Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/revuebleuepoliti01pari

REVUE

COURS LITTÉRAIRES

REVUE

DES

COURS LITTÉRAIRES

COLLEGE OF PHYSICIANS OF PHILADELPHIA

PREMIÈRE ANNÉE. — N° 1. UN NUMÉRO : 30 CENTIMES. 5 DÉCEMBRE 1863.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

LITTÉRATURE — PHILOSOPHIE — THÉOLOGIE — ÉLOQUENCE — HISTOIRE
LÉGISLATION — ESTHÉTIQUE — ARCHÉOLOGIE

Paraît tous les Samedis.

Paris.	Six mois.	8 fr.	Un an.	15 fr.
Départements. .	—	10	—	18
Étranger. . . .	—	12	—	20

Prix de l'abonnement avec la Revue des cours scientifiques.

Six mois . . .	Paris, 15 fr.	Départ., 18 fr.	Étranger,	20 fr.
Un an	— 26	— 30	—	35

Rédacteur en chef
M. ODYSSE BAROT

Les ouvrages dont deux exemplaires auront été envoyés au bureau du journal seront annoncés et analysés s'il y a lieu.

On s'abonne
A LA LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE
17, rue de l'École-de-Médecine,
Et chez tous les libraires, par l'envoi d'un bon de poste, ou d'un mandat sur Paris.

L'abonnement part du 1er décembre ou du 1er juin de chaque année.

SOMMAIRE.

Droit de la nature et des gens. — Cours de M. Ad. Franck : La paix et la guerre.

Littératures étrangères. — Cours de M. Philarète Chasles : Les autobiographes anglais. — Les voyageurs.

Théologie catholique. — Revue générale de l'année 1863 à la Faculté de Paris, par M. l'abbé Bazin.

Histoire des législations comparées. — Cours de M. Édouard Laboulaye : Coup d'œil sur les leçons de 1863.

Revue littéraire, par M. Odysse-Barot.

DROIT DE LA NATURE ET DES GENS.

COURS DE M. ADOLPHE FRANCK.

(COLLÉGE DE FRANCE.)

La paix et la guerre.

I

M. Adolphe Franck vient de consacrer ses leçons de 1863 à l'histoire du droit de la nature et des gens, depuis ses origines jusqu'à notre époque, depuis Grotius jusqu'à M. Proudhon. Il a fait passer successivement devant les yeux de ses auditeurs toutes les idées qui se sont fait jour dans ces trois derniers siècles. Trois écoles se sont partagé ses études : l'école théocratique, représentée par Mariana, Suarez, de Bonald, Joseph de Maistre ; l'école utopique : Harrington, Thomas Morus, Campanella, Fourier, Saint-Simon ; enfin l'école libérale : M. Guizot, Lamennais, etc.

Mais en dehors de ces trois écoles, je rencontre, dit M. Adolphe Franck, un fait considérable qui nous arrête : c'est la négation, le paradoxe, érigés en doctrine ; la négation, le paradoxe, armés d'un talent prodigieux, sachant manier avec art la dialectique, ne cessant de ruiner les bases de tout ordre social pour établir le règne avoué de l'anarchie.

Parler en ces termes, c'était se dispenser de nommer M. Proudhon. Nous ne suivrons pas le savant professeur dans la critique de toutes les idées du célèbre publiciste. Il est des questions qu'il ne nous est pas permis d'aborder ; nous nous contenterons de donner les deux leçons consacrées par lui à l'examen des théories de M. Proudhon sur le droit des gens, sur *la paix et la guerre*. Ceci est de la conscience pure. — Muller.

Les idées de M. Proudhon sur le droit des gens sont développées dans un ouvrage qui a pour titre, comme le traité de Grotius : *La paix et la guerre*. Dans une préface non moins curieuse que le livre lui-même, l'auteur affirme et cherche à démontrer que la science du droit des gens, du droit international, n'existe point ; qu'il n'y avait avant lui absolument rien qui pût servir de point d'appui aux notes des diplomates, aux conversations des gens politiques et des gens du monde. Il nous est impossible de ne pas protester contre une pareille témérité, contre cette ignorance volontaire de tout ce qui s'est fait. Non, mille fois non. La science du droit international a été connue plus qu'aucune des sciences sur lesquelles reposent les notions de l'ordre social. Non-seulement cette science a été connue, mais au XVIIe siècle elle a reçu une noble et vigoureuse impulsion entre les mains de Grotius, plus tard entre les mains de ses successeurs. Elle s'est développée dans les œuvres de Kant, de Montesquieu.

Nous pouvons en trouver des traces dans la plus haute antiquité. Les principes fondamentaux du droit des gens, du droit naturel en général, on les rencontre dans les œuvres de Platon, dans les œuvres d'Aristote ; ce sont les stoïciens qui nous ont appris que ce monde tout entier est une seule ville dont tous les hommes sont les concitoyens ; que l'univers tout entier est une même cité régie par le même droit, par les mêmes lois ; que les hommes ne forment entre eux qu'une société ; que le lien de cette

société est divin, parce que c'est la raison, et que la raison émane de l'Être suprême. Voilà ce que comprenaient les anciens et à plus forte raison les modernes. Donc, le genre humain n'a point attendu que M. Proudhon daignât s'occuper des principes sur lesquels sont fondées les relations mutuelles des peuples. Ce n'est point la science qui manquait aux hommes, mais la vertu nécessaire pour en appliquer les principes ; ce ne sont point les préceptes qui ont fait défaut, mais l'abnégation, l'indépendance qu'ils réclament pour passer de la théorie dans les faits. Il en est du droit des gens comme du droit naturel, comme de la morale. Est-ce que nous ignorons les principes de la morale? est-ce que nous ignorons tous ces préceptes également proclamés par tous les législateurs de la terre, Confucius, Moïse, l'auteur de l'Évangile : « Aime ton prochain comme toi-» même. Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas » qu'on te fît? » Les relations de la vie privée seraient aussi trompeuses, aussi désolantes, que certaines époques de l'histoire, si le droit naturel, appliqué à la vie civile, ne se trouvait placé sous la protection de la loi. Sans la force publique, la loi ne serait qu'une abstraction ; sans la loi, le principe du droit ne serait qu'un idéal vainement mis en avant par les esprits spéculatifs. Voilà pourquoi nous vivons paisibles dans nos cités. Pour les relations internationales, il n'existe point de force commune qui oblige tous les peuples à lui obéir ; s'il y avait une force semblable, elle ressemblerait à la diète allemande : ce serait l'oppression des faibles, le triomphe des forts. Nous verrions, comme aujourd'hui, les États de l'Allemagne, tous les États de l'Europe partagés entre deux ou trois pays qui pèseraient de leur joug sur tous les autres, et s'inquiéteraient moins de la justice que de la satisfaction de leur orgueil et du triomphe de leurs intérêts. Il est donc heureux qu'il n'y ait point une force commune de ce genre ; mais, à son défaut, il y a autre chose : il y a la force morale, il y a la puissance de l'opinion, il y a la puissance de la conscience publique. Nul ne peut nier que la conscience publique n'ait fait depuis les temps les plus reculés un grand chemin : là souvent où la justice succombe, l'opinion réclame. Ce n'est pas à nous, témoins des grands événements du XIXe siècle, ce n'est pas à nous qu'il appartient de la nier. Les descendants des anciens Hellènes ont fait entendre en 1820 un cri de détresse ; ils succombaient, ils étouffaient sous l'oppression ignorante, meurtrière, avilissante de l'empire ottoman : est-ce que le sentiment du droit ne s'est pas fait jour? est-ce que l'idée du droit n'a pas pénétré tous les esprits? Ce ne sont pas les gouvernements qui ont pris l'initiative ; les gouvernements ont été obligés de céder à l'entraînement de l'opinion. Je pourrais invoquer d'autres exemples plus récents.

M. Proudhon a entrepris de fonder les relations mutuelles des peuples (ce qu'on appelle la législation internationale), non point sur la force du droit, mais sur le droit de la force. Dès le début, par une déclaration explicite dans ce sens, il se fait le défenseur, l'apologiste manifeste du droit de la force. Afin d'atteindre le but qu'il se propose, afin d'arriver à démontrer que la force donne un droit ; que le droit et la force se confondent au moins dans une très-vaste étendue, il marche sur les traces de l'auteur célèbre de la *Phénoménologie de l'esprit*. M. Proudhon entreprend la phénoménologie de la guerre ; cela veut dire tout simplement qu'il veut pénétrer dans les dernières profondeurs de l'âme humaine, pour nous montrer que la guerre est une des catégories de la raison ; que la guerre est une loi immuable de l'esprit et une nécessité absolue de notre vie intellectuelle et morale, et non point, comme on l'a cru pendant longtemps, une simple expansion de nos forces physiques ou des instincts qui nous font semblables à des bêtes. Comment prouver cela ? par les propositions suivantes : « La guerre est divine ; la guerre est le principe du droit, de la justice ; la guerre est la révélation de l'idéal, la source de toute poésie ; la guerre est le fondement de toute moralité, de toute discipline intérieure des esprits et des mœurs. »

La guerre est divine ! Qu'est-ce que cela veut dire ? Cela veut dire que la guerre est un fait primitif, absolu, dont la cause et le principe nous échappent, à l'empire duquel il est impossible de se soustraire. La guerre est divine pour M. Proudhon absolument comme elle l'était pour Josué, dont il invoque le témoignage ; c'est la loi qui pèse sur les esprits, à laquelle on ne peut résister, à laquelle l'homme est obligé de se soumettre, parce que c'est une expansion qui vient des profondeurs de son âme, de ses facultés. La guerre, dit-il (chose étrange !), n'est pas, comme on l'a prétendu, juste d'un côté, injuste de l'autre ; d'un côté le droit, de l'autre l'iniquité, comme le croient tous les légistes qui prétendent qu'entre deux partis qui se battent il y en a un qui a nécessairement tort, tandis que l'autre a raison. « Non, dit M. Proudhon, tous les deux ont raison ; la guerre, des deux parts est nécessaire, juste, vertueuse, sainte, ce qui en fait un phénomène divin, j'oserai dire miraculeux, et ce qui l'élève à la hauteur d'une religion. » Chose étrange ! l'auteur athée des *Contradictions économiques*, celui qui nous représente Dieu comme le mal, qui a dit que, tant qu'il y aurait une trace de civilisation dans ce monde à partir de la publication de son système, le nom de Dieu serait un objet de huées et de mépris chez les hommes ; qu'il ne signifierait que honte, bassesse et misère, soutient maintenant que la guerre est divine, qu'elle vient de Dieu, qu'elle est une religion ! Comment la guerre est-elle une religion ? La guerre est une religion, car elle a donné naissance à toutes les religions. Point de religion sans la guerre ; tous les dieux sont des dieux guerriers. Les dieux guerriers sont les meilleurs : Odin chez les peuples du Nord, Mars, Bellone chez les peuples anciens, Isis chez les Égyptiens. Nous voyons dans l'antiquité païenne Bacchus parcourant la terre en

la soumettant à ses armes. Le dieu des Hébreux est un dieu guerrier; il s'appelle le dieu des armées. Il y a plus: le Dieu des chrétiens, celui qui représente une des personnes divines, Jésus-Christ, est victorieux du démon; il a fait la guerre au démon. Donc, il est bien démontré que la guerre est la source de toute théologie et de toute religion. Vous prétendez que la religion est nécessaire; mais alors admettez que la guerre l'est aussi; ces deux choses sont absolument inséparables. Voilà comment M. Proudhon démontre que la guerre est religieuse.

J'opposerai successivement à chacune de ces propositions les objections qui me paraissent nécessaires, afin de ne pas avoir à revenir sur cette énumération fastidieuse des paradoxes de M. Proudhon. Sans doute, les hommes ont commencé par diviniser la force, comme ils ont divinisé la nature; cela veut-il dire que la force est divine, que la nature est divine? Les hommes ont d'abord adoré l'air, la mer, la terre proprement dite, les montagnes, les fleuves: faut-il en tirer cette conclusion que toutes ces choses sont véritablement divines? qu'il n'y a de Dieu que la nature? Ils ont appliqué ce nom de Dieu aux choses qui leur paraissaient les plus terribles; mais, à mesure qu'ils avançaient dans la voie de la civilisation, ces théories hideuses disparaissaient devant leurs yeux et faisaient place à un culte plus digne de la conscience du genre humain. Est-ce que longtemps on a divinisé et adoré les vices? Chez les Romains, il y avait une loi qui portait les femmes à sacrifier toute pudeur; faut-il en conclure que la débauche est divine, que les sacrifices honteux faits par des mères au dieu Moloch sont divins? qu'ils ne doivent pas finir? Vous voyez que cet argument est absolument dépourvu de valeur et qu'il peut être retourné contre celui qui le met en œuvre. Nous voyons, au contraire, à mesure que les hommes avancent en civilisation, la guerre condamnée au nom de la religion. La dernière qui a parlé dans le monde, celle qui a été la plus magnifique expansion des principes éternellement vrais formulés par les autres, a dit, par l'organe de son fondateur: « Mon royaume n'est point de ce monde. Qui » tirera l'épée périra par l'épée. Gloire à Dieu dans les » cieux et paix aux hommes de bonne volonté sur la » terre. » Avant lui, nous voyons chezles Hébreux les prophètes s'écrier: « Les épées se transformeront en socs de charrue, les lances en faucilles; les lions, les agneaux, les loups, les tigres, paîtront ensemble, les enfants les conduiront dans la plaine. » Ce n'est pas cela qui peut ressembler à la glorification de la guerre; c'est, au contraire, la glorification de la paix. Dans le paganisme, en face des divinités guerrières, nous voyons celle qui a occupé le plus haut rang à côté de Vénus, sortie de l'écume de la mer, de Cybèle, qui prend son nom de la terre et qui représente dans la fable antique un certain côté des sciences naturelles, nous voyons la divinité qui est sortie du cerveau de Jupiter, Minerve, la déesse de la paix, armée cependant, parce qu'il est de son devoir de se défendre contre la violence.

La deuxième proposition, c'est que la guerre est le principe même du droit; car la guerre engendre le droit de conquête, et le droit de conquête, c'est le droit divin, l'origine de tout droit sur la terre. Il faut voir avec quel langage M. Proudhon, l'apologiste de l'anarchie, défend le droit divin contre les théories libérales de nos jours!

Ainsi, le fondement de tout droit, c'est le droit de conquête, et quoi que vous fassiez pour échapper à ce droit, vous êtes condamné à l'invoquer tôt ou tard. Voilà le principe: c'est la guerre qui fonde véritablement le droit; c'est la guerre qui donne la souveraineté. Les souverains donnent la législation, font naître l'obéissance, la discipline; en un mot, fondent l'ordre social. Otez donc le droit de faire la guerre, il n'y a plus de souveraineté, de société possible. Nous répondrons à M. Proudhon: Le droit se fonde, chez certains peuples, après la conquête et en dépit de la conquête, car tout droit qui paraît est une protestation contre la force. Lorsque, chez les Romains, a paru pour la première fois la sainte image du droit, elle commença par la loi des Douze Tables; c'était une limite imposée à la puissance.

Lorsque plus tard apparaissent les jurisconsultes sortis de l'école des stoïciens, qui regardent toute âme humaine comme une partie de la divinité; lorsqu'ils revendiquent pour tous les hommes des droits semblables; qu'ils protestent contre l'esclavage, ils opposent des limites au droit de la force. Lorsque les premiers empereurs chrétiens ont pris la tâche d'opposer des limites à l'empire absolu que revendiquait le paganisme sur les consciences, c'était une protestation contre la force. Toute espèce de loi, de droit, est une protestation contre la force. La force et le droit, comme on l'a toujours cru, sont parfaitement en opposition l'un à l'autre. Lorsqu'un souverain est maître absolu, il se proclame le seul législateur, il se donne le droit de supprimer les lois qui le gênent et de faire de la loi la manifestation de sa volonté. Mais maintenant que les peuples sont mûrs pour la liberté, ils réclament pour eux la justice (cette œuvre de la législation), et l'opposent non-seulement au pouvoir absolu, mais au pouvoir arbitraire de ceux qui les tiennent courbés sous une domination sans limite. Il est possible qu'avec la force on organise des armées, mais c'est le droit qui organise les États. Avec la force on fait des soldats; avec la loi, avec le droit, on fait des citoyens!

La guerre, nous dit encore M. Proudhon, c'est la révélation de l'idéal, c'est la source de la poésie, de toute inspiration divine. Pour preuve de ces assertions, il nous cite Homère chantant les exploits d'Achille, Pindare chantant les triomphes quasi guerriers remportés par ses héros aux jeux Olympiques. Il nous cite encore les chansons glorifiant toujours la guerre. Otez la guerre, vous supprimez la poésie et l'idéal, vous supprimez tout ce qui est noble et élevé, tout ce qui sort du prosaïque. Et

enfin il donne, selon son usage, quelques preuves tirées de la vie familière. Voyez ce qui se passe dans les âmes des femmes, ce qui se passe dans le peuple : aux yeux d'une femme, le guerrier, c'est l'idéal de la divinité elle-même; toute bourgeoise raffole de l'uniforme. Le peuple est comme les femmes : le peuple, la multitude, ne connaît que l'or, les broderies, les souverains ceints d'une épée, les souverains conquérants; les pacifiques sont méprisés, bafoués, envoyés à l'échafaud.

Voyons jusqu'à quel point tout cela est fondé. La poésie elle-même, sans doute, a commencé par chanter la guerre ; car c'est malheureusement la première œuvre des hommes ou une des premières œuvres ; mais elle a chanté l'agriculture (l'agriculture et la guerre étant les premières industries exercées par les hommes, ce sont les premières que la poésie ait chantées). Mais qu'est-ce que la poésie a chanté dans la guerre? Elle a chanté, non point les massacres, le sang répandu, la désolation des villes, des campagnes, les fureurs que la guerre entraîne à sa suite ; elle a chanté les vertus qui éclosent au sein de la guerre, le courage héroïque, le dévouement, la pitié, la grandeur d'âme, l'amour de la gloire ; elle a chanté la vertu de l'homme qui meurt sur le champ de bataille, toutes les vertus qui se trouvent aujourd'hui dans le domaine de la religion, dans le champ de la foi, dans le domaine de la civilisation. La preuve, c'est que si, de nos jours, on voulait imiter la poésie antique et recommencer uniquement la peinture de la guerre, on se traînerait dans des ornières fastidieuses. Les poëtes sont obligés de prendre d'autres sources d'inspirations. Aujourd'hui ce sont les expansions de l'âme : la tristesse qui s'attache à la destinée de l'homme ; ce sont les tourments, les supplices du remords; ce sont les charmes, les grâces qui s'attachent à la famille, à la nature ; ce sont les inspirations divines qui sortent du sein de la mer, des forêts vierges. Voilà les sources où doit puiser la poésie nouvelle. Maintenant M. Proudhon nous dit : « Pour toute femme, le guerrier, c'est l'idéal de la divinité. » Il faut faire une distinction : à une époque où l'habit de guerre était le signe de la liberté, où la guerre elle-même en était l'instrument nécessaire, où toute espèce de travail était marquée du sceau de la servitude, où toute industrie était déshonorée, où le soldat et le citoyen se confondaient dans une même idée, il était tout naturel que la femme honorât son noble compagnon, son protecteur, sous le harnais militaire, car c'est l'homme libre qu'elle honorait en lui. Voilà pourquoi la guerre a revêtu un pareil prestige. J'admets avec M. Proudhon que toute bourgeoise raffole de l'uniforme, à la condition que par bourgeoise on entende ce que comprennent un certain nombre d'esprits, c'est-à-dire des intelligences vulgaires et subalternes ; dans ce sens, je le veux bien, tout homme subalterne se laissera prendre à ces dehors brillants. Il en est autrement de toute femme dont l'amour saura juger une conquête digne d'une âme élevée : celle-ci prisera autre chose que l'appareil d'une force extérieure. Je ne mets pas en doute que si, en présence de tel ou tel général, capitaine, officier, on met un poëte, un orateur, un artiste, un homme qui a servi son pays, non-seulement par son génie, mais par son talent, par la grandeur de ses paroles, par l'œuvre sortie de ses mains : aux yeux d'une femme qui pense et dont le cœur sent, cet homme aura plus de prestige que tous ceux qui portent le sabre et l'épaulette.

— La suite à un prochain numéro. —

LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES.

COURS DE M. PHILARÈTE CHASLES.

(COLLÉGE DE FRANCE.)

Les autobiographes. — Les voyageurs.

Après avoir, dans le premier semestre, passé en revue le mouvement littéraire et social de l'Angleterre depuis 1860, s'attachant de préférence aux écrivains qui résument le mieux, soit systématiquement, soit involontairement, les mœurs et les préoccupations du jour ; après avoir étudié les voyageurs, les annalistes, les auteurs de mémoires, d'autobiographies, les romanciers, les *novelists*, les femmes, surtout, qui tendent à occuper de jour en jour une plus grande place dans la littérature britannique, qui envahissent même le terrain scientifique, abordent résolûment l'économie politique, lisent des *papers* dans les congrès de la *British Association* pour le progrès des sciences sociales; après avoir, dans une série de leçons substantielles autant que brillantes, plus solides encore qu'intéressantes, ouvert une sorte d'enquête sur l'état actuel du Royaume-Uni, M. Philarète Chasles, dans le semestre d'été, s'est trouvé conduit, à l'occasion de quelques publications récentes, à jeter un regard en arrière, à raconter la vie et à apprécier les œuvres de quelques-uns des poëtes de la première partie de ce siècle.

Parmi les personnalités qu'il a remises en pleine lumière, il en est une qui présente un attrait plus vif, plus mystérieux que les autres : je veux parler de Shelley, le plus grand lyrique de l'Angleterre contemporaine; de ce jeune et infortuné poëte, dont l'existence a été si étrange, si orageuse, et la mort si prématurée, si tragique, dont les funérailles, par un simple caprice du hasard, ont dû offrir le curieux spectacle d'un enterrement païen en 1822; dont le cadavre a été réduit en cendres sur un bûcher allumé par la propre main de Byron : roman fantastique, invraisemblable, lugubre, profondément triste, plus émouvant que toutes les œuvres sorties de l'imagination des romanciers.

En attendant que le Collége de France et la Sorbonne aient ouvert leurs portes et commencé leurs travaux, nous allons détacher de ces deux parties du cours de M. Philarète Chasles, deux leçons : l'une, dans laquelle l'éminent professeur analyse les récits de quelques voya-

geurs sur les Mormons; l'autre, que nous donnerons dans le prochain numéro, consacrée aux œuvres et à la biographie de Shelley. — L. Danicourt.

I

Les voyageurs qui ont parlé le mieux et avec le plus de sagacité des régions lointaines habitées par les Mormons sont deux Anglais, Brashley et le capitaine Burton, et un Français, M. Jules Remy. Ces noms sont à peu près inconnus. Il en est d'ordinaire ainsi. Le point de vue contemporain est presque toujours une iniquité. A l'époque où vivait le grand voyageur Chardin, Pradon, le rival de Racine, celui-là même qui trouvait tant de fautes de français dans Racine, et qui avait bien ses raisons pour cela, Pradon était célèbre, Pradon et bien d'autres avec lui. Tous ceux que je pourrais appeler hardiment les infusoires, les animalcules de la littérature, tous ces infiniment petits, ce *servum pecus* dont la postérité ne s'embarrasse pas: — à côté de Pradon, Cottin, Boursault, que sais-je encore?—avaient infiniment plus d'importance aux yeux du monde lettré que le grand voyageur Chardin. Mais la postérité fait justice, elle est le suprême tribunal, elle élimine les faibles et remet chacun à sa place.

Elle a donc relevé à leur véritable place des hommes vraiment supérieurs; elle a réduit à leur juste valeur les grands littérateurs de l'époque, c'est-à-dire ceux que la marquise de Rambouillet accueillait avec tant de plaisir dans le salon bleu d'Arténice, à propos desquels on se demandait : Avez-vous lu le dernier sonnet? Préférez-vous le sonnet de Job ou celui d'Uranie? C'était la grande affaire, on s'abordait dans les rues afin de savoir si l'on était jobiste ou uranien. Comme on s'en doute, je ne veux pas parler de l'époque actuelle. Nous n'avons plus de Pradons, plus du tout ; les gens de lettres, nos contemporains, sont sublimes ; mais enfin, à l'époque dont je parle, le grand bruit, je dirai presque les insurrections littéraires se faisaient à propos de bien médiocres esprits. C'est que jamais il ne faut suivre aveuglément le mouvement contemporain, il faut savoir ériger en soi-même un tribunal éclairé par une raison sévère, inaccessible aux engouements passagers, aux surprises de la célébrité. Combien de ces gloires avons-nous vu, en effet, s'évanouir! combien de grands et immortels génies auxquels nous avons survécu! Je ne veux pas être désagréable à des ombres ni me mettre mal avec des spectres académiques ; mais enfin qui sait maintenant ce que c'est que Baour-Lormian? à une certaine époque pourtant ce fut un grand homme.

Et il y en a beaucoup de ces grands hommes dont il n'est plus question aujourd'hui que dans l'ossuaire de la critique historique et littéraire. Au-dessus d'eux, bien au-dessus de ces réputations évanouies, de ces fausses gloires, je place des hommes auxquels les contemporains faisaient peu d'attention, qui n'appartenaient point au monde littéraire, souvent des hommes d'affaires, des diplomates, des observateurs, des esprits qui ne s'étaient pas laissé entraîner par le courant, par la vague contemporaine.

M. Jules Remy dont je parle est l'auteur de quelques-unes des plus belles et des plus solides pages de notre temps. Ainsi que Brashley et Burton, il a décrit ce phénomène étrange d'une civilisation matérialiste et communiste entrant en lutte avec l'Amérique spiritualiste, et opposant l'idée de discipline et d'unité à l'idée d'individualisme et de démocratie. Il a étudié sur place ce phénomène immense du monde oriental ressuscitant, de la polygamie, de la théocratie renaissant à l'extrémité de l'Occident.

Jules Remy a les habitudes didactiques particulières au caractère français : c'est un esprit plus systématique, plus synthétique, peut-être aussi plus spirituel et plus ingénieux que les voyageurs anglais ; sa phrase, sa pensée, son style, sont suffisamment ornés ; tous les groupes d'hommes qu'il aperçoit, il les décrit, les apprécie; un sauvage, un mormon, sont pour lui des sujets d'analyse très-intéressants. C'est un homme du monde, un Français du XIXe siècle, grand amateur des sciences exactes, très-positif, et, ce qui lui fait honneur, d'un attachement très-vif à son pays.

Beaucoup de ces pages sont, sinon des chefs-d'œuvre, du moins de très-remarquables récits de voyages. L'allure en est vive, le drame s'y dessine avec rapidité et souvent avec malice; il aime profondément ses habitudes; il est un peu de l'école politique comme nous tous; il a subi l'influence des maximes contemporaines et n'est peut-être pas très-orthodoxe pour beaucoup de gens; il attaque quelquefois l'autorité, mais il la respecte : c'est un vrai Français.

Le capitaine Burton est plus original : c'est le type du touriste anglais, c'est un fanatique de voyages. Les dangers, les ennuis de la vie d'aventures, il ne s'en soucie pas, pourvu qu'il voie des choses nouvelles. C'est peut-être de tous les écrivains d'aujourd'hui celui qui a le mieux parlé du monde asiatique. Un beau jour, en véritable Anglais qui ne recule devant rien pour arriver à son but, il étudie l'arabe, il apprend le Coran par cœur, se revêt du costume musulman, se fait pèlerin de la Mecque, et se soumettant à tous les rites de la religion de Mahomet, pénètre, grâce à ce déguisement, dans la ville sainte, au cœur de la société arabe.

Avoir vu la Mecque, c'était beaucoup, mais ce n'était pas assez pour lui. Le monde oriental, la civilisation musulmane le firent penser à la civilisation mormone. On l'avait admis dans le temple de la Mecque, il était parvenu à tromper les mahométans, et les plus fidèles partisans de l'islam avaient cru reconnaître en lui un coreligionnaire ; il voulut savoir aussi ce qui se passait dans les montagnes Rocheuses, aux bords du lac Salé, dans la ville d'Utah. Il se mit en route à travers le grand désert américain ; il a été très-exposé, tantôt à la dent cannibale des Peaux-Rouges, tantôt à celle des bêtes féroces. Ac-

cueilli par les Mormons, il a vécu avec eux pendant assez longtemps, et a fini par donner un très-bon récit de son voyage et de la vie intérieure de ces étranges populations, pour qui la polygamie qu'elles pratiquent n'est pas un dogme, mais un moyen matérialiste employé par une civilisation grossière et brutale.

Grâce à ces voyageurs, il est possible aujourd'hui à un philosophe de se faire une juste idée de l'éclosion et du développement si rapide de la société mormone; mais ce que j'admire, c'est qu'en 1829, au moment même où Joseph Smith en Amérique combinait dans son cerveau bizarre ses plans extraordinaires, où il se demandait s'il ne serait pas possible d'opposer à la démocratie des États-Unis un régime tout à fait contraire de discipline et d'unité, dans ce moment même un philosophe de peu de fortune, faisant peu de bruit, très-attaqué par ses rivaux, par lord Byron entre autres, Robert Southey, qui ne connaissait l'Amérique, les Mormons et la situation des États-Unis, que par les journaux, mais qui était un esprit méditatif, ayant de grandes vues, sachant beaucoup, rêvant davantage, dans un de ses livres les moins connus ait écrit une prophétie qui aujourd'hui va nous paraître bien étrange :

« Il est impossible, disait Southey en 1829, que l'Amérique actuelle dure dans la situation où elle est. Il se fera dans ce monde lointain de prodigieuses expériences; il s'y produira des séparations inévitables, et la première qui s'accomplira aura lieu au nom des idées nouvelles de discipline et d'unité, contre la démocratie et l'individualisme qui règnent aujourd'hui. Je ne verrai peut-être pas ces choses; mais il est inévitable que, du sein de ces mœurs dissolues, mais violentes, de cette démocratie brutale, sortira tôt ou tard une réaction qui entraînera ce monde nouveau vers l'unité. »

C'est en 1829 que le prophète Southey s'exprimait ainsi. Prophète!... Y a-t-il des prophètes? Oui, comme il y a des géomètres; les ellipses matérielles de la géométrie peuvent se calculer, les ellipses morales de la civilisation peuvent se calculer aussi; les plus grands esprits sont les plus justes : tel a été Bacon, tel Montesquieu, tels autrefois Aristote, Thucydide ; ce sont des voyants, rien ne leur échappe de ce qui sera, parce qu'ils savent admirablement ce qui a été ; ce sont les plus puissants ouvriers de ces conquêtes sociales sans lesquelles rien ne peut se faire de grand au monde. Southey a donné un des exemples les plus remarquables de cette puissance d'esprit prophétique dans les intelligences justes.

Une année après, Joseph Smith commençait son œuvre. Qu'était-ce que Joseph Smith? Un homme immoral sans doute, chez lequel les principes du bien, du juste et de l'injuste étaient étrangement troublés, mais qui avait, malgré cette immoralité criminelle, de grandes qualités : il était sagace, il comprenait merveilleusement son temps, il sentait d'avance, pour ainsi dire, ce grand souffle positif, ce grand mouvement des intérêts qui devait gouverner le monde, le dominer pendant un siècle ou deux.

On a écrit récemment une très-belle vie de Mahomet, d'après les sources orientales; je l'ai lue, et j'ai été frappé de la profonde identité qui existe, dans des proportions diverses, bien entendu, entre le caractère de Joseph Smith, le fondateur de la religion des Mormons, et celui du prophète de l'islam. Tous deux trompent les hommes et passent leur vie à édifier des fraudes condamnables ; ils usent du mensonge pour atteindre leur but; mais ce but, à leurs yeux, est nécessaire, saint même.

Joseph Smith comprenait merveilleusement son époque. La première proclamation qu'il ait adressée à son peuple fait voir qu'il en avait une connaissance profonde. Il ne s'annonce pas comme le Mahomet nouveau, comme le restaurateur du monde oriental du patriarcat; non, il connaît trop bien ceux à qui il parle, il sait trop quelle est sur leurs âmes la puissance des intérêts matériels.

« Je m'adresse à vous, dit-il résolûment en tête de son livre, du livre qui est devenu la Bible de son peuple, je m'adresse à vous comme président (il briguait alors la présidence des États-Unis) et comme prophète. » Puis vient la nomenclature de tous ses titres : il est docteur, voyant, apôtre, chef de l'Église des saints du dernier jour, banquier, spéculateur, vendeur d'actions, de terrains, de tableaux, de papier, de livres, de parfumerie, enfin généralissime de la milice de Nauvoo.

Il était tout cela, mais du moins il n'était pas polygame. La révélation de la polygamie n'était pas faite, elle n'a eu lieu que plus tard. Ce sont ses successeurs qui l'ont inventée.

Tel fut Joseph Smith. Il mourut victime de la religion qu'il avait inventée. Il sut inspirer à ses disciples un tel fanatisme, les animer d'une foi si grande, que les Mormons, pour obéir aux ordres de leurs apôtres, semaient de leurs cadavres toutes les routes de l'immense territoire qui sépare les rives de l'Atlantique des bords du lac Salé, et que leur Exode, comme ils le nomment, est un des plus intéressants et des plus dramatiques épisodes de l'histoire des États-Unis.

Chassés des États-Unis par la démocratie, qui sentait que ses ennemis étaient là, 5 à 6000 personnes s'aventurèrent, à travers le désert, à la recherche de la terre promise par les prophéties de Joseph Smith. Après des souffrances inouïes, les survivants de cette horde trouvèrent sur les bords du lac Salé une merveilleuse et vaste oasis perdue dans les profondeurs du plus aride des déserts.

« Là, dit le capitaine Burton dans une de ses plus belles » pages, le sublime et le beau se donnent la main : c'est » la Suisse et l'Italie tout à la fois. Le paysage est magni- » fique. Vous venez de laisser derrière vous des rochers » de granit sur lesquels il ne se trouve pas un brin de » gazon, et tout à coup l'atmosphère s'éclaire, le soleil » brille, et à travers une brume transparente, sous un » dôme de nuages rosés qu'entourent de toutes parts des

» flammes de pourpre et d'or, vous apercevez la plus » splendide vallée au fond de laquelle brille un lac d'ar- » gent. Non, rien n'est comparable à la beauté douce et » rêveuse de ce pays ! Alors que pour la première fois, » exténué des fatigues d'une longue marche, je vis appa- » raître ce paradis, quand les rayons obliques du soleil » me découvrirent cette riante perspective, il me sembla » que j'étais transfiguré et que j'étais transporté tout à » coup dans un monde nouveau. A l'Est, comme un ri- » deau d'argent bruni, s'étendait le grand lac Salé, une » espèce de mer Morte, souriante et sans rides. Partout » les couleurs les mieux fondues, les nuances les plus » délicates, composaient comme un prisme qui emplis- » sait en l'éclairant ce paysage divin, et j'apercevais le » sommet des montagnes lointaines dont les silhouettes » sombres se détachaient sur les vapeurs colorées du » ciel, et venaient se réfléchir dans le lac Salé.

» Il y avait trois grandes nuances, l'azur profond, le bleu adouci et l'azur bruni, qui semblaient décroître progressivement et se fondre l'une dans l'autre, par des gradations tellement imperceptibles que le peintre le plus habile aurait hésité à essayer de les reproduire. Le fond de la vallée venant aboutir, en se rétrécissant, au centre du lac, on y découvrait de petites maisons séparées par des rues équilatérales, le rouge vif et chaud des briques avec lesquelles elles étaient bâties, contrastait avec la teinte générale du paysage, et la verdure qui les entourait. Je me dis : le Paradis mormon est accompli, il était impossible à des hommes qui cherchent l'Éden sur la terre de trouver mieux, et au centre d'une région plus sauvage et plus désolée. »

— La suite à un prochain numéro. —

THÉOLOGIE CATHOLIQUE.

(FACULTÉ DE PARIS.)

Revue générale de 1863.

Les cours de la Faculté de théologie ont présenté cette année un intérêt tout particulier. La chaire des professeurs n'a cessé d'être entourée d'un auditoire nombreux et sympathique qui ne leur a pas épargné les témoignages de sa profonde satisfaction.

Nous croyons être agréable aux lecteurs de la *Revue*, en mettant sous leurs yeux un résumé des travaux qui ont rempli la dernière année scolaire.

Le professeur de théologie dogmatique a fait une étude de l'homme en tant qu'être moral. Trois choses dans l'homme doivent fixer particulièrement l'attention de l'observateur : la vie animale, la vie intellectuelle et morale, et la personnalité, sujet unique de ces deux vies. Qu'est-ce que la vie animale ? Entre les phénomènes physiques et les phénomènes psychologiques, il existe une différence radicale qu'on ne saurait trop remarquer, et en observant les phénomènes psychologiques, on reconnaîtra qu'il y a dans tout animal un sentiment fondamental, permanent et inné qui constitue l'essence même de la vie. Par ces diverses modifications, ce sentiment produit les sensations qui deviennent à leur tour le principe de l'instinct. La vie animale est le résultat d'un élément passif (sensation) et d'un élément actif (instinct).

Au-dessus de la vie animale, il y a chez l'homme la vie intellectuelle. L'homme porte au fond de sa nature ce que le professeur a appelé *un premier connaître* et *un premier vouloir*, c'est-à-dire une connaissance permanente innée, un vouloir inné, permanent, qui renferment deux éléments, l'un subjectif, l'intelligence et la volonté ; l'autre objectif, la vérité absolue et le bien absolu. En étudiant le développement de la vie intellectuelle, le professeur est arrivé à ce résultat : il n'y a dans l'âme humaine que passivité et activité ; l'âme est le terme de l'acte de Dieu dans la passivité ; elle est agent, et Dieu sera son terme dans l'activité. Toutes les connaissances sont une vue ou une croyance ; toute la vie intellectuelle se ramène à ces deux phénomènes : voir ou croire. La volonté suppose l'intelligence ; elle est spontanée ou libre, et l'acte moral est un jugement pratique essentiellement distinct du jugement spéculatif qu'il suppose. Donc la vertu est distincte de la science.

Les deux vies dont il est ici question ne supposent pas deux natures distinctes, c'est une même nature qui sait, qui connaît et qui agit. C'est la personnalité qui constitue l'unité dans la variété des facultés humaines, et maintient entre elles l'harmonie.

Dans le plan divin de la création, quelle est la place de l'homme ? Les créatures insensibles sont faites pour les créatures sensibles, celles-ci pour les créatures intelligentes ; car dans la personnalité seule se trouvent la puissance de gouverner et la responsabilité. Après avoir présenté une idée de l'homme, tel que Dieu avait voulu le réaliser, le professeur s'est demandé si l'homme est bien tel qu'il devrait être. L'enseignement chrétien, les traditions religieuses de tous les peuples, les opinions des philosophes, l'expérience de chaque jour, nous font connaître que l'homme est un être déchu, et la sainte Écriture nous raconte l'histoire de cette lamentable déchéance.

Après avoir établi le fait de la déchéance, M. l'abbé Hugonin a terminé son cours par une description savante et approfondie de sa nature et de ses effets.

— Le professeur d'histoire ecclésiastique, M. l'abbé Perreyve, a exposé l'histoire de l'Église pendant le premier siècle. Après une introduction où il a traité rapidement, mais d'une manière brillante, des prophéties qui ont annoncé Jésus-Christ et de la vie du sauveur du monde, fondateur de la religion chrétienne, le professeur a abordé l'histoire de la fondation de l'Église, et des premiers jours de la prédication chrétienne. Il serait injuste de ne pas reconnaître que l'Église ne prétendit point d'abord à s'emparer des institutions politiques. Elle ne songea, dès son apparition, qu'à convertir les âmes et à gagner les cœurs par la persuasion. Cette conduite lui valut de parvenir bientôt à une grande et puissante ac-

tion sociale. Nous sommes ramenés par les temps actuels à une situation à peu près semblable. Aujourd'hui, comme alors, c'est moins à la puissance et à la protection des institutions politiques, qu'à la libre action de la parole sur les âmes, qu'il faudrait demander les triomphes de la vérité.

Les différents caractères des apôtres et les différences de leur vocation ont été le sujet d'une étude sérieuse. Le professeur a affermi son terrain en établissant l'authenticité du livre des *Actes*. Ce livre porte en lui-même la preuve de son authenticité, mais celle-ci ressort aussi de sa confrontation avec les documents contemporains de l'histoire générale.

On s'est efforcé d'établir l'existence de trois périodes distinctes du christianisme naissant, qu'on a appelées : la période du *pétrinisme*, celle du *paulinisme*, et celle de saint Jean. « Avec Pierre, a-t-on dit : Le christianisme est la loi; avec Paul, il est la foi; avec saint Jean, il est l'amour. » Il est impossible d'établir et de démontrer la légitimité d'une telle affirmation; mais il faut reconnaître un développement de la vérité et de l'esprit évangéliques, auquel ont concouru les caractères particuliers de ces trois apôtres.

Le professeur a exposé l'histoire des actes des apôtres dans leur ordre chronologique : la première organisation de l'Église, la conversion de Paul, l'épisode de Corneille et la conversion des Gentils, le symbole et la dispersion des apôtres, Pierre à Rome et la fondation de l'Église romaine par le chef du collége apostolique. A ce point de ses études, M. l'abbé Perreyve s'est attaché spécialement au personnage de saint Paul. Il l'a étudié dans son caractère, son éducation, ses traditions de famille, d'école, de nationalité, et dans sa carrière apostolique. Les rapports de saint Paul avec Sénèque ont été l'objet d'une étude approfondie. Les divers systèmes qui se sont produits sur cette question si intéressante ont été longuement exposés, et le professeur a rendu compte des nombreux et excellents travaux que cette question a provoqués.

Le culte des Écritures dans l'Église, l'autorité des textes sacrés, et les premières discussions à ce sujet, ont ensuite appelé l'attention du professeur. La guerre des Juifs, la prise de Jérusalem et leurs conséquences générales sur l'établissement du christianisme, ont été présentées avec un grand talent d'exposition. Enfin, une étude philosophique et historique sur la période de saint Jean, les écrits de cet apôtre et leurs rapports avec la littérature orientale et grecque, a terminé l'enseignement du jeune et brillant professeur.

Dans une série de leçons très-remarquables, M. l'abbé Bourret, professeur de droit ecclésiastique, a exposé les rapports d'influence du christianisme sur les institutions législatives des Romains et la consécration des institutions chrétiennes par la loi romaine. Il a traité ce sujet, qui présentait un grand intérêt, en montrant comment, sur les personnes et sur les choses, le vieux droit quiritaire a commencé à se transformer, à partir surtout du règne de Constantin, et à se réformer dans le sens des idées et des mœurs chrétiennes.

Le professeur d'Écriture sainte, M. l'abbé Meignan, a cru opportun de choisir pour objet de ses leçons les *origines des Évangiles*. Dans un moment où l'esprit public se préoccupe de cette grave question, il a eu l'heureuse pensée de guider le travail des intelligences à cet égard.

Les premières leçons ont eu pour objet de caractériser l'exégèse rationaliste, en recherchant ses principes et ses tendances. C'est en Allemagne que cette science est née et s'est développée librement ; c'est là que le professeur est allé chercher les faits qui ont servi de base à ses appréciations. Il a fait l'histoire de la succession logique des systèmes, depuis Semler et Paulus jusqu'à Baur, Ewold, Rilgenfeld et Volkmar.

Après un exposé dans lequel il a rendu largement justice à la science, à la bonne foi des savants de l'Allemagne, il s'est demandé si l'exégèse, en tant qu'hostile aux idées traditionnelles sur les Évangiles, représente le progrès de l'histoire, de la philosophie et de l'archéologie modernes. Il a répondu négativement à cette question, en montrant dans une histoire parallèle des systèmes successifs de philosophie et des systèmes successifs d'exégèse, que les seconds sont l'application des premiers, et que, depuis près de cent ans, l'herméneutique sacrée en Allemagne n'a été que la servante fidèle et logique des doctrines philosophiques qui se sont disputé l'empire de l'opinion.

Un des principes philosophiques qui ont poussé l'exégèse allemande à nier l'origine apostolique des Évangiles, est le principe déiste et panthéiste d'après lequel tout miracle est impossible. Le professeur a établi que toute philosophie qui admet un Dieu personnel, libre et tout-puissant, est impuissante à prouver l'impossibilité absolue du miracle. L'existence du miracle est purement et simplement une question de fait et d'histoire. Il a démontré, contre des allégations récentes, que le miracle n'est contraire ni aux vrais principes de la science ni à la critique historique. Le professeur a ensuite exposé les preuves intrinsèques et les preuves extrinsèques de l'authenticité des Évangiles. Il a fait valoir la conformité frappante des Évangiles avec le tableau de la société juive tracé par l'historien Josèphe. Les évangélistes ont connu les successions embrouillées des Hérodes, les tétrarchies ; l'état de complication qu'amena en Palestine la domination de l'empire romain, et la situation respective des diverses sectes judaïques. La numismatique et la géographie de la Palestine ont été le sujet de deux leçons très-remarquées, dont le but était de prouver que les Évangiles ont parlé des monnaies et de la topographie de la Judée, avec une exactitude qui n'était possible qu'à des contemporains de Jésus et des apôtres.

Le professeur a cherché ensuite les preuves extrinsèques de l'authenticité des Évangiles, chez les ennemis du christianisme, Celse et Julien; chez les premiers hé-

rétiques, les ébionites, les marcionites et les valentiniens. Enfin, il a produit les témoignages d'authenticité tirés des écrits de saint Irénée, de Clément d'Alexandrie, d'Origène et de Tertullien. Une dissertation sur le fameux fragment de Muratori et sur Papias a vivement intéressé les nombreux auditeurs du cours d'Écriture sainte.

Le professeur d'éloquence sacrée, M. l'abbé Freppel, a exposé l'histoire de l'éloquence chrétienne dans l'Église d'Afrique au IIe et au IIIe siècle, avec cette richesse de parole et cette autorité de science que chacun lui connaît. Prenant les écrits de Tertullien pour l'objet principal de ses études, il a envisagé ce grand écrivain comme moraliste et comme controversiste. Sous ce double rapport, il a comparé les œuvres du prêtre de Carthage aux autres productions analogues de l'éloquence chrétienne, et constaté leur influence sur les écrivains et sur les orateurs postérieurs de l'Église d'Occident, depuis saint Cyprien et saint Augustin jusqu'à Bossuet. Il a discuté l'importance doctrinale et le mérite littéraire de chacune de ces pièces, en s'attachant particulièrement à faire ressortir le caractère d'originalité qui distingue la méthode et le style de Tertullien.

Cette année, comme pendant les années précédentes, le cours d'éloquence sacrée a eu un très-grand succès.

Malgré son caractère spécial, le cours de langue hébraïque a été suivi par un auditoire relativement nombreux et très-assidu. M. l'abbé Bargès, professeur, a expliqué, cette année, le Deutéronome et le prophète Isaïe, avec l'autorité que lui donnent ses connaissances très-étendues sur les langues primitives.

La Faculté de théologie de Paris a fait une grande perte. A cause de l'état de sa santé, gravement altérée, M. l'abbé Bautain s'est déterminé à résigner la chaire de morale évangélique qu'il occupait avec tant d'éclat depuis neuf ans. C'est avec douleur que ses nombreux auditeurs ont appris sa retraite, privés qu'ils sont désormais de son enseignement à la fois si élevé et si utile. La Faculté de théologie n'oubliera jamais le lustre dont elle a été environnée par ce nom si honoré et cette parole si puissante!

M. l'abbé Gratry va succéder à M. l'abbé Bautain dans la chaire de théologie morale. Sa réputation d'écrivain, de philosophe et de théologien, assure d'avance à sa parole et à son enseignement un très-grand succès.

L'abbé Bazin,
Chanoine honoraire.

HISTOIRE DES LÉGISLATIONS COMPARÉES.

COURS DE M. ÉDOUARD LABOULAYE.

(COLLÉGE DE FRANCE.)

Considérations générales.

Avant d'aborder le compte rendu du cours qui va s'ouvrir, il nous a paru utile de résumer brièvement l'enseignement de M. Laboulaye pendant l'année dernière, et dont celui de cette année doit être le complément et la suite obligée. Ce cours avait pour objet l'histoire de la constitution américaine.

Le savant professeur nous a d'abord fait assister à la formation successive de chacun des États qui composent l'Union américaine. Ce furent les Français qui, les premiers, tentèrent en Floride, de 1562 à 1567, plusieurs essais infructueux de colonisation. Plus tard, en 1584, les Anglais, plus heureux, s'établissent dans la Virginie, qu'ils appellent ainsi du nom de leur reine Élisabeth. Plus tard encore, en 1614, les Hollandais colonisent l'État de New-York. Vers la même époque, les Anglais Hudson Davis et Baffin faisaient dans le Nord des découvertes importantes auxquelles ils attachaient leurs noms. Les guerres de religion et les persécutions qui en furent la suite chassèrent de l'Europe beaucoup de dissidents de tous les pays. Les Puritains surtout, qui formaient la majorité de ces émigrants, apportèrent dans leur nouvelle patrie cet esprit d'inexorable rigidité et d'obéissance à la lettre qui formait la base même de leur croyance. De là cette pureté de mœurs, cette simplicité, ce dévouement, qui se firent jour dans la guerre de l'indépendance; mais de là aussi ce réalisme farouche, ce terre-à-terre qui fait que les États-Unis ne comptent pas un poëte; de là aussi des différences profondes de race, d'habitudes et de mœurs qui ont maintenu jusqu'à nos jours l'individualité de chaque État. A cause de cette diversité même, la révolution n'a pas été dans les colonies anglaises ce qu'elle est si souvent ailleurs : le renversement de toutes les autorités religieuses, civiles et politiques. Voilà pourquoi elle a prospéré; rien n'a été abattu, parce que rien n'a été changé. Le gouvernement des colonies avait déjà toutes les bases d'une bonne constitution; mais la soumission à une métropole paralysait leurs bons effets. Cette indépendance de doctrine fut pour chacun des États la base d'une admirable législation, respectant le droit des faibles, répressive des abus du pouvoir, ayant la conscience de sa durée et la donnant à tout le peuple. Ils étaient faits pour la république ces hommes qui, un siècle avant 89, inauguraient tous et spontanément le système représentatif! Telle fut la cause principale, fondamentale, de leur succès et de leur durée.

Des puritains s'étaient établis dans le Massachusetts en 1620. D'autres ne tardèrent pas à les suivre et peuplèrent le Connecticut et le Maryland, pendant que l'austère W. Rogers colonisait le petit État de Rhode-Island. En 1681, le quaker W. Penn, esprit organisateur et méthodique, obtenait de Charles II, roi d'Angleterre, la permission de coloniser la contrée qui, de son nom, s'appela Pensylvanie. La colonisation de New-Hampshire et des deux Carolines remonte à la même époque. Le Delaware, qui dut son nom au courageux lord Delaware, avait été colonisé par des Suédois. Peu à peu de nouvelles migrations venaient rejoindre les premières et refoulaient insensiblement les aborigènes dans l'intérieur

des terres. Les Français ne restaient pas non plus inactifs : en 1683, le Français de la Salle, parti du Canada, descendait le Mississippi et prenait possession de la Louisiane au nom de Louis XIV ; en 1699, une colonie française s'y établissait, et en 1717 la Compagnie française des Indes occidentales fondait la Nouvelle-Orléans.

Ces colonies, ainsi fondées en divers temps et par des voies étrangères les unes aux autres, avaient des gouvernements fort différents de forme. On peut les réduire à trois sortes. La première sorte avait sa source dans une charte qui plaçait le pouvoir législatif entre les mains d'un gouverneur, d'un conseil et d'une assemblée, choisis par le peuple : tels étaient le Connecticut et Rhode-Island. En second lieu, le gouverneur de la province en était le propriétaire et partageait le pouvoir législatif avec une assemblée nommée par le peuple. Il y résidait rarement et se faisait suppléer par un lieutenant qu'il entretenait. Tels étaient la Pensylvanie, le Maryland et originairement les Carolines. La troisième forme était celle-ci : le roi nommait le gouverneur et le conseil, et le peuple l'assemblée. Tels étaient le New-Hampshire, le Massachusetts, New-York, New-Jersey après 1702 ; la Virginie, les Carolines après la démission des propriétaires en 1718, et la Géorgie. D'une manière plus générale, le Sud se distinguait par ses nombreuses plantations : tout y était tourné vers la culture, l'esclavage y était en honneur, à cause même de son absolue nécessité. Le Nord, au contraire, industriel et commerçant, faisait plutôt appel à l'activité privée et à l'initiative individuelle ou collective. De là une différence profonde et vivace qui, dès le début, spécialisa et engendra la lutte.

Elle commença en 1755 entre la France, qui tenait le Canada et la Louisiane, et l'Angleterre qui s'étendait au centre : elle fut acharnée. La délimitation incertaine des frontières, l'assassinat de Jumonville, duquel M. Laboulay a lavé la pure mémoire de Washington, et l'attentat inouï de l'amiral Boscawen, en furent le prétexte. La France y perdit le Canada et ne conserva que la Louisiane, malgré la valeur du chevaleresque marquis de Montcalm, qui y périt.

C'est à dater de ce moment (1763) que commença la mésintelligence entre le gouvernement anglais et ses colonies. Ces dernières ayant acquis un accroissement considérable, le gouvernement anglais se crut par là autorisé à les charger de nouveaux impôts, et, malgré des représentations directes dont Franklin fut plusieurs fois l'interprète, des droits onéreux furent établis dès 1765 sur le papier, le verre, le timbre et le thé. La fermentation devint bientôt générale, et en 1773 les habitants de Boston, sous l'impulsion du vieux puritain Samuel Adams, jetèrent à la mer des cargaisons de thé anglais. Ce fut l'intincelle qui embrasa toute l'Amérique. Je ne suivrai pas l'honorable M. Laboulaye dans le détail des opérations militaires qu'il nous a d'ailleurs racontées avec charme et clarté, ce récit dépasserait alors les bornes d'un simple article ; mais je ne puis pourtant résister au plaisir de rappeler les simples et dignes paroles qui précédaient la déclaration des droits promulguée par le congrès de Philadelphie en 1776, sous la présidence de J. Hancock :

« Lorsque, dans le cours des événements humains, il » devient nécessaire à un peuple de rompre les liens po- » litiques qui l'ont uni à un autre peuple, et de prendre » parmi les puissances de la terre une place distincte et » semblable aux autres, à laquelle les lois naturelles et » divines lui ont donné droit, le respect dû aux opinions » du genre humain exige qu'il fasse connaître les causes » qui l'obligent à la séparation. »

Ces belles paroles sont dignes des grands caractères qui composaient ce congrès, et dont l'éminent professeur nous a tracé de si admirables portraits. C'étaient d'abord les deux Adams, John qui fut le deuxième président de l'union, et Samuel, l'austère puritain ; puis Benjamin Franklin, pas si bonhomme qu'il en avait l'air, et surtout Georges Washington, la plus pure gloire de la jeune Amérique.

Dans le public qui se presse à ses admirables leçons, l'élément féminin est largement représenté. C'est qu'en effet, quoi qu'on en ait dit, les femmes goûtent assez les choses sérieuses, pourvu qu'elles leur soient présentées avec *grâce* et avec *autorité*. On ne prouve rien à une femme, a dit Alph. Karr, on la persuade. Or, cet art de persuader, M. Laboulaye le possède au suprême degré. Un profond bon sens, une bonhomie pleine de finesse, un sourire franc et charmant, un front ouvert, une physionomie calme et douce, et avec cela un cœur excellent et sensible, un esprit impressionnable et délicat, une parole toujours élégante et sobre à la fois, tout, jusqu'à sa tenue puritaine, inspire la confiance et la sympathie. Je connais peu de personnalités plus franchement sympathiques que la sienne. Cette honnêteté profonde qui respire dans toutes ses paroles, le vieil esprit gaulois et malicieux qui se trahit souvent, cette vertueuse indignation que le crime et l'injustice lui font éprouver et qu'il nous fait partager ; sa haute raison, sa modération : tout cela lui concilie les esprits, lui soumet les intelligences. L'émotion sincère qu'il ressent quand des applaudissements redoublés viennent lui apprendre qu'il a dit vrai ou qu'il a trouvé le chemin des cœurs, sont la récompense et la marque de cette mystérieuse affinité qu'il sait créer entre son public et lui.

Il faut assister à ces belles leçons et voir avec quel talent et quel à-propos il sait toujours terminer son cours par une réflexion morale tirée des événements ou des personnages qui en ont fait le sujet. Son langage s'élève, son ton se ralentit et ses dernières paroles sont presque toujours saluées d'applaudissements enthousiastes.

Sorti du Collége de France M. Laboulaye, laissant de côté la gênante gravité du professeur, compose de charmantes nouvelles, des contes ravissants, des récits de voyage, que tout le monde a lus. Il trouve encore le temps d'écrire dans le *Journal des Débats* de sérieux ar-

ticles de politique générale et de philosophie. Personne n'a oublié ses *Études morales*, publiées l'année dernière, ni ses travaux sur Channing. Enfin, *Paris en Amérique*, paru cette année même, en est à sa neuvième édition ! Ce livre, où sont ralliés avec humour les travers de notre société moderne, était digne, à tous égards, du très-grand succès qu'il a obtenu. Les sévères qualités que nous avons constatées dans le professeur y sont relevées encore par l'humour toute américaine, la verve toute gauloise et l'esprit tout français du docteur. Pour moi, M. Laboulaye doit être rangé dans la classe de ceux qu'on appelle *hommes forts*, parce qu'ils savent *prévoir, résister* et *convaincre*.

Mais ne donnons pas trop de regrets à ceux qui sont privés du bonheur de l'entendre, et contentons-nous désormais, dans notre humble rôle de chroniqueur, de le reproduire le plus possible : cela vaudra mieux que toutes les analyses et toutes les appréciations ; le professeur et le public y gagneront.

J. Romain Boulenger.

REVUE LITTÉRAIRE.

Édouard Laboulaye : *Paris en Amérique*, un volume in-18, huitième édition, novembre 1863 ; *Études morales et politiques*, un volume in-8°, 1862 ; *l'État et ses limites*, un volume in-8°, 1863 ; *le Parti libéral*, un volume in-8°, décembre 1863. Charpentier, éditeur.

L'année qui finit laissera, dans l'histoire littéraire de notre temps, d'impérissables souvenirs ; moins peut-être par le nombre des œuvres considérables qu'elle a mises au jour, que par l'importance exceptionnelle de deux ou trois livres. Il suffit parfois d'un tout petit volume, pour résumer les idées, les tendances, les croyances, les passions, les besoins, d'un siècle entier.

Parmi les ouvrages de premier ordre publiés cette année, il en est deux qui nous paraissent devoir survivre bien longtemps, et par des causes diverses, au bruit qui se fait autour du nom de leurs auteurs. L'un et l'autre sont arrivés, en quelques mois, à leur neuvième édition : celui-ci, annoncé depuis longtemps, fameux avant d'avoir paru, prôné ou anathématisé d'avance, loué ou critiqué à outrance, recommandé à la curiosité publique, par les vigoureuses attaques ou par les injures de ses innombrables adversaires plus encore que par l'immense talent de l'auteur et par l'intérêt du sujet ; celui-là, au contraire, publié sans fracas, un beau matin, modestement, sournoisement, en cachette, sous un pseudonyme, sans réclames, sans la moindre petite injure, ni la plus anodine réfutation, ni la plus légère excommunication. Pour avoir été moins brusque, moins retentissant, le succès de *Paris en Amérique* sera-t-il plus éphémère que celui de la *Vie de Jésus ?* Le contraire serait présumable, si le livre et le nom de M. Renan n'étaient trop évidemment destinés à vivre. Ce qui est hors de doute, c'est que l'ingénieuse, incisive et humoristique satire de M. Édouard Laboulaye, verra grandir sa renommée, se succéder ses éditions, sans relâche ni fatigue ; c'est que bientôt les éditeurs ne demanderont plus aux écrivains autre chose que des *Paris en Amérique*, de même que les libraires du siècle dernier répétaient avec insistance à leurs auteurs : *faites-nous des Lettres persanes !*

Ce n'est point à la légère que j'ose risquer tout haut ce rapprochement, que chacun des lecteurs de *Paris en Amérique* a dû faire ou fera tout bas. Aucun livre ne rappelle aussi complétement le premier ouvrage de Montesquieu ; et si j'avais à les comparer, je ne suis pas sûr que le volume de 1863 ne l'emporterait point sur le volume de 1727. Il y a peut-être dans cette simple hésitation quelque témérité. Nous sommes généralement injustes envers nos contemporains ; nous ne comprenons guère qu'un livre publié en 1727 puisse n'être pas supérieur à un livre paru en 1863 ; qu'un monsieur que nous avons rencontré ce matin sur le boulevard, un cigare à la bouche, puisse être l'égal de Montesquieu. Pour être un homme de génie, il est indispensable d'être mort, et depuis une centaine d'années au moins. Si Aristote revenait au monde, — Aristote enrichi de toutes les conquêtes faites par l'esprit humain depuis deux mille ans, — vous verriez *monsieur* Aristote traité avec un certain sans gêne par ceux-là mêmes qui le révèrent le plus.

Je le répète, *Paris en Amérique* serait plutôt supérieur qu'inférieur aux *Lettres persanes*. Avec autant de verve, d'esprit, de style, celui-là nous présente un canevas moins uniforme, plus varié, plus intéressant que celles-ci. La forme épistolaire adoptée par le président à mortier du parlement de Bordeaux ne vaut assurément pas l'allure dramatique du livre du professeur au Collége de France. Au simple récit d'Usbek, M. Laboulaye a substitué l'action, une action très-suivie, très-unie, très-attachante, avec des péripéties grotesques ou dramatiques, avec des caractères bien étudiés et bien persistants. Au lieu de faire critiquer nos mœurs, nos usages, nos institutions, nos lois, par une sorte de barbare ; au lieu de faire venir en France un Persan, M. Laboulaye transporte un Français chez le peuple le plus raffiné du monde, en Amérique ; la satire ressort de la stupéfaction perpétuelle de notre Parisien en face de cette civilisation étrange, où il n'y a point de concierges, où les filles se marient sans dot, où les femmes du meilleur ton font la cuisine, où l'on passe ses soirées chez soi, où l'on ne sait ce que c'est que d'*aller dans le monde ;* où l'on ne se ruine pas pour paraître, où l'on ne vit pas en caserne, pêle-mêle, sans repos et sa dignité, dans un de ces ridicules tiroirs appelés appartements ; où les jeunes filles courent seules par les rues, sans danger ; où le *Monsieur qui suit les femmes* est un personnage inconnu ; où les jeunes gens riches ne peuvent point impunément séduire

les jeunes filles pauvres et les abandonner ensuite; où l'on n'appelle point en souriant: *conquête*, un acte de fourberie et de lâcheté.....

Ce ne sont pas seulement nos mœurs et nos usages, que l'humoristique écrivain flagelle de son ironie; nos lois, nos institutions, notre procédure, ne sont pas moins sévèrement appréciés. Mais ce sujet-là m'est interdit, et je m'arrête..... Quant au style, on en jugera par ce fragment de la courte préface :

« Ami lecteur, je t'offre ce petit livre, écrit pour ton plaisir et pour le mien. Je ne le dédie, ni à la fortune, ni à la gloire ; la fortune est une donzelle qui, depuis six mille ans, court après les jeunes gens ; la gloire est une vivandière qui ne se plaît qu'avec les soldats. Je suis vieux, je n'ai tué personne ; aussi n'ai-je plus d'autre envie que de chercher la vérité à ma guise, et de la dire à ma façon. Si je n'ai pas toute la gravité d'un bœuf, d'une oie, ou d'un... (choisis le nom que tu voudras), pardonne-moi ; les premiers actes de la vie nous font assez pleurer, pour qu'il soit permis de rire avant que le rideau tombe.....

» Si ce petit livre t'agrée, c'est bien ; s'il te scandalise, c'est mieux ; si tu le jettes, tu as tort ; si tu le comprends, tu en sais plus long que Machiavel..... »

M. Laboulaye, du reste, n'a pas besoin d'être loué; ses précédents ouvrages, si variés, sérieux ou légers, graves comme l'*Histoire de la constitution des États-Unis*, les *Études sur Channing, sur Savigny*, les travaux du jurisconsulte; amusants comme ces nombreux contes et récits, publiés par le *Journal des Débats*, et dans lesquels on aurait pu deviner d'avance la verve gauloise à la fois et anglo-saxonne — Voltaire enté sur Swift — de *Paris en Amérique;* ses précédents ouvrages le recommandaient assez à la faveur publique, dont l'heure — qui se fait parfois attendre longtemps ! — a définitivement sonné pour lui. L'année dernière encore, paraissaient des *Études morales et politiques;* plus récemment, l'*État et ses limites;* aujourd'hui, enfin, un autre livre, dont la première édition, mise en vente le matin, était épuisée le soir ! Quoi qu'il en soit, nous attendons de M. Édouard Laboulaye quelque chose de plus. Ou nous nous trompons fort, ou bien le profond et spirituel satirique de *Paris en Amérique* nous réserve, pour quelque jour, une surprise. Ses nombreux ouvrages ne nous paraissent être que les premières assises d'un monument plus considérable. Derrière ces travaux critiques, analytiques, nous croyons entrevoir une synthèse. M. Édouard Laboulaye a écrit ses *Lettres persanes*. Nous attendons son *Esprit des Lois*.

ODYSSE-BAROT.

LIBBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE.

Bibliothèque de philosophie contemporaine.

Vol. in-18 à 2 fr. 50 c.

H. TAINE..... Le Positivisme anglais, étude sur Stuart Mill.
H. TAINE..... L'Idéalisme anglais, étude sur Carlyle.
H. TAINE..... Philosophie de l'art.
H. TAINE..... Philosophie de l'art en Italie.
H. TAINE..... L'idéal dans l'art.
PAUL JANET... Le Matérialisme contemporain. Examen du système du docteur Büchner.
PAUL JANET... La crise philosophique : MM. Taine, Renan, Littré, Vacherot.
PAUL JANET... Le Cerveau et la Pensée.
ODYSSE-BAROT. Lettres sur la philosophie de l'histoire.
AD. FRANCK... Philosophie du droit pénal.
AD. FRANCK... Philosophie du droit ecclésiastique : Des rapports de la religion et de l'État.
AD. FRANCK... De la philosophie mystique au XVIIIe siècle, Saint-Martin et Don Pasqualis.
ALAUX..... La philosophie de M. Cousin.
ÉMILE SAISSET. L'Ame et la Vie, suivi d'une étude sur l'Esthétique française.
ÉMILE SAISSET. Critique et histoire de la philosophie (fragments et discours).
CH. LÉVÊQUE.. Le Spiritualisme dans l'art.
CH. LÉVÊQUE.. La science de l'invisible. Études de psychologie et de théodicée.
CHALLEMEL-LACOUR. La Philosophie individualiste, étude sur Guillaume de Humboldt.
CH. DE RÉMUSAT. Philosophie religieuse : De la théodicée naturelle en France et en Angleterre.
AUG. LAUGEL... Les Problèmes de la nature.
AUG. LAUGEL... Les Problèmes de la vie.
AUG. LAUGEL... Le son, la voix et la musique.
ALB. LEMOINE.. Le Vitalisme et l'Animisme de Stahl.
ALB. LEMOINE.. De la Physionomie et de la Parole.
MILSAND ..... L'Esthétique anglaise, étude sur M. John Ruskin.
A. VÉRA..... Essais de philosophie hégélienne.
BEAUSSIRE .... Antécédents de l'Hégélianisme dans la philosophie française.
TH. BOST..... Le Protestantisme libéral.
FRANCISQUE BOUILLIER. Du Plaisir et de la Douleur.
ED. AUBER .... Philosophie de la médecine.
AD. GARNIER .. De la morale dans l'antiquité, précédé d'une introduction par M. Prévost-Paradol (de l'Académie française).
LEBLAIS..... Matérialisme et spiritualisme, précédé d'une préface par M. Littré (de l'Institut).
SCHŒBEL..... Philosophie de la raison pure.
BEAUQUIER .... Philosophie de la musique.
TISSANDIER.... Du Spiritisme et des Sciences occultes.
J. MOLESCHOTT. La Circulation de la vie. Lettres sur la physiologie, en réponse aux Lettres sur la chimie de Liebig. 2 vol., trad. de l'allem. par M. le Dr Cazelles.
L. BUCHNER... Science et Nature, traduction de l'allemand, par M. Delondre. 2 volumes.
ATHAN. COQUEREL FILS. Des premières transformations historiques du christianisme.
ATHAN. COQUEREL FILS. La Conscience et la Foi.
JULES LEVALLOIS. Déisme et Christianisme.
CAMILLE SELDEN. La musique en Allemagne, étude sur Mendelssohn.
FONTANÈS ..... Le Christianisme moderne, étude sur Lessing.
SAIGEY..... La Physique moderne, essai sur l'unité des phénomènes naturels.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

PREMIÈRE ANNÉE. — N° 2. UN NUMÉRO : 30 CENTIMES. 12 DÉCEMBRE 1863.

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

LITTÉRATURE — PHILOSOPHIE — THÉOLOGIE — ÉLOQUENCE — HISTOIRE
LÉGISLATION — ESTHÉTIQUE — ARCHÉOLOGIE

Paraît tous les Samedis.

Paris.....	Six mois.	8 fr.	Un an.	15 fr.
Départements..	—	10	—	18
Étranger.....	—	12	—	20

Prix de l'abonnement avec la Revue des Cours scientifiques.

Six mois.....	Paris,	15 fr.	Départ.,	18 fr.	Étranger,	20 fr.
Un an.....	—	26	—	30	—	35

Rédacteur en chef
M. ODYSSE-BAROT

Les ouvrages dont deux exemplaires auront été envoyés au bureau du journal seront annoncés et analysés s'il y a lieu.

On s'abonne
A LA LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE
17, rue de l'École de Médecine,
Et chez tous les libraires, par l'envoi d'un bon de poste, ou d'un mandat sur Paris.

L'abonnement part du 1er décembre ou du 1er juin de chaque année.

SOMMAIRE.

Histoire des législations comparées. — Cours de M. ÉDOUARD LABOULAYE : Discours d'ouverture.

Littératures étrangères. — Cours de M. PHILARÈTE CHASLES : Les voyageurs anglais (suite).

Géographie. — Cours de M. HIMLY : L'Angleterre ; sa puissance, sa marine, son commerce, son industrie, ses richesses minérales, son revenu.

Droit de la nature et des gens. — Cours de M. AD. FRANCK : La paix et la guerre (suite).

HISTOIRE DES LÉGISLATIONS COMPARÉES.

COURS DE M. ÉDOUARD LABOULAYE.

(COLLÈGE DE FRANCE.)

Discours d'ouverture.

Messieurs,

Nos études de cette année seront la continuation de celles de l'année précédente : c'est encore de la constitution des États-Unis d'Amérique que nous nous occuperons.

Du reste, pour ceux qui n'ont pas assisté à la série déjà assez longue des cours que j'ai faits sur ce sujet, je résumerai dans mes prochaines leçons tout ce qui leur est nécessaire pour comprendre la suite de mon enseignement.

Aujourd'hui j'ai choisi, comme j'ai l'habitude de le faire pour les leçons d'ouverture, un sujet général qui vous permettra de comprendre le but et l'esprit de mon cours, et l'idée qui est au fond de tout mon enseignement.

Ce sujet est celui-ci : qu'est-ce qu'une constitution? ou, pour préciser davantage : qu'a-t-on entendu jusqu'à ce jour en France par une constitution? C'est là, n'est-ce pas, une question bien singulière, bien étrange, et il semble au premier abord que tout le monde soit d'accord à ce sujet; mais quand on examine les choses de près, on trouve qu'il en est tout autrement.

Qu'est-ce donc qu'une constitution? Prenons-en une qui nous serve de modèle, et comparons l'idée qu'on se fait en France à cet égard avec celle qu'on en a dans les autres pays.

Je prends pour modèle la constitution des États-Unis.

J'y vois d'abord l'organisation du pouvoir. Le pouvoir législatif y est partagé entre deux grands corps, le sénat et la chambre des États; le pouvoir exécutif, confié à un président élu pour quatre ans, et le pouvoir judiciaire, remis à une cour fédérale. Puis viennent des amendements introduits par le peuple américain, et qui contiennent certaines dispositions ayant pour objet de garantir ses libertés et de mettre des limites à l'autorité, non-seulement du pouvoir exécutif, mais aussi du pouvoir législatif. En d'autres termes, le peuple américain confie à ses mandataires des pouvoirs déterminés; ils ne peuvent faire des lois que sur un certain nombre de sujets, et parmi les sujets exceptés se trouvent la religion, — il est défendu au congrès de se mêler des questions religieuses,— la liberté de la presse, le droit de réunion. La liberté individuelle est même aussi à l'abri de l'intervention législative; la police ne peut mettre la main sur un citoyen; tout citoyen peut donner caution en justice, sauf en cas de crime, et, même dans ce cas extrême, la caution est quelquefois acceptable. Cette caution ne doit jamais être exagérée. Il est décidé que les législateurs ne pourront toucher ni au grand jury ou jury d'accusation, ni au petit jury ou jury de jugement, et que nul homme ne pourra être condamné que par vingt-quatre de ses concitoyens, douze appartenant au jury d'accusation et

douze au jury de jugement. Il est décidé encore que l'accusé ne sera jamais forcé de se charger lui-même, et qu'il aura le droit de confronter les témoins.

Vous voyez, messieurs, qu'en Amérique, ce grand mot de constitution a un sens qu'il n'a pas chez nous. Le pouvoir législatif a un mandat circonscrit. Eh bien! cette idée a toujours été étrangère à nos constitutions. Prenez-les depuis la convention jusqu'à nos assemblées les plus récentes, vous verrez qu'elles ont toujours donné au pouvoir législatif la faculté de tout faire. Il n'y a aucune liberté qu'ils ne puissent entraver, comme il n'y en a aucune qu'ils ne puissent étendre et protéger. L'omnipotence du pouvoir législatif, voilà le principe de la législation française. Je n'hésite pas à dire que l'Amérique a raison de ne pas l'admettre. Le mandataire doit toujours avoir un mandat déterminé; et remettre à un corps quelconque les libertés qui doivent appartenir au pays, c'est toujours risquer qu'une assemblée ne vienne empiéter sur la liberté.

Voici, messieurs, ce que c'est que la constitution américaine : une loi qui organise les pouvoirs publics dans des limites déterminées, qui donne à la liberté des garanties précieuses. Cherchons maintenant ce qu'ont été nos constitutions françaises, et nous allons voir que sous ce même mot nous avons toujours donné place à des idées fort différentes.

D'abord, avant 1789, la France avait-elle une constitution? Les parlementaires disaient oui; ils se vantaient de la résistance qu'ils faisaient quelquefois au roi au nom de la constitution nationale. Les philosophes disaient non. Puis, entre les parlementaires et les philosophes se groupaient ceux qui prétendent à l'impartialité, les pacificateurs par excellence, ceux qui mettraient volontiers le mensonge et l'erreur par moitié pour accommoder tout le monde. Oui, disaient-ils, la France a une constitution, mais on ne l'observe pas.

Les parlementaires avaient-ils raison?

Eh! mon Dieu, ils avaient une façon particulière d'entendre ce mot. Pour eux, la constitution, c'était la façon dont la France était organisée; or, il est évident qu'à ce point de vue il n'y a pas de société au monde qui, par cela même qu'elle existe, n'ait une certaine constitution, et qu'en Turquie même il y en a une, celle qui permet au sultan de disposer en maître de la vie et des biens de ses sujets. La France était une monarchie; il y avait trois ordres : le clergé, la noblesse et le tiers état; les parlementaires déclaraient que c'était là le principe fondamental de la constitution, et cela vers 1776, l'année même où l'Amérique promulguait la sienne. Les parlementaires déclaraient que vouloir que tout le monde payât l'impôt, c'était une atteinte portée à la constitution de la société française, qui réglait les attributions de chacun des trois ordres, imposant au clergé le devoir de prier, à la noblesse celui de se battre, et au tiers état, à qui étaient réservés le travail et le négoce, celui d'acquitter les charges pécuniaires du gouvernement. Ils oubliaient que les soldats qui se battaient si bien appartenaient au tiers état.

Tels étaient donc les principes de la société française d'après les parlementaires.

Les philosophes, au contraire, entendaient par constitution les libertés publiques et n'avaient pas de peine à prouver qu'elles n'existaient pas en France. Il n'y avait aucune représentation nationale, et le roi y était tout-puissant. Cela ne veut pas dire que l'antique monarchie française fût un établissement despotique analogue à celui de certaines monarchies orientales : c'était un gouvernement paternel, tantôt doux jusqu'à la faiblesse, tantôt violent comme un enfant capricieux. Il en résultait, en tout cas, de mauvaises conditions d'existence pour la nation. On en peut juger par ce fait de Mirabeau venant déclarer à l'assemblée constituante que son père, cet *ami des hommes*, qui l'était si peu de sa famille, avait obtenu cinquante-quatre lettres de cachet contre sa femme, ses enfants, ses proches, « *sur lesquelles*, disait Mirabeau, » *il y en avait dix-sept pour moi. Vous voyez que j'ai été* » *traité en aîné de Normandie.* »

C'était là, certes, une très-mauvaise condition; je ne veux pas dire que les prisons regorgeassent de détenus : on n'en a trouvé qu'un très-petit nombre à la Bastille; mais on n'était jamais bien sûr que le conseiller au parlement qui avait ri avec vous, un instant auparavant, du pamphlet que vous veniez de publier, ne vous fît le lendemain jeter en prison et ne fît brûler votre livre par la main du bourreau. C'étaient les mœurs qui gouvernaient bien plus que les lois; la douceur des mœurs remplaçait la loi faussée et violée. Une vieille maxime du droit français disait : *Si veut le roi, si veut la loi.* Que fallait-il entendre par cette formule? Cela voulait-il dire : la volonté du roi, c'est la volonté de la loi?

A Deo rex, a rege lex, disaient les Anglais. Fallait-il interpréter l'adage français par la maxime anglaise et reconnaître que la volonté du roi était au-dessus de la loi? D'autres disaient : « Le roi ne peut vouloir autre chose que ce que veut la loi, » si bien que, quand le roi avait fait quelque chose de contraire à la loi, le parlement, sous prétexte que la volonté du roi avait été surprise, déclarait l'acte nul.

Cela dura ainsi jusqu'à la fin de la monarchie. Je me rappelle à ce sujet qu'il y a quelques années je publiai avec M. Dupin les *Institutes coutumières* de Loisel. M. Dupin se fit un plaisir de présenter le premier exemplaire au roi Louis-Philippe, qui était un prince très-instruit et qui lui dit en recevant le livre : « Je connais cet ouvrage; c'est là que se trouve le fameux adage : Si veut le roi, si veut la loi. — Oui, sire, mais regardez le commentaire; le commentaire se prononce dans ce sens, que la volonté du roi ne peut être que la loi. » Eh bien! cela résume notre ancienne histoire : le peuple faisait le commentaire, mais les rois ne regardaient jamais que le texte.

Qu'a fait la révolution? Dans le grand mouvement politique qui se produit, nous pouvons distinguer, pour

ainsi dire, les courants divers : il y a un courant anglais, dans lequel se jettent tous ceux qui voudraient voir réunir le clergé et la noblesse dans une chambre, et donner la liberté de la presse : c'est Mounier, Lally-Tollendal, Bergasse, tous ceux qui aiment la liberté et qui voudraient éviter la révolution.

A côté d'eux se placent les Américains : Lafayette, Lameth et leurs amis, qui voudraient faire de la France une démocratie royale.

Puis vient le grand mouvement, le mouvement philosophique, qui, il faut bien le dire, a été peu favorable à la liberté. On sortait de la France du XVIIIe siècle ; on était encore tout imprégné de ses idées, et l'on s'imaginait que rien n'était plus facile que de constituer une société. C'est la société tout entière qu'on voulait refaire. Il fallait faire une constitution, et les philosophes ne doutaient pas qu'une fois la constitution faite, la France ne marchât comme un seul homme. La première chose à faire, c'était de déclarer les droits de l'homme, et ils devaient suffire pour affranchir l'humanité.

C'est ainsi que Duport disait : « Nous publierons une » déclaration des droits de l'homme qui soit faite pour » tous les temps, pour tous les lieux et pour tous les » hommes ; c'est ainsi que nous espérons conquérir l'es- » time de l'humanité. »

S'ils avaient réalisé ce programme, je crois, en effet, qu'ils l'auraient conquise.

M. de Cazalès ajoutait que c'était parce qu'on avait oublié jusque-là de faire cette déclaration que le despotisme régnait dans l'univers, et qu'il était encore tout-puissant en Asie et en Amérique.

Depuis ce temps, nous avons eu beaucoup de déclarations des droits, et la liberté n'a pénétré ni en Asie, ni en Afrique, ni même ailleurs.

D'où venait cette erreur singulière qui se trouve en tête de la constitution de 93, et qui déclare que la seule cause de toutes les misères dont l'univers est affligé, c'était l'ignorance des droits de l'homme ?

Elle venait de ce qu'on avait pour législateurs des écoliers qui avaient trop bien appris les leçons de leurs maîtres, et que ces maîtres s'appelaient Rousseau et Mably. Quand on ouvre le *Contrat social* de Rousseau, on est tout étonné d'y voir la théorie de la révolution.

On raconte qu'un de nos historiens, entendant passer une émeute, se mit à la fenêtre et dit : « Voilà mon histoire de la révolution qui passe. » Eh bien ! on pourrait appliquer ce mot aux livres de Rousseau. Ce sont ses idées qui ont inspiré nos législateurs ; Rousseau a été élevé avec Fénelon et Plutarque, et il a toujours pensé qu'un grand législateur, qu'un Lycurgue, pouvait faire une société. Il aurait vu, s'il avait fait des études plus sérieuses sur les sociétés elles-mêmes, que les grands législateurs qui tombent du ciel pour civiliser les nations n'ont jamais existé que dans l'imagination des hommes, et qu'en réalité les hommes ne se laissent gouverner que lorsqu'on leur donne des lois en rapport avec leurs mœurs et leurs besoins.

Rousseau veut donc que le législateur constitue son peuple. Il en fait un mécanicien qui agence et fait mouvoir la machine sociale. Cette même idée de mécanique se retrouve partout à un moment donné. On eut l'idée de faire un peuple comme on fait de la mécanique et de la serrurerie. Aujourd'hui les changements qui s'opèrent dans les sciences naturelles ont réagi sur la science politique : on ne parle que d'organisme et de physiologie, et l'on a raison, car un peuple n'est autre chose qu'un grand corps, un assemblage de gens qui pensent ; et quand on fait attention à la pensée et à la vie de chacun, on est dans le vrai ; quand on ne fait, au contraire, que charpenter et machiner un peuple, on est dans le faux. Il faut, d'après Rousseau, que chaque individu soit un ressort ; mais moins un ressort aura de force propre, plus puissant sera le concours qu'il apportera à l'ensemble. Rousseau dit que l'homme est un tout solitaire ; il faut donc écraser la volonté humaine au profit de la société tout entière. En un mot, plus le citoyen sera écrasé, plus il sera libre. Vous voyez comment le despotisme se trouve au fond même de la liberté.

Quant à Mably, c'était un homme antique égaré dans le XVIIIe siècle, un abbé de nom, très-libre penseur en réalité, qui vivait dans une petite chambre, seul, sans famille, et très-mécontent de ses semblables. Était-ce donc un tel homme qui pouvait découvrir ce qui convenait aux peuples ? Il avait vu des gens très-riches et très-corrompus autour de lui ; il déclara que la nature veut que l'homme soit vertueux ; et comme la fortune engendre l'avarice et la corruption, il condamne le commerce qui donne la fortune ; et, par exemple, quand il s'avise de donner des conseils aux Américains qui ne lui en demandent pas, c'est pour les engager à ne pas fonder leurs villes trop près de la mer, car alors ils en arriveraient à faire un très-grand commerce et ils seraient perdus ; il ne faut donc pas qu'ils communiquent avec l'Europe, et, pour cela, il faut qu'ils aillent bâtir leurs cités bien loin dans l'intérieur du continent. Heureusement les Américains ont eu la bonne idée de ne pas suivre les conseils de l'abbé de Mably, et New-York compte aujourd'hui un million d'âmes.

Mably rêve une chose plus extraordinaire encore, c'est la réconciliation de la religion et de la philosophie : la législation sera chargée de faire ce miracle.

Quand des hommes se persuadent qu'ils peuvent tirer de leur cerveau une constitution, et qu'avec cela ils vont changer l'humanité ; que ces hommes deviennent les législateurs d'une grande nation, vous comprenez que ce n'est pas la raison, mais l'imagination qui gouverne. Certes, la raison de ces législateurs ressemblait beaucoup à cette fameuse déesse à laquelle ils ont voulu instituer un culte, et qui, malgré son nom, brillait si peu par sa sagesse.

Quand on a lu Rousseau, on ne s'étonne plus de voir

Robespierre proclamer l'Être suprême avec une gerbe de blé et un coquelicot à sa boutonnière; on comprend, au contraire, qu'il ait eu un suprême bonheur à présider cette fête. Saint-Just, plus jeune, plus exalté, est plus extraordinaire encore. Il nous a laissé des fragments d'un travail sur l'institution républicaine et de quelques discours qu'il préparait, pour les prononcer plus tard, alors qu'il fut surpris par les événements qui le conduisirent à l'échafaud. Rien ne lui semble plus simple que de régénérer un pays et de lui donner des institutions.

Quand on lit son œuvre étrange, on est tout étonné de l'admiration sincère qu'avait cet homme pour l'antiquité. Il veut que la jeunesse tout entière soit partagée entre deux occupations : les travaux de l'armée et l'agriculture; il décide que les jeunes gens seront toujours vêtus de toile, qu'ils coucheront sur la dure, qu'ils ne mangeront pas de viandes. Puis ils auront un ami, et s'ils ne croient pas à l'amitié, ils seront chassés de France. La propriété est assez maltraitée dans le système de Saint-Just. Tandis que celui qui n'est pas propriétaire peut aller voter tous les ans, le propriétaire n'est admis à voter que s'il prouve qu'il a élevé quatre moutons dans l'année. Saint-Just ne dit pas s'il doit apporter ses quatre moutons au scrutin. Les cimetières seront de riants asiles; il n'y aura sur les tombes que des fleurs semées par les mains de l'enfance...

Qu'on mette tout cela dans un livre, je n'y vois pas le moindre inconvénient, et ce n'est pas moi qui m'opposerai à ce qu'on recommence les *Bucoliques;* mais le malheur, c'est qu'un jour vient où un homme croit à ces rêves, et veut les réaliser; et alors on se trouve en présence d'une foi cruelle ou d'une vanité féroce, qui veut tuer les hommes, parce qu'ils ne veulent pas se plier à ces folles imaginations. Aussi Saint-Just, dans ce fragment de discours, dit : « On ne peut gouverner les hommes que par la vertu ou la terreur. La force n'est ni la raison ni le droit, mais peut-être ne peut-on établir la vertu que par la force. » Il ajoute que s'il ne réussit pas à donner des mœurs douces, énergiques et pures à la France, il se poignardera. Ce poignard-là prouve la bonne foi de l'homme, mais ne prouve pas que le système ne soit pas ce qu'il y a de plus dangereux au monde.

On commence par une pastorale, on finit par l'échafaud; on est entraîné vers la réalisation d'un rêve idyllique, et l'on finit les mains dans le sang. Si je m'arrête sur ces tristes souvenirs, ce n'est pas que je veuille m'attaquer à des opinions. Ces hommes sont, pour les uns, des martyrs; pour les autres, des bourreaux. Ceux qui ne voient que les bourreaux disent qu'ils ont mené une vie criminelle; ceux qui ne voient que les martyrs, qu'ils ont été de grands hommes. De toute façon, c'est les mal juger; ils n'ont été que des fanatiques, l'espèce d'hommes la plus dangereuse qu'il y ait pour les sociétés, des hommes qui se sont imaginés qu'on pouvait refaire le monde par la violence.

C'est là une erreur profonde démontrée par la plus grande réforme qui ait jamais été accomplie. Jésus a réformé le monde, non par la violence, non par la force, mais par la liberté, en remettant à chacun le soin de sa conscience, et en lui disant : Fais ton salut.

Tel est évidemment le grand exemple que devraient se proposer tous les réformateurs. Si j'avais vécu de son temps, j'aurais dit à Saint-Just : Vous êtes jeune, ardent, vous aimez votre pays; parlez, écrivez, c'est votre droit; mais imposer votre opinion par la violence, c'est de la tyrannie, c'est le crime même que vous condamnez dans les autres.

Après les événements de thermidor, la France, accablée, fatiguée, choisit, pour lui faire une constitution, des gens honnêtes et d'un courage éprouvé : Daunou, Boissy d'Anglas, dont les noms sont toujours restés chers à notre pays. La constitution de 1795 ou de l'an III, qui est leur œuvre, est, de toutes celles que nous ayons eues, à tout prendre, la plus sage, celle où les pouvoirs sont le mieux agencés. Seulement, n'osant pas faire un pouvoir monarchique, on confia le pouvoir à cinq personnes, et comme la convention décida que ces cinq personnes seraient prises dans un certain parti, le résultat ne fut pas heureux et amena au directoire un des hommes les plus corrompus du temps, Barras. Or, les gens corrompus sont très-capables de faire leur fortune; mais il ne faut pas leur demander de fonder des empires; on ne fonde un gouvernement que sur le respect de tout ce qui est bon.

Après que la constitution eut été promulguée, on s'aperçut qu'elle ne fonctionnait pas; alors se révéla une école qui considéra toute constitution comme chimérique. C'était au fond le retour au passé, le retour à l'ancienne opinion des parlementaires. Le chef de cette école était M. de Maistre qui publia en 1776 ses *Constitutions de la France.*

Joseph de Maistre était de ces gens qui acceptent le paradoxe avec une crânerie et une fatuité qui est une grande cause de succès. Quand un homme paraît sûr de lui-même, on n'ose lui dire que ce qu'il écrit ne contient qu'un tiers ou un quart de vérité : aussi de Maistre en impose-t-il facilement à son lecteur. Il a une manière très-simple de poser les questions. On dit que le représentant doit être le mandataire du peuple. Mais pour soutenir une chose pareille, il faut être niais ou de mauvaise foi. Est-ce que tous les jours les tribunaux ne donnent pas des tuteurs aux enfants? Le peuple est un fou ou un enfant; par conséquent ses représentants ne sont pas ses mandataires, mais ses tuteurs. Toute cette argumentation se détruit d'un mot. D'où sont-ils tombés, ces tuteurs? Du ciel? Vous les prenez parmi ces enfants et ces fous; alors, pour en arriver là, laissez-le se les choisir lui-même.

De Maistre dit : « Dès qu'on écrit une constitution, elle est morte. » Thomas Payne, au contraire, prétendait que jamais un peuple n'était libre que quand chaque citoyen avait sa constitution dans sa poche.

C'est ainsi que de Maistre en arrive à dire que les peuples sont faits pour les rois; que ce sont des mineurs perpétuels. Mais prenons, je suppose, les nègres des États du Sud. Selon de Maistre, il est impossible, bien entendu, de leur donner une constitution écrite, inutile de les affranchir : ils n'en seraient pas plus libres. Mais peut-être pourrait-on leur laisser leurs femmes, ne pas leur prendre leurs enfants pour les vendre au dehors. Vous m'accordez cela; mais c'est une constitution que vous m'accordez. Un gouvernement, en effet, n'a d'autre but que la protection de la femme, des enfants, des biens du citoyen. Mais pour empêcher qu'on ne me prenne mes biens, pas plus par la voie de l'impôt que par une autre, il faut que j'aie des représentants qui votent pour moi l'impôt.

Voilà donc le vote de l'impôt qui sort de ce fondement si simple que tout chrétien doit accepter. Seulement, comme toutes les fois qu'un homme d'esprit comme de Maistre touche à une question, il doit toujours arriver à la vérité par un côté, de Maistre montre très-bien qu'on ne peut constituer une société, et sur la constitution même du gouvernement il fait des critiques très-vives et très-justes. Ces constitutions modernes, disait-il, sont faites pour l'homme. Or il n'y a pas d'homme dans le monde. J'y vois des Anglais, des Français, des Hollandais. Quant à l'homme, je ne l'ai jamais vu; s'il existe quelque part, c'est dans le monde imaginaire.

Eh bien! une constitution comme celle de l'an III avec ses cinq directeurs, on peut la présenter partout; on trouvera toujours cinq mandarins, en Chine, pour faire cinq directeurs; mais une constitution faite pour tout le monde n'est plus une constitution.

M. de Maistre avait raison quand il disait qu'il faut, à chaque société, des constitutions en rapport avec l'état de sa civilisation.

Il est clair que si l'on voulait donner notre constitution aux Chinois, il serait possible que cette constitution ne leur convînt pas; mais il ne me paraît nullement prouvé qu'une constitution générale qui conviendrait à l'Angleterre et à l'Amérique, ne puisse convenir à la France. Cependant cela arrive quelquefois, et nous le verrons dans un instant.

Après la constitution de l'an III vient celle de l'an VIII.

La constitution de l'an VIII, qui n'a pas un grand éclat dans notre histoire, est cependant tout à fait digne d'attention. Comme le disait Mme de Staël, Sieyès avait trouvé le moyen, dans cette constitution, de confisquer absolument la liberté populaire. C'est sous ce rapport un chef-d'œuvre, une constitution qui fonctionne avec quatre corps d'état: sénat, conseil d'État, assemblée législative, tribunat; et où malgré cela il n'y a pas de liberté.

L'inventeur de ce beau système a joui bien longtemps d'une célébrité que, selon moi, il méritait fort peu. Sieyès a laissé chez ses contemporains une grande réputation de profondeur, et cette réputation, il la doit à son mauvais caractère. Il grognait toujours, il trouvait tout mauvais, ne proposant rien, et décochant de temps à autre une épigramme. Cet homme s'est fait une renommée supérieure à son mérite, ce qui est arrivé à un écrivain que je mets bien au-dessus de lui, M. Royer-Collard, et de qui, quand on a cherché ce qu'il avait fait, on a trouvé des épigrammes très-désagréables pour tout le monde. Sieyès a été de même espèce: il était grave, et quand un homme est grave, il doit s'attendre à avoir beaucoup de succès dans le monde; c'est la recommandation que tous les vieux médecins donnent à leur fils: parler peu, tâter le pouls et ne rien dire.

Un homme qui riait quelquefois et qui avait le cœur aussi puissant que l'esprit, Mirabeau, s'impatientait quelquefois des épigrammes de Sieyès. Un jour il se leva railleur, et dit : Le silence de M. Sieyès est une calamité publique!

Qu'il montât une fois à la tribune, avec la réputation que son silence lui avait faite, il fallait qu'il sortît des paroles d'or de sa bouche. Mirabeau l'avait compris; mais l'histoire prit ses paroles au sérieux, n'en saisit pas l'ironie, et l'on continua à trouver que le silence de Sieyès avait été une calamité publique. Or, il y a toujours une manière facile de juger les grands hommes; c'est de les juger par le cœur. Eh bien! Sieyès passa à la convention, votant tout et ne disant rien; et quand on lui demanda ce qu'il y avait fait, il dit : J'ai vécu. On serait tenté de faire la réponse d'un ministre à l'abbé Desfontaines, qui lui disait : il faut que je vive. Le ministre répondit : Je n'en vois pas la nécessité. Je dis que quand un homme comme Sieyès remplit des fonctions publiques, l'important n'est pas qu'il vive, mais qu'il parle; sinon, qu'il reste chez lui dans son cabinet. Quand on accepte le mandat d'un grand peuple, c'est pour agir et non pour conserver sa santé.

Sieyès fut un des proscripteurs du 18 fructidor et un des complices du 18 brumaire; de plus, le rêveur le plus étrange du monde. C'est lui qui, au commencement de la révolution, avait demandé qu'on divisât la France en casiers égaux et qu'on les numérotât, de façon à empêcher toute espèce de souvenirs du passé. On eût dit : j'appartiens au département n° 53, n° 89.....! Comment ne s'apercevait-il pas que ces numéros auraient pu devenir des noms illustres, comme le numéro de la 32e demi-brigade!

Cet homme avait donc fait sa constitution; mais nous ne la connaissons qu'en fragments; quand il était sur le point de la mettre en action, il rencontra le général Bonaparte qui comprit très-bien ce qu'il y avait de bon dans cette machine à absorber toutes les libertés publiques. Quant à l'absorption du pouvoir exécutif, vous savez la fameuse réponse que fit le général à l'abbé Sieyès. L'empereur le fit taire, non à la façon de Mirabeau, mais en lui jetant un gâteau, la terre de Crosnes qui valait un million, et un siége au sénat.

D'après la constitution de Sieyès, il y a dans chaque canton une liste d'électeurs. Ces électeurs du canton

nomment des électeurs d'arrondissement, et les électeurs d'arrondissement des électeurs du département ; c'est dans cette liste que le sénat choisit les membres du corps législatif. C'est ainsi, disait Cabanis, que les représentants sont vraiment les représentants de la France ; car dans les anciens systèmes, ils n'étaient que les représentants des départements, tandis qu'aujourd'hui le sénat, qui représente la France, choisissant les députés portés par les départements, ils sont à la fois les élus du sénat et ceux du département, et par conséquent ceux de la France. On organisa ensuite le mécanisme représentatif, avec un conseil d'État, un tribunat et un corps législatif. Sieyès avait remarqué que la discussion des lois devait avoir les formes d'un jugement. Or, dans tout jugement il y a le demandeur, le défendeur et le tribunal : c'était le conseil d'État qui présentait la loi; le tribunat qui parlait et ne votait pas, puis un corps législatif qui votait et ne parlait pas. Le sénat était chargé de corroborer le jugement et de veiller à la conservation des lois. L'empereur supprima le tribunat et garda les trois autres corps.

— La suite au prochain numéro. —

LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES.

COURS DE M. PHILARÈTE CHASLES.

(COLLÉGE DE FRANCE.)

Les voyageurs anglais.

(Suite. — Voyez le n° 1.)

On s'est étonné que la religion de Joseph Smith ait eu de si nombreux adeptes; aujourd'hui même, cependant, elle en fait encore beaucoup, et cela n'a rien qui doive surprendre. En définitive, supposez un ouvrier de Manchester, mal nourri, mal vêtu, forcé d'acheter par de rudes labeurs interrompus quelquefois par le défaut de travail, forcé d'acheter, dis-je, à ce prix, la subsistance de sa famille; supposez chez cet homme le désir du bien, une énergie physique très-grande, d'honnêtes instincts, un certain degré d'instruction, comme en ont tous les hommes du Nord, même dans les classes inférieures. Il voit arriver à lui un missionnaire mormon, (les Mormons ont des missionnaires partout) qui vient lui dire : « Vous n'êtes pas à votre place, que voulez-vous? » — Je veux, répond l'honnête ouvrier, je veux travailler. — Eh bien ! venez avec nous ; vous travaillerez, vous aurez des jouissances réputées certaines, vous vivrez bien, et vous mourrez paisible; personne ne vous troublera ; seulement il faudra vous soumettre à une discipline assez sévère, l'ivresse vous sera défendue, aucun des vices grossiers ne saurait être votre partage, vous serez un saint. — Comment ! je serai un saint !... — Oui, en travaillant beaucoup, et en étant très-bien nourri; de plus, vous aurez une maison à vous, un terrain, une femme; je ne sais si le missionnaire ajoute : « Vous en aurez plusieurs. » Mais voilà le tableau des séductions qu'il peut offrir à cet ouvrier. Celui-ci, très-indifférent aux jouissances de l'esprit, n'ayant besoin ni de littérature, ni de spectacle, ni d'une société raffinée, ne possédant qu'un horizon intellectuel assez borné, prête facilement l'oreille au missionnaire qui ajoute : Il est inutile que vous fassiez les moindres frais, la société mormone se charge de toutes les avances; venez avec moi.

Le nombre des hommes séduits par de telles paroles est très-considérable, et tous les ans il part pour l'Utah deux ou trois mille néophytes appartenant surtout aux classes industrielles. La Grande-Bretagne, la Norvége, sont les pays où l'émigration se fait sur la plus large échelle; la Suède a dû faire une loi pour l'empêcher; les pays catholiques (notez ce fait, il est intéressant) ne lui fournissent qu'un très-minime contingent. Les vaisseaux qui emportent ces émigrés sont frétés par le gouvernement de l'Utah, leur santé y est l'objet des plus grands soins, leur alimentation y est excellente; puis, quand ils arrivent en Amérique, les Mormons qui stationnent de ville en ville, se passent les nouveaux colons jusqu'à ce qu'ils soient arrivés à la ville d'Utah. Point de souffrance, rien à craindre. Transplanté d'un monde où ils souffraient dans un monde où ils ne souffrent plus, que leur importe la dignité, l'individualité humaine ? C'est aux hommes appartenant aux classes inférieures de la société ancienne que s'adresse le mormonisme, c'est eux que la religion matérialiste créée par Joseph Smith va chercher en Europe. En définitive, c'est la vieille idée, communauté sociale, qui s'est emparée d'une portion de l'Amérique septentrionale, et qui y a fait sa voie et son nid.

A ces néophytes illettrés du mormonisme, pourvu qu'ils puissent vivre, qu'ils soient sûrs du pain de chaque jour, qu'importent, je le répète, les grandes idées d'individualité, de personnalité humaine ? On leur dit qu'ils seront soumis à une sorte de discipline, qu'ils iront au temple de Nauvoo, le dimanche; qu'ils se courberont respectueusement devant Brigham-Young ; ils sont très-satisfaits : ils vivront, et, en Europe, ils n'étaient jamais sûrs du lendemain. On leur propose une religion des plus bizarres, et ils entendent, sans sourciller, tomber du haut de la chaire évangélique de Nauvoo les paroles que voici :

« Apprenez, mes amis, que les dieux ont un corps comme nous autres ; ils ont des passions, des membres et des organes; mangent, boivent, parlent, marchent et se marient (il y a aussi des dieux femelles), mais leur corps est immortel; ils ont vécu et vivront de toute éternité. Sans doute, Jésus-Christ a existé et existera, mais ce n'est qu'un dieu comme un autre; la différence entre lui et les autres immortels, c'est que c'est lui qui est chargé spécialement de la direction du monde sublunaire. Les dieux, les anges, les saints, les hommes, ne font qu'une race, et je dois ajouter, dit le prédicateur mormon, qui ne manque pas d'éloquence, et qui est peut-être un des êtres les plus singuliers éclos de cette secte ; j'ajouterai, dit-il, que la grande famille panthéiste

qui compose le monde et l'univers, ne repousse aucun être. Entre les êtres, il n'y a qu'une différence, c'est que les uns sont parvenus à un degré supérieur de perfectionnement sur cette échelle immense, qui va de la pierre au végétal, du végétal à l'animal, de l'animal à l'homme, de l'homme au saint, du saint à l'ange et de l'ange au dieu, tandis que les autres sont encore sur les degrés inférieurs. »

Voilà la religion mormone, telle que les prédicateurs la prêchent aux intelligences vulgaires de leurs adeptes.

La femme ne s'est pas présentée à l'aspect de ces hommes grossiers comme la mère de la famille, comme la compagne sacrée de la vie de l'homme ; ils l'ont considérée, sous son aspect des temps primitifs et patriarcaux, comme une sorte de servante, ayant pour mission de diriger l'intérieur de la maison, rien de plus.

Les femmes mormones se trouvent très-bien d'ailleurs de cette position inférieure qui leur est faite.

Le successeur du prophète, le gouverneur de l'Utah, Young, a deux cent vingt-deux de ces servantes, qu'il appelle ses femmes ; et comme il serait très-difficile de les distinguer, comme sa mémoire ne suffirait pas à se rappeler tous les noms de cette liste, plus considérable que celle de don Juan, Brigham a inventé un moyen tout à fait caractéristique, matérialiste, géométrique, algébrique, arithmétique, de s'y reconnaître. Il ne nomme pas ses femmes, il les numérote. Il y a le n° 1, le n° 2, le n° 20, et ainsi de suite. En vertu de la loi mormone, le mari doit autant d'égards et de bonté au dernier numéro qu'au premier, et il ne se passe pas de jour où Brigham-Young, qui a, comme vous le voyez, des alliances considérables, ne dise à ses amis, à ses ministres : aujourd'hui j'ai à converser avec le n° 30, le n° 150, etc.

Mais, me demanderez-vous, ces nos 1, 2, 3, etc., sont-ils satisfaits de leur condition? (On rit.)

Ne soyons pas trop spirituels, messieurs; nous pourrions donner sur un écueil malheureux, ce serait d'être cyniques : ce n'est pas votre intention ni la mienne. Eh bien! cette condition qui entraîne forcément la rupture de toute communauté d'idées, de sentiment, entre les femmes mormones et l'homme choisi, qu'elles ne doivent pas seulement accepter comme le compagnon de leur vie, mais vénérer comme un dieu, cette condition les satisfait-elle? Hélas! oui, messieurs; comme ce sont des natures inférieures, l'infériorité leur suffit, elles sont fanatiques de leur époux, et un de ces voyageurs dont j'ai parlé dit que lorsque Brigham-Young est malade, a un rhume, il se fait dans la ruche qui lui appartient un mouvement de douleur; il y a des gémissements qui font retentir toute la ville. Les enfants qui naissent de ces familles sont très-nombreux, c'est une richesse. Ici se trouve le mot de la grossière énigme. Plus un laboureur a d'enfants, plus ces enfants travaillent et plus son capital s'augmente. Voilà le véritable but de l'institution de la polygamie chez les Mormons.

Brashley a questionné deux ou trois femmes mormones; il leur a demandé ce qu'elles pensaient, si elles changeraient volontiers de situation; elles lui ont toutes répondu que non, qu'elles étaient bien nourries, bien vêtues, très-contentes.

Il y a un journal mormon, des plus curieux, qui est fait par des femmes, et elles défendent la polygamie. J'en ai vu quelques numéros, je les ai lus avec beaucoup d'attention; voici ce que disent les femmes de la Mormonie : Nous sommes de simples ouvrières, nous serions malheureuses dans notre pays natal; si nous quittions la Mormonie, que nous donneriez-vous en échange? Et là, je dois avouer que je passe quelques-uns des arguments de ces mormones auxquels je n'ai trouvé dans mon esprit, dans mon expérience, dans ma connaissance de l'Europe moderne et de nos pays civilisés, que de très-faibles réponses. Que deviennent les femmes des classes ouvrières en Europe? demandent les Mormones, dans le journal de la Mormonie féminine, qui est fort mal imprimé sur de très-vilain papier, tout plein de petits vers, de poésies lyriques que font les femmes mormones, et qui ne valent pas grand'chose, qui ne valent rien du tout; que deviennent les ouvrières des cités européennes? leur assurez-vous l'honneur dans le mariage, la tranquillité de la famille? Nous préférons beaucoup la discipline un peu sévère à laquelle nous sommes soumises, et même la subordination dans laquelle nous vivons, nous la préférons beaucoup à la misère et au déshonneur. C'est là le grand argument qu'elles font valoir pour établir la supériorité de leur situation sur celle des femmes de l'ancien monde.

N'ont-elles pas un peu raison, la polygamie mise à part, de préférer une vie simple et modeste à cette affreuse détresse, souvent alliée au vice, dont nos législations européennes n'ont pu garantir la femme des classes ouvrières? Combien de femmes de notre cher pays qui ont beaucoup de peine à être honnêtes! C'est là le beau côté du mormonisme : il a établi une discipline souvent dure, quelquefois grossière, pour suppléer à la discipline intérieure qui manque à certains êtres humains, et c'est là le véritable enseignement que nous apporte l'étude des bizarres phénomènes auxquels j'ai consacré cette leçon. C'est qu'il faut, pour être dignes de la liberté, nous discipliner nous-mêmes, savoir discipliner nos âmes, afin que la discipline extérieure ne vienne pas peser sur nous.

GÉOGRAPHIE.

COURS DE M. A. HIMLY.

(FACULTÉ DES LETTRES.)

L'Angleterre, — sa puissance, — sa marine, — son commerce, — son industrie, — ses richesses minérales, — son revenu.

On sait que Goethe, dans une entrevue qu'il eut, en 1809, avec Napoléon, lui dit : « Sire, ce qui caractérise

les Français, ce n'est ni leur langue, ni leurs demoiselles d'opéra; c'est de ne pas savoir la géographie. »

Cette observation, vraie du temps de Goethe, l'est encore malheureusement aujourd'hui. Notre humeur nationale, un peu légère, s'effarouche de la sécheresse des détails, des énumérations, des statistiques qu'elle entrevoit sous ce grand mot : Géographie. Et cependant nous sommes en progrès à cet égard, si l'on en juge par le nombre des auditeurs qui entourent la chaire de M. Himly à la Sorbonne.

L'année dernière, M. Himly s'est occupé surtout de la géographie des îles Britanniques. Afin de donner à nos lecteurs un aperçu de son enseignement, nous croyons devoir publier aujourd'hui une analyse succincte de deux de ses leçons.

« Il est bien étrange, disait quelqu'un à l'illustre Fox, qu'un peuple qui habite un si petit coin du globe prétende jouer un si grand rôle ! — Que voulez-vous, répondit-il ! la Grande-Bretagne, ce n'est que le pied-à-terre ; le monde entier, voilà la vraie Angleterre. »

Après avoir cité ces orgueilleuses paroles, M. Himly ajoutait que ce mot si fier, un homme d'État anglais de nos jours pourrait le prononcer encore à meilleur titre même que le rival de Pitt; et il faisait, à l'appui de cette assertion, l'exposé suivant de la puissance maritime et industrielle de l'Angleterre.

S'il faut s'en rapporter aux listes officielles de l'amirauté, la marine militaire de l'Angleterre représente une force de seize mille cinq cents bouches à feu. Celle de la France n'en compte que douze mille quatre cents.

La différence est grande, sans doute; cependant, en raison des nécessités de défense que créent à la Grande-Bretagne le nombre, l'importance et l'éloignement de ses colonies, elle n'est pas si considérable qu'on pourrait le croire au premier abord; mais c'est surtout dans l'immense développement de leur marine de commerce que réside la supériorité de nos voisins. En 1860, l'Angleterre avait vingt-cinq mille cinq cents bâtiments à voiles et deux mille navires à vapeur, plus dix-neuf mille cinq cents navires appartenant à ses colonies; en tout, trente-sept mille vaisseaux. La France n'a que quinze mille navires à voiles et trois cent trente à vapeur. Ajoutez à cela que le tonnage des bâtiments anglais est d'ordinaire beaucoup plus considérable que celui des nôtres, et comparez ! Mais ce n'est pas tout. En 1861, la Grande-Bretagne comptait sur ses vaisseaux de guerre soixante-dix mille matelots, et deux cent soixante-dix mille sur sa flotte de commerce, soit environ trois cent cinquante mille hommes; nous ne pouvons lui en opposer que quatre-vingt-dix mille, cent mille au plus pour nos deux marines.

Sans doute, l'invention de la marine à vapeur est pour l'Angleterre une cause réelle d'affaiblissement, parce qu'on peut plus facilement aujourd'hui qu'il y a quelques années, faire des matelots à l'improviste, les mécaniciens n'ayant pas besoin d'être des hommes de mer au même degré que les matelots des navires à voiles; mais si ce fait diminue un peu la distance entre nous et nos voisins, nous avons encore beaucoup à faire pour la combler.

L'Angleterre possède les plus beaux arsenaux maritimes du monde. Portsmouth est supérieur à Brest. Ses ports de commerce sont aussi beaucoup plus importants que les nôtres ; Londres et Liverpool précèdent de beaucoup Marseille et n'ont qu'une rivale dans le monde : New-York.

Veut-on se faire une idée de l'importance du port de Londres, un seul fait peut suffire. A certaines époques de l'année, il y entre trois cents navires par jour, et Liverpool, le second port de la Grande-Bretagne, compte souvent, de son côté, autant d'entrées et de sorties que la métropole. Ajoutons à cela que la douane de Londres rapporte par an deux cent cinquante millions de revenu net, et que ses docks contiennent des marchandises évaluées à un milliard de capital. Londres à elle seule fait un commerce plus considérable que celui de tout le marché français, et pourtant ce commerce ne représente que la cinquième partie de celui de toute l'Angleterre.

Si l'Angleterre est demeurée la première nation industrielle, ce n'est ni à l'habileté supérieure de ses ouvriers, ni à la beauté de ses produits manufacturés qu'elle le doit; mais c'est qu'elle produit à un bon marché qu'aucune concurrence ne peut atteindre. Les Anglais, dans leurs jours de franchise, avouent, en effet, la supériorité de notre fabrication. Ce qui fait notre faiblesse, c'est que nous fabriquons à un prix plus élevé, et il est vraisemblable que nous arriverons très-difficilement à abaisser nos tarifs au niveau des leurs. D'où vient cela? C'est que l'élément nécessaire de l'industrie moderne, les Anglais le trouvent chez eux avec une abondance, une profusion incroyables. Cet élément, c'est la houille. Or, nous sommes loin, sous ce rapport, d'être aussi bien partagés. Il en résulte que le prix de revient est infiniment moindre chez eux que chez nous; c'est pour cela que, de 1814 à 1850, les cotonnades anglaises ont diminué de prix dans de telles proportions, que la même quantité d'étoffe qui, en 1814, valait 100 fr., en 1850, est arrivée à ne plus valoir que 12 fr. 50.

Si nous voulons nous rendre un compte exact de l'organisation de l'industrie anglaise, la première chose qu'il nous faut faire, c'est de connaître la disposition topographique des principaux gisements houillers de la Grande-Bretagne. Il n'y a pas longtemps encore, en effet, que la partie sud-est de l'Angleterre, celle qui regarde la France et qui forme ce qu'on appelle la grande plaine anglaise, était de beaucoup la plus riche, la plus favorisée. Aujourd'hui, au contraire, Norwich qui était, au XVIIe siècle, la troisième ville de l'Angleterre, n'en est plus, malgré ses soixante-dix mille habitants, que la dix-septième; Bristol, qui venait la seconde, immédiatement après Londres, n'occupe plus que le septième rang.

Le grand mouvement industriel de nos jours a déplacé la population et la richesse, et c'est au nord-ouest, au delà des embouchures de l'Humber et de la Severn, que se trouvent les grands dépôts houillers et les mines de fer, qui par une disposition singulièrement favorable, sont précisément placés dans les mêmes régions, et dont l'exploitation est si intimement associée à celle de la houille, que d'une même mine on extrait souvent à la fois le charbon de terre et le minerai de fer.

Il en est résulté que les petites villes de cette contrée se sont changées en des cités plus considérables que la plupart des capitales de l'Europe, et que Manchester, Leeds, Birmingham, Sheffield, ont des populations de deux cent mille habitants, alors qu'il y a cent cinquante ans, elles avaient à peine quatre, cinq et six mille âmes.

Il y a, en Angleterre, trente grands gisements houillers, mais il y en a quatre surtout qui sont véritablement importants, en ce que chacun d'eux joue, dans le développement de l'industrie, un rôle particulier.

C'est d'abord le bassin du Northumberland et du Durhamshire. L'industrie, dans cette région, se livre exclusivement à la production de la houille; il n'y existe nulle part de filatures, il y a très-peu de forges. Cela tient à ce que l'abondance du charbon et la facilité de l'exportation offrent à l'activité de la population des ressources suffisantes.

Il y a, en effet, environ cent mille mineurs sur les bords de la Tweed et sur ceux de la Tyne, rivière sur laquelle est bâtie Newcastle, la métropole de l'industrie houillère; c'est ce bassin qui fournit Londres, toute la partie agricole sud-est de l'Angleterre et le continent.

Le bassin de Newcastle a cinquante-huit milles de long sur vingt-quatre de large, et quarante couches de houille. La production annuelle s'élève au chiffre de trente-sept millions de quintaux métriques.

Le deuxième grand gisement est celui qui s'étend sur toute la lisière méridionale de la presqu'île de Galles. C'est un dépôt énorme. On a calculé qu'il y avait là de la houille pour toute l'Angleterre pendant quatre mille ans. La situation de ces mines rendant le marché moins étendu que celui du Northumberland, le produit en devenait une ressource insuffisante, et l'industrie métallurgique s'y est établie sur une grande échelle.

Le pays de Galles est le pays par excellence des grandes forges, et l'on s'y occupe surtout de l'extraction du minerai de fer, fourni soit par les mines du pays, soit par celles de Cornouailles, minerai qui donne jusqu'à 35 pour 100 de métal, rendement considérable, quoique très-inférieur à celui du minerai suédois qui en contient jusqu'à 70 pour 100.

Le troisième gisement houiller ne touche pas à la mer; il s'étend sur les comtés de Warwick, de Stafford et d'York. L'industrie du fer y est groupée autour de deux grands centres, Sheffield et Birmingham. La coutellerie, les rasoirs, les limes, composent le lot de Sheffield. Birmingham travaille davantage à la construction des machines et à la fabrication de toutes les variétés de la quincaillerie. Il s'y fabrique des alliances en quantité prodigieuse, deux cent soixante-dix mille fusils par an, et le nombre de plumes métalliques qu'on y taille dépasse toute vraisemblance. Bref, tout ce pays est si bien livré au démon de l'industrie des métaux, que les Anglais eux-mêmes le nomment la région infernale. Et pourtant l'activité qui s'y déploie et dont rien chez nous ne saurait donner une idée, n'est rien en comparaison de ce qui se passe dans la région du quatrième grand bassin houiller, qui comprend la partie septentrionale du Yorkshire et le comté de Lancastre.

Dans le Yorkshire, Leeds est le centre de l'industrie des laines, et reçoit par le port de Hull et les canaux qui la relient à Liverpool, les matières premières dont elle a besoin, du pays d'abord, puis de l'Allemagne, de la Russie, de la Pologne et de l'Australie. Mais la cité colossale de l'industrie anglaise, c'est Manchester, dans le Lancashire. Il n'y a rien sous le ciel qui puisse lui être comparé. Manchester contient quelque chose comme deux mille grands établissements industriels, soit dans la ville, soit dans la banlieue. Il y a cinq cent mille ouvriers dont cent mille enfants. Ce n'est pas tout : parmi les villes qui l'entourent comme un réseau, une demi-douzaine renferment des populations de quatre-vingt mille âmes, et au delà de la frontière anglaise, en Écosse, nous avons encore à citer une autre ville, Glascow, qui doit également un développement énorme à cette même industrie du coton, et qui, elle aussi, a ses satellites, parmi lesquels des villes importantes comme Paisley.

La richesse nationale de l'Angleterre s'est accrue dans des proportions fabuleuses, par suite de ce développement de l'industrie. Elle est de beaucoup le plus riche pays du globe, et voilà, à titre de preuves, un fait contre lequel il n'est pas possible de s'inscrire en faux.

En 1858, les revenus soumis à l'income-tax se sont élevés à deux cent soixante-quatre millions de livres sterling; soit, en monnaie française, de six milliards huit cent cinquante millions de francs, et notez ceci, c'est qu'il n'y a de soumis à l'income-tax que les revenus au-dessus de cent livres (2500 fr. environ). Or, cette fortune colossale n'est pas concentrée dans les mêmes mains comme on le croit généralement. Il n'y a en Angleterre que quarante-sept personnes qui aient plus de cinquante mille livres sterling (1 250 000 fr.) de revenu; cinq cent douze qui en aient plus de dix mille; et onze mille qui en aient plus de mille. En somme, il y a dans le Royaume-Uni un nombre considérable de petits rentiers ayant entre cent livres et vingt-cinq livres de revenu, ce qui constitue une véritable classe moyenne.

Le budget anglais est à peu près de dix-sept cent cinquante millions; mais il faut faire attention qu'en dehors de ce budget gouvernemental, l'Angleterre a encore à payer les budgets particuliers des comtés et celui des cultes, dont le gouvernement n'a pas à s'occuper, le clergé anglais ayant son énorme dotation immobilière.

L'Angleterre est de toutes les nations modernes celle dont la dette atteint le chiffre le plus considérable. Cette dette, non compris la dette indienne, s'élève au chiffre énorme de vingt milliards, dont l'intérêt annuel est de six cent cinquante millions. Mais elle n'est pas l'œuvre de notre temps; c'est le legs de l'époque précédente; aucune autre puissance, en effet, n'a usé aussi modérément que l'Angleterre des ressources du crédit, et elle n'a fait, depuis 1815, que deux emprunts, l'un de cinq cents millions, pour l'affranchissement des esclaves, et l'autre de deux cent cinquante, pour donner du pain aux Irlandais. Bien plus, elle offre en Europe le seul exemple d'une nation qui ait diminué sa dette. Elle en a réduit le capital, car elle devait, en 1815, vingt et un milliards et demi, et elle n'en doit plus actuellement que vingt; et par la conversion de la rente elle a réduit le chiffre de l'intérêt à payer. Enfin, il n'y a pas de finances aujourd'hui qui puissent se comparer aux siennes, et la Grande-Bretagne est, à l'heure présente, l'État le plus capable de faire face à toutes les éventualités de l'avenir.

L. Danicourt.

DROIT DE LA NATURE ET DES GENS.

COURS DE M. ADOLPHE FRANCK.

(COLLÉGE DE FRANCE.)

La paix et la guerre.

(Suite. — Voyez le n° 1.)

II

Maintenant, est-il vrai que si Robespierre avait su monter à cheval, il aurait tenu une autre place que celle qu'il a tenue dans l'histoire? Faut-il affirmer la même chose de tous les personnages que M. Proudhon fait passer sous nos yeux? Ce qui a fait la puissance, je ne crains point de le dire, la puissance malfaisante de Robespierre, c'était sa réputation de patriote incorruptible; ni le cheval ni l'épée n'auraient rien fait. Ce qui a fait la force de Savonarole, c'est son enthousiasme; elle vient de là. Savonarole recouvert de la cuirasse devient un objet de risée; c'est une force morale, spirituelle, qui vivait en lui, qui se traduisait par de magnifiques paroles; c'est là seulement ce qui l'a fait maître absolu de Florence. C'est précisément ce que M. Proudhon semble mépriser. Ce qui a fait la force de la papauté au moyen âge, c'est précisément cette puissance spirituelle. On voudrait que les papes joignissent l'épée de la guerre à l'épée mystique, comme les califes : les califes sont tombés, et jamais les califes n'ont eu dans l'histoire le prestige de la papauté. Et ce prestige, où était-il? Dans la foi, qui voyait en eux les représentants vivants de Jésus-Christ; dans la foi, qui voyait en eux les symboles vivants de la religion. Jules II a porté la cuirasse, il a été guerrier, il est entré par la brèche à Bologne. Est-ce que c'est un grand pape? Qu'est-ce que Jules II en présence de Hildebrand? Il pâlit devant cette figure auguste qui empruntait toute sa force à la spiritualité et ne fut pas pour cela un ennemi de la papauté. Ainsi, tout cela est faux; ces propositions révoltent l'esprit et le bon sens, surtout lorsqu'on fait de la guerre l'origine de la science morale. L'origine de la science morale, ce n'est point la guerre, c'est la lutte, mais une lutte tout intellectuelle, toute morale, un combat tout intérieur, tandis que la guerre est toujours matérielle. Si l'on vient confondre le combat et la lutte, pourquoi ne pas dire que le travail est la guerre de l'homme contre la nature; que la morale est la guerre de la conscience contre les passions. La guerre est impossible, à moins qu'elle ne soit un moyen de lutter contre l'injustice, à moins qu'elle ne soit inspirée par le patriotisme et le devoir. Voilà ce que nous avons à dire de cette partie de l'œuvre de M. Proudhon. L'autre moitié consiste à soutenir d'abord une proposition absolue qui prend le nom de thèse, et à placer en face de cette proposition absolue une autre proposition absolument contraire qui est la négation de la précédente, qu'on appelle antithèse; enfin il appuie ces deux propositions l'une contre l'autre, les confond dans un troisième jugement plus élevé qu'on appelle la synthèse. Nous avons vu la thèse, c'est : la guerre est divine; elle est la source de la justice, la révélation de l'idéal, de la poésie. Mais on en dit autant de la paix : elle est réputée divine, on la représente comme le fruit de la guerre. Les Latins disaient : *Si vis pacem, para bellum.* La paix est regardée comme le but, le fruit de la guerre, et, par un malheur étrange, une fois la paix établie, la guerre en ressort de nouveau, car nous voyons chez toutes les nations, pendant qu'elles vivent en paix, qu'on prépare de nouveaux instruments de guerre : on fond de nouveaux canons; on forge constamment des armes, on les perfectionne. C'est donc du sein de la paix que sort la guerre et de la guerre que sort la paix. Il y a donc deux propositions en lutte l'une avec l'autre, un antagonisme inévitable, un problème insoluble. Ainsi, le genre humain est toujours entre ces deux propositions : si la paix est la vérité absolue, pourquoi la guerre? si la guerre est la vérité absolue, pourquoi la paix? La conciliation de ces deux vérités contradictoires, voilà le problème que soulève M. Proudhon. Nous n'avons pas besoin de craindre pour lui un problème insoluble; il se charge de nous en donner la clef. Il est assuré que depuis longtemps la nature humaine, la nature en général, a dépouillé à ses yeux tous ses voiles. Il possède en ses mains le talisman qui vient mettre d'accord tous ces éléments soulevés les uns contre les autres, et prend à tâche, dans une nouvelle partie, de nous le démontrer.

Il nous reste à examiner l'antithèse qui existe entre la paix et la guerre. Il est nécessaire, dans la théorie de M. Proudhon, de démontrer que la guerre elle-même est le principe et l'origine de toutes les institutions, soit civiles, soit politiques, qui tendent à mettre fin à son règne;

en d'autres termes, il s'agit de démontrer que le droit dérive de la force ; par conséquent, que la force est un droit. Voilà à quoi M. Proudhon s'engage, lorsqu'il établit que la guerre est sainte; qu'elle est comme une sorte de résultante des aspirations de toutes les sociétés humaines. Mais avant de nous fournir les arguments dont il dispose, M. Proudhon fait observer que si le droit de la force n'a pas été reconnu par les jurisconsultes, les publicistes, les philosophes de tous les âges, de toutes les époques, qu'en revanche il l'a toujours été par la conscience des masses, la conscience des peuples, c'est-à-dire par le genre humain. Ayant à choisir entre l'esprit isolé et le cri qui part en quelque sorte de l'âme collective de l'humanité, le doute n'a pas duré longtemps. Voilà une belle raison préjudicielle! Cette raison est chimérique ; la proposition d'où elle découle est vraie dans sa première partie, celle qui condamne M. Proudhon; elle est fausse dans la deuxième partie, celle qui l'absout. Oui, certainement, tous les publicistes, tous les jurisconsultes, à l'exception de Robespierre, dont M. Proudhon méconnaît les doctrines, tous ont démontré que la force n'est pas autre chose que la négation même du droit, à moins que le droit nous oblige de l'employer ; que ces deux mots : *droit* et *force*, jurent l'un contre l'autre ; que l'un est la condamnation, la suppression de l'autre; mais la conscience du genre humain, la conscience des peuples ou de la plus grande partie des peuples, n'a pas eu d'autre vue, ni d'autre principe.

Les peuples applaudissent au génie des conquérants! Ceci est incontestable, surtout si les conquérants ont vraiment du génie, quand leurs succès sont dus uniquement à la puissance de leurs pensées, de leurs combinaisons, à l'ascendant qu'ils empruntent à quelques-uns des grands principes de l'âme humaine; mais les peuples n'applaudissent pas moins au génie de la liberté et à la résistance qu'elle oppose à celui de l'oppression. Les peuples trouvent dans leurs âmes des malédictions pour les oppresseurs et des larmes pour les opprimés. Les peuples applaudissent aux sacrifices de ceux qui brisent leurs chaînes, même quand leurs tentatives devraient être infructueuses. Voilà ce que l'histoire nous enseigne. Ne voyons-nous pas dans l'histoire que si l'on a applaudi à la marche triomphale des Alexandre, des César, des Napoléon, il y a eu des applaudissements et des sympathies profondes et vives pour tant de victimes de l'antiquité. (Je ne veux pas à chaque instant choisir mes exemples dans l'histoire contemporaine, ou plutôt dans les malheurs contemporains, j'aurais l'air de faire appel aux passions et de chercher un point d'appui dans la sympathie trop facile à réveiller, parce qu'elle a sa racine dans l'âme humaine, et parce qu'elle découle du principe éternel qui nous dirige et nous éclaire ; je veux choisir mes exemples dans l'histoire de l'antiquité.) Les habitants de Sagonte qui s'ensevelissent sous les ruines de leurs murailles; les trois cents Spartiates qui attendent la mort au défilé des Thermopyles ; les fils de Macchabée qui marchent contre un peuple et une armée puissante qui les opprime depuis longues années; les martyrs chrétiens qui viennent trouver la mort dans les cirques ; voilà des victimes dignes d'une admiration perpétuelle, d'une admiration inépuisable !

M. Proudhon prétend que la guerre est au moins l'origine historique des lois qui gouvernent la société; qu'elle est l'origine historique du droit public, du droit privé. D'après lui, tous les conquérants ont commencé par la force ; c'est au nom de la force qu'ils ont imposé leurs volontés à d'innombrables multitudes. Cette deuxième proposition est aussi fausse que la première, lorsqu'on la prend ainsi dans le sens général et abstrait. Des conquérants sont devenus des législateurs; mais du moment qu'ils deviennent législateurs, ils cessent d'être conquérants; et les lois qu'ils donnent n'ont de vie, de durée, qu'autant qu'elles sont inspirées par la justice, qu'autant qu'elles respirent le sentiment du droit. Voilà ce qui fait la différence des conquérants anciens et des conquérants modernes. Les anciens comme Ramsès II (Sésostris), les personnages qui figurent dans les premières légendes, dans les traditions du genre humain, parcourent le monde en vainqueurs, écrasant les hommes sous le char de leur triomphe ; à peine ont-ils disparu, que tout a disparu avec eux ; il en est de même des conquérants assyriens, de tous les conquérants; c'est de ceux-ci qu'on peut dire : « Je n'ai fait que passer, ils n'étaient déjà plus. » Il n'en est pas ainsi des législateurs, qui font durer leurs œuvres en raison du droit qu'elles renferment dans leur sein. Mais il n'est pas vrai que tous les législateurs aient été des conquérants, et que toute législation s'appuie au commencement sur la conquête! Solon n'avait pas fait la conquête d'Athènes, ni Lycurgue celle de Sparte, ni Numa celle de Rome, ni Moïse celle des Hébreux, ni Zoroastre celle des Bactriens, ni Bouddha celle de l'Inde. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que les premiers sectateurs de Bouddha ont été cruellement persécutés sous l'empire de Brahma. Les historiens de ces temps nous assurent que peu de temps après sa prédication dans l'Inde, plus de cent mille victimes ont péri sous les coups des féroces persécuteurs. Qu'est-ce que ces victimes ont fait? Leur sang a fécondé la terre, et en même temps nous voyons debout une religion, une législation, fondées par des hommes qui n'ont eu d'autre puissance que leur sang, la pauvreté, le mépris du monde. Nous voyons ces lois professées par un tiers de l'humanité !

Si nous avons fait justice de ces deux raisons préalables, nous avons renversé tout le système. Car si le droit n'a jamais été dans la force, si les jurisconsultes comme les peuples, les peuples comme les philosophes, ont toujours protesté contre le droit de la force, ce prétendu droit de la force n'a aucune raison d'être, il est purement chimérique. Le droit a toujours été distingué de la force. S'il y a eu des législateurs auxquels on s'est adressé, parce qu'on les croyait dépositaires de plus de sagesse, formés par des méditations philosophiques, et si l'on a reconnu

leur autorité par cela seul qu'on les croyait plus éclairés, plus sages, évidemment le droit a été distingué de la force; et si ces choses ont toujours été séparées, comment espérer aujourd'hui les réunir! Nous pouvons dire, dès à présent, que ce système n'a pas la moindre base. Cependant, allons jusqu'au bout; accordons à l'auteur du livre : *La paix et la guerre*, les deux propositions que nous venons de voir, et examinons (ne fût-ce que pour nous éclairer) la portée de l'esprit du système et les conséquences qu'il a su en tirer.

Voilà un raisonnement que je recommande à toute votre attention. Le droit se divise, dit M. Proudhon, en autant de droits particuliers, ou, ce qui revient au même, la justice donne naissance à autant d'applications particulières qu'il y a de facultés distinctes dans l'âme humaine. Ainsi il y a un droit de légitime rémunération du travail, qui exige que le travailleur recueille le fruit de son industrie, pour qu'il ne soit pas donné à des mains oisives; il y a un droit de légitime rémunération de l'intelligence, qui exige que les œuvres de la pensée appartiennent au penseur, pour qu'elles ne puissent être revendiquées par celui qui y est étranger et pour que la pensée conserve toute sa libre action. Il y a même le droit du dévouement et de l'amour, sans lequel le dévouement et l'amour ne pourraient exister. Si le dévouement, les sacrifices, sont exigés, dit M. Proudhon, ils cessent d'exister; si l'amour n'est pas libre, il n'y a plus d'amour. Il y a donc un droit pour chacune de ces facultés; il y a plus que cela : il y a même le droit du temps; le temps constitue un véritable droit. Entre deux possesseurs, deux réclamants investis de titres égaux, la préférence appartient légitimement à celui qui possède depuis plus longtemps, celui qui a rendu les services les plus anciens. Pourquoi donc n'y aurait-il pas, ajoute-t-il, le droit de la force? Vous constituez un droit pour chacun des éléments de la nature, chacune des facultés dont nous sommes doués; vous voulez que la force en soit exclue; c'est mutiler l'application du droit, la rejeter en même temps que vous l'invoquez. Il faut donc admettre le droit de la force; ceci est d'autant plus nécessaire, que toute faculté importante de l'âme humaine, tout élément essentiel de notre nature, est une véritable force. La pensée, l'esprit, l'intelligence, l'amour, sont des forces. Comment appelons-nous une nation organisée? Nous l'appelons une puissance, une force. Bien loin que la force soit le contraire de la justice, elle est, dit M. Proudhon, la haute expression et le couronnement de la force. L'auteur cite, comme exemples, le droit du mari sur la femme, le droit du père sur l'enfant.

Voici des conclusions parfaitement d'accord avec le raisonnement. Ce raisonnement, quoiqu'il fasse une certaine impression à cause de l'appareil analytique avec lequel il se produit, n'est pas seulement un sophisme, mais un outrage au sens commun et aux lois mêmes du langage. J'espère qu'il ne me faudra pas beaucoup de temps pour le démontrer.

Qu'est-ce que le droit à prendre dans son principe? Le droit dans toute son extension, dans son unité, ce n'est pas autre chose que la liberté; la liberté considérée comme la propriété universelle, éternelle, inviolable, de tous les esprits doués de raison, c'est-à-dire de toute personne morale. Par cela même que la liberté est l'apanage de toute personne morale, c'est un apanage universel. Ma liberté, à moi, doit s'arrêter devant la liberté des autres. Je puis faire usage de toutes mes facultés, de toutes mes forces, à la condition de ne pas opprimer, de ne pas engloutir dans ma personne les forces d'autrui. Voilà ce qu'est le droit!

Maintenant la liberté s'applique, tantôt à l'intelligence, tantôt au travail, tantôt à la conscience; mais c'est toujours le même principe, le principe de la liberté, dont je réclame le respect pour moi et que je dois respecter dans ceux qui me ressemblent, dans ceux qui sont doués d'intelligence, de raison, de libre arbitre. Quelle est la signification de cette proposition : « qu'il faut que ma liberté s'arrête devant la liberté d'autrui? » Cela veut dire qu'au-dessus de toutes mes facultés, il est un droit qui les limite, les dirige; c'est-à-dire qu'au-dessus de la force, il est un droit qui la contient, la modère, en détermine l'emploi; ce qui revient à dire que la force est subordonnée au droit et que rien n'est plus insensé, révoltant pour la conscience et insultant pour le sens même du langage, que de soutenir que la force elle-même est un droit. Il n'est pas possible de soutenir que le droit du mari sur la femme, le droit du père sur l'enfant, ne sont autre chose que le droit du plus fort. Les droits du mari ne s'expliquent que dans les relations de la vie civile, où le mari est responsable de tous les actes, a une voix prépondérante, où il est le chef de la communauté et doit seul décider en dernier ressort. La société, lorsqu'il s'agit d'une dette, ne reconnaît de débiteur que le mari; c'est donc au mari de décider s'il doit s'endetter oui ou non. Il en est de même de tous les autres droits civils. Mais au foyer de la vie conjugale, cette prédominance disparaît; il ne reste que l'égalité des âmes, ou plutôt la confusion des cœurs sous une loi commune : la loi de l'amour, la loi de la dignité humaine. Voilà comment s'explique le droit du mari sur la femme. Il serait trop facile de démontrer ce qu'il y a de ridicule à parler de la force du mari; ce serait abaisser à ses propres yeux la femme. Malheur au mari s'il n'a pas à faire valoir l'amour et le respect qu'il inspire : l'amour dans les rapports de tendresse; le respect dans ces graves décisions qui ont des conséquences sur la destinée de la famille tout entière!

— La suite à un prochain numéro. —

BOUCHARDAT ET JUNOD. L'EAU-DE-VIE ET SES DANGERS, conférences populaires, par MM. A. Bouchardat et H. Junod, pasteur à Saint-Martin (Suisse). Un vol. in-18 de 144 pages. 1 fr.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

PREMIÈRE ANNÉE. — N° 3. UN NUMÉRO : 30 CENTIMES. 19 DÉCEMBRE 1863.

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

LITTÉRATURE — PHILOSOPHIE — THÉOLOGIE — ÉLOQUENCE — HISTOIRE
LÉGISLATION — ESTHÉTIQUE — ARCHÉOLOGIE

Paraît tous les Samedis.

Paris.....	Six mois.	8 fr.	Un an.	15 fr.
Départements..	—	10	—	18
Étranger.....	—	12	—	20

Prix de l'abonnement avec la Revue des Cours scientifiques.

Six mois.....	Paris,	15 fr.	Départ.,	18 fr.	Étranger,	20 fr.
Un an.....	—	26	—	30	—	35

Rédacteur en chef
M. ODYSSE-BAROT

Les ouvrages dont deux exemplaires auront été envoyés au bureau du journal seront annoncés et analysés s'il y a lieu.

On s'abonne
A LA LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE
17, rue de l'École de Médecine,
Et chez tous les libraires, par l'envoi d'un bon de poste, ou d'un mandat sur Paris.

L'abonnement part du 1er décembre ou du 1er juin de chaque année.

SOMMAIRE.

Littérature du moyen âge. — Cours de M. PAULIN PARIS : Discours d'ouverture. — Histoire des Romans de la Table ronde.

Histoire des législations comparées. — Cours de M. ÉDOUARD LABOULAYE : Discours d'ouverture (fin).

Antiquités. Cours de M. BOURQUELOT : Géographie de la Gaule sous les deux premières races.

Droit de la nature et des gens. — Cours de M. AD. FRANCK : La paix et la guerre, III.

Éloquence latine. Cours de M. ERNEST HAVET : Considérations générales sur Tacite.

LANGUE ET LITTÉRATURE DU MOYEN AGE (1).

COURS DE M. PAULIN PARIS.

(COLLÉGE DE FRANCE.)

Discours d'ouverture. — Histoire des Romans de la Table ronde.

Messieurs,

On donne en général le nom de *Romans de la Table ronde* à une grande série de récits écrits en français, les uns en vers, les autres en prose, et consacrés, soit à l'histoire fabuleuse d'Artus et de Merlin, soit aux aventures d'autres rois, princes et vaillants guerriers, qui, sous les auspices d'Uter Pendragon et de son fils Artus, auraient formé le premier ordre militaire, sous le nom de chevaliers de la Table ronde.

Ces récits, d'une origine tout à fait profane, ont été enfermés, ou pour mieux dire enchâssés dans un réseau de légendes pieuses et mystiques qui établissent un lien commun entre toutes les parties, tous les épisodes dont le fond se compose, et qui donnent une apparence de sincérité aux contes les plus incroyables, en les plaçant sous la protection du sentiment religieux.

Les critiques sont aujourd'hui d'accord sur l'origine de ces fameuses compositions. On les doit à l'influence des traditions patriotiques et religieuses répandues au XIIe siècle parmi les Bretons de France. Le courant traditionnel provenait lui-même de trois sources distinctes : 1° des souvenirs de la longue résistance des Bretons insulaires à la domination anglo-saxonne; 2° des *lais* ou récits poétiques échappés au naufrage des anciens jours et dont l'imagination populaire était journellement bercée en Armorique et dans le reste de la France; 3° des légendes relatives à la prédication et à l'établissement de la foi chrétienne dans la Grande-Bretagne.

Ces romans représentent donc assez bien l'ensemble des souvenirs historiques, poétiques et religieux des anciens Bretons, tout en s'étant modifiés plus ou moins pour passer dans les littératures étrangères. Étudier les *Romans de la Table ronde* c'est à la fois suivre le cours des anciennes traditions bretonnes et observer le travail d'assimilation et de transformation auquel ces traditions ont été soumises en se mêlant aux productions littéraires des autres pays. Le même fond s'est coloré de nuances distinctes, à mesure qu'il a passé de l'idiome original dans les autres idiomes. Mais je n'ai pas l'intention de suivre les *Romans de la Table ronde* dans toutes les modifications qu'ils ont pu subir. La France les a tirés du fond breton et les a révélés aux autres nations, en leur offrant par son exemple les moyens d'en profiter à leur tour; je bornerai le champ de mes recherches à l'influence que les traditions bretonnes ont exercée sur la littérature française. La carrière à parcourir est encore assez longue; d'ailleurs, si j'arrive heureusement au but,

(1) Le professeur doit étudier cette année : *Quelle a été l'influence des traditions et des poésies bretonnes sur la littérature française.*

la voie sera frayée en grande partie pour ceux qui voudront se rendre compte du même ordre de composition dans les autres langues de l'Europe.

Geoffroi de Monmouth fit passer le premier, vers l'année 1138, dans la langue latine, un certain nombre de récits fabuleux qu'il décora du nom d'*Historia Britonum*. Ce fut pour cet écrivain un incontestable honneur d'avoir ainsi rattaché à un centre commun tant de nouveaux éléments de composition, et de les avoir transportés dans le domaine de la littérature écrite. Qu'il ait fidèlement traduit un ancien livre breton, ou qu'il ait transformé ce texte original, qu'il en ait même supposé l'existence, il est au moins certain qu'avant la publication de l'*Histoire des Bretons*, les récits dont elle se compose ne se trouvaient rassemblés dans aucun livre latin ou français. Si l'original breton existait, il était demeuré jusqu'alors inconnu en dehors de notre Bretagne française, et nul autre écrivain n'en avait tiré la moindre chose.

Mais de ce qu'il n'existait pas avant Geoffroi une histoire latine des Bretons, il n'en faut pas conclure que la plupart des récits rassemblés dans son livre aient été l'œuvre de son imagination. Bien avant le premier tiers du XIIe siècle, les bardes ou harpeurs bretons connaissaient et répétaient toutes les histoires qu'il a recueillies, lui et les auteurs des *Romans de la Table ronde*. Geoffroi de Monmouth le latiniste, Robert de Borron le rimeur et Gautier Map le prosateur, n'ont rien inventé; ils ont seulement choisi, disposé, coordonné les récits nombreux et variés des chanteurs et conteurs bretons. Et pour constater la célébrité dont les chanteurs se trouvaient depuis longtemps en possession, il n'est pas ici besoin de remonter aux fameux passages si souvent allégués d'Athénée, de César, de Lucain ou de Tacite : il suffit de rappeler qu'au Ve siècle, en plein christianisme, il y avait encore en France, d'après le témoignage d'Ausone, un collége de druides; que Fortunat, au VIIe siècle, faisait appel à deux reprises à la harpe et à la rote des Bretons, et que l'historien des Normands, au commencement du XIe siècle, Dudon de Saint-Quentin, voulant que la gloire du duc Richard Ier se répandît au loin, conjurait les harpeurs bretons de venir en aide aux clercs de Normandie. Mais bornons-nous à parler des récits répandus au temps de Geoffroi de Monmouth.

Ces récits affectaient une certaine forme de versification : on leur donnait le nom de *lais*, on leur assignait des mélodies particulières, et l'on accompagnait le chant d'un instrument de musique. Armés de la harpe, de la rote ou de la viole, les jongleurs bretons étaient accueillis dans les assemblées nombreuses et ajoutaient à l'agrément de toutes les fêtes. Il faut que l'accord de leur voix aux instruments eût un charme particulier, car toutes les fois qu'il est parlé dans les poëmes ou dans les romans français de chanteurs bretons, c'est pour y rendre le même hommage à la douceur de leurs chants, à l'intérêt de leurs récits. Ainsi, Marie de France dit à la fin du *lai de Gugemer* qu'elle reproduisait en français :

De ce conte qu'oï avés
Fu le lai Gugemer trouvé,
Qu'on dit en harpe et en rote,
Bone en est à oïr la note.

Elle dit encore, au commencement de sa traduction du *lai d'Equitan*, que les Bretons

Jadis suleient par proësse,
Par courtoisie et par noblesse,
Des aventures qu'ils ooient
Ou que à pluseurs avenoient
Fere les lais, pour remembrance;
Qu'on ne les mist en oubliance.

Et au début de celui de *Graélent :*

L'aventure de Graélent
Vous dirai, si com je l'entent,
Bon en sunt li ver à oïr
Et les notes à retenir.

La *Cantate* moderne introduite dans notre poésie par Jean-Baptiste Rousseau, dans les premières années du XVIIIe siècle, peut nous donner quelque idée de ce qu'étaient les lais bretons. On a de bonnes raisons de supposer que leur forme réclamait ordinairement douze doubles couplets de mesures distinctes. Le trouvère français Renaut, traducteur de l'un des plus anciens lais, nous avertit qu'en mémoire des douze dames qui refusèrent toute nourriture après avoir été servies du cœur de leur ami, le chant consacré à leur aventure fut divisé en douze vers ou couplets :

D'eles douze fu li deuls fais,
Et douze vers plains a li lais.

Et telle semble avoir été la condition ordinaire des autres lais, car au XIVe siècle on l'exigea pour les *lais* que les poëtes français composèrent à l'imitation de ceux de Bretagne. « *Le lai*, » disait alors Eustache Deschamps, *est une chose longue et malaisée à trouver; car il fault douze couples, chascune partie en deux.*

Maintenant, rassemblons un certain nombre d'autorités en faveur de l'ancienneté et du caractère à la fois musical et narratif des lais bretons. Dans une description poétique du *Chastel d'amour*, le *Pont tournant* de cette demeure enchantée est fait de rotruenges ou chansons à ritournelles; les planches sont autant de dits amoureux; les clous des sons de harpes, et les solives des lais bretons :

De rotruenges estoit tos fais li pons,
Toutes les planches de dis et de chansons,
De sons de harpe les ataches des fons,
Et les solijes de dous lais de Bretons.

Le chant de ces lais était tantôt bas et doux, tantôt aigu et déchirant. Dans le *Roman de Troies*, composé vers le milieu du XIIe siècle, le poëte voulant donner une

idée du tapage produit dans une mêlée par le choc des lances et les clameurs des blessés, dit qu'en comparaison de ces cris, les lais bretons n'auraient été que des pleurs :

Li bruis des lances i fu grans ;
Et haus li cris à l'ens-venir.
Sous ciel ne fust riens à oïr
Envers eus li lais des Bretons ;
Harpe, viele et autres sons
N'ert se plors non, enviers lor cris...

Mais tel n'était pas celui que la blonde Yseult se plaisait à composer et chanter :

En sa chambre se siet un jour,
Et fait un lai piteus d'amour ;
Coment dans Guiron fu surpris,
Por l'amour de sa dame occis
Que il sor toutes riens ama.
Et coment li cuens puis dona
Le cuer Guiron à sa moillier,
Par engin, un jour, à mangier.
La reine chante doucement,
La vois acorde à l'instrument ;
Les mains sont beles, li lais bons,
Douce la vois, et bas li tons.

Il est bien souvent parlé dans les poëmes français de ce *lai Gorion*, qui plus tard devait inspirer le beau roman du chastelain de Coucy. Dans la chanson de geste d'Anséis de Carthage :

Rois Anséïs dut maintenant souper,
Devant lui fist un Breton vieler
Le lai Goron, coment il dut finer.

Et dans *Guillaume d'Orange*, quand Morgant la fée transporte Rainouart dans l'île d'Avalon :

Sa masse fait muer en un faucon,
Et son vert helme muer en un Breton
Qui doucement harpe le lai Gorhon.

La reine Iseult, comme on a vu, faisait des lais, et c'est Tristan qui lui avait donné les premières leçons de musique et de composition. Quand il se présente à elle sous le costume d'un fou, il lui demande tout bas si elle ne le reconnaîtrait pas :

Onques n'oïstes-vous parler
Que moult savoie bien harper?
Bons lais de harpes vous apris,
Lais bretons de nostre païs.

Le fameux lai de la Chèvre ou du Chèvrefeuille, dont on faisait remonter à Tristan la composition, devait être aussi noté sur un ton doux et tendre : il roulait sur la comparaison de l'entrelacement du chèvrefeuille au coudrier, ou comme auraient dit les Latins et les Italiens, de la vigne à l'ormeau :

D'eus deus fu il tot autresi
Come del chevrefoil estoit
Qui à la codre se prenoit.
Ensemble pooient bien durer ;
Mais qui les volust dessevrer,
Li codres fust mors ensement
Com li chievres, hastivement.
« Bele amie, si est de nous,
» Ne vous sans mei, ne mei sans vous. »
Pour les paroles remembrer,
Tristans qui bien savoit harper
En avoit fait un novel lai ;
Assez briefment le nomerai :
Gottlief l'apelent en Engleis,
Chievre le nomment en Franceis.

C'est là ce que dit également le vieux rapsode auquel nous devons la chanson de geste des Loherens, car ayant à décrire les noces d'un de ses héros :

Grans fu la feste, mès pleniers i ot tant ;
Bondissent timbre, et font feste moult grant,
Harpes et gigues, et jugléor chantant.
En lor chansons vont les lais vielant
Que en Bretaigne firent jà li amant.
Del Chevrefoil vont le sonet disant
Que Tristans fist, que Iseut ama tant.

Tous les sujets traités dans les lais bretons ne se rapportaient pas aux aventures de Bretagne. Dans celui de l'*Espine*, un de ceux que Marie de France a traduits, il est parlé d'un Écossais qui chante le lai d'Orphée :

Le lai escontent d'Aélis,
Que uns Irois doucement note.
Mout bien le sonne, ens sa rote.
Après celi, d'autre comence.
Nus d'eus ne noise ne ne tence.
Le lai lor sone d'Orfei ;
Et quant icel lai ot feni,
Li chevalier après parlèrent,
Les aventures racontèrent
Qui soventes fois sont venues,
Et par Bretaigne sont veues.

On a déjà pu voir que les allusions à ces anciens lais bretons étaient également multipliées dans les chansons de geste. Celles de Horn et du Chevalier au Cigne, avaient commencé par être des lais. Au nombre de ses meilleurs amis, Rollant, Breton d'origine, comptait le jeune Graélent, dont l'auteur de la geste d'*Aspremont* fait un jongleur breton :

Rolans apelle ses quatre compaignons,
Estout de Langres, Berengier et Hatton,
Et un dansel qui Graélent ot non,
Nés de Bretaigne, parens fu Salomon.
Rois Carlemaines, l'avoit en sa maison
Nourri d'enfance, moult petit valeton.
Ne gisoit mais se en sa chambre non.
Sous ciel n'a home mieus vielant un son,
Ne mieus déist les vers d'une leçon.

Il est bon d'ajouter ici que Graelent n'était pas un harpeur ou vielleur de profession, mais le héros d'un lai non moins célèbre que ceux du Chèvrefeuille et de Gorion. Apparemment, l'auteur de la geste d'Aspremont ne connaissait pas les paroles de ce lai, mais l'avait seulement entendu harper ou vieller. Il a été depuis traduit en français, et il est encore cité dans une variante de la geste d'Anséis de Carthage :

> Li rois séist sur un lit à argent;
> Pour oublier son desconfortement
> Faisoit chanter le lai de Graélent.

J'ai dit que les harpeurs bretons avaient dans leur répertoire, si je puis parler ainsi, des récits venus d'une façon plus ou moins directe de la Grèce et de l'Italie. La succession non interrompue des chants bretons ou gaulois explique suffisamment ces restes de la tradition antique. La poésie bretonne étant récitée de mémoire et non écrite, le mélange des souvenirs de tous les temps devait devenir l'occasion des confusions les plus fréquentes, et des assimilations les plus singulières. Ainsi, dans les récits de la Table ronde, nous reconnaîtrons des emprunts évidemment faits à l'histoire d'Hercule, d'Œdipe et de Thésée; aux métamorphoses d'Ovide et d'Apulée. Si donc nous retrouvons quelques souvenirs de la haute antiquité dans le livre de Geoffroi de Monmouth, il ne faut pas les attribuer à l'érudition personnelle de l'auteur et en faire un argument contre l'existence d'un original breton; car ces légendes mythologiques étaient passées depuis longtemps dans les poésies armoricaines.

De tous les peuples de l'Europe, les Bretons furent dans la position la moins défavorable pour conserver, avec leur idiome primitif, les traditions les plus anciennes. Dans la Bretagne insulaire, devenue la proie des Anglo-Saxons, ils se renfermèrent dans une morne soumission qui n'alla pas jusqu'à les plier aux habitudes des conquérants. Ils furent, dans la principauté de Galles, comme les Juifs dans le monde entier, gardant leur foi, leurs espérances et leurs rancunes. Ceux qui vinrent s'établir en France et donner à la presqu'île armoricaine le nom que les Anglais ravissaient à leur patrie, ne se fondirent jamais non plus dans la nation française. Réunis anciennement de culte et de mœurs aux Gaulois, ils durent garder le dépôt des traditions mieux que les Anglo-Saxons et que les Gallo-Romains devenus Français. Aussi les évêques, appuyés des conciles, ne parvinrent-ils jamais à déraciner chez eux la crainte superstitieuse de certains arbres, de certaines forêts, de certaines fontaines, de certaines pierres. Rien ne put les soustraire à la préoccupation des fées et des devins, des hommes changés en loups, en cerfs, en lévriers. Toutes ces impressions d'enfance furent constamment entretenues dans leur imagination par la poésie chantée; et comme ils regardaient les anciens lais comme l'expression fidèle des temps passés, ils en concluaient que la Bretagne avait toujours été la terre des merveilles et des enchantements.

J'en ai dit assez, je suppose, pour constater l'ancienne vogue populaire de ces lais bretons. J'ajouterai maintenant que les mélodies qu'on y joignait, avaient autant d'attrait pour nos ancêtres des xe, xie et xiie siècles, que peuvent en offrir aujourd'hui les chansons napolitaines, les romanesques, les plus beaux airs de Mozart, de Meyerbeer ou de Rossini. Ces lais bretons, partagés en plusieurs couplets jumeaux, variés de rhythme et de ton, exigeant la réunion de la musique vocale et instrumentale, ont été nos premiers opéras; grand mot, je l'avoue, pour le rapprocher d'aussi anciennes et aussi maigres compositions. Mais quoi? Si le monde, comme on l'a dit, ressemble à notre famille, les siècles passés doivent avoir avec le siècle présent (j'en demande pardon aux préventions contemporaines) d'assez nombreux points de ressemblance. Pourquoi les générations qui aimèrent avec passion les plus grands, les plus nobles récits d'amour et de guerre, n'auraient-ils rien compris aux plaisirs de l'ouïe, aux voluptés de la musique? Pourquoi n'auraient-ils pas eu leur *Mario*, leur *Patti*, leur *Borghi-Mamo*, leur *Listz*, leur *Chopin*, leur *Paganini?* Croirions-nous par hasard que le sentiment musical ait besoin, pour se développer, de la réunion de plusieurs centaines d'instruments et de chanteurs? Combien de fois suffit-il d'une seule phrase mélodieuse justement accentuée, pour nous remuer profondément, pour nous obséder longtemps de son imparfait souvenir? *Où donc ai-je entendu cet air?* Ce mot d'un de nos opéras les plus populaires, qui de nous n'a pas eu souvent à le dire? La musique agit sur les âmes humaines de tous les temps et de tous les pays comme une sorte d'aspiration involontaire vers le ciel; ce sentiment, il est malaisé de le définir, plus malaisé de s'y soustraire. Je parle, on le comprend, pour la généralité des hommes, sans tenir compte des exceptions. Il en est quelques-uns qui ne voient dans l'ordre de toutes choses qu'un jeu de machines organisé de toute éternité, sans créateur ni régulateur; d'autres qui ne reconnaissent dans les plus suaves mélodies qu'un bruit d'autant plus tolérable qu'il est moins prolongé. Ces opinions exceptionnelles, et pour ainsi dire en dehors de l'humanité, ne détruiront jamais le sentiment de la musique, ni l'idée non moins innée de la Providence.

Nos ancêtres, il faut le reconnaître de bonne grâce, et j'entends ici toutes les classes de la nation sans la moindre préférence de la plus humble à la plus élevée, étaient aussi sensibles aux charmes de la musique et de la poésie que nous pouvons l'être aujourd'hui. Quel cercle verrions-nous maintenant se former sur les places publiques de Paris, notre capitale des beaux-arts, autour d'un pauvre acteur qui viendrait réciter ou chanter un poëme de plusieurs milliers de vers, ce poëme fût-il de Lamartine ou de Victor Hugo? Ce qui ne serait plus possible aujourd'hui, l'aurait été dans toutes les parties de la

France aux temps si méprisés (peut-être parce qu'ils sont très-mal connus) de Hugues Capet et de Louis le Gros. Et pour une population si avide de musique et de poésie, il fallait assurément des artistes, poëtes, musiciens, compositeurs, d'une certaine habileté, d'une certaine éducation littéraire. Qu'ils aient ignoré complétement le grec, qu'ils n'aient pas été de grands latinistes, qu'ils se soient même passé fréquemment de savoir écrire et lire, je l'accorde. Mais leur mémoire ne chômait pas pour cela. Elle était abondamment garnie d'une foule de traditions qui remontaient à de très-lointaines origines; traditions devenues d'autant plus attrayantes qu'elles avaient traversé de longs espaces de temps et de lieux, en s'y colorant de reflets particuliers. Nos jongleurs avaient à leur disposition des récits de tous les caractères, des chants de toutes les mesures. La profession qu'ils avaient embrassée, offrant d'assez grands avantages, entretenait parmi eux une émulation salutaire, et devait les conduire à varier, à grossir constamment le trésor de leur mémoire. Ainsi, quand de beaux récits leur étaient signalés dans les domaines poétiques de leurs voisins, les Bretons, ils devaient tenter de se les approprier, de les faire servir à l'agrément de ceux qu'ils avaient eux-mêmes intérêt à divertir. Grâce à cette émulation constante, et la plupart des traditions bretonnes prenant la forme d'un dit, d'un fabliau, d'un poëme d'aventures, il n'y avait en France rien de mieux connu, même avant le livre de Geoffroi de Monmouth et les romans de la Table ronde, que les amours d'Yseult et de Tristan, les prophéties de Merlin, les enchantements des fées Morgant et Viviane; les merveilles de la forêt de Broceliande et de la fontaine de Barenton, les combats du roi Artus contre le chat noir de Lausanne et contre le géant du mont Saint-Michel, les exploits de Gauvain, les faits d'Hippocrate, d'Orphée, de Virgile, etc. A ces récits empruntés aux lais bretons, il faut encore ajouter les légendes pieuses dont l'Église ne se rendait pas responsable, et qui nous arrivaient de l'Irlande et de l'Écosse. Ainsi les Bretons du Northumberland avaient cru longtemps posséder le vase eucharistique de Joseph d'Arimathie; le purgatoire de saint Patrice était en Islande; de l'Écosse était parti saint Brandain pour visiter un monde fantastique, et des mêmes contrées venaient encore les visions d'Owen et de saint Dunstan, les onze mille vierges massacrées à Cologne, etc., etc. Et la plupart de ces récits parvenaient en France en revêtant les formes particulières à la poésie française.

Geoffroi de Monmouth va lui-même justifier l'existence antérieure de ces traditions poétiques, au commencement de son livre : « Je me suis étonné, dit-il, en étu-
» diant les anciennes histoires de Bretagne, écrites par
» Gildas et par Bède, de n'y pas trouver la moindre men-
» tion des rois qui régnèrent avant la naissance de Jésus-
» Christ, ni même d'Artus, bien que les actions de ces
» princes soient dignes d'une éternelle louange, et que
» la mémoire en soit conservée chez maints peuples qui
» en font l'objet d'agréables récits, comme s'ils les pos-
» daient en écrit. Pendant que je me préoccupais de
» ces pensées, Walter, archidiacre d'Oxford, personnage
» très-éloquent et très-versé dans la connaissance des
» histoires étrangères, me présenta un livre très-ancien-
» nement écrit en langue bretonne, où, dans un récit
» régulier et suivi, dans un style élégant, se trouvaient
» racontés les actes de tous ces princes, depuis Brutus,
» le premier roi breton, jusqu'à Cadwallade, fils de Cad-
» wallo. Alors, à la requête du même Walter, bien que
» je ne me fusse pas exercé dans le beau langage en fai-
» sant amas des élégantes tournures des auteurs, et forcé
» de me contenter de mon humble style, j'entrepris la tra-
» duction latine du livre. Si, d'ailleurs, j'avais enflé mes
» pages avec les fleurs de la rhétorique, j'aurais couru
» grand risque de contrarier mes lecteurs en arrêtant
» leur attention sur mes phrases plutôt que sur le fond
» de l'histoire. C'est à vous, Robert, comte de Glocester,
» que l'ouvrage appartient maintenant; il a été corrigé
» par vos avis, et, grâce à la finesse de votre esprit, à la
» sûreté de votre jugement, le livre de Geoffroi de Mon-
» mouth est devenu celui du noble fils du glorieux roi
» Henry d'Angleterre, d'un philosophe et d'un savant
» également accompli, d'un vaillant et habile chef d'ar-
» mée, d'un prince, en un mot, que la Bretagne peut
» considérer comme un second Henry. »

La justification de Gildas et de Bède le Vénérable est ici bien facile. Ils n'ont rien dit de tous les rois bretons, descendants du Troyen Brutus, parce que nulle mention écrite ne s'en était conservée; et s'ils enveloppèrent le grand Artus dans le même oubli, c'est apparemment que ses actions ne leur avaient pas semblé dignes de figurer dans les rares pages qu'ils consacraient au souvenir des grands événements passés. Cependant Artus avait réellement existé : il avait réellement lutté contre l'établissement de la domination saxonne; mais les traces de sa glorieuse résistance ne s'étaient conservées que dans les deux provinces devenues le refuge des Bretons non soumis, c'est-à-dire dans la principauté de Galles et dans notre Bretagne française. Dans ce dernier pays, les lais, d'abord contemporains, avaient progressivement donné naissance à d'autres chants dont la séparation des mers empêchait de contrôler l'exactitude, et qui chaque jour devenaient plus fabuleux, plus invraisemblables. Bède était Anglo-Saxon de naissance et de cœur, et les Anglo-Saxons ne soupçonnaient même pas l'existence de ces traditions erronées. Dans tous les cas ils n'avaient pas à s'en préoccuper; la Grande-Bretagne était devenue l'Angleterre, et cela leur suffisait. Quant à l'écrivain qui, sous le nom de Gildas, a raconté quelques circonstances de l'établissement des Anglo-Saxons dans l'île de Bretagne, et laissé quelques pages d'imprécations contre les vices et la lâcheté de ceux qu'il appelle ses compatriotes, surtout contre les clercs, qui, suivant lui, n'étaient occupés que de pensées frivoles et de fables populaires, il ne faut pas s'étonner qu'il ait omis de parler d'Artus, mort

deux siècles avant l'époque où, suivant toutes les apparences, cet auteur écrivait.

Je résume donc ainsi toutes les hypothèses qu'on a pu faire sur cette fameuse histoire des Bretons. Geoffroi de Monmouth, qui joignait à la connaissance du latin celle du bas breton, reçut des mains de l'archidiacre d'Oxford un livre breton apporté du continent, et cet ouvrage lui fit concevoir et exécuter la pensée de rassembler toutes les traditions populaires entretenues par les jongleurs, pour en composer sa fabuleuse histoire. Son livre, accueilli avec transport et traduit en français, ouvrir la route et servir d'exemple à ceux qui composèrent les grands ouvrages que nous voulons particulièrement étudier.

Maintenant, messieurs, pardonnez-moi de vous avoir arrêté si longtemps sur un sujet de discussion fort aride de sa nature : j'ai cru devoir le faire pour déblayer le terrain avant d'aborder franchement les nombreux livres en vers et en prose qui, sans l'initiative de Geoffroi de Monmouth, auraient bien pu n'être jamais écrits. Je vous ai surtout parlé des lais qui avaient servi de base à l'*Histoire fabuleuse des Bretons*. Dans nos prochains entretiens, je vous parlerai du livre attribué à Nonnius, et je vous dirai pourquoi Geoffroi de Monmouth n'en a rien dit, et comment lui-même fut suivi dans la voie qu'il avait ouverte d'abord par deux versificateurs français, Geofroi Gaimar et Wace; puis par un véritable poëte, Crestien de Troies, puis par les autres auteurs des romans en vers et en prose de la Table ronde. Ces grands romans, je ne vous en ferai qu'une analyse rapide : tout en vous donnant une idée de l'apparence d'ordre qu'on peut trouver dans leur ensemble, je m'attacherai aux nombreuses beautés de style et de pensée qu'ils renferment. On pourrait assurément chercher dans ces énormes ouvrages le sujet d'un livre qu'on appellerait, sinon les *Mille et une*, au moins les *Cent nouvelles de la Table ronde*, et ces nouvelles ne le céderaient pas en agrément aux meilleurs recueils des conteurs orientaux ou italiens. L'ensemble est, je l'avoue, d'une digestion difficile, mais les morceaux en sont bons, et quelques-uns d'un goût exquis. Je ferai mes efforts pour les recommander à votre attention, sous le triple point de vue du style, de l'histoire des mœurs et de la poésie. Que ce premier entretien ne mette donc pas à bout votre bonne volonté, que votre indulgence continue à suppléer à l'insuffisance de celui qui aura l'honneur de parler devant vous, et qui a déjà tant de raisons de beaucoup espérer de votre bienveillance et de vos meilleures dispositions.

HISTOIRE DES LÉGISLATIONS COMPARÉES.

COURS DE M. ÉDOUARD LABOULAYE.

(COLLÉGE DE FRANCE.)

Discours d'ouverture.

(Suite et fin. — Voyez le n° 2.)

Nous ne croyons pas devoir suivre le professeur dans cette intéressante et instructive promenade à travers les constitutions françaises.

Si le nouveau programme d'histoire étend tacitement à l'enseignement supérieur une latitude historique qu'il accorde d'une manière explicite à l'instruction secondaire; si la circulaire qui a interprété l'arrêté de S. Exc. M. le ministre de l'instruction publique, met notre plume complétement à l'aise et nous autorise à parler en toute sécurité, et sans quitter le terrain de la science pure, des événements de ces cinquante dernières années; si nous nous croyons parfaitement en droit de rappeler, avec M. Laboulaye, les dates presque antédiluviennes de 1815, de 1830, de 1848; d'apprécier avec lui la charte de 1814, imitée de la constitution anglaise que Montesquieu prétendait elle-même renouvelée des Grecs; de louer Napoléon d'avoir, durant les cent-jours, combattu l'idée d'une pairie héréditaire et de s'être ainsi montré moins aristocrate que Benjamin Constant; de considérer comme la constitution la plus libérale que nous ayons eue jusqu'à ce jour la Charte si vilipendée de 1830; de rappeler les erreurs et les fautes, les serviles imitations, les maladroites réminiscences de 1848...; s'il nous est permis de nous demander, avec le savant jurisconsulte, pourquoi les Américains peuvent impunément, sans trouble, sans la moindre interruption dans les affaires, changer de constitution tous les matins, comme on change de chemise, tandis que notre pays a toujours expié par de sanglantes émeutes la constitution de la veille, acheté par de douloureux sacrifices la constitution du lendemain; pourquoi celle de 1791, à laquelle il était défendu de toucher avant 1821, n'a duré que trois mois...; s'il nous est aujourd'hui permis, en un mot, sans sortir des études historiques déterminées par les programmes universitaires, de comparer librement les législations les plus récentes, nous préférons n'user pas de cette faculté. Nous désirons écarter d'un recueil exclusivement scientifique et littéraire tout ce qui pourrait offrir un caractère trop marqué d'actualité.

Nous nous bornons donc à donner aujourd'hui la conclusion de l'éloquent discours de M. Édouard Laboulaye. ODYSSE-BAROT.

Je m'arrête, dans cette longue excursion... Vous voyez, messieurs, que si nous cherchons à quelle époque de notre histoire nous nous sommes fait une idée nette de ce que c'est qu'une constitution, nous reconnaîtrons que les chartes de 1814 et de 1830, dignes pourtant de quelque estime, sont bien moins complètes que la constitution américaine.

Nous voyons partout l'omnipotence législative, et nulle part la liberté mise à l'abri du despotisme des assemblées. Jugez donc combien l'étude de la constitution américaine peut nous intéresser, et combien de choses nous avons à y apprendre! Comment, allez-vous me dire, les Américains peuvent-ils garantir leurs libertés des empiètements de leurs législatures? Quand la loi est faite, là comme partout, il faut obéir. Ce qui protége les Américains, messieurs, c'est un pouvoir judiciaire complétement indépendant, chargé de maintenir la constitution. Ainsi je suppose que le gouvernement veuille, par une loi,

empêcher une réunion religieuse; vous allez devant la cour fédérale, et la cour, si elle trouve que la loi viole la constitution, la frappe de nullité et déclare que vous avez le droit de vous réunir à vos concitoyens. C'est ainsi que les Américains ont résolu ce grand problème d'avoir des députés qui dépendent du peuple, et des libertés qui ne dépendent de personne.

On dira : quel est l'intérêt de ces études? A quoi cela peut-il servir? Qu'importent toutes les constitutions? Il n'y en a qu'une bonne, c'est un bon gouvernement; qu'une mauvaise : un mauvais gouvernement. C'est une idée que je rencontre souvent, et je n'hésite pas à dire que je la crois fausse. Si je la croyais vraie, je ne sais si je resterais professeur; je ne voudrais pas occuper cette chaire pour la stérile satisfaction d'amuser mes auditeurs; mais je pense que cette étude peut nous donner ce qu'il y a de plus nécessaire aux hommes : les convictions fortes, et une foi qui permet plus tard d'agir.

Étudiez l'histoire. On dit toujours que les passions, les intérêts nous gouvernent; ne regardez donc pas autour de vous : il y a trop de bruit, de clameur; vous êtes dans le trouble, dans le flot; montez plus haut, élevez-vous au-dessus des mille bruits du jour et de la rue : regardez ce que la France est devenue depuis 1789, depuis que nos pères ont écrit sur leur drapeau trois mots qui, suivant moi, sont sortis de l'Évangile ! Ce drapeau a été souillé, taché de sang, et cependant c'est autour de lui que l'humanité se presse chaque jour davantage. Où sont les conquêtes de l'empire? dans des pages d'histoire ! Où sont ces mouvements de la Restauration, que la plupart d'entre vous n'ont pas connus, ces émigrés qui voulaient faire l'alliance du trône et de l'autel? Tout cela est oublié, évanoui ! Où est la pairie héréditaire? disparue ! En un mot, tout ce que les hommes ont essayé, les quinze ou vingt mille lois faites depuis cette époque, tout a disparu ! Les principes seuls sont restés debout, et toujours la France a suivi le sillon tracé par ces admirables idées.

C'est la vérité de ces idées que je veux défendre devant vous. Je sais que la vérité, pour bien des gens, n'a pas une grande importance ! Quand on est jeune, quand les passions ont encore leur noblesse, on sent qu'il y a là quelque chose de grand; plus tard on méprise les hommes, on se méprise soi-même, on se dit que ces mots de liberté, de vérité, sont beaux, sans doute, mais après tout sans valeur. Mais quand on est vieux, les sentiments changent, à moins que le cœur ne se soit racorni. On regarde derrière soi, on se rattache à la vérité toute seule, on n'aime plus autre chose; c'est pour cela que les petites poésies, les choses d'imagination plaisent moins; c'est la vérité qu'on sent et qu'on étudie. La vérité dans l'histoire, ce n'est plus quelque chose d'abstrait, mais quelque chose de vivant; il semble qu'on voie défiler devant soi les hommes marchant vers un but que la plupart ne connaissent pas, mais qui est visible pour l'observateur. Puis ce ne sont plus les hommes que l'on voit marcher, mais on reconnaît les motifs qui les poussent.

Descartes disait qu'il considérait la création comme durant toujours, qu'il ne comprenait pas que la main de Dieu pût cesser un instant de soutenir le monde : partout, dans les flancs de l'animal comme sous l'écorce des végétaux, il voyait circuler la vie.

Cela est plus vrai encore quand on étudie le monde moral. On voit que l'homme a été créé pour la liberté, pour être responsable de ses actions, responsable du bien et du mal qu'il fait. Puis on comprend que la liberté est la loi de sa nature, qu'il ne lui est pas permis de ne pas être libre. Il peut se laisser asservir par un maître, mais il ne sera jamais heureux dans la servitude. Cela n'est pas possible. Le despotisme ne peut lui donner le bonheur; il est pour ainsi dire condamné par une main toute-puissante à être libre pour être heureux.

Messieurs, voilà l'esprit de mon enseignement, ou pour mieux dire, mon âme tout entière. Défendre la liberté, vous pénétrer de ces sentiments fortifiés chez moi par l'âge et par l'étude; vous donner la même foi, le même amour : tel est le but que je poursuis; c'est ainsi que j'ai mérité l'estime de vos devanciers. Je vous demande, à vous aussi, votre confiance, et, quand nous nous connaîtrons mieux, votre amitié.

ANTIQUITÉS.

COURS DE M. BOURQUELOT.

(ÉCOLE DES CHARTES.)

I.

Géographie de la Gaule pendant les deux premières races de nos rois.

Rien de plus utile à connaître pour l'historien et l'érudit, que la géographie de la Gaule pendant les deux premières races de nos rois. C'est ce sujet que le professeur va traiter. Tout ce qui se rattache à la Gaule, à sa géographie, à ses institutions, à ses mœurs; tout ce qui peut jeter un plus grand jour enfin sur les sources de notre histoire nationale, doit exciter les investigations de l'érudit, dont la tâche est d'ouvrir et d'aplanir les voies à l'histoire.

M. Bourquelot jette un rapide coup d'œil sur la civilisation des premiers peuples qui habitèrent la Gaule. Il se demande quelles étaient la religion, les mœurs, les coutumes, les tendances, de ces races primitives.

Malheureusement une pareille étude, qui serait si intéressante, ne peut être entreprise avec des éléments bien purs de toute altération. Il ne reste presque rien des Gaulois. Sauf quelques inscriptions, où viennent presque toujours se mêler des débris étrangers, tout ce que nous savons d'eux nous vient des Grecs et des Romains. Les historiens donnent, le plus souvent, aux dieux gaulois les noms de leurs dieux propres, et cette imperfection se

fait nécessairement sentir dans les connaissances que l'on peut avoir de la religion gauloise. D'autre part, outre ces divinités propres, dont les noms et les attributions ont été dénaturés par les Grecs ou les Romains, il y eut nécessairement aussi mélange des deux peuples, de leurs religions, pression naturelle de Rome conquérante sur la Gaule soumise! Des divinités étrangères, que nous rencontrons, soit dans les inscriptions où elles sont confondues avec les divinités gauloises, soit dans les noms géographiques, où elles gardent leur forme primitive, nous rendent plus difficile encore la connaissance de la mythologie des Gaulois.

Nous connaissons cependant les noms de leurs principaux dieux : Esus, Bel, Teutatès. Nous savons qu'ils plaçaient au-dessous de cet Olympe, une foule de divinités secondaires, telles que les déesses, les fées, les déesses mères, *Matres*, *Meræ*, *Junones*, qui jouèrent un si grand rôle dans le paganisme gaulois, et qui, se transformant avec le druidisme, donnèrent naissance aux fées du moyen âge, à ces fées qui, tout en filant, apportaient dans leurs tabliers les blocs gigantesques de Carnac et de Lomariaher! Ils divinisaient les arbres, les eaux, les fleuves, les rivières, les lacs. Les eaux du Rhin, par exemple, servaient, en certaines circonstances, à éprouver la vertu des femmes. Lorsqu'un enfant naissait, on le plongeait dans le fleuve; s'il restait à la surface, la mère était vertueuse, mais s'il coulait, elle était coupable et traitée comme telle. Il y eut également, en Gaule, des lacs célèbres où l'on jetait des objets précieux et qu'on adorait; des fontaines auxquelles les poëtes adressaient des vers et où s'exerçait la piété gauloise. Le poëte Ausone adresse, par exemple, une ode charmante à une fontaine sacrée de la Gaule.

Passant ensuite au culte druidique, dernière forme de la religion gauloise, le savant professeur énumère rapidement les rites de cette religion, ses symboles. Il rappelle quelle importance les Gaulois attachaient au culte de certains arbres, comme le chêne et les cérémonies du gui *sacré*.

Presque partout on retrouve des monuments de pierre qui rappellent le culte druidique, en Algérie, en Bretagne, en Angleterre. Des *tumuli*, élévations factices de terrain renfermant des cadavres, des *dolmens*, des *menhirs*, de longues files de pierres qu'on désigne sous le nom d'*allées des fées :* tels sont les précieux vestiges que nous trouvons.

Enfin, on rencontre encore en Gaule le culte rendu à certains personnages allégoriques et gigantesques, dont la légende a quelquefois perpétué le souvenir. Telle est cette personnification étrange, fantastique, qui a traversé tout le moyen âge, qui a enfin immortalisé Rabelais, le *géant Gargantua*. Partout on trouve le souvenir de cette singulière figure; il y a : la *chaise de Gargantua*, le *col de Gargantua*, l'*antre de Gargantua*, l'*arbre de Gargantua*, le *palais de Gargantua*. Il est matériellement impossible d'admettre que l'ouvrage de Rabelais ait seul répandu de toutes parts la connaissance de son héros. Les paysans qui ne le connaissent pas aujourd'hui le connaissaient encore moins à l'époque où il parut; mais ce qu'ils connaissaient, c'était la tradition de ce géant, dont l'origine, fort ancienne, remonte à la religion gauloise.

Parmi les traditions curieuses que l'on peut encore signaler, se trouvent la croyance aux démons, aux loups-garous, à l'œuf de serpent et à ses merveilleuses qualités, et une foule d'autres dont l'étendue de ce cours ne comporte pas l'énumération.

M. Bourquelot passe ensuite au caractère national des Gaulois. César nous les peint légers, curieux, faisant facilement ou la paix ou la guerre, se décourageant aisément, toujours prêts à s'émouvoir aux plaintes des affligés, à défendre les faibles contre les forts, accueillant les voyageurs avec une hospitalité sympathique, les arrêtant en plein champ pour les questionner avec une curiosité infatigable. L'historien vante la bravoure des Gaulois; il cite des traits d'héroïsme, mais, cependant, si l'on compare les Gaulois aux Germains, ils avaient déjà dégénéré à l'époque de la conquête. Grâce au voisinage de la province romaine et au commerce maritime qu'ils entretinrent avec les Romains, ils ne sont plus comparables aux peuples qui les entourent. Pausanias, Ammien-Marcellin, Tite-Live, vantent la bravoure des Gaulois comme César; Strabon remarque qu'ils sont d'autant plus belliqueux qu'on s'avance davantage vers le nord. Polybe affirme que si leurs armes n'étaient pas défectueuses, ils seraient invincibles. Diodore de Sicile s'élève contre leur cruauté, leurs idées libidineuses, leur amour pour le vin. Strabon prétend que le voisinage des Romains a été funeste à cette nation, etc., etc.

Tels sont les traits les plus saillants et les plus remarquables de cette nation gauloise, dont le régime politique ne résista pas longtemps à la puissance romaine, et dont nous allons maintenant étudier la géographie avant la conquête qui doit en faire une immense colonie de l'empire des Césars. — L. Duhamel.

DROIT DE LA NATURE ET DES GENS.

COURS DE M. ADOLPHE FRANCK.

(COLLÉGE DE FRANCE.)

La paix et la guerre.

III

Les droits du père de famille sont de même nature. Qu'est-ce qui donne au père de famille un droit sur ses enfants? Ce sont les devoirs qu'il a à remplir à leur égard. Le père de famille étant obligé de nourrir son enfant, de l'élever, de former son cœur, son intelligence, de donner en lui un membre utile et honorable à la société, doit être pourvu, non point de la force, mais de l'autorité nécessaire pour accomplir cette grande et sainte tâche.

Son droit est donc purement moral; il vient uniquement du principe de l'obligation, non point du principe de la puissance matérielle ou du principe de la domination.

Retirez au père de famille ses devoirs, retirez-lui ses obligations, le droit n'existe plus; et cela est si vrai, que lorsque ses devoirs ont été accomplis, que lorsque l'enfant est arrivé à l'âge de majorité, les droits du père de famille cessent, parce que ses devoirs ont cessé; et au lieu du droit, il ne reste que la reconnaissance, cette communauté du cœur, des âmes, qui vient d'une commune nourriture de la pensée, qui vient surtout d'une vie commune par la pensée et par le cœur. Tel est donc le droit du père de famille. Changez-en la nature et vous rentrez dans le régime de la bestialité; il n'y a plus ici que la force, le nom de droit est une profanation. Ainsi ce raisonnement, qui peut arrêter quelques esprits mal exercés, est un outrage au sens commun, au sens moral. Quant à cette confusion que M. Proudhon établit entre le droit et la force; quant à cet abus d'une métaphore qui consiste à placer sur la même ligne que la force, la pensée, le génie, la raison, c'est compter beaucoup trop sur la faiblesse de l'esprit humain. On dit bien : la force de la raison, la force du génie, mais qu'est-ce que cela veut dire? Cela veut dire qu'une créature qui est elle-même douée de raison, d'intelligence, est obligée du subir cet ascendant, quand cet ascendant s'adresse à la pensée. Sur qui s'exerce la force du génie? Sur des esprits capables de comprendre. Sur qui s'exerce la force de la raison? Sur des esprits qui raisonnent. Il en est de même de tous les sentiments, qui n'entraînent et ne remplissent d'enthousiasme que ceux qui sont capables de les éprouver.

Parlez le langage de la raison, montrez une œuvre de génie à une force inintelligente, à une brute; dès lors l'ascendant est entièrement nul. Par conséquent, c'est une métaphore qui apparaît ici, mais elle nous montre l'opposition qui existe entre ces deux choses : matière et esprit, pensée et puissance matérielle. Si l'on arrive à confondre ces deux choses, non-seulement on confond l'homme avec la brute, mais la personne humaine avec la chose.

Voilà un point qui a son importance, car c'est là ce qu'on pourrait appeler : le centre de la doctrine de M. Proudhon; c'est là sa ressource dernière, la plus profonde, celle qu'il tenait en réserve depuis le commencement de son ouvrage. C'est sur le droit de la force ainsi constitué qu'il élève ensuite tous les autres droits : le droit de la guerre comme antithèse du droit des nationalités, le droit de la guerre comme principe du droit des gens, comme principe du droit économique et civil. Voilà comment M. Proudhon établit que le droit de la guerre doit l'emporter sur le droit des nationalités. Qu'est-ce que le droit des nationalités? Un droit que vous puisez dans votre conscience d'être réuni avec vos semblables dans une commune destinée! Que signifie cette abstraction devant le droit de la guerre, qui n'est autre chose que l'application du droit de la force? Que tire de là M. Proudhon? Que le droit de la force établi, le droit de la guerre s'ensuit, et que le droit de la guerre contitue les nations. La puissance des armes, par cela même qu'elle est couronnée de succès, est le véritable droit des peuples. La puissance des armes, voilà ce qui donne naissance aux nations! La meilleure nation, sans cette puissance, n'est qu'un mot vide de sens; et il insulte de la manière la plus ironique aux mouvements dont nous sommes témoins aujourd'hui en faveur de la reconnaissance des nationalités.

Je dois tout d'abord déclarer, pour qu'on ne puisse nous accuser de poursuivre des chimères et de vivre dans les illusions des congrès de la paix, que la guerre est une triste nécessité à laquelle il nous est impossible de nous soustraire. La guerre, comme l'a dit si justement Grotius, durera tant qu'il y aura des hommes qui ne voudront pas laisser les autres vivre; c'est là la source véritable du droit de la guerre. Mais le droit de la guerre réduit à ces termes, que signifie-t-il? Il signifie que la guerre est permise lorsqu'elle est au service du droit opprimé; que la guerre est permise, légitime, moralement nécessaire, comme l'air l'est physiquement, quand elle est un moyen de défense; en d'autres termes, la guerre n'est pas autre chose que l'application du droit de légitime défense.

Maintenant, à ce droit chimérique de la force M. Proudhon sacrifie, non-seulement le droit des nationalités, mais, ce qui est beaucoup plus précieux, le droit de la conscience. Il dépasse de beaucoup la violence des *Lettres sur l'inquisition*. Pour lui, c'est le succès qui fonde le droit. Entre le vrai et le faux, c'est le caprice de la fortune qui décide : une religion erronée est celle qui a été vaincue; une religion vraie, celle qui a triomphé!

Est-il rien de plus inique que d'opposer à la voix de la conscience, à la voix de la prière, à la foi, à l'essor de l'âme qui monte vers le ciel, l'oppression, la force brutale, les douleurs, les supplices? Jamais, du reste, l'humanité n'a admis ni pratiqué une pareille doctrine. Nous voyons bien des pages sanglantes dans l'immense empire des rois assyriens; nous voyons régner souvent la force, l'intolérance; nous voyons les habitants de la Judée arrachés à leur pays, dispersés à l'étranger; mais ils gardent tous la foi de leurs pères. Nous voyons dans le vaste empire chinois plusieurs religions qui vivent en paix les unes avec les autres; le christianisme lui-même est libre et respecté dans l'empire chinois! Dans l'empire romain, les persécutions ont eu lieu sous le règne de quelques fous, entre les mains desquels les hommes avaient eu la lâcheté de laisser le pouvoir absolu. Marc-Aurèle ignorait les persécutions qui ont ensanglanté son règne; dès qu'il en fut instruit, il écrivit cette belle lettre dont l'histoire a conservé le souvenir, et qui est une éloquente protestation en faveur de la liberté de conscience. Malgré les pages ensanglantées que nous offre le passé, de pareilles protestations suffisent pour ruiner la thèse

que j'attaque en ce moment. Est-il vrai, d'ailleurs, que la conscience du genre humain ait toujours applaudi aux arrêts rendus par la force en matière de croyance? L'extermination des Vaudois, des Albigeois, est-elle un titre d'honneur pour l'Église du moyen âge? Est-ce que nous n'avons pas gardé un souvenir odieux du massacre de la Saint-Barthélemy, du sac de Magdebourg exécuté par la maison d'Autriche? Et puis, en définitive, à quoi ont abouti ces massacres? A fonder, comme dit M. Proudhon, l'unité du genre humain? Non, mais à développer les divisions et à rendre les haines plus inextinguibles. Ce n'est point le droit de la force, ce ne sont ni les persécutions, ni les conquêtes, qui ont purgé la terre de tant de religions dangereuses ou immondes ; c'est uniquement la raison ; c'est le respect de la pensée, le respect de la conscience.

Comment de ce principe — le droit de la guerre — M. Proudhon fait-il sortir le droit des gens? Quel est son critérium pour juger de l'équité ou de l'iniquité d'une guerre? Il n'en admet pas d'autre que le possible ; c'est le possible qui est la mesure du droit. A cela je réponds : Y a-t-il donc une mesure du possible dans le genre humain? Qui peut la donner? Qui serait assez osé pour la fixer, pour la proposer comme loi des nations belligérantes? Grâce à l'ambition des hommes ou à l'influence des principes, beaucoup de choses qui avaient paru impossibles se sont faites, et beaucoup qui avaient paru faciles n'ont jamais pu se faire. Qu'y avait-il de plus impossible en apparence que de voir une petite ville habitée par des voleurs, des pâtres, qui n'avait aucune notion de gouvernement, issue de la lie de toutes les nations italiennes, que de la voir devenir la maîtresse du monde! Qui eût jamais pensé qu'une horde de barbares, commandée par Mahomet II, prendrait possession, pour un temps indéfini, de l'immense empire d'Orient qu'avaient possédé successivement les Constantin, les Théodose! D'un autre côté, qu'y avait-il de plus facile que l'invasion de la France en 1791, après le manifeste de Brunswick? Quoi de plus facile que d'effacer d'un trait de plume le nom de la France! On l'a tenté, on ne l'a pas pu. Pourquoi? Parce qu'il y a autre chose au monde que la force matérielle, que la force des armes. Il y a la force que donne l'amour de la patrie et de la liberté!

Mais à quoi bon insister? M. Proudhon, vers la fin de son livre, se réfute lui-même admirablement, en prouvant que la force n'obtient les résultats dont on lui fait honneur, qu'autant qu'elle se laisse guider par l'intelligence. Qu'est-ce que cela veut dire, sinon que la force ne peut rien contre le droit? sinon qu'elle est infailliblement vaincue, toutes les fois qu'elle est en lutte avec le droit (1)?

Il est assez curieux de voir les deux dernières parties de cet ouvrage contredire et renverser la première. Après avoir imaginé cette utopie du droit de la force, M. Proudhon nous montre que la guerre, dans ses formes, dans ses lois, dans ses opérations, doit toujours être conforme aux prescriptions du droit ; et que si la guerre a causé tant de morts, amené tant de malheurs, donné le spectacle de tant de ravages, c'est qu'elle n'a pas compris sa mission et qu'elle n'a pas été conduite comme elle devait l'être. Est-ce que maintenant nous sommes obligés de soutenir contre lui-même toutes les idées avancées dans la première partie?

Voilà le dernier mot de cette longue suite de sophismes, de paradoxes, de contradictions, de violences au sens commun, au langage : La force doit être gouvernée par le droit, et le droit lui-même par la raison, par la conscience, par la justice ; telle est la conclusion fort inattendue de ce vigoureux esprit, qui finit juste où il aurait dû commencer.

Je terminerai mes entretiens sur M. Proudhon, en répétant encore une fois que je regarde la discussion comme nécessaire. La discussion est la sentinelle qui veille à la porte de notre intelligence ; elle l'empêche de s'endormir, de s'énerver, d'envelopper dans des langes qu'on ne peut plus pénétrer plus tard, les saintes croyances de l'homme. Elle empêche ces croyances de dégénérer en dogmes muets et incompris. La religion même est compromise, lorsqu'elle n'est plus discutée. Les formes extérieures ne tardent pas à envahir la foi vivante, et les Pharisiens se mettent à la place de la loi divine, vivante, éternelle. A plus forte raison une pareille immobilité est malsaine pour les principes de la pensée, pour les principes de la raison. Qu'ils soient donc discutés ; qu'ils le soient comme ils l'ont été dans cette théorie de M. Proudhon. Une discussion soulevée même contre les principes qui nous sont les plus chers, ne devient jamais un titre de reproche pour celui qui en est l'auteur. — Oscar Muller.

(1) L'éminent professeur ne va-t-il pas peut-être un peu trop loin? L'empereur Alexandre disait, en 1814, à M. de Talleyrand : « Entre puissances, les droits sont les convenances de chacune ; je n'en admets pas d'autres. J'ai 200 000 hommes en Pologne : qu'on vienne m'en chasser. » Et plus récemment M. de Rémusat écrivait dans le *Journal des Débats* (17 août 1860) : « *La plus noble des erreurs*... la foi dans la toute-puissance du bon droit... » (*Note de la rédaction.*)

ÉLOQUENCE LATINE.

COURS DE M. HAVET.

(COLLÉGE DE FRANCE.)

Quoique la parole de l'orateur ne soit pas textuellement reproduite, nous avons cru devoir adopter la forme directe comme plus agréable au lecteur. Nous avons, du reste, autant que possible, scrupuleusement rendu la pensée du professeur. F. T.

I

Considérations générales sur Tacite.

Messieurs,

Nous nous occuperons cette année des discours de Cicéron contre Verrès. Mais avant d'aborder ce sujet, vous me permettrez de revenir un instant sur nos leçons de

l'année dernière. Nous allons dire ensemble un adieu à Tacite. Personne ici ne protestera aucunement contre cet hommage rendu au plus brillant, au plus sympathique des grands écrivains de l'ancienne Rome. Aujourd'hui, en effet, dès qu'on veut évoquer le souvenir de de l'empire romain, c'est à Tacite qu'on s'adresse tout d'abord, c'est lui qui provoque le plus la curiosité, je dirai même l'enthousiasme du lecteur; enthousiasme doublement justifié, messieurs, car Tacite fut, à la fois, un grand historien, un grand moraliste et un critique éminent. Mais c'est surtout comme historien qu'il réunit tous les suffrages. L'histoire a par elle-même un attrait que ne saurait avoir la simple éloquence de l'orateur ou du philosophe.

L'un et l'autre se préoccupent surtout des faits particuliers, des détails de la société au milieu de laquelle ils vivent. Aussi, sont-ils souvent obligés de rehausser leur sujet par la pompe des images, de grossir leur voix pour être entendus des foules. Ils ont les passions, les préjugés, et partagent presque toujours les erreurs de leur temps. La popularité est à ce prix. J'ajouterai que l'orateur et le moraliste tirent beaucoup de leur propre fonds. Or, les idées, les mœurs, les habitudes, tout cela change et se modifie avec le temps. L'œuvre de l'historien a, au contraire, le privilége de rester éternellement jeune. Car, à côté de la critique historique qui est le fait de l'historien, et qui peut varier, elle aussi, selon les temps, il y a les faits, les événements de chaque jour, la biographie des contemporains, qui sont la vie propre et la matière de l'histoire. Pline l'a dit avec raison : « L'histoire, comment qu'elle soit écrite, fait toujours plaisir. » Que sera-ce donc s'il s'agit de l'œuvre admirable de l'auteur des *Annales!* Tacite, en effet, n'est pas un historien ordinaire. Tant par lui-même que par le sujet qu'il traite, il se recommande à notre attention et commande nos respects. Il est le seul qui ait écrit l'histoire de son temps. Sous ce rapport il est supérieur à Tite-Live. Salluste et César écrivent bien, il est vrai, l'histoire contemporaine. Mais la *Guerre de Jugurtha* et la *Conspiration de Catilina*, quel que soit leur mérite, ne sont que des épisodes de l'histoire romaine. La *Guerre des Gaules* est un journal militaire, une relation admirable des campagnes de César. Ce n'est pas encore la grande histoire, l'histoire si palpitante et si variée de ce colosse romain, qui a dominé le monde ancien de toute sa hauteur, avec qui tous les peuples ont compté, qui s'est assimilé violemment tous les éléments des sociétés antiques, et qui, par un juste retour, s'est lui-même abîmé sous les avalanches des peuples du Nord. Mais l'œuvre de Tacite offre encore un intérêt d'un autre genre, intérêt qui s'attache à l'époque même où il écrit. A travers le sombre despotisme de l'empire romain, il y a eu, à deux ou trois reprises, quelques moments de liberté où la conscience humaine, longtemps comprimée, a pu prendre une courte revanche du passé. Les institutions ont beau être mauvaises, il se présente, de temps en temps, des hommes qui valent mieux que les institutions. Titus, Vespasien et Trajan reposent de Néron et de Tibère. « Temps heureux et rares! dit l'historien, où l'on peut penser librement, et dire ce qu'on a pensé ». — « Rara temporum felicitate, ubi » sentire quæ velis et quæ sentias dicere licet. » C'est ce mouvement des esprits, cette courte période de renaissance morale et politique qui a produit et inspiré Tacite. Comme les hommes de son temps, il a senti le poids de l'oppression, comme eux il a subi la contrainte et l'humiliation du silence forcé, comme eux il a connu l'extrême servitude. C'est sa propre histoire, ce sont ses propres émotions qu'il reproduit dans ces lignes admirables d'Agricola : » Dedimus profecto grande patientiæ » documentum; et sicut vetus ætas, vidit, quid ultimum » in libertate esset, ite nos, quid in servitute, adempto per » inquisitiones et loquendi audiendique commercio. » — « Certes, nous avons donné un grand exemple de patience; et si les temps anciens ont connu tout ce qu'il y a d'extrême dans la liberté, nous avons, pour notre part, connu l'extrême servitude, quand l'espionnage nous enlevait le droit de parler et d'entendre. » Aussi son style est plein d'une mélancolie sombre et parfois de fulgurantes colères. C'est ce qui donne à son histoire cette couleur et ce mouvement dramatiques qui en font le plus grand peintre de l'antiquité. Nous le goûtons d'autant mieux que, sur bien des points, il répond à nos idées et à nos aspirations actuelles. Tacite est le premier qui ait abordé la critique historique et littéraire. En cela encore sa manière se rapproche beaucoup des procédés de notre temps. Chez lui point de système préconçu. Il n'écrit point l'histoire pour une coterie ou une secte, mais pour l'amour seul de la vérité et de la raison.

Peut-être manque-t-il de ce dogmatisme si cher à l'école dite classique. Mais, messieurs, où est le mal? S'il y a des vérités utiles et immuables, en quoi ces vérités seraient-elles menacées par les recherches minutieuses et éclairées de la science positive? Est-ce qu'on a jamais confondu le bien et le mal pour avoir voulu en chercher les causes naturelles? Il n'y a que les traditions erronées ou les préjugés aveugles qui craignent la lumière de l'histoire. Les grandes vérités chères à l'humanité, loin d'être amoindries ou effacées, reçoivent, au contraire, une consécration définitive, lorsqu'elles ont subi l'épreuve de la critique rationnelle. L'histoire est, avant tout, une science d'observation. A ce titre elle ne doit reculer devant aucun détail, elle doit tout voir, tout nommer, tout expliquer, ne tenant compte que des faits et des actes, sans chercher à tout ramener à tel ou tel principe qui planerait en maître absolu sur les hommes et sur les choses. Sans cela l'esprit humain abdique et s'immobilise dans une ornière sans fin. Voyez d'ailleurs dans quelle impasse on nous laisse : « Imitez les classiques, » nous dit-on. Mais on a soin d'ajouter que les classiques sont inimitables.

On a reproché à Tacite je ne sais quoi de solennel et de sombre; Fénelon, dans sa lettre à l'Académie, lui re-

proche d'être affecté et déclamatoire. Il y a du vrai dans cette critique. Mais songez aussi, messieurs, à la différence des temps. M. Thiers l'a dit avec raison, l'histoire de nos jours ne peut avoir ces allures grandioses. Nos temps ne sont plus si sombres et si lamentables. Qu'est-ce que le despotisme moderne à côté de celui des empereurs romains qui pouvaient, d'un mot, mettre le monde entier en réquisition pour assouvir leurs passions et leurs vices? Qu'est-ce que Louis XIV lui-même à côté de Tibère ou de Néron? Bien que nous ne vivions pas toujours dans le meilleur des mondes : grâce à l'opinion, grâce surtout à la division des puissances, rien de semblable ne peut plus se produire dans nos sociétés modernes. Le crime n'atteint pas chez nous de si grandes proportions. Si c'est là une beauté qu'il faille à jamais envier à Tacite, on s'en console facilement. Sans doute ses pages éloquentes nous laissent une impression superbe, mais nous n'avons pas besoin qu'elle se renouvelle. Félicitons-nous, au contraire, de notre morale démocratique qui n'atteint pas ces sublimités du crime. Du reste, messieurs, s'il faut, à mon avis, faire un reproche à Tacite, ce n'est pas de s'être montré injuste envers les empereurs; c'est, en quelque sorte, d'avoir idéalisé leur laideur. Ils étaient en réalité plus plats qu'il ne les a faits. Non, Tacite n'est pas injuste; et si parfois la passion l'égare, ce n'est certainement pas au détriment des empereurs. De tout temps les puissants lui en ont voulu de son âpreté contre les triomphes de la force. Vous connaissez les vers de Chénier où il est question de tyrans qui pâlissent sous l'œil indigné de l'historien. Sans doute tout cela était exagéré à propos de Bonaparte. Tacite, en vérité, n'a jamais pu faire pâlir le premier consul, mais, au moins, est-il vrai de dire qu'il le trouvait quelquefois gênant. Aussi disait-il de lui que c'était un *mécontent d'Auteuil*, par allusion au salon politique dont faisaient partie madame de Staël et Benjamin Constant. Non, messieurs, Tacite n'est pas un mécontent d'Auteuil, c'est un mécontent éternel. Tacite n'aime ni l'oppression ni la servilité. Or, dans les temps d'oppression, il y a toujours des places et des faveurs à distribuer à ceux qui font ce qu'il faut pour les obtenir. Ne vous étonnez donc pas que Tacite ait été classé parmi les mécontents par les satisfaits. Du reste, messieurs, l'imagination, qu'on a reproché comme un défaut à Tacite, n'est pas de trop dans l'histoire. Un grand historien de notre époque s'est passé de l'imagination, M. Guizot. Il a donné comme la suprême vertu de l'historien l'intelligence des faits, la lucidité du récit; et, voulant colorer par un mirage cette protestation contre la couleur, il a dit que l'histoire devait être comme une glace sans tain à travers laquelle on pût voir les objets par transparence. Cela est vrai pour une chronique qui s'écrit jour par jour et où l'on a toujours son sujet sous les yeux. Mais l'œuvre de l'historien est autre que celle du chroniqueur. Il doit faire revivre pour nous le passé absent. Cela ne peut se faire qu'à l'aide d'une intention élevée que la passion soutient et vivifie. Supprimez l'imagination et la passion dans Tacite, vous aurez Suétone. Et malgré tout le mérite de Suétone, qui de vous, messieurs, ne lui préfère Tacite?

Le grand défaut, le seul peut-être que je reprocherai à Tacite, c'est la croyance au surnaturel, la superstition. C'est, du reste, une faiblesse qu'il partage avec Plutarque et Tite-Live. Chose étrange, ce vice ne se retrouve ni chez Thucydide, ni dans César, ni dans Salluste. Cela s'explique peut-être par ce fait que Plutarque et Tite-Live, et jusqu'à un certain point Tacite, ont vécu sous la servitude impériale. Dans ces temps malheureux, l'esprit humain s'habitue à une sorte de résignation sombre; ne se sentant pas ou n'osant pas se proclamer libre, on demande aux dieux la force qui manque à l'homme pour se conduire. Peut-être aussi, dans son culte pour l'antique liberté romaine, Tacite a-t-il cru devoir s'incliner devant les vieilles divinités de la république. En cela il se montre beaucoup trop conspirateur. Il va même quelquefois jusqu'à l'intolérance. N'était, par exemple, l'horreur que lui inspirent les fureurs atroces de Néron, il passerait presque sous silence le supplice des chrétiens. Il montre la même dureté à l'égard des barbares et des esclaves. Voltaire n'eût point parlé de la sorte. Ici, il faut l'avouer, Tacite a manqué de cet esprit philosophique qui fait la gloire de notre temps. Il a oublié cette belle parole de la Grèce libre si heureusement traduite par Térence : « *Homo sum et nihil humani a me alienum puto.* » Mais Tacite a eu le malheur d'écrire dans un temps de despotisme. Sans cela, messieurs, n'en doutons pas, il eût allié à l'énergie passionnée qui le distingue ces deux nobles qualités, sans lesquelles il n'y a ni grand philosophe ni grand historien : la largeur de l'esprit et la largeur du cœur. — F. Taule.

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER ET Cie,

35, quai des Augustins.

VILLEMAIN. Souvenirs contemporains d'histoire et de littérature, nouvelle édition (1re et 2e parties). 2 vol. in-8. 14 fr.

— La République de Cicéron, traduite, avec une introduction et des suppléments historiques. 1 vol. in-8. 7 fr.

— Choix d'études sur la littérature contemporaine : Rapports académiques. — Études sur Chateaubriand, A. de Broglie, Nettement, etc. 1 vol. in-8. 6 fr.

— Cours de littérature française, comprenant : le Tableau de la littérature au XVIIIe siècle et le Tableau de la littérature au moyen âge. Nouvelle édition. 6 vol. in-8. 36 fr.

— Tableau de l'éloquence chrétienne au IVe siècle, accompagné d'Études sur le polythéisme, sur l'empereur Julien, sur Symmaque, etc. Nouvelle édition. 1 fort vol. in-8. 6 fr.

— Discours et mélanges littéraires : Éloges de Montaigne et de Montesquieu. — Notices sur Fénelon et sur Pascal. — Discours sur la critique. — Rapports et discours académiques. Nouvelle édition. 1 vol. in-8. 6 fr.

— Études de littérature ancienne et étrangère : Sur Hérodote. — Du poëme de Lucrèce. — Études sur Lucain, Cicéron, Tibère et Plutarque. — De la corruption des lettres romaines. — Essai sur les romans grecs. — Shakspeare; Milton; Wicherley; Young; Pope; Byron. Nouvelle édition. 1 vol. in-8. 6 fr.

— Études d'histoire moderne : Discours sur l'état de l'Europe au XVe siècle. — Lascaris. — Essai historique sur les Grecs depuis la conquête musulmane. — Vie du chancelier de L'Hôpital. 1 vol. in-8. 6 fr.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

PREMIÈRE ANNÉE. — N° 4. UN NUMÉRO : 30 CENTIMES. 26 DÉCEMBRE 1863.

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

LITTÉRATURE — PHILOSOPHIE — THÉOLOGIE — ÉLOQUENCE — HISTOIRE
LÉGISLATION — ESTHÉTIQUE — ARCHÉOLOGIE

Paraît tous les Samedis.

Paris.....	Six mois.	8 fr.	Un an.	15 fr.
Départements..	—	10	—	18
Étranger.....	—	12	—	20

Prix de l'abonnement avec la Revue des Cours scientifiques.

Six mois.....	Paris, 15 fr.	Départ., 18 fr.	Étranger, 20 fr.	
Un an.....	— 26	— 30	— 35	

Rédacteur en chef
M. ODYSSE-BAROT

Les ouvrages dont deux exemplaires auront été envoyés au bureau du journal seront annoncés et analysés s'il y a lieu.

On s'abonne
A LA LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE
17, rue de l'École de Médecine,
Et chez tous les libraires, par l'envoi d'un bon de poste, ou d'un mandat sur Paris.

L'abonnement part du 1er décembre ou du 1er juin de chaque année.

SOMMAIRE.

Littérature française. — Cours de M. DE LOMÉNIE : De l'influence des salons sur la littérature du XVIIIe siècle.

Histoire et morale. — Cours de M. ALFRED MAURY : Y a-t-il un progrès moral?

Littérature grecque. — Cours de M. ÉMILE EGGER : La science historique chez les Grecs.

Philosophie. — Cours de M. CH. LÉVÊQUE : Des phénomènes de la sensibilité. Idée d'une géographie et d'une ethnologie psychologiques.

Grammaire comparée. — Cours de M. HASE : Considérations générales.

Poésie latine. — Cours de M. MARTHA : Juvénal; sa vie, ses œuvres.

LITTÉRATURE FRANÇAISE.

COURS DE M. DE LOMÉNIE.

(COLLÈGE DE FRANCE.)

I.

De l'influence des salons sur la littérature du XVIIIe siècle.

Messieurs,

Je me propose d'étudier avec vous, cette année, l'influence des salons sur la littérature du XVIIIe siècle. Ce sujet, au premier abord, pourra paraître un peu frivole à quelques-uns de mes auditeurs; ceux-là croiront peut-être que j'ai l'intention de prendre l'histoire littéraire du dernier siècle par son plus petit côté, c'est-à-dire par le côté anecdotique et léger; non, ce n'est pas là mon plan. A la vérité, je n'entends exclure absolument d'un tel sujet, ni les détails de mœurs, ni même les anecdotes qui peuvent l'éclairer; mais j'ose espérer que ceux d'entre vous qui voudront bien me suivre jusqu'au bout, reconnaîtront que ce sujet n'est frivole qu'en apparence.

L'histoire des salons au XVIIIe siècle représente en effet une période importante de l'histoire de la civilisation elle-même, au point de vue du raffinement social; car c'est précisément à l'apogée de ce raffinement que fleurissent les salons de Paris.

Cette histoire des salons commence pour nous au XVIe siècle; c'est à cette époque que les femmes, jusqu'alors enfermées dans la solitude des manoirs, renoncent à l'isolement du moyen âge, et viennent se fixer, soit à la cour, soit à Paris, pour entrer avec les hommes dans des rapports de conversation habituelle; c'est à ce moment que commence en quelque sorte l'histoire de la société française, qu'un écrivain de notre temps a appelée l'histoire de la société polie. Eh bien! dans ce premier contact entre des personnes de sexe différent, l'esprit délicat, qui est l'attribut naturel du sexe féminin, commence par subir plus ou moins l'action prépondérante de ce qu'il y a encore de grossier dans le goût des hommes. Mais cette influence, les femmes ne la subissent pas sans une certaine résistance, et l'on peut s'en convaincre dans un des livres les plus curieux de ce temps, ouvrage un peu immoral, composé par une honnête femme, par une princesse : je parle de l'*Heptaméron*. C'est là qu'à la suite d'une série de récits, nous trouvons des controverses entre les différents interlocuteurs des deux sexes : représentation exacte de ce qu'était la conversation entre les hommes et les femmes au XVIe siècle, et où l'on voit que les femmes, maintenant de leur mieux la prépondérance de la finesse sur la brutalité, subissent à leur tour l'influence un peu grossière du sexe fort, et voilà pourquoi je ne recommanderais point, surtout aux jeunes filles, la lecture de ce livre, écrit pourtant par une personne pieuse.

Comprimé, dominé ainsi par les instincts un peu bru-

taux des hommes au XVIe siècle, l'esprit féminin prend sa revanche au XVIe. C'est lui qui, à son tour, donne le ton, et aux sentiments et au langage, non-seulement dans la conversation ordinaire, mais dans toutes les parties de la littérature.

Il n'est pas besoin de revenir sur l'influence de l'hôtel de Rambouillet, qui a poussé la délicatesse jusqu'à la fadeur : c'est là comme une revanche de la femme. La première moitié du XVIIe siècle est plus ou moins imprégnée de cette subtilité excessive; il est vrai que certains écrivains y échappent, mais dans l'ensemble on la reconnaît partout à cette époque. Elle se propage et s'étend de plus en plus.

Cette influence des salons est, du reste, très-limitée. A l'hôtel de Rambouillet, on discute les questions que peut soulever l'étude du cœur humain; mais on ne sort guère de là. On disserte à perte de vue sur l'héroïsme, sur le dévouement, sur la vertu, sur le vice; mais on n'intervient en rien sur l'organisation même de la société, sur les mérites et les défauts du gouvernement; c'est là un sujet de conversation qui ne figure pas dans les salons du XVIIe siècle. Mais comment y aurait-il figuré, puisque la Bruyère pouvait, sans crainte d'être démenti, écrire ce passage qui nous donne la limite exacte où l'autorité sociale renfermait alors l'action des écrivains :

« Un homme né chrétien et Français est embarrassé pour écrire; les grands sujets lui sont défendus; il les entame quelquefois et se détourne ensuite sur les petites choses qu'il relève par la beauté de son génie et de son style. »

C'était là toute l'étendue du champ que la Bruyère reconnaît ouvert à l'écrivain; eh bien! les salons étaient, à la même époque, renfermés dans les mêmes limites que la compétence des auteurs.

Au XVIIIe siècle, sous l'influence du mépris toujours croissant que la société contracte pour ses directeurs officiels, il surgit une puissance nouvelle qui s'appelle l'opinion; or, cette puissance qui n'est représentée, ni par une presse libre, ni par des assemblées délibérantes, où est-elle, quel est son siége, son terrain? Elle est avant tout dans les salons : ce sont les salons qui, non contents d'être comme ceux du XVIIe siècle, des bureaux d'esprit, deviennent en même temps des foyers d'idées de tous genres, tantôt justes, tantôt hardies, tantôt morales, tantôt peu mûres; mais qui enfin se répandent sur l'ensemble même des productions de la littérature, et teignent toutes ces productions d'une certaine couleur particulière à ce siècle.

En même temps que cet esprit de salon se manifeste, les gens de lettres se trouvent investis d'une puissance dont eux-mêmes ne paraissent pas se douter. C'est cet esprit qui en fait les ministres de l'opinion, qui les oppose aux directeurs officiels de la société d'alors. Cette espèce de ministère d'esprit public que les salons confèrent aux écrivains est accepté par ceux-ci avec empressement, et ils l'exercent avec une ardeur proportionnée à leur inexpérience. Ces mêmes gens de lettres dont l'influence ne saurait être contestée, le gouvernement s'obstine à les laisser en dehors des affaires, et contribue plus qu'aucune autre influence à leur donner un état habituel de fièvre, parce qu'il se tient devant eux dans une attitude d'insolence et de timidité; parce que aujourd'hui il leur permet tout pour les accabler demain sous le poids de ses caprices. Des hommes investis, comme Voltaire, d'une telle mission par les salons et par le public, se trouvent en même temps les derniers des hommes devant le dernier commis d'un ministère. Nous avons examiné l'étrange position de cet homme que la France admire et qui vit dans une inquiétude perpétuelle; qui appelle ses châteaux des terriers, et qui en achète trois ou quatre pour échapper plus aisément aux chiens qui le poursuivent. Eh bien! ce même homme avec lequel les gens du pouvoir plaisantent journellement sur la nature des crimes qui doivent appeler sur ses œuvres la répression, ce même homme en est réduit à flatter bassement les plus infimes personnages de son temps; il en vient à se mettre à genoux devant madame Dubarry; et lorsque, dans sa vieillesse, il est arrivé au comble de la gloire, de l'influence, peu de jours avant l'époque où il lui a été permis de jouir à Paris d'un triomphe éclatant, d'une apothéose anticipée, une grande dame qui va le voir à Ferney le trouve en proie aux inquiétudes les plus cruelles. Il lui dit qu'il est destiné à être brûlé, et en le voyant si sérieusement malheureux, elle lui assure que la France ne le permettrait jamais.

Voilà donc la position des gens de lettres; mais ce qui contribue à les tenir en dehors de cette mesure exacte du juste et de l'injuste, c'est l'influence qu'exerce sur eux l'esprit de salon qu'il faut analyser ici. En quoi consiste-t-il donc? Il se compose de deux éléments distincts, souvent contraires, mais qui souvent aussi se combinent dans le même ouvrage, ou exercent la même influence dans des ouvrages différents. Le premier de ces éléments, c'est l'ironie, ironie d'une espèce particulière, non pas celle que j'appellerais naturelle, mais celle qui s'exerce sur tout, à propos de tout, aussi bien sur les choses les plus ridicules que sur les plus sacrées. C'est pour ce genre-là que le XVIIIe siècle a créé un mot nouveau, celui de persifflage.

En face du persifflage se trouve un autre élément non moins important, dans la conversation des salons et par suite dans la littérature tout entière : c'est la sensibilité. On est très-persiffleur, mais on est en même temps très-sensible, ou plutôt on a le goût de ce que nous appellerions aujourd'hui la sentimentalité. On s'indigne contre les maux, les persécutions, les tyrannies que l'humanité est appelée à subir; mais remarquez bien que tout cela est plus abstrait que personnel, plus collectif qu'individuel. On s'attendrit sur l'humanité; on voudrait la rendre plus heureuse, mais en même temps on a un tel goût pour la raillerie, qu'on se complaît à lui enlever toutes les consolations, toutes les espérances qu'elle peut puiser

dans les idées religieuses, et toute la force que peuvent lui donner ces mêmes idées pour repousser les entraves officielles, absurdes, dont elle est comme garrottée, et dont elle veut s'affranchir.

Voilà donc comment les écrivains du XVIIIe siècle ont reçu des salons, surtout, une prépondérance que le public s'est accordé aussi à leur donner; voilà comment, sous l'influence de ces salons qui faisaient leur force et auxquels ils voulaient plaire, ils ont mêlé à leurs qualités des défauts graves, et voilà comment leurs défauts et leurs qualités se rattachent à l'histoire même de ces salons, et par suite à l'histoire des faits et gestes du siècle tout entier.

Vous le voyez, messieurs, il y a quelque chose de sérieux dans notre étude, car elle se rattache à l'histoire même du siècle qui reste pour nous un objet d'intérêt permanent, parce qu'il est un sujet de controverses toujours renaissantes.

Par rapport au XVIIIe siècle, nous sommes dans la situation d'héritiers qui ne sont pas encore parvenus à se fixer sur la véritable valeur de l'héritage paternel, et qui en recommencent constamment l'inventaire. Pour le XVIIe siècle, cet inventaire est à peu près fini; nous savons ce qui nous est bon dans la littérature, ce qu'il nous convient de conserver, ce qui nous intéresse le plus et ce qu'il nous faut abandonner. Il y a là une foule de questions qui sont aujourd'hui tellement transformées, qu'on a de la peine à en trouver l'origine et à s'y intéresser.

Il n'en est pas de même du XVIIIe siècle, car c'est l'héritage qui nous est échu, et nous ne sommes pas fixés sur les bonnes et sur les mauvaises valeurs de cette succession; notre opinion varie à mesure que notre condition à nous-mêmes se modifie. Demandez à un homme du premier empire quelle est la part bonne ou mauvaise de cet héritage, il vous répondra, en prenant la littérature dans son ensemble, qu'elle l'intéresse parce qu'elle est empreinte de l'esprit essentiellement philosophique qui a donné à l'imagination une force jusqu'alors inconnue; quant aux idées politiques, il dira : « c'est le siècle auquel revient l'honneur d'avoir fondé l'égalité et remplacé l'ancienne aristocratie par une aristocratie nouvelle »; il fera encore grand cas de la subordination au pouvoir temporel.

Si du premier empire vous passez à la restauration, tout change; les hommes refont l'inventaire, et alors les bonnes valeurs diminuent notablement. Ils avancent que la poésie, la littérature, n'ont aucune espèce de mérite, qu'elles sont desséchantes, dépourvues d'imagination, et les romantiques d'alors sont en même temps les partisans dévoués de l'autorité. C'est à peine si les plus modérés veulent bien reconnaître que le XVIIIe siècle a concouru peut-être à introduire dans le monde quelques idées libérales; mais ils s'empressent d'ajouter qu'elles se seraient produites sans le travail des écrivains, et que tout aurait mieux été si l'on s'était confié à la bonne volonté des souverains.

Sous la royauté de Juillet, on est un peu moins sévère pour la liberté; mais on persiste à penser que le siècle s'est trompé dans ses aspirations démocratiques.

Quant aux hommes de Février, ils vous diront que la succession est excellente, et qu'elle était même nécessaire. Voilà le bilan des esprits exaltés de Février.

Pour notre époque, je suis un peu embarrassé, messieurs, d'en dresser le bilan. On regrette que la liberté, portion importante de cet héritage, ne puisse être, par suite de l'antagonisme des partis, acceptée comme l'égalité, et qu'on soit obligé, sinon de la refuser, du moins de l'ajourner indéfiniment. Eh bien! messieurs, cet inventaire n'est jamais fini.

Le secrétaire de la rédaction : Oscar Muller.

— La suite à un prochain numéro. —

HISTOIRE ET MORALE.

COURS DE M. ALFRED MAURY.

(COLLÉGE DE FRANCE.)

Y a-t-il un progrès moral?

I

Messieurs,

Le cours de l'année dernière a été consacré à l'examen des changements survenus dans la constitution de la famille, des individus, du pouvoir politique et social. En examinant quelles transformations ont subies les relations des citoyens entre eux, et la position respective des divers membres de la société, vous avez pu vous convaincre qu'un progrès, mais un progrès lent et souvent arrêté pendant des siècles, s'est opéré dans les institutions qui constituent la base même de la société. Certes, on ne saurait appliquer ce principe du progrès à tous les peuples, à tous les pays, à toutes les sociétés; et vous avez vu que pour établir une marche certaine, continue, dans la civilisation, il fallait rattacher les uns aux autres les peuples qui ont eu le privilége d'occuper pendant un temps, de tenir pendant un grand nombre de siècles, la tête de l'humanité; qu'il fallait, dis-je, rattacher les Hébreux, les Assyriens, les Égyptiens, aux Grecs et aux Romains; puis enchaîner l'histoire de ces peuples à celle des populations européennes, depuis l'établissement complet du christianisme. C'est à ces conditions-là seulement que l'on peut saisir, dans l'histoire des temps modernes, les premiers avant-coureurs de la civilisation dont nous jouissons. Ainsi, après l'étude de cette civilisation, traversée par bien des révolutions, des retours, arrêtée, suspendue, quelquefois même se rapprochant d'un état voisin de la décadence, nous devons maintenant faire la contre-épreuve de cet examen.

Les institutions ne sont pas tout; elles sont la théorie; mais à côté de la théorie il y a la pratique : deux choses qui ne sont pas toujours d'accord. — Il y a des faits dont

la théorie est acceptée et dont la pratique n'est guère observée. — Eh bien ! pour se faire une idée exacte et certaine de la marche suivie par la civilisation, il ne suffit pas de prendre ses apparences, de consulter ses lois, car on ne les observe pas toujours; de considérer les grandes institutions, car elles ne portent pas toujours les fruits qu'en ont attendus les peuples dans leur enfance; il faut pénétrer dans la vie des individus; et c'est seulement en étudiant les progrès opérés dans la vie pratique, dans les mœurs, dans l'état moral de la société, que l'on a la contre-épreuve de l'examen auquel nous nous sommes livrés l'an dernier.

Je veux examiner, non pas dans les théories, mais par l'étude des faits historiques, ce qu'ont été réellement les hommes aux différentes époques de l'histoire; et en dépit de ces apparences de progrès, de changements, de décadence ou de rénovation, reconnaître si dans leurs manifestations de tous les jours, dans leurs qualités comme dans leurs défauts, dans leurs actes comme dans le fond de leurs idées, ils ne sont pas toujours restés en arrière; ou si, comme il est naturel de le supposer, les institutions ne pouvant se transformer sans que les idées en subissent le contre-coup, il n'y a pas eu un progrès parallèle.

Les divers aspects sous lesquels on peut considérer l'homme dans la société me fourniront les divisions naturelles du cours de cette année. J'aurai d'abord à m'occuper de l'homme dans ses rapports immédiats avec ses semblables; de ce qu'il a été envers ce qu'on peut appeler ses compatriotes; des modifications apportées aux différentes époques, dans les relations des hommes entre eux, dans les affaires civiles et journalières, entre personnes de conditions, d'âge, de sexe, différents. Je veux rechercher si l'on trouve la même bienveillance entre les hommes, à l'égard les uns des autres; si la sécurité, la propriété, ont été placées sous les mêmes sauvegardes, ou ont couru les mêmes dangers, ou s'il y a eu des changements profonds, des révolutions, presque des cataclysmes ; si la vertu a eu ses âges héroïques, ses périodes de décadence, et si l'on peut juger d'un peuple et d'un temps par les plaintes, les déclamations de quelques hommes.

Il faut aussi considérer l'homme en tant que membre d'une nation, citoyen d'un pays, en rapport avec des hommes de pays différents, de contrées diverses.

Ces peuples constituent des sociétés arrivées à des niveaux différents et qui ne sont pas dans les mêmes conditions d'avancement, de lumières, de moralité; or, ils se trouvent dans des rapports quelquefois pacifiques, plus souvent hostiles, d'une manière manifeste ou cachée. Il y a eu des rapports de nation à nation, de peuple à peuple, et les sentiments qui s'en sont suivis, nous fourniront une seconde division du cours de cette même année : nous nous demanderons quels ont été les rapports des nations aux différents siècles, et quels principes les ont dirigés. Je vous parlerai du caractère des guerres, des alliances, des luttes, non pas au point de vue du droit public, mais sous le rapport de la moralité des individus; nous verrons si dans cette longue succession de combats et de guerres, on entrevoit des modifications dans les mœurs et les principes; s'il y a eu un progrès dans ce qu'on peut appeler le mal lui-même, ou si dans un mal nécessaire, il y a eu des adoucissements progressifs.

Mais l'homme, dans la société à laquelle il appartient, se trouve aussi en présence des dépositaires de l'autorité. Il y a des magistrats et des administrateurs, des maîtres et des serviteurs; il y a des lois qui ne sont que la formule de ces rapports. Les lois criminelles, par exemple, nous fournissent le moyen d'apprécier l'état moral d'un peuple ; et en comparant la nature des pouvoirs et l'esprit des lois, il nous est possible de constater les changements qui ont pu s'opérer dans la moralité. Il y a une quatrième et dernière division qui forme la fin de notre cours.

L'homme peut progresser, non-seulement par la nature de ses actes à l'égard d'autrui, par la manière dont il se comporte avec ses semblables, ses supérieurs, ses égaux, ses inférieurs; mais encore il y a à constater le développement de l'homme moral considéré dans ses rapports avec lui-même ; il y a à étudier les différentes notions que l'homme s'est faites de ses devoirs, de sa nature, de sa position dans la société ; il faut assister à son perfectionnement moral et rechercher, par un ensemble de faits convenablement choisis, si l'on peut trouver un progrès dans ce qu'on appelle l'homme moral; s'il a mieux compris sa dignité, mieux senti ses devoirs et ses droits ; s'il s'est fait une idée plus pure de son rôle ici-bas.

Je vous ai donné, messieurs, le programme du cours que je me propose de faire cette année, et le commentaire de ce que j'ai appelé : *la constitution morale et politique de l'antiquité comparée aux temps modernes.* Nous aurons à vérifier ce que j'ai déjà établi par l'étude des institutions politiques et des transformations sociales: c'est que le progrès n'a pas été constant, continu ; et l'on peut dire qu'il ne s'est pas accompli sur tous les points, qu'il n'a pas marché parallèlement. Si l'on prend l'ensemble de la société morale, il y a eu une marche assez suivie vers le beau, vers le meilleur, vers le plus juste, vers le plus noble; cependant on ne peut pas établir une succession indéfinie de progrès, et il semble même que certains avantages ne peuvent exister qu'au détriment de certains autres.

C'est surtout dans l'étude de l'histoire des peuples, sous le point de vue moral et politique, que nous pourrons vérifier ce qu'il y a de fondé dans ces vieilles plaintes sur la dégénérescence de l'humanité. On répète encore si souvent ces déclamations que j'oserais à peine combattre ce préjugé, si nous ne devions trouver dans cette étude, tout en faisant la part des temps, des retours, des révolutions, des actes, et en nous attachant aux témoignages historiques, si nous ne devions trouver

dans cette étude la justification du présent. Nous verrons s'il est vrai que les âges passés ne nous offrent que des trésors de justice et de vertu, s'il est vrai que nous vivions au milieu des infamies les plus exécrables. Les faits se chargeront de nous apprendre si ces anathèmes perpétuels contre le siècle ont quelque fondement.

Mais il y a aussi la théorie de ceux qui, enthousiasmés des progrès rapides, presque imprévus, de l'intelligence humaine, se sont imaginé que l'humanité était appelée à un avancement indéfini, devant peut-être la conduire jusqu'à l'immortalité sur la terre; qui, ne tenant pas compte de la nature essentielle et fondamentale de l'homme, croient que les institutions et les connaissances peuvent se perfectionner aussi bien que les mœurs; qu'il n'y a pas de différence entre les changements qu'on voit accomplir dans les choses, et ceux qui peuvent s'opérer dans le cœur humain. Ceux-là ne doutent pas que l'homme des siècles futurs ne doive être infiniment meilleur que celui des siècles passés; ils ont rêvé un progrès indéfini; ils ont, et cela n'en est que plus beau, parce que cela prouve leur conviction, ils ont comme Condorcet, au milieu des secousses les plus terribles,— éloquent et triste démenti à leur théorie ! —ils ont, au pied même de l'échafaud, proclamé la perfectibilité sans limites de l'humanité. Ces idées apparaissent déjà chez un grand économiste, grand philosophe et grand penseur, chez Turgot; on les retrouve encore dans Saint-Simon qui les fait revivre en les soutenant. Mais après ces rêves de bonheur sont arrivées les déceptions. Ces heureuses transformations que l'on croyait imminentes, ont fui sans cesse devant nos yeux comme les apparitions fantastiques produites par le phénomène du mirage. Alors les plus chaleureux apôtres du progrès ont désespéré de l'humanité, et se sont jetés au-devant des déclamations sceptiques et négatives. Leur erreur avait été de penser que dans l'homme tout est susceptible de changement et d'amélioration; d'oublier qu'il y a dans notre nature, dans notre intelligence comme dans notre cœur, certaines tendances d'où naissent fatalement des vices et des crimes que tous les progrès du monde ne peuvent faire disparaître; d'oublier que malgré les changements moraux opérés dans les institutions, malgré une connaissance plus exacte des droits de chacun et une application plus juste des lois, malgré le développement de la notion même du bien, l'homme cependant ne pourrait échapper à ces influences. Ils n'ont pas tenu compte de ce qu'on peut appeler l'intervention des causes nécessaires et physiologiques de l'humanité, ni des difficultés que la société morale doit surmonter.

Pour nous, messieurs, nous ne nous tiendrons pas dans la région des chimères; nous n'aurons ni visions, ni déceptions, ni espérances exagérées, ni découragements déraisonnables; nous resterons dans l'histoire; c'est par l'étude même des faits, de ces faits qui sont éloquents, qui parlent, qui sont démonstratifs, c'est en les rapprochant convenablement, que je veux me convaincre de la réalité du progrès; mais en même temps que je désire en définir les caractères, je crains les déceptions et je me défie de ces théories qui ne prennent que quelques faits choisis pour le besoin de la cause. —Treshardy.

— La suite à un prochain numéro. —

LITTÉRATURE GRECQUE.

COURS DE M. EGGER.

(FACULTÉ DES LETTRES.)

I.

La science historique chez les Grecs.

Messieurs,

Le sujet auquel nous ramène, cette année, la périodicité du cours de littérature grecque, est de ceux qui n'ont pas besoin de recommandation : de toutes les passions actuelles, celle de l'histoire est la plus constante et la plus vive. Les travailleurs sont nombreux, l'émulation est générale. Les Académies ont à peine assez de récompenses pour honorer tous les travaux qu'elles suscitent en ce genre. Le domaine de l'histoire s'agrandit chaque jour, dans l'espace comme dans le temps, en des proportions inespérées. A la fin du xve siècle, les découvertes géographiques nous ont fait connaître d'immenses théâtres où l'activité humaine s'exerçait depuis une longue suite de siècles. Des contrées qu'avait à peine entrevues la curiosité hardie des anciens, l'Inde, la Chine, déjà ouvertes aux influences bienfaisantes du christianisme et à l'activité du commerce européen, ont livré à la science moderne le secret de leurs antiquités nationales et religieuses. Si la Chine est connue, sous ce rapport, depuis près de deux siècles, l'Inde n'est devenue que depuis quatre-vingts ans environ accessible à nos savants. Mais des pays qu'avait conquis Alexandre, que Rome avait comptés comme sujets ou tributaires (l'Égypte, l'Assyrie, la Perse), nous étaient fermés par les révolutions qui ont changé en déserts ces vastes empires. Ils nous ont rendu le sens perdu de leurs traditions. Ninive, enfouie sous les décombres de ses palais, a revu la lumière. — L'Égypte, dont l'antique histoire était voilée sous les caractères indéchiffrables de ses monuments, a été retrouvée par Champollion. — Anquetil Duperron, à la fin du dernier siècle, a rattaché la Perse aux nations indo-européennes. Enfin, pour citer, plus près de nous, encore un exemple, l'étude de la langue et de la littérature finlandaises a permis de classer ethnologiquement une nation perdue au milieu des autres groupes européens.

Mais c'est surtout dans le temps que s'agrandit le domaine de l'histoire. Il n'y a plus d'époque condamnée par notre dédain ou méconnue par notre ignorance. Le moyen âge, étudié avec autant de patience que les plus belles époques de l'antiquité, nous a montré l'origine de nos littératures et de nos institutions nationales. Nous avons vu apparaître, au milieu des débris du monde ro-

main, une barbarie pleine d'héroïsme et de grandeur, qui, elle aussi, eut ses Homères en ces trouvères obscurs qui racontaient à nos pères la gloire de Charlemagne ou les exploits naïvement amplifiés d'Alexandre. Ainsi notre monde moderne a été rattaché au monde ancien. Depuis une antiquité sans date, la science ne connaît plus de lacunes dans la suite des âges.

Mais la haute philologie nous fait pénétrer dans les temps antérieurs à l'histoire. Les méthodes fortes et précises de l'analyse grammaticale ont permis de déchiffrer les hiéroglyphes de l'Égypte, de distinguer trois langues dans les inscriptions cunéiformes de l'Assyrie, de discerner dans la littérature sanscrite trois périodes distinctes caractérisées successivement par les Védas, les épopées légendaires, les Pouranas. Le problème de l'origine du langage, posé au siècle dernier d'une manière abstraite, étudié par les procédés de l'analyse psychologique, est repris aujourd'hui en sens inverse. La philologie a commencé par étudier les langues modernes, puis elle remonte du présent au passé, lentement, mais sans interruption dans sa marche, et elle a conquis à l'histoire du genre humain des milliers d'années.

Cet immense intervalle, que devient-il aux yeux du géologue, qui, au moyen des débris fossiles que Buffon appelait déjà les médailles de l'histoire du monde, reconstitue l'histoire de notre planète, depuis l'époque où nul être vivant n'animait sa surface, jusqu'à notre âge où l'homme, dernier venu, y règne en maître par la supériorité de sa raison? Et encore l'histoire écrite, la linguistique, la paléontologie, ne font que constater des événements passés, perdus sans retour. La physique et la chimie interviennent dans l'histoire générale pour étudier les lois permanentes de la matière, rattacher ce qui est à ce qui fut, montrer dans les phénomènes auxquels nous assistons la répétition des anciens bouleversements du globe, de sorte que les volcans deviennent des témoins des profondes révolutions qui en ont plusieurs fois changé la face.

Notre curiosité partagée entre tous ces grands sujets d'études, éprouve comme une sorte de vertige. Au milieu de cet ensemble imposant et effrayant de matériaux nouveaux, rapidement et constamment accumulés autour de nous, un juste orgueil vient nous saisir, et nous nous demandons quelle valeur conservent les livres que la Grèce jeune et ignorante nous a légués? Hérodote et Thucydide savaient-ils observer? Le pouvaient-ils? Comprenaient-ils la valeur des faits qu'ils étaient parvenus à recueillir? L'horizon borné que pouvaient embrasser leurs regards, la courte série d'années accessible au souvenir, avant que l'imprimerie fût connue, semblent devoir déprécier, aux yeux de la critique moderne, des œuvres créées aux premiers jours de l'âge classique. Que de changements dans l'état intellectuel du monde, depuis l'époque où Hérodote partit de sa petite ville d'Halicarnasse pour visiter la Grèce et le monde barbare qui l'enserrait! Sans doute une valeur incontestable s'attache à son témoignage : la science moderne l'a prouvé par mainte vérification successive. Mais dans bien des cas (qu'il signale avec une grande franchise), il n'a pu voir; il rapporte ce qu'on lui dit. D'ailleurs le Grec, déjà fier de sa supériorité intellectuelle et morale, dédaignait les peuples barbares, leurs institutions primitives, leurs religions encore grossièrement naturalistes, leurs langues aux sons bizarres, dont la philologie moderne devait démontrer la parenté avec l'idiome ionien. Mais Thucydide lui-même, qui ne s'attache qu'à l'histoire intérieure de la patrie, comment a-t-il pu connaître les discours prononcés dans les assemblées populaires, que ni la sténographie ni l'impression n'avaient pu conserver? L'expérience des choses politiques, que nous avons si chèrement acquise, nous éclaire sur le sens des événements du passé. Cette expérience ne manquait-elle pas aux anciens? Que d'éléments du grand problème que l'histoire doit résoudre leur échappaient nécessairement! N'y a-t-il pas là pour eux, en face des modernes, une cause réelle d'infériorité?

Une telle opinion serait inexacte. Sans doute le temps nous a donné des moyens nouveaux pour résoudre ce problème; mais les Grecs, et c'est un titre de leur gloire, les Grecs, malgré l'exiguité des moyens dont ils disposèrent, n'ont méconnu ni la nature de ce problème, ni les règles spéciales que comporte le genre littéraire de l'histoire.

L'histoire, en effet, dans l'œuvre même d'Hérodote, nous apparaît aussi largement comprise qu'elle peut l'être aujourd'hui par nos plus savants et nos plus ambitieux écrivains. Nos merveilleuses conquêtes modernes n'en ont pas dénaturé le caractère. Elle consiste encore, comme au ve siècle avant notre ère, à raconter à l'homme l'origine et les développements de la vie collective, en observant et en interrogeant, puis en jugeant la valeur des observations recueillies et des témoignages. N'est-ce pas là le but qu'a clairement distingué Hérodote, vers lequel il a marché avec une pleine conscience des ressources dont il disposait, et de la manière dont il devait les mettre en œuvre?

« Hérodote d'Halicarnasse raconte ici ce qu'il a appris, » afin que les actions des hommes ne soient pas effacées » par le temps, et que les grands et merveilleux faits ac- » complis, tant par les Grecs que par les barbares, ne » restent pas sans gloire; puis aussi la raison pourquoi » ils se sont fait la guerre entre eux. Je continuerai mon » discours en parcourant également les petites villes et » les grandes. Car de celles qui jadis étaient grandes, la » plupart sont devenues petites, et celles qui, de mon » temps, sont grandes, étaient petites autrefois. Sachant » donc que le bonheur de l'homme n'est jamais stable, » j'aurai même souvenir des unes et des autres. »

Ne trouvons-nous pas déjà, dans cette prose naïve, l'impartialité sympathique qui nous fait accueillir dans l'histoire toutes les civilisations et toutes les races, sans injurieuse préférence, et aussi cette leçon grave et triste

sur les vicissitudes de la fortune, qui ressort vivement de l'étude attentive du passé? Le double but scientifique et moral de l'histoire se retrouve encore dans le livre austère de Thucydide. Dès le début, il pose nettement le problème qu'il devait résoudre.

« Quant aux actions de ceux qui prirent part à cette » guerre, je n'ai pas voulu les écrire sur le témoignage » du premier venu, ni comme elles me semblaient pro- » bables. Mais, que je les connusse par moi-même ou par » d'autres, j'ai voulu les vérifier également avec toute » l'exactitude dont j'étais capable ; et ces recherches ont » été pénibles, car les divers témoins d'un fait ne le ra- » content pas de la même manière, mais chacun suivant » ses inclinations et ses souvenirs. D'ailleurs, l'absence » des fables rendra mon récit moins agréable à entendre. » Mais si ceux qui voudront y chercher la vérité pour le » passé, et, autant qu'elle est permise à l'homme, une » conjecture vraisemblable de l'avenir, jugent ce livre » utile, je serai content. C'est ici un monument à tou- » jours, non pas une pièce de concours, une œuvre de » circonstance. »

Si maintenant nous cherchons au livre III (ch. 82) ce qu'on pourrait appeler « la théorie des révolutions », nous la trouvons exposée avec une précision qui nous surprend et qui nous accable; car le contemporain de Périclès analyse avec une étonnante sagacité les maux dont nous devions souffrir, et la sûreté de ses prévisions semble nous dire que nous y étions irrévocablement condamnés. C'est que la Grèce, dans son étroite enceinte, et pendant le peu de siècles qu'elle a vécu, avait épuisé toutes les combinaisons politiques. Royauté absolue, tempérée par les lois ou par les mœurs, démocratie, oligarchie, elle avait connu tous ces gouvernements; elle avait éprouvé les prospérités et les misères attachées à chaque forme du pouvoir. Une science entière était sortie de cette masse d'expériences, si variées et si nombreuses. Un traité perdu d'Aristote, où il faisait connaître les constitutions de deux cents États, donnait les éléments à l'aide desquels le même philosophe composa les huit livres de sa *Politique*, et il serait pour nous, aujourd'hui, une sorte de recueil des pièces justificatives de ce bel ouvrage. On voit du moins, par cette portion heureusement conservée de l'œuvre du stagirite, que l'instruction politique ne faisait point défaut aux historiens grecs, qu'ils pouvaient, aussi bien que nous, démêler au milieu des événements les lois qui président à leur enchaînement et à leur marche.

Ottfried Müller a dit que les Grecs ne pouvaient s'intéresser à l'histoire à cause de la mobilité de leurs institutions et de leurs mœurs, de la faible cohésion de leurs systèmes politiques, et que dans ces conditions défavorables, l'histoire est née, chez eux, plus tard que dans le reste de l'Orient. Cette vue n'est pas exacte : leur littérature, comme leur civilisation, est moderne relativement à l'Orient, mais ils ont fait plus et mieux que l'Orient, ainsi qu'on le verra.

Quant à la manière de rédiger et d'orner un récit historique, nous nous sommes écartés sur quelques points du système adopté par les anciens. Nous ne voulons plus de portraits dessinés à loisir, comme on en trouve dans Salluste, ni de harangues fictives, comme en composaient Thucydide et Tive-Live. Mais ces détails, aujourd'hui abandonnés, ont dans l'œuvre des historiens peu d'importance. La condition essentielle de l'art, c'est-à-dire la parfaite appropriation du style à la variété des passions et des caractères et à la sérieuse leçon des événements, l'alliance délicate, mais indispensable, de l'imagination du poëte et de la raison du philosophe, ne fait défaut à aucun des historiens anciens dont le nom a été consacré par l'admiration générale. Après tout, les Grecs avaient adopté, sur le style sobre qui convient à l'historien, sur les qualités d'esprit qui lui sont nécessaires, des principes moins différents qu'on ne le croit, de ceux que professe la critique moderne. Il est piquant de rapprocher le petit traité de Lucien : *De la manière d'écrire l'histoire* et la préface du XIIe volume de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*. Pour M. Thiers, la qualité maîtresse de l'historien, c'est l'intelligence, et quant à l'art d'exposer les faits, il s'en préoccupe à peine, persuadé que les mots s'offrent d'eux-mêmes à l'intelligence qui a compris le vrai caractère des choses. Il réduit donc au *savoir écrire* les qualités de style, qu'il exige de l'historien. Lucien, de même, se borne à lui demander σύνεσίν τε πολιτικὴν καὶ δύναμιν ἑρμηνευτικήν.

Dans ce programme, l'imagination paraît n'avoir plus aucune place. Il n'en est rien ; car elle seule donne la vie aux personnages que l'historien nous présente; elle seule supplée, avec un tact plus ou moins heureux sans doute, aux lacunes, aux incertitudes qu'offrent les témoignages les plus nombreux et les plus authentiques. Nul historien n'est digne de ce nom, s'il ne réunit à l'exactitude de l'antiquaire les vues larges du philosophe et les hardiesses heureuses de l'artiste. Si par timidité ou par impuissance, il abdique toute action personnelle sur les faits qu'il doit raconter, il ne méritera, comme Suétone et Lenain de Tillemont, que le nom de compilateur. Il doit faire revivre ses personnages, les animer des passions qui les firent agir, se rendre lui-même contemporain de l'époque dont il veut nous donner une fidèle image. Pour une telle œuvre l'imagination d'un Hérodote et d'un Thucydide est-elle inutile?

Seize siècles après Lucien, M. Thiers reproduit donc sans le vouloir les principes fondamentaux de l'art d'écrire l'histoire. Ce n'est point là une doctrine transmise avec précaution à travers les siècles, c'est l'unité des vues à laquelle arrivent, par divers chemins, des esprits droits en quête d'une même vérité. Mais, du moins, ne peut-on pas dire qu'ici, comme sur tant d'autres points, les Grecs ont devancé nos efforts, et qu'il y a, dès lors, toujours profit à étudier sous leur direction?

Camille de la Berge.

PHILOSOPHIE.

COURS DE M. CH. LÉVÊQUE.

(COLLÈGE DE FRANCE.)

I

Des phénomènes de la sensibilité. — Idée d'une géographie et d'une ethnologie psychologiques.

La philosophie a ses vicissitudes, elle a eu ses jours heureux et ses jours néfastes; tantôt elle est poursuivie ou dédaignée, et alors elle paraît sommeiller; tantôt, honorée et recherchée, elle reprend le plan que la raison humaine ne devrait jamais perdre de vue. Les questions aussi ont leurs vicissitudes; elles semblent dormir quelquefois, et tout à coup elles reparaissent, et ces problèmes usés, vieillis, qui semblaient sans attrait, s'emparent des esprits et les absorbent complétement. En voulez-vous un exemple? Vous avez tous entendu parler, avec l'effroi du lycéen ou le dégoût de l'amateur déçu, de cette question aussi ennuyeuse que possible, qu'on appelle la question des universaux; il semble que ce soit là un nuage sombre planant sur tout le moyen âge, et qui a obscurci le soleil des esprits; eh bien! messieurs, cette question n'est autre que celle de l'origine et de la nature du genre et de l'espèce. Et alors même cette question n'était pas nouvelle, elle avait été simplement oubliée; Platon et Aristote l'avaient déjà traitée: pour le premier, c'étaient des conceptions merveilleuses et poétiques, types primordiaux que Dieu avait présents à l'esprit au moment de la création; pour Aristote, rien de pareil : Dieu ne connaissait que lui-même et n'avait nullement besoin de modèles. Après le moyen âge, cette question semblait enterrée; Geoffroy Saint-Hilaire et Cuvier l'ont soulevée de nouveau; de nos jours, Georges Darwin, Anglais audacieux, n'a fait que la remettre en honneur.

Et, à ce propos, je ferai observer que les questions simples, bien posées, ne nous plaisent plus; nous reprenons les tendances de l'esprit grec; rien ne nous charme autant que l'impossible et l'inconnu; nous bondissons vers la synthèse avec les ailes de l'aigle; nous parlons des questions d'origine, questions pour la solution desquelles tout nous manque, jusqu'à la base et à la méthode pour les traiter. Nous bâtissons des synthèses semblables à celles qui remplissent l'Allemagne, et nous osons aborder ces problèmes inabordables.

Je prendrai, messieurs, pour sujet de mon cours, une question plus accessible, plus vraie, plus utile; je veux parler de l'étude de cette faculté qu'a notre âme de jouir et de souffrir; je veux dire : la sensibilité.

Les phénomènes de la sensibilité ne sont pas propres à l'homme seulement, qui partage cette faculté avec les animaux. Nous décrirons d'abord la sensibilité humaine; nous conclurons ensuite à sa nature, et quelques inductions nous feront passer de l'homme à l'animal, puis à la plante. Nous pourrons alors définir ce qu'Aristote désignait par le nom d'entéléchie, ce que Leibnitz a appelé force, ce que nous appelons nature. Mais auparavant, messieurs, voyons de quelle manière le problème se présente :

1° Y a-t-il une sensibilité permanente, un cœur humain, une faculté commune à tous les peuples? Y a-t-il une espèce d'homme abstrait, toujours doué de la sensibilité?

2° Cette sensibilité chez l'individu est-elle toujours la même, invariable?

3° Les divers peuples, aux divers moments de leur existence, ont-ils eu la même sensibilité?

Pour la solution du premier point, je m'adresserai aux Grecs, à Platon principalement. Aristote nous dira pourquoi les choses qui nous charment nous font plaisir, et il résoudra pour nous cette question, qui est la racine même de nos pensées et de nos désirs, et dont Spinosa et Jouffroy n'ont fait depuis que traduire la solution. Nous nous adresserons ensuite aux stoïciens, aux néoplatoniciens, à Plotin surtout; au moyen âge, à Mallebranche, à Descartes, à Spinosa, et ensuite à Kant, aux Écossais, à Jouffroy.

Avez-vous remarqué que, lorsqu'on est jeune, l'esprit est plus frappé des ressemblances, et qu'il est plus frappé des différences, quand on vieillit; ce qui fait que, quand on est jeune on aime davantage, et qu'on devient plus sévère, plus critique, en vieillissant. La science procède de la même façon; elle voit d'abord les ressemblances et précipite les synthèses; à mesure qu'elle avance, elle divise et analyse. Jusqu'à un certain moment on a étudié les ressemblances, on n'a vu dans la sensibilité que ce qu'il y a d'uniforme dans toutes ses manifestations, aux diverses époques; plus tard, on s'est demandé si elle n'était pas sujette à des variations, et l'on s'est dit : est-ce que nous n'éprouvons pas quelquefois des sentiments plus ou moins vifs? Sommes-nous également sensibles dans le sommeil et dans la veille? Les rêves enchanteurs ne valent-ils pas mieux que les réalités, et les horreurs d'un rêve de la veille ne nous poursuivent-elles pas souvent dans le cours de nos travaux du lendemain? La sensibilité du sommeil diffère donc de celle de la veille. — Voyons maintenant le délire de la fièvre: l'esprit, troublé de profonds désordres, est en proie à des hallucinations, et sous l'obsession des fantômes de son imagination malade, l'homme lutte, combat, et quelquefois même court à la mort. Le délire peut même être continu au lieu d'être intermittent ou passager, et alors nous avons affaire à l'aliénation mentale. C'est ici la psychologie de la sensibilité, et vous savez, messieurs, qu'à cette question se rattache celle du libre arbitre, ce problème si intéressant dont je vous ai entretenus l'année dernière; nous verrons alors quelles recherches ont été faites sur la sensibilité dans l'aliénation mentale. Il est

encore des états plus tristes chez l'homme, c'est l'état comateux des fièvres typhoïdes ou cérébrales, état étrange qui ressemblerait à la mort, si certaines fonctions ne s'accomplissaient encore : ce sont la léthargie, la syncope, l'anesthésie; et nous verrons à ce propos si l'éther et le chloroforme, qui, comme vous le savez, paralysent notre faculté de souffrir, agissent en suspendant ou simplement en diminuant notre sensibilité. Question actuelle et qui a provoqué, dans ces derniers temps, une recrudescence de curiosité. On a prétendu que par la conscience nous pouvons être avertis de ce qui se passe dans notre âme et dans notre corps.

M. de Rémusat a lu, sur ce sujet, à l'Académie des sciences, un mémoire intitulé : *Des facultés inconnues de l'âme*, jetant ainsi un défi à l'opinion et à la science. Un autre psychologue, reprenant une ancienne théorie du sens intérieur, soutient l'existence d'un certain sens qu'il appelle sens vital, sens particulier qui nous fait connaître de quel organe nous souffrons, si nous sommes blessés ou brûlés; sorte de témoin providentiel destiné à veiller sur nous. — Je vous dirai aussi ce que les anciens nous ont appris sur ce sujet.

Vous avez quelquefois entendu dire, messieurs : Périclès avait l'âme grecque, Caton avait l'âme romaine. Nous disons aujourd'hui de tels ou tels qu'ils ont l'âme française, l'âme anglaise. Que signifie cela? Est-ce seulement parce que Caton aimait beaucoup son pays, ou qu'il partageait la haine de Rome pour Carthage, qu'on dit qu'il avait l'âme romaine? Non, messieurs, c'est que, malgré les grandes ressemblances et les différences qu'il y a dans les divers états de l'individu, il y en a aussi dans les divers peuples. C'est là ce que j'appellerai, d'un mot qui vous paraîtra barbare au premier abord : la psychologie ethnologique; c'est là le sujet de mes études personnelles. Je sais que je serai contredit, critiqué; mais j'aime la contradiction et la critique.

De mes recherches sur ce sujet il est résulté pour moi cette conviction que les Grecs sentaient certaines choses plus que nous ne les sentons nous-mêmes, et qu'il y a une sensibilité grecque, une sensibilité anglaise, une sensibilité française..... ainsi de suite. — Et tenez, messieurs, dans vos promenades sur nos places, dans nos musées, avez-vous remarqué combien la sculpture avait peu d'attrait pour nous? Combien de fois ne me suis-je pas dirigé à la galerie du Louvre, du côté de la Vénus de Milo, sans rencontrer sur mes pas, devant elle, que quelque critique froid et attardé, ou quelque élève des beaux-arts qui en parodiait les traits? Quels sont ceux d'entre vous qui sachent où se trouvent les cariatides de Jacques Sarrazin? Ce n'est pas à vous qu'il faut s'en prendre de votre ignorance à ce sujet, c'est à l'esprit français. Certes, les Grecs n'eussent pas été aussi indifférents, eux qu'on a vus stationner des journées entières à la porte d'un statuaire, et parfois engager même des guerres pour des statues. La raison en est qu'ils voyaient dans une statue une expression spiritualiste que nous trouvons à peine aujourd'hui sur le visage humain; ils avaient le sens le plus esthétique qui ait jamais été.

Allons plus loin. Les Grecs avaient, on l'a dit souvent, notre inconstance, notre légèreté. Ils condamnaient leurs grands hommes à boire la ciguë, sauf à leur élever ensuite des statues; ils les exilaient et les rappelaient ensuite; ils avaient pour les cadavres un culte religieux, même pour ceux de leurs ennemis; Socrate dit qu'il faut être juste, même envers un ennemi; ils avaient donc cette générosité naturelle que nous aimons à nous attribuer. Et cependant, supposez que les Grecs du temps de Périclès eussent été avertis que quelque peuple du Caucase était opprimé; pensez-vous que leur âme se fût exaltée comme la nôtre au récit des martyres de ce peuple! La cause de cette sensibilité, je la rapporte à l'esprit chrétien, cet esprit dont Cicéron nous a donné quelques préceptes et que Térence avait deviné.

Ici deux objections se présentent. Comment, me dira-t-on, vous, admirateur passionné d'Aristote, concluez-vous si facilement? Ne savez-vous pas qu'il n'y a point de science du général et que nous connaissons seulement le particulier? Vous n'avez pas de base pour fonder une sorte d'ethnographie de la sensibilité. A cela je répondrai qu'un accident qui dure depuis douze cents ans risque bien de devenir une loi; qu'il y a eu une telle permanence dans l'accident, qu'elle doit être prise en considération, et, du reste, direz-vous que parce que la terre a été créée et doit finir, nous ne pouvons aussi rien conclure et que c'est là du particulier?

La seconde objection est celle-ci : A quel moment prendrez-vous les peuples pour en faire l'histoire psychologique? Les Gaulois mettaient à la question; les Grecs, du temps de Périclès, donnaient encore des jeunes filles au Minotaure. Quelle heure de l'existence de chaque nation choisirez-vous? Il est presque impossible de prendre une moyenne, de déterminer une résultante. L'objection n'est point sans valeur, messieurs; mais n'est-il pas vrai qu'il y a un moment de maturité pour les peuples comme pour les individus, moment où ils apparaissent dans leur plénitude même, où ils arrivent à l'apogée de la civilisation, où leurs qualités rayonnent comme un soleil? C'est à ce moment où il est bien lui-même que nous le prendrons. Et en envisageant ce côté des peuples, je ne ferai, ni au climat, ni au régime, une trop large part; je ne ferai pas à notre sensibilité et à notre caractère national l'injure de leur dire qu'ils naissent de là.

Ainsi donc, nous étudierons successivement ces trois parties :

1° Nous étudierons à la fois, chez les anciens et les modernes, les diverses théories de la sensibilité;

2° La sensibilité dans l'état physiologique et dans l'état pathologique;

3° La psychologie ethnologique. — Villeneuve.

GRAMMAIRE COMPARÉE.

COURS DE M. HASE.

(FACULTÉ DES LETTRES.)

I

Considérations générales.

Le cours de grammaire comparée a été divisé par M. Hase en trois années. Dans la première, il a présenté un tableau ethnographique des grandes familles de langues (principalement en Europe); la seconde année a eu pour objet l'étude des mots considérés isolément; et enfin la troisième sera consacrée à la syntaxe. Mais, avant de passer à cette troisième partie, il est bon de jeter un coup d'œil rapide sur les idées émises dans les deux premières.

Quatre familles linguistiques se sont succédé en Europe; mais là où l'histoire de notre espèce cesse, où l'on ne trouve plus de monuments écrits, l'étude des langues et leur comparaison ne nous permettent d'établir que des conjectures. On est porté à croire qu'il y eut, à une époque antérieure à nos connaissances historiques, une première migration par un mouvement général de l'est vers l'ouest. Cette première migration, nous l'avons désignée sous le nom de *celtique*.

L'état en quelque sorte matériel des peuples primitifs les poussait à aller en avant. En effet, si nous remontons à l'origine des nations, nous voyons l'homme passer par trois états successifs : d'abord, il est chasseur, puis pasteur, enfin agriculteur; c'est alors que cesse sa vie nomade. Dans le premier état, l'émigration est presque nécessaire, car il faut des espaces immenses pour que des tribus, quoique peu nombreuses, puissent trouver leur subsistance. C'est donc par une espèce d'instinct que ces peuples ont toujours marché en avant vers l'Occident et ont occupé le centre de l'Europe, probablement ce qui est aujourd'hui l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie septentrionale. A cette première migration en succéda une seconde que nous avons appelée *pélasgique*.

Tous ces faits ne sont, il est vrai, que des hypothèses; mais ces hypothèses sont appuyées sur des témoignages positifs et peuvent être éprouvées même par une critique sévère.

Cette race pélasgique, arrivée sur les bords du Danube, se bifurqua en deux branches, dont l'une se dirigea vers le nord de l'Italie, tandis que l'autre marchait vers la Thrace; mais celle-ci fut arrêtée par cette chaîne de montagnes qui, prenant naissance aux bords de la mer Adriatique, traverse toute la Grèce jusqu'à la mer Égée, en séparant la Thessalie de la Macédoine. Après un séjour de quelques siècles peut-être, ces Pélasges traversèrent la chaîne de montagnes et se répandirent dans le sud de la Grèce.

Il est resté dans le polythéisme grec des souvenirs de ce séjour, car cette chaîne de montagnes n'est autre que le mont Olympe, le séjour des dieux et des héros. C'est alors que commence l'histoire de l'espèce humaine, de la civilisation, et que se forme la langue grecque, tandis que, de l'autre côté de l'Adriatique, la seconde branche des Pélasges va former la langue latine. Suivant l'opinion de beaucoup de savants, la langue latine aurait été dérivée de la langue grecque; M. Hase, au contraire, pense qu'il n'y a pas entre elles les rapports de mère à fille : ce sont deux sœurs descendant d'une mère commune, qui est cette langue de l'intérieur de l'Asie à laquelle tous les idiomes de l'Europe doivent leurs racines et leurs formes grammaticales. Après cette race pélasgique vint une troisième race. Ici nous sommes tout à fait en plein terrain historique. Cette troisième migration est celle de la famille *germanique* s'établissant dans ce qui est encore aujourd'hui l'Allemagne, puis s'étendant, par la conquête des Anglo-Saxons, dans les îles Britanniques, en refoulant les Celtes à l'extrémité de ces îles. Enfin la quatrième famille apparue dans l'Europe est celle des Slaves. En parlant de linguistique, on peut dire que c'est cette race qui occupe le plus grand espace de terrain, car depuis le golfe de Venise jusqu'au Kamtschatka, tout est slave ou à peu près. Ce sont donc ces quatre familles de langues qui, se poussant, pour ainsi dire, les unes les autres dans la direction de l'est vers l'ouest, ont donné naissance aux langues qui se parlent aujourd'hui. Aucune de ces quatre langues primitives n'est complétement éteinte en Europe. Depuis que l'étude des langues orientales a fait de si grands progrès, on a trouvé non-seulement une partie du vocabulaire dispersée dans ces différents idiomes; mais des formes grammaticales identiques avec les plus anciens idiomes de l'Asie, dans la langue sacrée des brahmes, dans le sanscrit. On a été étonné de voir là l'origine de nos langues, et cette découverte a conduit quelques esprits trop loin dans ce rapprochement, car pour une saine et sévère critique, il ne suffit pas d'une grande ressemblance entre certains mots, il faut que cette ressemblance soit appuyée sur des monuments. Rien n'est plus curieux sans doute que ces analogies étymologiques qui nous montrent telle langue descendant de telle autre, mais rien aussi n'est plus trompeur quand on s'y abandonne sans règle et quand on ne sait pas l'histoire d'un mot convenablement écrit à travers les siècles, en se rendant compte de ses transformations. Ainsi, dans deux langues dérivées l'une de l'autre, il faut bien prendre garde, lorsque deux mots se ressemblent, de transporter dans la langue ancienne la signification que ce mot a dans la langue dérivée. On peut alors s'exposer à de graves erreurs : ainsi, en voyant le mot latin *exterminare*, on est tenté de le traduire en français par *exterminer*. Jamais, dans la bonne latinité, *exterminare* n'a eu ce sens.

Cicéron, dans son livre *De officiis*, en parlant des chefs gaulois qui étaient admis à Rome et même dans le sénat, se sert du mot *exterminare*, qui signifie alors *bannir* et

non *exterminer*. Il faut bien prendre garde à ces rapprochements qui se présentent si souvent, surtout dans les langues néo-latines. Combien d'étymologistes ont fait dériver ce vieux mot *heur*, dont Molière se sert dans le *Misanthrope*, du mot *hora*, tandis que c'est une contraction (violente, il est vrai) du mot *augurium*! On reconnaît cette origine dans le français du XIIIe siècle. Enfin un dernier exemple : qui ne serait tenté de traduire le mot latin *infans* par *enfant? Infans* signifie : celui qui ne peut articuler un mot, et non *enfant*.

Tout le monde connaît une anecdote racontée par Cicéron. Crésus, au moment où la ville de Sardes fut prise, était dans son palais avec son fils, qui n'avait jamais pu articuler un mot; un soldat entre, se saisit du roi et est prêt à le frapper : « Ne le tue pas, c'est le roi! » s'écrie le jeune homme. Et Cicéron, en parlant de ce dernier, qui était âgé de vingt ans, écrit *infans*. Ces exemples suffisent pour avertir des dangers auxquels on s'expose par ces rapprochements de mots.

Je vous ai, dans les premières années, dit en terminant M. Hase, exposé les pierres de l'édifice; cette année, je vous montrerai comment elles se joignent. Je vous ai déjà dit que c'est aux Grecs que nous devons les formes grammaticales; c'est un héritage que la famille pélasgique nous a laissé. Déjà Aristote, dans sa *Métaphysique*, a distingué avec raison, selon moi, entre ce qu'on appelle la syntaxe proprement dite et la construction : συνταξις, συνέπεια. La syntaxe proprement dite est la règle des dépendances et des concordances : ainsi, tel verbe régit telle terminaison, telle préposition a tel ou tel régime. La construction indique de quelle manière les mots doivent être placés, l'ordre dans lequel ils doivent se suivre. Ici nous arrivons à deux classes de langues, l'une qui a suivi l'ordre naturel, l'autre qui est dite *à inversion*. C'est de ces deux classes et de leurs différences que je vous entretiendrai dans la prochaine séance. — Oscar Muller.

POÉSIE LATINE.

COURS DE M. MARTHA.

(COLLÉGE DE FRANCE.)

Juvénal et ses œuvres.

Juvénal est né à Aquinum, dans la même ville qui devait être, plus tard, la patrie de saint Thomas.

A l'époque où il vivait, sous les plus détestables des empereurs, il n'était pas possible de s'occuper de sujets actuels; l'éloquence, suivant l'expression classique, avait été pacifiée, et les Romains, qui avaient tant pratiqué l'art de la parole, cherchaient, pour tromper leur génie oratoire, des dédommagements dans les exercices de la rhétorique. C'était une mode de faire des discours. Juvénal, jusqu'à l'âge de quarante ans, fit donc des discours et ne composa pas un seul vers; mais ce n'était point, à ce qu'il paraît, dans le but de se préparer au barreau ou d'ouvrir une école; il était rhéteur pour son plaisir et s'occupait de déclamation en amateur.

C'est à quarante ans seulement qu'il s'avisa par hasard de faire une pièce de vers contre un histrion, le pantomime Paris, favori de Domitien, et qu'il lut ces vers secrètement à trois ou quatre amis, qui l'applaudirent beaucoup. Ainsi encouragé, il composa d'autres pièces du même genre, mais il se garda bien de les lire ailleurs que dans des cercles restreints et choisis.

Jusqu'à l'âge de cinquante ans (il faut profiter ici des moindres documents, nous en avons si peu), Juvénal n'est pas encore connu comme satirique. Du moins, dans un passage de ses *Institutions oratoires*, où il passe en revue les satiriques latins, Quintilien ne le cite pas, mais peut-être ne faut-il voir dans cet oubli qu'un acte de prudence, et est-ce à notre poëte qu'il fait allusion, lorsqu'il ajoute, après avoir parlé de Perse et d'Horace : « Il existe de notre temps des satiriques dont on parlera peut-être un jour. »

Ce ne fut qu'à l'âge de quatre-vingts ans que Juvénal se hasarda à faire de ses vers une lecture à peu près publique. C'était sous Adrien, prince ami des lettres, fort modéré, et qui ne passait pas pour un tyran. Cependant, malgré toutes les précautions qu'il avait prises, il en fut cruellement puni; et voici ce qui lui arriva.

On crut voir dans ces vers écrits contre Paris, et qui se montraient pour la première fois au grand jour, si longtemps après la chute de Domitien, une allusion contemporaine dirigée contre un acteur célèbre qui était cher à Adrien. La cour, blessée de cette allusion et voulant en punir le poëte, s'avisa de le nommer préfet dans une province lointaine. C'était sous les dehors les plus spécieux et les plus honorables, une manière de disgrâce. Juvénal fut donc envoyé à l'extrémité du monde, en Lybie. Il y mourut d'ennui presque aussitôt.

Cette biographie courte, vague, sans détails précis, semble, au premier abord, ne nous pas offrir de bien grandes inductions sur la vie et le caractère du poëte. Cependant peut-être ne nous sera-t-elle pas tout à fait inutile, et nous permettra-t-elle de porter un jugement sur lui.

D'abord elle nous montre que ce n'était pas ce personnage vigoureux, farouche, intraitable, d'un courage surhumain, qu'on nous présente d'ordinaire dans les ouvrages de critique. Vous voyez combien, au contraire, il était prudent. Il commence à écrire ses satires fort tard, à quarante ans, et ce n'est qu'à l'âge de quatre-vingts ans qu'il les hasarde dans une lecture publique, et dans les circonstances les plus favorables. Ainsi il faut renoncer à ces éloges dont on accable son prétendu héroïsme. Et s'il a été victime de ses vers, ce n'est pas à son courage politique que ce châtiment a été infligé, mais à ce qui paraissait être une indiscrétion. Son exil n'est que la suite d'une de ces petites vengeances de cour,

auxquelles sont exposés tous ceux qui se risquent à écrire des satires, mais n'offre en aucune façon le caractère d'une persécution dirigée contre un citoyen indigné ayant trop le courage de ses opinions.

D'autre part, ce qu'on aperçoit dans cette biographie, ce sont les habitudes de déclamation de Juvénal. C'est dans les écoles qu'il a appris ces habiles violences de langage, qui donnent quelquefois tant de force à ses vers et qui nous étonnent souvent, bien que nous ne puissions les goûter toujours. Cependant ne nous hâtons pas d'être injustes envers lui, et n'allons pas dire, avec certains critiques, que ce n'est qu'un rhéteur, qu'un moraliste insoucieux de sa morale; car en lisant cette biographie, nous apercevons autre chose encore, c'est que sa vie embrasse les règnes les plus abominables de l'empire; c'est que depuis Caligula, Claude et Néron, jusqu'à Domitien, il a vu, outre les hontes de l'époque, l'écroulement des mœurs publiques et privées; c'est qu'il a assisté à toutes les folies du despotisme, et il est bien difficile d'admettre qu'il n'en ait pas été véritablement indigné.

Juvénal se trouvait à peu près dans les mêmes conditions que Tacite : tous les deux se réfugièrent dans la plus profonde obscurité, tous les deux accumulèrent pendant de longues années de silence les ressentiments et les haines; tous les deux, sans avoir le courage d'écrire en face de ce spectacle qui les indignait, attendirent les règnes heureux de Trajan, de Nerva et d'Adrien, dont Tacite a dit que « c'était un temps où il était permis de penser ce que l'on voulait, et de dire ce que l'on pensait. »

Il y a entre eux cette différence, que l'un est un homme pratique, un homme d'affaires, mêlé aux événements, et qu'il les juge avec une mélancolie concentrée, avec la force et la lucidité d'un esprit méditatif, et que l'autre est une imagination intempérante, formée dans les écoles, et qui quelquefois mêle à ses jugements les habitudes emphatiques de rhéteur; mais cependant il faut dire que tous les deux méritent confiance; et Tacite, bien plus que Juvénal, quoique ce dernier ne fasse souvent que confirmer les peintures du premier.

Voilà à peu près les seuls enseignements que nous puissions tirer de la biographie du poëte, et maintenant pour le mieux connaître, nous allons le consulter lui-même, l'étudier dans ses œuvres.

La première satire de Juvénal est comme le plan sommaire et le résumé de toutes les autres; elle peut être considérée comme une véritable profession de foi. Le poëte s'y propose un double but : d'abord de marquer le caractère de sa poésie, ensuite de rassurer les gens que son indignation trop vive aurait pu troubler. Il nous y explique comment il a été conduit à faire des vers. On comprend en la lisant que si tout d'un coup il a été amené à marcher sur les traces de Lucilius et d'Horace, ce n'est pas seulement pour remplir sa mission de moraliste ennemi du siècle, pour flageller les vices du temps, mais surtout pour donner satisfaction à un besoin littéraire. Après avoir déclamé si longtemps dans l'école, il se lasse du métier, il en ri lui-même, il en vient à mépriser la vanité de ces exercices et dit quelque part : « Moi aussi, dans ma jeunesse, j'ai donné le conseil à » Sylla de se démettre de ses fonctions, moi aussi j'ai » tendu la main à la férule », donnant ainsi à entendre qu'à son époque, on s'amusait à faire de ces discours fictifs comme cette harangue à Sylla.

Ainsi, après s'être lassé de ces exercices, et il y avait bien de quoi puisqu'il les avait continués jusqu'à quarante ans et au delà, il veut se faire poëte, et renouveler la matière épuisée de la poésie : il veut se faire poëte, mais non pas à la façon de ses contemporains qui, nous le verrons plus tard en lisant Perse, aspiraient tous, même les plus ignorants, à l'honneur de mériter ce nom, et dans les lieux de réunion, dans les festins, partout, s'amusaient à composer et à lire des vers sur des sujets sans actualité, sur des banalités mythologiques.

L. Danicourt.

— La suite à un prochain numéro. —

ERRATA. — Plusieurs fautes d'impression se sont glissées dans le compte rendu du cours de M. Havet (n° 3) :

2e colonne, 5e ligne : *au lieu de* aucunement, *lisez* assurément.
4e colonne, 48e ligne : *au lieu de* mirage, *lisez* image.
5e colonne, 17e ligne : *au lieu de* conspirateur, *lisez* conservateur.

Notre prochain numéro contiendra la deuxième leçon de M. Édouard Laboulaye.

LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE.

BROUSSAIS. DE L'IRRITATION ET DE LA FOLIE, ouvrage dans lequel les rapports du physique et du moral sont établis sur les bases de la médecine physiologique. 2e édition, entièrement refondue. 1839, 2 vol. in-8. 2 fr. 50

COMBE (GEORGE). TRAITÉ COMPLET DE PHRÉNOLOGIE, traduit de l'anglais par le docteur LEBEAU. 2 forts vol., avec fig. 1844. 12 fr.

SHRIMPTON. LA GUERRE D'ORIENT, l'armée anglaise et miss Nightingale. 2 fr.

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER ET Cie,
35, quai des Augustins.

V. COUSIN. PREMIERS ESSAIS DE PHILOSOPHIE. (Cours de 1815.) Nouvelle édition refondue. 1 vol. in-8. 6 fr.

— INTRODUCTION A L'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE. (Cours de 1828.) Nouvelle édition entièrement revue. 1 vol. in-8. 6 fr.

— HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA PHILOSOPHIE, depuis les temps les plus anciens jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. 1 vol. in-8. 7 fr.

— PHILOSOPHIE DE LOCKE. (Cours de 1830.) Nouvelle édition entièrement revue. 1 vol. in-8. 6 fr.

— DU VRAI, DU BEAU ET DU BIEN, 10e édition. 1 beau vol. in-8 avec un portrait de M. Cousin. 7 fr.

A. CAUMONT. Études sur la vie et les travaux de Grotius, ou le DROIT NATUREL et le DROIT INTERNATIONAL, ouvrage couronné par l'Académie de législation de Toulouse. Un vol. in-8; chez A. Durand. 5 fr.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE F. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

PREMIÈRE ANNÉE. — N° 5. UN NUMÉRO : 30 CENTIMES. 2 JANVIER 1864.

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

LITTÉRATURE — PHILOSOPHIE — THÉOLOGIE — ÉLOQUENCE — HISTOIRE
LÉGISLATION — ESTHÉTIQUE — ARCHÉOLOGIE

Paraît tous les Samedis.

Paris.....	Six mois.	8 fr.	Un an.	15 fr.
Départements..	—	10	—	18
Étranger.....	—	12	—	20

Prix de l'abonnement avec la Revue des Cours scientifiques.

Six mois.....	Paris,	15 fr.	Départ.,	18 fr.	Étranger,	20 fr.
Un an.....	—	26	—	30	—	35

Rédacteur en chef
M. ODYSSE-BAROT

Les ouvrages dont deux exemplaires auront été envoyés au bureau du journal seront annoncés et analysés s'il y a lieu.

On s'abonne
A LA LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE
17, rue de l'École de Médecine,
Et chez tous les libraires, par l'envoi d'un bon de poste, ou d'un mandat sur Paris.

L'abonnement part du 1er décembre ou du 1er juin de chaque année.

SOMMAIRE.

Histoire des législations comparées. — Cours de M. ÉDOUARD LABOULAYE : II. La constitution américaine.

Littérature étrangère. — Cours de M. MÉZIÈRES : Discours d'ouverture. Les romanciers et les journalistes anglais.

Littérature française. — Cours de M. DE LOMÉNIE : De l'influence des salons sur la littérature du XVIIIe siècle (suite).

Géographie générale. — Cours de M. HIMLY : Histoire des découvertes géographiques pendant le XIXe siècle.

HISTOIRE DES LÉGISLATIONS COMPARÉES.

COURS DE M. ÉDOUARD LABOULAYE.

(COLLÈGE DE FRANCE.)

(Voyez les nos 2 et 3.)

II.

La constitution américaine.

Messieurs,

Aujourd'hui nous entrons en Amérique; mais avant d'aborder l'histoire de la constitution des États-Unis, je répondrai à certaines objections qu'on rencontre toujours au seuil de cette étude. Si ces objections, qui ont séduit de bons esprits, étaient fondées, nos études perdraient toute leur importance; elles serviraient sans doute à nous faire connaître l'Amérique, ce qui est toujours utile; mais elles ne répondraient en aucune façon au but que nous nous proposons; en d'autres termes, l'Amérique serait un peuple complétement différent du nôtre; sa constitution ne pourrait en aucune façon nous servir de modèle; l'examen que nous en ferions ne saurait avoir pour nous qu'un intérêt de curiosité historique.

Je crois, au contraire, que cette étude est pour nous d'une utilité presque immédiate ; nous avons tout à gagner à bien connaître le peuple qui habite de l'autre côté de l'Océan.

J'insiste sur ce point, car il me semble que le devoir du professeur n'est pas celui du savant. Un professeur est un intermédiaire entre les savants, et je dirais presque les ignorants, si vous me permettez une expression si peu polie; sa mission est de gagner les cœurs à la science, il faut donc qu'il prenne des sujets d'un intérêt présent; il ne lui est pas défendu de considérer, en faveur de la science, les besoins actuels de son pays. C'est pour cela que je suis heureux cette année d'avoir à m'occuper de la constitution des États-Unis, parce que j'y vois beaucoup à apprendre pour nous.

Quelles sont donc ces objections? Elles sont spécieuses et demandent à être examinées attentivement. Vous allez, dira-t-on, nous parler de la constitution des États-Unis; si vous nous aviez parlé de cela il y a quatre ans, nous l'eussions compris; l'Amérique était alors le désespoir des anciens gouvernements, une république prospère depuis soixante et dix ans, une démocratie qui se régissait sans gouvernement central, un pays où la vie était plus facile qu'ailleurs, où la population progressait d'une façon extraordinaire; c'était la terre chérie de la liberté; c'est là que se rendaient les cœurs généreux pour qui les vieilles institutions européennes avaient un joug trop lourd. Mais aujourd'hui la plus effroyable de toutes les guerres, la guerre civile, bouleverse l'Amérique. Considérez dans quel abîme il est tombé, ce peuple si heureux naguère : la haine la plus atroce que le monde connaisse, celle du frère contre le frère, y enfante tous les excès; il n'est pas de famille qui ne soit en deuil; depuis deux ans, il est déjà tombé presque un million d'hommes sur les champs de bataille; les finances sont dans un état désespéré, la dette du Nord sera à la fin de

cette année de dix milliards; nous ne parlons pas de celle du Sud qui ne sera probablement jamais payée. Qu'a fait cette constitution que vous nous vantez? Qu'a-t-elle empêché? Vous le voyez, chaque parti la déchire! Cessez donc de nous en parler! L'Amérique a dû le bonheur dont elle a joui à son vaste territoire, à ce que les émigrants de tous les pays pouvaient s'y donner rendez-vous; mais la constitution n'est pour rien dans cette haute fortune; elle s'est effondrée au premier choc des discordes civiles. L'Amérique a maintenant des armées permanentes, et nous savons en Europe où cela conduit les nations. La liberté américaine finira par aboutir à un despotisme glorieux.

Je vais essayer de répondre à cette objection, et j'espère que ma réponse vous satisfera. Cette constitution, quelle est la situation que les événements actuels lui ont faite? Cette constitution qui n'a rien empêché, tout le monde sans doute doit la haïr! Eh bien! au contraire, tout le monde la respecte, et ce qu'il y a de plus étrange, c'est que la seule chose qui surnage au milieu de cette révolution, c'est elle. Le Sud prétend qu'elle lui appartient, que lui seul y est resté fidèle; le Nord soutient au contraire que c'est lui qui la défend; c'est une arche sainte que les deux partis se disputent. Que signifie ce singulier phénomène? Comment se fait-il qu'un pays soit attaché à une charte qui pour nous semble déjà détruite? Comment se fait-il surtout qu'un peuple puisse avoir pour sa constitution ce culte que lui ont voué les Américains? Pour eux, c'est la plus belle conception qu'aient jamais imaginée des législateurs; il y a dans le cœur de tous une passion pour elle; nous n'avons pas, nous autres, cette faiblesse. Pour nous, les constitutions sont des enfants charmants à leur naissance, que la France doit un jour épouser, mais qui meurent toujours avant le jour des fiançailles.

Ce sont probablement des enfants qui ont trop d'esprit, c'est pour cela qu'ils ne vivent pas.

Il n'en est pas de même des Américains. La constitution prend place dans leur estime à côté de la Bible; cela tient à une raison toute particulière.

Quand nous cherchons où est pour nous, Français, la patrie, nous trouvons dans le passé, la royauté : là où était le roi, là était la France. Dans les temps modernes, c'est le drapeau qui est devenu la patrie, c'est le territoire! et ce territoire, nous avons tellement lutté pour le défendre, rougissant de notre sang chaque motte de terre en France, que ce pays nous est cher, car nous l'avons conquis avec le sang de nos veines. En Amérique, il n'y a rien de semblable, il n'y a jamais eu de royauté, de pouvoir central auquel on puisse se réunir. Ce n'est pas un peuple puissant qui a fondé l'Amérique; ces Etats ont été formés par des essaims d'émigrants, venus de tous les points de l'horizon, et qui se sont éparpillés sur son immense territoire. Ce territoire, rien ne le limite; on ne peut savoir où il commence ni où il finit, et il est difficile que les citoyens de Boston aient une bien grande tendresse de cœur pour les habitants de la Californie. La patrie pour l'Américain, ce n'est pas non plus le drapeau, car les États-Unis ont eu jusqu'à présent le bonheur de n'avoir pas de guerre étrangère; la guerre civile était inconnue. Il est évident, par exemple, qu'il en sera tout autrement à l'avenir, et que le souvenir du terrible conflit qui a éclaté en 1861, et qui se continue aujourd'hui, fortifiera l'unité nationale, rendra l'Américain plus fier de sa nationalité. Il faut cependant à un peuple une unité, un drapeau à aimer. Et quand vous cherchez en Amérique ce qui représente le drapeau, vous trouvez trois choses : la déclaration d'indépendance du 4 juillet 1776, la constitution et la grande figure de Washington. Voilà en quoi l'Américain se reconnaît. Il n'y a plus maintenant personne qui ait signé la déclaration d'indépendance, ou qui ait servi sous Washington; c'est la constitution qui représente le drapeau.

C'est vrai pour le Nord, c'est également vrai pour le Sud. On s'y rappelle que c'est un Virginien, Jefferson, qui a signé la déclaration d'indépendance; que ce sont des Virginiens, Washington et Maddison qui ont fait la constitution. Le Sud se plaint que l'on ait violé la constitution à son égard, mais il l'adopte, et si bien qu'à la fin de la guerre, si la fédération américaine était détruite, si l'Amérique était partagée, on y verrait deux constitutions parallèles, ou pour mieux dire, la Constitution fédérale serait dédoublée. Qu'il en doive être ainsi, un fait le démontre. C'est le 20 décembre 1860 que la Caroline du Sud s'est séparée de l'Union; le 4 février 1861, le congrès des États à coton s'étant réuni pour faire une constitution, elle fut faite et mise à exécution en trente-cinq jours. Le 11 mars suivant, la constitution était achevée et M. Jefferson Davis nommé président. Quelle est cette constitution? En Europe, peu de gens ont eu la curiosité de l'étudier. Elle est cependant d'un intérêt assez grand. C'est l'ancienne constitution fédérale copiée, sauf quelques différences, sur l'ancien instrument; en d'autres termes, le Sud peut toujours dire qu'il a gardé la constitution primitive, en y faisant seulement quelques modifications. Aussi en première ligne on y trouve inscrits les amendements de la constitution fédérale, toutes dispositions qui garantissent que le pouvoir législatif ne pourra jamais toucher ni à la liberté religieuse, ni au droit de réunion et d'association, ni à la liberté individuelle, ni à la protection du jury; le pouvoir législatif y est divisé entre deux chambres, il y a un président élu et un pouvoir judiciaire indépendant; en un mot c'est la même constitution.

Il y a cependant quelques différences : les unes qui peuvent passer pour des améliorations demandées depuis longtemps, les autres sur lesquelles j'appellerai votre attention dans un instant.

Les modifications qui ont une importance législative sont celles-ci : il est décidé que les fonctions présidentielles auront une durée de six ans, et que les présidents ne seront pas rééligibles. C'est une question très-délicate

au point de vue constitutionnel, que de savoir si un président sera rééligible. Déclarer qu'il ne le sera pas, c'est empiéter sur le droit de la nation qui peut avoir intérêt à conserver un homme capable à la tête des affaires; mais d'un autre côté, décider qu'il pourra être réélu, c'est introduire dans le gouvernement de l'État un intérêt qui n'est plus national, c'est donner à un homme le désir de se faire renommer, et la pensée d'employer, pour la réalisation de ses désirs, tous les ressorts de l'administration de l'État.

On s'est aperçu de cet inconvénient en Amérique. Dans la première constitution, les présidents sont rééligibles au bout de quatre ans. Washington, le premier président nommé, n'avait qu'un désir, celui de rentrer dans la vie privée. Ce fut Jefferson, qui représentait une opinion opposée à celle de Washington, qui prit l'initiative de proposer au général de se faire réélire : Jefferson, un homme bizarre, mais un esprit pratique ! Il comprit que l'œuvre de Washington n'était pas finie. Il écrivit au général : « La république a encore des dangers à redouter; vous êtes, général, le seul homme en qui nous puissions avoir une confiance absolue, le seul qui puisse nous tirer de cette mauvaise condition, il faut que vous restiez président. » Washington, avec la simplicité d'un grand homme, répondit : « Si vous croyez ma présence au pouvoir nécessaire, je resterai. » Mais après ces huit années d'exercice de l'autorité, il ne voulut pas donner l'exemple d'un président se perpétuant au pouvoir, et il insista pour être remplacé. Depuis lors, il est de règle en Amérique qu'un président ne doit jamais rester plus de huit ans en fonctions. Tout ce qu'a fait Washington est entouré d'une vénération profonde, et chacune de ses actions est devenue une loi pour le pays. Jefferson resta huit ans au pouvoir, ainsi que Maddison et Monroe. Avec le général Jackson, les choses changèrent de face. Jackson était un brave soldat, un homme de beaucoup d'intelligence, mais c'était un soldat; il partageait les partis en deux : ceux qui le soutenaient formaient le bon parti, ceux qui le combattaient le mauvais parti. Tout pour ses amis était sa devise. Il leur distribua exclusivement les places, et surtout les brevets de maître de poste. Il établit un précédent funeste, et il se forma en Amérique une classe de gens, les *politicians*, qui ne voient dans une élection qu'un certain nombre de places à emporter, pour qui la chose importante dans la nomination d'un président, c'est que celui-là triomphe, dont ils peuvent espérer des brevets de maître de poste, et quelquefois de colonel.

On a stipulé, dans la constitution des États confédérés, que le président serait nommé pour six ans, et ne pourrait être réélu.

Une autre mesure, assez curieuse comme mouvement d'idées constitutionnelles, est celle-ci : le président des États-Unis est seul responsable. Comme seul responsable, il nomme son cabinet. C'est lui seul qui doit communiquer avec le sénat et répondre aux représentations des députés; il couvre ses ministres de sa responsabilité. Si la chambre veut avoir des renseignements, il n'y a d'autre moyen que de s'adresser au président qui répond s'il le juge à propos.

La constitution des États confédérés établit qu'à l'avenir les chambres pourront appeler devant elles les divers agents du pouvoir exécutif, ceux que nous appelons les ministres, et que ces ministres pourront parler devant les chambres, chacun sur ce qui concerne son département. En d'autres termes, les ministres de la marine, de la guerre, des finances, entreront dans le sénat, la chambre des représentants, et expliqueront leur conduite. C'est la responsabilité ministérielle s'introduisant dans la république. Les Américains ont trouvé que cette responsabilité qui atteignait seulement le président élu pour quatre ans, qui lui permettait de se tenir immobile pendant tout le temps de son mandat, était nuisible à la démocratie qui veut, au contraire, un gouvernement simple, facile, et qui fasse passer rapidement dans les lois ce qui est dans l'esprit de la nation, et les voilà qui arrivent à la responsabilité ministérielle.

Voilà quelques-uns des changements apportés à la constitution fédérale, et qui, comme vous le voyez, n'y ont introduit aucune modification essentielle. Les deux changements graves sont ceux-ci : D'abord, on a voulu établir que le droit particulier des États l'emporterait à un moment donné sur le lien fédéral, la constitution nouvelle a proclamé ce principe dangereux. Évidemment, un contrat fédéral qui peut se rompre au gré des États confédérés, c'est la plus singulière de toutes les associations; elle ne tient que par la bonne volonté des parties, elle est à la merci des passions humaines; on a également profité de ce qu'on faisait une constitution pour limiter la puissance du congrès central en ce qui touche la puissance financière, et pour établir d'une façon plus forte l'indépendance des États.

Puis il s'agit des maîtres et des esclaves; il y a des dispositions qui ne proclament pas le principe de l'esclavage, mais qui aboutissent à ce résultat.

Il est décidé que les maîtres pourront se transporter avec leurs esclaves partout où ils voudront, et que si l'on ouvre de nouveaux territoires, chacun pourra s'y installer avec ses esclaves. C'est là le début de la nouvelle constitution. Celle de 1787 s'ouvre par un préambule magnifique, par cette déclaration que tous les hommes ont des droits inaliénables à la liberté, à la vie, à la poursuite du bonheur. La constitution de 1863 s'ouvre avec cette déclaration : que le monde est partagé en deux classes, les heureux et les misérables ; ceux-là sont condamnés à l'être éternellement. C'est une constitution qui nous reporte au delà du Calvaire, et qui déclare que la destinée des faibles est de souffrir. Voilà la tache de cette constitution ; mais si vous laissez de côté cette tache, vous voyez que la nouvelle Charte est semblable à la constitution fédérale.

Il y a cependant cette différence fondamentale, que la

constitution de 1787 est démocratique, puisque la liberté y est de droit commun, tandis que l'autre a pour but la fondation d'une aristocratie, puisque la liberté y est un privilége.

Ici je prévois une autre objection. S'il en est ainsi, et que la seconde constitution soit semblable à la première, comment se fait-il que celle-ci n'ait pas prévenu la séparation? C'est là une objection naïve. Une constitution est une loi qui organise les pouvoirs publics, qui garantit les libertés; mais s'imaginer qu'une constitution peut réunir tous les cœurs, prévenir tous les désordres, c'est là l'utopie, l'erreur de la révolution; une constitution ne fait pas de ces miracles, la religion elle-même y est impuissante, et il est aussi peu raisonnable de reprocher au christianisme la Saint-Barthélemy qu'à la constitution américaine la guerre civile. La religion prêchait l'humanité, les hommes ont été des bourreaux; la constitution prêchait l'accord entre les partis, les Américains ont voulu s'entretuer et s'entre-déchirer. La faute en est aux hommes, mais non à la religion ni à la constitution. Ce sont des principes; ils sont bons, mais encore faut-il les respecter. A cette question : Est-ce donc l'esclavage seul qui est la cause de la révolution? Je répondrai : Oui, c'est l'esclavage qui est la cause, la grande cause, l'unique cause de la séparation.

J'insiste sur ce point et je vous en donnerai tout à l'heure la preuve positive, parce qu'en Europe on a essayé de présenter sous un beau jour de fort vilaines choses; je ne dirai pas qu'on en a menti, il faut être poli avec tout le monde, mais enfin on n'a pas dit la vérité. On a mis en avant la question des tarifs. Certainement les tarifs ont joué un grand rôle dans la séparation, et il y a déjà plus de quinze ans qu'un homme, d'un coup d'œil très-sûr, Bastiat, des œuvres duquel je ne saurais trop vous recommander la lecture, disait : « L'Amérique est un beau pays, mais j'y aperçois deux points noirs, l'esclavage et les tarifs. » Mais s'il n'y avait eu que les tarifs, la guerre ne serait pas sortie de là. D'ailleurs ces tarifs profitaient en beaucoup de cas tout aussi bien au Sud qu'au Nord. On a cherché une autre explication. On explique tout aujourd'hui par la race. Telle population doit être libre, c'est la race; telle population doit être esclave, c'est la race; il y a à cela une petite objection, c'est que c'est le même peuple qui a colonisé toute l'Amérique. On dit que ce sont les cavaliers qui ont peuplé la Virginie : je connais cette histoire; mais le Mississipi, l'Alabama, la Louisiane ont été peuplés en grande partie par les Yankees qui y sont venus chercher fortune; c'est le même peuple, la même religion. Il faut donc écarter cette question de la race. On a dit encore : d'un côté c'est une démocratie; de l'autre c'est une aristocratie. On s'est servi de cet argument pour plaire aux Anglais qui s'imaginent qu'eux seuls sont libres parce qu'ils ont une aristocratie.

Mais cette question de l'aristocratie, c'est la question même de l'esclavage. Il y a dans le Sud des gens qui s'appellent la Chevalerie du Sud; ils sont nobles à la façon de notre ancienne noblesse, ne faisant rien, s'appropriant le travail d'autrui, et donnant en récompense une médiocre nourriture et souvent des coups à ceux qui travaillent pour eux. Je vois bien là une aristocratie, mais on n'exigera pas que je la respecte!

Reste une autre raison qui a été inventée à notre adresse, et qui n'a été que trop répétée.

C'est l'indépendance. Quand on nous parle d'indépendance, à nous autres, Français, nous sommes comme des chevaux de guerre qui entendent sonner la trompette. Un peuple qui se révolte, c'est magnifique! C'est l'Italie qui rejette le joug de l'Autriche; nous allons au secours de l'Italie! C'est la Pologne qui nous tend les mains, et nous sommes tout disposés à aller nous battre pour la Pologne! Je ne blâme pas ce noble entraînement; mais ce mot d'indépendance peut cacher toute autre chose. Si demain en France naissait une autre Vendée, si l'Alsace voulait se séparer, nous prendrions notre fusil et nous dirions : En avant! Eh bien! en Amérique, que se passe-t-il? Je vois partout des populations de même origine. Il n'y a ni vainqueurs ni vaincus, ni oppresseurs ni victimes. L'insurrection du Sud a armé les frères contre les frères. Qu'est-ce que les confédérés? Ce sont des hommes qui ont voulu renoncer à l'avenir magnifique d'un pays qui doit appartenir à la liberté, qui ont mis les haines particulières au-dessus de la patrie, au-dessus de l'indépendance nationale, et qui nous parlent d'indépendance. Non! ce qui serait un crime en France ne peut être une vertu de l'autre côté de l'Océan.

Je ne prolongerai pas cette discussion, j'en ai assez dit pour prouver que la constitution n'est pas la cause de la dissolution de l'Union, et que, d'un autre côté, elle surnage en quelque sorte au-dessus de tous les partis. En voici une preuve de plus.

La constitution des États-Unis est une constitution fédérale. Elle réunit un certain nombre d'États; aujourd'hui je crois qu'il y en a trente-cinq. Je ne suis pas sûr que ce nombre ne soit pas dépassé, car l'accroissement de l'Amérique est si rapide, qu'on ne sait jamais s'il n'y a pas un ou deux États poussés quelque part. Ces États ne ressemblent en rien à nos départements. Ce sont des États qui méritent véritablement ce nom, qui ont remis à l'Union leur gouvernement extérieur, mais qui se sont réservé leur gouvernement intérieur, et qui sont en quelque sorte des provinces médiatisées. Chacun de ces États peut se donner une constitution. La constitution fédérale n'exige d'eux qu'une seule chose, c'est que ce soient des républiques; elle ne veut pas qu'une monarchie puisse s'établir sur le continent. Ces constitutions peuvent donc être ce que le peuple voudra; il est permis d'avoir une ou deux chambres, un pouvoir judiciaire dépendant ou indépendant; il y a toute espèce de liberté pour faire tous les essais possibles. Chez un peuple aussi pratique que le peuple américain, il n'y a pas eu d'hésitation. Tous les États ont pris pour modèle la constitution

fédérale, qui, elle-même, n'était que la copie des anciennes constitutions coloniales. Partout le gouvernement est organisé de même, partout les libertés sont garanties de la même façon. Il y a donc trente-cinq exemplaires de la constitution fédérale, dont quelques-uns ont soixante et dix ans de date et qui tous fonctionnent parfaitement. La constitution américaine est comme une mère qui aurait établi ses enfants dans toute l'Amérique, et tous les enfants ressemblent à la mère. Il y a donc là un argument de plus en faveur de cette constitution, puisque, établie sous toutes les latitudes, elle donne partout d'excellents résultats.

Quant à la crainte, après tout légitime, que de cette guerre civile ne sortent la puissance des armées et le gouvernement despotique, j'avoue que je ne la partage pas, quoique, en pareil cas, il soit toujours prudent de craindre; mais ce sont des armées de citoyens qui combattent aujourd'hui, c'est-à-dire des soldats qui, le lendemain du jour où la guerre sera finie, reprendront leurs occupations.

D'ailleurs ces armées sont commandées par des officiers qui tous sont sortis de la vie civile et tous sont désireux d'y rentrer. L'Amérique, malgré la guerre, a conservé sa liberté. Je sais que l'on dit le contraire, mais si vous lisiez les journaux américains, vous verriez la façon dont le président des États-Unis, M. Abraham Lincoln, est traité, et vous seriez vite édifiés sur ce qu'est en Amérique cette prétendue compression de la liberté.

Maintenant passons à une seconde objection. C'est celle-ci : Soit! La constitution des États-Unis est excellente, nous ne prétendons pas le contraire, elle a fait le bonheur du peuple américain. Mais remarquez quel est ce peuple : c'est un peuple nouveau, sans tradition, qui a pu faire table rase, qui ne traînait pas après lui, comme un boulet, une civilisation de treize siècles. Il avait donc un avantage énorme sur la vieille Europe, et il n'est pas étonnant qu'il ait pu faire un gouvernement qui lui convenait. Mais c'est précisément parce que ce gouvernement est celui d'un peuple sans tradition, qu'il ne peut être celui d'un vieux peuple de l'ancien continent.

Je crois que cette objection contient un peu de vérité, mais qu'elle contient aussi beaucoup d'erreurs, et je voudrais les dissiper.

Ed. LABOULAYE.

— La suite au prochain numéro. —

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE.

COURS DE M. MÉZIÈRES.

(FACULTÉ DES LETTRES.)

Les romanciers et les journalistes anglais.

Messieurs, l'honneur qui m'a été fait, le titre qui m'a été accordé depuis notre dernier entretien, m'imposent de grands devoirs envers vous qui m'avez toujours soutenu de votre présence et de votre sympathie, envers mes anciens maîtres qui ont bien voulu m'élever jusqu'à eux, en me désignant à l'unanimité au choix d'un ministre auquel j'adresse des remercîments d'autant plus vifs qu'ils ne peuvent plus paraître intéressés, envers les hommes illustres qui ont occupé cette chaire avant moi et qui en ont créé la glorieuse tradition. Malgré la diversité de leurs esprits et de leurs opinions, mes trois prédécesseurs, MM. Fauriel, Ozanam et Arnould, me laissent un même exemple à suivre, celui du dévouement à la science et aux devoirs de l'enseignement.

Deux d'entre eux s'y sont dévoués jusqu'au sacrifice de leur vie, et si ce souvenir jette un voile douloureux sur le passé de cette chaire, il en fait aussi la gloire. Car il prouve que ceux qui s'y sont assis n'y apportaient pas seulement le souci de bien dire, la préoccupation purement littéraire de vous retenir par l'agrément ou par l'élégance de leur parole, mais qu'ils se croyaient appelés à défendre ici quelque grande cause, qui exigeait le déploiement de toutes leurs forces et l'entier abandon d'eux-mêmes. C'est qu'ils ne séparaient pas la littérature de ce qui faisait le fond même de leur vie ; c'est que partout, l'un plus volontiers à l'origine des sociétés modernes, l'autre de préférence vers des temps plus rapprochés de nous, ils cherchaient dans les œuvres de l'esprit humain, outre l'expression du génie de chaque peuple et de chaque siècle, des raisons de confirmer les croyances qui leur étaient chères et de vous les faire aimer à vous, messieurs, qui étiez les premiers et les plus intimes confidents de leurs pensées. Partant de points opposés, tous deux se rencontraient dans un égal amour pour le beau, dans la conviction sincère que le culte des lettres élève l'âme, et qu'au milieu d'une société inquiète et troublée, elles doivent servir, pour leur part, si elles sont interprétées largement, à raffermir les courages en plaçant sous les yeux des jeunes générations, comme un encouragement ou comme un reproche, l'image trop souvent obscurcie des travaux et des efforts qui ont le plus honoré, avant elles, l'intelligence humaine. Parler aux hommes de notre siècle des monuments qui marquent la trace des siècles précédents, montrer ce qui se cachait d'instincts généreux sous les essais des peuples commençants, ou ce que renferment de grandeur les conceptions de leur maturité, étudier surtout les œuvres qui résument une époque, découvrir les sources populaires où ont puisé les génies les plus inventifs, saisir les liens étroits qui rattachent aux progrès de la civilisation le développement intellectuel de chaque pays, et la formation des chefs-d'œuvre à l'état social qui les produit, voilà ce que peut faire la critique moderne et ce qui la vivifie.

Elle pénètre ainsi au delà des questions de forme auxquelles on a longtemps attaché trop d'importance, elle touche le fond des choses, et du passé elle remonte au présent par les côtés éternels qui leur sont communs. L'homme, en effet, ne change guère. Celui qui, sous le travail littéraire, s'habitue à chercher, à toutes les époques, quelque chose d'humain, une manifestation des

sentiments de l'humanité, dégage de la littérature un élément toujours jeune, toujours vivant, qui s'adresse aux hommes de nos jours aussi bien qu'il s'adressait autrefois aux générations éteintes. C'est là l'idéal qu'ont réalisé de généreux esprits. Il ne dépend pas de notre volonté de l'atteindre; mais il dépend de nous de le voir et d'y aspirer.

Pour ma part, j'aime, je l'avoue, à ramener quelquefois les questions littéraires à des questions d'un intérêt plus général. Il me semble que j'entre par là plus facilement en communication avec vous, et que, sur cette pente, mes pensées vont au-devant des vôtres. Par une sorte d'accord tacite, car je tiens à faire de vous mes complices, vous m'avez permis jusqu'ici de suivre mon penchant et d'insister, dans ces trois dernières années, sur la littérature dramatique, c'est-à-dire sur celui de tous les genres littéraires qui touche le plus à la morale et qui soulève le plus de problèmes sociaux. Sur ce vaste théâtre qu'a peuplé l'imagination d'un Schiller et celle d'un Shakspeare, nous avons vu l'homme jouer successivement tous les personnages, celui de roi et celui de paysan, celui de soldat et celui de marchand, celui de héros et celui de bouffon, celui de dupe et celui de fourbe; nous avons assisté aux luttes de l'âme avec la passion, à l'invasion, dans des cœurs jusque-là tranquilles, de l'amour, de la jalousie, de l'ambition, et nous sommes descendus, éclairés par la lumière du drame, jusque dans les replis les plus secrets de la conscience. Bien des questions complexes s'offraient à nous comme une conséquence nécessaire de la diversité des caractères et des situations. *Henri VIII*, le *Roi Jean*, nous amenaient à parler des droits du souverain; *Richard II* et *Henri VI*, des droits des peuples; *Henri IV*, de la légitimité et de l'usurpation; le *Marchand de Venise*, de la tolérance religieuse; *Othello*, des devoirs de la femme envers son père et envers son mari; *Tout est bien qui finit bien* et *Cymbeline*, de la puissance du dévouement dans l'amour conjugal; *Mesure pour mesure*, de la piété vraie et de la piété hypocrite; *Roméo et Juliette*, de la violence qu'exercent les discordes civiles sur les sentiments les plus purs. Toutes ces idées sortent des sujets dramatiques, non pas sous la forme froide d'une dissertation ou d'une démonstration en règle, mais animées, échauffées par le mouvement de la poésie et de la passion; elles n'ont rien de sec ni d'abstrait; elles reçoivent la lumière et la vie des scènes qui les font naître, comme un visage habituellement sévère reçoit des émotions de l'âme une expression nouvelle. Elles disparaissent souvent dans le tumulte de l'action, dans la mêlée confuse des incidents et des péripéties; mais une éclaircie soudaine les découvre cachées au fond des événements, et le dénoûment les fait resplendir d'un éclat triomphant. Le poëte, aux ailes rapides, ne s'est point attaché à elles avec la lenteur et la précision d'un logicien, il échappe à leur étreinte par les mille caprices de son imagination et par les élans d'une impétueuse sensibilité; mais il les voit, comme un point à l'horizon, aux limites de son œuvre, et quels que soient les écarts de sa fantaisie, il revient toujours vers elles, comme le capitaine d'un navire, à travers les détours de la route, revient au port lointain qu'il a quitté.

Shakspeare n'est point un professeur de morale. C'est, avant tout, un grand poëte et un grand dramaturge; et cependant, si nous voulions indiquer le caractère particulier de son théâtre, nous reconnaîtrions que ce qui le distingue de tous les autres, c'est d'être éminemment moral. Le crime non-seulement y est puni, comme sur presque toutes les scènes de l'Europe, mais il n'y est jamais présenté sous des couleurs séduisantes. On y voit les scélérats au naturel, avec toute la laideur de leurs instincts et sans aucun voile poétique; on les y entend préparer leurs attentats dans des monologues qui ne laissent aucune illusion sur leurs sentiments. Le poëte nous présente, par leurs mains, un miroir implacable où se réfléchit leur perversité. Il pousse même si loin son désir de séparer nettement le vice de la vertu, qu'il n'accorde aucune indulgence à des fautes que la vieille comédie a toujours considérées comme vénielles, et dont elle s'est servie pour amuser le public. Il se range du parti des pères contre les jeunes gens amoureux, des maris contre les amants, et des maîtres contre les valets. Ni les séducteurs aimables, ni les femmes trop sensibles, ni les fripons spirituels, ne trouvent grâce à ses yeux. Il les humilie toujours devant les chefs de la famille et devant les représentants naturels de l'ordre social. L'Anglais du XVIe siècle a déjà le tempérament conservateur. Il évite soigneusement tout ce qui pourrait porter atteinte aux principes sur lesquels repose une société dont il est satisfait d'être membre. Cela n'empêche pas de voir ce que cette société fait de mal, et de le dire sans ménagement; mais il y a un point où s'arrête l'ironie, où la pénétration, sans cesser d'être clairvoyante, se tempère par le respect, c'est celui où commence le devoir du chrétien et du citoyen.

Ce mélange d'impitoyable sagacité et de prudence, cette faculté merveilleuse de percer à jour les faiblesses humaines, et tout en montrant à l'homme sa vanité et son néant, cette précaution de relever en lui la dignité de l'âge, du sexe et du rang, qui nous frappent tant dans Shakspeare, ne lui appartiennent point en propre. Si, c'est là le caractère dominant de son théâtre, c'est aussi celui de la littérature anglaise. Depuis ses origines jusqu'à nos jours, sauf de rares exceptions, comme la misanthropie de Swift et le scepticisme de Byron, la littérature anglaise est une littérature essentiellement morale. Je veux dire par là, non-seulement qu'elle nous invite aux sentiments honnêtes, mais aussi qu'elle nous porte à réfléchir sur les mobiles de nos actions et de celles des autres, qu'elle pousse l'étude de notre nature à ses dernières limites, et que, si elle donne à la vertu son prix, elle ne laisse debout aucun des mensonges, aucun des subterfuges, aucune des illusions, derrière lesquels s'abritent la sottise et la méchanceté humaines. Elle éclaire

d'une lumière inexorable tous les recoins, même les plus cachés, du caractère de l'homme, et, pendant qu'elle l'encourage au bien, elle ne lui permet pas d'être dupe de lui-même, elle le force à se juger avec sincérité, en lui faisant toucher du doigt les calculs secrets et les lâches complaisances par lesquelles il essaye de se soustraire au devoir.

Déjà, au XIVe siècle, le vieux Chaucer remplissait de maximes utiles et d'aperçus pénétrants sur les mœurs de son temps, les contes ingénieux dont il empruntait le cadre à nos trouvères et à Boccace. Sa gaieté satirique aboutissait presque toujours à quelque leçon de sagesse ou d'honnête savoir-faire. Qu-i de plus moral, deux siècles après, que le grand poëme de Spenser, où toutes les vertus forment un chœur chevaleresque autour de la *Reine des Fées?* Vous vous rappelez, messieurs, ces délicates peintures de la Tempérance au maintien grave, de la Chasteté au regard limpide et fixe, du Courage tranquille que personnifient, soit un chevalier couvert de fer, soit une chasseresse aux pieds agiles, à la tunique flottante, comme Diane. Vous n'avez pas oublié non plus l'hymne à l'amour où le même poëte résume en quelques vers toutes les aspirations idéales du platonisme.

Milton, dont je vous ai longtemps parlé l'année dernière, n'est-il pas, lui aussi, préoccupé de la portée morale des œuvres de l'esprit, lui qui, à l'Université, au milieu d'une jeunesse frivole, s'interdisait les plaisirs des sens pour ne pas amoindrir la vigueur de son génie, et sauvait des tentations qui l'assaillaient tous les jours la pureté de son âme, comme la source première des conceptions poétiques auxquelles tendait sa jeune imagination? Quelle force l'a soutenu lorsque, aveugle et dépouillé de ses plus chères espérances, il composait, dans une solitude troublée par l'insultante ironie de ses vainqueurs, son poëme immortel, sinon la conscience qu'il accomplissait une œuvre destinée à dépasser les bornes d'un succès littéraire, et faite pour graver en traits de feu dans les âmes religieuses les idées les plus hautes que puisse porter l'intelligence humaine?

Nous avons donc jusqu'ici, messieurs, pendant deux années, suivi, à travers des productions très-diverses de la littérature anglaise, la trace des préoccupations morales qui s'y font jour. Je voudrais, cette année, avant de passer à l'étude des littératures du Midi, que nous entreprendrons l'an prochain, vous arrêter sur une époque où ce souci de la morale, que j'appelle le caractère dominant de l'esprit anglais, se marque dans les lettres, plus encore que par le passé, et pénètre de sa saine influence tout ce que produit l'Angleterre. Cette époque est celle où la prospérité matérielle, d'une part; de l'autre, la liberté politique — ces deux conditions, sans lesquelles la vie d'une nation reste comme suspendue — étant assurées, les esprits peuvent s'attacher, sans distractions violentes, à l'observation et à la peinture des mœurs. L'Angleterre était déjà riche; elle se sentit libre, au commencement du XVIIIe siècle, à l'avénement de la reine Anne. Après quatre-vingts ans de luttes, elle conquérait enfin, sur la monarchie, le droit de se gouverner elle-même, et, sur l'esprit révolutionnaire, la stabilité de ses institutions. Le bienfait de cette double conquête, augmenté encore par l'émulation qu'excitait dans le pays la gloire des lettres françaises, pénétra jusqu'à la littérature. Sous un gouvernement calme et sensé, qui faisait appel à la raison des citoyens, plutôt qu'il ne parlait à leur imagination par de grandes choses, en même temps que la poésie se tempérait et perdait en force ce qu'elle gagnait en élégance, la prose, jusque-là un peu ralentie dans ses progrès par l'exubérance poétique des générations précédentes, s'épanouit naturellement, au milieu d'une société plus rassise et moins passionnée.

Elle s'adapta aussitôt à deux genres nouveaux, l'essai périodique et le roman, qui la développèrent en la mettant à la portée de toutes les intelligences, et en faisant d'elle un admirable instrument de civilisation et d'enseignement moral. L'essai périodique, le journal, pour l'appeler par son vrai nom, et le roman, voilà les deux créations de l'esprit anglais au XVIIIe siècle, et les deux sortes d'ouvrages dont je vous demande la permission de vous entretenir cette année.

Il semble, au premier abord, qu'il n'y ait rien de commun entre ces deux objets d'études. Mais, pour peu qu'on y regarde de près, on voit que, tels qu'ils ont été compris à l'origine par les Anglais, ils répondent au même besoin, et sont empreints du même caractère.

Des deux côtés, c'est un effort tenté pour populariser des vérités morales, sous une forme agréable. C'est une prédilection amusante, à l'usage de ceux — et ils sont nombreux — qui ne veulent se laisser instruire qu'à la condition qu'on les amuse. Je ne donne pas là, messieurs, une définition générale du journal et du roman. Celle-ci n'est bonne que pour l'Angleterre et pour le XVIIIe siècle. Je respecte infiniment les journalistes et les romanciers, mais je crois que la plupart d'entre eux se plaindraient d'être trop respectés, si on les assimilait aujourd'hui à des prédicateurs.

D'ailleurs, il ne faut pas se laisser effrayer par la tendance morale des essais et des romans anglais. C'est une moralité qui n'a rien d'ennuyeux. Elle est assaisonnée d'esprit, de gaieté, d'*humour*, même de bouffonnerie. Seulement, au bout de la plaisanterie, il y a toujours une leçon. Le talent est de la bien amener. Les premiers essayistes anglais, les fondateurs du *Babillard*, du *Tuteur*, du *Spectateur*, Steele, Addison, qui avaient au moins autant de finesse que de bon sens, comprirent admirablement que le meilleur moyen de populariser les idées saines qu'ils voulaient répandre dans leur pays, était de les présenter sous une forme piquante. L'Anglais, qui aime tant à garder sa gravité, aime aussi beaucoup à la perdre. Tous les grands écrivains de l'Angleterre, excepté Spenser et Milton, mêlent à leurs qualités sérieuses une forte dose d'humeur comique. Byron, le mélancolique Byron, a semé dans son *Don Juan*, qui est peut-être la plus complète ex-

pression de son génie, les calembours et les quolibets. Addison se garda bien de contrarier chez ses compatriotes un goût qui s'accordait à merveille avec le propre penchant de son esprit. Il s'en servit, au contraire, pour dégager ses essais de tout appareil pédantesque. Rien de plus léger, de plus délicat, de plus varié, que le ton qu'il sait donner à ses enseignements ; il aurait eu un succès beaucoup moins populaire, s'il avait essayé de démontrer méthodiquement les vérités auxquelles il tenait.

Au lieu de cela, il change de sujet et de manière à chaque numéro de son journal. Dans un article, il exprime un sentiment religieux, comme celui de la croyance à l'existence de Dieu; il énumère les preuves que sa raison lui en donne, ou il tire du spectacle de l'univers des arguments qui parlent à son cœur, et, dans l'article suivant, il se moque de la coquetterie avec laquelle les femmes manient leur éventail. Il raconte, avec des commentaires malicieux, qu'on va établir une académie politique en France, il en expose, avec ironie, les avantages et les inconvénients, et de là il passe au récit des aventures d'un singe. Il va se promener parmi les tombeaux de Westminster, où sont ensevelis tant de grands hommes ; la vue de ce lieu lui inspire les réflexions les plus touchantes sur la fragilité de la gloire ; ce qui ne l'empêche pas, un autre jour, de parcourir les tavernes de Londres pour y recueillir les commérages des politiques en guenilles.

Il connaît du reste à fond le public auquel il s'adresse, et, en bon Anglais qui veut être lu et écouté par des Anglais, il leur parle de leurs intérêts, au moins autant que de leurs devoirs. Il leur fait un cours de morale transcendante mitigé par un cours de morale pratique. Il leur rappelle, avec une grande noblesse de langage, ce qui est beau et bon en soi, mais il n'oublie pas de leur apprendre ce qui est utile. Il y a, dans le *Spectateur*, de quoi former des héros, mais il y a aussi de quoi former des gens avisés, prudents, qui, tout en faisant leur salut dans l'autre monde, feront leur fortune dans celui-ci. Addison écrit d'admirables pages sur le respect que les hommes doivent aux femmes, sur la sainteté du lien conjugal, sur le désintéressement en amitié et en amour, sur les égards que méritent la bonne foi, la dignité, le courage, lorsqu'on les rencontre même dans la condition la plus obscure, sur le mépris des honneurs et sur la paix que donne à l'âme la modération des désirs ; il poursuit de sa plus véhémente indignation les menteurs, les débauchés, les cœurs durs, les voluptueux, les mauvais citoyens. Mais il indique aux filles pauvres et honnêtes une recette pour se faire épouser par des maris millionnaires; il apprend aux mères de famille dans quelle mesure il faut faire les provisions du ménage, quelle est la proportion de sirops et de liqueurs qui convient à une maison bien ordonnée ; il enseigne aux particuliers l'art de tenir leur budget en équilibre, et de mettre, chaque année, une certaine somme de côté pour les besoins imprévus, pour les maladies, pour l'entretien du mobilier, pour la dot des enfants.

Ceux-ci, qui représentent pour lui la génération de l'avenir, l'espoir de l'Angleterre, sont l'objet de tous ses soins. Dans des articles épars çà et là, il les prend au berceau pour les conduire jusqu'au seuil des professions qu'ils doivent embrasser un jour. Il prescrit à leurs mères de les nourrir elles-mêmes, pour ne pas laisser s'infuser dans leur sang les goûts et les vices des nourrices vulgaires, et il insiste longuement sur les dangers d'une nourriture payée. Des mains des femmes, il voit l'enfant passer dans celles des hommes. Là de nouveaux écueils l'attendent. Quelle direction donnera-t-on à cette intelligence qui s'éveille? A quelles études la soumettra-t-on? Les conseils d'Addison sont très-positifs et très-pratiques. Lui qui possède si bien les langues anciennes, qui est nourri du suc d'Homère, de Virgile, d'Horace, lui qui donne pour épigraphes à chacun de ses articles, des vers grecs ou latins; lui qui exprime, avec une exquise délicatesse, l'influence qu'exerce la culture littéraire sur la politesse et la dignité des mœurs ; lui qui comprend ce que les lettres ajoutent, par leur seule vertu, à la valeur de l'esprit ; quel que soit l'objet de ses études, il fait céder ses instincts classiques aux exigences de la vie sociale. Il se demande à quoi serviront le grec et le latin à ceux qui n'ont que des facultés médiocres, à ceux qui seront forcés de se créer des moyens d'existence ; et il invente à leur usage, un siècle et demi avant nous, la bifurcation, ou, si vous l'aimez mieux, pour employer un langage moins arriéré, l'enseignement professionnel. A quoi bon tant de latinistes et d'hellénistes? s'écrie-t-il. Réservez le latin et le grec pour les esprits d'élite. Quant à la foule, au gros de la jeunesse, qui travaille pour vivre, nourrissez-la d'anglais et d'arithmétique, d'arithmétique surtout ; c'est la reine des sciences. Elle a enrichi plus de monde que l'*Iliade*.

Vous le voyez, messieurs, il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Je ne blâme pas Addison de ramener souvent ainsi les préceptes de morale à des préceptes d'utilité. J'aime, au contraire, ce souci d'une intelligence élevée et délicate pour les intérêts de son pays ; j'aime que le moraliste se souvienne qu'il est citoyen, et qu'il fasse tourner ses observations au profit de la chose publique. Mais j'ai peur, je l'avoue, que la partie utilitaire du *Spectateur* ne fasse plus de prosélytes que la partie purement morale qui renferme tant d'appels touchants ou énergiques aux plus nobles sentiments de l'âme humaine ; j'ai peur que les lecteurs ne choisissent précisément, parmi tant de conseils, ceux qui servent le plus à leur bien être matériel, et qu'un livre si beau, empreint, par moments, d'une moralité si haute, un livre où la cause de la vertu est si éloquemment plaidée, n'ait produit pourtant plus de capitalistes que de héros.

A. Mézières.

— La suite à un prochain numéro. —

LITTÉRATURE FRANÇAISE.

COURS DE M. DE LOMÉNIE.

(COLLÉGE DE FRANCE.)

II.

De l'influence des salons sur la littérature du XVIIIe siècle.

(Suite. — Voyez le n° 4.)

En nous débarrassant du mal, les hommes du XVIIIe siècle nous ont débarrassés des vertus les plus nécessaires au nouvel état de choses créé par la révolution. Prenons dans leur ensemble ces principes de 89, objet de terreur pour les uns, de risée pour les autres : nous verrons qu'il n'y en a pas un qui ne se justifie au point de vue du droit, de la justice, de la raison; et je ne sache pas un argument raisonnable qu'on puisse leur opposer, si l'on veut bien les dépouiller de ce qu'ils peuvent avoir d'excessif dans la forme. Comment se fait-il cependant que ces principes, en eux-mêmes si justes, n'aient jamais pu être appliqués d'une façon complète?

Eh bien! c'est là que nous retrouvons l'influence, tantôt utile, tantôt funeste, de ce même esprit de salon; c'est que ces principes exigent beaucoup de notions pour qu'on puisse aspirer à leur possession complète; c'est qu'il n'y a qu'une manière de pouvoir supporter tous les genres de liberté; c'est que lorsqu'on peut remplacer les freins officiels, les contraintes, par des freins volontaires et volontairement acceptés; par conséquent, quand les hommes du XVIIIe siècle, par l'ironie comme Voltaire, par une certaine sensibilité comme Rousseau, tout en défendant les lumières, s'attachaient à enseigner aux hommes le dédain des sentiments religieux, le mépris de la pudeur, de la vie domestique, des vertus de famille, glorifiant des sophismes, transposant les vertus, et maintenant que la plus belle manière de gagner la réputation d'une personne poétique, c'était de faire comme la *nouvelle Héloïse*, et de se préparer au métier d'épouse vertueuse en commençant par être une jeune fille très-légère; quand on se livrait ainsi, soit à cette ironie à outrance, supprimant tous les bons sentiments dans l'âme humaine, soit à cette sensibilité compliquée, outrée, sophistique, incohérente, changeant le mal en bien ou le vice en vertu, on détruisait par là même tous les avantages qu'on pouvait tirer de théories fort bonnes en elles-mêmes.

Quand je dis que les théories générales du XVIIIe siècle, en principe, me paraissent bonnes, je suis sûr que j'étonne quelques personnes. Comment un esprit qui semble vouloir être modéré, vouloir peser le pour et le contre, peut-il venir nous affirmer que ces doctrines sont judicieuses? Eh bien! messieurs, ce n'est pas moi le premier qui ait fait ressortir le mauvais procédé de la mise en application de ces principes. Je crois vous avoir cité un livre qui m'a toujours frappé, car on y voit, au milieu de ses compagnons d'exil, un écrivain s'exprimer ainsi sur la révolution française, c'est M. de Chateaubriand.

« Elle ne vient pas de tels ou tels hommes, elle vient avant tout des choses ; elle était donc inévitable, c'est ce que mille gens ne veulent pas se persuader. Elle provient du progrès de la société vers les lumières et vers la corruption, c'est pourquoi on remarque tant d'excellents principes et de persécutions funestes. Les premiers dérivent d'une théorie éclairée, les secondes de la corruption des mœurs. »

Étendez le sens de ce mot corruption, et alors vous verrez que, d'une part, les écrivains du XVIIIe siècle travaillent de leur mieux à éclairer le public, à lui faire désirer une forme sociale plus perfectionnée, un gouvernement meilleur; et qu'en même temps qu'ils se donnent à cette mission, ils éteignent en lui de plus en plus par ce mélange d'ironie corrosive et de sensibilité à propos de tout, ils éteignent en lui les vertus simples, les vertus privées, à commencer par la fidélité conjugale, et à finir par le goût de la frugalité. Alors il arrive que le siècle qui a vu prêcher par Voltaire les principes les plus sensibles, les plus judicieux, l'amour de l'humanité, l'horreur des supplices pour cause de religion, de toutes les abominations judiciaires qui se sont commises depuis le commencement de l'histoire de France, — Voltaire remontait très-haut, puisqu'il disait qu'à chaque anniversaire de la Saint-Barthélemy il avait la fièvre, —il arrive alors que ce même siècle qui a vu tant de talents, tant d'esprits, concourir à agrandir la sphère de son intelligence, finit d'une manière sanglante.

Imaginez Voltaire ressuscitant au bout de peu d'années, et sortant de sa tombe pour venir assister au spectacle qui se passait alors, voyant traîner dans les rues le cadavre mutilé de la princesse de Lamballe, massacrer à l'Abbaye ces mêmes prêtres qu'il avait attaqués; imaginez Voltaire voyant au sein du peuple le plus civilisé, le plus éclairé, passer chaque matin un tombereau chargé de victimes humaines, non pas d'ennemis dangereux, mais prises un peu au hasard, car il fallait une provision, et on la faisait en prenant les femmes comme les hommes, les vieillards et les jeunes filles, beaucoup de plébéiens, si Voltaire, dis-je, avait vu ce spectacle, c'est pour le coup qu'il aurait poussé ses exclamations vigoureuses!

Eh bien! cependant beaucoup des hommes qui agissaientainsi, tous ces hommes qui s'oubliaient à ce point de s'enivrer, les uns de fanatisme et les autres de peur, beaucoup d'entre eux étaient des disciples de Voltaire et de Rousseau, car ce que je dis du premier, je pourrais le dire du second, qui serait aussi consterné, indigné, que Voltaire ; ces hommes, je le répète, qui s'égaraient à ce point, étaient leurs disciples, quelques-uns même avaient été de beaux esprits de salon.

Vous vous rappelez peut-être, il y a longtemps de cela, qu'en traitant ici de l'éloquence politique, je vous ra-

contais les débuts de Saint-Just. Il a commencé par être un bel esprit plein de fadeur; il débuta par un poëme ignoble, inférieur à l'original qui se trouve dans l'œuvre la moins avouable de Voltaire, et où il y a des scènes où l'impudeur va jusqu'à la bestialité. Comment donc s'expliquer que ce jeune bel esprit, dédaigneux de toutes les choses respectables, qui procède par l'ironie, qui l'applique à tout, devienne un tribun féroce qui ne reconnaît à personne le droit de penser autrement que lui, qui veut qu'on coupe la tête non-seulement à ceux qui parlent mal, mais à ceux qui se taisent, parce que c'est un signe évident de trahison; comment s'est-il tout à coup trouvé transformé en un apôtre féroce de fanatisme politique dans ce qu'il a de plus excessif; comment s'expliquer ce changement soudain? Il s'explique assez facilement par cette alliance qui n'a rien d'étrange entre l'esprit de libertinage pris dans tous les sens et l'esprit de cruauté; c'est Montaigne qui nous le dit :

« Prenez un jeune libertin sans courage, mettez-le dans des circonstances où il ait à craindre pour sa vie, supposez-lui de la puissance, et vous le verrez se jeter dans des excès de cruauté inouïs. »

Il y a donc pour nous un intérêt sérieux à étudier les différents milieux dans lesquels s'est produit cet esprit de raffinement intellectuel mêlé d'une certaine dose de dissolution morale, qui est essentiellement l'esprit de salon au XVIIIe siècle.

Nous l'étudierons d'abord dans les différents salons, dans ceux de madame de Tencin, de mademoiselle de l'Espinasse, de madame Necker. J'essayerai de les peindre, et en faisant le tour des salons de Paris, nous ne perdrons pas de vue les rapports intimes, continuels, qui à ce moment-là surtout existent entre les salons et toutes les parties de la littérature, non-seulement de la portion légère, mais aussi de la partie la plus grave et la plus élevée; et quand nous aurons ainsi envisagé ces rapports, nous reconnaîtrons que l'influence des salons a été grande sur l'histoire d'un des plus grands siècles que nous offre le passé, celui de la révolution française qui, en nous affranchissant, nous a imposé beaucoup de devoirs.

Le secrétaire de la rédaction : Oscar Muller.

GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE.

COURS DE M. A. HIMLY.

(FACULTÉ DES LETTRES.)

I.

Histoire des découvertes géographiques pendant le XIXe siècle.

Messieurs,

La géographie a son histoire comme les peuples; les découvertes ont la leur. La terre, sans doute, a été donnée à l'homme comme un domaine, comme un apanage; mais il n'a pas réussi à s'en rendre maître du premier coup, et chacune des étapes de cette conquête a été marquée par des luttes, des combats qu'il lui a fallu soutenir, et qui ont fait bien des victimes. Je ne puis songer ici à suivre la marche de l'humanité se mettant en possession de ce qui lui appartient; c'est un sujet vaste comme la terre. J'ai dû me borner à choisir un chapitre de cette histoire, j'ai dû prendre une des époques de cette marche progressive, et je me suis arrêté à l'époque la plus rapprochée de nous, à l'époque contemporaine. Nous pouvons ainsi voir ce qu'ont fait des hommes que nous avons connus, ce qu'ils ont produit, et quelle énergie ils ont su déployer dans des circonstances difficiles. Cette réunion de voyageurs contemporains, c'est, pour ainsi dire, la géographie militante; ses conquêtes sont récentes, ses progrès sont d'hier, et tous les jours une page nouvelle vient s'ajouter à cette histoire de la géographie.

Le XIXe siècle, messieurs, a été fécond en découvertes géographiques, et j'y trouve une matière assez ample à traiter. Je laisserai de côté ce travail continu de recherches qui se poursuit dans toutes les parties du globe, j'abandonnerai même certains champs de découvertes secondaires, comme les terres australes, l'intérieur de l'Asie, et j'insisterai seulement sur ce que j'appelle les trois grands champs de bataille du XIXe siècle, là où, depuis soixante ans, l'humanité livre des combats acharnés pour tâcher de savoir ce que la nature a jusqu'à présent tenu caché, combats souvent stériles, quelquefois mais rarement productifs, toujours périlleux.

Ces trois grands champs de découvertes sont : d'une part, l'ensemble des terres australes; d'autre part, l'intérieur de l'Afrique; et enfin un nouveau continent, ce monde né d'hier, la Nouvelle-Hollande.

Le premier théâtre des découvertes que nous nommerons sera les terres polaires. Tandis que vers le pôle sud les grands continents se terminent en pointes bien définies et séparées les unes des autres par des milliers de lieues, vers le pôle nord les terres s'accumulent sans avoir de limites bien marquées, et pendant longtemps on a ignoré comment se terminaient de ce côté l'ancien et le nouveau continent. Cachées sous les glaces, la terre et la mer offraient au voyageur des obstacles infranchissables, l'Esquimau lui-même s'en arrêtait à une distance respectueuse. Tandis que, dans les derniers siècles, les navigateurs reculaient effrayés, les nôtres plus heureux, je ne dirai pas plus hardis, mais poussés par l'esprit de notre époque, si tenace et si investigateur, parvenaient à franchir tous ces obstacles. L'Angleterre, messieurs, je le dis à son honneur (l'histoire enregistre trop de faits contraires pour qu'on ne doive pas lui rendre justice quand on en trouve l'occasion), l'Angleterre, à la fin des guerres de l'empire, fit des découvertes des pôles une des œuvres de prédilection de sa marine. Une multitude de vaisseaux y furent employés par elle, non pas à poursuivre un but mercantile, car dès le premier jour on vit bien qu'au milieu de ces glaces éternelles il n'y avait pas

de chemin pour le commerce et de voie pour les marchandises; mais dans un but purement scientifique, pour reconnaître seulement la conformation des terres et pour la curiosité du fait. On se demandait s'il n'y avait pas là un passage praticable aux vaisseaux, fût-ce pendant un jour de l'année. Aujourd'hui nous connaissons la réponse à ce problème géographique; le jour s'est fait, grâce aux courageux efforts de bien des martyrs. Il a fallu, pour arriver à cette découverte, la perte de bien des vaisseaux, la mort de bien des hommes. On sait aujourd'hui que, depuis la mer de Baffin jusqu'au cap des Glaces, s'étend une grande terre; on sait que l'Amérique est une île séparée des terres septentrionales qui doivent s'étendre vers le pôle nord; on en a reconnu la côte septentrionale. Enfin, grâce à ces recherches, le Groënland, qu'autrefois on considérait comme attaché au continent, doit en être séparé aujourd'hui et former un continent à part. De plus, un nombre prodigieux d'îles ont été reconnues au nord du nouveau monde : ce sont les îles Parry, du nom de l'heureux navigateur qui, à son premier voyage, eut la chance de les découvrir. En 1819, Parry, ce navigateur par excellence des terres polaires, après avoir parcouru 30 degrés en longitude, se trouva au cœur même de cet archipel considérable, accomplissant ainsi un voyage des plus rapides et des plus heureux. On sait enfin, à n'en pouvoir douter, qu'il existe entre les deux mers une multitude de passages nord-ouest; seulement, messieurs, là se voient du même coup et la faiblesse de l'homme et son énergie indomptable : il a fallu inscrire que ces passages étaient infranchissables. En 1853, Mac-Clure a eu la gloire de revenir, le premier entre les hommes, de l'océan Pacifique en Europe par ces passages si difficiles; mais il avait été obligé de faire 470 milles en traîneau, laissant son vaisseau abandonné dans les glaces. Géographiquement, le but était atteint; au point de vue commercial, il était complétement inutile de sacrifier des vies précieuses. Aussi, depuis quelques années, ces terres de glaces, qui avaient vu les Ross, les Franklin, les Parry et un grand nombre d'autres hommes intrépides, sont retombées dans une solitude complète; à peine s'y trouve-t-il encore quelques traînards de la civilisation.

Transportons-nous maintenant des régions glaciales aux terres brûlées par le soleil équatorial. L'Afrique n'est pas un monde nouveau, elle est connue depuis les âges les plus reculés, et c'est sur les bords d'un de ses fleuves, le Nil, que s'est fondé le premier grand empire dont les hommes aient gardé la mémoire.

L'Afrique est vieille au monde; géographiquement, elle a eu le singulier et triste privilége d'offrir plus de difficultés qu'aucun autre continent; ses contours mêmes ne sont bien connus que depuis un petit nombre d'années. Pour déterminer les contours de l'Amérique, à peine a-t-il fallu soixante ans; ceux de l'Afrique ont demandé des milliers d'années pour cette même détermination, et tandis que dans l'intérieur de l'Amérique il n'y a que quelques rares points qui n'aient pas été visités, nous avons encore sur nos cartes de l'Afrique d'énormes taches blanches, pays complétement inconnus.

Si nous comparons les progrès réalisés en Afrique depuis le commencement de ce siècle à ce qui reste à faire, si seulement nous examinons les résultats obtenus depuis les dix dernières années, nous ne désespérerons pas de voir cette grande œuvre de la découverte complète de l'Afrique complétement terminée, ce deuxième grand champ de découvertes complétement exploré avant la fin de ce siècle même.

Ici le champ est tellement vaste que je ne puis tout résumer à la fois, et que je suis obligé de diviser afin d'être mieux compris.

Il y a en Afrique trois grandes directions, trois grands courants, trois grandes séries de conquêtes. C'est d'abord ce pays qu'on appelle Nigritie ou Soudan, dont le fleuve principal est le Niger, et qui a un lac, le lac Tschad; puis le plateau intérieur de l'Afrique centrale, et enfin la région des sources du Nil. Voyons ce qui a été fait dans cette direction et examinons en premier lieu la région du Niger.

Les anciens n'en savaient rien, à moins que les serviteurs d'Ammon ne soient arrivés jusque-là, ce qui est très-douteux. Les Arabes du moyen âge, poussés par l'esprit de prosélytisme et par le génie commercial, ont parcouru, soit comme conquérants, soit comme négociants, toutes les terres qui s'étendent au sud du Sahara; mais pour l'Europe chrétienne ces découvertes étaient complétement perdues. Les Arabes donnaient beaucoup de noms propres, mais ils ne tiraient pas de cartes, et, vers la fin du siècle dernier, la géographie de cette partie de l'Afrique était à peu près inconnue. Plusieurs problèmes se posaient à l'esprit du voyageur. Le Nil et le Niger, ce fleuve mystérieux, ce Père des eaux, comme l'appelaient les Arabes, n'étaient-ils pas un seul et même fleuve? Le Sénégal, dont on connaissait bien l'embouchure, n'était-il pas aussi le Niger? Vers la fin du dernier siècle on commença à aborder la difficulté; mais les recherches ne devinrent véritablement bien suivies qu'après la formation à Londres de la Société pour l'exploration de l'Afrique centrale (1788). Un Écossais, Mungo-Park, fut le premier qui, le 21 juin 1796, toucha le Niger. Il s'agenouilla sur ses bords, remerciant Dieu de lui avoir permis d'arriver jusque-là. Il navigua sur ses eaux; mais il lui arriva ce qui est arrivé à bien des voyageurs héroïques : parti pour une seconde expédition, il ne revint pas. Mungo-Park périt sans qu'on ait jamais su au juste où il était mort. Son sort n'empêcha pas que d'autres suivissent ses traces; mais il faut dire que s'il trouva des imitateurs, des victimes comme lui, aucun voyage, pendant vingt-cinq ans, ne peut se comparer au sien. Enfin, en 1821 commença une période héroïque par l'énergie qui y fut déployée et grande par les résultats obtenus; elle dura dix ans. C'est le temps des Clapperton, des Caillé. Clapperton a fait deux voyages, il a péri au

second; mais plus heureux que Mungo-Park, il eut le bonheur de mourir entre les bras d'un ami fidèle et dévoué qui lui ferma les yeux et qui rapporta en Europe ses papiers, ses cartes, ses renseignements, et de la sorte il peut revendiquer la gloire d'avoir traversé l'Afrique dans sa largeur, entre la Méditerranée et le golfe de Guinée. Lors de son premier voyage, en effet, parti de Tripoli, il arriva au centre de l'Afrique à Sakatou, et, dans son second, parti du golfe de Bénin, il rejoignit Sakatou. Clapperton avait fait beaucoup, sans doute, mais ce n'était pas encore la réponse au problème que l'on s'était proposé. Le Niger, que Mungo-Park, que Clapperton, avaient touché et traversé, qu'ils avaient vu se diriger de l'est vers l'ouest, que devenait-il? se perdait-il? allait-il se jeter dans le golfe de Guinée? Il était réservé à Richard Lander, le compagnon, l'ami de Clapperton, de résoudre cette question. Lander s'embarqua sur le Niger et arriva ainsi, après mille dangers, au golfe de Guinée. Il y retourna dans une autre expédition qu'il tenta aux frais du gouvernement anglais.

Entre les voyages de Clapperton et celui de Lander deux Européens avaient enfin réussi à pénétrer à Tombouctou, cette ville mystérieuse, et qui, depuis Léon l'Africain, l'objet de tant d'espérances, de tant d'histoires plus ou moins légendaires, semblait s'éloigner à mesure qu'on avançait. Le major n'en revint pas, mais Caillé en revint, et, grâce à lui, on peut dire que, dès 1830, les principaux points du Soudan et de la Nigritie se trouvaient parfaitement décrits. Ce que je dis ici n'est pas pour diminuer les mérites des voyageurs venus après. La gloire de Barth et de ses compagnons est assez grande pour qu'on ne puisse y porter atteinte. Barth, en effet, est le premier qui, avec toutes les ressources de la science, ait parcouru l'intérieur de l'Afrique centrale. Il n'a pas découvert de pays nouveau; il a, si je puis m'exprimer ainsi, perfectionné les découvertes des autres. Ce qu'on ignorait en 1830, on l'ignore encore; on connaît, il est vrai, les bords du lac Tschad, mais connaît-on le pays à l'orient du lac Tschad? Vogel y a pénétré, mais il n'en est pas revenu, et quant aux régions qui s'étendent au sud du Soudan, entre le 8e degré de latitude nord et le 5e degré de latitude sud, elles sont complétement inconnues.

Georges Aumont.

— La suite à un prochain numéro. —

OBSÈQUES DE M. ÉMILE SAISSET.

La Faculté des lettres, l'Institut, la philosophie, viennent de faire une perte bien douloureuse. M. Émile Saisset a succombé, dimanche dernier, après une courte maladie, à l'âge de quarante-neuf ans!

Ses obsèques ont eu lieu mardi dernier, au milieu d'un grand concours d'hommes éminents. M. le ministre de l'instruction publique avait voulu assister lui-même aux funérailles de son ancien collègue.

Les cordons du poêle étaient tenus par M. Naudet, M. Miguet, M. Patin, M. Janet, M. Lévêque, M. Albert Lemoine. Sur le catafalque était étendue sa robe, que Royer-Collard avait portée, qu'il avait transmise à M. Cousin, son élève, et que M. Saisset avait reçue de M. Cousin. Le service funèbre a été célébré dans l'église Sainte-Clotilde, dont la vaste enceinte pouvait à peine contenir le cortége.

Parmi les assistants, nous avons remarqué M. Mourier, vice-recteur de l'Académie de Paris, M. Villemain, M. Schneider, vice-président du corps législatif, M. le duc de Broglie, M. Dubois (de la Loire-Inférieure), M. Sylvain Dumont, ancien ministre, M. Jules Simon, M. Vacherot, M. Nisard, M. Charles Giraud, M. Ed. Laboulaye, M. Barthélemy Saint-Hilaire, M. Wolowski, M. Wallon, M. Egger, M. Guigniaut, M. Balard, M. Bouillet, M. Dutrey, M. Dumaige, M. Filon, M. Caro.

Plusieurs discours ont été prononcés sur la tombe par M. Naudet, par M. Paul Janet, par M. Albert Lemoine. M. Duruy s'avançant à son tour sur le bord de la fosse, a fait entendre quelques paroles qui ont produit dans l'assistance une triste et profonde émotion.

Nous regrettons que le défaut d'espace ne nous permette pas de reproduire les discours prononcés.

O. Muller.

LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE.

PADIOLEAU. DE LA MÉDECINE MORALE dans le traitement des maladies nerveuses, par M. le docteur PADIOLEAU, médecin à Nantes, *ouvrage couronné par l'Académie impériale de médecine.* 1864, 1 vol. in-8 de 256 pages. 4 fr. 50

CHIPAULT. ÉTUDE SUR LES MARIAGES CONSANGUINS et sur les croisements dans les règnes animal et végétal. 1863, 1 vol in-8 de 112 pages. 2 fr. 50

REY. DÉGÉNÉRATION DE L'ESPÈCE HUMAINE et sa régénération, essai par le docteur Max. REY. 1863, 1 vol. in-8 de 226 pages. 3 fr.

BÉRAUD ET ROBIN. ÉLÉMENTS DE PHYSIOLOGIE de l'homme et des principaux vertébrés. 1857, 2 vol. in-18. 12 fr.

CASPER. TRAITÉ PRATIQUE DE MÉDECINE LÉGALE, rédigé d'après des observations personnelles, par J. L. CASPER, professeur de médecine légale à l'Université de Berlin, médecin expert des tribunaux, traduit de l'allemand sous les yeux de l'auteur, par M. G. GERMER BAILLIÈRE. 1862, 2 vol. grand in-8. 15 fr.
Atlas colorié se vendant séparément. 12 fr.

ÉMILE DE GIRARDIN. PAIX ET LIBERTÉ. 1 volume de 500 pages; chez Henri Plon. Le tirage devant être proportionné au nombre des souscripteurs, la souscription sera close le 5 janvier. 3 fr.

ANCELLE. COURSES DE VACANCES DANS LES ALPES. 1 volume in-18; chez Frédéric Henry. 1 fr. 55

VINÇARD (PIERRE). LES OUVRIERS DE PARIS. 1° Alimentation. 1863, 1 vol. in-8 de 360 pages (*Gosselin*). 3 fr. 50

GAGNE. LE CALVAIRE DES ROIS : Louis XVI, Marie-Antoinette, Élisabeth et Louis XVII, régi-tragédie épique, historique et nationale. Un vol. grand in-8; chez Frédéric Henry, 12, galerie d'Orléans. 3 fr.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

REMIÈRE ANNÉE. — N° 6. UN NUMÉRO : 30 CENTIMES. 9 JANVIER 1864.

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

LITTÉRATURE — PHILOSOPHIE — THÉOLOGIE — ÉLOQUENCE — HISTOIRE
LÉGISLATION — ESTHÉTIQUE — ARCHÉOLOGIE

Paraît tous les Samedis.

Paris.....	Six mois.	8 fr.	Un an.	15 fr.
Départements..	—	10	—	18
Étranger.....	—	12	—	20

Prix de l'abonnement avec la Revue des Cours scientifiques.

Six mois.....	Paris,	15 fr.	Départ.,	18 fr.	Étranger,	20 fr.
Un an.....	—	26	—	30	—	35

Rédacteur en chef
M. ODYSSE-BAROT

Les ouvrages dont deux exemplaires auront été envoyés au bureau du journal seront annoncés et analysés s'il y a lieu.

On s'abonne
A LA LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE
17, rue de l'École de Médecine,
Et chez tous les libraires, par l'envoi d'un bon de poste, ou l'un mandat sur Paris.

L'abonnement part du 1er décembre ou du 1er juin de chaque année.

SOMMAIRE.

Histoire et morale. — Cours de M. ALFRED MAURY : Y a-t-il un progrès moral? (suite).

Histoire des législations comparées. — Cours de M. ÉDOUARD LABOULAYE : La constitution américaine (suite).

Littérature étrangère. — Cours de M. MÉZIÈRES : Les romanciers et les journalistes anglais (suite).

Poésie latine. — Cours de M. MARTHA : Juvénal (suite).

Géographie générale. — Cours de M. HIMLY : Histoire des découvertes géographiques pendant le XIXe siècle (suite).

HISTOIRE ET MORALE.

COURS DE M. ALFRED MAURY.

(COLLÉGE DE FRANCE.)

I.

Y a-t-il un progrès moral?

(Suite. — Voyez le n° 4.)

De même que des travaux de statistique entrepris avec une grande rigueur ont pu nous donner une idée précise, par le nombre des crimes, des délits, des suicides, de l'état de l'instruction et de la moralité; de même, c'est à l'aide des faits que je chercherai à constater la situation morale des divers peuples, aux différentes époques. Mais, dans cette étude, je m'attacherai surtout aux populations qui occupent la tête de l'humanité. Les niveaux très-différents auxquels se sont arrêtées les races dans leur développement social respectif sont des pierres d'achoppement pour la théorie du progrès. Toutes les nations, en effet, ne participent pas à ce progrès : il y en a de retardataires, de délaissées; de celles-là je ne puis m'occuper, car leur histoire ne me fournirait pas la série continue dont j'ai besoin pour vous représenter la marche de l'humanité. Certaines races, certaines populations ont subi des arrêts de développement, comme en subissent certains individus; on ne les saurait choisir pour types. Pour apprécier l'évolution de la sociabilité, de la civilisation, il faut donc s'en prendre aux populations privilégiées qui occupent le premier rang dans l'humanité. Chez ces populations seulement on saisit l'avénement graduel du principe de la civilisation, j'entends le principe de l'égalité. Il n'arrive sans doute à se faire jour qu'après bien des luttes; ses conquêtes sont difficiles, parfois mêlées de revers; il ne parvient pas à s'établir aussi souverainement sur tous les terrains; mais cependant il demeure toujours le grand ressort des changements de la société.

L'égalité dont je parle, c'est l'expression du sentiment que tous les hommes ont les mêmes devoirs généraux, qu'ils ont les mêmes droits généraux, qu'il n'existe pas dans la société d'êtres inutiles, que chacun y a sa place et son utilité. Admettre l'égalité, c'est penser explicitement ou implicitement que tous les hommes, bien que doués de facultés inégales, ne diffèrent pas essentiellement entre eux; et que, depuis le plus humble ouvrier jusqu'à l'intelligence la plus sublime, chacun a sa place, son rôle utile, son devoir, sa valeur, son droit dans la société, et qu'en conséquence chacun doit trouver dans la société avantage et protection. Autrement dit, c'est l'égalité; c'est la justice, mot qui découle de la même idée (*æquitas*), principe qui n'est que l'application des règles que je viens de poser.

Je vous ai montré comment l'intelligence de ce principe grandissant avait limité le pouvoir absolu des pères, des chefs; comment elle avait desserré, puis fait tomber les fers de l'esclavage; comment elle avait fait reconnaître et sanctionner les droits de ceux à qui on n'attribuait pas

originairement de droits. Dans le cours de cette année, je vous montrerai que les inégalités profondes que combat l'élément civilisateur persistent encore dans des sociétés fort avancées, en raison de la tendance inhérente à toute agrégation d'hommes, que le plus fort abuse du plus faible. Quand des nations, des races ayant atteint des degrés inégaux de civilisation, de sociabilité et de force, sont entrées en rapport ou en lutte, il en est presque toujours résulté, pour ceux qui occupaient l'échelon le plus élevé dans l'échelle de la civilisation, une perte, un dommage et une déperdition de civilisation.

Le résultat du contact ou du mélange a été de dépouiller ceux qui étaient le mieux partagés au profit de ceux qui l'étaient le moins : c'est ce qui s'est passé lors de l'invasion des barbares; c'est ce qui s'est passé pendant la Révolution française, alors que des classes moins favorisées ont conquis des droits et des avantages que voulaient leur refuser les castes plus élevées. Tandis que les petits, les faibles, les ignorants, arrivent à une condition intellectuelle et morale meilleure, ceux qui leur communiquent malgré eux ces avantages, s'abaissent et n'offrent plus la supériorité qu'ils avaient antérieurement.

On le voit, le progrès existe, puisqu'une race nouvelle est appelée à jouir des bienfaits moraux qui lui étaient auparavant refusés, puisque les déshérités de la veille arrivent le lendemain au partage de l'héritage. Mais ce progrès n'apparaît pas aux yeux de celui qui ne s'occupe que de la race, de la population qui a cédé une partie de ses avantages; il lui fait parfois l'effet d'une décadence.

Dans l'ordre physiologique, les rénovations, les changements profonds sont marqués par des crises. Il en est de même dans l'ordre moral. Il y a des agitations fécondes pour la civilisation qui confinent à la barbarie. Ainsi, quand de l'autre côté de l'Océan, une nation qui avait, la première, appliqué les principes et les théories pratiques et philosophiques du XVIIIe siècle, une nation que l'on s'était habitué à regarder comme politiquement la plus avancée, nous fait assister à une lutte fratricide, nous sommes tentés de croire que l'humanité rétrograde; mais quel a été le point de départ de cette guerre? C'est la question de l'esclavage, autrement dit c'est un reste de barbarie qu'il s'agit de rejeter. Lorsque nous voyons, à l'est de l'Europe, un peuple profitant de sa supériorité, en écraser un autre qui se débat avec héroïsme, qu'y a-t-il là encore, si ce n'est une autre question de civilisation, la question de savoir si le peuple plus fort peut tyranniser le peuple le plus faible, et l'arracher brutalement à la terre qu'il a arrosée de son sang, illustrée par ses vertus! Ces guerres, ces calamités, ce n'est pas un effet de ce que l'humanité recule, mais c'est la conséquence des efforts qu'elle fait pour assurer son progrès.

Oui, messieurs, ce sont là seulement des luttes, des convulsions passagères; il faut, je le répète, chaque fois qu'une partie de l'humanité déshéritée arrive à prendre une part de ce qui fait la fortune générale, que pour un temps la part de chacun diminue, et alors ce qui semblait la civilisation paraît décroître, parce qu'un plus grand nombre de gens sont appelés à jouir de ses avantages.

Voilà comment l'objection tirée de l'inégalité radicale de certaines nations, inégalité qui subsiste encore, mais que tout indique devoir disparaître un jour, voilà comment cette objection doit être réfutée.

L'histoire peut nous apprendre ce qu'ont été les hommes du passé, nous dire, non pas d'une manière complète, mais au moins approximative, ce que fut l'état moral de nos ancêtres, des générations, il y a bien des siècles; mais l'histoire ne saurait prévoir et nous dire avec précision ce que sera l'avenir, surtout en présence de conditions nouvelles, d'événements plus favorables pour le progrès. Il n'y a rien, en effet, qui puisse se comparer dans le passé à ces facilités de communications qui rapprochent aujourd'hui tous les hommes, à cette méthode scientifique à laquelle nous devons tous nos progrès, qui nous permet d'étudier sous une face toute nouvelle les questions morales et politiques.

Voilà pourquoi il est impossible de tirer de l'histoire des siècles écoulés la formule tout entière de l'humanité future. L'histoire n'a pas ce privilége : sans doute, c'est une science précieuse; on ne saurait bien apprécier l'avenir sans avoir étudié le caractère des nations, leur génie et leurs actes; mais il ne faut pas pour cela prêter à l'histoire une vertu qu'elle n'a pas, prétendre que tout est dans tout, et que l'avenir a toujours une explication facile par le passé.

Dans l'ordre moral, comme dans l'ordre matériel, les conditions de progrès sont fort complexes et fort diverses. Aussi on ne saurait affirmer que, parce que jusqu'ici l'humanité a marché d'un pas lent, parce qu'elle s'est parfois arrêtée, qu'elle a même quelquefois rétrogradé, il en doive être ainsi pour l'avenir. Toutefois l'histoire, étudiée dans les faits qui en sont comme les flambeaux, peut nous fournir sur le caractère de l'avenir quelques indices précieux. L'histoire est la connaissance des faits passés, et l'on peut, à l'aide d'une recherche suivie des faits accomplis, pressentir les événements qu'il nous importe le plus de connaître, et tracer quelques nouveaux points de la courbe de l'humanité (1), à

(1) Nous ne croyons point sans intérêt de rapprocher de ces paroles de M. Alfred Maury, les lignes suivantes que M. Odysse-Barot écrivait naguère dans la *Presse*. — Tiedhardy.

« ..... L'histoire en est au point où en étaient : l'astronomie avant Keppler, Copernic et Newton, la chimie avant Lavoisier et Berzelius, la physique avant Archimède, la zoologie avant Geoffroy Saint-Hilaire, la géologie avant Cuvier, la physiologie avant Harvey. La loi de l'attraction sociale serait-elle plus difficile à formuler que la loi de l'attraction céleste? Nous savons comment se meuvent les astres, et nous ignorons comment se meuvent les peuples! Nous avons pu déterminer la courbe que décrivent les mondes, et nous ne savons absolument rien de l'orbite que parcourent les nations! Pourquoi ne découvrirait-on pas la loi d'agrégation des hommes comme on a su trouver la loi

l'aide de celle que le temps a déjà décrite. L'avenir nous intéresse tellement que, quelque imparfaites que soient les données que nous glanons dans le passé, nous ne pouvons nous empêcher de les réunir et d'essayer à leur aide de percer les profondeurs du futur. Voyez ce qui se passe pour la géométrie, l'astronomie : quand vous jetez les yeux sur cet espace sans bornes, vous êtes entraînés malgré vous à pénétrer dans ses profondeurs, à l'interroger pour savoir ce qui se cache au delà. Il en est de même en histoire : nous avons des faits qui se cachent, non dans l'espace, mais dans la vie des nations, et que nous n'apercevons qu'à l'aide de quelques faibles indications. Si le savant, l'astronome, parvient à nous donner une idée de la constitution des corps célestes en recueillant tout ce que nous apprend le reflet de leur lumière, pourquoi ne pourrions-nous pas en faire autant pour l'histoire, et en observant comme les étoiles du passé, indiquer approximativement la courbe que l'humanité parcourra, et prévoir, par la manière dont l'humanité a agi, comment elle agira demain. Nous parviendrons du moins ainsi à calmer quelques-unes de nos craintes et à légitimer quelques-unes de nos espérances. — Tieshardy.

HISTOIRE DES LÉGISLATIONS COMPARÉES.

COURS DE M. ÉDOUARD LABOULAYE.

(COLLÈGE DE FRANCE.)

II.

La constitution américaine.

(Voyez les nos 2, 3 et 5.)

C'est, dit-on, un peuple nouveau. J'avoue que ce mot m'embarrasse, car je ne sais trop ce qu'il veut dire. Il me semble qu'un peuple descend toujours d'un autre et que, comme le dit Brid'oison : « On est toujours fils de quelqu'un. » Or, les Américains sont les fils très-légitimes des Anglais. Ils sont venus sur un territoire nouveau, mais eux-mêmes ne formaient pas un peuple nouveau. L'Amérique, au commencement du XVIIe siècle, n'était qu'un désert sillonné en tous sens par les Peaux rouges; ce désert a été colonisé par des Anglais, qui étaient un vieux peuple.

Dira-t-on maintenant que ce n'est pas ainsi qu'on l'entend, et qu'un peuple nouveau est celui qui sort du mélange d'autres peuples? Je l'accorde. Ainsi, nous savons que les Romains étaient de source latine, mais qu'à l'élément principal s'étaient mêlés des éléments sabins et étrusques. Et si demain des lois uniformes réussissaient à fondre ensemble toutes les populations européennes, il sortirait de ce mélange un peuple qu'on pourrait appeler nouveau, bien que l'histoire pût reconnaître les éléments qui auraient servi de base à cette nationalité européenne?

Mais l'Amérique ne présente rien de semblable. L'émigration anglaise a eu lieu à la fin du XVIIIe siècle, et les colons appartenant à d'autres races n'ont afflué dans ce pays, en nombre considérable, qu'après la guerre de la liberté. C'est depuis 1820 seulement que les émigrations allemande, irlandaise, sont venues introduire un sang nouveau dans les veines du peuple américain, en versant chaque année dans le nouveau monde un flot de deux à trois cent mille personnes. Mais quand on a fait la constitution, en 1787, il n'y avait réellement en Amérique qu'une population anglaise. Sans doute, on y trouve quelques éléments différents : des Français dans les Louisianes, des Hollandais établis à New-York, quelques Suédois dans le Delaware, mais cela avait bien peu d'importance et n'altérait pas plus la race que ce grand nombre d'étrangers qui, tous les jours, s'établit en France; et cependant, si vous vous promenez dans les rues de Paris, vous serez frappé comme moi, en regardant les enseignes, de ce fait que, parmi les gens qui font du commerce, il y en a presque la moitié qui portent des noms étrangers.

Ce n'est pas là un élément appréciable. Les Anglais donc, en s'établissant en Amérique, ne formaient point pour cela un nouveau peuple. D'ailleurs c'étaient des Anglais, de tous les peuples celui qui est le plus inaccessible à toute influence étrangère. Nous autres Français, nous sommes au point opposé, ce qui fait que nos voisins nous regardent toujours avec un certain effroi. Qu'on soumette à la même législation, en Algérie, les Français et les Arabes : ce ne sont pas les Arabes qui deviendront Français, ce sont les Français qui deviendront Arabes. Au Canada, les Français se mêlaient de même aux Indiens. Les plus braves Canadiens, ceux qu'on nomme les *Bois-Brûlés*, sont la plupart des fils de métis. Au contraire, l'Anglais est Anglais partout. Mettez-le dans un climat qui ne lui convient pas, il ne prendra pas la façon de vivre que commande le climat : s'il est dans l'Inde, il ne se mettra pas à manger du riz, et n'abandonnera point son bœuf et son thé.

d'agrégation des molécules d'un corps? Est-ce qu'il n'y a pas une chimie sociale aussi bien qu'une chimie organique ou une chimie minérale? Est-ce que les forces appelées cohésion et affinité ne peuvent agir que sur des gaz, des liquides ou des solides? L'humanité ignore-t-elle ce que c'est qu'une combinaison, un mélange? N'a-t-elle pas ses réactifs, ses décompositions, ses précipités? On a découvert la circulation du sang dans l'homme : l'histoire attend son Harvey qui trouve à son tour la loi de la circulation du sang dans les sociétés; l'histoire attend son Archimède qui nous donne la formule de la dynamique et de la statique politiques; l'histoire attend son Galilée qui nous révèle le secret de l'équilibre international. Quand l'astronome peut prédire, à une seconde près, les phénomènes célestes, annoncer les éclipses, déterminer le retour d'une comète, il ne saurait être impossible d'annoncer à l'avance les phénomènes historiques. Toute chose ici-bas a ses lois. « Tous les êtres ont leurs lois, dit Montesquieu. La Divinité a ses lois, le monde matériel a ses lois; les intelligences supérieures à l'homme ont leurs lois; les bêtes ont leurs lois; *l'homme a ses lois.* » Au lieu de nous perdre, comme on le fait depuis quatre-vingts ans, à la recherche de cette ridicule chimère appelée *les droits de l'homme*, préoccupons-nous donc un peu plus des *lois de l'homme*. Dégager ces lois et les rédiger, telle sera la mission de la philosophie de l'histoire... .... » — ODYSSE-BARIOT, *Lettres sur la philosophie de l'histoire*, lettre Xe. *Presse* du 29 juillet 1863.

Nulle part il ne changera rien à ses habitudes; partout il détruira les populations ou il les écartera, en leur faisant la vie trop dure. C'est réellement un peuple d'acier. Un mot charmant, prononcé sous le règne de Louis-Philippe, exprime bien la différence des deux peuples. M. Sebastiani, causant un jour avec l'ambassadeur d'Angleterre et croyant de son devoir d'être aimable, lui dit : « Oui, milord, si je n'étais Français, je voudrais être Anglais. — Et moi, répondit l'autre, si je n'étais Anglais, je voudrais être Anglais. » Cette race-là, vous le concevez, ne peut passer pour une race mobile.

Mais, dira-t-on, les colons qui arrivaient d'Angleterre provenaient un peu de toutes les provinces? Ces populations n'avaient point de passé. Elles avaient derrière elles tout le passé de l'Angleterre; et encore aujourd'hui, l'histoire de l'Angleterre fait partie de l'histoire d'Amérique, de même que l'histoire de France fait partie de l'histoire du Canada, et que les Canadiens n'oublient pas le vieux pays. Cet esprit de tradition, les Américains l'ont avec une puissance extrême. C'est une des choses que les Français comprennent le moins, que ce culte de la tradition. L'Anglais et l'Américain ont au contraire un attachement très-grand pour la famille. Ainsi, dans la campagne anglaise existe ce qu'on appelle la *gentry*, et il y a dans la gentry des familles qui sont établies dans le même endroit depuis le XVe, le XIIIe et le XIIe siècle.

Ne croyez pas que ce soit la pairie qui constitue la noblesse en Angleterre. La pairie est une institution politique; les pairs sont nobles, sans doute, ils sont la fleur de la noblesse anglaise, mais vous trouvez dans les campagnes des gens qui sont plus nobles qu'eux; et si vous descendez plus bas, vous ne rencontrez pas un Anglais qui ne vous raconte sa généalogie. Cet esprit est celui des Américains. A l'époque de la révolution, Washington savait parfaitement d'où provenait sa famille, et quand Franklin, fils d'un marchand de chandelles, et qui avait été lui-même ouvrier imprimeur, vint en Angleterre comme ambassadeur, la première chose qu'il fit, ce fut d'aller chercher dans la province l'endroit où ses ancêtres habitaient. Encore aujourd'hui, vous ne trouvez pas un livre américain, pas une biographie anglaise qui ne commence par une généalogie. Demandez à un Français ce qu'était son grand-père, il vous le dira, mais combien y en a-t-il qui se soient jamais inquiétés de leur bisaïeul?

Pour les Américains, c'est tout le contraire. C'est un peuple très-attaché au passé.

Ils n'avaient pas, dira-t-on, de traditions! Qu'entend-on par traditions?

Est-ce la vie de la famille, du foyer? Les Anglais emportèrent là-bas leurs mœurs : leurs fêtes se célèbrent aux mêmes époques de l'année; ils ont la même façon de vivre, et il n'est pas douteux qu'aujourd'hui un Américain et un Anglais ne soient moins séparés par la tradition qu'un Français et un Anglais.

Est-ce de la tradition littéraire qu'on veut parler? Mais les premiers émigrants, c'étaient des gens qui, pour se distraire, passaient la mer la Bible à la main; ils emportaient avec eux cette Bible anglaise qui est un monument de la langue, comme la Bible de Luther en est un pour les Allemands. Puis c'était Milton, les *Sermons puritains*, le *Voyage du pèlerin*. En somme, c'était si bien la même littérature, que ç'a été longtemps un grand obstacle au développement littéraire en Amérique. Quand un peuple prend tous les livres d'un autre peuple, il faut qu'il y trouve une conformité singulière avec ses idées. Ainsi la littérature chinoise est peut-être très-belle, et M. Stanislas Julien vient de traduire un roman chinois qui est charmant; mais ferons-nous notre lecture habituelle des livres chinois? Non, parce que nous n'y pouvons trouver qu'un simple intérêt de curiosité. Comment se fait-il alors que les Américains se soient nourris si longtemps des livres anglais? C'est qu'ils y trouvaient l'expression de leurs idées, de leurs mœurs, de leurs habitudes.

Si ce n'est pas de la tradition littéraire, c'est peut-être de la tradition du droit, des lois, qu'il s'agit. Ils ont emporté avec eux les lois de la mère patrie; la common-law est toujours citée en Amérique, et il y a les mêmes rapports entre les législations anglaise et américaine qu'entre notre législation et celle de la Belgique. En Belgique, nos lois sont en vigueur, avec quelques modifications; on se sert des arrêts de notre Cour de cassation. Une décision prise par les juges de Westminster a son écho de l'autre côté de l'Océan. En Amérique, comme en Angleterre, domine l'esprit légal et processif, et il en sera toujours ainsi dans les pays libres. Dans les pays où il n'y a pas de liberté, on n'est pas processif, on intrigue, car tout est privilége; tandis que dans les autres on plaide, car là tout se résout en une question de droit.

On ne veut parler, dira-t-on, que des traditions politiques. Mais la révolution américaine ne s'est faite que parce que l'Amérique était imbue de l'esprit anglais. C'est pour une question de droit, chose remarquable, qu'elle s'est faite.

Quelle était la situation de l'Amérique à la veille de la guerre? Était-elle mauvaise au point du vue matériel? Pas le moins du monde. Elle était gênée, c'est vrai, par la loi coloniale; mais cette loi, c'était le droit des gens. Le droit des gens voulait que toutes les industries appartinssent à la métropole; si bien qu'on empêchait les Américains de faire des chapeaux avec les peaux de castors qu'ils avaient tués: ils envoyaient ces peaux en Angleterre, et l'Angleterre leur renvoyait des chapeaux; il était permis aux Américains de tondre leurs brebis, mais seulement, disait la loi, pour les rafraîchir, car il fallait que l'Angleterre fournît de tissus l'Amérique; les balais de bouleau même devaient venir de la métropole. Mais tout cela était accepté. La France, l'Espagne en agissaient de même avec leurs possessions d'outre-mer. Du reste, les colonies se gouvernaient elles-mêmes, et elles jouissaient d'une très-grande liberté intérieure; la dis-

tance était énorme, la traversée était alors de deux à trois mois entre elles et l'Angleterre, qui ne s'en occupait pas beaucoup. Mais ce pays, qui se gouvernait lui-même, voulait aussi se taxer lui-même, et un jour, par une maladresse qui ne fait doute pour personne aujourd'hui, le gouvernement anglais dit aux colons : Nous allons mettre sur vous un impôt direct, car, en fait d'impôts, le parlement est souverain. Les Américains n'examinèrent pas quel serait le chiffre de l'impôt. C'étaient des Anglais, et, la première chose pour un Anglais, c'est que, comme c'est lui qui paye l'impôt, lui seul a le droit de voter ce qu'il doit payer. Tout Anglais vous dit avec Locke : si vous pouvez me prendre un sou sans mon consentement, vous pourrez m'en prendre dix, cent; mais alors ma propriété n'est plus ma propriété, elle est la vôtre.

Les Américains répondirent au gouvernement anglais : Non, nous ne vous donnerons pas l'argent que vous nous demandez à titre d'impôt, nous vous le donnerons, si vous voulez que nous votions ce subside dans nos assemblées; mais nous ne reconnaîtrons jamais que nous puissions être imposés par vous, car nous ne sommes pas représentés dans votre parlement. Pas de représentation, pas d'impôt. Ils étaient, notez-le bien, dans une si grande communauté d'idées avec les Anglais, que le grand lord Chatham et Burke disaient : L'Amérique a raison, car le jour où nous aurons taxé la colonie sans son consentement, il se trouvera un ministre logicien, comme ils le sont tous, qui conclura : si l'on taxe les enfants sans leur consentement, il n'y a pas de raison pour ne pas taxer aussi les pères sans leur aveu.

Que reste-t-il donc de ces objections? Que la constitution des États-Unis ne serait pas anglaise d'esprit? Elle est complétement anglaise; il est impossible de la comprendre si l'on ne connaît pas les institutions de la Grande-Bretagne.

La forme de cette constitution, l'idée de cette constitution, les garanties en faveur de la liberté, tout cela est du droit anglais. Le bill des droits de 1689 est reproduit dans la constitution de 1787; le jury, la défense orale, la liberté de la presse : tout cela, ce sont des libertés anglaises acceptées, conservées par l'Amérique. La division des pouvoirs est une importation anglaise; l'indépendance du pouvoir judiciaire, c'est encore une chose qui n'existe qu'en Angleterre et en Amérique. Partout ailleurs, le magistrat est un délégué du pouvoir exécutif, le pouvoir judiciaire est une fonction du gouvernement. La magistrature peut être entourée de certaines garanties; elle est, en général, inamovible, mais enfin on lui fait sentir qu'elle est une fonction du pouvoir exécutif; elle est chargée de maintenir l'ordre public, l'administration non moins que les lois. Il n'y a que l'Angleterre et l'Amérique qui disent au magistrat : Tu es chargé non-seulement de maintenir l'ordre au nom de la loi, mais le respect de la loi et de la constitution contre tous. Que ce soit le gouvernement, les chambres, les pouvoirs législatif et exécutif réunis qui l'attaquent, il n'importe; toi, magistrat, tu es institué pour empêcher qu'on ne touche aux lois. C'est là une institution particulière aux Anglais et aux Américains.

Mais, dira-t-on, s'il en est ainsi, votre démonstration va trop loin. Vous nous prouvez que les Américains sont des Anglais; il fallait donc étudier, non pas la constitution américaine, mais les sources, les origines de cette constitution. C'est ici que j'appelle votre attention, car c'est là que vous allez voir comment l'étude de la constitution américaine nous intéresse par-dessus toutes choses, combien il est plus important pour nous de l'étudier que d'étudier les institutions anglaises.

J'ai dit que dans la constitution américaine il n'y avait rien qui ne fût anglais; mais je ne vous ai pas dit que ce fût la constitution anglaise transportée en Amérique. C'est que les Américains ont laissé beaucoup de choses en Angleterre, et ils ont bien fait de les y laisser. Ils n'ont pas eu à emporter un moyen âge gênant, des formes qui pouvaient empêcher leur développement. Ils ont laissé à l'Angleterre sa royauté féodale, son aristocratie et son Église établie. Ce sont les grandes différences de l'Angleterre et de l'Amérique.

Les Américains étaient des puritains qui fuyaient devant la proscription. Le puritanisme avait surtout gagné la classe moyenne. C'étaient les petits propriétaires, les petits bourgeois qui émigraient; ils se trouvaient, en arrivant en Amérique, dans une situation particulière; ils formaient une société sans aristocratie en haut et sans populace en bas. La plèbe inintelligente, qui est en général le soutien tout-puissant de l'aristocratie, n'émigrait pas. C'était tout un peuple d'artisans, de bourgeois, d'agriculteurs, qui venait s'implanter sur ce sol nouveau; ils y apportaient les bonnes qualités du peuple anglais, mais ils laissaient la royauté en arrière, l'Église établie et l'aristocratie, si bien que c'était la démocratie qui s'échappait de l'enveloppe féodale comme un papillon qui ouvre ses ailes. Ils laissaient en Angleterre le privilége, et ils apportaient la liberté en Amérique. Voilà ce qui fait l'importance de cette étude. On nous dit souvent : Voulez-vous fonder la liberté en France, prenez la constitution anglaise; établissez chez vous ces grandes institutions qui dominent la société britannique et lui donnent sa solidité. En Angleterre, il y a une aristocratie héréditaire, maîtresse du sol, et qui a en toutes choses l'influence suprême. C'est grâce à sa noblesse que cette société a quelque chose de fort, de durable. Je réponds à cela : ce qui est certain, c'est que l'aristocratie nous donnerait le privilége. Nous donnerait-elle la liberté? Cela est douteux. Mais créer une aristocratie, c'est un rêve! Créer une Église établie qui ne représenterait que la moitié des habitants, c'est encore un rêve. L'Amérique nous laisse plus d'espoir; c'est une démocratie, les conditions d'existence sont les mêmes pour les deux peuples. Je disais un jour à un Américain qui de simple ouvrier est devenu un ingénieur très-distingué : « Trouvez-vous qu'il

y aît beaucoup de différence entre votre peuple et le nôtre?» Il me dit: « La seule différence que j'y vois, c'est que beaucoup de Français ont la manie d'avoir un *petit machin rouge* à la boutonnière; chez nous, nous ne comprenons pas cela. »

ED. LABOULAYE.

— La suite au prochain numéro. —

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE.

COURS DE M. MÉZIÈRES.

(FACULTÉ DES LETTRES.)

Les romanciers et les journalistes anglais.

(Suite. — Voyez le n° 5.)

J'ajoute, il est vrai, que si l'on veut chercher des leçons d'héroïsme dans la littérature anglaise du XVIIIe siècle, quoique les œuvres d'Addison et de ses collaborateurs en contiennent d'admirables, ce n'est pas là pourtant qu'il faut aller les prendre : elles sont ailleurs, elles sont dans un genre en apparence frivole, mais dont les Anglais ont fait le plus sérieux des enseignements. Voulez-vous voir quelque part, à cette époque, le portrait d'un héros? Ce sera, par exemple, celui de ce fils de famille entraîné par le goût des voyages dans des expéditions lointaines, livré à tous les hasards de la mer, qui finit par être jeté, avec son bâtiment, sur la côte d'une île déserte. Ses compagnons meurent à côté de lui, engloutis par la vague ou brisés sur les rochers. Seul, il atteint le rivage, ruisselant, épuisé, demi-nu. Son premier mouvement est de remercier le ciel, et son second de le maudire; car, s'il est sauvé de la mort, quelle triste vie que celle qui l'attend! Sans vêtements, sans provisions, sans ressources, sans autre arme qu'un couteau, comment pourra-t-il se couvrir, se nourrir, se défendre si on l'attaque? Laissez-le faire pourtant, l'énergie de la volonté suppléera à ce qui lui manque. A l'intérieur du vaisseau naufragé, il ira chercher, à travers mille dangers, des vivres et des armes. Lui qui n'a jamais manié un outil, il se bâtira une cabane avec des instruments imparfaits, il l'entourera de palissades; il se creusera un abri dans un rocher, il labourera la terre, il passera des mois à se construire un canot; et, dans son exil de vingt-sept ans, il créera par son courage cette légende populaire de l'homme aux prises avec la solitude, que tous les peuples ont traduite, mais que doit réclamer, comme son épopée nationale, la race qui a produit les aventuriers les plus hardis du monde moderne. La merveille de la vie de Robinson, qui semble être le rêve d'un romancier, bien des pionniers obscurs l'accomplissent partout où l'esprit d'entreprise pousse les Anglo-Saxons à la poursuite de l'inconnu et du désert.

Aimez-vous mieux un héros moins aventureux, plus rapproché de nous, placé dans une condition plus voisine de la condition commune? Le vicaire de Wakefield va vous montrer une âme vraiment grande dans la vie la plus modeste et la plus éprouvée. Il était riche, il négociait le mariage de son fils aîné avec la fille d'un pasteur aussi riche que lui, mais dont les opinions théologiques différaient des siennes. Les deux futurs beaux-pères discutaient sans se convaincre, comme c'est l'usage, lorsqu'on annonce au pasteur Primerose que sa fortune vient de lui être enlevée par une banqueroute. On l'engage, en même temps, à faire quelques concessions à son adversaire pour ne pas perdre la dernière chance d'une union avantageuse; il s'obstine, au contraire, d'autant plus dans ses idées qu'il est plus pauvre, et il offre de lui-même à la famille de sa bru le prétexte dont elle avait besoin pour dégager sa parole; puis il part avec les débris de son patrimoine, il va cacher sa misère dans une cure de campagne, où de nouveaux malheurs l'assaillent coup sur coup. C'est un gentilhomme du voisinage qui séduit et qui enlève sa fille aînée; c'est un incendie qui dévore sa maison; c'est le séducteur de son enfant, son créancier, qui le traîne en prison, blessé, à pied, à travers la neige, par une froide journée d'hiver.

A ces épreuves successives le vicaire de Wakefield oppose un courage tranquille; ce qui lui reste le console de ce qu'il a perdu, et, quelle que soit l'étendue de ses pertes, il lui reste au moins, à défaut de toute autre consolation, le sentiment de son innocence et l'inébranlable espérance d'une vie meilleure. C'est au moment où tout l'accable à la fois; où, le bras couvert d'une plaie, il est étendu sur un grabat dans un cachot, où sa famille n'a plus pour vivre que le travail d'un enfant de seize ans, où on lui annonce la mort de sa fille, et où on lui amène son fils chargé de chaînes, sous le coup d'une condamnation à mort, que nous voyons grandir sa sérénité avec son infortune. Il rassemble les malfaiteurs au milieu desquels il est enfermé, qu'il a habitués à respecter en lui le ministre de l'Évangile, et il leur adresse ce beau discours où il leur démontre si éloquemment que Dieu tient en réserve plus de félicités pour ceux qui ont souffert sur cette terre que pour les heureux de ce monde, et où il les réconcilie avec leur sort par la perspective éternelle d'un bonheur qu'il ne sera donné à personne de goûter au même degré qu'eux. Cet héroïsme reçoit sa récompense, dès cette vie. Par un retour de fortune inattendue, le pasteur Primerose remonte de la misère à la prospérité. Le mariage inespéré de trois de ses enfants le dédommage amplement de ce qu'il a souffert. Mais il n'en est pas toujours ainsi. L'exercice de la vertu paraîtrait trop facile, si la vertu était toujours si bien récompensée. Il arrive, au contraire, souvent que le malheur poursuit l'homme vertueux jusqu'à sa mort, et ne lui laisse entrevoir, avant de mourir, aucune lueur d'une fortune meilleure. Sa gloire alors consiste à garder sa vertu, tout en sachant bien qu'il n'a plus rien à espérer du monde, et que la vie ne lui réserve plus que des souffrances.

C'est à cette idée plus haute que s'est élevé Richardson,

quand il a conçu le caractère de Clarisse Harlowe. Arrêtons-nous, messieurs, devant cette rare image de la vertu. Elle a fait pleurer tout le XVIIIe siècle, et si elle a subi le sort de bien des héroïnes romanesques, si on la néglige un peu aujourd'hui pour de plus récentes créations, ce n'est pas qu'elle ait rien perdu de sa valeur vraie, c'est que notre génération positive n'aime guère les longueurs dans le sentiment, et qu'expéditive en toutes choses, elle ne peut supporter plus d'un volume de pathétique. Pour nous, le roman de Richardson a le défaut d'en avoir douze. J'avoue que, sur ce point, je ne suis pas de notre temps ; je regretterais qu'il en eût moins, car je ne sais pas ce que j'aurais le courage de sacrifier dans cette œuvre si longue. La minutie des détails sert à nous mieux faire connaître les personnages ; elle nous introduit dans leur intimité, nous fait vivre avec eux, et nous donne une telle illusion, qu'elle nous persuade que nous les avons vus, qu'ils existent et que nous allons les rencontrer. Clarisse Harlowe devient tout de suite l'amie du lecteur; tout ce qu'elle dit et tout ce qu'elle fait se rapproche si bien de la réalité, que ses malheurs fictifs nous attendrissent aussi profondément que l'histoire la plus véridique. Jeune, belle, bonne, douée de tous les dons de l'esprit, elle semble née pour être heureuse : mais ce sont précisément ces qualités qui la conduisent à sa perte. Sa bonté, qui a décidé son grand-père à lui laisser, dans son testament, un legs particulier, indispose contre elle son frère et sa sœur. Sa beauté et son intelligence attirent sur elle l'attention du plus dangereux de tous les hommes. Dès le premier livre du roman, elle entre en lutte avec des ennemis qu'elle ne méritait pas d'avoir, et l'histoire de sa courte vie n'est pas autre chose que celle des combats qu'elle soutient.

Dans *Robinson Crusoé* et dans le *Vicaire de Wakefield*, on assiste déjà au duel de l'homme et de la destinée; mais le marin est soutenu par l'habitude de braver le danger, l'homme d'Église par sa foi. Ici c'est une simple jeune fille, peu préparée à la lutte, entourée au contraire, depuis son enfance, de toutes les caresses de l'amour maternel, qui tout à coup, par un enchaînement fatal de circonstances, se trouve séparée de ses appuis naturels, et exposée seule au danger. Ne craignez rien cependant pour elle : cette frêle créature a reçu une éducation sérieuse et forte, c'est une enfant de la Grande-Bretagne, et les qualités natives de sa race, aussi bien que les principes qu'on a d'avance gravés dans son cœur, lui servent d'armure. Les périls qui la menacent sont de deux sortes : les uns viennent de sa famille, qui aurait dû la soutenir, et les autres de son amant. Elle fait face aux uns et aux autres avec une égale intrépidité.

Quel courage ne lui faut-il pas pour résister à une famille coalisée qui veut lui imposer un mari? Son père la condamne, son frère et sa sœur l'accablent de reproches; deux oncles qu'elle aime tendrement et qui l'ont jusque-là traitée comme leur propre fille, l'abandonnent; sa mère elle-même la conjure vingt fois, les larmes aux yeux, avec l'expression de la plus vive affection, d'obéir à la volonté paternelle. Elle résiste néanmoins, et quelque moyen qu'on emploie pour la décider à épouser M. Solmes : soit qu'on feigne de s'adoucir, soit qu'on outre au contraire la sévérité, qu'on la consigne dans sa chambre et qu'on la livre à l'inquisition des domestiques, rien ne peut la décider à accepter un mari qu'elle déteste. D'où lui vient la force étonnante qu'elle montre alors? Comment supporte-t-elle tant d'outrages, tant d'humiliations, tant de reproches sanglants ou tendres? comment ose-t-elle braver son père et affronter la douleur de sa mère? Le devoir même ici est douteux, car les personnes les plus sages, entre autres un ministre de l'Évangile, lui conseillent l'obéissance ; mais au fond de son cœur, sa conscience, si droite et si pure, parle plus haut que toutes les apparences ; elle sent qu'elle n'aimera jamais celui qu'on lui destine, et, ne pouvant l'aimer, elle le refuse. Quel que soit son désir de contenter ses parents, il y a cependant un sacrifice qu'elle ne peut leur faire, c'est celui de sa liberté. Qu'on lui demande sa fortune, sa vie même, elle les sacrifiera l'une et l'autre sans hésiter; mais qu'elle s'engage à passer sa vie avec un homme qui lui inspire un invincible dégoût, qu'elle expose ainsi plus que son bonheur, peut-être son honneur, et à coup sûr son salut, aucune puissance humaine n'a le droit de l'exiger d'elle. Voyez ce que peut la force de la volonté. La douce Clarisse, qui n'a jamais témoigné que du respect pour l'autorité paternelle ; qui, même au moment où elle résiste, voudrait mourir plutôt que de désobéir à ses parents, proteste jusqu'au bout contre la violence morale qui lui est faite, et, craignant d'être contrainte, prend la fuite plutôt que de céder à la force dont on la menace.

Malheureusement sa fuite la livre à l'ennemi le plus cruel et le plus habile qu'elle pût rencontrer. Vous vous rappelez, messieurs, vous tous qui avez lu l'œuvre de Richardson, les péripéties de ce drame où une jeune fille sans défense, assiégée par un séducteur de profession, enlacée dans les replis de l'intrigue la plus ténébreuse, jour et nuit menacée dans son repos, surveillée et trahie par tous ceux qui l'approchent, parvient à sauver, sinon son honneur qu'il ne dépend pas d'elle de mieux garder, du moins sa vertu. La tentation la poursuit sous toutes les formes. C'est un homme passionné et plein d'artifices qui se jette à ses pieds, qui lui tient tour à tour le langage le plus tendre et le plus violent; ce sont des femmes sans scrupules, qui, par leurs conseils, la sollicitent au mal; c'est un frère et une sœur acharnés contre elle, et qui semblent ne lui laisser d'autre salut que l'amour ; ce sont enfin les ruses les mieux ourdies qui la surprennent à toute heure, qui battent sans cesse en brèche sa sensibilité, et qui choisissent à loisir, pour l'attaquer, les points les plus faibles de son cœur et les instants où la volonté fatiguée peut se détendre. Tant de moyens employés pour la perdre échouent contre sa vigilance et sa fermeté. Il ne lui arrive pas une seule fois,

au milieu des assauts multipliés qu'elle soutient, de céder quoi que ce soit qu'elle puisse se repentir d'avoir accordé. Et cependant elle aime Lovelace; mais elle sait se défendre contre elle-même aussi bien que contre les autres. Là où une surprise des sens, où un instant d'émotion pourrait la perdre, la force de sa raison et son courage la sauvent. Grand spectacle, messieurs, que celui d'une âme de femme plus forte que toutes les menaces, plus forte que toutes les séductions, et ce qui est plus rare encore, capable de se dominer elle-même et de résister tous les jours aux entraînements de son propre cœur!

Si l'on admettait que le roman est presque toujours l'expression de la société à laquelle il s'adresse, et si l'on jugeait la société anglaise du dernier siècle par de tels exemples, on croirait qu'elle n'a guère produit que de grands caractères. Ce serait même un excellent argument en faveur de ces mécontents du continent qui, pour se consoler de ce qu'ils voient chez eux, rêvent une Angleterre idéale, où il n'y a eu de tout temps que d'honnêtes femmes et d'honnêtes maris, des ministres du culte tolérants, des fonctionnaires plus dévoués au bien public qu'à leur propre fortune, des gouvernants partisans des idées libérales, des gouvernés partisans du principe d'autorité, des plébéiens satisfaits de leur sort, et des patriciens amoureux de l'égalité. Malheureusement ce tableau sans ombres n'existe que dans l'imagination de ceux qui le peignent. L'Angleterre n'a jamais été et n'est pas encore devenue l'oasis de toutes les perfections. Les vices y ont leur place, et même une très-grande place, à ne consulter que les romans mêmes qui nous donnent une si haute idée de ses vertus. Le jeune Thornhill, dans le *Vicaire de Wakefield*, commet autant de crimes que le pasteur Primerose fait de bonnes actions; il séduit la fille aînée, enlève de force la fille cadette, traîne le père en prison, et répond au cartel du fils en le faisant arrêter par ses laquais. Blifil, dans *Tom Jones*, trahit ses parents, ses amis, tous ceux qui l'approchent, pour devenir plus puissant et plus riche. Et *Lovelace!* quel type effrayant de libertinage, de duplicité et de dureté de cœur! avec quelles précautions raffinées il tend sa toile autour de la victime qui s'est confiée à son honneur! que de mensonges, que de piéges, que de ressorts! quelle armée de coquins et de femmes perdues il met en mouvement pour amener la ruine et la mort d'une fille sans défense!

Voilà certes de quoi donner un démenti à ceux qui voient tout en beau chez nos voisins, et qui opposent à nos vices l'exemple des mœurs anglaises, comme autrefois les mécontents d'Athènes opposaient à leurs compatriotes les vertus de Sparte. Au fond de la société anglaise, comme au fond de toutes les sociétés très-complexes, il y a donc et il y a toujours eu bien des passions mauvaises. J'avoue même que les héros anglais ne me satisfont pas tout à fait, quel que soit leur mérite, et qu'il leur manque en général, je ne dis pas à tous, quelque chose, pour être complets. Ils remplissent admirablement bien leurs devoirs envers Dieu. La pensée de la Divinité est toujours présente à leur esprit; bonheur ou malheur, ils acceptent tout ce que la vie leur apporte comme l'accomplissement de la volonté divine. Ils savent jouir du bien, en le rapportant à son auteur, et se résigner au mal, comme à une expiation ou à une épreuve nécessaire. Ils n'oublient pas non plus ce qu'ils se doivent à eux-mêmes, ils ont un sentiment profond de leur dignité; ils respectent en eux la plus noble des créatures de Dieu; ils se complaisent dans la conscience de leur valeur morale, et tant qu'ils ne se trouvent pas diminués à leurs propres yeux, peu leur importent les événements qui les diminuent aux yeux des autres.

Là est la source de leurs grandes actions. Pour ne pas déchoir du rang où leur propre opinion les place, pour rester dignes de l'estime qu'ils font d'eux-mêmes, il n'y a pas de sacrifices auxquels ils ne soient prêts, pas de dangers qu'ils n'affrontent. Mais ici s'arrête généralement leur vertu. Hors de Dieu et du moi, ils ne voient plus rien qui les intéresse. Aucun élan ne les porte au-devant des autres, aucune sympathie ne les rapproche des natures timides et souffrantes, de ceux qui auraient besoin qu'on leur tendît la main et qu'on devinât leurs larmes silencieuses. Dans l'orgueil de leur force, ils ne croient qu'à ce qui est fort. Tant pis pour les faibles! Ils passent à côté d'eux sans les voir. Poursuivant leur route avec une sérénité fière; tranquilles, parce qu'ils sont en paix avec leur conscience, ils n'entendent même pas ces gémissements étouffés, ces plaintes sourdes par lesquelles des milliers de leurs semblables demandent un appui pour leur vertu chancelante et une parole de pitié pour leur faiblesse. Ils ont le cœur grand, ces héros anglais, mais ils ont souvent aussi le cœur dur. Ce que la nation fait dans l'ordre politique, ils le font dans l'ordre moral. Là où les représentants du pays ont pris pour devise : « Tout pour l'Angleterre, rien pour la cause de l'humanité, rien pour la cause des peuples souffrants », l'individu est bien près de dire, lui aussi : « Tout pour moi, rien pour autrui. » Allez au fond de certaines vertus britanniques, vous y trouverez ce principe d'orgueil et d'égoïsme qui fait les caractères forts plutôt que les caractères sympathiques.

Je suis à mon aise, messieurs, pour parler ainsi de l'Angleterre. On ne me soupçonnera pas de vouloir raviver les vieilles haines nationales, moi qui, depuis deux ans, n'ai cessé d'exprimer ici, devant vous, mon admiration pour les grandes qualités de la race anglo-saxonne. Je ne la juge pas aujourd'hui en ennemi, mais en ami sincère, décidé à dire la vérité, toute la vérité, même à ceux qu'il aime et qu'il estime le plus. Puis-je me défendre d'ailleurs d'un sentiment douloureux, lorsque je vois le peuple anglais donner si complétement raison à ceux qui lui reprochent son étroit patriotisme, en retirant la main qui seule avec la nôtre pouvait arrêter le sang qui coule et sauver de l'exil ou de la mort ce qui reste encore d'une génération décimée?

Nous ne demanderons donc pas de leçons de générosité à la littérature anglaise du dernier siècle. Aussi bien

l'esprit français n'en a-t-il pas besoin. C'est vers les actes chevaleresques et purement généreux que le portent ses instincts les plus vifs. Mais la générosité ne remplit pas toute la vie. Il y a d'autres vertus, d'un usage plus journalier, plus précises et plus pratiques, qui n'ont été nulle part conseillées avec plus de force que par les moralistes anglais. Quand on ouvre le *Spectateur* et les romans qui en continuent l'esprit, il s'en exhale tout d'abord un parfum d'honnêteté et de sincérité exquises, comme cette bonne odeur qui, au printemps, sort de la terre rajeunie. La famille y apparaît dans un cadre d'une simplicité noble. On y voit les enfants groupés autour du chef; le père et la mère unis non-seulement par la communauté de la vie, mais par celle de tous les sentiments; la mère dévouée aux siens, sans souci des plaisirs ni de vanités personnelles; le père occupé à imprimer dans les âmes de ceux qui l'entourent la notion du devoir, et à donner l'exemple du travail. Partout l'idée de Dieu présente, non pas d'un Dieu vague qui se dérobe sous des voiles mystiques ou qui s'évapore dans les nuages dont l'enveloppe une métaphysique subtile, mais d'un Dieu réel, veillant sur l'univers et jugeant la conduite de l'homme. Partout aussi l'idée de la responsabilité que chacun assume par ses actes, du libre choix laissé à la volonté humaine, entre le bien et le mal, et de l'influence que cette liberté exerce sur chaque destinée individuelle. La morale écrite à toutes les pages de ces livres excellents, c'est que l'homme est le maître de son sort, qu'il dépend de lui d'être heureux ou malheureux, qu'il tient entre ses mains, à chaque instant du jour, le secret de l'avenir qui l'attend, et que, quels que soient les événements qui le pressent, il doit compte de ce qu'il fait à Dieu et à sa conscience. Aucun sophisme, aucun paradoxe ne vient se mêler à ces conseils si clairs et n'en altère la simplicité virile. Tous les subterfuges, tous les faux-fuyants de l'amour-propre et de la passion sont écartés par une analyse pénétrante, qui ne laisse à l'homme aucun moyen de se tromper lui-même.

On lui montre jusqu'au bout les routes diverses qui s'ouvrent devant lui, et on lui présente un fil conducteur qui, à travers les mille complications de la vie moderne, le mène sans défaillance au bien et au vrai. On lui apprend en même temps, dans ses rapports avec ses semblables, dans sa lutte contre les nécessités qui l'assiégent, à ne compter que sur lui, à se faire seul sa place au soleil, à réclamer ses droits avec autant de fermeté qu'il en met à remplir ses devoirs, et à ne pas laisser amoindrir dans sa personne la dignité d'une créature intelligente et libre. Raisonner tous ses actes; tirer sa règle de conduite de principes certains et sa conduite même de réflexions personnelles; ne recevoir le mot d'ordre d'aucune autorité humaine; ne s'en rapporter qu'à soi du soin de juger ce qui est juste; mépriser l'opinion quand elle ne s'accorde pas avec la conscience; ne rien craindre de l'homme et ne craindre que le juge suprême : voilà le fond de l'esprit anglais, voilà le code de la morale anglaise.

Et au-dessus de ces considérations purement morales, plane sans cesse l'image de la patrie, l'image de la vieille Angleterre devant laquelle tous ses enfants humilient leur fière personnalité, qu'ils se croient tous obligés de servir, non pas seulement sur le champ de bataille où le patriotisme est récompensé par la gloire, mais chacun à son poste de combat, dans l'obscurité de la vie civile, par le souci de sa grandeur, par la libre discussion de ses intérêts, et par le contrôle permanent de sa politique. Là personne n'est indifférent, personne ne s'abstient, personne ne se détache des affaires de son pays pour se renfermer dans une stérile contemplation des événements. Chacun au contraire a son opinion — je parle de ceux qui pensent et qui comptent, — chacun sait au besoin la défendre dans les limites de son droit, par la presse, par son vote, dans les meetings, dans les réunions populaires, partout où sa voix peut se faire entendre, sans troubler la paix publique. Un tel spectacle ne nous dit-il rien, messieurs? n'est-il pas bon pour nous de nous le remettre de temps en temps sous les yeux, et de nous rappeler que ce qui fait la vertu de l'homme et du citoyen, c'est, avec le respect de la loi morale écrite dans le cœur, et le respect de la loi civile écrite dans les institutions, l'exercice constant de la volonté, l'énergie de l'initiative individuelle, et la fermeté active des convictions?

A. Mézières.

POÉSIE LATINE.

COURS DE M. MARTHA.

(COLLÈGE DE FRANCE.)

Juvénal et ses œuvres.

(Suite. — Voyez le n° 4.)

Pour Juvénal, ces préoccupations littéraires étaient légitimes, parce qu'il avait du talent, mieux que du talent, du génie.

« Quoi ! dit-il au début de sa satire, se sentir toujours un simple auditeur..... »

> Semper ego auditor tantum? Nunquamne reponam,
> Vexatus toties rauci Theseide Codri?
> Impune ergo mihi recitaverit ille togatas,
> Hic elegos?...

Juvénal veut donc être poëte; seulement il veut l'être d'une manière plus originale que ses contemporains, et alors il songe au sujet qui lui fera le plus d'honneur; il rejette avec dédain ces lieux communs dont nous parlions tout à l'heure, et dont on ne s'occupait de préférence que parce qu'on était sûr, en les traitant, de ne blesser personne; il éprouve pour toutes ces fadaises un véritable dégoût; il est fatigué de ces descriptions de paysages, toujours les mêmes, et auxquelles on revient toujours,

sans songer aux paysages qu'on a sous les yeux. « Non, dit-il, personne ne connaît mieux sa propre maison, que je ne connais les bois de Mars et l'antre de Vulcain, voisin des roches Éoliennes. »

Nota magis nulli domus est sua, quam mihi lucus
Martis, et Æoliis vicinum rupibus antrum
Vulcani....

Il ne peut entendre sans nausées ces insipides redites; il veut y échapper, car ce ne sont pas, dit-il, seulement les méchants poëtes, mais les plus grands, les plus célèbres, qui lui font entendre les mêmes choses.

Exspectes eadem a summo minimoque poeta.

Et c'est alors qu'il se moque de lui-même, en reportant sa pensée vers ces écoles de rhétorique, où il s'était attardé si longtemps. « Et moi aussi, dit-il, j'ai traité des lieux communs dans l'école, et je puis faire de ces vers tout comme un autre. »

Et nos ergo manum ferulæ subduximus, et nos
Consilium dedimus Sullæ, privatus ut altum
Dormiret.....

On voit donc, dans cette satire, qui, comme je le disais, est sa véritable profession de foi, quelles sont les préoccupations de Juvénal. Il cherche un sujet qui puisse lui faire honneur, et il reconnaît qu'à une époque où la poésie est aussi discréditée, il n'y a qu'une chose à faire, c'est de renouveler Lucilius : Lucilius qui était, bien plus qu'Horace, resté pour les Romains le type du satirique, parce que, vivant dans un temps de liberté, sous la république, étant de naissance illustre, chevalier, et soutenu par de grands personnages, il avait pu se permettre ce qu'aucun poëte de profession n'aurait pu faire.

Juvénal passe en revue la société romaine; tout ce qu'il y observe le révolte, et en présence des vices de son temps, il ne peut, dit-il, se contenir.

Difficile est satiram non scribere....

Un peu plus loin, il ne peut exprimer en termes assez énergiques l'indignation qu'il éprouve en face d'une si horrible dégradation.

Quid referam, quanta siccum jecur ardeat ira?

Et puis encore :

Si natura negat, facit indignatio versum.

Un pareil sujet était bien fait pour réchauffer le génie d'un poëte, et Juvénal comprit ce qu'il y avait d'horrible originalité dans ces peintures; non-seulement il le comprit, mais il rechercha cette originalité. Il était en quête d'un beau sujet littéraire, d'un thème riche et fécond qui pût lui permettre de donner carrière à son vigoureux esprit. Il devine tout ce qu'il peut y avoir de nouveau dans une peinture historique de l'empire romain faite à la façon de Tacite, et il en conclut qu'il arrivera sûrement à la gloire, parce que le sujet qu'il va traiter est unique, parce que jamais dans l'avenir on ne pourra pousser plus loin qu'on ne le fait alors le vice et le crime, et que c'est tout au plus si l'on atteindra à ce degré de dépravation.

Nil erit ulterius, quod nostris moribus addat
Posteritas; eadem cupient, facientque minores.
Omne in præcipiti vitium stetit....

Nous verrons tout à l'heure ce qu'il faut penser de cette indignation si profonde. Quoi qu'il en soit, le poëte a trouvé son sujet, et le voilà qui prend son vol, ouvrant son aile à tout le souffle de l'éloquence.

.....Utere velis,
Totos pande sinus....

Ici encore, comme vous le voyez, en consultant Juvénal lui-même, on s'aperçoit qu'il n'est pas aussi intraitable qu'on le représente d'ordinaire. Sans en avoir l'air, il a une certaine dose d'ingénuité, et il va nous montrer lui-même dans quelle mesure il faut lui attribuer le courage. En effet, un peu plus loin dans cette même satire, il ne craint pas de nous avouer qu'il est fort embarrassé, et qu'il ne sait comment faire pour tout dire : le temps n'est plus des Lucilius et des Horace, et il n'ignore pas tous les périls auxquels s'expose un satirique. Alors que fait-il? Au moment où il s'écrie : « Malgré les périls du temps, je vais courir sus à tous les scélérats, et je n'en épargnerai aucun »; au moment où il vient d'en nommer un, un seul qui probablement n'était pas bien redoutable, il imagine, par une précaution oratoire qu'emploient souvent les écrivains qui craignent de trop s'avancer, de mettre en scène un interlocuteur qui lui dit : Soyez prudent! prenez garde! Les méchants sont redoutables; un poëte ne doit pas s'exposer à leurs colères. Quand tu passeras devant un de ces criminels puissants, garde-toi de lui faire voir ce que tu penses.

Quum veniet contra, digito compesce labellum;
Accusator erit, qui verbum dixerit, HIC EST.

A cette époque, il n'était pas permis de s'attaquer aux puissants, on ne pouvait, comme nous le disions tout à l'heure, traiter sans danger que des sujets frivoles. M. Lucilius faisait servir sa plume à des vengeances personnelles; cela n'était plus possible. L'interlocuteur a donc parfaitement raison, et lorsque Juvénal ne peut s'empêcher de regretter la liberté d'allure permise à ce poëte son ami, il s'écrie :

Ense velut stricto quoties Lucilius ardens
Infremuit, rubet auditor, cui frigida mens est
Criminibus, tacita sudant præcordia culpa :
Inde iræ, et lacrymæ....

Tout cela est parfaitement juste, et l'on se rappelle quelle a été l'affliction, le profond chagrin de quelques-unes des victimes de Lucilius. Juvénal se laisse donc persuader, et après ces grandes promesses qu'il a faites en commençant, il arrive peu à peu à se contenter de bien peu de chose; car à l'endroit de sa satire le plus apparent, il place ces paroles empreintes de beaucoup plus d'habileté que de courage : « Eh bien! puisqu'on ne peut

faire justice des vivants, je verrai du moins ce que l'on permet contre ceux dont la cendre repose le long de la voie Latine et de la voie Flaminienne. »

.....Experiar quid concedatur in illos,
Quorum Flaminia tegitur cinis, atque Latina.

Eh bien! s'attaquer aux morts, c'était encore du courage à cette époque. Il faut, en effet, se garder de plaisanter avec cette prudence qui était bien permise, bien légitime dans ces temps terribles où aucun poëte ne pouvait avoir même le droit de se mettre à l'abri de la vengeance des grands et des puissants; où ils étaient soumis non-seulement à l'arbitraire du souverain, mais à l'arbitraire de tout le monde. Cependant il n'en est pas moins vrai que de pareils vœux, mis comme en vedette à la fin de la satire, nous autorisent à dire que Juvénal n'était rien moins qu'un républicain farouche, dédaigneux de toutes précautions, comme on nous le représente dans la plupart de ses biographies, et entre autres dans celle que lui a consacrée son meilleur traducteur, Dussaulx.

Nous pourrions ajouter encore bon nombre d'autres traits, qui vous feraient voir dans ses moindres nuances la prudence excessive de l'homme, et cela sans nous proposer aucunement de le diminuer, mais afin de le mettre à sa vraie place, pour nous rendre un compte exact de la valeur de sa poésie.

Juvénal ne parlera donc que de ceux qui ne sont plus; il n'humiliera que des morts, il n'attaquera pas les personnes qui l'entourent. Sa satire n'est pas le fruit d'une colère actuelle, d'une indignation en quelque sorte présente; il se retourne vers les règnes précédents, il décrit ce dont il a entendu parler et ce qu'il a vu autrefois. Et cela est peut-être une des causes de son ton déclamatoire; peut-être force-t-il ses souvenirs; peut-être, au lieu de peindre avec la franchise d'impression d'un bon citoyen contenté par le spectacle des événements, s'efforce-t-il de surexciter lui-même sa colère, en mêlant à ses souvenirs ces habitudes de déclamation que nous avons essayé de caractériser tout à l'heure.

Juvénal fait de l'histoire; sa satire est en quelque sorte historique, et, comme nous le dirions aujourd'hui, rétrospective. Mais je ne veux pas sur ce sujet insister trop longtemps; je m'arrête, et je vous demande seulement la permission d'expliquer en deux mots ce que nous ferons dans les leçons suivantes. Nous étudierons ce poëte avec une certaine précision, et, profitant des occasions qu'il nous fournira pour passer en revue les principales classes de la société romaine à l'époque où il vivait, nous prendrons successivement les princes, les patriciens, les affranchis, les étrangers, les Grecs, les Asiatiques, les riches, les pauvres, les chrétiens même; tâchant de relever, en passant, les sentiments particuliers du satirique, son indignation de vieux Romain contre les croyances nouvelles, ses colères de quirite contre les innovations souvent salutaires, et qu'il ne comprend pas, et le trouvant presque toujours respectable, je dois le dire, parce que c'est mon sentiment, dans ses haines, dans ses violences et jusque dans l'impudeur de sa sévérité antique. — L. Danicourt.

GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE.

COURS DE M. A. HIMLY.

(FACULTÉ DES LETTRES.)

I.

Histoire des découvertes géographiques pendant le XIXe siècle.

(Suite et fin. — Voyez le n° 5.)

Dans la partie méridionale de l'Afrique, au nord de la colonie du Cap, les voyageurs ont été plus heureux.

Depuis le XVIe siècle, les Portugais, qui dominent à l'ouest et à l'est de cet immense plateau dont ils occupent les côtes, avaient entretenu des relations de commerce avec les peuples des contrées centrales; les cartes qu'ils avaient publiées étaient très-détaillées, et je ne mets pas en doute que des caravanes d'esclaves n'aient passé par l'intérieur du Mozambique au Congo. Mais, malgré ces cartes, fausses en tous points, on peut dire qu'avant ces dix dernières années, cette partie de l'Afrique était complétement inconnue. Aujourd'hui que Livingstone a traversé ces régions, le Portugal a fait revivre ses anciennes prétentions. N'est-ce pas l'histoire de Colomb, auquel chacun s'efforçait de persuader que l'Amérique n'existait pas avant qu'il l'eût découverte, et qu'après chacun attaquait en s'efforçant de lui démontrer qu'elle avait toujours été connue. C'est au missionnaire anglais David Livingstone, qu'appartient l'honneur d'avoir fait connaître ce plateau de l'Afrique méridionale. Sans doute, avant lui, de hardis chasseurs avaient poussé des pointes vers le nord, car c'est le pays de la grande chasse du gros gibier, mais partis d'un point civilisé, ils y revenaient toujours pour vendre le produit de leur chasse.

Ce fut en 1852 que Livingstone, après s'y être préparé par un séjour de douze années dans les postes les plus éloignés du Cap, entreprit son grand voyage. Parti du Cap, Livingstone arriva au centre même du plateau, de là il rabattit vers l'ouest, où il atteignit Loanda; puis, quittant cette côte portugaise du Congo, et revenant sur ses pas, il arriva à la côte portugaise de Mozambique, à l'embouchure du fleuve Zambèse. Supposez un T majuscule dont les deux extrémités sont Loanda et l'embouchure du Zambèze, dont la base est formée par le Cap: voilà, messieurs, ce qu'a parcouru Livingstone depuis 1852 jusqu'à 1856. Depuis il n'a presque rien ajouté à ses précédentes découvertes. Dans cette région, vous le savez, messieurs, tout était à faire, il y a quelques années à peine, et aujourd'hui la majeure partie de l'œuvre est accomplie.

Il n'en est pas de même dans le troisième grand champ de découvertes africaines : car là, plus que partout ailleurs, on est encore dans le feu des recherches, et les

dernières nouvelles, les nouvelles les plus importantes, datent à peine de quelques mois. Depuis plus de quatre mille ans on a désiré savoir d'où venait le Nil, ce fleuve béni, dont l'Égypte est un présent, suivant l'expression d'Hérodote. Les Pharaons, les Ptolémées, et après eux l'empire romain, et les princes arabes du moyen âge, tous les maîtres de l'Égypte en un mot, ont successivement eu cette curiosité, mais malgré leur puissance on peut dire d'eux :

Nec contigit, ulli hoc vidisse caput.

Aujourd'hui nous croyons avoir résolu la plus grave des questions qui se présentaient à l'esprit, dans cette région si ancienne et pourtant si peu connue. Le Nil, qui coule du sud au nord, sans recevoir aucun affluent, est formé par un nombre considérable de cours d'eau disposés en éventail : les uns viennent du plateau abyssinien, et donnent naissance, par leur réunion, au fleuve Bleu ; le fleuve Blanc, au contraire, provient du reste de ces cours d'eau qui couvrent, de l'est à l'ouest, un espace de pays de quatre à cinq cents lieues. Le fleuve Bleu est connu depuis longtemps. Bruce se vantait, en 1770, d'avoir fait le premier, lui, libre citoyen anglais, ce que les Pharaons et l'empire romain n'avaient pas pu faire; mais Bruce se donnait un mérite qu'il n'avait pas, car cent cinquante ans avant lui un jésuite, le père Pero Paez, était parvenu aux sources du Nil Bleu; la grande difficulté était donc d'arriver aux sources du Nil Blanc. Ce fut en 1838 que le vice-roi d'Égypte, Méhémet-Ali, étant arrivé à Chartoum, se laissa tenter par les Européens qui se trouvaient avec lui et qui l'engagèrent à essayer cette découverte.

Il y eut trois expéditions successives qui remontèrent jusqu'au 4e degré; mais le fleuve était encore considérable, et rien ne faisait prévoir qu'on approchât de ses sources. En 1841, Méhémet-Ali, qui se faisait vieux, renonça tout à fait à envoyer une autre expédition. Les missionnaires autrichiens qui s'établirent dans le pays n'avancèrent pas beaucoup, et d'un autre côté les négociants (je me sers ici d'un terme poli) qui y allèrent, ne réussirent qu'à rendre cette contrée tout à fait impossible aux Européens. Chasseurs d'hommes, d'ailleurs, et poussés seulement par l'idée du lucre, ils ne firent aucune découverte, malgré leur incontestable courage. C'est ce qui explique pourquoi les grandes découvertes se sont faites non pas en remontant le Nil Blanc, où les indigènes voient un marchand d'esclaves dans tout Européen, mais par un tout autre chemin, par la côte de Zanzibar; car c'est de là qu'est parti le capitaine Speke, hardi officier anglais, et auquel revient l'honneur de cette découverte.

A Zanzibar règne un émir arabe qui a établi dans ces contrées une demi-civilisation. Grâce à son aide, Speke put pénétrer dans l'intérieur, et réussit à établir qu'à la place d'une grande mer annoncée précédemment, il y avait deux lacs. Il annonça, lors de son premier voyage, qu'il tenait la source du Nil Blanc, et, en effet, il l'a constaté de la manière la plus formelle dans son second voyage. Parti de Zanzibar en 1860, avec le capitaine Grant, il rejoignit les lacs qu'il avait vus précédemment, et, descendant le Nil, il arriva à Chartoum, et de là à Alexandrie.

Le problème n'est cependant pas encore complétement résolu. Speke, en effet, en quittant les lacs, a suivi un fleuve qu'il a été forcé d'abandonner pendant vingt-cinq lieues, qu'il a rejoint ensuite, et qui s'est retrouvé le fleuve Blanc. Il y a donc là une lacune de vingt-cinq lieues qu'on ne connaît pas; il est cependant très-probable, et, pour moi, il est même hors de doute, que ce fleuve abandonné est le fleuve Blanc; mais quand même ce serait, la question est maintenant de savoir comment s'alimente le lac qui lui donne naissance, c'est ce que des voyages postérieurs nous apprendront sans doute.

Passons maintenant à l'Australie, ce troisième grand champ de découvertes modernes. Le premier fait capital ici, c'est qu'à la fin du dernier siècle, même après les voyages de Cook, les contours de cette immense région étaient à peine déterminés, et qu'aujourd'hui ce travail est complétement fait, grâce à de hardis navigateurs, grâce surtout à ce Mathieu Flinders, qui, monté sur une petite barque, fit presque le tour de la Nouvelle-Hollande. Mais, de plus, l'intérieur de l'Australie commence à se révéler à nous. Ce n'est qu'en 1813 qu'on a franchi les montagnes Bleues, et ce n'est qu'en 1844 seulement que Sturt est arrivé au centre même du continent. Dès lors, les Gregory, Sturt et d'autres hardis voyageurs ont attaqué cette terre nouvelle par bien des côtés à la fois; tant d'efforts ont été couronnés de succès, mais ils furent chèrement achetés. Il y a deux ans, Burk lui aussi pénétra dans le centre, et toucha presque la côte opposée. Enfin l'année dernière, Sturt, parti de la côte sud, arriva à la côte septentrionale, et traversa ainsi l'Australie dans sa largeur.

Messieurs, j'ai à peu près parcouru et indiqué le vaste champ qui s'offrait à nous. J'aurais désiré ajouter des observations sur le caractère particulier des découvertes au XIXe siècle, sur cet esprit scientifique qu'on y retrouve à la place de l'esprit de fanatisme ou d'aventures, cause des découvertes antérieures. Je me contenterai de rappeler ici combien ces découvertes ont coûté d'existences, combien il s'y est dépensé de peines, d'énergie morale, et je termine, fâché d'être obligé d'écourter ainsi cette étude, en vous priant de ne pas vous étonner si je n'insiste pas seulement sur la partie matérielle de ma tâche, sur les progrès de la géographie, mais bien aussi sur la partie intellectuelle, sur l'héroïsme de ces soldats de la civilisation, qui, sans l'excitation des combats, ont affronté tous les dangers, et dont beaucoup, hélas! ont payé de leur vie les résultats qu'ils ont obtenus. L'Église honore ses martyrs, elle a raison; il appartient à la science d'honorer les siens. — Georges Aumont.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

PREMIÈRE ANNÉE. — N° 7. UN NUMÉRO : 30 CENTIMES. 16 JANVIER 1864.

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

LITTÉRATURE — PHILOSOPHIE — THÉOLOGIE — ÉLOQUENCE — HISTOIRE
LÉGISLATION — ESTHÉTIQUE — ARCHÉOLOGIE

Paraît tous les Samedis.

Paris.....	Six mois.	8 fr.	Un an.	15 fr.
Départements..	—	10	—	18
Étranger.....	—	12	—	20

Prix de l'abonnement avec la Revue des Cours scientifiques.

Six mois.....	Paris,	15 fr.	Départ.,	18 fr.	Étranger,	20 fr.
Un an.....	—	26	—	30	—	35

Rédacteur en chef
M. ODYSSE-BAROT

Les ouvrages dont deux exemplaires auront été envoyés au bureau du journal seront annoncés et analysés s'il y a lieu.

On s'abonne
A LA LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE
17, rue de l'École de Médecine,
Et chez tous les libraires, par l'envoi d'un bon de poste, ou d'un mandat sur Paris.

L'abonnement part du 1er décembre ou du 1er juin de chaque année.

SOMMAIRE.

Poésie française. — Cours de M. SAINT-RENÉ-TAILLANDIER : Discours d'ouverture.

Histoire des législations comparées. — Cours de M. ÉDOUARD LABOULAYE : La constitution américaine (suite et fin).

Théologie catholique. — Cours d'histoire ecclésiastique de M. l'abbé PERRENYE : Du témoignage des martyrs en faveur de la divinité de Jésus-Christ.

Philologie comparée. — Cours de M. JULES OPPERT : Discours d'ouverture.

Histoire moderne. — Cours de M. WALLON : Les relations de la France avec l'Italie.

POÉSIE FRANÇAISE.

COURS DE M. SAINT-RENÉ-TAILLANDIER.

(FACULTÉ DES LETTRES.)

Discours d'ouverture.

Messieurs,

Ma première impression, en face de cet immense auditoire, devrait être tout ensemble la crainte et la joie, la crainte du péril que je viens affronter, la joie d'avoir été jugé digne d'occuper ce poste d'honneur. L'avouerai-je pourtant? une émotion plus forte me domine. Une image éblouissante, une vision que je ne saurais écarter s'empare de mon esprit. Reporté involontairement plusieurs années en arrière, je vois renaître les heures délicieuses que j'ai si souvent passées dans cette enceinte, soit que tout jeune encore, disciple de nos grandes écoles, avide du bien et du beau, je vinsse chercher ici les plus vifs plaisirs littéraires unis aux émotions morales les plus nobles; soit que plus tard, chargé moi-même de l'enseignement des lettres françaises, je redevinsse élève toutes les fois que l'occasion m'en était offerte, pour demander à notre maître commun des leçons et des exemples.

Souvenir dangereux pour moi; qu'importe? souvenir plein de charme qui m'attire encore et m'enchante! Je suis là, sur ces bancs, au milieu de vous. L'assemblée est nombreuse, impatiente; un frémissement sympathique circule d'un bout à l'autre du vaste amphithéâtre. C'est jour de fête en Sorbonne. Tout à coup éclate une salve d'acclamations à la fois respectueuses et joyeuses : le maître a paru, il traverse la foule, il monte les degrés de la chaire, il s'assied; j'entends retentir sa vibrante parole.... Quelle aisance! Quelle souplesse! quelle grâce virile! Quel merveilleux mélange des qualités les plus françaises, l'esprit et la passion : l'esprit agile, rapide, hardi et sensé, petillant d'étincelles; — la passion, c'est-à-dire le foyer du cœur, le don de sentir avec force et de communiquer son émotion! Et sous cette parole tour à tour si spirituelle et si vive, si ingénieuse et si dramatique, quelles doctrines salutaires! D'abord la morale par excellence, la morale sans pédantisme, celle qui fait son œuvre en riant, qui semble jouer avec l'auditoire, mais qui connaît les routes secrètes de l'âme, qui connaît ses plis, ses replis, ses mille détours, et subitement, d'un trait inattendu, va réveiller la conscience; puis, le spiritualisme : non pas le spiritualisme abstrait qui s'adresse surtout aux initiés; le spiritualisme vivant, actif, pratique, celui qui se révèle à toutes les heures décisives de l'existence humaine et que le grand art a mission de consacrer; le libéralisme enfin. Je ne dis pas un libéralisme d'emprunt ou de circonstance, je dis un libéralisme sincère, loyal, antérieur et supérieur à nos polémiques d'un jour, le libéralisme d'une âme qui se possède et qui ne craint pas de revendiquer tous ses droits, parce qu'elle est toujours prête à remplir tous

ses devoirs, ce libéralisme qu'il faut nous souhaiter à tous dans notre France du XIXe siècle.

Où donc M. Saint-Marc-Girardin a-t-il puisé ces inspirations si variées et si riches? Chez nos poëtes, messieurs, chez ces grands poëtes qu'il est chargé de commenter devant vous. Nos grands poëtes ne sont pas des moralistes *ex professo*, ce sont des moralistes involontaires et d'autant plus pénétrants. Tout poëte digne de ce nom est le témoin, bien plus encore, la conscience de l'humanité. Il aime, il souffre, il combat, il crie avec elle; il met à nu sa grandeur et sa misère; sans dogmatiser jamais, sans même y songer, le poëte est moraliste par cela seul qu'il expose saignant sous nos yeux le sujet de toute morale, l'âme avec ses passions, ses luttes, ses défaillances, ses efforts vers le mieux, ses sublimes et mystérieuses exigences. Et quel spiritualisme pur que celui de ces nobles chantres? Quel libéralisme fécond! d'autant plus fécond et plus pur qu'il s'ignore lui-même. C'est à nous, hommes du XIXe siècle, de mettre ces diamants en lumière; c'est à nos procédés de critique et d'analyse d'extraire les belles doctrines auxquelles nos poëtes obéissaient sans leur donner une formule précise. Ainsi a fait le maître que vous regrettez. Il lisait nos poëtes avec son esprit et son cœur, et il vous les rendait plus proches, plus intimes, par une sorte de transmutation merveilleuse. Nos pères devenaient nos contemporains; c'étaient des témoins attentifs à toutes nos actions, des juges à qui rien n'échappait. Aussi, avec quel empressement vous accouriez tous les jeudis à ces brillantes assises de la poésie et de la morale! Que vos âmes vibraient au moindre souffle! Comme il savait entretenir ou enflammer les généreuses passions de la jeunesse! Par la causerie familière ou de pathétiques élans, par l'ironie ou l'enthousiasme, comme il faisait résonner toutes les touches de cet immense clavier! A son gré il éveillait le sourire, à son gré aussi l'émotion. Ne sont-ce pas précisément les traits auxquels l'orateur latin reconnaît le triomphe du bien dire : « *Crebræ assentiones, multæ admirationes, risus, cum velit, cum velit, fletus* (1)? »

Tel était, messieurs, tel sera demain encore le maître que je suis chargé de remplacer aujourd'hui. Le remplacer! « Il y a des hommes à qui l'on succède et que personne ne remplace. » Ces mots, par lesquels l'honnête Ducis ouvrait son remercîment à l'Académie française, lorsqu'il vint y occuper le fauteuil de Voltaire, le 4 mars 1779, sont aussi le commencement nécessaire de ce discours. Je viens succéder pour quelque temps dans cette chaire à M. Saint-Marc Girardin; personne ne le remplacera.

Ah! messieurs, pourquoi ne suis-je pas plutôt sur ces bancs, écoutant M. Saint-Marc Girardin parler de Corneille et de la Fontaine, de Voltaire ou de Jean-Jacques Rousseau? Pourquoi du moins la mission qui m'est donnée n'a-t-elle pu échoir à tel de mes confrères qui en aurait porté le poids si légèrement? Pourquoi, enfin, comprenant si bien toute la difficulté de ma tâche, ai-je dû affronter sans hésitation cette périlleuse épreuve? C'est que, dans notre profession, nous sommes accoutumés à sacrifier nos intérêts d'amour-propre au sentiment de l'obligation commune. Soldat de l'Université depuis vingt-deux ans, heureux de la servir partout, ayant eu l'honneur de porter la parole en son nom et sur les frontières savantes de l'Allemagne et sous le ciel éblouissant de nos contrées méridionales, pouvais-je ne pas répondre à l'appel que la Faculté des lettres de Paris, par d'unanimes suffrages, a daigné m'adresser à l'extrémité de la France? Le meilleur moyen de témoigner ma reconnaissance et mon respect à cette illustre compagnie, c'était sans doute d'accourir au premier signal qu'elle m'a donné. Je devais aussi le même empressement à celui qui a bien voulu ratifier le vœu de la Faculté, au ministre homme de cœur qui, dans toutes les phases de sa laborieuse carrière, s'est montré constamment un serviteur si dévoué du bien public. Ne sais-je pas d'ailleurs que cet accomplissement d'un devoir, précisément parce qu'il exige un certain courage, m'assurera votre attention indulgente, en attendant que je mérite vos sympathies? J'y emploierai, messieurs, tous mes efforts. Si je ne puis vous promettre les qualités prestigieuses, étincelantes, qui faisaient du cours de M. Saint-Marc Girardin une œuvre toute personnelle et absolument inimitable, il y a du moins une part de la tradition du maître que vous trouverez ici : le dévouement à la jeunesse, la passion du bien et du beau, l'amour de nos immortels écrivains, le culte de notre glorieuse patrie et de ses grandes inspirations libérales.

Messieurs, l'histoire littéraire de la France, telle que je la conçois, c'est l'histoire de ce qu'il y a de plus intime et de plus vivant dans nos traditions nationales. C'est l'esprit même, l'esprit et l'âme de la France. Cette histoire est donc tour à tour le tableau des efforts obscurs et le tableau des éclatants triomphes de nos pères. Fils dévoués, nous attachons le même prix aux uns et aux autres; nous éprouvons la même sympathie respectueuse pour les périodes où le génie de la France se débrouille, se dégage, grandit péniblement à travers mille obstacles, et pour les jours privilégiés où il s'empare du sceptre et de la couronne. Efforts pénibles ou réussite glorieuse, espérances incertaines ou immortelles victoires, du XIIe siècle au XIXe, c'est toujours à nos yeux le même sujet, c'est toujours le cœur de la patrie. Avouons cependant qu'il nous est impossible de ne pas ressentir une joie particulière, lorsqu'après tant de luttes et de travaux, après tant de préparations et tant d'épreuves, nous voyons l'esprit français accomplir, comme dit Corneille, son grand destin, et prendre au milieu des nations de l'Europe la souveraineté intellectuelle. Le sujet que j'ai à traiter devant vous est donc un des plus beaux qui puissent être offerts à vos médita-

(1) *Brutus*, LXXXIV.

tions. C'est l'épanouissement radieux de tous ces germes que l'on voit naître et grandir de siècle en siècle depuis la *Chanson de Roland* ou la prédication de saint Bernard. C'est la fleur et le fruit de ce grand arbre, *pomis felicibus arbos*, dont les racines plongent à travers le moyen âge jusque dans le sol antique. Oui, l'antiquité et le christianisme, c'est-à-dire la plus forte des inspirations purement humaines, la plus complète et la plus pure des inspirations divines, comme deux sources merveilleuses, ont arrosé l'arbre des Gaules. Le voilà maintenant qui déploie toutes ses branches, le voilà paré de son vert feuillage, riche de fleurs exquises, de fruits savoureux, et l'Europe, pendant deux siècles, vivra sous son ombre tutélaire.

Messieurs, vous connaissez tous le palais de Versailles, et certainement vous avez tous ressenti en le visitant ce que j'ai moi-même ressenti bien des fois. Lorsqu'on a parcouru ces salles où toute notre histoire est retracée sur la toile ou taillée dans le marbre; lorsqu'on a vu, de Clovis à Napoléon, ces batailles, ces siéges, ces victoires, ces cérémonies royales, fêtes, mariages, couronnements, on sent qu'il y manque quelque chose, que toute la France n'est pas là. Mais montez au second étage, entrez dans les salles des portraits, voilà ce que nous cherchions, ce qui nous manquait : voilà la France tout entière! Elle brille dans les traits, dans les regards de ses plus nobles enfants. Eh bien! au milieu de tant de figures glorieuses, princes, généraux, magistrats, savants, hommes d'action ou hommes d'étude, ceux qui nous attirent le plus, ce sont ceux qui portent au front le signe de la pensée; et parmi tous ces portraits de penseurs, poëtes ou philosophes, il y a manifestement un attrait particulier chez les personnages du XVIIe siècle. Ce n'est pas la magie du peintre qui produit cette impression. Quel que soit le talent d'un Poussin, d'un Mignard, d'un Hyacinthe Rigaud; quel que soit le mérite de ces toiles que graveront si bien les Edelink et les Audran, non, le prestige n'est pas là. Des mains plus savantes, des pinceaux plus habiles, des Rembrandt ou des Van Dyck, ont tracé des portraits qui ne sauraient nous causer une émotion pareille. Mais que le sujet est beau! Ce n'est pas seulement l'œuvre de l'artiste, c'est l'homme surtout qui nous parle. Regardez bien : vous ne remarquez plus ici ces longues figures maigres, tristes, ascétiques du moyen âge, figures saintes à coup sûr, mais douloureuses, physionomies qu'il faut contempler avec respect, avec une sympathie profonde, mais qui expriment un état incomplet de l'humanité, un état de malaise et d'impuissance. Ce ne sont pas non plus ces personnages de la renaissance et du XVIe siècle, ardents, énergiques, impétueux, mais embarrassés encore dans la confusion de principes contraires, et privés de ce caractère qui est le but suprême de l'art et la règle du beau : l'harmonie! l'unité! l'unité attestant le calme et la force d'un esprit qui se possède. Cette force, ce calme, cette unité puissante et paisible, voilà ce qui nous frappe tout d'abord dans cette galerie de portraits, chez Corneille et Poussin comme chez Descartes et Pascal, chez Molière et la Fontaine comme chez Fénelon et Bossuet. Il y a sur leur noble visage je ne sais quoi de simple et de franc, de généreux et de loyal, une vigueur sans effort, une sublimité familière, le reflet de l'honnêteté intérieure et de la flamme de l'esprit; en un mot, cette sérénité presque joyeuse qui est la fleur de la santé de l'âme. On sent ici une époque où l'humanité jouit du résultat de ses travaux, où elle comprend sa force sans vouloir en franchir les limites, où le ciel et la terre, où la philosophie et la religion s'unissent harmonieusement, où l'homme enfin nous apparaît dans la plénitude de son être et le juste accord de toutes ses facultés.

A quel moment, à quelle date précise éclate enfin, comme une symphonie, ce merveilleux accord? Tel sera le sujet de mon cours. Je ne ferai pas toute l'histoire de la poésie française dans la première moitié du XVIIe siècle, je prends seulement une période de cette histoire, mais une période décisive. En 1636, un poëte récemment arrivé de Rouen, et connu à Paris par quelques comédies juvéniles, sort tout à coup de la foule et arrache à notre langue indécise encore des accents héroïques. La France, transportée, semble lui dire avec don Diègue :

> Ma jeunesse revit en cette ardeur si prompte.
> Viens, mon fils, viens, mon sang, viens réparer ma honte,
> Viens me venger.

Vingt-cinq ans plus tard, sous Mazarin, après la tragi-comédie de la Fronde, quand la royauté est victorieuse, quand Louis XIV, âgé de vingt-trois ans, fait son entrée à Paris avec une fille d'Espagne, un jeune poëte, contemporain du jeune roi, élève timidement une voix gracieuse pour chanter l'âge nouveau :

> Oh! que bientôt sur mon rivage
> On verra luire de beaux jours!...
> Que de nouvelles fleurs vont naître sous vos pas!
> Que je vois après vous de grâces et d'appas
> Qui s'en vont amener une saison nouvelle!...
> L'air sera toujours calme et le ciel toujours clair...

Accents mélodieux qui n'annoncent pas encore le chantre de Bérénice ou de Monime, mais qui semblent présager assez bien une période toute différente de celle où a éclaté le cri de don Diègue, période d'élégance harmonieuse, de perfection continue : *L'air sera toujours calme et le ciel toujours clair*. De don Diègue à la nymphe de la Seine, des débuts de Corneille aux débuts de Racine, tel est le cadre que je veux remplir. Vingt-cinq années seulement, mais quelles années! Tout y éclate à la fois : c'est là que s'est décidée, on peut le dire, la fortune intellectuelle de la France.

Nous sommes donc en 1636. Une révolution est toute prête dans la poésie et dans la prose, dans l'ordre de l'invention dramatique et dans l'ordre des spéculations philosophiques les plus hautes : Corneille et Descartes vont

paraître. Corneille! Quel nom, messieurs, et quelle création il rappelle! Certes, au commencement de l'hiver de 1636, la France était bien en retard sur les principales contrées de l'Europe. Lope de Véga écrivait encore, entouré de ses ardents disciples, Tirso de Molina, Jean Ruys Alarcon, Guillen de Castro, — et Shakspeare, avec ses vaillants contemporains, Beaumont, Fletcher, Marlowe, passionnait la scène anglaise, lorsque la France, de 1600 à 1630, n'avait d'autres poëtes dramatiques que le diffus et laborieux Hardy, manœuvre infatigable à qui manquait l'inspiration. Et que voyons-nous, après lui, autour de lui? Des écrivains de hasard, des poëtes sans poésie, ou, chose plus grave encore, qui la rencontrent parfois sans la reconnaître; j'ai nommé Théophile, Scudéry, Duryer, et même cet illustre M. Mairet, comme on disait alors, avec sa *Sylvie*, sa *Sophonisbe*, et même Tristan, dont la *Marianne* devait balancer le succès du *Cid*. Mais le Cid l'emporte, le Cid triomphe; la France a reconnu son poëte! le théâtre est créé. Nous n'avons plus rien à envier ni à Lope de Véga, ni à Shakspeare; nous avons le *Cid*, *Horace*, *Cinna*, *Polyeucte*, *Pompée* et *Rodogune*, *don Sanche* et *Nicomède!*

Nous ferons, messieurs, une étude complète de ce poëte immortel, nous tâcherons de pénétrer dans l'intime familiarité de son génie. Il nous retrace avec une candeur admirable cette société dont il sort, ce monde encore à demi féodal où retentissait sourdement le contre-coup des guerres religieuses et de la révolution politique consacrée par l'avénement des Bourbons. Il tient à Richelieu et à Mazarin; il peint, sans y prétendre, les passions que domptera le grand cardinal français, comme il peint à sa manière cet esprit turbulent de la Fronde que déjouera si spirituellement le rusé cardinal italien. Sa richesse est bien plus variée qu'on ne l'a dit. Il est simple et sublime, il est austère et passionné, il mène la vie la plus modeste, et c'est du sein de ce foyer bourgeois que naît la langue des héros.

Il reproduit la physionomie de son siècle, et il fait revivre l'âme des siècles évanouis. Je vois bien où il a puisé ce goût de la politique, des affaires d'État, des discussions solennelles qui remplissent ses drames; mais où a-t-il pris ces grands types de courage et de vertu? Est-ce dans une *certaine idée*, comme disent Platon et Raphaël? Oui, et mieux encore, au fond de son cœur. Que de trésors! que de contrastes! « Sa conversation est ennuyeuse, dit la Bruyère; il prend un mot pour un autre; il ne juge de la bonté de sa pièce que par l'argent qui lui en revient; il ne sait pas la réciter ni lire son écriture. Laissez-le s'élever par la composition : il n'est pas au-dessous d'Auguste, de Pompée, de Nicomède, d'Héraclius. Il est roi, et un grand roi; il est politique, il est philosophe; il entreprend de faire parler des héros, de les faire agir. Il peint des Romains : ils sont plus grands et plus Romains dans ses vers que dans leur histoire. »

Voilà celui qui commence, sans y penser, la réforme de son siècle, et qui d'un seul coup d'aile l'emporte sur les hauteurs. Son génie pourra subir des éclipses, sa voix pourra tomber; son ardeur ne s'éteindra pas. A cette fierté castillane, si fort à la mode au temps de sa jeunesse, il joindra jusqu'en ses heures de défaillance les vertus de la vieille bourgeoisie française : gaucherie naïve, candeur austère, héroïque bonhomie.

SAINT-RENÉ-TAILLANDIER.

— La suite à un prochain numéro. —

HISTOIRE DES LÉGISLATIONS COMPARÉES.

COURS DE M. ÉDOUARD LABOULAYE.

(COLLÈGE DE FRANCE.)

II.

La constitution américaine.

(Voyez les nos 2, 3, 5 et 6.)

Comme les Américains, nous sommes un peuple qui vit du labeur de sa pensée ou du travail de ses bras; sous ce rapport nous ressemblons tout à fait à la société américaine. Nous n'avons pas davantage ces éléments aristocratiques qui en Angleterre sont constitutifs de la liberté, et nous sommes organisés comme cette société des États-Unis qui nous présente l'exemple d'une nation libre, heureuse, où l'on trouve plus de moyen d'éducation, plus de chances de bien-être que partout ailleurs. En général, je le sais, l'Amérique n'est pas jugée aussi favorablement, et les négociants français qui ont vécu à New-York sont loin de nous présenter la vie américaine sous cet aspect. New-York, en effet, est une des villes les plus mal organisées du monde, mais l'Amérique n'est pas New-York, et il ne faudrait pas juger la France par un port de mer.

Quand on voit ce peuple dans son intérieur, quand on voit ce qu'il fait et ce qu'il pense, on en prend une toute autre idée.

Un Anglais est toujours porté à regarder son jeune frère Jonathan avec les yeux, comment dirai-je, de quelqu'un qui a la jaunisse. Néanmoins, dans un livre récent publié sur l'Amérique par le fils de la célèbre miss Trollope, je lisais cet aveu qui ressemble à un cri de désespoir :

« Le peuple qui mange le plus de viande et qui lit le plus de livres, je le dis avec douleur, ce n'est pas le peuple Anglais, c'est le peuple Américain. »

Voilà un peuple qu'il est très-intéressant d'étudier. Manger de la viande, lire, et par-dessus le marché savoir pratiquer la liberté, ce sont trois bonnes choses.

Mais je prévois une dernière objection. Supposons, me dira-t-on encore, que vous ayez répondu d'une manière satisfaisante à tout ce qu'on vous a opposé, qu'avez-vous démontré? Que la constitution américaine est une fille de la constitution anglaise, et qu'elle convient à une race anglaise. Cela prouve-t-il qu'elle con-

vienne à des Français? — C'est toujours la question des races qui reparaît.

Vous vous rappelez ce que devint la Californie quand l'or y fut découvert. Il y eut alors, de tous les pays de l'Europe et de l'Asie, un entraînement général vers ce pays.

Nécessairement, ce fut surtout des coureurs d'aventures qui abondèrent d'abord en Californie, et il faut bien reconnaître que sa première population fut un peu comme la première population de Rome : ce n'était pas une élite. Il y avait là des gens de toutes les nations, jusqu'à des Chinois. Chaque matin notre journal nous félicitait de ne pas ressembler à ces malheureux Californiens qui ne pouvaient sortir dans les rues de San-Francisco qu'avec un revolver à la main.

Qu'est-il arrivé cependant? Que la Californie est aujourd'hui un des peuples les plus heureux, les plus libres et les mieux gouvernés du monde.

Il est débarqué là un certain nombre d'Américains; ils ont colonisé tout de suite à leur façon. Coloniser un pays, pour les Français, c'est y mettre des soldats, des préfets, des administrations et un bureau. Pour les Américains, c'est tout autre chose : fonder une école, c'est leur premier soin; bâtir une église, ou plutôt beaucoup d'églises, c'est le second; organiser la commune, c'est le troisième; puis faire une milice qui protége les citoyens, c'est le quatrième. Et quand on a fait cela, on superpose le gouvernement américain, les deux chambres, les pouvoirs législatif, exécutif, judiciaire, et voilà une société constituée. C'est partout et toujours la même répétition et le même succès.

Un autre exemple qui nous touche de plus près. Quand nous avons quitté l'Amérique, nous y avons laissé 65 000 Canadiens, braves gens qui avaient souffert pour nous, fils de la Vendée, de la Normandie, ayant gardé leurs souvenirs. Ces Canadiens ont été tout de suite assez bien traités par les Anglais. L'Angleterre se montra assez bonne, assez humaine, elle laissa aux Canadiens leurs coutumes et le droit de se gouverner à peu près comme sous la domination française. Mais peu à peu commença l'émigration anglaise dans le haut Canada, elle devint de plus en plus active, et les Canadiens ne purent vivre en bonne intelligence avec les nouveaux colons, qui ne les traitaient pas sur un pied d'égalité; ils s'insurgèrent donc, et vous avez sans doute entendu parler de cette agitation des bas Canadiens.

L'Angleterre envoya à cette époque, en 1839, pour gouverner la colonie, un homme qui a laissé une grande réputation par son esprit libéral, lord Durham, qui avait été, en 1831, l'un des grands amis de la Pologne et l'un des promoteurs du bill de réforme. Au lieu de se mettre à écraser l'insurrection, en disant que plus tard il ferait justice, une justice qui d'ordinaire ne vient jamais, il se dit : Puisque ce peuple souffre, c'est qu'il y a une cause à sa souffrance; cette cause, c'est l'inégalité. Si je lui donnais la liberté politique complète? Les Canadiens sont huit cent mille Français et Anglais; qu'on fasse une chambre dans laquelle on parlera en français et en anglais : on s'entend toujours quand il s'agit de liberté. Cette chambre nommera un ministère. Chacun fera valoir ses droits. Si les Canadiens sont les plus nombreux, ils domineront dans la chambre et dans le gouvernement; s'ils sont les plus faibles, ils se résigneront, en attendant qu'une autre session leur donne la majorité. C'était, comme vous voyez, quelque chose d'ingénieux et de nouveau. Le succès a été complet. Depuis cette époque, le Canada prospère; et si l'on demande aux Canadiens français comment ils se trouvent de cette importation des institutions anglaises : Nos institutions, disent-ils, ne sont ni américaines ni anglaises. Pourquoi voulez-vous donner une nationalité à la liberté?

C'est la conclusion de ma leçon! C'est que ces institutions ont été amenées par le progrès de la civilisation, et qu'aujourd'hui, dans des conditions pareilles, elles nous gouverneraient admirablement. Encore une fois, il ne s'agit pas d'introduire des coutumes anglaises ou américaines en France. Rien n'est plus loin de ma pensée. Toutes les fois qu'on voit un peuple qui prospère, la première idée qui se présente aux réformateurs, c'est que si l'on pouvait prendre à ce peuple ses institutions, on réussirait. On échoue! Pourquoi? C'est qu'on s'est attaché à en reproduire la forme, et que la forme ne signifie rien; c'est l'esprit qu'il faut prendre. Une fois que cet esprit sera vôtre, vous trouverez des formes qui s'y adapteront naturellement. Or, ces institutions sont-elles anglaises ou américaines? A-t-on besoin d'être Américain ou Anglais pour pratiquer la liberté religieuse, la liberté de la presse, la liberté individuelle? Non; toutes ces libertés peuvent être garanties par des institutions très-simples, qu'il serait très-facile d'établir. C'est à trouver les moyens de les perfectionner que l'étude de l'Amérique peut nous servir. L'Amérique est une grande démocratie; c'est une nation qui nous est chère à plus d'un titre: nous l'avons aidée quand elle était petite; c'est l'armée française qui a achevé l'indépendance. Elle peut nous donner à son tour quelque chose. C'est là un commerce qui honore les peuples, et qui leur profite. En échange de l'indépendance que nous avons donnée à l'Amérique, demandons-lui en retour qu'elle nous donne des leçons de liberté.

E. Laboulaye.

THÉOLOGIE CATHOLIQUE.

COURS DE M. L'ABBÉ PERREYVE.

(FACULTÉ DE THÉOLOGIE CATHOLIQUE.)

Du témoignage des martyrs en faveur de la divinité de Jésus-Christ.

L'histoire du IIe et du IIIe siècle de l'ère chrétienne présente un fait capital qui domine tout le reste; le fait

du martyre triomphant des résistances de toutes les forces de l'empire païen, et apportant à la divinité de Jésus le plus éclatant de tous les témoignages, le témoignage du sang répandu. L'Église catholique compte parmi ses gloires les plus pures la constance presque ininterrompue de ce témoignage par le sang; et en même temps qu'elle triomphe en montrant au monde comment elle sait mourir, elle en rapporte tout l'honneur au Dieu de la croix, qui est tout à la fois et l'objet de ce témoignage et le soutien de ceux qui meurent pour l'attester. Néanmoins la cause chrétienne n'a pas seule connu les épreuves de la persécution et la gloire du sang répandu. L'erreur a eu ses martyrs, le fanatisme a eu les siens, et si le seul fait d'être victime devait donner à l'homme qui meurt le caractère d'un apôtre de la vérité, c'est la vérité qu'il faudrait plaindre, car il n'y a pas de superstitions cruelles ou d'erreurs funestes qui n'aient connu de tels apôtres. Mais l'étude impartiale de l'histoire amène à reconnaître que le martyre chrétien offre des caractères qui lui appartiennent exclusivement et qui donnent à son témoignage une valeur incomparable.

Quatre signes principaux rehaussent le témoignage des martyrs chrétiens. Le premier de ces signes est la grandeur prophétisée de leurs combats. L'homme est peu maître du temps, il peut cependant quelque chose sur le présent, et par le présent quelque chose aussi sur l'avenir; mais il ne peut rien à l'égard du passé. Ne se fait pas qui veut un passé conforme aux destinées que lui apporte la suite fatale de ses jours. Nul ne saurait se faire un passé prophétique. Venir en ce monde précédé de claires prophéties et y accomplir des œuvres prédites, cela n'est pas de l'homme! Ce premier signe d'une mission surhumaine se rencontre chez les martyrs chrétiens. Le divin fondateur du christianisme, le grand martyr de la vérité religieuse avait été annoncé plusieurs siècles avant sa naissance. Les douleurs, le supplice, la mort et la résurrection de l'Homme-Dieu, tout avait été prédit. Mais avant de se livrer pour rendre témoignage à celui qui l'a envoyé, avant de donner volontairement son sang pour accomplir ce que les prophètes avaient écrit de lui, il annonce lui-même à ses premiers apôtres les rigueurs qui les attendent, les persécutions qu'ils auront à subir et le témoignage sanglant qu'ils devront fournir à la vérité évangélique. *Vous serez mes témoins jusqu'aux extrémités de la terre.* Mais de quelle manière? « *Ils vous chas-* » *seront des synagogues... L'heure vient où quiconque vous* » *mettra à mort croira faire une œuvre agréable à Dieu. Je* » *vous envoie comme des brebis au milieu des loups... Ils vous* » *livreront à leurs tribunaux, ils vous flagelleront dans leurs* » *synagogues, ils vous conduiront à cause de moi devant les* » *gouverneurs et les rois, pour rendre témoignage devant* » *eux et devant les gentils... Le frère livrera son frère à la* » *mort et le père son fils, et les enfants s'élèveront contre* » *leurs parents, et vous serez détestés à cause de mon nom....* » *Ne craignez pas ceux qui tuent le corps, mais ne peuvent* » *tuer l'âme... Vous serez dans l'angoisse dans le monde,* » *mais ayez confiance, moi j'ai vaincu le monde... Je vous ai* » *dit ces choses afin qu'elles ne vous surprennent point, mais* » *qu'au contraire lorsqu'elles arriveront vous vous souveniez* » *que je vous les ai dites.* »

Ne dirait-on pas que celui qui a prononcé ces étonnantes paroles a été témoin par avance de ces scènes étranges, absolument inconnues avant l'ère des martyrs, où l'âme de l'humanité devenue chrétienne, fut tout à coup soumise à des épreuves inouïes, et songeait à ces premières victoires qui décidèrent la chute du vieux monde et l'avénement d'un monde nouveau? La précision, la netteté, la clairvoyance de cette prophétie n'ajoutent-elles pas au témoignage des martyrs la valeur et toute la force d'une parole divine accomplie? Une foule immense de chrétiens sont morts pour attester la vie et les miracles, la doctrine et la sainteté, la mort, la résurrection et la divinité de Jésus. C'est déjà un fait inouï dans l'histoire des doctrines et des religions humaines. Mais ce qui ajoute à la grandeur unique de ce fait, c'est que le maître lui-même l'avait prévu, et que sans craindre les démentis de l'avenir, il avait dit aux siens : « *Vous irez mourir pour me rendre témoignage, jusqu'aux extrémités de la terre.* » Parole prodigieuse, humainement invraisemblable et impossible, que l'événement s'est toutefois chargé d'accomplir et de réaliser dans toute la suite des temps!

La multitude des témoins acceptant ou cherchant l'honneur de donner à leur témoignage la valeur du dernier sacrifice, est un second signe de la gloire des martyrs chrétiens.

Les adversaires de la divinité de J. C. se sont efforcés d'affaiblir cette preuve de la multitude des martyrs. Depuis le livre de Dodewell, *De paucitate martyrum*, plusieurs ont tenté de prouver que le nombre des martyrs est moins grand dans les trois premiers siècles qu'on ne l'avait généralement pensé. Mais des témoignages authentiques, des textes invincibles, des raisonnements irréfutables établissent clairement le contraire. Les historiens s'accordent à reconnaître qu'il y eut neuf ou dix persécutions générales depuis celle de Néron jusqu'à celle de Dioclétien. Il faut bien en convenir, le nombre des martyrs n'est pas facile à établir, et la vraie cause de la difficulté c'est que, bien loin d'avoir été plus rare, la persécution a été presque ininterrompue dans l'empire contre les chrétiens. Les édits étaient toujours là, subsistant dans toute leur rigueur et n'attendant pour être exécutés que le caprice brutal d'un proconsul ou la fureur antichrétienne du peuple. Il n'y eut d'abord rien de plus populaire dans l'empire que la persécution contre les chrétiens. Les causes de ce fait sont nombreuses et très-dignes d'attention. La première était la sainteté même de l'Évangile, qui établissait un abîme entre la loi chrétienne et la loi de la vieille société païenne. Les vertus prêchées par l'Évangile étaient la censure constante et sévère des vices du vieux monde.

Les doctrines chrétiennes sur l'honneur de la virginité

révoltaient la prétendue science des politiques réduits à des expédients pour porter remède à la dépopulation de l'empire. La charité chrétienne était soupçonnée d'ambition, d'esprit d'intrigue et d'opposition, de désir de la popularité. La condamnation implicite de l'esclavage par l'esprit chrétien et le règne futur de la liberté étaient une autre raison d'antagonisme entre les deux sociétés. A ces causes de malentendu et de haine vinrent se joindre d'odieuses calomnies, des accusations de repas sanguinaires, de festins de Thyeste, de crimes nocturnes, d'impuretés innommables, d'incestes et d'assassinats, auxquelles Tertullien, Justin, Athénagore, durent opposer l'honneur de leur parole apologétique. Il était difficile que les mystères chrétiens ne fussent pas l'objet de graves soupçons pour des peuples qui, en fait de mystères, ne connaissaient que ceux d'Atys et de Cybèle, mélange de délires voluptueux et de délires sanglants. La discipline si sage du secret ajoutait nécessairement à l'ardeur des calomnies et des soupçons, et opérait dans les esprits une espèce de travestissement des rites et du culte chrétien. Le confusion absolue des chrétiens et des juifs, confusion longtemps persistante dans l'empire, fut une autre cause très-puissante de la haine populaire. Les premiers durent partager l'aversion qu'inspiraient les seconds. La question politique vient ajouter à tous ces griefs celui qui devait être le plus sensible pour le peuple souverain. L'ordre religieux et l'ordre politique étaient confondus, et souvent le chrétien ne pouvait demeurer fidèle à sa foi sans désobéir à César. De là cette accusation de société sécrète, que la politique ombrageuse des Césars fit peser sur l'Église chrétienne. La tiédeur d'un patriotisme devenu trop impossible, dut paraître au peuple romain la plus odieuse des trahisons. Pour les maîtres comme pour les sujets, les chrétiens furent des ennemis. En réunissant tous ces traits épars, il est facile de concevoir ce que pouvait être la haine des foules païennes contre la société des chrétiens. Il serait surprenant que cette haine profonde, active, ardente, ingénieuse et toujours puissante, n'eût pas rendu immense le nombre des martyrs. Les aveux de Tacite, de Pline et de Marc Aurèle viennent à l'appui des catalogues les plus anciens des églises, des lettres et des actes authentiques des martyrs, pour attester le grand nombre des témoins héroïques de la foi évangélique !...

Les vertus surhumaines des martyrs sont un troisième signe qui manifeste la grandeur et la gloire du martyr chrétien. La vie de martyre commençait pour les fidèles bien avant le jour des interrogatoires et des supplices. La haine populaire et l'état public de la société rendaient impossible pour eux l'existence au sein du monde antique. S'abstenir de paraître en public aux jours des fêtes païennes, c'était se dénoncer. Les coutumes idolâtriques avaient tout envahi. Un païen qui passait à l'Évangile devait renoncer à son négoce, quitter sa corporation; refuser tels ou tels travaux, c'était encore se dénoncer.

Les relations de famille ou d'amitié créaient mille occasions de participer à l'idolâtrie; les fidèles devaient s'abstenir et par conséquent se dénoncer. Le langage usuel, les coutumes, les habitudes païennes étaient pour eux autant de dangers de persécution. Tout chrétien soumis à l'autorité d'un païen ne pouvait presque plus vivre. Cette vie de sacrifice perpétuel ne peut-elle pas déjà s'appeler le martyre? Que sera-ce si l'on suit le confesseur de la foi dans les actes douloureux de son procès et de sa passion? Il était d'abord jeté dans une horrible prison; traîné ensuite devant des magistrats iniques, il subissait un interrogatoire pour la forme, et devait rendre raison de sa foi à des juges sans conscience! Quelle vérité! quelle simplicité! quel bon sens! quelle ferme assurance! quelle dignité dans leurs réponses aux questions insidieuses des proconsuls! Rien d'exagéré, rien qui sente l'orgueil ou l'obstination humaine; mais la force d'une naïveté divine qui, sans le vouloir et presque sans le comprendre, parle le plus élevé des langages que la terre ait jamais entendus! D'où pouvaient venir à des hommes simples, à des femmes du peuple, à des jeunes filles, à des enfants, des réponses toujours vraies aux plus grandes questions que puisse poser la sagesse humaine, en même temps qu'un si incroyable courage pour en soutenir les solutions fournies par la foi chrétienne? La science et l'héroïsme des martyrs ne sont-ils pas un signe nouveau de la grandeur surhumaine de leur témoignage?

Il faut parler aussi des tortures et de la mort que les martyrs chrétiens ont supportées avec un courage et une persévérance vraiment surnaturels. Les instruments de supplices retrouvés dans les fouilles sont venus confirmer les récits des martyrs et montrer jusqu'à quel degré la férocité païenne avait dû pousser sa cruauté ingénieuse. Pendant plusieurs siècles, les martyrs ont subi dans leur chair meurtrie, déchirée, brûlée, mise en lambeaux, toutes les tortures qu'avaient pu inventer la haine du paganisme contre le nom chrétien. Et tout cela pour l'amour de Jésus crucifié! Mais qu'est-ce que la douleur physique à côté de la douleur morale? Les souffrances de l'homme dans sa chair peuvent-elles soutenir la comparaison avec les souffrances de l'homme dans son cœur? Les douleurs morales, les tortures de l'âme, presque toujours les martyrs les ont connues et les ont éprouvées. On voit dans les récits de leurs combats, que tout à coup, presque au moment du triomphe, la présence d'un père, d'un frère, d'un enfant, d'une épouse chérie, venait troubler leur âme et essayer de l'ébranler par une suprême tentation. Les juges connaissaient bien la puissance de cette épreuve, et quand toutes les tortures du corps étaient épuisées et vaincues, il leur restait encore l'épreuve de l'amour, et ils savaient cruellement en faire usage. Mais en vain; soutenus par l'amour qu'ils portaient à Jésus-Christ, les martyrs surent triompher de cette dernière et souveraine torture!

Un dernier signe par lequel se manifeste la gloire divine dans le martyre chrétien, c'est l'effet qu'il produisit

dans la société païenne, et le résultat définitif qu'il accomplit dans le monde.

Il faut l'avouer, la violence est parvenue quelquefois à étouffer la justice; et si jamais elle pouvait espérer de remporter une victoire décisive, c'était bien contre une société apparue nouvellement dans le monde, sans armes, sans popularité, dénuée de toute richesse, de toute force, de toute puissance humaine. Il n'en fut rien pourtant. La violence fut vaincue par la douceur, la patience des martyrs lassa l'acharnement des persécuteurs, et de lassitude la hache tomba des mains des bourreaux! La société des catacombes se multipliait chaque jour dans le sang, devenu une semence féconde. Plus les fureurs païennes se montraient acharnées, impitoyables, plus le christianisme faisait de conquêtes. Le martyre devint pour l'Église un moyen tout-puissant de conversion, et pour les païens eux-mêmes l'héroïsme des martyrs devint un objet d'envie et de sainte émulation. La victoire des martyrs fut complète et définitive. Bientôt les chrétiens furent partout, et alors ils furent connus; on les supporta d'abord, puis à force ils surent se faire aimer, et comme à la fin la vérité et la vertu doivent triompher, le christianisme, qui en est la divine expression, s'empara des esprits et des volontés, transforma la société païenne, et rétablit sur la terre le règne du vrai Dieu, par la justice et par la charité! L'abbé BAZIN.

PHILOLOGIE COMPARÉE.

COURS DE M. JULES OPPERT.

(BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE.)

I.

Discours d'ouverture.

J'avais lieu d'espérer d'inaugurer la septième année de mon cours par un enseignement d'un ordre plus large que celui auquel vous avez bien voulu vous associer jusqu'ici. Cet espoir s'est aussi réalisé en partie. Vous vous rappelez que je fus chargé, il y a six ans, d'un cours élémentaire de sanscrit; l'initiative que prit alors le ministre de l'instruction publique était motivée par le manque d'un enseignement de philologie comparée des langues indo-européennes. Avec son coup d'œil pratique, M. Rouland vit que, pour jeter les fondements d'un pareil enseignement, il fallait le rattacher à une langue quelconque, et quelle est la langue qui convienne mieux comme base d'un enseignement, tel qu'on le projetait? Votre connaissance de l'idiome de l'ancienne Inde vous donnera la réponse à la question. Il fallait admettre comme point de départ la grammaire des brahmanes, et grouper autour de ce noyau toutes les évolutions que la langue mère et commune aux langues indo-européennes a subies dans son voyage, ou plutôt dans sa transportation, jusqu'aux rives du Tajo, du Shannon, jusqu'aux fiords de Norvége. Il fallait aussi exposer les phénomènes qui s'offrent à nos regards quand les sœurs éloignées du sanscrit, même les membres de sa famille plus éloignés encore, conservaient mieux que le type indien quelques traits marquants de la mère commune. Mais, messieurs, parce que toute connaissance théorique d'une langue ne vaut jamais la pratique, les leçons de philologie comparée ne devaient pas se borner à relater simplement la parenté de telle et de telle langue, la diversité de tel et de tel idiome, la communauté d'origine de mots donnés, la diversité d'autres termes malgré leur apparence commune. Séparer ainsi la science de l'application, ou, pour me servir d'une expression plus courante mais moins expressive, la théorie de la pratique, est nécessaire dans un livre consacré à enregistrer les progrès de l'humanité dans une branche d'études. Un livre ne peut faire que de la science. Autre chose, messieurs, c'est l'enseignement, où le professeur est l'organe vivant mais fugitif de la science; il ne s'adresse pas à l'œil qui peut fixer pendant un temps assez long l'objet des études, mais il appelle comme intermédiaire entre lui et l'auditoire l'oreille et le son fugitif comme l'air qui l'engendre. L'enseignement doit avoir une base solide, une base pratique, et il ne s'agissait pas de faire de la philologie comparée seule, sans autre fondement et autre objet que des règles générales de transformations de sons; il fallait étudier pratiquement la langue à laquelle on se rattachait; il fallait, passez-moi, messieurs, cette locution un peu populaire, faire du sanscrit.

Car, messieurs, rien ne nuit plus à l'étude de la philologie comparée, que la connaissance de quelques bribes de dictionnaire tirées d'idiomes nombreux et divers, et qu'on pense à utiliser à tout prix. Ces faiseurs d'étymologies ou plutôt de calembours, dont je vous ai parlé quelquefois, sont d'un danger réel pour les études et pour la propagation de la science dans un public plus grand, propagation à laquelle toute science qui a la prétention de s'enseigner publiquement doit tendre évidemment. Qui ne connaît pas ces soi-disant linguistes qui, furetant dans un dictionnaire qu'ils épèlent à peine, cherchent à établir la parenté d'idiomes dont ils ne se sont jamais soucié d'étudier l'histoire? Qui n'a pas été mis en contact avec des savants qui expliquent des textes anciens d'épigraphes seulement à coups de dictionnaires de langues dont apparemment ils ne connaissent pas l'organisme? Eh bien! messieurs, ces hommes, dont je suis loin de suspecter l'honorabilité ni la bonne foi, sont mis dans une fausse voie, parce qu'ils manquent de connaissances pratiques, parce qu'ils ne se sont pas appliqués à étudier une seule langue, à en bien connaître l'organisme, parce qu'ils se sont abstenus de se pénétrer des lois historiques auxquelles chaque idiome de l'humanité est soumis.

Il fallait donc faire du sanscrit, dans l'intérêt de la philologie comparée, et nous en avons fait, et nous en ferons encore.

Mais nous envisagerons la nouvelle science sous une phase nouvelle.

Ainsi que je l'ai exposé si souvent déjà dans cette enceinte, la linguistique moderne a bien d'autres titres à la reconnaissance de l'humanité, que ne serait le mérite de reconnaître la connexité de telle et de telle race, la parenté de tel et de tel mot. Enfin, il est très-intéressant de savoir que l'hindoustani *reni* est le mot français *reine*, ou que notre mot *douze* est exactement la même chose, aussi bien que le perse *douazde*, que l'hindoustani *barek*, et que le persan *gal* et le français *rose*, le perse *smerdis* et le français *blanche* sont des mots identiques. Il est intéressant de se rendre compte comment, malgré leur signification identique et leur son rapproché, la science n'admet pas l'équivalence étymologique du latin *herus* et de l'allemand *Herr*, du persan *behter* et de l'anglais *better*, pas plus qu'elle n'accepte une communauté quelconque entre l'hébreu *parour* et le français *parure*, ou l'hébreu *pered*, mule, et l'allemand *pferd*, cheval. Tout cela est curieux, utile même, mais ne constituerait pas, à lui seul, l'avantage réel que la science peut attendre d'une nouvelle doctrine.

C'est la puissance créatrice de la philologie que je me propose de développer devant vous, et les principes nouveaux qu'elle enseigne.

Et singulièrement, ces études orientales, regardées d'abord d'un œil inquiet, se sont introduites, quand la science, en général, se développa sur des principes plus larges dans le siècle des Newton et des Leibnitz, à la suite des études bibliques, vers la même époque, lorsque les sciences naturelles prirent un nouvel essor, un développement inconnu jusqu'alors, par la découverte du calcul infinitésimal. C'est de cette époque que date, selon Sylvestre de Sacy, la priorité de la science européenne sur la science des Orientaux.

C'est à cette époque aussi qu'on peut signaler la naissance de la philosophie comparée.

Les langues dites sémitiques, c'est-à-dire l'hébreu, l'arabe, les idiomes araméens, voire le syriaque et le chaldaïque, l'éthiopien, auxquelles s'est venu joindre, de nos jours, l'assyrien, ont été les premières à être soumises à une étude scientifique. La nécessité de connaître l'Ancien Testament dans l'original, besoin qui surtout se faisait sentir après les luttes de la réforme, engagea les ecclésiastiques de toutes les communions chrétiennes à étudier le texte original de la Bible. Plus tard on y ajouta l'étude des livres traditionnels des Juifs, de la Mischna, de la Guemara, de ce qu'on appelle le *Talmud*. La connaissance des langues hébraïque et chaldaïque conduisit tout droit à l'étude de la langue syriaque dont la littérature est exclusivement chrétienne, et qui depuis contient les plus anciens historiens de l'Église. L'arabe ne pouvait être mis de côté, tant à cause du nombre de juifs et de chrétiens qui le parlent, qu'en raison de l'importance que la langue du Koran a le droit de revendiquer. Enfin, les œuvres de la lointaine Éthiopie, également exclusivement rédigées par des prêtres chrétiens, attirèrent le regard des savants, dès le commencement du dernier siècle. Tous les éléments qui pouvaient donner une idée du développement des langues sémitiques se trouvaient alors réunis, et l'Anglais Castel pouvait déjà, dans son immortel ouvrage le *Lexicon heptaglotton*, monument impérissable de la patience humaine, jeter largement et profondément les bases de la philologie comparée des langues sémitiques.

C'est de ce moment qu'on s'aperçut que le dictionnaire seul ne suffisait pas pour décider de la parenté ou de la disparité de différents idiomes, et que l'organisme tranchait uniquement la question. Aussi Castel fit-il précéder son grand lexique heptaglotte d'un aperçu grammatical de l'hébreu, du chaldaïque, du syriaque, de l'arabe, du samaritain, de l'éthiopien, et montra alors, non pas la complète conformité, mais l'unité de l'idée prépondérante qui domine la grammaire des langues sémitiques, qui ne s'efface pas par l'autonomie grammaticale que chaque idiome réclame pour lui. Puis il faut remarquer que le dictionnaire heptaglotte ne se compose pas de sept dictionnaires séparés, mais d'un dictionnaire persan qui y est ajouté sans qu'il soit nécessaire, et d'autre part d'un seul lexique des six langues sémitiques. Pour se servir de ce dictionnaire, au sujet d'un de ces idiomes il faut donc faire dans son esprit déjà un certain travail de philologie et d'étymologie.

C'est ainsi que ces études puissantes du XVIIIe siècle ont créé la philologie comparée, en imposant aux savants la loi de s'occuper de la transformation des sons; il ne faut néanmoins pas passer sous silence d'autres travaux, qui ont préparé le champ, plus vaste et plus difficile à défricher, des langues indo-européennes. Tel, par exemple, est le grand dictionnaire de Ducange, qui, dans un autre domaine spécial, a servi pour fixer les lois de la transformation de la langue des Romains dans les langues néo-latines.

L'élan était donné, et l'introduction dans le cadre des recherches orientales de la langue persane préparait la voie à une science plus ardue. L'idiome de l'Iran, dans sa forme actuelle, assez facile à apprendre et à manier pratiquement, se recommandait aux savants arabisants comme un corollaire nécessaire de leurs études. Mais à première vue, les savants d'Europe sentirent qu'ils étaient en pays de connaissance. Tous, Allemands, Anglais, Français, Italiens, trouvèrent chacun, pour son idiome, quelque point de rapprochement dans la langue persane, et le son harmonieux favorisait encore le désir qu'on pouvait ressentir de l'étudier. Mais à côté de ces avantages, se trouvait aussi l'écueil que nous avons signalé plus haut; et dès le commencement du dernier siècle, les idées les plus étranges se firent jour pour expliquer cette parenté, et plus encore, pour déduire de faits erronés des principes et des systèmes absurdes.

En comparant l'homogénéité de la conjugaison des langues sémitiques au verbe persan, on s'aperçut déjà de bonne heure que le persan ressemblait un peu à l'allemand moderne, dans la flexion des verbes. Mais quel ne devait être l'étonnement quand les événements historiques qui marquèrent le milieu du siècle dernier, mirent l'Europe savante en possession d'un idiome inconnu en Occident depuis l'époque des savants d'Alexandrie, je veux parler de la langue *parfaite* de l'Inde ancienne, le sanscrit. Dans une autre occasion je compte, messieurs, vous faire l'historique des connaissances assez vagues que le XVIIe et le XVIIIe siècle pouvaient avoir de l'idiome des brahmanes; mais aujourd'hui il me tarde, messieurs, d'arriver au véritable sujet de ce cours. En laissant, pour le moment, de côté ce point intéressant, il me suffit de dire que la guerre des Anglais et des Français dans l'Inde marque l'époque de la naissance de la philologie comparée des langues indo-européennes. C'est de là qu'est sorti le germe de la science nouvelle.

D'autres circonstances non moins heureuses marquèrent cette époque d'éclosion. La langue de l'ancienne Bactriane, voisine du sanscrit des Védas, dit le zend, devait bientôt nous être révélée par un simple soldat français, Anquetil Duperron. Le caractère même du cours me menant droit à l'explication de ces documents religieux et à l'interprétation des textes de Zoroastre qui nous sont conservés dans cette langue, je réserve aussi pour une autre fois l'historique détaillé de cette découverte, qui forme une des gloires philologiques de la France. Mais la langue zende étant très-voisine de la langue perse, dont nous allons nous occuper pendant cette année , nous reviendrons souvent sur des questions qui l'intéressent, et nous aurons alors occasion de revenir sur quelques détails.

A partir du commencement de ce siècle, la science allait en s'agrandissant : les langues germaniques y furent traitées spécialement par Jacob Grimm, et les langues slaves et celtiques furent amenées dans le giron des langues ariennes par Bopp et ses disciples. Ce savant, par sa *Grammaire comparée* du sanscrit, du zend, du lithuanien, du *grec*, du latin, du goth, de l'arménien, du celtique, fut le père de la science linguistique arienne.

Dans ce livre, M. Bopp expose les lois phonétiques de toutes les langues, montre les changements et les variations qu'elles subissent. Il examine une à une toutes les formes de la déclinaison, et montre longuement, par de nombreux exemples, la formation de tous les cas dans toutes les langues qui sont chefs de souches. Le verbe est traité de la même manière. L'auteur analyse les pronoms et les noms de nombre, et finit par une grammaire comparative de la formation des mots dans les langues indo-européennes. L'œuvre contient une immense quantité de faits accumulés avec une grande persistance et une admirable sagacité. Mais M. Bopp s'est moins préoccupé, dans son ouvrage, d'un autre point de vue que j'indiquai au commencement de mon discours.

. . . . . .

L'anatomie comparée a recueilli des ossements d'êtres vivants que nos générations ne connaissent plus; elle a accumulé des notions sur des constitutions animales différentes de celles qui vivent avec nous. En les comparant aux organismes des êtres qui sont nos contemporains sur la terre, elle a trouvé les lois qui présidaient jadis à la formation d'êtres ensevelis depuis des milliers d'années sous des couches de terres nouvelles; c'est là la force créatrice de l'anatomie, de la physiologie comparée.

La philologie comparée a fait de même; elle ne donne pas seulement, par ses lois, les notions sur la parenté des langues; elle fournit l'instrument et la méthode de retrouver les idiomes des peuples anciens. C'est ainsi que la philologie comparée a lu et expliqué des traités dont on ne connaissait naguère ni la langue ni l'écriture; c'est ainsi que nos savants ont sur les civilisations antiques des données qui manquaient aux érudits du commencement de ce siècle. Ai-je besoin de parler des hiéroglyphes de l'antique Égypte, qui, comme le zend, et même à un titre plus grand, forment un des grands titres de la philologie française? Dois-je vous reparler des inscriptions de la Phénicie retrouvées en partie par l'abbé Barthélemy, Tychsen Gesenius et d'autres ? Je pourrais vous citer les langues de la Lycie, de la Phrygie, de la Babylonie, mais vous connaissez au moins de nom ces découvertes.

Jusqu'ici j'avais rattaché, dans ce cours, la philologie comparée exclusivement au sanscrit; je veux maintenant vous la montrer dans cette puissance créatrice dont je viens de vous parler. J'ai choisi pour cela un idiome parlé par un grand peuple de l'antiquité que nous connaissons depuis notre enfance. Aucune nation antique, à l'exception des Juifs et des peuples classiques, ne nous a tant occupé que le grand empire qui s'étendit jadis jusque sur l'Asie occidentale, et dont les descendants ont gardé les grands souvenirs de leurs aïeux. J'expliquerai la langue des Perses, dont on ne connaissait naguère rien de précis. Il ne reste de ce peuple que les récits assez détaillés, mais malheureusement en nombre peu considérable, que les rois achéménides, depuis Cyrus jusqu'à Darius III, firent graver dans les rocs ou sur leurs palais, à différents endroits de leur empire. La lecture de ces textes, qui a conduit à des résultats plus grands encore, et sur lesquels je n'ai pas besoin d'insister, est un des triomphes de la science moderne.

J'espère vous montrer une autre fois cette même méthode appliquée à d'autres sujets, au zend, la langue de Zoroastre, aux inscriptions indiennes, aux langues italiques, enfin aux sujets qui entrent dans le cadre des études ariennes.

Maintenant, messieurs, comment est-on arrivé à lire les textes cunéiformes des Perses à Bisoutoun, à Van, à Suse, à Persépolis, à Ecbatane, à Parsagades, lorsqu'on

ne connaissait jusqu'alors ni la langue ni l'écriture? C'est ce que nous verrons dans la prochaine leçon.

JULES OPPERT.

HISTOIRE MODERNE.

COURS DE M. WALLON.

(FACULTÉ DES LETTRES.)

I.

Les relations de la France avec l'Italie.

La période de notre histoire que nous devons étudier ensemble cette année est des plus importantes. Nous sommes, en effet, arrivés à une époque où l'on voit naître et se développer l'esprit politique qui doit désormais peser sur les destinées des nations, et dont l'influence se fait sentir encore aujourd'hui. La question est capitale en ce sens qu'elle est le point de départ des lois qui régiront dorénavant les États européens entre eux : c'est surtout à cette époque de notre histoire que la diplomatie commence à faire apprécier toute sa force, toute sa puissance. La diplomatie, en effet, dont les campagnes précèdent et suivent celles que nos armées accomplissent au grand jour, est désormais le grand ressort qui fait mouvoir et règle les intérêts des peuples. C'est le temps de Machiavel et de ses disciples, dont les manœuvres ne seront délaissées que lorsqu'on aura reconnu que le vrai, en diplomatie comme en toute autre matière, est le seul mérite, la seule vertu que l'homme doive rechercher et étudier. Les faits qui dominent ne sont plus seulement les faits de guerre ; ce sont surtout les négociations qui forment à cette époque, pour ainsi dire, la trame de l'histoire.

Dans cette période, la France, comme toujours, malgré ses revers, aura le premier rang : elle l'a toujours eu et l'a encore aujourd'hui, ainsi que l'histoire le démontre d'une façon irrécusable.

Permettez-moi, avant d'aborder cette question capitale, de vous rappeler sommairement la situation de l'Europe à cette époque. Le moyen âge n'a été qu'une longue transformation pendant laquelle peu à peu se sont constitués et réglés les territoires politiques des peuples. Ce n'est qu'au xve siècle, alors que chaque État se trouve à peu près définitivement établi, que se prépare véritablement le grand mouvement de centralisation générale que nous sommes appelés à apprécier ensemble cette année.

En France, Charles VII chasse les Anglais et établit ainsi le pouvoir royal que Louis XI consolidera d'une façon définitive.

En Angleterre, cette heure de concentration se manifeste également. Les Anglais, expulsés, il est vrai, du territoire français, tombent dans la guerre civile; mais le parti vainqueur réunit en une seule main tous les pouvoirs; le parlement n'est plus l'esclave de la royauté; il est le soutien et le défenseur des intérêts généraux de la nation.

Pour l'Espagne, son mouvement de centralisation est plus rapide encore par suite de la réunion des couronnes de Castille et d'Aragon sur une même tête.

En Allemagne, la division demeure encore sous une forme d'unité prétentieuse; mais une maison, à qui l'on a donné la couronne, parce qu'elle était la plus faible, s'élèvera bientôt et centralisera peu à peu, à son profit, les pouvoirs et l'influence des autres États.

Quant à l'Italie, l'unité ne paraît pas devoir s'y opérer promptement. On y voit des princes, des tyrans, sans cesse en guerre ouverte entre eux. Les Autrichiens y ont pénétré, et font déjà sentir leur influence fatale. Les rivalités et les haines sont telles, que le concours et l'appui de la France sont implorés.

Que si donc la France a donné le signal des grandes invasions, on doit dire qu'elle n'en est pas responsable. C'est l'Allemagne qui, pendant les croisades, avait commencé la guerre du sacerdoce et de l'empire. Rome et l'Italie se trouvaient solidaires dans cette lutte, et ce fut en effet la papauté qui forma la ligue lombarde; c'est la papauté encore qui avait empêché la Lombardie de devenir allemande, sous Frédéric II et Frédéric III.

Au xve siècle, l'empire avait cessé d'être redoutable, et n'avait plus qu'une légère influence dans le nord de l'Italie ; la maison d'Anjou avait perdu le royaume de Naples qui était échu à la maison d'Aragon. Néanmoins l'union aurait pu être constituée sans les prétentions rivales des principales villes ou républiques, telles que Rome, Naples, Milan, Venise et Florence. La France fut donc appelée par l'Italie. Ce fut un événement funeste et pour l'Italie et pour la France, car les conséquences s'en font encore sentir de nos jours ; il fut funeste pour la France, dont l'unification était loin d'être achevée, parce que les rois prirent l'habitude de laisser le brillant pour le solide, car l'unification était loin d'être achevée.

Nous savons avec quelles facilités Charles VIII, après avoir acheté la neutralité des principaux princes, accomplit sa campagne de Naples, dans laquelle les chevaliers ne s'armèrent même pas, mais firent le voyage en costume du matin. Malheureusement les tentatives d'agrandissement hors nature sont souvent funestes : on croit conquérir des provinces, et l'on ne prend que des volcans, un Etna ou un Vésuve, dont la lave enflammée engloutit un jour le conquérant imprudent. Charles VIII, après sa brillante mais stérile expédition, laissa contre la France une ligue, non italienne, mais étrangère, où se trouvaient associés le roi d'Aragon et Maximilien, qui convoitait les pentes des Alpes tournées vers le soleil.

Le règne de Louis XII ne fit que réveiller de nouveau les convoitises que Charles VIII avait excitées.

Il n'y a pas de règne plus brillant à l'origine que celui de Louis XII, et cependant ce prince, qu'on nomme le

père du peuple, a été véritablement un *fléau* pour la France. Tout semblait, au commencement de son règne, être pour lui : il avait, par son mariage avec Anne de Bretagne, définitivement attaché la Bretagne à la couronne; à l'extérieur, les vues de la France sur l'Italie paraissaient être mieux dirigées, puisque Louis XII avait des droits personnels sur le duché de Milan, comme petit-fils de Valentine Visconti. Louis XII s'allia avec Venise, et conquit le Milanais avec facilité. Il était maître du nord, et aurait pu dominer sans peine sur le reste, car Florence était épuisée, le pape avait intérêt à ménager la France, et le roi de Naples, quoique rétabli sur son trône, était fort occupé à régler sa propre situation. Louis XII ne voulut pas s'en tenir là, mais conquérir encore le royaume de Naples. Ce fut une grande faute, puisqu'il plaçait ainsi la papauté dans une position impossible qui devait tourner contre la France. Louis XII perdit bientôt le Milanais et le fruit de ses victoires précédentes. Le roi de France ne se découragea pas et réussit à conquérir de nouveau le Milanais; il crut pouvoir faire de même pour le royaume de Naples. Mais son ambition le perdit encore une fois. Le sud de l'Italie lui échappa sans remède; le centre ne devait pas tarder à se détacher de lui, car le pape Jules II, qui avait succédé à Alexandre VI, voulait affranchir l'Italie. Louis XII avait encore le nord, mais il le perdit comme il avait perdu le sud. Jamais on ne vit une plus complète incapacité politique que celle de Louis XII. Venise était suspecte aux autres princes italiens; néanmoins Louis XII, voulant lui ravir les rives de l'Adda, n'hésita point, par le traité de Cambrai, à s'unir avec l'Autriche contre cette république et le pape. Venise, dont l'esprit était très-politique, ne put croire à cette faute, tant elle était grande, que devant la réalité. Mais la conduite de Louis XII devait être fatale à lui-même et à la France. Jules II se réconcilia avec Venise, et organisa une ligue contre les puissances étrangères, et les Français furent de nouveau expulsés de l'Italie. Louis XII commit encore une grande faute politique en voulant réunir un concile et attaquer ainsi le pape sur un terrain dont ce dernier devait rester maître. Gaston de Foix triompha, il est vrai; mais le pape convoqua le concile de Latran, pour l'opposer à celui que Louis XII avait réuni à Pise, et forma la sainte ligue, qui ramena Maximilien Sforza dans le Milanais. Louis XII essaya encore de reconquérir ce qu'il avait perdu, et l'on put espérer un instant de nouvelles victoires. Louis XII reprit encore promptement le Milanais; mais sa nouvelle conquête n'eut que la durée d'un feu de paille. Les Français furent de nouveau chassés du Milanais et en proie à une ligue formidable qui envahit même les frontières nationales. Maximilien d'Autriche gagna la bataille de Guinegatte, et les Suisses avancèrent jusqu'à Dijon. Charles VIII avait quitté l'Italie à la suite d'une victoire; Louis XII en était chassé. Charles VIII laissait l'Italie à elle-même, tandis que Louis XII laissait en Italie deux puissances qu'il n'aurait jamais dû y appeler. Ces deux puissances allaient devenir d'autant plus considérables qu'elles devaient bientôt se confondre en une seule. La question est capitale, car les Français ont ainsi commencé la grandeur de la maison d'Autriche.

Malgré le développement de la maison d'Autriche qui menace, à cette époque, de circonscrire l'Europe entière; malgré les revers de la France, tous causés par l'incapacité et l'ambition maladroite de Louis XII, François Ier, par une seule bataille, celle de Marignan, qu'on a appelée un combat de géants, a rendu à notre pays toute sa suprématie, toute son autorité morale et politique. — Henry Rol.

VARIÉTÉS.

L'abondance des matières ne nous a pas permis jusqu'ici de parler des *Entretiens et lectures* de la rue de la Paix, dont la réouverture a eu lieu avec éclat le 14 décembre. Plusieurs conférences pleines d'intérêt ont déjà été faites par MM. Deschanel, Labbé, Lissagaray, Borie, Hébrard, Barral. Nous y reviendrons prochainement.

LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE.

Vient de paraître :

LE POSITIVISME ANGLAIS, étude sur Stuart Mill, par M. H. TAINE. 1 vol. in-18. 2 fr. 50

Ce volume est le premier paru de la BIBLIOTHÈQUE DE PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE. Il sera suivi très-prochainement des trois autres volumes suivants : *La philosophie de l'histoire*, par M. ODYSSE-BAROT. — *Le matérialisme contemporain en Allemagne*, par M. PAUL JANET. — *L'art contemporain et le spiritualisme*, par M. CHARLES LÉVÊQUE.

MORIN. DU MAGNÉTISME DES SCIENCES OCCULTES. 1860, 1 vol. in-8. 6 fr.

MUNARET. LE MÉDECIN DES VILLES ET DES CAMPAGNES (science et mœurs), 4e édition. 1862, 1 vol. grand in-18. 4 fr. 50

WOILLEZ (madame). LES MÉDECINS MORALISTES. Code philosophique et religieux extrait des écrits des médecins anciens et modernes, notamment des docteurs français contemporains, avec un discours préliminaire de feu le professeur BRACHET, et une notice par le docteur DESCURET. 1862, in-8. 6 fr.

MANDON. HISTOIRE CRITIQUE DE LA FOLIE INSTANTANÉE, TEMPORAIRE, INSTINCTIVE, ou Étude philosophique, physiologique et légale des rapports de la volonté avec l'intelligence, pour apprécier la responsabilité des fous instinctifs, des suicidés et des criminels, par M. MANDON, docteur en médecine à Limoges, ancien interne, lauréat des hôpitaux et de la Faculté de Paris. 1862, 1 vol. in-8 de 212 pages. 3 fr. 50

CARON. LE CODE DES JEUNES MÈRES, traité théorique et pratique pour l'éducation des nouveau-nés. 1859, 1 vol. in-8. 3 fr. 50

A. MÉZIÈRES. SHAKSPEARE, ses œuvres, et ses critiques, ouvrage couronné par l'Académie française, in-8. 6 fr.
— PRÉDÉCESSEURS ET CONTEMPORAINS DE SHAKSPEARE, in-8. 6 fr.
— CONTEMPORAINS ET SUCCESSEURS DE SHAKSPEARE, in-8. 6 fr.

BENJAMIN DULAC. UNE AURORE BORÉALE. 1 vol. in-18 (Michel Lévy). 3 fr.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

PREMIÈRE ANNÉE. — N° 8. UN NUMÉRO : 30 CENTIMES. 23 JANVIER 1864.

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

LITTÉRATURE — PHILOSOPHIE — THÉOLOGIE — ÉLOQUENCE — HISTOIRE
LÉGISLATION — ESTHÉTIQUE — ARCHÉOLOGIE

Paraît tous les Samedis.

Paris.....	Six mois.	8 fr.	Un an.	15 fr.
Départements..	—	10	—	18
Étranger.....	—	12	—	20

Prix de l'abonnement avec la Revue des Cours scientifiques.

Six mois.....	Paris,	15 fr.	Départ.,	18 fr.	Étranger,	20 fr.
Un an.....	—	26	—	30	—	35

Rédacteur en chef
M. ODYSSE-BAROT

Les ouvrages dont deux exemplaires auront été envoyés au bureau du journal seront annoncés et analysés s'il y a lieu.

On s'abonne
A LA LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE
17, rue de l'École de Médecine,
Et chez tous les libraires, par l'envoi d'un bon de poste, ou d'un mandat sur Paris.

L'abonnement part du 1er décembre ou du 1er juin de chaque année.

SOMMAIRE.

Histoire et morale. — Cours de M. Alfred Maury : De l'état de la civilisation chez les peuples anciens, et particulièrement chez les Grecs.

Droit de la nature et des gens. — Cours de M. Ad. Franck : Les publicistes du XIXe siècle. Madame de Staël.

Littérature grecque. — Cours de M. Egger : La science historique chez les Grecs et chez les autres peuples de l'antiquité.

Grammaire comparée. — Cours de M. Hase : De l'article.

Poésie française. — Cours de M. Saint-René Taillandier : Discours d'ouverture (suite).

HISTOIRE ET MORALE.

COURS DE M. ALFRED MAURY.

(COLLÈGE DE FRANCE.)

(Voyez les nos 4 et 6.)

II.

De l'état de la civilisation chez les peuples anciens, et particulièrement chez les Grecs.

Dans les deux précédentes leçons, le professeur s'est occupé de l'état moral de la société décrite dans la Genèse, puis il l'a comparé à celui des Aryas, montrant, d'après les Védas, le Ramayana, le Mahabharata, que les populations pastorales et patriarcales de ces temps reculés n'étaient ni moins rusées, ni moins vindicatives, ni moins intéressées, que les générations qui les ont suivies, et que ce qu'on appelle l'âge patriarcal, dépeint à tort comme celui de toutes les vertus, est une époque de barbarie dont les Arabes du désert nous fournissent encore aujourd'hui un fidèle tableau. Il passe ensuite aux divers peuples de l'antiquité, et principalement aux populations grecques.

Messieurs,

Avant de décrire les mœurs pastorales et patriarcales, je vous ai dit quelque chose des écrits auxquels j'empruntais mes informations. Or, je dois procéder de la même manière, maintenant que je m'avance vers une époque encore bien éloignée sans doute, mais qui cependant nous reporte à un état social plus avancé. Les invasions, si je puis m'exprimer ainsi, que j'ai déjà faites dans l'âge épique du monde, vous ont introduits dans une société qui n'est plus le pur état nomade, patriarcal, dont la Genèse et les mœurs des Arabes nous fournissent un si fidèle tableau ; mais ce n'est pas tant aux grandes épopées de l'Inde, au Ramayana, au Mahabharata, que je dois m'adresser pour avoir une image exacte, un portrait ressemblant des mœurs de la haute antiquité, alors que les villes existaient déjà, que les États étaient répartis en petits royaumes, que de grandes armées avaient été organisées, et qu'un commencement de civilisation avait atteint un certain degré de puissance et de grandeur ; mais c'est à deux autres épopées, bien plus connues de vous, c'est à l'*Iliade* et à l'*Odyssée*.

Nous ne possédons malheureusement pas, pour la Grèce, des monuments correspondants à ce que le Rig-Véda est pour l'Inde, c'est-à-dire à cet âge primitif où l'homme, n'étant encore en rapport intellectuel et religieux qu'avec la nature, ne fait consister sa littérature que dans l'expression même des élans religieux qui l'entraînent et auxquels ne tardent pas à se mêler, surtout chez les populations d'un génie plus positif que les Aryas, les traditions historiques. Les traditions historiques, c'est là l'origine et la source de toute poésie.

L'histoire, messieurs, n'est pas venue tout d'un coup ; elle n'a pas germé sur le sol des temps, comme un

grand arbre qui donne rapidement ses fleurs et ses fruits ; non. C'est le résultat d'un travail très-lent.

Bien des personnes, en lisant l'histoire, ne se font pas une idée suffisamment exacte de la manière dont elle s'est formée chez tous les peuples. A-t-on tout d'abord composé des écrits circonstanciés ou de sèches annales destinés à ramener les faits à leur exactitude ou dans leur ordre ? Autant demander à un enfant de huit à dix ans de tenir un compte exact de sa vie, et d'enregistrer, jour par jour, ses réflexions.

Dans l'enfance, nous nous laissons aller à toutes les vivacités, à tous les caprices de notre imagination, à toutes les idées qui nous traversent l'esprit, aux spectacles qui nous impressionnent, aux objets qui font en nous sensation; et quand plus tard nous nous replions sur nous-mêmes, toutes ces impressions se reproduisent, et nous cherchons à coordonner dans notre souvenir ce qui s'était présenté à notre esprit d'une manière confuse et capricieuse.

Eh bien ! messieurs, il en est de même pour l'histoire. Les événements se sont perpétués par des chants, car, pour qu'ils pussent se graver dans la mémoire, il a fallu leur donner une forme rhythmique ; les traditions poétiques célébrées dans des poëmes plus ou moins longs, ou plus ou moins courts, exprimèrent les premiers élans vers la nature, vers la divinité, et le souvenir des circonstances qui ont frappé l'homme au début de sa vie. Par conséquent, chez tous les peuples pris à leur berceau, on trouve une littérature de chants populaires et de légendes, qui ne tardent pas à se multiplier ; puis ils se réunissent, composent un tout plus complet, donnent bientôt naissance à des hymnes, à des épopées; plus tard à des annales, à des ouvrages d'imagination, comme les romans ; et ces œuvres, s'étendant de plus en plus, finissent par constituer l'histoire. Concluons donc que vouloir rechercher l'histoire, dans un âge primitif, avec la rigueur que nous lui donnons aujourd'hui, c'est demander à l'enfance les réflexions de l'âge mûr.

Nous voulons maintenant pénétrer dans cette Grèce primitive qui nous offre un tableau si complet de l'histoire des premières nations ; mais nous sommes obligés d'entrer tout de suite dans l'âge héroïque. La tradition s'était bien conservée, on se souvenait à la vérité de l'existence de certains chants religieux ou populaires ; mais quand on voulut donner un nom à leurs auteurs, on fut contraint d'en forger à l'aide de la tradition mythologique, et c'est ainsi que furent forgés les noms d'Orphée, de Linus, qui ne se trouvent même pas dans les poésies d'Homère ; et tout indique que ces personnages n'ont pas plus de réalité que les héros et les dieux chantés dans les poëmes qu'on leur attribuait.

C'est à Homère, messieurs, ou plutôt aux Homérides, qu'il faut nous adresser pour connaître cette société grecque des âges poétiques, à laquelle je dois consacrer plusieurs leçons.

De ces chants, de ces traditions, sortirent un jour deux épopées. Nous n'avons pas à nous occuper ici de la question de savoir si elles sont l'œuvre de plusieurs ou d'un seul ; si Homère, ou, pour mieux dire, l'auteur inconnu, — car nous n'avons sur Homère que des traditions fabuleuses et une vie par Hérodote purement légendaire, — si le personnage auquel nous devons ces épopées n'a fait qu'unir dans un tout, dans un ensemble, des chants, des compositions, depuis longtemps connus dans la Grèce, et les rattacher entre eux par des vers nouveaux.

Mais pour vous convaincre que ces deux poëmes sont deux images fidèles de la société grecque, je dois vous rappeler qu'ils sont de l'époque des aèdes ou des rapsodes.

Adressons-nous donc en toute confiance à ces épopées qui se présentent comme les monuments les plus authentiques des traditions héroïques de la Grèce, et voyons quelle était cette société qui, bien que n'étant pas sans tache, est supérieure cependant à l'état nomade et patriarcal dont j'ai dévoilé les misères, les imperfections, j'allais presque dire les infamies.

La société grecque, celle qui nous représente les hommes déjà groupés en nations d'une certaine importance, arrivées déjà à un degré de gloire, de puissance et de richesses, a-t-elle marché d'un pas aussi rapide dans la voie du bien, que les Aryas et les Hébreux ; et entre les hommes de la Grèce et ceux de l'Asie, y a-t-il moralement une différence profonde ?

Ce qui nous frappe en premier lieu, c'est que tout va prendre des proportions plus prononcées : ces combats, ces embûches, ces ruses, ces actes de corruption et de licence, dont nous avons entrevu quelques exemples dans les antiques traditions des Hébreux et des Aryas, nous allons les voir comme se multiplier ; non pas, peut-être, que le mal ait grandi, que l'homme se soit corrompu davantage, mais c'est que nous sommes en présence d'un plus grand nombre d'individus, de nations plus nombreuses. Il ne s'agit plus ici, en effet, de la rivalité de deux tribus, mais d'États qui s'ébranlent, de flottes qui s'arment, d'armées qui se mettent en marche, de races qui se poussent l'une l'autre et se disputent une nouvelle patrie. Voilà ce que nous offre l'époque homérique. Ce que nous n'avons pas aperçu au temps patriarcal, parce que le peu d'importance des événements, au milieu d'autres faits plus graves, ne pouvait frapper notre attention, nous allons le voir apparaître avec l'extension de l'humanité. Alors ces faiblesses, ces excès de cruauté, ces plaies, en un mot, qu'on ne pouvait saisir sur un corps isolé, nous allons les entrevoir sur une foule de corps, et nous connaîtrons alors qu'à l'époque héroïque, comme à l'époque patriarcale, le progrès, dans le sens qu'on attribue à ce mot aujourd'hui, était encore bien peu de chose.

Et en effet, messieurs, quand vous lisez l'*Iliade* et l'*Odyssée*, quel sentiment éprouvez-vous, si, dépouillant de leurs charmes ces vers si coulants et si harmonieux, et mettant de côté cette imagination si active et si heu-

reuse, vous ne vous attachez qu'aux faits eux-mêmes ? Eh bien ! je puis le dire, vous marchez presque toujours les pieds dans le sang. Quelle est l'occupation constante de ces hommes, quel est l'objet suprême de leurs désirs ? Ce sont des actes de destruction et de pillage. Quelle est pour les grands chefs, pour les héros, la nature de leurs titres de noblesse ; sont-ce des actes de justice, de grands services rendus à l'humanité? non ; ce sont des prisonniers nombreux pris sur leurs ennemis, des biens précieux apportés dans leurs tentes ; car alors l'homme prenait pour une image de la force suprême la destruction, dont la nature lui fournissait le spectacle, et oubliait que c'est seulement quand elle est créatrice que la toute-puissance apparaît avec sa véritable grandeur.

Toutefois, dans l'état de société que nous dépeint Homère, l'homme a cessé d'être anthropophage ; le poëte ne place plus les cannibales qu'aux extrémités du monde qu'il connaissait. Ce monde était alors bien restreint, et pour les hommes des bords de l'Asie Mineure et des rivages de l'Attique, la Sicile en était la limite la plus éloignée; et c'est là, en effet, qu'il place les Cyclopes. Ainsi la plus monstrueuse des barbaries a déjà disparu au temps d'Homère, quoiqu'on en retrouve encore quelques traces dans les contrées qui ne participent que peu au mouvement de la civilisation hellénique.

Mais doit-on pour cela admettre que des sentiments tout humains aient remplacé cette férocité sauvage qui fait de l'homme la pâture de l'homme? Non assurément; car je n'ai pas besoin de vous rappeler ce tableau repoussant de combats acharnés qui nous révoltent, ces descriptions de plaies et de blessures que nous laisserions à des médecins, et auxquelles Homère se complaît.

Est-ce là l'indice d'une grande douceur, et le talent du peintre peut-il faire oublier l'horreur du tableau?

Sans doute dans ces luttes guerrières il se déployait de l'héroïsme, ou au moins de grandes qualités ; car combattre est souvent un devoir; lutter, souvent une vertu ; mais se complaire dans les lieux de carnage, faire de la destruction son occupation constante, se faire gloire de porter chez autrui la désolation et la misère, est-ce là le signe d'une société avancée !

Mais de ce que les actes de pillage sont plus nombreux, de ce que ceux qui y prennent part sont en plus grand nombre qu'à l'époque patriarcale, faut-il par contre en conclure que, comparée à l'âge antérieur, l'humanité a dégénéré ? Non; seulement quand ces inimitiés prennent les proportions de luttes de nation à nation, le spectacle devient plus hideux.

Ne croyez pas, du reste, qu'il n'y ait que ces populations grecques et troyennes qui nous apparaissent ainsi ; car, au sein d'autres monarchies, au milieu de ce qu'on a appelé la grande civilisation, nous retrouvons les mêmes scènes de barbarie, le même goût du sang, la même préoccupation de détruire, la même exaltation du carnage. Jetez, en effet, les yeux sur les curieux bas-reliefs rapportés de la Syrie par de savants voyageurs, et déposés au Louvre et au Musée britannique; qu'est-ce qui vous y frappe? C'est la multitude de ces scènes de barbarie ; vous y verrez des prisonniers auxquels on inflige d'horribles supplices, des soldats qui s'entre-déchirent, et une foule d'images qu'on éloignerait aujourd'hui de nos regards, mais dont on décorait orgueilleusement les palais.

Et notez que ces scènes déplorables se continuent chez les Israélites déjà en possession de la loi de Moïse, et sortis de l'état nomade, et conduits d'Égypte dans la terre de Chanaan; ils commencent à se civiliser ; voyez ce qui se passe chez cette nation d'où sortira un jour la plus grande morale de l'univers.

Lisez le livre de Josué et voyez ses luttes effroyables contre les rois Chananéens : ne croirait-on pas avoir sous les yeux ces bas-reliefs dont je viens de parler ; car nous retrouvons chez le peuple d'Israël les mêmes supplices, qui montrent jusqu'à quel point était poussé le délire de la victoire et de la puissance. Partout, en un mot, nous voyons le vaincu prosterné aux pieds du plus fort.

Les mœurs sanglantes des poëmes homériques n'étaient donc pas alors propres seulement à la Grèce.

A cette époque, la guerre avait tellement habitué l'homme à ces mœurs féroces, que l'homicide n'inspirait pas encore le sentiment profond d'horreur qu'il nous inspire aujourd'hui. Nous voyons dans Homère que le meurtre volontaire ou non n'est pas envisagé comme un crime, mais simplement comme un dommage matériel fait à une famille, et dont la réparation était proportionnelle à l'utilité qu'elle retirait de la victime.

Le poëte nous montre le meurtrier rachetant son crime, payant une certaine somme, faute de quoi, il encourt le ressentiment des parents du mort ou même de la tribu tout entière : alors il prend la fuite, et quand son crime commence à être oublié, il revient et il est absous. Achille ne s'entend-il pas dire, dans l'*Iliade* : « Cœur sans miséricorde, ne doit-on pas accepter la rançon d'un frère et même d'un fils? » On pouvait donc alors voir d'un œil sec l'assassin de son père ou de son frère, quand on avait entre les mains le prix de leur sang! Malheureusement, ces usages n'appartenaient pas qu'aux seuls Grecs; on les retrouve chez les populations de l'Asie Mineure, de la Syrie, de la Palestine. Que fait, en effet, Josué? Il institue des villes de refuge où les meurtriers pourront se soustraire à la colère des parents de la victime. Ajoutons enfin que ce rachat des crimes donne lieu à des contestations, comme il peut en surgir à propos d'intérêts privés.

Sans doute, même à cette époque, on supposait que la divinité poursuivait le coupable ; on avait même attaché à son châtiment des divinités spéciales, les Euménides, les Furies, personnification des remords; mais on croyait aussi que les dieux, dans certaines circonstances, commandaient le meurtre : aujourd'hui, au contraire, s'il nous venait à l'esprit que le ciel nous ordonne de tuer

notre prochain, nous penserions être le jouet d'une hallucination.

Ce qui était défendu, dans ces temps dont nous parlons, c'était le meurtre commis sans l'ordre de la divinité : Égisthe, par exemple, qui avait tué Agamennon, n'est coupable que parce qu'il n'en avait pas reçu l'ordre d'en haut; et chez le peuple qui avait alors la moralité la plus élevée, chez le peuple hébreu, nous voyons Moïse, son législateur, inscrire dans son code un précepte semblable. Que dit-il, en effet, après le sacrifice du veau d'or? « Que chacun tue son fils et son frère. »

A l'homicide se rattachent tous les maux que la guerre entraîne, et le pillage, la destruction, la flamme, l'incendie, se trouvent à chaque page dans Homère; les hommes sont tués, les femmes avec les enfants emmenés en esclavage.

Ce qui justifie, d'ailleurs, ces actes barbares, c'est que l'ennemi apparaît comme l'adversaire de ses dieux, et le contempteur de ses lois; tous les crimes qu'on lui reproche, on les commet en les croyant des vertus.

A cette époque, toutes les horreurs de la guerre, les vols, les rapines, sont des exploits et des moyens légitimes. Quand Télémaque aborde à Pylos, on lui demande s'il exerce la profession de pirate, et cette question n'a rien d'offensant, car cette profession n'est pas déshonorante; les périls, les hasards, auxquels elle vous expose lui impriment un caractère de grandeur. Les esclaves faits sur l'ennemi, les richesses qu'on lui arrache, la confiscation de ses femmes et de ses enfants, tout cela s'appelle des exploits et donne la noblesse.

Mais à côté de ces grands crimes assimilés à des prouesses, il y avait d'autres petits moyens également criminels et qui n'étaient pas moins approuvés. C'était, par exemple, un art véritable et très-apprécié que de savoir violer habituellement un traité, et nous voyons que le grand-père maternel d'Ulysse se glorifiait d'être adroit dans l'art de conclure des traités obscurs que l'on pouvait interpréter à son avantage, et cette mauvaise foi était tenue pour un don de la divinité.

Les trahisons reviennent à chaque pas dans l'*Iliade* et l'*Odyssée*, et, chose à signaler, elles n'ont rien qui révolte, ou si elles blessent quelques âmes délicates, elles ne sont pas données comme contraires au droit et à la morale, et n'excitent pour leurs auteurs aucun mépris. De même, chez les Hébreux, nous voyons quelquefois représenter sans horreur des actes analogues tout à fait condamnables; c'est ainsi qu'on nous montre Joab se présentant à son ennemi, se jetant à ses pieds en suppliant, et lui plongeant un dard dans le cœur. Mais ce qui constitue la supériorité morale de ce peuple, c'est que ces exemples sont des exceptions, et non les règles ordinaires de conduite.

Chez les Grecs, au contraire, nous trouvons offertes à l'admiration les personnes les moins dignes d'éloge. Qu'est-ce que le vertueux Ulysse, sinon un fourbe? Puis, quels sentiments prêtent-ils à leurs divinités? En transportant à celles-ci tant de projets criminels, ils nous montrent suffisamment que ces projets n'avaient rien qui les révoltât.

Je pourrais encore, par d'autres rapprochements, compléter cet aspect assez noir des temps homériques; mais je dois, pour être juste, vous en montrer aussi les beaux côtés. Toutefois, qu'il me suffise aujourd'hui de vous dire qu'à l'époque où nous sommes, en Grèce comme en Asie, nous n'entrevoyons pas encore un progrès bien marqué, puisque la guerre, le pillage, l'homicide, le parjure et la mauvaise foi sont comme les grands ressorts de la société. L'homme, tout en proclamant que la vertu est protégée par Dieu, met sa gloire à des actes mauvais; il ne se croit des devoirs qu'à l'égard de ceux qui appartiennent à sa tribu ou à sa nation, qu'à l'égard des hommes envers lesquels il s'est lié par un traité dont il redoute la violation. En dehors de ce petit cercle il n'y a que des ennemis qu'il tue, pille ou moleste, non-seulement sans remords, mais avec la conviction qu'il agit vertueusement.

Ajoutons, pour apprécier l'état moral d'alors, que chaque race avait ses instincts particuliers, et qu'elle se faisait, en quelque sorte, sa morale. Par exemple, les peuples de l'Asie avaient, pour la ruse, un génie que ne déployaient pas encore les Grecs; les populations de la Phénicie montraient pour la piraterie une aptitude inconnue des populations du Péloponèse.

Voyez dans Homère ce touchant récit où Eumée raconte comment il fut enlevé par une Phénicienne que son père avait comme esclave et comme concubine, puis vendu. Ne saisit-on pas là toute la supériorité qu'avaient les Phéniciens dans l'art de tromper et de dépouiller ceux aux rivages desquels ils abordaient?

Comparé à l'époque patriarcale, l'âge que nous dépeignent les poésies homériques ne nous offre guère qu'un sentiment plus vif de l'esprit de nationalité qui a succédé à celui de tribu. La vie guerrière a trempé davantage les caractères, mais rien n'est adouci dans les mœurs; au contraire, la barbarie apparaît avec plus de force, parce que les circonstances qui lui donnent l'occasion de se montrer sont plus répétées. L'homme n'est pas plus méchant, mais il dispose pour le mal de moyens plus nombreux et plus terribles.

Ainsi le progrès est à peine marqué; et si l'on dépouille la peinture de ces âges antiques des couleurs qui en font la beauté, on retrouve dans sa nudité le crime et le vice innés dans le cœur de l'homme.

Le secrétaire de la rédaction : Oscar Muller.

DROIT DE LA NATURE ET DES GENS.

COURS DE M. ADOLPHE FRANCK.

(COLLÉGE DE FRANCE.)

I.

Les publicistes du XIXe siècle. Madame de Staël.

Au commencement du XIXe siècle, à la tête de l'école libérale, à la tête de ce bataillon sacré que la violence des uns et la bassesse des autres n'ont pas empêché d'aller en avant, nous rencontrons une femme, l'auteur des *Considérations sur la Révolution française*, madame de Staël. — Tant pis pour ceux que cette observation pourrait blesser dans leur orgueil. — J'ajouterai cette circonstance aggravante, que le rang occupé par madame de Staël au milieu des publicistes de son époque, elle le devait moins à sa naissance qu'à l'élévation de son âme, à la puissance de son talent, j'irai jusqu'à dire : de son génie.

Habituellement, c'est moins par la raison que par les sentiments, par la pensée réfléchie que par l'enthousiasme, que les femmes se distinguent dans les œuvres de l'esprit, dans les lettres, dans la vie publique, quand il leur est permis d'y prendre part. Ces deux facultés ne sont pas séparées, mais inégalement réparties entre les deux moitiés du genre humain, afin qu'elles se complètent l'une l'autre par l'union des âmes. Madame de Staël avait le rare privilége de les rassembler dans un merveilleux accord. Elle avait trouvé le secret d'introduire la passion dans la raison et même la raison dans la passion; car les vives clartés de son esprit ne manquaient jamais de descendre dans son cœur, où elles présidaient au foyer de l'enthousiasme et de l'amour. Elle a mis cette admirable organisation au service de la liberté, dans un temps où la liberté confondue avec les excès commis en son nom, ne trouvait que des ennemis, des détracteurs ou des amis silencieux, les seuls qui restent habituellement aux victimes et aux opprimés. Le monde entier, séduit par la gloire et contenu par la crainte, courbait la tête; elle seule, sans autre encouragement que la voix de sa conscience, sans autre protection que sa faiblesse même, osa revendiquer le droit, qu'il n'est pas permis d'abdiquer au profit de la force. Madame de Staël ne fut pas seulement l'apôtre de la liberté dans l'ordre civil et politique, elle la défendit; elle fit mieux encore, elle l'introduisit par son exemple, par l'autorité de son nom, dans la littérature, l'histoire, la philosophie, la religion ou du moins la critique religieuse, dans le domaine de la pensée, de l'activité humaine; bien persuadée que si la liberté n'est pas là, si elle n'est pas dans notre âme, il est impossible de l'introduire dans les institutions et dans les faits. S'il est vrai, comme l'affirme un illustre poëte de nos jours, que le romantisme ne soit autre chose que le libéralisme dans les lettres, c'est à l'auteur de *Corinne*, de *La littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*, qu'appartient la gloire de l'avoir fondé. Madame de Staël est la première qui sortit des cadres consacrés, des règles réputées inviolables jusqu'alors dans les œuvres d'imagination; elle a aimé, consulté la nature et son cœur, et non les traditions et les exemples; elle a peint, tout en la condamnant, la passion et les révoltes de la passion contre la société, avec une hardiesse de langage, une vivacité de couleur que l'on retrouve dans un célèbre romancier de notre temps, une femme aussi, mais beaucoup moins résignée, dans ses écrits seulement, à la loi conjugale.

Ce n'est pas dans les œuvres de la jeunesse de madame de Staël qu'on peut apercevoir la puissance de son esprit et les ressources de son imagination; ces qualités se montrent beaucoup mieux dans les écrits de sa maturité. La critique littéraire, telle qu'elle existe parmi nous, fondée sur l'étude comparative de tous les chefs-d'œuvre de l'esprit humain, sans distinction de classes, de nationalités, d'époques, expliquant les productions de la pensée par les mœurs, les institutions, les croyances des différents peuples, par la vie des individus, le génie des races; cette critique généreuse et vraiment impartiale, c'est elle qui l'a créée; car on ne trouve, parmi ses devanciers, que de froides analyses, des jugements et des déclamations de rhéteurs. Elle a introduit cette impartialité dans l'histoire, jugeant sans haine et sans engouement les événements accomplis, les institutions d'un autre âge, cherchant, non un texte de stériles récriminations, mais la loi qui préside à la formation de l'ordre social, à la formation de ce principe de la perfectibilité humaine ou du progrès, comme nous disons aujourd'hui, qui était la religion du XVIIIe siècle, et qui demeure celle du XIXe, accompagnée de l'idée de la liberté. Elle la chercha pour le présent et pour l'avenir; elle fut, en quelque sorte, le Christophe-Colomb de l'Amérique intellectuelle, en faisant connaître pour la première fois, à la philosophie et à la littérature, tout ce pays si riche par les dons de l'intelligence. Par là, elle a servi les idées libérales; elle a préparé cette application si belle et noble de la théorie non inventée encore du libre échange, de l'union des peuples séparés jusque-là les uns des autres par des préjugés séculaires provenant de l'orgueil de la conquête, des passions d'un patriotisme intraitable.

Elle n'a pas rendu moins de services à la philosophie et aux autres branches des connaissances humaines; elle a été le précurseur de Royer-Collard, de Cousin, de Jouffroy; elle a montré le danger du matérialisme pour la liberté; bien avant M. Cousin, elle a mis en circulation, dans le commerce des intelligences, les noms et les systèmes de Kant, de Jacobi et des autres écoles de l'Allemagne; elle a fait voir ce qu'il y a de dangereux et de blessant pour la conscience et la dignité humaine dans le principe de l'*identité absolue*, principe qui n'est autre chose que le panthéisme renouvelé de Spinosa; elle a donné pour fondements aux idées libérales, à la liberté,

la foi en Dieu, la règle du devoir, le principe du libre arbitre, la conscience de notre immortalité. Tel est le rôle qu'a joué cette femme incomparable dans le domaine des idées. Tels sont les chemins qu'elle a ouverts dans diverses directions, aux esprits de notre siècle; et, si grande qu'elle soit par l'intelligence, elle ne l'est pas moins par le caractère, par la beauté de son âme.

Je crois de mon devoir, avant d'aborder celles de ses œuvres qui rentrent directement dans le cercle de nos études, de vous tracer une rapide esquisse de sa vie; vous y verrez sa noble nature s'y réfléchir comme dans un miroir. Madame de Staël, fille du célèbre Necker, naquit le 22 avril 1760. Sa mère se flattait de l'espérance de suffire seule à son éducation; c'était une femme de beaucoup d'esprit et de savoir, également versée dans les langues anciennes et modernes, auteur de plusieurs ouvrages fort agréables sur des questions de philosophie, de morale, de littérature, mais d'un caractère qui contrastait singulièrement avec celui de sa fille. L'une, froide, rigide, austère, toujours semblable à elle-même, toujours maîtresse de ses paroles et de ses impressions, l'opposé de ce qu'on aurait pu attendre de sa nature méridionale (car elle était née en Provence); l'autre, vive jusqu'à l'étourderie, exaltée jusqu'à la passion, à la fois rêveuse et enjouée, réfléchie et pleine d'expansion, incapable de se contraindre devant les autres, de se passer d'eux; justifiant dès sa plus tendre enfance le jugement qu'on a porté plus tard sur elle : « Elle n'a jamais été enfant; elle a toujours été jeune. » Aussi madame Necker ne tarda pas à s'apercevoir qu'en s'efforçant de la façonner à son image elle perdait ses peines; son salon était ouvert aux plus célèbres écrivains du temps, principalement aux philosophes, quoiqu'elle soit restée jusqu'à sa mort une calviniste inébranlable dans sa foi. On dit qu'elle recommandait à sa fille, habituellement assise auprès de son fauteuil sur un petit tabouret, de se tenir droite et silencieuse, pendant qu'elle conversait gravement avec ses hôtes habituels : Buffon, Marmontel, Diderot, Chamfort, l'abbé Raynal. La petite enfant, de ses yeux noirs et brillants, suivait les divers interlocuteurs et les interrompait souvent par des saillies inattendues. Bientôt ce fut à qui la provoquerait, la ferait parler; l'abbé Raynal la prenait quelquefois pour confidente de ses pensées; prenant ses petites mains dans les siennes, il lui adressait de graves discours, qu'elle écoutait (il faut l'espérer, sans les comprendre) avec un profond recueillement.

M. Necker, plus sensible que sa femme aux charmes de son enfant, ne la grondait pas; aussi l'enfant s'accoutuma-t-elle à voir en lui son idole et son seul protecteur. Cette passion de madame de Staël pour son père la suivit jusqu'à la tombe; elle n'eut d'égale que sa haine pour un autre homme dont vous devinez le nom, sans que j'aie besoin de le prononcer ici.

Dès ce moment, toute entière à l'amour filial, elle fit une démarche qui la caractérise entièrement : âgée de dix à onze ans, elle se proposa elle-même en mariage à un ami de son père, sans se laisser effrayer par la laideur repoussante du personnage, uniquement parce qu'elle avait remarqué que son père se plaisait dans sa conversation, et qu'elle espérait par le sacrifice de sa liberté, les réunir pour toujours. On comprend avec quelle rapidité, sans autre impulsion que celle qu'elle recevait d'elle-même et de son entourage, cette ardente intelligence dut prendre son essor. En même temps qu'elle apprenait à lire, elle se gravait dans la mémoire les principaux chefs-d'œuvre. A quinze ans, elle faisait des extraits de l'*Esprit des lois* accompagnés de ses réflexions. Pour se consoler de la rigueur de sa mère, qui ne lui permettait pas la jouissance du spectacle, elle composait des drames, des tragédies, des proverbes et les jouait elle-même; à la fois auteur, acteur et spectateur. Mais si on lui interdisait d'assister aux représentations théâtrales, on lui accordait une distraction plus dangereuse, selon moi, parce qu'elle agit d'une manière beaucoup plus pénétrante et plus suivie, la lecture des romans. Le roman que mademoiselle Necker lisait de préférence, c'est celui que tout le monde lisait alors, qui faisait l'admiration du XVIIIe siècle, qui renversait le cerveau de Diderot : le roman de Richardson; aussi raconte-t-elle avec esprit que l'enlèvement de Clarisse fut le grand événement de sa jeunesse. Ces agitations perpétuelles, cette activité de l'esprit, auraient compromis la santé la plus robuste. Madame de Staël était d'une organisation délicate; elle ne put jamais supporter un effort de la pensée, ni s'endormir sans le secours de l'opium. On s'aperçut un jour que ses forces diminuaient, que ses joues pâlissaient; on fit appeler un docteur, qui lui ordonna de quitter Paris, l'étude, les salons, de se retremper à l'air pur des champs.

Le paisible séjour de la campagne lui rendit sa première vigueur, sans lui rien ôter de ses facultés; car c'est là, qu'à l'âge de quinze ans, elle rédigea le premier de ses écrits, ses *Lettres anonymes*. M. Necker étant ministre de Louis XVI, elle exalta la bonne administration de son père et sa bonne gestion des finances de l'État, avec cet enthousiasme, cette passion qu'elle apporta plus tard à l'analyse des œuvres de la pensée, de l'éloquence. Elle avait vingt ans lorsqu'en 1780 elle épousa l'ambassadeur de Suède, M. le baron de Staël. Ce mariage ne fut heureux, ni sous le rapport de l'affection, ni sous le rapport de la fortune; c'est ce qu'on appelle un mariage de raison, et ce qu'on devrait nommer plutôt un mariage de folie, parce que nulle part la légèreté et l'insouciance ne se font plus sentir que dans ces unions fondées seulement sur l'accord des intérêts, des convenances, des positions, sans que l'harmonie des âmes y entre pour rien. Peut-être aussi qu'une femme déjà célèbre, et qui aspirait, à juste titre, à le devenir davantage, n'était pas précisément faite pour le bonheur du foyer conjugal. M. Necker devait en savoir quelque chose, lui qui avait dit à sa femme, au moment où elle se pré-

paraît à publier ses œuvres : « Le jour où vous chercherez le succès du dehors, je croirai que je vous suis devenu moins nécessaire. » Malgré cela, je n'ai rien trouvé dans la vie de madame de Staël, scrutée avec le plus grand soin, qui nous autorise à affirmer qu'elle se soit jamais écartée de sa voie. Je sais que la cause que je plaide en ce moment est un peu compromise par les bruits qui circulent et se fortifient avec le temps, et dont on cherche à trouver l'origine. On sait aujourd'hui avec une entière certitude, qu'elle n'est point l'héroïne de ce triste roman d'*Adolphe;* dans ces portraits tracés d'une main savante et ingrate, ses ennemis les plus implacables n'auraient pu la reconnaître de bonne foi. L'original s'est révélé lui-même dans des lettres confidentielles qui, par un étrange abus de la publicité, ont été reproduites et se trouvent depuis plusieurs années entre les mains du public. Il arrive souvent, à propos de madame de Staël, qu'on prononce avec un malin sourire le nom de Schlegel : il a été son ami, son hôte habituel, à quelques égards son maître; c'est lui qui l'a initiée à la connaissance de la langue et de la littérature allemandes, qui lui a appris à admirer ce qu'il y a de charme, de grandeur dans la simplicité antique; c'est lui qui a ouvert pour elle une source d'inspirations qui jusque là lui avait été fermée: l'étude des beaux arts. Et qui donc a le droit d'en affirmer davantage? Je sais bien qu'on assure que M. Schlegel se prêtait assez volontiers à ces malignes interprétations ; on raconte même qu'il avait dans sa maison plusieurs portraits de l'auteur de *Corinne* dans un costume..... comment dirais-je?... des plus confidentiels, quand on passe du salon au cabinet d'étude, et du cabinet d'étude dans la chambre à coucher... Ce récit est trop ingénieux pour être vrai; quant à l'affirmation de M. Schlegel, j'ai vu et entendu le personnage à l'Université de Bonn, où il faisait un cours sur l'histoire critique des beaux-arts : il arrivait à la porte de l'Université en brillant équipage, avec accompagnement de laquais dorés; il avait fait placer d'avance dans une chaire (où lui seul pouvait monter), une immense psyché vers laquelle, pendant la leçon, il se retournait de temps à autre, admirant avec complaisance sa belle figure (car il avait cet avantage) et sa majestueuse barbe blanche. Il montrait avec ostentation une tabatière d'or enrichie de diamants (présent de quelque souverain de la Confédération germanique) à ses auditeurs, plus étonnés que charmés de sa parole; et j'ose dire que cet excès de fatuité chez un homme que sa renommée plus ou moins usurpée de savant, que ses fonctions éminentes dans la vie de l'enseignement, et peut-être son origine allemande, auraient dû rendre plus grave; cet excès de fatuité, dis-je, doit donner le poids de ses paroles. C'est ce même personnage qui parle avec un souverain mépris des plus illustres représentants de notre littérature, du génie français du XVIIe siècle, particulièrement de Molière; de Molière qu'il n'a jamais compris, et qu'il ose comparer aux auteurs des plus ignobles productions de l'esprit. Voilà M. Schlegel; vous voyez quel est le poids qu'on doit attacher à cette accusation contre madame de Staël; d'ailleurs la voix de la défense ne s'est jamais fait entendre : c'est donc là pure calomnie.

Un jour madame de Staël rencontre un jeune homme, dont on lui avait parlé avec un vif intérêt : c'était un soldat de notre armée d'Espagne; il s'était battu avec courage et était revenu dans son pays criblé de blessures, incapable de poursuivre sa carrière. Il était malade et intéressant par lui-même, parce que, selon l'expression de M. Necker, sa démarche chancelante contrastait singulièrement avec son âge; madame de Staël en eut pitié, lui adressa quelques paroles bienveillantes, et aussitôt la tête de cet infortuné s'enflamme : « Je l'aimerai tant, s'écrie-t-il, qu'elle finira par m'épouser. » M. de Staël étant mort depuis quelques années, la prédiction de M. de Rocca (ainsi se nommait le jeune soldat) se réalisa; elle s'unit à lui par un mariage légitime, mais clandestin.

C'était un malade qui à force de tendresse s'était introduit dans son foyer, et sur lequel elle veilla jusqu'à la fin de ses jours, avec le dévouement, avec le courage que donne la charité; là aussi il est impossible de trouver un sujet de reproche. Rien n'est plus facile, messieurs, que de souiller la mémoire d'une femme obscure ou illustre, et qui n'a aucun moyen de défense contre ces accusations qui circulent dans l'ombre, et, se fortifiant, deviennent inattaquables par le temps. Il n'y a rien de plus honteux et de plus lâche, car on frappe dans l'ombre.

Oscar Muller.

— La suite à un prochain numéro. —

LITTÉRATURE GRECQUE.

COURS DE M. EGGER.

(FACULTÉ DES LETTRES.)

(Voyez le n° 4.)

II.

La science historique chez les Grecs et chez les autres peuples de l'antiquité.

Le professeur a montré, dans la leçon précédente, que les Grecs ont compris, aussi bien que nous pouvons le faire de nos jours, la nature et l'objet de l'histoire envisagée comme science et comme art, de sorte que nous n'avons sur eux d'autre supériorité que la connaissance d'un plus grand nombre de faits, due au perpétuel accroissement du domaine historique. Pour mieux mettre en lumière l'originalité dont les Grecs ont fait preuve en créant, dès le Ve siècle avant Jésus-Christ, l'érudition et la méthode historiques, M. Egger consacre sa deuxième leçon à l'examen rapide des procédés par lesquels les autres peuples anciens conservaient, pour les transmettre à la postérité, leurs traditions nationales.

Toutes les nations, même les plus sauvages, veulent avoir leur histoire. Si elles connaissent l'écriture, elles

auront au moins un livre, et ce livre sera consacré au souvenir des anciens jours ; ce sera le testament légué par le passé à l'avenir. Si l'écriture est inconnue, l'histoire, mêlée à la fable, sera surtout légendaire ; ou bien des institutions particulières, destinées à discipliner la mémoire, à en augmenter la puissance, permettront de conserver à peu près intactes les traditions antiques. Même dans le nouveau monde, quelques documents historiques de ce genre ont échappé au fanatisme destructeur des premiers conquérants espagnols. Au moyen de monuments hiéroglyphiques trouvés au Mexique, de quelques traditions orales conservées au centre de l'Amérique, on a déterminé des dates, reconstitué des dynasties, recomposé enfin une mythologie et une archéologie américaines. Mais, malgré l'intérêt que peut offrir, à quelques égards, ce long et difficile travail, peut-on comparer ces grossiers essais d'histoire aux œuvres d'un Hérodote et d'un Thucydide ?

Aucun monument historique proprement dit ne figure dans le recueil volumineux de l'ancienne littérature hindoue. Perdue dans l'infini de ses conceptions, où l'œuvre de Dieu ne se distingue pas de celle de l'homme, l'Inde semble ne jamais s'être préoccupée du temps. Les éléments vrais de son histoire sont noyés dans ses épopées immenses, d'où la plus subtile critique a peine à les extraire, car il n'y a dans ces poëmes ni chronologie, ni généalogies régulières. C'est hors de l'Inde qu'on a pu trouver quelques points fixes qui aident à mettre de l'ordre dans ses traditions. On a pu donner une date à certains faits en les rapprochant d'événements datés dans l'histoire macédonienne avec la précision familière aux Grecs. D'une autre part, les Chinois, fort soigneux en tout ce qui regarde la détermination des époques, nous aident à constituer la chronologie du bouddhisme, et c'est dans les ouvrages chinois qu'il faut étudier aujourd'hui l'histoire de ce culte né sur le sol indien, où il a si longtemps lutté avec succès contre les institutions brahmaniques.

L'esprit exact des Chinois, leur habileté à constater et à classer des souvenirs, firent d'abord espérer qu'on trouverait chez ce peuple un corps d'histoire digne d'être comparé avec les annales de la Grèce et de Rome. Il n'en est rien. D'abord cette exactitude n'est souvent qu'apparente. Ils ont une chronologie qui remonte, sans interruption, jusqu'à l'an 2300 avant Jésus-Christ. Ils se vantent d'avoir eu, à cette époque, une organisation politique déjà savante. Mais de Guignes et Édouard Biot ont fait voir que la certitude de ces annales ne remontait pas au delà du VIIIe ou du IXe siècle avant l'ère chrétienne. On sait que 203 ans avant Jésus-Christ, le caprice d'un despote fit détruire tous les vieux livres; que la série des âges ne fut restituée, plus tard, que d'après des débris échappés à cette destruction. De plus, dans la partie certaine de leurs annales, les histoires rédigées par les Chinois offrent tant de sécheresse, si peu de développements et d'explications, qu'Édouard Biot jugeait impossible de nous faire supporter, dans une traduction fidèle, la lecture de ces compilations. Il y a, nous dit-on, dans le Céleste Empire, un bureau historique où sont annuellement recueillis et classés tous les documents de chaque règne (naissance des princes, changement de ministres, guerres, traités de paix, inondations, éclipses, etc.). L'annaliste chinois compile et annote ces documents sommaires, sans marquer jamais d'un cachet personnel son fastidieux récit.

L'exactitude chinoise, tempérant la surabondance indienne, a pu produire quelques ouvrages historiques assez intéressants, tels que la chronique de Kaschmir intitulée *Fleuve des rois;* mais ces écrits sont postérieurs à l'ère chrétienne.

En Assyrie, en Perse, en Égypte, l'histoire s'offre, il est vrai, à nous avec un remarquable caractère. Nous avons perdu les livres qui renfermaient les traditions de ces empires ; nous ne les connaissons que par les monuments épigraphiques ou par des textes qui affectent la même solennité monumentale. Ainsi, un papyrus du temps du grand Rhamsès, parvenu jusqu'à nous à travers les âges, incomplet et tout lacéré, donne une idée de l'ancienne histoire de l'Égypte, et cette littérature est conçue sur le même type que les inscriptions des monuments contemporains. Les livres, aujourd'hui perdus, devaient ajouter peu de chose à ces monuments. On voit que les Assyriens, les Perses, les Égyptiens, ont voulu rendre facile et commune la connaissance de leur histoire, écrite en caractères gigantesques sur ces pans de murs qui ont bravé l'effort des temps. De plus, le culte des ancêtres, qui faisait partie de la religion égyptienne, tendait à perpétuer et assurer la certitude des souvenirs. Enfin, chaque prince y était divinisé après sa mort; les prières gravées en son honneur dans les temples deviennent autant de pages d'histoire. Elle est grande et belle, cette histoire, bien que le ton officiel et emphatique en exclue toute critique proprement dite et toute appréciation morale des événements par le narrateur. Un passage de Tacite en fait bien connaître le caractère : « Germanicus partit pour l'Égypte, afin d'en visiter les » antiquités... Bientôt il vit les grandes ruines de Thèbes. » Des caractères égyptiens, tracés sur des monuments » d'une structure colossale, attestaient encore l'opulence » de cette antique cité. Un vieux prêtre, qu'il pria de » lui expliquer ces inscriptions, exposait que la ville avait » contenu jadis 700 000 hommes en âge de faire la guerre; » qu'à leur tête, le roi Rhamsès avait conquis la Libye, » l'Éthiopie, la Médie, la Perse, la Bactriane, la Scythie; » que tout le pays qu'habitent les Syriens, les Arméniens, et en continuant par la Cappadoce, tout ce qui » s'étend de la mer de Bithynie à celle de Lycie, avait » appartenu à son empire. On lisait sur ces mêmes » inscriptions le détail des tributs imposés à tant » de peuples, le poids d'or ou d'argent, la quantité » d'armes et de chevaux, les offrandes pour les temples » en parfums et en ivoire, le blé et les autres provisions,

» que chaque nation devait fournir. » (Quelques pierres de ce mur se voient, à Paris, au Musée égyptien.)

La traduction des inscriptions assyriennes et persanes, récemment déchiffrées, dans lesquelles Sargon (720-703) et Darius (521-485) transmettent à la postérité le souvenir de leurs victoires, nous donnerait une idée analogue de cette histoire des anciens peuples de l'Asie. Mais l'expression hyperbolique contraste encore avec le ton bref, simple, magnifique par la sobriété même, du *Testament politique d'Auguste*, véritable monument de notre esprit européen (enfin connu d'une manière correcte depuis le voyage de M. G. Perrot en Galatie).

Le seul peuple de l'Orient qui soit comparable aux Grecs, en quelques points, pour la science de l'histoire, est le peuple juif. Il a eu réellement des livres d'histoire, où ne font défaut ni la précision chronologique, ni un style heureusement mêlé d'éloquence et de poésie, et dont la lecture n'attache guère moins qu'elle n'instruit. On regrette cependant de n'y jamais reconnaître le cachet personnel de l'historien. Ces œuvres, purement nationales, n'offrent dans leur élaboration rien d'individuel, au point qu'on a pu se demander si elles n'étaient pas des rédactions faites par des écoles d'écrivains anonymes et animés d'une inspiration commune.

Par les Juifs, nous touchons à la Grèce : car la Bible n'est devenue accessible à tous que par la version des Septante. Ni la Phénicie, ni l'Étrurie, ni la Gaule, n'ont laissé de littérature. Quelques regrets qu'éprouve notre curiosité de ce vaste naufrage, on peut admettre que les Romains eussent sauvé, en l'adoptant, ce qui était digne de l'être, comme ils firent pour les lettres grecques et pour le culte étrusque ; leur négligence même à recueillir les œuvres littéraires de ces peuples prouve le peu d'intérêt qu'elles pouvaient offrir, et peut-être nous ne devons pas trop nous plaindre de cet arrêt du temps.

Dans cette revue rapide, et dont la présente analyse ne reproduit qu'un abrégé, nous n'avons rien vu qui ressemblât à une science méthodique et réfléchie de l'histoire, ni même à un livre d'histoire, tel que les Grecs nous ont appris à en composer. Cette science devait naître chez la race heureuse qui débute dans le monde par les chants d'Homère, et qui, par les *Muses* d'Hérodote, ouvre une ère nouvelle à l'étude du passé.

Camille de la Berge.

GRAMMAIRE COMPARÉE.

COURS DE M. HASE.

(FACULTÉ DES LETTRES.)

(Voyez le n° 4.)

II

De l'article.

Ainsi que nous le disions dans la dernière séance, les Grecs établissaient une distinction entre la syntaxe proprement dite, σύνταξις, et ce qu'ils appelaient συνέπεια. La syntaxe est l'étude des règles de la concordance et de la dépendance; la construction s'occupe de la manière dont les mots doivent être placés. Mais il est difficile d'établir des règles générales; la construction et la syntaxe diffèrent d'une langue à l'autre. Cependant on peut distinguer deux choses : dans l'une on suit la construction naturelle; dans l'autre on s'en écarte très-fréquemment. Qu'est-ce que la construction naturelle? C'est celle qui est conforme aux opérations de notre esprit. Ce qui frappe tout d'abord dans les langues où la construction naturelle prédomine, c'est le sujet, qui se place le premier avec son article, si la langue en possède, puis vient le verbe suivi de ce qu'en logique on appelle l'attribut; ce que dans le langage scolastique du moyen âge on appelait *prædicatum*, ce qu'Aristote nommait κατηγόρημα. L'attribut est ce qu'affirme ou ce que nie tout sujet d'une proposition. Ainsi : *Dieu est éternel*, dans cette proposition l'attribut est affirmatif; dans cette autre : *Le monde n'est pas éternel*, il est négatif.

Parmi les langues qui ont suivi l'ordre naturel, on peut ranger tout d'abord les langues sémitiques, chez lesquelles on ne voit ni ces constructions savantes, ni ces périodes que l'on rencontre chez les orateurs grecs et romains ; puis, parmi les langues européennes, presque toutes les langues romanes, surtout la langue française, qui suit toujours, à de rares exceptions près, l'ordre naturel. Telle est la première classe. La seconde comprend les langues qui se permettent des inversions et dans lesquelles les terminaisons des substantifs et des verbes sont sonores, frappent l'oreille; la langue latine, par exemple, est une de celles où l'on s'écarte le plus de l'ordre naturel. Les grammairiens latins eux-mêmes citent quelquefois comme exemple de cette liberté de celui qui parle ou écrit, ces mots de Mucius Scævola à Porsenna, qui l'interrogeait après cette méprise que chacun connaît : « *Civis Romanus sum.* » Il eût pu dire : *Sum civis Romanus.* Mais il est vrai que cette dernière construction n'eût pas rendu complétement la pensée de Scævola. *Civis*, placé tout d'abord, montre avant tout le citoyen, le républicain ; *sum*, au contraire, mis en tête, exprime la personnalité, le moi : *sum sivis*, je suis citoyen.

La langue latine est donc, parmi les langues à inversions, celle où l'on trouve le plus de liberté; elle le doit au grand nombre de ses terminaisons sonores. Horace, dans ses odes, semble même abuser quelquefois de cette facilité. Malgré cette grande liberté, on voit dominer deux tendances : la première est de placer le verbe à la fin d'une phrase incidente commençant par *ne*, ou par le pronom relatif *qui ;* la seconde (ce qui s'explique d'ailleurs par ce caractère oratoire de la langue latine, qui s'est formée sur le forum) est de placer l'adjectif après le substantif, lorsque celui-ci n'est que monosyllabique. Un contemporain d'Auguste aurait certainement dit et écrit : *Rex admirabilis ;* le contraire

l'aurait choqué. Je bornerai là mes indications sur cette langue, dont la construction est extrêmement libre, presque abandonnée au goût, ou plutôt au caprice de l'écrivain.

Nous allons maintenant nous occuper de l'emploi de l'article dans les différentes langues. Remarquons d'abord que l'article semble n'être arrivé qu'assez tard dans les idiomes que nous connaissons.

Si nous prenons nos exemples dans les langues classiques, nous pouvons dire que dans la langue grecque (quoique cela semble être un paradoxe), jusqu'à la naissance de sa prose, jusqu'à Denis de Milet, qui a un peu précédé Hérodote, l'article n'existait pas. Sans doute on trouve dans l'Iliade ὁ, ἡ, τό; mais ce n'est pas un article, c'est un pronom démonstratif synonyme de αὐτός. Il suffit, pour s'en convaincre, d'ouvrir l'Iliade à la première page et de lire le 12e vers. Tout le monde connaît le sujet. Le prêtre d'Apollon Chrysès arrive au camp des Grecs pour racheter sa fille captive : ..... ὁ γὰρ ἦλθε θοὰς ἐπὶ νῆας Ἀχαιῶν. ὁ n'est pas un article, c'est comme s'il y avait le pronom démonstratif αὐτὸς. Et plus loin, au vers 29, Agamemnon refuse de rendre la liberté à la fille de Chrysès : τὴν δ' ἐγὼ οὐ λύσω..... ici nous avons le féminin dans le sens de αὐτή; ce n'est donc pas un article, mais un pronom. Ce n'est guère qu'au temps d'Hérodote que ὁ, ἡ, τὸ, ancien pronom démonstratif, est devenu peu à peu article, et encore l'emploi de ὁ, ἡ, τὸ, avec sa signification d'article, est quelquefois assez différent de celui que nous faisons de l'article dans les langues modernes.

On dit que l'article sert pour déterminer tout à fait un objet ou chose ; c'est vrai, excepté quand cette chose (je demande pardon d'établir cette distinction un peu métaphysique) est ce qu'Aristote appelle τὸ κατ' ἐξοχήν, c'est-à-dire, par excellence. Ainsi, on en voit de rares exemples en français; jamais dans le style relevé, plutôt dans l'intérieur de la famille, où le fils et la fille disent : *papa, maman.* En grec, au contraire, c'est une règle dominante lorsque tel substantif est unique dans son espèce ; ainsi les substantifs *soleil*, *terre*, et beaucoup d'autres de ce genre, ne prennent pas souvent d'article, parce que ce sont des noms κατ' ἐξοχήν. Je suis entré dans ces détails, car beaucoup d'hellénistes se sont trompés. Dans le grec attique, dans Démosthène, dans Thucydide, dans Xénophon, l'emploi de l'article est conforme à celui de l'article en français; ainsi Βασιλεὺς est le roi en général, et ὁ Βασιλεύς, le roi dont il est question ; mais dès l'instant qu'il est question du roi de Perse, avec lequel les Grecs avaient toujours affaire, l'article disparaît. C'est encore pour eux : τὸ κατ' ἐξοχήν. Je fais ces observations, parce qu'on a distingué deux atticismes, lorsque la langue commençant à s'altérer aux IVe et Ve siècles, il y eut une espèce de réaction parmi les écrivains qui devinrent très-sévères pour les Grecs, à peu près comme il arriva au réveil des lettres en Italie au XVe siècle. Ces Grecs imitateurs de la glorieuse époque, alors qu'il s'agissait de l'empereur sous lequel ils vivaient, le désignaient sous le nom de αὐτοκράτωρ: des éditeurs ont voulu ajouter l'article, de même que nous disons en français : *le roi, l'empereur;* ils ont commis une erreur.

L'article, ancien pronom démonstratif, se place, dans toutes les langues, avant le substantif; cependant nous voyons quelques exceptions, dans la langue danoise, par exemple.

Il existe un monument linguistique de grande importance, c'est la traduction des Évangiles par le goth Ulphilas; ce traducteur des Évangiles en langue gothique était à peu près contemporain des empereurs Julien et Valentinien. Tout le monde sait que les Goths habitant le bas Danube (ce qui est aujourd'hui la Valachie, la Bulgarie) envahirent l'Italie, y fondèrent un royaume, et il est probable que si ce royaume n'avait pas été détruit par Bélisaire, l'Italie serait devenue, comme la Gaule, un pays compacte et non morcelé, comme il l'a été pendant tout le moyen âge. La langue gothique fut bientôt remplacée par la langue du peuple vaincu, il est vrai, mais plus civilisé; cependant, avec les matériaux qui nous restent, nous pouvons comparer la langue d'Ulphilas avec les langues scandinaves; celle que l'on parle en Danemark, Suède, Norvége, surtout à l'extrémité septentrionale de l'Islande. Nous voyons par cette comparaison que le pronom démonstratif neutre *hitt*, que nous rencontrons dans la langue gothique, est devenu le *et* danois. Ainsi, en langue danoise, le mot *maison* est neutre, et plaçant l'article après le substantif, on dit : *huset.*

Dans la comparaison des idiomes, on voit des langues possédant des pronoms démonstratifs différents, suivant que l'objet désigné est plus ou moins éloigné. Ainsi, en latin, nous savons quelle est la différence existant entre *hic*, *iste*, *ille*. *Hic* est celui qui touche de près celui qui parle ; *iste* est déjà plus éloigné, *ille* l'est encore davantage. Cette différence est assez tranchée, surtout dans les bons auteurs du siècle d'Auguste.

Hæc manus, par exemple, est la main de celui qui parle; *ista manus*, la main de celui auquel on parle; *illa manus*, la main d'une troisième personne. Cette distinction est assez constante dans les écrits de Térence et de Cicéron.

Nous voyons même un Père de l'Église qui a composé un traité contre les idolâtres, les gentils, se servir de *isti* comme synonyme de *vos*.

En français, nous exprimons les objets plus ou moins éloignés par *ci* et *là*.

Ce qu'il y a de fort remarquable, c'est que nous trouvons, dans le latin du moyen âge, le mot adverbe *ecce* employé dans le sens de *ici*. Sous ce rapport, rien n'est plus curieux pour connaître l'origine des mots et des langues que de lire les livres du moyen âge; ceux surtout où la latinité est bien mauvaise (je parle nécessairement sous le point de vue linguistique). Et sous ce point de vue, ces livres nous permettent de remplir des lacunes de l'histoire. Ainsi Eginhard, dans sa Vie de Charlemagne,

imitateur élégant de Salluste, ne nous apprend rien sur l'état de la langue romane en France, mais nous donne de précieux documents sur les événements contemporains.

Ainsi, je le répète, on peut trouver de précieux documents linguistiques dans ces livres de la vie des saints, surtout quand le rédacteur est peu savant, et par conséquent sous l'influence du roman et du latin qu'il entend parler autour de lui, et qu'il parle lui-même; surtout dans les rapports de dialogues, de conversations importantes, que les biographes ont transcrits dans un latin (je dirai presque français, si les rapports ont été écrits en Gaule, et italien s'ils ont été faits en Italie). On voit alors, par ces études, les nouvelles langues se former peu à peu. Ainsi, je me rappelle avoir vu, dans des ouvrages de genre, *ecce* employé dans le sens de *ici* (c'est un latin détestable, il est vrai, mais très-instructif). Exemple : J'ai ici beaucoup de parents : *Habeo* ECCE *multos parentes.* Nous voyons ainsi peu à peu se former le pronom démonstratif français, *ceci*, *cela.*

Dans la prochaine séance, nous vous soumettrons quelques indications sur les noms substantifs.—Oscar Muller.

POÉSIE FRANÇAISE.

COURS DE M. SAINT-RENE TAILLANDIER.

(FACULTÉ DES LETTRES.)

Discours d'ouverture.

(Suite. — Voyez le n° 7.)

La fierté castillane ? ai-je dit précédemment. Ne serait-ce pas là ce qui rendit le génie de Corneille un peu suspect à Richelieu? Je sais combien le goût était peu sûr chez ce grand esprit; il faut prendre garde cependant de ne pas attribuer de trop puérils motifs à un pareil homme. La gloire immortelle de Richelieu, c'est son patriotisme. Il poursuit la politique d'Henri IV, il veut abaisser l'Espagne et la maison d'Autriche; vous étonnerez-vous qu'il attaque le goût espagnol chez nous comme la politique espagnole en Europe? Il avait fondé l'Académie française et l'imprimerie royale; un génie comme le sien ne pouvait méconnaître l'action des lettres, l'influence des travaux de l'esprit. S'inspirer de l'Espagne, c'était marcher au rebours de toute sa politique. La persécution, d'ailleurs, ne fut jamais bien vive. Mais pourquoi Richelieu n'a-t-il pu entendre les beaux vers où Corneille donnait une si rude leçon aux gentilshommes de son époque? Ces rodomontades espagnoles, comme disait Brantôme, ces fanfaronnades, ces vantardises, ces mensonges, Corneille les représente un jour dans une comédie étincelante de verve, et tout à coup sa voix devient mâle et terrible. Il s'adresse à Dorante, et l'on dirait qu'il parle à une société tout entière :

> Êtes-vous gentilhomme?...
> Qui se dit gentilhomme et ment comme tu fais,
> Il ment quand il le dit, et ne le fut jamais.

Certes, il n'y a pas trace d'inspiration espagnole dans ces admirables vers; voilà bien des sentiments qui nous appartiennent et une éloquence toute française !

Un sujet qui se présente ici naturellement, un sujet peu connu ou, ce qui est pire, mal connu, ce sont les rapports de Corneille et de l'Espagne. Voltaire, par l'autorité de son nom, a répandu, à ce propos, des erreurs dont il serait temps de se débarrasser une bonne fois. Nous y travaillerons pour notre part. Déjà un ancien inspecteur général de l'université, homme aussi modeste que savant, M. Viguier, a éclairé le problème d'une vive lumière. Nous profiterons de ses recherches, nous essayerons de les compléter, nous marquerons la situation du débat en Espagne, en Allemagne, en Angleterre, car la question est presque européenne; surtout nous comparerons Corneille aux poëtes castillans,

> Paraissez Navarrais, Maures et Castillans,
> Et tout ce que l'Espagne a produit de vaillants !

Nous les mettrons aux prises et nous verrons que si Corneille a emprunté quelques scènes aux *Mocedades* de Guilhem de Castro, pour en tirer une œuvre pleine d'originalité, il a noblement payé sa dette. Il a prêté à Diamante, il a prêté à Calderon lui-même ! Questions européennes, disais-je? Questions françaises avant tout, questions auxquelles nous ne pouvons être indifférents, puisqu'il s'agit de la gloire d'un grand poëte national, mais que nous traiterons cependant avec l'impartialité de la critique moderne.

Corneille nous ouvre encore d'autres domaines. Dans sa politique, dans sa morale, que d'études à faire ! que de singularités à dévoiler ! Comme les mœurs et les maximes d'une société troublée se reflètent dans ses drames ! Une année avant l'apparition du *Cid*, Paul de Gondi, celui qui sera un jour le coadjuteur, puis le cardinal de Retz, écrivait ces étranges paroles en sa *Conjuration de Fiesque :*

« Je sais, — c'est Verrina qui parle ainsi au comte de Fiesque, — je sais qu'une âme aussi délicate que la vôtre et aussi jalouse de la gloire, aura peine à se voir ternir par ces noms de factieux et de traître. Cependant ces fantômes d'infamie que l'opinion publique a formés pour épouvanter les âmes du vulgaire, ne causent jamais de honte à ceux qui les portent pour des actions éclatantes, quand le succès en est heureux. Les scrupules et la grandeur ont été de tout temps incompatibles, et les faibles préceptes d'une prudence ordinaire sont plus propres à débiter à l'école du peuple qu'à celle des grands seigneurs. Le crime d'usurper une couronne est si illustre qu'il peut passer pour une vertu. Chaque condition des hommes a sa réputation particulière; on doit estimer les petits par la modération et les grands par l'ambition et le courage. »

Vous l'entendez? Des fantômes d'infamie! les scrupules et la grandeur incompatibles! Aux petits, la modération et les vertus obscures; aux grands, l'ambition et le courage, du moins tels que le Paul Gondi les conçoit en déshonorant ces deux mots,—l'ambition et le courage, c'est-à-dire les crimes illustres! Quel temps que celui où de telles pensées se produisent sans soulever la conscience publique! Ce temps, le cardinal de Retz l'a jugé dans un de ses plus curieux libelles, à l'heure où l'artillerie des pamphlets couvrait le bruit des arquebuses; il distingue trois sortes d'époques, celles-ci où règne la vertu, celles-là où l'on trouve à la fois de la corruption et de l'intelligence, d'autres, enfin, — je cite ses paroles mêmes, — « où il y a beaucoup de dépravation avec peu de lumières » ; et telle est, ajoute-t-il, l'époque où nous vivons. Eh bien! Corneille, Corneille lui-même subit l'influence de ce désordre moral; il y a tel passage de ses drames où il semble écrire l'apologie du despotisme, et il appartenait à un de nos maîtres, M. Guizot, de relever le premier ces erreurs, il y a plus de quarante ans; il lui appartenait de montrer par là que ce qui n'avait point choqué le XVIIe siècle, ce que Voltaire avait blâmé seulement au nom des bienséances scéniques, ne pouvait échapper à la conscience libérale de notre France nouvelle. Oui, le bon, le candide, l'héroïque Corneille a des moments d'oubli; il s'endort un peu, *Quandoque bonus dormitat*, et pendant son sommeil, il se laisse prendre aux sophismes du temps; il répète les sentences qui ont cours, celles que le coadjuteur vient d'exprimer pour soutenir ses intrigues, celles que Gabriel Naudé formulera plus cyniquement encore; il semble croire, lui aussi, qu'il y a deux morales, l'une pour les gouvernants, l'autre pour les gouvernés; il s'écrie : « La justice n'est pas une vertu d'État, » et il varie sous maintes formes l'expression de cette pensée.

Ah! messieurs, je vous en prie, n'allez pas vous méprendre sur le sens de mes paroles! A Dieu ne plaise que je blasphème jamais nos gloires nationales! De ces rapprochements que je vous indique aujourd'hui, je veux tirer, au contraire, un motif d'admiration nouvelle pour l'auteur du *Cid* et de *Polyeucte*. Car enfin, on ne le remarquait pas assez, c'est du milieu de cette confusion profonde, c'est du milieu de ce monde « où l'air est si corrompu et la lumière si rare », que le grand poëte, sans autre guide que son âme, son âme simple et chrétienne, s'élève et nous emporte avec lui dans les régions les plus pures. O lumière! nous voici dans le monde des héros; tout y est grand, auguste, sublime. On oublie les misères de la vie réelle. Ces mots d'ambition et de courage, déshonorés par l'historien factieux de la conjuration de Fiesque, reprennent pour nous leur véritable sens; on retrouve la grande humanité; on se façonne à l'admiration de la vertu; on comprend le dévouement, le sacrifice; on se sent meilleur et plus fort; on est purifié au seul spectacle de ces hommes qui savent si bien combattre avec eux-mêmes et défier la fortune, comme le roseau de Pascal défie l'univers qui l'écrase! C'est le triomphe moral de la poésie.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

— La fin au prochain numéro. —

VARIÉTÉS.

Notre prochain numéro contiendra la troisième leçon de M. Édouard Laboulaye.

Nous aborderons en même temps le cours si élevé, si original de M. Philarète Chasles, que diverses circonstances nous ont obligés d'ajourner.

— Nous donnons ci-après le sommaire de la *partie scientifique* de notre publication :

Sommaire de la Revue des Cours scientifiques.

Histoire naturelle des corps organisés : Cours de M. G. FLOURENS. De l'espèce. Les Aryas. — Physique appliquée aux arts : Cours de M. EDMOND BECQUEREL. De l'électricité atmosphérique (suite). — Histoire des chemins de fer : Cours de M. PERDONNET. Le pont du Rhin (fin). — Physique générale : Cours de M. BARRAL. De l'air au point de vue de la physique du globe et de l'hygiène (fin). — Histoire de la médecine : Cours de M. BOUCHUT. L'homœopathie.

Nous rappellerons à nos abonnés de la *Revue des Cours littéraires* que pour recevoir la *Revue des Cours scientifiques* il leur suffit d'envoyer à M. Germer Baillière, comme supplément, une des sommes suivantes :

Six mois. Paris.....	7 fr. —	Départements...	8 fr.
Un an.. —	11 fr. —	— ...	12 fr.

LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE.

TAINE (H.). LE POSITIVISME ANGLAIS, étude sur Stuart Mill. 1864, 1 vol. in-18. 2 fr. 50

BOUCHARDAT. LE TRAVAIL, son influence sur la santé. 1862, 1 vol. in-18. 2 fr. 50

BOUCHARDAT ET JUNOD. L'EAU-DE-VIE ET SES DANGERS, conférences populaires. 1864, 1 vol. in-18. 1 fr.

ÉLIPHAS LÉVI. HISTOIRE DE LA MAGIE, avec une exposition claire et précise de ses procédés, de ses rites et de ses mystères. 1860, 1 vol. in-8, avec 90 figures. 12 fr.

BROUSSAIS. EXAMEN DES DOCTRINES MÉDICALES. 3e édition. 1829-1834, 4 vol. in-8. 5 fr.

CASPER. TRAITÉ PRATIQUE DE MÉDECINE LÉGALE, rédigé d'après des observations personnelles, par J. L. CASPER, professeur de médecine légale à l'Université de Berlin, médecin expert des tribunaux, traduit sous les yeux de l'auteur, par M. Gustave GERMER BAILLIÈRE. 1862, 2 vol. grand in-8. 15 fr.
Atlas colorié se vendant séparément. 12 fr.

G. FLOURENS. CE QUI EST POSSIBLE. — OTTFRID. In-18; chez Garnier frères. 1 fr.

CONSTANT PORTELETTE. LA POLOGNE EN 1815, réponse à M. Proudhon. Brochure in-8. Dentu, 1864. 1 fr.

LE Dr A. TRIPIER. LA VIE ET LA SANTÉ. Précis de physiologie et d'hygiène. Doctrines et superstitions médicales. 1 vol. in-18. 6 fr.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

PREMIÈRE ANNÉE. — N° 9. UN NUMÉRO : 30 CENTIMES. 30 JANVIER 1864.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

LITTÉRATURE — PHILOSOPHIE — THÉOLOGIE — ÉLOQUENCE — HISTOIRE
LÉGISLATION — ESTHÉTIQUE — ARCHÉOLOGIE

Paraît tous les Samedis.

Paris.....	Six mois.	8 fr.	Un an.	15 fr.
Départements..	—	10	—	18
Étranger.....	—	12	—	20

Prix de l'abonnement avec la Revue des Cours scientifiques.

Six mois.....	Paris,	15 fr.	Départ.,	18 fr.	Étranger,	20 fr.
Un an.....	—	26	—	30	—	35

Rédacteur en chef
M. ODYSSE-BAROT

Les ouvrages dont deux exemplaires auront été envoyés au bureau du journal seront annoncés et analysés s'il y a lieu.

On s'abonne
A LA LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE
17, rue de l'École de Médecine,
Et chez tous les libraires, par l'envoi d'un bon de poste, ou d'un mandat sur Paris.

L'abonnement part du 1er décembre ou du 1er juin de chaque année.

AVIS. — Le succès toujours croissant et désormais assuré de notre entreprise nous permet d'offrir aujourd'hui à nos lecteurs, sans augmentation de prix, un supplément de huit colonnes, que l'abondance des matières et notre désir de ne pas scinder la troisième et si remarquable leçon de M. Laboulaye rendaient nécessaire.

SOMMAIRE.

Histoire des législations comparées. — Cours de M. ÉDOUARD LABOULAYE : III. Histoire des colonies américaines avant la révolution de 1776.

Poésie française. — Cours de M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER : Discours d'ouverture (fin).

Éloquence latine. — Cours de M. HAVET : État du monde romain au temps de Verrès. — Causes de son procès.

HISTOIRE DES LÉGISLATIONS COMPARÉES.

COURS DE M. ÉDOUARD LABOULAYE.

(COLLÉGE DE FRANCE.)

III.

Histoire des colonies américaines avant la révolution de 1776.

(Voyez les nos 2, 3, 5, 6 et 7.)

Messieurs,

Nous étudierons aujourd'hui l'histoire des colonies américaines avant la révolution de 1776.

J'ai déjà consacré à cette histoire une année tout entière, je ne veux donc en donner aujourd'hui qu'un résumé succinct ; il rappellera d'anciens souvenirs à ceux qui ont suivi mon cours il y a deux ans, et il suffira pour faire comprendre l'origine de la constitution fédérale à ceux qui viennent ici pour la première fois.

Je ne m'occuperai pas des événements, mais des idées qui les ont produits. Cette étude est d'autant plus importante que la constitution n'a pas poussé en un instant; elle est, pour ainsi dire, née le jour où les Anglais ont mis le pied sur le sol américain, et l'on peut dire d'elle que c'est une seconde édition de la constitution anglaise, revue et corrigée, à l'usage de la démocratie.

Lorsqu'on nous parle d'une constitution, nous rappelons nos souvenirs et nous imaginons qu'une constitution doit toujours être faite sur le modèle français; alors nous relisons Rousseau, Mably, presque oublié aujourd'hui, Montesquieu, etc. Voilà nos autorités pour apprécier et juger toute constitution.

Cela est bon pour celles qui sont nées en France ou qui appartiennent aux peuples latins imitateurs de la France. Ce n'est pas vrai pour les chartes qui régissent les populations anglo-saxonnes et protestantes, races qui avaient la liberté longtemps avant que Rousseau en parlât et qui l'ont transportée au delà des mers. Il faut donc savoir quels étaient les précédents, c'est-à-dire les idées, les principes, les habitudes de ces hommes qui émigraient par delà l'Océan pour y fonder un grand empire.

Ce fut au XVIIe siècle que se fit la première émigration, sous le roi Jacques, en 1607. Déjà l'Angleterre était devenue protestante, et par conséquent l'esprit de la nouvelle religion était venu ajouter une nouvelle force à cet esprit d'individualisme, l'orgueil des Anglais.

Quand on cherche quelle est la théorie politique du moyen âge, on jette tout de suite les yeux sur Rome. C'est là qu'est le foyer de la vie politique et de la vie religieuse. L'Église représente une immense pyramide dont les as-

sises sont occupées par les prêtres et par les évêques, et au sommet de laquelle se trouve le pape, pasteur suprême, guide et modèle de toutes les consciences religieuses. La société entière se façonne sur l'Église. A côté de cette reconnaissance du pouvoir divin des papes, s'établit, au moyen âge, la croyance qu'il ne doit y avoir qu'un roi, et qu'il doit avoir la toute-puissance dans ses États. Limitée d'abord par les libertés féodales, peu à peu cette toute-puissance de la royauté finit par s'y substituer ; on marche par la force des idées vers la concentration de tous les pouvoirs aux mains d'un seul. Le roi devient le représentant unique de son peuple qu'il absorbe tout entier. Il n'y a plus en présence que le pape et le roi, tous deux souverains absolus. La lutte s'établit entre les deux puissances pour savoir laquelle des deux dominera l'autre; ou, selon le langage du XIVe et du XVe siècle, qui sera le soleil et qui sera celui qui sera la lune. Henri VIII, dans une proclamation, se nomme encore l'âme et le soleil de son peuple.

Avec le protestantisme, la théorie change du tout au tout. Chaque Église est une communauté indépendante qui nomme ses pasteurs, qui s'administre par elle-même; d'où cette conséquence que chaque communauté politique s'administre aussi par elle-même et nomme ses chefs.

Quand on lit le *Traité du gouvernement civil* que Locke publiait au second tiers du XVIIe siècle, et la *Politique tirée de l'Ecriture sainte* que Bossuet composait à la même époque, on ne comprend pas que deux hommes appartenant à des nations à peine séparées l'une de l'autre par un petit bras de mer aient pu écrire des choses aussi dissemblables. Pour Bossuet, le peuple n'a aucun droit sur le roi, le souverain est la source de tout droit, la propriété même vient de lui. Pour Locke, le théoricien de la révolution de 1688, les rois sont faits pour les peuples, et le jour où un gouvernement ne garantit pas les droits, ne protége ni la propriété ni la liberté de ses sujets, les citoyens ont le droit de résister et de déposer des mandataires qui ne remplissent pas leur mandat.

Vous voyez combien profonde est la différence qui sépare ces deux théories. Quand on interroge l'histoire pour savoir d'où cette contradiction peut provenir, on s'aperçoit que la théorie politique de Bossuet est modelée sur l'organisation catholique, et que, de son côté, Locke a reflété dans la sienne les formes de la nouvelle communion religieuse. L'une appartient au passé et l'autre à l'avenir.

C'est imbus de cet esprit nouveau que les Anglais émigraient en Amérique. C'est à ce point de vue que l'on doit considérer l'Amérique comme une société nouvelle, qui a rejeté en arrière tout le moyen âge, la vieille noblesse, l'Église établie ; c'est un monde nouveau fondé par l'émancipation de la démocratie.

Maintenant, qu'étaient ces émigrants ? Comment se partageaient-ils le sol ? Nous voici arrivés au cœur du sujet.

Les premières colonies américaines étaient au nombre de treize seulement. A l'origine, il n'y avait que treize étoiles sur le pavillon fédéral. Ces colonies n'occupaient par conséquent qu'une très-petite portion de l'immense continent qui appartient aujourd'hui aux États-Unis. C'était une langue de terre comprise entre les Alleghanys et la mer ; c'est là qu'elles se développèrent, assez lentement d'abord. Au delà des montagnes se trouvait la grande vallée de l'Ohio, la région des lacs, et toutes ces solitudes qui, à cette époque, appartenaient à la France. C'est encore la France qui possédait la vallée du Mississippi, c'est-à-dire les neuf dixièmes du territoire actuel de l'Union. Voilà ce que la lâcheté de Louis XV nous a coûté.

Ces colonies peuvent se diviser en trois groupes se rattachant à des origines diverses, séparés par des mœurs et un genre de vie différents, distincts aussi par le climat. Au sud, sont la Virginie, le Maryland, les deux Carolines et la Géorgie. Ces cinq colonies, qui toutes sont restées fidèles à l'esclavage, ont été les premières plantations du Sud.

Au centre, nous en trouvons quatre : la Pensylvanie, le Delaware, qui est une petite colonie insignifiante, le plus petit État de l'Amérique, un comté qu'on a détaché de la Pensylvanie, le New-Jersey et l'État de New-York viennent ensuite. Au nord, sont les États désignés par le nom commun de Nouvelle-Angleterre, Rhode-Island, le Massachusets, le Connecticut et le New-Hampshire. Tous les autres États se sont établis sur des territoires annexés ou détachés des territoires déjà existants.

Le Sud est un grand et fertile pays arrosé par de nombreuses rivières. C'est là que s'étaient établis les émigrants anglais appartenant à la gentry. Ils avaient quelques esclaves, et habitaient de vastes domaines, y vivant à la façon anglaise. Ils n'avaient, pour ainsi dire, pas fondé de villes, et je crois qu'à la veille de la révolution, Williamsburg, qui était la plus importante, avait seulement trois ou quatre mille habitants. Les planteurs vivaient là au milieu de leurs esclaves blancs et noirs, car ils avaient des esclaves blancs (*indented servants*). Ce fut, comme vous le savez, pendant tout le XVIIe et le XVIIIe siècle, l'habitude des Français et des Anglais d'envoyer leurs criminels aux colonies et de les y vendre à temps. Vous connaissez tous cette charmante histoire de Manon Lescaut, transportée à la Louisiane pour civiliser et au besoin pour moraliser le pays. En Angleterre, chaque fois qu'il y avait des proscrits, les belles dames se les faisaient adjuger, et on leur donnait des primes assez considérables pour chaque tête de proscrit expédié en Amérique. Combien de familles françaises et des plus nobles qui s'enrichissaient ainsi en obtenant de Louis XIV la confiscation d'un huguenot !

Du reste, le coton n'existait pas alors dans le Sud, l'esclavage n'y avait pas la dureté qu'il a aujourd'hui.

Au centre, à New-York, les colons anglais se trouvaient superposés à une colonie hollandaise. C'est là que l'intérêt avait plus de puissance que l'idée. Il en était de même de la Pensylvanie, où s'étaient déjà établis un grand nombre d'Allemands, et au Delaware, qui recouvrait une ancienne colonie suédoise.

A l'est, dans la Nouvelle-Angleterre, étaient ceux qu'on appelait les yankees, — ce mot, je crois, n'est autre que le mot *anglais*, mal prononcé par les sauvages. C'étaient des puritains, la population la plus ardente, la plus entreprenante des colonies, et en même temps la plus imprégnée d'idées républicaines.

Permettez-moi maintenant d'entrer dans quelques détails pour vous donner une idée de la lenteur avec laquelle s'est effectuée la colonisation avant la révolution, si on la compare avec la rapidité prodigieuse de son développement depuis cette époque.

C'est en 1607 que se fit la première colonisation de la Virginie. L'homme qui a joué là le grand rôle est le capitaine Smith.

Il avait commencé par faire la guerre contre les Turcs sur les bords du Danube, avait été fait prisonnier et vendu à une dame qui n'avait pas tardé à améliorer singulièrement la situation de son esclave. Affranchi par la générosité de sa noble maîtresse, Smith s'en alla en Amérique pour y chercher fortune. Il espérait trouver de l'or, car il est très-curieux que dès les premiers jours de la découverte du continent américain, la croyance se soit immédiatement répandue que là était le pays de l'or. Lorsque Ferdinand de Soto débarqua le premier sur les rives du Mississippi, les Indiens lui indiquaient la Californie comme le pays aurifère par excellence.

Smith ne trouva pas d'or, mais il découvrit ce qui valait mieux, le fertile pays qui entoure la baie de Chesapeake. Rien n'est plus romanesque que son histoire. Fait prisonnier par les Indiens, on allait le tuer, lorsque la jeune Pocahontas, fille d'un chef indien Pohattan, plaça sa tête à côté de celle du capitaine, sur le même bloc, demandant à mourir ou à vivre avec son ami.

Grâce à ce dévouement, Smith fut sauvé; quant à Pocahontas, elle passa en Angleterre, y épousa un Anglais et revint avec lui en Amérique. Il y a encore aujourd'hui des familles qui se glorifient de descendre de la belle et bonne Pocahontas.

La Virginie du capitaine Smith trouva sa fortune dans la culture du tabac. Le tabac commençait à faire fureur en Angleterre, les beaux de l'époque fumaient l'herbe américaine. Aussi se mit-on à cultiver le tabac avec une telle ardeur, que la seconde année on avait planté en tabac jusqu'aux rues de la ville de James-town. On en oublia de semer du blé, si bien que la colonie pensa mourir de faim. On payait tout avec le tabac, et en 1620, les colons éprouvant le besoin de fonder des familles, on leur envoya de l'Angleterre une cargaison de femmes, garanties pures et sans tache, qui furent vendues au prix de 75 livres de tabac par tête. Je dois dire que la cargaison fut trouvée de si bonne qualité, que les prix doublèrent l'année suivante.

Ce fut aussi en 1620 qu'arriva en Amérique l'esclavage. Un navire hollandais, qui venait des côtes de Guinée, débarqua quelques nègres dans la rivière James. Comme on avait déjà des esclaves blancs, on trouva naturel d'avoir des esclaves noirs. Du reste, il faut rendre cette justice à la Virginie, qu'elle essaya plusieurs fois d'arrêter l'importation de cette marchandise fatale; ce fut l'Angleterre qui, par intérêt pour ses marchands, favorisa la traite. C'est un des arguments dont Jefferson s'est servi dans la déclaration de 1776. Avec une généreuse véhémence, il accuse la Grande-Bretagne d'avoir infligé l'esclavage à l'Amérique, et il a raison. Dans les reproches que font aujourd'hui aux Anglais les gens du Sud, d'avoir été la cause de ce fléau, il y a un grand fond de vérité. La Virginie avait été fondée par une compagnie; elle avait par cela même une manière de gouvernement constitutionnel, car en toute compagnie il y a un directeur, qui est un mandataire chargé du pouvoir exécutif, et des actionnaires, qui contrôlent, qui votent et qui payent. Cependant ce système, qui impliquait une espèce de dépendance, ne pouvait suffire à des Anglais : il leur fallut bientôt les priviléges naturels de l'homme, un gouvernement nommé par eux, une assemblée nommée par eux, qui votât les dépenses de la colonie et fît les lois. A cela ils joignirent un conseil choisi par le gouverneur qui représentait la chambre haute, le sénat, et auquel ils attribuaient une part de contrôle dans l'administration. La séparation absolue du législateur et de l'administrateur, telle que nous l'entendons, est tout à fait contraire aux idées des Américains. Aujourd'hui encore, le sénat approuve la nomination des ministres et des ambassadeurs.

Cette forme d'administration fut celle de toutes les colonies. C'est, vous le voyez, le modèle du gouvernement actuel qui se reproduisit treize fois dans les colonies. Je n'ai pas à insister sur ce gouvernement, je tiens seulement à vous montrer que dans les treize constitutions des États, antérieurement à la révolution, il y a le germe de la constitution fédérale. Vous y voyez un gouverneur, un conseil qui est le sénat, et une assemblée qui est la chambre des représentants.

Il y eut cela de singulier, qu'à l'époque de la révolution, on voulut renoncer aux traditions anciennes; on essaya d'une assemblée unique, le congrès. On s'aperçut bientôt qu'avec une seule assemblée l'Amérique périssait. Il fallut revenir à l'ancienne forme gouvernementale. Sous l'influence de Franklin, qui avait été l'ami de Condorcet et qui avait appris de lui qu'avoir deux assemblées, c'était avoir une charrette avec un cheval par devant et un par derrière, un des États, la Pensylvanie, voulut s'en tenir à une seule assemblée. Le peuple s'aperçut, après trois ans, que l'assemblée unique faisait échapper le mandataire à l'influence du mandant, et revint à l'ancien système. Depuis lors on ne s'en est jamais écarté. La di-

vision du pouvoir législatif est un article de foi aux États-Unis.

La Virginie se développa lentement; ce ne fut que quand la révolution d'Angleterre commença, qu'un certain nombre de cavaliers y émigrèrent. Aussi, jusqu'à la révolution, fut-elle de toutes les colonies celle qui demeura la plus fière d'appartenir à l'Angleterre. *The old dominion*, la *vieille province* resta fidèle au roi jusqu'au dernier moment, et Cromwell fut obligé d'envoyer une escadre pour réduire les trente mille hommes, femmes et enfants, qui l'habitaient.

Mais Cromwell respectait toujours la liberté des autres, quand elle ne gênait pas la sienne; il aimait à voir les Anglais libres, surtout à cette distance. C'est ce sentiment qui explique comment son nom est resté populaire; il était fier d'être Anglais.

Il respecta donc tous les priviléges de la Virginie, et ne lui imposa d'autre condition que de reconnaître le protectorat. Mais dès que la restauration fut faite, les Virginiens s'empressèrent de reconnaître Charles II. Il en fut peu touché. C'était un de ces esprits sceptiques et charmants qui font le bonheur des faiseurs de romans et et le malheur des peuples. Peu s'en fallut qu'il ne donnât la fidèle province à quelques courtisans.

Quant à la Virginie, malgré la négligence du roi, elle prospéra, ayant eu le bonheur d'avoir pendant quarante années de suite pour gouverneur un cavalier de vieille roche, qui s'appelait sir Williams Berkeley, homme singulier, qui avait une étrange manière d'aimer la liberté, et qui la comprenait comme on le faisait au moyen âge.

Nous avons de lui un discours dans lequel il engage les prédicateurs à prier davantage et à moins prêcher. « Il n'y a, grâce à Dieu, ajoute-t-il, en Virginie, ni écoles ni imprimerie; j'espère que dans cent ans nous n'en aurons pas davantage; c'est avec la science qu'on répand les hérésies, c'est avec l'imprimerie qu'on diffame les gouvernements. Dieu nous préserve d'un pareil malheur ! » J'ai toujours remarqué que Dieu n'exauçait jamais les vœux des gens qui lui adressaient de ces belles prières où on lui demande d'éteindre les lumières et d'étouffer la vérité.

Le Maryland fut fondé en 1632 par lord Baltimore. Il avait obtenu du roi des concessions de terre, prises sur la Virginie. C'était l'esprit religieux qui le poussait à la coloniser. Du protestantisme il était revenu au catholicisme, et il était fervent dans sa nouvelle foi. S'apercevant que la position des catholiques en Angleterre devenait difficile, il songea à l'émigration. Il faut dire que cette idée d'aller chercher au delà des mers la liberté religieuse n'était pas à cette époque une idée anglaise, mais universelle. Bien avant lord Baltimore, Coligny avait songé à fonder une colonie protestante dans la Caroline et plus tard au Brésil. Sous Louis XIV, les protestants demandèrent en vain l'autorisation d'aller s'établir au Canada ou sur les bords du Mississippi; le grand roi, qui devait révoquer l'édit de Nantes, refusa toujours, n'ayant, disait-il, aucun désir de fonder une république hérétique au delà des mers. Les Anglais ont eu moins de scrupule, et leur tolérance leur a donné le nouveau monde, où ils étaient entrés après les Espagnols et après nous.

Au grand honneur de lord Baltimore, il avait compris que la religion doit être libre. Il garde une stricte neutralité entre les épiscopaux de Virginie et les puritains de la Nouvelle-Angleterre qui se proscrivaient à qui mieux mieux; il déclara que sa colonie serait ouverte à toutes les religions, et il reçut ainsi les puritains qu'on chassait du Sud, et les épiscopaux qu'on chassait du Nord. Je dois dire que cette douceur mécontenta tout le monde, et que dès qu'éclata la révolution d'Angleterre, la première chose que firent les épiscopaux et les puritains, ce fut de proscrire les catholiques d'un commun accord. Ce ne fut qu'à la restauration que lord Baltimore rentra dans le Maryland; il y établit le gouvernement le plus doux, le meilleur, le plus pacifique qui ait jamais existé dans les plantations d'Amérique. A la veille de la révolution, c'étaient encore les héritiers de lord Baltimore qui étaient lords propriétaires du Maryland, ce qui leur donnait entre autres choses le privilége de nommer le gouverneur. On leur paya une indemnité pour le rachat de leurs droits.

Quand on écrira l'histoire des hommes qui ont fait le bonheur de l'humanité, il y aura une place dans cette histoire pour ce catholique si tolérant, si chrétien, si doux, dont le nom est demeuré à la grande ville de Baltimore. C'est un de ces héros pacifiques dont le nom doit rester cher aux honnêtes gens.

Les deux autres colonies du Sud, la Caroline du Nord et la Caroline du Sud, ont été fondées en 1653, sous Charles II, par une donation faite à Clarendon, à Shaftesbury et à d'autres courtisans, qui voulaient fonder un grand empire. Charles II donnait d'un trait de plume un territoire immense, qui allait jusqu'à la Californie. Il aimait ces largesses qui ne lui coûtaient rien. Ces nobles seigneurs eurent l'idée de rédiger une constitution qui pût faire le bonheur de tous les peuples du monde; ils chargèrent de faire cette constitution le plus grand philosophe de l'époque, Locke. Le philosophe fit une constitution qu'on appela le grand modèle. C'est quelque chose qui ressemble à ces vieux bahuts de l'ancien temps ou à ces chinoiseries qui font la joie des collectionneurs. Il établit un conseil suprême, composé de huit personnes qui représentaient la royauté. Au-dessous venaient les landgraves, grands seigneurs propriétaires, puis les caciques; au-dessous des caciques, des francs tenanciers; puis des vilains, attachés au sol, et des esclaves soumis aux vilains : une hiérarchie pétrifiée où nul ne pouvait bouger.

Quant à Locke, qu'on fit landgrave en reconnaissance de son chef-d'œuvre, et il le méritait bien, il vécut assez pour voir sa constitution mourir, faute d'avoir jamais pu exister.

Des gens qui passaient leur vie à défricher les forêts,

n'avaient aucune envie de se soumettre à des caciques et à des landgraves. Ils avaient raison; en un pays nouveau et inculte, c'est le travail qui fait le droit. La colonie se développa ainsi toute seule. La culture du coton y fut introduite en 1700, et celle du riz en 1702. En 1735, la colonie se coupa en deux, et il y a depuis ce temps deux Carolines, la Caroline du Nord et celle du Sud, qui se distinguent, en effet, par la nature du sol, et aussi par des différences complètes d'idées chez les colons, différences qui proviennent de la divergence des intérêts.

Dès les premiers jours de la révolte actuelle, on voit la Caroline du Sud se détacher la première de l'Union, tandis que la Caroline du Nord lui resta longtemps fidèle, et l'on peut être sûr que si la dissolution de la confédération du Sud doit arriver dans un temps donné, ce sera la Caroline du Nord qui sera la première à rentrer dans l'Union, et celle du Sud qui sera, au contraire, le dernier État à soutenir la sécession.

Il nous reste à examiner la dernière des cinq colonies primitives du Sud, la Géorgie. C'est en 1762 que le colonel anglais Oglethorpe la fonda et dans des vues de bienfaisance. Ce fut une œuvre de charité.

Pour y appeler les gens sans fortune et sans travail, on dépensa beaucoup d'argent; on voulait établir une colonie modèle, c'est-à-dire administrée d'en haut : on ne fit rien de bien. On voulut cependant en exclure les esclaves. Aussi vit-on se diriger vers cette colonie tous les chrétiens pieux : Wesley et Whitefield y évangélisèrent; le comte de Zinzendorf s'y établit avec ses Moraves, du côté de Savannah. On s'aperçut bientôt qu'il était difficile de cultiver la terre sans esclaves, à côté de pays à esclaves. Alors on consulta les sages. Des émigrés protestants de Salzbourg consultèrent leurs pasteurs, qui répondirent qu'il n'y avait pas de mal à être propriétaire de nègres, si l'on pouvait leur offrir la Jérusalem céleste après leur mort. Les Moraves consultèrent de leur côté; on leur répondit qu'ils assureraient ainsi le salut de ces pauvres gens, et qu'au lieu d'être une souffrance, l'esclavage serait pour eux une bénédiction.

C'est à peu de chose près la théorie du Sud aujourd'hui. Là règne cette maxime : que le meilleur système de mission, c'est la traite !

Je ne sais qui a dit qu'il trouvait les mauvaises actions moins dangereuses que les mauvaises maximes, celui-là avait raison !

Voilà ce que j'avais à vous dire des colonies du Sud. Quant à celles du centre, elles n'ont, à vrai dire, pas d'histoire.

En 1664, Charles II, avec cette générosité inépuisable dont je vous ai parlé, donna à son frère, alors duc d'York et qui fut depuis Jacques II, ces colonies du centre, qui appartenaient aux Hollandais et qui étaient occupées par eux. L'établissement hollandais s'appelait la Nouvelle-Belgique, et la capitale en était la ville de New-Amsterdam, aujourd'hui New-York. Le duc d'York avait des navires; les Hollandais étaient dans l'impuissance de se défendre. Ils ne résistèrent pas, et passèrent sans coup férir sous la domination anglaise. Le fond de la population resta hollandais, il n'y eut que la souveraineté de changée. Des Anglais de la Nouvelle-Angleterre et des émigrants de toute espèce vinrent bientôt s'établir dans la nouvelle plantation; mais New-York ne prit cependant un développement considérable qu'après la révolution; la loi anglaise en empêcha jusque-là le développement commercial.

La Nouvelle-Jersey fut conquise de la même façon par le duc d'York, et donnée à une compagnie qui la colonisa. La Pensylvanie fut colonisée en 1681. Vous savez tous l'histoire de Penn. De tous les fondateurs de colonies américaines, c'est celui qui est le mieux connu en France, grâce à Voltaire qui, à son retour d'Angleterre, popularisa les quakers dans notre pays.

On a attribué à Penn, à côté des bonnes choses qu'il avait faites, beaucoup d'inventions qui ne lui appartenaient pas. Ainsi c'est à lui qu'on a prêté cette déclaration que le roi d'Angleterre n'avait donné aux colons que l'autorisation d'exploiter les richesses du sol, et que la propriété appartenait aux Indiens. Cette idée est de lord Baltimore; les colons qu'il dirigeait vécurent dans une telle familiarité avec les indigènes, que ce sont les femmes indiennes qui leur ont appris à faire des galettes de maïs : mais il y a dans l'histoire de ces gens heureux qui absorbent ainsi la gloire de leurs devanciers. Tout ce que Penn fit fut bien fait, mais il serait juste de reporter une partie de la reconnaissance qu'on lui témoigne à ceux qui en avaient fait autant cinquante ans avant lui.

Passons maintenant aux colonies de l'est, ce sont celles qui présentent le plus grand intérêt, car ce sont elles qui ont donné son caractère à l'Amérique. Il y a certaines populations qui ont ce privilége de marquer un pays de leur empreinte. Ainsi d'où vient notre nom de Français, si ce n'est de ce que les populations de l'Ile-de-France ont fini par communiquer leurs idées et leur caractère à diverses populations qui n'étaient pas d'abord françaises. Je ne dirai pas qu'il y a là comme la marque d'une race mieux trempée, mais enfin il y a des populations qui ont un caractère que rien n'entame. Il en est ainsi des populations de la Nouvelle-Angleterre; on les reconnaît partout, et si l'Anglais ne s'altère pas facilement, le Yankee s'altère encore moins. Que ce soit dans l'Ouest ou dans le Sud, on le reconnaît immédiatement à ses idées religieuses, à son âpreté au gain, à son ardeur au travail, à ses mœurs antiques, et jusqu'à la façon dont il parle du nez.

Ce fut en 1629 que partirent les premiers émigrants pour la Nouvelle-Angleterre. C'était, je ne dirai pas le fanatisme, mais la foi religieuse qui les y conduisait. Ils appartenaient à cette Église puritaine des *Indépendants*, où chaque communauté nommait son pasteur et s'administrait elle-même. Ces communautés républicaines avaient singulièrement déplu à Jacques Ier. On les avait chassés d'Angleterre; ils s'étaient retirés en Hollande,

mais, craignant de voir leur nationalité s'effacer au milieu d'une population étrangère, ils résolurent d'aller s'établir au delà des mers, et partirent, au nombre de cent vingt, sur un petit navire qu'on appelait *la Fleur de mai*. C'est en plein hiver qu'ils débarquaient dans une des contrées les plus rudes de l'Amérique. Au printemps, la moitié de ces colons étaient morts; mais la plantation devait vivre, et perpétuer le souvenir de leur courage et de leur foi.

Le souvenir de ces hommes, des *fathers pilgrims*, comme on les nomme, est resté sacré pour leurs descendants. Aujourd'hui on montre encore avec orgueil les chaises, les tables des ancêtres; le moindre débris est devenu l'objet d'une sorte de culte. C'étaient des hommes fortement trempés, qui n'avaient qu'une pensée : vivre et prier à leur gré, sans avoir à rendre compte de leur vie ou de leurs prières au roi ni aux évêques.

Cette petite colonie fut bientôt suivie d'une nouvelle émigration, qui avait à sa tête un homme qui est certainement une des plus belles figures de l'histoire.

John Winthrop était un riche marchand qui consacra sa fortune à établir cette libre colonie dans le désert. Il vécut quarante ans dans la plantation, tantôt gouverneur, tantôt renversé du pouvoir, mais toujours prêt à favoriser la colonisation, et à donner des idées justes et vraies à ceux qu'il administrait. C'est un de ces hommes qui sont en avance de leur siècle; il avait un sentiment très-vif de la liberté, des devoirs du magistrat. Nous avons plusieurs de ses discours; permettez-moi de vous en citer un passage. Vous verrez où en étaient les idées, de l'autre côté de l'Océan, à l'époque où en France la grande affaire était de savoir quelle serait la maîtresse que le roi aurait le lendemain.

Winthrop avait mis en prison des gens qui s'étaient querellés, et, après les avoir mis en prison, il avait refusé d'accepter leur caution. Ceux-ci l'accusèrent à leur tour, en vertu du droit constant de tout temps chez les populations anglo-saxonnes, de poursuivre les agents du gouvernement qui ont violé la loi.

Winthrop fut acquitté, reprit ses fonctions de gouverneur, et adressa le discours suivant à l'assemblée :

« Je ne reviendrai pas sur le procédé de la cour ni sur » les personnes qui y sont mêlées; j'ai été publique- » ment accusé et je suis publiquement acquitté, cela me » suffit; mais permettez-moi à cette occasion de dire » quelques mots qui pourront rectifier l'opinion des per- » sonnes dont le mécontentement cause tout ce trouble. » Les questions qui agitent le pays touchent à l'au- » torité du magistrat et à la liberté du peuple. Les » magistrats ont reçu de Dieu *leur caractère*, et je vous » prie de considérer que vous les prenez parmi vous, » qu'ils sont hommes par conséquent, et soumis aux mê- » mes passions que vous-mêmes. Nous jurons de gou- » verner suivant les lois de Dieu et de notre pays, du » mieux que nous pourrons; si nous commettons des » erreurs à notre insu, faute d'habileté, il faut nous le » pardonner.

» Je ne voudrais pas que vous vous trompiez au sujet » de votre propre liberté. Il y a la liberté de faire ce » qu'on veut, sans égard à la loi ni à la justice : c'est » une liberté qui est incompatible avec l'autorité; mais » la liberté civile, morale, politique, consiste pour cha- » cun à jouir de sa propriété et à avoir tous les bienfaits » des lois de son pays.

» Voilà la liberté qu'il vous faut défendre au risque de » la vie; mais cette liberté-là s'accorde parfaitement » avec l'obéissance due au magistrat civil, avec le respect » que demande le caractère qu'il a reçu de la commu- » nauté. » (Wynn, *British Empr. et Amer.*, I, 68.)

Vous voyez que nous sommes ici en plein XIXe siècle; on n'est même pas aussi raisonnable aujourd'hui, et il est probable qu'on ne se soumettrait pas aussi facilement à être jugé par ses concitoyens, parce qu'on aurait mis quelqu'un un peu légèrement en prison. Cependant nous ne sommes qu'en 1640, ce qui peut vous donner une idée de ce qu'étaient ces communautés presbytériennes.

La colonie s'accrut rapidement; vers cette époque, elle comptait déjà vingt et un mille habitants. Cromwell aimait passionnément les puritains de la Nouvelle-Angleterre : c'étaient, pour ainsi dire, ses enfants; car lui-même avait songé à passer en Amérique, et, suivant une tradition, peu sûre, il est vrai, il avait été retenu par ordre du roi sur le navire qui allait l'emporter. Il leur offrit l'Irlande, où il n'eût pas été fâché d'établir une population protestante, pour tenir les Irlandais catholiques en respect. Ils refusèrent. Il leur proposa la Jamaïque, mais ils voulurent rester dans le désert. La colonie grandissait. Elle envoya bientôt des essaims dans toutes les directions. Le Connecticut, le Rhode-Island, ont été fondés de cette façon.

Ce fut le Rhode-Island qui se constitua le premier.

Il y avait dans le Massachusets un jeune ministre qui était très en avant de son temps par certaines idées, mais tout à fait de son temps par d'autres. C'était Roger Williams. Il avait tous les préjugés des puritains sur l'idolâtrie anglicane. Pour eux, le pasteur revêtu d'un surplis, c'était l'abomination de la désolation. Roger Williams s'aperçut un jour que sur un drapeau de la colonie, il y avait une croix de Saint-George. Or, une croix, c'était l'emblème de l'idolâtrie, il alla arracher le drapeau. S'il n'avait fait que cela, il est probable que les puritains le lui auraient pardonné, mais il se mit à prêcher de la façon la plus hardie sur la liberté des cultes, demandant qu'on admît toutes les Églises sur le pied d'égalité. Les pasteurs protestants furent étonnés de cette doctrine. Pour eux, c'était le renversement de la vérité. Roger insista; il finit par se faire chasser de la colonie, et s'en alla au bord de la mer. Il était lié avec un sachem indien qui s'appelait Canonicus. Il obtint de lui le pays de Rhode-Island; il y fonda la ville de Providence, et fit une constitution que Charles II accepta, et qui était si libérale.

qu'elle dura jusqu'en 1842. La révolution américaine passa sur elle sans que les habitants jugeassent à propos de la changer.

Ce qu'il y a de plus singulier dans cette constitution, c'est son préambule. Le roi y proclame la liberté religieuse. En Angleterre, il persécutait ses sujets ; mais il déclare que la liberté religieuse est chose toute naturelle en Amérique, parce que c'est très-loin. Ainsi la liberté religieuse n'est qu'une question de convenance ; pourvu qu'elle ne gêne pas le souverain, il peut l'admettre. A dix lieues, c'est un crime; ce n'est plus qu'un délit à trois cents; à cinq cents, c'est une excellente chose. Telle est la théorie de Charles II, et il y a plus d'un prince qui a raisonné comme lui.

La seconde colonie est celle du Connecticut. Dans cette colonie, c'est la Bible qui devait servir de type à la législation. La Bible prononce la mort contre le blasphème, l'idolâtrie, le sacrilége ; les planteurs prononcèrent la mort contre ces trois crimes : mais la Bible déclarant qu'on ne punissait pas de mort le voleur, la loi du Connecticut décida que le voleur serait puni, mais ne serait pas tué. C'était se séparer heureusement de la férocité des lois anglaises.

Les lois de cet État sont demeurées célèbres en Amérique sous le nom de *Lois bleues* du Connecticut. Je ne les ai jamais vues, et j'ai peur qu'on ait exagéré singulièrement la vérité sur ce qu'elles défendent ou permettent. Toutefois j'ai eu sous les yeux un certain nombre de jugements rendus en vertu de ces lois dans la colonie, et qui vous permettront de vous faire une idée de ce qu'était cette petite république, retournée en quelque sorte aux coutumes d'Israël. Nous y voyons que les jeunes gens non mariés ne peuvent vivre que chez leurs père et mère ou dans des maisons séparées ; que si un jeune homme aime une jeune fille, il est obligé, avant de lui déclarer son amour, de demander la permission de ses parents, sous peine, la première fois, d'être puni de dix livres d'amende, la seconde fois, d'être condamné à la prison; mais, si l'amour était partagé, les deux coupables devaient être punis, la première fois, d'une amende, la seconde, du fouet; et, enfin, s'ils étaient incorrigibles, on les mariait.

J'ai vu également un jugement prononcé contre un homme « pour avoir commis une action inconvenante ». On l'avait entendu s'écrier : « Mon Dieu, faites qu'elle m'aime ! » et l'on avait bien vite dénoncé cette immoralité. Il y a aussi l'histoire d'une matrone qui aimait trop marchander, et qui fut attachée à la porte de sa maison, avec un bâillon, pour l'habituer à moins parler et à mieux traiter ses marchands.

Le dimanche, il était défendu de faire la cuisine, et la loi recommandait de ne sortir de chez soi que pour aller à l'église, d'y aller gravement et d'en revenir de même. Cette idée qu'il ne faut pas faire la cuisine le dimanche existe d'ailleurs encore aujourd'hui dans quelques familles de la Nouvelle-Angleterre.

Quand un étranger arrivait dans le Connecticut, il trouvait, à l'auberge où il descendait, un frater qui lui permettait de boire un ou deux verres de bière, mais qui lui interdisait, au nom de la loi, de boire davantage. Nous voici revenus au médecin de Sancho Pança dans l'île de Barataria. Il y avait des règlements qui forçaient les hommes à avoir les cheveux coupés en rond, et les femmes à avoir les manches de leurs robes fermées aux poignets. J'ai vu un jugement qui condamnait un pâtissier qui s'était permis de faire un pâté le dimanche, et qui, de plus, avait embrassé la pâtissière; il fut immédiatement expulsé de la colonie.

Cette sévérité de mœurs, qui avait son bon et son mauvais côté, s'alliait chez les puritains à un fanatisme profond. Ils ne voulaient pas souffrir qu'il s'établît d'autre communion que la leur sur le territoire qu'ils avaient planté ; ils avaient été tellement persécutés tour à tour par les anglicans et les catholiques, par Marie Tudor, par Élisabeth, par Jacques Ier, qu'ils voulaient jouir pleinement de leur liberté. Dans tout homme qui n'appartenait pas à leur Église, ils soupçonnaient un futur persécuteur. Aussi voyons-nous qu'en 1656 ils chassent les quakers de leur colonie. La première fois on condamnait les dissidents à dix livres d'amende, la seconde fois à la perte d'une oreille, la troisième à la perte de l'autre oreille; enfin, la cinquième fois on les pendait. Eh bien, il y eut des quakers qui furent pendus.

La bonne foi de ces gens était complète ; ils raisonnaient comme ils avaient entendu raisonner contre eux sur le continent. Ils étaient convaincus que s'ils laissaient pénétrer chez eux une religion étrangère, les persécutions recommenceraient. Je ne les excuse pas, je les considère comme des fanatiques; mais ils avaient tant souffert, qu'il faut comprendre cette grande leçon, que, quand vous persécutez les gens, vous placez à très-gros intérêts : un jour viendra où ceux que vous avez persécutés se feront persécuteurs à leur tour. Il n'y a que la liberté qui ne porte pas de ces fruits amers.

En 1679, la colonie du Massachusets se crut tout à coup envahie par le diable; on ne voyait plus que des sorciers, tout le monde était possédé. C'étaient des chats qui tombaient par la cheminée, des secrétaires qui se renversaient, des matrones qui se réveillaient en étouffant, parce que leurs grands baldaquins étaient tombés sur leur tête. Quand on cherche des sorciers, règle générale, on trouve des sorcières; ce sont généralement de vieilles femmes qui ont ce privilége d'exciter la haine publique. On dénonça des sorcières, on pendit une foule de personnes fort innocentes, et notamment on en pendit une parce qu'elle avait, disait un juge qui refusa de la condamner, plus d'esprit que les autres ; le crime dont on l'accusait était d'avoir dit : « Je vois des gens qui causent dans la rue, je suis sûre qu'ils parlent de moi. » Comme elle avait dit vrai, on en conclut qu'elle était sorcière. Assurément les juges n'étaient pas sorciers.

Une autre malheureuse fut condamnée pour une rai-

son qui me semble remarquable. Elle s'occupait de médecine, elle avait donné des simples à un malade, et dans le jugement on déclare que les simples devaient être ensorcelés, puisque le malade avait guéri. Que faisaient donc les médecins de la colonie?

Enfin, au bout d'un an, on revint à soi, on fit une pénitence publique, et l'on mit tout sur le compte de Satan, qui a bon dos.

Cette folie est étrange, mais regardez qu'à la même époque Richelieu, qui n'était guère crédule, faisait brûler Urbain Grandier. Je crois qu'il y a dans l'esprit humain des maladies qui provoquent le besoin de tuer. Les Jeffries, les Laubardemont sont des gens qui ont eu cette maladie. Seulement, les uns trouvent la loi devant eux, et ils subissent la peine de leurs crimes; les autres tuent judiciairement et on les honore. Un des contemporains de Laubardemont le définissait : *Vir probus, strangulandi peritus.* Il n'y avait en effet rien à reprocher à la probité de Laubardemont.

L'histoire de ces colonies n'a d'ailleurs aucun intérêt; ce sont de petites républiques qui se gouvernent, et peu à peu se développent dans leur paisible obscurité. Et cependant il y a là un germe admirable, qui porte en lui la grandeur de l'avenir. Quel est ce germe? Étudions-le.

Si nous comparons ces petites plantations avec la France de Louis XIV, nous voyons qu'il y a eu en Amérique quatre choses qui n'existent pas en France, ou qui du moins n'existent pas au même degré : la religion, la liberté, l'égalité et la moralité.

Quand je parle de religion, cela peut sembler étrange. Je ne veux pas prétendre que le siècle de Louis XIV n'ait pas été religieux, ce serait faire comme Sylvain Maréchal, qui a mis Bossuet dans son *Dictionnaire des athées*, par la raison, dit-il, que l'évêque de Meaux avait trop d'esprit pour croire à ce qu'il disait. Bossuet et Fénelon sont certainement deux des plus belles âmes qui aient existé; mais quand on cherche à se rendre compte de ce qu'était la religion à cette époque par la lecture des auteurs contemporains, des lettres de madame de Sévigné, par exemple, on voit que la religion est à la surface. Pourvu qu'avant de mourir, on se mette en règle avec le ciel et qu'on fasse une bonne confession, on est sauvé; c'est ce que j'appelle n'avoir pas de religion. La religion doit guider toute notre vie, ou elle ne mérite pas ce nom.

Les puritains d'Amérique, au contraire, n'ont pas une idée qui ne s'y rattache. Ce sont des gens qui sont toujours au sermon ou en prières, qui se demandent compte le soir de ce qu'ils ont fait dans la journée; leur vie tout entière est une vie religieuse. Cela ne les rend ni très-agréables ni très-aimables, mais on reconnaît en eux des hommes dont la pensée est honnête et soutenue par une force intime. Ils peuvent aller dans le désert : pourvu qu'ils aient leur Bible, leur famille autour d'eux, rien ne leur manque; avant peu, avec le travail, ils auront raison du désert.

En fait de liberté, y a-t-il une comparaison possible entre la France de Louis XIV et l'Amérique puritaine? Hélas! oui, et elle n'est pas à notre avantage; la liberté est complète dans l'un des deux pays et n'existe pas dans l'autre. Ainsi prenons la liberté religieuse. En Amérique, les pasteurs sont occupés entièrement des affaires du culte. En France, madame de Sévigné nous montre les évêques rangés en rang d'oignon, quand le roi va à la messe pour tâcher d'obtenir de lui une faveur. Le roi est le maître absolu de la religion; il se querelle avec le pape pendant une moitié de son règne, et poursuit les protestants dans l'autre moitié : il n'y a aucune espèce de liberté religieuse.

Prenons la liberté communale. Elle est complète en Amérique; en France, Louis XIV a détruit les derniers vestiges de la vie municipale. En Amérique, les écoles sont complétement libres; en France, elles n'existent pas. Un protestant qui ne lit pas est un protestant qui ne pratique pas; Satan se nourrit d'ignorance, il faut combattre Satan par des écoles : telle est la devise américaine, tandis que chez nous on laisse le peuple dans un état de brutalité complète. La liberté de parler n'est pas moins grande que celle d'instruire? Bien que dans le Connecticut on traite durement les femmes bavardes, cependant il y a partout des assemblées politiques et des réunions publiques; chez nous rien de pareil, il n'y a aucune liberté sous le règne du grand roi.

Nous n'avons pas même la liberté du travail. En France, l'individu est esclave dans sa personne et dans ses biens, esclave de la société, ne pouvant travailler que s'il appartient à certaines corporations, ne pouvant cultiver la terre qu'en payant la dîme; là-bas, la terre accessible à tous; pas de dîme, pas de priviléges, liberté individuelle complète!

Si nous comparons maintenant les deux pays sous le rapport de l'égalité : en France l'égalité n'existe pas, là-bas elle est parfaite, et à un point qui nous étonne encore aujourd'hui. Nous avons été élevés à admirer la noblesse, nous avons le respect de l'épée et de l'oisiveté. Entre un gentilhomme qui ne fait rien et le paysan qui a les mains noires, nous n'hésitons guère : toute notre estime est pour le premier. La France est toujours marquise. En Amérique, le respect a toujours été pour l'homme qui tient la charrue; quand il a fallu se battre, c'est l'homme des champs qui a pris son fusil, on ne sait pas là-bas ce que c'est que la gentilhommerie. « Quand Adam labourait, et qu'Ève filait, disent les Américains, où donc étaient les gentilshommes? »

Maintenant comparons les deux pays au point de vue de la moralité. Quand on lit, je ne dis pas les pamphlets du temps, mais simplement les lettres de madame de Sévigné, on est peu édifié de la moralité des grands seigneurs du temps de Louis XIV. Je ne parle pas de leurs désordres, je comprends qu'on puisse être plus moral au désert que dans une grande ville; je parle de l'effacement de la personne, de l'abaissement des caractères.

Madame de Sévigné parle de la disgrâce de M. de Pomponne. Il était ministre, et avait oublié de faire parvenir un courrier au roi Louis XIV; on lui avait retiré ses fonctions, il lui fallait vivre dans une terre magnifique, mais loin de Saint-Germain. Eh bien! le désespoir de madame de Sévigné en apprenant la nouvelle de cette disgrâce est quelque chose d'étrange. Pour elle, pour la noblesse de cette époque, vivre pour soi n'est rien, vivre à la cour est tout. Il ne s'agit pas d'être homme, mais d'être courtisan. Il y a là une absence complète de moralité politique, et, quand il en est ainsi, l'immoralité privée vient vite à la suite : lorsqu'un homme ne voit de bonheur que dans un sourire du prince, il est prêt à faire toutes les bassesses; quand il sacrifie sa conscience à ce bonheur d'obtenir un sourire du maître, il n'y a pas de raison pour que sa femme soit plus sévère que lui.

Je sais bien l'objection qu'on me fera, on me dira : Vous êtes un esprit chagrin, qu'est-ce que tout cela prouve? est-ce que vous prétendez comparer la civilisation américaine d'alors avec la civilisation française, avec cette cour brillante, avec ce mouvement littéraire qui sera l'éternel honneur de la France?

Ce n'est pas là l'objet de mes réflexions. Ce que je considère, c'est qu'en France nous assistons à la floraison d'une civilisation qui s'incline déjà vers la décadence, tandis qu'en Amérique nous assistons à l'éclosion d'une démocratie.

Mais, dira-t-on, vous nous faites l'éloge de l'Amérique? Est-ce pour nous prouver que nous ne valons pas les Yankees? Grâce à Dieu, nous sommes Français. — Rassurez-vous, messieurs, je n'ai pas la moindre envie de changer les Français en Américains, pas plus que de changer les Américains en Français. Toutes ces comparaisons me semblent oiseuses; je suis tenté, quand quelqu'un me dit : Je suis Français, de lui rappeler cette histoire que nous raconte Alphonse Karr d'un voyageur qui va en Angleterre, et qui y entend un Anglais s'écrier : « Trois Français ne me feront pas peur. » Ce voyageur passe en Hollande, et il entend dire qu'un Hollandais vaut trois Anglais. Il fait le tour du monde, et il trouve chez tous les peuples cette même prétention à valoir plus que les autres. Comme vous pensez, il finit par être quelque peu embarrassé de cette universelle supériorité.

Ma conclusion est celle-ci : quand un peuple trouve chez une nation voisine certaines qualités, quand il y a certaines expériences faites, est-il impossible que ce peuple profite de ces expériences et conquière ces qualités? On dira : Oui, c'est impossible; nos qualités sont l'envers de nos défauts; certains défauts sont nécessaires pour avoir certaines qualités. Ainsi vous ne pouvez pas avoir d'arts brillants, pas de littérature, si vous passez tout votre temps dans de rudes labeurs, s'il n'existe pas chez vous une certaine élégance de manières, qui ne s'accorde pas avec l'austérité des mœurs démocratiques. La France, si grande dans le monde par les arts, par la guerre, doit se contenter de son lot. La force de ses armées tient à ce qu'elle conçoit le gouvernement autrement que les Américains. Nous sommes un peuple de soldats. Pourquoi? C'est que pour nous un gouvernement est une armée civile; l'universelle discipline nous donne l'esprit militaire, et fait la supériorité de nos soldats.

Cet argument, je le connais depuis longtemps. Mais il ne me paraît pas très-solide. D'abord, il me semble que les arts et les lettres ont singulièrement fleuri dans les pays libres, à Athènes, à Florence, par exemple, et je ne vois pas pourquoi la France libre n'aurait pas sa littérature tout aussi bien que la petite Athènes ou la petite Florence. Je crois que la littérature aura aussi son jour en Amérique, ou pour mieux dire, ce jour est déjà venu. Ainsi les qualités que nous avons ne tiennent pas toutes à nos défauts.

Maintenant, un peuple peut-il s'assimiler certaines idées qu'il n'a pas? Ma réponse à cette question, la voici : C'est qu'en réalité nous n'avons rien qui soit vraiment à nous, et à nous seuls. Que chacun de nous examine son costume, que verra-t-il? La laine de ses vêtements est peut-être venue d'Australie; son linge, c'est du coton qui vient d'Amérique; son chapeau, si c'est un castor, vient du Canada; ses bottes, probablement de la Plata. Ce qui est vrai de nos habits ne l'est pas moins de nos aliments. Brillat-Savarin a écrit : « Dis-moi ce que tu manges, et je te dirai ce que tu es. » Voyons donc si nous sommes exclusivement Français par notre cuisine. Il y en a peut-être parmi vous qui ont déjeuné ce matin avec du thé, une herbe chinoise, avec du chocolat, qui vient d'Amérique, ou du café, qui est d'origine arabe. Où donc est la diversité? Prenons maintenant les idées. Vous êtes chrétiens! D'où vient votre religion? D'Orient. Vous êtes philosophes! soyez sûrs que la moitié de vos idées philosophiques vient d'Aristote ou de Platon, deux Grecs. Votre théâtre procède de Sophocle et de Shakspeare, un Grec et un Anglais. En un mot, je prouverai aux Français qu'ils n'ont pas une idée qui ne leur vienne du dehors, mais je pourrais prouver la même chose aux Anglais, aux Italiens, à tous les peuples du continent. Dieu a tellement fait les hommes pour commercer entre eux, que nous n'avons rien qui ne soit aux autres, et que les autres n'ont rien qui ne soit à nous. Dans ce commerce intellectuel avec les autres nations, quand nous rencontrons une idée, une institution utile qui n'existe pas chez nous, nous pouvons, nous devons nous en emparer, nous l'assimiler.

L'erreur des gens qui ont voulu nous imposer les institutions anglaises a été de croire que la liberté tenait à telle ou telle forme. On nous a dit : « Prenez les formes de la constitution anglaise, et vous aurez la liberté! » C'est là qu'est l'erreur. Toute réforme est une éducation. Apprenez d'abord aux gens ce que c'est que la liberté, en quoi elle consiste, et le jour où vous les aurez convaincus, ce jour-là vous les aurez rendus libres. Donnez-leur la foi; ils auront bientôt l'énergie morale nécessaire pour

conquérir ce qu'ils aimeront. C'est là le grand avantage de la liberté de la presse; elle seule met en lumière les idées et hâte les progrès de la civilisation.

En résumé, il ne faut pas que la France perde les qualités qui font sa supériorité; mais quand elle aurait une liberté complète, en serait-elle moins la France? Loin de vouloir affaiblir ou ruiner mon pays, je veux l'enrichir de tout ce qu'il y a de beau et de grand à l'étranger, en lui laissant le soin de donner sa forme et son cachet à tout ce qu'il touche. Pour être imitée des Américains, la liberté n'en sera pas moins française. C'est une vaine folie que de dédaigner ce qui est bien chez les autres peuples quand on peut en faire son profit; ce n'est pas être un mauvais citoyen que de désirer que la gloire de la France soit la gloire de la civilisation.

ED. LABOULAYE.

POÉSIE FRANÇAISE.

COURS DE M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

(FACULTÉ DES LETTRES.)

Discours d'ouverture.

(Fin. — Voyez les nos 7 et 8.)

Pendant que Corneille s'élève ainsi, libre, simple, naïf, héroïque, inégal comme le monde auquel il appartient, tantôt familier, tantôt sentencieux à la Sénèque, le plus souvent sublime, nous entrons avec lui dans la société des maîtres. L'année même où Corneille fait jouer le *Cid*, Descartes achève le *Discours sur la méthode;* l'année où Corneille imprime *Polyeucte*, et le dédie à la reine régente, l'année où Condé gagne la bataille de Rocroy sur les vieilles bandes espagnoles, Descartes publie ses *Méditations*. La poésie était créée, voici la philosophie qui se lève. Poésie et philosophie, elles naissent ensemble, sœurs jumelles, sœurs immortelles, sur le seuil même du grand siècle; et quelle philosophie! la plus libre et la plus respectueuse, revendiquant sans crainte et sans jactance tous les droits de la raison, établissant un spiritualisme qui assure à l'âme la possession des vérités les plus hautes; un spiritualisme lumineux qui contractera une alliance naturelle avec les dogmes divins du christianisme, que Bossuet et Fénelon ne craindront pas d'adopter, et qui éclairera de ses rayons toutes les œuvres du XVIIe siècle, les œuvres charmantes et les œuvres sévères, les lettres de madame de Sévigné et les sermons de Bossuet, les tragédies de Racine et les méditations de Malebranche! C'est par là que Descartes nous appartient, bien que cette chaire soit particulièrement consacrée à la poésie française. La grande poésie, exprimant l'âme d'une époque, n'a-t-elle pas le droit de revendiquer tout ce qui est venu relever cette âme et l'enrichir? Philosophie, science, histoire, beaux-arts, transformations de la vie politique, réveil de l'ardeur intellectuelle ou de la conscience religieuse, autant d'auxiliaires pour le poëte digne de ce nom, et, par suite, autant de figures, autant de groupes que réclame le tableau complet de la grande poésie. Bien plus, l'apparition simultanée de tous ces auxiliaires est un des aspects principaux du sujet qui nous occupe. Au moment où parut Corneille, nous ne pouvions rien opposer de glorieux aux théâtres étrangers; Corneille vint, et la France reprit sa place. Même situation pour Descartes. Avant le *Discours sur la méthode*, que pouvions-nous mettre en regard des travaux de l'Italie, de l'Angleterre et de l'Allemagne? L'Italie avait Galilée, l'Allemagne avait Kepler, l'Angleterre avait Bacon; voilà Descartes qui se révèle, et cette assemblée auguste, ce chœur des pontifes de la science est magnifiquement complété. Kepler et Galilée n'avaient agrandi que l'univers matériel; Bacon avait appris à l'homme à dompter la nature; Descartes lui donne en possession éternelle tout l'univers moral! Je le demande encore : la poésie française du XVIIe siècle, cette poésie toute spiritualiste, toute consacrée aux choses de l'âme, ne devait-elle pas profiter de ces merveilleuses conquêtes?

Ainsi grandissait toujours ce siècle destiné à une gloire si haute, ainsi s'épanouissait la puissante séve de la France. Mais le spiritualisme cartésien n'est pas le seul affluent généreux que reçoive le flot de la poésie nationale; il y en a d'autres qui grossiront son cours. Toutes les influences fécondes d'où sortiront les plus purs chefs-d'œuvre du règne de Louis XIV, apparaissent à la fois dans les vingt-cinq années qui nous occupent. Voyez d'abord passer la Fronde, voyez passer cette tragi-comédie! oui, c'est bien le nom qui lui convient, tragédie risible et comédie sanglante! Voyez-la joyeuse et douloureuse, les mains rouges de sang et le sourire aux lèvres, avec ses aventuriers de toute sorte, grands seigneurs et belles dames, capitans et rimeurs burlesques! Quel imbroglio sans pareil! Que de transformations et de travestissements! C'est alors qu'on voit des gagneurs de bataille déconcertés par des orateurs en soutane, et de paisibles magistrats affronter sans peur l'ouragan populaire. « Si ce n'était un blasphème,—je cite le cardinal de Retz,—si ce n'était un blasphème de dire qu'il y a quelqu'un dans notre siècle de plus intrépide que le grand Gustave et M. le prince, je dirais que c'a été Mathieu Molé, premier président..... » Tout est confusion, tout est sens dessus dessous. Cherchez où est Condé, l'homme de Rocroy et de Lens, le héros de vingt ans qui écrasait l'infanterie espagnole; il combat sous le drapeau de l'Espagne. Bien habile qui peut retrouver le matin ses amis de la veille! Une seule nuit, et tout change. « Nous jouons aux barres », écrit Bussy-Rabutin à madame de Sévigné. Les caractères changent aussi avec les masques. Retz étincelle de verve quand il bafoue les capitans; n'est-il pas un capitan lui-même le jour où il déclare que la cathédrale de Paris a trois tours, et que la troi-

sième tour de Notre-Dame, c'est lui, le coadjuteur! Qu'on y touche seulement, et le peuple entier se soulèvera. On y a touché pourtant: la troisième tour de Notre-Dame a été abattue; le coadjuteur a été exilé, emprisonné; on l'a vu, échappé de sa prison, s'enfuir au galop, errer d'asile en asile, passer toute une nuit dans une meule de foin; et le peuple, grâce à Dieu, ne s'est pas soucié cette fois-là de verser pour lui le sang de Paris, le sang de la France. Au milieu de ces folies et de ces catastrophes, au milieu de ces intrigues où les précieuses jouent un rôle et de ces horribles journées où les princes égorgent le tiers état à l'hôtel de ville, on entend retentir des clameurs vengeresses, et l'on s'aperçoit bien que le peuple d'où sortira le sublime élan de 89, vient d'être remué prématurément jusqu'en ses profondeurs dernières. « Les grands ne sont grands que parce que nous sommes à genoux; levons-nous! » a dit un des tribuns de 93; mais, avant lui, un écrivain de la Fronde, un adversaire du coadjuteur, un pamphlétaire du parti de Condé, au moment où Condé soulevait les passions populaires contre l'autorité royale, l'impétueux Dubosc-Montandré avait crié à la foule, sans se soucier de blesser son protecteur : « Les grands ne sont grands que parce que nous les portons sur nos épaules; nous n'avons qu'à les secouer pour en joncher la terre. »

Ah! messieurs, je comprends que l'historien politique n'éprouve que tristesse et dégoût en retraçant ces guerres civiles, où les grands se jouent de la douleur des petits, où le parlement, si bien inspiré d'abord, est bientôt déconcerté par les péripéties de l'intrigue, où le peuple seul est digne d'intérêt, où il souffre sans avoir été coupable, où sa misère est si profonde, que M. Vincent lui-même, celui qui sera un jour saint Vincent de Paul, ne réussit pas à la vaincre, malgré des miracles de charité. Je comprends la tristesse de l'historien politique; l'historien littéraire, en s'associant à ses arrêts, constate pourtant que la Fronde n'a pas été inutile au développement de l'esprit public. L'opinion s'éveille, s'agite, s'habitue à parler; une langue nouvelle vient de naître dans les larmes, une langue agile, rapide, qui attaquera les matières les plus hautes, et popularisera la vérité.

En voulez-vous une preuve? Il y a trois ans à peine que la Fronde est finie; nous sommes en 1656; que se passe-t-il? Quel est cet événement qui passionne toute la France? Quel est cet ouvrage sorti d'une imprimerie clandestine et qui court de main en main? On dirait les feuilles d'un journal; il en paraît deux tous les mois, et ces petites feuilles, ces petites lettres, si habilement soustraites à une police jalouse, auront une place immortelle parmi les monuments du siècle. Qu'est-ce donc, encore une fois? C'est la polémique du vrai contre le faux, c'est la loyauté démasquant la fourberie; c'est le christianisme de Port-Royal chassant les vendeurs du Temple. Ses armes, son fouet, vous les connaissez: la raillerie d'abord, et puis une colère sainte; la raillerie fine, enjouée, comique, jusqu'à ce que l'ironie ait fait place à l'indignation longtemps contenue; et alors l'invective éclate avec une puissance formidable. On dirait un Démosthène chrétien achevant l'œuvre d'un Molière! Vous avez tous nommé les *Provinciales*.

Où donc Pascal avait-il puisé cette vigueur de style et de pensée? Au fond de son âme chrétienne. Si Corneille est le poëte créateur dans la période que je veux peindre, si Descartes en est le philosophe original, Pascal en est le grand chrétien. Je suis décidé à prendre chez ces puissants esprits tout ce qui relève de mon sujet. Laissez-moi donc vous dire en quelques mots ce que je vois de sublime, d'héroïque, j'allais dire de cornélien, dans cette démonstration du christianisme, conçue précisément à cette époque par le génie de Pascal. Corneille a dit, parlant de l'activité perpétuellement inquiète de l'esprit humain :

> Il se ramène en soi, n'ayant plus où se prendre.

C'est la formule même du XVIIe siècle tout entier. La grande inspiration du XVIIe siècle, c'est l'étude de l'âme humaine, l'étude en vue du perfectionnement moral; jamais la psychologie morale n'a été plus scrupuleuse, jamais le spiritualisme n'a été plus vivant. Or, dans cette étude de l'âme, chacun a mis la main sur son trésor : Corneille y a puisé le drame héroïque; Descartes la métaphysique la plus haute; et Pascal? Pascal y a découvert ou retrouvé le grand christianisme. Nos contradictions, nos vanités, nos misères, nos abîmes, ce sont là, aux yeux de Pascal, les signes irrécusables de quelque catastrophe mystérieuse, catastrophe incompréhensible si l'on veut, mais sans laquelle la nature de l'homme, telle que nous la voyons de nos yeux, que nous la touchons de nos mains, est un monstre plus incompréhensible encore. Un seul système, une synthèse unique peut rétablir l'ordre en ce chaos effroyable. Quel système? Quelle synthèse? Le christianisme. A cette lumière, toutes les ombres s'évanouissent. L'édifice abattu se redresse. Dans le livre déchiré de notre âme, les lignes interrompues retrouvent leur complément divin, leur signification immortelle.

Permettez-moi ici un rapprochement qui donnera une forme plus claire à la pensée que je veux rendre. Il y a vingt-six ans, en 1837, un de nos grands poëtes, M. de Lamartine, était convié à un festin, dans une ville du pays de Galles, où les fils d'une même race, Bretons du pays de Galles et Bretons de la Cornouaille, devaient célébrer leur fraternité séculaire; il leur porta ce toast en sa langue magnifique :

> Quand ils se rencontraient sur la vague ou la grève,
> En souvenir vivant d'un antique départ,
> Nos pères se montraient les deux moitiés d'un glaive
> Dont chacun d'eux gardait la symbolique part.

Frères, se disaient-ils, reconnais-tu la lame?
Est-ce bien là l'éclair, l'eau, la trempe et le fil?
Et l'acier qu'a fondu le même jet de flamme,
Fibre à fibre se rejoint-il?

Et nous, nous vous disons : O fils des mêmes plages!
Nous sommes un tronçon de ce glaive vainqueur.
Regardez-nous aux yeux, aux cheveux, aux visages;
Nous reconnaissez-vous à la trempe du cœur?

Voilà, certes, une grande image de l'hospitalité antique ; eh bien ! la pensée de Pascal est plus grande encore, car ce ne sont pas seulement des frères séparés qui se retrouvent en rapprochant les deux tronçons du glaive, c'est le ciel et la terre qui se rejoignent, c'est Dieu et l'homme qui se rapprochent dans le mystère de l'homme-Dieu ! Voilà cette démonstration si profondément originale que Pascal a trouvée au fond de son âme. Les preuves extérieures n'ont plus désormais qu'une valeur secondaire. Supposez qu'elles s'écroulent un jour ou paraissent s'écrouler ; supposez qu'on dise à Pascal : « *Que vous reste-t-il?* Pascal répondra, comme l'héroïne de Corneille : « *Moi! moi, dis-je, et c'est assez.* »

Merveilleuse fécondité de la France pendant ces vingt-cinq années ! Quelle séve ! quelle richesse ! Comme les maîtres succèdent aux maîtres ! Corneille, Descartes, Pascal ! La grande poésie, la grande philosophie, et, pour tout couronner, le grand christianisme, le christianisme du XVIIe siècle, le christianisme de Bossuet, annoncé déjà dans Port-Royal, et surtout dans l'auteur des *Pensées*. Le trait distinctif de ces nobles maîtres, c'est l'élan créateur, et, par suite, quelque chose de fier dans la simplicité même. Ce sont bien les contemporains de Condé. Leurs œuvres rappellent les soldats de Rocroy; debout au seuil du grand siècle, elles en gardent les royales avenues.

Je vous invite, messieurs, à ces belles et fortifiantes études. Ne croyez pas qu'il n'y ait là qu'un intérêt d'histoire; en interrogeant le passé, nous aurons sans cesse les yeux sur la société présente. Je ne suis pas de ceux qui ne cherchent dans les lettres qu'un passe-temps frivole ou des prétentions pédantesques; je veux qu'il en sorte tout naturellement des leçons viriles. *Vitæ, non scholæ, docemus*, disait Sénèque. Et pour un tel enseignement, quelle tradition plus propice que celle de la poésie française? De Théroulde à Corneille, de Corneille à Lamartine, quelle suite d'inspirations généreuses? Dans nos défaites comme dans nos victoires, aux heures de défaillance comme aux heures de réveil, quel sentiment de la vie, quels éclairs sur la destinée humaine ! Les littératures de l'Italie ou de l'Espagne, de l'Angleterre ou de l'Allemagne, peuvent déployer une imagination plus hardie; où sent-on mieux que dans la nôtre palpiter le cœur du genre humain? Où a-t-on jamais entendu retentir avec autant de force ce grand cri, que chaque époque doit répéter à son tour : *Sursum corda!*

Ces influences généreuses, je les trouve concentrées surtout dans la période que je veux déployer devant vous. Ah ! qu'elles ont de choses à nous apprendre, ces vingt-cinq années de notre histoire ! La poésie, dit Corneille, a pour principal objet les passions, et il emploie ce mot dans le sens le plus fort et le plus élevé, puisqu'il y comprend l'amour de Dieu, et que, dans une lettre peu connue, publiée seulement au XVIIIe siècle, il écrit ces mots : « D'autant plus que les passions pour Dieu sont plus élevées et plus justes que celles qu'on prend pour les créatures, d'autant plus un esprit qui en serait bien touché pourrait faire des poussées plus hardies et plus enflammées en ce genre d'écrire (1). » Sublime idée des passions du cœur ! Aussi, quand il portera sur la scène les mouvements inférieurs de la nature humaine, ne vous étonnez pas qu'il aime à les montrer en lutte avec ces autres passions, honneur, devoir, vertu, qui ont leur source en Dieu même. Oui, la raison, la vertu, l'honneur, sont passionnés chez Corneille, « n'étant pas vraisemblable, — je cite encore cette même lettre, — que l'excellence de leur principe les doive faire languir. » Pour nous, messieurs, ce n'est pas la passion qui nous manque, mais celle que nous aimons à peindre tient aux instincts aveugles, et nous oublions le frein qui doit la diriger. Qu'arrive-t-il? Elle rompt ses digues, elle déborde, et après avoir troublé le monde par une harmonie orageuse qui avait encore sa grandeur, elle va se perdre dans les marais et les fanges. O poëte du *Cid*, de *Cinna*, de *Polyeucte*, montrez-nous la vertu virile de la poésie ! Notre siècle a entendu les plus merveilleux accents de la muse lyrique, des accents incomparables; mais ce drame du cœur, cette lutte de la passion et du devoir, voilà ce qui nous attire, ce qui fait l'éternelle jeunesse de vos drames, et pourquoi, malgré les enchantements de Lamartine ou de Victor Hugo, de Vigny ou de Musset, de Barbier ou de Brizeux, nous vous disons toujours, comme Pauline à Sévère :

Un je ne sais quel charme encor vers vous m'emporte!

Ce n'est pas non plus la philosophie qui a manqué à notre génération; mais que de piéges tendus sous nos pas! Au milieu des richesses que les sciences naturelles ont accumulées chez nous depuis un siècle, éblouis par la multiplicité des découvertes de détail, troublés d'ailleurs par les systèmes germaniques sur l'éternelle mobilité de la substance éternelle, nous oublions de chercher ce que Descartes a découvert d'une vue si perçante et saisi d'une conception si ferme : le principe qui ne change pas, le moteur immobile, l'esprit infiniment libre, infiniment puissant, Dieu, en un mot, le Dieu du christianisme et de la philosophie. Enfin, cette qualité si française, l'esprit de finesse, l'esprit géométrique, dont Pascal a parlé si pertinemment et qui est l'essence même de son génie, croyez-vous qu'elle fasse défaut à nos con-

(1) Lettre de Corneille à M. d'Argenson. Rouen, 1646. Publiée par Desmolets, *Mémoires de littérature*, t. X.

temporains? Non assurément; mais trop souvent, chez eux, la critique tarit la séve de la vie. Montrez-nous donc, ô Pascal, que dans une âme complète, l'extrême finesse ne nuit pas à l'enthousiasme de l'amour. Ce Dieu que Descartes enseigne seulement à notre intelligence, rendez-le sensible à notre cœur. « Le cœur — elle est bien de vous, cette parole admirable — le cœur a ses raisons que la raison ne connaît pas. »

Dira-t-on que je sors de mon sujet? Je vous en préviens, messieurs, il faut absolument que vous me pardonniez, comme au maître éminent dont je tiens ici la place, il faut que vous me pardonniez, s'il m'arrive plus d'une fois, je ne dis pas de briser, mais d'élargir à ma guise le cadre un peu étroit du programme officiel. Je n'ai à parler *ex professo*, ni de Descartes, ni de Pascal; puis-je oublier, cependant, qu'ils furent les contemporains de notre poëte, qu'ils respiraient le même air, qu'ils avaient reçu, sans nul doute, le contre-coup de son inspiration, que tous les trois, enfin, agirent simultanément sur leur époque, qu'ils eurent les mêmes lecteurs, les mêmes disciples, et que ceux qui disaient : « *Vive notre vieil ami Corneille!* étaient également les amis de l'auteur des *Méditations* et de l'auteur des *Pensées?* Tous les trois, je le répète, ils ont formé le fond spirituel de la période qui nous occupe; il est impossible de les séparer.

Ainsi donc, poésie, philosophie, religion, — poésie héroïque, philosophie spiritualiste, libre essor de la conscience religieuse, voilà les trois grandes manifestations de cette période virile, et bien loin de se nuire l'une à l'autre, elles se soutiennent et se complètent. *Viribus unitis*, telle est la formule de ce temps et le secret de sa grandeur.

Je veux que cette pensée, comme une lumière, éclaire la suite de ce cours. Ce sera l'enseignement moral que je vous dois, à côté de l'enseignement littéraire. Aimons le beau avec Corneille, le vrai avec Descartes, le bien, le bien suprême avec Pascal. Lorsque dans une société comme la nôtre, l'art, la science, la religion, cessent de marcher du même pas, c'est qu'il y a un trouble organique, c'est que la vie s'arrête ou s'affaisse. Ranimons les puissances de l'âme, dégageons les sources de la vie!

Encore un mot, messieurs, et je termine. Je lis chez Bossuet, dans les *Élévations sur les mystères*, un passage qui me frappe singulièrement. Bossuet, parlant de la création de l'homme, remarque que la Genèse emploie une forme extraordinaire pour raconter ce grand acte. Jusque-là, Dieu prononçait une parole de commandement : « *Fiat!* Que cela soit! » — Ici il prononce une parole de conseil, il s'adresse à lui-même, à son fils et à l'Esprit créateur; il dit : « Faisons! *faciamus!* Faisons l'homme! *faciamus hominem!* » — L'homme, ajoute l'orateur, étant « l'ouvrage d'une perfection plus haute, d'une industrie particulière, » qui exigeait ce conseil, cette délibération de la volonté, de l'amour et de l'intelligence divine. ». Eh bien! messieurs, ce qui s'est passé, selon l'orateur chrétien, à l'origine des choses, s'est reproduit dans la Genèse de l'histoire. Là aussi, pour accomplir cet ouvrage d'*une industrie particulière*, pour créer l'homme dans la plénitude de ses forces, il a fallu bien des épreuves et bien des siècles. Maintes périodes glorieuses assurément ont développé certaines facultés de notre nature, mais c'était toujours aux dépens de certaines autres. L'épanouissement régulier de toutes nos richesses intérieures, l'accord de toutes ces puissances que Dieu a mises en nous, l'accord de la raison et de l'imagination, de l'intelligence et du cœur, de la philosophie et de la foi, de la liberté et de l'autorité, l'homme enfin, l'homme moderne, c'est le XVIIe siècle qui l'a créé.

Et cela se passait en pleine monarchie! Pour nous, enfants d'une société démocratique, chargés de devoirs plus hauts, d'une responsabilité plus grande, ne travaillerons-nous pas à former l'homme de nos jours? Jeunes gens qui m'écoutez, il en est parmi vous, je le souhaite et l'espère pour l'honneur du pays, il en est qui seront un jour des poëtes, des philosophes, des penseurs religieux; songez alors aux dangers qui nous entourent, aimez la France et l'humanité, donnez-lui des âmes viriles et complètes; au lieu de vous enfermer dans des cellules étroites, au lieu d'opposer la poésie à la science et la science à la religion, au lieu d'appauvrir le sentiment religieux en l'isolant de la philosophie, de la liberté, de la civilisation, en un mot de cette grande et généreuse société, fille immortelle de 89, développez, ah! développez en vous ces forces diverses qui sont l'œuvre de Dieu même. Nous n'avons pas trop de toutes nos ressources pour combattre les influences funestes et accomplir nos destinées. *Viribus unitis!* que ce soit là notre devise. Rappelez-vous, enfin, le grand essor de nos pères; rappelez-vous ces maîtres immortels, qui, animés d'une inspiration semblable et concertant leurs efforts, semblent avoir dit, ainsi que le Dieu de la Genèse : « Il est temps, faisons l'homme, *faciamus hominem!* »

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

ÉLOQUENCE LATINE.

COURS DE M. HAVET.

(COLLÈGE DE FRANCE.)

(Voyez le n° 3.)

II

État du monde romain au temps de Verrès. — Causes de son procès.

Le professeur abordera, dans cette leçon, le sujet qui doit l'occuper pendant le cours du semestre, les discours de Cicéron contre Verrès. Il esquissera d'abord l'état de la société romaine au temps de Verrès, étudiera les rapports de Rome avec ses colonies, et déduira de cette étude les véritables causes de ce procès célèbre qui éleva

si haut la réputation de l'orateur et de l'homme d'État.

Tout le monde a dans l'esprit cette fameuse affaire. Caius Verrès, après sa préture, avait obtenu le proconsulat de Sicile. On sait la puissance redoutable que conférait une pareille charge. Les proconsuls étaient, en quelque sorte, rois absolus dans leur province. Ils ne devaient compte de leurs actes qu'au sénat romain, toujours indulgent pour les fautes de ses membres, dont il bénéficiait souvent. Qu'importaient, d'ailleurs, la vie et la fortune des alliés? Tout cela n'appartenait-il pas en propre au peuple romain? Aussi les jeunes nobles envoyés dans les provinces en qualité de gouverneurs, usaient-ils largement de la liberté qui leur était laissée de s'enrichir aux dépens de leurs administrés. Le proconsulat de Verrès n'avait été, sous ce rapport, qu'une longue suite de vols et de brigandages. Non content de piller les maisons et les temples pour enrichir ses galeries de statues et de tableaux, il n'y avait pas d'extorsion qu'il ne se fût permise à l'égard des alliés. Tous les moyens lui étaient bons. Après avoir fait mettre à mort dix capitaines siciliens, il avait poussé l'audace à son comble en condamnant à l'infâme supplice de la croix un citoyen romain. Tant de crimes avaient vivement ému l'opinion, même à Rome. A l'expiration de sa charge qui, par une exception inouïe, avait duré trois années au lieu d'une, une clameur universelle s'éleva contre lui. Presque toutes les villes de la Sicile envoyèrent à Rome des députés pour l'accuser et demander justice au sénat de son administration. C'est à Cicéron que fut confiée cette grande cause. Il avait pour rival Hortensius, un des plus brillants avocats de l'époque, qui prit la défense de Verrès.

Lorsqu'on s'en tient à ces données générales, sans pénétrer au fond de la question, ce procès apparaît avec un caractère de grandeur tout à fait exceptionnelle. Dans ce fait d'une nation tout entière qui vient demander justice contre la tyrannie d'un homme à la barre du plus grand peuple du monde, il y a, en effet, un spectacle singulièrement émouvant et profondément sympathique. Joignez à cela le nom déjà célèbre de Cicéron, qui venait de plaider pour Roscius; le prestige oratoire d'Hortensius, et vous aurez tous les éléments de l'intérêt réunis en une seule cause. Crévier, le continuateur et l'émule de Rollin, passionné comme lui pour la belle littérature latine, parle avec admiration des *Verrines*. Il voit, avant tout, dans le plaidoyer de Cicéron, un acte de haute justice; et il n'a pas assez d'éloges pour la grandeur morale de l'orateur qui a su trouver de si nobles accents contre le crime. Pour mettre ainsi Verrès au pilori, il fallait plus que du talent, il fallait la puissante colère d'un honnête homme indigné. Dans cette affaire, Cicéron a pleinement justifié, selon lui, la fameuse définition de l'orateur : « *Vir probus, dicendi peritus.* » Il s'est montré aussi grand orateur que grand citoyen. M. Michelet, au contraire, jugeant en historien philosophe plutôt qu'en critique enthousiaste, ne voit dans ce débat mémorable qu'une tactique parlementaire, une machine de guerre dirigée par Pompée contre la noblesse. C'est entre ces deux appréciations, l'une purement morale et littéraire, l'autre exclusivement politique, que le professeur assoiera son jugement.

Il faut d'abord chercher à se rendre compte de la nature de l'accusation portée contre Verrès et des véritables motifs qui l'ont provoquée. Ce procès, comme tout ce qui a rapport à la justice dans l'antiquité, tient à la constitution même de la société antique, au fait de la conquête. Rien, dans nos relations internationales actuelles, ne saurait expliquer un pareil débat. Pour créer une situation analogue, il faut l'oppression d'une race par une autre. La domination des Anglais dans l'Inde, celle des Espagnols au Mexique sous Fernand Cortez, peuvent seules en donner une idée. Le fameux gouverneur de l'Inde, Hastings, si plein de mépris pour les droits et la personne des princes indiens, est un autre Verrès; à cela près, que Hastings agit moins pour lui que pour l'Angleterre et pour la compagnie dont il est l'agent. De part et d'autre, d'ailleurs, même cruauté, même absence de sens moral vis-à-vis des peuples conquis. Pour Hastings comme pour Verrès, les vaincus ne sont pas des citoyens, mais des contribuables. Le sentiment de Cortez est autre, mais produit des effets identiques. Pour ce croyant fanatique, serviteur d'un roi absolu, les Mexicains ne sont pas des hommes, mais des idolâtres. A ce titre, il peut piller leurs trésors et les massacrer en conscience. La religion et la politique ont justifié d'avance les procédés du conquérant.

Ce qui est l'exception dans les temps modernes devient la règle dans la société antique. Le monde antique ne connut pas le fanatisme religieux. Mais l'humanité à l'égard des barbares fut pour lui une lettre morte. Nul contrat, nulle obligation du vainqueur au vaincu. Celui-ci cessait d'être une personne morale. C'était une matière taillable et corvéable à merci, comme le serf du moyen âge entre les mains de son seigneur. Le droit diffère peut-être, mais, en réalité, la condition est à peu près la même. Une sorte d'autonomie était laissée aux provinces. Le sénat respectait leur culte, leurs coutumes. Mais tout n'en dépendait pas moins du bon plaisir du peuple romain. Et jamais arbitraire ne se montra plus exigeant.

Dans Athènes, dont les mœurs furent pourtant plus douces et la politique plus humaine, nous trouvons, à peu de chose près, le même mépris pour les étrangers. Les *Guêpes* d'Aristophane nous retracent la parodie d'un procès politique analogue à celui de Verrès. On sait le parti qu'a tiré Racine de ce procès du chien pour se moquer des ridicules du barreau et de la rapacité des procureurs. Dans Aristophane, le sujet est autre, ou, du moins, plus complexe. Le chien ne représente plus un accusé vulgaire; c'est un général concussionnaire, Lakès, dont le nom est à peine déguisé sous celui de Labès; et c'est encore la Sicile qui a été victime de ses rapines. Mais ne croyez pas que, dans la pièce d'Aristophane, il

y ait un mot de pitié pour les Siciliens. C'est la république seule lésée par les vols de Lakès, que le poëte veut venger par le ridicule. Ce n'est pas une revendication en faveur d'un peuple opprimé, mais un simple procès d'État, une action civile contre un gouverneur infidèle. Pourtant, il n'y a pas identité complète entre la situation de Verrès et celle du général athénien. Verrès était un proconsul à demeure, un tyran de chaque jour, une sorte de satrape dont la tyrannie pesait sans cesse sur les Siciliens. Il n'en est pas de même de Lakès. Cela tient à la différence essentielle de la domination grecque et de la conquête romaine. Les Grecs ne possédaient pas en propre les villes de la Sicile, ils n'y établissaient ni proconsuls, ni garnisons. Ils se contentaient d'aller y faire de temps en temps des excursions de fourrageurs, des expéditions de pirates, comme il convient à un peuple de marins. C'était un perpétuel état de guerre entre Athènes et les villes du littoral voisin. Le monde grec, à cet égard, diffère complétement du monde romain.

Quand s'élève la *paix romaine*, la scène change d'aspect. Nous n'avons plus affaire ici à une domination passagère, à des escarmouches de pirates, qui débarquent pour s'en retourner avec leur butin; c'est une tyrannie continue, impitoyable, la plus lourde qui fût jamais. Il faut le sombre langage de Tacite pour donner une idée de cette politique de vampire : « *Ubi solitudinem faciunt, pacem appellant.* » Voilà la paix romaine ! Faut-il s'étonner après cela des plaintes continuelles et de la clameur lamentable des peuples opprimés ? Mais les sujets comptaient encore moins à Rome qu'à Athènes. Le sénat et le peuple romain s'occupaient surtout de la fidélité des intendants et très-peu du troupeau qu'ils leur livraient à tondre. C'est seulement à la mort du vieux Caton que fut portée la loi *De repetundis pecuniis*, en vertu de laquelle on pouvait faire rendre gorge aux voleurs, lorsque leurs vols étaient par trop scandaleux. Jusqu'alors (150), l'opinion seule avait fait justice du brigandage des généraux en leur refusant parfois le triomphe. Caton et les Gracques, pendant leur courte puissance, avaient souvent usé de cette prérogative qui était le privilége de la censure. Un censeur, soutenu par l'opinion publique, pouvait rayer un sénateur du sénat, s'il était convaincu de vol, de tyrannie ou d'exactions à l'égard des alliés. Caton, sous ce rapport, a noblement acquis le surnom de *Censeur* qui lui est resté dans l'histoire. Jamais magistrat ne se montra plus impitoyable pour les corruptions et les crimes de la noblesse. Fronton, le maître de rhétorique de Marc-Aurèle, nous a laissé de lui une page célèbre, qu'il donne comme un exemple admirable de cette figure, connue sous le nom de *prétérition*, qui consiste à dire beaucoup en affirmant qu'on ne dira rien. C'était à son retour d'Espagne. Il fut attaqué comme préteur au sujet de son administration. Sa défense est un chef-d'œuvre d'ironie mordante et incisive à l'adresse du sénat et de la noblesse romaine. Après avoir fait l'éloge de ses ancêtres et repoussé les attaques de ses ennemis par une argumentation victorieuse, il continue en ces termes : « Non, je n'ai jamais distribué ni mon argent ni celui des alliés pour acheter des voix ; je n'ai jamais détourné le butin ou le produit des ventes pour mes besoins personnels ou pour en enrichir mes amis ; je n'ai jamais fait mettre un citoyen à la torture pour confisquer sa fortune à mon profit. — Mais, efface tout cela de mes tablettes, disait-il à son secrétaire ; le sénat ne veut point entendre ces choses. » C'était renvoyer l'accusation aux accusateurs, mettre le sénat lui-même sur le banc des criminels. « A Rome, disait-il en finissant, on peut impunément mal faire, mais non pas bien faire impunément. »

On peut entrevoir par là que si du temps de Caton, il y avait eu des tribuns pour accuser des Verrès, ces magistrats n'auraient pas manqué d'occupation. Caton n'avait pas à son service une loi sur le péculat pour frapper les coupables. Il n'avait, pour tout recours contre la violence des oppresseurs, que l'appel au peuple indigné. Mais il fallait des crimes bien éclatants pour émouvoir cette plèbe romaine, égoïste et jalouse, qui ne voyait dans la spoliation des alliés qu'un vol dont elle attendait sa part, se fâchant seulement lorsque le voleur n'arrivait pas les mains ouvertes.

Enfin, après la mort de Caton, on sentit le besoin d'une loi. On s'aperçut qu'il fallait demander compte des objets volés aux victimes elles-mêmes, afin qu'elles pussent mettre sur la trace des coupables : car les proconsuls n'étaient pas les seuls à exploiter les provinces. Une nuée de *traitants*, selon l'expression de Montesquieu, s'était abattue sur le monde romain. Chacun volait pour son compte. « Nul doute, dit Michelet, que ces chevaliers, ces publicains, ces commerçants romains, établis en Sicile, n'eussent, pour la plupart, acquis par la spoliation et le vol ce que le préteur leur volait. Mais les indigènes avaient été encore plus maltraités. »

Les peuples n'en profitèrent pas moins de la loi nouvelle. De la sorte les atteintes de tout genre aux droits des alliés furent poursuivies comme crimes d'État, afin que la république pût bénéficier des restitutions et des amendes. Du reste, cette loi fut assez rarement appliquée, et le brigandage continua toujours. Lors du procès de Verrès, le mot de Caius Gracchus, après sa préture, était plus vrai que jamais : « Les bourses que j'avais emportées pleines, je les rapporte vides; les autres reviennent avec des tonneaux pleins d'argent. » Voilà ce qu'était, à Rome, une administration de province. Si encore ces malheureux, si impitoyablement exploités, avaient eu un Burke ou un Sheridan pour prendre leur défense et provoquer la punition des coupables! Mais nous sommes loin du temps où la philosophie portera la parole au nom de l'humanité outragée. Pour Cicéron lui-même, le procès de Verrès fut avant tout une manifestation de parti. Les proscriptions de Sylla avaient décimé la classe des chevaliers, qu'il avait dépouillés de tous les priviléges conquis par Marius. Mais à la mort du dictateur, la bourgeoisie romaine releva la tête. La plus chère de ses pré-

rogatives était le droit de justice qui lui avait été enlevé par Sylla. Ce droit n'était pas moins cher aux sénateurs et à la classe des nobles, « à qui il assurait l'impunité pour eux-mêmes, et la domination sur les chevaliers» (Michelet, *Histoire romaine*).

Mais, après la défaite de Spartacus, dont Pompée recueillit toute la gloire, quoique en réalité elle revînt à Crassus, la puissance passa des mains du sénat dans celles des chevaliers. Pompée réclama et obtint le tribunat. Dès lors, pour mieux arriver à ses fins, il s'appliqua à mettre au grand jour l'infâme et cruelle tyrannie que les nobles exerçaient dans les provinces depuis qu'ils étaient seuls juges de leurs propres crimes. « On pouvait, sans attaquer directement le corps des nobles, traîner un des leurs à leur tribunal, dévoiler dans un seul l'infamie de tous, et les mettre entre le double péril d'avouer la honte de leur ordre par une condamnation, ou d'y mettre le comble en renvoyant l'accusé absous. Cicéron fut chargé de faire ainsi le procès à un des nobles ou plutôt à la noblesse. » (Michelet.)

Du reste, jamais occasion ne s'était montrée plus belle pour les chevaliers de prendre leur revanche. L'oppression de Sylla avait été si lourde, que tout le monde aspirait au repos et à la liberté. Le peuple lui-même, tout désintéressé qu'il était dans la question, était prêt à applaudir à l'humiliation de la noblesse. Le seul nom de Verrès était une bonne fortune. Ce fut un thème pour les plaisanteries grossières de la foule. Il y a un moment, comme on l'a dit avec raison, où tout le monde est de l'opposition. Cicéron avait pour lui une situation pareille. Sans compter les complices de Verrès qui étaient terrifiés et eussent voulu hâter sa condamnation pour éloigner l'orage de leur tête, les curieux, les sceptiques, la conscience des honnêtes gens, tout le monde encourageait l'orateur. Le sujet lui-même offrait un intérêt éminemment dramatique, où le grotesque coudoyait à chaque instant le tragique. Contre lui, Cicéron ne voyait qu'un pouvoir affaibli, chancelant, le fantôme de l'aristocratie romaine. Il pouvait donc laisser un libre cours à son indignation vengeresse. Fut-il à la hauteur d'une pareille situation? Je ne le crois pas. Il lui aurait fallu pour cela cette foi vive dans les droits de l'humanité, ce respect des peuples vaincus qui manquait à son pays et à son époque. Il n'avait pas davantage cette foi du tribun démocratique qui parle au nom des misères sociales, qui revendique le droit des majorités opprimées contre les minorités oppressives, les droits de l'homme contre les droits des castes. Son éloquence ne traduit que la passion du moment. Cela ne suffit pas pour associer la postérité aux colères de l'orateur. Et puis, nous sommes à sept ans de Catilina, à vingt ans de César. Tout cela affaiblit singulièrement l'intérêt, qui, d'ailleurs, ne sait sur qui se fixer, puisque en réalité les seules victimes, les Siciliens opprimés par Verrès, ne sont pas en cause. Qui pourrait dire où sont les amis du droit dans ces chevaliers qui luttent pour leurs priviléges, dans ce sénat dégénéré qui se prépare à saluer César, dans ce peuple enfin qui applaudira Marc-Antoine en maudissant Brutus ?... Attendez-vous donc, messieurs, dit le professeur en finissant, à trouver dans les *Verrines* la perfection de l'avocat plutôt que la mâle et chaude éloquence de l'orateur.

F. Taule.

VARIÉTÉS.

Nous rappellerons à nos abonnés de la *Revue des cours littéraires* que pour recevoir la *Revue des cours scientifiques* il leur suffit d'envoyer à M. Germer Baillière, comme supplément, une des sommes suivantes :

Six mois. Paris.....	7 fr. —	Départements...	8 fr.
Un an. —	11 fr. —	— ...	12 fr.

Nous donnons ci-après le sommaire de la *partie scientifique* de notre publication :

Sommaire de la Revue des cours scientifiques du 30 janvier.

Chimie agricole : Cours de M. Boussingault. De la végétation. — Histoire naturelle des corps organisés : Cours de M. Gustave Flourens. Les Hindous. — Pathologie générale : Cours de M. Chauffard. De la science de la vie dans ses rapports nécessaires avec la science des maladies.— Zoologie (Reptiles, Batraciens et Poissons) : Cours de M. Duméril. Les Sauriens (fin). — Histoire des chemins de fer : Cours de M. Perdonnet. Le mont Cenis. — Histoire de la médecine : Cours de M. Bouchut. Réaction contre le mysticisme. Hypnotisme.

LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE.

Au commencement de février, les volumes suivants de la Bibliothèque de philosophie contemporaine seront mis en vente : *L'idéalisme anglais*, étude sur Thomas Carlyle, par M. H. Taine. — *La philosophie de l'histoire*, par M. Odysse-Barot. — *Le matérialisme contemporain en Allemagne*, par M. Paul Janet. Chaque volume. 2 fr. 50

BRIERRE DE BOISMONT. Des hallucinations, ou Histoire raisonnée des apparitions, des visions, des songes, de l'extase, du magnétisme et du somnambulisme. 1862. 3e édition, très-augmentée. 7 fr.

MÉNIÈRE. Études médicales sur les poètes latins. 1858, 1 vol. in-8. 6 fr.

MÉNIÈRE. Cicéron médecin, étude médico-littéraire. 1862, 1 vol. in-18. 4 fr. 50

MÉNIÈRE. Les consultations de madame de Sévigné, étude médico-littéraire. 1 vol. in-8. (*Sous presse.*)

BÉRAUD (B. J.) et Ch. ROBIN. Manuel de physiologie de l'homme et des principaux vertébrés, répondant à toutes les questions physiologiques du programme des examens de fin d'année, par M. Béraud, chirurgien des hôpitaux de Paris, revu par M. Ch. Robin, professeur de la Faculté de médecine de Paris. 1856-1857, 2 vol. grand in-18, 2e édition, entièrement refondue. 22 fr.

ZIMMERMANN. De la solitude, des causes qui en font naître le goût, de ses inconvénients, de ses avantages, et de son influence sur les passions, l'imagination, l'esprit et le cœur; traduit de l'allemand par M. Jourdan. Nouvelle édition, 1840, in-8. 3 fr. 50

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

PREMIÈRE ANNÉE. — N° 10. UN NUMÉRO : 30 CENTIMES. 6 FÉVRIER 1864.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

LITTÉRATURE — PHILOSOPHIE — THÉOLOGIE — ÉLOQUENCE — HISTOIRE
LÉGISLATION — ESTHÉTIQUE — ARCHÉOLOGIE

Paraît tous les Samedis.

Paris.....	Six mois.	8 fr.	Un an. 15 fr.
Départements ..	—	10	— 18
Étranger.....	—	12	— 20

Prix de l'abonnement avec la Revue des Cours scientifiques.

Six mois.....	Paris, 15 fr.	Départ., 18 fr.	Étranger, 20 fr.
Un an.....	— 26	— 30	— 35

Rédacteur en chef
M. ODYSSE-BAROT

Les ouvrages dont deux exemplaires auront été envoyés au bureau du journal seront annoncés et analysés s'il y a lieu.

On s'abonne
A LA LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE
17, rue de l'École de Médecine,
Et chez tous les libraires, par l'envoi d'un bon de poste, ou d'un mandat sur Paris.

L'abonnement part du 1er décembre ou du 1er juin de chaque année.

SOMMAIRE.

Philosophie. — Cours de M. Ch. Lévêque : II. Le système de Démocrite.
Histoire des législations comparées. — Cours de M. Édouard Laboulaye : Les préliminaires de la révolution de 1776.
Droit de la nature et des gens. — Cours de M. Adolphe Franck : Madame de Staël (fin).

PHILOSOPHIE.

COURS DE M. CH. LÉVÊQUE.

(COLLÈGE DE FRANCE.)

(Voyez le n° 4 (1).)

II.

Le système de Démocrite.

La sensibilité étudiée dans sa nature et dans ses lois est un de ces sujets dont on dit avec raison qu'ils sont toujours anciens et toujours nouveaux. La sensibilité est ce pouvoir de l'âme qu'on appelle en langage ordinaire le cœur humain; les philosophes l'appellent la troisième faculté de l'âme, et cette faculté, comme vous le savez, nous est commune avec les animaux.

C'est par ce côté de notre âme que nous vivons le plus. Là est le foyer d'où rayonnent les passions, le centre où convergent toutes nos émotions. La sensibilité est une force prodigieuse qui emporte et égare notre liberté, quand celle-ci s'abdique ou seulement s'oublie elle-même. La sensibilité a des aspects, des formes, des degrés infiniment variés, et cependant elle est une, et malgré des différences que je signalerai plus tard, il n'y a pas de faculté qui varie moins, au fond, que celle-là.

Quel que soit l'attrait que ce sujet ait pour vous, messieurs, je vais, en philosophe impitoyable, lui ôter ce qu'il a de trop aimable pour vous en montrer le côté austère. Ah ! s'il m'était permis de le traiter au point de vue littéraire; si je pouvais faire ici ce que M. Saint-Marc Girardin a fait dans une autre chaire, analyser les divers sentiments de l'âme, l'amour paternel, l'amour filial, dans leurs agitations, dans leur grandeur, dans leur faiblesse, mon sujet pourrait devenir émouvant, attrayant, dramatique même; j'aurais sur vous plus large prise. Mais ce que je dois faire, ce n'est pas de la littérature, c'est de l'anatomie; non pas de celle qui exige l'emploi du scalpel, mais de celle qui exige absolument de chacun l'observation attentive et assidue de son âme. Cette anatomie qui n'opère pas sur le cadavre n'en est pas moins de l'anatomie, et comme la connaissance de son passé lui a appris que l'emploi d'une fausse méthode la précipite dans toute sorte d'erreurs, il est utile de bien déterminer à l'avance la marche qu'elle doit suivre.

Messieurs, il y a trente ans à peu près, M. Jouffroy enseignait du haut de cette même chaire, que le premier effort à faire en psychologie, c'est d'en bien établir la méthode; on lui a même un peu reproché de s'être trop arrêté dans ce qu'on pourrait appeler le vestibule des questions; mais aujourd'hui nous devons lui savoir gré d'avoir longtemps insisté sur les difficultés préalables. Par là, en effet, il a non-seulement circonscrit l'objet propre de la psychologie, mais il a fixé les véritables procédés et a définitivement séparé et distingué cette science de la physiologie, qui prétendait usurper le rôle et la place de la science de l'esprit.

Voyons donc quelle est la vraie méthode psychologique.

Il y a, vous le savez, deux mondes : l'un que nous connaissons au moyen de nos sens; l'autre qui n'a rien de com-

(1) Erratum. — Page 45, première colonne, ligne 15, au lieu de : « jetant ainsi en défi à l'opinion et à la science », lisez : « Ne croyez pas que ce soit là l'œuvre d'un esprit sceptique, jetant un défi à l'opinion et à la science; non, c'est une recherche toujours philosophique, et souvent heureuse, des véritables limites de la conscience, encore imparfaitement connues. »

mun ni avec l'électricité, ni avec le magnétisme, qui n'est pas le monde des corps, qui est au fond de nous-mêmes, et que nous apercevons d'autant plus clairement que nous nous recueillons davantage. L'étude de ce monde comprend deux sortes de questions. Les unes, appelées directes, peuvent être résolues par la seule observation; telles sont celles-ci : L'homme a-t-il un corps, a-t-il une âme? Ai-je une intelligence? Suis-je doué du libre arbitre? Les questions relatives à la sensibilité sont aussi des questions directes; j'en dirai autant de celle de l'existence de Dieu, car nous avons en nous une faculté qui, réunissant l'idée d'infini avec l'idée de cause, nous fait concevoir, par une certaine intuition, l'idée de Dieu. Les questions indirectes, au contraire, exigent la solution préalable de certaines autres : telles sont celles de l'immortalité de l'âme, de l'essence de la matière. Ce problème de la matière est loin d'être résolu, et j'admire les gens qui, parlant de la matière comme de quelque chose de clairement connu et de nettement défini, bâtissent leurs systèmes sur des bases tout à fait imaginaires et fantastiques. Du reste, vous savez que le débat s'est récemment engagé de nouveau sur ce point, et ce débat, s'il est conduit avec autant de précautions que de fermeté, renouvellera peut-être la métaphysique comme à l'époque de Leibnitz.

Les questions les plus faciles à traiter et à résoudre, du moins relativement, sont les questions directes : la difficulté consiste ici simplement à bien regarder, ou plutôt à bien se souvenir. Ce n'est cependant pas là une chose toujours également aisée et praticable; il y a des cas où, avec la volonté la meilleure, l'observation de soi-même et le souvenir du fait observé sont presque impossibles. Supposez qu'on vous coupe une jambe, serez-vous assez maître de vous-même, pourrez-vous garder assez d'empire sur votre âme et sur votre intelligence, pour pouvoir continuer, à travers toutes les phases de cette cruelle et violente opération, l'observation des douleurs que vous éprouvez, pour pouvoir en conserver ensuite le souvenir? Non, n'est-ce pas? Mais ce sont là des faits rares, extraordinaires, accidentels. Or la science de l'âme s'appuie principalement sur les faits ordinaires, fréquents, réguliers, et ceux-ci présentent à l'analyse un objet plus fixe, plus exempt de troubles et de complications, et par conséquent moins difficile à décrire.

Ne croyez pas, néanmoins, messieurs, que tous les philosophes soient d'accord sur cette question de la sensibilité, même quand ils l'étudient sous ses aspects les plus saisissables. Sur cette question, comme sur toutes les autres, l'assemblée délibérante des philosophes se divise en différents partis. J'y trouverai la gauche : ce sont les partisans exclusifs de la matière; j'y trouverai la droite, ceux qui ne voient partout que l'esprit; et le centre aussi, ceux qui cherchent la vérité dans l'union de l'esprit et de la matière.

Étudions d'abord les opinions de la gauche. Les matérialistes sont des esprits particulièrement systématiques, et ne croyez pas que ce soit là une qualification dédaigneuse, encore moins un terme de mépris : les esprits systématiques sont quelquefois très-vigoureux, et il leur arrive, jusque dans leurs plus graves erreurs, de faire preuve de génie. Je rendrai donc justice aux philosophes des écoles matérialistes, et sans ménager leurs doctrines, je n'ajouterai pas aux noms de matérialistes et de positivistes certaines qualifications injurieuses qui ont le double malheur de ne rien prouver et d'affaiblir l'autorité de ceux qui les emploient.

Au lieu de commencer à étudier l'homme en lui-même pour en faire dériver la nature humaine, les matérialistes qui ne croient pas au monde intérieur et visible ont toujours commencé par l'étude du monde extérieur, et ont constamment fait de cette étude le point de départ de leurs systèmes.

Démocrite, presque contemporain de Socrate, a produit un ensemble de vues, un faisceau d'idées tellement serré, compacte, qu'il mérite d'être cité, tant à cause de ces qualités que parce que nous trouverons chez lui les mêmes conceptions qu'Épicure a prises pour base de sa doctrine, et que Lucrèce a développées avec tant de grandeur et de sombre énergie dans son poëme *De natura rerum*.

Démocrite a procédé cosmologiquement. Il s'imaginait que la nature est la chose du monde la plus aisée à connaître, et c'est la nature qu'il choisit pour sujet de ses écrits, dont l'un était intitulé : Μέγας καὶ μικρὸς διάκοσμος. Cicéron nous en a conservé quelques mots, qui montrent la prétention qu'il avait de tout embrasser : *Hic loquar de universis.*

Messieurs, du temps de Démocrite, il y avait en Grèce une école que notre siècle a vue renaître sous une forme un peu différente, et dont la doctrine, sorte de panthéisme métaphysique et physique à la fois, se résumait en cette formule : « L'être est, et le non-être n'est pas. » C'était l'école de Parménide. Un de ses disciples, Zénon d'Élée, démontrait comme corollaire de cette doctrine, avec une subtilité sans égale et un luxe merveilleux d'arguments, qu'il n'y avait pas de pluralité dans l'univers.

Démocrite entreprit d'établir la thèse contraire à celle-là. Prenant le problème de loin, il se demanda : D'où viennent tous les êtres? De quelque chose sans nul doute, car rien ne vient de rien. Ce qui a été traduit plus tard par Lucrèce dans un vers demeuré célèbre :

Ex nihilo nihil; in nihilum nil posse reverti.

Or, tout vient de l'être, et l'être, c'est le plein et le solide. Démocrite disait donc que tout vient du plein et du solide : τὸ μὲν πλῆρες καὶ στερεόν τὸ ὄν (Aristote, *Métaphys.*, I, 4).

Mais Démocrite ne peut tout expliquer avec le plein et le solide. Il y a des différences dans les manières d'être de ce plein; il faut en rendre compte. Démocrite explique ces différences par l'action du vide; c'est le vide

qui, pénétrant dans le plein, le divise. C'est donc ici la pluralité dans l'être, la diversité dans l'unité. Mais si c'est le vide qui engendre la pluralité, d'autres causes engendrent la différence; ce qui différencie les êtres, c'est leur configuration, leur disposition, leur tournure.

Mais comment Démocrite démontrait-il l'existence du vide? Par l'existence du mouvement. Y aurait-il du mouvement, s'il n'y avait pas de vide? Il expliquait et démontrait encore l'existence du vide par une expérience bien simple. Il mettait dans un vase de la cendre, y versait ensuite de l'eau, et concluait de l'absorption de l'eau par la cendre qu'il devait y avoir du vide.

Le vide, ajoutait Démocrite, ne peut diviser le plein à l'infini, car si l'unité pouvait être dissoute, elle pourrait être détruite, et il n'y aurait plus que du vide, ce qui est faux. Or la matière ne peut être divisée que jusqu'à un certain point. Il faut donc que la division s'arrête à un élément indivisible, et cette particule dernière de matière, c'est l'atome. Telle est, messieurs, l'origine de la philosophie atomistique.

Maintenant, le mouvement existe-t-il pour ces atomes, et comment a-t-il eu lieu? Aristote (*Métaph.*, I, 4) dit que les philosophes atomistes ont négligé cette question. D'autre part, Simplicius nous apprend que Démocrite attribuait au hasard la formation du monde en général, mais non la production des phénomènes particuliers. Le même Simplicius prête à Démocrite cette opinion que les atomes, immobiles par nature, s'ébranlèrent pour la première fois quand ils furent rencontrés par d'autres atomes déjà en mouvement. Enfin Aristote (*De cœlo*, III, 2) dit que, selon Démocrite, les atomes étaient éternellement en mouvement au sein de l'infini et du vide : ἀεὶ κινεῖσθαι τὰ πρῶτα σώματα ἐν τῷ κενῷ καὶ ἐν τῷ ἀπείρῳ. Et à ce propos Aristote demande quelle était la cause de ce mouvement, lequel ne pouvait être produit indéfiniment par le choc. De tous ces passages il semble résulter que le mouvement général était éternel, et que les mouvements particuliers étaient, aux yeux des atomistes, le résultat du choc et de la rencontre des atomes. Quoi qu'il en soit, Démocrite enseignait que les atomes particuliers se mouvaient en cercle; que ce mouvement circulaire était cause de tout, et qu'enfin, dans ce mouvement, le semblable allait joindre son semblable. Les atomes, ronds, anguleux, crochus, se rencontraient, s'enlaçaient, s'accrochaient les uns aux autres. Il en résultait des formes sans nombre, une infinité de corps, une infinité de mondes. Parmi ces mondes les uns avaient un soleil, les autres n'en avaient pas ; les uns étaient vieux, les autres jeunes. Ces mondes naissaient par l'agrégation des atomes et périssaient par la désagrégation de ces mêmes éléments. Or, Démocrite pensait que la conservation de chaque monde avait pour condition nécessaire une sorte d'écorce ou de peau dans laquelle les éléments étaient enveloppés de façon à former une unité et un tout.

Je m'arrêterai un instant ici, messieurs, pour vous faire observer combien cette idée des atomistes est grossière et fausse. Cette erreur ne tenait pas seulement au peu de progrès qu'avait fait alors la science ; elle venait surtout de l'impuissance radicale où se trouve l'hypothèse matérialiste, dans tous les temps, d'expliquer l'unité quelle qu'elle soit, aussi bien l'unité des corps inorganiques que celle des corps organisés et vivants. Nous reviendrons sur ce point à l'occasion de la doctrine d'Épicure.

Passons maintenant à l'application de cette doctrine à l'âme et à la sensibilité. Le corps est donc composé d'atomes, l'âme également; c'est un corps dans un autre corps, mais un corps actif et mobile qui doit cette activité à la qualité de ses atomes qui sont ronds et ignés, et toujours en mouvement, comme ces atomes que vous avez vus quelquefois s'agiter de mille et mille façons dans le rayon de soleil qui vient vous visiter par un beau jour dans votre cabinet de travail. Tels sont les atomes qui forment l'âme.

Mais l'âme ne s'échappera-t-elle pas du corps où elle est enfermée? Démocrite se le demande et répond que la respiration la tient comprimée, et qu'ainsi elle ne s'échappera pas, mais qu'à la mort, la respiration n'existant plus, et ne faisant plus obstacle à la sortie de l'âme, l'âme s'envole.

L'âme, ainsi constituée, a deux sortes de connaissances : les unes ténébreuses, ce sont celles qui nous arrivent par les sens; les corps émettent perpétuellement des émanations atomiques, des εἴδωλα, des images d'eux-mêmes; ces petits corps passent par les pores de nos sens, pénètrent à travers notre corps, et arrivent jusqu'à l'âme. Or, les idées que nous obtenons ainsi sont confuses, et Démocrite nous dit que nous n'avons pas d'idée vraie des choses; nous retrouverons plus tard cette doctrine des images dans Épicure.

Je vous ferai observer, messieurs, que Démocrite n'a tenu compte ici que de l'impression physiologique et nullement de la perception; ou, pour mieux dire, il a confondu les deux phénomènes : car, par exemple, dans la vision, nous n'apercevons pas les deux images représentées sur la rétine de nos deux yeux; nous ne voyons pas ces deux images renversées comme elles le sont sur la rétine ; enfin, l'image peinte sur la rétine est très-petite, tandis que nous voyons les objets avec leurs dimensions naturelles. Ainsi, dès ses débuts, l'hypothèse matérialiste donne de la sensation perceptive, ou perception extérieure, une théorie qu'elle a souvent reproduite plus tard, et qui d'aucune façon ne peut être acceptée.

L'autre espèce de connaissance, la connaissance claire qu'a l'âme, est du domaine de la raison. Cette faculté avait pour objets le vide et les atomes que les sens n'aperçoivent pas. Mais rien n'est plus obscur, dans la doctrine de Démocrite, rien n'est moins expliqué que la connaissance pure et légitime donnée par la raison ; rien, dis-je, si ce n'est l'existence de la raison elle-même.

Il nous reste donc à parler de la sensibilité affective, selon Démocrite. Les images des objets impriment à

notre âme les désirs, les haines, les autres sentiments. Comme tous les philosophes, Démocrite a un ensemble de règles morales : il recommande certains sentiments, en blâme d'autres; il apprécie le contentement de soi, l'amour de la science, l'amour de l'impérissable, la jouissance par le bien; il improuve la colère, l'envie, le mariage et le désir d'avoir des enfants.

Mais où a-t-il placé le siége de ces sentiments? En quoi consistent-ils? Qu'est-ce qu'ils peuvent être dans un système où l'âme est composée d'atomes? Ne vous semble-t-il pas que si mon âme est composée d'un million d'atomes, je dois, quand je suis ému par un seul et même objet, éprouver un million de sentiments? Mais ce qui achèvera de vous montrer le vice radical de toute cette doctrine, c'est que Démocrite a méconnu et n'a pas pu ne pas méconnaître le sentiment moral.

Je vous ai dit quelle était son opinion sur le mariage: et ne croyez pas que s'il condamne l'union même légitime de l'homme et de la femme, ce soit par amour du célibat en lui-même, par cette idée que quelques hommes admettent encore même aujourd'hui, que l'homme grandit par la chasteté; non, il conseille le célibat parce que le mariage donne à l'âme des secousses trop vives qui troublent notre tranquillité. — C'est aussi, toujours d'après Démocrite, une condition déplorable que celle du père de famille : mais ne croyez pas que ce soit à cause de la gravité de la tâche imposée au père, ou à cause de la difficulté des devoirs qu'il doit remplir; non, c'est que l'éducation des enfants est une source de peines et de fatigues pour l'âme et le corps. L'amour paternel est donc exclu de son code de morale.

Il en est de même de l'amour de la patrie. Peut-être penserez-vous qu'il méprise ce sentiment comme trop étroit, et qu'il exige de l'âme de plus vastes sympathies; peut-être penserez-vous qu'il est ici avec ces hommes qui embrassent le genre humain tout entier dans un égal amour, qui sacrifieraient même cette idée de patrie, idée mesquine et presque égoïste à leurs yeux, à l'idée d'humanité, qu'ils estiment bien autrement grande et généreuse. Non, si Démocrite enlève tout caractère moral au patriotisme, c'est que les mouvements de la vie politique agitent l'âme et en compromettent ou détruisent le repos, qui est, pour le sage, l'unique bien.

Enfin, Démocrite considère l'acquisition de la science non comme un devoir, ni comme un noble agrandissement de notre âme, mais comme un plaisir. Encore recommande-t-il de ne rechercher cette jouissance qu'avec modération, de peur encore, sans doute, d'en être trop agité.

Vous voyez, messieurs, qu'on peut résumer en deux mots cette morale : il faut jouir. Ainsi donc, voilà un homme de bonne foi, qui part de la constitution des mondes, c'est-à-dire qui se place au point de vue exclusif de la matière, pour expliquer l'âme, l'intelligence et la sensibilité, et telles sont les conséquences auxquelles il aboutit. Ne peut-on pas conclure de là tout de suite que Démocrite a pris la pire de toutes les routes, et que pour bien comprendre la nature humaine, il faut s'éclairer, non des rayons du soleil, ni de la lampe du physicien, encore moins de la lueur que projettent les fourneaux du chimiste, mais de ce flambeau de la conscience qui luit au plus profond de nous-mêmes? — Villeneuve.

HISTOIRE DES LÉGISLATIONS COMPARÉES.

COURS DE M. ÉDOUARD LABOULAYE.

(COLLÉGE DE FRANCE.)

(Voyez les nos 2, 3, 5, 6, 7 et 9.)

IV.

Les préliminaires de la révolution de 1776.

Messieurs,

Dans notre dernière leçon, nous avons vu comment s'était fait l'établissement des colonies en Amérique, et quel esprit animait les premiers émigrants. C'était, je vous l'ai dit, la démocratie anglaise qui passait de l'autre côté de l'Océan, laissant dans la métropole la royauté féodale, l'aristocratie, l'Église établie. Dans le pays nouveau dont les colons prenaient possession, il n'y avait rien qui pût gêner la marche ascendante, les progrès d'une société où le privilége était inconnu. Ce fut cet esprit qui amena la révolution, ce fut plus encore la faute de l'Angleterre.

Cet esprit de liberté, pour bien comprendre ce que fut la révolution, il est nécessaire de suivre ses traces dans l'histoire, et de savoir quels développements il avait pris au milieu du dernier siècle, en 1754, à la veille de la rupture avec la mère patrie.

La révolution commença en 1776 avec la déclaration d'indépendance, et se termina vers 1783; mais la querelle entre l'Angleterre et l'Amérique avait commencé en 1763. Ainsi ce fut dans un intervalle de vingt années que la scission s'accomplit.

Expliquer quels intérêts, quels principes, quelles théories politiques passionnaient alors l'Amérique, n'est pas chose difficile; ce qui l'est davantage, c'est de vous faire comprendre quelles différences il y avait entre ces idées et celles dont s'occupait la France à cette même époque. Entre ce que pensait alors l'Amérique et ce que nous pensons aujourd'hui, il y a une singulière ressemblance, et si je vous disais simplement : Voilà ce qu'on pensait en 1751 de l'autre côté de l'Atlantique, vous vous imagineriez tout naturellement que la France du XVIIIe siècle devait être dans les mêmes sentiments, parce que le monde ne marche pas vite, et qu'il n'est pas en définitive bien extraordinaire que de pareilles idées aient eu cours il y a cent ans en Amérique, puisqu'elles sont nôtres aujourd'hui.

Mais une comparaison plus attentive vous montrera

quelles différences il y avait alors entre les deux pays, quelle séparation profonde existe en suite de ces différences originelles entre la démocratie américaine et la démocratie française, et vous reconnaîtrez que nous avons besoin d'aller à l'école de nos voisins.

Supposez que nous soyons en France en 1751, nous y trouvons une société voluptueuse, élégante, galante : ce sont les titres qu'elle se donne. Les arts, la peinture, la sculpture, y sont mis au service de ses plaisirs ; Boucher est le peintre de l'époque, le grand maître de cet art frivole qui fait encore aujourd'hui les délices des amateurs de bric-à-brac. Il n'y a rien de sérieux dans cette société, et de tous les Français le moins sérieux, c'est le roi. Le clergé se croit si bien un ordre privilégié, qu'il entre en guerre ouverte contre le contrôleur général Machault, qui veut le soumettre à l'égalité de l'impôt, et entasse volumes sur volumes pour prouver qu'il est de droit divin dispensé de prendre sa part des charges communes de la nation. La noblesse se compose de braves gens qui vont mourir courageusement sur les champs de bataille, mais qui, à Versailles, sont des courtisans à talons rouges, et qui, il faut le dire, passent leur vie à tendre la main. Les bourgeois, ceux qui ont peut-être le moins changé, sont frondeurs, aimant beaucoup à voir le roi et le parlement aux prises, et ne se sentant pas d'aise quand le parlement a pu vexer un peu les ministres. Quant aux paysans, leur unique affaire est de payer au gouvernement les impôts énormes qui pèsent sur leur travail, mais ils ne comptent pas autrement. Je vois donc en France, à cette époque, des paysans, des bourgeois, des nobles et un clergé, mais je n'y vois pas de citoyens. Il y a cependant un moment qu'il faut noter, c'est celui où Montesquieu publie son immortel chef-d'œuvre, l'*Esprit des lois*, qu'il est obligé de faire imprimer en Suisse sans nom d'auteur, où Voltaire publie ses *Lettres sur l'Angleterre* ; mais c'est, pour ainsi dire, l'aurore de la liberté. En Amérique, au contraire, nous trouvons une société qui vit au grand air. Ce n'est pas une société élégante, c'est une nation de petits propriétaires, souvent habillés de la laine que leurs femmes elles-mêmes ont filée, et qui, en fait de liberté, en savent beaucoup plus long que nous ; ils n'en parlent pas, mais ils en usent tous les jours.

Quelles sont les idées qui occupent la pensée d'un Américain, et d'abord, puisque cet Américain est un Anglais, quelles sont les idées qu'il a apportées de son pays de naissance ? Nous trouvons la réponse dans le *Gouvernement civil* de Locke et dans le bill des droits de 1689. C'est une théorie reçue chez tous les Anglais qui, n'aimant pas beaucoup les théories, une fois qu'ils en ont adopté une, lui sont fidèles, que les hommes sont tous égaux, et qu'ils ont fait la société par contrat. Ce contrat, on ne l'a jamais trouvé nulle part ; mais je dois dire que les théoriciens n'attachent pas à cela une grande importance. Puisque les hommes sont égaux, ils ont dû se réunir sous une forme de gouvernement, et ce gouvernement a été contractuel. Cette idée, que Locke emprunta à Grotius, n'a pas de grands inconvénients ; il est évident qu'un gouvernement est une espèce de contrat. Rousseau s'est emparé à son tour de l'idée de Locke ; mais il s'est imaginé que, puisque la société avait été faite par contrat, l'état de société était contraire à la nature, et il en a conclu que rien ne devait être plus heureux qu'un homme vivant dans les bois : le sauvage a été pour lui l'idéal de la perfection.

Pour les Anglais, qui n'ont jamais de pareilles idées, le droit qu'ils apportent en naissant consiste en deux choses : liberté et propriété. Chacun d'eux ne s'engage que dans de certaines limites. Il faut que la société soit constituée pour le bien des citoyens ; d'où cette conséquence que tout gouvernement est un contrat fait dans l'intérêt des gouvernés, et que, s'il ne remplit pas son mandat, les gouvernés de leur côté ont le droit de rompre les liens qui les unissent à lui.

Or, quelles étaient les conséquences pratiques de cette théorie ? On ne peut toucher à la liberté et à la propriété que du consentement des citoyens. Or, comment obtenir ce consentement ? Par des mandataires. Ce sera donc le parlement seul qui aura le droit de faire des lois et de voter des impôts. L'impôt ne peut être établi que par le commun consentement, c'est là un principe universellement admis en Angleterre. Il y a un parlement en Irlande, le parlement anglais ne se reconnaît pas le droit de voter l'impôt pour l'Irlande ; de même, quand le gouvernement voulut établir une taxe sur l'Amérique, le parlement déclara qu'il ne se reconnaissait pas le droit de faire des lois pour les colonies, et refusa de sanctionner ses propositions. Voilà quelles sont les idées que professent les Anglais. Ils savent très-bien qu'on ne peut toucher à un cheveu de leur tête, ni leur prendre un sou dans leur poche, sans la permission du parlement. Ces idées n'avaient fait que se développer plus vigoureusement en Amérique. En Angleterre, en effet, entre la théorie et la pratique, il y avait fort loin. Le roi était entouré souvent d'une cour nombreuse, d'une aristocratie ayant certains priviléges qui pouvaient se traduire en véritables impôts que la population tout entière n'avait pas votés. Au contraire, dans le nouveau monde, il y avait des hommes tous égaux par situation, et qui venaient y chercher la fortune avec les seules ressources de leur esprit et de leurs bras. C'était donc la réalisation de l'idée de Locke.

Les gouvernements qui furent nommés par le roi ou la colonie étaient toujours payés par les colons ; c'étaient les parlements coloniaux qui votaient les fonds pour solder leurs traitements, et qui avaient toujours les cordons de la bourse entre les mains. De plus, comme il n'y avait pas d'armée, et que c'était la milice qui faisait le service militaire, il n'y avait pas moyen pour eux d'effrayer ou de séduire personne. Or, la crainte et la séduction sont les deux éléments principaux d'oppression de la part des gouvernements. Quand on ne peut ni inquiéter, ni séduire personne, on peut être sûr que tout le monde sera

incorruptible. Il en était ainsi en Amérique. Les Américains étaient d'honnêtes gens, sans doute ; mais on ne voit pas comment ils auraient fait pour ne pas l'être.

Ajoutez à cela une autre circonstance singulièrement favorable : c'est la séparation de l'Église et de l'État, et la parfaite indépendance de l'Église. Dans la Grande-Bretagne, l'Église anglicane était toute-puissante ; elle tolérait les dissidents, elle excluait les catholiques. En Amérique, les dissidents étaient soufferts partout ; il n'y avait de proscription, il est triste de le dire, que contre les catholiques. C'est à la révolution seulement que le catholicisme a obtenu l'égalité ; mais entre les dissidents et les épiscopaux, elle était à peu près complète. Même là où régnait l'Église épiscopale, il n'y avait pas de hiérarchie ; chaque église était administrée par les fidèles sans avoir aucun lien avec les églises voisines, si bien que c'était une association toute communale, et qu'à la sortie de l'office on pouvait parler politique. On voit toujours que c'est à la sortie du service que, dans les agitations qui ont amené la révolution américaine, on se réunissait. Une Église séparée de l'État, qui n'en attend rien, qui n'espère pas le dominer et ne craint pas d'être réduite en esclavage, a des idées toutes différentes de celles que peut avoir une Église établie. Aussi, en Amérique, jamais l'idée de droit divin, d'obéissance passive, n'a été reconnue. Le Christ nous dit d'obéir à toutes les puissances, mais il ne veut pas dire évidemment que nous devions obéir au premier individu venu. En Amérique, on est parfaitement d'accord que si le gouvernement manque à ses devoirs, rompt lui-même le contrat qui existe entre lui et les citoyens, le devoir de l'obéissance cesse en même temps d'exister pour eux. Une autre cause ajoute encore à l'esprit d'activité, d'indépendance de ce peuple, et cette autre cause a joué peut-être un assez grand rôle dans la révolution. Je vous étonnerai sans doute en vous disant que c'est l'espérance. L'espérance ne paraît pas être à première vue un sentiment politique considérable; c'en est un très-grand cependant. Ainsi, souvenez-vous de l'histoire romaine. Tout Romain s'est cru né pour conquérir le monde ; de même en France, chacun se croit né pour défendre l'unité nationale, et dès que la frontière est menacée, tout citoyen devient soldat. Eh bien ! l'idée américaine a été dès le premier jour que le continent tout entier sera peuplé par la race anglo-saxonne et qu'il tiendra un jour la tête de la civilisation. La croyance constante chez les Américains, aujourd'hui plus que jamais, est que leur pays sera un jour le grand foyer de la civilisation du monde, et cette théorie s'appuie sur cette idée bien remarquable, que la civilisation s'est toujours dirigée vers l'Ouest. Elle est descendue des plateaux de l'Asie, a appartenu d'abord aux grandes monarchies orientales, puis aux Grecs; est passée des Grecs aux Romains, des Romains aux Français, aux Anglais, aux Espagnols, aux Allemands, aux peuples de l'ouest de l'Europe; bientôt elle franchira l'Océan. Cette idée, on la trouve exprimée très-vivement dès l'année 1730 par Berkeley, si connu en philosophie comme le chef de l'école idéaliste, et qui fonda Rhode-Island. Il a fait ces quatre vers qui sont célèbres en Amérique :

> C'est à l'ouest que va l'empire du monde.
> Les quatre premiers actes ont été déjà joués,
> Le cinquième terminera la pièce ; nous le jouerons.
> Les derniers fils du Temps en seront les plus nobles.

Vers le milieu du dernier siècle, elle a été également émise par Franklin; il fut convaincu, dès le premier jour, qu'il y avait un continent à conquérir; que ce continent appartenait à la race anglaise, et que cette race devait s'y développer indéfiniment, arriver un jour à former un peuple de cent cinquante à deux cents millions d'individus, et à donner naissance à une civilisation toute nouvelle. Et c'était si bien sa pensée, que dans tous les mémoires qu'il adressait aux administrateurs anglais, dans les brochures qu'il publiait, il n'avait qu'une idée, fondre ensemble l'Amérique et l'Angleterre, renverser les barrières *artificielles* qui les séparaient, et fonder ainsi un immense empire dont l'Angleterre aurait été le centre ; et que quand on lui objectait que l'Angleterre finirait par n'être plus, si son plan se réalisait, que le satellite de l'Amérique, Franklin souriait. Cette perspective, en effet, ne l'effrayait nullement. Non-seulement elle ne l'effrayait pas, mais il avait fait partager ses espérances à de très-grands esprits de l'Angleterre. C'est ainsi que Hume, l'illustre historien, répondant à Gibbon, qui lui demandait un conseil à ce sujet; l'engageait à ne pas écrire en français son *Histoire de la décadence de l'empire romain*, et écrivait ceci : « Les Français sont aujourd'hui les maîtres du monde par leur langage, mais jetez les yeux sur nos établissements d'Amérique, et vous comprendrez qu'un jour ces établissements assureront à la langue anglaise l'empire du monde. »

Eh bien ! cette idée est celle de tous les Américains. Chacun croyait et croit encore, parmi eux, à la destinée civilisatrice de l'Amérique, et c'est une des causes de l'effroyable acharnement de la guerre actuelle. Vous comprenez que, quand on est élevé dans cette pensée que chaque Américain est né pour la grandeur de l'Amérique, pour la conquête d'un continent tout nouveau, on doit regarder comme traître quiconque veut détruire ce beau rêve et déchirer la patrie.

Lors de la révolution, on a donc compris, dans les colonies, qu'il y avait un pays tout nouveau à fonder et qu'il ne devait rien à l'Angleterre.

En présence de cette situation, on peut se demander pourquoi l'Angleterre laissait faire ?

Et d'abord, c'est que l'Angleterre était un pays trop habile pour vouloir entraver le développement de ses colonies ; qu'elle n'avait d'ailleurs aucune raison pour le faire, et qu'au surplus elle ne regardait alors les colonies que comme une ferme à exploiter : on allait y chercher du bois, de l'indigo, du goudron, des pelleteries, etc., et, en échange, on y transportait des mar-

chandises anglaises. Pourvu qu'on empêchât l'Amérique de trafiquer, on croyait avoir satisfait à toutes les règles de l'habileté commerciale; on ne s'apercevait pas qu'à empêcher cette expansion des colonies américaines, l'Angleterre souffrait autant qu'elle. Mais c'était la politique du dernier siècle. On se battait sans cesse, Anglais contre Français, et toujours pour avoir le monopole du commerce des colonies; si le premier jour on les avait laissées vivre comme elles l'entendaient, il est vraisemblable que le dix-huitième siècle se fût passé dans une paix profonde, au lieu d'avoir été ensanglanté par je ne sais combien de guerres. C'est une chose étrange que ce soit toujours l'idée la plus simple et la plus juste qui arrive la dernière, et qu'on commence toujours, en politique, par l'idée la plus compliquée. Cette idée qu'il fallait avoir des colonies qui fournissent la métropole de matières premières, et auxquelles on les revendît ensuite transformées par le travail des fabriques, présidait, à cette époque, à toutes les relations commerciales des peuples, belle politique qui a amené plus d'un siècle de guerre et les plus tristes résultats!

Le jour où il y eut deux millions d'Anglais en Amérique, on sentit que c'était une chose fort dure que de ne pouvoir rien fabriquer, et de ne pouvoir vendre ses produits qu'aux marchands anglais. Ainsi n'était-il pas exorbitant de ne pouvoir exporter de la farine aux Antilles? Les Américains faisaient une pêche considérable, ils ne pouvaient porter de leur morue dans le Portugal ni dans l'Espagne, qui, en leur qualité de pays catholiques, en faisaient une grande consommation à cette époque; il leur fallait l'envoyer en Angleterre. On commençait à se demander si cette alliance, où tous les bénéfices étaient pour l'Angleterre, serait durable sans modification. Notez que ce qui ajoutait à l'irritation, c'est que les émigrants ne devaient rien à la mère patrie. Sans doute ils étaient sortis d'Angleterre, mais ils en étaient sortis parce qu'on les en avait chassés; ils ne pouvaient donc avoir une tendresse bien grande pour elle. Ils avaient grandi dans des déserts qui avaient été défrichés par eux seuls, c'est eux seuls qui avaient ouvert des routes, fondé des ports; jamais la métropole n'avait dépensé un sou pour eux.

Après la paix de 1763, les colonies n'ayant plus rien à craindre de la France, je ne sais si elles commencèrent à penser à leur émancipation; mais de son côté l'Angleterre commença à penser qu'elle les tenait dans ses mains, et qu'il serait bon de leur faire sentir leur dépendance et d'abaisser leur orgueil, une des idées politiques les plus fausses qui puissent germer dans la tête d'un gouvernement. Il faut toujours dans ce monde ménager les sentiments nationaux, et n'agir que quand les choses sont nécessaires. La pensée qui vint aux théoriciens de l'époque, et qui vint aussi aux financiers, qui en général ne sont pas théoriciens, c'est qu'il serait bon d'imposer l'Amérique. Cette idée d'imposer l'Amérique, de la taxer directement, n'était pas nouvelle. Dès 1745, on l'avait proposée à Robert Walpole. C'était un ministre très-intelligent qui gouverna le roi d'Angleterre pendant de longues années, par un procédé bien simple. Il s'était entendu avec la reine. La reine proposait au roi le contraire de ce que voulait Walpole, et à l'instant même le roi, par tendresse conjugale, se rangeait à l'avis de son ministre. Pendant vingt ans, le roi d'Angleterre eut ainsi une indépendance parfaite, tout en étant gouverné par son ministre et par sa femme; mais enfin, c'est la foi seule qui fait le bonheur.

Walpole a laissé une fort mauvaise réputation : il avait le tort de connaître parfaitement le tarif de la conscience de chaque député au parlement, le tort plus grand de se servir de sa science et de s'en vanter, si bien que l'histoire l'a jugé assez sévèrement à son tour, et n'a pas eu tort; mais il avait cela de bon qu'il était homme d'État consommé. Il avait pour devise : Ne jamais remuer ce qui est tranquille. Et quand on lui parlait de taxer l'Amérique, il répondait : « J'ai déjà bien assez d'avoir la vieille Angleterre sur les bras, et je ne veux pas y mettre la jeune. » Et il ajoutait : « Je connais ces projets, je les laisse à des gens qui aimeront moins la tranquillité et surtout la prospérité commerciale de ce pays. Je sais bien ce que font les Américains : ils commercent avec les Antilles et le Portugal, ils en rapportent de l'or; avec cet or ils viennent chercher des marchandises dans notre pays. Eh bien, j'estime que s'ils font pour douze millions d'affaires par an, la moitié de ces douze millions entre dans les coffres du roi. Je les taxe de cette façon, de plus habiles que moi feront autrement. » Plus tard, lorsque Pitt arriva au ministère, à la veille de la guerre contre la France, on lui proposa de taxer l'Amérique; il déclara qu'il ne le voulait pas; il trouvait que la chose n'était pas loyale, que c'était à chaque assemblée américaine à établir sa taxe. Mais comme il était prohibitionniste, il ajoutait : « Si l'Amérique se permettait de fabriquer un bas ou un clou de fer à cheval, je lui ferais sentir toute la puissance de mon pays. » Vous voyez par là jusqu'où peut aller l'erreur, même dans une tête des mieux faites. L'Angleterre se serait crue perdue le jour où l'on aurait fabriqué un fer à cheval ou une paire de bas en Amérique. Depuis la fondation des États-Unis, Dieu sait combien il a été tissé de bas et forgé de fers dans les usines américaines, et cependant l'Angleterre ne s'en est pas plus mal trouvée.

C'est une idée des plus singulières, que de s'imaginer qu'alors qu'on aura ruiné tous ses voisins, on s'en trouvera plus riche. Que leur vendra-t-on alors, et que leur achètera-t-on?

Ce fut Granville qui eut la triste fortune de faire décider la taxe américaine par le parlement. L'omnipotence du parlement, c'était la devise de Granville. Il voulut établir un impôt; celui auquel il s'arrêta fut un droit de timbre sur le papier. Je n'ai pas besoin de vous expliquer ce que c'est que le timbre. Pour l'Angleterre, c'était

la même chose que pour nous ; pour l'Amérique aussi. Mais Granville, qui n'entendait pas gêner les Américains en leur donnant un impôt qui leur fût désagréable, soumit la question aux colons, pour savoir si une autre taxe ne leur sourirait pas davantage. Il s'agissait d'un impôt sur les boissons, par exemple. Il leur faisait voir comment cet impôt était fondé dans l'intérêt des colonies ; — toujours les ministres des finances adorent les contribuables, et ne les imposent que pour leur bien ! — La proposition fut envoyée aux colonies. Elle y fut, comme vous le pensez, reçue froidement. Demander aux gens quel est l'impôt qu'ils aiment le mieux payer, c'est les mettre à peu près dans la position de ce soldat qu'on avait condamné à mort, mais à qui on avait laissé le droit de choisir dans une forêt l'arbre auquel il lui plairait d'être pendu, et qu'on fut obligé de ramener au général parce qu'il n'avait jamais pu trouver un arbre qui lui convînt, si bien qu'on fut obligé de lui faire grâce. Les Américains trouvèrent de même que de tous les impôts proposés aucun ne leur convenait, non pour le chiffre même de la dépense : ils auraient volontiers fourni au gouvernement la somme demandée, si on la leur avait laissé voter dans leurs assemblées coloniales ; mais c'est que l'impôt les touchait dans leurs droits les plus chers, dans leur droit de ne payer que ce qu'ils avaient voté. Ce fut dans toutes les colonies le même résultat. Mais l'homme qui fut la voix de son pays dans cette circonstance, fut un avocat de Boston, un des personnages les plus marquants de cette période des préliminaires de la révolution, et qui aurait joué plus tard un rôle considérable, si sa raison n'avait été altérée après qu'il eut été un jour assommé à coups de canne par des ennemis politiques.

Quand on lit le pamphlet publié par lui et qui mit l'Amérique en feu, on n'y trouve rien que de sensé. Il veut la liberté tout entière, et il y a de fort belles pages contre l'esclavage des nègres. Quant à la propriété, « il est évident, dit-il, que si l'on peut taxer un citoyen sans son aveu, nul n'est plus propriétaire que de la portion de sa propriété qui n'est pas taxée. » C'est la doctrine de Locke qu'il reprend, une doctrine qui ne pouvait étonner personne en Angleterre. Cependant ce qui semblait aux Anglais être fort juste à Londres, leur parut exorbitant à Boston. Il n'y avait pas un Anglais qui eût consenti à payer un impôt que le parlement n'eût pas voté, et rien ne leur semblait plus naturel que de voir taxer les Américains. Cette brochure fit grand scandale à la chambre des lords ; on crut en diminuer l'importance en disant que l'auteur était fou. Lord Mansfield dit : « Prenez garde, la folie n'empêche pas les révolutions : Masaniello était fou, cela ne l'a pas empêché de se rendre maître de Naples. Toutes les fois que vous aurez de grandes réunions populaires, il n'est pas sûr que les propositions les plus folles ne soient pas celles qui réussissent le mieux. » Les craintes de lord Mansfield étaient bien fondées. Mais enfin pourquoi les peuples deviennent-ils fous, si ce n'est parce qu'ils ont longtemps demandé justice, et que la folie des gouvernants la leur a toujours refusée.

Lorsque les réponses de l'Amérique arrivèrent en Angleterre, le ministre Granville fut très-irrité. On fit voter immédiatement l'impôt du timbre par le parlement, on le vota malgré quelque résistance ; personne ne craignait qu'il n'y eût là quelque chose de dangereux. Les Anglais disaient : « Les colons sont nos enfants. » Nos enfants ! C'est ainsi que, la plupart du temps, nous ne nous apercevons pas qu'ils prennent de l'âge ; ils ont trente ans, quarante ans, que, pour le père de famille qui les a élevés, ce sont encore les petits ! L'Angleterre ne croyait donc pas que les colonies pussent résister. Granville lui-même a dit que, s'il avait cru à une résistance aussi sérieuse, il n'aurait pas mis deux pays en feu pour une raison aussi misérable, car cet impôt ne devait rapporter que deux ou trois millions.

Ce qui avait trompé Granville, il faut le dire, c'était Franklin. Franklin lui-même ne croyait pas à la possibilité de la résistance, et il avait laissé entendre que si l'impôt était voté, il faudrait s'y résigner. C'est dans cette conviction qu'il écrivait ces mots : « Il est aussi impossible d'empêcher le parlement d'agir que le soleil de se coucher. » Un jour que Franklin venait de donner ses instructions à un agent qu'il envoyait aux États dont il était le représentant en Amérique, le Massachusets, la Pensylvanie, cet agent lui dit : « N'avez-vous rien de particulier à me confier ? — Dites à nos compatriotes, répondit Franklin, qu'ils fassent le plus d'enfants possible, et le plus tôt possible. » Cela voulait dire que la population américaine doublant tous les vingt et un ou tous les vingt-deux ans, il pensait qu'il fallait ajourner toute réclamation à un quart de siècle. Ce ne fut pas l'avis de l'Amérique, et, dès qu'on reçut la nouvelle, on n'y eut partout qu'une pensée : résister à outrance. On ne calcula pas les conséquences possibles d'un refus d'obéir ; non, on se laissa entraîner par le sentiment du droit. « L'Angleterre n'a pas le droit de nous taxer, se dirent les colons. Eh bien ! nous ne payerons pas. » Ce fut en Virginie que la résistance commença, et on voit dans les premières lettres de Washington que, quant à lui, il se faisait peu d'illusion. Simple colonel de milice coloniale, Anglais jusque dans la moelle des os, cette idée qu'on voulait le forcer à payer ce qu'il ne devait pas, lui avait fait entrevoir que si l'on poussait les choses à l'extrême, l'Angleterre perdrait l'Amérique ou l'écraserait. Mais il ne fut pas du tout le provocateur de la résistance, ce fut un avocat jusqu'alors inconnu, qui venait d'entrer dans l'assemblée coloniale de la Virginie. Celui-ci proposa à l'assemblée de prendre une résolution qui affirmât le droit, pour les contribuables, de ne payer d'impôts que ceux que leurs représentants auraient votés, et de consacrer ce principe par un vote public. Ce vote public lui-même n'était rien comme déclaration de principe, mais il acquérait une gravité immense, de ce qu'il proclamait la résistance à une loi du parlement. Ce fut alors que

l'orateur prononça un mot resté célèbre. Il s'était engagé dans une très-mauvaise voie ; il avait fait une sortie furieuse contre le roi George, qui suivait, disait-il, les traces de tous les tyrans. Dans l'ardeur de l'improvisation : « Qu'il prenne garde ! dit-il. César a eu son Brutus, Charles Ier a eu son Cromwell, et George III... » A ces paroles, ce fut une tempête dans l'assemblée ; tout le monde se mit à crier, à interpeller l'orateur. « George III, continua paisiblement l'orateur, fera bien de profiter de la leçon. »

La Virginie était composée de grands propriétaires, de gens raisonnables qui n'aimaient pas les révolutions ; les populations puritaines occupaient, comme nous l'avons dit, les colonies du centre. Son initiative décida du mouvement ; tous les autres États se joignirent à elle. C'est du Massachusets que partit la proposition de réunir un congrès. Cette idée n'était pas nouvelle. En 1754, lors de la guerre contre les Français, Berkeley, le premier, l'avait mise en avant, mais il fallait qu'elle fût acceptée à la fois par les colonies et par le conseil du roi, et elle ne fut acceptée par personne ; les colonies trouvant que, dans le projet de Berkeley, il y avait une trop grande part faite à la royauté, et le conseil du roi une trop grande part faite aux colonies. Mais l'idée était restée. On proposa donc la réunion d'un congrès à New-York pour le mois d'octobre 1757. Le projet fut adopté partout.

A l'ouverture du congrès se présenta cette question : Quelle sera la position respective des colonies les unes vis-à-vis des autres ? comment seront-elles représentées ? Il y en avait de très-grandes et de très-petites, de très-peuplées et d'autres qui l'étaient beaucoup moins ; on décida que chaque colonie n'aurait qu'une voix, et que leur égalité serait complète.

La seconde question fut de savoir sur quel principe on s'appuierait. S'appuierait-on sur les chartes coloniales ? Mais il y avait celle de la Pensylvanie qui décidait que le parlement avait le droit d'imposer la colonie. Un orateur dit que, s'appuyer sur les chartes coloniales, c'était semer la discorde ; qu'il fallait prendre son point d'appui sur les principes qui, suivant l'idée anglaise, sont le fondement de la vie civile, la liberté et la propriété. D'ailleurs, ajouta-t-il, il ne doit y avoir ici ni hommes de New-York, ni habitants de la Nouvelle-Angleterre : nous sommes tous des Américains. Cette déclaration est restée célèbre, parce que c'est la première fois que le mot d'Américain fut prononcé, exprimant l'idée d'une nationalité distincte. Il fut adopté immédiatement ; à partir de ce jour, il n'y eut plus d'hommes des colonies, mais des Américains. Le congrès fit une déclaration des droits en quatorze articles. Le principe qui y domine, c'est toujours cette même idée très-catégoriquement exprimée, que Dieu a donné à l'homme la liberté et la propriété, et que, par conséquent, nul n'a le droit d'imposer les autres sans leur consentement, et que ce pouvoir qu'aucun homme ne peut avoir sur ses voisins, ne peut davantage appartenir à une assemblée ou à un souverain. Puis on fit une pétition à la chambre des lords et à la chambre des communes, et l'on donna de nouvelles instructions aux agents coloniaux. Mais, en Angleterre, le ministère de Granville fut renversé et remplacé par le ministère de lord Buckingham. Le nouveau ministre comprit qu'on avait été trop loin, et se montra désireux d'empêcher l'affaire de s'étendre.

On fit une enquête, et dans cette enquête on entendit Franklin, dont l'interrogatoire nous est resté. C'est dans cet interrogatoire que nous pouvons voir quelle était l'idée bien nette de l'Amérique.

« Vous prétendez, disait Franklin, que la différence des taxes extérieures et intérieures n'est pas fondée. Que voulez-vous ? c'est ainsi qu'en Amérique nous l'avons toujours entendu. Nous vous laissons organiser votre commerce comme vous l'entendez ; mais nous avons nos parlements, c'est à eux seuls qu'il appartient de faire des lois. » On chercha un moyen de se débarrasser de cette taxe malencontreuse, et l'on se contenta de proposer au parlement de déclarer quel était le chiffre auquel il avait le droit de taxer l'Amérique, et d'abolir l'impôt, de façon à donner une satisfaction dangereuse au parlement et d'en finir avec la question américaine. Les débats furent vifs. Granville était un orateur de talent, et il fit un discours contre l'opposition parvenue au pouvoir. Je ne sais plus quel était le journaliste qui avait été pendant trente ans occupé à faire son journal et à qui on disait : « Vous avez dû faire une bien grande dépense d'esprit et de talent pendant ces trente années de luttes quotidiennes. — Mais, non, répondit-il, j'ai toujours fait le même article. » Eh bien ! on peut dire que les discours des ministres renversés sont toujours la même chose, que c'est toujours le même réquisitoire dirigé contre l'opposition, la même accusation qui lui est faite d'être la cause de tout le mal. Granville ne manqua pas à l'usage, et déclara que si l'Amérique avait bougé, c'est parce que l'opposition l'avait provoquée à la résistance en prédisant qu'elle désobéirait ; que les Américains étaient des révoltés, et de plus des ingrats. Vous pouvez reconnaître la présence d'un étrange argument qui a fait une longue fortune et qui n'est près d'être usé. Il est évident que si l'on ne parlait pas, on ne se plaindrait pas, et que si l'on ne se plaignait pas, tout irait bien.

Granville rencontra à la chambre des communes un adversaire peu habitué à ces sophismes parlementaires. Pitt fit un discours qui est resté un de ses titres de gloire, et dans lequel il prit la parole pour la couronne. « Quand vous aurez soumis les Américains, dit-il, ne craignez-vous pas que l'Amérique n'ébranle, en tombant, les colonnes de la constitution ? Quand vous aurez taxé les colonies sans leur consentement, vous aurez détruit du même coup la liberté anglaise ; il n'y aura pas de raison pour qu'on ne taxe aussi la métropole. »

La loi votée après le discours de Pitt rencontra dans la chambre des lords une assez vive résistance ; elle passa

néanmoins, et il sembla que toute cette querelle fût éteinte et qu'il n'y eût plus de divisions à craindre entre l'Angleterre et l'Amérique.

C'est ici que je m'arrêterai aujourd'hui. Vous verrez plus tard comment la Grande-Bretagne oublia ensuite la sagesse dont elle avait fait preuve en cette circonstance et recommença la querelle. Je voudrais seulement, pour terminer notre leçon, faire une réflexion. C'est celle-ci. Voilà un pays qui se décide un jour à faire justice; il recule, notez cela; il revient sur une décision qu'il avait prise, parce qu'il la reconnaît mauvaise, sans y être contraint par une force supérieure, et c'est une assemblée irresponsable, où les passions ne sont pas moins vives pour être partagées, qui accomplit cet acte de justice. C'est là un de ces exemples comme il y en a trop peu dans l'histoire, et qui méritent d'être relevés, ne fût-ce que pour l'instruction de la postérité. En règle générale, quand un peuple ne se plaint pas, s'il arrive que des voix s'élèvent dans une assemblée en sa faveur, on les fait taire, on crie à la sédition; puis arrivent les plaintes. Alors les gouvernements disent : Nous ne voulons rien faire, les plaintes sont trop vives, nous aurions l'air de céder, de subir une pression; ce serait de la faiblesse, de la lâcheté; quand nous aurons rétabli l'ordre, nous céderons. L'ordre est rétabli, et l'on ne cède pas. C'est une chose des plus funestes que de transporter ainsi le point d'honneur dans le domaine de la politique. Le point d'honneur, c'est la défense de l'honneur individuel. On comprend très-bien qu'un homme blessé dans son honneur ne veuille pas céder; quelquefois cela fait faire de très-grandes sottises, mais le principe est bon. Pourtant si j'avais un mandataire que je chargerais de faire une belle maison, une maison à ma convenance, et que cet homme mît son point d'honneur à faire sa volonté et non la mienne, à construire ma maison à sa fantaisie et sans tenir compte de mes idées, je trouverais, et tout le monde avec moi, que cet homme place fort mal son point d'honneur. Eh bien, un gouvernement, quel qu'il soit, est toujours le mandataire du pays. C'est là sa gloire. Il doit mettre son point d'honneur à faire le bonheur du pays; mais il arrive que le gouvernement se prend pour le pays lui-même, se préfère au pays, et que le point d'honneur des ministres se trouve engagé contre la volonté de la nation. C'est un très-grand danger que d'admettre le point d'honneur là où est le devoir, et c'est ce que l'on ne comprend que dans les pays libres. Cherchez où l'on a pu céder, sans s'affaiblir, à des réclamations raisonnables; vous n'en avez guère d'exemples que dans les pays libres. Ainsi, en Angleterre, nous avons eu de notre temps trois grandes preuves de la facilité avec laquelle les gouvernements des pays libres peuvent céder à des demandes justes. C'est d'abord l'émancipation des catholiques. Quand ce projet se produisit, après qu'O'Connell eut agité l'Irlande, il froissait un des préjugés les plus tenaces en Angleterre. On demanda, dans la chambre des lords, au duc de Wellington, s'il pourrait résister, Il répondit : « Oui, mais j'ai une répugnance extrême à tremper mes mains dans le sang de mes compatriotes. » Quand on entendit un vieux soldat parler de la sorte, personne ne voulut aller plus loin, et la question fut décidée. Il semblait que les catholiques allaient prendre le dessus, que la Grande-Bretagne allait être bouleversée. Aujourd'hui catholiques et protestants vivent en parfait accord, et la question religieuse n'existe plus.

La question de la réforme troubla aussi profondément l'Angleterre. L'Angleterre, disait-on, devait périr par la réforme : tous les trois ou quatre ans, on nous annonce ainsi qu'elle est perdue. Cependant on céda, on ne crut pas s'humilier en cédant, la réforme eut lieu, et depuis ce temps on peut dire qu'il s'est fait un changement radical dans la politique britannique; elle est devenue si facile, qu'aujourd'hui il ne se produit plus dans le parlement de ces belles joutes oratoires qui donnaient autrefois tant d'éclat à la tribune anglaise, parce qu'on s'occupe des affaires du pays.

Vous avez vu aussi l'abolition des lois sur les céréales, qui devait ruiner les priviléges de l'aristocratie. Là encore l'Angleterre s'est passionnée; on a beaucoup parlé, fait des meetings, et enfin le gouvernement a cédé. Qu'en est-il résulté? C'est que l'Angleterre est arrivée à un état de prospérité merveilleux.

Ainsi, quelles que soient les agitations politiques qui se présentent, on fait beaucoup de bruit, on parle, on se querelle, et puis on se rapproche, et la question est tranchée. L'avantage de ces pays de discussion, c'est la modération, qui est aussi la première qualité des législateurs, cette modération qui tient compte du droit de chacun. Ce n'est pas pour nous, se disent les membres du parlement, les membres du gouvernement, que nous avons le pouvoir en main, mais c'est pour le bien du pays, dont nous sommes les mandataires. C'est la force qui s'incline devant ce qui doit dominer la force, la raison. Une pareille politique est-elle dangereuse? On le dit quelquefois, mais je crois qu'il serait difficile d'en trouver un exemple. On s'imagine toujours qu'avec des soldats on viendra à bout de toutes les résistances. « Avec des baïonnettes, disait je ne sais quel roi à son ministre, j'aurai toujours raison; on mène tout avec des baïonnettes. — Mais avec quoi, sire, lui répondit son ministre, mène-t-on les baïonnettes? Avec l'opinion. Eh bien, il faut avoir l'opinion pour soi. « C'est là l'enseignement de la leçon d'aujourd'hui. L'Angleterre a eu un peu le mérite de comprendre que les baïonnettes n'étaient pas tout, et qu'il fallait céder à la raison. » C'est la leçon que nous donne l'histoire. On trouve des gouvernements qui ont péri par faiblesse; on en trouve qui ont péri avec des canons et des soldats; mais des gouvernements qui ont péri pour avoir été justes, équitables et sages, je n'en ai pas vu d'exemples dans l'histoire, et, comme je crois en Dieu, j'affirme que dans l'avenir on n'en trouvera pas.

Éd. Laboulaye.

DROIT DE LA NATURE ET DES GENS.

COURS DE M. ADOLPHE FRANCK.

(COLLÉGE DE FRANCE.)

I.

Les publicistes du XIXe siècle. — Madame de Staël.

(Suite. — Voyez le n° 8.)

Mais il est temps que nous reprenions la biographie de madame de Staël. Trois ans après son mariage éclata la révolution de 1789; elle en épousa tous les principes, mais en répudia tous les excès : elle fut immédiatement du parti constitutionnel, qui voulait introduire en France une constitution semblable à celle de l'Angleterre (un gouvernement parlementaire comme on l'appelle aujourd'hui, avec deux chambres et la responsabilité des ministres).

Quand elle vit l'autorité de Louis XVI anéantie, le monarque lui-même menacé dans sa liberté, dans son existence, elle imagina pour lui un plan d'évasion dont elle entretint le comte de Narbonne, et dont il ne fut pas parlé au roi.

Sous le régime de la Terreur, pendant que son mari était en Suède, elle resta au milieu de nous au péril de sa vie, afin de sauver le plus grand nombre de victimes qu'il lui serait possible d'arracher à la mort. Elle réussit à souhait. Elle choisit ses protégés dans tous les rangs, sans distinction de noms, de partis. Oui, au péril de sa tête, elle sauva Narbonne, Norvins, Montesquiou, Joseph Chénier et bien d'autres; aucun moyen ne lui coûtait pour arriver à ses fins; elle réclamait ceux qu'elle arrachait à la hache révolutionnaire, tantôt au nom de la Suède, tantôt au nom de la Suisse. Elle a raconté les heures terribles qu'elle a passées, le 2 septembre, au milieu de la Commune. Un autre récit plein d'intérêt est celui qu'elle a laissé d'une visite domiciliaire faite à son hôtel pour chercher les proscrits qu'elle cachait. La mort et la terreur dans l'âme, elle reçut les commissaires de la Commune avec un air calme et fier, et leur dit de prendre garde à ce qu'ils faisaient, qu'elle était ambassadrice de Suède, c'est-à-dire d'une puissance formidable, voisine de la France, qui pouvait le lendemain l'envahir. Le stratagème réussit, les proscrits furent sauvés. Dans son écrit intitulé : *Défense de la Reine*, elle s'est portée au secours de la malheureuse Marie-Antoinette avec une éloquence inspirée par les sentiments les plus nobles qui puissent partir du cœur d'une femme. Quand, après la chute de Robespierre, quelques thermidoriens voulurent relever l'échafaud pour leur compte, elle leur adressa un mémoire qui fit une profonde sensation, où on lit ces mots : « Voulez-vous donc nous faire passer une seconde fois le fleuve de sang? » Toujours amie des lois et de la liberté, ennemie de la violence et de l'arbitraire, elle faisait partie, sous le Directoire, du cercle constitutionnel formé en opposition avec le club de Clichy, qui voulait le retour de l'ancien ordre de choses. C'est dans ce cercle constitutionnel qu'elle introduisit pour la première fois Benjamin Constant; c'est là qu'elle fit connaître et prépara pour la scène politique M. de Talleyrand, revenu des États-Unis d'Amérique.

Mais à ce moment, sous le Directoire, commence la lutte qui a duré jusqu'à la mort de madame de Staël contre l'homme du siècle, contre celui qui devait être le Charlemagne des temps nouveaux. Je veux m'arrêter un instant sur le détail de ce combat et entrer dans quelques considérations générales. On a voulu chercher dans une blessure de vanité féminine la cause de l'éloignement qu'éprouvait madame de Staël pour le vainqueur d'Austerlitz, pour l'auteur du traité de paix de Campo-Formio. Il n'y a là rien de très-vraisemblable; une pareille explication est insuffisante pour un tel effet. Est-il vrai que Napoléon, à qui elle aurait demandé quelle était la femme la plus distinguée de la République, ait répondu : « C'est celle qui donne le plus d'enfants à la patrie. » Il me semble impossible que cette réponse ait été adressée à madame de Staël; quand même ce fait serait vrai, ce n'est pas là qu'il faut chercher la cause de cette animosité passionnée qui ne la quitta jamais; c'est à l'opposition des idées, c'est à l'amour de la liberté; c'est, d'un autre côté, à la restauration un peu hâtive du pouvoir dans un temps où l'on espérait d'autres effets du fils courageux de la Révolution. Madame de Staël aimait passionnément la liberté, et ne vit pas avec plaisir le 18 brumaire; Napoléon, au contraire, voulait qu'on eût foi dans son génie, dans son avenir, ne souffrait nulle opposition : voilà un motif suffisant pour expliquer l'antipathie de ces deux existences. Aussi le lendemain du 18 brumaire, nous dit Joseph Bonaparte, quand elle demanda à Napoléon ce qu'il voulait : « Il ne s'agit pas de ce que je veux, mais de ce que je pense, » lui fut-il répondu.

Un écrit fut la première cause de son bannissement. Ce fut d'abord un exil incomplet; mais, après la publication de *La littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*, la colère du maître de la France fut implacable; l'exil fut définitif.

On voit cette pauvre âme passionnée pour la gloire et le bonheur de la France, errer autour de nos frontières; et cependant à quelques-uns qui lui faisaient la description poétique d'un beau ciel, d'un beau fleuve qui réfléchissait de beaux arbres plantés, comme le disait Fénelon, pour le plaisir des yeux : « Non, pour moi, le plus beau fleuve, c'est le ruisseau qui coule dans la rue du Bac. » Ses amis ne pouvaient aller la voir dans son exil sans être regardés comme coupables, et exilés à leur tour.

Ce malheur arriva à Montmorency, à madame Récamier, dont elle admirait autant la beauté que le génie; enfin Moreau vint auprès d'elle et s'efforça d'inspirer à son hôtesse des sentiments anti-français.

Madame de Staël, malgré la noblesse de son caractère, fit solliciter par son fils la permission de revenir dans son pays. A condition, fut-il répondu au jeune messager, que sa mère ne s'occuperait plus de politique. Mais de la politique, on en fait à propos de tout, et quand la liberté est entrée dans un coin de notre âme, on peut dire, comme on l'a dit du scepticisme, qu'elle l'envahit tout entière. Madame de Staël n'avait plus de refuge qu'en Angleterre. Mais comment gagner l'Angleterre avec le blocus continental? Comment sortir de Genève, où elle était gardée en quelque sorte comme une prisonnière par le préfet? Elle pouvait encore arriver en Angleterre par Constantinople; mais la guerre étant déclarée entre la Turquie et la Russie, elle tombait au milieu des vaisseaux. Elle résolut de joindre l'Angleterre par la Russie, et un jour, accompagnée de ses enfants, elle sortit comme pour une promenade, gagna l'autre rive du lac, et traversa l'Allemagne. Elle reçut en Russie une hospitalité pleine de grâce, malgré le despotisme du souverain (il peut y avoir de bons despotes, mais jamais de bon despotisme). On cite une parole remarquable de l'empereur Alexandre. Comme elle se croyait obligée, en qualité de réfugiée, de lui adresser quelques compliments, elle lui dit un jour : « Vous avez, Sire, la meilleure constitution, celle qui consiste dans votre caractère personnel. — Et quand cela serait, répondit le czar, je ne serais jamais qu'un heureux accident. » C'est ce que l'on peut dire du pouvoir absolu, ou du moins de ceux qui cherchent le pouvoir absolu, alors même qu'ils sont irréprochables par leurs intentions et leurs actes.

Madame de Staël put revenir en France à la suite de l'invasion étrangère. Ce n'est pas elle qui l'avait provoquée, qui l'avait voulue, mais elle profitait du chemin qui s'ouvrait devant ses pas. Une âme vulgaire se serait réjouie de ce qui arrivait, aurait vu avec plaisir la chute de celui qu'elle considérait comme son plus implacable ennemi, et comme l'ennemi de son pays; il n'en fut pas de même pour elle. Il faut entendre les accents de la douleur qu'elle éprouve à la vue des uniformes prussiens, des baïonnettes étrangères! A son entrée à Paris, dit-elle dans ses *Considérations sur la Révolution française*, dans cette ville où se sont passés les jours les plus heureux et les plus brillants de sa vie, il lui semble faire un rêve pénible en voyant les palais occupés par des troupes étrangères; le Louvre, les Tuileries, gardés par des hommes venus des derniers camps de la Tartarie! C'est pour elle une douleur insupportable! Vous le savez, elle aime le théâtre, qui lui avait été interdit dans sa jeunesse; elle se rend à l'Opéra, et trouve toujours la même épine qui la blesse au fond de son âme : « Les décorations, la » musique, dit-elle, n'avaient rien perdu de leur charme, » et je me sentais humiliée de la grâce française prodi- » guée devant ces sabres et ces moustaches; comme s'il » était du devoir des vaincus d'amuser les vainqueurs. » Il faut dire qu'il y avait alors bien des femmes dont l'origine française remontait beaucoup plus haut, qui n'éprouvaient point les mêmes sentiments.

Telle fut madame de Staël dans sa vie. Cette vie, comme vous le voyez, servirait à elle seule, sans les œuvres de l'intelligence qui l'ont illustrée, pour nous inspirer des sentiments de respect et de reconnaissance. C'est quelque chose dans la vie d'un homme; c'est plus encore dans la vie d'une femme qui n'est pas obligée par ses devoirs civiques, par ses obligations les plus strictes, de rester au milieu d'une conflagration telle que la terreur, de laisser là sa tête exposée à toutes les vengeances, comme fille de M. Necker, comme membre de cette aristocratie qui semblait un invincible obstacle au bonheur de la France. C'est quelque chose de rester là pour sauver des têtes innocentes du dernier supplice. C'est quelque chose de braver la mort, les terreurs qui la précèdent, et cette espèce de contagion de la faiblesse que l'on rencontre tous les jours, agitant et souvent entraînant les âmes les plus fières et les plus altières. C'est beaucoup d'arriver ainsi, au milieu des circonstances les plus graves, les plus douloureuses, à sauver six ou sept victimes; à sauver ces têtes en exposant la sienne! Qui donc peut se présenter devant la postérité ou devant le juge éternel, tenant en mains un pareil témoignage de sa vie? Quoi qu'il en soit, quand même je me serais trompé dans mon plaidoyer en sa faveur (et je crois être resté dans le vrai), de telles actions, de telles pensées, toutes ces nobles préoccupations, ces généreux sentiments conservés au milieu de toutes les vicissitudes, de toutes les haines les plus âpres, suffisent pour nous montrer, dans la personne de madame de Staël, un des plus nobles et purs symboles de la nature humaine. Et vous verrez, messieurs, que l'opinion que nous pouvons nous former d'elle dès aujourd'hui, par les actions de sa vie, sera confirmée par ses ouvrages. — Oscar Muller.

LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE.

Pour paraître le 10 février, un nouveau volume de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine* :

La Philosophie de l'histoire, par M. Odysse-Barot.

Voici la table des chapitres de cet ouvrage :

I. Préambule.
II. La guerre et le droit des gens.
III. Les deux pôles de l'histoire.
IV. L'antagonisme. — La force. — Le tambour.
V. L'héroïsme court les rues. — Qu'il n'y a pas de génie militaire.
VI. Frédéric le Grand supérieur à César et à Napoléon.
VII. La diplomatie jugée par les diplomates.
VIII. Le Droit. — Les traités de paix.
IX. Les congrès. — Bilan diplomatique.
X. La France est une expression géographique.
XI. Comment finissent les nationalités.
XII. Le prochain morcellement de l'Europe.
XIII. Bassins et nationalités. — Ce que c'est qu'une frontière.
XIV. Grands empires et petits États. — Les trois lois de l'histoire. — Conclusion.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

PREMIÈRE ANNÉE. — N° 11. UN NUMÉRO : 30 CENTIMES. 13 FÉVRIER 1864.

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

LITTÉRATURE — PHILOSOPHIE — THÉOLOGIE — ÉLOQUENCE — HISTOIRE
LÉGISLATION — ESTHÉTIQUE — ARCHÉOLOGIE

Paraît tous les Samedis.

Paris.....	Six mois.	8 fr.	Un an.	15 fr.
Départements..	—	10	—	18
Étranger.....	—	12	—	20

Prix de l'abonnement avec la Revue des Cours scientifiques.

Six mois.....	Paris, 15 fr.	Départ., 18 fr.	Étranger,	20 fr.
Un an.....	— 26	— 30	—	35

Rédacteur en chef
M. ODYSSE-BAROT

Les ouvrages dont deux exemplaires auront été envoyés au bureau du journal seront annoncés et analysés s'il y a lieu.

On s'abonne
A LA LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE
17, rue de l'École de Médecine,
Et chez tous les libraires, par l'envoi d'un bon de poste, ou d'un mandat sur Paris.

L'abonnement part du 1er décembre ou du 1er juin de chaque année.

SOMMAIRE.

Littérature française. — Cours de M. LOUIS DE LOMÉNIE : II. Le salon de madame de Lambert.

Histoire et morale. — Cours de M. ALFRED MAURY : III. Du rôle de la force dans les sociétés antiques. Que la propriété, c'était le vol, et le mariage le rapt.

Poésie latine. — Cours de M. MARTHA : II. De l'indifférence philosophique et morale de Juvénal.

Histoire de la philosophie. — Cours de M. LORQUET : Lutte de Socrate et des Sophistes.

Chronique.

LITTÉRATURE FRANÇAISE.

COURS DE M. LOUIS DE LOMÉNIE.

(COLLÈGE DE FRANCE.)

(Voy. les nos 4 et 5.)

II.

Le salon de madame de Lambert (1).

Messieurs,

J'ai cherché dans notre premier entretien à indiquer les aspects principaux de notre sujet; je veux aujourd'hui, avant d'entrer en matière, vous demander la permission de dire quelques mots sur le plan que je me suis tracé.

En étudiant avec vous les salons du XVIIIe siècle dans leurs rapports avec l'histoire littéraire et l'histoire générale de cette époque, j'adopterai l'ordre chronologique, c'est-à-dire qu'à mesure qu'un centre de réunion, entre gens de lettres et gens du monde, se sera formé, à mesure que son influence se manifestera, nous nous occuperons de ce salon. Quand il y en aura deux à peu près de la même date, je commencerai indifféremment par l'un ou par l'autre. Je m'attacherai dans cette étude à peindre d'abord la personne autour de laquelle on se réunit; vous savez que dans la plupart des cas cette personne est une femme, tantôt une veuve, comme madame de Lambert ou madame du Deffand; tantôt une personne non mariée, comme madame de Tencin, qui s'appelait madame parce qu'elle était chanoinesse, ou bien mademoiselle de Lespinasse. Quand il y aura un mari, s'il ne compte pas ou s'il compte peu, comme M. Geoffrin, par exemple, nous le passerons sous silence. Lorsqu'un salon, comme le salon Necker, sera autant celui de monsieur que celui de madame, nous ferons une part égale au maître et à la maîtresse de la maison. Quelquefois nous aurons à discuter, à l'égard du mari, les opinions de quelques critiques : ainsi, quand nous étudierons le salon de madame Roland, nous examinerons si vraiment le mari ne fut, comme on l'a dit, qu'un *zéro dont la femme était le chiffre*; si, au contraire, c'est la femme qui ne compte pas, nous n'en dirons rien, et ce cas se présentera à l'occasion du salon d'Holbach, le plus audacieux de tous, le plus hostile à toutes les croyances religieuses.

Après nous être arrêtés devant les personnes qui président à ces divers centres de réunion, nous passerons en revue les principaux habitués, que nous étudierons dans leurs goûts, leurs caractères, leurs ouvrages s'ils en ont laissé. Nous essayerons de déterminer, quand cela sera possible, les nuances qui distinguent et caractérisent chaque salon, en les rattachant aux principaux événements littéraires qui s'y rapportent; j'espère même qu'à l'aide de documents manuscrits, j'arriverai à exhu-

(1) Il s'est glissé, dans le compte rendu de la première leçon de M. de Loménie, quelques inexactitudes, surtout dans la seconde partie : nous avons pris nos mesures pour que ce fait ne se reproduise plus.

mer un certain nombre de salons à peine indiqués dans les livres, notamment le salon de la comtesse de Rochefort. J'essayerai aussi d'esquisser ces réunions d'économistes qui se tenaient, chaque semaine, chez le marquis de Mirabeau, père du grand orateur, où le maître de la maison prononçait de véritables discours, empreints d'un ton d'enthousiasme pour le bonheur de l'humanité, qui contrastait singulièrement avec la terreur qu'il inspirait à sa propre famille.

C'est en étudiant dans ce milieu mondain les idées et les sentiments qui ont préparé la révolution française, que nous aurons souvent à constater le désaccord, dont j'ai déjà parlé, entre des idées souvent très-justes et des mœurs qui ne sont pas en rapport avec ces idées. Si j'ai beaucoup insisté dans notre premier entretien sur ce désaccord, je n'ai pas voulu dire par là que toutes ces réunions et toutes les personnes qui en représentent plus particulièrement l'esprit fussent imbues également du même défaut de frivolité licencieuse, ou de *sensiblerie* artificielle et inconséquente. Il y a, en effet, des nuances assez tranchées dans les caractères de cette époque, et la personne même qui ouvre cette histoire de la société française représentée par les salons, la marquise de Lambert, est une figure plutôt austère que frivole; c'est une femme dont l'esprit agréable d'ailleurs, et un peu enclin au raffinement, offre quelques nuances paradoxales, mais qui s'intéresse bien plus aux questions sérieuses qu'aux badinages de la galanterie. Elle avait, du reste, plus de soixante ans quand elle ouvrit, vers 1710, un salon dont l'influence subsista jusqu'à sa mort, en 1733, et qui, par conséquent, traversa la fin du règne de Louis XIV et toute la régence.

Madame de Lambert était la fille d'un magistrat à la cour des comptes, nommé Marguenat de Courcelles; elle perdit son père en bas âge, et sa mère se remaria avec un autre magistrat, bel esprit encore plus que magistrat, qui a conquis par une bluette une célébrité plus durable que celle qu'obtiennent souvent des écrivains très-laborieux : je veux parler de Bachaumont, ami de Chapelle, qui composa avec lui un voyage en prose et en vers, auquel ils durent une place petite à la vérité, mais enfin une place dans notre histoire littéraire. Bachaumont était un homme du monde; il recevait chez lui une société assez mêlée; en épousant la mère de mademoiselle de Courcelles, il fut frappé des dispositions heureuses de cette jeune fille et il se plut à les cultiver. On doit s'étonner que la jeune personne n'ait pas contracté au milieu de cet entourage des habitudes de frivolité, mais elle nous dit elle-même que, dès son enfance, elle aimait à se réfugier dans la solitude, où elle lisait beaucoup, faisant des extraits des livres qui l'intéressaient le plus.

Elle fut mariée en 1666 à un officier, le marquis de Lambert, qui mourut en 1684, lieutenant général, lui laissant un fils et une fille. Les premières années qui suivirent la mort de son mari furent entièrement consacrées à des procès difficiles avec la famille de celui-ci, et ce n'est qu'après les avoir gagnés que, se trouvant en possession d'une fortune assez considérable, elle réunit autour d'elle les hommes les plus distingués de son temps. Fontenelle, un des principaux habitués de son salon, nous le peint en quelques lignes : « Elle établit, dit-il, dans Paris, une maison où il était honorable d'être reçu; c'était la seule, à un petit nombre d'exceptions, qui fût préservée de la maladie épidémique du jeu, la seule où l'on se trouvât pour se parler raisonnablement les uns les autres et même avec esprit, selon l'occasion. Aussi ceux qui avaient leurs raisons pour trouver mauvais qu'il y eût encore de la conversation quelque part, lançaient-ils des traits malins contre madame de Lambert; et celle-ci, très-délicate sur les discours et sur l'opinion du public, avait le soin, pour se rassurer, de faire une dépense très-noble, et de recevoir encore plus de gens du monde et de condition que de gens illustres dans les lettres. »

L'ancien ministre d'Argenson joint son témoignage à celui de Fontenelle. « Je viens de faire, dit-il dans ses Mémoires, à la date de 1733, une perte bien sensible dans madame de Lambert, morte à l'âge de quatre-vingt-six ans; il y a quinze ans qu'elle m'avait fait l'honneur de m'attirer chez elle. Sa maison était honorable. J'y allais dîner le mercredi, le mardi était consacré aux gens de lettres. Le soir il y avait cercle; on y raisonnait sans qu'il y fût plus question de cartes qu'au fameux hôtel de Rambouillet, tant célébré par Voiture et Balzac. Elle était riche, faisait un bon et aimable usage de ses richesses, du bien à ses amis et surtout aux malheureux; elle était élève de Bachaumont. »

Ces derniers mots ne peuvent être pris à la lettre, car entre les goûts de Bachaumont et ceux de madame de Lambert la différence est grande. On ne saurait aussi prendre à la lettre ce que d'Argenson ajoute quand il dit : « Elle ne connut d'autre passion qu'une tendresse constante et presque platonicienne. » Voudrait-il indiquer ici quelque préférence de madame de Lambert pour un de ses amis en particulier? Je ne le pense pas, car il me semble que madame de Lambert exprime le même attachement pour plusieurs d'entre eux, pour Lamotte, par exemple, aussi bien que pour M. de Sacy. Je suppose que d'Argenson a voulu faire allusion à un certain raffinement d'esprit, qui portait madame de Lambert à poser et à soutenir des thèses un peu subtiles en matière de sentiment, comme celle-ci, par exemple : « qu'une femme même âgée peut éprouver et inspirer de l'amour. » Il va sans dire qu'il s'agit ici d'un amour purement spirituel, et c'est cette nuance de tendresse féminine qu'elle mêlait, sans doute, à son attachement pour ses amis. Cette idée est confirmée par le président Hénault, quand il dit dans ses Mémoires, en parlant de madame de Lambert : « Elle prêchait la belle galanterie à des personnes qui allaient un peu au delà. »

Nous connaîtrions, du reste, assez peu madame de Lambert, si elle ne nous avait laissé quelques traités qui

nous aident à faire connaissance avec elle. Quant à sa vie, elle ne nous en a rien dit, et ses amis ont gardé le même silence; je doute même qu'il existe un portrait exact qui puisse nous apprendre si elle avait été jolie ou laide. Elle n'a jamais cherché à occuper d'elle le public, et c'est malgré elle que quelques-uns de ses écrits ont été publiés de son vivant. Tout ce qu'elle a produit a été réuni en un volume, et bien que supérieure par l'intelligence à madame Geoffrin, elle n'eut pas, comme cette dernière, trois panégyristes, d'Alembert, Thomas et Morellet.

Le tour d'esprit de madame de Lambert est celui d'un moraliste; elle avait avant tout une vocation marquée pour l'étude sérieuse de la nature humaine. Ce qu'elle nous a laissé de mieux, ce sont trois traités : l'un intitulé, *Avis d'une mère à sa fille*; le second, *Avis d'une mère à son fils;* le troisième a pour titre : *Traité sur les femmes.* Il faut y ajouter quelques écrits, tels qu'un *Discours sur la vieillesse*, à l'usage des femmes, où elle refait le traité de Cicéron à ce point de vue; puis quelques lettres sur la fameuse querelle des anciens et des modernes. Si nous en croyons madame de Staal, d'abord mademoiselle Delaunay, madame de Lambert, sur cette dernière question, aurait poussé le fanatisme jusqu'à dissuader mademoiselle Delaunay d'épouser un partisan des anciens. « Madame de Lambert, dit-elle, toute moderne, me peignit comme fort triste la vie que je mènerais avec M. Dacier : que feriez-vous avec un homme hérissé de grec, et quel cas ferait-il de vous qui n'en savez pas un mot ? »

En parlant ainsi, madame de Lambert était, je crois, plus préoccupée de la différence des âges et des goûts que de celle des opinions littéraires. Si le savant et vénérable Dacier lui paraissait un époux peu désirable pour une personne encore jeune, ce n'est pas comme partisan des *anciens*, mais comme trop *ancien* lui-même. Quoi qu'il en soit, c'est dans le salon de madame de Lambert que nous aurons à étudier cette fameuse querelle, car ses amis y ont figuré au premier rang.

Quant à elle, ce qui la distingue, c'est, comme je le disais tout à l'heure, le goût des observations et des dissertations de morale. Dans une correspondance qu'elle échange à la fin de sa vie avec Fénélon, elle déclare en propres termes, à ce prélat qui loue beaucoup ses *Avis d'une mère à son fils*, que c'est lui qui a inspiré ce petit ouvrage. Il y a cependant des nuances entre les idées de madame de Lambert et celles de Fénélon; elle appartenait, en effet, plus que ce dernier au XVIIIe siècle, et l'on peut penser qu'il aurait moins approuvé les *Avis d'une mère à sa fille*, car, bien qu'il eût demandé communication du manuscrit, madame de Lambert, qui lui avait soumis le premier, ne lui communiqua jamais le second.

Essayons maintenant de distinguer rapidement, dans les petits traités de cette respectable personne, ce qui est du XVIIe siècle et ce qui déjà tient au XVIIIe. Dans les *Avis d'une mère à sa fille*, l'auteur commence par reproduire quelques-unes des idées du traité de Fénélon sur l'*Education des filles.* On sait que Béranger, dans une de ses chansons, plaisante sur ce dernier ouvrage, quand il fait dire à de prétendues demoiselles de notre siècle :

> Le bel instituteur de filles
> Que ce monsieur de Fénélon !
> Il parle de messe et d'aiguilles :
> Maman, c'est un sot tout du long.

Ces vers prouvent que Béranger n'avait jamais ouvert le *Traité de l'éducation des filles*, car Fénélon ne se contente pas d'y parler de messe et d'aiguilles, il s'y montre très-disposé à favoriser l'étude des arts d'agrément. Non-seulement il permet la musique, mais encore le dessin ; il veut que les filles sachent remarquer ce qu'il y a de gracieux dans la manière dont se drapaient les femmes grecques et qu'elles en profitent pour leur propre ajustement. Il trouve même bon qu'elles apprennent le latin, « car c'est, dit-il, la langue de l'Église, et il y a utilité à entendre les paroles de l'office. Les personnes qui recherchent les beautés du discours y trouveront un grand plaisir; mais je ne le ferais apprendre qu'aux filles d'un esprit mûr et qui n'y rechercheraient que leur édification. »

Les opinions de madame de Lambert diffèrent sur plus d'un point de celles de Fénélon. Elle aussi trouve bien que ses filles apprennent le latin, mais ce n'est plus surtout en vue des offices, c'est principalement pour qu'elles puissent lire les livres des anciens. Elle insiste sur la valeur philosophique des travaux de l'antiquité, et sur l'utilité que les demoiselles elles-mêmes peuvent retirer de l'étude de Sénèque, qu'elle aime à citer souvent, de Cicéron ou de Pline.

Il y a d'autres nuances sur la manière dont tous deux parlent de religion. Dans les écrits de Fénélon, la religion est partie intrinsèque, essentielle, toujours inséparable de l'éducation des femmes; tandis que madame de Lambert, en insistant, il est vrai, sur la nécessité des principes religieux, y met une certaine discrétion qui tient déjà du XVIIIe siècle. Elle dira bien, il est vrai : « En fait de religion, il faut céder aux autorités. » Mais elle ajoute immédiatement : « Sur tout autre sujet, il ne faut recevoir que celle de la raison et de l'évidence. »

Plus loin, repoussant une opinion erronée sur la religion, elle le fait en des termes qui, probablement, auraient paru bien insuffisants à Fénélon, quand elle dit à sa fille : « Il y a, dit-on, deux préjugés auxquels il faut obéir : la religion et l'honneur. C'est mal parler que de traiter la religion de préjugé; ce terme ne doit s'appliquer qu'aux choses incertaines, et la religion ne l'est pas. » Ailleurs, dans ses *Avis d'une mère à son fils*, elle use de termes qu'on peut dire *nouveaux* dans la bouche d'une personne pieuse : « Au-dessus de tous vos devoirs, lui dit-elle, est le culte que vous devez à l'*Être suprême.* » « ..... La religion est un commerce établi entre Dieu et

les hommes : les âmes élevées ont pour Dieu des sentiments et un culte qui ne ressemblent pas à ceux du peuple.... » Cette opinion aristocratique est plus prétentieuse que vraie. Il y a aussi quelque chose de plus philosophique que religieux dans ce passage : « Tout part du cœur et va à Dieu; les vertus morales sont un danger sans la bonté. Je demande que l'amour de l'ordre se répande sur votre conduite; il vous donnera la justice, et la justice vous donnera toutes les vertus. »

Il est encore à remarquer que Fénélon s'inspire toujours de l'Évangile; madame de Lambert, au contraire, ne cite que Cicéron, Pline, Sénèque et même Horace. Une seule fois elle invoque l'Évangile; mais c'est pour mettre aussitôt après une citation d'un poëte latin. On ne trouve pas, dans ses œuvres, une seule citation empruntée aux Pères de l'Église, et quand elle parle à sa fille de saint Augustin, c'est uniquement pour lui recommander de ne pas le lire. Dans d'autres passages, il est vrai, elle donne à sa fille, non-seulement les meilleurs conseils, mais des conseils revêtus d'une forme charmante, comme quand elle lui dit, par exemple : « Faites que vos études coulent dans vos mœurs, et que tout le profit de vos lectures se tourne en vertu. » Et ailleurs : « Notre amour-propre nous dérobe à nous-mêmes et nous diminue tous nos défauts; nous vivons avec eux comme avec les odeurs que nous portons : nous ne les sentons plus, elles n'incommodent que les autres. »

Mais on retrouve bientôt des nuances qui nous ramènent au XVIIIe siècle. C'est ainsi qu'elle dira, avec une certaine exagération de philanthropie : « Il faut considérer nos domestiques comme des amis malheureux. » C'est forcer la mesure, car nous aurions alors le droit d'exiger de nos domestiques qu'ils soient les plus dévoués de nos amis, quand nous sommes malheureux.

Dans les *Avis à son fils*, elle exprime souvent ce même sentiment de l'égalité sous une forme énergique :

« L'humanité souffre, dit-elle, de l'extrême différence que la fortune a mise d'un homme à un autre; c'est le mérite qui doit vous séparer du peuple, non l'orgueil. »

Et elle ajoute un peu plus loin :

» Vivez avec vos inférieurs comme vous voulez que vos supérieurs vivent avec vous. »

Il existe de madame de Lambert un autre traité qui prêterait davantage à la critique, car les paradoxes y sont plus nombreux. C'est le petit ouvrage sur les femmes dont j'ai déjà parlé. Elle ne s'adresse ni à son fils ni à sa fille; elle examine la condition générale des femmes, et elle est ici, plus encore qu'ailleurs, influencée par le temps où elle écrit.

D'après elle, les hommes auraient abusé de leur force pour tenir les femmes dans l'asservissement, et elle en arrive à prendre à partie Cervantes et Molière. Elle prétend s'appuyer sur un auteur espagnol, en soutenant que le livre de Don Quichotte a perdu la monarchie d'Espagne en jetant du ridicule sur la valeur, et qu'il a ainsi amolli et énervé le courage des Espagnols. Cette opinion est fausse : Don Quichotte, en effet, excite le rire, mais non pas le mépris; ce que nous voyons en lui, c'est un homme qui veut le bien, mais qui le confond sans cesse avec le mal; il croit délivrer des captifs et il rend la liberté à des galériens. Ce n'est pas sa valeur qui est ridicule, c'est sa folie.

Quant à Molière, madame de Lambert avance qu'il a produit le même désordre par sa comédie des *Femmes savantes :* « Depuis ce temps-là, dit-elle, on a attaché presque autant de honte au savoir des femmes qu'aux vices qui leur sont le plus défendus..... Elles ont compris que honte pour honte, il fallait choisir celle qui leur rendait davantage, et elles se sont livrées au désordre. » Reprocher à Molière les désordres de la régence est une idée aussi paradoxale que la précédente, car il n'est pas exact de prendre le personnage de Chrysale comme la personnification des idées de Molière sur le rôle de la femme.

Pour se rendre compte des idées de l'auteur à cet égard, il faut recourir aux deux personnages intéressants de cette même comédie, c'est-à-dire à la jeune Henriette et au jeune Clitandre. Eh bien ! est-ce que la première est une personne dont la capacité

..... se hausse
A connaître un pourpoint d'avec un haut-de chausse ?

Henriette ne cherche pas, il est vrai, à être savante pour avoir le plaisir d'étaler son savoir, mais elle n'est pas plus ignorante que sa sœur Armande, elle est seulement plus sensée.

Toutefois, si l'on peut reprocher à madame de Lambert une certaine tendance au paradoxe dans le détail, on ne saurait méconnaître chez elle un sentiment moral très-pur et très-élevé qui la distingue avantageusement d'une foule de ses contemporains ou de ses contemporaines. Il serait curieux de comparer les avis qu'elle adresse à son fils avec ceux qu'un peu plus tard, mais dans le même siècle, lord Chesterfield adressait au sien. La qualité essentielle que lord Chesterfield veut trouver dans son fils est celle de *roué*. Il l'envoie en France pour l'acquérir, l'avertissant qu'il n'y a pas chez nous une seule femme honnête; l'encourageant sans cesse à apprendre le grand art de mener de front plusieurs intrigues, lui promettant pour cela tout l'argent nécessaire, à la condition expresse qu'il ne s'adressera qu'à des femmes mariées et bien élevées. Il lui cite des exemples : « Voyez, lui dit-il, le duc de Richelieu, cet homme si nul (dans un autre endroit lord Chesterfield l'appelle le plus vil des hommes), voyez Richelieu, à qui doit-il sa haute position, si ce n'est aux femmes? Apprenez donc à séduire les femmes, et vous arriverez à tout. »

Le piquant de l'histoire, c'est que ce père si édifiant ne put jamais obtenir de son fils qu'il devînt un mauvais sujet; il eut le chagrin de le voir mourir jeune, mais honnête, et l'on ne saurait dire lequel de ces deux malheurs lui fut le plus pénible.

Nous sommes loin, on le voit, des avis de madame de Lambert à son fils; car, soit qu'elle l'entretienne de ses devoirs envers la société, soit qu'elle insiste sur ce qu'il y a de foncièrement contraire à la probité dans le métier de séducteur, partout elle lui parle le langage de l'honneur et de la vertu.

HISTOIRE ET MORALE.

COURS DE M. ALFRED MAURY.

(COLLÉGE DE FRANCE.)

(Suite. — Voy. les nos 4, 6 et 8.)

III.

Du rôle de la force dans les sociétés antiques. Que la propriété, c'était le vol, et le mariage, le rapt.

J'ai voulu esquisser, dans les leçons précédentes, les coutumes des temps homériques, et vous avez pu voir que cette simplicité de mœurs, cette pureté d'intentions dont on fait si souvent l'apanage de l'homme des anciens jours, n'existent que dans l'imagination de ceux qui en parlent. Vous avez aussi remarqué que la société humaine n'avait pas, malgré les premières lueurs de la civilisation, gagné sensiblement en moralité. Partout, en effet, nous avons vu la force brutale considérée comme la base, le fondement de l'édifice social; c'est elle, le plus souvent, qui sert de point de départ à la propriété, car c'est au pillage que les peuples demandent leur opulence. Voilà pourquoi l'état de guerre est permanent; cet état n'était pas, comme il l'est aujourd'hui, l'inévitable moyen de régler un différend entre deux États qui n'ont pas de tribunal commun, mais une manière usuelle d'acquérir. Ouvrez les poëmes d'Homère, les anciennes annales de la Chine ou de l'Inde, vous y verrez, à chaque pas, la guerre représentée comme une des sources légitimes de la richesse. Et comment la force n'aurait-elle pas été la base de la société dans l'enfance, quand ce qui paraît l'exclure davantage, le mariage, reposait sur son emploi? Ne voyons-nous pas consacré dans les poëmes homériques le principe de la polygamie? Oui, la polygamie : car qu'importe que l'homme ait le droit d'avoir plusieurs femmes légitimes, ou que les mœurs l'autorisent à posséder plusieurs concubines à côté de l'épouse légitime? n'y a-t-il pas là toujours polygamie? Or, ces femmes nombreuses, comment celui qui les possédait les recrutait-il? Par le rapt, par la guerre. C'étaient de véritables esclaves.

Homère ne nous montre-t-il pas Agamemnon prenant Chryséis, et se proposant de l'envoyer dans son palais, filer le lin pour le reste de ses jours. Ce seul trait nous donne une idée de la malheureuse condition de ces femmes enlevées à leur famille et jetées dans le dur esclavage du vainqueur?

Chez les Hébreux, à l'époque où ils ont quitté la vie nomade pour une existence plus régulière, ne voyons-nous pas aussi les rois posséder plusieurs épouses; et si Priam a cinquante enfants, le roi David et le sage Salomon en ont-ils eu beaucoup moins! Or, je vous ai montré que l'existence simultanée de plusieurs compagnes entraîne des jalousies, des rivalités, des haines sanglantes de famille à famille.

Voulez-vous une preuve de cette intervention de la violence jusque dans le mariage? Vous la trouvez chez les Hébreux, où l'hymen, cependant, commençait déjà à revêtir un caractère plus pur et plus régulier que chez les nations païennes. David, un des plus saints rois d'Israël, étant épris de Bethsabée, ordonne de mettre au poste le plus périlleux l'époux de celle-ci, Urie, qui bientôt succombe, et le roi peut consommer son crime.

Sans doute le Livre des Rois est loin de sanctionner un tel acte, qu'il représente, au contraire, comme coupable; mais nous voyons dans la Genèse et les autres livres du Pentateuque, ainsi que chez les peuples de la Grèce, que de semblables abus de la force étaient communs, et n'excitaient pas l'horreur qu'ils nous inspirent aujourd'hui. Et en effet, si de nos jours un roi réputé sans tache faisait mettre à mort un de ses généraux pour s'approprier sa femme, son repentir, quelque grand qu'il pût être, ne le laverait jamais dans l'opinion de ses contemporains; s'il n'en a pas été ainsi pour David, c'est qu'il n'avait fait que suivre l'exemple des rois ses voisins. Dans la Perse, dans l'Assyrie, nous rencontrons un grand nombre de faits analogues, et le souverain, persuadé de sa supériorité sur le reste des hommes, n'hésite jamais à ensanglanter ses mains, quand son caprice le lui commande. En un mot, tout cela nous montre que le sens moral n'était pas, il y a vingt-cinq à trente siècles, aussi développé qu'il l'est aujourd'hui.

Le triste état des familles, à cette époque de polygamie, de mariage par rapt ou achat, nous est confirmé par le tableau de la famille de ce même David. Que de haines, de dissensions, de désordres nous y trouvons! Absalon, pour venger l'outrage fait à sa sœur Thamar, tue, au milieu d'un festin, son frère Ammon, et devient ainsi fratricide pour punir un inceste. Salomon fait mettre à mort Adonias, fils aîné de David, pour régner seul à la mort de leur père. Tous ces crimes, qui semblent appartenir à l'histoire de l'empire romain, sont acceptés dans les mœurs du temps; car Salomon, en se rendant coupable de ce meurtre, ne nous est pas donné comme coupable d'un forfait devant attirer sur sa tête la malédiction de Dieu.

Si nous pouvions maintenant fouiller les annales auxquelles le Livre des Rois se réfère si souvent, et qui contenaient les actions des derniers rois de Juda, quelle liste de crimes nous y trouverions sans doute! Malgré l'absence de documents qui semblent avoir disparu pour l'honneur de ces monarques, on peut affirmer que, dès cette époque presque héroïque, l'humanité était arrivée à un degré très-avancé de corruption. En

Assyrie, les successeurs de Ninyas nous offrent les mêmes scandales; vivant au fond de leur harem, ils entretiennent au milieu des femmes qui les entourent, et dont ils rabaissent la dignité, des jalousies qui donnent naissance aux haines les plus sanglantes, en sorte que la famille, loin d'être le sanctuaire du respect et de l'amour, devient l'asile du scandale et de la vengeance.

Eh bien, messieurs, ces mêmes mœurs nous les retrouvons chez les populations grecques. Ulysse, en l'honneur duquel Homère compose tout un poëme, s'apercevant, à son retour, que ses épouses secondaires, qui vivent près de Pénélope, ont eu la faiblesse de s'abandonner aux prétendants de la reine, conçoit la pensée de les immoler sur-le-champ. S'il attend, c'est pour rendre l'exécution de son projet plus terrible. Après avoir mis à mort tous ses rivaux, il condamne ces malheureuses esclaves achetées autant pour les plaisirs du maître que pour les nécessités domestiques, à ramasser les cadavres sanglants de ceux qu'elles ont aimés, se faisant un amusement cruel de l'horreur qu'elles éprouvent. Mais sa vengeance sera-t-elle au moins assouvie, va-t-il pardonner? Non, il les fait conduire, par Télémaque et Eumée, dans je ne sais quelle retraite obscure, et ordonne qu'elles périssent. Télémaque, Eumée et ses compagnons les étranglent. Pourrait-on croire à l'existence de mœurs semblables, quand on lit, dans le même poëte, des scènes plus humaines et plus touchantes! Remarquez enfin que ces femmes sont condamnées sans pitié, tandis qu'un roi est absous d'avoir mis à mort un serviteur fidèle, parce que le repentir a suivi la faute.

Dans une société où la violence régnait dans presque tous les actes, où la propriété était le fruit du pillage, où l'hymen commençait par l'enlèvement, il n'y avait d'asile pour la paix, la bonne foi, la concorde, que dans les traités et les alliances. Ces alliances, indispensables à l'existence même de la société d'alors, étaient accompagnées des imprécations les plus terribles, telles que celle-ci : « Que la cervelle du parjure et celle de ses enfants coulent comme le vin, ô grand Jupiter! et que ses femmes tombent aux mains des ennemis! » L'homme se croyait tout permis, tant qu'il n'avait pas pris formellement l'engagement de respecter la liberté, la vie ou la propriété d'autrui.

L'alliance jouait un si grand rôle dans ces temps primitifs, que l'homme en faisait avec Dieu. Et il ne s'agit pas là de cette notion que nous sommes liés au ciel par l'obligation d'être vertueux; non, mais d'un traité véritable, produisant des engagements réciproques.

Du reste, à l'époque héroïque, l'homme prêtant plus ou moins à la Divinité les passions qui l'agitent, les mœurs de la Grèce se trouvent écrites dans l'histoire de ses dieux; car leur aurait-on attribué des vices dont les hommes n'auraient pas alors donné l'exemple? Jupiter racontant ses bonnes fortunes à Junon nous prouve que plus d'un mari racontait en ce temps les siennes à sa femme sur la terre. Quand Mercure, à l'occasion de l'infortune conjugale de Vulcain, se permet la réflexion que tout le monde connaît, ne nous montre-t-il pas qu'il y avait plus d'un Vulcain ici-bas et plus d'un Mars autre part que dans l'Olympe? Les Grecs de l'époque homérique n'étaient donc pas meilleurs que les générations qui les avaient précédés.

Mais, messieurs, quelles étaient les vertus de cette époque où nous avons rencontré tant de désordres et de crimes? Comme la vie, la sécurité, la félicité, reposaient sur la foi à l'alliance, au serment, c'était dans l'observation des alliances que consistait la vertu civile du temps. Il est vrai que plus d'une fois on manquait à la foi jurée, parjure dont les dieux eux-mêmes avaient donné l'exemple, mais tout nous montre que généralement on était fidèle aux traités.

Après la fidélité au serment venait l'hospitalité, vertu sacrée entre toutes, placée sous la sauvegarde de Jupiter, le plus grand des dieux et le protecteur des mendiants sans asile.

Cette hospitalité, nécessaire dans un temps où l'homme, sans cesse en butte aux attaques de ses semblables, avait besoin d'amis, établissait entre l'hôte et l'étranger un même lien moral. Si ce n'était pas précisément une vertu, c'était la porte de toutes les vertus, car alors l'hôte devenait vraiment le semblable de celui qu'il accueillait. Aussi, loin d'user de violence à son égard, devait-on le nourrir et le défendre. Telle était la vertu des temps antiques.

L'hospitalité introduit dans la société bien d'autres vertus. Grâce à elle, nous voyons s'élever des défenseurs de la justice. Un homme abuse-t-il de la toute-puissance, qui ose s'opposer à ses actes? C'est celui qui parle au nom des dieux. En Grèce, c'est l'aède qui, reçu à titre d'hôte dans le palais des rois, y apparaît comme le ministre de la justice suprême et le protecteur de l'opprimé contre son tyran. Mais c'est surtout dans Israël qu'on voit l'homme inspiré par Dieu rappeler les hommes à l'observation de la justice. C'est Nathan qui reproche à David le meurtre d'Urie; c'est Élie qui, parlant au nom de la Divinité, se sent assez fort pour arrêter les actes coupables de la famille d'Achab, qui a pour elle la puissance et souvent l'opinion.

C'est donc dans la notion divine que la morale trouve à l'origine sa sanction. Heureuse alliance qui a eu pourtant ses dangers; car, que l'idée de Dieu et du juste devienne obscure, fausse, immorale, la morale s'altère. Si l'homme prête à la Divinité ses mauvais instincts; s'il se la représente passionnée, jalouse et vindicative, il s'autorisera par là même à suivre ses penchants vicieux, croyant voir écrits dans le ciel l'ordre de la vengeance et l'exemple de ses crimes. Voilà pourquoi, chez les Grecs, nous trouvons légitimées tant d'actions que la morale condamne.

En revanche, si le dieu est conçu avec un caractère

plus bienfaisant, plus dégagé des passions humaines, le sentiment moral bientôt s'épure.

Toutefois cette opposition tranchée ne s'observe pas dans la théologie morale des temps homériques. Comme c'est le propre de l'homme d'être inconséquent dans ses actes et dans ses idées, et d'avoir en lui un mélange de bonnes et de mauvaises intentions, les êtres supérieurs conçus par lui à son image nous offrent tantôt des vertus sublimes, tantôt les actions les plus coupables.

On peut donc dire que la société, il y a vingt-cinq à trente siècles, même chez les Hébreux, en possession des notions religieuses les plus pures, n'avait qu'un sentiment encore embryonnaire des devoirs humains, et ne pratiquait la vertu que quand la violence lui était dangereuse ou préjudiciable. — Treshardy.

POÉSIE LATINE.

COURS DE M. MARTHA.

(COLLÉGE DE FRANCE.)

(Suite. — Voy. les nos 4 et 6.)

II.

De l'indifférence physique et morale de Juvénal.

Le professeur revient, pendant la première partie de la leçon, sur les idées qu'il avait précédemment émises; et cela à propos d'une lettre qu'il a reçue, et dans laquelle on regrette qu'il ait diminué le personnage de Juvénal, de ce grand satirique d'une époque si corrompue. Mon intention, dit M. Martha, n'est pas de déprécier un poëte qui doit être pendant quelque temps notre guide et notre historien; mais j'ai voulu asseoir mon opinion sur de nouveaux documents, pour vous montrer qu'il faut nous mettre en garde contre des éloges de commande et un enthousiasme exagéré. Entre l'opinion qui veut faire de Juvénal un républicain intraitable, et celle qui nous le représente comme un moraliste insouciant, il nous faut garder un juste milieu qui nous conduit à la vérité.

La biographie que nous avons consultée nous a donc permis de constater la prudence de Juvénal; et cette prudence est, du reste, fort excusable à une époque où l'on était en butte aux entreprises des grands et à la cruauté des princes. Nous avons encore vu qu'il s'était accoutumé, dans les écoles de déclamation, à ces habiles violences de langage que Boileau caractérise avec précision :

> Juvénal, élevé dans les cris de l'école,
> Poussa jusqu'à l'excès sa mordante hyperbole.

Ce qui s'explique quand on pense que sa vie embrasse les règnes les plus odieux de l'empire romain.

Quelque chose qui va nous aider à porter un jugement sur Juvénal, c'est sa liaison avec un poëte qui n'a pas laissé une réputation sans tache, avec Martial, favori de l'empereur Domitien.

Martial n'est pas un homme dépravé, c'est même au fond un assez bon homme. C'est surtout lui qu'on peut appeler un moraliste indifférent; car, au lieu de s'indigner de la corruption romaine, il s'en amuse, et l'on pourrait dire qu'il joue avec la boue et l'ordure, différant en cela de Juvénal, qui se contente de la fouler aux pieds.

Martial a adressé à Juvénal un certain nombre de pièces de vers et d'épigrammes dont nous allons parler.

Nous citerons trois épîtres familières qui nous montrent combien cette liaison entre Juvénal et Martial était étroite. Dans l'une, il est question d'un cadeau offert par ce dernier, cadeau modeste, car Martial était pauvre, et que Juvénal n'accepte que parce qu'il est offert par l'amitié :

« Je t'envoie, éloquent Juvénal, des noix de mon petit champ; c'est mon cadeau des Saturnales... »

> De nostro, facunde, tibi, Juvenalis, agello
> Saturnalicia mittimus ecce nuces.

Nous passons les autres vers qui sont de ceux qu'on ne cite pas.

Dans un autre passage, nous voyons la preuve de cette amitié entre les deux poëtes. On avait, il paraît, essayé de les brouiller, et c'est à cette occasion que Martial s'écrie :

« Langue perfide, toi qui cherches à me brouiller avec mon cher Juvénal, que n'oserais-tu inventer? Avec tes odieux mensonges, Oreste serait devenu l'ennemi de Pylade; Pirithoüs aurait cessé d'aimer son cher Thésée. Tu serais parvenu à diviser les deux frères dont s'enorgueillit la Sicile; les Atrides, dont le nom est plus fameux encore, et les fils même de Léda.... »

> Cum Juvenale meo quæ me committere tentas,
> Quid non audebis, perfida lingua, loqui?
> Te fingente nefas, Pyladen odisset Orestes :
> Thesea Pirithoi destituisset amor....
> Tu Siculos fratres, et majus nomen Atridas,
> Et Ledæ poteras dissociare genus.

Arrêtons ici la citation, dont les derniers vers peuvent être encore moins lus que ceux passés déjà sous silence.

Enfin, la troisième épigramme est pour nous surtout intéressante, parce qu'elle nous donne quelques détails sur la vie de Juvénal, et nous permet au moins de faire des conjectures sur son caractère. Sachons d'abord que, malgré les succès qu'il avait obtenus à Rome, et malgré les largesses dont il était l'objet de la part de Domitien, Martial flottait toujours entre la richesse et la pauvreté, croyant à chaque instant tenir la première, et retombant sans cesse dans la seconde, et d'autant plus fatigué de son séjour à Rome, qu'il n'y était venu que pour deux ou trois ans, afin de terminer son éducation, et qu'il s'y

voyait encore, au bout de trente années, sans ressources et vivant au jour le jour. Il avait fini par retourner en Espagne, d'où il écrit à Juvénal pour lui décrire son bonheur de provincial, son doux repos, ses tranquilles plaisirs, et pour comparer sa vie nouvelle avec l'existence agitée qu'il menait à Rome, où son ami est resté :

« Pendant que tu bats peut-être en tous sens, Juvénal, le bruyant quartier de Suburre; pendant que, trempé de sueur, sans autre vent que celui de ta robe, tu cours de palais en palais ; pendant que tu vas et reviens du grand au petit Cœlius ; moi, après tant d'années, j'ai enfin revu ma patrie : Bilbilis m'a reçu et m'a fait campagnard.... »

Dum tu forsitan inquietus erras
Clamosa, Juvenalis, in Suburra;
Dum per limina te potentiorum
Sudatrix toga ventilat, vagumque
Major Cœlius, et minor fatigant;
Me multos repetita post decembres
Accepit mea, rusticumque fecit.

Les derniers vers de cette épigramme sont encore du genre de ceux que nous avons omis.

Ce Juvénal, que nous dévoilent ainsi les confidences de l'amitié, n'est donc pas celui qu'on s'est plu si souvent à nous montrer comme un personnage austère ; car s'il en avait été ainsi, Martial n'aurait jamais osé lui envoyer les plaisanteries qu'il lui adresse, ni faire allusion à certain quartier mal famé de la ville, où l'honnête Perse ne voulait s'aventurer.

Il ne faut pas, du reste, faire de tout cela un grand reproche à Juvénal; car de semblables plaisanteries n'offensaient personne ; en outre, les mœurs du poëte n'étaient que le reflet des mœurs de tout le monde, et quant à ces courses de porte en porte, à ces antichambres perpétuelles, comme nous dirions aujourd'hui, elles étaient dans les habitudes du temps.

Toutefois notre poëte descend un peu du piédestal où l'on se plaît à le placer, et nous en concluons que c'était un homme qui vivait de la vie de tout le monde, et non une sorte de solitaire, qui, du fond d'un cloître stoïcien, en quelque sorte, qu'il s'était choisi, tonnait contre les vices de son époque, et voulait, comme Perse, ramener ses contemporains aux doctrines sévères qu'il mettait en pratique. Juvénal, en un mot, n'était pas philosophe.

Nous avons, à cet égard, recueilli un certain nombre de vers qui nous montrent clairement qu'il ne possédait aucune doctrine, et qu'il se faisait même gloire de n'avoir pas d'opinion philosophique. Bien plus, il n'aime pas à parler philosophie, comme Horace, et ne se pique pas de connaître les doctrines.

Si Juvénal en dit quelque chose, c'est toujours d'une manière très-vague, sans avoir l'air d'y tenir beaucoup, bien que lui rendant quelquefois hommage, comme lorsqu'il veut apaiser la colère d'un ami qui médite des projets de vengeance : « La philosophie bienfaisante, dira-t-il dans cette occasion, qui nous donne les premières leçons de vertu, nous délivre même de nos vices et de nos erreurs. »

Nous insistons sur cette idée pour que l'on soit convaincu que ce n'est pas dans la philosophie que Juvénal puise la sagesse, mais dans l'expérience ; et il nous le dit lui-même formellement dans certains passages que je mettrai sous vos yeux :

« Sans doute, les divins préceptes de la philosophie nous rendent vainqueurs des coups de la fortune ; mais il faut en dire autant de l'école du monde qui nous apprend à supporter patiemment les traverses de la vie. »

Magna quidem, sacris quæ dat præcepta libellis,
Victrix fortunæ sapientia. Dicimus autem
Hos quoque felices, qui ferre incommoda vitæ,
Nec jactare jugum vita didicere magistra.

Pour avoir une autre preuve du bon marché qu'il fait de cette étude, il faut lire ce passage où il se vante de ne pas connaître les philosophes de son temps, et tient à passer pour un homme tout à fait ignorant de leurs doctrines :

« Écoute les consolations d'un homme qui n'a lu ni les cyniques ni les dogmes des stoïciens, que la tunique seule distingue des premiers, et qui ne s'en laisse pas imposer par Épicure, content des légumes de son petit jardin. »

Accipe quæ contra valeat solatia ferre,
Et qui nec cynicos, nec stoica dogmata legit
A cynicis tunica distantia; non Epicurum
Suspicit exigui lætum plantaribus horti.

Ailleurs, il avoue que la philosophie peut être quelquefois utile, dans quelques cas extrêmes, lorsqu'il s'agit par exemple, de malheurs insupportables. Alors on fait venir le philosophe, comme un grand médecin dans une maladie désespérée ; mais dans une maladie ordinaire, l'expérience suffit.

« Qu'un malade en danger appelle les médecins les plus habiles; pour toi, livre ton bras, même à l'élève de Philippe. »

Curentur dubii medicis majoribus ægri :
Tu venam vel discipulo committe Philippi.

Veuillez remarquer que je ne blâme pas Juvénal de n'avoir pas étudié les systèmes, car on peut être satirique sans cela. Horace, il est vrai, connut mieux les doctrines de son temps ; il s'en occupa davantage, tout en se jouant des excès de la philosophie et de ses prétentions; mais ce qu'il y a de curieux chez notre poëte, c'est son dédain à une époque où l'on avait le plus grand besoin de cette étude, soit pour faire bonne contenance devant la tyrannie, soit pour supporter l'adversité qui menaçait les citoyens.

Juvénal attaquait les philosophes de son temps, et cela de la manière la plus cruelle, avec une sorte d'effronterie qui égale au moins celle des cyniques qu'il combat. Il nous annonce qu'il ne ménagera pas ceux qui

portent un habit respecté, et dont la conduite est loin d'être respectable. Ne l'en blâmons pas; car il ne leur doit rien, et il les démasque, par conséquent, avec d'autant moins de scrupule ; bien différent de Perse, qui apporte, à cet égard, une grande discrétion, et de Sénèque, qui, tout en connaissant l'hypocrisie de certains philosophes, craignait de rabaisser par de telles peintures la majesté de la philosophie.

Juvénal, nous le répétons, n'a pas de tels scrupules ; et non-seulement il ridiculise les philosophes, mais encore il les rend méprisables.

Le poëte continue à faire des sorties violentes contre ceux qu'il appelle les hypocrites de la vertu, sans craindre, comme disait Sénèque, de compromettre la sainteté de la cause. Il fait ce que fera plus tard Lucien; et il est même impossible de dire jusqu'à quel point il pousse contre eux la violence de l'injure :

« Ne vous fiez pas à l'air de leur visage. On ne rencontre ici que des cyniques à face austère. »

Fronti nulla fides ? Quis enim non vicus abundat
Tristibus obscænis ?.....

Les décrivant au physique et au moral, Juvénal nous montre leur extérieur, qui couvre de honteuses pensées :

« Ils parlent rarement, ont la manie de se taire, et portent les cheveux plus courts que les sourcils. »

Rarus sermo illis, et magna libido tacendi,
Atque supercilio brevior coma.....

Notons cette expression spirituelle, que leurs cheveux sont plus courts que leurs sourcils. Ailleurs le poëte nous montre un de ces vertueux censeurs portant le costume d'un petit maître, couvert d'une étoffe diaphane, qui doit le protéger contre la chaleur, mais excitant l'indignation de la foule révoltée de cette contradiction entre les maximes et la conduite de ce prétendu sage.

Il juge la vie en homme du monde, tout simplement, et il le dit lui-même dans cette satire, où il offre à un ami malheureux les consolations, non pas de la philosophie, mais de l'expérience. Figurons-nous-le donc comme le premier venu, comme un Romain dont l'austérité n'a rien qui contraste avec les mœurs du temps, et qui ne juge pas la vie du haut d'une fière doctrine, d'une sublime philosophie.

Mais si Juvénal n'est pas le fier et austère personnage qu'on nous représente ; si souvent il n'est pas non plus un moraliste insouciant, c'est précisément parce qu'il a vécu de la vie commune qu'il peut juger la vie romaine : il a vu les mœurs de son temps, les turpitudes de ses contemporains, et il est sincère quand il nous peint la société romaine, au milieu de laquelle il a souffert.

La véhémence qu'il met à ses peintures, il la puise dans le souvenir de sa dignité froissée par la hauteur des riches et des puissants : il a devant les yeux l'émulation des pauvres, qui se disputent la protection des grands, et le dénûment devenu général, par suite de l'impossibilité où se trouvaient les Romains d'alors de vivre par eux-mêmes.

Je crois encore Juvénal sur parole, lorsque, en vieux quirite, en vieux Romain imbu des anciennes idées, il nous fait des descriptions quelquefois charmantes de l'ancien temps de la république, que nous pouvons appeler l'âge d'or de Rome. Il est alors l'interprète de l'opinion dominante, qui considérait cette époque comme la plus belle du monde.

Juvénal n'est pas un déclamateur quand il flétrit Claude ou Néron, et surtout Domitien, dont le souvenir était encore vivant, et dont le nom répandait toujours la terreur dans les imaginations. Nous devons cependant lui reprocher d'avoir mêlé à ces sombres peintures des plaisanteries assez froides, qui semblent nous montrer qu'il avait encore, malgré son indignation, le loisir de s'amuser avec son sujet; et c'est lui-même qui nous avoue que ces turpitudes le font souvent rire.

Il faut reconnaître que ce n'est pas là le ton de Tacite, l'indignation forte, concentrée, la mélancolie profonde d'un citoyen contristé; mais rien ne nous autorise à dire que Juvénal n'a pas éprouvé à un moindre degré, il est vrai, les mêmes tristesses.

Enfin, on aime à voir que ce poëte violent, qui vous fatigue souvent par ses colères et son perpétuel sarcasme, a trouvé quelquefois des accents de tendresse pleins de douceur et de charme. Il a fait, par exemple, quelques vers sur la pitié, qui sont d'une grâce pénétrante.

« La nature a témoigné qu'elle nous a doués d'un cœur compatissant, quand elle nous a donné les larmes. »

..... Mollissima corda
Humano generi dare se natura fatetur,
Quæ lacrymas dedit.....

Nous citons ces vers pour donner à ceux qui veulent étudier Juvénal des raisons d'estimer le caractère du poëte.

Pour nous, nous avons essayé de montrer qu'il y a de l'exagération dans les opinions extrêmes que nous combattons. Juvénal n'est pas un philosophe, ni un solitaire rigide; il n'est pas non plus un rhéteur qui ne songe qu'à faire des tirades éloquentes. C'est un poëte mondain, gâté par des habitudes de rhétorique, mais passionné, sincère, auquel on pourrait reprocher seulement d'avoir fait le tableau de la corruption avec trop de complaisance, et de l'avoir peinte peut-être avec plus de plaisir encore qu'il n'a éprouvé d'horreur à la voir.

Treshardy.

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE.

COURS DE M. LORQUET.

(FACULTÉ DES LETTRES.)

I.

Lutte de Socrate et des Sophistes.

Un auditoire nombreux et sympathique s'était donné rendez-vous pour entendre un professeur estimé, le compagnon de la jeunesse d'Émile Saisset à l'École normale supérieure, l'émule de ses travaux, son ami, chargé aujourd'hui de le remplacer. L'assemblée a écouté avec émotion les regrets touchants sortis du cœur de M. Lorquet. Saisset tombé au moment même où il arrivait au faîte, à peine en possession de son bien et de sa conquête ! Ravi par la mort aux honneurs de ce monde, à la félicité, lui plein de jours encore et plein d'espérance ! Saisset, a-t-il ajouté, ne sera pas remplacé, et M. Lorquet s'est appelé, à titre provisoire, le suppléant d'un mort. Quand il a rappelé la longue et fidèle communion de pensées entre ce mort et lui, la sainteté des convictions qui cimentaient leur amitié, la croyance au devoir, la croyance à l'immortalité, l'auditoire a tenu à prouver que, pour lui aussi, comme pour celui qui l'a si bien connu, Saisset vivait encore, et, de plus, qu'on le retrouvait en son ami. Saisset devait exposer l'histoire du scepticisme dans les temps modernes; par des motifs de modestie, M. Lorquet a substitué à ce sujet l'ancienne lutte de Socrate et des Sophistes.

Voici maintenant l'analyse de cette première leçon.

CONSTANT PORTELETTE, agrégé des lettres.

L'histoire de la philosophie doit être ou bienfaisante ou funeste; il n'y a pas de milieu possible. Elle sera profitable, si nous savons former et entretenir un commerce durable avec certains grands esprits, *certis ingeniis immorari et innutriri*, comme dit Sénèque. Entre les génies illustres que nous présente l'histoire de la philosophie, nul ne mérite plus que Socrate d'être distingué par nous, et pris à part, aujourd'hui surtout.

Socrate nous invite tous à former une société avec lui. « Socrates, dit Montaigne, faict mouvoir son âme d'un » mouvement naturel et commun.....; chascun l'entend.» Il a des conseils pour les jeunes gens, pour les hommes faits, pour les vieillards; de bonnes paroles pour toutes les conditions comme pour tous les âges. C'est l'ami commun de tous ceux qui aiment les choses de l'esprit. Il a, de plus, l'avantage si précieux pour nous, de ne pas menacer notre indépendance. Rien, aujourd'hui, n'est plus du goût de tout le monde que le mot d'Horace : *Nullius addictus jurare in verba magistri*. Socrate satisfait pleinement ce premier besoin de notre pensée ; sa doctrine n'a rien qui contraigne, rien qui gêne. On n'a pas à craindre avec lui de se voir circonscrit, renfermé à l'étroit. Sa doctrine n'est pas comme ces villes de guerre où tout menace et contrarie la circulation; c'est une cité pacifique, ouverte de toutes parts, où l'honnête homme est toujours bien venu.

Remarquons un autre avantage que Socrate nous présente, au point de vue de l'histoire des doctrines. On peut dire des penseurs sérieux, des maîtres de la philosophie, que presque aucun d'eux n'est en dissidence avec Socrate. C'est en lui que l'accord se proclame. Les grandes écoles sorties de Socrate sont en lutte les unes contre les autres; ces écoles, si différentes entre elles, se regardent toutes également comme les héritières de Socrate. Descartes et Kant, malgré tout ce qui les sépare, ont dans Socrate des points de contact; c'est en lui qu'ils trouvent le plus ce qui pourrait les rapprocher, les concilier. Leurs analyses sont plus savantes, plus méthodiques; ils n'en sont pas moins les héritiers, eux aussi, et les fils de Socrate. Si l'on considère que c'est de l'esprit surtout que provient ce qui désunit les hommes, on ne peut trop admirer le rare privilége de Socrate, le don spécial de son heureux génie, qui est de posséder au plus haut degré ce qui réunit tous les esprits droits. Soit comme adversaire des Sophistes, soit comme chef du plus grand mouvement philosophique des temps anciens, Socrate est par excellence le guide le plus aimable et le plus sûr dans les études qui ont pour but le perfectionnement de l'esprit, le meilleur maître de ce qu'on a si bien nommé les humanités.

La lutte de Socrate contre les Sophistes est une des plus belles de l'histoire. La haine des Sophistes en a fait une des plus passionnées , des plus acharnées que les hommes aient jamais vues. Pour éteindre les ressentiments, il fallut la mort de Socrate.

Qui les avait produits ces Sophistes? Ils naquirent des ruines des anciens systèmes.

On sait ce qu'étaient ces doctrines, qui avaient, dès le début, la prétention de tout expliquer. A aucune époque, on ne vit à la fois une telle puissance et une telle diversité de conceptions jeunes et audacieuses. C'étaient, premier caractère commun, des romans cosmogoniques; et maintenant, second caractère également commun, le sujet de tous ces romans était le même, la nature. Quel principe unique, ou quelle complexité de principes l'ont produite? Quelles lois ont présidé à sa formation? Remarquons avec soin que l'homme, pour ces premiers penseurs, n'est qu'une partie tout à fait subordonnée de la nature immense ; on y songe à peine ; on y arrivera, on s'en occupera, on l'expliquera, si l'on peut, après tout le reste; on commence par tout ce qui n'est pas lui. L'homme, partie chétive, infiniment réduite du tout, qui seul préoccupe la pensée, voilà le troisième caractère, le plus important à considérer, le grand caractère commun de toutes les doctrines antérieures à Socrate.

La transformation successive de ces doctrines eut deux conséquences.

D'abord , non-seulement l'opposition de toutes les conceptions possibles, mais l'exagération en tous sens, les extrêmes dans la plus grande opposition; ensuite, la destruction réciproque de tous ces systèmes, qui n'avaient que trop bien trahi leur impuissance. Du choc des opinions jaillit, non pas la lumière, mais la confusion. D'une part, on finit par dire que rien n'est intelligible; d'autre part, on dit, sans contester l'intelligible, qu'il n'y a rien

de stable, rien d'universel, que l'intelligible est chose passagère, variable comme l'individu, chose purement individuelle. Constatons surtout cette seconde conséquence : la vérité déclarée inaccessible; la science déclarée impossible; la première philosophie, devenue une philosophie funeste, qui renonce à la vérité.

A ces prétendus sages, à ces imprudents, succédèrent les Sophistes.

Gardons-nous de confondre, soit les hommes qui s'égarent, qui se trompent, de bonne foi, soit les sceptiques, avec les sophistes. On peut se tromper, on peut douter, douter même un long temps, et chérir la vérité. Le sceptique Pyrrhon a des droits à nos égards. La gravité de certains sceptiques, leur douleur, leur désespoir même prouve la sincérité de leur amour pour la vérité, dont les sophistes se font un jeu, un commerce.

Les sophistes se jouent de la vérité. Le mépris de l'intelligence humaine, le mépris de l'homme, voilà le premier sentiment d'un sophiste. Caractère odieux : la mauvaise personnalité, dénaturant ce qu'il y a de meilleur, rapportant tout à son profit, jusqu'aux ressources merveilleuses d'un esprit reçu pour un tout autre usage; ne faisant servir la parole qu'au besoin d'acquérir à tout prix réputation, faveur, crédit, argent; le trafic des pensées et des sentiments; sous prétexte d'enseignement, un charlatanisme éhonté. Telle fut la sophistique. Même quand ils se trompent, les sceptiques honorables servent la vérité; les sophistes font leurs affaires, se servant de tout, même de la vérité.

Nous verrons les Gorgias, les Protagoras, les Prodicus, au milieu de l'affliction, de l'abaissement d'Athènes, dans la guerre du Péloponèse. Ils triomphent alors; tout semble conspirer avec eux. Socrate seul leur résiste. Que leur oppose-t-il?

Sa polémique, sa doctrine, sa vie, sa mort, une admirable gradation de moyens dans l'attaque et dans la défense, qui va jusqu'à la mort pour la vérité.

La polémique de Socrate étonnait, surprenait, charmait les esprits, et en même temps les déroutait, à tel point que le vrai caractère en fut méconnu. Aristophane se méprit sur le but que Socrate poursuivait. Le sens de l'ironie de Socrate lui échappa.

Ironie, qu'est-ce à dire? La racine de ce mot dit simplement interrogation. L'ironie de Socrate n'était qu'un malicieux procédé, qui consistait à interroger sans fin. L'interrogation, même systématique, était fondée en droit, puisque les Sophistes se donnaient pour professeurs. Les perpétuelles questions que Socrate leur adressait les amenaient sans cesse à se contredire, à découvrir ainsi tous les vices de leur enseignement.

Il y a différentes formes d'interrogations, qui continuent, même de nos jours, à rendre des services. Un des plus grands génies de tous les temps, l'homme le plus important de notre histoire, avait l'habitude, on le sait, dans les délibérations difficiles, de répéter ce simple mot : après? Voilà un projet fort beau, en apparence; après? C'est la question plusieurs fois adressée par Cinéas à Pyrrhus, dans leur fameux entretien. Voyons un peu les conséquences; après? Socrate ne disait pas après, mais avant? Vous énoncez telle opinion, soit; tel jugement, d'accord; mais avant? C'est-à-dire, d'où partez-vous? quels sont vos principes? la raison de ceci, la raison de cela? sur quoi se fonde votre doctrine? Et Socrate finissait par obtenir ainsi ce qu'on peut appeler *confitentem reum*.

Les Sophistes étaient furieux. Socrate les avait démasqués, vaincus; mais le bon sens, indigné contre la sophistique, ne la croyait pas terrassée. Les *Nuées* d'Aristophane en sont la preuve. Socrate n'était, pour Aristophane, qu'un sophiste, plus habile que les autres, qui les avait battus avec leurs propres armes, avec des sophismes. Telle fut l'erreur des esprits distraits, et, pour punir la sophistique, ce ne furent par les Sophistes, ce fut Socrate, l'adversaire des Sophistes, qu'on frappa.

Socrate, pourtant, ne s'était pas contenté de leur opposer une polémique, il leur opposait aussi une doctrine. L'enseignement qui se dérobait d'abord, se dégageant bientôt, montra, comme on l'a dit, que Socrate avait fait descendre la philosophie du ciel sur la terre.

Ce n'était pas assurément la faire descendre, que de la rappeler dans son vrai domaine, loin du ciel ridicule qu'avaient imaginé les premiers systèmes. Loin de rabaisser la philosophie, Socrate la releva, la fit remonter à sa vraie origine, en lui rendant ses titres inscrits dans la conscience de l'homme.

Les Sophistes, suivant l'exemple des philosophes qui les avaient précédés, sacrifiaient l'homme à la nature; ils connaissaient la terre et le ciel, tout dans l'univers, excepté l'homme; ils ignoraient le plus important et croyaient tout savoir. Socrate changea le point de vue. Connais-toi toi-même. « Socrates, dit Montaigne, avoit » seul mordu à certes au précepte de son dieu, de se » cognoistre. » En même temps qu'il adressait aux Sophistes, pour les confondre, questions sur questions, il interrogeait aussi de la même manière, mais non dans le même but, les autres hommes, tous les hommes sans exception, jusqu'aux esclaves. Les premiers philosophes et les Sophistes avaient fini par proclamer qu'il n'y avait rien de stable, rien d'universel. Et voici que les questions de Socrate, habilement ménagées, amenaient un ignorant même, le dernier des hommes, à reconnaître dans sa conscience ce qui est stable, ce qui est universel, la règle constante, la loi.

Ce n'est plus là de la polémique seulement; voilà une doctrine, doctrine positive : l'importance de la conscience individuelle, égale, identique; par laquelle tout homme, quel qu'il soit, retrouve la vérité, la justice, Dieu. Voilà le dogme de Socrate, voilà comment il releva, il régénéra la philosophie. Et en même temps que Socrate remettait l'homme, par la conscience, en possession de la vérité, il lui rendait le plus sûr fondement de son indépendance et de tous ses droits; il lui rendait aussi ce

qu'il ne faut jamais séparer de la conscience des droits, la conscience des devoirs. Ce n'est pas tout. En découvrant même, dans un esclave, la perception claire, le vif sentiment et de la vérité et de la justice, Socrate fondait, sur la naturelle et incontestable égalité de la conscience, l'égalité de l'homme à l'homme; l'égalité, par ce qu'il y a, dans tous les hommes, de plus élevé, d'excellent. Ainsi Socrate frappait au cœur la société ancienne, fondée sur l'esclavage, et, du même coup, toutes les tyrannies. Telle fut la doctrine de Socrate; il a établi pour jamais, sur une base inébranlable, la vérité un moment chancelante; en donnant pour fondement à la vérité, à la justice, au droit, au devoir, ce qui ne meurt qu'avec l'homme, il a retrouvé ces vrais biens, il les a rendus à l'homme, sans lui laisser aucune chance de les perdre, tant qu'il conservera sa conscience.

Ainsi Socrate n'opposa pas seulement aux faiseurs de sophismes une polémique, mais avec sa polémique une doctrine. Il fit plus encore. Les Sophistes étaient de beaux diseurs, d'élégants parleurs; Socrate ne se contenta pas de parler. C'est peu de professer la vérité, la justice, la vertu, le devoir, par des paroles; le meilleur professeur est celui qui agit, qui pratique; et comme il joignait à la polémique la doctrine, Socrate joignait à sa doctrine l'exemple de toute sa vie. Je veux que l'on soit homme, dit Alceste. Socrate fut un homme. Pensées, paroles, actions, tout fut conforme. Non-seulement il ne parla, mais il ne vécut que pour la vérité. Après avoir opposé aux Sophistes sa polémique, sa doctrine, sa vie, heureux de rendre à la vérité un suprême hommage, Socrate leur opposa sa mort. Cette mort fut, en apparence, le triomphe des Sophistes; en réalité, la destruction de la sophistique; le dernier coup que lui porta Socrate la frappa au cœur. Il n'en put triompher qu'à la condition de mourir, il mourut sans se plaindre.

Saint Augustin nous apprend, dit Pascal, qu'il y a, dans chaque homme, un serpent, une Ève et un Adam.

Nous pouvons dire, à la manière de ces grands écrivains, que nous portons tous, en chacun de nous, une troupe de sophistes et un Socrate. Mille influences excitent en nous et fortifient cette troupe de sophistes; notre devoir, c'est de fortifier contre eux le Socrate, et le moyen le plus sûr, c'est de nous attacher par un commerce étroit, durable, à ces esprits, à ces âmes d'élite qui ne pensent, qui ne parlent, qui ne vivent, comme a vécu Socrate, que pour la vérité.

CHRONIQUE.

Dimanche 14 février, à deux heures, s'ouvriront à la salle Barthélemy des conférences littéraires, faites au profit des blessés polonais, par MM. Saint-Marc Girardin, Legouvé, Laboulaye, de Loménie, Henri Martin, Lefèvre-Pontalis, Foucher de Careil.

— Les *lectures* publiques sont décidément en vogue. On sait le succès qu'obtiennent les conférences de la rue de la Paix. Voici que des leçons publiques et gratuites destinées aux dames viennent de s'ouvrir au Cercle des Sociétés savantes, quai Malaquais. Ces leçons sont faites par MM. Morin, Orfila, Louis Jourdan, Hébert, Sauvestre et Félix Hément.

— L'activité est partout, et l'Université donne l'exemple. Les cours du soir, à la Faculté des sciences de Toulouse, ont le don d'attirer beaucoup de monde, et font une concurrence sérieuse aux théâtres : ceux du jour, à la Faculté des lettres, sont plus suivis que l'année dernière. Ceci soit dit à l'honneur de la jeunesse, qui a tant à faire pour triompher des préventions dont elle est l'objet. Le nouveau cours de littérature étrangère y est en grande faveur. L'institution des chaires pour l'enseignement des littératures étrangères ne remonte pas à trente ans. Ignorées, dédaignées jusqu'alors, ce n'est que sous la restauration que les littératures d'outre-Rhin et d'outre-Manche ont commencé à être connues, lorsque l'école romantique leur demanda l'inspiration qui manquait à notre littérature. Mais cette étude, faite avec une ardeur souvent irréfléchie, avait besoin d'être réglée. M. Guizot la fit entrer dans le cercle de l'enseignement public, en instituant, en 1835, la première chaire de littérature étrangère. Le premier qui l'occupa fut le savant philologue M. Fauriel; et le second fut, en 1841, Ozanam, sorti avec le premier rang du concours de l'agrégation des Facultés que venait d'instituer M. Cousin, concours où il avait eu pour compétiteurs MM. Egger et Rossignol.

De cette époque date pour les Facultés des départements la création des chaires de littérature étrangère. Il était bon d'apprendre à la jeunesse qu'à côté de la littérature française il y avait place pour d'autres littératures également dignes de leur attention. Cet avantage, dont jouissaient toutes les Facultés des lettres de l'empire, Toulouse ne le connaît que depuis deux mois. Les étudiants avaient bien reçu au cours de M. Delavigne une première initiation; mais l'institution d'une chaire spéciale permettra désormais un enseignement complet. Le professeur qui en est chargé, M. d'Hugues, a réussi dès le premier jour et au delà de toute espérance. Préparé par deux années d'exercice à la Faculté des lettres de Douai, il nous est venu avec toutes les qualités d'un maître expérimenté. Il s'exprime avec beaucoup d'élégance et de facilité, discute avec un grand sens, loue et critique avec discernement. Shakespeare est le sujet du cours. *Hamlet*, *Macbeth* et *Jules César* ont été le texte des leçons de décembre; *Roméo et Juliette*, *Othello* et le *Roi Lear*, de celles de janvier. Le public prend goût de plus en plus à ces études intéressantes. Le nombre des auditeurs croît à chaque leçon. Aujourd'hui il a dépassé une moyenne de plus de 300. (*Revue de Toulouse.*)

— La *Société industrielle* d'Amiens vient d'instituer des cours de sciences appliquées à l'industrie analogues à ceux du Conservatoire des arts et métiers. Déjà sont ouverts un cours de *chimie appliquée à la teinture*, fait par M. Paul Poiré, agrégé de l'Université, et un cours de *filature et tissage*, confié à M. Édouard Gand.

LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE.

Vient de paraître :

L'IDÉALISME ANGLAIS, étude sur Thomas Carlyle, par M. H. TAINE. 1 vol. in-18, faisant partie de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine.* 2 fr. 50

Les autres volumes de la BIBLIOTHÈQUE DE PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE qui vont paraître les premiers sont les suivants : 1° *La Philosophie de l'histoire*, par M. ODYSSE-BAROT. — 2° *Le Matérialisme contemporain en Allemagne*, par M. PAUL JANET. — 3° *L'Art contemporain et le spiritualisme*, par M. CHARLES LÉVÊQUE.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

PREMIÈRE ANNÉE. — N° 12. UN NUMÉRO : 30 CENTIMES. 20 FÉVRIER 1864.

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

LITTÉRATURE — PHILOSOPHIE — THÉOLOGIE — ÉLOQUENCE — HISTOIRE
LÉGISLATION — ESTHÉTIQUE — ARCHÉOLOGIE

Paraît tous les Samedis.

Paris.....	Six mois.	8 fr.	Un an.	15 fr.
Départements..	—	10	—	18
Étranger.....	—	12	—	20

Prix de l'abonnement avec la Revue des Cours scientifiques.

Six mois.....	Paris,	15 fr.	Départ.,	18 fr.	Étranger,	20 fr.
Un an.....	—	26	—	30	—	35

Rédacteur en chef
M. ODYSSE-BAROT

Les ouvrages dont deux exemplaires auront été envoyés au bureau du journal seront annoncés et analysés s'il y a lieu.

On s'abonne
A LA LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE
17, rue de l'École de Médecine,
Et chez tous les libraires, par l'envoi d'un bon de poste, ou d'un mandat sur Paris.

L'abonnement part du 1er décembre ou du 1er juin de chaque année.

SOMMAIRE.

Archéologie. — Cours de M. BEULÉ : Les origines de Rome.

Théologie catholique. — Cours d'éloquence sacrée de M. l'abbé FREPPEL : L'Afrique à l'époque de Tertullien.

Histoire littéraire. — Cours de M. CH. POTVIN à l'hôtel de ville de Bruxelles : Discours d'ouverture. Aperçu général sur l'histoire des lettres en Belgique.

ARCHÉOLOGIE.

COURS DE M. BEULÉ.

(BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE.)

Origines de Rome.

Il est remarquable, messieurs, combien les nations dont l'histoire est la plus éclatante ont quelquefois de peine à retrouver leurs origines, de sorte que des peuples étrangers, postérieurs de bien des siècles, arrivent à des conclusions plus satisfaisantes que les intéressés eux-mêmes. Vous vous rappelez que chacun des peuples grecs avait entouré son berceau de fictions charmantes, poétiques, religieuses, qui faisaient remonter jusqu'aux dieux leur origine, parce qu'ils ne pouvaient trouver d'explications suffisantes sur la terre et parmi les hommes. Les villes les plus illustres de la Grèce, Athènes la première, n'avaient que des fables pour justifier les premiers jours de leur existence.

Nous ne serons pas étonnés qu'il en soit de même pour les Romains. Quoique plus tard ils aient voulu, avec ce besoin de formules et de précision qui est le propre de leur esprit, se donner une suite parfaitement méthodique de rois primitifs, les Romains n'ont pas persuadé le reste du monde, et à un moment donné on a douté de leur témoignage.

Il en est résulté que le berceau des Romains, le peuple le plus grand par les destinées, est en quelque sorte le plus obscur, et se perd dans une incertitude qui, aux yeux de certains historiens, peut bien ajouter à sa grandeur, comme le Nil paraît d'autant plus majestueux que sa source est plus ignorée. Quant aux Romains, ils avaient adopté une tradition singulièrement modeste : car, si on les en croit, cette Rome, un jour la capitale du monde, a commencé par être simplement un lieu de refuge pour des voleurs. Il est rare que des peuples illustres avouent d'aussi humbles origines. Cependant, quand on y réfléchit, on s'aperçoit que les villes sont plutôt fondées par les honnêtes gens qui se défendent contre les voleurs, que par les voleurs qui se défendent contre les honnêtes gens.

C'est donc un embarras véritable pour les historiens, et surtout pour ceux qui font l'histoire de l'art, que d'arriver à quelque chose de précis sur les commencements de Rome. Du moment qu'une ville est fondée, l'art existe, du moins l'architecture. Certains monuments d'utilité publique, certains édifices religieux sont élevés et laissent quelque trace dans l'histoire. Il est donc impossible à un archéologue de commencer une histoire de l'art romain sans essayer de formuler quelques points plus précis, ou, s'il n'a que des doutes, quelques doutes. Vous me permettrez, donc, messieurs, avant de parler de l'art romain, de vous exposer les difficultés de la question et de jeter un coup d'œil critique sur l'histoire proprement dite. C'est une sorte d'examen de conscience, de dette payée à la raison humaine et à ses droits. Quand nous aurons fait cet examen, nous redeviendrons crédules, épris des légendes qui ont inspiré les artistes : nous ferons comme les personnes qui, arrivant au déclin de la vie, essayent de se rattacher aux souvenirs de leur jeunesse; nous reviendrons à la tra-

dition, aux sept rois de Rome et aux récits merveilleux dont leurs règnes sont entourés.

En général, l'esprit humain se jette d'une extrémité vers une autre. Il a été réservé aux historiens modernes d'appliquer à l'histoire cette faculté du doute qui avait manqué aux historiens antérieurs, mais dont nous avons abusé. On acceptait jadis les sept rois de Rome; ces sept rois, je veux bien en convenir, avaient des traits tellement distincts, des physionomies si particulières, les événements se groupaient si habilement sous leurs règnes, qu'il a été possible d'y voir des personnifications d'époques générales. C'était déjà une conclusion assez hardie. Mais on a été plus loin : on a voulu remonter d'origine en origine, si bien qu'on est arrivé un jour à se dire qu'il y avait eu neuf villes de Rome avant Rome; que sur la place où Rome s'élève aujourd'hui, il y avait eu, avant qu'elle existât, jusqu'à neuf cités successives, neuf races qui s'étaient établies à des époques différentes, sur les sept collines.

Voilà donc deux systèmes très-opposés, et il y a aujourd'hui un charmant écrivain qui a publié sur Rome un ouvrage que vous connaissez tous, et où se traduit l'embarras de formuler une opinion nette. Je veux parler de M. Ampère et de ce livre excellent qu'on lit avec tant de plaisir, soit qu'on vive à Rome ou qu'on en revienne, que l'on soit un savant, un artiste ou un simple voyageur, parce qu'on y trouve toujours les appréciations les plus fines, les plus sincères, avec une connaissance parfaite de la ville éternelle.

M. Ampère commence un chapitre en disant : « Je » crois à Romulus, il faut dans l'état actuel de la science » un certain courage pour l'avouer. » Et, dans un autre chapitre, il explique avec conscience quelles sont les neuf Romes successives qui ont été établies sur l'une ou l'autre des sept collines.

Il y a là évidemment une contradiction. L'embarras de M. Ampère est celui de tous les cœurs sincères, de toutes les personnes qui, sans idées préconçues, jettent un regard sur une époque crépusculaire, cherchent la certitude et ne la trouvent pas, aperçoivent une lueur et voient aussitôt cette lueur s'effacer. Nous sommes, en effet, dans les ténèbres parce que les historiens eux-mêmes ont été les premiers à nous y plonger. Il est très-difficile, avec quelques faits que nous dérobons au témoignage des Latins, avec quelques mots recueillis dans les auteurs grecs, quelques traces trouvées dans le sol, de reconstruire une théorie vraisemblable.

Si l'on recherche quelles sont ces neuf villes qui ont précédé Rome, on rencontre des hypothèses qui résistent à peine à l'examen.

Par exemple, les Romains eux-mêmes parlent, dans leur poésie et dans leur histoire, d'un âge d'or primitif qu'on appelait le temps de Saturne. Saturne, suivant les Romains, était un roi du Latium, un roi cultivateur, qui tenait la faucille qui servait, dans ses mains, à couper les moissons, à émonder la vigne, et dont, plus tard, la mythologie a fait la faux du Temps. Le roi cultivateur avait sous sa domination une population d'hommes à moitié sauvages, qui s'appelaient des *Faunes*. Son fils Picus, ou Picumnus, devint aussi un dieu du Latium, de même que son petit-fils Faunus, qui avait deux oracles, l'un à la Solfatare de Tivoli, l'autre sur le sommet de l'Aventin, où des phénomènes volcaniques avaient dû se produire, si l'on en croit la légende de Cacus vomissant des flammes et tué par Hercule. Ces fictions ont laissé des traces à Rome : une fête et un monument. La fête s'appelait les *Saturnales*, qui représentaient un retour momentané vers l'âge d'or, une espèce de communisme temporaire. Pendant les saturnales, il n'y avait plus de lois, de distinction de castes ni de richesses, mais la liberté absolue, une sorte de communauté de jouissances, de plaisirs et de biens, réminiscence du temps où les biens de la terre appartenaient à tous les hommes égaux entre eux. Le monument était un autel de Saturne, au pied même du Capitole, à la place où s'éleva plus tard un temple du même nom, et où l'on voit encore aujourd'hui huit colonnes qui datent de la décadence de l'empire.

Après cette époque fabuleuse, la critique moderne prétend retrouver à Rome des preuves de l'établissement de deux grandes tribus qui, successivement, ont occupé des parties considérables de l'Italie : je veux parler des *Sicules* et des *Ligures*. Les Sicules, qui ont fini par aller peupler la Sicile, les Sicules aussi, selon quelques auteurs dont il faut se défier, auraient occupé les sept collines et y auraient eu un établissement fortifié. Où sont les preuves de ces faits? Y a-t-il, soit dans l'histoire, soit dans les monuments, quelque chose qui vienne à l'appui de cette tradition? Je me tais, messieurs, faute de pouvoir rien vous dire de certain. Il en est de même pour les Ligures. Assurément les Ligures ont été un peuple très-puissant. Ce sont les Ibériens modernes qui ont dû un jour occuper la péninsule hispanique et les côtes de l'Italie. Quelques tribus des Ligures auraient poussé jusqu'à Rome et s'y seraient établies. M. Ampère en donne pour preuve le nom d'un quartier de Rome, celui des *Esquilies*, qui viendrait du mot *Esk*, qui aujourd'hui est le nom que se donnent les *Basques*, et de *Ilia*, qui en basque veut dire *ville*; de sorte qu'Esquilie signifierait la ville des Basques. Mais ce ne sont pas là des preuves suffisantes, et ce n'est pas assez d'une seule étymologie de ce genre pour établir un fait aussi considérable.

Nous arrivons à la grande migration pélasgique, dont un rameau détaché, suivant la plupart des historiens modernes, Niebuhr et Mommsen compris, aurait eu aussi un établissement sur l'emplacement de Rome. Les Pélasges se seraient unis aux aborigènes du pays, ou *Sacrani*. Nous avons souvent parlé des Pélasges, quand nous avons étudié la Grèce, l'Asie Mineure ou l'Étrurie. Les Pélasges formaient un grand rameau de la race indo-européenne, qui a parcouru le monde antique, qui a passé partout, à l'aide de ses rapides vaisseaux, et qui

partout a laissé des traces mémorables de son passage, grâce à son art de construire des murailles solides avec des blocs de rochers. Un jour les Pélasges ont disparu, en se fondant dans l'élément hellénique et dans l'élément italique. Mais ces Pélasges qui sont venus en Italie, qui l'ont parcourue tout entière, depuis le fond du golfe Adriatique jusqu'à l'extrémité de la Péninsule, qui ont franchi le détroit et pénétré en Sicile, nous les suivons partout à la piste, non à l'aide de l'histoire et des monuments écrits, mais à l'aide de ces monuments qui ont duré plus longtemps que le témoignage des hommes, à l'aide de l'architecture.

Or, ce peuple, constructeur par excellence, s'il est venu à Rome, pourquoi n'a-t-il pas laissé de constructions ou de ruines? Il n'y a pas d'endroits où nous sachions de science certaine que les Pélasges ont vécu, et où l'on ne trouve des murs pélasgiques, de ces constructions si fortement agencées, avec des matériaux si énormes, qu'elles ont résisté à l'effort des siècles. A Athènes, il y a eu des Pélasges. On aurait pu en douter, mais on y a trouvé, à diverses reprises, des matériaux pélasgiques, et dans l'Acropole d'Athènes, et dans la ville basse. Si les Pélasges se sont établis sur le sol de Rome, pourquoi donc ne retrouve-t-on pas de ces murailles polygonales si remarquables? Jusqu'ici, il est vrai, on pouvait dire : « Non, on n'a rien trouvé, mais on trouvera. » La fameuse Rome carrée, *Roma quadrata*, dont parlent » les auteurs, qui s'élevait sur le Palatin, et qui sortira un » jour du sol, justifiera, quand on l'aura découverte, notre » système. » Eh bien! la Rome carrée est découverte. Ce mur d'enceinte, qui enveloppait le Palatin, a été retrouvé l'année dernière; on a déblayé, au moins, le côté qui regarde le Capitole. Lorsque, par ordre de l'Empereur, on a acheté le Palatin, M. Pietro Rosa, à la fois archéologue distingué et architecte, qui fut chargé de la direction des fouilles, a mis au jour ce mur qui est construit d'une pierre particulière et qui répondait bien à la description topographique des anciens. Mais est-ce quelque chose de pélasgique? Y a-t-il des polyèdres, des faces polygonales? Les blocs de rochers s'agencent-ils par des angles inégaux, tantôt aigus, tantôt obtus? Rien de tout cela ne s'est présenté. Les blocs de pierre sont réguliers et taillés d'après le système des constructions étrusques. Par conséquent, cette chimère de la Rome pélasgique s'est évanouie en présence de la découverte qui sortait du sol.

Je vous disais, messieurs, que la pierre de cette muraille était d'une nature particulière. En effet, c'est la pierre du Palatin lui-même. Le Palatin, comme toutes les collines et toutes les montagnes, a un noyau. Quand vous creusez sous le sol, sous l'humus primitif, vous arrivez à trouver le rocher qui sert de noyau à la colline : rocher friable, qui a l'apparence du travertin, mais sans en avoir la solidité. C'est une pierre à laquelle les Romains renoncèrent de bonne heure; et comme ils s'aperçurent que sur le mont Cœlius il y avait de plus beaux matériaux, résistant mieux à l'action du temps, ils les employèrent dans leurs constructions.

Les murs de la *Roma quadrata* sont très-anciens, puisqu'ils précèdent l'époque où les Romains se servirent de matériaux extraits du Cœlius, et malgré cela ils ont l'apparence de toutes les vieilles murailles des cités étrusques.

Il reste un argument en faveur des Pélasges. On disait : « Remarquez combien la religion des Pélasges ressemble à celle des vieux Romains. Voyez : les Pélasges » avaient le culte de Junon, le culte de Vesta, gardienne » du feu éternel, qu'on entretient sans cesse dans son » temple. Ils avaient également le culte du dieu Pan. Et » si vous allez dans cette vieille Arcadie, aux montagnes » élevées, coupées par des lacs et des précipices, avec des » pentes verdoyantes et des sommets couverts de neiges, » qui rappellent la Suisse, ce vieux centre où la race pélasgique a été refoulée et où elle s'est rattachée à la » civilisation grecque, vous trouvez en Arcadie bien des » traditions qui ressemblent aux traditions de l'ancienne » Rome. Ainsi, sur le mont Lycée, il y a le culte du loup, » de même qu'à Rome il y a le culte de la louve qui a » allaité Romulus et Rémus. Sur le mont Lycée encore, il » y a, comme sur le Palatin, l'antre Lupercal. Il y a, sur » le mont Lycée, des fêtes en l'honneur du dieu Pan, avec » des danses de prêtres; comme à Rome, les Luperces » courent un fouet à la main et frappent sur le ventre des » femmes pour leur donner la fécondité. »

Mais, messieurs, si l'on voulait ainsi tirer de la similitude de quelques croyances la preuve de la communauté d'origine, il est certain qu'on pourrait établir un lien entre tous les peuples du monde antique. C'est ainsi qu'il y a encore plus de ressemblance entre la religion de l'ancienne Rome et la religion grecque, qu'entre cette religion et le culte pélasgique. Les vieilles traditions de l'antiquité grecque ont leur écho à Rome. Les Troyens, les Péloponésiens, y fondent des colonies. Il n'y a pas jusqu'à Hercule qui ne vienne illustrer le sol romain et le délivrer de Cacus. Il est évident que les races qui ont précédé la fondation, avec les mers, à peu de distance, le Tibre comme canal de communication, et son embouchure, ont été en rapport avec les navigateurs grecs, qui leur apportaient leurs idées et leurs mythes; ces races ont dû recevoir des cultes plus ou moins élémentaires, des souvenirs vagues de leurs récits. Le polythéisme grec s'est merveilleusement propagé. Les idées voyagent vite, mais les peuples ne voyagent pas aussi vite que les idées. Il y a donc eu un contact, et avec les colonies venues du Nord, et avec les colonies grecques de la Campanie; il y a eu contact entre les populations primitives de Rome avec les Pélasges et surtout avec les Grecs. Les noms de quelques villes qui entourent Rome en sont la preuve. La ville de Cori, par exemple, rappelle le mot grec κόρη (jeune fille); Alsium, qui était à quelques milles de Rome, vient du grec ἄλσος (bois sacré); la ville de Vélia, c'est le mot grec ἕλος (marais), de même que le marais

qui était au pied du Capitole, *Velabrum*, paraît avoir aussi pour racine le même mot.

Il n'y a pas jusqu'au nom de Rome qui n'ait servi de base à des étymologies semblables et à des jeux de mots, car ῥώμη, en grec, signifie *force*.

Évidemment le Latium, à cette époque reculée, était entouré par le mouvement de tous les peuples qui se disputaient les côtes de la Méditerranée, et qui apportaient aux populations de ce pays le tribut de leur industrie et leur religion; mais qu'ils y aient eu des établissements durables, qu'ils y aient fondé des villes, voilà ce qu'il est difficile de démontrer.

Comment se fait-il que nous ne sachions rien de précis sur tous ces mouvements de races? Cela est aisé à comprendre quand on se rappelle ce qui s'est passé pendant la grande invasion barbare du IIIe au Ve siècle de notre ère, et combien il est difficile de suivre ces tribus innombrables qui, passant incessamment de contrée en contrée, franchissant, poussées les unes par les autres, les montagnes et les vallées, se trouvent transportées des plaines du nord dans les plaines du midi, et se poussent comme les flots d'une mer houleuse.

Si déjà nous avons tant de peine à nous rendre compte dans l'histoire de la physionomie de ces peuples, quand les Romains sont encore les maîtres du monde, et surveillent avec vigilance, par des forteresses, les moindres mouvements des barbares, les moindres fluctuations qui ont lieu sur les bords du Rhin ou du Danube, comment pouvons-nous connaître d'une façon plus claire les peuples qui ont pu vivre à Rome avant Rome, sans laisser de traces dans l'histoire?

On nous dit encore qu'il y a eu sur l'emplacement de Rome une ville fondée par les Sabins. Il est certain que les Sabins étaient très-proches, qu'ils avaient une certaine civilisation, et qu'il a fallu que Rome, à peine fondée, comptât avec eux, puisque le second roi de Rome, Numa, est Sabin. Les Sabins ont joué sans doute un grand rôle dans la fondation de Rome ; mais dire qu'ils préexistaient à sa fondation, c'est faire une pétition de principe. Les Sabins ont leur place dans l'histoire romaine, cela ne prouve pas qu'ils aient possédé cette ville à une époque anté-historique.

De même, on nous dit qu'il y a eu à Rome une ville étrusque, qui serait la neuvième Rome ; mais on n'en donne pas de preuve. Les monuments antiques qui se trouvent à Rome, et qui ont été faits par des ouvriers envoyés d'Étrurie, ont été considérés d'abord comme d'une grande antiquité ; mais il y a des critiques qui prétendent que ces monuments datent de la république ; il serait bien difficile, par conséquent, de les faire remonter à une époque antérieure aux rois. C'est quelque chose de sérieux, chez les peuples anciens, qu'une frontière, quand cette frontière est un fleuve comme le Tibre, ayant un courant rapide, et sujet à de terribles inondations. Il y a là un obstacle matériel qui suffit quelquefois à séparer deux provinces, même aux époques civilisées, et qui doit être beaucoup plus grand aux époques primitives, quand un peuple ne sait pas encore construire des ponts.

Cette mystérieuse Étrurie, qui enfermait si bien chez elle ses rites, sa religion, les secrets de sa politique, n'a pas dû, avant le voisinage de Rome fondée, essayer de pénétrer dans des plaines malsaines, et se mettre ainsi en contradiction avec l'ensemble de sa politique. Il faut donc se défier de systèmes complexes exagérés, et réduire à des proportions beaucoup plus modérées le champ des investigations.

Il y a deux choses que l'on peut consulter avec fruit : d'abord le langage, qui reste comme un témoignage des hommes, ensuite le sol lui-même et les descriptions que les anciens en ont laissées.

Interrogeons, par exemple, la langue latine; examinons ses mots élémentaires, les plus essentiels à la vie et à la civilisation. Demandons-lui d'où elle a tiré ses mots, et à quels objets réels ils répondent, car les mots n'existent que quand la chose qu'ils désignent existe elle-même. Personne n'a été plus loin dans cet ordre d'idées que M. Mommsen, l'éminent historien qui a traité ces questions avec une netteté un peu tranchante peut-être, mais propre à pousser vers la certitude.

Tout le monde sait que la langue latine est sœur de la langue grecque, dérive de la langue sanscrite; car les Latins et les Grecs étaient deux rameaux de la grande famille indo-européenne. Puisque les habitants du Latium primitif y ont apporté cette langue, la sœur de la langue grecque, et la langue sanscrite composant les mots qui s'y trouvent, il est évident que les noms d'animaux, d'ustensiles, de construction, d'industrie, de constitution sociale, de famille, etc., qui sont l'expression de l'état d'une société, s'ils sont les mêmes, prouvent que les tribus qui sont venues peupler un jour le Latium étaient parties de l'Asie centrale en emportant déjà un degré de civilisation égal aux mots qu'ils emportaient.

Était-ce une tribu vraiment sauvage, se nourrissant de fruits cueillis sur le chemin, tuant les animaux des forêts, n'ayant pas dépassé la période de la chasse et de la pêche? Non; il y avait un degré de civilisation plus avancé, le degré de la vie pastorale. Vous en avez pour preuve les mots principaux de la vie pastorale en latin.

Ainsi le mot *brebis* se dit en sanscrit *ovis*, en grec οἴς, et en latin *ovis*. Le mot *bœuf* se dit en sanscrit *gaûs*, en grec Βοῦς, et en latin *bos*. Le *cheval*, qui se nomme en sanscrit *açvas*, se dit en latin *equus*. L'*oie* se dit *hansas* en sanscrit, en latin *anser*; le *canard*, *âtis*, et en latin *anas*. Il en est de même pour le nom du *porc*, du *taureau*, du *chien*, du *troupeau*, etc. Par conséquent, les Latins, qui emportaient avec eux les noms les plus essentiels de la vie nomade, emmenaient en même temps avec eux les animaux, et toute leur manière de vivre s'en ressentait.

Était-ce tout? N'avaient-ils pas aussi ce degré de civilisation un peu plus avancé, qu'on appelle l'agricul-

ture? N'avaient-ils pas des notions d'agriculture déjà assez développées? Il est vrai qu'en sanscrit *campagne* se dit *agras*, en latin *ager;* que *kurnu*, le broyé, ce qu'on broie, devient *granum* en latin; que le mot *aritram* du sanscrit, qui signifie *gouvernail*, correspond au mot *aratrum* en latin, et, en effet, la charrue est une espèce de gouvernail que dirige le laboureur; que *venas*, qui veut dire *boisson agréable* en sanscrit, correspond au mot *vinum* en latin.

Cependant il ne faut pas suivre M. Mommsen trop loin, parce que ces rapprochements sont déjà un peu forcés. Ainsi, pour arriver du gouvernail à la charrue, il y a cette sorte d'image qui consiste à transporter un mot d'une idée à une autre, et qu'on appelle une métaphore; et ce genre de figures appartient peu à une langue primitive, libre d'emprunter ou de former ses mots.

D'un autre côté, il y a chez les Grecs cette tradition, que dans la Grèce primitive, on ne se nourrissait pas de blé, et que c'est Triptolème qui l'y apporta. De même, quand les Grecs parlent des Italiotes, ils semblent leur attribuer la culture spéciale de la vigne; et quand ils parlent de l'Italie, ils l'appellent *Œnotria*, le pays du vin: ce qui semblerait faire croire que chacun des deux rameaux, grec ou latin, avait son partage préféré. Il est nécessaire, pour l'agriculture, que la vie d'un peuple soit sédentaire. Des tribus errantes qui font des voyages immenses, qui partent de l'Asie centrale pour aboutir, soit à la péninsule hellénique, soit à la péninsule italique, ont dû être rarement stationnaires, et avoir l'établissement indispensable que nécessite une agriculture développée et continue. Mais, d'un autre côté, en poursuivant cette étude des mots sanscrits, nous voyons que les tribus de l'Asie centrale, avant de se séparer, avaient un degré de civilisation assez avancé; que certains métiers existaient, qu'il y avait des moyens de rendre la vie plus commode: les mots en font foi. Ainsi, la maison, non une hutte de feuillage, non l'antre sous lequel on s'abrite la nuit, la maison construite avec art, avec sa couverture, ses portes, et toutes ses protections contre les éléments ou contre les ennemis, se dit en sanscrit *damas*, en grec δομος, en latin *domus*. L'émigrant latin était parti connaissant l'architecture privée. En effet, la porte qui ferme sa maison s'appelle en sanscrit *dvaras*, en latin *fores*. La réunion de maisons, qui est déjà une civilisation par laquelle l'homme se rapproche de l'homme pour trouver des facilités de vivre et des protections dans le danger, s'appelle en sanscrit *veças* et en latin *vicus*.

Le navire qui sert à traverser ou à descendre les fleuves dans les émigrations, en sanscrit s'appelle *naûs*, et devient en latin *navis*. Le char qui transporte les femmes et les enfants, et les principales pièces qui le composent, ont les mêmes désignations dans les deux langues. *Essieu* se dit en latin *axis*, en sanscrit *aksas*. *Joug* se dit en sanscrit *jugam*, en latin *jugum*. Le vêtement, qui est l'apanage des races civilisées, s'appelle en sanscrit *vastra* et en latin *vestis*. L'action de coudre est désignée par les mots *nah* en sanscrit, *neo* en latin.

Ces rapprochements, qu'on pourrait multiplier, ont leur importance parce qu'ils nous font connaître l'état de la civilisation de ces populations. En continuant ces comparaisons, on reconnaîtrait que leurs lois sociales étaient déjà constituées, que les mots qui désignent, non-seulement le mari et la femme, le père et l'enfant, mais les relations de la famille, la puissance du père, l'esclavage légal, sont les mêmes dans les deux langues. Les mots qui désignent le calcul sont les mêmes; il y a un système d'arithmétique complet. Les noms de nombre, jusqu'à cent, sont identiques, y compris le mot *centum, çatam*, ἕκατον. L'idée de Divinité est emportée des hauts plateaux de l'Asie; car Dieu se nomme *Devos* en sanscrit, θεὸς en grec, et *Deus* en latin. Jupiter se trouve dans les Védas, et s'appelle *Djaûspitâ*, en grec Ζεὺς πατηρ, en latin *Jupiter*.

D'autre part, si en dehors des langues on étudie les rapports des mœurs, voyez combien il y a de points communs entre le peuple grec et le peuple latin. Le μέγαρον d'Homère, cette grande pièce qui sert à la réunion de la famille, a beaucoup d'analogie avec l'*atrium* des Latins. Il y a également, chez les habitants primitifs du Latium, ces repas en commun de la Crète ou de la Laconie, et c'est Aristote qui fait ce rapprochement. Les vêtements sont les mêmes. La tunique des Latins ressemble singulièrement à la *chitôn* des Grecs, sans la méthode de jeter les plis qui distingue les statues grecques des statues romaines. Les armes sont les mêmes: les armes des Latins sont les armes des Grecs; de même les fêtes les plus anciennes, ces danses armées, ces danses sur une outre, ces satires qui ont fait la vendange, et se livrent à des plaisirs qui sont l'origine de toute une branche de la mythologie et de charmantes créations dans l'art, le goût des fêtes populaires, tout cela se ressemble sensiblement chez les Grecs et chez les Latins. Nous arrivons à ce résultat, non-seulement que les Latins sont une branche indo-européenne, mais qu'ils avaient apporté de l'Asie une civilisation assez avancée. Ils avaient déjà la vie pastorale, le sacerdoce du père, l'esclavage à l'état légal, l'art de bâtir, d'élever des villages, de faire des vêtements, de construire des navires, certaines notions de culture, et tous les animaux nécessaires à la culture (ce qui constitue une civilisation assez notable), une idée officielle de la Divinité, la science des nombres, les calculs lunaires, etc.

Et cependant, avec ce point de départ commun, combien fut différente la destinée des trois rameaux! Tandis que les Indiens, descendus dans des pays d'une admirable beauté, mais soumis à l'influence énervante d'un climat plein de mollesse, avec des embouchures de fleuves qui sont des marais immenses, créaient une poésie grandiose, mais s'imprégnaient d'un mysticisme qui les éloignait de l'action, et les livrait toujours à des dominateurs; la branche hellénique se mettait en mar-

che et allait remplir la péninsule hellénique et toutes les îles, et prenait pour son lot la poésie, l'amour du beau, et une liberté qui allait souvent jusqu'à l'anarchie. Enfin, la troisième branche, qui contourna le golfe Adriatique, descendit le long de l'Apennin, et dont un rameau faible peut-être pénétra dans le Latium, celle-là n'eut pas les mêmes goûts ; elle se modifia surtout par l'influence du climat ; elle n'eut pas ce sens du beau qui éleva si haut le rameau hellénique, mais en revanche elle eut ce sens magnifique et rare, même dans l'antiquité, le sens de la patrie. Elle immola ses libertés à la grande liberté sociale, à l'indépendance du pays, elle renonça à cette diversité si simple, si charmante, mais si personnelle, de l'esprit grec, par un besoin d'unité, qui devint la loi de l'esprit romain un jour, et qui explique enfin son empire absolu sur le monde.

Ainsi, voilà trois races sœurs, parties d'un même lieu, et qui arrivent, par l'influence de la destinée, à des buts bien différents. Le lot le plus envié et le plus enchanteur est celui de la race grecque ; celui qui a le plus de grandeur est celui de la race latine : car c'est quelque chose de bien grand, que d'avoir immolé volontairement, dès le premier jour, l'orgueil et la personnalité de l'homme à l'indépendance du citoyen. Quelle a été l'influence du climat ; comment le climat du Latium a-t-il agi sur la race latine, l'a-t-il éprouvée, trempée, modifiée, rendue différente de la race grecque? C'est ce que nous verrons dans notre prochaine réunion.

Beulé.

THÉOLOGIE CATHOLIQUE.

COURS D'ÉLOQUENCE SACRÉE DE M. L'ABBÉ FREPPEL.

(FACULTÉ DE THÉOLOGIE CATHOLIQUE.)

(Voyez les nos 1 et 7.)

I.

L'Afrique à l'époque de Tertullien.

Pendant plusieurs années, l'histoire de l'éloquence sacrée, de ses travaux et de ses luttes, durant les deux premiers siècles de l'Église, a fait l'objet de l'enseignement du professeur. Après les écrits des Pères apostoliques, qui ouvrent cette grande littérature dont il a entrepris l'étude, il a examiné, l'une à la suite de l'autre, les plus anciennes apologies du christianisme. Depuis saint Justin jusqu'à saint Méliton de Sardes, a surgi toute une série d'ouvrages consacrés à la défense de la religion persécutée. Enfin, sur la limite qui sépare le IIe siècle du IIIe, s'est rencontré un monument dans lequel se résume la controverse catholique avec les hérésies primitives. Le traité de saint Irénée contre le gnosticisme a permis au professeur de retracer, dans ses diverses phases, ce contact de la vérité avec les erreurs multiples qui cherchaient à la corrompre et à la défigurer. Tel est le triple aspect sous lequel il a envisagé l'éloquence chrétienne, jusqu'à l'époque où les grands écrivains de l'Église d'Afrique et de l'école d'Alexandrie viennent lui prêter une nouvelle forme et un éclat inconnu auparavant.

Il s'agit maintenant d'étudier cette époque si féconde pour le développement de la littérature ecclésiastique, l'époque de Tertullien et de Clément d'Alexandrie. Déjà ont pu être observés la marche qu'a suivie la prédication évangélique à travers le monde, et le théâtre principal sur lequel s'est produite l'éloquence chrétienne dans le premier âge de l'Église. Lorsqu'on jette les yeux sur la carte de l'empire romain, cette préparation providentielle au règne de Dieu, on le voit traversé par une grande artère qui va de l'Orient à l'Occident, par la Méditerranée. Là, au centre de ce bassin unique sur notre globe, du milieu de cette mer intérieure dont les flots baignent à la fois les trois parties de l'ancien monde, s'élève la cité d'où part et où reflue la vie politique de cette immense fédération des peuples. Puis, autour de ce grand lac, sur les bords duquel s'est façonnée l'unité romaine, se déploient les provinces conquises, comme une magnifique ceinture jetée autour de la ville éternelle, l'Asie Mineure, la Grèce, l'Italie, la Gaule, l'Espagne, la Libye et l'Égypte. A partir de la chute des monarchies de l'Orient, depuis que l'épée de la conquête a passé sur les ruines de Babylone, de Ninive et de Persépolis, tout le mouvement de l'histoire s'est concentré vers les rivages de la Méditerranée. Dans le langage des historiens et des poëtes, elle est devenue *la mer*, de même que Rome est appelée la ville par excellence, *Urbs*. C'est sur ces côtes, ou non loin d'elles, que s'élèvent les métropoles du commerce et de la richesse, les foyers de la science et de la civilisation, Jérusalem et Antioche, Ephèse et Smyrne, Athènes et Corinthe, Carthage et Alexandrie. Du détroit de Gadès aux bouches du Nil, la Méditerranée est la route commune sur laquelle se rencontrent les mille peuples qui composent l'empire romain, le lien matériel qui les unit entre eux : grâce à elle, l'Orient et l'Occident, qu'elle rapproche et qu'elle sépare, sont les deux bras de ce corps gigantesque, dont Rome est à la fois la tête et le cœur.

Tel est le théâtre principal sur lequel s'est développée la civilisation ancienne. Or, il entrait dans les vues de la Providence que l'unité politique servît de prélude à l'unité religieuse, et que le christianisme vînt déployer son activité naissante là même où le vieux monde avait fini par concentrer tout ce qui lui restait de force et de vie. L'empire romain, ce résultat prodigieux du travail de vingt siècles, ce réseau formidable qui enveloppait les peuples ; l'empire romain était comme le moule destiné à prêter les formes à l'œuvre divine, jusqu'à ce que ce moule, devenu inutile, se brisât de lui-même pour laisser paraître au dehors la société chrétienne toute fondée et

organisée. Sa capitale sera le centre de l'unité catholique et le siége de l'autorité religieuse : ce roc où s'est assise la domination romaine deviendra la pierre qui supporte l'édifice chrétien. Ces provinces qui se déploient autour de Rome comme les lames d'un immense éventail formeront autant d'Églises particulières qui convergent vers l'Église mère et maîtresse de toutes. Les missionnaires de l'Évangile suivront les voies que les légions de César se sont ouvertes à travers le monde. Le génie des Romains a marqué d'avance les grands lieux où l'esprit chrétien s'épanouira dans la splendeur de sa fécondité. Là où les proconsuls ont établi un centre de gouvernement, les évêques créeront un foyer de doctrine et de sainteté. Ces métropoles célèbres, disséminées sur toute l'étendue de l'empire comme autant de capitales secondaires formées à l'image de Rome, réfléchiront les rayons de l'autorité partis de la chaire principale. Partout une puissante organisation matérielle devance et prépare l'établissement du règne de Dieu : l'empire romain est une ébauche anticipée de l'Église. C'est ainsi que la main de l'homme dessinait à son insu le plan de la cité de Dieu, en disposant les lieux et les choses pour l'accomplissement des destinées religieuses du genre humain.

Donc, c'est autour de la Méditerranée, de ce lac romain, sur les bords duquel était venu se résumer tout le mouvement historique de l'antiquité, c'est là que le christianisme devait faire ses premières conquêtes et asseoir les fondements de son empire. Aussi bien le sacrifice de la croix s'était-il accompli non loin des rivages de cette mer fameuse. De là, comme du point extrême de ce bassin central, l'apostolat de la foi s'était avancé pour l'embrasser dans son ensemble : d'un côté, par l'Égypte et la Libye; de l'autre, à travers l'Asie Mineure, la Grèce, l'Italie, la Gaule et l'Espagne. A la fin du XIe siècle, l'œuvre était déjà en partie achevée, et la Méditerranée pouvait, dès ce moment-là, revendiquer en quelque sorte le beau titre de *lac chrétien*. Jusqu'ici, en effet, le professeur, dans son enseignement, n'a fait que contourner cette mer intérieure, dont Juste Lipse disait, au XVIe siècle, « qu'elle est jetée à travers le » monde comme un baudrier sur le corps de l'homme. » C'est à Rome d'abord que l'éloquence chrétienne met au jour ses premières productions, en dehors des Écritures inspirées; c'est à Rome que saint Clément inaugure, par ses Épîtres aux Corinthiens, ce genre de littérature pastorale qui se prolonge, après lui, dans les lettres des papes; c'est à Rome qu'Hermas résume la morale évangélique dans le livre du pasteur, et que saint Justin fonde la première école théologique en même temps qu'il pose les bases de l'apologie chrétienne devant le paganisme. Dans l'Asie Mineure et en Grèce, où la civilisation ancienne s'était déployée avec tant d'éclat, divers groupes d'écrivains se sont présentés à l'historien de l'éloquence chrétienne. A Smyrne, à Antioche, saint Ignace et saint Polycarpe reprennent et continuent, sous la forme de l'exhortation morale, cet enseignement familier et sublime dont le Nouveau Testament est resté l'inimitable modèle. Après eux, Théophile d'Antioche et Méliton de Sardes élèvent la voix en faveur de la religion calomniée par les uns, persécutée par les autres. Un peu plus loin, Claude Apollinaire, d'Hiérapolis, et Polycrate d'Ephèse, viennent marquer leur rang au milieu de ces grands évêques de l'Asie Mineure, qui surgissent de toutes parts dans les deux premiers siècles. Puis, la docte Athènes qui vient revendiquer sa place dans cette période de l'éloquence sacrée; Denys l'Aréopagite y élève ce monument magnifique de philosophie chrétienne si digne d'admiration; Quadratus, Aristide et Athénagore y tracent les grandes lignes de l'apologétique primitive. Enfin, avec saint Denys l'Aréopagite et saint Irénée, l'éloquence chrétienne repasse en Occident, à travers Rome et l'Italie, pour soutenir dans l'Église des Gaules les luttes de la foi contre les hérésies. Pendant les deux premiers siècles, le mouvement littéraire a ainsi parcouru, d'une extrémité à l'autre, tout le littoral de la Méditerranée, dans cette partie qui termine l'Europe et l'Asie. Après avoir été les témoins de la grandeur romaine, il était réservé à ces rivages de servir de théâtre aux premiers triomphes de l'Église catholique.

En décrivant la marche qu'ont suivie la prédication évangélique ou l'éloquence sacrée le long de cette mer privilégiée, autour de laquelle s'est constituée l'unité chrétienne à la place de l'unité romaine, on ne saurait négliger les côtes méridionales de la Méditerranée. En face de ces régions où s'élèvent les grandes cités, telles que Smyrne, Éphèse, Athènes, Corinthe, Rome, s'étend, sur une ligne parallèle, un vaste territoire qu'il faut explorer à son tour. Cette terre, que le mahométisme a replongée depuis mille ans dans les ténèbres de la barbarie, brillait au IIIe siècle de toutes les lumières de la foi et de la science sacrée. A ses deux points extrêmes apparaissent deux villes, qu'on pourrait appeler les pôles de la littérature chrétienne dans la période dont il est maintenant question. Ni les grands noms, ni les grands souvenirs n'avaient manqué à ces deux reines de l'Afrique; mais l'antique rivale de Rome et la capitale des Ptolémées allaient recevoir du christianisme une nouvelle couronne de gloire. A Carthage, c'est l'éloquence latine qui met, pour la première fois, au service de l'Église, cette énergie et cette majesté propres à la langue du peuple-roi. A Alexandrie, c'est l'éloquence grecque qui déploie, dans l'exposition et dans la défense de la foi, des richesses d'un idiome harmonieux entre tous. Ici l'esprit occidental, plus positif et plus réfléchi, porte dans les questions morales, dans le domaine de la vie pratique, ces habitudes d'ordre et de discipline qui le distinguent. Là le génie grec ou oriental, plus hardi et plus spéculatif, se joue avec complaisance à travers les abstractions de la théorie, et parcourt les sommets de la métaphysique chrétienne, au risque de s'égarer quelque-

fois dans les régions où il plonge. Assurément, voilà un grand spectacle : l'activité théologique de ces deux écoles contemporaines offre à l'historien de l'éloquence sacrée un sujet d'études digne du plus vif intérêt. Ce n'est pas sans un dessein particulier de la Providence que l'Afrique chrétienne a vu s'établir au milieu d'elle ces deux centres de lumière où l'éloquence et l'érudition, la rhétorique et la critique, la rigueur des principes et les souplesses de l'art, la stabilité dans la conservation et le progrès dans la recherche, les sérieuses réflexions de l'esprit d'examen et l'élan spontané du génie créateur, la fermeté du sens traditionnel et la libre expansion de l'intelligence, les mâles sévérités de la foi et les condescendances de la charité, le culte de la science divine et le goût des lettres humaines ; en un mot, les qualités et les aptitudes les plus diverses se rencontrent, se mélangent et s'harmonisent pour produire un épanouissement splendide de la littérature chrétienne.

Et cependant ce magnifique résultat n'eût pas été atteint, si, entre Carthage et Alexandrie, entre l'Occident et l'Orient, la Providence n'avait établi un pouvoir modérateur, destiné à maintenir l'équilibre de la vérité entre ces deux forces extrêmes qui se balançaient l'une par l'autre. Telle est, en effet, la fonction de Rome au milieu du mouvement théologique du IIIe siècle. Sans doute, l'école scientifique de cette ville, représentée par Caïus et par saint Hippolyte, ne saurait rivaliser, ni pour l'éloquence avec Tertullien et saint Cyprien, ni pour la science avec Clément d'Alexandrie et Origène. Mais là n'est pas la mission propre au siége suprême dans l'Église. On pourrait appliquer aux papes du IIIe siècle ces mots presque prophétiques de Virgile : « D'autres ont pu déployer plus d'art ou de talent dans les ouvrages de l'esprit et dans les luttes de la parole ; leur mission à eux était de gouverner. » Voilà ce qu'il y a d'admirable dans les destinées providentielles de Rome à cette époque.

Elle est là, entre Carthage et Alexandrie, entre l'esprit aventureux des Grecs et le caractère altier des Latins, toujours occupée à contenir l'imagination des uns dans les limites de la vérité, et à ramener les autres sous le joug de l'obéissance, préservant ceux-ci des écarts d'une spéculation excessive, prémunissant ceux-là contre les dangers d'une indépendance trop jalouse de ses droits, et leur traçant à tous la règle immuable sous laquelle doivent plier également l'éloquence et le génie. Lors donc qu'une sévérité outrée portera tel écrivain de l'Église d'Afrique à élargir le cercle du devoir ou à rétrécir le chemin du salut, une voix partie de Rome franchira la mer pour laisser tomber au milieu de Carthage, avec le calme de l'autorité, ce mot sacramentel : *Nihil innovetur, nisi quod traditum est.* Quand, d'autre part, les raffinements d'une dialectique subtile menaceront d'altérer la pureté de la foi, Rome suivra de l'œil ces symptômes inquiétants qui annoncent les grands orages des siècles futurs ; et l'un des disciples d'Origène, tout patriarche d'Alexandrie qu'il est, sera obligé de rendre compte devant ce tribunal suprême d'une terminologie suspecte. Grâce à l'existence de ce pouvoir central qui étouffe l'erreur dans son germe, dirige l'élan de la pensée, tempère la sévérité par l'indulgence, prévient ou réprime, règle, mesure, pèse et combine toutes choses avec une sagesse qui n'est qu'à lui, grâce à l'intervention de cette autorité médiatrice, Carthage et Alexandrie, l'éloquence et la philosophie, travailleront de concert au progrès de la science, sans mettre en péril l'unité de la foi.

G. Bazin.

— La suite à un prochain numéro. —

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

COURS DE M. CH. POTVIN.

(Hôtel de ville de Bruxelles.)

Discours d'ouverture. — Aperçu général de l'histoire des lettres en Belgique.

Mesdames et Messieurs,

Je me présente devant vous avec la conviction profonde que nous avons ici un devoir à remplir, un devoir envers la patrie. Tous les peuples ont eu leurs écrivains ; ces littératures diverses forment une partie essentielle de l'histoire de la civilisation, et chaque littérature n'est pas seulement une gloire pour le peuple qu'elle représente, elle est surtout un des traits caractéristiques de sa physionomie nationale et comme le livre de ses traditions.

Les magistrats de la capitale ont voulu que ce livre fût ouvert devant vous ; ils ont pensé que, s'il était utile à la Belgique de connaître les gloires littéraires de l'Europe, il était nécessaire à un pays aussi exposé aux influences étrangères d'étudier son génie national partout : dans les lettres comme dans la politique, chez les écrivains comme chez les artistes. Honneur aux magistrats de Bruxelles ! prêtez-moi vos applaudissements, messieurs, et joignez-vous à moi pour les féliciter et les remercier ! Ils ont compris que l'histoire de la pensée chez un peuple est une branche indispensable de l'enseignement de ce peuple ; ils ont compris que nous sommes intéressés à connaître tous ceux qui ont contribué à notre civilisation, non-seulement par l'épée, mais par la plume, non-seulement dans les conseils politiques, mais aussi dans la vaste et libre arène de l'idée et de la science ! Ils ont pensé qu'à côté du savant historien (M. Alph. Wauters) qui vous retrace nos annales, à côté du grand orateur (M. Bancel) qui glorifie devant vous tout ce qu'il y a de civilisateur et de démocratique dans les lettres françaises, il y avait place pour un simple soldat de la patrie, vous parlant de ses historiens, de ses savants, de ses philosophes, de ses orateurs, de ses pamphlétaires et de ses poëtes !

Honneur encore une fois à ceux qui les premiers, en Belgique, ont ouvert une chaire à l'histoire de la littérature nationale! Cette initiative appartenait à des magistrats qui représentent à la fois la capitale du pays et l'idée mère de nos institutions; ce que nos traditions nous ont légué de plus glorieux, de plus fécond, de plus solide : les libertés communales!

J'ai prononcé tout d'abord un grand mot : *la patrie!* Ce mot est saint comme le nom d'une mère, comme un des noms de la justice et de la liberté. Les peuples, comme les individus, ont leur droit d'être et leur raison d'être. Entre l'enfant et la société, il y a la famille; entre l'homme et l'humanité, il y a la patrie; la patrie qui représente un grand droit : le droit de s'appartenir, de se grouper d'après ses tendances, ses besoins et ses origines; le droit de posséder ses foyers de nation et ses mœurs de peuple; la patrie qui répond à un grand intérêt général : le besoin de variété dans l'unité, et comme la division du travail des idées, des lois et des mœurs dans la grande usine humaine. Car l'unité du genre humain — toutes les révolutions l'attestent — est impossible par le nivellement de la violence, par l'uniformité de la tyrannie; ce rêve des césars et des papes n'est qu'une utopie monstrueuse. Mais comment les hommes pourront-ils s'éclairer, se livrer, d'après leurs aptitudes diverses, aux diverses explorations du progrès, se compléter, se solidariser enfin, si leurs divers groupes ne sont indépendants et libres? Ainsi, la patrie est sainte à un double titre : pour chaque peuple comme une mère; pour tous, comme un organe supérieur de civilisation générale.

Aussi, messieurs, nous sommes de ceux qui s'émeuvent et qui applaudissent chaque fois qu'un peuple se lève et réclame sa place dans l'œuvre commune. Nous avons fêté l'héroïsme de l'Italie renaissante; donnons une larme de sympathie, donnons une parole de foi et d'espérance aux martyrs toujours renaissants de ce Prométhée du Jupiter du Nord : la Pologne.

Cela fait, nous parlerons avec plus d'amour de notre pays.

Mais la patrie n'est pas seulement le sol à conquérir sur des étrangers ou à délivrer du despotisme; la patrie a une âme qui se manifeste dans ses lois, dans ses mœurs, dans son histoire, dans sa littérature. Il ne suffit pas qu'un peuple n'appartienne à personne, il faut qu'il s'appartienne à lui-même tout entier, et, à ce point de vue, l'étude des travaux de l'esprit chez un peuple devient un aliment nécessaire à sa civilisation et comme l'air natal de son intelligence.

Mais que parlé-je de patrie à propos de littérature en Belgique! Les Belges, — il doit y avoir un Évangile qui le dit, — les Belges n'ont point de patrie littéraire. Ils peuvent cultiver les arts, non les lettres. L'industrie est à leur portée, non la poésie. La politique? Oui! Le théâtre? Non! Et qu'on n'invoque point le passé. Les Van Dyck sont des peintres flamands, mais les Froissart et les Commines sont des historiens français. Duquesnoy a illustré, en Italie, le nom de *Fiammingo*. Mais Vésale est un médecin espagnol; demandez à M. Roger de Beauvoir! Grétry, né à Liége, honore la Belgique, c'est un musicien; Vondel, né à Anvers, n'honore que la Hollande, c'est un écrivain. La Descente de croix est un chef-d'œuvre qu'on nous concède. Le *Roman du Renard* est aussi un chef-d'œuvre; mais entrez chez nos libraires : il est de Gœthe. Nous connaissons, nous glorifions Étienne Dolet, brûlé par François Ier; nous ignorons le nom de Gui de Brais et de vingt autres écrivains, brûlés par Philippe II. Nous lisons Rabelais; nous n'avons réimprimé Marnix que depuis qu'un écrivain français lui a reconnu une origine française et l'esprit gaulois. La Belgique a pris une part active à la lutte en faveur du système de Copernic, mais sait-elle les noms de Jacques et de Philippe Leansberg? elle ne connaît que Mathieu Lensberg.

Donc, c'est bien entendu, nous avons fondé nos communes sans penser et sans écrire. Nous avons eu de grands siècles de prospérité industrielle, commerciale, politique, sans écrivains et sans poëtes. Notre civilisation communale a été portée si haut, qu'au XIVe siècle, dans plusieurs de nos provinces, la criminalité était rare et le paupérisme était nul : les deux plus beaux symptômes de civilisation, messieurs; mais nous n'avons pas eu besoin de noircir du parchemin pour cela. Nous avons résisté à l'ambition des rois de France, nos agresseurs; au despotisme des ducs de Bourgogne, nos souverains; au fanatisme des rois d'Espagne, nos bourreaux; mais les idéologues n'y sont pour rien; l'épée a suffi sans la plume. Aujourd'hui même, n'avons-nous pas nos chemins de fer, nos industries renaissantes, notre nationalité prospère, nos institutions libres, avec une littérature étrangère? Voyez plutôt nos librairies, nos théâtres, nos chaires d'universités : la littérature française y règne; un voisin complaisant nous épargne les fatigues du cerveau. En sommes-nous moins libres, moins fiers de notre pays, moins jaloux de nos droits, moins bons Belges?

Je m'arrête, messieurs, car je m'égarais. C'est assez! c'est trop d'ironie! elle me ferait monter trop d'amertume au cœur! Vouloir être majeur en tout, excepté dans les lettres; vouloir se posséder dans la peinture, dans l'industrie, dans la politique, et renoncer à soi dans les arts de la pensée! nul patriotisme ne résisterait à cette abdication! Qu'on y prenne garde! l'invasion des idées et des mœurs est la plus dangereuse de toutes; de celle-là les puissances alliées ne peuvent nous défendre; la tête entraîne le corps, et c'est ainsi que l'on va tomber dans la gueule béante des annexions!

Non, plus d'ironie, messieurs! C'est sérieusement, vous le permettez, vous l'exigez, que je dois vous parler de notre patrie!

Notre patrie, messieurs, peut revendiquer une belle place dans les annales de la pensée. Il n'est pas un mouvement, il n'est pas un progrès, dans les sciences, dans les lettres, auquel elle n'ait pris une part toujours utile,

souvent glorieuse. Tout ce qui lui était nécessaire pour rester au niveau de la civilisation ne lui a jamais manqué, et plus d'une fois elle a pris la tête de la colonne et s'est illustrée. Notre histoire est centrale, a dit un écrivain, et ce mot est vrai pour les lettres comme pour les luttes politiques. Souvent le cœur de l'Europe a battu dans notre patrie.

Tel est le tableau que je vais esquisser aujourd'hui devant vous et que je développerai dans cet enseignement public.

Je devrais étudier la poésie latine du moyen âge, à l'époque où elle préparait tant de sujets pour les langues modernes qui commençaient à naître, et quand je chercherais quelle fut l'œuvre poétique la plus saillante peut-être de cette muse de transition, je devrai vous citer le poëme d'un bénédictin de Gand : *Reynardus Vulpes*.

Je pourrais remonter à l'épopée franque. Un écrivain français a essayé d'en rétablir des fragments relatifs à l'histoire mérovingienne; à qui les attribue-t-il? Les Francs ne sont pas les ancêtres des Français; l'épopée franque appartient à nos provinces, comme le Siegfrid des *Niebelungen* s'appelle le *héros des Pays-Bas*.

Je pourrais remonter plus loin encore, et si je cherchais un souvenir de l'époque hiératique et des luttes des premiers peuples contre le régime sacerdotal, où le trouverais-je? Dans les pages fabuleuses d'un chroniqueur belge : *Lucius de Tongres*.

Rassurez-vous, messieurs, je ne remonterai pas jusqu'au déluge; je n'irai pas chercher le fondateur de notre patrie au siége de Troie, ni l'origine de la langue flamande dans le paradis terrestre. Je veux vous retracer dans ses grandes lignes l'histoire moderne, et, pour être plus concis, je la diviserai en trois périodes : les Communes, la Renaissance, la domination espagnole et autrichienne.

A peine les terreurs de l'an mil se sont-elles dissipées comme des spectres de ténèbres, que l'Europe se reprend à vivre avec une ardeur nouvelle; les arts, les sciences, les libertés, les langues, les lettres, tout fermente, tout éclôt : c'est la naissance du monde moderne.

L'histoire des XIe, XIIe et XIIIe siècles présente trois caractères principaux. Les communes se fondent : c'est la liberté dans son véritable berceau. L'association pour le commerce et pour la liberté s'essaye d'abord entre communes, puis s'étend au delà de la patrie dans les ligues hanséatiques, et s'efforce bientôt d'instituer la fédération universelle des communes libres : c'est l'unité par la liberté. Enfin, la civilisation moderne, dès les premiers jours, affecte un caractère laïque; tout a appartenu au clergé, elle veut tout séculariser. Dès le XIIe siècle, les papes se plaignent de la *violence laïcale* que les bourgeois, à peine armés de leurs nouveaux priviléges, exercent contre les droits du clergé sur l'enseignement, sur la justice, sur la bienfaisance publique.

Ainsi s'annonçait le génie moderne : liberté communale, unité fédérative, esprit laïque.

Ce spectacle n'est pas sans grandeur. C'est dans nos provinces qu'il apparaît avec toute son énergie. Nous le retrouvons dans la littérature.

Le génie antique ne séparait pas la poésie de la religion; Homère, Orphée, Hésiode, font dominer les événements humains par l'intervention divine. Les trouvères ne connaissent pas ce genre de merveilleux. Il faut arriver à la Renaissance et à ses imitations de l'antiquité pour rencontrer de nouveau les dieux, les anges ou les démons comme acteurs nécessaires, comme pivot surnaturel de l'épopée. Les trouvères mettent bien en scène un épisode du culte catholique, un miracle, une apparition, mais leur poésie est indépendante de la religion; elle est chrétienne, mais elle est laïque. Il y a bien une poésie mystique proprement dite, mais ce genre à part ne fait que mieux ressortir la séparation de la religion et de la poésie. Nos trouvères, surtout, conservent ce cachet; pendant que ceux de l'Allemagne se plongent dans le mysticisme, que ceux du midi tendent à s'égarer dans le sensualisme, les trouvères du nord de la France et du midi de la Belgique restent plus particulièrement dans la réalité profane.

La muse antique, en naissant, avait été religieuse; la poésie moderne, au berceau, est laïque.

La poésie, en second lieu, est cosmopolite. Les lettres réalisent cette tendance à l'unité par la fraternisation des esprits. Il n'est pas un sujet important qui ne passe de langue en langue : du latin, du gallois, du scandinave, du provençal, au français, au flamand, à l'anglais, même au grec moderne. Tout appartient à tous, et, dès le XIIe siècle, à une époque de morcellements à l'infini, la poésie était européenne.

C'est aussi dans nos provinces que ce caractère se remarque particulièrement. On y parlait, on y avait vu se former deux langues; et tandis que tous les peuples du Nord traduisent notre *Reinart de Vos*, que l'Angleterre et l'Allemagne imitent Chrestien de Troyes, Marie de Lille et vingt autres, la Flandre s'empare de tout ce qui sort de l'obscurité et pratique un cosmopolitisme aussi large pour la littérature que pour le commerce; enfin, ce sont nos trouvères wallons qui empruntent, les premiers, aux Bretons, le cycle de la Table ronde.

L'esprit de liberté se trouve aussi chez les trouvères. Tantôt c'est l'indépendance du seigneur féodal qui ne relève que de Dieu et du soleil; tantôt c'est l'indépendance d'un petit peuple qui résiste à Charlemagne, comme les Hérupois dans la *Chanson des Saxons* de Jean Bodel d'Arras; tantôt on voit peinte sur le vif la révolte des communes; mais ici le trouvère, chantre des cours, prend parti contre le peuple, et les chansons du peuple ne nous sont pas parvenues : celles-là ne pouvaient se confier au parchemin.

Écoutez cependant un vieux poëme, dont la version

rimée est perdue, et que nous ne connaissons que par une traduction en prose du xve siècle.

Le roi de France a dit aux chevaliers flamands que leur comte Ferrand de Portugal est son serf. Les chevaliers, irrités, refusent tout présent du roi, et retournent en Flandre ; ils abordent la comtesse Jeanne avec de violents reproches :

« Dame, vous nous avez laidement servis, car votre » mari est serf du roi de France !... Dame, prenez votre » serf, et qu'il soit maudit de Dieu, et vous en allez au » Portugal, où sont les serves gens. Car jamais serf » n'aura sur les Flamands aucune maîtrise ; et veuillez » savoir que si Ferrand est encore quinze jours par deçà, » nous lui ferons couper la tête. »

Ils répètent la menace au comte lui-même :

« Sire, si vous ne l'êtes, vous en défendez, et nous » sommes tout prêts à vous aider ; mais, sire, si ainsi est » que vous ne vous en défendez, soyez sûr et certain que, » si vous êtes encore quinze jours en cestui pays, en » Flandre, nous vous ferons couper la tête. »

Une autre indépendance est à noter :

Combien de fois nos provinces indisciplinées furent excommuniées pendant le moyen âge, il serait difficile de le compter. Les papes avaient autorisé le roi de France à nous frapper d'interdit, sans autre forme de procès. L'autorité religieuse louait sa foudre à la conquête politique contre ces démocraties bourgeoises. Les armes du roi nous avaient trouvés plus d'une fois invincibles ; les armes du ciel ébranlèrent tout d'abord un peuple chrétien. Jacques Pyc fut abandonné et assassiné; Zannekin fut vaincu; mais d'Arteveld triompha, malgré l'excommunication. Tout ce qu'il fallut de puissance intellectuelle et d'énergie morale pour conjurer la terreur religieuse, je vous le laisse à penser. Mais quand je trouve dans nos poésies, dans les deux langues, de violentes satires contre l'excommunication, des parodies mordantes où l'âne excommunie Renard, qui s'en moque avec une verve aristophanesque, je me représente des ménestrels, montés sur une borne, chantant au peuple ces passages, et je puis dire que la muse du peuple a rempli là un devoir patriotique, qu'elle a contribué pour beaucoup à conjurer le fantôme et à repousser les deux étrangers : le pape et le roi.

Voilà ce que nous trouverons dans la poésie du moyen âge. Son rôle historique a tous les traits de la vraie civilisation.

Son côté littéraire n'est pas moins glorieux. Après une première période, dont l'histoire reste assez confuse et qui produit les premiers essais de l'épopée historique, mais où le Cambrésis semble tenir une belle place avec le poëme de *Raoul de Cambrai* et le plus ancien *Perceval* en prose connu; après cette première période, nous verrons se succéder trois foyers littéraires : dans les cours de Flandre, de Brabant et de Hainaut.

D'abord, c'est le règne de Philippe d'Alsace, illustré par le plus grand poëte du temps : Chrestien de Troyes. — Puis vient le Brabant, qui donne à la poésie Adenès le roi, et son chef-d'œuvre *Berthe aux grands pieds*. Vient enfin le Hainaut, sous la dynastie des d'Avesnes et surtout pendant le règne du bon Guillaume Ier; nous y trouverons d'abord le précurseur le plus célèbre du Dante : Raoul de Houdanc ; puis de nombreux poëtes que dominent Jean et Beaudoin de Condé; enfin, les précurseurs de Froissart : Henri de Valenciennes et Jean le Bel.

Et combien j'oublie de poëtes ! j'oublie le Tyrtée de la croisade, le trouvère ambassadeur, Quesnes de Béthune; j'oublie les devanciers du Tasse, les poëtes de Godefroid de Bouillon et du chevalier du Cygne ; j'oublie nos poëtes, latins, flamands ou gaulois, du *Roman du Renard ;* j'oublie Van Marlant, le poëte didactique et populaire flamand; j'oublie les pères de l'histoire, les auteurs de chroniques rimées : Philippe Mouskes, Van Heelu, etc., sans compter les chroniques anonymes; j'oublie les pères du théâtre français : Adam de la Halle et Jean Bodel ; j'oublie les premiers succès du théâtre flamand.

« Le Hainaut, l'Artois, le Cambrésis et la Flandre », dit un écrivain français, M. Auguis, « sont, de toutes nos » provinces, celles qui, au xiiie siècle, ont compté le » plus grand nombre d'écrivains en vers, et ces écrivains » ont été les meilleurs de leur temps. »

« Jean Bodel et Adam de la Halle, dit M. Francisque Michel, partagent avec Rutebeuf la gloire d'avoir créé l'art dramatique en France. »

Ce spectacle n'est pas complet, car je n'ai envisagé qu'un côté des lettres, et nous aurons à les passer tous en revue.

A une époque où les conciles condamnent l'étude des sciences physiques, qui traduit un des premiers livres arabes d'astronomie ? Raoul de Bruges.

Quand les querelles de la papauté et de l'empire commencent, et que Henri IV, trahi par son fils, cherche partout un asile, et trouve l'hospitalité chez l'évêque de Liége, qui prend la plume et rétorque une première fois les prétentions des papes? Un des plus beaux génies du moyen âge, le « précurseur de l'Église gallicane », comme l'appelle Bossuet : Sigebert de Gembloux.

Quand les ouvrages d'Aristote sont brûlés en place de Grève, à Paris, quels livres du temps mêle-t-on à ceux du grand philosophe sur le piédestal glorieux du bûcher ? Ceux de David de Dinant.

Quand les querelles des moines et de l'Université de Paris commencent, et que l'*Evangile éternel* nécessite l'intervention d'un précurseur de Pascal, qui prend place à côté de Guillaume de Saint-Amour? Eudes de Douay et Alain de Lille.

Quand saint Bonaventure et saint Thomas se font les champions des moines, dont les empiétements effrayaient les meilleurs catholiques, qui fut assez célèbre pour organiser, assez savant pour soutenir une guerre en forme contre ces deux saints qui étaient deux hommes de génie? Henri de Gand; Henri de Gand qui conteste le droit di-

vin des dîmes, qui revendique le droit d'examen contre le *magister dixit* des thomistes, qui établit philosophiquement le droit de refus d'obéissance au souverain parjure; — Henri de Gand, qui veut que la politique chrétienne soit la réalisation la plus grande possible de la communauté, non par des institutions coercitives, mais par le développement de l'esprit de justice.

Voilà, messieurs, une première idée de la manière dont les Belges ont cultivé les lettres au moyen âge.

L'apogée de cette époque est le grand projet de fédération européenne, dont l'âme est Jacques d'Arteveld. A cette question suprême : Comment la société doit-elle être constituée? tandis que les rois répondent : par la monarchie universelle, nous répondons : par la fédération des communes libres.

La civilisation communale est vaincue à Roosebeek, mais le despotisme est arrêté dans ses conquêtes; nos communes ont résisté assez longtemps pour qu'un nouveau contre-poids soit donné à la tyrannie universelle : les grands États se sont formés, et la politique d'équilibre sauvera les restes de la liberté européenne.

A cette seconde période préside d'abord l'histoire; et déjà Jean le Bel a écrit ses chroniques, enfin retrouvées, et Froissart a offert le premier livre de ses *Histoires* à Philippine de Hainaut, l'épouse d'Édouard III, la fille du bon Guillaume. Notre pays voit naître alors trois historiens qu'un savant français, M. Buchon, nomme « les plus grands écrivains du XIVe et du XVe siècle, qui ont longtemps été et sont encore, dit-il, de nobles modèles du style historique et de la langue. » Ce sont Froissart, Commines et Chastelain.

Que de noms à ajouter à ce triumvirat! Des noms de meilleurs patriotes, sinon de meilleurs écrivains! Depuis Jean le Bel, Jacques Duclerc et Jean d'outre-Meuse, jusqu'à Jacques d'Hemricourt, Jean de Stavelot et Van Metteren; depuis Jacques de Guise jusqu'à Jean le Petit; depuis de Klerck jusqu'à Warnewyck et Despars.

L'histoire règne. La poésie n'a pas abdiqué. Citons Martin Franc, si glorieux; citons Jehan le Maire des Belges, le maître de Ronsard; citons Froissart, aussi gracieux poëte que naïf chroniqueur. Puis, Olivier de la Marche et Pierre Michaud; puis, les poëtes flamands de l'école de Van Marlant, et le théâtre flamand, déjà célèbre.

Mais le caractère général de la civilisation du XIVe au XVIe siècle ne se borne pas à l'histoire et à la poésie. Le génie humain, vaincu dans ses premiers essais de liberté, creuse plus profondément le terrain de la pensée, et cherche des armes nouvelles. C'est l'époque où renaît la méthode expérimentale, mère des sciences, des découvertes et des philosophies modernes.

Aussitôt cette arme forgée, les peuples s'en emparent, et les Belges ne sont pas les derniers au poste nouveau. Si l'Italie a Christophe Colomb, nous avons des voyageurs célèbres, et ce Pierre d'Ailly « qui était, aux yeux de Colomb, la plus grande autorité, — c'est M. de Humboldt qui parle, — et dont le livre, l'*Imago mundi*, eut plus d'influence sur la découverte de l'Amérique que la correspondance de Colomb avec Toscanelli ». Si la Pologne a Copernic, l'Italie Galilée, l'Allemagne Kepler, l'Angleterre Newton, la France Papin, nous avons Loignet d'Anvers, qui invente l'hémisphère nautique; nous avons Snellius, qui mesure le premier géométriquement la terre; nous avons Sluse, le collègue de Leibnitz et de Newton; nous avons les Leansberg, qui défendent le système de Copernic; nous avons Jean de Leat, le Humboldt de cette époque; nous avons Van Helmont; nous avons Dodonée; nous avons Simon Stevin, notre Archimède; Vésale, le Galilée de la médecine moderne.

N'avais-je pas le droit de dire que la Belgique s'est toujours maintenue au niveau de la science, et s'est souvent illustrée?

Ces noms nous mènent au XVIe siècle, et j'ai cité plus d'un proscrit, plus d'une victime de la révolution religieuse. C'est que la méthode expérimentale ne s'arrête devant aucun sanctuaire, et que la rénovation des sciences contient la révolution des idées.

Voilà le dernier trait de cette période : le travail de la pensée, du XIVe au XVIe siècle, est à la fois historique, scientifique et religieux.

Ici une difficulté se présente; une objection formidable menace l'historien qui n'est pas seulement conteur, mais qui se sent juge; une fin de non-recevoir redoutable se lève contre l'écrivain qui croit à l'histoire le droit et le devoir d'apprécier les événements politiques et de se prononcer sur les maîtres du monde : Vous jugez le passé avec les idées du présent, s'écrie-t-on, et c'est ainsi que commencent toutes les justifications de la tyrannie.

Ch. Potvin.

— La suite à un prochain numéro. —

CHRONIQUE.

Nous publierons dans notre prochain numéro le discours d'ouverture du *cours d'esthétique et d'histoire de l'art* que fait à l'École des beaux-arts M. Viollet-le-Duc.

— L'Académie des sciences morales et politiques vient d'élire M. Paul Janet dans la section de morale, en remplacement de M. Villermé.

LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE.

Viennent de paraître :

Corneille et ses contemporains, discours d'ouverture prononcé à la Faculté des lettres de Paris, par M. Saint-René Taillandier, (extrait de la *Revue des cours littéraires.*) In-8. 75 c.

L'Idéalisme anglais, étude sur Thomas Carlyle, par M. H. Taine. 1 vol. in-18, faisant partie de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine.* 2 fr. 50

Les autres volumes de la Bibliothèque de philosophie contemporaine qui vont paraître les premiers sont les suivants : 1° *La Philosophie de l'histoire*, par M. Odysse-Barot. — 2° *Le Matérialisme contemporain en Allemagne*, par M. Paul Janet. — 3° *La Philosophie de M. Cousin*, par M. Alaux. — 4° *L'Art contemporain et le spiritualisme*, par M. Charles Lévêque.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

PREMIÈRE ANNÉE. — N° 13. UN NUMÉRO : 30 CENTIMES. 27 FÉVRIER 1864.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

LITTÉRATURE — PHILOSOPHIE — THÉOLOGIE — ÉLOQUENCE — HISTOIRE
LÉGISLATION — ESTHÉTIQUE — ARCHÉOLOGIE

Paraît tous les Samedis.

Paris.....	Six mois.	8 fr.	Un an.	15 fr.
Départements..	—	10	—	18
Étranger.....	—	12	—	20

Prix de l'abonnement avec la Revue des Cours scientifiques.

Six mois.....	Paris,	15 fr.	Départ.,	18 fr.	Étranger,	20 fr.
Un an.....	—	26	—	30	—	35

Rédacteur en chef
M. ODYSSE-BAROT

Les ouvrages dont deux exemplaires auront été envoyés au bureau du journal seront annoncés et analysés s'il y a lieu.

On s'abonne
A LA LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE
17, rue de l'École de Médecine,
Et chez tous les libraires, par l'envoi d'un bon de poste, ou d'un mandat sur Paris.

L'abonnement part du 1er décembre ou du 1er juin de chaque année.

SOMMAIRE.

Esthétique appliquée à l'histoire de l'art. — Cours de M. VIOLLET-LE-DUC : Discours d'ouverture. De l'influence des idées religieuses dans les arts chez les Indiens et chez les Grecs.

Histoire littéraire. — Cours de M. CH. POTVIN à l'hôtel de ville de Bruxelles : Aperçu général sur l'histoire des lettres en Belgique (fin).

Littérature grecque. — Cours de M. E. EGGER : Vues générales sur le texte primitif de Thucydide et sur le dialecte employé par cet historien.

ESTHÉTIQUE APPLIQUÉE A L'HISTOIRE DE L'ART.

COURS DE M. VIOLLET-LE-DUC.

(ÉCOLE DES BEAUX-ARTS.)

Leçon d'ouverture. — De l'influence des idées religieuses dans les arts chez les Indiens et chez les Grecs.

I.

Messieurs,

Il nous serait difficile, en quelques leçons, d'exposer l'histoire complète de l'art sous toutes ses formes. Aussi nous bornerons-nous à dérouler sous vos yeux un tableau général des diverses expressions des arts du dessin, architecture, peinture et sculpture, pour vous faire saisir le lien étroit qui rattache ces expressions diverses aux civilisations des peuples qui occupent une grande place dans l'histoire de l'humanité.

Constatons d'abord que les trois grandes divisions de l'art du dessin dont nous parlions à l'instant (architecture, peinture et sculpture) sont confondues chez les peuples primitifs, ne forment pour ainsi dire qu'un seul groupe, un ensemble tellement homogène, qu'il est impossible de le détruire pour les étudier séparément. Il n'y a pas trois arts, il n'y en a qu'un. Et cette remarque est importante, car elle est la meilleure explication du titre et de l'existence même de cette chaire. Peut-être, en effet, dans cet auditoire, certaines personnes ont-elles vu avec étonnement l'ouverture d'un cours d'histoire de l'art et d'esthétique commun aux diverses sections de l'École; peut-être se sont-elles demandé, par exemple, en quoi l'histoire de l'architecture pouvait être utile aux peintres et aux sculpteurs. C'est là une préoccupation qui s'explique naturellement, car nous sommes habitués aujourd'hui à considérer ces trois arts isolément, comme s'ils ne dépendaient pas plus ou moins les uns des autres. Le lien qui unissait autrefois si étroitement la peinture, la sculpture et l'architecture, est rompu depuis longtemps déjà; peu à peu il s'est même creusé entre eux un abîme qui tend encore à s'élargir tous les jours. Chacun s'enferme dans sa spécialité, sans risquer la moindre excursion sur le champ de son voisin. Cependant, aux époques où l'art a jeté le plus vif éclat, nous voyons ces trois sœurs, toujours étroitement unies, se prêter un incessant concours et travailler ensemble à l'expression matérielle et sensible d'une même idée. Chez les Hindous, chez les Perses, chez les Égyptiens, chez les Grecs; en un mot, chez tous les peuples de l'antiquité, ces trois sœurs immortelles, dans toutes les œuvres qu'elles nous ont laissées, semblent animées de la même inspiration, comme si elles n'étaient que les ouvrières dociles d'une pensée unique et suprême. Leur personnalité, si l'on peut employer ce mot, ne se manifeste que dans un milieu qui leur est commun à toutes, et cette alliance est si intime, cette force créatrice si puissante, que l'on pourrait comparer les produits des trois arts à une plante dont la structure interne appartiendrait à l'architecture, la forme extérieure à la sculpture, et les fleurs à la peinture.

Ce qui doit nous occuper d'abord, c'est donc cette union intime des arts du dessin, les résultats merveilleux qu'elle a su produire, et l'empreinte profonde qu'elle

a laissée sur le sol et dans les œuvres de l'antiquité. Nous montrerons ensuite combien ces trois arts tendent cependant peu à peu à s'isoler pour chercher, chacun de leur côté, une voie et une inspiration qui leur soient propres; quels sont les liens qui les unissent longtemps encore, et comment la rupture de ces derniers liens devient un symptôme de décadence pour chacun d'eux.

Mais notre mission ici n'est pas de former des archéologues, de savants critiques des choses du passé; nous devons chercher avant tout à produire et à élever des artistes, des artistes praticiens, qui donnent aux arts de notre siècle une splendeur digne de lui et de ses devanciers. Pour atteindre ce but, il faut chercher comment ont procédé nos prédécesseurs dans la pratique des arts, par quelles voies ils sont arrivés à ce concours harmonieux des différents arts plastiques, même à l'époque où l'architecture, la peinture et la sculpture s'étaient déjà renfermées dans leurs sphères respectives et ne travaillaient plus en commun; enfin par quelle mystérieuse communion d'idées ils parvenaient encore à s'entendre sur le champ commun de l'œuvre, au moment de l'exécution, pour agencer ensemble les éléments divers qu'ils apportaient chacun de leur côté. C'est cette communauté d'idées qu'il importe d'établir, ce champ commun qu'il faut trouver, et, pour cela, il n'y a qu'un moyen : l'étude des questions générales qui touchent à tous les arts, l'analyse des chefs-d'œuvre des meilleures époques, de leurs rapports ou de leurs dissemblances, la recherche des causes qui ont produit certains résultats importants. Voilà les études qui tendront à rétablir, entre les artistes qui cultivent les diverses branches de l'art, ces liens étroits, trop tôt rompus, cette communauté de principes, source de toutes les idées élevées, et sans laquelle toute œuvre d'art, si belle qu'elle soit, demeure isolée, souvent même incomprise.

Loin de faire la critique des œuvres d'art contemporaines, nous reconnaissons qu'il s'est rarement présenté dans l'histoire un ensemble de talents individuels plus remarquables; mais il manque à ces travailleurs isolés un lien, une pensée commune. C'est en remontant aux sources du passé, en nous recueillant dans l'étude des causes qui ont produit les plus belles éclosions de l'art, que nous parviendrons à rassembler en un faisceau tous les efforts aujourd'hui épars, et, il faut l'avouer, en grande partie perdus.

Il y a d'ailleurs, dans l'étude du passé, autre chose que la satisfaction d'une vaine curiosité. Dans tous les temps, les hommes ont eu les mêmes sentiments, les mêmes passions, les mêmes désirs, les mêmes besoins physiques et moraux. L'âme humaine est une, elle ne change pas dans son essence avec le cours des siècles; et chercher comment, il y a des milliers d'années, elle a su rendre ses pensées ou exprimer ses émotions, c'est une sorte de retour sur les premiers temps de la jeunesse analogue à celui que chacun de nous fait souvent en lui-même. Vous tous qui m'écoutez ici, messieurs, et qui n'avez pas atteint l'âge mûr, vous ne pouvez pas sentir encore tout le charme et toute l'utilité que l'on trouve à revenir ainsi aux impressions vives et fécondes de la jeunesse; mais vous éprouverez bientôt qu'en allant puiser de cette façon aux premiers âges des civilisations éteintes, vous vous retrempez dans la jeunesse de l'humanité, si riche en art, en poésie, en idées originales hardies et fécondes. Peut-être quelques esprits chagrins vous répètent-ils que notre civilisation est déjà vieille, et qu'elle n'a plus la séve de la virilité; mais vous, artistes, grâce à cette étude critique des temps passés qui est une des gloires de notre époque, vous pouvez leur répondre : Non, nous n'avons pas vieilli; nous sommes jeunes encore, car nous allons nous retremper à la jeunesse inaltérable de ces nobles races primitives, source d'inspirations toujours fécondes et nouvelles, que nous faisons jaillir à chaque instant sous nos pas, breuvage enivrant qui inspire l'imagination et entretient la vigueur de l'esprit.

Entrons donc résolûment dans cette étude des premiers âges de l'humanité, et cherchons-y avec confiance une séve plus pure qui renouvelle nos idées, élève nos conceptions, efface enfin de notre esprit les étroites préoccupations du moment présent. Mais, nous ne devons pas le dissimuler, cette étude, pour porter ses fruits, exige beaucoup d'attention et de soin, de réflexion et de persévérance; il faut l'entreprendre sans préventions, en éloignant tout système préconçu, toute doctrine absolue, et y apporter le courage patient de l'anatomiste qui cherche dans un cadavre les secrets de la vie. Notre devoir, comme notre désir, est de vous épargner tout ce qu'il peut y avoir de trop rebutant dans ces recherches; car, nous l'avons déjà dit, et nous ne l'oublierons jamais, ce cours ne s'adresse pas à des archéologues, mais à des artistes. Cependant, messieurs, nous croyons avoir besoin de toute votre attention, et nous la réclamons instamment.

Les arts plastiques, la musique, la poésie et la danse, qui sont aussi des arts, ont leur commune origine dans la religion. Dès que l'homme s'est essayé à penser, l'idée religieuse a surgi, et la première expression sensible de l'idée religieuse a été le premier pas fait dans la voie des arts. Mais, pour nous renfermer dans les arts qui nous occupent, les arts du dessin, par quelle suite d'opérations intellectuelles l'esprit humain a-t-il pu arriver de l'idée abstraite à la forme sensible, de la conscience d'une puissance suprême à l'expression visible de cette puissance?

Établissons d'abord certains faits généraux qui dominent ces questions. Les races humaines ne sont pas égales entre elles, et, pour ne parler que des deux extrêmes, il est évident que les races blanches qui couvrent l'Europe depuis trois mille ans sont infiniment supérieures aux races nègres qui habitent de temps immémorial une grande partie de l'Afrique. Les premières ont une histoire régulière, une suite de civilisations plus ou moins perfectionnées, des moments de splendeur surprenante;

les autres sont aujourd'hui ce qu'elles étaient il y a vingt siècles, et leur contact avec la civilisation des peuples européens n'a eu d'autre résultat que de leur communiquer les besoins et les vices qu'elles ignoraient, sans les faire entrer dans la voie du progrès véritable. Pour ces peuples inférieurs, l'histoire se borne à des traditions orales, et l'idée de la Divinité ne se traduit chez eux que par un grossier fétichisme. Plus on s'enfonce dans l'antiquité, plus ces dissemblances deviennent évidentes dans les effets qu'elles produisent et que nous sommes en mesure d'observer.

Dans les monuments les plus anciens de l'histoire, la division des sociétés en castes apparaît et frappe l'esprit tout d'abord. Or la division d'une société par castes indique nécessairement l'invasion de races supérieures au milieu de peuplades relativement inférieures. D'où viennent les races supérieures qui s'établirent dans l'Hindoustan et occupèrent la péninsule indienne jusqu'à son extrémité méridionale? Elles descendaient des plateaux élevés de l'Himalaya, l'antique Imaüs; d'abord établies dans les fertiles vallées de Kachemir, elles suivirent le cours de l'Indus et du Gange jusqu'à la mer, et s'emparèrent ainsi de tout le pays. C'est là que commencent l'histoire de l'humanité, l'histoire des dieux et toute la mythologie primitive.

Établis dans leur nouvelle conquête, ces peuples placèrent la Divinité et l'origine de toutes choses dans les lieux qui avaient été le berceau de leur propre nationalité. Au milieu de ces montagnes, les plus hautes du globe, s'élève le fameux mont Mérou, résidence du dieu suprême, et où prennent leur source les quatre grands fleuves de la mythologie indienne, le Brahma-pootra (fils de Brahma), le Gange, l'Indus (Sind ou fleuve bleu), et l'Oxus, qui va déboucher au nord-ouest dans la mer d'Aral. Sur ce mont Mérou, habitent les quatre grands animaux, le cheval, le bœuf, le chameau et le cerf, de la bouche desquels s'écoulent ces quatre fleuves. Nous verrons bientôt la puissance de ces traditions primitives.

Entre la chaîne de l'Himalaya et les monts Altaï situés plus au nord, mais se dirigeant vers l'est, est un immense plateau occupé par le Tibet, et des contrées à peu près désertes aujourd'hui, mais qui semblent avoir été pendant une longue suite de siècles le réservoir d'où les races les plus nobles de l'humanité ont envoyé de vastes courants de civilisation dans les diverses parties du continent asiatique et jusque dans notre Europe. Ces peuples prédestinés, les Aryas, aussi haut qu'on peut remonter dans leur histoire, nous apparaissent avec une religion aussi remarquable par la pureté des doctrines que par l'imposante unité d'un système complet, à la fois moral et politique. Mais, afin d'être comprise, cette religion primitive, dont le culte n'était qu'une contemplation du principe créateur de toutes choses, dut revêtir des formes plus accessibles au vulgaire; pour atteindre ce but, elle appela les arts à son aide. Au point de vue philosophique, nous ne trouvons dans la religion des Hindous qu'un hommage rendu à la nature, à la force créatrice, à la puissance divine, une et infinie. C'est la religion de la caste supérieure, celle des brahmanes, représentants de la Divinité sur la terre, conservateurs de la société, auteurs de toute doctrine, instituteurs du peuple.

Mais cette caste supérieure, ces brahmanes, ces prêtres enveloppent les hautes vérités de leur philosophie religieuse sous les voiles du symbole. Pour les peuples, les grands mystères de la création, de la vie, des nombres, de la transformation de la matière, de l'immortalité de l'âme, n'apparaissent plus que sous la forme de mythes innombrables, mais qui ne sont toujours qu'une déduction logique du principe créateur. Ce n'est pas le panthéisme, encore moins l'idolâtrie ou le fétichisme; c'est l'émanation éternelle de la divine essence, du Dieu suprême, invisible et présent partout, existant par lui-même.

Cette puissance divine, Brahm, se révèle d'abord par Brahma, le créateur; puis par Vichnou, le conservateur et le sauveur, et enfin par Siva, le destructeur et le rénovateur. Ainsi apparaissent, sous la forme de trois mythes principaux, la création, la puissance conservatrice, et la puissance du renouvellement incessant, de la transformation perpétuelle des choses créées. Le symbole de Brahma, c'est la terre; l'eau représente Vichnou, et le feu Siva. Ces trois dieux, ou plutôt ces trois émanations de Dieu, ont pour mère Bhavani, la mère universelle, la nature divinisée, et forment la trinité hindoue, la Trimourti (1). Brahm, la puissance divine, infinie et invariable, est ainsi définie dans les Védas : « Brahm est » l'Éternel, l'Être par excellence, vivant dans la félicité » et dans la paix. Le monde est son nom, son image; » mais cette existence première, qui contient tout en soi, » est seule réellement subsistante. Tous les phénomènes » ont leur cause dans Brahm; pour lui, il n'est limité ni » par le temps, ni par l'espace; il est impérissable, il est » l'âme du monde et l'âme de chaque être en particu- » lier. Cet univers est Brahm, il vient de Brahm, il sub- » siste dans Brahm, et il retournera dans Brahm. Brahm, » ou l'Être existant par lui-même, est la forme de la » science et la forme des mondes sans fin. Tous les mon- » des ne font qu'un avec lui, car ils sont par sa volonté. » Cette volonté éternelle est innée en toute chose. Elle se » révèle dans la création, dans la conservation et dans » la destruction, dans le mouvement et dans les formes » du temps et de l'espace. »

Aussi Brahm, l'âme de l'univers, n'a ni temples ni symboles; il ne tombe pas sous les formes sensibles, il est au-dessus du mythe. La religion hindoue ne commence à donner une forme visible à la Divinité que lorsque celle-ci crée, lorsqu'elle conçoit des émanations

(1) Voyez, pour les développements, l'ouvrage de Creuzer sur les religions de l'antiquité, commenté d'une manière si remarquable et si claire par M. Guigniaut.

possédant des qualités particulières. Mais, ne l'oublions pas, ces apparences visibles sont faites pour la foule; le brahmane, dans sa contemplation, n'en a pas besoin: lui-même est une émanation de Brahm.

Brahma, la première émanation de Brahm, issu de son union avec la nature Maya, la grande Bhavani, Brahma, l'esprit venant animer la matière, est représenté assis sur le lotus aux quatre feuilles correspondant auxquatre parties du monde et aux quatre Védas, tenant dans ses quatre mains le chapelet auquel sont suspendus les mondes (la chaîne des êtres), les livres de la loi, le poinçon à écrire, le feu du sacrifice ; ou bien on le voit porté sur un cygne, avec quatre mentons barbus, traçant la parole divine sur une feuille de palmier, tenant dans ses mains un vase fermé, et portant une flamme au-dessus de ses têtes ornées de lotus.

Brahm est représenté sous une forme sensible quand il apparaît dans son union avec Maya, personnification de la matière. C'est alors Brahm-Maya, sous la forme d'un être double, mâle d'un côté, féminin de l'autre, tenant dans ses mains le collier ou la chaîne des êtres ; Maya développe le voile magique sur lequel sont représentés les prototypes de toutes les créatures.

La *trimourti* (les trois émanations de Brahm) est représentée en un seul corps à trois têtes : Brahma au centre, avec une longue barbe, tenant dans une main la chaîne des êtres et dans l'autre le vase rempli de l'eau fécondante ; Vichnou se reconnaît à sa tête jeune et gracieuse, Siva à sa physionomie fière et sauvage. Des liens entourent la *trimourti :* c'est le symbole de l'intelligence enchaînée dans la matière. Brahma, Vichnou et Siva s'unissent à leur tour avec l'émanation femelle, la trinité femelle, trinité qui est, comme la première, en Brahm et en Maya. Ainsi, il y a dualité dans la trinité indienne, et ce principe ne cesse de se produire dans toutes les émanations de la puissance divine.

Les limites dans lesquelles nous devons nous renfermer ne nous permettent pas de nous étendre plus longuement sur cette antique religion des Hindous, si simple et si grande dans son essence, mais si compliquée dans ses diverses expressions. Bornons-nous donc à en faire ressortir un principe dominant qui n'a pu vous échapper. Dès l'origine, la puissance divine se fait double pour créer, elle devient hermaphrodite, et toutes les émanations qui proviennent d'elles sont également doubles. Ces doubles essences forment une trinité : création, conservation, renouvellement par la destruction. Les deux agents destructeurs de la nature, l'eau et le feu, sont mis sans cesse en présence, l'eau personnifiée par la lune, le feu ou la chaleur symbolisée par le soleil. Les mythes nombreux qui forment toutes les émanations de l'âme du monde mettent encore toujours deux forces en présence, le bien et le mal, c'est-à-dire la conservation et la destruction. Dans le mythe de Vichnou, le conservateur et le sauveur, la Divinité s'incarne plusieurs fois pour réparer les maux que les hommes ont accumulés sur la terre. Dans l'ordre physique, Siva est le destructeur et le rénovateur ; dans l'ordre moral, il est le juge, le dieu des enfers : il punit, venge et purifie. Enfin, Brahma, le créateur, représente, dans l'ordre moral, la science, l'intelligence et la vertu. Nous verrons bientôt comment les Grecs ont su s'approprier ces mythes, et de quelle manière ils les ont transformés, au point de vue de l'art.

Il y avait donc, tout à la fois, dans la religion des Hindous, une cosmogonie très-savante, un principe moral puissant, et un système politique. En effet, de Brahma, le créateur, étaient issues les quatre castes qui constituaient la société hindoue : celle des brahmanes ou prêtres, la première de toutes ; celle des guerriers qui venait ensuite ; puis celle des cultivateurs et des marchands ; et enfin, celle des artisans et des manœuvres, la dernière de toutes. La première caste était sortie de sa tête, la seconde de ses bras, la troisième de son ventre, et la quatrième de ses pieds.

Il est facile de comprendre que ce principe religieux, très-pur dans son essence, mais ainsi enchevêtré dans une cosmogonie savante et compliquée, dont nous avons à peine indiqué les lignes principales, ne pouvait être traduit dans le domaine des arts plastiques que par des symboles. Chaque mythe, chaque émanation de la divine puissance devient ainsi un ensemble de symboles.

Brahma, par exemple, le dieu créateur, sera représenté sous la figure d'un hermaphrodite, ayant à sa droite le soleil (Siva), à sa gauche la lune (Vichnou); sur ses deux bras étendus horizontalement, une multitude de génies ailés, les quatre parties du monde, le ciel, les montagnes, la mer, les fleuves, les plantes, les animaux, enfin toute la création. De cette manière de traduire la Divinité en image au Zeus Olympien de Phidias, qui représente aussi la divine puissance, il y a toute une série de générations d'artistes, tout un travail intellectuel qui n'est pas seulement intéressant à suivre, mais qui développe aussi l'esprit en l'obligeant à pénétrer les causes qui ont amené l'art de ce grossier symbolisme à l'expression la plus noble et la plus simple du génie humain.

En effet, depuis les Grecs de l'antiquité, l'idée que nous nous faisons du beau ne peut plus se concilier avec les procédés de l'art que nous trouvons chez les Hindous. Mais l'homme n'arrive pas de prime saut à l'expression simple de l'idée, à la poésie des formes.

Les Védas, qui sont la plus ancienne production de l'esprit des Hindous, ne contiennent que des prières et des hymnes en vers, des prières en prose destinées à être récitées ou chantées, et des formules de consécration, d'expiation ou d'imprécation. Après eux viennent les *Pouranas* qui forment une sorte de genèse, et traitent de la création du monde, de ses âges et de son renouvellement, de la génération des dieux et des héros, de la chronologie suivant un système mythique, de l'histoire des demi-dieux et des héros, etc. Les *Pouranas* contien-

nent donc la mythologie des Hindous, et peuvent être comparés aux cosmogonies des Égyptiens et des Grecs. Ils sont un acheminement vers la poésie et les productions d'art véritables, car les Védas ne sont qu'une expression écrite de l'idée abstraite de Dieu, de l'âme du monde. De l'abstraction pure, l'homme est donc descendu à une expression formulée par des mythes ou par des symboles : dès lors l'artiste devait intervenir pour rendre sensible aux yeux cette expression formulée et la graver ainsi dans la mémoire des hommes. Mais l'artiste n'est alors, pour ainsi dire, qu'un traceur et un peintre d'hiéroglyphes. Une divinité a-t-elle des propriétés et des qualités diverses, il les traduit toutes matériellement par la pierre ou le bois. Quand le brahmane veut faire comprendre à la foule la bienfaisante influence des eaux sur la terre échauffée par les ardeurs du soleil, il explique cette intervention divine par une suite de symboles. *Ganga*, l'eau, personnifiée par une femme posée sur le croissant de la lune (la lune était, comme l'eau, le symbole de Vichnou), renverse le contenu d'un vase sur la tête de Siva, le soleil; celui-ci, comme Indra, le dieu gouvernant les choses de ce monde, est assis sur l'éléphant, symbole de la force paisible et intelligente, et pose le pied sur un tigre renversé et apprivoisé, exprimant les feux du soleil amortis. Mais Siva est une émanation de Brahm; comme lui, il a la jambe repliée, ce qui signifie l'être sans fin. Brahm lui-même était représenté un de ses pieds replié vers la bouche, pour exprimer cette même idée de l'éternité de l'être. Enfin, pour terminer la description de notre symbole, Siva tient dans la main la fleur de lotus, la fleur sacrée des Indiens, mâle et femelle, et s'engendrant elle-même.

C'est ainsi que l'adorateur vulgaire est initié par une image sensible aux phénomènes produits par la puissance divine, et déchiffre matériellement l'énigme dont le brahmane seul saisit le sens mystique.

A ces figures symboliques succèdent naturellement les grands poëmes épiques ou historiques. Le poëte exprime dans ses chants l'image ou plutôt l'idée peinte et sculptée. Ainsi, la lutte des deux principes contraires, l'eau et le feu, l'un destructeur, l'autre fécondant, a-t-elle donné lieu à une interprétation figurée par les arts plastiques : le poëte s'empare de ces images visibles et fait agir dans ses vers ces personnifications, en leur prêtant les qualités et les passions correspondantes aux propriétés naturelles qu'elles expriment. Ces chants contribuent encore à mieux graver dans la mémoire des hommes ces propriétés agissantes et personnifiées.

Après les poëtes arrivent les législateurs, qui règlent les droits et les devoirs de chacun en s'appuyant sur ces mystères sacrés. Puis l'esprit humain, devenant plus cultivé et plus réfléchi, il s'élève des philosophes qui, du milieu du chaos de cosmogonies compliquées, veulent ramener les esprits vers les idées spéculatives. Dogmatiques d'abord, ils arrivent bientôt au scepticisme et jusqu'au nihilisme. La philosophie est suivie par la poésie dramatique, fille de l'épopée, et par l'apologue, qui enseigne les lois de la morale par une sorte d'appel à la nature créée, aux plantes, aux animaux, aux forces réglées par la justice éternelle. Ainsi se termine cette grande évolution de l'esprit humain, en revenant à son point de départ; il vient puiser l'enseignement des lois immuables de la morale dans le sein de la nature qui lui avait déjà fourni ses premières idées religieuses.

Comment procèdent dans leurs conceptions ces premiers peuples qui occupèrent la vallée de Kachemir, l'Hindoustan et la péninsule indienne. Sortis des montagnes, ils placent la Divinité dans les lieux où leurs ancêtres ont pris naissance. Pour ces peuples, le mont Mérou est le berceau de la religion et le séjour des dieux, comme le mont Olympe le sera plus tard pour les Grecs. En effet, les plus anciens monuments des Hindous se trouvent dans cette chaîne de montagnes qui borde la vallée de Kachemir. C'est là qu'on voit ces grottes grossièrement creusées sur le flanc des collines, quelquefois, mais rarement, décorées de quelques sculptures barbares. Plus loin apparaissent les monuments de la seconde période, situés dans le territoire de l'Indus. Ce sont encore des grottes à Salsette, à Eléphanta, où il existe un grand nombre de ces travaux primitifs. Déjà la sculpture y est plus fréquente et empreinte d'un caractère sauvage et grandiose qui appartient en propre au second âge, à l'âge du Sivaïsme, période correspondant sans doute aux luttes qu'eurent à soutenir les conquérants venus du Nord pour s'établir dans ces contrées. Partout, dans ces grottes, on trouve la figure de Siva, celle de ses enfants, les attributs propres au sivaïsme, des taureaux, des géants, des lotus, emblème de la reproduction; car, n'oublions pas que Siva n'est pas seulement le destructeur, il représente aussi la rénovation dans la mort. A Ellora, c'est le culte de Vichnou, du dieu conservateur, du second membre de la *trinourti* ou trinité indienne. Aussi les représentations plastiques qui tapissent ces monuments taillés dans le rocher reproduisent-elles les scènes des *Pouranas*, c'est-à-dire la période où le culte s'établit et où se forme une chronologie mythique et héroïque.

Enfin, dans l'antique cité de Mavalipouram, sur la côte de Coromandel, en face de Ceylan, on trouve les monuments connus sous le nom des *sept pagodes*, élevés au culte de Siva et de Vichnou, jusque dans sa dernière incarnation, celle de Crichna : ici les sculptures sont beaucoup plus nombreuses et l'on reconnaît même quelques traces de peinture. Dans ces derniers monuments, encore d'une très-haute antiquité, bien qu'elle ne puisse être rigoureusement définie, l'art est arrivé déjà à une exécution fort perfectionnée. Mais le procédé n'a point changé : c'est toujours le symbolisme des images, l'accumulation des emblèmes avec un peu plus de fini dans les détails ; en un mot, c'est le suprême effort et le dernier mot d'un art purement hiératique, qui peut se modifier ou plutôt se perfectionner dans l'exécution, mais

où le principe créateur ne change pas. Nul effort pour transformer ces symboles accumulés en une interprétation plus simple, plus saisissante et plus belle. Le mythe est immobile dans son essence : il ne peut varier davantage dans sa forme sensible; nous le trouvons toujours entouré d'emblèmes matériels et grossiers, perdu sous une masse infinie de symboles qui en font une œuvre monstrueuse à notre point de vue. Il n'en pouvait pas être autrement dans une organisation politique exclusivement fondée sur le système des castes. Avec un pareil état social, aucune initiative personnelle n'est permise; il n'y a pas d'efforts individuels : tout est minutieusement réglé, étroitement défini par l'état des castes. L'œuvre de chaque jour doit être faite d'après la formule suivie depuis des siècles.

Le bouddhisme essaya d'unir ces castes, de les mêler entre elles, et de les mettre toutes sur le pied d'une égalité plus humaine; mais, après avoir prospéré pendant des siècles, il fut enfin repoussé, et le brahmanisme reprit le dessus. Il est vrai qu'à côté de l'égalité entre les hommes dans ce monde, le bouddhisme présentait comme le suprême degré de perfection de l'âme humaine, le renoncement absolu, la contemplation et l'oubli complet des choses terrestres. Cette religion purement ascétique, qui n'a au fond qu'un seul point de contact immédiat avec le christianisme, la charité envers le prochain, est d'ailleurs le contraire de l'activité, du progrès, de l'application du savoir aux choses de la vie. Si par hasard le bouddhiste est savant, il ne cherche dans la science qu'un moyen de s'unir plus étroitement à la Divinité par une connaissance plus ou moins parfaite de son essence. Il était donc impossible que le bouddhisme se perpétuât chez des populations à l'imagination vive, ardente, portée vers les productions de l'art et de la poésie; il devait, au contraire, prospérer et se maintenir chez les peuples de l'extrême Orient, dont le caractère et les aptitudes sont, presque en tout, l'opposé des races blanches, comme nous le verrons plus tard.

Chez l'Arya, l'observation des phénomènes physiques se confond avec celle du cœur humain.

L'Arya rapporte tout à lui, il est le roi des choses créées, une émanation du Créateur, et son âme n'est, en quelque sorte, qu'un miroir où se peignent les phénomènes qu'elle perçoit. En lui sont cachées ces forces contraires, productrices ou destructives, qui animent la nature. Dans l'âme du brahmane hindou résident Brahma, le créateur, la science, le Verbe; Siva, le destructeur, symbole de l'activité et des passions; Vichnou, le conservateur, l'émanation divine qui subit les incarnations, c'est-à-dire qui passe par des épreuves successives pour arriver à la perfection. Mais ces mêmes puissances animent les animaux, les plantes, la nature inorganique; la terre elle-même est un monstre immense soumis à l'empire des forces naturelles. L'Hindou est donc, à ses propres yeux, une émanation d'une divinité suprême aux attributs multiples et contraires, une sorte de résumé des phénomènes divinisés de la nature; cependant il ne saurait exprimer la Divinité sous une forme sensible, par l'anthropomorphisme pur. Quand il veut façonner une image de Dieu, il accumule tous les attributs qui constituent son essence, et donne à son monstrueux symbole autant de bras qu'il a de forces distinctes, autant de têtes qu'il représente d'idées différentes.

Le Grec procède tout autrement; c'est lui qui crée l'anthropomorphisme. Le ciel, la terre, les astres, les forces naturelles, prennent une personnalité véritable, calquée sur la personnalité humaine, et empruntent notre figure pour être mieux saisis par nos yeux, mieux connus par notre intelligence. Nous ne donnerons aujourd'hui qu'un petit nombre d'exemples de cette transformation que les Grecs firent subir aux dieux des Védas.

Indra, considéré par les Hindous comme le roi de la voûte céleste étoilée, le plus grand, le plus élevé de tous les êtres, le gouverneur des mondes, Indra, le *dieu aux mille yeux*, devient, chez les Achéens du Péloponèse, Argus, la *divinité aux yeux nombreux*. Chez eux, Argus ou Argos est le gardien céleste d'un troupeau de vaches, idée tout à fait védique, et il est personnifié par un homme couvert d'yeux.

Les tribus qui vinrent du centre de l'Asie, et constituèrent plus tard les premières nationalités pélasgiques, thessaliennes, helléniques, ne connaissaient point l'Océan. Pour elles, la réunion des eaux, c'étaient les nuées : Poseidôn était alors le dieu-soleil qui domine les nuages. Quand ces populations eurent parcouru les rivages de la mer, Poseidôn devint le dieu de l'élément humide, des fleuves, des sources, des nuées, comme de la mer, et plus tard les Grecs tirèrent de ce Poseidôn le dieu exclusif de la mer, le Neptune des Latins. Or, le dieu hindou *Savitri*, qui personnifiait le soleil, était armé d'un trident; dans les chants védiques, on le compare à un coursier, au coursier qui fait surgir l'eau de la terre en la frappant du pied. Chez les Grecs, Neptune, Ποσειδῶν, est le dieu des mers; il prend la figure d'un homme armé d'un trident, et fait naître le coursier de la terre.

Ogha, en sanscrit, signifie *torrent;* d'Ogha, les Grecs font Ὠγήν, l'Océan, et Ὠγυγης, Ogygès, qui personnifie le déluge. Les Béotiens se prétendaient issus d'Ogygès, de même que les populations de l'Attique considéraient Égée, père de Thésée, comme un personnage autochthone. A y regarder de près, Égée n'était donc qu'une forme de Poseidôn, une personnification des eaux, et nous voyons ainsi une divinité, ou plutôt une émanation divine passer au rang des héros : des symboles religieux, on en arrive au fait purement humain et déjà presque historique.

Tous les peuples primitifs ont conservé la tradition du déluge. Chez les Hindous, le déluge, c'est le dieu du ciel, Indra frappant de la foudre les nuées conjurées pour le détrôner, et renfermant dans leurs flancs les *asouras*, les génies malfaisants. Chez d'autres peuples, le mythe se transforme en fait historique, ou du moins qui a la prétention de l'être. Ce ne sont plus les nuées assiégeant le

soleil, ce sont des géants, c'est-à-dire des hommes orgueilleux et puissants, qui veulent escalader le ciel, et les eaux sont précipitées sur la terre pour punir leurs coupables tentatives.

Dans le Rig-Véda, le cheval, associé à l'élément humide, figure la rapidité avec laquelle l'eau est attirée hors du sein de la terre par les rayons solaires. Dans la tradition grecque, ce cheval devient Pégase, armé d'ailes, et s'élevant dans les airs. A chaque pas, nous trouvons ainsi, chez les Grecs, le naturalisme hindou transformé, personnifié, dépouillant sa forme exclusivement mythique, pour passer dans le domaine historique, héroïque ou légendaire. C'est là un fait capital au point de vue de l'art. Il ouvre une ère toute nouvelle, et dont la puissance éternellement féconde ne saurait être méconnue. Le christianisme lui-même, si épuré qu'il soit, a puisé largement à cette source que les Grecs ont les premiers découverte, et qu'ils ont fait couler sur un sable d'or.

Mais il ne doit pas nous suffire de constater un fait; nous devons rechercher les causes qui l'ont produit, car de la connaissance de ces causes ressort un enseignement philosophique nécessaire à tout artiste sérieux dans les temps où nous vivons.

En effet, messieurs, nés au XIXe siècle, nous arrivons bien tard dans la carrière des travaux intellectuels. Nous ne sommes plus au temps d'Homère, où l'inspiration coulait à pleins bords, et il n'est plus aussi facile aujourd'hui de trouver des idées neuves; quand même nous aurions découvert ces idées, tout ne serait pas fini, car il est peut-être encore moins facile de les exprimer d'une manière nouvelle et originale. Toutes les formes possibles ne semblent-elles pas épuisées, toutes les combinaisons trouvées? Non, messieurs, l'âme humaine est toujours la même, et toujours capable de produire de nouvelles expressions de ses sentiments et de ses pensées. Mais, pour posséder cette vertu créatrice, il faut qu'elle en ait la conscience, qu'elle sache où elle réside et par quels efforts on peut l'évoquer. Cette vertu créatrice, nous la trouvons dans la connaissance exacte des travaux de nos devanciers. Non pas que cette connaissance doive nous porter à les imiter servilement, mais elle met à notre disposition et nous montre dans tous leurs secrets les ressorts que d'autres ont fait jouer avant nous. La multiplicité de ces ressorts en rend sans doute l'emploi difficile; mais lorsqu'on a pu surprendre, au sein des civilisations les plus belles et les plus élevées, les secrets de leurs travaux intellectuels, on ne tarde pas à reconnaître que ces secrets se réduisent tous à un petit nombre de principes, et que, de l'espèce de fermentation cachée produite par leur union, il peut et doit naître sans cesse des combinaisons nouvelles.

ÉMILE ALGLAVE.

— La suite au prochain numéro. —

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

COURS DE M. CH. POTVIN.

(HÔTEL DE VILLE DE BRUXELLES.)

Discours d'ouverture. — Aperçu général de l'histoire des lettres en Belgique.

(Suite et fin. — Voyez le n° 12.)

L'histoire de la littérature prend ici un rôle important, messieurs; elle renverse cette objection, elle déjoue cette défense du crime, elle rend impossibles ces palinodies intéressées. Les écrits du temps, l'opinion de l'époque, les vœux et les tendances des écrivains, voilà des juges irrécusables, les vrais juges des rois de la terre. Et si, dans les siècles qui ont précédé, préparé une grande révolution, je constate une littérature avancée, une opinion publique éclairée, l'une et l'autre ouvertement déclarées en faveur d'un droit ou d'un progrès, l'une et l'autre hautement hostiles à un abus ou à une tyrannie, ce n'est pas moi, c'est l'époque tout entière, ou du moins l'élite et comme la tête de cette époque, qui accusera, qui condamnera ceux qui ont étouffé ces droits, établi cette oppression dans le sang d'un peuple!

Nous ouvrirons donc les livres, nous entrerons dans les Chambres de rhétorique, nous chercherons l'esprit des écrivains, nous lirons les remontrances des bourgeois qui font chorus avec les penseurs: partout nous trouverons le même esprit de tolérance et de liberté. Le premier *Index* du duc d'Albe signale à notre attention quelques-uns de ces symptômes de l'opinion publique. Citons deux livres seulement.

Dès le XIIIe siècle, Alain de Lille soutenait qu'on ne doit recourir qu'au raisonnement et non à la violence contre les hérétiques. L'*Index* condamne, sous peine de mort, de lire ou de conserver un livre dont le titre résume tout le crime: *De non comburandis hæreticis. — Il ne faut pas brûler les hérétiques.*

Froissart avait été historien et poëte. Jean le Maire fut poëte et publiciste. L'*Index* proscrit un de ses livres, où l'écrivain, bon catholique, pose en thèse que les propriétés données à l'Église, « bien qu'elles aient été engendrées sous ombre de prud'homie et chasteté, ont néanmoins procréé sinistrement plusieurs mauvais enfants, c'est à savoir: orgueil, pompe, arrogance, hérésie, mépris des princes, tyrannie des sujets. » L'auteur soutient que trois erreurs perdent l'Église: les richesses, l'abandon des conciles, le célibat des prêtres.

En 1539, les Chambres de rhétorique de Gand jouaient de sanglantes satires contre les indulgences, les pèlerinages et le pape lui-même.

Le prétexte d'hérésie ne suffit pas toujours à pourvoir les échafauds. On inventa un nouveau crime de lèse-majesté divine, la sorcellerie. Notre pays a vu se produire contre ces prétendus criminels des livres, infâmes alors, aujourd'hui ridicules; mais ce ne fut qu'après la défaite,

sous le règne des restaurateurs du despotisme. La Belgique libre fut la première à jeter le cri de réprobation contre la doctrine des inquisiteurs. Erasme la tourna en ridicule ; le *Malleus maleficarum*, de Sprenger, fut vivement attaqué, d'abord par un petit livre publié à Gand, en 1512, puis par deux ouvrages d'un prêtre, Jean Wier, puis par Corneille Loos de Gouda, qui fut jeté en prison pour son audace, enfin par la muse du peuple. L'histoire cite deux pièces jouées par les Chambres de rhétorique flamandes contre l'odieux préjugé, avide de sang humain.

On ne voulait d'Inquisition en Belgique, ni contre les hérétiques, ni contre les sorciers.

J'ai nommé les Chambres de rhétorique. Nous y verrons un puissant organe de l'opinion. Motley ne trouve à leur comparer que l'influence de la presse. Ces confréries poétiques, créées pour le plaisir intellectuel, devinrent bientôt la manifestation la plus hardie de la pensée du pays. Deux faits vous prouveront leur esprit : Charles V les persécute, Philippe II les abolit. Un grand nombre de rhétoriciens montèrent sur l'échafaud avec le bourgmestre d'Anvers, après la prise de cette ville, au lendemain de la Saint-Barthélemy.

Donc, quand je vois l'esprit public se prononcer avec une vivacité unanime contre l'Inquisition et le prétendu crime de magie ; quand je vois tout un pays revendiquer la tolérance religieuse et réclamer, pour l'Église comme pour l'État, l'imprescriptible droit de représentation, dans les conciles et dans les états généraux ; quand je vois que, pour lui imposer le despotisme religieux et politique, pour pouvoir continuer à brûler les sorciers et les hérétiques, nos souverains, depuis le violent Charles V jusqu'aux doucereux archiducs Albert et Isabelle, sont obligés d'interdire, sous peine de mort, la lecture de nos écrivains, même catholiques, de condamner à mort nos poëtes comme nos prédicateurs, de fermer nos Chambres de rhétorique comme nos états généraux, d'imposer silence à tous les organes de la pensée du pays et d'écraser, comme ma hydre, toutes les têtes de l'opinion publique ; pour ma part, messieurs, je crois en toute sécurité de conscience, dans toute la loyauté impartiale de l'historien jugeant des violences qui ont cessé d'être à craindre, je crois pouvoir flétrir les bourreaux d'un peuple éclairé.

L'histoire littéraire sert à quelque chose, vous le voyez. C'est peut-être pour cela qu'on l'aime si peu.

Littérairement, les Chambres de rhétorique ont entretenu le goût des lettres dans toutes les classes du pays ; elles ont créé de charmants poëtes ; elles ont commencé de fonder le théâtre, et, pour bien apprécier ce dernier point, il faut se souvenir qu'à l'époque où elles prenaient un rôle politique assez important pour porter ombrage à de puissants souverains, le théâtre n'existait guère nulle part : ni Shakspeare, ni Calderon, ni Corneille n'étaient nés.

Enfin, les Chambres de rhétorique, proscrites, créent le théâtre en Hollande et donnent à la jeune république son Corneille : Vondel.

Cette époque a de grands historiens, de grands poëtes, de grands pamphlétaires, dont la plupart attendent encore d'être rendus à la patrie. D'Athenus est auprès d'Hembyse, comme Marnix auprès de Guillaume d'Orange ; et Houwart et Vandervoort, l'un resté catholique, l'autre luthérien, sont amis du Taciturne.

N'oublions pas la muse du peuple, didactique et douce, sage et gaie, mêlant la naïveté du fabuliste à l'onction paternelle du prédicateur, alliant la Fontaine et Massillon : n'oublions pas le poëte qui a mérité et qui conserve dans le cœur du peuple le nom de *père des Flamands*, le vieux Cats.

La révolution du XVIe siècle fut vaincue dans nos provinces, c'est en Hollande que la Belgique doit chercher alors sa gloire littéraire et scientifique. Nos prédicants et nos pamphlétaires sont morts sur le bucher. Guillaume le Taciturne, grand écrivain et grand homme d'État, est tombé sous l'assassinat ; Marnix, le Rabelais, le Pascal et le Tyrtée de la révolution religieuse, est mort dans l'exil. Tout ce qui survit, tout ce qui surgit dans les arts de la pensée, cherche au dehors une atmosphère libre. Vondel, Vanzevecote, Dedecker, Van Helmont, Van Metteren, les Elzevir et les Leansberg, Mercator, Dodonée : autant de noms célèbres, autant de noms d'exilés. La pensée du pays a suivi la liberté chez nos frères du Nord. Quelques-uns restent catholiques, mais la Belgique de Philippe II n'est habitable ni pour les lettres, ni pour les sciences. Nous aurons à juger ceux qui restent pour faire de leur art le courtisan de l'Inquisition.

Une période nouvelle s'ouvre sur un champ de ruines et de deuil. Mais la Belgique ne mourra point ! L'école de Rubens jette un éclat glorieux sur cette tombe de la patrie, et la France prélude à deux grands siècles : le siècle de Pascal et de Molière, le siècle de Voltaire et de Montesquieu.

C'est en vain qu'un cordon sanitaire est établi entre les Belges vaincus et leurs anciens frères vainqueurs et libres ; c'est en vain que chaque année les édits contre la librairie sont renouvelés et renforcés, qu'on détruit tous nos livres anciens, qu'on prohibe à la frontière les œuvres nouvelles : Fleury et Voltaire, Hume et J. J. Rousseau, Crébillon, Mirabeau et le père Quesnel ; c'est en vain qu'on brûle les livres sur les places publiques, que la découverte d'un ouvrage à l'*index* est payée jusqu'à 1000 florins au délateur, que les pasquinades sont défendues sous peine de la hart et la détention d'une Bible sous peine de mort ; c'est en vain que les jésuites règnent et que Marie-Thérèse fait encore réimprimer une sorte de manuel de procédure avec tout l'ancien appareil de tortures et de supplices : la Belgique ne mourra point.

Et tout d'abord, voici les grandes collections nationales qui se succèdent : les biographies d'écrivains, les descriptions du pays, les Mirœus, les Bollandus, les Zanderus, les Paquot, que la persécution ne ménagera pas toujours. Puis, les grands recueils de chartes, de traités

et d'ordonnances; les *placards de Flandre*, les *placards de Brabant*, les *coutumes de Liége* de Louvreix, les chartes du Hainaut. Tout le passé revit dans ces publications pour le jour où le pays pourra relever ses gloires et ses priviléges. Et ce n'est pas un nécrologe, c'est comme un pieux monument, édifice de gloire du passé, pierre d'attente de l'avenir. On croit voir un de ces anciens peuples, forcés de chercher une nouvelle patrie, qui rassemblaient pieusement, pour les emporter partout, les cendres, et, avec les cendres, l'âme de leurs ancêtres.

Non, la Belgique ne mourra point, car la France marche vers la lumière, et la Belgique a les yeux fixés sur elle.

Après avoir été le siége de la monarchie mérovingienne et le berceau de la dynastie de Charlemagne, nos provinces avaient vu naître la langue gauloise et donné de grands poëtes, de grands ministres, comme Suger, de grands historiens à la France. Plus tard, la monarchie ennemie nous avait emprunté notre infanterie et l'armée des nobles s'était transformée en armée populaire, à l'imitation de nos milices victorieuses. Puis, que de bons auxiliaires la France avait trouvés en nous, dans la navigation dont presque tous les termes français sont empruntés au flamand, dans l'industrie, témoin la draperie et les Gobelins, dans les conspirations incessantes de la liberté, qui unissaient les Étienne Marcel et les Jacques d'Arteveld !

Nous voilà vaincus ; que la France vienne à notre rescousse ! Belges du XVIIe et du XVIIIe siècle, nous avons maudit la France de Philippe le Bel, de Louis XI et de Philippe de Valois! Maudissons encore la France de Louis XIV, qui nous tue et nous pille! Mais salut à la France de Pascal et de Molière, à la France de Voltaire et de Montesquieu! La France du despotisme a toujours été notre ennemie; la France de la liberté sera toujours notre sœur. Tout ce que ses maîtres nous ont causé de maux pendant des siècles sera racheté, si la France nous aide à redevenir libres !

Quelques faits littéraires seulement. D'un côté, tandis que des muses courtisanes essayent d'importer chez nous le théâtre espagnol pour que tout y porte la livrée de nos vainqueurs, et tournent en ridicule la gallomanie; Ypres devient le centre d'un mouvement littéraire flamand et national; l'école de Cats continue à parler sa langue au peuple flamand, et la Flandre traduit Rotrou, Corneille, Molière, Voltaire. D'un autre côté, le *Journal encyclopédique* de Pierre Rousseau, publié à Bouillon, fait chorus à l'œuvre glorieuse de Diderot et de d'Alembert.

Non, la Belgique ne mourra point. Car ce n'est pas seulement du dehors qu'elle attend le salut; c'est en elle-même qu'elle cherche l'énergie de la renaissance.

Nos provinces sont devenues le camp retranché des jésuites ; ils y règnent à tel point qu'au commencement du XVIIe siècle, le confesseur de l'infante Isabelle n'obtint d'elle la permission d'imprimer un livre espagnol, que sous la réserve de l'approbation du révérend père supérieur, et qu'à la fin du XVIIIe siècle, ils font emprisonner Paquot, et condamner le vénérable Van Espen.

Mais nous ne sommes pas nés pour subir de tels maîtres. Nos provinces sont le foyer d'une double résistance aux saints pères.

Jansénius est le précurseur de Pascal. Une morale perverse est battue en brèche, et les États de Brabant refuseront de publier l'excommunication de l'auteur des *Provinciales*.

L'ultramontanisme politique est un autre danger de l'armée de Loyola : une école de jurisconsultes libéraux se forme en Belgique contre ces doctrines.

Honneur aux Stokmans et aux Van Espen, messieurs ; c'est dans le droit qu'ils ont cherché la vie du pays !

Alors, un Belge encore, dom Maur d'Antines, proteste en France contre la bulle *Unigenitus*.

Ainsi la Belgique, l'œil fixé sur les lumières de la France, demandait encore à son antique génie le mot d'ordre de la civilisation; et vienne la révolution brabançonne, à côté des masses habituées par un long despotisme au joug du passé, nous verrons un parti d'esprits éclairés et libres, capables d'entrevoir et dignes de fonder la vie nouvelle ! Vienne la révolution française, il se trouvera des Belges pour suivre le mouvement, et lorsqu'il s'égarera dans les annexions, pour parler en hommes libres à la terrible république de 93.

L'Empire dévora tout. Mais l'Empire voulait être glorifié dans toutes les langues; il n'eut garde de dédaigner notre vieil esprit littéraire; il releva les Chambres de rhétorique. Alors encore, la plupart de nos écrivains sont fidèles à la patrie. C'est dans une de ces fêtes où les Chambres de rhétorique étaient appelées à célébrer une campagne du César, que l'on trouve dans notre époque un premier essai de réhabilitation de J. d'Arteveld, par M. Cornélissen. En 1809, le concours d'Ypres propose de célébrer un « héros du pays ». En 1810, Alost demande aux poëtes de chanter « la gloire des Belges ». Un autre concours en langue française produit une œuvre de valeur : tandis que les courtisans prodiguent au maître un encens banal et que le président va jusqu'à vanter la disparition de la Belgique, un jeune poëte parle de la patrie avec amour, parle de la France avec indépendance, met fièrement en scène la résistance des Nerviens à César, trace un vigoureux portrait de Philippe II, s'étend sur le tableau de notre prospérité avant les derniers désastres, et appelle de ses vœux le jour où

> Raucoux et Fontenoy, Ramillie et Fleurus,
> Du sang des nations ne s'engraisseront plus.

Ce poëte obtint le prix : la Belgique couronnait, en 1810, un poétique écho de son esprit national.

Je m'arrête ici, messieurs, car ce poëte lauréat, M. Lesbroussart, est mort depuis quelques années à peine. Je m'arrête, et après ce faible aperçu, trop succinct pour être exact, trop rapide pour être complet, je puis déjà répéter, avec une première connaissance de cause : Oui, les lettres en Belgique ont toujours été utiles, souvent glorieuses ! Nos écrivains se sont toujours maintenus au niveau de

leur époque, ils se sont souvent élevés au poste de vedettes du progrès. Même dans la défaite, même sous le rayonnement des gloires étrangères ou dans l'entraînement des révolutions voisines, il s'est toujours trouvé des Belges attachés aux traditions nationales et qui conservaient, dans l'éblouissement comme dans les ténèbres, une étincelle de notre génie. Opprimés et vaincus, ils donnent encore Van Espen à la patrie, Jansénius au monde.

Libres aujourd'hui, les Belges vont-ils se réduire à l'état de tributaires de la pensée d'autrui? Ah! ce serait l'abdication de soi-même! Quoi! parce que nous avons admiré la France libératrice de Pascal, de Voltaire, de Rousseau et de Mirabeau, nous devrions oublier la Belgique de Georges Strailhe, des d'Arteveld et du Taciturne! la Belgique de Siegebert de Gemblours, de Henri de Gand, de Van Espen et de Marnix. Parce que nous aimons la France de 1789 et de 1830, qui nous a aidés à redevenir libres, est-ce une raison pour nous faire les esclaves des romans du quartier Bréda et du répertoire du demi-monde? Non, cent fois non! La prévention, aussi injuste qu'incontestable, qui livre nos librairies, nos théâtres, nos chaires littéraires aux lettres françaises, continue, sans le savoir, l'œuvre de nos oppresseurs qui ont voulu nous empêcher de penser, l'œuvre de nos ennemis qui ont voulu nous conquérir, pendant des siècles. Mais la prévention ne sera pas plus forte que le despotisme et que la conquête : la Belgique ne se suicidera point! La vitalité renaissante dont elle a fait preuve, depuis un demi-siècle, dans les arts, dans l'industrie, dans la politique, triomphera aussi dans les arts de la pensée! La Belgique ne négligera, ne dédaignera jamais les lumières des nations ses sœurs, mais elle ne mettra pas son génie sous le boisseau d'un monopole étranger! Bientôt, oui, bientôt! à qui voudra nier ses facultés intellectuelles et littéraires, elle montrera sur ses places publiques, à côté de Pierre de Koning, Simon Stevin; à côté de d'Arteveld, Van Marlant; à côté de nos tribuns wallons et flamands, nos auteurs flamands et wallons du *Roman du Renard;* à côté de nos martyrs politiques, nos martyrs de la science et des lettres; à côté de d'Egmont, de Grétry, de Van Eyck, Sigebert de Gemblours, Henri de Gand, Jean le Bel et Jansénius; à côté de Van Dyck, Cats; à côté de Rubens, Marnix de Sainte-Aldegonde!

Alors, la vieille chaîne espagnole sera entièrement rompue; alors, les filets de l'annexion seront brisés pour toujours; alors, notre renaissance sera complète, et l'on pourra dire, intellectuellement comme politiquement : les Belges ont une patrie.

Tel est, messieurs, l'aperçu général de l'enseignement que j'entreprends de donner ici. J'en ai indiqué les lignes principales, la signification et la portée. J'espère que vous y verrez un devoir à remplir en commun : moi, par des études consciencieuses; vous, messieurs, en me continuant votre attention bienveillante.

Je ne manquerai jamais de combattre des préjugés antinationaux; mais je me garderai toujours de flatter nos vices et nos préjugés, d'écouter un étroit esprit de clocher ou de m'abandonner à un engouement systématique! Je tâcherai de me placer dans la vérité générale.

Vivre de la vie universelle et cultiver ses traditions nationales, telle est la double nécessité de l'existence d'un peuple libre. Car s'il néglige les lumières du dehors, il s'épuise dans l'adoration de soi-même, comme dans un cercle d'impuissance; il s'expose à périr de l'explosion de ses préjugés, victime d'une présomption vaine. Mais s'il néglige son existence propre, il cesse d'être lui-même, et ne peut tarder à disparaître dans l'orbite d'une influence étrangère.

J'éviterai ces deux dangers. J'aurai des larmes pour nos malheurs, mais je ne manquerai pas de sévérité pour nos fautes; j'aurai des palmes pour nos véritables gloires, et des sentences pour ceux qui ont oublié la justice. Puissé-je parler avec l'indépendance du citoyen qui sait que la flatterie et le mensonge sont utiles à la tyrannie; mais que la liberté a besoin de conseillers, non de courtisans, et qu'elle se plaît aux mâles franchises de la vérité! Je n'oublierai jamais que la Belgique libre fait partie de l'Europe; si je l'oubliais, que vos murmures me rappellent au devoir. Je n'oublierai jamais, je l'espère, que Socrate n'était pas seulement d'Athènes, mais du monde; que sans la justice et la liberté il n'y a point de véritable indépendance, et qu'on ne sert bien sa patrie qu'en bien aimant l'humanité!

Ch. Potvin.

LITTÉRATURE GRECQUE.

COURS DE M. EGGER. (LEÇONS PHILOLOGIQUES.)

(FACULTÉ DES LETTRES.)

Vues générales sur le texte primitif de Thucydide et sur le dialecte employé par cet historien.

Fixer les textes par une discussion sévère des variantes que les manuscrits fournissent, en donner une traduction exacte, l'éclaircir par un solide commentaire, telle est la méthode adoptée par M. Egger pour l'interprétation des auteurs, et qui sera appliquée, cette année, dans la série philologique de ses leçons (les mardis), aux portions de l'ouvrage de Thucydide comprises dans les programmes de la licence et des diverses agrégations. Mais avant d'aborder l'explication du texte, le professeur a présenté à ses auditeurs quelques vues sur l'état primitif de ce texte, tel qu'on peut le conjecturer par l'étude des monuments contemporains, sur le dialecte dont Thucydide a fait usage, et enfin, sur le nom même de cet historien et sur les noms propres chez les Grecs.

Ce sont ces études préliminaires dont nous voulons essayer de donner au moins une idée à nos lecteurs.

I.

Le juste désir de posséder des textes authentiques, la

curiosité légitime qui s'attache à la partie matérielle des monuments, enfin, la vénération dont nous entourons tout ce qui concerne la personne même des hommes célèbres, donneraient un grand prix à des manuscrits contemporains des anciens auteurs grecs dont nous avons les ouvrages. Malheureusement, ces manuscrits ont depuis longtemps disparu. L'orthographe grecque, et même l'orthographe attique, avaient subi bien des modifications depuis l'époque où l'on grava, sur une matière solide, les premiers caractères, jusqu'à l'âge des manuscrits les plus anciens que nous possédons. Aujourd'hui, néanmoins, grâce au nombre croissant des monuments épigraphiques accessibles à notre étude, grâce aux papyrus exhumés des cendres d'Herculanum et des nécropoles de l'Égypte, nous possédons des moyens plus sûrs pour reconstituer les anciens textes. Il ne s'agit pas, bien entendu, de reproduire l'édition princeps d'Homère, comme le voulait Payne Knight : tout démontre que l'écriture n'a été pratiquée ni par Homère ni par les aèdes ses successeurs, et nous n'avons même aucune inscription attique contemporaine de Pisistrate qui, le premier, rassembla en un corps les œuvres épiques mises sous le nom d'Homère; mais pour les écrivains du siècle de Périclès, nous pouvons nous faire une idée assez exacte de l'aspect matériel que présentaient leurs œuvres, quand leur calame les eût fixées sur le papyrus récemment importé d'Egypte. Un coup d'œil jeté, au Louvre, sur les marbres de Nointel, où sont gravés les noms des soldats athéniens morts à l'étranger en 459 et 458 avant notre ère, ou sur la stèle connue sous le nom de *marbre de Choiseul*, et qui porte un décret relatif aux finances d'Athènes de l'an 410 avant Jésus-Christ, nous fait connaître l'orthographe de la langue attique, telle que l'écrivait Thucydide. Lévêque et Gail avaient déjà tiré parti de ces inscriptions pour ramener quelques lignes de l'historien grec à leur orthographe primitive, ce qui est déjà un résultat intéressant par lui-même. Mais elles nous offrent encore un autre enseignement relatif à l'histoire de l'alphabet grec. Nous n'y trouvons pas de lettres doubles : l'Η n'est qu'un signe d'aspiration, l'Ω n'existe point. Au lieu de Ξ et Ψ, on trouve ΧΣ et ΦΣ. Le Γ, le Ζ, le Λ, le Ρ et le Σ ont une autre forme que les caractères qui représentent actuellement ces consonnes, et qui furent introduits dans l'alphabet attique sous l'archontat d'Euclide, 403 ans avant Jésus-Christ. Sur l'inscription en l'honneur de Phanocrite de Parium, qui remonte à 380 avant Jésus-Christ, et qu'on peut lire au Louvre, à côté de celles que nous avons citées, ces changements sont déjà opérés et les lettres doubles apparaissent. Or, insister sur ces changements n'est pas faire acte de pure curiosité philologique, car il y a des conséquences à en tirer, même pour l'enseignement élémentaire. On a longtemps considéré, dans nos manuels classiques, les doubles Ψ et Ξ comme remplaçant indifféremment βσ, πσ, φσ, γσ, κσ, χσ. Or, elles remplacent seulement φσ et χσ. Nul mot sur les inscriptions attiques antérieures à l'archontat d'Euclide n'offre γσ ou κσ, βσ ou πσ, mais seulement χσ et φσ. Les lettres κσ et πσ ne se rencontrent ainsi accouplées que dans des inscriptions doriennes, ce qui marque en même temps que la prononciation du ξ, légèrement aspirée chez les Attiques, était chez les Doriens tout à fait dure.

Au contraire, la présence du Ζ sur les plus anciens monuments épigraphiques, prouve que cette prétendue double est originairement une consonne simple (comme dans l'alphabet phénicien d'où elle dérive), plus tard résolue en deux sons, et que, par là, elle se distingue du ξ et du ψ auxquels on l'assimile trop complétement. De plus, le témoignage unanime des inscriptions et des textes littéraires prouve que le Ζ ne s'est jamais résolu en δσ, τσ, θσ, mais seulement en σδ ou δδ, et cette observation explique pourquoi ni la troisième déclinaison ne connaît de datifs pluriels en ζι pour les noms qui ont une dentale avant la désinence, ni les verbes en δω, τω, θω ne font leur futur en ζω, comme il résulterait de la fausse théorie trop longtemps perpétuée dans nos livres à l'usage des classes. Ainsi, l'étude des inscriptions permet de corriger quelques principes erronés de l'enseignement élémentaire. Elle conduit à des vues nouvelles que recommande leur utilité pratique autant que leur vérité même.

II.

Une autre considération mérite de nous arrêter quelque temps avant d'aborder le texte de Thucydide. On s'est habitué à considérer la langue grecque comme divisée en quatre dialectes : dorien, éolien, ionien, attique, dont on aurait les types dans les écrits de Pindare, de Sappho, d'Homère, d'Hérodote ou de Thucydide.

La connaissance des inscriptions ne permet pas de conserver cette division, fausse à plus d'un égard.

Hérodote déjà, pour ne citer que ce témoignage parmi les auteurs anciens, reconnaissait dans les villes ioniennes de l'Asie quatre variétés principales de dialecte ionien. L'épigraphie et la numismatique nous révèlent, pour les autres dialectes, des variétés plus nombreuses encore. A en juger par les monuments, les dialectes varient, dans l'ancienne Grèce, de province à province, de canton à canton, de ville à ville.

D'autre part, on n'a jamais trouvé une inscription écrite dans la langue même de Pindare, d'Hérodote ou de Sappho. Les écarts que les monuments présentent avec les types classiques des dialectes sont si considérables, qu'il n'est plus permis de croire que ces dialectes écrits aient été aussi des dialectes parlés, si ce n'est, tout au plus, celui des écrivains attiques. Le dorien des inscriptions d'Argos n'est pas celui des inscriptions de Mégare, ni ce dernier celui des inscriptions de la grande Grèce; tous d'ailleurs s'écartent notablement de l'idiome employé par Pindare ou par Archimède. L'éolien de Thèbes n'était pas celui de Lesbos, ni même celui d'Orchomène. Il y avait dans les divers dialectes parlés sur le sol hellé-

nique, la même variété qu'entre les écoles de sculpture ou les constitutions politiques. Mais chez tous ces peuples à idiomes distincts, quoique analogues, un même désir animait les cœurs généreux et les esprits d'élite : celui de rapprocher les races helléniques, ce qui eût, en effet, rendu la Grèce maîtresse du monde, ou, au moins, l'eût maintenue entière et puissante à côté de l'empire romain, si les jalousies municipales eussent consenti à s'effacer devant l'intérêt de la patrie. La diversité des dialectes épigraphiques témoigne de cette fatale dispersion des forces grecques. C'est au besoin d'unité vivement senti par les chefs politiques et religieux des Hellènes que devaient satisfaire les panégyries fréquentes de la Grèce, les jeux solennels qui suspendaient les guerres entre les peuples de la même race. Les poëtes qui avaient à se faire entendre dans ces nobles fêtes, où la religion, l'art, le souvenir des grandes actions faites en commun, unissaient les cœurs dans un seul sentiment de fierté et de concorde, ces poëtes furent donc naturellement conduits à se créer un langage artificiel, que le plus grand nombre de leurs compatriotes pussent comprendre, et qui, par le tour et le choix des mots, fût comme l'expression du génie même de chaque race. Ces dialectes, aujourd'hui consacrés par la composition littéraire, furent si bien des langues d'artifice et d'étude, que l'on voit des écrivains de divers pays grecs apprendre à écrire les dialectes étrangers à leur ville natale, et abandonner leur idiome maternel, quand un dialecte d'emprunt convenait mieux à leur auditoire, ou au but qu'ils poursuivaient. Halicarnasse était une colonie dorienne ; cependant Hérodote s'est servi du dialecte ionien. C'est qu'au moment où il vint, dit-on, lire dans les fêtes d'Olympie quelques pages de ses Histoires, des Ioniens venaient de sauver la Grèce de l'invasion barbare ; des Ioniens, Thalès et Xénophane, avaient fondé la première école philosophique. Toute l'Hellade acceptait la langue, les idées ioniennes. — On parlait éolien à Thèbes, et les hymnes de Pindare sont en dorien ; c'est qu'elles devaient être chantées à la table d'Hiéron par des Grecs de Sicile. Les poëtes tragiques d'Athènes, quand ils voudront prêter à leurs chœurs des sentiments religieux et passionnés, parleront le dorien inséparable de la musique religieuse et fait pour elle, au témoignage même des anciens. Tel est le travail de composition artificielle et savante dont les inscriptions nous font mieux connaître la nature et mesurer l'étendue. — Pour revenir à Thucydide, même en cette heureuse unité de génie et d'éducation qui caractérise les Athéniens au siècle de Périclès, on peut donc conclure de ce qui précède, que sa langue n'est pas tout à fait celle de l'Agora, et que même, s'il eût triomphé des obstacles que rencontrait alors l'exacte reproduction des discours publics, faute de procédés pour les recueillir pendant qu'ils étaient prononcés, l'historien ne nous aurait pas donné les paroles textuelles de Périclès, de Nicias ou d'Alcibiade. Au reste, si sa langue s'éloigne peu du grec usité alors en Attique, cela même est une exception qui mérite d'être notée dans l'histoire de la langue et de la littérature grecques. Ces remarques sur l'atticisme de Thucydide nous conduisent à une observation plus spéciale.

La délicatesse des Athéniens se montre jusque dans le choix des noms propres. Ce vocabulaire, qui chez les autres nations semble livré au hasard, et qui chez nous représente si bien la confusion même de nos origines diverses, est soumis ici à des lois de précision et de goût, qui sont rarement violées. Barthélemy (*Voy. d'Anach.*, chap. LXVI) avait déjà remarqué que dans presque tous les noms propres usités chez les Grecs, entraient les idées de religion, de piété, de force, de vaillance, d'honneur, en un mot, de tout ce qui peut flatter un peuple fier de lui-même et qui se croit protégé par les dieux. « Entre les règles qui, chez les Grecs, ont présidé à la formation des noms composés, il en est une dont ils se sont bien rarement départis, dit M. Letronne, c'est celle-ci : sauf les sobriquets ou noms ironiques, tout composé exprimait une idée favorable ou de bon augure. » (*Mém. de l'Acad. des inscript.*, nouvelle série, t. XIX.) Par exemple, beaucoup de noms propres ont pour radical le nom d'un dieu et pour désinence, δωρος ou δοτος (don ou donné). C'est un témoignage de la gratitude des parents envers les dieux qui leur ont accordé un fils. D'autres offrent une idée gracieuse : Erophon (qui a l'apparence du printemps, ἔαρ, ἦρ) ; Iophon (qui a l'apparence de la violette, ἴον). Dans la liste des noms gravés sur les marbres de Nointel, on trouve à peine quelques sobriquets, tels que πιθον (pour πίθων, de πίθος, tonneau). Dans le nom de notre historien Θουκυδίδης (ce nom figure également sur le marbre ci-dessus), il est facile de reconnaître un patronymique dérivé de Θουκύδης, et dans ce dernier nom, la contraction de Θεοκύδης est visible. Θεοκύδης veut dire gloire de Dieu. Olorus donnait à son fils un nom difficile à porter. Mais n'oublions pas que ces noms, transmis de père en fils, perdent bien vite pour ceux qui les portent la valeur qui leur était originairement attribuée. — Camille de la Berge.

LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE.

Volumes publiés de la Bibliothèque de philosophie contemporaine.

TAINE (H.). Le Positivisme anglais, étude sur Stuart Mill. 1 vol. in-18. 2 fr. 50

TAINE (H.) L'Idéalisme anglais, étude sur Thomas Carlyle. 1 vol. in-18. 2 fr. 50

DE GIRARDIN (Émile). Paix et liberté. Questions de l'année 1863. 1 vol. in-8 de 750 pages. Henri Plon. 3 fr.

VACQUERIE (Auguste). Profils et grimaces, 4e édition. 1864 (Pagnerre). 1 vol. in-8 de 451 pages. 6 fr.

LÉVÊQUE (Charles). Études de philosophie grecque et latine. 1864, 1 vol. de 416 pages (A. Durand). Format in-8. 7 fr.
Format in-18. 3 fr. 50

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

PREMIÈRE ANNÉE. — N° 14. UN NUMÉRO : 30 CENTIMES. 5 MARS 1864.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

LITTÉRATURE — PHILOSOPHIE — THÉOLOGIE — ÉLOQUENCE — HISTOIRE
LÉGISLATION — ESTHÉTIQUE — ARCHÉOLOGIE

Paraît tous les Samedis.

Paris.....	Six mois.	8 fr.	Un an.	15 fr.
Départements..	—	10	—	18
Étranger.....	—	12	—	20

Prix de l'abonnement avec la Revue des Cours scientifiques.

Six mois.....	Paris,	15 fr.	Départ.,	18 fr.	Étranger,	20 fr.
Un an.....	—	26	—	30	—	35

Rédacteur en chef
M. ODYSSE-BAROT

Les ouvrages dont deux exemplaires auront été envoyés au bureau du journal seront annoncés et analysés s'il y a lieu.

On s'abonne
A LA LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE
17, rue de l'École de Médecine,
Et chez tous les libraires, par l'envoi d'un bon de poste, ou d'un mandat sur Paris.

L'abonnement part du 1er décembre ou du 1er juin de chaque année.

AVIS. — En raison de l'abondance des matières, nous offrons encore aujourd'hui à nos lecteurs, sans augmentation de prix, un supplément de huit colonnes.

SOMMAIRE.

Histoire des législations comparées. — Cours de M. Ed. Laboulaye : V. Premières tentatives de résistance de l'Amérique. Le congrès de 1774.

Littérature latine. — Cours de M. César Tamagni à l'Académie de Milan : Des études classiques, et particulièrement des études latines. Traduit de l'italien par M. Eugène Mir.

Histoire de la philosophie. — Cours de M. Lorquet : II. Double origine de la sophistique.

Esthétique appliquée à l'histoire de l'art. — Cours de M. Viollet-le-Duc : De l'influence des idées religieuses dans les arts chez les Indiens et chez les Grecs (suite).

HISTOIRE DES LÉGISLATIONS COMPARÉES.

COURS DE M. ÉDOUARD LABOULAYE.

(COLLÉGE DE FRANCE.)

(Voyez les nos 2, 3, 5, 6, 7, 9 et 10.)

V.

Premières tentatives de résistance de l'Amérique.

Le Congrès de 1774.

Nous en sommes arrivés à l'année 1765, au moment où le parlement anglais, par une sage résolution, venait d'abolir le droit du timbre qui avait excité tant d'agitation en Amérique.

La nouvelle, reçue en Amérique au commencement de 1766, combla de joie tous les habitants. On n'avait pas la moindre idée, le moindre désir de se séparer de la métropole. On accueillit donc cette réconciliation avec une joie sincère ; on vota des statues à Pitt, qui avait été le grand intermédiaire entre les deux pays, et au roi George III, qui ne méritait pas autant cet honneur.

La réconciliation en apparence semblait parfaite ; mais des deux parts on avait fait une paix plâtrée. Quand on transige sur des intérêts, il est aisé de se réconcilier sincèrement et de vivre d'accord ; mais quand il s'agit d'idées, de principes, de droits, on ne transige pas ; on peut sans doute, dans un moment donné, faire la paix, ajourner la lutte, mais c'est la gloire de notre âme qu'elle ne peut transiger avec ce qu'elle croit la vérité. Un individu peut se résigner, un peuple ne le peut pas. C'est ce qui arriva en Amérique. Dès le premier jour, les Américains virent dans ce qu'avait accepté le parlement la reconnaissance du droit qu'ils avaient défendu. « Nous avons toujours prétendu, disaient-ils, que nous jouissions du droit qui appartient à tous les hommes, de ne payer d'impôts que ceux qu'ils ont votés, puisque l'impôt n'est qu'une part de la fortune des citoyens : on a reconnu notre droit, la question est tranchée. Mais, ajoutaient-ils, puisque notre droit est reconnu, comment prétendrait-on imposer ces taxes sur notre commerce ? » Cette grande distinction des taxes intérieures et des taxes extérieures, qu'acceptait Franklin, des gens plus avancés, Otis, Samuel Adams, ne l'acceptaient plus. « Le principe, disaient-ils, vaut pour toute espèce d'impôts. Ce principe, c'est que, la propriété appartenant au citoyen, qu'elle soit une terre ou une marchandise, c'est toujours à lui seul ou à ses mandataires qu'il appartient d'en disposer. C'est à nous de taxer nos marchandises comme nos propriétés ; on ne refuse pas d'accorder au gouvernement anglais toutes les sommes nécessaires, mais les Américains entendent les voter. » Cette idée, défendue par Otis, commença dès lors à gagner du terrain.

En Angleterre, on était au point de vue opposé ; on avait cédé sous l'influence politique de Pitt, mais, en abandonnant la taxe, on avait eu soin de réserver le droit. On avait cédé, mais comme un père cède à son enfant, par faiblesse ; mais, en même temps, on avait déclaré que le parlement

avait le droit d'imposer comme il l'entendait les colonies. Le roi, on le savait, n'avait cédé qu'avec peine. C'était un esprit étroit, entêté, n'ayant que de petites idées et en ayant peu ; or, ceux qui ont peu d'idées y tiennent beaucoup, parce que c'est chose rare. George III croyait que la majesté royale avait souffert dans sa personne, et qu'il faudrait saisir l'occasion d'humilier à son tour l'Amérique. Dans le parlement, il y avait beaucoup de gens qui pensaient comme le roi, non par amour de la royauté, mais par amour du parlement. La suprématie du parlement, c'était pour beaucoup d'Anglais un mot synonyme de liberté. A leurs yeux, la liberté publique, c'était le droit pour le parlement de tout faire. La gloire du parlement leur semblait la force même de l'Angleterre. Une petite colonie de deux millions et demi d'habitants qui résistait au parlement, c'était une insolence impardonnable, et que tôt ou tard il faudrait punir.

Ce fut en 1767 que commença le second acte du drame qui devait finir si malheureusement pour la Grande-Bretagne. La question d'impôts fut reprise par celui qui en avait eu la première pensée. Charles Townshend était un homme d'esprit, ayant beaucoup d'idées et qui voulait en tirer parti. Quand le ministère Rockingham avait remplacé au pouvoir le ministère Grenville, Townshend avait abandonné l'idée de taxer l'Amérique, et trouvé qu'il y avait beaucoup d'inconvénients dans cette mesure. Sous le ministère de Pitt, Charles Townshend, rentré aux affaires et harcelé par Grenville qui lui reprochait sa lâcheté, en revint à son idée première : il imagina que ce serait un acte populaire que de taxer les colonies. Ses contemporains l'avaient surnommé la Girouette, et j'avoue que ce nom qu'on donne à une certaine classe d'hommes politiques m'a toujours paru peu mérité. Quand on étudie ces hommes, on voit qu'ils restent toujours fidèles à leur ambition. Ce nom de girouette est donc mal donné, car ces hommes sacrifient à leur intérêt jusqu'à leur conscience.

Charles Townshend profita de la maladie de Pitt, qui laissait le ministère sans direction, pour taxer l'Amérique ; il présenta un bill qui mettait un impôt sur le papier, les couleurs, etc. Ce bill ne fut, pour ainsi dire, pas attaqué ; on ne voyait pas une grande différence entre la décision qu'on allait prendre et ce qui se passait d'ordinaire. « Puisqu'on taxe bien l'Angleterre, se disait-on, pourquoi ne taxerait-on pas les colonies ? » La loi fut votée sans discussion.

Quand elle arriva en Amérique, la querelle recommença aussitôt. C'était toujours la prétention émise par la métropole, de taxer les colonies malgré elles. C'était toujours la prétention de dénier aux Anglais des colonies le droit qui appartenait à tout citoyen de la Grande-Bretagne. Parce qu'il y avait l'Océan entre l'île où était établie la métropole, et le pays où s'étaient fondées les colonies, les colons n'entendaient nullement être des citoyens dégradés, des espèces de parias n'ayant pas les droits dont jouissaient les Anglais dans la mère patrie. Les Anglais, prévoyant de l'agitation, avaient envoyé des troupes en Amérique. Franklin comprit que c'était là une mauvaise manière de traiter un peuple résolu. Quand on lui demanda s'il ne craignait pas qu'on ne trouvât des émeutes en Amérique, « Non, dit-il, on n'en trouvera pas, mais on en fera. »

Cependant le peuple américain avait ces grandes qualités qui appartiennent à la race anglaise, cette résistance forte, passive, qui sait attendre. De tout temps les colons avaient compris l'économie politique, et Franklin, par exemple, en sait tout autant qu'Adam Smith. Les colons se dirent : « Les Anglais nous vendent des matières fabriquées, ils ont plus besoin de nous que nous n'avons besoin d'eux. Qui nous empêche de ne rien acheter aux Anglais ? Quand nous aurons affamé le marché anglais, nous ne doutons pas que nos adversaires ne deviennent raisonnables. » On décida donc qu'on n'achèterait plus de produits anglais. C'était une décision moins facile à exécuter qu'à prendre. Comme il n'entrait que des marchandises anglaises dans les colonies, renoncer à ces marchandises, c'était se décider à tout fabriquer soi-même. Or, du jour au lendemain, on ne fabrique pas tout ce dont on a besoin, dans un pays surtout où les lois coloniales gênent l'industrie. Néanmoins on ne recula pas devant ce parti héroïque. On décida qu'on ne mangerait plus de mouton, afin que la laine pût suffire aux besoins de la population. Les femmes renoncèrent à porter de la soie et des rubans, et les journaux célébrèrent à l'envi la beauté et la vertu de ces jeunes Américaines qui n'avaient pour parure que leur patriotisme.

Il faut leur rendre cette justice, c'est qu'elles étaient entièrement de l'avis de leurs pères et de leurs maris ; au contraire, presque toujours nos femmes sont aristocrates, même quand leurs pères et leurs maris penchent vers la démocratie. Cela tient à une mauvaise éducation ; il en est autrement en Amérique : une des causes du succès de la révolution, fut que le patriotisme des jeunes Américaines ne faiblit jamais.

Il y a encore un article auquel on voulut renoncer, c'est le thé. Ce n'était pas un petit sacrifice dans un pays où l'on en prend trois ou quatre fois par jour. On y renonça cependant ; le sacrifice fut très-grand, mais on se résigna, et l'on essaya de prendre en guise de thé une abominable tisane faite avec des feuilles de framboisier.

C'est là le commencement de la résistance. Washington, qui ne le cédait à personne en énergie et en patriotisme, prévoyait déjà l'avenir.

« Nous avons, écrivait-il à George Mason, nous avons exposé notre situation dans des adresses au roi et au peuple anglais. Ces adresses n'ont pas réussi, on ne nous a pas écoutés ; nous essayerons d'affamer leur commerce et leur industrie, et enfin, si l'on ne veut pas nous donner satisfaction, nous n'abandonnerons pas les libertés que

nous ont laissées nos ancêtres ; nous ne reculerons pas devant la résistance armée. »

Cette grande figure de Washington, ce caractère calme et ferme, nous montre ce qui se passait chez les hommes les plus modérés de l'Amérique ; on ne voulait pas la guerre, mais on n'entendait pas céder. Sans doute, il y avait déjà un parti dans le Massachusetts qui voyait la séparation faite ; mais la grande majorité de la nation n'avait qu'un désir, c'était de défendre son droit.

Quand on apprit en Angleterre cet accord universel qui faisait singulièrement souffrir le commerce anglais, l'orgueil national se révolta. Un député disait : « Il faut en finir, ce sont des rebelles, ils sont traîtres au roi, et, ce qui est bien pis, traîtres au parlement. Il faut envoyer des soldats pour venir à bout de ces séditieux. »

Townshend était mort ; lord Hillsborough, qui venait de le remplacer au bureau du commerce, proposa de remettre en vigueur un statut de la trente-cinquième année du règne de Henri VIII, qui permettait de faire juger en Angleterre les délits commis dans les colonies. En d'autres termes, il proposait d'arrêter en Amérique des prévenus qui pouvaient être innocents, et de les transporter en Angleterre pour les y faire juger.

Burke attaqua avec une vivacité extrême cette proposition ; on lui répondit qu'en Amérique il serait impossible de trouver un jury impartial. « Eh quoi ! dit Burke, si parmi deux millions et demi d'habitants, vous n'avez personne qui vous soutienne, ne voyez-vous pas qu'il faut changer votre système ou perdre les colonies. » On ne l'écouta pas ; cependant il y avait, dans le ministère présidé par lord Chatham, une grande hésitation. Lord Chatham avait été pris de ces attaques de goutte qui devaient abréger sa vie, et de cet abattement profond qui, pendant deux années, le tint éloigné des affaires. C'est pendant ce temps que des mains secondaires disposèrent des destinées de l'Amérique.

Le plus important des ministres après Pitt, le duc de Grafton, demanda s'il ne serait pas temps de s'arrêter. On s'engageait dans une voie dangereuse, et pourquoi ? L'ensemble des impôts qu'on voulait établir s'élevait à un million de francs ; c'était pour une pareille somme qu'on ruinait le commerce et qu'on perdait des sommes énormes. Ainsi, sur le thé seulement, ces pertes s'élevaient à deux millions par an.

On imagina une transaction, ce qui est souvent la plus mauvaise idée possible en politique. Le général Lafayette disait avec esprit : « Si deux hommes se querellaient dans une assemblée, l'un disant que deux et deux font quatre, l'autre que deux et deux font six, la majorité applaudirait les sages qui viendraient dire : Bonnes gens ne vous querellez pas, deux et deux font cinq. » Lord North, le favori du roi, proposa donc une transaction. Il fallait défendre le principe et abandonner les conséquences. Il y avait plusieurs articles qu'on imposait, on n'en garderait qu'un seul, le thé, et l'on s'arrangerait de manière que la denrée imposée ne fût pas plus chère en Amérique qu'en Angleterre. De cette façon, on aurait sauvé le principe. De pareilles propositions séduisent toujours les esprits médiocres, parce qu'elles ressemblent à une solution. Restait cependant la question de savoir si l'on avait le droit de taxer l'Amérique. Or, les Américains savaient très-bien quelle est l'importance d'un principe. C'est toujours l'histoire de cet enfant qui ne veut pas dire A, parce que quand il aura dit A, on lui fera dire B, et que Dieu sait où cela le mènera ! Les colons sentaient que s'ils acceptaient une taxe, si petite qu'elle fût, ils ne seraient plus les maîtres de leur propriété.

Ce fut à ce projet de lord North qu'on s'arrêta.

Chatham, revenu à la santé, avait repris sa place au ministère. Le roi, placé entre Chatham et lord North, avait voulu faire un ministère de créatures, et il avait appelé ce dernier à présider le cabinet. Chatham fut écarté, et le roi put songer à ses rancunes et à sa misérable vengeance. Lord North, qui eut la triste gloire de perdre l'Amérique, est une des figures les plus étranges que présente l'immense galerie des ministres anglais, où il y en a cependant de bien singulières. Ce n'était ni un ambitieux, ni un homme cupide, c'était même au fond un bon homme, mais un courtisan, une espèce de valet bien élevé, et non un ministre. Plaire à son maître, être en bonne intelligence avec lui, aller à la chambre défendre la politique du roi, c'était toute son ambition, et il le faisait avec une bonne humeur, une jovialité, un flegme, qui amusaient fort ses contemporains et le faisaient considérer comme un des hommes les mieux qualifiés pour être ministre.

Il était fort gros, et plaisantait lui-même de sa lourdeur et de sa lenteur. Son embonpoint énorme, ajoutant à la tranquillité de son caractère, le rendait d'une indifférence d'éléphant. Au moment où des gens comme Burke l'attaquaient avec une violence excessive, quand un homme aussi alerte que Fox l'aiguillonnait à coups redoublés, il dormait, et il fallait que ses voisins le tinssent éveillé en lui donnant des coups de coude. Tel était l'homme chargé de gouverner l'Angleterre, et de décider cette grande question. Y mettre de la violence était loin de sa pensée ; son désir était de laisser s'assoupir l'affaire, mais il y avait derrière lui le roi, qui entendait qu'on agît, et il fallait obéir.

On essaya donc d'agir ; on envoya une circulaire dans les colonies pour stimuler le zèle des gouverneurs, les contraindre à exécuter la loi, à faire accepter l'impôt sur le thé et à empêcher les assemblées coloniales de protester contre la taxe.

Cette circulaire fut mal accueillie, si mal, que le jour où cette nouvelle arriva en Amérique, une émeute éclata à Boston, le 5 mars 1770. C'est ce qu'on a appelé le massacre de Boston. Dans ce massacre, il y eut trois personnes tuées et huit blessées. Heureux le peuple qui peut qualifier de massacre une pareille émeute ! Ce désordre,

heureusement, n'eut pas d'autres suites. Lord North, effrayé peut-être ou ayant à s'occuper d'autres intérêts plus graves en Europe, laissa dormir les affaires d'Amérique.

De 1770 à 1773, les Américains se trouvèrent dans cette situation singulière d'être taxés, soumis à un impôt qu'ils ne veulent pas payer et qu'ils ne payent pas. Le jour où l'on avait aboli l'impôt sur le papier, les couleurs, etc., ils avaient acheté du papier, des couleurs, etc., mais ils avaient déclaré qu'ils n'achèteraient pas de thé; seulement, au service de leur patriotisme ils avaient mis la contrebande. Il y avait aux Antilles des Danois, des Hollandais, des Français, qui ne demandaient pas mieux que d'acheter du thé et de l'importer en Amérique. On faisait donc beaucoup de contrebande; et quant aux douaniers, soit qu'ils fussent patriotes ou intéressés, ou tous les deux en même temps, ils n'apercevaient jamais les débarquements qui se faisaient sur la plus grande échelle, si bien que l'impôt sur le thé n'avait rapporté aux Anglais, en 1773, que 7000 francs. Notez que Franklin calculait qu'il y avait en Amérique un million de personnes prenant du thé, et qu'on devait en acheter tous les ans pour douze millions cinq cent mille francs, sur lesquels le gouvernement anglais aurait dû percevoir un million et demi, si, par sa mauvaise politique, il n'eût anéanti le commerce.

Lord North, qui se résignait aisément, s'occupait peu de l'Amérique, car l'Amérique tenait alors une fort petite place dans le monde; il ne s'inquiétait guère de ce qui se passait dans ce territoire éloigné. Pendant ce temps, de l'autre côté de l'Océan, on imprimait, on parlait et l'on commençait à s'habituer à l'idée d'une séparation. Chaque jour, les souffrances communes faisaient mieux sentir l'unité des colonies, l'union intime des populations, et l'on ne regardait déjà plus avec autant d'effroi les chances d'une rupture avec l'Angleterre. En 1766, le Massachusetts prétendait avec une bonne foi profonde que si on lui offrait l'indépendance, il ne l'accepterait pas; en 1772, on était arrivé à penser que cette indépendance, il faudrait la conquérir.

La compagnie des Indes orientales vivait surtout du commerce du thé, elle demanda qu'on vînt à son secours; elle avait dans ses magasins des quantités de thé énormes, et les actions étaient tombées de 50 pour 100. On voulut rouvrir le marché de l'Amérique. Il y avait un moyen bien simple de le faire, c'était d'abolir la taxe. Ce n'est pas ainsi que l'entendit lord North. On imagina un système très-ingénieux : on essaya de ruser avec les Américains et de leur faire payer l'impôt, sans qu'ils s'en aperçussent, en leur diminuant le prix du thé. Avec un autre peuple il est probable que ce système aurait réussi. Un droit de 25 pour 100 à la sortie augmentait le prix du thé, on permit à la compagnie d'exporter directement non-seulement de l'Angleterre, mais de l'Inde. Il y aurait en Amérique des consignataires qui recevraient le thé dégrevé des 25 pour 100. Ces consignataires payeraient trois pences de droit par livre au gouvernement anglais, et lorsque arriveraient les colons pour acheter du thé, ils le trouveraient à meilleur marché que le thé de contrebande; mais en achetant le thé si bon marché, malgré eux, ils payeraient l'impôt.

Ce projet fut adopté par la chambre, sans difficulté. Ce dont on se doutait le moins en Angleterre, à l'exception de quelques hommes comme Burke, comme le colonel Barré ou lord Camden, c'était de l'esprit public qui existait en Amérique. On voyait dans les colons des marchands, des agriculteurs, on ne se doutait pas qu'il y eût là toute une population de citoyens.

C'est en 1772, au mois de mai, que cette loi avait été présentée au parlement. La compagnie des Indes fit tout ce qu'elle put pour expédier tout de suite des thés en Amérique; mais là on apprit avec grand effroi cette espèce d'invasion. L'impôt arrivait ainsi sous une forme insensible; le droit était perdu si l'on cédait. Aussi de tous les côtés on afficha des placards pour prémunir les citoyens contre le poison de l'esclavage qu'on leur apportait. On défendit aux pilotes de diriger, dans les rivières, les navires qui arriveraient chargés de cette marchandise perfide, et l'on se décida partout à ne pas accepter cette espèce de cadeau qui ruinait la liberté.

A Philadelphie, l'opposition fut si violente, que les consignataires n'osèrent décharger leurs navires. Ils furent immédiatement réexpédiés pour l'Angleterre. A Charleston, dans la Caroline du Sud, quand les navires arrivèrent, les consignataires firent débarquer le thé; mais la population se remua, s'agita, on exigea que le thé fût mis dans les magasins; ils furent immédiatement verrouillés, et le thé y pourrit tout à loisir. Il n'en fut pas de même à Boston. Là était l'armée peu considérable, mais suffisante, du général Gage. Il y avait un gouverneur très-décidé à défendre les droits de l'Angleterre, les consignataires se sentaient soutenus, ils déclarèrent qu'ils feraient débarquer les thés, et qu'ils les vendraient, qu'ils étaient libres de recevoir cette marchandise, et que personne au surplus n'était forcé d'en acheter. C'était une conduite sinon très-patriotique, du moins très-légale. Les gens qui menaient les affaires dans le Massachusetts sentirent que c'était là que la question allait se décider. Si on laissait débarquer le thé, l'Amérique cédait; si l'on empêchait le débarquement, on commettait une action illégale, qui exposait les gens qui s'en rendraient coupables à être déportés ou pendus, les Anglais n'y vont pas de main morte, mais la liberté de tous était assurée. On déclara aux consignataires qu'ils ne débarqueraient pas leurs thés. On insista, on parvint à effrayer les capitaines des navires; ils allèrent trouver le gouverneur et lui demandèrent une passe pour sortir. Le gouverneur la leur refusa, déclarant qu'il fallait que force demeurât à la loi, que le thé resterait dans le port de Boston.

Et alors, le 16 décembre 1773, Boston vit un spectacle des plus étranges. Toute la population était sur les

quais, quand apparurent des Mohicans parfaitement civilisés, qui se rendirent très-poliment à bord des navires, débarquèrent très-poliment cinq ou six cents caisses de thé, les ouvrirent avec la même politesse, jetèrent le thé à la mer, et durant trois heures accomplirent cette singulière besogne qui faisait perdre à la compagnie un demi-million ; puis quand ils eurent terminé leur œuvre de destruction au milieu des applaudissements universels, ils disparurent : les sauvages étaient redevenus des citoyens.

Il n'y avait pas moyen à Boston de sévir contre cette singulière conduite ; on n'eût pas trouvé un jury pour condamner les coupables : tout le pays était complice. Mais, en Angleterre, il y eut une irritation générale.

C'était un défi, le gant était jeté à la métropole, et c'était bien ainsi que les gens du Massachusetts l'avaient entendu. On en était arrivé à ce point où toute discussion devient impossible, où il faut que la force décide.

En Angleterre, le roi était furieux. Pour lui plaire, ainsi qu'au parlement, lord North proposa toute une série de mesures qui étaient, il faut bien le dire, la destruction complète de la liberté américaine.

La première de ces mesures fut un bill présenté le 14 mars 1774, bill qui fermait le port de Boston. Par une fiction singulièrement hardie, ce bill déclarait que le port de Boston n'existerait plus. Jusqu'à ce que les habitants de Boston eussent indemnisé la compagnie et donné satisfaction à la loi, c'était un crime d'envoyer un navire dans ce port; tout le commerce était transporté à la petite ville de Salem.

Quinze jours plus tard, parut un bill pour régler le gouvernement du Massachusetts. Sous prétexte de réglementation, ce bill enlevait à la colonie toutes les libertés dont elle était si fière. Les réunions publiques étaient interdites; le conseil était nommé par le gouverneur anglais; le jury changeait de caractère, c'était le shériff qui devait choisir les jurés, et le shériff lui-même devait être choisi par le gouvernement. En d'autres termes, la direction des affaires de la colonie passait tout entière entre les mains de la métropole.

Ce projet fut attaqué avec vivacité par Burke, qui reprocha au ministère anglais sa mauvaise foi et son manque de courage. Il aurait mieux aimé qu'on envoyât des soldats pour se battre que de procéder à cette confiscation des libertés publiques qui devait un jour retomber sur l'Angleterre; mais il ne put qu'entraîner une minorité de quarante-neuf voix. La chambre des communes était blessée dans son orgueil, on voulait faire plier les Américains : « Ce sont des boutiquiers, disait-on au parlement, ils n'ont que faire de s'occuper de politique ; qu'ils se mêlent de leurs affaires. » On aurait pu croire que les gens de la chambre des communes n'étaient pas eux-mêmes des boutiquiers. C'étaient là de grands mots, mais il n'en restait pas moins que l'Angleterre se croyait le droit de disposer à son gré des citoyens anglais qui habitaient un autre pays que la métropole.

En même temps, on avait remis le commandement civil du Massachusetts au général Gage, brave soldat, qui commandait toutes les forces anglaises cantonnées à Halifax. Il reçut l'ordre d'arrêter tous les gens suspects. On voulait éviter que les Anglo-Américains ne pussent se défendre contre ce projet de suppression de leurs libertés. Or, suivant les lois anglaises, tout délit commis dans un pays se juge dans ce pays, et c'est une des grandes garanties du citoyen anglais que d'être jugé par le jury de son voisinage. C'est une des idées auxquelles les Anglais ont toujours tenu le plus, et non sans raison. En outre, d'après la loi anglaise, et il n'y a d'exception pour personne, tout citoyen est jugé par le jury. Dès qu'il y a un meurtre commis quelque part, il faut que celui qui l'a commis passe devant le jury. Le soldat, l'officier, qui ont réprimé une émeute, ne sont pas exempts de cette obligation. La loi les justifie s'ils ont agi légalement, mais c'est le jury qui décide si la loi est respectée. Or, en 1774, on prévoyait des collisions. Le fait s'était déjà produit, et un jugement avait été prononcé en 1770 contre des soldats anglais, à propos de ce massacre de Boston dont je vous ai parlé. En 1770, le jury de Boston s'était conduit avec une honnêteté parfaite et avait acquitté les soldats qui n'avaient tiré que sur l'ordre de leurs officiers et après provocation. Mais on craignait de ne plus trouver une pareille impartialité, et l'on décida que toutes les fois qu'un délit serait commis en Amérique, il serait jugé en Angleterre. C'était un privilége d'impunité donné aux soldats.

Venait ensuite un quatrième bill qui réglait les logements militaires, obligeait les habitants à recevoir les soldats chez eux et à leur fournir des aliments.

Un cinquième bill qui nous intéresse particulièrement, et qui nous montre bien la différence qu'il y a entre la nation anglaise et la nôtre, s'appelait le bill du Canada. Les Anglais avaient acquis le Canada en 1763. De 1763 à 1773, les populations du Canada avaient été assez misérables; quand vint la lutte avec l'Amérique, les Anglais, sentant la nécessité de s'attacher les Canadiens, voulurent se servir de la vieille haine française contre les Anglo-Américains, et se mettre à la place où nous avions été autrefois. Ils favorisèrent donc les Canadiens français, conservèrent les usages français, donnèrent aux Canadiens une grande liberté pour l'exercice de leur religion, et reconnurent le catholicisme, qu'ils proscrivaient en Irlande. On décida que la loi française resterait la loi canadienne, et l'on adjoignit au Canada tout le vaste territoire du Far-West, de façon à envelopper les colonies révoltées de gouvernements qui n'étaient plus des gouvernements civils.

Les Anglais faisaient ainsi deux choses à la fois. D'une part, ils voulaient s'attacher les Canadiens, et de ce côté on ne peut trop les louer, quoiqu'ils agissent ainsi par intérêt; mais enfin quand on fait justice, alors même que le mobile est l'intérêt, il ne faut pas être trop sévère. Mais, chose étrange, pour menacer les colonies le-

Anglais ne trouvaient rien de mieux que d'établir auprès d'elles un gouvernement à la française, un gouvernement où il n'y avait pas d'*habeas corpus*, de jury, de vote de l'impôt. Pour terrifier les colons, on leur montrait en perspective la liberté à la française. C'était là l'objet de ce bill du Canada. Le colonel Berré s'étonna de ce renversement de la liberté anglaise, et annonça la révolution. « L'Amérique ne cédera pas, dit-il ; vous ne vaincrez pas un peuple de deux millions d'âmes. » On ne voulut écouter que la passion. Les ordres furent donnés pour que tous ces bills fussent exécutés, et à tout prix.

Ils arrivèrent à Boston le 10 mai 1774, c'est-à-dire le jour même où Louis XV mourait en France, et où sa triste politique mourait avec lui.

C'était par la faute de Louis XV que nous avions perdu le Canada; avec le roi qui lui succédait allait commencer une politique nouvelle : nous allions chercher en Amérique une revanche à nos défaites de 1762 ; il y avait, pour ainsi dire, une coïncidence providentielle entre cette mort de Louis XV, qui rendait toute liberté à la France, et cet aveuglement de l'Angleterre qui s'en allait là-bas menacer les colonies.

Le jour même où cette nouvelle fut reçue, Samuel Adams convoqua une assemblée malgré la loi, qui défendait aux Américains de se réunir. Samuel Adams réunit ses amis, des marchands, des propriétaires; on discuta, le moment était arrivé. C'était la lutte qui allait commencer, et quelle lutte ! Le pays était sans défense ; les colons étaient des gens qui avaient bien l'habitude de manier un fusil, mais qui ne savaient pas ce que c'était que la discipline et la guerre. Il fallait pourtant résister à un peuple qui avait montré sa force dans la guerre de Sept ans et en était sorti vainqueur de tous ses ennemis. Avant tout il fallait s'unir; on ne pouvait aller plus loin que si les colonies s'entendaient. On proposa de réunir un congrès. Philadelphie fut indiquée comme le lieu où il se tiendrait, et l'on assigna une époque très-prochaine à la réunion de ce congrès.

Cette réunion du congrès était une grosse affaire, moins grosse pourtant que nous ne pouvons le croire en en jugeant à distance, parce qu'une assemblée qui se réunirait dans un pays aussi compacte que le nôtre serait nécessairement révolutionnaire. En Amérique, à cette époque, il ne pouvait en être ainsi. Le congrès ne se considéra pas comme une puissance révolutionnaire, et ne fut considéré ainsi par personne; on y vit au contraire une espèce d'intermédiaire qui pourrait apaiser les esprits. Le général Gage prétendait qu'entre l'Angleterre et l'Amérique il n'y avait que des querelles d'amoureux: c'est possible ; mais quand ces querelles se renouvellent trop souvent, elles finissent par amener la rupture. Gage ne s'opposa pas à la réunion du congrès; elle eut lieu au mois de septembre, et l'on y vit des hommes jusque-là inconnus qui allaient bientôt se faire un grand nom en Amérique et dans l'histoire.

C'est là que parurent Washington et Patrick Henry, de la Virginie; Rutledge, de la Caroline; Dickinson, de Pensylvanie; les deux Adams, du Massachusetts, etc. Qu'allait-on faire dans cette assemblée? Comment délibérerait-on? Sur quoi délibérerait-on? Voterait-on par tête ou par colonie? Cette question, qui a joué un grand rôle chez nous au commencement de la révolution, a toujours été capitale en Amérique. Ce sont deux choses toutes spéciales à l'Amérique que l'amour de l'Union et l'amour de l'indépendance locale. Chaque colonie, devenue plus tard un État, n'a jamais senti le besoin de se fondre dans un autre État. Cette indépendance locale s'accorde parfaitement dans l'esprit des Américains avec l'unité d'un pouvoir central, représentant des intérêts généraux. On aime à avoir son gouvernement tout près de soi, et cela n'empêche pas d'être citoyen américain.

La question, en 1774, fut immédiatement tranchée. Patrick Henry déclara qu'il ne comprenait plus la division en colonies, que les distinctions locales n'existaient plus, et que quant à lui il se sentait Américain. Néanmoins on décida qu'on voterait par tête, et avec d'autant plus de raison que chaque colonie avait envoyé le nombre de députés qu'elle avait jugé convenable : telle colonie un seul, celle-ci deux, telle autre trois; on décida, dis-je, qu'on voterait par colonie, et l'on réserva l'avenir.

La seconde question fut de savoir comment on discuterait, et l'on décida que dans l'état des esprits il était nécessaire de discuter portes fermées. Chacun des membres du congrès s'engagea à garder le silence sur les délibérations, et ce serment fut tenu. Il y avait à cette résolution un motif sérieux. Les passions étaient enflammées, et cependant les membres du congrès étaient persuadés qu'il y avait encore moyen de faire la paix avec l'Angleterre. C'était l'idée de Washington, et il nous affirme que la grande majorité des Américains ne voulait pas la rupture avec la mère patrie. Nous ne savons pas ce qui se passa dans ce congrès : il en est resté des procès-verbaux très-peu étendus ; mais nous savons que dès le premier jour Washington attira l'attention universelle. Ce fut sa tenue dans le congrès de 1774 qui, deux ans plus tard, amena sa nomination comme commandant des troupes fédérales. « Si vous me demandez, disait Patrick Henry, quel est le plus éloquent, c'est M. Rutledge, de la Caroline du Sud; mais si vous parlez de solide jugement et de connaissance des choses, l'homme supérieur, c'est le colonel Washington. »

Ce congrès n'avait qu'une autorité morale ; il ne se reconnaissait nullement le droit de faire acte de gouvernement. Il n'en sortit donc que des pièces à l'adresse de l'Amérique et de l'Angleterre. D'abord une déclaration de droits dans laquelle l'assemblée énumérait tous les droits qui appartiennent à l'Américain comme citoyen anglais : en première ligne le droit de ne pas payer les impôts qu'il n'a pas votés, puis le droit d'être jugé par ses pairs et de n'être pas transporté en Angleterre pour y être jugé. Il y eut ensuite une adresse au roi, mélange de sévérité et d'affection, mais qui ouvrait la porte à une

transaction. Il n'y eut pas d'adresse au parlement, parce que, dans l'idée américaine, les colonies dépendaient du roi et non du parlement : et en effet reconnaître qu'elles dépendaient du parlement, c'eût été reconnaître qu'elles pouvaient être taxées par lui; mais il y eut une adresse au peuple anglais, où l'on tâchait de réveiller l'amitié des deux nations. Ces pièces sont remarquables par l'habileté de la rédaction et la connaissance du droit. On voit des hommes qui ont l'habitude de la discussion, et qui ont étudié les problèmes les plus délicats de l'organisation sociale, des hommes dont l'éducation politique est solide, et qui appartiennent à un peuple qui depuis deux siècles vit en pleine liberté.

Ces pièces frappèrent singulièrement lord Chatham. Il ne craignit pas de déclarer en plein parlement, que, nourri comme il l'était dans l'admiration des républiques de l'antiquité, il ne connaissait rien, ni chez les Romains, ni chez les Grecs, qui, pour la solidité du jugement et la sagesse des conclusions, fût comparable aux adresses émanées du congrès américain de 1774.

Ce fut la dernière sommation adressée au gouvernement anglais, et nous verrons dans la prochaine leçon comment l'imprudence de ce gouvernement précipita la guerre.

Pour aujourd'hui, je terminerai par une simple réflexion, c'est qu'il semble que nous n'assistons pas à une révolution, mais à un procès qui se plaide. Sur cette espèce de casier chacun avance son pion tour à tour. L'Angleterre vote un bill, l'Amérique fait une protestation. L'Angleterre recule et retire son bill, l'Amérique se rapproche. L'Angleterre revient à la charge, l'Amérique résiste; et enfin on arrive à ce point où lord North menace sérieusement l'Amérique, où le congrès de 1774 annonce que l'Amérique résistera à outrance. Cela est bien loin de ce qui se passe chez nous. Lorsque nous cherchons dans l'histoire de la révolution où sont les déclarations de principes, nous trouvons des hommes qui se querellent, se battent et s'entr'égorgent. Ce ne sont pas des principes qui sont en lutte, ce sont des passions et des partis. Ainsi j'avoue qu'après avoir lu bien des histoires de la révolution, je ne puis encore comprendre pourquoi les Jacobins devaient s'entre-tuer, pourquoi Robespierre devait tuer Danton : cela s'explique si c'étaient des ennemis personnels; mais pour des questions de principes, cela ne se conçoit pas. Personne ne s'effraie plus aujourd'hui du fédéralisme des Girondins menaçant la France d'un démembrement; et l'unité nationale ne se trouvait pas compromise parce qu'ils demandaient quelques libertés provinciales. Comment se fait-il qu'un pays aussi avancé que la France s'emporte à des questions de personnes, et que l'Amérique se tienne dans la région des idées? Cela n'est pas difficile à expliquer.

En 1774 il n'y avait pas, en Amérique, de bataille dans le pays même; ce n'était pas une révolution sociale, mais une révolution politique; il s'agissait de couper le câble qui attachait l'Amérique à l'Angleterre. Il n'y avait pas, comme chez nous, sur le même territoire, deux ou trois peuples en présence; mais au contraire une population parfaitement unie, qui n'avait à défendre que ses lois et non à se disputer le pouvoir. On conçoit donc aisément que l'Amérique n'ait eu de querelles qu'avec l'étranger. Mais, plus tard, le moment est venu où l'Amérique émancipée voulut fonder un gouvernement. Là, non plus, nous ne voyons rien de ces passions violentes et de ces excès que nous trouvons en France. De même en Angleterre nous voyons aussi des querelles très-vives, on n'en arrive jamais aux coups. Chez nous, il semble toujours que notre raisonnement soit un syllogisme ayant un coup de fusil pour conclusion; la majeure est ce qu'elle peut être, la mineure est : « Cédez, ou battons-nous. » A quoi tient la modération anglaise? Cela tient non à une supériorité de race, je n'admets pas la supériorité de race, mais à une pratique ancienne de la liberté, à ce que la liberté habitue les gens à discuter, à raisonner et à s'adresser à un tribunal qui décide les questions. Or ce tribunal, c'est l'opinion publique. Le jour où l'opinion publique décide les questions, les coups de fusil ne signifient plus rien; il faut plaider devant le pays, tâcher de gagner les esprits, pour, à un jour donné, avoir la majorité pour soi. De là cette force, cette solidité de conviction des pays libres. Cela ne veut pas dire que les hommes y valent mieux, mais qu'ils sont placés dans un milieu plus favorable.

Ainsi en Angleterre, comment peut-on réussir? Est-ce en entrant dans la chambre et en renversant un ministère? Mais dans un pays de libre discussion, on ne renverse un ministère qu'en présentant une idée : il faut donc d'abord servir une idée. Aussi voit-on que de bonne heure on s'attache à une idée et qu'on l'épouse. C'est ainsi qu'en 1792, lord Grey demandait la réforme parlementaire. Ce n'était pas par ambition, car plus tard cet engagement pris avec lui-même empêchait son entrée au ministère. Lord Grey demanda pendant quarante ans la réforme, et quand, en 1830, l'Angleterre se décida, on alla chercher le vieux lord Grey, qui fit sa réforme et rentra dans la vie privée. Plus tard, quand Cobden veut abolir cet impôt des céréales payé aux propriétaires anglais, il combat pendant dix ou douze ans. Enfin cette idée devient mûre, l'opinion se prononce pour elle, elle arrive et devient une loi. C'est également l'idée, la conviction, l'engagement pris avec lui-même qui font triompher Cobden. Sir Robert Peel avait combattu l'idée de Cobden; le jour où il l'adopte il quitte le ministère. En tout autre pays, rien ne lui eût paru plus simple que de prendre l'idée de son voisin. En Angleterre, sir Robert Peel dit ingénument : « Je me suis trompé dix ans; ce sont MM. Cobden et Villiers qui avaient raison : je ne puis raisonnablement faire une réforme que ces messieurs ont préparée; je ne puis, comme ministre, vous dire le contraire de ce que je vous disais hier — les Anglais ont des préjugés; — je quitte le pouvoir. » Mais on ne peut trouver un ministre pour le remplacer,

on prie sir Robert Peel de reprendre ses fonctions. Il dit tout simplement : « Je vais rentrer au ministère, mais je crois aujourd'hui à une chose à laquelle je n'ai pas cru pendant dix ans ; vous ne me reprocherez pas une versatilité mesquine ; je change de politique parce que mes idées ont changé. » Et il reprit le ministère.

C'est ainsi que les choses se passent en Angleterre, et j'espère qu'un jour viendra où les choses se passeront ainsi ailleurs, par la pratique de la liberté.

Dans ces conditions la vie du citoyen devient tout autre ; on s'attache à une idée, c'est là le grand avantage des pays libres. Il faut qu'il en soit de même partout ; c'est ce qui fait la grandeur de l'existence. Vous défendez une idée, vous êtes seul, on vous laisse tranquille, vous êtes un rêveur ; quand vous avez conquis quelques adhérents, et que l'opinion publique commence à s'occuper de vous, vous êtes un homme dangereux. Allez toujours, il viendra un instant où vous ne serez plus un utopiste : c'est le moment où d'habiles politiques chercheront à réaliser votre idée pour faire fortune. Encore un peu de patience, parlez, écrivez, vous verrez votre idée entrer dans la pratique ; elle pénétrera dans les chambres, vous y entrerez ou non avec elle, peu importe. Il faut aimer son idée comme un père aime son enfant, comme un frère aime sa sœur. Le véritable amour n'est pas celui qui veut son propre bonheur, nous serions tous amoureux à ce sens-là ; le véritable amour, c'est celui qui veut le bonheur de l'objet aimé : c'est ainsi qu'il faut envisager les choses. Il faut aimer la liberté pour elle-même, la servir pour elle-même. Voilà qui est grand, tout le reste est vanité.

Ed. Laboulaye.

LITTÉRATURE LATINE.

COURS DE M. CÉSAR TAMAGNI.

(ACADÉMIE DE MILAN.)

Des études classiques et particulièrement des études latines.

Messieurs,

Appelé à enseigner les lettres latines dans cette Académie ; qui rappelle encore à l'esprit de tout Milanais instruit des noms glorieux dans les lettres et dans l'étude du droit civil, je ne puis vous cacher qu'un sentiment de défiance et presque de crainte s'est d'abord emparé de moi, en pensant à la mission qui m'était confiée. C'est que, connaissant par expérience les obligations et les lourdes charges de l'enseignement, je pouvais, en considérant mes forces, douter si mon concours répondrait au but de cet Institut qui, entre autres choses, tend à former de bons professeurs de philologie classique et à répandre dans le pays la noble culture de cette branche de la science.

Ce qui a vaincu mes scrupules, c'est la ferme conviction que j'ai de l'opportunité des études classiques pour relever nos universités et améliorer les conditions de l'instruction générale ; c'est aussi le vif désir que j'ai depuis longtemps de les voir honorées et cultivées avec profit parmi nous. Il me semblait, tant cette conviction et ce désir font pour ainsi dire partie de ma nature, que c'eût été me manquer à moi-même, que de ne pas accueillir avec empressement la flatteuse invitation qui m'était faite d'apporter le contingent de mes forces à cette restauration désirée. Et ces raisons me parurent bien plus décisives, elles m'inspirèrent une plus grande confiance en moi et en mon œuvre, quand je vis qu'elles étaient conformes aux nouveaux règlements de l'Académie et aux intentions de celui qui lui donnait une nouvelle vie et de nobles fondements.

Aussi pouvez-vous deviner le but auquel tendront nos laborieux travaux et l'esprit qui guidera nos pas dans nos recherches.

Comme l'Italie ne manque, grâce au ciel, ni d'esprits élevés, ni d'hommes d'un savoir éprouvé, même dans cette branche de la science, d'autres pouvaient d'aventure apporter au milieu de vous avec un nom plus illustre, une parole plus autorisée que la mienne ; je vous apporte un dévouement sincère à une noble cause, et, à ce titre, je vous demanderai cette confiance qui m'est nécessaire pour soutenir la dignité de l'enseignement et du lieu où je professe, et ne pas manquer à la renommée de mes collègues.

Mais en vous parlant de mes premières hésitations, je voulais vous dire aussi, messieurs, que si la renaissance des études classiques — je dois dire les études latines en particulier — répond à un besoin vif et actuel, et qui ne pourra pas rester longtemps *insatisfait* sans grand dommage pour tous, tenter de la provoquer n'en est pas moins une entreprise périlleuse, car ce n'est pas sans peine que l'on remédie aux maux invétérés et qui ont comme celui-ci des causes lointaines et profondes.

I.

Ces causes ne vous sont point inconnues.

Elles tiennent d'un côté à la nature même des études dont nous parlons, de l'autre aux vicissitudes politiques et civiles de notre patrie.

Vous comprenez facilement que les études de latinité appartiennent à ce groupe de sciences que l'on appela autrefois humanités, parce que seules elles se rattachent d'une manière directe et d'elles-mêmes à la nature humaine, et qu'elles ont proprement la mission d'en exciter, d'en fortifier et d'en développer les aptitudes. Or, ces sciences, par ce lien même si étroit qui les unit à l'homme, sont plus sujettes que les autres aux fins diverses qu'il veut atteindre ; plus que les autres elles participent aux vicissitudes de l'opinion et au changement des jugements humains.

Aussi, si elles eurent plus d'une fois le privilége et d'adoucir et de polir, par une heureuse rénovation, les

mœurs des nations, elles payèrent souvent cet avantage de longs revers : et ils ne sont pas nombreux aujourd'hui même ceux qui leur accorderaient la primauté parmi les agents de la civilisation moderne. Elles ont laissé passer cette souveraineté aux sciences naturelles, qui abandonnant aisément les faciles conjectures et les hypothèses fantastiques, se sont mises à chercher avec précaution la vérité au moyen des expériences et des observations. Voilà deux siècles qu'elles s'acheminent avec sûreté et aisance vers le but, parce qu'elles possèdent les conditions essentielles du progrès, qui sont la connaissance nette de l'objet et la sûreté de la méthode. En peu de temps, elles ont presque changé l'aspect du monde civilisé, et opérant des prodiges qui auraient paru fabuleux à une autre époque, elles ont ouvert à l'activité humaine des horizons inconnus et sans bornes.

Ces merveilles des sciences naturelles, qui seront peut-être le plus beau titre de notre siècle à l'admiration et à la reconnaissance des âges futurs, ces merveilles qui leur inspirent aujourd'hui un si légitime orgueil et leur donnent un droit presque incontesté à la royauté sur les autres sciences, sont le résultat d'un principe certain, d'un procédé net et simple. Le savant cherche la vérité dans le domaine de la science propre sans se soucier de ce qui se passe en dehors d'elle; et il la trouve en procédant pas à pas, remontant de l'examen des faits aux lois qui les gouvernent. Il va toujours du connu à l'inconnu ; il se rappelle et pratique toujours cette maxime du Stagirite : *les premières vérités de la nature sont justement les dernières que l'homme puisse espérer de connaître.* Et si le monde se transforme autour de lui, si les hommes deviennent meilleurs et plus heureux, si ces découvertes enfantent tous les jours des espérances de progrès nouvelles et toujours plus ardentes, il n'en aura que plus de courage pour continuer sa route, mais il ne changera pas de méthode pour cela; sachant bien que tous ses merveilleux résultats cesseraient le jour où il laisserait dévier la science du chemin qu'elle s'est tracé.

Vous me direz peut-être : pourquoi nous faire tout d'abord l'éloge des sciences naturelles? Parce que je voudrais vous dire que je trouve dans l'exemple qu'elles nous donnent la seule manière de remédier aux premières causes de la décadence de nos études, celles qui tiennent à la nature même de ces études.

Il est vrai que j'en ai nommé d'autres qui tiennent aux conditions politiques de notre pays. Mais puisqu'elles sont maintenant changées, puisqu'à la funeste domination locale ou étrangère a succédé le règne des lois, puisque l'unité nationale si désirée s'est élevée sur les ruines des États divisés et ennemis, il semble qu'une fois cet obstacle levé, les études elles-mêmes devraient montrer qu'elles entrent dans une ère nouvelle. Plût à Dieu qu'il en fût ainsi ! je serais heureux de vous annoncer que la renaissance de la bonne latinité va suivre la rénovation de la patrie. Mais encore aujourd'hui la réalité ne répond pas à nos souhaits et à nos besoins; et comme ce n'est pas la liberté de faire qui nous manque, comme il est impossible de croire que la vigueur de l'esprit et l'amour des belles choses aient diminué chez les Italiens, il faut penser que les causes rappelées en premier lieu durent encore et sont un grand obstacle à la réalisation des vœux que nous devrions tous former. Il faut dire que dans la manière ordinaire d'entendre ces études, il y a encore une erreur qui empêche de les bien cultiver et d'en recueillir ces avantages qu'elles nous ont si largement donnés dans les temps meilleurs de notre histoire civile et littéraire. Il faut que les conséquences inhérentes à la nature même de ces études, et dont je vous ai déjà parlé, n'aient pas cessé, et nous empêchent généralement d'avoir pour elles cette estime et cet amour qu'elles mériteraient si elles étaient mieux cultivées.

On ne manquera pas, je le sais, de jeter la faute de tout cela sur ce qu'on appelle l'esprit positif de notre siècle et sur la prééminence même des sciences naturelles que je louais tout à l'heure. Je sais aussi, et ne vous étonnez pas de ce que je vais vous dire, que les États appelés démocratiques ont été plus d'une fois accusés de favoriser peu ce genre d'études; ils prouvent d'une manière trop évidente l'éternelle et naturelle inégalité des aptitudes humaines, et tendent à introduire dans le droit commun de la nation une espèce de privilége pour les dons divins du génie et du savoir.

Mais quoique ces raisons ne soient pas sans fondement, et que la dernière, convenablement interprétée, puisse être confirmée par les exemples de l'histoire ancienne et moderne, toutefois il ne me semble pas qu'elles suffisent à expliquer la décadence persistante parmi nous des lettres classiques qui sont cependant honorées et prospères chez les autres nations civilisées de l'Europe. L'esprit positif du siècle reviendra à elles, quand il en pourra voir les utiles effets; et les sciences qui se rappellent de les avoir eues autrefois pour maîtresses et presque pour nourrices, sont appelées, loin de leur porter obstacle, à en préparer, par leur propre exemple, la résurrection.

Partant, je reprends volontiers ce premier argument qui me faisait célébrer les louanges des sciences naturelles, et je crois ne pas me tromper en vous répétant que le défaut principal de nos études est dans la manière de les entendre et de les traiter, qu'il est, en un mot, dans la *méthode*.

Le caractère de la science, écrit un philosophe allemand, dépend essentiellement de la conscience qu'elle a de son objet propre. C'est dans cet objet, une fois reconnu, que la science se retranche et se fortifie; c'est dans la seule contemplation de cet objet qu'elle prend une forme et une direction. Si par malheur il lui arrivait de s'en écarter pour suivre une autre voie; si les raisons scientifiques étaient subordonnées à d'autres raisons plus actuelles ou plus trompeuses, ce jour-là la science perdrait son caractère et inclinerait vers sa chute. Je ne sais pas si ceux qui s'occupent des phéno-

mènes naturels ont à craindre ce danger pour eux-mêmes, mais les enseignements de l'histoire m'ont appris que c'est là ce qui a causé la perte de nos études latines. Si les mauvais temps leur furent funestes, leur propre tendance à devenir des instruments de culture individuelle et commune, leur fut peut-être plus directement fatale.

Se livrant en effet à son génie ou à ses propres aspirations, on commença à chercher principalement dans les études latines : les uns, la connaissance et la pratique des artifices qui rendent la parole plus persuasive ; d'autres, les règles du beau et des exemples à suivre ; d'autres, autre chose; beaucoup et presque tous une manière de cultiver agréablement l'esprit ; et voyant qu'elles avaient ramené parmi nous la politesse dans les mœurs et dans les arts, on ne pensa pas qu'elles eussent d'autre raison d'être que d'instruire en charmant.

Mais on oubliait presque communément qu'elles avaient une valeur par elles-mêmes, indépendamment des usages privés ou publics auxquels elles peuvent servir ; indépendamment, enfin, des avantages qu'elles pouvaient apporter. On oubliait qu'elles avaient un objet propre qu'il fallait reconnaître, si l'on voulait conserver à la science sa vie et son utilité.

Et afin que vous ayez de cet objet, que nous aurons à définir, une image vivante et, pour ainsi dire, parlante, permettez que je relise devant vous une page de notre renaissance civile.

II.

Les monuments de la littérature romaine, oubliés par peu d'Italiens dans les siècles de barbarie la plus complète, furent recherchés et revirent la lumière sous les auspices d'une grande idée, qui, après avoir unifié et civilisé le monde antique, étendit largement ses ailes sur le monde moderne lui-même, et influa sur la fortune de notre Italie peut-être plus que nous ne devrions, à certains égards, le désirer.

Cette idée se personnifiait dans un seul nom et une seule gloire, le nom et la gloire de la Rome antique. A sa lumière se développèrent, petit à petit, les germes de la nouvelle civilisation en Italie et au dehors; et si je ne craignais d'employer une expression trop hardie, je vous dirais volontiers que l'Europe, sortie des ténèbres du moyen âge, dut être encore une fois romaine pour devenir civilisée.

Mais Rome ne rappelait pas seulement à notre esprit l'image de cette domination universelle, qui, brisée par les armes des nations autrefois soumises, pesait encore sur elles avec la majestueuse autorité de son nom, avec le souvenir de sa sagesse et avec la puissance de ses lois; Rome, à mesure que l'on découvrait et que l'on publiait les œuvres de ses grands écrivains, réveillait dans l'esprit de nos pères cette curiosité du savoir, ce sentiment vif et profond de l'art, enfin cet instinct de suprématie intellectuelle qui fut toujours dans la conscience de notre race.

La littérature romaine, ressuscitée par les soins des savants, révélait une autre fois l'Italie à elle-même ; et en lui apprenant ce que valait l'antiquité, elle lui donnait tout à coup le désir et la force d'en imiter l'exemple.

Ce fut la période la plus brillante de notre histoire et de notre littérature ; ce fut alors que les esprits les plus grands et les plus divers donnèrent la mesure de leurs forces et atteignirent la perfection dans tous les sujets d'étude et de travaux qu'ils entreprirent. Je ne vous rappelle pas ces noms, qui sont gravés dans l'esprit et dans le cœur de vous tous. Cette hauteur à laquelle s'éleva le génie de nos ancêtres, cette civilisation répandue alors parmi nous, grâce à une longue série d'écrivains, d'artistes, d'érudits incomparables, l'Italie en est surtout redevable au travail continuel et ingénieux qu'elle fit des modèles de son ancienne littérature.

Je sens ici, messieurs, que l'on pourrait m'accuser de confondre les temps et les choses, accusation que l'on fait souvent à celui qui veut embrasser d'un seul regard et juger d'un seul trait les diverses époques de l'histoire, si je ne précisais davantage ma pensée, en allant au-devant de certaines objections qu'on pourrait me faire.

Je sais bien que les trois siècles de la littérature italienne, depuis le Dante et Pétrarque jusqu'à l'Arioste et le cardinal Bembo, ne présentent pas un unique aspect à qui les considère de près; je sais aussi qu'à un certain point de vue ils furent, pour ainsi dire, armés l'un contre l'autre; et le quatorzième siècle n'a pas encore lavé aux yeux de bien des gens la faute d'avoir arrêté et refoulé l'impulsion nationale que le Dante avait donnée à notre littérature.

Mais ces différences, quelque considérables qu'elles aient pu être à cette époque, ne me paraissent pas suffisantes pour changer le fond des choses. Le Dante lui-même, messieurs, était classique, comme est classique Alexandre Manzoni, par la seule raison que l'un et l'autre ont pris aux lettres antiques ce qu'elles ont d'éternellement vrai dans le fond et dans la forme. Ils sont classiques l'un et l'autre, et beaucoup plus que bon nombre de nos écrivains, parce qu'ils se sont plus conformés à l'esprit classique qui se manifeste partout dans la claire et profonde connaissance de l'homme et de la nature ; ils sont classiques, parce que l'un et l'autre firent consister l'art suprême à dire avec *propriété* et clarté des choses et des idées profondément utiles et vraies.

Que cette faculté de recueillir le vrai dans tout ordre de faits et de pensées, et de l'exprimer avec lucidité et clarté, les Italiens l'aient acquise dans la pratique des lettres latines, c'est là ce qui ne doit pas vous étonner, messieurs, car c'est grâce à elles que la civilisation italienne a repris son cours interrompu au moyen âge.

Mais, me dira-t-on encore, la civilisation italienne,

comme celle des autres nations européennes, n'est pas née seulement de la littérature et de la sagesse anciennes; elle ne s'est pas bornée à continuer la tradition grecque et romaine, elle résulte encore d'autres éléments qu'il ne faut pas laisser de côté.

Ces éléments sont le christianisme et l'esprit germanique.

Il est très-vrai, messieurs, que ces deux éléments ont largement contribué à former les mœurs contemporaines des nations européennes; il est très-vrai que la foi nouvelle a apporté dans le monde des idées, des sentiments inconnus aux païens, et il n'est pas moins vrai qu'avec elle le droit et les mœurs germaniques ont donné d'autres bases et un autre aspect aux institutions publiques et privées. La famille et l'État s'écartant de la rigueur et de la partialité du droit romain se sont réformés, et les hommes rendus libres et égaux sont entrés dans une voie de mutuelle perfectibilité que les antiques multitudes ne pouvaient même pas pressentir.

Mais ce que je vous disais reste encore vrai, si nous l'entendons limitativement de la culture littéraire et scientifique, qui a d'elle seule la puissance de rendre les nations vraiment civilisées. Or, quand je regarde aux origines des littératures modernes, je vois dans chacune d'elles les signes et les souvenirs de l'ancienne littérature latine, qui de l'Italie se répandit en France, dans les Flandres, en Angleterre, en Allemagne, et partout féconda les germes cachés de la civilisation nouvelle.

Si cet épanouissement fut merveilleusement aidé par la typographie, nous pouvons dire que cet art, découvert en Allemagne, s'acclimatait aussitôt chez nous, et chez nous il commençait à prendre ce développement qui l'appelait à nous révéler les œuvres des écrivains latins et grecs.

Il n'est donc ni faux ni injuste de croire que notre civilisation descend de la sagesse latine : s'il plaît à d'autres d'en chercher les origines dans un passé plus lointain, ils les trouveront facilement sur les riantes plages de la mer Ionienne et de la mer Egée; c'est de là que les arts de la Grèce conquise vinrent conquérir le sauvage et agreste *Latium*.

Or, c'est justement cette antiquité latine, avec ses monuments littéraires et avec sa sagesse, qui est, messieurs, l'objet de nos études, la matière de notre enseignement.

Et comme je vous ai fait reconnaître cet objet en vous relisant une page de notre histoire, je voudrais que vous vissiez aussi dans cette page la voie tracée à nos recherches.

Non que je veuille, en proposant à votre imitation l'étude que firent nos pères des lettres latines, vous recommander aussi leurs erreurs et celles de leur siècle. S'ils s'élevèrent à des espérances hors de saison; s'ils se laissèrent aller à des conceptions et à des imaginations trompeuses, qui furent peut-être cause qu'ils perdirent le fruit de tant de science; si, par exemple, quelqu'un d'eux put s'imaginer et rêver que l'empire romain allait ressusciter avec ses lois, sa religion, sa langue, et terrasser le christianisme et les dialectes vulgaires; si, en fait, le paganisme parut un moment renaître dans les réunions des doctes et dans les cours de nos princes, et si, à la langue italienne, on voulut, dans les écrits, substituer la langue latine, sans les trop blâmer de ces erreurs qui alors étaient peut-être inévitables et qui aujourd'hui ne pourraient plus se renouveler, nous devons nous arrêter à l'exemple et aux enseignements qu'ils nous ont laissés.

Les premiers ils se firent une juste idée de ces études; les premiers ils apprirent dans un commerce quotidien avec les auteurs latins, la manière de les pratiquer. Ce n'est que pour avoir suivi leurs traces que les savants des autres nations se sont aujourd'hui emparés de cette science qui autrefois nous appartenait.

III.

Je dois donc vous faire connaître l'antiquité latine au moyen de sa littérature, puisque tel est le nom de cette chaire. Et comme la littérature latine consiste, à mon sens, dans la connaissance des auteurs latins, l'interprétation des auteurs formera la base naturelle de mon enseignement. Ce sera le centre où convergeront, de toutes parts, nos recherches; ce sera le guide qui dirigera et mettra en mouvement toutes nos investigations.

Mais on pourrait me demander :

L'antiquité latine est-elle tout entière dans la littérature? N'y a-t-il pas d'autres manières de la connaître, d'autres monuments où elle soit renfermée?

Si, messieurs; allez à Rome et à Pompéi. Suivez la route de Pouzzoles à Baïes, visitez le musée de Naples, parcourez les tronçons épars de la voie Appienne, vous verrez, vous pourrez étudier l'antiquité latine; elle vit en grande partie dans les médailles, les statues, les arches, les portiques qui couvrent de ruines le sol de l'antique dominatrice. L'antiquité romaine vit dans les traditions de notre peuple, elle vit encore dans les noms et presque dans les institutions de notre cité. Elle vit avec ses souvenirs en Italie et au dehors, partout où s'étendit le vol des aigles victorieuses. Enfin, la géographie, l'histoire, la numismatique, et toutes ces sciences comprises sous la dénomination d'archéologie, s'en occupent, et chacune de leur côté elles font connaître les diverses faces de l'antiquité latine.

Mais nulle part elle ne se manifeste avec autant de simplicité et de force que dans la littérature. C'est que dans la littérature, elle revit avec son souffle, elle revit avec cette puissance, qui, comme dit le poëte, commandait à tous les peuples, terrassant les superbes et pardonnant aux vaincus.

L'antiquité latine se retrouve fière et orgueilleuse, dans les vers de Virgile, dans les discours de Tite-Live, dans les harangues de Cicéron, dans les commentaires nus et pleins de grâce de Jules-César. Et quand Rome tourne

à la décadence, quand diminue avec la vertu la foi dans ses destinées, et que l'on entend au loin les peuples menaçants qui se préparent à rompre la violente unité de l'empire, l'antiquité latine nous parle dans les pages de Tacite avec l'amer regret du passé et les lugubres pressentiments de l'avenir.

Alors même que je n'aurais pas la mission de vous enseigner les lettres latines, je vous pourrais dire que sans elles personne ne peut vraiment connaître l'antiquité latine.

Mais les lettres latines, ne peut-on pas les connaître autrement et mieux que par l'interprétation des auteurs?

Permettez-moi de répondre plus tard à cette seconde objection, lorsque je vous aurai montré l'ordre et la méthode de mon enseignement. — Traduit par Eug. Mir.

— La suite à un prochain numéro. —

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE.

COURS DE M. LORQUET.

(FACULTÉ DES LETTRES.)

(Voy. le n° 11.)

II.

Double origine de la sophistique.

Il convient aujourd'hui de donner une explication plus complète de la sophistique : quand nous connaîtrons mieux les Sophistes, nous comprendrons mieux aussi leur adversaire, Socrate, qui a donné des leçons dont tous les âges, certains âges surtout, peuvent profiter.

On peut distinguer deux origines des Sophistes: l'une, que nous appellerons théorique, dont nous avons déjà parlé, la moins importante au point de vue populaire; l'autre, qu'il est permis d'appeler origine publique, et qui nous offrira le sujet de nos plus sérieuses méditations. Ce qu'il y a de plus grave dans les Sophistes s'explique par l'état des esprits à leur époque, et les Sophistes, de leur côté, ont réagi sur leurs contemporains, dans une des crises morales les plus tristes dont l'histoire ait gardé le souvenir.

Sans son origine théorique, la sophistique n'aurait pas eu, dans ses raisonnements, cette force que nous lui connaissons.

Nous avons vu les efforts des premiers penseurs pour s'expliquer le monde matériel. De là des hypothèses dont quelques-unes furent éclatantes; la plupart, ingénieuses et à bon droit célèbres. On les partage toutes en deux groupes, selon qu'on les voit paraître dans l'Ionie ou dans l'Italie, sur les rivages peu distants de la Sicile. D'une part, philosophie ionienne; d'autre part, philosophie italique. Hypothèses des deux côtés, voilà par quoi ces systèmes se ressemblent; voici ce qui les distingue.

Ce qui frappe l'école de l'Ionie, c'est surtout le côté sensible des choses, et rien n'est plus sensible que la variété, le mouvement. L'école italique se préoccupe moins d'observer ce mouvement, que de pénétrer au fond de la nature des choses; à l'expérience elle oppose l'entendement, la raison; ce qui la frappe surtout, c'est ce qu'il y a, dans les objets, d'intelligible et de mathématique. Des deux côtés on insiste plus ou moins, l'école ionienne sur la multiplicité, l'école italique sur l'unité. L'école ionienne étudie, exprime, exagère la variété visible des phénomènes; l'école italique en fait autant pour l'unité générale compréhensive.

Dans notre première séance, nous avons appelé tous ces systèmes des romans cosmogoniques. Cette appréciation n'a rien d'injurieux et se concilie avec les éloges que méritent les remarquables essais de la philosophie naissante. Les modernes ont attesté la valeur de ces doctrines et reconnu les titres sérieux des premiers philosophes à notre respect. Ils ont fait ce qu'il fallait faire et quand il le fallait faire. La plupart des inventeurs étaient des esprits d'une profondeur et d'une fécondité qui étonnent; Bacon les admirait. Leur principal titre, c'est que, pour expliquer le monde, ils ont essayé presque tous les moyens possibles alors; on serait tenté de dire, presque tous les moyens possibles, même aujourd'hui.

Nous ne croyons pas cet éloge exagéré. Remarquons que, si la variété des phénomènes est illimitée, il n'en est pas de même des conceptions qui pourraient en rendre compte, et même le nombre des explications se renferme dans d'étroites limites. Les premiers philosophes ont parcouru le terrain avec sagacité; ils ont trouvé, autant qu'ils pouvaient, dans leur course aventureuse, toutes les veines fécondes; ces premiers ouvriers de la pensée se sont montrés fort pénétrants. Depuis eux, tous ceux qui ont entrepris la même tâche, n'ont fait, à leur insu ou sciemment, que les reproduire. Cette observation est vraie pour le XVIe siècle, vraie aussi pour les siècles postérieurs. Les temps modernes n'ont pas été avares de systèmes sur la nature. De toutes ces doctrines, on peut dire qu'il n'en est pas une qui n'ait son modèle dans les premières tentatives de la philosophie. Horace demande que les expressions nouvelles qui veulent être admises avec une certaine autorité, soient grecques d'origine, *Græco fonte cadant;* il y a d'ailleurs un art discret qui s'entend à les tirer du grec avec ménagement, *parce detorta.* Les modernes n'ont pas oublié ce précepte d'Horace, dans les emprunts qu'ils ont faits aux anciens philosophes de la nature. Depuis les temps de Jordano Bruno jusqu'à nos jours, tous les systèmes qui cherchent à expliquer le monde par des théories originales viennent du grec, *parce detorta*, inférieurs aux antiques travaux, soit qu'on les ait ignorés, soit qu'on les ait connus.

L'ardeur qui animait les premiers philosophes, le mouvement incessant des esprits devait conduire à ces opinions extrêmes que nous n'avons pu qu'indiquer jusqu'à présent. Il y eut deux courants d'idées, comme deux pôles contraires, et voici ce qui arriva : c'est que les deux pôles exercèrent une action décisive, attirèrent

tout; les opinions moyennes disparurent; les extrêmes, de part et d'autre, l'emportèrent.

Du côté de l'Italie, ce qui prit le dessus, ce fut le principe de l'unité. L'unité domine, absorbe tout; ce que Parménide démontre supérieurement. Les écoles de l'Ionie virent surtout la mobilité sans mesure et sans frein. Cette manière de concevoir la nature semblait autorisée par l'agitation des peuples de ces pays; la diversité dans la vie, dans l'histoire des faits visibles, était en harmonie avec l'explication du monde par la diversité : c'est ce principe qui domine dans l'école ionienne. Entre les doctrines ainsi opposées, le combat fut vif, obstiné et dura longtemps. Il y eut action et réaction réciproques des systèmes contraires; la lutte les modifia sans doute, mais, loin de diminuer, ne fit qu'accroître et fortifier l'opposition. L'école ionienne arriva au dernier extrême; l'école italique en fit autant. Héraclite et Parménide sont les deux représentants de l'opposition parvenue aux dernières limites des contraires. Rien de vrai que ce qui est un, disait Parménide; rien de vrai, disait Héraclite, que le flux universel.

Il y eut, de part et d'autre, un commencement de désespoir. On déplora la faiblesse de l'esprit de l'homme, l'obscurité de la nature, l'impossibilité d'atteindre à la vérité. Ces plaintes sont communes à Héraclite et à Parménide. Telle est l'origine, non pas de la sophistique proprement dite, mais de l'argumentation des Sophistes. Il faut considérer, dans la sophistique, d'une part, les hommes, les caractères, les mœurs, le but de ceux qui se font des sophismes une profession; d'autre part, les raisonnements qu'ils emploient. Quelle est l'origine de ces raisonnements? C'est le découragement, le désespoir qui semble suggérer à un Héraclite, à un Parménide, qu'on ne peut échapper au doute, établir la vérité au-dessus de toute contestation.

Gardons-nous ici d'une confusion. Ni Héraclite, ni Parménide, ni Zénon lui-même ne sont des sophistes. Zénon, si célèbre par la subtilité de ses raisonnements, ce Zénon qui avait tant étonné, tant effrayé les esprits, c'était un partisan zélé de la doctrine de Parménide. Il s'indignait des objections qu'on adressait à son maître. Zénon ne doutait pas, il affirmait que tout ce qui n'est pas l'être, un, unique, absolu, infini, immuable, n'est pas. Contredire Zénon, c'était l'irriter. Cependant les objections ne manquaient pas; l'Ionie défendait, exaltait le mouvement. Zénon ripostait par des objections; Zénon faisait des démonstrations contre le mouvement, il le trouvait impossible. Mais Zénon n'était pas un sophiste; il se croyait, avec raison, un défenseur de la vérité, et, de fait comme d'intention, il servait la vérité. Il aiguisait les esprits, il excellait à montrer les difficultés que l'on rencontre et qui paraissent vraiment insurmontables, quand on cherche d'une certaine manière à concilier l'expérience et l'entendement, quand on veut mettre les données des sens en harmonie avec celles de la raison.

Nous arrivons maintenant aux Sophistes, dont les plus fameux représentants sont Gorgias et Protagoras. Le premier se rattache à l'école italique; le second, à l'école ionienne.

L'école italique avait proclamé que le seul objet de la science, c'est l'être; l'un, l'immuable, presque impossible à comprendre. Parménide semble avouer que l'être nous échappe. Vient Gorgias, dont le système se réduit à ces trois points principaux : l'être n'est pas, car il est inadmissible; si l'être est, il est inintelligible; enfin, s'il est intelligible, il est impossible d'en parler.

L'Ionien Protagoras raisonne autrement. La sensation avait été la principale autorité de la philosophie ionienne; la sensation ne saisit que la diversité des phénomènes. Tout passe, disait Héraclite; Protagoras se mit à enseigner, hors de la sensation rien de vrai. Tout est particulier, rien n'est général; par conséquent, pas de science.

Telle est l'origine des Sophistes, considérés simplement comme des logiciens qui viennent en leur temps, quand la première fécondité de la pensée est épuisée, quand une crise est inévitable.

Il n'est plus maintenant question de leurs raisonnements, mais de leur caractère, du rôle qu'ils ont joué au milieu de leurs contemporains; il ne s'agit plus de l'état des esprits dans l'Ionie ou dans la grande Grèce, mais de l'esprit de la société qui acceptait, qui désirait les Sophistes.

Leur théâtre, ce fut Athènes, Athènes pendant la guerre du Péloponèse.

On ne peut se défendre d'une commisération profonde en voyant quel spectacle, à cette époque, fut étalé aux yeux du monde. Par qui? Par la ville d'Athènes. S'il faut reconnaître parmi les hommes ce qu'ils appellent la civilisation; s'il est vrai que, dans tous les temps, certains peuples aient paru spécialement destinés, pour ainsi dire, à défendre les intérêts de cette civilisation, à la propager, jamais pays, autant que la Grèce, et, dans la Grèce, jamais ville autant qu'Athènes au ve siècle avant notre ère, ne mérita mieux de représenter la société humaine dans ce qu'elle a de plus brillant.

Mais à l'époque où parurent les Sophistes, quel changement, quelle triste révolution s'était opérée! On ne pouvait plus dire seulement :

Græcia barbariæ lento collisa duello.

C'était contre elle-même que luttait la Grèce, Athènes, dont l'état ne peut inspirer que de douloureuses réflexions. A la contagion qui emporta Périclès en succéda une autre, pire que la première. Écoutons Thucydide : « Quand le mal fut parvenu à son plus haut période, on » perdit tout respect pour les choses divines et humai- » nes. La moralité succomba en face de ce jeu terrible » de la mort. Le méchant se livra au crime, dans l'espoir » que le juge n'aurait plus le temps de frapper. » Cette dépravation, à la suite des luttes intestines, ou quelles

que soient les causes qui la produisent; cette faiblesse générale des caractères, ces désordres devenus publics, sont des faits qui se présentent assez souvent dans l'histoire. L'inquiétude alors devient universelle, la personnalité mal entendue domine tout; chacun ne cherche que son profit particulier. Non-seulement les esprits sont abaissés, mais on a l'impudence dans l'abaissement. Il y a encore des buts qu'on poursuit, mais on poursuit des buts abaissés. La société en général, tous en particulier, manifestent hautement la prétention de parvenir à tout sans qualité suffisante, de réussir par tous les moyens :

Quacumque via grassari.

Mais cette disposition de la société, de tous ceux qui la composent, ne se suffit pas à elle-même. Il faut, de plus, pour sauver les apparences, une certaine logique. Chose remarquable ! l'impudence même ne veut pas paraître ce qu'elle est. On a vu les plus affreux tyrans, par exemple un Tibère; on a vu des despotes, intrépides dans le crime, sûrs d'ailleurs d'être obéis, chercher des prétextes, des semblants de raison. La perte de tel homme est décidée. Avant d'accomplir le crime, on cherche des couleurs, on se préoccupe de sauver les apparences. Il faut au moins chercher à faire croire que la victime est coupable. Il y aura un simulacre de procédure, une ombre d'accusation, une manière de jugement. On a défini l'homme un animal doué de raison; ne craignons pas de dire un animal qui tient à des semblants de raison, qui ne peut pas s'en passer. Il fallait à l'indignité, aux crimes d'un Tibère, une logique; la malheureuse Athènes, dans son abaissement, avait besoin, elle aussi, d'une logique: elle demanda les Sophistes.

Ainsi, en même temps qu'on était arrivé dogmatiquement à cette conclusion, il n'y a pas de vérité, on arrivait, par les mœurs publiques, à désirer qu'il n'y eût pas de vérité.

Remarquons la coïncidence. Cette double origine des Sophistes nous livre le secret de ce qu'il y a, dans cette histoire, de plus déplorable, de plus odieux. Il faut à des sophistes un peuple corrompu; à un peuple corrompu, il faut des sophistes. Les voici, les uns et les autres, produits par des circonstances funestes; ils ont trop grand besoin les uns des autres pour ne pas se rapprocher, et soyez sûrs qu'aussitôt qu'ils seront en présence, ils se comprendront.

..... Alterius sic
Altera poscet opem res, et conjurat amice.

Les forces salutaires ont besoin de s'allier; il en est de même des puissances malsaines. La funeste habileté des Sophistes et l'abaissement d'Athènes étaient l'un à l'autre réciproquement nécessaires. Athènes aspirait à croire qu'il n'y a pas de vérité; les Sophistes tenaient à exploiter un public avide d'une telle croyance.

Quel était l'enseignement des Sophistes? Il n'y a point de vérité; donc, point de justice; donc, point de droit; donc, point de devoir. En effet, devoirs et droits sont corrélatifs; qui supprime un de ces deux termes, détruit l'autre du même coup. Que sont donc les lois privées, les lois publiques, les lois politiques, les lois morales? Des conventions.

C'était ruiner toute croyance aux lois. Les lois, des conventions? Eh quoi ! entre les Spartiates et les ilotes, par exemple, il a été convenu que les uns seraient les maîtres; les autres, les esclaves? Entre les riches et les pauvres, il a été convenu que les uns posséderaient, que les autres ne posséderaient pas? A quelle époque ont-elles été faites ces conventions? Dire que les lois sont des conventions, ou nier radicalement toute espèce de lois, peu importe quant à la conclusion. Les lois, disaient les Sophistes, ne sont qu'un joug et des entraves. Remarquons le point de départ de l'argumentation des Sophistes, il n'y a pas de vérité; le dernier terme où l'on arrive, il n'y a pas de lois. Série effroyable, toujours la même, quand le premier anneau de la chaîne est donné. Après avoir dit d'ailleurs que les lois ne sont que des conventions, il fallait nécessairement arriver à professer qu'il n'y a point de lois, que ce qu'on appelle de ce nom, c'est le bon plaisir de la force.

Voilà ce que dit nettement, brutalement le Thrace farouche, le Thrasymaque de la *République* de Platon. Mais la doctrine de la force ouvertement professée au sein d'Athènes, devant le peuple athénien, était-ce possible? Non. C'est l'esprit qui mène la force, qui dirige la force, et, pour valoir quelque chose, la force doit se subordonner à l'esprit; la force appartient à l'esprit. C'est ici que les Sophistes commencent, vu l'état des esprits, à devenir nécessaires. En effet, si la force appartient à l'esprit, il convient que l'esprit soit en mesure de disposer de la force, et, pour cela, l'esprit a besoin d'art et d'habileté. Athènes offrit comme d'elle-même aux Sophistes cette conséquence : il faut de l'habileté. L'esprit est inné, mais l'art s'acquiert, l'habileté s'enseigne. C'est par là que les Sophistes furent populaires. Ils offraient ce qui semblait à tous le bien le plus précieux, l'habileté; il était naturel qu'on leur fournît en retour ce à quoi, de leur côté, ils attachaient le plus de prix, l'argent. C'est ainsi qu'une des plus grandes infamies du monde fut un fait acquis et consommé. Les Sophistes, moyennant salaire, enseignèrent l'habileté.

Les honnêtes gens s'indignaient. Aristophane ne se fit pas attendre. Pénétrons au fond de la plaie. Les Sophistes tendaient à supprimer les affirmations. Quels sont les caractères de ces affirmations? Leur objet n'apparaît qu'aux yeux de l'esprit, mais cet objet invisible l'emporte, sans comparaison, sur tout ce qui se manifeste à nos sens. Ces affirmations sont constitutives de l'ordre moral; elles donnent à l'homme une règle en le subordonnant; elles lui donnent son prix véritable avec sa raison d'être; nier ces affirmations, c'est se résigner à vivre d'une triste vie, c'est, comme le poëte l'a dit,

Propter vitam vivendi perdere causas.

Les principes du raisonnement, dit Leibnitz, sont les muscles de la pensée; nous pouvons dire que ces affirmations morales sont les muscles de la vie : les supprimer, c'est supprimer l'homme. On connaît ce monstrueux supplice que l'histoire a consigné avec horreur et dégoût, l'énervation, les énervés d'autrefois : ces bourreaux qui brûlaient les nerfs de leurs victimes, ils faisaient des énervés physiques; le sophiste faisait de son disciple un énervé moral. On peut bien réduire à néant quelques affirmations, par exemple les affirmations généreuses et salutaires; mais alors voici ce qui arrive : dans le vide de l'esprit se précipitent les affirmations malsaines. L'homme a besoin d'affirmations; les affirmations funestes s'emparent de la place qui n'est plus occupée; ce qui est indigne, ce qui est vil s'affirme violemment, brutalement. Nous nous sommes crus un moment affranchis, libres, en cessant de subordonner notre âme aux saintes pensées, et nous voilà aussitôt saisis, asservis par les contraires; nous étions les libres sujets de la vérité, nous devenons les vils courtisans de l'erreur et de la corruption.

Quand une société en est là, que lui faut-il? Ce ne sont ni les plaintes, ni les persécutions qui remédieront au mal. Ce qu'il faut, c'est la lumière qui dissipe les mensonges, l'énergie qui ressuscite les courages; ce qu'il faut surtout, c'est un homme. Pour Athènes, pour la Grèce, cet homme fut Socrate. — Constant Portelette.

ESTHÉTIQUE APPLIQUÉE A L'HISTOIRE DE L'ART.

COURS DE M. VIOLLET-LE-DUC.

(ÉCOLE DES BEAUX-ARTS.)

Leçon d'ouverture. — De l'influence des idées religieuses dans les arts chez les Indiens et chez les Grecs.

(Suite. — Voy. le n° 13.)

Ces principes sont de deux sortes : les uns dérivent de l'ordre matériel, les autres de l'ordre intellectuel. Ainsi construire en bois dans une contrée où les forêts sont nombreuses, c'est un procédé indiqué par une circonstance matérielle; mais construire les temples sur des lieux escarpés, en souvenir de la première résidence choisie par les dieux, c'est un principe qui dérive évidemment de l'ordre moral. Or, toute œuvre d'art dépend toujours de ces deux ordres de principes : une forme imposée par un besoin physique ou le choix même de la matière, et un sens particulier donné à cette forme par une idée.

Jusqu'à l'époque grecque, le mélange des deux ordres de principes dans les arts est habituellement si intime, qu'il est bien difficile de les séparer. C'est aussi pour cela que nous voyons les trois arts du dessin, peinture, sculpture, architecture, ne former, pour ainsi dire, qu'un art unique. Mais à partir de la période grecque, sans se séparer complétement, et tout en continuant à concourir à une seule fin, ces trois arts prennent chacun une vie propre, comme nous le disions en commençant, et possèdent aussi, chacun dans sa spécialité, leurs deux ordres de principes. — Un exemple va nous faire mieux comprendre. Un obélisque d'Égypte est tout à la fois un monument astronomique et un emblème du soleil ou d'un de ses rayons; sa forme est celle qui convient le mieux à un grand bloc de granit destiné à être posé verticalement; il est couvert de sculptures ou de gravures composant un texte, que de vives couleurs font ressortir aux yeux et, par suite, mieux apprécier. Mais ces couleurs elles-mêmes sont symboliques, elles expriment aussi une idée. Ainsi, dans un monument unique, nous trouvons, non-seulement les deux ordres de principes qui nous occupent, mais aussi les trois arts du dessin si bien confondus, si intimement unis, qu'il devient impossible d'indiquer ceux qui ont dû s'imposer tout d'abord. Si l'obélisque présente une section horizontale carrée, s'il est plus large à sa base qu'à son sommet, est-ce pour obéir aux lois de la statique, pour se conformer à la nature même de la matière qui ne peut s'extraire qu'en parallélipipèdes, ou bien pour mieux exprimer l'idée d'un rayon solaire? Si les gravures sont peintes, est-ce afin de frapper les yeux davantage, ou pour obéir à une symbolique des couleurs?

Ceci me conduit à examiner avec quelque détail l'expression que donnèrent à leurs œuvres les arts des premiers âges.

Les premières peuplades qui descendirent des plateaux de l'Himalaya pour occuper des contrées jouissant d'un climat plus doux, avaient pris naissance dans un pays couvert de forêts, montagneux et rude. Dans leur patrie primitive, elles n'avaient que deux moyens de se procurer des abris : profiter des cavernes naturelles, ou en creuser d'autres, et construire des habitations de bois. Avant de songer à extraire des matériaux, à les transporter, à les appareiller, à les empiler les uns au-dessus des autres, n'était-il pas bien plus naturel et plus facile d'élargir les excavations des rochers et d'y pratiquer des vides suffisants pour les besoins de l'homme? Mais en même temps que ces artistes primitifs creusaient des salles souterraines, ou parvenaient à rendre plus spacieuses des grottes naturelles, ils coupaient des arbres, et les assemblaient pour en former des habitations. Il n'y a pas véritablement d'art à creuser un hypogée; un pareil travail, à son origine, n'était pas de nature à imposer la recherche des formes artistiques, mais il en était tout autrement dès qu'il s'agissait de couper des bois, de les réunir d'une manière solide et de former de cet assemblage la cabane même la plus simple. Il fallait bien alors que le génie industrieux de l'homme intervînt, qu'il se préoccupât de la nature de la matière employée, qu'il en recherchât les propriétés, qu'il acquît enfin l'expérience nécessaire et donnée par la pratique de tous les jours. Aussi voyons-nous l'art appa-

raître d'abord dans ces assemblages de bois. Si nous avançons ce fait, ce n'est pas qu'il nous reste le moindre débris de ces habitations primitives où nous puissions le constater; mais il n'en est pas moins certain, car dans les plus anciennes grottes creusées à main d'homme les seules traces d'art apparentes sont évidemment données par l'emploi de la charpente. Ainsi, trouve-t-on dans ces grottes des piliers de réserve, ces piliers figurent des poteaux de bois avec leurs chapeaux et même leurs liens. Voit-on sur les parements se dessiner quelques formes, elles ne font que reproduire des assemblages de bois équarris, quelquefois bruts. Nous pourrons encore retrouver quelques débris de ce travail des peuples primitifs en Asie Mineure, en Égypte, et même en Grèce, bien que dans cette dernière contrée des phénomènes tout particuliers viennent transformer ce mode commun.

On le voit déjà, ce premier effort de l'homme produit bientôt, au point de vue absolu de l'art, des résultats contradictoires, c'est-à-dire que certaines formes viennent s'imposer à une matière et à un procédé qui leur sont complétement étrangers.

L'homme, en effet, n'arrive que bien tard à cette harmonie parfaite qui doit toujours exister entre la matière employée, la forme qui l'anime et le procédé qui applique cette forme. Ce sont encore les Grecs qui ont su les premiers établir cette alliance intime. Il ne peut être ici question que d'une architecture primitive et grossière.

Cependant ces peuples de sang noble, ces premiers Aryas, éprouvent bientôt, en descendant de leurs montagnes dans les riches plaines de l'Hindoustan, les effets d'une nature majestueuse et d'un climat délicieux. Sensibles aux aspects variés de la création terrestre, ils s'éprennent d'un amour plein de reconnaissance pour l'auteur de tout ce qui les entoure : les plantes, les animaux, les fleuves, les phénomènes célestes, deviennent dans leur esprit les effets préconçus et harmonieux d'une puissance supérieure. De cette observation de la nature ils font sortir cette mythologie primitive dont nous venons d'indiquer les traits principaux. Mais, descendus très-probablement au milieu de peuplades d'une origine moins pure et douées d'aptitudes moins énergiques, ils conservent religieusement le souvenir de leur origine. Les montagnes qui ont été leur berceau deviennent la demeure du Dieu suprême ; c'est toujours là qu'il réside, et, s'ils construisent des temples à ses émanations célestes, ils les creusent encore dans le flanc des collines; quand le pays de plaines qu'ils habitent leur interdit absolument ce procédé, ils donnent au moins à leurs monuments religieux l'aspect d'une vaste montagne, d'un amas pyramidal.

Voilà pour l'ensemble de ces créations d'art. Quant aux détails, si ces peuples sont doués d'une imagination riche et brillante, ils ne possèdent pas au même degré cette faculté particulière, qui en est bien distincte, et que nous appelons l'*inspiration*. Ils ne savent pas condenser en une expression unique les divers produits de leur imagination. Comme nous l'avons vu tout à l'heure, prétendent-ils exprimer par une forme l'une des émanations divines, ils donnent matériellement à cette forme tous les attributs de la divinité qu'elle représente. En un mot, la sculpture n'est pour eux qu'un vaste hiéroglyphe, rappelant un à un tous ces attributs. Les divinités et les héros sont représentés grands, les esprits secondaires plus petits ; le dieu possède autant de têtes qu'il a de qualités, autant de bras que de fonctions. On ne peut cependant refuser, à ces conceptions, monstrueuses pour des yeux modernes, un certain sentiment dramatique, que nous aurons plus tard occasion d'expliquer; la mise en scène est quelquefois pleine de grandeur et de majesté : mais ces qualités tiennent toutes à l'imagination, non à l'inspiration.

Comme on peut l'observer dans l'histoire de tous les peuples primitifs, la peinture n'est d'abord, chez les Hindous, qu'une coloration de la forme. Elle est avant tout symbolique. Le dieu Siva, qui représente le soleil, le feu, est peint en rouge, tandis que Vichnou, personnification de l'élément humide, de l'eau, est peint en bleu. C'est par suite du même ordre d'idées que les plus anciennes statues grecques d'Apollon étaient peintes en vermillon. Ainsi employée, la couleur n'est qu'un moyen d'indiquer, par analogie, la qualité dominante de chaque être, de chaque objet.

Ces principes admis et conservés religieusement par une caste supérieure, l'art reste purement hiératique, c'est-à-dire qu'il est toujours contraint de représenter chaque chose d'après un mode sacré dont les limites sont infranchissables; toute infraction aux usages reçus devient une impiété. Car il ne faudrait pas croire que la demeure des dieux et leurs représentations sensibles fussent seules soumises à ce régime hiératique. Dans la société hindoue telle qu'elle fut constituée dès les premiers temps, telle que nous la voyons encore aujourd'hui, chaque individu est classé ; il appartient à une caste où tout est rigoureusement défini : et le commerçant, par exemple, ne peut orner sa demeure comme le ferait un brahmane ; les vêtements, les objets usuels ne peuvent indifféremment servir aux quatre castes. Chaque Hindou a sa fonction, dans l'ordre social, déterminée par la religion et la loi, et, quelle que soit son aptitude personnelle, il ne peut franchir le cercle dans lequel sa naissance l'a placé. On conçoit qu'avec un pareil état de choses, l'art ne puisse se développer au delà d'une certaine limite qu'il atteint assez rapidement ; puis, arrivé à cette limite, ne pouvant plus modifier ses formes, il est bientôt entraîné par un mouvement de décadence inévitable et sans arrêt possible. Aussi les monuments les plus remarquables de ces peuples appartiennent-ils à une époque très-reculée.

— La fin à un prochain numéro. —

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

PREMIÈRE ANNÉE. — N° 15. UN NUMÉRO : 30 CENTIMES. 12 MARS 1864.

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

LITTÉRATURE — PHILOSOPHIE — THÉOLOGIE — ÉLOQUENCE — HISTOIRE
LÉGISLATION — ESTHÉTIQUE — ARCHÉOLOGIE

Paraît tous les Samedis.

Paris.....	Six mois.	8 fr.	Un an.	15 fr.
Départements ..	—	10	—	18
Étranger.....	—	12	—	20

Prix de l'abonnement avec la Revue des Cours scientifiques.

Six mois.....	Paris,	15 fr.	Départ.,	18 fr.	Étranger,	20 fr.
Un an.....	—	26	—	30	—	35

Rédacteur en chef
M. ODYSSE-BAROT

Les ouvrages dont deux exemplaires auront été envoyés au bureau du journal seront annoncés et analysés s'il y a lieu.

On s'abonne
A LA LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE
17, rue de l'École de Médecine,
Et chez tous les libraires, par l'envoi d'un bon de poste, ou d'un mandat sur Paris.

L'abonnement part du 1er décembre ou du 1er juin de chaque année.

SOMMAIRE.

Droit de la nature et des gens. — Cours de M. Ad. Franck : II. Les publicistes du XIXe siècle. Madame de Staël. Ses œuvres.

Littérature latine. — Cours de M. Cesar Tamagni à l'Académie de Milan : Des études classiques et particulièrement des études latines (fin). Traduit par M. Eugène Mir.

Esthétique appliquée à l'histoire de l'art. — Cours de M. Viollet-le-Duc : De l'influence des idées religieuses dans les arts chez les Indiens et chez les Grecs (fin).

DROIT DE LA NATURE ET DES GENS.

COURS DE M. ADOLPHE FRANCK.

(COLLÉGE DE FRANCE.)

(Voy. les nos 8 et 10.)

II.

Les publicistes du XIXe siècle. — Madame de Staël.

Messieurs,

Après vous avoir parlé de la personne de madame de Staël et de l'influence qu'elle a exercée, qu'elle exerce encore indirectement sur l'esprit de notre siècle, je veux vous entretenir de ses œuvres.

Tout dans les œuvres de madame de Staël appelle à des degrés divers, à différents titres, l'intérêt et l'attention; mais obligé par le temps et par la nature de mon sujet de restreindre cette étude, il me faut faire un choix.

J'écarterai d'abord les essais des premières années : cette apologie anonyme de l'administration de M. Necker, dont j'ai déjà fait mention; l'éloge de Guibert, ce faux grand homme que mademoiselle Lespinasse aima avec passion, tandis que lui n'aima jamais que lui-même; enfin les *Lettres sur Rousseau*, hommage religieux d'un disciple à son maître, où cependant les misères de l'orgueil sont dévoilées d'une main délicate et compatissante. Quant aux romans de madame de Staël, je me contenterai d'en rappeler la pensée générale, puisqu'elle a été souvent méconnue volontairement, afin qu'on pût avoir le droit de la calomnier. *Corinne*, *Delphine*, ne sont pas une apologie des passions, mais tout au contraire un acte d'accusation dressé contre elles par une âme qui leur doit d'amers souvenirs, et qui, pour les rendre plus effrayantes, les a peintes d'après nature; de là l'absence d'idéal qu'on a souvent reproché à ces tableaux. C'était cependant à cette condition seule qu'ils pouvaient nous être utiles, car c'est mal servir les hommes que de parer à leurs yeux des grâces de la poésie un mal réel, et déjà trop séduisant par lui-même, dont on entreprend de les détourner. C'est là le but que s'est proposé madame de Staël. Je ne puis mieux le faire connaître que par une comparaison. Tout le monde (à peu d'exceptions près) a dans la mémoire un roman publié il y a quelque temps, et dont l'héroïne arrive au dernier degré du désespoir par cette raison qu'elle n'a jamais été jeune, qu'elle n'a jamais été tourmentée par l'aiguillon des passions. C'est précisément la thèse contraire que soutient madame de Staël : heureuses celles qui, assez maîtresses de leurs passions pour les plier au joug de la règle, n'ont jamais cherché le bonheur en dehors du foyer domestique et des limites dans lesquelles est circonscrite la vie d'une femme! Ce n'est plus la conclusion stoïque du livre par lequel madame de Staël a fondé sa célébrité : *De l'influence des passions sur le bonheur des nations et des individus;* elle ne met plus l'homme dans l'alternative ou de bannir la passion de son cœur, ou de lui obéir en esclave. Le temps et peut-être l'expérience lui ont enseigné une morale plus indulgente. Il lui suffit que la passion accepte la discipline du devoir; qu'elle soit résignée d'avance à tous les sacrifices, même

au plus difficile, à celui d'être ignorée en dehors de la mesure où elle doit se contenir pour la félicité et la tranquillité des autres.

Dans le livre de *Corinne*, nous trouvons quelque chose de plus : c'est la peinture touchante d'une douleur personnelle que les yeux fascinés des hommes n'auraient pu jamais soupçonner sous les dehors de la destinée la plus séduisante. C'est une femme parée de tous les dons de l'intelligence, et même du génie, comblée de tous les honneurs qui peuvent satisfaire une âme élevée, parvenue jusqu'au faîte de la gloire, qui vient nous apprendre que sous toutes ces fleurs, elle n'a trouvé que des ronces et des épines; qu'à toutes ces grandeurs, à ces sublimes ivresses, elle préfère un cœur attaché au sien par une affection véritable, au sein de la vie la plus obscure; que la hauteur où elle est parvenue n'a servi qu'à lui découvrir la vanité des autres et ses propres faiblesses. Cet aveu, qui a dû coûter à madame de Staël, et qui suffit à lui seul pour nous garantir la candeur de son âme, a été exprimé avec plus de gravité et sans aucun mélange de fiction dans un autre de ses écrits :

« Les femmes sentent qu'il y a dans leur nature quelque chose de pur et de délicat, bientôt flétri par les regards mêmes du public : l'esprit, les talents, une âme passionnée, peuvent les faire sortir du nuage qui devrait toujours les environner ; mais sans cesse elles le regrettent comme leur véritable asile.

» L'aspect de la malveillance fait trembler les femmes, quelque distinguées qu'elles soient. Courageuses dans le malheur, elles sont timides contre l'inimitié ; la pensée les exalte, mais leur caractère reste faible et sensible. La plupart des femmes auxquelles des facultés supérieures ont inspiré le désir de la renommée, ressemblent à Herminie revêtue des armes du combat : les guerriers voient le casque, la lance, le panache étincelant ; ils croient rencontrer la force, ils attaquent avec violence, et dès les premiers coups ils atteignent au cœur. »

Il est impossible de s'exprimer avec plus de délicatesse et de vérité; c'est là un enseignement extrêmement grave, qui s'adresse à toutes celles de ses compagnes qui pourraient être tentées par la gloire, mais qui, je l'avoue, ne doit point les décourager: nous y aurions trop à perdre, et nous y aurions trop perdu autrefois dans la personne même de madame de Staël.

Je vous ai suffisamment entretenus des romans de madame de Staël; je crois nécessaire à présent de m'arrêter quelque temps à un autre de ses ouvrages, à celui-là même qui m'a fourni la citation que vous venez d'entendre, et qui a pour titre : *De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*. Ce livre, comme son titre l'indique, n'appartient pas plus à la littérature qu'à la philosophie, à la philosophie qu'à la politique. C'est une démonstration historique de la loi du progrès ou du principe de la perfectibilité humaine.

Certainement, ce principe n'était pas nouveau quand madame de Staël a entrepris de le défendre contre le découragement qui s'emparait de certains esprits, à la suite des excès de la révolution française. Il avait été entrevu vaguement par quelques philosophes de la renaissance, et proclamé avec un merveilleux accord par Bacon, Descartes, Pascal, Leibnitz; mais il était resté flottant dans un vague qui l'avait rendu et le rend encore presque insaisissable dans une certaine classe d'intelligences. Bacon, Descartes, le circonscrivaient dans le domaine des sciences, et particulièrement des sciences physiques et mathématiques. Fontenelle, Lamothe, essayaient de l'introduire dans les œuvres de l'imagination, dans les créations de l'art et de la poésie, regardant Homère, Eschyle, comme infiniment inférieurs aux écrivains du règne de Louis XIV; enfin les philosophes du siècle suivant l'étendirent à la société, à l'homme tout entier, à la nature humaine régénérée par la science, à l'ordre physique, aussi bien qu'à l'ordre moral. Condorcet, dans son *Esquisse d'un tableau des progrès de l'esprit humain*, prévoit un temps où, grâce aux progrès de la médecine, de l'hygiène, de la politique, et de l'économie politique, la mort disparaîtra de ce monde avec la maladie, avec la pauvreté, les vices, les misères de notre condition actuelle; mais il a oublié de nous dire ce que deviendraient les médecins, si la médecine opérait ce prodige : aussi se sont-ils bien gardés de réaliser la moindre partie des engagements qu'on prenait pour eux.

Madame de Staël entend le principe de la perfectibilité dans une acception plus précise; en même temps qu'elle lui donne la valeur d'une loi générale de l'histoire, elle cherche à établir par un tableau comparatif, et en quelque façon synchronique, des œuvres de l'intelligence, des institutions de la société, qu'il n'y a pas une conquête un peu importante de l'intelligence qui n'ait contribué au progrès de la liberté, et qu'il n'y a pas une victoire ou un échec de la liberté qui n'ait favorisé ou étouffé le développement de l'intelligence. C'est une noble entreprise, et parfaitement digne de l'auteur futur des *Considérations sur la révolution française;* elle n'a jamais été tentée auparavant dans cette mesure, avec cette variété de connaissances, avec cette unité et à la fois cette générosité d'intention. Mais, disons-le tout de suite, l'exécution ne répond pas à la grandeur du dessein, et le dessein lui-même était parfaitement irréalisable, attribuant à l'idée de perfectibilité (de progrès, si vous voulez) un caractère universel et absolu dont il est dépouillé. Je vous parlais des œuvres de l'imagination, de la poésie : qui croirait qu'une intelligence aussi vigoureuse, aussi saine que madame de Staël, ait mis la poésie romaine et grecque au-dessous de la poésie moderne? Dans la poésie moderne elle-même, dans la tragédie surtout, elle considérait Voltaire comme beaucoup plus grand que Corneille et Racine, et à plus forte raison qu'Eschyle et Sophocle. Homère lui paraît inférieur à Virgile; Pindare, à Horace; Démosthène, à Cicéron; et madame de Staël essaye de justifier ces préférences, par ce motif que l'homme a besoin du secours du temps et de l'expérience pour lire dans son cœur, pour observer ses passions dont la peinture est la principale source de la poésie et l'objet unique de la tragédie. Les Grecs, par suite de ce charmant défaut que le grand prêtre du temple de

Saïs, au dire de Platon, reprochait à Solon, son compatriote; les Grecs, à cause de leur jeunesse, étaient dépourvus de cet avantage : l'expérience leur a fait défaut. Ils n'auraient connu, selon madame de Staël, ni le véritable amour, ni le lien sacré de l'amitié, ni les charmes du dévouement, ni les saintes affections de la patrie. Comment donc auraient-ils été, non les supérieurs, mais seulement les égaux des peuples modernes?

Les faits, messieurs, repoussent cette doctrine. Dans la peinture des passions et des sentiments, non de ceux qui caractérisent certaines natures exceptionnelles, mais de ceux qui constituent le fond universel de la nature humaine, les anciens, et particulièrement les Grecs, ont été et sont restés nos maîtres; ils n'ont jamais été surpassés, ils ont été à peine égalés quelquefois. Hector, Andromaque, Oreste, Pylade, sont des types immortels de toutes les nobles affections entre lesquelles se partagent notre vie et notre cœur. Ce qui nous explique cette expérience consommée des anciens dans cette grave et délicate matière, c'est que les idées seules, les idées et les croyances, les institutions qui en sont la manifestation extérieure, peuvent se développer, se transformer, s'étendre, se combiner de mille manières, obéir, en un mot, à la loi du progrès; mais les passions et les sentiments restent toujours les mêmes; leur nature, leur caractère demeurent invariables. Sous l'influence de certaines doctrines, à la faveur de certaines relations nouvellement établies entre les hommes, il est possible qu'ils se raffinent, et peut-être se corrompent, qu'ils s'exaltent ou s'attiédissent, qu'ils changent de mesure et d'expressions; mais leur essence ne change pas, et ce n'est qu'à la condition de rester dans les limites de la loi de la nature, qu'on peut intéresser sur la scène ou dans un récit; dès que le sentiment, même le plus vrai, est poussé à un degré de raffinement tel, qu'il demande pour être compris le secours de la réflexion, il n'est plus propre à intéresser. C'est ce que n'a pas compris madame de Staël, et c'est pourtant ce qu'elle semble reconnaître, lorsqu'elle dit que nos situations tragiques les plus belles et les plus simples sont tirées du grec, parce que les Grecs ont peint les premiers « ces affections dominantes dont les principaux traits doivent toujours rester les mêmes. »

Cette phrase aurait dû être pour elle un trait de lumière, et la ramener de cette route où elle manquait à sa propre réputation, où elle compromettait la rectitude de son jugement et la délicatesse de son goût; mais rien ne peut l'emporter sur un système, sur une idée préconçue. Or, elle était imbue de cette idée du dix-huitième siècle, que la philosophie est la source unique de tous les progrès de l'esprit humain. « Quand la philosophie fait des progrès, dit-elle en parlant de Voltaire, tout marche avec elle. » Je n'ai pas à m'occuper ici des progrès de la philosophie, mais je ne puis m'empêcher de faire cette remarque : la philosophie a fait bien du chemin depuis Raphaël, Michel-Ange, Dante, Shakspeare, Corneille, et cependant quels sont les noms que nous pouvons considérer, je ne dirai pas comme supérieurs, mais comme égaux à ceux-là? Il ne faut jamais que les hommes de cœur éprouvent quelque peine à reconnaître la vérité; c'est là, dans le domaine de la science, leur première loi : je dirai donc en toute franchise que la philosophie, au moins dans ses deux maîtresses parties, la métaphysique et la morale, n'est pas indéfiniment perfectible, et c'est pour avoir admis le contraire, que madame de Staël a vu dans Platon un esprit bizarre et dans Aristote un précurseur de Condillac, dans les philosophes anciens en général des écoliers inexpérimentés. Certes on a été plus loin qu'eux dans les voies secondaires de la science, là où l'expérience et l'enseignement de l'histoire leur ont manqué; mais dans ces hautes régions que leur sublime génie habitait de préférence, dans la recherche des principes et des causes, dans le domaine de la métaphysique enfin, c'est beaucoup que de pouvoir les suivre; quelques-uns seulement les ont égalés, je n'en connais point qui les ait surpassés. La raison en est facile à comprendre. La métaphysique, c'est l'effort de l'homme pour atteindre à la connaissance de l'absolu; comment espérer qu'une telle connaissance puisse beaucoup s'enrichir par le progrès des siècles et par des découvertes successives? Les rapports qui nous unissent à la nature divine, les limites qui nous en séparent, sont bientôt aperçus ou ne le seront jamais; une fois que ce grand pas est fait, il ne reste plus qu'à s'y tenir et à repousser les agressions du dehors, à défendre la vérité contre l'erreur sans cesse renaissante sous d'autres noms et sous d'autres formes. La vérité, c'est la foi en Dieu, père de l'âme humaine formée à son image; l'erreur, c'est — à mes yeux, du moins — d'une part le matérialisme, de l'autre le panthéisme. Il faut choisir l'un des trois, car il n'y a pas de place pour un quatrième système! On n'invente pas une nouvelle faculté de l'âme, un nouveau rapport du fini et de l'infini, comme on découvre une nouvelle planète ou un nouvel élément, une nouvelle propriété de la matière. Vous en avez la preuve sous les yeux dans ce moment même. Ces théories, prétendues nouvelles, de la synthèse chimique, de la transmutation indéfinie des espèces, de la génération spontanée, de la formation du monde par la seule énergie de la matière, passant successivement des propriétés mécaniques, des propriétés physiques aux propriétés de l'organisation, de la vie, de la pensée, de la personnalité humaine; ces théories sont, malgré leurs prétentions à l'originalité, une restauration à peine déguisée du vieux matérialisme. Ne vous laissez pas tromper par cette couche d'idéal, de poésie dont on recouvre ce système; c'est toujours la même pensée, la même tentative de faire dériver de la matière précisément ce qui la domine, la vie, l'intelligence et la volonté; de faire dériver ce qu'il y a de plus grand, de plus sublime dans ce monde et dans la pensée de l'homme, de ce qui me paraît à moi le plus

bas. Telle est aussi cette doctrine de l'éternel devenir, qui n'est qu'une édition considérablement augmentée et nullement corrigée, du système de Spinosa. Je ferais sur la morale les mêmes réflexions que sur la métaphysique. Sans doute, les applications de la morale sont susceptibles de s'étendre, et s'étendent, en effet, sans cesse sous nos yeux. Autrefois, les nationalités, les races, les professions, les religions, l'esprit de secte, de castes, formaient des mondes à part, hors desquels l'homme ne reconnaissait point dans l'homme son frère et son semblable; aujourd'hui, ces barrières sont, sinon tombées, du moins singulièrement aplanies, abaissées par les relations nouvelles qui ont été créées, par une civilisation puissante devenue en quelque sorte la patrie du genre humain. Voilà ce qui arrive aujourd'hui, quelque effort qu'on fasse pour s'enfermer dans une de ces limites étroites dont j'ai parlé tout à l'heure, pour y vivre sans souci des autres. Les faits circulent avec la rapidité de ces machines qui nous transportent nous-mêmes; ils deviennent familiers au monde entier, et si l'iniquité peut dormir aujourd'hui en paix, qu'elle sache bien que le jour du réveil ne tardera pas à venir. Voilà ce que nous apprend l'observation, voilà jusqu'où s'étendent les progrès de la morale : ils portent sur l'extension, sur les applications, non sur les principes. Les principes eux-mêmes, sous peine de ne pas exister, doivent être immuables. Je ne comprendrais point l'idée du progrès, si l'on pouvait dire que la justice, au lieu de grandir, ne fait que changer de nature; que ce que j'appelle la justice aujourd'hui, doit devenir demain l'iniquité et faire place à quelque idée nouvelle; que la charité doit disparaître, remplacée par je ne sais quelle institution suggérée par l'amour du bien-être. Non, ce caractère absolu du devoir, de la loi, de la justice, de la charité, de tout ce qui constitue l'essence de la morale, voilà ce qui explique la mission du progrès dans cet ordre d'idées. Aussi madame de Staël a-t-elle été le jouet d'une idée préconçue, quand elle nous a montré dans Cicéron le plus grand moraliste de l'antiquité. Cicéron déclare lui-même qu'il est le disciple de Panétius, qui ne valait pas Zénon, lui-même inférieur à l'auteur du *Gorgias*. Rien n'égale ces paroles anciennes : Aime ton prochain comme toi-même. Elles vous montrent que les principes de la morale restent les mêmes, demeurent immuables; que la perfectibilité humaine ne va point jusqu'à ces hauteurs. Ces principes émanés de Dieu nous sont transmis par des âmes d'élite inspirées par ce qu'il y a de grand et d'éternellement vrai; puis, il faut ensuite le temps pour que de ces âmes privilégiées ces notions sublimes passent à tous les hommes et entrent ensuite dans la vie. Otez du livre de madame de Staël cette source d'erreur, cette erreur capitale que la perfectibilité humaine ne souffre point d'exception et presque pas de limites, qu'elle s'applique à toutes les facultés de l'homme, alors vous ne trouverez plus qu'à applaudir, qu'à admirer. Vous serez frappé de la force, de la grâce, de la profondeur, de la finesse et presque toujours de l'originalité des observations qui se multiplient sous sa plume, et que plusieurs de nos grands écrivains, aujourd'hui en possession d'une immense célébrité, n'ont point rougi de lui emprunter en oubliant de lui en rendre grâces. Madame de Staël ne voit point de milieu entre ces deux politiques (car la politique joue un grand rôle dans son livre); il est de toute nécessité, ou que le pouvoir se résigne à livrer ses actes à la discussion publique et accepte le contrôle des gouvernés, ou bien qu'il accepte franchement le nom et la condition qui lui appartiennent, c'est-à-dire le nom et la condition du pouvoir absolu. Êtes-vous libre, affrontez la discussion publique, ne craignez point l'opinion. Êtes-vous ennemi de la liberté, eh bien, déclarez-le, nous vous connaîtrons, nous saurons qui vous êtes. Quand on ne peut pas convaincre, dit-elle avec autant d'énergie que de justesse, il faut opprimer. Le mot est digne de Tacite, et je le recommande à votre mémoire. Madame de Staël repousse de toutes ses forces une proposition funeste à l'aide de laquelle on veut tout excuser, et qui, à certains moments de notre histoire, a trouvé faveur dans quelques esprits: cette proposition, c'est que le despotisme est quelquefois nécessaire pour fonder la liberté. Non, dit madame de Staël, le despotisme n'est pas nécessaire pour fonder la liberté, car il est impuissant pour accomplir une pareille tâche. Les institutions fondées par la force peuvent imiter la liberté dans leurs mouvements extérieurs, mais non point dans ces mouvements qui font la vie et la pensée. Les institutions fondées par la force ressemblent à ces modèles qui nous représentent nous-mêmes avec une ressemblance effrayante, où tout est imité avec une perfection irréprochable, excepté la vie. En donnant la liberté aux peuples, il faut les en rendre dignes en cultivant leur raison, en extirpant de leur sein l'ignorance, en faisant que le progrès des lumières soit inséparable du progrès de la liberté. Madame de Staël a parfaitement compris aussi que la science, pour être utile à la liberté, doit contribuer à la culture de l'âme encore plus qu'à celle de l'esprit; qu'il faut qu'elle satisfasse à l'amour de la vérité plutôt qu'à l'amour du bien-être, et qu'elle ait pour résultat de donner des hommes à la société plutôt que des fonctionnaires au gouvernement. Je me hâte d'ajouter que madame de Staël est peut-être allée trop loin dans ses préventions contre les sciences physiques et mathématiques. Ces sciences doivent être appréciées surtout par le but qu'elles poursuivent : la satisfaction de cette soif ardente de vérité qui est le mobile de toute grande âme, de toute intelligence élevée. Toutes les sciences sont solidaires, car elles arrivent à se rencontrer pour réclamer la liberté, toutes la servent d'une manière plus ou moins directe.

Si de la politique nous passons à l'histoire, nous avons également beaucoup à recueillir dans le livre qui nous occupe en ce moment. Madame de Staël est la première parmi nous qui ait osé et qui ait pu (non pas dans un esprit rétrograde, comme celui qui animait les Bonald,

les de Maistre, mais dans un esprit libéral) rendre justice au moyen âge. Si cette époque n'a rien découvert, elle a le mérite d'avoir servi à propager les lumières de la vieille civilisation; elle a fait passer les lettres, les arts, les lois des peuples du Midi tombés dans la décrépitude aux peuples du Nord encore plongés dans la barbarie; tandis que la religion chrétienne, les régénérant par un nouveau souffle et les éclairant d'une nouvelle lumière, les réunissait au sein d'une société plus vaste qui s'appelle l'Église, relevait la famille en affranchissant la femme et introduisait l'égalité dans les croyances, en attendant qu'elle passât dans les lois et les mœurs.

Madame de Staël termine ce magnifique tableau, qui a inspiré bien des écrivains plus récents, par ces paroles : « Les siècles qu'on appelle barbares ont servi comme les autres, d'abord à la civilisation d'un plus grand nombre de peuples, puis au perfectionnement même de l'esprit humain. »

Les considérations historiques de madame de Staël me rappellent le coup d'œil rapide et profond qu'elle jette sur l'origine de la société et des langues. Quelles hypothèses n'a-t-on pas inventées pour résoudre ce problème? Selon les uns, l'homme serait resté pendant des siècles sans nombre dans un état tout à fait semblable à celui de la brute, ne connaissant que les appétits des sens, que la loi de la force, ignorant jusqu'à l'usage de la lumière matérielle, vivant dans des tanières comme les animaux des forêts; suivant les autres, il a fallu que Dieu vînt lui-même lui apprendre les moyens de vivre d'une manière conforme aux lois de son espèce, qu'il vînt lui-même, à plusieurs reprises, lui enseigner les principes fondamentaux de la morale, de la religion, l'art de parler, et selon M. de Bonald, jusqu'à l'art d'écrire; Dieu aurait été le maître d'écriture d'Adam et Ève! Madame de Staël dit simplement : « La force créatrice a été prodigue des choses nécessaires; » parole pleine de vérité et de sens, qui signifie que le Créateur a donné à sa créature toutes les facultés dont elle a besoin pour accomplir sa destinée, que ces facultés se sont développées sous une impulsion supérieure. Ainsi, l'homme a parlé, parce qu'il est né parlant, avec les facultés de la parole, avec le besoin de s'en servir, et qu'il a été poussé par ce besoin à créer les langues; ne pouvant se passer de la société de ses semblables, il a jeté les fondements de la famille. Toutes les inventions nécessaires à son existence comme être moral et comme être social ont marché de pair. Voilà, en quelques mots, l'histoire des premiers âges de l'humanité. Il est impossible de réunir plus de bon sens dans moins de paroles. Mais c'est surtout lorsqu'elle juge les poëtes modernes, en les comparant avec les anciens dans les genres qui leur sont propres, que l'esprit de madame de Staël se montre dans tout son éclat, dans toute sa finesse et sa grâce. Je veux en citer quelques exemples. Cherchant la cause de l'importance et de la supériorité incontestable que le roman a acquis parmi nous, elle la trouve dans la condition qui a été faite à la femme par le christianisme et par l'influence des races germaniques. Autrefois la femme n'était prisée que pour sa beauté (je ne dis pas qu'on attache moins de prix à cet avantage, mais autrefois c'était le seul qui captivait l'homme); autrefois aussi la femme était l'esclave de l'homme et non sa compagne; or, la beauté, surtout celle d'un être aussi dépourvu de caractère propre que l'esclave, ne peut réveiller qu'une passion toujours semblable à elle-même, ne peut donner lieu à des entretiens prolongés et animés entre le maître et l'esclave; le maître ne peut s'abaisser à faire des confidences à celle qui, selon lui, a été créée pour subir sa volonté; la victime à son tour n'ose point s'élever jusqu'à la hauteur de son bourreau. Par conséquent, il n'y a point là de place pour un récit plein d'émotions comme ceux que nous offrent quelques-uns des chefs-d'œuvre les plus renommés de notre littérature. Grâce à la condition faite à la femme par la civilisation où nous vivons, par la civilisation qui a suivi la Renaissance, la femme est devenue un être moral, doué de volonté, régnant surtout par la beauté de son âme, de son cœur. Dans cette analyse du cœur humain, les observations de mœurs, de caractère, sont d'autant plus fines et délicates que la femme y prend part, qu'elle joue un rôle actif dans la vie. Les qualités nouvelles que les hommes ont aperçues chez elle finissent naturellement par agir sur eux et ont pour effet d'attendrir leur âme, pour venir ensuite se réfléchir dans leurs œuvres. Je ne puis résister au désir de vous citer quelques lignes où madame de Staël essaye de décrire les effets produits dans la littérature par l'avénement de la femme, par son émancipation morale.

« Une sensibilité rêveuse et profonde est un des plus grands charmes de quelques ouvrages modernes; et ce sont les femmes qui, ne connaissant de la vie que la faculté d'aimer, ont fait passer la douceur de leurs impressions dans le style de quelques écrivains. En lisant les livres composés depuis la Renaissance des lettres, l'on pourrait marquer à chaque page quelles sont les idées qu'on n'avait pas avant qu'on eût accordé aux femmes une sorte d'égalité civile. »

Il y aurait à citer beaucoup d'autres passages aussi remarquables que celui que je viens de vous lire. Je voudrais sinon citer, du moins analyser ceux où madame de Staël nous rend compte du génie et du caractère des différents peuples modernes : des Italiens, plus doués d'imagination que de sensibilité, et d'une sensibilité plus subtile que profonde; des Espagnols, qui ont produit une littérature pleine d'originalité, mais malheureusement coupée comme dans sa fleur par l'inquisition et le despotisme monarchique; des peuples du Nord, particulièrement des Allemands, qui, par leur génie mélancolique, sont plus propres à la méditation qu'à l'action (ils ne l'ont que trop prouvé depuis soixante dix ans). Je voudrais insister sur les considérations qui intéressent notre propre littérature et nos écrivains. Personne mieux que

madame de Staël, dans un temps où les préjugés du dernier siècle entraînaient les esprits dans un sens contraire, n'a rendu justice à l'éloquence de Bossuet, et n'a su en expliquer la cause par l'influence de la religion substituée à celle de la politique.

Je voudrais vous dire encore comment elle comprend les œuvres de Montesquieu, comment elle définit Rousseau, dont elle dit avec autant de justesse que de vérité : « Il n'a rien découvert, mais il a tout enflammé. » Mais ces sujets, je ne puis me le dissimuler, je ne puis le dissimuler à vous-mêmes, ne peuvent entrer que par contrebande dans le cercle de mes recherches; je suis donc obligé de les rejeter. Je me contenterai de protester contre cette opinion exprimée par madame de Staël, que la perfection et la dignité du style ne peuvent se développer qu'au sein des sociétés aristocratiques.

Comment un esprit aussi libéral que l'auteur de *La littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*, a-t-il pu se laisser entraîner à une telle erreur? La dignité du style, si nous admettons la définition de Buffon, vient naturellement de la dignité de l'homme; la dignité de l'homme s'acquiert beaucoup plus par la liberté que par les institutions aristocratiques. Les faits sont ici d'accord avec les principes.

Athènes n'était pas une ville aristocratique; il y régnait au contraire une démocratie des plus turbulentes, et dans laquelle le principe de l'égalité a régné dans toute sa force : eh bien, les écrivains d'Athènes (si j'ai bonne mémoire) n'ont rien, pour la dignité du style, à envier aux écrivains aristocrates. Florence était tellement pénétrée du sentiment démocratique, qu'elle le poussait jusqu'à l'iniquité, jusqu'à l'injure. Dès qu'un homme avait été condamné et flétri par la justice, on lui imposait un titre nobiliaire; il devenait à l'instant comte, marquis, duc, suivant la gravité de sa faute : c'est ainsi que les Florentins entendaient l'arbre généalogique. Et cependant Dante, Machiavel, sont des écrivains florentins, et certainement la dignité ne manque pas à leur style. Regardons chez nous. Pascal, Molière, Corneille, dont nous admirons les œuvres, ne sont point que je sache des membres de l'aristocratie; ce sont d'honnêtes bourgeois : Pascal et Corneille n'ont jamais approché de la cour. Aussi, quand on admire des écrivains aristocrates, tels que Saint-Simon, le cardinal de Retz, on a tort de dire qu'on sent dans leurs œuvres l'esprit de leur caste. Non, messieurs, vous sentez dans leurs œuvres leur génie personnel, ce caractère d'indépendance qui leur est propre. Ce que l'on comprend par esprit aristocratique, par sentiment de dignité, est trop souvent le ton cavalier, et le ton cavalier s'est laissé souvent entraîner jusqu'au ton de l'impertinence.

Mais je ne veux point finir l'analyse de ce livre admirable par une critique; je terminerai en vous signalant l'apologie pleine de bon sens et de force que madame de Staël a consacrée à la philosophie.

La philosophie, pour elle comme pour les esprits éclairés et impartiaux, n'est pas un système déterminé, c'est la recherche de la vérité par le secours de la raison. Répudier la philosophie, c'est donc répudier la raison humaine; et comment justifier un tel acte, comment justifier une telle condamnation par des raisons, par des arguments tirés de la raison même? Ceux qui se livrent à cette polémique ressemblent à un homme qui voudrait se servir d'un de ses bras pour enchaîner l'autre. Vaines tentatives! cette raison, qu'ils condamnent, qu'ils repoussent, se retourne contre eux, de même que se retournent contre les défenseurs du despotisme les droits qu'ils outragent, la dignité humaine qu'ils insultent et qu'ils invitent à abdiquer. Cette défense de la liberté philosophique est une digne introduction à la défense de la liberté politique que nous rencontrons dans un autre ouvrage de madame de Staël : les *Considérations sur la révolution française.*

LITTÉRATURE LATINE.

COURS DE M. CÉSAR TAMAGNI.

(ACADÉMIE DE MILAN.)

Des études classiques et particulièrement des études latines.

(Voy. le n° 14.)

IV.

En s'appuyant sur les bases que je vous ai indiquées, mon enseignement comprendra autant de parties qu'il y a de matières propres à nous faire complétement connaître les auteurs. Je rencontre d'abord la langue : la grammaire sera donc naturellement notre point de départ.

La grammaire, c'est-à-dire la recherche des lois suivant lesquelles la pensée se manifeste par la parole, est, messieurs, le principe et le fondement de toute étude littéraire. Elle fait merveilleusement ressortir la nature et les caractères du langage en général et de chaque langue en particulier. C'est elle qui établit les différences et les ressemblances des idiomes, et l'on chercherait en vain à connaître, à approfondir une langue et une littérature quelconque, si l'on n'avait commencé par une étude scrupuleuse et approfondie de la grammaire. Elle seule nous enseigne véritablement ce que c'est qu'une langue, et comment elle est devenue l'intermédiaire de la pensée; elle seule nous en fait comprendre l'origine, le caractère et les lois.

La grammaire est, pour me servir d'une expression moderne, l'organisme même d'une langue; semblable à l'organisme des plantes et des animaux, après avoir donné à la langue la force et les moyens de vivre, elle reste, quand cette langue a disparu ou s'est modifiée, comme

un perpétuel document qui nous sert à en reconstruire les primitifs aspects.

Ce n'est pas sur d'autres fondements que la grammaire que reposent aujourd'hui ces vastes et patientes recherches qui préparent pour l'avenir la nouvelle science des langues humaines.

Nous n'irons certes pas si loin dans nos recherches. Nous ne nous occuperons de la grammaire que comme un moyen pour étudier la langue latine, et comme une préparation pour entendre les auteurs.

Comme complément des connaissances grammaticales, comme auxiliaire pour mieux comprendre et posséder la langue, nous aurons à nous livrer à un autre exercice, à apprendre à exprimer en latin nos pensées.

On pourrait croire que la faculté de parler ou d'écrire en latin est aujourd'hui oubliée comme instrument de civilisation, car toutes les nations se servent depuis longtemps de leur propre langue, qu'elles s'attachent à perfectionner, à assouplir et à approprier aux choses et aux idées nouvelles. Et en vérité exprimer avec propriété et clarté dans la langue du Latium les pensées modernes, nous donnerait tant de mal et exigerait de si laborieuses études, que les résultats et les avantages pratiques ne nous payeraient probablement pas de nos labeurs.

Mais cette étude, nous devons encore la faire ici, parce qu'on n'apprend pas bien le latin si l'on ne s'exerce à l'écrire, et que les règles grammaticales ont besoin d'être appliquées et mises en pratique journellement pour être bien comprises et pour se graver solidement dans l'esprit.

C'est ainsi que les latinistes, ou, comme on les appelle, les cicéroniens du XVIe siècle, acquirent une si grande pratique de la langue latine, et arrivèrent à écrire avec la pureté de l'orateur ancien.

Sans prétendre nous élever à une si grande hauteur, nous reprendrons l'habitude d'écrire en latin, dans le but plus direct que nous poursuivons d'apprendre la grammaire et la langue.

Si après cette première étude, nous poussons nos regards vers les autres auxiliaires qui nous sont nécessaires pour l'intelligence des auteurs, nous voyons qu'il nous faut recourir à toutes ces sciences qui sont comprises sous le nom d'*antiquité latine*. Ainsi, l'histoire civile et littéraire, l'archéologie publique et privée, le droit, la doctrine des croyances religieuses et morales, les théories de l'art elles-mêmes, nous seront d'un utile secours dans nos travaux. Mais il faudra se garder de les étudier autrement que comme des sciences auxiliaires : il ne conviendrait à l'usage que nous voulons en faire, ni de nous lancer dans les dissertations sur l'histoire, l'art ou la philosophie, ni de nous livrer à de minutieuses recherches sur les lois et la manière de vivre des Romains.

Le professeur de littérature doit connaître l'antiquité latine qui est l'objet de son enseignement; mais en même temps il ne doit pas oublier qu'il ne l'expose que pour expliquer les auteurs, autour desquels il doit réunir tous les secours de la science et diriger toutes ses forces et toute son expérience.

Ainsi préparés par la connaissance de la langue et de l'antiquité, nous pourrons aborder un autre sujet qui a une grande importance dans nos études : je veux parler d'un art sans lequel nous bâtirions sur le sable.

Cet art est la critique des textes : comme ils nous sont arrivés dénaturés pour la plupart et incomplets, il a fallu que les savants s'appliquassent pendant longtemps à corriger les interpolations et à combler les lacunes. Mais en donnant le sens d'un auteur, nous ne raisonnerons pas à perte de vue sur un texte qui ne nous est pas parvenu dans son intégrité ou sa pureté originelle ; ce serait jeter la fatigue parmi vous.

Cet art, dont je me borne aujourd'hui à vous dire brièvement l'office et la destinée, ressuscité en Italie par la découverte des manuscrits, est depuis un siècle l'objet des études spéciales, je dirais volontiers de la prédilection des philologues.

Il fut d'abord presque uniquement dogmatique, je veux dire qu'il s'occupa à fixer la véritable leçon par l'examen et le contrôle des manuscrits qui paraissaient le plus dignes de foi. Mais déjà, au siècle dernier, il entrait dans une phase nouvelle, acceptant un élément subjectif qui, non contenu, l'eût peut-être mené à sa ruine. Vous comprenez que je veux parler de la critique conjecturale.

Richard Bentley, dans la préface des œuvres d'Horace, posa le premier les règles avec une netteté et une précision pleines d'audace, et fixa les voies de cette nouvelle école de critique :

« Longe longeque difficilius est hodie (je vous cite ses » propres expressions, de peur d'affaiblir en les traduisant ses audacieuses propositions), quam superioribus » erat annis emendationes conscribere. Ita omnia illa, » quæ scriptorum codicum collatione clare et ultro se » ingerebant, præcepta jam sunt et anticipata; neque » quidquam fere residuum est nisi quod ex intima sententiæ vi et orationis indole solius ingeni ope sit eruendum.

» Plura igitur in horatianis his curis ex conjectura exhibemus, quam ex codicum subsidio, et nisi me omnia » fallunt, plerumque certiora; nam in variis lectionibus » ipsa sæpe auctoritas illudit, et pravæ emendaturientium prurigini ablanditur; in conjecturis vero contra » omnium librorum fidem proponendis et timor pudorque aurem vellunt, et sola ratio ac sententiarum lux » necessitasque ipsa dominantur. Noli itaque librarios » solos venerari; sed per te sapere aude, ut singula ad » orationis ductum sermonisque genium exigens ita demum pronunties sententiamque feras. »

Au service de ces audacieuses théories, le critique anglais avait l'érudition et l'esprit nécessaires pour les mettre en pratique.

En récusant l'autorité des parchemins parce que, dit-il

ailleurs : « Nobis et ratio et res ipsa centum codicibus » potiores sunt, » il introduisait dans la critique et il plaçait au-dessus de tout le jugement et la perspicacité individuelle. Il disait que pour être un bon critique, il faut une certaine pénétration d'esprit, une certaine sagacité, et pour ainsi dire une faculté divinatoire, qualités qui ne s'acquièrent ni par l'étude ni par le temps, si vous ne les avez pas reçues en naissant, de la nature. Il nous a laissé de ces facultés un illustre témoignage dans son édition d'Horace, qui est aujourd'hui même le point de départ des études critiques tentées encore sur le poëte venousin.

Bentley eut le bonheur de voir bon nombre de ses conjectures confirmées par les manuscrits; d'autres finirent comme toutes les nouveautés ingénieuses, mais trop hardies, que le savant admire, sans les accepter.

Une fois qu'on a, dans une trop facile admiration, accepté la théorie, et qu'on s'avise d'en tirer toutes les conséquences, on en arrive, non-seulement à changer et à modifier les vers et les strophes d'Horace, mais à détruire et à recomposer toute son œuvre, tout en croyant avoir ainsi restitué la forme primitive que les manuscrits avaient dénaturée.

J'ai voulu vous rappeler les règles et les exemples de cette école, parce qu'elle a toujours des adeptes nombreux et pleins de courage parmi les critiques de l'Allemagne et des autres pays, avec lesquels nous aurons l'occasion de nous rencontrer quelquefois dans le cours de nos études. Mais nous, nous n'oublierons pas que pour que cette branche de la philologie soit un art véritablement utile, et non pas seulement une arène ouverte aux arguties et aux sophismes, il ne faut lui donner d'autres fondements que la foi des manuscrits et la connaissance de la langue et de l'antiquité. C'est ainsi que procède aujourd'hui la critique des savants, c'est ainsi que nous avons vu restituer la leçon correcte de Tite-Live, Salluste, Cicéron et Horace lui-même, par Madrig, Kritz, Garatoni, Peyron, Orelli, Meineke et tant d'autres philologues italiens ou étrangers.

Ne croyez pas pourtant que j'entende vous faire un cours de critique dogmatique ou conjecturale, ni que je veuille noyer l'explication des auteurs dans un lac de notes et de variantes. Je vous ai déjà dit que les diverses matières de la philologie latine ne seront traitées par nous que dans la mesure dont peuvent s'accommoder la nature et les bornes de notre enseignement. De même que cette chaire n'est pas une chaire de linguistique ni d'archéologie, ni d'histoire ou de philosophie ancienne, de même elle ne doit pas être une chaire spéciale de critique.

Seulement, le professeur de littérature latine ne peut pas, en énonçant un texte, ignorer comment il s'est fixé, et la critique doit lui prêter le secours de ses lumières pour lui faire comprendre s'il a devant les yeux, et dans quelle mesure, l'original de l'auteur qu'il explique.

V.

Ainsi, messieurs, je vous ai montré l'objet, je vous ai circonscrit les limites, et indiqué la méthode de notre enseignement.

Il vous fera connaître l'antiquité latine par l'explication des auteurs, et en même temps nous ferons appel à toutes ces connaissances qui forment le vaste domaine de la philologie latine.

Mais on pourrait me dire, et c'est la dernière objection que je dois réfuter : Il y a une voie qui mène à un but plus élevé, et auquel vous n'arriverez que trop lentement avec votre méthode. Les lettres latines, bien qu'elles aient pour objet l'antiquité, contiennent d'autres sujets, d'autres fins, que vous risquez de négliger en vous contentant de lire et d'entendre les auteurs. Il y a aussi à considérer dans l'étude de la littérature une riche source d'idées et de sentiments, une école d'art, la manifestation de la pensée latine.

Ceci veut dire, messieurs, que je pourrais vous faire connaître la littérature latine par deux autres moyens, qui sont la critique esthétique des auteurs et l'histoire littéraire.

Au lieu de vous mettre prochainement en communication directe avec les auteurs latins, au moyen de leurs ouvrages, je pourrais les supposer connus de vous, au moins de nom et quant au fond, et rassemblant dans un un tableau synoptique les caractères de chacun et de tous, les juger au moyen d'un prototype préconçu. Je pourrais, en partant d'un autre ordre d'idées, vous amener à chercher dans l'histoire les origines, les destinées et les formes communes de la littérature latine, en saisir l'esprit, comme on dit, et voir les affinités qu'elle présente avec les coutumes, les mœurs, le caractère et les vicissitudes politiques du peuple qui l'a produite.

Après ce que je vous ai dit jusqu'ici, après l'éloge que je vous ai fait de la méthode des sciences physiques dans l'exemple desquelles je veux vous montrer la manière la plus sûre de remédier aux vices de nos études de littérature, vous comprendrez que je ne pouvais suivre ces deux autres voies, et abandonner la méthode qui m'était commandée par l'objet et la nature de nos travaux. La critique esthétique et l'histoire littéraire sont deux rameaux importants de l'enseignement classique, dont elles sont en quelque sorte le complément et le couronnement. Traitées à propos, elles sont très-utiles pour nous élever peu à peu de l'étude particulière de chaque auteur à la connaissance générale et synthétique de l'art et de la littérature, et pour former et diriger notre jugement dans l'étude critique des faits littéraires. Celui qui a su les employer avec sûreté a compris à coup sûr la littérature latine; à coup sûr il y a trouvé le perfectionnement de l'intelligence et du sentiment artistique, noble fruit de ses fatigues.

Mais après tout, je ne sais pas, et c'est là un doute qui ne doit pas être tout à fait sorti de votre esprit, et qui

chez moi est confirmé par l'autorité de philologues distingués, je ne sais pas si l'éducation même du critérium esthétique, si la connaissance de l'esprit littéraire, ne s'obtiennent pas d'une manière plus simple et plus directe par la pratique et le commerce familier des auteurs latins. Horace conseillait aux Pisans de pratiquer nuit et jour les modèles grecs, et Heyne, qui a fait un long commentaire sur Virgile, commence sa première dissertation sur l'*Énéide*, en mettant en garde le lecteur contre le leurre des discussions esthétiques. Il croit qu'elles ne peuvent être utiles qu'à ceux qui ont déjà, sous la direction d'un savant interprète, bien compris les auteurs. « Sed initio a tali disputatione facto, dit-il, si quis ad » cognoscendos poetas pergere voluerit, an is ex subtili » illa disputatione ad intelligendos et judicandos poetas » multum profecisse se intellecturus sit, admodum du- » bito, nec cui illud contigisset quemquam vidi. » J'espère donc avoir bien fait de placer la critique esthétique et l'histoire littéraire parmi les arts auxiliaires de notre enseignement, et de vous dire que s'ils en sont le complément et le couronnement, ils ne sauraient en être ni la nature ni la méthode.

La méthode nous est enseignée par la bonne tradition de nos ancêtres, comme je vous le disais ; nous devons renouer les anneaux de cette longue chaîne ; c'est un devoir qui nous est imposé en notre qualité de concitoyens et d'hommes d'étude ; la méthode nous est aussi enseignée par l'exemple de ce petit nombre de savants qui nous restent encore comme témoignage de notre supériorité dans ce genre d'études. Et si nous regardons par-dessus les Alpes et au delà des mers, nous trouverons de salutaires exemples dans ce vaste et fécond mouvement littéraire, qu'une vaillante génération de philologues entretient depuis un siècle parmi les nations de race germanique.

Je vous ai parlé de la méthode avec un soin tout particulier, non que j'aie cru vous dire des choses que vous n'ayez déjà apprises dans les autres cours que vous suivez, mais parce qu'à mes yeux, c'est là qu'est le salut de nos études et de toute science littéraire.

C'est dans la méthode que je fonde les plus sûres espérances pour l'instruction supérieure à laquelle nous devons tous nous dévouer avec amour, parce que c'est elle qui doit donner à la société les meilleurs moyens de se développer. Et cet épanouissement ne sera assuré et complet, qu'autant que nous serons persuadés que le divorce qui existe entre les lettres et les sciences, entre les études de la pensée et les arts de la parole, entre le fond et la forme, tue les racines et corrompt chez les individus comme chez les nations, les sources vives de la vie intellectuelle et morale.

Ce divorce, vous ne le voyez pas aux époques florissantes des nations civilisées ; vous n'en voyez pas de trace dans les deux grandes littératures grecque et romaine, qui ne sont grandes et classiques que parce qu'elles sont vraies.

Je crois donc, messieurs, qu'en cultivant les lettres antiques avec amour, et en suivant les exemples qu'elles nous donnent, nous aurons bien mérité de la science, de l'enseignement et de la patrie. — Traduit par Eugène Mir.

ESTHÉTIQUE APPLIQUÉE A L'HISTOIRE DE L'ART.

COURS DE M. VIOLLET-LE-DUC.

(ÉCOLE DES BEAUX-ARTS.)

Leçon d'ouverture. — De l'influence des idées religieuses dans les arts chez les Indiens et chez les Grecs.

(Voyez les nos 13 et 14.)

Jusqu'ici nous n'avons vu dans la peinture des Hindous qu'une coloration de la sculpture. Bien que soumis chez eux, comme tous les autres et par son essence même, à des formules hiératiques, cet art acquiert néanmoins, dans une certaine mesure, la liberté refusée à ses deux sœurs, l'architecture et la sculpture. Les peintures qui nous restent de ces peuples sont relativement fort récentes ; mais, jusqu'à un certain point, elles ont franchi les limites si étroites dans lesquelles se meuvent toujours les autres arts. C'est surtout dans ces œuvres peintes que se montre le sentiment dramatique dont nous parlions tout à l'heure ; n'oublions pas cependant que l'art dramatique proprement dit atteignit de bonne heure, chez les Hindous, à une fort grande élévation.

Avant de passer outre, il est utile de s'entendre d'abord sur l'essence de la peinture et sur la marche de cet art à travers les divers états de civilisation des peuples qui nous ont précédés. Il y a dans la peinture trois divisions, ou plutôt trois périodes principales, qu'il faut tout de suite établir : 1° un effet produit par l'assemblage des couleurs, indépendamment de la forme ; 2° un appui prêté à la forme plastique par le contraste ou la réunion des tons ; 3° la peinture telle qu'on l'entend aujourd'hui, c'est-à-dire un spectacle complet, réunissant dans un espace restreint, au moyen des artifices du dessin, de la perspective, du coloris et du modelé, une scène tout entière, telle que la nature nous la montrerait à travers une fenêtre. Cette forme de la peinture, certainement la plus élevée de toutes et la plus expressive, bien que venue la dernière dans l'ordre chronologique, n'était pas encore née dans les temps primitifs qui nous occupent aujourd'hui. La peinture n'était alors, à proprement parler, qu'une enluminure d'une forme sculptée ou d'un dessin. C'était donc tout à la fois un moyen symbolique et une harmonie. En ne la considérant que sous ce dernier point de vue, il faut reconnaître que les peuples aryas ont possédé à un suprême degré cette faculté, ou, si l'on veut, cet instinct qui consiste à produire aux yeux des effets agréables par la combinaison des couleurs. — Mais, dira-t-on, ce n'est là qu'un reflet de la beauté du climat et de la riche nature qui les entourait.

— Nous ne saurions le croire, car, s'il en était ainsi, tous les peuples qui vivent sous une même latitude et dans des conditions climatériques analogues, seraient arrivés aux mêmes résultats ; or, l'expérience est bien loin de justifier cette induction. Le système harmonique de la peinture des Hindous diffère essentiellement de celui que nous trouvons établi chez les Sémites, chez les Égyptiens. Il semble, au contraire, que chaque race ait une aptitude harmonique des couleurs propre à sa nature physique, à moins que ses instincts primitifs n'aient été modifiés par des circonstances particulières.

Sans nous étendre plus longtemps aujourd'hui sur cette importante question, bornons-nous à constater quelques faits : 1° La peinture demeure longtemps à l'état de coloriage ou d'enluminure chez les peuples qui ont possédé des arts. 2° Dans cet état, elle n'est, pour ainsi dire, qu'un vêtement donné à l'architecture et à la sculpture. 3° Elle demeure ainsi la sujette de ces deux arts jusqu'au moment où, devenant par elle seule un moyen complet d'expression pour les sentiments et les idées, elle s'émancipe rapidement et dépasse bientôt ses deux sœurs par l'effet produit sur la foule, en se rattachant intimement à la poésie, à l'art dramatique et même à la musique. Aussi les civilisations qui ont enfermé les arts dans les limites hiératiques ont-elles énergiquement repoussé la dernière et la plus émouvante expression de la peinture ; elles ont toujours su l'empêcher de conquérir cette liberté qui seule en fait un art digne de ce nom. Toutes les peintures que nous ont laissées les anciens Hindous et les Égyptiens, celles que font encore aujourd'hui les Indiens modernes, les Chinois, les Perses, ne sont, à vrai dire, que des dessins coloriés, dans lesquels, par esprit de système bien plus que par ignorance, on n'emploie qu'une perspective de convention, hiératique, comme tout le reste : le modelé, les effets produits par la lumière ne sont eux-mêmes que l'application de formules étroites auxquelles on ne pourrait se soustraire sans encourir un blâme énergique, et déplaire à la multitude.

Aussi, si merveilleux que soient les produits de l'art chez ces peuples, quelque intérêt que présentent ses expressions diverses aux yeux du philosophe et du savant, il n'est pour nous qu'une plante dont les fruits n'arrivent jamais à maturité. Nous, hommes de l'Occident, nous pouvons bien l'admirer, en savourer les parfums souvent délicieux : nous ne saurions nous en nourrir. Et pourquoi cela, messieurs, puisque nous sommes sortis de la même souche que les peuples hindous ? Pourquoi ? C'est que, entre eux et nous, un fait immense s'est accompli : ce fait, c'est la civilisation grecque.

Dès notre enfance, on nous a bercé des récits de la Grèce et de sa mythologie ; notre jeunesse s'est développée presque tout entière sous l'influence de ses poëtes, de ses historiens, de ses philosophes, et nous connaissons bien mieux l'Iliade que nos vieux poëtes français et nos premiers chroniqueurs ; nos musées sont remplis des œuvres de la Grèce. Et cependant, au point de vue du développement artistique, les Grecs nous sont à peine connus ; nous avons bien des copies de leurs statues et de leurs monuments, mais nous paraissons ignorer ce grand mouvement intellectuel dont ils ont été les promoteurs et les premiers apôtres ; souvent même il semble que nous n'avons étudié leurs œuvres d'art que pour donner un éclatant démenti aux idées qui les avaient fait éclore, en prétendant arrêter l'essor de l'esprit humain à un point qu'eux-mêmes ont dépassé. Faire de l'art grec un art hiératique, c'est transformer en étang un fleuve fécondant et rapide, c'est retomber volontairement dans la triste immobilité à laquelle les Grecs, pour leur éternel honneur, ont su soustraire la grande race sortie de l'Inde, dont nous sommes un dernier rameau ; c'est en revenir à notre point de départ, en renonçant à ce fait immense, unique sous mille formes diverses, qui résume tout le progrès accompli à travers ces longues migrations de nos ancêtres.

C'est à nous, messieurs, de nous rendre dignes de ces apôtres de l'intelligence, de la raison et du goût en toutes choses, en recueillant les germes féconds qu'ils ont semés. Étudions leurs œuvres dans la forme qu'ils ont su leur donner, mais plus encore dans l'esprit qui les a produites. Examinons pourquoi et comment l'artiste et le penseur ont été affranchis du joug hiératique, quelles ont été les conditions de cet affranchissement. Analysons les circonstances exceptionnelles à la faveur desquelles ils se sont élevés à ce haut degré de splendeur. Étudions-les comme hommes autant que comme artistes, et cherchons toujours derrière l'œuvre matérielle la pensée qui l'a fait naître. N'oublions pas, enfin, qu'arrivés tard dans la carrière, nous sommes tenus de profiter de tout ce qui s'est fait avant nous, non-seulement dans le domaine de la forme sensible, mais aussi et surtout dans le domaine de la pensée, et, pour cela, de bien connaître ses évolutions successives et ses progrès.

Les peuples qui marquèrent si profondément dans la Grèce antique cette trace lumineuse qui devait servir de guide à toutes les civilisations européennes, ces peuples n'étaient pas autochthones, c'est-à-dire nés sur le sol qu'ils habitaient, bien que tous, ou à peu près, affichassent cette prétention. Les premiers habitants connus de la Grèce, qui fondèrent des colonies en Italie, n'étaient eux-mêmes qu'un rameau de la grande famille aryane mêlé à des Sémites, et peut-être aussi à quelques fractions finniques. Ce sont les Pélasges, dont les rares monuments, d'une apparence toute primitive, indiquent une civilisation à peine ébauchée.

Vers l'an 1500 avant notre ère, apparaissent brusquement les Aryas-Hellènes, venus du nord-est, sur le territoire de la Grèce septentrionale. Après Deucalion, ces Aryas-Hellènes sont établis dans la Macédoine, le pays montagneux, l'Épire, l'Acarnanie, l'Étolie. Ce sont des héros aux blonds cheveux, aux yeux bleus, énergiques, guerriers habiles à vaincre les armes à la

main, à commander, à organiser, à gouverner, tels que nous retrouverons plus tard les Scandinaves. Voilà bien quelques-uns des héros d'Homère, et avant tous les autres, le Thessalien Achille; voilà bien aussi le grand Alexandre, presque son compatriote, et qui le prenait pour modèle. Mais ces peuplades héroïques ne sont pas encore artistes; conquérir la renommée et gouverner les hommes, telles sont leurs aptitudes dominantes. Il faut à ce sang de l'Arya mêler un sang étranger pour que ses fils deviennent propres à la culture des arts. Dans le nord de la Grèce, la Thessalie et la Macédoine, où s'établirent les premières émigrations, les arts ne se développèrent qu'assez tard, et seulement sous l'influence des Grecs méridionaux; mais les tribus qui vinrent habiter, au sud de Thèbes, l'Attique et le Péloponèse, possédant une longue étendue de côtes, furent bientôt en communication avec les peuples sémitiques qui occupaient l'Asie et les îles. Alors se développent les arts avec une énergie toute nouvelle dans l'histoire de l'humanité. Il semble que ce mélange de l'élément aryan à une forte dose de l'élément sémitique doive produire la condition ethnologique la plus favorable à la culture des arts plastiques.

Lorsque les premiers Aryas-Hellènes vinrent conquérir le sol occupé par les Pélasges, ces derniers étaient déjà profondément sémitisés. Le mélange des anciens habitants avec les nouveaux venus eut pour conséquence, non-seulement de donner aux arts une séve nouvelle, mais aussi de jeter dans le plus étrange chaos toutes les données mythologiques admises par ces deux peuples. Il a fallu l'érudition et la sagacité d'un de nos plus illustres savants, M. Maury, et les travaux innombrables accumulés par les archéologues de l'Allemagne, pour permettre de découvrir, à travers le désordre des traditions locales, des importations aryanes et des influences de l'Asie Mineure, les origines véritables de cette religion de la Grèce, si étrange et si favorable au développement de la poésie, du théâtre et des arts du dessin : religion à la fois profonde et puérile, qui se prête admirablement aux travaux d'imagination, revêt les principes les plus simples des formes les plus brillantes, des couleurs les plus vives, et peut se concilier avec la philosophie la plus avancée, sans cesser pour cela d'être accessible aux esprits les plus incultes. Mais, nous devons le reconnaître, la Grèce, par sa position géographique, était soumise à tant d'influences étrangères, que son époque de splendeur est un éclair qu'il faut saisir au passage.

Le Grec est doué d'un génie plus pratique, plus humain que l'Hindou. Du naturalisme si longtemps conservé dans la religion indienne, le Grec passe bientôt à l'anthropomorphisme. L'idée se dégage de ces amas de symboles grossièrement juxtaposés pour prendre une forme locale et simple.

Ainsi, dans les Védas, Indra, le dieu gouverneur du ciel, personnifié par le soleil, donne la mort au violent Ahi, personnifié par le serpent. Indra a frappé Ahi, gardien endormi des ondes, et il a chassé de l'air le grand Ahi, Ahi le fils d'Agrou (personnification du nuage). On le voit, les mythes hindous conservent toujours quelque chose de leur naturalisme primitif : Indra, combattant le serpent Ahi rappelle clairement le soleil qui fait fondre les nuées sur la terre. Nous retrouvons les mêmes mythes chez les Aryas grecs dès leur entrée dans le pays où ils s'établissent. Indra, c'est Apollon qui combat un serpent très-réel, un monstre visible. Bien mieux, sur le sol de la Grèce, les mythes des Védas se localisent. A Delphes, un torrent rapide et terrible dans les temps de pluie coule entre les rochers qui dominent la ville; en été, ce torrent est à sec et les fontaines Castalia et Cassiotis alimentent seules les environs. Ce torrent, fougueux en hiver, est comme une tradition du déluge, où a pris naissance le serpent combattu par Apollon. Le soleil faisant évaporer les eaux du torrent, c'est Apollon qui a vaincu le serpent formé pendant l'enfance du dieu, c'est-à-dire lorsque le soleil n'était pas encore dans toute sa force. Ainsi desséché, le lit du torrent se pourrit, d'où le monstre prend le nom de Python (Πύθων, qui veut dire pourrissant). Le même mythe, ainsi que le remarque M. Maury, se localise encore ailleurs, mais en prenant un autre nom et une forme un peu différente. Dans l'Argolide, le serpent Python devient l'hydre de Lerne, et c'est Hercule, autre personnification du soleil, qui le combat. L'hydre aux sept têtes vaincue par Hercule se retrouve dans le Rig-Véda. « L'insatiable Ahi, lourd, ignorant, insensé, dormait près des *sept torrents* dont il fermait la source; ô Indra! tu l'as frappé... » Ainsi le caractère de naturalisme, conservé encore dans le récit védique, prend chez les Grecs une forme toute réelle. Indra, le gouverneur céleste, le soleil, devient Hercule, le dieu-homme, et Ahi, le génie malfaisant des nuées et des eaux, n'est plus qu'un monstre à sept têtes.

Même dans les temps les plus primitifs, le Grec, bien que frère de l'Hindou et Arya comme lui, procède tout différemment. Avant d'arriver au pur anthropomorphisme, c'est-à-dire à la représentation de Dieu et des émanations de Dieu par la figure humaine, il se contente de dresser une pierre, de tailler grossièrement un tronc d'arbre. A Hyette, en Béotie, Pausanias avait vu encore une de ces pierres levées, qui passait pour une image. A Sicyone, un monolithe représentait Zeus, l'Indra des Aryas-Hindous, le Jupiter des Latins. A Sparte, des pièces de bois équarries représentaient également les Dioscures. A Athènes même, il y avait encore, du temps de Pausanias, une grossière idole de bois, qui passait pour la première figure d'Athénê, Ἀθήνᾶ, la Minerve des Latins. Plus tard, ces blocs informes, avant d'arriver à l'anthropomorphisme véritable, représentaient l'assemblage d'un être humain et d'un animal : ainsi, la Démêter arcadienne avait une tête de cheval. Mais cette transition ne fut pas de longue durée. L'anthropomor-

phisme domina bientôt sur tout le sol de la Grèce, et telle était la vigueur du génie personnel des Hellènes, que tous les phénomènes de la nature se traduisirent par une divinité particulière sous une figure humaine.

L'anthropomorphisme s'étendit même aux premiers travaux matériels; les objets usuels employés dans l'agriculture et dans les métiers devinrent aussi des hommes. C'est ainsi qu'à Sparte, l'inventeur de la meule à moudre le grain s'appelait Mylès (de μύλης, meule); Closter (le fuseau, κλωστὴρ) devenait l'inventeur de l'art de filer. Le premier qui avait fait jaillir le feu d'un caillou s'appelait Pyrodes (Πυρώδης, le brûlant), fils de Cylix (Κύλιξ, qui veut dire caillou). Tout phénomène naturel devient également l'origine d'une légende poétique. Une des plus curieuses est certainement celle de Danaüs. Ce roi est une personnification du sol de l'Argolide, sol entièrement desséché, et c'est sur ce premier fondement symbolique que fut imaginée l'histoire de ses filles qui ne pouvaient remplir leur tonneau : ce tonneau était ainsi l'emblème de l'Argolide, qui absorbe instantanément la pluie.

Mais une des plus anciennes fables poétiques, et en même temps une des plus gracieuses, c'est l'enlèvement de Proserpine par Pluton (Aïdoneus). Proserpine est fille de Démêter ou Cérès, personnification de la terre extérieure et fertile, tandis qu'Aïdoneus représente la terre intérieure. Elle était allée avec ses compagnes cueillir des fleurs dans une prairie; la terre s'entr'ouvre tout à coup, et Aïdoneus s'empare de la jeune fille, qu'il emporte à travers l'espace sur un char d'or, sans se laisser arrêter par ses cris. Hécate seule et le Soleil sont témoins de ce rapt, qu'autorise Zeus, le souverain de l'Olympe. Cependant Démêter a entendu les cris de sa fille livrée au désespoir, et elle se met à la poursuite du ravisseur inconnu. Le Soleil, qu'elle consulte, lui apprend que ce ravisseur est Aïdoneus, le frère même de Zeus. Démêter n'en est que plus affligée; elle dépouille les attributs de sa divinité, abandonne l'Olympe, et se met à la recherche de sa fille; elle s'arrête à Éleusis, et entre comme nourrice dans la famille de Triptolème. Mais son chagrin ne fait que s'accroître, et elle refuse les fruits de la terre. Touché enfin des malheurs qui sont la suite du désespoir de Démêter, Zeus envoie vers Pluton pour obtenir que Proserpine soit rendue à sa mère, et celui-ci consent à la laisser habiter l'Olympe pendant huit mois, pourvu qu'elle revienne passer dans le sombre séjour le dernier tiers de l'année. Tel est le récit de l'hymne homérique. Il est facile d'en saisir le sens : c'est l'histoire de la végétation exprimée sous une forme mystique et embellie de toutes les grâces de la riante imagination grecque. Aïdoneus enlevant Proserpine, c'est la terre stérilisée par le froid et détruisant ses propres productions; les courses éplorées de Démêter expriment la désolation de la nature couverte de son linceul de neige, et les quatre mois que Proserpine passe dans les enfers à côté de Pluton correspondent à la saison d'hiver, pendant laquelle la végétation est arrêtée, la terre retenant dans son sein le germe des moissons futures. Mais qu'il y a loin de cette simple explication des faits aux beautés poétiques de la légende!

On le voit, autant le mythe hindou est étendu et généralisé, autant le mythe grec est personnel, local, réduit aux proportions de la contrée, de la ville, de la famille, du champ et même de l'homme. Il est facile de comprendre combien une religion aussi rapprochée de chacun devait être favorable au développement des arts plastiques et de la poésie, qui, en effet, s'en emparèrent presque aussitôt, et s'identifièrent avec elle.

Si nous étions possédés du génie créateur des Hellènes, et rien ne prouve que nous n'en possédons pas au moins quelques étincelles, au lieu de nous traîner avec peine dans la voie de l'imitation, à la suite de ces mythes, qui n'offrent plus de sens raisonnable à notre esprit, nous procéderions comme ont procédé les Grecs eux-mêmes. Toutes nos découvertes scientifiques, toutes nos grandes inventions deviendraient des sujets propres à être traduits par les arts. Alors ce qui dans la nature nous paraît tenir exclusivement de l'ordre physique, pourrait entrer dans le domaine de la poésie et des arts plastiques, et nous n'irions plus répéter partout que les découvertes scientifiques et le développement de l'industrie sont choses mortelles pour l'art. C'est là une erreur complète : toutes ces données récentes de la nature et de la science devraient agrandir encore le cercle de notre imagination fécondée par le sentiment qui dirigea autrefois le génie grec dans des voies toujours nouvelles et toujours fécondes. Ainsi, pour montrer l'application pratique de ce principe, supposez qu'un Grec ait eu à exprimer dans un bas-relief ou une peinture les forces de la vapeur, c'eût été pour lui l'occasion de créer un mythe tout entier. La locomotive aurait eu pour père la personnification du feu, et pour mère celle de l'eau; ainsi personnifiée à son tour, elle deviendrait dieu ou déesse. Ses traits exprimeraient une physionomie énergique et aveugle, correspondant au caractère de sa puissance; ses membres présenteraient l'alliance de la force et de la souplesse; enfin, comme dans la dernière représentation de l'Hermès grec, ses pieds et sa tête seraient pourvus d'ailes. C'est ainsi que les Grecs auraient fait de la locomotive un mythe poétique propre à inspirer le statuaire ou le peintre, et nous admirerions aujourd'hui cette personnification comme nous en admirons une foule d'autres qui n'ont pas une plus noble origine. — Émile Alglave.

Nous publierons dans le numéro du 19 mars la conférence faite mercredi, à la salle Barthélemy, par M. Saint-Marc Girardin.

Devant paraître mardi prochain :

Le matérialisme contemporain, examen du système du docteur Buchner, par M. Paul Janet. 1 vol. in-18 jésus. 2 fr. 50

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

PREMIÈRE ANNÉE. — N° 16. UN NUMÉRO : 30 CENTIMES. 19 MARS 1864.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

LITTÉRATURE — PHILOSOPHIE — THÉOLOGIE — ÉLOQUENCE — HISTOIRE
LÉGISLATION — ESTHÉTIQUE — ARCHÉOLOGIE

Paraît tous les Samedis.

	Six mois.	8 fr.	Un an.	15 fr.
Paris.....				
Départements..	—	10	—	18
Étranger.....	—	12	—	20

Prix de l'abonnement avec la Revue des Cours scientifiques.

Six mois.....	Paris,	15 fr.	Départ.,	18 fr.	Étranger,	20 fr.
Un an.....	—	26	—	30	—	35

Rédacteur en chef
M. ODYSSE-BAROT

Les ouvrages dont deux exemplaires auront été envoyés au bureau du journal seront annoncés et analysés s'il y a lieu.

On s'abonne
A LA LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE
17, rue de l'École de Médecine,
Et chez tous les libraires, par l'envoi d'un bon de poste, ou d'un mandat sur Paris.

L'abonnement part du 1er décembre ou du 1er juin de chaque année.

AVIS. — L'abondance des matières nous engage encore, et pour la troisième fois, à donner gratuitement à nos lecteurs un supplément de huit colonnes.

SOMMAIRE.

Poésie française. — Cours de M. SAINT-MARC GIRARDIN : Les fables de la Fontaine.

Histoire. — Cours de M. PUCHINSKI : Les éléments fédératifs des Aryas européens. (Compte rendu de M. ÉLIAS RÉGNAULT.)

Poésie française. — Cours de M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER : II. Le théâtre avant Corneille. La fin du XVIe siècle et le commencement du XVIIe. Jodelle, Garnier, Hardy.

Antiquités. — Cours de M. BOURQUELOT : Géographie de la Gaule avant la conquête.

Droit administratif. — Cours de M. BATBIE : Discours d'ouverture.

POÉSIE FRANÇAISE.

COURS DE M. SAINT-MARC GIRARDIN.

(ENTRETIENS DE LA SALLE BARTHÉLEMY.)

Les fables de la Fontaine.

Messieurs,

Je dois vous entretenir des fables de la Fontaine, et je me souviens que lorsqu'il y a cinq ou six ans, à la Sorbonne, je commençai un cours sur le même sujet, j'avais quelques inquiétudes; voici lesquelles :

Je savais quel est l'attrait, le charme des fables de la Fontaine. Je savais combien on aime à les lire, combien on aime à les entendre de la bouche des petits enfants; mais je me demandais si elles étaient propres à une grande assemblée, si elles ne languiraient pas tant soit peu, si les allégories en seraient toujours bien comprises. Il me fallut à peine deux ou trois séances pour voir que j'avais très-mal placé mes inquiétudes, et je ne devais pas craindre qu'elles n'eussent pas assez de succès, je devais craindre le contraire. Je devais craindre qu'elles n'en eussent trop; et comme l'assemblée qui me fait l'honneur de m'entendre en ce moment est plus nombreuse encore que l'assemblée que j'avais en Sorbonne, j'ai beaucoup plus peur, car je crains que le succès ne soit encore plus grand.

Voici donc la précaution oratoire que je vous demande la permission de prendre. La Fontaine était très-bon homme, mais très-malin; eh bien, je demanderai volontiers au public, et cela ne lui sera pas difficile, de faire de même, d'être bon homme en écoutant, et de réserver toute sa malice pour ses souvenirs et pour ses réflexions quand il n'écoutera plus.

Messieurs, on dit que la Fontaine a un don merveilleux, celui de nous amuser avec les aventures et l'histoire de ses animaux, le lapin, l'âne, la belette, le renard, que sais-je?... Cela ne m'étonne pas beaucoup qu'il ait su nous amuser avec l'histoire de ces animaux; c'est que ces animaux représentent des hommes :

> Tout parle en mon ouvrage, et même les poissons;
> Ce qu'ils disent s'adresse à tous tant que nous sommes :
> Je me sers d'animaux pour instruire les hommes.

La Fontaine n'a pas mis en scène l'histoire naturelle, mais l'histoire morale de l'homme, et s'il a pris çà et là dans les mœurs des animaux ce qu'il fallait pour animer ses récits, cependant il suffit de la moindre sagacité pour voir que derrière ces animaux il y a toujours des hommes, des hommes ridicules, vicieux, emportés par leurs passions, emportés par leurs mauvais sentiments ;

et comme nous trouvons là notre prochain, et notre prochain souvent en faute, cela nous amuse beaucoup. Je dirai même que lorsqu'il m'arrive de fermer les yeux, il me passe à l'instant devant les yeux de l'esprit je ne sais combien de fables de la Fontaine. Ce sont des hommes que je vois, et non pas seulement des fables de la Fontaine ; elles vivent, je les reconnais partout autour de moi. Et voyez... la cigale, mais est-ce que nous ne la rencontrons pas sans cesse, messieurs ? La cigale ayant chanté tout l'été, la cigale qui n'a que des défauts ne nuisant qu'à elle seule, et la fourmi qui n'a que des vertus ne servant qu'à elle seule aussi ? Mais nous connaissons la cigale et nous connaissons la fourmi, et le corbeau qui perd son fromage parce qu'on le flatte, et qui veut récompenser ses flatteurs, et l'agneau, et le loup, qui dit sans cesse à celui-ci ou à celui-là :

Je sais que de moi tu médis l'an passé ;

et la grenouille qui veut devenir plus grosse que le bœuf, et qui finit par crever. Mais est-ce que par hasard tout cela, ce sont des animaux ? Mais non ! Si c'étaient des animaux, soyez tranquilles, ils ne nous amuseraient pas longtemps : c'est parce que ce sont nos semblables qu'ils nous amusent, et que nous leur gardons un souvenir qui nous est toujours agréable.

Maintenant, messieurs, la Fontaine prend souvent l'homme lui-même à partie, et sans masque, sans déguisement; laissez-moi vous lire une de ses fables :

Un trafiquant sur mer par bonheur s'enrichit.
Il triompha des vents pendant plus d'un voyage :
Gouffre, banc ni rocher n'exigea de péage
D'aucun de ses ballots ; le sort l'en affranchit.
Sur tous ses compagnons, Atropos et Neptune
Recueillirent leurs droits, tandis que la Fortune
Prenait soin d'amener son marchand à bon port.
Facteurs, associés, chacun lui fut fidèle ;
Il vendit son tabac, son sucre, sa cannelle,
Ce qu'il voulut, sa porcelaine encor :
Le luxe et la folie enflèrent son trésor.
Bref, il plut dans son escarcelle.
On ne parlait chez lui que par doubles ducats ;
Et mon homme d'avoir chiens, chevaux et carrosses ;
Les jours de jeûne étaient des noces.
Un sien ami, voyant ces somptueux repas,
Lui dit : Et d'où vient donc un si bon ordinaire ? —
Et d'où me viendrait-il que de mon savoir-faire ?
Je n'en dois rien qu'à moi, qu'à mes soins, qu'au talent
De risquer à propos et bien placer l'argent.
Le profit lui semblant une fort douce chose,
Il risqua de nouveau le gain qu'il avait fait ;
Mais rien, pour cette fois, ne lui vint à souhait.
Son imprudence en fut la cause.
Un vaisseau mal frété périt au premier vent ;
Un autre, mal pourvu des armes nécessaires,
Fut enlevé par les corsaires ;
Un troisième, au port arrivant,
Rien n'eut cours ni débit. Le luxe et la folie
N'étaient plus tels qu'auparavant.
Enfin, ses facteurs le trompant,
Et lui-même ayant fait grand fracas, chère lie,
Mis beaucoup en plaisirs, en bâtiments beaucoup,
Il devint pauvre tout d'un coup.
Son ami, le voyant en mauvais équipage,
Lui dit : D'où vient cela ? — De la Fortune, hélas !
— Consolez-vous, dit l'autre ; et s'il ne lui plaît pas
Que vous soyez heureux, tout au moins soyez sage.
Je ne sais s'il crut ce conseil ;
Mais je sais que chacun impute, en cas pareil
Son bonheur à son industrie ;
Et, si de quelque échec notre faute est suivie,
Nous disons injures au sort.
Chose n'est ici plus commune.
Le bien, nous le faisons ; le mal, c'est la Fortune :
On a toujours raison, le destin toujours tort.

(La Fontaine, liv. VII, 14.)

Messieurs, la Fontaine défend fort bien la fortune, le destin, mais j'avoue que, quant à moi, je ne suis pas disposé à être de son avis, à adopter ses conclusions. Voyons ! n'est-il pas vrai que nous avons presque toujours raison, que le destin a toujours tort. Quant à moi, je ne puis en douter, et voici pourquoi. Je suis vieux; j'ai donc vu beaucoup de chutes diverses; j'ai vu tomber, que sais-je ? j'ai vu tomber des gouvernements, des partis, des ministres, des pièces de théâtre, j'ai vu tomber des orateurs ! Eh bien, je dois dire que jamais, malgré la confiance dont m'honoraient quelques-uns de ces gouvernements, de ces ministres, de ces auteurs ou de ces orateurs tombés, jamais je n'en ai vu aucun qui s'en prît à lui-même de sa chute : j'en conclus donc qu'il est impossible, quand il y a une proscription, une récrimination universelle contre la fortune, il est impossible que ce soit la fortune qui ait tort, et que ce soit nous qui ayons toujours raison.

Ne nous plaignons donc pas de la fortune, puisqu'elle est aveugle, et j'avoue, quand j'y pense, que c'est un grand bonheur pour les hommes que la fortune soit aveugle. Il n'y a rien de si consolant pour la vanité et pour le mérite; il n'y a rien même de si commode et de si avantageux pour le commerce du monde. Où en serions-nous s'il nous fallait croire que la fortune fait une distribution équitable de ses faveurs, et que quiconque est élevé mérite de l'être ? Et où en serions-nous aussi, d'un autre côté, si nous étions forcés de penser que ceux que le sort a précipités du haut en bas sont dignes de leur chute, et que quiconque est malheureux mérite de l'être ? Plus de pitié pour l'infortune, plus de fidélité au malheur, plus de mépris pour la fausse grandeur, plus de dédain pour la sotte opulence. Nous serions tenus de prendre les gens au pied de ce qu'ils sont : cela serait très-gênant. Quand nous-mêmes nous nous trouverions petits et obscurs, nous serions obligés d'être modestes : c'est là ce qui serait le plus gênant. Le bandeau qui est sur les yeux de la Fortune remet l'ordre partout : nous n'avons plus à nous étonner ou à nous affliger des injustices que

nous voyons ou que nous souffrons; nous ne sommes plus contraints à prendre les honneurs pour l'honneur, et les dignités pour la dignité; nous faisons les révérences d'étiquette, et nous gardons notre respect pour qui le mérite. Nous nous donnons le plaisir un peu amer, mais qui n'en vaut pas moins, de mépriser plus grand ou plus fort que nous; nous nous faisons une hiérarchie dans la conscience, que nous opposons à la hiérarchie de la ville et de la cour. Voilà comment la justice se rétablit dans ce monde, en cassant les arrêts de la fortune. La vanité ne trouve pas moins son compte que la justice dans cet aveuglement de la fortune; elle se console des échecs qu'elle éprouve en songeant que la fortune ne sait pas voir le mérite, que le siècle a mauvais goût.

Il y a je ne sais combien d'agréables illusions, et il y a aussi je ne sais combien de jugements réparateurs, qui tiennent au bandeau que la Fortune a sur les yeux. Quiconque le lui ôtera sera un ennemi des hommes et des dieux.

Voilà, messieurs, comment la Fontaine prend à partie les hommes dans leur vie privée, chacun de nous enfin, sans garder de marque, sans en emprunter aucune. Quand il veut attaquer l'homme dans les actes de sa vie publique, il y met plus de cérémonies, et il revient à ses allégories. Je veux vous parler de la fable du cheval s'étant voulu venger du cerf. Et ici, messieurs, je dois vous demander une permission, c'est de vous lire cette fable, et de ne la commenter que sous un seul point de vue, uniquement dans un esprit de charité et de tolérance, afin de montrer que la vengeance est un plaisir périlleux pour les hommes, que c'est un plaisir qui n'appartient qu'aux êtres supérieurs, aux dieux, — disent les poëtes, — et aux femmes. Mais quant aux hommes, ils risquent beaucoup à trop vouloir se venger, et, chose étrange! pour la première fois peut-être, la politique se trouve d'accord avec la charité chrétienne. Je vais donc lire cette fable.

De tous temps les chevaux ne sont faits pour les hommes.
Lorsque le genre humain de glands se contentait,
Ane, cheval et mule aux forêts habitait :
Et l'on ne voyait point, comme au siècle où nous sommes,
Tant de selles et tant de bâts,
Tant de harnais pour les combats,
Tant de chaises, tant de carrosses ;
Comme aussi ne voyait-on pas
Tant de festins et tant de noces.
Or, un cheval eut alors différend
Avec un cerf plein de vitesse ;
Et ne pouvant l'attraper en courant,
Il eut recours à l'homme, implora son adresse.
L'homme lui mit un frein, lui sauta sur le dos,
Ne lui donna point de repos
Que le cerf ne fût pris et n'y laissât la vie.
Et cela fait, le cheval remercie
L'homme son bienfaiteur, disant : Je suis à vous.
Adieu ! je m'en retourne à mon séjour sauvage.
— Non pas cela, dit l'homme : il fait meilleur chez nous :
Je vois trop quel est votre usage.
Demeurez donc, vous serez bien traité,
Et jusqu'au ventre en la litière.

Hélas ! que sert la bonne chère
Quand on n'a pas de liberté ?

Le cheval s'aperçut qu'il avait fait folie ;
Mais il n'était plus temps : déjà son écurie
Était prête et toute bâtie.
Il y mourut en traînant son lien :
Sage s'il eût remis une légère offense.

Quel que soit le plaisir que cause la vengeance,
C'est l'acheter trop cher que l'acheter d'un bien
Sans qui les autres ne sont rien.

Eh bien, messieurs, je ne veux rien ajouter à cette fable, sinon le conseil de charité et de tolérance qui en sort si clairement. Le cheval s'est trompé. Le cheval est un bel et brillant animal; mais il a été trop naïf ce jour-là, s'il a cru qu'il pouvait se venger sans s'asservir. La vengeance est très-mauvaise, surtout quand il faut l'emprunter à quelqu'un; et puis je dirais volontiers, ne voulant parler qu'au cheval : « Cheval, mon ami, vous étiez fait, par vos bonnes et par vos mauvaises qualités, pour le métier que vous allez faire; vous aimez le luxe des harnachements, vous portez la selle à merveille, vous vous redressez d'un air magnifique, vous savez mieux caracoler que vous cabrer : cheval, mon ami, vous étiez né pour avoir un cavalier. De plus, vous aimez la bonne nourriture. Vindicatif, vaniteux et voluptueux, trois causes pour vous d'asservissement ! » Et, comme membre de la Société d'acclimatation, je puis dire que, dans tous les rapports qui nous sont faits, nous avons remarqué qu'il n'y a rien qui aide mieux à la domestication des animaux que leurs besoins et leurs passions.

Messieurs, jusqu'ici j'ai considéré dans la Fontaine le moraliste, je voudrais parler brièvement du poëte. Quelques personnes bienveillantes m'ont fait l'honneur de croire que si j'avais surtout cherché, dans le premier entretien que j'ai eu l'honneur d'avoir avec vous, à étudier les caractères populaires de notre grande littérature française, c'est en passant de la rive gauche sur la rive droite que j'avais découvert cette qualité de nos grands poëtes. Je puis vous assurer que la grâce ne m'a point touché à ce point, en passant les ponts. Il y a plus de trente ans que j'ai prêché cette doctrine, que la poésie prend sa vraie inspiration dans les grands sentiments qui sont communs à l'humanité; et c'est pour cela que je demande la permission de lire quelques passages imprimés déjà depuis longtemps. « Sans cela, la poésie tombe dans ce qu'on appelle de nos jours la poésie individuelle, c'est-à-dire dans la fantaisie, dans le caprice, dans la fausse originalité. » On a semblé croire que la poésie était faite pour exprimer les émotions et les rêveries du premier venu; de là tant de confessions ou de confidences faites au public, qui ne les demandait pas; de là tant d'humoristes qui n'en avaient pas l'étoffe !

Qui sommes-nous en effet, hommes médiocres et vulgaires pour la plupart, qui sommes-nous pour raconter au monde les accidents de notre vie, et, ce qui est plus impertinent encore, les conceptions de notre pensée? Faut-il, quand nous avons fait un mauvais rêve, que nous l'érigions en inspirations poétiques pour le venir raconter dès le lendemain à l'univers, qui n'en a que faire?

Si vous êtes par hasard un grand homme, comme il plaît à Dieu d'en envoyer deux ou trois à peine par siècle, oh! alors, vous pouvez me raconter tout ce que vous voudrez, je vous écoute; mais si vous êtes le premier venu, un bon et honnête bourgeois, pourquoi venez-vous me raconter tout ce qui vous est passé par la tête? Eh bien oui, vous avez été jeune, nous l'avons tous été; il est éclos dans votre cœur, dans votre cerveau, je ne sais combien de pensées tendres, charmantes; mais quand nous étions jeunes, cela nous est arrivé aussi.

Messieurs, le poëte est celui qui sait exprimer d'une manière vive et originale les sentiments généraux de l'âme, et il n'y a de grands poëtes que ceux qui le sont, — chose qui étonnera toujours quelques personnes, — que ceux qui le sont dans les lieux communs. Eh quoi, me direz-vous, vous vous faites l'orateur et le louangeur des lieux communs? y a-t-il rien qu'il faille tant fuir que le lieu commun? Permettez! il y a lieu commun et lieu commun, et sur ce mot il faut s'entendre. Oh! si vous me parlez, par exemple, de ce qu'il nous est arrivé à tous de rencontrer, soit en conversations vives, soit même, comme à moi qui ai traversé pendant quelque temps les assemblées politiques de mon pays; s'il vous est arrivé d'entendre des discours qui n'étaient pas très-intéressants et qui semblaient devoir se prolonger indéfiniment, et que ce soit là ce que vous appelez des lieux communs, oh! assurément, dans ce cas, il faut fuir les lieux communs, et surtout ceux qui les disent. Mais si vous prenez, au contraire, un grand poëte, un grand orateur, et si, au lieu de se jeter dans je ne sais quelles divagations métaphysiques, dans je ne sais quelles confidences, il parle des grandes émotions de l'âme humaine, oh! alors ne craignez pas les lieux communs. Le lieu commun exprimé par un grand poëte, c'est le véritable fonds de la littérature, le véritable patrimoine de l'humanité. Chez le vrai poëte, chez le grand orateur, rien de difficile à comprendre, d'obscur, de recherché, de raffiné. Qu'importe à l'humanité, si vous n'avez à l'entretenir que des fantaisies de votre imagination; mais gardez votre parole si vous avez ce privilége, cette faculté merveilleuse de savoir dire mieux que tout le monde ce que pense tout le monde.

Prenons quelques-uns des grands lieux communs de la pensée, ou plutôt de la vie humaine : la rencontre imprévue, soudaine, de la mort, l'instabilité de la fortune, l'égalité des hommes devant le tombeau et devant Dieu. Tout le monde en parle sans cesse; d'où vient donc qu'il n'y a que quelques grands poëtes et quelques grands orateurs qui sachent les exprimer et nous y faire réfléchir? C'est la même raison, messieurs, qui fait que toutes les formes, toutes les couleurs et tous les sons étant dans la nature, il n'y a pourtant que les grands musiciens qui sachent faire de la musique avec ces sons partout dispersés, que les grands peintres qui sachent faire de la peinture en recueillant et en coordonnant toutes les formes, toutes les couleurs, en les marquant de leur pensée individuelle. La nature universelle ne vit que sous des formes particulières; les grands lieux communs de l'humanité ne vivent ainsi que dans les vers de quelques grands poëtes et dans les phrases de quelques grands orateurs. La liberté, c'est Démosthène attaquant Philippe, c'est Cicéron attaquant Antoine. L'amour de Dieu et des hommes, c'est saint Augustin, c'est Fénelon; la mort que nous voulons éviter et que nous ne pouvons prévoir, c'est Bossuet.

Il y a pourtant des jours et des heures, messieurs, où chacun de nous ressent l'instabilité de la vie et les tristesses de la mort aussi vivement que si Bossuet parlait, c'est quand le lieu commun devient un fait particulier, quand la mort frappe auprès de nous. Alors l'imagination personnelle se substituant au lieu commun, nous trouvons les sentiments et les paroles qu'il faut pour exprimer notre douleur. La mort! il n'y a rien à quoi on soit aussi indifférent pour les autres, et aussi sensible pour soi et les siens. Que de fois n'est-il pas arrivé à chacun de nous, en revenant de voyage, de trouver parmi je ne sais combien de lettres un certain nombre de billets de mort! Nous décachetions ces billets d'une main négligente, nous les lisions d'un œil inattentif. Tout à coup le nom d'un parent, d'un ami, venait frapper nos regards : alors nous nous écriions, alors le lieu commun se singularisait et prenait une forme, une signification particulière; il se distinguait des autres, et ce billet nous faisait comprendre ce qu'est la mort d'autrui et donnait un sens à tous ces avis funèbres. Qu'est-ce que cela, sinon l'effet de la forme particulière que prend le lieu commun? Les grands poëtes et les grands orateurs ne font pas autre chose que de donner un cachet particulier au lieu commun : ils font ce que fait l'émotion personnelle.

Permettez-moi ici de le dire en quelques mots : n'est-ce pas vraiment une chose admirable? Comment, d'un côté voilà Bossuet qui, avec son magnifique langage, peut à peine provoquer en nous la tristesse de la mort, et, d'un autre côté, voici le plus simple d'entre nous qui, à la vue d'un billet lui apprenant la perte d'un ami, d'un parent, à l'instant même trouve une émotion aussi grande que celle que Bossuet peut produire!

La Fontaine est un de ces poëtes qui, par la vérité et la vivacité de leur peinture, font que les grands lieux communs de la vie humaine nous émeuvent, comme s'ils venaient de nous toucher personnellement. Il a sa manière de traiter ces grands lieux communs. Il ne faut point, par exemple, lui demander de parler de la mort et de l'instabilité de la vie comme le fait Bossuet; mais.

pour être moins grave et moins triste, sa manière n'est pas moins efficace et moins instructive. Il ne veut pas nous effrayer de la nécessité de la mort; il veut nous y accoutumer et nous l'adoucir, si je puis parler ainsi :

La Mort ne surprend point le sage ;
Il est toujours prêt à partir,
S'étant su lui-même avertir
Du temps où l'on se doit résoudre à ce passage.
Ce temps, hélas! embrasse tous les temps :
Qu'on le partage en jours, en heures, en moments,
Il n'en est point qu'il ne comprenne
Dans le fatal tribut ; tous sont de son domaine ;
Et le premier instant où les enfants des rois
Ouvrent les yeux à la lumière
Est celui qui vient quelquefois
Fermer pour toujours leur paupière.
Défendez-vous par la grandeur,
Alléguez la beauté, la vertu, la jeunesse,
La Mort ravit tout sans pudeur :
Un jour le monde entier accroîtra sa richesse.
Il n'est rien de moins ignoré,
Et, puisqu'il faut que je le dise,
Rien où l'on soit moins préparé.

Voilà, pour ainsi dire, le premier point du sermon de la Fontaine. La mort est inévitable; elle est égale pour tous, pour les grands comme pour les petits. Le sage ne doit donc point s'étonner de la mort; mais l'homme sur ce point n'est jamais sage; il ne trouve jamais qu'il ait assez vécu, eût-il cent ans.

Voilà le tableau du mourant, et ce mourant, c'est vous, c'est moi, c'est tout le monde. Quel que soit notre âge, nous nous plaignons toujours que la mort ne nous laisse pas achever notre heure.

Un mourant, qui comptait plus de cent ans de vie,
Se plaignait à la Mort que précipitamment
Elle le contraignait de partir tout à l'heure,
Sans qu'il ait fait son testament,
Sans l'avertir au moins : Est-il juste qu'on meure
Au pied levé? dit-il; attendez quelque peu;
Ma femme ne veut pas que je parte sans elle;
Il me reste à pourvoir un arrière-neveu ;
Souffrez qu'à mon logis j'ajoute encore une aile.
Que vous êtes pressante, ô déesse cruelle !
— Vieillard, lui dit la Mort, je ne t'ai point surpris;
Tu te plains sans raison de mon impatience :
Eh! n'as-tu pas cent ans? Trouve-moi dans Paris
Deux mortels aussi vieux; trouve-m'en dix en France!
Je devais, ce dis-tu, te donner quelque avis
Qui te disposât à la chose :
J'aurais trouvé ton testament tout fait,
Ton petit-fils pourvu, ton bâtiment parfait.
Ne te donna-t-on pas des avis, quand la cause
Du marcher et du mouvement,
Quand les esprits, le sentiment,
Quand tout faillit en toi? Plus de goût, plus d'ouïe;
Toute chose pour toi semble être évanouie;
Pour toi l'astre du jour prend des soins superflus :
Tu regrettes des biens qui ne te touchent plus.
Je t'ai fait voir tes camarades
Ou morts, ou mourants, ou malades :
Qu'est-ce que tout cela, qu'un avertissement?
Allons, vieillard, et sans réplique.
Il n'importe à la république
Que tu fasses ton testament.

Ces camarades,

Ou morts, ou mourants, ou malades,

qui doivent nous servir d'avertissements, nous les voyons tous, et nous les oublions tous. Le trait de la Fontaine est vif et piquant, j'allais dire plaisant, quoiqu'il ait le fond de tristesse qui convient au sujet. Voulez-vous voir le même trait dans Bossuet, exprimé avec le grave et sévère génie de l'orateur chrétien?

« Tout nous appelle à la mort. La nature, comme si elle était presque envieuse du bien qu'elle nous a fait, nous déclare souvent et nous fait signifier qu'elle ne peut pas nous laisser longtemps ce peu de matière qu'elle nous prête, qui ne doit pas demeurer dans les mêmes mains et qui doit être éternellement dans le commerce : elle en a besoin pour d'autres formes, elle la redemande pour d'autres ouvrages. Cette recrue continuelle du genre humain, je veux dire les enfants qui naissent, à mesure qu'ils croissent et qu'ils s'avancent, semblent nous pousser de l'épaule et nous dire : « Retirez-vous, c'est maintenant notre tour. » Ainsi, comme nous en voyons passer d'autres devant nous, d'autres nous verrons passer, qui doivent à leurs successeurs le même spectacle... »

« J'entre dans la vie avec la loi d'en sortir; je viens faire mon personnage ; je viens me montrer comme les autres : après, il faudra disparaître... Ma vie est de quatre-vingts ans tout au plus; prenons-en cent. Qu'il y a eu de temps où je n'étais pas! Qu'il y en a où je ne serai point, et que j'occupe peu de place dans ce grand abîme des ans! Je ne suis rien... Je ne suis même que pour faire nombre ; encore n'avait-on que faire de moi, et la comédie ne serait pas moins bien jouée, quand je serais demeuré derrière le théâtre. »

Ainsi l'orateur et le fabuliste traitent le même lieu commun avec la même vivacité, quoique avec des sentiments différents, l'un gourmandant notre orgueil par la représentation de notre néant, l'autre mettant dans une petite comédie sans aigreur un centenaire qui ne veut pas mourir encore; et le poëte alors nous dit comment il comprend la mort :

. . . . . Je voudrais qu'à cet âge
On sortît de la vie ainsi que d'un banquet,
Remerciant son hôte, et qu'on fît son paquet :
Car de combien peut-on retarder le voyage?
Tu murmures, vieillard! Vois ces jeunes mourir;
Vois-les marcher, vois-les courir

A des morts, il est vrai, glorieuses et belles,
Mais sûres cependant et quelquefois cruelles.
J'ai beau te le crier ; mon zèle est indiscret :
Le plus semblable aux morts meurt le plus à regret.

Bossuet dit, dans son oraison funèbre de la duchesse d'Orléans, qu'elle fut douce avec la mort ; je dirais volontiers que la Fontaine est bonhomme avec la mort. Il écarte tout ce qui en fait l'horreur et l'amertume : ce n'est plus que la sortie d'un banquet, et il ne faut même pas oublier de remercier son hôte. Ces grands lieux communs prennent donc l'empreinte de chaque génie et de chaque caractère ; ils se prêtent à toutes les formes.

Messieurs, je viens de comparer ensemble, et je vous avoue que je désirais faire cette comparaison, et la faire au milieu d'une assemblée aussi nombreuse ; je viens de comparer ensemble Bossuet et la Fontaine, tous deux parlant d'un des grands lieux communs qui se rencontrent dans la destinée humaine. Quel est le plus grand, quel est celui qui nous frappe le plus, l'un avec un bon sens plein de malice, l'autre avec une grandeur pleine de sagacité? Tous deux sont grands, tous deux expriment un sentiment général, une émotion que nous pouvons tous ressentir. J'ai prouvé ma thèse, j'ai justifié que c'est presque toujours dans les grands sentiments généraux de l'humanité que la littérature, soit la poésie, soit l'éloquence, doit prendre ses véritables inspirations.

S'il m'est permis, messieurs, de citer encore une fable, je prendrai celle du *Vieillard et les trois jeunes gens*. A côté du vieillard qui ne veut pas mourir, quoiqu'il ait cent ans, la Fontaine nous a montré le jeune homme qui ne sait pas qu'il peut mourir, quoiqu'il n'en ait que vingt ; et comme la jeunesse ne sait jamais se modérer, les jeunes gens que la Fontaine va mettre en scène joindront à la confiance qu'ils ont en la vie le dédain et la raillerie pour la vieillesse ; ils seront coupables, afin que nous les plaignions un peu moins.

Un octogénaire plantait.
Passe encor de bâtir, mais planter à cet âge,
Disaient trois jouvenceaux, enfants du voisinage :
Assurément il radotait,
Car au nom des dieux, je vous prie,
Quel fruit de ce labeur pouvait-il recueillir ?
Autant qu'un patriarche il vous faudrait vieillir.
A quoi bon charger votre vie
Des soins d'un avenir qui n'est pas fait pour vous?
Ne songez désormais qu'à vos erreurs passées ;
Quittez le long espoir et les vastes pensées,
Tout cela ne convient qu'à nous.
— Il ne convient pas à vous-mêmes,
Repartit le vieillard. Tout établissement
Vient tard et dure peu. La main des Parques blêmes
De vos jours et des miens se joue également.
Nos termes sont pareils par leur courte durée.
Qui de nous des clartés de la voûte azurée
Doit jouir le dernier? Est-il aucun moment
Qui vous puisse assurer d'un second seulement ?
Mes arrière-neveux me devront cet ombrage.
Eh bien ! défendez-vous au sage
De se donner des biens pour le plaisir d'autrui?
J'en puis jouir demain, et quelques jours encore ;
Je puis enfin compter l'aurore
Plus d'une fois sur vos tombeaux.
Le vieillard eut raison. L'un des trois jouvenceaux
Se noya dès le port, allant en Amérique.
L'autre, afin de monter aux grandes dignités,
Dans les emplois de Mars servant la république,
Par un coup imprévu vit ses jours emportés.
Le troisième tomba d'un arbre
Que lui-même il voulut enter.
Et pleurés du vieillard, il grava sur leur marbre
Ce que je viens de raconter.

Eh bien, messieurs, si je ne me trompe, rien ne manque au tableau. Dans les jeunes gens, et c'est bien naturel, l'orgueil de la vie ; dans les vieillards, et c'est naturel aussi, la conscience du peu de jours qui peuvent encore leur rester. Mais surtout, et c'est là que j'admire la Fontaine, mais surtout avec quelle merveilleuse intelligence la Fontaine fait parler son octogénaire ! Comme à l'instant même il se relève, comme il se redresse, et grandit dans notre pensée, lorsqu'il dit si bien :

Mes arrière-neveux me devront cet ombrage :
Eh bien ! défendez-vous au sage
De se donner des biens pour le plaisir d'autrui ?

Messieurs, heureuses les familles, heureuses aussi les sociétés où les vieillards comprennent et respectent l'avenir, où les jeunes gens comprennent et respectent le passé.

Oui ! s'il y a des autels domestiques et sacrés, j'ose le dire, dans les pauvres familles, dans les plus obscures chaumières, c'est le tombeau et le berceau : là où l'homme achève sa carrière, là où l'homme la commence !

Heureuses les sociétés, heureuses les familles où les tombeaux sont entourés de respect et de douleur ! heureuses les familles où les berceaux sont entourés de soins et de sollicitudes de chaque jour ! C'est ainsi, messieurs, que ce présent, qui est si court pour chacun de nous, s'allonge et s'étend dans le passé par le respect qu'en ont les jeunes gens, et dans l'avenir par le respect qu'ont les vieillards pour ces pauvres enfants qui naissent à la vie, et qu'ils doivent ainsi élever peu à peu pour les rendre capables de supporter les grandes épreuves de la destinée. C'est là ce qui fait la grandeur de la vieillesse, et en même temps je dirai très-simplement que j'estime beaucoup les vieillards qui aiment à planter des arbres ; mais enfin, pour planter des arbres, il y a une condition préliminaire que je souhaite à tout le monde, cette condition, c'est d'être propriétaire.

Eh bien, je dirai que nous autres écrivains, et surtout nous autres vieux professeurs, nous plantons aussi pour l'avenir, nous plantons dans l'âme, dans l'esprit ; nous

nous donnons des soins pour un avenir où nous ne devons pas être, et il n'y a de bons sentiments que ceux-là. Messieurs, les bons sentiments, ce sont ceux des hommes qui travaillent pour un avenir qu'ils savent bien ne pas leur appartenir.

Mon Dieu, le souvenir m'en vient en ce moment, oui! un de nos grands orateurs, dernièrement... Je ne fais pas de politique, et je vous prie bien, messieurs, de me garder le secret si j'en faisais, c'est à vous que je confie ce secret... eh bien! un de nos grands orateurs, dans un discours sur les finances, je crois, chose où les pensées d'avenir ne paraissent pas devoir se placer beaucoup peut-être; un de nos grands orateurs, M. Berryer, exprimait cette pensée de la manière la plus noble et la plus touchante! Il parlait de son pays, de la France, et tout à coup il s'écria : « A mon âge, je sais bien que l'avenir ne m'appartient pas; mais j'aime l'avenir de ma glorieuse patrie, et plus je suis vieux, plus je me sens fléchir sous le poids des années, plus en même temps mes regards, mes sentiments, mes convictions, tout mon être s'élance dans l'avenir pour voir ma patrie glorieuse et radieuse. »

Eh bien, messieurs, je le répète, c'est un bon et noble sentiment dans les jeunes gens d'aimer le passé. Pourquoi? Parce qu'ils n'y étaient pas. Ce qu'il y a de plus difficile, c'est pour les vieillards, je puis faire cette confidence, c'est pour les vieillards, de croire que le monde ne finira pas avec eux, et pour les jeunes gens de croire que le monde n'est pas né avec eux, pour eux.

Voilà les deux grandes difficultés; et ceux qui savent en triompher, ce sont les gens qui sont véritablement bons, véritablement dignes de notre estime, de notre respect.

Messieurs, je n'ai voulu aujourd'hui que lire avec vous quelques fables de la Fontaine, vous montrer combien d'émotions généreuses, élevées, plus élevées qu'on ne le croit, se rencontrent dans ces lectures. A quelles conditions les rencontre-t-on? A la condition de les lire tout simplement, d'en ressentir les impressions, les émotions, et, comme je le disais au commencement, de s'en rapporter, messieurs, non à ce que vous venez d'entendre développer d'une manière bien imparfaite, mais de s'en rapporter aux souvenirs et aux réflexions que surtout vous ferez bien de renouveler par la lecture de l'inimitable fabuliste.

HISTOIRE.

COURS DE M. DUCHINSKI (DE KIEW).

(CERCLE DES SOCIÉTÉS SAVANTES.)

Les éléments fédératifs des Aryas européens.

M. Duchinski n'est pas un homme nouveau pour le public d'élite qui suit assidûment les cours du quai Malaquais. Pendant trois années consécutives, il a développé ses savantes considérations sur les origines historiques de nos populations européennes; il a eu bien des préjugés à combattre, bien des traditions erronées à détruire. Mais tous ceux qui ont assisté à ses leçons ont dû se rendre à l'évidence de ses démonstrations.

Le but de M. Duchinski est de réformer l'enseignement historique en introduisant dans les écoles secondaires de France, comme base de l'histoire universelle, les études aujourd'hui mieux éclaircies sur les Aryas-Européens et les Tourans.

Déjà plusieurs savants français et étrangers ont adopté les vues et les théories de M. Duchinski, formant autour de lui une nouvelle école historique qui jette de vives lumières sur les sources de nos annales.

Ce qui nous plaît dans l'enseignement du professeur de Kiew, c'est qu'il veut faire servir la science à l'apaisement des haines nationales, au développement des idées d'humanité, non moins qu'au développement des lumières intellectuelles.

« Telle est en effet, dit-il, la mission de la science historique, qu'elle doit servir comme moyen d'apaisement. Lui attribuer un caractère contraire, serait actuellement un non-sens, non-seulement au point de vue humanitaire, philosophique, chrétien, mais même au point de vue du développement de toutes les richesses matérielles. L'ancien axiome économique, d'après lequel on se croyait riche en raison de la pauvreté du voisin, est remplacé aujourd'hui par cette autre maxime : Si mon voisin est riche, il m'est plus facile de l'être aussi. Cela étant vrai au point de vue matériel, le résultat grandit énormément si on l'applique aux richesses intellectuelles et morales. »

Combattant aussi les idées d'hostilité, nourries à dessein depuis quelques années entre les Allemands et les Polonais, l'auteur ajoute :

« Nous rappelons aux Polonais et aux Allemands que leurs inimitiés qui offrent un caractère de plus en plus haineux, ne datent que de 1848. En effet, les Polonais ont vécu avec les Allemands proprement dits dans la meilleure intelligence pendant les sept derniers siècles. Depuis les dernières guerres des Polonais contre les Allemands, sous les fils de Boleslas Bouche de travers, au XIIe siècle, jusqu'en 1848, c'est-à-dire pendant environ sept siècles, jamais, nous répétons le mot, jamais les Polonais n'ont été en guerre avec les Allemands. Et les chevaliers teutoniques? dit-on. Mais les chevaliers teutoniques ont été appelés par les Polonais au XIIIe siècle, pour leur prêter main-forte contre les païens, non pas comme régiments de l'empereur allemand, mais comme un ordre religieux, cosmopolite, tel que les bénédictins, les dominicains, etc. Les chevaliers teutoniques ne représentaient pas du tout les intérêts des vrais Allemands. Les historiens ont faussé l'opinion publique en propageant les idées contraires; la preuve de ce que nous avançons se trouve dans ce fait, que ce furent les bourgeois et les nobles allemands de la Prusse occidentale,

des bords de la Vistule, colons allemands d'origine, ou ceux qui se reconnaissaient pour Allemands, qui commencèrent les guerres contre les chevaliers; ce sont ces Allemands ou indigènes, Lekhs et Prussiens germanisés, qui engagèrent les Polonais à s'unir à eux au XVe siècle, et de concert chassèrent les chevaliers dans la Prusse orientale de Kœnigsberg. Les Allemands de Kulm, de Thorn et de Dantzig n'ont jamais trahi les Polonais, même à l'époque de leurs grandes épreuves, lors des trois partages.

» Frédéric II ne rêvait que la création d'un État, et ne pensait nullement à fortifier la nationalité allemande; il méprisait les Allemands et leur langue : c'est en français qu'il écrivait ses parodies sur la sainte Vierge et sur les confédérés de Bar. Ce n'est pas comme souverain allemand, mais comme souverain prussien, qu'il trempa dans le partage de la Pologne.

» A plus forte raison, l'Autriche ne peut être considérée comme représentant les besoins des Allemands. Ce sont les vrais Allemands, représentés par leurs savants, qui protestèrent le plus énergiquement contre ce partage. Dans leur émigration après l'insurrection de 1831, les Polonais ont été aussi bien traités par les Allemands que par les Français. Plusieurs souverains allemands, apparentés aux souverains moscovites, furent obligés de s'éloigner de leur capitale, et même de leur pays, pour ne pas s'exposer à l'humiliation de voir les manifestations de leurs sujets en faveur de l'indépendance de la Pologne.

» Ce sont les historiens polonais modernes, écrivant sous l'influence du désespoir et du panslavisme, qui ont attribué aux Allemands de nos jours les guerres de leurs ancêtres contre les Slaves de l'Elbe aux IXe et XIe siècles, et ont fait croire que les Prussiens et les Autrichiens répondaient en effet aux besoins historiques, politiques et moraux des Allemands. Or la haine entre les Allemands et les Polonais, haine de race, ne commença à se développer qu'environ sept siècles plus tard, c'est-à-dire en 1848, lorsque les Allemands commencent à reconnaître le roi de Prusse comme le représentant des idées allemandes, et au moment où les Polonais panslaves s'agitent le plus, et parviennent momentanément à s'emparer de la direction de l'opinion publique dans leur pays. Voilà les vérités qu'il nous a été facile de débrouiller du chaos d'opinions erronées, et qui n'avaient de réalité que dans le désespoir d'une partie des Polonais et des Allemands.

» Pour ce qui concerne les Moscovites, nous sommes convaincus qu'ils ne sont que Touraniens, par conséquent entièrement étrangers, même aux Aryas-Européens : les Moscovites ne commenceront à devenir libres que lorsqu'ils reconnaîtront eux-mêmes cette vérité. Nous ne nous sentons nullement blessé des traits qu'ils nous décochent, traits qui d'ailleurs sont grossiers et trempés dans le fiel et la haine.

» Nous sommes heureux de dire qu'il se forme en Moscovie une école scientifique qui commence à nous comprendre et à nous témoigner ses sympathies. En effet, nous affranchissons les Moscovites du plus dur esclavage qu'aucun peuple ait jamais supporté, l'esclavage des oukases ordonnant de mépriser, de haïr son origine véritable, ainsi que ses traditions nationales! En peu de mots, de même que la fraternité entre les Français et les Polonais n'empêche pas les premiers de désirer un rapprochement entre la Pologne et l'Allemagne, de même la fraternité entre les peuples aryas-européens ne doit nullement servir au développement de la haine des derniers contre les Tourans. »

Après plusieurs développements pleins d'intérêt sur les différences profondes qui séparent les Aryas des Tourans, le professeur passe aux considérations ethnographiques suivantes :

« Pour compléter le résumé des principaux résultats de nos études, il nous reste à indiquer notre division du genre humain, sous le point de vue physiologico-psychologique et physiologico-moral. Cette division, qui est de nous, nous la soumettons à votre critique sévère. Nous remettons d'en rendre compte, d'une manière détaillée, à notre prochaine réunion, et ce n'est qu'alors que vous jugerez de cette partie de notre anthropologie que nous nommons, pour préciser ses caractères et son but, *branche de l'anthropologie historiosophique*. Voici en peu de mots les traits généraux de cette branche d'anthropologie.

» Sans contester la valeur des divisions du genre humain faites et adoptées jusqu'à ce jour, nous sommes pénétré de respect, surtout pour la division se rattachant aux trois fils de Noé, division qui, du reste, fortifiée par la critique scientifique de Cuvier, compte le plus d'adhérents. Nous nous sommes servi nous-même de cette dernière division. Mais nos études sur ce point nous ont amené à voir que ni la division de Cuvier, ni les divisions de Blumenbach, de MM. Bory de Saint-Vincent, d'Omalius d'Halloy, de Latham, de Pritchard, de Quatrefages et autres anthropologues, ne suffisent pour expliquer les phases historiques pour ce qui concerne la vie des peuples au point de vue physiologico-psychologique et physiologico-moral; que, pour atteindre ce but, il faut les diviser sous les mêmes points de vue. Dans la première catégorie de l'appréciation (c'est-à-dire sous le point de vue physiologico-psychologique), nous plaçons : l'attachement au sol natal, l'amour de l'agriculture, l'amour de la patrie, le respect de la femme, l'amour de la liberté individuelle, la perfectibilité intellectuelle et autres manifestations de ce genre, où la physiologie et la psychologie agissent de concert. Dans la deuxième catégorie, nous plaçons les *moyens* que les peuples choisissent, ou plutôt qui leur ont été donnés pour garantir le développement de l'ordre précédent de phénomènes, comme différentes institutions religieuses civiles et politiques. Le genre humain, uni dans nos premiers parents, dans un seul couple, s'est divisé, il y a bien plus de quatre mille ans, en deux groupes, au point de vue des deux

ordres de phénomènes que nous venons de caractériser, et c'est d'après le degré de la prédominance, chez eux, des penchants psychologico-physiologiques, et, comme conséquence, des moyens dont ils se servent pour garantir le développement de ces penchants. Tels sont les principes de notre anthropologie historiosophique.

» Au point de vue physiologico-psychologique et physiologico-moral, indépendamment des physionomies, du langage, de la religion, les Moscovites (Grands Russes) font partie intégrante des Chinois. Nous rappelons que ces peuples, de même que les peuples de l'Asie centrale, les Sémites, les Peaux rouges et les Nègres, forment une unité parfaite vis-à-vis d'un autre groupe que nous appelions, avec les autres auteurs, Indo, et qu'il faut appeler Aryas-Européens. Nous nous servons du nom de Touraniens pour désigner tous les peuples du premier groupe. Tout en admettant qu'il n'y a pas de populations (si ce n'est dans des cas exceptionnellement temporaires) auxquelles les notions d'agriculture soient complétement inconnues, que tous les peuples aiment le sol natal, nous dirons que, prenant les deux extrêmes, par exemple la vie sédentaire et agricole et la vie des nomades chasseurs, chez les peuples appelés Aryas-Européens prédominent les penchants, les prédispositions physiologico-psychologiques *sédentaires, agricoles* (même chez les Slaves de Turquie, chez les Allemands et chez les Anglais); tandis que chez les Tourans prédominent les penchants nomades, se manifestant tantôt dans les faits, comme chez les Nègres et les Peaux rouges, tantôt dans les idées, dans la législation, dans les règles de la formation des États et de garantie de la stabilité, comme chez les Chinois et les Moscovites. Dans l'ordre physiologico-moral, les deux groupes suivent naturellement des moyens très-différents pour garantir le développement de leur sûreté. L'enchaînement des faits historiques depuis environ quatre mille ans légitime, pour sa part, la justesse de notre division, laquelle, nous le répétons, ne contrarie en rien les autres divisions ayant toutes des buts particuliers, tels que : origine, crâniologie, physionomie, langues, etc. Du reste, d'après nous, les Moscovites et les Chinois sont unis même par les besoins de leur unité d'origine; seulement les Moscovites ont subi l'influence extérieure du mélange avec les Aryas. Ce sont ces principes que nous légitimerons dans notre réunion de vendredi prochain.

» En résumé, jamais les sciences géographico-ethnographico-historiques n'avaient été appelées à servir à l'apaisement des luttes entre les peuples comme de nos jours. Nos réunions auront pour but, cette année, les études sur les éléments fédératifs des Aryas, c'est-à-dire des peuples latino-germano-slaves, jusque dans le bassin du Dnieper; car, en effet, au delà de ce bassin, aujourd'hui comme à l'époque d'Hérodote, habitent les peuples chez lesquels prédominent les penchants nomades et trafiquants. Les Moscovites, comme les autres peuples touraniens, n'ont pas d'éléments fédératifs; ils ne forment et ne présentent encore de nos jours que des associations qui garantissent la sûreté de leur existence. Mais nous n'oublierons jamais que le but de nos réunions est de servir à l'apaisement des luttes entre les Aryas et les Tourans; que sans le bonheur des Touraniens, celui des Aryas-Européens ne sera jamais complet, car il ne pourra se consolider. »

Dans la deuxième séance, M. Duchinski se propose de développer les éléments fédératifs des Aryas-Européens, puis la question du provincialisme, qui, d'après lui, est un des caractères essentiels de la famille arya, base même de fédération entre les peuples de cette famille. Les Moscovites et les Tourans en général ne pratiquent pas le fédéralisme, parce que, nomades par nature et par principes, ils n'ont pas la vie provinciale fortement développée.

Nous rendrons compte de ces intéressantes études.

ÉLIAS REGNAULT.

POÉSIE FRANÇAISE.

COURS DE M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

(FACULTÉ DES LETTRES.)

(Voyez les nos 7, 8 et 9.)

II.

Le théâtre avant Corneille. — La fin du XVIe siècle et le commencement du XVIIe. — Étienne Jodelle, Robert Garnier, Alexandre Hardy.

Messieurs,

Je vous ai exposé, dans ma leçon précédente, l'ensemble de mon sujet ; j'en ai tracé le cadre, dessiné les grandes lignes ; j'ai esquissé les figures principales, les figures glorieuses, autour desquelles viendront se grouper les personnages secondaires dans le mouvement des écoles poétiques au début du XVIIe siècle. Je vous ai dit aussi quelles idées et quels sentiments me soutenaient ; vous m'avez permis de ne point dissimuler mes principes, et je vous ai confié mes désirs ainsi que mes espérances.

L'enseignement littéraire, à mes yeux, n'est rien, si l'enseignement moral, et par conséquent libéral, ne vient lui donner le souffle de la vie. Y a-t-il présomption de ma part à croire que vous avez commencé de me connaître? Ma profession de foi est restée dans votre souvenir, je vous ai ouvert une part de mon cœur ; souffrez que je me place désormais sous l'unique protection des génies immortels qui doivent nous occuper.

Lope de Vega, écrivant un drame consacré à je ne sais quel événement de la vieille Espagne, terminait son prologue par ces mots : « Attention! il s'agit de vos pères. » Je vous dirai, moi aussi : « Attention ! il s'agit de ceux qui ont enfanté l'art moderne, l'art national ! » Oui, l'art national, malgré les apparences étrangères, malgré les

formes antiques, grecques et latines; je le répète, l'art national, puisqu'il a été profondément humain : il s'agit de Corneille et de ses nobles émules!

Ce qui nous étonne tout d'abord dans le théâtre de Corneille, comme dans les écrits philosophiques de Descartes, comme dans les méditations religieuses de Pascal, c'est l'élan créateur, c'est la hardiesse inattendue de leur génie; ils paraissent tout à coup, et illuminent les ténèbres. Il faut donc, pour se faire une juste idée de ce magnifique essor, se reporter au temps où ils se levèrent; il faut faire revivre le monde d'où ils sortirent, le faire revivre par l'étude, par la citation des textes, par l'imagination aussi, par cette imagination appuyée sur la science, et dont nos maîtres nous ont donné de si précieux exemples en notre XIXe siècle.

Le 2 janvier 1685, Thomas Corneille, venant prendre séance à l'Académie française, à la place même où s'était assis l'auteur du *Cid* et de *Polyeucte*, prononçait un discours plein du souvenir de son illustre frère, et Racine (voyez combien la scène est touchante et complète!), Racine lui répondait par ces belles paroles :

« Vous, monsieur, qui, non-seulement étiez son frère, » mais qui avez couru longtemps une même carrière avec » lui, vous savez les obligations que lui a notre poésie; » vous savez en quel état se trouvait la scène française, » lorsqu'il commença à travailler. Quel désordre! quelle » irrégularité! Nul goût, nulle connaissance des véritables beautés du théâtre; les auteurs aussi ignorants » que les spectateurs; la plupart des sujets extravagants » et dénués de vraisemblance; point de mœurs, point de » caractères; la diction encore plus vicieuse que l'action, » et dont les pointes et de misérables jeux de mots faisaient le principal ornement; en un mot, toutes les » règles de l'art, celles mêmes de l'honnêteté et de la » bienséance, partout violées. Dans cette enfance, ou, » pour mieux dire, dans ce chaos du poëme dramatique » parmi nous, votre illustre frère, après avoir quelque » temps cherché le bon chemin, et lutté, si je l'ose ainsi » dire, contre le mauvais goût de son siècle, enfin inspiré d'un génie extraordinaire, et aidé de la lecture » des anciens, fit voir sur la scène la raison, mais la raison accompagnée de toute la pompe, de tous les ornements dont notre langue est capable, accorda heureusement la vraisemblance et le merveilleux, et laissa » bien loin derrière lui tout ce qu'il avait de rivaux. »

Messieurs, ces paroles de Racine sont le programme qu'il faudrait remplir pour faire comprendre tout ce qu'il y eut d'éblouissant dans la première apparition de Corneille; nul commentaire ne vaudrait celui-là. Ce désordre, ces irrégularités, ce mépris des bienséances, cette violation de toutes les lois de la pudeur et de l'art; ce chaos enfin, ce chaos ténébreux, si éloquemment indiqué par Racine, il faudrait le montrer par des exemples, il faudrait le ranimer un instant, le rendre présent aux yeux ainsi qu'à la pensée. Tâche difficile et fastidieuse! Indiquons au moins les principaux aspects de la matière. Quelle est donc la situation du théâtre français de l'année 1600 à 1630! Quelles écoles occupaient la scène? Quels poëtes étaient les maîtres du terrain? On raconte que Corneille, récemment arrivé de Rouen, alla présenter sa première œuvre à un vieux dramaturge, qui avait été sous Henri IV, et était encore sous Louis XIII, le grand maître de la scène française. Quel était ce poëte? D'où venait-il? à qui succédait-il? Quels services a-t-il rendus pendant cette royauté littéraire? Telles sont les questions que je me pose aujourd'hui, et auxquelles je veux essayer de répondre.

Pour cela, il faut jeter un rapide coup d'œil en arrière, et remonter à l'époque où naît le théâtre moderne, au milieu du XVIe siècle. Le moyen âge a son théâtre, un théâtre à part, théâtre original, malgré sa confusion, théâtre religieux et populaire tout ensemble, qui naît avec la vieille société du XIIe, du XIIIe siècle, et qui meurt avec elle. Au XVIe siècle, quand tout se renouvelle, quand la langue, la poésie, la philosophie, la politique, rompent avec les traditions du passé, le théâtre aussi se reforme sur d'autres bases. Voyons rapidement son histoire.

Ronsard, vous le savez, venait d'éblouir son siècle par ses allures superbes, par ses œuvres mêlées de grec et de latin; on l'avait salué comme un Pindare : il fallait bien qu'il naquît un Eschyle et un Sophocle. Mais avant Eschyle, il y avait eu Thespis, le Thespis d'Horace et de Boileau. Ce Thespis, dans notre littérature, ne serait-ce pas Jodelle, homme d'action, homme d'entreprise et d'aventures, bien plutôt qu'homme d'étude; Jodelle musicien, peintre, entrepreneur de théâtre, de décorations, de machines, et poëte par-dessus le marché; Jodelle qui traçait son portrait dans ces vers singuliers :

Je dessine, je taille, et charpente et maçonne;
Je brode, je pourtrais, je coupe, je façonne;
Je cisèle, je grave, émaillant et dorant;
Je griffonne, je peins, dorant et colorant;
Je tapisse, j'assieds, je festonne et décore;
Je musique, je sonne, et poétise encore.

Ronsard, qui l'avait salué de ses applaudissements, finit par lui préférer ses rivaux, ses successeurs, Jacques Grevin, Robert Garnier surtout; et le pauvre Jodelle, admiré d'abord comme un Eschyle ou comme un Sophocle, fut bientôt, vous allez le voir, obligé de redescendre. Eschyle! Sophocle! on était fort prodigue alors de ces grands noms, comme on l'est aujourd'hui du nom de Shakspeare. C'est un peu une manie de notre France. Est-il bien sûr que Jodelle fût même un Thespis? Le trait distinctif de ce mystérieux Silène, ce n'est pas seulement la lie qui barbouille son visage. La tradition antique, résumée par Horace, lui assigne une gloire assez haute, la première invention de l'art tragique :

Ignotum tragicæ genus invenisse Camœnæ
Dicitur, et plaustris vexisse poemata Thespis
Qui canerent....

Au contraire, l'invention est presque nulle chez Jodelle. Enfance de l'art, si l'on veut, mais non pas une enfance naïve, joyeuse, comme dans la période de ce Thespis, que l'imagination peut se représenter avec ses chanteurs, ses acteurs, son chariot qui portait l'art naissant à travers les vallées de l'Attique. Non, l'enfance de l'art, chez Jodelle, n'est pas la *joyeuse folie* dont parle Boileau, c'est une enfance à la fois pédantesque et frivole, qui va se perdre bientôt dans les dissipations grossières. Jodelle est mort jeune, il est mort malheureux, misérable, ayant détruit son corps et son intelligence; il est mort frappé de disgrâce, abandonné de ses protecteurs, de tous ceux qui l'avaient aimé, excepté du poëte inconnu qui écrivit sur son tombeau ces vers touchants :

Jodelle est mort de pauvreté !
La pauvreté a eu puissance
Sur la richesse de la France !
O Dieu ! quel trait de cruauté !
Le ciel avait mis en Jodelle
Un esprit tout autre qu'humain ;
La France lui nia le pain,
Tant elle fut mère cruelle !

En quelques mots, voilà le portrait de Jodelle. Eh bien! ce pauvre diable, qui dissipa des dons aimables et mérita de finir si tristement, il eut un instant l'ambition de donner à la France un théâtre qui rappelât celui des Hellènes : cela seul a suffi pour que son nom ne mourût pas tout entier!

On a de lui deux tragédies : *Cléopâtre* et *Didon*. La première est restée célèbre dans l'histoire de la poésie, non certes par son mérite propre, mais par les circonstances qui l'accompagnèrent. Elle fut jouée par les poëtes de la pléiade pendant le carnaval de 1552, en présence du roi Henri II. Parmi les spectateurs privilégiés se trouvaient le poëte Daurat, le savant Turnèbe, la science et la cour. Ronsard n'y manquait pas. Remy Belleau, Jean de Péruse, Jodelle lui-même, remplissaient les principaux rôles. Le succès fut immense. Jodelle est reconduit en triomphe à Arcueil, où il demeurait. On croyait avoir retrouvé le théâtre antique; on célébrait les Dionysiaques. Chemin faisant, on achète un bouc, on le couvre de guirlandes, de bandelettes; on l'entraîne dans la salle du festin préparé pour le poëte. Ronsard improvise une ode en l'honneur de Bacchus, de Bacchus dieu du théâtre, protecteur de Sophocle.... et de Jodelle. C'est par cette parodie antique, faite le plus sérieusement du monde, que commence le théâtre moderne. Une fois la tragédie inaugurée de la sorte, Jodelle écrit une comédie, *Eugène, ou la rencontre*, espèce de fabliau moqueur et licencieux, assez spirituellement dialogué, mais sans étude, sans caractères, sans force comique, transformation incomplète des farces de la basoche. Étrange ivresse des contemporains en face d'un art nouveau qui se forme! Étrange et risible illusion! Voilà l'homme, voilà les œuvres qui auraient pu, au dire de Ronsard, donner des leçons à Sophocle et à Ménandre :

Jodelle, le premier, d'une plainte hardie,
Françaisement chanta la grecque tragédie,
Puis, en changeant de ton, chanta devant nos rois
La jeune comédie en langage françois,
Et si bien les sonna, que Sophocle et Ménandre,
Tant fussent-ils savants, y eussent pu apprendre.

Au moment où meurt ce Sophocle et ce Ménandre, un poëte se lève, qui le fait oublier aussitôt. Robert Garnier donne sa première pièce en 1574, et Ronsard le salue par ces paroles :

Quel son mâle et hardi! Quelle bouche héroïque,
Et quels superbes vers entends-je ici sonner!
Le lierre est trop bas pour ton front couronner,
Et le bouc est trop peu pour ta muse tragique.
Si Bacchus retournait au manoir plutonique,
Il ne voudrait Eschyle au monde redonner,
Il te chérirait seul, qui peux seul étonner
Le théâtre français de ton cothurne antique.
Les premiers trahissaient l'infortune des rois,
Redoublant leur malheur d'une commune voix.
La tienne, comme foudre, en la France s'écarte.
Heureux en bons esprits ce siècle plantureux !...

Baissez le ton de ces vers, supprimez l'exagération, l'emphase, la manie de voir partout des Eschyles, des Sophocles bien supérieurs à ceux de l'antiquité; supprimez tout cela, il restera une chose vraie : c'est que de Jodelle à Garnier le progrès est immense.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

— La suite à un prochain numéro. —

ANTIQUITÉS.

COURS DE M. BOURQUELOT.

(ÉCOLE DES CHARTES.)

(Voy. le n° 3.)

Géographie de la Gaule avant la conquête.

Les premiers chapitres des Commentaires de César nous donnent les divisions géographiques de la Gaule avant la conquête. Cette contrée, connue sous le nom de *Gallia transalpina*, par opposition à la *Gallia cisalpina*, avait pour limites : au nord, la mer du Nord ou *océan septentrional*, la Manche (*sinus Britannicus*); au sud, la Méditerranée ou *mer intérieure*, les Pyrénées; à l'est, le Rhin, les Alpes; à l'ouest, l'océan Atlantique ou océan Aquitanique.

Elle se subdivisait, à l'époque où César en fit la conquête, en trois grands territoires, dont la *Provincia* (province romaine) était déjà détachée; il y avait, en outre, en Gaule, environ trois cents départements isolés ou réunis en confédérations; enfin, un nombre inconnu de districts inférieurs ou *pagi*.

Ces trois grandes divisions étaient : la Belgique (*Belgica*), l'Aquitaine (*Aquitania*), la Celtique (*Celtica*).

Cette division est indiquée également par Strabon et par Tite-Live. Plus tard, dans les derniers temps de l'empire, Ammien Marcellin reprend les indications de César, en y ajoutant quelques détails nouveaux sur les variations géographiques qu'a pu subir la Gaule. D'autres historiens nous parlent des mœurs de ces divers peuples, des Belges, si longtemps courageux et invincibles, mais succombant enfin sous la puissance romaine; des Aquitains promptement vaincus. A ces trois grands peuples, divers géographes ajoutent les *Ligures* au sud-est; mais d'autres ne font pas rentrer ce peuple dans la classification gauloise. On fait aussi quelquefois des Armoricains un peuple séparé des autres, mais cette division indique plutôt une confédération et une circonscription maritime qu'une race particulière. Quelques tribus germaines étaient fixées sur la rive gauche du Rhin; des colonies grecques s'étaient également établies sur les côtes de la Méditerranée; les Romains avaient, enfin, conquis en Gaule des territoires importants, avant même que César en fît la conquête.

Ce serait une grave erreur de penser que ces divisions n'étaient que les diverses parties d'un même peuple, avec des mœurs, des tendances et des aspirations communes. Leur législation, leurs langages même n'étaient point les mêmes. Il n'y avait entre eux que des liens qu'ils brisaient facilement; chaque contrée, chaque tribu s'administrait à part et avait son gouvernement propre. Non-seulement on retrouve cette malheureuse tendance à s'isoler, parmi les grandes et puissantes tribus, mais aussi parmi la multitude de départements, de *civitates*, de *clans* que l'on compte en Gaule et dont l'organisation était analogue aux *clans* de la haute Écosse. Pour avoir une idée du nombre de peuples qui couvraient le sol de la *Transalpine*, il nous suffit d'ouvrir les historiens de l'antiquité, dont les indications exagérées quelquefois, sans doute, ont cependant, la plupart du temps, une autorité incontestable. Josèphe (*De bello jud.*, II) compte trois cent cinq peuples en Gaule; selon Marcien d'Héraclée, il y avait en Aquitaine seize nations différentes et vingt-cinq dans la Lyonnaise; Plutarque soutient que César soumit en Gaule trois cents peuplades ou tribus; Appien (*Bell. civil.*, II, c. 150; *De reb. Gallic.*, c. 2) élève ce nombre à quatre cents. Mais en réunissant les renseignements qui nous viennent, tant de ces divers historiens que des inscriptions, nous n'arrivons pas à plus de trois cents peuples. Des travaux précieux dus aux maîtres de l'érudition nous font connaître la liste de ces peuples, dont l'énumération nous entraînerait trop loin. Bornons-nous simplement à reprendre nos trois grandes divisions de la Gaule, en Belgique, Aquitaine et Celtique, en indiquant les noms des principales peuplades et de leurs chefs-lieux.

La Belgique, bornée au nord et à l'est par le Rhin (*Rhenus*), au nord-ouest par la mer de Germanie, au sud-ouest par la Marne (*Matrona*) et la Seine (*Sequana*), comptait parmi ses principales peuplades : les *Remi*, cap. *Durocortorum*, Reims; les *Mediomatrici*, cap. *Divodurum*, Metz; les *Leuci*, cap. *Tullum*, Toul; les *Suessiones*, cap. *Noviodunum*, Soissons; les *Bellovaci*, cap. (plus tard) *Cæsaromagus*, Beauvais; les *Ambiani*, cap. *Samarobriva*, Amiens; les *Atrebates*, cap. *Nemetacum*, Arras; les *Morini*, cap. *Tarvenna*, Térouane; les *Treviri*, cap. (plus tard) *Augusta Trevirorum*, Trèves; les *Nervii*, cap. *Bagacum*, Bavai; les *Tungri*, cap. *Aduatica Tungrorum*, Tongres; les *Menapii*, cap. *Castellum*, Cassel; les *Vangiones*, cap. *Borbitomagus*, Worms; les *Nemetæ*, cap. *Noviomagus*, Spire.

Telles sont les principales peuplades qui habitaient la Belgique à l'époque de la conquête. Toutes n'étaient pas également puissantes, également célèbres : les unes se distinguaient par leur industrie; les autres par leur amour de l'agriculture; celles-ci par leurs tendances à la paix et aux relations extérieures; celles-là, au contraire, par la soif de la guerre et de la conquête. Quelques-unes devinrent de bonne heure, comme les *Remi*, les alliées des Romains; c'est pourtant là que s'assemblèrent, en 69 avant Jésus-Christ, les cités de la Gaule, quand Civilis et ses compagnons revendiquèrent leur indépendance. Les *Suessiones* étaient renommés pour la dextérité de leur infanterie légère; les *Bellovaci* formaient une tribu extrêmement considérable. Ils comptaient une armée excessivement nombreuse et étaient fort redoutés de leurs voisins.

L'Aquitaine était bornée par l'océan Aquitanique à l'ouest, la Garonne (*Garumna*) au nord, et les Pyrénées au sud. Parmi les principales peuplades qu'elle renfermait, on peut citer : les *Tarbelli*, cap. *Aquæ Tarbellicæ*, Tarbes; les *Vasates*, cap. *Cossio Vasatum*, Bazas; les *Auscii*, cap. *Climberris*, *Augusta Ausciorum*, Auch; les *Bituriges Vivisci*, cap. *Burdigala*, Bordeaux; les *Benarnenses*, cap. *Beneharnum*, Lescar; les *Elusates*, cap. *Elusa*, Eause; les *Lactorates*, cap. *Lactora*, Lectoure; les *Sotiates*, dont on ne connaît point parfaitement la capitale.

De ces tribus nous ne connaissons que fort imparfaitement certaines capitales et l'emplacement qu'elles occupaient. Ainsi, par exemple, rien ne nous indique d'une façon certaine que la capitale des *Benarnenses*, *Beneharnum*, ait été située sur les lieux où se trouve maintenant Lescar. Il y a eu sur cette peuplade et sa capitale des discussions très-délicates, très-obscures, et qui aujourd'hui ne sont pas encore parfaitement résolues.

Dans la Celtique, située entre le Rhône, la Garonne, l'Océan, la Seine, la Marne et la partie inférieure du Rhin, nous trouvons entre autres peuplades importantes : les *Carnutes*, cap. *Autricum*, Chartres; les *Sequani*, cap. *Vesuntio*, Besançon; les *Senones*, cap. *Agedincum*, Sens; les *Tricasses*, cap. *Augustobona*, Troyes; les *Lingones*, cap. *Andematunum*, Bourges; les *Helvetii*, cap. *Aventicum*, Avenches; les *Eburovices*, cap. *Mediolanum*, le Vieil-

Évreux ? ; les *Lemovices*, cap. *Augustoritum*; les *Parisii*, cap. *Lutetia Parisiorum*, Paris ; les *Pictavi*, cap. *Limonum*, Poitiers; les *Santones*, cap. *Mediolanum*, Saintes ; les *Allobroges*, cap. *Vienna*, Vienne ; les *Ædui*, cap. *Bibractæ*, *Augustodunum*, Autun.

Les *Sequani* formaient une confédération puissante et rivale des *Ædui;* les *Allobroges* opposèrent à César une très-vive résistance, et défendirent longtemps leur indépendance; quelques-unes des peuplades que nous venons de nommer ont une importance enfin qui n'échappe pas à celui qui étudie les questions si intéressantes que soulève la géographie de la Gaule.

Outre ces peuples, on peut encore citer :

Dans la confédération des Eduens : les *Arverni*, cap. *Gergovia*, *Augusta Nemetum*, Clermont; les *Gabali*, cap. *Auderitum*, Javouls; les *Cadurci*, cap. *Divona*, Cahors; les *Ruteni*, cap. *Segodunum*, Rhodez ; les *Petrocorii*, cap. *Vesunna*, Périgueux; les *Bituriges*, cap. *Avaricum*, Bourges; les *Nitiobriges*, cap. *Aginnum*, Agen; les *Vellavi*, cap. *Civitas Vellavorum*, Saint-Paulien, etc., etc.

Dans l'Armorique, nous trouvons encore :

Les *Namnetes*, cap. *Condivincum*, Nantes ; les *Veneti*, cap. *Dariorigum*, Vannes ; les *Redones*, cap. *Condate*, Rennes; les *Bajocasses*, cap. (plus tard) *Augustodurum*, Bayeux ; les *Abrincatui*, cap. *Ingena*, Avranches; les *Lexovii*, cap. *Noviomagus*, Lisieux, etc., etc.

Nous rencontrons enfin dans la province romaine quelques peuplades dont les principales sont : les *Cavari*, les *Vocontii*, les *Salyes*, cap. *Arelatæ*, Arles; les *Volcæ Tectosages*, cap. *Tolosa*, Toulouse ; les *Volcæ Arecomici*, cap. *Nemausus*, Nîmes.

Telles sont les principales tribus qui couvraient le sol si fécond et si fertile de la Gaule. Nous les avons vues puissantes, fortes, prospères, mais nous avons vu aussi quelles étaient les différences de races, de mœurs, d'aspirations qui les caractérisaient. C'est de là que viendra leur faiblesse; c'est de leurs dissensions intérieures que viendront, pour les Gaulois, l'invasion et la servitude. Nous allons maintenant assister à un spectacle grand, terrible, honteux pour la vieille fierté gauloise. Ceux qui avaient menacé la république romaine, fait trembler la maîtresse du monde, envahi victorieux ses plus riches provinces, asservis par elle, vont tomber sous son joug. Assurément, nous connaissons mieux le fait que le caractère des événements qui l'ont provoqué, amené, hâté même. L'organisation politique de la Gaule, le caractère des Gaulois, ont contribué puissamment aux succès des Romains et à l'asservissement de tous ces peuples si changeants, si ennemis les uns des autres, si divers d'opinions, d'idées. De bonne heure, des colonies grecques et romaines s'étaient établies dans la partie méridionale de la Gaule, et une grande contrée se trouva ainsi au pouvoir des Romains. Ils avaient mis le pied sur le sol. Un siècle environ après la fondation de ces colonies, une invasion des Helvètes, et surtout le désir de fonder sa fortune, fournirent à César l'occasion d'intervenir dans les affaires de la Gaule, et de pénétrer dans l'intérieur du pays. Le rival de Pompée et l'héritier de Marius ne laissa pas échapper la fortune qui se présentait à lui ! Vaincre et soumettre ces fiers Gaulois devant lesquels Rome avait tremblé, c'était là une gloire digne de son ambition. Consul en l'an 59 (av. J. C.), César se fait donner pour cinq ans, à partir de 58, le proconsulat des deux Gaules (cisalpine et transalpine). Ce fut là le point de départ. Nous ne le suivrons pas à travers ses victoires, ses triomphes, ses conquêtes. La lutte fut acharnée; la Gaule, sentant qu'elle était à son heure suprême, dépensa toutes ses forces ! Il était trop tard. La bravoure de ses guerriers, le désintéressement de ses chefs pour sauver du naufrage leur nationalité, l'étendue de ses campagnes, la largeur de ses fleuves, la hauteur de ses montagnes, l'épaisseur de ses forêts, rien n'arrêta son farouche vainqueur. En six ans, César, sur trois millions d'hommes, en tue un million, soumet le reste ou le traîne en esclavage, prend huit cents villes, se fait reconnaître vainqueur par trois cents peuples. Une dernière tentative a lieu ; la Gaule, épuisée, abattue, terrassée, médite une grande chose, une levée en masse ; elle fixe des contingents à tous les peuples gaulois, qui répondent d'un seul élan. Mais, malgré tous ces efforts, elle succombe à Alesia. Vercingétorix, personnifiant son pays, va orner le char de César, et mourir misérablement à Rome. La Gaule est maintenant une province romaine. — L. Duhamel.

DROIT ADMINISTRATIF.

COURS DE M. BATBIE.

(FACULTÉ DE DROIT.)

Discours d'ouverture.

Messieurs,

Nous avons à nous entretenir, pendant le cours de cette année, des rapports nombreux qui existent entre l'État et l'individu. Vous devez comprendre, par la nature même du sujet, combien il serait facile de donner à cet enseignement un caractère passionné. Les matières auxquelles nous serons obligés de toucher, si elles n'étaient traitées avec prudence, pourraient être la cause d'excitations extra-juridiques, que je ne pourrais provoquer qu'en manquant à mon devoir.

Quand je m'explique en ces termes, je le fais, non-seulement par le sentiment de mon devoir, mais encore par égard pour ceux qui m'écoutent. Je n'oublierai pas que vous venez de points divers, que vous n'apportez pas tous ici les mêmes idées, ni les mêmes traditions de famille, et chargé d'être le professeur de tous, j'éviterai de m'adresser seulement à quelques-uns, alors même que ces quelques-uns seraient la majorité : ici, comme partout, on doit respect aux minorités.

Je m'efforcerai donc, messieurs, d'employer le langage impartial de la science, ou plutôt le langage de la vérité, qui ne peut et ne doit jamais blesser personne. Ne croyez pas cependant que cette modération dégénère en faiblesse. Les questions seront traitées ici avec mesure, mais de manière que vous connaissiez tous les éléments de discussion. Si je vous parle avec sincérité, vous m'accorderez aussi, je l'espère, le respect qui est dû, non à ma personne, mais à ma bonne foi et à mon amour du vrai.

Nous allons en faire aujourd'hui l'expérience. Je vous parlerai de matières qui nous divisent profondément et qui nous fourniront l'occasion de mettre à l'épreuve : vous la manière dont je me propose de les traiter, et moi la manière dont vous les écouterez. Je me propose de développer quelques considérations générales sur l'origine du pouvoir et ce qui constitue l'autorité légitime.

Il y a sur ce sujet deux grandes écoles, que j'appellerai *extrêmes*.

La première soutient la doctrine du pouvoir à outrance. Pour les partisans de cette doctrine, ce qui importe avant tout, c'est l'État, c'est l'autorité ; l'individu n'est rien, il est immolé à la grandeur artificielle du tout. Sous ce régime, on peut aboutir à des résultats matériels considérables ; mais l'individu est sacrifié, l'essor et le développement des facultés individuelles sont comptés pour rien, et, pourvu que l'État soit grand, il importe peu que le citoyen soit heureux.

Cette doctrine, messieurs, qui semble devoir par excellence être la doctrine des monarchies absolues, ne leur est cependant pas particulière. On la retrouve sous tous les régimes, sous toutes les formes de gouvernement, dans la théocratie, dans l'aristocratie, et même dans le gouvernement républicain. Dans l'antiquité, par exemple, dans les républiques de la Grèce, et en particulier à Lacédémone, qu'étaient les individus? Rien ! Tout était subordonné à la réalisation du but que se proposait le gouvernement ; et pourvu que la grandeur nationale fût établie, il importait peu aux successeurs de Lycurgue de gouverner un peuple libre ou un ramassis d'ilotes.

La république de Venise a été aussi un grand gouvernement, elle a réalisé de grandes choses, mais l'individu y était-il libre? Non ! Sous le despotisme soupçonneux du conseil des Dix, il n'y avait pas de place pour la liberté individuelle, parce qu'il n'y avait pas de sécurité. Nous aussi nous avons fait l'expérience d'un régime semblable. Nous avons eu un gouvernement républicain qui a régné par la terreur, enrôlant ses partisans pour les envoyer à l'ennemi, et tuant ses adversaires quand ils opposaient des résistances. Je n'entre pas dans l'appréciation des circonstances extraordinaires qui ont pu expliquer cette concentration des pouvoirs entre les mains de quelques hommes; ce qui est certain, c'est qu'un gouvernement de cette nature n'était pas conforme aux conditions de justice sans lesquelles il n'y a pas de société normale, et que l'individu à cette époque manquait de sécurité et de liberté.

Ainsi, vous voyez que cette théorie du pouvoir, de l'autorité à outrance, n'a pas été particulière aux monarchies absolues, et qu'on les retrouve sous toutes les formes de gouvernement. On pourrait aussi citer des docteurs qui se sont faits les défenseurs de cette doctrine; de sorte que, non-seulement elle a été pratiquée, mais encore qu'elle a trouvé des philosophes pour en faire l'apologie.

L'autre école extrême, messieurs, peut être appelée l'école individualiste : c'est celle qui, par une réaction considérable contre la doctrine dont je viens de vous parler, exalte au contraire l'individu, ne se préoccupe que du développement individuel, et sacrifie tout à ce but.

Il en résulte, comme pratique, que les gouvernements qui sortent de l'école individualiste sont d'une déplorable faiblesse, et laissent prendre à l'individu un développement exagéré, qui, comme vous le verrez, tourne contre l'individu lui-même.

Cette division entre les deux systèmes, loin d'être nouvelle, est aussi ancienne que le monde. Vous la voyez se reproduire à chaque instant dans l'histoire; partout, aussi autour de vous, vous rencontrez des partisans des deux doctrines rivales.

A mon avis, ni l'une ni l'autre ne sont en possession de la vérité complète. Et d'abord, la doctrine individualiste, qui commence par affaiblir le pouvoir, qui a pour idéal d'arriver à la suppression de l'autorité, à l'*an-archie*, à la souveraineté absolue de l'individu sur lui-même ; cette doctrine, messieurs, est aussi funeste que possible au développement individuel.

Qu'importe que nous soyons débarrassés de l'oppression de la force collective, si nous sommes obligés de nous tenir constamment en garde contre les envahissements de ceux qui nous entourent, contre les mauvais desseins des malfaiteurs? Entre la tyrannie de l'État qui a ses règles et la tyrannie sans limites des individus, s'il fallait faire un choix, mieux vaudrait subir la première. Permettez-moi une comparaison familière qui vous fera comprendre les services que rend cette protection collective donnée par la force publique. Il nous est arrivé à tous, par une nuit obscure, de prendre une lanterne pour éclairer notre marche au milieu des accidents de terrain et des flaques d'eau. Cette précaution ne nous a pas toujours empêchés de tomber dans le fossé, ni de piétiner dans la boue, ni de nous éclabousser. Que de fois, le vent ayant éteint notre lumière, nous avons dû, pour regagner notre logis, marcher sans savoir où nous posions le pied ! Ces contrariétés nous ont toujours fait penser avec regret à l'illumination de la rue de Rivoli.

Eh bien, l'individu obligé de se défendre lui-même, sans être protégé par la force collective, obligé de marcher armé d'un revolver, ne pouvant compter que sur

ses propres ressources, savez-vous ce que c'est? Il ressemble à l'homme qui est obligé de s'éclairer lui-même, et s'éclaire mal; tandis que l'homme défendu par la force publique, jouissant des avantages d'une capitale bien organisée, d'une police bien faite, ressemble à celui qui jouit de l'illumination faite à frais communs.

Cependant, après avoir fait au pouvoir sa part légitime, il faut sauvegarder les droits de l'initiative individuelle. On a dit à diverses reprises que l'État pouvait être considéré comme le tuteur des citoyens; cela est vrai, mais il ne faut pas que le tuteur absorbe son pupille et qu'il l'écrase sous prétexte de veiller à ses intérêts.

Un Anglais, qui a écrit un ouvrage excellent sur la liberté, John Stuart Mill, a fait une hypothèse un peu singulière, à la vérité, mais qui est bien de nature à faire comprendre la part qui doit être laissée à la puissance politique.

Il imagine une population d'automates perfectionnés, pouvant remplir toutes les fonctions de la vie humaine, et les accomplissant en vertu d'une sorte de mécanisme. Les uns, dit-il, cultivent la terre, les autres parlent, les autres écrivent, les autres prient, enfin ces automates remplissent exactement toutes les fonctions qui peuvent constituer la vie sociale; et comme ce sont des mécanismes très-perfectionnés, il arrive que tout se passe à merveille, et que les résultats matériels qu'ils obtiennent sont excellents. Pourrait-on dire que c'est un grand peuple, qu'il y a là les éléments d'une grande nation? Ce ne serait qu'une réunion de machines, et, malgré l'excellence des effets, cet ensemble ne vaudrait pas le peuple le moins avancé en civilisation. Eh bien! à quoi arrive-t-on par la suppression complète de la liberté individuelle au profit de l'État, sinon à quelque chose d'analogue à cette société d'automates de Stuart Mill? Si l'on ne peut jamais arriver à une similitude complète, n'est-il pas vrai qu'on aboutit du moins à quelque chose qui n'en serait pas très-éloigné? Or, comme il ne serait pas bon d'atteindre le but, que faut-il conclure? Il faut conclure avec l'économiste anglais, qu'il serait mauvais de s'en rapprocher.

Ainsi, la fonction naturelle du pouvoir est de protéger les individus, de favoriser leur initiative, de la suppléer en ce qu'elle ne peut pas accomplir, et de faire converger vers un but commun tous les efforts individuels, en leur laissant toute leur énergie naturelle. L'État et l'individu sont donc deux notions qui se complètent l'une l'autre; mais l'individu occupe la première place, puisque l'État n'est institué que pour assurer le développement des individus.

Si de la nature du pouvoir nous passons à sa légitimité, je suis de ceux qui pensent qu'un pouvoir est légitime ou non suivant qu'il réalise son but ou qu'il s'en éloigne. D'autres, au contraire, considèrent surtout l'origine du pouvoir. C'est sans doute un des éléments qui peuvent concourir à sa légitimité, mais cet élément ne suffit pas; ce qu'il faut connaître avant tout, c'est la manière dont il réalise sa mission, ce qu'il fait pour atteindre son but, pour favoriser l'essor des facultés, des forces individuelles.

Cette idée, messieurs, est bien vieille; elle a été exprimée par le penseur le plus profond qui ait existé, à mon sens, par Aristote, dans son livre de la *Politique*.

Aristote distingue trois formes de gouvernement, qu'il appelle les trois formes saines : la monarchie, l'aristocratie et la démocratie. Il admet, comme vous le voyez, que chacune de ces formes de gouvernement peut réaliser le but de l'État, mais il reconnaît que chacune d'elles a pour analogue une forme qu'il appelle la forme corrompue. Cette forme corrompue, c'est pour la monarchie, le despotisme; pour l'aristocratie, l'oligarchie, et enfin pour la démocratie, l'ochlocratie, ou autrement la démagogie.

Il y a donc de bons et de mauvais gouvernements sous toutes les formes; et avant tout, ce qu'il faut connaître pour savoir si le gouvernement est bon, ce n'est ni sa forme, ni son origine, mais la manière dont il réalise le but que l'État se propose. Est-ce à dire, messieurs, que le résultat soit la seule règle à consulter, et qu'il y ait lieu de professer une indifférence absolue en ce qui touche la forme du gouvernement? Évidemment, il y a des formes politiques qui sont mieux appropriées que d'autres à des époques et à des pays déterminés. On ne gouverne pas de la même manière un peuple barbare et un peuple civilisé. De même, dans le développement des nations, il y a des temps très-différents; les exigences de l'opinion ne sont pas toujours identiques, et l'on ne peut pas établir une vérité absolue applicable en tous lieux et en tous temps. On peut sans doute déterminer à un moment de l'histoire, et pour un lieu donné de l'espace, quelle est la forme politique qui convient le mieux à tel peuple, mais c'est le fait d'esprits chimériques de rêver un gouvernement idéal, également bon partout et pour tous.

Il y a eu, du reste, des théories qui sont aujourd'hui abandonnées, mais qui ont eu leur moment opportun, que nous considérons avec nos idées actuelles comme absolument contraires au progrès, et qui, à l'heure où elles ont été conçues, où elles ont prévalu, ont cependant servi au développement de la civilisation.

Je vais vous en donner un exemple que beaucoup d'entre vous trouveront paradoxal, mais que je m'efforcerai de justifier en quelques mots au point de vue historique. Je veux parler de la théorie du droit divin.

C'est une théorie qui n'est plus en possession de la majorité des esprits, et l'on peut aller jusqu'à dire qu'elle est désertée; mais, à la juger historiquement, il y a eu un moment où elle a dû être considérée comme un progrès.

Vous savez que la royauté a soutenu contre la féodalité une lutte prolongée, dans laquelle elle avait pour auxiliaires la bourgeoisie et le tiers état. L'Église s'y mêla à son tour, et pendant que les rois bataillaient, elle harcela l'ennemi commun sur le terrain des justices seigneuriales, qu'elle voulait détruire au profit des cours ecclésiastiques, plus éclairées et plus douces. La féodalité

eut donc à combattre trois adversaires. Tandis qu'elle avait à se défendre contre les rois sur les champs de bataille, elle se débattait contre les empiétements de l'Église, qui cherchait à lui enlever une de ses principales attributions, le droit de justice, et aussi contre le tiers état, qui, se faisant l'auxiliaire du roi dans les combats, servait en même temps le dessein du clergé; alliance d'autant plus naturelle, qu'à cette époque le clergé se recrutait presque entièrement parmi les bourgeois.

Or, la théorie du droit divin a été comme une espèce de pacte d'alliance entre la royauté et l'Église. L'esprit religieux communiqua sa force à la royauté, et lui donna ainsi la puissance nécessaire pour combattre l'ennemi commun.

Ainsi cette doctrine, au moment où elle est née, a favorisé le développement du tiers état et précipité la suppression de la féodalité; tandis que de nos jours, c'est au nom de la théorie du droit divin qu'une politique opposée a été suivie.

Je ne continuerai pas ces rapprochements; je veux seulement, avant de clore ces observations générales sur la mission et la légitimité du pouvoir, vous dire quelques mots d'une situation que je considère comme défavorable à la prospérité sociale et au développement de l'individu. Il s'agit des changements fréquents de gouvernements.

Il y a dans l'Amérique du Sud de petites républiques qui sont dans un état de bouleversement en quelque sorte permanent : à de courts intervalles, des gouvernements improvisés succèdent à des gouvernements éphémères; il en résulte qu'il n'y a aucune sécurité, et que par conséquent il ne peut exister dans ces pays aucun esprit d'entreprise, car le commerce, l'industrie, ont besoin de la confiance qu'inspire la certitude d'une longue tranquillité.

Ces changements, qui se font presque toujours au nom des idées les plus avancées, sont généralement défavorables à la liberté. C'est que ces gouvernements improvisés sont faibles, ils n'ont pas de racines, de traditions; par suite de leur faiblesse, ils rencontrent beaucoup de résistances, et alors ils deviennent violents : car c'est un phénomène qui n'est pas rare que l'alliance du despotisme avec la faiblesse des gouvernements. De l'autre côté de l'Amérique, dans l'Amérique du Nord, il y a maintenant une crise dont il est difficile de prévoir l'issue; mais si la séparation du Sud et du Nord devenait définitive, ce qu'il y aurait de plus à craindre, c'est que de la division de ces grands États on ne vît sortir deux républiques, toutes les deux semblables à celles de l'Amérique du Sud, et donnant le triste spectacle de deux États en révolution permanente, changeant à chaque instant de régime politique.

Si telle doit être la destinée du gouvernement de Washington, j'affirme hautement que tout homme affranchi de l'esprit de parti pris regretterait de voir échouer ce grand peuple, qui, dans un pays nouveau, pratiquait sur une échelle si large l'expérience d'un gouvernement républicain.

Vous rencontrerez dans la vie deux catégories d'hommes politiques, dont les tendances correspondent aux deux doctrines que nous avons distinguées, et rappellent ce que les physiciens nomment les forces *accélératrices* et *retardatrices*. Les uns sont les gardiens tenaces et opiniâtres des traditions du passé, et ne souffrent pas qu'on y apporte le moindre changement. Vous trouvez de l'autre côté ceux qui veulent lancer la machine à toute vapeur; qui, ne tenant absolument aucun compte ni de ce qui existe, ni de l'histoire, veulent toujours procéder à priori, philosophiquement, comme disent les docteurs de l'école allemande.

Eh bien, messieurs, la vérité absolue n'est dans aucune de ces écoles. De la même manière que dans l'ordre naturel le mouvement physique est la résultante de deux forces opposées, il faut également que le mouvement soit une résultante de ces deux forces dans l'ordre moral.

Que le gouvernement chargé de diriger ce mouvement tienne compte de l'histoire; qu'il ne fasse pas des changements radicaux, mais aussi qu'il cède, tout en restant fidèle aux traditions, à ceux qui cherchent à l'entraîner vers l'avenir. En d'autres termes, le progrès véritable, ne peut être que le produit de ces deux tendances; celui qui se sépare complétement des faits historiques est un progrès qui n'est pas durable, parce que, n'ayant pas de racines dans le passé, il risque d'être emporté par la première tempête.

D'un autre côté, la résistance opiniâtre à toute innovation est déraisonnable, parce que, s'il est impossible d'admettre que nos pères n'aient rien fait de bien, il est impossible aussi qu'ils n'aient pas laissé quelque chose à faire.

— La fin à un prochain numéro. —

Nous publierons dans un prochain numéro la deuxième leçon de M. Viollet-le-Duc à l'École des beaux arts. Ce cours paraîtra intégralement dans la *Revue des cours littéraires*.

Vient de paraître :

Le Matérialisme contemporain, exposé du système du docteur Buchner, par M. Paul Janet, membre de l'Institut, professeur suppléant à la Faculté des lettres. 1 vol. in-18 jésus, faisant partie de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*. 2 fr. 50

Table des matières :

I. Philosophie en Allemagne depuis Hegel. — II. Exposé du système du docteur Buchner. — III. Critiques du système; de la matière en général. — IV. La matière et le mouvement. — V. La matière et la vie. — VI. La génération spontanée. — VII. La matière et la pensée. — VIII. Les causes finales de la transformation des espèces.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

PREMIÈRE ANNÉE. — N° 17. UN NUMÉRO : 30 CENTIMES. 26 MARS 1864.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

LITTÉRATURE — PHILOSOPHIE — THÉOLOGIE — ÉLOQUENCE — HISTOIRE
LÉGISLATION — ESTHÉTIQUE — ARCHÉOLOGIE

Paraît tous les Samedis.

Paris.....	Six mois.	8 fr.	Un an.	15 fr.
Départements ..	—	10	—	18
Étranger.....	—	12	—	20

Prix de l'abonnement avec la Revue des Cours scientifiques.

Six mois.....	Paris,	15 fr.	Départ.,	18 fr.	Étranger,	20 fr.
Un an.....	—	26	—	30	—	35

Rédacteur en chef
M. ODYSSE-BAROT

Les ouvrages dont deux exemplaires auront été envoyés au bureau du journal seront annoncés et analysés s'il y a lieu.

On s'abonne
A LA LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE
17, rue de l'École de Médecine,
Et chez tous les libraires, par l'envoi d'un bon de poste, ou d'un mandat sur Paris.

L'abonnement part du 1er décembre ou du 1er juin de chaque année.

SOMMAIRE.

Poésie française. — Cours de M. Saint-René Taillandier : II. Le théâtre avant Corneille. — Jodelle, Garnier, Hardy (fin).

Histoire. — Cours de M. Duchinski : Les éléments fédératifs des Aryas européens. II. (Compte rendu de M. Élias Regnault.)

Droit administratif. — Cours de M. Batbie : Discours d'ouverture (fin).

Littératures étrangères. — Cours de M. Philarète Chasles : Résumé des leçons du premier semestre.

Chronique.

POÉSIE FRANÇAISE.

COURS DE M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

(FACULTÉ DES LETTRES.)

(Voy. les nos 7, 8, 9 et 16.)

II.

Le théâtre avant Corneille. — La fin du XVIe siècle et le commencement du XVIIe. — Étienne Jodelle, Robert Garnier, Alexandre Hardy (suite).

Garnier, si inconnu aujourd'hui, ou du moins si profondément délaissé, a été, je ne dirai pas le créateur de la tragédie française, mais le véritable précurseur de Corneille, de Racine, et sa réputation, si éclatante au XVIe siècle, se prolonge pendant tout le XVIIe. Jean Vauquelin, seigneur de la Fresnaye, dans un *Art poétique* dont Boileau a fait son profit, après avoir parlé des différentes tentatives théâtrales de son temps, après avoir nommé les émules et successeurs de Jodelle, s'écrie :

> Et maintenant Garnier, savant et copieux
> Tragique, a surmonté les nouveaux et les vieux,
> Montrant par son parler assez doucement grave
> Que notre langue passe aujourd'hui la plus brave.

Ainsi parlait Jean Vauquelin dans les premières années du XVIIe siècle. Or, cent ans après, sous Louis XV, un littérateur écrivait ces mots en faisant l'analyse des œuvres de Garnier : « Les ennemis de Racine, du temps que cet illustre auteur travaillait pour le théâtre, débitaient sourdement que les pièces de Garnier lui avaient été d'un grand secours dans la composition de ses tragédies. » Il est vrai que l'écrivain dont je parle démontrait pièces en main, et la démonstration était facile, que Racine ne devait rien à Robert Garnier, sinon ce qui est dû à tout devancier qui a contribué à défricher une terre inculte. Qu'importe ? N'est-ce pas une chose singulière ? Et ne fallait-il pas que le nom de Garnier eût laissé un grand souvenir, que ses œuvres eussent vivement frappé l'imagination, pour que l'on vînt, un siècle après, les opposer aux chefs-d'œuvre de Racine ? Garnier a été un poëte d'un rare mérite ; il y a de belles pages dans les huit tragédies qu'il a laissées. Écoutez, par exemple, les vers que prononce Marc-Antoine, dans la tragédie de *Cléopâtre*. Antoine vient de perdre l'empire du monde dans les plaines d'Actium ; la vie lui est odieuse, il veut se tuer. Ce qui l'exaspère surtout, c'est l'indignité de son vainqueur. A qui, en effet, l'aveugle destinée a-t-elle donné Rome et l'univers ? A un homme sans courage qui n'a jamais manié une épée, qui n'a jamais joué sa vie dans les batailles ! Octave, un politique, un artisan de ruses, l'emporte sur le soldat ! Ce contraste entre le politique et le soldat est rendu ici avec vigueur :

> Encor si, pour ternir ma louange et l'abattre,
> Fortune me faisoit par un plus fort combattre
> Et plus guerrier que moi ; et qu'elle m'eût poussé
> L'un de ces empereurs si craints du temps passé :
> Un Camille, un Marcel, un Scipion d'Afrique ;
> Ce grand César, l'honneur de notre république ;

Un Pompée envieilli sous les horreurs de Mars;
Et qu'après la moisson d'un monde de soudards,
En cent combats meurtri, cent assauts, cent batailles,
Percé d'un coup de pique au travers des entrailles,
Je vomisse la vie et le sang au milieu
De mille et mille corps abattus en un lieu!
Non, non! ou je devois mourir entre les armes,
Ou combattre cent fois, armer nouveaux gendarmes,
Cent batailles livrer et perdre avecque moi
Plutôt le monde entier qu'il me soumît à soi,
Lui qui n'a jamais vu les piques enlacées
Mordre son estomac de pointes hérissées,
A qui Mars fait horreur, et qui trop lâchement
Se cache pour n'ouïr son dur frémissement!
La fraude est sa vertu, sa ruse est la malice,
Ses armes sont les arts du cauteleux Ulysse.

On ne peut méconnaître ici un vrai mérite, force, netteté, harmonie; ce qui manque à Garnier, c'est l'invention, la composition, l'art de créer des personnages vivants et de les mettre aux prises les uns avec les autres dans une action logiquement enchaînée. Le poëte sait parler, il ne sait point agir. D'une situation donnée il saura tirer de beaux vers, des paroles éloquentes, des plaintes, des clameurs, des accents qui nous touchent; il ne sait pas en faire sortir l'action et la lutte. Écoutez encore une belle page; je l'emprunte à la tragédie intitulée *Sédécie, ou les Juives*. Jérusalem vient d'être conquise par les Assyriens; les vaincus ont été entraînés dans la ville d'Antioche, et c'est là que le vainqueur va décider de leur sort, c'est là que se passe le drame, c'est là que le prophète adresse à Dieu ces lamentations :

Jusques à quand, Seigneur, épandras-tu ton ire?
Jusqu'à quand voudras-tu ton peuple aimé détruire,
L'infortuné Juda que tu as tant chéri,
Que tu as quarante ans par les déserts nourri?...
Souviens-toi d'Isaac et de Jacob, nos pères,
A qui tu as promis des terres étrangères
Avec postérité qui s'accroître devoit
Comme un sable infini qu'aux rivages on voit.
Ne veuille de la terre effacer leur mémoire.
Qui t'invoqueroit plus? Qui chanteroit ta gloire?
Qui te sacrifieroit? Qui de tous les mortels
Se viendroit plus jeter au pied de tes autels?
Seroit-ce le Médois? Seroit-ce l'Ammonite?
Las! seroit-ce celui qui dans Cédar habite?
O Seigneur! ô Seigneur! veuille prendre pitié
D'Israël, ton enfant durement châtié!

Certes, ce sont là de beaux accents, des accents tendres, profonds, dignes d'un cœur de poëte. Voyez maintenant le prophète en face du roi barbare, du roi impie; voyez-le se redresser! Écoutez-le quand il proclame sa foi, comme feront un jour Polyeucte en face de Félix, ou Mardochée auprès de la tremblante Esther! La langue qu'il parle, assurément, n'est pas celle de Corneille et de Racine; n'y trouverez-vous pas cependant une certaine majesté :

Le Dieu que nous servons est le seul Dieu du monde,
Qui de rien a bâti le ciel, la terre et l'onde!
C'est lui seul qui commande à la guerre, aux assauts;
Il n'y a Dieu que lui, tous les autres sont faux.

Et plus loin :

Penses-tu qu'il y ait un Dieu dessus ta tête
De tonnerres armé, d'éclairs et de tempête,
Vengeur des cruautés? Ou bien estimes-tu
Qu'il soit comme les dieux un bronze sans vertu!
Je t'atteste, Éternel! Éternel, je t'appelle!
Spectateur des forfaits de ce peuple infidèle,
Descends dans une nue et avec tourbillons
Disperse ses drapeaux, brise ses bataillons,
Comme on te vit briser la blasphémante armée
Du grand Sennachérib à nos murs assommée.
. . . . . .
Toi qui le temple saint de notre Dieu suprême
As, cruel, profané, vomissant maint blasphème
Contre sa majesté, — qui révéré n'as point
Celui qu'il a pour roi par les pontifes oint,
Qui ses prêtres as mis au tranchant de l'épée,
Qui l'as dans le gosier des innocents trempée,
Ah! tu prendras un jour, — entends, homme sanglant, —
La figure d'un bœuf pâturant et beuglant.
Dieu le veut, Dieu l'ordonne, et par moi son prophète
Prédit sa volonté devant qu'elle soit faite.
. . . . . .
Le soleil septante ans dessus nos chefs luira
Tandis qu'en Babylone Israël servira;
Mais, le cours achevé de ces dures années,
Ses infélicités se verront terminées;
Un roi persan viendra, plein de bénignité,
Qui fera rebâtir notre antique cité.
. . . . . .
Quelques siècles après, le Seigneur enverra
Son Christ, qui les péchés du monde nettoiera,
Détruisant les enfers, et, désiré Messie,
Viendra pour mettre fin à toute prophétie!

Tels sont, messieurs, les vers auxquels pensaient les ennemis de Racine, lorsqu'ils lui opposaient le souvenir des tragédies de Garnier.

Il y avait, en outre, des analogies fortuites et surprenantes. Garnier, par une rencontre singulière, a traité plusieurs des sujets que Racine devait immortaliser. Il a composé un *Hippolyte*, il a fait une *Troade*, dont l'action rappelle *Andromaque;* il a écrit, enfin, cette tragédie des *Juives*, par laquelle il a indiqué à de plus forts que lui les grandes inspirations que les livres saints peuvent fournir à la poésie tragique. Ainsi, des idées, des ressources, des sujets heureux, des sentiments nobles, une langue qui se dégage, qui s'élève, une langue souvent harmonieuse et précise, Garnier a eu tout cela; qu'est-ce donc qui lui manque? Il a charmé ses contemporains, non-seulement en France, mais à l'étranger, puisque ses pièces furent traduites et jouées sur la scène où débutait Shakspeare; d'où vient que la postérité l'a oublié? Et encore une fois, que lui manque-t-il? Il lui manque la vie, l'action, le

mouvement, il lui manque l'art de créer des personnages. C'est le grand art, mais l'art indispensable. Hors de là point de théâtre.

J'ai à signaler ici un fait curieux dans l'histoire de la poésie. A cette époque de la renaissance, où l'antiquité reparaît tout à coup, si vive, si lumineuse, jusqu'à éblouir le genre humain, savez-vous quel est le poëte dont l'influence domine les commencements du théâtre moderne par toute l'Europe? Ce n'est ni Eschyle, ni Sophocle, bien que les écrivains du XVIe siècle aient toujours ces grands noms sur les lèvres ; c'est Sénèque, Sénèque le tragique ; Sénèque, qui écrit ses tragédies pour les lire ; Sénèque, qui ne s'est jamais soucié de l'action ni des caractères; Sénèque, qui ne cherche autre chose que des tableaux et des sentences, des descriptions et des déclamations. Voilà, on peut le dire, le maître du théâtre dans une moitié de l'Europe. Il règne en France, en Italie, en Allemagne ; la gloire de Shakspeare est d'avoir échappé à Sénèque. Et à quelle époque commence cette souveraineté extraordinaire? Je crois le savoir, messieurs. En 1581, paraît à Lyon un ouvrage écrit en latin, qui a exercé sur les idées littéraires du XVIe et du XVIIe siècle une influence trop peu remarquée. Quel en est le titre? *Poetices libri septem.* Et l'auteur? Jules César Scaliger, ce Scaliger qui subjugua son siècle par son faste, par ses allures superbes, non moins que par son savoir, le capitan de l'érudition, la matamore de la critique. Même en ce XVIe siècle, où l'éloge comme l'injure ne connaissaient que l'hyperbole, on ne vit jamais pareil concert d'éloges autour d'une idole littéraire. « C'étoit, dit Jacques de Thou, le plus modéré de ses panégyristes, c'étoit un personnage si excellent, que l'antiquité n'en a point eu qu'elle puisse mettre au-dessus de lui, et que le siècle où nous sommes ne sauroit montrer son pareil. » Gérard Vossius l'appelle « un miracle de la nature »; Casaubon, « un homme divin »; Balzac, « un héros dans la république des lettres ». Juste Lipse admirait quatre personnages qui lui paraissaient, en quelque sorte, « au-dessus de l'humanité ». C'étaient Homère, Hippocrate, Aristote.... et Jules César Scaliger.

Vous étonnerez-vous que la *Poétique* de ce dictateur littéraire ait dominé l'Europe pendant une centaine d'années? Il ne fallait pas moins que l'auteur des *Satires* et des *Epîtres* pour renverser ce critique orgueilleux *trébuché de si haut*; et à la veille même de l'apparition de Boileau, Gabriel Naudé, parlant de la *Poétique* de Scaliger, disait encore avec son temps : « C'est l'ouvrage le plus accompli qui ait paru depuis deux cents ans. »

Ce qui nous intéresse surtout dans cette *Poétique*, où une immense érudition s'étale sans goût et sans art, ce sont les opinions de Scaliger sur les poëtes de l'antiquité, particulièrement sur les poëtes tragiques. Il prononce, il décide, avec une assurance sans égale ; il casse les arrêts consacrés ; il bouleverse la république des lettres ; il préfère Martial à Catulle, Juvénal à Horace ; et le modèle du poëte tragique, à ses yeux, quel est-il? Sénèque. « Je ne le trouve, dit-il, inférieur à aucun des Grecs pour la majesté ; pour l'art et l'éclat, il est plus grand qu'Euripide. Sans doute, l'invention dans ses pièces appartient à la Grèce ; la majesté du chant, le son, le souffle, tout cela est à lui ! » « *Seneca quem nullo Græcorum majestate inferiorem existimo, cultu vero ac nitore etiam Euripide majorem. Inventiones sane illorum sunt; at majestas carminis, sonus, spiritus, ipsius.* »

Vous voyez comme il fait bon marché de l'invention. Le chant, le son, le souffle, tout le drame est là pour lui. Il ajoute que les sentences sont le vrai fondement de l'édifice.

Voilà, messieurs, la théorie qui a régné par l'autorité de Scaliger sur le théâtre européen, à la fin du XVIe siècle. Descriptions et déclamations, voilà le poëme tragique chez Jodelle et son école, chez Garnier et ses contemporains. Il reste donc un progrès immense à accomplir, il reste à créer l'action !

Eh bien ! précisément à cette époque, au commencement du XVIIe siècle, apparaît un écrivain barbare, inculte, mais d'une fécondité inépuisable, qui donne une impulsion nouvelle au théâtre. Il ne s'amuse pas, comme ses prédécesseurs, à suivre les conseils de Scaliger, à charmer les spectateurs par des morceaux brillants ; il cherche l'action. La trouve-t-il? Non ; il ne trouve que la variété des effets, chose toute différente. Il est toujours prêt à écrire. Il compose une pièce en vingt-quatre heures. Il prend ses sujets de tous les côtés, dans le monde antique, chez les conteurs espagnols, parmi les événements contemporains. Son but, c'est de renouveler l'intérêt, d'entretenir l'attention, de répondre aux exigences du public. Ses œuvres sont faibles ou grossières, plates ou violentes : nulle délicatesse, nulle inspiration soutenue ; elles sont curieuses pourtant comme symptômes de l'époque.

Messieurs, la littérature dramatique est la manifestation la plus complète du génie d'une nation. Eh bien ! il y a un moment, une heure où l'on voit éclater ce besoin d'un théâtre national. Le peuple demande son poëte; il l'appelle, il le veut ! Hardy est arrivé dans ce moment. Toute la période de 1600 à 1620 est remplie par l'activité tumultueuse, désordonnée, du fougueux dramaturge. Montaigne, dans une page des *Essais*, avait exprimé le regret de n'avoir pas en France un théâtre régulièrement constitué. Il demandait au souverain, avec cette raison enjouée qui est son génie, il demandait aux rois de France de gratifier les villes populeuses de cette institution, et il en démontrait les avantages. « J'ai toujours, disait-il, accusé d'impertinence ceux qui condamnent ces ébattements... Les bonnes polices prennent soin d'assembler les citoyens et les rallier, comme aux offices sérieux de la dévotion, ainsi aux exercices et aux jeux. La société et l'amitié s'en augmentent. Et puis, on ne leur sauroit concéder des passe-temps plus réglés que ceux qui se font en présence d'un chacun et à la vue même du magistrat ; et trouverai raisonnable que le

prince, à ses dépens, en gratifiât quelquefois la commune d'une affection et bonté comme paternelle ! et qu'aux villes populeuses il y eût des lieux destinés et disposés pour ces spectacles : quelque divertissement de pires actions et occultes. » (Montaigne, *Essais*, I, 25.)

Eh bien ! messieurs, ce fut Hardy qui réalisa ce vœu exprimé par Montaigne. Jusque-là les comédiens ne jouaient qu'à certains jours, en de certaines occasions solennelles. Le théâtre n'est véritablement constitué que dans les premières années du XVIIe siècle, grâce au laborieux Hardy. Pour donner au peuple ce divertissement régulier dont parle Montaigne, il fallait au théâtre un personnel considérable d'auteurs, un bataillon de poëtes; en attendant que ces poëtes arrivent, Hardy, à force d'activité et de verve, occupe leur place et fait leur œuvre à lui seul. C'est là son originalité. « On ne lui demandait que de la fécondité, a dit excellemment M. Guizot, et jamais devoir ne fut mieux rempli. » Il a écrit plus de six cents pièces de théâtre!

Nous ne pouvons guère juger le poëte, puisque de ces six cents drames, il nous en reste seulement une quarantaine. Je sais bien qu'une œuvre suffit; moins encore, un fragment, un débris, une page. Je sais bien qu'une page suffit pour juger un artiste; mais Hardy n'est pas un artiste, c'est un manœuvre, un manœuvre utile à l'heure où il parut.

Les écrivains du XVIIe siècle appréciaient mieux que nous les services qu'il avait rendus au théâtre naissant. Quelques-uns de ceux qui lui ressemblent le moins lui sont restés fidèles, et le regardaient comme leur père. C'est en ce sens que Sarrasin disait : « Alexandre Hardy a véritablement tiré le théâtre du milieu des rues et des échafauds des carrefours. » N'allons pas répéter, avec Scudéri, que ce fut « un grand homme, un puissant génie ». Mais n'oublions pas que l'auteur du *Cid* a marqué plusieurs fois une secrète reconnaissance envers le patriarche de la scène. Disons, enfin, qu'Alexandre Hardy a rendu un véritable service en tenant le public en haleine, en excitant sans cesse sa curiosité, en favorisant l'établissement théâtral régulier, et, pour tout dire, en faisant la place aux poëtes de l'avenir.

Il a rendu encore un service d'un autre genre. Deux arrêts du parlement, en 1540 et en 1548, avaient détourné notre vieux théâtre de sa ligne naturelle, en détruisant les naïves libertés du drame populaire. Des critiques éminents ont regretté que les circonstances aient entravé ainsi le développement du théâtre national; ils ont regretté que les moralités satiriques des clercs de la basoche et les mystères des confrères de la Passion n'aient pu, en s'épurant, donner naissance à un art plus original que les reproductions du monde gréco-latin; ils ont regretté enfin ce courant du XVIe siècle, qui nous poussait vers l'antiquité. Eh bien! Hardy remonte le courant; il ne rejette pas les sujets antiques, mais il élargit le champ de la scène trop rétréci par la Pléiade; il traite des sujets modernes; il puise en Espagne et en Italie; et si Corneille a pu écrire le *Cid*, si Corneille a pu traiter un sujet chrétien emprunté au moyen âge, ce n'est pas seulement à l'indication d'un compatriote qu'il le doit, mais aux habitudes établies par le dramaturge du règne d'Henri IV. Autour de Hardy, de 1600 à 1630, on imite son exemple. Je trouve, à cette époque, une pièce sur Jeanne d'Arc, représentée en 1611; une autre sur Marie Stuart, intitulée *l'Écossaise, ou le Désastre;* une troisième sur Henri IV, composée l'année même de sa mort, en 1610, et où l'on voit paraître le jeune dauphin à côté de son père. En 1613, on joue devant Marie de Médicis une pièce fort étrange, *les Amantes, ou la grande pastorale.* L'auteur a placé entre les actes des intermèdes consacrés aux principaux événements de nos annales : après le premier acte, la bataille de Tolbiac et la conversion de Clovis; après le second, la prise de Compostelle par Charlemagne accompagné de Roland, d'Olivier, d'Ogier le Danois; après le troisième, la prise de Jérusalem par Godefroy de Bouillon. C'est là que le chef, demandant à Dieu d'exterminer ses ennemis comme il extermina jadis Sennachérib, prononce ces vers :

> C'étoient des Sarrazins; Sarrazins sont ceux-ci.
> Ils combattoient vos gens; nous le sommes aussi.

Enfin, dans le quatrième intermède, saint Louis; dans le cinquième, Jeanne d'Arc. La pièce est de 1613 et dédiée à Louis XIII encore enfant. Citons enfin une œuvre extraordinaire, *Tyr et Sidon,* par Jean de Schelandre, où éclatent par instants, au milieu des grossièretés les plus cyniques, un esprit tout chevaleresque, une imagination toute moderne. Eh bien! qui a donné cette direction? qui a produit ce mouvement? Qui a entretenu cette ardeur, heureuse ou non? Hardy; et Corneille n'a pas tort à ce point de vue, quand il loue sa fécondité.

Ainsi, la place est faite pour les poëtes de l'avenir, le terrain est conquis; mais qu'il y a encore de ronces à extirper! que de broussailles! que de buissons d'épines! Hardy avait déjà composé plus de six cents drames, quand on vit paraître une volée de poëtes nouveaux : en 1617, Théophile avec sa *Thisbé*; en 1618, Racan avec ses *Bergeries*; en 1621, Mairet avec sa *Sylvie*; en 1625, Gombaud avec son *Amaranthe*; en 1628, Rotrou avec la comédie de l'*Hypocondriaque*; en 1629, enfin, Corneille avec *Mélite*. Chacun de ces noms représente un effort, un progrès, une marche vers la lumière. Le vieux Hardy n'en veut pas convenir; il maudit ses successeurs, il condamne le mouvement qu'il a préparé lui-même (c'est l'éternelle histoire du cœur humain); il oppose son activité infatigable à l'*élégance*, à la *politesse* de ses jeunes rivaux. Il y a donc une politesse, une certaine culture, un certain art qui commence à se dégager. Théophile, Racan, Mairet, Gombaud, Rotrou, ont donc préparé, je ne dirai pas le génie de Corneille, mais le lieu d'où il s'est élancé, d'où il a pris son vol.

Ah! messieurs, que cette préparation est lente! que

de vains efforts ! que de chutes et de rechutes ! Combien de fois il faut recommencer la tâche de la veille ! comme l'esprit se traîne ! Quelle confusion ! quel désordre ! quelles ténèbres ! Quand donc éclatera enfin le rayon d'or? Le peuple attend son poëte, et malgré les pédants, malgré les jaloux, il le reconnaîtra au premier signe.

Nous aussi, critiques, historiens littéraires, spectateurs à distance, nous traversons ces landes avec impatience ; il nous semble que la France tarde bien à se débarrasser de ses entraves. Hélas ! c'est la condition humaine ; les nations subissent la même loi que les individus, elles n'obtiennent rien sans un labeur persévérant. Combien faut-il de générations obscurément disparues pour amener au plein soleil une génération glorieuse ? Combien de rimeurs insipides pour enfanter un poëte ? *Laboremus*, disait un soldat couronné à une heure sombre de l'histoire. Heureuse encore l'humanité, quand elle recueille le prix de son labeur ! heureuse, quand elle n'est pas obligée de se dire : *Il n'y a dans le monde que des commencements !*

Les commencements du XVIIe siècle lui ont conquis une couronne immortelle, et je ne puis songer à ces laborieux débuts sans me rappeler cette belle image que Bernardin de Saint-Pierre applique à la destinée humaine tout entière : « Elle ressemble à la montagne » noire de Bember, à l'extrémité du royaume brûlant de » Lahore. Tant que vous la montez, vous ne voyez devant » vous que des rochers stériles ; mais quand vous êtes » au sommet, vous apercevez le ciel sur votre tête, et à » vos pieds le royaume de Cachemire. »

HISTOIRE.

COURS DE M. DUCHINSKI (DE KIEW).

(CERCLE DES SOCIÉTÉS SAVANTES.)

Les éléments fédératifs des Aryas européens.

(Voy. le n° 16.)

II.

Le principal enseignement qui ressort des savantes études de M. le professeur Duchinski, c'est que l'Europe, telle que l'ont tracée les géographes, est partagée en deux grands territoires bien distincts, séparés par le bassin du Dnieper. Chaque côté de ce fleuve commence un monde différent ; et les différences ressortent non-seulement de la géologie, de la configuration du sol et de l'hydrographie, mais aussi de la physiologie et de la psychologie humaine, offrant dans chacune des deux contrées des contrastes primordiaux qui expliquent, et la diversité des institutions, et le caractère dissemblable des faits historiques. C'est dire, en résumé, que l'Europe finit réellement au bassin du Dnieper. Au delà commence l'Asie, marquant en caractères ineffaçables l'unité des races mongolique, tatare, chinoise, etc., avec les Moscovites.

Après avoir insisté de nouveau sur la nécessité des réformes à introduire dans l'enseignement de l'histoire, M. Duchinski ajoute :

« Nous sommes heureux de pouvoir soumettre à l'attention des professeurs d'histoire les formules des principales réformes que nous proposons, telles quelles ont été présentées par un des premiers historiens français. M. Henri Martin a admis nos principales conclusions, les a corroborées de ses propres études, et en a fait une si exacte application, que le court résumé qu'il en a présenté, peut être considéré comme constituant la base même du dix-huitième volume de son *Histoire de France*. Ce résumé, que l'auteur eut la complaisance de nous adresser sous forme de lettre, est, selon nous, la dernière réponse de la science française au prince Troubetzkoï, à MM. Pogodine, Parochine, Chewyriew, Schnitzler, aux généraux Mieroslawski, Rybinski, à l'auteur de l'ouvrage *La Pologne et la cause de l'ordre*, et autres défenseurs de nos jours des ukases de Catherine II, ukases décrétant que les Moscovites sont Slaves, Européens et Russes. Cette lettre est enfin le meilleur argument contre ceux qui prétendent que les Lithuano-Routhènes sont Moscovites. »

Nous devons prévenir que, dans la lettre de M. Henri Martin qu'on va lire, il s'agit de réformes que réclame l'enseignement de l'histoire universelle dans les écoles moyennes de France. Voici cette lettre, datée du 4 février courant :

« Mon cher monsieur,

» Je pense entièrement comme vous sur les questions » capitales dont vous m'avez parlé. Il est très-nécessaire » d'insister fortement, dans l'enseignement de l'histoire » universelle, sur l'unité primitive de la grande race » *aryenne*, appelée improprement indo-européenne, unité » établie par toutes les découvertes de la philologie et de » l'ethnographie.

» Il est très-nécessaire d'enseigner que cette unité » s'est maintenue au fond, sous la diversité des nationa- » lités, parmi les peuples d'origine *aryenne* qui forment » la *société européenne*, et qui devront former un jour la » *fédération européenne*, en ajoutant au lien moral et » social qui les unit un lien positif et politique, une » organisation d'arbitrage international et de défense » mutuelle. Ce n'est point là une utopie abstraite, ni une » prophétie enthousiaste ; c'est un développement lo- » gique de la nature des choses, et ce sera un contre- » poids nécessaire : 1° du développement de la colossale » fédération américaine, destinée à sortir avec une puis- » sance toujours croissante de son épreuve actuelle ; » 2° et du développement de l'unité despotique chez les » peuples touraniens (Tatars, Chinois, etc.) du Nord et

» de l'Orient, destinés probablement à tomber sous la » main des Moscovites.

» Il est très-nécessaire, enfin, de bien définir la société » européenne actuelle et la future fédération européenne, » *ethnographiquement et géographiquement*. La véritable » Europe ne s'étend point du tout jusqu'aux monts Ou- » rals; elle s'arrête au bassin du Dnieper. Les Moscovites » (écartons ce nom de Russes qui n'est qu'une équivoque » et ne désigne ni une nation ni une race), les Mosco- » vites, Touraniens de race et de génie, ne sont pas de » la société européenne; ils la troublent et la désorga- » nisent; ils n'en seront jamais un élément harmonique; » ils doivent traiter avec elle, mais *du dehors;* leur rôle » légitime est en Asie et il peut avoir là sa grandeur. » Jusqu'à ce qu'on les oblige à s'y résigner, et qu'on dé- » chire pour jamais le testament de ce *Pierre le Grand* si » funeste à l'humanité, il n'y aura ni paix, ni sécurité, ni » ordre en Europe.

» Tout à vous.

» Henri Martin.

» 4 février 1864. »

« Notre exposé actuel n'est qu'un recueil des faits et des chiffres démontrant la justesse de ces principes. Ils complètent, comme l'on voit, en les formulant en un système scientifique propre à être enseigné à la jeunesse, toutes les discussions sur les rapports entre les peuples aryas et tourans, rapports anciens et modernes, depuis cinq mille ans. »

M. Duchinski insiste fortement sur la division du genre humain en deux grandes branches, division dont nous avons caractérisé les traits principaux. Dans sa seconde leçon, le professeur présente à ce sujet quelques détails qui méritent d'être reproduits. Mais ne pouvant ici le suivre dans tous ses développements, nous croyons donner un aperçu général et exact de sa théorie dans le tableau suivant qu'il a tracé devant ses auditeurs :

DIVISION DU GENRE HUMAIN

d'après les besoins des peuples ressortant de leurs prédispositions physiologico-psychologiques et physiologico-morales.

I. — PRÉDISPOSITIONS DES PEUPLES PHYSIOLOGICO-PSYCHOLOGIQUES.

Caractères dans la pratique.

Branche A. — *But principal physiologico-psychologique :* Liberté.	Branche T. — *But principal physiologico-psychologique :* Sécurité.
1° Attachement au sol natal, amour de l'agriculture pour l'agriculture elle-même, et non dans un but commercial; développement prononcé de la vie provinciale; hérédité du sol individuelle ou par famille; amour de la patrie.	1° Prédominance des penchants à la vie nomade se manifestant ou dans les faits ou dans les institutions; l'agriculture considérée comme objet de commerce; peu ou point de développement de la vie provinciale; hérédité du sol d'après les idées de la branche A considérée comme un vol; point d'amour de la patrie dans le sens de ce mot chez les peuples de la branche A.
2° Spontanéité individuelle dans le développement de l'individualité, de la liberté; importance du nom de famille.	2° Spontanéité individuelle dans le développement de la passivité; point d'attachement aux noms de famille.
3° Moins d'attachement aux personnes qu'aux droits.	3° Plus d'attachement aux personnes qu'aux droits.
4° Plus de sentiment que de raisonnement, ou harmonie entre ces manifestations; esprit créateur fortement développé; grande inégalité dans le niveau de l'intelligence; enthousiasme.	4° Peu ou point de sentiment; esprit créateur très-peu développé, par contre, grande tendance au raisonnement, grande égalité dans le niveau de l'intelligence; esprit imitatif fortement développé; fanatisme.
5° Place de la femme dans la société : elle est entourée de respect.	5° Place de la femme dans la société : elle est traitée avec mépris.

II. — PRÉDISPOSITIONS DES PEUPLES A GARANTIR LA MORALITÉ DANS LE DÉVELOPPEMENT DE LEURS BUTS RESPECTIFS.

Branche A. — *Garanties de la liberté.*	Branche T. — *Garanties de la sécurité.*
1° Trois ou quatre classes dans la société; séparation des pouvoirs; hérédité du sol.	1° Aversion contre les classes dans la société, égalité de tous; unité du pouvoir ou tous les pouvoirs réunis dans un seul.
2° Constitutionalisme dans la forme du gouvernement.	2° Autocratie patriarcale dans le gouvernement.
3° Les provincialismes et leur formation dans les nationalités comme base des Etats; prédominance de l'esprit fédératif même dans les rapports entre les Etats.	3° La force matérielle comme base essentielle des Etats.
	4° Division caractéristique en cavaliers et fantassins.
En somme : une grande diversité caractérise la civilisation des peuples ayant pour but : *la liberté.*	En somme : l'uniformité caractérise la civilisation des peuples ayant pour but : *la sécurité.*

Voici maintenant la nomenclature des peuples compris dans chacune de ces divisions :

III. — PEUPLES AYANT POUR BUT :

La liberté. *Aryas ou agriculteurs.*	Millions.	La sécurité. *Tourans ou nomades.*	Millions.
En Asie : Hindous Brahmines (de couleur blanche), les Persans, les Tadjiks	48	1° Les Mongols proprement dits, les Chinois, les Japonais	520
Sur ce nombre, 18 environ, Hindous Brahmines servant de type au groupe asiatique d'Aryas.		Les indigènes des Indes et les nègres d'Afrique	300
		Les indigènes de l'Amérique (Peaux rouges)	7
		Les indigènes de l'Océanie	1
En Europe, en Amérique et dans d'autres parties du monde, Slavo-germano-latins	280	2° Les Tourans Tatares et Turcs Ottomans	15
		3° Les Kosaks (types Kirghises ou Tscherkesses, Kosaks), sous la domination des czars moscovites de 8 à 12 millions.	20
		4° Les Moscovites proprement dits	30
		5° Les Sémites, y compris :	
		a. Les Arabes	15
		b. Les Juifs	5
		c. Les Arméniens, les Géorgiens et les Lesghiens	5
En tout	328	En tout	918
Remarque. — Peuples intermédiaires par suite de mélange ou de position géographique.		*Remarque.* — Dans l'antiquité, toute l'Asie Mineure était occupée par les Sémites. En Europe, avant	

En Asie. Les Afghans, les Beloutchistans, les Boukhares, les Khiviens et une grande partie de la population dans l'Inde, parmi ceux qui ont les quatre castes.

En Europe. Les paysans touraniens de la Finlande et de l'Esthonie, les Madgiares, les Slaves des environs de Novgorod, de Pskow, de Smolensk, les Petits Russes.

Les peuples intermédiaires sont compris dans les deux groupes.

Il n'est ici question que des peuples intermédiaires plus connus.

l'arrivée des Aryas, la Grèce, l'Italie, le sud de la France, l'Espagne et le Portugal, par les Sémites. Les Etrusques, les Ibères étaient des Sémites. Le centre de l'Europe était occupé par les Tourans, Turcs et Finnois, et au nord prédominaient les Mongols proprement dits.

M. Duchinski s'attache ensuite à légitimer cette division, et il la légitime d'abord rationnellement. En effet, le rationalisme, base de la philosophie, repose sur le dualisme, qui est la base de la civilisation.

Sa division se légitime ensuite par l'enchaînement des faits historiques, depuis les temps les plus anciens. Comme preuves à l'appui, le professeur rappelle les traditions les plus marquantes de l'histoire, depuis la migration forcée des dix tribus juives amenées par Salmanazar au fond de l'Asie, et qui se sont mêlées aux touraniens, soit de l'Asie, soit de la Moscovie, jusqu'aux faits les plus récents des temps modernes.

Puis il ajoute :

« Notre division se légitime enfin sous le point de vue moral; elle répond aux besoins moraux du genre humain tout entier. L'importance du sujet nous oblige de donner quelques développements sur ce point.

» En premier lieu, les peuples qui ont pour but la liberté, les Aryas, avec toutes leurs garanties de moralité dans le développement de leur but principal, la liberté, pouvant tomber dans l'immoralité par l'abus même de leurs garanties, par exemple par la prépondérance exagérée donnée au développement d'une de leurs classes ou dans l'application de la propriété, de l'individualité, même encore dans l'application du respect dont la femme est entourée; en un mot, les Aryas peuvent perdre l'harmonie, qui seule assure les garanties de leur moralité. L'histoire des Aryas européens présente beaucoup de ces exemples malheureux. Il arriva que le mal était monté au point et avait jeté de si profondes racines, qu'il ne put être extirpé que par l'intervention violente des peuples qui ont pour but la sécurité, c'est-à-dire par l'intervention des Tourans. Ces interventions, jusqu'à nos jours, ont présenté un caractère sauvage et destructeur, ayant pour but la conquête, mais il viendra un temps où ces interventions seront fraternelles. L'immixtion des Aryas dans les intérêts intérieurs des Tourans devra aussi n'avoir pour but que de servir à mettre en équilibre la pratique des garanties de moralité dans l'application par eux de leur but de sécurité.

» Ainsi, le rationalisme, l'enchaînement des faits historiques et le progrès de la morale légitiment notre division du genre humain, laquelle, rappelons-le, ne contredit en rien les autres divisions qui sont basées sur d'autres principes que les manifestations physiologico-psychologiques et physiologico-morales.

» L'importance de la division dont il s'agit ressort encore davantage en l'appliquant à la question de la non-slavicité des Moscovites. C'est un point qui n'est pas le sujet principal de nos études, mais qui doit nous intéresser comme un des plus importants sujets secondaires. Je dirai plus : en suite des luttes ouvertes entre les Slaves et les Moscovites, la reconnaissance de la non-slavicité des Moscovites, comme vérité partielle, serait sans grande conséquence pour les peuples Aryas européens et pour les Moscovites eux-mêmes. Cette vérité partielle ne servirait pas à l'apaisement des luttes entre les Aryas et les Tourans, et particulièrement entre les Slaves et les Moscovites, c'est-à-dire qu'elle n'obtiendrait pas le but, que nous ne séparons pas du but purement scientifique. Au contraire, la reconnaissance de la non-slavicité des Moscovites, sans attacher cette non-slavicité aux conditions essentielles de leur bonheur, sans prouver, en un mot, qu'ils doivent chercher leur bonheur dans leur non-slavicité, ne ferait que les rendre d'autant plus opiniâtres à se considérer comme Slaves avec toutes les conséquences de ce faux principe, comme le développement du panslavisme parmi les Slaves, ce qui ne les empêche pas de développer le pan-touranisme parmi leurs frères de l'Asie centrale et de la Chine. En n'attachant pas la non-slavicité des Moscovites, leur touranisme, aux grands principes humanitaires, nous les mettons au désespoir; car nous leur enlevons ce qu'ils croyaient vrai, nous leur prouvons que c'est leur gouvernement qui leur imposa la croyance à leur origine slave, et nous ne leur donnons rien pour les satisfaire. C'est notre division du genre humain qui seule peut satisfaire les Moscovites, car elle montre que leur mission, comme Touraniens, est aussi noble que celle des Aryas, tout en ayant des caractères plus simples. C'est notre division du genre humain qui répond le mieux à la mission que nous nous sommes imposée de contribuer à l'apaisement des luttes entre les Aryas et les Tourans, à l'affranchissement des Moscovites de l'esclavage des ukases qui leur imposent une croyance sur leur origine contraire à la vérité.

» Mais tout en ayant en vue l'apaisement des luttes entre les Aryas et les Tourans, l'affranchissement des Moscovites de l'esclavage des ukases leur imposant de fausses croyances sur leur origine, nous tenons fortement à la vérité scientifique elle-même, sans application même au bonheur de l'humanité. »

M. Duchinski promet de développer, dans la leçon suivante, la question du provincialisme, qui forme un des caractères essentiels de la famille Aryas, et qui est la base du système fédératif chez les peuples de cette famille.

Mais nous devons dès aujourd'hui appeler l'attention

du public sur la statistique générale que nous établit le professeur. Il résulte, en effet, des rapports entre les deux races, que les Aryas, ou hommes de liberté, ne sont qu'au nombre de 328 millions, tandis que les Tourans, ou hommes de l'autocratie, atteignent le chiffre formidable de 918 millions. Ces chiffres comparatifs peuvent donner à réfléchir. ÉLIAS REGNAULT.

— La suite à un prochain numéro. —

DROIT ADMINISTRATIF.

COURS DE M. BATBIE.

(FACULTÉ DE DROIT.)

Discours d'ouverture.

(Fin. — Voy. le n° 16.)

Descendons maintenant dans le détail, et parlons du rôle de l'*administration*, qui n'est qu'une application du gouvernement et de l'autorité politique.

Quelle est la notion générale de l'administration?

Il existe un certain nombre de services qui sont indispensables, et dont l'initiative individuelle ne saurait se charger : il faut bien que la force collective les entreprenne. Il y en a d'autres auxquels l'initiative individuelle pourrait suffire à la rigueur, mais dont elle s'acquitterait mal, parce que ces services exigent une exactitude et une précision particulières. Il faut donc, messieurs, que l'État, que le gouvernement se charge de faire exécuter ces services, et l'administration (je ne vous donne aujourd'hui que l'idée générale, vous en verrez plus tard la confirmation), c'est l'ensemble de ces services qui ne pourraient être confiés à l'initiative individuelle.

Vous comprenez que le rôle de l'administration ne peut pas être le même partout. Vous avez vu tout à l'heure que la bonté des formes de gouvernement ne pouvait être déterminée à priori d'une manière absolue; que cette bonté était relative, suivant le caractère des peuples, le tempérament des nations et la nature du climat. Ce que je vous disais de la forme politique en général est vrai également du rôle de l'administration.

A ce point de vue, les peuples se divisent en trois catégories. Il y a au nord des peuples auxquels on peut confier les services publics, parce qu'ils ont un grand esprit d'initiative individuelle; au midi, vivent des peuples indolents, qui, heureux de leur beau climat, sont sans ardeur pour le travail; l'Orient vous présente des peuples encore plus indolents, parce qu'ils sont complétement corrompus. Eh bien, croyez-vous que le rôle de l'administration puisse être le même dans tous ces pays d'habitudes, de mœurs, de climats différents? Croyez-vous que l'administration devra avoir la même importance chez les peuples laborieux du Nord, chez les peuples nonchalants du Midi, et chez les peuples corrompus de l'Orient?

Au nord, effectivement l'administration n'a rien de mieux à faire que de laisser agir l'individu et de le compléter à l'occasion, en se chargeant de quelques services exceptionnels. Au contraire, au midi, à l'orient, si on laissait faire l'initiative individuelle, la décadence serait immédiate, la décomposition deviendrait, chaque jour, plus profonde. Que peut-il arriver de mieux à des peuples de cette nature? C'est que la vie s'accumule au centre, qu'il se fasse comme un grand foyer des forces communes; que par une impulsion toute-puissante cette vie se communique aux extrémités, et que les extrémités répondent à l'initiative du centre. Assurément ce que l'on peut souhaiter de meilleur aux peuples orientaux, c'est une centralisation énergique qui triomphe de l'engourdissement où se complaît l'individu, tandis qu'au contraire, aux peuples du Nord, on doit donner un lien administratif aussi léger que possible.

Messieurs, en France, une partie de nos concitoyens vient du nord, une autre vient du midi; nous sommes un peuple mixte, et je dois reconnaître que jusqu'à présent les législateurs nous ont traités comme si nous étions tous des méridionaux. Chez nous, le rôle de l'administration est encore très-considérable, et l'on peut dire que si le Midi a été vaincu par le Nord au point de vue politique, au point de vue administratif, au contraire, les habitudes et les traditions du Midi ont fini par triompher complétement des habitudes du Nord; de telle sorte que la partie de la population française qui vient du nord est, comme la population du midi, soumise à l'uniformité dans la centralisation.

Nous aurons à examiner plus tard, quand nous serons plus avancés dans les études qui font l'objet de ce cours, cette grande question de la centralisation administrative. Je vous exprimerai, quand le moment sera venu, ma pensée sans réticence. Je me bornerai aujourd'hui, pour rester dans les généralités, à démontrer que ce régime administratif n'est pas un fait nouveau, qu'il est, au contraire, chez nous, un fait très-ancien. On a l'habitude de répéter qu'en France la centralisation administrative date du premier empire et qu'elle est sortie de la révolution. (M. Alexis de Tocqueville a déjà surabondamment démontré dans son livre, *L'ancien régime et la révolution*, que cette proposition est entièrement erronée.) Permettez-moi, dans une esquisse à grands traits, de vous faire voir quel a été le développement historique de nos traditions administratives.

On a l'habitude, dans cette école, de toujours remonter au droit romain. Si je me conforme aujourd'hui à cette coutume, ce n'est pas uniquement pour obéir à l'usage, mais parce que des raisons particulières demandent que je ne m'en écarte pas. C'est que l'administration romaine a été une des administrations les plus savantes et en même temps les plus oppressives qui aient jamais existé. Établie chez nous après la conquête romaine, elle s'est développée surtout très-complétement dans le midi de la France. Elle appartient donc à notre histoire. J'ai

remarqué dans les ouvrages classiques une erreur contre laquelle je dois vous prémunir. Elle consiste à croire que la chute de l'empire romain a eu pour cause l'oppression exercée sur les peuples par l'administration impériale. D'après les auteurs de ces traités, elle aurait été du moins singulièrement accélérée par le mécontentement que soulevait le joug intolérable de cette administration dans toutes les contrées soumises à la domination des césars.

La vérité, au contraire, c'est que la cohésion vigoureuse que cette administration avait établie entre toutes les parties du monde romain a retardé cet inévitable écroulement. On parle de la décadence romaine comme si elle s'était effectuée dans l'espace de quelques années, mais elle a duré cinq siècles; et si la ruine définitive ne s'est pas consommée plus tôt, c'est précisément parce que ce vaste empire, qui était condamné à périr à cause de son étendue, était relié par une des administrations les plus puissantes qui aient jamais existé. Ainsi, comment les provinces étaient-elles gouvernées? La politique romaine était des plus simples. Quand une province venait d'être soumise, on entourait ses frontières d'une armée chargée de défendre la conquête, et à l'intérieur on installait immédiatement cette administration, dont le principal personnage était le gouverneur ou président, magistrat souverain qui réunissait en ses mains les pouvoirs administratif et judiciaire. Quoi de plus énergique que cette concentration dans les mêmes mains de tous les pouvoirs? Supposez que de nos jours on supprime tous les tribunaux, et que leurs attributions soient remises entre les mains des préfets ; que les départements soient agrandis, et qu'on en réunisse trois ou quatre pour former une province; que sur ce vaste ressort s'étende le pouvoir de fer d'un magistrat à la fois juge et administrateur : vous aurez une idée de ce qu'était un président de province romaine. Eh bien! c'est par ces liens excessivement forts que les régions conquises étaient retenues dans l'obéissance, tandis que d'un autre côté elles étaient défendues aux frontières par des armées romaines. Ainsi ce n'est pas l'administration romaine qui a par ses procédés tyranniques causé la chute de l'empire ; c'est elle, au contraire, qui l'a préservé pendant cinq siècles, qui a retardé, dans cette mesure, le démembrement d'un État que ses proportions énormes destinaient à une ruine plus rapide.

Après l'invasion des barbares, on vit se produire un phénomène tout différent. Les conquérants conservèrent les cadres de l'administration romaine, et prirent la place des officiers impériaux. Mais entre leurs mains inintelligentes et inhabiles, les liens administratifs ne tardèrent pas à se relâcher, et quand, plus tard, les mêmes barbares reconstituèrent l'empire pour un moment, la force de cohésion que l'administration romaine avait su lui donner, n'exista plus, il s'écroula et se morcela à l'infini, brisé par la féodalité. Qu'est-ce, en effet, que la féodalité? C'est le résultat de l'administration romaine mal tenue par les barbares. Le faisceau administratif s'étant rompu, à la centralisation excessive de l'empire succéda la décentralisation la plus absolue, et la féodalité en sortit, c'est-à-dire un régime dans lequel chaque propriétaire de fief, successeur barbare des officiers de l'administration romaine, retenait entre ses mains tous les pouvoirs, administrait, faisait la police, rendait la justice.

Voilà ce que devint l'empire de Charlemagne sous ses successeurs. Il s'éparpilla entre les mains d'une foule de petits souverains qui tendaient tous à se rendre absolument indépendants. Alors les rois, qui se trouvaient dépouillés de la plus grande partie des attributs de la souveraineté, cherchèrent à les ressaisir, et depuis Louis le Gros jusqu'à la révolution, le courant historique tend à la reconstitution de l'unité politique par la royauté coalisée avec le tiers état. Déjà, au XVIIe siècle, la centralisation politique était fortement organisée.

Lorsque les grands barons furent vaincus, les rois cherchèrent à combattre les seigneurs d'un ordre inférieur, ceux qu'on appelait les hoberceaux. Ceux-ci ne furent pas combattus par les armes, comme les premiers, mais par des moyens administratifs, et ce fut en envoyant dans les provinces des intendants, que les rois finirent par enlever aux seigneurs du second ordre toute leur influence. L'administration des provinces, des villages, qui était entre les mains de ces petits seigneurs, passa peu à peu dans celle des intendants. Chaque année, le pouvoir de ces intendants alla grandissant, leurs attributions administratives devinrent variées. Assurément l'intendant avait des pouvoirs moins étendus que le gouverneur romain; mais ses attributions étaient plus nombreuses que celles de nos préfets, et leur compétence s'exerçait sur un ressort plus vaste ; car le territoire qui aujourd'hui se divise en quatre-vingt-neuf départements n'était partagé dans l'ancien régime qu'en trente-deux provinces. Ainsi, la centralisation politique a été consommée sur les champs de bataille, par la défaite définitive des barons les plus puissants, tandis que la centralisation administrative a été accomplie par l'institution des intendants, qui correspondaient avec le conseil du roi, et faisaient exécuter les volontés du maître dans les provinces.

La révolution, l'empire, n'ont donc pas créé la centralisation. Elle a été l'œuvre patiente de la monarchie. Cette œuvre, la royauté l'avait presque achevée avant 1789. La révolution, l'empire et les gouvernements qui lui ont succédé n'ont fait que la compléter dans ses détails.

Nous aurons, messieurs, à examiner si la centralisation, quelle que soit son ancienneté en France, quelles que soient les traditions qui la consacrent, doit être conservée dans son intégrité, ou si elle ne serait pas susceptible de recevoir des modifications profondes. Mais la solution de cette question suppose la connaissance de détails qui ne vous seront exposés que plus tard. Je ne puis aujourd'hui que poser et annoncer la question. Je

puis aussi vous promettre que je la traiterai, lorsque le moment viendra, avec sincérité et sans réticence.

LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES.

COURS DE M. PHILARÈTE CHASLES.

(COLLÈGE DE FRANCE.)

(Voy. les nos 1 et 2.)

Résumé des leçons du premier semestre.

Le professeur a continué, cette année, la série des études commencées en décembre 1860, et poursuivies pendant les années 1861, 1862 et 1863. Il compare entre eux les produits intellectuels des races teutoniques ou latines de l'Europe, publiés pendant la dernière période décennale ; les classant par affinités d'idées, les groupant selon les courants de pensées et de principes qui ont donné l'impulsion à leurs auteurs, et déterminé, soit le plan, soit la conception ou le style de chaque œuvre, il s'est appliqué à découvrir et à déterminer les tendances morales, et comme le travail latent des esprits dans les contrées diverses du monde civilisé. Les limites de l'Europe latine, slave et teutonique bornent son enquête, spécialement consacrée pendant les années précédentes aux voyageurs et aux voyages, aux auteurs de biographies, de chroniques, de mémoires et d'autobiographies.

Il traite cette année des ouvrages consacrés à l'esthétique des beaux-arts, à la vie des peintres, des sculpteurs, des architectes et des compositeurs, enfin aux controverses soulevées par les méthodes contradictoires et par les écoles différentes.

Après avoir exposé dans la première leçon le plan général du cours de cette année, il a passé en revue successivement, dans les quatre leçons suivantes, la biographie de *Mozart* par Iahn et par plusieurs autres écrivains modernes, russes, allemands et français; celles de *Beethoven*, de *Gluck* et de *Mendelssohn-Bartholdy*.

Les leçons suivantes ont été consacrées à la *Correspondance particulière de Félix Mendelssohn-Bartholdy*, récemment publiée en Allemagne, correspondance aussi digne d'être remarquée comme œuvre littéraire et comme monument d'un beau et charmant caractère moral, que sous le rapport des lumières fournies par ces mémoires personnels à l'histoire générale de l'art moderne. Félix Mendelssohn, de race hébraïque, né avec une belle fortune et un nom déjà célèbre, élevé en Allemagne, et connaissant à fond plusieurs idiomes de l'Europe, occupe une place nouvelle, conforme à son tempérament et à ses antécédents. Il analyse son émotion, et se sert de la critique pour régler l'inspiration, que cependant il conserve pure, spontanée, ardente et vive.

Moins impulsif et plus rêveur que Mozart et Beethoven, son talent, qui, dans certaines régions de l'art, s'élève jusqu'au génie, procède à la fois de la sensibilité et de la réflexion, de l'inspiration et de l'analyse. Protestant, il assiste aux « fonctions papales » du Vatican, et ne peut retenir ses larmes, tant il est frappé de la splendeur et de la majesté touchante des cérémonies ; pendant l'exécution du célèbre *Miserere* de la Semaine sainte, il se dérobe à la foule qui le presse, en montant par une échelle que les décorateurs ont laissée dans un coin obscur de l'église, et de là il essaye de se rendre compte des effets produits par ce chant célèbre. Mendelssohn à Paris, présenté à nos grands compositeurs, bien accueilli et fêté par eux, est comme effrayé de l'ironie universelle et du mouvement fébrile de la vie politique. Quelques-uns de ses manuscrits, confiés à des membres de l'Église saint-simonienne, se trouvent mis sous les scellés pendant les débats du procès qui fut fait aux disciples de Saint-Simon. L'atmosphère parisienne l'étonne, l'oppresse, et lui semble, malgré tout, difficile à supporter. Il se remet à voyager, toujours composant de la musique, recevant les conseils de sa famille, et surtout de son père, avec lequel il vivait dans une intimité d'âme et de choix presque fraternelle, et notant au passage toutes les observations psychologiques ou extérieures que les événements, les hommes et l'aspect des lieux fournissaient à son intelligence délicate et profonde. Le portrait de ce remarquable écrivain, mort très-jeune, musicien éminent, moins froid que Spohr, moins orageux que Beethoven, moins fécond que Mozart, mais accompli et puissant dans les régions les plus élevées de l'art, excellent d'ailleurs par la conduite morale et la sincérité exquise, a vivement intéressé les auditeurs.

M. Philarète Chasles s'est occupé, dans la sixième et la septième leçon, des *archéologues* et des *érudits*, auxquels on doit tant de renseignements nouveaux et inattendus sur les origines et le développement de l'art musical en Europe : MM. Coussemaker, Danjou, Vincent, Fétis, Nisard, Lambillotte et quelques autres. Le professeur a expliqué comment la musique moderne, d'abord enchaînée aux paroles, et procédant par la « consonnance », qui est le sentiment de l'unité et de l'absolu, a créé une nouvelle expression des passions et des mouvements de l'âme par l'emploi de la « dissonance », essentiellement mondaine et laïque, tandis que le « plain-chant » est essentiellement ecclésiastique et religieux. Il a donné l'histoire des neumes, c'est-à-dire des notations primitives singulièrement incomplètes et vagues, puis perfectionnées par la pratique, s'accommodant aux nécessités de l'art nouveau, et transformées définitivement en *portées* et en *notes* fixes, réglées par des clefs différentes, et pouvant servir de guide à tous ceux qui veulent lire une partition et l'interpréter. Ce progrès marchait de pair avec celui de la civilisation générale et avec celui des sciences, qui devenaient par degrés plus laïques et moins adhérentes au vieux centre ecclésiastique et liturgique. A l'*unité* de la consonnance succéda la *variété* de la dissonance, et l'usurpation de cette dernière, c'est-à-dire du chant accidenté et passionné, a été si complète, qu'il a

envahi l'Église elle-même, comme le prouvent assez, et le *Stabat mater* de Rossini, et les œuvres magistrales de Cherubini lui-même.

Il a cherché dans la huitième et neuvième leçon à tracer, d'après les mémoires contemporains, les lettres de Mozart, les fragments de Gluck, les controverses d'Arnaud, Marmontel, Grimm, Jean-Jacques Rousseau, cette marche progressive et parallèle des arts s'écartant de l'unité et de l'immobilité pour chercher l'émotion, l'expression et la variété. Le mouvement des civilisations est homogène, s'il n'est identique. Au moment même où la sensibilité véhémente et la déclamation de Jean-Jacques Rousseau enfièvrent les âmes, la musique prend un nouveau caractère avec Gluck, et le jeune Mozart commence sa carrière passionnée et féconde. Allié à Diderot, Gluck veut partout exprimer le caractère et les nuances des passions. Mozart, dont l'éducation et le génie sont teutoniques, n'a point les mêmes prétentions; mais, par des combinaisons plus savantes, il s'adresse à des émotions plus intimes, auxquelles l'intelligence a moins de part. Avec Beethoven, dont le professeur a esquissé rapidement la biographie, le mouvement se précipite. Weber imprime au même mode de l'art un cachet et une forme qui lui appartiennent, et qui semblent se rapporter aux événements et aux luttes dont il fut témoin. Son rhythme guerrier, son accent belliqueux, émanent de la grande époque des guerres napoléoniennes et en reproduisent la décision et l'éclat.

« Comment les découvertes de la science et le progrès de l'*acoustique* ont-ils déterminé le vrai caractère de l'art musical ? » Tel a été le sujet de la dixième et de la onzième leçon. L'art musical, agissant sur l'atmosphère, et par des vibrations plus ou moins nombreuses, ébranlant les sens pour pénétrer jusqu'à l'âme, est essentiellement fluide, aérien, et presque inaccessible à la raison pure. Ce n'est pas l'esprit qu'il sollicite, c'est la sensibilité et la sensation qu'il ébranle. C'est un art que l'on peut raisonner, mais qui n'est pas essentiellement « raisonnable ». Il est instinctif, spontané, inné, émané des profondeurs mêmes de l'organisme, et se révèle dès le premier âge chez tous les grands compositeurs. Mozart faisait des symphonies, et Rossini, Weber, Cherubini, étaient des maîtres à l'âge où les idées ne sont pas même fixées; c'est à six ans, à dix ans que s'annoncent les véritables génies musicaux. De là le caractère mystique, surhumain, surnaturel, que Gœthe reconnaît à la musique. Elle est, dit Gœthe, essentiellement « démoniaque » (*dämonisch*), et par ce mot il entend, comme les Grecs, cette inspiration surnaturelle qui échappe à l'analyse.

Tel n'est pas le caractère de la peinture et des arts plastiques, dont le professeur a, dans les douzième et treizième leçons, abordé l'histoire moderne. Il a démontré comment les arts plastiques, exigeant plus de patience, de concentration, et subordonnant davantage l'inspiration secrète aux nécessités de l'exécution; forcés à un labeur plus pénible, plus lent, plus soutenu; s'attaquant à des éléments plus solides, les uns réfractaires, les autres difficiles à manier, se prêtent moins aisément que la musique aux variations des mœurs. Ce n'est pas que l'inspiration personnelle et intime soit moins indispensable au peintre et au sculpteur qu'au musicien, mais elle est pour ce dernier plus « sensitive » et plus « sensuelle »; les combinaisons algébriques, et ce que l'on peut nommer la géométrie de la musique, la soutiennent et lui servent d'appui solide; mais pour la peinture, la réalisation des formes vraies, palpables, pour ainsi dire, tangibles, est indispensable. Elle agit, non pas sur les ondes mobiles, fugitives et invisibles de l'air ambiant, mais sur des substances matérielles.

Néanmoins elle se rapproche de l'émotion musicale par un côté tout entier et un côté important de l'art, qui est le *coloris*. Le professeur, analysant plusieurs traités scientifiques, français, allemands et anglais, a démontré les rapports physiques de la chaleur et de la lumière, de la lumière et de la couleur, de la couleur et du son, et de toutes ces modifications du rayonnement solaire avec les produits de l'art musical et de l'art pittoresque. Il a prouvé que la « ligne » est à la peinture et à la statuaire ce que la « mélodie » est à la composition musicale, tandis que le *coloris*, cette création moderne des Rubens, des Rembrandt et des van Dyck, correspond à la variété émouvante des combinaisons harmoniques. La symphonie est toute moderne et toute récente; la majesté et la grâce de l'art pittoresque, chez les anciens, ne s'étaient point conciliées avec le prestige du coloris, comme les mosaïques et les peintures d'Herculanum et de Pompéi.

La peinture, obéissant à l'observation et à la raison, a donc suivi la marche philosophique du XVIIIe siècle, tandis que la musique en reproduisait le mouvement sentimental. Gluck se rattache à Diderot. Dalayrac, Monsigny, Grétry, se servent de la musique pour exprimer les sentiments tendres et les nuances des émotions; ce sont les élèves ou les collaborateurs de Jean-Jacques. Mais Vien et David, David surtout, appartiennent à l'école républicaine de Mably, de Raynal et des encomiastes de l'antiquité. Avant eux, Watteau avait satisfait, ainsi que Pater et leurs émules, aux goûts efféminés et aux grâces sociales de la régence. La révolution opérée par David, toute républicaine avant 1789, rompit avec ces émotions molles et un peu fades que les salons et les coulisses de la comédie italienne avaient encouragées, et peupla les musées d'imitations plus ou moins austères de la statuaire antique. Ce ne fut ni une transformation sans valeur, ni une émeute sans utilité. Elle était d'ailleurs en parfaite harmonie avec le grand frémissement de ce XVIIIe siècle, amoureux des utopies, et qui voyait dans les annales des temps anciens les grands modèles à imiter. Tel a été le sujet de la quatorzième et de la quinzième leçon.

Les trois leçons suivantes ont continué l'histoire du

mouvement général des arts au XVIIIe siècle. Le professeur s'est occupé spécialement du génie artistique de la France méridionale et de la Provence, ou plutôt de toute cette belle région initiatrice de la civilisation française, et qui comprend un magnifique domaine, borné par la Méditerranée, les Alpes, les Pyrénées, le lac de Genève et une ligne qui aboutirait du lac de Genève à la Rochelle. Le professeur a signalé les aptitudes musicales et poétiques des races si bien douées qui habitent cette zone, et s'est arrêté longtemps sur la renaissance poétique dont Marseille, Arles, Avignon, Apt et Nîmes ont donné le signal. L'archéologie, partout laborieuse et active, accomplit aussi son œuvre dans ces belles contrées. Le professeur, par une analyse détaillée, a expliqué le caractère éminemment rhythmique et musical de la langue provençale. Le rhythme, si naturel aux organisations de ce pays, y est si naturel et si puissant, que lorsqu'il ne trouve point de paroles auxquelles il puisse s'attacher, il se manifeste par cette poésie du corps qui est la danse, un des plaisirs favoris des Provençaux. Les vieux noëls de Saboly, colligés récemment; les légendes et les ballades populaires, recueillies par M. Damaze-Arbaud, ont conduit le professeur à s'occuper ensuite avec détail des poëtes provençaux modernes, Roumanille, Jasmin, Mistral, et d'un poëte marseillais, Victor Gelu, dont l'énergique et puissante inspiration n'était encore appréciée que de ses compatriotes. — Léon Danicourt.

CHRONIQUE.

La Faculté des lettres, la Bibliothèque impériale et l'École des langues orientales vivantes viennent de perdre leur doyen d'âge, le savant M. Hase.

Ch. B. Hase, né à Sulza, près de Naumbourg, en Saxe, le 11 mai 1780, vint à Paris en 1801, entra en 1805 à la Bibliothèque impériale. Professeur d'allemand des enfants de la reine Hortense, il se fit naturaliser français, et devint successivement conservateur au département des manuscrits, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur à l'École impériale des langues orientales vivantes, professeur d'allemand à l'École polytechnique. En 1849, il reçut des mains de son ancien élève, le président de la République, la croix de commandeur de la Légion d'honneur. En 1852, M. Fortoul créa pour lui, à la Faculté des lettres, la chaire de grammaire comparée. Le cours de cette année, dont nous avons publié les deux premières leçons (voyez les n°s 4 et 8), s'est trouvé interrompu, il y a deux mois, par la maladie qui vient d'enlever à la science ce vénérable vieillard.

— Le 7 avril prochain aura lieu à l'Académie française la réception de M. Dufaure. Le 14 du même mois, l'Académie pourvoira au fauteuil vacant par la mort d'Alfred de Vigny.

— On se préoccupe beaucoup aussi à l'Institut de l'élection d'un membre de l'Académie des sciences morales et politiques en remplacement d'Émile Saisset. Les candidats sont nombreux. La lutte paraît devoir se circonscrire entre le père Gratry et M. Prévost-Paradol.

— Les entretiens de la salle Barthélemy ont été clos dimanche dernier, 20 mars, par une remarquable improvisation de M. Odilon-Barrot. Nous avons le regret d'annoncer que le comité franco-polonais n'a pas obtenu l'autorisation d'ouvrir, après Pâques, une nouvelle série de lectures.

— Heureusement il reste encore à l'enseignement supérieur libre les entretiens de la rue de la Paix et ceux du cercle des Sociétés savantes, 3, quai Malaquais. Ce soir, samedi 26 mars, M. Marc-Bayeux doit faire, rue de la Paix, une conférence sur la légende du Juif errant.

— Aujourd'hui que les lectures publiques tendent à passer dans nos mœurs, il n'est pas hors de propos de rappeler quelles sont en France les traditions de ce mode d'enseignement.

Le premier établissement d'instruction supérieure, en dehors de l'État, a été le *Lycée*, fondée en 1786, sous les auspices de Monsieur (Louis XVIII).

Au lycée, Marmontel et Carat étaient chargés des cours d'histoire; la Harpe de celui de la littérature; Condorcet, Lacroix et Fourcroix de ceux de mathématiques et de chimie.

Quelques années plus tard on entendit à l'Athénée le fameux docteur Gall, Azaïs, Laya, Ginguené et Lemercier, qui n'eurent pas moins de succès que leurs prédécesseurs.

Ces cours étaient alors suivis par l'élite de la société. Les femmes n'y manquaient pas, et les critiques les plus renommés ne croyaient pas déroger en rendant compte de chacune des séances de l'Athénée.

— Le mois prochain, de grandes fêtes auront lieu à Londres pour le jubilé séculaire de Shakspeare, né, comme on le sait, le 23 avril 1564. M. Mézières, professeur à la Faculté des lettres de Paris, vient d'être élu membre du comité organisateur. — Léon Danicourt.

LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE.

Volumes publiés de la Bibliothèque de philosophie contemporaine.

TAINE (H.). Le Positivisme anglais, étude sur Stuart Mill. 1 vol. in-18. 2 fr. 50

TAINE (H.). L'Idéalisme anglais, étude sur Thomas Carlyle. 1 vol. in-18. 2 fr. 50

JANET (Paul). Le Matérialisme contemporain, examen du système du docteur Buchner. 1 vol. in-18. 2 fr. 50

MÉZIÈRES (A.). Shakspeare, ses œuvres et ses critiques, ouvrage couronné par l'Académie française. In-8. 6 fr.

— Prédécesseurs et contemporains de Shakspeare. In-8. 6 fr.

— Contemporains et successeurs de Shakspeare. In-8. 6 fr.

WORMS. Histoire commerciale des villes hanséatiques, ouvrage couronné en 1863 par l'Académie des sciences morales et politiques. 1 vol. in-8 (Guillaumin). 7 fr. 50

ABOUT (Edmond). Le Progrès. 1 vol. in-8 (Hachette). 7 fr. 50

E. CARO. L'Idée de Dieu et ses nouveaux critiques. 1 vol. in-8 (Hachette). 7 fr. 50

J. MICHELET. Précis de l'histoire moderne, ouvrage adopté par le conseil de l'Université, et prescrit pour l'enseignement de l'histoire moderne dans les établissements d'instruction publique. 9e édition. 1 vol. in-18 (Chamerot). 3 fr. 50

J. P. A. BAZY, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers. État militaire de la monarchie espagnole sous le règne de Philippe II. — Les Mercenaires au XVIIe siècle. Brochure in-12 (Hérold, 67, rue Richelieu).

LISSAGARAY. Alfred de Musset devant la jeunesse. Brochure in-8 (Cournol). 1 fr.

SAINT-OMER (Mlle Élise). Travail et famille. 2 vol. in-12. Paris, Berthier, 20, rue de la Monnaie. 6 fr.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

PREMIÈRE ANNÉE. — N° 18. UN NUMÉRO : 30 CENTIMES. 2 AVRIL 1864.

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

LITTÉRATURE — PHILOSOPHIE — THÉOLOGIE — ÉLOQUENCE — HISTOIRE
LÉGISLATION — ESTHÉTIQUE — ARCHÉOLOGIE

Paraît tous les Samedis.

Paris.....	Six mois.	8 fr.	Un an.	15 fr.
Départements..	—	10	—	18
Étranger.....	—	12	—	20

Prix de l'abonnement avec la Revue des Cours scientifiques.

Six mois.....	Paris,	15 fr.	Depart.,	18 fr.	Étranger,	20 fr.
Un an.....	—	26	—	30	—	35

Rédacteur en chef
M. ODYSSE-BAROT

Les ouvrages dont deux exemplaires auront été envoyés au bureau du journal seront annoncés et analysés s'il y a lieu.

On s'abonne
A LA LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE
17, rue de l'École de Médecine,
Et chez tous les libraires, par l'envoi d'un bon de poste, ou d'un mandat sur Paris.

L'abonnement part du 1er décembre ou du 1er juin de chaque année.

AVIS. — Par un arrêté de M. le Préfet de police, la vente de notre journal est autorisée sur la voie publique et dans les gares de chemins de fer.

Notre prochain numéro contiendra encore un supplément de huit colonnes, offert gratuitement à nos lecteurs.

SOMMAIRE.

Histoire. — Cours de M. Duchinski (de Kiew) : III. Les éléments fédératifs des Aryas européens.

Éloquence latine. — Cours de M. Havet : III. Plaidoyer de Cicéron contre Cécilius. Il obtient d'accuser Verrès.

Histoire et morale. — Cours de M. A. Maury : IV. Du progrès moral accompli chez les Grecs entre le siècle d'Homère et le siècle d'Hésiode.

Nécrologie. — M. Ampère, par M. Patin.

Chronique.

HISTOIRE.

COURS DE M. DUCHINSKI (DE KIEW).

(CERCLE DES SOCIÉTÉS SAVANTES.)

Les éléments fédératifs des Aryas européens.

III.

(Voy. les nos 16 et 17.)

Nous avons vu qu'entre les deux branches qui se partagent le monde, la statistique offre le résultat suivant : 328 millions d'Aryas contre 918 millions de Tourans. Ce fait ne doit pas être considéré légèrement. Il faut se rappeler que les Moscovites, liés déjà aux Chinois par l'unité de race, tendent à se les assimiler par l'unité politique, et tout fait présager qu'ils y réussiront. Que l'on se figure ensuite un homme de génie, un Mahomet mettant en mouvement ces masses énormes acceptant par principe l'autocratie, disposées par leur nature nomade aux entreprises guerrières, et bien fournies des engins militaires que les faciles communications avec l'Occident mettront désormais dans leurs mains, avec les enseignements pour en user savamment, et l'on pourra prévoir un cataclysme envahisseur bien autrement à redouter que ceux d'Attila et de Gengis-khan.

Aussi le savant professeur cherche-t-il les moyens de garantir la liberté des Aryas, et ces moyens il les trouve dans le développement des principes sociaux, dont on reconnaît les éléments dans leur histoire et qui ressortent des caractères constitutifs de la race.

Les principales garanties de force et de liberté signalées par M. Duchinski sont au nombre de quatre :

1° Division des pouvoirs religieux et politique, base essentielle de liberté dans l'équilibre des deux moteurs.

2° Division du pouvoir civil dans l'unité et la diversité, c'est-à-dire centralisation et provincialisme, faisant équilibre entre les besoins généraux et les droits locaux.

3° Division du pouvoir social dans l'équilibre des classes, accomplissant différentes fonctions dans le travail général. Ainsi, les anciennes castes ou classes, qui ne sauraient renaître, trouveraient leur remplacement par la division du travail, mais sans aucun classement héréditaire ou hiérarchique.

4° Division du pouvoir parmi les différents États aryas par le fédéralisme, servant de garantie à l'indépendance générale de l'Occident.

Remarquons tout d'abord que ces quatre garanties se présentent en Asie, chez les Aryas hindous; mais les Hindous n'ont pas su développer leurs principes comme les Aryas européens et américains; ils les ont, au contraire, affaiblis en les immobilisant. Et c'est précisément en indiquant toutes ces causes d'affaiblissement que M. Duchinski cherche les garanties de force et d'indépendance dans le principe essentiel du caractère arya,

c'est-à-dire le développement de l'individualité. Et en même temps nous trouverons notre sécurité dans notre but, c'est-à-dire dans la liberté.

Il ne faut pas oublier que les Tourans, égalitaires par excellence et uniformément communistes, ne connaissent ni les castes, garantie du droit personnel, ni le provincialisme, garantie des droits locaux. Il n'y a d'autre différence entre eux que leur division naturelle en fantassins et cavaliers.

Aussi, quand, à certaines phases de notre histoire, nous rencontrons l'autocratie, c'est pour nous un fait tyrannique. Quand Louis XIV dit : « L'État, c'est moi », le besoin même de s'affirmer démontre une contrainte. Chez les Tourans cette affirmation ne se fait pas; elle aurait l'air d'un doute, tant la chose va d'elle-même : car chez les Tourans l'autocratie est patriarcale, quoique les pouvoirs religieux et politique soient dans la même main, comme en Chine, en Turquie et en Moscovie.

M. Duchinski constate cependant qu'il y a des populations touraniennes qui sortent de l'harmonie complète de sa division. Il en donne pour exemple les Japonais, chez lesquels il y a division du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel. Aussi la liberté est-elle plus grande chez les Japonais que chez les Chinois, les Moscovites et les Tourans ottomans.

Quant à ce qui concerne les castes, reproduisons quelques-unes de ses réflexions :

« Pour comprendre la portée des castes et des trois ou quatre ordres qui leur correspondent chez les Aryas européens, plaçons-nous dans la position de nos pères en Asie, à l'époque qui précède les livres védiques, et en Europe plaçons-nous en Scandinavie et dans le bassin du Dnieper, avant la formation des sagas et des légendes lekhites sur leurs guerres contre les géants. Nos pères étaient en Asie dans le même rapport numérique, vis-à-vis des égalitaires et des communistes, que de nos jours. Or, les luttes actuelles entre les Polonais et les Moscovites sont la continuation de celles commencées en Asie il y a plus de quatre mille ans, comme l'a très-bien constaté M. Albert Réville dans la livraison du 1er février de la *Revue des deux mondes*. Pour comprendre, disons-nous, l'institution des castes, il ne faut pas oublier qu'il s'agissait, pour les Aryas, de diviser les fonctions : les brahmines garderont la pureté de la morale et n'auront pas le pouvoir exécutif; les kchatryas ou guerriers se chargeront de défendre le pays et de garantir la sécurité matérielle : cette dernière mission leur était commune avec les Tourans, sans identifier leurs buts; enfin, les vaissias avaient pour mission de cultiver la terre. Les premiers législateurs de nos pères n'instituèrent pas la bourgeoisie, car la bourgeoisie n'a pu se former et exister que dans les pays qui ne sont pas menacés par de continuelles invasions de nomades. Les soudras n'étaient que des Tourans soumis. Lorsque les Aryas soumirent les Tourans des Indes, il ne s'agissait plus, pour eux, de leur donner de nouvelles institutions, mais de leur conserver celles qu'ils s'étaient formées. Voilà l'origine des castes et de leur caractère de civilisation.

» Parmi les Aryas européens, ce sont les Polonais qui, se trouvant dans la même position que les Aryas de l'Asie, c'est-à-dire toujours exposés aux invasions des égalitaires et des communistes, ont formé les trois classes de sociétés. Mais les 2 ou 3 millions (d'après Lelewel) de nobles polonais, sur les 22 millions d'habitants aryas de la Pologne (sans les Sémites et les Juifs), prouvent suffisamment que les Polonais élevaient toujours les vaissias, ou habitants de villages, paysans (en polonais, le mot *wiés* signifie village), à l'état de kchatryas ou de guerriers (en polonais, le mot *kchatrya* répond au mot *heurter*, dans le sens de frotter fortement un objet contre l'autre : *tarcié*, *kchatrya*, dans ce sens, signifie lutter). D'après nos calculs, déjà vers l'an 1840, presque tous les paysans polonais seraient nobles ou kchatryas, dans le sens polonais de ce mot, sens bien supérieur, comme l'on sait, au sens de noblesse chez les Aryas latins et germains. »

Pour prouver que les luttes actuelles entre les Polonais et les Moscovites ne sont que la continuation des luttes des Aryas et des Tourans en Asie, le professeur rappelle que le mot *Thor*, *Thour*, sous lequel les livres védiques connaissent les peuples non aryas, et qu'ils représentent comme abjects, comme faisant horreur, comme Tourans, en un mot, ce nom a été donné par les Scandinaves et les Lekhs au dieu de la guerre ; fait qu'il constata à sa dernière séance; il cite, en outre, plusieurs mots des langues slaves, prouvant la continuation des guerres des Aryas et des Tourans, c'est-à-dire des enfants du dieu de la guerre sur le Dnieper. Voici quelques-uns de ces mots : 1° *Spoline* ou *ispoline*, signifiant *géant* dans la langue des Lekhs, que Radym, Viiat, Semeu et autres chefs conduisirent des bords de la Vistule sur le Dnieper, et dont une partie fut obligée de chercher un refuge sur le Danube, contre l'agression des Moscovites. Le nom de *Spales* était un nom de Tourans, comme sous Ptolémée. 2° Le mot *spectre* se traduit en langue slave par un des noms des Touraniens moscovites, *Tchoudis* (spectre et polonais *Tsoudo*). 3° Le nom de *serf*, dans l'ancienne législation routhène et polonaise, n'est qu'un des noms des Tourans moscovites : *Smerde*, signifiant descendant des Merds, et ce dernier mot signifie *vir* dans les langues touraniennes (et en Perse). En revanche, les Tourans de la Souzdalie se servent du mot *lekh* dans le sens méprisable de *paysan* (moujik) : c'est dans ce sens que le mot *lekh* est indiqué dans le dictionnaire de la langue nationale des Moscovites, c'est-à-dire un slave appelé improprement le *dialecte artificiel oféno souzdalien* par M. Borytchewski. Comme les noms de Tourans moscovites, Tchoudes, Merds, devinrent les qualificatifs de frayeur et de mépris pour les Lekhs de Radym, de Viiat et de Semeu; de même le nom de ces Lekhs est devenu le qualificatif de mépris pour les Moscovites. On sait, du reste, que les anciennes guerres

de races, entre les Aryas lekhs ou slaves contre les Tourans moscovites continuaient avec non moins d'ardeur, alors même qu'une partie des deux familles était unie par les princes de la dynastie Rurik : car les Moscovites, tout en payant différents tributs aux princes Rurikovitches, défendaient avec ardeur le musulmanisme et le judaïsme, même dans le grand-duché de Souzdalie, jusqu'à l'an 1223.

C'est donc par la nécessité de se tenir toujours sur la défensive que M. Duchinski explique la formation des castes comme garantie de moralité; en même temps que les tendances des Polonais à accroître la classe guerrière ou nobiliaire, et par conséquent les propriétaires, plutôt que la classe mercantile.

Mais aujourd'hui, demande le professeur en concluant, peut-on dire que la division des fonctions entre les guerriers et les agriculteurs répond à la conservation et au développement des libertés? Voici sa réponse : « Nous ne posons cette question, dit M. Duchinski, comme toutes les autres qui se rapportent à nos jours, que pour mieux préciser nos pensées dans l'appréciation du passé. Or, nous répondons que la division du pouvoir par castes, comme garantie morale des libertés, s'est usée; elle s'est usée même en Angleterre, car elle y est devenue purement commerciale et n'a pas pour but la liberté, mais bien la sécurité. Il y a plus : le danger pour les libertés aryennes s'augmente au fur et à mesure des abus que font de ces libertés les Aryas européens, et par le développement de l'unité des Tourans moscovites et chinois, développement facilité par les 20 millions environ de Tourans cavaliers ou Kosaks de l'Oural et de l'Asie centrale. Il faut que les Aryas latins et germains imitent la Pologne, c'est-à-dire s'élèvent tous à être kchatryas, c'est-à-dire guerriers, en ruinant le principe bourgeois, qui est une entrave pour le progrès des libertés.

» Notre amour des garanties de la moralité des manifestations physiologico-psychologiques, des libertés individuelles aryennes, ou pour les mieux définir, aryas européennes, ne nous aveugle pas. Nous voyons les défauts de ces garanties, défauts provenant plutôt des faiblesses humaines que des principes eux-mêmes. Ainsi, comme dernier résultat de nos études sur le passé, nous disons que, pour garantir la liberté des Aryas européens, il n'y a d'autre moyen que la fédération de tous ces peuples. Cette fédération, c'est-à-dire cette centralisation de leurs efforts à garantir avant tout l'indépendance menacée par les Tourans, sera profitable à ces Tourans eux-mêmes. Comme ce sont nos divisions, les abus que nous faisons de nos libertés, qui enhardissent les Tourans aux conquêtes, ou, comme ils disent, qui les poussent à nous punir; ces peuples, en nous voyant unis, tâcheront d'entrer dans leur ordre naturel en cultivant la sécurité. Mais jusque-là, que les hommes d'État et les savants dans l'art de la guerre étudient, en conséquence, les moyens de défendre et de conserver l'indépendance des peuples, dont le but principal est la liberté : car cette indépendance et cette liberté sont et seront longtemps encore menacées par les peuples qui ne cultivent que la sécurité, l'ordre. Les guerres durent et dureront tant que les deux groupes ne reconnaîtront pas que les deux buts qu'ils poursuivent ne sont pas contraires, tout en étant différents; qu'ils sont moraux et au même degré; que c'est le seul abus dans leur application qui peut être immoral. Nous ajoutons : ces guerres deviendront encore plus atroces, et ce n'est pas à cause de la haine de race qui existe entre les Moscovites et les Polonais, mais parce que les deux groupes commencent à mieux comprendre la moralité de leurs buts respectifs, surtout en présence des abus de principes, abus commis par le groupe contraire, parce que chacun des groupes se centralise plus facilement, et enfin parce qu'aujourd'hui les moyens de destruction sont plus terribles.

» Ce qui se passe en Pologne n'est que le signe précurseur de faits plus terribles qui auront lieu lorsque toute l'Europe et toute l'Asie entreront en lutte pour leurs principes respectifs. Les bandes polonaises ont déjà remarqué, dans l'infanterie des Moscovites, des Chinois proprement dits, des jaunes, que l'on ne rencontrait jusqu'à présent que dans les régiments de Kosaks. Ce que nous disons ici ce n'est que pour mieux éclaircir le passé des deux familles, car l'état présent n'est que le résultat du passé.

» Pour mieux apprécier ce passé, abordons encore la statistique des deux familles, des deux principes.

» Le danger qui menace les Aryas a été et est actuellement d'autant plus grand, qu'une partie de ces mêmes Aryas, par suite de leur idolâtrie ou musulmanisme, ou par suite d'abus de la liberté, doit être considérée comme indifférente au sort de la lutte, et en partie comme faisant cause commune avec les Tourans. Nous avons surtout en vue les Aryas asiatiques, et nous regrettons de ranger dans cette catégorie même les Aryas américains, républicains des États-Unis. Parmi les 213 millions d'Aryas européens, les Anglais, par suite de leur égoïsme commercial, peuvent être portés à nous trahir dans la lutte qui se prépare; leur noblesse n'est plus, en effet, la noblesse des chevaliers du moyen âge, mais une noblesse de trafiquants, pensant moins à la liberté qu'à la sécurité.

» Il faut donc exclure du nombre de 213 millions d'individus destinés à lutter pour la liberté les Aryas asiatiques, et il faut considérer au moins comme indifférents, incertains, sinon comme traîtres, les Aryas américains et anglais.

» Pour mieux préciser l'histoire passée (car le rapport des chiffres que nous venons d'indiquer a certainement toujours été le même), il faut encore prendre en considération, que tandis que les 700 millions de Tourans chinois, moscovites, turcs, ne forment que trois ou quatre groupes présentant autant de grands centres politiques et militaires, dont les tendances sont plus

ou moins opposées, les 213 millions d'Aryas du continent européen sont divisés en une multitude d'États remplis de haines nationales et ayant des tendances politiques contraires. Ajoutons à ces causes d'affaiblissement bien d'autres encore, telles que les tendances à un provincialisme isolé, les luttes entre les catholiques, celles entre ces derniers et les protestants, et enfin les luttes entre le clergé, la noblesse et les paysans. Il y a près de deux siècles qu'une partie des souverains allemands eux-mêmes s'inféoda à la politique des plus dangereux de tous les Tourans, et trahit ainsi la cause sacrée de la liberté au profit de l'idée exagérée de l'autorité. La sphère intellectuelle de l'Europe continentale ne nous offre aujourd'hui guère plus de 3 millions d'individus qui comprennent véritablement ou qui pressentent déjà la portée de la grande question qui nous occupe, et qui sont naturellement prêts à défendre de toute leur force morale et intellectuelle les intérêts mûrement raisonnés et les principes de liberté des Aryas. Ces trois millions se répartissent comme suit : un million en France, un million en Pologne, et un million dans le reste de l'Europe. Mais ceux qui représentent en quelque sorte le foyer scientifique d'où émane la lumière sur cette grande question, le nombre de ces hommes est très-petit, à peine on en compte une vingtaine dans toute l'Europe. Le danger pour les Aryas est d'autant plus grand, que le nombre d'adeptes qui ont embrassé cette cause est faible, comme l'on voit; et pourtant il faut vaincre !

« Quels sont donc les champions dont la mission est de sauvegarder ce principe vital, la liberté, dans la lutte qui se prépare? Qui remportera la victoire? La liberté sans l'ordre, ou l'ordre sans la liberté ?

» Sans vouloir blesser l'amour-propre d'aucun peuple européen, mais appréciant au contraire hautement le mérite de chacun d'eux dans la pratique de la liberté et de la civilisation, l'histoire ne reconnaît que deux peuples qui ont, par excellence, répondu à la mission des Aryas depuis la chute de l'empire romain : ce sont le peuple polonais et le peuple français, aujourd'hui, comme par le passé, appelés sur la brèche. Les Anglais, les Scandinaves, les Allemands, les Italiens, et enfin les Espagnols et les Portugais ont le mérite d'avoir su conserver la liberté provinciale, ou même la liberté politique, dans les grandes épreuves, lorsqu'ils avaient à lutter contre leurs protecteurs ou souverains qui avaient des tendances touraniennes; mais les Français et les Polonais seuls ont continuellement eu en vue le but général de la famille arya : les Polonais en se sacrifiant, depuis des siècles, pour sauver l'indépendance des Aryas de l'Europe contre la prédominance des Tourans, et la France en se sacrifiant pour mettre en pratique cette indépendance, en développant la liberté. Les Polonais et les Français sont deux peuples qui réalisent ainsi les deux grandes fonctions vitales de toute la famille. Comme on accuse constamment les Polonais de leurs tendances nobiliaires, nous croyons devoir rappeler ce que nous venons de constater, savoir : que lorsque les républicains des États-Unis d'Amérique et l'État aristocratique anglais, enfin plusieurs souverains allemands, sont entrés dans la politique des Tourans contre la liberté des Aryas, la Pologne n'a jamais rien fait de pareil, et les luttes intérieures de ce pays, qui d'ailleurs s'effacent aujourd'hui, n'étaient que les luttes des Aryas moraux contre ceux que les idées touraniennes avaient déjà infectés. De nos jours les Italiens, les Allemands et les Scandinaves commencent à comprendre, ou plutôt commencent à pressentir la portée des luttes qui se préparent. Leurs pressentiments ne les trompent pas. Une lutte terrible, en effet, se prépare entre les deux races, c'est-à-dire entre les deux principes. Ce sont les Moscovites qui jouent le premier rôle parmi leurs frères, jusqu'en Chine, et leur centre, leur tête est à Moscou, qui est autant ville chinoise que Pékin ou Kitaïgorod.

» Ce ne sont pas des termes figurés dont nous nous servons en parlant ainsi. Les hommes d'État, les ethnographes, et surtout les historiens, ne doivent pas oublier que lorsque le prince Youry Dolgorouki tua le dernier khan des Touraniens, Méra de la Moscovie, qui avait nom Koutschko, il laissa au dernier séjour de ce khan le nom national, signifiant séjour de la horde principale (Motscha, Mokscha, etc.). Il construisit un quartier auquel il donna le nom de ville chinoise (Kitaïgorod), et appela Chinois, *Kitan*, son fils, le célèbre André de Bogolub, parce qu'il était apparenté aux Kitans de l'Asie. C'est ce quartier chinois de la ville qui, situé à côté du Kremlin, est considéré comme le sanctuaire de la famille.

» Pour en finir avec la statistique et les chiffres représentant les forces respectives des deux races, ou plutôt des deux idées, nous n'avons qu'à ajouter quelques mots sur les Sémites et les Nègres.

» Le point de vue duquel nous jugeons l'histoire du genre humain nous permet, pensons-nous, d'ajouter, aux remarques qui ont été faites sur ces peuples, quelques observations que nous croyons très-importantes dans les études sur les éléments fédératifs des peuples.

» Plusieurs savants pensent que les Sémites forment un groupe particulier, ne peuvent être confondus, ni avec les Tourans, ni avec les Aryas, car ils n'ont, dit-on, ni les traits des Tourans, ni les traits des Aryas. Nous pensons que cette opinion n'est fondée que pour ce qui concerne des caractères de peu d'importance. Ce qu'il faut considérer avant les signes extérieurs de la physionomie, c'est le point de vue bien autrement important des besoins ressortant de leurs prédispositions physiologico-psychologiques et des rapports historiques, et c'est sous ce point de vue que les Sémites appartiennent aux Tourans. Voyons de plus près le sujet, en rangeant les Arméniens, les Géorgiens et les Lesghiens au nombre des Sémites. Nous en donnerons successivement la raison.

» Or, les Sémites sont plus attachés aux personnes

qu'au sol, qu'aux droits. Sous ce point de vue, les Persans eux-mêmes sont plus rapprochés des Aryas européens que les Arabes même, au temps de toute leur splendeur politique et de civilisation : car chez les Persans et chez les peuples qui s'en rapprochent le plus, il y a plus de développement de provincialismes territoriaux que chez les Arabes. L'unité plus rapprochée des Sémites avec les Tourans qu'avec les Aryas est prouvée par des événements historiques très-connus. Ainsi, le judaïsme et l'islamisme se sont développés avec une grande facilité, jusque sur les rivières de la Moskova et de l'Oka, c'est-à-dire au cœur de la Moscovie. Les Moscovites judaïsants de nos jours tirent leur origine des dix tribus juives emmenées par Salmanazar, et qui se dispersèrent parmi les Tourans. Nous avons vu la lutte des chrétiens routhènes contre les musulmans moscovites, dans le gouvernement de Wladimir, c'est-à-dire à la porte même de Moscou, en 1223. Aujourd'hui les Arabes de l'Algérie et du Maroc se trouvent à Moscou, au centre du Kremlin, de Kitaïgorod (quartier chinois de Moscou), aussi bien que dans leur propre pays, tandis qu'ils seront toujours étrangers, moralement et par les caractères de civilisation, au milieu des Français. Ces mêmes arabes algériens et marocains trouveront moins d'objets étrangers à leur manière de vivre et dans leur manière de comprendre l'autorité à Pékin qu'à Paris et à Londres. Nous avons déjà dit que tandis que Rulhière cherche à expliquer le judaïsme des Moscovites par l'influence des dix tribus juives, M. le comte de Montulet ne voit, dans ces Moscovites, que des Arabes. C'est l'unité des instincts, des penchants physiologico-psychologiques des Arabes, des Moscovites, des Turcs ottomans et des Chinois qui les unit. Mais tout en constatant cette unité, nous n'oublions pas les différences qui les séparent. Ainsi, les Sémites, tout en étant plus attachés aux personnes qu'aux droits, comme les Chinois, les Moscovites et les Turcs ottomans, diffèrent de ces peuples par la plus large extension qu'ils donnent à l'individualité. On le voit dans l'aristocratie ou gradation des tribus et dans leur nombre. Les Sémites ne connaissent pas les institutions provinciales, de même que les Chinois, les Moscovites et les Turcs ottomans; mais ils se divisent en un grand nombre de tribus. Les Juifs, relativement peu nombreux, en comptaient jusqu'à douze, tandis que plus de 40 millions de Moscovites n'en connaissent qu'une seule.

» C'est l'état des tribus, dans le sens des anciens Juifs, qui prédomine chez les Arméniens, les Géorgiens et les Lesghiens, à côté de leurs tendances au trafic, qui nous les fait ranger à côté des Sémites; c'est-à-dire que nous les considérons comme plus rapprochés des Sémites que des Aryas.

» Avant de quitter les Sémites, n'oublions pas qu'un peu plus de 2 millions d'entre eux habitent la Pologne; ils se sont tellement rapprochés des Slaves de ce pays, agriculteurs par excellence, ne mêlant pas même d'idée commerciale avec l'agriculture, que, comme l'a très-bien constaté M. Viquesnel dans son mémoire *Sur la nationalité slave et la nationalité moscovite*, les frontières orientales de la Pologne, et par conséquent de l'Europe, sont indiquées, de la manière la plus frappante, par la présence des Juifs sémites; ils sont tolérés, en effet, par le gouvernement moscovite, sans aucune limite, jusque dans les gouvernements de la Petite Russie, tellement ils y étaient nationaux. C'est ce grand nombre de Touraniens sémites, dans l'ancienne Pologne, qui y influa beaucoup sur les caractères de la persistance (persistance faible, relativement à l'Europe latino-germaine) de la caste nobiliaire dès le XVIe siècle. Ce fut un des préservatifs contre la prédominance tourano-sémito-juive que les anthropologues et les historiens n'ont pas pris en considération dans l'explication de la formation de la noblesse polonaise.

» Quant aux Nègres de l'Afrique et des Indes, nous disons que, laissant de côté la haute antiquité dans laquelle ils jouèrent un grand rôle, même en Égypte et en Asie, les Nègres ne cessent d'influer sur l'histoire des autres peuples. Au fond, comme nomades, chasseurs ou comme montagnards des Indes, par leur état presque sauvage, ils sont plus rapprochés des Tourans mongols que des Aryas asiatiques. Ils influent sur l'histoire des Aryas précisément par leur impassibilité. Comme le continent africain lui-même et ses eaux influent sur les autres continents et leurs eaux, de même les Nègres de l'Afrique influent sur leurs frères des autres continents. Ne sentons-nous pas l'immensité du fardeau qui pèse sur nous, nous tous qui travaillons dans le monde intellectuel, en voyant tant d'hommes indifférents à nos travaux. Les Nègres, en effet, au nombre incroyable d'environ 300 millions (si l'on n'admet que 100 millions dans les pays des Hindous), pèsent ainsi sur les travaux intellectuels des autres Tourans et Aryas. C'est le rapprochement des Aryas et des Nègres qui explique bien des phénomènes dans l'histoire des premiers, et d'abord dans la formation des castes, comme nous allons le voir tout de suite, après avoir caractérisé l'importance des provincialismes.

» C'est à présent que nous allons aborder l'application même des principes que nous avons posés, car nous entrons dans l'appréciation du développement des éléments fédératifs des Aryas européens.

» Nous avons posé la question à résoudre : Comment les 213 millions d'Aryas européens peuvent-ils garantir le but de leur vie, qui est la liberté, en présence de plus d'un milliard de peuples tourans, dont le but n'est que la sécurité; et nous ajoutons que la mission des Aryas européens est de travailler au progrès des principes libéraux même chez les 300 millions de Nègres, et à plus forte raison chez les Tourans moscovites, les Chinois, les Turcs ottomans et les Sémites. »

Ce rapide résumé des travaux de M. Duchinski suffira, sans doute, pour en faire apprécier le mérite. Ceux

même qui n'en adopteraient pas toutes les données ne pourront que rendre justice à la finesse et à l'originalité des aperçus, à la profondeur des recherches consciencieuses. Pour nous, il y a là toute une révolution dans l'enseignement historique; c'est une lumière nouvelle offerte aux recherches des savants, en leur montrant la loi générale qui procède à tous les mouvements de l'humanité. Nous marchions en aveugles au milieu des faits, comme s'ils étaient les résultats du hasard; nous pourrons désormais les étudier dans leur origine, leur filiation et leur logique obligée. Il est temps, en effet, que nous, les enfants des Aryas, nous sortions de l'impardonnable ignorance où nous tenaient des vieilles méthodes et d'insuffisantes traditions. Comment peut-on parvenir à la consolidation de la paix par le fédéralisme européen, lorsque la science elle-même est à la recherche des frontières géographiques et historiques entre les Aryas et les Tourans, même en Europe? M. Duchinski démontre que l'Europe, jusque dans le bassin du Dnieper, a toujours présenté les conditions d'un État fédératif, souvent troublé, il est vrai, par les querelles des rois, mais conservant les éléments de rapprochement et de fraternité qu'elle doit à ses origines aryennes. Cette fédération n'a été rompue que depuis la victoire des Touraniens moscovites sur les Suédois et les Polonais unis aux Petits Russes, sous la conduite de Mazeppa.

Ce n'est donc pas à la haute antiquité qu'il est besoin de se reporter pour bien comprendre toutes les graves questions qui touchent aux frontières géographiques et historiques entre les Aryas européens et les Tourans moscovites. C'est la bataille de Pultava et ses suites qui en donnent la véritable solution.

Élias Regnault.

ÉLOQUENCE LATINE.

COURS DE M. HAVET.

(COLLÉGE DE FRANCE.)

(Voy. les nos 3 et 9.)

III.

Plaidoyer de Cicéron contre Cécilius. — Il obtient d'accuser Verrès.

Nous avons dit, en deux mots, ce qu'était Verrès, quelles furent les véritables causes de son procès et les intérêts politiques qui firent prendre la parole à Cicéron. Nous allons assister aujourd'hui à la première phase de l'action, au préambule obligé de tout différend entre Rome et ses alliés. Un citoyen romain, s'il a reçu une injure, peut en appeler immédiatement à la justice du sénat, car, dans l'antiquité, au moins en matière de délits privés, l'accusateur naturel, c'est le plaignant. On n'avait pas encore inventé le ministère public. Malgré le prestige dont l'État fût entouré, à Rome surtout, malgré les luttes incessantes du prolétariat romain contre l'aristocratie patricienne, luttes souvent terribles, où la victoire ne resta pas toujours aux nobles, témoins les Gracques et Marius; en dépit de toutes ces causes d'affaiblissement pour les gouvernants, ils ne se crurent pas autorisés, ou du moins ils ne songèrent pas à renforcer leur pouvoir en s'attribuant l'initiative des poursuites judiciaires. C'est une idée qui appartient tout entière à la civilisation moderne. C'est à nous que revient l'honneur d'avoir, comme on dit de nos jours, créé une institution qui sauvegarde la société contre les empiétements et les tentatives impies de la liberté individuelle. Est-ce un bien, est-ce un mal? Les anciens eurent-ils tort, avons-nous raison? Voilà la question, comme dit Hamlet. M. Havet ne la résout pas. Nous imiterons sa réserve, laissant au lecteur le soin de prononcer lui-même.

Toujours est-il que les Siciliens ne sont pas des plaignants ordinaires. C'est bien à eux que devrait revenir, ce semble, le rôle d'accusateur. Jamais droit ne fut plus chèrement acquis que le leur. Mais, si tel est le droit naturel, autre est le droit écrit, ou plutôt il n'existe pas de droit pour les Siciliens. Pour eux, point de justice autre que le bon plaisir du peuple romain : ce sont des vaincus. De même qu'on ne reçoit pas l'action en justice de l'enfant contre son père, de la femme contre son mari; on n'écoute pas davantage la plainte du sujet contre le maître. C'est un mineur toujours incapable, sauf le bon vouloir de son seigneur. Il faut donc que Cicéron obtienne du sénat la permission, pour les Siciliens, d'accuser Verrès; il faut que l'opprimé demande à l'oppresseur la permission de protester contre la tyrannie. C'est là le but du premier discours de Cicéron, la *Divinatio*, que nous allons analyser aujourd'hui. Singulière situation, direz-vous, et étrangement périlleuse pour les droits du plaignant. Sans doute le droit privé et le droit public ont fait d'immenses progrès chez nous depuis les Romains. Ne vous étonnez pas trop pourtant de les voir juge et partie dans leur propre cause. Il nous serait facile de relever plus d'un fait de ce genre dans la législation actuelle des peuples de l'Europe. Je n'en citerai qu'un qui nous est personnel. J'ouvre la constitution de l'an VIII, et je lis, art. 75 : « Les agents du gouvernement, autres que les ministres, ne peuvent être poursuivis pour des faits relatifs à leurs fonctions, qu'en vertu d'une décision du conseil d'État : *en ce cas*, la poursuite a lieu devant les tribunaux ordinaires. » « De telle sorte, dit M. de Tocqueville, que le pouvoir, après avoir souverainement commandé à un de ses serviteurs, appelé préfet, de commettre une iniquité, peut commander souverainement à un autre de ses serviteurs, appelé conseiller d'État, d'empêcher que le premier ne soit puni. » (De Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, t. Ier, p. 126, 13e édition.) Vous le voyez, chez nous, tout comme à Rome, l'administré reste désarmé vis-à-vis de l'administrateur. Ici encore l'administration est juge et partie. Je veux bien qu'elle n'abuse pas de son

pouvoir, mais elle peut le faire; cela suffit pour justifier l'assimilation que nous voulions faire. Sans nous livrer à une critique intempestive de l'article 75, constatons donc, au point de vue historique seulement, que le principe qui régit notre droit public se ressent beaucoup de son origine romaine. Avouez que s'il y a des raisons pour garantir les préfets contre les plaintes des simples citoyens, nous aurions bien mauvaise grâce à nous étonner des précautions des Romains. Soyons modestes; c'est, dit-on, la vertu des forts, vertu dont ils n'abusent guère; c'est plus souvent encore une nécessité pour les faibles. Au fond, les Romains n'avaient pas tort, les Siciliens avaient parfaitement raison. Quand on fait tant que de se faire conquérant, il est tout naturel que l'on protége sa conquête; et quand on a perdu sa liberté, il est tout naturel aussi qu'on veuille la reconquérir, ou du moins qu'on cherche à amoindrir les charges de sa triste condition. « Notre ennemi, c'est notre maître. » C'est le refrain des opprimés. A quoi les oppresseurs répondront toujours, tant qu'ils seront les plus forts, comme l'immortel auteur de la fable du *Renard, le fermier et son chien :*

> Son raisonnement pouvait être
> Fort bon dans la bouche d'un maître ;
> Mais n'étant que d'un simple chien,
> On trouva qu'il ne valait rien.

Il fallait donc que ce fût un Romain qui défendît les Siciliens contre les exactions d'un autre Romain. Cicéron va disputer cette prérogative à Cécilius, qui avait été préteur en Sicile du temps de Verrès. Ce Cécilius était, d'ailleurs, d'origine sicilienne. On sent bien que ce n'est pas à titre de compatriote des Siciliens qu'on voulait lui confier leur défense. En réalité, on se souciait assez peu que les victimes de Verrès fussent bien ou mal défendues. Ce qu'on voulait surtout, c'était amoindrir ce procès, lui enlever l'éclat exceptionnel qu'il allait recevoir de l'éloquence de Cicéron. On sait que, sous prétexte d'accuser Verrès, Cicéron vient faire le procès à la noblesse, afin de lui enlever le privilége des jugements que Sylla lui avait rendu. C'est là en réalité le fond de l'affaire. Deux partis politiques se trouvent en présence, les nobles et les chevaliers. Cicéron, qui s'est fait le champion de ces derniers, est un adversaire redoutable. Si l'on parvient à l'écarter et à lui substituer l'obscur, l'insignifiant Cécilius, le procès perd toute sa portée politique et par là même tout son intérêt. Il ne reste plus en cause qu'un proconsul prévaricateur et des contribuables spoliés. C'est chose commune à Rome, et le peuple romain a certes bien autre chose à faire qu'à perdre son temps à écouter les plaintes des Siciliens. L'affaire sera étouffée comme tant d'autres du même genre, et la noblesse gardera son privilége. Mais Cicéron n'abandonnera pas la partie sans combattre. Nous verrons quel talent et quelle énergie il va dépenser pour triompher des intrigues de la noblesse. Dans la première action contre Verrès, il entrera de plain-pied dans cette lutte, dont la *Divinatio* n'est, pour ainsi dire, que la préface. D'abord il se contente de prendre à partie Cécilius, à qui il reproche son origine étrangère, reproche toujours bien reçu de cette plèbe romaine, si misérable et si fière à la fois. Il exalte aux dépens de Cécilius ce que nous appellerions aujourd'hui le sentiment national, ou plutôt quelque chose d'infiniment moins noble, ce qu'on aurait appelé, si le mot eût été inventé alors, le chauvinisme du citoyen romain. Cécilius était, en outre, au dire de Plutarque, soupçonné de judaïsme. Autre grief que Cicéron ne manquera pas de relever contre lui, en termes que n'eussent point désavoués Luther et Rabelais, mais que l'on s'étonne un peu de rencontrer dans la bouche d'un orateur aussi châtié que l'était Cicéron. Mais il fallait à tout prix conquérir les suffrages de la populace. L'orateur passera volontiers par-dessus les convenances, et, jouant sur ce nom malencontreux de Verrès, il dira, en parlant de Cécilius : « Que peut-il y avoir de commun entre un juif et un cochon. » Et la foule d'applaudir. Notez ces rires. Ils présagent déjà l'orage qui fondra plus tard sur les chrétiens. Sous Néron, nous les verrons se changer en vociférations. Le grotesque fera place au tragique.

Rien n'était plus piquant que ce prologue, et le procès était en quelque sorte suspendu devant cette compétition des accusateurs. Chacun prenait fait et cause pour ou contre Cicéron. Il est difficile, à distance, de se faire une idée de l'animation de cette lutte. Qu'on se figure un peuple tout entier, ou plutôt une ville où la vie politique est portée à la suprême puissance, où chaque citoyen s'occupe des affaires de l'État autant et plus peut-être que des siennes propres; un peuple élevé à l'école des guerres civiles, toujours en éveil sur ses intérêts, qui a tour à tour pour tribune l'Aventin ou le Forum; un peuple ardent, passionné, mobile dans ses engouements comme dans ses colères, au point d'applaudir Ménénius Agrippa et de tuer Gracchus. Si l'on se souvient que telle était la plèbe romaine au temps de Cicéron, on comprendra peut-être tout ce qu'il y eut de dramatique dans ces préliminaires du procès de Verrès, et quel parti l'orateur pouvait tirer d'une pareille situation. Aussi ne néglige-t-il rien pour supplanter son rival. Il va jusqu'à accuser Cécilius d'être le complice de Verrès. Il est vrai qu'il n'articule aucun fait contre lui, il se borne à des insinuations; mais, dit le scoliaste, c'est qu'en réalité il n'avait rien à lui reprocher. « Tu n'es même pas l'ennemi de Verrès, lui dira-t-il; avant de quitter la Sicile, tu t'es réconcilié avec lui. » Étrange raison, direz-vous, pour récuser un accusateur que de lui reprocher son impartialité. Cette raison peut, en effet, nous étonner aujourd'hui. Mais du temps de Cicéron il n'y en avait pas de meilleure pour être admis à accuser quelqu'un que de se déclarer son ennemi. C'est un trait qu'il ne faut pas perdre de vue, lorsqu'on

apprécie l'éloquence des anciens. Ce sentiment est commun à toutes les républiques de l'antiquité.

A Athènes, par exemple, nous voyons ce fait se reproduire dans presque tous les procès. Dans cette petite république tout se passait pour ainsi dire en famille. Nous voyons presque toujours un ennemi personnel de l'accusé chargé de porter la parole contre lui. C'était un élément de plus pour les passions de l'orateur et pour celles de l'auditoire. Aussi Lysias, dans son accusation contre Ératosthène, un des trente tyrans, persécuteur de sa famille, se présente d'abord aux Athéniens comme un ennemi personnel et acharné de l'accusé. Et comme si tout le monde était édifié sur ses propres griefs par l'éclat douloureux qu'ils ont eu : « Jusqu'ici, dit-il, il fallait que l'accusateur expliquât quelle raison de haine il avait contre l'accusé, aujourd'hui c'est à l'accusé à nous dire quelle raison de haine il avait contre la patrie. » Non content de cette apostrophe, il va jusqu'à l'interpeller pour le sommer de monter à la tribune, dans l'espoir qu'il va fournir, par ses paroles, des armes contre lui-même. En vérité, si l'éloquence vit de passion, on peut bien dire que c'est là le milieu où elle devait se développer à l'aise.

C'est cette haine personnelle, opiniâtre, implacable, telle qu'en font naître les révolutions, qui a dicté à Lysias cette magnifique péroraison que n'eût point désavouée Démosthène : « Mais pourquoi rapporter ici ce qu'auraient pu faire les Trente, lorsque je me vois dans l'impuissance même d'exposer ce qu'ils ont fait. Un seul accusateur ne suffit pas. Il en faudrait plus d'un, il en faudrait sans nombre. Mais enfin j'ai témoigné tout le zèle dont j'étais capable pour les temples que les tyrans ont livrés à l'ennemi ou souillés par leur présence, pour la ville dont ils ont ruiné les forces, pour les arsenaux qu'ils ont détruits, pour les citoyens immolés que vous n'avez pu secourir pendant leur vie et que vous devez venger après leur mort. Ils entendent, sans doute, ces morts, ils entendent mes paroles; ils entendront aussi votre sentence. Ils vous déclarent par ma bouche que laisser vivre de tels coupables, ce serait les condamner eux-mêmes à mourir de nouveau; et que leur faire subir le supplice qu'ils méritent, c'est leur accorder à eux-mêmes la vengeance qu'ils réclament. J'ai fini. Vous avez vu, entendu, souffert avec moi les excès de la tyrannie. Voilà les tyrans, prononcez. » — Παυσομαι κατηγορῶν. Ακηκοατε, πεπονθατε, εχετε, διδοσκετε.

A côté de cette haine si profonde de Lysias, la haine de Cicéron nous paraît bien pâle, bien insignifiante, si même elle a existé. La situation est loin d'être semblable. Ici le bourreau et les victimes, Verrès et les Siciliens, s'effacent devant une querelle de parti. Et quelle querelle ! Le droit ni la justice n'ont rien à faire dans cette compétition de deux classes rivales qui se disputent la souveraineté. Mais l'éloquence de Cicéron saura bien rendre à la cause l'élévation qui lui manque. Il trouvera dans sa passion d'homme politique, dans son cœur de philosophe, des accents d'une indignation terrible. En attendant, il continue à harceler Cécilius de ses menaces et de ses sarcasmes. Il lui reproche son inexpérience, en quelque sorte sa médiocrité, son impuissance en face d'une aussi grande cause. Ce grief, futile en apparence, ne laissait pas que d'avoir sa valeur. La curiosité du peuple avait été vivement sollicitée par l'annonce de ce procès. Depuis plus d'un an on disait que Cicéron en serait chargé. On attendait le jour de l'audience comme un spectacle longtemps convoité et qu'on eût été furieux de se voir enlever. Au fond, le peuple s'intéressait assez peu, comme on le pense, aux querelles des nobles et des chevaliers. Il savait bien qu'à changer de maître il n'avait rien à gagner. Il connaissait trop bien, par la dure expérience qu'il en faisait chaque jour, la rapacité et l'égoïsme de la bourgeoisie romaine, pour s'intéresser à son triomphe. Mais il s'était promis une partie de plaisir. Il était décidé à ne pas se la laisser ravir. Devant un public moins sympathique il y aurait peut-être eu quelque péril pour Cicéron à reprocher à Cécilius son insuffisance. On n'est jamais bien venu à prononcer son propre éloge. Mais Cicéron tourne la difficulté avec son esprit ordinaire. Il est piquant de voir comment il se joue de cet orateur novice : « Et d'ailleurs, Cécilius, te semble-t-il qu'on doive faire fi de ces talents sans lesquels il est impossible qu'une cause, surtout de cette importance, soit dignement soutenue? Ne faut-il pas avoir quelques dispositions pour la plaidoirie, quelque habitude de la parole, quelque expérience, quelque connaissance du barreau, des tribunaux et des lois? Je sais combien est difficile et semée d'écueils la route où je m'engage, car si la présomption est toujours odieuse, rien ne blesse autant que les prétentions au génie et à l'éloquence. Je ne parlerai donc point ici de mon talent oratoire. Je ne pourrais d'ailleurs en rien dire, et quand même j'en aurais sujet, je ne le ferais pas. Ou l'opinion que l'on a de moi doit me suffire quelle qu'elle soit, ou, si mon orgueil n'en est pas satisfait, tout ce que je pourrais dire n'y saurait rien ajouter... Et toi, Cécilius, vois, réfléchis, quelle opinion as-tu de toi-même?... »

Cicéron gagna cette première cause. Il obtint la permission d'accuser Verrès. Il le dut moins encore à son éloquence et à son esprit, qui furent admirables, qu'aux passions surexcitées par les crimes du proconsul et à la puissance politique des chevaliers. Nous allons, dans la prochaine leçon, le voir aux prises avec de nouveaux obstacles et en triompher avec le même bonheur. — F. Taule.

HISTOIRE ET MORALE.

COURS DE M. ALFRED MAURY.

(COLLÉGE DE FRANCE.)

(Voy. les nos 4, 6, 8 et 11.)

IV.

Du progrès moral accompli chez les Grecs entre le siècle d'Homère et le siècle d'Hésiode.

Je vous ai montré ce qu'on peut appeler la moralité des temps antiques; mais tout en signalant la diversité des caractères que je rencontrais chez certaines populations, je me suis adressé surtout à la Grèce, parce que c'est là que se manifeste clairement le premier développement de la civilisation. Et comme nous suivrons longtemps l'histoire de cette contrée, il est bien nécessaire de fixer notre point de départ et de prendre une idée complète de l'état moral de l'ancienne société grecque. Ce sera donc à cette société que je m'attacherai de préférence, tout en faisant de temps à autre des échappées en d'autres pays qui n'ont pas marché du même pas, et qui n'ont pas finalement atteint le même niveau.

Nous avons fait connaître les temps homériques, mais alors nous sommes encore quelque peu dans la fable. Les ouvrages d'Hésiode nous amènent à une époque qu'on peut appeler positive et vraiment historique. Sans doute, on n'est pas fixé sur la date de ces ouvrages, mais on est au moins assuré qu'ils sont antérieurs de plus de sept siècles à notre ère. Nous ne demanderons nos renseignements qu'à celles des œuvres d'Hésiode qui sont vraiment authentiques, à savoir, le poëme des *Travaux et les jours*. Par son caractère éminemment ancien, par le respect que lui portaient les Grecs, cette composition s'offre à nous comme un monument authentique des premiers âges de la Grèce; car tandis que des doutes se sont élevés même à l'égard de la *Théogonie*, on n'a jamais sérieusement contesté l'origine du poëme des *Travaux et les jours;* et si quelques interpolations y ont été introduites, elles n'en ont altéré ni l'esprit ni le caractère.

Qu'on lise ce poëme d'Hésiode et qu'on le rapproche de quelques indications que nous fournit la *Théogonie*, on sera frappé de l'état social nouveau qu'il reflète, comparé à la société homérique. A cette vie constante de guerre, de pillage, ont succédé des mœurs régulières et beaucoup plus douces.

Il ressort des *Travaux et les jours* que la société grecque est désormais plus assise, qu'il y règne une véritable sécurité, non-seulement pour les hommes de la même tribu ou de la même nation, mais encore pour les étrangers. Le commerce s'est établi entre les peuples de la Grèce et de l'Asie Mineure, et il amène à la fois l'échange des produits et des idées. Les hommes ne demeurent pas confinés dans le canton qui les a vus naître; c'est ainsi que la famille d'Hésiode, originaire de Cyme en Éolide, vint s'établir à Ascra en Béotie.

Cependant toute trace de l'âge homérique n'a pas disparu; nous retrouvons, par exemple, encore ces aèdes ou chantres inspirés par les dieux qui ont instruit les Grecs aux devoirs de la justice et de l'humanité. Mais ces devoirs apparaissent dans Hésiode avec un caractère conscient et raisonné que l'on chercherait vainement dans les compositions homériques. On n'est plus en présence de simples lueurs de moralité, mais d'une vraie morale.

Ce qui frappe dans le poëme des *Travaux et les jours*, c'est une aversion profonde pour le vol, le pillage, le meurtre; en un mot, pour tout ce qui était glorifié à l'âge homérique. Le travail, voilà le moyen légitime d'acquérir la propriété; compagnon de la vertu, il devient le plus ferme appui de la félicité matérielle, et va se substituer à la violence qui entretenait les guerres perpétuelles que nous avons vues.

Nous n'avons pas, il est vrai, de données positives à l'aide desquelles nous puissions établir ce fait, mais il se conclut naturellement de l'esprit différent des deux poëtes, et les doctrines n'étant plus les mêmes, les actes devaient nécessairement s'être modifiés. La moindre fréquence des guerres, la multiplicité des alliances, des fédérations, avaient fait naître des rapports d'amitié entre des populations longtemps hostiles, en sorte que le cercle des devoirs s'était agrandi, et cela contribua beaucoup au progrès de la moralité.

Ce que l'auteur des *Travaux et les jours* a sans cesse à l'esprit, c'est la justice; elle apparaît sans doute chez Homère, mais elle se voile en quelque sorte la face; tandis que chez Hésiode le sentiment de la justice prend un caractère défini et pratique qu'on peut regarder comme le point de départ de cette moralité supérieure qui distinguera les Grecs et plus tard tous les Européens. Chez ce poëte se trouve étroitement lié l'enseignement de nos devoirs moraux et des besoins de notre existence matérielle, et il est remarquable de trouver à une telle antiquité un sens aussi pratique uni à tant de droiture et de bon sens. On peut au reste s'expliquer cet avancement moral de la société où vivait Hésiode, par les conditions mêmes où elle avait pris naissance. La Thrace, c'est-à-dire la Thessalie et la Macédoine inférieure, car telle était la Thrace des temps antiques, présentait les conditions les plus favorables pour le bien-être des tribus qui s'y étaient fixées.

Protégée par sa position géographique contre les invasions de peuplades plus barbares et plus guerrières, cette contrée, arrosée par de nombreux cours d'eau qui fertilisaient son sol, dut voir s'adoucir de bonne heure les mœurs de ses populations pastorales. Dans un pays aussi favorisé, où la vie est facile, le travail ne devait pas revêtir cette rigueur qui le faisait imposer ailleurs comme leur triste lot aux esclaves, et il fournissait une existence

plus aisée que le pillage et la lutte par lesquels d'autres peuples préféraient se l'assurer.

Le travail n'a plus, en effet, le caractère d'une douce et salutaire occupation dans ces contrées brûlantes où le moindre effort accable quand la passion ne vous domine pas. Là le souverain bien est le repos, et le travail n'apparaît plus que comme un châtiment que la Divinité ou le maître impose. Plus le climat est énervant, plus le repos auquel l'homme aspire est complet, et dans l'Inde le bouddhisme a pu concevoir la félicité suprême comme un véritable anéantissement (le *Nirvana*).

Ainsi on s'explique le caractère différent qu'avait le travail pour les peuples de la Thrace; il devient l'origine de la richesse et la source des vertus dont les dieux restent pourtant les dispensateurs.

Un autre caractère moral bien frappant chez Hésiode, c'est le sentiment de fraternité qui y est professé pour tous les hommes. — Il est vrai que l'humanité, pour Hésiode, était loin de comprendre l'ensemble de tous les hommes. — Il recommande d'aimer ses semblables, et veut qu'on ne maltraite pas les pauvres; ce sentiment d'amour pour le prochain, de l'homme pour l'homme, il le demande, non pas seulement pour le frère, pour l'homme de la tribu, mais pour tous nos semblables. Et ce progrès n'a pourtant pas exclu les vertus des âges tout à fait primitifs. L'hospitalité, par exemple, nous est représentée comme un des plus grands devoirs. La société, en effet, avait alors conservé une grande partie de son organisation patriarcale, et nous avons vu que l'hospitalité était une des nécessités, une des conditions d'un état social dans lequel la guerre était incessante et le fractionnement des tribus presque indéfini.

Le serment se retrouve aussi tel que nous l'offrent les temps homériques, c'est-à-dire comme une consécration religieuse. Il est vrai qu'à mesure que les populations se sont éclairées davantage, elles ont compris qu'en certaines circonstances l'engagement pouvait devenir inexécutable pour l'une des parties, et produire alors une obligation moins étroite; mais comme on ne savait pas encore prévoir et définir les causes de nullité pour ces engagements, on se croyait lié par le vœu, le serment, qui en étaient la forme religieuse, sans tenir compte de l'erreur, de la violence ou de la moralité de l'action à laquelle on serait engagé, comme nous le montre l'histoire si célèbre de Jephté. Les idées confuses que l'on avait encore de la vraie nature de l'obligation la faisaient consister, non dans l'accomplissement des actes qui devaient amener la réalisation des faits en vue desquels elle était contractée, mais dans l'apparent accomplissement des paroles par lesquelles le vœu ou le serment était formulé. On pourrait citer, tant pour l'époque homérique que pour les âges postérieurs, des exemples curieux. Je me borne à un seul.

Hérodote nous raconte à ce sujet qu'un roi de Crète, Étéarque, ayant perdu sa femme, en avait pris une seconde qui conçut une aversion profonde pour une fille qu'Étéarque avait eue du premier lit. Après d'inutiles efforts pour la perdre dans l'esprit de son père, la marâtre finit par l'accuser d'un crime, qui détermina le roi à faire périr la jeune Phronime. Pour cela il s'adresse à un hôte qui s'était lié à lui par l'hospitalité, et lui demande de prendre avec lui la jeune fille sur son vaisseau, et de la jeter en pleine mer. L'hôte, quoique effrayé d'une semblable mission, n'osa cependant violer la foi promise, et pour mettre d'accord l'humanité avec ses scrupules, il partit, emmena Phronime. Il s'agissait pour lui de remplir sa promesse, sans pourtant commettre un crime qui lui paraissait odieux : or, voici ce qu'il imagina. Il jeta la pauvre Phronime à la mer, mais il l'avait préalablement attachée à des cordes à l'aide desquelles il la retira, sitôt qu'elle eût été plongée dans les flots. De nos jours on ne se serait pas tenu obligé à ce semblant d'exécution d'une promesse, et l'on eût compris que, du moment qu'on n'exécutait pas le dessein de celui qui l'avait fait contracter, on y manquait réellement. L'odieux de l'acte ne suffirait pas alors pour dispenser de l'exécution du serment.

A part ces traces de la grossièreté morale primitive, il est incontestable que nous trouvons chez Hésiode un progrès fort marqué sur l'âge dont Homère nous a laissé un tableau fidèle.

Les sentiments de la justice, du devoir, de la pitié, s'introduisirent dans les cœurs, en même temps que le goût d'un travail régulier et le désir d'acquérir honnêtement se firent sentir dans les mœurs. Sans doute le Grec des temps hésiodiques demande encore aux dieux des biens matériels, mais il ne demande qu'à les obtenir par des moyens honnêtes et légitimes. Cependant, en dépit de ce progrès, le poëte est pénétré de l'idée de la dégénérescence de l'humanité, et il se représente les temps antérieurs comme d'une vertu supérieure à celle de ceux où il vit. Le célèbre mythe des âges que nous a rapporté Hésiode me ramène tout naturellement à parler de cette question. Le poëte nous dit que les générations ont été en se détériorant, et que lui-même appartient à l'âge où il n'y a plus ni bonne foi, ni justice, ni respect de la foi jurée.

Hésiode reconnaît cinq âges et non quatre. Dans le premier âge, les hommes, créés par les dieux, en sont presque les compagnons, c'est la période de la vertu et du bonheur; mais ils finissent par se corrompre, et à l'âge d'or succède l'âge d'argent. Après ce dernier, apparaît l'âge d'airain auquel on rapporte toutes les constructions gigantesques qu'on voyait alors; puis commence un nouvel âge, c'est celui des héros, qui, par leurs vertus, méritèrent l'immortalité et furent transportés dans les îles des Bienheureux.

Le cinquième âge est l'âge de fer, qu'Hésiode nous dépeint sous de si noires couleurs, dupe d'une illusion qui a été de tous les siècles, et qui, en présence de la malice et de l'imperfection humaines, suggère l'idée qu'une corruption graduelle s'est emparée de la société.

Hésiode a associé cette illusion à des traditions sur les âges successifs par lesquels le monde a passé ou doit passer, apportées de l'Asie, dont on saisit des traces en Chaldée, où elles se liaient vraisemblablement à un système de périodes astronomiques, et qui ont passé de là à différents peuples.

Dans l'Inde, on admettait aussi cinq âges; les Étrusques avaient leurs *sécla*, dont les Latins ont fait leurs *siècles*. Des religions de l'Assyrie, de la Grèce, de l'Étrurie, cette théorie des âges du monde passa dans les écoles philosophiques de Pythagore et des stoïciens.

Est-il besoin de dire qu'aucun fait positif n'est venu la confirmer; que rien n'établit cette dégénérescence périodique, cette atténuation de la vertu et de la vie humaines? De même que l'histoire des premiers âges nous présente les mêmes crimes, les mêmes convoitises, les mêmes maux qu'aujourd'hui, et de plus grands encore, la vie humaine moyenne n'a pas varié de durée, ainsi que nous le montrent des inscriptions égyptiennes, romaines ou grecques. Ainsi ce qui est vrai pour l'homme physique, est également vrai pour l'homme moral; loin d'avoir à constater chez lui une dégénération successive, nous avons vu qu'il s'était amélioré à certains égards. Toutefois il ne faut pas exagérer cette amélioration; car si le rapprochement des tribus en nations, si une notion plus complète de la justice diminuèrent le nombre des violences et des meurtres, ils créèrent des besoins et des intérêts nouveaux qui développèrent d'autres mauvais instincts, et c'est ainsi que la ruse a succédé à la force brutale.

Cette doctrine des âges de l'humanité est donc un pur mythe, mais j'ai dû la signaler ici, parce que nous la rencontrons précisément à l'époque où la société sort de la barbarie pour entrer dans les voies de la civilisation. Je le répète, Hésiode, en reproduisant d'antiques fictions, a été dupe d'une illusion qui est la conséquence des changements que les années opèrent dans nos jugements et notre caractère.

Les générations sont comme les individus, elles voient en vieillissant les choses sous de plus sombres couleurs, et elles supposent dans ces choses des changements, une détérioration, tandis que ce sont elles qui, en vieillissant, se trouvent placées à un point de vue moins favorable. L'illusion a encore une autre cause.

Plus le progrès moral s'est opéré; plus l'homme, en accomplissant ses devoirs, les a raisonnés, plus il s'en est rendu, ainsi que de ses droits, un compte exact. Dans Homère, la morale est quelque peu instinctive, et dans une foule de cas on y voit l'homme prendre de très-bonne foi sa passion, son sordide intérêt pour de la justice et de la vertu; dans Hésiode, au contraire, le sentiment du juste est plus éclairé. Or, à mesure que le sens moral s'est développé, l'homme a mieux compris la distance qui sépare le droit du fait; il a senti combien il est faible, combien le chemin de la vertu est ardu; et en scrutant davantage les replis de sa conscience, il a trouvé des faiblesses, des vices, des misères, dont il n'avait pas originairement une notion bien complète. Plus sévère pour lui-même et trouvant ses ancêtres moins scrupuleux, il leur a prêté une vertu qu'il ne rencontrait plus en lui; il s'est cru dégénéré.

Nous venons de voir que plus l'homme veut approfondir la nature du bien, et cherche à marcher dans la voie du juste, plus il sent en lui des instincts qui tendent à le faire dévier de la droite route; de même, plus l'homme s'efforce de saisir les lois de la nature et de se rendre maître des grandes vérités de l'histoire, plus il s'aperçoit de son impuissance. La science est surtout utile pour nous montrer le peu que nous savons et ce qui nous reste à savoir encore, comme l'étude de notre cœur est précieuse pour nous montrer toutes les imperfections de notre âme. Il y a donc une analogie parfaite entre la marche de l'homme vers la perfection morale et sa marche vers les vérités de l'ordre scientifique. Plus nous acquérons, plus nous avons conscience de notre misère. — Treshardy.

NÉCROLOGIE.

L'enseignement supérieur est cruellement frappé depuis quelque temps. Après M. Sausset, après M. Hase, nous venons de perdre M. Ampère. Nous empruntons au dernier numéro de la *Revue de l'instruction publique* l'article suivant de M. Patin.

M. AMPÈRE.

Les lettres ont à déplorer une perte bien inattendue et bien cruelle. Le 27 mars, un mal subit, survenu pendant le cours d'une heureuse convalescence, a mortellement frappé, à Pau, où il achevait de passer l'hiver, et presque à la veille de son retour à Paris, M. J. J. Ampère. Avec lui s'éclipse un nom illustre dans la science et dont, par des travaux d'un autre ordre, il perpétuait l'éclat. Il avait hérité de son père une curiosité intellectuelle qu'il a satisfaite de double manière: par des voyages multipliés dans les pays scandinaves, en Allemagne, en Italie, en Sicile, en Grèce, en Asie Mineure, en Égypte, en Amérique; par l'étude assidue de la plupart des langues et des littératures de l'Europe, où son esprit se plaisait aussi à voyager. De là le caractère original de sa pensée et de son talent, qui mêlaient d'une manière piquante les impressions reçues des lieux par le touriste, l'érudition du philologue et de l'archéologue, le goût libre, les vues étendues du littérateur à portée de beaucoup comparer, ajoutons l'imagination du poëte : car Ampère aimait la poésie ; il l'avait cultivée dans son jeune âge, il se plaisait à y revenir et à en faire la confidente de ses pensées intimes. Nous avons de lui un volume de vers, et souvent de très-bons vers, où se reflètent, à diverses dates, les incidents de sa vie, ses courses à travers le monde, ses études. On se rappelle que dans des *Scènes historiques*, qui n'étaient pas sans défauts, mais avaient aussi leurs beautés, il a retracé en vers toute l'histoire de César; et l'on assure qu'il a donné pour pendant à son *César* (1859, 1 vol. in-8, un *Alexandre* en-

core inédit. Mais c'étaient là des distractions, des délassements ; sa vocation véritable était ailleurs. Ce trésor de souvenirs, de connaissances, d'idées, qu'il avait amassé, n'est pas resté improductif ; il l'a utilement dépensé dans un long enseignement et de nombreux ouvrages ; sa vie, interrompue avant le terme qu'on pouvait raisonnablement lui prédire, a été des mieux remplies. Dès 1830, un cours de littérature professé à l'Athénée de Marseille, avec un succès qui ne fut pas sans écho à Paris même, fixa sur lui l'attention publique et décida sa carrière ; devenu en 1831 et 1832 le suppléant fort habile et fort bien accueilli de Fauriel et de M. Villemain dans leurs cours à la Sorbonne, le Collége de France l'appela, en 1833, à la chaire d'histoire de la littérature française que venait de rendre vacante la mort d'Andrieux. Quelque trace des excellentes leçons qu'il y a faites pendant une longue suite d'années subsistera dans deux ouvrages de grand mérite, son *Histoire littéraire de la France avant le XIIe siècle* (1839, 3 vol. in-8) ; son *Histoire de la formation de la langue française* (1841, 1 vol. in-8).

Le reste qu'avait embrassé, avec des développements étendus et complets, son enseignement, et qu'auraient dû reproduire de nombreux volumes, il l'a laissé exposer par d'autres historiens qui se sont acquittés avec éclat de la tâche délaissée par lui. Un peu d'inconstance naturelle l'a détourné vers d'autres sujets, les littératures du Nord, celles du Midi, celles de l'Orient, l'antiquité classique, les spectacles de la vie sociale dans un autre hémisphère. Ne regrettons pas trop ces infidélités, auxquelles nous devons des œuvres de grand intérêt : *Promenade en Amerique : États-Unis, Cuba, Mexique* (1855, 2 vol. in-8); *Littérature, voyages et poésies* (1833..., 1850, 3 vol. in-18); *La Grèce, Rome et Dante, études littéraires d'après nature* (1848, 1 vol. in-18). Ce dernier ouvrage plusieurs fois réimprimé chez nous, plusieurs fois traduit à l'étranger, mais sans nom d'auteur, et de manière à en transporter à d'autres la propriété, est peut-être de tous celui où s'exprime le mieux le tour particulier donné par Ampère à la critique, à l'histoire de la littérature.

Depuis quelques années, son attention un peu vagabonde s'était livrée à un grand ouvrage où l'histoire romaine devait être replacée dans son cadre, les lieux où elle s'est accomplie, les monuments où elle s'est comme traduite, où par là elle deviendrait plus intelligible et plus vivante. Les chapitres de cet ouvrage, publiés d'abord d'après un premier jet par la *Revue des deux mondes*, où on les recherchait avec intérêt, puis laborieusement et savamment remaniés par l'auteur, sont devenus l'*Histoire romaine à Rome*, production considérable dont une première livraison, composée de deux forts volumes in-8, a paru en 1858. Deux autres volumes sont prêts à paraître, et la *Revue des deux mondes* en devait donner, dans son prochain numéro, un extrait envoyé par Ampère quelques jours seulement avant sa triste fin. Cette *Histoire*, monument principal de sa vie littéraire, sera en quelque sorte son monument funèbre. Avec tant de mérites divers et des titres si nombreux, Ampère appartenait de droit à l'Institut, et dans ce corps à plus d'une Académie. Admis en 1842 dans l'Académie des inscriptions et belles-lettres, il était depuis 1847 membre de l'Académie française. Il manquera beaucoup et longtemps à l'une et à l'autre compagnie, qui attachaient tant de prix à le posséder. Une place où il ne sera point remplacé, c'est celle que lui avaient faite dans le cœur de ses amis son caractère aimable autant qu'honorable, la facilité et le charme de son commerce, le rare attrait de son entretien à la fois si solide et si plein d'agrément.

Patin.

CHRONIQUE.

La deuxième série des soirées littéraires et scientifiques de la Sorbonne s'est ouverte jeudi dernier par une conférence de M. Leverrier sur l'état de l'astronomie moderne. Elle continuera le *lundi* et le *jeudi* de chaque semaine : le lundi pour les lettres, le jeudi pour les sciences. Voici l'ordre des entretiens pour la partie littéraire (voyez, pour la partie scientifique, la *Revue des cours scientifiques* de ce jour) :

4 avril. — M. Boissier, professeur de rhétorique au lycée Charlemagne : La jeunesse de Marc-Aurèle d'après les lettres de Fronton.

11 avril. — M. Lenient, professeur de rhétorique au lycée Napoléon : Étude sur Rabelais.

18 avril. — M. Maury, membre de l'Institut : Commune origine des principales nations de l'Europe.

25 avril. — M. Baudrillart, membre de l'Institut : Utilité sociale de l'économie politique.

2 mai. — M. l'abbé Brasseur de Bourbourg, ancien missionnaire en Amérique : Antiquités mexicaines.

9 mai. — M. Samson, professeur au Conservatoire de musique et de déclamation : Étude sur l'*École des femmes* et le *Misanthrope*.

— Il est question d'organiser à Nancy des conférences et des lectures du soir à l'instar de celles de la Sorbonne et de la rue de la Paix, à Paris.

— L'*Indépendance belge* annonce que le ministre de la maison de l'Empereur s'est vu forcé de suspendre le cours de M. Viollet-le-Duc, en raison des troubles qui s'y produisaient. C'est une erreur complète. Ce cours, qui est d'ailleurs presque terminé, n'a subi aucune suspension, aucune interruption.

— A partir du prochain numéro, la bibliographie, trop négligée jusqu'ici dans notre journal, par suite de l'encombrement des matières, reprendra la place à laquelle elle a droit.

— Mercredi, jeudi et hier, ont eu lieu à la Sorbonne les séances des délégués des Sociétés savantes des départements. De nombreux et intéressants mémoires ont été lus dans les trois sections d'histoire, d'archéologie et des sciences. Aujourd'hui samedi, à midi, doit avoir lieu, sous la présidence du ministre de l'instruction, la distribution publique des prix.

— Les cours du second semestre s'ouvriront à la Sorbonne et au Collége de France le lundi 4 avril.

— Le programme du Collége de France nous apprend que M. Ernest Renan exposera la grammaire comparée des langues sémitiques, et expliquera le livre de *Job*, aux jours et heures qui seront ultérieurement indiqués. Nous avons donc lieu d'espérer que l'illustre auteur de la *Vie de Jesus* ne tardera pas à remonter dans sa chaire.

— Nous publierons dans notre prochain numéro une remarquable leçon de M. Philarète Chasles sur la poésie provençale contemporaine. Nous donnerons en même temps la sixième leçon de M Édouard Laboulaye. — Léon Danicourt.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

PREMIÈRE ANNÉE. — N° 19. UN NUMÉRO : 30 CENTIMES. 9 AVRIL 1864.

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

LITTÉRATURE — PHILOSOPHIE — THÉOLOGIE — ÉLOQUENCE — HISTOIRE
LÉGISLATION — ESTHÉTIQUE — ARCHÉOLOGIE

Paraît tous les Samedis.

Paris.....	Six mois.	8 fr.	Un an.	15 fr.
Départements..	—	10	—	18
Étranger.....	—	12	—	20

Prix de l'abonnement avec la Revue des Cours scientifiques.

Six mois.....	Paris,	15 fr.	Départ.,	18 fr.	Étranger, 20 fr.
Un an.....	—	26	—	30	— 35

Rédacteur en chef
M. ODYSSE-BAROT

Les ouvrages dont deux exemplaires auront été envoyés au bureau du journal seront annoncés et analysés s'il y a lieu.

On s'abonne
A LA LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE
17, rue de l'École de Médecine,
Et chez tous les libraires, par l'envoi d'un bon de poste, ou d'un mandat sur Paris.

L'abonnement part du 1er décembre ou du 1er juin de chaque année.

AVIS. — Notre numéro d'aujourd'hui contient un supplément de huit colonnes.

SOMMAIRE.

Histoire des législations comparées. — Cours de M. Ed. Laboulaye : VI. Le Congrès de 1775. — Bataille de Bunker-Hill. — Le colonel Washington. — La déclaration des droits.

Philologie comparée. — Cours de M. Jules Oppert : II. Histoire du déchiffrement des inscriptions cunéiformes perses.

Histoire. — Cours de M. Duchinski : IV. Des éléments fédératifs des Aryas européens. (Compte rendu de M. Elias Regnault.)

Théologie protestante. — Cours de M. Edmond de Pressensé : Les origines du christianisme. — La *Vie de Jésus*. — État de la question. — Des diverses écoles en France et en Allemagne.

Chronique.

HISTOIRE DES LÉGISLATIONS COMPARÉES.

COURS DE M. ÉDOUARD LABOULAYE.

(COLLÈGE DE FRANCE.)

(Voyez les nos 2, 3, 5, 6, 7, 9, 10 et 14.)

VI.

Le congrès de 1775. Bataille de Bunker-Hill. Le colonel Washington. La déclaration des droits.

Messieurs,

Nous en sommes restés à l'année 1774, au moment où le congrès venait de se réunir. Ce congrès s'était considéré comme un médiateur entre le gouvernement anglais et l'Amérique. Il n'avait pris aucune mesure de gouvernement; il avait seulement adressé une pétition au roi et des lettres au peuple de la Grande-Bretagne.

Lorsqu'il se retira au mois d'octobre 1774, le congrès n'avait pas agi davantage, il n'avait voulu être qu'un Conseil. Seulement il avait conseillé, et ses avis étaient des lois, d'interrompre toute communication, tout commerce avec la métropole. A dater du mois de septembre 1774, on ne devait plus rien tirer de l'Angleterre; à dater du mois de septembre 1775, on ne devait plus y rien envoyer. C'était une dernière preuve de loyauté et d'affection que l'Amérique donnait à la mère patrie; elle ne voulait pas faire banqueroute en se séparant. Le conseil donné par le congrès fut accepté par toutes les colonies. Si l'autorité politique était nulle, l'autorité morale était des plus grandes, et aussitôt on se mit en mesure de cesser toute espèce de rapports avec la métropole.

En se séparant, le congrès avait donné aux colonies le conseil de convoquer une nouvelle assemblée pour l'année suivante à Philadelphie: c'est ainsi que fut constitué le nouveau congrès colonial, le véritable congrès de la Révolution, car ce fut cette assemblée qui, depuis l'année 1775 jusqu'à la paix, dirigea les affaires extérieures de l'Amérique.

Lorsque ce congrès se réunit à Philadelphie le 10 mai 1775, la révolution avait fait un grand pas. Comme le disait Patrick Henry, il n'y avait plus de place pour l'espérance, il fallait combattre.

Au mois d'avril 1775, le sang avait coulé. On avait livré aux environs de Boston ce qu'on a appelé la bataille de Lexington. C'était une escarmouche de peu d'importance; mais s'il n'y avait eu qu'un petit nombre d'hommes tués ou blessés, un grand fait s'était accompli : il était évident, désormais, que l'Angleterre ne reculerait pas devant la nécessité de répandre du sang, et que les colons oseraient soutenir la lutte avec les armées anglaises. Il y avait dans les colonies une vieille admiration pour les troupes régulières; les Anglais avaient un peu abusé de ce respect, et le transformaient en crainte. Il n'avait pas manqué, dans le parlement, de géné comme il s'en trouve partout, pour déclarer qu

leurs grands sabres ils mettraient tous ces misérables en fuite, et que les colons trembleraient toujours devant les *habits rouges*. L'injure avait été si vivement ressentie par les Américains, qu'à la bataille de Lexington, en se battant, ils criaient aux soldats anglais : « Sommes-nous des lâches? » C'était donc un fait très-considérable qu'une population qui se décidait à affronter des troupes régulières.

Au même moment, quand il fut certain qu'on en viendrait aux armes, le peuple dans toutes les colonies s'empara des magasins, des arsenaux, de tout ce qu'on put trouver d'armes et de poudre. Les gouvernements coloniaux tombèrent d'eux-mêmes. A leur place, il s'organisa partout des gouvernements volontaires; on fit des congrès provinciaux, on nomma des comités de salut public, toutes les colonies se mirent en communication les unes avec les autres; mais ce qui est remarquable, ce fut l'attitude de la population au moment où tous les pouvoirs manquèrent à la fois. En France, vous savez ce qui arrive aux heures de révolution. Quand le chef de l'État disparaît, quand le ministère tombe, il semble que le pays ne puisse plus vivre. Comme il y a chez nous une centralisation des plus énergiques, il semble que ce soit cette roue principale qui fasse tout mouvoir. Quand elle ne marche plus, la machine est détraquée. En Amérique, où la vie était locale, où le gouvernement central n'avait qu'un cercle restreint d'intérêts à protéger, où la commune, les écoles, les églises, étaient en dehors de son action, le gouvernement s'écroula sans que la vie publique en fût troublée.

Ajoutons que c'est une révolution qui ne ressemblait pas à la nôtre, une révolution où toutes les classes de citoyens étaient d'accord. L'ennemi était un maître étranger qui voulait s'imposer à l'Amérique; il n'y avait guère d'ennemis intérieurs. La résistance était partout, l'anarchie nulle part.

C'est dans ces circonstances que le congrès se réunit le 8 mai 1775. Il lui fallait constituer un gouvernement, non au sens que nous donnons à ce mot, mais une espèce d'autorité supérieure, fédérative, qui fût reconnue par toutes les colonies, et qui pût leur suffire pour diriger la défense, mais sans avoir d'ailleurs à gouverner réellement.

La première chose que fit le congrès, ce fut de dresser les articles d'une confédération. Ces articles, qui ne furent jamais mis à exécution, qui ont été rédigés mais non promulgués, nous intéressent, car vous allez y voir le premier germe de la constitution fédérale.

Il y a dans la constitution fédérale beaucoup de choses qui nous touchent, parce que les constitutions de la liberté sont à peu près les mêmes chez tous les peuples chrétiens; il y a aussi des choses qui sont locales, américaines, et ce sont ces questions que le congrès de 1775 eut à résoudre : mais il ne faut pas croire que ses résolutions soient pour nous sans intérêt. Une imitation serait dangereuse, mais la façon dont l'Amérique a résolu le problème nous touche de près, car, au fond, le problème était celui-ci : Organiser le gouvernement supérieur sans détruire les libertés communales et individuelles.

Le congrès commença par établir qu'il y aurait confédération entre les colonies unies. On ne savait pas encore si l'on se séparerait de l'Angleterre, on parlait donc au nom des colonies, et non du peuple américain. On décida que chaque colonie organiserait son gouvernement révolutionnaire comme il lui plairait; conservant son ancienne constitution, ou s'en donnant une nouvelle, suivant le vœu des populations: c'était le respect complet de l'indépendance provinciale. Au-dessus de ces colonies on établissait le pouvoir du congrès. Ce pouvoir était très-limité. C'est une idée particulière aux Américains, mais fort juste, que les dépositaires du pouvoir législatif ou du pouvoir exécutif ne sont que des délégués, et que l'intérêt de la nation est que leurs attributions soient restreintes, afin qu'ils ne puissent dire un jour : « Je suis la nation, » ce qui est aussi dangereux pour les gouvernements que pour les peuples.

Le congrès avait pour mission de faire la paix ou la guerre, de traiter d'une réconciliation avec l'Angleterre si la chose était possible, de maintenir l'union entre les colonies s'il s'élevait des dissensions entre elles; on lui remettait la disposition des territoires et le pouvoir de fonder de nouvelles colonies. C'est au congrès qu'on remettait le soin de faire des lois générales; c'était à lui à s'occuper d'établir des douanes, à lui de faire frapper la monnaie, d'organiser le service des postes; enfin, il avait l'armée sous ses ordres. Voilà les pouvoirs qu'on attribuait au congrès, mais on ne lui donna pas de pouvoirs financiers; le droit de percevoir l'impôt resta chose locale. D'ailleurs le congrès ne pouvait se permettre de lever des impôts au moment où les colonies se révoltaient contre l'Angleterre pour n'être pas taxées sans leur aveu. C'était donc à chaque colonie à percevoir des impôts par elle-même, et à payer au congrès sa quote part.

Vous voyez comme ce congrès était faiblement constitué. Son autorité était toute morale; car dès qu'il voulait agir, il trouvait en face de lui l'indépendance coloniale. Ainsi il s'était réservé le droit de constituer l'armée régulière, mais les milices qui font la force de l'Amérique étaient purement coloniales. Et dès qu'on voulait disposer des milices, il fallait traiter séparément avec chacune des treize colonies.

De même pour la conduite à tenir envers les royalistes ou *tories*, alliés naturels de l'Angleterre. Le congrès n'osa prendre contre eux aucune mesure générale. Ce fut à chaque colonie que fut remis le soin d'agir; ce qui était livrer les tories à des haines violentes dans certaines colonies, tandis que le congrès aurait pu modérer la passion populaire et rester dans les limites de la justice et du droit.

Cette faiblesse du congrès tenait à l'incertitude même de son rôle. Si la guerre continuait, le congrès en devrait recevoir une force nouvelle; si elle s'arrêtait, le congrès

disparaîtrait. On ne voulait donc rien établir de définitif, et l'on vivait dans de perpétuelles transactions.

Cependant il ne suffisait pas de dresser des articles de confédération, et de donner des conseils; la guerre approchait, il fallait agir, et c'est là que le congrès fut obligé de sortir de la théorie, et d'entrer résolûment dans la pratique des affaires.

Après la bataille de Lexington, les habitants du Massachusetts avaient formé une petite armée. Elle était campée autour de Boston et bloquait les Anglais, renfermés dans la ville. Le congrès décida qu'il adopterait cette armée et en ferait l'armée de toute la nation, ce qu'on a appelé l'armée continentale. Par opposition à l'Angleterre, l'Amérique se désignait par le nom de continent. On y réunit des troupes levées dans le Maryland et la Virginie, et l'on espéra former ainsi une armée respectable; mais à cette armée il fallait un chef. On fut bientôt d'accord sur le choix qu'on devait faire, et ce choix fut la fortune de l'Amérique.

Le 15 juillet 1775, on nomma le colonel Washington commandant en chef de l'armée continentale. Deux raisons décidèrent ce choix : la première toute politique, la seconde toute personnelle. La première, c'est que les gens de la Nouvelle-Angleterre, qui avaient été les plus ardents, sentaient tous la nécessité de compromettre les autres colonies et de les engager dans une rébellion commune. Or, parmi ces colonies, la plus puissante et la plus influente, c'était la Virginie; il fallait donc choisir un général virginien. D'ailleurs, par leur genre de vie, les Virginiens étaient plus aptes aux choses de la guerre que les gens du Nord, et c'est là qu'on devait choisir des chefs. En effet, les principaux généraux de la révolution furent pour la plupart des Virginiens. La seconde raison fut l'admiration que, dès le congrès de 1774, Washington s'était méritée par son caractère. On avait senti qu'il y avait là un homme, et que cet homme, par sa modération, sa fermeté, sa conduite passée, sa grande fortune, était celui de tous qui devait faire le meilleur usage de la puissance que la nation lui donnait.

Washington accepta, mais en déclarant qu'il ne se faisait pas illusion, qu'il ne se reconnaissait pas de talents suffisants pour mener la guerre, et que s'il arrivait quelque malheur, on ne devrait pas s'en prendre à lui. En même temps, il déclara qu'il n'accepterait aucun traitement, mais, avec sa sagesse habituelle, tout en ne voulant rien recevoir, de son pays, il ne voulut pas que le pays fût son obligé. Il déclara qu'il tiendrait un compte exact de tout ce qu'il dépenserait, afin d'en être remboursé. C'est ce qu'il fit : il tint ses comptes de sa main, et à la fin de la guerre, il apporta ce compte réglé jour par jour avec une exactitude extrême et une modération excessive.

Quand Washington fut nommé, il partit immédiatement, et arriva devant Boston le 22 juillet. Dès le 17, on s'était battu dans un endroit demeuré célèbre; c'est la première bataille sérieuse qu'aient livrée les Américains, c'est la bataille de Bunker-Hill. Dans cette bataille était tombé Joseph Warren, le président du Massachusetts, un des trois hommes qui, avec Hancock et Samuel Adams, avaient le plus poussé à la séparation. L'animation était extrême, le courage était grand; malheureusement les ressources ne répondaient pas au courage. Quatorze ou quinze cents hommes, sans habit, sans souliers, presque sans armes, voilà ce que trouva Washington; il y avait si peu de poudre en Amérique, que John Adams, écrivant à ses amis de Boston pour leur annoncer l'arrivée de Washington, recommandait qu'on lui fît le meilleur accueil possible, mais qu'on ne brûlât pas de poudre. Au bout d'un an de guerre, il n'y avait pas, dans toutes les colonies, de poudre à canon pour huit jours.

L'industrie avait été interdite par l'Angleterre à l'Amérique, il fallait donc immédiatement fabriquer toutes choses; et le vieux Franklin ayant appris qu'en France on venait de découvrir qu'il y avait du salpêtre dans les vieux murs, fit des expériences, et donna à ses concitoyens la première leçon pour l'extraction du salpêtre. Vous savez que la France, quelques années plus tard, devait se trouver dans la même situation.

Washington tâcha de discipliner le peu de troupes qu'il avait, mais pour les habiller et les armer, il fallait de l'argent. Or, cette question était celle qui embarrassait le plus le gouvernement fédéral, et elle eut une influence très-grande sur la constitution des États-Unis. De l'argent, le congrès, qui n'avait aucun pouvoir financier, n'en pouvait trouver. En demander aux colonie était fort difficile, établir un impôt ne se pouvait pas; on eut recours à la ressource des cas extrêmes, on fit des assignats. Le congrès fit cette première émission avec une confiance complète, on s'imagina qu'on pourrait facilement rembourser ces assignats; et comme il est très-commode de trouver de l'argent du jour au lendemain avec la presse aux assignats, on vota deux millions de dollars en assignats, dix millions de francs. A la fin de l'année, il y en avait pour quatre-vingt-quinze millions de francs. Quatre années plus tard, on arrivait droit à la banqueroute. Ceci est très-curieux, car remarquez que nous sommes en 1775; que lorsque la révolution française éclata, l'Amérique était encore sous le coup des malheurs que cette mesure avait attirés sur elle; que la France était pleine de gens qui avaient été en Amérique, et que parmi ces gens il y avait des économistes, comme Brissot Warville : on savait tout, et cependant on n'a rien trouvé de mieux à faire que de se jeter dans le même abîme. On en est à se demander à quoi sert l'expérience. A dix ans de distance, la France recommençait ce qu'avait fait l'Amérique! et comme l'Amérique, elle ruinait le pays. A première vue, on ne voit pas toute l'injustice des assignats. C'est le plus dangereux et le plus inique des impôts.

Mettez un impôt pesant sur un pays, les citoyens payeront en proportion de leur fortune, vous savez ce que

vous faites; mais créez des assignats, vous ne savez quels seront en définitive les derniers qui seront ruinés. Pour éviter une infaillible dépréciation, on établit le cours forcé, ou le maximum, mais tôt ou tard on arrive à cette impuissance de la force qui termine les révolutions. Les Américains eurent du moins le bon esprit de s'arrêter. On avait bien proposé de déclarer ennemis de la république ceux qui ne prendraient pas les assignats, mais on s'arrêta; en France, la Convention alla plus loin, et elle amena un mal de plus, la disette. Le jour où il fut reconnu que les fermiers qui ne prendraient pas les assignats en payement de leurs denrées étaient des ennemis de la patrie, et où les fermiers surent parfaitement qu'ils seraient payés avec ce papier, ils cachèrent leur blé, et l'on eut la famine, famine qui était complétement factice et qui n'aurait jamais existé sans les assignats. Quand on trouvera un pays qui consente à vendre son blé pour rien, les assignats mêmes ne seront plus nécessaires. Jusque-là ce n'est pas avec des assignats que vous le payerez.

Entretenir une armée et payer les soldats avec un papier discrédité n'était pas encore le plus grand danger de l'Amérique. Il fallait commander et maintenir cette armée au milieu de difficultés sans nombre. Nous qui sommes habitués à ramener toutes choses à l'unité de commandement, et qui donnons aux chefs de nos armées pleins pouvoirs, nous ne pouvons imaginer quelle était la position de Washington, chef de l'armée continentale, c'est-à-dire d'une armée établie dans une province qui n'était pas sous son commandement. Il y avait des milices dont Washington ne pouvait disposer sans l'ordre du gouvernement provincial; de plus, la loi civile est tellement puissante en Amérique, qu'on ne peut se rien procurer sans l'autorisation de l'autorité civile : ainsi, point de réquisition, point de logement chez l'habitant, en un mot, aucune ressource, et une armée à laquelle on ne fournissait rien. Lorsque l'armée française vint au secours des États-Unis et fit la guerre en Amérique, M. de Rochambeau fut un jour très-étonné de voir venir au-devant de lui, au milieu de son état-major, un shériff, qui lui dit : « Général, avec votre permission, je viens vous arrêter; il y a plusieurs de vos officiers qui ont pris pour le besoin de l'armée des marchandises; vous êtes responsable de leurs actions, il faut que je vous arrête. » M. de Rochambeau se mit à rire, prit la chose gaiement et fit bien; mais assurément une armée qui n'est pas payée ne peut vivre longtemps dans ces conditions. Quand cette armée a de grands approvisionnements, rien n'est plus simple; mais laisser le soldat sans argent, sans vivres, et lui demander de respecter les poules du voisin, c'est difficile.

Ce fut la gloire de l'armée française, les Américains lui rendent cette justice, de n'avoir touché à rien, d'avoir eu le plus grand respect pour la propriété des habitants, et l'on raconte qu'un pommier se trouvant au milieu même du camp français, à Rhode-Island, resta intact; nos soldats n'y avaient pas pris une pomme. Mais ils étaient bien payés, ils avaient de quoi vivre, ils pouvaient se montrer ce que sont toujours les Français à l'étranger, aimables et complaisants; tandis que les pauvres soldats américains étaient dans le dénûment le plus absolu. Il fallait un Washington pour retenir sous les drapeaux des gens qui, la moitié du temps, mouraient de faim, et étaient dans la plus affreuse misère. Ainsi, après la bataille de Long-Island, dans la retraite du New-Jersey, les soldats américains marquaient la route par le sang de leurs pieds: ils n'avaient pas de souliers.

Ce fut dans ces conditions difficiles que la guerre commença. Vous me direz : Comment se fait-il que les Américains n'aient pas remédié à cela? En effet, en France nous avons un exemple analogue. La Convention réduisit tout à la défense du pays : on mit en réquisition les chevaux, les armes, les voitures; on prit tout l'argent qu'on pouvait prendre, sacrifiant tout à la nécessité de défendre le pays. Il en est résulté que le pays a été défendu, c'est une bonne chose; mais quand le danger a disparu, il n'y avait plus de liberté en France : on avait organisé le despotisme pour s'en faire une arme de défense, et nous souffrons encore de la politique suivie en ce temps-là.

Les Américains trouvent que ces moyens extrêmes sont de trop, qu'il ne faut pas sacrifier la liberté pour faire la guerre. C'est ce qui explique pourquoi vous voyez dans la guerre actuelle tant de choses qui vous étonnent : comment il y a des soldats qui s'engagent pour deux ans et qui s'en vont quand les deux ans sont expirés; comment on laisse tant de journaux parler, parce que si on les faisait taire pendant la guerre, on aurait peur que leur extinction de voix ne durât après la guerre; comment il n'y a pas de général qui commande toutes les forces du pays, parce qu'on aurait peur que ce général ne devînt un jour le premier consul des États-Unis. Il y a ainsi une foule de choses qui expliquent comment on ne peut faire en Amérique ce qu'on peut faire dans d'autres pays. J'ajouterai que l'Amérique n'a jamais été dans la situation de la France en 92, et qu'en raison de la manière dont nous sommes pressés par les étrangers, il est évident que le système américain ne saurait nous convenir. Toujours est-il qu'il a du bon; que si l'on ne peut le prendre tout entier, il ne faut pas le rejeter entièrement, et qu'on aurait tort de ne pas l'imiter en plus d'un point.

Lorsque le congrès de 1775 se sépara, sans se dissoudre, on n'espérait plus rien de l'Angleterre; cependant il y avait encore le parti des gens qui ne voulaient se défendre que légalement, qui comptaient que Burke, Cambden et le colonel Barre pourraient obtenir quelque chose. On fut bientôt détrompé. A la fin de 1775, le roi George ouvrit le parlement : ce fut pour déclarer qu'on ne ferait aucune attention à ces pétitions américaines, qui empoisonnaient l'opinion; il fallait en finir avec les Américains révoltés, la sagesse l'exigeait. J'ai toujours remarqué qu'on se sert en politique de la sagesse

pour être fou, de la raison pour être déraisonnable, et de l'humanité pour être cruel. Les deux chambres accueillirent ces paroles du roi avec enthousiasme; c'était le peuple anglais tout entier qui voulait en finir avec l'Amérique, et l'on vit un grave magistrat, lord Mansfield, dire avec un esprit belliqueux qui ne convenait guère à son caractère : « Il n'y a qu'une conduite à tenir, celle de ce colonel qui se battait du temps de Gustave Adolphe, et qui disait à ses soldats : « Mes enfants, voyez ces » hommes là-bas, si vous ne les tuez pas, ils vous tue- » ront ! Allez. » C'était un bon discours sur un champ de bataille, mais était-il aussi bien placé dans la bouche d'un magistrat?

On prit les mesures les plus violentes; on leva des troupes étrangères : c'étaient des Allemands qu'on envoyait se battre contre des compatriotes. On enrôla les sujets du duc de Brunswick et du landgrave de Hesse, et ces soldats on les achetait à leur prince. Rigoureusement, on peut admettre que des étrangers s'enrôlent pour une cause qui leur plaît; mais ce n'était point de leur plein gré que ces braves Allemands entraient ainsi au service de l'Angleterre. Leur maître, le landgrave de Hesse, recevait une prime de 200 francs par tête d'engagé. Mirabeau dénonçait énergiquement l'infamie d'un pareil marché, et le roi de Prusse protestait à sa façon. Ces recrues, victimes de la cupidité de leur maître, étaient obligées de passer par la Prusse pour se rendre à destination. On y payait un droit pour le transit des bestiaux : Frédéric, humain par calcul, déclara que des hommes que leur souverain vendait ainsi étaient un véritable bétail, et il fit payer l'impôt pour ce bétail humain. Il eût mieux valu lui fermer le passage.

Ce n'était pas assez d'envoyer des étrangers contre les colons, on fit pis encore. L'Angleterre soutenait que les Américains étaient des rebelles. On décida donc que toutes les fois qu'on prendrait sur un navire américain des matelots américains, au service de leur patrie, on les considérerait comme matelots anglais, et que l'équipage du navire saisi serait transféré sur les bâtiments anglais, et obligé de se battre contre ses propres concitoyens.

Il ne manqua pas de voix généreuses pour protester contre ces violences du parlement anglais, mais il ne manqua pas non plus de bons esprits pour trouver que tout était pour le mieux. Ces misérables révoltés, disait-on, sont trop heureux, qu'au lieu de les pendre on les emploie au service de leur roi légitime, en leur donnant un salaire. C'était là l'humanité du roi George et de son parlement.

Ces nouvelles arrivèrent en Amérique, au mois de mars 1776, et les faits suivirent bientôt la menace. Le gouverneur de Virginie, lord Dunmore, appela les esclaves à la révolte. Une escadre anglaise alla brûler Falmouth, dans le Massachusetts; l'année précédente on avait brûlé Charleston.

Ed. Laboulaye.

— La fin au prochain numéro. —

PHILOLOGIE COMPARÉE.

COURS DE M. JULES OPPERT.

(BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE.)

(Voy. le n° 7.)

II.

Histoire du déchiffrement des inscriptions cunéiformes perses.

Obligés de choisir parmi les vingt ou vingt-cinq cours consacrés, à Paris, aux études orientales, et qu'il était impossible de reproduire tous, nous ne croyons pouvoir mieux faire que de donner à nos lecteurs les leçons de M. Jules Oppert sur la philologie comparée des langues indo-européennes. Sans négliger l'explication des textes, qui sera toujours la base d'un enseignement de ce genre, M. Oppert sait aussi donner une place convenable à des études plus générales, plus accessibles au public profane, études dont le grand mérite est de faire saisir la méthode, les idées philosophiques qui ont présidé à la naissance ou au développement des sciences orientales, et qui ont amené des découvertes si fécondes, si merveilleuses, si peu attendues, qu'elles excitent souvent l'incrédulité de ceux qui ne sont pas initiés. Du reste, le mérite éminent de M. Oppert et l'universalité de ses connaissances ne sont un mystère pour personne; il possède à fond toutes les langues de la grande famille indo-européenne, comme les langues sémitiques, et la grammaire comparée n'a pas de secret pour lui ni d'interprète plus habile ou plus autorisé. Son coup d'essai fut un travail sur la *phonétique perse*, publié en Allemagne, et qui complétait de la manière la plus heureuse la reconstruction de cet antique idiome, en permettant d'établir son alphabet d'une manière logique. Bientôt il franchit le cercle des études aryennes pour aborder les études sémitiques. Il fut chargé alors par le gouvernement français d'une mission scientifique en Mésopotamie, qui dura trois années entières, et dont il vient de publier les résultats en deux gros volumes in-folio. Enfin ses découvertes si remarquables sur l'archéologie et la grammaire assyriennes, qui permettront un jour à l'histoire de reconquérir entièrement toute cette grande civilisation, lui ont valu l'année dernière le grand prix biennal de 20 000 francs, institué par l'Empereur pour *les travaux qui feraient le plus d'honneur à la France*. M. Oppert, tout jeune encore, est le second qui obtienne cette éclatante distinction, décernée, deux ans auparavant, à M. Thiers par l'Académie française; et l'Institut, après avoir accordé à ses travaux une récompense aussi élevée, ne peut manquer de l'appeler bientôt dans son sein, où sa place est marquée d'avance à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. E. A.

Nous devons, cette année, nous occuper spécialement de la langue que parlèrent les rois Achéménides, c'est-à-dire les rois qui régnèrent en Perse jusqu'à la conquête d'Alexandre. Mais il faut d'abord lire les textes de cette langue, et si, quand un grammairien expose l'alphabet grec ou latin, on ne va pas lui demander pour quelle raison il attribue telle valeur à tel signe, il n'en est pas de même pour un idiome comme celui des Achéménides, dont la tradition est complétement interrompue. Il est indispensable d'expliquer par quels travaux successifs on est parvenu à reconstituer un alphabet totalement perdu, et d'exposer les raisons qui autorisent à traduire tel signe par tel son. Ce cours doit donc com-

mencer par l'histoire du déchiffrement des inscriptions cunéiformes perses.

Les Grecs connaissaient la langue des Perses et les caractères de leur alphabet, qu'ils appelaient γράμματα ἀσσύρια, ou quelquefois γράμματα περσίκα. Hérodote parle de l'inscription que Xercès fit mettre sur le rivage du Bosphore, et où il se vantait d'avoir enchaîné la mer : l'historien dit qu'elle était écrite en caractères grecs et en caractères perses, c'est-à-dire cunéiformes. Arrien parle d'une autre inscription également en caractères cunéiformes, placée sur le tombeau de Cyrus, et que nous possédons encore. Du reste, les rapports fréquents de la Grèce et de l'empire perse avaient dû rendre assez commune, parmi les Hellènes, l'intelligence de la langue des Achéménides, et nous voyons leurs historiens, Ctésias, par exemple, recourir aux documents originaux conservés dans les archives de la Perse.

Les notions des Arabes sur les inscriptions cunéiformes sont fort vagues. Ne les comprenant pas, ils les attribuaient à Djemshid, Tahmasp, Nemrod et autres héros fabuleux. Mais ils n'en firent jamais une étude sérieuse.

Des moines espagnols et portugais apprirent les premiers, à l'Europe moderne, l'existence des inscriptions cunéiformes de Persépolis. Mais ce fut seulement au XVIIe siècle que leurs rapports furent confirmés d'une manière certaine par les voyageurs occidentaux. Un d'entre eux, Sébastien Serlio, crut même pouvoir restituer Persépolis comme un temple de Minerve. La première connaissance positive de ces inscriptions est due à Pietro della Valle, qui nous donna aussi quelques notions sur les inscriptions cunéiformes assyriennes. Chardin, Tempfer et d'autres, les mentionnent également. Chardin en donna le premier une description complète : il les prenait pour des inscriptions chinoises, et supposait qu'elles devaient se lire de bas en haut.

C'est Leibnitz qui signala pour la première fois la grande importance et le véritable caractère des inscriptions cunéiformes. Cependant elles étaient encore bien peu connues et bien mal appréciées, puisqu'un siècle plus tard, en plein XVIIIe siècle, nous voyons un docteur anglais, Hyde, prétendre sérieusement que c'étaient des signes bizarres faits par les voyageurs pour intriguer et amuser ceux qui viendraient après eux : vues bien dépassées déjà par Pietro della Valle, qui avait même deviné la valeur d'un des signes de cette mystérieuse écriture.

Enfin, un envoyé du roi de Danemark, Karsten Niebuhr, nous donna le premier un relevé exact et complet de ces inscriptions. Avant lui, le Français Lebrun avait déjà fait un essai de copie, mais fort imparfait et tout à fait insuffisant. C'est grâce au Danois Karsten Niebuhr, qu'on put se mettre à étudier sérieusement ces écritures et à en essayer le déchiffrement.

Ces essais ne furent pas d'abord fort heureux, et ne donnèrent aucun résultat utile, parce qu'ils émanaient de charlatans littéraires plutôt que de véritables savants. Entre autres, l'Allemand Lichtenstein prétendit avoir déchiffré ces inscriptions presque du premier coup, et il en donna une traduction complète, mais sans indiquer le moins du monde comment il s'y était pris pour la faire. Il y voyait des imprécations et des vœux formés par des femmes en deuil qui supplient Ormuz de ne pas les arroser seulement de vinaigre, mais de répandre aussi sur elles un peu de miel, etc., et autres choses de ce genre. Tout cela n'était que ridicule. Cependant Silvestre de Sacy fit à ce livre l'honneur de le critiquer, pour réprouver, il est vrai, toutes ses conclusions, et relever, comme elles le méritaient, ses prétentions sans fondements. Si la critique de Silvestre de Sacy n'avait pas appelé l'attention sur lui, l'ouvrage de Lichtenstein serait sans doute resté enseveli dans l'oubli qu'il mérite; nous devions néanmoins le mentionner, parce que c'est le premier livre imprimé en caractères cunéiformes : il se trouva dans une petite ville d'Allemagne, à Helmstadt, un éditeur assez ami de la science, Fleckeisen, pour faire tout exprès la dépense d'alphabets cunéiformes. Le fait est assez rare pour mériter d'être cité.

Nous arrivons maintenant à des tentatives plus sérieuses. Tychsen, voyant un signe se répéter très-souvent, soupçonna qu'il devait servir à marquer la ponctuation et à séparer les mots : ce soupçon était fondé. Il était réservé à un savant danois d'indiquer la véritable voie : nous voulons parler de Munter. Munter partit d'une observation très-juste, c'est que les palais de Persépolis avaient été construits par les rois Achéménides, qui devaient parler une langue voisine du zend : or, ce dernier idiome avait une tradition non interrompue pour la valeur et la forme de ses lettres. Munter devina ainsi les caractères qui rendent A et B, mais sans arriver à de grands résultats.

Enfin, Georges-Frédéric Grotefend fit un pas décisif, et l'on peut dire que c'est de lui que date véritablement la lecture des inscriptions persépolitaines. Ces inscriptions couvrant les murs de palais construits par les rois achéménides, Grotefend se dit qu'elles devaient contenir quelque part leur signature; et, en effet, il ne se trompait pas. Il prit donc les inscriptions placées au-dessus des portes de ces palais : il n'était pas probable que ce fussent des imprécations de femmes en deuil, comme l'avait dit Lichtenstein. Parmi ces inscriptions, il y en avait notamment deux qui ne différaient guère que par le premier mot, toute la suite étant à peu près la même des deux côtés. Ces deux inscriptions, les voici, telles que nos connaissances actuelles nous permettent de les lire : « *Darius, roi des rois, roi des Perses, roi des pays, fils d'Hystaspe, Achéménide, fit cette maison.* » — Et l'autre : « *Xercès, roi des Perses, roi des rois, roi des pays, fils de Darius, Achéménide, roi des Perses, roi des rois, roi des pays, fit cette maison.* » — Les premiers mots, ou plutôt les premiers groupes de signes de ces deux inscriptions différaient. Appelons A le premier groupe de la première, et B le premier groupe de la seconde. Mais ce groupe A, qui commençait la première inscrip-

tion, se retrouvait dans le corps de la seconde, et à la place correspondante dans la première inscription à celle occupée par A dans la seconde. Il y avait un troisième groupe de signes, différents des deux premiers, et que nous appellerons C (Hystaspe). Grotefend conjectura immédiatement que B était fils de A, et que A était fils de C : c'était un premier point. Puis dans ce groupe qui se répétait à chaque instant, tout le long des deux textes, il devina le titre royal. Remarquant alors que ce groupe placé après A et après B dans les deux inscriptions ne se trouvait pas après C, il en inféra que A et B avaient été rois tour à tour, mais que C ne l'avait pas été : A était donc le fondateur de la dynastie. La question se simplifiait de suite, car ces données ne pouvaient convenir qu'à deux rois perses, Cyrus et Darius; mais ce ne pouvait pas être Cyrus, car alors C et B auraient été identiques, le père et le fils de Cyrus s'étant tous deux appelés Cambyse : c'était donc Darius, et Grotefend eut ainsi les trois groupes, A, B et C : DARHWVS, — KH SH HAR SH A, — GOSHTASP. — Avec ces trois mots, il avait les lettres nécessaires pour lire le nom des Perses, PARS; de plus, il vit que le groupe représentant, suivant lui, le titre royal, devait se lire KH SH AHT H.

Tel est le point de départ véritable de la lecture des inscriptions persépolitaines. Ce sont les noms propres qui permirent à Grotefend de poser le premier jalon dans ce champ complétement inexploré, où aucun point de repère, aucune connaissance préalable ne pouvait guider les recherches. C'est la première application des noms propres au déchiffrement d'inscriptions dont l'idiome et l'alphabet sont également inconnus. Cette méthode devait faire fortune, puisque nous lui devons les grandes découvertes de notre siècle en ce genre, notamment la lecture des hiéroglyphes égyptiens. N'oublions donc pas que Grotefend en est l'inventeur, et qu'il l'appliqua le premier avec un rare bonheur.

Mais la lecture des noms propres ne donnait pas le sens des inscriptions, et ici Grotefend ne put rien faire, parce qu'il n'abordait pas cette étude avec une connaissance préalable et suffisante du sanscrit, du zend et des autres langues congénères qui pouvaient seules, avec les ressources de la philologie comparée, lui donner le mot de cette mystérieuse énigme. — Emile Alglave.

HISTOIRE.

COURS DE M. DUCHINSKI (de Kiew).

(CERCLE DES SOCIÉTÉS SAVANTES.)

Les éléments fédératifs des Aryas européens.

IV.

(Voy. les nos 16, 17 et 18.)

M. Duchinski, dans cette séance, s'attache à développer la question des quatre garanties. Car c'est dans les éléments mêmes de leur nature propre que les Aryas doivent chercher leurs moyens d'indépendance, et nullement dans les éléments constitutifs des Touraniens. Ceux-ci, comme nous l'avons dit, admettent la fusion des pouvoirs spirituel et temporel, ont pour principe social le communisme, dédaignent les besoins locaux, et, par conséquent, le provincialisme. Il faut que chacune des deux races se développe selon sa loi; c'est la condition de leur bien-être et de leur grandeur. Aussi le professeur insiste-t-il fortement sur le tort que font aux libertés aryennes les communistes, et ceux qui confondent notre démocratie, basée sur la souveraineté individuelle, avec la démocratie touranienne, ayant pour principe le nivellement de tous sous la souveraineté d'un seul.

Les prétendus bienfaits apportés par les Moscovites aux paysans du Dnieper et de la Vistule, comme l'expropriation violente des propriétaires, la suppression ou l'extermination de la noblesse, ne sont que des bienfaits touraniens, c'est-à-dire funestes pour les peuples aryas. Car la noblesse dans ces pays, comme jadis en Occident, représente l'esprit de liberté et de souveraineté individuelle. Les intérêts de l'Europe, sur le Dnieper et la Vistule, sont menacés par les Moscovites, non pas seulement parce qu'ils y attaquent la civilisation latino-germaine, mais parce qu'ils y attaquent la propriété individuelle, le droit personnel, et les hommes qui ont préparé le développement des libertés politiques. Les Moscovites, comme les Turcs et les Chinois, n'ont pas eu de noblesse campagnarde, héréditaire, dans le sens européen du mot; et voilà pourquoi, indépendamment de leurs origines, leurs paysans et bourgeois n'ont pas eu d'enseignements de liberté.

Le jour où les Aryas abdiqueraient leur principe, c'est-à-dire la liberté et les garanties d'indépendance qui sont les moyens d'action pour développer le principe, ce jour-là ils tomberaient dans un esclavage plus terrible que celui des Tourans.

De même, si les Moscovites abdiquaient leur principe, qui est la sécurité avec les garanties de ce principe, comme le communisme et l'autocratie, pour y introduire la séparation des pouvoirs, le provincialisme et les castes, ils ne prépareraient chez eux que l'anarchie et la décadence.

C'est de ce point de vue que M. Duchinski juge les essais de l'école communiste chez nous. Cette école introduit les garanties de liberté d'après les idées des Tourans, et bouleverse ainsi la conscience des Aryas. Notre principe n'étant pas le même que celui des Tourans, nos moyens d'action ne peuvent être les mêmes. Voilà pourquoi les Aryas doivent bien étudier dans leur essence et dans leur application les garanties qui ont assuré leur indépendance et développé leur moralité. M. Duchinski y revient pour avoir l'occasion d'insister sur l'importance de ces garanties, et en même temps pour répondre à certaines objections qui lui sont faites.

La première porte sur la division des pouvoirs spirituel et temporel.

Voici ce qu'on dit : Certains peuples touraniens, comme les Japonais, les Tibétains, les Moscovites et les Turcs ottomans, ont les pouvoirs divisés; ainsi, le saint synode moscovite, le cheik-ul-islam fonctionnent à côté du pouvoir temporel. A quoi M. Duchinski répond : Il ne faut pas prendre les apparences pour des réalités; le saint synode n'a pas une existence indépendante; il n'est que le serviteur et l'instrument du tzar, et il ne tend même pas à développer le principe social touranien, qui est la sécurité. Le cheik-ul-islam n'a pas plus d'indépendance. Aux yeux de tous les croyants, le sultan est le seul chef véritable de la religion, et s'il y avait lutte entre lui et les ulémas, pour peu qu'il eût un peu d'énergie, il pourrait les faire disparaître, sans que le système social parût aux musulmans en aucune façon altéré.

Une remarque, d'ailleurs, essentielle à faire, c'est la différence de moralité entre les Turcs et les Moscovites : les premiers restent fidèles à leur principe social de sécurité et à ses garanties; les seconds, au contraire, entrant dans une voie de mensonge, veulent singer les institutions de l'Occident, prétendent paraître libéraux, et pour le paraître, se laissent imposer par l'autocrate une falsification d'origine qui fait violence et aux traditions historiques et aux impulsions de leur conscience.

Une autre objection qui, au premier aperçu, paraît plus grave, est puisée dans l'exemple des protestants, qui, malgré l'union des deux pouvoirs, tendent à favoriser la liberté. Le savant professeur ne se laisse pas effrayer par cet argument. Ce n'est pas, dit-il, au protestantisme, c'est aux traditions antérieures du catholicisme, qu'il faut attribuer les tendances vers la liberté. Pour appuyer sa thèse, il passe en revue les différents groupes protestants. Chez les Scandinaves, il montre les institutions provinciales garantissant et développant l'individualité, indépendamment de toute question religieuse, et la division du travail est si fortement consacrée, que jusqu'à nos jours la représentation nationale repose sur la séparation des quatre ordres formant quatre chambres distinctes.

Chez les Anglais, d'une part, tout l'édifice social repose encore sur les institutions du moyen âge; et, d'autre part, la liberté entière des cultes affranchit toute conscience individuelle de la domination spirituelle du souverain. Celui-ci a beau s'intituler le chef de l'Église, il ne conserve dans son domaine que l'Église officielle, affaiblie et mutilée, et sans influence sur la conscience générale.

Quant aux Allemands, ils eussent été désunis et morcelés par les sectes diverses du protestantisme, s'ils n'avaient eu pour lien d'unité leur soumission à l'Autriche, essentiellement catholique. Ce n'est que de nos jours qu'ils commencent à s'émanciper, en cherchant un lien nouveau dans une fédération commune.

Pour ce qui concerne le provincialisme, seconde garantie de liberté, il faut remarquer que le provincialisme de nos jours doit être, en vertu même de la loi du progrès, bien différent des provincialismes de l'époque improprement appelée moyen âge. Il ne s'agit plus de faire revivre les provinces d'autrefois, mais de prendre en considération les besoins locaux, d'après les besoins de nos jours. Il y a plus : dans l'unité des peuples aryas-européens, qui doit garantir leur indépendance, il s'agit aujourd'hui de compléter la fédération des provinces par la fédération des nationalités. Quant à l'appréciation du degré de parenté entre les peuples, sous le point de vue des nationalités, le principe dominant se trouve dans les traditions historico-politiques qui jouent le premier rôle.

Après ces considérations préliminaires, M. Duchinski entre dans le détail des réformes qu'il propose pour l'enseignement de l'histoire dans nos lycées, surtout dans les classes de rhétorique et de philosophie.

La première grande conclusion de ses travaux dans leur application à la division de l'histoire des Aryas européens et des trois branches des Tourans, Sémites, Turcs et Moscovites (en laissant de côté les Hindous, les les Chinois, les Japonais et les Nègres), la première conclusion, disons-nous, est la suppression de cette division historique qu'on appelle moyen âge. « Il n'y a pas, dit-il, de moyen âge. » Le moyen âge n'existe ni au point de vue géographico-ethnographique, ni au point de vue historique.

D'abord, au point de vue géographique, Rome, même aux temps de son plus grand développement, formait une minime partie du globe; il est donc inexact de dire que l'histoire romaine présente l'histoire du monde.

La formule n'est pas plus exacte en ethnographie. Car nous ne descendons pas des Romains; nous sommes fils d'abord des Aryas italiens conquis par les Romains, ensuite des Aryas qu'on appelle Barbares et qui ont détruit l'empire romain. Les habitants mêmes de la Rome de nos jours n'ont pas le droit de se dire descendants des anciens Romains; par conséquent, ce qu'on appelle le moyen âge n'est pas même pour eux une transformation, à plus forte raison pour les Gaulois, les Allemands et les Slaves.

Ainsi, sous le point de vue historique, le moyen âge ne se justifie pas mieux, puisque l'enchaînement des faits nous rattache aux Aryas antérieurs à l'époque romaine et à ceux qui y ont mis fin.

Nous ne sommes pas davantage enfants des Grecs ni des Égyptiens, quoique nous ayons profité de la civilisation de ces peuples.

Partant de ces principes, on voit que l'histoire de la race humaine ne se divise qu'en deux grandes époques : l'histoire ancienne et l'histoire moderne.

La première commence au VIIIe siècle avant notre ère, qui signale non-seulement la fondation de Rome, mais aussi la fin des différentes migrations aryennes, car c'est

à la même époque que les Slaves se fixent sur la Vistule. Cette époque historique dure huit siècles.

L'histoire moderne commence avec le christianisme, non pas seulement au point de vue religieux, mais aussi au point de vue philosophique; car le christianisme prend pour idéal le droit de chaque individualité humaine.

Du Ier au VIIe siècle de notre ère se constitue l'Église, organe intellectuel de la régénération sociale. Il est d'ailleurs important de noter que c'est dans cette même période du Ier au VIIe siècle que s'accomplissent les événements militaires et politiques qui décidèrent les principes du provincialisme et des États dont les développements constituent les bases essentielles de notre existence actuelle.

C'est à la même époque que se décide le sort des peuples tourans qui entrent en rapport avec les Aryas européens, c'est-à-dire des Sémites, des Turcs ou Tatars et des Moscovites.

Pour conclusion à cette intéressante séance, M. Duchinski trace un programme destiné à servir de guide aux professeurs qui voudraient suivre la nouvelle méthode historique.

Reproduisons les divisions principales de ce programme :

« Dans l'espace des sept premiers siècles de notre histoire des temps anciens, les quatre principales branches d'Aryas européens, c'est-à-dire les Latins, les Gaulois, les Allemands et les Slaves (avec les Lithuaniens proprement dits), développent leur unité, tantôt volontairement et avec connaissance du but, tantôt malgré elles et sans connaissance du but. En laissant de côté le développement des détails, nous allons nous arrêter seulement sur les principaux faits :

» 1° *Le commerce d'ambre.* — Le commerce rapprochait les Wénèdes ou Lekhs des bords de la mer Baltique avec les Gaulois, les Latins et les Grecs. On constate que ce commerce unissait tous ces peuples à partir du VIIIe siècle avant notre ère. Au IVe siècle, les Marseillais envoyèrent Pythéas vers la mer Baltique pour étudier les pays et les peuples de cette région; il constata que la mer Baltique portait le nom de mer Vénédique, et que l'embouchure de la Vistule, où se trouvait le plus de succin, était en possession des Gouthous, c'est-à-dire des Goths.

» 2° Les conquêtes d'une partie des Aryas asiatiques (des Mèdes), des Sémites et des Aryas européens (des Lekhs ou Slaves), par les Tourans tchoudes, appelés Scythes. Les Scythes, Skythes (Skolotes) proprement dits, reconnus par les anciens comme nomades, avec toute la constitution sociale et politique des peuples de ce caractère de civilisation, étaient certainement une branche de Touraniens moscovites et Turcs ou Tatars; il y avait aussi des Mongols parmi eux. Comme ils régnaient sur les Aryas asiatiques et européens, il faut admettre qu'ils se servaient aussi de quelques représentants de l'élément de ces derniers, comme s'en servent les Moscovites depuis Pierre Ier.

» Ces Scythes ou Tchoudes ont soumis les faibles tribus lekhites ou slaves vivant dans le bassin du Dniester et du Dnieper, et qui, pour cette raison, furent aussi appelés Scythes, c'est-à-dire du nom de leurs maîtres, comme plus tard les habitants de ces contrées furent appelés Avares, Chazars, Russes, lorsqu'ils furent subjugués par ces peuples touraniens et scandinaves. Mais ceux mêmes qui les appelaient Scythes les distinguaient des Scythes proprement dits en constatant que les premiers, c'est-à-dire que les riverains du Dniester et du Dnieper, et à trois journées au delà du Dnieper, étaient agriculteurs. L'invasion des Touraniens scythes força naturellement une partie des Slaves opprimés d'émigrer vers l'est, et servit ainsi de moyen de rapprochement entre les Slaves du bassin du Dnieper et du Dniester, et les peuples germains et latins.

» *Remarques.* — Le professeur doit exposer ici les preuves du touranisme des Scythes, en indiquant : 1° leur penchant à la vie nomade; 2° leur uniformité en physionomie. Il doit insister aussi sur la ressemblance touchant ces deux points entre les *Scythes nomades* et les Moscovites de nos jours.

» 3° *L'invasion des Gaulois sur la Vistule et sur le Dniester.* — Il y eut plusieurs invasions; la plus remarquable eut lieu au IVe siècle. Les Ombrons, les Routhènes et les Boï ont laissé le plus de traces dans l'histoire de la civilisation des Lekhs de la Vistule et dans celle du Dniester (1).

» 4° *Les colonies grecques sur le Bog.* — Olbia était la plus célèbre de ces colonies. Ainsi c'est en Pologne que se rencontraient les Gaulois avec les Grecs dès le IVe siècle avant notre ère.

» 5° *Invasion des Sarmathes.* — Il est plus que probable que les Sarmathes étaient des Aryas asiatiques, une branche des Mèdes. Ils différaient tellement des Aryas européens, qu'en leur présence les Wénèdes, pères des Lekhs de la Vistule, et les Allemands, formaient une parfaite unité, en ce que les deux peuples se servaient de l'infanterie, habitaient dans des maisons, etc.

» En somme, depuis le VIIIe jusqu'au Ier siècle de notre ère, les Lekhs, les Allemands, les Gaulois, et en partie les Latins, tout en étant en guerre entre eux, développent leur unité, surtout les trois premiers de ces groupes, qui se mêlaient sur le Rhin, sur l'Elbe et en Pologne.

» Voilà les faits qui suffisent pour bien remplir les cadres de l'histoire ancienne des Aryas européens depuis le VIIIe jusqu'au Ier siècle de notre ère.

» Voyons maintenant l'histoire des Tourans moscovites, Turcs ou Tatars et Sémites.

» 1° C'est au VIIIe siècle avant notre ère qu'il faut rapporter l'invasion des Scythes en Palestine, invasion at-

(1) Voyez, sur les rapports entre les anciens Gaulois et les Lekhs routhènes, le mémoire de M. Aug. Viquesnel, *sur la nationalité slave et la nationalité moscovite.*

testée par Hérodote et le prophète Ézéchiel. Au ve siècle, lorsque Hérodote visitait les bords du Dnieper, les Scythes disaient qu'ils habitaient ces pays depuis des temps immémoriaux. C'est ici surtout, dans l'histoire des Scythes, qu'il faut insister sur l'identité que ces derniers présentent avec les Finnois de Tacite et les Moscovites de nos jours.

» 2° Transportation forcée par les Scythes d'une partie des Sémites dans le Caucase, dans l'Asie centrale et sur le Volga en Moscovie. Transportation des dix tribus juives par Salmanazar.

» Ce sont là deux faits extrêmement importants dans l'histoire de tous les peuples tourans, sémites, turcs et moscovites.

» 3° *Tacite, Karamzin, Schafarik.* — Tacite, écrivant au r^er siècle de notre ère, complète l'enseignement d'Hérodote en constatant deux faits de l'histoire des Allemands, des Lekhs et des Finnois ou Tchoudes de la Moscovie : 1° que, de son temps, les Allemands et les Slaves (Wénèdes) se ressemblaient extrêmement; 2° que les Finnois vivaient alors à l'état de chasseurs. Les historiens moscovites, tels que Karamzin et autres, tout en suivant la méthode prescrite par les ukases, de commencer l'histoire des Moscovites, non pas en Moscovie, comme le bon sens l'exige, mais à Novgorod, sur le Dnieper et le Dniester, c'est-à-dire dans les pays slaves, constatent pourtant que les pères des Moscovites, des grands Russes, ne sont que les Finnois de Tacite, qui sont les ancêtres des Vès, des Méra, Mouroma, des Mordva et autres tribus touraniennes qui habitaient la Moscovie et qui se reconnaissent pour parents des Huns (*Hist.*, I, chap. II, et notes de l'original). Ces Tchoudes ou Touraniens moscovites acceptèrent la langue slave, dit le même auteur (Karamzin), à mesure qu'ils embrassaient la religion des Slaves de Novgorod et du Dnieper, avec lesquels ils furent soumis par les Normands-Russes. Un grand savant slovaque, Schafarik, confirme cette appréciation de l'historien moscovite, et en prouve la justesse par les histoires connues des Slaves et des Tourans moscovites (dans ses *Antiquités slaves*). Il ajoute que les Vès, les Méra, les Mouroma, les Mordva, sont les descendants des Samoïèdes et autres peuplades qu'Hérodote place au nord des Scythes nomades du Don. »

Comme caractères de rapports existant entre l'histoire ancienne et celle de nos jours des Aryas et des Tourans en Europe, après s'être arrêté sur la ressemblance dans la manière de vivre des anciens Scythes agriculteurs, c'est-à-dire de ceux des bords du Dnieper et du Dniester, avec les Slaves d'aujourd'hui de ces mêmes contrées, il faut s'arrêter encore sur les rapports entre les Sémites juifs et les habitants de la Moscovie. Il n'y a pas de doute aujourd'hui que le judaïsme des Touraniens khazars, Bourtas (une partie des Mordva), des Chwalisses, tous habitant la Moscovie du IIIe au XIIIe siècle, fut la conséquence de la fusion avec ces Touraniens des dix tribus juives amenées par Salmanazar du fond de l'Asie. Les princes Rurikowitches forcèrent la minorité des Moscovites, ceux du grand-duché de Souzdalie, de se faire chrétiens dans le XIIe au XIIIe siècle; mais ils ne cessèrent de professer secrètement le judaïsme. Il en est résulté que, sous Ivan III (1460-1513), le judaïsme devint si puissant en Moscovie, à Moscou même, que la question fut posée si les Moscovites ne devaient pas reconnaître le judaïsme pour religion dominante. Ce sont les quelques mille Novgorodiens transportés par Ivan III à Moscou qui empêchèrent la réussite de ce projet. C'est depuis cette victoire du christianisme sur le judaïsme que ce dernier commença à être cruellement persécuté par le gouvernement moscovite. Pourtant les Moscovites judaïsant se sont conservés de nos jours. Ce qui est curieux, c'est que, de notre temps, ce même gouvernement moscovite, qui persécute avec tant d'ardeur le catholicisme et ne tolère pas que ses sujets Grands-Russes deviennent protestants, fait tous ses efforts pour provoquer le progrès du judaïsme parmi ces mêmes Grands-Russes. Comme une des preuves de ce fait, le professeur a lu l'article de l'*Abeille du Nord* du 3/15 mars dernier, dans lequel on annonce que dix familles grands-russes se sont faites juives, et qu'un vieillard de soixante ans se fit circoncire lui-même. On sait que, d'après le professeur, il y a environ 15 millions des Moscovites de nos jours qui descendent des Tourans mêlés aux dix tribus juives amenées par Salmanazar, tandis qu'environ 20 millions de Moscovites avaient pour ancêtres des musulmans. Mais le musulmanisme des Moscovites se rapporte à l'histoire moderne, au VIIIe-Xe siècle, tandis que leur judaïsme s'attache à l'époque de la fondation de Rome et du règne de Salmanazar.

Élias Regnault.

THÉOLOGIE PROTESTANTE.

CONFÉRENCE DE M. EDMOND DE PRESSENSÉ.

(SALLE DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT.)

Les origines du christianisme. — La Vie de Jésus. État de la question. — Des diverses écoles en France et en Allemagne.

Messieurs,

C'est presque un lieu commun, et je m'en félicite, de dire aujourd'hui que la question religieuse s'impose à nous, qu'elle se mêle à toutes celles qui nous préoccupent, qu'elle s'en dégage, et que, tout en s'imposant à nous, elle se précise tous les jours davantage. Elle ne porte plus seulement sur l'organisation de la société religieuse ou sur tel autre point de vue de la doctrine; elle porte maintenant d'aplomb sur la personne du fondateur du christianisme. Elle est devenue la question du Christ.

Et il était temps qu'il en fût ainsi, car cela nous amène à la vraie question de fond, à l'examen de ce grand problème, à savoir si le christianisme est bien ce qu'il prétend être, la religion définitive, ou si nous devons chercher encore.

Messieurs, c'est cette question que je viens avec une entière liberté soumettre à votre examen.

Ma discussion sera sincère, mais respectueuse des personnes. Je suis de ceux qui pensent que l'outrage déshonore les causes qui s'en servent.

Je n'aborderais pas cette discussion, si les voix qui ont demandé une sorte de répression légale contre telle ou telle opinion eussent été entendues; je crois à la puissance intrinsèque de la vérité; il y a une liberté dont je suis encore plus avide que de la mienne, c'est la liberté de mes adversaires.

Mon plan sera bien simple. Après une courte introduction qui fera l'objet de cette séance, j'examinerai dans celles qui suivront les bases critiques et philosophiques de mon sujet.

La question des Évangiles, de la source même de cette histoire, se présentera à nous tout d'abord; je tâcherai ensuite d'établir devant vous l'originalité du christianisme. Je m'efforcerai de vous montrer, par une étude impartiale de la situation du monde au moment où il y a fait son apparition, qu'il n'est point né d'une espèce de compromis entre l'Orient et l'Occident, mais qu'il a bien un caractère qui lui est propre, un caractère original; et j'essayerai de dérouler sous vos yeux, ou tout au moins d'esquisser la vie du Christ, traitant les questions que je rencontrerai sur mon chemin, non-seulement en France, mais ailleurs.

Nous avons une certaine tendance à nous prendre pour l'empire du Milieu, et à croire qu'il n'y a d'important au monde que ce qui se débat entre nos frontières. Il est bon que nous tenions compte de la pensée contemporaine partout où elle se produit, afin de ne pas exagérer certains faits, et de ne pas prendre un simple incident pour un événement décisif, pour un dénoûment de ce grand drame qui a l'Europe entière pour théâtre.

Parfois aussi, passant à un autre extrême, nous sommes d'une modestie singulière, et nous acceptons tout ce qui nous vient de l'étranger, sans contrôle, sans examen. C'est ainsi qu'on nous dit : « L'Allemagne savante a décidé ceci ou cela », et nous acceptons cette prétendue décision, même sans bénéfice d'inventaire. Eh bien! je voudrais, cherchant avant tout la clarté, vous tracer l'état de la question religieuse et préciser ce qu'est la question du Christ au moment actuel en Europe.

Permettez-moi de vous faire d'abord un rapide exposé de la polémique religieuse avant notre époque.

Ce que j'appelle, messieurs, la question du Christ, dans la polémique religieuse, ne fut pas une question immédiatement posée au milieu des luttes formidables que le christianisme a eu à livrer pour s'implanter dans le monde; et cela par une raison bien simple, c'est que les adversaires du christianisme cherchaient surtout à le diffamer dans la personne de ses sectateurs : les chrétiens se trouvaient plutôt en butte à la calomnie qu'en face d'attaques lancées proprement contre leur religion. Ils étaient obligés de défendre la pureté de leur morale plutôt que d'établir la vérité de leur doctrine; leurs apologies étaient des plaidoyers, plaidoyers sublimes quand ils s'élevaient des bûchers et des arènes. La grande apologie de l'Église des premiers siècles a été le martyre; son grand plaidoyer a été sa fermeté inébranlable, son invincible résistance à l'oppression religieuse; elle apprit pour la première fois aux tyrans de ce monde qu'il y a une limite où leur puissance expire, je veux dire la conscience de l'homme qui croit, et sa pensée.

Mais, messieurs, dès le second siècle nous voyons poindre les attaques contre la personne du Christ. Un philosophe dont la vie est peu connue, mais dont le nom a surnagé, Celse, a dirigé contre le christianisme, et en particulier contre la personne du Christ, une attaque des plus habiles. La haine lui a donné une étrange clairvoyance, si bien que vous trouvez dans Celse, comme dans un arsenal, presque tous les traits qui plus tard ont été lancés contre le christianisme et contre le Christ. Il s'empare de nos Évangiles, les discute avec une grande sagacité, compare les textes, fonde la critique négative; puis, s'en prenant à la personne du Christ, il le suit dans les diverses phases de sa vie, commence par flétrir sa naissance, et exerce surtout la puissance de sa raillerie sur sa passion. Aux yeux d'un païen de la décadence, ne croyant qu'au succès, ceux qui ne réussissaient pas ne pouvaient compter, et une religion fondée par un crucifié semblait une grande folie. Toujours est-il que Celse a déployé dans cette attaque une verve, une pénétration étonnantes, et que nous appellerions vraiment admirables, s'il les avait mises au service d'une meilleure cause.

L'Église répondit par un livre qui, dans sa partie morale, n'a pas vieilli d'un jour, l'écrit d'Origène contre Celse.

Il semble fait d'hier pour nos circonstances d'aujourd'hui; on y respire une sainte passion pour la vérité, et il s'y déploie un génie vaste et royal, car Origène était un des plus grands esprits de son temps. Mais bientôt la polémique de fond fut interrompue, et pour longtemps, par une raison que vous allez comprendre. Vers le commencement du IVe siècle, l'Église, victorieuse moralement, accepta la protection de l'empire; elle devint une hiérarchie, une hiérarchie imposante sans doute, mais enfin elle cessa d'être une société libre, se gouvernant elle-même, vivant de sa pensée, de sa foi, de sa croyance; elle devint un vaste établissement hiérarchique, et ce vaste établissement hiérarchique fut complété par ce que j'appellerai la grande métaphysique chrétienne. Au lieu des doctrines simples des premiers âges, vous avez toute une philosophie dogmatique. Ainsi l'Église se présente

à nous comme une hiérarchie et une école de métaphysique tout ensemble.

Il n'était pas possible que la question du Christ occupât la première place dans de telles conditions. Quand l'Église devient une hiérarchie, alors tout roule sur son autorité. Son autorité, c'est là ce qui importe; tous les dogmes viennent se résumer dans ce premier dogme. De là la préoccupation de défendre cette autorité, de la grandir; une question d'organisation, de forme, l'emporte ainsi sur la grande question de fond, sur la question morale, religieuse, sur la question du Christ. Et c'est ce que vous verrez se répéter sans cesse dans l'histoire religieuse. Dès qu'on accorde une trop grande importance au côté hiérarchique, à l'autorité, immédiatement tout roule sur ce point; on livre des combats sur les remparts de la place et non au cœur, on n'est jamais au centre des questions. C'est ce qui vous explique comment cette grande question de fond, cette grande question du Christ disparut plus ou moins, et passa au second plan.

Vint la réforme, le grand mouvement du XVIe siècle. La réforme fut, selon moi, un retour incomplet, mais énergique, vers les origines du christianisme. Ce fut une réaction puissante contre la hiérarchie. La réforme prétendait mettre de nouveau les hommes en contact immédiat avec la vérité religieuse, et par conséquent avec le Christ, qui la personnifie. Les questions de forme passent donc au second plan, et la question de fond, la question religieuse, se place au premier rang, au rang qui lui appartient. La réforme, on peut le dire, rendit un grand service à l'Église universelle; non-seulement elle réveilla la vie religieuse là où elle se produisit, mais elle la réveilla aussi jusque dans le sein de l'Église catholique elle-même; elle ranima le catholicisme, en lui imposant des luttes fécondes d'où il sortit épuré et agrandi.

Mais, messieurs, après ce généreux et puissant XVIe siècle, si plein de séve et de vie religieuse, nous avons le XVIIe siècle. Le XVIIe siècle, c'est, après l'esprit, la lettre; après la liberté, la servitude. Le XVIIe siècle, dans les pays qui furent le berceau de la réforme, organisa de nouveau une hiérarchie, hiérarchie bâtarde, qui ne pouvait pas produire ses titres, mais qui n'en étouffa pas moins partout la liberté de conscience. Là aussi on aboutit à une sorte de métaphysique ardue et subtile, qui se substitua à la foi vive et énergique de Luther et de Calvin. Le XVIIe siècle fut donc un siècle mauvais pour ces pays et pour ces Églises, et naturellement, comme la question de hiérarchie y occupait le premier rang, la question vraiment religieuse, la question de fond fut reléguée au second; voilà comment le XVIIe siècle enfanta le XVIIIe.

Mais, si le XVIIe siècle se montre à nous puérilement disputeur en Allemagne, et même en Angleterre, au point de vue religieux, je n'ai garde d'oublier la grandeur imposante qu'il a eue dans notre patrie. Je suis autant que personne l'admirateur de ce beau siècle classique, des merveilles qu'il a enfantées, des chefs-d'œuvre qu'il a multipliés; je suis, moi aussi, touché quand j'entends la grande voix de Bossuet défendre le christianisme dans un langage presque divin; mais je ne puis oublier que cette grande voix n'a pas seulement défendu le christianisme, qu'elle a demandé la proscription de toute une religion, et que la conscience a subi dans ce siècle glorieux l'un des plus odieux attentats qui aient épouvanté l'histoire. Je ne puis oublier que Bossuet, dans lequel je respecte et j'honore le chrétien, car il faut savoir faire la part des inconséquences humaines, a rédigé cette *Politique, tirée de l'Écriture sainte*, qui a donné à l'absolutisme sa formule la plus parfaite, et cela au nom de la religion mal comprise. Je ne puis oublier cette espèce de cellule dans laquelle la France dut faire pénitence avec son roi sous la férule de madame de Maintenon, et je comprends comment de ce XVIIe siècle, si glorieux, est né le XVIIIe siècle, avec ses révoltes, avec son impatience de rompre les liens que la France n'avait portés que trop longtemps; le XVIIIe siècle, ce généreux athée qui aspire à toutes les réformes sociales, à toutes les libertés, mais qui repousse bien loin le christianisme qu'on lui a présenté comme une religion d'oppression, imposant à l'humanité un joug sacré qu'elle ne peut briser. C'est pourquoi je ne puis, malgré ses erreurs, condamner le XVIIIe siècle tout entier; j'admire sa générosité : il a comme déchiré le livre divin pour en prendre une moitié par la faute de ses interprètes naturels. Mais vous savez comment la question religieuse s'est posée à cette époque de malentendus, quelle marée montante sembla devoir couvrir à jamais les temples comme les trônes. Il suffit de nommer Voltaire et Diderot.

Messieurs, si je ne me trompe, Voltaire ne s'est jamais attaqué directement au Christ; il s'est contenté de parler de lui avec une ironie concentrée très-mordante, sans doute, mais il a ménagé la personne du fondateur du christianisme. Il y a un homme dont l'influence a balancé certainement celle de Voltaire, et a été, à bien des égards, funeste pour notre patrie, car c'est sa pensée qui a inspiré nos révolutionnaires les plus exagérés, et nous a amenés à ce socialisme gouvernemental qui a si lourdement pesé sur la France. Nous avons nommé Rousseau. Je ne puis oublier que Rousseau, tout en repoussant les doctrines du christianisme, le fait avec dignité, avec éloquence, avec élévation. Je lui en sais gré. Je crois qu'il était sincère dans sa protestation contre les fautes de son temps, et je pense que, dans cette mélancolie qui le rongeait, dans cette tristesse qui grandissait en lui vers le soir si sombre de sa carrière, la grandeur du christianisme s'est de plus en plus dégagée des nuages. Il y a de lui un fragment mystérieux sur lequel on discute encore : c'est une vision étrange où le Christ joue le premier rôle; on y trouve je ne sais quel accent de déférence, de respect, qui est

bien près de l'adoration. Ainsi, en plein XVIIIe siècle, nous recueillons un témoignage à la dignité morale du christianisme, un témoignage plein d'éloquence. Aujourd'hui, messieurs, il y a lieu de regretter Rousseau!

Dans les pays où la réforme s'est établie, je vous l'ai dit, le XVIIe siècle laissait une Église desséchée qui n'avait plus de vitalité religieuse; nous voyons souffler en effet sur toutes les Églises protestantes, au XVIIIe siècle, le vent sec du rationalisme. Qu'est-ce que le rationalisme? C'est un beau nom; il relève certes un noble attribut de l'humanité, la raison. Nous entendons par le rationalisme cette doctrine exclusive qui prétend que la religion, comme toute science, ne peut ressortir que de nos facultés spéculatives. Il met hors de cause le cœur et la conscience, et veut par conséquent soumettre au tribunal unique de la raison, tous les actes religieux les plus intimes et les plus profonds. C'est donc une école excessive. Nous aussi nous voulons le rationalisme, le rationalisme qui fait sa part à la raison, et admet sa compétence là où elle l'explique. Le rationalisme du XVIIIe siècle ne voulait croire qu'à la raison, et déclinait la compétence du cœur et de la conscience. Il ne voulait pas reconnaître avec Pascal que la foi, c'est Dieu sensible au cœur.

Eh bien, messieurs, le rationalisme exerçait la plus forte influence dans toutes les Églises, soit d'Allemagne, soit d'Angleterre.

En Allemagne, un illustre poëte, Lessing, s'en fit le fondateur et le coryphée, et publia un livre qui produisit une très-grande impression, connu sous le nom de *Fragments de Wolfenbuttel*. C'était un manuscrit que Lessing prétendait avoir retrouvé dans le fond d'une bibliothèque, et qui contenait les attaques les plus passionnées, non-seulement contre le christianisme, mais contre la personne de Jésus-Christ, dont le caractère moral était présenté de la façon la plus outrageante. On connaît aujourd'hui l'auteur de ce livre. C'était Reimarus, professeur de philosophie à Hambourg, homme fort considéré dans l'Église. Strauss a voulu nous apitoyer sur le sort de ce Reimarus, dont il a dernièrement publié les écrits, et a même parlé de son martyre. Le pauvre homme! son martyre, en effet, est digne de pitié. Il avait conservé toutes ses places, l'estime, l'approbation de sa ville natale; il passait pour le plus orthodoxe des scholastiques. Quand il voulait blasphémer, il s'enfermait à triple tour, et déposait ses blasphèmes dans le tiroir le plus secret de son bureau, puis il était obligé d'aller entendre le sermon. C'était un martyre bien douloureux, en vérité. Cependant j'avoue que je réserve ma sympathie pour d'autres douleurs, et je me rappelle un mot de Pascal : « Jamais les saints ne se sont tus. »

Messieurs, au commencement du siècle, ce rationalisme ainsi formulé est arrivé à son plein développement; alors apparaît en Allemagne une école qu'on a appelée l'école du rationalisme vulgaire. Je ne connais rien dans le monde de la pensée de plus pauvre, de plus mesquin, de plus terre à terre que ce rationalisme.

Il considère, c'est là son originalité, les récits évangéliques comme vrais; mais se trouvant en face de faits surnaturels, et ne voulant pas contester la crédibilité de ces récits, il présente de petites explications tout à fait rationnelles, tout à fait simples, afin de faire disparaître du livre tout ce qui est du domaine de l'infini; certaines de ces explications sont devenues célèbres par le ridicule.

Dans une visite que je fis en 1846 à une des grandes universités de l'Allemagne, je me rappelle être descendu dans une salle basse où enseignait un professeur âgé, entouré de cinq ou six étudiants. C'était pourtant un homme qui avait eu son jour de gloire, un professeur qui avait été célèbre en Allemagne quelque vingt ans auparavant. Il parlait alors dans la grande salle de l'université devant des centaines d'auditeurs. Ce contraste faisait sentir la différence des temps. C'était comme le fantôme d'un passé qui avait disparu; il semblait, à entendre discourir ce théologien posthume dans cette salle vide et obscure, qu'on fût dans le pays des ombres. En effet, l'Allemagne se débarrassa bientôt de ce plat rationalisme qui avait eu une influence délétère sur le caractère national; car il y a une relation singulière entre la croyance et la vie des peuples.

Le plat rationalisme, effaçant de la pensée germanique tout ce qui avait le caractère de la grandeur et de l'infini, tua l'héroïsme. L'Allemagne du Nord était tombée dans la prostration morale la plus profonde. J'ai entendu des hommes qui y vivaient à cette époque attribuer cet étrange abandon que la Prusse fit d'elle-même au commencement du siècle à l'influence dissolvante de sa théologie régnante. Il n'y avait plus de flamme dans les cœurs, ni pour les choses humaines, ni pour les choses divines.

Vous me direz, messieurs, que la France, qui n'était pas dévote, a accompli de grandes choses à cette même époque. J'en conviens; mais aussi la France s'était fait une religion de la liberté. Quand vous n'avez pas cet enthousiasme humain, et que vous êtes en présence de doctrines comme celles que j'ai essayé de vous décrire, il en résulte le plus triste abaissement de l'esprit public. L'Allemagne s'en releva cependant; nous avons souffert de la résurrection de ce grand peuple, mais qui de nous n'admirerait une nation qui se relève pour s'affranchir du joug de l'étranger, même quand l'étranger pour elle, c'est la France. Ce réveil de l'Allemagne fut à la fois patriotique et philosophique. Il eut ses manifestations dans le monde de la pensée. Dans l'une de ses directions, il s'égara; dans l'autre, il aboutit aux plus beaux résultats. Je vais vous exposer rapidement ces crises de la pensée germanique, car c'est le sujet principal qui doit nous occuper aujourd'hui.

J'ai dit qu'à la suite de ce grand réveil national, il y eut un retour à la vie morale et intellectuelle. Dans la direction que j'appellerai la direction de gauche, nous ren-

controns tout d'abord la grande philosophie spéculative, la philosophie de Hegel. Cette philosophie est une manifestation puissante de l'esprit humain. J'admire cet édifice aux proportions grandioses auquel un esprit supérieur a imprimé tant d'unité; j'admire surtout l'art ingénieux avec lequel l'auteur de cette philosophie a su la justifier par tous les témoignages, dans l'histoire des lettres comme dans l'histoire des idées. Certes, à ne juger ce système que par le dehors, qu'au point de vue artistique, si je puis m'exprimer ainsi, il nous ravit, mais il en est autrement quand nous cherchons ce qui en fait l'essence.

Je n'ai point la prétention de vous exposer ce soir le système de Hegel; je veux seulement vous signaler ce qu'il a de caractéristique. C'est un système panthéistique, et qui, par conséquent, n'admet, pas plus que le spinosisme, un Dieu personnel et libre. S'il s'en tenait à cette théorie, il n'aurait rien d'original. Voici le point où gît l'originalité. Hegel a dit : L'absolu n'est pas hors du monde, il est en nous, dans la vie du monde; mais où le trouvons-nous sous sa forme la plus parfaite? Dans la raison de l'homme. C'est là, si l'on peut ainsi dire, l'atelier intime où travaille ce grand agent de la vie universelle. Eh bien, si nous pouvions entrer dans cet atelier, suivre ses élaborations, et les suivre de près, nous aurions le secret de l'absolu. C'est ce qu'a fait Hegel : il a interrogé la raison humaine, et s'est efforcé, dans sa *Logique*, de donner le véritable enchaînement de nos pensées. Mais nos pensées, ce sont les pensées de l'absolu. Par conséquent, en nous donnant l'enchaînement de nos pensées, le philosophe a prétendu nous donner l'enchaînement des êtres, car nos pensées sont les lois de l'univers. On comprend dès lors que la logique joue un si grand rôle dans ce système. Je me rappelle avoir entendu un savant professeur exposer les catégories de cette logique, la plus abstraite qui soit au monde. Il le faisait avec une chaleur, avec une passion éloquente que le sujet semblait peu comporter. J'ai compris que sur ces sommets ardus de l'abstraction on peut goûter une volupté étrange, la volupté de se sentir dieu et de s'adorer, car la raison humaine ainsi considérée, n'est-ce pas la vraie divinité dans ce monde?

Voilà ce qu'il y a de caractéristique dans ce système de Hegel. Sans m'appesantir davantage sur ces détails, je remarque que, soumettant tous les êtres et tous les faits à cet enchaînement logique qu'il avait cherché dans la raison humaine, il fait disparaître absolument la liberté de ce monde; il n'y a plus que la fatalité; il n'y a plus place pour un seul acte libre, plus aucune distinction possible entre le bien et le mal, car le bien produit le mal, le mal produit le bien à son tour dans cette évolution immense, dont la série se déroule à travers la nature, comme à travers les siècles dans l'histoire de l'humanité. Ainsi plus de liberté, plus de morale; tout est relatif.

Cette philosophie a exercé un ascendant immense sur notre génération, et j'en trouve partout des traces; je la retrouve traduite en formules vulgaires; elle est dans l'air que nous respirons, et c'est elle qui a donné à notre génération une prévention passionnée contre la liberté morale, et cette étrange facilité à confondre le bien et le mal, à enlever la distinction tranchée qui, pour que la morale subsiste, doit les séparer. De là viennent tant de mollesse dans les appréciations, tant d'indolence dans les convictions les plus saintes de l'âme. Je suis persuadé que c'est là une des puissances mauvaises de ce temps.

Cette philosophie, cependant, selon la coutume de nos jours, a voulu se faire passer pour chrétienne. C'est une prétention assez étrange, quand on a sapé ce qui fait la base du christianisme, de vouloir lui emprunter son nom. C'est néanmoins ce qu'a fait la philosophie hégélienne dans des écrits plus ou moins habiles, avec une subtilité prudente. Les philosophes de cette école n'aimaient pas non plus beaucoup le martyre; ils ont occupé de très-belles places dans l'Église et dans l'État.

Un livre est sorti de cette école, qui nous donnera la véritable notion de l'hégélianisme sur la personne du Christ. C'est la *Vie de Jésus* du fameux Strauss. Ce livre parut en 1833, et eut immédiatement un succès inouï. Non-seulement on le lut dans les facultés de théologie, mais dans les salons, dans les cercles, et il descendit jusque dans les ateliers et les échoppes; il était écrit avec une rare précision, et une clarté plus rare encore, surtout en Allemagne.

Or, qu'y avait-il au fond de cet ouvrage célèbre? Que peut être le Christ de la philosophie hégélienne? Vous comprenez que puisqu'il n'y a pas de monde supérieur, on ne peut nous parler de révélation. Le Christ ne peut donc être le révélateur d'un Dieu qui n'existe pas; il ne saurait être qu'un type de cette humanité divine dans le sens que nous savons, mais il ne peut être un révélateur, ni accomplir des miracles, car où est la place d'une action libre dans cette chaîne que le logicien tient dans sa main? Cependant voici un livre, l'Évangile, qui présente le Christ comme un révélateur; il faudra en éliminer d'emblée les miracles : c'est ce que fait Strauss. Il part d'une idée préconçue; il ne prend pas l'Évangile pour constater les faits, les discuter, les nier peut-être, ce serait son droit; il arrive à l'Évangile, mais avec une théorie toute faite, empruntée à un système métaphysique, et au nom de cette théorie il fait la leçon aux faits.

Nous rencontrons aujourd'hui cette méthode à priori dans les polémiques sur la religion. Nous lui refusons tout caractère scientifique. Où en seraient en effet les sciences naturelles, si on les étudiait avec des systèmes préconçus. La méthode vraiment scientifique consiste à constater les faits et non à les transformer. Or, dans la donnée hégélienne, on arrive à l'Évangile avec une idée préconçue; il faut à tout prix que les livres sacrés se prêtent à cette idée, et c'est ainsi que Strauss en est venu à élaborer sa fameuse théorie. Le récit évangélique est à

ses yeux un mythe. Les légendes de l'Ancien Testament, combinées avec les impressions qu'aurait faites sur les Juifs du temps d'Hérode un certain Jésus, dont il est impossible de savoir quelle a été la vie, voilà l'origine de ce mythe. Nous arrivons ainsi à une mythologie très-savante, qui s'est formée toute seule dans le cerveau des pêcheurs et des bateliers de la Galilée, lesquels, en fabriquant une légende insignifiante, non-seulement faisaient de la prose sans le savoir, mais encore de la métaphysique, et quelle métaphysique! Ils ont élaboré à leur insu le système le plus ardu et le plus merveilleusement agencé de la philosophie contemporaine : je veux dire l'hégélianisme, dont on retrouve, d'après Strauss, toutes les formules dans ces naïfs récits.

Voilà ce qu'on aura toujours quelque peine à accepter, surtout quand on constate à quels tours de force d'interprétation l'auteur est condamné pour justifier sa théorie. Reconnaissons néanmoins que son livre, par sa vaste science, produisit une immense impression.

Ce fut un grand coup de bélier dans les remparts du christianisme; ce n'était plus la critique qui consistait à solliciter doucement les textes, mais une critique magistrale, enrichie du savoir de tout un siècle d'attaques contre le christianisme. Strauss avait discipliné toute cette armée, et il la lançait tout entière dans un seul choc contre le christianisme. Selon la belle expression d'Edgard Quinet, Antoine avait soulevé la robe de César et montré toutes les blessures qui lui avaient été faites. Ce livre était un arsenal dans lequel l'incrédulité allait pouvoir longtemps chercher des armes contre le christianisme. Cependant la lutte fut vaillamment soutenue, et chaque pouce de terrain fut reconquis.

Après Strauss, apparaît une grande école critique, l'école de Tubingen, qui a pour chef l'un des théologiens les plus illustres et les plus dignes de l'être. Je veux parler de Baur. Pour la science, il n'avait pas d'égal; pour la pénétration, il en avait peu. Il lui suffisait d'un texte pour reconstruire tout un système perdu, de même que notre Cuvier, avec un ossement, reconstruisait un animal tout entier. Baur était un homme admirablement et magnifiquement doué, et il exerçait un vaste ascendant. Disciple de Hegel, il a repris le problème au point où Strauss l'avait laissé. Strauss, malgré tout son appareil critique, n'avait rien expliqué en définitive. On ne savait, après qu'il avait réduit les récits évangéliques à de purs mythes, ce qui restait du christianisme primitif; et cependant on voyait un monde transformé, une grande société religieuse sortie des ruines du paganisme. Comment cette transformation avait-elle été opérée? Voilà ce qu'on ignorait. Strauss n'expliquait rien, Baur essaya cette explication.

Partant du principe de Hegel que tout est progrès, développement, que les faits et les idées se succèdent dans une série ascendante, vous comprenez qu'il ne pouvait pas admettre une révélation à l'origine du christianisme. Il s'attacha d'abord à établir que le Christ n'était pas un révélateur; qu'il n'avait pas apporté de vérités nouvelles dans le monde. Il en fit tout simplement le plus spiritualiste des Orientaux, le plus distingué des Juifs, mais rien de plus. L'évolution commença après lui; c'est Paul qui apporta au monde cette grande doctrine d'une religion destinée, non plus à un seul peuple, mais à l'humanité tout entière. Il y a donc là une contradiction flagrante qui se produit, et qui lance le christianisme dans la voie du progrès. Deux tendances sont en présence : la tendance juive, qui procède de Jésus-Christ, et la tendance plus généreuse, plus large de Paul, qui s'adresse à tous les hommes.

Ces deux tendances se font la guerre, jusqu'au moment où elles essayent de se concilier dans le cours du second siècle. Il se tient une espèce de congrès entre les sectateurs de Pierre et ceux de Paul. On se fait des concessions réciproques, et de transaction en transaction on arrive au livre intitulé les *Actes des apôtres*. Cette épopée, si pleine de grandeur, on nous la donne pour une sorte de compromis. L'Évangile de saint Jean n'est pas de Jean; il a été écrit vers la fin du second siècle par un chrétien imbu des idées grecques et orientales. Les différences existant entre les chrétiens judaïsants et les pauliniens disparaissent et se fondent dans la large synthèse du quatrième Évangile, qui réunit l'Orient à l'Occident. C'est ainsi qu'en mêlant et fusionnant les dogmes, Baur arrive à nous faire un christianisme entièrement nouveau.

On n'a jamais, je crois, poussé plus loin l'arbitraire dans la critique. Quand je lis de pareils écrits, si profonds qu'ils soient, je me dis que si la grossière ignorance a ses légendes souvent absurdes, l'extrême science a les siennes qui les valent bien. Je ne connais pas dans tous les livres apocryphes des premiers âges une légende qui ait un caractère plus éloigné de la vérité que ce tableau fantastique qui nous est tracé du christianisme primitif, d'après lequel les superstitions des anciennes religions n'auraient été vaincues que par elles-mêmes, puisque le christianisme est un simple composé de leurs idées fondamentales.

Telle est cette école de Tubingen. Elle a été florissante un certain temps; mais elle est en décadence aujourd'hui, et, chose remarquable, — on ne nous dit pas volontiers ces choses en France, — l'un des philosophes les plus distingués de l'école, M. Ritschl, vient de passer avec armes et bagages dans le camp chrétien.

Après ce rapide aperçu de la tendance contraire au christianisme, je me bornerai à quelques courtes indications sur la tendance vraiment chrétienne dans le domaine de la théologie germanique. En face de cette philosophie spéculative s'est constituée une grande école; elle qui respecte la science et la liberté de discussion, tout en demeurant croyante, et qui a amassé de vrais trésors de savoir. Cette école, que j'appellerai l'école libérale évangélique allemande, on ne la connaît pas parmi nous; on ne mentionne presque jamais ses principaux représentants, qui sont au nombre des gloires les plus pures

de l'Allemagne; et quand on nous parle de la théologie germanique, il semble qu'elle soit tout entière concentrée à Tubingen. Cela n'est pas; au nom même de la science, je demande des informations complètes. L'école dont je parle a eu pour initiateur l'un des hommes les plus distingués de ce siècle, Schleiermacher, le traducteur de Platon, dont la grande pensée a laissé presque partout sa trace dans l'histoire et dans la philosophie.

— La fin à un prochain numéro. —

CHRONIQUE.

Nous apprenons que l'un des membres les plus éminents de l'Église protestante va publier un ouvrage où seront exposés les principes du *protestantisme libéral*, et qui emprunte à des circonstances récentes un intérêt tout particulier.

Cours de M. Beudant, agrégé à la Faculté de droit de Paris. — Notre Faculté de droit, dont l'enseignement a toujours été si élevé, mais n'a jamais été plus remarquable qu'en ce moment par le haut savoir et l'admirable entrain de ses anciens comme de ses jeunes professeurs, avait, depuis plusieurs années, une chaire inoccupée, la chaire d'introduction générale à l'étude du droit. Cette chaire, *dont le cours n'est pas obligatoire*, M. Charles Beudant, agrégé, est venu, le 18 novembre dernier, en prendre possession à ses risques et périls, avec une bravoure toute scientifique. L'abondance des matières ne nous a pas permis jusqu'ici de rendre compte de ce cours véritablement remarquable, dont nous publierons la leçon d'ouverture dans notre prochain numéro. Constatons, dès aujourd'hui, que M. Beudant a donné par son enseignement une large satisfaction aux esprits sérieux qui l'ont suivi dans son exposé de l'origine et des développements de la loi à travers nos juridictions féodales, coutumières et ecclésiastiques du moyen âge, et vont assister maintenant, dans ce second semestre, à la préparation des principes de notre droit moderne par nos grands jurisconsultes, Cujas, Dumoulin, Domat et Pothier. — N. Bourjon.

— L'abondance des matières ne nous a pas permis de publier les conférences si remarquables faites à la Sorbonne dans la première série des *Soirées scientifiques et littéraires*, par MM. Charles Lévêque et Gidel. Le jeune professeur du lycée Bonaparte avait à parler de Voiture et de l'hôtel de Rambouillet, et nous devons constater qu'il a obtenu un véritable succès, et qu'il a su rendre neuf et intéressant un sujet qui paraissait épuisé.

Quant à M. Charles Lévêque, il avait choisi pour sujet de son entretien *le Poussin et l'art français*. Peut-être pourrait-on lui reprocher une surabondance de détails biographiques; mais ses considérations générales sur l'art ont été tout à fait dignes de l'auteur de *la Science du beau*. Du reste, nos lecteurs trouveront toute cette partie de la conférence dans le livre que va publier M. Lévêque dans la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, sous ce titre : *L'art moderne et le spiritualisme*. (Librairie Germer Baillière.)

Lundi dernier, la deuxième série des soirées littéraires de la Sorbonne a été ouverte par une conférence de M. Gaston Boissier sur *Marc-Aurèle et Fronton*. Nous en parlerons dans notre prochain numéro.

— N'ayant pas reçu de M. Philarète Chasles, en ce moment absent de Paris, les épreuves de son importante leçon sur la poésie provençale, nous sommes obligés d'en ajourner la publication au prochain numéro.

— Les cours de la Faculté de théologie s'ouvriront, pour ce second semestre, lundi 11 avril.

— M. Henri Baudrillart reprendra aujourd'hui samedi, 9 avril, au Collége de France, à dix heures, ses leçons d'économie politique. M. Franck ouvrira son cours le mardi 15, à une heure et demie; M. Lévêque, le jeudi 14, à trois heures; M. Martha, le 12, à midi; M. Philarète Chasles, le 18, à trois heures; M. de Loménie, le 20, à deux heures.

— A la Faculté des lettres, M. Paul Janet reprendra son cours mardi, 12 avril, à une heure et demie; M. Rosseeuw Saint-Hilaire, samedi 16, à midi; M. Saint-René Taillandier, jeudi 21, à midi et demi.

— M. Beulé a repris mardi dernier, et continuera les mardis suivants, à trois heures, à la Bibliothèque impériale, son cours d'archéologie. Il traitera de l'art romain sous la république.

— M. Jules Oppert ouvrira lundi prochain, à deux heures, à la Bibliothèque impériale, et continuera les lundi et jeudi de chaque semaine, à la même heure, son cours de sanscrit et de philologie comparée des langues indo-européennes.

Léon Danicourt.

Réception de M. Dufaure a l'Académie française. — Par une heureuse et piquante rencontre, la séance de réception de M. Dufaure représentait exactement le caractère dominant des dernières élections académiques, cette fusion de la politique et des lettres que l'Académie semble avoir voulu opérer dans son sein depuis quelques années. Un orateur politique, un homme qui doit la meilleure part de sa renommée à ses succès de tribune, qui a consacré sa vie non aux lettres, mais aux affaires, devait être reçu par un des esprits les plus délicats et les plus littéraires de notre temps. Il y avait dans ce contraste, aussi bien que dans le talent des deux orateurs, de quoi exciter vivement l'attente publique.

C'était plaisir de voir avec quelle ardente curiosité on attendait les premiers mots qui allaient sortir de la bouche de M. Dufaure. Son discours simple, grave, sans ornements, remarquable surtout par la sincérité de l'accent et par l'élévation des sentiments, a été écouté pendant plus d'une heure et demie sans que le public parût un instant se lasser ou se refroidir. Il a déroulé devant nous, avec une éloquence mâle et toute politique, la longue vie de M. Pasquier, commencée sous Louis XV et continuée, à travers tant de révolutions, jusqu'en 1862. Il en a cherché l'unité plus réelle qu'apparente dans la parfaite droiture du caractère, dans une indépendance naturelle qui ne s'est effacée sous aucun des gouvernements qu'elle a successivement servis, et qui, garantie par un tel juge, ne peut plus désormais être mise en doute.

M. Dufaure nous avait fait connaître dans M. Pasquier l'homme public. M. Patin s'était réservé la tâche plus difficile peut-être de nous parler de l'homme privé. Admis dans l'intimité du chancelier, confident de ses pensées, il nous a appris, par des traits d'une exquise délicatesse, toujours justes et fins, quelquefois émus, quel intérêt son illustre ami n'avait cessé de porter aux choses de l'esprit, quelle curiosité excitaient en lui les œuvres des jeunes générations, quel besoin sincère il éprouvait de rester en communication avec l'âme de cette France qu'il avait si longtemps servie et où il représentait presque seul les souvenirs d'un autre siècle, quelle vivacité d'intelligence et quelle généreuse sensibilité il gardait encore, à la veille de sa mort, au seuil de sa quatre-vingt-quinzième année. Sous la main habile et discrète de Ch. Patin, nous avons vu revivre, dans ce qu'elle avait de plus aimable, la physionomie de M. Pasquier. Lui-même eût choisi son panégyriste de son vivant qu'il n'en aurait pas trouvé qui eût mieux compris toutes les grâces sérieuses de son esprit, et par qui il lui eût été plus doux d'être loué. — A. Mézières.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

PREMIÈRE ANNÉE. — N° 20. UN NUMÉRO : 30 CENTIMES. 16 AVRIL 1864.

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

LITTÉRATURE — PHILOSOPHIE — THÉOLOGIE — ÉLOQUENCE — HISTOIRE
LÉGISLATION — ESTHÉTIQUE — ARCHÉOLOGIE

Paraît tous les Samedis.

Paris.....	Six mois.	8 fr.	Un an.	15 fr.
Départements..	—	10	—	18
Étranger.....	—	12	—	20

Prix de l'abonnement avec la Revue des Cours scientifiques.

Six mois.....	Paris,	15 fr.	Départ.,	18 fr.	Étranger,	20 fr.
Un an.....	—	26	—	30	—	35

Rédacteur en chef
M. ODYSSE-BAROT

Les ouvrages dont deux exemplaires auront été envoyés au bureau du journal seront annoncés et analysés s'il y a lieu.

On s'abonne
A LA LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE
17, rue de l'École de Médecine,
Et chez tous les libraires, par l'envoi d'un bon de poste, ou d'un mandat sur Paris.

L'abonnement part du 1er décembre ou du 1er juin de chaque année.

SOMMAIRE.

Littératures étrangères de l'Europe moderne. — Cours de M. PHILARÈTE CHASLES : XVI. La musique, la poésie et les arts de la Provence moderne.

Histoire des législations comparées. — Cours de M. ED. LABOULAYE : VI. Le Congrès de 1775. — Bataille de Bunker Hill. — Le colonel Washington. — La déclaration des droits (fin).

Théologie protestante. — Cours de M. EDMOND DE PRESSENSÉ : Les origines du christianisme. — La *Vie de Jésus*. — État de la question. — Des diverses écoles en France et en Allemagne (fin).

Chronique.

LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES COMPARÉES.

COURS DE M. PHILARÈTE CHASLES.

(COLLÉGE DE FRANCE.)

(Voy. les nos 1, 2 et 17.)

Louis XIV disait un jour à madame de Sévigné, qui n'aimait pas l'auteur de *Phèdre :* « Avouez, madame, que Racine a bien de l'*esprit !* »

Aujourd'hui le grand roi n'aurait garde de s'exprimer de la sorte. Ce qui, dans sa bouche, était un éloge, est devenu presque une injure. Je ne sache rien de plus blessant que le titre d'homme d'esprit accordé à un écrivain de talent. C'est une terrible chose, en France, à l'heure qu'il est, que de n'être point ennuyeux ! Dans ce siècle étrange, où l'habit noir est devenu une institution, où l'on endosse un vêtement de deuil même pour aller au bal, il semble qu'il y ait incompatibilité entre les travaux les plus profonds de la pensée et certaines facultés intellectuelles plus fines, plus vives, et qui ne courent point les rues autant qu'on l'a prétendu. Il semble que l'esprit soit exclusif de qualités d'un ordre plus élevé, et qu'on ne puisse exercer quelque influence sur ses contemporains qu'à la condition de les endormir. Il faut que le style soit empesé comme une cravate blanche, que la pensée soit roide comme un faux-col. L'auteur des *Lettres persanes* risquerait fort, en 1864, de n'être pas pris au sérieux, et de voir ratifier par le public le jugement de cette grande dame pour qui l'*Esprit des lois* n'était que *de l'esprit sur les lois.*

Ne nous étonnons donc pas trop que M. Philarète Chasles, l'une des intelligences les plus richement douées de notre temps, n'occupe point encore dans le monde littéraire et philosophique la place qui lui appartient incontestablement, et que sa réputation, si grande qu'elle soit, reste de beaucoup inférieure à sa valeur réelle. M. Philarète Chasles est affligé d'un triple et bien grave défaut : il a de l'*humour*, d'abord, importation britannique que la Société d'acclimatation aura bien de la peine à faire accepter chez nous ; ensuite, il n'appartient à aucune coterie, il plane un peu trop au-dessus des partis ; il ne sacrifie que trop rarement et trop modérément sur les autels de ces dieux jaloux appelés : les immortels principes de 89. Enfin, il a combattu toute sa vie la fiction, la formule, le banal, le vulgaire, le faux, sous toutes ses formes ; et M. Homais, l'épais pharmacien de M. Gustave Flaubert, n'a jamais eu de plus dédaigneux contempteur.

Je reviendrai un autre jour sur la curieuse et intéressante personnalité de M. Philarète Chasles. Je ferai ressortir sa part d'action dans le mouvement général des idées, et l'impulsion que, plus que personne, il a contribué à donner aux études de littérature étrangère et de philologie comparée. Parmi les quelques écrivains de talent qui s'occupent de vulgariser les littératures de

l'Europe, — M. Taine, M. Forgues, M. Montégut, — il n'en est pas un seul qui puisse me contredire.

Je m'arrête pour aujourd'hui. J'ai hâte de céder la parole à mon éminent collaborateur.

Odysse-Barot.

XVI.

La musique, la poésie et les arts de la Provence moderne.

Réveil des petites nationalités en Europe. — Fusion annoncée des races. — L'Écosse et Macpherson. — Robert Burns et Walter Scott. — Nationalité provençale. — Sa beauté et sa force. — Elle est vaincue et subsiste. — Les troubadours. — Les Felibres.

Messieurs,

Puisque le sujet de nos études nous a conduits vers notre France méridionale, où mûrissent le citron aux fruits d'or et l'oranger des Hespérides, occupons-nous de cette renaissance poétique et littéraire dont la vieille Provence et le Languedoc sont aujourd'hui le théâtre; qui a produit *Mireïo* et *Mistral*, *Roumanille* et ses poésies, et fait éclore sur divers points, et surtout dans les centres de ce beau pays français, toute une moisson intellectuelle, nouvelle ou plutôt renouvelée.

C'est un phénomène en lui-même très-intéressant.

Avant de parler spécialement de la Provence, examinons les causes qui l'ont déterminé en Europe.

L'ère des monarchies anciennes expirait.

Sur la face entière de l'Europe, entre le milieu du XVIIIe et celui du XIXe siècle, les nationalités même les plus faibles, les plus antiques, passées au laminoir, si je puis le dire, et comme sous le rouleau gigantesque des événements qui broyaient les traditions séculaires et préparaient l'homogénéité, la solidarité des sociétés modernes, tentaient de reparaître, de s'affirmer et de briller encore avant de mourir.

L'Écosse, l'Irlande se réveillaient. A ce suprême effort est due l'apparition de Macpherson et d'Ossian, couronné des applaudissements publics. La sympathie fut universelle, les larmes coulèrent, les cœurs se sentirent profondément touchés, les plus sévères esprits furent séduits et trompés. La voix des anciens jours et des races détruites sortait des bruyères désertes et du fond des *glens* éclairés par la lune; les ombres de Ficon-Gall et de Coïl passaient, comme pour se plaindre de la destinée, devant les hommes nouveaux. En effet, elles allaient s'évanouir, les dernières traces des populations primitives. La Gaule avec ses Armoricains, le Cornouailles avec ses Kymris, les rochers de la haute Écosse avec leurs clans, la terre d'Erin ou d'Irlande avec ses gaëls, allaient se perdre définitivement dans le torrent de la grande civilisation générale. Tout était préparé. La centralisation, qui est l'œuvre même, le but, le labeur et comme la nécessité de la France, avait trouvé des artisans supérieurs, — Louis XI, Richelieu, Louvois, Colbert, Louis XIV. En Angleterre, l'union s'était accomplie par d'autres voies et réalisée sur d'autres bases; mais l'identité du résultat était complète.

Thomas Moore, poëte anglais de la grâce et de l'élégance, naissait dans une petite ville d'Irlande, d'un père qui tenait un petit cabaret. L'Irlandais Sheridan et l'Irlandais Goldsmith allaient rejoindre à Londres Burke, leur compatriote. La littérature britannique absorbait tous les talents, elle s'assimilait Robertson, Hume, Blair et les esprits cultivés de l'Écosse. Nul ne pouvait échapper à la fusion. De part et d'autre, en Irlande et en Écosse, on subissait la loi naturelle, loi qui préside au monde moral et au monde intellectuel comme au monde physique la loi de Newton: la force centrale, devenue impérieusement attractive, appelait à elle, soit pour les conquérir et les confondre dans son sein, soit pour les forcer à graviter dans son orbite, les forces inférieures. Il y eut résistance. Les individualités britanniques, tout en acceptant la loi de leur infériorité, ne voulurent point perdre leur vie distincte. En Angleterre elles se disciplinèrent pour vivre, tandis qu'en France elles se révoltèrent et périrent.

Walter Scott et Robert Burns, le poëte admirable des lowlands écossais, ont dû leur légitime gloire au désir de conserver le souvenir exact de la patrie antique. L'aïeule était sur le seuil de la tombe. On la refaisait jeune, brillante, parée; on racontait non-seulement ses annales officielles, mais son histoire intime. Voici les amours, la jeunesse, les fautes, les plaisirs, les violences, les erreurs; voici encore le costume, les armes, les guerres domestiques ou lointaines. Le succès de Walter Scott et de Burns fut une justice. Il y avait eu fraude et mensonge dans le succès de Macpherson. Celui-ci, restituant sous des couleurs bibliques et orientales mêlées quelquefois de nuances scandinaves, les mœurs travesties du vieux keltisme, avait passé sur le tout un vernis ridicule de sentimentalité moderne. La postérité l'a condamné. Mais le public possède un instinct plus délicat que les critiques.

Macpherson fut couronné par la sympathie générale, qui aimait, non la valeur littéraire de son œuvre, mais ce vieux et tendre souvenir. Moïna, Fingal, tous les pâles héros de Macpherson furent acceptés. On donna des larmes sincères à un souvenir lointain : ce qui intéressait, c'était la vieille race, celle même de nos pères. Ils n'ont laissé après eux ni villes puissantes, ni grandes littératures, à peine quelques mots semés dans nos langues modernes. Mais ils ont vécu, et l'aile du temps les efface. Où seront, dans un ou deux siècles, leurs derniers souvenirs? La « braye » gauloise ne sera bientôt plus d'usage en Bretagne; les derniers bardes gaulois ont chanté il y a longtemps. Le blé pousse aujourd'hui sur les pentes des monts Grampiens, et le fer et la vapeur achèvent, même en Écosse, leur œuvre d'égalité démocratique. Ce nuage, cette brume, ce doux fantôme mélancolique, ce long gémissement à peine sensible à l'oreille, c'est la dernière trace, c'est le dernier murmure, le dernier « pleur » du vieux monde qui s'en va. Quoi de plus

touchant? Les poëtes ou les romanciers qui ont recueilli pieusement les derniers soupirs des vieilles nationalités affaiblies et mourantes furent donc justement appréciés de leur temps. On eut raison de les admirer; et Macpherson lui-même, tout falsificateur et apocryphe qu'il puisse être, quelque faux que soient son livre et son œuvre, se trouve encore paré d'un lambeau de juste renommée.

Vous voyez, messieurs, que si des plumes habiles ou savantes ont complété l'histoire des littératures, presque rien n'est fait encore dans une sphère plus profonde, celle des passions, des faits et des idées qui ont déterminé et qui expliquent le mouvement des esprits.

Les habitants de la forêt Noire, ceux de la Souabe, les Tchèques de la Bohême, les Esthoniens, les Lithuaniens, toutes les fractions du slavisme occidental se mirent à l'œuvre. Le slavisme tendait à s'unir. Je n'ai pas à en parlerici : je remarque seulement que l'humanité procède partout de la même manière, et qu'elle est plus religieuse qu'on ne le croit.

Chacun recueillit ses reliques. On descendit dans les cavernes, on tâcha de se rendre maître de toutes les traditions : les uns, comme les frères Grimm, s'adonnèrent aux contes populaires; les autres à la linguistique, quelques-uns aux légendes sacrées. Même en France on ressentit cette impulsion. Il y eut vers 1760 une petite école de savants et d'antiquaires qui, la plupart habitant Nancy ou le Nord, répétèrent, en les ornant de grâces maniérées, quelques vieilles légendes ou quelques romans d'autrefois. Barbazan fut le plus sévère, Tressan fut le plus coquet.

Mais la révolution française s'annonçait en grondant. Bientôt se réalisa sur un plan et des idées géométriques, l'unité cadastrale de la France, préparée depuis des siècles. La province disparut. Des subdivisions abstraites découpèrent le pays. Il fallait que la fraction germanique s'identifiât avec le morceau espagnol et le fragment italien; tous ces antagonismes durent rayonner vers le centre et se mettre d'accord avec lui. Les départements remplacèrent les provinces. Ce n'était ni le fait de la Convention nationale, ni celui des philosophes; l'histoire le voulait ainsi : tous les antécédents exigeaient cette fusion; il ne pouvait y avoir de France sans unité. Et cette unité ne pouvait être qu'une artificielle unité, un simulacre algébrique, une hypothèse savante, puisqu'il s'agissait de réunir ou plutôt de confondre l'Alsace et Toulouse, la Méditerranée et l'Océan, les montagnes du Jura et l'île de Corse. Depuis des siècles la province allait baissant. Elle perdait par degrés toute autorité, même toute considération. Molière, qui l'avait parcourue dans sa jeunesse, en avait rapporté, et Pourceaugnac, et la famille des Georges Dandin, et les Sottenville père et mère, et la comtesse d'Escarbagnas. On n'avouait pas que l'on fût de Poitiers et de Toulouse, même de Chartres ou d'Orléans; surtout il ne fallait pas être d'Avignon et de Marseille. Toute femme qui habitait son château en hiver, était une *pecque*. Toute provinciale était ridicule; une Gasconne, une Périgourdine, une Languedocienne, étaient des caricatures. Deux ou trois de ces belles personnes du Midi, dont on n'est plus tenté de railler le costume et la beauté, se montrent chez Molière, parlant leur *baragouin*, c'est-à-dire la belle et forte langue provençale, dont on riait sous Louis XIV. Aujourd'hui, quand on les rencontre à la Ciotat ou à Grasse, dans les environs de Nice ou de Marseille, coiffées de leur grand chapeau de paille (*capeù*), avec leur jupon rouge assez court, leurs bas blancs bien tirés et leur corsage noir; lestes, joyeuses, pimpantes, avenantes, le sourire aux lèvres; souvent remarquables par la finesse des traits et la souplesse élastique de la taille, l'admiration ne se mêle d'aucune épigramme.

Je viens de ce pays, dont j'ai visité et les campagnes, et les forêts, et les magnifiques rivages. Rien de plus frappant que l'air d'indépendance virile sans arrogance, dégagée sans fatuité, qui caractérise les paysans. Le vieux souffle libre des cités consulaires a passé sur ces mâles fronts. La trace de la chaîne servile, le cou plié, les épaules arrondies, l'œil clignotant sous des paupières craintives que la terreur abaisse; l'ironie oblique de la haine timide, tout ce qui signale les races depuis longtemps assouplies à la servitude est absent. Aucun des défauts, aucune des misères que la servitude inflige ne se révèle chez ces hommes puissants et souvent dédaigneux. Ils sont, dans le peuple même, ardents à la dispute, vifs à la réplique; et qui les provoque aux joutes de l'épigramme, est à peu près certain de ne pas en sortir vainqueur. Ils n'aiment pas le *Franciot*, l'homme de «France», l'étranger, que vers les Pyrénées on appelle le *Franchiman*; et quand ils le peuvent, ils se vengent volontiers par des bons mots de leur état de vaincus; car ce sont des *vaincus*, il faut bien le dire, ces hommes du Midi, qui ont non-seulement ébauché, mais poussé à un point de perfection extraordinaire la première civilisation qu'ait eue la France. Quand nos aïeux, les gens du Nord, avaient à peine des huttes pour s'abriter, les Septimanes et les Aquitains construisaient des palais, des bains et des théâtres. La cloche de l'hôtel de ville de Marseille, d'Aix et de Nîmes convoquait les citoyens à la libre élection des magistrats, à cette époque où les pauvres manants de la Beauce et de l'Ile-de-France ne savaient que trembler à l'approche du seigneur et de l'abbé. Ils ont été «vaincus», mais par eux-mêmes; — par les vices des républiques, par l'envie, par la jalousie, par les mêmes causes qui ont ruiné les cités libres de l'Italie. Je vous conseille de lire, sur les antiques coutumes, les libertés et l'histoire de la Provence, de récents ouvrages aussi bien pensés que bien écrits, par M. Roux Alphéran, M. de Ribbes, M. de Séranon. Ce sont des œuvres aussi solides qu'ingénieuses.

La zone méridionale de la France, qui a commencé notre civilisation, poursuivie et achevée par la patience laborieuse du Nord, commence à la pointe du lac

de Genève et se termine à l'Océan. Entre l'un et l'autre on peut tirer une ligne presque droite, aboutissant à la mer par la Sèvre Niortaise et comprenant les vieilles provinces romanes. A droite, c'est la région tempérée, cependant froide; à gauche, c'est la région du soleil. A droite, les *Welches*, *Walschen*, *Gaelschen*, *Gaëls*, les Keltes, romanisés d'abord, puis envahis par les Germains devenus Franks (Français); — c'est Paris, Chartres, Orléans, Lille, Douai, Amiens, Cambrai, le Nord tout entier. A gauche, ce sont les *Aquitains*, les *Septimanes*, les hommes de la « Province romaine » (*Provinciæ romanæ*); Lyon, Toulouse, Marseille, Aix, Avignon, Arles, Tarascon, et toutes ces villes qui portent encore aujourd'hui le cachet de la romanité pure ou de l'hellénisme invincible; partout au midi, la Grèce, Rome, l'antiquité savante; *Antipolis*, qui est Antibes (la ville opposée); *Nicaïa*, Nice (cité de la victoire); *Forum Julii*, Fréjus (le Forum de César). Souder le Nord au Midi a demandé du temps et de la peine. Le Midi avait plus de génie, de traditions et de passions, une plus belle langue et un plus beau climat; plus de violence et de souvenirs. Le Nord avait plus d'industrie, d'amour du labeur, de résignation, de désir d'acquérir, d'activité et de longanimité. Le Midi appartenait au passé glorieux de l'Italie, de l'Espagne, de la Grèce. Le Nord n'avait d'affinité qu'avec les Germains et les Keltes, ligués pour marcher à la victoire. Le Midi penchait vers Barcelone, Séville, Naples, Rome, Pise, et contractait des alliances avec ces villes; le Nord penchait vers les Flandres, la Hollande, l'Allemagne et l'Angleterre. Le Midi, vain de sa civilisation et de son beau génie, méprisait trop les barbares des régions septentrionales. Le Nord, qui allait chercher en Provence des leçons de belles-lettres, de sociabilité et de vie élégante, songeait à la conquête et à l'absorption de ce pays du soleil.

Cette conquête et cette absorption furent, on le pense bien, une douleur profonde et comme une injure ineffaçable pour la race provençale. Enfants de Rome et de la Grèce, mêlés de Celtibères, d'Arabes, et de quelques guerriers de la race gothe, du moment qu'ils virent s'annoncer la fusion franco-provençale, ils firent éclater leur fureur.

C'était au XIIIe siècle :

« *Provence, tu vas perdre ton nom!* » Ainsi parle dans un sirvente d'Agoult le troubadour. « Tu ne t'appel- » leras plus la terre des « preux » (*Proensa*), — mais » la terre des « lâches » (*Faillensa!*). *Tu vas te soumettre au* » *dur joug des Français.*» Les deux siècles suivants consacrèrent cet arrêt de la destinée. Les cités consulaires ne purent opposer une digue suffisante à la conquête du Nord. Pour y réussir, pour former une ligue achéenne, il fallait non-seulement de grands esprits, de hautes vertus, des âmes trempées, des corps vigoureux, et le Midi avait tout cela; mais une absence, rare à travers l'histoire humaine, de rivalités et de brigues, d'ambitions et de jalousies, de personnalités ambitieuses et de trames secrètes. Les républiques méridionales de la France eurent le sort des républiques italiennes, auxquelles elles ressemblent beaucoup. Elles furent obligées de se soumettre en frémissant, et elles conservèrent avec soin leurs idiomes et leurs mœurs. Il fallut deux siècles encore pour terminer, et d'une façon très-incomplète, l'œuvre commencée. Louis XIV entra par une brèche dans la ville de Marseille irritée. « En 1726, dit de Vento, toutes les femmes, même de la société la plus haute, ne parlaient que le provençal. » Au milieu du XVIIe siècle, une jeune et belle *précieuse*, voulant saluer à son arrivée le nouveau gouverneur de Marseille, l'aborda en prononçant, pour lui plaire, un compliment de bienvenue provençal galamment tourné, auquel le gouverneur ne put rien comprendre. Alors elle essaya de traduire sa harangue en un français tellement étrange et travesti par une prononciation si nouvelle, que le gouverneur l'entendit encore moins. Les Français n'entendaient pas les Provençaux, ni les Provençaux les Français.

De Nice à Marseille et d'Avignon au lac de Genève, on ne parla, jusqu'en 1780, que la langue indigène du pays; l'étincelle poétique brillait encore chez quelques rares poëtes, doués de plus de verve et de force native que d'élégance et de savoir. Presque tous les hommes distingués venaient à Paris, voyaient la cour, et apportaient, dans la gestion des affaires ou la culture des lettres et des arts, cette persévérance ardente, cette faculté de combinaisons subtiles et vastes, cette sagacité pratique et rapide, ce coup d'œil juste et prompt, cette habileté à conduire les hommes, à pressentir les événements, à calculer les chances, à pénétrer les caractères, à multiplier les ressources, à user de l'à-propos, qui assurent le triomphe dans la vie politique. En devenant français, ils restaient hommes du Midi. Sans parler de Napoléon Ier, l'homme du Midi par excellence, voyez un peu quels rôles ont joués les Méridionaux dans l'histoire de la révolution française: Mirabeau, dont les aïeux et le père habitaient la ville d'Hyères, où leur maison existe encore (celle de M. A. Denis, ancien maire et député); les Bordelais Vergniaud, Guadet, Gersonné; plus tard, presque tous ceux qui ont pris part aux redoutables jeux de la politique; sous la restauration, M. de Martignac, M. de Villèle, M. Lainé; plus tard, M. Guizot et M. Thiers.

Le génie des races ne meurt pas. Il se transforme, s'assimile et mêle à d'autres séves contraires ou analogues sa séve toujours féconde. La centralisation n'avait pas anéanti les forces vitales, si énergiques et si ardentes de la Provence et du Languedoc; ces forces lui payaient tribut et lui apportaient sans cesse un renouvellement de puissance. Mais la nationalité elle-même se mourait. Avec une ténacité extrême, digne d'estime et de sympathie, l'idiome expressif et musical, subdivisé en une multitude de dialectes plus ou moins âpres, doux ou sonores, ne voulait point se laisser étouffer. Il n'en est pas au monde de plus rhythmique, de plus pénétrant, de plus apte à reproduire le choc des passions ou à faire jaillir la saillie. J'étais à Saint-Tropez, observant le petit port de cette

charmante et sauvage ville de pêcheurs, lorsque des ballots remplis de grains et de semences furent débarqués et rangés en bataillons devant moi par les matelots. Comme un vieux marin provençal s'occupait à recueillir des graines qui s'étaient échappées par une fente, un jeune Parisien, vêtu à la mode la plus nouvelle, et parlant le dernier jargon de notre monde, l'interrogea brusquement; et de ce ton de supériorité fade que nous connaissons tous, sans daigner adoucir son interrogation par une politesse, il lui dit :

« *Hé! l'homme! qu'est-ce que cette graine-là?* »

Nul n'est plus strict sur les convenances, ni plus fier, ni plus sévère gardien de sa dignité qu'un homme du peuple en Provence. Il veut la politesse pour lui et la rend aux autres. Le vieux matelot regarde le jeune homme fixement et ne répond rien. Le jeune Parisien renouvelle plus durement et plus brutalement sa question. La réplique en langue provençale ne se fit plus attendre; elle partit, lancée avec cet accent du pays qui, tombant sur la pénultième, fait vibrer le mot tout entier comme un trait décoché d'une main ferme : — « Cela !..... *c'est de la graine* d'IMPOLITESSE » (*grano de malounestat!*), répondit le Provençal.

La destruction du parlement, la marche de l'Europe, celle surtout de la France, l'effacement progressif des centres secondaires, la prépondérance absolue et aujourd'hui colossale de la cité parisienne, devenue le centre et le pivot, non-seulement du pays, mais de la civilisation européenne depuis Louis XIV, ne réussirent pas à faire rentrer dans le néant ces qualités natives de la race provençale. Elle subit six siècles d'écrasement, sans périr et même sans cesser de se manifester et de réagir. Depuis le XVIe siècle, le type méridional, injustement travesti, fournissait matière à la risée sur les théâtres du Nord; les villes, condamnées à de lourds impôts, repliées sur elles-mêmes, blanchissaient sur la crête des collines déboisées par la négligence ou la mauvaise administration des intendants. Les torrents, qui dénudaient en le creusant le flanc des montagnes, emportaient la terre végétale ; et le Rhône, qui la recevait d'abord, la charriait jusqu'à la mer, où elle allait se perdre. Les renseignements fournis par le préfet philanthrope Ladoucette, par M. de Ribbes, et par les statisticiens les plus exacts, ne laissent aucun doute sur cette ruine matérielle que l'on essaye de réparer aujourd'hui ; et il faut le dire, avec autant de persévérance que de succès ; — espéré du moins ou préparé.

La vie intellectuelle ne s'était pas éteinte. Bellaud de la Bellaudière, Gros et plusieurs autres (je ne parle ici que de la Provence), chantaient encore, ou du moins exprimaient en vers provençaux des idées populaires et des sentiments nationaux. Mais le cercle qui les accueillait et les écoutait était fort restreint. Leurs vers sont rhythmiques ; la cadence en est vigoureuse, la pensée souvent spirituelle. L'idéal seul leur manque; les grands horizons leur étaient fermés. Point de vie politique, point de droits égaux ; point d'accès ouverts dans ces hautes régions où plane la vraie poésie. Qui dit poésie dit conscience, dignité et liberté.

Cependant le mouvement dont j'ai parlé plus haut, le réveil des nationalités antiques, suivait son cours naturel. Il vint un moment où l'on comprit en Provence la nécessité de recueillir les fragments d'un passé qui allait s'engloutir, et qui (même sous cette longue éclipse) était demeuré honorable encore, même éclatant et glorieux. On étudia la langue des troubadours. Raynouard fit valoir ses titres, dont il exagéra la valeur, mais qu'il signala le premier ; Diez, l'Allemand, le suivit, le rectifia souvent, et Cornwall Lewis corrigea plusieurs opinions de Diez. On apprit à se faire une juste idée de cette école littéraire, artificielle sans doute et parlant une langue artificielle, mais qui se fit écouter du monde civilisé et étendit si loin son influence, l'école des troubadours provençaux. On se rendit compte de cette influence sociale, étrange, complexe, difficile à déterminer; on lut avec plus de profit et d'intelligence, en pénétrant mieux les mobiles et les passions qui les dictèrent, ces terribles sirventes, pamphlets redoutables qu'on avait considérés longtemps comme des chansons frivoles. A cet égard, je ne connais pas d'œuvre plus instructive que le livre de M. Coll y Vehi, écrivain catalan, livre publié récemment à Barcelone, et qui éclaire toute une portion inconnue du moyen âge provençal.

Cette poésie des troubadours n'avait rien de populaire; elle apprenait peu de chose sur les régions inférieures ou moyennes de la société méridionale. Bientôt l'archéologie s'occupa de mettre en ordre les vieilles légendes catholiques, les ballades populaires, les fragments de poésie naïve et native; des groupes érudits se formèrent ; des centres poétiques s'établirent; des talents variés, quelques-uns très-énergiques, très-puissants, et qu'il n'est point permis à l'historien littéraire d'oublier, d'effacer ou de rabaisser, apparurent : beaucoup de verve, d'éclat, de génie même signalèrent cette renaissance.

Il me reste à vous parler des nouveaux troubadours ou des *felibres* (*faciunt libros*), qui ont aujourd'hui leur sanctuaire poétique dans Avignon, et vous admirerez avec moi la verve, le rhythme heureux, la grâce vive qui distinguent non-seulement ceux de ces poëtes que vous connaissez déjà, Roumanille, Mistral ; — mais ceux même que vous ne connaissez pas : par exemple, *Victor Gelu* le Marseillais, que j'ai cité déjà, et qui le mérite; un des plus énergiques et des plus hardis poëtes du temps où nous sommes.

PHILARÈTE CHASLES.

— La suite à un prochain numéro. —

HISTOIRE DES LÉGISLATIONS COMPARÉES.

COURS DE M. ÉDOUARD LABOULAYE.

(COLLÉGE DE FRANCE.)

(Voyez les nos 2, 3, 5, 6, 7, 9, 10, 14 et 19.)

VI.

Le congrès de 1775. Bataille de Bunker-Hill. Le colonel Washington. La déclaration des droits.

Messieurs,

Le congrès se réunit en mai 1776. Il était nécessaire de se décider, et pour ainsi dire d'en finir, et voici pourquoi :

Jusque-là on avait ménagé l'Angleterre, tout en sondant les puissances étrangères. Dès le premier jour, l'Amérique tourna les yeux vers la France ; elle sentait que s'il y avait une puissance au monde dont l'intérêt fût d'humilier l'Angleterre, c'était la France. Mais on ne pouvait traiter avec la France qu'à la condition d'être un pouvoir indépendant. Il fallait ouvrir aussi les ports aux étrangers, et pour cela rompre définitivement avec l'Angleterre, ne plus imposer aux Américains cette gêne de refuser les marchandises anglaises pour un résultat qu'on ne pouvait plus attendre. C'était en même temps frapper un grand coup sur l'opinion, et rallier toute l'Amérique à la même cause. L'Angleterre avait jeté le gant à l'Amérique, il ne restait plus qu'à le relever.

Le 7 mai 1776, un membre du congrès, Richard Henri Lee, proposa une motion pour qu'on se déclarât indépendants. Il disait avec juste raison que, suivant la loi anglaise, protection et allégeance sont choses réciproques; l'Angleterre renonçant à la protection, il n'y avait plus d'allégeance ; il fallait ouvrir tous les ports au commerce, et traiter d'égal à égal avec les pouvoirs de la vieille Europe. Cette proposition fut adoptée par la grande majorité. Il y avait des députés de certaines colonies qui n'avaient pas d'instructions et qui hésitaient, parmi lesquels John Dickinson, de Philadelphie, patriote d'ailleurs, mais qui n'admettait pas la résistance armée. Le congrès pensa qu'il fallait qu'une pareille déclaration fût unanime, il s'ajourna jusqu'au mois de juillet pour que le peuple de chaque colonie pût être consulté.

On pria le peuple de remplacer les députés hésitants par des députés plus résolus, ou de leur donner des instructions impératives. Tout cela se fit d'un commun accord. Cependant on travaillait, et l'on avait nommé un comité pour préparer la déclaration d'indépendance. Ce comité était composé du vieux Franklin, de Roger Sherman, de Robert Livingston, de John Adams et de Jefferson de la Virginie. Il était probablement entré au comité à la recommandation de Richard Lee, auteur de la proposition, qui, à ce titre, devait faire partie du comité, et qui céda sa place. Ce fut le projet de Jefferson qui fut adopté.

Le 1er juillet 1776, on aborda le projet de Jefferson, on le discuta. Le fond fut adopté, mais chacun essaya d'y apporter sa petite modification, d'ajouter un mot ou d'en ôter un autre. C'est la maladie des assemblées. Le pauvre Jefferson était fort tourmenté; pour le rassurer, Franklin, à l'exemple de Socrate, lui raconta un apologue.

« Mon ami, lui dit-il, je me rappelle que du temps où j'étais imprimeur à Boston, un chapelier ouvrit sa boutique. Il avait pour enseigne un grand chapeau rouge, et au-dessus de sa porte, il avait fait mettre cette inscription : *John Thompson, chapelier, vend et fait des chapeaux au comptant.* Il était très-désireux de voir sa belle enseigne approuvée par ses amis. « Elle est bien, votre enseigne, lui dit le premier auquel il s'adressa; mais il y a un mot de trop, le mot *chapelier.* Puisque vous vendez *des chapeaux*, il est évident que vous êtes chapelier. — C'est juste, » fit Jean Thompson, et il effaça le mot. Le second dit : « C'est très-bien, mais pourquoi y a-t-il *au comptant?* Refuseriez-vous de vendre à crédit si une personne solvable vous le demandait? — C'est juste, » fit Thompson, et il effaça *au comptant.* Survint un troisième, il dit : « *Fait des chapeaux*... qu'importe au public que vous fabriquiez des chapeaux; mettez seulement : *John Thompson vend des chapeaux.*—Pourquoi mettre : *vend des chapeaux?* dit un quatrième. Personne pense-t-il que vous les donniez pour rien?» De toute cette enseigne, il ne resta donc que le grand chapeau rouge et le nom de John Thompson. Avis à ceux dont on discute les enseignes ou les projets. »

La discussion ne fut pas longue; le 4 juillet, la déclaration fut adoptée et signée par les membres du congrès. Cette déclaration est restée célèbre, c'est elle qui marque la date de l'indépendance américaine. C'est du jour où elle fut signée que l'Amérique fut un État séparé de l'Angleterre, un peuple qui n'avait plus de maître et qui ne relevait plus que de lui-même. Je vais vous la lire; j'en passerai certaines parties pour être bref, ne m'attachant qu'aux passages les plus importants.

Vous remarquerez qu'il n'est question que du roi et jamais du parlement : c'était la prétention des colonies, prétention que je crois fondée, de ne dépendre que du roi et non du parlement. Elles ne dépendaient pas en effet du parlement, puisqu'elles avaient chez elles leurs parlements. Il y a encore aujourd'hui certaines colonies anglaises qui sont considérées comme étant soumises à la juridiction directe de la reine.

DÉCLARATION

FAITE PAR LES REPRÉSENTANTS DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, RÉUNIS EN CONGRÈS GÉNÉRAL, LE 4 JUILLET 1776.

Lorsque, dans le cours des événements humains, il devient nécessaire pour un peuple de rompre les liens politiques qui l'attachaient à un autre peuple, et de prendre, parmi les puissances de la terre, la place séparée et égale à laquelle les lois de la nature et du Dieu de la nature lui donnent des droits, le respect qui est dû à l'opinion de l'hu-

manité demande qu'il proclame les causes qui le déterminent à cette séparation.

Nous regardons comme évidentes par elles-mêmes les vérités suivantes : Que tous les hommes sont créés égaux ; qu'ils ont été doués par leur Créateur de certains droits inaliénables ; que parmi ces droits se trouvent la vie, la liberté et la recherche du bonheur. Que les gouvernements sont établis parmi les hommes pour garantir ces droits, et que leur juste pouvoir émane du consentement des gouvernés ; que, lorsqu'une forme de gouvernement cesse d'atteindre à ce but, le peuple a le droit de la changer ou de l'abolir, et d'établir un nouveau gouvernement en le fondant sur ces principes, et en organisant son pouvoir en telle forme qui lui paraît la plus convenable pour sa sûreté et son bonheur. La prudence, à la vérité, enseigne que les gouvernements établis depuis longtemps ne doivent point être changés pour des causes légères ou passagères ; et l'expérience a prouvé que les hommes sont plutôt disposés à souffrir, tant que les souffrances sont supportables, qu'à se faire droit à eux-mêmes en abolissant les formes auxquelles ils étaient accoutumés. Mais, lorsqu'une longue suite d'abus et d'usurpations tendant invariablement au même but prouve évidemment le dessein de réduire un peuple sous le joug d'un despotisme absolu, il est de son devoir de se soustraire à ce joug, et d'établir de nouvelles garanties pour sa sûreté future. Telle a été la patience de ces colonies dans leurs souffrances, et telle est maintenant la nécessité qui les force de changer leur système de gouvernement. L'histoire du roi actuel de la Grande-Bretagne est l'histoire d'une série d'injustices et d'usurpations répétées, qui toutes avaient pour but direct l'établissement d'une tyrannie absolue sur ces États. Pour le prouver, soumettons les faits au monde impartial.

Il a refusé son consentement aux lois les plus salutaires et les plus nécessaires pour le bien public.

Il a défendu à ses gouverneurs de sanctionner des lois d'une importance immédiate et urgente, à moins qu'il ne fût sursis à leur mise en vigueur jusqu'à ce que l'on eût obtenu son consentement ; et quand elles ont été ainsi suspendues, il a complétement négligé d'y faire attention.

Il a refusé de sanctionner d'autres lois pour l'établissement de grands districts, à moins que le peuple de ces districts n'abandonnât le droit d'être représenté dans la législature ; droit inestimable pour un peuple, et qui n'est redoutable qu'aux tyrans.

Il a dissous plusieurs fois des chambres de représentants, parce qu'elles s'opposaient avec une noble fermeté à ses empiétements sur les droits du peuple.

Après ces dissolutions, il a refusé pendant longtemps de faire élire d'autres chambres de représentants, et par là le pouvoir législatif, qui ne saurait être anéanti, est retourné au peuple, pour être exercé par lui dans son entier ; l'État restant, pendant ce temps-là, exposé à tous les dangers d'invasions extérieures et de convulsions au dedans.

Il a rendu les juges dépendants de sa seule volonté, pour la durée de leurs offices et pour le taux et le payement de leurs appointements.

Il a créé une multitude de nouveaux emplois, et envoyé dans ce pays des essaims d'employés pour vexer notre peuple et pour dévorer sa substance.

Il a entretenu parmi nous, en temps de paix, des armées permanentes, sans le consentement de nos législatures.

Il s'est efforcé de rendre le pouvoir militaire indépendant de l'autorité civile, et même supérieur à elle.

Il a combiné ses efforts avec ceux d'autres personnes (1), pour nous soumettre à une juridiction étrangère à notre constitution, et non reconnue par nos lois, en donnant sa sanction à leurs actes de prétendue législation, lesquels actes avaient pour objet :

« De mettre en quartier parmi nous de gros corps de troupes armées ;

» De protéger les hommes engagés dans ces corps, par une procédure illusoire, contre le châtiment des meurtres qu'ils auraient commis sur la personne des habitants de ces États ;

» De détruire notre commerce avec toutes les parties du monde ;

» D'imposer sur nous des taxes sans notre consentement ;

» De nous priver, dans plusieurs cas, du bénéfice de la procédure par jurés ;

» De nous transporter au delà des mers pour nous faire juger à raison de prétendus délits ;

» D'abolir, dans une province voisine (1), le système libéral des lois anglaises, d'y établir un gouvernement arbitraire, et de reculer ses limites, afin de faire à la fois de cette province un exemple et un instrument propre à introduire le même gouvernement absolu dans ces colonies ;

» D'enlever nos chartes, d'abolir nos lois les plus précieuses, et d'altérer dans leur essence les pouvoirs de nos gouvernements ;

» De suspendre nos propres législatures, et de se déclarer investi du pouvoir de faire des lois obligatoires pour nous, dans tous les cas quelconques. »

Il a abdiqué le gouvernement de notre pays, en nous déclarant hors de sa protection et en nous faisant la guerre.

Il a pillé nos vaisseaux, ravagé nos côtes, brûlé nos villes, et massacré nos concitoyens.

Et maintenant il transporte de grandes armées de mercenaires étrangers pour accomplir l'œuvre de mort, de désolation et de tyrannie, qui a déjà été commencée avec des circonstances de cruauté et de perfidie dont on aurait peine à trouver des exemples dans les siècles les plus barbares, et tout à fait indignes du chef d'une nation civilisée.

Il a forcé nos concitoyens faits prisonniers sur mer à porter les armes contre leur pays, à devenir les bourreaux de leurs amis et de leurs frères, ou à tomber eux-mêmes sous les coups de leurs concitoyens.

Il a excité parmi nous des troubles domestiques, et il a cherché à faire détruire les habitants de nos frontières par les Indiens, ces sauvages sans pitié, dont la manière bien connue de faire la guerre est de tout massacrer, sans distinction d'âge, de sexe ni de condition.

A chaque époque de cette série d'oppressions, nous avons demandé justice dans les termes les plus humbles : nos pétitions réitérées n'ont reçu pour réponses qu'injustices répétées. Un prince dont le caractère est ainsi marqué par toutes les actions qui peuvent signaler un tyran est incapable de gouverner un peuple libre.

Et nous n'avons pas manqué d'égards pour nos frères de la Grande-Bretagne. Nous les avons de temps en temps avertis des tentatives faites par leur législature pour étendre sur nous une injuste juridiction. Nous leur avons rappelé les circonstances de notre émigration et de notre établissement dans ces contrées. Nous en avons appelé à leur justice et à leur magnanimité naturelles, et nous les avons conjurés, au nom des liens de notre commune origine, de désavouer ces usurpations qui devaient inévitablement interrompre notre liaison et nos bons rapports. Eux aussi ont été sourds à la voix de la justice et de la parenté. Nous devons donc nous rendre à la nécessité qui commande notre séparation, et les regarder, ainsi que nous regardons les autres peuples, comme ennemis pendant la guerre et comme amis pendant la paix.

En conséquence, nous les représentants des *Etats-Unis d'Amérique* assemblés en *congrès général*, prenant à témoin le Juge suprême de l'univers de la droiture de nos intentions,

(1) Ces autres personnes, c'est le parlement.

(1) Allusion au bill du Canada.

Nous publions et déclarons solennellement, au nom de l'autorité du bon peuple de ces colonies, que ces colonies unies sont et ont droit d'être des *Etats libres et indépendants ;* qu'elles sont dégagées de toute obéissance envers la couronne de la Grande-Bretagne ; que tout lien politique entre elles et l'État de la Grande-Bretagne est et doit être entièrement rompu ; et que, comme *Etats libres et indépendants*, elles ont pleine autorité de faire la guerre, de conclure la paix, de contracter des alliances, de réglementer le commerce, et de faire tous les autres actes ou choses que les *Etats indépendants* ont droit de faire ; et pleins d'une ferme confiance dans la protection de la divine Providence, nous engageons mutuellement au soutien de cette déclaration nos vies, nos fortunes, et notre bien le plus sacré, l'honneur.

Vous voyez ce que ce morceau a de grandeur et de dignité. Il resta jusqu'au mois d'août au congrès, si bien que les signatures de quelques personnes qui n'avaient pas voté sont venues s'ajouter à celles qui y avaient été apposées le jour même de son adoption.

Les signataires sont au nombre de cinquante-cinq. Un seul membre du congrès, Dickinson, refusa de signer. Parmi les signataires sont les noms les plus célèbres de l'Amérique : Harcourt, Lee, Morris, Franklin, Livingston, Samuel Adams, Serry, Sherman, William Ellery, le grand-père de Canning, et enfin Jefferson et John Adams, qui tous deux, par une fortune singulière, devaient survivre de cinquante ans à cette déclaration et mourir au jour anniversaire de sa promulgation. Quand on se mit à signer, un des signataires se trouvant auprès de Franklin lui dit : « Eh bien, avec cela, le gouvernement anglais nous fera pendre tous ensemble ! — Pourquoi, dit Franklin, on pourra nous pendre séparément. »

Le projet de Jefferson contenait deux passages qui ne furent pas adoptés, et ces deux passages ont aujourd'hui pour nous un assez grand intérêt. Le premier n'a qu'un intérêt historique. Jefferson était un de ces esprits décidés qui n'admettent pas les transactions. Il trouvait que le peuple anglais était coupable, et il l'avait traité avec une très-grande sévérité. Ce passage effraya des gens qui, au moment où ils déclaraient la guerre à l'Angleterre, rêvaient une réconciliation impossible, et l'on retrancha le paragraphe qui suit, ou on le modifia singulièrement.

« Nos frères d'Angleterre ont été sourds à la voix de la justice et du sang. Quand le cours régulier de leurs institutions leur a permis d'éloigner des conseils de la nation ceux qui troublaient l'harmonie, ils les ont rétablis au pouvoir par un libre choix.

» En ce moment même, ils laissent leur *premier magistrat* envoyer contre nous, non-seulement des soldats de notre sang, mais des *Ecossais* et des mercenaires étrangers.

» Ces actes ont donné le dernier coup à notre affection mourante ; le cœur nous dit de renier à jamais ces frères insensibles. Nous essayerons d'oublier notre ancien amour, et de les considérer comme le reste des hommes : *Ennemis en guerre, amis en paix.*

» Unis ensemble, nous aurions pu former un peuple libre et grand ; mais il paraît que le partage de la grandeur et de la liberté *est au-dessous de la fierté anglaise.*

» Qu'il soit fait comme ils ont voulu. La route du bonheur et de la gloire nous est aussi ouverte, *nous y marcherons à part ;* nous acceptons la nécessité qui nous annonce une éternelle séparation. »

Il y a là le juste sentiment de la grandeur future du peuple américain.

Le second paragraphe était bien autrement important. C'est un passage dans lequel Jefferson condamnait et proscrivait l'esclavage. L'esclavage, à cette époque, était fort odieux en Amérique et pour une raison toute politique : c'était l'Angleterre qui, dans l'intérêt de son commerce, avait forcé les colonies à recevoir des esclaves, malgré les prohibitions de la législation coloniale. Les lois votées dans les assemblées coloniales étaient toujours confirmées par le roi, à moins que l'Angleterre ne vît un intérêt majeur à ne pas confirmer une loi qui gênait son commerce. Eh bien, cette condamnation de l'esclavage est peut-être la seule loi que constamment le roi d'Angleterre eût refusé d'accepter. « Malheureusement, dit Jefferson, nos planteurs de la Caroline et de la Géorgie insistèrent pour qu'on ne mît pas ce paragraphe, et les gens du Nord qui gagnaient de l'argent à fournir des esclaves aux colons du Sud ne furent pas moins blessés de ma censure. »

Ce paragraphe était ainsi conçu :

« Le roi a déclaré une cruelle guerre à la nature humaine. Il a violé les droits sacrés de la vie et de la liberté dans la personne d'un peuple lointain qui ne l'a jamais offensé. Ces innocents, il les a réduits en captivité, il les a transportés dans un autre hémisphère pour y être esclaves ou pour périr misérablement dans la traversée. Cette *conduite de pirate, l'opprobre des puissances infidèles*, est la conduite du roi chrétien de la Grande-Bretagne. Décidé à tenir ouvert un marché où l'on vend et l'on achète des hommes, *il a prostitué son veto*, en annulant toutes les décisions de nos assemblées qui avaient pour objet de prohiber ou de restreindre *cet exécrable commerce*. Et, pour que cet assemblage d'horreurs soit complet, en ce moment il excite ces populations d'esclaves à se lever en armes au milieu de nous, pour leur faire acheter la liberté qu'il leur a ravie par le meurtre du peuple auquel il les a imposées ; c'est au prix de l'assassinat qu'il leur vend cette liberté dont il les a dépouillés par un crime. »

C'étaient là de bons sentiments énergiquement, noblement exprimés. Il est fâcheux qu'ils ne soient pas restés dans la déclaration d'indépendance, qu'on ait retranché ce paragraphe dans lequel Jefferson appelait les nègres à la liberté. L'Amérique laissa échapper cette belle occasion d'en finir avec une plaie que le temps n'a fait qu'envenimer. Mais le cri de Jefferson retentit encore dans l'histoire. Ses nobles paroles, cette revendication des droits de l'humanité, on a pu les retrancher de la déclaration, et fausser ce noble préambule qui appelait tous les hommes au droit naturel de la liberté; mais la rature est restée comme une tache, tache d'autant plus visible qu'on a pris plus de soin pour l'effacer.

Lorsque la constitution de 1787 fut discutée, cette même question de l'esclavage se représenta, et là aussi on céda devant l'opposition des propriétaires du Sud. On n'osa prononcer le nom de l'esclavage dans la constitution, on désigna les esclaves par un euphémisme,

on les appela « les engagés au travail, » engagés peu volontaires en tout cas, et l'on décida que lorsqu'un de ces engagés s'enfuirait d'un État, il ne trouverait pas dans l'État où il se serait réfugié de loi qui le protégeât contre la poursuite de son maître. C'est le contraire de toutes nos lois françaises, qui, en général, ne brillent pas par un amour excessif de la liberté, mais c'était une maxime reçue dans notre ancien droit, que tout esclave qui met le pied sur le sol français est libre. Comme disaient nos pères, la terre de France affranchit; et l'on jugeait de même en Angleterre. Admettre la doctrine contraire, reconnaître aux propriétaires d'esclaves le droit d'intervenir en un pays libre, c'est reconnaître l'esclavage et s'associer moralement à son iniquité.

C'est là la tache de la constitution américaine, c'est ce qui altère la beauté de ces deux grands actes. Les membres du congrès de 1779 eurent le tort de transiger avec l'humanité; ils le firent non par intérêt personnel, mais dans l'intérêt de l'union, et dans la croyance qu'on ne leur demandait que du temps pour affranchir les esclaves. Ils eurent tort et beaucoup plus qu'ils ne le pensaient, mais non pas peut-être plus qu'ils ne pouvaient le prévoir. Vingt années ne s'étaient point écoulées, que Jefferson signalait déjà à l'horizon ce point noir de l'esclavage qui devait un jour fondre sur l'Amérique, et la mettre dans la situation où nous la voyons aujourd'hui.

C'est là une des leçons les plus importantes de l'histoire. C'est que ces lois morales, ces lois dont on parle souvent comme on parle des leçons de catéchisme, qu'on répète sans se donner la peine de les comprendre, c'est que ces lois gouvernent l'humanité; c'est qu'il y a ici-bas des lois que l'homme ne peut changer, contre lesquelles le génie d'un despote ou la passion d'une nation tout entière ne peut prévaloir; en d'autres termes, il y a des lois du monde moral qui sont aussi certaines, aussi évidentes que les lois du monde physique. Ce qui nous trompe, c'est que dans le monde physique la loi est immédiate et fatale, tandis qu'il faut du temps pour que la justice et la vérité aient leur jour. Nous savons que des rosiers il ne sortira jamais que des roses, mais nous ne voyons pas aussi clairement que du bien sort le bien, que du mal sort le mal. Mais à mesure que la science grandira, que l'observation fera des progrès, que l'histoire sera mieux étudiée, on s'apercevra qu'il y a une loi morale non moins sûre, non moins certaine que la loi physique, on en trouvera la formule, qui est la justice. Je dirai plus, dès aujourd'hui on peut la constater pour l'esclavage : l'exemple de l'Amérique nous le prouve assez.

Cette faiblesse des premiers fondateurs de l'Amérique, n'est-ce pas elle qui a enfanté tout le mal que nous voyons aujourd'hui? Peut-on étudier les institutions américaines sans voir que si, en 1776 ou en 1787, on avait supprimé l'esclavage, ce qui était facile, la guerre de 1861 n'aurait pas éclaté?

Oui, le mal, comme le bien, a une fécondité terrible. Du bien sort le bien en se multipliant. Du mal sort le mal en se multipliant avec non moins d'énergie. Quand vous transigez avec le mal à son origine, ce mal que vous acceptez n'est presque rien; vingt ans plus tard, c'est déjà un arbre; soixante plus tard, c'est un chêne énorme qui domine la forêt. Tout le monde sait ce que c'est que l'esclavage, une chaîne qui tient par un bout à l'esclave, et par l'autre bout au maître, et qui les perd tous les deux; il détruit la famille, détruit la moralité intérieure, fait de l'homme qui commande à des hommes un individu qui peut être un chevalier élégant, brave, généreux, tirant le pistolet, mais qui ne respecte ni la loi, ni l'égalité. Tout ce qu'il voit autour de lui proteste contre l'égalité. Quand vous avez laissé grandir une aristocratie semblable dans une république, il est impossible que des gens habitués à mépriser le travail puissent donner la main à des gens qui ont les mains noires à force de travailler, à ces gens qui font la puissance et la gloire de l'Amérique du Nord. Il y a donc en présence deux sociétés : l'une aristocratique, l'autre démocratique. Entre ces deux sociétés il y a un abîme, et tôt ou tard la guerre arrive, elle devait arriver. Il y a vingt ou trente ans que des gens qui ne se croyaient pas des prophètes, mais qui croyaient connaître les lois de l'humanité, que Channing, entre autres, disait : « Vous périrez, la guerre approche, l'esclavage vous tue. » On ne l'écouta pas; supprimer l'esclavage semblait une tâche impossible; mais en 1776 cela était faisable : sauf à laisser la Caroline en dehors de la confédération, on pouvait étouffer l'esclavage au berceau. Et l'on eût fait de la liberté le bien commun de toute l'Amérique.

Ah! messieurs, un peuple ne doit jamais transiger avec le mal et l'injustice, c'est là ce qu'il faut répéter sans cesse! Ce sont ces enseignements qui font l'importance de l'étude de l'histoire. Croyez-vous que si ces pères de la révolution américaine, Washington, Maddison, pouvaient revenir au monde, ils ne regretteraient pas ce qu'ils ont fait en 1776, qu'ils ne se repentiraient pas de leur faiblesse? Avec un peu plus d'énergie ils sauvaient leurs enfants, au lieu de leur léguer un héritage de misères et de sang.

N'oublions pas cette terrible leçon; l'histoire vous crie : Ne transigez jamais avec l'injustice. On nous a fait depuis quelque temps une philosophie de l'histoire qui m'est insupportable : c'est cette philosophie du progrès fatal qui nous enseigne que nous n'avons besoin que de vivre pour être plus parfaits que nos pères; qui justifie tout ce qui a été en faveur de tout ce qui sera. Je n'estime pas beaucoup ce qui a été, et j'avoue que ce qui sera ne m'inspire qu'une médiocre confiance. Je ne connais qu'une vraie philosophie de l'histoire, c'est celle qui dit à l'homme : Tu es libre, mais soumis à des lois supérieures; tu as au-dessus de toi un Dieu qui t'a créé libre, mais responsable dans ta personne et dans tes enfants. Lorsque le mal arrivera, tu peux laisser faire le

mal, en t'enveloppant dans ton égoïsme, mais ce mal qui ne te touche pas aujourd'hui, te touchera demain.

En d'autres termes, la vraie philosophie de l'histoire, c'est celle qui nous montre cette loi divine de la responsabilité, ou plutôt Dieu lui-même régnant dans le monde par ses lois éternelles, faisant sortir du mal le remède, et par la souffrance même ramenant l'homme au culte de la justice et de la vérité.

Ed. Laboulaye.

THÉOLOGIE PROTESTANTE.

CONFÉRENCE DE M. EDMOND DE PRESSENSÉ.

(SALLE DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT.)

Les origines du christianisme. — La Vie de Jésus. État de la question. — Des diverses écoles en France et en Allemagne.

(Fin. — Voy. le n° 19.)

Cette école libérale et chrétienne, qui compte de nombreux adeptes, n'a laissé en friche aucune portion du champ théologique. Je ne mentionnerai que deux de ses représentants, que j'ai eu le privilége de connaître personnellement. Le premier est Neander, le grand historien de l'Église. Jamais, à le voir, on n'eût soupçonné quelle puissance recélait son esprit. C'était un homme de l'apparence la plus bizarre et la plus étrange, ne vivant presque pas dans le monde matériel. Lorsqu'il commençait ses belles et doctes leçons, son attitude, ses gestes, tout prêtait à rire; mais on ne riait plus quand on l'avait entendu, et qu'on avait assisté à cette exposition si large, si merveilleusement scientifique et si vivante du grand passé de l'Église chrétienne. J'ai nommé Neander, messieurs, parce qu'il a été le grand champion de l'Église dans la lutte contre Strauss.

Quand le livre de Strauss parut, il y eut de hauts dignitaires à Berlin qui s'inquiétèrent, et qui auraient bien désiré que la réfutation fût facilitée par la police; ils agirent dans ce sens auprès des autorités du pays, trouvant beaucoup plus commode de supprimer le livre que d'y répondre. L'autorité supérieure consulta Neander comme représentant de la théologie évangélique. Celui-ci déclara que le meilleur moyen de perdre le christianisme était de le protéger de cette manière; qu'interdire à une pensée de se produire, c'est rendre cette pensée presque sacrée pour ceux qui aiment la liberté. Il se mit immédiatement à l'œuvre pour répondre à Strauss, avec dignité, avec courtoisie, comme cela convenait au champion d'une grande cause. Strauss lui-même a reconnu, dans la préface de sa troisième édition, la délicatesse de ces procédés. Il se déclarait même ébranlé par la discussion de Neander, si solide et si loyale dans ses conclusions sur l'authenticité du quatrième Évangile. Voilà le fruit de la liberté. Insensé quiconque se défie d'elle!

Avant de terminer ce qui concerne l'Allemagne, je citerai encore le nom d'un homme éminent dont je ne partage certainement pas toutes les vues, mais pour lequel je professe une grande estime et une grande admiration : je veux parler de M. de Bunsen, le théologien diplomate, qui, bien que chargé des plus hautes fonctions de la politique militante, lutta énergiquement contre l'école de Tubingen, et dont on peut dire qu'il l'a comme écrasée, en établissant contre elle par des textes irréfutables l'authenticité de l'Évangile de Jean.

Rien de beau comme la mort de cet homme d'État, de ce théologien, qui avait passé par toutes les luttes de la pensée, qui avait goûté les plus nobles joies de la terre, et qui sur son lit de mort disait : « Ma plus grande expérience dans la vie, c'est d'avoir connu le Christ. »

Et maintenant, messieurs, laissez-moi vous dire, en finissant, un mot sur la France. Dans la première partie de ce siècle, la question religieuse a longtemps langui au milieu de nous, et par conséquent la question du Christ ne s'est pas même posée. L'Église catholique a eu pour premier apologiste M. de Chateaubriand, mais sa démonstration toute poétique me rappelle cette parole du Christ à ses disciples, quand ils considéraient le temple de Jérusalem et ses magnifiques ornements : « Est-ce là ce que vous regardez? » Le *Génie du christianisme* s'est en effet arrêté aux portiques du temple, il n'a point pénétré jusqu'à l'autel. Nous avons eu ensuite les apologies vigoureuses et passionnées de Lamennais, qui avaient le tort de se concentrer uniquement sur l'autorité de l'Église, sans entrer jamais dans le vif de la question; nous avons eu encore de merveilleux orateurs qui ont fait entendre les accents les plus éloquents dans la chaire chrétienne; puis des philosophes chrétiens, comme le père Gratry. Mais la question du Christ n'a pas été encore fermement abordée au sein de l'Église catholique; certainement, cette lacune sera bientôt comblée.

Dans l'Église protestante, il y a un réveil de la pensée, de la foi; elle a possédé le plus grand apologiste des temps modernes depuis Pascal, l'illustre Vinet, auquel un si bel hommage a été rendu il y a peu de jours par M. Saint-René Taillandier, dans la *Revue des deux mondes*. Mais Vinet, qui a été le vrai successeur de Pascal, n'a pas abordé la question du Christ par le côté critique. L'école de Strasbourg s'est rendue justement célèbre par ses vastes travaux, mais, dans sa direction principale, elle s'est confondue de plus en plus avec l'école de Tubingen. Je citerai encore, sur les confins de la France et de l'Allemagne, un théologien éminent, M. Reuss, qui est un vrai maître dans la critique religieuse, et dont les travaux sont toujours consultés avec fruit, lors même qu'on n'adopte pas l'ensemble de son système.

J'en viens, messieurs, au grand succès littéraire qui a rendu tant d'intérêt à la question du Christ. Dans un sens je me félicite de ce succès; ce que je crains, c'est

l'indifférence : quand la question religieuse se réveille, je m'en applaudis, car je sais d'avance que la discussion sera féconde. Nous aurons l'occasion, dans le cours de ces conférences, de faire ressortir le charme exquis et l'élégance de langage de la nouvelle *Vie de Jésus*. Si je me demande à quelle école l'auteur appartient, je suis, il est vrai, un peu embarrassé. Je retrouve chez lui les principales données de l'hégélianisme, la suppression du monde d'au delà et du Dieu personnel, mais je suis tout d'un coup dérouté par une prière au Père céleste. Quand je veux rattacher ce livre à telle idée, à telle école critique, je ne retrouve ni Strauss, ni Baur; il y a là quelque chose de fuyant qui m'échappe; je ne sais à quelle branche de la théologie rattacher cet écrit, et je pense involontairement à l'esthétique, à la littérature romanesque. Je ne sais pas voir dans ce livre l'expression ferme d'une tendance antichrétienne; ce n'est pas une de ces attaques viriles qui font appel à nos résistances les plus énergiques. C'est quelque chose de flottant, de vague, c'est l'arbitraire le plus effréné au point de vue scientifique.

Messieurs, cette question religieuse, cette question du Christ, est pour l'humanité la grande question. Je n'en connais pas de plus importante à quelque point de vue que l'on se place. Qu'on ne vienne pas nous dire qu'au fond la question chrétienne n'est pas posée, parce que ceux qui nous attaquent se donnent comme des chrétiens, et veulent rentrer dans le vaste cadre de l'Église. Quant à moi, je sais une chose, c'est que quand vous m'avez ôté la liberté morale, le Dieu esprit, l'immortalité, quand vous m'avez ôté l'intervention souveraine de la liberté divine dans l'histoire pour sauver le monde, vous avez supprimé pour moi le christianisme. Vous professez peut-être une philosophie supérieure à la mienne, mais ne prenez pas le nom de ma religion pour la détruire. Ah! ne nous lançons pas dans les nuages; ayons des positions nettes et sans équivoque. Je n'hésite pas à le dire, la question que je pose aujourd'hui est celle-ci : Le christianisme est-il vrai, oui ou non? est-il fondé en raison, oui ou non? Il faut la débattre avec des armes loyales, mais il faut la débattre. Il n'y a pas de question plus grave. Pour moi, messieurs, je crois de toute l'énergie de mon âme que le christianisme est aussi jeune et aussi vivace aujourd'hui qu'il y a dix-huit cents ans, qu'il a pour lui la science, et que lorsqu'on nous dit qu'il est bien malade, c'est qu'on ne sait pas toutes les ressources et toute la puissance qu'il a en réserve. La situation actuelle est meilleure qu'il y a un siècle. Reportez vous par la pensée à ces conversations si brillantes et si suivies des salons du siècle dernier, avec quel mépris et quel dédain on y parlait du christianisme! On eût pu croire que c'était fait de l'antique religion, et cependant bien peu d'années s'étaient passées qu'elle comptait de nouveaux martyrs, même sur la terre de France.

Aujourd'hui l'Église chrétienne, dans notre pays, n'est plus, comme au siècle de la révocation de l'édit de Nantes, en opposition avec toutes les aspirations libérales de la conscience. Le christianisme veut la liberté de tous!

On raconte que Voltaire avait la fièvre à chaque anniversaire de la Saint-Barthélemy. Cette fièvre de l'humanité contre l'iniquité, il faut que nous l'ayons tous, et que les chrétiens montrent que le christianisme est ce qu'il y a de plus généreux et de plus libéral dans le monde.

Oh! si ma voix pouvait se faire entendre de la jeunesse de mon pays, de cette jeunesse pour laquelle j'éprouve tant de chaleureuse sympathie, que je sais si passionnée pour les grandes causes, et que je vois avec tant de bonheur se réveiller sous le souffle qui parcourt la France, je lui dirais : Vous ne vaudrez pas mieux que vos pères, si vaillants à la lutte, si généreux; voyez pourtant combien leur œuvre est incomplète, et combien ils ont eu de peine à fonder parmi nous la liberté. C'est que trop souvent ils l'ont séparée de la religion. Rappelez-vous que nous ne pourrons bâtir sur le roc que lorsque nous aurons des convictions solides. Oui! tant que nous n'aurons pas mis le christianisme dans nos fondations, nous n'aurons élevé qu'un édifice fragile, que tous les vents renverseront. C'est pour cela que je veux défendre devant vous cette grande cause de l'accord du christianisme le plus sérieux, et des idées libérales les plus généreuses.

EDMOND DE PRESSENSÉ.

CHRONIQUE.

Aujourd'hui samedi, la librairie Germer Baillière met en vente les *Lettres sur la philosophie de l'histoire*, de M. ODYSSE-BAROT. Il nous est difficile de louer, à cette place, cet ouvrage, qui était impatiemment attendu, et de faire ressortir toute l'importance des questions qu'il soulève. Il ne s'agit de rien moins que de fonder une nouvelle école historique, en prenant pour point de départ et pour base les travaux d'Augustin Thierry et d'Alexis de Tocqueville. Du reste, une plume plus autorisée que la nôtre rendra compte de ce livre aux lecteurs de la *Revue*. Nous nous bornons aujourd'hui à donner la table des matières.

Émile Alglave.

Voici la table des chapitres des *Lettres sur la philosophie de l'histoire* :

I. Préambule.
II. La guerre et le droit des gens.
III. Les deux pôles de l'histoire.
IV. L'antagonisme. — La force. — Le tambour.
V. L'héroïsme court les rues. — Qu'il n'y a pas de génie militaire.
VI. Frédéric le Grand supérieur à César et à Napoléon.
VII. La diplomatie jugée par les diplomates.
VIII. Le droit. — Les traités de paix.
IX. Les congrès. — Bilan diplomatique.
X. La France est une expression géographique.
XI. Comment finissent les nationalités.
XII. Le prochain morcellement de l'Europe.
XIII. Bassins et nationalités. — Ce que c'est qu'une frontière.
XIV. Grands empires et petits États. — Les trois lois de l'histoire. — Conclusion.

— JUBILÉ DE SHAKSPEARE. — Une réunion d'écrivains, d'auteurs et d'artistes dramatiques et de représentants de toutes les professions libérales, a eu lieu dans le but d'organiser, à Paris, pour le 23 avril, une fête à l'occasion du 300e anniversaire de la naissance de Shakspeare. Ont été nommés « membres du comité shakspearien français » :

MM. Barye, Charles Battaille (du Conservatoire), Hector Berlioz, Alexandre Dumas, Jules Favre, Georges Sand, Théophile Gautier, François-Victor Hugo, Jules Janin, Legouvé, Littré, Michelet, Eug. Pelletan, Régnier (de la Comédie-Française). — Secrétaires : MM. Laurent Pichat, Leconte de Lisle, F. Mallefille, Paul de Saint-Victor, Thoré.

La présidence a été décernée à M. Victor Hugo.

— La célébration du 300e anniversaire de la naissance de Shakspeare a produit toute une bibliothèque d'ouvrages de circonstance. On compte jusqu'à vingt-deux éditions du grand poëte anglais, paraissant simultanément, et vingt-sept autres livres comprenant des commentaires, des extraits, des publications illustrées, etc.

— On nous écrit de Londres :

« Le testament de Shakspeare, qui consiste en trois feuilles de papier in-folio, vient d'être nettoyé, et chaque feuille est placée dans un cadre de bois de chêne poli, entre deux vitres. Les cadres sont fermés hermétiquement et portent sur une tablette de cuivre l'inscription : « Testament de Shakspeare, 25 mars 1616. » Chaque cadre a une serrure spéciale, et les trois sont contenus ensemble dans une boîte de chêne. On sera admis à photographier ce curieux monument, sous la surveillance d'un gardien. »

— M. Évariste Thévenin a fait récemment, au Cercle des Sociétés savantes, une conférence fort remarquable sur l'histoire du théâtre en France. Nous la publierons dans un prochain numéro.

— Ce soir, samedi 16 avril, aux *Entretiens et lectures* de la rue de la Paix, conférence de M. J. Labbé, sur *les Moralistes de l'amour, la Rochefoucauld, Parny.*

— Hier a paru à la librairie internationale un livre de l'auteur des *Misérables* sur le grand poëte dont l'Europe entière fêtera samedi prochain le 300e anniversaire. Pour parler diguement de Shakspeare, il faut s'appeler Victor Hugo !

— L'abondance des matières nous oblige encore d'ajourner au prochain numéro notre revue littéraire.

— On parle de créer à l'université de Glascow une chaire de littérature celtique.

— La Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans a mis au concours le sujet suivant :

« Faire connaître quel était le régime municipal de la ville d'Orléans au commencement du douzième siècle, à l'époque qui précéda celle où cette ville se constitua en une commune jurée qui fut détruite par Louis le Jeune peu de temps après sa fondation. Rechercher, soit dans des textes imprimés, soit dans des documents inédits, au point de vue de la justice, de la police et des finances, les traces de cette organisation primitive, à laquelle la ville revint après que la commune eut été détruite. »

Le prix sera une médaille d'or de 400 francs.

Les mémoires devront être remis à M. le docteur Pelletier-Sautelet, secrétaire général de la Société, avant le 1er mars 1865.

Léon Danicourt.

LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE.

Volumes publiés de la Bibliothèque de philosophie contemporaine.

Lettres sur la philosophie de l'histoire, par M. Odysse-Barot. 1 vol. in-18. 2 fr. 50

TAINE (H.). Le Positivisme anglais, étude sur Stuart Mill. 1 vol. in-18. 2 fr. 50

TAINE (H.). L'Idéalisme anglais, étude sur Thomas Carlyle. 1 vol. in-18. 2 fr. 50

JANET (Paul). Le Matérialisme contemporain, examen du système du docteur Buchner. 1 vol. in-18. 2 fr. 50

Les volumes de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine* qui vont paraître le plus prochainement sont les suivants :

1° *La Philosophie de M. Cousin*, par M. Alaux. — 2° *La Philosophie du droit pénal*, par M. Ad. Franck. — 3° *L'Art contemporain et le spiritualisme*, par M. Charles Lévêque. — 4° *La Science contemporaine et le spiritualisme*, par M. Louis Grandeau. — 5° *La Philosophie écossaise*, par M. Charles de Rémusat. — 6° *La Théodicée en Angleterre*, par M. Charles de Rémusat. — 7° *L'Ame et la vie*, par M Émile Saisset.

BRIERRE DE BOISMONT. Des hallucinations, ou Histoire raisonnée des apparitions, des visions, des songes, de l'extase, du magnétisme et du somnambulisme. 1862, 3e édition, très-augmentée. 7 fr.

BROUSSAIS. Examen des doctrines médicales, 3e édition. 1829-1834, 4 vol. in-8. 5 fr.

WOILLEZ (Madame). Les Médecins moralistes, code philosophique et religieux extrait des écrits des médecins anciens et modernes, notamment des docteurs français contemporains, avec un Discours préliminaire de feu le professeur Brachet (de Lyon), et une Notice par le docteur Descuret. 1862, in-8. 6 fr.

ZIMMERMANN. De la solitude, des causes qui en font naître le goût, de ses inconvénients, de ses avantages, et de son influence sur les passions, l'imagination, l'esprit et le cœur; traduit de l'allemand par M. Jourdan. Nouvelle édition, 1840, in-8. 3 fr. 50

BOUCHARDAT. Le Travail, son influence sur la santé (conférences faites aux ouvriers). 1863, 1 vol. in-18. 2 fr. 50

BOUCHARDAT et H. JUNOD. L'Eau-de-vie et ses dangers, conférences populaires. 1 vol. in-8. 1 fr.

BOCQUILLON. Revue du groupe des Verbénacées, recherche des types, organogénie, organographie, affinités, classification, description des genres, par M. Bocquillon, docteur ès sciences. 1863, 1 vol. in-4 de 186 pages, avec 20 planches gravées sur acier. 15 fr.

THÉVENIN (Évariste). Hygiène publique, analyse du Rapport général des travaux du conseil de salubrité de la Seine (1849-1858). 1 vol. in-18. 2 fr. 50

ÉMILE DE GIRARDIN. Force ou richesse. Questions de l'année 1864. Brochure in-8 de 10 feuilles (Henri Plon). 1 fr. 50

L'ABBÉ ***. Le Maudit, 7e édition. 3 vol. in-8 (librairie internationale, 13, rue de Grammont). 15 fr.

BANCEL. Harangues et commentaires littéraires et philosophiques. 3 vol. in-8 (librairie internationale, 13, rue de Grammont). 15 fr.

A. PEYRAT. Histoire élémentaire et critique de Jésus. 1 vol. in-8 (Michel Lévy frères). 7 fr. 50

Cet ouvrage de l'ancien rédacteur en chef de la *Presse* n'est point une de ces innombrables et éphémères publications qu'a produites la *Vie de Jésus* de M. Renan. C'est un livre préparé depuis longtemps; c'est le résultat de plusieurs années de recherches et de méditations.

F. RIVET. Des rapports du droit et de la législation avec l'économie politique. 1 vol. in-8 (Guillaumin). 7 fr. 50

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

PREMIÈRE ANNÉE. — N° 21. UN NUMÉRO : 30 CENTIMES. 23 AVRIL 1864.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

LITTÉRATURE — PHILOSOPHIE — THÉOLOGIE — ÉLOQUENCE — HISTOIRE
LÉGISLATION — ESTHÉTIQUE — ARCHÉOLOGIE

Paraît tous les Samedis.

Paris.....	Six mois.	8 fr.	Un an.	15 fr.
Départements..	—	10	—	18
Étranger.....	—	12	—	20

Prix de l'abonnement avec la Revue des Cours scientifiques.

Six mois.....	Paris, 15 fr.	Départ., 18 fr.	Étranger,	20 fr.
Un an.....	— 26	— 30	—	35

Rédacteur en chef
M. ODYSSE-BAROT

Les ouvrages dont deux exemplaires auront été envoyés au bureau du journal seront annoncés et analysés s'il y a lieu.

On s'abonne
A LA LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE
17, rue de l'École de Médecine,
Et chez tous les libraires, par l'envoi d'un bon de poste, ou d'un mandat sur Paris.

L'abonnement part du 1er décembre ou du 1er juin de chaque année.

AVIS. — Notre numéro d'aujourd'hui contient encore un supplément. C'est le cinquième que nous donnons depuis la fondation du journal.

SOMMAIRE.

Droit de la nature et des gens. — Cours de M. ADOLPHE FRANCK : Les publicistes du XVIIIe siècle.

Esthétique appliquée à l'histoire de l'art. — Cours de M. VIOLLET-LE-DUC : II. L'art égyptien et la naissance de l'esprit grec.

Histoire. — Cours de M. DUCHINSKI : Des éléments fédératifs des Aryas européens. V. (Compte rendu de M. Elias Regnault.)

Introduction générale à l'étude du droit. — Cours de M. CH. BEUDANT : Leçon d'ouverture.

Bulletin des cours libres. — Entretiens et lectures de la rue de la Paix. — Soirées littéraires de la Sorbonne, par M. EUGÈNE MIR.

Chronique.

DROIT DE LA NATURE ET DES GENS.

COURS DE M. ADOLPHE FRANCK.

(COLLÉGE DE FRANCE.)

Les publicistes du XVIIIe siècle.

I.

Messieurs,

Nous allons aborder l'étude des publicistes du XVIIIe siècle.

Envisagé au point de vue philosophique, le XVIIIe siècle peut être maintenant jugé avec une entière impartialité; il a fait son temps, son œuvre est accomplie, et une partie de ses doctrines, conservées avec amour et respect, n'empêchent pas de rejeter celles qui offensent un sentiment plus calme de la nature humaine et des vues plus éclairées.

Une école spiritualiste, une école religieuse se sont produites, qui ont répudié cette hostilité ardente dont nos pères nous ont donné l'exemple : mais cela ne veut pas dire, messieurs, que le libre examen soit devenu étranger à la philosophie; car, alors même qu'on se rend complétement indépendant de la tradition, il y a une manière plus juste de l'apprécier, de parler des œuvres et de la foi des générations qui nous ont précédés. La critique, en demeurant aussi sincère, est devenue plus respectueuse, et n'en est que plus équitable, à mon avis.

Il en est autrement du XVIIIe siècle politique; son œuvre est encore en voie d'accomplissement, elle n'est pas terminée, et il devient dès lors difficile de la juger. En butte à de violentes attaques d'un côté, elle est défendue de l'autre avec une passion qui ne respecte ni les faits, ni le droit, ni l'histoire.

On trouve dans le XVIIIe siècle, lorsqu'on veut l'aborder avec l'amour et le parti pris de la vérité, une époque d'une crédulité presque naïve quand il s'agit d'avenir, pleine de doute lorsqu'il s'agit du passé, indifférente à l'égard de la morale et de la religion, passionnée en politique jusqu'au martyre, souvent jusqu'au crime, et sur laquelle la conscience publique attend encore peut-être un jugement impartial et définitif. Eh bien! messieurs, c'est ce jugement qui sera l'objet des leçons que nous entreprenons à l'instant même.

Mon but est donc de faire ressortir et de glorifier ce que cette époque nous a transmis de vrai et de bon, mais aussi de condamner et de répudier ce qui compromet son œuvre même, et autorise les ennemis de la liberté à nous mettre devant les yeux le spectre des erreurs et des crimes d'autrefois.

Je me souviens d'un temps où il était plus facile qu'au-

jourd'hui de juger le XVIIIe siècle, parce que les positions étaient plus nettes, plus arrêtées. D'un côté, des ennemis implacables de cette époque et de ses institutions, de celles-là mêmes dont ils étaient non-seulement les spectateurs, mais les auxiliaires ; des ennemis implacables de la société telle qu'elle est constituée parmi nous depuis trois quarts de siècle, de nos lois et de ce Code merveilleux, plus sage, plus humain, plus juste que le recueil, d'ailleurs si justement admiré, de l'empire romain ; de ce Code auquel chaque révolution apporte une consécration nouvelle, et qui, déjà maître de la plus grande partie de l'Europe, est destiné à conquérir le monde : voilà ce que nous voyions d'un côté. De l'autre, nous apercevions, non pas des amis, mais des admirateurs aveugles, des imitateurs, des échos serviles d'un temps à jamais évanoui ; aussi obstinés et intraitables dans leur admiration que les premiers dans leur haine, et confondant avec la liberté les violences commises en son nom dans le double paroxysme de la guerre civile et de la guerre étrangère. Enfin, entre ces deux catégories une foule d'utopistes de toutes couleurs, dont le règne n'appartient pas heureusement à ce monde, et bien moins encore à l'autre.

Chacun de ces partis apportait avec lui sa bannière, son fanal qui éclairait la route, et qui ne laissait pas de doute sur le point où il fallait chercher la vérité.

Quels étaient les défenseurs du parti féodal et théocratique ? Ceux qui avaient quelque chose à gagner à son retour. Madame de Staël disait avec une grande sagacité : « Que les partisans du despotisme se servent de baïonnettes, ils font leur métier ; mais se servir des arguments philosophiques, c'est trop compter sur la bêtise humaine. » Quels étaient ceux qui employaient ce stratagème ? Trois gentilshommes qui traitaient cavalièrement leur temps, leurs contemporains, et se croyaient à l'époque où l'on pouvait jeter ses adversaires par les fenêtres, comme on faisait autrefois de ses créanciers : de Maistre, de Bonald et le comte de Montlosier.

Leur origine, leur but, nous disaient clairement ce qu'ils voulaient.

Quels étaient les défenseurs du régime ultra-révolutionnaire ? La plupart de ceux qui s'y trouvaient engagés, qui mettaient l'insurrection à la place de la discussion, et faisaient de leur plume une machine de guerre.

Évidemment, entre ces deux extrêmes, il était facile de voir que la vérité n'était ni d'un côté ni de l'autre ; que les véritables héritiers du XVIIIe siècle n'étaient pas ceux qui acceptaient l'héritage de leurs pères les yeux fermés, mais sous bénéfice d'inventaire, qui en retenaient ce qui faisait honneur à leur mémoire, et rejetaient ce qui pouvait y faire tache ; ceux, enfin, qui souscrivaient à leurs doctrines, sauf à les renfermer dans leurs légitimes limites. Quels étaient ceux-là ? C'étaient les fils de ces bourgeois et de ces paysans qui, après avoir accueilli avec transport la révolution, en avaient semé les germes sur tous les champs de bataille, et qui voulaient continuer à marcher dans la même carrière. Déclarons toutefois qu'il y avait parmi eux les fils de ceux qui avaient fait le sacrifice de leurs priviléges dans la mémorable nuit du 4 août 1789 ; car c'est au moyen de la justice et de l'impartialité que le traité d'alliance peut être conclu sur l'autel de la vérité et de la patrie !

Depuis quelques années, au contraire, les choses ont bien changé ; les partis sont beaucoup moins faciles à discerner, à démêler. Il faut une plus grande sagacité critique pour arriver à un jugement définitif.

Nous voyons de nos jours revendiquer le nom de libéraux à des hommes que nous sommes étonnés de voir affublés de ce masque, et qui, au nom de liberté, nous vantent sans cesse, non pas le siècle de Louis XIV, car ce siècle leur paraît rétrograde, servile, despotique : n'est-ce pas, en effet, sous le règne du grand roi que l'État, par la voix de Bossuet, s'est déclaré indépendant, et qu'un autre prélat a trouvé de si touchants accents dans la tendresse de son cœur, en faveur de la liberté de conscience ? n'est-ce pas sous Louis XIV que toutes les classes, confondues en une seule, se sont reconnues comme les enfants d'une même patrie ? Ce n'est pas non plus la renaissance, car elle a fait revivre l'antiquité, l'art païen, la philosophie païenne, autant d'atteintes à la liberté comme ils la comprennent. Mais c'est le ténébreux moyen âge, l'époque où la France était couverte de châteaux forts, de congrégations religieuses, et que le seigneur féodal, n'ayant pas à s'occuper de la volonté de son roi, pouvait outrager à son aise le manant qui résidait sur ses domaines. Voilà ce qu'on nous donne aujourd'hui pour la plus haute expression de la liberté.

D'autres ne vont pas aussi loin ; ils s'arrêtent au règne de Louis XIII, à l'époque de ces nobles intrigues où sont mêlés tant de héros et d'héroïnes, dont les romans du temps nous offrent des images insipides, objet d'un amour rétrospectif. Leur admiration se concentre sur les hôtes maniérés de l'hôtel de Rambouillet.

Nous voyons donc que ce nom de parti libéral est aujourd'hui donné à ceux qui prennent en main la défense de toutes les passions, de toutes les institutions rétrogrades ; la révolution, au contraire, nous est représentée comme l'organisation de la tyrannie, du despotisme, comme l'oppression de l'individu et de la conscience. Voilà ce que nous rencontrons à la place des deux opinions si nettes, si claires, si tranchées, qui se présentaient sur le seuil de notre propre siècle.

Il faut dire aussi que la démocratie a quelquefois changé de nature ; mais il en est une que personne ne peut méconnaître : c'est celle qui revendique au nom de tous les droits qui n'ont existé autrefois qu'au profit de quelques-uns, celle qui ne veut pas de limites ni d'exception à l'action de la justice ; qui repousse comme une injure les distinctions fondées sur la race et le sang ; qui, appelant les nations tout entières à entrer dans la vie publique, les invite à s'en rendre dignes par le travail et par l'in-

struction. C'est la démocratie du droit, du travail, de la justice, de la liberté.

Ces partis, malgré le masque et le déguisement que portent les uns, malgré la décadence des autres, ne nous empêcheront pas de marcher directement à notre but, et de rechercher quel a été le véritable esprit du XVIIIe siècle. Le travestissement de nos adversaires, l'exagération de nos prétendus auxiliaires ne nous empêcheront pas d'éviter également ces deux écueils : l'excès d'indulgence et l'excès de sévérité. Au-dessus de tous les partis se trouve la conscience publique; c'est à elle seule que nous voulons nous adresser, en procédant à l'inventaire exact du bien et du mal qui a été fait par nos pères.

Nous commencerons par le bien, car, sans le bien, on ne peut comprendre le mal dans l'ordre politique.

Voici donc ce que nous devons aux philosophes et aux publicistes, nos devanciers immédiats : d'abord la liberté intellectuelle, non pas la liberté de penser, car elle est heureusement à l'abri de la force, et aucune tentative de celle-ci ne peut l'atteindre, mais la liberté d'exprimer sa pensée, sans laquelle l'être humain ne s'appartiendrait pas, sans laquelle l'homme n'aurait aucune idée du droit. J. J. Rousseau a dit que l'homme était un animal dépravé ; je suis de son avis, en ce sens que l'homme qui pense cesse d'appartenir à la région de la vie animale.

La pensée, voilà donc le premier don que nous trouvons dans le legs de nos pères : non pas, — car il ne faut pas oublier d'être juste à l'égard des générations précédentes, — non pas que la liberté fût méprisée par les âges antérieurs; elle était revendiquée, au contraire, par les philosophes, par une certaine partie des théologiens. Abélard, après tout, est un des ancêtres de Voltaire, non qu'il ait compris la liberté de la même manière, mais il la demandait pour les dogmes de la foi, et il n'est pas le seul. Une foule de penseurs ont fait usage du même droit : le XVIIe siècle a revendiqué la liberté la plus illimitée dans le domaine de la philosophie ; mais certaines vérités, des vérités de l'ordre politique, de l'ordre moral, de l'ordre religieux et de l'ordre social, restaient comme l'arche sainte sur laquelle on ne pouvait lever la main. Eh bien ! au XVIIIe siècle revient l'honneur de nous avoir donné la liberté dans le domaine entier de la pensée.

Nous devons à ce siècle la liberté de conscience, sans laquelle, non-seulement l'esprit, mais l'âme elle-même se trouve avilie et asservie ; sans laquelle la religion, cette fille du ciel envoyée sur la terre pour nous enseigner l'amour et l'espérance, est obligée de marcher appuyée sur la force, est accompagnée du cortége des supplices, est condamnée à frapper avec l'épée ceux qu'elle devrait consoler et instruire par la parole.

La liberté de conscience n'est pas la conséquence nécessaire de la liberté intellectuelle, et l'une peut exister sans l'autre. Je vous ai parlé d'Abélard, du XVIIe siècle ; mais tous ceux qui, ainsi que Bossuet si indépendant dans la philosophie, demandaient la liberté intellectuelle, tous ceux-là rejetaient la liberté de conscience, et l'on sait avec quel transport Bossuet a vu condamner à la misère et à l'exil plus de 300 000 de ses concitoyens qui voulaient être chrétiens sous une autre forme que lui.

Dans l'antiquité, nous voyons des empereurs, tels que Néron et Dioclétien, souffrant toute espèce de sectes philosophiques, les plus immorales, les plus dégradantes, les plus dissolvantes de tout ordre social, et n'être pas favorables à la liberté de conscience ; nous les voyons livrer les chrétiens aux bêtes féroces, et en faire les flambeaux vivants dont ils allumaient le soir leurs jardins. Nous devons donc ajouter cette liberté sur la liste des conquêtes du siècle que nous voulons juger.

Nous sommes encore redevables aux philosophes et aux publicistes du XVIIIe siècle de ce principe que les nations n'appartiennent à personne, mais qu'elles s'appartiennent à elles-mêmes, qu'elles ont le droit d'intervenir dans leurs propres affaires; en d'autres termes, qu'elles ont le droit de se gouverner elles-mêmes et de choisir celui ou ceux qui doivent gouverner avec elles.

Nous ne remarquons pas ici la contradiction que nous signalions plus haut. Depuis Grotius, c'était une tradition qui s'est conservée jusqu'à Kant, Montesquieu, J. J. Rousseau, que les nations qui ne participent pas au gouvernement sont des troupeaux de bétail que le maître exploite à sa guise ; tandis que l'homme s'appartenant à lui-même, il n'en doit pas être autrement pour les nations, qui ne sont que des collections d'hommes; que le droit d'intervenir dans la conduite de sa destinée, que le droit de se gouverner est un droit primitif, naturel, sacré, inviolable, qu'on ne peut méconnaître sans faire injure aussi bien à Dieu, dont on méprise l'œuvre, qu'à l'homme, qui est son représentant sur la terre.

Mais il ne s'agit pas simplement ici du vote des impôts qu'on avait déjà réclamé, que Commines demandait dans ses mémoires, que les états généraux revendiquaient au moyen âge : c'était déjà beaucoup, car on mettait par là un frein à l'arbitraire; mais il s'agit du gouvernement de soi-même, ce qui est la base, l'essence de toute liberté politique. Des nations qui n'en sont pas arrivées là ne s'appartiennent pas, et n'ont pas le sentiment de la dignité humaine qui, une fois reconnu dans la nation, passe à la personne de chaque citoyen.

Nous devons aussi au XVIIIe siècle le principe de l'égalité devant la loi. Il est vrai qu'il avait existé auparavant des États libres, mais ce principe n'en était pas moins méconnu. Avant cette époque, l'Angleterre et la Hollande nous montrent une part de liberté accordée à toutes les classes de la société, mais cette liberté n'est qu'une concession; ce n'est pas un droit, c'est un privilége conquis par la force et souvent à la faveur des circonstances les plus critiques, mais ce n'est pas un principe universel, absolu, inviolable. C'est précisément ainsi que l'on procédait au moyen âge : il n'y avait d'abord, je ne dirai pas de liberté, mais de puissance que pour les descendants des conquérants; puis la bourgeoisie, qui s'était rendue nécessaire, a eu la sienne; le clergé, les parlements,

eurent la leur ; chacun se mouvant dans une sphère qui lui est propre, sans avoir l'idée d'un droit commun à tous les habitants d'un même pays.

Ce principe du droit commun, c'est l'idée de la justice absolue, c'est la croyance que des êtres semblables devant Dieu doivent être semblables les uns devant les autres ; que des êtres astreints aux mêmes devoirs doivent avoir les mêmes droits ; que ceux qui sont astreints aux mêmes obligations doivent en retirer les mêmes avantages, et que la violation de ces obligations doit faire encourir les mêmes peines. Car il ne faut pas qu'il y ait un châtiment particulier pour les privilégiés de la naissance, et un châtiment différent pour les autres citoyens : la justice, en effet, est une loi pour tous les êtres doués de conscience, et, comme la loi morale est la loi suprême de toutes les consciences, la loi civile doit régner de la même manière sur tous les citoyens.

C'est encore le XVIIIe siècle qui nous a donné l'union des familles, longtemps troublée par d'iniques priviléges. C'est lui qui a rendu le père à ses devoirs, les enfants à leurs droits, et tous à leurs mutuelles obligations ; c'est lui qui a détruit cette institution de la féodalité, le droit d'aînesse. Je sais bien, messieurs, que, grâce à la transformation signalée dans les différents partis, à cette confusion des langues dont j'ai parlé, le droit d'aînesse a trouvé d'ardents champions. Or, voici les raisons que l'on donne en faveur de cette vieille iniquité.

On dit que c'est la consécration de l'autorité paternelle, de cet antique droit de tester qui est l'inviolabilité de la volonté du mourant, et le fondement des lois les plus sages qui aient existé, les lois romaines ; que c'est la protection des enfants, qui trouvent ainsi parmi eux, à leur tête, un tuteur, un défenseur, tandis que, livrés à la jouissance de ce que vous appelez la liberté, l'égalité, ils seraient sacrifiés par leur sang et abandonnés aux hasards de la vie commune. Enfin, ajoute-t-on, c'est la condition du progrès de l'agriculture et de l'accroissement de la population.

Ces raisons, messieurs, ne peuvent se soutenir devant les faits et les principes naturels de la conscience et du sens commun.

L'autorité paternelle repose uniquement sur les devoirs du père envers ses enfants ; il n'en est pas propriétaire, il a des obligations à remplir envers ceux qu'il a mis au jour sans leur volonté. Il doit les élever, leur préparer un avenir qui les mette au-dessus des matériels soucis, incompatibles avec le développement des facultés morales ; or, ce qu'il doit à l'un, il le doit à tous. Toutefois, si l'un d'entre eux se rend indigne des soins dont il est l'objet, le châtiment est permis au père, dans les limites déterminées par les lois ; mais le droit d'abandonner ses enfants, de les répudier, afin de conserver l'orgueil d'un nom sur la tête d'un seul, c'est là précisément une violation du droit naturel et une insulte à la nature.

On invoque aussi la volonté des mourants, mais cette volonté est seulement inviolable quand elle s'exerce dans la limite du droit. Or, s'il n'est pas permis au père de dépouiller ses enfants de son vivant ; il ne le peut pas davantage par sa dernière volonté. Est-ce que le droit général de la société, l'appui dû à la liberté, à l'égalité civile, à l'ensemble de ces institutions sans lesquelles il n'y a pas de peuple libre, est-ce que ce droit général de tous ne doit pas l'emporter sur le caprice de quelques-uns? Voici une société dont le principe repose sur l'égalité devant la loi, dans la distribution des honneurs, des fonctions et des devoirs communs à cette vie de société, elle a incontestablement le droit de défendre cet ordre de choses, le seul naturel, le seul légitime ; dès lors peut-on permettre à quelques-uns, en accumulant les richesses, de substituer à cette égalité un régime injuste, de porter atteinte au principe même de l'État, et de déchirer la loi fondamentale, la condition de tous ? Il n'y a donc pas lieu d'invoquer ici la loi inviolable du mourant.

La protection de l'aîné pour ses frères puînés est-elle un argument plus puissant ? Il faut un protecteur, dit-on, là où il y a des faibles, un tuteur là où il y a des mineurs. Mais ces faibles, ces mineurs, qu'est-ce qui les fait? C'est vous. Vous voulez, dites-vous, me faire faible pour me donner un protecteur; mais laissez-moi me protéger moi-même, cela sera bien plus sûr. Remarquons à cette occasion qu'un argument semblable était produit contre le vassal à l'époque de la féodalité.

Reste donc l'intérêt de l'agriculture et de la population. Quant à l'agriculture, elle n'est aucunement compromise; un calcul établit en effet que, depuis 1789, le sol a quintuplé de valeur.

Quand existait le droit d'aînesse, il y avait une famine tous les trois ou tous les cinq ans, tandis qu'aujourd'hui, depuis l'extension des lois protectrices du commerce, depuis l'abolition de l'échelle mobile, la famine n'est plus possible, une cherté plus ou moins grande des denrées est seule à craindre.

Ne voyons-nous pas encore que l'agriculture, les arts et l'industrie se sont développés.

Mais on avance que les procédés scientifiques ne peuvent être appliqués que par de riches familles : je le répète, à la place de ces protecteurs, je préfère la liberté ; à l'état de mineur, je préfère l'égalité ; et puis, n'avons-nous pas les domaines de l'État et ces grandes propriétés qui existent encore, où l'on peut faire l'application des procédés dont on nous parle.

En ce moment même, il se fait une expérience de ce genre : un jardinier hollandais a trouvé le moyen de quintupler le rendement des céréales, et c'est dans une grande propriété de l'État que le gouvernement français a permis les expériences.

Relativement à la population, nous répondrons : Oui, le nombre des naissances a diminué proportionnellement, mais voici comment. L'homme qui ne porte pas le souci de sa paternité, qui ne supporte pas le poids de ses obligations, ne met pas un grand scrupule dans l'usage qu'il fait de certains droits. Que les êtres se multiplient dans

ce monde, que lui importe, ils ne sont pas à sa charge! «De cette façon, me disait un jour un ardent défenseur du droit d'aînesse, les richesses sont conservées entre les mains d'un frère aîné, auquel le père mourant a confié ses autres enfants, et les hommes pullulent.» Et que me fait qu'ils pullulent, s'ils doivent devenir la proie de la misère et de la corruption; les animaux les plus immondes pullulent aussi : quand il s'agit d'hommes, je ne me demande pas combien ils sont, mais ce qu'ils sont!

On a remarqué qu'en Espagne, en Italie, dans toutes les contrées où règne encore le droit d'aînesse, où l'on se marie de bonne heure, où le sentiment de la responsabilité n'existe pas, les naissances sont plus considérables, il est vrai, mais que la vie moyenne, plus courte, atteignait à peine dix-huit à vingt ans; tandis qu'ailleurs elle est doublée et atteint quarante ans. Voilà ce que nous a donné le XVIIIe siècle.

Tous ces principes, nous lui en sommes redevables; mais à côté de ces idées salutaires, il y a des excès, des dangers, qu'il faut connaître pour s'en préserver.

La première erreur du XVIIIe siècle, c'est de croire à toute théorie comme à un dogme, à une vérité infaillible, et de la transporter immédiatement dans le domaine des faits, comme si elle ne devait rencontrer aucune contradiction et se plier à tous les caprices de notre imagination; c'était là une des principales fautes du dernier siècle, qui se livrait ainsi à tout vent de doctrine, et une doctrine une fois établie, était érigée en dogme et appliquée sans pitié.

Est-ce que les principes se distinguent de l'amour et du respect que nous devons à nos semblables? Est-ce que nous pouvons voir des hommes avilis, sans que ces principes soient méconnus et attaqués à leur tour? L'amour de la vérité n'est-il pas inséparable de l'amour de la société et de l'amour des hommes?

Le XVIIIe siècle, passionné pour la liberté, avait par cela même une sorte d'horreur pour le pouvoir; la liberté nouvelle devait, dans ses idées, être établie sur les ruines de toute organisation, parce que dans l'autorité il ne voyait autre chose que le privilége, que les institutions tyranniques d'un autre temps. L'autorité même nouvelle, il l'avait énervée avant de la reconnaître, et, par là même, il la rendait impuissante à protéger la liberté; cependant celle-ci doit être autre chose qu'une théorie; elle doit être un fait appuyé sur la force, quand cette force elle-même a été confiée à la tête de la société par la société tout entière.

Le XVIIIe siècle s'est attaqué à Dieu, car Dieu était une autorité, la première des autorités; or, c'était là une grande erreur. Dieu, quel que soit le sentiment qui nous élève jusqu'à lui, religieux ou philosophe, traditionnel ou rationnel; Dieu, que nous le concevions sous la forme précise d'une personne ou comme une puissance inconnue et impénétrable, substance autant que cause de tous les êtres, Dieu c'est l'absolu; or, sans l'idée de l'absolu, comment la morale serait-elle absolue? Vous reviendriez alors aux deux morales, celle des puissants et celle des opprimés, et vous auriez le droit des forts et le droit des faibles.

Le XVIIIe siècle s'est encore trompé sur les limites de la perfectibilité humaine. Sans elle, pas d'amélioration dans les institutions sociales, pas de rapprochement entre les hommes; mais, dans ce monde, elle a des bornes, et laisse de la place à l'espérance transportée ailleurs, au delà de cette terre qu'embrassent nos faibles yeux. On croyait alors qu'un temps viendrait où régnerait l'harmonie la plus parfaite entre le bonheur et la vertu, où toutes les jouissances et tous les délices abonderaient sur la terre, où l'on ne connaîtrait plus ni la vieillesse, ni la pauvreté, ni la mort; chimères! La vieillesse, la mort sont inévitablement attachées à notre nature, et il ne faut pas nous en plaindre, car elles sont la source de nos plus belles espérances.

Enfin, messieurs, le XVIIIe siècle a passionnément aimé les hommes, mais d'un amour terrestre, si je puis parler ainsi. Il s'est occupé de leurs maux présents, de leur bien-être présent, mais pas assez des intérêts de leur âme, de l'élévation de leurs pensées et de leur intelligence. C'est là la différence qui existe entre la philanthropie et la charité. Le premier mot est une création de cette époque, c'est l'amour de l'homme envers l'homme; elle a étendu son aile sur des cités entières, des classes entières, a fait des recherches sur la situation matérielle des ouvriers, des prisonniers, et c'est là un des beaux titres de ce temps. Mais la charité, c'est l'amour de l'homme en Dieu, dans l'ordre spirituel, dans le domaine de l'infini, qui s'applique à élever la créature au-dessus d'elle-même; après avoir soulagé les maux présents, elle veut l'élever au-dessus du sentiment de ces maux, lui montrer une justice et une félicité autres que celles des hommes. Elle a existé autrefois, elle existe encore aujourd'hui. Eh bien! il faut réunir ces deux vertus, et c'est à nous, enfants du XIXe siècle, qu'il appartient d'agrandir l'œuvre de nos pères, de la compléter en mariant la philanthropie à la charité.

Vous voyez, messieurs, que je parle sans détour des défaillances et des erreurs du XVIIIe siècle; mais il ne faut pas qu'elles nous rendent ingrats pour ses bienfaits.

Il nous faut prendre son œuvre tout entière; or, l'esprit que ce siècle a respiré, c'est-à-dire l'esprit de justice, de vérité, de liberté, d'affranchissement; cet esprit, il nous l'a inoculé; il n'a pas pu, il est vrai, en tirer les résultats les plus féconds, mais en condamnant leurs fautes, nous ne pourrons jamais tourner nos regards vers ces générations écoulées, sans être pénétrés pour elles de reconnaissance et d'amour.

ESTHÉTIQUE APPLIQUÉE A L'HISTOIRE DE L'ART.

COURS DE M. VIOLLET-LE-DUC.

(ÉCOLE DES BEAUX-ARTS.)

(Voy. les nos 13, 14 et 15.)

II.

L'art égyptien et la naissance de l'esprit grec.

Avant de continuer le cours de ces leçons, il convient d'en indiquer brièvement le but et l'utilité pratique pour les artistes.

Depuis une vingtaine d'années, il s'est produit un grand mouvement d'études vers le passé. C'est qu'en effet, nous sommes nés dans un temps où les idées neuves deviennent rares; les peuples qui sont venus avant nous ont déjà exprimé ou aperçu toutes les formes de la beauté, et l'art, n'ayant plus, comme dans les civilisations primitives, une masse suffisante de principes nouveaux à mettre en œuvre, est obligé de se tourner vers le fini du travail, ou de remonter le cours des siècles pour renouveler les idées.

Un peu trop confiants peut-être dans notre imagination française et notre intelligence vive et facile, nous avons fait de grands efforts depuis le commencement du siècle pour maintenir notre gloire artistique à son ancien niveau, mais nous ne sommes guère parvenus qu'à perfectionner l'exécution : la pensée n'a pas grandi. Pendant ce temps, il se produisait autour de nous, en Europe, un mouvement lent, patient, appuyé d'études sérieuses, et qui tendait à réunir les efforts de tous les peuples civilisés pour remonter aux origines communes, et y chercher les sources d'inspiration qui faisaient un peu défaut à notre siècle. C'est ainsi qu'on a retrouvé une foule de mythes et de symboles, sinon neufs, du moins rajeunis, et que leur antiquité même pouvait faire passer pour nouveaux. L'humanité est comme les hommes : lorsque, parvenus à l'âge mûr, nous nous trouvons à court d'idées, c'est dans notre jeunesse que nous allons fouiller, presque sûrs d'y rencontrer toujours quelque mine féconde à exploiter. L'humanité, elle aussi, a vieilli, et c'est aux sources vives des premiers âges qu'elle doit rajeunir son inspiration épuisée.

Cet aperçu établit nettement toute l'importance que prend l'étude de l'histoire. Nous avons, en France, un talent d'exécution incontestable, qui nous a mis bien au-dessus des autres nations au point de vue de la pratique des arts. Alors les Anglais, les Allemands, et les autres peuples qui nous entourent se sont dit que tous les Européens ayant à peu près la même origine et la même organisation, il n'y avait pas de raison pour qu'ils ne pussent tous atteindre à la même perfection. Ils se sont donc tournés vers les sources de notre civilisation, et ils y ont trouvé tout un foyer inexploré d'idées fécondes et hardies qu'ils se mirent aussitôt à appliquer. La dernière exposition de Londres a mis en évidence les progrès accomplis dans cette voie. Sans doute, ces produits, si remarquables à tous les points de vue, n'étaient encore que des applications industrielles de l'art; mais le mouvement pourrait envahir l'art lui-même, le régénérer, lui donner une nouvelle puissance, et alors, avec tout notre talent d'exécution, nous serions débordés, ou nous deviendrions simplement les metteurs en œuvre des idées d'autrui. C'est ce qu'il faut éviter à tout prix, et nous ne pouvons échapper à ce danger qu'en nous engageant dans la même voie, en recueillant aussi aux origines de l'histoire la séve fortifiante qui peut seule rendre à l'art sa vigueur primitive.

Ce point bien établi, nous entrerons définitivement en matière.

Dans la dernière leçon, nous avons exposé la naissance et les premiers progrès des arts chez les peuples aryas de l'Inde, en montrant par quels procédés ils exprimèrent leurs idées religieuses; nous avons suivi le développement de leurs mythes, et la transformation profonde qu'ils subirent sous l'influence de l'esprit grec. Mais il ne faudrait pas croire que toutes les races humaines présentent les mêmes aptitudes. Les grandes divisions que la philologie comparée a permis d'établir parmi les peuples se retrouvent aussi dans l'histoire des arts; les différences d'organisation physique, de caractère, de mœurs et d'idiome, se traduisent ici par des différences plus matérielles, et dont la trace visible a souvent persisté jusqu'à nos jours.

Les travaux de charpente caractérisent les Aryas, et partout où on les trouve, on est sûr de constater tôt ou tard une immigration, ou du moins une influence aryenne. Les Sémites n'avaient guère de forêts et de grands arbres propres à la construction dans leur patrie primitive; aussi leurs monuments ne sont-ils que de vastes amoncellements de pierres sèches, d'un volume souvent considérable, et qui s'ajustent tant bien que mal les unes avec les autres pour former l'édifice complet. Enfin les races touraniennes, qui emploient de plus petites pierres, et souvent même des briques, inventent le mortier pour les réunir et les faire adhérer ensemble. Telle est à peu près la part de chaque race dans le développement primitif des arts.

Dans les arts du dessin, peinture, sculpture, architecture, qui nous occupent tout spécialement, on peut établir deux grandes divisions : les arts qui restent asservis à une forme hiératique, et ceux qui, n'étant pas enfermés dans les limites d'une formule admise, peuvent se modifier et progresser sans cesse.

Les premiers se développent et se maintiennent au sein des civilisations où le régime des castes est le fondement de la société. Ce régime est d'ordinaire la conséquence d'une conquête; la race victorieuse veut se distinguer profondément des vaincus, et se conserver pure de tout mélange avec eux, afin d'assurer son autorité et son prestige : c'est tout à la fois pour elle une affaire d'orgueil

et d'intérêt. Les individus sont alors répartis en classes organisées hiérarchiquement, et qui ont chacune leur rôle déterminé dans le mouvement social; les professions deviennent héréditaires comme les fortunes, et la société s'immobilise, parce que toute nouveauté fait sortir son auteur de sa sphère, et constitue ainsi une atteinte directe à l'organisation de la société. Dans cette hiérarchie, on trouve toujours au sommet une classe sacerdotale qui se réserve le monopole de la pensée, et règle toutes les manifestations de l'activité humaine. Voilà les civilisations où l'art ne peut jamais s'affranchir de la forme théorique et savante; la théorie, si vous voulez, qui fournit les idées inspiratrices et provoque dans l'esprit la naissance des conceptions esthétiques, reste complétement séparée de la pratique, qui est l'exécution matérielle de ces conceptions. Chez tous les peuples organisés en castes, la partie savante et théorique de l'art était entre les mains d'un petit nombre de personnes qui devaient se garder d'en dévoiler les secrets à d'autres qu'aux adeptes. Derrière ces artistes supérieurs, gardiens des traditions reçues, venaient les exécutants, véritables artisans, travaillant de la main, jamais de l'esprit, qui devaient, sous la surveillance de la caste supérieure, calquer sans cesse les types admis, et les placer dans l'ordre voulu. N'est-il pas évident qu'un pareil système, en excluant de la critique et de l'invention des choses d'art tous ceux qui n'étaient pas initiés et nés dans la classe dominante, devait de toute nécessité perpétuer indéfiniment les mêmes formes? Mais l'immobilité est inconciliable avec la nature de l'esprit humain; une idée, un fait, une œuvre ne peut se reproduire toujours exactement de la même manière. Aussi l'hiératisme dans l'art, en rendant tout changement impossible, conduisait peu à peu les expressions consacrées à une décadence inévitable. Ces types, d'abord énergiques parce qu'ils étaient une émanation directe de l'idée mère, ne tardaient pas à s'affaiblir en se répétant, et n'étaient bientôt plus qu'une tradition confuse et pâle, dépourvue de toute puissance inspiratrice.

L'Égypte est encore soumise au régime des castes, mais on y trouve déjà quelques traces d'un esprit nouveau; l'imagination de l'artiste essaye parfois de s'émanciper, et ose entrer en lutte avec les principes hiératiques dominants. Les œuvres qui nous restent des Égyptiens accusent une tendance marquée vers l'étude de la nature et l'imitation des formes réelles des objets. Il y a chez eux une observation très-fine du geste, mais l'influence hiératique se manifeste encore par la reproduction du même geste chez un nombre plus ou moins grand d'individus, qui sont animés d'un même sentiment ou qui participent à une même action. Il nous reste pourtant quelques scènes où chaque personnage a un geste qui lui est propre. Enfin tous les individus qui composent un groupe ne sont pas représentés avec les mêmes dimensions; leur taille varie suivant leur rang et leur qualité : les dieux, les rois et les héros sont faits grands, tandis que le menu peuple est figuré petit. Ce procédé, un peu primitif pour indiquer les inégalités sociales ou intellectuelles, se retrouve encore aux premiers âges de la Grèce.

Chez les Égyptiens, comme chez les Hindous, la sculpture n'est d'abord qu'un appendice de l'architecture, mais elle progresse peu à peu, et finit par conquérir son indépendance : c'est en quelque sorte une chrysalide qui, après un long travail intérieur, se dégage de ses enveloppes pour vivre seule au grand jour. Les statues, détachées en ronde bosse, sont d'abord profondément engagées dans la pierre, et semblent près de se confondre dans le bloc; mais bientôt leur saillie augmente, et leurs formes se dessinent avec plus d'indépendance. Du reste, ces figures sont généralement roides; mais c'est toujours un grand progrès accompli sur la civilisation indienne, dans laquelle la sculpture ne devint jamais un art distinct. Les bas-reliefs plats, légendaires, sont gravés en creux, avec un modelé à peine indiqué. La peinture en fait ressortir le dessin, qu'on n'apercevrait guère sans cela. Ce procédé, qui produit un grand effet décoratif, rappelle toujours une tapisserie, une étoffe peinte, un enduit revêtant la forme générale de l'architecture, sans en altérer le caractère. Mais la peinture ne va guère plus loin; elle reste encore dans cet état de sujétion, d'où la sculpture a su si heureusement sortir, et c'est seulement en Grèce qu'elle conquerra, elle aussi, son indépendance.

Un autre progrès que nous devons à l'Égypte, c'est l'introduction du portrait dans les arts, c'est-à-dire la substitution d'un personnage réel et vivant à ces types abstraits et vagues, unique source d'inspiration de l'Hindou. C'est un fait qui a dû se produire à une époque très-reculée, car la statue connue sous le nom du Scribe, et conservée au Louvre, présente une physionomie trop personnelle pour n'être pas un portrait. C'est en cela que, dès les temps primitifs, la sculpture des Égyptiens s'éloigne de celle des Hindous. Ceux-ci ne connaissaient que les formes mythiques; les Égyptiens puisent bien encore à cette source, mais souvent les mythes primitifs se transforment singulièrement dans leurs mains. L'Égypte, sous ce rapport comme sous beaucoup d'autres, est une transition entre l'Inde et la Grèce.

Mais puisque les mythes, sous leurs différentes formes, sont un des fondements de l'art antique, il est nécessaire d'indiquer avec quelques détails comment ils naissent et comment ils se modifient.

L'homme observe un phénomène naturel, il en conçoit la cause et en apprécie les conséquences. Ce sera, par exemple, l'action du soleil, l'amoncellement des nuées et leur transformation en pluie, les inondations, la foudre. Dans le langage primitif, dépourvu des ressources que fournit la science, il ne peut se rendre compte à lui-même de ces phénomènes et les expliquer aux autres que par des images. Pour mieux faire saisir à la foule les causes et les effets de tous ces change-

ments, on les personnifie, et, l'imagination aidant, ces êtres symboliques acquièrent bientôt toutes les qualités qui semblent plus ou moins correspondre aux phénomènes physiques qu'ils représentent. Aux yeux de l'artiste et du poëte primitif, le soleil marche, et, comme sa révolution est rapide, on lui donne un char et des chevaux. Les rayons du soleil dissipent les nuages et les brouillards : l'être qui les personnifie aura donc entre les mains les armes propres à atteindre l'ennemi de loin, un arc et des flèches pour disperser les nuages; il sera entouré des attributs de sa puissance, de sa splendeur et de ses bienfaits. Dès lors le mythe est formé et n'attend plus qu'un nom : c'est l'Indra des Hindous, ce sera plus tard l'Apollon des Grecs et des Latins.

Les nuées s'élèvent et s'étendent dans le ciel en formant des silhouettes fantastiques; elles paraissent, pour ainsi dire, ramper, tantôt fuir le soleil et tantôt entrer en lutte avec lui. Elles auront aussi leur personnification : le dragon, le serpent, bien d'autres encore, tous ennemis du soleil et soutenant contre lui de nombreux combats, où ils ne remportent jamais la victoire. Voilà l'origine de toutes les fables sur Apollon, tant poétisées par les Grecs.

Le mythe, à force de jouer un rôle individuel, finit par devenir une personne complète, un dieu anthropomorphique, et l'on oublie bientôt son origine pour commenter comme une chose réelle toutes les anecdotes de sa vie symbolique.

Mais partout, chez les peuples primitifs, il résulte de ces personnifications des forces naturelles plusieurs mythes rivaux, sans cesse en guerre les uns avec les autres, représentant la lutte entre la force matérielle et brutale de la nature et la force intellectuelle qui veut la dompter. Toute la mythologie des premiers âges est le tableau d'un antagonisme permanent qui correspond bien aux phases sans cesse opposées de l'existence du monde. C'est la vie, transportée dans le domaine des mythes et de l'art qui les exprime : aussi les artistes ne se lassent jamais d'aller puiser à cette source, comme le prouve l'histoire des Titans. Les premiers arts du christianisme s'inspirent encore de ce profond antagonisme de la nature, car les démons, en face de la divinité, ne sont pas autre chose. Ces mythes rivaux, c'est aussi la vie introduite dans l'ordre physique et rendue sensible pour tous; c'est l'effort, la lutte, le changement, la destruction et le renouvellement dans la mort, c'est-à-dire tout ce qui constitue l'histoire du monde, commenté et traduit aux yeux de la foule.

Une fois la série des mythes trouvée et bien établie, certaines civilisations prétendent immobiliser les premières formes. Les considérant comme des images sacrées d'une éternelle puissance, ces peuples ne permettent pas qu'on les corrompe par des interprétations ou des figures nouvelles. D'autres, au contraire, comme furent les Grecs, s'appuient sur ce système mythique, sur ce procédé de personnification des forces naturelles pour en varier sans cesse la forme, comme varie la nature elle-même dans ses efforts et ses productions de tous les jours. C'est en cela surtout que les Grecs ont été pour nous de grands initiateurs de l'art vrai, de celui qui marche sans cesse en avant, et ne considère les types primitifs que comme des points d'appui pour acquérir de nouvelles idées et rajeunir les conceptions anciennes. C'est aussi en cela que nous devons les imiter. Car enfin il n'est plus possible de revenir aux mythologies antiques, mortes depuis des milliers d'années : la foule ne nous comprendrait pas. Mais nous pouvons emprunter leur esprit, et chercher aussi pour notre propre compte et avec nos idées modernes une personnification de toutes les forces de la nature, de tous les phénomènes qui nous entourent, absolument comme firent les premiers hommes. Les Grecs aussi changeaient leur mythologie tous les vingt ans, et nous avons, par exemple, une série entière de Vénus qui, bien que reproduisant toutes, au fond, la même émanation divine, diffèrent pourtant d'une manière notable dans les formes, et nous permettraient de reconstituer l'histoire de cette divinité dans les idées de la Grèce,

Cet esprit grec, tout à la fois si modéré, si ardent et si progressif, se forma, du reste, dans des circonstances toutes particulières, que nous devons indiquer.

Sortis des plateaux de l'Himalaya, les Grecs se répandent, par une longue suite de migrations, sur les rives du Bosphore, le long des côtes de l'Asie Mineure, où ils trouvent une civilisation déjà avancée dans la Macédoine, la Thessalie, l'Attique et le Péloponnèse. Bientôt ils fondent des colonies nombreuses en Italie et en Sicile. Mêlant les traditions religieuses qu'ils avaient conservées de leur berceau avec celles qu'ils trouvent éparses sur les côtes de l'Asie et chez les Pélasges, au milieu desquels ils étaient arrivés en maîtres, ils donnent à l'activité humaine une nouvelle direction.

Les causes de ce développement extraordinaire du génie grec peuvent se ramener à trois.

La première, c'est la pureté relative de leur origine aryenne, qui leur donne une vigueur et une puissance d'action sans égale.

La seconde, c'est leur introduction au milieu de peuples aryas comme eux, mais déjà profondément altérés par des mélanges sémitiques.

La troisième, c'est la fréquence de leurs rapports avec les peuples voisins, possédant des civilisations fort différentes entre elles : et cette cause est peut-être la plus efficace de toutes.

Comme tous les Aryas, peuples essentiellement pasteurs, les Hélènes arrivent sans arts, mais avec des idées d'ordre, de coordination et de beauté; ils n'inventent rien, et prennent autour d'eux tous les éléments de leur civilisation. La situation de la Grèce se prêtait admirablement au mode d'activité d'un tel peuple; autour d'elle se trouvaient comme de vastes magasins d'idées où il n'y avait qu'à puiser : c'étaient l'Asie Mineure, la

Phénicie et les contrées de l'Euphrate et du Tigre, l'Égypte, la Sicile. Possesseurs d'une vaste étendue de côtes, et placés dans un pays peu fertile par lui-même, les Grecs deviennent vite marins, et vont, dans tous les pays qui les entourent, fonder des colonies et emprunter des idées. Au nord, ils trouvent des peuples qui ont conservé toute leur pureté sauvage, comme les Scythes ; en Italie, ce sont les Étrusques, déjà en possession d'une civilisation développée, et dont nous constaterons l'influence sur la Grèce, au point de vue de l'art ; au midi, c'est l'Égypte, dont les arts remontent à une époque fort antérieure à l'arrivée des Aryas Hellènes en Europe ; enfin, sur le sol même de la Grèce, en Italie et dans les colonies, ce sont les peuples aborigènes, ou se disant tels, qui les ont précédés et leur ont préparé la voie.

Avec les éléments qu'ils ramassent de tous côtés, les Grecs savent faire quelque chose de nouveau; mais ce n'est pas en inventant un chapiteau ou une colonne, c'est en purifiant et en élevant l'idée inspiratrice. L'Osiris égyptien avec sa tête de bœuf nous fera rire, tandis que le Jupiter Olympien, si nous pouvions avoir le bonheur de le voir aujourd'hui, exciterait sans aucun doute notre admiration ; et pourtant c'est la même idée, au fond, avec la différence des deux esprits et des deux civilisations.

Le travail de l'esprit grec n'est pas seulement une sorte d'éclectisme; c'est plutôt une analyse des matériaux divers qu'il rencontre, car, à côté du penchant à prendre partout ce qui lui plaît, il y a une étonnante puissance d'assimilation. — Aucun peuple n'est plus personnel que le Grec : tout doit être né sur le sol de sa patrie, tout sorti de sa race. Les autres nations ne sont, à ses yeux, que des barbares, c'est-à-dire, suivant l'étymologie sanscrite, des *bredouilleurs*, des gens qui ne parlent pas ou qui parlent mal sa langue, et qu'il regarde comme étant d'une nature inférieure. Cette haute opinion que les Grecs ont d'eux-mêmes les pousse dans l'anthropomorphisme avec une vivacité et une passion singulières : il semble qu'ils veulent en quelque sorte diviniser leur propre personnalité.

Dans les arts, au lieu d'accumuler les idées, ils en prennent une seule, et la fécondent pour en tirer l'œuvre tout entière : aussi leurs productions ont-elles un remarquable caractère d'unité qu'on ne trouverait pas avant eux. C'est ce qui les distingue profondément de tous leurs devanciers.

Que sont en effet les monuments des Hindous en architecture? Des accumulations de petits édifices qui se répètent identiquement et indéfiniment les uns à côté des autres, puis se superposent de même jusqu'à ce qu'on arrive à la masse voulue : on n'a pas ainsi un édifice, on en a mille. Les monuments primitifs de la Perse, de l'Assyrie, ne sont aussi que des agglomérations de briques revêtues de stuc, de bas-reliefs de pierre ou de gypse, couvertes, en un mot, d'une enveloppe n'ayant avec elles aucun rapport de forme ou de nature, aucune corrélation raisonnée. Quant à la peinture, elle se réduit à la coloration des objets. — Passons-nous aux premiers monuments de l'Égypte, non pas à ceux qui nous restent, mais à ces monuments, bien plus antiques, dessinés sur les murailles de ceux qui nous sont parvenus, nous trouvons encore le même esprit, mais à un bien moindre degré : les Égyptiens, avant les Grecs, ont déjà inauguré le rationalisme dans l'art. Les matériaux de leurs plus anciennes constructions sont la boue et les roseaux. Plus tard, ces formes primitives sont traduites en pierres. Mais il y a une certaine observation de la nature; les végétaux inspirent toutes les formes apparentes : ainsi l'artiste qui veut produire une colonne lui donne la forme du lotus qu'il peut voir tous les jours dans les marais du Nil. Les anciens monuments de l'Asie Mineure nous fourniraient les mêmes résultats, en mettant à part l'influence des Grecs d'Ionie.

Voilà ce que trouvaient les Grecs autour d'eux : vous savez ce qu'ils ont fait de ces grossiers éléments, et quels chefs-d'œuvre ils en ont tirés. Cependant, nous l'avons dit déjà, ils n'inventèrent rien et prirent tout à leurs voisins. Ce sont, si vous voulez, les plus grands voleurs de la terre; mais tout ce qu'ils ont volé a subi entre leurs mains une si prodigieuse transformation, que nous n'en pourrions plus découvrir l'origine, si nous ne retrouvions toutes les étapes de cette transformation successive.

Émile Alglave.

HISTOIRE.

COURS DE M. DUCHINSKI (DE KIEW).

(CERCLE DES SOCIÉTÉS SAVANTES.)

Les éléments fédératifs des Aryas européens.

V.

(Voy. les nos 16, 17, 18 et 19.)

Jusqu'à présent l'exposition de l'histoire des peuples n'a guère eu pour objet la démonstration de leur unité : on ne s'occupait que de leurs déchirements et de leurs guerres. M. Duchinski s'occupe moins des dissensions de nos pères des quatre branches principales des Aryas européens (Gaulois, Latins, Allemands et Slaves), pour donner plus de place à la démonstration de leur unité. Or, les dissensions qui séparaient nos pères dans les temps anciens, jusque dans le bassin du Dnieper, disparaissaient, comme ils doivent disparaître de nos jours, en présence des menaces des Tourans.

Mais à côté du développement de l'unité de chacun des deux groupes, il y a un point important sur lequel le professeur insiste : c'est en même temps la démonstration de l'unité du genre humain. Il tient particulièrement à ce que cette unité soit bien établie dans le nouvel enseignement qu'il propose, parce que, ainsi que nous l'avons dit, cet enseignement a pour but l'apaisement des luttes entre les Aryas et les Tourans.

Au surplus, cette unité ressort de tous les faits histo-

riques, car les guerres mêmes des peuples les conduisent aux rapprochements : ainsi, après avoir constaté le développement de l'unité des quatre branches aryas, de même que l'unité des branches touraniennes, moscovites, turques et sémites, surtout par suite de la migration forcée des dix tribus juives exilées par Salmanazar, il faut ajouter que la domination des Touraniens scythes, des Aryas asiatiques et des Sarmathes sur les Aryas du Dnieper, du Dniester et de la Vistule, celle des colons grecs dans l'Asie Mineure et au nord de la mer Noire, les guerres de Darius sur le Dnieper, celles d'Alexandre en Asie, des Romains en Afrique, des Carthaginois en Europe, ont servi aux rapprochements de tous ces peuples entre eux par une communication constante, tantôt de luttes, tantôt d'alliances.

Il faut encore rappeler que les dix tribus juives qui se mêlèrent aux Tourans, Moscovites et autres, contribuèrent au développement de l'unité des Tourans, non-seulement sous le point de vue des intérêts matériels, mais aussi sous le point de vue des intérêts religieux, car c'est l'enseignement des Juifs qui facilita le progrès rapide du musulmanisme chez les Moscovites et chez les Turcs.

Passant ensuite à l'histoire moderne, M. Duchinski, comme dans l'histoire ancienne, s'attache surtout à indiquer les faits qui ont servi au développement de l'unité de chacun des deux groupes en particulier et de leur unité générale.

Nous allons le suivre dans les principales divisions historiques de l'époque moderne.

I.

HISTOIRE MODERNE DES ARYAS EUROPÉENS.

Première époque, ou époque intermédiaire (Ier *ou* VIIIe *siècle de notre ère*).

« Voici la nomenclature des principaux faits qui contribuèrent, à cette époque, au développement de l'unité des Aryas européens jusque dans le bassin du Dnieper :

» 1° *La pression des Romains sur les Gaulois, les Bretons, les habitants du Danube et des Karpathes, au* Ier *et au* IIIe *siècle de notre ère.*

» Cette pression des Romains força naturellement les Aryas européens à un grand mouvement, et à développer ainsi leur unité, tantôt volontairement, tantôt involontairement. La domination des Romains en Gaule et en Bretagne est suffisamment enseignée en France; je conseillerai seulement de placer cette partie de l'histoire, non plus dans l'histoire romaine, mais dans l'histoire générale des Aryas européens, en rappelant que c'étaient les pères des Français et des Anglais de nos jours qui furent subjugués par les Romains. L'histoire de la domination des Romains sur le Danube et dans les Karpathes manque complétement dans les livres d'histoire destinés à la jeunesse, ou bien n'y est traitée que comme incident. Or, la domination des Romains sur le Danube et leurs guerres dans les Karpathes sont des faits très-importants, et pour les Aryas de ces contrées, et pour leurs frères plus occidentaux. Le nom de Trajan est aussi célèbre chez les Moldo-Valaques et dans ma patrie provinciale, en Oukraïne, que le nom de César en Gaule et celui d'Alexandre le Grand en Orient. Trajan nous a laissé ses mémoires, qui, grâce à quelques savants, commencent à être mieux appréciés par les habitants qui y sont le plus intéressés. Nous rappellerons sa colonne à Rome, les restes de ses constructions sur le Danube, et enfin les retranchements en Oukraïne, qui jusqu'aujourd'hui portent le nom de *retranchements de Trajan* (*Troïanowy waty*). Dans la Pologne autrichienne, il y a bien des traces de la présence des Romains. C'est Gatterer qui, le premier, montra l'importance de ces différents monuments laissés par Trajan à Rome, sur le Danube, en Oukraïne et en Gallicie, en montrant que les anciens Gètes ou Daques n'étaient que des Slaves. Il est probable qu'étonnés autant qu'effrayés de la présence des conquérants romains, les fugitifs du Danube, c'est-à-dire ces mêmes Gètes ou Daques, appelèrent *retranchements de Trajan* les endroits qu'ils fortifiaient eux-mêmes sur leur chemin au delà des Karpathes; ils les nommaient ainsi, soit à cause du but auquel servaient ces constructions, soit parce qu'ils imitaient les Romains dans l'art de construire. Quoi qu'il en soit, ces monuments, comparés avec les traditions nationales des Lekhs du Dnieper et du Dniester, traditions conservées par Nestor, et d'après lesquelles c'étaient les Wolohs qui chassèrent leurs pères du Danube, démontrent les anciens rapports des Latins avec les Slaves mêmes du bassin du Dnieper, c'est-à-dire avec les Aryas européens les plus orientaux. On sait que ce sont les Italiens qui sont appelés *Wolohs* par les Slaves. Il se peut encore que ce nom leur soit venu des Gaulois-Welsches, avec lesquels ils étaient en rapport dès le IVe siècle avant notre ère, surtout avec les Ombrons, les Routhènes et les Boï, que nous avons nommés dans l'histoire *ancienne* des Aryas européens. En tout cas, la présence des Moldo-Valaques sur le Danube montre jusqu'à l'évidence les anciens rapports des Romains avec les Aryas du Dniester et du Dnieper.

» Les Moldo-Valaques ou Roumains de nos jours ne sont certainement pas les descendants des colons militaires romains établis par Trajan; ils descendent en grande majorité des Slaves, et cette filiation se prouve non-seulement par le rappel de ces colons après Trajan, par les données ethnographiques du XIIe siècle, mais aussi par les faits politiques des XIVe et XVe siècles. Mais la filiation dont nous parlons ne se rapporte qu'à la descendance matérielle, car les Moldo-Valaques, dès leur apparition dans l'histoire, aux XIIIe et XIVe siècles, se présentent avec les preuves de la supériorité du génie de leur classe noble sur les paysans slaves des environs, et c'est dans cette supériorité que l'on reconnaît le génie qui a soumis et les Gaulois, et les Allemands, et les Slaves. Les Roumains de nos jours sont extrêmement mêlés de Tou-

rans; mais leur caractère les porte vers les Aryas européens, particulièrement vers les peuples latins. Ce caractère n'a son origine que dans les colons romains établis sur le Danube.

» La pression des Romains sur les Gètes ou Daques a eu pour conséquence un événement bien plus important que la fondation de la nationalité roumaine au milieu des populations slavonnes. Cette pression, ainsi que celle que les Romains exerçaient en Gaule, a eu pour conséquence la ruine de l'empire romain. Les Gaulois et les Gètes ou Daques, harcelés, poursuivis, se remuaient de plus en plus, et soulevèrent les peuples de la Vistule. Si les Gètes ou Daques n'étaient pas des Slaves purs, comme le soutenaient au siècle passé Gatterer, et dans ce siècle, entre autres, Lelewel, c'étaient certainement des Aryas les plus rapprochés des Slaves, comme le sont, par exemple, les Lettes et les Lithuaniens proprement dits. Parmi les preuves constatées et démontrant la justesse de l'opinion sur la slavicité des anciens Illyriens, Thraques, et par conséquent de leurs branches principales, les Gètes ou Daques, celles conservées par les chroniqueurs des Lekhs de la Vistule (Mathieu et Vincent Kadloubek), et expliquées par un savant polonais, M. Auguste Bielowski, sont les plus importantes; mais, selon nous, la preuve la plus évidente en faveur de cette opinion, c'est la facilité avec laquelle la masse de la population danubienne, chassée par les Romains, se confondit avec les Slaves d'au delà des Karpathes.

» Les faits que nous venons de rappeler, et qui se passèrent aux Ier, IIe et IIIe siècles de notre ère, eurent pour conclusion une autre fusion des Aryas européens, c'est-à-dire :

» 2° *La pression des Lekhs d'au delà des Karpathes et des Allemands sur l'empire romain, dès la fin du* IIe *au* VIIe *siècle.*

» Les Lekhs d'au delà des Karpathes, fortifiés par les émigrés danubiens, se relèvent, chassent les Goths que nous avons vus, dans l'histoire ancienne, établis sur l'embouchure de la Vistule (dès le IVe siècle avant notre ère), chassent ensuite différents autres peuples allemands, comme les Némètes, qui, anciens voisins des Lekhs, donnèrent occasion à ceux-ci d'appeler de ce nom tous les Allemands, les Bourgoundes, les Wandales, les Francs et autres, et forcèrent ces peuples à se jeter sur l'empire romain. Parmi toutes ces peuplades allemandes que nous venons de nommer, il se trouvait beaucoup de Lekhites ou Slaves. Chez les savants français, M. Guizot, d'après nous, est le premier qui ait présenté la pression des Slaves comme une des causes de l'invasion des Francs en Gaule. Depuis les années écoulées après la publication de son cours d'histoire à la Sorbonne, plusieurs autres savants ont complété les principes de M. Guizot. Les *Antiquités slaves* de Schafarik, qui ne sont, du reste, que la continuation des travaux de Surovietzki, présentent le plus de matériaux sur le sujet. On se rendait très-bien compte à Rome de l'état des choses, et l'on savait fort bien que c'étaient les barbares du Nord (*superiores barbari* de Julius Capitolinus) qui forçaient les Germains à attaquer l'empire romain. En effet, les Goths, les terribles Goths eux-mêmes se présentent sur les frontières de l'empire en vrais mendiants, criant : « La mort ou du pain ! »

» Parmi les peuples allemands, ce sont ces mêmes Goths qui doivent attirer le plus l'attention des historiens à propos du développement de l'unité des Aryas européens; car les Goths étaient certainement des Scandinaves, et avaient sous leur domination, domination extrêmement tyrannique, les quatre branches aryas. Ils parvinrent même à s'emparer de quelques tribus touraniennes de la Moscovie (des Vès, des Méra, des Mordva, des Tcherenis, *Vesens*, *Merens*, *Merdens*, *Sremiscens* de Yornandès); mais naturellement leur domination sur les Moscovites, bien plus tyrannique que celle qu'ils exerçaient sur les Aryas, n'y avait pu laisser que peu de traces. La domination des Normands russes n'y en a pas laissé non plus.

» L'histoire particulière des Bourgoundes intéresse aussi bien l'histoire de Pologne que l'histoire de France; car les Bourgoundes, avant d'arriver en Gaule, habitaient le noyau même de l'État des Polonais de la Vistule, dans le grand-duché de Posen. Les Bourgoundes s'établirent en Gaule vers le Ve siècle, en passant d'abord de la Wartha sur le Danube.

» Les Francs étaient aussi en rapports très-étroits avec les Slaves avant de s'établir en Gaule.

» Le nom de Wandales rappelle très-bien leur origine vénédique, c'est-à-dire du pays des Wénèdes. On sait que c'est sous le nom de Wénèdes qu'étaient connus primitivement les Lekhs ou Slaves. Les Wandales étaient un peuple extrêmement mêlé. Leur caractère cruel le prouve suffisamment.

» En somme, plus on étudie les rapports historiques entre les Aryas européens, plus on reconnaît de mélange entre eux; et c'est au point que Grimme, et parmi d'autres savants moins connus en France et qui méritent de l'être, M. Vinceslas Alexandre Macieiowski (qui, nous le rappelons, mit beaucoup de politique panslave dans ses études), reconnaissent dans les Suèves de véritables Slaves. Les professeurs d'histoire universelle dans les lycées et gymnases français peuvent rappeler ce fait comme preuve suffisante de l'unité des anciens Francs, Bourgoundes et autres peuples allemands avec les Slaves dans les principaux caractères de leur civilisation aryenne.

» 3° *Les Hérules.* — Les Hérules n'étaient certainement qu'une branche des Lithuaniens proprement dits. C'était un peuple peu nombreux; cependant il fait partie de l'époque intermédiaire de l'histoire universelle des Aryas européens; car, après avoir erré longtemps en Al-

lemagne et en Italie, ce peuple revint, à la fin du vᵉ siècle, dans la Lithuanie polonaise, où il joue le même rôle que les Moldo-Valaques parmi les Slaves du sud, en ce sens qu'ils conservent éminemment les traditions de leur séjour en Italie.

» 4° *Migration des Lekhs des bords de la Vistule et de la Lithuanie actuelle en Angleterre, à Novgorod, sur le Dnieper et sur le Danube, dès le* IIᵉ *au* VIIIᵉ *siècle de notre ère.*

» On peut résumer en peu de mots ce qui se rapporte au sujet de ces questions. Il suffit de dire que, dès les temps les plus anciens, la principale demeure des Slaves était sur la Vistule; mais les tribus plus faibles habitaient en Illyrie, sur le Danube et sur le Dnieper, et furent conquises par les Touraniens scythes. Mais, après les différentes phases de l'histoire de ces faibles tribus, tous les peuples slaves de nos jours tirent leur origine des Lekhs de la Vistule. Il faut le reconnaître avec Schafarik, que les bords de la Vistule sont la patrie des Slaves, et il le dit, — ne l'oublions pas, — après avoir bien constaté la présence des petites tribus slaves sur les bords du Dnieper et en Illyrie quelques siècles avant les nouvelles migrations des Lekhs dans ces contrées. Ces migrations eurent lieu surtout aux vᵉ et VIIᵉ siècles. C'est dans ce siècle qu'émigrèrent dans leurs anciennes possessions du bassin du Dnieper les Lekhs, conduits par Radym Wiiat (Wiiatko au diminutif) et Semen.

Les Lekhs de Radym, dit Nestor, s'établirent sur la Soja, et les Lekhs de Wiiat s'étendirent jusque vers l'Oka ; mais ces derniers furent forcés de s'enfuir sur le Danube, par suite de la pression des Tourans qui possédaient déjà sur l'Oka leurs demeures naturelles. Les Tourans Bulgares atteignirent les fugitifs en Mœsie, les subjuguèrent et se mêlèrent avec eux. Les traditions sur l'origine lekhite des Routhènes se sont conservées jusque dans le XVIIᵉ siècle et même au XVIIIᵉ, malgré les luttes des Tourans Kozaks, qui prirent sous leur prétendue protection les paysans routhènes contre les Polonais, comme on peut le voir dans le mémoire de M. Viquesnel (cité).

C'est au VIIᵉ siècle que se terminent définitivement les déplacements des Aryas européens compris entre le bassin du Dnieper, l'océan Atlantique et la Méditerranée, au moment où les Lekhs Serbes et Kroates (Horvathes, montagnards) s'établissent sur le Danube.

« Le déplacement des Slaves à l'époque qui nous occupe mérite l'attention particulière des historiens des Aryas européens et des Tourans, précisément parce que leurs déplacements caractérisèrent la question la plus importante entre les deux familles, savoir : la question de leurs frontières respectives. Nous avons vu que ce furent les Lekhs de Radym et de Viiat qui s'étendirent le plus loin vers l'est, mais que les descendants de Viiat furent obligés de se retirer en Mœsie des bords de l'Oka ; que dans leurs premiers mouvements provoqués par suite de l'entrée des Gètes ou Daques, les Lekhs passèrent jusqu'en Angleterre, comme le constate le mémoire déjà cité de M. Viquesnel, qui, du reste, ne s'appuie que sur les conclusions d'autres savants sur ce sujet.

» Au VIIᵉ siècle cessent donc, comme nous venons de le dire, les déplacements des Aryas européens, et se forme la première fédération des Lekhs, des Karpathes, sous le chef franc appelé Samo.

» Ce fut là le premier État des Aryas européens les plus orientaux. C'est dans ce même siècle que le christianisme se répandit parmi les Slaves conquis par les Bulgares, et parmi les Slaves du Danube ; que l'Église se constitua, et que tous les États aryas européens se formèrent. — Voilà pourquoi cette période finit l'époque intermédiaire des Aryas européens.

» L'histoire des Tourans, particulièrement des Tourans moscovites, explique et prouve encore mieux le fait du développement de l'unité des Aryas européens, dans cette époque intermédiaire. »

II.

HISTOIRE MODERNE DES TOURANS.

Époque intermédiaire (Iᵉʳ *au* VIIᵉ *siècle*).

« Avant d'entrer dans les détails, le professeur d'histoire universelle doit attirer l'attention des élèves sur ce fait capital, savoir : que si l'importance des événements qui se sont accomplis dans l'histoire des Tourans répond, pour ce qui concerne les temps, à l'importance des événements de l'histoire des Aryas, les deux ordres de faits ont des buts complétement opposés. Ainsi, pour ne citer que deux exemples dans l'histoire ancienne, nous dirons d'abord que la fondation de l'empire romain a contribué naturellement au développement des penchants sédentaires des trois autres branches des Aryas européens ; le contraire a eu lieu pour les Tourans. La dispersion dans l'Asie centrale et en Moscovie des dix tribus juives n'a fait que développer d'autant plus les prédispositions nomades des autres Tourans. Le même fait a lieu dans l'histoire de l'époque intermédiaire, quoique cette époque, comme chacun le sait, ait été la plus troublée.

» Les principaux peuples qui représentaient la famille touranienne à l'époque qui nous occupe étaient : 1° les Turcs moscovites, 2° les Sabires, 3° les Spales, 4° les Chazars, 5° les Huns, 6° les Bulgares, 7° les Avares. Les Madiars appartiennent à l'époque suivante. L'histoire de tous ces peuples est assez connue, et l'on en parle dans les livres historiques destinés à la jeunesse.

» La réforme à introduire consisterait seulement dans la forme de l'exposition. En admettant notre division, il n'y a pas d'embarras. Laissant de côté les discussions des détails, il suffit de dire, en général, que le séjour principal des grands khans des Turcs moscovites était au VIIᵉ siècle, lorsqu'ils commencèrent à être connus des Byzantins, au nord-est de la Moscovie; mais ces Turcs

n'étaient qu'une branche des Turcs moscovites, plus occidentaux, qui sont devenus célèbres dans les Sagas scandinaves, sous le nom de Thoursis (Hrin-Thoursi), et qui ne sont autres que les Tourans des livres védiques. Les Sabires, les Chazars, les Huns, les Bulgares, les Avares, n'étaient qu'une branche des Tourans ou Turcs.

» Les Sabires, qui se présentent sur le Danube dans les premiers siècles de notre ère, y sont venus de la Sibérie. Dans la haute antiquité, ce nom caractériserait toute la partie est de la Moscovie européenne. Le nom du gouvernement de Simbirsk en est un souvenir. Les Sabires du Danube furent conquis par leurs frères les Bulgares; leur nom est devenu synonyme de *mendiant*.

» Les Chazars sont connus aussi dès les premiers siècles de notre ère, et avec les Huns, les Bulgares et les Avares, ils servirent le plus à la fusion des Tourans entre eux. Les Chazars, que les chroniqueurs du moyen âge appelaient souvent Akazir, sont célèbres chez les Arméniens, chez les Byzantins, chez les Lekhs du Dnieper, et particulièrement dans l'histoire des Turcs juifs; car leurs khans étaient obligés de professer le judaïsme. Après la ruine de leur État politique au xe et xie siècle, ils continuèrent le judaïsme jusque dans le xvie siècle.

» Les Bulgares n'étaient qu'une branche des Tourans moscovites; ce ne fut que la cinquième partie de ce peuple qui se rendit en Hongrie et en Mœsie. Ils conquirent ici les Lekhs, qui, amenés des bords de la Vistule jusqu'à l'Oka, avaient été obligés de se réfugier au delà du Danube. Les Bulgares forcèrent une partie de ces Lekhs d'émigrer en Asie, et, après de longues guerres avec ceux qui restèrent, se mêlèrent avec eux, et acceptèrent la langue slave.

» Les Avares, autre branche des Tourans moscovites, opprimaient les Aryas lekhites de la Volhynie, de la Podolie et de la Galicie orientale. Ils étendirent leur domination jusqu'en Dalmatie. C'est la pression des Avares qui força les Lekhs des Karpathes de se rapprocher des Francs, et de fonder le premier État au viie siècle. C'est aussi par suite de cette pression des Avares et des Bulgares, que les Byzantins entrèrent en pourparler avec les Lekhs Kroates et Serbes de la Galicie orientale et de la Russie Blanche actuelle, et les engagèrent à envoyer une partie d'entre eux sur le Danube, pour agir de concert; ce qui eut lieu à la même époque, c'est-à-dire au viie siècle.

» Les Huns représentent le mieux, à l'époque qui nous occupe, tous les bons et mauvais côtés des Tourans, et les bonnes et mauvaises influences qu'ils exerçaient sur les Aryas européens. Oui, il y avait du bon dans l'influence des Huns sur le sort des Aryas; car la domination romaine et surtout gothique développa une des garanties de la moralité des penchants physiologico-psychologiques des Aryas : la liberté individuelle, mais seulement pour une classe d'hommes. Cette classe était peu nombreuse. Les autres classes étaient esclaves dans le sens le plus dur et le plus abject du mot. Le mal était si grand, que la dissolution de l'empire gothique par les Huns fut un vrai bonheur pour tous les Aryas. Et ce n'est pas en vain qu'Attila s'appela « fléau de Dieu ».

» Parmi les autres peuples Tourans moscovites qui sont devenus célèbres à cette époque, il faut nommer, enfin les Spales, qui ont le plus servi au développement de l'unité des peuples aryas, par suite de leur pression sur les Aryas lekhites. Cette pression était si forte, qu'on en trouve la preuve aujourd'hui encore dans la langue des Lekhs du Dnieper et de ceux qui furent forcés de se retirer sur le Danube. Chez ces Slaves, le mot *géant* porte le nom de *spoline* ou *ispoline*.

» Depuis longtemps les savants s'occupent de savoir sous quel nom étaient connus les Finnois par les écrivains orientaux; ce nom de Finnois est allemand et signifie « habitants des pays bas, des marécages ». Or, M. Sawelieff, célèbre orientaliste moscovite, a répondu à cette importante question, en constatant dans son ouvrage *La numismatique musulmane*, que les écrivains arabes connaissaient les Finnois sous le nom générique de Turcs. C'est un fait qui, du reste, était déjà constaté par les commentaires des Sagas scandinaves, comme nous l'avons vu; mais les études de M. Sawelieff sur le sujet démontrent encore mieux la nécessité de confondre l'histoire des Moscovites dans l'histoire générale des Tourans. »

Ce qu'il nous faut remarquer dans cet exposé rapide des faits présentés par M. Duchinski, c'est la lumière qu'ils jettent sur les déplacements et les invasions des barbares qui renversent l'empire romain. Jusqu'ici ces invasions n'avaient été présentées que comme des accidents ou des caprices de peuples coureurs d'aventures. Avec M. Duchinski, on en retrouve la loi. L'histoire ne marche plus à l'aveugle, mais avec une constante logique, qui en facilite l'enseignement en même temps qu'elle en grandit le domaine.

Nous aurons l'occasion, dans un dernier article, de compléter les aperçus du savant professeur de Kiew.

ÉLIAS REGNAULT.

— La fin à un prochain numéro. —

INTRODUCTION GÉNÉRALE A L'ÉTUDE DU DROIT.

COURS DE M. CH. BEUDANT.

(FACULTÉ DE DROIT.)

Leçon d'ouverture.

Messieurs,

. . . . . .

Je voudrais réunir ici les aperçus propres à vous orienter dans ce labyrinthe de la jurisprudence; vous présenter un tableau sommaire de toutes les parties de la science juridique; marquer l'objet distinct et spécial de chacune d'elles, en même temps que leur dépendance réciproque et le lien intime qui les unit; rattacher enfin

l'ensemble à l'unité des principes. Je voudrais, en un mot, vous introduire dans ce pays nouveau pour vous, dont, suivant une heureuse expression, vous ne connaissez encore « ni la carte ni la langue. »

En toutes choses, les vues générales sont la lumière des détails; cela est vrai dans l'étude que vous abordez plus que dans nulle autre, car le champ à explorer est immense.

Le droit, en effet, en prenant ce mot dans son acception la plus générale, se mêle à toutes les actions de la vie; il nous étreint et nous enlace de toutes parts. S'il a ses principes propres, s'il a pour objet un ordre de faits qui ne doit être confondu avec aucun autre, il gouverne cependant, à vrai dire, par lui-même ou par les connaissances accessoires dont il exige le concours, l'activité humaine tout entière; il l'observe et la règle dans ses causes, dans ses mobiles et dans ses effets. « Le droit, c'est la vie, a dit un publiciste contemporain : *In eo vivimus, movemur et sumus.* » Si la métaphore est ambitieuse, elle n'en est pas moins exacte.

L'étendue mal définie de la science en rend donc déjà l'accès difficile; le mode sous lequel elle se manifeste dans la réalité en rend l'étude laborieuse. Il y aurait méprise à croire que l'organisme social dans lequel nous vivons soit éclos tout d'une pièce d'un projet méthodiquement conçu; il est l'œuvre lente et successive des siècles. Chaque peuple, chaque époque, sciemment ou à leur insu, ont contribué à le former. A peine serait-il possible de signaler des stations précises dans l'histoire de son développement; à quelque moment qu'on l'observe, il apparaît toujours comme le résultat d'un travail antérieur, comme le produit des passions et des luttes, des souffrances et des efforts des temps qui ont précédé. Ce qui est certain, et vous ne tarderez pas à vous en convaincre, quand vous vous trouverez en présence des articles de nos codes, c'est que l'époque contemporaine ne s'explique pas suffisamment par elle-même. Pour comprendre les éléments multiples et souvent mal concordants qu'elle renferme, pour démêler les principes complexes auxquels elle obéit, il faut remonter à celle qui l'a précédée, puis de celle-ci aux faits qui l'ont elle-même préparée. Quiconque a la prétention de se rendre compte de ses jugements devra remonter ainsi jusqu'à ce qu'il trouve l'origine de ce long développement, et puisse reprendre la série de ses progrès, aux clartés que donnent la suite des temps, l'ordre des idées, les évolutions des doctrines. C'est alors seulement que les choses parlent pour ainsi dire d'elles-mêmes, que tout s'explique et s'enchaîne, et que l'on peut, malgré les contradictions passagères, concevoir l'harmonie générale.

Étude compliquée, vous le voyez; compliquée par l'étendue de son objet actuel, compliquée par les recherches préliminaires qu'elle exige. Cependant, quelles que soient les difficultés qu'elle présente, il n'est ni possible ni permis de la négliger. De tout temps, l'homme s'est appliqué à ce qu'on appelle aujourd'hui la science sociale, il continuera à s'y appliquer tant que durera le monde; car nul ne peut vivre sans avoir sur soi-même, sur ses semblables et ses rapports avec eux, sur la société dans laquelle il est placé, des vues étroites ou élevées, saines ou insensées, d'après lesquelles il règle ses pensées et dirige ses actes.

Mais par où aborder ce vaste ensemble, par où commencer ce travail d'initiation? Aux premiers mots que nous allons employer, l'inconnu va nous arrêter. Vous venez étudier les institutions et les lois de notre pays. Qu'est-ce que la loi? quelle est sa raison d'être? quelle est son origine? quel est son but?

Arrêtons-nous un instant sur ces questions, qui se posent ici pour ainsi dire d'elles-mêmes. Leur examen va nous conduire tout naturellement à préciser l'objet, encore indécis, du cours que nous commençons.

Je n'aurai garde de poser quelque principe abstrait, puis d'en déduire la nature de la loi comme conséquence. Il y aurait plus d'une chance d'erreur dans l'emploi de cette méthode. La loi a été une nécessité pratique avant de devenir un objet d'étude; elle s'est produite comme un fait universel et constant avant que la spéculation en ait révélé la théorie : c'est comme fait qu'il convient de l'observer d'abord, si l'on veut en connaître la nature vraie. A ce point de vue, l'histoire du développement et des transformations de l'idée de loi se confond presque avec l'histoire de la civilisation.

L'origine de la loi se trouve dans le fait même de la coexistence des hommes. Personne ne croit plus, de nos jours, à l'état de nature, au contrat social, à l'établissement conventionnel et artificiel des sociétés; ce sont là des hypothèses philosophiques que la critique a renversées sans retour. L'homme vit en communauté avec ses semblables, parce que ses instincts et ses affections l'y poussent, parce que ses besoins et sa faiblesse lui en font une nécessité. Le fait de l'association est donc primordial; les conséquences rationnellement nécessaires qu'il entraîne le sont également. C'est en ce sens que la loi est d'institution naturelle, elle résulte d'une nécessité humaine.

. . . . . .

La première manifestation du besoin d'ordre, inhérent à l'association, a été l'établissement d'un pouvoir coactif, la substitution d'une force unique aux forces individuelles ; en un mot, la reconnaissance d'un chef, peu importe l'appellation, ayant mission de maintenir l'équilibre entre les prétentions opposées. C'est la forme primitive des sociétés, ce n'en est que la forme passagère, car, pleine de périls en elle-même, elle est d'ailleurs insuffisante à conjurer les dangers reconnus. Pour qui ne se paye pas de mots incompris, s'en remettre à l'équité d'un chef, c'est se vouer à l'arbitraire. Il se peut que l'on rencontre un pouvoir discrétionnaire qui soit éclairé et équitable; ce ne serait qu'un accident heureux, une faveur de la fortune; ce n'est pas un système. Justice, équité, comment, en effet, définir ces mots, si clairs

à l'esprit, si obscurs à l'analyse, que l'on ne peut traduire que par des équivalents qui auraient eux-mêmes besoin d'être expliqués? Il est impossible d'y voir autre chose que l'expression d'un fait individuel variable à l'infini, qu'un sentiment; et l'appel au sentiment ne saurait être une garantie, car, outre qu'il peut être égaré, il peut être étouffé. Risque pour risque, mieux valent peut-être, à tout prendre, les hasards et les aventures des luttes individuelles que les incertitudes de l'arbitraire.

Il y avait à trouver une forme d'association qui, tout en protégeant les associés contre les tendances d'autrui à l'usurpation, respectât et garantît leur indépendance. Alors intervient la loi, c'est-à-dire la règle immuable et constante, d'après laquelle les froissements individuels sont contenus, les dissentiments jugés, s'il en surgit. La substitution d'une volonté unique aux volontés individuelles n'avait que déplacé le danger, la loi le supprime; la reconnaissance d'un chef arbitre avait délégué l'exercice du droit individuel de légitime défense, la loi l'organise d'une manière fixe et stable.

Vous pressentez les avantages d'un tel régime : il rend l'autorité impersonnelle, il la prémunit contre ses propres entraînements ou ses défaillances; il soustrait les intérêts de chacun à l'inconstant jugement des vues individuelles. En effet, l'agent du pouvoir coactif, qu'il réprime ou qu'il juge, n'écoute plus sa propre pensée; il n'est plus qu'un organe, l'organe d'une volonté qui ne peut varier, puisqu'elle est formulée d'avance, il n'est plus que l'organe de la loi. Ainsi s'établit la liberté, dont Montesquieu donne cette définition digne d'être méditée : « La liberté est cette tranquillité d'esprit qui provient de l'opinion que chacun a de sa sûreté. »

. . . . . .

Cette seconde combinaison d'organisation sociale trompa encore les espérances; en un point elle était incomplète. Investie du pouvoir de faire des lois, l'autorité méconnut le caractère essentiel de sa mission. L'établissement d'un pouvoir coactif avait soustrait l'homme au règne de la force individuelle; on avait pensé par la loi le soustraire à celui de l'arbitraire : on le soumit aux caprices du législateur, qui, sous prétexte de régler l'activité et la liberté de chacun dans l'intérêt de tous, absorba l'une et détruisit l'autre.

. . . . . .

Tantôt par inintelligente présomption, tantôt par philanthropie mal éclairée, le législateur oublia l'intérêt général pour ne plus écouter que les suggestions de ses vues personnelles ou de ses fantaisies. La loi se fit religieuse, morale, scientifique et industrielle; elle eut la singulière prétention de résoudre tous les doutes, de déterminer et de fixer tous les devoirs, même ceux qui sont le plus visiblement du domaine du libre arbitre. Elle chercha l'équilibre et l'ordre dans l'uniformité; elle finit par absorber l'humanité, corps et âmes, dans un plan artificiel, et, à la place de la vie naturelle, avec les variétés et les contrastes qui font son charme et sa force, par imposer un rôle factice et uniforme. Le résultat ne pouvait être que la déchéance de l'homme, quand il n'en fut pas l'avilissement.

. . . . . .

Un jour vint où la société s'étant arrogé trop de droits sur l'individu, l'individu se révolta contre elle; où l'on songea que la loi, considérée comme lien social, devait, elle aussi, comme tout ce qui existe nécessairement, avoir ses lois en dehors desquelles elle manque son but et devient oppressive. Quelles sont ces lois, ces *leges legum?* Elles se résument à une : le respect des droits de l'homme. L'homme, en effet, a des prérogatives qu'il tient de sa nature, qui découlent pour lui des aspirations de son être et surtout des devoirs qu'il a à remplir ici-bas sous sa responsabilité; ce sont les droits naturels, les droits individuels, que la loi protége et garantit, mais qu'elle ne fonde pas, qu'elle ne doit pas dès lors mutiler, encore moins supprimer. En un mot, la loi est faite non pour comprimer les facultés individuelles, mais pour en protéger l'exercice et en assurer la libre expansion; elle doit *suum cuique tribuere*, d'après la formule d'Ulpien : sa mission est de veiller à ce que personne n'usurpe le droit de personne, et elle ne peut faire elle-même ce qu'elle interdit aux autres.

— La fin à un prochain numéro. —

BULLETIN DES COURS LIBRES.

ENTRETIENS DE LA RUE DE LA PAIX.

Lundi, M. Labbé n'a pu faire sa conférence, par suite d'indisposition, et mardi M. Frédéric Morin, qui avait commencé des entretiens sur Molière philosophe, a reçu d'en haut, je ne sais pour quel motif, l'invitation de les suspendre.

M. Deschanel nous a parlé, mercredi, du duc de Saint-Simon. Le sujet était vaste; aussi le professeur en a-t-il fait deux parts : il s'est borné, mercredi, à faire connaître l'homme, se réservant de parler de l'écrivain la semaine prochaine.

Saint-Simon était d'un caractère nervoso-bilieux, dit M. Deschanel; et on ne l'accusera pas de faire de la fantaisie, si l'on se rappelle le mot du régent à propos du teint et des yeux ardents de notre personnage : « Saint-Simon, disait-il, deux charbons sur une omelette. » Très-peu chargé de piété filiale (ce qu'il dit de la mort de son père en fait foi) et de tendresse en général, il était rempli d'une ambition fiévreuse et exaltée, et d'un orgueil sans égal. Né en 1675, envoyé à la cour à dix-sept ans, avec un équipage de trente-cinq chevaux ou mulets, présenté au roi son parrain, héritant à dix-neuf ans, par la mort de son père, du titre de duc et pair, il fut nommé maître de camp sous les ordres du maréchal de Lorges, dont il devait bientôt épouser la fille, et envoyé sur le vieux Rhin. Là il lut avec avidité les Mémoires de Bassompierre, et le Journal de Dangeau, qu'il annota et chargea de réflexions personnelles. C'est ce qui lui donna l'idée d'écrire lui-même ses mémoires, qui comprennent les vingt-quatre dernières années de Louis XIV et les huit premières de la Régence. Il les écrivait au jour le jour, au courant de la plume, ajoutant parfois, ne corrigeant jamais; presque toujours pressé, il emploie et saisit au vol, pour rendre sa pensée, les expressions de la langue de cour, de la langue vulgaire, de la langue des camps, de la langue sacrée et de la langue profane : c'est ce qui explique la spontanéité, la hardiesse, le vif et l'étincelant de son style.

On supprima bientôt un grand nombre de charges : celle de Saint-Simon fut du nombre. C'est à partir de ce moment qu'il se crut en défaveur. En réalité, son dépit, en faisant aller sa mauvaise langue, lui valut de véritables disgrâces. Avec son habileté et son esprit, il se disculpait auprès du roi, auquel il tâchait si fort de plaire; mais c'était pour recommencer à déplaire aussitôt, et marcher ainsi de disgrâce en réconciliation et de réconciliation en disgrâce. C'est à cela qu'il passa son temps tant qu'il resta à la cour.

Cette cour, au milieu de laquelle Saint-Simon vécut presque toute sa vie, il nous en montre les coulisses. Les tragédies de Racine nous ont habitués à la voir majestueuse, grave et solennelle; l'auteur des Mémoires nous en montre les petits côtés et les côtés honteux. Ainsi Racine ne nous avait jamais dit que la duchesse de Berry s'enivrait jusqu'à en mourir. Saint-Simon nous raconte qu'un jour, avec une de ses amies, elle envoya chercher des pipes au corps de garde des Suisses, et qu'elle fit fumer toute sa compagnie jusqu'à ce que Monseigneur arrivât et leur fit cesser cet exercice. Les épisodes relatifs à madame Panache ne sont guère plus édifiants, et ces grands personnages, ces charmantes jeunesses, brillants satellites du roi soleil, ne témoignaient guère de cette majesté d'emprunt que leur a donnée l'histoire, en remplissant de sauces et de ragoûts les poches de cette idiote créature. Que dire de la princesse d'Harcourt, cette ancienne beauté blonde et galante, passée maintenant à l'état de rose flétrie (Saint-Simon emploie, avec une métaphore charmante, l'expression technique et vulgaire), qui vole au jeu en chantant pouilles, et communie le lendemain? Que dire de la gravité de Monseigneur, qui lui met un jour un pétard sur son siége, qui un beau matin la fait réveiller par une compagnie de vingt tambours qu'il introduit dans sa chambre, ou qui va la réveiller lui-même en nombreuse compagnie, avec des pelotes de neige, pendant qu'elle se trémousse dans son lit comme une anguille?

L'étude préparatoire du caractère et du tempérament de Saint-Simon, et la connaissance du milieu dans lequel il a vécu, étaient indispensables pour nous faire connaître l'écrivain; à la semaine prochaine les appréciations fines et délicates sur le style de Saint-Simon, les analyses subtiles et aimables comme M. Deschanel sait si bien les faire.

Hier vendredi, M. Lissagaray a entretenu les habitués de la rue de la Paix de Shakspeare et de Corneille. M. Odysse-Barot doit aujourd'hui parler des poëtes panthéistes de l'Angleterre, de Byron, et particulièrement de Shelley. Nous reviendrons sur ces deux conférences.

Eug. Mir.

SOIRÉES LITTÉRAIRES DE LA SORBONNE.

Lundi 4 avril, M. Gaston Boissier a ouvert à la Sorbonne la deuxième série des soirées littéraires. Le sujet de sa conférence, dont nous n'avons pas pu rendre compte plus tôt, était la *jeunesse de Marc-Aurèle, d'après les lettres de Fronton*. On a eu de tout temps, en France, beaucoup de goût pour les études intimes sur la vie privée des personnages qui ont joué un grand rôle dans l'histoire ou qui ont gouverné le monde. Il faut avouer que l'histoire de cet empereur philosophe, qui a eu la gloire de donner vingt années de bonheur à l'empire romain, racontée par un homme d'esprit d'après des documents récents, découverts par Angelo Maï, il y a cinquante ans à peine, dans la bibliothèque du Vatican, devait flatter ce goût du public français et attirer un nombreux auditoire. Aussi la salle était pleine longtemps avant l'heure.

M. Gaston Boissier a surtout voulu montrer l'influence de Fronton le rhéteur sur Marc-Aurèle le philosophe.

On sait que Marc-Aurèle perdit son père de bonne heure. Il fut virilement élevé par sa mère, l'une des femmes les plus distinguées de son temps, qui mérite une place dans l'histoire à côté de la mère des Gracques et de celle d'Auguste. Pendant quinze ans, il reçut de cette femme intelligente et tendre des leçons d'honnêteté, qu'il n'oublia ni à la cour corrompue d'Adrien, ni sur le trône qui fit tourner la tête aux plus vertueux. Obligé par son adoption de quitter la maison paternelle, il continua, malgré les railleries des courtisans, l'étude de la philosophie commencée chez sa mère. Fronton, auquel il s'attacha, lui donnait en même temps des leçons de rhétorique, et celui-ci eut le rare bonheur de voir prospérer son impérial élève. Les morceaux de rhétorique qu'il lui envoyait parfois pour le récompenser témoignent de la gravité de ces exercices : l'éloge de la fumée, l'éloge de la poussière, tels étaient les sujets que livrait Fronton à la méditation du futur maître du monde. Fronton lui dédiait un jour l'éloge de la négligence, et, pour montrer qu'il était rempli de son sujet, il ne le lui faisait parvenir que longtemps après qu'il le lui avait promis. De nos jours, il fit mieux encore cet élève de rhétorique, qui, obligé de célébrer en vers latins la paresse et ses douceurs, écrivit sur une feuille de papier le titre du sujet, laissa une page de blanc, mit au bas sa signature, et s'endormit pendant que ses camarades suaient sang et eau pour entremêler agréablement les dactyles et les spondées.

Mais Rusticus, le philosophe courageux, qui disait parfois à son maître de dures vérités, supplanta, dans la faveur et la confiance de Marc-Aurèle, le gracieux rhéteur qui le flattait toujours. L'empereur revint pourtant à son ancien précepteur, pour lequel il eut toujours une vive amitié, et qui le séduisait par les charmes d'une faconde élégante et facile, quoique quelquefois boursouflée. C'est à cet heureux retour que nous devons la correspondance de Fronton et de Marc-Aurèle.

Ces lettres nous font connaître Marc-Aurèle, et elles nous le font aimer. Elles nous habituent à attacher au nom de l'auguste personnage, non pas cette grandeur factice que donne l'éclat du trône, mais cette véritable grandeur que donnent des vertus privées et une vie simple et frugale. Marc-Aurèle parle souvent de sa femme et de ses enfants, de son nid, comme il les appelle : on voit qu'il aima tendrement toute sa vie cette belle et malheureuse Faustine, si maltraitée par les historiens, et qui, morte depuis seize siècles, vient de remourir dernièrement sur une scène française. Cette correspondance nous montre l'homme facile, vivant de peu et se contentant de tout; le soldat sobre et courageux, partageant parfois sa couche avec les scorpions et les nocturnes insectes; et le philosophe qui, dans une partie de chasse, lit à l'écart une page d'Aristote, et n'apprend qu'au retour le massacre de six sangliers, ou qui, au milieu des vendanges, dérobe au plaisir les moindres instants, et déroule gravement ses tablettes pendant qu'Antonin manie la serpette, et, en l'honneur de Bacchus, couronne de fleurs une coupe pleine en criant : « Evohé ! »

M. Boissier a déployé dans cette étude le plus sérieux talent. Espérons que l'habile professeur, que nous pouvions aller entendre toutes les semaines, l'an dernier, au Collége de France, où il a remplacé M. Havet avec tant de succès, nous reviendra quelquefois encore aux soirées littéraires de la Sorbonne, prouver que l'esprit ne gâte jamais rien et ne saurait faire tort à une solide érudition.

Eug. Mir.

CHRONIQUE.

— Entretiens et Lectures, 7, rue de la Paix. — Ce soir, samedi 23 avril, à huit heures et demie, conférence de M. Odysse-Barot : *Les poëtes pantheistes de l'Angleterre : Byron, Shelley.*

— Les voix qui, aux dernières élections académiques, se sont portées avec une si honorable opiniâtreté sur M. Jules Janin, sont celles de MM. Guizot, Flourens, de Sacy, Saint-Marc Girardin, Villemain, Viennet, Mignet, Patin, Ponsard et Sandeau.

— Soirées littéraires de la Sorbonne. — Lundi prochain 25 avril, à huit heures, conférence de M. Henri Baudrillart.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

PREMIÈRE ANNÉE. — N° 22. UN NUMÉRO : 30 CENTIMES. 30 AVRIL 1864.

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

LITTÉRATURE — PHILOSOPHIE — THÉOLOGIE — ÉLOQUENCE — HISTOIRE
LÉGISLATION — ESTHÉTIQUE — ARCHÉOLOGIE

Paraît tous les Samedis.

Paris.....	Six mois.	8 fr.	Un an.	15 fr.
Départements ..	—	10	—	18
Étranger.....	—	12	—	20

Prix de l'abonnement avec la Revue des Cours scientifiques.

Six mois.....	Paris, 15 fr.	Départ., 18 fr.	Étranger, 20 fr.	
Un an.....	— 26	— 30	— 35	

Rédacteur en chef
M. ODYSSE-BAROT

Les ouvrages dont deux exemplaires auront été envoyés au bureau du journal seront annoncés et analysés s'il y a lieu.

On s'abonne
A LA LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE
17, rue de l'École de Médecine,
Et chez tous les libraires, par l'envoi d'un bon de poste, ou d'un mandat sur Paris.

L'abonnement part du 1er décembre ou du 1er juin de chaque année.

AVIS. — Le succès toujours croissant de notre entreprise nous engage à faire de nouveaux efforts pour mériter de plus en plus l'accueil sympathique que nos deux journaux ont rencontré dans toutes les classes de la société lettrée.

A dater d'aujourd'hui, chacun de nos recueils contiendra deux feuilles d'impression au lieu d'une feuille et demie, sans que le prix d'abonnement soit augmenté! Le supplément de huit colonnes que nous avons donné plusieurs fois deviendra permanent.

Si l'abondance des matières, la multiplicité des cours récemment ouverts, l'obligation de ne pas mettre trop d'intervalle entre les leçons de chacun de nos éminents collaborateurs, rendaient cette mesure presque indispensable, nous espérons pourtant que le public d'élite, auquel s'adresse la REVUE DES COURS, saura nous en tenir compte.

SOMMAIRE.

Histoire. — Cours de M. BANCEL à l'Université de Bruxelles : La réforme.

Histoire et ethnographie. — Cours de M. DUCHINSKI : Les éléments fédératifs des Aryas européens. VI. (Compte rendu de M. Elias Regnault.)

Introduction générale à l'étude du droit. — Cours de M. CH. BRUDANT : Leçon d'ouverture (fin).

Littérature française. — Conférence de M. ÉVARISTE THÉVENIN : Histoire du théâtre en France.

Chronique.

HISTOIRE.

COURS DE M. BANCEL.

(UNIVERSITÉ DE BRUXELLES.)

La réforme.

Messieurs,

La réforme n'est pas un fait isolé, particulier à tel ou tel peuple, personnel à Luther ou à Calvin. Seule, une vue fausse de l'histoire pourrait nous faire considérer sous un angle aussi étroit le plus grand événement des temps modernes, le plus fécond en conséquences politiques et religieuses, le plus puissant en résultats durables. Parmi les mouvements de l'esprit humain, ceux-là seuls, en effet, atteignent le but, qui intéressent à eux toutes les forces vives de leur époque. Si ce consentement universel n'existe pas, ouvertement ou tacitement, vous assisterez à des émeutes et non à des révolutions, vous verrez passer devant vous et tomber les uns sur les autres des sectaires et non des apôtres, des discuteurs de dogmes, des docteurs rompus à la gymnastique des arguments, mais non pas des fondateurs de religion décidés à vaincre et préparés d'avance au combat et au martyre. La réforme n'est pas une émeute, elle est une révolution; elle n'est pas seulement une querelle dogmatique, elle est une lutte morale engagée dans les profondeurs de la conscience; elle n'est pas une secte, elle est une religion. Laquelle? La religion du droit de la pensée humaine. M. Guizot l'a définie éloquemment et justement : « Les amis de la réforme ont essayé de l'expliquer par » le seul besoin de réformer en effet les abus existant » dans l'Église; ils l'ont représentée comme un redresse- » ment des griefs religieux, comme une tentative conçue » et exécutée dans le seul dessein de reconstituer une » Église pure, une Église primitive. Ni l'une ni l'autre » de ces explications ne me paraît fondée. La seconde a » plus de vérité que la première; au moins elle est plus » grande, plus en rapport avec l'étendue et l'importance » de l'événement; cependant, je ne la crois pas exacte » non plus. A mon avis, la réforme n'a été ni un acci- » dent, ni le résultat de quelque grand hazard, de quel- » que intérêt personnel, ni une simple vue d'amélioration » religieuse, le fruit d'une utopie de vérité et d'humanité. » Elle a eu une cause plus puissante que tout cela, et qui

» domine toutes les causes particulières. Elle a été un » grand élan de liberté de l'esprit humain, un besoin » nouveau de penser, de juger librement pour son » compte, avec ses seules forces, des faits et des idées » que jusque-là l'Europe recevait, ou était tenue de rece- » voir des mains de l'autorité. C'est une grande tenta- » tive d'affranchissement de la pensée humaine, et pour » appeler les choses par leur nom, une insurrection de » l'esprit humain contre le pouvoir absolu dans l'ordre » spirituel. »

Oui, il est évident, par le seul examen de l'état de l'esprit humain à cette époque et de celui de son gouvernement, il est évident, que le caractère de la réforme a dû être un élan nouveau de liberté, une grande insurrection de l'intelligence humaine. La crise du XVIe siècle n'est pas simplement réformatrice, elle est essentiellement révolutionnaire. Je veux dire par là, messieurs, qu'elle touche au fonds même de la société et qu'elle change l'axe moral du monde. En effet, partout où la révolution religieuse du XVIe siècle a triomphé, si elle n'a pas opéré l'affranchissement complet de l'esprit humain, elle lui a procuré un nouveau et très-grand accroissement de liberté. Elle a laissé sans doute la pensée soumise à toutes les chances de liberté ou de servitude des institutions politiques; mais elle a aboli ou désarmé le pouvoir spirituel, le gouvernement systématique et redoutable de la pensée. La réforme, en arrachant à Rome l'Allemagne, la Suisse, la Hollande, l'Angleterre, les États-Unis, une partie de la France et de la Belgique, a dénoué la chaîne pontificale et brisé pour jamais les scellés que l'esprit clérical infligeait à l'esprit de l'Évangile. — « A son avénement, écrit un historien, Luther » trouva les éléments de ce mouvement qui devait agiter » le monde, tout rassemblés ; il ne le créa pas, comme » on l'a si souvent répété, il s'en servit. » — « La lumière » d'une réforme religieuse, dit M. Esquiros, était dans » le monde avant Luther; il ne fit que l'agiter par sa pré- » sence sur l'horizon de son siècle. »

C'est ce caractère d'universalité de la réforme que je voudrais étudier aujourd'hui. Vous en avez vu les précurseurs et les ancêtres. Ils s'étendent de la Provence aux Alpes, des Alpes au Rhin, à l'Angleterre, à la Bohême. Albigeois, Vaudois, Wiclef, Jean Huss, sur toute la surface de l'Europe, ont agité le drapeau de la révolte, qui était en même temps celui de la justice. Ce mouvement continue, s'étend, se généralise, entraîne pêle-mêle les gouvernements et les peuples. Il passe de l'état de protestation à l'état d'affirmation. La réforme, qui jadis éclairait quelques âmes répandues çà et là dans le monde, s'empare de la société moderne, rompt définitivement avec le moyen âge, entre enfin dans le courant de la vie universelle et s'installe dans les institutions.

Une période préparatoire, une période révolutionnaire, une période organisatrice, c'est la marche de tous les grands principes qui gouvernent l'humanité.

Comment se sont accomplis ces changements? Quelles en furent les conséquences principales? Sont-elles tout entières sorties de la cause où elles étaient enfermées? La réforme, en un mot, est-elle la dernière conquête de l'esprit de l'homme? Questions graves qu'il convient d'aborder avec la seule passion du vrai.

Messieurs, lorsqu'une institution ancienne, vénérable, redoutable, comme était l'Église romaine, est menacée d'une révolution, vous le reconnaîtrez à deux signes caractéristiques. Premièrement, elle se divise soi-même; en second lieu, elle perd pour se défendre l'énergie qu'elle déploya jadis pour se fonder. Alors, en présence de cette division et de cette faiblesse, grâce d'ailleurs aux nombreux matériaux d'opposition amassés par ses fautes et par le temps, une étincelle suffit pour embraser l'édifice. Ce spectacle a été donné au XVe et au XVIe siècle. La papauté se déchire, l'immuable unité tombe en poussière, la robe du Christ est en lambeaux. Il y a deux papes, l'un à Avignon, l'autre à Rome. La lutte de ces deux papautés est ce qu'on appelle le grand schisme d'Occident. Il commence en 1378. En 1409, le concile de Pise veut y mettre fin, dépose les deux papes, en nomme un troisième, Alexandre V. Loin de s'appaiser, le schisme s'échauffe; il y a trois papes au lieu de deux; les désordres et les abus vont croissant. En 1414, le concile de Constance se rassemble sur la provocation de l'empereur Sigismond. Il se propose toute autre chose que de nommer un pape : il entreprend de réformer l'Église. Il proclame d'abord l'indissolubilité du concile universel et sa supériorité sur le pouvoir papal. C'était introduire dans le gouvernement romain la grande hérésie constitutionnelle : le roi règne et ne gouverne pas. C'était saper l'infaillibilité pontificale, mettre la raison des évêques à la place de la volonté de l'Esprit-Saint. Le concile proclamait la dictature de l'assemblée et la déchéance du successeur de saint Pierre, dictature plus terrible que celle de la Convention, et, comme elle, meurtrière. Elle reconnaissait, elle promulguait les droits collectifs d'une réunion d'hommes, elle proscrivait les droits individuels de l'homme. Intolérante d'ailleurs, impatiente comme tous les grands corps politiques ou religieux qui concentrent en eux toute la puissance sociale, elle se proposait un double but : réformer l'Église, extirper l'hérésie; elle ne voulait pas des scandales de la cour romaine, elle voulait encore moins de la liberté de conscience. On le vit par l'interrogatoire et le supplice de Jean Huss et de Jérôme de Prague: « On lut ensuite, écrit de Pogge, les articles qui servaient de chefs d'accusation contre Jean Huss. Il voulut répondre...., mais il s'éleva un si furieux mouvement dans l'assemblée, que, bien loin d'entendre l'accusé, les pères ne s'entendaient pas eux-mêmes. Lorsque le vacarme fut un peu apaisé, Jean Huss, ayant voulu se défendre par l'autorité de l'Écriture, on l'interrompit. S'il prenait le parti de se taire, son silence était regardé comme un acquiescement, quoiqu'il déclarât qu'il se taisait de

force et parce qu'on ne voulait pas l'écouter. Tant était la confusion grande et le trouble impétueux, que c'était un bruit de bêtes sauvages et non point d'hommes. » — Après avoir passé trois cent quarante jours au fond d'une cour obscure et fétide, où il avait été dépourvu de la liberté de lire et même de voir, on espérait sans doute que Jérôme serait affaibli, sa mémoire troublée. Il parut, au contraire, sortir d'une bibliothèque, tant ses facultés étaient nettes et sûres. « Vous m'accusez, disait-il, d'attaquer l'Église; ce n'est pas l'Église que j'attaque, ce sont les abus du clergé, l'orgueil, le faste et la pompe des prélats. Les patrimoines de l'Église devraient appartenir aux pauvres, aux étrangers; il est indigne de voir ces biens dépensés à entretenir des courtisanes, à donner des festins, à engraisser des chevaux ou des chiens, à défrayer le luxe des vêtements, et à d'autres emplois indignes de la religion du Christ ! » — Et, comme de violents murmures l'interrompaient : « Laissez-moi, s'écria-t-il avec l'accent ferme et résigné d'un homme assuré de mourir, laissez-moi donc parler, bientôt vous ne m'entendrez plus. Je ne me plains pas, la plainte est indigne d'un homme fort et courageux; mais j'ai honte de votre inhumanité. » — Sa voix était agréable, ouverte, sonore; son geste oratoire, noble et plein de grandeur; il se tenait intrépidement devant ses juges, méprisant la mort, lui souriant même; vous eussiez dit Caton : « *Stabat impavidus, intrepidus, mortem non contemnens solum, sed appetens, est Catonem dixisses.* »

Telle était la justice sacerdotale du concile de Constance. Elle n'a pas changé. Les armes les plus terribles de la révolution française, l'odieuse loi des suspects, la loi meurtrière de prairial, ces décrets sanglants qui violaient la pudeur de la conscience et désertaient sinistrement le principe de la libre défense des accusés, elle les a puisés dans l'arsenal des lois romaines. Ah ! mes amis, je désavoue et je déteste ces lois homicides par où s'est frappée elle-même la révolution. Je n'ai pas encore entendu dire que le parti sacerdotal ait désavoué les doctrines du concile de Constance. Il persiste dans le respect des ces procédures irrégulières, dans la tradition de ces interrogatoires dérisoires. Je persévère dans mon culte pour le droit, et dans mon amour pour l'indépendance de l'esprit.

Le concile n'aboutit pas; il élit un nouveau pape, Martin V, en 1417; le pape est chargé de présenter de son côté un plan de réforme dans l'Église. Ce plan n'est pas agréé. Le concile se sépare. En 1431, un nouveau concile s'assemble à Bâle. De Bâle, il est transporté à Florence, de Florence à Lausanne, et se dissout en 1449 sans avoir rien fait. — Ainsi, par le schisme d'Occident, l'Église s'est divisée elle-même; par l'anarchie de ses conciles, elle a manifesté l'anarchie qui vivait en son âme et témoigné en même temps de son intolérance et de sa faiblesse.

Un troisième signe auquel se reconnaissent les gouvernements menacés de mourir, c'est que ceux qui les soutenaient jadis, maintenant les accusent. Réveillés, éclairés par le réveil et la lumière de l'universelle conscience, ils s'aperçoivent enfin qu'ils ont aimé une ombre, soutenu l'injustice, exalté la corruption, justifié les entreprises contre la loi, glorifié la bassesse, prêté serment au parjure, et ils s'efforcent de remettre un peu d'honneur et de vertu dans un logis qui, tout à l'heure, va s'écrouler. — Jean de Paris, d'Ailly, Gerson, Clémengis, comme autrefois saint Bernard, saint Benoît, saint Dominique, saint François, s'efforcent d'arrêter le catholicisme sur la pente qui mène aux abîmes; ils se proposent de le raffermir en le rajeunissant. Pareils à ces législateurs grecs ou romains, qui rappelaient un peuple déchu aux vieilles lois et aux vieilles mœurs, ces grands docteurs de l'Église aspirent à la replonger dans les eaux salutaires des premiers jours, ils voudraient la retremper dans le Jourdain et dans la limpidité du lac de Tibériade. — L'Italie, l'Espagne, la France et l'Angleterre, appelaient une réforme. Au sein même du concile, il y avait des orateurs qui ne cessaient de parler sur la tyrannie du saint siége et sur l'anti-christianisme du pape. De même qu'au mois d'août 1789, dans une nuit immortelle, les abus féodaux furent signalés et condamnés par le duc de Noailles, la corruption cléricale était dévoilée par Gerson : « La cour de Rome, disait le chancelier, a inventé mille offices pour avoir de l'argent, et à peine y en trouve-t-on un seul pour cultiver la vertu. Cy l'on ne parle, depuis le matin jusqu'au soir, que d'armes, que de terres, que de villes, que d'argent; mais rarement, ou plutôt jamais, on n'y parle de chasteté, d'aumône, de justice, de fidélité et de bonnes mœurs; de sorte que cette cour, qui était autrefois spirituelle, est devenue mondaine, diabolique, tyrannique, et pire que toute autre cour séculière. » — Il protestait contre l'alliance des idées chrétiennes et des formes payennes : « On a transféré à la Vierge les honneurs que les payens rendaient à Cérès, et à saint Pierre on a transféré ceux que l'on rendait à Auguste. Du Panthéon, qui était le temple de tous les dieux, le pape a fait l'Église de tous les saints. » — Il attaque, il flétrit Benoît XIII, Grégoire XII, Alexandre V, Jean XXIII : « Nous ne devons point souffrir, s'écrie-t-il, que l'épouse de Jésus-Christ soit prostituée à des homicides, à des adultères et à des ravisseurs. » — Que dirai-je du violent, terrible, déclamatoire petit livre de Clémengis sur la corruption de l'Église? Il éclata brusquement dans toute la chrétienté. Certes, des satires contre l'Église, on en avait fait de tout temps. L'une des premières se trouve dans un des capitulaires de Charlemagne. Albigeois, Vaudois, Hussites, sont les grands satiriques religieux du moyen âge. Dante, Pétrarque, Chancer, au XIVe siècle, avaient lancé contre Rome des traits pénétrants. Mais enfin c'étaient des laïques; l'Église leur refusait le droit de la juger. Ici, vers 1400, les universités, les plus grands docteurs, l'Église, attaquent, censurent, frappent l'Église. La guerre, les disputes, les aigres remontrances, les accusations envenimées partent de son sein, s'y alimentent,

s'y recrutent pour se répandre au dehors comme une lave de scandale. Avignon et Rome se révèlent elles-mêmes au monde. Ces deux villes rivales prennent un violent plaisir, amer, à s'accuser, à s'outrager, sans songer que leurs aveux et leurs griefs tourneront à la confusion de leur principe. La guerre ici n'est plus d'adversaires étrangers, elle éclate, furieuse, au milieu des cœurs d'amis. Le catholicisme, auparavant ébranlé par des sectaires, mais toujours debout, s'enfonce à soi-même le couteau. Il se suicide. Vous diriez que la rebellion de la justice et de la probité est partagée par ceux-là même qu'elle condamne à disparaître. O spectacle bien fait pour consoler les vaincus ! Il vient un temps où le victorieux se déchire. — La fiscalité surtout, la vénalité des deux siéges de Rome et d'Avignon qui vendaient les bénéfices, longtemps avant qu'ils ne vaquassent, est caractérisée par des mots terribles : « N'a-t-on pas vu, disent les uns, les courtiers du pape de Rome, courir toute l'Italie, pour s'informer s'il n'y avait pas quelque bénéficier malade, puis bien vite dire à Rome qu'il était mort? N'a-t-on pas vu ce pape, ce marchand de mauvaise foi, vendre à plusieurs le même bénéfice, et la marchandise déjà livrée, la proclamer encore et la revendre au second, au troisième, au quatrième acheteur? » — « Et répondaient les autres, vous tous qui réclamez pour le pape la succession des prêtres, ne verrez-vous pas, du chevet de l'agonisant, raffler toute sa dépouille ? Un prêtre déjà inhumé a été tiré du sépulcre, et le cadavre déterré pour le mettre à nu. » — Ces invectives furieuses, Clémengis les ramasse dans son pamphlet, il les lance en bloc contre les papes, les cardinaux, les évêques, les chanoines, les moines, jusque sur le dernier des frères mendiants. Son ardeur l'emporte, l'égare au delà des limites du vrai. Passionné, aveuglé par sa passion, il ne voit pas que si l'Église était telle, en effet, qu'il la raconte, une réforme devenait impossible et insuffisante. Il ne fallait plus purifier, mais extirper. Arrivés à ce degré de corruption, les gouvernements ne se peuvent réformer ; ils sont désignés pour mourir; à moins que les peuples et les âmes ne consentent à abdiquer parmi ces hontes et ces abjections. Rome impériale se coucha durant six cents ans sur un pareil grabat, splendide et sordide ; elle fut réveillée en sursaut, arrachée de sa fange et de son opulence par les Huns d'Attila et les Goths de Théodoric. — L'Europe du XVIe siècle fut sauvée par le grand cœur de l'Allemagne.

Il était besoin d'une race nouvelle pour introniser dans le monde le principe réformateur, pour lui donner l'élan, l'aplomb, la force. Les précurseurs français, provençaux, italiens, jusqu'en leurs colères contre Rome, conservent un fond de respect, de terreur, de tendresse. Rome les irrite, mais elle les éblouit. Au moment qu'ils l'attaquent avec le plus de violence, il lui suffirait d'apparaître dans sa majesté formidable, pour les réduire. — Savonarole lui-même, ce tribun de l'Évangile, cette voix prophétique qui d'avance, devant Jean de la Mirandole éperdu et dont les cheveux se hérissaient, annonçait l'invasion de Charles VIII pour punir les fautes et les crimes de la papauté et de l'Italie, Hiéronimo Savonarole, excommunié par Borgia, mourut docilement, abandonné du peuple de Florence. — L'Allemagne résistera. Luther, Mélanchton, Ulric de Hutten, Franz de Sickingen, héritiers des Frédéric et des Henri, refuseront de plier devant Rome.

« Lorsque la Providence veut qu'une pensée entre » dans le monde pour n'en plus sortir, elle en fait l'âme » d'une nouvelle race humaine ; elle en dépose d'avance » le germe dans les instincts les plus anciens. » (Quinet.) — Il y a dans la manière dont l'Allemagne déclare et soutient la guerre contre Rome chrétienne, un souvenir du farouche héroïsme des barbares du Danube et du Rhin.

Tout est préparé d'ailleurs. Nous avons vu grandir lentement les oppositions et les résistances. L'esprit humain est saturé d'une atmosphère d'indépendance. Vienne l'occasion, jaillisse l'étincelle, et c'en est fait ! — L'étincelle, messieurs, a été la vente des indulgences.

« Nulle foire, nul marché d'esclaves, ne présente un aspect plus cynique que l'Allemagne » (Michelet, t. VIII, p. 79). — Ajoutez à ce trafic le matérialisme de plus en plus grandissant d'une religion idéale, les pélérinages à l'effet d'aller adorer quelques reliques merveilleuses ; ici un morceau de l'arche de Noé ou de la crèche de Jésus-Christ, ailleurs une plume de l'aile de l'archange Michel; l'haleine de saint Joseph reçue par Nicomède dans son gant ; du lait ou des cheveux de la Vierge ; une goutte de la sueur du Christ, des larmes de saint Pierre. Songez qu'en 1519 la collection des reliques, rassemblées à grands frais par l'électeur de Saxe dans l'église du château de Wittemberg, ne renfermait pas moins de dix-neuf mille objets, et mesurez par là l'énormité du trafic. — Partout éclate un chœur de protestations. Depuis Érasme jusqu'à Luther, l'esprit nouveau souffle sur la face de l'Europe. Et le grand Zwingli continue au pied des Alpes, le duel de la raison émancipée, le saint combat de l'indépendance humaine. Ce fut, en effet, un combat, une mêlée, où tous se jetèrent, armés diversement, mais réunis sous le signe de l'affranchissement. Une voix leur avait dit : « *In hoc signo vinces!* » C'était la voix de la renaissance, le cri de ralliement de la conscience et de la raison. Pareils aux philosophes du XVIIIe siècle, qui, dans leur ardeur de détruire et de fonder parmi les ruines, se donnaient la main depuis Voltaire et Montesquieu, jusqu'à Jean-Jacques Rousseau et à Mably, les réformateurs du XVIe siècle (sauf quelques dissidences ordinaires aux époques de transition et familières aux tempéraments révolutionnaires) marchaient au même but avec un ensemble, une audace, et cependant une liberté d'allures qui ne s'est plus retrouvée depuis.

Humanistes, soldats, théologiens, politiques, divisés d'ailleurs, étaient unis sur un point : détruire la puissance romaine. Les premiers, au nom de la résurrection

des lettres grecques et latines, en haine de la scholastique; les seconds, par vaillance et bravoure, par l'instinct des batailles; les théologiens, pour restaurer le christianisme et rajeunir la révélation; les politiques, par impatience des empiétements et de la suprématie spirituelle et temporelle de la papauté.

A la tête des humanistes, je remarque le figure fine, spirituelle et sceptique d'Érasme. D'humeur légère et vagabonde, il changea perpétuellement de demeure. Tantôt en Hollande, tantôt en France, en Italie, en Belgique, en Allemagne : « Tel est, disait-il lui-même, mon tempérament que je ne puis vivre longtemps en aucun lieu. » Incapable aussi de fixer son mobile esprit, d'asseoir sa volonté capricieuse; satirique, mordant, vif, aîlé, on l'a comparé à Voltaire. Comme lui, il sut châtier les mœurs de la cour de Rome et du clergé, sans s'attirer leur colère. — Il eut volontiers dédié ses livres au pape, ironiquement, comme fit Voltaire de sa tragédie de *Mahomet* dédiée à Benoît XIV. *Mahomet* offert au successeur de saint Pierre ! Tout changeant qu'il parût, Érasme aimait les doux loisirs. Homme de lettres, et non homme de lutte, prudent, avisé, il mit tous ses efforts à ne point paraître luthérien. Il écrivait à Luther, mais en secret, et dans des termes qui n'étaient pas de nature à le compromettre. « A ceux qui m'ont parlé de toi, j'ai affirmé que » je ne te connaissais pas, que je n'avais pas encore lu tes » livres, qu'en conséquence je ne pouvais ni approuver, » ni désapprouver tes doctrines.... Je me réserve ; je » serai plus utile en servant à faire fleurir les lettres. Il » me semble qu'on avance plus les choses par la modes- » tie et la politesse que par l'emportement.... Il vaut » mieux crier contre ceux qui abusent de l'autorité des » pontifes, que contre les pontifes eux-mêmes.... Pre- » nons garde surtout de parler un langage arrogant et » factieux. »

Par ces capitulations, il déplaisait au fougueux, à l'indomptable Luther. Il l'irritait et le blessait par son admirable traité du libre arbitre, *De libero arbitrio*, opposé à la doctrine de la grâce contenue dans le traité luthérien, *De servo arbitrio*, de la volonté esclave : « Si je vis, écri- » vait Luther au docteur Jonas et au docteur Pomeranus, » je veux, avec l'aide de Dieu, purger l'Église de son or- » dure. C'est lui qui a semé et fait naître Crotus, Egra- » nus, Witzeln, Acolampade, Campanus, et autres vi- » sionnaires. » — « Érasme, disait-il un jour en voyant son portrait, Érasme, comme sa figure le montre, est un homme plein de ruse et de malice qui s'est moqué de Dieu et de la religion. » — Et cependant, Érasme, en ses colloques, a fait plus de protestants que les colloques de Calvin. Ses plaisanteries, comme autant de flèches, perçaient Rome, et leur blessure restait cuisante, vibrante. Une chose lui manqua : l'audace; non celle de l'esprit, mais celle du cœur : « Je vois bien, disait-il, dans » l'Église beaucoup de choses qui gagneraient à être » changées, et dont la réforme apporterait un grand bien » à la religion chrétienne ; mais cela ne me plaît guère, » qui ne peut être fait sans tumulte. » — Hésitant par manque de foi : « Je ne trouve nulle part ailleurs que » dans l'Église catholique, rien de solide pour m'ap- » puyer. Cette doctrine changée, il n'y aurait pour moi » aucune base de probabilité, sinon de certitude. J'aime » donc mieux persister dans l'ancienne tradition, si im- » parfaite qu'elle soit, à mon avis. » — Messieurs, le spirituel et attique Érasme aurait enclos la réforme dans les limites silencieuses de son cabinet de travail. Réformateur à huis-clos, libéral de coin du feu, révolutionnaire incognito, il ne savait pas que la science toute seule est impuissante à produire les grands changements d'opinion, à renverser l'autorité; il y faut la vaillance ! Ce n'est pas assez d'être un penseur, il faut être un héros ! — Ce double caractère fut celui du chevalier Ulric de Hutten, né, en 1488, d'une des plus nobles familles de la Franconie, de ce pays où tout homme est noble. Les Hutten avaient trente chevaliers au service de l'empire. Au château de Steckelberg, manoir de Hutten, tout respirait la guerre. « Partout, dit Ulric, l'odeur de la » poudre, des chevaux, des troupeaux, des bœufs, et sur » la lisière des grands bois qui nous entourent, les hurle » ments des loups. Notre porte, ouverte à tous, laisse » souvent passer des assassins et des voleurs. » Là, au sein de cette farouche solitude, à l'ombre des pins et des chênes, se forma le génie le plus ardent, la volonté la plus nette, le plus chevaleresque courage, qui servirent jamais une grande et noble cause. Maigre, frêle, chétif, on voulait faire de lui un moine ; il étudia, en effet, à l'abbaye de Fulda ; à seize ans, il s'enfuit, résistant aux insinuations de l'abbé, aux ordres de son père, aux larmes de sa mère, il s'enfuit pauvre, mais emportant sa conscience. Sa courte vie, de 1488 à 1525, fut une guerre. Et cet homme de combat fut, comme il arrive aux vrais braves, un homme de douceur pourtant, un cœur bon et pacifique. Lorsque l'intrépide Zwingli, le meilleur juge des braves, le reçut à Zurich : « Le « voilà donc, s'écria-t-il, ce destructeur, ce terrible » Hutten ! lui que nous voyons si affable pour le peuple » et pour les enfants ! Cette bouche d'où souffla sur le » pape ce terrible orage, elle ne respire que douceur et » bonté. » Elle respirait aussi l'amour (non pas seulement l'amour de Dieu....) — « Grand patriote, dit Hutten, hardi penseur ! Enthousiaste apôtre du vrai ! il était de force à soulever la moitié d'un monde ! » — En ce temps d'aube et de lumière, au XVIe siècle matinal, l'Allemagne appelait Ulric l'*Éveilleur du genre humain*. — Il sonnait la diane des idées, et, suivant la pittoresque expression de M. Michelet, il fut le coq vigilant et hardi de la réforme. Homme d'épée, homme de style, ami de Franz, de Sickingen, dont il nommait le château la forteresse de la justice, il apporta dans la polémique l'ardeur du soldat et l'éclat du glaive. Poëte, il écrit le triomphe de Capnion (nom savant de Reuchlin), poëme d'une énergie sauvage, violente, brutale ; premier cri d'une âme indignée et frémissante. Prosateur vivant,

souple, varié, émule d'Érasme en latinité, correct, mais n'abjurant jamais son humour allemande, il écrit une satire puissante : *Epistola obscurorum virorum*, « satire nationale, dit Herder, pleine de feu, d'esprit et d'une merveilleuse exactitude. La satire tiède, qui n'est ni chair ni poisson, n'a jamais corrigé ni chair ni poisson. Ce livre a été très-utile, pourquoi? Il était tout à fait vrai. Il vivait, comme tout ce que Hutten a écrit. » — Que dire de son enflammé livre brûlant, endiablé du Vadiscus ou de la Triade romaine ? Il faudrait traduire en entier ce formidable pamphlet. Lisez-en les pages les plus vives dans l'éloquente et sincère histoire du réformateur au XVIe siècle, par mon ami Chauffour-Ketsner. Pénétrez-vous de leur âpre et mordante saveur : « Si tout ne nous trompe, dit Ulric, notre nation aspire à la liberté ! »

Et la mienne aussi, messieurs, elle s'agite enfin, elle renaît, elle revit. Ah ! que n'avons-nous, en France, un réveilleur comme le grand Franconien !

Trois choses maintiennent le renom de Rome : la puissance du pape, les reliques et les indulgences. Trois choses sont rapportées de Rome : une mauvaise conscience, un estomac gâté et une bourse vide. Trois choses ne se trouvent pas à Rome : la conscience, la religion, la foi au serment. Les romains se rient de trois choses : la vertu des ancêtres, la papauté de saint Pierre, le jugement dernier, etc. (Chauffour, p. 103.) Idiôme dantesque par l'invective, mais où je sens le cœur allemand, cœur sincère et chaud, profond et limpide comme le Rhin. Ulric, l'étudiant des universités, dira : « Par la vérité à la liberté ! Par la liberté à la vérité ! » — Cette devise du chevalier a été celle de Luther.

Je ne puis, messieurs, étudier à fond ce vigoureux génie, ce grand homme, cet homme honnête, cordial, humain, ce lutteur opiniâtre, ce fraternel, cet audacieux, cet intolérant Luther. Il y a vingt hommes en lui. En Luther palpite et tressaille l'Allemagne; en Luther s'agitent et se combattent le moyen âge et les temps modernes ; en Luther, sont aux prises, la liberté et la fatalité, l'ombre et la lumière, le moine et l'homme, la raison et la foi, le passé et l'avenir ; Luther divers, ondoyant, et cependant synthétique. Sa vie est marquée du sceau de l'unité. Il a voulu, voilà sa gloire. Comme tous les grands hommes, Luther avait le tempérament de son époque : il était sanguin. C'était un homme de combat. Cependant ses instincts guerriers, des facultés plus hautes et plus fortes les avaient dirigés chez lui vers la discussion. Où il brillait, c'était quand, aux prises avec un ou plusieurs adversaires, il s'abandonnait à son ardeur querelleuse. Sa colère avait du génie. A travers l'éclat sanguin de son style, on voyait dans ces moments-là transparaître toutes les veines de son cerveau. C'était un Mirabeau dogmatique ; emporté, il ne connaissait rien qui lui résistât; il entraînait tout dans un tourbillon d'idées et de mots, qui passait comme une tempête sur le front de ses adversaires éperdus. Impatient de contradictions, prompt à l'invective, lorsqu'il fut condamné par les éminents docteurs de l'Université de Paris, ces graves théologiens ne furent, à ses yeux, que des ignares, des paresseux, des crasseux, des porcs, des limaces, des larves, des ânes. Assuré de vaincre Rome, saisissant le triomphe jusque par de là le tombeau : « Dieu verra, disait-il, lequel des deux se lassera le premier, le pape ou Luther. L'inéluctable destin le presse. Voici donc les armes dont on se sert aujourd'hui pour vaincre les hérétiques, le feu et la colère des docteurs ? Continuez, porcs, et si vous l'osez, brûlez-moi, je suis là; je vous attends. Après ma mort, je vous poursuivrai de mes cendres jetées au plus profond des mers. Je fatiguerai de mon ombre cet abominable troupeau. Vivant, je suis l'ennemi de la papauté ; brûlé, je serai deux fois son ennemi. Faites, ânes, porcs, ce que vous pouvez; vous aurez Luther pour ours dans votre voie, et pour lion dans votre sentier. » — Quel lutteur que ce moine d'Erfurth ! Je crois que M. Hugo s'est trompé lorsqu'il lui fait dire, en présence des morts couchés dans le cimetière : « *Invideo quia quiescunt.* » Quel orage dans sa vie et dans son esprit ! Ceux qui l'ont accusé de contradiction montrent bien qu'ils ne connaissent pas les tempéraments révolutionnaires. Les inconséquences de Luther, de même que ses prêches sur les places publiques, dans les rues, dans les cabarets, forment la plus grande partie de sa puissance. Sa fougue les engendre et les justifie. Ce n'est point un grec schismatique qui sait au juste où s'arrêtera son audace, et qui, d'avance, en calcule la mesure et la portée. Ce n'est point un Érasme érudit et délicat que le bruit effarouche. Sa muse ne craint pas de tremper ses pieds divins dans la boue où, pieds nus, marchent les pauvres. C'est un esprit en proie au démon de la révolte, brutal, sauvage, grondant, inspiré ; c'est le vieux Germain, le fils de ceux qui détruisirent Varus, qui se réveille, boit le vin de l'indépendance dans sa coupe de Bohême, et se jette, tête baissée, dans la bataille des idées. Du premier coup, il excommunie le pape. — Quelle est son arme ? quel est son bouclier? Un livre. La Bible et l'Évangile sont les éternels exemplaires sur lesquels il convie Rome à se modeler, et chaque infraction à la règle amène un anathème. — Toutefois, messieurs, au fond de cette âme indomptable, vous rencontrez deux génies différents, l'un qui brise les liens du passé, l'autre qui nie le libre arbitre de l'homme. Comme son ancêtre Jean Huss, il se dresse debout, planté sur sa raison, contre les pères, les pontifes, les conciles ; mais, afin d'affranchir l'homme de la suprématie de l'Église, afin de l'arracher au pouvoir du prêtre, il le plonge et l'abîme en Dieu. Il remet directement au Christ tout ce que l'Église s'attribuait. Plus d'intermédiaire entre le ciel et l'humanité. Chaque homme est pape, et porte en lui son concile. Luther affranchit l'individu ; il lui donne la liberté, l'autorité ; il fait de chaque homme une église inviolable. Mais, pour dépouiller le prêtre, il a dépouillé l'homme même. Luther rentre dans la liberté en passant par la servitude ; c'est là sa faiblesse, mais elle est engendrée par une

sorte de nécessité politique. Eh! messieurs, nos pères ont assisté à un pareil spectacle : en 89, les représentants du peuple abritaient leur indépendance envers les nobles, le clergé, les ministres, dans la souveraineté absolue du roi. — 89 nous fournirait bien d'autres rapprochements. Qu'était-ce que le serment du jeu de paume? L'affirmation du droit, sa déclaration de guerre à la force. Que signifie l'attitude de Luther à la diète de Worms, devant le pape et l'empereur? L'affirmation de la conscience en face de la tradition. A la noblesse française, le tiers état oppose le sentiment nouveau et résistant d'une nouvelle énergie sociale qui réclame sa part dans la nation vivante. Aux deux autorités qui représentent le passé dans sa majesté inviolable, Luther oppose son grand cœur. Voilà tout. Mais ce cœur porte en soi-même un monde indestructible. C'est une énergie nouvelle qui s'installe à jamais dans la cité morale. — De cette affirmation des droits individuels, il suit que l'homme sera désormais son maître, son docteur et son juge. Le livre même sur lequel le grand Luther appuyait sa réforme, ce livre peut disparaître sans que le monde en soit troublé. Nous n'avons plus besoin d'épeler l'Évangile, nous sommes assez forts pour le pratiquer. Nos pères ont brisé les entraves que Rome mettait entre l'homme et Dieu, de la lettre du dogme ils ont dégagé l'esprit; ils ont vu Dieu, ils lui ont parlé face à face dans la solitude et le recueillement de leur âme, ils ont communié avec le Verbe.

Et nous, nous incarnerons ce Verbe dans les institutions et dans les lois, nous l'écrirons sur toute la surface de la terre, nous en pénétrerons la société moderne, nous ferons de chaque peuple un évangéliste vivant. Nous bâtirons l'église qu'entrevoyait Zwingli. Il y réunissait tous les saints, Socrate et Caton entre David et saint Paul. « Vos ancêtres y seront aussi, disait-il à François Ier. » Il n'y aura pas une âme fidèle, pas un héros, pas un homme de bien, qui y manque. Nous serons tous unis dans l'égalité et la justice. Alors, au sein de cet idéal s'accomplira la réconciliation du catholicisme et de la réforme. Cette église du travail, de l'amitié et de la paix, unira les hommes dans une vaste association où les essors individuels, dirigés par l'enseignement, modérés par la loi, formeront librement l'harmonie humaine.

D. Bancel.

HISTOIRE.

COURS DE M. DUCHINSKI (DE KIEW).

(CERCLE DES SOCIÉTÉS SAVANTES.)

(Voy. les nos 16, 17, 18, 19 et 21.)

Les éléments fédératifs des Aryas européens.

VI.

La deuxième partie de la dernière conférence a été consacrée à la série des faits qui serviront de développement à l'unité des Aryas européens jusqu'au bassin du Dnieper, et à l'unité des Tourans, Moscovites, Tatars et Sémites, depuis le viiie siècle jusqu'à nos jours.

L'histoire des Aryas européens et des Tourans dans toute cette époque est très-confuse. Cela vient de ce que d'abord les Russes normands ou Varègues, ensuite les Mongols, ont tenu sous leur domination les habitants de Novgorod, du Dnieper et du Dniester, tous Slaves ou Aryas, en même temps que les Moscovites, qui étaient Tourans. Mais jamais l'unité ne s'est faite entre les peuples; il n'y avait que l'unité dynastique.

Jusqu'au xviiie siècle, cette unité dynastique des princes rurikevitches n'a trompé ni les écrivains ruthènes, ni les écrivains moscovites.

Le choniqueur de Kiew, Nestor, dit clairement que les habitants de la partie septentrionale du gouvernement de Novgorod, ceux des gouvernements actuels de Twer, de Moscou, de Vladimir, de Yaroslaw et autres de la Moscovie, les Wes, les Mera, les Mouroms, les Mordwas, etc., tout en payant tribut aux princes rurikevitches, ne *parlaient pas slave à son époque*. Le passage de la chronique de Nestor, où il constate ce fait capital dans l'histoire des Slaves et des Moscovites tributaires des Russes, se trouve au commencement même de sa chronique, précisément dans le dénombrement des peuples tributaires des Vasègues ou Normands. Le traducteur français de la chronique de Nestor, M. Paris, tout en disant que les Wes, les Mera, etc., *ne parlaient pas le slave*, car Nestor dit *au présent*, conserva pourtant le texte où le chroniqueur dit que les habitants de la Moscovie n'étaient pas Slaves de son temps.

Les continuateurs de Nestor, Routhènes et Moscovites jusque dans le xviiie siècle, répétons-le, continuaient à fixer l'origine des Moscovites, des tribus non slaves nommées par le chroniqueur de Kiew, et que le professeur vient de nous montrer dans la caractéristique de la première époque de l'histoire moderne (i-viie siècle), comme étant connus de Yornandes (vie siècle), et de Tacite (au ier siècle de notre ère).

Ce n'est en effet que dans le xviiie siècle, que les savants, dirigés par le cabinet de Saint-Pétersbourg, commencèrent à mettre en avant la slavicité, l'européisme des Moscovites, et c'est en commençant leur histoire, non pas en Moscovie, comme le bons sens le veut, mais à Novgorod, sur le Dnieper et le Dniester, c'est-à-dire, dans les pays slaves. C'est du système d'exposition de l'histoire, au point de vue dynastique dont on se servait pour embrasser les faits, que les princes normands d'origine russe régnaient sur les Slaves et les Moscovites. Pour prouver la slavicité des Moscovites, on n'avait qu'à commencer leur histoire dans les pays slaves. Plus tard, on invoqua la théorie de colonisation de la Moscovie par les Slaves de Novgorod, en oubliant que les célèbres Slaves novgorodiens n'occupaient que la petite fraction du gouvernement actuel de Novgorod; que les Moscovites n'ont conquis les Novgorodiens qu'à la fin du xve siècle; enfin, que les Novgorodiens jusqu'aujourd'hui se distin-

guent des Moscovites, par les caractères physiologico-psychologiques qui unissent ces restes des républicains avec les autres Aryas européens (l'attachement au sol natal, la place de la femme dans la société, etc.).

Plusieurs savants ont souffert de cruelles persécutions de la part du cabinet de Saint-Pétersbourg. Le secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, Trediakeroski, a reçu cent coups de bâton parce qu'il s'efforçait de prouver la justesse du témoignage de Nestor et de ses continuateurs. Pour couper court aux discussions, Catherine II écrivit de sa propre main même l'ukase déclarant que les Moscovites sont européens, et que ce sont leurs ennemis (les Niemtzi-Allemands), qui ont inventé l'idée sur la non-slavicité des grands Russes.

C'est à l'occasion de ce célèbre ukase que Mirabeau écrivit : « Les Russes ne sont Européens qu'en vertu d'une définition déclaratoire de leur souveraine. »

Napoléon Ier continua la protestation des savants persécutés par le cabinet de Saint-Pétersbourg, et de Mirabeau, qui n'a pas pu être atteint par la persécution. La chute de l'empereur Napoléon, la rentrée des légitimistes à Paris sous la protection d'Alexandre Ier ont été cause qu'on a admis les Moscovites pour les représentants de l'ordre et de la moralité des Aryas européens. Qui donc alors aurait osé dire que ces prétendus représentants de l'ordre et de la moralité des Aryas n'étaient que Touraniens, lorsque c'était la conviction de révolutionnaires comme Mirabeau et Napoléon ! Les fausses théories historiques, la grande ignorance de l'histoire nationale par les Polonais eux-mêmes ont servi pour leur part à faire oublier le chroniqueur Nestor, ses continuateurs et les persécutions des savants. Tous obéissaient à l'ukase de Catherine II.

Il est arrivé que la chambre des députés et la chambre des pairs déclarèrent les Moscovites et les Polonais unis par les besoins ressortant de la communauté d'origine ! C'était l'an 1840, à l'occasion du projet de création d'une chaire de langue et de littérature slaves au Collége de France. Cette déclaration des chambres françaises servit énormément au développement du panslavisme dans le sens moscovite, car le gouvernement français lui-même commença à considérer les luttes entre les Polonais et les Moscovites comme luttes provinciales, luttes pareilles à celles qui précédèrent l'unité de la France.

Mais c'est précisément cette célèbre déclaration des chambres françaises en 1840, déclaration contre laquelle les émigrés polonais eux-mêmes n'ont élevé d'abord aucune voix, qui poussa les esprits sérieux aux études de la question ; et enfin les travaux des savants des différents pays ont abouti à découvrir la vérité ; que les luttes entre les Polonais (y compris les Routhènes) et les Moscovites, ne sont pas du tout des luttes provinciales qui doivent finir par la fusion des deux peuples, mais des luttes des deux races différentes, des Aryas et des Tourans, des agriculteurs et des pasteurs, du peuple ayant pour mission d'activer la liberté, contre le peuple ayant pour mission de cultiver la sécurité. Et voilà comment s'explique ce fait que les princes russes de la dynastie Rurik, et les Djenguiskanides qui unissaient les Slaves et les Moscovites dès le IXe siècle au XIVe, ne sont pas parvenus à en former une nationalité.

S'attachant ensuite à démontrer que les Aryas européens, jusque dans le bassin du Dnieper, n'ont jamais cessé de développer leur unité politique, que les ruptures de cette unité n'étaient que passagères, M. Duchinski en trouve les preuves dans chaque époque de l'histoire de nos pères. La dernière leçon du professeur a été sur ce point très-instructive. L'intérêt que montraient ses auditeurs lui a permis de dépasser le temps ordinaire de la conférence. Et, quoique nous ayons partagé en deux parties notre compte rendu de cette intéressante séance, les cadres nous manqueraient encore pour en retracer les détails. Aussi devons-nous nous contenter d'en présenter le plus souvent le résumé succinct.

D'après M. Duchinski, l'unité des Aryas européens, jusque dans le bassin du Dnieper, dans le développement de leur principal but, c'est-à-dire de la liberté, de même que l'unité des Moscovites avec les autres Tourans dans le développement de leur principal but, qui est la sécurité, se manifestent clairement, même dans l'histoire ancienne de ces peuples et dans leur première époque de l'histoire moderne, c'est-à-dire, dès le VIIIe au Ier siècle d'avant notre ère, et du Ier au VIIIe siècle de notre ère. Certes, dit le professeur, l'éloignement des temps, les notions incomplètes qui nous sont parvenues, peuvent tromper l'attention inexercée. Ainsi on peut trouver quelques faits dans l'histoire des Gaulois, des Germains, des Slaves, qui, pris isolés, mèneraient à la conclusion que ces peuples avaient plus de penchant à développer la sécurité que la liberté, et, au contraire, on peut trouver des cas où les Tchoudes nomades, les Turcs moscovites de Dysabulkhan, les Huns, les Avares, les Bulgares et autres Touraniens se présentent comme pratiquant plus la liberté que la sécurité. Comment s'étonner de la possibilité de ces erreurs dans l'appréciation des événements d'avant le VIIIe siècle de notre ère, lorsque, de nos jours encore, on compare l'autocratie de Louis XI et de Louis XIV à l'autocratie touranienne des souverains moscovites? Comment marcher d'un pas assuré dans l'appréciation des rapports entre les peuples Slavo-germano-gaulo-latins et leurs voisins les Tourans moscovites, dans les temps précédant le VIIIe siècle de notre ère, pour les hommes qui, de nos jours, ne voient pas de différence entre le communisme pratiqué par les Moscovites, et nos idées arya-européennes? Le professeur ne voit pas que ce soit la mauvaise volonté qui cause les erreurs. Les erreurs provenaient de ce que la critique n'avait pas de critérium pour juger ce qui constitue essentiellement, sous le point de vue physiologico-psychologique l'individualité des Aryas, et ce qui constitue l'individualité des Tourans sous le même point de vue. Voilà pourquoi on s'attachait aux couleurs, aux physionomies, aux lan-

gues, aux dogmes religieux, en oubliant que les peuples changent, et avec eux, les physionomies, les langues et les dogmes religieux. Ce qui ne change pas, ce sont les prédispositions des peuples physiologico-psychologiques, et psychologico-morales, et parmi ces prédispositions, leurs deux buts principaux, liberté pour les uns, sécurité pour les autres; de manière que pour les peuples qui cultivent la liberté, le but de sécurité est considéré comme but très-important, mais inférieur; et en revanche, pour les peuples qui cultivent la sécurité, le but de liberté est très-important, mais inférieur. C'est dans ces principes, indépendamment de physionomie, de langues, de dogmes religieux, que les Moscovites font partie intégrante des Chinois, tandis que les Slaves du bassin du Dnieper font partie intégrante des peuples aryas européens. Ainsi en étudiant par exemple la langue slave des Moscovites, au point de vue de leurs prédispositions physiologico-psychologiques, il est clair de voir dans cette langue slave elle-même dont ils se servent, qu'ils ne sont pas Slaves-Aryas. On arrive à la même conclusion en étudiant les Moscovites et les Slaves dans la pratique de leur christianisme.

On sait que, d'après la nouvelle théorie historiosophique, que le monde doit au savant de Kiew, les caractères des prédispositions physiologico-psychologiques des peuples Aryas qui ont pour principal but la liberté, sont : l'attachement au sol natal, l'hérédité individuelle ou par famille, le développement de l'individualité, le respect de la femme, la diversité de physionomie et des degrés de l'intelligence, la prédominance des éléments fédératifs même dans la formation des États, en somme, la grande diversité de civilisation; qu'au contraire, les caractères des prédispositions physiologico-psychologiques des peuples Tourans qui ont pour principal but la sécurité, sont tout opposés aux premiers : l'autocratie patriarchale et le communisme sont les caractères essentiels des peuples ne tendant qu'à la sécurité. Du reste, d'après M. Duchinski, les caractères de l'intelligence des deux familles, les degrés de leur perfectibilité, influent beaucoup sur les instincts libéraux chez les Aryas, et autocratiques chez les Tourans. Or, c'est en appliquant sa théorie historiosophique à chacune des époques de l'histoire des Aryas européens et des Tourans, que le professeur en démontre la justification, en commençant même par les temps antérieurs au VIIIe siècle de notre ère.

Nous avons vu, que d'après M. Duchinski, le moyen-âge n'existe pas; que les sept premiers siècles de notre ère constituent la première époque de l'histoire moderne. Voici les autres époques de cette histoire :

La deuxième époque de l'histoire moderne des Aryas européens et des Tourans moscovites, Tatares et Semites arabes, commençant au VIIe, finit dans le XIe siècle.

La troisième époque, commençant dans le XIe, finit dans le XIIIe.

La quatrième finit au XVIe.

La cinquième au XVIIIe.

La sixième vient de finir sa première période de nos jours.

Dans chaque époque, comme nous venons de le dire, le professeur démontre les principaux faits qui développaient l'unité des Aryas européens jusque dans le bassin du Dnieper, et l'unité des Moscovites avec les autres Tourans. Et en même temps, il montre dans chaque époque le développement des caractères constituant le but principal de chacune de ces familles, caractères que nous venons de rappeler.

Dans la deuxième époque (VIIIe-XIe siècle), c'est d'abord la pression des Tourans moscovites (les Bulgares, les Khazars, les Pietchenègues, les Madiares) sur les Aryas du Dnieper, qui développaient leur unité avec les Aryas plus occidentaux. Plus tard, les Normands ou Varègues entouraient tous les Aryas européens et en faisaient pour ainsi dire un État politique : la Sicile, Naples, les côtes de l'Angleterre et enfin l'Angleterre, étaient aussi bien Normandie que les pays des Aryas les plus orientaux, c'est-à-dire, de ceux du bassin du Dnieper.

Dans cette même époque, ce sont les Tourans Semites qui jouent le même rôle dans leur famille que les Normands parmi les Aryas; les Semites développent l'unité des Tourans. Le musulmanisme pénètre chez les Moscovites dès le premier siècle de Mahomet; une partie des Bulgares, conquérant des Lehs de la Mœsie, où ils se réfugièrent des bords de l'Oka, professaient le musulmanisme. On sait déjà que les Khazars professaient le judaïsme.

Dans la troisième époque (XIe-XIIIe siècle), la pression des Tourans d'un côté, de l'autre la domination des Normands qui se sont déjà naturalisés, aussi bien en Italie et en France qu'en Angleterre et dans le bassin du Dnieper, continuaient à développer l'unité des Aryas européens.

Dans cette même époque, c'est la pression des Aryas européens sur les Tourans Moscovites et Sémites qui développent l'unité de cette famille. Le musulmanisme les unit non-seulement religieusement, mais politiquement. Au Xe siècle, les Tourans Bulgares du Volga reconnaissaient officiellement leur soumission aux Khalifs. C'est alors que le musulmanisme s'affermit chez les Moscovites dans la partie orientale du gouvernement de Vladimir, c'est-à-dire à la porte même de Moscou, chez les Mouroms qui luttaient contre le christianisme jusqu'à l'an 1223.

Les Slaves de Novgorod, des bassins du Dnieper et du Dniester, étaient unis à cette époque avec les peuples Germains et Latins, non-seulement, par l'unité d'origine et par la domination des Normands, mais aussi, politiquement, en tant que tous les peuples Aryas européens luttaient contre les Tourans. Dans l'appréciation des guerres des croisades, il ne faut pas oublier, que si les Slaves de la Vistule et du Dnieper n'ont pas pris une part très-active dans les expéditions des croisés Germains et Latins,

ce n'est que parce que les deux branches Slaves avaient sur leurs bras des païens, des musulmans et des juifs. Les papes accordaient toutes les grâces et priviléges des Croisés luttant en Asie, aux Polonais luttant contre leurs voisins païens.

Pour ce qui concerne les Slaves Russes, ceux-ci, tout en étant soumis hiérarchiquement aux patriarches de Constantinople, ne partageaient pas du tout la haine de cette Église contre Rome; au contraire, ils haïssaient les Byzantins, et, au fond, étaient catholiques, sauf quelques exceptions.

Le schisme qui se manifeste avec tant de vigueur en Ruthénie au XVIIIe siècle, n'est que la conséquence de la longue domination des Touraniens Mongols dans les XIIIe et XIVe siècle.

Dans les deuxième et troisième époques, c'est l'église de Rome qui cimente l'union chez tous les Aryas européens.

Dans la quatrième époque (XIIIe-XVIe siècle), l'unité des Aryas européens continue à se développer sous la pression des Tourans Mongols et des Turcs Ottomans. Les Mongols unissent par leur domination les Routhènes de la Gallicie orientale et ceux du sud du Dnieper avec les Moscovites, plus fortement qu'ils n'étaient unis par la domination des Russes Normands dans la troisième époque. Les Mongols règnent sur les Aryas du Dniester et du Dnieper environ quatre-vingts ans. Plus tard, au XIVe siècle, ce sont les princes Lithuaniens, Aryas, mais se déclarant païens et agissant comme tels, qui régnaient dans l'Ukraine et dans la Petite Russie. C'est cette double domination des Touraniens Mongols et des princes Lithuaniens païens, dont la politique consistait à isoler leurs sujets de l'Europe germano-latine catholique, qui fut cause de la barbarie des Slaves sur lesquels ils régnèrent, et, comme conséquence, du schisme qui en était le résultat. Mais c'est au XIVe siècle que ces Slaves et les Lithuaniens s'unissent aux Polonais de la Vistule. Et c'est ainsi que l'unité politique de tous les peuples Aryas européens se raffermit et se développa, surtout dans les conciles du XVe siècle. Dans ce siècle, est né le premier projet d'une fédération politique des peuples européens. C'était le roi bohême Podiébrad, qui l'a proposée. Au XVIe siècle, le protestantisme déchira l'unité religieuse des Aryas, et ce qui est pire, en permettant l'union des pouvoirs spirituel et temporel, compromit la première base de la garantie de la moralité du principal but des Aryas, c'est-à-dire, de la liberté, car la première base, base essentielle de la liberté des Aryas, consiste dans la division des pouvoirs. Mais le protestantisme a servi au développement de l'individualité. Du reste, la pression, d'un côté, des Tourans Moscovites qui se fondirent avec leurs frères Mongols qui régnaient sur eux, de l'autre, des Tatares de Crimée et des Turcs ottomans, servit au développement de l'unité des Aryas européens.

Dans cette même époque, l'unité des Tourans moscovites, Tatares, des Turcs ottomans et des Arabes atteignit sa plus grande extension; car les souverains moscovites n'étaient que tributaires des Tourans. Et sous Iwan III, la question a été posée au cabinet, s'il ne serait pas utile de déclarer la religion juive comme dominante. La victoire du christianisme étant assurée, les souverains moscovites donnèrent ordre de massacrer tous les Mürza qui n'embrasseraient pas le christianisme. L'histoire des Moscovites rappelle trois de ces oukases. Ce n'est pas autrement que la religion chrétienne et la langue slave s'affermissaient en Moscovie dès la fin du Xe au XIIIe siècle. Mais les Moscovites, forcés de se reconnaître chrétiens et de parler slave, ne cessèrent d'être ce qu'ils étaient auparavant, sous le point de vue physiologico-psychologique, c'est-à-dire nomades et autocratiques par prédisposition, fanatiques et indifférents pour les dogmes religieux.

Dans la cinquième époque (XVIe-XVIIIe siècle), l'unité des Aryas européens a été rompue par la ruine des républiques Novgorodienne et Pskowienne, par la séparation de l'unité politique aryenne de Smolensk et de la Petite Russie. La perte de cette dernière province a été plus sensible pour les Aryas que la perte des Chrétiens conquis par les Turcs ottomans; car ces Chrétiens, même avant la domination turque, étaient plus rapprochés des Touraniens que les Petits Russes. Les Slaves de la Petite Russie furent soumis aux tzars moscovites par les Kosaks, c'est-à-dire, par les Touraniens cavaliers, qui s'imposèrent aux paysans de la Petite Russie opprimés par leurs seigneurs. Les chefs des Kosaks gagnèrent momentanément beaucoup par cette soumission, car ils devinrent nobles moscovites, et les tzars asservirent en leur faveur les malheureux paysans. Mais dès que l'élément européen se perdit dans l'élément aryen des paysans en Petite Russie, ce pays regretta sa séparation d'avec la Pologne. C'est alors que les Petits Russes entrèrent en pourparlers avec les Scandinaves et avec le parti polonais de Stanislas Leschzinski. Par ce parti, naturellement ils étaient en rapport avec les Français. Cette fédération de la France, de la Suède, de la Pologne et de la Petite Russie, n'étant pas bien organisée, succomba à la bataille de Poultava, l'an 1708. C'est depuis cette mémorable bataille que les Tourans (Moscovites) commencèrent à prédominer sur les Aryas européens et sur les Turcs ottomans. C'est depuis lors que le développement politique des premiers a été compromis jusqu'à nos jours.

Dans l'époque qui nous occupe, deux ordres de faits démontrent le progrès de l'unité politique des Aryas européens. C'est d'abord le projet de fédération européenne de Henri IV, de Sully et d'Élisabeth d'Angleterre. Ce projet n'a pas été réalisé, mais prouve le progrès de l'idée de fédération des peuples Aryas européens; car alors on savait bien que ni les Turcs ottomans, ni les Turcs moscovites, ne peuvent pas donner les garanties morales nécessaires pour la sécurité des fédérés. Sully dit clairement que, quoique les Moscovites soient reconnus pour chré-

tiens, ils sont étrangers dans leur christianisme même aux Arméniens et Grecs schismatiques. La Pologne fut reconnue par les auteurs du projet comme ayant quatre voix dans l'aréopage, et Cracovie fut nommée comme une de ses capitales (les autres capitales devaient être à Bourges et à Trente). Les intérêts de l'Angleterre alors n'étaient pas aussi étrangers au continent européen qu'ils le devinrent plus tard. Ainsi, la reine Élisabeth se disait prête à sacrifier tous ses trésors à l'accomplissement du projet de fédération.

Le second fait dans lequel se manifeste l'unité des Aryas européens consiste dans la délivrance de Vienne à la fin du XVIIe siècle.

Dans cette même époque (XVI-XVIIIe siècle), ce sont d'abord les Turcs ottomans qui jouent le premier rôle dans la famille. Les Moscovites se contentent de réunir les peuples soumis jadis aux Djenguiskanides. C'est dans le XVIIIe siècle que les Moscovites prennent le dessus sur les Turcs ottomans et entrent à Pékin comme membres de la famille genguiskanide.

Vers le XVIIIe siècle commence la sixième époque des Aryas européens et des Tourans. La première période de cette époque peut se placer entre 1830 et 1864.

La paix d'Andrinople avait assuré aux Moscovites la prépondérance sur tous leurs frères Tourans; l'insurrection de Varsovie mit à leur discrétion leurs voisins Slaves; enfin, en 1840, les chambres françaises, en admettant l'unité des Moscovites avec les Polonais et avec les autres Slaves dans les besoins ressortant des origines et des caractères de civilisation, légitimaient les tendances conquérantes du cabinet de Saint-Pétersbourg. La chaire slave au Collége de France servit à ce but. Presque tous les savants et les poëtes polonais les plus marquants tombèrent dans le moscovitisme. Ainsi la découverte de la vérité, oubliée depuis la chute de Napoléon Ier, sur la non-slavicité, sur le non-européisme des Moscovites, constitue, d'après M. Duchinski, un événement scientifique et politique de premier ordre.

Le danger était grand; mais par cela même il fit ouvrir les yeux. Pendant que les hommes politiques s'effrayaient du panslavisme, les savants démontraient que le panslavisme imaginé par Saint-Pétersbourg était une fiction; que les Moscovites n'étaient pas Slaves; que, par leur origine, leur physiologie sociale, leurs développements historiques, ils appartiennent essentiellement à la race Touranienne, et forment unité avec les Tatars et les Chinois. Cette théorie forme la deuxième période de notre époque. C'est maintenant à la politique qu'il appartient de faire application de cet enseignement.

Déjà le ministre de l'instruction publique, M. Duruy, a pris l'initiative de cette réforme historique dans le paragraphe 21 de son programme, intitulé : *Le tzar Nicolas et le panslavisme.* Cette initiative du ministre de l'instruction publique a encouragé les sociétés scientifiques à étudier la question des rapports, non-seulement entre les Slaves et les Moscovites, mais entre tous les peuples Aryas européens et Tourans, d'après les découvertes qui viennent d'être indiquées. Déjà plusieurs savants, antiquaires, ethnographes, anthropologues, historiens, statisticiens, géographes et hommes d'État, en ont tiré profit. Au Sénat, c'est le premier président, sénateur Bonjean, qui, cette année, a cru devoir protester publiquement contre les égarements de la Chambre des pairs de l'an 1840, désignant les Moscovites comme Slaves.

3° Dans l'espace entre les années 1838-1864, les Petits Russes manifestèrent leurs tendances à demander l'autonomie qui leur fut garantie par les czars au XVIIe et au XVIIIe siècle. Et ils ont obtenu, l'an 1842, la confirmation de l'usage du code appelé *lithuanien*, dont l'usage avait été supprimé par le czar Nicolas, l'an 1840, dans les provinces lithuano-routhènes, comme étant un élément polonais, ainsi que s'exprimait l'ukase d'abolition. Depuis cette victoire des Petits Russes, ils continuent le développement de leur autonomie. Il est donc de première nécessité, dans les réformes de l'exposition de l'histoire des Slaves et des Moscovites, de bien préciser la place des Petits Russes entre les Polonais et les Moscovites.

Si, du domaine scientifique, nous passons dans le domaine des faits, nous sommes frappés du développement des idées fédéralistes, qui démontrent que la méthode politique est trouvée pour faire face au danger.

Le système fédératif proclamé à Villafranca, mais mal appliqué ensuite, reçoit une nouvelle consécration par la demande d'un congrès européen. Il est vrai que les cabinets y opposent une certaine résistance passive, mais il faudra qu'ils l'acceptent tôt ou tard comme la seule mesure générale de paix et de salut, et c'est l'accomplissement de ce grand fait social qui formera la deuxième période de notre époque.

Nous ne pouvons suivre le professeur dans tous les développements ethnographiques et historiques qui ont terminé cette brillante conférence. Ses théories, sans doute, pourront être contestées sur quelques points, à cause même de leur nouveauté. Mais on est forcé d'y reconnaître une profondeur de vues et une sûreté de méthode qui doivent attirer la sérieuse attention, aussi bien des hommes politiques que des savants.

Nous terminerons par des considérations fort ingénieuses sur la place que le professeur assigne aux anciens Grecs et aux Byzantins dans leurs rapports avec les Aryas européens.

» D'après nous, dit-il, les anciens Grecs étaient un heureux mélange d'Aryas et de Tourans sémites et peut-être même de nègres. Leur position géographique explique ce mélange, et fait qu'ils doivent être considérés comme formant une exception particulière entre les Aryas, en tant que la position géographique du pays influait sur leur histoire. Voilà la cause qui a fait que l'ancienne civilisation grecque influe moins sur la civilisation des Aryas européens que la civilisation romaine. Cette cause explique encore le fait du rapprochement intellectuel entre le génie des anciens Grecs et des Sémites-Arabes

dans les premiers siècles du musulmanisme. Les Byzantins, qui se servirent de la langue latine jusqu'à l'avénement de l'empereur Phocas, étaient plus Touraniens sémites et Turcs qu'Aryas. C'est ainsi que s'expliquent aussi les différences énormes du génie byzantin et de celui des peuples Aryas européens dans la première époque de l'histoire moderne. Ce n'est pas chez les Aryas européens, mais chez les Byzantins, que se manifestait l'esprit sectaire en religion à côté de leur soumission servile devant leurs souverains. Ces différences entre le génie des Byzantins et celui des Aryas européens ne se manifestent pas seulement dans la pratique de la religion chrétienne (les Byzantins étaient plus portés à formuler le christianisme qu'à le pratiquer; le contraire a lieu chez les Aryas européens), mais aussi dans les garanties de la moralité ; car, chez les Byzantins, l'autocratie n'est limitée que par la strangulation des souverains, comme chez tous les Tourans; tandis que chez les Aryas européens elle est limitée, et par la formation des libertés locales, provinciales, et par les droits individuels. Il faut bien préciser ces différences entre les Byzantins et les Romains dans les temps anciens et dans les premières époques de notre histoire moderne, car elles seules expliquent toutes les phases de l'histoire des rapports des Byzantins avec les Aryas et les Tourans dans les temps postérieurs.

» L'empire byzantin n'était pas seulement oriental sous le point de vue géographique, vis à vis de l'empire romain appelé occidental dans le sens géographique du mot; il l'était aussi dans le sens ethnographique ; car les habitants de l'Asie mineure, parmi lesquels les Arméniens jouaient un grand rôle à Byzance, de même que les Bulgares primitifs, n'étaient que Touraniens. C'est cette position exceptionnelle des Byzantins, ainsi que de leur origine, qu'on peut à peine appeler aryenne, qui explique leur esprit sectaire, les manifestations orientales de l'étiquette de leur cour (les ennuques), la domination des Turcs, enfin l'antipathie que leur montraient les Slaves du Dnieper, contraints, par la position géographique et par la politique de quelques-uns de leurs princes, de subir leur influence, et, enfin, la sympathie témoignée à ces mêmes Byzantins par les Moscovites. »

Élias Regnault.

INTRODUCTION GÉNÉRALE A L'ÉTUDE DU DROIT.

COURS DE M. CH. BEUDANT.

(FACULTÉ DE DROIT.)

Leçon d'ouverture.

(Fin. — Voy. le n° 21.)

Le jour où se révélèrent ces notions si simples, la science législative avait trouvé ses assises. Elle échappait à l'empirisme et à l'arbitraire, et il s'est trouvé, quand on a eu mieux observé les faits, que l'intérêt matériel de la société était mieux servi par la liberté laissée à l'homme de se conduire à sa guise et sous sa responsabilité, que par les combinaisons restrictives et protectrices les mieux élaborées. La formule sociale antérieurement acceptée fut retournée. Jusque-là on avait regardé les droits de l'individu comme découlant de la loi; désormais c'est au contraire la loi qui tire son principe, sa raison d'être et sa légitimité du droit individuel. La loi est ainsi ramenée à son but primitif : elle est la force commune qui contient les forces individuelles dans ce qu'elles peuvent avoir d'agressif contre autrui, qui les remplace dans ce qu'elles ont de légitime, comme moyen de protection personnelle. Or, la force commune ne peut avoir rationnellement d'autre but, d'autre mission que les forces isolées auxquelles elle se substitue. La loi n'est donc que « l'organisation collective du droit individuel de légitime défense »; elle n'est que la justice armée. Nous aurons plus d'une fois à rappeler cette formule, féconde en applications et en conséquences.

Cette doctrine, défendue de tout temps par de grands esprits, ne pénètre guère dans les faits qu'au xvie siècle, ce siècle des grandes idées et des passions fortes; elle a eu son jour de triomphe lors de la déclaration des droits des 3-14 septembre 1791; depuis, à travers des alternatives de succès et de revers, elle achève de se développer et de devenir la base fondamentale du droit. Aujourd'hui les termes du problème sont acceptés sans conteste. Les prétentions de la loi à l'omnipotence ont reculé devant les protestations de la conscience et les réclamations de la raison; la seule question qui subsiste est celle-ci : A quels signes reconnaître ce qui appartient à la loi et doit être réglementé, ce qui appartient à l'individu et doit être abandonné au libre arbitre?

Dans ces termes, le droit n'est plus l'autorité qui s'impose, c'est celle qui se justifie, qui cherche et obtient adhésion par un appel à la raison. L'obéissance à la loi devient digne en devenant réfléchie.

. . . . . .

Il y a dans le droit deux éléments distincts : l'élément pratique, l'élément scientifique.

L'élément pratique est, des deux, celui qui se laisse apercevoir le premier. Le droit apparaît d'abord comme une étude de détails, procédant par l'analyse et l'exégèse, comme un ensemble de textes qui déterminent, d'une façon plus ou moins heureuse selon les temps, la forme des relations civiles. Heureux si on ne le confond pas alors avec le déplorable usage qui en est fait dans les bas-fonds de la chicane; si on ne le regarde pas comme l'arsenal où tel avoué, tel procureur, comme on l'appelle encore souvent, va puiser des armes pour éterniser les procès! A ce point de vue, il ne faut pas hésiter à le reconnaître, le droit a ses côtés vulgaires; il a, et ce n'est pas sans raison qu'on se montre circonspect à les changer, ses formules routinières et surannées; il a ses combinaisons empiriques, ses procédés de pur expédient, que chaque jour modifie. C'est que, malgré la gravité des intérêts dont il s'occupe, malgré la hauteur des vérités

desquelles il s'inspire, il descend à ce que la pratique a de plus usuel, il régit les rapports journaliers d'intérêts avec leur mobilité et leurs bizarres complications; il se mêle comme un palliatif, souvent impuissant, aux calculs tortueux de la fourberie et de la fraude; en un mot, c'est qu'il répond à la vie réelle. Est-il étonnant qu'il subisse l'influence des misères de la nature humaine? Il y a bien longtemps qu'on l'a dit : le trivial est le lot de la vie, la sérénité n'appartient qu'à l'art.

. . . . . .

La loi n'est pas le droit; elle n'en est que la manifestation accidentelle et passagère, elle n'en est pour ainsi dire que l'instrument. Entre la loi et le droit, il y a toute la différence qui sépare le fait de l'intelligence du fait, l'application du principe; et le principe peut être un, malgré la variété de ses applications, de même que pour atteindre un but, mille moyens peuvent être bons selon les circonstances. Or le droit, c'est le but; la loi, c'est le moyen. Que les lois soient transitoires, rien de plus naturel. Vouloir créer des choses éternelles est une ambition de l'homme qui dépasse ses forces; autour de lui et en lui, tout est mouvement, vicissitude et passage. Mais qu'importent les incertitudes et les tâtonnements; qu'importent même les abus et les écarts : faut-il donc nier que le soleil existe, parce que le monde a ses alternatives quotidiennes de lumière et d'obscurité? La preuve qu'il y a des règles qui, loin de tirer leur existence de quelque législation écrite, fournissent au contraire à chacune son type et son critérium, c'est que là où il n'y a pas de lois, je veux dire pas de textes, il se forme spontanément des coutumes qui y suppléent. Et qu'est-ce que la coutume, sinon le droit « se satisfaisant pour ainsi dire de lui-même », et proclamant ainsi la réalité du besoin auquel il répond.

. . . . . .

Quelles sont ces vérités désormais incontestables, quels sont ces principes acquis, dans quelle mesure et comment influent-ils sur les détails de la loi? Voilà ce que nous voulons chercher, et à quoi nous consacrerons le cours qui a reçu l'appellation vague d'introduction à l'étude du droit.

A voir les dissidences de doctrine, dans une science qui ne serait qu'un jeu stérile de l'esprit, si elle ne parvenait pas à traduire ses préceptes en réalités, on est d'abord tenté de passer outre; ne vous hâtez pas de conclure. Les vérités essentielles sont simples et en petit nombre; c'est à elles qu'il faut s'attacher, laissant à l'avenir d'en élargir l'horizon. Observez bien d'ailleurs, et peut-être resterez-vous convaincus que ce qui divise les hommes et les systèmes, c'est bien moins souvent la dissemblance des idées que la ressemblance des prétentions. Quoi qu'il en soit, et quand même, ce qui n'est pas, nous serions condamnés à ne pas trouver terre ferme où prendre pied, il ne faut pas savoir cependant quels sont les éléments des problèmes que soulève la science législative; ne fût-ce qu'afin d'échapper aux surprises auxquelles l'ignorance expose l'esprit. *In necessariis unitas, in dubiis libertas, in omnibus caritas*, c'est-à-dire, connaître, tolérer et servir : n'est-ce pas la seule devise à prendre ici-bas?

Si j'entreprends de vous parler de ces choses, ce n'est pas que je me fasse illusion sur la difficulté d'une telle tâche, ni sur mon insuffisance à la remplir dignement. Je voudrais, simplement et sans prétention, vous exposer les résultats du travail que j'ai fait pour moi-même, quand j'ai voulu rassembler les détails, coordonner les idées, relier les principes, arriver enfin à dominer, au moyen de classifications rationnelles, l'ensemble de la législation. Plus les détails sont nombreux, et ici ils le sont, au point qu'on a souvent comparé la jurisprudence, non sans raison, à une mer sans rivage, plus il importe de tracer, avant de les aborder, le cadre dans lequel chacun trouvera sa place. Étudier le droit dans son origine, sa nature, ses divisions et son histoire; exposer quelles sont les lois générales auxquelles l'ensemble obéit, et comment les principes particuliers à chaque branche en découlent, c'est faire l'encyclopédie de la science. Or l'étude de l'encyclopédie doit précéder celle des détails, comme l'étude de la mappemonde celle de la géographie locale. Je m'estimerais heureux, si je pouvais, par cette synthèse préparatoire, vous épargner les recherches inutiles et les tâtonnements, les anxiétés et les découragements qu'ils amènent trop souvent; si je pouvais mettre en vos mains le fil dirigeant qui doit vous servir de guide dans le dédale de la jurisprudence.

Laissez-moi, en terminant, vous rappeler ce que disait Montaigne des idées générales et des vues d'ensemble, comme préalable essentiel de toute étude : « A qui n'a dressé en gros sa vie à une certaine fin, il est impossible de disposer les actions particulières; il est impossible de ranger les pièces à qui n'a une forme du total en sa teste; à quoy faire la provision des couleurs, à qui ne sçait ce qu'il a à peindre? Aulcun ne fait certain desseing de sa vie, et n'en délibérons qu'à parcelles. L'archer doibt premièrement sçavoir où il vise, et puis y accommoder la main, l'arc, la chorde, la flesche et les mouvemens. Nos calculs fourvoyent, parce qu'ils n'ont point d'adresse et de but : nul vent ne faict pour celuy qui n'a point de port destiné. »

Quittons maintenant ces généralités. J'ai voulu, en me laissant aller à vous les exposer, vous indiquer quels seraient l'objet et le caractère de nos études; le programme est tracé, occupons-nous maintenant de l'exécuter.

LITTÉRATURE FRANÇAISE.

CONFÉRENCE DE M. ÉVARISTE THÉVENIN.

(CONFÉRENCES DU QUAI MALAQUAIS.) (1)

Histoire du théâtre en France.

Mesdames et messieurs,

Un grand philosophe dont les femmes ne devraient prononcer le nom qu'avec attendrissement, — car nul plus éloquemment que lui n'a plaidé leur cause, — J. J. Rousseau, l'auteur d'*Émile*, a dit : « Les hommes seront toujours ce qu'il plaira aux femmes. » Si cet aphorisme est vrai, — et trop de faits sont venus l'établir pour qu'on en puisse douter, — il incombe aux femmes dans la vie sociale une part de responsabilité qu'elles doivent accepter, loin de la répudier, et pour laquelle il ne faut pas se contenter des vertus privées, mais s'armer encore des vertus actives indispensables à la lutte et au triomphe de la vérité.

C'est dans ce but que nous allons étudier ensemble une des plus graves questions de la littérature moderne : le théâtre, qui, par son influence incontestable, peut, suivant l'usage qu'on en fait, élever ou abaisser le niveau moral de la société. Cette étude sera divisée en trois parties : dans la première, nous établirons, par des citations prises dans les camps les plus opposés, l'idée qu'on doit se faire de son influence; dans la seconde, nous verrons son origine en France et ses développements jusqu'à son entier épanouissement, c'est-à-dire du XIVe au XVIIe siècle; dans la troisième, nous jetterons un rapide coup d'œil sur la tendance du théâtre moderne et sur la voie que nous voudrions lui voir suivre. Enfin nous donnerons une conclusion qui sera la résultante des diverses parties de cette étude.

Nous vous demandons toute votre bienveillante indulgence, car, bien que le sujet soit par lui-même attrayant, nous ne pourrons pourtant éviter d'entrer dans certains détails dont toute l'importance ne se révélera que successivement et dont l'aridité ne peut être dissimulée.

J'espère vous démontrer que, le jour où nous le voudrons tous sincèrement, nous pourrons forcer le théâtre à reprendre sa véritable mission, qui est celle d'un enseignement aimable. Nous pourrons alors, sans aucun danger, y conduire nos filles et nos femmes, comme nous les conduisons aujourd'hui aux conférences du quai Malaquais.

I.

> Le théâtre instruit mieux que ne fait un gros livre. (VOLTAIRE.)

Le théâtre est trop violemment attaqué par ses adversaires et trop passionnément soutenu par ses partisans, pour qu'on ne voie pas dans cette institution une des plus graves questions sociales, politiques, religieuses, littéraires et artistiques. Ne signaler que ses défauts ou l'admirer aveuglément sont deux extrêmes aussi éloignés l'un de l'autre que de la vérité, et c'est entre ces deux écueils que nous voulons diriger la barque dans laquelle nous invitons nos auditeurs à s'asseoir près de nous.

Guidé par la seule boussole de la conscience et de la vérité, appuyé sur l'opinion des plus grands et des plus divers écrivains soumis à la tradition historique, nous vous signalerons les récifs sans les craindre, et nous espérons vous conduire à bon port sans naufrage.

Si le théâtre n'avait pas une réelle influence, bonne ou mauvaise, il serait moins souvent l'objet d'anathèmes ou de dithyrambes; mais c'est le privilége de toutes les grandes choses que de passionner leurs adversaires et leurs partisans. Et ce qu'il y a de singulier, c'est que, dans cette grave question, depuis si longtemps agitée sans qu'il soit intervenu une décision radicale et acceptée de tous, on rencontre des ennemis là où l'on croyait trouver des défenseurs, et des amis dans les rangs de ses adversaires naturels. Il ne faudrait point prendre cette proposition pour un paradoxe, elle n'est que l'expression de la plus exacte vérité; l'histoire du théâtre en France, que nous esquisserons à grands traits, en fournira la preuve péremptoire.

Mais avant de dérouler à vos yeux cette intéressante odyssée qui nous montrera le théâtre faisant ses premiers pas, poussant le premier vagissement dans le sanctuaire, se développant sur des planches profanes, et arrivant, chargé de l'anathème de ses pères, à son entier épanouissement sur nos scènes modernes, nous croyons nécessaire de faire le dénombrement de ses plus illustres amis et ennemis. Leurs opinions, résumées en quelques citations textuelles de leurs écrits, auraient donné, suivant nous, un vif intérêt à la lecture des pièces du procès que nous instruisons devant vous et dont vous êtes les juges en dernier ressort. Mais connaissant et partageant votre légitime impatience d'entendre un des professeurs les plus sympathiques de ces cours, M. Sauvestre, qui doit me succéder dans la seconde partie de cette soirée, je me vois forcé de supprimer la lecture de ces citations, quelque intéressantes qu'elles puissent être. Je me contenterai donc de vous citer les noms des autorités que j'invoquais en les classant par ce seul mot : sympathiques ou antipathiques au théâtre.

Je laisserai complétement de côté le théâtre chez les Grecs, et cela pour deux raisons : la première, c'est qu'il n'a rien de commun avec le nôtre, et la seconde, c'est que la forme du gouvernement sous lequel il vivait lui ouvrait une voie qui lui est, sinon interdite, du moins fort difficile sous l'empire des lois monarchiques. Nous ne remonterons donc qu'aux Romains.

Horace est favorable au théâtre; Sénèque le condamne. Tertullien l'appelle l'église du diable; saint Augustin est tantôt pour, tantôt contre, mais le plus souvent pour. Saint Grégoire de Nazianze fut simultanément évêque et

(1) Ces conférences, spécialement destinées aux dames, seront prochainement réunies en volume et publiées à la librairie Germer Baillière, rue de l'École-de-Médecine.

auteur dramatique. Le cardinal de Richelieu était plus fier de sa collaboration à *Mirame* que du siége de la Rochelle. Fénelon était favorable au théâtre, ce qui explique pourquoi Bossuet fut le plus grand adversaire des spectacles. L'aigle de Meaux, ayant eu l'heureuse chance de trouver, en tête d'une comédie de Boursault, une dissertation latine sur le théâtre signée par un théatin, le P. Caffaro (quel nom de théatin!), Bossuet saisit sa grande plume de bataille, et, passez-moi le mot, *éreinta* Molière sur le dos de l'innocent P. Caffaro. Sans répondre directement au fougueux et sanguin évêque, Molière, pour toute vengeance, écrivit la mémorable préface de *Tartufe*. Le valet de chambre favori du grand roi étant une chose sacrée pour tout bon courtisan, l'aigle de Meaux lut, frémit et se tut. Madame de Maintenon, et plus tard madame de Genlis, considéraient le théâtre comme un supplément d'éducation. J. J. Rousseau fut hostile au théâtre; chacun connaît sa fameuse lettre à Dalembert. Sous la Révolution, Condorcet, dans un rapport resté célèbre, vanta la féconde influence d'un théâtre national. Napoléon Ier lui fut également favorable. Parmi les grands écrivains modernes, le théâtre compte les plus illustres partisans : Victor Hugo, Lamartine, Guizot, etc.; il n'a de violent détracteur que M. Veuillot, qui n'a pas craint d'écrire cette phrase mémorable : « Je hais Molière et le funeste talent qui, condensant dans un seul vers le poison de cent objections stupides, en fait une arme facile et brillante dont les plus débiles esprits se servent avec trop d'avantage contre la foi de leurs frères et la gloire de Dieu. Traitez-moi d'hypocrite ; mais j'aurais en ma possession le dernier exemplaire de *Tartufe* que je n'hésiterais pas à jeter le chef-d'œuvre au feu. C'est un livre particulièrement infâme, qui, sous couleur d'attaquer l'hypocrisie, à laquelle il n'a pas arraché une dupe ni donné un remords, attaque, combat, calomnie en effet la religion, etc. » (Extrait d'un pieux roman, intitulé *Pierre Saintive*.)

Nous bornerons ici ces citations, que nous pourrions indéfiniment multiplier.

Nous avons interrogé tous les coins de l'horizon, nous avons fait parler les plus éminents champions de toutes les doctrines. Anciens et modernes, prêtres et laïques, gallicans et ultramontains, classiques et romantiques, toutes les nuances et toutes les antithèses, toutes les classes et toutes leurs fractions, tous sont unanimes à proclamer l'importance et l'influence du théâtre; et si les uns l'exaltent, si les autres le condamnent, tous du moins le traitent comme une chose sérieuse, comme une institution qui, semblable à l'outre d'Éole, renferme la brise salutaire et le simoun destructeur. Le théâtre, c'est la langue d'Ésope. Nulle influence ne peut être, suivant l'usage qu'on en fait, plus féconde ou plus pernicieuse.

C'était pour établir ce fait et le placer au-dessus de toute contestation que, sans autre choix que l'ordre chronologique, nous avons fait défiler à vos yeux les arrêts de ce savant aréopage. Nous abordons immédiatement l'intronisation du théâtre en France.

ÉVARISTE THÉVENIN.

— La suite à un prochain numéro. —

CHRONIQUE.

Le ministre de l'instruction publique ayant résolu de pourvoir d'une manière définitive à la chaire d'histoire de le philosophie, vacante à la Faculté des lettres de Paris, les candidats à cette chaire sont invités à faire parvenir au secrétariat de l'Académie de Paris, avant le 25 mai :

1° Leur acte de naissance ;

2° Leur diplôme de docteur ès lettres ;

3° Une note détaillée des titres qu'ils ont à faire valoir, comprenant l'indication de leurs services dans l'enseignement, et l'énumération de leurs ouvrages et de leurs travaux.

— Par décret en date du 20 avril 1864, rendu sur la proposition des ministres de la guerre et de l'instruction publique, un emploi d'historiographe est créé au dépôt du ministère de la guerre. M. Rousset (Camille), professeur d'histoire, est détaché du ministère de l'instruction publique pour occuper cet emploi.

— Si nous sommes bien informés, dit la *Gironde* de Bordeaux, les conférences publiques et gratuites faites chaque semaine au cercle littéraire et artistique seraient appelées à prendre le mois prochain un plus grand développement. On assure que plusieurs des honorables professeurs de nos Facultés y donneraient leur concours.

— Samedi dernier a eu lieu à Strasbourg l'inauguration des *Lectures publiques* fondées par la Société littéraire. M. Bergman, doyen de la Faculté des lettres, a fait une lecture sur la vie et les œuvres du grand poëte britannique que l'Europe entière, à l'exception de la France, fêtait ce jour-là.

— Lundi dernier, M. Henri Baudrillart a fait aux *Soirées littéraires de la Sorbonne* une conférence fort remarquable sur l'utilité de l'économie politique.

— Les Sociétés industrielles, ces admirables créations de ces dix dernières années, tiennent déjà ce qu'elles promettaient. Issues d'une commune nécessité, elles s'étendent et se développent avec vigueur et activité. Parmi les plus récentes, la Société industrielle d'Amiens s'affirme et se marque chaque jour de plus en plus. Elle a ouvert, sous l'intelligente initiative de M. de Commines de Marsilly, président, plusieurs cours publics à l'usage des ouvriers de cette cité industrieuse; ils sont fort remarquables et suivis avec assiduité. M. Paul Poiré, jeune et brillant professeur au lycée, a bien voulu se charger du cours de teinture; il y joint à une érudition solide un esprit net et sûr, et une clarté parfaite, bien nécessaire à un semblable public. Un autre cours de tissage va s'ouvrir sous les auspices de M. Éd. Gand. L'activité déjà déployée en mainte circonstance par cet honorable industriel, et sa grande compétence, font présager à ce cours un succès égal à celui du cours de teinture. D'autres cours encore sont professés avec un succès égal par MM. Leullier et Vion. En outre, des lectures publiques organisées comme à Paris réunissent autour des principales notabilités de la ville un très-nombreux public. Enfin la Société est dans une bonne voie, qui ne peut la mener qu'à d'excellents résultats, dont le moindre serait de voir surgir des individualités et créer de nouvelles découvertes. Tel est le but des Sociétés industrielles; telle est aussi la condition et la cause de leur succès croissant. — J. Romain Boulenger.

Soirées littéraires de la Sorbonne. — L'étude faite sur Rabelais par M. Lenient, professeur de rhétorique au lycée Napoléon, avait attiré non-seulement la jeunesse des écoles, pour lesquelles Rabelais est le maître par excellence, mais plus d'un esprit d'élite de la rive droite, heureux de passer quelques instants en compagnie de ce gai compagnon, et d'étudier avec le professeur ce livre de « haulte gresse » et de franche gaieté, qni contient en caractères compactes la vie de Gargantua et de Pantagruel.

Certes, si parmi les écrivains il en était un dont les œuvres méritassent d'être étudiées dans ces conférences de libre enseignement, c'était Rabelais. Aussi combien lui-même il eût été flatté s'il eût vu la foule choisie venue pour entendre parler de son Pantagruel dans ces vieux murs de la Sorbonne, dont il a tant de fois bafoué les ridicules pédantesques! Comme il se serait senti vengé des mépris de Labruyère, qui le plaçait si bas! Rabelais lui-même eût peut-être trouvé trop bien composé cet auditoire, où les dames, pour qui certes il n'écrivait point, étaient en grand nombre ainsi que les jeunes filles. Elles n'ont point eu lieu de se repentir d'être venues. Sans avoir, pour la circonstance, émondé la vie de Gargantua et de Pantagruel au point d'en faire un « Rabelais des demoiselles », comme on a fait un « Béranger des familles », le professeur, avec un tact parfait, a su tout dire et cependant tout sauver. Il n'a pas hésité à reconnaître que l'œuvre n'était point exempte de souillures, mais il a déclaré que tout homme d'intelligence, d'esprit et de cœur y verrait autre chose que la corruption, et saurait y découvrir la morale fine, ingénieuse, saine, élevée, qui y tient une si grande place.

Selon M. Lenient, il ne faut, pour comprendre Rabelais et dégager les enseignements de son livre, que suivre le conseil qu'il donne lui-même dans le prologue :

« Vites-vous oncques, dit-il, chien rencontrant quelque os médullaire? C'est, comme dict Platon, la beste du monde plus philosophe. Si veu l'avez, vous auez peu noter de quelle deuotion il le guette, de quel soin il le guarde, de quelle ferueur il le tient, de quelle prudence il l'entomme, de quelle affection il le brise, et de quelle diligence il le sugce. Qui l'induict à ce faire? Quel est l'espoir de son estude? Quel bien prétend-il? Rien de plus qu'uug peu de mouelle. Vray est que ce peu plus est délicieux que le beaucoup de toutes aultres, pour ce que la mouelle est aliment élabouré à perfection de nature.

» A l'exemple d'icelluy vous conuient estre saiges, pour fleurer, sentir et estimer ces beaulx liures de haulte gresse, legiers au prochaz (poursuite) et hardyz à la rencontre; puis, par curieuse leçon et méditation fréquente, rompre l'os et sugcer la substantificque mouelle, c'est-à-dire ce que i'entends par ces symboles pythagoricques, auecques espoir certain d'estre faictz escorts (prudents) et preux a ladicte lecture; car en icelle bien aultre goust trouuerez, et doctrine plus absconse, laquelle vous reuelera le treshaultz sacremens et mysteres honorificques, tant en ce qui concerne nostre religion que aussi l'estat politicq et la vie oeconomicque. »

M. Lenient n'a pas eu la prétention de commenter tout Rabelais en une heure; son œuvre est un monde, et l'on ne peut faire le tour d'un monde pendant que l'aiguille fait le tour du cadran. Il s'est donc contenté de mettre en relief quelques personnages et de signaler quelques épisodes des deux premiers livres, qui constituent d'ailleurs un ouvrage à part.

Il a démontré que ces livres sont un vaste pandémonium où s'offrent au lecteur trois sortes de types : les types héroïques, les types humains et les types ou plutôt les créations du monde fantastique; que ces types ne sont point particuliers, comme on l'a prétendu, mais généraux et éternels, existant à l'époque de Rabelais, aujourd'hui, et devant toujours exister.

Si Rabelais, quoique curé, ne fut pas le modèle des prêtres, il n'en fut pas moins aimé de ses ouailles, et à Meudon on ne l'appelait jamais que « le bon curé Rabelais. » Il aurait peut-être chanté après vêpres le « Dieu des bonnes gens, » mais il n'était pas athée pour cela. Vingt passages sublimes attestent sa croyance profonde en la Divinité. Certes il ne ménage pas les moines, mais il n'avait guère été ménagé par eux. Enfin il mourut, non pas l'impiété et le blasphème à la bouche, mais en homme résigné depuis longtemps à franchir le pas de l'éternité. Il fut gai envers la mort comme envers tout le monde. Qui songerait à l'en blâmer?

« Ne soyons pas trop sévères, dit en terminant M. Lenient, ne soyons pas trop sévères pour ce rire de la vieille France; conservons-le, au contraire, avec soin, aujourd'hui que le spleen d'outre-mer tente de nous envahir; conservons cette gaieté gauloise qui conduisit tant de fois nos soldats à la victoire; c'est une part précieuse de notre héritage national. »

M. Lenient a tenu tout ce que promettait son sujet. Les applaudissements l'ont souvent interrompu et ont souvent suivi une expression heureuse, pleine de chaleur et de patriotisme. Cette leçon comptera parmi les plus grands succès des soirées littéraires de la Sorbonne. — Léon Michel.

(*Moniteur.*)

LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE.

Vient de paraître.

La philosophie de M. Cousin, par J. E. Alaux, docteur ès lettres. 1 vol. in-18, faisant partie de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine.* 2 fr. 50

Table des matières.

Chap. I. Résumé du système de M. Cousin. — Chap. II. Son œuvre. — Chap. III. Le spiritualisme, théorie des idées. — Chap. IV. Réponse à la réfutation de M. Taine. — Chap. V. M. Cousin et l'esprit philosophique. — Chap. VI. L'état présent et les besoins de la philosophie.

ODYSSE-BAROT. La naissance de Jésus, fragment d'une histoire du Christ publié en 1857 dans la *Revue philosophique.* Broch. in-18. 1 fr.
Pour recevoir cet ouvrage franco, il suffit d'envoyer *un franc* en timbres-postes à M. Germer Baillière

ODYSSE-BAROT. Lettres sur la philosophie de l'histoire. 1 vol. in-18. 2 fr. 50

LERICHE. De la surdité et de quelques nouveaux moyens pour constater et guérir cette maladie, 2e édition. In-8 de 90 pages. 2 fr.

DELEUZE. Instruction pratique sur le magnétisme animal, précédée d'une Notice sur la vie et les ouvrages de l'auteur, et suivie d'une Lettre d'un médecin étranger. 1853, 1 vol. in-12. 5 fr. 50

BOURDET (Eug.). Principes d'éducation positive. 1863, 1 vol. in-18. 3 fr. 50

ÉLIPHAS LÉVI. Dogme et rituel de la haute magie. 1861, 2e édition, 2 vol. in-8, avec 24 figures. 18 fr.

MORIN. Du magnétisme et des sciences occultes. 1860, 1 vol. in-8. 6 f.

Dr ROBINET. Lettre a M. Émile de Girardin sur l'économie politique positiviste. (Chez Dunod.) 1 fr.

LÉVÊQUE (Charles). Études de philosophie grecque et latine. 1864, 1 vol. de 426 pages format in-8. 7 fr.
Format in-18. 3 fr. 50

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

PREMIÈRE ANNÉE. — N° 23. UN NUMÉRO : 30 CENTIMES. 7 MAI 1864.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

LITTÉRATURE — PHILOSOPHIE — THÉOLOGIE — ÉLOQUENCE — HISTOIRE
LÉGISLATION — ESTHÉTIQUE — ARCHÉOLOGIE

Paraît tous les Samedis.

Paris.....	Six mois.	8 fr.	Un an.	15 fr.
Départements..	—	10	—	18
Étranger.....	—	12	—	20

Prix de l'abonnement avec la Revue des Cours scientifiques.

Six mois.....	Paris, 15 fr.	Départ., 18 fr.	Étranger,	20 fr.
Un an.....	— 26	— 30	—	35

Rédacteur en chef
M. ODYSSE-BAROT

Les ouvrages dont deux exemplaires auront été envoyés au bureau du journal seront annoncés et analysés s'il y a lieu.

On s'abonne
A LA LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE
17, rue de l'École de Médecine,
Et chez tous les libraires, par l'envoi d'un bon de poste, ou d'un mandat sur Paris.

L'abonnement part du 1er décembre ou du 1er juin de chaque année.

SOMMAIRE.

Littératures étrangères comparées. — Cours de M. PHILARÈTE CHASLES : XVII. La poésie, la musique et les arts de la Provence moderne (suite).

Littérature du moyen âge. — Cours de M. PAULIN PARIS : II. Idée générale et premier plan des romans de la table ronde.

Philologie comparée. — Cours de M. JULES OPPERT : III. Histoire du déchiffrement des inscriptions cunéiformes perses (suite).

Histoire littéraire. — Conférence de M. ÉVARISTE THÉVENIN : Les origines du théâtre en France (suite).

Correspondance. — Lettre de M. le professeur BAZY, et réponse de M. ÉLIAS REGNAULT, sur les théories historiosophiques de M. le professeur DUCHINSKI (de Kiew).

Chronique.

LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES COMPARÉES.

COURS DE M. PHILARÈTE CHASLES.

(COLLÈGE DE FRANCE.)

XVII.

(Voy. les nos 1, 2, 17 et 20.)

Archéologues provençaux et languedociens. — Vieux noëls. — Contes : La *Cigale et la Fourmi*. — Le même conte, chez les Gallo-Romains du Nord, chez les Provençaux du littoral, chez les Germains et les Anglo-Saxons. — Profondeur et naïveté du génie de Jean Lafontaine, l'homme du centre.

Dans la leçon précédente, messieurs, j'ai montré les vieilles nationalités, menacées d'anéantissement vers le milieu du XVIIIe siècle, se réveillant tour à tour de 1750 à 1850 ; et les plus antiques, la fraction du keltisme, par exemple, l'Armorique, l'Écosse, l'Irlande, ouvrant les yeux, se soulevant dans le tombeau, secouant le linceul, retrouvant des paroles émues, des chants que les aïeux avaient aimés, des souvenirs pathétiques, des légendes primitives. Savants et poëtes marchaient ensemble et du même pas; la conquête de tout leur passé leur semblait un dessein pieux.

Le Languedoc et la Provence, deux moitiés dissemblables du monde méridional, se distinguèrent particulièrement. Chaque localité eut ses archéologues; les *Dumége*, les *Roux-Alphéran*, et cent autres dont la liste serait trop longue, déterrèrent les marbres, examinèrent les monuments, déchiffrèrent les inscriptions, réunirent et commentèrent les vieux débris de poésie, de sculpture, d'architecture, de musique. On sentait que le souffle moderne, le souffle révolutionnaire, allait balayer dans peu de temps la poussière du moyen-âge. On se hâtait. M. Damaze-Arbaud colligea les *Chants populaires de la Provence*, expression bien plus intime et plus rude des mœurs nationales que les chants artificiels des anciens troubadours.

Ceux-ci, les poëtes du XIIe siècle et du XIIIe, trouvaient aussi des annotateurs et des commentateurs; — Millot, Diez, Raynouard, Coll y Vehi, Fauriel. On acquit enfin la parfaite connaissance des mœurs et des idées qui avaient régi les Cours d'Amour, préparé les salons modernes, inauguré la politesse et la galanterie; on remonta jusqu'aux sources de la civilisation provençale, imitée ensuite par le nord; cette civilisation qui a donné une si grande influence sur l'Europe à la France de Louis XIV. Mieux que M. Raynouard et Diez, M. Fauriel a éclairé une période fort curieuse, paradoxe de la civilisation moderne, la Provence du XIIe siècle. Fauriel n'était pas seulement, comme M. Raynouard, un habile jurisconsulte greffé sur un philologue sagace; ni comme l'abbé Millot, un esprit vague et sans profondeur; ni comme Diez, un grammairien savant et sensé. Fauriel avait vu le monde. Il en savait les préjugés, les habitudes et les passions. Il avait vécu dans les deux sphères

opposées, celle du midi romain et celle du nord teutonique. Grâce à lui la vraie place de la civilisation provençale, sa mission, ses caractères, la valeur de sa poésie aristocratique et élégante, l'action qu'elle a exercée sur l'occident et les sociétés nouvelles ont été définitivement fixés.

Mais ce n'était pas à la foule, au *peuple*, comme on dit aujourd'hui, qu'appartenait cette poésie. La langue même des Troubadours n'a jamais été parlée. Création délicate, éphémère et singulière d'une société toute factice; vraie par la sincérité des haines et la violence des amours qu'elle exprimait; mensongère par le fond d'idées métaphysiques qu'elle avait empruntées au platonisme; elle choisissait entre les mots les plus insolites, entre les rhythmes les plus compliqués, et poussait ce genre de travail jusqu'à un soin minutieux, jusqu'à une recherche infatigables. Le cœur du peuple ne battait pas dans ces œuvres; la veine nationale ne s'y manifestait pas. Artistes souvent admirables, toujours préoccupés de l'élégance et de la forme, les troubadours n'avaient rien de commun avec le fonds populaire.

Grâce aux érudits que j'ai signalés tout à l'heure, on a vu reparaître au jour les *vieilles ballades provençales*, les *Contes*, les *Récits de nourrices*, les *Noëls* chrétiens de ces populations spéciales, si intéressantes et si fortes encore aujourd'hui.

Un ou deux échantillons vous feront apprécier et la langue et le sentiment vrai de ces œuvres.

Sant Jaus eme Mario,
Tous dous s'en van vouyagear;
Sant Jaus eme Mario,
Et vivo lou Rei!
Tous dous s'en van vouyagear!
Vivo lou Rei! *Alleluia!*

(Saint Joseph avec Marie, tous deux s'en vont voyager. Saint Joseph avec Marie! — Et vive le Roi! — tous deux s'en vont voyager. Vive le Roi! *Alleluia!*)

La Vierge porte l'enfant divin dans ses bras; tout le monde refuse de leur donner asile, exceptés *Margarido* la pauvre veuve, et un bon laboureur occupé à semer son blé :

Ount'anatz, ma belo damo,
Qu'un tan bel enfant portatz?

(Où allez-vous, ma belle dame, qui un si bel enfant portez?)

— Oh! digo, bouyer brav'homme,
Lou voudriez-tu conservar?

(Oh! je dis, laboureur brave homme, voudrais-tu me le garder?)

LE LABOUREUR.

Mettez-vous dessous ma cape. Personne ne vous découvrira.

MARIE.

Retourne, laboureur brave homme. Vas-t'en moissonner ton bled.

LE LABOUREUR.

Pas possible, belle dame! Il n'est pas encore tout semé.

MARIE.

Va-t'en querir ta faucille. Ton bled va bientôt être mûr.

LE LABOUREUR.

Il n'y a pas le quart d'une heure qu'il a fleuri et s'est noué.

MARIE.

Et dans moins du quart d'une heure, il va falloir le couper, etc.
La charité sainte a fait pousser le *bled* du « brav'homme ».

Il faudrait vous lire jusqu'au bout cette douce leçon de charité divine, écrite en petits vers naïfs; ou plutôt il faudrait que vous l'entendissiez chanter à pleine poitrine dans l'unique rue de quelque hameau solitaire, du côté de l'Esterel ou du Paillon, ou sous les bois d'oliviers du Cannet et de Saint-Tropez.

En fait de charité populaire les vieilles ballades provençales n'en ont jamais assez dit. C'est leur thème habituel et leur éternel refrain; « donnez au pauvre; secourez le faible! »

Tantôt saint Pierre ferme aux mauvais riches les portes de son paradis; tantôt la Vierge descend elle-même du ciel et vient secourir trois pauvres petits enfants qu'une marâtre prive de pain et de sommeil. Ailleurs un jeune mari parti pour la croisade entend au loin un murmure douloureux. C'est la voix plaintive de sa jeune femme, que l'on maltraite en Provence. Cette voix plaintive a glissé sur la mer, qu'elle a traversée. Il accourt et il la sauve.

Les mêmes légendes ont eu cours dans toutes les chaumières d'Europe, en Scandinavie, en Espagne, au nord et au midi; la France du centre en a peu; elle seule est trop raisonnable. La teinte anglo-saxonne et danoise des mêmes histoires est morale, profonde et attristée; la nuance ibérique, (espagnole ou catalane) est dévote, audacieuse, ardente, souvent féroce. Le Conteur provençal a son caractère propre; il ne pleure guère et ne subtilise point; il va vite et court au but. Il est bref et coloré.

Surtout il est humain, vaillant, amoureux de la vie au soleil et de la bienfaisance. Les pauvres orphelins dont j'ai parlé ont obtenu de Marie la résurrection de leur mère, qui, pour sept années seulement, a pu venir les protéger. Hélas! les sept années vont finir; il faut que la mère retourne au cimetière. « *Ne pleurez pas ma mère*, lui disent les petits enfants provençaux, qui la voient se préparer :

N'en plourez pas, ma maïre!
Ly anarem tous ensem;
Lun portara l'ysopo
Et l'autre lou flambeou;
Lautre tendra lou libre
Ly anarem en cantant!

(Ne pleurez pas ma mère; Nous irons tous ensemble. L'un portera le goupillon et l'autre le cierge; l'autre tiendra le livre. Nous irons en chantant.)

Les pauvres petits vont ainsi faire escorte à leur mère morte; ils iront *en chantant!* Je ne connais pas de trait plus enfantin, plus populaire, plus charmant, ni plus touchant. La variante norwégienne de cette histoire renferme un drame plus violent et plus complet, mais

aussi plus lugubre. Ici la Vierge Marie n'a point de rôle; c'est le cœur de la mère qui est le seul acteur. Un jour que la marâtre a été barbare et les a battus, la vraie mère, dans son tombeau, se sent éveillée par une douleur subite; son cœur saigne et elle y porte la main. Ses enfants ont été frappés; elle a senti, elle ensevelie sous le linceul, leur vive blessure. Alors elle brise la dalle mortuaire, se dirige, sous son drap de mort, vers le logis, et arrache les victimes à la marâtre.

Passons à des récits moins tragiques.

L'histoire de *la Fourmi et de la Cigale* mérite aussi de vous être contée à la façon provençale. Jean de Lafontaine l'a dite avec la brièveté, la grâce, l'élégance, la finesse moitié champenoise, moitié parisienne que vous lui connaissez. Il interprète une société raffinée, où les hommes sont des ennemis secrets, et où les aménités convenues restent à la surface, tandis que les sévérités cachées et les jugements amers vivent au fond des esprits. Le poëte français trace nettement son cadre; il ne s'inquiète pas d'autre chose que d'opposer la *Fourmi* à la *Cigale;* — un avare à un étourdi; deux portraits.

Le vieux provençal a un autre but, que je trouve supérieur à tous égards. La *Cigale* imprévoyante est un aimable artiste, qui sauve et protège au contraire la *Fourmi* sa compagne bourgeoise. Je ne compare nullement la perfection du petit poëme français du XVIIe siècle avec le bégayement enfantin du conteur provençal. Celui-ci, à propos de la *Fourmi* et de la *Cigale*, va mettre en jeu toute la nature, le soleil, le vent, la gelée; mais il en tire une moralité charitable; — et c'est cette moralité que je fais valoir.

Pour cheminer à travers la vie, il faut (dit le vieux conteur), d'abord la force de résistance, ensuite la force de patience, enfin la force de sympathie.

Écoutez donc le vieux conteur :

LES TROIS PÈLERINS.

Trois pèlerins un jour se mirent en route pour Jérusalem, — un œuf, — une cigale — et une fourmi. A la première étape, au premier obstacle, l'œuf se casse; il n'avait pas la force de résister.

L'hiver est venu, cigale et fourmi ont bien du chemin à faire. Voici un ruisseau gelé. La fourmi s'aventure sur la glace pendant que la cigale s'enlève d'un bond. Hélas! pauvre fourmi! sa patte s'engage dans les glaces : la gelée est plus forte que la fourmi.

— O Glaçon, dit-elle! tu es plus fort que moi, tu m'as cassé la jambette (*cambeto*).

— O Fourmiguette (*Fourmigueto*)! répond le glaçon, il y a plus fort que moi encore. Le soleil va me fondre, me dissoudre et m'anéantir.

Et le soleil qui les entendait prit la parole :

— Il y a plus fort que moi. Le nuage va me cacher et m'ensevelir.

Et le nuage à son tour :

— Il y a plus fort que moi. Le vent va me balayer et me disperser.

Et à son tour le vent :

— Il y a plus fort que moi; le grand mur va m'arrêter dans ma route, et je reculerai.

Et le mur à son tour :

— Il y a plus fort que moi : c'est le rat, qui me perce et me troue!

Et le rat prit la parole :

— Il y a plus fort que moi : c'est le chat, qui me happe et me mange.

Et le chat.....

Mais pendant la lutte engagée, voici notre cigale qui prend sur son dos la fourmi. L'amitié est plus forte que toutes les forces qui s'entre-détruisent. Fourmi et cigale, l'une portant l'autre, s'en allèrent joyeuses et arrivèrent à Jérusalem.

Joli conte, ou plutôt moralité orientale et vraiment profonde. La vie est considérée comme une harmonie de destructions et de reconstructions; la nature se dévore en se reproduisant; le grand « *monstre de l'univers* », dont parle Gœthe dans *Werther*, achève son œuvre cruelle, usant de la fécondité pour la mort, usant de la mort pour féconder la vie; — enfin le sens moral, la sympathie humaine, le grand *amour* de Diotime et de Platon, triomphent de tout et planent sur les forces brutes asservies et domptées!

J'ai dégagé le sens intime de cette légende provençale, venue peut-être des côtes d'Asie ou d'Afrique sur quelque navire du temps de Pithéas ou d'Annibal, de Zoroastre ou de Moïse.

Je vais vous livrer maintenant la *Variante* antique et très-bizarre; le texte même. Le provençal populaire est charmant dans sa simplicité enfantine, avec ses diminutifs : *cambeto* (jambette), *fourmigueto* (fourmiguette); avec ses mots tout grecs ou samskrits (*eme*, le *mit* allemand); ses formes rapides; sa suppression d'articles; sa vivacité nonchalante; sa grâce brusque et ingénue.

LA CIGALE ET LA FOURMI.

Un coou l'y avie uno cigalo eme (cum) uno pauro fourmigueto que s'enanavoun (andavan) faire un vouyage à Jerusalem, rescountroun un rivoulet (rivulus); lou rivoulet ero (erat) gelat; la cigola lo vouret, la pauro fourmigueto vouguet passar; lou geou se roumpet et coupet la cambo à la pauro fourmigueto.

— O geou que (che) tu siest fouert
De coupar la cambeto
A la pauro fourmigueto
Que s'enanavo faire un vouyage à Jerusalem.
Lou geou diguet : es ben plus fouert

Un jour il y avait une cigale avec une pauvre fourmiguette qui s'en allaient faire un voyage à Jérusalem; rencontrèrent un ruisseau; le ruisseau était gelé; la cigale sauta, la pauvre fourmi voulut passer; la glace se rompit et coupa la jambe à la pauvre fourmiguette.

— O glace! que tu es forte
De couper la jambette
A la pauvre fourmiguette
Qui s'en allait faire un voyage à Jérusalem!
La gelée dit : « Est bien plus fort

Lou souleou que me fonde ;
— O souleou que tu siest (es) fouert
De fondre geou,
Geou de coupar la cambeto
A la paouro fourmigueto
Que s'enanavo faire un vouyage à Jerusalem.

Lou souleou diguet : es ben plus fouert
Lou nivou (nubes) que me tapo (tapar) ;
— O nivou que tu sies fouert
De tapar souleou,
Souleou de foundre geou,
Geou de coupar la cambeto
A la pauro fourmigueto
Que s'enanavo faire un vouyage à Jerusalem.

Lou nivou diguet : es ben plus fouert
Lou vent que me coucho ;
— O vent que tu siest fouert
De couchar nivou,
Nivou de tapar souleou.
Souleou de foundre geou.
Geou de coupar la cambeto
A la pauro fourmigueto
Que s'enanavo faire un vouyage à Jerusalem.

Lou vent diguet : es ben plus fouert
La paret (paries) que m'arresto ;
— O paret que tu siest fouert !
D'arrestar vent,
Vent de couchar nivou,
Nivou de tapar souleou,
Souleou de foundre geou,
Geou de coupar la cambeto, etc., etc.

La paret diguet : es ben plus fouert
Lou rat que me trauco ;
— O rat que tu siest fouert
De traucar paret,
Paret d'arrestar vent,
Vent de couchar nivou
Nivou de tapar souleou,
Souleou de foundre geou,
Geou de coupar la cambeto
A la pauro fourmigueto
Que s'enanavo faire un voyage à Jerusalem.

Lou rat diguet : es ben plus fouert
Lou cat que me mangeo ;
— O cat que tu siest fouert
De mangear rat,
Rat de traucar paret..., etc., etc.

Mai l'amitie sieguet la plus fouerto ; doou temps de la rioto (riote) la cigalo carguet la pauro fourmigueto et la menet faire un vouyage à Jerusalem.

Le soleil qui me fond ! »
— O soleil que tu es fort
De fondre gelée !
Glace de couper la jambette
A la pauvre fourmiguette
Qui s'en allait faire un voyage à Jérusalem !

Le soleil dit : est bien plus fort
Le nuage qui me cache !
— O nuage ! que tu es fort,
De cacher soleil !
Soleil, de fondre glace !
Glace de couper jambette
A la pauvre fourmiguette
Qui s'en allait faire un voyage à Jérusalem !

Le nuage dit : « est bien plus fort
Le vent qui me chasse. »
— O vent ! que tu es fort
De chasser nuage !
Nuage de cacher soleil !
Soleil de fondre glace !
Glace de couper la jambette
A la pauvre fourmiguette
Qui s'en allait faire un voyage à Jérusalem !

Le vent disait : « est bien plus forte
La paroi qui m'arrête. »
— O paroi ! que tu es forte !
D'arrêter vent !
Vent de chasser nuage !
Nuage de cacher soleil !
Soleil de fondre glace !
Glace de couper la jambette, Etc. etc.

La paroi dit : « Est bien plus fort
Le rat qui me troue. »
O rat, que tu es fort
De trouer paroi !
Paroi, d'arrêter vent !
Vent de chasser nuage !
Nuage, de cacher soleil !
Soleil, de fondre glace !
Glace, de couper la jambette,
Etc., etc.

Le rat dit : « est bien plus fort
Le chat qui me mange. »
— O chat que tu es fort
De manger rat, etc., etc.

Mais l'amitié demeura la plus forte. Durant la riote, la cigale chargea sur ses épaules la pauvre fourmiguette et la mena faire un voyage à Jérusalem.

Il n'y a pas de nourrice anglaise, allemande ou danoise, qui ne reconnaisse ici l'enchevêtrement et le tissu de son vieux conte favori : « *The house which Jack hath built*, etc. »

Toutes les populations septentrionales répètent la même histoire, mais singulièrement adoucie et métamorphosée. La haine disparaît. Il n'est plus question de *Cigale* et de *Fourmi*, ni des énergies qui se détruisent, mais des solidarités qui s'entr'aident. C'est, en Norwége, en Suède, en Scandinavie, en Angleterre, *la maison que Jacques a bâtie — avec les moëllons que Pierre a tirés de terre, — employant la pioche que Jean a forgée*, etc....; et ainsi de suite jusqu'à la fin du monde; — jusqu'au moment où le petit enfant endormi ferme les yeux dans le berceau balancé par l'aïeule. Le grand sens philosophique du conte provençal a disparu, le drame a perdu son intérêt; mais la morale sociale est éclose. Chez ces gens du nord, la sympathie n'apparaît plus comme une exception divine, mais comme une loi humaine. La *Cigale*

n'emporte plus la *Fourmi* sur son dos; il ne s'agit plus d'échapper à des ennemis rapaces et violents. Tout le monde s'entr'aide. L'association harmonise les mouvements de chacun. Au lieu d'une charité spéciale, née de la tyrannie, de la nécessité et du malheur, vous avez une charité universelle, née de l'amour et de la raison. C'est un grand pas assurément.

La fable de Lafontaine est plus triste ; elle représente avec une fidélité philosophique l'état naturel et primitif, les langes de l'humanité, la barbarie même ; le moment où la justice n'est pas encore née. L'avarice, la cupidité, l'égoïsme qui se réjouit de la misère d'autrui, ont la *Fourmi* pour symbole. La *Cigale* ne pense pas davavantage à servir le semblable; elle se sert elle-même et jouit de la vie. Elle chante; la *Fourmi* amasse. L'étourdie et voluptueuse *Cigale* fait retentir le sillon de ses accents stridents, ardents, moqueurs; la *Fourmi* économe est sombre, envieuse, méchante, épigrammatique et taquine. Il faut avouer que la nature non corrigée est ainsi faite; Lafontaine en pénètre les abîmes ; il les dévoile sans pitié, sans cruauté, sans indulgence, avec une netteté merveilleuse.

La Fontaine est le poëte non des naïfs, mais des exquis et des civilisés.

Quant à ces vieilles compositions vraiment ingénues, filles de la Provence, vous avez pu en apprécier la valeur. Elles sont empreintes du vrai caractère provençal; — on y trouve gaieté, raillerie, vigueur mordante, allusions souvent médisantes; amour de l'hospitalité et de la charité, deux vertus connexes et primitives; — instinct prompt et sûr de la mélodie et du rhythme; goût des couleurs fortes, jetées lestement sur la toile; point de métaphysique, point de sensiblerie, peu de longueurs; une dévotion riante, sans ombre de scepticisme ou d'examen; enfin une rusticité qui n'est point grossière, mais vigoureuse et qui oscille entre le sentiment plastique des Italiens, la fermeté catalane et l'héroïque ardeur espagnole.

PHILARÈTE CHASLES.

LANGUE ET LITTÉRATURE DU MOYEN AGE.

COURS DE M. PAULIN PARIS.

(FACULTÉ DES LETTRES.)

(Voy. le n° 3.)

II.

Idée générale et premier plan des romans de la table ronde.

Aux XIIIe et XIVe siècles, et vraisemblablement dès le XIe, on donnait le nom de *tables rondes*, soit à des enceintes fermées de barrières, et destinées aux luttes, aux exercices et aux courses militaires, soit à ces luttes et à ces exercices, ordinairement équestres (1). Les mots gréco-latins de *cirque* et *amphithéâtre*, et les mots français de *tournois* et *tables rondes* ont entre eux une analogie sensible : ils représentent toujours une enceinte ovale ou circulaire, ou un concours équestre dans cette enceinte. Tels étaient déjà, chez les anciens, les hippodromes, et telle est encore aujourd'hui la disposition des arènes, pour lesquelles on a renouvelé ce nom gréco-romain d'*hippodrome*.

On sait aussi que les mêmes noms de *table* et de *table ronde* ont été souvent donnés aux *dolmens*, monuments celtiques (1) qui se composent d'une pierre horizontale supportée par plusieurs pierres verticales : telle est la *table* de Loc-Mariaker en Armorique.

Les enceintes druidiques elles-mêmes ont pu recevoir ce nom, surtout quand un dolmen en occupait le point central. Nous voyons par Geoffroy de Monmouth, combien ces étranges monuments avaient de bonne heure frappé les imaginations bretonnes et quelles fabuleuses traditions s'étaient en particulier attachées à celui de Stonehenge. Les géants en avaient rapporté les pierres des extrémités de l'Afrique en Irlande, et Merlin seulement, au Ve siècle, les avait transportées d'Irlande dans la plaine de Salisbury (2). D'autres traditions non moins fabuleuses s'attachaient aux ruines des anciens théâtres ou cirques, tels qu'on en voyait dans plusieurs parties du pays de Galles, sur les marches d'Écosse, dans le Northumberland, ailleurs encore; et ces amphithéâtres romains ne manquaient pas d'exercer l'imagination rêveuse des Gallois. Comme ils n'en connaissaient pas la véritable

(1) Voici quelques citations qui justifient ce double sens : « Anno » 1344, Rex Edwardus fecit convocari artifices ad castrum de Windsor. » et cœpit ædificari domum quæ *rotunda tabula* vocaretur. Habuit » autem ejus arcea à centro ad circumferentiam per semidiametrum » centum pedes, et sic diametrum ducentum pedum erat. » (Walsingham). — Alberic de Trois Fontaines, anno 1235 : « Multi Flandriæ » barones apud Hesdinum, ubi se exercebant ad Tabulam rotundam, » cruce signantur. » — Mathieu Paris, ad ann. 1252. « Milites exer- » citu militari ut peritiam suam experirentur, constituerunt unani- » miter, non ut in hastiludio illo quod communiter et vulgariter » *Torneamentum* dicitur, sed potius in illo ludo militari qui *Mensa* « *rotunda* dicitur, vires suas attentarent. » Ce passage nous permet de distinguer le *Tournois*, qui le plus souvent était une suite de joutes à la lance; de la table ronde, lutte plus sérieuse, à la lance, au glaive, à l'épée. Le poëme du Chatelain de Coucy dit de même :

Et li chastelains d'autre part
Ne pense à el tempre ne tart,
Qu'à servir armes et amours;
N'est en nul lieu lons ses demours,
Car ne set pris en louis tournois,
Ronde table ne esbanois
Qu'il n'i voist pour querre aventurre.
(V. 3767.)

(1) On penche à croire aujourd'hui que ces monuments pourraient bien être très-antérieurs à la société gauloise et à la religion druidique. Nous n'avons pas à discuter sur ce point.

(2) On est fâché de voir le grave Warton soutenir, en alléguant des *Bardes* (quels bardes?) que l'enceinte de Stonehenge pouvait réellement dater du Ve siècle, et ne rappeler que la trahison d'Hengist et le meurtre des Bretons attirés dans son camp. (Edition de 1824, t. I, p. 56, note K).

destination, ils se plaisaient à les rapporter au temps de leur Merlin et des grands rois de leur fabuleuse histoire. Puis une fois les monuments de Galles, de Cornouailles et du Northumberland désignés comme tables d'Uter ou d'Artus, les cités les plus voisines devenaient, dans l'opinion commune, le séjour ordinaire de ces rois, et les bardes ou poëtes populaires chantaient à qui mieux mieux les grandes fêtes et les longs festins qu'on y avait autrefois célébrés.

Mais ces attributions des monuments antiques à l'histoire d'Artus et de Merlin n'étaient guère acceptées au delà des lieux où l'on remarquait ces monuments; à l'exception de la légende de Stonehenge, elles étaient comme non avenues pour notre Armorique. On ne trouve pas la moindre mention des tables d'Uter ou d'Artus dans Nennius ni dans les deux ouvrages de Geoffroy de Monmouth (1), et la même réserve est gardée par les premiers imitateurs de Monmouth, Henry de Huntingdon et Alfred de Bewverley, qui d'ailleurs avaient admis avec tant d'empressement les prophéties de Merlin et les grandes fêtes d'Artus. Tous ces écrivains *bretonistes* n'auraient assurément pas manqué, si les mêmes légendes avaient alors été répandues au delà de l'île de Bretagne, d'ajouter cette nouvelle palme à toutes celles dont ils avaient déjà couvert les noms de Merlin, d'Uterpendragon et d'Artus.

Le silence de Monmouth nous empêche donc d'aller chercher en Armorique l'origine de la *table ronde*. Ajoutons qu'aucune ville, aucune place du continent n'est signalée dans les livres français comme le siége des réunions annuelles ou trimestrielles de la cour d'Artus. Ces grandes assemblées, qui correspondaient aux quatre principales fêtes religieuses de l'année, se tenaient à Carduel ou Cardiffi à Carléon, à Cardigan (1), et quelquefois à Londres même.

Puisque j'ai rappelé ces fêtes d'Artus, nous nous rendrons mieux compte des ressources que Robert de Borron aura trouvées, à défaut des *tables rondes*, dans le livre de Geoffroy de Monmouth, en relisant la belle description de l'assemblée tenue dans la ville de Legion ou Carléon (2) au retour de la conquête des Gaules : « Outre » l'avantage que donnait à la ville de Legion son extrême » opulence, elle était désignée au choix d'Artus par sa » situation sur la rivière d'Ush. Le golfe fermé à l'embou- » chure de la Saverne offrait un abord facile à tous les » rois et princes des contrées lointaines. La beauté des » bois et des prairies, la splendeur de ses palais couverts » de toits étincelants lui permettaient de rivaliser avec » Rome elle-même. Son église, troisième métropole de la » Bretagne, comprenait une nombreuse abbaye de jeunes » vierges vouées à la prière et un chapitre nombreux de » pieux chanoines. Dans ses murs était encore réuni un » collége de deux cents philosophes, profondément ver- » sés dans la science des astres, et qui ne cessaient de » suivre le mouvement des cieux pour y découvrir les » secrets de l'avenir... Après le service divin, le roi et la » reine parurent ceints de la couronne royale, et se ren- » dirent, revêtus de leurs plus riches ornements, au » double festin qui avait été préparé, le roi avec ses che- » valiers, la reine avec ses dames, car les Bretons con- » servaient encore l'ancienne coutume de leurs ancêtres » les Troyens, de ne pas réunir les hommes et les dames » à la même table. Alors le sénéchal Kai, vêtu d'un riche » manteau d'hermine et secondé par un millier de nobles » varlets, servit les mets. Redver le bouteiller fut, avec » le même nombre de varlets, chargé de pourvoir aux » vins et de remplir les coupes... Les chevaliers signalés » parmi les plus vaillants portaient des armes et des vê- » tements de la même forme et des mêmes couleurs; il » en fut de même des dames les plus distinguées par » leur mérite et leurs grâces, lesquelles ne jugeaient pas » dignes de leurs regards ceux qui n'avaient pas fait » leurs preuves au moins dans trois batailles. Ainsi la » chasteté était pour les femmes ce que la valeur était » pour les hommes, et l'amour des unes était la récom- » pense de la gloire des autres. A la sortie des banquets, » on se rendit aux portes de la ville pour commencer » dans la plaine de nombreux exercices. Les guerriers,

(1) *Histor Briton.* — *Vita Merlin.*—Warce en dit un mot : « le *Brut*, qui n'est ordinairement que la traduction rimée de l'*Historia Britonum* »; et la façon dont il en parle prouve à mes yeux qu'il écrivait après la publication du roman de Merlin :

Por les nobles barons qu'il ot,
Dont cascuns mieldre estre qui dot,
Fist Artus la Reonde Table
Dont Breton disent mainte fable...
En cele grant pais que jo di,
Ne sai se vos l'avés oï,
Furent les *merveilles provées*
Et les aventures trovées
Qui d'Artu sont tant racontées
Que à fables sont atornées.
Ne tot mensonge ne tot voir,
Tot folie ne tot savoir.
Tant ont li *conteor* conté
Et li fabléor tant fablé
Pour les contes embeleter
Que tout ont fait fables sembler.
(Vers 9993-10032.)

Je crois que les *conteurs* sont précisément les romanciers dont la plupart des *laisses* commencent par ces mots : *ce dist li contes*. Nous n'aurons pas de peine à prouver que Chrestien de Troyes et les autres poëtes qui prirent pour sujet les aventures de la Table ronde, se réglaient sur les romans en prose que nous possédons aujourd'hui.

(1) Cardigan, à l'extrémité du pays de Galles ou *Caergwen*, aujourd'hui Winchester. Ce monument, dit *Table ronde d'Artus*, y est encore aujourd'hui.

(2) Carléon ou Carlion est dans le Monmouthshire, sur la rivière d'Ush, et à deux ou trois milles de l'embouchure de la Saverne. Giraud de Galles dit qu'elle avait été bâtie par les Romains, et qu'on y voyait de grands palais lambrissés, des bains superbes, des restes d'un grand amphithéâtre, etc. Cet amphithéâtre, dit Ritson, porte encore le nom de *Table d'Arthur*. (Ritson, the life of king Arthur, 1825, ch. 19.)

» armés sur leurs chevaux, imitèrent des combats sé-
» rieux, à la vue des dames assises sur le haut des murs,
» et qui de là jetaient à ceux qu'elles aimaient des re-
» gards de tendresse et d'encouragement; d'autres se
» livraient à l'exercice de l'arc, lançaient des javelots,
» soulevaient des roches ou portaient au loin d'énormes
» pierres, et quiconque faisait le mieux dans chacun de
» ces exercices obtenait un prix de la main d'Artus... »

Je ne suis pas bien sûr que, dans cette relation des jeux militaires de la cour d'Artus, le bon Geoffroy n'ait en l'*Énéide* devant les yeux autant que son livre breton; on peut hésiter à reconnaître dans ces courses et dans ces luttes à cheval les tournois du XIIe siècle. Mais au moins peut-on voir, même au milieu de fictions qui n'offrent pas l'expression des habitudes contemporaines, combien le champ était déjà préparé pour la semence que Robert de Borron allait répandre. D'ailleurs, ce n'était pas dans Stace ou dans Virgile que Geoffroy de Monmouth avait pu trouver l'exemple de ces fêtes annuelles, de ces offices de cour et surtout de cette importance des femmes dans les réunions chevaleresques. Ce n'était pas non plus dans nos chansons de geste françaises, car là tous les combats sont sérieux, et l'on n'y réclame jamais la présence et les applaudissements des femmes; il faut donc de toute nécessité en faire honneur aux lais, à la poésie et à la littérature des Bretons, et des Bretons armoricains.

Ainsi les grandes fêtes, les habitudes d'une galanterie raffinée faisaient déjà partie du domaine de la poésie populaire quand Robert de Borron composa son poëme. Dans ce temps-là, c'est-à-dire dans la première moitié du XIIe siècle, tous les philosophes de l'école, tous les clercs de l'Église se préoccupaient des questions qui se rapportaient à la Trinité et surtout au culte de la troisième personne de la Trinité. Il semble qu'on se reprochât de n'avoir pas assez honoré jusqu'alors le Saint-Esprit et qu'on attendît de lui l'avénement d'une société nouvelle. Les uns, disciples d'un hérétique sicilien, l'abbé Joachim, pensaient que le monde devait avoir trois grandes époques, et, comme l'Ancien Testament avait marqué le règne du Père, et l'Évangile le règne du Fils, le règne du Saint-Esprit devait arriver à son tour et changer le système entier de l'adoration, la liturgie et jusqu'aux conditions du sacerdoce. On ne caractérisait pas ces changements, mais on semblait en attendre la formule, et l'on se contentait de présumer qu'ils tueraient la lettre de l'Évangile pour mieux en vivifier l'esprit. C'était là menacer jusqu'aux fondements de la discipline religieuse; mais, à côté de ces hérésies, grandissait chaque jour et se manifestait davantage l'opinion de la nécessité d'un partage plus égal de culte et d'adoration entre les trois personnes de la Trinité, et l'inséparable application de ce dogme à toutes les choses du monde, naturelles ou métaphysiques. On reconnaissait partout le nombre trinitaire, que le signe de la croix remettait constamment en mémoire, et toute œuvre, tout système manquait de son complément et pour ainsi dire de son explication naturelle si l'on n'y retrouvait pas les conditions du mystère de la Trinité.

D'un autre côté, si personne ne s'avisait déjà de refuser à l'auteur des lois de la nature le pouvoir de changer momentanément et d'interrompre l'ordre de ces lois, si l'on acceptait les miracles et si l'on permettait même à Dieu d'en faire à la demande des saints et par leur intermédiaire, on n'admettait pas que Dieu eût jamais choisi certains temps et certaines contrées pour multiplier les miracles sans avoir eu l'intention de produire et sans avoir en effet produit une révolution dans l'état intellectuel de l'humanité. On comprenait donc les miracles, ces coups d'État de la Providence divine, à la naissance du monde et quand le péché d'Adam allait changer les conditions de la destinée humaine; on les comprenait à l'avénement du Rédempteur, quand il fallait balayer toutes les souillures et tous les prestiges du paganisme; mais on n'en trouvait plus une explication satisfaisante dans l'état où se trouvait, au Ve siècle de l'ère nouvelle, le monde en général et l'île de Bretagne en particulier.

C'était là le grand argument qu'on devait opposer aux récits de Geoffroy de Monmouth. Ces récits tendaient à présenter le siècle de Merlin et d'Artus comme l'époque la plus féconde en événements miraculeux. Un prince breton aurait alors fait pâlir les exploits des Alexandre, des César et des Charlemagne; un être engendré du démon, adopté par Jésus-Christ, aurait tenu de cette double protection la faculté de tout voir dans le passé, de ne rien ignorer dans l'avenir. Il aurait pris toutes les formes, changé l'apparence de tous les objets; il aurait à son gré franchi les plus grandes distances, et la mort elle-même ne semblait pas devoir l'atteindre. On n'allait pas jusqu'à nier absolument que cette époque eût existé : elle avait son historien et des milliers de chantres populaires; on pouvait même reconnaître des traces de sa réalité dans plusieurs tombeaux conservés, dans les enceintes, les tables et les armes consacrées par le nom des anciens héros; mais enfin, le moyen de trouver pour tant de choses incroyables une raison d'avoir été? Pourquoi les merveilles avaient-elles commencé, pourquoi avaient-elles cessé? et comment le peuple breton avait-il pu devenir l'occasion d'une aussi longue interruption des lois de la nature quand il devait si mal profiter de tout ce que Dieu faisait pour lui?

Robert de Borron comprit la force de ces objections et parvint à leur trouver une réponse; j'entends une réponse littéraire, car, de son temps même, il n'y avait personne en dehors de la race bretonne qui fût assez crédule pour ajouter foi aux récits fabuleux de l'histoire bretonne. Robert de Borron eut le mérite de rapporter tous ces amusants récits à une intention profondément religieuse, dont ils ne devaient être que la conséquence et le développement naturel. Toutes les aventures, toutes les merveilles dont la Grande-Bretagne avait été le théâtre au temps d'Artus et de Merlin se justifiaient par la présence,

l'enquête et la découverte d'une relique, la plus précieuse de toutes les reliques, le vrai sang du Sauveur. Cette relique avait été recueillie dans un vase appelé le *Saint-Graal*, nom dont il ne faut rechercher l'origine que dans la corruption du mot *sang réel* (*sangue reale*), et le Saint-Graal avait conduit à l'institution d'une seconde table eucharistique. Puis, afin de manifester la Trinité, la deuxième table avait appelé la fondation d'une troisième, la *table ronde*, réservée aux chevaliers qui aspiraient à une perfection mondaine comparable à la perfection religieuse des gardiens et des convives de la table du Saint-Graal.

Les saints Évangiles nous apprenaient déjà que Joseph d'Arimathie avait pris soin d'ensevelir le corps de Jésus-Christ; les Évangiles apocryphes ajoutaient que le même Joseph avait lavé le divin corps et avait recueilli les gouttes de sang qui coulaient de sa tête, de son côté, de ses pieds et de ses mains. Or, ces gouttes de sang n'avaient pu se perdre, et il avait été facile de passer de l'idée du vase dépositaire de ce sang à celle d'une table sur laquelle le vase était placé.

Il y a même plus, la légende la plus ancienne avait pu fort bien avancer que Joseph d'Arimathie, dépositaire de ce vase sacré, avait le premier célébré le sacrifice de la Messe. Une telle supposition, même gratuite, n'aurait froissé aucun dogme ni blessé aucune tradition établie. Il en eût été d'elle comme d'une foule d'autres légendes que l'Église se contentait de ne pas condamner.

Mais en entrant dans cette voie délicate, le but de Robert de Borron n'aurait pas été atteint. Que l'office de la Messe remontât à saint Pierre ou à Joseph d'Arimathie, c'était toujours une institution générale faite au profit de tous les chrétiens, sans distinction de temps et de lieu. Ce n'était plus un privilége, celui des compagnons de Joseph et de la nation qu'ils viendraient convertir. Et puis, sur la première table, le pain et le vin devenaient, par la vertu des paroles du prêtre, corps et sang de Jésus-Christ; mais, sur la seconde, il n'y avait pas à opérer de changement de substance, puisque le Graal contenait déjà réellement le sang du Sauveur. Il fallait donc trouver une autre explication de la vertu du saint Graal, des grâces particulières dont la Bretagne avait été comblée et des événements merveilleux qu'on en racontait. Robert de Borron y parvint en nous présentant le bon chevalier de Pilate comme l'objet des faveurs secrètes et particulières de Jésus-Christ. Le saint vaisseau dont il était gardien devint une source féconde de miracles, et sa présence au milieu de la table qui lui était destinée suffisait pour combler de grâces célestes et d'un bonheur ineffable tous ceux qui avaient mérité de siéger à cette table privilégiée.

Cette distinction entre la première table (celle de la communion) et la table du Graal est nettement et finement observée dans le poëme de Robert de Borron, première forme du roman de Joseph d'Arimathie; elle a été témérairement foulée aux pieds par les auteurs de la seconde rédaction, qui usurpèrent au profit de Joseph d'Arimathie l'autorité que le Christ avait lui-même dévolue à saint Pierre, et qui sont allés jusqu'à faire remonter à Joseph l'institution du sacrement de l'Ordre, ou, pour parler autrement, l'ordination des évêques. Mais ici nous ne devons tenir aucun compte des altérations successives de la véritable composition. Chez Robert de Borron, le *Graal* est la nourriture privilégiée des compagnons de Joseph, et l'île de Bretagne, appelée au bonheur de le posséder (1), devient dès lors ou peut devenir le centre des événements les plus extraordinaires. Si les effets de la présence du Graal se font longtemps attendre, c'est qu'il entre dans les desseins de Dieu de le tenir caché jusqu'au moment où les convives de la troisième table se voueraient à la recherche des lieux où on le gardait. Et si les merveilles viennent à cesser, c'est que les crimes des Bretons, la trahison de Mordred, la mort ou la disparition d'Artus marquent l'époque où le Graal devait être transporté, soit dans les cieux, soit dans une autre contrée. A compter de ce moment, la malheureuse Bretagne, abandonnée à la fureur des étrangers, devait subir le joug des Anglo-Saxons et attendre du retour d'Artus le rétablissement de son indépendance.

La pensée de la Trinité se retrouve dans l'idée de trois tables instituées : la première, pour tous les chrétiens; la seconde, pour les secrets amis de Jésus-Christ; la troisième, pour les héros des vertus mondaines, jugés dignes de chercher, approcher et enfin de couvrir le séjour des plaisirs véritablement célestes, la table du Saint-Graal.

L'intention de rendre hommage une fois de plus au dogme de la Trinité se reconnaît encore dans la triple transmission de la garde du Graal. Les dépositaires du Graal étaient à l'abri des atteintes du temps; mais un ange avertit Joseph d'aller prendre rang dans le paradis, et de confier le dépôt du Saint-Graal à Bron, le mari de sa sœur, et Bron, après l'avoir gardé durant quatre siècles, le résigne à son petit-fils Galaad, auquel doit être réservé l'honneur de mettre à fin toutes les aventures merveilleuses de la Grande-Bretagne.

Tel est le cadre dessiné par Robert de Borron; tel est le canevas qu'il se proposait de remplir, mais dont il fut obligé de laisser l'achèvement à d'autres qui embrouillèrent parfois les fils qu'il avait mis entre leurs mains. Toutefois, quelque atteinte que les derniers continua-

(1) La conversion des habitants de l'île de Bretagne par les missionnaires de Joseph d'Arimathie, n'est pas une invention de Robert de Borron. Elle était avant lui répandue, sinon dans toute l'Angleterre, au moins dans le pays de Galles, et c'est ainsi qu'on y justifiait l'origine asiatique de la première prédication évangélique. Je n'en voudrais d'autre garant que Guillaume de Malmesbury, qui certes n'était pas engoué des traditions bretonnes. Cet éminent historien signale ces premiers confesseurs « quibus, *ut ferunt*, carissimus amicus suus « Joseph ab Arimathia, qui et Dominum sepelivit, præfuit. » Si cette opinion n'avait eu d'autre fondement que le poëme du Graal, Malmesbury, contemporain de Borron, ne l'eût pas mentionnée même avec cette réserve.

teurs aient porté à la pensée primitive, ils n'ont pas fait en sorte qu'on la perdît jamais entièrement de vue, et comme la pointe élevée de nos églises, elle n'échappe un instant au regard que pour reparaître de distance en distance. La confusion qu'on a cru pouvoir reprocher à ce grand recueil de traditions bretonnes existe donc seulement aux yeux de ceux qui, avant d'étudier toutes les parties de l'ensemble, ont voulu juger de cet ensemble. D'ailleurs, Robert de Borron pouvait n'attacher qu'une foi légère à tous les récits qu'il allait emprunter aux bas Bretons, mais il faisait preuve d'un sentiment littéraire des plus justes, en reconnaissant la nécessité de donner à ces récits invraisemblables un point d'appui, et en demandant ce point d'appui aux croyances religieuses et locales. Ainsi les Gallois donnaient depuis longtemps à l'ancien amphithéâtre de leur ville de Carduel, le nom de *Table d'Artus*. Borron a fondé sur cette tradition populaire la fameuse institution de la *Table ronde*.

« Sire, dit Merlin à Uters-Pendragon, vous devez croire » que nostre sire vint en terre pour sauver le peuple, et » ce que il fist à la Cène, quant il dist à ses apostres : » Un en i a de vous qui me traïra. Voir fu si com il dist, » et cil qui dut le livrer se parti des lors de sa compai- » gnie. Et après ce, avint que nostre sire soffri mort et » que uns chevaliers son cors demanda et osta del tor- » ment : et il li fu donnés pour le loier de ses soudées. » Moult ama nostre sire cel soudoier; et avint lonc tens » après la vengeance de Nostre Seigneur, que icel sou- » doier fu en une deserte gastine, il et une partie de son » lingnage : si lor avint une grant mesaise, et se com- » plaignirent au chevalier qui estoit lor maistre que il » parlast à Nostre Seigneur. Et nostre sire li commanda » que il feist une table en non de celle qui fu à la Cène, » et que un vessel que il avoit meist sur celle table, et » covrist de drap blanc. Ce vaissel li bailla Jésus Crist, » et qui à celle table puet seoir, il a l'acomplissement » de son cuer en toutes manières. En celle table a tous » jors un lieu vuit; cil lieu qui est vuit à ceste seconde » table sennefie le lieu de Judas (à la première table). Et » ceux qui ont l'accomplissement de leur cuer clament » cette seconde table le Graal...

» Et si vous me voulez croire, nous establirons la » tierce table ou non de la Trinité. Car la Trinité senefie » tous jours par trois. Et je vous crean si vous le faites » que grans biens et grands honnors vous en viendra à » l'ame et au cors, et avendront à vostre tens choses » dont vous vous mervoillerez moult, et si vous le vou- » lez faire, je vous aiderai. Et moult en i aura parlé par » le monde, quar moult a nostre sire doné grant grace » à tous ceux qui bien en sauront parler.

» Quand Uters-Pendragon oï Merlin ensi parler, si li » plot moult. Si en mist la poine sor Merlin qui dist : » Sire, or esgardez où il vous plaira plus à faire. Et Uters » li dist : « Là où tu sauras que ce soit plus à la volonté » de Jhesu Crist. » Et Merlin dist : « Nous la ferons en » Cardueil en Galles, et ferez à Pentecoste les chevaliers » et les dames assembler, et tout le peuple, et l'apareille » pour grans dons doner et pour fere belle chière, et je » eslirai cius qui à la table devront estre.

» Ensi assembla li peuples à celle Pentecouste à Car- » duel, et vint moult grant plenté de chevaliers et de » dames. Et lors dist li rois à Merlin : « Qui esliras-tu pour » séoir à ceste table? » Et il dist : « Vous verrez demain ce » que onques ne cuidastes veoir, que je i asserrai des » plus preudomes de vostre regne; ne jà puis que il i » auront sis, en leur païs ne voudront retourner.

» Si fist Merlin l'endemain ce qu'il ot devisé et eslut » cinquante chevaliers... Et Merlin qui estoit plain de » fort art ala entour eux et appela le Roi, et quant il » furent assis il li monstra le lieu vuit, et maint autre » baron le virent, mais il ne savoient que ce senefioit.

» Quant il ot ce fait, si dist au Roi qu'il s'alast séoir; » et li rois dit qu'il ne se serroit mie sans que il eust veu » ceus servir, et quant il furent servi, si ala li rois seoir. » Ainsi furent tous les jours VIII jours, et li rois à celle » feste dona maint grant avoir et mains grans dons et » mains biaus joiaux à dames et à damoiselles; et quant » vint que il prisrent congé, li rois lor demanda qu'il luer » estoit avis. Et il respondirent : « Sire, nous n'avons mie » en salant jamès de ci nous movoir, ne que nous soyons » en lieu que nous ne resoions chascun jor à heure de » tierce à celle table-ci; et ferons venir nos fames et nos » enfans, et nos estages en ceste ville. Et ensi vivrons » au plaisir Nostre Seignor. Si nous merveillons-nous » coment ce peut-être que il i a de tels de nous qui on- » ques ne nous estions entreveu, et poi i avoit dont il » uns fust acointes à l'autre; et maintenant tant nous en- » tr'amons comme fils doit amer père, ne jamais ne nous » desasamblerons se mort ne nous despart. » Quant li rois » oï ce, si en fu moult liés, et comanda que il fussent » cremu et amé et honoré en sa ville ausi com ses cors. » Et ensi establi à son tour li rois Uters-Pendragon ceste » table. »

Voilà donc les moyens, dirons-nous à notre tour, dont Robert de Borron s'est servi pour introduire dans le domaine littéraire de la France les traditions galloises et armoricaines. Il les enferme dans un cadre religieux; il les présente comme une manifestation du mystère de la Trinité.

A la *première Table*, renouvellement de celle de Simon le Lépreux, sont conviés tous les fidèles. La *seconde* est réservée aux compagnons de Joseph d'Arimathie, auxquels les Bretons devront leur conversion et la possession passagère du véritable sang de Jésus-Christ, le Saint-Graal. Cette incomparable relique reste longtemps cachée, et c'est en offrant le modèle accompli de toutes les vertus mondaines, que les convives de la *troisième Table*, la *Table ronde* mériteront de chercher, d'approcher, et enfin de découvrir le séjour du roi pécheur, gardien du Saint-Graal, et des convives de la *seconde Table*.

Mais, ne l'oublions pas : cette savante disposition n'est que le cadre, ou, si l'on veut, la mise en scène des tra-

ditions poétiques de la race gallo-bretonne, et c'est uniquement pour faire accepter ces traditions bien autrement anciennes, que Robert de Borron les a enfermées dans ce pieux réseau. Les rois Uters-Pendragon et Artus, leurs chevaliers, leurs femmes et leurs armées ne se préoccupent aucunement de la question religieuse, ou de l'exercice des vertus chrétiennes; il n'y a là ni sermoneurs, ni prêtres, ni moines. Les chevaliers d'Artus, leurs femmes, leurs maîtresses, leurs suivantes, vivent de la vie du monde, des joies, des douleurs, des passions, des désordres et des égarements de la vie mondaine. Ce qu'ils représentent, ce n'est pas le pieux et fatigant mysticisme que la poésie allemande leur imprima plus tard, mais l'idéal de la chevalerie, dont l'auteur met en action la théorie, et dont les principales formules étaient déjà la défense des opprimés, l'horreur du parjure, l'amour et le respect des femmes. A l'application de ces lois, peuvent se rapporter tous les caractères et tous les récits originaux des romans de la Table ronde, et ces caractères et ces récits sont le plus souvent empruntés aux anciens lais bretons.

Si je me suis bien fait comprendre, on sentira que Robert de Borron ne doit pas être accusé de manquer de plan ou d'avoir laissé perdre le fil conducteur dont il s'était d'abord servi. On n'a pas distingué le fond de ses récits, du cadre dans lequel il les avait enfermés, et puis on leur a reproché d'avoir mêlé les contes d'une dévotion raffinée, à des contes d'un caractère entièrement opposé. Les critiques les plus récents, trop dédaigneux peut-être des études et des recherches qui avaient précédé les leurs, n'ont pas eux-mêmes évité toutes les méprises. « Le *livre ecclésiastique*, » disait-on encore cette année même, c'est-à-dire, l'élément religieux de nos romans, « *remonte à la date la plus reculée.* » C'est tout le contraire; même dans sa forme la plus simple, celle qui appartient à Robert de Borron, l'élément religieux, n'a été introduit que comme un expédient pour faire accepter le fond bien plus ancien de tout le reste.

« *Le livre, dans sa forme la plus ancienne, proposa au chevalier, la chasteté, la virginité du prêtre.* » C'est tout le contraire; les vertus sociales ne tiennent aucune place dans nos romans. Le principal intérêt qui s'attache aux héros principaux vient de la sympathie que leurs égarements inspirent. Et cela est si vrai que Perceval lui-même qui doit découvrir le Saint-Graal, oublie très-fréquemment l'exercice de ces vertus.

« Les romans de la Table ronde, ajoute-t-on, sont à » demi, l'œuvre du génie celtique, et portent le caractère de toutes ses créations, et à demi, l'œuvre du gé» nie normand, qui nous a laissé en *dernière analyse* la » compilation la plus complexe, la plus touffue, la plus » embrouillée qui existe certainement dans aucune litté» rature. »

Il faut dire, au contraire, que ces romans offrent une réunion de contes et de récits exclusivement bretons; que le génie normand n'a rien de commun avec ces récits; qu'ils ne sont ni touffus, ni embrouillés, et qu'ils présentent un habile enchaînement, une savante réunion de caractères fortement frappés, toujours conséquents avec eux-mêmes, et qui ne se confondent jamais les uns avec les autres. La fidélité aux engagements, l'amitié, l'amour, la jalousie, le besoin de venger une injure, tels sont les mobiles des actions et des entreprises. Mais, de toutes les influences auxquelles cède ce monde conventionnel, la plus rare et la moins forte est assurément celle des idées religieuses : car, je le répète, l'élément religieux n'est venu que le dernier, et quand tout déjà était fait, tout arrangé sans lui.

PAULIN PARIS.

PHILOLOGIE COMPARÉE.

COURS DE M. JULES OPPERT.

(BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE.)

(Voy. les nos 7 et 19.)

III.

Histoire du déchiffrement des inscriptions cunéiformes perses (suite).

L'exactitude des lectures de Grotefend ne fut définitivement établie que par la découverte du vase quadrilingue de Caylus, et l'interprétation des inscriptions hiéroglyphiques perses, médo-scythiques et assyriennes donnant les deux noms propres Xerxès et Artaxerxès, dans quatre idiomes différents, ce qui permet de reconstituer, au moyen des lettres qu'elles fournissaient, les noms propres lus par Grotefend. Ces données nouvelles permirent de même de déchiffrer le nom d'Artaxerxès, seconde confirmation des idées de Grotefend, qui devenaient ainsi incontestables puisqu'elles étaient si bien justifiées par les faits découverts dans un ordre d'études tout différent en partant de principes fort éloignés.

Après Grotefend, Saint-Martin, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, s'occupa de cette étude, et corrigea la lecture du nom du père de Darius donnée par Grotefend. Il substitua VISHTASP à GOSHTASP. L'erreur de Grotefend était fondée sur ce que le persan moderne donne cette forme *goshtasp*. Mais il ignorait que le *v* se changeait en *g*, en passant de l'ancien perse dans le persan moderne, ce qui se retrouve aussi dans le passage du latin au français, de sorte que *vishtasp* devenait *goshtasp*, comme le latin *vespa* donne le français *guêpe*.

Vers 1770, Anquetil Duperron rapporte de l'Inde les livres en zend et en pehlevi, qui contenaient les enseignements de Zoroastre. L'authenticité de ces ouvrages, découverts par un Français, avait été violemment attaquée par des savants anglais, qui accusèrent même Duperron de les avoir fabriqués. Pour éclaircir la question, et savoir au juste ce qu'il y avait de vrai et d'authentique dans

cette découverte, le gouvernement danois chargea Rask d'une mission en Orient. Dans son voyage, Rask s'occupa des inscriptions cunéiformes de Persépolis, et fit faire à leur lecture un progrès de détail. Après le mot Darius, on avait lu le mot barbare AKHAATSHIH; au lieu du second A, il mit un M, lettre dont on ne connaissait pas la forme, et au lieu de TS qui le suivait, et qui n'était qu'une conjecture, il lut N, lettre également inconnue; il avait ainsi HKHAMNHIH, forme se rapprochant assez au moyen des voyelles à suppléer, du mot achéménide, qu'il supposait en cet endroit. Aujourd'hui, nous transcrivons *Hakhâmanisiya*, et nous y retrouvons le patronyme d'Acheménès.

La double conjecture de Rask était extrêmement heureuse, mais ce qui le rend surtout remarquable, c'est qu'il aborda le premier ces études avec une connaissance réelle du zend et du sanscrit; en revanche, son expérience paléographique était insuffisante; il ne put donc pas mettre à profit ses connaissances philologiques pour interpréter le corps de l'inscription.

Ceci se passait en 1822. C'est seulement vers 1836 que Lassen et Burnouf publièrent presque en même temps des travaux décisifs sur le même sujet, travaux qui donnèrent lieu à de très-vives discussions sur la priorité que l'on voulait attribuer à chacun de ces deux savants. Ces débats, auxquels les intéressés eux-mêmes ne prirent jamais part, se passèrent surtout en Allemagne. Lassen fut attaqué avec violence, et accusé d'avoir emprunté et reproduit les idées de Burnouf sans les nommer. Il faut avouer que Lassen vit certaines choses qui échappèrent à Burnouf; toutefois, celui-ci pourrait bien avoir droit à une certaine priorité. On a publié notamment une lettre de Lassen, datée de Bonn, et adressée à M. de Bohlen, à Kœnigsberg; Burnouf, un an avant l'époque où nous sommes, avait été chez Lassen, à Bonn; ils auraient causé cunéiformes, et Burnouf aurait plus ou moins communiqué ou laissé entrevoir à Lassen ses idées, sa méthode et le résultat de ses travaux; un membre de l'Institut prétend même que Burnouf aurait signé son nom en cunéiformes, ce qui, en vérité, ne disait pas grand'chose; car le nom de Burnouf ne comprend que des lettres qui sauf le *b* étaient toutes déjà connues.

Quoi qu'il en soit, voici de quoi il s'agissait.

Dans le développement de leurs titres nombreux, les rois perses devaient énumérer les peuples soumis à leur puissance, et dont les territoires étaient devenus les différentes satrapies de leur empire. En partant de cette conjecture, appuyée par les témoignages des historiens grecs, il s'agissait de déchiffrer dans ces inscriptions les noms de ces satrapies. Burnouf, probablement avant Lassen, lut d'abord un groupe AKHTRIS, qu'il transcrivait à tort AKHTROS, parce que, ayant accepté dans ses premiers travaux la lecture erronée de GOSHTASP faite par Grotefend, il lisait avec lui un O partout où Saint-Martin avait lu avec raison un I. Devant cet AKHTRIS, il y avait une lettre dont Burnouf ignorait la valeur, que Munter avait pourtant deviné depuis bien longtemps déja, mais sans donner aucune bonne raison de sa lecture, ce qui la rendait non avenue; cette lettre, c'était le B. En la plaçant en tête du groupe déjà transcrit, Burnouf obtenait BAKHTRIS, la Bactriane, et cette lecture était si naturelle, le sens du mot si évident, qu'il autorisait et justifiait assez cette conjecture sur la forme du B. Avec ce B, Burnouf put déchiffrer le nom de Babylone, Babyrus; puis il lut *Katpatuka*, la Cappadoce, et quelques autres noms du pays. Au moyen de ces diverses lectures, il avait ainsi retrouvé une quinzaine de lettres, qui lui permirent de lire quelques mots dans le corps de l'inscription, et il put de suite remarquer l'affinité évidente de cette langue avec le zend et les idiomes congénères. Ainsi il lut à peu près cette phrase : *Baga wazarka Auramazda hya mathista baganam*, qui commence une des inscriptions de Persépolis, et qui se traduit ainsi : *Un grand dieu est Ormuzd, qui est le plus grand des dieux. Baga* se retrouvait avec le sens de *dieu* dans les différents idiomes voisins du perse, et *baganam* n'était qu'une forme de génitif pluriel que nous fournit le sanscrit. Quant à *wazarka*, la fausse lecture de *gashtasp*, qu'il avait adoptée à la suite de Grotefend, lui fit encore ici commettre une erreur; il lut *isark*, qu'il essaya en vain d'expliquer par le sanscrit *is*, tandis que *wozarka* s'interprétait tout naturellement par le perse moderne *bozourg*, au lieu de *Baga*, dieu, il lut *Bou*, l'être, et il traduisit : *Un grand être est Ormuz, qui est le plus grand des êtres.*

Lassen, de son côté, lut quelques autres noms, entre autres HUNA, qu'il traduisit par les Huns. Mais les Huns n'avaient rien à voir en cette affaire; c'était une erreur, que Lassen lui-même rectifia ensuite d'après Beer, en remplaçant H par Y, ce qui donnait YUNA, les Grecs, ou plutôt les Ioniens. Cette substitution de Y à H, il la fit aussi dans les lectures des noms de Darius et d'Hystaspe faites par l'origine par Grotefend, ce qui lui permettait de lire DARYWUS, transcription plus satisfaisante, et se rapprochant davantage de la forme grecque,

En 1836, Lassen connaissait déjà près de vingt signes; Burnouf n'en avait pas encore lu autant, peut-être parce que Lassen, en lui empruntant ses idées et ses lumières, en avait tiré meilleur parti que lui-même. Cependant l'erreur commise par Burnouf, en adoptant la fausse lecture de *goshtasp*, erreur qui l'entraînait à voir partout *g*, au lieu de *v*, et *o* au lieu de *i* devait fatalement influer sur sur toutes ses transcriptions, et donner aux mots une figure étrange qui les rendait méconnaissables, et ne permettait plus d'en retrouver les affinités philologiques. L'illusion de Burnouf à cet égard est d'autant plus étonnante, que dans ses travaux sur la langue zende, antérieurs de quelques années, il avait parfaitement déterminé la forme et l'étymologie du nom d'Hystarpe, *vishtaspa*.

Lassen commit aussi des erreurs inévitables dans le début d'une science si ardue; ainsi il lisait *aosus*, là où Grotefend avait déjà soupçonné le nom de Cyrus, conjecture qui devait se vérifier plus tard par la lecture *Kurus*.

Lassen ne devina point le nom de ce prince, parce qu'il croyait que *Cyrus* était le *Khosroès* des Perses modernes, le *Uçrava* zend, et le *Suçrava* sanscrit.

Il y avait encore des progrès à faire. La lettre H fut trouvée par un Français, Jacquet, mort à la fleur de l'âge, laissant de grandes espérances. Nous devons citer ensuite un Allemand, le malheureux Beer, qui découvrit la lettre Y, et à qui la science doit aussi le déchiffrement des inscriptions sémitiques du Sinaï; malgré tant de titres à la sympathie de tous les amis de la science, il mourut littéralement de faim dans un grenier de Leipsick, sans doute victime d'une fierté exagérée qui le portait à dissimuler sa misère à tous les yeux.

LITTÉRATURE FRANÇAISE.

CONFÉRENCE DE M. ÉVARISTE THÉVENIN.

(CONFÉRENCES DU QUAI MALAQUAIS.)

Histoire du théâtre en France.

(Voy. le n° 22.)

II.

Chez nos dévots aïeux le théâtre abhorré
Fut longtemps de la France un plaisir ignoré,
De pèlerins, dit-on, une troupe grossière
En public, à Paris, y monta la première,
Et, sottement zélée en sa simplicité,
Joue les Saints, la Vierge, et Dieu par piété.
(BOILEAU.)

Chose remarquable! le théâtre, cet objet de scandale, ce lieu de perdition, ce délassement maudit, cette profession anathématisée, cette église du diable selon Tertullien, le théâtre est, suivant le point de vue auquel on se place, le fils ingrat ou le fils abandonné de l'Église, et de l'Église catholique, qui plus est! Combien peu des spectateurs entassés dans nos salles modernes se doutent qu'ils viennent assister à un enseignement... religieux dans son origine! Hâtons-nous d'ajouter que, sans doute pour se venger de la mère qui l'a renié, le théâtre a lui-même profondément oublié ses premières leçons.

Reportons-nous au moyen âge, alors que l'homme, plongé dans l'ignorance la plus épaisse, vivait bestialement sous les verges féodales. Serf de la glèbe ou de la corporation, le travailleur des villes et des champs était très-disposé, pour oublier un instant ses rudes labeurs, à prêter l'oreille aux paroles de consolation et d'espoir que, par l'organe de ses ministres, la religion lui faisait entendre. Mais que pouvaient les paroles sur des intelligences si radicalement obscurcies, si profondément endormies? Il faut semer sur un terrain préparé, si l'on veut recueillir une abondante moisson. Les sermons des apôtres, dénués de tout appareil matériel agissant sur les sens, ne pouvaient avoir d'influence que sur les hommes déjà éclairés; ils étaient incompréhensibles pour les esclaves du travail forcé. Aussi l'Église romaine comprit que, si elle ne voulait pas s'épuiser en vains efforts dans la propagation de sa foi et de sa puissance, elle devait agir sur ces grossières intelligences plutôt par les sens que par la persuasion.

Bientôt elle fit appel à tous les arts, les cultiva, les développa, les répandit, et assura ainsi sa conquête morale et matérielle. Par les cathédrales, ces livres de pierre, par les statues, par les peintures, par les vitraux, par la pompe des cérémonies, elle saisit et captiva les yeux; par ses amulettes elle parla au toucher, au goût par ses agapes, à l'ouïe par ses chants et ses orgues, et enfin à l'odorat par ses parfums et son encens. Il ne restait plus qu'à frapper l'imagination : elle créa le théâtre.

Le théâtre fut chargé de populariser, en les matérialisant, les grandes légendes de la foi; l'Ancien et le Nouveau Testament, lettres closes jusqu'alors pour le peuple ignorant, devinrent l'arsenal, la mine inépuisable des premiers auteurs dramatiques. C'était à ces pieuses représentations, qui nous paraîtraient aujourd'hui si grotesques, que le peuple, mieux qu'au sermon, devait s'instruire et se pénétrer des mystères de la religion, qu'il professait sans la connaître. Aussi donna-t-on aux premières exhibitions théâtrales le nom significatif de *Mystères*.

Le geste, ce premier et universel langage humain, était donc désormais chargé d'enseigner une religion qui, pour cause, ne voulut jamais employer la langue usuelle. Nous savons bien que le latin en usage dans l'Église catholique ne brille ni par son élégance ni par sa pureté; mais, bien qu'il soit peu académique et qu'il rappelle le Bas-Empire, il ne constitue pas moins une langue morte qui, en définitive, n'est à la portée que des lettrés, et c'était sur les ignorants qu'il fallait agir.

A cette époque, où les arts comme les sciences renaissaient à peine, les moyens les plus grossiers étaient mis en œuvre; mais leur état rudimentaire avait au moins ce bon côté que, plus ils étaient simples, plus ils étaient facilement saisis par les auditeurs qu'on avait à intéresser et à instruire. C'est ainsi que, dans le *mystère de l'Épiphanie*, l'étoile mystérieuse qui conduisit à la crèche les rois mages était représentée par une modeste lanterne mobile. Suspendu à une corde qu'on ne prenait même pas la peine de dissimuler, cet astre de parchemin huilé s'avançait parallèlement aux trois voyageurs qu'il dirigeait. Cette naïve inhabileté du machiniste dura encore longtemps et produisit parfois des effets de scène aussi risibles qu'inattendus. Ainsi, à une fête donnée à Henri II par le prévôt des marchands et les échevins à l'hôtel de ville, le 17 février 1558, le machiniste, sous les ordres de Jodelle, faisant une fausse manœuvre dans un changement à vue, amena sur la scène deux clochers au lieu d'un rocher exigé par la situation. Dieu sait par quelle bruyante hilarité fut accueillie cette inattendue métamorphose! On aurait, du reste, dans ce bon vieux

temps de foi naïve, brûlé comme sorciers nos fabricants de trucs modernes.

C'était une grande fête, un saisissant bonheur pour les bergers de voir leur corporation paraître avec honneur dans cette solennité religieuse. Chargés de présents rustiques, précédés d'instruments champêtres, chantant des *noëls*, les pasteurs se rendaient en foule à l'étable sacrée, et les habitants des campagnes apprenaient ainsi à s'agenouiller devant le Rédempteur, et surtout à obéir à ses lieutenants. Comment refuser la dîme aux représentants de Dieu sur la terre?

Puis c'était le *Mystère des Innocents*, glorieuse fête de l'enfance qui s'adressait à ce sentiment paternel et maternel que Dieu, dès l'origine du monde, mit au cœur de l'homme et de la femme, et dont la solennelle représentation devait toujours éveiller une profonde sympathie dans l'âme des spectateurs. C'était un honneur pour les familles dont les enfants étaient admis à jouer un rôle dans cette pieuse cérémonie, et le désir d'être élus à leur tour rendait dociles aux enseignements cléricaux les grossiers et ignorants laïques.

Enfin la *Passion*, épisode émouvant et dramatique, s'adressait, par la variété de ses personnages, à toutes les classes de la société : les charpentiers, les cloutiers, les cordiers, les cordonniers, les gens d'armes, les justiciers, les hommes d'État et les femmes, tous concouraient à l'action, et chacun rivalisait, comme on dirait aujourd'hui, dans la *tenue de son rôle*. Les représentations commençaient par une symphonie et finissaient presque toujours par un *Te Deum*. Les mystères étaient donc un spectacle essentiellement religieux, né de l'Église, et même le clergé y intervenait, soit pour revoir la pièce et surveiller les préparatifs, soit pour y jouer des rôles. On avançait quelquefois la grand'messe et l'on retardait les vêpres, afin que les chanoines et chantres pussent assister au spectacle : à Angers (1486), on célébra une grand' messe sur la scène même. Les mystères furent plusieurs fois représentés, non-seulement dans les cimetières attenants aux églises, mais encore dans les églises, même avec addition de bouffons. Un long procès-verbal, cité par M. A. Jubinal, nous montre les acteurs de ces divertissements populaires, après avoir préludé par une farce, allant, au son des trompettes, chanter un salut dans l'Église, afin d'obtenir de Dieu un beau temps pour le mystère.

Dom Calmet, le célèbre auteur de la *Démonologie* et de tant d'autres curieux ouvrages, rapporte, dans son *Histoire de Lorraine*, les deux faits suivants, qui prouvent quelle part effective le clergé prit aux premières représentations théâtrales : « Un jour, à Metz, Mgr Nicolle, curé de Saint-Victor, qui représentait Jésus-Christ, prit tellement son rôle au sérieux, qu'il faillit mourir en croix; heureusement on s'en aperçut à sa physionomie, et l'on parvint à le décrocher à temps. Un autre, messire Jean de Nicey, chapelain de Métrange, qui faisait Judas, se pendit avec tant de maladresse, que ce ne fut point sa faute s'il en échappa. »

Joués par les clercs revêtus du costume de leur rôle, ces mystères, dans ces temps de crédulité, étaient une éloquente et persuasive prédication.

C'est l'histoire obscure de ces confréries instituées de 1398 à 1402 qui sert de point de départ aux annales du théâtre français. C'est en vain qu'on interroge les temps antérieurs, il est impossible d'y trouver les traces d'un art dramatique quelconque, et les vestiges fugitifs qu'on pourrait à la rigueur y rattacher, méritent à peine d'être cités. Ainsi on voit qu'en 789 Charlemagne chasse de ses États les histrions obscènes, farceurs, danseurs, bateleurs. En 1197, Eudes de Sulli, évêque de Paris, condamne inutilement par mandement la *feste des fous*, qui subsista, malgré les foudres épiscopaux, encore pendant deux cent quarante ans. En 1303, Philippe le Bel établit la *basoche*, qui, dans son sein, parodiait tous les titres et toutes les charges de la cour; chaque année cette confrérie faisait la *procession du renard*, où chaque confrère imitait la forme et le cri des animaux. Enfin, le 4 décembre 1402, Charles VI accorde aux Confrères de la Passion des lettres patentes dont voici le début : « Charles, par la grace de Dieu, roy de France, sçavoir » faisons à tous présens et advenir. Nous avoir reçue » l'humble supplication de nos bien amez et confrères » les maistres et gouverneurs de la confrairie de la Pas- » sion et résurrection de Nostre Seigneur, fondée en l'é- » glise de la Trinité à Paris, contenant comme par le faict » d'aucuns mystères, tant de saincts comme de sainctes, » et mesmement du mystère de la Passion, que derraine- » ment (dernièrement) ont commencé et sont prêts à » faire, etc. »

Ainsi le premier théâtre français fut établi à l'hôpital de la Trinité, qui appartenait aux religieux d'Hermières, abbaye en Brie, ordre des Prémontrés. Ceux-ci louèrent aux confrères une salle de vingt et une toises de long sur six de large, à arcades et au rez-de-chaussée. Le spectacle avait lieu les jours de fête, et, afin que les fidèles pussent assister aux offices, l'heure des vêpres était avancée, touchante confraternité de la chaire et du théâtre.

A Rouen, à Angers, au Mans, à Metz, des mystères furent joués sous Charles VI, Charles VII et Louis XI, sans que les guerres civiles pussent interrompre ce pieux divertissement.

ÉVARISTE THÉVENIN.

— La suite à un prochain numéro. —

CORRESPONDANCE.

A M. ODYSSE-BAROT, RÉDACTEUR EN CHEF DE LA REVUE DES COURS LITTÉRAIRES.

Monsieur,

L'intérêt que j'attache aux recherches et aux vues élevées de M. Duchinski, m'autorise à soumettre à ce savant ethnographe quelques objections qui donneront à M. Duchinski l'occasion de dissiper les

doutes que fait naître l'examen de trois ou quatre questions d'ethnographie, résolues d'après l'idée fondamentale du système que ce professeur a exposé.

§ Ier. M. Duchinski distingue et sépare profondément les *Ariens* et les *Touraniens*, qui, si l'on doit déférer à l'opinion d'Anquetil-Duperron, de Sainte-Croix et de Jules Klaproth, sont deux branches de la souche à laquelle appartiennent les populations de l'*Iran*.

§ II. M. Duchinski trouve une grande homogénéité dans les peuplades désignées sous le nom vague et très-général de *Scythe*; il remarque chez les peuples ainsi nommés, les mêmes caractères physiognomoniques, les mêmes habitudes sociales. Je me permets de demander à M. Duchinski, si les *Scythes* des anciens, comme les *Tartares* des modernes (dénominations qu'il faudrait bannir de l'ethnographie), ne présentent pas une grande variété d'éléments ethniques, et si les *Tchoudes* et les *Ariens* n'entrent pas, avec d'autres populations, dans cette immense agrégation de tribus qu'on appelle *Scythes?*

§ III. La vie nomade est-elle le trait caractéristique de tel ou tel groupe du genre humain? Ce genre de vie n'est-il pas commun à un grand nombre de peuples qui ont des origines différentes? Le caractère, la nature propre, les besoins, le genre de vie et l'état social des peuples, ne sont-ils pas modifiés, selon les temps et les lieux, par les croisements et les influences complexes auxquelles sont soumises les différentes fractions du genre humain?

§ IV. Peut-on concilier avec la religion et la philosophie le fatalisme du sang qui domine dans le système de M. Duchinski?

§ V. Dans ce système, les Ariens comme les Touraniens sont, jusqu'à un certain point, maîtrisés par leurs *principes* propres, et si leur nature vient à être modifiée, il se produit un état de société contre lequel luttent leurs penchants et leurs facultés. Si j'ai bien saisi la pensée du professeur, les Ariens se développent dans le sens d'une civilisation supérieure à laquelle les Touraniens ne peuvent atteindre. Ces conclusions sont-elles vérifiées par l'examen attentif du mouvement historique?

§ VI. Cette manière d'envisager la marche des groupes du genre humain et leur état social, est parfois, ce me semble, contredite par l'histoire et par les développements de peuples destinés, dans quelques théories, à la plus haute civilisation ou condamnés à l'immobilité et à l'abaissement.

§ VII. Le Sémite ne passe-t-il pas de la vie nomade à la vie sédentaire, d'une civilisation imparfaite à une civilisation supérieure, sous les influences multiples des mélanges et du milieu où il se trouve, et ne devient-il pas capable de développements que contrarie inutilement sa nature propre?

§ VIII. Un peuple, une race, ne conserve son caractère originel que dans l'isolement. Ce n'est pas dans cet état que l'histoire nous présente d'ordinaire les différentes divisions du genre humain; l'histoire nous montre toutes les populations, toutes les races, se modifiant et se transformant par les croisements.

Les civilisations supérieures n'ont-elles pas pris naissance et ne se sont-elles pas formées dans ces conditions, et les progrès du genre humain ne résultent-ils pas de l'assimilation des éléments ethniques les plus opposés?

J'ai à peine effleuré les grandes questions que comprend la théorie de M. Duchinski. Si ces objections vous paraissent fondées, veuillez les soumettre à M. Duchinski. Les éclaircissements que le savant professeur fournira dans ses leçons, profiteront à mes recherches et me conduiront à revenir sur des conclusions formulées dans un travail d'ethnographie que je me propose de publier.

Agréez, etc.

BAZY.
esseur à la Faculté des lettres de Poitiers.

A M. ODYSSE-BAROT.

Monsieur,

J'ai, suivant le désir de M. le professeur Bazy, communiqué sa lettre du 15 avril à M. Duchinski, qui m'a confié le soin d'y faire quelques réponses sommaires.

Vous devez remarquer tout d'abord qu'il ne s'agit pas entre nous d'une lutte de doctrines opposées. En rencontrant une méthode historique qui sort des voies ordinaires, M. Bazy sent naître en lui des doutes, et le doute est déjà un commencement de conversion. Il vient donc, en toute loyauté et toute franchise, demander des éclaircissements; c'est pour nous un devoir, et en même temps une satisfaction de répondre à son appel.

Pour éviter toute confusion dans un sujet assez compliqué, je m'attacherai à suivre les observations, paragraphe par paragraphe, suivant les numéros que j'y ai ajouté.

§ 1. Je dois d'abord faire remarquer que M. Duchinski ne s'attache pas spécialement à des questions d'origines, mais plutôt à l'étude du caractère général qui distingue tel groupe d'hommes de tel autre groupe; il constate une psychologie sociale différente chez les uns et chez les autres, d'où résulte nécessairement une différente constitution politique. Or, l'étude de tous les faits historiques depuis 4000 ans nous démontre que toutes les constitutions politiques, se résument avec des nuances diverses en deux grands principes, savoir la liberté d'une part, la sécurité de l'autre. A ces deux principes dominants, correspondent deux groupes de sociétés humaines, qui adoptent de préférence l'un ou l'autre, suivant leurs penchants innés, suivant leurs conditions physiologiques et psychologiques.

Ce n'est pas que le besoin de liberté exclue chez les uns le besoin de sécurité, et réciproquement. Mais chez les uns, la liberté est le besoin dominateur; la sécurité est le besoin secondaire; chez les autres, c'est le contraire.

Il en résulte que la constitution politique, ce qu'on appelle la forme du gouvernement, est en rapport nécessaire avec le besoin social dominant.

De là l'esprit fédératif chez les uns, l'esprit autocratique chez les autres, l'individualisme ici, le communisme là; avec l'individualisme, les supériorités personnelles, les inégalités, les castes; avec le communisme, le nivellement, l'égalité, la supériorité d'un seul sans limites; avec l'individualisme, la propriété, l'attachement au sol, la vie agricole; avec le communisme, la possession fugitive, la vie pastorale et nomade.

Tels sont les caractères généraux qui signalent les deux principaux groupes que l'on désigne sous le nom d'Aryas et de Tourans.

Mais il est reconnu que les deux groupes ont envoyé de nombreuses émigrations, tantôt dans des pays différents, tantôt dans les mêmes contrées. Dans ce dernier cas, leurs vieilles luttes se continuaient, avec les mêmes

caractères de diversités psychologiques. C'est ce qui explique comment on trouve aujourd'hui dans l'Iran le même mélange qu'aux temps les plus reculés. Mais, comme nos données ethnographiques ne remontent pas au delà de quatre mille ans, les savants que cite M. Bazy ne peuvent justifier par aucun argument solide la communauté d'origine qu'ils donnent aux deux familles.

§ II. — Le nom général de Scythes a été effectivement la source de grandes confusions ethniques. Il est probable que ce mot n'est qu'un dérivé de *tchoudes*, dont les Grecs auraient fait *skoutos*. Il est bien certain aussi que plusieurs populations aryennes étaient, chez les anciens historiens, confondus dans le nom générique. Car Hérodote appelle Scythes les riverains du Danube et du Borysthène, comme ceux du Tanaïs et du Volga. Mais il signale entre eux des différences qui jettent un grand jour sur la question psychologique. Car il la divise en Scythes agriculteurs et en Scythes nomades. « En deçà du Borysthène, dit-il, et à trois jours au delà (ce qui forme le bassin proprement dit du fleuve), les Scythes sont agriculteurs; plus loin, ils sont nomades. » Il signalait ainsi, sans s'en douter, la frontière qui séparait les Aryas agriculteurs des Touraniens nomades. Et ce qui est à remarquer, c'est qu'aujourd'hui la frontière est la même. Le bassin du Dnieper sépare les Slaves aryas des Tourans moscovites. Depuis près de deux mille quatre cents ans, le fait psychologique et ethnographique est resté le même.

§ III. — Le fait remarquable que nous venons de signaler répond à la troisième question, et depuis quatre mille ans la vie nomade persiste chez les Tourans, la vie agricole chez les Aryas. Certains faits historiques ont semblé en opposition avec ce principe, mais en mieux les étudiant, ils ne font que le confirmer. Je n'en veux citer que deux : les habitudes agricoles des Chinois tourans, et les migrations des Gaulois aryens. Si les Chinois s'adonnent à l'agriculture, ce n'est pas par goût, mais par contrainte, par obéissance à la loi, c'est-à-dire, à l'autocrate qui leur impose ce travail social. Du reste, ils ont si peu le sentiment du droit de propriété, qu'il s'est succédé chez eux, à diverses époques dont les dates sont connues, sept à huit chartes territoriales émanées de l'autocrate et changeant arbitrairement les conditions de la propriété. Tantôt on leur ordonne de posséder en commun, et ils obéissent; tantôt on leur accorde la propriété individuelle, et ils acceptent, toujours prêts en outre à émigrer sans déplaisir. Les mêmes caractères se rencontrent chez les Moscovites, qui d'ailleurs sont plus résolûment communistes. Un fait assez significatif, c'est que le mot *hérédité* n'existe pas dans la langue moscovite. Le *Lexicon encyclopédique* publié à Saint-Pétersbourg sous Nicolas, dit que ce mot s'est perdu.

Quant aux migrations des Gaulois, on les a bien à tort attribuées à des goûts de déplacement. C'était, au contraire, parce qu'ils n'avaient plus de place chez eux. L'histoire romaine nous le fait savoir; car à leur entrée en Italie, ils disaient aux Romains : « Donnez-nous des terres, et nous vivrons en frères parmi vous. »

Enfin, le mot arya, parmi les autres définitions qui en sont données par Burnouf, comme *excellent*, *bien né*, etc., signifie aussi *propriétaire*. Et toutes les populations aryennes viennent en Europe avec des *dispositions* agricoles et sédentaires.

§ IV. — Le mot *fatalisme* a besoin d'être expliqué. Si l'on entend par là une impulsion aveugle qui commande toutes les actions humaines, non, l'homme n'est pas dans cette condition. Mais si l'on entend certains caractères physiologiques et psychologiques hors du cercle desquels l'homme ne peut pas se mouvoir, j'admets ce genre de nécessité fatale ; car il est évident que la liberté humaine est limitée par la nature humaine. Ses facultés gymnastiques sont inférieures à celles du singe, et ses facultés visuelles à celles du chat. C'est pour cela que Fourier rêvait de la perfectionner avec une queue de trente pieds et un œil au bout. Ses facultés psychiques, d'ailleurs, sont limitées comme ses facultés physiques. Mais ici se révèle la supériorité de l'homme sur les animaux; car ses facultés psychiques peuvent reculer leurs limites et se développer progressivement. Aussi serait-il téméraire d'affirmer que, soit les Aryas, soit les Touraniens, restèrent toujours ce qu'ils sont; nous disons seulement qu'ils sont ainsi depuis quatre mille ans, et qu'aujourd'hui et pour longtemps encore, un même état social ne peut leur convenir. L'autocratie et le communisme seraient un trouble chez les Aryens; la liberté et l'individualisme seraient funestes chez les Tourans. Ne tenons pas compte d'un avenir trop éloigné qui nous échappe, et faisons aussi la part des peuples intermédiaires dont les caractères sont moins tranchés.

§ V. — M. Duchinski n'a pas posé la question de supériorité entre les tendances aryennes et les tendances touraniennes. Il a seulement signalé les différences ; l'une ayant pour but la liberté, l'autre la sécurité. Les deux répondent donc également à un besoin social ; et pour moi, la conclusion, c'est que l'état social le plus parfait serait celui où les deux besoins seraient également satisfaits. Je ne serai donc nullement effrayé de voir le travail général se faire par deux courants opposés qui doivent finir un jour par se réunir.

§ VI. — D'après ce que nous venons de dire, on voit qu'il n'y a pas de peuples privilégiés ou condamnés.

§ VII. — Les Sémites sont toujours restés nomades. Les Juifs, qui n'en sont d'ailleurs qu'une petite fraction, offrent une exception, et deviennent sédentaires sous la rigoureuse pression des lois de Moïse; mais le naturel conserve tant de puissance, qu'après leur dispersion, ils sont partout chez eux, sans avoir de patrie nulle part.

§ VIII. — Les Juifs conservent leur caractère original dans les milieux sociaux les plus divers. De même les Moscovites sur le Dnieper. Depuis le xve siècle, il y a, aux environs de Smolensk, de Witepsk et de Minck, des Raskolinks (sectaires moscovites) réfugiés; et depuis le

xve siècle, ils ne se sont nullement modifiés au contact des populations slaves ruthènes qui les environnent. En Algérie, la domination romaine a laissé les nomades tels qu'elle les avaient trouvés, et la domination française n'y aura pas plus d'influence. En Amérique, les Espagnols ont dû exterminer les Caraïbes. On a attribué leurs cruautés au fanatisme catholique ; mais dans le nord, les puritains anglais ont également exterminé les Peaux-Rouges.

De même que M. Bazy, je n'ai pu qu'effleurer les questions. Mais l'empressement que nous avons mis à lui répondre et la modicité de notre cadre, nous serviront d'excuse. Je me propose de développer ces intéressantes études dans un ouvrage spécial qui contiendra l'exposé complet des théories historiques de M. le professeur Duchinski (1).

Veuillez agréer, etc. ÉLIAS REGNAULT.

CHRONIQUE.

Il est sérieusement question en ce moment de transporter au Collége de France la chaire de grammaire comparée, vacante à la Faculté des lettres par la mort de M. Hase. Parmi les quelques noms que l'on met en avant pour occuper cette chaire, nous citerons M. Jules Oppert, le lauréat du grand prix biennal, et M. Egger.

— Les professeurs du Collége de France se sont réunis en assemblée générale, le dimanche 24 avril, pour élire un successeur à M. Ampère, ou du moins pour présenter au ministre une liste de candidats. La grande majorité des suffrages se sont portés sur M. Louis de Loménie, qui depuis dix-sept ans occupe, à titre de suppléant, la chaire de littérature française avec un succès que nous avons à peine besoin de rappeler.

— Si la succession de M. Ampère au Collége de France appartient de droit à M. Louis de Loménie, son fauteuil à l'Académie française sera plus vivement disputé. M. Philarète Chasles se met résolument sur les rangs, et nous avons le ferme espoir qu'il l'emportera sur M. Autran. L'Académie pourrait-elle hésiter entre les excellents et nombreux travaux de M. Philarète Chasles et les nombreux et excellents dîners d'un très-médiocre versificateur?

— Nous recevons la lettre suivante, que nous recommandons à l'attention de nos lecteurs :

ŒUVRE DE LA STATUE DE BERNARD PALISSY. — Monsieur le rédacteur, la ville de Saintes se propose d'élever une statue à BERNARD PALISSY.

Vous savez les éminents services rendus à la science par ce pauvre potier, qui, au prix de seize ans d'efforts, de travaux inouïs, de tourments effroyables, trouva l'émail inconnu en France; qui, dans le domaine de la philosophie, précéda Descartes et Bacon; qui jeta, au dire de Cuvier, les fondements de la géologie moderne, et créa la chimie pour l'apprendre. Nos musées, les collections particulières, montrent quel état les connaisseurs font de ses œuvres artistiques; ceux qui l'ont étudié de près dans sa vie racontent avec enthousiasme en quelle estime ils ont l'homme et le citoyen. Jamais hommage n'aura été plus justement rendu; jamais statue n'aura glorifié un nom qui en soit plus digne. Aussi avons-nous pensé à faire appel à toute la France pour lui élever un monument, et même à l'Europe. Son génie appartient à notre patrie; mais son caractère honore l'humanité tout entière. L'Europe et la France répondront. Déjà les plus hautes et les plus chaudes sympathies ont accueilli notre projet, et non pas simplement par des encouragements.

Nous osons, monsieur le rédacteur, solliciter votre coopération. Elle ne nous fera pas défaut pour cette œuvre patriotique. Il ne s'agit point là d'une pensée étroite d'intérêt local; c'est une idée nationale. Voilà pourquoi nous comptons sur le concours actif de la presse en cette occasion, sur le vôtre en particulier, monsieur le rédacteur.

Nous vous prions de vouloir bien ouvrir dans vos bureaux une souscription dont vous publierez les listes dans votre journal. Les fonds seraient versés au comptoir d'escompte, au crédit du trésorier de la commission, MM. Frédéric Mestreau et Ce, banquiers à Saintes (Charente-Inférieure). Nous vous prions aussi de vouloir bien adresser au secrétariat de la commission les numéros où il serait question de notre œuvre; vos articles pourraient être reproduits ici. Nous mettrons à votre disposition tous les renseignements dont vous auriez besoin.

Agréez, monsieur le rédacteur, l'assurance de ma considération la plus distinguée. — Pour la commission : *le secrétaire*, LOUIS AUDIAT.

— La commission du prix Bordin, à l'Académie française, a proposé de décerner ce prix à M. Taine, pour son *Histoire de la littérature anglaise*. Le rapport de M. Villemain, secrétaire perpétuel de l'Académie, mêle à quelques critiques de l'ouvrage si honorablement désigné les plus grands éloges pour le talent et les sentiments de M. Taine.

— On assure que M. Ampère a laissé plusieurs ouvrages inédits, parmi lesquels on cite des souvenirs de l'Abbaye-aux-Bois et un roman intitulé : *Christian*. M. Ampère déclare dans son testament qu'il meurt « dans la plus humble confiance en la miséricorde divine », et il recommande de graver sur sa tombe les mots suivants : « Fils de M. Ampère, ami de madame Récamier, de Ballanche et de Tocqueville. »

— Au moment de mettre sous presse nous apprenons une douloureuse nouvelle. M. Adolphe Garnier vient de succomber à la maladie qui le tenait depuis deux ans éloigné de sa chaire. L'Institut et la Faculté des lettres perdent en lui un de leurs membres les plus distingués.

Léon Danicourt.

ODYSSE-BAROT. LETTRES SUR LA PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE, 1 vol. in-18, faisant partie de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*. 2 fr. 50

ODYSSE-BAROT. LA NAISSANCE DE JÉSUS, fragment d'une histoire du Christ publié en 1857. Brochure in-18. 1 fr.

BRIERRE DE BOISMONT. DES HALLUCINATIONS, ou Histoire raisonnée des apparitions, des visions, des songes, de l'extase, du magnétisme et du somnambulisme. 1862, 3e édition, très-augmentée. 7 fr.

COMBE (GEORGES). TRAITÉ COMPLET DE PHRÉNOLOGIE, traduit de l'anglais par le docteur LEBEAU. 2 forts vol. avec figures, 1844. 12 fr.

Sommaire de la Revue des Cours scientifiques, numéro du 7 mai.

EMBRYOGÉNIE COMPARÉE : cours de M. *Coste*. De la variabilité des espèces. Théories de Lamarck et de Darwin. — GÉOGRAPHIE PHYSIQUE : cours de M. *Burat*. Les courants marins. — CHIMIE : cours de M. *H. Sainte-Claire Deville*. Lois de constitution des sels. — HISTOIRE NATURELLE : cours de M. *Flourens*. Les Alsaciens, les Bourguignons, les Auvergnats. — CHRONIQUE.

(1) Voyez, en outre, son livre récemment publié sous le titre : *Peuples aryas et tourans ; nécessité des réformes dans l'enseignement de l'histoire*. J'oserai citer en second lieu mon ouvrage intitulé : *Question européenne improprement appelée polonaise*.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

PREMIÈRE ANNÉE. — N° 24. UN NUMÉRO : 30 CENTIMES. 14 MAI 1864.

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

LITTÉRATURE — PHILOSOPHIE — THÉOLOGIE — ÉLOQUENCE — HISTOIRE
LÉGISLATION — ESTHÉTIQUE — ARCHÉOLOGIE

Paraît tous les Samedis.

Paris.....	Six mois.	8 fr.	Un an.	15 fr.
Départements ..	—	10	—	18
Étranger	—	12	—	20

Prix de l'abonnement avec la Revue des Cours scientifiques.

Six mois.....	Paris,	15 fr.	Départ.,	18 fr.	Étranger,	20 fr.
Un an.....	—	26	—	30	—	35

Rédacteur en chef
M. ODYSSE-BAROT

Les ouvrages dont deux exemplaires auront été envoyés au bureau du journal seront annoncés et analysés s'il y a lieu.

On s'abonne
A LA LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE
17, rue de l'École de Médecine,
Et chez tous les libraires, par l'envoi d'un bon de poste, ou d'un mandat sur Paris.

L'abonnement part du 1er décembre ou du 1er juin de chaque année.

SOMMAIRE.

Législations comparées. — Cours de M. Édouard Laboulaye : Leçons septième et huitième.

Histoire et morale. — Cours de M. Alfred Maury : V. État de la civilisation grecque aux VIe et Ve siècles.

Littérature française — Cours de M. Évariste Thévenin : Histoire du théâtre en France (fin).

HISTOIRE DES LÉGISLATIONS COMPARÉES.

COURS DE M. ÉDOUARD LABOULAYE.

(COLLÈGE DE FRANCE.)

(Voyez les nos 2, 3, 5, 6, 7, 9, 10, 14, 19 et 20.)

VII.

Messieurs,

La déclaration du 4 juillet 1776 sépara entièrement l'Amérique de l'Angleterre ; ce fut la rupture du dernier lien qui attachait les colonies à la métropole. Cette déclaration fit au dehors une très-grande sensation. En France, notamment, on y vit une humiliation de l'Angleterre, une revanche à prendre sur ce qu'on avait souffert dans la guerre de 1763. Les insurgents, comme on les appela, trouvèrent donc faveur, non-seulement parmi les amis de la liberté, mais jusqu'à la cour, et chez des personnes qui n'ont jamais passé pour des fanatiques de liberté. Le comte d'Artois et la reine Marie-Antoinette, notamment, se déclarèrent pour les insurgents. En Amérique l'effet ne fut pas moins considérable. La déclaration fut mise à l'ordre du jour de l'armée ; Washington y joignit une proclamation, et, de toutes parts, on s'engagea de plus en plus dans un mouvement qui, désormais, ne devait plus finir que par l'indépendance de l'Amérique.

Mais cette déclaration qui agit si puissamment sur les esprits, qui exalta tous les cœurs, n'eut pas, au point de vue politique, un moins grand effet ; c'est sous ce rapport qu'il nous faut l'étudier.

En séparant les colonies de la métropole, la déclaration leur donnait une entière souveraineté. Il y avait donc maintenant en Amérique treize colonies qui devenaient treize États indépendants. Et, de fait, c'est du jour où fut signée la déclaration que le nom d'États-Unis remplaça le nom de Colonies-Unies.

Presque toutes les colonies reformèrent leurs constitutions, mais, à vrai dire, elles avaient joui jusque-là d'une telle liberté que le changement ne fut pas considérable. La grande distinction, ce fut que le gouverneur, au lieu d'être nommé par le roi ou le seigneur propriétaire de la colonie, fût dès lors nommé par le suffrage des citoyens.

Si le changement constitutionnel fut de peu d'importance, il y eut néanmoins cette différence entre la situation nouvelle et l'ancien état de choses, que les colonies devenues des États, ne relevaient plus que d'elles-mêmes. Alors se présenta un problème délicat à résoudre. Comment les treize États parviendraient-ils à se donner un gouvernement central ? Quel serait le sacrifice que chacun d'eux ferait de sa souveraineté, pour qu'un Congrès, une puissance quelconque dirigeât la Confédération ? C'est là un problème qui s'est produit chez d'autres nations et qui n'a jamais été bien résolu qu'une fois, c'est en Amérique.

L'histoire de cette question est l'histoire même de la Constitution. La Constitution fédérale n'a été faite qu'en 1787. Il a fallu douze ans d'épreuves aux États-Unis, pour passer de la vieille idée de confédération à l'idée

bien plus grande que cette Constitution a fait prévaloir, l'idée d'Union. Substituer l'Union à la Confédération, fut l'œuvre des patriotes qui dirigèrent la révolution, et qui, ces douze années durant, apprirent par expérience la faiblesse et l'impuissance de la Confédération. Ce sont ces tentatives que nous allons étudier.

Dans l'histoire politique des États-Unis, on peut distinguer trois époques, depuis la déclaration d'indépendance, jusqu'à la promulgation de la Constitution.

De 1776 à 1781, c'est un congrès qui gouverne : le congrès est un pouvoir révolutionnaire, mais révolutionnaire, comprenez ce mot, à l'égard de l'étranger, car à l'intérieur rien n'est changé. C'est ce qui explique la différence du gouvernement pacifique du congrès avec le gouvernement très-peu pacifique de la Convention française. Pendant ces cinq années, de 1776 à 1781, on essaye de faire une confédération, on agit comme si elle était faite; c'est la confiance commune qui soutient le congrès. Le congrès est une puissance d'opinion, puissance, très-faible par moments, à d'autres moments très-forte, somme toute, c'est un très-médiocre gouvernement.

En 1781 on adopte les articles de confédération. C'est la première Constitution des États-Unis.

Ces articles de confédération se montrent tout de suite impuissants à fonder un gouvernement. La raison en est simple. Le congrès avait suffi tant qu'avait duré la guerre, non par sa propre force, mais parce que le danger et l'intérêt commun établissaient de fait l'union des États et des citoyens entre eux. Tant qu'un peuple n'a qu'une idée, se défendre, repousser l'ennemi, tout reste dans l'ordre; chacun obéit à l'autorité qui dirige la lutte.

Mais la paix conclue (et l'on ne se battit plus à partir de 1781), les États ne pensèrent plus qu'à leur intérêt particulier, la confédération menaça de se dissoudre, et Washington en vint à regretter tant de sang inutilement répandu. Ce fut alors, en 1787, que des patriotes envers lesquels l'Amérique ne peut être trop reconnaissante, et au premier rang de ces patriotes un homme qui n'est pas assez connu en Europe, Hamilton, essayèrent de remédier au mal qui rongeait l'Amérique, et proposèrent d'élire une Convention, qui ferait une constitution.

Cette constitution, on la discuta de 1787 à 1789, ou, pour mieux dire, elle fut discutée en 1787, puis soumise à l'acceptation du peuple, afin qu'elle fût l'œuvre commune de toute l'Amérique, et elle fut enfin mise en activité, le 4 mars 1789, par l'ouverture du premier congrès fédéral, et le 14 avril, après l'avénement de Washington à la présidence des États-Unis.

L'Amérique finissait ainsi sa révolution, l'année et presque le mois où nous commencions la nôtre, et elle finissait cette révolution par l'établissement d'une constitution à laquelle elle a dû soixante-dix années de prospérité.

. . . . . .

Quand l'Amérique voulut se constituer, elle fit ce que font toujours les nations comme les individus, chaque fois qu'ils se trouvent dans une situation nouvelle, elle regarda autour d'elle, elle examina comment s'étaient tirés d'embarras, comment s'étaient organisés les peuples qui avaient traversé des crises semblables.

L'Amérique chercha donc autour d'elle. Elle avait dans ses souvenirs l'idée d'une grande confédération. Cette confédération dont la gloire est effacée aujourd'hui par la gloire plus haute de l'Union américaine, c'est celle des Pays-Bas, la Hollande actuelle.

Les Pays-Bas sont un petit État qui vit fort heureux, et qui, avec ses deux millions d'habitants, en gouverne quarante ou cinquante millions dans les îles indiennes; nous ne nous en occupons guère, c'est un peuple qui a conquis ses libertés et qui, au lieu d'en parler, en jouit paisiblement. Mais la Hollande a été la mère de la liberté moderne, et, avant l'Angleterre, on lui doit l'exemple d'un pays libre et choisissant son gouvernement.

Au dernier siècle, la Hollande, qui n'avait pas perdu sa suprématie maritime, est encore comptée par Montesquieu au nombre des trois grandes puissances qui sont pour lui, l'Angleterre, la Hollande et la France. Il était naturel que l'Amérique tournât les yeux vers cette confédération dont Montesquieu fait un grand éloge. Or, la confédération des Pays-Bas était composée de sept provinces indépendantes qui avaient seulement un point d'union par leur diète, leur armée et le chef de leur armée, le Stathouder. Quand il s'agissait de discuter une question d'intérêt commun, chaque province envoyait ses députés à la diète, et chacune d'elles avait une voix. Mais comme l'indépendance provinciale était complète, la diète n'était en réalité qu'une réunion d'ambassadeurs, dont les décisions se trouvaient soumises à l'approbation des États particuliers. Ce n'est pas tout, quand à l'intérieur les États n'étaient pas d'accord, il fallait s'en référer aux villes qui étaient indépendantes, et la Hollande comptait ainsi une cinquantaine de petits gouvernements locaux qui discutaient chacun à son tour. Vous concevez qu'un gouvernement comme celui-là, s'il pouvait subsister pendant la paix, ne pouvait vivre pendant la guerre. Quand l'ennemi avançait, on ne pouvait demander à chaque ville son avis; à ce moment, le chef de l'armée, le Stathouder, prenait nécessairement la puissance dictatoriale, c'est lui qui menait la République. Seulement comme l'habitude du pouvoir est toujours dangereuse, chaque fois qu'on avait remis le pouvoir à un Stathouder, il fallait se demander comment on pourrait le lui ôter. Si bien que la Hollande courait toujours le risque de perdre sa liberté, et ne la conservait que par la loyauté de ses concitoyens.

Ce fut sur la Hollande que l'Amérique jeta les yeux, et elle institua le congrès.

. . . . . .

Dans le premier moment, on n'avait pas songé à établir un gouvernement central nécessaire à toute nation

qui veut tenir son rang dans le monde. On avait bien accordé au congrès le droit de représenter l'Amérique au dehors; ce n'était pas un sacrifice pour les colonies; mais quand on en vint à lever des troupes, alors deux sentiments se produisirent : l'un, particulier aux Anglais, l'horreur des armées permanentes, la crainte que des soldats de profession ne soient une arme contre la liberté, sentiment si fort, qu'au milieu d'une crise de vie ou de mort, il y eut certaines jalousies qui se firent jour et qui n'étaient pas à leur place. Les États aimaient mieux se défendre chez eux et payer une milice, que de laisser le congrès entretenir des troupes trop considérables. Le second sentiment était la personnalité des États, très-bonne chose en soi-même, mais très-mauvaise quand elle est exagérée. Chaque État voulait agir de son propre chef, si bien, qu'on arrivait à ce résultat bizarre que le même homme pouvait être payé deux fois plus cher pour être simple milicien dans l'État où il était né, que pour défendre la patrie commune en qualité de soldat.

Cette mauvaise organisation, cette absence d'unité amena des désastres terribles. Au début de la guerre, Washington fut battu à Long-Island, obligé d'évacuer l'État de New-York, et de se retirer sur Philadelphie avec une poignée d'hommes. Et bientôt le congrès lui-même fut obligé de fuir de Philadelphie. Il fallait se tirer d'affaire; dans ces tristes circonstances on reconnut à la ressource suprême, on concentra tous les pouvoirs entre les mains d'un homme; heureusement c'était une décision qui n'était pas dangereuse pour l'Amérique, parce que l'Amérique avait Washington. On donna donc au général un pouvoir dictatorial. En le lui donnant, le président du comité, Robert Morris, lui dit que le congrès se félicitait de remettre un pareil mandat entre les mains d'un homme à qui on pouvait donner la puissance la plus illimitée, sans que la liberté des citoyens fût menacée. Washington, avec sa grandeur habituelle, répondit que la puissance que lui conférait le congrès était pour lui une raison de plus de respecter la liberté de ses concitoyens. Comme le dit Byron, Washington a été le premier à donner cet exemple et le dernier, ajoute-t-il. Le dernier c'est beaucoup dire, l'histoire n'est pas finie, mais enfin il sera toujours dangereux pour un peuple d'oublier le jugement de lord Byron.

Si la situation militaire était mauvaise, la situation financière ne valait pas mieux. On n'avait pour toute ressource que des assignats émis par le congrès et qui devaient être remboursés par les États. Or les États ne se soucièrent bientôt plus de rembourser ce papier. On put marcher de 1776 à 1778 avec la planche aux assignats, par la raison que rien n'est agréable comme le commencement des assignats. Comme ils perdent peu à peu de leur valeur, sans qu'on s'en aperçoive, le prix des choses et des salaires s'élève peu à peu; tout le monde a l'air d'être millionnaire, il semble que chacun s'enrichisse. Aux États-Unis on est de nouveau, aujourd'hui, dans cette illusion, mais quand vient le quart-d'heure de Rabelais, le moment où on échange le papier contre de l'or, on s'aperçoit de l'inanité de cette richesse. En 1777, on fut réveillé par la dépression des assignats, on marchait droit à la banqueroute.

Telles furent les expériences qui firent comprendre à l'Amérique qu'elle n'aurait un gouvernement bien constitué que lorsque ce gouvernement aurait le droit de lever des troupes et de les payer, par conséquent le droit de percevoir des impôts. Ce fut la grande question qui occupa les hommes qui firent la constitution. Ainsi l'armée, la marine, la représentation au dehors, les finances, voilà les quatre grandes attributions qu'il fallut reconnaître au gouvernement de l'Union.

Quant au pouvoir intérieur, dans les premiers temps, on ne s'en occupa guère; chaque État s'imaginant qu'il pourrait se gouverner lui-même. On s'aperçut bientôt qu'il fallait encore donner au gouvernement fédéral un certain pouvoir exécutif et même législatif, et que sans ces deux pouvoirs il n'y avait pas de sécurité possible pour la confédération. Les États pouvaient se quereller et se battre ensemble, à coups de fusil, à coups de tarifs, qui maintiendrait la paix intérieure? On chercha donc à constituer une autorité fédérale, supérieure aux États, tout en respectant leur indépendance intérieure, et l'on arriva à des résultats très-dignes d'attention.

Cette question de la bonne ou de la mauvaise constitution du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif dans une confédération ne nous touche guère; mais, si quelques-uns d'entre vous étudiaient l'histoire de la malheureuse Pologne, ils verraient comment un noble peuple s'est perdu par l'absence d'un pouvoir législatif et d'un pouvoir exécutif bien constitués. La Pologne a péri non par l'incapacité de ses habitants, mais par l'impuissance de ses institutions politiques. Ainsi, dans la constitution polonaise, à la fin du dernier siècle, c'était un axiôme reçu que chaque nonce à la diète avait le pouvoir, non-seulement d'opposer son véto aux décisions de la diète, mais de la dissoudre. Ces deux mots : *Sisto activitatem*, suffisaient pour que la diète fût rompue, si bien que le caprice ou la vénalité d'un homme pouvait tout entraver. Lorsque se fit l'élection de Michel Koributh, tout le monde dans la diète était d'accord, excepté un nonce; lui seul empêchait l'élection. On trouva un moyen tout simple d'en finir sans toucher à la constitution : les Polonais tirèrent leurs sabres et mirent l'homme en morceaux. De cette façon on eut immédiatement l'unanimité. Cette anarchie légale dura jusqu'à la fin de la Pologne. On voit que les Polonais cherchèrent, dans les derniers temps de leur existence nationale, à réformer ces déplorables institutions. Ce fut la pensée du roi Poniatowsky et des princes Czartorisky; ils tâchèrent de supprimer le *liberum veto*, pour que la nation pût vivre; aussi, lors du premier partage de la Pologne, les trois mauvais génies qui firent ce vol eurent bien soin d'exiger dans la constitution qu'ils accordèrent à la Pologne.

ainsi diminuée, que le principe républicain fût conservé. Trois despotes infligèrent à la Pologne ce républicanisme exorbitant qui la condamnait à périr.

Voilà où peut mener l'absence d'un pouvoir législatif et d'un pouvoir exécutif bien constitués.

Quant à l'unité de monnaie et de tarifs commerciaux, unité presque impossible sans un gouvernement central, ce sont là des bienfaits dont nous jouissons sans en sentir tous les avantages. Mais je me rappelle qu'il y a quelques trente années, comme je voyageais en Allemagne, avant l'union des douanes, il m'est arrivé dans la même journée de rencontrer trois douanes, ce qui veut dire qu'il fallait décharger la voiture six fois, trois fois à la sortie et trois fois à l'entrée des petits États que je traversais. J'ai compris alors les douceurs de l'unité.

Il en est de même de la monnaie. Il y en a peut-être parmi vous qui ont été en Suisse avant la réforme de la monnaie; chaque fois qu'on y changeait de canton, la monnaie changeait. Il m'est arrivé de faire un jour une excursion de Zurich à Horgen, c'est-à-dire de traverser le lac; l'argent qu'on m'avait donné à Zurich n'était plus reçu de l'autre côté de l'eau. L'écu de six livres, la couronne, était la monnaie qu'on recherchait le plus quand on faisait un voyage en Suisse, parce que c'était celle qui avait cours le plus généralement. Mais il m'est arrivé que, dans la même journée, j'ai vu l'écu de six livres varier plusieurs fois de valeur selon les endroits. Cela n'avait sans doute pas beaucoup d'importance pour un touriste. Dans cette grande exploitation des voyageurs par les aubergistes, deux sous de plus ou de moins sont chose insignifiante, mais c'est beaucoup pour les commerçants.

En Amérique, s'il y avait uniformité de monnaie, il y avait des différences infinies dans les tarifs. Chaque État les réglait à son gré, et ces gênes excessives furent une des causes principales qui amenèrent l'établissement de la constitution.

Vient enfin une question qui a joué un très-grand rôle en Amérique : c'est la question des territoires.

Dès qu'on avait passé les Alleghanys, on trouvait devant soi ces immenses solitudes du Far-West, aujourd'hui très-peuplées et qui sont destinées à l'être bien plus encore. A qui appartenaient ces territoires? Certaines colonies, comme la Pensylvanie, prétendaient que, sur une ligne tracée de la mer à l'océan Glacial, tout leur appartenait. On lisait dans la constitution de la Caroline que Charles II lui avait accordé tout le territoire qui s'étendait d'un Océan à l'autre. Il fallut donc décider à qui appartiendraient ces richesses, si ce serait aux États ou au pouvoir central; on transigea, et ce fut le gouvernement central qui eut la propriété des territoires.

C'est ainsi que, par la force des choses, on fut amené à constituer le gouvernement central pièce à pièce. L'expérience apprit qu'il n'y a d'unité nationale qu'autant qu'on donne à une autorité centrale l'armée, la diplomatie, la marine, et un pouvoir exécutif suffisant pour qu'il puisse régler le commerce général.

Restait un dernier point : comment ce gouvernement agirait-il à l'intérieur? Par la force? Ce n'est plus la liberté. Il fallait trouver une organisation qui donnât toute garantie à la liberté des États. Difficile problème que l'Amérique a résolu en organisant le pouvoir judiciaire, la pièce la plus neuve et non pas la moins importante du système.

Telle fut l'œuvre des auteurs de la constitution.

. . . . . .

Vous voyez quel problème on eut à résoudre en 1787; constituer le gouvernement, c'était constituer la nation et créer un peuple américain. Cette réforme, si admirablement faite, vous permet de juger ce que c'est que la révolution du Sud.

Je laisse de côté la question de l'esclavage, mais le succès du Sud, au point de vue politique, ce serait la destruction complète de l'œuvre de Washington et de ses amis. Si le Sud réussit, il aura rétabli l'ancien principe, l'indépendance des États; ce sera d'abord la confédération du Sud opposée à la confédération du Nord; mais après cela? Puisque les dix États qui se sont séparés du Nord s'en sont séparés en vertu de leur propre indépendance, chacun des États aura le droit de se séparer à son tour de la Confédération, et de se constituer isolément; en d'autres termes, ce sera la perte de l'Amérique; ce sera l'Amérique se jetant tête baissée dans l'abîme que lui signalaient les hommes qui ont fait la constitution.

« Si vous voulez conserver l'indépendance particulière, disait Hamilton, voyez ce qui vous arrivera; les États se sépareront, il vous faudra des frontières; nous deviendrons un pays partagé comme l'Allemagne; il nous faudra nous imposer pour entretenir des armées, avoir des places fortes, des vaisseaux de guerre; tandis que, si sur ce vaste continent nous établissons un gouvernement central, nous pouvons vivre avec une armée insignifiante, et fonder la plus grande république que les hommes aient jamais vue. » Voilà ce que disait Hamilton.

Jamais constitution n'a été faite avec plus de calcul que la constitution américaine, et rien n'y est dû au hasard. Eh bien! voilà ce que les gens du Sud veulent détruire, sans s'apercevoir que la ruine du Nord serait la ruine du Sud.

L'Europe est condamnée à la division. L'histoire, un long passé, les différences de langues, nous ont forcés à ne pas vivre ensemble. Cependant c'est l'effort constant de la civilisation de faire disparaître ces barrières, et quoiqu'on puisse dire qu'il y a folie à s'imaginer qu'elles pourront tomber un jour, pour moi, j'aime assez les fous qui nous montrent la paix universelle, même en peinture. Mais l'Amérique a fait une œuvre admirable, l'Union, elle l'a créée, et il m'est impossible de ne pas dire que détruire l'Union est un acte aussi criminel qu'insensé.

Vous voyez quelle est l'utilité de ces études. Ce ne sera pas tout à fait nos institutions que nous étudierons, mais quelque chose qui peut singulièrement leur profiter. Nous verrons ce qu'il faut pour constituer l'unité dans un État, et en même temps ce qui n'est pas nécessaire; car si la Confédération a pu vivre dans les conditions qui ont fait sa grandeur en pleine liberté municipale, religieuse, politique, il n'est donc pas nécessaire que toutes les forces d'un pays soient entre les mains d'une seule assemblée ou d'un seul homme; il y a donc une distinction à faire entre ce qu'il faut laisser au gouvernement, et ce qu'on ne doit pas lui donner; c'est là l'enseignement qu'il faut demander à l'histoire, au lieu de lui demander les faits et gestes des rois et des empereurs. Nous conter les galanteries de la cour d'Élisabeth, ou de la cour de Louis XIV, c'est fort joli, mais j'avoue qu'en pareil cas, j'aime autant les contes des fées; je les trouve plus moraux.

Quand elle étudie les institutions, l'histoire met à notre disposition la sagesse et aussi la folie de nos devanciers. C'est alors qu'elle prend son véritable caractère, et que la politique reçoit aussi le sien. L'histoire suit toutes les vicissitudes qu'ont traversées les peuples pour arriver aux institutions qui ont fait leur bonheur; leurs fautes mêmes nous apprennent ce qu'il faut éviter. La politique a tout à gagner à ces études qui nous montrent comment la sagesse des peuples contribue à leur grandeur. C'est ainsi que l'histoire devient le plus utile des enseignements, et la politique une science véritable.

Je sais que ce n'est pas l'avis de tout le monde. Pour une certaine école qui admire Machiavel, la politique est l'art de tromper les autres à son bénéfice; mais cette école a fait son temps. On trompe les autres pendant quelques années, mais la fin est toujours triste. Au début on réussit, on se croit habile, la foule vous admire, mais tôt ou tard on s'aperçoit qu'en perdant toute confiance on a perdu toute puissance. Ce n'est pas ainsi qu'on fonde pour l'avenir. L'histoire de la Constitution américaine nous donne un spectacle autrement beau et consolant. Elle nous montre comment des hommes de bien ont fait de grandes choses et créé, à force de vertu et de courage, un gouvernement et un peuple. C'est là une des plus belles pages de l'histoire moderne, une de celles qui font le plus de bien. La politique y change de caractère: elle n'est plus l'art de tromper les hommes, elle est l'art de les rendre heureux.

VIII

Le sujet de cette leçon sera l'histoire du gouvernement de la Révolution, c'est-à-dire du congrès de 1776 à 1781. C'est pendant cet intervalle qu'on rédigea les articles de confédération qui furent la charte de l'Amérique, depuis 1781 jusqu'en 1787.

Dès le commencement de la Révolution, on avait songé à réunir les treize colonies en une même confédération. Dès l'année 1775, Franklin avait présenté un projet qui se retrouve au fond de celui de 1781. En 1776, peu de jours avant la déclaration d'indépendance, on présenta un second projet assez semblable à celui de Franklin, et on en commença la discussion. Cette discussion se faisant portes fermées, nous avons peu de renseignements sur ce qui se passa à ce moment. Cependant, il en a été conservé quelque chose dans les papiers de Madison.

Dès le premier jour, se présenta la grave question qu'il fallait résoudre avant tout. Ferait-on une Confédération, ou une Union? En d'autres termes, des treize colonies ferait-on un peuple, ou y aurait-il treize États ayant chacun une souveraineté et des intérêts distincts? Dans cette discussion, on voit Adams et Franklin soutenir avec raison qu'il faut que l'Amérique soit un peuple, et que ces distinctions d'État sont des distinctions artificielles qui doivent disparaître avec la Révolution, non qu'il faille détruire la liberté administrative des États, leurs libertés intérieures; mais, au-dessus de ces souverainetés locales, il faut placer la souveraineté du congrès. Les gens du Sud, — on voit déjà percer la question de l'esclavage, — sont plus ardents à défendre leur indépendance; ils ne veulent pas de l'Union, qui affaiblirait leur autonomie.

La querelle commença, dès les premiers jours, sur le point de savoir comment on serait représenté au congrès. Y aurait-il représentation par États ou représentation eu égard à la population? Vous savez que cette question divisa toute l'Amérique jusqu'au dernier moment. On n'est sorti d'embarras, dans la constitution fédérale, que par une combinaison habile qui donne à la chambre des représentants un nombre de députés proportionnel à la population, tandis que le Sénat se compose de deux sénateurs nommés par chaque État, sans égard à la grandeur du territoire. En d'autres termes, la souveraineté nationale est représentée par la chambre populaire, la souveraineté des États est sauvegardée par l'organisation du Sénat.

Dans cette discussion, Franklin insista beaucoup pour que la représentation fût proportionnelle à la population. « Vous n'avez rien à craindre, disait-il aux petits États; c'est une erreur de croire qu'un grand État puisse avoir d'autres intérêts que le reste de la nation. De pareilles unions ont toujours porté bonheur aux peuples qui les acceptent. Ainsi, quand sous le règne de la reine Anne on voulut réunir l'Écosse à l'Angleterre, les Écossais se plaignirent qu'on détruisit leur indépendance. C'était la baleine qui allait avaler Jonas. C'est tout le contraire qui a eu lieu; les Écossais sont partout, vous les trouvez dans toutes les places, ce sont les hommes les plus actifs de la Grande-Bretagne; c'est Jonas qui a avalé la baleine, c'est-à-dire l'Angleterre. » D'où vient ce succès des Écossais, qui sont un peu les gascons de le Grande-Bretagne? Un Écossais, un jour, voulut l'expliquer à une dame anglaise: « Madame, lui dit-il, c'est que nous avons pris

dans notre pays une précaution intelligente ; nous avons établi une douane aux frontières, et nous ne laissons passer que les gens d'esprit. » — « Oh ! lui dit la dame, il y a bien un peu de contrebande. »

Cette discussion, qui eut lieu dès le mois d'août 1776, révéla au congrès des divisions intérieures ; aussi, pour ne pas se heurter à des difficultés peut-être insurmontables, on prit le parti d'ajourner les articles de confédération. On laissa dormir la question. Des décisions sérieuses ne furent prises qu'en 1777, et les articles de confédération ne furent achevés qu'au mois de novembre 1778. Onze États les acceptèrent sans discussion. Il y en eut deux, le Delaware et le Maryland, qui les rejetèrent, si bien qu'il fallut attendre jusqu'en 1781 pour l'adoption définitive de cette charte de l'Amérique. Cette charte est du reste très-courte. On voit très-bien qu'il s'agit là d'une confédération comme le monde en avait vu jusque-là ; tout ce qu'on veut, c'est de constituer un pouvoir diplomatique qui représente l'Amérique au dehors ; il n'est pas encore question du gouvernement intérieur.

Le premier article déclare qu'on a voulu faire un traité d'alliance fraternelle pour défendre l'Amérique contre toute attaque à la religion, à l'indépendance, à la souveraineté des États. Les colonies confédérées prennent le nom d'États-Unis d'Amérique. Mais, dès le second article, on déclare que les États n'abandonnent rien de leur juridiction, et que tous les pouvoirs, qui ne sont pas délégués à l'assemblée fédérale, restent par cela même aux États. Au pouvoir diplomatique conféré au congrès, on ajoutait en paroles le pouvoir militaire et le pouvoir financier ; mais ce n'était qu'une apparence. Comme le disait Washington, le congrès n'avait qu'une autorité vaine ; c'était une ombre sans corps. Les articles de confédération déclaraient bien que le congrès aurait le pouvoir financier ainsi que le pouvoir diplomatique, qu'il pourrait signer des traités de commerce et les faire exécuter ; mais, comme tout moyen d'exécution lui était refusé, il n'avait, par le fait, qu'un droit de conseil.

Ainsi, c'est au congrès qu'il appartenait de déclarer la guerre, avec le concours de neuf États. La guerre déclarée, c'était au congrès qu'il appartenait de décider combien on lèverait des troupes ; mais quand il s'agissait de faire la levée de ces troupes, le pouvoir du congrès s'arrêtait ; l'assemblée était obligée de s'adresser à chaque État particulier, de demander à chacun d'eux son contingent, de l'inviter à former des régiments, à les solder, à les envoyer sur le théâtre de la guerre. Il en résultait que l'intérêt particulier des États l'emportait sur l'intérêt général ; et, par exemple, quand la Virginie fut envahie par Arnold, la Caroline du Nord garda ses milices, parce qu'elle pensait que charité bien ordonnée commence par soi-même. Il se passait alors en Amérique, au point de vue militaire, quelque chose d'analogue à ce qu'on a vu si souvent en France, à propos de la circulation des grains. Dès qu'on avait une disette, les populations se précipitaient pour empêcher les blés d'aller au dehors ; la famine générale sortait des précautions prises par les particuliers. De la même façon, la Confédération fut souvent mise en danger par les précautions des États.

Même impuissance en fait de finances ; le congrès avait le droit de battre monnaie, mais il n'avait pas un dollar à sa disposition ; de même il pouvait émettre des assignats, mais quand il les avait émis, ce n'était pas lui qui était chargé de les rembourser ; or les États ne se souciaient pas davantage de le faire, et on marchait à la banqueroute.

Pour la diplomatie, c'était la même chose ; on voit le congrès traiter avec la France et avec la Hollande, mais le jour où un État de la confédération ne voulait pas exécuter le traité, il n'y avait pas moyen de l'y forcer. Les États conservaient des droits de douane, établissaient des tarifs à l'intérieur ; c'était une anarchie complète.

Tout d'abord, on ne s'aperçut pas du danger. Dans les premiers jours d'une révolution, il y a un enthousiasme universel qui fait croire que les lois sont inutiles ; mais il y a toujours un moment dans les affaires humaines où le premier feu tombe, et alors une administration, un gouvernement sont des œuvres sérieuses qui ne peuvent durer qu'avec des ressources et un pouvoir qui manquait à la confédération.

Un autre effet de cette impuissance fut que le congrès lui-même perdit la plupart de ses membres. Ceux qui appartenaient à l'armée, comme Washington, étaient allés se battre ; les autres, et ce n'étaient pas les moins distingués, étaient retenus dans leurs États particuliers. On faisait dans chaque État des constitutions locales, on organisait des gouvernements ; il semblait beaucoup plus agréable et plus utile d'être gouverneur de son pays que délégué au congrès fédéral. C'est ainsi que Jefferson devint gouverneur de la Virginie et réforma toute la législation de son pays. Le congrès, vers la fin de 1777 et au commencement de 1778 se trouvait réduit à vingt-deux membres. Il n'avait aucune influence ; c'est Washington qui, à lui seul, représentait le gouvernement américain ; il était le chef et l'organisateur de l'armée ; c'est lui qui avait en main tout le pouvoir militaire, et nous voyons dans ses lettres qu'il était constamment occupé à négocier avec les treize États, à demander à chaque ville les secours dont il avait besoin.

Cette situation inquiétait tous les amis de la patrie, et surtout un homme dont le nom va souvent revenir dans nos études, Hamilton.

Je ne veux pas faire aujourd'hui la biographie d'Hamilton, mais c'était un de ces hommes qui, dès le premier jour, voient le mal et le remède.

Les opinions d'Hamilton sont doublement intéressantes, car il fut non-seulement l'ami, mais l'inspirateur de Washington. Je ne connais rien de plus touchant dans l'histoire, que l'amitié de ces deux hommes. Washington a pour lui l'âge, la sagesse, la position ; Hamilton est un esprit plus vif, mais n'a ni le caractère ni la volonté du général. Ces deux hommes se complètent l'un par l'autre.

Presque toujours c'est Hamilton qui le premier voit ce qu'il y a à faire, et qui l'écrit au général ; Washington, avec la solidité un peu lourde du caractère anglais, commence par être effrayé de ce que lui lui Hamilton. La première chose qui le frappe, c'est la difficulté. Six mois après, on voit le général qui revient à la charge, qui, après de longues réflexions, adopte l'idée de son ami; c'est alors que Washington se montre dans toute sa grandeur. Une fois qu'il a saisi la vérité, l'homme se révèle. C'est une des plus grandes volontés que le monde ait vues, c'est l'homme qui, une fois résolu, a le moins reculé. Comme il s'est décidé mûrement, après un long et sincère examen, il sent que devant Dieu et devant sa conscience il ne lui reste plus qu'à agir. Quel que soit l'avenir qui puisse l'atteindre, il marche devant lui. C'est là ce qui rend si intéressante l'étude de ces deux personnages qu'on a jusqu'ici trop peu rapprochés l'un de l'autre; l'un est l'idée, l'autre est l'âme et le bras.

Dans une lettre à George Clinton, lettre datée du 13 février 1778, on voit Hamilton s'inquiéter de l'abandon du congrès, il se plaint que tous les hommes capables en sont sortis ; on se trouve dans une position étrange pour négocier en Europe. Le pays se décourage, la guerre ne va pas, l'étranger ne sait plus où prendre le gouvernement américain qui, en France, est tout entier dans la personne de Franklin ; l'Amérique se perd par ses propres divisions.

Quelque temps après, à la fin de 1778, au moment où les articles de confédération venaient d'être votés, nous retrouvons l'écho de cette lettre d'Hamilton dans une fort belle lettre de Washington au congrès.

E. Laboulaye.

— La suite à un prochain numéro. —

HISTOIRE ET MORALE.

COURS DE M. ALFRED MAURY.

(COLLÉGE DE FRANCE.)

(Voy. les nos 4, 6, 8, 11 et 18.)

V.

État de la civilisation grecque aux VIe et Ve siècles.

Nous avons montré, dans la précédente leçon, le caractère de la morale d'Hésiode, et nous avons tiré de ce tableau quelques inductions sur l'état moral de la société grecque aux époques les plus reculées. Il nous faut poursuivre maintenant cette étude dans des âges mieux connus, dont les mœurs se reflètent avec plus de fidélité dans les récits des anciens. Rapprochons les idées du temps des actes, c'est seulement à l'aide de ce parallèle que nous pourrons juger de l'état moral des Hellènes, trois ou quatre siècles après Hésiode et apprécier conséquemment les changements qui se sont opérés durant cette période.

Toutefois, comme je vous l'ai déjà dit, on ne peut pas toujours juger d'une société par ses doctrines ; car à côté de la théorie il y a la pratique ; les principes adoptés peuvent être excellents et les actes détestables, ou réciproquement; c'est seulement en recherchant les manifestations positives et comme matérielles de la moralité que nous nous assurerons de la conformité des idées qu'on se faisait dans la Grèce païenne des devoirs et de la pratique de la vie.

Il ne faut pas toutefois s'exagérer l'opposition possible entre les principes et les actes, car, du moment que l'homme se fait une idée plus exacte de ses devoirs envers lui-même et envers Dieu, il faut nécessairement supposer qu'un progrès s'est opéré dans ses mœurs ; on ne saurait raisonnablement admettre que les plus belles théories morales se produisent précisément au moment où la société se corrompt davantage. L'homme n'est pas inconséquent à ce point, et il y aura toujours, si l'on prend la société dans son ensemble, une certaine correspondance entre la théorie et la pratique.

Quoique la période dans laquelle nous entrons ne se perde plus dans les ténèbres d'un passé où la fable se mêle si souvent à la réalité, qu'il est presque impossible de l'en distinguer, cependant nous n'avons encore qu'un nombre comparativement petit d'éléments pour la reconstruire. Nous serons souvent réduits à des inductions et des analogies. Les *Travaux* et *les Jours* nous ont révélé une connaissance pratique de l'homme, un instinct raisonné du bien qui conduit à une sagesse peut-être un peu prosaïque, mais qui n'en est pas moins réelle. Il y a dans ce poëme de quoi faire un bon homme, je ne dis pas un héros de vertu, une société bien ordonnée, non, une société arrivée à un idéal moral. Comparée à la société d'Homère, la société que nous peint Hésiode nous fait reconnaître qu'un régime régulier a succédé à un régime violent, que l'acquisition légitime des richesses tend à être préférée au pillage et à la violence.

Eh bien, ces symptômes d'un premier progrès vont se prononcer de plus en plus, à mesure que nous nous rapprocherons de l'époque où s'accomplit le grand mouvement philosophique de la Grèce. Que trouvons-nous, en effet, après Hésiode? Des poëtes et des sages qui font profession de corriger les mœurs de l'homme, de chercher ce qui peut le rendre meilleur, et de donner l'exemple de la sagesse qu'ils recommandent.

S'étant aperçus que, malgré le caractère moral de certaines fictions, de certaines fables regardées alors encore comme des réalités, il y avait des conceptions dangereuses, des mythes de nature à corrompre les mœurs, ces poëtes, au lieu de s'adresser purement à son imagination, s'adressèrent à ce qu'il y a de plus élevé en lui, parlant à sa raison, ils lui enseignèrent la vertu, sans recourir aux fictions. Seulement, comme à cette époque l'intelligence était en général peu développée, que la connaissance de la lecture et de l'écriture n'était qu'exceptionnelle, les principes moraux ne pouvaient se répandre, ni par des traités systématiques de morale, ni

par des théories philosophiques : ces poëtes s'attachèrent à résumer dans de courtes sentences, les préceptes dus à l'étude qu'ils avaient faite du cœur humain et de la morale. Ces préceptes étaient facilement retenus par la mémoire, et, par leur caractère net et précis, ils frappaient vivement l'esprit, s'y gravaient et devenaient ainsi un guide pour l'avenir. Telle fut l'œuvre des poëtes gnomiques, dont les sentences ont été, suivant l'expression de Platon, les prémices de la sagesse grecque. Solon, Pythagore, Théognis, Phocylide, Critias et même Simonide, ont donné à leurs préceptes une douce simplicité, un air de cordialité franche qui tout en contribuant au progrès des mœurs grecques en décèlent l'élévation et l'épurement. Quand on compare les œuvres de ces poëtes, qui se continuent jusque dans le ve siècle avant J.-C., avec les œuvres des poëtes antérieurs, on voit que la pensée religieuse et morale y est plus pure, et que l'on y conçoit la divinité sous une forme moins fantaisiste.

Ce qui nous est rapporté de ces sages, des sept, dont la mémoire s'est plus particulièrement conservée, nous retrouvons l'école d'Hésiode; leurs actes comme leurs idées sont un reflet agrandi du poëme des *Travaux et des jours*. Chez eux s'annonce un désir plus vif de connaître l'homme, de se rendre compte de ses devoirs, d'indiquer aux peuples la bonne voie, de signaler le bien; nous sommes surtout frappés d'une préoccupation constante d'inviter l'homme à l'étude de soi-même; à tel point que ce précepte, *connais-toi toi-même*, recommandé par les plus anciens sages, deviendra la base de la philosophie morale des Grecs.

Eh bien, ce seul fait, messieurs, indique déjà un très-grand progrès moral, car l'homme n'a pas à son début cette tendance à revenir sur soi-même et à s'observer. Des physiologistes ont constaté que ce qui distingue l'homme de l'animal, ce n'est pas l'intelligence, car l'un et l'autre observent, se rappellent, jugent et réfléchissent, mais bien la faculté dont est doué le premier de sentir ce qu'il sent, de penser ce qu'il pense, de voir ce qu'il voit; or, cet apanage de l'intelligence humaine est aussi un symptôme de progrès, ou, pour mieux dire, de la virilité de l'intelligence morale. Du moment où l'homme ne se laisse plus aller à ses incitations bonnes ou mauvaises, mais que, revenant sur soi-même, il se juge, se compare à autrui, on peut affirmer qu'un progrès s'accomplit en lui ; aussi a-t-on pu dire que le plus mauvais des hommes ne saurait faire son examen de conscience sans devenir meilleur. Le *connais-toi toi-même* n'est autre que cet examen de conscience.

Dès la fin du viie siècle ou dès le commencement du vi^e avant notre ère, nous voyons déjà cette doctrine apparaître, et nous ne pouvons supposer que le contre-coup ne s'en soit pas fait sentir dans la pratique. Quand l'homme aura-t-il eu un sentiment plus pur, plus exact de ses devoirs, si ce n'est à l'époque où, par cet examen de conscience, il se sera élevé dans l'échelle morale, s'apercevant que toutes ces créations poétiques, toutes ces conceptions plus ou moins fabuleuses, mêlées d'idées bonnes et mauvaises, ne répondent plus à la notion qu'il a du bien?

Sans doute, certains poëtes continuèrent les traditions homériques, mais c'était l'exception; les grands esprits tendaient vers un autre but, et Pindare, par exemple, disait qu'il ne fallait attribuer aux dieux rien qui en soit indigne et ne pas leur supposer des vices qui nous appartiennent; il repoussait ainsi l'alliance monstrueuse des personnifications divines de nos défauts et de la religion, laquelle doit être au contraire l'appui de la vertu. Cette tendance morale est plus accusée encore chez les tragiques : Eschyle, Sophocle, ont, dans leurs œuvres, non-seulement un caractère religieux, mais encore un caractère moral, et, à part quelques traditions peu morales qu'il leur a fallu accepter, on voit que leur récit a pour but de ramener la religion sur le terrain d'une moralité pure. Or, si les Grecs aimaient ces poëtes, si Eschyle et Sophocle recevaient des applaudissements unanimes, ne faut-il pas en conclure que les sentiments qu'ils communiquaient à la foule étaient partagés par elle? Les écrivains ne sont jamais, en effet, complétement créateurs; tout en apportant leur part d'originalité, ils reflètent toujours plus ou moins les idées de leur époque; ils sont, en un mot, les enfants du siècle où ils vivent, et c'est là ce qui explique leurs succès. Si un auteur émet des idées, des principes, des doctrines, qui sont en désaccord avec les idées, les principes, les doctrines de son temps, il ne rencontrera pas la sympathie de la foule, et la postérité seule pourra lui rendre justice.

Concluons donc de ces remarques que la société hellénique s'était nécessairement améliorée. D'ailleurs, à quelle époque correspond ce progrès dans les idées morales? Au vi^e et au ve siècle; c'est-à-dire, à l'époque de la plus grande civilisation intellectuelle de la Grèce, et je me sers à dessein de cette expression, parce qu'il y a la civilisation matérielle et la civilisation intellectuelle. La Grèce apparaît alors avec tout son génie créateur; c'est l'époque des grands orateurs et des grands artistes; Athènes surtout avait atteint un haut degré de culture. Les relations de peuple à peuple deviennent plus régulières, le commerce s'étend, la notion du droit s'épure, et, puisque c'est à la même époque que se produisent les doctrines des poëtes gnomiques et des sages, nous devons rattacher l'un à l'autre ce progrès des idées morales et des mœurs.

Mais tout a ses dangers. Le sentiment du beau se reflétait sans doute dans le culte du beau qui enfantait tant d'admirables chefs-d'œuvre; mais trop exalté, il finit par nuire à la pratique, à la conception même du bien. Car si le beau est le bon sous son apparence physique, il n'est qu'une forme et l'apparence peut exister sans la réalité; les Grecs, en vertu de la vivacité de leur imagination, finirent par se passionner plus pour la forme

que pour le fond, et à tenir plus aux belles mœurs qu'aux bonnes.

C'est là ce qui donna naissance à cette école de sophistes dont l'influence fut funeste sans doute, mais à laquelle il ne faut pourtant pas prêter une importance exagérée.

Le sentiment artiste des Grecs leur fit un besoin de bien dire; l'éloquence devint, avec la réputation guerrière, la passion dominante des esprits. Ce fut la forme que revêtit, pendant la paix, le besoin de lutte et de domination qui se manifestait par la bravoure durant la guerre. Mais cette éloquence, comme le courage, servit les bonnes comme les mauvaises causes, la justice comme l'injustice, le droit comme la violence.

L'éloquence devient un des principaux moyens pour arriver à la fortune, pour obtenir les faveurs populaires; l'on se mit à la cultiver, non pas pour exprimer d'une manière plus saisissante des vérités morales, mais pour satisfaire sa vanité et exercer sur le peuple une influence dont on tirait profit. Alors s'établirent dans la Grèce des hommes qui faisaient profession d'éloquence, l'enseignant à ceux qui voulaient l'apprendre, plaidant pour les citoyens devant les tribunaux, composant des discours et des panégyriques, ou dissertant pour récréer le public. On appelait ces hommes des *sophistes*, nom qui n'était pas pris, dans le principe, en mauvaise part, puisqu'on le voit donné à Solon. L'influence qu'acquirent ces maîtres de l'art de bien dire, ils en abusèrent. Au lieu de rester des sages et des prudents, ils devinrent des ergoteurs, des raisonneurs ou plutôt des déraisonneurs; ils servirent les passions en leur donnant à leur usage des théories commodes; ils embrouillèrent toutes les notions du bien et de l'utile que les vrais sages avaient affermies et complétées. Ils n'avaient qu'une préoccupation, la forme, l'élégance, l'énergie, l'habileté de la parole; quand au fond on ne s'en occupa plus. Ce fut alors le règne de l'esprit ou plutôt sa tyrannie, et le bon sens en reçut de graves atteintes; la morale se relâcha, sinon dans les masses, du moins dans les classes les plus élevées, les plus éclairées!

La période dont nous parlons est marquée par la mort de Socrate et les trente tyrans; elle constitua pour la Grèce un véritable XVIIIe siècle, avec tous ses effets heureux et malheureux. A l'étude de l'homme on préféra l'étude de la nature, et les Grecs tombèrent alors dans la métaphysique; ils se lancèrent dans des spéculations qui n'aboutirent qu'au scepticisme, comme la doctrine de Parménide. Des gens s'en emparèrent pour servir leurs mauvaises passions, bien des hommes ne crurent plus à rien, à rien, sauf à leur intérêt; car il n'y a que ce scepticisme là qui résiste à toutes les négations et à tous les doutes. On montra le vide de la religion et de la morale, et après avoir démasqué le faux on finit par tout ébranler, pour ne laisser que l'homme aux prises avec ses passions.

Des besoins intellectuels et matériels et nouveaux avaient développé certaines passions tout en fortifiant la raison. On ne se contentait plus d'une religion enfantine tant la grossièreté frappait les esprits, et la morale qu'elle consacrait était ébranlée avec les croyances. L'esprit raisonneur se substituait à la recherche simple et sincère du juste et du vrai. Les sophistes par le prestige de leur éloquence ou par l'audace de leurs promesses cherchaient à s'emparer de l'éducation de la jeunesse, à s'entourer de la considération publique, et l'égoïsme croissait au lieu de la fraternité. Un Protagoras (d'Abdère) ne faisait plus de la vérité qu'une affaire de convention; un Callias ne voyait le bien que dans l'utile et l'intérêt; un Critias faisait de la religion une invention de la politique; un Gorgias (de Leontium) substituait un scepticisme complet à la science. De pareilles doctrines eurent certainement de nombreux partisans, et elles trahissent en même temps un grand affaiblissement du sentiment moral.

Le progrès matériel avait amené une certaine corruption; en présence des luttes des partis, les appétits s'étaient aiguisés, la convoitise s'était accrue, on voulait davantage, on aspirait à la grandeur, oubliant que toutes ces choses n'ont de valeur qu'autant qu'on les obtient par des moyens légitimes. Il nous faut donc constater un moment d'arrêt qui fut en partie l'ouvrage de faux philosophes, non de ceux qui tentèrent d'épurer la religion en la dépouillant de ses fables, et d'ennoblir, d'autre part, l'esprit de l'homme par la culture des arts et le sentiment du beau, mais celui des esprits destructeurs qui sapèrent tout et ne laissèrent debout que les passions mauvaises. Voilà ce qui se produisit vers la fin du Ve siècle. Enfin un homme arrêta les effets funestes des théories sophistiques; il marque une époque dans l'histoire des idées morales, et dont la vie correspond à une amélioration dans les mœurs publiques; se jetant au-devant du mouvement dont nous parlons, il ramena la philosophie à la plus belle, à la plus noble des études et couvrit de ridicule la sophistique, cet homme, fut Socrate, il naquit à cette époque.

On voit maintenant le caractère de la révolution, elle ne changea pas sans doute radicalement la nature de la société grecque, mais en y développant certains germes elle porta un grave préjudice aux mœurs publiques et privées.

Toutefois on ne saurait admettre que les enseignements de la sophistique aient assez profondément pénétré en Grèce pour avoir tout d'abord ébranlé les fondements moraux; ce fut plus une maladie contagieuse qu'une révolution proprement dite. Et encore, de ce côté, on peut comparer cet âge à notre XVIIIe siècle. Si l'on jugeait exclusivement une époque par quelques écrits, qui en représentent les plus mauvaises tendances, on s'exposerait à de graves méprises.

Je suppose, en effet, qu'un homme n'ayant à sa disposition que les écrivains marquants du XVIIIe siècle, depuis les premiers économistes ayant traité des questions

politiques jusqu'aux auteurs les plus licencieux, jusqu'aux œuvres de Crébillon fils et de Diderot par exemple, ignorant l'histoire du temps, y cherche toute la société d'alors; n'arriverait-il pas à supposer la France beaucoup plus corrompue qu'elle n'était alors et plus révolutionnaire qu'elle n'était encore en réalité, faits historiques eux-mêmes?

Je n'ai abordé dans cette leçon aucune des biographies ni aucun des faits particuliers qui me serviront à éclairer plus à fond cette société hellénique à l'époque qui nous occupe.

Ici il y a eu sous le rapport moral, un recul visible, c'est que si l'histoire nous apprend que l'homme s'est amélioré, il ne faut pas oublier que ce progrès n'a jamais été continu. Il y a eu bien des retours; des conquêtes n'ont été obtenues qu'au prix de défaites, et ce qu'on a gagné sur certains points, on l'a perdu sur certains autres; telle est la loi de l'évolution humaine! Et devons-nous en être étonnés, quand nous voyons la même chose se produire lorsqu'il s'agit du progrès intellectuel?

Il est incontestable que l'homme commence par l'ignorance et qu'il ne s'éclaire que progressivement; mais faut-il en conclure qu'à une époque donnée nous en sachions nécessairement plus sur tous les points qu'à l'époque antérieure? Que même l'intelligence ait grandi sous toutes ses faces? Non; par exemple, en acquérant plus d'ampleur, notre intelligence a perdu de l'originalité.

Comparez, en effet, le vieillard et l'enfant : le premier l'emporte sur le second par bien des qualités, mais il n'a pas, comme lui, la fraicheur des sentiments et la puissance de l'imagination; or, il en est ainsi pour l'humanité, elle gagne en perdant et perd en gagnant, et il y a des moments où l'on ne s'aperçoit pas assez qu'on a gagné, parce que l'on s'aperçoit trop qu'on a déjà perdu.

Avant d'arriver à cette époque nouvelle où nous signalerons un véritable progrès, il y a eu un moment auquel la philosophie a franchi les bornes qu'elle devait garder, où la religion s'est corrompue sans s'épurer, où la critique, au lieu de rester telle, a fait place à un scepticisme dissolvant : c'est l'époque dont je vous parlais tout à l'heure, et c'est pour cela que je la prends pour point de départ et point de séparation dans l'histoire morale de la société grecque. C'est à cette division fondamentale que je rapporterai les faits principaux à l'aide desquels je peindrai les mœurs de la Grèce. Nous y verrons ce que la société de Périclès avait produit et ce qu'elle avait perdu; en un mot, nous dresserons le bilan de la fortune morale que nous a laissé cette grande époque. — Tresbardy.

LITTÉRATURE FRANÇAISE.

CONFÉRENCE DE M. ÉVARISTE THÉVENIN.

(CONFÉRENCES DU QUAI MALAQUAIS.)

Histoire du théâtre en France (fin).

(Voy. les nos 22 et 23.)

Comme leur nom l'indique, les mystères traitaient des sujets exclusivement religieux; les *Moralités* étaient semi-religieuses, semi-laïques; on appelait *Soties* les farces et la comédie.

L'histoire nous a conservé le souvenir d'un *Mystère de la Passion*, joué à Amiens par 289 personnages, et dont la représentation ne durait pas moins de vingt-cinq jours; on le réduisit plus tard à cinq ou six *journées* ou épisodes. Le nombre des personnages concourant à ces jeux était considérable : ainsi on en comptait 110 dans le *Mystère de sainte Barbe*, et 97 dans le *Mystère de la Conception*. Nous remarquons dans ce dernier la naïveté du nom donné à l'un des personnages, il peint l'époque : l'acteur chargé de jouer le rôle de messager s'appelait *Rapporte-Nouvelle*. Tout cela est si loin de nous, qu'on lira avec plaisir la description du théâtre des Confrères, que nous prenons textuellement dans un vieil auteur :

« La scène s'appelait *établies*.

» Premièrement est Paradis ouvert, faict en manière » de throse et reçons d'or tout autour, au milieu du- » quel est Dieu en une chaière parée, et au costé dextre » de luy Paix, et soubs elle Miséricorde, au senestre » Justice et soubs elle Vérité. Et tout autour d'elles neuf » ordres d'anges, les uns sur les autres. — La crache ez » beufs. — Enfer faict en manière d'une grande gueulle » se cloant et ouvrant quant besoing est. — Les limbes » des ères faicts en manière de chartre, et n'étoient veus » sinon au dessus des faux du corps. — La place des » prophètes ez divers lieux hors les autres. »

Si, après cette description, on pouvait encore douter de l'origine religieuse du théâtre, nous en trouverions une preuve irréfutable dans la longue nomenclature des personnages sacerdotaux qui ont écrit pour le théâtre et dans la *Pratique du théâtre*, ouvrage de l'abbé d'Aubignac : « Or, en France, dit-il, la comédie a commencé par quelques pratiques de piété, étant jouée dans les temples et ne représentant que des histoires saintes. »

Si tous les mystères n'étaient pas le développement d'un fait biblique ou d'un principe dogmatique, tous au moins avaient un certain cachet religieux suffisant pour démontrer quelle part active le clergé prenait à ces pieuses et dramatiques exhibitions. Permettez-moi de vous le prouver par l'analyse rapide du *scenario* d'une pièce représentée en 1505 sous ce titre : *le Mystère du chevalier qui donne sa femme au diable*. Un chevalier, ruiné par sa prodigalité, supplie le diable de remplir son escarcelle. Satan y consent, mais aux conditions suivantes : le chevalier lui vendra sa femme, livrable dans sept ans; il

reniera Dieu, il reniera aussi la Vierge. Le chevalier souscrit assez facilement aux deux premiers points, mais reste inébranlable sur le dernier. Se contentant des deux premiers lots, Satan se retire après avoir enrichi le chevalier. Au terme fatal, l'époux félon et renégat emmène sa femme pour la livrer. En route celle-ci demande à entrer dans une église; le chevalier y consent. Pendant qu'elle prie, la Vierge, sous les traits de l'épouse vendue, rejoint le chevalier, qui, ne s'apercevant pas de la substitution, livre la Vierge à Satan. Mais celui-ci découvre la feinte et reproche au chevalier sa mauvaise foi. Celui-ci proteste de son ignorance, et la Vierge, pour punir Satan, lui arrache le pacte imprudemment signé par le chevalier et réconcilie les deux époux, qui depuis vécurent fort longtemps unis.

La basoche, excitée par le succès des Confrères, mais empêchée par leur privilége de jouer des mystères, créa les *Moralités*, peintures des vices et des vertus. Ces représentations n'eurent lieu d'abord que trois ou quatre fois par an; mais les guerres civiles et étrangères qui eurent lieu sous Charles VI et sous Charles VII firent déborder la licence; les *farces* devinrent des satires personnelles.

A la paix, le parlement permit la continuation des *farces* et *soties*, à la condition de respecter la décence. La violation de cette clause suscita, le 14 août 1442, un arrêt par lequel le parlement condamnait à quelques jours de prison, au pain et à l'eau, les basochiens délinquants, qui, pour se venger, fermèrent leur théâtre.

Cette clôture, considérée comme une calamité publique, amena, le 12 mai 1473, un nouvel arrêt du parlement, par lequel il était enjoint à la basoche d'avoir à reprendre ses jeux; mais il paraît que cette troupe mutine et frondeuse fit bientôt repentir l'autorité de s'être immiscée à ses affaires, car le parlement, par arrêt du 15 mai 1476, interdit absolument ces représentations.

Ces débuts du théâtre ne furent qu'heur et malheur, et l'intermittence de ses succès et de ses revers pourrait servir de texte à toute une odyssée.

En 1497, Louis XII, à l'occasion de son avénement, accorda la liberté du théâtre, et, par une faveur toute spéciale, il autorisa la basoche, — ce désespoir du parlement, — à établir son théâtre sur la table de marbre, dans la grande salle du palais. Cette table historique, dont il est longuement question dans *Notre-Dame de Paris*, était destinée aux festins des hôtes royaux; elle fut détruite par le fameux incendie de 1618. Fidèle à la tradition des courtisans de tous les temps et de tous les pays, le parlement, pour flatter le roi, donnait des gratifications à cette basoche, l'objet de sa haine intime.

Mais, sous Louis XII, l'élément laïque, introduit en dominateur au théâtre, rendit des services politiques. Ainsi nous citerons un poëte dramatique, un peu légèrement traité par M. Victor Hugo, Pierre Gringoire, ou plutôt Gringore, qui, suivant les usages de son temps, s'affublait indifféremment des pseudonymes de *Vaudemont* ou de *Mère Sotte*. Il était héraut d'armes du duc de Lorraine.

Gringore attaqua sur la scène le pouvoir temporel de l'Église romaine, qui, déjà à cette époque, était condamné par tous les hommes de bonne foi. C'est dans ce but qu'il fit jouer aux Halles, le mardi gras de l'an 1514, une espèce de dialogue intitulé *le Jeu du prince des sots et Mère Sotte;* qu'il donna une moralité intitulée *l'Homme obstiné*, à sept personnages; ouvrage rempli d'allusions aux différends qui existaient entre Jules II et Louis XII. Il est inutile de dire que l'*Homme obstiné*, c'est le pape.

Un dimanche matin de l'an 1510, Jean du Pont-Alais ou du Pont-Allets, auteur dramatique, faisait battre le *tabourin* dans le carrefour de Saint-Eustache, pour annoncer une pièce nouvelle. Le curé, qui prêchait, interrompu par le bruit et voyant fuir ses auditeurs, plus avides de *boniment* que d'éloquence sacrée, descend de sa chaire, se rend au carrefour, et là, s'approchant de Pont-Alais : « Qui vous a fait si hardi de tabouriner quand je prêche? s'écrie-t-il. » Qui vous a fait si hardi de prêcher quand je tabourine? répond audacieusement Pont-Alais. Suivant Bonaventure de Périns, la discussion continua par une rixe qui fut terminée par la transformation du tabourin en couvre-chef du curé; quoiqu'il en soit, plainte fut portée au magistrat, qui condamna Pont-Alais à six mois de prison.

Mais bientôt la mort de Louis XII permet au parlement de se venger sur la basoche du bon accueil qu'il avait été forcé de lui faire par courtisanerie; aussi, sous le prétexte du deuil du roi, interdit-il encore une fois ses représentations. Mais, parmi les basochiens, qui avaient pris le titre de *Société des enfants sans soucy*, se trouvait un jeune homme, encore inconnu, qui adressa la supplique suivante :

Au roy François Ier.

Pour implorer vostre digne puissance
Devez-vous, syre, en toute obéissance,
Bazochiens à ce coup sont venuz
Vous supplier d'ouïr par le menuz,
Les poincts et traicts de nostre comédie.
Et s'il y rien qui pique ou mesdie,
A vostre gré l'aigreur adoucirons;
Mais à quel juge est-ce que nous irons,
Si n'est à Vous? qui de toute science
Avez certaine et vraye expérience;
Et qui tout seul d'authorité pouvez
Nous dire : Enfants, je veux que vous joüez.
O Syre, donc, plaise Vous nous permettre
Sur le théâtre, à ce coup-cy, nous mettre,
Et conservant nos libertés et droicts,
Comme jadis firent les autres Roys.
Si vous tiendra pour Père de la Bazoche,
Qui ose bien vous dire sans reproche,
Que tant plus son Règne fleurira,
Vostre Paris tant plus resplendira

Cette supplique était signée : François Marot.

François Ier, espérant voir

« Tant plus son règne fleurir,
» Et son Paris tant plus resplendir. »

accorda l'autorisation sollicitée.

C'est du *restaurateur des lettres* que datent réellement les premiers essais de quelque valeur du théâtre en France; nous verrons que la chaîne d'auteurs dramatiques qui part de Marot pour arriver à Corneille, en passant par Ronsard, Jodelle, Grevin, Garnier, Mayret, Rotrou, etc., n'eut plus de solution de continuité.

En 1572, nous trouvons un second et plus sérieux démêlé entre le théâtre et l'Église. Messire René Benoît, curé de Saint-Eustache (cette paroisse tenait probablement à honneur de se montrer la plus agressive), obtint du Châtelet que les Confrères ne pussent ouvrir les portes de leur spectacle qu'après vêpres. Cet arrêt, sévèrement exécuté, rendit désert le théâtre de l'hôtel de Bourgogne.

Les Confrères présentèrent au parlement une requête dans laquelle ils exposèrent « que l'arrêt du Châtelet rendait les priviléges royaux illusoires; qu'ils payaient cent écus de rente à la recette du roi pour le logement, et trois cents livres tournois de rente aux Enfants de la Trinité, tant pour le service divin que pour l'entretien des pauvres, etc. » Ils concluaient « à être autorisés à laisser les portes de leur jeu ouvertes pour leurs préparatifs, et à commencer leur représentation à trois heures sonnées, à laquelle heure les vespres avoient accoustumées d'être dittes. »

Par arrêt du 17 novembre 1576, le parlement accorda ces demandes; mais le curé de Saint-Eustache, par de nouvelles oppositions, parvint à suspendre pendant trois ans l'effet de cet arrêt, qui fut confirmé en 1579 par le parlement.

Cette petite guerre du clergé catholique contre le théâtre, faible et sourde au début, ne tarda pas à devenir acharnée et bruyante; et si l'Église, inflexible marâtre, ne parvint pas à étouffer le théâtre, son enfant, elle eut du moins le pouvoir de le contenir et d'arrêter son développement. Aussi, en 1584, une troupe de province, étant venue s'établir à l'hôtel Cluny, rue des Mathurins, fut dissoute, huit jours après, par arrêt du parlement. En 1588, une nouvelle tentative eut le même résultat.

Cette persistance du théâtre à se produire fit enfin lever le masque au clergé, qui, passant des manœuvres ténébreuses à l'attaque en plein jour, appela par ses écrits les foudres de l'autorité sur le théâtre.

On lit dans un ouvrage intitulé : *Remonstrances très-humbles au Roy de France et de Polongne, Henri III de nom,* imprimé en 1588, à l'occasion des états généraux convoqués par ce prince, et connus dans l'histoire sous le nom de *seconds états de Blois*, cette formelle dénonciation :

« Il y a encore un autre grand mal qui se commet et tolère en vostre bonne ville de Paris, aux jours de dimanches et de feste : ce sont les jeux et spectacles qui se font lesdits jours de festes et dimanches, tant par des étrangers italiens que par des François, et par-dessus tous, ceux qui se font en une cloaque et maison de Satan, nommée l'hôtel de Bourgogne, par ceux qui, abusivement, se disent les Confrères de la Passion de Jésus-Christ. En ce lieu se donnent mille assignations scandaleuses, au préjudice de l'honnesteté et pudicité des femmes, et à la ruine des familles des pauvres artisans, desquels la salle basse est toute pleine, et lesquels, plus de deux heures avant le jeu, passent leur temps en devis impudiques, en jeux de dez, en gourmandises et ivrogneries, tout publiquement, d'où viennent plusieurs querelles et batteries. »

Il est facile de reconnaître à ce langage plein d'aménité la plume sacerdotale; et c'est au roi, dont la moralité est attestée par celle des *mignons* qui l'entourent, que le clergé fait appel!

Concurremment aux persécutions religieuses, le théâtre eut à subir la lutte de la concurrence. Les comédiens de la foire Saint-Germain rivalisèrent avec ceux de l'hôtel de Bourgogne; il s'ensuivit un procès devant le lieutenant civil, qui autorisa les « baladins à jouer, à la condition de payer deux écus par an aux Confrères de l'hôtel de Bourgogne. »

Enfin vint Molière, qui, en fusionnant plusieurs troupes, créa les comédiens du roi au préjudice des Confrères de la Passion; ceux-ci ne faisaient plus que louer leur théâtre aux comédiens de l'hôtel de Bourgogne, et recevoir des indemnités de ces troupes diverses chargées de divertir les Parisiens. En 1615, les comédiens présentèrent au roi une pétition dans laquelle ils demandèrent l'abrogation des Confrères de la Passion; ils alléguèrent que leur demande était « utile, d'autant que les pauvres en tireroient tout le profit, qui leur est beaucoup mieux deul qu'à ces gorges de Diotime. » Diotime était un célèbre ivrogne athénien, surnommé l'Entonnoir, ce qui explique sa manière de boire.) Le parlement donna raison aux comédiens contre les Confrères. Désormais l'Église était l'ennemie jurée du théâtre, qui n'était plus condamné à remplir son escarcelle. *Indè iræ.*

Avant d'entrer dans le théâtre moderne, qui commence à Corneille, citons quelques particularités propres au théâtre vivant sous la férule de l'Église.

Au commencement des *mystères*, les rôles étaient joués par des *clercs*, et ce ne fut que successivement et quand les *moralités* leur firent concurrence, ou même leur succédèrent, que les laïques parurent sur la scène. Les femmes en étaient sévèrement exclues, et leurs rôles étaient tenus par des hommes déguisés; le surnom de *Gorju* indique le travestissement exagéré de l'acteur chargé de jouer les commères et les grosses bourgeoises. Cette exclusion des femmes n'était point dictée par la pudeur et la retenue, car l'histoire nous a conservé quelques-uns des *boniments* que débitait *Bruscambille* pour faire prendre patience aux spectateurs, et quoique le public de l'hôtel de Bourgogne ne fût pas exclusive-

ment populaire, les gros mots et les lazzi cyniques y roulaient si effrontément, que nous ne pourrions en donner ici le plus léger échantillon. Le clergé, qui n'avait pas encore foudroyé de ses anathèmes les gens de théâtre, accorda, suivant Sauval, la sépulture dans l'église Saint-Sauveur à Gaultier Garguille, célèbre farceur, *plus fort en gueule* que la Dorine de Molière. Peut-être dut-il cet honneur à l'amitié particulière qui l'unissait à l'abbé de Marolles. Enfin les noms les plus célèbres que l'histoire de ces *farces* nous ait transmis sont ceux de Tabarin, Dulaurier, sous le nom de Bruscambille, Gratelard et Gringalet, dont le nom seul fait encore le bonheur des promeneurs enfantins de nos modernes Champs-Élysées.

L'incorrigible basoche, ayant eu l'audace de prendre des masques ressemblants et de vrais noms, fut cause de l'institution de la censure préventive, en 1538. Sans manquer du respect dû à cette institution trop vivace, qu'il nous soit permis de citer deux ou trois anecdotes dans la foule de celles qu'on a fait courir sur elle. Un auteur avait donné le nom de Dubois à un valet fripon; mais le préfet de police s'appelait Dubois. Le censeur s'empressa d'écrire à ce magistrat qu'il avait fait changer ce nom, par respect pour lui, ne voulant pas permettre que le nom du fléau des fripons fût prostitué à un fripon.

Un autre, — la perle des censeurs, — dans une comédie où un jardinier proposait à son maître une salade de barbe-de-capucin, effaça la phrase, et écrivit en marge : « Choisir une autre salade; il ne faut pas plaisanter avec la religion. »

Sous la restauration, à la Porte-Saint-Martin, la censure biffa, dit-on, des couplets en faveur du gaz pour ne pas désobliger le gouvernement, qui protégeait contre cette innovation le privilége de l'épicerie et de la chandelle. — Depuis cette époque, la censure n'a plus donné de marque d'intolérance ; tout le monde connaît et apprécie l'intelligent libéralisme de ses faits et gestes.

Les spectacles des Confrères subirent d'assez fréquents déménagements. Ainsi, en 1539, abandon de l'hôpital de la Trinité pour l'hôtel de Flandre (près de la rue Coquillière), qui fut démoli en 1543. En 1544, ils achètent une portion de l'hôtel de Bourgogne (rue Mauconseil et rue Neuve-François). L'acte d'acquisition de cet hôtel nous a conservé les noms des maistres et gouverneurs de la confrérie : Jacques Le Roy et Jehan Le Roy, maistre maçon à Paris; Nicolas de Gendrerolles, courtier juré de chevaux, et Jambefort, maistre paveur de Paris. Les conseils de *fabrique* modernes ne se composent pas autrement. Telle est l'origine religieuse du théâtre en France. Étudions-le maintenant dégagé de ses langes.

III.

Le théâtre devient un art. Ce n'est plus ni une école religieuse, ni un tréteau à farces, ni un moyen de battre monnaie. Dégagé de ses langes, il entre à pleines voiles dans une nouvelle phase : sa naïveté grossière va faire place à un atticisme étudié, ses péripéties grotesques à des situations grandioses, son langage ordurier aux sublimes accents de Corneille, de Racine, de Molière; ses inventions vagabondes vont se soumettre à des lois. Le théâtre est plus qu'un art, c'est une science. Comme dans toutes les connaissances humaines, les tâtonnements, les expérimentations se font avant la codification qui vient régler la marche à suivre, de même le théâtre, qui jusqu'alors avait été un vagabondage d'imagination sans règle ni frein, va être obligé de se soumettre aux règles que lui traceront les critiques. Des commentateurs vont exhumer les lois de l'esthétique ancienne; Aristote et Longin sont interrogés; Horace est consulté, et le théâtre devient une arène littéraire.

C'est alors que commença en France cette grande querelle qui, bien qu'elle ait souvent changé de bannière, dure encore, et durera probablement toujours; à nos yeux, elle est insoluble, ou, pour parler juste, elle est insignifiante, car elle représente les deux côtés d'une même question. Supposez deux promeneurs : l'un se dirigeant des Champs-Élysées vers l'avenue de Neuilly; l'autre venant de l'avenue de Neuilly vers les Champs-Élysées; s'arrêtant tous deux au pied de l'Arc de triomphe, ils restent immobiles à la place qu'ils occupent, et sans vouloir se déranger pour l'examiner sur chaque face, chacun d'eux proclame que le plus beau côté du monument est celui qui lui fait face. Lequel des deux pourra soutenir son opinion sans faire sourire de pitié tout homme impartial? Aussi fondées sont les affirmations des classiques et des romantiques, des réalistes modernes et des idéalistes, car les uns et les autres, ne voulant voir qu'un côté de la question, ceux-ci la forme, ceux-là l'idée, sont également inhabiles à juger l'ensemble. En effet, pour être universellement acceptée, toute œuvre doit obéir aux lois divines et humaines, c'est-à-dire qu'elle ne doit blesser ni nos sentiments, ni nos mœurs, ni notre cœur, ni nos yeux. Telle est la règle infaillible proclamée par la dualité humaine que personne ne conteste.

La règle des trois unités fut le premier champ de bataille.

Cette règle, dont le théâtre moderne ne s'est définitivement affranchi que depuis l'avénement du romantisme, c'est-à-dire depuis 1830, était l'arche sainte aux débuts du théâtre en France.

Les longues diatribes auxquelles donnèrent lieu la règle des trois unités sont trop connues pour que nous les racontions ici. Ce qui nous intéresse particulièrement, ce sont les relations de l'Église et du théâtre.

Si le clergé, pris en masse, condamnait officiellement les spectacles populaires, cependant ses membres, individuellement moins sévères, ne craignaient pas d'assister aux représentations de société. Voici, à ce sujet, une petite anecdote que rapporte Bachaumont : « On rit beaucoup à la cour d'une plaisanterie que s'est permise M. le duc de Choiseul envers M. l'évêque d'Orléans, à un

spectacle particulier que donnait chez elle madame la comtesse d'Amblemont. Outre ce ministre et autres seigneurs de la plus grande distinction, il y avait plusieurs prélats. Avant la comédie, M. le duc de Choiseul avait prévenu quelques actrices. Deux s'étaient pourvues d'habits d'abbé; elles se présentèrent dans cet accoutrement à M. de Jarente (ce prélat tenait la feuille des bénéfices). Ceux-ci, par leur figure intéressante, attirèrent son attention; ils lui adressèrent leur petit compliment, se donnèrent pour de jeunes candidats qui voulaient se consacrer au service des autels, se recommandèrent de la protection et même de la parenté de M. de Choiseul, qui n'était pas loin, et vint appuyer leurs hommages et leurs demandes. Le cœur de l'évêque d'Orléans s'attendrit; il promit des merveilles, et, par une faveur insigne, ne put se refuser à donner l'accolade à ces deux aimables ecclésiastiques. Quelle surprise pour le prélat, lorsque, pendant le spectacle, il entrevit sur le théâtre des figures qui ressemblaient beaucoup à celles qu'il avait embrassées. Son embarras s'accrut par une petite parade où il fut obligé de se reconnaître. On y peignait adroitement son aventure. Enfin des couplets charmants le mirent absolument au fait. Il se prêta de la meilleure grâce à la raillerie. » Quel est le ministre qui, de nos jours, oserait faire une pareille mystification à un prélat! Mais aussi quel prélat s'y exposerait!

Il n'entre ni dans notre cadre, ni dans notre plan de suivre désormais le théâtre pas à pas dans chacune de ses productions. A partir de Corneille, cette histoire est connue de tous, et il suffit, pour rappeler le souvenir des luttes et des triomphes, des revers et des disgrâces de ces puissants athlètes, de citer ici les titres des pièces qui, en assurant le triomphe du théâtre en France, devaient donner la preuve que notre génie national pouvait désormais soutenir la comparaison avec les Eschyle, les Sophocle, les Euripide, les Sénèque, les Térence et les Aristophane. En effet, *Horace*, *Cinna*, *Polyeucte*, *Pompée*, *Rodogune*, *Héraclius*, le *Menteur*, etc.; *Andromaque*, *Britannicus*, *Bérénice*, *Phèdre*, les *Plaideurs*, etc.; l'*École des femmes*, les *Femmes savantes*, *Tartufe*, l'*Avare*, etc.; et, dans un ordre inférieur, les ouvrages de Thomas Corneille, Crébillon, du Belley, Guymond de la Touche, Rotrou, etc., toutes ces œuvres couronnées enfin par les productions de Voltaire, placèrent définitivement le théâtre français au premier rang des nations littéraires. Sous Louis XVI, vint Beaumarchais, dont chaque pièce remuait la capitale comme un événement politique. Sous la Révolution, pour se délasser sans doute des agitations de la place publique, le théâtre fut fertile en bergeries; peut-être aussi était-ce la succession de Florian et de Marivaux, qui ne furent eux-mêmes si platoniques que parce qu'ils écrivaient sous le plus corrompu de nos rois. Sous l'empire, après l'immense révolution qui avait fait table rase du passé, on voulut reconstruire tout à neuf; mais l'ardeur française, plus portée à servir Mars et Bellone que Melpomène et Thalie (style empire), ne sut créer qu'un genre guindé, faux, ampoulé; sa poésie ne s'éleva pas au-dessus des rimes de mirliton : *français* et *succès*, *gloire* et *victoire*, *laurier* et *guerrier*, et cette époque, grande par l'action, mais mesquine par la pensée, ne se personnifia que dans MM. Luce de Lancival, Arnault, etc. Sous les derniers jours de Charles X, le romantisme commença à lever sa bannière, et régna en maître absolu, jusqu'à ce qu'une petite église, pâle et languissante, vint former l'école dite du *bon sens*, pénible assemblage de quelques idées jeunes et de formes surannées, qui nous fit aboutir enfin au genre théâtral sans nom dont nous jouissons aujourd'hui.

Il nous est souvent arrivé d'entendre des auteurs dramatiques, qui ne brillaient pas par ce qu'on appelle la *vis comica*, rejeter la pâleur de la forme et l'insignifiance du fond de leurs œuvres sur l'uniformité de la société moderne. Le niveau révolutionnaire, disaient ces impies, a tout égalisé, tout rapetissé, tout *grisaillé;* nous n'avons plus de castes, plus d'individualités puissantes, tranchées, originales, privilégiées, plus de contrastes; enfin, on n'a jamais rien écrit de plus juste que ce vers, qui sera dans l'avenir la devise du XIXe siècle :

L'ennui naquit un jour de l'uniformité.

Nous en demandons bien pardon à ces messieurs, mais nous nions radicalement leur affirmation.

Que demandons-nous au théâtre? Est-ce la lutte de la noblesse et du peuple? C'est affaire terminée. 1830 a jeté la dernière pelletée de terre sur la noblesse, à demi enterrée par 93. Le peuple, triomphant de ses anciens maîtres, a prouvé qu'il ne demandait pas comme ses oppresseurs une vaine place au soleil. S'il a les mains calleuses, il a aussi des passions, et des passions plus vives que celles de l'aristocratie. Il peut donc fournir des types au dramaturge. Vous nous objectez l'uniforme. Pauvre argument! Sous la tunique du soldat, sous la soutane du prêtre, sous la robe du magistrat, sous le frac du fonctionnaire, sous l'habit noir du bourgeois, sous la blouse de l'ouvrier, il y a un homme! Croyez-vous que la tunique, la soutane, la robe, le frac, l'habit noir, la blouse, revêtent tous le même homme? Il y a le bon et le mauvais, le courageux et le lâche, le juste et le prévaricateur, l'honnête et le malhonnête, l'ambitieux et l'indifférent, l'oisif et le travailleur, le riche et le pauvre, et, par-dessus tout, éternel contraste qu'aucune révolution n'effacera, il y a le jeune et le vieux! Et vous pensez qu'avec ces types variés, les sujets dramatiques doivent être froids, ternes, gris, incolores, insipides! Ah! messieurs, vous n'y pensez pas!

N'avons-nous pas le prêtre et le soldat, l'avocat et le marchand, le magistrat et le financier, l'homme d'affaires et l'actionnaire, l'amoureux et le débauché, le travailleur et le gandin, le calculateur et l'artiste, le voyageur et le casanier?

Et les femmes? Croyez-vous qu'elles prêtent moins à la diversité? Pensez-vous que les femmes modernes soient

moins passionnées, chacune dans leur genre, que leurs devancières? Parce que la conscience du devoir et le respect du droit leur ont inoculé une pudeur jadis inconnue; parce qu'elles ne peuvent plus, comme sous nos bons rois Louis XIV et Louis XV, afficher leurs désordres; parce qu'un chroniqueur n'oserait plus, comme jadis Brantôme, écrire : «J'ai connu une *très-honneste* dame qui avait trois amants», etc., croyez-vous que les passions données par la nature pour permettre l'exercice du libre arbitre soient mortes en elles, et ne puissent vous fournir les plus dramatiques effets? En serions-nous éternellement réduits à ces *dames aux camellias*, qu'un trop long instant de vogue devrait pour toujours faire rentrer dans l'ombre, leur vraie patrie!

Ne pouvez-vous nous montrer la femme sous toutes ses phases : fille obéissante ou rebelle aux lois de la famille; femme fidèle ou traitre à ses serments; aïeule vénérée ou méprisée pour son passé; coquette à tous les degrés, dévouée à tous les grands sentiments; enthousiaste de toutes les belles actions, trop souvent séduite par les dehors; ignorante par la faute de notre société, ou instruite superficiellement et sans méthode; superstitieuse par nos faiblesses, héroïque par nos exemples.

L'humanité est un kaléidoscope qui se prête à toutes les combinaisons d'optique; il suffit de savoir les varier pour intéresser, et il n'est permis à personne d'oublier que si l'agréable est un droit, l'honnête est un devoir!

Enfin notre siècle, que vous déclarez si pauvre en types, en a vu naître un qui n'a jamais été mis au théâtre sérieusement qu'une seule fois. Et ce type, varié à l'infini, quoique soumis à des lois fixes, sera l'éternel honneur de notre temps. Nous voulons parler de l'inventeur, cet infatigable et courageux pionnier de la civilisation, que Balzac nous a peint dans les *Ressources de Quinola*. Nous vivons aujourd'hui au milieu d'un peuple d'inventeurs; nous les heurtons à chaque pas dans la rue, nous nous asseyons tous les jours à la même table, et nous n'avons pas l'air de les connaître; bien plus, si nous daignons les remarquer, c'est pour en rire, les insulter, les traiter de fous! Ingrats que nous sommes, nous oublions toujours que Galilée fut la victime de l'inquisition, que Salomon de Caus fut enfermé à Bicêtre, que Papin vécut en exil, que Jacquard mourut pauvre, et tant d'autres : Philippe de Girard, Sauvage, etc., etc. Si l'on a daigné s'occuper de Bernard Palissy, c'est que ses travaux confinaient à l'art; s'ils eussent été purement industriels, on ne le connaîtrait pas plus que tant d'autres, dont les précieuses découvertes nous entourent de confort, sans que nous soupçonnions même leurs noms!

Notre époque est industrielle, il faut en prendre son parti, et les poëtes modernes, sous peine de n'être pas poëtes, doivent extraire la poésie de la locomotive, comme les anciens l'ont tirée du *rapide coursier dévorant l'espace* en vingt fois plus de temps que la machine qui le remplace.

Voulez-vous, messieurs les dramaturges, me permettre une franchise entière, voulez-vous que je vous dise pourquoi, sous vos mains pourtant habiles, le théâtre ne vous donne que de l'or, et pas un chef-d'œuvre qui doive rester? Examinez bien vos consciences; voyez la rapidité avec laquelle vous produisez; demandez-vous si, dans vos combinaisons scéniques, vous avez un but moral, un autre but que le résultat pécuniaire? Pourquoi atteindriez-vous un autre but que celui que vous désirez? Avez-vous la prétention d'être les éducateurs du peuple, les initiateurs de l'avenir, les continuateurs du maître? Non, à ces seules épithètes, vous souriez de dédain; ce que vous voulez, vous l'obtenez, c'est-à-dire le succès à tout prix! Peu vous importe de troubler des consciences pures et honnêtes, de redresser des consciences muettes et tombées, de raffermir des âmes hésitantes; vous voulez du bruit et de l'or, et le reste vous inquiète peu. Aussi, qu'arrive-t-il de ce système? Vous en recueillez les fruits amers. Si l'on vous recherche pour votre joyeuse humeur, pour votre spirituelle conversation, on vous laisse de côté pour les choses sérieuses, et le théâtre, quoiqu'il soit une branche importante de la littérature, ne vous donne point la considération qu'attire à son auteur le plus petit livre. Ah! c'est que le monde, si souvent injuste, si souvent calomnié, a pourtant un grand fonds d'équité, et, s'il préfère s'amuser à vos œuvres que s'instruire aux livres de vos confrères, pourtant il accorde, à tort ou à raison, c'est ce que je ne veux pas examiner ici, il accorde plus volontiers son estime aux littérateurs qu'aux dramaturges. Aux premiers, il confie même la défense de ses intérêts, et il vous en écarte toujours comme des esprits aimables, mais sans côté sérieux ni pratique. Il n'en a pas toujours été ainsi. Louis XIV avait choisi Racine pour un de ses historiographes, et, avant lui, les dramaturges avaient reçu un plus grand honneur encore dans la personne de Jean de Mayret, qui, le premier, observa la loi des vingt-quatre heures dans sa *Sophonisbe*.

Protégé du duc de Montmorency, grand amiral de France, et gouverneur du Languedoc, protégé aussi du cardinal de Richelieu, Jean de Mayret fut chargé de missions diplomatiques.

En 1649, il signa une suspension d'armes entre la France et la Franche-Comté, au nom du marquis de Castal Rodrigo, gouverneur des Pays-Bas, du gouverneur du comté de Bourgogne, et du parlement de Besançon, avec le maréchal de Villeroy.

En 1651, il entreprit avec succès une nouvelle négociation; la reine mère, Anne d'Autriche, alors régente, lui en témoigna sa satisfaction par sa munificence.

Quel est l'auteur dramatique contemporain qu'on chargerait d'une pareille mission? La plus haute récompense pour eux, de nos jours, c'est un fauteuil à l'Académie, et encore, combien peu y sont entrés à ce seul titre! Mais des grands corps de l'État ils sont systématiquement exclus, tandis que l'on y voit siéger des écrivains

et des peintres. Pourquoi cet ostracisme contre des hommes intelligents?

S'il était injuste, l'opinion publique protesterait et serait écoutée; mais point du tout : ni l'opinion, ni les exclus eux-mêmes ne réclament, parce qu'ils ne sont pris au sérieux ni par l'opinion, ni par eux-mêmes. Et c'est justice : car, en définitive, puisque nous sommes décidé à leur dire la vérité tout entière, quelque dure qu'elle soit, pourquoi ne ferions-nous pas remarquer à messieurs les dramaturges qu'ils ne sont en réalité que les artisans, les *metteurs* en scène des idées et même des situations développées dans les livres modernes. Pourquoi, contrairement à leurs illustres devanciers qui, de leur cerveau, faisaient jaillir de toutes pièces la charpente et l'idée de leurs œuvres, pourquoi ces messieurs ne sont-ils plus aujourd'hui que des *arrangeurs* de romans? Pourquoi passent-ils leur vie à scalper, à disséquer les œuvres de leurs confrères, au lieu de produire eux-mêmes? Et qu'on ne dise pas que notre accusation est fausse, nous citerions cent pièces, mille pièces extraites de romans, et nous défierions qu'on pût nous opposer un seul roman tiré d'une pièce de théâtre.

Pour être complet, nous aurions dû, dans la dernière partie de cette étude, vous exposer quelles sont aujourd'hui les relations de l'Église et du théâtre; mais ces considérations nous auraient mené beaucoup trop loin, et j'aurais craint d'abuser de votre bienveillante attention.

Je me bornerai donc à en dire quelques mots.

Il faut savoir rendre justice à tout le monde en général, et à ses adversaires en particulier. Nous ne voudrions à aucun prix avoir troublé la conscience d'un seul de nos auditeurs, et si nous avons prononcé contre le système catholique quelques mots un peu agressifs, nous sommes heureux de pouvoir les racheter par la déclaration suivante : Aujourd'hui l'Église catholique est beaucoup plus tolérante vis-à-vis du théâtre qu'elle ne l'était autrefois. Aujourd'hui, elle ne refuserait pas la sépulture à Molière, mais il faut dire aussi que les comédiens, du moins ceux qui ont un véritable talent, ont singulièrement réformé leurs mœurs. Nous nous rappelons tous encore la belle cérémonie religieuse et artistique qui eut lieu l'année dernière dans une église de Paris, à l'occasion du mariage de deux artistes aimés du public, et que la Comédie française vient d'enlever au Gymnase. C'est un théologien canonisé, Alphonse de Liguori, évêque de Sainte-Agathe, qui a inauguré ce nouveau système de tolérance, et l'Église gallicane, plus austère que les ultramontains, a fini par s'y ranger, entraînée qu'elle a été par un de ses plus éminents jurisconsultes en droit canon, le cardinal-archevêque de Reims, M. Gousset. Nous pouvons donc dire que le théâtre moderne, à la condition de rester dans la voie honnête où nous l'appelons de tous nos vœux, vit en paix avec l'Église.

Cette dette payée, concluons en quelques mots.

Un célèbre écrivain qui, au milieu de nombreux paradoxes, a cependant formulé quelques grandes vérités, a dit : Les peuples ont les gouvernements qu'ils méritent. Je parodie son mot, et je dis : Les sociétés ont le théâtre dont elles sont dignes. Or, pensons-y! Si l'étude du théâtre peut donner une idée exacte de la valeur morale d'une époque, tremblons devant le jugement que porteront de nous nos arrière-neveux. Réagissons contre la pente fatale qui nous entraîne, il en est temps encore; et si le soin de notre pudeur et de notre dignité ne suffit pas pour nous liguer contre le mal qui nous envahit, que le soin de notre mémoire, que la crainte du mépris de nos descendants raniment nos cœurs à la lutte, et nous donnent la vigueur nécessaire pour forcer le théâtre à entrer dans une autre voie. Comme je vous le disais en commençant : Les hommes sont toujours ce qu'il plaît aux femmes. Quel cœur serait assez dur pour résister à une influence qui n'a d'autre force que sa grâce et sa faiblesse?

Il dépend donc de vous, mesdames, de le vouloir, et dès que vous aurez fait acte de volonté, le vide se fera autour de ces exhibitions scandaleuses qui n'ont d'autre raison d'être que les recettes qu'elles procurent. Empêchez de s'emplir ces caisses du scandale, réfugiez-vous au foyer domestique. Vivez éloignées de ces impures parades, et bientôt vous verrez le théâtre rentrer dans la voie que lui ont ouverte quelques rares pièces du répertoire moderne, telles que : *l'Honneur et l'argent*, *le Luxe*, *la Jeunesse*, etc. Soyez sûres que dans le fond du cœur humain, les qualités l'emportent sur les vices, et que si ceux-ci ont quelquefois le dessus, ils ne doivent ce triomphe momentané qu'à un instant d'abandon. Réagissez, mesdames, faites-nous sortir de cette torpeur énervante. Réalisez le divin emblème de Murillo : la femme écrasant le serpent sous son pied, et demain est à vous, avec son riant cortége de pures jouissances et de fécondes libertés!...

Évariste Thévenin.

AVIS. — Les abonnés de *six mois* dont l'époque du renouvellement est à la fin de mai, et qui désirent, à cette occasion, changer les conditions de leur souscription et profiter des avantages que leur présentent, soit l'abonnement d'un an (juin 1864 à juin 1865), soit la souscription aux *deux Revues des cours littéraires et scientifiques*, sont priés d'avertir immédiatement M. Germer Baillière, en lui envoyant un mandat sur la poste ou des timbres-poste.

Les abonnés qui d'ici au 20 mai n'auront fait parvenir aucun avis recevront, par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a déjà été remise lors de leur première souscription.

Sommaire de la Revue des Cours scientifiques, numéro du 14 mai.

Physiologie générale : cours de M. *Claude Bernard*. III. De l'irritabilité. — Hygiène : cours de M. *Bouchardat*. Leçon d'ouverture. — Paléontologie : cours de M. *A. d'Archiac*. IX. Faune quaternaire de l'Italie septentrionale et centrale. — Histoire naturelle : cours de M. *Gustave Flourens*. XXIV. Les Limousins, les Poitevins. — Chronique.

Nous rappellerons à nos abonnés de la *Revue des cours littéraires* que pour recevoir la *Revue des cours scientifiques* il leur suffit d'envoyer à M. Germer Baillière, comme supplément, une des sommes suivantes :

Six mois. Paris.....	7 fr. —	Départements...	8 fr.
Un an. —	14 fr. —	— ...	12 fr.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PREMIÈRE ANNÉE. — N° 25. UN NUMÉRO : 30 CENTIMES. 21 MAI 1864.

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

LITTÉRATURE — PHILOSOPHIE — THÉOLOGIE — ÉLOQUENCE — HISTOIRE
LÉGISLATION — ESTHÉTIQUE — ARCHÉOLOGIE

Paraît tous les Samedis.

Paris.....	Six mois.	8 fr.	Un an.	15 fr.
Départements..	—	10	—	18
Étranger.....	—	12	—	20

Prix de l'abonnement avec la Revue des Cours scientifiques.

Six mois.....	Paris, 15 fr.	Depart., 18 fr.	Étranger,	20 fr.
Un an.....	— 26	— 30	—	35

Rédacteur en chef
M. ODYSSE-BAROT

Les ouvrages dont deux exemplaires auront été envoyés au bureau du journal seront annoncés et analysés s'il y a lieu.

On s'abonne
A LA LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE
17, rue de l'École de Médecine,
Et chez tous les libraires, par l'envoi d'un bon de poste, ou d'un mandat sur Paris.

L'abonnement part du 1er décembre ou du 1er juin de chaque année.

SOMMAIRE.

Histoire des législations comparées. — Cours de M. Édouard Laboulaye : VIII (suite). Le Congrès américain de 1776 à 1781.

Littérature grecque. — Cours de M. E. Egger : III. Les Aèdes. Homère.

Éloquence latine. — Cours de M. Havet : IV. Préliminaires du procès de Verrès. — Intrigues des nobles contre Cicéron. — Triomphe de l'orateur. — Fuite de Verrès.

Philosophie. — Cours de M. Charles Lévêque : III. Conditions de la vie heureuse ici-bas; caractère des plaisirs vrais.

Chronique.

HISTOIRE DES LÉGISLATIONS COMPARÉES.

COURS DE M. ÉDOUARD LABOULAYE.

(COLLÉGE DE FRANCE.)

(Voyez les nos 2, 3, 5, 6, 7, 9, 10, 14, 19, 20 et 24.)

VIII. (Suite.)

Aujourd'hui j'aurai une ou deux lettres de Washington à vous lire. J'aime mieux vous les lire que de vous en donner l'analyse, car rien n'est plus beau que l'éloquence de Washington; ce n'est pas un écrivain de profession, mais il a une telle puissance de bon sens, de patriotisme, de vertu, que véritablement on ne peut mieux faire que de lire les écrits de ce grand homme. Lui aussi avait été frappé comme Hamilton de ce qui se passait. Cette division des forces américaines lui avait souvent inspiré cette comparaison fort juste, que chacun semblait occupé de réparer les petites roues de l'horloge, tandis que la grande roue, moteur suprême de la machine, personne ne s'en occupait.

Pendant ce temps, l'armée souffrait; il fallait de l'argent, on n'en avait pas. Chaque État organisait ses troupes comme il l'entendait; quelques provinces, comme le Massachusetts, faisaient des sacrifices énormes, d'autres ne donnaient rien et laissaient leurs soldats dans la plus profonde détresse. Washington se plaignait toujours de sa faiblesse. Pour résister à l'armée anglaise, qui était composée de vingt-quatre mille hommes, il avait sept ou huit mille soldats ou miliciens mal nourris, mal habillés; la guerre se bornait à de véritables rencontres de patrouilles. Washington évitait le combat, il ne pouvait se battre avec d'aussi faibles ressources. Il écrivit à l'un de ses grands amis, Benjamin Harrisson, président de la chambre de la Virginie, le père du général Harrisson, qui, devenu président des États-Unis en 1841, mourut au bout d'un mois de présidence. Voici cette lettre où Washington se plaint qu'on laisse périr l'armée par indifférence générale.

A BENJAMIN HARRISSON.

Philadelphie, 30 décembre 1778.

Mon cher colonel Harrisson, écoutez la prière d'un fidèle serviteur de la cause publique..., d'un homme qui forme les vœux les plus ardents pour le bonheur de l'Amérique, mais qui la voit ou croit la voir sur le penchant de sa ruine. Employez-vous tout entier à la délivrance de votre patrie en envoyant au congrès ceux de vos concitoyens qui ont le plus de vertu et de talent..., le danger est imminent.

Si j'avais à faire la peinture de notre temps et des hommes d'après ce que j'ai vu, entendu, et ce que je sais, je dirais que la paresse, la dissipation et l'extravagance semblent avoir détourné la plupart d'entre eux de leur devoir; que la passion des spéculations et l'insatiable désir d'amasser des richesses par tous les moyens semblent l'emporter sur toute autre considération, et être devenus le mobile de toutes les classes; que les disputes des partis et les querelles particulières sont les grandes affaires du jour, tandis que les intérêts essentiels de l'empire, une lourde dette toujours croissante, des finances ruinées, la baisse de nos fonds, le manque de crédit, qui nous ôte toute ressource, semblent des considérations secondaires, qu'on ajourne, comme si nos affaires prenaient

le plus favorable aspect... Je n'ai pas besoin de vous répéter à quel point je suis inquiet .. Et cependant une réunion, un concert, un souper qui coûtera trois ou quatre cents livres sterling empêchera nos concitoyens, non-seulement de s'occuper de l'État, mais même d'y penser; tandis qu'une grande partie des officiers de notre armée, pressés par la nécessité, quittent le service, et qu'un petit nombre d'entre eux, animés d'un vrai courage, se résignent, plutôt que de prendre ce parti, à tomber par degrés dans la misère et le besoin.

Ce tableau n'a rien d'exagéré; je ne nie pas qu'il soit alarmant, et, je l'avoue, en voyant la tournure que prennent les événements, j'éprouve un sentiment plus pénible que je n'en ai ressenti depuis le commencement de la lutte. Mais il est temps de vous dire adieu. Jusqu'à présent la Providence nous a soutenus lorsque toute ressource et tout espoir nous semblaient interdits, j'ai confiance en sa divine protection.

C'est la lettre d'un patriote dont les inquiétudes ne sont que trop justifiées. En effet, l'année 1779 et l'année 1780 se passèrent pour l'armée américaine dans des souffrances inouïes. Au commencement de 1779 on avait à peu près la certitude d'avoir le secours de la France; il sembla alors que, dès que cette grande monarchie allait se prononcer pour l'Amérique, il n'y avait plus rien à faire; les secours envoyés à l'armée furent au-dessous de tous les besoins. On voit, par exemple, dès 1779, l'armée rester sans manger pendant deux jours, et les troupes du Connecticut se révolter parce qu'elles n'ont pas d'habits, de souliers, de nourriture. En même temps la dépression du papier-monnaie fait des progrès rapides. En 1777, pour cent francs en argent, on avait cinq cents francs en papier; en 1780, pour la même somme on avait quatre mille francs. J'ai trouvé le compte d'un membre du congrès, Elbridge Gerry, qui servit quatre ans dans cette assemblée, on lui devait quarante mille livres sterling (un million de francs en papier), qui furent liquidés par vingt-deux mille francs en argent.

C'était une souffrance pour le particulier, mais pour les malheureux soldats c'était une misère à mourir de faim; les provisions arrivaient rarement, il fallait vivre de réquisitions. C'était occasionner des vexations sans nombre aux habitants et exciter l'armée à la révolte. On s'indignait de toutes parts, et Washington plus que personne souffrait de cette situation terrible. Ne pas prendre des vivres que peut-être on ne payerait jamais, c'était condamner l'armée à mourir de faim; les prendre, c'était ruiner les citoyens. Il n'y avait donc qu'à force de prières que Washington obtenait quelque chose. C'étaient des particuliers, des marchands de Boston qui, en souscrivant des sommes considérables, sauvaient l'honneur et la liberté du pays.

La guerre se faisait ainsi plus par le concours des particuliers que par celui des États. Les États étaient moins dévoués que les particuliers, et le congrès moins que les États. Dans cette situation, tout le monde attendait une catastrophe. Ce n'est pas seulement la grande âme de Washington qui est ébranlée. Hamilton, Madison, s'écrient qu'il n'y a plus d'armée; elle est poussée à bout, on ne peut plus compter sur elle; il n'y a plus ni ardeur patriotique ni discipline sous les armes; les habitants méprisent le congrès, les soldats ne veulent pas l'écouter davantage; il y a une misère et un désespoir universels. C'est à ce moment qu'arrive l'armée française, le 10 juillet 1780.

La position de Washington était telle que l'arrivée de l'armée française le mettait dans l'embarras de savoir s'il aurait assez de troupes en bon état pour figurer à côté de l'armée française, et cependant nous envoyions un petit nombre de soldats en Amérique. Notre corps d'armée était de six mille hommes; Washington pouvait en avoir seize à dix-sept mille mal armés.

Ce qui ajoutait à la difficulté de la situation, c'est qu'avec une galanterie toute française le roi Louis XVI avait décidé que cette armée serait considérée comme auxiliaire, céderait la droite à l'armée américaine, et serait commandée par Washington. Elle était sous les ordres du maréchal de Rochambeau. Les officiers en étaient des hommes de la plus haute noblesse, les Ségur, les Noailles, les Chastellux, les Lauzun, qui se trouvaient en présence de soldats vêtus de blouses de chasse, armés de fusils en mauvais état. Il fallut toute l'affabilité de nos officiers pour ne pas faire sentir aux Américains leur misère. Quant à Washington, son rôle était celui de Caleb dans le roman de Walter Scott: il lui fallait faire croire à une armée qui n'existait pas. Mais quand nos officiers virent les Américains au feu, ils conçurent pour eux une grande estime.

La faute de cette situation déplorable était l'absence de gouvernement.

Ce fut à ce moment, le 1er janvier 1781, qu'en Pensylvanie deux régiments se révoltèrent et parlèrent d'aller demander au congrès leur licenciement ou la solde qu'on ne leur payait pas. Washington fut obligé de recourir aux prières, et ce fut par la persuasion et le respect qu'il inspirait qu'il put maintenir son armée dans l'obéissance. Il est vrai que deux jours plus tard les troupes du New-Jersey voulant en faire autant, Washington s'assura des officiers et fit fusiller les chefs de la révolte.

C'est dans cette extrémité que le 15 janvier 1781 Washington écrivit une lettre qui doit se trouver à Paris au ministère des affaires étrangères. Cette lettre était confiée à l'aide de camp de Washington, le colonel John Laurens.

Le général avait senti le besoin de s'adresser de nouveau au roi de France, car la position de l'Amérique était critique. La guerre pouvait durer indéfiniment, et il suffisait d'une affaire malheureuse pour anéantir les forces des colonies. Washington écrivit alors une lettre pressante que John Laurens devait remettre à Franklin, qui devait la communiquer à son tour à Louis XVI. Sous des formes froides, mais avec une chaleur concentrée, Washington expose quelle est la situation. Le peuple a voulu la guerre, mais bientôt sont venues des misères très-grandes, aggravées par la dépression du papier-monnaie; on souffre de toutes parts, le peuple en est à se demander

s'il n'a fait que changer de tyrannie; les réquisitions l'écrasent. On paye mal les soldats ou on ne les paye pas, le mécontentement les gagne, il y a des séditions dans l'armée. La situation financière est déplorable, il n'y a pour toute ressource que des assignats sans valeur, l'Amérique a un besoin absolu du secours de ses alliés. Ce que demande Washington au roi, ce sont deux choses : de l'argent et des troupes. De l'argent, pour rétablir le crédit; des troupes françaises, parce que, grâce à leur discipline et à leur tenue, les troupes françaises ont conquis le respect et la confiance des Américains. Il demande en outre des forces navales supérieures aux forces anglaises; il dit qu'il faut transporter la guerre maritime en Amérique. La France, même à armes égales avec l'Angleterre, y lutterait dans des conditions bien plus avantageuses. Tous les ports de l'Amérique lui sont ouverts; ses flottes y trouveraient des populations amies, des ressources de toute espèce, du bois, des cordages, etc.; mais, ajoute Washington, si Sa Majesté hésite, qu'elle nous envoie surtout de l'argent, car sans argent il nous est impossible de nous relever, et cette campagne peut être la dernière de celles que fera l'Amérique.

En demandant à la France des vaisseaux, des troupes et de l'argent, ce que le général Washington demandait en réalité c'était un gouvernement. Ce qui manquait à l'Amérique, ce n'était ni le patriotisme ni le dévouement; ce dévouement, ce patriotisme existaient, mais l'anarchie des pouvoirs paralysait tout, tandis qu'une administration militaire et financière donnait ce gouvernement dont l'Amérique avait besoin pour ne pas périr.

Vous savez comment Louis XVI répondit à cette demande. Le roi envoya un subside de six millions et garantit un emprunt de dix millions qu'on faisait en Hollande. En d'autres termes, c'était seize millions qu'on prêtait à l'Amérique, mais le roi stipula que les fonds seraient mis à la disposition de Washington. On avait si peu de confiance dans le congrès, qu'on ne s'en remettait qu'au seul homme qui avait la sympathie universelle. C'était en réalité à Washington qu'on faisait ce prêt de seize millions.

Telle était la situation en 1781, au moment où le Maryland se décida à ratifier l'acte de confédération. Cette ratification est un fait considérable dans l'histoire de l'Amérique. Ce qui empêchait le Maryland de faire cette ratification, c'était une question très-grave : celle des territoires inoccupés. Chacune des colonies américaines avait des terrains inoccupés, mais il y en avait trois : la Pensylvanie, le Massachusetts et la Virginie, qui avaient en arrière d'elles, de l'autre côté des Alleghanys, d'immenses solitudes parcourues par les hordes indiennes et qui pouvaient un jour être habitées par une nombreuse population. A qui appartenaient ces territoires? Les concessions primitives les donnaient aux colonies; mais, en fait, ces terres n'appartenaient à personne, on les avait arrachées à l'Angleterre et conquises en se révoltant. C'était le bien commun de la confédération. Ce fut sur ce point qu'on discuta longtemps. New-York céda la première, la Virginie céda la dernière, mais le jour où l'on décida que ces terres appartenaient à la confédération, on décida, en principe, sur un point qui n'avait pas en apparence de caractère politique, une des plus grandes questions politiques de la révolution, on décida qu'il y avait une union. On avait créé, sans le savoir, une communauté d'intérêts entre les treize colonies; il allait se fonder sur ces territoires des États qui tiendraient leur existence non plus d'un État particulier, mais du gouvernement de l'Union. Des hommes appartenant à toutes les provinces allaient s'établir sur ces territoires et y fonder des États qui ne seraient plus comme les anciens États des souverainetés distinctes, mais des souverainetés s'établissant sous la protection fédérale.

Dans le moment on fut très-satisfait de ce résultat, mais cela ne donnait pas à l'Amérique des forces nouvelles pour résister à l'Angleterre. La position des armées restait toujours la même. Ce fut alors probablement que Washington écrivit une lettre qu'on a trouvée dans les papiers de Madison. On n'est pas très-sûr qu'elle soit du général, cependant Madison avait écrit de sa main, sur la lettre même, qu'elle était de Washington.

Le Maryland ayant ratifié les articles de la Confédération, l'alliance des États est maintenant complète; à l'avenir, le Congrès sera gouverné par cette Charte. Si les pouvoirs que cet acte confère au corps qui représente les États sont insuffisants (en ce point j'en appelle à l'expérience), ne serait-il pas sage d'examiner les vices de cette Charte et d'y remédier, tandis que le danger commun nous presse de nous réunir, tandis que les États voient et sentent la nécessité d'élargir les attributions du Congrès en ce qui concerne la guerre. Différer peut être dangereux, tandis que de l'accord résultera un prompt remède.

La disposition présente des États est favorable à l'établissement d'une union durable. Il faut saisir l'occasion. Si nous la laissons échapper, peut-être ne reviendra-t-elle pas. Après avoir résisté aux envahissements de l'Angleterre, avec gloire et succès, nous pouvons tomber victimes de nos folies et de nos dissensions.

Je sais quel est le danger d'accorder de trop grands pouvoirs; je n'ignore pas quelle est, en ce point, la répugnance des États, et j'attribue la bonne volonté présente à la leçon que les événements leur ont donnée. Quand on en viendra à l'application, on verra paraître tous les défauts de la Confédération. Le Congrès les signalera aux États, et demandera leur concours pour des changements nécessaires. Il est un de ces changements, et de la plus haute importance, qui est déjà en discussion. Il faut donner au Congrès le pouvoir de forcer les États à fournir le contingent d'hommes et d'argent auquel ils sont obligés.

Les États paraissent avoir bien cédé au Congrès le droit de fixer la somme nécessaire aux dépenses publiques; ils s'engagent bien à fournir leur part contributive, conformément au mode prescrit. Ils cèdent aussi au Congrès le droit de fixer et de répartir le nombre d'hommes exigé pour la défense commune; mais il n'y a aucun moyen de contraindre un État désobéissant à s'exécuter.

Faute de ce pouvoir de contrainte contre les États réfractaires, on ne peut poursuivre la guerre avec vigueur, et le salut de tous est mis en danger; sans parler du surcroît de charges que supportent les États qui s'exécutent, sans parler non plus de la prolongation de la guerre.

Si, dans le droit accordé au Congrès de fixer la part contributive de chaque État, est compris implicitement le pouvoir de contraindre à l'obéissance, comment, par quel moyen punira-t-on l'État réfractaire?

En fermant ses portes? En faisant marcher des troupes? En privant l'État de ses droits?

Ce sont là des questions délicates, mais inévitables, que je vous indique en toute franchise, dans l'espoir qu'avec une franchise égale vous me communiquerez vos sentiments à ce sujet.

Ne croyez pas que je désire élargir outre mesure les pouvoirs du Congrès. Je le déclare devant Dieu, mon seul but est l'intérêt général, et en temps de guerre cet intérêt exige, selon moi, le pouvoir que je demande pour le Congrès ; j'entends le pouvoir d'exiger le concours, et de disposer des ressources des États.

Sans cette autorité dans le Congrès, sans une obéissance des États plus ponctuelle que celle dont nous avons été témoins, on ne peut faire la guerre avec avantage. Tandis que certains États, exposés au danger, s'épuisent jusqu'aux derniers efforts, d'autres, éloignés du péril, et dans l'abondance, sont indifférents et négligents. Ce n'est pas ainsi qu'on peut mener énergiquement les opérations militaires. Il y faut l'effort de tous, le concours direct ou indirect.

Donner cette autorité au Congrès, c'est peut-être le moyen d'empêcher qu'on ait jamais à l'exercer, c'est amener une prompte et facile obéissance. Et, d'autre part, il est évident que si ce pouvoir était reconnu au Congrès, rien ne le fera agir qu'une désobéissance obstinée et les nécessités pressantes de l'intérêt public. (*Madison Papers*, I, p. 18.)

Je tenais beaucoup à vous faire cette citation; je crois que rien n'est plus intéressant que de voir comment se forme un gouvernement, de voir les maux qu'entraîne l'absence du pouvoir, d'examiner de près comment des hommes de cœur ont pu tirer l'Amérique de cette situation fâcheuse, faire une constitution, établir un gouvernement qui a tous les avantages de l'ancienne confédération sans en avoir les inconvénients.

Il y a dans tout ceci une leçon pour nous. A première vue, il semble que cela ne nous touche guère; au fond, cela nous touche beaucoup. Nous sommes justement fiers de notre unité nationale, et nous avons raison d'en être fiers, car deux fois elle nous a permis de nous relever. Elle a surpris les étrangers eux-mêmes, lorsqu'après avoir été deux fois vainqueurs en 1814 et en 1815, et avoir largement rançonnés notre patrie, ils s'aperçurent que la France, en 1818, avait déjà retrouvé toute son élasticité. Mais cette unité, il faut se rendre compte en quoi elle consiste; il ne faut pas s'imaginer que la France soit faite pour l'unité comme d'autres peuples pour la division. Il y a là une œuvre de sagesse, de calcul, qui a été faite par les gens qui nous ont précédés, et qui peu à peu ont donné au pays ses habitudes, et l'ont façonné tel qu'il est aujourd'hui. Ainsi, au moyen âge, personne évidemment n'avait l'idée de l'unité française; cette unité s'est formée peu à peu par l'action de la politique, du gouvernement et des mœurs. Or, il est très-bon de savoir en quoi consiste cette unité, qui nous paraît si naturelle.

Il en est de cette étude comme de celle de l'organisme humain. Quand on se porte bien, personne ne s'en occupe, sauf les médecins, qui en vivent. Mais quand on est malade, on s'intéresse aux gens qui ont un mauvais estomac, une mauvaise poitrine, qui jouissent, comme on dit, d'une mauvaise santé; on se rend compte de ce qu'il y a d'heureux à avoir un corps bien constitué, on jette un regard d'envie sur les jeunes gens qui ont l'impertinence de se porter toujours bien. Il en est de même de l'unité nationale. Nous ne nous en préoccupons pas, parce que nous la possédons. Rendons-nous compte de ce qui la constitue, nous saurons pourquoi nous nous portons bien.

Il y a au fond de toute unité nationale une force qui commande, et à laquelle il faut obéir, une force légitime.

Ainsi, par exemple, les Français sont de très-braves soldats, et je ne crois pas être aveuglé par la vanité nationale, en disant qu'il n'y a pas en Europe un peuple plus naturellement militaire que le peuple français. Mais d'où cela vient-il? Sans doute des longues guerres de la Révolution et de l'Empire, qui ont peu à peu répandu chez nous l'esprit guerrier, mais cela vient aussi de notre organisation militaire. Le jour où vous allez prendre aux champs un paysan pour en faire un conscrit, le premier sentiment que la plupart du temps il éprouve, c'est qu'il serait très-heureux de rester au coin de son feu. Ce serait encore plus l'opinion de son père et de sa mère; mais il y a une conscience visible, en habit bleu et en baudrier jaune, qu'on appelle le gendarme, à laquelle le conscrit sait qu'il n'échappera pas; il se décide à regret, mais il se décide. Il arrive à la caserne, on lui coupe les cheveux, on l'habille de la façon que vous savez; on lui dit : Tu es un brave, le pays compte sur toi. Cette parole n'est pas dite en l'air; au bout de quelque temps il est devenu en effet un brave soldat. Mais sans le gendarme aurait-il pris si courageusement son parti?

Il en est de même pour l'impôt. Chaque année, le gouvernement se félicite de la facilité avec laquelle rentre l'impôt. Sans doute, le percepteur est un fonctionnaire utile, et nous mettons beaucoup de zèle à nous acquitter de nos devoirs envers lui. Pourquoi? C'est que derrière le percepteur figurent tous ces petits papiers, le papier jaune, puis le papier vert, le papier rouge, qui nous annoncent l'huissier, le garnisaire et tous ces excellents serviteurs de la société, qui, nous le savons, ne la servent pas pour rien. Eh bien, voilà la réalité qui est au fond de l'unité nationale. C'est la force, une force légitime d'ailleurs, et, pour moi, j'ai le plus grand respect pour la force quand elle est au service du droit. Et ici elle est nécessaire pour maintenir cette unité précieuse, pour faire qu'au moment où la patrie est menacée, nous soyons tous réunis en un faisceau puissant.

Mais, remarquez-le bien, cette unité a des limites, et c'est là qu'après vous avoir montré en quoi nous sommes supérieurs à l'Amérique de 1778, je me retourne, et dis : N'allons pas trop loin. J'ai vu souvent soutenir que l'unité emportait la centralisation administrative, et que l'État devait avoir toujours le dernier mot en toute chose. Or, c'est là qu'est, selon moi, l'erreur. Pour que l'unité nationale existe, nous le voyons par l'exemple de la Constitution américaine, ce qu'il faut, c'est que la puissance financière, diplomatique, militaire, la haute police dans

l'État, le droit de forcer chacun à obéir à la loi, le droit de faire administrer la justice, appartiennent au gouvernement. Mais là sa puissance s'arrête, car partout où les citoyens peuvent avec plus ou moins de frais se rendre des services qui ne sont pas des services généraux, il n'est pas besoin que l'État s'en charge. Ainsi, par exemple, qu'ai-je besoin que l'État se mêle de mon salut? je peux payer moi-même le prêtre qui priera pour moi, il n'y a là aucun affaiblissement de la puissance centrale. Évidemment la société a un intérêt très-grand à ce que chacun croie à un Être suprême et l'adore à sa façon; il n'y a aucun intérêt à ce que ce soit l'État qui se charge d'être religieux pour le compte des citoyens. En fait d'enseignement primaire, je conçois que l'État a un intérêt immense à ce qu'aucun citoyen ne soit laissé dans l'ignorance; mais, pour ce qui est d'apprendre le latin et le grec, quel besoin y a-t-il que ce soit le gouvernement qui nous l'enseigne? Laissez les citoyens fonder eux-mêmes les colléges dont ils ont besoin, et soyez sûr que tant qu'il y aura des pères de famille qui voudront faire enseigner le latin et le grec à leurs enfants, il y aura des professeurs pour le leur enseigner. De même pour l'enseignement supérieur; je suis fier de mon titre de professeur, mais si l'enseignement s'exerçait librement, je ne crois pas qu'il dépérirait. Pour ma part, je serais heureux de vous parler ou ici, ou ailleurs, du haut d'une chaire libre.

Il en est ainsi d'une foule de choses qui n'appartiennent pas à la souveraineté. Mais remarquez : il faut faire une séparation. L'erreur est de dire : l'unité est tout, ou la liberté est tout; tout ce qu'on donne à la liberté, on le prend au gouvernement; tout ce qu'on donne au gouvernement, on le prend à la liberté. Nous souffrons de cette erreur depuis soixante-dix ans.

Le problème est donc d'établir une limite entre ce qui est à l'État et ce qui est au citoyen, et d'avoir tout ensemble un gouvernement fort et une liberté forte. L'erreur commune est de n'avoir pas fait cette séparation. On n'a pas vu qu'il y avait là deux sphères d'action très-distinctes; on a toujours voulu confondre ensemble les droits de l'État et ceux du citoyen. A l'État la puissance militaire, la diplomatie, la police supérieure, la justice, les finances, et personne ne lui marchandera son autorité, car il l'exerce à notre profit, et c'est ce qui fait que nous sommes une nation; mais en dehors de cela, qu'on laisse à l'industrie ce qui appartient à l'industrie, à la conscience ce qui appartient à la conscience, à la pensée ce qui appartient à la pensée. On fera ainsi la part du pouvoir et de la liberté, on aura des citoyens actifs et l'on n'affaiblira pas l'État. Tout au contraire, en le limitant, on le fortifie.

Je finis par une réflexion qui nous ramènera en Amérique. En voyant ce qu'a fait Washington, une réflexion me vient souvent à l'esprit : c'est que si l'Amérique est arrivée au point de civilisation où elle s'est élevée par soixante-dix ans de prospérité, elle le doit aux grands hommes qui se dévouèrent à sa cause et agirent au milieu de l'indifférence, je dirai presque de l'abandon universel.

C'est là une des choses que dans nos systèmes modernes on remarque le moins. On nous a fait une théorie que j'ai déjà attaquée plusieurs fois, c'est cette théorie du progrès qui nous représente, comme toujours meilleurs que ceux qui nous ont précédés par cela même que nous venons après eux, et moins bons que ceux qui nous suivront. Je crois que l'homme est fait pour un progrès indéfini, mais que si les hommes ne travaillent pas à s'améliorer, il n'y a pas de progrès. A cette théorie on en ajoute une autre qui ne me paraît ni moins fausse ni moins dangereuse. On nous apprend que nous n'avons plus besoin de grands hommes; chaque temps produit ce dont il a besoin, comme un rosier produit des boutons et des fleurs, par une végétation naturelle. Bossuet, Racine, Corneille, Vauban, ce sont les boutons et les fleurs de la civilisation; tandis que le commun des martyrs représente la tige et les feuilles. D'après cette belle théorie, l'homme de génie est simplement celui qui emprunte le plus aux idées courantes, et un moment, peu s'en est fallu qu'on n'ait déclaré que Voltaire et Racine n'étaient d'heureux voleurs; ils ont pris tout l'esprit de leur temps et ne lui ont laissé que le reste.

Pour moi, j'arrive à une conclusion différente, je suis tout à fait de l'avis de Carlyle dans son livre des *Héros :* je crois que le monde marche par quelques hommes; je crois qu'on ne saurait avoir trop de respect et de reconnaissance pour ceux qui, en politique, en religion, en littérature, se mettent en avant et entraînent la foule comme une armée. Je crois que si le général n'était pas là, l'armée serait encore sous la tente. C'est là le rôle des gens de cœur, il n'y a pas besoin d'être un grand homme pour cela; mais toutes les fois qu'il y a un progrès, cherchez et vous trouverez à l'origine un homme qui a combattu, qui a souffert. Toujours vous arrivez, en étudiant la vie des peuples, à un, deux, trois, quatre individus qui ont eu le courage de vouloir quand les autres ne voulaient pas, et qui ont réveillé le pays quand le pays voulait dormir. Eh bien ! l'histoire est souvent injuste envers ces hommes; on les oublie quand on leur a pris leurs idées. C'est pour cela que je crois que rien ne serait plus utile que de faire une histoire des idées religieuses, littéraires et politiques; on y verrait quels sont les bienfaiteurs véritables de l'humanité. Tel a semé, tel autre a arrosé, tel autre a récolté. On aurait ainsi la marche de l'esprit humain par le dévouement, par le sacrifice, par la liberté; à l'origine de tout progrès, on verrait l'action, l'énergie individuelle : ce serait là une excellente leçon, un enseignement véritablement politique. Alors, au lieu d'attendre ce sauveur qui souvent n'est pas tel que nous l'aurions voulu, nous agirions nous-mêmes et nous sentirions d'autant mieux quelle est la grandeur morale d'un Washington.

E. Laboulaye.

LITTÉRATURE GRECQUE.

COURS DE M. EGGER.

(FACULTÉ DES LETTRES.)

(Voy. le n° 13.)

III.

Les origines de l'histoire en Grèce. — Suite.

Nous avons vu dans les leçons précédentes que le peuple grec fut le peuple historien par excellence, et ce titre, qu'il mérite par la valeur de quelques œuvres d'élite qu'il nous a laissées, il le mérite aussi par leur nombre et leur variété infinie. Si l'on veut se faire une idée de l'immense développement de l'histoire dans la littérature grecque, de la place que pouvait occuper la *section d'histoire* dans une bibliothèque de Rome ou d'Alexandrie à l'époque d'Auguste, il suffit de jeter les yeux sur les quatre volumes de fragments d'historiens grecs recueillis par M. Müller, où nous trouvons les débris de plus de sept cents auteurs depuis l'origine même de l'histoire jusqu'à son extrême décadence dans l'école byzantine. On y verra qu'à l'époque de l'ère chrétienne, alors que Diodore intitulait *Bibliothèque historique* son livre, fruit d'immenses lectures, rien ne manquait en ce genre de ce que réclame la vive et légitime curiosité des modernes : histoires universelles depuis l'origine du monde jusqu'au siècle de l'écrivain, histoires particulières des pays ou des villes, biographies des hommes célèbres, histoire des institutions, des mœurs, des inventions, tout avait été créé, essayé par l'esprit investigateur des Grecs et leur critique savante.

Mais cet art si riche dans ses développements, si précis dans sa méthode, ne se forma pas en un jour. Si les Grecs, à l'origine même de leur littérature, par une vive et merveilleuse intuition, ont nettement compris le but de l'histoire et la forme qu'elle doit revêtir, leurs premiers essais, quand on les rapproche des livres d'Hérodote et de Thucydide, ne nous paraissent que des ébauches intéressantes, qu'un long travail amènera à la perfection. L'histoire n'a établi qu'une à une les lois de la recherche, d'après lesquelles on découvre la vérité, les lois de l'art par lesquelles on exprime la vérité découverte. Suivons le génie hellénique dans sa marche, dans les progrès par lesquels il se dégage du chaos et de la confusion des premiers essais littéraires. Cette marche a été tout à fait logique et régulière, et l'étude même que nous en ferons est pour l'esprit une excellente discipline : car chez cette race heureuse, les divers genres de poésie, puis de prose, se sont succédé suivant un ordre admirablement rationnel, chacun à son heure, dans les conditions les plus favorables pour arriver, au milieu de circonstances heureuses, à une éclatante maturité.

Les aèdes. — Homère.

La pieuse admiration des Grecs pour le génie d'Homère voyait dans ses poëmes l'origine de toutes les sciences et de tous les arts. Dans un bas-relief antique qui représente l'apothéose d'Homère, toutes les Muses, et parmi elles l'Histoire nécessairement, lèvent leurs bras vers le poëte qui les a créées.

Sans prendre à la lettre cette hyperbole, excusable d'ailleurs et digne de respect, du patriotisme hellénique, nous devons reconnaître dans l'*Iliade* et dans l'*Odyssée* des monuments d'une réelle importance. Les traditions fabuleuses ne méritent pas les dédains de la critique. Car l'existence même de ces traditions et la manière dont elles se sont formées, sont des faits très-dignes d'attention, et qui nous éclairent sur l'état moral et religieux des pays et des temps où ces traditions ont pris naissance. On ne voudra pas se montrer, sur ce point, plus sévère qu'Aristote, qui voyait dans les mythes la plus ancienne expression de la vérité, digne d'être recueillie par les philosophes. Φιλόμυθος ὁ φιλόσοφος, a-t-il dit dans sa *Métaphysique* (XII, 8). Et trois siècles après lui, Strabon, dont tout le monde s'accorde à louer la critique prudente et la scrupuleuse exactitude, défendait le témoignage d'Homère contre le scepticisme hardi d'Ératosthène, et dégageait de l'Iliade et de l'Odyssée tout ce qu'elles renferment de notions positives en géographie et en histoire. Sa discussion à ce sujet n'est pas exempte de minuties, et ne peut guère être acceptée sans réserves. Par exemple, il montre que sur l'expédition des Argonautes, Homère est d'accord avec les historiens : or, ceux-ci, n'ayant écrit qu'après Homère, n'ont peut-être pas été chercher les faits qu'ils racontent autre part que dans l'Iliade et dans l'Odyssée. Toutefois, comme Strabon montre qu'Homère décrit exactement les *lieux* qu'il a vus, on peut, sans témérité, croire tout ce qu'il dit des *mœurs*, et cela seul nous importe.

Au xe siècle avant notre ère (époque présumée de l'existence d'Homère), nous voyons la famille constituée, le culte des dieux soumis à des prescriptions bien définies et confié à des personnages spéciaux ; le droit des gens réglant les conditions de la paix et de la guerre (*Il.*, III); les lois civiles prennent naissance (*ib.*, XVIII, description du bouclier d'Achille). L'agriculture, l'industrie, la navigation, ont déjà réalisé de grands progrès. Voilà des faits bien constatés, qui forment le début naturel d'une histoire de la civilisation. Mais il nous faut laisser à d'autres l'étude intéressante de ces précieux témoignages, et nous renfermer dans notre rôle de critique. Ici nous faisons seulement l'histoire de l'histoire.

Or, ce qui nous importe avant tout, nous trouvons dans Homère le nom des premiers historiens grecs, dont lui-même est devenu le type. Nous voulons parler des *aèdes* (chanteurs). Qu'est-ce que l'aède? Un chanteur inspiré qui, par le privilége d'une nature heureuse et d'un génie créateur, anime les souvenirs du passé, et donne

un corps aux traditions populaires, aux croyances religieuses, aux souvenirs encore vivants de l'âge héroïque. Tels furent les bardes germains, les scaldes scandinaves.

Le plus souvent l'*aède*, tel que nous le représente l'œuvre homérique, est aveugle. De bonne heure, en effet, le développement de la mémoire chez les aveugles, la finesse que souvent acquièrent chez eux les sens de l'ouïe et du toucher destinés à suppléer à la vue qui manque, ont été remarqués par les peuples et regardés par eux comme des dons surnaturels. D'un autre côté, l'homme frappé d'une infirmité cruelle prenait chez les Grecs un caractère sacré. L'aède est aussi revêtu de ce caractère : il est en commerce avec les dieux. « La muse, » dit Homère en parlant de Démodocus, « le chérissait » plus que tous les mortels et lui avait dispensé le bien » et le mal à la fois : car si elle le priva de la vue, elle » lui donna une voix agréable. » Ailleurs (*Od.*, XIII, 24) ce même Démodocus est représenté comme honoré par le peuple. En toute occasion, les aèdes reçoivent les épithètes de divins, d'harmonieux, de bien-aimés, de très-illustres : leur voix est semblable à celle des dieux. « Viens, héraut, dit Ulysse (*Od.*, VIII, 477), donne cette » viande à Démodocus pour qu'il mange, car je veux » lui faire un honneur, tout affligé que je suis. Tous les » hommes qui sont sur la terre doivent aux aèdes hon- » neur et respect, parce que la muse leur a enseigné les » chants mélodieux, et qu'elle aime la race des aèdes. » Et plus loin : « Je te loue assurément plus que tous » les autres mortels; c'est la muse, fille de Jupiter, » qui t'a instruit, ou bien Apollon, car tu chantes » avec un art admirable la triste destinée des Grecs, » tout ce qu'ils ont fait et souffert, et tous les tra- » vaux qu'ils ont accomplis, soit que tu aies assisté toi- » même à ces événements, soit que tu les aies recueillis » de la bouche d'autrui. » Cette sincérité à laquelle Ulysse rend hommage, faisait de l'aède le conseiller naturel des familles, l'interprète de la volonté des dieux. « Près de » Clytemnestre (*Od.*, III) était un aède auquel le fils » d'Atrée, en partant pour Troie, avait instamment re- » commandé de veiller sur sa femme. Mais quand la vo- » lonté des dieux la força de succomber, Egisthe alors » transporta l'aède dans une île déserte, où il l'aban- » donna pour être la proie des oiseaux; puis, au gré de » leur désir mutuel, il emmena Clytemnestre dans sa » maison. » Ces hommes vertueux refusaient, autant qu'ils le pouvaient, de servir aux plaisirs des coupables : « Télémaque, ton fils chéri, peut te le dire, dit Phémius » à Ulysse, si je venais dans ta maison chanter pour les » prétendants, au milieu des festins, ce n'était ni volon- » tairement, ni par indigence; mais plus nombreux et » plus forts que moi, ils m'amenaient par contrainte. » (*Od.*, XXII.)

Non-seulement l'aède charmait ses auditeurs par la beauté de ses chants, mais il les instruisait en racontant fidèlement les actions de ceux qui, par leurs entreprises courageuses, avaient bien mérité de leur pays. Le poëte alors n'avait pas besoin de fictions merveilleuses pour satisfaire la vive curiosité des Hellènes : il disait les faits simplement, mais avec tant de vérité dans les détails, que Phémius arrache des larmes à Pénélope, et que Démodocus fait couler celles d'Ulysse par la vivacité et la précision des souvenirs qu'il évoque en racontant la guerre de Troie. La longueur du siége, les péripéties du retour des chefs, leurs malheurs domestiques, avaient vivement frappé les contemporains, et, comme le dit Télémaque à sa mère, les derniers chants (c'est-à-dire, ceux qui racontaient les événements de la veille) étaient les mieux accueillis. Et voulons-nous savoir quels applaudissements recevait l'aède en échange de sa chanson. Homère nous le dit en termes où respire la joie du triomphe qu'il dut goûter bien souvent : « Puissant Alcinoüs, dit Ulysse, » c'est une belle chose que d'entendre un aède pareil à » Démodocus, dont la voix égale celle des dieux. Pour » moi, je ne sache rien de plus agréable que de voir la » joie posséder tout le peuple, et les convives assis en » ordre dans le palais, devant des tables chargées de pain » et de viandes, écouter un aède, tandis qu'un échanson » puise le vin au cratère et le distribue dans des coupes. » Oui, voilà ce qu'il y a de plus beau à mon sens. »

Aux aèdes succédèrent les *Homérides*, à ceux-ci les *rapsodes*. Mais vers le VIe siècle avant notre ère, l'âge épique fut fermé sans retour. Au milieu d'une civilisation déjà savante, l'inspiration s'affaiblissait, la raison envahissait le domaine de la pensée, l'antique mythologie se défendait avec peine contre les attaques pressantes des philosophes; la majestueuse épopée, telle que l'avait faite Homère aux derniers jours de la vie héroïque, n'était plus, ne pouvait plus être alors qu'une ombre vaine, une forme sans vie. Ne confondons pas avec les successeurs des Homérides, qui furent encore de vrais poëtes, les derniers rapsodes, tels que nous les voyons dans l'*Ion* de Platon. Ceux-ci ne sont que des déclamateurs, qui simulent l'inspiration aédique en récitant les vers d'autrui, sans être capables de créer une œuvre personnelle de quelque valeur. Toutefois, dans ce dialogue même, la vive attaque de Socrate prouve que ces charlatans conservaient dans l'esprit du peuple grec un certain prestige, non sans péril pour le goût. Le grand nom d'Homère couvrait leur faiblesse, et le souffle puissant du poëte donnait une force apparente à la voix débile de ses interprètes.

Aujourd'hui même, malgré la différence des temps et des races, nous ne pouvons lire sans être émus ces productions des vieux âges où brillent également la raison et l'imagination créatrice, où le beau s'allie au vrai sans effort, où tous les faits et tous les sentiments qui intéressent l'homme, la religion, la famille, sont exprimés dans un langage admirable à la fois par la précision et par l'éclat. — Camille de la Berge.

ÉLOQUENCE LATINE.

COURS DE M. HAVET.

(COLLÉGE DE FRANCE.)

(Voy. les nos 3, 9 et 18.)

IV.

Préliminaires du procès de Verrès. — Intrigues des nobles contre Cicéron. — Triomphe de l'orateur. — Fuite de Verrès.

Nous avons vu Cicéron l'emporter sur Cécilius. Verrès est désormais dans ses mains; l'affaire est décidée moralement. Il s'en faut pourtant qu'elle soit finie. Le préteur a bien des amis, bien des intrigues à son service; Cicéron devra triompher de tout cela. L'aristocratie romaine, menacée dans ses prérogatives, usera de toute sa puissance pour entraver l'action de l'orateur. Des lenteurs savantes lui seront opposées pour faire gagner du temps à l'accusé. Or, gagner du temps pour Verrès, c'est presque le succès. Cicéron a demandé cent dix jours pour parcourir la Sicile, faire ses informations, se procurer des pièces et des témoins. Il est vrai qu'il n'en mettra que cinquante. Mais nous sommes au mois de juin. Dans deux mois auront lieu les jeux de Pompée, pendant lesquels toutes les causes sont suspendues; puis les jeux romains : en tout, quarante jours de perdus pour les plaidoiries; alors il ne restera plus que quelques jours d'audience avant la fin de l'année. Les esprits seront fatigués; on attendra la prochaine judicature et le consulat d'Hortensius, le défenseur de Verrès, qui doit entrer en fonctions au 1er janvier. Métellus sera préteur et le tribunal composé en grande partie des amis de l'accusé.

On le voit, la question de temps est ici de la plus haute importance. Il en est, d'ailleurs, presque toujours ainsi dans les procès politiques. Le grand point pour celui qui a les sympathies de l'opinion, c'est de tenir le public en haleine. C'est ici surtout qu'il faut saisir l'occasion aux cheveux, sinon les passions se calment peu à peu, et la cause, en cessant de passionner la foule, perd ce qui faisait toute sa force et redevient l'enjeu des intrigues de coteries. Les juges, ne subissant plus la pression salutaire de l'opinion publique, sont au plus puissant ou au plus habile.

C'était bien là le cas de la justice romaine, justice vénale et corruptible s'il en fut. Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, que les tribunaux romains se composent de sénateurs; que Verrès est un des leurs; que son procès est, avant tout, une tentative des chevaliers contre la noblesse, qui, en condamnant Verrès, se condamne en quelque sorte elle-même. En voilà plus qu'il n'en faut pour expliquer l'acharnement des nobles en faveur du proconsul. Cette aristocratie toute-puissante, ce *conseil de roi*, comme l'appelait l'envoyé de Pyrrhus, ne pouvait pas souffrir qu'on portât la main sur ses priviléges. Le sénat de Rome ne pouvait laisser condamner un des siens, fût-il dix fois coupable, sans protester au nom de son inviolabilité traditionnelle.

Cicéron savait tout cela, et il s'attendait à une lutte. Ne pouvant la prévenir, il fit tout pour en amoindrir l'effet. Voilà le secret de ses diligences, voilà pourquoi il se multiplie, en quelque sorte, pour en finir le plus tôt possible. Aussi rappellera-t-il plus tard avec orgueil l'éclat de cette enquête contre Verrès, terminée en cinquante jours, malgré les obstacles de tout genre qui lui furent opposés. « Verrès, dit-il, avait semé les piéges sur mes pas. Ce n'est qu'à la vue des campagnes dévastées, des maisons et des temples livrés au pillage, des mères éplorées, des familles en deuil, que j'ai compris toute la profondeur de sa scélératesse. »

Nous verrons partout Cicéron accueilli comme une espèce de sauveur par les habitants de la Sicile. Les citoyens spoliés, les prêtres, les femmes, outragés dans leur culte ou dans leur pudeur, les laboureurs en haillons, se portaient en foule à sa rencontre, lui peignant en images poignantes les férocités du préteur. C'est un tableau solennel que cette promenade triomphale de la justice romaine à travers la Sicile, condition on ne peut plus favorable à l'orateur et à la cause qu'il défend. Heureux Siciliens, ils vont profiter des circonstances! Un grand parti politique a pris en main leur fortune; Cicéron les défend. Comment pourraient-ils succomber? Un de ces maîtres du monde dont ils souffrent le joug, un grand poëte de la Rome impériale, aura beau dire plus tard :

Quidquid delirant reges plectuntur Achivi,

ce mot profond ne saurait leur être appliqué. Mieux que par leur bon droit, mieux que par l'éloquence de Cicéron, ils sont servis par les divisions de leurs ennemis.

A son retour de Sicile, Cicéron trouva dressées les embûches de la noblesse. On avait imaginé, comme diversion, de soulever un autre procès. C'était chose facile : il n'y avait qu'à prendre le premier préteur venu, on était à peu près sûr de tomber sur un administrateur infidèle. Le préteur d'Achaïe, qui rentrait de sa province, se prêta volontiers à cette manœuvre qui n'avait au fond rien de dangereux pour lui. On trouva un accusateur complaisant qui demanda cent huit jours, deux de moins que Cicéron, pour recueillir ses témoignages. Sa cause serait ainsi appelée avant celle de Verrès. C'était de quoi attendre les jeux de Pompée. Mais le sénat avait compté sans l'activité de Cicéron. Son adversaire, découragé de le voir revenir au bout de cinquante jours, les mains pleines de preuves et escorté de nombreux témoins, n'alla pas même jusqu'à Brindes. Cicéron y perdit pourtant quelques jours; il ne put plaider qu'après le retour de ce rival de contrebande qu'on lui avait malicieusement suscité.

Le premier acte du procès fut le tirage au sort des juges et les récusations. Dans une affaire de ce genre, ce n'étaient pas là de vaines formalités. Cicéron, dans ses

lettres à Atticus, nous peint ce préambule de l'accusation en traits qui nous laissent une assez pauvre idée de la façon dont se rendait la justice à Rome : « Voulez-vous savoir, dit-il à Atticus, ce qui a fait absoudre Clodius? Il n'en faut point chercher d'autre cause que l'indigence et le peu d'honneur des juges. » Et plus loin : « La récusation ayant donc été faite, non sans beaucoup de bruit, l'accusateur, comme un censeur exact, ayant rejeté les mauvais juges que le sort présentait, et l'accusé, comme un maître des gladiateurs qui épargne ses meilleurs esclaves, ayant récusé les plus honnêtes gens, dès que les juges eurent pris leur place, les gens de bien commencèrent à appréhender beaucoup. En effet, on ne vit jamais dans une académie de jeu un si vilain assemblage : des sénateurs perdus de réputation, des chevaliers ruinés, des gardes du trésor qui n'avaient pas su conserver leur propre bien. Cependant il s'y trouvait quelques juges intègres que le criminel n'avait pu récuser, et qui, tristes et confus de se voir avec des gens qui leur ressemblaient si peu, paraissaient craindre que l'infamie du corps ne retombât sur les particuliers. »

Cette récusation fut signalée par divers incidents dont Cicéron nous parlera. C'est précisément à cette époque qu'il fut nommé édile, malgré l'opposition du sénat. Nous avons déjà dit quelles étaient les espérances de la noblesse : elle voulait à tout prix faire ajourner l'accusation jusqu'au consulat d'Hortensius. Pour cela, on comptait surtout sur la longueur des plaidoiries. Ce n'était pas là un des moindres vices de la justice chez les Romains. Les avocats faisaient une biographie tellement étendue de l'accusé, qu'ils mettaient souvent plus d'un mois à prononcer leur réquisitoire. Cet abus était devenu si scandaleux, que, lors de l'affaire de Milon, Pompée rendit une loi qui enjoignait aux avocats de prononcer leurs plaidoiries dans une seule audience. Cicéron, dans cette occasion, fit un sacrifice d'amour-propre dont il faut lui tenir compte : lui, qui aimait tant parler et faire admirer son éloquence, se condamna volontairement au silence. Pour déjouer les manœuvres du sénat, il déclara qu'il renonçait à parler avant les dépositions des témoins; qu'il se bornerait à discuter leurs assertions à mesure qu'elles se produiraient devant les juges. Il prononça pourtant quelques mots pour se plaindre des intrigues au milieu desquelles on voulait étouffer sa voix et pour les signaler à l'indignation publique. C'est ce court plaidoyer qui constitue la *première action contre Verrès*.

L'effet de cette tactique et les révélations faites par l'orateur furent d'un effet décisif sur l'opinion. « Verrès, dit-il, pousse l'insolence envers le sénat jusqu'à dire qu'il a fait trois parts des produits de sa préture : la première pour lui, la seconde pour son défenseur, et la troisième, qui est la meilleure, pour ses juges. Il ajoute que ceux-là seuls doivent redouter la justice qui n'ont volé que pour eux seuls; mais qu'il a assez pillé pour lui et pour beaucoup d'autres; qu'il n'est point de vertu incorruptible, point de citadelle imprenable, quand on a de l'or. » D'après le tableau que nous faisait tout à l'heure Cicéron de la magistrature romaine, on est assez disposé à admettre ces prétentions de Verrès. Une pareille outrecuidance est pourtant faite pour nous étonner de la part d'un accusé qui avait excité à un si haut point la réprobation générale. Peut-être aussi la passion politique fût-elle pour quelque chose dans ces imprudences de langage. Verrès se voyant ouvertement défendu par le sénat, son audace dut s'exalter avec ses espérances. Sa colère contre les chevaliers atteignit dès lors les proportions d'une haine de parti, et son insolence, comme son orgueil, n'eut plus de bornes.

Du reste, cette corruption des juges était chose commune à Rome. Nous allons en trouver de nouvelles preuves dans la correspondance de Cicéron. Nous y verrons en même temps jusqu'où était descendue cette aristocratie romaine, si fière de ses priviléges, si pleine de morgue vis-à-vis des barbares, si jalouse de sa dignité, si grande au temps de Scipion, si orgueilleuse au temps des Gracques. On ne peut s'empêcher d'éprouver un sentiment de pitié en voyant la profondeur de cette décadence, dont Cicéron nous parle avec un mélange d'indignation et de scepticisme, qui nous charme, mais nous laisse indécis sur sa valeur morale. La citation est un peu longue. Mais elle vaut mieux à elle seule que tous les commentaires. Cicéron rend compte à son ami du procès de Clodius, cet ami de César, qu'on avait accusé d'avoir séduit la femme du dictateur, et qu'on avait surpris déguisé en vestale aux mystères de la bonne déesse. Je n'insiste pas sur ces faits, qui sont connus de tous. « Tout le monde, dit Cicéron, croyait Clodius perdu..... Mais Calvus a fait venir chez lui les juges. Il a promis, il a cautionné, il a ordonné. On a procuré à plusieurs d'entre eux les faveurs de quelques belles patriciennes et de quelques adolescents de qualité. L'affaire a été enlevée d'assaut..... Il ne s'est trouvé que vingt-cinq juges assez courageux pour s'exposer à la violence des esclaves ameutés par les nobles, plutôt que de trahir la république. Les autres, au nombre de trente, ont plus redouté la faim que l'infamie. « *Trigenti fuerunt quos fames magis quàm fama commoverit.* » — Les élections n'étaient pas moins scandaleuses que les jugements. Le peuple se vendait comme les magistrats. C'étaient les provinces qui payaient pour tout le monde. Les bourgs pourris de l'Angleterre nous donnent aujourd'hui une idée affaiblie de ce trafic éhonté. Tant il est vrai que les passions humaines sont toujours les mêmes. Partout où il y a des aristocraties puissantes, partout où le despotisme de quelques-uns ou celui d'un seul s'impose à la masse, nous voyons des faits analogues se reproduire. Les grandes fortunes engendrent les grands vices. L'argent donnant toutes les jouissances et tous les honneurs, chacun veut être riche et exploiter à son tour. Les Verrès trouvent partout des consciences à vendre et des voix à acheter. Ce n'est plus, il est vrai, avec l'argent des alliés que nos

modernes patriciens soldent leur luxe et leurs plaisirs, mais avec la misère de leurs concitoyens. La plèbe romaine était moins à plaindre, elle avait le monde à dévorer. Aussi bénissait-elle les empereurs, qui lui donnaient, du moins, le pain et les jeux. Avez-vous lu quelque part que les paysans ou les ouvriers de France aient béni Louis XIV? Aussi les misères du prolétariat romain nous touchent peu, si grandes soient-elles. Ce peuple entretenu nous inspire presque autant de mépris que de pitié.

Plus loin, Cicéron ajoute, toujours à propos de Clodius : « Le sénat s'étant assemblé le 15 mai, lorsque ce fut à moi à opiner, je parlai en général des affaires de la république, et je saisis cette occasion pour prendre à partie Clodius. Pour avoir reçu une blessure (1), m'écriai-je, il ne faut pas s'abandonner au découragement; on ne doit ni en diminuer la portée, ni s'en alarmer. Ce serait folie d'une part et faiblesse de l'autre. Lentulus et Catilina ont été absous aussi. Clodius n'est que le troisième scélérat qu'on a lâché contre la république. Tu te trompes, dis-je, en m'adressant à lui, tes juges ne t'ont pas réservé pour Rome, mais pour la prison. Ils n'ont pas voulu te retenir dans la cité, mais te priver des bénéfices de l'exil. Reprenez donc courage, pères conscrits, soutenez votre dignité. L'union qui règne entre les gens de bien subsiste toujours. Comme je parlais, ce beau sujet se lève et me reproche d'être allé à Baies (2). — Cela est spirituel, repris-je; pourquoi ne dis-tu pas que j'ai été aux mystères? — Il appartient bien, dit-il, à un rustaud d'Arpinum d'aller aux bains. — Je m'en rapporte, dis-je, à ta sœur, qui se serait bien accommodée de ce rustaud, comme les pirates qui vous prirent s'accommodèrent de toi. (Allusions aux mœurs dépravées de la jeunesse romaine.) — Combien de temps encore souffrirez-vous qu'il fasse ici le roi? — Moi? — Oses-tu donc prononcer le nom de Rex, il ne t'a pas même mis dans son testament. (Clodius avait compté sur la succession d'un homme appelé Rex. On voit que le français, quoique malin, n'a pas inventé le calembour. Cicéron se le permet, même en plein sénat.) Comme il me reprocha ensuite la maison que j'ai achetée : — Que dirais-tu donc si j'avais acheté les voix de mes juges? — Les miens, reprit-il, ne se sont point fiés à toi, puisqu'ils n'ont pas pris garde à ta déposition. — Il y en a eu vingt-cinq qui se sont fiés à moi. Mais ceux qui l'ont renvoyé absous, ne se sont pas fiés à toi, puisqu'ils ont voulu être payés d'avance. — La huée qui s'éleva là-dessus le fit taire et acheva de l'accabler. »

Tout cela est fort piquant, comme vous voyez, mais aussi très-petit! Quelle société que celle où de pareils faits peuvent se produire. Que dirions-nous aujourd'hui d'un grand corps politique qui entendrait de pareils discours (1)?

Cicéron dut payer d'énergie pour briser ce réseau d'intrigues et se dépêtrer de cette fange. Il se sentait soutenu par l'opinion; sa timidité habituelle l'abandonna. Lui-même nous raconte que, dès le second jour des témoignages, les accusations furent si accablantes, qu'Hortensius se désista de la défense. Verrès se dit malade et demanda une remise de la cause. Puis, voyant qu'il ne pourrait lutter contre le courant de l'opinion, il fit défaut et partit pour l'Asie.

Au chapitre XXXVII du *De oratore*, Cicéron se félicite de cette déroute de l'accusé. « Le premier orateur de Rome, dit-il, chargé de la défense d'un ami, n'a pas osé me répondre. Prenez garde, avait-il dit à Hortensius, vous me menacez de votre consulat, mais je vais être édile, c'est-à-dire un peu plus qu'un simple citoyen, mais je vous écraserai sous le poids de l'indignation publique. » Hortensius se le tint pour dit. Il ne voulut pas affronter inutilement l'impopularité. Ici se termine la première action contre Verrès. Les discours qu'on désigne plus particulièrement sous le titre de *Verrines* n'ont jamais été prononcés. C'est après la condamnation de Verrès que Cicéron les a écrits. Cette fiction peut nous étonner aujourd'hui, mais c'est un procédé habituel aux orateurs anciens. Il ne faut pas le blâmer, c'est à lui que nous devons les discours de Tacite et de Tite-Live. A Athènes, dans les procès judiciaires, les lois voulaient que les parties intéressées plaidassent elles-mêmes leur cause; et comme il était défendu de lire les plaidoyers, les rhéteurs débitaient la défense de l'accusé en son nom et comme s'il eût parlé lui-même. Ainsi le voulait le goût de ce peuple délicat et raffiné qui eût été désolé de perdre l'occasion d'entendre un beau discours. Lysias brilla surtout par l'habileté avec laquelle il endossait le personnage qu'il défendait.

Il n'en est pas moins curieux de remarquer qu'un des morceaux les plus dramatiques de l'éloquence romaine n'est qu'une accusation factice, un pamphlet qui n'a jamais été prononcé. Il faut avouer, d'ailleurs, que ce procédé est peu favorable à l'éloquence. Aujourd'hui il nous choquerait profondément; il est tout au plus tolé-

(1) Clodius venait d'être acquitté.

(2) Baies était une ville d'eaux, où se donnaient rendez-vous les courtisanes célèbres et la fleur de l'aristocratie romaine, quelque chose comme Dieppe ou Bagnères-de-Luchon.

(1) En voyant ces nobles dégénérés écouter sans protester, et peut-être le sourire aux lèvres, un des leurs flageller ainsi leurs vices et parodier leurs ridicules, on se rappelle involontairement la noblesse de Louis XV, et l'on reconnaît presque dans Cicéron un précurseur de Beaumarchais. Les rôles, les personnages, la situation, la générosité, le génie même, tout diffère profondément dans ces deux époques. Le siècle de Cicéron est une pure décadence. Le XVIIIe siècle est un des plus grands de l'histoire; il porte dans ses flancs Voltaire et la révolution française. Et pourtant tous deux laissent dans notre esprit une impression analogue. A Rome comme à Paris, c'est toujours un monde qui s'écroule et qui a conscience de sa ruine, une aristocratie impuissante et avilie qui, ne pouvant réagir contre un mal inévitable, aime mieux, comme Figaro, rire de tout, que d'être obligée d'en pleurer.

(F. Taule.)

rable sous la forme de l'ironie. C'est ainsi que l'a employé Pascal au début des *Provinciales*, mais lui-même sent bien vite que cette comédie oratoire ne peut durer. Il abandonne bientôt le bon père pour écrire ces fameuses lettres qui ont cloué la société de Jésus au pilori de l'histoire. Pénétré de la gravité de son sujet, il abandonne la fiction dans la forme, pour ne pas nuire à la vérité dans le fond.

PHILOSOPHIE.

COURS DE M. CH. LÉVÊQUE.

(COLLÈGE DE FRANCE.)

(Voy. les nos 4 et 10.)

III.

Conditions de la vie heureuse ici-bas; caractère des plaisirs vrais.

Messieurs,

Nous avons terminé l'étude du *Philèbe*, il faut maintenant en dégager les conséquences. Vous n'avez pas oublié les deux grands principes qui couronnent le dialogue de Platon; à quelles conditions il nous est permis de goûter de vrais plaisirs. Le plaisir est d'autant plus vrai qu'il est plus étroitement uni avec la raison, et en même temps plus étroitement uni avec l'être. Dans la pratique, dans la conduite de la vie, qui décidera si le plaisir présente cette double et nécessaire conformité avec notre être, avec notre raison? Un seul et même juge : la conscience! Car cette conscience qui nous avertit que nous sentons un plaisir vrai, nous fait sentir en même temps que, si ce plaisir est vrai, c'est qu'il est raisonnable; que, s'il est raisonnable, c'est qu'il est conforme à notre être, surtout à notre être invisible, à ce qu'il y a dans chacun de nous de meilleur, d'excellent. Ainsi les deux principes que séparent une abstraction de notre esprit, se réunissant et se confondant dans l'unité de notre conscience, ne forment qu'un seul et même principe. Je le prends aujourd'hui, messieurs, pour texte de nos méditations. Interrogeons notre conscience. Appuyé sur l'autorité de Platon, j'ai cru pouvoir poser en principe ce qui constitue la vérité, la pureté du plaisir; il convient maintenant de justifier le principe par le témoignage de la conscience. Recueillons-nous en nous-mêmes. Il n'est plus question de raisonner d'une manière plus ou moins abstraite, mais de sentir ce qui se passe dans chacun de nous; je vous convie, messieurs, à ce recueillement qui découvre dans les autres, dans soi-même, la vérité des opinions, la vérité des sentiments; qui se saisit de cette vérité salutaire et tâche de la marquer d'un caractère scientifique.

Que nous dit la conscience quand nous l'interrogeons sur le plaisir? La conscience, loi, raison, juge suprême de tous nos actes, ou condamne nos plaisirs, ou les permet, ou les recommande et même les glorifie. Oui, quelquefois les glorifie. Le plaisir n'est pas nécessairement ou coupable ou frivole, ou, pour le prendre en apparence par le meilleur côté, un passe-temps plus ou moins innocent; non : s'il est des plaisirs infâmes, il en est de glorieux.

Que se passe-t-il en nous quand la conscience réprouve nos plaisirs? Un amoindrissement, un rétrécissement de notre être. Au contraire, quand la conscience approuve, glorifie nos plaisirs, c'est que notre nature se dilate et s'épanouit. Nous sommes heureux, alors. Heureux, pourquoi? Parce que nous sommes pleinement et noblement vivants. La conscience approuve, recommande, glorifie d'autant plus le plaisir, qu'il a pour cause et pour effet un plus grand accroissement de notre être. Malheureux quand nous cédons à des plaisirs que nous condamnons nous-mêmes, parce que nous sentons que ces plaisirs nous rapetissent et nous dégradent; nous sommes heureux, au contraire, quand la conscience permet, mieux que cela, recommande, mieux que cela encore, exalte et glorifie nos plaisirs; quand nous sentons que nos plaisirs développent notre être, les plus éminentes puissances de notre être, ce qui constitue essentiellement notre dignité. Amoindrissement de notre être, mauvaise conscience, malheur; agrandissement de notre être, bonne conscience, bonheur. Telle est la loi, messieurs, que je voudrais démontrer, ou plutôt vous faire démontrer à vous-mêmes par vous-mêmes. Si nous parvenions à faire cette démonstration, nous aurions peut-être enfin trouvé l'accord, depuis si longtemps cherché, entre le plaisir et la raison, entre le bonheur et le devoir, autant du moins que cet accord peut être ici-bas une réalité.

L'histoire entière de nos sentiments, écrite sous la dictée de la conscience humaine, rend témoignage de la loi que nous voulons établir. Il n'est pas dans ma pensée, toutefois, d'analyser longuement, de distribuer minutieusement par classes, par genres, par espèces, d'étiqueter tous les phénomènes de la sensibilité. Ce travail a été fait par ceux que je regarde comme nos maîtres, et je n'ai pas l'habitude de chercher à refaire les tâches que je crois achevées. Je compte seulement demander mes preuves à quatre espèces de plaisirs. Les plaisirs physiques, les plaisirs de l'intelligence, les plaisirs moraux, les plaisirs de la famille ou plaisirs affectifs, me fourniront tour à tour quelques exemples, sur lesquels il sera possible de fonder de légitimes inductions conformes à la théorie platonicienne.

Certains plaisirs ont leur cause dans le développement de notre existence physique. Allons tout de suite aux exemples concluants, choisis parmi les plaisirs que répudie toute conscience humaine. Il est un ensemble de voluptés que le sentiment le plus vulgaire de notre dignité, que la langue, c'est-à-dire le bon sens du commun des hommes, a flétries du nom de débauche. Qu'est-ce que la débauche, puisqu'il faut en parler?

Je suis loin de me plaindre des convenances qui me

prescrivent, messieurs, dans un si triste sujet, par respect pour vous, par respect de moi-même, une analyse générale seulement et fort réservée. Assurément une peinture réaliste ne serait pas ici plus de votre goût que du mien. D'un autre côté je n'aime pas plus que vous les déclamations. Cherchons donc seulement ce que la débauche fait de l'homme. D'abord la conscience et la raison la réprouvent; je n'entreprendrai pas, messieurs, de le démontrer, je vous ferais injure. Mais quand l'homme s'est livré en esclave à la débauche, que fait-elle de son corps, que fait-elle de son intelligence, que fait-elle de sa liberté? Je supprime tout raisonnement. J'observe et je constate; je prends le malheureux énervé par la volupté, le libertin usé qui n'a plus ni vivacité de corps ou d'esprit, ni gaieté, ni fierté dans le cœur; je cherche ce qui reste de son être moral. Qu'est devenu son corps, cet instrument nécessaire de tous nos progrès, ce corps dont on a dit que c'était un adversaire, un ennemi de l'homme, et qui pourrait être un si parfait serviteur, un ami si dévoué! La physiologie est là qui nous dispense de frais oratoires. L'abus des plaisirs physiques amoindrit et peut aller jusqu'à ruiner le corps; on en a des exemples, je n'insiste pas. Contentons-nous ici de ce que les regards suffisent à faire comprendre. Voyez ce front déshonoré, ce visage sans rayonnement, ces yeux éteints, cette bouche sans sourire, ce teint plombé, cette démarche incertaine, cet aspect misérable. Et dans cette organisation dévastée qu'est devenu l'instrument même de la pensée, cet organe admirable et mystérieux, si intimement joint à l'âme, qu'on l'a pris parfois pour la pensée, pour l'âme elle-même? La première victime de la débauche, c'est le cerveau.

Que fait-elle de tout notre être intellectuel? D'abord elle l'engourdit dans la paresse, parce qu'elle abhorre le travail, son plus mortel ennemi. Une fois le cerveau frappé, c'est fait de la souplesse, de la finesse, de la pénétration, de toute l'énergie de la pensée. Ce n'est pas le moraliste seulement qui s'en afflige; la science la plus exacte prouve que la débauche conduit tantôt à la folie furieuse, tantôt à l'idiotisme, tantôt à celui-ci par celle-là, toujours à la stérilité de l'intelligence. Plus de mémoire, et comme la mémoire est le point d'appui, la condition de toutes nos facultés, la mémoire une fois oblitérée, tout s'affaiblit avec elle : connaissance du passé, connaissance du présent, prévision de l'avenir, tout s'obscurcit. Que devient le raisonnement sans la mémoire, si, au moment de conclure, vous avez oublié les prémisses? Essayez de conjecturer, d'induire l'avenir sans la connaissance du passé, dont la mémoire a perdu le dépôt? Et l'esprit, ce foyer de vives et charmantes étincelles, ce mouvement rapide et ailé de l'intelligence, qui certes est plus que de la mémoire pure, mais qui ne s'en peut isoler, qu'est-il devenu? Et l'imagination? Vous figurez-vous l'imagination sans les formes multiples et variées que nous retrouvons dans les trésors de la mémoire? Est-ce tout? Un charmant poëte regrettant sa jeunesse, sa force, sa vie, sa gaieté, a dit dans un moment de mélancolie navrante :

> Le seul bien qui me reste au monde,
> C'est d'avoir quelquefois pleuré...

Eh bien! le débauché n'a pas même ces regrets amers. Il a perdu la mémoire, il ne sait rien du passé. Que sait-il donc? que connaît-il? Rien, ou bien peu de chose. Un voile épais et lourd s'est étendu sur ses pensées. Et, s'il n'a su s'arrêter en chemin, s'il est allé jusqu'à l'épuisement, jusqu'à l'hébétement suprême, il ne sait plus ni qui il est, ni d'où il vient, ni où il va. Est-ce là un agrandissement, une extension de notre être? Qui ne voit, au contraire, que si la débauche est réprouvée par notre conscience, que si elle est en horreur à notre raison et odieuse autant que funeste, c'est qu'elle tend à nous réduire à une sorte de honteux néant? Qui ne voit qu'une fois la pensée détruite, c'est fait du pouvoir personnel, de la liberté? Incapable de tout effort, soit de corps, soit d'esprit, esclave de l'habitude, le débauché ne s'appartient plus, il appartient au premier venu. La plus misérable créature le mène. Le débauché appartient au vice. C'est le peuple qui le dit en employant une expression juste, profonde, effrayante! Plus il va, plus il est lié, enchaîné, esclave. Et, comme le vice exige toujours de nouvelles satisfactions, le voilà prêt, pour satisfaire, non sa passion, ne profanons pas ce mot, mais son appétit, à se vendre, non pas à se vendre, à s'abandonner, à se livrer pour rien à qui le voudra prendre. Voilà l'être épuisé, exténué, qui n'a plus de regards pour l'avenir, pour le passé; l'égoïste rétréci, qui n'a plus d'autre objet devant lui que sa dégradation, que sa honte présente, au lieu d'étendre et de déployer sa pensée sur les autres, sur ses proches, sur ses concitoyens, sur tous les temps, sur le monde entier, comme ceux qui ont su conserver avec honneur, sans amoindrissement, sans tache, leurs plus essentielles facultés.

Reposons-nous, messieurs, par la contemplation des plaisirs physiques permis. Le temps nous presse : vite. Je distingue, entre ces plaisirs, les plaisirs difficiles, peu goûtés des paresseux : la chasse, la natation, la gymnastique, les plaisirs virils, les plaisirs (notez surtout ce caractère) où l'on se sent actif, les plaisirs qui réclament et qui en même temps développent la vigueur, le courage. Je ne parle pas du plaisir d'aller en voiture, volupté parfaitement permise, qui même ne laisse pas que d'être flatteuse. Mais comparons, messieurs, si vous le voulez bien, la chasse, par exemple, et la jouissance d'une promenade au bois de Boulogne en voiture; plaisir non pas de produire, de créer quelque chose par son énergie; plaisir non de faire, mais de se laisser faire; plaisir non pas de se mouvoir, mais d'être mû, comme un mobile, sans être l'auteur de son mouvement.

Le chasseur se lève de grand matin, joyeux, ardent, pour accroître ses forces par un exercice qui exige des membres robustes, une volonté bien trempée; noble

but, noble moyen. Par tous les temps, par tous les chemins, il marche, court, descend, se laisse glisser, monte, grimpe; il se traîne, il se fatigue, sans rechercher le danger, sans le craindre. Il revient avec son gibier ou sans gibier. Mettons qu'il n'ait rien tué, du moins a-t-il détruit en lui, autant que possible, l'indolence, l'engourdissement, la paresse, qui sait? des germes de maladie. Ne subtilisons pas. L'exercice entretient la santé, dit le proverbe : je dis la santé tout entière, celle du corps, celle de l'âme; ces deux santés n'en font qu'une. Si la santé est toujours précieuse, combien ne l'est-elle pas davantage encore, quand il semble que c'est à soi-même, à sa volonté qu'on la doit; quand on la conserve, quand on se la crée, pour ainsi dire chaque jour, par son énergie! Il en est de la santé comme de toute puissance, de toute noblesse, de toute force; précieuse en soi, d'un prix inestimable lorsqu'on l'a cherchée, conquise, lorsqu'on est ainsi le conservateur, le créateur de son être, toujours déployé, agrandi. Le chasseur qui revient le soir, harassé de fatigue, a étendu, autant qu'il dépendait de lui, son être physique, et, jusqu'à un certain point, son être moral; car l'être physique fortifié fortifie à son tour, agrandit l'être moral, l'être intellectuel, la volonté. L'homme qui a ainsi développé son énergie corporelle se sent plus fort, plus capable d'être utile, et, quand il pourra l'être, la volonté ne lui manquera pas. Vienne le jour de sauver des incendiés ou des malheureux qui se noient, sa vigueur et son adresse viendront en aide à son dévouement. Quel bonheur! le lendemain d'un jour d'exercice physique, modéré, car la modération est toujours nécessaire! Quelle joie de se sentir dispos, de se livrer, dans toute la liberté, toute la fraîcheur de ses forces, au travail de l'esprit! Vous devinez, messieurs, par analogie, ce que je pourrais vous dire de la natation, de la gymnastique, vrais plaisirs, plaisirs virils et des plus approuvés, qui donnent non de l'embonpoint, mais des muscles capables de porter le poids du travail de la pensée. Ne nous lassons pas de répéter la remarque déjà faite. L'homme qui se livre à ces plaisirs, non-seulement voit s'augmenter le trésor de ses forces, mais il est et il se sent l'auteur de cet accroissement; et c'est là ce qu'il y a, dans le plaisir, de plus vif, de plus délicat et de plus élevé.

Ainsi l'homme est un être actif; ce qui le rend fier, ce qu'il aime par-dessus tout, c'est le bien, l'accroissement, l'expansion de son être, par son activité, par sa force propre, par son énergie personnelle. Pardonnez-moi, messieurs ces répétitions nécessaires.

Voilà ce que nous donnent les plaisirs modérés : ils développent nos forces physiques, nos forces intellectuelles, tout notre être; ils l'agrandissent en le fortifiant. C'est alors que l'esprit conquiert cette finesse, cette souplesse, cette vivacité pénétrante et solide, inconnue de ceux dont la pensée s'engourdit, s'embarrasse dans la pesanteur, dans la maladresse d'organes détériorés, affaiblis, énervés, impuissants.

Un mot maintenant, messieurs, des plaisirs de l'intelligence, en commençant par ceux que la conscience réprouve.

Eh quoi! des plaisirs intellectuels réprouvés? Oui, messieurs, vous allez voir dans quelle mesure, et vous verrez aussi comment se confirme la loi que nous avons cru entrevoir.

Désir de connaître, étonnement, curiosité, voilà des sentiments philosophiques.

Je ne me dissimule pas votre surprise, messieurs, à entendre appeler philosophique l'instinct de la curiosité, qui, depuis l'origine du monde, passe pour un défaut, bien plus, pour la source de toutes nos misères. Mais qu'est-ce, en soi, que la curiosité? Le désir de connaître, désir qui n'a rien que de conforme à notre nature, et surtout à notre raison. C'est un besoin de l'âme. La curiosité, même ardente, est un sentiment, non-seulement avouable, mais digne de tout notre respect. La curiosité est la mère des sciences. Mais il y a curiosité et curiosité. Il faut considérer l'objet de la curiosité; il faut tenir compte aussi des moyens employés pour la satisfaire. Il y a les connaissances qui ne coûtent aucune peine, qu'on respire avec l'air de son temps, et celles qu'on acquiert à la sueur de son front. Il y a la curiosité active; il y a la curiosité passive, puérile, sans effort, sans mérite, où l'esprit ne met rien du sien : l'esprit, dans ce cas, se laisse faire; il reçoit la nourriture du dehors; une nourriture souvent légère, souvent dangereuse, et à laquelle parfois l'abstinence serait préférable.

Voyons maintenant la curiosité qu'approuve, que glorifie la conscience; voyons comment, pourquoi cette curiosité est glorieuse.

Que faites-vous quand vous cherchez à satisfaire une légitime curiosité? Vous étendez votre être sur le monde, vous déployez votre âme en dehors de vous sur l'univers. L'étude est un plaisir plus vif de jour en jour, une passion de plus en plus ardente, en raison même des efforts qu'elle impose, en raison des obstacles qu'elle oppose à la constance de notre volonté. C'est que l'homme se plaît à se sentir créateur, et, au point de vue qui nous occupe, créateur de la science qu'il développe en lui. Ce qui le prouve, c'est que les gens instruits malgré eux n'aiment pas l'instruction; c'est le contraire, chez ceux qui ont tout bravé, tout supporté, tout souffert pour s'instruire eux-mêmes. Comparez ces fils de famille qui se sont donné la peine de naître dans de grands châteaux tout bâtis, tout faits, tout meublés, au pauvre paysan qui s'est construit lui-même, non sans peine, son humble demeure. Les riches héritiers sont moins attachés à leurs somptueux palais, moins fiers de leurs vastes et magnifiques domaines, que ne l'est le paysan de son toit de chaume, de ses modestes murs qu'il a lui-même fondés, élevés, construits, plus ou moins polis, grattés, blanchis de ses mains. C'est son œuvre, c'est le fruit de son travail, et il aime cet accroissement de son être; il en a la conscience, au moins confuse; il jouit du fruit de ses

efforts persévérants, des résultats de son courage pacifique. Bref, il jouit de ce qu'il nommerait, s'il était penseur, sa victoire sur la nature.

Quelles voluptés profondes, intenses, extraordinaires, n'agitent pas délicieusement ceux qui ont découvert, conquis des vérités ! Leur joie va parfois jusqu'au délire. Archimède est dans son bain. Il trouve la loi qu'il cherchait, et qui a gardé son nom. Je l'ai trouvée! εὕρηκα, s'écrie-t-il, et le voilà qui bondit à travers les rues de Syracuse, ayant oublié, dans la joie de son triomphe, de reprendre ses vêtements.

O bonheur ! ô ravissement! Qu'a donc cette vérité de si ravissant? Ce fameux principe d'Archimède, qu'est-ce donc? Un corps plongé dans un liquide perd de son poids une partie égale au poids du volume de liquide déplacé. Demandez aux lycéens si, quand on leur enseigne ce principe, leur joie va jusqu'au transport. C'est qu'ils reçoivent la vérité toute faite, Archimède l'a conquise ; ils copient, sans effort, une formule qui ne leur a rien coûté. Archimède a découvert la loi et la formule ; il l'a en quelque sorte créée.

Essayerai-je, messieurs, de vous montrer, dans les profondeurs de l'âme d'un Christophe Colomb, ce qu'il y eut de joie incomparable, d'inexprimable fierté, quand il donna un monde à l'Espagne? Vous parlerai-je de ces hommes qui affrontent, par amour de la vérité, les plaines que le soleil brûle, les déserts, les montagnes, les glaciers, les précipices, les forêts et les bêtes féroces; plus que cela, le long exil, loin de la famille et de la patrie? C'est leur plaisir, dira-t-on. Oui, noble plaisir, que glorifie la conscience universelle. Pourquoi? C'est que ce plaisir agrandit les âmes dignes de le goûter ; si elles n'en savourent pas les charmes, elles ont du moins la conscience de leur grandeur. Le but de tant d'efforts, fût-il manqué, il est un bien que personne ne leur peut ravir : c'est ce trésor de forces si noblement acquis en poursuivant un si noble but. Ces hommes vraiment grands, nous les admirons, autant peut-être pour les fiers exemples qu'ils donnent que pour les services rendus par eux à la science, et ce n'est pas notre tête, notre imagination seulement qui les admire, c'est aussi notre raison qui les exalte, c'est notre cœur qui les remercie, car ce ne sont pas seulement de grands hommes, ce sont aussi les bienfaiteurs de l'humanité.

De même que l'amour de la vérité, de même que l'admiration pour la science, le sentiment du beau est une source de nobles plaisirs. Admirer est une jouissance exquise : pourquoi? Parce que tout être beau, qu'il soit l'œuvre de la nature ou de l'art, est un être qui a quelque grandeur, une grandeur ordonnée, harmonieuse, et qu'en présence d'un pareil objet, nous sentons notre âme agrandie et réglée. La preuve, c'est qu'après avoir assisté à quelque beau et noble spectacle, nous nous sentons plus ou moins capables d'entreprendre, nous aussi, quelque chose de grand.

Il est toutefois une condition indispensable pour que la beauté produise en nous cette impression. La sensation toute seule ne suffirait pas, il y faut la réaction de notre activité, de notre intelligence, de notre volonté ; il faut, sinon que nous fassions un effort, au moins que nous soyons attentifs, que nous voulions l'être, que nous ayons le désir de comprendre, de saisir, d'admirer le beau. Vous êtes allés voir jouer une tragédie de Corneille; vos yeux ont rencontré un tableau de Raphaël, des marbres du Parthénon; vous avez entendu, au Conservatoire ou aux concerts populaires, une symphonie de Beethoven, mais vous étiez inertes, passifs ; vous n'avez pas véritablement recueilli l'impression de ce qui est beau dans ces œuvres de l'art, vous n'avez pas mérité d'en jouir. Soyez attentifs, au contraire, soyez recueillis, soyez tout yeux ou tout oreilles, comme on dit, c'est-à-dire soyez actifs, que se passera-t-il? Qu'éprouve-t-on après une représentation du *Cid* ou de *Polyeucte*? D'abord un plaisir profond et délicat, et puis ensuite un désir d'imiter; d'imiter quoi donc? D'imiter le beau qu'on a admiré, par exemple d'imiter le Cid, Polyeucte, la perfection du dévouement, le dévouement poussé jusqu'au plus grand, jusqu'au dernier des sacrifices, les héros, les martyrs. On se surprend plus ou moins à souhaiter d'égaler le beau caractère qu'on admire; on va parfois jusqu'à regretter que l'occasion ne s'en présente pas; on sent et l'on est heureux et fier d'un tel sentiment, que, dans une situation pareille, on serait aussi un martyr, un héros. Voilà, messieurs, comment la vraie beauté, le sentiment qu'elle inspire, agrandit et fortifie notre être; voilà ce qu'il y a d'éminemment digne, d'austère; voilà ce qu'il y a de grandeur, de noble fécondité dans le sentiment du beau.

Et cependant il y a un plaisir plus vif, plus grand, plus intense encore que le plaisir d'admirer le beau, c'est celui de le produire. Pourquoi? Parce qu'alors nous sommes plus actifs encore, plus féconds, et qu'en créant, nous existons davantage. En produisant le beau, non-seulement nous sommes, mais nous enfantons hors de nous la brillante expression de l'être; en le produisant, nous élargissons notre être, et nous agrandissons par avance l'être de tous ceux qui connaîtront nos œuvres.

L'éducation, cet art admirable et difficile, est, à certains égards, le développement méthodique des facultés productrices du beau. Le sentiment du beau croît, se fortifie et se règle par l'étude des monuments achevés des littératures anciennes et modernes. Cet amour du beau, dont on s'est fait une habitude, dont on s'est pénétré par le commerce assidu des grands poëtes, inspire et règle l'ardeur qui cherche ensuite à concilier, dans la langue de Racine, la beauté française et la beauté antique. C'est, à travers l'espace et le temps, la contagion du beau, contagion heureuse et salutaire. Vous admirez Homère, Virgile, Shakspeare, Milton, et vous faites bien; vous les appelez inimitables, et vous souhaitez qu'on les surpasse dans votre pays. Si vous êtes poëte, vous aspirez à les égaler sans les imiter, et, s'il était possible, à faire mieux encore. Mais si modeste que soit un jeune poëte, à quel-

que degré qu'il se place au-dessous des génies que je viens de nommer, il est fier de son œuvre, parce que cette œuvre lui est une preuve de la puissance telle quelle, de la fécondité plus ou moins grande de son esprit, c'est-à-dire toujours de son être.

Quelques mots encore avant de passer aux plaisirs de l'affection.

L'aumône, ou, si vous l'aimez mieux, la bienfaisance, voilà encore un plaisir moral, un plaisir bien doux. Un morceau de pain donné au pauvre, un secours, si modeste qu'il soit, apporté à notre semblable, se change pour nous en une jouissance exquise et qui laisse dans l'âme comme un parfum. Vous avez donné un peu de vie, un peu d'être; vous avez peut-être prolongé une existence humaine: de là votre plaisir. Ce plaisir est réel, profond, mais il y a mieux encore.

Sauver la vie d'un autre en risquant la sienne, voilà un plaisir puissant, héroïque. Arracher quelqu'un à la mort, c'est, autant que possible, imiter Dieu lui-même; ce n'est pas créer, c'est conserver au moins, c'est maintenir l'être de son semblable, et quand on a eu le double bonheur de risquer sa propre existence pour conserver un autre à la vie, c'est se sentir doublement fort : on a été assez grand, assez fort pour mépriser la mort; assez grand, assez fort pour lui ravir une proie.

Sauver l'honneur d'un ami est un plaisir, s'il se peut, plus noble encore, puisque l'honneur, c'est l'intégrité de l'être moral, plus précieuse cent fois que l'intégrité de l'être physique.

Passez en revue tous les bienfaiteurs de l'humanité, ceux qui ont connu au plus haut degré les vrais plaisirs, les plaisirs au-dessus desquels on n'en conçoit plus : ils ont tous, d'une façon ou d'une autre, prolongé, élargi, agrandi l'être de leurs semblables. Messieurs, ne trouvez-vous pas que voilà une vérité qui éclate comme la lumière même?

Il faut bien s'arrêter; je n'ai pas épuisé les plaisirs moraux, je passe à ceux de l'affection et de la famille.

Quels sont les plaisirs purs de la famille? Ceux qui l'agrandissent. C'est une fête, quand la famille s'enrichit d'un être de plus. C'est une fête qu'une naissance, même malgré la misère et malgré le dénûment; il y a au logis une existence en plus. C'est un grand malheur, même pour la famille pauvre, quand un des siens s'en va; elle ne se dit pas, avec égoïsme, qu'il n'y a pour elle qu'un être de moins à nourrir; la famille est en deuil; sa vie est atteinte, diminuée; l'être est diminué. La mort n'est pas, bien entendu, la destruction de l'être; la mort ne peut rien sur l'être, l'âme subsiste; mais enfin celui qu'on voyait n'est plus là, et il semble qu'il a emporté avec lui une part de la vie de ceux qui le pleurent.

Le nouveau-né est la joie de la maison. Mais combien le plaisir de voir s'accroître la famille n'est-il pas surpassé par l'orgueil du père, de la mère, qui regardent leurs enfants grandissant en sagesse, en honnêteté, en vertu! Quelle jouissance de sentir en soi-même qu'on est, toujours dans la mesure humaine, l'auteur de la beauté, de la pureté, de l'élévation de ces jeunes âmes. Essayez d'exprimer, dans toute sa puissance, l'inépuisable volupté, l'orgueil légitime d'un père, d'une mère, dignes de former de belles âmes, et qui ont su agrandir celles de leurs enfants!

On voit, dans quelques familles, au milieu d'enfants aimables, gracieux, charmants, on voit, douloureux et touchant spectacle, un pauvre être chétif, malingre, disgracié, et c'est à celui-là que la mère de famille donne la meilleure part de ses soins et de son amour. Pourquoi, messieurs? qui l'attache à cet enfant dont elle ne peut être fière. D'où lui vient cet amour pour l'enfant difforme, même, hélas! parfois, pour l'enfant idiot? C'est qu'elle ne lui a pas donné l'être une fois seulement; c'est qu'il n'est pas de jour, pas d'instant où elle ne se sente particulièrement, providentiellement, sa protectrice, pour le conserver, pour réparer à son égard l'injustice de la nature; pour lui conquérir ce que la destinée lui refuse ou lui dispute; sa mère, pour le consoler; sa mère, en dépit de tout, à la face de tous et quand tous l'abandonnent. Chose singulière! cet enfant la fait vivre, et si elle le perd, elle en souffre aussi cruellement que de la perte d'un enfant favorisé! Remarquons, messieurs, remarquons avec soin ce qu'il y a ici de conforme à nos réflexions précédentes, et de plus important à considérer. La mère fait vivre ce pauvre enfant, et l'enfant communique à la mère, au plus haut degré, la conscience de la vie qui est en elle, la conscience de tout ce qu'il y a de vivant dans son intelligence, dans son cœur, dans sa volonté. De là, messieurs, l'amour incomparable, l'inexprimable et si touchante tendresse de la mère pour son enfant chétif. C'est par lui qu'elle sent tout son être, toutes les ressources de son cœur, sa fécondité intellectuelle et morale, plus haute à ses yeux que la fécondité de ses entrailles.

En dehors, à côté de ces affections, il y en a d'autres, messieurs, que je ne puis qu'effleurer : par exemple, l'amitié. Je connais des personnes qui sont bien heureuses, des hommes à qui, en vérité, je porte envie. Ils ont des centaines d'amis. Je me demande comment ces personnes peuvent s'y prendre pour remplir tous les devoirs, les devoirs si sérieux de l'amitié. Quel sujet de réflexions! Un ami!

> Rien n'est plus commun que le nom,
> Rien n'est plus rare que la chose.

Pratiquer l'amitié, qu'est-ce faire, sinon donner réciproquement le complément de l'existence sous ses formes les plus pures et les plus élevées? Quel est l'ami le plus précieux? Celui qui vous aide à vous améliorer vous-même.

Nous avons dit, à propos des plaisirs du beau ce que nous pensons des admirateurs passifs de la beauté, des admirateurs qui veulent être charmés sans qu'il leur en coûte rien, pas même un peu de recueillement et d'atten-

tion. Il y a, de même, les amis passifs, les amis qui se laissent faire, qui se laissent aimer, secourir de toute manière, qui permettent à leur ami de combler les brèches que leur imprudence a faites à leur fortune, et qui se bornent là. Le véritable ami, messieurs, n'est pas celui qui réclame le plus de services, c'est celui qui en rend le plus; c'est surtout celui qui donne le plus de son être; qui aime, qui corrige, qui redresse, qui élève une âme à laquelle il ne s'est pas attaché sans motif, mais une âme qu'il a choisie, après l'avoir rencontrée, dont il s'est chargé, et à laquelle il a cru pouvoir en sûreté confier la sienne. Voilà l'amitié. Maintenant, de deux amis, quel est le plus heureux? Vous connaissez la loi, messieurs, elle est toujours la même : en amitié, le plus heureux, c'est le plus fort, le plus grand, celui qui aime davantage, qui donne davantage, qui se dévoue le plus, parce que celui-là vit et agit plus et mieux que celui qui ne fait que recevoir et se laisser aimer.

Même remarque en ce qui concerne l'amour.

L'amour le plus riche en plaisirs purs et approchant du bonheur vrai, c'est celui où deux âmes s'agrandissent et se complètent mutuellement. Il y a aussi l'amour qui permet qu'on l'aime, ce qu'on pourrait appeler l'amour gâté. Dans cette union de deux âmes, la plus heureuse n'est pas la plus aimée, c'est celle qui aime le plus, dont l'être plus grand et plus actif donne plus de lui-même. Par un mystère ineffable, celui qui donne le plus est aussi celui qui s'enrichit davantage. De là des plaisirs mêlés de peine, sans doute, mais de peines qu'on n'échangerait pour aucun autre plaisir. Dans ses *Essais de philosophie américaine*, Ralph Emerson dit, en parlant de l'amour : «Tous les autres plaisirs ne valent pas ses peines.» C'est que par ces peines mêmes, nous qui sommes nés pour vivre, nous nous sentons vivre pour un autre, et que vivre, exister, même pour souffrir, surtout si nous vivons et souffrons pour un autre, c'est là notre plus impérieux penchant.

Messieurs, il est un autre amour dont je vous entretiendrai plus tard à l'occasion de Platon, je veux dire l'amour de Dieu. Ajournons ce vaste sujet. Permettez-moi une dernière remarque très-importante.

Platon, dans le *Philèbe*, appelle vrais plaisirs, les plaisirs où ne pénètre aucun mélange de peine, et place ceux-là au premier rang, sans toutefois exclure les autres. Nous, au contraire, nous mettons au rang le plus élevé des plaisirs qui marchent toujours escortés d'une nombreuse phalange de soucis, d'efforts, d'inquiétudes. Où est la vérité?

C'est une question que vous résoudrez sans doute assez facilement. D'abord, les plaisirs que Platon vous propose comme étant les plus vrais, et qui semblent n'être vrais que d'une vérité abstraite et logique, ne sont pas toujours exempts de peine, l'expérience suffit pour le prouver. Ensuite, à priori, des plaisirs purs, sans aucun mélange de douleur, de tels plaisirs n'appartiennent qu'à des êtres surnaturels, à Dieu, par exemple, s'il est permis de concevoir et de penser que Dieu éprouve du plaisir; mais, à coup sûr, de telles voluptés nous sont inconnues.

Non, il ne faut pas proposer à l'homme un plaisir exempt de toute peine, un plaisir impossible, ici-bas du moins. Quel plaisir, à la fois idéal et vrai, convient-il de lui montrer? Celui qui est pur de tout remords, de tout reproche de la conscience. Voilà la seule peine à laquelle puisse et doive échapper le plaisir le plus beau.

Si nous avions à définir le plaisir, voici ce que nous dirions : Le vrai plaisir, le plus beau, le plus digne de l'homme, c'est d'abord celui au milieu duquel l'âme se dilate, se déploie largement, grandement; de plus, c'est un plaisir tellement conforme à l'ordre moral, que l'âme s'y reconnaît pure de tout reproche devant elle-même, devant les hommes et devant Dieu; c'est enfin un plaisir tel que l'âme qui l'a éprouvé, non-seulement ne se reproche rien, mais au contraire se sent satisfaite et fière d'elle-même.

CHRONIQUE.

Le *Temps* a raconté d'une façon fort inexacte ce qui s'est passé l'autre jour à l'Académie française à propos du prix Bordin et de M. Taine. Ce n'est point Mgr Dupanloup qui a fait exclure M. Taine, mais bien M. Cousin; il ne s'agit pas d'une intrigue cléricale, comme le prétend M. Neffzer, mais bien de la satisfaction d'une vieille rancune de philosophe :

Tant de fiel entre-t-il dans l'âme des déistes!

Le Moi et le Non-Moi ont assouvi leur vengeance sur l'auteur des *Philosophes du* XIX*e siècle :* l'obscurantisme n'a rien à voir en cette affaire, et nous trouvons plus qu'inopportune la violente sortie de M. Neffzer contre l'évêque d'Orléans, qui, lui, au moins, a bien quelques raisons de ne pas donner son suffrage à un panthéiste.

M. Dupin aîné a parlé aussi avec beaucoup de vigueur et infiniment d'esprit, non pas contre M Taine, mais contre le patronage sous lequel il avait eu l'habileté de se placer. Il a fait ressortir avec sa verve habituelle l'inconséquence flagrante d'un de ses plus illustres confrères, qui, hier, faisait descendre de la chaire chrétienne M. Athanase Coquerel pour cause d'hétérodoxie, et qui aujourd'hui propose de couronner un écrivain un peu moins orthodoxe que M. Coquerel, on en conviendra. Il est vrai que l'*Histoire de la littérature anglaise* est dédiée à M. Guizot, et dès lors tout s'explique.

— L'Académie vient de présenter *à l'unanimité* M. Louis de Loménie pour la chaire de littérature française au Collége de France, vacante par la mort de M. Ampère. Nous avons déjà dit que M. de Loménie avait également été présenté par l'assemblée des professeurs. Sur 20 votants il a obtenu 17 voix; il y a eu trois bulletins blancs. C'est là encore une quasi-unanimité.

— M. de Rougé a ouvert hier vendredi, 20 mai, son cours d'archéologie au Collége de France.

— L'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans sa séance du vendredi 13 mai, a élu membres ordinaires : M. L. Quicherat, en remplacement de M. Hase; M. Dulaurier, en remplacement de M. Ampère.

Léon Danicourt.

Sommaire de la Revue des Cours scientifiques, numéro du 21 mai.

Embryogénie comparée : cours de M. *Coste*. II. De l'origine des espèces. Examen de la théorie de Darwin (fin). — Chimie appliquée aux arts : cours de M. *Peligot*. VI. Des composés formés par l'aluminium (fin). — Physique appliquée aux arts : cours de M. *Edmond Becquerel*. VIII. Dorure. Argenture. — Botanique : cours de M. Baillon. II. Des racines. — Histoire naturelle des corps organisés : cours de M. *Gustave Flourens*. XXV. Les Gascons. — Chronique.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

PREMIÈRE ANNÉE. — N° 26. UN NUMÉRO : 30 CENTIMES. 28 MAI 1864.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

LITTÉRATURE — PHILOSOPHIE — THÉOLOGIE — ÉLOQUENCE — HISTOIRE
LÉGISLATION — ESTHÉTIQUE — ARCHÉOLOGIE

Paraît tous les Samedis.

Paris.....	Six mois.	8 fr.	Un an.	15 fr.
Départements..	—	10	—	18
Étranger.....	—	12	—	20

Prix de l'abonnement avec la Revue des Cours scientifiques.

Six mois.....	Paris, 15 fr.	Départ.,	18 fr.	Étranger,	20 fr.
Un an.....	— 26	—	30	—	35

Rédacteur en chef
M. ODYSSE-BAROT

Les ouvrages dont deux exemplaires auront été envoyés au bureau du journal seront annoncés et analysés s'il y a lieu.

On s'abonne
A LA LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE
17, rue de l'École de Médecine,
Et chez tous les libraires, par l'envoi d'un bon de poste, ou d'un mandat sur Paris.

L'abonnement part du 1er décembre ou du 1er juin de chaque année.

SOMMAIRE.

Archéologie américaine. — Cours de M. Brasseur de Bourbourg : Antiquités du Mexique, de l'Amérique centrale, etc.

Histoire et morale. — Cours de M. Alfred Maury : VI. État de la civilisation grecque à l'époque de Thémistocle.

Éloquence latine. — Cours de M. Havet : V. Tableau général d'un gouvernement de province au temps de Verrès. — Origine de l'usurpation des empereurs.

Chronique. — *La philosophie du droit pénal*; la peine de mort, par M. Ad. Franck.

ARCHÉOLOGIE AMÉRICAINE.

COURS DE M. L'ABBÉ BRASSEUR DE BOURBOURG.

(SOIRÉES LITTERAIRES DE LA SORBONNE.)

Antiquités du Mexique et de l'Amérique centrale, etc.

Messieurs,

Je dois vous avouer que ce n'est pas sans quelque confusion que je me présente aujourd'hui à la Sorbonne. C'est la première fois que j'ai l'honneur de parler devant un auditoire aussi nombreux et aussi distingué, je dirai même que c'est à peu près la première fois que j'ai l'occasion de parler publiquement en France. Vous voudrez donc bien m'excuser si, sous plus d'un rapport, je ne réponds pas entièrement à votre attente. Je ne suis pas orateur, j'ai peu l'habitude de la parole; je ne suis qu'un simple voyageur, accoutumé à courir par monts et par vaux, à errer dans les forêts, entre les ravins et les rochers des Cordillères du Mexique ou de l'Amérique centrale, sans autre contact, pour ainsi dire, que celui des populations dont l'existence est un contraste perpétuel avec celle des populations de l'Europe, et dont l'état social ne présente plus aujourd'hui que des vestiges d'une civilisation qui achève de disparaître.

En paraissant ici devant vous, messieurs, je sens donc vivement tout l'honneur qui m'en revient, mais cet honneur rejaillit particulièrement sur la matière dont j'ai à vous entretenir, celle des antiquités de l'Amérique, qui jamais jusqu'à présent n'ont eu d'écho à la Sorbonne, et n'ont préoccupé que bien rarement les maîtres de la science européenne.

Les antiquités américaines! Qui aurait pu croire, il y a quelques années, que ces mots pussent retentir un jour dans l'enceinte de la Sorbonne, et qu'on dût entretenir les corps les plus savants de l'Europe des antiquités de cet hémisphère, qu'on ne peut s'empêcher encore d'appeler le nouveau monde? Insensé eût paru le langage de celui qui eût osé, il y a un demi-siècle, parler ici des antiquités de l'Amérique. Il s'en faut bien, cependant, que ce continent soit un monde nouveau. Sous divers aspects déjà, des géologues lui reconnaissent une ancienneté plus grande qu'à celui où nous vivons, et, si l'on en croit le professeur Agassiz, le continent de l'Amérique serait de beaucoup plus ancien que les autres.

Mais il ne m'appartient pas de discuter son ancienneté géologique. C'est au point de vue de l'histoire et de l'archéologie que je désire vous en entretenir actuellement; ce sont les races américaines que je veux vous faire connaître, et dont on se fait généralement une idée si différente de ce qu'elles sont. On ne se représente que trop souvent, en France et en Europe, les Américains (je parle, bien entendu, des populations indigènes) comme des sauvages vivant à l'état nomade, errant dans les forêts ou les savanes, sans culture, sans demeures fixes, abandonnés aux appétits les plus abrutissants. On ne saurait nier, messieurs, qu'il n'y ait des tribus indiennes à qui ce portrait puisse s'appliquer; mais certainement elles

sont en minorité parmi les populations de l'Amérique, qui étaient bien loin d'être des sauvages au temps de la conquête, dans le sens ordinaire qu'on donne à ce mot aujourd'hui.

En effet, si l'on consulte les voyageurs et les missionnaires de cette époque, on verra, en y réfléchissant sérieusement, combien leur état social était supérieur à ce qu'on s'imagine généralement. Dans l'une et dans l'autre Amérique, au nord du Mexique, comme dans les immenses territoires arrosés par l'Amazone et ses affluents, il y avait sans doute des tribus barbares à plus d'un degré; mais combien de peuplades agricoles, vivant dans de grands villages infiniment mieux bâtis que ceux où nichent actuellement les descendants avilis de la race conquérante, ne confond-on pas ignoramment avec elles? Des hommes habitant de telles bourgades, vivant en sociétés parfaitement organisées, ayant des lois qui les régissaient, des chefs électifs ou héréditaires auxquels ils obéissaient, une religion, un culte avec des rites et des sacrifices, les arts du tissage, de la céramique, de la fonte des métaux, portés souvent à un très-haut degré, peuvent-ils être appelés des sauvages?

Malheureusement, la conquête de l'Amérique n'a pas plus épargné les nations civilisées que les populations qu'on appelait sauvages, et la condition des unes comme des autres est bien inférieure aujourd'hui à ce qu'elle était il y a trois siècles. Dans ce vaste continent, l'espace était immense, la végétation effrayante; or, messieurs, la destruction fut telle, qu'un demi-siècle après l'asservissement de ces races malheureuses, des forêts couvraient déjà des villes où Cortès avait été reçu par un peuple innombrable. La dispersion fut si grande, que les tribus et les familles s'isolant dans les bois où elles s'enfonçaient pour échapper à la fureur des nouveaux maîtres et aux maladies importées par eux, se fractionnèrent au point qu'elles finirent par disparaître entièrement. Les décrets des rois d'Espagne, en général si favorables aux indigènes, et les efforts courageux d'un petit nombre de missionnaires plus zélés que les autres, ne suffisaient pas pour leur faire accepter tout d'un coup un état social si différent du leur, et une religion dont on ne leur montrait, pour ainsi dire, que le côté dogmatique, sans leur en faire comprendre l'esprit. Aussi les Indiens restèrent-ils abandonnés en bien des lieux à l'abjection et à la misère où les avaient plongés leurs conquérants.

Les Américains étaient partagés alors en un grand nombre d'États ou de royaumes : les principaux occupaient au nord les régions du Mexique et de l'Amérique du centre; au sud, la Nouvelle-Grenade et le Pérou. C'est dans ces contrées que l'histoire américaine, longtemps mystérieuse, commence à entr'ouvrir les pages de ses annales; c'est là qu'elle nous montre des foyers d'une civilisation déjà bien avancée, à une époque où l'Europe presque entière était plongée dans les ténèbres de la barbarie, et dont les monuments paraissent remonter aux époques les plus reculées de l'humanité. Pour ne parler que du Mexique, on sait que plusieurs empires y existaient dans une condition florissante, au sud et au nord, dans les commencements de notre ère; mais, ainsi qu'en Europe, on voit descendre des régions plus septentrionales des nations plus ou moins barbares, dont les invasions apportent quelquefois de grands changements dans les lois et dans les institutions. Ces invasions, messieurs, si fréquentes du VIIe au VIIIe siècle, dans la vallée de Mexico, y donnent naissance, à cette époque, à l'empire toltèque de l'Anahuac, où trois villes, réunies par les liens d'une confédération politique, semblent avoir servi de modèle à la plupart des gouvernements qui se sont continués dans ce pays jusqu'à la déchéance de Montézuma. C'est alors qu'apparaît Quetzalcohuatl, roi-pontife de Tollan, dont l'histoire mystérieuse forme encore aujourd'hui l'objet des plus belles légendes du Mexique. C'est ce prince, ennemi des sacrifices humains, qui passait pour l'instituteur des monastères et de la continence sacerdotale, et qui personnifie en lui la civilisation la plus brillante de cet empire, arrivé alors à son apogée. Après lui, il fleurit encore pendant environ deux siècles; au XIe, il devient la proie de divers fléaux, de la peste, de la famine, de nouvelles invasions de barbares sortis du nord; la nation toltèque succombe après des luttes effroyables, et il se produit au Mexique un fait analogue à celui de l'invasion des barbares en Europe, à l'époque de la décadence romaine.

C'est ainsi, messieurs, qu'on voit, à la suite de ces convulsions sociales, les vainqueurs de l'Anahuac se policer peu à peu au contact des vaincus. On y reconnaît une sorte de moyen âge mexicain; dans cet intervalle, des luttes formidables continuent entre les tribus barbares du nord, combattant pour leur indépendance, et leurs propres chefs, alliés aux débris de la nation toltèque, qui veulent les civiliser malgré eux. Enfin la société reprend partout ses droits; le flambeau de la science se rallume à la fois sur divers points du Mexique, à Tlaxcala, à Oaxaca, au Guatemala, et l'on peut dire avec raison que les cités de la vallée de Mexico en étaient à leur période de renaissance, lorsque les Espagnols arrivèrent pour en faire la conquête.

Au milieu de ces grandes commotions sociales, le Yucatan, par sa position péninsulaire, semblerait avoir échappé, plus que tous les pays voisins, aux fléaux dont ils avaient été frappés. Car le Yucatan, à l'époque de la conquête, se distinguait non-seulement par ses lois, ses coutumes, par la politesse de ses habitants, mais encore par la magnificence de ses monuments, et l'on peut aujourd'hui se rendre compte, par le nombre et la grandeur des ruines qui subsistent, du haut degré où avait dû parvenir son état social.

C'est dans le Yucatan qu'on retrouve le plus grand nombre d'édifices ruinés. Ce qui les distingue au premier abord, c'est leur forme pyramidale, et c'est là ce qu'il faut remarquer tout particulièrement. En Amérique, de quelque côté qu'on porte les regards, à com-

mencer même par les États de l'Amérique du Nord, jusqu'au delà du Darien, c'est-à-dire dans une région qui embrasse au delà de mille lieues d'étendue, presque toujours les monuments qu'on rencontre affectent la même forme. Les pyramides, qu'on croyait n'exister qu'en Égypte, comme vous le savez, messieurs, eh bien! elles se retrouvent en Amérique, et, chose étrange, beaucoup plus nombreuses même que sur les bords du Nil. Tous les temples du Mexique et de l'Amérique centrale s'élèvent au sommet d'une colline artificielle, ordinairement à deux ou trois assises. Ce en quoi elles diffèrent surtout de celles de l'Égypte, c'est dans la surface qu'elles présentent à leur sommet, et sur laquelle s'élèvent d'ordinaire des temples ou des palais.

(Ici, à la prière de M. l'abbé de Bourbourg, on fait l'obscurité dans la salle, et M. Dubosc, préparateur de la Sorbonne, projette à l'aide de la lumière électrique, sur un large écran placé derrière le professeur, une image photographique d'un de ces monuments pyramidaux, appartenant aux ruines d'Uxmal, et qu'un voyageur bien connu du monde savant, M. Charnay, a rapporté du Yucatan.)

Ce monument, continue M. l'abbé de Bourbourg, est bâti tout entier en maçonnerie revêtue de pierres de taille. Les ruines d'un grand édifice sont encore debout, comme vous le voyez, sur le sommet de la pyramide. Au rapport de quelques explorateurs, elle est sillonnée de galeries intérieures, dans lesquelles les prêtres des cultes antiques célébraient autrefois leurs solennités, leurs rites et leurs mystères. Au Yucatan, comme dans le reste du Mexique, ces pyramides auraient, suivant les auteurs, commencé à servir de tombeaux aux prêtres et aux rois; mais ce n'est pas là, messieurs, la seule analogie que ces masses superbes nous présentent avec les pyramides de l'Égypte. Quand on les fouilla au commencement de la conquête, on y trouva des cercueils de terre cuite, dont le couvercle représentait l'image du mort, ornée encore des plus vives couleurs. Grâce au peu d'or qu'ils renfermaient, on les respecta pour la plupart; il y a donc tout lieu d'espérer qu'on découvrira de nouveau un jour, dans les cavités profondes des pyramides, érigées en si grand nombre dans ces contrées, de ces sarcophages où les Indiens déposaient, ainsi qu'en Égypte, avec les cadavres desséchés de leurs prêtres, les livres de leurs annales et de leurs antiques liturgies, qui, d'ici à peu d'années, nous révéleront toute l'histoire de ces beaux pays.

Au sujet de la pyramide dont vous venez de voir l'image se photographier sous vos yeux, il existe une légende liée à de grands souvenirs historiques; je vous demanderai la permission de vous la raconter.

Au rapport des Indiens de la péninsule, le roi d'Uxmal régnait à cette époque avec un éclat qui surpassait celui de ses prédécesseurs: rien, ce semble, ne lui manquait pour être tout à fait heureux; mais ceux qui le voyaient de près avaient reconnu qu'un chagrin profond troublait sa tranquillité. Une tradition antique annonçait qu'un temps viendrait où, après une longue paix, l'empire serait renversé par des discordes cruelles, et l'on croyait que le moment était proche où cette prédiction devait s'accomplir. Il était dit qu'au jour où l'on entendrait résonner dans le Yucatan le bruit d'un tambour d'argent, ce serait le signal de la chute du monarque et des calamités de l'empire. A cette époque, existait près de la ville, à l'endroit où s'élève actuellement la pyramide que vous venez de voir, une vieille femme, vivant pauvrement de son travail, mais qu'on respectait à cause de sa sagesse et de la science qu'elle avait des choses occultes. Elle était veuve, mère d'un fils qu'on appelait le Nain, à cause de sa petite taille, mais à qui son esprit et sa vivacité faisaient donner aussi le nom d'Ahcunal, ou le devin.

Celui-ci remarquait depuis longtemps l'habitude qu'avait la vieille de se retirer dans un coin de la maison, et de s'accroupir sur la pierre du foyer où elle faisait cuire ses aliments. Elle ne sortait guère que pour puiser de l'eau à la fontaine voisine, d'où elle retournait aussi vite que possible pour se rasseoir sur la pierre du foyer. Curieux de pénétrer ce mystère, son fils voulut profiter un jour de son absence; il fora un petit trou à sa cruche, afin qu'en la remplissant à la fontaine, la vieille se vît forcée d'y rester plus longtemps que de coutume. A peine fut-elle sortie, qu'il enleva la pierre qui servait d'âtre. Sous cet appareil si commun, il trouva avec étonnement un tambour d'argent qui paraissait y avoir été caché depuis plusieurs siècles. Le jeune homme s'en saisit aussitôt, et frappa hardiment l'instrument précieux. L'effet en fut instantané : il vibra avec tant de force et une douceur si extraordinaire, que toutes les villes d'alentour, jusque dans les montagnes qui s'élèvent derrière Uxmal, furent remplies d'admiration. Le roi, qui était en ce moment sur son trône, environné de sa cour, fut frappé d'épouvante, et tomba la face contre terre.

La légende ajoute que la vieille, laissant sa cruche à la fontaine, accourut auprès de son fils; déjà le nain avait remis l'instrument à sa place. Mais elle lui reprocha durement sa curiosité; elle lui annonça qu'il serait roi, mais qu'il périrait à son tour, comme le prince qu'il était destiné à remplacer.

Effectivement, après une suite d'épreuves étranges, il se fit un grand nombre de partisans; il renversa le roi régnant, et monta sur le trône du Yucatan. Ce fut lui qui bâtit ce palais, qu'on appelle encore aujourd'hui le palais du gouverneur, ainsi que la maison dite du Nain, à Uxmal.

Comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, messieurs, le Yucatan est la terre des ruines par excellence. Quand bien même elle serait la seule à explorer en Amérique, l'archéologue y trouverait de quoi satisfaire amplement son ambition. S'il y a une contrée au Mexique où chaque pierre que l'on rencontre soit un monument, c'est bien certainement cette péninsule, si intéressante à tant d'égards, où pas un acte public ne s'accomplissait, soit

profane ou sacré, sans qu'aussitôt on scellât dans le mur une pierre gravée en caractères parfaitement phonétiques, en commémoration de l'événement; c'est cette péninsule, dont les inscriptions monumentales gardent peut-être le dernier mot de l'énigme dont les égyptologues n'ont pu trouver encore l'explication dans les cartouches de Thèbes ou de Memphis. Il y a des édifices analogues à ceux que vous venez de voir, d'une étendue immense. A Mérida, capitale de cet État, fondée par les Espagnols sur l'emplacement d'une cité indigène, le monastère des Franciscains, avec ses jardins, son église et ses nombreuses cellules, occupe le sommet d'une ancienne pyramide; ce qui peut vous donner une idée de l'immense étendue de ce monument.

Le Yucatan offre encore une particularité extrêmement remarquable, et dont il a été difficile de se rendre compte jusqu'à présent. Figurez-vous que, dans cette grande péninsule, il n'y a ni rivières, ni fontaines, ni sources, et la seule eau qu'on y trouve, c'est l'eau du ciel qui tombe pendant la saison des pluies, commençant à la fin de mai pour finir à la fin d'octobre. Or, pour obvier à ce manque d'eau, la pluie est recueillie dans des citernes d'une forme particulière, si bien construites, qu'elle peut s'y conserver pendant de longues années. Ces citernes, qu'on rencontre de tous côtés, sont l'œuvre des anciens habitants, et leur grand nombre doit faire nécessairement supposer que les populations qui les construisirent étaient extrêmement nombreuses. D'un autre côté, si le Yucatan est privé de rivières, on y trouve en revanche une multitude de lacs et d'étangs invisibles, situés d'ordinaire à une grande profondeur, dans des grottes d'une forme extraordinaire, et qu'on croirait alimentés par des rivières souterraines. Au rapport du voyageur américain Stephens, le sol de cette contrée qui recouvre un si grand nombre de cavernes, est composé de pétrifications et de coquillages, annonçant qu'une portion considérable du Yucatan, surtout dans le nord-ouest, n'est qu'une vaste formation fossile, et qu'à une époque qui n'est peut-être pas très-éloignée, une partie de cette contrée était recouverte des eaux de la mer, qui se seraient retirées d'un côté, en engloutissant les terres qui réunissaient la péninsule aux Antilles.

Les traditions antiques s'accorderaient ici avec les géologues; on y trouve effectivement ce fait intéressant, que le Yucatan, autrefois, était réuni aux îles de Cuba et d'Haïti. Ces traditions sont en grande partie les mêmes dans les deux pays, et il y est mentionné qu'à une époque reculée, un cataclysme, dont on ignore les détails, avait séparé ces îles du continent, en faisant disparaître des terres immenses.

Il ne s'agissait pas seulement d'un seul cataclysme; mais l'histoire semble en signaler plusieurs qui auraient produit des bouleversements effroyables dans toute l'Amérique. Aujourd'hui, comme vous le savez, messieurs, il y a encore des éruptions volcaniques très-fréquentes. Si l'on en croit les traditions et les légendes conservées au Mexique et dans l'Amérique centrale, au Pérou, dans la Bolivie et la Nouvelle-Grenade, le grand phénomène volcanique auquel serait dû le soulèvement des hautes montagnes et même d'une partie des Cordillères, aurait eu pour témoin la race humaine aujourd'hui existante dans ces contrées. Ce fait si curieux est consigné dans des manuscrits provenant du Pérou, ainsi que dans d'autres documents existant au Mexique. De Humboldt s'était préoccupé, dans plusieurs de ses ouvrages, de ces grands phénomènes géologiques; mais il ne paraît pas avoir eu connaissance des documents qui font allusion au soulèvement des montagnes du vivant de l'homme.

Le souvenir en était conservé, au temps de la conquête, chez un grand nombre de populations civilisées échelonnées du Mexique au Pérou, tout le long des Cordillères.

Dans le royaume de Quito, aujourd'hui république de l'Équateur, on disait qu'à l'origine des temps, l'homme avait été menacé d'un déluge et d'une inondation extraordinaire. Des prophéties rapportées par les prêtres et les hommes sages d'alors annonçaient que la race humaine tout entière serait prochainement détruite. Or, dans ce temps, deux frères furent avertis, d'une manière particulière, qu'en fuyant dans un canton du pays qui leur fut désigné, ils trouveraient le moyen de se mettre à l'abri de l'inondation. C'était une colline peu élevée; ils s'y étaient à peine établis, que les flots commencèrent à gronder autour d'eux de toutes parts. Ce qu'il y a d'extraordinaire, ajoute le chroniqueur qui raconte cette légende, c'est qu'à mesure que l'inondation s'élevait, la colline montait comme une barque au-dessus des flots, sans pouvoir en être atteinte, et finit par devenir une très-haute montagne.

Lorsque le danger fut passé, les deux frères se trouvèrent seuls au sommet de cette montagne : quelques jours à peine s'étaient écoulés, mais la race humaine tout entière avait été anéantie. Dans l'intervalle, ils avaient consommé le peu de nourriture qu'ils avaient sauvée avec eux, et les vivres commençant à leur manquer, les deux frères cherchaient autour d'eux pour voir comment ils pourraient se procurer des aliments. Un jour, après que les eaux avaient commencé à se retirer, ils avaient quitté leur retraite et s'étaient aventurés dans le voisinage, espérant y trouver quelques animaux échappés comme eux au déluge, et dont ils auraient pu manger; quel fut leur étonnement, au retour, de voir que des mets avaient été apportés dans leur cabane en leur absence! Désireux de pénétrer ce mystère, ils convinrent que l'un d'eux resterait au logis, afin de découvrir les êtres inconnus à qui ils devaient cette bonne fortune. Caché dans un coin, il attendit avec patience leur retour. Mais quelle fut sa surprise en voyant trois aras qui, descendant d'un arbre voisin, volèrent dans la cabane, où ils préparèrent le maïs et les viandes qui devaient servir à leur nourriture. L'autre frère, instruit de l'aventure, employa la ruse pour se saisir des aras; et la légende ajoute que ces oiseaux s'étant changés en femmes, celles-

ci s'unirent à eux après que l'inondation fut terminée, et que de cette union sortit toute la race qui peupla depuis le royaume de Quito.

Si je ne craignais de vous fatiguer, messieurs, je vous dirais une légende du même genre, recueillie sur un autre point du continent américain, et qui achève en quelque sorte de vérifier le fait géologique qui se dérobe sous les voiles de la fable dont je viens de vous entretenir.

Dans un canton lointain, situé au fond du Pérou, un berger conduisant des troupeaux de llamas à peu de distance de la mer, avait remarqué qu'un de ces animaux pleurait depuis quelques jours et ne mangeait plus comme les autres. Étonné de sa mélancolie, le pasteur l'interroge et lui demande la cause de sa tristesse. Alors l'animal lui répondit : « Ne vois-tu donc pas les signes des temps? n'as-tu pas compris que d'ici à peu de jours les eaux couvriront la plaine, et que tout le pays disparaîtra sous les eaux de la mer. Si tu ne prends promptement des précautions, nous périrons tous avec toi. » L'homme reprit alors : « Puisque tu es si instruit, saurais-tu me dire ce qu'il faut faire pour échapper à cette inondation?» Le llama répondit : « Retire-toi sur la colline voisine, conduis-y tes troupeaux, et c'est là que nous serons sauvés tous ensemble. » Le pasteur suivit le conseil de l'animal; il se réfugia avec ses troupeaux sur la colline où déjà de toutes parts une foule d'animaux étaient venus chercher un asile avant lui. A peine avait-il achevé de s'y installer, que l'inondation arrivait du côté de la mer Pacifique, à la suite d'une secousse formidable qui avait ébranlé la terre; et tandis que les flots montaient vers la colline, la colline montait également comme celle dont je vous entretenais tout à l'heure au sujet du royaume de Quito. Elle s'élevait à mesure que le flot venait se précipiter autour d'elle. Au bout de quatre jours, l'inondation s'arrêta; le pays commença à se découvrir. Mais l'Indien et son troupeau se trouvaient sur une des plus hautes montagnes du globe; la colline, qui appartenait auparavant à la région des terres chaudes, était devenue froide. Elle est située dans les régions les plus glacées des Andes, au voisinage de la paroisse de Huaracheri, à trente lieues environ de Lima, et à plus de 10 000 pieds au-dessus du niveau de l'Océan.

Un ancien curé de cette paroisse raconte cette légende dans un manuscrit que j'ai trouvé à la bibliothèque nationale de Madrid; c'est de la bouche des Indiens de Huaracheri qu'il en a appris les détails, et ceux-ci lui ont montré dans la montagne des preuves irrécusables que ce pays avait appartenu anciennement aux climats les plus tempérés du Pérou.

Ce bon curé ne comprenait rien en géologie, science fort peu connue alors; tout en rendant compte de cet événement, d'après les souvenirs des Indiens, dont il reconnaît la bonne foi, il cherchait à s'expliquer comment ils avaient pu imaginer une telle tradition, et ne voyant aucune raison pourquoi la terre avait pu monter à une hauteur si prodigieuse, il dit ingénument que si la chose a dû se faire, ce ne peut avoir été que par l'intervention de Satan.

En Amérique, ainsi qu'en Europe, messieurs, la plupart des légendes et des traditions populaires liées à d'antiques événements ont toutes une importance historique très-grande. Quant à l'ara, qui joue un rôle si curieux dans la première inondation, au royaume de Quito, il paraît avoir été autrefois au Pérou, et simultanément au Yucatan, un des symboles du soleil, on trouve son image sur un très-grand nombre de monuments; le peu de livres échappés aux destructions qui accompagnèrent la conquête espagnole nous montrent l'ara sous beaucoup d'aspects divers, ce qui ne laisse presque aucun doute sur le culte dont il aurait été l'objet en Amérique.

Chose remarquable encore, on le retrouve sur des monuments qui ne rappellent pas moins l'architecture de l'Inde que de l'Égypte. Ces ressemblances et ces analogies ont déjà frappé un grand nombre de savants en France comme dans le reste de l'Europe, et il serait à désirer que vous pussiez les saisir dans les photographies qui passent ici sous vos yeux; je crains seulement que les détails n'en soient par trop exigus pour qu'il vous soit possible de les voir. Plusieurs de ces mêmes savants, messieurs, ont voulu trouver dans ces monuments une origine tout à fait hindoue ou égyptienne; j'ai lieu de croire cependant que l'architecture, de même que la civilisation américaine, est bien autochthone, en admettant même qu'elle ait pu faire des emprunts à l'Inde ou à l'Égypte. Il resterait à savoir, cependant, laquelle de ces trois contrées aurait fait des emprunts à l'autre. Ce qui plaide encore en faveur de l'originalité de la civilisation et de l'art américain, c'est précisément la multitude des constructions pyramidales répandues sur cette immense surface, et auxquelles un grand nombre de traditions font allusion dans les livres qui nous ont été conservés. Ces traditions nous présentent, en effet, les pyramides comme étant les premiers monuments, élevés dans ce pays après l'inondation, en mémoire des grottes et des montagnes où les débris du genre humain se seraient sauvés au moment de ce grand cataclysme.

(Ici des photographies représentant des monuments américains sont de nouveau placées sous les yeux du public.)

Dans ces édifices, continue le professeur, vous trouverez, messieurs, des détails appartenant aux deux styles d'architecture dont je viens de vous parler. Quelques-uns même offrent l'apparence de trompes d'éléphant; je n'affirmerai cependant pas que ce soit là ce qu'il faut y voir. Le fait a été vivement contesté; quant à l'animal lui-même, à l'exception des fossiles, on n'a pu s'assurer jusqu'à présent s'il en a existé aux époques postdiluviennes. Des savants qui ont trouvé ce détail dans les ornements de l'architecture américaine, le signalent comme une preuve que le bouddhisme aurait été prêché dans le

Yucatan au quatrième ou au huitième siècle de notre ère. Suivant les traditions du pays, le monument dont vous voyez le portail, orné de tant de sculptures curieuses et dont les angles offrent une suite d'appendices en forme de trompes, aurait été fondé à la suite de l'apparition de trois frères qui seraient venus de l'occident et auraient apporté en Amérique une religion nouvelle. Dans ces trois frères, quelques-uns ont cru voir des missionnaires venus de l'Inde, envoyés par l'apôtre saint Thomas, des chrétiens, par conséquent; d'autres affirment comme les précédents, qu'ils ne pouvaient être que des sectateurs de Bouddha. La ville où ils s'arrêtèrent, et à laquelle appartient cet édifice, s'appelle Chichen-Itza, c'est-à-dire la Bouche du puits.

Ce puits est un abîme situé au milieu de la ville, tel qu'on le voit encore actuellement; il est très-profond et peut avoir environ cent pieds de diamètre. On y descendait autrefois par un escalier circulaire, et sur les bords, à fleur d'eau, se trouvait un autel, où l'on offrait, dit-on, des sacrifices au chef des trois frères qui avaient apporté la religion nouvelle au Yucatan, d'autres disent à Quetzalcohuatl.

Un des sacrifices le plus en usage était celui des jeunes garçons ou des jeunes vierges qu'on faisait mourir en les noyant, en l'honneur de la divinité du lieu. Avant de les jeter à l'eau, on les engageait à demander la protection du ciel pour ceux qui restaient sur la terre, à supplier les dieux d'accorder d'abondantes moissons au pays, d'apaiser les discordes et la guerre; on leur mettait ensuite la corde au cou, et on les lançait dans l'abîme. On les en retirait quand ils étaient morts et on les enterrait dans le voisinage.

A l'époque de la conquête espagnole, lorsque déjà on avait appris que les hommes blancs étaient apparus dans le pays, les princes d'une des provinces du Yucatan résolurent d'offrir un sacrifice de ce genre, dans l'espoir de détourner ainsi les malheurs dont ils étaient menacés. Cinquante à soixante jeunes filles furent amenées à Chichen pour être précipitées dans les eaux. On avait commencé déjà à en noyer un grand nombre, lorsque l'une d'elles, à qui l'on faisait la prière accoutumée, déclara aux prêtres qu'elle préférait vivre, et que si on la jetait dans le puits, elle demanderait aux dieux de faire fondre sur le pays la peste, la famine, et tous les maux de la guerre, puisqu'on voulait la sacrifier malgré elle. Cette réponse de la jeune fille ne leur causa pas moins d'embarras que d'étonnement; on la remit en liberté après quelque hésitation, et l'on en prit une autre à sa place.

Ainsi que j'avais l'honneur de vous le dire, messieurs, au commencement de cet entretien, il n'y a que bien peu d'années que les regards de la science se sont tournés sur les antiquités américaines. Il n'y a pas vingt ans que j'ai commencé moi-même à m'en occuper, et c'est tout à fait accidentellement que je me suis trouvé lancé dans ce genre d'études.

Cependant, croyez-le bien, messieurs, les antiquités américaines n'ont pas été sans écho en Europe auparavant, et nous savons qu'à l'époque même de la conquête de l'Amérique par les Espagnols, ces rudes guerriers s'étonnèrent plus d'une fois des immenses ruines qu'ils découvraient, en traversant les forêts. Les témoignages s'en retrouvent dans un grand nombre de manuscrits et de livres imprimés aux trois derniers siècles. Malheureusement, les richesses minérales de l'Amérique firent oublier les trésors de son histoire ancienne. Ces richesses, dont l'Espagne avait surtout le monopole, l'ambition de la puissance, les rivalités politiques et commerciales, contribuèrent à cet oubli, et ce n'est guère que depuis une cinquantaine d'années que les ruines majestueuses du Mexique et de l'Amérique centrale ont recommencé à attirer l'attention de l'Europe. Alexandre de Humboldt a été un des premiers à donner l'éveil; les livres que nous possédons sur cette matière intéressante sont encore bien peu nombreux, mais il y a tout lieu d'espérer que l'expédition que prépare, par ordre de l'Empereur, M. le Ministre de l'instruction publique, ne tardera pas à mettre en lumière par ses travaux les monuments de l'histoire américaine, et à nous faire connaître une foule de choses que n'ont pu voir ceux qui, jusqu'à présent, se sont occupés de cette question si nouvelle.

Je n'étais encore qu'un enfant, pour ainsi dire, que ma jeune imagination songeait déjà aux antiquités américaines. Un rapport, vrai ou faux, que je lus en 1832, dans la *Gazette de France*, me frappa vivement à cette époque. A quelques lieues de Montevideo, un planteur avait découvert, par hasard, une pierre tumulaire, avec des caractères inconnus. En relevant cette pierre, il avait trouvé un caveau de briques, renfermant deux sabres antiques, un casque et un bouclier très-endommagés, avec une amphore de terre de grande dimension. Tous ces débris ayant été envoyés au père Martinès, savant jésuite, alors dans ce pays, il avait reconnu sur la pierre des caractères grecs, et en les restaurant plus ou moins, il y avait lu ces paroles : « Alexandre, fils de Philippe, » étant roi de Macédoine..... vers la LXIIIe olympiade..... » en ces lieux Ptolémée..... » Sur la poignée d'une des épées apparaissait un portrait qu'on crut être celui d'Alexandre, et sur le casque on voyait une ciselure représentant Achille traînant le corps d'Hector autour des murs de Troie.

Quoi qu'il en soit de ce récit, messieurs, il exerça dès lors une grande influence sur mon imagination, et quand, bien des années après, les circonstances me mirent à même de voyager, il m'inspira un vif désir de connaître ces contrées, et surtout le Mexique. Ce n'est toutefois qu'en 1848 que je pus mettre mon dessein à exécution. Je commençai mes explorations par la vallée de Mexico. Débarqué à la Vera-Cruz, je franchis les Cordillères, en contemplant, dans un voyage rapide jusqu'à la capitale, ces paysages gigantesques dont vous avez entendu parler si souvent, ces magnifiques montagnes

où la nature présente des scènes si variées et si grandioses.

Malheureusement, le Mexique, à cette époque, était ce qu'il est resté à peu près jusqu'aujourd'hui, fort peu sûr. Les routes, particulièrement celles qui étaient fréquentées par les voitures publiques, étaient constamment entre les mains des bandits, et il était rare que sur deux diligences, il y en eût une qui ne fût attaquée ou dévalisée. Je me rappelle même qu'à l'époque où j'arrivai à Mexico, l'une d'elles fut assaillie étant encore en ville, à fort peu de distance de la cour des messageries.

Un fait assez curieux, dans ce genre, arriva sous la présidence de Santa-Anna, le même qui vient de faire une tentative pour rentrer au Mexique.

La femme du ministre anglais à Mexico, voulant retourner en Angleterre, avait pris la diligence à quatre heures du matin. Mais la voiture n'était pas sortie de la ville, qu'elle était entourée par une bande de brigands et les voyageurs entièrement dévalisés. On enleva à la dame tous les bijoux qu'elle emportait. Mais sa qualité de femme du ministre de la Grande-Bretagne lui donnant du courage, elle protesta vivement contre la violence dont elle venait d'être victime, et exigea que la voiture fût ramenée à la cour des diligences. Elle se fit reconduire chez son mari, et celui-ci se rendit immédiatement auprès du président de la république, pour le prier de mettre sur pied la police, et de chercher à découvrir les audacieux bandits qui, dans la ville même, avaient dépouillé sa femme. On fut assez longtemps sans trouver d'eux aucune trace; cependant on finit par découvrir la bande, et l'on sut, ce qui n'excita pas un bien grand étonnement dans le pays, que son chef était un colonel, aide de camp du président lui-même.

Santa-Anna fit tout ce qu'il put pour le sauver du supplice; mais le ministre anglais exigea que la loi du pays fût exécutée; en conséquence, le colonel fut étranglé devant les fenêtres même de l'ambassade britannique. L'exécution terminée, la femme du ministre reprit la diligence, et rentra en Angleterre sans avoir eu peur cette fois de perdre ses bijoux.

Les histoires de bandits ont été malheureusement si fréquentes dans ce pays, qu'on pourrait en faire de nombreux volumes.

Pendant que j'étais à Mexico, de 1848 à 1851, les points les plus importants de la vallée étaient presque constamment occupés par des voleurs de grand chemin : on ne pouvait guère sortir de la capitale sans craindre d'être dévalisé; des vols à main armée avaient lieu très-souvent dans la ville même. C'est à cette époque précisément que je dus entreprendre dans l'intérieur du pays un voyage que je n'aurais jamais pu accomplir avec sécurité, si je n'avais été sous la protection immédiate d'un de ces bandits.

M. Levasseur, qui était alors ministre plénipotentiaire de France, m'avait conféré le titre d'aumônier de la légation, afin de me donner plus de facilité auprès des autorités mexicaines. Un jour que j'étais à dîner chez lui, on vint me prévenir qu'une femme me demandait. Je sortis de table. Cette femme me pria d'aller voir dans le voisinage un homme qui se mourait, et de vouloir bien le confesser. Étonné de cette demande, parce qu'en général les Mexicains ne s'adressent guère au petit nombre de prêtres étrangers disséminés dans le pays, je partis avec elle, suivi de mon domestique. Chemin faisant, je demandai à ce dernier s'il savait quelle était la personne qui m'avait appelé. Il me répondit qu'il connaissait la femme pour être attachée à la maison de Nestor, un des guerilleros les plus distingués du pays. Il avait été blessé dans une attaque à main armée, et se croyant près de mourir, il avait voulu se confesser; seulement, la bande qu'il commandait lui avait interdit d'appeler un prêtre mexicain, dans la crainte qu'une chose ou une autre ne vînt à se révéler. C'est pour cela qu'il s'adressait à moi. En entrant chez lui, je trouvai une dizaine de bandits dans son antichambre. Il habitait une fort belle maison, très-connue dans Mexico, ce qui me prouva combien le métier de bandit se faisait ouvertement dans le pays. Quelque temps après, Nestor, guéri de sa blessure, vint lui-même me remercier; je lui demandai quelle était sa profession. Il me raconta très-franchement ce qu'il faisait, me dit qu'il avait été à la tête d'une troupe de guerilleros, au moment de l'invasion du Mexique par les Américains, et que depuis il avait continué ce métier pour son compte. Il était devenu bandit. En ce pays, comme en Italie et dans beaucoup d'autres pays de l'Europe au moyen âge, les bandits faisaient souvent le métier contraire; ils se chargeaient, moyennant finance, d'escorter les convois de marchandises et les voitures particulières. C'était là surtout l'occupation de Nestor; mais les voyageurs qui, après avoir tenté de conclure un marché de ce genre avec lui, y renonçaient pour ne pas payer le prix excessif qu'il exigeait, étaient presque toujours dévalisés ensuite. Nestor était déjà riche, et il m'assura que son intention était d'aller vivre en Europe, quand il aurait fait sa fortune. Sachant quels étaient les motifs de mon séjour au Mexique, il me demanda pourquoi je n'étais pas allé visiter la forêt de Mizquic, où il y avait des ruines remarquables, et surtout un point de vue qui surpassait, disait-il, tout ce que la vallée offrait de plus pittoresque.

Je lui fis comprendre que la crainte d'être dépouillé par les voleurs m'empêchait d'aller bien loin. Il me répondit que je pouvais sortir sans crainte, aller partout, que jamais je ne serais attaqué, de quelque côté que je voulusse me diriger. Je puis assurer ici que son assertion se vérifia à la lettre. Quelques mois plus tard, je partais pour la Californie et traversai tout l'intérieur du Mexique, en passant par Quérétaro, Guadalaxara, Guanajuato, etc. Une seule fois, durant ce voyage, j'eus la crainte d'être dépouillé. J'étais à cheval avec deux domestiques, traversant une plaine immense où j'étais déjà

depuis quelques heures. Un Indien vint m'avertir qu'une troupe de bandits m'attendait à une légère distance pour me dévaliser. Mes domestiques armèrent leurs pistolets, j'armai le mien tant bien que mal, et comme il était impossible de songer à retourner sur mes pas ou de prendre une autre route, je continuai en avant. Mais quand nous fûmes en vue les uns des autres, la troupe, après m'avoir examiné quelques instants, tourna bride et disparut.

Le banditisme s'est perpétué jusqu'aujourd'hui, et je l'ai retrouvé, à dix ans d'intervalle, dans des circonstances bien différentes et dans une tout autre région du Mexique.

En 1859, j'étais parti de la Nouvelle-Orléans pour reconnaître l'isthme de Tehuantepec. La guerre civile était dans toute sa force. Juarez était à la Vera-Cruz, attendant le moment de rentrer à Mexico où se trouvait alors Miramon. L'isthme de Tehuantepec était occupé d'un côté par les troupes de Juarez, de l'autre par celles de son compétiteur, et plus d'une fois je me trouvai pris entre deux feux. J'appris ainsi un fait assez curieux : c'est que des deux côtés, officiers et soldats ne se gênaient pas toujours pour dépouiller leurs propres amis, quand ceux-ci étaient suspectés d'avoir de l'argent. Ils se contentaient tout simplement de changer leurs insignes; les soldats de Miramon couraient sus aux cléricaux et aux modérés, en se faisant passer pour libéraux, et les gens de Juarez, en criant : *Viva la religion!* Un fait de ce genre qui se passa près de la ville de Juchitan, voisine de Tehuantepec, eut un si grand retentissement et causa un si grand scandale dans le parti de Juarez, que les officiers se virent forcés de sévir eux-mêmes contre leurs propres soldats.

Une hacienda appartenant à un membre de ce parti, qu'on savait avoir alors beaucoup d'argent, fut attaquée pendant la nuit par une troupe portant les couleurs des soldats de Miramon. On la pilla complétement; mais, le lendemain, on apprit que c'étaient les soldats libéraux qui avaient fait le coup. La plupart furent arrêtés, un mois avant mon arrivée à Tehuantepec, et quatorze d'entre eux exécutés par ordre de leurs chefs.

Ceci est un exemple de ce que les partis sont devenus au Mexique. Il n'y avait en réalité d'autre parti que le parti pris de se dépouiller mutuellement, sous les titres spécieux de modérés ou de libéraux, dont souvent les uns et les autres n'entendaient pas le sens.

Le temps me manque, messieurs, pour pouvoir entrer actuellement dans le développement des matières dont j'avais pensé vous entretenir, et je suis obligé de faire passer rapidement sous vos yeux les divers tableaux que j'avais cru pouvoir placer dans le cadre que je m'étais proposé.

Celui-ci est la façade d'un des palais d'Uxmal, bâti par ce même nain, devenu roi, dont je vous ai conté la légende au commencement de la séance.

Voici maintenant le fronton d'un palais, appelé encore aujourd'hui le palais des Nonnes, et qui était occupé par des vestales chargées, comme les vestales de Rome, de l'entretien du feu sacré. Au point de vue architectural, les sculptures dont il est orné sont on ne peut plus intéressantes.

Le tableau suivant, continue M. l'abbé de Bourbourg, présente un ensemble des ruines de cette même ville d'Uxmal. Étranger comme je le suis à l'architecture, je regrette de me trouver dans l'incapacité d'entrer dans des détails techniques sur ce sujet, mais j'espère que la vue seule de ces ruines colossales vous donnera une idée suffisante du caractère des monuments du Mexique. Je vous ferai observer seulement, comme je crois vous l'avoir dit déjà, que ce n'est pas seulement dans le Yucatan, mais dans l'Amérique entière, qu'on trouve des débris de son antique civilisation. Dans les États-Unis même, sur les bords du lac Supérieur, aux rives du Saint-Laurent et du Mississippi, on rencontre des masses colossales, moins remarquables sans doute que dans le Yucatan et le Mexique, mais dont la forme est presque toujours identique avec les pyramides que vous venez de voir. Malgré le peu de documents que nous possédons, nous ne saurions douter que toutes les régions de l'Amérique n'aient reçu tour à tour l'influence d'une civilisation très-ancienne, à laquelle on est convenu de donner le nom de toltèque. S'il est permis d'en juger d'après les traditions qui en restent, son origine remonterait à plusieurs siècles avant Jésus-Christ, et le dernier empire de ce nom se serait écroulé, comme je vous l'ai dit en commençant, du dixième au douzième siècle de notre ère.

Le symbole principal de cette civilisation serait le serpent, qu'on trouve sur un grand nombre de monuments, le serpent orné de plumes, regardé par quelques-uns comme un autre emblème du soleil, et qui se présente en plus d'un endroit engloutissant un homme dans une gueule énorme. Peut-être, lorsque des documents plus complets viendront entre nos mains, serons-nous à même d'apporter quelque lumière sur cette matière intéressante; pour le moment, on ne saurait faire que des conjectures. Cette lumière, nous l'attendons surtout des inscriptions gravées sur les monuments du Yucatan et de l'Amérique centrale, dont l'importance historique n'échappera à personne. Entre des monuments de ce genre, les plus curieux sont les obélisques dont l'image va se placer sous vos yeux. Ceux-ci appartiennent à la ville de Copan, dont les ruines occupent un emplacement considérable aux frontières du Honduras et du Guatemala.

Ces monuments, disons-nous, ont une grande importance historique : c'est qu'en effet, les inscriptions qu'ils offrent sur trois de leurs faces sont extrêmement bien conservées, et que nous avons tout lieu d'espérer qu'on pourra les déchiffrer avant peu.

(M. le professeur, qui avait été invité à intercaler dans son entretien quelques épisodes de voyage et de la vie

actuelle au Mexique, après avoir placé sous les yeux du public la photographie de deux de ces obélisques, signale un tableau dû au pinceau de M. le baron Gros, et qui représente la vue d'une partie de la vallée de Guanajuato, prise par l'illustre diplomate, alors qu'il était chargé d'affaires de France au Mexique.)

L'heure avancée, messieurs, continue le professeur, me force de passer rapidement d'un sujet à un autre. J'aurais voulu vous faire voyager avec moi du Yucatan à Guanajuato, en vous développant quelques-uns des épisodes intéressants qui marquent les pas des nombreuses nations indigènes qui tant de fois ont foulé ces lieux. Mais je suis forcé de me contenter encore une fois d'une légende, pour vous amener à ces mines célèbres dont vous voyez maintenant le site sous vos yeux; de ces mines qui ont donné les neuf dixièmes de tout l'argent venu d'Amérique en Europe depuis trois siècles.

Chose assez singulière, c'est qu'à l'époque de la conquête, un grand nombre de mines qui avaient été travaillées plus ou moins par les indigènes, furent dérobées à la connaissance des conquérants, et que la plupart de celles qui sont exploitées aujourd'hui ne furent découvertes ensuite que par l'effet du hasard.

La mine de la Luz, au rapport de la légende, se découvrit d'une manière tout à fait inattendue. « Aux environs de Guanajuato, qui n'était alors qu'une chétive bourgade, vivait une pauvre veuve, issue d'un Espagnol et d'une Indienne de haut rang qui, depuis, était tombée dans la misère. Elle avait deux filles, avec qui elle vivait péniblement du travail de ses mains. Un jour, devant la cabane, passait un vieil Indien presque nu, qui avait faim. Il entra chez la veuve et lui demanda à manger. Touchée de sa détresse, elle le fit asseoir sur sa natte, suivant l'usage du pays, lui donna sa part de son pauvre dîner en laissant le reste pour ses filles. L'Indien, après avoir mangé, lui dit : « Je vois que vous êtes bonne; vous avez » été compatissante pour moi et vous êtes de ma race. » Je veux à mon tour vous donner quelque chose qui » vous soit utile un jour. » Et il lui remit un papier, en lui recommandant de ne le lire qu'un an après et avec une grande attention. Il partit ensuite, et jamais on ne le revit. Quand l'année fut écoulée, la veuve lut le papier qu'il lui avait remis. Elle y trouva la description exacte de l'endroit où se trouvait la mine de la Luz, et l'indication d'une cachette où elle trouverait une somme considérable d'or et d'argent provenant d'anciens tombeaux, et qui lui donnerait les moyens d'exploiter la mine. Avec cette découverte, la dame s'enrichit promptement, et donna ses filles en mariage à deux Espagnols distingués, dont les descendants comptent encore aujourd'hui parmi les plus riches du Mexique. »

En vous racontant cette anecdote à propos des mines de Guanajuato, j'ai cherché, messieurs, à ramener votre attention sur les Indiens de l'Amérique espagnole, dont je vous ai parlé si longuement au commencement de cet entretien. Race douce et aimable, quand on ne la maltraite pas, sensible aux moindres bienfaits, d'autant plus superstitieuse qu'elle a un sentiment profond de tout ce qui touche à la religion, toujours prête à croire et à obéir à ceux qui viendront à elle humainement et sans violence.

Quoique chrétiens en apparence, ils sont loin de l'être véritablement pour la plupart. Traînés au baptême par la force et par la crainte que leur inspiraient les conquérants, les Indiens au Mexique, dans l'Amérique centrale et au Pérou, ont gardé, à côté des rites de l'Église catholique, beaucoup de souvenirs de leurs anciennes religions. En bien des lieux, ils offrent encore de l'encens à leurs divinités premières; leurs prêtres, au fond des grottes, revêtent quelquefois encore la robe blanche et la mitre pontificales dont se décoraient leurs pères; quand ils veulent même adorer en paix leurs idoles, sans avoir rien à craindre de leurs curés, ils se contentent de cacher ces idoles dans quelque coin de l'église, derrière un autel où ils vont prier avec ferveur ces petits dieux de pierre ou de terre cuite abrités sous le manteau d'un saint catholique.

Ces souvenirs adoucissent, pour ces pauvres gens, la souffrance de leur asservissement et de l'abjection où ils sont réduits. A peu près partout, les descendants des Espagnols continuent à les traiter avec le même dédain, comme une chose conquise; le métis même, issu de la race indienne, détourne la tête avec mépris et se montre souvent plus implacable que l'Espagnol de pur sang. L'esclavage aboli par les rois d'Espagne, dont les décrets sont oubliés, est remplacé, d'ailleurs, par le péonage, cet autre esclavage fondé sur un usage cruel et pire souvent que l'esclavage légal aux États-Unis et à Cuba.

Sur ces pauvres Indiens retombent, avec les mépris, tous les travaux, toutes les corvées. Dans les haciendas où ils travaillent, on les oblige à acheter au double du prix toutes les choses dont ils ont besoin; on leur fait ainsi contracter des dettes qu'on les sait hors d'état de satisfaire, et c'est alors que l'esclavage commence. On trouve ainsi le moyen de les endetter, on les met hors d'état de se libérer jamais, et, suivant l'usage introduit par les colons espagnols, l'Indien qui doit, reste, ainsi que sa femme et ses enfants, un gage perpétuel entre les mains de son créancier.

A quelques exceptions près, les Espagnols, en introduisant le christianisme en Amérique, n'ont que trop souvent oublié que la charité devait en être le fondement principal. Et c'est là une des grandes causes de la perpétuité de l'idolâtrie parmi les Indiens. Honnis, méprisés encore aujourd'hui de ceux-là mêmes qui les avaient appelés à leur aide pour proclamer leur indépendance de l'Espagne, ils n'ont vu que des ennemis ou des tyrans dans leurs propres frères, nés sur le même sol qu'eux, mais qui les traitaient en ilotes. Les Américains du Nord n'en agirent pas mieux à leur égard, quand ils firent la conquête du Mexique en 1846 et 1847. Accoutumés à repousser loin d'eux tous ceux qui avaient quelque tache

de sang noir dans les veines, à traquer avec des chiens les Indiens de leur propre pays, ce n'est pas eux qui auraient vu des frères et des égaux dans ces malheureuses races mexicaines. Mais les Français sont venus, et les premiers ils ont reconnu des hommes comme eux dans les Indiens.

L'abbé Brasseur de Bourbourg.

HISTOIRE ET MORALE.

COURS DE M. ALFRED MAURY.

(COLLÉGE DE FRANCE.)

(Voy. les nos 4, 6, 8, 11, 18 et 24.)

VI.

État de la civilisation grecque à l'époque de Thémistocle.

Messieurs,

Nous avons vu dans Homère que sous ce vernis magnifique, que sous ces narrations si remplies d'étincelantes beautés et où brillent parfois de grandes vérités morales, on retrouve bientôt une grande barbarie, et que les héros des poésies homériques, dépouillés de cet idéal, ne nous présentent que de coupables actions.

Il nous faut donc chercher autre part la belle époque, celle qui a donné des modèles de vertu. Cette époque, tout le monde la connaît; elle est marquée par la guerre médique et la bataille de Marathon : c'est l'époque du dévouement de Léonidas et celle de Miltiade. Nous nous y attacherons, car alors les doctrines sceptiques à l'aide desquelles les philosophes avaient ébranlé la religion étaient inconnues, et ce n'est qu'en 460 que Parménide se rend à Athènes.

En nous attachant donc aux temps antérieurs, au temps où vivait Thémistocle, nous sommes certains d'être à la belle époque des Grecs, de les prendre non pas dans la fable, mais dans la réalité. Et si nous éprouvons quelque embarras à nous représenter d'une manière précise les hommes des âges précédents, par ce fait que leur histoire est obscurcie de fictions et de légendes, il n'en est pas de même de l'histoire des Athéniens au commencement du ve siècle : nous sommes alors en face de biographies positives, et nous pouvons attester la moralité de ces personnages en même temps que pénétrer dans la société même au milieu de laquelle ils vivent. Ce qui prouve, d'ailleurs, que les temps poétiques ne constituent pas la grande époque morale des Grecs, c'est que, comme je vous le faisais voir dans ma dernière leçon, ce n'est pas à l'avantage des temps homériques que s'établit la comparaison entre les théories morales d'Homère et celles des poëtes postérieurs; et je vous ai montré que ceux du commencement du ve siècle et de la fin du vie présentent dans leurs créations mythologiques et dans leurs fables un caractère plus moral et plus avancé, au point de vue humain, que les poésies homériques. On est révolté des conceptions grossières de la Divinité, telles qu'elles apparaissent dans les poëmes primitifs; et loin de faire des hommes qui accomplissent le mal les instruments de la Divinité, ce qui est la consécration de l'immoralité, nous voyons déjà dans les œuvres qui datent du commencement du ve siècle, dans Eschyle, par exemple, que le mal est au contraire la lutte des penchants humains contre la volonté divine.

Si nous ne nous occupions, du reste, que de la poésie, en suivant cette étude de la moralité des Grecs dans les œuvres des poëtes, nous dirions que c'est précisément à l'époque qui se rapproche le plus de la décadence que le sentiment moral est le plus pur; et c'est ainsi que dans Sophocle, qui appartient à l'époque où la corruption existe, il y a comme un pressentiment de la charité, telle que l'a conçue le christianisme, et des idées sur les dieux et sur les devoirs des hommes, que la plus saine moralité ne désavouerait pas. Et si parfois on y trouve des conceptions mythologiques qui font dévoyer le poëte, c'est qu'il obéit à des traditions antérieures auxquelles il doit sacrifier. Pindare, si vous vous le rappelez, condamnait ces légendes qui prêtaient aux dieux des actions coupables; et loin de retrouver à l'époque homérique les plus grandes vertus, c'est au moment où l'on entre dans la civilisation qu'apparaît un sentiment plus noble, plus pur, plus complet, des devoirs moraux de l'homme.

Faut-il donc accuser les philosophes d'avoir corrompu les mœurs? Non. Il y a bien eu des sages, précurseurs des poëtes, mais n'oublions pas que c'étaient des hommes très-distingués, qu'ils étaient même des poëtes, car la plupart des écrits moraux et mythologiques étaient composés en vers, la prose étant à peine née. Du moment, en effet, que ces principes étaient destinés à être retenus plus fortement, il fallait employer le moyen le plus propre à les graver dans la mémoire des hommes. C'est ainsi que Solon est tout autant un sage qu'un poëte; il en est de même pour d'autres encore : et tous ces hommes n'étaient pas encore des sophistes, mais ils s'occupaient de l'amélioration de l'humanité, et méditaient sur les formes politiques qui pouvaient être nécessaires. On ne peut donc pas reprocher à ces sages d'avoir corrompu les Grecs, car le plus beau code moral, le poëme des *Travaux et les jours*, est déjà un avant-coureur de leurs doctrines. Ouvrez l'histoire où est rapportée la vie de ces sages qui n'étaient pas encore des philosophes, vous y retrouverez des sentences semblables à ce qu'on lit dans les poëmes gnomiques.

Nous sommes donc à la plus belle époque des grandeurs d'Athènes, époque de patriotisme et de vertu dont on s'est fait un idéal. Reste à savoir si l'idéal correspond parfaitement à la réalité : car l'idéal, soit dit en passant, est une affaire d'art; c'est un certain extrait que l'on fait de vertus prises chez plusieurs individus, et dont on compose une unité sociale. Or, cela n'est pas juste, car l'idéal de l'humanité ne se voit pas; nous rencontrons, il est vrai, quelques hommes qui ont de belles vertus, quel-

ques sociétés qui ont de belles institutions, mais nous ne rencontrerons ni un homme parfait, ni une société parfaite. Cette perfection, en effet, nous échappe, quand il nous est permis de regarder les personnages humains de très-près; et nous sommes contraints d'imiter Praxitèle, qui, pour faire une œuvre accomplie, prenait dans plusieurs modèles ce que chacun avait de plus beau. Il en est pour l'histoire comme pour les arts; et nous devons, pour éviter toute désillusion, nous faire les valets de chambre de tous les grands hommes. Examinons donc ce qu'était ce commencement du ve siècle avant notre ère, et voyons la valeur des hommes de cette époque.

Comme nous n'avons pas à notre disposition les registres de l'état civil, et que d'ailleurs nous n'y trouverions que des constatations fort sèches, nous prendrons leur biographie pour tâcher d'y découvrir des indices de la réalité.

Étudions, par exemple, Thémistocle, ou Cimon, fils de Miltiade, c'est-à-dire l'époque antérieure à Périclès. Je ne vous parlerai pas des jalousies, des luttes, des haines existant de ville à ville, d'état à état et d'homme à homme; cela ressort de toute l'histoire grecque, qu'il me faudrait vous lire tout entière. Mais pour nous rendre compte de ce qu'on a appelé la simplicité des temps antiques, prenons Cimon, une des grandes figures du temps, et nous verrons qu'il a commencé par être ivrogne et débauché; son grand-père lui-même avait eu ces deux défauts. Ne pensez-vous pas qu'il eût été extraordinaire que Cimon fût une exception? Aussi ne nous en parle-t-on que comme d'un fait assez commun, et dont le culte de Bacchus offrait de nombreux exemples. Ce même Cimon fut accusé dans sa jeunesse d'un commerce criminel avec sa sœur Elpinice, qui n'avait pas, d'ailleurs, une conduite fort réglée, et qui passait pour avoir vécu avec le peintre Polygnote; en sorte que dans cette famille, une des plus grandes d'Athènes, il y avait une femme qui avait une mauvaise réputation, et un fils débauché et ivrogne. Mais, dira-t-on, avec sa violence, la passion n'avait-elle pas sa loyauté? Non, car toutes les ruses des temps modernes, de la charlatanerie et de la mauvaise popularité étaient mises en usage.

Ainsi Thémistocle n'inventait-il pas la réclame, lorsque, nommé amiral, pour faire croire qu'il est l'homme du moment, celui qui a le plus d'amis et le plus d'affaires, il suspend l'expédition de toute opération publique ou particulière, les renvoyant, ainsi que celles qui lui surviennent, au jour qu'il devait s'embarquer, afin qu'en le voyant juger à la fois un si grand nombre d'affaires et parler à tant de sortes de gens, on conçût une plus haute idée de sa grandeur et de sa puissance. N'était-ce donc pas là un véritable puff?

N'y avait-il toutefois que ces ruses qui étaient employées? Nullement; il y avait des tours fort adroits qui donnaient à des personnages des apparences de grande générosité et de sublime abnégation, ce qui nous permet de conclure que le niveau de la moralité n'était pas des plus élevés.

Le poëte Ion raconte que soupant un soir chez Laomédon avec Cimon et Thémistocle, chacun rappela celle de de ses actions qu'il trouvait la plus belle. Cimon raconta une ruse dont il s'était servi, et qu'il regardait comme son action la plus sage. Les alliés ayant fait dans les villes de Sestos et de Byzance un très-grand nombre de prisonniers sur les barbares, ils prièrent Cimon de faire le partage de tout le butin. Cimon met d'un côté les barbares nus, et de l'autre les ornements, les armes précieuses qu'ils portaient. Les alliés se plaignent de l'inégalité de ce partage; Cimon leur répond qu'ils peuvent choisir la part qu'ils veulent : ils prennent alors les armes et les ornements des Perses, et laissent les captifs aux Athéniens, et s'extasient sur la générosité du grand général. Mais il arriva ce que Cimon avait prévu : les parents de ces malheureux captifs lydiens et phrygiens, apprenant le sort des leurs, vinrent les racheter avec de grandes sommes d'argent, et firent ainsi plus belle la part des Athéniens. Eh bien! messieurs, voilà un tour de passe-passe qu'on appelait alors une grande action.

Vous voyez par là quelle est l'utilité des biographies; ne pouvant décrire tous les hommes, nous prendrons comme type les meilleurs, et nous raisonnerons comme en mathématiques.

Les Grecs étaient donc rusés, débauchés, ambitieux; ils manquaient même de patriotisme dès qu'ils étaient emportés par leurs passions. Voyez Thémistocle, qui est le type achevé du Grec : tant qu'il n'est rien, il parle de justice, fait des démonstrations de vertu; visant à la popularité, il désigne chaque citoyen par son nom; puis, quand il se sent assez fort pour organiser une faction, quand il est une fois arrivé au pouvoir, il se déclare l'ennemi du juste Aristide, et le fait condamner au ban de l'ostracisme.

Voilà donc encore un homme qui ne faisait que de l'hypocrisie. Mais au moins l'hospitalité existait-elle? Non, car Thémistocle, avare et ambitieux, était occupé sans cesse à amasser de l'argent pour fournir à ses prodigalités. Comme il avait à faire des sacrifices et à traiter magnifiquement les étrangers, il lui fallait de grandes richesses pour suffire à cette dépense. Dans ce but, il avait, dit-on, recours aux expédients les plus mesquins, qui lui étaient communs, du reste, avec quelques hommes de ce pays; et l'on va jusqu'à dire qu'il envoyait vendre au marché les comestibles dont on lui faisait présent. Voulant faire des spéculations sur les chevaux, il va trouver Philidès, qui avait des haras; mais celui-ci lui ayant refusé un poulain qu'il lui avait demandé, il le menaça de faire bientôt sortir de sa maison un nouveau cheval de Troie, lui donnant à entendre qu'il lui susciterait des disputes et des procès avec ses parents.

Thémistocle avait porté l'ambition si loin, que dans sa jeunesse, alors qu'il était peu connu, il obtint, à force de prières, du joueur de flûte Épiclès, que celui-ci vînt don-

ner des leçons chez lui, afin qu'on vît sa maison pleine de monde. Plus tard, il ne recula même pas devant les fourberies religieuses : c'est ainsi qu'il fit intervenir les prodiges et les oracles pour contraindre les Athéniens à quitter la terre où les retenaient les temples renfermant les tombeaux de leurs pères. Il fit disparaître le dragon de Minerve, et répandre le bruit que Minerve avait quitté la citadelle, lui donnant ainsi l'exemple de prendre le chemin de la mer.

Mais cet âge héroïque avait encore de plus mauvaises passions. N'est-ce pas un attachement que la morale réprouve avec le plus de force, qui fut l'origine de la rivalité de Thémistocle et du sage Aristide lui-même? Cette dépravation, fort répandue chez les Béotiens et les Eléens, existait déjà au temps de Solon. Xénophon nous dit qu'en beaucoup de lieux ces liaisons contre nature n'étaient pas condamnées par les lois; elles excitaient les plaisanteries des comiques et inspiraient aux lyriques des vers passionnés. Il est vrai que nous ne trouvons pas dans Homère des traces de ce déréglement des mœurs; mais la fable de Ganymède nous montre qu'il remontait déjà à une époque fort reculée.

Voilà donc ce que la corruption a produit de plus immonde à l'époque où l'on voudrait trouver un idéal parfait de la société : et quand à côté de quelques exemples de grand patriotisme, de généreux élans, nous apercevons dans Athènes et chez ses voisins des ambitions qui se couvrent du masque de l'intérêt public; quand nous voyons déjà le grand nom de liberté servir à Thémistocle pour proscrire un rival, ne devons-nous pas supposer qu'il y a dès cette époque, à côté de ces grandeurs, de cet héroïsme passager, que j'admire autant que tout autre, des faiblesses et des misères inséparables de l'homme, quelque grand qu'il soit? La société hellénique, même au temps des Thermopyles, même à cette époque de dévouements héroïques, d'actes sublimes d'immolation, associait à ces vertus les passions les plus coupables, les vices les plus honteux.

Ne croyez pas cependant, messieurs, que je veuille déprécier systématiquement une société que j'admire, ni que je fasse à plaisir la satire des temps primitifs, mais je veux simplement ramener les choses, un peu prosaïquement, à la réalité.

C'est ainsi que je constate que les Grecs, et les Athéniens en particulier, étaient fort supérieurs aux populations asiatiques en ce qui touchait à la condition de la femme. Chez eux, en effet, la polygamie n'existait pas, et la jalousie, qui semblerait, si l'on raisonnait théoriquement, devoir diminuer à mesure que l'on prend un plus grand nombre d'épouses, était moins énergique que chez les Perses. Cette jalousie existait chez ces barbares, non-seulement pour les femmes qu'ils avaient épousées, mais encore pour leurs concubines et pour les esclaves qu'ils avaient achetées. Ils les faisaient garder si étroitement, que personne ne pouvait les voir, et dans leurs maisons même ils les tenaient enfermées; en voyage ils les faisaient porter dans des chariots fermés : et c'est ainsi que Thémistocle fut sauvé par Nicogène, qui le fit passer pour une femme qu'on menait à un seigneur perse. Ces mœurs, du reste, existent encore dans les mêmes lieux, telles qu'elles étaient il y a deux mille quatre cents ans, et la vieille société, les vieilles institutions immorales s'y sont continuées jusqu'à nos jours.

En Grèce, la polygamie n'existait donc pas; elle n'existe que là où la femme est esclave : la femme était donc libre; elle avait des droits civils, mais non politiques. Cette femme à laquelle on recommandait la chasteté, la décence, était celle que la grande morale, que la vraie civilisation devait produire. « Le silence et la modestie sont la parure de mon sexe », dit une femme, dans les *Héraclides* d'Euripide. « Ne pas respecter la fidélité du mariage, dit une autre, c'est enfreindre les lois de la patrie, qui interdisent l'adultère. » Aussi voyons-nous qu'Aristophane, malgré son cynisme, ne prend pas, comme la comédie moderne, le mari trompé pour thème de ses sarcasmes; et c'est toujours sous l'inspiration des mêmes sentiments qu'Euripide s'écrie : « Insensé celui qui, frappé de l'éclat de la fortune et de la naissance, épouse une femme méchante! Un hymen modeste, où l'on trouve la vertu, est préférable à toutes les grandeurs. » Cela est encore vainement répété de nos jours.

Toutefois, bien que les Grecs n'eussent pas de harems, puisqu'ils n'avaient pas la polygamie, les femmes n'en étaient pas moins tenues dans une sorte d'esclavage domestique qui sentait encore *son Orient*, si vous voulez me passer cette expression. Elles ne pouvaient pas recevoir leurs amies, n'avaient la liberté de sortir que la nuit et en voiture, et les mœurs leur défendaient de prendre part à la conversation, de même qu'aux plaisirs publics. Aussi les femmes qui charmaient leurs contemporains par les agréments de leur commerce n'étaient que des courtisanes, les honnêtes femmes ne pouvant aller en société. Eh bien! cette demi-réclusion de la femme est-elle un indice de vertu? Peut-on dire que c'était dans l'intérêt des bonnes mœurs? Non, messieurs ; car dans de semblables pays, la moralité n'est pas bien grande. Toutes ces recommandations que je trouve dans la législation de Solon, loin de me montrer l'inaltérable vertu, l'incontestable pureté de la femme hellénique de ces beaux temps, me prouvent qu'il y avait bien des faiblesses, et que les hommes croyaient encore plus à leurs verrous qu'à la chasteté de leurs compagnes. Quand je vois le même législateur prendre des mesures pour que les mariages ne deviennent pas des affaires d'argent, dois-je en conclure que dans l'hymen tout était désintéressement? Non, et les mœurs me sont une preuve que déjà à cette époque les espèces sonnaient plus haut que les vertus.

Nous dirons donc qu'il y avait chez les Grecs de ce temps-là de grandes vertus, mais aussi une grande démoralisation; car on y trouve tous les vices, tous les désordres, toutes les mœurs, en un mot, d'une société avancée, mêlées aux coutumes d'une société grossière. Ce n'était

pas seulement, en effet, à la ruse ou à l'adresse qu'on avait recours, mais encore au vol et au larcin; et les Grecs se ressentaient si bien de ces habitudes de pillage que nous avons vues dans Homère, qu'ils étaient pris de remords quand ils ne pouvaient continuer. Un jour Thémistocle, en passant le long du rivage de la mer, s'arrêta à regarder les cadavres des Perses que les flots apportaient; et en ayant vu plusieurs qui avaient des colliers et des bracelets d'or, il dit à un des amis qui le suivaient: « Prends cela, car tu n'es pas Thémistocle. » Ces mœurs n'ont pas, du reste, subi un grand changement, car un voyageur raconte qu'au milieu d'une excursion dans les mêmes contrées, il fut surpris de l'obstination qu'une bonne femme mettait à le regarder; il lui en demanda la cause: « Ah! monsieur, répondit-elle, quelle belle montre vous avez...; si mon fils était là! »

Voilà donc un reflet des mœurs de cette époque très-peu patriarcale, un reste de cette barbarie sur laquelle le beau style et l'imagination d'Homère ont jeté un vernis de grandeur, jusqu'à l'époque où les Grecs commencèrent à se civiliser. Je veux donc en conclure que l'époque dite héroïque, ou, si nous voulons, la grande époque, pour ne pas confondre l'époque fabuleuse avec les véritables héros, représentée surtout par la moitié du ve siècle, est loin de nous offrir un idéal, car il y a des germes de corruption et tous les vices. Ce n'est pas à dire que les sophistes n'ont pas exercé une influence fâcheuse, mais je veux seulement constater que l'action de la sophistique n'y a pas été aussi grande qu'on le croit. Les peuples chez lesquels ne pénétraient pas, à beaucoup près, les enseignements de l'école d'Élée, les préceptes de Leucippe et de Démocrite, ces peuples qui restaient après la mort de Socrate, après la chute des trente tyrans, ce qu'ils étaient ou à peu près, ont pu voir les sophistes amener une révolution politique qui a produit des ruines, mais non pas causé un mal qui existait déjà.

D'ailleurs, il ne faut pas oublier que cette philosophie, accusée d'avoir corrompu la Grèce et qu'Aristophane attaquait dans la personne de son plus auguste représentant, de Socrate, joué dans la comédie des *Nuées*, parce que le poëte confondait les sophistes avec les philosophes, ne voyant en eux que de dangereux novateurs; il ne faut pas oublier que la philosophie de ces sophistes a continué le mouvement d'épuration de la religion antique, en achevant de la dépouiller de ce cortége mythologique qui associait les mythes les plus révoltants aux idées les plus morales.

La philosophie a donc eu son action bienfaisante, et nous nous en convaincrons davantage par l'étude que nous ferons, dans notre prochaine leçon, de la société athénienne après le ve siècle. La philosophie, qui a pu avoir ses dangers, a eu également sa grandeur et son influence bienfaisante. A côté de ces excès, de ces sophistes, de ces illuminés, il s'est trouvé des hommes qui ont réclamé pour les droits de la raison et de l'humanité; ce sont eux qui, après avoir pris part au mouvement marqué par des catastrophes, ont recueilli l'héritage des vérités dont les poëtes antérieurs avaient eu le monopole et les ont mieux reproduites.

Ceci nous rappelle encore le siècle dernier; où la philosophie a trouvé parmi ses représentants des esprits élevés, de grands cœurs et des âmes corrompues. Mais, quels qu'aient dû être les désordres de ce temps, les grands principes, le progrès, les vertus, ont survécu et planent encore sur les œuvres mauvaises qu'on peut lui reprocher.

Honorons donc la réputation de ces autres philosophes qui ont fécondé le sol de l'humanité par l'enseignement des grandes vertus politiques! — Treshardy.

ÉLOQUENCE LATINE.

COURS DE M. HAVET.

(COLLÉGE DE FRANCE.)

(Voy. les n°s 3, 9, 18 et 25.)

V.

Tableau général d'un gouvernement de province au temps de Verrès. — Origine de l'usurpation des empereurs.

Nous arrivons maintenant à la partie la plus intéressante des *Verrines*, au fond même du procès. Ici l'intérêt sera purement historique: car, comme nous l'avons déjà dit, les cinq Verrines ne sont pas, à proprement parler, des plaidoyers, mais de véritables manifestes faits après coup par l'orateur, soit qu'il voulût perpétuer ainsi l'indignation contre Verrès et contre les nobles, soit qu'il tînt simplement à prendre sa revanche du silence auquel il s'était condamné d'abord. C'est peut-être à ces deux mobiles réunis que nous devons les Verrines.

Mais, au début de cette étude, une difficulté nous arrête: Que faut-il penser des accusations de Cicéron? N'a-t-il pas un peu chargé le portrait de Verrès? Le débat n'ayant pas été contradictoire, la question est assez difficile à résoudre d'une façon absolue. Il est vrai que le silence d'Hortensius est par lui-même peu favorable à l'accusé. Cependant on a peine à croire à une aussi grande perfection dans le crime. Dans ce long réquisitoire, Cicéron aura probablement voulu faire le tableau général d'une préture romaine; il aura pris Verrès pour bouc émissaire des fautes de la noblesse. Cette interprétation me paraît la plus naturelle, et rentre d'ailleurs parfaitement dans la donnée politique du procès. Sans doute Verrès reste tout entier avec sa perversité propre dans la peinture de Cicéron; mais ce qui ressort, pour nous, de ce drame si sombrement et quelquefois si grotesquement tracé par l'orateur, c'est le spectacle de la tyrannie romaine. Verrès est plus qu'un accusé ordinaire, c'est le type du proconsul concussionnaire. Nous avons

déjà donné une idée du pouvoir redoutable de ces lieutenants de Rome dans les provinces, nous allons y revenir. Aussi bien est-ce le seul moyen de se faire une idée exacte de l'organisation politique et sociale du monde romain.

Les proconsuls étaient revêtus de ce qu'on appelait l'*imperium*, l'empire, le commandement. C'est de là qu'est venu le nom d'*empire* appliqué à la domination des Césars. Ces chefs militaires imposés aux provinces vaincues réunissaient sur une seule tête tous les attributs de la souveraineté la plus absolue : ils avaient à la fois les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire. Dans une aristocratie corrompue et oppressive comme la république romaine, où nul citoyen, si éminent qu'il fût, ne pouvait remplir une charge sans acheter quelques suffrages, on conçoit qu'il eût fallu être un saint pour ne pas abuser d'une puissance si illimitée. Aussi, qui dit préteur, à Rome, dit presque nécessairement voleur.

A côté du préteur il y avait un autre fonctionnaire, d'ordre purement administratif, appelé questeur. C'était une sorte de comptable chargé de contrôler et de mettre à jour les comptes du prêteur. Mais, le questeur n'ayant aucun pouvoir politique, son contrôle était presque toujours illusoire, lorsque lui-même n'était pas complice des déprédations du préteur. Ce dernier cas était le plus ordinaire; car le contrôleur était presque toujours la créature ou l'obligé du contrôle. Il avait d'ailleurs tout intérêt à s'entendre avec lui pour piller les particuliers. Aucune somme ne pouvait être employée sans son aveu: cela garantissait quelquefois l'argent de Rome, mais non celui des administrés. Et le plus souvent le trésor lui-même avait à souffrir de l'harmonieux accord qui régnait entre ces financiers émérites. L'art de grouper les chiffres n'a pas été inventé par M. Thiers; tous les manieurs de fonds publics l'ont pratiqué à toutes les époques, et surtout sous l'empire romain. Du reste, le sénat était assez conciliant sur ce chapitre, sachant bien qu'après tout, ce n'était pas lui qui payait. Caton essaya, il est vrai, de faire cesser cet abus par sa loi *De repetundis pecuniis;* mais nous avons dit qu'elle fut très-rarement appliquée. Il est probable, d'ailleurs, qu'elle fut faite pour sauvegarder l'honneur du sénat plutôt que l'argent du peuple romain.

Le questeur avait pour l'assister un conseil choisi par lui. C'était pour la forme du moins, sinon pour le fond, quelque chose d'analogue à notre cour des comptes. Mais il était à peu près sans exemple qu'un préteur eût trouvé la moindre opposition parmi ces conseillers de la questure : pas un de ses commis qui ne fût son âme damnée. Les proconsuls eux-mêmes, lorsqu'ils rendaient la justice, se choisissaient un certain nombre d'assesseurs pour siéger auprès d'eux. La loi Rupilia voulait qu'ils fussent tirés au sort; mais aucun préteur n'en tenait compte. C'est là un des reproches que Cicéron ne cesse de faire à Verrès. L'orateur nous peint très-spirituellement ces tribunaux de comparses, ces jugements dérisoires où le coupable achetait son innocence, où l'innocent payait la sienne sans qu'il leur fût tenu compte de ces marchés odieux. Le préteur prenait de toutes mains, sauf à prononcer ensuite selon sa fantaisie; de sorte que, plus d'une fois, on vit un pauvre diable payer pour être absous d'un crime qu'il n'avait point commis et être condamné quand même. Plusieurs faits de ce genre sont relevés par Cicéron dans le procès de Verrès. Quelquefois l'accusé se faisait, pour la circonstance, l'ami et l'amphitryon de ses juges. Il arrivait alors les yeux rouges et fatigués par l'orgie de la veille, abordant le préteur non comme un accusé, mais comme un compagnon de débauche, le plaisantant sur ses maîtresses et sur les plaisirs goûtés en commun. Les assesseurs se pressaient autour d'eux, prenaient part à leur conversation, riaient de leurs propos libertins. Puis chacun prenait son siége, et l'audience était ouverte. On se figure aisément ce que devenait la justice entre les mains de pareilles gens.

Il y avait en outre l'affranchi du prêteur, qui était le pourvoyeur et quelquefois l'instrument de ses débauches. Ce personnage interlope, tour à tour mignon, confident ou serviteur de son maître, était une puissance redoutable par l'empire qu'il exerçait sur lui. Cette puissance des affranchis est un des signes les plus douloureux de la décadence de l'aristocratie romaine. C'est la honte précédant la défaite. C'est en effet au sein des provinces que l'empire a pris naissance. Ce préteur armé du glaive, qui concentre dans ses mains tous les pouvoirs, toutes les justices; qui tient sa province, comme une ville conquise, sous un perpétuel état de siége, dépose, il est vrai, toute sa puissance quand il rentre à Rome. Ici l'aristocratie règne en souveraine. Que les provinces soient la proie des proconsuls et de leurs agents, rien de mieux; mais, en quittant sa charge, le préteur doit renvoyer ses licteurs, déposer son titre d'*imperator*, et, s'il demande le triomphe, il ne peut l'obtenir sans la permission du sénat. Mais compte-t-on pour rien les tentations du pouvoir? croit-on qu'un homme exerce impunément la toute-puissance? Qu'un beau jour ce tyran de province, à qui l'aristocratie de Rome livre insoucieusement la vie et les richesses des alliés, que ce proconsul s'appelle César, et l'empire sera fondé. Il lui suffira pour cela de garder son glaive et ses licteurs. C'est ainsi que, par un juste retour, les provinces renvoyèrent à Rome la servitude qu'elle leur avait imposée. Et, pour comble d'outrage, les Romains furent gouvernés par les enfants de ces barbares si méprisés, par les affranchis des Césars. Des hommes de la condition la plus infime, d'obscurs parvenus, devinrent les égaux, les supérieurs, les plus redoutables ennemis de la noblesse. Celle-ci, malgré l'abjection où elle était tombée sous l'empire, protesta toujours contre ce joug détesté des affranchis. Mais ces ministres du nouveau pouvoir ne manquèrent jamais de l'abreuver d'humiliations, heureuse quand ils n'envoyaient pas ses membres au supplice. C'était la revanche de l'inégalité et de l'esclavage : l'opprimé de la veille appliquait à ses anciens maîtres la loi du talion.

Ce n'est pas seulement dans les provinces, dans la maison du préteur, que les affranchis avaient conquis leur pouvoir. A Rome même, du temps de Cicéron, les nobles s'étaient donné ce luxe. C'est même là un des traits les plus importants de cette corruption émanée de la noblesse romaine, dont Juvénal et Pétrone nous ont tracé le tableau dans leurs œuvres. Il était admis pour tout le monde, à Rome, que « l'impudicité est une tache pour un homme libre, une nécessité pour un esclave, pour un affranchi une déférence. » L'affranchi, homme ou femme, était voué aux plaisirs du maître. Cela s'appelait, dans le langage de la haute société, *rendre un service : Fac mihi officium.* C'était par ces complaisances honteuses, en jouant tour à tour le rôle de giton et d'intendant des plaisirs du maître, que les affranchis établissaient leur terrible pouvoir. Les philosophes stoïciens stigmatisaient cette honteuse servitude des nobles et des empereurs, en les comparant à leurs esclaves. « Quelle différence y a-t-il donc, disait Sénèque, entre vous et vos esclaves, sinon que ceux-ci vous servent par nécessité, et que vous vous mettez vous-mêmes volontairement sous le joug de vos affranchis? » A Rome, nous avons vu Roscius, un citoyen romain, un membre de la noblesse, poursuivi par un affranchi de Sylla. Quel refuge pouvaient donc avoir des Siciliens contre les affranchis de Verrès?

Le malheur des Siciliens, et en général de toutes les provinces tributaires de Rome, c'est que le nouveau préteur, lors même que, par exception, il s'en présentait un d'honnête, se trouvait aussitôt circonvenu par la tourbe des intrigants et des parasites qui formaient la cour de l'ancien. Il était aussi obligé de ménager la mémoire de son prédécesseur, pour maintenir son propre prestige et celui du sénat au milieu de ces vaincus subjugués, mais frémissants. Plus tard, sous l'empire, nous verrons ce fait se reproduire : les bons empereurs défendront les mauvais pour ne pas laisser toucher à la majesté impériale. Cette tradition de tyrannie qui se perpétuait ainsi dans les provinces, nous explique comment il se fait que les proconsuls trouvaient quelquefois des défenseurs jusqu'au milieu de leurs victimes. Verrès, sous ce rapport, avait été moins heureux que beaucoup d'autres dans des conditions analogues à la sienne.

L'accusé qui se présentait à la barre du sénat devait présenter dix *répondants* (*laudatores*). C'était ce que nous appellerions aujourd'hui des témoins à décharge. Cicéron reproche à Verrès de n'avoir pas trouvé dix villes pour le défendre. Cela peint la mesure de sa tyrannie.

F. Toule.

— La fin au prochain numéro. —

CHRONIQUE.

Aujourd'hui, la librairie Germer-Baillière met en vente, dans sa nouvelle BIBLIOTHÈQUE PHILOSOPHIQUE, la *Philosophie du droit pénal*, de M. Adolphe Franck.

Nous n'insisterons pas sur l'importance de cet ouvrage, que recommande suffisamment le nom de son éminent auteur, et qui offre en ce moment un véritable intérêt d'actualité. Nous voudrions pouvoir reproduire tout entier le dernier chapitre, relatif à la *peine de mort ;* obligés, faute d'espace, de nous restreindre, nous en donnons seulement la conclusion, dont les arguments nous paraissent irréfutables.

Après un très-substantiel historique de la question, dans lequel nous regrettons que M. Ad. Franck ait oublié un nom et un livre, Victor Hugo et le *Dernier jour d'un condamné* (1), l'auteur termine ainsi :

. . . . . .

Ne peut-on pas, dès ce moment, prévoir le jour où la peine de mort sera complétement abolie? Et pourquoi ne le serait-elle pas? Voici les arguments qui ont été allégués, tant par ses défenseurs que par ses adversaires ; on verra que le choix ne peut pas être un instant douteux, quand même il ne serait pas décidé d'avance par les faits que nous venons d'exposer.

Les défenseurs de la peine de mort ayant renoncé aux supplices, ont renoncé par là même au principe de l'expiation, qui faisait toute leur force, et qui est, comme nous l'avons démontré, l'unique base du système de de Maistre. Ils ne peuvent plus invoquer que la tradition et le droit, le droit abstrait, métaphysique, dont l'usage reste toujours soumis aux appréciations de la raison et à l'empire des circonstances. La peine de mort, disent-ils, a été en usage dans tous les temps; elle est inscrite dans les codes de toutes les nations. Si les applications en ont varié à l'infini, et sont devenues de moins en moins fréquentes, le principe n'en a jamais été contesté avant le XVIIIe siècle. La peine de mort, disent-ils encore, rentre dans le droit de légitime défense. Pour défendre ma vie, je puis donner la mort à un injuste agresseur; comment la société n'aurait-elle pas le même pouvoir, ou comment ne pourrait-elle pas l'exercer pour le compte des individus qu'elle renferme dans son sein, pour le compte des individus qu'elle a dépouillés de leur droit naturel de défense, afin de se substituer à leur place et de leur procurer d'une manière d'autant plus infaillible la sécurité et la liberté?

De ces deux arguments, le premier est absolument dépourvu de valeur, car il n'y a pas une injustice, pas une erreur en faveur de laquelle on ne puisse également invoquer l'autorité de la tradition et de l'usage : l'esclavage, le droit d'aînesse, les priviléges de race, les persécutions religieuses, les supplices de toute espèce, ont été consacrés pendant longtemps chez presque toutes les nations : qui oserait cependant les défendre aujourd'hui, à moins d'appartenir à cette école de sophistes incorrigibles qui semblent avoir pour mission de faire l'apologie du passé pour nous rendre d'autant plus glorieux du présent et nous donner plus de courage pour hâter l'accomplissement des promesses de l'avenir?

La seconde proposition des défenseurs de la peine de mort est vraie : la société a le droit de se défendre, et, si elle ne pouvait être défendue

(1) Un manifeste fort éloquent, quoique fort court, vient de se produire à Colmar. Ce manifeste n'est ni un discours, ni un roman, ni une plaidoirie : c'est un verdict du jury. Un fils et une bru étaient accusés d'avoir étouffé leur mère sous des monceaux d'immondices. Ils avaient remplacé l'oreiller traditionnel par un tas de bouses de vache. Le fils avait piétiné sur la tête de sa mère pour la maintenir dans cet horrible cloaque. Le jury a déclaré qu'*il existait en faveur des accusés des circonstances atténuantes !*

que par la peine de mort, cette peine serait parfaitement légitime. Il ne serait pas nécessaire, pour admettre cette conséquence, que la société tout entière fût en danger, ainsi que l'ont soutenu les partisans outrés de l'abolition de l'échafaud. Il suffirait que la vie des particuliers fût menacée par un excès d'indulgence, car, encore une fois, dans l'ordre social, le droit personnel de défense est entre les mains de la société, et le droit de défense ou de répression s'exerce alors par voie d'intimidation. Il n'est pas vrai, comme on l'a dit encore, que la vie de l'homme soit inviolable : la vie de l'homme n'est pas plus ni autrement inviolable que la liberté. L'inviolabilité n'existe que dans les limites de nos droits ; elle cesse aussitôt que nous sortons de nos droits pour attaquer ceux d'autrui. La liberté, quand elle est devenue un instrument d'agression peut être suspendue ; la vie du coupable, quand elle est devenue un danger pour la vie de l'innocent, peut être sacrifiée. Mais ce sacrifice est-il nécessaire? ce sacrifice est-il utile? ce sacrifice peut-il être accompli sans danger pour le crime qu'on veut réprimer? Voilà où est toute la question; elle n'est pas ailleurs, et c'est ici que les adversaires de la peine de mort n'ont jamais été réfutés et sont irréfutables.

Il faut remarquer d'abord que c'est moins la violence que la sûreté de la répression qui agit sur les coupables. Dans les temps de désordres, d'anarchie, de faiblesse, quand les moyens d'échapper aux rigueurs de la justice étaient nombreux et faciles, la peine de mort pouvait avoir sa raison d'être. Aujourd'hui elle ne peut rien sur les scélérats endurcis, elle est de trop avec ceux que pourrait contenir et effrayer un moindre mal. « C'est un mauvais quart d'heure à passer, » disait Cartouche en parlant de son prochain supplice. Ainsi parlent et pensent tous ses pareils, surtout depuis que la société a renoncé aux horribles exécutions. Cela est tellement vrai, qu'il y a des criminels condamnés aux travaux forcés qui ont trempé à dessein leurs mains dans le sang, qui ont assassiné leurs gardiens ou leurs compagnons de chaîne pour monter sur l'échafaud. L'échafaud n'arrêtera pas ceux qui tuent par vengeance, par jalousie, par haine, parce que toutes ces passions bravent la mort, et, bravant la mort, elles deviennent sur le lieu du supplice un objet d'admiration plutôt que d'horreur. L'échafaud n'est pas nécessaire pour arrêter des criminels d'un autre ordre : la prison perpétuelle, la prison cellulaire suffisent pour effrayer leur imagination. La peine de mort n'est donc ni nécessaire ni utile. Un savant criminaliste a fait cette observation que tous les condamnés à mort qu'il avait visités dans leurs cachots avaient assisté à plusieurs exécutions capitales.

Maintenant faut-il croire qu'une peine irréparable, comme la peine de mort, puisse être appliquée sans danger pour l'innocence, et, par conséquent, pour la justice même, dont le respect est la première garantie de la société? Non, M. Lucas a relevé dans l'espace de six mois seulement, pendant l'année 1826, jusqu'à huit condamnations à mort prononcées contre des innocents. Et comment l'innocence des condamnés a-t-elle été constatée? Par l'arrêt d'un autre jury devant lequel ils ont été traduits en vertu d'un arrêt de la Cour de cassation. La Rochefoucauld s'est convaincu que, pendant une période de vingt ans, six arrêts de mort ont été cassés annuellement, et les condamnés, renvoyés devant un autre jury, ont été acquittés. Voilà un argument péremptoire devant lequel doit s'abaisser tout esprit de système. Enfin la peine de mort, loin d'être exemplaire, est profondément corruptrice ; elle accoutume la foule à la vue du sang ; elle lui offre un spectacle odieux et propre à endurcir les cœurs; elle lui apprend que la vie de l'homme est sans prix, et l'accoutume à la mépriser ; elle le porte au meurtre par la loi de l'imitation.

Le sage législateur doit moins chercher à punir le crime qu'à le prévenir. On le prévient par la distribution libérale de l'instruction et de l'éducation, et par une sage dispensation des travaux publics, afin d'offrir un aliment au travail et d'opposer un frein à la misère. Toutes les déclamations contre la perversité humaine échouent devant ces deux faits : ce sont des misérables et ce sont des ignorants qui commettent les plus grands crimes, et qui fournissent les plus nombreux candidats à l'échafaud. Efforçons-nous donc de combattre la misère en encourageant tous les arts de la paix, en multipliant les sources du crédit et du travail. Répandons à profusion l'instruction dans les masses populaires; rappelons-nous que le tiers au moins de la population de la France ne sait encore ni lire ni écrire; ne reculons pas devant un moyen que la morale autorise et que l'humanité exige, rendons l'instruction primaire obligatoire. Les instituteurs rendront inutiles les bourreaux. En multipliant les écoles, on n'aura plus besoin de ce prétendu miracle qui fait naître tout exprès un bourreau pour chaque ville où siége une cour d'assises.

— Par décret en date du 18 mai, M. de Loménie est nommé professeur titulaire de la chaire de littérature française au Collége de France.

— Nous publierons dans notre prochain numéro une nouvelle leçon du cours d'archéologie de M. Beulé.

— Madame Claudia Bachi, déjà connue comme poëte et comme romancier, vient de publier, sous le titre de *Coups d'éventail* et de *Feuilles au vent*, une collection fort intéressante de pensées et de maximes souvent ingénieuses, toujours fines, délicates, spirituelles, parfois malicieuses. Ce n'est ni le pessimisme de la Rochefoucauld, ni l'optimisme de Vauvenargues; mais il est telle maxime de ce charmant volume que ne désavoueraient point ces deux moralistes. Cela se lit sans effort, sans fatigue; qu'on jette les yeux sur l'une de ces feuilles livrées au vent, que l'on soit frappé par hasard de l'un de ces coups d'éventail, et l'on ne peut s'empêcher de dévorer tout le volume.

— L'Association polytechnique va établir à Sceaux des conférences dont nous donnerons incessamment le programme. Elles seront inaugurées samedi soir, à huit heures, 28 mai, par M. Evariste Thévenin, qui traitera du *progrès social par l'instruction des femmes*.

Léon Danicourt.

Mme CLAUDIA BACHI. FEUILLES AU VENT, suivi de COUPS D'ÉVENTAIL, 1 vol. in-18. 2 fr.

AVIS. — Les abonnés de *six mois* dont l'époque du renouvellement est à la fin de mai, et qui désirent, à cette occasion, changer les conditions de leur souscription, et profiter des avantages que leur présentent, soit l'abonnement d'un an (juin 1864 à juin 1865), soit la souscription aux deux *Revues des cours littéraires et scientifiques*, sont priés d'avertir immédiatement M. Germer Baillière en lui envoyant un mandat sur la poste ou des timbres-poste.

Les abonnés qui d'ici au 31 mai n'auront fait parvenir aucun avis recevront, par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a déjà été remise lors de leur première souscription.

Sommaire de la Revue des Cours scientifiques, numéro du 28 mai.

PHYSIOLOGIE EXPÉRIMENTALE : cours de M. *Jacques Moleschott* à l'Université de Turin. II. Des limites de la nature humaine, traduit de l'italien par M. ODYSSE-BAROT. — GÉOLOGIE : cours de M. *Hébert*. Formation de la croûte solide du globe. — CHIMIE : cours de M. *Frémy*. Utilité de la création d'un laboratoire public de chimie. — CHRONIQUE.

Nous rappellerons à nos abonnés de la *Revue des cours littéraires* que pour recevoir la *Revue des cours scientifiques*, il leur suffit d'envoyer à M. Germer Baillière, comme supplément, une des sommes suivantes :

Six mois. Paris.....	7 fr. —	Départements...	8 fr.
Un an. —	11 fr. —	— ...	12 fr.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

PREMIÈRE ANNÉE. — N° 27. UN NUMÉRO : 30 CENTIMES. 4 JUIN 1864.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

LITTÉRATURE — PHILOSOPHIE — THÉOLOGIE — ÉLOQUENCE — HISTOIRE
LÉGISLATION — ESTHÉTIQUE — ARCHÉOLOGIE

Paraît tous les Samedis.

Paris.....	Six mois.	8 fr.	Un an.	15 fr.
Départements ..	—	10	—	18
Étranger.....	—	12	—	20

Prix de l'abonnement avec la Revue des Cours scientifiques.

Six mois.....	Paris,	15 fr.	Départ.,	18 fr.	Étranger,	20 fr.
Un an.....	—	26	—	30	—	35

Rédacteur en chef
M. ODYSSE-BAROT

Les ouvrages dont deux exemplaires auront été envoyés au bureau du journal seront annoncés et analysés s'il y a lieu.

On s'abonne
A LA LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE
17, rue de l'École de Médecine,
Et chez tous les libraires, par l'envoi d'un bon de poste, ou d'un mandat sur Paris.

L'abonnement part du 1er décembre ou du 1er juin de chaque année.

SOMMAIRE.

Archéologie. — Cours de M. Beulé : II. Le Latium.
Littérature grecque. — Cours de M. Egger : IV. Hésiode. — Les poetes cycliques.
Éloquence latine. — Cours de M. Havet : V. Tableau général d'un gouvernement de province au temps de Verrès. — Origine de l'usurpation des empereurs (fin).
Poésie latine. — Cours de M. Martha : III. Les satires de Juvénal.
Philologie comparée. — Cours de M. Jules Oppert : IV. Histoire du déchiffrement des inscriptions cunéiformes perses (suite).
Géographie du moyen âge. — Cours de M. Bourquelot : Géographie de la Gaule pendant les deux premières races.
Chronique.

ARCHÉOLOGIE.

COURS DE M. BEULÉ.

(BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE.)

(Voy. le n° 12.)

II.

Le Latium.

Messieurs,

Nous avons cherché, il y a huit jours, ce qu'était la race établie dans le Latium avant la fondation de Rome; nous avons vu, surtout par des études de civilisation et de langage comparés, que c'était une branche de la race indo-européenne, une sœur de la race qui avait peuplé l'Inde, la Grèce, et une grande partie du nord de la Méditerranée. Nous avons dit aussi comment l'influence du climat avait introduit des différences profondes entre la race grecque et la race indienne; comment les peuples de l'Inde, les embouchures marécageuses de ses fleuves, une nature tropicale, la mollesse inhérente au climat, avaient agi sur la race indienne; comment les belles mers de la Grèce, ses rochers si admirablement découpés, à la fois si arides et si poétiques, son sol pauvre qui laissait toute liberté à l'intelligence humaine, avaient eu aussi leur action sur la race hellénique, et nous nous sommes demandé alors quel était ce pays qu'on appelait le Latium, qui avait dû altérer la race latine par des influences d'autant plus sûres, que c'étaient des influences physiques.

Le Latium, messieurs, est un petit pays qui n'occupe pas plus de 272 kilomètres carrés; cela équivaut à peu près au canton de Zurich aujourd'hui. Il est borné à l'est par les montagnes de la Sabine, qui vont se relier à l'Apennin; à l'ouest, par les pics du pays des Volsques, qui sont des pics assez élevés, atteignant quelquefois une hauteur de 1200 à 1300 mètres, et dont la chaîne se prolonge vers la mer, qu'elle rejoint au promontoire de Terracine.

Du côté de l'ouest, c'est la mer avec des côtes uniformes offrant peu d'abris, quelques havres à peine pour les petites barques, et où il n'y a guère d'autre port que l'embouchure du Tibre, qu'on appelle Ostie, la *bouche* du fleuve. Enfin au nord, ce qui borne le Latium, c'est le Tibre, c'est la mystérieuse et riche Étrurie.

Ce petit territoire si restreint avait cependant été le théâtre de phénomènes volcaniques primitifs assez nombreux, dont le sol porte encore des traces. Les fleuves qui l'arrosent, vous le savez, c'est le Tibre, une rivière aux eaux inégales, dont les inondations sont fréquentes; c'est l'Anio, dont les charmantes cascades sont aujourd'hui la beauté de Tibur, et qui arrose ensuite tranquillement la campagne romaine.

Quant aux volcans éteints, ce sont ces lacs si poétiques, si chers aux anciens Romains comme aux modernes: les lacs d'Albano, de Némi, qui sont des anciens cratères comblés par les sources et les eaux pluviales.

La trace des phénomènes volcaniques se voit encore dans certaines sources ferrugineuses ou sulfureuses. Chez les anciens, il y avait eu quelquefois des phénomènes ou éruptions locales, comme en témoigne le mythe de Cacus vomissant des flammes par la bouche. Un autre témoignage, c'est la formation même du sol et les ressources qu'il offrit à l'architecture; car les beaux matériaux que devaient y trouver les Romains appartenaient à deux formations distinctes. Le plus beau est d'origine neptunienne, c'est le *travertin*, pierre très-dure, ayant dans l'intérieur de ses couches les plus épaisses des cavités formées par l'air, mais parfaitement résistant à l'action du temps.

Au contraire, l'action du feu avait formé la pouzzolane, c'est-à-dire une cendre friable, légère, et qu'on a appelée pouzzolane parce que celle dont se servaient de préférence les architectes pour leur mortier était tirée de Pouzzoles, mais dont le sol romain est plein. Les catacombes sont creusées souvent dans la pouzzolane. Quand cette pouzzolane a été soumise, par le fait des révolutions terrestres, à une action violente, alors elle a formé une sorte de tuf qu'on appelle *pépérin*, parce qu'il s'y trouve des grains de charbon qui ressemblent à du poivre semé dans la masse.

Quant à la nature superficielle, il est constaté par le témoignage des anciens, corroboré par ce qui existe encore aujourd'hui dans la région montagneuse du pays, qu'une partie du Latium était couverte de bois. Aujourd'hui vous voyez encore, par les forêts du monte Cavo, quelle beauté la végétation peut atteindre dans ce pays; vous pouvez juger par la magnificence des villas modernes combien elle devait s'y développer puissamment. Mais à l'époque reculée dont nous parlons, ce n'était pas seulement le monte Cavo qui était couvert de forêts, mais les collines de Rome elle-même. Ainsi le mont Aventin était couvert de lauriers; nous savons que sur le mont Cælius il y avait une forêt de chênes; le Viminal (son nom même l'indique) était planté d'osiers; sur le Quirinal il y avait un bois sacré. Toutes les fois qu'il y avait un monticule quelque part, on était sûr que sa cime était couronnée par un bois consacré à une divinité, dont le patronage le préservait de la destruction.

Au-dessous des collines et des montagnes bien ombragées, il y avait des plaines peu étendues, coupées par des ravins, dont le sol, facile à remuer, demandait peu de culture et rendait en abondance. Mais la partie de la plaine qui était labourable, propre à la culture, était moins étendue peut-être que la partie inondée. La campagne de Rome présentait des dépressions qui rendaient l'écoulement des eaux difficile. Il y avait souvent des ravins sans issue, de grandes flaques d'eau, des marais, de petits étangs qui n'avaient pas été encore desséchés par la main des hommes, et qui par conséquent éloignaient la culture. Il y avait peu de terrains dans la campagne romaine où l'on pût enfoncer la charrue; on trouvait surtout des pâturages, convenant très-bien à des tribus encore errantes, qui arrivaient dans le Latium à l'état pastoral.

Le climat était-il dans l'antiquité, dans les temps qui ont précédé la fondation de Rome, aussi dangereux que de nos jours? On répète souvent que l'appauvrissement de la population et les désastres de tant de siècles ont rendu la campagne de Rome insalubre : cela n'est pas exact. Dans l'antiquité, le climat était encore plus dur pendant l'hiver et plus malsain pendant l'été. Il était plus dur l'hiver, à cause des nombreuses forêts qui maintenaient dans l'atmosphère une grande fraîcheur, car cette fraîcheur, par les temps rigoureux, devenait du froid. Ainsi nous voyons qu'il tombait quelquefois à Rome six ou sept pieds de neige, et maintenant il y a à peine quelques jours de froid, très-peu de neige, et ces jours-là les écoles sont fermées, tandis que du temps des Romains la neige tombait jusqu'à remplir les rues de Rome. Il fallait que le sénat, qui tenait ses séances en plein air, s'abstînt de se réunir les jours de neige. Nous voyons que le Tibre charriait des glaçons, et Horace chante plusieurs fois le sommet du Soracte couvert de neige.

Comme compensation, pendant l'été il y avait de grandes chaleurs. Les marais, les flaques d'eau, les lacs, les sources sans écoulement avaient des émanations funestes. L'influence des marais Pontins se faisait sentir. De là résultaient des fièvres aussi redoutées qu'aujourd'hui. Ainsi, quand Juvénal parle de l'automne, il l'appelle *lethifer autumnus*. Lorsque Horace parle du vent du sud, il le nomme *plumbeus auster* (c'est aujourd'hui le sirocco); et enfin, ce qui est plus éloquent encore, c'est le témoignage de Cicéron, qui dit que dès les plus anciens temps on avait élevé sur le mont Palatin un temple à la *Fièvre*, qui était devenue une divinité locale que l'on conjurait par des prières et des sacrifices.

C'est pour cela que sous l'empire, à mesure que le luxe pénétrait dans les familles romaines, et déjà vers la fin de la république, tous les riches quittaient Rome et la campagne romaine, et allaient passer les étés au loin, à Naples, à Baies, et dans les lieux les plus célèbres de l'Italie par la beauté de leur climat.

Comment les races primitives ont-elles fait pour s'acclimater dans ce pays, s'accommoder d'un pareil sol, d'un climat si pernicieux? Nous savons que les anciens Latins se fixaient sur les hauteurs. En général, leurs *pagi* étaient situés sur les collines bien aérées, exposées au vent du nord, qui est le vent salubre, qui purge l'atmosphère et donne la force aux hommes. Les bois et les sources étaient à leur portée. Les agriculteurs descendaient dans la plaine pour s'y livrer au travail, les pasteurs pour nourrir leurs troupeaux. Agriculteurs et pasteurs avaient soin de prendre leurs repas en commun, parce qu'ils allumaient d'immenses feux, afin d'épurer l'atmosphère autour d'eux et d'assurer leur sieste contre les influences malignes. Malgré les chaleurs de l'été, les vêtements étaient épais, et nous voyons les matrones romaines uniquement occupées à filer la laine et à en faire

des tuniques et des manteaux pour leurs maris. La laine est toujours restée la ressource des populations romaines; le grand manteau a toujours été le principal vêtement du Latin; encore aujourd'hui, le paysan de la campagne de Rome le porte, même en plein midi.

L'écoulement des eaux était aussi une des tâches imposées à la race qui cultivait ces contrées. Nous avons dit jadis que les ingénieurs qui avaient enseigné aux populations de l'Italie centrale l'art de faire écouler les eaux, de creuser des conduits, d'aménager sagement les marais, c'étaient les Étrusques. Les Latins n'eurent qu'à appeler des ouvriers étrusques qui traversaient le Tibre; ils apprirent ainsi de bonne heure à lutter contre la nature hostile et les dangers du pays.

Cette éducation d'une race encore peu nombreuse fut dure, et le peuple qui en sortit lentement devait nécessairement prendre l'habitude de la vigilance sur lui-même, de la lutte contre le sol souvent rebelle, contre l'eau, qui n'était pas toujours salubre, et contre le ciel, qui avait des influences charmantes, mais souvent redoutables.

De cette lutte est résultée une race patiente, capable de prendre la pioche d'une main et les armes de l'autre, de supporter les fatigues les plus diverses, et d'aller jusqu'au bout de l'Italie en combattant et en construisant des routes. On conçoit que chez un peuple condamné à de tels travaux il n'y ait pas eu beaucoup de place pour l'imagination. L'homme doit à un labeur assidu des habitudes de rudesse, de sévérité, et sa vie est une lutte et une vigilance de tous les jours. Aussi la race latine aura-t-elle pour glorieux représentant le peuple romain.

A une époque indécise, un peu flottante, et qu'on ne saurait fixer à des siècles près, cette race a dû s'établir dans le Latium bien longtemps avant que Rome fût fondée, car Rome est une des villes les plus jeunes de l'antiquité. Partagés en nombreuses familles, les Latins étaient distribués sur le sol de la façon suivante :

Sur les points les plus favorables, les mieux aérés, les plus faciles à défendre contre les voleurs et les bêtes féroces, étaient les *gentes :* c'était quelque chose qui ressemblait à l'organisation patriarcale et pastorale. La *gens*, la famille, comprenait non-seulement le chef de la famille avec ses enfants, mais avec les collatéraux, les serviteurs, les esclaves (car l'esclavage était à l'état d'institution sociale chez les Latins), les affranchis à la suite des esclaves, tout un monde, une sorte de tribu. C'est ainsi qu'aux environs de Rome se trouvaient la famille Fabia, la famille Horatia, les familles Cornelia, Emilia, et notamment la famille Claudia, que nous savons avoir eu sa résidence sur les bords de l'Anio. Lorsque ces grandes habitations, qui ressemblaient assez aux haciendas de l'Amérique du Sud, ne suffisaient plus, lorsque la *gens* avait pris une extension trop considérable, une partie s'en détachait et allait fonder un nouvel établissement à quelques pas, et alors on avait ce qu'on appelait le bourg, *vicus,* de petites maisons moins importantes se groupant autour de la maison mère.

Quand le *vicus* s'étendait davantage, jetait des ramifications sur les collines voisines, et fournissait un abri à des populations plus nombreuses, on avait ce que les Latins appelaient *pagus*, le village. Plus tard, chez les Latins, on confondit le *pagus* et le *vicus*; mais, dans l'origine, le *pagus* indique une agglomération d'habitations plus considérable que le *vicus. Pagus* vient de *pangere*, qui veut dire s'étendre.

Là s'arrête la construction, l'architecture, chez les Latins. Nous trouvons chez eux ce que nous voyons souvent dans l'histoire romaine, la cité, *civitas;* mais vous savez que cette expression n'indiquait point une ville comme nous l'entendons.

Le mot *civitas* ne signifie pas, en effet, un lieu entouré de murs, fermé, mais seulement une réunion de citoyens, une réunion de bourgs ou de villages, quand le bourg et le village, devenus plus importants, voulurent faire alliance. C'était un lien, une fédération locale; mais ce lien ne supposait pas des institutions communes, il n'y avait pas pour cela de constructions communes, c'était comme une espèce d'alliance libre de cantons voisins. La cité une fois constituée, on choisissait un lieu escarpé où l'on pût construire une petite citadelle, un capitole (remarquez que ce mot veut dire *tête*), et qui était d'ordinaire le lieu le plus élevé de la région occupée par les villages ou les familles alliées.

Lorsque la trompette annonçait l'ennemi, les habitants pouvaient se retrancher dans le capitole, y mettre leurs objets les plus précieux en sûreté. En temps de paix, ils y construisaient les principaux sanctuaires des dieux, et la solennité des fêtes, qu'on y célébrait en commun, constituait un lien social.

Ces différences progressives répondent à un assez grand laps de temps, et certainement à des siècles. Lorsque ces cités, la prospérité croissant, la civilisation se répandant, les mœurs se faisant plus douces, les conquêtes sur la nature et sur le sol plus complètes, ont eu besoin de défendre leur nationalité contre les peuples voisins qui les entouraient (car le Latium, étant si petit, avait nécessairement beaucoup de voisins), elles formèrent une confédération à peu près comme celle des cantons suisses, avec cette différence que la Suisse est beaucoup plus grande.

On conclut entre les villes latines un pacte d'alliance éternelle (*æterna fœdera*). En signe d'alliance, il y eut des fêtes instituées, et l'on éleva au sommet du monte Cavo l'autel de *Jupiter Latiaris.* Le monte Cavo était le lieu préféré pour les assemblées religieuses des Latins; au contraire, les assemblées fédérales se tenaient à la source Ferentina. Ferentina était une des grandes divinités du Latium, et plus tard on l'a assimilée quelquefois à la Vénus des Grecs. C'est près de cette source que se réunissait le conseil général des cités latines. Plus de trente cités latines s'étaient juré une éternelle alliance. Ces cités sen-

tirent le besoin d'être représentées par une présidence, par un pouvoir qui concentrât l'action, et l'on avait choisi la ville d'Albe pour tête de la confédération.

Albe pendant bien des années, peut-être pendant plusieurs siècles, présida la confédération latine, jusqu'au jour où Rome lui disputa la prépondérance, conquit sa rivale et la ruina.

C'est un spectacle intéressant de voir comment la race latine se constitue politiquement, avec une sage lenteur. Tout ce mouvement se fait progressivement, avec le temps; il n'y a pas de ces idées exagérées, de ces essais hardis, de ces belles promesses que font quelquefois les peuples jeunes, et auxquelles ils manquent si vite, mais un lent accroissement, des transformations auxquelles préside le bon sens. Les agglomérations se font en proportion des forces; les points de défense sont choisis en proportion du danger; les alliances se fondent en proportion de la population, et l'on arrive ainsi à cette belle forme politique d'une large confédération gardant ses libertés, et représentée par une cité qui préside. Pendant ce temps qu'est Rome, ou plutôt comment est occupé le sol où devra un jour s'élever Rome?

A six lieues de l'embouchure du Tibre, sur ces collines qui devaient être à jamais illustres, il y avait à cette époque, huit, neuf ou dix siècles avant Jésus-Christ, trois tribus établies : les *Rhamnes*, les *Titiens* et les *Luceres*.

On a beaucoup écrit sur ces trois noms de tribus, qui ont donné lieu aux jugements les plus contradictoires; les Italiens surtout ont émis sur ce sujet les plus hardies hypothèses.

Les Rhamnes étaient une tribu latine, et ce nom de Rhamnes pourrait bien contenir les lettres élémentaires qui formèrent plus tard le nom de *Roma*. Il est très-possible que ce nom de *Roma* vienne de cette tribu des Rhamnes, et non certainement du nom grec qui veut dire *force*, ainsi que les Grecs l'ont dit et que les Latins ont pu le croire.

La seconde tribu, celle des *Titiens*, d'après l'aveu des Romains eux-mêmes, n'était pas latine, c'était une tribu sabine. Les Sabins entouraient Rome à l'ouest; c'était une population au moins égale en nombre aux Latins, et avec qui il fallait compter. A un moment donné, comme Rome était le point de contact entre les Latins et les Sabins, il y eut un poste avancé des Sabins qui s'établit sur le Quirinal. Pendant quelques années ils vécurent bien avec la tribu des Rhamnes et celle des Lucères; vous verrez plus tard qu'il n'en fut pas toujours de même, et l'histoire du roi sabin Tatius, qui partagea le trône avec Romulus, et dont le nom évidemment symbolique n'est qu'une personnification de cette tribu des Latins, indique bien qu'il y eut lutte entre les deux populations.

La dernière tribu, celle des *Luceres*, était latine, quoiqu'on ait joué sur les mots, et qu'on ait voulu assimiler ce nom au nom de Lucumon, et prétendre que c'était un nom étrusque. Mais au moment où les trois tribus occupaient les collines du Tibre, il n'y avait pas encore d'Étrusques en jeu.

Ces trois tribus formaient une espèce de petite cité. J'oubliais de vous dire que, même au temps de Tacite, on avait conservé le souvenir de la tribu sabine qui s'était mêlée à l'élément latin, et que ce souvenir se perpétuait dans une institution, la confrérie *Titienne*, qui existait encore à cette époque, *retinendis Sabinorum sacris*, «afin de conserver les rites sabins».

Ces trois tribus sont le véritable élément constitutif de la population romaine, et c'est si vrai, que la langue latine en a gardé l'empreinte. Ainsi le mot tribu a pour racine *tres*, qui veut dire trois; de même que dans nos villes du moyen âge, comme elles se divisaient en quarts, on appelait ces divisions des *quartiers*, mot qu'on applique encore aujourd'hui dans un sens qui n'est plus celui de sa racine.

Pourquoi cette existence si réglée, si tranquille, cette population vivant sans forteresses, menant une vie pastorale, habitant les plaines, avec quelques capitoles où l'on allait se reléguer en cas de danger; pourquoi tout cela n'a-t-il pas duré plus longtemps? Pourquoi, un jour donné, Rome s'est-elle fondée? Pourquoi ce jour est-il arrivé si tardivement, et seulement au huitième siècle avant notre ère? Est-ce le caprice d'un fondateur qui a décidé de la fondation de Rome? Est-ce un homme qui a été nourri par une louve, qui est devenu chef de brigands, qui a eu un jour l'idée de bâtir Rome?

Il suffit de jeter un regard sur l'établissement si solide, si patient de la race latine, pour s'assurer que rien de tout cela n'est possible, que le sol de Rome était occupé depuis longtemps, que les sept collines étaient habitées par des tribus alliées, et qu'il n'y avait point de place par conséquent pour l'aventure et l'imprévu. D'un autre côté, supposons que la confédération latine, à un moment donné, ait jugé nécessaire de fonder une ville en face du territoire des Volsques, des Sabins, des Herniques. Pourquoi aurait-elle choisi l'emplacement de Rome plutôt qu'un autre point, que le monte Cavo, par exemple, qui a de si belles forêts, des eaux si magnifiques? Pourquoi choisir un endroit comme Rome, qui était particulièrement malsain? Ce qui fut un jour le Forum romain, on le sait par le témoignage de tous les auteurs latins, était jadis un marais à peu près infect: le mot même de *velatrum*, qui est grec ou pélasgique par sa racine, signifie *marais*. Les inondations du Tibre augmentaient encore l'insalubrité de l'ancienne Rome. Il y avait peu d'eau potable, et la preuve, c'est qu'un des principaux soins des Romains fut d'aller chercher de l'eau dans les montagnes voisines, et d'entreprendre des travaux énormes pour l'amener dans la ville. Il n'y avait sur l'emplacement de Rome que deux sources dont l'eau fût bonne à boire : l'une était la source des Camènes, et l'autre la source Capitoline, qui fut plus tard couverte entièrement par les constructions du *Tullianum*. Par conséquent il y avait là bien peu d'attraits pour un fondateur de ville. A défaut

de la nature, les avantages politiques auraient-ils dû le tenter?

Rome avait cet inconvénient, au moins autant que les autres villes latines, qu'elle ne pouvait étendre son territoire, car de tous côtés elle était entourée par des cités latines qui la protégeaient, comme elle devait les protéger à son tour, et avec qui elle avait juré une alliance éternelle.

Ainsi, les villes de Fidènes, de Gabies, se trouvaient à peine à deux lieues du Forum actuel; un peu plus loin se présentaient Tusculum, Albe, établies dans les montagnes, avec une population nombreuse distribuée dans un grand nombre de *pagi* et de *vici*, et qui interdisait tout espoir d'agrandissement avant un terme éloigné.

L'avantage de la position de Rome, et c'est sur ce point que je voudrais attirer un instant votre attention, parce qu'il n'est guère conforme aux idées dont notre enfance a été nourrie dans les classes, je vous l'ai laissé entrevoir il y a huit jours; ce sont les historiens allemands qui les premiers ont ouvert ce jour, proposé cette hypothèse sur l'origine de Rome, avec beaucoup de vraisemblance, suivant moi. Ils ont remarqué d'abord que les bords du Tibre étant fiévreux, sujets à des inondations, très-dangereux par conséquent, et d'une culture précaire, les bords du Tibre n'étaient pour ainsi dire pas habitables : il y avait là comme une zone évitée par les colons. Par conséquent, la ville de Rome, si elle se fondait, trouvait le long du fleuve un terrain libre où elle pouvait essayer de s'étendre sans trouver beaucoup de résistance ni de rivalité. C'est ce qui arriva. A peine Rome fut-elle fondée qu'elle put dominer le pays jusqu'à la mer. L'histoire légendaire de Romulus, qui représente l'époque primitive de Rome, nous le montre s'emparant des salines qui étaient à l'embouchure du Tibre, conquête importante, parce qu'elle était une source de revenus, soit que le peuple romain les fît exploiter par lui-même, ou qu'il se contentât de percevoir les frais de douanes, d'importation et d'exportation.

Nous voyons encore qu'une des conquêtes de Romulus, c'est ce qu'on appelle sur la rive droite du Tibre les *septem pagi*, qui relevaient de la ville de Véies, ville étrusque, appartenait à une race étrangère, sur laquelle les conquêtes étaient permises et peut-être soutenues par les Latins confédérés.

En outre, le Tibre lui-même était pour les riverains une voie de communication magnifique : c'était la clef du commerce avec l'Étrurie d'une part, et, par la mer, avec les étrangers qui arrivent à l'embouchure du fleuve : aussi, sous le quatrième roi de Rome, l'embouchure du Tibre fut-elle fortifiée. Déjà à cette époque le territoire romain s'étendait jusqu'à la mer. Il y avait là un refuge non-seulement pour les marchands latins, mais pour les marchands étrangers qui venaient s'abriter dans le port, y payaient des droits, et apportaient au petit peuple qui habitait Rome un tribut et des richesses certaines.

De plus, les navires des anciens étaient si petits, que les galères du commerce, manœuvrées à la rame, pouvaient remonter le Tibre jusqu'à Rome. Les galères chargées de marchandises s'avançaient jusqu'à Rome; celles des Italiotes, celles des Carthaginois peut-être, celles des Étrusques et des Grecs à coup sûr, y apportaient leurs cargaisons et s'y chargeaient ensuite des produits du sol et de l'industrie des Latins; de telle sorte que Rome était pour la confédération latine un centre, un débouché nécessaire à tout peuple qui veut se développer. Un autre avantage de la position de Rome, c'est qu'elle était en face de l'Étrurie, et vous savez combien l'industrie étrusque était célèbre et féconde.

Il y avait donc entre les Latins, d'une part, et les Étrusques, de l'autre, un marché. On rendit ce contact permanent par l'établissement d'un pont, et dans l'histoire de l'ancienne Rome quelle importance avait ce pont! Il était de bois, fait avec des planches mobiles. Quand on était en guerre avec l'Étrurie, on retirait les planches; si l'on était en paix, on remettait les planches, et les communications étaient rétablies. L'importance de ce pont était telle, qu'on en avait confié l'entretien à un collége religieux, et que le nom de *pontife* voulait dire, si l'on en croit les Latins, celui qui fabrique le pont. On mettait sous la garde de la religion la surveillance du pont, son entretien, parce que c'était comme la vie et la sécurité de l'État.

Il est assez singulier de représenter Rome comme une ville fondée dans un but commercial; mais on remarquera que le Latium n'a pas de port, qu'il est entouré par l'Apennin, par les marais Pontins; que de tous les côtés il y a des tribus montagnardes qui n'ont de richesses que l'emploi de leurs matières premières, qu'elles ont besoin de débouchés, comme tous les peuples qui veulent vivre : car on ne peut vivre, quand on sort de l'état pastoral, sans débouchés, sans exportation et sans importation.

On a remarqué, d'ailleurs, qu'un des symboles de Rome les plus anciens, ses armes parlantes, sont une proue de galère, et lorsque Rome aura des monnaies, invariablement ces monnaies porteront la proue d'une galère. N'est-ce pas un symbole singulier pour un peuple qu'on nous représente comme uniquement guerrier? et aurait-il adopté comme emblème cette proue de galère, s'il n'avait eu quelque commerce?

La monnaie a été très-précoce à Rome, elle y circula peut-être avant de circuler dans les villes étrusques, et elle est plus ancienne que dans la plupart des villes grecques, au rapport des Grecs eux-mêmes. Or, l'usage de la monnaie suppose un commerce, des transactions, un état, non de civilisation, mais d'industrie, d'échange entre les peuples. De même encore, dans les plus vieilles annales on voit mentionner des droits de douane assez compliqués. Aussi, quand un marchand étranger arrivait à Ostie et voulait remonter jusqu'à l'endroit où était le port de Rome (à Ripetta aujourd'hui), il devait consigner ses marchandises, consignation qui ne se faisait pas

sans payer des droits. On lui demandait quelle était la quantité de marchandises qu'il devait consommer lui-même, et sur le reste il payait un impôt pour l'importation ou l'exportation.

Plusieurs mesures semblables dans les vieilles lois romaines montrent qu'il y avait un système de douanes qui n'eût certainement pas existé s'il n'y avait pas eu de commerce avec l'étranger.

Ce qui n'étonne pas moins, ce sont les traités de commerce entre les Romains et les Carthaginois. Ils avaient des traités analogues avec les Étrusques, notamment avec la ville de Cære.

Il est donc vraisemblable que Rome a été fondée par la confédération latine, par une décision du conseil fédéral rassemblé à la source Ferentina; Rome a dû être la dernière née des villes latines, désirée, acceptée et protégée par les Latins. Ce sont les Latins qui ont dit : « Ai-» dons les Rhamnes à fonder sur le Palatin une forte-» resse, une ville entourée de murailles, qui nous sera » un boulevard, un rempart contre les pirates qui re-» montent le Tibre, aussi bien que contre les incursions » de nos voisins. Nous aurons là un abri pour nos mar-» chandises, une protection pour les galères qui seront » venues nous demander asile, et en même temps une » force à opposer à l'ennemi. » C'est pourquoi, lorsque Rome bâtit un pont, une citadelle, les Latins ne conçoivent aucune alarme. S'ils avaient vu de mauvais œil ce chef de bandits, ce Romulus bâtir une forteresse sur leurs flancs, il était facile de supprimer ce futur repaire qui menaçait leur postérité. Les Latins ne s'émurent pas, continuèrent à habiter des villages ouverts, restèrent, comme par le passé, dans leur pays, organisés en cités; pleins de confiance, ils ont laissé Rome se fortifier, ils l'ont fortifiée eux-mêmes, peut-être parce que Rome était l'expression de leur intérêt et de leur volonté.

Beulé.

LITTÉRATURE GRECQUE.

COURS DE M. EGGER.

(FACULTÉ DES LETTRES.)

(Voy. les nos 4, 8 et 25.)

IV.

Hésiode. — Les poëtes cycliques.

D'Homère (1) nous passons à Hésiode, et déjà la poésie (seule forme littéraire qui ait pu assurer, à cette époque, la perpétuité du souvenir) change de caractère. Dans Homère, nous voyons des hommes qui jettent sur le monde qui les entoure des regards curieux. Leur admiration s'attache aux merveilles de l'industrie naissante, aux vaillants faits d'armes des héros, aux grands spectacles de la nature. Mais leur imagination ne cherche pas à franchir les limites de la génération dans laquelle ils vivent; leur intelligence ne s'enquiert point de la cause des phénomènes auxquels ils assistent. Les récits des aèdes sont courts, isolés; nulle préoccupation de chronologie ne s'y fait sentir; ils nomment le père et l'aïeul de leur héros, sans lier leurs récits à des dates certaines, par exemple à l'un de ces faits astronomiques qui ont permis plus tard de fixer quelques époques de la vie des anciens peuples antérieures à l'histoire écrite. La *Théogonie* d'Hésiode marque un premier pas dans l'art de rassembler les événements, de rattacher l'une à l'autre les fictions dont l'imagination populaire avait entouré les origines du monde. Ce poëme est un résumé grossier, mais intéressant, des plus anciennes phases de la nature animée. Ouranos et Gea sortent du chaos sous l'influence de l'Amour (principe créateur); êtres encore informes qui donnent naissance à d'autres êtres plus voisins de la perfection, se rapprochant plus du type humain. Ces divinités primitives sont tantôt des êtres concrets, tantôt de pures abstractions, sans que le poëte nous explique ou s'explique à lui-même comment il passe de l'un à l'autre de ces sens divers d'un nom divin. De là, dans la *Théogonie*, une certaine confusion que la critique moderne attribue volontiers à la maladresse des interpolateurs, mais dont une part est due, sans aucun doute, à l'inexpérience de l'auteur lui-même.

A partir de la génération dont Jupiter est le chef suprême, les dieux se rapprochent de l'homme par leurs bienfaits. Le maître du monde maintient la stabilité des lois de la nature contre les forces brutes désordonnées, symbolisées par les Titans. Les derniers vers de la *Théogonie* prouvent qu'Hésiode avait raconté l'âge héroïque en une sorte de catalogue en vers, peu poétiques sans doute, mais propres, par l'artifice même de la métrique, à fixer le souvenir. Les anciens citent souvent une épopée dite les Éées (Ἠοῖαι). C'était l'histoire des femmes qui avaient eu commerce avec les dieux et donné naissance aux héros. Ce nom vient simplement de ce que l'histoire de chacune des héroïnes est réunie à celle de l'héroïne précédente par les mots ἢ οἵη (ou telle que).

Dans le poëme des *Travaux et les jours*, Hésiode décrit les cinq âges successifs du monde, ébauche grossière d'une philosophie de l'histoire, qui pourtant témoigne du besoin, dès lors éprouvé par l'intelligence humaine, de lier le présent au passé et à l'avenir. Mais le génie de l'histoire se marque plus nettement encore dans l'intervalle qui sépare les siècles héroïques du siècle de Solon.

Du VIIIe au VIe siècle avant notre ère, la Grèce prélude à l'élaboration de l'histoire par la constitution de ce

(1) Les passages d'Homère cités dans le numéro du 21 mai sont tirés de la traduction de M. Pessonneaux, recommandée par M. Egger à ses auditeurs.

que l'on a appelé le *Cycle épique*. On nommait ainsi la réunion de dix-huit poëmes qui faisaient connaître l'histoire du monde depuis sa création jusqu'à la mort d'Ulysse. Cette vaste collection comprenait plus de cent mille vers, et nous savons, par une épigramme de l'*Anthologie*, que la *Bibliothèque* d'Apollodore en était un résumé. Ce cycle, dans lequel figuraient à leurs rangs l'*Iliade* et l'*Odyssée*, comprenait une *Théogonie*, une *Titanomachie*, une *Théséide*, une *Thébaïde*, un poëme des *Épigones*, un autre intitulé *les Retours* (des chefs grecs après la prise de Troie), etc., etc. Cinéthon de Chio, Leschès, Arctinus de Milet en étaient, avec Homère, les principaux auteurs. C'est à Arctinus que Virgile a emprunté les récits du deuxième chant de l'*Énéide*. Ce recueil était d'ailleurs un choix fait entre beaucoup d'autres poëmes du même genre. Il y avait des cycles qui rassemblaient toutes les traditions particulières à une localité : une inscription récemment découverte parle des honneurs rendus par une ville de Crète à un musicien nommé Ménéclès, qui, envoyé dans cette île comme ambassadeur, y avait apporté un cycle comprenant les anciennes traditions du pays.

Ajoutons d'ailleurs que la critique a relevé quelques contradictions entre Homère et divers poëmes du cycle dont l'*Iliade* et l'*Odyssée* font partie : ce qui exclut toute idée d'un arrangement postérieur et artificiel de cette collection.

Le témoignage des anciens, qui avaient sous les yeux les poëmes cycliques, leur est peu favorable. Proclus le grammairien, qui nous a conservé l'analyse de plusieurs de ces poëmes, déclare qu'on les lisait plutôt pour la suite des faits que pour le mérite du style; ils ne figurent pas dans le canon des auteurs classiques, et c'est à un des poëtes cycliques qu'Horace emprunte ce début dont il signale l'emphase pour le blâmer : « *Fortunam Priami cantabo et nobile bellum.* »

Au point de vue littéraire, la perte du Cycle paraît donc peu regrettable; l'histoire n'y perd sans doute pas beaucoup plus. Arctinus (vers la IXe olympiade) et Leschès (XXXe olympiade) étaient plus éloignés qu'Homère du temps et des mœurs qu'ils avaient à peindre : nous ne trouverions donc point chez eux ces tableaux vrais des hommes et des choses qui donnent un si grand prix à l'*Iliade* et à l'*Odyssée*, mais ils nous aideraient à comprendre comment les épopées précédèrent l'histoire, et conservèrent longtemps seules, pour la postérité, les antiques traditions de la Grèce, source féconde à laquelle sont venus puiser, sans la tarir, les poëtes de tous les temps et de tous les pays civilisés. Ces premiers monuments littéraires n'étaient confiés qu'à la mémoire, et écrits en vers pour être plus facilement retenus. Ce qui plus tard s'appellera la prose, ou, comme le disent les Grecs, *le langage à pied* (πεζὸς λόγος), n'avait pas encore de rôle littéraire; la parole qui a des ailes (ἔπεα πτερόεντα, Homère) ne se fixait que sous la forme métrique. Tout semble prouver que l'écriture fut inconnue à Homère et à ses successeurs, ou tout au moins qu'elle n'était pas d'un usage familier aux poëtes de cette école.

On se demande peut-être comment de si longs poëmes ont pu être conservés pendant plusieurs siècles par la seule mémoire. Mais cette faculté prend, chez les peuples qui n'écrivent pas, une force et une souplesse merveilleuses, qu'elle perd à mesure que l'écriture et la typographie lui viennent en aide. Les Védas de l'Inde se sont ainsi conservés longtemps avec une prodigieuse exactitude. L'existence des poésies homériques n'implique donc pas l'usage contemporain de l'écriture, et l'attentive lecture de ces épopées montre que ce précieux et facile moyen de communiquer la pensée était alors inconnu ou de peu d'usage. Deux fois seulement dans l'*Iliade* (VI, 168, et VII, 175) Homère parle de signes (σῆματα), qu'une convention antérieure permettait d'interpréter; mais il est impossible d'y voir l'existence d'une véritable écriture alphabétique. Nulle part le poëte ne mentionne de correspondance épistolaire, et, comme l'a remarqué J. J. Rousseau (*Essai sur l'origine des langues*, chap. VI), toutes les aventures des héros grecs après la prise de Troie sont déraisonnables, si l'on communiquait par lettres à cette époque.

La métrique même des poëmes d'Homère prouve qu'ils ont été composés pour être transmis par la mémoire et chantés. Notre poésie moderne s'adresse à la fois aux yeux et aux oreilles, ce qui a fait établir pour notre versification une foule de lois fort gênantes, dont l'observation serait inutile à des auditeurs et dont le lecteur seul profite. Dans les morceaux chantés par le peuple, dans les chansons de geste du moyen âge, au contraire, la rime est libre et facile. Or, la quantité, chez Homère, est aussi peu scrupuleusement respectée que la rime dans nos anciennes poésies. Tantôt une longue est prise pour une brève, ou inversement, une brève pour une longue; tantôt un dissyllabe forme un monosyllabe. Le fréquent retour et l'extrême variété de ces licences avaient été déjà remarqués par les anciens, et on ne les explique guère en supposant Homère placé, à cet égard, dans des conditions aussi sévères que ses successeurs. Il faut donc admettre que l'écriture ne servait pas encore de son temps à la transmission régulière du souvenir.

Si les Grecs n'avaient reçu des Phéniciens la connaissance de l'alphabet, quelles eussent été les destinées de la poésie et de l'histoire? La première, réduite à servir d'auxiliaire à la mémoire, eût perdu l'ampleur et la majesté homérique pour prendre la forme aride et sèche d'un catalogue en vers techniques; la seconde, malgré la richesse et l'heureuse abondance de l'idiome hellénique, et contenue d'ailleurs par les limites que comporte forcément la mémoire, même la plus exercée et la mieux disciplinée, n'eût pu rendre avec précision et transmettre avec certitude les mille accidents de la vie publique et privée des peuples. Dans ces circonstances menaçantes pour l'avenir du génie grec, pour l'avenir même de la

civilisation, les Hellènes reçurent des Phéniciens la connaissance et l'usage de l'écriture alphabétique, qui, en soulageant la mémoire, facilita l'essor des autres facultés de l'intelligence humaine. Bientôt l'Égypte leur donna, avec le papyrus, une matière durable qui reçut aisément et fixa pour toujours l'expression de leur pensée, en favorisa la diffusion dans l'ancien monde : fait considérable entre tous, dans l'histoire de l'esprit humain, et qui méritera de notre part un examen plus étendu.

Camille de la Berge.

ÉLOQUENCE LATINE.

COURS DE M. HAVET.

(COLLÉGE DE FRANCE.)

(Voy. les nos 3, 9, 18, 25 et 26.)

V.

Tableau général d'un gouvernement de province au temps de Verrès. — Origine de l'usurpation des empereurs. — Suite et fin.

Telle était la terreur inspirée par Verrès, que les opprimés eux-mêmes hésitaient à se défendre. Cicéron nous dit que le successeur du proconsul ne permit pas aux femmes de Sicile de venir déposer contre lui. Mais les Siciliens eux-mêmes continuèrent à lui élever des statues après sa préture. C'est à tel point, qu'après sa condamnation on fut obligé de mettre obstacle à la scandaleuse reconnaissance des vaincus, en défendant aux provinces d'élever des statues aux préteurs. Ce seul fait témoigne mieux que quoi que ce soit de l'impitoyable et incessante tyrannie de Rome. Les alliés, par ces adulations inouïes, ne faisaient que se prémunir contre l'impunité habituelle des lieutenants du sénat.

Pour le préteur, faire fortune était le but suprême. Les provinces étaient le paradis terrestre des jeunes nobles ruinés par l'excès de leurs débauches et de leurs vices. On demandait une préture comme certaines gens prennent femme aujourd'hui : c'était un moyen facile de payer ses créanciers et de rétablir ses affaires. Et comme ici la fiancée était toujours accorte et surtout bien dotée, tout le monde, riche ou gueux, noble ou chevalier, lui courait sus. Les suffrages n'étaient jamais plus disputés. Le consulat lui-même n'excitait pas d'aussi ardentes convoitises.

Outre les justices civile et criminelle qui étaient une source de rapines continuelles pour les préteurs et leurs agents, ils avaient encore à exploiter l'administration, l'impôt, et en général tous les services publics. L'impôt, en Sicile, était surtout payé en nature. La dîme du blé était fixée par le préteur; celui-ci l'affermait à des traitants qui payaient le trésor en argent. Tous les spéculateurs de la province se disputaient cette paye dans les antichambres du préteur, qui recevait des pots-de-vin de toutes les mains, et donnait l'entreprise, non au plus haut enchérisseur, mais à celui qui s'était montré le plus généreux envers lui. La belle Chélidone, maîtresse de Verrès, avait toujours salon ouvert pour les solliciteurs. C'était elle qui se chargeait d'ordinaire de faire agréer au préteur les plaintes et les demandes de tout genre; de sorte qu'il fallait entretenir à la fois le proconsul et sa concubine : les habitants étaient ainsi exploités par tout le monde. Les cultivateurs étaient littéralement spoliés. C'était beaucoup, dit Cicéron, lorsqu'on leur laissait le dixième de leur récolte. La dîme du blé n'était pas la seule redevance qu'ils eussent à payer. Il y avait encore le *blé acheté*, que les alliés vendaient à Rome, et le *blé estimé*, que la province fournissait au préteur pour l'entretien de sa maison. Et quelle maison! Tous gens bien endentés, mangeant bien et buvant mieux encore. Le préteur faisait habituellement payer cette redevance en argent, et toujours au plus haut cours. Pour les travaux publics, même trafic : le préteur vendait les adjudications et se faisait la part du lion. La flotte était de même recrutée par lui. Il prenait aux villes des matelots et de l'argent pour leur entretien; puis il vendait à ceux-ci des congés temporaires ou définitifs. Les côtes restaient ainsi sans défense à la merci des pirates. C'était, comme on le voit, le vol organisé et permanent. Verrès objectait, il est vrai, qu'il avait affermé les dîmes plus cher qu'on ne l'avait jamais fait avant lui. Rien de plus vrai. Mais les traitants se rattrapaient sur les malheureux Siciliens, qui étaient saignés à blanc. Enfin, disait Verrès, je n'en ai pas plus fait que mes prédécesseurs. Cicéron est visiblement embarrassé de cet argument; en effet, il était décisif. Si le sénat ne poursuivait pas les autres, pourquoi ces rigueurs exceptionnelles contre Verrès? Voilà ce qui diminue beaucoup pour nous l'intérêt des Verrines. Comme nous l'avons déjà fait remarquer, ce n'est pas là un procès en faveur des opprimés, mais une revendication de pouvoir d'une classe oppressive contre une autre, c'est une querelle de voleurs.

Cicéron pourtant se tire de ce mauvais pas par ses habiletés de langage et avec une élévation d'esprit qui dépasse souvent la politique de son parti. « Assurément, dit-il, personne n'en a fait autant que Verrès. Mais, en fût-il ainsi, cela ne le justifierait pas. Il vaut mieux ôter à ses pareils les moyens de défendre leurs méfaits que de justifier les siens. Toutes les provinces gémissent, tous les peuples libres se plaignent. On dit partout qu'il n'y a plus dans l'administration de la justice, ni sévérité, ni probité, ni justice. Aussi sommes-nous méprisés et décriés par le peuple romain. L'ignominie nous poursuit et s'attache à nous..... Tous les yeux sont maintenant ouverts sur vous, pères conscrits; on veut savoir comment chacun de vous se montrera fidèle à la religion du serment et au maintien des lois. On voit que, depuis la loi tribunitienne, il n'a été condamné qu'un seul séna-

teur, et un sénateur pauvre. On ne s'en plaint pas, mais on n'y trouve pas non plus un grand sujet d'éloge. Quel mérite y a-t-il, en effet, à garder sa conscience lorsqu'elle ne trouve point d'acheteur? Ici vous jugerez l'accusé, mais vous serez jugés vous-mêmes par le peuple romain; et c'est dans la personne de cet homme qu'il sera décidé si, devant vous, pourvu qu'on soit riche, on peut être criminel impunément. »

Je ne sais pas si Cicéron eût osé jeter à la face du sénat ces terribles paroles. Mais, jusqu'aux bords de l'Océan, au sein des provinces les plus éloignées, on dut commenter cet admirable langage, cette condamnation éloquente de la tyrannie de l'aristocratie par un de ses membres les plus illustres. En relisant, à plusieurs siècles de distance, ces pages mémorables des Verrines, il est impossible de ne pas songer à la redoutable et non moins éloquente apostrophe de ce paysan du Danube, de ce barbare illustré par le génie de la Fontaine :

« Craignez, Romains, craignez que le ciel, quelque jour,
» Ne transporte chez vous les pleurs et la misère;
» Et mettant en nos mains, par un juste retour,
» Les armes dont se sert sa vengeance sévère,
» Il ne vous fasse, en sa colère,
» Nos esclaves à votre tour. »

Sans doute il faudrait mal connaître Cicéron pour lui faire honneur de cet appel à la force vengeresse, à la justice révolutionnaire de l'invasion contre la tyrannie romaine. Mais son éloquence reflète malgré lui les plaintes et les aspirations des opprimés. Le philosophe lui fait oublier quelquefois le politique.

Il est vrai que ces beaux mouvements ne sont pas longtemps soutenus. Lui-même cherche à amnistier la noblesse dans la personne des anciens préteurs; il ne recule pas devant les plus misérables arguties pour atteindre ce but. C'est ainsi qu'il excuse un préteur qui, ayant acheté du blé, en recevait le prix en argent, et se faisait payer les frais de transport, toujours à la charge du vendeur, absolument comme s'il l'avait reçu en nature. Ici le sens moral fait évidemment défaut à l'orateur. On se figure aisément ce que devait être la tyrannie des préteurs, lorsque les plus honnêtes gens de l'aristocratie tenaient un pareil langage. Aussi les provinces saluèrent-elles l'empire avec enthousiasme, se croyant délivrées à jamais de l'oppression des nobles et des chevaliers. Mais l'empire, vous le savez, ne fut qu'un despotisme transformé. S'il fit quelque bien dans les provinces au temps des Antonins et de Trajan, ce n'est pas à lui qu'il faut en tenir compte, mais à l'esprit du temps, à la philosophie d'un Marc-Aurèle ou d'un Antonin. C'est là un des bienfaits de l'éloquence de Cicéron, qui subit à son insu l'influence de ses principes philosophiques, et souleva, malgré lui peut-être, l'indignation de la conscience publique. Ici la parole de l'orateur est l'écho de la philosophie, et l'on peut dire que jamais, dans aucun de ses nombreux traités de morale, il ne lui a rendu un aussi éclatant hommage que le jour où, bon gré, mal gré, il l'a mise au service de la liberté du monde. — F. Taule.

POÉSIE LATINE.

COURS DE M. MARTHA.

(COLLÉGE DE FRANCE.)

(Voy. les nos 4, 6 et 11.)

III.

Les satires de Juvénal.

Nous allons aborder aujourd'hui l'étude des satires de Juvénal, en parcourant, comme nous l'avons annoncé, toutes les classes de la société romaine, depuis les plus puissantes jusqu'aux plus méprisées, depuis les Césars jusqu'aux affranchis, aux esclaves.

Eh bien, qu'il me soit encore ici permis de vous peindre un Juvénal tout autre que celui qu'on nous présente ordinairement, et de rendre à sa physionomie l'expression qui lui convient. Vous comprendrez, d'après les témoignages que je vais placer sous vos yeux, l'obstination que je mets à repousser certains jugements qui placeraient notre satirique parmi les plus audacieux penseurs.

En attaquant les Césars, Juvénal n'avait en effet besoin d'aucun courage politique, car, loin d'être un ardent citoyen qui veut dire la vérité au péril de sa vie, une espèce de Caton s'élevant contre l'institution impériale et faisant, pour employer l'expression consacrée, une propagande républicaine incessante, il ne faisait qu'imiter plusieurs de ses contemporains et les empereurs eux-mêmes.

A l'époque de Nerva, de Trajan, d'Adrien, et comme cela arrive dans tous les pays où les révolutions se succèdent rapidement, la critique des gouvernements tombés, loin de trouver des obstacles à son essor, se voyait tolérée, encouragée même; et sans invoquer l'histoire romaine, notre propre histoire ne nous offre-t-elle pas des exemples nombreux de ce fait? Le premier empire, qui fut décrié sous la restauration, n'avait-il pas été lui-même contempteur des institutions républicaines? Le même effet se produisait donc sous les empereurs romains, et Pline le jeune va nous en donner une preuve sensible, frappante, dans le Panégyrique de Trajan.

Dans ce discours officiel, prononcé dans le sénat à la louange du prince, Pline attaque avec d'autant plus d'énergie les douze Césars, que leurs successeurs avaient la prétention d'avoir fait revivre les anciennes libertés de la république. Voici quelques traits de ce morceau :

« Tel devait être celui que n'ont fait empereur ni la guerre civile, ni la république opprimée par les armes, mais que nous destinaient la paix, l'adoption, et les dieux, enfin devenus propices. »

« Talem esse oportuit, quem non bella civilia, nec ar-

» mis oppressa respublica, sed pax et adoptio, et tandem » exorata terris numina dedissent. »

Pline attaque un prince quelquefois sans le nommer, d'autres fois en le nommant :

« Les princes avant vous, si l'on en excepte votre père, et peut-être un ou deux avec lui, et c'est trop dire, aimaient bien plus les vices que les vertus des citoyens, car on aime à se retrouver dans les autres : et ils étaient d'ailleurs persuadés qu'avec des inclinations serviles on souffre plus patiemment l'esclavage. »

« Et priores quidem principes, excepto patre tuo, præ» terea uno aut altero, et nimis dixi, vitiis potius ci» vium quam virtutibus lætabantur : primum quod in » alio sua quemque natura delectat; deinde quod patien» tiores servitutis arbitrabantur quos non deceret esse » nisi servos. »

Or, cela c'est du Juvénal.

Nous savons donc maintenant à quoi nous en tenir sur l'indépendance politique de notre poëte qui écrivait à la même époque.

Un autre passage de ce même discours constate de la manière la plus explicite le droit de mépriser les empereurs précédents :

« J'estime à l'égal de tous vos autres bienfaits cette liberté que vous nous laissez de nous venger chaque jour sur la mémoire des mauvais princes, et de faire entendre par leur exemple, à ceux qui pourraient leur ressembler, qu'il n'y a ni temps ni lieu qui puisse mettre leurs mânes en repos et les garantir des imprécations de la postérité. »

« Quare ego, Cæsar, muneribus tuis omnibus com» paro, multis antepono, quod licet nobis et in præteri» tum de malis imperatoribus quotidie vindicari, et futu» ros sub exemplo præmonere, nullum locum, nullum » esse tempus, quo funestorum principum manes a pos» terorum execrationibus conquiescant. »

Tenir un tel langage était donc une manière de faire sa cour au souverain.

Bien plus, on pouvait glorifier les héros de la république, et c'est à tort qu'on a fait à Juvénal un grand mérite pour les avoir célébrés. Sous Trajan, par exemple, on se croyait revenu à l'ancienne constitution; c'était, comme on le disait déjà à cette époque, mais en d'autres termes, la meilleure des républiques. L'illusion était naturelle et l'on y entretenait le peuple à dessein; aussi Pline le jeune n'est-il que courtisan quand il met en parallèle les actes de Trajan et ceux de Brutus :

« C'est Brutus qui chassait les rois de nos murailles, tandis que Trajan en a chassé la royauté même. S'il garde le nom de prince, c'est pour qu'il ne reste pas de place à un monstre. »

Ces diverses citations nous montrent donc quel était le mouvement de l'opinion, et l'on peut dire, sans s'écarter de la vérité, que pour être bon flatteur il fallait être satirique. Toutefois il serait injuste de donner cette épithète de flatteur à Juvénal; il ne la mériterait pas plus que celle de républicain intrépide que lui prodigue l'enthousiasme de ses admirateurs aveugles. C'est ainsi qu'on dit :

« Quoi! faire l'éloge des anciens temps de la république, attaquer les tyrans depuis Auguste jusqu'à Domitien, n'en pas épargner un seul, n'est-ce pas assez faire la censure du pouvoir impérial? »

Tout cela n'est pas juste, encore une fois, car Juvénal n'avait pas à montrer plus de courage que Pline le jeune dans son panégyrique de Trajan.

Dans la satire VIIe, Juvénal célèbre les bienfaits du prince régnant. Quel est ce prince? Il est assez difficile de le savoir; mais, pour l'honneur du poëte, nous pensons que ce n'est pas Domitien : il s'agit probablement de Nerva ou de Trajan, c'est-à-dire d'un prince vertueux. Dans cette satire, qui roule sur la misère des gens de lettres, Juvénal célèbre les bienfaits de l'empereur, et voici en quels termes :

« L'étude des lettres n'a de soutien, d'espérance que dans César seul aujourd'hui. Il a jeté un regard favorable sur les Muses affligées, lorsque déjà les poëtes les plus célèbres essayent pour vivre de se faire baigneurs à Gabie ou boulangers à Rome; lorsque les autres ne voient rien de honteux à prendre le métier de crieur, lorsque Clio elle-même, chassée par la faim des bords de l'onde aganippide, mendie à la porte des riches. »

Et spes, et ratio studiorum in Cæsare tantum :
Solus enim tristes hac tempestate Camœnas
Respexit, quum jam celebres notique poetæ
Balneolum Gabiis Romæ conducere furnos
Tentarent; nec fœdum alii, nec turpe putarent
Præcones fieri, quum desertis Aganippes
Vallibus, esuriens migraret in atria Clio.

N'y a-t-il pas là un véritable enthousiasme! Puis il ajoute qu'on ne verra plus ces mortels inspirés contraints de se livrer à des travaux indignes d'eux. Enfin, dans un mouvement de reconnaissance, le poëte excite l'ardeur de la jeunesse et l'engage à travailler pour mériter les faveurs du prince :

« Courage, jeunes poëtes, il vous regarde, vous excite, et sa munificence n'attend qu'un prétexte pour vous récompenser. »

Hoc agite, o juvenes! circumspicit et stimulat vos,
Materiamque sibi ducis indulgentia quærit.

Est-ce donc là le langage d'un républicain intraitable, d'un poëte qui s'élève contre un pouvoir usurpé?

Nous croyons, du reste, qu'il n'y avait rien que d'honorable dans les transports de ces pauvres poëtes, mais aussi qu'il n'y a pas lieu d'en faire un titre de gloire à Juvénal, qui n'était pas un ennemi implacable de l'ordre de choses établi.

La satire de Juvénal est assez désintéressée, par ce fait qu'elle est rétrospective. Il ne juge, comme il le dit lui-même, « que ceux qui ne sont plus, et dont les

cendres reposent le long de la voie Latine et de la voie Flaminienne. » Mais c'est comme jugement historique que la satire de Juvénal mérite toute notre attention; c'est là que nous trouverons ces tableaux frappants de vérité et énergiques d'expression qui sont le complément des peintures de Tacite et de Suétone, sur lesquels le satirique n'a pas trop renchéri, malgré les libertés que lui offrait la langue poétique. Nous avons donc dans Juvénal une galerie de portraits qui ajoutent beaucoup à l'histoire du temps, quand on y regarde de près. Sur tous les empereurs, en effet, il a dit son mot, depuis Jules César jusqu'à Domitien, n'en épargnant qu'un seul que l'histoire a également épargné, c'est-à-dire Titus. Je citerai quelques vers sur chacun de ces empereurs, et voici, pour commencer, ce qu'il dit de Jules César, dans un langage un peu trop oratoire :

« Le premier qui amena les Romains sous le fouet de sa toute-puissance. »

Voilà ce qui n'est pas juste, car ce n'est pas ainsi qu'il faut caractériser le pouvoir de César; aussi n'est-ce pour nous que de la déclamation.

Je vais mettre maintenant sous vos yeux ce qu'il dit d'Octave, dont il compare la gloire, dans un certain endroit, à la gloire de Cicéron :

« Rome gémit des triomphes d'Auguste; mais, libre par Cicéron, elle l'appela dieu tutélaire et père de la patrie. »

..... Sed Roma parentem,
Roma patrem patriæ Ciceronem libera dixit.

Mais à mesure qu'on avance dans la série de ces princes, le trait de Juvénal devient plus juste et plus caractéristique, surtout si le poëte en a entendu parler par les contemporains du règne, ou si lui-même en a été un des témoins.

Voici des vers sur Tibère qui sont admirables; on y trouve une précision toute mordante, et une énergie, une vivacité, une vérité qui manquent à Juvénal dans les portraits de César et d'Octave. En quelques mots, le poëte nous peint le caractère du prince, de ce prince solitaire, qui, renfermé dans les rochers de Caprée, s'isole au milieu de ses débauches, en même temps qu'il se livre à l'étude de l'astrologie. Toutes ces idées, Juvénal les traduit par ce vers, où le choix des mots, le rapprochement de certaines expressions, nous montrent d'une manière saisissante le caractère odieux du tyran :

Principis angusta Caprearum in rupe sedentis.

Confirmons maintenant les opinions de Juvénal par quelques témoignages historiques.

Claude, ce prince imbécile que nous connaissons, époux aveugle de l'impudique Messaline, dupe et esclave de ses affranchis, revient fréquemment sous la plume de Juvénal, qui n'en parle qu'avec une certaine cruauté. Cette cruauté, qui étonne au premier abord, n'est cependant qu'un reflet de l'opinion commune à laquelle le poëte ne fait que donner son talent pour interprète. C'est ainsi que Juvénal nous parle souvent de l'empoisonnement de Claude, et de ces fameux champignons qui valurent à cet idiot l'apothéose :

« Le champignon d'Agrippine fut moins pernicieux, il ne fit qu'avancer la mort ou plutôt l'apothéose d'un caduc vieillard, dont la tête tremblait et dont les lèvres distillaient la salive à longs traits. »

..... Minus ergo nocens erit Agrippinæ
Boletus, siquidem unius præcordia pressit,
Ille senis, tremulumque caput descendere jussit
In cœlum, et longam manantia labra salivam.

« . . . . . de tels champignons qu'en mangeait Claude avant celui qu'il reçut de son épouse, après lequel il ne mangea plus rien. »

..... Sed qualem Claudius edit
Ante illum uxoris, post quem nil amplius edit.

On serait tenté de croire que Juvénal exagère l'idiotisme de l'empereur dans l'intérêt de sa déclamation, mais il n'en est pas ainsi; nous le répétons, le poëte en parle comme tout le monde, et il le décrit exactement comme Suétone, qui, faisant le portrait physique de Claude, nous dit :

« L'écume sortait de sa bouche, ses narines étaient humides; sa tête, toujours en mouvement, tremblait de plus belle pour peu qu'il fît quelque chose. »

Ces cruelles plaisanteries étaient faites jusqu'au sein de la famille impériale, et Sénèque, qui vivait à la cour, pouvait dire impunément :

« Qu'on avait hissé Claude avec la corde qui servait à mener les criminels au Tibre. »

Mais ce qu'il y a encore de plus odieux, c'est que Néron lui-même, Néron le complice de l'empoisonnement de Claude, appelle les champignons une nourriture divine (qui rend heureux comme un dieu), ajoutant ce cruel jeu de mots, qu'il avait cessé de séjourner sur la terre ou de faire l'imbécile (*morari*).

Quant aux vers qui dépeignent Néron meurtrier de sa mère, ils renferment un jugement sommaire qui dit tout :

« S'il était permis au peuple de s'expliquer librement, qui serait assez pervers pour ne pas préférer Sénèque à ce Néron qui mérita tant de fois le supplice des parricides. »

Libera si dentur populo suffragia, quis tam
Perditus ut dubitet Senecam præferre Neroni,
Cujus supplicio non debuit una parari
Simia.....

Revenant sur nos pas, je désire vous parler du portrait de Tibère, et de cet admirable morceau sur la chute de Séjan. Vous connaissez cette histoire; vous vous rappelez sans doute par quelles dissimulations, par quelles intrigues et par quels crimes Séjan était devenu l'homme de confiance de Tibère, dont il espérait devenir même le successeur. Les citoyens tremblaient sous le

despotisme de ce ministre farouche, et les citoyens faisaient cependant semblant de l'adorer, lui élevant dans Rome des statues nombreuses. Tibère, alarmé de cette toute-puissance, résolut la perte de l'ancien favori, et pour cela écrivit au sénat une longue lettre pleine d'ambages, entortillée, disant un mot de Séjan, parlant d'autres choses, revenant ensuite à son ministre, dont il ordonne à la fin la prompte exécution. Séjan traîné alors aux gémonies, fut livré aux fureurs de la populace. Ce morceau se trouve à la satire X^e^, sur la vanité des vœux humains. Le fond n'est autre chose que ce lieu commun que le Capitole est à côté de la roche Tarpéienne; mais par l'énergie de la description, le poëte en a su faire une véritable peinture historique. Voici le tableau de cette instabilité, nulle part aussi grande que chez cette populace de Rome; nous en avons une idée plus saisissante qu'en lisant les sentences de Tacite :

« Quelques-uns sont précipités par l'excès du pouvoir, toujours en butte aux fureurs de l'envie; la liste prolongée de leurs titres superbes les entraîne dans l'abîme. Ces statues descendent de leurs bases et suivent les câbles qui les tirent; les roues des chars volent en éclats sous les coups de la hache, et l'on brise les jambes insensibles des chevaux d'airain. Déjà le feu petille, on le souffle, on l'attise, et déjà cette tête que le peuple adorait, s'embrasant dans la fournaise, le grand Séjan tout entier éclate et se dissout, et elle va se transformer en chopines, en marmites, en poêles à frire. »

Quosdam præcipitat subjecta potentia magnæ
Invidiæ, mergit longa atque insignis honorum
Pagina, descendunt statuæ restemque sequuntur.
Ipsas deinde rotas bigarum impacta securis
Cædit, et immeritis franguntur crura caballis.
Jam stridunt ignes, jam follibus atque caminis
Ardet adoratum populo caput, et crepat ingens
Sejanus; deinde ex facie toto orbe secunda
Fiunt urceoli, pelves, sartago, patellæ.

L'autre interlocuteur ne comprend rien à cette chute, et fait quelques questions très-simples :

« Quel fut le délateur, les indices, les témoins? — Rien de tel; une lettre longue et verbeuse venue de Caprée. — C'est bien, je n'en veux pas savoir davantage. »

..... Quisnam
Delator? Quibus indiciis, quo teste probavit?
Nil horum : verbosa et grandis epistola venit
A Capreis. Bene habet, nil plus interrogo.....

Ces derniers mots indiquent la terreur qu'inspirait Tibère.

« Mais que fait le peuple? Ce qu'il a toujours fait : il suit la fortune et fuit les proscrits.

» Que ce Toscan, mieux secondé par sa Nurscia, eût à l'improviste opprimé son vieux maître insouciant, le peuple à cette heure même le proclamait Auguste. Depuis longtemps, et c'est depuis qu'on a dédaigné d'acheter nos suffrages, la chose n'a plus rien qui nous touche; car ceux qui dispensaient autrefois la candidature, les faisceaux, enfin tous les honneurs, engourdis maintenant dans un honteux repos, ne désirent avec anxiété que deux choses : du pain et des jeux. »

..... Sed quid
Turba Remi? Sequitur fortunam, ut semper, et odit
Damnatos. Idem populus, si Nurscia Thusco
Favisset, si oppressa foret secura senectus
Principis, hac ipsa Sejanum diceret hora
Augustum. Jam pridem, ex quo suffragia nulli
Vendimus, effugit curas. Nam qui dabat olim
Imperium, fasces, legiones, omnia, nunc se
Continet, atque duas tantum res anxius optat,
Panem et circenses.....

Cette définition du peuple romain sous l'empire est un trait admirable de vérité; Tacite et Suétone ne nous offrent rien de plus beau à cet égard. Je veux encore citer un vers qui complète le tableau, et nous montre combien la terreur inspirait de servilité.

« Hâtons-nous, et tandis que le cadavre est encore sur la rive, courons fouler aux pieds l'ennemi de César. Mais que nos esclaves nous voient, de crainte que, niant le fait, ils ne traînent leur maître tremblant et garrotté à d'injustes tribunaux. »

..... Curramus præcipites, et,
Dum jacet in ripa, calcemus Cæsaris hostem;
Sed videant servi, ne quis neget, et pavidum in jus
Cervice adstricta dominum trahat.....

Ces vers historiques, qui nous peignent sous de telles couleurs le règne de Tibère, sont encore une vive peinture des peuples en révolution et de la populace de tous les temps. Feuilletons les pages de notre révolution française, lisons le supplice de Bailly, n'y trouverons-nous pas des scènes analogues? Plus d'un citoyen français ne disait-il pas alors comme les Romains du règne de Tibère : « Mais que nos esclaves nous voient, de crainte que, niant le fait, ils ne traînent leur maître tremblant et garrotté à d'injustes tribunaux. »

« Depuis ces temps où Tacite — M. Thiers aurait pu dire Juvénal — la vit applaudir aux crimes des empereurs, la vile populace n'a pas changé. Toujours brusque en ses mouvements, tantôt elle élève l'autel de la patrie, tantôt elle dresse des échafauds, et n'est belle et noble à voir que lorsque, entraînée dans les armées, elle se précipite sur les bataillons ennemis. Que le despotisme n'impute pas ses crimes à la liberté, car sous le despotisme elle fut aussi coupable que sous la république; mais invoquons sans cesse les lumières et l'instruction pour ces barbares pullulant au fond des sociétés, et toujours prêts à les souiller de tous les crimes, à l'appel de tous les pouvoirs, et pour le déshonneur de toutes les causes. » Sous la révolution, la populace avait du moins une certaine grandeur atroce; sous l'empire romain, elle était toujours lâchement cruelle, famélique et servile.

Pour nous résumer, si Juvénal n'avait pas à déployer un grand courage politique, il ne faut pas en conclure qu'il

n'était qu'un froid déclamateur, car ses peintures sont trop vraies pour n'être pas senties. Dans ces portraits des Césars, l'originalité puissante de son pinceau ne s'éloigne jamais de la vérité, et il se trouve que les solides peintures du sombre poëte s'accordent avec celles de Tacite et les simples procès-verbaux de l'impassible Suétone. Que de mots justes et profonds, quelle lumineuse brièveté et quelle mordante énergie dans ces vers politiques qui nous font voir les princes et le peuple, le despotisme insensé des uns, la lâche corruption de l'autre, sa vile indifférence, sa curiosité féroce, immortels tableaux qui peuvent être regardés comme les plus beaux exemplaires de la poésie oratoire, dont l'éclat ne sert pas seulement à éblouir l'esprit, mais illumine jusqu'en ses profondeurs l'histoire romaine! En retranchant à Juvénal le courage politique, dont il n'a pas eu besoin, il est juste de lui laisser la haute valeur d'un poëte historien.

Treshardy.

PHILOLOGIE COMPARÉE.

COURS DE M. JULES OPPERT.

(BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE.)

(Voy. les nos 7, 19 et 23.)

IV.

Histoire du déchiffrement des inscriptions cunéiformes perses. — Suite.

Nous revenons maintenant à Burnouf et à Lassen. Dans une des inscriptions de Persépolis, Burnouf pouvait lire *asman*, ciel; trouvant un peu plus haut le nom d'Ormuzd, il devina qu'il s'agissait d'une formule sacramentelle dans laquelle on invoquait Ormuzd comme créateur du ciel. Mais il ne lut pas bien le mot *boumi*, terre, qu'il expliqua par Haan; il ne lut pas bien encore *baga*, dieu, ciel, au lieu duquel il substitua *bou*, etc.; il ne put donc expliquer convenablement l'inscription, toujours par suite de la même erreur : transformant les *i* en *o* et les *v* en *g*, il défigurait tous les mots et devenait ainsi incapable d'en découvrir le sens.

Lassen, dans son livre publié en 1836, adopta les anciennes valeurs données par Saint-Martin, et fit faire ainsi à la science des progrès plus décisifs que ceux qu'elle devait à Burnouf. Lassen put de cette manière transcrire et interpréter convenablement au moins le premier chapitre de l'inscription sur laquelle avait échoué Burnouf. Cette inscription commençait ainsi : « *Boga wazarka a oromazda hya avam usmanam ada, hya imâm boumin ada, hya martyam ada*, etc. » *Baga* se retrouvait avec le sens de *dieu* même dans les langues germaniques; plus près encore, en zend, nous avons *bagavata*, qui est la véritable étymologie de Bagdad; *wazarka*, c'est le persan *buzurg*, grand; *martyam* se retrouvait en sanscrit et en perse moderne; *asmanam*, *boumin*, *asmân* et *boum* étaient des formes d'accusatif déjà connues dans la philologie; et ainsi des autres mots. Lassen traduisit donc : « *Un grand dieu est Ormuzd, qui a créé le ciel, qui cette terre a créé, qui a créé l'homme, et qui a créé Darius roi de beaucoup de peuples, un de beaucoup empereur*, etc. » Il y avait un contresens dans la traduction de *parounam*, beaucoup de gens, mais contre-sens inévitable et que tout le monde commit jusqu'à la lecture de la reproduction sémitique assyrienne. — D'ailleurs il y avait une grande difficulté dans l'interprétation de ces inscriptions, c'est qu'on doit quelquefois suppléer la lettre *a*, et savoir quand il faut le faire n'est plus une question paléographique, mais une question philologique. Cependant Burnouf eut tort de croire qu'on pouvait substituer une voyelle quelconque.

En 1839, Lassen revint sur ces travaux dans l'article PERSÉPOLIS de l'*Encyclopédie* de Ersch et Graber, et il donna ses nouvelles transcriptions.

Mais l'interprétation des écritures cunéiformes de Persépolis était encore bien incomplète. Dans les transcriptions auxquelles on était arrivé, il y avait toujours une foule de mots qui n'étaient d'aucune langue et dont le sens échappait à toutes les recherches philologiques; de nouveaux moyens d'investigation et de comparaison étaient donc indispensables : une découverte d'une importance capitale vint les fournir. Nous voulons parler de la célèbre inscription de Bisoutoum, retrouvée par le colonel Rawlinson.

Cette inscription est placée à 300 pieds au-dessus de la route qui mène de Kirmancha à Hamadan, l'ancienne Ecbatane, en haut d'un rocher, dont Darius avait fait lisser artificiellement la partie supérieure. Sur ce rocher est sculpté un immense bas-relief qui représente Darius assis sur son trône, ayant à ses pieds neuf prisonniers liés ensemble : les corps de ces prisonniers portent des inscriptions qui les accusent de mensonge, et constatent qu'ils avaient prétendu à des trônes auxquels ils n'avaient aucun droit, d'après Darius.

Les inscriptions proprement dites couvraient d'immenses surfaces planes sur les côtés et au-dessous de ce bas-relief. On voyait, à gauche, les tablettes assyriennes, dont les commencements de lignes étaient malheureusement ébréchés; à droite, les tablettes médico-scythiques, et enfin en dessous, l'écriture cunéiforme.

On a prétendu que ces inscriptions étaient destinées à être lues par les voyageurs qui parcouraient la route; mais il n'est pas admissible que telle ait été l'intention de Darius, car la hauteur considérable à laquelle ces inscriptions étaient placées rendait leur lecture impossible. Il paraît plus probable que ces inscriptions correspondaient à peu près aux actes que nous mettons aujourd'hui dans les pierres de fondation pour apprendre à la postérité l'origine, l'usage, la date et les auteurs de nos constructions.

Ce monument était célèbre dans l'antiquité; Diodore de Sicile en parle avec quelques détails au XVIIe livre de son grand ouvrage, dans la Vie d'Alexandre. En effet, ses proportions gigantesques ne pouvaient manquer de

frapper l'esprit des Grecs et des peuples qui leur succédèrent. On l'apercevait de très-loin, mais son élévation et l'escarpement de son piédestal de roches en rendaient l'abord fort périlleux. C'est même à cette circonstance que nous sommes redevables de sa conservation, car les différentes races qui se sont successivement emparées de ce pays n'auraient pas manqué de le détruire, comme tant d'autres monuments nationaux, si l'on avait pu y arriver plus facilement.

Vers 1842, sir Henri Rawlinson, à qui la science doit cette importante découverte, était instructeur dans l'armée perse; il devait même aller à Boukhara remplir une mission pour la Compagnie des Indes auprès de l'émir de ce pays; mais bien lui prit de changer de destination, car ceux qui le remplacèrent dans cette mission périrent décapités, victimes de la perfidie de l'émir auquel ils étaient envoyés. Resté en Perse, sir Henri Rawlinson voulut transcrire cette inscription qu'il avait retrouvée; mais ce ne fut pas une œuvre facile, et il courut les plus grands dangers dans son exécution. Le rocher ne présentant presque nulle part d'aspérités suffisantes pour s'y fixer, il dut se faire hisser dans une corbeille suspendue à une longue corde, qu'on tenait à main d'homme en haut du rocher, parce qu'il n'y avait pas de point d'arrêt convenable pour l'y attacher. C'est ainsi que, suspendu dans l'espace et toujours sur le point de faire une chute de 300 pieds, il copia ces inscriptions si curieuses qui contiennent en quelque sorte l'histoire de la monarchie perse et de l'empire de Darius. Rawlinson exécuta ces travaux de 1843 à 1845. On avait déjà deux listes de satrapies : en interprétant ces inscriptions, il put en donner une troisième.

Cette découverte si importante donna lieu à une question d'antériorité analogue à celle que soulevèrent les travaux de Burnouf et de Lassen, mais bien plus facile à vider, et qui, en effet, ne tarda pas à l'être. Rawlinson, qui se trouvait dans les Indes, pouvait à toute rigueur ignorer les travaux faits en Europe sur les écritures cunéiformes. Il prétendit donc avoir interprété seul, et sans le secours d'aucun ouvrage, les inscriptions qu'il venait de retrouver, et indiqua au moyen de quelle méthode il y était arrivé. Mais cette méthode et l'ordre d'idées par lequel il prétendait avoir passé n'étaient que la reproduction exacte de la méthode et des idées des fondateurs de cette science. D'un autre côté, Botta, qui se trouvait alors à Mossoul, et quelques autres personnes, lui avaient procuré les ouvrages contenant les premiers déchiffrements des inscriptions cunéiformes, notamment ceux de Grotefend, de Burnouf et de Lassen. On le rappela à Rawlinson, qui finit par se rendre à moitié à l'évidence de pareilles preuves, comprenant, un peu tard peut-être, qu'il valait mieux se contenter de la gloire, déjà bien assez grande, que lui méritait légitimement sa découverte, sans chercher à se parer du bien d'autrui. Cependant il soutint encore ce qu'il appelait ses droits, dans son livre et dans les assemblées publiques en Angleterre. M. Oppert lui-même a eu l'occasion de l'entendre à Glasgow, en 1855, dans une circonstance de ce genre, et il lui reprocha d'afficher encore des prétentions si peu fondées devant un étranger qu'il devait savoir fort au courant de la question. — Émile Alglave.

GÉOGRAPHIE DU MOYEN AGE.

COURS DE M. BOURQUELOT.

(ÉCOLE DES CHARTES.)

(Voy. les nos 3 et 16.)

III.

Géographie de la Gaule pendant les deux premières races.

Dans la précédente leçon, le savant professeur nous a fait connaître sommairement l'état géographique de la Gaule avant la conquête; il nous a retracé à grands traits l'histoire de cette conquête, nous a fait assister à la ruine de l'héroïsme gaulois.

Nous allons maintenant voir l'établissement et les progrès journaliers de l'administration romaine. César, maître, après tant d'efforts et de luttes, de toute la Gaule, paraît avoir eu l'intention de donner à sa nouvelle conquête une organisation romaine. Il semble avoir médité de la réduire en province dépendante du chef-lieu de l'empire de Rome, suivant en cela l'habitude des Romains envers les peuples soumis. Mais des circonstances imprévues, d'autres soins, la mort, l'empêchèrent de réaliser ce projet. Il imposa seulement à la Gaule, qu'il traita toujours, du reste, avec modération et générosité, une contribution peu considérable, dix millions environ. Mais, s'ils ne subirent pas la dernière honte de voir leur territoire recevoir de nouvelles divisions, les Gaulois, à leur insu, obéirent à une autre influence. De bonne heure, les Romains se les assimilent facilement. Dès les premiers temps, nous les voyons mêlés à tous les grands corps de l'empire; nous les trouvons au sénat, dans les écoles romaines, dans les administrations, dans les armées. Ils oublient même leur langue nationale, le vieil idiome gaulois, et, au bout de peu de temps, nous voyons la langue latine s'établir dans un pays étranger, en Gaule, où elle domine promptement.

Mais si César ne parvint pas à donner une organisation géographique à sa conquête, cette réforme fut accomplie par Auguste, son successeur. Nous retrouvons encore, sous son règne, les trois grandes divisions que nous avons vues, mais cependant des modifications importantes eurent lieu.

Les vieilles fédérations furent brisées ou morcelées; des divisions administratives purement arbitraires remplacèrent les divisions naturelles. La Gaule se trouva partagée en trois provinces, quatre même, en y comprenant la Narbonnaise ou province romaine : l'Aquitaine, la Belgique et la Lyonnaise ou Lugdunaise. Quatorze nations de

la Gaule centrale ou occidentale vinrent grossir l'ancienne province d'Aquitaine pour former la nouvelle province qui porte ce nom. La province qui reçut une nouvelle dénomination (elle l'emprunta à une ville nouvelle, fondée par le proconsul Munatius Plancus, en l'année 43 avant Jésus-Christ, et qui devint plus tard *Lugdunum*), la Lyonnaise, fut formée de divers peuples de l'ancienne Celtique et de la Belgique, mais de façon à briser les traditions de race, de tribus, de peuplades.

Ainsi modifiées, les provinces de la Gaule étaient, sous Auguste :

1° La *Belgique*, qui s'étendait depuis le Rhin jusqu'à la Seine et la Marne.

2° La *Lyonnaise* ou *Lugdunaise*, placée entre la Loire et le Rhône au midi, l'Océan, la Seine et la Marne au nord, et qui correspondait en partie à la Celtique.

3° L'*Aquitaine*, qui s'étendait depuis les Pyrénées jusqu'à la Loire.

4° Enfin, la *Narbonnaise*, ou province proprement dite, qui comprenait les contrées appelées depuis Savoie, Dauphiné, Languedoc, Roussillon et Provence.

Ces quatre provinces furent divisées en soixante cités (*civitates*).

Les cités avaient elles-mêmes sous leur dépendance plusieurs *pagi* ou cantons, dernières traces de l'organisation gauloise.

Les noms des villes, eux aussi, subirent l'effet de cette nouvelle puissance d'Auguste. Les noms de *Cæsar* et d'*Augustus* furent donnés par reconnaissance, ou, le plus souvent, par flatterie, à une foule de villes gauloises qui changèrent leur ancienne dénomination celtique. Après la conquête de César, et sous Auguste, Lillebonne, par exemple, devient *Juliobona*; le chef-lieu des *Turones* se transforme en *Cæsarodunum;* celui des *Bajocasses*, en *Augustodurum; Bibractæ*, qui avait pris sous César le nom de *Julia*, devient, sous Auguste, *Augustodunum*, etc., etc.

Cependant, au point de vue géographique, tous ces changements, toutes ces dénominations nouvelles, tout en ayant une certaine importance, ne modifient point d'une façon autrement sensible les divisions du territoire de la Gaule.

Ce n'est que plus tard, sous Adrien et les Antonins, qu'on voit la géographie de la Gaule se modifier dans le sens d'une division plus considérable. Lorsque Ptolémée, par exemple, écrit sa géographie, la Belgique, qui, au temps de César, d'Auguste et de leurs successeurs, ne formait qu'une province seule, se divise maintenant en trois parties distinctes :

La Belgique proprement dite,
La première Germanie,
La deuxième Germanie.

Nous trouvons ainsi un nombre assez considérable de divisions du territoire gaulois, et c'est là une première dislocation importante, qui se fait dans un sens tout romain.

Un second changement, beaucoup plus sensible, plus considérable et plus important, puisqu'il morcelle de plus en plus la Gaule, s'opère deux siècles plus tard, en 358, sous le règne de l'empereur Dioclétien. A cette époque, une lettre de Saint-Hilaire de Poitiers nous donne des détails fort intéressants sur les divisions géographiques de la Gaule, connues, du reste, par des documents assez nombreux.

Elle était alors divisée en onze grandes provinces, qui étaient :

La première Belgique,	La première Lyonnaise,
La seconde Belgique,	La deuxième Lyonnaise,
La Séquanaise,	L'Aquitaine,
La première Germanie,	La Narbonnaise,
La seconde Germanie,	La Populanie.

L'Aquitaine et Viennoise.

Avant 364, Ammien Marcellin nous fait connaître une douzième province, les Alpes grecques. Vers 369, Sextus Rufus nous donne les Alpes maritimes, et la deuxième Aquitaine, ce qui porte le nombre des provinces de la Gaule à quatorze. Plus tard, les Actes du concile d'Aquilée et la *Notice des provinces et des villes de la Gaule* donnent encore trois autres provinces : la deuxième Narbonnaise, la troisième et la quatrième Lyonnaise.

En résumé, sous Honorius, c'est-à-dire vers la fin du IVe siècle de notre ère, on comptait en Gaule dix-sept provinces :

La première Belgique,	La Séquanie,
La deuxième Belgique,	La première Aquitaine,
La première Germanie,	La seconde Aquitaine,
La deuxième Germanie,	La Novempopulanie,
La première Lyonnaise,	La Viennoise,
La deuxième Lyonnaise,	La première Narbonnaise,
La troisième Lyonnaise,	La seconde Narbonnaise,
La quatrième Lyonnaise,	Les Alpes maritimes,

Les Alpes grecques.

Duhamel.

— La fin au prochain numéro. —

CHRONIQUE.

A la suite d'un rapport de M. le Ministre de l'instruction publique, nous trouvons dans le *Moniteur* du 2 juin trois décrets relatifs à la succession scientifique de M. Hase.

La chaire de *grammaire comparée* est transférée de la Sorbonne au Collége de France.

La chaire de *grec moderne* et de *paléographie grecque* à l'École des langues orientales vivantes devient simplement une chaire de grec moderne.

Enfin, par un troisième décret, M. Ernest Renan quitte le Collége de France pour la Bibliothèque impériale, où il devient conservateur des manuscrits. On nous assure que l'illustre auteur de la *Vie de Jésus* n'acceptera pas, et nous l'en félicitons d'avance.

— Voici le rapport de M. Duruy, dont nous parlons plus haut :

« Sire,

» La France a récemment perdu un homme éminent, M. Hase. Dans ce qui reste de son héritage scientifique se trouvent encore une place de conservateur des manuscrits à la bibliothèque impériale, et deux chaires, l'une de grammaire comparée à la Sorbonne, l'autre de grec moderne et de paléographie grecque à l'école des langues orientales vivantes.

» L'école des langues orientales vivantes a un but tout pratique : l'enseignement des idiomes modernes de l'Orient. Un cours de paléographie y est donc déplacé, et j'ai l'honneur de proposer à Votre Majesté de le supprimer, sauf à examiner plus tard s'il conviendrait de le rétablir ailleurs. Le professeur de grec moderne retrouvera par cette séparation tout le temps qu'il est nécessaire de donner à l'étude d'un idiome devenu la langue commerciale des pays que baigne la Méditerranée orientale.

» Quant à la chaire de grammaire comparée, créée en 1852 pour M. Hase, ce n'est point à la Sorbonne qu'elle doit se trouver. Les Facultés, en effet, chargées de préparer aux grades universitaires et de les délivrer, ont à donner la science déjà faite, bien plus qu'à faire la science elle-même ; et la grammaire comparée est encore, malgré d'admirables travaux, une science en formation. Pour ces études de haute érudition, accessibles seulement à un petit nombre d'initiés, il est un lieu tout désigné, c'est le collége de France. La grammaire comparée y sera d'autant mieux à sa place que toutes les langues littéraires sont représentées dans cette grande maison, et qu'il convient de mettre à côté de ces enseignements multiples le cours qui devra en être comme la synthèse historique et philosophique.

» Il y aurait donc lieu de supprimer à la Sorbonne la chaire de M. Hase, mais de créer, sous le titre de grammaire et de philologie comparées, une chaire nouvelle au collége de France.

» La dotation de cette chaire n'existant pas au budget, on y appliquerait provisoirement les fonds votés pour la chaire des langues hébraïque, chaldaïque et syriaque.

» Depuis plus de deux ans, cette chaire n'est point remplie, par des raisons d'ordre public qui subsistent dans toute leur force. Ce provisoire ne peut durer plus longtemps.

» Je tiens, sire, à mettre une extrême régularité dans toutes les parties de l'administration que l'empereur m'a confiée. Or, il est contraire aux intérêts du service, à la bonne gestion des deniers publics, autant qu'à la dignité même du savant distingué qui est forcé de subir cette anomalie, qu'un traitement soit touché sans que la fonction soit remplie.

» Ne pouvant faire remonter M. Renan dans la chaire où il n'a paru qu'une fois, je crois qu'il convient de faire loyalement cesser une situation anormale, et d'appeler M. Renan à d'autres fonctions.

» C'est de la bibliothèque impériale qu'il est sorti pour entrer au collége de France, et il en a emporté le titre de bibliothécaire honoraire ; je prie Votre Majesté de vouloir bien l'y ramener en lui confiant la place de conservateur sous-directeur adjoint au département des manuscrits, où son érudition spéciale lui permettra de rendre au public de réels services.

» Si Votre Majesté daignait accepter les propositions contenues dans ce rapport, je la prierais de vouloir bien signer les décrets ci-joints.

» Je suis, avec un profond respect, sire, de Votre Majesté, le très-humble, très-obéissant et fidèle serviteur,

» Le Ministre de l'instruction publique,

» V. Duruy. »

— On lit dans l'*Indépendance belge* :

L'Académie des sciences morales et politiques a décidé, dans sa dernière séance, que les élections aux deux fauteuils vacants seraient ajournées à six mois. L'élection de M. Caro paraît d'ailleurs assurée.

— Le Ministre de l'instruction publique ayant résolu de pourvoir d'une manière définitive à la chaire de philosophie vacante à la Faculté des lettres de Paris, les candidats à cette chaire sont invités à faire parvenir au secrétariat de l'Académie de Paris, avant le 26 juin prochain :

1° Leur acte de naissance ;

2° Leur diplôme de docteur ès lettres ;

3° Une note détaillée des titres qu'ils ont à faire valoir, comprenant l'indication de leurs services dans l'enseignement et l'énumération de leurs ouvrages et de leurs travaux.

— Nous publierons dans notre prochain numéro une leçon de M. Louis de Loménie, *sur les habitués du salon de madame de Lambert et sur la querelle des anciens et des modernes.*

— M. Eichhoff, docteur ès lettres, professeur honoraire de Faculté, ouvrira lundi, 6 juin, à midi, à la Sorbonne, avec l'autorisation de Son Exc. le Ministre de l'instruction publique, un cours de grammaire et de philologie comparées, sur l'origine des langues indo-européennes.

— Nous recommandons à l'attention de nos lecteurs un remarquable article que M. Egger vient de publier sur M. Hase dans le *Journal des Débats* du 3 juin.

— La chaire des langues hébraïque, chaldaïque et syriaque, qui se trouve supprimée, était la plus ancienne du Collége de France. Nous regrettons donc doublement la mesure que vient de prendre le gouvernement à l'égard de M. Renan.

Léon Danicourt.

LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE.

Vient de paraître :

Philosophie du droit pénal, par M. Ad. Franck, membre de l'Institut, professeur au Collége de France. 1 vol. in-18, faisant partie de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine.* 2 fr. 50

Devant paraître mardi prochain :

L'ame et la vie, suivi d'une Étude sur l'esthétique française, par M. Émile Saisset, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne. 1 vol. in-18, faisant partie de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine.* 2 fr. 50

Sommaire de la Revue des Cours scientifiques, numéro du 4 juin.

Physiologie générale : cours de M. *Claude Bernard.* IV. De l'irritabilité (suite). — Histoire naturelle : cours de M. *Gustave Flourens.* XXVI. Les Provençaux, les Parisiens. — Paléontologie : cours de M. *A. d'Archiac.* X. Faune quaternaire circum-méditerranéenne. — Zoologie : cours de M. *Gratiolet.* III. Des insectes en général (suite). — Chimie : conférence de M. *H. Sainte-Claire Deville.* De l'aluminium. — Chronique.

Nous rappellerons à nos abonnés de la *Revue des cours littéraires* que pour recevoir la *Revue des cours scientifiques*, il leur suffit d'envoyer à M. Germer Baillière, comme supplément, une des sommes suivantes :

Six mois. Paris.....	7 fr. —	Départements...	8 fr.
Un an. —	11 fr. —	— ...	12 fr.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

PREMIÈRE ANNÉE. — N° 28. UN NUMÉRO : 30 CENTIMES. 11 JUIN 1864.

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

LITTÉRATURE — PHILOSOPHIE — THÉOLOGIE — ÉLOQUENCE — HISTOIRE
LÉGISLATION — ESTHÉTIQUE — ARCHÉOLOGIE

Paraît tous les Samedis.

Paris.....	Six mois.	8 fr.	Un an.	15 fr.
Départements..	—	10	—	18
Étranger.....	—	12	—	20

Prix de l'abonnement avec la Revue des Cours scientifiques.

Six mois.....	Paris,	15 fr.	Départ.,	18 fr.	Étranger,	20 fr.
Un an.....	—	26	—	30	—	35

Rédacteur en chef
M. ODYSSE-BAROT

Les ouvrages dont deux exemplaires auront été envoyés au bureau du journal seront annoncés et analysés s'il y a lieu.

On s'abonne
A LA LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE
17, rue de l'École de Médecine,
Et chez tous les libraires, par l'envoi d'un bon de poste, ou d'un mandat sur Paris.

L'abonnement part du 1er décembre ou du 1er juin de chaque année.

SOMMAIRE.

Littérature française. — Cours de M. LOUIS DE LOMÉNIE : III. Les habitués du salon de madame de Lambert, et la querelle des anciens et des modernes.

Philosophie morale. — Conférence de M. CH. LEMONNIER : Les Œuvres morales et religieuses de Saint-Simon.

Esthétique appliquée à l'histoire de l'art. — Cours de M. VIOLLET-LE-DUC : III. Transformation des arts de l'Orient par l'esprit grec.

Géographie du moyen âge. — Cours de M. BOURQUELOT : III. Géographie de la Gaule pendant les deux premières races (suite).

Chronique.

LITTÉRATURE FRANÇAISE.

COURS DE M. DE LOMÉNIE.

(COLLÉGE DE FRANCE.)

(Voy. les nos 4, 5 et 11.)

III.

Les habitués du salon de Mme de Lambert, et la querelle des anciens et des modernes.

Nous avons cherché à faire connaissance avec l'estimable personne qui, la première, a tenu un salon célèbre au XVIIIe siècle. En appréciant la marquise de Lambert d'après le témoignage de ses contemporains et d'après ses écrits, nous avons constaté en elle un tour d'esprit généralement sérieux, une âme délicate et élevée qui en feraient un phénomène parmi les femmes de la régence, pour quiconque oublierait qu'elle appartient encore plus au XVIIe qu'au XVIIIe siècle, et que ce ne fut qu'à un âge déjà avancé que, suivant l'expression de Fontenelle, elle *établit une maison où il était honorable d'être reçu.* Nous avons d'ailleurs constaté aussi que chez madame de Lambert, la solidité de l'esprit n'excluait pas une certaine hardiesse dans les idées, et même un certain penchant au paradoxe dans le détail. Ceci suffit pour nous avertir qu'elle a respiré, à la fin de sa vie, l'air du XVIIIe siècle.

Il s'agit maintenant pour nous de passer en revue les principaux habitués de ces salons, et de signaler les principaux faits littéraires qui s'y rattachent.

Le plus considérable, sous le rapport littéraire, des amis de madame de Lambert, c'est Fontenelle; mais comme Fontenelle a survécu de beaucoup à son amie, et comme nous le rencontrerons bientôt dans deux autres salons, celui de madame de Tencin et celui de madame Geoffrin, je n'en dirai aujourd'hui que quelques mots, en me réservant d'y revenir plus tard.

Né le 11 février 1657, mort le 9 janvier 1757, Fontenelle, dans sa vie de centenaire, qui l'a fait en quelque sorte le contemporain de deux siècles, a trouvé le secret de réunir les goûts les plus différents. Il a été un bel esprit maniéré, subtil et fade; il a composé des églogues où les bergers parlent un langage plus prétentieux encore que celui des bergers de l'*Astrée*. C'est Fontenelle qui a prononcé cette belle maxime : *Le naïf n'est qu'une nuance du bas.* Il a écrit des tragédies détestables, mais il a été doué en même temps d'une merveilleuse aptitude pour analyser et exposer avec autant de clarté que d'intérêt les découvertes de la science; il a mérité que Voltaire dit de lui :

L'ignorant l'entendit, le savant l'admira.

Il ne lui a manqué peut-être, pour s'élever jusqu'au génie de l'invention dans les sciences, que d'être un peu moins égoïste. Ce n'est pas seulement, en effet, aux orateurs et

aux poëtes que la passion est nécessaire, les savants eux-mêmes ont besoin, pour pénétrer profondément dans les secrets de la nature, d'une espèce d'acharnement qui distinguait Archimède aussi bien que Newton, mais qui était incompatible avec la quiétude indolente et raffinée de Fontenelle. En laissant de côté momentanément cet écrivain et en réservant un autre écrivain important aussi, Lamotte, sur lequel nous allons revenir, nous rencontrons dans le salon de madame de Lambert un homme qui mérite de fixer un instant notre attention : c'est Louis de Sacy, avocat célèbre du temps et littérateur distingué, qui dut, à une traduction élégante des *Lettres* de Pline, l'honneur d'être reçu à l'Académie française. Il écrivit aussi un *Traité de l'amitié*, qu'il dédia à madame de Lambert, et celle-ci, de son côté, a écrit dans ses œuvres un portrait intéressant de son ami. Louis de Sacy était d'ailleurs encore plus estimé pour les nobles qualités de son caractère que pour son talent. Montesquieu, qui fut son successeur à l'Académie, nous le fait suffisamment connaître dans son discours de réception. On trouve certainement dans ce discours quelques-unes de ces phrases banales qui figurent dans tout éloge académique, mais il y a des appréciations concernant l'homme lui-même, qui n'ont dû être émises que parce qu'elles étaient méritées; ce sont celles qui touchent à la rectitude de la vie.

« Il joignait, dit Montesquieu, à un beau génie une âme plus belle encore; les qualités de l'esprit n'étaient chez lui que dans le second ordre; elles ornaient le mérite, mais ne le faisaient pas.

» Il écrivait pour instruire, et en instruisant il se faisait toujours aimer. Tout respire, dans ses ouvrages, la candeur et la probité; le bon naturel s'y fait sentir; le grand homme ne s'y montre jamais qu'avec l'honnête homme.

» Il suivait la vertu par un penchant naturel, et il s'y attachait encore par ses réflexions. Il jugeait qu'ayant écrit sur la morale, il devait être plus difficile qu'un autre sur ses devoirs; qu'il n'y avait pas pour lui de dispenses, puisqu'il avait donné les règles; qu'il serait ridicule qu'il n'eût pas la force de faire des choses dont il avait cru tous les hommes capables; qu'il abandonnât ses propres maximes, et que dans chaque action il eût en même temps à rougir de ce qu'il aurait fait et de ce qu'il aurait dit.

» Avec quelle noblesse n'exerçait-il pas sa profession? Tous ceux qui avaient besoin de lui devenaient ses amis. Il ne trouvait presque pour récompense, à la fin de chaque jour, que quelques bonnes actions de plus. Toujours moins riche et toujours plus désintéressé, il n'a presque laissé à ses enfants que l'honneur d'avoir un si illustre père. »

Après Louis de Sacy, il faut citer le mathématicien Mairan, ami de Fontenelle, qui cumulait comme lui le double honneur de faire partie de l'Académie des sciences et de l'Académie française, et unissait aux aptitudes scientifiques toute la vivacité d'esprit et d'imagination d'un homme du Midi. On rencontrait aussi dans ce salon l'aimable abbé de Bragelonne, l'abbé Montgault, autre académicien, traducteur des *Lettres de Cicéron à Atticus*, à qui échut cette destinée un peu singulière de faire, comme précepteur, du fils aîné du régent un dévot. On y voyait également le président Hénault, que nous retrouverons ailleurs; le marquis de Sainte-Aulaire, l'auteur de ce quatrain si connu, *La divinité qui s'amuse*, etc., le sigisbée octogénaire de la duchesse du Maine, qui l'appelait *mon berger*. On y voyait enfin la duchesse du Maine elle-même, qui venait s'y délasser des pastorales laborieuses et artificielles, dont elle abusait dans sa petite cour de Sceaux. Cette cour n'ayant pas à mon avis le droit d'être comptée parmi les salons, en raison même du peu de liberté que les caprices de la princesse laissaient à ses courtisans, nous ne la ferons pas figurer dans nos études, et nous nous occuperons de la duchesse du Maine seulement à titre d'habituée du salon de madame de Lambert. La physionomie de cette petite-fille du grand Condé est d'ailleurs assez bizarre pour mériter qu'on s'y arrête. « Cette princesse était, dit Duclos, une espèce de petit monstre par la figure, vive, ambitieuse, avec de l'esprit et avec ce qui peut rester de jugement à un vieil enfant gâté par les louanges de sa petite cour. »

Elle avait épousé à seize ans le fils très-insignifiant et très-insouciant de Louis XIV et de madame de Montespan; irritée de le voir écarter des affaires par le régent, elle le fit entrer dans la conspiration de Cellamare : cette intrigue eut pour résultat de la faire emprisonner pour quelque temps, ainsi que son mari, et la liberté qu'on lui rendit ne put jamais la consoler d'avoir perdu le pouvoir qu'elle ambitionnait. C'est pour oublier ses déceptions politiques que, non contente de réunir autour d'elle, dans son château de Sceaux, un certain nombre de complaisants qu'elle tyrannisait un peu, elle aimait à chercher des distractions dans le salon de madame de Lambert.

Elle fut en quelque sorte introduite dans ce salon par sa spirituelle femme de chambre, mademoiselle Delaunay, depuis madame de Staal. Celle-ci, après avoir partagé la disgrâce de la princesse et avoir été enfermée de son côté pendant quelques mois à la Bastille, nous a laissé des mémoires assez curieux pour les détails qu'ils contiennent, et plus intéressants encore par les qualités d'un style où la facilité et l'élégance naturelles aux femmes se trouvent combinées avec un mérite de précision et même de concision qui se rencontrent plus rarement chez elles. Madame de Staal, écrivain, semble avoir pris pour devise le précepte *Ne quid nimis*, rien de trop. Cette remarque, toutefois, ne s'applique qu'à son style, car on peut lui reprocher d'avoir donné trop de place dans ses souvenirs à deux aventures de cœur, dont les héros, si l'on en croit Fontenelle, étaient peu dignes de fixer l'attention d'une femme si distinguée. Mais ce

qui donne surtout du prix à cet ouvrage, c'est un certain nombre de portraits, parmi lesquels nous citerons celui de la duchesse du Maine, qui ne brille pas précisément par la charité. Il en faut conclure que rien n'est plus dangereux pour une princesse que d'avoir une femme de chambre trop spirituelle.

« Madame la duchesse du Maine », dit madame de Staal, « à l'âge de soixante ans, n'a encore rien acquis par l'expérience : c'est un enfant de beaucoup d'esprit; elle en a les défauts et les agréments. Curieuse et crédule, elle a voulu s'instruire de toutes les différentes connaissances, mais elle s'est contentée de leur superficie. Les décisions de ceux qui l'ont élevée sont devenues des principes et des règles pour elle, sur lesquelles son esprit n'a jamais formé le moindre doute; elle s'est soumise une fois pour toutes. Sa provision d'idées est faite; elle rejetterait les vérités les mieux démontrées, et résisterait aux meilleurs raisonnements, s'ils contrariaient les opinions qu'elle a reçues. Tout examen est impossible à sa légèreté, et le doute est un état que ne peut supporter sa faiblesse. Son catéchisme et la philosophie de Descartes sont deux systèmes qu'elle entend également bien.

» Son amour-propre, quoique excessif, n'a cependant fait de chemin que celui qu'on lui a fait faire. L'idée qu'elle a d'elle-même est un préjugé qu'elle a reçu, comme toutes ses autres opinions; elle croit en elle de la manière dont elle croit en Dieu et en Descartes, sans examen et sans discussion. Son miroir n'a pu l'entretenir dans le moindre doute sur les agréments de sa figure. Le témoignage de ses yeux lui est plus suspect que le jugement de ceux qui ont décidé qu'elle était belle et bien faite. Sa vanité est d'un genre singulier, mais il semble qu'elle soit moins choquante, parce qu'elle n'est pas réfléchie, quoique en effet elle en soit plus absurde.

» Son commerce est un esclavage, sa tyrannie est à découvert; elle ne daigne pas la colorer des apparences de l'amitié. Elle dit ingénument qu'elle a le malheur de ne pouvoir se passer des personnes dont elle ne se soucie point : effectivement elle le prouve. On la voit apprendre avec indifférence la mort de ceux qui lui faisaient verser des larmes, lorsqu'ils se trouvaient un quart d'heure trop tard à une partie de jeu ou de promenade. »

Mademoiselle Delaunay ayant montré dans le salon de madame de Lambert une lettre qui lui avait été écrite par la duchesse du Maine, en l'honneur du *mardi*, qui était le jour des réunions tenues chez madame de Lambert, il fut décidé que Lamotte, le bel esprit le plus expansif de la société, répondrait à la duchesse au nom du *mardi*. Il en résulta un échange d'épîtres galantes et badines à la Voiture, dont nous citerons quelques échantillons pour montrer que le ton de l'hôtel de Rambouillet, conservé jusque sous la régence, se retrouve encore dans le salon de madame de Lambert, combiné cependant avec des préoccupations plus sérieuses.

« ... Quoi, vous, madame », écrit Lamotte, « qui, à ce qu'on nous raconte, passez sans émotion sur le pont de Poissy, vous que n'effrayent ni les canonnades, ni les tempêtes de l'Océan, ni même les harangues, vous n'avez pu apprendre sans trembler que mademoiselle Delaunay nous ait lu vos lettres? Il le faut avouer, madame, vous aviez quelque raison de craindre; il ne vous eût servi de rien d'être princesse si vos lettres n'avaient été charmantes; vous avez été jugée comme une simple Scudéry, et l'exact M. de Mairan vous aurait démontré sans miséricorde que vous n'aviez pas plus d'esprit qu'une autre, si la proposition eût été soutenable. Mais il a fallu se rendre de bonne grâce et convenir que, toute altesse que vous êtes, vous mériteriez bien d'être du mardi. Vous n'en serez pourtant pas, madame, et je vous en plains. Voilà ce que c'est que d'être princesse; mais consolez-vous, vos lettres, vos rondeaux, vos amusements en seront. Nous les traiterons toujours comme de dignes associés; nous les admirerons souvent par justice et par goût, et quelquefois, pour peu qu'ils donnent prise, nous les critiquerons pour maintenir la liberté. Enfin, madame, on se dédommagera de ne pas vous avoir en personne par le plaisir de dire ingénument de vous tout ce qu'on en pense, et avec des sentiments plus naïfs que votre présence ne le permettrait.

» Nous sommes, madame, avec le plus profond respect, vos très-humbles et très-obéissants serviteurs et servantes.

» LE MARDI, LAMOTTE, secrétaire. »

A cette lettre la duchesse du Maine répond dans le même style :

« O mardi respectable! mardi imposant! mardi plus redoutable pour moi que tous les autres jours de la semaine! mardi qui avez servi tant de fois au triomphe des Fontenelle, des Lamotte, des Mairan, des Mongault! mardi auquel est introduit l'aimable abbé de Bragelonne, et, pour dire encore plus, mardi où préside madame de Lambert! je reçois avec une extrême reconnaissance la lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire. Vous changez ma crainte en amour, et je vous trouve plus aimable que les mardis gras les plus charmants. Mais il manque encore quelque chose à ma gloire, c'est d'être reçue à votre auguste sénat. Vous voulez m'en exclure en qualité de princesse, mais ne pourrais-je pas y être admise en qualité de bergère? C'est alors que je pourrais dire que le mardi est le plus beau jour de ma vie. J'ai grand besoin de ce secours pour apprendre à écrire et à parler; mais il ne m'est nullement nécessaire pour connaître et chérir le mérite de ceux qui composent vos merveilleuses assemblées. »

A partir de ce jour, la duchesse du Maine se partagea entre la cour de Sceaux et le *mardi*, et comme elle tournait tout en pastorales, elle se donna un second berger dans la personne de Lamotte.

Cet écrivain, né en 1672 et mort en 1731, étant, après Fontenelle, le plus distingué des amis de madame de Lambert, il nous arrêtera un peu plus longtemps que les autres habitués de son salon. Sans parler encore de sa valeur littéraire, rappelons d'abord que les agréments de son caractère et de sa conversation, la gaieté de son esprit, le rendaient d'autant plus intéressant qu'il était en proie aux infirmités les plus cruelles. Ayant perdu la vue de bonne heure et paralysé des jambes, il inspirait la plus tendre sympathie à madame de Lambert et à tous ses amis. Lamotte a beaucoup écrit en vers et en prose; il a joui de son vivant d'une réputation très-brillante, dont l'éclat s'est fort obscurci; il serait cependant injuste de méconnaître la part d'originalité et de vérité qui se mêle à ses erreurs, comme critique. Il n'a pas compris la vraie nature de la poésie, quand il a voulu ne voir dans les vers qu'un tour de force qui gêne l'inspiration, et quand il a soutenu que la prose seule était l'expression la plus belle de la pensée; il est vrai que, pour prouver son thème, il a écrit beaucoup de mauvais vers, il a rimé des odes sur tous les sujets, même les plus rebelles à l'inspiration : il a chanté, par

exemple, le système financier de Law qui transformait alors en papier la fortune de la France. Il est vrai aussi que celui de tous ses ouvrages indistinctement qui s'est le mieux conservé jusqu'à nous, c'est une tragédie, *Inès de Castro*, que ce défenseur de la tragédie en prose et cet adversaire de la règle, des unités, a écrite en vers et conformément à toutes les règles qu'il aime à combattre comme critique. Mais si la renommée poétique de Lamotte s'est fort amoindrie, on doit pourtant signaler dans ses idées sur la liberté de l'art dramatique et sur la légitimité de l'innovation en littérature un certain nombre d'aperçus dont la justesse ne serait plus contestée aujourd'hui.

Nous allons le voir figurer au premier rang dans la fameuse querelle des anciens et des modernes, déjà soulevée au XVIIe siècle, et qui reparaît au commencement du XVIIIe comme un des premiers symptômes de cet esprit général de révolte contre les traditions et les idées reçues qui agitera le siècle tout entier.

Le salon de madame de Lambert ayant été en quelque sorte le quartier général de l'un des deux partis engagés dans cette querelle, il est naturel que nous en tracions ici un résumé à l'occasion de ce salon.

La question d'ailleurs, prise dans son ensemble, n'est pas nouvelle; on peut dire qu'elle se débat depuis le commencement du monde : « Le grand procès des anciens et des modernes, dit Voltaire, est sur le bureau depuis l'âge d'argent qui succéda à l'âge d'or. Les hommes ont toujours prétendu que le bon vieux temps valait beaucoup mieux que le temps présent. » L'assertion de Voltaire est vraie, surtout pour l'antiquité. La notion du progrès, c'est-à-dire l'idée si répandue aujourd'hui que l'humanité accomplit une évolution lente, mais continue, vers le mieux, dans l'ordre intellectuel, moral et matériel, cette idée était très-peu en faveur chez les anciens. Ils partaient plutôt de l'idée contraire d'une détérioration continue de l'espèce humaine depuis l'âge d'or. On pourrait citer et l'on a déjà cité quelques exceptions, notamment un beau passage de Sénèque, mais ces exceptions sont rares. Horace, qui, dans l'ordre littéraire, semble parfois se révolter contre ceux qui veulent apprécier les ouvrages de l'esprit comme le vin qu'on juge meilleur, dit-il, par cela seul qu'il est plus vieux; Horace, dans des vers bien connus, exprime plus énergiquement qu'aucun autre poëte une idée diamétralement contraire à celle du progrès dans l'ordre moral, quand il dit :

> Ætas parentum, pejor avis, tulit
> Nos nequiores, mox daturos
> Progeniem vitiosiorem (1).

Je m'écarterais trop de mon sujet si j'entreprenais d'exposer ici comment le christianisme, qui partait de la donnée d'une déchéance primitive, mais qui joignait à cette donnée celle de la rédemption, et, par suite, de la réhabilitation de l'homme assisté de la grâce divine, a substitué peu à peu aux idées générales de l'antiquité l'idée d'un perfectionnement individuel applicable à l'espèce, et comment cette perfectibilité de l'espèce humaine pourrait se déduire, à la rigueur, du précepte de l'Évangile : *Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait*. Je me contente de me renfermer ici dans l'historique des idées sur le progrès littéraire en particulier. Le moyen âge était généralement très-étranger à la notion du progrès considéré sous ce rapport; il était d'autant plus porté à proclamer la supériorité littéraire et même scientifique des anciens, qu'il les connaissait peu, ou du moins que peu de gens les connaissaient alors. Suivant un auteur du XIVe siècle, l'auteur du *Philobiblion*, Richard de Bury, les anciens ont tout inventé, tout pensé, tout dit; il affirme quelque part que « Dieu a créé Aristote bien peu inférieur aux anges ». C'est le même enthousiasme qui pousse Dante à choisir un poëte païen pour le guider, lui chrétien, dans les régions éternelles. La renaissance fut le terme extrême de ce fanatisme pour les anciens. Le porte-drapeau de l'école de Ronsard, du Bellay, déclare qu'il faut se nourrir des anciens et *se transformer en eux*. Les hommes du XVIIe siècle comprirent mieux que du Bellay que, pour pouvoir concilier l'originalité avec l'imitation, il fallait transformer les anciens en nous, et non pas nous en eux; et c'est cette fusion heureuse de l'élément païen rectifié, épuré, idéalisé par l'esprit chrétien, que représente si admirablement le génie de Racine.

Mais cette habileté dans l'art de combiner les inspirations anciennes avec les inspirations modernes ne laissait pas que d'avoir ses limites, et il arriva un moment où, même au XVIIe siècle, un certain nombre d'esprits éprouvèrent le besoin de chercher des aliments pour la poésie dans un ordre de faits, d'idées et de sentiments, plus complétement étranger à l'antiquité. Malheureusement, ces premiers novateurs qui voulaient émanciper le génie moderne du joug de la poésie mythologique étaient généralement des hommes médiocres : c'était Desmarets de Saint-Sorlin, l'auteur de *Clovis*; c'était un écrivain plus connu par les contes populaires qui ont charmé notre enfance que par les trois volumes qu'il a consacrés à défendre les modernes contre les anciens, c'était Charles Perrault. Son ouvrage, qui est écrit sous forme de *Dialogues*, contient pourtant quelques idées justes au milieu de beaucoup d'erreurs. Dans ce débat d'ailleurs, les adversaires de Perrault, quoique beaucoup plus illustres que lui, puisqu'il s'agit de Boileau et de Racine, se placent souvent comme lui sur un terrain faux. Ainsi, par exemple, on discute longuement pour ou contre la question de savoir si Homère a violé les bienséances et s'il a employé des expressions basses; et Boileau, au lieu d'écarter ce grief comme absurde, disserte

(1) « Le siècle de nos pères, pire que celui de nos aïeux, nous a engendrés, nous qui sommes plus méchants que nos pères, et qui engendrerons une postérité plus méchante que nous. »

gravement sur ce qui distingue une expression basse d'une expression noble.

Cette controverse, assoupie un instant pendant les dernières années du règne de Louis XIV, fut reprise par Lamotte à la fin du même règne. Comme Perrault, Lamotte, en défendant une cause qui après tout est bonne, puisqu'il s'agit de la cause de la liberté dans l'art, Lamotte se place souvent sur un mauvais terrain. Il imagine, par exemple, de refaire et de corriger l'*Iliade*, non-seulement de mettre en prose ce poëme immortel, mais de le réduire à douze chants, et d'en ôter tout ce qui, suivant lui, choque les bienséances. Dans sa candeur, il se persuade presque qu'il a rendu un grand service à Homère. Il va même jusqu'à changer la conclusion du poëme; et il est assez curieux de l'entendre motiver ce changement sur la profonde inconvenance qu'il y a dans le fait d'un héros tel qu'Hector fuyant devant Achille, et d'un héros tel qu'Achille se montrant si peu *galant homme* dans son combat contre Hector.

« J'ai changé », dit-il, « sans scrupule toutes ces circonstances, pour rétablir la gloire des deux héros de l'*Iliade*. Hector ne fuit pas d'abord avec ignominie : il commence par proposer son traité, qui est raisonnable et magnanime ; Achille, furieux qu'il est, ne répond à sa proposition qu'en lui portant le premier coup. Hector aussitôt lance son dard, il brise son épée contre les armes divines, et c'est alors que, se trouvant sans défense, il est réduit à fuir ; mais encore fuit-il en homme que la crainte de la mort n'a pas troublé, il fuit sous les remparts de Troie, pour exposer son ennemi à une grêle de traits : danger qui enhardit Achille à le poursuivre, et qui fait même une action héroïque de la poursuite d'un ennemi désarmé. Enfin Hector ramasse un des traits qui pleuvaient sur Achille ; il combat encore, et succombe du moins glorieusement. Si ces corrections sont bonnes, je ne prétends pas en tirer vanité... »

Mais la téméraire entreprise de Lamotte ne devait pas rester impunie ; elle suscita contre lui un adversaire d'autant plus redoutable, qu'abrité derrière les prérogatives naturelles du sexe féminin, il associait l'érudition la plus solide à la plus virile fureur. Ce fut la savante madame Dacier qui, indignée du forfait de Lamotte, lui jeta à la tête un gros livre intitulé : *Des causes de la corruption du goût*, dans lequel elle l'accable d'injures et le qualifie poliment de *malfaiteur*. Il faut rendre cette justice à Lamotte que, s'il a eu tort dans le fond, en ce qui concerne Homère, il se donne au moins raison dans la forme, par l'extrême courtoisie qu'il oppose aux emportements de madame Dacier. Mais nous reviendrons sur ce mémorable combat à la prochaine séance.

PHILOSOPHIE MORALE.

CONFÉRENCE DE M. CH. LEMONNIER.

(ENTRETIENS DE LA RUE DE LA PAIX.)

Saint Simon. Ses œuvres morales et religieuses.

Mesdames et messieurs,

Notre première conférence a été consacrée au récit de la vie de Saint-Simon, et à l'étude de ses œuvres scientifiques et politiques. Nous devons aujourd'hui compléter cette étude par l'analyse très-sommaire des œuvres morales et religieuses.

Cette seconde partie de notre tâche est de beaucoup la plus difficile et la plus délicate, et je commence par solliciter d'une façon particulière votre bienveillante attention. L'œuvre politique de Saint-Simon présente dans son ensemble des lignes très-bien dessinées, des arêtes très-vives, des caractères très-nets. La pensée de Saint-Simon s'y déroule avec une grande facilité et une grande suite. Il en est de même dans l'œuvre scientifique : c'est la même vigueur, la même simplicité, la même grandeur.

Vous vous rappelez l'esquisse très-rapide que nous en avons faite :

Les deux branches de la méthode posées sur le pied d'égalité ; les savants conviés à cesser de particulariser exclusivement, invités à généraliser en même temps qu'à particulariser ; la Science de l'Homme fondée sur des bases nouvelles ; les travaux de Herder, de Vico, de Leibnitz, de Condorcet surtout, amenés à se constituer sur des principes positifs ; la Physiologie de l'espèce constituée à côté de la Physiologie de l'individu ; l'Histoire, par conséquent, ce bréviaire des rois, comme Saint-Simon l'appelle, appelée à s'illuminer d'une lumière nouvelle ; la Politique, à son tour, prenant une forme vraiment rationnelle, et s'installant au premier rang des sciences sociales.

Voilà l'esquisse de l'œuvre scientifique. Les mêmes caractères de grandeur et de simplicité se retrouvent dans l'œuvre politique.

A l'extérieur, l'annonce d'une confédération européenne dans laquelle le principe du respect des nationalités et de l'indépendance des peuples devient le fondement et le lien de l'association ; cette confédération, établie sur des bases entièrement différentes de celles qui ont servi d'étai aux politiques du passé, assise sur les mêmes principes que la politique intérieure. A l'intérieur, la disparition complète de tous les débris des institutions théologiques et féodales ; l'ancien régime remplacé par le nouveau, c'est-à-dire les savants, les fabricants, les cultivateurs, les commerçants appelés, comme formant les forces réelles et vives de la nation, à prendre la direction de leurs propres affaires, à refouler dans le passé les nobles et le clergé, définitivement convaincus d'impuissance. Enfin la déclaration solennelle que les prolétaires français, les ouvriers des

villes et des campagnes sont aptes à entrer, directement, sur le pied d'égalité, dans l'association, qu'ils peuvent être, suivant l'expression même de Saint-Simon, « classés comme sociétaires », annonce prophétique de l'établissement du suffrage universel! Voilà le résumé rapide de la politique de Saint-Simon; voilà des idées simples, grandes, et qui, ce me semble, ont passablement fait leur chemin.

Quand nous abordons au contraire les œuvres morales et religieuses, nous ne rencontrons plus la même clarté.

Sur ces seuls mots : l'œuvre morale de Saint-Simon, l'œuvre religieuse de Saint-Simon, quel tumulte d'idées s'élève devant nous! Quelle morale, la morale de Saint-Simon! Quelle religion, la religion de Saint-Simon! Quel est-il ce Saint-Simon! Est-ce un demi-dieu? tout au moins un révélateur? N'est-il pas plutôt un visionnaire, un pur mystique?

Nous verrons tout à l'heure si Saint-Simon mérite aucune de ces appellations; mais je dois le répéter, une des difficultés que je rencontre dans l'analyse de ses œuvres religieuses et morales, c'est que la clarté des idées n'y est plus aussi grande; c'est bien le même souffle, la même vigueur, le même dévouement profond à la cause du genre humain, mais la pensée n'est plus aussi nette : il y a des interruptions; le fil se casse quelquefois, il faut chercher à le rattacher; et puis enfin la mort vient frapper le philosophe avant qu'il ait terminé sa mission, et par conséquent l'œuvre religieuse et morale demeure interrompue.

Il y a d'ailleurs, messieurs, un autre embarras. J'ai dit que la tâche était plus difficile, et j'ai ajouté qu'elle était surtout beaucoup plus délicate. Je dois parler de morale, de religion; et quelle que soit la modération de mon langage, quelle que soit la réserve dans laquelle j'ai l'intention de me maintenir, je crains très-fort que, soit les citations que je vais emprunter à Saint-Simon, soit mes propres paroles, ne blessent ici les croyances de quelques personnes. Je proteste d'avance du désir très-sincère que j'ai de faire le moins possible la peine que je ne voudrais pas qu'on me fît à moi-même. (Applaudissements.) Mais j'ajouterai que j'ai en même temps la ferme intention d'exercer le droit que je reconnais à chacun de vous, celui de la libre pensée. (Nouveaux applaudissements.)

Messieurs, les œuvres religieuses et morales de Saint-Simon, que je ne veux pas séparer, se composent de quatre ouvrages. D'abord, le livre intitulé : *Du système industriel*, non pas tout le volume, mais la préface de ce volume, et l'*Appel aux philanthropes*, qui le termine. Ce livre porte la date de 1821. Puis vient le quatrième cahier de ce *Catéchisme des industriels*, dont nous avons analysé, dans la précédente conférence, les deux premiers cahiers : ce quatrième cahier est de juin 1824; quelques fragments du volume des *Opinions littéraires et philosophiques*, écrit en 1825; enfin celui de tous les ouvrages de Saint-Simon qui jusqu'à présent a été le plus connu, et le plus diversement apprécié, le *Nouveau christianisme*, écrit en mars 1825 et publié en avril de la même année, un mois avant la mort de l'auteur.

Avant de nous engager dans l'étude rapide de ces écrits, je vous demande la permission de voir où en était Saint-Simon avant 1821. Nous verrons tout à l'heure quel fut à cette époque le mouvement de son esprit, et comment il est entré sur le terrain de la morale. Mais auparavant tâchons de saisir sa pensée avant 1821; faisons le bilan de sa situation religieuse et morale.

J'ai débuté la dernière fois par placer sous vos yeux des extraits du premier écrit de Saint-Simon : *Lettres écrites par un habitant de Genève à ses contemporains* (1), en 1802. J'ai dit que cet écrit, qui fut, dit-on, composé à l'intention particulière de madame de Staël, n'avait, à proprement parler, de place dans aucune des séries qui constituent l'œuvre de Saint-Simon, qu'il n'était ni exclusivement scientifique, ni exclusivement politique, ni exclusivement religieux, ni exclusivement moral; il faut donc rappeler les points de morale qui sont touchés dans ce premier ouvrage. Ceux d'entre vous qui m'ont fait l'honneur d'assister à ma première conférence se souviennent probablement de ce passage où Saint-Simon, après avoir choisi, comme champ d'exposition de ses idées, la création fictive proposée par lui d'un grand Conseil de l'humanité, composé de savants, de littérateurs et d'artistes, appelle tous les habitants du globe à souscrire pour la contribution qui doit former l'allocation de ce corps des élus de l'humanité, et ajoute expressément : « *Les femmes souscriront, elles pourront être nommées.* » Voilà, messieurs, la seule ligne que Saint-Simon ait écrite sur les femmes. Cette ligne vaut la peine d'être remarquée, puisqu'elle fait de la femme un électeur et un éligible; mais enfin Saint-Simon n'a pas écrit sur la femme autre chose que cette seule ligne. Il a fait des œuvres morales, mais vous allez voir que dans ces œuvres il y a tout un côté qui manque : le côté de la morale individuelle. Rien sur le mariage, rien sur la famille, rien sur les devoirs de l'individu; rien que des principes généraux; rien qu'une morale sociale, politique; rien absolument sur la morale individuelle et privée.

Saint-Simon est donc absolument étranger aux théories morales de ses successeurs; bonnes ou mauvaises, la responsabilité de ces théories, et du mouvement considérable qu'elles ont déterminé dans l'opinion et dans les mœurs, appartient tout entière à ceux qui les ont émises. Saint-Simon est mort sans avoir rien écrit, que je sache, sur les rapports des sexes. On a seulement trouvé, dans ses papiers, une note indiquant que sa pensée s'était un instant portée sur ce que l'on a depuis appelé la question de l'*émancipation des femmes;* mais cette note n'est que le titre d'un travail dont il ne reste point de trace, et ce titre, si nos souvenirs sont exacts,

(1) *Œuvres choisies de Saint-Simon*, t. Ier, p. 2.

est à peu près celui-ci : *De l'éducation et du rôle des femmes dans la société.*

Un autre principe de morale posé dans ces *Lettres écrites de Genève*, c'est que tous les hommes doivent travailler, que tous les hommes doivent se regarder comme les membres d'un grand atelier dans lequel il y a pour chacun une fonction à remplir. Saint-Simon a très-longtemps regardé ce principe comme le pivot de la morale. Nous allons retrouver ce pivot dans le morceau que je vais placer sous vos yeux. C'est, avec le droit d'éligibilité pour les femmes, les deux seuls points de morale que Saint-Simon ait posés en 1802.

En 1808, Saint-Simon publie l'*Introduction scientifique du dix-neuvième siècle;* il termine le premier volume de cet ouvrage par un arbre encyclopédique. Je n'y trouve de trace de morale que ceci : Saint-Simon place l'ère du développement le plus complet des sciences morales et politiques à l'époque où doit triompher le déisme ; les sciences naturelles triomphent au contraire à l'âge du physicisme, qui, suivant lui, doit succéder au déisme; puis j'y vois mentionné, comme indication d'une branche scientifique, le livre de Cabanis : *Rapport du moral et du physique*, et rien de plus touchant la morale.

Dans le second volume de l'ouvrage, intitulé *Portefeuille*, et composé de morceaux détachés, de notes sur lesquelles Saint-Simon fixait sa pensée à mesure qu'elle se produisait, et qu'il emmagasinait, en quelque sorte, pour des emplois futurs, je trouve deux passages fort importants que j'avais l'intention de placer sous vos yeux la dernière fois, mais dont le peu de temps ne m'a point permis de donner lecture.

Voici le premier de ces passages :

SUR LA MORALE (1).

« Le principe de morale le plus généralement enseigné est celui de l'Évangile : *Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'il vous fît.*

» J'observe :

» 1° Que ce principe est négatif, et qu'il n'est par conséquent qu'indirectement obligatoire.

2° Qu'il n'oblige pas l'individu vis-à-vis de lui-même. Quel usage un individu isolé de la société pourrait-il faire de ce principe?

» Je propose de substituer le principe suivant à celui de l'Évangile : *L'homme doit travailler.*

» L'homme le plus heureux est celui qui travaille. La famille la plus heureuse est celle dont tous les membres emploient utilement leur temps. La nation la plus heureuse est celle dans laquelle il y a le moins de désœuvrés. L'humanité jouirait de tout le bonheur auquel elle peut prétendre s'il n'y avait point d'oisifs.

» J'observe qu'il est bien essentiel de laisser à l'idée de travail toute la latitude dont elle est susceptible. Un fonctionnaire public quelconque, une personne adonnée aux sciences, aux beaux-arts, à l'industrie agricole et manufacturière, travaillent d'une manière tout aussi positive que le manœuvre piochant la terre, que le portefaix portant des fardeaux. Mais un rentier, un propriétaire qui n'a pas d'état, et qui ne dirige point personnellement les travaux nécessaires pour rendre sa propriété productive, est un être à charge à la société, même quand il est aumônier.

. . . . . .

» *Le législateur doit assurer le libre exercice de la propriété.*

» *Le moraliste doit pousser l'opinion publique à punir le propriétaire oisif en le privant de toute considération.* »

(1) *OEuvres choisies*, t. Ier, p. 220.

Voici un morceau que je trouve un peu plus haut dans ce portefeuille, et qui est intitulé :

SUR L'UNITÉ DE CAUSE (1).

« Quand l'esprit humain a passé de l'idée de plusieurs causes à l'idée d'une seule, quand il a franchi les bornes du polythéisme pour entrer dans la croyance du déisme, il a fait un pas capital, mais il n'a pas atteint les limites de son perfectionnement.

» Il est aisé de prouver que le déisme est une croyance en arrière de l'état actuel des lumières ; il est facile d'établir solidement l'opinion que l'esprit humain ne doit les grands progrès qu'il a faits pendant les derniers siècles dans les sciences mathématiques et physiques qu'à l'attiédissement de sa croyance en Dieu.

» Si Galilée, Bacon et Descartes ont dit qu'ils étaient déistes, c'est parce qu'ils ne voulaient point choquer l'opinion publique; c'est aussi parce que ces têtes d'une force colossale étaient éminemment systématiques, et qu'elles ne voulaient pas abandonner totalement l'ancien système avant d'avoir complété l'organisation du nouveau.

» Qu'est-ce que l'idée *Dieu* sans celle de la révélation? Une idée stérile. Chaque découverte scientifique a mis en évidence une des erreurs du système prétendu révélé : l'idée *Dieu* n'est pas autre chose que l'idée de l'intelligence humaine généralisée....

» Osons regarder l'idée *Dieu;* osons examiner les définitions qu'on nous a données de cette idée....

» Toutes les définitions, toutes les descriptions de Dieu sont ainsi conçues :

» Dieu est un être spirituel; Dieu est éternel, immuable, infini; il est prévoyant au suprême degré; il voit tout, il gouverne tout.

. . . . . .

» Si Dieu est un être purement *spirituel*, son existence est la pensée ; mais si Dieu est éminemment prévoyant, il n'a pu penser qu'une fois ; par une pensée unique il a prévu tout ce qui arriverait. Donc son existence n'a pu durer que le temps d'une pensée ; donc il n'existe plus.

» Dieu ne gouvernerait pas le monde, quand bien même il existerait ; car le monde ayant été créé par lui, qui est parfaitement prévoyant, la création du monde est parfaite, tant pour le premier moment que pour tout le temps de sa durée, et le monde n'a par conséquent point besoin d'être gouverné.

» L'idée *Dieu* n'a pas d'unité ; car, avant de présenter cette idée à ceux qui n'en ont pas connaissance, on établit en préambule qu'il y a deux natures de choses : les unes morales, les autres physiques, qu'on appelle aussi les choses matérielles et immatérielles. On dit que Dieu est d'une de ces deux natures. Dans ce cas, il ne peut exister aucune relation entre lui et les choses qui ne sont pas de sa nature.

» L'idée *Dieu* étant vicieuse, toutes les applications qui ont été faites de cette idée ont dû être vicieuses. »

Voilà, messieurs, en peu de lignes le bilan religieux et moral de Saint-Simon en 1808. Je dois dire, pour compléter ce bilan, que je rencontre en beaucoup de passages, notamment dans le *Travail sur la gravitation universelle* (2), une autre pensée sur laquelle j'ai eu, je crois,

(1) *OEuvres choisies*, t. Ier, p. 216.

(2) *OEuvres choisies*, t. II, p. 167.

l'occasion d'appeler déjà votre attention. Saint-Simon se sert beaucoup de cette expression : le grand *Ordre de choses*. Dans un passage il dit : « Le grand Ordre de » choses m'a destiné à faire ce que je fais. » Ailleurs : « Il ne faut pas croire que les rois puissent exercer un » pouvoir illimité; le grand Ordre de choses a posé des » limites au despotisme. » En un mot, on rencontre à chaque page, dans les œuvres de Saint-Simon, soit à l'époque où il a écrit ce que je viens de lire, soit dans les années suivantes, en 1812, 1813 et 1814, la pensée d'une action générale enveloppant souverainement les hommes et les choses, fatale si vous voulez, providentielle si vous l'aimez mieux; quelque chose comme cette « *main énorme* » que Victor Hugo a vue planer sur le champ de bataille de Waterloo, mais que ni le colonel Charras ni Edgar Quinet n'ont pu découvrir!

Messieurs, nous avons fixé tout à l'heure la date de 1821 comme étant celle de la première œuvre morale et religieuse de Saint-Simon. Pour bien comprendre le grand mouvement qui se fit alors dans l'esprit de Saint-Simon, il est nécessaire de se rendre compte des travaux dans lesquels il était engagé. En 1821, Saint-Simon est entièrement dans le feu de la politique qu'il tâche d'inaugurer. Vous vous rappelez peut-être le morceau célèbre que j'ai lu devant vous la dernière fois, et qui valut à Saint-Simon le double honneur d'une poursuite judiciaire et d'un acquittement par le jury. Eh bien, c'est tout juste une année plus tard qu'il écrit le *Système industriel* (1). Il est alors très-préoccupé de former le *Parti politique des travailleurs*. Il est lié à des hommes éminents, Ternaux, Ardouin, Jacques Laffitte, Bastarèche. Ces hommes, qui tiennent le premier rang dans la banque, dans la finance, dans les manufactures, s'honorent de l'amitié de Saint-Simon; ils sont ses appuis, l'aident de leur bourse, encouragent son œuvre. Mais cependant cette œuvre reste en apparence stérile. Le grand corps des industriels ne s'émeut pas. La froideur, je pourrais dire l'égoïsme que Saint-Simon a rencontré chez les savants, il le retrouve chez les industriels. Vous savez que Saint-Simon avait passé trois ans de sa vie près de l'École polytechnique et près de l'École de médecine, protégeant la science en véritable grand seigneur, tenant table ouverte pour les savants, leur prodiguant, comme il l'écrit dans ses mémoires, « bonne chère, bon vin », et toutes les joies d'un épicuréisme délicat. Dans ces réunions, où il gardait ordinairement le silence, fidèle à son rôle d'observateur, Saint-Simon avait vu de près les savants; depuis quelques années, il voyait de près les industriels. Chez les uns et chez les autres, il trouvait la même froideur, la même étroitesse de vues, les mêmes calculs personnels. Un grand chagrin le saisit alors; un profond découragement le frappe. Ce chagrin est fécond; ce chagrin l'amène à voir sous un jour tout nouveau non-seulement l'organisation humaine, mais, suivant sa coutume, les profondeurs les plus reculées de l'histoire. Je trouve dans le *Système industriel* une phrase qui me paraît l'expression amère de ce découragement dont je parlais :

« Si, malheureusement pour nous, il s'établissait un ordre de choses dans lequel l'administration des affaires temporelles se trouvât placée dans les mains des savants, on verrait bientôt le corps scientifique se corrompre, et s'approprier les vices du clergé; il deviendrait métaphysicien, astucieux et despote. »

Voilà maintenant les réflexions que lui inspire la froideur des industriels :

« La dernière classe de la société était certainement, lors de la fondation du christianisme, intéressée de la manière la plus positive et la plus directe à l'admission de cette croyance; cette doctrine offrait aussi de grands avantages aux peuples qui portaient le joug des Romains : il paraissait donc vraisemblable que ces deux grandes masses de la population soutiendraient de tous leurs pouvoirs le nouveau principe de morale; les choses se sont passées d'une manière toute différente. Le principal fondateur humain de la religion chrétienne a été l'apôtre Paul, qui était un Romain; Polyeucte, qui appartenait aux premières classes de la société, a été un des premiers martyrs, et les premiers prédicateurs ont été souvent persécutés par les dernières classes du peuple.

» La vérité, à cet égard, vérité qui a été constatée par la marche de la civilisation, c'est que la passion du bien public agit avec beaucoup plus d'efficacité pour opérer les améliorations politiques que celle de l'égoïsme des classes auxquelles ces changements doivent être le plus profitables. En un mot, l'expérience a prouvé que les plus intéressés à l'établissement d'un nouvel ordre de choses ne sont pas ceux qui travaillent avec le plus d'ardeur à le constituer.

» Messieurs, au fait très-ancien que je vous ai présenté à l'appui de mon opinion, je vais ajouter un autre fait tellement récent, qu'il n'est pas encore achevé.

» Je travaille depuis six ans, avec beaucoup d'ardeur, à démontrer aux savants et aux industriels :

» 1° Que la société manifeste dans ce moment une tendance évidente à s'organiser de la manière la plus favorable aux progrès des sciences et à la prospérité de l'industrie.

» 2° Que pour organiser la société de la manière la plus favorable aux progrès des sciences et à la prospérité de l'industrie, il faut confier le pouvoir spirituel aux savants, et l'administration du pouvoir temporel aux industriels.

» 3° Que les savants et les industriels peuvent organiser la société d'une manière conforme à ses désirs et à ses besoins, puisque les savants possèdent les forces intellectuelles, et que les industriels disposent des forces matérielles.

» Ce travail m'a mis en relation avec un grand nombre de savants et d'industriels; il m'a fourni l'occasion et donné les moyens d'étudier leurs opinions et leurs intentions.

» Voici ce que j'ai observé :

» J'ai reconnu d'abord qu'on pouvait considérer les hommes comme divisés, sous le rapport moral, en deux espèces différentes, savoir : ceux chez lesquels les sentiments dominent les idées, et ceux chez lesquels les sentiments sont soumis aux combinaisons de l'esprit; ceux qui lient l'espérance de l'amélioration de leur sort avec le désir de la suppression des abus, et ceux qui se proposent pour but spécial, dans leurs relations sociales, de faire tourner les abus à leur profit. En un mot, j'ai remarqué que les hommes savants et industriels, de même que les autres hommes, devaient être divisés en deux grandes classes, savoir : les philanthropes et les égoïstes.

» J'ai ensuite observé que le nombre des philanthropes et celui des

(1) *OEuvres choisies*, t. III, p. 5.

égoïstes augmente ou diminue relativement, suivant les circonstances générales où se trouve la société, et que, dans les circonstances actuelles, le nombre des égoïstes augmentait journellement; mais qu'en compensation les philanthropes se montraient plus disposés à unir leurs efforts et à agir avec énergie.

» J'ai encore remarqué que les occupations auxquelles les hommes se trouvent livrés contribuent infiniment à leur faire adopter la morale philanthropique ou les opinions de l'égoïsme, de manière que ceux qui ont des relations journalières avec le plus grand nombre d'individus, principalement de la classe du peuple, sont plus portés à la philanthropie, tandis que ceux qui vivent isolés par leurs occupations, ou qui sont essentiellement en rapport avec la classe riche, tournent à l'égoïsme, à moins qu'ils n'aient reçu de la nature une organisation extrêmement heureuse. »

Ces réflexions douloureuses conduisent immédiatement Saint-Simon à introduire dans ses spéculations un terme sur lequel sa pensée ne s'était pas encore arrêtée, c'est le *Sentiment*, c'est la passion, c'est ce qu'il a le tort (nous touchons là une de ses grandes erreurs), c'est ce qu'il a le tort d'appeler la morale. En effet, il prend le *Sentiment* pour la *Morale*, et fait une confusion dans laquelle sont tombés après lui non-seulement ses successeurs, mais le siècle tout entier; une confusion qui dure encore chez les meilleurs esprits; une confusion qui prolonge la crise sociale où nous sommes engagés; une confusion qui ne cessera que lorsque nous comprendrons bien le sens nouveau d'un mot bien vieux : *la Justice !*

Voici en quels termes Saint-Simon s'explique sur le lien qu'il découvre pour la première fois entre les idées et les sentiments :

« Les idées et les sentiments se tiennent et se correspondent nécessairement. Tout grand mouvement dans les idées en exige un semblable dans les sentiments. Sous ce rapport, la philanthropie est l'analogue et l'auxiliaire indispensable de la philosophie. Pour déterminer le grand mouvement philosophique qui doit avoir pour objet la refonte des idées générales, il est indispensable que l'activité philanthropique se développe chez tous les hommes capables de sentiments élevés et généreux. La décadence des doctrines générales anciennes a laissé développer l'égoïsme, qui envahit de jour en jour la société, et qui s'oppose éminemment à la formation des nouvelles doctrines. Il faut donc mettre en jeu la philanthropie pour la combattre et pour la terrasser. Cette action n'est pas moins nécessaire que celle de la philosophie, et même elle doit la précéder. C'est pourquoi j'ai cru devoir, dès ce premier fragment de mon travail, faire un appel aux philanthropes, c'est-à-dire à tous les hommes doués de sentiments généreux, quelle que soit leur existence sociale : qu'ils appartiennent à l'ancien système ou au système nouveau, ou au système transitoire. Cet appel terminera ce premier écrit. »

Cet *Appel aux philanthropes*, dont parle Saint-Simon, termine le volume du *Système industriel*. Nous le verrons tout à l'heure.

J'appelle d'une façon spéciale votre attention sur la dernière phrase du passage que je viens de lire, parce que j'ai cru, pour ma part, y trouver l'explication d'un fait fort étrange au premier abord. Vous vous rappelez la façon énergique dont Saint-Simon critiquait le déisme en 1808, et vous avez peut-être déjà remarqué que dans le passage que je viens de lire, il est question d'une *morale divine*. Il y a mieux; ce livre que je tiens là, le *Système industriel*, porte cette épigraphe : « *Dieu a dit : Aimez-vous et secourez-vous les uns les autres.* » Et nous trouverons tout à l'heure, dans le *Nouveau christianisme*, ce cri par lequel commence l'ouvrage : « Croyez-vous en Dieu? Oui, j'y crois! » Qu'est-ce à dire? Saint-Simon a-t-il oublié en 1821 et en 1825 la critique qu'il a faite en 1808 du déisme? S'il n'a pas oublié cette critique, s'il ne la désavoue point, comment peut-il parler d'une morale divine, et graver le nom de Dieu au frontispice de son livre? Messieurs, je crois que Saint-Simon n'oublie ni ne désavoue en 1821, non plus qu'en 1825, la critique qu'il a faite du déisme en 1808; je crois simplement qu'emporté par le désir d'allumer chez tous la passion philanthropique qui le consume lui-même, il veut tenir entièrement à l'écart les questions dogmatiques, et tenter de tourner les difficultés qu'il avait essayé d'enlever de front. Remarquez que dans le passage que je viens de lire, il exprime formellement l'intention de s'adresser aux philanthropes, à quelque système qu'ils appartiennent, soit au système nouveau, celui que Saint-Simon veut établir, soit au système ancien, système théologique et féodal.

Quoi qu'il en soit, et c'est là le point capital, Saint-Simon me paraît avoir eu, à cette heure de sa vie, une intuition qu'il n'avait pas eue auparavant. Si quelqu'un mérita le nom de philanthrope, assurément ce fut Saint-Simon. Eh bien, cependant, jusque-là il n'avait compté, parmi les ressorts qui font mouvoir l'homme et l'humanité, que la raison et la science. Pour la première fois en 1821, il se dit : « Le sentiment, la passion, jouent un rôle dans la société humaine. Regardez dans l'histoire, rien ne s'y fait sans passion. » Cette pensée profonde et vraie ne l'a plus quitté. C'est pour cela qu'à la fin de sa vie, il disait à Rodrigue et à ses amis assemblés autour de son lit de mort : « N'oubliez pas que vous ne ferez rien si vous n'êtes passionnés. » Pour ma part, je crois que Saint-Simon a dit vrai, et que le sentiment est une puissance qu'il ne faut point méconnaître, avec laquelle il faut compter; mais je répéterai ce que je disais tout à l'heure : l'erreur de Saint-Simon, c'est d'avoir cru que le sentiment était tout; c'est surtout d'avoir pris le sentiment pour la morale; c'est d'avoir mis toute la morale dans le sentiment. Il n'a pas vu que le sentiment n'était que le lien de la raison et des intérêts, et il en a fait l'unité complète. Quoi qu'il en soit, et pour reprendre maintenant notre sujet par le côté religieux, nous allons voir que ce volume, en tête duquel se trouve cette maxime : « Dieu a dit : Aimez-vous les uns les autres », n'en aboutit pas moins à considérer la morale comme devant être construite scientifiquement et reposer sur des bases positives. Ainsi j'y trouve ceci :

« .... Dans le fait, il n'y a et il ne peut y avoir que deux systèmes d'organisation sociale réellement distincts, le système féodal ou militaire, et le système industriel, et au spirituel un système de croyances et un système de démonstrations positives. Toute la durée possible de

l'espèce humaine civilisée est nécessairement partagée entre ces deux grands systèmes de société. Il n'y a, en effet, pour une nation comme pour un individu que deux buts d'activité, ou la conquête, ou le travail, auxquels correspondent spirituellement, ou les croyances aveugles, ou les démonstrations scientifiques, c'est-à-dire fondées sur des observations positives. »

Enfin, messieurs, avant d'écrire son *Adresse aux philanthropes*, Saint-Simon expose ainsi le but général de son entreprise, telle qu'il la conçoit à la fin de 1821 :

« Par les immenses progrès que les sciences ont faits, la supériorité des lumières du clergé, qui était le véritable fondement de la puissance spirituelle, a totalement disparu. Les esprits, en s'éclairant, ont peu à peu perdu leur soumission absolue aux croyances théologiques. Enfin l'influence politique de ces croyances, et même leur influence morale, a été détruite dans sa base du moment qu'on a admis pour chaque individu le droit de les soumettre à la discussion, et de les adopter, et de les rejeter d'après les lumières naturelles.

» A mesure que les opinions du clergé ont cessé d'être dominantes, celles des savants sur les objets de leur ressort ont commencé à faire autorité, même dans les cas où elles se sont trouvées en contradiction manifeste avec les premières.

» Aujourd'hui les décisions scientifiques sont les seules qui aient le pouvoir de commander une croyance universelle; les décisions théologiques n'ont d'influence réelle que sur les classes les moins éclairées; encore même cette influence est-elle assez faible, et nullement comparable à celle qu'exercent sur les mêmes classes les opinions des savants.

» Le grand mouvement moral, qui doit faire passer la société du régime arbitraire modifié au régime le plus avantageux à la majorité des membres de la société, ne peut pas être purement national, il ne peut s'effectuer qu'en devenant commun aux peuples les plus éclairés. Ce changement doit s'opérer de la même manière et par les mêmes moyens que le passage du polythéisme au déisme.

. . . . . .

» Le but direct de mon entreprise est d'améliorer le plus possible le sort de la classe qui n'a point d'autres moyens d'existence que le travail de ses bras; mon but est d'améliorer son sort, non-seulement en France, mais en Angleterre, en Belgique, en Portugal, en Espagne, en Italie, dans le reste de l'Europe, et dans le monde entier....

» Les hommes du peuple, de même que les riches, ont deux espèces de besoins : ils ont des besoins physiques et des besoins moraux; ils ont besoin de subsistance, ils ont aussi besoin d'instruction.

. . . . . .

» J'observe d'abord que le seul moyen général de procurer des subsistances au peuple consiste à lui procurer du travail..... Quant à l'instruction, dont le peuple a le plus besoin, c'est celle qui peut le rendre le plus capable de bien exécuter les travaux qui doivent lui être confiés....

» Messieurs, l'opinion que je viens de vous présenter n'a pas besoin de démonstration, elle n'est point susceptible de discussion, parce que le sens commun suffit pour la juger, et parce qu'elle est une conséquence directe du grand principe de morale qui sert de base à la religion chrétienne : *Aimez votre prochain comme vous-même.* Tous les hommes vraiment pieux l'adopteront avec empressement; elle n'a besoin que d'être propagée. »

Puis, messieurs, Saint-Simon paraît de plus en plus ressentir le besoin énergique d'entraîner la société dans les voies nouvelles qu'il lui a ouvertes, et par conséquent de s'adresser à la passion, au sentiment. Il expose donc, comme je le disais tout à l'heure, l'ensemble de son système, l'adressant aux gens de cœur de toutes les opinions. Il écrit l'*Adresse aux philanthropes* (1), et il leur tient le langage suivant :

« Messieurs,

» La passion qui vous anime est d'institution divine; elle vous place au premier rang des chrétiens, elle vous donne le droit, elle vous impose le devoir de combattre les passions malfaisantes, et de lutter corps à corps avec les peuples et avec les rois, quand ils se laissent dominer par elles.

» Vos devanciers ont commencé l'organisation sociale de l'espèce humaine, c'est à vous à terminer cette sainte entreprise. Les premiers chrétiens ont fondé la morale générale en proclamant dans les chaumières, ainsi que dans les palais, le principe divin : *Tous les hommes doivent se regarder comme des frères, ils doivent s'aimer et se secourir les uns les autres.* Ils ont imaginé une doctrine d'après ce principe, mais cette doctrine n'a reçu d'eux qu'un caractère spéculatif; et l'honneur d'organiser le pouvoir temporel conformément à ce divin axiome vous est réservé. Vous avez été destinés de toute éternité à démontrer aux princes qu'il est de leur intérêt et de leur devoir de donner à leurs sujets la constitution qui peut tendre le plus directement à l'amélioration de l'existence sociale de la classe la plus nombreuse; vous avez été destinés à déterminer ces chefs des nations à soumettre leur politique au principe fondamental de la morale chrétienne.

» C'est vous qui avez sauvé l'espèce humaine de la dégradation lors de la chute de la puissance romaine. Les circonstances actuelles sont les mêmes (autant que la différence dans l'état de la civilisation puisse le permettre), et ce sont les mêmes causes qui ont produit de semblables effets. Vous devez, messieurs, suivre l'exemple de vos devanciers, vous devez développer une énergie égale à la leur; ils ont fondé la religion chrétienne, et vous devez la régénérer; vous devez compléter l'organisation du système de morale, vous devez y soumettre le pouvoir temporel. »

Messieurs, vous me permettrez de dire en passant, nous y reviendrons tout à l'heure, que la passion égare Saint-Simon. Il fait honneur au christianisme d'un principe qui ne lui appartient pas en propre. Ce n'est pas le Christ, ce ne sont pas les chrétiens qui ont dit les premiers : « Aimez-» vous les uns les autres, et ne faites pas à autrui ce que » vous ne voudriez pas qu'il vous fût fait. » Les chrétiens ont reproduit cet axiome, mais cet axiome était dans la conscience humaine, dans la circulation des peuples, dans le domaine de la philosophie, très-longtemps avant que Jésus parût. Quatre cents ans avant Jésus-Christ, nous trouvons ce principe dans la bouche d'Isocrate, un Athénien; nous le trouvons, à une époque bien plus reculée, dans les livres sacrés de Confucius; nous le trouverons ailleurs, et il éclate avec une force très-grande chez les stoïciens. Enfin, il ne faut pas oublier, surtout, que c'est plus de cent ans avant la naissance de Jésus-Christ que, dans le cirque de Rome, le peuple romain tout entier applaudissait à ce vers de Térence, qui a traversé les siècles :

Homo sum, nihil humani a me alienum puto.

Ce sont enfin des jurisconsultes romains qui ont écrit que l'un des fondements du droit était une certaine pa-

(1) *OEuvres choisies*, t. III, p. 7.

renté entre tous les hommes. C'était après la venue de Jésus-Christ, sans doute, que cette grande maxime prenait place dans la « Raison écrite » ; mais ceux qui l'inscrivaient étaient des païens : c'était Papinien, c'était Ulpien, qui disaient cela. Ce qui est vrai de cette maxime, c'est qu'elle est éternelle dans le genre humain. Les hommes ont toujours eu une tendance à s'aimer. La philanthropie est aussi vieille que l'humanité; seulement l'amour de l'homme pour l'homme n'a pas eu toujours la même profondeur ni la même étendue.

A mesure que le progrès moral s'accomplit en même temps que les autres progrès, cette sainte affection, ce respect éminent de l'homme pour son semblable grandit également. On respecte son prochain, on aime son prochain comme soi-même, mais ce prochain se définit autrement; on aime toujours les autres hommes, on se traite en frères; mais à mesure que le cercle s'agrandit, la philanthropie s'étend, et rayonne plus haut et plus loin.

CH. LEMONNIER.

— La fin au prochain numéro. —

ESTHÉTIQUE APPLIQUÉE A L'HISTOIRE DE L'ART.

COURS DE M. VIOLLET-LE-DUC.

(ÉCOLE DES BEAUX-ARTS.)

(Voy. les nos 13, 14, 15 et 21.)

III.

Transformation des arts de l'Orient par l'esprit grec.

Ce que nous avons vu jusqu'ici nous a déjà suffisamment prouvé que l'art est un, quoiqu'il puisse prendre plusieurs formes : ses principes créateurs, son essence, n'en constituent pas moins un fonds unique comme la pensée humaine. L'idée peut emprunter bien des langages différents pour se faire saisir et comprendre; mais qu'elle s'exprime en grec, en latin, en allemand ou en français, est-ce à dire qu'elle ne parte pas du même foyer, qu'elle ne pénètre pas également l'esprit de la foule? Et prétendrons-nous repousser une idée juste, grande et généreuse, parce qu'elle est traduite dans une langue que nous ignorons? Pour ne pas renoncer volontairement au profit qu'on en peut retirer, nous sommes obligés d'apprendre les langues, de connaître toutes les formes de la pensée humaine, pour nous approprier cette pensée et nous en servir dans ce qu'elle peut avoir de fécond. Il en est de l'art comme de la littérature ou de la philosophie : là aussi nous devons connaître les différentes formes adoptées successivement par l'esprit humain, et méditer ces formes pour y chercher une inspiration nouvelle. La Grèce va nous montrer l'application de ce principe.

Chez les Grecs, l'art et l'industrie sont confondus en une seule et même chose et se prêtent un mutuel appui. Les Grecs ne connaissent pas ce que nous appelons l'*art industriel*, par une fausse appréciation de ces deux produits de l'intelligence humaine. L'art, avec eux, pénètre partout, et se révèle dans les ustensiles les plus vulgaires, comme dans les temples qu'ils élèvent aux dieux. Nous voyons l'artiste qui représente pour nous la plus complète expression de l'art grec, façonner de ses mains des statues où l'or, l'ivoire et les pierres fines étaient employés pour constituer une œuvre que nous ferions rentrer aujourd'hui dans l'industrie décorative plutôt que dans l'art proprement dit. D'un autre côté, dans tous ces ustensiles que nous rendent les fouilles et les tombeaux antiques, comment nier l'intervention de l'art? N'est-il pas évident qu'ils ont été faits d'après les mêmes procédés que les statues des grands sculpteurs?

Cette union intime de l'art et de l'industrie est personnifiée par Athéné, la Minerve des Latins, celle de toutes les divinités païennes qui représente le mieux l'esprit grec. Athéné, c'est la déesse de la sagesse et de l'intelligence, mais c'est aussi la fileuse infatigable, la déesse ouvrière qui exécute elle-même ses conceptions : voilà bien l'alliance que nous trouvons chez les Grecs entre le travail intellectuel et le travail des mains. Les Hindous, les Assyriens, les Égyptiens eux-mêmes n'ont pas de mythes qui correspondent à celui-là, parce que chez eux la pensée qui conçoit et la main qui exécute, sont confinées dans des castes différentes et ne peuvent jamais se réunir.

Cette union étroite de l'art grec avec l'industrie avait un immense avantage, c'était de vulgariser les arts. Tous ces petits objets, que nous admirons encore aujourd'hui dans nos musées, n'étaient, à vrai dire, que des produits industriels descendant jusque dans la cabane du pauvre, qui ne pouvait prétendre à la possession des œuvres des maîtres, et portant avec eux le goût du beau, surtout de la beauté plastique. D'ailleurs, l'alliance des divers arts produit toujours sur la foule une forte impression, et les Grecs étendirent cette alliance bien au delà des arts du dessin, jusqu'à la poésie, la musique et la danse. Aussi sont-ils arrivés à réunir sur le théâtre ces arts différents et à produire ainsi de puissants effets. Séparer les arts, les isoler les uns des autres pour les faire marcher désunis, c'est ôter à chacun d'eux cette vie intérieure, cette puissance qu'ils ne peuvent trouver que dans leur union et leur concours vers un but commun. En effet, dans les civilisations qui ont su produire les plus vives expressions des arts du dessin, nous voyons la sculpture, la peinture et l'architecture, marcher de concert pour obtenir surtout un effet d'ensemble. Il n'y a qu'un seul art qui varie et se transforme en passant d'un peuple à l'autre.

L'architecture de l'Hindoustan est dérivée d'ouvrages de charpente et elle en conserve la forme. En effet, les plus anciennes grottes taillées à main d'homme dans ces contrées nous montrent les piliers de réserve prenant l'apparence d'un poteau de bois, ce qui ne peut être autre

chose que l'imitation d'une construction antérieure, car aucune nécessité physique n'imposait une pareille forme donnée à la matière.

Chez les peuples qui se rapprochent davantage de la Grèce, chez les Mèdes, les Perses, les Assyriens, on voit apparaître le système de construction en briques crues assemblées sans le secours du bois; mais on trouve aussi chez les Lyciens et les peuples des côtes, une tradition des constructions en charpenterie assemblée. (*Le professeur dessine au tableau un tombeau taillé dans le roc, en Lycie.*) L'imitation d'une forme de bois est ici évidente, mais elle est mieux raisonnée que dans les monuments de l'Hindoustan.

En Assyrie, on construit encore des habitations en plantant de distance en distance des arbres fourchus à peu près tels qu'on les trouve à la forêt; dans cette suite de fourches, on passe horizontalement un autre arbre qui sert d'appui aux solives du toit, et la cabane est terminée. Ce procédé si simple se trouve reproduit en pierre dans les piles figurées sur les faces du tombeau de Darius (*le professeur dessine ce monument au tableau*); mais les deux branches de chaque fourche sont sculptées en forme de tête de cheval (animal sacré, emblème du soleil), ce qui donne un chapiteau d'une forme raisonnée et gracieuse que nous retrouvons adoptée à Persépolis.

En Égypte, à l'origine, ce sont des constructions de roseaux et de pisé revêtues d'enduits. Quand l'architecture emploie la pierre, elle imite les formes végétales du pays et en tire toute son ornementation. Les colonnes égyptiennes représentent un paquet de roseaux avec ses liens, comme celles de l'Inde figuraient un poteau de bois.

Enfin, chez les populations grecques de l'Ionie, en contact avec les peuples de l'Asie Mineure, nous trouvons encore les formes de la charpente reproduites exactement sur la pierre, comme cela se pratiquait dans les contrées voisines.

Voilà les éléments d'architecture qui entouraient la Grèce.

Les exemples que nous venons de parcourir indiquent assez que tous ces peuples obéissent à une tradition sans faire intervenir le raisonnement entre cette tradition et la matière qu'ils emploient. Ils ne se démontrent pas que telle forme est la meilleure; s'ils la prennent, c'est uniquement parce qu'elle leur est fournie ou plutôt imposée par les vieux usages nationaux et consacrée par la religion. Supposez un instant qu'il ait pu s'y mêler quelque principe émané directement de la raison humaine, et l'on aurait aperçu tout de suite la profonde opposition de cette forme étrangère avec les nouveaux matériaux, pierres ou briques, auxquels on l'appliquait. Aussi l'expression de l'art chez ces peuples ne peut-elle être soumise à des règles fixes; tout reste à l'état de transition et d'ébauche : c'est une œuvre un peu vague et instinctive que l'intervention du raisonnement va transformer.

Le propre du génie grec, c'est d'avoir su se guider au milieu de ces éléments imparfaitement définis, ces à peu près, ces traditions plus ou moins corrompues de l'Orient, et d'arriver à la précision, à la netteté de toutes les formes qu'il adopte, en les illuminant d'un éclair de son bon sens et de sa raison si élevés. Et, pour arriver à cette transformation, il prend toujours le plus court chemin.

Ainsi, dans la religion, pour préciser plus nettement et mieux fixer les mythes souvent nébuleux de l'Hindoustan, de l'Asie Mineure et de l'Egypte, le Grec se jette dans l'anthropomorphisme : il personnifie les diverses qualités de la divinité et les exprime par sa propre image. Mais comme il rencontre à chaque instant des phénomènes nouveaux autour de lui, il en fait immédiatement des dieux et des déesses. Puis ayant épuisé la nature physique, il se retourne sur lui-même, s'observe intérieurement; reconnaît bientôt qu'il n'est, au point de vue moral, qu'un composé de tendances contraires, et qu'il est tour à tour dominé par la colère ou la pitié, la passion la plus désordonnée ou l'amour de la justice, la tristesse ou la joie. Il personnifie encore chacune de ces parties de son être moral : la colère, la joie, la violence, la pitié, deviennent des divinités ayant la forme extérieure et les qualités diverses de l'humanité. Ainsi, Thémistocle demande de l'argent aux habitants d'Andros au nom de deux divinités, la Force et la Violence, et ceux-ci résistent au nom de deux autres divinités, la Misère et la Pauvreté.

Ce n'est pas tout encore; le Grec continue à marcher dans cette voie, et si l'on peut ainsi parler, il divinise à moitié ses héros, ses fondateurs, ou ceux qu'il considère comme tels, pour en faire des demi-dieux qui correspondent à peu près aux saints du christianisme.

Mais comme chaque jour voit naître une nouvelle divinité, le Grec, avec son esprit clair et son amour de l'ordre, comprend bientôt qu'il faut mettre un certain ordre dans ce *panthéon* sans limites; il classe donc tous ces mythes suivant une hiérarchie régulière et logique, en laissant toujours au sommet le grand Zeus, le dieu suprême. Puis de cet ensemble de mythes innombrables, il fait un monde divin, à l'imitation de celui qu'il habite lui-même, monde composé d'éléments contraires toujours en lutte les uns avec les autres, ce qui est le caractère de la vie: on y retrouve l'antagonisme universel, qui est le fonds du monde créé, et toutes les passions qui agitent l'humanité avec une partie des faiblesses qui la déparent. Ainsi, non content de son activité terrestre, le Grec prétend transporter la même activité dans les sphères divines; il décuple la courte existence de l'homme par la vie qu'il a su loger partout, dans les nuées comme dans la mer et les fleuves, dans les bois et dans les grottes, dans les plantes comme dans la pierre des rochers ou le sable du rivage; il vit de ses dieux et

avec ses dieux; il les retrouve à chaque pas, au détour de tous les chemins, sur le seuil de sa maison, dans l'ombre de la nuit comme à la clarté du soleil.

Par suite de cette disposition d'esprit, le Grec est entraîné à donner à ses divinités ainsi humanisées les goûts, les passions et les défauts de la nature humaine. Dans l'*Iliade*, les dieux se querellent entre eux, se battent même avec les mortels et sont blessés par eux. Homère nous montre Vénus atteinte par la lance de Diomède, et le dieu de la guerre, Arès, le Mars des Latins, dans une semblable occurrence, s'enfuit en gémissant auprès de Zeus, pour y porter ses plaintes, qui sont fort mal accueillies. Ces dieux sont sujets aux mêmes faiblesses, aux mêmes erreurs que les hommes; ils manifestent comme eux des haines irréfléchies ou des penchants non justifiés pour certaines personnes.

Avec une mythologie ainsi transformée, l'hiératisme n'était plus possible. L'art changeait toutes ses formes suivant les progrès et les idées de chaque jour, et la religion en arrivait à avoir ses modes, comme les usages, les mœurs et les vêtements.

Zeus est le protecteur de la maison du Grec; son image est placée dans la partie intérieure de l'atrium, et c'est devant son autel que se débattent les griefs domestiques. Tous les dieux lui sont soumis. Mais le panthéisme grec est si bien lié à l'homme, qu'on le voit se modifier avec les mœurs. Ainsi Héra, la Junon des Latins, qui, dans l'origine, était bien moins l'épouse de Jupiter que la sujette soumise du souverain des dieux, Héra arrive graduellement au rang de reine, à mesure que se relève la condition de la femme au sein de la société hellénique.

Si les Grecs modifient les formes de l'art suivant les variations des mythes, ils savent aussi employer la religion comme le lien le plus propre à réunir, dans une vaste communauté d'idées et de sentiments, tous les membres de la grande famille des Aryas-Hellènes. Ils instituent des fêtes publiques, comme les Panathénées, les jeux Olympiques et tant d'autres, où sont conviés les divers peuples de cette race. Ces fêtes ont, sans doute, avant tout, un caractère sacré; mais on y expose les ouvrages d'art les plus remarquables exécutés depuis la dernière réunion, on visite les monuments nouveaux. Cela ressemble beaucoup à ce que sont aujourd'hui nos expositions universelles. Tous ces peuples, souvent éloignés, apportent leurs idées, leurs mœurs, leurs costumes, et, dans ce contact de quelques jours, exercent et subissent une mutuelle influence qui facilite et rend plus rapides les progrès en tous genres. C'est toujours après ces grandes réunions que nous voyons apparaître les tentatives nouvelles, et l'influence étrangère que nous indiquons peut se constater chaque fois, ne fût-ce que dans les petits monuments dispersés sur les propriétés privées.

Les Grecs sont les premiers qui aient introduit l'archéologie dans l'art, ou plutôt qui aient mis à profit leurs recherches archéologiques pour étudier les différentes formes de l'art chez eux; ils se montrèrent toujours fort curieux de ce qui se faisait avant eux et autour d'eux. Hérodote était un archéologue au moins autant qu'un historien, et personne n'ignore le succès qu'obtinrent ses écrits chez ses compatriotes. Pus tard, Pausanias n'est encore qu'un voyageur archéologue. C'est qu'avec leur esprit éminemment investigateur, cherchant toujours des éléments à combiner, les Grecs avaient compris que, pour faire naître des idées nouvelles, il faut d'abord s'enquérir des idées anciennes et connaître exactement les principes répandus.

Il est intéressant de suivre les Grecs dans leur travail d'investigation et de réunion sur les éléments qui les entourent pour arriver à une synthèse méthodique. Ils partent de l'observation fine et subtile de la nature pour atteindre l'idéal. Pendant un espace de temps relativement court, ils se contentent d'appliquer avec certains tâtonnements les idées répandues autour d'eux. Ainsi, dans la statuaire, les Doriens et les habitants de l'Attique reproduisent d'abord les types des Lyciens, des Mèdes, des Égyptiens, des Lydiens surtout, car c'est avec ce peuple qu'ils présentent le plus d'affinités. Puis, de tous ces éléments, on pourrait presque dire de ces études diverses, ils composent un type idéal qui leur est propre.

C'est là de l'art sans doute, et du meilleur; mais c'est aussi de la science, c'est-à-dire la connaissance exacte des matériaux que fournissent le passé et le présent, leur recherche et leur synthèse savante. Ni les Perses, ni les Égyptiens, ne poursuivent ainsi un idéal : ils se bornent à copier servilement la nature sous la direction sacerdotale.

Dans ce travail de transformation, l'esprit grec ne marche pas à l'aventure; il suit des lois et en établit; mais ce ne sont plus ces lois hiératiques imposées comme des bornes infranchissables à la pensée, ce sont des lois libérales volontairement acceptées, produit nécessaire de la nature des choses. La liberté est donc laissée à l'artiste, son raisonnement intervient dans ses œuvres; il adopte des règles, sans doute, mais c'est lui-même qui les établit. Avec l'art hiératique, l'artiste n'était qu'un ouvrier plus ou moins habile dans l'exécution matérielle, mais auquel l'inspiration était interdite. Avec l'art transformé par les Grecs, il s'émancipe de toute domination étrangère et ne reconnaît plus de tradition immuable arrêtant les progrès de son esprit; il n'a plus d'autre maître que sa raison, d'autre règle que les lois qu'elle lui révèle.

C'est ainsi que se forme, pour la première fois, dans l'esprit du Grec, la grande conception du beau idéal avec la recherche curieuse de la nouveauté et l'idée féconde du progrès. Il sent qu'il ne peut s'arrêter aux résultats obtenus chez ses voisins ou chez lui-même, parce que ce serait stériliser ses efforts, et, poursuivi d'un incessant

besoin d'activité, il cherche toujours une meilleure forme pour traduire l'idéal qu'il a conçu. Ce mouvement se continue chez les Grecs, même lorsqu'ils sont arrivés à la plus pure expression de l'art. Au lieu de descendre, toujours dans la même voie, comme font les Égyptiens, ils comprennent que la veine qu'ils exploitent ne peut plus rien leur fournir, et ils cherchent autre part pour trouver une nouvelle source d'inspiration. Ainsi, pendant la vie même de Phidias, le temple de la Victoire aptère, élevé à côté des Propylées, révèle déjà dans la statuaire une recherche un peu affectée qui fait regretter la noble simplicité des bas-reliefs du Parthénon. Un peu plus tard, le temple de Magnésie touche presque à l'afféterie maniérée de la décadence. Plutôt que de s'énerver dans l'archaïsme, comme les arts de l'Orient, le génie grec aime donc mieux abandonner la voie qu'il a suivie avec succès et en essayer une autre.

Examinons maintenant comment, avec leur esprit logique et subtil, amateur de tout ce qui est vrai et précis, les Grecs arrivèrent à cette exacte expression dans les choses de l'art, en même temps qu'à l'établissement des grands principes de liberté et de progrès qu'on a trop longtemps méconnus.

Les Grecs, dès l'époque dorienne, savent se soustraire, dans la sculpture des bas-reliefs, aux formules égyptiennes et aux méthodes assyriennes. Ils abordent hardiment dans leurs bas-reliefs la figure de face : témoin les métopes de Sélinonte, où l'on trouve un quadrige avec ses quatre chevaux présentés de face. Sur leurs vases, on voit aussi apparaître une liberté toute nouvelle dans la manière de présenter les personnages. Plus le procédé plastique est restreint, plus l'échelle des figures est petite, et plus aussi le geste est senti et indiqué.

Nous voyons les Grecs, à l'origine, reproduire assez exactement les arts des peuples qui les entourent. Bientôt ils combinent tous ces éléments dans un harmonieux mélange, et, vers le temps de Phidias, ils forment ce beau idéal que nous admirons encore aujourd'hui. Mais en recherchant les origines de cet idéal, on est tout étonné de constater qu'il est formé d'éléments empruntés à des sources fort diverses et réunies pour former un nouvel ensemble bien différent de ses composants. On y retrouve le nez d'une race, le front d'une autre, la bouche d'une troisième. En un mot, pour rappeler une légende antique, c'est le procédé de Praxitèle qui, disait-on, avait réuni chez lui les plus belles jeunes filles de la ville, pour faire sa statue de Vénus.

Ces observations nous amènent à savoir comment nous devons procéder pour rajeunir nos arts modernes, créer une nouvelle source d'inspiration et atteindre à une originalité véritable, sans tomber dans la bizarrerie. Nous avons aujourd'hui sous la main bien plus d'éléments que n'en avaient les Grecs, et ces éléments sont de valeur fort diverse : notre choix est donc plus difficile. Nous chercherons à montrer par quels procédés, par quelle méthode on peut, avec les éléments mêlés dont nous disposons maintenant, former aussi un art fécond et un nouvel idéal. — Émile Alglave.

GÉOGRAPHIE DU MOYEN AGE.

COURS DE M. BOURQUELOT.

(École des chartes.)

(Voy. les nos 3, 16 et 27.)

III.

Géographie de la Gaule pendant les deux premières races. — Suite.

On a donné plusieurs causes de cette dislocation de la Gaule. On a dit qu'elle était due au besoin d'argent qu'éprouvaient les empereurs, et à la conquête de l'empire romain par les barbares. Dès cette époque, en effet, ils ont entamé la Gaule. Les empereurs voulant donc, d'une part conserver à l'empire le même nombre de provinces, d'autre part le même revenu pour eux-mêmes, auraient divisé le territoire qui leur restait proportionnellement aux provinces qu'ils avaient perdues, et fait peser sur les derniers restes de leur vaste empire démembré les mêmes charges et les mêmes contributions. Quoique cette opinion paraisse exagérée, il n'est cependant pas impossible que ces motifs soient entrés pour quelque chose dans le démembrement de la Gaule. Il est possible aussi que les empereurs, moins affermis dans leur puissance, plus ombrageux, sentissent le besoin, non pas de concentrer dans leurs mains une autorité souveraine et funeste, qui pouvait leur échapper, mais de disséminer dans des mains zélées et serviles un fardeau, dont leur intérêt même ferait des grands de l'empire les soutiens dévoués du tyran. Il y a eu à ce sujet des discussions et des travaux dans les détails desquels il nous est impossible d'entrer.

Dans la seconde moitié du IVe siècle, nous trouvons une manière nouvelle de considérer la Gaule. Les Romains la partagent en deux grandes parties, sous l'autorité de vicaires particuliers. La première est ainsi appelée : *Provinciæ gallicanæ*, ou simplement *Provinciæ*. Elle répond à l'ancienne Belgique et à la Celtique.

La seconde est de cinq ou de sept provinces (*septem aut quinque provinciæ*), et comprend toute la partie méridionale du pays.

C'est dans les Actes du concile de Valence, en 374, qu'on trouve la première mention de cet état de choses, qui est cependant antérieur à cette date. Les actes de ce concile sont adressés « *dilectis fratribus per Gallias et quinque provincias constitutis* ». Beaucoup d'autres documents nous indiquent cette division : une lettre du tyran Maxime (385), les Actes du concile de Turin, les Actes d'un concile tenu en Afrique en 412, les lois d'Arcadius et d'Honorius, et enfin de nombreux passages de la Notice des dignités de l'empire.

Quant aux sept provinces, nous les trouvons mentionnées dans une lettre du pape Zozime, de 417, et dans les constitutions d'Honorius, adressées à Agricola, préfet du prétoire en Gaule, constitutions dans lesquelles l'empereur prescrit aux *sept* provinces de se trouver à Arles à des époques fixes.

De cette façon, la Gaule romaine était administrativement divisée de la façon suivante :

Provinciæ gallicanæ, qui comprenaient :

Les quatre Lyonnaises,	Les deux Germanies,
Les deux Belgiques,	La Séquanaise,

Les Alpes maritimes.

Quinque aut septem Provinciæ, qui comprenaient :

Les deux Aquitaines,	Les deux Narbonnaises,
La Novempopulanie,	La Viennoise,

Les Alpes grecques.

Les deux formes *septem* ou *quinque* varient chez les divers écrivains, suivant qu'ils séparent ou réunissent dans leur énumération les deux Aquitaines ou les deux Narbonnaises. Dans la *Notice des Gaules*, par exemple, nous trouvons cinq provinces, mais, à l'époque où elle a été rédigée, les Goths avaient déjà conquis l'Aquitaine et la Novempopulanie.

Cette division a donné lieu à des travaux fort remarquables, entre autres ceux de M. Guérard ; elle a provoqué des discussions vives, des recherches nombreuses dans le détail desquelles nous n'entrerons pas ici. Qu'il nous suffise de noter que le savant dont nous venons de parler, en suivant cet état de choses, a vu et fait remarquer que cette division s'est perpétuée beaucoup plus loin qu'à l'époque romaine, et qu'elle a subsisté dans la distinction qu'on a faite beaucoup plus tard des pays de droit écrit et de droit coutumier.

Nous en avons fini avec les divisions civiles ; mais d'autres divisions aussi importantes, aussi curieuses, nous restent à examiner maintenant. Ce sont les divisions militaires.

Le monde romain, nous le savons, était divisé en deux grands empires : l'empire d'Orient, l'empire d'Occident.

Cet empire d'Occident était lui-même divisé en deux grandes préfectures, celle d'Italie et celle des Gaules.

La préfecture des Gaules était divisée en trois vicariats : ceux d'Espagne, de Bretagne et de Gaule proprement dite.

Cette Gaule propre elle-même était divisée en dix-sept provinces, dont six étaient gouvernées par des *consules*. C'étaient :

La Viennoise,	La deuxième Germanie,
La première Lyonnaise,	La première Belgique,
La première Germanie,	La seconde Belgique.

Les onze provinces gouvernées par des *præsides*, présidents, venaient ensuite. C'étaient :

Les Alpes maritimes,	La Novempopulanie,
Les Alpes grecques,	La première Narbonnaise,
La Séquanaise,	La deuxième Narbonnaise,
La première Aquitaine,	La deuxième Lyonnaise,
La deuxième Aquitaine,	La troisième Lyonnaise,

La quatrième Lyonnaise.

Comme on peut le voir, cette division des provinces de la Gaule au point de vue militaire ne répond pas à la division en *Provinciæ gallicanæ* et *quinque Provinciæ*, que nous avons vue. Constantin le Grand, apercevant le danger d'une trop grande centralisation de pouvoirs dans la même main, démembra l'autorité civile et militaire réunies dans les mêmes hommes ; il confia le commandement spécial des légions à des généraux particuliers placés à côté des préfets, dont ils contre-balançaient la puissance. Il y avait le *vir spectabilis, magister peditum*, commandant supérieur de l'infanterie ; le *vir spectabilis magister equitum*, commandant supérieur de la cavalerie. Ces fonctions se trouvèrent quelquefois réunies entre les mains d'un seul chef, qui prenait alors le titre de *magister utriusque militiæ*. Ces *magistri* avaient sous leurs ordres des officiers chargés des gouvernements particuliers, et des chefs de corps pour commander les troupes.

Il y avait en Gaule cinq grands gouvernements, à la tête desquels se trouvaient des *comites* ou des *duces :*

1° Le district de Strasbourg, soumis à l'autorité du *comes Argentoratensis*.

2° *Maxima Sequanorum*, soumis à un duc qui prenait le titre de *dux provinciæ Sequaniæ*.

3° *Tractus Armoricanus*, gouverné par un *dux*. Ce gouvernement, l'un des plus importants, et qui s'étendait de la Loire à l'Escaut, était divisé en neuf commandements, et des peuplades étaient encore confiées à des officiers inférieurs. La Notice nous donne pour ce gouvernement des détails très-curieux, les noms des stations militaires, des ports, etc., etc.

4° Les deux Belgiques étaient gouvernées par un *dux* Elles se subdivisaient en trois commandements secondaires, dont les titulaires dirigeaient les troupes ou les flottes de ce gouvernement.

5° Il y avait enfin le district de Mayence, gouverné par un *dux Moguntiacensis*, et qui se subdivisait en onze commandements inférieurs, dont les titulaires siégeaient à Spire, à Worms, à Mayence, etc., etc.

En dehors de cette hiérarchie ordinaire, il y avait plusieurs autres départements, dont les commandants, officiers d'un rang particulier, obéissaient au *maître de la milice présentale*, au commandant de la garde de l'empereur.

Ces officiers sont mentionnés plusieurs fois dans la Notice des provinces, ce qui lève tout doute sur leur existence.

Les forces de l'empire, ainsi commandées et ainsi réparties en Gaule, étaient assez considérables. Nous nous bornerons à énumérer un certain nombre de capitales de

ces commandements. Il y avait une flotte sur le lac Léman, dont le préfet était à Verdun; il y avait un préfet à Marseille; dans la Novempopulanie, il se trouvait une cohorte, dont le tribun était fixé à Bayonne; dans la Lyonnaise, il y avait une flotte ayant son chef à Paris, et une foule d'autres... Un de ces corps mérite qu'on lui donne une attention particulière, c'est celui des *Lètes*, dont la capitale était Chartres. C'étaient des barbares, des serfs, qui avaient obtenu de s'établir sur le sol, et de le cultiver à la seule condition de défendre le territoire.

Les armées romaines étaient, du reste, en grande partie composées de barbares, et ce fut là une des causes de la ruine de ce grand corps romain. Malgré son organisation, sa puissance, sa vigueur, il n'est point étonnant de le voir un jour succomber sous les coups de barbares mal aguerris, et dont le nombre seul faisait la force. Pourquoi cède-t-il si vite, par exemple, devant l'invasion germaine? C'est qu'avant même d'attaquer l'empire romain, ces peuples l'ont miné sourdement, insensiblement. Ils sont dans les pays qu'ils vont conquérir, dans les campagnes, dans les armées, dans les administrations, au cœur même de leur conquête. Le moyen dont Rome a usé si longtemps pour dominer plus facilement cause sa perte. Elle a accepté dans son empire tous ces peuples de nationalités diverses; ils vont maintenant la vaincre, sans qu'elle puisse leur résister, car ils sont sa force même. Lorsque les Francs, les Goths, les Wisigoths, les Allemands, viennent en armes se partager l'empire, la révolution, la conquête est déjà à moitié faite. Les barbares n'ont plus qu'à porter un dernier coup pour être maîtres de l'immense colosse! — L. Duhamel.

CHRONIQUE.

MM. les professeurs du Collége impérial de France sont convoqués, le dimanche 12 juin 1864, pour la présentation de deux candidats à la chaire de *grammaire et de philologie comparées*.

— La Faculté des lettres vient de présenter en première ligne M. Paul Janet, pour la chaire d'*histoire de la philosophie*, devenue vacante par le décès de M. Saisset.

— Les améliorations et les embellissements que l'on fait au Jardin des plantes sont poursuivis avec la plus grande activité.

Le service d'anthropologie réclamait un vaste laboratoire qui pût répondre à l'extension considérable que cette branche des sciences naturelles a prise depuis quelques années, grâce aux persévérants travaux de M. de Quatrefages et de ses aides.

On vient de jeter les fondations d'une annexe à l'ancien laboratoire, qui offrira un espace assez vaste pour loger convenablement les objets de la science anthropologique affluant de tous les points du globe.

Ces envois deviennent plus nombreux de jour en jour, et dernièrement encore nous avons vu parvenir au Jardin des plantes de précieuses collections de crânes nombreux, provenant de fouilles pratiquées pour les travaux de l'isthme de Suez.

Déjà on a reconnu, parmi ces spécimens, les différentes races auxquelles ils appartenaient, telles que, égyptiennes, arabes, abyssiniennes, éthiopiennes, etc., etc.

— La troisième des conférences de l'Association polytechnique de Sceaux sera faite, samedi 11 juin, à huit heures, dans la grande salle de la mairie, par M. Brisebarre, qui traitera de l'*intelligence des animaux*.

— La *Société française d'archéologie* a décidé qu'elle tiendrait ses assises générales de 1864 à Fontenay (Vendée), du 12 au 16 juin. Tous les membres de la Société sont convoqués et invités à prendre part aux travaux du congrès. La séance d'ouverture aura lieu à une heure, le dimanche 12 juin, sous la présidence de M. de Caumont.

Ce sera la 31e session du congrès archéologique de France.

Léon Danicourt.

LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE.

Viennent de paraître :

L'Ame et la vie, suivi d'un Examen critique de l'esthétique française, par Émile Saisset, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres. 1 vol. in-18, faisant partie de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*. 2 fr. 50

Philosophie du droit pénal, par M. Ad. Franck, membre de l'Institut, professeur au Collége de France. 1 vol. in-18, faisant partie de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*. 2 fr. 50

Volumes parus de la Bibliothèque de philosophie contemporaine.

In-18 à 2 fr. 50.

H. TAINE..... Le Positivisme anglais, étude sur Stuart Mill.
H. TAINE..... L'Idéalisme anglais, étude sur Carlyle.
PAUL JANET.... Le Matérialisme contemporain. Examen du système du docteur Büchner.
ODYSSE-BAROT. Philosophie de l'histoire.
ALAUX..... La Philosophie de M. Cousin.
AD. FRANCK.... Philosophie du droit pénal.
ÉMILE SAISSET. L'Ame et la vie, suivi d'une étude sur l'Estétique française.

Les volumes qui paraîtront le plus prochainement sont les suivants : 1° *Les Problèmes de la nature*, par M. Auguste Laugel. — 2° *Le Vitalisme et l'animisme de Stahl*, par M. Albert Lemoine. — 3° *Le Spiritualisme dans l'art*, par M. Ch. Lévêque. — 4° *La Philosophie individualiste*, par M. Challemel-Lacour. — 5° *L'Esthétique anglaise*, étude sur John Ruskin, par M. Milsand.

ODYSSE-BAROT. La Naissance de Jésus, fragment d'une histoire du Christ publié en 1857. Brochure in-18. 1 fr.

Entretiens populaires. Conférences de l'Association polytechnique, publiées par M. Évariste Thévenin, 4e série. Leçons de MM. *Bouchardat*, sur le lait; *Jules Duval*, sur l'émigration et la colonisation; *Samson*, sur le *Misanthrope*; *Barral*, sur l'air; *Paulin Paris*, sur le sentiment littéraire chez le peuple au moyen âge; *Philarète Chasles*, sur le progrès; *Babinet*, sur les sciences d'observation; *Perdonnet*, sur le pont du Rhin et le mont Cenis; *Batbie*, sur le crédit. 2 vol. in-18 de 405 pages. (Hachette.) 2 fr.

Émile de Girardin. Force ou richesse. Questions de 1864. 2e livraison, In-8 (Henri Plon). 1 fr. 50

Ch. de Montalembert. Le pape et la Pologne. Brochure in-8 (Dentu). 1 fr. 50

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

PREMIÈRE ANNÉE. — N° 29. UN NUMÉRO : 30 CENTIMES. 18 JUIN 1864.

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

LITTÉRATURE — PHILOSOPHIE — THÉOLOGIE — ÉLOQUENCE — HISTOIRE
LÉGISLATION — ESTHÉTIQUE — ARCHÉOLOGIE

Paraît tous les Samedis.

Paris.....	Six mois.	8 fr.	Un an.	15 fr.
Départements ..	—	10	—	18
Étranger.....	—	12	—	20

Prix de l'abonnement avec la Revue des Cours scientifiques.

Six mois....	Paris, 15 fr.	Départ., 18 fr.	Étranger,	20 fr.
Un an.....	— 26	— 30	—	35

Rédacteur en chef
M. ODYSSE-BAROT

Les ouvrages dont deux exemplaires auront été envoyés au bureau du journal seront annoncés et analysés s'il y a lieu.

On s'abonne
A LA LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE
17, rue de l'École de Médecine,
Et chez tous les libraires, par l'envoi d'un bon de poste, ou d'un mandat sur Paris.

L'abonnement part du 1er décembre ou du 1er juin de chaque année.

SOMMAIRE.

Archéologie. — Cours de M. Beulé : III. L'art romain sous les premiers rois. — Explication du mythe de Janus.

Philosophie morale. — Conférence de M. Ch. Lemonnier : Saint-Simon : ses Œuvres morales et religieuses (fin).

Poésie latine. — Cours de M. Martha : IV. Portraits des empereurs, par Juvénal. Le turbot de Domitien.

Chronique.

ARCHÉOLOGIE.

COURS DE M. BEULÉ.

(BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE.)

(Voy. les nos 12 et 27.)

III.

L'art romain sous les premiers rois. Explication du mythe de Janus.

Messieurs,

Avant d'étudier l'art romain dans son ensemble, et d'une façon méthodique, ne vous semble-t-il pas important de jeter un coup d'œil sur ses origines, ou plutôt sur ses premiers germes et ses premiers essais?

Il y a eu évidemment des tâtonnements, une enfance de l'art, et des influences extérieures, soit des colonies grecques établies sur les côtes de l'Italie, soit des villes étrusques, voisines de Rome, et séparées seulement par le Tibre.

Nous allons donc suivre tout simplement l'histoire des sept rois de Rome; non pas que je prétende raconter cette légende contestée, mais nous recueillerons, à mesure que les règnes se dérouleront sous nos yeux, les faits qui intéressent particulièrement l'art, et qui sont les premiers indices d'une architecture. Romulus et Rémus, allaités par la louve, ont été représentés de bonne heure par les monuments de l'art. Je ne parle pas seulement des monnaies, des étendards, des bas-reliefs, mais des représentations iconographiques.

« Il y a dans le Capitole, nous dit Cicéron, une louve dorée, allaitant deux petits enfants. » Vous savez aussi bien que moi qu'il y a au musée du Capitole à Rome une louve de bronze d'un cararactère étrusque, dont nous avons parlé l'année dernière. On s'est demandé si ce n'était pas la louve du Capitole; mais la louve actuelle ne conserve aucune trace de dorure, et si elle avait été primitivement dorée, il en resterait toujours quelque chose avec le système de dorure qu'avaient les anciens, et qui était si parfaitement adhérent au métal, que l'or ne s'en détachait pas, à moins que le métal lui-même ne fût usé. Or, la patine de la louve du Capitole est encore fort belle. La seconde raison, et c'est la meilleure, c'est que Cicéron nous dit que dans un incendie du Capitole, la louve avait disparu. Celle que les Romains modernes possèdent, est plutôt la louve qui avait été placée dans le Velabrum. Primitivement, il y avait dans le Velabrum une louve de bronze sans les enfants. Ce ne fut que plus tard qu'on ajouta sous le ventre de la louve les deux petits enfants de bronze. Il est donc vraisemblable, vu le caractère archaïque de la louve du musée du Vatican, que c'est celle qu'on avait consacrée dans le marais du Velabrum, à l'endroit même où s'était arrêté le berceau de Romulus.

La seule remarque qu'il convienne de faire aujourd'hui, c'est le caractère profondément étrusque de ce monument par le travail, la saillie des muscles, l'aspect sauvage, hérissé, de la tête, et par les procédés de l'art.

La légende présente un autre rapprochement avec l'Étrurie. On racontait que Faustulus, le père adoptif des deux enfants, les avait fait élever à Gabies, ville qui avait

la réputation d'être la plus ancienne du Latium, et le berceau même d'Albe. Il y avait là des traditions respectées, un centre religieux, et un collége de prêtres qui formait les personnages politiques du temps. On y trouvait cette discipline étrusque qui présida au berceau même des Romains, qui dirigea les actes de leurs premiers rois, et qui avait pénétré sur quelques points du Latium. Gabies était un de ces vieux centres religieux, où la discipline et la religion étrusques étaient révélées, et l'on y envoie Romulus pour y être élevé.

L'empire que l'Étrurie exerça sur Rome naissante est d'autant plus sensible, que les Romains avouaient eux-mêmes que Rome avait été fondée suivant certains rites, et ces rites, que l'histoire a relevés avec une grande précision, sont étrusques.

Romulus et Rémus commencèrent par se bâtir une cabane. Voilà de l'architecture. Ce qui nous intéresse tous, c'est de savoir comment elle était faite. On le savait, on en avait la preuve chez les anciens, car la cabane de Romulus fut constamment entretenue jusqu'aux temps de l'empire. Des Romains, comme Vitruve; des Grecs, comme Denis d'Halicarnasse, l'ont vue, et nous disent qu'elle n'avait qu'un étage, qu'elle était faite de planches, qu'elle était couverte de chaume. Elle était sur le Palatin. C'était un article de tradition religieuse pour les Romains de la laisser dans son intégrité primitive, sans y ajouter aucun ornement; quand le chaume était pourri, quand les planches en tombaient de vétusté, on remplaçait le chaume ou les planches, mais on avait soin de conserver toujours sa forme, de n'employer pour la perpétuer que les mêmes matériaux.

Ce sentiment conservateur, naturel peut-être à tous les peuples, nous rappelle surtout les habitudes grecques. Les Grecs aimaient à montrer la maison de leurs anciens rois. Il y eut longtemps à Athènes cette maison d'Érechthée, qui devint plus tard le temple de Minerve. A Olympie, on montrait la maison d'Œnomaüs, et l'on avait le soin de la réparer quand cela était nécessaire, et de ne rien changer à ce qu'avait laissé l'antiquité. Il en était de même pour la maison de Romulus, qui n'avait point de colonnes sculptées surmontées de leurs chapiteaux, comme le vieux palais d'Œnomaüs, mais qui était une maison de planches.

Quant à la ville carrée, la *Roma quadrata*, nous avons dit que c'était une muraille très-bien bâtie, construite selon les principes de l'architecture étrusque, et probablement par des ouvriers appelés d'Étrurie.

Du reste, tous les rites observés pour la fondation de la ville sont des rites étrusques. — (Ici le professeur justifie cette assertion par l'étude comparée d'un certain nombre de textes).

Les portes de la vieille Rome carrée étaient au nombre de trois.

Il y avait d'abord la porte Mugonia, qui était établie sur la pente du Palatin, à peu près au point où se trouve aujourd'hui l'arc de triomphe de Titus. Vous voyez d'ici, messieurs, l'arc de Titus avec ses beaux bas-reliefs : eh bien, là il y avait une porte, et on l'appelait *Mugonia*, du verbe *mugire*, parce que les troupeaux qui descendaient de la ville dans la campagne, et qui allaient se désaltérer à la source du Velabrum, passaient sous cette porte en mugissant.

La seconde porte s'appelait porte Romaine, *porta Romana;* elle regardait le Velabrum, le futur Forum, et débouchait sur ce qu'on appelait le *clivus Victoriæ*, cette montée qui conduisait au Capitole, et que suivaient les triomphateurs. Quant à la troisième porte, nous ignorons son nom, mais elle était du côté du grand Cirque, du côté opposé au Forum. Il y a là une pente abrupte qu'on appelait d'un nom grec, *Kalé ukté*, le bel escarpement, et les Romains y avaient pratiqué un escalier qui descendait jusqu'à la troisième porte de la ville primitive. Les fouilles entreprises par M. Pietro-Rosa, aux frais de l'empereur, amènent tous les jours de nouvelles découvertes, et l'une des principales, c'est de mettre au jour une étendue de plus en plus considérable du mur de Romulus. Et ce qu'on connaît déjà, ce qui a paru à la lumière sur une élévation assez considérable, suffit pour bien établir qu'il n'y a là rien qui rappelle une muraille pélasgique. Ce n'est point une construction cyclopéenne, comme on l'avait cru longtemps, mais une construction exactement semblable à celles de l'Étrurie; même système de joints, d'assises horizontales : la seule différence, c'est que la pierre n'est pas encore excellente, et par une raison bien simple, c'est que les Romains ne l'ont pas été chercher au loin, et l'ont prise dans la roche même du Palatin, roche friable, pouvant se déliter, et qui cependant a porté témoignage jusqu'à nos jours.

Si nous continuons à jeter un coup d'œil sur Romulus, un fait qui peut nous intéresser encore au point de vue de l'architecture, c'est l'enlèvement des Sabines, puisque le rapt a eu lieu pendant les jeux du Cirque, et le Cirque, selon toute vraisemblance, aurait été placé au-dessous du Palatin, sur l'emplacement où s'éleva depuis le *Circus maximus*.

C'est beaucoup dire que d'avancer que dans la Rome primitive il y avait un cirque; car un cirque est un monument des civilisations avancées, qui suppose un art de bâtir qu'il est difficile d'admettre chez les compagnons de Romulus. Mais comme ce sont les Étrusques qui ont inventé le cirque, ce double amphithéâtre avec ses gradins, et comme ils avaient l'habitude de construire des cirques de bois pouvant contenir un grand nombre de spectateurs, les ouvriers étrusques appelés par Romulus ont pu construire dans la ville nouvelle un cirque temporaire; l'usage se perpétua, et il arriva même que ces amphithéâtres de bois s'écroulèrent.

Un autre événement qui intéresse l'architecture, c'est cette histoire de Romulus livrant bataille aux Sabins, de l'armée romaine prenant la fuite, et de Romulus désespéré, vouant un temple à Jupiter Stator. On en montre aujourd'hui la place; mais le temple a disparu, et les

belles colonnes qui s'élèvent sur son emplacement sont d'une époque beaucoup plus rapprochée. Mais, dès aujourd'hui, je crois pouvoir vous annoncer une petite nouvelle, que, je l'espère, vous verrez bientôt confirmée par des dessins. M. Pietro-Rosa a trouvé sur l'enceinte de la vieille Rome un autre temple très-ancien, le temple de *Jupiter Propugnator*, le dieu qui fait arrêter les armes et qui assure la victoire. M. Pietro-Rosa a commencé à découvrir dans ses fouilles le temple de Jupiter Propugnator, et bientôt peut-être nous aurons des dessins qui nous apprendront quelque chose d'intéressant sur ce vieux monument de Rome. Un autre temple, élevé par Romulus, dit-on, c'est le temple de Jupiter *Feretrius*. Lorsqu'il fit la guerre au roi Acron, et qu'il l'eut tué de sa propre main, il institua les dépouilles opimes; coupant un tronc d'arbre avec quelques branches qui formaient l'angle, il y suspendit les armes du roi vaincu, et monta les déposer dans le temple de Jupiter Feretrius.

Si l'on en croit la légende, Romulus aurait institué le triomphe avec toute sa pompe. Il était monté sur un char traîné par quatre chevaux; ces quatre chevaux étaient entièrement blancs, harnachés avec de la pourpre. Romulus lui-même était couvert de pourpre; il avait la couronne d'or, un sceptre d'ivoire surmonté d'une aigle dorée. Vous savez que tout ce détail de luxe et de faste est parfaitement étrusque.

De deux choses l'une : ou à l'époque de Romulus on triomphait de la sorte, et l'influence de l'art étrusque éclate; ou il n'y a là qu'une fiction. Or, ce sont les Romains qui imaginèrent cette fiction, et qui nous avouent aussi de leur propre bouche qu'ils tiennent tout des Étrusques.

Pour moi, j'ai peine à croire que les Romains aient eu à cette époque des triomphes aussi somptueux, sachant que dans ce temps les Romains marchaient au combat ayant pour étendard une botte de foin. Il me semble difficile d'admettre que quand un peuple avait des mœurs aussi grossières, il ait eu en même temps cette magnificence, très-naturelle chez les Étrusques, peuple avancé en civilisation, habitué au luxe par sa recherche naturelle et par ses relations avec l'Asie et les Phéniciens. Je crois plus vraisemblable que du temps de Romulus, on se contentait d'emporter dans ses bras le bon gros tronc d'arbre coupé sur le champ de bataille, et auquel on avait suspendu la cuirasse et le casque des vaincus, et qu'on allait consacrer ce trophée dans le temple de Jupiter Feretrius.

Ce temple nous est connu, au moins dans ses dimensions. Les écrivains latins nous disent qu'il était situé sur le Capitole, et qu'il avait quinze pieds de long. C'était un petit sanctuaire, où l'on put placer, en effet, dans la suite des temps, trois trophées. Un rapprochement assez singulier, c'est que le temple de Rome où l'on venait consacrer les plus éclatants trophées de la victoire, a presque les mêmes dimensions que le temple de la Victoire à Athènes, qui fut bâti par Cimon.

Je trouve un petit fait qui intéresse l'art dans l'anecdote de Tarpéia. Quand les Sabins veulent séduire la fille de celui qui gardait le Capitole, que lui offrent-ils pour prix de sa trahison? Les beaux bracelets d'or qu'ils portaient à leur bras gauche. Les Sabins n'étaient pas beaucoup plus avancés que les Romains en matière d'art. C'était un peuple montagnard et agriculteur, belliqueux, mais ce n'était pas un peuple industriel, sachant travailler l'or. Ces bracelets qu'ils portaient étaient évidemment des bracelets étrusques.

Du reste, il y avait à Rome une tradition que la critique moderne n'a pas acceptée entièrement. Cette tradition racontait que, sous le règne de Romulus, était venu s'établir à Rome un condottiere étrusque qui s'appelait Cæles Vibenna, et que cet aventurier, ayant avec lui une troupe considérable de clients et de guerriers, avait reçu le mont Cœlius en partage; qu'il y avait établi ses hommes, et était entré dans la cité romaine, apportant au peuple qui l'adoptait un art plus avancé, qui devait hâter le développement de sa civilisation.

La critique place deux règnes plus loin, sous Ancus Martius, cette arrivée d'une colonie étrusque; cependant, pour qu'on ait voulu, dès les premiers temps, voir à Rome un établissement de condottieri étrusques; pour qu'on ait gardé justement à une rue de l'ancienne Rome, à un carrefour situés au-dessous du Cœlius, le nom de *vicus etruscus*, il est évident qu'il faut qu'il y ait eu à Rome une certaine infiltration de la race étrusque produite par les migrations quotidiennes.

Lorsque les Sabins furent maîtres du Capitole, qu'il y eut un traité entre Tatius et Romulus, et que les deux peuples n'en firent plus qu'un seul, il fallut établir un marché, un lieu de transactions. Ce fut à cette époque, messieurs, que les Sabins, qui n'avaient pas le même respect que les Latins pour le berceau de Romulus, commencèrent à combler le Velabrum. Tous les débris du mont Capitolin, sur lequel on bâtissait, étaient rejetés dans le Velabrum, comblant peu à peu les marais, et y établissant un sol plus ferme, qui devait être un jour le Forum, la place publique de Rome. Mais, avant que cette place retentît de l'éloquence des orateurs, elle retentit longtemps des cris des marchands. Les Sabins ne comblaient le Velabrum que pour en faire un marché. Le Forum, dont le nom même est assez significatif, était entouré de boutiques où l'on vendait, non pas comme sur le pont des Orfèvres à Florence, tout ce qu'il y a de plus élégant en fait d'industrie, mais des grains, de la viande, des animaux fraîchement tués. Vous en avez la preuve dans l'histoire du père de Virginie saisissant sur l'étal d'un boucher le couteau qui devait frapper sa fille. L'histoire place cette scène en plein Forum. Il y avait donc là un marché où les Romains, d'une part, et les Sabins, de l'autre, venaient échanger leurs denrées et se procurer ce qui était nécessaire à la vie. Telle fut l'origine bien modeste de ce Forum où devaient parler un jour les Gracques et Cicéron.

Le règne de Numa annonce que l'élément sabin l'emporte sur l'élément latin. Numa est un Sabin qui monte sur le trône du consentement des Latins, dit l'histoire, et cela est vraisemblable ; car s'il y eût eu lutte à main armée, Numa ne serait pas représenté comme le plus pacifique et le plus religieux des rois. Or, messieurs, Numa régna longtemps et en paix. Si Numa n'est qu'une fiction, comme je suis forcé de le laisser entrevoir quelquefois, que représente cette fiction? Ce n'est plus le règne de la violence, c'est le règne de la loi. Tout ce qui peut établir le bon ordre dans la nation va être réglé pendant une période de quarante années, et là encore nous reconnaissons l'influence étrusque. Tous les rites qui entourent l'avénement du nouveau roi sont des rites empruntés aux Étrusques.

Le premier temple que Numa construit, c'est le temple de Jupiter Elicius ; or les devins étrusques prétendaient attirer la foudre et la faire tomber où ils le voulaient. La religion même, presque toutes les institutions de Numa sont étrusques. Mais je ne dois m'arrêter qu'aux faits qui intéressent l'archéologie, et à la fondation des premiers monuments de Rome.

Je vois, par exemple, qu'un des monuments élevés par Numa avait cette singularité qu'on en ouvrait les portes quand on avait la guerre, et qu'on les fermait quand on avait la paix. Or, pendant le règne de Numa, il fut fermé. D'où vient cette idée? Pourquoi Numa, qui est un prince pacifique par excellence, élève-t-il un temple à Janus? Pourquoi ce temple à Janus est-il le symbole de la guerre et de la paix? Je comprendrais, s'il s'agissait d'un temple du dieu Mars, que la guerre terminée, on en fermât les portes Je vais vous proposer une explication qui me paraît assez vraisemblable, et qui jette un certain jour sur ce dualisme supposé du principe latin et du principe sabin.

Vous vous rappelez que je vous ai laissé voir, il y a quinze jours, qu'il y avait eu longtemps antagonisme entre la population latine établie sur le Palatin et la population sabine du Quirinal ; que ces deux villes se touchaient, et qu'avant la conquête du Capitole par les Sabins, elles étaient mur à mur.

En général, les communications étaient d'autant plus faciles entre les deux villes, qu'elles étaient en guerre avec l'étranger; le danger commun les unissait: dès que les Sabins et les Latins étaient menacés, soit par les Étrusques, soit par les Fidénates, on ouvrait les portes de communication. Au contraire, la paix était-elle assurée, les dissensions, les haines de race reparaissaient; il fallait refermer ces portes : on entrait en guerre les uns contre les autres. C'est l'histoire de la vieille ville libre de Kœnigsberg, où les trois quartiers formaient trois villes avec des murailles distinctes et une enceinte commune ; parfois les trois parties de la ville étaient en guerre et se livraient des siéges intérieurs. A Rome, quand la ville sabine du Quirinal et la ville latine du Palatin sont en guerre avec l'étranger, on ouvre les portes intérieures. La paix est-elle conclue avec l'étranger, on ferme les portes. Or, comme ces murailles étaient très-rapprochées l'une de l'autre, elles communiquaient par un grand massif carré percé de deux portes, et peut-être plus tard de quatre portes, et qui a été le principe du monument qu'on appelait à Rome le *Janus*. Quand il y avait deux portes, on disait, *Janus bifrons*, et quand il y avait quatre portes, *Janus quadrifrons*.

Une porte ouvrait du côté des Latins, une porte du côté des Sabins. Quand il y avait quatre portes, il y avait des communications intermédiaires qui donnaient probablement accès au chemin de ronde, outre la muraille latine et la muraille sabine. Vous voyez, par conséquent, comment la fondation du temple de Janus devient une espèce de personnification naturelle de l'ancien état social qui existait entre la ville sabine et la ville latine. Je crois que c'est en transportant l'image de la vie réelle dans le monde des fictions religieuses, que Numa a fondé ce petit temple.

Qui sait si le *Janus quadrifrons* qui existe encore aujourd'hui à Rome entre le Palatin et le Quirinal, n'a pas été autrefois une porte de communication entre la Rome sabine et la Rome latine? Quant au temple de Numa, nous savons qu'il était très-petit, et que le monument lui-même était revêtu de plaques de bronze. Il y avait là une influence étrusque, et aussi une réminiscence de la Grèce ; car vous savez qu'en Grèce, aux anciennes époques, il y avait des monuments de bronze. Le temple de Minerve Chalciœcos à Sparte, le trésor d'Atrée à Mycènes, étaient revêtus de plaques de bronze. Cette coutume, qui remontait probablement aux Égyptiens et aux Phéniciens, avait laissé des traces chez les Grecs.

Le temple de la Bonne Foi fut fondé également par Numa, mais nous n'avons pas de détails sur sa construction.

Le culte du dieu Terme paraît encore une institution étrusque, mais à condition de remonter de l'Étrurie à la Grèce, car il suffit de se rappeler quel était chez les Grecs l'usage des Hermès, et comment les carrefours des villes étaient remplis d'Hermès avec des bustes et des inscriptions. Enfin la création du collége des vestales nous montre la fondation du premier cloître. On rasait les cheveux des vestales pour indiquer qu'elles renonçaient au monde. Elles étaient sous les ordres d'une supérieure; chacune d'elles avait sa petite cellule, et l'endroit où elles se réunissaient s'appelait *atrium de Vesta*. Ce nom est très-significatif, car il indique presque l'origine du cloître chrétien, tel qu'il sera conçu plus tard par les chrétiens d'Occident et ceux d'Orient. Mais cette forme de l'atrium avec ses colonnes intérieures, c'est l'atrium toscan. Par conséquent, encore ici vous voyez poindre l'influence étrusque.

J'aurais pu vous dire aussi qu'il y avait également à Athènes un petit cloître, non de vestales, mais de jeunes filles qui se consacraient pendant quatre ans à Minerve, et qui devaient tisser et broder ce magnifique voile qui

devait servir à la fête des Panathénées; qu'il y avait pour elles une petite enceinte dans laquelle, aux heures où le travail était interrompu, on les faisait jouer, et qui s'appelait la Sphæristra des arrhéphores; mais ces rapprochements m'entraîneraient trop loin. Même le supplice des vestales est quelque chose d'étrusque, car l'idée d'enterrer une personne vivante, de la descendre dans un caveau en mettant auprès d'elle toutes les choses nécessaires à la vie; l'idée de ne pas tuer la victime, mais de la livrer aux dieux infernaux qui la punissent, cette idée vient de l'Étrurie : elle est étrusque par son atrocité même, et par cette espèce de lâcheté religieuse qui veut rejeter sur Dieu même les crimes des hommes.

Ainsi, messieurs, vous voyez que, malgré nous, à chaque détail, nous sommes amenés à prononcer le nom des Étrusques. En parcourant règne par règne la légende des rois de Rome, nous verrons cette influence s'accroître et devenir tout à fait prépondérante.

BEULÉ.

PHILOSOPHIE MORALE.

CONFÉRENCE DE M. CH. LEMONNIER.

(ENTRETIENS DE LA RUE DE LA PAIX.)

Saint-Simon. Ses œuvres morales et religieuses.

(Suite et fin. — Voy. le n° 28.)

La philanthropie est une vertu très-ancienne; mais elle n'a pris tout son développement que dans les temps modernes, et vouloir en faire honneur exclusivement au christianisme, c'est défigurer l'histoire, et faire reposer la morale chrétienne sur une base qui n'est pas la sienne. Quoi qu'il en soit, laissons l'*Appel aux philanthropes;* je ne m'y suis arrêté aussi longtemps, je ne lui ai emprunté tant de citations, qu'à cause de sa date de 1821. La grande importance de cet écrit ne paraîtra que lorsque, dans une demi-heure, nous aborderons le *Nouveau christianisme;* vous verrez alors que ce dernier ouvrage de Saint-Simon est déjà tout entier dans ce que je viens de lire.

Après cette entrée subite sur le terrain de la morale et de la religion, Saint-Simon continue ses travaux. Il publie le premier et le second cahier du *Catéchisme des industriels*, et confie à Auguste Comte le soin de rédiger le troisième cahier, dont il voulait faire l'exposé scientifique, moral et religieux de son système.

Mais Auguste Comte ne goûtait pas cette portion des idées de Saint-Simon. Il a rédigé le troisième cahier du *Catéchisme des industriels*, il en a fait un très-beau livre : le *Système de politique positive*. Mais ce beau livre ne reproduisait point la pensée de celui qui l'avait inspiré. Saint-Simon, en publiant ce troisième cahier, eut donc soin d'avertir le public qu'à son point de vue, l'ouvrage, malgré sa beauté, était incomplet, qu'il ne présentait qu'une partie de son système, et même que la partie *scientifique* de son système, laissant tout à fait dans l'ombre la partie morale et religieuse; et alors il entreprit de faire lui-même le travail qu'Auguste Comte n'avait point fait. Il écrivit le quatrième cahier du *Catéchisme des industriels*, qui ne comprend qu'une trentaine de pages, et qui n'est pas terminé. Tout incomplet qu'il est demeuré, cet écrit est pourtant, à mon sens, l'ouvrage capital de Saint-Simon : je veux dire qu'à aucune époque, Saint-Simon ne fut aussi près de conclure qu'il l'a été quand il écrivit cet ouvrage, dont je vais tâcher de donner une idée.

Vous vous rappelez peut-être qu'en 1814, quand Saint-Simon quittait le terrain scientifique pour le terrain politique, il dressa devant lui comme un idéal de société, essayant de jeter les bases politiques sur lesquelles doit s'asseoir l'organisation sociale. Il disait : « Il doit y avoir trois pouvoirs : une chambre qui voie les choses à priori; une chambre qui s'applique à les voir à posteriori, et une troisième chambre dont il ne donne point le nom, mais dont il assigne la fonction, en disant qu'elle devait lier les deux autres, et jouer vis-à-vis d'elles le rôle de pouvoir modérateur. Eh bien, en 1824, quand il veut produire son système tout entier, quand il veut compléter ce système en indiquant le rôle qu'il réserve au Sentiment à côté de la Raison et de l'Intérêt, il use de la méthode dont il usait en 1814 : au lieu de faire une théorie abstraite, il fait un essai d'application, il donne une utopie sociale, un plan d'organisation politique. « Il faut, dit-il, en tête de la société, une *Académie des raisonnements*, c'est l'Académie des sciences physiques que Louis XIV a fondée; une *Académie des sentiments*, c'est l'Académie des sciences morales et politiques. A côté de ces Académies, il faut un pouvoir temporel, un *Conseil d'industriels* qui possède la puissance et s'occupe du côté matériel de la société. Et enfin, au-dessus de ces trois corps, il y a un quatrième corps, qui sera le *Conseil initiateur suprême*, qu'il appelle, dans un autre endroit, l'*Académie philosophique*. Ce corps a la suprématie sur les autres; nommé par eux, il les résume, les coordonne, contient et maintient chacun d'eux dans ses limites et dans son rôle : c'est là sa mission. Eh bien, si Saint-Simon avait eu la pensée de dire que ce quatrième corps, ce conseil supérieur, ce conseil initiatif, ce serait un *Conseil moral*, et si, vivant de notre temps, il se fût servi du mot *justice*, qui est le vrai nom de la morale, si l'on veut bien prendre ce mot dans le sens qu'on lui donne depuis quelques années, il aurait compris que la *morale* ou la *justice* n'est pas seulement un sentiment, mais un raisonnement, et aussi un intérêt, le plus grand et le plus sacré des intérêts! il aurait compris clairement que la MORALE tient autant compte de la Raison que des Intérêts et des Sentiments.

Eh bien, Saint-Simon n'a pas vu cela. Saint-Simon a commis, en rédigeant le quatrième cahier du *Catéchisme*

des industriels, précisément la faute qu'il a reprochée à Condillac dans son *Travail sur la gravitation universelle*. Saint-Simon fait remarquer dans ce mémoire que Condillac s'est trompé quand il a exposé la méthode, parce qu'il a désigné sous le nom d'analyse deux opérations distinctes. Eh bien, lui, Saint-Simon, il a fait la même faute ; il a dit morale là où il fallait dire : Morale, d'une part; Sentiment, de l'autre; et cette erreur dure encore, et je ne serais pas du tout surpris que beaucoup d'entre vous ne fussent scandalisés de m'entendre dire que la morale n'est pas tout entière dans le Sentiment, et qu'elle est aussi Raison et Intérêt.

Il faut voir maintenant de vos propres yeux comment Saint-Simon a fait cette faute; comment, au moment de saisir sa pensée, cette pensée lui a échappé; comment il est tombé dans l'erreur que je viens de relever.

« Les savants les plus capables doivent se séparer en deux classes, c'est-à-dire former deux Académies séparées : une de ces Académies doit se proposer pour but général, dans ses travaux, de faire le meilleur code des intérêts, et l'autre celui de perfectionner le code des sentiments dont le célèbre Platon a établi les principes, qui ont été appliqués et développés par les Pères de l'Église.

» Louis XIV a fondé une de ces Académies, celle des sciences physiques et mathématiques; cette Académie a déjà beaucoup contribué au perfectionnement des observations et des raisonnements; quelques légères additions suffiraient pour mettre cette Académie en mesure d'établir le code des intérêts (1).

» L'autre Académie, celle dont les travaux doivent avoir pour but le perfectionnement du code des sentiments, a eu pendant quelque temps un léger commencement d'existence sous le titre de classe des sciences morales et politiques. L'établissement de cette Académie serait tout aussi utile que l'a été celui de l'Académie des sciences; il serait même plus utile dans les circonstances actuelles, attendu que depuis douze cents ans, époque à laquelle les Arabes ont commencé à cultiver les sciences d'observation, ainsi que les mathématiques, l'étude de la morale a été de plus en plus négligée, et que cette branche de nos connaissances se trouve aujourd'hui très-en arrière de celle relative aux différentes parties de la physique et des mathématiques.

» L'Académie des sciences morales doit se composer de moralistes, de théologiens, de législes, des poëtes, des peintres, des sculpteurs et des musiciens les plus distingués.

» Au-dessus de ces Académies il est indispensable d'établir un collége scientifique royal ou suprême; les fonctions de ce collége consisteront à coordonner les travaux de l'Académie des sentiments et ceux de l'Académie des raisonnements. Ce collége s'occupera à fondre, dans une même doctrine, les principes et les règlements produits par les deux Académies; il s'occupera à former d'abord et à perfectionner ensuite la doctrine générale qui servira de base à l'instruction publique de toutes les classes de la société, depuis celle des individus les plus complétement prolétaires jusqu'à celle des citoyens les plus riches; il s'occupera également à former le code des lois générales qui seront les plus avantageuses à la majorité.

» Le collége scientifique royal sera certainement la plus importante de toutes les institutions sociales, puisque c'est ce collége qui dirigera d'une manière suprême l'action générale de la société.

» Enfin, quand les industriels auront d'abord obtenu du roi qu'il veuille bien confier aux plus importants d'entre eux le soin de faire le projet du budget; quand ils auront obtenu ensuite de Sa Majesté qu'elle ordonne l'établissement des trois colléges scientifiques dont nous venons de parler, la société se trouvera organisée d'une manière proportionnée à l'état présent de ses lumières et de sa civilisation; elle se trouvera organisée aussi bien que l'espèce humaine puisse l'être pour satisfaire tous ses besoins : car ces quatre institutions composent les dispositions fondamentales de l'ordre social le plus favorable à la production et à la coordination de ce qui peut être le plus utile aux hommes sous tous les rapports moraux ou physiques (1). »

(1) L'addition la plus importante à faire à l'Académie des sciences serait celle d'une classe de savants en économie politique.

Quand l'exposé d'organisation sociale que je viens de citer est terminé, l'interlocuteur que Saint-Simon met en scène, car tout ceci a forme de dialogue, je crois l'avoir déjà dit, prie l'auteur du *Catéchisme* de justifier cette création, et, selon sa méthode constante, celui-ci va chercher sa démonstration dans l'histoire :

« Nous partagerons l'histoire de la civilisation, depuis Socrate jusqu'à nos jours, en deux parties égales : chacune d'elles comprendra douze siècles. La première commencera à Socrate, et se terminera à l'époque où les Arabes, après avoir traduit les ouvrages d'Aristote, et après les avoir remis en honneur, se sont livrés à l'étude des sciences physiques et mathématiques. La seconde renfermera ce qui s'est passé de plus important en civilisation depuis Haroun-al-Raschid et Almamoun jusqu'à ce jour.....

» Avant d'entrer en matière, nous devons vous présenter quelques observations ayant pour objet de vous faire connaître le caractère particulier de chacune des deux parties de l'histoire de la civilisation depuis l'apparition de Socrate. Ces considérations préliminaires faciliteront infiniment l'intelligence du grand fait que nous allons constater; fait qui est aussi important en politique que celui de la gravitation universelle en astronomie; fait qui n'a point encore été directement observé; fait enfin qui servira plus tard de base à toutes les combinaisons politiques, de même que celui de la gravitation universelle sert d'appui à tous les calculs astronomiques.

» L'école de Socrate s'est trouvée complétement anéantie sous le rapport des travaux de philosophie générale au moment même de la mort de son fondateur; et, chose très-remarquable, il n'a point paru depuis cette époque de véritable philosophie, il n'a point existé d'école vraiment philosophique; c'est-à-dire, aucun homme, aucune école ne s'est livrée en même temps à l'étude de l'homme physique et de l'homme moral, en accordant une égale attention à l'une et à l'autre de ces études. Mais, peu d'années après la mort de Socrate, son école a été remplacée, sous le rapport scientifique, par deux sous-écoles, dont l'une s'est essentiellement occupée de l'homme moral, tandis que l'autre s'est particulièrement attachée à l'étude de l'homme physique. La première a principalement travaillé à perfectionner les relations sentimentales; la seconde s'est particulièrement livrée à des observations de physique, à la coordination et à la systématisation de ces faits. Platon s'est placé à la tête de la première, qui a pris le nom d'*Académie*. Aristote a été le fondateur de la seconde, qui s'assemblait sous le portique, et dont les élèves ont pris le nom de *Péripatéticiens*.

» Or, le grand fait historique que nous désirons énoncer, avant de commencer la récapitulation des progrès de la civilisation depuis Socrate jusqu'à ce jour, est que, pendant les douze premiers siècles, ce sont les platoniciens qui ont le plus contribué aux progrès de la civilisation, et que, pendant les douze derniers siècles, ce sont les disciples d'Aristote qui ont joué le rôle le plus important dans l'histoire des découvertes de l'esprit humain: d'où il résulte que les savants ont été principale-

(1) *Œuvres choisies*, t. III, p. 198.

ment spiritualistes pendant la première partie de la grande période philosophique que nous allons récapituler, et matérialistes pendant la seconde moitié de cette période. D'où nous concluons que la capacité de l'esprit humain en *spiritualisme* et en *matérialisme* (1) est égale; qu'il y a des découvertes également importantes à faire dans l'une et l'autre de ces directions; que le développement de ces deux capacités contribue également aux progrès de la civilisation, et que la véritable philosophie consiste à faire concourir, dans une égale proportion, les connaissances sur l'homme moral et les connaissances sur l'homme physique à la combinaison d'une bonne organisation sociale.

. . . . . .

» Platon fait dans la direction morale et sentimentale un pas capital en avant de son maître; il élargit la base de la doctrine socratique. Socrate avait proclamé l'unité de Dieu. Platon s'aperçoit que, pour faciliter les combinaisons des moralistes, ainsi que l'exposition de leurs doctrines, il est nécessaire de diviser l'unité divine; en conséquence, il proclame l'existence de la Trinité.

» Après la mort de Platon, l'école sentimentale dont il était le directeur se divise en plusieurs écoles qui s'attachent toutes à combattre la croyance au polythéisme, et à former un code de morale fondé sur la croyance en un seul Dieu divisé en plusieurs personnes, ou plutôt considéré sous les rapports de ses différents attributs.

» Quand les Romains eurent fait la conquête de la Grèce, les *platoniciens* se réfugièrent à Alexandrie. Arrivés à Alexandrie, ils se combinent avec les Juifs qu'ils y rencontrent, et ils fondent l'école chrétienne.

» Dans le christianisme, à la formation duquel les *platoniciens* et les Juifs concoururent, le culte des Juifs et la doctrine des platoniciens furent amalgamés, et c'est à cet amalgame qu'on a donné le nom de christianisme.

» L'exaltation sentimentale fut poussée au plus haut degré par les fondateurs de l'école chrétienne; leur zèle, leur amour pour le bien public furent plus dominants chez eux que dans aucune corporation dont l'histoire ait fait mention. Il s'établit dans l'école une division de travaux; les uns eurent pour objet de classer toutes les actions que les hommes pouvaient commettre, en bonnes ou mauvaises, en utiles ou nuisibles à leurs auteurs et à la société, en agréables ou désagréables à Dieu. Les autres travaux consistèrent à propager la morale chrétienne, ainsi que le culte auquel elle était liée. Ceux qui s'adonnèrent à la première classe de ces travaux s'enfoncèrent dans les déserts de la Thébaïde pour se trouver à l'abri de toute distraction dans leurs travaux pour le perfectionnement de la morale chrétienne, et pour la partie réglementaire ou législative de cette morale. Le plus grand nombre des premiers docteurs de la chrétienté se livrèrent à la propagation de la religion chrétienne, religion admirable, qui a prouvé sa supériorité sur toutes les autres, et même sa supériorité absolue, puisque les peuples qui l'ont adoptée sont les seuls dont le sort se soit continuellement amélioré, les seuls chez lesquels l'esclavage se soit successivement adouci et ait fini par s'anéantir (2). »

. . . . . .

(1) Par l'expression *spiritualisme*, nous avons l'intention de désigner l'étude de l'homme moral, ainsi que la tendance des moralistes à subalterniser l'homme physique à l'homme moral, et nous ne voulons pas désigner autre chose.

Par l'expression *matérialisme*, nous entendons désigner l'étude de l'homme physique, ainsi que la tendance des physiciens à subalterniser l'homme moral, et nous ne voulons pas désigner autre chose.

Cette déclaration nous a paru nécessaire pour nous mettre à l'abri de tout soupçon d'avoir eu l'intention de parler avec éloge de la métaphysique, de la désigner par l'expression de *spiritualisme*. Notre opinion à cet égard, est que cette branche de nos connaissances n'a jamais eu qu'une utilité provisoire; que c'est aujourd'hui une direction bâtarde, fausse, absurde, puisqu'elle tend à faire jouer un rôle plus important aux *idées conjecturales*, et même entièrement *vagues*, qu'aux idées les plus positives.

(2) *Œuvres choisies*, t. III, p. 208.

Les lignes que je viens de citer sont les dernières du quatrième cahier du *Catéchisme des industriels*.

Voilà, messieurs, comment finit sur une brusque interruption cet ouvrage capital : il demeure inachevé; la série des idées reste brisée. Mais quand on a lu ce qui précède, quand on a présents à la pensée le *Travail sur la gravitation universelle* et le *Discours de Socrate à ses élèves*, il est aisé, ce me semble, de la reconstituer. Il me paraît incontestable, par exemple, que la conséquence des prémisses que Saint-Simon vient de poser ne sera pas du tout un retour vers le christianisme, mais au contraire l'annonce d'une doctrine plus générale que la doctrine chrétienne. En effet, Saint-Simon remonte jusqu'à Socrate. Socrate, dit-il, est le seul philosophe qui, s'étant placé sur un pied d'impartialité vis-à-vis de la doctrine spiritualiste, ou à priori, et de la doctrine matérialiste, ou à posteriori, ait également usé de ces deux branches de la méthode; après lui, ses disciples se sont divisés. L'école sentimentale, l'école à priori, l'école de Platon, a donné naissance au christianisme. Plus tard, l'école à posteriori, l'école d'Aristote, restaurée en Europe par les Arabes, a prédominé; elle prédomine encore, et aujourd'hui le mouvement qui est à faire n'est pas de revenir exclusivement à l'un de ces deux points de vue, mais de se replacer dans la situation de haute impartialité qu'avait prise Socrate, et de rétablir sur le pied d'égalité ces deux doctrines que Saint-Simon place sur un pied de correspondance et de parallélisme complet : or ce point de vue dépasse le christianisme. Voilà bien clairement, ce me semble, la pensée complète de Saint-Simon.

Quoi qu'il en soit, le quatrième cahier du *Catéchisme des industriels* est resté inachevé; il s'arrête aux lignes que je viens de lire, et la pensée morale et religieuse de Saint-Simon se poursuit dans le livre des *Opinions littéraires et philosophiques*, rédigé par Saint-Simon et par quelques disciples groupés autour de lui : le docteur Bailly, Léon Halévy, frère du compositeur, O. Rodrigues et l'un de nos plus éminents jurisconsultes, M. Duvergier.

Malgré l'intérêt des fragments qui forment ce volume publié en 1825, je vous demande la permission de ne point nous y arrêter; nous y retrouverions la répétition à peu près littérale de ce que je viens de vous lire. Nous arrivons donc au *Nouveau christianisme*, avec les deux idées qui me paraissent prédominer chez Saint-Simon : d'une part, la confusion qu'il a faite entre la morale et le sentiment; d'autre part, la grande erreur historique qu'il a commise dans le *Système industriel*, de rattacher toute la morale et toute la religion à cette grande maxime : « Aimez-vous les uns les autres comme des frères. »

Le *Nouveau christianisme* est le dernier ouvrage composé par Saint-Simon, et j'ai eu l'honneur de vous dire qu'il avait été écrit en mars 1825, et publié en avril, un mois seulement avant la mort de l'auteur.

Il est le seul ouvrage de Saint-Simon que l'école saint-simonienne ait imprimé, et même réimprimé, trois fois au moins; il en résulte que c'est le seul des écrits de Saint-

Simon que le public connût il y a cinq ans, et que, par conséquent, le public n'a connu le *Nouveau christianisme* que de façon à ne pouvoir le rattacher aux écrits précédents.

Qu'est-ce que ce *Nouveau christianisme* autour duquel on a fait tant de bruit? Les uns ont vu dans le *Nouveau christianisme* le couronnement de l'œuvre de Saint-Simon, une sorte de transfiguration dernière; d'autres n'y ont vu que l'œuvre sénile d'une intelligence affaiblie. Les uns et les autres ont rattaché à la tentative de suicide que je vous ai racontée l'autre fois la production de ce dernier écrit; ceux-ci expliquant par un ébranlement du cerveau l'apparition des formules religieuses que Saint-Simon y prodigue; ceux-là, au contraire, tout prêts à voir dans l'emploi de ces formules la preuve d'une transformation profonde, et comme une sorte de coup d'en haut. Pour ma part, je n'admets ni l'une ni l'autre version.

Je l'ai déjà dit, le *Nouveau christianisme* est tout entier, en germe du moins, dans le *Système industriel*; or, le *Système industriel* est de 1821, et en 1821 Saint-Simon avait toute sa verve, toute sa vigueur, il était en pleine maturité intellectuelle : ses écrits sont là pour le prouver. En 1822, une admirable brochure politique, *les Bourbons et les Stuarts*; en 1823, le premier cahier du *Catéchisme des industriels*; en mars 1824, le deuxième cahier; en avril de la même année, la note si ferme et si nette qui explique en quoi le troisième cahier rédigé par A. Comte est incomplet; en juin 1824, le quatrième cahier dans lequel j'ai relevé une erreur capitale assurément, mais où j'ai montré en même temps une intelligence mûre et parvenue à son apogée. Il est donc impossible de ne pas reconnaître que lorsque Saint-Simon écrivit le *Nouveau christianisme* pour y reprendre avec plus de force et plus d'éclat une thèse vigoureusement ébauchée en 1821, il était parfaitement maître de lui, non point infaillible assurément, mais très-ferme, très-hardi et tout à fait responsable de ce qu'il a voulu dire.

Mais voyons le livre lui-même.

Le *Nouveau christianisme* est un dialogue, le premier de trois dialogues dont Saint-Simon s'était tracé le projet et le seul qu'il écrivit. Ce dialogue se passe entre un conservateur du christianisme et un novateur. Il débute par une espèce de cri religieux que je citais tout à l'heure :

« — Croyez-vous en Dieu?

» — Oui, je crois en Dieu.

» — Croyez-vous que la religion chrétienne ait une origine divine?

» — Oui, je le crois.

» — Mais, reprend le conservateur, si la religion chrétienne est d'origine divine, elle n'est point susceptible de perfectionnement; comment donc excitez-vous par vos écrits les artistes, les industriels et les savants à perfectionner cette religion?

» — L'opposition que vous croyez remarquer entre mon opinion et ma croyance n'est qu'apparente; il faut distinguer ce que Dieu a dit personnellement de ce que le clergé a dit en son nom.

« Ce que Dieu a dit n'est certainement pas perfectible ; mais ce que le clergé a dit au nom de Dieu compose une science susceptible de perfectionnement, de même que toutes les autres sciences humaines. La théorie de la théologie a besoin d'être renouvelée à certaines époques, de même que celle de la physique, de la chimie et de la physiologie (1). »

Naturellement le conservateur demande qu'on lui fasse connaître la partie de la religion qui est divine et la partie qui est purement humaine, à quoi le novateur répond :

« — Dieu a dit : Les hommes doivent se conduire en frères à l'égard les uns des autres. Ce principe sublime renferme tout ce qu'il y a de divin dans la religion chrétienne. »

Par conséquent, le péché originel, l'incarnation, la rédemption, la grâce, la damnation, l'enfer, le purgatoire, le paradis, les sacrements, tout cela n'est rien, tout cela est effacé d'un trait de plume comme purement humain. Il n'y a absolument de divin dans le christianisme que cet axiome : « Aimez-vous comme des frères », axiome qui lui-même, quoi qu'en dise Saint-Simon, n'appartient pas en propre au christianisme; maxime humaine par excellence, anté-chrétienne, qui a précédé de mille ans le christianisme.

Puis vient la grosse question de l'infaillibilité du pape et de l'Église, et voici comment Saint-Simon la résout :

« — Précisez votre idée, dit le conservateur, et dites-moi si vous regardez l'Église comme infaillible?

» — Dans le cas où l'Église a pour chefs les hommes les plus capables de diriger les forces de la société vers le but divin, je crois que l'Église peut, sans inconvénient, être réputée infaillible, et que la société agit sagement en se laissant conduire par elle.

» Je considère les Pères de l'Église comme ayant été infaillibles pour l'époque où ils ont vécu, tandis que le clergé me paraît aujourd'hui, de tous les corps constitués, celui qui commet les plus grandes erreurs, les erreurs les plus nuisibles à la société.... Le meilleur théologien est celui qui fait les applications les plus générales du principe fondamental de la morale divine; le meilleur théologien est le véritable pape, il est le vicaire de Dieu sur la terre. Si les conséquences que je vais présenter sont justes, si la doctrine que je vais exposer est bonne, c'est au nom de Dieu que j'aurai parlé. »

Et enfin, messieurs, pour en finir avec ce que j'appellerai les prolégomènes du *Nouveau christianisme*, voici un passage que je vais chercher à la fin de l'ouvrage, et dans lequel Saint-Simon résout, de façon à ne laisser planer aucun doute sur sa véritable pensée, la question fondamentale de l'origine révélée du christianisme.

« Je termine ce premier dialogue en vous déclarant franchement ce que je pense de la révélation du christianisme.

» Nous sommes certainement très-supérieurs à nos devanciers dans les sciences d'une utilité positive et spéciale ; c'est seulement depuis le quinzième siècle, et principalement depuis le commencement du siècle dernier, que nous avons fait de grands progrès dans les mathématiques, dans la physique, dans la chimie et dans la physiologie. Mais il est une science bien plus importante pour la société que les connaissances physiques et mathématiques, c'est la science qui constitue la société, c'est celle qui lui sert de base : c'est la morale. Or, la morale a suivi une marche absolument opposée à celle des sciences physiques et mathématiques. Il y a plus de dix-huit cents ans que son principe fondamental a

(1) *Œuvres choisies*, t. III, p. 321.

été produit, et, depuis cette époque, toutes les recherches des hommes du plus grand génie n'ont point fait découvrir un principe supérieur par sa généralité ou par sa précision à celui donné à cette époque par le fondateur du christianisme....

» Je demande maintenant si l'intelligence qui a produit, il y a dix-huit cents ans, le principe régulateur de l'espèce humaine, et qui, par conséquent, a produit ce principe quinze siècles avant que nous ayons fait des progrès importants dans les sciences physiques et mathématiques, je demande si cette intelligence n'a pas évidemment un caractère surhumain, et s'il existe une plus grande preuve de la révélation du christianisme (1)? »

Messieurs, ou les paroles que je viens de citer n'ont pas de sens, ou elles ont pour conclusion que la vérité de la révélation du Christ est entièrement subordonnée à l'appréciation que le lecteur fera de la raison sur laquelle on appuie cette révélation. Si, par exemple, le lecteur ne croit point que ce principe : « Aimez-vous les uns les autres », soit un principe apporté aux hommes par Jésus; s'il croit au contraire que ce principe est constitutif de l'humanité, et qu'il va toujours prenant d'âge en âge plus de force, plus de clarté, plus de rayonnement, il est clair que, si le lecteur croit cela, et trouve la preuve de son opinion dans l'histoire, la vérité de la révélation disparaît à ses yeux. La vérité de la révélation, l'infaillibilité de l'Église chrétienne, quand on y regarde de près, revient donc à ceci : l'Église chrétienne est infaillible quand la raison humaine la déclare telle ; la religion chrétienne doit être tenue pour divine quand elle est d'accord avec les révélations du cœur et de la pensée de l'homme.

J'insiste sur ce point, messieurs, parce qu'il est capital; j'y insiste parce que, malgré ses erreurs, j'aime et vénère profondément Saint-Simon, et que je ne voudrais pas lui faire l'injure de croire que dans sa vieillesse il a pu s'agenouiller devant les autels du surnaturalisme. Certes il a eu le tort d'employer des formules qui permettent le doute et l'équivoque; mais, je le répète, quand on connaît l'ensemble de ses œuvres, quand on les a lues avec soin, on demeure convaincu que Saint-Simon est mort comme il a vécu, qu'il est resté jusqu'au bout dans les rangs des libres penseurs, et que, malgré la contradiction flagrante des mots, l'homme qui écrivait en 1825 : « Oui, je crois en Dieu », comme il écrivit en 1821 : « Dieu a dit : Aimez-vous les uns les autres », est bien le même qui disait en 1808 : « Depuis trois cents ans, les progrès de l'esprit humain sont en raison directe de l'attiédissement de l'idée Dieu. »

Maintenant, messieurs, nous allons étudier le fond même de l'œuvre, et nous allons obtenir un résultat très-curieux. Nous allons voir comment on peut arriver au vrai en raisonnant faux.

Saint-Simon s'est mis à l'aise. Il a déclaré humain dans le christianisme tout ce qui n'était pas cette grande maxime : « Aimez-vous les uns les autres. » Maintenant cette maxime dont il fait la seule base de la morale qu'il appelle divine, il va la prendre comme un miroir qu'il présente à ceux qu'il combat. Quand il a montré que toute la morale divine consiste dans cet axiome, il prend à part les catholiques d'abord, les protestants ensuite, et il leur dit :

« Je fais sommation au pape, qui se dit chrétien, qui prétend être infaillible, qui prend le titre de vicaire de Jésus-Christ, de répondre clairement, et sans employer aucune locution mystique, aux quatre accusations d'hérésie que je viens de porter contre l'Église catholique.

» J'accuse le pape et son Église d'hérésie sous ce premier chef :

» L'enseignement que le clergé catholique donne aux laïques de sa communion est vicieux ; il ne dirige point leur conduite dans la voie du christianisme.

» Il serait injuste de porter l'accusation d'incohérence contre l'immense collection des prières catholiques consacrées par le pape : on reconnaît que le choix de ces prières a été dirigé par une conception systématique ; on reconnaît que le sacré collége a dirigé tous les fidèles vers un même but. Mais il est évident que ce but n'est point le but chrétien, c'est un but hérétique, c'est celui de persuader aux laïques qu'ils ne sont point en état de se conduire par leurs propres lumières, et qu'ils doivent se laisser diriger par le clergé, « sans que le clergé soit » obligé de posséder une capacité supérieure à celle qu'ils possèdent ».

» Toutes les parties du culte, ainsi que tous les principes du dogme catholique, ont évidemment pour objet de faire passer les laïques sous la dépendance la plus absolue du clergé.

» La première accusation d'hérésie que je porte contre le pape et contre son Église, sur la mauvaise instruction qu'ils donnent aux catholiques, est donc fondée.

» J'accuse le pape et les cardinaux d'être hérétiques sous ce second chef :

» Je les accuse de ne point posséder les connaissances qui les rendraient capables de diriger les fidèles dans la voie de leur salut.

» Je les accuse de donner une mauvaise éducation aux séminaristes, et de ne point exiger de ceux auxquels ils accordent la prêtrise l'instruction qui leur serait nécessaire pour devenir de dignes pasteurs, des pasteurs capables de bien diriger les troupeaux qui doivent leur être confiés.

» J'accuse le pape de se conduire en hérétique sous ce troisième chef :

» Je l'accuse de tenir une conduite gouvernementale plus contraire aux intérêts moraux et physiques de la classe indigente de ses sujets temporels que celle d'aucun prince laïque envers ses sujets pauvres.

» Qu'on parcoure toute l'Europe, et l'on reconnaîtra que la population des États ecclésiastiques est celle où l'administration des intérêts publics est la plus vicieuse et la plus antichrétienne.

. . . . . .

» J'accuse le pape et tous les cardinaux actuels, j'accuse tous les papes et tous les cardinaux qui ont existé depuis le XVe siècle d'être et d'avoir été hérétiques sous ce quatrième chef :

» Je les accuse d'abord d'avoir consenti à la formation de deux institutions diamétralement opposées à l'esprit du christianisme : celle de l'inquisition et celle des jésuites; je les accuse ensuite d'avoir, depuis cette époque, accordé, presque sans interruption, leur protection à ces deux institutions (1).

. . . . . .

Vous venez d'entendre, messieurs, l'acte d'accusation que Saint-Simon dresse contre le catholicisme; voici maintenant les reproches qu'il fait au protestantisme :

« Les travaux de Luther se divisèrent naturellement en deux parties : l'une critique à l'égard de la religion papale; l'autre ayant pour

(1) *Œuvres choisies*, t. III, p. 378.

(1) *Œuvres choisies*, t. III, p. 331.

objet l'établissement d'une religion distincte de celle que dirigeait la cour de Rome.

» La première partie des travaux de Luther a pu être ou a été complète. Par sa critique de la cour de Rome, Luther a rendu un service capital à la civilisation ; sans lui le papisme eût complètement asservi l'esprit humain aux idées superstitieuses, en faisant totalement perdre de vue la morale.

» C'est à Luther qu'on doit la dissolution d'un pouvoir spirituel qui n'était plus en rapport avec l'état de la société. Mais Luther ne pouvait combattre les doctrines ultramontaines sans essayer de réorganiser lui-même la religion chrétienne. C'est dans cette seconde partie de sa réforme, c'est dans la partie organique de ses travaux que Luther a laissé beaucoup à faire à ses successeurs ; la religion protestante, telle que Luther l'a conçue, n'est encore qu'une hérésie chrétienne. Certainement Luther avait raison de dire que la cour de Rome avait quitté la direction donnée par Jésus à ses apôtres ; certainement il avait raison de proclamer que le culte et le dogme établis par les papes n'étaient point propres à fixer l'attention des fidèles sur la morale chrétienne, et qu'au contraire ils étaient de nature à ne les faire considérer que comme un accessoire de la religion ; mais, de ces deux vérités incontestables, Luther n'avait pas le droit de conclure que la morale devait être enseignée aux fidèles de son temps de la même manière qu'elle l'avait été par les Pères de l'Église à leurs contemporains ; il n'avait pas non plus le droit d'en tirer la conséquence que le culte devait être dépouillé de tous les charmes dont les beaux-arts peuvent l'enrichir.

» La partie dogmatique de la réforme de Luther a été manquée ; cette réforme a été incomplète, elle a besoin de subir elle-même une réformation.

» J'accuse les luthériens d'être hérétiques sous ce premier chef :

» Je les accuse d'avoir adopté une morale qui est très-inférieure à celle qui peut convenir aux chrétiens dans l'état actuel de leur civilisation.

. . . . . .

» L'accusation d'hérésie que je porte contre les protestants, à raison de la morale qu'ils ont adoptée, morale qui se trouve très en arrière de l'état présent de notre civilisation, est donc fondée.

» J'accuse les protestants d'hérésie sous ce second chef :

» Je les accuse d'avoir adopté un mauvais culte.

» Plus la société fait de progrès, plus elle a besoin que le culte soit perfectionné ; car le culte a pour objet d'appeler l'attention des hommes, régulièrement assemblés au jour de repos, sur les intérêts qui sont communs à tous les membres de la société, sur les intérêts généraux de l'espèce humaine.

» Qu'a fait Luther à cet égard? Il a réduit le culte de l'Église réformée à la simple prédication ; il a *prosaïqué* le plus qu'il a pu tous les sentiments chrétiens ; il a banni de ses temples tous les ornements de peinture et de sculpture ; il a supprimé la musique, et il a donné la préférence aux édifices religieux dont les formes sont les plus insignifiantes, et par conséquent les moins propres à disposer favorablement le cœur des fidèles à se passionner pour le bien public...

» Je porte contre les protestants une troisième accusation d'hérésie :

» Je les accuse d'avoir adopté un mauvais dogme.

. . . . . .

» Luther a considéré le christianisme comme ayant été parfait à son origine, et comme s'étant toujours détérioré depuis l'époque de sa fondation. Ce réformateur a fixé toute son attention sur les fautes commises par le clergé pendant le moyen âge, et il n'a aucunement remarqué les progrès immenses que les ministres des autels avaient fait faire à la civilisation, ni la grande importance sociale qu'ils avaient fait acquérir aux hommes occupés de travaux pacifiques, en diminuant la puissance et la considération du pouvoir temporel, de ce pouvoir impie qui tend par sa nature à soumettre les hommes à l'empire de la force physique et à gouverner les nations à son profit.

. . . . . .

» Des inconvénients majeurs sont résultés de l'étude trop approfondie que les protestants ont faite de la Bible :

» 1° Cette étude leur a fait perdre de vue les idées positives et d'un intérêt présent ; elle leur a donné le goût des recherches sans but et un grand attrait pour la métaphysique...

» 2° Cette étude salit l'imagination par les souvenirs qu'elle présente de plusieurs vices honteux que la civilisation a fait disparaître, tels que la bestialité et l'inceste, à tous les degrés qu'on puisse les concevoir (1). »

. . . . . .

Avant de conclure, Saint-Simon s'arrête cependant un instant pour honorer dans Luther et dans le protestantisme le principe du libre examen ; mais il fait remarquer en même temps avec une insistance, sur laquelle je dois appeler votre attention, que la formule religieuse qu'il veut présenter lui-même est entièrement neuve, et dépasse toutes les améliorations que le christianisme a pu recevoir jusqu'à ce jour. Ce point me paraît d'une grande importance, si l'on veut connaître la pensée de Saint-Simon.

« J'ai dû critiquer le protestantisme avec la plus grande sévérité, afin de faire sentir aux protestants combien la réforme de Luther a été incomplète, et combien elle est inférieure au nouveau christianisme ; mais, comme je l'ai énoncé en commençant l'examen des travaux de Luther, je n'en sens pas moins profondément combien, malgré ses nombreuses erreurs, il a rendu de grands services à la société dans la partie critique de sa réforme. D'ailleurs, ma critique porte sur le protestantisme, regardé par les protestants comme la réforme définitive du christianisme ; elle est bien loin d'attaquer le génie opiniâtre de Luther. Quand on se reporte au temps où il a vécu, aux circonstances qu'il a eu à combattre, on sent qu'il a fait tout ce qu'il était possible de faire alors pour enfanter la réforme et pour la faire adopter. En présentant la morale comme devant fixer l'attention des fidèles bien plus que le culte et le dogme, et quoique la morale protestante n'ait point été proportionnée aux lumières de la civilisation moderne, Luther a préparé la nouvelle réforme de la religion chrétienne. Ce n'est pourtant point comme un perfectionnement du protestantisme qu'on doit considérer le nouveau christianisme. La nouvelle formule sous laquelle je présente le principe primitif du christianisme est complétement en dehors des améliorations de toute espèce que la religion chrétienne a éprouvées jusqu'à ce jour (2). »

Messieurs, telle est la critique que Saint-Simon fait subir au catholicisme et au protestantisme. Pour faire cette critique, vous voyez qu'il se pose sur le terrain que j'ai indiqué en commençant. Il fait table rase de tous les textes dogmatiques, et ne laisse subsister que la morale : « Aimez-vous les uns les autres », et ce principe de morale, il le détruit immédiatement ; car il en donne une traduction qui n'est pas fidèle, qui est plus étendue que le texte évangélique. En effet, il en déduit cette grande formule : « L'amélioration morale, physique et intellectuelle du sort de la classe la plus pauvre et la plus nombreuse. » Et comme il a grand soin d'expliquer

(1) *Œuvres choisies*, t. III, p. 345.
(2) *Ibid.*, t. III, p. 367.

que, dans sa pensée, l'amélioration du sort de la classe la plus pauvre et la plus nombreuse n'est donnée que comme le seul moyen efficace d'améliorer le sort de toutes les classes; comme cette formule signifie pour lui que la société tout entière doit se constituer de façon à améliorer le sort de tous ses membres, sous le triple rapport physique, intellectuel et moral, il me paraît de toute évidence qu'il a tiré de son axiome des conséquences plus larges, et surtout plus justes que n'est l'axiome lui-même.

Voyons, en effet, ce que signifie cet axiome : « Aimez-vous les uns les autres comme des frères », et quelles en sont les conséquences pratiques. Si tous les hommes doivent s'aimer comme des frères, s'ils n'ont pas d'autres devoirs, si toute la morale est enfermée dans la pratique de ce sentiment, qu'est-ce à dire? Si toute la morale n'est que fraternité et solidarité, si ce précepte est exclusif, s'il n'est point fécondé, contre-balancé, équilibré par d'autres principes, où arriverez-vous pratiquement? Vous arriverez tout droit au communisme. Or Saint-Simon ne tombe point dans le communisme. Il devrait y tomber, s'il était conséquent, mais il se garde bien de l'être! Il tire du christianisme, arrangé comme il l'arrange, une conséquence beaucoup plus large, et, au lieu de dire : « L'idéal de la société, c'est la mise en commun de tous les biens, la confusion de toutes les propriétés, le sacrifice de toutes les individualités », il vous dit : « L'idéal de la société, c'est l'admission de tous les membres qui la composent sur un pied d'égalité, dans l'association; c'est l'amélioration intellectuelle et physique de la classe la plus pauvre. » Voilà, messieurs, à quoi je faisais tout à l'heure une allusion anticipée, en disant qu'avec un grand défaut de logique, Saint-Simon arrive à une conséquence admirable.

J'ai critiqué, il y a quelques instants, la base de la doctrine morale de Saint-Simon; je lui ai reproché d'avoir mis toute la morale dans le sentiment, et je me demande maintenant comment Saint-Simon, qui avait sous les yeux une autre formule plus complète que celle qu'il a adoptée, comment Saint-Simon a pu fermer les yeux pour ne pas voir cette formule. Vous la connaissez, messieurs, cette formule! il y a plus d'un demi-siècle qu'elle éclaire le monde! Elle aussi inscrit la fraternité, la solidarité; mais à côté de la fraternité, elle inscrit l'égalité, et à côté de l'égalité, elle inscrit une des sources principales du droit : la liberté. Voilà ce que Saint-Simon a oublié, et voilà pourquoi la maxime de Saint-Simon n'effacera pas la maxime que la Révolution a gravée sur son drapeau; formules admirables toutes les deux, qui résument ensemble les aspirations de la société moderne, qui se traduisent, se fécondent et s'interprètent mutuellement, dont l'une ne saurait exclure ni remplacer l'autre!

Maintenant, messieurs, que vous connaissez le *Nouveau christianisme*, la dernière des œuvres de Saint-Simon, je ne dois pas abuser plus longtemps de l'attention bienveillante que vous m'avez prêtée. Je me proposais pourtant de ne point terminer sans examiner rapidement cette question : Si Saint-Simon a eu de l'influence sur son temps? Mais vraiment, à cette heure, cette question me paraît oiseuse; il me semble que lorsque l'on connaît l'œuvre de Saint-Simon, même d'une façon incomplète et sommaire, cette question est toute résolue. Nous n'avons qu'à ouvrir les yeux, Saint-Simon a voulu le triomphe de l'industrie; est-ce que l'industrie ne triomphe pas? Ne sommes-nous point tout près, au contraire, de nous plaindre de la grandeur de l'industrie et de sa force excessive? Est-ce que l'Europe n'est pas couverte de chemins de fer? Est-ce que le télégraphe électrique ne forme point autour du globe une ceinture de civilisation? Est-ce que les institutions de crédit ne se développent pas? Est-ce que le réseau international des capitaux ne se forme pas à côté du réseau international des voies ferrées et du télégraphe? Est-ce que nous ne voyons pas quelque chose de plus grand que les institutions de crédit actuel poindre à l'horizon? Je veux parler, messieurs, de ces institutions de crédit populaire qui, fondées il y a seize ans à Bruxelles, grandissent en Angleterre, couvrent l'Allemagne et l'Italie, naissent en ce moment même à Paris, et vont s'implanter jusqu'au cœur de l'empire russe. N'est-ce point là tout à la fois le triomphe de l'industrie et le gage assuré de l'émancipation définitive des classes laborieuses?

Saint-Simon annonçait que les savants devaient prendre la tête du monde intellectuel; mais, messieurs, où va donc la population de Paris, où s'empresse-t-elle à l'heure qu'il est? Que veut cette foule qui s'amasse devant les portes de la Sorbonne? Est-ce que ce n'est pas la soif de la science qui la pousse? Hier encore, la salle Barthélemy n'était-elle point trop étroite quand les portes en étaient ouvertes? Et croyez-vous qu'elle ne se remplirait pas demain, si l'on permettait que ces portes, aujourd'hui closes, se rouvrissent? Voilà, je l'espère, des preuves éclatantes de l'influence des idées de Saint-Simon. J'ai tort de dire des idées de Saint-Simon : Saint-Simon n'a jamais eu la prétention de faire marcher son siècle sous la bannière d'un homme; Saint-Simon n'a jamais demandé qu'on fît de lui un révélateur; Saint-Simon a été tout simplement un vaste esprit, un génie éminent, et surtout un grand cœur.

J'ai cependant, messieurs, quelques paroles de critique à faire entendre encore avant de terminer cet aperçu.

J'ai déjà noté chez Saint-Simon une erreur capitale quand je lui ai reproché d'avoir pris le sentiment pour la morale; il en a commis une autre plus grave, dont je dois parler. Je vais me servir pour la caractériser d'un néologisme qui n'a point reçu probablement de l'Académie ses lettres de naturalisation, mais que tout le monde comprendra. Le plus grand reproche qu'on puisse faire à Saint-Simon, c'est d'avoir été *autoritaire*, de n'avoir jamais compris, voulu ni poursuivi rien que l'unité; toujours et en tout l'unité, ne comprenant point que l'unité n'est qu'un des éléments du progrès, et que le concours de tous, l'action

de tous, la résistance de tous, et non point l'asservissement de tous à un seul, est la condition de la force et le secret de la vie. Après avoir admirablement critiqué l'idée de Dieu telle que l'a faite la dernière conception théologique, il n'a su mettre à la place de cette idée que l'idée de LOI, autre idole non moins redoutable, plus abstraite et non moins despotique.

C'est en suivant ce chemin que Saint-Simon est arrivé à fonder la philosophie de l'histoire sur la négation de la liberté humaine, c'est-à-dire à poser sur une base fausse, ou tout au moins incomplète, cette première des sciences sociales. Chose étrange, et pourtant manifeste! Saint-Simon, qui a fondé cette grande doctrine du progrès, passée, on peut le dire, à l'état de croyance populaire, n'a jamais fait une analyse complète de l'idée de progrès; car s'il l'eût faite, cette analyse, il eût tenu compte de la liberté, il eût compris clairement qu'il n'y a point d'équation entre le succès et la moralité, et probablement, pour exprimer à la fois une idée, un sentiment et un fait qu'il a, je crois, entrevus, mais qu'il n'a pu nommer, il eût écrit un mot qui manque dans ses œuvres, et que, nous autres, nous balbutions sans en comprendre encore toute la vertu : le mot d'*Association*.

C'est là la grande lacune qui se trouve chez Saint-Simon. Mais cette lacune, quelque regrettable qu'elle soit, n'empêche pas que ce grand esprit, ce grand cœur, n'ait passé soixante-cinq ans à la poursuite de la même œuvre, et que, malgré ses défaillances, ses contradictions, ses équivoques, sa pensée ne soit restée une et fidèle à elle-même. Tel vous l'avez vu en 1802 écrivant ses *Lettres de Genève*, tel vous le voyez écrivant le *Nouveau christianisme;* c'est la même pensée, la même ardeur, la même volonté de se dévouer tout entier à la création d'un système entièrement nouveau, d'une rénovation sociale complète.

J'ajoute, messieurs, que l'éloge n'est point complet de louer Saint-Simon de la persévérance et de l'unité de sa pensée; il n'a point seulement persévéré, il a grandi, il s'est développé. Quand vous vous reportez à ses premiers écrits, vous y voyez une division de la société présente analogue à celle qu'il veut y substituer : les savants, les propriétaires et les non propriétaires. Or, quel langage tient-il aux propriétaires et aux savants en 1802? Aux savants, il dit : « Savants, c'est vous qui avez fait la révolution, vous avez le bon bout, gardez-le. » Aux propriétaires : « C'est contre vous, messieurs, qu'a été faite la révolution; prenez garde, on vous culbuterait encore; associez-vous donc avec les savants, vous tiendrez en bride les non propriétaires. » Certes ce langage pouvait être un conseil très-utile pour ceux auxquels il s'adressait; mais, au fond, ce conseil, c'était l'alliance de l'aristocratie de l'intelligence avec l'aristocratie de l'argent contre les prolétaires; c'était la ligue de ceux qui savent et qui possèdent contre les pauvres et les ignorants!

Quel langage différent dans ses dernières années! Croiriez-vous que celui qui a écrit les lignes que je viens de citer soit le même homme que celui qui, en 1825, s'écriait : « Toutes les institutions sociales doivent avoir pour but l'amélioration physique intellectuelle et morale de la classe la plus pauvre »; et qui, deux mois avant sa mort, prédisait la fin du prolétariat et l'avénement du suffrage universel!

Messieurs, j'ai terminé ma tâche, et je vous remercie encore une fois de la bienveillance avec laquelle vous m'en avez facilité l'accomplissement. J'ai fait ce que j'ai pu pour amener devant vous une très-grande figure, demeurée jusqu'ici dans l'ombre. Selon mes forces, j'ai tâché de la dégager des voiles qui la dérobaient; j'ai essayé de rompre les bandelettes sacrées qui l'enveloppaient; je vous l'ai montrée telle qu'elle était, avec ses grandeurs, avec ses imperfections, la main pleine de vérités fécondes, mêlées d'erreurs redoutables! Peut-être, à cette heure, ressentez-vous pour cette grande intelligence quelque chose de l'admiration qu'elle m'inspire. Quant à moi, je m'estime très-heureux d'avoir pu rendre publiquement à Saint-Simon le seul hommage qui me semble digne de lui : l'hommage d'une critique loyale et désintéressée!

CH. LEMONNIER.

POÉSIE LATINE.

COURS DE M. MARTHA.

(COLLÉGE DE FRANCE.)

(Voy. les nos 4, 6, 11 et 27.)

IV.

Portraits des empereurs par Juvénal. Le turbot de Domitien.

Nous avons refusé à Juvénal le courage politique, parce que les princes qui arrivaient à l'empire par l'élection, comme Nerva, par l'adoption, comme Trajan, c'est-à-dire d'une façon régulière, et qui se regardaient, non sans quelque raison, comme les restaurateurs des anciennes libertés, ces princes n'étaient pas fâchés qu'on se crût revenu à l'ancien état de choses, et rejetant à cet effet toute solidarité avec les Césars, leurs prédécesseurs, ils voyaient favorablement les orateurs et les poëtes se déchaîner contre eux.

Mais il nous aurait semblé injuste d'appeler le poëte un déclamateur devant l'admirable peinture qu'il nous fait de la terreur qui régnait à Rome sous Tibère. Avec quelle vigueur et quelle vérité de pinceau il nous décrit cette populace que nous pouvons hardiment appeler la canaille romaine, et la bassesse de ce peuple qui ne demande plus « que du pain et des jeux »!

Aujourd'hui, je vais mettre sous vos yeux le pendant de ce tableau, et vous montrer la terreur inspirée par le tyran, non plus seulement chez le peuple, mais dans les hautes classes de la société romaine. Il s'agit de l'effroi qui régnait au sénat sous un autre Tibère, sous Domitien, qui convoque ce corps autrefois illustre, pour

délibérer sur l'importante question de savoir à quelle sauce on accommodera un turbot : plaisante et terrible peinture de la servilité, aussi spirituelle que forte, et où la comédie donne la main à la tragédie.

De tous les tyrans qui ont épouvanté Rome, le plus abominable est assurément Domitien, dont je dois dire d'abord quelques mots.

Si l'on voulait résumer en un seul type tous les caractères de la tyrannie, il faudrait prendre Domitien. Ombrageux et soupçonneux comme Tibère, encore plus cruel que Néron, il était dominé par deux sentiments qui peuvent également rendre impitoyable, par l'avarice et par la peur.

Des espions, dirigés par de célèbres délateurs, s'étaient répandus, non-seulement dans Rome, mais dans les provinces, et même jusque dans les coins les plus obscurs de l'empire. Sous les règnes précédents, les riches seuls avaient à trembler; sous Domitien, les pauvres mêmes avaient à craindre, surveillés, persécutés qu'ils étaient par les habiles agents du fisc. Quant aux riches, ils étaient la proie de délateurs connus, et quels délateurs! Des hommes que nous avons trouvés dans Tacite et dans Suétone, tels que Messalinus, qu'on lançait comme un trait sur ses ennemis; tels encore qu'un certain Carus, homme éloquent, qui tenait à bien faire sa besogne, ne voulait pas qu'un autre touchât à ses victimes, qu'il appelait *ses morts :* jalousie de métier! Ces avides pourvoyeurs du fisc remplissaient la caisse impériale, et tout moyen leur était bon. La plupart des successions, par exemple, étaient accaparées par eux, tantôt en se fondant sur cette circonstance que le défunt ayant bien parlé de l'empereur, on pouvait supposer qu'il ne l'aurait pas oublié, tantôt parce qu'en en ayant mal parlé, il fallait punir la mémoire du coupable. Voilà pour l'avarice de Domitien.

Quant à la peur, vous le savez, elle lui faisait verser le sang sans pitié et sans remords. D'une humeur perpétuellement farouche, il vivait seul dans son palais, s'occupant à tuer des mouches : il avait alors plus de quarante ans. Même dans les circonstances où la civilité la plus ordinaire exigeait un peu d'aménité, il prenait plaisir à jeter la terreur dans l'âme de ses amis. Pour en citer un trait, nous dirons qu'il mangeait le matin pour n'avoir pas à manger le soir; puis invitant à souper ceux des sénateurs qu'il appelait ses intimes, il ne prenait devant eux que quelques gouttes de vin, les raillant de la manière la plus blessante sur leur appétit, et à peine à table, il se levait pour promener dans les galeries de son palais le chagrin dont il était rongé.

Par le fond même de son caractère, ainsi que par ses manières extérieures, Domitien devait donc inspirer l'effroi, et il est même à remarquer qu'il était d'autant plus redoutable qu'il témoignait plus d'amitié : chez lui, une caresse, une faveur était de sinistre présage, et le sourire un arrêt de mort.

Pline nous donne sur la terreur qu'il inspirait au sénat quelques détails utiles à connaître pour comprendre la satire de Juvénal. Tacite nous dit aussi quelque part, à propos de ce sénat, sans cesse décimé et consterné, qu'il n'y avait presque plus de têtes blanches. Mais ce qui était encore plus terrible sous ce règne que sous les règnes précédents de Tibère et de Néron, c'est que Domitien ne voulait pas qu'on inscrivît dans des actes authentiques, dans des écrits publics, le nom des condamnés, en sorte que l'obscurité de la mort ajoutait encore à son horreur.

La terreur réduisait les sénateurs à rester dans le silence.

Or, Juvénal, qui a peut-être été le témoin de cette dégradation publique, l'a peinte en traits célèbres. Il y a toutefois cela de singulier, c'est qu'il a le courage d'en rire et de s'en amuser. Le morceau de Juvénal a la forme épique, et, comme les épopées, il commence par une invocation aux muses. Cette invocation ironique, plaisante, est la parodie de celle d'Homère, qu'Horace fait entrer dans le récit d'un voyage que vous vous rappelez, que Boileau prend à Horace, et que Montesquieu a la malheureuse idée d'imiter dans son ouvrage sur l'*Esprit des lois :*

« Vierges du mont Piérus, entendez-vous le nom que je vous donne! » Il supprima, du reste, plus tard ce début.

« Viens à mon aide, Calliope, le sujet vaut la peine qu'on s'y arrête; il ne s'agit pas d'une fiction, mais d'un fait. Et vous, vierges Piérides, inspirez-moi, ne fût-ce que pour vous avoir appelées vierges. »

> Incipe, Calliope; licet hic considere : non est
> Cantandum, res vera agitur. Narrate, puellæ
> Pierides; prosit mihi vos dixisse puellas.

Vous voyez la plaisanterie; il fait entendre que les muses sont depuis longtemps déshonorées.

Remarquons les mots *res vera agitur*, qui nous proclament la vérité du fait dont il s'agit. Toutefois l'anecdote, bien que vraisemblable, n'a rien d'authentique. Le reste est sur un ton emphatique, qui contraste plaisamment avec le peu d'importance du sujet, puisqu'il ne s'agit que d'un turbot :

« Lorsque le dernier des Flaviens déchirait l'univers expirant, et que Rome gémissait sous le joug de ce Néron chauve, dans la mer Adriatique, non loin du temple de Vénus, adorée dans Ancône, un pêcheur prit un turbot immense. »

> Quum jam semianimum laceraret Flavius orbem
> Ultimus, et calvo serviret Roma Neroni,
> Incidit Adriaci spatium admirabile rhombi
> Ante domum Veneris, quam dorica sustinet Ancon,
> Implevitque sinus....

Le peuple, qui savait que Domitien était désolé d'être privé de cheveux, lui adressait une double injure en l'appelant Néron chauve.

Notons l'expression *serviret*, qui a une très-grande force

pour désigner l'état d'abaissement où l'empire était réduit. Domitien est le premier des empereurs qui se fit appeler maître et dieu.

« ... Il ne le cède pas en grosseur à ceux que les Méotides engraissent pendant l'hiver, et qu'ils versent tout engourdis dans l'onde immobile du Pont-Euxin, quand le soleil a fondu les glaces qui les retenaient. »

..... Neque enim minor hæserat illis,
Quos operit glacies mœotica, ruptaque tandem
Solibus effundit torpentis ad ostia Ponti
Desidia tardos, et longo frigore pingues.

Il semble que ce pêcheur doive être heureux d'une telle capture ; mais bien loin de là, sa première pensée est qu'il faut offrir sa proie à l'empereur, de crainte de s'attirer une mauvaise affaire : preuve bien frappante de la terreur qui pesait sur l'empire, puisque ce pauvre homme, perdu sur les bords de l'Adriatique, ne croit pas son obscurité à l'abri des délateurs. Il va donc faire hommage de sa capture à ce prince redoutable :

« Le maître de la barque et du filet, étonné de sa proie, la destine au souverain pontife. Qui eût osé la vendre ou l'acheter, tandis que les rivages voisins étaient couverts de délateurs, tandis que les inspecteurs de la côte n'auraient pas manqué d'intenter un procès au pauvre pêcheur, lui soutenant que ce turbot, longtemps nourri dans les étangs de César, s'en étant échappé, doit retourner à son ancien maître ! »

Destinat hoc monstrum cymbæ linique magister
Pontifici summo. Quis enim proponere talem,
Aut emere auderet ! quum plena et littora multo
Delatore forent ; dispersi protinus algæ
Inquisitores agerent cum remige nudo ;
Non dubitaturi fugitivum dicere piscem,
Depastumque diu vivaria Cæsaris, inde
Elapsum, veterem ad dominum debere reverti.

Il y a là des vers fort beaux ; l'empereur était souverain pontife, et la table des souverains pontifes était célèbre par son opulence. Toutes ces idées sont conformes à ce que Suétone nous raconte sur la rapacité de Domitien et la singulière vigilance des agents du fisc sous ce règne.

Il n'était pas, du reste, nécessaire à cette époque de supposer que le turbot s'était évadé, car il y avait alors à Rome des jurisconsultes qui n'éprouvaient aucun embarras à prouver que tout appartenait au prince, ainsi que vous allez voir :

« Si nous en croyons Palfurius et Armillatus, tout ce que la mer nous offre de beau et de rare, dans quelques parages que ce soit, appartient au fisc. Que faire du poisson? Le donner, de peur de tout perdre à la fois. »

Si quid Palfurio, si credimus Armillato,
Quidquid conspicuum, pulchrumque est æquore toto,
Res fisci est, ubicumque natat. Donabitur ergo,
Ne pereat....

Les noms qu'il cite appartiennent à la catégorie des jurisconsultes dont nous avons parlé plus haut. L'un était un de ces hypocrites stoïciens, fort capables de prouver tout ce que voudrait le prince, qui mettait en pratique cette maxime de Frédéric le Grand, qu'un souverain doit s'approprier par la force ce qu'il convoite, parce qu'il trouvera toujours des jurisconsultes qui mettront le droit de son côté. Notez l'expression *res fisci est*, car tout à cette époque était, non pas la propriété de l'État, mais celle du prince, l'*ærarium* ayant fait place au *fiscus*. C'est l'idée du moyen âge, c'est l'idée de Hobbes sur la propriété.

Il faut voir maintenant comme le pêcheur se hâte d'apporter cette belle pièce ; il court même comme s'il avait peur que le poisson ne vînt à se gâter :

« Déjà l'automne, en trépas si fécond, faisait place aux frimas, et déjà les malades attendaient la fièvre quarte. Ainsi le sombre hiver, de son souffle glacé, conservait cette récente proie ; cependant le pêcheur se hâte, comme si le vent du midi l'eût menacé de la corruption. »

..... Jam letifero cedente pruinis
Autumno, jam quartanam sperantibus ægris,
Stridebat deformis hiems, prædamque recentem
Servabat ; tamen hic properat, velut urgeat auster.

Il se rend au plus vite au séjour du prince, à sa villa d'Albe ; c'est là que Domitien se livrait au plaisir de la chasse, et qu'il faisait venir quelquefois le sénat pour délibérer sur des affaires sans importance. Nous allons voir tout à l'heure une de ces séances improvisées, mais suivons d'abord le poisson dans les appartements du prince :

« La foule étonnée retarde un peu le pêcheur ; quand elle s'est écoulée, les portes roulent sur leurs gonds, et il entre, plus heureux que les sénateurs qui restent à la porte. »

Obstitit intranti miratrix turba parumper :
Ut cessit, facili patuerunt cardine valvæ ;
Exclusi expectant admissa opsonia patres.

C'est assurément là un trait piquant. Dusaulx le traduit mal, car il faut montrer que le poisson entre, tandis que les sénateurs sont consignés à la porte. Le pêcheur adresse alors un discours à l'empereur, discours qui nous présente un plaisant mélange d'adulation et de rusticité populaire.

« On s'approche du nouvel Atride : « Agréez, dit le pêcheur, un morceau trop considérable pour des foyers vulgaires ; consacrez ce jour à votre bon génie, et que votre estomac, à l'instant nettoyé, se remplisse à loisir de ce turbot que les dieux réservaient à notre siècle. De lui-même il se jeta dans mon filet. Quoi de plus grossier ; cependant la crête lui dressait. »

Itur ad Atridem ; tum piceus : Accipe, dixit,
Privatis majora focis ; genialis agatur
Iste dies, propera stomachum laxare saginis,

Et tua servatum consume in secula rhombum.
Ipse capi voluit. Quid apertius! et tamen illi
Surgebant cristæ....

Le *ipse capi voluit* est charmant. Notons aussi le *surgebant cristæ*, qui devait être une expression populaire et injurieuse pour Domitien, qui était beau et grand, et qui avait le sang au visage.

Le turbot est agréé, mais il se présente une grave difficulté; qu'en fera-t-on? Importante question. Et ici le poëte se plaît à montrer combien la terreur inspirait de bassesse et de servilité aux patriciens.

Quoique au premier abord le tableau paraisse exagéré, il est cependant conforme à la vérité historique, et nous pourrions citer bien des phrases de Pline qui viennent à l'appui des paroles suivantes de Juvénal.

« Les grands sont convoqués au nom de l'empereur; les grands qu'il détestait, et sur le front pâlissant desquels était empreinte la défiance, inséparable de la tyrannie. Le premier qui parut, après que le liburne eût crié : « Accourez, il vous attend », fut Pegasus, qui se pressait d'arriver, en rajustant sa robe endossée à la hâte. Il venait depuis peu d'être créé fermier de Rome; les préfets de cette ville consternée méritaient-ils un autre titre. De tous les courtisans, ce fut le plus honnête; de tous les magistrats, le plus intègre, quoiqu'il crût nécessaire, dans ces jours désastreux, d'ôter à Thémis son glaive et sa balance. »

..... Vocantur
Ergo in consilium proceres, quos oderat ille,
In quorum facie miseræ magnæque sedebat
Pallor amicitiæ. Primus, clamante liburno,
Currite, jam sedit, rapta properabat abolla
Pegasus, attonitæ positus modo villicus Urbi.
Anne aliud tunc præfecti! Quorum optimus usque
Interpres legum sanctissimus; omnia quanquam
Temporibus diris tractanda putabat inermi
Justitia....

Relevons cette expression de l'esclave, *currite*, qui nous montre le sans-façon du prince à cette époque.

Au point de vue de l'art, il faut savoir gré à Juvénal de n'être pas tombé dans un défaut où serait assurément tombé un écrivain moins artiste que lui. Au lieu d'outrer les choses, et de n'en présenter que les mauvais côtés, il nous fait voir qu'il y a des honnêtes gens parmi ces hommes qui entourent Domitien : il s'y trouve des jurisconsultes, des citoyens, qui doivent sentir la honte et le ridicule de la délibération, et par conséquent nous toucher, nous intéresser. L'intérêt de l'art est ici d'accord avec la vérité historique. Il n'eût pas été bien piquant de montrer délibérant sur le poisson des scélérats et des coquins à qui rien ne coûtait. Ce qu'il y a de triste et de plaisant, c'est qu'il se trouve dans le sénat des hommes graves qui doivent sentir la honte et le ridicule de la délibération. Voici, par exemple, un personnage dont la vie résume assez bien la vie d'un grand nombre de Romains à cette époque, c'est-à-dire de Romains honnêtes.

« Venait ensuite Crispus, cet aimable vieillard dont le caractère et les mœurs, tels que son éloquence, respiraient la douceur. Qui méritait mieux d'aider un maître de l'univers, s'il eût été permis, sous cette peste, sous ce fléau du genre humain, d'ouvrir un avis généreux et de blâmer la cruauté. . . . . .

» Crispus sentit donc qu'il était inutile de s'opposer au torrent, tandis que chacun retenait dans son sein la vérité captive, et n'osait la professer au risque de sa vie. Ce fut par là qu'il vit tant de fois le soleil recommencer sa course, et qu'il parvint à sa quatre-vingtième année. »

..... Venit et Crispi jucunda senectus,
Cujus erant mores, qualis facundia, mite
Ingenium. Maria ac terras populosque regenti
Quis comes utilior, si clade et peste sub illa
Sævitiam damnare, et honestum afferre liceret
Consilium? . . . . . .
. . . . . .
Ille igitur nunquam direxit brachia contra
Torrentem : nec civis erat, qui libera posset
Verba animi proferre, et vitam impendere vero.
Sic multas hiemes, atque octogesima vidit
Solstitia....

C'est que, ainsi que nous l'avons dit, on ne voyait presque plus de têtes blanches au sénat. Cependant ce personnage ne manquait pas d'un certain courage, si du moins il est le même que ce Crispus qui dit un jour ce mot aussi spirituel qu'imprudent. On lui demandait s'il y avait quelqu'un avec Domitien : « Non, dit-il, *pas même une mouche.* » Viennent ensuite des sénateurs moins recommandables, et dont chacun est désigné par quelques traits caractéristiques.

« Rubrius, que sa bassesse devait rassurer, arrive, le visage cependant bouleversé par la peur. »

Nec melior vultus, quamvis ignobilis, ibat
Rubrius....

Puis, dans un vers pittoresque, on voit s'avancer le gros ventre de Montanus :

Montani quoque venter adest abdomine tardus.

« Crispinus, dégouttant de plus de parfums qu'il n'en faudrait pour embaumer deux cadavres. »

Et matutino sudans Crispinus amomo.
Quantum vix redolent duo funera....

« Pompéius, délateur habile à faire couler le sang par de secrètes calomnies. »

Pompeius tenui jugulos aperire susurro.

Il en est un qui fait dans la salle une entrée excellente et magnifique : c'est Catullus, un vieux débauché qui est à peu près aveugle.

« Personne n'est plus émerveillé à l'aspect du turbot

que Catullus. Il s'exclame, il admire en se tournant vers la gauche, et le poisson était à droite. »

Nemo magis rhombum stupuit. Nam plurima dixit
In lævum conversus; at illi dextra jacebat.

Le prince demande aux sénateurs leur avis. Que faut-il faire de ce poisson monstrueux; faut-il le diviser? Mais ce serait en quelque sorte un crime. Alors Montanus le ventru prend la parole, car c'est à lui qu'appartenait de faire la motion; il était gastronome, et savait distinguer si une huître venait du lac Lucrin ou du promontoire de Rutupies.

« Gardons-nous, répondit Montanus, de lui faire cet affront; que l'on fabrique un bassin assez profond, et qui soit assez large pour le recevoir tout entier dans ses minces parois. »

..... Absit ab illo
Dedecus hoc, Montanus ait : testa alta paretur,
Quæ tenui muro spatiosum colligat orbem.

Ce qui remet en mémoire ces deux vers spirituels de Berchoux :

Le sénat mit aux voix cette affaire importante,
Et le turbot fut mis à la sauce piquante.

Nous n'insistons pas sur le talent poétique que Juvénal a montré dans cette satire célèbre. La force s'y fait sentir partout dans les détails mêmes du style. Mais ce qui mérite d'être relevé, c'est que le satirique ne s'est pas laissé trop entraîner par son goût pour le sarcasme. Il y a encore quelque vraisemblance dans cette parodie bouffonne, qui nous présente, et les terribles fantaisies de Domitien, l'épouvante qui régnait à Rome, et la bassesse de sa servilité.

Quand on songe à cette époque abominable, qu'on a entendu dans *Agricola* les cris de douleur de Tacite, on s'étonne que Juvénal ait eu le courage de s'amuser d'un si grand malheur public. Il est même à remarquer que c'est le morceau où il a le plus montré ce qu'on appelle proprement de l'esprit; c'est à peu près le seul endroit où il ait ri. On serait, au premier abord, tenté de croire qu'il a été un moraliste insouciant et un citoyen sans cœur. Il ne faut pas pourtant se hâter de le juger ainsi. On sent, en plus d'un endroit de ce tableau plaisant, que le poëte déplore l'affreuse nécessité que la tyrannie a faite au sénat, qu'il est même clément pour certains hommes qui auraient pu être honorables sous un autre règne. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à lire ses derniers vers, qui sont nobles, éloquents, et où éclatent les véritables sentiments d'un civisme contristé : « Ah! plût aux dieux que le tyran n'eût consacré qu'à de pareilles extravagances toute la durée d'un règne qui fut si cruel, et qui ravit impunément à Rome tant de citoyens illustres et généreux, sans qu'il s'élevât un vengeur. »

Atque utinam his potius nugis tota illa dedisset
Tempora sævitiæ, claras quibus abstulit urbi
Illustresque animas impune et vindice nullo.

Treshardy.

CHRONIQUE.

Nos lecteurs connaissent la belle étude que M. H. Taine vient de consacrer à Thomas Carlyle (*l'Idéalisme anglais*, 1 vol. in-18, dans la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*). Jusqu'à ce jour le célèbre historien anglais n'avait pas été traduit, et était à peine connu de nom en France. Nous apprenons que la librairie Germer Baillière va publier sa curieuse *Histoire de la Révolution française* (*the french Revolution*), traduite en français par MM. Odysse-Barot et Élias Regnault.

— MM. les professeurs au Collége de France se sont réunis dimanche pour présenter deux candidats à la chaire de grammaire comparée Ils ont présenté en première ligne M. Adolphe Regnier, en seconde ligne M. Michel Bréal.

— On assure que la chaire des langues hébraïque, chaldaïque et syriaque sera confiée à M. Munk.

— MM. les professeurs de l'école des langues orientales vivantes sont convoqués, le jeudi 23 juin 1864, pour la présentation de deux candidats à la chaire vacante de grec moderne.

— M. Ch. Bourlier, professeur d'histoire naturelle à l'École préparatoire de médecine et de pharmacie, vient d'être autorisé, par S. Exc. M. le ministre de l'instruction publique, à ouvrir des conférences publiques et gratuites sur des sujets d'histoire naturelle appliquée.

(*Moniteur de l'Algérie.*)

— On lit dans le Premier-Paris du *Monde :*

« ..... Y a-t-il une philosophie de l'histoire? Le mot est nouveau. M. Cousin, qui, sans doute, s'est corrigé, soutenait autrefois que le développement historique était fatal, et obéissait à des lois nécessaires qu'il appartenait à la raison de déterminer. Il en est résulté que chacun a inventé une philosophie de l'histoire; l'Allemagne et la France ont été inondées de philosophies de l'histoire. Voici même une nouvelle philosophie de l'histoire (*Lettres sur la philosophie de l'histoire*, par Odysse-Barot), qui est un persiflage ingénieux des autres philosophies de l'histoire, et qui tombe à son tour dans de singuliers paradoxes. L'auteur croit découvrir que l'histoire s'est accomplie de la façon la plus absurde, et, comme conclusion pratique, il aboutit à l'abolition des grandes nationalités. Son système se rapproche assez de la fédération universelle de M. Proudhon. Et il ne recule pas devant la pensée de voir se disloquer et vivre d'une manière séparée les différents groupes qui ont formé la nationalité française. Les hommes en seraient-ils plus heureux? Cette utopie écarte tout plan providentiel. Poussée à l'extrême, elle conduirait l'espèce humaine à l'isolement de la famille, et même à l'isolement individuel. Le rationalisme de l'auteur asservit l'homme aux conditions matérielles du globe. Il a beau jeu quand il se moque des professeurs de science sociale, et qu'il les met en contradiction les uns avec les autres. Il pique aisément ces ballons gonflés de vent. Mais le problème est-il résolu? Il y a de la tyrannie dans les grands États; est-ce une raison pour les condamner, et n'y a-t-il que cela? L'histoire est un chaos, si l'on n'y voit pas la loi morale aux prises avec la liberté humaine. C'est ce dogme de la liberté humaine qui est absent des philosophies de l'histoire; et nous craignons que, sous prétexte d'enseigner cette *science* de l'histoire, on ne prêche la doctrine du progrès indéfini, doctrine en vertu de laquelle le présent est toujours bon comparé au passé, et toujours mauvais comparé à l'avenir. Ainsi comprise, l'étude de l'histoire ne peut que troubler l'esprit. » — Coquille.

— Nous publierons dans le prochain numéro de la *Revue des cours scientifiques* une très-remarquable leçon de *zoologie comparée*, faite à l'Université de Turin par M. F. de Filippi. Cette leçon est intitulée : *L'homme et les singes.*

— L'Académie française vient de décerner le prix d'éloquence, dont le sujet était l'éloge de Châteaubriand, à M. Henri de Bornier, déjà couronné plusieurs fois par l'Académie.

— Le comité de la Société des gens de lettres a été reçu, la semaine dernière, par le ministre de l'instruction publique. Le comité a remercié M. Duruy de l'autorisation qu'il a bien voulu accorder à la Société d'instituer des séances de lectures publiques, dont le produit sera versé dans la caisse de secours de la Société.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

PREMIÈRE ANNÉE. — N° 30. UN NUMÉRO : 30 CENTIMES. 25 JUIN 1864.

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

LITTÉRATURE — PHILOSOPHIE — THÉOLOGIE — ÉLOQUENCE — HISTOIRE
LÉGISLATION — ESTHÉTIQUE — ARCHÉOLOGIE

Paraît tous les Samedis.

Paris.....	Six mois.	8 fr.	Un an.	15 fr.
Départements..	—	10	—	18
Étranger.....	—	12	—	20

Prix de l'abonnement avec la Revue des Cours scientifiques.

Six mois.....	Paris,	15 fr.	Départ.,	18 fr.	Étranger,	20 fr.
Un an.....	—	26	—	30	—	35

Rédacteur en chef
M. ODYSSE-BAROT

Les ouvrages dont deux exemplaires auront été envoyés au bureau du journal seront annoncés et analysés s'il y a lieu.

On s'abonne
A LA LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE
17, rue de l'École de Médecine,
Et chez tous les libraires, par l'envoi d'un bon de poste, ou d'un mandat sur Paris.

L'abonnement part du 1er décembre ou du 1er juin de chaque année.

SOMMAIRE.

Législations comparées. — Cours de M. Édouard Laboulaye : IX. Washington.

Littérature grecque. — Cours de M. Egger : V. Prédécesseurs d'Hérodote. — Les origines de la prose dans la littérature grecque.

Histoire. — Cours de M. Alfred Maury : VII. Grandeur et décadence de la civilisation athénienne.

Éloquence latine. — Cours de M. Ernest Havet : VI. Examen des Verrines. — Étude de la société romaine d'après les plaidoyers de Cicéron. — Suite.

Chronique.

HISTOIRE DES LÉGISLATIONS COMPARÉES.

COURS DE M. ÉDOUARD LABOULAYE.

(COLLÉGE DE FRANCE.)

(Voyez les nos 2, 3, 5, 6, 7, 9, 10, 14, 19, 20, 24 et 25.)

IX.

Washington.

Messieurs,

Nous en sommes restés en 1780, au moment où les articles de la confédération venaient d'être adoptés. C'était un nouveau régime sous lequel passait l'Amérique. Le congrès de la confédération a des pouvoirs plus définis que le congrès révolutionnaire et se trouve en présence de nouvelles difficultés.

Cette étude que nous commençons aujourd'hui, et qui occupera trois ou quatre leçons, demande un peu d'attention; mais elle a un grand intérêt. Vous allez voir comment l'Amérique s'est trouvée sans gouvernement central, près de périr par l'anarchie, et comment il lui a fallu rétablir, morceau par morceau, membre à membre, toutes les parties du gouvernement. Nous suivrons cette grande expérience, nous apprendrons quels sont les éléments nécessaires d'un gouvernement, les conditions sans lesquelles un peuple ne peut exister politiquement.

Aujourd'hui, nous verrons comment l'absence de pouvoir financier mit la confédération à deux doigts de l'abîme, nous comprendrons alors à quel point le droit d'établir et de percevoir l'impôt est nécessaire à un gouvernement. C'est là une étude intéressante, car en règle générale on aime peu à payer l'impôt, et il est bon de savoir que cet impôt que nous payons est le prix de notre sécurité et de notre liberté. Je ne dis pas qu'après cela nous en arriverons à adorer le percepteur, mais nous apprendrons à le respecter comme un agent sinon très-aimable, au moins très-nécessaire.

Une fois la confédération établie, il fallut pourvoir au déficit. Pour cela, le congrès demanda aux États huit millions de dollars ou quarante millions de francs. La demande était forcée, mais obtenir de l'argent était à peu près impossible. C'était aux États, vous le savez, qu'il appartenait d'établir les impôts. Le congrès votait la dépense; c'était ensuite chacun des treize États qui devait fournir les ressources. Or, aucun État ne se pressait de s'exécuter; les huit millions de dollars n'étaient pas payés au milieu de l'année 1783; on n'avait encore perçu que cinq cent mille dollars. C'était ce déficit qui avait paralysé les opérations de l'armée pendant l'année 1781. Le congrès ne pouvait se faire illusion sur sa faiblesse; il eut recours à Washington. Ce fut lui qu'on pria d'écrire aux États particuliers pour obtenir de l'argent et des soldats. Washington écrivit donc une première circulaire le 22 janvier 1782. Cette lettre, adressée aux gouverneurs de chaque État pour être soumise aux assemblées, disait cette grande vérité, que malheureusement on ne voulait pas entendre : « Que la bonne économie, l'intérêt du pays en même temps que celui des

soldats, exigeaient qu'on versât les fonds nécessaires et qu'on poussât la guerre activement; car traîner la guerre en longueur, c'était ruiner l'Amérique; ne pas payer les soldats, c'était les forcer d'avoir recours à des réquisitions, les obliger quelquefois même à des violences, ce qui démoralisait l'armée et équivalait à une confiscation dans les pays qui souffraient de la guerre.

A cette première lettre Washington en joignit une seconde pour demander aux États de fournir un contingent militaire. L'armée était dans un abandon sans égal, il faut voir les chiffres pour comprendre à quel degré de misère on était tombé. Dans l'armée du Nord, il n'y avait pas tout à fait dix mille hommes; c'était la moitié des forces américaines.

Washington insistait pour qu'on lui envoyât des soldats, et rappelait que si le patriotisme avait fait de grandes choses au commencement de la révolution, il était plus que jamais nécessaire de rallumer cette flamme généreuse, et de réveiller cet invincible esprit de liberté qui, depuis quelque temps, semblait sommeiller.

On savait que le ministère anglais allait changer, que les Anglais désiraient la paix; mais ils ne la désiraient pas tellement qu'ils ne fussent prêts à profiter de la faiblesse de l'Amérique. Donner de l'argent et des soldats, c'était la plus sage des politiques, car c'était terminer la guerre.

Les recommandations de Washington n'eurent guère plus d'effet que les prières du congrès; c'est à peine si à la fin de 1782 on obtenait les dix mille hommes demandés. Dans cette année 1782, l'armée périssait faute de secours. Depuis sept ans qu'elle faisait la guerre, on ne l'avait pour ainsi dire jamais payée; on lui avait de temps en temps donné des dollars en papier qu'on comptait aux soldats comme valant cinq francs et qui valaient quelques sous; ils n'avaient pas reçu le cinquième de leurs rations. Il y avait donc dans les camps de grandes souffrances auxquelles on avait remédié tant bien que mal par quelques réquisitions. Triste exemple de l'indifférence d'un grand pays !

Qui le croirait? après sept ans de guerre, ni les États, ni le congrès, n'avaient pu s'entendre sur la position qu'on ferait aux officiers. Quand ils s'étaient engagés, on leur avait promis de leur donner des terres, c'est la seule promesse qu'on leur avait faite; mais dans un pays où le service est libre, les officiers s'étaient lassés de souffrir, de combattre pour un pays qui, pour prix de leurs fatigues ou de leurs blessures, ne leur montrait en perspective que la misère. Ils avaient demandé qu'on leur assurât ce qui existe dans tous les pays du monde, une retraite, et cette retraite, ils l'évaluaient à peu près à la demi-solde.

Faire adopter cette mesure de justice par le congrès de la confédération était impossible. Cela tenait à une idée fort répandue en Amérique, et qui avait été importée d'Angleterre par les colons, c'est qu'il n'y a rien de plus dangereux que les armées permanentes, et qu'on ne doit encourager d'aucune façon l'esprit militaire. Donner des pensions de retraite, c'était, disait-on, créer un corps militaire ayant des souvenirs, des tendances, des intérêts particuliers; c'était établir le privilége sur une terre de liberté et constituer une aristocratie.

Ainsi, d'une part, l'horreur des armées permanentes, de l'autre, la haine de toute espèce de priviléges, faisaient que dans certaines provinces les gens qui étaient à la tête du mouvement, comme Samuel Adams, s'opposaient de toutes leurs forces à l'établissement des retraites pour les officiers. C'était une injustice flagrante. La garantie de la liberté n'est pas dans l'absence des armées permanentes, mais dans l'esprit des citoyens, nous en verrons l'exemple en Angleterre, et quant à l'horreur du privilége, encore faut-il qu'elle soit fondée et ne dégénère pas en mépris d'un titre sacré. Celui qui verse son sang pour la patrie a droit d'espérer que la patrie ne le laissera pas mourir de faim. L'ingratitude n'est pas une vertu républicaine, et la justice n'a jamais nui à la liberté.

Dès 1778, Washington s'était occupé de faire régler cette question. En 1780, il avait obtenu une décision du congrès qui accordait aux officiers la demi-solde pour toute leur vie; mais, en 1782, quand le congrès de la confédération remplaça le congrès de la révolution, on se demanda si l'on était lié par cette décision. Suivant les articles de la confédération, il fallait neuf États pour engager une dépense; neuf États n'avaient pas voté en 1780 sur la question des retraites, le nouveau congrès déclara qu'il n'était pas engagé. C'est aux États particuliers qu'on renvoya la charge de régler et de payer les pensions des officiers.

L'armée était fort peu satisfaite de cette décision du congrès, quand, à ce même moment, les préliminaires de la paix entre l'Angleterre et l'Amérique furent signés en novembre 1782. On ne désarmait pas, on fut encore près d'une année à s'observer; mais cependant on avait la certitude de la paix. L'armée s'inquiéta; il n'était pas douteux qu'une fois la paix signée, n'ayant plus besoin d'elle, on la licencierait. On allait renvoyer dans leurs foyers des officiers qui, depuis sept ans, combattaient et avaient lutté contre des misères et des difficultés de toute espèce; on allait les renvoyer sans ressources et avec les dettes qu'ils avaient contractées au service. Probablement, comme le dit Hamilton, il y en avait un certain nombre que leurs créanciers attendaient au retour pour les jeter en prison.

Une armée ainsi menacée et qui a le sentiment de sa force et de son droit n'est pas facile à mener, même dans le pays où l'idée de liberté est la plus répandue. Ce que les hommes supportent le moins, c'est l'injustice, surtout quand elle est aussi éclatante. Effrayés de l'avenir, irrités de l'ingratitude du congrès, sans argent, sans crédit, sans avenir, les officiers envoyèrent à Philadelphie un certain nombre de délégués pour faire valoir les droits de tous.

Au congrès et dans le pays, l'opposition était si vive contre tout traitement annuel, que les officiers renoncèrent à cette prétention légitime; ils se contentèrent de

demander cinq à six ans de solde, de manière à leur tenir lieu de retraite. Arrivés à Philadelphie, les délégués de l'armée trouvèrent là deux partis qui commençaient à se dessiner et qui devaient avoir une grande influence sur la formation de la constitution.

Il y avait dans le congrès de 1782 des hommes qui, jusque-là, n'étaient pas entrés dans la vie politique, comme Hamilton, Madison, Gouverneur Morris et quelques autres. C'était une nouvelle génération qui n'avait pas les idées de ceux qui avaient fait la révolution. Comme les patriotes de 1775, Hamilton et ses amis avaient combattu pour conquérir l'indépendance; mais, une fois la paix faite, on ne s'entendait plus sur l'organisation du gouvernement. Les hommes qui avaient commencé la révolution étaient des colons qui avaient appartenu à des provinces parfaitement distinctes, des Virginiens, des gens de la Nouvelle-Angleterre, du Connecticut, de la Caroline. Les gens qui avaient grandi pendant la guerre n'avaient vu qu'une chose, la patrie. Pendant la guerre, l'idée coloniale avait faibli, l'idée d'union avait pris le dessus. Ces jeunes patriotes avaient ce qu'on a appelé plus tard l'esprit *continental*, tandis que ceux qui avaient commencé la guerre étaient animés de l'esprit colonial. Cette différence d'idées parut dans l'affaire des retraites. A cette pétition de l'armée, Hamilton et ses amis prêtèrent une oreille favorable; ils voyaient un intérêt très-grand à faire de l'armée le créancier de la confédération, et non de chaque État; car, disait Hamilton, si l'on charge chaque État de payer la pension de ses officiers, il n'y aura plus de soldats de l'Union, il y aura des soldats de la Caroline, de la Virginie, et tout sera perdu. Ces idées étaient très-bien reçues dans l'armée, l'armée se considérait comme le *ciment* de l'Union ou comme les *cerceaux de la barrique*. Une fois ces cerceaux déliés, tout allait tomber. Il y avait donc chez Hamilton, Gouverneur Morris et Robert Morris, le surintendant des finances, une faveur pour l'armée, qui, plus tard, fut injustement soupçonnée; on accusa les hommes de l'Union d'avoir été les excitateurs d'une révolte qu'ils avaient cherché à prévenir.

Sans égard aux services rendus, par jalousie provinciale, par haine des priviléges, le congrès repoussa la demande des officiers.

Les délégués retournèrent à New-Burgh, où était l'armée, et le 10 mars 1783, une adresse circula dans les rangs. Cette adresse dont on a connu plus tard l'auteur, le major Armstrong, aide de camp du général Gates, était écrite avec une grande chaleur; elle proposait de se faire justice par l'épée, puisque le congrès montrait tant d'ingratitude.

« Une fois que vous aurez déposé vos armes, disait l'adresse, que vous restera-t-il? Vos besoins, vos infirmités, vos cicatrices. Serez-vous les seules victimes de la révolution? Ne quitterez-vous les camps que pour vieillir dans la misère et dans le mépris? Devrez-vous à la charité les tristes restes d'une vie que tant de fois vous avez exposée au champ d'honneur? Si vous avez cette lâcheté, résignez-vous à l'ironie des royalistes, au mépris des républicains, à la pitié du monde! Allez mourir de faim dans l'oubli le plus affreux.

» Mais s'il vous reste encore quelque sentiment, si vous avez assez de courage pour braver la tyrannie sous quelque couleur qu'elle se présente, réveillez-vous, profitez du moment, plus tard votre effort sera vain.

» Appelez-en à la justice du gouvernement, à ses craintes pour lui-même; quittez le style suppliant, défiez-vous de quiconque vous conseille la modération et la patience; parlez enfin le langage qui vous appartient.

» Dites ce que le congrès vous a promis; dites ce qu'il a fait; exposez vos longues souffrances, combien peu vous avez demandé et combien moins encore vous avez obtenu..... Dites qu'une plaie trop longtemps négligée finit par devenir incurable, et que le plus léger signe d'outrage de la part du congrès mettra en lui et vous la distance des tombeaux.

» Que le congrès sache bien que, quels que soient les événements politiques, l'armée n'a que deux partis à prendre. S'il y a paix, la mort seule doit nous séparer de notre épée; s'il y a guerre, dites que, sous les auspices de votre illustre chef, vous vous retirerez dans des pays inhabités, où vous pourrez alors sourire aux alarmes d'une indigne patrie.

» Mais dites en même temps au congrès que, s'il vous accorde vos demandes, il sera plus respectable, et vous plus heureux; qu'alors, tant que la guerre durera, vous resterez fidèles à vos drapeaux, et qu'à la paix, vous retirant à l'ombre de vos lauriers... vous donnerez au monde étonné un nouveau spectacle, celui d'une armée victorieuse de ses ennemis, victorieuse d'elle-même. »

Cette adresse, déclamatoire dans la forme (mais pour soulever les passions, il faut de la déclamation), était au fond sérieuse et menaçante.

On déclarait au congrès qu'on ne déposerait pas les armes jusqu'à ce que les demandes de l'armée fussent satisfaites; et si le congrès refusait justice, on proposait à Washington de passer les Alleghanys et d'y fonder un empire, en laissant l'Amérique abandonnée à elle-même. Cette lettre fit une grande sensation dans l'armée : la proposition pouvait être violente, mais la plainte était juste; il n'y avait pas d'officier qui ne se sentît blessé par l'ingratitude du congrès.

Dès avant cet éclat, Washington en avait été averti par Hamilton. Hamilton avait prévu l'événement, aussi n'a-t-on pas manqué de dire qu'il en était l'auteur, car toutes les fois qu'on prévoit quelque chose en politique, il est rare que la foule n'accuse pas le prophète; c'est tout aussi raisonnable que si l'on punissai le baromètre d'annoncer la pluie. Hamilton recommandait au général de ne pas se mettre en travers d'un pareil mouvement, et, s'il était possible, d'en prendre la direction et de le modérer.

C'est ce que fit Washington. L'adresse fixait un rendez-vous pour le lendemain; le général fit passer un ordre du jour dans lequel il déclara que ce serait lui-même qui réunirait les officiers, leur parlerait et écouterait leurs plaintes, et il donna rendez-vous au 15 mars, c'est-à-dire quatre jours plus tard. Dans l'intervalle, avec l'aide des généraux patriotes qui l'entouraient, Putman, Knox,

Brooks, Howard, il fit venir les officiers et tâcha de les calmer.

Cette réunion est restée célèbre dans l'histoire. Ce qu'on allait discuter, en effet, c'était la question de savoir ce que ferait Washington. Il est évident que s'il avait voulu profiter du mécontentement de l'armée, il était le maître de la situation. Je ne veux pas dire qu'il eût fondé un grand empire, que le pays fût moins républicain qu'aujourd'hui; mais au milieu de la souffrance publique, appuyé sur cette armée qui était la force de l'Amérique, il aurait fait ce qu'il aurait voulu. Il n'aurait pas fondé un despotisme, mais il eût aisément établi une république, avec une présidence viagère, une espèce de monarchie constitutionnelle dont il eût été le chef. Les gens modérés s'y seraient ralliés pour éviter toute occasion de trouble, et l'histoire eût accepté le succès du général; mais en ce cas, Washington n'eût pas été Washington.

Il réunit les officiers, et avec une simplicité qui se trouve rarement dans le monde moderne, il tira un papier de sa poche et se mit à lire sa réponse. Avant de lire, il prit ses lunettes en disant qu'il était devenu presque aveugle au service de la patrie et qu'il fallait l'excuser, précaution oratoire qui en valait bien une autre, puis il parla avec cette sincérité qui fut l'âme de sa vie. Il déclara aux officiers que s'ils n'avaient pas reconnu en lui un ami du soldat, le moment était passé de les en convaincre. « J'ai été le premier, ajouta-t-il, à embrasser la cause de mon pays; je ne vous ai jamais quittés. Compagnon et témoin de toutes vos souffrances, j'ai toujours été des premiers à rendre justice à vos vertus, à vos services, à votre droit d'en être récompensés. Et quand nous touchons au but de nos travaux, on m'accuse de voir vos intérêts avec indifférence ! »

Il parla ensuite de l'anonyme. Il demanda quel était cet homme qui ne se faisait pas connaître. Un Américain se serait montré à visage découvert. Puis il parla de la singulière alternative qu'on offrait à l'armée. Quoi! porter les mains sur la patrie ou s'en aller, abandonnant sa femme et ses enfants, fonder une colonie nouvelle! Est-ce un ami de l'Amérique ou de l'armée qui peut donner de pareils conseils? N'est-ce pas un émissaire jeté du camp des Anglais pour allumer le feu de la discorde, pour mettre aux mains le congrès et l'armée? Non, vous rejetterez, dit Washington, une pareille proposition; vous ne voudrez pas noyer dans le sang un empire qui commence à peine de naître. Puis, faisant l'éloge des vertus et de la patience des soldats : Vous donnerez, dit-il, une preuve nouvelle de votre patriotisme, afin que l'histoire dise de vous : « Oui, il manquait encore cette preuve de grandeur à la nature humaine, et ce sont les Américains qui l'ont donnée. »

Quand Washington eut fini, personne ne demanda la parole. Il se retira, et les officiers déclarèrent qu'ils mettaient leur confiance dans la justice du congrès, et qu'ils repoussaient avec mépris les infâmes propositions de l'anonyme. C'était bon pour un jour. Une armée maltraitée peut écouter le cri du patriotisme, mais le lendemain il lui faut vivre. Washington le savait mieux que personne; et, après avoir parlé sévèrement à l'armée, le lendemain il écrivit au congrès une des pages les plus nobles qui marquent dans cette correspondance où il y a tant à apprendre pour les amis de l'honneur et de la liberté.

« Assurez, disait-il au congrès, assurez aujourd'hui des fonds pour satisfaire aux justes demandes de l'armée... C'est le plus sûr moyen de conserver le crédit national et d'affermir la paix du continent.

» Si, après le payement si légitimement dû aux officiers, vous trouvez qu'ils n'ont pas droit à une indemnité, c'est moi qui suis dans l'erreur. Si toute l'armée n'a pas mérité la reconnaisance d'un peuple juste, c'est encore une erreur de ma part. Si, comme on l'a dit aux officiers pour exciter leur indignation, ils sont les seules victimes de la révolution, s'il faut qu'ils passent dans la honte, le mépris et l'indigence les restes d'une vie couverte de gloire, alors j'aurai connu l'ingratitude, et cette triste épreuve empoisonnera la fin de mes jours.

» Non, mon cœur ne connaît pas ces craintes. Une nation généreuse n'oubliera jamais les services de ceux qui tant de fois l'ont sauvée du danger. »

Cette lettre de Washington fit une impression des plus vives sur le congrès. On se résolut à satisfaire des demandes trop légitimes. On décida qu'à la paix on donnerait aux officiers cinq années de solde qui devraient leur tenir lieu de retraite. On n'osa pas aller plus loin, car on avait peur de ces priviléges qui effrayaient les puritains politiques de la Nouvelle-Angleterre. Ce fut ainsi que fut réglée cette grande affaire. Puis il fallut penser à dissoudre l'armée. Là encore le congrès hésita. Washington insista. Il fallait payer l'armée; on ne renvoie pas les soldats avec des dettes; c'était un devoir que de s'acquitter envers eux. On se décida enfin, grâce au concours de l'habile surintendant des finances, Robert Morris.

Le 4 juillet 1783, on régla les comptes de l'armée; on ne paya pas, car la caisse fédérale était vide, mais on remit des certificats qui, plus tard, devaient se transformer en argent. Le 18 octobre, une proclamation de Washington prononça la dissolution de l'armée, et, sans désordre ni plainte, tous les soldats et les officiers rentrèrent dans leurs foyers. Vous vous rappelez les touchants adieux de Washington.

Depuis ce jour, l'histoire des créanciers militaires se confond avec celle des créanciers ordinaires de l'État, et nous nous trouvons ramenés à l'examen général de la situation financière de l'Amérique, de 1782 à 1783.

La dette de l'Amérique était considérable. Songez que nous sommes en 1783, dans un pays pauvre qui ne comptait pas trois millions d'habitants. Au 1er janvier 1783, la dette des États-Unis montait à deux cents millions de francs, et l'on payait douze millions de francs d'intérêts.

Deux cents millions de francs, nous en avons vu bien d'autres! Quand nous pensons que la révolution française s'est faite pour un déficit de soixante millions, cela nous étonne. Quel petit prince n'a pas aujourd'hui soixante

millions de dettes? Mais à l'époque de la révolution d'Amérique, il n'en était pas de même. Aussi, dès 1781, on avait proposé dans le congrès d'établir des droits *ad valorem* sur tous les objets importés en Amérique, sauf les objets de première nécessité, de manière à faire un fonds qui payât les intérêts et l'amortissement de la dette. Cette proposition avait été soumise aux États; mais chaque fois qu'il en était ainsi, on pouvait être sûr qu'au bout de deux ou trois ans on n'aurait pas encore la réponse. On attendit; on avait créé un surintendant des finances, Robert Morris, et on lui avait donné un coffre-fort vide. Morris était un homme plein de ressources et d'intelligence, et qui avait une connaissance profonde de la question financière; mais, en finances comme dans tout le reste, le génie n'est pas tout. L'art du financier se réduit à deux choses : recevoir et payer. On n'a pas encore trouvé un ministre des finances qui puisse se contenter de la seconde de ces fonctions. Morris demanda en vain qu'on lui donnât de l'argent et qu'on emplît cette caisse des États-Unis, dans laquelle il n'entrait rien. Toutes ses prières furent inutiles; nul État ne voulait céder ses droits de douane au congrès.

Après deux ans de discussion et de pourparlers, on trouva une opposition, une résistance absolue dans le petit État de Rhode-Island. En même temps, la Virginie, qui avait jusque-là accepté le projet, déclara qu'elle n'en voulait plus. Il semblait que donner au congrès le pouvoir de taxer l'Amérique, c'était retomber sous le joug des Anglais. On craignait de constituer un pouvoir supérieur aux États, de créer un despotime central. Craintes chimériques, mais qui suffisaient pour qu'on ne donnât pas d'argent, et que le crédit américain s'épuisât complétement.

C'est à ce moment qu'Hamilton, Madison, Ellsworth, se réunirent pour présenter au congrès un nouveau projet financier. En avril 1783, Hamilton et Madison proposèrent de mettre un droit sur les marchandises étrangères qui seraient importées en Amérique; droit spécifique sur le thé, le sucre, le café, le cacao, les alcools; droit de 5 pour 100 (*ad valorem*) sur les autres articles. Pour ménager les scrupules des États, on proposait de faire lever l'impôt par des collecteurs nommés par les États, mais qui seraient responsables devant le congrès. En outre, on demandait que les États fournissent chacun une contribution, proportionnellement à leur population. C'était le système qui paraissait le plus populaire. En vingt-cinq ans, on pouvait éteindre la dette, et, au bout de vingt-ans, les États reprenaient leur indépendance. Vous voyez que c'était, sous une forme adoucie, un commencement d'unification.

Madison joignit à cette proposition une circulaire qui est considérée comme un des monuments de la révolution.

« Rappelez-vous, disait-il, que l'orgueil et la gloire de l'Amérique a toujours été que les droits pour lesquels elle a combattu sont les droits de l'humanité. Grâce à la bénédiction de l'auteur de ces droits, ils ont triomphé de toute résistance, et forment aujourd'hui la base de treize États indépendants. Jamais il n'y a eu, jamais il n'y aura plus belle occasion pour un gouvernement républicain de se justifier par ses fruits. A ce point de vue, les citoyens des États-Unis sont responsables du plus précieux dépôt qui fût jamais confié à une société politique. Si la justice, l'honneur, la bonne foi, la reconnaissance et toutes les autres vertus qui ennoblissent une nation sont les fruits de nos institutions, la cause de la liberté en recevra un lustre et un éclat dont elle n'a encore brillé nulle part; nous aurons donné un exemple qui exercera la plus favorable influence sur les droits du genre humain.

» Mais si le gouvernement est entaché des vices contraires à ces vertus, la grande cause que nous nous sommes engagés à défendre est déshonorée et trahie; la dernière et la plus belle expérience faite en faveur des droits de l'homme sera tournée contre eux; les avocats et les amis de la liberté seront honnis et réduits au silence par les séides de la tyrannie et de l'usurpation. »

Cette pensée de Madison était juste et grande; en outre, Madison avait joint à sa circulaire des preuves qui démontraient admirablement combien les créanciers des États-Unis étaient des gens dignes d'intérêt, et je dirai presque de respect et de reconnaissance.

Ils pouvaient se ranger en quatre catégories.

Au premier rang figurait le roi de France, Louis XVI, qui avait prêté seize millions à l'Amérique et avait garanti un emprunt de dix millions en Hollande. Comme on ne payait pas les intérêts, cela mettait à la charge de la France ces vingt-six millions, sans compter l'armée de secours et la flotte que le roi avait envoyées à ses frais, un million qu'il avait donné sur sa cassette, sans compter encore qu'au moment où l'on venait de régler la dette, le roi, dans sa générosité, avait fait cadeau à l'Amérique des intérêts échus, de sorte que la dette ne portait intérêt qu'à partir de 1783.

La seconde classe des créanciers était celle des officiers qui avaient versé leur sang pour l'Amérique. La troisième classe, c'étaient tous les gens auxquels on avait pris leurs chevaux, leurs bœufs, leurs voitures par des réquisitions, et qui se trouvaient victimes d'une confiscation, si l'on ne reconnaissait pas leurs droits. Puis enfin venaient les créanciers ordinaires, qui avaient montré un certain dévouement en risquant leur argent quand ils savaient avoir si peu de chances de le ravoir. C'étaient là les quatre catégories des créanciers américains.

Eh bien, c'est ici que nous allons voir quel est le danger de ne pas avoir un gouvernement constitué.

Individuellement, il n'y avait pas un Américain qui ne déclarât que cette dette était sacrée; mais quand on arrivait aux États et qu'on leur disait : Prenez un parti, donnez de l'argent, ils renvoyaient au congrès, qui avait, disait-on, le droit d'emprunter. Mais il faut pouvoir payer quand on emprunte, et les créanciers de l'Amérique commençaient à comprendre qu'on leur empruntait toujours et qu'on ne les payait jamais. C'est précisément pour relever le crédit que le congrès demandait ce droit de douane, qui eût donné satisfaction aux créanciers hollandais et français, en procurant de l'argent.

Rien n'était donc plus sage que la proposition de Madison, mais on ne s'en occupa pas; il fallait décider les États à voter; on ne put le faire, et c'est alors qu'on arriva à comprendre la nécessité de donner au gouvernement central un pouvoir financier.

C'est une remarque très-juste de Washington, que le peuple ne comprend pas les choses, ne les examine pas, mais qu'il les sent, et que, quand il les sent, alors tout gouvernement qui le gêne lui devient insupportable. Tant qu'on discute sur des théories bonnes ou mauvaises, le peuple écoute, et quand on a crié beaucoup des deux côtés, il ne sait où tourner, et donnerait volontiers tort à tous les partis; mais quand ce qu'on lui a annoncé arrive, quand la banqueroute approche avec ses misères, alors le peuple sent la nécessité d'un bon gouvernement. et rougit d'avoir été trompé.

La proposition de Madison échoua devant la faiblesse du congrès, mais les événements en montrèrent bientôt la sagesse, et c'est l'opinion commune aux États-Unis que cette proposition dédaignée fut le salut de l'Amérique, parce qu'elle fit comprendre où était la vérité, et qu'elle amena la constitution.

En effet, on avait déjà fait sentir au peuple l'urgence et la nécessité de grandes réformes : d'une part, on avait décidé que l'armée serait créancière de l'Union; on venait de proposer de créer une dette de l'Union, une dette centrale, Robert Morris avait fondé une banque qui était la banque de l'Union, et qui tâchait de donner un moyen de circulation afin de rétablir le crédit de l'État. Tout cela n'était encore que des réformes sur le papier; mais ces réformes menaient toutes à l'unité, à l'unité financière, à l'unité commerciale, à l'unité du gouvernement. New-York et Rhode-Island refusaient de consentir à l'établissement de droits de douane, mais ces deux États ne pouvaient plus cacher leur égoïsme sous le nom de l'intérêt général ou de la commune liberté. L'opinion demandait un sacrifice à la cause nationale. Ce sacrifice, Madison et Hamilton en avaient signalé la nécessité, et les événements montrèrent combien leurs indications étaient justes. C'est le grand service que ces patriotes rendirent au pays; on commença par s'inquiéter de leurs propositions, par les accuser d'intrigue et d'ambition, mais ils avaient dit la vérité; le temps les justifia, et le jour où le pays se sentit souffrant, il mit sa confiance dans ceux qui ne l'avaient pas trompé.

« Quand on a raison, a dit M. Guizot, on ne sait jamais assez combien on a raison. » Nous avons toujours peur de la vérité, de la justice, de la liberté. Par faiblesse, par crainte du bruit, on tâche de mêler un peu d'erreur avec beaucoup de vérité, ce qui fait un mélange détestable. On dit : Je voudrais être juste, mais il y a tant de priviléges à ménager! On tâche de faire une demi-justice et de laisser les priviléges vivre à côté de la liberté. Transiger, c'est fort bien; mais au bout de quelque temps, le privilége, qui est personnel, intelligent, actif, écrase la liberté; tout est à recommencer. D'autres fois, si l'on se trouve en face d'une liberté réclamée par le vœu général, on dit : Oui, cédons; mais cela fera peut-être de l'agitation. Il faut mettre un peu d'administration pour tempérer la liberté, pour la sauver de ses propres excès, et alors, avec ce peu d'administration qui grandit toujours, la liberté disparaît. Ce n'est pas ainsi qu'il faut agir; quand on a trouvé la liberté, il faut l'appliquer sincèrement, franchement, complétement. Quand on a trouvé la vérité, il faut la dire et aller de l'avant. On prétend qu'il y a des vérités dangereuses, ce n'est pas vrai; ce sont les demi-vérités qui sont dangereuses, car, sans cela, il faudrait dire qu'il y a des erreurs qui sont bonnes, ce qui équivaudrait à dire qu'il y a des maux qui sont des biens et des biens qui sont des maux. Il faut donc marcher devant soi et ne pas regarder en arrière; il ne faut pas, comme on dirait à la campagne, regarder derrière soi quand on herse son champ.

Soyez sûrs qu'en disant la vérité vous rendez un immense service au pays. Un proverbe assure que la vérité a le temps pour elle, mais s'il n'y a personne pour aider le temps, il ne fait rien; en d'autres termes, l'humanité marche par étapes, il faut qu'il y ait quelques hommes, non pas toujours les plus capables, mais les plus dévoués, qui marquent les étapes, et qui crient : En avant! hors de la vérité, de la justice, de la liberté, point de salut ! Ces gens tenaces et désagréables à leur génération sont la force et la grandeur des nations. Heureux ceux qui, comme Hamilton, Madison et les deux Morris, ont pu servir ainsi leur pays, et l'engager dans la voie où il n'y a jamais de regrets, la voie de la justice et de la vérité !

Éd. Laboulaye.

LITTÉRATURE GRECQUE.

COURS DE M. EGGER.

(FACULTÉ DES LETTRES.)

(Voy. les nos 4, 8, 25 et 27.)

V.

Prédécesseurs d'Hérodote. — Les origines de la prose dans la littérature grecque.

Nous avons vu que la poésie, ou du moins l'emploi des vers était le seul moyen dont disposaient les premiers Hellènes pour conserver et transmettre les souvenirs du passé. A mesure que le besoin d'une précision plus grande se faisait sentir dans les traditions nationales, à mesure qu'augmentait le nombre des faits dignes d'être recueillis, la poésie épique, dépouillée de son caractère d'inspiration, perdait la majestueuse ampleur que nous admirons dans Homère. Déjà elle avait subi, dans les poëmes cycliques et dans les vers didactiques d'Hésiode, un premier amoindrissement; elle perd encore plus de sa

dignité et de sa force dans les vers des poëtes gnomiques et dans les inscriptions métriques, dont quelques-unes sont parvenues jusqu'à nous. Cependant la prose ne pouvait pas naître à la vie littéraire avant l'adoption d'un facile procédé d'écriture, et, malgré cette innovation heureuse, la littérature écrite ne pouvait pas prendre un grand essor dans les conditions défavorables où elle se trouvait à son origine. Ce fut beaucoup, sans doute, de pouvoir graver sur un tombeau un nom et une date; mais le peu d'espace dont l'écrivain disposait sur le marbre et sur le bronze, la difficulté d'entamer ces rudes matières avec des outils encore mal appropriés, lui imposaient une concision, une brièveté voisines de la sécheresse. Quelque attention qu'exigent et méritent ces premiers monuments, où la parole humaine cherche à conquérir une sorte de perpétuité matérielle et visible, et qui, en réalité, nous permettent d'entendre les premiers bégaiements de la prose en Europe, il faut avouer que les courtes inscriptions de Théra (Santorin), celle du cap Sigée, les plus anciennes inscriptions en vers, ne nous frappent par aucune qualité littéraire. Et pourtant le génie grec sut agrandir ce cadre étroit, ou du moins tirer parti de la brièveté même des inscriptions, qui le forçait à marquer le trait poétique par plus de vigueur et plus d'éclat. De même qu'il donnait aux plus modestes ustensiles de la vie domestique une forme élégante et pure, il sut faire pénétrer dans le texte concis d'une épitaphe, tantôt un souffle patriotique et sévère, comme dans le monument d'Orrhippus (1) ou dans celui des Spartiates morts aux Thermopyles (2), tantôt une expression gracieuse et touchante, comme dans une petite pièce de Simonide (3), ou une autre récemment publiée par M. Rhangabé (4).

Mais, vers la fin du VIIe siècle, les Grecs, qui s'étaient mis en rapport avec l'Égypte sous le règne de Psammétik, rapportèrent de la vallée du Nil une substance propre à recevoir et à garder la trace du calame : c'étaient les feuilles du papyrus, solides, légères, relativement peu coûteuses, et dont la diffusion dans le monde grec, puis dans le monde romain, eut dans l'antiquité des conséquences comparables à celles que l'invention de l'imprimerie a produites dans le monde moderne. Son usage, dit avec raison Pline l'ancien, se confond avec l'histoire même et avec la civilisation (1).

Or, la prose naquit précisément à l'époque où le papyrus fut largement importé en Grèce; et ce n'est pas là une coïncidence fortuite. L'histoire de la civilisation offre plus d'un exemple de ces actions réciproques de l'esprit sur la matière, et de progrès intellectuels dont une découverte industrielle a été le point de départ et la condition essentielle. C'est à ce moment, disons-nous, que paraissent dans la littérature grecque, des philosophes, des médecins, des historiens, qui abandonnent la forme antique et consacrée des vers pour exposer en langage ordinaire les résultats de leurs recherches.

Les anciens ne se sont pas mépris sur l'importance historique de cette modification dans l'art d'écrire. Voici comment s'exprime Plutarque, *Des oracles de la Pythie* (2) : « Quand les mœurs changèrent, avec la fortune et le caractère des hommes, l'usage, écartant tout » luxe superflu, détacha de leur chevelure les agrafes » d'or, de leurs épaules la tunique de fin tissu, accourcit » les fières chevelures, délia les cothurnes....., de » même, alors, le langage changeant avec les mœurs et » dépouillant sa parure, l'histoire quitta la forme mé» trique comme on descend d'un char, et c'est en prose » qu'elle distingua nettement la vérité de la fable; la » philosophie préféra une clarté persuasive à l'éclat des » images, et c'est en prose que désormais elle chercha » le vrai; alors aussi le dieu fit renoncer la Pythie à son » langage en vers. » Ainsi, de l'aveu des anciens eux-mêmes, la culture de la prose n'est pas l'effet d'un simple caprice du goût; elle a sa date et ses conditions de naissance comme de progrès.

II. — Les prédécesseurs d'Hérodote.

Ce langage nouveau ne se forma pas en un jour. Hérodote eut des maîtres qui furent pour lui ce que les aèdes furent pour Homère, et ce n'est ici encore que par des conjectures et quelques rares débris que nous pouvons nous former une opinion sur l'art des premiers *logographes*. Parmi les anciens monuments de la prose grecque, les plus intéressants, à cause de leur forme archaïque animée par un souffle de patriotique éloquence, sont le serment civique des Athéniens (3), le serment national

(1) Cette inscription est à la Bibliothèque impériale :

« Les Mégariens, pour obéir à une voix de Delphes, m'ont consacré » ici, monument éclatant, à la mémoire d'Orrhippus, qui délivra les plus » lointaines frontières de sa patrie, quand les ennemis dévastaient mainte » contrée, et qui, le premier des Grecs, fut couronné nu dans le stade » olympique, où jusque-là les coureurs avaient porté la ceinture. »

(2) Outre l'inscription si connue : « Passant, va dire aux Lacédémo» niens que nous sommes morts ici, obéissant à leurs lois », il faut remarquer celle-ci : « Si bien mourir est le plus noble rôle de la vertu, » la fortune nous a départi cette faveur; car c'est en luttant pour assu» rer la liberté de la Grèce que nous sommes tombés avec une gloire » impérissable. »

(3) « Voici les derniers mots que dit Myrto à sa mère chérie, pleurant et lui enlaçant le cou de ses deux bras : « Reste céans, auprès de mon » père, et puisses-tu mettre au jour, sous de meilleurs auspices, une » autre fille pour soigner ta blanche vieillesse. »

(4) « Si quelque étranger bienveillant, venant d'un autre pays, s'ar» rête ici par hasard, qu'il ne passe pas sans regretter un brave mort » dans les combats, dans la fleur de sa jeunesse. Ayant ainsi pleuré, » va, et que la bonne fortune te conduise. »

Ces quatre morceaux sont traduits par M. Egger.

(1) « Cum chartæ usu maxime humanitas vitæ constet, et memoria. » (*Hist. nat.*, XIII, 13.)

(2) Traduction de M. Egger.

(3) Stobée, XLIII, 48.

prononcé lors des guerres médiques (1), celui des Asclépiades (2), celui des Héliastes (3). Mais ces monuments, antérieurs à Hérodote, ne doivent pas être d'une époque beaucoup plus ancienne que les livres de cet historien. Quant à ses prédécesseurs proprement dits, nous n'en avons que des fragments très-courts. L'étude de ces fragments est aujourd'hui en honneur. De même que les anciens voyageurs ne s'arrêtaient que devant les monuments intacts, faciles à embrasser dans leur ensemble, tandis que rien n'est aujourd'hui dédaigné par l'insatiable curiosité de nos explorateurs modernes; de même la critique, qui longtemps ne considérait que les œuvres entières de la littérature ancienne, ramasse aujourd'hui les moindres débris, et cherche à reconstituer le monument dont ils faisaient partie. Ici elle est malheureusement presque condamnée à une œuvre ingrate, car ce n'est pas seulement des ravages du temps que les premiers historiens ont souffert. Avant qu'une longue suite de siècles eût effacé les premiers monuments de la prose grecque, l'indifférence des Hellènes, déjà charmés par la beauté des livres d'Hérodote et de Thucydide, avait fort négligé et laissé en partie perdre les ouvrages de leurs prédécesseurs. Du temps de Denys d'Halicarnasse, quelques-uns n'étaient déjà plus connus que de nom : « La plupart de leurs ouvrages, dit ce critique, ne » nous sont point parvenus, et ceux qui ont échappé au » naufrage du temps ne sont pas tous regardés comme » écrits par les auteurs auxquels on les attribue. » Aussi n'apporte-t-il à leur examen qu'une attention superficielle. Son livre sur Thucydide, qui devrait nous permettre d'apprécier le génie de ce grand écrivain en nous montrant quelle il avait trouvé l'histoire et quelle il la laissait, est au contraire fort incomplet sur cette question des origines, et ne nous apprend, sur Hécatée de Milet, Charon de Lampsaque, Xanthus le Lydien, Hellanicus de Lesbos, rien de plus que ce que nous suggère l'étude directe de leurs œuvres si incomplètes et si mutilées. Grammairien avant tout, Denys étudie les formes du langage sans s'attacher au fond des pensées : en quelques lignes, il remarque chez ces anciens logographes la simplicité et même la vulgarité du langage, l'absence d'expressions figurées, le peu d'élévation du style, le goût des fables, et l'admission facile d'un merveilleux qui va jusqu'à la puérilité. « Quelques-uns pourtant, dit-il, » sans même nommer ceux qui s'élèvent ainsi au-dessus » du niveau commun, ont parfois des tours agréables et » plus ou moins de grâce, ce qui a fait vivre leurs ouvrages » jusqu'à nous. » Il faudrait savoir, et Denys est muet sur ce détail important, si ces historiens croyaient aux fables qu'ils rapportaient, ou si au contraire ils les jugeaient à leur véritable valeur, distinction importante que nous aurons lieu de rappeler quand nous allons étudier Hérodote. Et quant à la simplicité de leur style, il y faut peut-être moins voir un défaut que la marque d'esprits profondément dévoués à la recherche du vrai, et qui ont négligé la forme, par suite d'une excessive et honorable préoccupation du but sérieux qu'ils poursuivaient. L'austérité, la nudité sévère du langage est une qualité justement louée chez Thucydide. D'ailleurs la prose, nouvellement créée, ne pouvait être portée en un jour à la perfection. P. L. Courier (1) a vivement senti le caractère de cette prose antique, un peu traînante et diffuse, et se dégageant avec peine de ce chaos que nous fera oublier Hérodote. « Les premiers essais furent informes, dit-il ; » il nous en reste des fragments où se voit la difficulté » que l'on eut à composer sans mètre, et à se passer de » cette cadence qui, réglant, soutenant le style, faisait » pardonner tant de choses... Ils (les historiens avant » Hérodote) n'eurent point de style, à proprement parler, » mais des membres de phrase, tronçons jetés l'un sur » l'autre, heurtés sans nulle sorte de liaison et de corres- » pondance. »

Le rhéteur Démétrius comparait cet ancien style « aux » statues archaïques, dont tout l'art semble se réduire à » une sorte de maigreur alerte. Le style du second âge, » au contraire, ressemble déjà aux ouvrages de Phidias, » qui ont à la fois l'ampleur et la justesse. »

Tels sont les traits principaux par lesquels on peut caractériser ces premiers essais d'histoire. La discussion des faits qui y sont mentionnés appartient à un autre cours : il est juste cependant d'apprécier ici, d'une manière générale, la valeur de cet ensemble de témoignages antérieurs à l'œuvre considérable d'Hérodote, qui les confirmera et les complétera sur beaucoup de points.

Remarquons d'abord le nom que prennent ces premiers annalistes de la Grèce : ils se disent *logographes*, ce qui les caractérise à la fois, et par l'emploi définitif de la prose dans leurs compositions, et aussi par la prétention, bien ou mal fondée, d'écarter de leurs récits toute circonstance fabuleuse pour n'y faire entrer que des faits rigoureusement constatés. Ce trait n'a pas échappé à Plutarque, comme nous l'avons vu dans le passage cité plus haut.

Les moyens d'information dont disposaient les logographes leur permettaient-ils d'atteindre ce but? Nous pouvons répondre affirmativement. En effet, l'histoire s'appuie sur la chronologie et sur la géographie. Or, au VIe siècle, ces connaissances avaient fait en Grèce de réels progrès; elles formaient déjà des sciences précises et distinctes, qui avaient leurs instruments et leurs méthodes. Sur des monuments publics étaient gravées des listes authentiques de rois et de prêtres, avec l'indication sommaire des événements importants. Les époques étaient calculées au moyen du nombre des générations,

(1) *Discours de Lycurgue contre Léocrate*, § 19.

(2) Collection hippocratique.

(3) Démosthène *contre Timocrate*, § 149.

Les trois premiers documents sont traduits par M. Egger dans ses *Mélanges de littérature ancienne*, p. 282 et suiv.

(1) Préface de son *Essai de traduction d'Hérodote.*

moyen d'une assez grande exactitude quand il s'applique à une longue suite d'années. Dans quelques contrées, en Béotie, par exemple, on avait adopté pour la notation du temps un cycle de neuf ans.

La géographie s'enrichissait par les voyages que multipliaient à la fois, et les besoins incessants du commerce, et la curiosité naturelle des Hellènes, et aussi l'ambition des souverains de l'Orient. Tandis qu'Hécatée de Milet, Hellanicus de Lesbos, écrivaient les premières géographies européennes, Darius envoyait Scylax de Caryande explorer l'Asie méridionale (1). Néchos avait fait faire un célèbre voyage de circumnavigation sur les côtes d'Afrique. Enfin, toutes les côtes de la Méditerranée étaient depuis longtemps couvertes de colonies phéniciennes ou grecques.

Ces deux sciences elles-mêmes recevaient déjà de l'astronomie un utile contrôle. Depuis Thalès, qui en 610 avait prédit la première éclipse de soleil, jusqu'à Méton, qui en 432 réforma le calendrier d'Athènes, on comptait une suite continue d'observations rigoureuses et de conquêtes assurées.

N'exagérons pas la valeur des ressources dont disposaient des historiens encore inexpérimentés. Hérodote (IV, 36) se moque de certaines cartes de géographie qu'il avait sous les yeux. D'autre part, la fixation des dates et la manière dont ces dates sont indiquées ne sauraient satisfaire notre exactitude moderne. Il n'y avait pas une ère adoptée par toute la Grèce; chaque ville importante avait sa chronologie particulière, de sorte que Thucydide, pour faire connaître le moment précis où éclate la guerre du Péloponèse, en indique la date par les noms d'une prêtresse d'Argos, d'un éphore de Sparte et d'un archonte d'Athènes (II, 2). Pour des événements moins importants, racontés par un critique moins scrupuleux, ces précautions d'utile contrôle n'étaient pas toujours prises (2). De même, Thucydide partage simplement l'année en été et en hiver; il n'indique pas les divisions de la journée, mais seulement le matin, le soir, l'heure du souper (la division de la journée en heures est postérieure à Aristote). En un mot, les notations du temps ne sont pas saisies dans leurs formes abstraites. Cela donnait lieu à quelque confusion. Clément d'Alexandrie s'est donné le facile plaisir de faire ressortir les défauts de ces premières et naïves annales, en leur opposant la régularité des annales juives (3). Nous serons moins sévères; car nous nous souviendrons que, même après la renaissance des lettres, notre histoire a été écrite bien longtemps d'une manière inexacte, fausse et puérile (4), et nous pardonnerons aisément aux Grecs ce qui leur manque, en songeant aux sérieuses qualités qui étaient en germe dans leurs premières histoires, et dont Hérodote va nous montrer l'entier développement.

Camille de la Berge.

(1) Quelques-unes de ses observations ont dû passer dans le *Périple d'un autre Scylax*, composé, dit-on, au temps d'Alexandre.

(2) La *Chronique de Paros* porte des dates précises, mais elle est de l'an 263 avant J. C.

(3) *Stromates*, VI, 3.

(4) Aug. Thierry, *Dix ans d'études historiques*, Notes sur les historiens antérieurs à Mézerai.

HISTOIRE ET MORALE.

COURS DE M. ALFRED MAURY.

(COLLÉGE DE FRANCE.)

(Voy. les nos 4, 6, 8, 11, 18, 24 et 26.)

VII.

Grandeur et décadence de la civilisation athénienne.

Messieurs,

Dans ma dernière leçon, j'ai examiné ce qu'il fallait penser de l'état moral de la Grèce, vers la fin du ve siècle avant notre ère. Certes, je n'ai pas pris à tâche de le représenter comme inférieur à l'époque précédente; je n'ai pas voulu décrier les anciens et rabaisser les illustrations qui ont bercé notre enfance, et excité au collége nos premières admirations; mais comme je cherche à être l'homme de l'histoire positive, je me suis insurgé contre l'exagération de cet enthousiasme qui, finissant par dénaturer les faits, met toutes les grandeurs d'un côté, toutes les bassesses de l'autre, et nous offre tour à tour dans l'histoire des époques sublimes et des époques de corruption profonde. L'étude que j'ai faite de l'histoire m'a convaincu qu'il fallait recourir aux discours des historiens et à la réflexion, car les faits mêmes qu'ils rapportent sont souvent en désaccord avec ces récriminations contre certaines époques et cette exaltation de certaines autres. Si j'ai donc dépouillé de son auréole un Thémistocle, si j'ai même montré sous un vilain jour un Aristide, ce n'est pas par envie, mais c'est que j'ai trouvé qu'on les a trop exaltés, afin de rabaisser les siècles qui les ont suivis; et je veux vous montrer que si, d'une part, le progrès n'a pas été aussi rapide, absolu, étendu, que certains esprits le supposent, je suis également opposé à la thèse inverse qui nous représente une décadence telle qu'on dirait que l'humanité se précipite au fond d'un abîme.

La fin du ve siècle a été représentée comme un de ces moments de transition, mais non pas une transition inférieure comme la géologie nous en montre entre les diverses couches du sol, mais comme un moment de trouble, d'agitation très-profonde. On a vu, dans l'action des sophistes et même des philosophes, la conséquence de cet abaissement de la Grèce, et d'Athènes en particulier, car c'est sur Athènes qu'on fait pivoter l'histoire grecque. Notre intention est de combattre aujourd'hui ces idées qui sont en désaccord avec les faits; je veux savoir si les philosophes ont eu cette action terrible, ou si, au contraire, la philosophie grecque n'a pas eu une influence bienveillante pour le progrès des principes

moraux. Mais comme je ne veux pas que vous restiez sous l'impression défavorable de ma dernière leçon, je vais vous montrer ce qui à cette époque, dans Athènes, offrait le cachet d'une moralité plus élevée que dans d'autres cités.

Ce n'est pas sans raison qu'on a donné Athènes comme un des foyers de l'intelligence et de la moralité antiques. Qu'est-ce qui caractérisait cette moralité, qu'est-ce qui en faisait un des symboles, un des types du progrès dont nous allons saisir les vicissitudes? C'est le sentiment plus vif de l'humanité. Or, ce sentiment qu'on trouve si prononcé dans Athènes, c'est, il faut le dire, l'âme même de la civilisation, c'en est le principal ressort. Si vous voulez chercher le fil conducteur d'une véritable civilisation en progrès, vous trouverez que c'est le sentiment graduel de l'humanité, parce que c'est en même temps celui de la justice; c'est la justice qui ne raisonne pas encore, mais qui se sent: et quand l'humanité fait un retour sur elle-même, la justice, le cœur et l'esprit, travaillent avec plus d'énergie au progrès de la civilisation, et nous avons alors des flambeaux qui nous conduisent à l'état meilleur. Eh bien, dans Athènes, tous les anciens étaient remplis de ce sentiment d'humanité, qui se manifeste à travers bien des désordres, des passions populaires et des fureurs des partis.

C'était la seule ville où l'on eût élevé un autel à la Pitié, et où cette vertu humaine eût été prisée assez haut pour qu'elle devînt une de ces manifestations divines que les anciens adoraient, parce que leur imagination avait transformé en autant de divinités les vertus, les grandeurs de l'Être suprême.

L'indigence à Athènes, cette indigence sur laquelle les poëtes gnomiques s'étaient apitoyés, avait pour les Athéniens quelque chose qui les contristait. Dès le ve siècle avant notre ère, des secours étaient assurés aux citoyens pauvres sans moyens de vivre. Ce n'était pas ce principe pratiqué en Orient, où l'on tire le plus possible des administrés; ce n'était pas seulement la charité individuelle qu'on pratiquait aussi : et quand les anciens ont tant vanté la générosité de Cimon, générosité dont nous avons peu d'exemples chez nous, ils nous montraient à quel point ils prisaient cette vertu. Ne dit-on pas, en effet, que Cimon avait fait abattre les clôtures de ses vergers, afin que tous les citoyens pauvres pussent venir cueillir sur les arbres les fruits qu'ils portaient; et qu'il ne sortait qu'accompagné de serviteurs chargés de vêtements et d'argent, pour que s'il apercevait quelque indigent, il pût le faire mieux vêtir? Remarquait-il enfin quelque pauvre honteux, il lui faisait porter en secret de l'argent, et on l'invitait à venir partager un modeste mais suffisant repas.

Mais pensez-vous donc que cette charité ait été combattue, détruite, par l'influence des philosophes, que l'on confond à tort avec les sophistes! Non, car Socrate la recommande, et il nous en donnait un des plus beaux exemples dont Cimon semble s'être inspiré. Quel plus beau modèle de charité que celui offert par cet autre philosophe rachetant de ses propres deniers, malgré son indigence, de jeunes esclaves messéniennes, et loin de se contenter de les renvoyer à leurs parents sans rançon, les chargeait de quelques présents pour leur famille. Cette charité, dont nous retrouvons quelques exemples, n'était donc pas en opposition avec les idées philosophiques. Loin de voir comment leur influence aurait pu la diminuer, je trouve au contraire que ce sont les philosophes qui entretiennent ce sentiment, qui insistent sur son importance. Aussitôt que la philosophie apparaît, on s'aperçoit que le sort des malheureux tend à s'adoucir; et plus tard ne voyons-nous pas que la condition de l'esclave s'améliore, au point que Démosthène s'étonne de voir qu'à Athènes, les esclaves parlent quelquefois avec plus de hardiesse que l'homme libre lui-même?

Socrate recommande encore de se faire aimer de son esclave. En quoi donc l'enseignement de ces philosophes qui viennent renouveler une religion ébranlée aurait-il pu porter atteinte à ces principes d'humanité, quand Socrate émet des doctrines qui ont pour but d'adoucir la condition de l'esclave? Il n'est pas permis de frapper un esclave que l'on rencontre dans la rue; on sent que c'est un homme qu'on respecte en lui, alors que bien plus tard, en plein christianisme, les domestiques étaient frappés impitoyablement. Il vous est peut-être arrivé, en lisant Molière, de voir qu'il est souvent question de coups de bâton donnés à des serviteurs; vous auriez pu croire que ce sont là des imitations de ces étrivières dont parle Plaute, et qui étaient données aux esclaves insubordonnés.

Mais pour connaître une époque, ce ne sont pas tant les historiens que les mémoires du temps qu'il faut consulter. Un auteur a publié la *Relation d'un voyage de Paris au milieu du* XVIIe *siècle :* cet ouvrage nous représente les impressions de deux étrangers à l'aspect des mœurs de la capitale, et l'on n'est par conséquent pas en présence de ces déclamations qui vantent les mœurs du grand roi; mais il s'agit d'écrivains qui nous donnent des détails sur les promenades à Bourg-la-Reine, et l'on voit qu'il s'engageait de fréquentes querelles, où c'étaient les cochers et les valets qui recevaient les coups de bâton. Molière nous a donc dépeint la réalité. Or, si au XVIIe siècle on traitait encore les domestiques de cette façon, n'est-ce pas une chose bien remarquable que 2400 ans plus tôt, les esclaves ne pussent pas être frappés dans Athènes, eux qui souvent ne voulaient pas céder le pas aux hommes libres!

Il y a une foule de traits dans la législation des Athéniens qui peuvent nous convaincre de l'énergie de ce sentiment d'humanité: telle est cette disposition qui défendait d'exécuter les femmes accusées quand elles étaient enceintes, ni de les soumettre à un châtiment rigoureux avant leur délivrance : ce sentiment d'humanité était lié à celui d'équité.

Je vous parlais de Thémistocle dans ma dernière

leçon; je vous montrais que sa moralité était douteuse, et qu'il représentait assez bien les Grecs de l'ancien temps, un type complet des Athéniens avec leurs vices et leurs qualités : il en est de même pour Cimon. Mais au-dessus nous trouvons des principes de sagesse professés par des hommes qui adoptent les mêmes idées que celles des sages dont nous avons parlé. Voyez Aristide, il a un sentiment profond de l'équité et de la justice. Un de ces hommes nourris des beaux principes dont il s'agit, disait à Thémistocle que, pour bien gouverner Athènes, il fallait appliquer à tous les principes de l'équité, et Thémistocle répondait : « Je n'accepterais jamais d'être juge dans un tribunal, et de ne pouvoir favoriser mes amis. » Mais Aristide luttait contre cette tendance, et représentait ainsi l'esprit nouveau de moralité; aussi a-t-il fini par devenir le type de la justice.

Sans cesse nous le voyons en lutte contre le sentiment d'avidité, ce qui nous montre ce qu'il faut penser de l'âge héroïque. Vous savez comment Aristide était sans cesse opposé à Thémistocle. Chargé de se rendre dans chaque contrée de la Grèce, afin d'en connaître les ressources dans le but de taxer chaque pays en proportion de sa richesse territoriale et du nombre de ses habitants, Aristide s'acquitta de cette fonction avec une probité si scrupuleuse, qu'après avoir présidé à ce qu'on peut appeler la répartition générale de l'impôt, sans employer ces moyens ingénieux et subtils en usage contre les contribuables, il sortit de cette mission aussi pauvre et les mains pures. Thémistocle, au contraire, qui représentait le vieil esprit Athénien, irrité des éloges qu'on donnait à son rival, répondait que c'était la vertu d'un coffre-fort, et non pas celle d'un homme. Voilà comment Thémistocle appréciait le désintéressement d'Aristide.

Le même Aristide est un jour nommé à cette importante fonction de trésorier; mais, au lieu de faire comme ses prédécesseurs, qui fermaient les yeux sur ceux qui malversaient les deniers publics, il est impitoyable pour les voleurs. Quand il va pour rendre ses comptes, quelques-uns de ces voleurs se lèvent, — et Thémistocle était du nombre, — pour l'accuser de malversation, et il est condamné. Cela nous montre, messieurs, que ce n'est pas toujours une garantie, dans les États populaires, d'être honnête; mais qu'il est nécessaire que la majorité le soit, sinon les coquins pourraient avoir l'avantage.

Aristide est donc condamné; mais l'injustice est si criante, qu'on le décharge de l'amende, et qu'on va même jusqu'à le nommer de nouveau trésorier. Semblant alors se désister de ses habitudes rigoureuses, et céder à la faiblesse du temps, il ferme les yeux sur les malversations, se montre plus traitable à l'égard des pillards, et permet de ces énormités auxquelles Thémistocle s'est depuis longtemps habitué. Quand le temps où Aristide doit résilier ses fonctions est arrivé, des voix s'élèvent pour proclamer son équité, et l'on demande sa réélection; mais ce sont les traitants qui ont profité de ce changement de conduite qui parlent ainsi.

Aristide démasque alors son stratagème, et voilà, messieurs, comment il donnait des leçons de probité. Et croyez-vous par là qu'il ne faisait que répéter les vertus de ses prédécesseurs? Non, car ce sentiment plus vif de l'équité était pour Athènes un progrès nouveau, et non le retour à un état de choses ancien contre lequel dépose même l'étude des traditions, car elles nous font assister sans cesse à ces malversations et à ces injustices contre lesquelles Aristide s'élevait avec énergie.

N'accusons donc pas les philosophes d'avoir corrompu Athènes et fait disparaître les grandes vertus publiques, non. Quand nous voyons, au contraire, devenir plus vif à Athènes le sentiment d'humanité qui fit la gloire de la ville de Minerve, c'est qu'on prenait au sérieux les enseignements des sages, et se laissant aller à un heureux instinct dont la nature les avait doués, on entrait plus franchement dans l'application de ces doctrines dont les grands philosophes ont été les premiers défenseurs.

Voilà, ce me semble, la philosophie antique, la philosophie de Socrate et des sages de ce temps lavée de cette accusation de corruption, répétée depuis Aristophane, et l'on a été la chercher dans les *Nuées*, au lieu d'aller la prendre dans la réalité. Mais pour que la démonstration soit complète, il faut prendre la vie, les actes des hommes postérieurs au IVe siècle; et ce qui a fait la confusion, c'est qu'on a confondu l'état politique avec l'état moral. Sans doute il y a souvent connexité entre les deux états; mais cependant des époques de création ne sont pas nécessairement des époques de haute moralité; des époques où une nation déploie une singulière ardeur dans les arts, parfois même un grand génie d'organisation, ne sont pas toujours des époques de haute justice et de mœurs très-pures.

Est-ce qu'il est réservé aux nations arrivées au pinacle de s'y maintenir à tout jamais? Est-ce que la succession des événements ne nous montre pas un peuple succédant à un autre, et une nation qui éclipse aujourd'hui sa voisine ne sera-t-elle pas éclipsée un jour à son tour?

La Grèce, partagée en une foule de petits États, de petites contrées, nous offre une succession indéfinie de ces étapes; la grandeur et la richesse se succèdent à de courts intervalles et quelquefois sont sujettes à des retours. Ainsi Athènes, si grande pendant les guerres médiques, au IVe siècle, n'est déjà plus si puissante et s'efface devant l'astre naissant de Thèbes : les grands noms d'Épaminondas et de Pélopidas font oublier la gloire athénienne. La Macédoine a eu aussi son éclat avec l'homme extraordinaire qu'elle a produit. Plus tard, l'intelligence politique des Grecs luttant contre la domination se transporte, au milieu du IIIe siècle, au centre du Péloponèse avec la ligue achéenne. Rome, enfin, abattant les restes de l'indépendance hellénique et la puissance macédonienne qui s'y était substituée, fait disparaître ce qu'il y avait de puissance dans le génie politique des Hellènes. Tout cela n'implique pas que les Grecs soient tombés de chute en chute jusqu'aux derniers degrés de la barbarie.

C'est ici le cas d'appliquer la réflexion que je faisais dans une dernière leçon. Ces abaissements passagers proviennent de ce qu'une partie nouvelle de l'humanité est appelée aux bienfaits de la civilisation par contact. Cette communication d'une intelligence plus cultivée et d'un sentiment de moralité plus pure ne se fait jamais sans que celui qui donne y perde quelque chose. Toutes les fois qu'une nation barbare est appelée, dans l'antiquité, à jouir des avantages de la civilisation qu'elle doit à son contact avec une nation qui lui est supérieure, cette dernière semble décliner. Est-ce donc que le progrès est compromis? Non, car l'humanité y gagne. Attendu que si un riche voit pour un moment sa fortune s'amoindrir au profit d'un pauvre, qui d'entre vous ne préférerait voir l'opulent du jour privé de quelques-unes des grandeurs dont il s'est enivré, pour venir au secours de la misère de son voisin; quand cette fortune ne s'amoindrit que pour tirer de la corruption ou de l'infamie celui qui ne possédait rien et qui se traînait languissant et oublié à la porte d'un palais. Eh bien! c'est ce qui a lieu pour la Grèce.

Chaque ville a eu sa grandeur. Argos a eu sa puissance qu'elle a léguée à Athènes, grandeur et puissance qui se perdent dans la nuit des temps ou à l'époque héroïque. Puis, après ce développement de tout ce qu'il y avait d'énergique dans le génie des Grecs, jetant des éclairs de civilisation qui illuminaient le pays entier, un peuple à peine compté, les Macédoniens, dont les littérateurs ne faisaient même pas des Hellènes, et qui avaient passé longtemps dans cet état demi-sauvage où l'on retrouvait les Béotiens, les Thraces; les Macédoniens, menacés par des peuples plus barbares qu'ils civilisaient, jetaient les bases d'une puissance qui devait s'étendre jusqu'au centre même de l'Asie. Or, ces Macédoniens sont appelés à leur tour à cette civilisation qui leur restait à connaître, et ce contact avec les contrées helléniques ne profite pas à Athènes; mais au lieu d'un peuple barbare, nous voyons toute une civilisation nouvelle qui va féconder des peuples demeurés jusqu'alors dans une enfance prolongée. C'est un bienfait pour les Macédoniens et pour tout le monde. Or, si Athènes a vu succomber son indépendance; si l'éloquence patriotique de Démosthène a lutté vainement contre Philippe, Athènes a montré encore quelques hommes dignes des temps antiques, je dirai moi-même aussi grands qu'eux, plus grands, peut-être; je dis plus grands, puisque dans le malheur il faut plus de vertu pour être grand que lorsqu'on est déjà entouré d'exemples de grandeur et d'héroïsme qui vous soutiennent et vous encouragent; des hommes tels que Conon, Chabrias, Phocion: et cependant Athènes perd tout. Mais ce déclin d'Athènes profitait à la Macédoine, qui prenait sa grandeur et sa civilisation. Voyez, après la mort d'Alexandre, quand les capitaines, les généraux de ce dernier se partagent son empire, quel est l'homme qui vient s'établir dans Athènes, et qui, à deux reprises différentes, s'empare du gouvernement. C'est Démétrius Poliorcète, le fils d'Antigone. Il traite Athènes avec tant de douceur, que les Athéniens lui élèvent des statues. Puis, quand la ville se révolte contre lui, quand elle veut secouer le joug au milieu d'accès de patriotisme qui lui reviennent de temps à autre, preuve que les anciennes vertus n'étaient pas éteintes, et qu'il faut plus accuser les malheurs que l'affaiblissement du caractère athénien; quand, disons-nous, Athènes se révolte, ce même Démétrius est plein de douceur et de pardon, tant il est séduit par cette civilisation, ces mœurs et cette littérature. Enfin, n'éleva-t-on pas 360 statues à Démétrius de Phalère, qui, grand orateur, grand homme d'État, grand administrateur, avait su rendre à la ville, sinon l'indépendance des premiers jours, au moins un gouvernement régulier qui lui avait donné dix ans de bonheur?

Si Athènes ne recouvre que par intervalles son indépendance, lorsque, vaincue par Antigone Gonatas, elle renaît encore à la liberté; quand au milieu du IIIe siècle, Aratus la fait entrer dans la ligue achéenne, il faut en conclure, d'une part, que tout esprit d'indépendance ne s'était pas éteint, mais qu'elle succombait sous le poids d'une domination à laquelle il lui était impossible de résister. Ce n'était pas là pourtant l'œuvre de la philosophie ou des sophistes. C'est l'œuvre de toute société vieillie, quelque grande et puissante qu'elle ait été. Il y a dans l'humanité certains ressorts, dans l'intelligence humaine certaines facultés qui s'épuisent par une culture trop continue; il faut ou des changements ou des retours. Or, Athènes, si grande dans la guerre, dans les arts, dans l'éloquence, ayant produit des chefs-d'œuvre dans tous les genres, ne devait-elle pas voir son esprit s'épuiser? Étudiez l'histoire des peuples qui n'ont pas dégénéré, et vous verrez que partout il y a eu de ces moments où toutes les facultés, où tout le génie humain semble s'être donné rendez vous pour étonner le monde. Puis, après que ce grand jour s'est fait, les yeux sont comme éblouis, et il leur faut un instant de repos et de réflexion. Cela s'est produit en Italie, en Espagne, dans notre pays même à certaines époques.

Athènes a dégénéré politiquement. Athènes a été grande, puissante, puis elle est tombée sous la domination macédonienne; elle succombe ensuite sous le joug des Romains. Et ce n'est pas seulement la Macédoine, Rome, qui vont se constituer héritières de cette grandeur de la civilisation grecque; mais portée par la dynastie des Séleucides en Asie, nous voyons l'Orient fécondé par ce génie grec et par cette même philosophie.

Distinguons donc dans l'histoire grecque ce qui est la succession des faits politiques et la marche morale de la société. Dans une autre leçon, je prendrai les faits eux-mêmes. J'examinerai l'histoire de ces hommes célèbres depuis Conon, et cela non-seulement dans Athènes, mais encore dans les contrées voisines: Épaminondas, Pélopidas; et nous verrons si c'est seulement à l'époque des philosophes que la Grèce et Athènes ont eu le privilége de ces héroïsmes, de ces vertus, de ce génie et de cette

puissance. Nous verrons qu'il n'en est rien, qu'elle a eu ses malheurs, ses vicissitudes; et si l'on prend la Grèce entière, on s'apercevra que le flambeau de l'intelligence et du cœur était tour à tour porté par chaque ville.

Permettez-moi, messieurs, de vous montrer que si chacun décline, l'humanité marche toujours et grandit. Quand nous approchons de la tombe, nous allons y déposer toute l'expérience, toute la science, toute la sagesse d'une longue vie. Il y a là une décadence, car tout ce que nous avons acquis si péniblement après tant d'efforts et de travail, il semble que ce sera perdu. Mais non, cela ne sera pas perdu. A qui léguerons-nous ces qualités? A l'enfant, qui cependant n'a pas encore, ni notre expérience, ni notre force, ni notre science, mais qui, héritant de quelque chose que nous avons laissé, profitera en force, en intelligence et en grandeur. Nous entraînerons bien quelque chose dans notre perte; mais cette décadence, cette destruction ne sera pas complète. Elle sera au contraire comme le moyen de transmettre à de plus jeunes, qui ont un avenir plus long, les trésors que nous avons amassés. Les nations disparaissent, mais l'humanité marche; elles portent dans leurs mains des trésors d'intelligence, de grandeur, de puissance, recueillis par des nations plus jeunes, et qui ont encore la faiblesse, l'imbécillité de l'enfance. Elles grandiront aussi; puis, héritières du nom qu'on leur a laissé, elles porteront plus haut le nom de l'humanité. — Treshardy.

ÉLOQUENCE LATINE.

COURS DE M. HAVET.

(COLLÈGE DE FRANCE.)

(Voy. les nos 3, 9, 18, 25, 26 et 27.)

VI.

Examen des Verrines. — Étude de la société romaine d'après les plaidoyers de Cicéron. — Suite.

Nous avons essayé de dégager des plaidoyers de Cicéron une appréciation générale de la société romaine. Pour en donner une idée plus complète encore, nous allons rapporter les principaux faits relevés par l'orateur à la charge du proconsul. C'est le meilleur moyen de justifier nos assertions précédentes, et de montrer dans tout son jour la tyrannie du sénat.

Nous trouvons, par exemple, au livre III des *Verrines*, un détail curieux à noter, c'est la raison donnée par Cicéron de l'abstention des Léontins. «Il ne faut point s'étonner, dit l'orateur, que les Léontins ne soient point venus réclamer contre les rapines du préteur. Comment et pourquoi l'auraient-ils fait? Aucun d'eux n'est propriétaire. » Ainsi voilà un district tout entier de la Sicile où les habitants ne possèdent rien en propre. Agriculture, industrie, commerce, tout est mis en régie et sujet à la dîme. Si, par exception, les alliés deviennent propriétaires, ce n'est qu'au prix de taxes inouïes, qui les rendent, pour le moins, aussi misérables que les colons. Un pareil système, en enlevant toute espérance au travail, devait considérablement diminuer l'essor de la production, et, par suite, le développement de la richesse publique. Le sénat, si clairvoyant d'habitude en tout ce qui touchait aux intérêts de Rome, se trompait ici par excès d'avarice. Cette erreur économique devait puissamment contribuer à hâter la ruine de l'empire romain. Aussi verrons-nous, sous les derniers empereurs, les Curiales, réduits à la plus profonde misère par les exigences du fisc, s'expatrier pour ne pas mourir de faim.

Voici encore un autre fait qui n'est pas moins significatif au point de vue politique. Verrès, accusé par Cicéron d'avoir fait périr Gavius, s'excuse en disant que ce n'était pas un citoyen romain, mais un proscrit. Voilà bien la logique des aristocraties. Pour ce féroce exécuteur des proscriptions de Sylla, un partisan de Marius n'est plus un citoyen romain, c'est un barbare indigne de vivre. Et puis, par leur faiblesse même, les minorités sont condamnées à être implacables. Gavius est vaincu, c'est vrai, mais il a de nombreux partisans. Que deviendrait l'aristocratie romaine, si ces vaincus venaient à se compter un jour ou l'autre? Pour prévenir ce désastre, il n'y a qu'un moyen : les tenir dans l'ignorance et l'abjection, et exterminer les insolents qui voudraient les en faire sortir. Voilà pourquoi Verrès a tué Gavius. Mais Cicéron, qui prévoit le prochain triomphe des chevaliers, et qui, pour le moment, n'a rien à craindre de la plèbe, ne se contente point de cet argument de la haine. Il invoque la tolérance du sénat pour le parti vaincu. « Rome a pardonné, dit-il à Verrès, de quel droit te montrais-tu moins clément? » L'éloquence passionnée de l'orateur trouva un écho terrible et imprévu dans le cœur de ce peuple mobile et impressionnable à l'excès, mais dont le sens démocratique apparaissait toujours quand il était provoqué par les circonstances. La multitude n'avait pas tort. En immolant Gavius, c'était bien en réalité aux humbles, aux petits, aux exploités qu'insultait Verrès. Aussi le récit de Cicéron fit-il une immense sensation. Quand les témoignages furent produits, le soulèvement de l'indignation fut tel, que les juges et Cicéron lui-même eurent peur d'une insurrection. Le tribunal se déclara suffisamment éclairé, et se retira en proclamant que la cause était entendue. Hortensius n'ayant point réclamé la parole, Cicéron ne fit point d'objection, et se tint pour satisfait de son triomphe.

Ici encore on voit que Verrès n'était pas le seul coupable, et que la moralité du sénat ne valait guère plus que la sienne. Nous allons en donner d'autres preuves, et cette fois c'est Cicéron lui-même qui nous les fournira. Verrès, avant sa préture, avait été lieutenant du préteur Caïus Néro en Asie. Il est rare qu'un despote ne soit pas aussi un grand débauché : il lui est si facile de satisfaire ses fantaisies! Verrès était loin de faire excep-

tion à la règle. Il cherchait partout de quoi satisfaire sa lubricité. Un jour, à Lampsaque, on lui apprend qu'un certain Philodamus a une fille belle et vierge ; double raison pour lui de la désirer. Il envoie aussitôt un de ses licteurs, Rubrius, le pourvoyeur ordinaire de ses débauches, chez Philodamus. Celui-ci ne refuse pas de loger Rubrius, mais il objecte qu'en sa qualité de notable, il est habitué à loger les lieutenants du préteur, et non leurs licteurs. Pourtant il cède devant les instances de Rubrius, et, pour le recevoir dignement, il fait préparer un repas splendide que lui-même présidera. A la fin du repas, quand le marsala a échauffé toutes les têtes, Rubrius se rappelle sa mission, et demande pourquoi la jeune fille de Philodamus est absente. On lui répond que ce n'est point la coutume que les femmes assistent au festin des hommes. « Qu'importe, dit-il; qu'on l'amène! »

Philodamus, prévoyant alors les intentions de Rubrius, ordonne à ses esclaves de protéger la retraite de sa fille, et il va lui-même appeler son fils à son secours. Celui-ci arrive furieux pour défendre l'honneur de sa sœur. Une rixe s'engage dans laquelle le licteur est tué et plusieurs de ses amis sont blessés. L'infâme troupe est mise en déroute. Bientôt la nouvelle de cet attentat se répand dans la ville. Le peuple, exaspéré, se précipite vers le logement de Verrès, qui échappe à grand'peine à ce soulèvement de la colère publique. De retour auprès du préteur, Verrès, ne songeant plus qu'à venger son affront, demanda à Néro la permission de poursuivre Philodamus et son fils. Le préteur hésite un moment devant cette infamie, mais il finit par céder aux instances de son lieutenant. Philodamus et son fils sont mis en jugement et condamnés à mort par Néro lui-même. Cicéron, tout en s'élevant contre ce nouveau crime de Verrès, cherche à excuser Néro, qui, selon lui, est un parfait honnête homme, *vir optimus atque innocentissimus.* Cette appréciation est péremptoire. Elle juge Rome et Cicéron lui-même. Ici l'homme s'efface, le philosophe disparaît de nouveau devant l'homme politique. Cicéron peut bien condamner dans Verrès l'ennemi des chevaliers, mais il défend dans Néro la prérogative de Rome. Le préteur, en immolant Philodamus, n'a fait, après tout, que porter la main sur un homme qui avait insulté un lieutenant de Rome. Voilà ce qui explique l'indulgence de l'orateur.

Plus sévère que lui, nous n'hésitons pas à dire que les larmes de Néro sont des larmes de crocodile, et que cet honnête homme était un coquin. En vérité, à tant d'insolence de la part du vainqueur, à une tyrannie si épouvantable, justifiée en quelque sorte par Cicéron lui-même, on ne trouve qu'une réponse, c'est celle de lord Byron dans *Childe Harold*, ou de Richmond dans *Richard III :* «Levez-vous! levez-vous! et que se lève avec vous la liberté vengeresse! » — « Compagnons, mes amis, au nom de la liberté et de tous les droits, arborez vos étendards, et tirez vos épées ardentes! » Ainsi avait fait Brennus, ainsi firent les barbares à la fin de l'empire romain. Et ce sera justice.

Un autre jour, on apporte au préteur Domitius un superbe sanglier. Il l'admire, et demande qui l'a tué. On lui dit que c'est un berger des environs. « Avec quoi, dit-il. — Avec un épieu. — Qu'on le mette à mort; un esclave n'a pas le droit de porter des armes. » Cicéron raconte ce fait avec la même indifférence. Il s'incline sans protester devant les droits de Rome. Tant pis pour ce malheureux, s'il a oublié la loi. D'ailleurs, est-on tenu à tant de ménagements pour un vil gardeur de troupeaux!

On a dit d'Hastings qu'il fut impuni, mais ruiné. Le contraire eut lieu pour Verrès. Il semble, d'ailleurs, que pour des provinces qui n'étaient pas habituées à se voir écoutées dans leurs plaintes, l'exil et l'amende infligés au proconsul devaient être une satisfaction suffisante, Cicéron atteste lui-même que c'en est assez, que les Siciliens n'en demandent pas davantage. Mais, pour nous, cette vengeance ne suffit pas, car elle n'est point proportionnée à l'énormité du crime. Les Romains eux-mêmes ne se montrèrent pas toujours satisfaits d'une pareille justice. Nous savons, par exemple, que, sous Trajan (Pline le jeune, livre II des *Lettres*), un proconsul d'Afrique, Marcus Priscus, fut accusé de concussion, parce qu'il avait reçu de l'argent pour condamner à mort des innocents. Sa cause fut instruite avec éclat. Trajan était consul et présidait lui-même le sénat; Pline et Tacite plaidaient dans cette affaire. Marius Priscus n'en fut pas plus puni pour cela. Il dut, comme Verrès, payer une forte amende, et partir pour l'exil. Mais la conscience publique protesta par la bouche de Juvénal contre l'insuffisance du châtiment. « Marius exilé, dit-il, peut se mettre à table pour boire du matin au soir, et jouir en paix de la colère des dieux, tandis que la province triomphante est en larmes. » *At tu victrix provincia ploras.* Déjà, à cette époque, le sentiment moral avait fait quelque progrès. Ainsi, au temps de Trajan, il n'était plus besoin de plaider l'accusation. Le sénat choisissait d'office l'accusateur sans formalité préalable. Malheureusement, comme nous venons de le voir, même sous Trajan, cela ne changeait pas grand'chose au résultat.

Cicéron ne nous paraît pas non plus s'élever au-dessus de la morale de son temps. Il traite les témoins avec un sans-façon et une outrecuidance tout aristocratiques. « Que signifient tous ces témoignages? dit-il. Si les témoins pouvaient décider d'une affaire, aurait-on besoin de la sagacité des juges? » Cela revient à dire que les témoins ne prouvent rien, sauf le cas où cela peut convenir à l'avocat. « Vos témoins, dit-il encore, en vérité, je m'en soucie peu. Il n'y a que les bonnes raisons qui prouvent quelque chose. Vous croyez m'embarrasser en disant qu'ils sont unanimes. Qu'importe, cela prouve qu'ils s'entendent, voilà tout. » Un jour, on vient annoncer la mort d'un témoin qui a succombé dans l'intervalle

de deux audiences. L'avocat de la partie adverse déplore cet accident, qui peut être funeste à la cause qu'il défend. Cicéron se lève alors, et répond par cette grossière plaisanterie, aussi triviale qu'inhumaine : « De quoi vous plaignez-vous? c'est votre faute si cet homme est mort. Ce sont vos largesses qui l'ont tué. Vous l'avez trop bien fait dîner. Il est crevé d'indigestion. »

D'autres fois il se croit quitte de tout respect envers les accusateurs lorsqu'il a constaté que ce ne sont pas des citoyens romains. C'est ainsi que dans son plaidoyer pour Fonteius, il récuse le témoignage des témoins sous prétexte qu'ils sont Gaulois. Et qui donc auraient-ils pu être?... Il va jusqu'à leur reprocher de s'écarter des règles établies dans l'éloquence judiciaire, comme si l'on avait besoin, pour déposer en justice, d'avoir appris le beau langage dans les ouvrages des rhéteurs. Au lieu d'affirmer un fait, ils devaient s'en tenir, à son avis, à la formule dubitative consacrée par l'usage, *arbitror*, je pense. Au lieu de dire : « J'ai appris, on m'a dit », que ne disent-ils comme les avocats et les sénateurs : « On m'a fait l'honneur de me dire... » Cette logomachie n'est que ridicule. Et pourtant on n'en saurait rire, car elle insulte aux droits les plus sacrés de l'humanité. Ce sarcasme impitoyable, cette insolence indécente des avocats envers les témoins et les accusés nous paraissent intolérables. En face de cette corruption inouïe de la noblesse et de la bourgeoisie romaine, des dédains outrageants des puissants et des forts pour le droit des faibles et des vaincus, devant ce manque absolu de sens moral qui ressort du langage même de Cicéron, nous nous sentons, malgré tout, quelque indulgence pour Verrès, et nous ne pouvons nous empêcher de confondre dans une commune réprobation le criminel, les avocats et les juges.

Il y a dans le plaidoyer pour Cluentius un passage remarquable où Cicéron constate lui-même, avec une naïveté tout à fait caractéristique, l'immoralité des avocats et la facilité avec laquelle ils défendent le pour et le contre. « On m'oppose, dit-il, une dernière autorité très-importante, et que j'allais oublier, je l'avoue à ma honte, c'est la mienne. On me cite un arrêt invoqué par moi au profit de mon client et tout à fait contraire à celui que je cherche à obtenir aujourd'hui. Mais si j'ai rapporté un semblable jugement à l'appui de ma cause, qu'on veuille bien songer que je ne le connaissais qu'imparfaitement, que d'ailleurs je ne l'ai pas certifié comme témoin. Je ne lui ai donné d'autre autorité que celle qu'il tenait des circonstances. D'ailleurs, j'étais accusateur, et comme je voulais faire impression sur l'esprit du peuple romain et sur celui des juges en produisant tous les arrêts condamnés, non par mon opinion, mais par l'opinion publique, je n'ai pu oublier celui de Junius, dont il avait été tant de fois question dans les assemblées du peuple.

» C'est une grande erreur de croire que nous énonçons nos opinions particulières dans les discours que nous prononçons devant les tribunaux. Tous ces discours sont le langage de la cause et de la circonstance, et non le nôtre. Car si les causes pouvaient se défendre elles-mêmes, qui emploierait la voix des orateurs? On nous emploie, non pour dire ce que nous pensons de la cause, mais pour faire valoir tous les moyens qu'elle peut fournir. On rapporte qu'un homme de beaucoup d'esprit, Marc Antoine, disait qu'il n'avait écrit aucun de ses plaidoyers, afin que s'il lui arrivait d'avancer quelque chose mal à propos, il pût nier qu'il l'eût dit. Comme si en ne confiant point au papier ce que nous avons dit ou fait, nous pouvions empêcher le public d'en conserver le souvenir.

» Pour moi, les citations d'Atticus ne m'embarrassent nullement, car ce que j'ai dit alors convenait au temps et à la cause que je défendais, et le langage que j'ai tenu ne m'impose aucune entrave qui puisse m'empêcher de prendre avec honneur la défense de Cluentius. »

« Fidèle à ce précepte, dit un historien, Cicéron plaidait souvent le pour et le contre. On peut dire qu'il s'est souvent chargé de mauvaises causes. Ce que le prince des orateurs de Rome faisait sans scrupule et sans encourir le blâme de ses concitoyens, un avocat honnête homme en rougirait aujourd'hui. »

On ne sait, en vérité, ce qu'il faut le plus admirer ici, de l'aveu naïf de Cicéron ou de l'innocente réflexion de son commentateur.

F. Taule.

CHRONIQUE.

On lit dans le dernier volume des *Bulletins de la Société des antiquaires de l'Ouest :*

« *Séance du 13 juin* 1863. — M. Beaussire a entretenu la Société d'un manuscrit conservé à la bibliothèque de Poitiers, qui lui a été signalé par le sous-bibliothécaire, M. Senné-Desjardins.

» Ce manuscrit, intitulé *La vérité, ou le vrai système*, se composait primitivement de cinq volumes. Le troisième et le quatrième sont perdus. Les deux premiers, reliés en un seul, contiennent l'esquisse d'un système de métaphysique assez remarquable, dans lequel M. Beaussire a cru reconnaître une sorte d'anticipation des théories les plus célèbres de la philosophie allemande. L'exposition de ce système se continuait dans les deux volumes qui manquent. Le cinquième contient la reproduction d'une correspondance avec quelques-uns des principaux philosophes du XVIIIe siècle, que l'auteur avait consultés sur ce système, soit directement, soit par l'intermédiaire du marquis de Voyer-d'Argenson, qui paraît s'être fait son disciple convaincu et dévoué.

» Parmi les documents que renferme ce volume, M. Beaussire a cité particulièrement :

» Quatre lettres inédites de J. J. Rousseau ;

» Trois lettres de Voltaire, insérées dans la correspondance de ce dernier, mais qui trouvent ici leur explication ;

» Des lettres de deux philosophes d'une certaine notoriété : Robinet, auteur du livre *De la nature*, et l'abbé Yvan, l'un des rédacteurs de l'*Encyclopédie ;*

» Enfin plusieurs lettres du marquis d'Argenson, d'où il résulte que son château des Ormes était devenu le centre d'un véritable mouvement philosophique entre les années 1765 et 1775. »

Les recherches ultérieures auxquelles s'est livré M. Beaussire, et dont les résultats sont consignés dans le même recueil, lui ont fait découvrir l'auteur de ce curieux manuscrit dans un bénédictin nommé

Tom Deschamps, à qui le *Dictionnaire des anonymes et des pseudonymes* de Barbier attribue deux ouvrages philosophiques, le premier intitulé : *Lettres sur l'esprit du siècle*, et le second : *La voix de la raison contre la raison du temps, et principalement contre celle de l'auteur du Système de la nature*. Un assez grand nombre de lettres et plusieurs pièces manuscrites émanant de cet écrivain ou le concernant sont conservées dans les archives privées de la famille d'Argenson, au château des Ormes. Ces documents inédits jettent un nouveau jour sur la parenté de son système avec ceux de Schelling et de Hegel, sur la petite école qu'il avait formée et sur ses relations avec ses plus célèbres contemporains, parmi lesquels on rencontre, outre Voltaire et Rousseau, Diderot, Dalembert, Helvétius, l'abbé Barthélemy, le duc et la duchesse de Choiseul.

Une notice sur cette précieuse découverte bibliographique et philosophique a été lue par M. Beaussire au Congrès des délégués des Sociétés savantes qui s'est tenu au mois de mars dernier à la Sorbonne. Cette notice est extraite d'un volume sur *les origines françaises du panthéisme allemand*, qui doit paraître prochainement dans la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, publiée par la librairie Germer Baillière.

— Un de nos historiens les plus estimés, M. Amédée Thierry, membre de l'Institut, sénateur, qui voyage en ce moment en Angleterre avec M. Augustin-Gilbert Thierry, son fils, vient d'être, à Oxford, l'objet d'une distinction inattendue et des plus honorables pour la France et pour lui. En compagnie du très-honorable Beresford, lord-archevêque d'Armagh, primat d'Irlande, de sir Rowland-Hill, ancien ministre de la couronne, du savant mathématicien Arthur Cowley, de deux lords et de M. Arthur Helps, du conseil de l'Université de Cambridge, il a été nommé « doctor civil law », titre très-rare, comme on sait, en Angleterre, et qui ne se donne qu'en récompense des plus éminents services scientifiques ou littéraires. Plus de dix mille personnes, dit la *Gazette d'Oxford*, s'étaient rendues à cette cérémonie, qui s'est accomplie avec un éclat, une solennité incomparables. (*Temps*, 17 juin.)

— Le Muséum d'histoire naturelle vient de recevoir des échantillons très-intéressants des aérolithes, ou pierres météoriques, qui sont tombés, le 14 mai dernier, à huit heures du soir, aux environs d'Orgueil (Tarn-et-Garonne), à la suite de l'apparition du magnifique météore lumineux ou bolide qui a été observé dans tout le sud-ouest de la France et même jusque dans les régions situées au nord de Paris.

Ces échantillons remarquables sont exposés dans la collection spéciale des météorites de la galerie de géologie, où l'on peut les comparer aux autres masses d'origine analogue, tombées tant en France qu'en différents lieux du globe.

Nous devons ajouter que la collection des météorites du Muséum s'est également enrichie récemment d'un certain nombre d'échantillons provenant d'autres chutes, et dus à la libéralité de différentes personnes.

— On a découvert à Heiligkreuz, près de Trèves, un glaive romain, à poignée d'or ornée de pierres précieuses. Cette dernière était parfaitement conservée, tandis qu'au contraire la lame était recouverte d'une épaisse couche de rouille et de sable.

A Strass-Paulin, on a également trouvé plusieurs objets de ferraillerie, entre autres un clou de sept pouces et un fer à cheval provenant de la période romaine.

— M. Nassau William Senior, ancien professeur d'économie politique à l'Université d'Oxford, vient de mourir. Comme littérateur, M. Senior était connu par ses articles dans le *Quarterly*, la *Revue d'Édimbourg* et d'autres publications analogues. Il avait aussi composé des ouvrages de jurisprudence, et traduit en anglais la vie et la correspondance de M. de Tocqueville.

— On fait photographier en ce moment une des pièces les plus importantes pour l'histoire d'Angleterre au moyen âge ; c'est la charte accordée en 1067 à la ville de Londres par Guillaume le Conquérant. Cet acte est un monument de calligraphie. Il forme quatre lignes et demie d'une écriture saxonne, et se trouve sur une bande de parchemin de dix pouces de longueur sur un pouce de largeur.

Léon Panicourt.

LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE.

Volumes publiés de la Bibliothèque de philosophie contemporaine.

TAINE (H.) Le Positivisme anglais, étude sur Stuart Mill. 1 vol. in-18. 2 fr. 50

TAINE (H.). L'Idéalisme anglais, étude sur Thomas Carlyle. 1 vol. in-18. 2 fr. 50

JANET (Paul). Le Matérialisme contemporain, examen du système du docteur Buchner. 1 vol. in-18. 2 fr. 50

ODYSSE-BAROT. Lettres sur la philosophie de l'histoire, 1 vol. in-18. 2 fr. 50

ALAUX. La Philosophie de M. Cousin. 1 vol. in-18. 2 fr. 50

FRANCK (Ad.). La philosophie du droit pénal. 1 vol. in-18. 2 fr. 50

SAISSET (Émile. L'ame et la vie, suivi d'une étude sur l'esthétique française. 1 vol. in-18. 2 fr. 50

FABRE. Dictionnaire des dictionnaires de médecine français et étrangers, avec un volume supplémentaire rédigé sous la direction du professeur Ambroise Tardieu. 1851, 9 vol. in-8. 45 fr.

BERTON. Guide et questionnaire de tous les examens de médecine et des concours de l'internat, de l'externat et de l'École pratique, avec les réponses des examinateurs eux-mêmes aux questions les plus difficiles, et suivi de grands tableaux synoptiques inédits d'anatomie et de pathologie. 1 vol. in-18, 1863. 2 fr. 50

DELVAILLE (Camille). Études sur l'histoire naturelle. Première série, contenant : Unité d'origine des races humaines ; de l'alimentation par la viande de cheval ; l'œuvre d'Étienne Geoffroy Saint-Hilaire ; biographie scientifique du XVIIIe siècle ; les hommes à queue. 1862, 1 vol. in-18. 3 fr. 50

DU POTET. Traité complet de magnétisme, cours en douze leçons. 1856, 3e édition, 1 vol de 634 pages. 7 fr.

MARX. De la fièvre typhoïde. 1 vol. in-8 de 86 pages. 3 fr.

DE CANDOLLE. Organographie végétale, ou Description raisonnée des organes des plantes. 2 vol. in-8, avec 60 planches représentant 422 figures. 12 fr.

DELAFOND et BOURGUIGNON. Pathologie et entomologie comparées de la psore des animaux domestiques et de l'homme, ouvrage couronné par l'Institut. 1864, 1 fort volume in-4 de 700 pages avec 7 planches. 30 fr.

CHARPIGNON. Études sur la médecine animique et vitaliste, ouvrage couronné honorablement par l'Académie de médecine. 1 vol. grand in-8. 4 fr.

MUNARET. Le médecin des villes et des campagnes, 4e édition. 1862, 1 vol. grand in-18. 4 fr. 50

BOUCHARDAT. Le Travail, son influence sur la santé (conférences faites aux ouvriers). 1863, 1 vol. in-18. 2 fr. 50

BOCQUILLON. Revue du groupe des Verbénacées, recherche des types, organogénie, organographie, affinités, classification, description des genres, par M. Bocquillon, docteur ès sciences. 1863, 1 vol. in-4 de 186 pages, avec 20 planches gravées sur acier. 15 fr.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

PREMIÈRE ANNÉE. — N° 31. UN NUMÉRO : 30 CENTIMES. 2 JUILLET 1864.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

LITTÉRATURE — PHILOSOPHIE — THÉOLOGIE — ÉLOQUENCE — HISTOIRE
LÉGISLATION — ESTHÉTIQUE — ARCHÉOLOGIE

Paraît tous les Samedis.

	Six mois.	Un an.
Paris.....	8 fr.	15 fr.
Départements..	— 10	— 18
Étranger.....	— 12	— 20

Prix de l'abonnement avec la Revue des Cours scientifiques.

Six mois.....	Paris, 15 fr. Départ., 18 fr.	Étranger, 20 fr.
Un an.....	— 26 — 30	— 35

Rédacteur en chef
M. ODYSSE-BAROT

Les ouvrages dont deux exemplaires auront été envoyés au bureau du journal seront annoncés et analysés s'il y a lieu.

On s'abonne
A LA LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE
17, rue de l'École de Médecine,
Et chez tous les libraires, par l'envoi d'un bon de poste, ou d'un mandat sur Paris.

L'abonnement part du 1er décembre ou du 1er juin de chaque année.

SOMMAIRE.

Histoire et morale. — Cours de M. ALFRED MAURY : VIII. Si les philosophes ont exercé une influence pernicieuse sur l'état moral de la Grèce.

Géographie du moyen âge. — Cours de M. BOURQUELOT : IV. Transformations des noms de villes.

Esthétique appliquée à l'histoire de l'art. — Cours de M. VIOLLET-LE-DUC : IV. Formation de l'art grec.

Philosophie morale. — Conférence de M. ÉVARISTE THÉVENIN : Du progrès social par l'instruction des femmes.

Chronique.

HISTOIRE ET MORALE.

COURS DE M. ALFRED MAURY.

(COLLÉGE DE FRANCE.)

(Voy. les nos 4, 6, 8, 11, 18, 24, 26 et 30.)

VIII.

Si les philosophes ont exercé une influence pernicieuse sur l'état moral de la Grèce.

Messieurs,

Ma dernière leçon a été consacrée à exposer les considérations sur lesquelles je m'appuie pour laver la philosophie grecque du reproche qu'on lui a fait quelquefois d'avoir exercé une influence pernicieuse sur l'état moral de la Grèce. Or, je dois aujourd'hui compléter ces considérations en les appuyant de l'examen des faits historiques qui servent de base à l'opinion que je me suis faite.

En effet, il s'agit ici, non pas seulement d'apprécier l'influence qu'ont exercée les philosophes, mais de voir quelles ont été les causes principales de la révolution politique qui amena l'abaissement de la Grèce et l'avénement d'une société nouvelle, société qui nous fournira des considérations d'un autre ordre.

Remarquons, en commençant, que, dans la première moitié du IVe siècle, la Grèce n'était pas encore déchue de cet état brillant qui constitue surtout dans le siècle précédent son caractère spécial et sa physionomie propre. Nous rencontrons, en effet, non-seulement de grands politiques, mais de grands esprits et de grandes âmes, des types élevés qui ne sont pas indignes de ceux de l'époque antérieure, des hommes enfin dont les vertus accusent un niveau moral encore élevé dans la société grecque. Conon, son fils Timothée, Chabrias, sont là pour montrer que, jusqu'au moment où les Lacédémoniens commencèrent à faire sentir leur influence à la Grèce, celle-ci, bien que ne fournissant plus un contingent aussi abondant en génies poétiques et artistiques, n'en était pas moins à la tête de la civilisation hellénique par son caractère et son génie politique. Si donc les sophistes du siècle précédent avaient exercé une influence aussi générale et aussi profonde qu'on l'a supposé, nous devrions reconnaître, au moment même où elle se fait sentir, un abaissement marqué, et voir disparaître tout à coup ces grands caractères formés d'après les exemples et les vertus des anciens.

Eh bien, il n'en est rien : en réalité, les Grecs et Athènes perdent de leur prestige quand la puissance de celle-ci diminue; mais, lorsqu'elle est heureuse, on voit reparaître ces mêmes figures que nous avons rencontrées au siècle précédent, et qui forment comme le Panthéon du monde hellénique. Ainsi, nous pouvons opposer à Miltiade, à Aristide, à Cimon, à Thémistocle même, malgré l'ombre jetée sur son nom, des physionomies aussi grandes et des vertus aussi brillantes. Remarquons que

ces hommes qui soutiennent la gloire de la Grèce, qui luttent contre ses mauvaises destinées, que ces hommes qu'on aperçoit à l'horizon, sont les élèves des philosophes.

Qu'est-ce, en effet, qu'Épaminondas, Pélopidas, ces deux héros dont la physionomie est si pure? Épaminondas, sur lequel se sont épuisés les éloges des anciens, dont on a exalté la grandeur d'âme et la magnanimité, le désintéressement et la simplicité des mœurs, Épaminondas était élève d'un philosophe pythagoricien, Lysis de Tarente. Pélopidas, son ami et son émule, sans s'être livré aussi profondément à l'étude de la philosophie, partageait cependant toutes ses idées. Nous trouvons enfin à cette époque ces élans d'humanité et de grandeur qui caractérisent le siècle précédent. Ainsi, quand Pélopidas, victime de son patriotisme, est contraint de se réfugier à Athènes, Sparte, qui voudrait abuser de sa puissance, exige qu'on livre l'exilé; mais Athènes, bien que pouvant craindre un jour sa rivale, s'y refuse, et tout ce que Plutarque nous raconte de cette conspiration, à part tous les moyens révolutionnaires admis dans l'antiquité et dans les temps modernes, nous frappe par la grandeur d'âme des principaux conjurés. Les élèves des philosophes n'étaient donc pas toujours, comme on l'a reproché à Xénophon, de mauvais sujets.

Les autres grands hommes que nous allons voir apparaître, qui vont successivement représenter la grandeur de la Grèce, et qui ne reparaissent que d'intervalle en intervalle pour finir par s'éclipser tout à fait, les hommes tels qu'Aratus, Cléomène, sont des disciples des philosophes.

N'est-ce pas Aratus qui délivre Sicyone de la tyrannie, qui fait refleurir dans le Péloponèse le génie de l'indépendance, et lui rend tout l'éclat et la gloire que s'étaient auparavant disputés Sparte et Athènes? Or, cet Aratus a toujours pour compagnon et pour ami un élève de Platon. Phocion, une des plus belles figures de l'antiquité, était disciple de Platon lui-même.

Ainsi, les hommes qui représentent ce qu'il y a de grand, de puissant dans la Grèce, sont élèves des philosophes. Mais qu'est-ce qui contribue, au contraire, à la chute de ce pays? C'est cette masse toujours mécontente, parce qu'elle est toujours pauvre, jouet des fantômes et des chimères que des ambitieux font luire à ses regards; c'est cette démocratie qui n'est pas encore la vraie démocratie, parce qu'elle ne constitue pas l'ensemble d'une nation qui aspire aux mêmes devoirs et aux mêmes droits, et qui veut s'éclairer en s'appuyant sur une parfaite justice.

Quel est, en effet, le caractère de la démocratie athénienne au IVe siècle, au moment où nous voyons apparaître le colosse macédonien, qui nous fait frémir pour sa liberté? Qu'est-ce que cette démocratie de Sparte, alors même que Cléomène cherche à l'opposer à la tyrannie d'un petit nombre d'hommes? C'est une classe composée d'hommes sans patrie, d'étrangers souvent sans famille, conduite par ces rhéteurs, ces orateurs, qui ne faisaient que reproduire, en les affaiblissant, les traits principaux du génie de la Grèce dans son plus beau temps.

Ce n'étaient pas les philosophes qui mettaient à mort Phocion, malgré les admirables exemples de vertu et de désintéressement qu'il avait donnés; Phocion, dont la vie était la mise en pratique des idées professées par ces philosophes, qui épuraient la religion.

Mourant comme Socrate par la ciguë, Phocion donne comme lui un noble exemple de grandeur d'âme et de résignation; et la preuve qu'il y avait opposition entre de tels principes d'une philosophie sévère et ce génie de l'éloquence qui dégénérait en subtilités, c'est qu'on voit que les discours de Phocion étaient conçus de façon à réagir contre ce dévergondage de paroles que les Athéniens aimaient tant. Vous savez que Démosthène comparait les discours de ce grand homme à une hache. Phocion s'évertuait, en effet, à faire disparaître ce flux de paroles et cet appel aux passions des masses.

Quelqu'un lui demandant un jour : « A quoi penses-tu? » vous savez qu'il répondit : « Je pense si je ne pourrais pas retrancher quelques mots à mon discours. »

C'est qu'à cette époque-là, comme à toutes les autres, l'éloquence a ses avantages lorsqu'elle est mise au service d'une bonne cause. Employée là où il faut, l'éloquence est le vêtement qui donne à une parole plus de solidité et plus de grandeur, et c'est alors une chose admirable. Mais quand on finit par ne faire de l'éloquence que pour l'éloquence, par parler pour parler, on passe des semaines, des mois, des années, à s'interpeller; on fait comme dans ces opéras où l'on crie silence à tue-tête. Pendant ces agitations populaires, on dit : Agissons, agissons, et l'on passe des journées entières à ne pas agir. Vous vous rappelez Aristogiton, ce citoyen qui criait : « On ne fait pas la guerre, on déshonore le pays. » Et quand on armait, on le voyait arriver enveloppé d'un manteau, appuyé sur un bâton, contrefaisant le boiteux. Eh bien, il y a des gens qui disent aussi : Faisons la guerre, agissons, et qui ne partiraient pas, qui n'agiraient pas pour tout un monde.

Tout change, tout s'altère et tout s'use; l'humanité est comme la nature. Croyez-vous que, dans la Grèce et dans Athènes, une civilisation qui avait marché si rapidement, donné naissance à tant de chefs-d'œuvre, porté le peuple à un si haut degré de puissance, pouvait s'asseoir de manière à durer éternellement? Mais ce qui fait qu'une chose est grande, c'est qu'elle dure peu dans cette grandeur même; or, lorsque les Athéniens eurent épuisé tout ce que le génie dans tous les genres a produit de plus grand, il leur était impossible de se maintenir à une telle hauteur. Il ne faut pas, d'ailleurs, en conclure que c'était une décadence morale, car rien ne prouve que les mœurs eussent subi une atteinte profonde; mais il y avait une décadence politique, la société

et l'affaiblissement succédant toujours à l'éclat des arts et de l'éloquence.

Qu'est-ce qui succède à Athènes? Un État non encore usé par la civilisation : c'est Thèbes. Et puis plus tard, c'est le Péloponèse, qui produit Aratus et Philopœmen. Remarquez maintenant que ces démocraties qui se produisaient sous des faces nouvelles étaient constituées par le même peuple; seulement, à mesure que le cercle de sa puissance s'agrandissait, que les moyens qu'il avait pour jouir étaient plus multipliés, il s'enivrait de ses propres jouissances et finissait par se blaser. Mais les fractions de ce peuple qui n'étaient pas encore blasées, qui ne faisaient qu'arriver à la civilisation, apportaient une séve non encore épuisée, et fournissaient chacune respectivement leur carrière. Ainsi Lacédémone, qui a donné le jour à des vertus qui ont un certain cachet de grandeur, finit par tomber dans la corruption à l'époque d'Alexandre, et donne lieu par là à la tentative d'Agis IV et de Cléomène.

Lorsque la puissance politique d'une société finit par laisser la place à des agitations stériles, alors les hommes intelligents, les hommes profondément moraux, ceux que le mal indigne, et qui avaient rêvé la perpétuelle grandeur de leur nation ou de leur société, se réfugient en eux-mêmes, prennent en dégoût les choses humaines, et finissent par s'apercevoir que le monde a tant de vices, tant de corruption, tant d'inquiétude, que fonder toute sa philosophie et tous ses principes sur une organisation politique déterminée, c'est bâtir sur le sable. Dans cet état de choses, il naît des principes philosophiques et moraux qui ramènent l'homme non pas au citoyen, mais en lui-même; qui lui prêchent une certaine indifférence pour la forme des sociétés, et lui conseillent de puiser en lui-même sa grandeur et sa force.

C'est là précisément, messieurs, le caractère et la grandeur de la morale grecque. Au début, cette morale n'avait pas de caractère pratique; elle n'engageait pas les hommes à prendre une part énergique aux affaires. La morale chrétienne, au contraire, avait pour but de rappeler l'homme à lui-même, de lui inspirer pour Dieu un culte plus fervent; et quant au gouvernement des choses humaines, elle lui enseignait qu'il fallait s'y soumettre. Eh bien, ce qui s'est passé au commencement de notre ère, en présence d'une révolution, se représente dans la Grèce au milieu du IIIe siècle, puis au commencement du suivant.

Au lieu de ces philosophes qui avaient enseigné à Philippe à connaître les hommes, à leur donner des lois, il se forme une école qui avait pour but de détacher l'homme de toutes ces agitations et de lui enseigner une certaine indifférence pour les actes de l'humanité, ce qui constitue aussi une sorte de résignation. Or, cette école, comment l'appellerons-nous? C'est l'école stoïcienne, qui était sortie d'une réaction contre ce qui avait fait la grandeur d'Athènes et de la Grèce, et qui était devenue dans la suite un instrument, un moyen de corruption.

Toutes les fois qu'on se jette dans une exagération, par une loi fatale de l'humanité, vous voyez des principes absolument opposés apparaître, principes qui, poussés jusqu'à l'exagération, inspirent le contraire de tout ce qui se faisait auparavant.

Il en est des doctrines humaines comme des modes : quand on est arrivé au dernier degré de l'exagération dans la forme des habits ou la disposition d'une coiffure, on se rejette dans le sens diamétralement opposé. C'est ainsi que les coiffures à la Belle-Poule ont eu pour successeurs les cheveux plats, et que les cheveux à la Titus avaient succédé aux perruques à trois canons.

Or, c'est ce qui est arrivé pour la Grèce dans un autre ordre d'idées. Quand les arts eurent épuisé toutes leurs ressources, on sentit que cela menait à un luxe d'autant plus fâcheux, que les fortunes étant, comme à toutes les époques, inégalement partagées, les riches faisaient d'autant plus sentir aux autres leur pauvreté, qu'ils faisaient parade de leurs biens. Ce fut là l'origine de la révolution introduite par Agis IV, roi de Sparte, la fortune n'appartenant qu'à un petit nombre, parce que l'égalité dans la répartition des terres avait fini par disparaître. Il y avait donc un nombre limité de riches, et de riches qui faisaient montre de leurs richesses; le luxe de l'Orient s'était introduit à Sparte, et le principal adversaire d'Agis IV est Léonidas, un grand propagateur des modes orientales. Ce fut là l'origine de la révolution dont Agis IV fut l'auteur, c'est-à-dire de la lutte des pauvres contre les riches.

Il y avait donc un danger, sorti de l'inégale répartition de l'abondance des biens, et ce danger donnait naissance, chez certains bons esprits, à une réaction de simplicité et de moralité qui avait justement pour instrument principal et pour promoteur la philosophie stoïcienne, née elle-même de la première protestation contre ce luxe exagéré et ce développement extraordinaire des arts et de l'éloquence.

Qu'étaient les cyniques? qui les a le mieux personnifiés? C'est Diogène. Puis n'est-ce pas de l'école de Zénon qu'est sortie l'école stoïcienne, Zénon qui protesta toujours contre l'excès du luxe?

On réagit alors contre la culture du beau, à laquelle tout était sacrifié; car si le beau est, comme le disaient les Athéniens, le reflet du bon, il ne faut pas qu'il empêche de voir le bon. Or, c'est ce qui était arrivé, et Phocion était un de ces hommes qui réagissaient contre cet esprit grec, l'éloquence d'Athènes n'étant plus qu'un long artifice de mots et un luxe incroyable de figures.

Le mal devint alors tellement grand, qu'on voulut faire des lois somptuaires.

Quand on étudie l'histoire des lois somptuaires, on voit qu'elles sont toujours suivies d'un luxe un peu plus grand. Est-ce que nous ne savons pas que, dans une capitale de l'Autriche, on avait voulu établir des inspec-

teurs de conduite particulière, ce qui eut pour résultat de rendre les hommes moins vertueux qu'auparavant?

La même chose arriva pour Athènes, lorsque après Phocion vint Démétrius de Phalère, qui avait gouverné avec une certaine sagesse, qui avait établi un gouvernement conforme aux mœurs nouvelles et aux nouvelles nécessités politiques, faisant des lois pour la cuisine qui eurent le sort des lois romaines à cet égard : on ne commandait qu'un plat, mais on le faisait si bon, qu'il tenait lieu de beaucoup d'autres. Il en était ainsi chez les chartreux, qui, ne pouvant manger de viande, faisaient des maigres meilleurs que du gras. Et Démétrius de Phalère finit par se donner le luxe d'un très-savant et très-habile cuisinier.

Si la Grèce entrait dans cette voie, ce n'était donc pas la faute des philosophes, qui lui opposaient comme barrière des principes poussés jusqu'à l'exagération. Je le répète, en effet les hommes qui ont le mieux représenté, dans le IIe siècle de notre ère, l'ancienne Grèce, étaient élèves des philosophes, tandis que la cause du mal était cette jalousie qui poussait les citoyens à vouloir arriver à tout, rêve irréalisable, puisque tout le monde ne peut pas devenir maréchal. Dans ces circonstances, on se renverse mutuellement, comme à Athènes, à Thèbes plus tard, puis à Sicyone; de là en Grèce cette agitation perpétuelle, ces luttes qui ne sont que des moyens pour arriver, et l'âge des orateurs n'est pas ce qu'on a appelé la grande époque politique. C'étaient des révoltes, soit intérieures, soit extérieures, révoltes de villes et d'États les uns contre les autres.

Quand une puissance voisine plus rapprochée que les Perses, qui avaient déjà trouvé ces dissensions, mais aussi la Grèce unie contre eux; quand une puissance voisine, quasi grecque, finissait par devenir grecque tout à fait; quand, en un mot, la Macédoine voulut agir, l'horreur pour l'étranger n'était plus aussi grande : un Philippe, un Alexandre finirent par consommer la ruine d'un pays qui, deux siècles auparavant, ne semblait subir aucune influence extérieure.

Est-ce l'effet de vices nouveaux ou de vertus nouvelles? Non, car ils continuent à se jalouser les uns les autres et à se montrer tout aussi ingrats.

Cette ingratitude se manifeste à l'égard de Phocion et de Philopœmen, qui périssent par le poison comme Socrate.

L'abaissement de la Grèce vient donc du changement des conditions politiques, changement qui a lui-même pour origine l'exagération même de la propre grandeur du pays. Ce n'est donc pas ce qu'on peut appeler une corruption morale; non, cet abaissement s'est produit comme dans certains États qui s'abaissent sans cependant dégénérer moralement.

Étudiez, par exemple, l'histoire de l'Italie au XVIe siècle et surtout au XVe, vous y retrouvez les mêmes vices et les mêmes qualités, le même esprit de ruse et d'astuce, ainsi que la même douceur et délicatesse de mœurs; et cependant quelle différence dans la grandeur! C'est que les circonstances ont tout changé.

De même pour la Grèce, qui n'avait pas changé, mais qui s'était abaissée, parce que ses divisions étaient devenues un élément de faiblesse en présence d'ennemis aussi redoutables que la Macédoine.

Il y avait en effet, en Grèce même, la Thessalie, qui, sous Jason, tyran de Phères, acquiert un degré singulier de puissance, de grandeur, et voit refleurir les lettres et les arts. Or, cet avénement de la Thessalie, auquel les succès de Thèbes mirent fin, avénement dû à Jason et à ses successeurs, annonçait à la Grèce que des dangers la menaçaient.

Et la Macédoine, comment est-elle formée? Elle l'est par la Grèce. Ce sont ses sages, ses philosophes qui sont ses maîtres; ce sont eux qui changèrent en langue le mauvais dialecte que cette Macédoine parla longtemps; ce furent ses philosophes qui firent l'éducation de Philippe.

L'humanité, la société prise dans son ensemble, nous montre la civilisation s'étendant au conquérant par le fait de la conquête même. La Macédoine, en étendant son empire sur des États différents et en répandant la bonté de la civilisation, préparait ce grand mouvement qui convie tous les hommes à une civilisation commune. Voilà donc l'influence de la philosophie, et vous voyez qu'elle n'a pas été désastreuse.

Il y a cependant philosophie et philosophie. Les écoles de la Grèce ont eu des hommes éminents et des doctrines telles que celles de la dernière Académie ou de la philosophie stoïcienne.

Je vous rappelais quelle impression produisent ces temps de calamités, de luttes, de révolutions, qui finissent par vous donner un certain scepticisme politique et c dégoût des choses humaines, pour nous ramener à une étude plus sérieuse ou plus sagace, à une pratique volontaire et plus profonde du bien, ou bien encore nous inspire un autre genre d'indifférence. Amenés peu à peu à un égoïsme raisonné, nous sommes tentés de trouver dans nos plaisirs l'oubli des maux du dehors; or, c'est ce qui se produisit en Grèce, où Épicure enseigna un égoïsme étroit.

C'est ce qui se produit dans des contrées où des sociétés se désorganisent, tandis que d'autres se constituent. Dans ces temps de bouleversement, il arrive que la boue remonte à la surface comme dans les fleuves, et devons-nous cependant en conclure qu'il n'y a que de la boue au milieu? C'est là ce qu'avaient fini par représenter les doctrines épicuriennes.

Les deux philosophies ont eu leur influence, et ont fait leur chemin, et j'aurai à vous montrer, dans l'étude de la société romaine, et dans son contact avec la société grecque, le rôle qu'elles ont joué. Mais avant d'entrer dans cet examen, avant de vous mettre sous les yeux l'influence de la morale de la philosophie grecque en Grèce, je dois ajouter quelque chose sur le stoïcisme.

Tant que l'homme n'était livré qu'à cette vie politique et d'agitations, telle qu'elle s'est offerte en Grèce dans ce siècle et dans la première moitié du IVe, l'homme, dis-je, avait plutôt un sentiment instinctif de ses devoirs qu'il n'en avait une connaissance raisonnée. Il avait de bons instincts, soutenus bientôt par les principes des savants, mais le genre de société à laquelle il appartenait ne lui permettait pas de redescendre en lui-même pour faire de ses droits et de ses devoirs une étude plus approfondie.

Eh bien, voilà quel a été l'avantage de cette époque pour la Grèce, époque où elle se retire de la scène politique et des grandes agitations du monde, pour faire place à la Macédoine, à l'Égypte et à Rome. Les sages revinrent alors à une étude plus sérieuse et plus profonde des bases mêmes de la morale.

C'est justement au IIIe siècle, et surtout au IIe, que la philosophie grecque, qui avait étendu son domaine, et qui ne tenait plus seulement dans Athènes, mais florissait jusqu'en Égypte, héritière des avantages résultant de son contact avec la Grèce, donnait naissance à des sociétés grecques dans les contrées asiatiques, apportant aussi les charmes de son étude dans des paysages qui jusqu'alors en avaient été privés.

C'est donc à cette époque, où la Grèce se retire de la scène du monde, que ses philosophes s'appliquent plus profondément à ces questions, et que les philosophies stoïcienne, académique et épicurienne, méditent sur les devoirs de l'homme, et qu'apparaît cette grande école de moralistes dont nous allons trouvé des fruits dans Rome même, au moment où elle jouit de la civilisation, avant d'avoir goûté le fruit amer qui résulte de la connaissance de cette civilisation. C'est à cette époque de spéculation métaphysique, et surtout de cette physique des premiers temps, qui avait fini par donner le jour au scepticisme, que se fonde la grande morale stoïcienne et académique, que l'on voit les Grecs, et bientôt leurs élèves, les Romains, méditer davantage sur les conditions de la société, sur les devoirs de l'homme, sur ses rapports avec lui-même et avec ses semblables, préparant par leur enseignement la voie au christianisme.

Ainsi, lorsque la Grèce se retirait de cette scène qu'elle avait remplie de ses splendeurs et occupée longuement par ses exploits; lorsqu'elle disparaissait au point de vue politique, en s'absorbant dans l'empire romain, dont elle ne devait plus former qu'une ou deux provinces; la Grèce, par ses penseurs, héritiers des sages qui avaient transformé sa religion, enseigné ses derniers héros et ses derniers politiques, se consolait de la perte de ses grandeurs en travaillant à la grandeur de l'humanité tout entière. Déshéritée de ses grandes institutions, ne vivant plus que de souvenirs, précisément en méditant les choses passées, en en écrivant l'histoire, elle apprenait à mieux saisir les ressorts qui font jouer la société, et les grands principes qui doivent la conduire. La société grecque politique était finie, mais la société intellectuelle se continuait, et toute une succession d'hommes, penseurs et écrivains, dont nous n'avons malheureusement pas conservé beaucoup d'écrits, préparait ce grand mouvement, cette grande transformation morale, et soutenait cette Grèce qui n'avait plus l'enthousiasme de la liberté, mais qui était puissante dans l'ordre intellectuel et moral, et donnait à Rome des maîtres en philosophie et en sagesse, qui transformeront Rome elle-même, comme je vous le montrerai dans ma prochaine leçon.

Treshardy.

GÉOGRAPHIE DU MOYEN AGE.

COURS DE M. BOURQUELOT.

(ÉCOLE DES CHARTES.)

(Voy. les nos 3, 16, 27 et 28.)

IV.

Transformations des noms de villes.

Deux points intéressants, curieux, nous restent encore à examiner pour ce qui a rapport à la géographie de la Gaule romaine. Lorsque nous considérons les noms des cités de cette contrée avant la conquête et après cette grande révolution, nous trouvons qu'un certain nombre, pour ne pas dire tous, ont subi des altérations visibles ou des transformations totales. On peut observer ce phénomène à un double point de vue.

Une première transformation a lieu dans le sens suivant : les noms de forme romaine se substituent, en tout ou en partie, à des noms gaulois ou désignant des localités nouvelles.

Une autre transformation a lieu dans un tout autre sens: les noms des peuplades se substituent aux noms des villes qui en étaient les capitales.

L'introduction des noms romains est facile à reconnaître dans les noms de villes, car ils se divisent en deux grandes classes : les uns venant des personnages célèbres, des empereurs; les autres indiquant une qualité ou un aspect particulier de la localité.

Dans cette classe nous pouvons ranger :

Colonia, *Forum Julii*, *Portus*, *Janum*, *Castra*, *Aquæ*, etc. Ces noms de lieux spéciaux sont assez fréquents et présentent tous un caractère général.

Quant aux noms d'empereurs et aux noms de personnes, nous en trouvons un nombre considérable en Gaule. Rien de plus commun, par exemple, que les *Fanum Martis*, *Prætorium Agrippinæ*. Il y a aussi *Aquæ Sextiæ*, *Marcomagus*, *Forum Adriani*, *Constantia*. Mais de tous ces noms, ceux qui dominent surtout sont ceux de César et de son successeur, Auguste : *Juliacum*, *Julia*, *Cæsaromagus*, etc.; *Augustomagus*, *Augustodurus*, *Augustoritum*; puis les *Augusta*, *Augusta Trevirorum*, *Augusta Nemetum*, etc. Nous pourrions pousser plus loin cette recherche, qui

nous conduirait certainement à trouver un grand nombre de noms prenant leur origine dans des noms de personnes.

Cependant il reste encore des noms gaulois faciles à reconnaître à leurs formes spéciales. Ils se terminaient en général en *durus* ou *durum*, qui indique ordinairement le passage d'une rivière; en *dunum*, qui annonce une position élevée; en *magus*, en *briga* ou *briva*, en *lanum*, etc.

Nous arrivons maintenant à la seconde transformation dont nous avons parlé, par laquelle les noms des peuplades se substituent aux noms des villes capitales.

En même temps que certains mots, certaines expressions qui servent à désigner des divisions ou des lieux de la Gaule, changent de signification. *Urbs* et *civitas* sont un exemple de ce phénomène. Dans Cicéron, César, Tacite, *civitas* désigne une peuplade ou le territoire qu'elle occupe. A mesure qu'on avance, ce mot perd son sens primitif pour désigner presque exclusivement *urbs*, c'est-à-dire une ville, une agglomération d'habitants. C'est le sens qu'il a dans Ammien Marcellin et dans la *Notice des provinces*; les noms eux-mêmes éprouvent une permutation intéressante. A partir du IIe et du IIIe siècle, les anciens noms d'origine celtique ou romaine disparaissent, et font place aux noms des pays dans lesquels ils étaient situés : *Avaricum Biturigum*, par exemple, devient *Bituriges* (Bourges), *Cæsarodunum Turonum* devient *Turones* (Tours), etc. Il y a eu dans certains cas fluctuation, lutte entre le nom de la peuplade et le nom de la capitale; tantôt c'est l'un qui reste, tantôt c'est l'autre. Rien de plus curieux, de plus intéressant à suivre que ce travail qui s'opère en Gaule au IVe siècle, et dont les documents qui nous restent sur cette époque reculée nous offrent le spectacle. Les résultats de cette lutte, de ce travail des noms de lieux, sont consignés dans Ammien Marcellin. Il commence au temps de cet auteur, mais il est tout à fait consommé dans la *Notitia provinciarum* rédigée au commencement du Ve siècle. Les villes n'ont plus que le nom des peuplades avec la qualification de *civitas* ou de *metropolis*.

En résumé, si l'on combine les indications éparses qui nous sont fournies par les divers historiens et géographes, on arrive à se convaincre des faits suivants :

1° On constate que cinquante villes environ ont changé de noms. Ces villes sont des capitales et sont restées à la tête des *civitates* romaines.

2° Le même fait n'a point eu lieu pour les localités du second ordre; il y a eu des transformations, mais peu importantes.

3° Les villes du Midi ont beaucoup moins obéi à la loi des transformations que celles du Nord. A quoi attribuer ce fait? Est-ce qu'elles avaient été conquises avant les autres? L'état de choses y était-il établi d'une façon plus solide? Était-ce un besoin résultant des mœurs et des habitudes? Ce sont autant de questions que l'on peut s'adresser, mais nous ne pouvons que constater le fait.

4° Malgré la généralité et la régularité des phénomènes que nous avons signalés, un certain nombre de noms appliqués à des villes persiste à s'appliquer à ces mêmes villes : *Lugdunum*, *Rotomagum*, *Aventicum*, *Augustodunum*, *Tullum*, etc.

5° La transformation s'opère à l'égard des noms celtiques, purement romains et hybrides. Il y a donc là un fait indépendant de la conquête. *Lutetia*, nom d'origine celtique, subit la transformation et devient *Parisii*. *Augustobona*, nom hybride, se transforme et fait place au nom de *Tricasses*. Nous pourrions citer un grand nombre de noms qui prouvent que l'origine ne fait rien à la chose.

6° Quelques-uns de ces noms ont résisté après la lutte plus ou moins longue qui a eu lieu : *Augustodunum*, *Aureliani*. Mais on peut toujours constater une lutte plus ou moins longue pendant la première période du moyen âge.

7° Rien de semblable ne se passe en Espagne, en Italie; c'est un fait purement spécial à la Gaule. On a donné de cela plusieurs explications, parmi lesquelles nous en prendrons une seule, celle de l'abbé Belley : « Les » peuples de la Gaule narbonnaise, dit-il (*Mém. de l'Acad.* » *des inscript.*, t. XX), conquis les premiers, furent dé» pouillés de leurs villes et perdirent leur ancienne forme » de gouvernement.

» Au contraire, les peuples de la Gaule celtique, traités » plus doucement par leurs vainqueurs, conservèrent » leurs villes, leurs terres et l'autorité de leurs sénats. » Ces assemblées se composaient, comme on sait, des » notables de chaque cité ou pays, et les noms des peu» ples qu'elles gouvernaient furent par la suite appro» priés aux villes mêmes où elles tenaient leurs réu» nions; la même chose ne pouvait avoir lieu dans la » Gaule narbonnaise. »

D'autres raisons ont été données de ce changement des noms des villes de la Gaule celtique. On a invoqué les habitudes administratives du gouvernement romain, d'autres ont pensé qu'une sorte de réaction celtique avait eu lieu.

Toutes ces explications ont peu de fondement, et cette dernière surtout est insoutenable. En admettant, en effet, une réaction celtique, il faudrait voir disparaître les noms romains, et ils subsistent. L'existence d'un sénat, les différences de libertés dont pouvaient jouir les villes, les habitudes administratives, paraissent des causes insuffisantes pour expliquer ce phénomène.

Selon M. Bourquelot, on peut expliquer ce fait par une autre raison. Qu'on se figure ce qui dut se passer dans les esprits. A l'époque qui suivit la conquête, les peuplades gauloises avaient disparu. Elles n'avaient plus d'importance politique, plus d'autonomie, plus de rôle dans l'État. Mais leurs dénominations étaient restées dans l'esprit des vainqueurs mêmes, plus connues, plus usuelles, plus significatives que les chefs-lieux qui n'avaient point existé dans la Gaule antique. D'autre part,

l'impôt romain, se payant par départements, augmenta l'emploi des noms de peuplades. Et une preuve de cette assertion, c'est qu'on a d'abord joint les deux noms : *Lutetia Parisiorum*, par exemple, *Durocortorum Remorum*; absolument comme on dit encore aujourd'hui Saint-Denis en France, Troyes en Champagne, etc., etc. Plus tard on a supprimé *Lutetia*, et l'on a dit simplement la cité ou la ville des Parisiens ou de Paris. C'est ainsi que, par une pente naturelle, on a été amené de *Lutetia* à *Lutetia Parisiorum*, à *civitas Parisiorum*, à *Parisii*. Ainsi s'est établi cet usage nouveau. Si l'on nous demande maintenant pourquoi il ne se trouve pas partout, c'est qu'il y a eu résistance, suivant l'importance des noms de la ville et des circonstances locales que nous pouvons facilement apprécier.

A l'appui de son opinion, le savant professeur fait l'histoire des transformations de quelques villes qui ont subi des altérations plus ou moins apparentes. Il cite entre autres : Autun, Clermont, Toul, et termine en attirant l'attention sur ce point si intéressant et si peu connu de la géographie de la Gaule. — L. Duhamel.

ESTHÉTIQUE APPLIQUÉE A L'HISTOIRE DE L'ART.

COURS DE M. VIOLLET-LE-DUC.

(ÉCOLE DES BEAUX-ARTS.)

(Voy. les nos 13, 14, 15, 21 et 28.)

IV.

Formation de l'art grec.

Après avoir étudié rapidement les éléments divers dont les Grecs étaient entourés, nous devons montrer aujourd'hui comment ils se les approprient, suivant quelles règles ils dirigent leurs choix, et par quels procédés ils épurent les formes d'art admises chez les peuples voisins ; étude intéressante à tous les points de vue, car cette méthode synthétique peut toujours être employée.

Quand les Grecs rencontrent deux principes contraires, ils ne cherchent pas à les concilier ; ils abandonnent sans hésiter l'un des deux, et, guidés par le sens délicat et subtil qui les distingue, ils choisissent celui qui s'accorde le mieux avec leur organisation, leurs goûts, leur mode même et la nature des matériaux dont ils disposent. On ne les voit jamais tenter de concilier deux éléments opposés.

Ainsi ils trouvaient sur leur propre territoire les constructions des Pélasges élevées suivant le principe de la plate-bande. D'un autre côté, dès les premiers temps de l'établissement des Aryas-Hellènes en Grèce, les pays voisins, notamment l'Asie Mineure, leur offrent de nombreux exemples de la voûte, de l'arc, ordinairement en plein cintre, formé de pisé ou de pierres appareillées et taillées en claveaux. Ils ne tardent pas à reconnaître que ces deux principes de construction, le principe de la plate-bande et celui de l'arc, ne peuvent jamais former par leur union un art qui conserve cette unité absolue dont ils ont le sentiment inné. Ils choisissent donc la plate-bande; mais comme ils ont autour d'eux des éléments fort divers, ils tâtonnent quelque temps. Ainsi, à Délos, ils pratiquent des passages qui rappellent les entrées de la grande pyramide de Chéops; ces passages sont formés de grandes pierres assemblées sans mortier, appuyées d'un côté sur les parois latérales du couloir, et de l'autre taillées suivant des angles convenables pour se contrebuter et se soutenir par leur seule juxtaposition. A Missolonghi, nous trouvons des portes ayant une forme triangulaire, mais construites en assises horizontales superposées par encorbellement. A Mycènes, les portes de la citadelle présentent à leur partie supérieure un linteau monolithe porté sur deux jambages inclinés et surmonté d'un vide triangulaire en encorbellement par assises horizontales, le vide est rempli par un bas-relief. A Assos, dans l'Asie Mineure, les Grecs semblent faire une concession à la forme d'arc adoptée déjà par beaucoup de peuples de cette contrée; mais si l'aspect des baies donne un cintre, les lits de pierre n'en sont pas moins toujours horizontaux. La porte de la citadelle de Mycènes, dont nous venons de parler, est connue sous le nom de *porte des Lions*, à cause des deux lions sculptés dans le bas-relief triangulaire qui remplit le tympan. Il est évident que de cette forme à celle de la porte grecque il n'y a plus bien loin.

Si nous passons à une autre forme d'architecture, la colonne, dont les Grecs ont fait pour ainsi dire la partie principale de leurs constructions, nous verrons comment, avec les divers éléments qu'ils ont pu recueillir dans les arts des peuples voisins, ils ont su constituer promptement ce qu'on est convenu d'appeler les ordres.

Bien avant les Grecs, les Égyptiens avaient pressenti la nécessité d'établir des ordres dans l'emploi des colonnes. Mais le soin qu'ils prenaient toujours de donner à la colonne l'apparence d'un végétal ou d'un faisceau de végétaux, leur interdisait d'une manière à peu près complète l'emploi d'une forme purement architectonique. Cependant, déjà du temps d'Osortasen II, roi de la 23e dynastie (IXe siècle avant notre ère), nous voyons les Égyptiens employer une colonne qui paraît avoir été l'origine de la colonne dorique des Grecs. Elle est formée d'un fût cannelé sans chapiteau, surmonté simplement d'un abaque, sorte de cale carrée à faces latérales planes, qui supportait directement la masse de la construction supérieure. Il y avait en Égypte bien d'autres formes de colonnes plus riches et plus ornées que celle-là, mais les Grecs ne les adoptent point, parce qu'elles ne pouvaient se concilier avec leurs principes. Nous avons dit, en effet, qu'elles imitaient des formes végétales, et ils comprenaient à merveille qu'en les empruntant, ils étaient entraînés à donner le même caractère à l'édifice tout entier. Ce sont les anciens Doriens qui paraissent recourir à la forme de fût cannelé pour en tirer la colonne qui porte leur nom ;

les Ioniens, plus près de l'Assyrie, s'inspirent de son architecture.

Nous trouvons, représentées dans les sculptures de Khorsabad, des colonnes dont les chapiteaux figurent sur leur face antérieure une sorte de listel transversal s'enroulant à ses deux bouts de manière à former des volutes. Plus tard, dans un tombeau taillé dans le roc en Lycie, les colonnes ont des chapiteaux qui se rapprochent beaucoup de ceux-là : ce sont encore des volutes se présentant en face du spectateur. D'autres chapiteaux assyriens présentent quatre faces planes rectangulaires sur lesquelles on développe dans le sens de la verticale des rouleaux opposés. Mais, par suite de cette disposition, les angles se trouvaient complétement dégarnis, ce qui était un non-sens.

C'est dans ces exemples, sans aucun doute, qu'il faut chercher l'origine de l'ordre ionique, ainsi nommé parce qu'il se développa d'abord chez les populations grecques de l'Ionie. Les Grecs tâtonnèrent pour arriver à donner au chapiteau ionique une forme convenable, et, à vrai dire, ils n'en furent jamais bien satisfaits, parce que tous ces chapiteaux ne présentaient jamais le même aspect, vus de côté et vus de face. On n'arriva que fort tard à la constitution complète de l'ordre ionique, puisque tous ces tâtonnements sont encore sensibles sous Périclès. Du reste, il ne fut pas fort employé hors du pays où il avait pris naissance. En définitive, de tous les Grecs ce sont les Doriens, et surtout les Athéniens, qui ont amené l'art au plus haut degré de splendeur, en épurant et coordonnant tant d'éléments épars. De la colonne du tombeau d'Osortasen terminée par un simple abaque, ils tirent une admirable forme, la plus parfaite de l'architecture grecque, qu'ils complètent en établissant sous ce tailloir terminant la colonne d'une manière si brusque une corbeille circulaire qui ménage la transition. Les chapiteaux du Parthénon sont les plus beaux de l'ordre dorique ; mais les Grecs ne s'arrêtèrent pas là, et, continuant à chercher une perfection plus grande, ils arrivèrent à donner à l'ordre dorique une certaine maigreur, comme on le voit dans les monuments postérieurs.

Cette transformation opérée sur la colonne s'étendit aux autres membres des ordres, et au lieu de ces éléments confus qui composent l'entablement des portiques dans les monuments de l'Asie Mineure ; au lieu du profil d'entablement égyptien dérivé d'une couverte d'enduit sur des roseaux, convenable peut-être dans un pays où il ne pleut jamais, mais qu'on retrouve aussi en Assyrie, où il pleuvait comme en Grèce, les Hellènes composent cet entablement grec, si simple, si complet, qu'on n'a jamais su rien faire de mieux pour couronner des plates-bandes posées sur des colonnes.

Les principes une fois trouvés et solidement établis, les Grecs cherchent à perfectionner ce produit de leur bon sens et de leur choix raisonné, pour lui donner une forme irréprochable. Le Grec établit des lois, non plus des lois hiératiques et immobiles enfermant l'esprit humain dans un cercle infranchissable, mais des lois sans cesse perfectibles, qui guident sa marche sans arrêter son essor. C'est alors qu'il fait intervenir ces règles d'harmonie et de proportions qui subsistent encore aujourd'hui ; il établit le *module*, qui détermine toutes les dimensions relatives de la colonne, non pas d'après sa base, ainsi qu'on l'a cru longtemps, mais d'après sa partie moyenne, comme l'a si bien fait ressortir M. Aurès dans ses savants travaux sur les ordres grecs. Et cela encore était très-bien raisonné, car c'est évidemment au milieu de la colonne que se portent tout d'abord les regards.

Nous avons assez parlé des évolutions de l'architecture, voyons maintenant ce que deviennent les autres arts.

Les Assyriens, comme les Perses et presque tous les Orientaux, se contentent, dans la statuaire, de l'imitation des types qu'ils ont sous les yeux ; ils rendent avec une égale perfection les accessoires et les objets principaux d'une scène. Les Égyptiens, dans leurs bas-reliefs, soupçonnent déjà la composition ; mais il n'y a pas d'idéal, et tout se réduit à une imitation servile de la forme, suivant certains principes consacrés. Il faut cependant avouer que les Égyptiens, dès avant l'invasion de Cambyse, étaient arrivés dans l'art à une hauteur que nous aurons plus d'une fois l'occasion de reconnaître. C'est ainsi que nous avons déjà signalé chez eux une étude très-approfondie du geste. Malheureusement l'hiératisme stérilisa toute cette séve originelle, et fit avorter ce premier essai d'intervention du raisonnement.

Pour les Grecs, tous les arts se tiennent, doivent marcher de pair et concourir à l'œuvre avec un rôle déterminé.

La sculpture, si étrangement placée dans les édifices de l'Asie Mineure, et qui, chez les Egyptiens, n'est d'ordinaire qu'une sorte de tenture couvrant également toutes les parois de la construction, comme pourrait le faire une tapisserie, la sculpture prend chez les Grecs des places consacrées. Ils comprennent bien vite qu'elle ne doit pas être seulement une décoration à la manière égyptienne, et que la mettre partout, est essentiellement contraire à l'harmonie dans l'art. Dans les anciens monuments grecs de la Sicile, la statuaire ne remplit que les tympans et les métopes, c'est-à-dire les places laissées vides par l'architecture. Plus tard, au Parthénon, elle occupe en outre les frises intérieures, celles de la cella et le fronton. Quelquefois elle se découpe sur le ciel, mais sans cesser jamais d'être soumise à l'échelle du monument qui la porte.

Quant à la sculpture de décoration proprement dite, sans être empruntée à des ornements fabriqués comme dans presque tous les édifices de l'Asie, sans s'inspirer uniquement de l'ordre végétal ou animal, comme chez les Égyptiens, elle se fait pierre, et n'occupe que des places relativement très-restreintes pour ne pas altérer les grandes masses de l'édifice ; elle est absolument soumise à la forme architectonique et n'empiète jamais sur elle.

Si nous passons à la peinture, nous voyons les Grecs la soumettre également à la loi monumentale. Ils s'inspi-

rent, d'ailleurs, des admirables monuments peints par les Égyptiens, les copient même parfois, mais leur assignent des places choisies pour faire valoir l'édifice, c'est-à-dire l'ensemble. Ainsi ils posent sur les parties saillantes des ornements fins et déliés des tons vifs et tranchants; dans les fonds ils projettent des tons sombres et unis, comme pour mieux faire ressortir les piles et les colonnes. Jamais sur ces colonnes ils ne placent d'ornements détaillés, comme l'avaient fait les Égyptiens; ils tiennent toujours ces points d'appui principaux dans des couleurs unies, claires et tranquilles.

Bientôt leur attention se porte sur une des parties essentielles de l'édifice, les profils; ils comprennent toute l'importance de ces membres, qui donnent à l'architecture une signification particulière. — Les profils des monuments assyriens sont rares et tracés, d'après une tradition qui n'a plus de raison d'être, dans des monuments de pierre. Il suffit de parcourir un recueil de monuments égyptiens pour se convaincre que tous les profils se ramènent à un petit nombre de moulures consacrées. Avec leur admirable sens d'artistes, les Grecs reconnaissent bientôt que les profils sont pour ainsi dire l'expression de l'architecture; les premiers peut-être, ils comprennent tout le parti qu'on peut tirer de la répartition de la lumière sur les formes architectoniques, et ils tracent leurs contours en vue des effets que produira cette lumière.

Arrivés là, les Grecs ne s'arrêtent pas encore. Leurs ordres modulés, établis suivant des proportions harmoniques, ne deviennent pas une formule hiératique. Nous voyons les Athéniens adopter des dispositions nouvelles à chacun de leurs monuments, non-seulement dans l'ensemble, mais dans les détails. Aujourd'hui les principes sont bien plus fixes, et nous ne sommes plus habitués à ces brusques changements dans les formes de l'art. Mais si les Grecs ne sont que des chercheurs et non des inventeurs, ils apportent dans leurs recherches et leurs combinaisons un parfait esprit de liberté. Nous en trouvons la preuve dans le temple d'Erechthée, le Pandrosium, et ce charmant édicule connu sous le nom de monument choragique de Lysicrate. L'ancienne école dorienne nous fournit un exemple aussi frappant dans la disposition du *temple des Géants* à Agrigente. A Délos, il nous reste, parmi les ruines d'un temple postérieur à Périclès, un chapiteau formé de deux têtes de bœuf, qui s'éloigne autant que possible des monuments contemporains.

Nous avons déjà dit que l'ordre ionique ne satisfit jamais complétement le sens artistique des Grecs, parce que le chapiteau présentait toujours une sorte d'aspect gauche, notamment aux colonnes d'angle, malgré toutes les combinaisons des volutes qu'on essaya successivement, difformité qui est bien visible, par exemple, au temple d'Érechthée. A force de travailler cet ordre et de chercher d'autres éléments à l'étranger, les Grecs finissent par former le chapiteau corinthien, bien différent à l'origine de celui que les Romains nous ont laissé sous ce nom.

Ce besoin incessant de perfectionner toujours conduit les Grecs à outrer les qualités qu'ils ont portées si haut; de la grâce parfaite, de l'harmonie complète de la force unie à la délicatesse, ils arrivent ainsi à la maigreur. Mais nous verrons comment ils savent se relever d'une décadence qui jamais chez eux n'arrive à la corruption et à l'oubli des principes.

Dans la statuaire, et certainement aussi dans la peinture, bien qu'il ne nous reste pas de tableaux du siècle de Périclès où nous puissions le constater par nos propres yeux, les Grecs introduisirent un élément nouveau inconnu jusqu'à eux, et qu'on peut appeler la *composition* ou l'art de grouper les personnages en une scène unique. De même qu'ils recherchent la plus exacte expression du beau dans l'individu, de même aussi, dans la réunion des figures et des accessoires, dans le sujet à traiter en un mot, ils veulent établir des lois harmoniques : ils prétendent obtenir un effet dramatique qui fasse pénétrer dans la foule le sens véritable de la scène représentée.

Dès les temps les plus anciens, qui sont aussi les plus beaux de leurs arts, les Égyptiens avaient bien essayé, dans les monuments de Thèbes par exemple, d'exprimer les sentiments par les gestes, par une mimique très-juste et fort bien observée. Mais entre les divers personnages qui composent ces scènes, il n'y a pas, à proprement parler, de lien de composition; ils agissent chacun séparément, et l'ensemble reste un assemblage factice de personnages. Les formes hiératiques qui régnaient en Égypte arrêtèrent le développement de ce premier sentiment d'art, et plus on s'avance vers l'époque des Ptolémées, plus on voit s'affaiblir l'expression vraie de ce sentiment. D'ailleurs les Égyptiens avaient pour dessiner leurs figures une méthode, évidemment d'origine sacrée, qui était incompatible avec tout développement de ce que nous appelons la composition. Ils commençaient par faire un quadrille régulier, sur lequel ils dessinaient leurs figures, et qui permettait de retrouver pour chaque partie ses dimensions réglées d'avance par la tradition. (*Le professeur montre un dessin inachevé, représentant un personnage double de grandeur naturelle, et retrouvé avec ce quadrille dans un hypogée de Thèbes.*)

Les Grecs reconnaissent bien vite qu'il ne suffit pas, dans un sujet, dans un groupe de personnages, de donner à chacun l'attitude et le geste qui lui conviennent; il faut encore indiquer le lien, le sentiment commun qui doit les réunir tous, et montrer par l'harmonie dans les formes plastiques l'unité qui existe dans l'action. Pour arriver à ce résultat, l'art doit faire un pas immense; les Grecs composent, c'est-à-dire qu'ils rendent, par l'assemblage des lignes formant un groupe, une idée, une action, un fait dramatique. Nous en avons un exemple frappant dans les bas-reliefs du temple de Thésée à Athènes, et dans ceux du Parthénon. Les combats des compagnons de Thésée contre les Amazones, ceux des Centaures avec les

Lapithes, les théories ou processions des Panathénées, sont marqués d'un caractère frappant d'unité et ont une expression générale bien visible. On n'est pas obligé d'étudier l'attitude de chaque personnage pour voir si le mouvement qu'il exprime est vrai. La seule vue de l'ensemble indique assez qu'il est formé de combattants, ou bien que les personnages agissent sous l'empire d'un sentiment religieux et calme. La scène apparaît tout de suite violente ou paisible, avant qu'on en ait détaché ses divers éléments.

Les Grecs étaient d'ailleurs singulièrement préparés à trouver ces expressions plastiques et à les rendre avec énergie par ces fêtes publiques très-fréquentes chez eux, qui prenaient un caractère si pittoresque, si favorable au développement des idées d'art; par ces fêtes où les exercices gymniques occupaient toujours une grande place, et dans lesquelles la beauté physique, la force et l'adresse emportaient toujours les suffrages universels et obtenaient même fort souvent les honneurs de l'apothéose.

Émile Alglave.

PHILOSOPHIE MORALE.

CONFÉRENCE DE M. ÉVARISTE THÉVENIN.

(ASSOCIATION POLYTECHNIQUE.)

— Section de Sceaux. —

Du progrès social par l'instruction des femmes.

Mesdames et Messieurs,

Le poëte Scarron n'était pas riche; cependant il parvenait à cacher en partie son indigence, grâce à sa femme, qui, n'étant pas encore l'altière Maintenon, se contentait d'être la très-belle et très-spirituelle Françoise d'Aubigné. En effet, l'histoire rapporte que, si parfois le rôti manquait sur la table du poëte, son absence était dissimulée à l'appétit et aux yeux des convives par un de ces récits pleins de grâce et de sens que débitait si bien la future compagne de Louis XIV. Combien je voudrais avoir le talent de Françoise d'Aubigné ! Aujourd'hui plus que jamais il serait le bienvenu, car, en l'absence de M. Barral, que son autorité scientifique désignait tout naturellement à l'honneur d'inaugurer ces conférences, en l'absence des professeurs qui doivent y participer et que leurs occupations personnelles empêchent de prendre la parole aujourd'hui, moi, le plus humble d'entre eux, j'ai été appelé au périlleux honneur d'ouvrir la première série de conférences de cette ville. J'avoue que si je n'avais consulté que mes forces, j'aurais dû reculer devant cette délicate mission; mais, profondément dévoué à l'Association polytechnique, sachant de quelle haute et bienveillante sympathie son œuvre est entourée par l'administration municipale de Sceaux, je me suis dit que l'obscurité du combattant n'était pas une raison suffisante pour lui faire déserter un poste d'honneur, et j'ai pensé que, me tenant compte de ma bonne volonté, vous voudriez bien m'accorder toute votre indulgente attention. Tous mes efforts vont tendre à vous dissimuler l'absence du rôti. — Ceci posé, j'entre en matière.

Il y a longtemps qu'on a dit : Le mal se propage rapidement, le bien se fait lentement. L'Association polytechnique, sous les auspices de laquelle ont lieu ces conférences, en est une preuve éclatante. Au lendemain de la révolution de Juillet, l'École polytechnique, encore noire de poudre, fière de ses souvenirs de la butte Saint-Chaumont et surtout de son origine, — car elle n'oublia jamais qu'elle devait sa création à un enfant du peuple, Monge, le tailleur de pierre devenu membre de l'Institut, — l'École polytechnique résolut d'ouvrir une voie pacifique et féconde au progrès qu'elle venait d'introduire d'une manière si violente. Le tumulte de la rue n'était pas encore apaisé que, réunis à l'Hôtel de ville, les élèves de l'École polytechnique fondèrent entre eux une association placée sous l'invocation de cette noble devise : *Pour la patrie, la science et la gloire!* La présidence de cette société fut dévolue à M. le duc de Choiseul-Praslin, pair de France, et la vice-présidence à MM. V. de Tracy, qui fut plus tard ministre de la marine; Vauvilliers, inspecteur divisionnaire des ponts et chaussées; Bourdon, inspecteur de l'Université, et Besson, pair de France, président du conseil municipal. Le trésorier fut M. Thurninger, et les secrétaires MM. Perdonnet, Mengaud, Gondinet et Hageau. Dirigée par de tels hommes, l'Association ne pouvait manquer de réussir. Cependant, disons-le en historien véridique, les esprits étaient à cette époque trop fortement troublés par les aspirations et les déceptions politiques qu'avait suscitées la révolution de Juillet, pour qu'il ne se manifestât pas, même dans une association composée d'éléments aussi homogènes, quelques divisions plus ou moins violentes. Mais hâtons-nous d'ajouter que c'est plutôt aux circonstances qu'aux hommes que doit être imputée la responsabilité de ces faits toujours regrettables, puisqu'ils sont nuisibles au développement d'une œuvre pacifique et civilisatrice. C'est ainsi qu'un des fondateurs, dont le nom devait plus tard devenir célèbre dans l'histoire de la philosophie *positiviste*, plus hardi ou moins prudent que ses collègues, convertit en club politique ses cours scientifiques. C'est à peine si l'autorité eut besoin d'intervenir pour fermer cette tribune schismatique. Le bon sens des ouvriers leur avait fait comprendre et proclamer par leur désertion que ce n'était pas d'excitations politiques dont ils avaient besoin, mais de science, de cette science qui devait les aider à soutenir la concurrence étrangère et à assurer sur tous les marchés du monde la suprématie de l'industrie française. Cet incident n'eut pas de suite et ne nuisit en rien à l'Association, qui avait eu la sagesse de résister à toutes les tentations de popularité si facile à s'attirer chaque fois qu'en France on attaque le pouvoir. Nous en trouvons la preuve dans un rapport adressé au roi en 1837, par un ministre dont le nom est fort injustement impopulaire. Nous disons injustement, car, sans

partager les opinions politiques de M. Guizot, tous doivent s'incliner devant une si haute probité que, malgré trente ans de pouvoir, la calomnie n'a jamais osé l'attaquer. « Sire, disait-il, l'Association polytechnique formée pour donner aux ouvriers des cours gratuits sur les connaissances élémentaires et pratiques dans leurs professions, a poursuivi avec un zèle, une persévérance et une sagesse dignes des plus grands éloges la tâche qu'elle s'était volontairement imposée. Elle s'est scrupuleusement abstenue de tout ce qui ne tendait pas directement et ouvertement au but qu'elle voulait atteindre, etc. » Ce rapport concluait en demandant et en obtenant la croix de la Légion d'honneur pour M. Martelet, qui est encore aujourd'hui un des vice-présidents de l'Association. Mais bientôt arriva 1848, qui devait amener pour l'Association une crise violente dans laquelle eût sombré une œuvre sans fondement, mais dont elle sortit triomphante, grâce au principe fécond et vital sur lequel elle reposait. MM. les élèves de l'École polytechnique sont assez forts pour entendre la vérité, et on leur ménage si peu les éloges, dont ils sont dignes du reste, qu'ils me pardonneront sans doute d'apporter ici une ombre à ce tableau, et de leur dire que si l'esprit d'association est une force invincible, l'esprit de corps au contraire est une force dissolvante, un côté mesquin que nous aimerions à ne pas rencontrer chez des hommes supérieurs. L'Association polytechnique qu'ils avaient créée avait pris une telle extension, que, pour recruter des professeurs zélés et dévoués, puisque leurs fonctions sont gratuites, les fondateurs avaient été obligés de s'adresser à tous les hommes intelligents et instruits, qu'ils fussent ou non d'anciens élèves de l'École polytechnique. En France, proclamons-le bien haut, le dévouement n'a point de source privilégiée ni de couleur politique; le dévouement est commun à tous les Français. Il était donc juste que les professeurs, quelle que fût leur origine, pussent prendre part à la direction de l'Association. Mais les fondateurs, jaloux de leur ancienneté et de leur origine, voulaient exclure de cette direction tous les professeurs qui ne sortaient point de l'École polytechnique. C'était injuste, et précisément au milieu de ces jours fiévreux causés par cette ardente soif d'égalité qui saisit périodiquement la France tous les quinze ou vingt ans, cette prétention aristocratique était de nature à troubler l'œuvre profondément. Une scission eut lieu; une association rivale fut formée par les dissidents sous le nom d'Association philotechnique. Mais, grâce à Dieu, les deux sociétés ne rivalisèrent que dans l'accomplissement du bien. Pour la première fois peut-être de bons résultats sortirent d'un mauvais principe. Depuis ce temps bien des tentatives de fusion ont été essayées entre les deux associations; elles n'ont pas abouti, et, pour ma part, j'en suis heureux. C'est que plus il y a de foyers, plus il y a de rayons, et réunies les deux associations n'auraient pas la même action que séparées. En 1860, l'Association polytechnique avait atteint une existence trentenaire; elle jeta un coup d'œil sur son passé, examina son bilan, et se dit : « En raison de tous mes efforts, je n'ai pas obtenu tous les résultats que je pouvais espérer, et se recueillant, recherchant les causes qui avaient sinon paralysé, du moins considérablement diminué son action, elle interrogea les philosophes, les hommes d'État et les moralistes; puis elle se rappela cette pensée de Diderot : « Tandis que nous li-
» sons dans les livres, les femmes lisent dans le grand livre
» du monde. Aussi leur ignorance les dispose-t-elle à re-
» cevoir promptement la vérité quand on la leur montre.
» Aucune autorité ne les a subjuguées. Au lieu que la vé-
» rité trouve à l'entrée des crânes masculins un Platon,
» un Aristote, un Épicure, un Zénon en sentinelle et
» armés de piques pour la repousser. Les femmes sont
» rarement systématiques, toujours à la dictée du mo-
» ment. »

Ce fut un trait de lumière, une heureuse révélation que vint fortifier cette parole d'un grand orateur anglais, Shéridan :

« Les femmes nous gouvernent, tâchons d'abord de les
» rendre parfaites; plus elles auront de lumières, plus
» nous serons éclairés. De la culture de l'esprit des fem-
» mes dépend la sagesse des hommes. »

Et J. J. Rousseau n'a-t-il pas dit : « Parlez toujours aux femmes de préférence dans vos traités d'éducation; car, outre qu'elles sont à portée d'y veiller de plus près que les hommes et qu'elles y influent toujours davantage, le succès les intéresse aussi beaucoup plus, puisque la plupart des veuves se trouvent presque à la merci de leurs enfants, et qu'alors ils leur font vivement sentir, en bien ou en mal, l'effet de la manière dont ils sont élevés... »

A partir de ce moment, l'Association polytechnique résolut de prendre, dans cette pacifique croisade contre l'ignorance, le plus puissant des auxiliaires, la mère de famille ! Qui pourrait se soustraire à cette douce et irrésistible influence ! Le père et le fils, s'ils ont une femme, une mère instruite, ne voudront pas la forcer à rougir de leur ignorance. Instruisez donc la femme, et l'ignorance, comme tous les oiseaux de nuit, chassée par l'éclat des lumières, disparaîtra bientôt de notre planète, trop longtemps tenue dans l'ombre. Mais comment réaliser ce projet? Quel moyen mettre en action pour instruire les femmes? C'était une véritable difficulté matérielle. On ne savait comment passer de la théorie à la pratique. Lorsque l'ignorance règne en souveraine, il faut respecter les préjugés qu'elle a fait naître, développer et grandir. En France, la séparation des sexes est un dogme presque aussi sacré que la séparation des pouvoirs. Aussi l'Association polytechnique n'osa-t-elle pas ouvrir ses cours aux femmes comme elle les ouvrait aux hommes depuis trente ans : elle craignait qu'on ne criât au scandale. Les cours ont lieu le soir, comment élever une barrière entre les écoliers et les écolières? Comme si les gens qui travaillent à s'instruire étaient des chercheurs d'aventures? Constatons, en passant, que la section de Sceaux, moins rigoriste que l'Association de Paris, et je l'en félicite

vivement, admet les femmes à ses cours. — Ce fut donc au grand jour, par un beau soleil de mai 1860, que l'Association, dans le grand amphithéâtre de l'École de médecine, inaugura les premières conférences gratuites et publiques, où furent indistinctement admis les hommes et les femmes.

Avant de jeter un coup d'œil rapide sur ces intéressantes leçons, qu'on nous permette, à nous étranger, mais étranger dévoué à l'Association, de réclamer pour elle la priorité d'une institution qui paraît devoir s'acclimater et se propager rapidement en France. Les *Entretiens de la rue de la Paix* ne naquirent que six mois après les conférences de l'Association, et les *Soirées de la Sorbonne* ne sont nées que quatre ans plus tard. Remercions donc l'Association polytechnique et son honorable président, M. Perdonnet, d'avoir le premier ouvert la brèche par laquelle l'instruction populaire chassera l'ignorance du territoire français.

Dans la première série des conférences qui eut lieu en 1860, furent traités des sujets qui, on peut le dire, embrassent tout le cercle des connaissances humaines : le *chaos*, l'*homme*, l'*agriculture*, le *chemin de fer*. Le *chaos*, ou plutôt la terre avant les époques géologiques, fut traité par M. Babinet. Ce savant et spirituel membre de l'Institut a une réputation trop bien établie pour que je vienne ici vous parler de l'intérêt qu'il a su donner à un sujet aussi sérieux; sa signature suffit. Mais, dira-t-on, qu'ont gagné les femmes à cette leçon d'astronomie? Ce qu'elles ont gagné, la perte de beaucoup de préjugés antiques et l'acquisition de notions aussi certaines qu'intéressantes. Ainsi, pour me borner dans cette appréciation, je ne citerai qu'un seul fait. Nous nous rappelons tous encore la puérile frayeur qu'éprouvèrent, il y a quelques années, les populations à l'annonce d'une comète qui devait par un choc terrible anéantir notre malheureuse planète. Eh bien! rassurez-vous pour l'avenir. Suivant M. Babinet, « une comète est un rien visible. » Nous pouvons à notre aise rire et médire des comètes. — M. Philarète Chasles, le savant professeur du Collége de France, sous ce titre général l'*Homme*, traite un sujet qui, disons-le à la gloire de notre siècle, n'eût été ni accepté ni compris avant 89 : la glorification du travail, les fils de leurs œuvres. Il montra à ses auditeurs, dans ce style pittoresque dont il possède le secret, un pauvre ouvrier mineur vivant péniblement de son dangereux travail, prenant sur ses heures de repos pour doter l'humanité d'une de ces merveilleuses inventions qui changent la face du monde. Il s'agissait de G. Stephenson, qui réussit à accomplir le *mariage de la rainure et de la vapeur*, et pour la mémoire duquel, suivant l'expression de M. Perdonnet, *tout chemin de fer est un monument*. Qu'y gagnèrent les femmes, direz-vous encore? Voulez-vous en faire des ingénieurs! Non; mais dans l'esquisse de cette biographie, les mères de famille apprirent, par l'exemple de Stephenson, une vérité trop méconnue de nos jours, celle-ci : c'est que dans le mariage l'argent ne fait pas le bonheur. Stephenson, à dix-neuf ans, gagnait 3 shillings par jour; il savait à peine signer son nom. Il devient amoureux de deux beaux yeux qui ne possédaient pas un penny. Quelle imprudence! Rassurez-vous, Stephenson et sa femme étaient deux millionnaires sans le savoir : ils avaient la force et la richesse du cœur. Stephenson, loin d'être arrêté par ce mariage, insensé suivant les lois du monde, sentit au contraire sa force redoubler. Il dota l'Angleterre de ses premières voies ferrées, et conquit une fortune que n'aurait osé rêver la plus riche héritière! Quelle mère de famille, touchée par cet exemple, ne préférerait pour son futur gendre l'intelligence et l'amour du travail à la dot la mieux constituée par une fastueuse oisiveté; les dots se dissipent, le travail seul est d'une inépuisable fécondité. — Puis vient M. Barral, dont le nom fait autorité, dont le dévouement à la science ne connaît point d'obstacle, puisqu'il ne craint pas de descendre dans les entrailles de notre globe, et de planer, hardi aéronaute, à 7000 mètres de hauteur. M. Barral, dont vous entendrez prochainement la parole lucide et sympathique, fit la revue des produits agricoles que vous avez pu admirer à l'exposition nationale de 1860. Dans cette étude, les femmes ne furent point oubliées. M. Barral connaît trop bien leur influence sur les exploitations rurales, pour n'avoir pas donné aux fermières d'excellents conseils sur la basse-cour, la laiterie, le tissage des laines; plus d'une y trouvera l'indication d'améliorations qui se traduisent par l'augmentation du revenu. — Enfin cette première série fut close par M. Perdonnet. Ah! si je voulais vous dire tout ce que notre génération doit à cet homme, dont la bonté et la valeur égalent la modestie, ma parenthèse serait trop longue. Vous le connaissez tous, vous l'avez entendu lorsqu'au mois de janvier dernier il vint inaugurer vos cours. Cette tête sympathique et cette parole ardente vous indiquent suffisamment quel est cet homme qui, depuis trente-quatre ans, toujours sur la brèche, tient haut et ferme le drapeau de l'Association polytechnique. M. Perdonnet, le patriarche des chemins de fer en France, suivant l'heureuse expression d'un spirituel député au Corps législatif, M. Perdonnet fit l'histoire des chemins de fer sur toute la surface du globe. Ah! cette fois, me direz-vous encore, le sujet est intéressant.... pour les hommes; mais pour les femmes? Et moi je vous réponds : pour les femmes surtout, et je le prouve. Dans ses nombreux ouvrages spéciaux, M. Perdonnet a traité la question pour les deux classes d'hommes qui s'y intéressent particulièrement : les ingénieurs et les capitalistes. Mais, dans cette histoire populaire des chemins de fer, il s'est spécialement attaché à détruire les erreurs, les idées fausses, les frayeurs puériles dont est encore entourée cette industrie nouvelle, et les chiffres à la main, il a établi qu'en France les messageries tuaient un voyageur sur 355 000, tandis que les chemins de fer n'en tuaient qu'un sur 1 950 000. Préférez donc maintenant les voitures, lentes et dangereuses, aux chemins de fer, rapides et sûrs. Mais j'abuserais de votre bienveillante patience, si je con-

tinuais à vous exposer, conférence par conférence, l'action particulière de chacune d'elles sur l'instruction des femmes. Je me hâte donc de terminer rapidement cette revue rétrospective.

Deuxième année des conférences. M. Babinet traite des volcans et des tremblements de terre. — M. Barral compare les agricultures française et anglaise. Voilà, du moins en apparence, un parallèle où il sera difficile de faire entrer quelque enseignement pour les femmes. Eh bien! détrompez-vous. Voici quelques-unes des paroles de M. Barral, elles sont trop significatives pour que je ne vous les cite pas textuellement : « Une des causes qui ont le plus d'influence sur les progrès de l'agriculture, c'est l'éducation des femmes ; aujourd'hui elles ont moins de répugnance pour la vie des champs. Il n'y a pas de ferme possible sans femme; la femme est le succès de l'agriculture. On voit beaucoup de femmes distinguées renoncer aux vains plaisirs du bal pour vivre à la campagne, et elles trouvent une douce récompense à ce petit sacrifice dans la santé de leurs enfants, qui respirent le bon air et grandissent pleins de vigueur. » La leçon est directe, je crois, et mérite considération. Chaque fois qu'auprès des mères on invoque l'intérêt de leurs enfants, on est sûr d'être écouté. — M. Perdonnet esquisse l'histoire des grandes inventions : l'imprimerie, la vapeur, etc. — Le regrettable Is. G. Saint-Hilaire, trop rapidement enlevé à la science et à l'Association polytechnique à laquelle il avait voué une véritable affection, que celle-ci lui rendait en vénération, parla de l'*acclimatation des animaux en France*. — M. Bouchardat, le savant hygiéniste de l'École de médecine, traita des *boissons fermentées, de leur usage et de leur abus*. Je ne soutiendrai pas que ce sujet s'adressât plus spécialement à un sexe qu'à l'autre, mais je dis que tous deux y pouvaient puiser d'utiles enseignements. — Le dessin, la peinture, la sculpture, beaux-arts fort appréciés des femmes, furent traités par un maître habile en pratique et en théorie, M. Étex. — Enfin ce qui, dans cette deuxième série, s'adressait plus particulièrement aux mères de famille, ce fut la leçon de M. Homber. Cet ingénieur en chef de la ville de Paris trouva moyen de captiver son auditoire en traitant du *blanchissage économique du linge*, un véritable sujet de famille, si vous voulez bien vous rappeler à ce sujet le mot profond de Napoléon Ier.

Dans la troisième série, qui eut lieu en 1862, nous trouvons la *pluralité des mondes* par M. Babinet, qui seul pouvait aborder un pareil sujet après Fontenelle. — M. Trousseau, l'illustre professeur de l'École de médecine, qui traita de l'*empirisme*, base de la médecine pour les gens prudents et éclairés, fléau qui tua plus de malades que tous les médecins passés, présents et futurs. — M. Ferdinand de Lesseps qui, pour doter son siècle et son pays d'une source de richesses incalculables, lutte avec le courage que vous savez contre deux résistances terribles : la nature et les Anglais. — M. Bouchardat glorifie le *travail*, et explique son heureuse influence sur la santé. Permettez-moi de vous citer textuellement quelques lignes de ce qui s'adresse particulièrement aux femmes dans cette remarquable conférence : « S'il reste à la mère, après les soins de famille, du temps et des forces, qu'elle les emploie aux petits travaux du jardinage; mais surtout qu'elle ne quitte pas le foyer, dont elle est l'ange gardien, etc. » — M. Barral décrit les merveilles réunies à l'Exposition universelle de Londres, lutte patriotique et féconde qui, dans des temps donnés, sera la base de la sainte-alliance des peuples. — M. Édouard Thierry, administrateur général de la Comédie française, le spirituel feuilletoniste du *Moniteur*, traite de l'*influence du théâtre sur la classe ouvrière*. — Enfin cette série est close par M. Samson, ex-sociétaire du Théâtre-Français, qui, sous ce titre : *La lecture à haute voix*, passionne tellement ses auditeurs, que, dans le sanctuaire paisible de la science, il retrouve les applaudissements tumultueux du théâtre.

Dans la quatrième série (1), qui eut lieu en 1863, nous trouvons les sujets suivants : vous verrez si les femmes ne peuvent, comme dans les précédentes, y puiser d'utiles enseignements. *De l'emploi du lait et de ses falsifications*. N'est-ce pas la mère de famille qui préside tout spécialement à l'alimentation? qu'elle suive les conseils de M. Bouchardat, et la santé de tous y gagnera. — M. Jules Duval traite de l'*émigration et de la colonisation*. L'économie sociale ouvre des horizons nouveaux aux familles nombreuses et peu aisées; elle dissipe surtout des frayeurs exagérées par l'ignorance des pays lointains et trop peu ou trop mal connus. — M. Samson analyse le *Misanthrope* et popularise ainsi ce grand poëte, dont on a dit avec raison : « Chaque homme qui apprend à lire est un lecteur de plus pour Molière. » — M. Barral traite de l'*air* au point de vue de l'hygiène, sujet fécond en conseils pratiques. — M. Paulin Paris, président de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, tout en rendant justice au présent, regrette un peu le passé, comme tous les érudits qui vivent au milieu des manuscrits. Il a fallu toute la finesse de son talent pour faire accepter cette thèse un peu paradoxale : au moyen âge, la classe populaire avait un *sentiment littéraire* plus développé que de nos jours. Vraie ou fausse, cette proposition aura du moins eu l'avantage d'exciter ses auditeurs à se fortifier dans les études littéraires, et tout effort est fécond, quel que soit son motif. — M. Philarète Chasles, sous ce titre général, *Progrès*, énumère tous les progrès particuliers accomplis, toutes les améliorations réalisées par la science depuis 1789. C'est le meilleur moyen de saper les préjugés, et nous sommes bien sûrs de n'entendre plus jamais prononcer par aucun de ses auditeurs cette phrase incrédule et impie, stéréotypée sur trop de lèvres françaises : « Baste! à quoi bon lutter, il en a toujours été ainsi! » M. Philarète Chasles a répondu victorieusement à cette objection fataliste par des faits, et nous, nous y répondons par cet encourageant

(1) Voyez les quatre premières séries des *Entretiens populaires*, publiées par M. Évariste Thévenin, chez Hachette.

proverbe : « Aide-toi, le ciel t'aidera. » — M. Babinet examine les nouvelles découvertes en astronomie et en physique, et particulièrement l'aérostation. — M. Perdonnet a complété l'histoire des chemins de fer, décrit les ingénieux moyens employés pour construire le pont le plus hardi, mais le plus laid qu'on ait jamais vu, le pont de Kehl, trait d'union entre la France et l'Allemagne, grande route de la paix universelle. Il enseigne à ses auditeurs que la réalisation d'une grande idée est le meilleur moyen de s'exercer à la patience stoïque; car, malgré les prodiges accomplis par les ingénieurs, le percement du mont Cenis, commencé depuis quatre ans, ne sera pas terminé avant quatorze ou quinze ans.

Enfin, cette quatrième série est close par M. Batbie, un des professeurs les plus distingués de l'École de droit, qui enseigne à ses auditeurs le moyen de se créer un petit capital, et de le faire merveilleusement grandir en pleine sécurité par les institutions de prévoyance et de crédit. A qui donc s'adresse directement cette intéressante leçon, si ce n'est à la mère de famille, qui, seule dans le ménage, représente l'économie.

Arrêtons-nous un instant ici, mesdames; considérons le chemin immense que vient de parcourir l'Association polytechnique, et reconnaissons que, sans vanité, elle peut dire, comme le philosophe : « Rien d'humain ne m'est étranger. » Intérêts moraux, intérêts matériels, sciences, arts, lettres, archéologie, utilité, agrément, tout se trouve dans son œuvre, rien n'y manque. Remercions donc ces hommes savants et dévoués, dont la réputation n'a rien à gagner, et qui, dans le seul but d'être utiles à leur pays, dérobent à leurs sérieuses occupations quelques heures pour instruire gratuitement leurs concitoyens. J'avais donc raison de vous le dire : le dévouement est un sentiment éminemment français. Et j'ajoute, sans vouloir rien diminuer de la reconnaissance que nous devons à ces hommes éminents, que c'est surtout dans l'espoir d'intéresser les femmes à leurs efforts qu'ils ont entrepris et continué cette œuvre humanitaire. Ils savent bien, l'histoire le leur a appris, quelle influence incessante et prépondérante, douce et irrésistible, la femme exerce sur son mari. Ils se sont dit, avec raison, si nous convertissons les femmes à l'amour de la science, si nous leur démontrons qu'elle est la source de la richesse et du bonheur, nous aurons conquis en elles les plus puissants auxiliaires; nos cours regorgeront d'auditeurs, nos auditeurs deviendront des hommes instruits, et la France brillera dans les arts féconds de la paix, comme elle brille déjà sur les champs de bataille !

Presque inconnue pendant trente ans, malgré son inébranlable dévouement, l'Association polytechnique brille aujourd'hui au premier rang parmi les œuvres fortes et utiles. Les femmes admises à ses conférences ont fait son succès !

Soyez persuadés qu'au fond de toutes les entreprises grandes, nobles et généreuses, se trouve cachée ou patente la main ou la présence d'une femme. S'agit-il de chasser l'étranger du sol national, Jeanne Darc se lève, et triomphe, armée de sa foi et de son patriotisme, où avaient échoué les plus fins routiers ! Et en Amérique, dans cette guerre impie que se font des peuples amis, lorsqu'a sonné l'heure de porter le fer sur cette plaie honteuse de l'esclavage, qu'excusent seules la théologie et l'économie, deux sciences sans entrailles, qui poussa le premier cri d'affranchissement et de liberté? Sont-ce les hommes qui s'armèrent? Non ! Une femme, une simple femme, puisant tout son talent dans son cœur, écrit, cachée dans un obscur cottage, un livre qui, semblable à un sinistre météore, réveille le monde entier plongé dans la torpeur de l'ennui et de l'indifférence. Madame Becker Stove est la grande libératrice des noirs !

L'histoire des hommes qui, malgré l'obscurité de leur naissance, sont devenus d'illustres citoyens, et celle des princes nés sur les marches du trône, nous fourniraient à l'appui de cette thèse des exemples innombrables de cette influence des femmes. Oui, elles peuvent répéter ce que disait la femme de Léonidas : « Il n'y a que nous qui commandions à nos maris, parce qu'il n'y a que nous qui fassions des hommes. » N'est-il pas remarquable que, parmi la longue suite de nos rois, trois seulement élevés par leurs mères, aient à travers les âges et les révolutions, laissé un souvenir impérissable et vénéré dans la mémoire populaire : saint Louis, fils de la reine Blanche; Louis XII, de Marie de Clèves; Henri IV, de Jeanne d'Albret. Un des plus grands orateurs de la Gironde, l'infortuné Barnave, de son propre aveu, devait tout son talent à l'éducation stoïque que lui avait donnée sa mère.

Un des plus grands philosophes du XVIIIe siècle, Kant, fils d'un sellier de Kœnigsberg, répétait sans cesse dans sa vieillesse ces mots significatifs : « Je n'oublierai jamais que c'est ma mère qui a fait germer le bien qui se trouve dans mon âme. » N'est-ce pas à sa mère aussi que nous devons un des plus grands savants des temps modernes, Georges Cuvier. « C'est elle, écrivait-il, c'est ma mère qui développa en moi cette passion pour la lecture, et cette curiosité de toutes choses qui furent le ressort de ma vie. » Trois grands poëtes de notre siècle ne sont-ils pas aussi les reflets de leurs mères : Lamartine et Hugo, fils de mères tendres et dévouées; lord Byron, sceptique comme sa mère, qui avait plus d'esprit que de cœur. La liste serait longue et inépuisable, si nous voulions examiner ici tous les hommes illustres qui durent leur réputation ou leur génie à leur mère, ou à une femme affectueuse et dévouée. Contentons-nous de citer parmi ces glorieux fils des femmes : saint Chrysostome, saint Basile, saint Augustin, André Chénier et Schiller, et rappelons l'influence de la princesse Mathilde, la grande Italienne, sur Hildebrand, le plus grand pape de l'Église romaine; de la Fornarina sur Raphaël, de Béatrix sur Dante, de Laure sur Pétrarque.

Mais pourquoi chercher si loin des exemples? Que voulons-nous prouver? L'influence de la femme éclairée

sur la famille. Il nous semble inutile d'insister sur un point aussi peu contestable. Ce que nous pouvons et voulons ajouter à cette trop longue démonstration, c'est la force que les femmes peuvent tirer pour elles-mêmes de l'instruction, et si, jusqu'ici, nous avons, en égoïste ou en patriote, demandé que les femmes fussent instruites dans l'intérêt des hommes, nous demandons aussi qu'elles le soient pour elles-mêmes, car elles y puiseront une force et des consolations qu'elles ne pourraient trouver ailleurs. Interrogez les arbres séculaires, les murs antiques de ce parc princier qui nous entoure; faites disparaître les meubles et les costumes modernes que nous avons sous les yeux; par la puissance et le prestige de l'imagination, évoquez le passé; faites revivre dans votre mémoire l'époque galante où Malézieux, précepteur et académicien, géomètre et poëte, Mercure de la cour de Sceaux, dirigeait les fêtes de ce riant séjour, aussitôt vous verrez apparaître l'ombre de deux femmes dont l'histoire va servir de preuve et de conclusion à la thèse que j'ai l'honneur de soutenir devant vous.

Louis XIV venait de mourir, et à peine la tombe s'était-elle fermée sur cet orgueilleux despote, que son testament était aussi dédaigné que sa dépouille mortelle. Le duc du Maine, produit d'un double adultère, car il était fils de Louis XIV, marié, et de madame de Montespan, dont le mari vivait encore, se vit dépouiller des prérogatives de prince du sang légitimé, dont l'avait investi son royal auteur. Ce prince souffrit de cette humiliation, mais il la supporta sans violente protestation.

Il était marié à Anne-Louise-Bénédicte de Bourbon, petite-fille du grand Condé, fille de Henri-Jules de Bourbon, ce célèbre maniaque, qui fit deux parts de sa vie burlesque : il passa l'une à aboyer comme un chien, et l'autre à faire le mort. La duchesse du Maine, qui avait dans sa famille des traditions et des exemples, — la Fronde n'était pas encore si éloignée, — la duchesse, qui n'avait épousé le royal bâtard que pour se rapprocher du trône, et peut-être même dans l'espoir d'y monter un jour, car dans ce temps les princes vivaient peu, la duchesse conspira. Elle ne craignit point, cette princesse française, de s'entendre avec Cellamare, l'ambassadeur d'Espagne; elle voulait faire transférer la régence à Philippe V, qui, du fond de l'Escurial, lui aurait délégué le pouvoir, dont il n'aurait eu que le titre. Mais le régent, le duc d'Orléans, qui, s'il eut des vices, avait au moins le cœur français, déjoua la conspiration et embastilla tous les conjurés. La duchesse du Maine fut prisonnière à la citadelle de Dijon, et tous ses amis et complices à la Bastille.

Ces rigueurs étaient justes; mais du moment que l'expiation est commencée, le malheur devient une chose sacrée. Examinons donc comment cette captivité fut supportée par la duchesse du Maine et par mademoiselle Delaunay, sa femme de chambre. Le régent, qui tenait à justifier aux yeux de l'opinion publique les rigueurs déployées contre tant de grands personnages, ne voulut consentir à leur rendre la liberté qu'en échange d'une déclaration écrite et signée, où chacun d'eux reconnaîtrait la part qu'il avait prise au complot. La duchesse du Maine ne consentit à cet humiliant aveu qu'après un an de détention, et mademoiselle Delaunay après dix-sept mois. Les hommes compromis, excepté Malézieux, firent une moins longue résistance. Comment des femmes purent-elles soutenir, sans se rendre, une si longue incarcération?

Ah! c'est que la duchesse du Maine et sa suivante n'étaient pas des femmes ignorantes! Quoiqu'elles aimassent le plaisir, le bruit des cours, elles possédaient aussi une amie, dont on ne pouvait les séparer, une amie invisible qui, malgré les sbires et les geôliers, franchissait avec elles les grilles de leur prison, et leur tenait dans la solitude bonne et fidèle compagnie. Cette amie, c'était la science. Elle leur prodigua force et consolation, elle les soutint dans cette rude épreuve.

Ignorantes, ces deux femmes fussent mortes d'ennui, ou eussent avoué tout de suite et sans résistance tout ce qu'il eût plu au régent, pour recouvrer la liberté. Instruites, elles montrèrent une patience, une grandeur d'âme qui doit faire oublier leur culpabilité, pour ne se souvenir que de leur héroïsme. Mademoiselle Delaunay, qui, suivant sa pittoresque expression, se « parait de tout ce qui lui manquait », lisait Descartes, Fontenelle, étudiait la géométrie, commentait l'Ecclésiaste. C'est dans ces travaux qu'elle puisa son énergie, et que, seule, elle résista pendant dix-sept mois aux inquisiteurs de l'abbé Dubois. La duchesse du Maine avait, dans un but d'ambition personnelle, acquis toutes les connaissances du plus habile jurisconsulte. Dieu sait quelle innombrable quantité de mémoires elle écrivit en faveur des princes légitimés. C'était un trésor que, libre, elle amassait pour le dépenser dans la captivité. L'exemple de ces deux femmes ne prouve-t-il pas la force, la puissance, l'énergie, le ressort que donne à l'âme la science acquise! Et, bien qu'une pareille destinée soit heureusement fort rare, ne doit-on pas, toutes proportions gardées, chercher à revêtir les femmes d'une armure capable de les protéger contre les dangers qu'elles courent sans cesse?

Dieu vous garde, mesdames, de jamais sentir peser sur vous la responsabilité d'aussi graves circonstances! Nées pour pacifier les luttes trop ardentes des hommes, les femmes ne sont point faites pour combattre. Leur mission n'est que paix et douceur, et c'est dans la science seule, que ce mot de science ne vous effraye pas, c'est dans la science seule que se trouvent la vraie mansuétude et le complet éloignement de ces stériles agitations, rarement heureuses, plus souvent funestes. Nous vous souhaitons de mériter, le plus tard possible, cette glorieuse épitaphe de Lucrèce : *Domum mansit, lanam fecit*, c'est-à-dire : Reine du foyer, elle ne vécut que pour sa famille. Sans doute, il est des femmes à qui ne suffirait point ce rôle modeste, mais fécond; il est parmi les femmes d'éclatantes individualités qui, par leur génie et

leurs travaux, peuvent, entre les hommes et même au-dessus des hommes, conquérir le premier rang. La littérature, la science, les arts, les voyages, l'industrie, ont inscrit en lettres d'or sur leur livre d'honneur plus d'un nom de femme; mais si nous admirons ces brillantes exceptions, gardons-nous de les envier, et rappelons-nous ce cri échappé à l'une d'elles, madame de Staël Necker : « Les femmes ne peuvent acheter la gloire qu'au prix de leur bonheur! » Contentez-vous donc, mesdames, d'un rôle qui doit vous suffire. Soyez les institutrices de vos enfants, les guides affectueux de vos maris. Élevez le niveau intellectuel et moral de la société, et vous assurerez ainsi le bonheur des êtres qui vous sont chers et la grandeur de notre patrie!

Encore quelques mots, mesdames, et je cesse d'abuser de votre bienveillante attention. J'ai essayé de vous démontrer que s'il est des gens qui font des programmes, il en est d'autres qui, sans les annoncer pompeusement, les exécutent. L'Association polytechnique a le droit de revendiquer l'honneur d'avoir contribué la première à provoquer le mouvement intellectuel qui depuis quelques années se manifeste d'une manière si remarquable dans la classe jadis déshéritée de toute instruction. — Elle n'a pas écrit le roman des *Misérables*, mais elle a supprimé l'ignorance qui fait les misérables; elle n'a pas glorifié la *Fantine* ignorante, elle a instruit les femmes pour qu'elles ne deviennent pas des Fantines. — Elle sait que l'action est plus féconde que la parole, et elle s'est mise résolûment à l'œuvre. — Elle ne s'est pas contentée d'enseigner la théorie dans ses cours, elle a voulu joindre l'exemple au précepte, et parmi ses plus assidus écoliers, elle a choisi les vingt plus intelligents et elle les a conduits à l'exposition universelle de Londres. Là, dirigés par M. Perdonnet, président de l'Association, directeur de l'École centrale des arts et manufactures, membre du jury international, ces ouvriers instruits ont pu juger et comparer tous les produits du monde. — Qui oserait dire, en voyant les merveilles de nos expositions, les créations vraiment fabuleuses de l'industrie, le perfectionnement des arts, la multiplication des livres, des journaux, des revues dévorés par des millions de lecteurs (il se publie en France 14 000 ouvrages nouveaux par an, soit près de quarante par jour); qui oserait dire que cette soif universelle de savoir n'est pas, en partie, due à l'action exercée sur les masses par ces bienfaisantes associations qui mettent toute leur gloire et tout leur bonheur à se susciter des rivales? Car c'est là le signe providentiel et éclatant des œuvres collectives et humanitaires. C'est par là surtout qu'elles se distinguent des entreprises privées et mercantiles? Loin de redouter la concurrence, elles l'appellent; jamais elles ne trouvent trop nombreux les apôtres de l'émancipation intellectuelle. Pour tous ceux qui veulent le bien, il y a sur terre une place pour combattre. Comparez la France d'aujourd'hui à la France d'avant 89. Voyez quels merveilleux progrès ont été réalisés, et dites-vous : Nous n'avons accompli que la moitié de notre tâche, car nous n'avons employé que la moitié de nos forces. Il n'y a pas que des hommes sur terre, pourtant jusqu'ici on ne s'est occupé que d'eux. Lorsque les femmes auront leur tour, qui peut dire où s'arrêtera le progrès! Déjà l'homme commande en partie aux éléments; les navires sillonnent la mer, les aérostats planent dans l'atmosphère; les distances sont supprimées par le chemin de fer et le télégraphe; le soleil lui-même, cet astre cru si longtemps le maître du monde, obéit aux ordres de l'objectif; la puissance de la foudre est égalée par les engins de guerre. Toutes ces merveilles sont dues au génie de l'homme, de l'homme seul! Que sera-ce donc lorsqu'il sera doublé du génie de la femme? Ce sera le retour au point de départ, l'Éden sera reconquis, et l'homme sera le dieu de la terre, car la femme instruite lui aura appris à vaincre ses passions, sa dernière servitude!

Envoyez donc, mesdames, vos maris, vos fils et vos frères aux cours publics, et accompagnez-les vous-mêmes aux conférences, car l'instruction est l'inépuisable source du bonheur et de la liberté.

ÉVARISTE THÉVENIN.

CHRONIQUE.

L'assemblée des professeurs du Collége de France avait présenté en première ligne, pour la chaire de grammaire comparée, M. Ad. Régnier, et en seconde ligne M. Michel Bréal. M. Régnier n'ayant pas cru devoir accepter, M. Bréal vient d'être chargé provisoirement de ce cours.

— Dans sa séance du jeudi 16 juin, l'Académie française a décerné le prix d'éloquence de 1864, dont le sujet proposé était l'*Eloge de Chateaubriand*. Le prix a été partagé entre le discours inscrit sous le n° 17, dont l'auteur est M. Ch. Benoît, doyen de la Faculté des lettres de Nancy, et le discours inscrit sous le n° 38, dont l'auteur est M. le vicomte Henri de Bornier, sous-bibliothécaire à la bibliothèque de l'Arsenal. M. Benoît avait déjà partagé le prix avec M. Guillaume Guizot pour l'*Eloge de Ménandre*. M. de Bornier avait obtenu le prix de poésie aux deux derniers concours sur l'*Isthme de Suez* et sur la *France dans l'extrême Orient*.

L'Académie a décerné une mention honorable au discours inscrit sous le n° 37, et portant pour épigraphe : « Triginta annos gloriæ suæ superfuit. » (Pline le Jeune, ép. II, 1.) Le billet cacheté joint au manuscrit ne sera ouvert que sur la demande de l'auteur.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans la séance du 17 juin, a décerné le prix Bordin à M. Gidel, agrégé, docteur ès lettres, professeur au lycée Bonaparte, pour son mémoire sur les *Poëmes français imités du grec depuis le* XII*e siècle*.

La question mise au concours était ainsi conçue :

« Rechercher, d'après les textes publiés ou inédits, lesquels de nos anciens poëmes, comme *Roland*, *Tristan*, *le Vieux Chevalier*, *Fore et Blanchefleur*, *Pierre de Provence*, et quelques autres, ont été imités en grec depuis le XII*e* siècle, et rechercher l'origine, les diverses formes, les qualités ou les défauts de ces imitations. »

— Les professeurs de la Faculté des lettres de Paris, dans leur séance du mardi 28 juin, ont dressé la liste de présentation pour la chaire de philosophie, vacante par le décès de M. Adolphe Garnier. Au premier tour de scrutin, M. Caro a obtenu la majorité comme premier candidat, les voix se sont ainsi partagées : M. Caro, 6; M. Waddington, 3; M. Alb. Lemoine, 1. Au second tour de scrutin, M. Lemoine a réuni toutes les voix comme deuxième candidat.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

PREMIÈRE ANNÉE. — N° 32. UN NUMÉRO : 30 CENTIMES. 9 JUILLET 1864.

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

LITTÉRATURE — PHILOSOPHIE — THÉOLOGIE — ÉLOQUENCE — HISTOIRE
LÉGISLATION — ESTHÉTIQUE — ARCHÉOLOGIE

Paraît tous les Samedis.

Paris.....	Six mois.	8 fr.	Un an. 15 fr.
Départements..	—	10	— 18
Étranger.....	—	12	— 20

Prix de l'abonnement avec la Revue des Cours scientifiques.

Six mois.....	Paris, 15 fr.	Départ., 18 fr.	Étranger, 20 fr.
Un an.....	— 26	— 30	— 35

Rédacteur en chef
M. ODYSSE-BAROT

Les ouvrages dont deux exemplaires auront été envoyés au bureau du journal seront annoncés et analysés s'il y a lieu.

On s'abonne
A LA LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE
17, rue de l'École de Médecine,
Et chez tous les libraires, par l'envoi d'un bon de poste, ou d'un mandat sur Paris.

L'abonnement part du 1er décembre ou du 1er juin de chaque année.

SOMMAIRE.

Littérature grecque. — Cours de M. Egger : VI. Hérodote ; — Sa biographie ; — Plan de son ouvrage ; — Valeur de son témoignage ; — Sa philosophie.

Poésie latine. — Cours de M. Martha : V. Invectives de Juvénal contre la noblesse.

Esthétique appliquée à l'histoire de l'art. — Cours de M. Viollet-le-Duc : V. Caractères de l'art grec.

Législations comparées. — Cours de M. Édouard Laboulaye : X. Washington (suite).

LITTÉRATURE GRECQUE.

COURS DE M. EGGER.

(FACULTÉ DES LETTRES.)

(Voy. les nos 4, 8, 25, 27 et 30.)

VI.

Hérodote. — Sa biographie. — Plan de son ouvrage. — Valeur de son témoignage. — Sa philosophie.

I. — Nous sommes enfin en présence d'un monument complet, dont le temps a respecté toutes les lignes et devant lequel l'artiste s'arrête avec autant de plaisir et de profit que l'archéologue. Par les mérites divers que présente son œuvre, et que nous allons successivement étudier, Hérodote éclipsa ses contemporains et ses prédécesseurs : pour les anciens, il était déjà le père de l'histoire. Recueillons d'abord les témoignages, trop peu nombreux, que l'antiquité nous a laissés sur sa vie.

Le début de son livre nous apprend qu'il naquit à Halicarnasse. Pour quelques critiques anciens, ce début, il est vrai, n'était pas authentique; ils l'attribuaient à Plésirrhous, ami d'Hérodote, et premier éditeur des *Muses*. Mais la patrie de l'historien ne serait pas moins bien déterminée par ce témoignage de son ami que par le sien propre, même quand d'autres écrivains anciens ne le confirmeraient pas. Il naquit en 484 avant notre ère, sous le règne d'Artémise, entre Marathon et Salamine, pendant que Xerxès faisait la guerre aux Égyptiens révoltés. Il vivait encore en 408, comme le prouvent divers passages de son histoire (particulièrement au livre I, § 130, où il mentionne la révolte des Mèdes sous Darius Nothus). Ainsi, il précéda Périclès et le vit mourir. Il ferma le grand siècle dont il est une des gloires.

Les témoignages anciens varient sur le lieu où il mourut. Suivant les uns, ce fut à Thurium, dans la grande Grèce; suivant les autres, à Pella, en Macédoine.

Sa famille, d'après Suidas, était une des plus illustres d'Halicarnasse, et il était neveu de Panyasis, poëte épique que quelques critiques de l'antiquité plaçaient immédiatement au-dessous d'Homère, et qui figure dans le *Canon* des poëtes classiques dressé par les Alexandrins.

Entre 484 et 408 se placent, à des dates inconnues, les événements qui composent la vie d'Hérodote. Lygdamis, tyran d'Halicarnasse, mit Panyasis à mort; Hérodote s'enfuit à Samos avec plusieurs de ses concitoyens. Bientôt les exilés rentrèrent dans leur patrie et renversèrent le tyran. La modération de notre historien s'accordait mal avec les exigences du parti vainqueur. En butte aux deux factions qui partageaient l'État, il quitta sa patrie pour n'y plus rentrer. Il avait sans doute écrit alors une partie de son histoire, et c'est vers cette époque (456) qu'il faut placer la tradition suivant laquelle il en aurait lu une portion considérable aux Grecs rassemblés dans le stade d'Olympie. Il continua le cours de ses voyages; on ne peut indiquer dans quel ordre il les fit. Il dut sans doute

revenir plusieurs fois dans les mêmes pays pour confirmer ou rectifier ses premières observations. En 444, il fit une deuxième lecture à Athènes, à la fête des Panathénées. Les Athéniens l'honorèrent par un décret rendu sur la proposition d'Anytus et confirmé par le peuple assemblé, qui lui faisait présent de dix talents. Une colonie athénienne partait pour Thurium. Hérodote se joignit aux émigrants, parmi lesquels se trouvait Lysias, le futur orateur, alors âgé de quinze ans. L'historien mourut sans doute dans la grande Grèce, puisque quelques anciens l'appellent Hérodote de Thurium. (Aristote, *Rhet.*, III, 5. — Strabon, XIV.)

Halicarnasse était une colonie dorienne ; mais, à l'exemple du Lesbien Hellanicus, Hérodote abandonna son dialecte maternel pour la composition de son histoire; il fit usage du dialecte ionien consacré par l'emploi constant qu'en faisaient les logographes, et il le mania avec une telle habileté, que Denys d'Halicarnasse cite son ouvrage comme un modèle pour la pureté de ce dialecte.

L'Ionie était alors la véritable école de la Grèce. Placée entre la grande monarchie des Perses, les côtes barbares du Pont-Euxin et de la mer Égée, la riche et active Phénicie, et l'Égypte en possession d'une civilisation séculaire, elle avait mis à profit les enseignements de tant d'écoles diverses, et réalisé dans la science et dans l'art de rapides progrès, accélérés par les ressources que lui procurait un commerce maritime très-florissant (1). Peut-être même avait-elle grandi trop vite : des symptômes de décadence se manifestaient au milieu de ses petits États bouleversés par des révolutions continuelles ; amollis par leurs richesses, les Grecs de la côte d'Asie perdaient chaque jour de leur énergie. La terre où les poëmes homériques avaient d'abord été chantés, et qui ensuite avait produit Thalès, Xénophane, Hécatée, Anaxagore, devait à la longue être épuisée : elle ne l'était pas encore au milieu du ve siècle. Hérodote recueillit l'abondante moisson d'idées et de faits que l'active et patiente curiosité de ses compatriotes avait accumulés depuis deux cents ans. Il hérita de toutes les qualités solides et charmantes de sa race, et son livre en demeure la riche et fidèle expression.

II. — On pourrait, à certains égards, comparer ce livre aux ensembles de palais superposés qu'on rencontrait dans le célèbre labyrinthe égyptien, et entre lesquels l'attention, sollicitée en divers sens, se partageait au risque de s'égarer. A première vue, on saisit plutôt l'étendue majestueuse de l'œuvre d'Hérodote que ses proportions et son plan. Les digressions continuelles, d'ailleurs si attachantes, nous font perdre le fil du récit. Il y a là tant de profit pour le géographe (2), pour l'historien, pour le mythologue, qu'on ne sait auquel de tant de chefs-d'œuvre il faut s'attacher. Ce désordre, dont le lecteur s'effraye d'abord, n'est qu'apparent. Avec un peu d'attention, il est facile de reconnaître le plan qu'Hérodote a suivi, et de justifier la manière dont il l'a mis à exécution. Il se proposait de faire connaître «la raison pourquoi les Grecs et les barbares se sont fait la guerre entre eux.» Pour bien comprendre cette guerre dans ses causes et dans ses développements, le lecteur devait connaître l'état des Perses et celui des Grecs au moment où ils se rencontrèrent à Marathon, et les traits importants de l'histoire de chacun de ces peuples. Tel est le contenu des cinq premiers livres.

L'empire persan avait fait de rapides progrès sous Cyrus et ses successeurs. A peine échappé au joug des Mèdes, ce peuple énergique avait subjugué ses anciens maîtres, conquis rapidement la Lydie et l'Asie Mineure, et achevé, par la soumission de l'Assyrie, celle du continent asiatique occidental. L'ambition de Cyrus convoite les pays voisins de la mer Caspienne : il meurt dans une expédition contre les Massagètes. Tel est le sujet du premier livre. Mais les projets de Cyrus ne sont pas morts avec lui. Cambyse, son fils, continue son œuvre par la conquête de l'Égypte; elle est racontée dans le second et le troisième livre. Le sujet comportait ici des développements considérables, et l'auteur pouvait d'autant plus légitimement s'y complaire, que les Grecs, en relations continuelles avec l'Égypte, devaient accueillir avidement et non sans profit une description étendue de cet étrange pays. L'expédition de Darius contre les Scythes occupe les quatrième et cinquième livres. C'est une nouvelle tentative d'extension conforme à la politique traditionnelle de la monarchie. Darius veut faire oublier son échec par la conquête de la Grèce. Déjà sur la côte d'Asie, dans la Cyrénaïque, ses soldats se sont trouvés en présence des Hellènes : une collision des deux races est imminente, et l'incendie de Sardes la précipite. Hérodote consacre la fin de son cinquième livre aux histoires d'Athènes et de Lacédémone, qu'il avait rapidement esquissées au début de son ouvrage. Dans ce récit de faits bien connus de ceux auxquels il s'adresse, l'historien se montre plus sobre de détails; ceux qu'il conserve, tels que l'épisode de Périandre, tyran de Corinthe, celui d'Histiée de Milet, ont une place légitime dans son œuvre. Ces curieuses peintures nous font pénétrer dans les mœurs de ces populations vivaces, énergiques et accessibles à toutes les émotions révolutionnaires. Mais dans les quatre derniers livres, la marche de l'auteur devient plus régulière et plus rapide. L'intérêt se concentre sur cette petite presqu'île, qui disparaît presque entière sous les pas de l'innombrable armée de Xerxès, sur cette poignée d'hommes héroïques dont la science militaire et le patriotisme triomphent d'ennemis ignorants et ser-

(1) Elle dut connaître l'usage du papyrus bien avant l'Hellade.

(2) La véracité d'Hérodote fait de son livre une œuvre utile et durable. Telle page sur la mer Caspienne (liv. I, § 203), sur la Libye (IV, 98), sur l'isthme de Suez (II, 158), mérite encore aujourd'hui d'être étudiée pour le fond même des choses.

viles, vingt fois plus nombreux. Hérodote termine son livre par les victoires de Platée et de Mycale, qui mettent fin à la deuxième guerre médique et assurent au génie grec l'indépendance et la gloire.

III. — Le génie de l'historien était à la hauteur du sujet : il a su remplir ce cadre si vaste et triompher des difficultés de tout genre qu'il y rencontrait.

Montaigne (*Essais*, I, 30) exige des voyageurs l'une ou l'autre de ces deux qualités « très-fidèle, ou si simple, qu'il » n'ait pas de quoi bâtir et donner de la vraisemblance » à des inventions fausses, et qui n'ait rien épousé. » Hérodote est « très-fidèle », et il n'a rien « épousé ». Avant d'admirer l'écrivain, il faut rendre hommage à l'homme. En un temps de luttes ardentes, de déchirements politiques dont il avait personnellement souffert, il n'a jamais manqué aux premiers devoirs de l'historien, à la justice envers les personnes, à l'impartialité dans l'examen des institutions. Dion Chrysostome l'accuse d'avoir loué une première fois les Corinthiens à Salamine, puis d'avoir changé ce qu'il avait écrit, parce qu'on lui refusait le salaire de ses éloges. Voici le passage incriminé, on ne voit guère comment les Corinthiens pouvaient se plaindre (1).

« Les Athéniens racontent qu'incontinent que le capi- » taine des Corinthiens vit que le combat s'attachoit, il » eut si belle peur, qu'il fit hausser les voiles et fuit tant » qu'il put, et les Corinthiens, voyant que leur capita- » nesse fuyoit, firent le semblable..... Tel est le conte des » Athéniens; combien que les Corinthiens ne le confes- » sent, ainçois se vantent d'avoir été des premiers à la » mêlée, *de quoi tout le demeurant de la Grèce leur porte* » *témoignage.* » (VIII, 94.)

Plutarque a composé un *Traité de la malignité d'Hérodote.* Le biographe de Chéronée est mécontent de ce qui se lit au livre IX sur la conduite des Béotiens à Platée. Mais là-dessus tous les Hellènes étaient d'accord avec Hérodote.

Et, d'ailleurs, ne suffit-il pas de le lire, pour voir éclater à chaque page sa bonne foi et sa justice. Dès le début, il blâme l'injuste agression des Grecs contre le royaume de Priam : « Ils ont commencé à mener la guerre en » Asie avant que les Asiens l'aient menée en Europe. »

Sa ville natale est exclue, à la suite d'une fraude, de la confédération dorienne : il le confesse ingénument (I, 144). Athènes et Sparte avaient mis à mort les ambassadeurs du roi de Perse. Les Lacédémoniens, croyant les dieux irrités de ce parjure, envoyèrent, comme victimes expiatoires, deux des leurs à Suse, où les attendait, croyait-on, une mort certaine.

« Xerxès, pour se montrer magnanime, répondit qu'il » ne ressembleroit aux Lacédémoniens, qui avoient en- » freint et violé le droit de toutes gens en faisant mourir » les hérauts, et que sur eux n'exécuteroit le même crime » dont il les accusoit, ne les occiroit pour absoudre les » Lacédémoniens de la faute qu'ils avoient commise. » (VII, 138.)

Il blâme la mauvaise foi des Grecs, et en même temps rend justice à la générosité de leur ennemi. Au milieu de l'enivrement de la puissance et de l'orgueil de ses forces, le cœur de Xerxès a battu. Il a eu pitié de tant d'hommes condamnés à la mort par l'inexorable nécessité. Hérodote recueille ce trait de sensibilité qui fait honneur au despote d'Asie : « Quand il regarda que tout » l'Hellespont étoit couvert de vaisseaux, et que tous les » rivages ensemble, les champs des Abydénois étoient » remplis d'hommes, adonc il se réputa heureux; tou- » tefois il changea soudain, et se prit à larmoyer. » (VII, 45.)

Jamais il ne rapporte un fait déshonorant pour une personne, pour une ville ou pour une nation, sans faire connaître les versions contradictoires, et cette impartialité, il l'observe pour des circonstances qui paraîtraient aisément futiles : par exemple, pour le vol d'un cratère d'airain, dont les Lacédémoniens et les Samiens s'accusaient réciproquement (I, 70). Du reste, il ne croit pas volontiers le mal, et il s'efforce de faire justice des préventions politiques, si vives dans toute la Grèce, et particulièrement à Athènes. Ici on accusait les Alcméonides d'avoir trahi la république en donnant un signal aux Perses pendant la bataille de Marathon. « Je trouve » étrange, et certes je ne puis recevoir en mon entende- » ment que les Alcméonides eussent intelligence avec les » Perses, ni qu'ils eussent voulu que les Athéniens fus- » sent tombés en la sujétion des barbares et d'Hippias..... » Certes, ils n'haïssoient pas moins les tyrans que Callias, » qui me fait trouver l'accusation dont ils sont chargés » fort étrange, et ne puis croire que ceux qui, en tout » temps, ont fui les tyrans aient fait signe de l'écu (bou- » clier dont l'élévation était le signal convenu). Car, par » leur moyen, les Pisistratides abandonnèrent la tyrannie; » en quoi firent, à mon avis, beaucoup plus pour la liberté » de la ville d'Athènes qu'Harmodius et Aristogiton..... » N'y avoit hommes plus estimés entre les Athéniens. Et » partant il n'est vraisemblable qu'ils aient montré l'écu » à telle fin. L'écu a été montré, et puis c'est tout. Qui » l'a montré? je n'ai que faire d'en rien dire. » (VI, 121, 123 et 124.) Et cette équité scrupuleuse, cette impartialité constante ne doivent pas être confondues avec l'indifférence. Quand le crime est avéré, que le coupable est manifestement connu, Hérodote le dénonce fermement à l'indignation patriotique des Hellènes et au mépris de la postérité : « Épialtès (Éphialte), fils d'Eurydème de

(1) M. Egger avait recommandé à ses auditeurs la traduction d'Hérodote faite au XVIe siècle par Pierre Saliat, contemporain d'Amyot, qui rivalise avec lui plus d'une fois pour la finesse et la grâce. Ce livre était rare; il nous a été, depuis les leçons de M. Egger, rendu par M. Eugène Talbot (1 vol. in-8, Plon, 1864). Le nouvel éditeur a soigneusement respecté le texte naïf du vieil interprète, mais il a relevé soigneusement, dans ses notes, les passages qui exigeaient une rectification ou un commentaire. On peut, dans ce volume, étudier Hérodote avec autant de sécurité que de plaisir. Toutes nos citations en seront tirées.

» la Méliade, se présenta à lui (Xerxès), et, pour l'espoir » qu'il avoit de reporter quelque bon guerdon, lui ensei- » gna une sente qui conduisoit aux Thermopyles, et fut » cause de la défaite des Grecs qui étoient ordonnés en » ce quartier. Un autre propos est tenu de cet avertisse- » ment, et est qu'Oriétès, fils de Phanagoras de Carystie, » et Corydale d'Anticyre, furent ceux qui guidèrent les » Perses par la montagne, ce que je ne crois point; car » il faut penser que les Amphictyons, qui étoient bien » informés du fait, ne condamnèrent Oriétès ni Corydale » à l'amende, mais Épialtès de Trachine..... En vérité, ce » fut Épialtès qui les guida par la montagne, et, de ma » part, *je le tiens coupable* (τοῦτον αἴτιον γράφω). » (VI, 213.)

Nul d'ailleurs n'est plus exempt de vanité personnelle. Tandis que l'historien Hécatée se vantait aux prêtres de Thèbes de son origine divine (non sans attirer sur ses prétentions quelques railleries), Hérodote les écoute avec autant de modestie que de déférence.

Nous sommes donc rassurés sur sa bonne foi. Que dirons-nous maintenant de sa diligence dans la recherche de la vérité, du discernement critique qu'il apporte dans l'examen des faits? Il faut soigneusement distinguer ce qu'il rapporte comme témoin oculaire de ce qu'il raconte comme lui ayant été dit chez les peuples au milieu desquels il voyageait. Il nous a mis en état de faire cette distinction capitale par les mots mêmes dont il se sert. Il faut le croire quand il dit: « J'ai vu (τῆς ἐμῆς ὄψιος). » Nous conservons les droits d'un scepticisme sévère quand il nous rapporte des traditions (λέγεται) (1). D'ailleurs, il sentait bien la nécessité de la critique en histoire. Il se moque de la précipitation d'Hécatée, son prédécesseur (IV, 30). Pour lui, aucune démarche ne lui coûte quand il s'agit de vérifier un fait. Après avoir interrogé les prêtres de Memphis, il remonte jusqu'à Thèbes pour recueillir de nouveaux témoignages. A son retour, il ne néglige pas d'aller consulter les prêtres d'Héliopolis, qui passent pour les plus savants de l'Égypte. A Thèbes, il a recueilli les éléments de la mythologie d'Hercule; afin de les compléter, il part pour Tyr : il y trouve deux temples consacrés à ce dieu. L'un de ces temples était dédié à l'Hercule thasien; il fait voile pour Thasos (île voisine de la Thrace), et y trouve en effet un temple bâti par les Phéniciens longtemps avant l'époque où les Grecs faisaient naître Hercule. Alors il distingue deux Hercules, l'un dieu, et très-anciennement honoré, l'autre héros, plus récent, et connu des seuls Hellènes.

Il entend dire que les Colchidiens sont des colons de Sésostris : « Comme j'avois ce sujet à cœur, dit-il, j'ai in- » terrogé les deux peuples. » Et il démontre le fait par des observations très-précises.

Il paraît avoir été capable de converser avec les prêtres d'Égypte en leur langue, car les découvertes modernes ont fort souvent confirmé l'autorité de ses récits sur la terre des Pharaons. Quant à la Perse, le déchiffrement récent des inscriptions cunéiformes lui donne un témoignage éclatant et définitif. Si l'on peut conclure de deux passages de son histoire qu'il entendait mal le persan (1), il s'était fait du moins fournir par ses interprètes des renseignements fort exacts. Les noms qu'il donne aux conjurés qui mirent à mort Smerdis le mage, et ceux des princes dont il compose la généalogie de Darius, sont conformes à l'inscription de Bisoutoun. Ctésias, qui prétend avoir consulté des documents de la cour perse, est convaincu au contraire d'erreurs et de négligences incroyables.

Nous reconnaîtrons sans peine qu'Hérodote est assez mal informé sur tout ce qui concerne les Hyperboréens et les Scythes. Mais comment aurait-il recueilli des témoignages précis sur des peuples inhospitaliers, barbares, où aucun monument ne conservait le souvenir du passé? Il a du moins visité la région comprise entre le Borysthène et l'Hypanis (le Dniéper et le Bog) (IV, 81); il a conversé avec les Grecs qui habitaient sur les côtes du Pont-Euxin (IV, 8 et 12). Pour les Issédons, il avait à sa disposition le poëme d'Aristéas de Proconnèse sur les Arimaspes, mais il en fait peu de cas, comme ne s'accordant point avec les traditions locales (IV, 13). Enfin, pour les Hyperboréens, il n'avait que des récits fabuleux : il les donne du moins pour tels.

On a cité maintes fois un passage important du livre IV (c. XLII), où il raconte, sans y ajouter foi, que les Phéniciens, faisant le tour de l'Afrique, eurent à un moment le soleil à leur droite, et ce doute même semble prouver la réalité du fait.

Cette longue et patiente recherche du vrai, ces précautions assidues et multipliées pour le saisir, n'ont pas trouvé grâce devant certains critiques. Aulu-Gelle n'a pas voulu en tenir compte; il appelle Hérodote *homo fabulator* (*Nuits att.*, III, 10), parce que l'historien grec a recueilli, à côté de faits certains, les traditions fabuleuses des peuples qu'il a visités. Mais ces légendes naïves, ces grossières superstitions, ne devaient-elles pas entrer dans une peinture fidèle du monde? Hérodote n'ajoute pas foi à toutes ces merveilles; il le dit bien souvent : « En cet » endroit, j'avertis le lecteur d'ajouter foi, si bon lui » semble, à tout ce que racontent les Égyptiens, car mon » intention est, en toute cette histoire, de coucher par » écrit ce que je sais simplement par ouï-dire. » Et bien que cette déclaration une fois faite lui permît de donner place à tous les récits de ce genre, sans être accusé de crédulité, il la renouvelle quand il se trouve en présence de faits particulièrement extraordinaires. « C'est là, dit-il,

(1) II, 99 : « Jusqu'ici j'ai raconté choses que j'ai vues à l'œil, que » j'ai connues, et desquelles j'ai eu certitude comme de vraie histoire. » Désormais je parlerai de l'Égypte, selon que j'ai ouï dire, ajoutant » quelque mot de chose vue. »

(1) Voyez la thèse latine de M. Michel Bréal sur les noms persans qui se lisent chez les auteurs grecs. Hérodote a pris Mithra pour le nom d'une déesse. De plus, il dit que les noms propres persans se terminent en Σ (sigma); ce qui est faux, et prouve qu'il a formé sans critique des nominatifs de ces noms, en les tirant des cas indirects du mot persan.

» une chose qu'un autre, et non pas moi, peut croire. » (IV, 42; V, 86.)

Fréquemment, au contraire, il fait preuve d'une critique sensée, non par des discussions en forme, mais par un mot jeté en passant. Crésus, ayant à traverser l'Halys avec son armée, fit creuser une tranchée circulaire au-dessus du camp; « par ce moyen, le fleuve s'é» coula incontinent, et fut guéable d'une part en autre. » Les aucuns veulent dire que l'ancien giron (lit) du fleuve » devint tout sec. De ma part, je ne puis accorder à telles » paroles, car je voudrois savoir le moyen de repasser au » retour. » (I, 75.)

D'autres fois, c'est un mythe qu'il interprète simplement, mais non sans finesse. « Les devineresses (prophé» tesses) de Dodone disent que de Thèbes égyptienne volè» rent deux colombes noires, dont l'une arriva en Afrique » et l'autre vers elles, laquelle se brancha en un fouteau » et dit en parole humaine qu'il falloit que Jupiter eût » oracle en ce lieu.....

» La cause pourquoi les Dodoniens les nommoient co» lombes, je pense que c'étoit pour autant qu'elles étoient » barbares, et cuidoient (croyaient) qu'elles parlassent » quelque langage d'oiseaux. Certain temps après, la co» lombe, ce disent-ils, commença à parler, savoir quand » la femme usa de langage à eux connu; mais tant qu'elle » se sentit de sa barbarie, il leur fut avis qu'elle jargonnoit » comme un oiseau; car comment seroit-il possible qu'une » colombe parlât le langage des hommes? Aussi, quand » ils disent que la colombe étoit noire, ils veulent signi» fier que la femme étoit Égyptienne. » (II, 55 et 57.)

Enfin, il ne craint pas de contredire les récits consacrés par le génie d'Homère, et il met résolûment, sur ce point, la légende hors de l'histoire : « De ma part, je » veux ajouter à ce propos (des prêtres égyptiens qui ra» contaient qu'Hélène était restée à Memphis pendant le » siége de Troie) et dire que si Hélène eût été dans Ilion, » indubitablement elle eût été rendue aux Grecs, voulût » ou non Pâris Alexandre; car il n'est à croire que Priam » fût si dépourvu de sens et d'entendement, ne tous ses » parens et amis, qu'ils eussent voulu hasarder leurs » propres vies, leurs enfans et leur ville pour maintenir » Pâris en la compagnie d'Hélène. » (II, 120.)

Equidem plura transcribo quàm credo, a dit Quinte-Curce (IX). Ces paroles conviendraient aussi à notre historien. Mais son scepticisme s'étend à des sujets bien plus graves. Les traditions religieuses sont soumises par lui à un examen sévère. Loin d'être exempt de doutes sur les dieux de l'Olympe, qui, dans Homère, s'offrent à nous avec un caractère aussi réel que les hommes, aux combats desquels ils sont mêlés, Hérodote choisit entre leurs diverses légendes. Il montre avec ingénuité que le polythéisme est récent sur la terre hellénique, qu'il est de provenance étrangère (II, 50); que les Pélasges n'ont connu qu'un grossier fétichisme; que les vrais créateurs de la mythologie sont Homère et Hésiode, lesquels ne vivaient que quatre cents ans avant lui.

Il essaye une interprétation naturelle des songes (VII, 16); il met en doute la véracité des oracles, qu'il ne comprend pas (VIII, 77); il avoue que la Pythie s'est plusieurs fois laissé séduire (V, 63; VI, 66); puis il se garantit, par une invocation, des suites funestes et possibles de nos doutes : « Mais, en parlant ainsi, nous prions les dieux et les héros » qu'ils prennent le tout en bonne part. » Il y a ici une analogie frappante avec un passage de Pindare. Le poëte thébain ne peut admettre que Jupiter et les autres dieux aient mangé dans un festin le corps de Pélops, fils de Tantale. Il invente une fable pour expliquer la disparition du jeune prince, puis il ajoute : « Il convient à l'homme » de ne rien raconter que d'honnête sur les dieux. Je » me tais. Une parole imprudente a été souvent châ» tiée. » Nous sommes en effet à une époque de transition entre ces deux phases de la pensée grecque que caractérisent l'épopée et la philosophie. Avant Pindare, sous une forme plus saisissante et plus vive, les doutes injurieux de Solon et de Théognis avaient porté à l'Olympe homérique une sérieuse atteinte : les croyances antiques, déjà détruites dans les intelligences élevées, n'étaient pas encore remplacées par l'enseignement de Socrate et de ses disciples. Du VIIe au Ve siècle, les poëtes gnomiques préparèrent les voies à la philosophie naturelle; ils jetèrent les bases d'une morale indépendante par leurs préceptes sur les devoirs de la vie privée et de la vie publique.

Dans le même temps, les fables ésopiques étaient répandues par toute la Grèce. Rien ne ressemble moins à un système de philosophie que l'ensemble de ces petites pièces, qui offrent, dans les recueils où nous les lisons aujourd'hui, plus d'une disparate. Cependant l'impression générale qu'elles nous laissent est salutaire. « C'est la » morale du bon sens populaire, ennemie avant tout des » excès du dogmatisme, et s'élevant quelquefois au su» blime par un certain tour de pensées qui, chez les » Grecs, s'unit sans effort à la naïveté (1). » Tel est précisément le caractère de ce qu'on peut appeler la philosophie d'Hérodote. Des restes de superstition s'y rencontrent à côté d'expressions qui marquent une certaine indépendance de pensée et de langage. L'auteur paraît tour à tour religieux et sceptique, et l'infinie variété des faits et des personnes, aussi bien que le cours un peu nonchalant du récit dans les premiers livres, ajoute à l'indécision. Si pourtant, sans vouloir trouver dans ce livre ni une théorie précise, ni l'expression rigoureuse de principes abstraits, on se demande quelles étaient les idées d'Hérodote sur le gouvernement du monde, sur notre nature et nos destinées (2), on sentira que d'un bout à l'autre de ces histoires domine l'idée d'une divinité jalouse qui punit la grande prospérité par une infortune égale; qui s'attache à l'abus du pouvoir, à la violence, à l'orgueil, pour les réprimer par d'éclatants

(1) *Mélanges de littérature ancienne*, de M. Egger, p. 233.

(2) Thèse latine de M. L. Lacroix : « *Quid apud Herodotum ad philosophiam et religionem pertineat.* »

châtiments. Hérodote est ici l'écho fidèle de ce qui se dit autour de lui. L'idée de la Némésis ne lui est pas particulière : on la trouve dans Pindare, dans Eschyle, dans Sophocle (1). Pour échapper à ses regards et à ses atteintes, un seul moyen est donné à l'homme, la modération dans les désirs, la prévoyance et la mesure dans l'usage des biens acquis, la sincérité absolue dans ses rapports avec ses semblables et avec les dieux. On peut relever dans Hérodote maint passage où il donne, soit en propres termes, soit indirectement, de tels conseils, où il laisse voir une pitié touchante pour les enfants, pour les prisonniers, pour les esclaves, pour les vaincus, pour tout ce qui est malheureux ou faible. Tel autre, par exemple l'histoire de Glaucus, fils d'Épicydide (VI, 86), nous montre chez les contemporains d'Hérodote une élévation morale, un sentiment austère du devoir, moins étrangers au paganisme qu'on ne l'a cru. Ceci nous conduit à parler des discours d'Hérodote. En effet, presque toujours Hérodote exprime ses pensées morales et politiques dans la bouche de ses personnages. Il faut donc nous occuper maintenant des discours semés dans son histoire, et, par une transition naturelle, nous passerons ainsi de l'examen des pensées à celui du style.

IV. — Grâce au progrès de la science, l'instrument du photographe saisit avec exactitude et reproduit avec précision le mouvement tumultueux d'une foule. Dans cette exactitude, cependant, combien la réalité n'est-elle pas incomplète? Que d'aspects divers il faudrait ajouter à celui de l'épreuve pour nous donner une représentation parfaite de ce que l'observateur avait sous les yeux? Il est mille fois plus difficile de fixer dans un récit tout le détail de la vie journalière des nations, ce mélange confus d'actions et de paroles au moyen desquelles les mœurs et les passions se manifestent sur la scène du monde. L'action, que seuls avaient étudiée et reproduite les prédécesseurs d'Hérodote, n'est pas la seule expression de la vie. Partout la parole joue un rôle considérable, même dans ces monarchies orientales dont Hérodote a écrit l'histoire. Là même, où tant de volontés n'attendaient qu'un signe du maître pour lui obéir, nous voyons que la parole, que les délibérations avaient une part dans les mouvements généraux de la vie publique. Dans Homère, auquel il faut toujours revenir quand on cherche une image fidèle de la vie, les héros parlent autant qu'ils agissent; on trouve déjà dans l'*Iliade* et dans l'*Odyssée* toutes les formes de l'éloquence privée ou publique. Or ces poëmes étaient en Grèce des manuels pour l'instruction du jeune orateur. Les maîtres de rhétorique y trouvaient les principes de leur enseignement (2).

Au contraire, les premiers logographes, dans leur timidité, n'osèrent pas reproduire cette partie de l'histoire qui consiste dans les discours. Ils crurent ainsi protester contre la poésie et ses licences. Pour rester fidèles au vrai, ils dénudaient le récit homérique de ses ornements, de ses digressions et de ses discours. Hérodote a renoué la chaîne qui lie l'épopée à l'histoire, et cette tentative d'un rapprochement, opéré par lui, n'a pas échappé aux critiques anciens. On trouve donc chez lui des discours de toute étendue et de toutes sortes, des entretiens, des délibérations, des harangues. Il est le créateur de ce genre qu'ont après lui poussé loin, et même trop loin parfois, Thucydide, Xénophon et les historiens latins, leurs imitateurs.

Quelle peut être la valeur de la parole mise en scène, mêlée au récit, dans l'histoire des anciens peuples? Ce ne peut être, même chez l'écrivain le plus consciencieux et le plus habile à manier un style souple et approprié aux personnes et aux circonstances, qu'une vérité toute relative, une vraisemblance. Rien ne nous autorise à admettre que l'on connût, au temps d'Hérodote, les procédés de la tachygraphie. Nous ne les trouvons mentionnés pour la première fois, d'une manière précise, qu'à l'époque de la conjuration de Catilina. Les discours de Cicéron dans cette circonstance furent recueillis de cette manière.

Au ve siècle, toute cette partie de l'histoire était donc livrée à la fragilité du souvenir. Sans doute, après un discours frappant, un auditeur attentif pouvait se rappeler quelques paroles, et même le tour, le procédé, le caractère de l'éloquence particulière à l'orateur. Mais il restait une large part d'inexactitude dans de tels souvenirs. Hérodote ne s'est pas mépris là-dessus, et ses premiers essais de reproduction des discours publics ou privés sont empreints des mêmes caractères de simplicité et de naïveté qui font le prix de sa narration, comme nous le verrons tout à l'heure en terminant cette étude. Rarement il garantit la reproduction exacte des paroles. Les conversations de la cour de Perse, les discours échangés entre Darius et les Scythes, séduisent par une extrême bonhomie et se mêlent intimement et naturellement au récit. Rien ne sent l'action des rhéteurs, encore inconnus à cette partie de la Grèce où Hérodote fut élevé. Dans l'entretien de Solon avec Crésus, il y a un peu plus de développement : Hérodote s'appuyait sur une tradition qui a tous les caractères de la vraisemblance. Le petit discours du sage Athénien est une paraphrase de la morale exprimée dans ses vers. Mais dans tout cela, répétons-le, il n'y a rien d'apprêté ni d'artificiel. Hérodote n'offre pas, comme Thucydide, des matériaux pour un *Conciones*. Tandis que le dernier, élève d'Antiphon, orateur lui-même, insère dans le cours de son récit trente-neuf discours, tous laborieusement composés suivant les préceptes d'un art savant, Hérodote fait parler simplement et non disserter ses personnages (1). Les harangues de Thucydide sont des compositions régulières, distinctes

(1) Thèse française de M. Tournier : « *Némésis ou la jalousie des dieux.* » L'examen d'Hérodote comprend 24 pages (142-166).

(2) Le grammairien Téléphus de Pergame avait écrit une *Rhétorique* selon Homère.

(1) « Ille (Thucydides) concionibus, hic (Herodotus) sermonibus melior. » (Quintil., X.)

du récit dont elles peuvent se détacher sans beaucoup d'inconvénient. Tout se tient, au contraire, dans Hérodote, et, malgré l'étonnante diversité de son œuvre, on n'en peut rien extraire sans faire perdre au morceau que l'on choisit une partie de son mérite. Il ne faut pas reprocher au père de l'histoire ce qu'il y a d'artificiel et d'invraisemblable dans les livres de ses successeurs.

Pourtant il nous montre parfois de véritables orateurs, qu'il fait parler en hommes d'État. Ainsi, après le meurtre du faux Smerdis, trois conjurés, Otanès, Mégabyse et Darius, discutent sur le choix d'un gouvernement démocratique, oligarchique ou monarchique (III, 80). « Cela, dit Hérodote, paraîtra incroyable à quelques Grecs, et pourtant cela est vrai. » Au commencement du septième livre, Mardonius encourage Xerxès à marcher contre la Grèce, Artabane l'en détourne. Voilà le premier essai, si souvent renouvelé depuis, de l'art de résumer, sous le nom de deux personnages fictifs ou réels, le pour et le contre sur une même question. Si la forme de ces discours appartient à Hérodote, le fond du moins peut être vrai et lui avoir été transmis avec quelque exactitude, car l'Asie n'était pas restée tout à fait étrangère à l'esprit réfléchi, à la science politique qu'avait de bonne heure acclimatée en Grèce l'esprit démocratique. Darius, avant son expédition contre les Scythes, avait été en relation avec quelques Hellènes. Son médecin, Démocédès, était Grec, et avait été auparavant médecin de Polycrate, à Samos. Histiée de Milet vécut longtemps à la cour de Perse, et Démarate avait bien des fois averti Xerxès des périls qu'il allait chercher. (Voy. surtout VII, 102 à 104.)

Hérodote disserte rarement en son propre nom; il faut donc recueillir avec soin ce passage, où il nous donne une si grande idée de sa sagesse politique et de son éloquence, et qui montre combien les Grecs appréciaient déjà heureusement ce qu'il y a d'initiative énergique et salutaire dans la constitution des peuples libres :

« Ainsi donc augmentèrent les affaires des Athéniens, » qui fait connoître non-seulement en leur endroit, mais » de toutes autres républiques, que même et égale puis- » sance est chose excellente et moult profitable. Certai- » nement, tant que les Athéniens ont été sous la domina- » tion d'un potentat, ils n'ont jamais mieux fait en la » guerre que leurs voisins ; mais quand ils ont été libres, » ils ont de beaucoup surpassé. En quoi appert que su- » jets, de leur propre science faisoient mal, comme beso- » gnant pour leur maître; mais quand ils ont été délivrés » et que chacun a besogné pour soi, ils ont montré cou- » rage et diligence en leurs propres et privées affaires. » (V, 78.)

V. — Nous avons reconnu et apprécié bien des qualités dans Hérodote; il nous reste à parler de la dernière et de la plus grande, celle que personne n'eut à un tel degré, et qui chez lui paraît l'effet spontané d'une nature heureuse : c'est le talent de raconter.

Par ce que nous avons dit précédemment, on peut se faire une idée de la riche diversité, de l'intérêt soutenu des premiers livres. Nous ne nous attacherons plus qu'aux derniers, à ceux qui sont spécialement consacrés aux guerres médiques. Dans l'antiquité, on comparait l'ouvrage d'Hérodote aux poëmes d'Homère. Denys d'Halicarnasse a repris, à la suite de beaucoup d'autres, cette comparaison qui est aujourd'hui devenue banale, et qui n'est pas tout à fait juste, surtout si on la pousse jusqu'aux plus petits détails, comme le faisaient les anciens. Chacune de ces œuvres a ses mérites propres; mais l'épopée n'est pas, ne doit pas être l'histoire. Par exemple, il y a des traits de mœurs communs à noter dans la description des forces qui vont se heurter sur un champ de bataille (*Iliade*, II; Hérodote, VII); mais tandis que rien ne distingue les Grecs des Troyens pour les mœurs et pour le costume dans la narration homérique, les différences caractéristiques des Grecs et des Asiatiques sont notées par Hérodote avec le plus grand soin. Sa narration est épique en ce sens qu'elle a de la grandeur, qu'elle fait heureusement valoir le contraste des deux armées, ou mieux des deux mondes qui vont se précipiter l'un sur l'autre; mais elle est historique par le soin des détails et par les recherches assidues dont elle témoigne.

Voltaire, qui se méfiait tant des anciennes histoires et les jugeait toutes empreintes d'exagération poétique (sauf celle des Chinois, dont la sécheresse, comme nous l'avons vu, n'est pourtant pas une garantie d'exactitude); Voltaire a rendu pleine justice à Hérodote pour tout ce qui concerne le récit des guerres médiques (*Pyrrhonisme de l'histoire*, ch. VII). Rien, en effet, n'est moins suspect d'exagération que le récit de la bataille de Marathon.

« Le tout ainsi dressé, après qu'ils eurent sacrifié sui- » vant la coutume des Athéniens, ils marchèrent au grand » pas contre les barbares, encore qu'ils fussent loin les » uns des autres guère moins de huit stades. Les Perses, » les voyant ainsi venir au grand pas, s'apprêtèrent pour » les recevoir, et connoissant qu'ils étoient en petit nom- » bre, même sans cavalerie et sans gens de trait, et no- » nobstant couroient ainsi droit à eux, les jugèrent fols, » insensés, qui d'eux-mêmes se venoient perdre. Toute- » fois, quand les Athéniens furent mêlés parmi eux, ils » combattirent si courageusement, que l'effort est digne » de mémoire. » (VI, 112.)

Voilà le récit de cette bataille de Marathon, qui fut plus tard l'objet de tant de récits pompeux et d'éloges de plus en plus hyperboliques. Au temps classique de l'héroïsme grec, ces grandes choses furent faites simplement et racontées comme elles avaient été faites. Cette même gravité calme domine alors dans la sculpture. Le beau bas-relief, récemment trouvé près de Marathon, et qui représente, dans le style archaïque, un soldat grec sous les armes, est le commentaire naturel du simple et noble récit d'Hérodote. A une distance si petite des événements, on ne pouvait encore apprécier leur véritable grandeur. Plutarque a trouvé trop simples les récits d'Hérodote relatifs aux exploits des Grecs, et prend pour

de la méchanceté cette simplicité même (1). C'est avoir compris bien mal l'historien et ses contemporains. Cet oubli d'eux-mêmes est admirable. Nous l'avons dit, l'école ionienne n'était pas encore gâtée par les rhéteurs et les sophistes. Hérodote a précédé les panégyristes. Il a pourtant un sentiment vrai de la grandeur athénienne (VI, 109; VII, 139; IX, 27), et même de la grandeur hellénique (VIII, 26); mais le tableau qu'il fait de la puissance de Xerxès est moins une énumération fastueuse que l'expression d'une admiration naïve (VII, 20). C'est à la lettre qu'il pouvait dire, en parlant de torrents véritablement hors d'usage par le piétinement de tant d'hommes et de chevaux : « Quels fleuves son armée n'a-» t-elle pas épuisés ! » Cette phrase devint plus tard un lieu commun officiel et banal, quand les Athéniens, non contents de faire chaque année l'éloge funèbre des soldats morts à la guerre, voulurent de plus que les morts des guerres médiques fussent loués tous les ans : usage honorable par la pensée qui l'inspira, puisqu'il perpétuait le respect et l'admiration d'un passé vraiment glorieux; mais qui, en se perpétuant, fit autant de tort au bon goût qu'à la vérité historique. Une grande sincérité pour le fond des choses, une grande modestie dans le langage, telles sont donc les principales qualités que nous offre la narration d'Hérodote.

Notre surprise se prolonge à travers les trois derniers livres, où sont rapportés les événements décisifs qui ont sauvé la Grèce de l'invasion et du despotisme asiatiques, et dégagé la voie que devait suivre le courant de la civilisation. Nous y retrouvons encore un narrateur curieux des plus petits détails, consignant tout ce qui lui paraît digne d'être recueilli, mais que son patriotisme n'entraîne jamais jusqu'à l'exagération des faits ou à l'emphase de l'expression. Dans ce récit exact, et que l'historien scrupuleux a, autant qu'il le pouvait, rendu complet, nous avons pourtant à signaler quelques lacunes et quelques points obscurs. Comment, à Platée, plus de cent mille Hellènes ne laissent-ils sur le champ de bataille que cinquante-deux Athéniens et quatre-vingt-onze Spartiates? Plutarque (*Vie d'Aristide*) évalue le nombre des morts à treize cent quarante; Diodore de Sicile l'évalue à dix mille en comptant les esclaves. Mais ces petites taches sont rares dans Hérodote, et l'on peut dire avec confiance que la beauté de son œuvre n'en est pas altérée.

Chez les peuples heureusement doués, il est une époque, heureuse et courte, où la parole obtient les effets les plus puissants avec peu d'efforts. L'éloquence, on l'a dit, n'est qu'un rapport entre l'orateur et ceux qui l'écoutent. Au temps d'Hérodote, les Athéniens n'étaient pas blasés sur les beautés de leur histoire, comme ils le furent plus tard; quelques paroles simples (2), dictées par un sincère patriotisme, suffisaient pour les émouvoir. Quelques années plus tard, ce n'était pas trop de l'art d'un Isocrate et d'un Gorgias pour faire accepter un sujet tant de fois rebattu. Hérodote en avait eu la fleur. On ne quitte pas sans regret son œuvre admirable, et avec le plaisir on emporte, ce qui ne vaut pas moins, cette double leçon d'honnêteté morale et de bon goût littéraire : l'historien doit compte au lecteur des moyens par lesquels il a cherché la vérité, et il doit exposer simplement la vérité découverte. — Camille de la Berge.

(1) *De la malignité d'Hérodote*, c. 4.

(2) Tibia non ut nunc orichalco vincta, tubæque
Æmula, sed tenuis simplexque, foramine pauco
Adspirare et adesse choris erat utilis, atque
Nondum spissa nimis complere sedilia flatu.
(Horace, *Art poétique*.)

POÉSIE LATINE.

COURS DE M. MARTHA.

(COLLÉGE DE FRANCE.)

(Voy. les nos 4, 6, 11, 27 et 29.)

V.

Les patriciens.

Si l'on veut comprendre la nature et la portée des inspirations civiques de Juvénal, il faut parcourir les principales classes de la société romaine, en commençant par les plus élevées. Après les empereurs, nous rencontrons les patriciens.

Deux classes de la société romaine semblent exciter surtout l'indignation du poëte, les patriciens et les affranchis. On comprend en effet que, d'une part, la dégradation des nobles, d'autre part, l'élévation subite et scandaleuse des parvenus, aient également indigné un Romain, un moraliste, un citoyen; mais ce qui excitait surtout la colère de Juvénal contre ces deux classes, c'est qu'elles étaient les plus en vue, c'est qu'elles attiraient tous les regards : les patriciens, en traînant dans l'abjection, dans la fange du vice, l'illustration d'un nom antique et vénéré; les autres, en s'élevant souvent par des crimes, des industries suspectes, des complaisances coupables. Les uns et les autres, par leur fortune honteusement perdue ou tristement acquise, par leurs vices éclatants, leurs aventures célèbres, leurs scandales publics, provoquaient la haine des honnêtes gens. Juvénal voyait, dans les uns et les autres, des gens qui donnaient le ton et l'exemple de la dépravation, aussi devaient-ils exciter toute la verve du satirique romain.

Nous en trouvons la preuve dans sa satire contre les femmes. Juvénal s'attaque surtout aux patriciennes, ou à ces grandes parvenues qui occupaient le premier rang à la cour des princes, et qui portaient en quelque sorte le dernier coup aux mœurs romaines. Depuis les commencements du règne de Claude, les femmes qui, jusque-là, avaient été retenues dans la dépendance et l'obscurité, faisaient tout à coup retentir le monde de leur nom. Les unes s'élevaient par l'audace et même par le génie du crime, d'autres par la fureur de leurs déportements,

comme Agrippine et Messaline, jouant un rôle politique, se mêlant à toutes les intrigues du palais, violant et les lois de la vertu qui n'existaient plus guère, et les règles établies de la pudeur qui pouvaient encore servir de frein, renversant les barrières de la décence publique; c'en était fait, en un mot, de la pudeur romaine. Si Juvénal tient à les accabler de ses sarcasmes impudiques et impudents, ne croyons pas que sa colère soit la haine d'un plébéien jaloux qui se plaît à dénoncer la honte des grandes familles, ni qu'il se plaise à jeter de la boue à de grands noms; il ne fait qu'accomplir son œuvre de moraliste contre des infamies qui peuvent être d'un dangereux exemple, et qu'une haute fortune peut rendre contagieuses. C'est là ce qui nous explique la généreuse ardeur du poëte.

Nous ne pouvons pas insister sur cette satire, mais nous nous étendrons sur la huitième, qui traite de la noblesse; c'est un des tableaux les plus vigoureux et les plus admirés de Juvénal.

On peut considérer cette œuvre à deux points de vue: d'abord comme un traité didactique sur la matière, et ensuite comme une peinture historique. Rendons-nous compte, en premier lieu, du fond des idées, de la nouveauté du tableau, de son fond moral, pour mieux dire, et examinons si le poëte a, sur ce point, des idées neuves, s'il est, comme on le dit, un novateur qui a le courage de faire la guerre aux institutions de la société, ce qui serait, il me semble, se tromper encore étrangement.

Dans la satire huitième, Juvénal veut prouver que la noblesse n'est rien, quand elle n'est pas soutenue par la vertu; qu'un noble, qui n'a fait autre chose que de recueillir la gloire de ses ancêtres, n'est digne d'aucun respect, et qu'il est au-dessous d'un homme nouveau, utile à sa patrie.

Au lieu de résumer nous-même les idées morales renfermées dans cette satire, citons plutôt quelques passages de nos grands écrivains qui ont souvent traité le même sujet, qui s'inspiraient de Juvénal, et quelquefois le traduisaient; on connaît les vers de Boileau :

> Dites-moi, grand héros, esprit rare et sublime,
> Entre tant d'animaux, quels sont ceux qu'on estime?
> On fait cas d'un coursier qui, fier et plein de cœur,
> Fait paraître, en courant, sa bouillante vigueur,
> Qui jamais ne se lasse, et qui, dans la carrière,
> S'est couvert mille fois d'une noble poussière ;
> Mais la postérité d'Alfane et de Bayard,
> Quand ce n'est qu'une rosse, est vendue au hasard,
> Sans respect des aïeux dont elle est descendue,
> Et va porter la malle ou tirer la charrue.

Ces idées ont été bien souvent reprises dans notre littérature par les poëtes dramatiques, surtout par Molière, Corneille et d'autres encore; et si vous voulez avoir un résumé plus vif que celui de Boileau, plus passionné, plus amer, il faut vous reporter à une scène du *Festin de Pierre*, quand le père de don Juan gourmande son fils en ces termes :

« Croyez-vous qu'il suffise de porter le nom et les armes d'un gentilhomme, et que ce nous soit une gloire d'être sortis d'un sang noble, lorsque nous vivons en infâmes! Non, non : la naissance n'est rien où la vertu n'est pas. Aussi nous n'avons part à la gloire de nos ancêtres qu'autant que nous nous efforçons de leur ressembler; et cet éclat de leurs actions qu'ils répandent sur nous, nous impose un engagement de leur faire le même honneur, de suivre les pas qu'ils nous tracent, et de ne point dégénérer de leur vertu, si nous voulons être estimés leurs véritables descendants. Ainsi, vous descendez en vain des aïeux dont vous êtes né; ils vous désavouent pour leur sang, et tout ce qu'ils ont fait d'illustre ne vous donne aucun avantage; au contraire, l'éclat n'en rejaillit sur vous qu'à votre déshonneur, et leur gloire est un flambeau qui éclaire aux yeux d'un chacun la honte de vos actions. Apprenez enfin qu'un gentilhomme qui vit mal, est un monstre dans la nature; que la vertu est le premier titre de noblesse; que je regarde bien moins au nom qu'on signe qu'aux actions qu'on fait; et que je ferais plus d'état du fils d'un crocheteur, qui serait honnête homme, que du fils d'un monarque, qui vivrait comme vous. »

Combien de fois de pareilles idées ont été émises, et, en particulier, au XVIIIe siècle par Voltaire et par Beaumarchais, à cette époque où l'on attaquait les priviléges de la noblesse! Que de fois l'esprit démocratique et la passion de l'égalité, s'emparant des rudes pensées de Juvénal, les aiguisèrent en épigrammes! Bien plus, ces emprunts faits au poëte se retrouvent jusque dans les chaires chrétiennes, dans la bouche de Bourdaloue et surtout de Massillon qui, dans son Petit Carême, ne fait que les retourner en les accommodant à son temps et à sa morale. Tout cela nous montre combien le fond de la satire de Juvénal est solide et philosophique.

Toutefois n'exagérons pas son mérite, car s'il a la gloire d'avoir fourni toutes ces idées aux écrivains modernes, s'ils ont puisé comme dans un réservoir commun pour en tirer des sermons, des pamphlets, des poëmes, il ne faut pas en conclure que Juvénal soit, à cet égard, un novateur. Il ne l'est que par la force de l'expression; c'est un artiste doué d'une imagination forte qui ne fait que mettre en œuvre des pensées populaires. On pourrait l'appeler un peintre décorateur d'idées communes, il ne fait qu'embellir et renouveler par l'audace de l'expression et de la couleur les lieux communs de la morale et de la politique, et les principes déjà vulgaires, depuis longtemps répandus par les orateurs et les philosophes.

Ainsi, combien de fois cette satire contre la noblesse ne dut-elle pas être faite à Rome sous la République, dans les longues dissensions du peuple et du sénat! Certainement, plus d'un homme nouveau défendant sa candidature au Forum avait dû s'emparer de ces idées, les développer avec colère et avec un intérêt pressant pour se défendre contre les patriciens, nous pourrions en citer un grand nombre d'exemples. Qu'il me suffise

de vous rappeler le discours que Salluste prête à Marius, lorsque cet homme nouveau a été mis par le peuple, malgré l'opposition des grands, à la tête de l'armée levée contre Jugurtha. Avec quelle audace et quel emportement bien plus hardi que celui de Juvénal, il attaque ces patriciens; c'est de la satire véhémente, sans phrase, dont chaque coup porte, on sent que Marius se défend lui-même :

« Ils méprisent ma naissance, moi je méprise leur lâcheté. On peut m'objecter le sort de la fortune, à eux leur infamie personnelle. Ce n'est pas que je ne pense que la nature, notre mère commune, fait tous les hommes égaux. »

Vous voyez ici déjà les idées et les images que vous rencontrerez dans la satire de Juvénal.

« Je ne puis, pour justifier votre confiance, étaler les images, les triomphes ou les consulats de mes ancêtres; mais je produirai, s'il le faut, des javelines, un étendard, des colliers, vingt autres dons militaires, et les cicatrices qui sillonnent ma poitrine. Voilà mes images, voilà ma noblesse : comme eux, je ne les ai pas recueillis par héritage; moi seul, je les ai obtenus au prix de mes sueurs et de mon sang. »

Dans sa haine politique, Marius avait donc déjà traité le sujet repris plus tard par Juvénal, et l'ardeur de la haine politique, une ambition furieuse, inspiraient à cet agitateur du peuple, à ce tribun illettré, d'éloquentes vérités, de magnifiques images, que le rhéteur poëte n'a eu que la peine de recueillir et d'orner, sans pouvoir conserver dans ses vers désintéressés la sauvage énergie de cette formidable harangue.

On a donc tort de s'extasier sur l'invention de Juvénal, sur le courage de ses agressions contre les patriciens, car nous pourrions encore montrer par d'autres exemples, non plus empruntés à la politique, à la vie publique, mais aux écoles, que Juvénal n'avait eu en quelque sorte qu'à se souvenir de ses études.

Ces invectives contre la noblesse étaient un thème assez usé, même pour ces écoles de déclamation et de philosophie. Si nous y pénétrons, nous voyons qu'au temps de Périclès, les philosophes grecs se plaisaient déjà à exprimer ces idées que nous rencontrons dans Juvénal. Plus tard, les stoïciens se faisaient un devoir de prouver l'égalité des conditions. Voici, entre autres, un mot de Chrysippe :

« Qu'il n'y a aucune différence à être né d'un père noble ou d'un roturier. »

Toutes ces redites de la philosophie étaient donc tombées dans le domaine commun, et nous les voyons dans les poëtes :

« Il ne suffit pas que les aïeux aient été vertueux, il faut l'être soi-même », dit Euripide.

Ces propositions descendaient de chute en chute dans les écoles de rhéteurs, et devenaient les thèmes favoris des déclamateurs; les enfants mêmes s'exerçaient sur ce sujet, comme on peut le voir en lisant ce qui nous reste des déclamateurs romains; et l'idée sur les coursiers, reprise par Boileau, traînait depuis longtemps dans les écoles de rhétorique grecques, ainsi qu'on peut s'en convaincre par un passage de Plutarque, où il repousse des idées égalitaires trop répandues :

« Il y a une mauvaise foi incroyable dans le reproche que les sophistes font à la noblesse, car ils ne voient pas que pour avoir de bons chevaux, on achète ceux qui sont sortis des meilleures races. »

Il réfutait par là un argument employé fréquemment et une similitude depuis longtemps devenue banale.

Nous ne voulons pas multiplier ces citations, elles nous suffisent pour voir que, ni les idées du satirique, ni ses expressions, ni ses images, ni ses comparaisons, ne sont neuves : vous savez qu'à cette époque il y avait dans les écoles un certain nombre d'images que les orateurs se passaient de main en main, dont ils affublaient, chacun à son tour, leur éloquence, comme dans nos petits théâtres, les acteurs qui se succèdent, trouvent, sans frais, dans le magasin du costumier, les brillants oripeaux qui ont souvent fait honneur à bien des épaules; or, Juvénal s'exerça sur ce thème connu, mais en le parant, en le rajeunissant par son talent poétique.

Mais à défaut de nouveauté quant au fond moral du sujet, nous devons au moins admirer le fond historique. On se trompe étrangement en croyant que les poëtes doivent toujours être originaux, et annoncer des vérités nouvelles. En poésie, il n'y a point de vieux sujets, quand le poëte est de son temps, quand il mêle à des idées morales apprises dans les livres, des traits empruntés à la vie contemporaine; quand il répand sur un fonds commun de vérités devenues universelles, une couche solide de couleur locale.

Attachons-nous au point de vue purement historique de cette satire où l'auteur nous montre ce qu'étaient devenus les patriciens de son temps. On voit tout d'abord avec quelle ironie, quelle vigueur de pinceau, le poëte nous peint la condition de ces nobles de l'époque, qui, dégénérés et sans aucun mérite personnel, fondent toute leur illustration sur de vieux portraits de famille.

« Qu'importent les arbres généalogiques ! Que sert, ô Ponticus, d'être issu des plus antiques races, de montrer les portraits de ses ancêtres, les Émiliens sur leurs chars de triomphe, les Curius à demi rongés, Corvinus sans épaules, Galba sans nez et sans oreilles !

» Le fruit de la noblesse se bornerait-il à nous désigner, la baguette à la main, les bustes enfermés des dictateurs et des généraux dont on descend, tandis que l'on dégénère en présence des Lépides ! Qu'importent les images de tant de guerriers, si l'on passe les nuits aux jeux de hasard, à la face du vainqueur de Numance ! Si l'on ne commence à s'endormir qu'au lever de l'aurore, lorsque déjà nos généraux marchaient au combat ! »

Stemmata quid faciunt! Quid prodest, Pontice, longo
Sanguine censeri, pictosque ostendere vultus
Majorum, et stantes in curribus Æmilianos,
Et Curios jam dimidios, humerosque minorem
Corvinum, et Galbam auriculis nasoque carentem!
Quis fructus generis tabula jactare capaci
Corvinum, posthac multa contingere virga
Fumosos equitum cum dictatore magistros,
Si coram Lepidis male vivitur! Effigies quo
Tot bellatorum, si luditur alea pernox
Ante Numantinos! Si dormire incipis ortu
Luciferi, quo signa duces et castra movebant!

Il faut s'arrêter un peu sur le commencement de cette satire, parce qu'elle nous montre le génie poétique de Juvénal, et si vous voulez, à cet égard, vous convaincre de sa supériorité, comparez-le avec Boileau dans le commencement de son épître. Le premier vous transporte *in medias res* sans recourir au procédé de la dissertation, tandis que le second vous expose tranquillement, sans colère, sans image, sa pensée toute nue :

La noblesse, Dangeau, n'est point une chimère,
Quand, sous l'étroite loi d'une vertu sévère,
Un homme issu d'un sang fécond en demi-dieux,
Suit, comme toi, la trace où marchaient ses aïeux.

Combien ces vers sont secs en comparaison de ceux de Juvénal! Ce dernier nous transporte dans une maison romaine, en nous montrant la vie molle, inactive de ces descendants; il nous fait comprendre, par le contraste, la déchéance des familles nobles de Rome à son époque, le contraste entre les fils et les pères : voilà le véritable sujet de la satire du poëte, et ce sujet est traité avec la plus vive couleur, et avec une sorte de relief plastique qu'on ne rencontre pas dans les écrivains modernes.

C'est un tableau tout fait, qu'un peintre n'aurait que la peine de transporter sur la toile. Ce tableau existe en effet dans la galerie du Luxembourg. M. Couture paraît avoir eu sous les yeux les vers de Juvénal, quand il représentait les *Romains de la décadence*. L'artiste semble s'être inspiré de ces vers magnifiques :

Si coram Lepidis male vivitur! Effigies quo
Tot bellatorum, si luditur alea pernox
Ante Numantinos! . . . . . .

Ce tableau exprime ce contraste entre les pères et les fils. La salle du festin est jonchée de couronnes de fleurs aussi flétries que le visage de ceux qui les portent, la débauche est écrite sur tous les visages, et les blanches statues des ancêtres semblent contempler, immobiles de stupeur, la dégradation de leurs descendants.

Comme dit Boileau :

Et tout ce grand éclat de leur gloire ternie
Ne sert plus que de jour à notre ignominie.

Les jeux de hasard étaient interdits à Rome par les lois, et c'était une honte que de s'y livrer; mais malgré la sévérité de la législation, à l'époque de l'empire, ils commencèrent à s'introduire dans les mœurs, et les princes eux-mêmes donnèrent l'exemple d'une infraction regrettable qui blessait le vieux sentiment romain. Auguste était un grand joueur, s'il faut en croire quelques épigrammes et entre autres celle-ci :

« Battu deux fois sur terre et sur mer, Auguste, pour vaincre à son tour, ne cesse de jouer. »

Claude jouait même en voiture, et Néron risquait 400 000 sesterces sur un coup de dé; aussi Juvénal, dans la première satire, donne quelques détails sur les divertissements nouveaux et sur la cupidité d'alors : « Quand la manie des jeux de hasard a-t-elle été plus effrénée? On ne joue plus avec sa bourse, on joue avec les coffres-forts à son côté.

» C'est là, dès qu'une fois les instruments du jeu sont distribués, que vous verriez naître les plus funestes débats! Perdre cent mille sesterces, et ne pas donner à l'esclave qui a froid la tunique dont il a besoin, n'est-ce pas là le comble de la fureur! »

Prælia quanta illic dispensatore videbis
Armigero! Simplex ne furor sestertia centum
Perdere, et horrenti tunicam non reddere servo!

Par un mouvement rapide et familier à Juvénal, au lieu de disserter, il engage tout à coup une sorte de dialogue avec ces nobles :

« A qui s'adresse ce discours? A toi, Rubellius Blandus! Le sang qui coule dans tes veines enfle autant ton orgueil que si toi-même étais l'artisan de ta noblesse.»

His ego quem monui? Tecum est mihi sermo, Rubelli
Blande! Tumes alto Drusorum sanguine, tanquam
Feceris ipse aliquid propter quod nobilis esses.

Tu t'es donné la peine de naître, dirait Beaumarchais. Dans ce colloque plein de sarcasmes entre le poëte et le patricien avili, on voit également avec quelle insolence les grands parlaient au peuple, et de quel ton le peuple se permettait de riposter alors à la noblesse, qui avait perdu son prestige.

« Vous autres, vous n'êtes qu'une obscure et vile populace; aucun de vous ne pourrait me nommer la patrie de son père; moi, je descends de Cécrops. »

Vos humiles, inquis, vulgi pars ultima nostri,
Quorum nemo queat patriam monstrare parentis :
Ast ego Cecropides. . . . . .

Cette insolence devait être familière aux patriciens qui parlaient à des affranchis qui ne connaissaient pas souvent leur père. Vous vous rappelez le mot de Scipion qui, étant un jour accueilli par les huées populaires, s'écriait :

« Taisez-vous, vous que l'Italie ne reconnaît même pas pour ses enfants. » C'est bien là l'idée de Juvénal.

« Vive donc le fils de Cécrops, s'écrie le poëte, jouis longtemps de ce beau privilége! C'est, néanmoins, au sein de cette même populace que tu trouveras l'homme éloquent, le défenseur des droits de la noblesse igno-

rante ; c'est du rang le plus abject que tu verras sortir ceux qui savent interpréter les lois, en démêler les nœuds, en résoudre les énigmes. Si l'Euphrate et le Batave tremblent sous nos aigles, nous le devons à la valeur des jeunes plébéiens. Que te doit la patrie, et que te reste-t-il après le nom de Cécrops? Rien; car tu ressembles fort au buste d'Hermès : la seule différence c'est qu'il est de marbre et que tu respires. »

. . . . . Vivas, et originis hujus
Gaudia longa feras : tamen una plebe Quiritem.
Facundum invenies : solet hic defendere causas
Nobilis indocti. Veniet de plebe togata
Qui juris nodos et legum ænigmata solvat.
Hic petit Euphratem juvenis, domitique Batavi
Custodes aquilas, armis industrius : at tu
Nil nisi Cecropides, truncoque simillimus Hermæ.
Nullo quippe alio vincis discrimine, quam quod
Illi marmoreum caput est, tua vivit imago.

Ce passage éloquent offre un grand intérêt historique. Nous voyons ce que les patriciens étaient devenus au temps de l'empire, et comment il était permis de les traiter. Sous la république, un pareil langage n'eût pas été possible, ou il eût été immédiatement réprimé par le bâton.

Les temps étaient bien changés, les affranchis s'élevaient peu à peu à la lumière et héritaient de la puissance des patriciens, grâce à leurs richesses, à leur industrie, et grâce aussi à leur servile complaisance. Les princes favorisaient cette émancipation pour abaisser l'aristocratie mécontente et redoutable. Ils entraient dans l'ordre équestre, dans le sénat, devenaient quelquefois ministres des empereurs. Pendant ce temps les patriciens tombaient de plus en plus dans la pauvreté et dans la honte, et perdaient avec la puissance le respect des classes populaires.

Il ne faut pas croire cependant que Juvénal, dans ses attaques contre les descendants des anciennes familles, se plaise à cette dégradation des patriciens, dont l'honneur faisait, au bout du compte, à ses yeux, partie de la gloire publique. Non ; car il ne parle pas au nom des classes populaires, au nom des affranchis qu'il déteste ; mais il exprime les sentiments d'un vieux Romain qui estime le courage militaire, le travail, la vertu romaine, opposant à ces patriciens oisifs, amollis et dégénérés, les classes populaires où l'on trouve encore de l'énergie virile. Juvénal n'est pas un révolté, humiliant les patriciens au profit et à la jalousie du petit peuple, mais un moraliste politique qui vante la vertu partout où il la rencontre. — Treshardy.

ESTHÉTIQUE APPLIQUÉE A L'HISTOIRE DE L'ART.

COURS DE M. VIOLLET-LE-DUC.

(ÉCOLE DES BEAUX-ARTS.)

(Voy. les nos 13, 14, 15, 21, 28 et 31.)

V.

Caractères de l'art grec.

Dans l'antiquité, les arts s'adaptent exactement aux mœurs et aux coutumes des populations, ils sont pour ainsi dire l'empreinte fidèle de ces mœurs : aussi voit-on changer d'un pays à l'autre leurs principes dominants, leurs caractères et leurs procédés d'exécution.

Chez les peuples soumis au régime théocratique, divisés par castes distinctes, il est évident qu'une partie de la population ne vit, n'agit et ne travaille qu'au profit des castes supérieures, pour satisfaire leurs goûts, fournir à leur bien-être, rendre leur autorité ou leur suprématie plus étendue et plus éclatante. La conséquence d'un pareil état social, c'est que les classes supérieures, n'ayant qu'à gouverner, jouissent de loisirs nombreux ; le temps n'a pas de valeur pour elles, il n'est qu'une succession de jouissances matérielles et intellectuelles, une longue et uniforme continuation de l'ordre établi à l'avantage des privilégiés. D'un autre côté, ces grandes constructions entreprises pour satisfaire aux besoins ou à la vanité des castes supérieures fournissent aux castes inférieures le travail de chaque jour, leur seul moyen d'existence, et il devient indispensable que ce travail qui les nourrit ne soit jamais interrompu, les résultats n'eussent-ils pas une utilité bien réelle. Pour qu'une société ainsi constituée puisse se maintenir, il est donc nécessaire d'entreprendre sans cesse des ouvrages qui, par leur étendue et leur longue durée, puissent entretenir le travail nourricier d'une manière continue au sein des castes ouvrières. C'est alors qu'on voit s'élever ces monuments gigantesques qui exigent pour leur achèvement une longue suite d'années et le concours de bras innombrables. C'est alors que des myriades d'ouvriers creusent ou taillent des montagnes, et bâtissent ces prodigieuses constructions qui couvrent l'Égypte, certaines contrées de l'Asie et une partie de l'Amérique centrale.

Pour ne parler que de l'Égypte, il était d'usage, surtout dans les anciennes dynasties thébaines, que chaque monarque fît commencer son tombeau, creusé souvent dans le roc, dès le commencement de son règne. Si le souverain régnait longtemps, le tombeau était vaste et richement décoré ; s'il ne régnait que peu d'années, le tombeau était petit ou restait même inachevé. Il est tel tombeau des environs de Thèbes dont l'exécution a duré plus de trente ans, c'est-à-dire toute la durée d'un long règne. Aussi les débris extraits de ces vastes hypogées forment-ils des amas énormes, de véritables collines dans les vallées environnantes. Certains temples de l'Égypte ont occupé des milliers de bras pendant plu-

sieurs règnes. L'architecture de ce peuple accuse clairement ces longs et persistants efforts dans l'ensemble comme dans les détails de l'œuvre. Il en résultait que les ouvriers occupés toujours aux mêmes travaux, passant toute leur vie soit à extraire de la pierre, soit à tailler des colonnes de même genre, des blocs de même forme, ne pouvaient développer leur intelligence par la comparaison des diverses expressions artistiques, ni assouplir leur main-d'œuvre par la variété des procédés d'exécution et des objets auxquels ils s'appliquaient. Mais on conçoit que ces arts, dans l'expression desquels le temps et la multiplicité des bras jouent un si grand rôle, ne pouvaient se développer qu'au milieu de populations vivant des produits de leur propre sol, n'ayant ni commerce ni tendances vers l'industrie, et n'entretenant avec les peuples voisins que des rapports insignifiants ou hostiles.

L'état social de la Grèce était presque en tout opposé à celui-là. Tandis que les Égyptiens ne connaissaient guère leurs voisins que par les invasions qu'ils faisaient chez eux ou celles qu'ils subissaient eux-mêmes, les Grecs, dès les premiers temps de leur histoire, que nous les trouvions établis sur les côtes de l'Asie, dans la péninsule hellénique ou dans les colonies d'Italie et de Sicile, les Grecs s'adonnent en grande partie à la navigation et au commerce. Si l'on excepte Sparte, la division de la société par castes n'existait guère chez eux ; il fallait que tous les citoyens contribuassent au bien-être et à la prospérité de la république, soit en la défendant par les armes, soit en l'enrichissant par des expéditions lointaines, le commerce et l'industrie. Comme nous l'avons dit dans la dernière leçon, les Grecs mettaient de l'art dans tous les produits de leur intelligence et de leur industrie ; ils fabriquaient une foule d'objets usuels qu'ils exportaient chez tous les peuples avec lesquels ils pouvaient entrer en relation, notamment au moyen des comptoirs phéniciens qui couvraient alors toutes les côtes de la Méditerranée : ils allaient ainsi en Asie, en Italie, en Espagne, en Gaule, et c'est ce qui fait qu'on a pu retrouver jusque dans notre pays tant de médailles, de vases, de camées grecs de la plus haute antiquité. Par leurs nombreuses colonies, les Grecs répandaient les œuvres de leurs artistes et de leurs ouvriers dans tout le monde connu, et faisaient ainsi pénétrer sur divers points de l'Europe des éléments de civilisation qui devaient y fructifier.

Dans un pareil état de choses, le temps devait prendre tout de suite chez les Grecs une fort grande valeur ; il leur fallait tous les jours créer, fabriquer et exporter, sous peine de voir tarir cette source de richesses qu'ils avaient su découvrir. Mais ils plaçaient trop haut la culture des arts pour admettre qu'ils fussent pratiqués par des classes inférieures. En Grèce, — et la Grèce, à ce point de vue, est une exception dans l'antiquité, — en Grèce, les artistes étaient considérés comme des citoyens éminemment utiles ; on les respectait partout, et on leur rendait des honneurs particuliers lorsqu'ils produisaient quelque œuvre remarquable. A Athènes, notamment, ils jouissaient d'une entière indépendance, et faisaient partie de l'élite de la société par suite de leur savoir étendu, de leur jugement net et sûr, et de la scrupuleuse attention qu'ils apportaient à ne laisser sortir de leurs ateliers que des ouvrages dignes de la Grèce.

Dans la plénitude de cette liberté, l'émulation, la rivalité même étaient les seuls mobiles de l'activité et du progrès ; l'histoire nous a conservé le récit de quelques-unes de ces luttes entre artistes, luttes passionnées où se mêlait souvent l'envie, mais qui n'entretenaient pas moins parmi eux une ardeur et un désir de mieux faire nécessaires, en tout temps, au développement des travaux de l'intelligence. En réalité, les Grecs avaient élevé l'art à la hauteur d'une œuvre de l'esprit aussi bien que de la main, en faisant sortir toute œuvre d'art de leur intelligence et en plaçant toujours la pensée au-dessus de l'exécution. Ce n'est pas à dire qu'ils négligeassent cette dernière. Leurs monuments d'architecture, leurs statues, leurs médailles, leurs pierres gravées, leurs bronzes, sont là pour nous démontrer que, si la pensée qui les dirigeait était toujours grande et vraie, la main qui l'exécutait était prodigieusement habile. Mais, chose nouvelle alors, cette exécution, si parfaite qu'elle fût, ne venait jamais étouffer ou dominer la pensée : elle lui demeurait toujours soumise.

Prenons la sculpture assyrienne : il est facile de voir qu'à une même époque l'exécution a une perfection égale, quel que soit l'objet traité. Ainsi, dans un bas-relief, les nus, les draperies, les objets accessoires, sont traités avec une égalité de *faire*, une monotonie, un soin uniforme et minutieux qui charment au premier abord, mais qui fatiguent bientôt. Un colosse est *traité* comme une figurine ; une sculpture placée loin de l'œil est exécutée comme celle qu'on aura sous la main. L'artiste exécutant n'est, à vrai dire, qu'un artisan, qu'un praticien : sa pensée ne dirige pas son ciseau. Il y avait eu, il est vrai, dans les arts primitifs de l'Égypte, une tendance prononcée à soumettre l'exécution plastique à la nature de l'objet et à la place qu'il devait occuper ; mais ce sentiment vrai de l'art s'était bien vite éteint sous l'influence du régime hiératique.

Chez les Grecs, par cela même qu'elle est essentiellement unie et soumise à la pensée, l'exécution se modifie en même temps, suivant l'objet à produire, la place qu'il doit occuper et le résultat qu'on veut obtenir. L'art grec n'exécute pas un colosse comme une figure de grandeur naturelle, un bas-relief éclairé par reflet comme celui qui recevra directement les rayons du soleil. En principe, dès que les Grecs se dégagent complétement des langes de l'hiératisme, ils comprennent que la grandeur ne peut s'obtenir que par la simplicité dans le *faire*, et, à ce point de vue peut-être, les anciennes sculptures de l'Égypte avaient été pour eux un utile enseignement. Ce qui montre bien jusqu'à quel point les Grecs avaient su introduire un principe juste dans

l'expression des œuvres d'art, c'est que, dans la statuaire, ils modifient l'exécution suivant la dimension des objets. Ainsi, pour faire paraître un colosse grand, ils simplifient l'exécution, et font dominer, ressortir autant que possible, les lignes principales. Ils useront encore du même procédé en creusant ces admirables entailles dont la beauté n'a jamais pu être surpassée ni même égalée depuis. Il est telle figurine de leurs pierres gravées, ayant à peine quelques millimètres de hauteur, qui est traitée avec cette même simplicité de moyens si justement appliquée à la grande statuaire. Ils arrivent ainsi à donner de la grandeur aux colosses comme aux infiniment petites figures de leurs entailles ou de leurs camées, si bien que de ces petites figures on pourrait, avec un grossissement considérable, faire des statues gigantesques exécutées dans les conditions mêmes imposées avec tant de raison à la statuaire qui dépasse l'échelle de la grandeur humaine.

Doués d'une rare finesse d'observation, les peuples grecs, tout en se servant des traditions antérieures, avaient toujours recours à la nature lorsqu'ils produisaient une œuvre d'art. Or, ils avaient remarqué que, dans l'ordre de la matière organisée, la nature accumule les moyens énergiques de résistance et d'action en raison inverse de la dimension des objets créés. Une plante infiniment petite, un insecte, sont organisés avec des ressources plus étendues et une énergie plus considérable que les grands végétaux ou les animaux aux vastes proportions; et cela se comprend bien, puisque tous, malgré leurs profondes inégalités, doivent courir les mêmes dangers et résister aux mêmes agents. De même, dans le domaine des créations d'art, les Grecs donnent aux objets petits d'échelle des formes relativement puissantes et une apparence très-énergique; partant de ce principe, lorsqu'ils voulaient donner l'aspect de la force et de la puissance à un objet colossal, ils allaient chercher dans la nature les formes robustes qu'elle a su donner à ses êtres les plus frêles, comme pour les préserver de la destruction qui les menaçait sans cesse. Cela s'appliquait aussi aux formes de l'architecture et des ornements. Mais lorsqu'il s'agissait de la figure humaine, il est évident que s'ils voulaient en reproduire l'image, que cette image fût au-dessus ou au-dessous de la dimension réelle, il n'en fallait pas moins imiter le type unique. Alors ils soumettaient cette imitation à la règle établie par la nature elle-même. Quand ils faisaient de petites figures, ils en reproduisaient les formes en outrant l'énergie, la puissance des formes et des organes visibles. Par suite d'une déduction logique, lorsqu'ils abordaient la figure colossale, afin de donner l'idée de cette puissance imposante qu'exigeait l'adoption des dimensions extra-naturelles, ils soumettaient les formes à cette exagération de certaines parties du type. Ils pensaient en effet, avec raison, qu'il ne suffit pas, pour faire un colosse, de grossir un objet; mais qu'en changeant l'échelle réelle, il faut jusqu'à un certain point modifier aussi les formes de la nature.

Un point qui appelle également toute notre attention, c'est le rôle immense que jouent dans les arts de la Grèce le *style* et le *goût*, deux choses capitales, dont l'une a été créée par les Grecs, et dont l'autre a reçu d'eux une importance toute nouvelle. Et d'abord, qu'est-ce que le style? Qu'est-ce que le goût? Le style, c'est la compréhension de ce qui frappe particulièrement dans les choses créées. Le goût, c'est l'habitude du beau et du bien conduisant au choix raisonné; c'est, par suite, un sentiment du vrai et du beau.

Dans les œuvres d'art des populations de l'Asie ou de l'Égypte, on trouve souvent du style, mais bien rarement ce que nous appelons le *goût*. Ce sont là deux qualités distinctes qu'il est du plus haut intérêt pour l'artiste, à quelque branche de l'art qu'il s'adonne, de définir clairement.

Dans la sculpture comme dans la peinture et l'architecture, ce qu'on appelle le style n'est qu'une expression vraie, si imparfaite qu'elle soit d'ailleurs, d'une idée, d'un besoin ou d'une action. Ce que la nature produit dans les différents ordres de la création a toujours du style, parce que les productions de la nature procèdent toujours d'un principe. Une plante a du style, car elle procède dans sa croissance suivant un ordre parfaitement logique, et, si variées que soient ses allures et son apparence, son développement obéit toujours à une loi invariable. Par la même raison, un animal, dans son port, dans ses formes, dans sa manière d'agir, aura toujours du style, fût-il d'ailleurs le plus laid des êtres vivants. — Émile Alglave.

— La suite à un prochain numéro. —

HISTOIRE DES LÉGISLATIONS COMPARÉES.

COURS DE M. ÉDOUARD LABOULAYE.

(COLLÉGE DE FRANCE.)

(Voy. les nos 2, 3, 5, 6, 7, 9, 10, 14, 19, 20, 24, 25 et 30.)

X.

Washington (suite).

Messieurs,

Nous en sommes restés au moment où le congrès de 1783 adressait à tous les États de l'Amérique un projet qui est resté célèbre sous le nom de *système de revenu*.

Nous avons vu quelle était la situation financière de l'Amérique, et comment le congrès n'avait trouvé d'autre moyen de prévenir une banqueroute imminente que de proposer aux États de l'autoriser à établir et à percevoir des droits de douane sur les marchandises importées. Ce projet était soumis à l'approbation des différents États, et il recevait un accueil peu favorable au moment où Washington se préparait à quitter le commandement de l'armée. La paix avait été conclue; elle n'était pas

encore ratifiée, mais il était certain, dès lors, que la guerre ne durerait pas davantage, et que l'armée allait se dissoudre. Ce fut à ce moment que Washington, sollicité par Hamilton, se décida à adresser des conseils à son pays.

Les événements lui avaient fait une situation toute particulière, et telle que sans doute jamais homme n'en a obtenu de semblable dans un pays libre.

Non-seulement il avait été le chef de l'armée, mais il avait été le conseil et l'âme de la nation. Lorsque le congrès se trouvait dans une situation difficile, c'est à Washington qu'on s'adressait; c'est lui qui correspondait avec les gouverneurs des États, et en obtenait ou de l'argent ou des soldats. Cette influence, il la fuyait autant que d'autres hommes en d'autres pays ont pu la rechercher. On voit toujours en lui la crainte de compromettre les libertés civiles et l'indépendance de ses concitoyens; il a cette timidité de l'honnête homme qui s'inquiète de la grandeur de la situation qui lui est faite, et qui a peur d'avoir plus de pouvoir que la liberté n'en comporte. C'est là le scrupule constant qui l'arrête, c'est ce qui fait la beauté de son caractère.

En ce moment la situation était si tendue, la position financière si critique, l'union tellement menacée, tellement près de se dissoudre, que Washington se décida à adresser une lettre circulaire à tous les gouverneurs des États, une espèce d'adieu, et comme il le disait lui-même, de testament; car en rentrant dans la vie civile, le grand désir de Washington était de n'en plus sortir; et c'est parce qu'il avait pris la résolution de rester désormais un simple particulier, qu'il se hasardait à parler avec autant d'énergie.

Vous savez qu'il ne sortit une seconde fois de la vie privée que pour rendre de nouveaux services à son pays, sur les instances des hommes les plus considérables de l'Amérique, et que quand il accepta la présidence, personne ne pouvait le taxer d'ambition. En 1783, il pouvait donc adresser ses adieux à son pays, sans arrière-pensée, comme plus tard, en 1796, il put adresser à l'Amérique, en quittant la présidence, cette pièce mémorable qui fait aujourd'hui partie du droit public de l'Amérique.

La circulaire de 1783 n'est pas moins intéressante que celle de 1796. Elle nous montre le plus beau spectacle qu'il soit donné à l'humanité de contempler, la vertu d'un grand homme. Washington commence par remercier les gouverneurs, déclarant qu'au moment de quitter le commandement, il veut prendre congé d'eux; qu'après tant de nuits passées sans sommeil à veiller sur les destinées de son pays, il croit de son devoir de lui donner quelques avis dans un temps où le silence serait un crime. Il ne doute pas que quelques personnes ne le taxent d'ambition, de vanité, mais lorsque le devoir commande, il faut obéir. Le temps prouvera qu'il n'a eu qu'une pensée, celle d'être utile à son pays. Puis il montre aux Américains l'heureuse situation que la paix va leur faire. Vous êtes, leur dit-il, dans un pays que la Providence semble avoir choisi tout exprès pour être le plus noble théâtre où l'activité humaine puisse se déployer, et vous arrivez à l'état de peuple, de nation, au moment où les arts, les sciences, la littérature, se sont élevés au plus haut degré, où l'art même du gouvernement est à sa perfection. Dans la pensée de Washington, les Américains n'avaient donc pas à passer par toutes les misères de l'enfantement des civilisations, et par toutes les souffrances au milieu desquelles ont grandi les peuples de l'Europe. « C'est en pleine civilisation que vous commencez à faire une nation, leur dit-il. Mais quelle responsabilité! Vous êtes un peuple libre, éclairé, intelligent, votre bonheur est dans vos mains. Si vous savez fonder une union, vous ferez le bonheur de milliers de générations à venir; si vous ne réussissez pas, au contraire vous serez le jouet des nations de l'Europe, qui sauront bien opposer chez vous État contre État, et vous condamnez au malheur toutes les générations qui viendront après vous. »

Que faut-il faire pour que l'union soit florissante? Washington trouve quatre choses nécessaires : une indissoluble union des États sous un gouvernement fédéral, un religieux respect pour la foi publique, un pied de paix respectable, et enfin l'accord entre tous les citoyens. Sur ce dernier point, Washington n'insiste pas. Il est évident, en effet, que toute société ne repose que sur la concorde et l'harmonie des citoyens. C'est là une de ces conditions premières qui manquent trop souvent, et dont l'absence fait le malheur des pays qui ont été ravagés par la guerre civile. Quelque bonnes que soient les institutions, elles échouent si la discorde aigrit les cœurs. « La liberté, dit Washington, est le fondement de notre édifice; quiconque y voudrait porter la main doit être puni comme un traître et être frappé par la vengeance du peuple outragé. » Je présume que le général a mis dans sa lettre cette phrase comme une réponse aux soupçons qu'on avait conçus contre lui, après l'affaire des pensions de l'armée.

Et maintenant, comment établir l'union? Le congrès a reçu des pouvoirs qu'il faut lui laisser exercer en toute liberté, c'est la première condition. Il faut dans tout État un pouvoir suprême qui puisse maintenir l'ordre, il faut que ce pouvoir s'étende aux finances; car il y a des engagements pris, et ce que l'Amérique peut faire de mieux, c'est de suivre les conseils et d'accepter la direction que le congrès lui donne. Quiconque ne veut pas accepter cette direction menace l'union, est un traître, et assume sur sa tête la responsabilité de la chute de la liberté; car, si l'union ne réussissait pas à se fonder, cette révolution, qui devait faire le bonheur d'un grand peuple, deviendrait au contraire la cause de sa ruine.

Voilà, d'après Washington, quelle est la première condition de bonheur pour l'Amérique, et il ajoute cette réflexion, que je ne veux pas paraphraser, mais lire dans le texte même :

« Si nous ne demeurons fidèles à l'esprit de l'union, notre crédit sera perdu à l'étranger, notre puissance compromise, les traités sans valeur. Nous reviendrons presque à l'état de nature, et nous reconnaîtrons, par notre malheureuse expérience, qu'il y a, de l'extrême anarchie à l'extrême tyrannie, une progression naturelle et nécessaire, et qu'il est très-facile d'établir le pouvoir arbitraire sur les ruines de la liberté, quand on a abusé de la liberté jusqu'à la licence. »

Le second conseil de Washington, c'est un religieux respect de la foi publique. Nous avons vu dans la dernière leçon quelle était la situation de l'armée, quelle peine on avait eue à faire reconnaître les droits des officiers à la pension, à indemniser les soldats de ce qu'on leur devait. Il y avait là une masse énorme de dettes qui représentaient le sang versé ou les obligations contractées pour faire la guerre. Le pays, disait Washington, a le devoir de payer, en aura-t-il la volonté? il faut qu'il l'ait s'il ne veut se déshonorer. La voie du devoir est ouverte devant nous, chaque pas nous montrera que l'honnêteté est la meilleure et la seule véritable politique.

Restait la troisième question : un pied de paix respectable. Washington recommande qu'on organise avec soin la milice, palladium de la liberté américaine; mais il faut une organisation, car c'est en se défendant soi-même qu'un pays est maître de sa liberté. On a souffert, pendant la guerre, de l'absence de toute éducation militaire des milices; il faut donc établir partout une même discipline, mêmes uniformes, mêmes habitudes, et avoir ainsi une armée nationale.

Washington termine ces sages conseils en déclarant qu'il les adresse à son pays, comme son testament politique, et il termine par un appel à la concorde, en rappelant à ses concitoyens qu'ils trouveront dans l'Évangile les principes mêmes de la liberté ; que c'est par la charité, la douceur, l'esprit de paix, qu'on peut fonder la liberté d'un grand peuple.

Telle est cette circulaire de Washington; elle est remarquable à plus d'un titre : d'abord par une teinte religieuse qu'on ne retrouve au même degré dans aucun autre écrit du général; ensuite par cette crainte de l'anarchie et de la tyrannie qu'il semble prévoir. Lui, l'homme le plus désintéressé du monde, ce qui l'avait frappé dans le mouvement de l'armée, ce n'était pas qu'on lui eût offert un commandement qui pouvait mener à la couronne, c'est que de pareilles idées puissent germer en Amérique.

La lettre est belle, mais heureux le peuple auquel on peut tenir un pareil langage.

Il n'est pas donné à tous les hommes d'État de se faire écouter du peuple, lorsque au lieu de flatter ses passions, on combat ses faiblesses. En Amérique, ce qui faisait le fond du caractère national, c'était l'esprit provincial, et c'était contre ce qu'il y avait d'exagéré dans cet esprit que Washington s'élevait. Sa voix fut entendue; le coup porta lentement, mais il porta. C'était l'avantage de cette position si grande que le général devait à la loyauté incontestée de son caractère, à un désintéressement dont personne ne doutait, que chacune de ses paroles restait, était acceptée, méditée par la nation. Chacun des écrits de Washington était pour ainsi dire déposé dans les esprits comme un germe qui devait se développer et donner un jour des fruits excellents. Ce fut, en effet, cette lettre et d'autres que Washington écrivit plus tard qui finirent par amener, en 1787, cette réforme fédérale dont la Constitution fut le résultat.

Peu après cette lettre, en novembre 1783, le congrès se rassembla à Annapolis pour recevoir la démission de Washington. Le congrès se trouva donc, par la disparition de l'armée et de son chef, seul à représenter l'Amérique et seul chargé de gouverner la confédération, sans avoir entre les mains de moyens d'action. Jamais gouvernement ne fut plus impuissant, non par la faute des hommes, mais par celle des institutions. Ce congrès était composé d'un certain nombre de délégués des colonies qui arrivaient comme des plénipotentiaires pour traiter au nom de chaque État particulier. Leur autorité était donc, non pas celle de membres d'un gouvernement central, mais celle d'ambassadeurs, et vous savez ce que font les ambassadeurs quand quelque chose les embarrasse; ils ont une parole sacramentelle : « J'en référerai à mon gouvernement. » Le congrès était donc à chaque instant obligé d'en référer aux États, qui ne l'écoutaient guère; car la révolution, en assurant leur indépendance, y avait développé en même temps une activité des plus intenses. On ne songeait qu'aux intérêts provinciaux.

Chacun de ces pays, qui sont de grands pays, avait son gouvernement à reconstituer, ses lois à modifier; la vie locale était si animée, qu'on s'occupait peu de ce qui se passait à Annapolis. Personne ne songeait au congrès. L'Amérique était dans une espèce d'anarchie fédérale, ce qui n'empêchait pas chaque État de vivre chez soi, et ce qui explique que pendant quatre ans on put supporter un régime qui, s'il eût été l'anarchie comme nous l'avons vue chez nous, n'aurait certainement pas duré aussi longtemps.

ÉD. LABOULAYE.

— La fin au prochain numéro —

— Ce soir samedi, 9 juillet, M. Jules Claretie fera dans la mairie de Sceaux, sous les auspices de l'Association polytechnique, une conférence sous ce titre : *La Fontaine et ses critiques.*

LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE.

Viennent de paraître :

DES GÉNÉRATIONS SPONTANÉES, conférence faite par M. le professeur JOLY dans l'amphithéâtre de l'École de médecine. In 8. 50 c.

L'AME ET LA VIE, suivi d'une étude sur l'esthétique française, par ÉMILE SAISSET, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres. 1 vol. in-18, faisant partie de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine.* 2 fr. 50

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

PREMIÈRE ANNÉE. — N° 33. UN NUMÉRO : 30 CENTIMES. 16 JUILLET 1864.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

LITTÉRATURE — PHILOSOPHIE — THÉOLOGIE — ÉLOQUENCE — HISTOIRE
LÉGISLATION — ESTHÉTIQUE — ARCHÉOLOGIE

Paraît tous les Samedis.

Paris.....	Six mois.	8 fr.	Un an. 15 fr.
Départements..	—	10	— 18
Étranger.....	—	12	— 20

Prix de l'abonnement avec la Revue des Cours scientifiques.

Six mois.....	Paris, 15 fr.	Départ., 18 fr.	Étranger, 20 fr.
Un an.....	— 26	— 30	— 35

Rédacteur en chef
M. ODYSSE-BAROT

Les ouvrages dont deux exemplaires auront été envoyés au bureau du journal seront annoncés et analysés s'il y a lieu.

On s'abonne
A LA LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE
17, rue de l'École de Médecine,
Et chez tous les libraires, par l'envoi d'un bon de poste, ou d'un mandat sur Paris.

L'abonnement part du 1er décembre ou du 1er juin de chaque année.

SOMMAIRE.

Droit international. — Cours de M. Beltrano à l'Université de Naples : Leçon d'ouverture. Traduit de l'italien par M. Eugène Mir.

Esthétique appliquée à l'histoire de l'art. — Cours de M. Viollet-le-Duc : V. Caractères de l'art grec (suite).

Législations comparées. — Cours de M. Édouard Laboulaye : X. Washington (fin).

Littérature française. — Conférence de M. Antoine Campaux : La question des femmes au XVe siècle.

Chronique.

DROIT INTERNATIONAL.

COURS DE M. BELTRANO.

(UNIVERSITÉ DE NAPLES.)

Leçon d'ouverture.

Messieurs,

Lorsque Bacon de Vérulam traçait une nouvelle organisation de la science, et Leibnitz la critique de la jurisprudence universelle ; et que, dans une pensée encore plus vaste, Vico entait sur le tronc des sciences métaphysiques les sciences secondaires qui devaient en être les rameaux, les temps étaient encore bien éloignés où devaient se réaliser ces plans sublimes. L'esprit humain faisait alors un travail d'analyse, il devait élever le nouvel édifice sur les ruines de l'ignorance et de l'idolâtrique admiration du passé ; il avait à décomposer, à faire un choix, à préparer une nouvelle toile. L'organisation de la science et la synthèse ne répondaient pas à ce moment aux besoins de la vie intellectuelle : cette tâche incombait à une époque où l'humanité se fût déjà mise en possession de quelques-unes de ces vérités fécondes, puissantes, universelles, qui pussent embrasser dans leur active compréhension un ordre entier de connaissances auxquelles les autres devraient être subordonnées. Pour que ce développement prît naissance, il fallait que les conditions morales et sociales des individus fussent renouvelées, il fallait que la conscience humaine possédât pleinement la notion de son être propre, et qu'ainsi la pensée pût, dans un audacieux essor, s'élancer au delà de son horizon, dans cette longue route que lui marquait la destinée de la famille universelle à laquelle elle appartenait. Préparés par de nombreux événements qui déjà s'opéraient dans un travail lent et mystérieux, hâtés par un des plus grands bouleversements que rappelle l'histoire humaine, je veux dire la révolution française, ces temps sont maintenant arrivés ; et, depuis plus d'un demi-siècle, nous voyons les sciences prendre une nouvelle direction et s'engager dans une voie nouvelle : il n'est personne qui ne voie combien est différent aujourd'hui le procédé de l'esprit humain. Si l'on voulait caractériser les procédés scientifiques de l'âge moderne, et les distinguer de ceux des siècles passés, on pourrait dire, sans crainte de se tromper, qu'aujourd'hui la pensée humaine tend à généraliser, à subordonner les diverses sciences à un principe organique commun ; à renouer entre elles, comme les anneaux d'une seule chaîne, ses diverses découvertes. Aujourd'hui, on n'enseigne une science qu'en lui assignant la place qui lui appartient dans l'encyclopédie universelle, en définissant ses rapports avec les autres sciences, ses sœurs ; en décrivant ses progrès dans l'histoire, ses points de contact avec le passé et sa pierre d'attente avec l'avenir ; en montrant enfin quels sont les besoins de l'esprit et de la conscience auxquels elle répond, et à quelle mission elle est réservée.

Si ce procédé, je dirais presque instinctif, de la pensée moderne se manifeste aujourd'hui dans les sciences métaphysiques, il se révèle davantage dans les sciences morales et mieux encore dans les études juridiques. Aujourd'hui, le droit n'est plus seulement dans les codes, il a pris une place plus élevée ; il dédaigne les liens qui le retenaient, et imprime des traces plus profondes sur la scène du monde moral ; il s'échappe de la conscience humaine.

Aussi le droit civil, qui dans les âges précédents et surtout à l'époque de la civilisation romaine, comprenait tout le droit, aujourd'hui n'en est plus qu'une faible partie : l'homme dans ses relations infinies, la société dans ses rapports si variés, voilà le domaine du droit ; et c'est l'étude, la description, la coordination de ces rapports, qui formera un jour ce grand code où chacun trouvera ses lois, l'individu, la famille, l'État, la société tout entière.

Cette tendance de la science juridique est une conséquence nécessaire des progrès que fait chaque jour l'élément rationaliste : elle s'étend petit à petit à toute l'organisation sociale, et se manifeste encore plus clairement dans l'histoire, qui, oubliant les errements passés et laissant de côté la commune et la province, devient nationale en attendant qu'elle se fasse cosmopolite. A cette fin, la législation cherche un autre élément presque inconnu jusqu'ici, l'élément comparatif ; de là vient l'importance que prend aujourd'hui la législation comparée. Mais la prédominance de l'élément rationaliste et moral, supérieur aux idées particulières de localité, devait produire un autre grand effet, celui d'assujettir à une loi commune et suprême même ces personnalités collectives qui sont les États, et de créer une série de principes et de préceptes propres à gouverner les rapports entre les peuples considérés comme des personnalités distinctes. Cette série de principes, qui tend à faire rentrer sous l'empire de ce vaste code tous les États, est le droit des gens, aussi appelé droit public externe ou droit international.

Mais ici je me pose une première question, que vous vous êtes déjà posée vous-mêmes. Quel est le principe qui gouverne cette partie des sciences juridiques, et est-ce un principe particulier ou commun à toutes les autres parties ? Messieurs, cette recherche n'a pas seulement une importance et une valeur scientifiques, comme celle qui tend à isoler la science qu'on va professer de celles qui touchent ses frontières, mais elle a encore une importance pratique du plus grand intérêt. Car cette étude a pour but de rechercher s'il y a un principe impératif qui gouverne et domine le droit international, ou si, au contraire, tout se réduit à un état de fait dépendant des rapports des nations entre elles : si c'est du libre consentement universel et indépendamment de toute autre sanction morale et juridique que dérive le droit des gens, ou bien si c'est d'un principe auquel tous les États, même souverains, doivent se soumettre.

Vous savez déjà, messieurs, que le droit des gens a été de nos jours représenté par des écrivains nombreux et de quelque autorité, comme la description de ces principes et de ces règles qu'ont acceptés l'usage et l'assentiment universel ; avec ce système, ce qu'on a appelé droit volontaire, dérivé soit de l'habitude, soit de la convention, constituerait non-seulement le fondement, mais encore l'objet et la matière de cette étude. Il s'ensuit que les traités, les conventions des gouvernements, les usages généralement acceptés, seraient la seule source du droit international. Une école rationaliste qui tenterait d'établir le droit des gens sur une autre base, disent ces écrivains, et en particulier Story, Martens, Fœlix, aboutirait aux songes creux et surannés de la monarchie universelle, et aux naïves utopies de l'abbé de Saint-Pierre et de Fénelon.

Eh bien ! je veux essayer de démontrer ce qu'il y a de faux dans ce raisonnement. Disons tout de suite que, pour qu'il ait une base scientifique, le droit international doit avoir un principe identique avec celui du droit privé et du droit public intérieur.

Si la poursuite d'un but commun à toute l'humanité est le fondement des devoirs en général et des droits, elle est aussi le fondement du droit des gens. Si l'homme forme une société dans la famille, dans la commune, dans la province, dans l'État, dans la nation, il en forme une aussi dans l'humanité tout entière : et j'affirme que le droit n'atteindra pas son plein développement, et qu'on ne se fera pas une juste idée de sa mission, tant que le droit n'aura pas abandonné l'individu pour se transporter dans l'humanité.

Il est vrai qu'on aperçoit, à première vue, une profonde séparation entre le droit intérieur et le droit des gens : et les écrivains de l'école dont je viens de parler, ne manquent pas de nous demander ce que peut être un droit qui n'a pas de sanction, où est le tribunal devant lequel nous traduirons les États dissidents ou belligérants, et ce que sera un droit sans code ? Les nations sont indépendantes entre elles, on ne peut leur imposer une loi malgré leur propre volonté.

Bien grave est cette objection, et sérieuse l'idée sur laquelle elle repose ; je n'hésite pas à l'admettre, mais je fais mes réserves. Il est certain qu'un droit des gens positif, universel, n'est pas encore formulé ; mais il ne s'ensuit pas qu'il n'existe pas ou qu'il ne doive pas exister entre les nations un droit universel dérivé de la raison. Du défaut de coercition extérieure, on ne peut pas conclure à la non-existence de cette coercition intérieure, qui est de l'essence même du droit ; il n'y aura pas une loi internationale, mais il y aura un droit international. S'il n'y a pas un tribunal universel, c'est que le sentiment du droit n'est pas encore assez vif et assez profondément enraciné pour s'imposer par lui-même à celui qui ose le violer. Ce n'est ni dans les tribunaux ni dans les codes que se trouve le droit ; on n'y trouve que la délimitation pratique et l'application du droit ; la source en est dans la

raison et dans le sentiment juridique qui se développe au fond de la conscience humaine; et comme le droit est antérieur à la loi, de même le droit des nations est antérieur aux lois que les nations s'imposent elles-mêmes volontairement. On peut même dire que, comme la loi émane du libre consentement de la nation, consentement déterminé, il est vrai, par des principes absolus, et comme le défaut d'un libre consentement à régler un rapport de droit déterminé ne fait pas supposer la non-existence d'un principe rationnel correspondant, de même encore le défaut de consentement des peuples à régler les rapports internationaux ne peut pas permettre de conclure à la non-existence d'un principe moral supérieur. La justice, prise dans sa signification la plus large comme manifestation et réalisation du droit, est le principe suprême qui règle les rapports des hommes dans l'ordre moral. Ce même principe détermine les relations des sociétés parmi les nations. Donc, le fondement de la science que j'aurai l'honneur de vous exposer, messieurs, ne peut qu'être commun à toutes les branches de la science juridique. Ainsi la législation privée, la législation politique et celle du droit international reposent toutes sur un principe unique; aussi est-il logique de le comprendre dans une même division, le droit public interne et externe. Comment espérer, messieurs, un progrès dans cette partie du droit, si l'on assignait une force impérative à ces règles éternelles du juste?

Précisément parce que les peuples sont indépendants entre eux, et par conséquent libres d'accorder ou de refuser une sanction à certains préceptes de l'universelle justice, il faut assigner à cette science une base solide et donner au principe moral une efficacité toute particulière. Il n'y aura pas de tribunal devant lequel les États auront à rendre compte des violations des règles universelles; mais il est, messieurs, il est un tribunal que préside la conscience des peuples eux-mêmes, un tribunal dont la civilisation accroît chaque jour l'autorité, un tribunal qui ne fermera jamais ses portes, parce que c'est l'opinion nationale qui les a ouvertes. La guerre elle-même, cette anomalie que l'humanité a tant de raisons pour déplorer, si elle est en certaines occasions le seul moyen de faire prévaloir le droit, est acceptée par les nations civilisées, seulement parce qu'on présume qu'au triomphe des armes est lié celui de la justice.

Mais la solution à laquelle nous sommes arrivés manquerait de précision et ne pourrait pas recevoir une sérieuse et féconde application, si on ne la combinait avec d'autres éléments. Il est nécessaire de rapprocher le droit international de ces principes qui, en fait, lui ont donné naissance et desquels il attend son développement ultérieur. Le droit, messieurs, ne se crée qu'avec le principe d'organisation; si l'homme barbare se sent libre de devoirs, c'est qu'il n'a pas de droits reconnus; son droit serait le devoir des autres. Il n'est pas vrai que l'homme en entrant dans la société perde ses droits; il commence au contraire à en acquérir; il ne sacrifie pas sa liberté, mais il en prend le titre légitime. Plus la société progresse, plus le lien organique se perfectionne, plus le droit se développe dans la personnalité libre de l'homme; la liberté se fortifie d'autant plus que l'on reconnaît et que l'on accepte plus de devoirs dont la réciprocité forme une chaîne indéfinie.

C'est de la même manière que prend naissance et que se développe le droit des nations, avec cette différence déjà mentionnée que la société crée l'autorité, tandis qu'elle manque comme centre commun entre les peuples. J'aime à insister sur ce point et je reconnais volontiers cette différence : l'attrait d'une théorie ne satisfait pas, il faut lui assigner un fondement dans la réalité. Et ce fondement, messieurs, c'est le consentement libre des États, déterminé par des nécessités particulières et par le principe de l'utilité commune, tel qu'il se manifeste dans les usages et dans les contrats internationaux : ce second élément, tout de fait, complète le premier qui est absolument abstrait, et c'est dans la conciliation et l'harmonie de ces deux termes par le raisonnement que consiste cette science; aussi, en négligeant un positivisme mesquin, ne réussirait-on pas à en faire une science de pure spéculation. Le droit positif international est renfermé dans ce second élément.

Avec ces données, messieurs, nous pourrons juger la valeur de quelques systèmes imaginés pour expliquer les principes du droit international, systèmes dont les uns identifient le droit naturel avec le droit des gens, tandis que les autres font tout dépendre des faits, acceptent la fatale et matérialiste théorie des faits accomplis, et réduisent cette science à une collection de traités et de conventions diplomatiques.

La variété des conditions de fait dont nous venons de parler est gouvernée par les principes mêmes qui président au développement de la civilisation des peuples. Le progrès de chaque législation amènera nécessairement celui de la législation internationale; le perfectionnement moral de l'homme et de la société à laquelle il appartient, entraînera avec lui celui des personnalités collectives, et c'est avec raison qu'un écrivain a dit récemment que le droit naturel est la morale sociale; et le droit des gens le droit naturel universalisé. Lorsque le principe de la liberté humaine et de son activité aura été reconnu dans tout son développement rationnel; lorsque le citoyen, dans la société à laquelle il appartient, se sera mis en pleine possession de toutes ses prérogatives; alors la conscience des nations devra reconnaître encore dans l'homme, comme citoyen de la grande patrie universelle, ces mêmes droits. Et alors cet accord ne sera pas seulement la mesure d'un intérêt transitoire; mais ce sera cette utilité générale bien entendue qui consiste véritablement dans la pleine réalisation du droit de chaque nation.

Le nombre est grand des faits qui ont provoqué les progrès de la société, il serait hors de propos de les

énumérer ici ; mais je ne puis pas ne pas vous avertir que les temps modernes ont été à ce point de vue excessivement féconds.

L'antiquité païenne, vous le savez, n'avait pas la notion du droit des gens, car il lui manquait la notion de la fraternité humaine et de la communauté d'origine et de destinée : la guerre, la conquête, devait être l'expression de l'état moral de la société : *peregrinus* et *hostis* étaient synonymes. Le droit ne dépassait pas les murs du municipe, et même lorsque la science romaine eut marqué une empreinte plus profonde que n'ont pu effacer ni la barbarie, ni le souffle de tant de siècles ; lorsque la législation romaine devint commune aux peuples soumis à l'empire, on ne vit pas apparaître des droits distincts chez les nations : le peuple romain admit l'étranger à la participation de son droit ; ce fut véritablement un monde romain ; au fond on trouve partout une notion unique, celle de la personnalité romaine.

Chez les Grecs, on ne voit pas moins prédominer l'élément particulier, car leur civilisation était fondée sur un patriotisme qui ne dépassait pas la cité ; aussi pour les Grecs les plus civilisés, l'étranger, dont les intérêts ne pouvaient s'identifier avec ceux de leur propre patrie, n'était regardé que comme un ennemi et un barbare ; le monde était divisé entre les Grecs et les Barbares, et la science elle-même, personnifiée par les deux plus grandes individualités que présente l'histoire de l'esprit humain, Platon et Aristote, ne dédaigna pas de se soumettre à une distinction que repousse une véritable notion de la dignité humaine, si bien que l'esclavage, non-seulement ne se révéla pas à ces grands philosophes comme une iniquité, mais encore il fut considéré comme une conséquence nécessaire de cette distinction faite dans le sein même de la famille humaine. Le judaïsme ne nous présente point des idées plus larges. L'élément religieux fut chez les Hébreux ce qu'avait été le principe politique chez les Grecs, et le *jus civile* chez les Romains ; quiconque n'était pas juif et n'avait pas le privilége de conserver l'antique tradition errait en ennemi, et toute la période de civilisation de ce peuple comprend une série de guerres faites contre les nations qui n'avaient pas le même culte.

Le christianisme est venu jeter au sein de l'humanité, à laquelle ne suffisaient plus les errements antiques, la notion de la fraternité universelle, et c'est dans le christianisme seul qu'on peut trouver le premier fondement du droit international ; mais les hommes qui se chargèrent de le représenter furent entraînés par l'esprit d'exclusion, et l'Église, quand elle prit en main la direction de la société européenne, tendait non pas à unifier la libre société humaine, mais à former une monarchie propre, une théocratie universelle.

Il faut cependant reconnaître que cette conception de monarchie universelle et cet esprit de hiérarchie auxquels l'Église façonnait les nations, exercèrent une salutaire influence au moyen âge, et que, combinés avec le principe de la domination féodale, ils posèrent les bases de cette réorganisation sociale qui ne se développa que bien plus tard. C'est ainsi que les croisades entreprises sous l'influence de la pensée religieuse ; la découverte de la route maritime des Indes faite sous l'impulsion de l'esprit de commerce qui déjà cherchait une plus vaste carrière, celle des voies transatlantiques due au génie de notre grand concitoyen, laissez-moi l'appeler ainsi, Christophe Colomb ; les ligues des communes italiennes et celles des villes hanséatiques, les fréquentes ambassades, les guerres mêmes, donnèrent naissance à des intérêts divers, créèrent de nouveaux rapports, facilitèrent les communications dans la société moderne, et posèrent les fondements de ce droit qui alors put véritablement commencer à s'appeler droit des gens.

D'ailleurs une autre forme d'organisation commençait en même temps à se manifester chez les peuples, et montrait jusqu'à quel point la souveraineté et l'indépendance nationale peuvent être modifiées par de réciproques avantages ; je veux parler du principe fédératif, dont on ne peut contester la suprême importance. Pour ne pas parler des exemples de l'antiquité, qui ignore que la fédération des villes lombardes fit plier la tête à Frédéric Barberousse ; que la ligue des Suisses humilia la maison d'Autriche, et la ligue hanséatique toutes les couronnes du Nord les unes après les autres ? La ligue de Smalkalde força Charles Quint à accorder pour la première fois la liberté de conscience ; celle des Provinces-Unies souffleta l'orgueil et contint l'impétueuse cruauté de Philippe II ? Ne fut-ce pas enfin une confédération qui enleva l'Amérique septentrionale à la domination de l'Angleterre et donna la victoire à trois millions d'hommes contre un nombre six fois plus grand ? Et ne dut-on pas à l'esprit fédératif de voir les colonies espagnoles se soustraire à la domination et au joug de la métropole.

Les faits économiques ont eu, eux aussi, une très-grande influence sur la marche de la civilisation, et par suite, du droit international. La multiplication des besoins, résultat d'une civilisation plus avancée, a fait découvrir de nouveaux moyens de les satisfaire, et a rendu nécessaire le concours des peuples divers ; le principe de la division du travail appliqué sur une large échelle a prédominé dans le monde. Les traités de commerce se sont multipliés ; ceux de navigation ont assuré aux transactions commerciales maritimes un grand développement et leur ont donné des garanties jusque-là inconnues. Le cri des peuples avait en vain protesté pendant des siècles contre l'usurpation qu'avaient faite certaines puissances des grandes voies de communication que le Tout-Puissant avait ouvertes à travers les mers, et de ces artères, sources de vie, qu'il avait fait circuler à travers le territoire des nations. Ce cri fut recueilli par la civilisation contemporaine, qui a enfin abattu la prépondérance maritime usurpée, proclamé en principe la liberté des mers et de la navigation des grands fleuves, stigmatisant le mo-

nopole dont certains États s'étaient emparés. Ce même principe va bientôt ouvrir à la navigation une route nouvelle à travers cet isthme qui retarde encore le baiser fraternel de deux mers qui seront un jour les voies de deux civilisations tendant à s'épouser.

Dans l'ordre des communications terrestres, la vapeur a rapproché les peuples, et voilà le droit international qui va régler les rapports nouveaux nés de la réunion des tronçons dérivés d'États divers, et de ces ponts jetés si audacieusement au-dessus de ces fleuves que la nature avait placés comme une barrière entre les États. C'est de la même manière que la communication de la pensée, bien plus importante que celle des produits et des marchandises, a appelé à son aide le droit des gens, qui a eu à régler ces rapports nouveaux au moyen des conventions postales et télégraphiques dans divers États, et surtout entre l'Europe et l'Amérique. Le grand nombre des communications a donné lieu aussi à la nécessité de régler d'une manière aussi uniforme que possible les signes représentatifs de la valeur, d'assurer le libre cours d'immenses capitaux que l'esprit d'association a jetés sur le marché du monde et de leur donner des garanties sur toutes les places. De là les conventions monétaires entre les divers États, et celles qui tendent à garantir le crédit.

Si de l'ordre matériel on passe à l'ordre social et moral, on verra s'élargir davantage encore le champ du droit international. Dans les congrès statistiques, sanitaires ou pénitentiaires, on assure par des conventions la santé publique, on réprime les délits, on supprime, sans refuser l'hospitalité au malheur, ce droit d'asile qui assurait hors le territoire l'impunité au délinquant. On verra aussi que le droit international n'est pas resté indifférent devant un droit passé jusqu'ici sous silence ou oublié; je veux parler de la propriété des produits de l'esprit : ce droit aujourd'hui est garanti par des conventions au delà du territoire, et parcourra, ainsi protégé, le monde qu'il est destiné à éclairer.

D'après ce que je viens de dire, messieurs, vous pourrez vous rendre compte des progrès qu'a faits le droit des gens, et comment il tient de plus en plus à se rapprocher du droit naturel en rompant les barrières que lui avait opposées la ruse humaine. Considérez avec moi quelle différence il y a entre les traités des anciens et ceux des peuples modernes; combien les traités conclus à Vienne et à Paris en 1814 et 1815; à Laybach, à Troppau, à Vérone de 1820 à 1826, diffèrent des traités conclus après 1830, qui assurèrent l'indépendance de la Belgique, proclamèrent la liberté des mers et consacrèrent le principe de la souveraineté des peuples.

Transportez-vous avec moi aux mémorables traités conclus à Paris en 1856, qui fondèrent sur une base internationale le principe de l'inviolabilité de la propriété chez les neutres pendant les guerres maritimes, et abolirent ce qui restait de l'esprit de piraterie; à ces traités de Paris, qui souffletèrent l'orgueil moscovite, et auxquels, pour cette raison, on pardonnera la faute d'avoir fait entrer dans le congrès européen un empire condamné à périr par la civilisation européenne elle-même. Mais le droit international attend son dernier mot de la civilisation à venir : ce dernier mot a déjà été prononcé en partie : une splendide victoire de deux peuples généreux l'a arraché des lèvres du Habpsbourg : il porte déjà ses fruits : la vieille Europe a vu s'écrouler le vieil édifice du droit divin et de la conquête, et frémissant de dépit, elle a assisté à la danse des peuples accourant aux urnes d'où sortait naguère le nom glorieux du roi d'Italie et d'où vient de sortir celui de l'élu de la Grèce. Ce mot sera complété par un principe sur lequel se fondera le nouvel équilibre européen. Vous le connaissez déjà, il gonfle la poitrine des générations actuelles, il inspire les chants religieux de la Pologne opprimée, il agite l'Épire et la Thessalie, il ébranle jusqu'aux rives de la Lèthe et de la Theiss, il court de la Libye aux Alpes, et, dans sa marche irrésistible, ouvrira au jeune peuple italien les portes de Venise et de Rome. Vous l'avez déjà prononcé, je l'entends, ce nom auguste, ce nom sacré de *nationalité!* Ce sera là le vrai fondement du droit des gens, et l'œuvre du droit se confondra avec celle de la nature, et l'on pourra dire alors des gouverneurs des peuples ce qu'on a dit de Newton, que « la pensée de l'homme s'est rencontrée avec celle du Créateur. »

Traduit de l'italien par Eugène Mir.

ESTHÉTIQUE APPLIQUÉE A L'HISTOIRE DE L'ART.

COURS DE M. VIOLLET-LE-DUC.

(École des beaux-arts.)

(Voy. les nos 13, 14, 15, 21, 28, 31 et 32.)

V.

Caractères de l'art grec.

Prenons maintenant les œuvres d'art. Y mettre du style, ce sera donc se conformer à cet ordre logique que nous pouvons constater dans toutes les productions de la nature; ce sera saisir l'expression dominante dans chacune de ces productions, l'allure en un mot, plutôt que d'en copier servilement les moindres détails. Tout le monde a vu quelques-uns de ces animaux sculptés par les Égyptiens : on peut, sans aucun doute, dans ces copies de la nature, constater des inexactitudes ou des omissions; mais on y trouve l'allure, la physionomie générale et le caractère de l'animal si bien rendus, quoique souvent d'une manière fort sommaire, qu'on ne saurait se méprendre un instant sur les traits essentiels de l'individu reproduit par l'artiste. Tous aussi nous connaissons ces vases grecs d'une antiquité très-reculée, qui remplissent les musées de l'Europe. Le plus souvent les peintures qui les décorent ne présentent que des linéaments tracés rapidement du bout du pinceau ou du

poinçon. Comme on le pense bien, des figures ainsi tracées sont souvent fort loin d'être parfaites au point de vue de l'exacte reproduction de la forme, et cependant les mouvements sont saisis avec tant de justesse, les gestes des personnages sont si vrais, que la connaissance la plus difficile en fait d'art ne peut refuser à ces dessins un style remarquable, une observation délicate et distinguée de la nature dans ses traits les plus frappants.

Mais ces qualités de style peuvent exister sans qu'il y ait pour cela du *goût* dans l'œuvre de l'artiste. C'est que si le style n'est qu'une façon vraie et sommaire d'envisager la nature et de la saisir dans ses expressions les plus frappantes, si le style n'est qu'une sorte de reflet de la nature, le goût appartient uniquement à l'artiste.

Pour nous, aujourd'hui, le goût n'est plus qu'une sorte d'habitude du beau et du bien, parce qu'il a été produit avant nous une si grande quantité d'œuvres d'art d'une valeur considérable à tous les points de vue, que nous pouvons former notre goût rien qu'en enregistrant dans notre mémoire les plus belles de ces œuvres. Mais lorsque le goût était encore à former, la tâche était bien moins aisée. En effet, il fallait en trouver les éléments, les classer, en composer un corps de doctrine et en venir à l'application. C'est cependant ce qu'ont su faire les Grecs, les premiers entre tous les peuples, et cela en appliquant à toute production d'art leur faculté de raisonner, leur sens logique, leur sentiment du beau, c'est-à-dire une incessante recherche de l'idéal.

Un fait attire tout d'abord notre attention lorsque nous parcourons une des villes bâties par les Grecs, c'est la manière dont ils savent profiter de la configuration du sol pour établir l'assiette de ces villes, de leurs monuments et de leurs remparts : les restes d'Athènes, d'Agrigente et de Sélinonte nous en offrent des exemples frappants. Sensibles avant tout à ce que nous appelons aujourd'hui le pittoresque, ils placent leurs temples et leurs édifices principaux généralement sur des hauteurs, et toujours de façon à présenter aux yeux de l'étranger les silhouettes les plus variées et les plus heureuses. Si les Grecs s'étaient établis sur les bords de la Seine, ils n'auraient pas manqué d'élever à Montmartre quelque édifice qui, par ses lignes majestueuses, eût contribué à révéler au loin l'existence de la grande ville que domine cette colline. Loin de chercher dans leurs monuments des dispositions uniformes ou symétriques, ils semblent au contraire viser à la variété, et possèdent au suprême degré ce sentiment délicat qui sait faire valoir les lignes par les contrastes. Aussi l'assiette de l'édifice une fois choisie, ont-ils toujours soin de modifier leur architecture pour l'adapter à son piédestal naturel : les grandes masses du monument se combinent ainsi avec les lignes du paysage et leur empruntent une partie de leur imposante majesté. Voilà pourquoi les grands monuments grecs, qu'on a souvent imités dans d'autres pays, n'ont plus produit le même effet, une fois sortis de ce cadre qui en était le complément indispensable.

Si nous prenons maintenant ces édifices dans le détail, ce qui nous surprend partout, c'est l'habileté avec laquelle les Grecs savent profiter de la lumière si éclatante et si pure dans leur climat, et choisir des formes dont la valeur est, pour ainsi dire, écrite par les rayons mêmes du soleil. Ainsi, dans l'architecture, pour mieux marquer la rigidité de leurs colonnes, ils y tracent des cannelures verticales, tandis que les Égyptiens employaient presque aussi souvent des cercles horizontaux que les tracés verticaux. Et ces cannelures, ils ont soin de les faire creuses pour obtenir des oppositions tranchées de lumière et d'ombre, et aller rechercher la lumière aussi loin que possible du côté opposé aux rayons solaires, car ils avaient observé que ces colonnes, vivement éclairées d'un côté et obscures de l'autre, se déformaient à l'œil et produisaient un effet désagréable. Nous retrouvons la même entente des effets de lumière et la même recherche des contrastes dans les moulures, dont le profil varie toujours avec le mode d'éclairement. (*Le professeur dessine au tableau plusieurs profils de moulures du temple de Cérès à Eleusis.*) Même soin dans la sculpture : les bas-reliefs éclairés directement par le soleil, comme les métopes ou les tympans du Parthénon, sont traités tout autrement que ceux de la cella du même édifice ou du temple de Thésée, qui ne reçoivent la lumière que de reflet; les masses dominantes, les plans changent de caractère, et la composition se sert des jeux de la lumière pour se faire mieux saisir et s'accuser davantage. Nous ne pouvons dire aussi sûrement qu'il en était de même pour les tableaux, puisque l'art grec de cette époque ne nous en a point laissés; mais tout porte à le croire; et la peinture décorative, nous en avons maintenant la certitude, obéissait aux mêmes principes. Les tons sont choisis en tenant compte de la position et du mode d'éclairement de chaque ornement. Les colonnes des portiques extérieurs sont généralement peintes de couleurs claires qui s'enflamment sous les rayons du soleil; la cella, au contraire, enveloppée d'une ombre mystérieuse où les teintes rouges perdraient tout leur éclat, la cella prend plutôt des tons sombres qui s'accommodent mieux de cette demi-obscurité.

Il y avait donc dans les œuvres d'art de la Grèce intervention permanente du goût, c'est-à-dire choix raisonné de la coloration et de la forme d'après la place à occuper et l'effet à produire. Mais il faut dire que pour atteindre ce but suprême dans le domaine de l'art, les Grecs avaient constitué un état social éminemment propre à produire ce résultat. Il serait hors de propos dans cette enceinte d'exposer la constitution politique des diverses peuplades grecques : il est pourtant nécessaire d'en dire quelques mots. Cette constitution n'a pas de rapports avec celle de notre civilisation moderne. Les Grecs formaient bien plutôt des sociétés que des

États tels que nous les comprenons aujourd'hui. Mais, par cela même qu'ils ne se composaient que de sociétés réunies autour de certaines cités, l'examen, la critique, le besoin de plaire, l'ambition de la suprématie locale, avaient sur leurs arts une immense influence et leur donnaient un rôle important dans la vie de ces petites sociétés. Les populations grecques avaient sans doute des esclaves comme celles de l'Orient, mais elles ne les employaient guère qu'aux travaux agricoles ou domestiques et aux labeurs les plus vulgaires; d'ailleurs elles respectaient trop la pratique des arts pour la confier à des mains serviles. Considérant la culture des arts comme l'une des plus nobles occupations de l'homme, les Grecs ne pouvaient admettre qu'il sortît des mains de leurs artistes autre chose que des œuvres accomplies. Tous leurs efforts tendaient donc sans cesse à perfectionner ces œuvres et à les mettre au-dessus des atteintes de la critique, qui prenait une amertume toute particulière dans ces sociétés restreintes. L'histoire des beaux siècles de la Grèce est remplie de ces critiques passionnées qui étaient, à tout prendre, un principe actif et incessant de progrès; mais nous y trouvons aussi ces éclatants triomphes obtenus par les maîtres de l'art, lorsque leur talent parvenait à dominer l'envie de leurs compatriotes comme de leurs rivaux, et ce besoin inné dans l'homme de rechercher toujours le côté faible des choses.

Au milieu d'une pareille société, on comprend facilement que tous ceux qui se livraient à la pratique des arts, depuis le tailleur de pierre et le stucateur jusqu'à l'architecte, le sculpteur ou le peintre, tous devaient avoir leur part de responsabilité, et par conséquent de gloire. Aussi, dans tous les monuments que nous ont laissés les Grecs, voit-on intervenir l'art jusque dans les moindres détails; le manœuvre, l'ouvrier vulgaire et inintelligent n'existe pas chez eux. S'agit-il d'un édifice, toute pierre remplit une fonction apparente; l'ouvrier qui la taille sait qu'elle sera vue et critiquée, qu'elle occupe une place nécessaire. Si l'histoire n'attestait point ce fait, le seul aspect des monuments grecs suffirait à le mettre en évidence. Ainsi les murs d'une cella, sauf quelques rares exceptions, ne sont pas formés d'un seul système de pierres enchevêtrées; ce sont deux murs collés l'un à l'autre et faits par des ouvriers distincts : chacun travaille son parement. Les entablements sont divisés en compartiments qui délimitent l'œuvre de chaque sculpteur. Dans une charpente, chaque pièce de bois est en vue et concourt à la décoration du plafond; de même chaque bas-relief, chaque statue, tout en occupant sa place dans l'ensemble, est une œuvre qui peut être prise à part, examinée séparément.

Le travail de l'artisan, comme celui de l'artiste, devient donc individuel et chacun prend sa part de responsabilité. Mais ce qu'il y a peut-être de plus admirable dans cette tendance si marquée de l'artiste vers l'individualité de son œuvre, c'est qu'elle n'est pas aveugle et sait toujours se soumettre à l'ordonnance générale du monument. En travaillant dans son atelier, l'artiste sait que son œuvre sera distinguée des autres; cette attention particulière est à la fois son soutien et son ambition; et cependant il conforme toujours son goût individuel aux nécessités de l'ensemble : il aime son œuvre sans doute et la caresse avec orgueil, mais il aime l'art avant tout, et jamais il ne voudrait détruire un effet d'ensemble par un morceau mal placé ou hors de proportion, ce morceau fût-il un chef-d'œuvre. C'est dans ce sentiment profond de l'harmonie que se montre surtout le goût exquis des Grecs.

Mais ce n'était pas assez de toutes ces finesses de détail, il fallait réunir tout cela pour en former un type de beauté. Les Grecs y parvinrent bien vite, car ce travail peut se placer entre le premier Parthénon détruit par Xerxès et le Parthénon de Périclès, qui est l'apogée de l'art grec, c'est-à-dire dans un espace d'une quarantaine d'années. En effet, les fouilles entreprises dans le sol de ce Parthénon renouvelé ont amené la découverte de quelques débris du plus vieux, entre autres de têtes de Méduse qui ne manquent pas sans doute de caractère ni d'expression, mais qui sont laides. A l'époque de Périclès, l'art grec n'a pas renoncé à produire des monstres, mais il a su les idéaliser; sans cesser d'être eux-mêmes, ils deviennent réellement beaux et vivants : témoin les centaures, dont le type est si net et si bien arrêté, que chacun de nous croirait en avoir vu. Et pourtant quoi de plus absurde au fond que l'idée d'un centaure! Mais l'artiste semble lui avoir donné les conditions de l'existence et de l'unité, tant il a mis d'habileté dans l'union de ces parties hétérogènes. Nous sommes bien loin des monstres de l'Égypte, qui n'étaient qu'un brutal assemblage de membres étonnés de se rencontrer ensemble, et plutôt juxtaposés qu'unis dans une apparence d'organisation.

Voilà le terme de la longue élaboration à laquelle le génie grec avait soumis les éléments confus des arts de l'Orient. Nous avons étudié la formation de l'art grec et indiqué ses principaux caractères; il nous reste à montrer comment il se modifie lui-même pour devenir l'art gréco-romain de la décadence : ce sera l'objet de nos prochaines leçons. —Emile Alglave.

HISTOIRE DES LÉGISLATIONS COMPARÉES.

COURS DE M. ÉDOUARD LABOULAYE.

(COLLÉGE DE FRANCE.)

(Voy. les nos 2, 3, 5, 6, 7, 9, 10, 14, 19, 20, 24, 25, 30, 31 et 32.)

X.

Washington (fin).

Le congrès se composait d'un petit nombre de membres, ce qui est un grand défaut. Chacun des États devait

y envoyer sept députés au plus et deux au moins; mais la plupart des États trouvaient qu'il suffisait de payer deux députés, d'autant plus que, comme on votait par colonies, cela semblait n'avoir pas d'importance. Il en résultait que le congrès pouvait être composé de vingt-six membres, et comme il y avait de petits États tels que Rhode-Island qui n'avaient pas envoyé de représentants, le congrès pouvait même descendre à un chiffre plus bas et arriver à n'être plus composé que de vingt-quatre membres. Il fallait neuf États pour prendre une décision, sept voix sur vingt-quatre empêchaient donc qu'on pût arrêter une résolution. C'était une impuissance complète, et il était naturel que l'Amérique ne s'occupât pas du congrès, et que les députés au congrès eux-mêmes ne se prissent pas au sérieux.

En outre, il y avait une faiblesse extrême dans la nature même de ce pouvoir central. Comment, en effet, peut-on gouverner un pays avec une assemblée? Pour gouverner, il faut une volonté constante, visible; il faut que la nation sache ce que veut le chef de l'État, et qu'on soit sûr qu'il voudra demain ce qu'il veut aujourd'hui. En supposant que les pouvoirs d'une assemblée se concentrent entre les mains d'un comité de trois ou quatre membres, vous n'avez pas même en ce cas de volonté, de responsabilité; une assemblée est toujours un pouvoir anonyme, un comité change du jour au lendemain. Les affaires de l'Amérique étaient donc mal menées, ou, pour mieux dire, elles n'étaient pas menées du tout. C'était là le vice essentiel du congrès, et ce qui fit qu'en 1787, on sentit la nécessité d'avoir un président. L'expérience d'un congrès de la Confédération suffisait pour montrer l'impuissance de toutes les assemblées comme pouvoir exécutif. Les assemblées sont excellentes comme conseil, mais pour l'action, il faut l'unité.

Après avoir reçu la démission de Washington, le congrès ratifia la paix. La ratification fut donnée le 14 janvier 1783; puis, la paix faite, il fallut s'occuper des affaires de l'Amérique, et alors se présentèrent une multitude de questions, parmi lesquelles la plus grave était la question financière.

En avril 1784, il fut constaté que, pour payer les intérêts de la dette et les dépenses du gouvernement central, il faudrait trois millions de dollars, c'est-à-dire quinze millions de francs. Mais comment se procurer ces quinze millions? Cela eût été facile pour le gouvernement d'un État particulier, il aurait tout simplement imposé les citoyens; mais pour le congrès, pouvoir sans sujets et sans territoire, placé non pas au-dessus de la nation, mais au-dessus des gouvernements d'État, gouvernement de gouvernements, c'était chose impossible. Il lui fallait donc demander de l'argent aux États. L'ancien système des réquisitions adressées aux États n'avait rien donné ; mais le nouveau système n'est pas adopté, il fallut donc, et sans plus d'espoir, recourir de nouveau aux réquisitions.

Pour ménager les États, on les traita comme on fait quand on a de mauvais débiteurs, auxquels on va demander quarante ou cinquante pour cent de ce qu'ils doivent, trop heureux si l'on peut faire une affaire médiocre d'une mauvaise affaire.

Durant la guerre, on avait demandé aux États quarante millions de francs, et l'on en avait reçu seulement sept et demi; on demanda aux États de payer la moitié de cet arriéré, moyennant quoi on pourrait passer tranquillement l'année 1784. Ce moyen ne réussit pas mieux que les autres. Du 1er novembre 1781 au 1er janvier 1786, les réquisitions s'élevèrent à cinquante millions de francs, on reçut en tout douze millions. Dans les quinze derniers mois, le produit des réquisitions ne suffit pas même à payer les intérêts de la dette étrangère. Quant à la dette intérieure, on ne s'en occupait pas. Aussi à ce moment perdait-elle quatre-vingt-dix pour cent. Il y avait des dépenses considérables à faire, on ne pouvait rien faire. Les sauvages faisaient des incursions sur les territoires des États, on n'avait pas d'argent pour mobiliser des troupes et les envoyer contre les sauvages. Dans la Méditerranée, les Marocains et les Algériens se permettaient d'insulter le pavillon fédéral, et les Américains n'avaient pas de navires de guerre pour tirer vengeance de cette insulte. L'Amérique ne pouvait même pas payer ses ministres à l'étranger. On en a la preuve par les lettres de Franklin.

C'est dans cette situation qu'on se trouvait, faute d'un gouvernement bien organisé, car ce n'était pas l'argent qui manquait en Amérique. Ce fut alors qu'en 1786, le congrès se trouvant à la veille de la banqueroute, et à la veille est un mot poli, car un État qui ne paye pas les intérêts de ses dettes est en pleine banqueroute, le congrès voulut faire un dernier appel à la nation, et lui demander cet argent si nécessaire pour racheter l'honneur engagé des États-Unis. Un des membres du congrès, Rufus King, fit une adresse dans laquelle il exposait la situation, déclarait qu'on ne pouvait plus compter sur les réquisitions. C'était là un moyen usé qui ne pouvait faire illusion à personne; il était nécessaire de recourir au système de revenu de 1783, sans quoi le congrès allait se trouver sous le coup d'une banqueroute odieuse. Le congrès adressait cette protestation suprême à la nation, et lui disait qu'elle allait décider elle-même de son sort. Ou elle payerait ses dettes et rachèterait son honneur, ou il serait prouvé que l'Amérique n'était pas une nation, mais un assemblage fortuit de provinces impuissantes et hors d'état de faire face à leurs engagements.

Cet appel fut entendu par douze États sur treize; mais il y en eut un, et non pas le moins riche, l'État de New-York, qui refusa d'entrer dans cette voie: non qu'à New-York on ne voulût pas se soumettre au congrès, l'opinion commençait à lui devenir assez favorable, mais New-York voulait que ce fussent les États particuliers qui fissent percevoir l'impôt par leurs collecteurs. En d'autres termes, c'était toujours l'intérêt provincial qui l'emportait sur l'intérêt commun; et puis New- ork

trouvait plus commode de répartir l'impôt sur certains objets plutôt que sur certains autres : par exemple, sur le sucre, qui se répandait dans toute l'Amérique, que sur les cuirs, qui occupaient les ouvriers de l'État. A cela se joignait cette crainte inhérente à l'esprit américain, de voir un pouvoir central tyrannique s'organiser au-dessus des États.

Hamilton, qui n'était pas né aux États-Unis, mais qui avait été adopté par l'État de New-York, et à qui il fallait, par conséquent, un courage particulier pour agir contre les préjugés de sa patrie d'adoption, fit une protestation énergique contre cette décision de l'Etat de New-York. Il insista sur deux points. Le premier, c'est qu'il ne voyait pas pourquoi le congrès fédéral ne représentait pas l'Amérique aussi bien que celui de New-York représentait l'État de New-York, et que, s'il représentait l'Amérique, on ne voyait pas pourquoi il ne percevrait pas d'impôts aussi légitimement que l'État de New-York.

La seconde raison était celle-ci, qui me paraît considérable. Tout gouvernement implique confiance. Si vous n'avez pas de confiance dans le pouvoir, il n'y a pas de pouvoir. Le gouvernement dont vous vous défiez, vous le rendez impuissant à vous faire du mal; mais, en même temps, vous le rendez impuissant à vous faire du bien; car le gouvernement n'est qu'une puissance. Vous ne l'organiserez jamais de telle façon qu'il soit libre pour faire le bien, et qu'il ne le soit pas pour faire le mal. Tout gouvernement repose donc sur la confiance. Si vous ne témoignez cette confiance au congrès, disait Hamilton, l'Amérique est perdue.

La décision prise par l'État de New-York avait une gravité extrême.

En ce moment, la question de savoir s'il y avait une union, si l'Amérique était, oui ou non, une nation, dépendait du mauvais vouloir d'un État.

Le congrès fut donc obligé de faire un nouvel appel à l'État de New-York, afin de décider la législature de New-York à ne pas tenir l'union en échec. Le gouverneur de New-York, Clinton, était un homme distingué; mais, au lieu de seconder le mouvement fédéral, il se retrancha derrière des questions de forme, et déclara qu'il ne pouvait pas convoquer l'assemblée hors du temps légal, que la constitution ne lui permettait de le faire que dans les circonstances extrêmes, et que la situation n'était pas extrême. Le congrès revint à la charge; mais inutilement. L'opposition de New-York fit avorter un projet qui eût évité la banqueroute.

Ce fut alors, en désespoir de cause, qu'Hamilton prit l'initiative d'un grand mouvement; il imagina de s'adresser non plus aux États, mais au peuple, et de lui demander de soutenir le gouvernement central. Ce fut ce mouvement, commencé par Hamilton et secondé par Washington, qui sauva l'Amérique. Mais il avait fallu quatre ans de misères de toute sorte à l'Amérique, pour lui faire comprendre la nécessité d'un gouvernement.

Voilà quelles étaient les nécessités financières de l'Amérique. Nous allons la voir maintenant dans l'impossibilité de traiter avec l'étranger, faute d'un gouvernement armé de pouvoirs suffisants. Cela nous étonne, nous qui sommes habitués à nous reposer sur le pouvoir exécutif, sans nous rendre compte des éléments qui le constituent. Voyons maintenant comment l'Amérique reconstitua son gouvernement, non point en vertu de théories préconçues, mais par nécessité. Voyons comment, au pouvoir financier, il lui fallut joindre le pouvoir de faire des traités et de les faire exécuter, et enfin le pouvoir législatif.

Ce fut en 1784 que le traité avec l'Angleterre fut ratifié. Le congrès, en le ratifiant, n'était composé que de vingt-quatre personnes. L'Angleterre s'empressa d'exécuter le traité; elle leva le blocus des ports, retira ses troupes, et ne laissa de garnison que dans certains postes qui étaient dans le voisinage des lacs sur la route du Canada. Ces postes, le traité de paix les attribuait à l'Amérique, l'Angleterre ne le contestait pas; elle avait été très-large, elle avait abandonné même plus de territoire que l'Amérique n'en demandait; mais ces postes, l'Angleterre disait : « Je les occuperai jusqu'à ce que l'Amérique ait accompli les engagements qu'elle a pris. »

Toutes les fois que deux peuples ont fait la guerre, il est juste, il est nécessaire de penser dans les traités de paix à ceux qui ont souffert de la guerre. L'Angleterre avait donc stipulé d'abord qu'on payerait les dettes contractées envers les sujets anglais, soit qu'ils fussent en Angleterre ou en Amérique. La guerre avait suspendu toute espèce de rapports de commerce entre la métropole et l'Amérique; les lois anglaises étaient très-sévères, et les Anglais qui auraient reçu des lettres d'Amérique avec des valeurs se seraient trouvés en correspondance avec l'ennemi, et auraient été déclarés coupables. L'Amérique devait soixante-quinze millions de francs à des marchands anglais. Le traité déclara qu'on considérerait la guerre comme n'ayant pas éclaté, et que tous les créanciers anglais pourraient exiger de leurs débiteurs le payement de leurs dettes.

Venait ensuite une autre question.

Ce qui regardait la dette anglaise était réglé par l'article 4 du traité; l'article 5 décidait que, s'il y avait eu des confiscations faites sur des sujets anglais, elles seraient nulles, et qu'on leur rendrait, ou leurs propriétés, ou la valeur de ces propriétés; puis il ajoutait qu'il en serait de même pour les citoyens américains qui avaient vécu sous la domination anglaise, quand les Anglais avaient occupé New-York, pourvu qu'ils n'eussent pas porté les armes contre leurs concitoyens. Les Anglais n'admettaient pas qu'on pût confisquer les biens de ceux qui avaient été se réfugier à New-York, et qu'on déclarât qu'ils étaient des rebelles. C'était là une catégorie de personnes qu'on appelait en Amérique les tories et les royalistes.

Quand les colonies se séparèrent, il y eut beaucoup de gens en Amérique qui aimaient l'Angleterre, et qui, dès

le commencement de la guerre, avaient voulu s'opposer à la rupture. On trouve dans toutes les révolutions des gens dans cette situation délicate. Les vainqueurs ne manquent pas d'en faire des traîtres, mais il faut avoir plus d'indulgence pour eux.

Enfin, le sixième article décidait que, la guerre terminée, toute espèce de poursuites politiques serait anéantie ; que toute confiscation serait annulée, qu'il y aurait amnistie complète.

Voilà quels étaient les articles dont l'Angleterre demandait l'exécution, et il faut lui rendre cette justice, qu'il n'y avait rien là de personnel ; elle faisait ce qu'elle devait faire. En cédant devant l'Amérique et la France, elle avait dû par justice et humanité prendre en main la cause de ceux qui lui étaient restés fidèles jusqu'à la fin. En droit, la question n'était pas difficile à résoudre ; mais en fait il n'en était pas de même, et pour le comprendre, supposons qu'en 1795 ou 1796, lorsqu'on fit la paix, on eût demandé à la France de consentir au retour des émigrés et de leur rendre leur bien. La demande eût été juste et humaine pour ceux qui n'avaient pas porté les armes contre la France, mais elle aurait soulevé de très-grandes passions. Dans les temps paisibles on comprend ces mesures de réparation, parce qu'alors la justice éblouit comme le soleil ; mais il y a des époques dans l'histoire des peuples où il y a des nuages sur la justice.

On était dans cette position en Amérique. La question était complexe. Il y avait d'abord la question des dettes dues aux sujets anglais. Il semble qu'il ne devrait pas y avoir là de difficultés, car ces sujets anglais, qui n'avaient aucune obligation morale envers l'Amérique, ne pouvaient être rendus responsables des événements. Le congrès n'avait fait aucune loi contre eux; mais dans les États particuliers on avait fait plusieurs lois pour défendre de les payer, c'étaient des lois qu'il fallait révoquer ; ce fut là que se présentèrent des difficultés singulières. Le congrès avait annoncé aux États le traité de paix. Un traité, dans tous les pays du monde, fait partie du droit civil ; mais les divisions en Amérique étaient si grandes, l'union était une idée si nouvelle, que les États, sans tenir compte de la décision du congrès, ni du traité, firent des lois particulières. Les quatre États les plus riches firent des lois à leur façon. L'un déclara qu'on payerait le capital quand les Anglais auraient quitté le pays; un autre déclara qu'on ne payerait pas les intérêts ; un troisième qu'on s'acquitterait avec de la terre, parce qu'on avait de la terre et qu'on n'avait pas d'argent. C'étaient des décisions qui annulaient celles du congrès et leur enlevaient toute autorité.

Pour les tories, la position était plus difficile encore. Le congrès n'avait pas voulu prendre de mesures contre les partisans de l'Angleterre, mais il avait reconnu aux États particuliers le droit de faire leur police, et la plupart avaient pris des mesures plus que sévères.

Je dois dire que presque tous les grands citoyens de l'Amérique, Washington le premier, avaient trouvé ces mesures légitimes, et qu'ils avaient trouvé juste que l'on confisquât les biens de ceux qui abandonnaient leur pays. C'est un sentiment que je n'approuve pas, mais que que je constate. Rendre ces biens était donc une chose très-délicate.

Il y avait un autre article du traité qui était aussi applicable aux tories : c'est celui qui disait qu'on ne ferait pas de lois nouvelles, de lois de proscription. Cela n'empêcha pas que dans l'État de New-York on fit une loi pour déclarer que tous les citoyens qui avaient tenu pour l'Angleterre seraient incapables d'exercer aucune fonction publique et d'exercer leurs droits comme électeurs.

Devant ces violations du traité, le congrès se trouva dans une position difficile, et ce fut encore cette situation qui fit comprendre aux Américains qu'il leur manquait un pouvoir quelconque, un moyen d'exécution contre les États; en d'autres termes, qu'à côté du pouvoir exécutif il fallait un pouvoir judiciaire.

Jusque-là personne n'avait songé à cela, et c'est une des institutions les plus remarquables de la Constitution américaine. Il faut, dans les confédérations comme dans les États particuliers, que tout arrive à une bataille ou à un procès ; si donc vous n'avez un pouvoir judiciaire, vous êtes désarmés. Supposons que l'Amérique fasse un traité avec la France. Dans ce traité, il sera convenu que les citoyens français auront le droit d'acheter des terres dans toute l'Amérique. Cependant un État particulier fait une loi qui déclare qu'aucun étranger ne peut acheter de terres qu'il n'ait fait serment d'allégeance et ne soit domicilié depuis trois ans. On confisque dans cet Etat au citoyen français les terres qu'il a acquises sur la foi des traités. En 1786, cet homme eût été sans ressource aucune, aujourd'hui il ira trouver la cour fédérale. La cour fédérale déclarera, non que la loi particulière de l'État est nulle ; mais, attendu que la loi fédérale qui promulgue le traité est la loi suprême du pays, elle déclarera que telle personne est légitimement propriétaire, si bien que le différend particulier de l'État est tranché par la décision fédérale.

En 1786, il n'y avait rien de semblable. Cette position était ce qu'on peut imaginer de plus faux. En Amérique, chacun se plaignait que les Anglais fussent là. Les colonies ne pouvaient s'entendre. Les sauvages qui étaient aux frontières faisaient perpétuellement des incursions, et rentraient dans les lignes anglaises ; le congrès aurait bien voulu agir, mais comment faire ? il n'était pas dans une situation régulière. L'Angleterre, qui avait fait la paix si largement, lui disait : Je suis prête à m'exécuter; mais remplissez vous-même les conditions du traité. Et il est bien certain que les Anglais n'avaient aucun désir de partir avant que la question fût réglée. Le congrès, pressé ainsi entre l'Amérique d'une part et l'Angleterre de l'autre, ne pouvait agir. On se décida à envoyer un ambassadeur à Londres. Ce fut John Adams qui fut en-

voyé. Il fut bien reçu par le roi George III, qui déclara qu'il avait été le dernier à céder, mais qu'une fois le traité signé, il serait le dernier à le rompre. Seulement ce traité, il fallait l'exécuter. Et quand John Adams demandait que l'Angleterre envoyât un chargé d'affaires auprès du congrès, on lui répondait : Nous ne le pouvons pas, c'est auprès des États qu'il nous faudrait envoyer des ministres, et il nous en faudrait treize ! Et John Adams retourna en Amérique, convaincu que tout était perdu si le congrès n'acquérait pas plus de puissance.

On chargea le secrétaire des affaires étrangères, John Jay, un très-honnête homme, un diplomate distingué, d'examiner si le traité n'avait pas été violé par l'Angleterre. Il déclara que les Anglais avaient emmené des nègres et détenaient des postes qu'ils auraient dû livrer. Mais il lui fallut bien reconnaître qu'il y avait trois articles du traité continuellement violés par les États.

Que pouvait faire le congrès ? Rien que s'adresser aux États et leur demander d'exécuter le traité, qui était la loi du pays. La plupart des États se décidèrent ; il y en eut cependant, et notamment la Virginie, qui ne cédèrent pas, ou plutôt, comme toujours, dans cette monarchie singulière, on refusa sans croire refuser : on faisait le mal avec l'intention de faire le bien. La Virginie déclara que c'était elle qui avait le plus souffert. Les Anglais avaient emmené une multitude de nègres qu'ils avaient transportés dans leurs colonies ; elle déclara qu'elle était toute prête à reconnaître le traité, mais qu'elle l'exécuterait quand l'Angleterre donnerait l'exemple, quand on lui aurait rendu ses nègres et évacué les postes frontières. C'est ainsi qu'on arriva au commencement de 1787.

ÉD. LABOULAYE.

LITTÉRATURE.

CONFÉRENCE DE M. CAMPAUX.

(SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DE STRASBOURG.)

La question des femmes au quinzième siècle.

Le moyen âge, à sa plus belle heure, au XIIIe siècle, sous la double influence de l'esprit chevaleresque et de l'esprit religieux alors étroitement unis, avait porté le culte de la femme jusqu'à l'adoration. A l'encontre des anciens, qui ne voyaient en elle qu'une pierre d'achoppement, et pour qui le mythe d'Hercule aux pieds d'Omphale symbolisait la moralité de tout commerce du sexe fort avec le sexe faible, les hommes de cette époque regardaient la femme comme la source de toute vertu, comme le principe de tout bien, et le sentiment exalté qu'elle inspirait comme le ressort le plus puissant de l'âme.

« Quiconque veut aimer, disait Guillaume de Poitiers, » doit être prêt à servir tout le monde ; il doit savoir faire » de nobles actions et se garder de parler bassement en » cour. » C'était le résumé en deux mots de tous les devoirs de la chevalerie.

« L'amour », dit à son tour un autre chevalier, Raimbaud de Vaqueiras, « l'amour améliore les meilleurs et peut » donner de la valeur aux plus mauvais. D'un lâche il » peut faire un brave, d'un malotru un homme gracieux » et courtois ; il fait monter maint pauvre en puissance. » C'est le mieux de tout bien. »

Sans l'amour, c'est-à-dire hors de l'influence de la femme, — car ici nous sommes loin de Platon, qui trouvait moyen de parler de l'amour sans parler de la femme, — l'homme, aux yeux des chevaliers du XIIIe siècle, n'était ni bon ni méchant : il n'existait pas. Avec ce sentiment dans le cœur, au contraire, il n'était rien dont il ne fût capable en fait de grandes actions. L'amour était le grand éducateur, le grand ennoblisseur par excellence ; il ne transformait pas seulement l'homme, il le transfigurait.

Pour attribuer un pareil pouvoir à la femme, il fallait l'avoir en singulière estime et s'en faire une bien haute idée. En effet, comme elle était pour l'homme la source de toute vertu, elle était sur la terre le bien suprême ; et le sentiment qu'elle inspirait, composé de tendresse et de respect, était, je l'ai dit, un véritable culte, qui se confondait d'ailleurs dans l'esprit des hommes de cette époque avec celui de la Vierge, à qui l'on ne rendit jamais plus d'hommages. Et ce sentiment ne se bornait pas seulement à la dame que l'on aimait, mais s'étendait à toutes. « Toutes servoit », est-il dit du maréchal de Boucicaut, dans le *Livre de ses faicts*, « toutes honoroit pour l'amour d'une. » Et c'était, en effet, le devoir de tout vrai chevalier. La femme était alors, ce n'est pas une exagération, la femme était, à la lettre, un être sacré. Vous en jugerez par un fait. Une charte de 1097, la charte de Bigorre, reconnaissait aux dames le même privilége qu'aux églises, le droit d'asile. L'ombre de leur robe valait pour l'accusé celle du parvis. Qui se réfugiait à leurs pieds était assuré de sa grâce, à la seule condition de restituer le dommage.

En un mot, tout se faisait alors au nom des dames et pour les dames. Elles régnaient, d'un bout à l'autre de la chrétienté, sur les âmes, et, ce qu'il y a de plus admirable, pour les améliorer. C'était le rêve, au moins l'idéal, si ce n'était toujours la réalité ; et, s'il faut juger de la grandeur d'un siècle par la hauteur de son idéal, le XIIIe siècle, il faut le reconnaître, était un grand siècle. L'amélioration de l'homme par la femme, tel était le dernier mot de l'amour pour les contemporains de saint Louis. C'est la pensée même du plus magnifique monument de la poésie du moyen âge, de la *Divine Comédie* de Dante, qui au ciel n'escalade qu'à la suite de sa Béatrice idéalisée et identifiée par lui avec les êtres les plus angéliques, les plus sublimes hauteurs de la théologie. C'est également, quoique à un degré inférieur, celle des sonnets de Pétrarque à Laure de Noves, dont le nom est de-

venu le nom même de l'amour pur et désintéressé. La femme était donc la reine absolue et incontestée de cette époque. D'un mot, d'un geste, d'un regard, elle imposait à ses servants le danger, la mort, la vertu, ce qui est souvent plus difficile, le sacrifice enfin sous toutes ses formes; et elle trouvait un peuple entier de fidèles.

Quoi de plus beau vraiment, si la réalité avait toujours été à la hauteur d'un pareil idéal! Mais sans parler des étranges commentaires qu'y avaient plus d'une fois ajoutés les galantes cours d'amour présidées par de nobles châtelaines, la nature humaine, un peu trop oubliée dans ces nobles conceptions de l'amour, leur avait souvent donné d'ironiques démentis; et le temps approchait qui devait faire payer chèrement aux dames leurs triomphes passés. Avec l'esprit bourgeois, vainqueur de l'esprit chevaleresque, le XIVe siècle allait inaugurer contre elles un mouvement de réaction dénigrante, que le XVe siècle, si plat, si prosaïque et si terne, devait aggraver encore.

Ce n'est pas que, même à l'heure la plus brillante de leur triomphe, quelques voix discordantes n'eussent déjà mêlé leurs protestations moqueuses au chœur flatteur qui de tous côtés les enveloppait de ses hymnes. Le règne de saint Louis, qui marque l'apogée de l'influence sociale et toute-puissante de la femme en France, n'était pas encore terminé, que déjà les auteurs de fabliaux s'égayaient malignement à ses dépens, et, la découronnant à plaisir de son prestige, chantaient la contre-partie des dithyrambes qui l'avaient jusque-là célébrée, comme s'ils se fussent lassés d'entendre publier sans fin ses mérites.

Mais ce n'étaient que des voix isolées, et les moins écoutées, dans le concert général. Sous Philippe le Bel, ce roi des légistes, fort peu sentimental, en face de l'amour pur et chevaleresque, Jean de Meung proclame l'amour tout contraire, celui qui laisse de côté la beauté de l'âme pour ne se prendre qu'à celle du corps, et le déclare seul possible. Un poëme allégorique sur l'amour, à l'honneur des femmes, le *Roman de la rose*, avait été commencé, quarante ans auparavant, par Guillaume de Lorris, qui était mort sans avoir pu l'achever. Par un raffinement de malice, à cette première partie d'un poëme encore fort respectueux pour les dames, bien que pourtant d'un idéal inférieur à celui des grands romans de chevalerie, Jean de Meung en joignit une seconde, où, rompant avec tous les rêves et toutes les chimères, à son sens du moins, il dépouillait effrontément la femme de son nimbe de pudeur, pour la montrer exclusivement dans ce qu'il appelait sa réalité, c'est-à-dire dans le scandale de sa beauté matérielle et de sa malice.

La créature presque céleste des romans de chevalerie, la source de toute vertu, n'était plus dans son poëme qu'un être vain, léger, capricieux, avide de licence et de plaisir, complice et fauteur des faiblesses de l'homme. Pour vous donner une idée de ses gentillesses, les moins méchantes sur ce chapitre, il disait, par exemple, « qu'il est aussi difficile de garder le cœur d'une femme que de retenir une anguille qu'on tiendrait par la queue. » « Salomon, sur mille hommes, en avait rencontré un bon; sur mille femmes, pas une. » Il disait encore, l'insolent, « qu'il y avait moins de *prudes femmes que de phénix et de corbeaux blancs.* » On ne pouvait être plus outrageux. Le XIIIe siècle avait fait de la femme une sorte d'ange qui n'avait de corps qu'autant qu'il lui en fallait pour montrer sa grâce et sa beauté, et dans un transport d'adoration mystique, à certains moments perdant terre, s'était presque égaré dans les nuages de l'impossible. Jean de Meung, prenant le contre-pied de cet idéal, dégradait à plaisir l'amour et la femme, et, comme s'il eût triomphé à les éclabousser de sa verve brutale, matérialisait le sentiment, et de l'ange à visage de femme faisait je ne sais quelle créature sans cœur, avide de fruit défendu, qui ne se trouvait à l'aise que dans l'inconstance et dans la trahison.

On sait de quel prix l'audacieux poëte faillit payer ses impertinences, et comment il échappa, par sa présence d'esprit, à la vengeance des dames de la cour assemblées autour de lui pour le fustiger. « Soit, leur dit-il; mais alors que celle d'entre vous qui se trouve la plus outragée dans mes vers me porte les premiers coups. » Aucune n'osa revendiquer cet honneur.

Il n'eut que trop d'imitateurs. La femme une fois à bas du piédestal où elle avait si longtemps reçu les hommages d'un monde ivre de mysticisme et d'idéal, ce fut dès lors à qui trouverait contre cette reine déchue les mots les plus injurieux. Jean Gerson, l'auteur, ou l'un des auteurs de l'*Imitation*, ce poëme de l'amour divin, protesta bien, dans ses sermons, et particulièrement dans un traité allégorique en forme de songe, contre les blasphèmes de Jean de Meung : vainement; il ne put rien contre la vogue qui s'en était emparée, et cette vogue ne fit que croître. Christine de Pisan, un noble poëte du XIVe siècle, ne fut pas plus heureuse dans la lutte qu'elle soutint à son tour, en l'honneur de son sexe, contre le scandaleux poëme qui les dénigrait; et son livre eut certainement moins de succès que le *Matheolus* de Jean Lefèvre, son contemporain, qui, préludant en vers aux impertinences de l'auteur des *Quinze joies du mariage*, trouvait dans l'union conjugale tous les cercles de l'enfer. Au XVe siècle enfin, ni Alain Chartier, cet Alain Chartier à qui, malgré sa laideur, Marguerite d'Écosse paya, un jour qu'il était endormi chez le roi, la dette des dames de son temps, en baisant sur la bouche non l'homme, disait-elle, mais le poëte qui avait composé de si beaux chants en leur honneur; ni Charles d'Orléans, ni Martial d'Auvergne, ces héritiers attardés et d'autant plus généreux de l'esprit chevaleresque, malgré la beauté de leur cause et du dévouement qu'ils mirent à la soutenir, ne réussirent davantage à lui ramener l'opinion.

Un autre esprit soufflait, esprit bourgeois, frondeur et malicieux, s'inspirant désormais non plus de l'idéal, mais de la réalité toute pure, et, pour comble, adopté par les talents les plus vivants de l'époque. Car, comme

il arrive toujours, lorsqu'une chose a fait son temps ou épuisé sa vertu, l'esprit chevaleresque était délaissé du talent, passé désormais tout entier au service de l'esprit satirique.

La civilisation marchait à une transformation, et, selon la loi invariable des époques de transition, les choses les plus sacrées et les plus respectables, et au premier rang les femmes, en payaient les frais.

Deux poëtes au xve siècle marquèrent entre tous, quoique à des titres inégaux, dans cette conspiration générale de la poésie contre les femmes : un légiste, Guillaume Coquillart, chanoine du chapitre métropolitain de Reims, et un enfant perdu de la Sorbonne, l'écolier François Villon. Le plus impitoyable des deux fut le légiste, dont la malice à froid et désintéressée, mais d'autant plus impitoyable, ne désarme guère qu'une fois contre le sexe, dans le *Blason des dames*, pièce de circonstance, et d'un bout à l'autre de son œuvre semble se griser de ses méchancetés. Ou je me trompe, ou il nous a laissé son dernier mot sur la femme dans ce vers aussi désolant qu'énergique :

D'amour ce n'est que trahison.

Villon, le grand poëte de cette époque, ne pense guère plus de bien des femmes, mais il a de la tendresse pour elles au moins, quoi qu'il puisse dire; et l'auteur du regret si touchant sur le sort réservé, dans la tombe, au corps féminin, si délicat, comme de l'exquise ballade des *Dames du temps jadis*, a beau, dans le *Grand testament*, renier l'amour et répéter amèrement en parlant des femmes :

Bien heureux est qui rien n'y a ;

il a beau les envelopper toutes dans la même malédiction, on voit que, pour être brouillé avec elles, il ne les en hait pas plus, et qu'il est tout prêt à signer un nouveau traité de paix avec elles :

Si est-il vrai que j'ai aimé
Et aimerais volontiers.

Il faut lui tenir compte enfin de la généreuse larme que, dans l'admirable ballade dont nous parlions tout à l'heure, il a versée sur le bûcher de la martyre de Rouen :

De Jehanne la bonne Lorraine,

comme il l'appelle, dont la mission trouvait encore tant de Français incrédules, disposés à ne voir en elle, à l'exemple des Anglais, qu'une sorcière.

Bien d'autres encore, à cette époque, médisaient de la femme. Ainsi, entre autres, Éloy Damerval, dans un poëme bizarre, intitulé la *Déablerie*, disait de la plus sage elle-même, par la bouche de Satan, il est vrai, qu'elle avait le *grand diable au corps*; et l'auteur d'une des farces les plus spirituelles de l'époque, de la *Pipée*, mettait en scène une fille de marbre du temps, prenant successivement à ses lacets tous les étourneaux qui venaient rôder à l'entour. La prose enfin n'était pas plus clémente aux femmes; et pour me borner à ces deux ouvrages, le livre des *Quinze joies du mariage* et les *Cent Nouvelles nouvelles*, où Louis XI, l'habile politique, mais le vilain homme, passait pour avoir mis la main, ne tarissaient pas sur les malices et les artifices du beau sexe d'alors.

Voilà où en était, à cette époque de platitude et de prosaïsme, l'opinion des écrivains les plus goûtés du public sur les femmes, lorsqu'un chanoine de Lausanne, ancien secrétaire du pape Félix V, du nom de Martin Franc, prit en main leur cause, et, appelant au public mieux informé de l'arrêt qui les condamnait, entreprit de reviser leur procès et de les venger dans un poëme intitulé bravement le *Champion des dames*.

C'est ce poëme, depuis longtemps oublié dans un coin de la Bibliothèque impériale, d'où je ne pensais guère, il y a cinq ans, le tirer pour en faire les honneurs à l'auditoire d'élite ici rassemblé; c'est ce poëme, où la question des femmes est traitée contradictoirement avec tout le bien et tout le mal qui s'en pouvait dire alors, qui m'a donné la première idée du sujet que j'ai l'honneur de traiter en ce moment. Je vais essayer, si vous n'avez pas trop peur de la poudre gothique qui depuis tantôt quatre cents ans le recouvre, de vous en donner une idée par une rapide analyse.

C'était Jean de Meung qui avait porté à l'honneur des dames les coups les plus injurieux, ce fut à Jean de Meung que Martin Franc avant tout s'attaqua, se disant, avec raison, que, cet ennemi redoutable une fois terrassé, la victoire était assurée à la cause des dames. Voici donc à cet effet la fiction qu'il imagina.

A l'exemple de Gerson et des poëtes de l'école chevaleresque, ses prédécesseurs, qui tous avaient pris invariablement le cadre du songe, il feint que, dormant le premier jour de mai, il a vu le château des dames en grand émoi. Malebouche, notez bien ce nom qui convient merveilleusement au détracteur des dames, Malebouche, leur ennemi juré, est venu, à la tête d'une armée formidable, mettre le siége devant la citadelle qui renferme de si gracieux habitants, bien décidé à ne se retirer que lorsqu'il l'aura mise au pillage. C'est en vain que les dames lui députent le gentil héraut Bouche-d'or pour lui demander une trêve; le malotru ne veut entendre à aucun accommodement. L'alarme redouble au château, quand tout à coup, comme du ciel, arrivent au secours des dames, d'abord Amour, leur gracieux maître, qui commence par les rassurer, puis presque aussitôt *Franc-Vouloir*, un hardi et courtois chevalier, monté comme un saint Georges, qui se déclare leur champion. Il a à peine mis pied à terre pour faire sa révérence à Amour et aux dames, qu'il remonte immédiatement à cheval pour se mettre à lui seul en campagne contre leur insolent ennemi, dont il terrasse, dès le premier engagement, un des lieutenants les plus fougueux, tellement que Malebouche, aussi effrayé que honteux, remet au lendemain la continuation du combat. Mais dans l'intervalle, la va-

leur de Franc-Vouloir lui ayant donné à réfléchir, sous l'influence des conseils de la nuit, le jour venu, il lui propose de vider par la parole le débat commencé par les armes. Le champion, aussi habile à l'escrime de la langue qu'à celle de l'épée, accepte cette nouvelle façon de trancher la question; et les deux chefs, escortés chacun de leur suite, se rendent dans une salle qui doit servir de théâtre à ce duel d'une nouvelle espèce.

Il faut noter ce préambule où Franc-Vouloir prélude par une si brillante apertise d'armes à ses futurs triomphes oratoires. L'intention de l'auteur est évidemment de prouver qu'au service d'une si belle cause, le champion des dames est assuré, quelque arme qu'il emploie, soit l'épée, soit la parole, de triompher.

C'est Bref-Conseil l'étourdi, qui, sur l'invitation de Malebouche, entre le premier en ligne contre Franc-Vouloir. Et tout d'abord, pour en finir d'un coup, poussant droit au chef même de la cause adverse et sans la moindre précaution oratoire, il débute par une sortie violente contre Amour, qu'il accuse de tyrannie et d'usurpation. Au lieu de disputer à Dieu, qui seul doit « seigneurir et régner », sa puissance sur l'homme, que ne va-t-il, avec sa mère, à Cythère et à Paphos, gouverner ses fous. A Dieu seul on doit hommage. Amour et Vénus ont perdu le monde et poussé maint homme à l'idolâtrie. Amour se veut faire passer pour une divinité et enlever le gouvernement de la terre au vrai Dieu. A cette accusation, s'il peut, que le champion réponde.

Cette attaque, où le lieutenant de Malebouche identifie sa cause avec celle de Dieu, dont il revendique hypocritement les droits, ne manque pas, comme on le voit, d'habileté; mais Franc-Vouloir, je l'ai dit, est aussi bon dialecticien que bon chevalier, et il n'est pas embarrassé, pour si peu. Il a, de plus, fait sa rhétorique, et il le prouve par un exorde, vrai modèle de mœurs oratoires, où il demande au Saint-Esprit qu'il lui soit donné de se montrer dans sa réponse aussi modéré que son adversaire a été violent.

Il commence par nier les assertions menteuses de son adversaire. Amour n'est pas venu en ce pays par trahison; il n'est pas davantage, comme le prétend Bref-Conseil, fils de Vénus. Il est dès le commencement du monde. Sa naissance a précédé celle de tous les astres. Il est né de Dieu, qui l'a créé pour mettre l'ordre et la paix parmi les éléments. Amour accorde tous les mouvements des cieux; l'harmonie des sphères est son ouvrage; leurs chœurs mélodieux dans l'espace ne sont qu'un chant d'hymen sans fin. Et non-seulement le ciel est gouverné par Amour, le lieutenant de Dieu, mais encore toute la terre, vents, mers, fleuves, montagnes, champs et tous leurs habitants. Amour, c'est le mot de la création tout entière. Et ici Martin Franc se rencontre presque, sinon pour l'expression, un peu lourde chez lui, au moins pour la pensée, avec ces vers d'un poëte moderne, les plus beaux peut-être qui aient été faits de nos jours, et qui ne sont que la magnifique paraphrase d'une idée de Platon :

J'aime! — Voilà le mot que la nature entière
Crie au vent qui l'emporte, à l'oiseau qui le suit!
Sombre et dernier soupir que poussera la terre
Lorsqu'elle tombera dans l'éternelle nuit!
Oh! vous le murmurez dans vos sphères sacrées,
Etoiles du matin, ce mot triste et charmant!
La plus faible de vous, quand Dieu vous a créées,
A voulu traverser les sphères éthérées,
Pour chercher le soleil, son immortel amant,
Elle s'est élancée au sein des nuits profondes.
Mais une autre l'aimait elle-même, et les mondes
Se sont mis en voyage autour du firmament (1).

La loi d'Amour enfin gouverne tout ce qui existe; et les brutes elles-mêmes ne la méconnaissent pas. Que n'en est-il ainsi des hommes, et particulièrement des Français, dont les divisions ont livré la France aux Anglais; et il part de là pour adresser aux hommes une exhortation générale, dont la conclusion est que, sans servir Amour, ils ne sauraient parvenir à leur fin, c'est-à-dire au ciel, dont ils sont issus. Quant à Vénus, elle n'a rien de commun avec Amour; et c'est faussement qu'elle se prétend sa parente. Le véritable Amour l'a toujours reniée.

Bref-Conseil réplique que Franc-Vouloir prête à Amour des vertus qu'il n'a pas et embellit le vice; ce qu'il essaye de prouver par une définition de l'amour toute en antithèses, qui le présente comme le contre-pied de toutes les joies et de toutes les vertus qu'il semble promettre. Pour le célébrer, il faut avoir bu à la coupe de Circé, qui opérait de si jolies métamorphoses; et tous les chants qu'on lui consacre, comme ballades, sirventes et rondeaux, ne sont que folies et coutumes païennes.

A la définition diffamatoire de son adversaire, Franc-Vouloir en oppose une toute contraire, et, par une charmante association d'idées qui lui fait mêler les dames aux plus fraîches beautés de la nature, dans une sorte de transport il s'écrie qu'il les servira,

Tant que printemps prés verdiront,
Tant que rosier roses fera,
Tant qu'étoiles resplendiront,
Tant que ciel sur terre sera.

Bref-Conseil, à bout de raisons, ne trouve rien à lui répondre; et le premier chant, si l'on peut donner le nom de chant à un plaidoyer, finit sur cette seconde victoire du champion, à qui Malebouche, de plus en plus humilié, oppose un autre combattant tout frais, appelé *Vilain-Penser*, dont il espère mieux, et dont le nom promet.

C'est un intrépide jouteur, comme on voit, que ce Franc-Vouloir, qui, à lui seul, fait face successivement à tous les lieutenants de Malebouche; le chant qui suit va nous le montrer non moins résolu.

Bref-Conseil précédemment s'était, en commençant,

(1) Alfred de Musset.

attaqué à l'Amour même; Vilain-Penser, pour médire plus hautement des dames, ne s'en prend tout d'abord à rien moins qu'à la première, c'est-à-dire à Ève. L'enfer et la mort sont venus par elle à l'homme. Pour avoir dépendu la pomme, elle a privé

Adam, bonhomme simple et lourd,

de la vue de Dieu, qui auparavant lui était visible (1). Hélas! à quoi pensait Dieu, quand il l'a créée! L'homme était si heureux tout seul dans le paradis de délices.

Tout a été changé par le fait d'Ève; et ce qu'il y a de pis, c'est que

Telle la mère fut, et telles
Les filles furent et seront,
De l'homme ennemies mortelles.

Puis, après une longue suite d'imprécations contre les femmes, auxquelles Malbouche et sa bande, trépignant de joie, font écho, il termine par le souhait galant de les voir toutes emportées par une épidémie.

Mais Franc-Vouloir, plus intrépide que jamais, répond d'une voix assurée par ce principe, qui coupe court à toutes les calomnies de Vilain-Penser, qu'on ne peut trouver à reprendre dans l'ouvrage de Dieu :

Il est maistre et ouvrier parfait.

Après la création du ciel et de la terre, il a voulu faire mieux encore; il a créé alors Adam, et après Adam, comme pour se surpasser lui-même, il a fait la femme. Elle fut donc l'œuvre suprême et dernière, parfaite et souveraine; et, comme telle, elle résume en elle toutes les beautés du monde.

Parfaite fut, reprend le champion dans un transport d'admiration qui va jusqu'au dithyrambe; et ce n'est merveille si le Créateur se tint tranquille, après avoir achevé cette créature incomparable :

Tout fut fait, tout fut accompli,
Parfaite fut toute nature:
Le monde fut de joie empli.

Et, comme pour la venger des imprécations de l'adversaire, il célèbre son arrivée sur la terre, alors que radieuse elle apparut pour la première fois au monde jeune et frais, par un chant de bienvenue tout débordant d'ivresse :

Bien vint la plaisant créature,
Bien vint la face claire et monde,
Bien vint la noble portraicture,
Bien vint le vrai miroir du monde.

(1) Musset lui fait le même reproche, mais avec quel accent de tendresse et de pardon :

Oh! la fleur de l'Éden, pourquoi l'as-tu fanée,
Insouciante enfant, belle Ève aux blonds cheveux?
Tout trahir et tout perdre était ta destinée;
Tu fis ton Dieu mortel, et tu l'en aimas mieux.
Qu'on te rende le ciel, tu le perdras encore!
Tu sais trop bien qu'ailleurs c'est toi que l'homme adore;
Avec lui de nouveau tu voudrais t'exiler
Pour mourir sur son cœur et pour l'en consoler!

A quoi l'homme eût-il passé son temps sur la terre, si Dieu ne lui eût donné la femme? A écouter les rossignols chanter. Il ne peut au contraire avoir plus douce joie que de voir femme portant enfant dans son giron. Elle a, dit-on, donné la pomme à l'homme, c'est par amour. Si elle eût connu les suites de cet acte, elle eût arraché le pommier. L'homme seul est coupable. Il aurait dû soutenir la faiblesse de sa femme. D'ailleurs, selon saint Ambroise, Adam reçut la défense de Dieu, Eve ne la reçut que d'Adam. Et puis si la femme est si faible, comme vous le dites, pourquoi vous indigner tant qu'elle soit tombée? Sans compter que si la femme n'eût pas cueilli la pomme, Dieu ne nous aurait pas montré son amour en descendant sur terre et en revêtant notre humanité; d'où il résulte que, quoi qu'on dise, la femme échappe à toute critique. Elle a, dites-vous encore, introduit la douleur dans le monde; mais la vertu aurait bien petit mérite, si elle n'avait à qui batailler. C'est pour exercer notre chevalerie, c'est-à-dire notre courage, que Dieu souffre que nous ayons guerre. Ainsi de sa galerie, là-haut, il

Voit qui fait bien son devoir.

Il ne faut pas tant regretter le printemps sans fin d'Eden. La variété des saisons a bien aussi sa grâce. Que le travail enfin, continue Franc-Vouloir, qui en parle en vrai penseur du dix-neuvième siècle, que le travail ne nous soit pas non plus si pénible; il vaut encore mieux que l'inaction. Et de tout ce qu'il vient de dire, il conclut qu'au lieu de maudire la femme, nous devrions adorer son image.

Ce n'est pas l'avis de Vilain-Penser, qui répond brutalement que la femme n'a pas été créée de Dieu pour orner le monde, mais bien, on ne l'imaginerait jamais, pour être l'instrument du diable, qui sans elle ne pourrait jamais abattre l'homme. Comment! s'écrie-t-il, emporté d'un beau mouvement d'indignation, et prêtant au champion une exagération dont celui-ci n'est pas coupable, en termes exprès au moins, comment exalter la femme jusqu'à avancer que l'homme n'est pas digne de la déchausser! Qui ne voit que la femme n'est qu'un demi-homme, qu'un homme imparfait (1), composé des restes de l'homme. Quand un potier a fait un pot, du reste ne sachant que faire, souvent il en pétrit

Ung marmouset d'étrange face.

Ainsi Dieu, des reliefs de l'homme, fit la femme. Pour le dire en passant, Bossuet n'est guère plus galant, qui dit quelque part qu'elle n'est qu'un os surnuméraire de l'homme.

Puis, continue le lieutenant de Malebouche, qu'est-ce que cette beauté de la femme qu'on surfait tant.

Tout ce qui reluit n'est pas or.

Cette beauté cache bien des imperfections.

(1) Milton, lui, l'appelait un brillant défaut.

Belle aussi semble la fleur tendre, la fleur si tôt fanée ; ainsi, dit-il, et avec plus de grâce qu'on ne pourrait l'attendre d'un si vilain personnage,

Femme est fleur d'une matinée,
Peu de chose la flétrit et l'abat.

La Nature, en la faisant précoce, montre bien qu'elle n'a pas souci d'elle :

Mauvaise herbe volontiers croît.

Par cette raison,

Femme hâtivement doit croître

et aussi hâtivement décliner :

Beauté de femme est tôt hâlée.

Il en dit bien d'autres encore sur cet article, le discourtois personnage, et qui ne justifient que trop son nom de Vilain-Penser, mais que je ne me ferai aucun scrupule, tout fidèle rapporteur que je veux être, de passer sous silence. Bref, et c'est par là qu'il termine, la femme ne vaut pas plus au moral qu'au physique. Elle ressemble à la lune qui croît et décroît chaque mois, aussi variable :

Fragilité toujours la poinct,

dit-il, devançant ainsi Shakspeare, qui devait dire, cent ans plus tard :

Woman, thy name is fragility !
(Femme, ton nom est fragilité !)

La femme, fût-elle aussi instruite qu'une Sibylle,

Ne vaut qu'à filer sa quenouille.

C'est un peu, par parenthèse, l'avis du bonhomme Chrysale, dans les *Femmes savantes*.

Elle a l'engin, c'est-à-dire l'esprit léger, quoique, en fait de malice et d'artifice, elle en remontrerait à tous les sorciers. On devrait les pendre toutes haut et court :

Pendre on les dut à males harts.

Qu'on lise tous les livres, et mêmement l'Écriture, c'est à qui la maudira ; elle a contre elle l'opinion générale.

C'est bientôt dit, repart Franc-Vouloir à ce brutal ; mais qu'y a-t-il de plus vain que l'opinion ? Si des saints ont dit du mal de la femme, ça été de quelques-unes seulement, et non de toutes ; et il cite tous ceux qui en ont au contraire fait l'éloge. Quant à ceux qui avancent que la femme, le dernier ouvrage sorti des mains de Dieu, est un homme manqué, on devrait leur faire peler des oignons et des aulx en expiation de pareil blasphème.

Vilain-Penser a médit de la beauté de la femme, que lui manque-t-il donc ?

Que fault-il à beauté de femme !

C'est la perle qui brille pour tout le monde et qu'on doit mettre au faîte du temple pour que chacun la voie ; c'est l'étoile du jour qui chasse la nuit et annonce la joyeuse clarté matinale.

C'est l'orient d'humain plaisir,
Le midi d'humaine joie.

Sans elle, le monde finirait douloureusement :

Femme est secours contre faiblesse,
Joie contre mélancolie,
Sens et avis contre folie ;
Courtoisie contre rudesse.
Elle est terrestre paradis (1).

CAMPAUX.

(*Courrier du Bas-Rhin.*)

— La suite à un prochain numéro. —

(1) C'est la pensée de Lamartine dans ces vers célèbres, qui sont une véritable déclaration d'amour au monde entier des femmes :

Femmes, anges mortels, création divine !
Seul rayon dont la vie un moment s'illumine.
. . . . . .
Je ne regrette rien de ce monde que vous !
Ce que la vie humaine a d'amer et de doux,
Ce qui la fait brûler, ce qui trahit en elle
Je ne sais quel parfum de la vie immortelle,
C'est vous seules ! Par vous notre joie est amour !
Ombre des biens parfaits du céleste séjour,
Vous êtes ici-bas la goutte sans mélange
Que Dieu laissa tomber de la coupe de l'ange !
L'étoile qui, brillant dans une vaste nuit,
Dit seule à nos regards qu'un autre monde luit.

— Ce soir samedi, 16 juillet, M. Eugène Debriges fera dans la mairie de Sceaux, sous les auspices de l'Association polytechnique, une conférence sous ce titre : *De la musique au* XIXe *siècle.*

— M. Frédérick Passy fera dans l'amphithéâtre de la Faculté de médecine, sous les auspices de l'Association polytechnique, deux conférences sur l'influence des machines sur le progrès social, les dimanches 17 et 24 juillet.

— M. Saint-René Taillandier fera dans le même amphithéâtre, le 31 juillet et le 7 août, deux conférences sur le *poëte Rotrou.*

LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE.

Viennent de paraître :

DES GÉNÉRATIONS SPONTANÉES, conférence faite par M. le professeur JOLY dans l'amphithéâtre de l'École de médecine. In-8. 50 c.

L'AME ET LA VIE, suivi d'une étude sur l'esthétique française, par ÉMILE SAISSET, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres. 1 vol. in-18, faisant partie de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine.* 2 fr. 50

DES TRICHINES et des maladies qu'ils occasionnent, à l'usage des médecins et des gens du monde, par le professeur VIRCHOW (de Berlin), traduit de l'allemand par M. E. Onimus. In-8, avec 5 figures et une planche lithographiée. 2 fr.

L'ITALIE, par M. ARNAUD (de l'Ariége). 2 vol. in-8 (Pagnerre). 7 fr.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

PREMIÈRE ANNÉE. — N° 34. UN NUMÉRO : 30 CENTIMES. 23 JUILLET 1864.

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

LITTÉRATURE — PHILOSOPHIE — THÉOLOGIE — ÉLOQUENCE — HISTOIRE
LÉGISLATION — ESTHÉTIQUE — ARCHÉOLOGIE

Paraît tous les Samedis.

Paris.....	Six mois.	8 fr.	Un an.	15 fr.
Départements..	—	10	—	18
Étranger.....	—	12	—	20

Prix de l'abonnement avec la Revue des Cours scientifiques.

Six mois.....	Paris, 15 fr.	Départ., 18 fr.	Étranger,	20 fr.
Un an.....	— 26	— 30	—	35

Rédacteur en chef
M. ODYSSE-BAROT

Les ouvrages dont deux exemplaires auront été envoyés au bureau du journal seront annoncés et analysés s'il y a lieu.

On s'abonne
A LA LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE
17, rue de l'École de Médecine,
Et chez tous les libraires, par l'envoi d'un bon de poste, ou d'un mandat sur Paris.

L'abonnement part du 1er décembre ou du 1er juin de chaque année.

SOMMAIRE.

Droit de la nature et des gens. — Cours de M. ADOLPHE FRANCK : II. Les publicistes du XVIIIe siècle : Locke.

Littérature française. — Conférence de M. JULES CLARETIE : La Fontaine et ses critiques.

Géographie du moyen âge. — Cours de M. BOURQUELOT : V. Géographie de la Gaule pendant les deux premières races (suite).

Chronique.

DROIT DE LA NATURE ET DES GENS.

COURS DE M. ADOLPHE FRANCK.

(COLLÈGE DE FRANCE.)

(Voy. le n° 21.)

II.

Les publicistes du XVIIIe siècle. — Locke.

L'histoire des théories politiques et sociales commence au XVIIIe siècle par deux hommes qui forment un contraste complet, et qui cependant ont contribué au même résultat: l'affranchissement de la raison dans le domaine de la législation et de la jurisprudence, et la composition d'un code universel destiné à régler tous les codes particuliers. L'un de ces hommes appartient à l'école expérimentale, dont il est, surtout en France, l'oracle presque infaillible, la plus haute et la plus complète expression. L'autre est un philosophe idéaliste, qui croit apercevoir la lumière de la raison, non-seulement dans la raison même, mais encore dans l'histoire du passé, jusque dans les faits et dans les actes les plus déraisonnables en apparence, et dans les croyances les plus grossières des premiers âges. L'un ne veut en croire que l'évidence et le sentiment personnel; l'autre, à l'évidence veut ajouter la tradition; au sentiment personnel, le témoignage des instincts et de la raison du genre humain. Le premier de ces hommes s'appelle Locke; le second, Vico.

Ils sont les deux têtes des écoles entre lesquelles se partage l'immense majorité des publicistes du XVIIIe siècle, c'est-à-dire de l'école philosophique proprement dite, qui s'appuie sur la philosophie pure, revendiquant l'autorité de la conscience, et même des sens, et de l'école historique, qui ne sépare point la philosophie de l'histoire. La première se résume dans la personne de Rousseau et de Kant; la seconde rencontre pour interprète l'auteur de l'*Esprit des lois*, Montesquieu.

Rousseau et Montesquieu forment, en effet, comme le couronnement, comme la plus haute et dernière expression de la philosophie politique au XVIIIe siècle; non pas que Montesquieu dépende de Vico au même titre que Rousseau de Locke, car Rousseau n'est que Locke lui-même, lorsqu'on a retranché des œuvres du premier les exagérations et les utopies. Prenez le *Contrat social* après avoir examiné les œuvres politiques de l'auteur anglais, vous y retrouvez les mêmes idées, moins cependant les mesures proposées pour absorber la volonté de l'individu dans la volonté commune. Montesquieu, au contraire, a peu connu Vico, si même il l'a connu; ainsi que Vico, il veut ajouter l'autorité des exemples et des faits à la voix de la conscience, l'autorité de l'histoire à la voix de la raison; l'un et l'autre ne relèvent que d'eux-mêmes, alors même qu'ils cherchent des exemples dans l'ensemble des traditions du genre humain.

Au commencement de ce siècle, il est né en Allemagne une école qui s'est donné le nom d'école historique, pour se distinguer de l'école philosophique : mais elle n'a rien de commun avec Montesquieu, ni avec

Vico; elle est étrangère à l'idée du droit et de la liberté. Toutes ses théories se réduisent à la glorification de l'autorité considérée comme le fruit de la conquête; seulement, elle y ajoute cette étrange pensée, que les institutions, une fois établies, ont en elles, comme les plantes, la vertu de s'étendre et de se transformer; de se prêter à des modifications infinies, jusqu'à ce qu'elles aient donné satisfaction aux prétentions les plus exigeantes. Cette école, en même temps qu'elle est la glorification du passé, n'est que le fatalisme introduit dans l'histoire, mais avec des prétentions morales et religieuses, qui ne lui appartiennent pas. Son dernier représentant, mort il y a quelques années, était le roi de Prusse, frère de celui qui règne aujourd'hui, et auteur de ce fameux discours de Cologne dont les effets se font encore sentir en ce moment au delà du Rhin.

Entre ces deux écoles principales, l'école de la philosophie pure et l'école de la philosophie de l'histoire, en d'autres termes, entre Locke et Vico, Rousseau et Montesquieu, il y a de la place pour d'autres influences. La doctrine introduite et perfectionnée par Grotius, ennoblie par Leibnitz, continue son chemin au milieu de ce siècle ; mais c'est dans les chancelleries qu'elle renferme tout son pouvoir, produisant des esprits, remarquables à plus d'un titre, qui s'exercent sur des branches séparées de la jurisprudence, les uns sur le droit des gens, les autres sur le droit pénal, et d'autres sur le droit public dans ses rapports avec l'économie politique.

Enfin, au delà de tous ces principes, se présente l'école utopique, qu'on retrouve partout où il y a des hommes, car le rêve est dans notre nature, toujours prêt à sacrifier les plus précieuses réalités de la vie à des chimères. Nous apercevons d'abord le rêve de l'abbé de Saint-Pierre avec sa paix perpétuelle, qui ne serait autre chose que l'oppression du faible par le plus fort; puis nous rencontrons encore des utopistes plus aveugles dans leur foi que cet abbé. Si le XVIIIe siècle a moins de rêveurs que le précédent et que celui où nous vivons, c'est que les événements étaient là qui réclamaient l'emploi de toutes les forces et de toutes les facultés de la nature humaine.

Tel est l'ensemble des opinions que nous avons à parcourir; telle est, si je puis m'exprimer ainsi, cette armée formée de soldats accourus de tous les points de l'horizon, et qui assiége la vieille société, qui la mine sourdement ou l'attaque à force ouverte, jusqu'à l'explosion de la révolution de 1789, le dernier vœu, le dernier cri du XVIIIe siècle expirant.

Nous commencerons par Locke et Vico, et nous nous occuperons d'abord de Locke.

Messieurs, on n'a généralement considéré dans Locke que l'auteur de l'*Essai sur l'entendement humain*, on n'a vu en lui que le rénovateur de cette hypothèse, que toutes nos idées viennent de nos sens et de la réflexion que l'esprit exerce sur lui-même. De là l'admiration du XVIIIe siècle, qui, pour revendiquer le droit et la liberté, ne voyait rien de plus à propos que de rompre avec le passé, même avec l'école cartésienne, quoique Descartes eût proclamé le principe du libre examen avec une rare hardiesse; mais tout le passé étant suspect au XVIIIe siècle, l'école cartésienne, qui comptait dans son sein des esprits religieux comme Pascal, Arnault, Nicole, inspirait de la méfiance aux philosophes qui étaient appelés à lui succéder. Aujourd'hui, les doctrines de Locke sont tombées en discrédit.

Or, rien n'est plus contraire au caractère que nous présentent à la fois, et la personne, et les doctrines de Locke, que la philosophie sensualiste. Locke était pénétré de la plus vive piété; c'était, non-seulement une âme religieuse, mais encore un croyant, quoique jamais chez lui la foi ne fût séparée de la liberté et du sentiment de la personnalité humaine. Après avoir donné l'exemple de l'amitié, de la reconnaissance, du dévouement, du désintéressement le plus modeste et le plus complet, il est mort comme un saint, dans la maison de son amie lady Masham, en demandant l'assistance des prières de ceux qui l'entouraient, et en reconnaissant que l'homme ne doit quitter ce monde que pénétré de gratitude pour la bonté divine, et surtout pour la bonté que Dieu a montrée à l'homme, en le justifiant par la foi en Jésus-Christ. C'est donc un tout autre homme que ce matérialiste, ce sceptique, ce promoteur de toute doctrine funeste que ses adversaires nous peignent habituellement dans leurs ouvrages.

Quelques jours avant de mourir, écrivant à son ami et à son pupille, il lui disait que sa seule consolation à ce moment suprême où il va rendre son âme à Dieu, c'était le souvenir du peu de bien qu'il avait pu faire, ajoutant qu'il n'y avait que deux sources de bonheur : le témoignage d'une bonne conscience, et la croyance à une autre vie.

Locke a écrit des ouvrages de droit qui sont restés un modèle pour l'école libérale, et qui ont été un guide pour l'école du XVIIIe siècle, même à son insu. En voici les titres : *Essai sur le gouvernement civil*. — *Lettre sur la tolérance*, la plus haute expression de ce sentiment nouveau à la fin du XVIIe siècle. — *Rapports entre la politique et la religion; que le christianisme est une foi raisonnable.* Dans cet ouvrage, Locke a voulu montrer que la vraie théologie, comme la vraie philosophie et la vraie politique, est obligée de supposer la liberté de l'homme, et d'accorder à la raison une action sans laquelle il n'y a pas de démonstration possible, même dans le domaine de la foi; c'est la défense du libre arbitre en matière de théologie. Le premier de ces ouvrages, et celui que nous allons aborder, est l'*Essai* ou *Traité sur le gouvernement civil*.

Vous vous rappelez que dans quelques-unes de nos précédentes conférences, je vous ai entretenus d'un certain Filmer, qui défendit, au nom de la réforme, les mêmes principes de despotisme, les mêmes principes d'avilissement humain que Bossuet a voulu établir sur

la foi d'une prétendue politique tirée de l'Écriture sainte, et cela à l'avantage du catholicisme et pour la glorification de la puissance de Louis XIV.

Comment les mêmes arguments ont-ils pu servir aux deux religions? C'est que le despotisme, quelle que soit la différence de ses expressions, est toujours le même au fond. Ce sont ces doctrines que Locke a voulu attaquer dans deux écrits qui, unis ensemble, s'appellent, comme nous l'avons dit : *Essai sur le gouvernement civil.*

Dans le premier de ces écrits sont dévoilés et combattus les dangereux sophismes de Filmer et de ses sectateurs. Dans le second, l'auteur s'occupe de l'origine, de l'étendue et de la base du gouvernement civil, et c'est de ce dernier écrit, assez mal nommé du reste, que je vais essayer de vous donner une rapide analyse. Tout le XVIIIe siècle est là : Rousseau est là, ainsi que la vaste chaîne de penseurs intermédiaires qui le séparent de nous.

Supposer que l'homme a des devoirs à remplir, c'est supposer qu'il est libre; donc la liberté se présente à notre esprit avant l'autorité. La liberté, en effet, ne peut être contestée à un être raisonnable, elle est par conséquent le caractère essentiel de l'homme. Mais quelle est la nature de cette liberté? On est libre ou on ne l'est pas : point de milieu entre ces deux termes. Il est vrai que dans l'état social on est plus ou moins libre; mais dans l'homme moral, il n'y a pas de mesure dans la liberté, et le fait de cette liberté ayant été reconnu, elle devient un droit commun. Les hommes sont donc tous égaux par la liberté; la servitude et l'autorité tombent par là même. Voilà ce que Locke établit d'abord. Cette liberté, il en fait une loi générale de la nature humaine; c'est notre constitution même qui nous a donné la liberté. Attenter à celle-ci, c'est donc attenter à notre existence même, à l'ordre établi dans le monde moral. Mais ce n'est pas tout : si la liberté est l'essence même et le fond de la nature humaine, aucune puissance ne pourra l'empêcher de vaincre.

Il faudrait être, en effet, aussi aveugle pour nier la liberté que pour nier le devoir; donc, cette liberté a un usage, une fin. Cette fin, il faut la poursuivre; aucune créature humaine ne peut nous en dépouiller. Et c'est parce qu'elle a cet usage, qu'elle est une propriété sainte, sur laquelle personne n'a le droit de porter la main : c'est-à-dire qu'elle est sainte chez toutes les créatures semblables à nous. Elle est un droit enfin, parce qu'elle est nécessaire à l'accomplissement de nos devoirs.

Si elle est un droit, tout ce qui est à sa disposition est inviolable. La vie est un instrument de la liberté; il faut donc respecter la vie chez tous les hommes, tous ayant la même fin à poursuivre, les mêmes obligations à remplir. La liberté, pour moi, a par conséquent pour limite la liberté des autres; et je n'ai pas le droit de porter atteinte à la liberté des autres, parce qu'ils n'ont pas le droit de porter atteinte à la mienne; puis, les hommes ne pouvant disposer de leur liberté, je ne puis disposer de leur vie. Aussi, trouvons-nous ce précepte écrit dans la législation naturelle aussi bien que dans la loi religieuse :

« Ne fais point aux autres ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît. »

Au point de vue philosophique, voilà le droit établi. Locke nous montre que cette première loi, cette première limite de notre droit, découle de notre liberté.

Ce principe, une fois établi, Locke en fait sortir successivement toutes les lois nécessaires à l'ordre social, tous les droits dont l'individu peut revendiquer la jouissance; au premier rang de ces droits, nous trouvons le droit de légitime défense, et, par extension, le droit de punir.

Le droit pénal se trouve donc lié à l'idée de liberté, et par là même il est renfermé dans ses limites. Voici le raisonnement de Locke : Je ne puis pas avoir reçu un droit en vain et pour n'en pas faire usage : or, un droit suppose l'autorisation de s'opposer à la mesure qui tendrait à le violer, à le renfermer dans les limites trop étroites ou à en supprimer l'usage; en d'autres termes, il suppose que la force qui l'opprime peut être repoussée par la force. Que quelques-uns attentent à ma liberté, j'ai le droit de les combattre par tous les moyens en mon pouvoir. De même encore, si l'on attentait à ma vie, à mon bien, j'ai le droit de repousser la force par la force, l'agresseur violent qui outrage en moi la créature divine; et l'ayant repoussé, j'ai la faculté de l'empêcher de revenir à la charge.

Ainsi donc, le droit de punir et le droit d'infliger au coupable une peine assez grande pour qu'il ne puisse recommencer, le droit d'exiger un dédommagement pour le dommage qu'il m'a fait éprouver, voilà tout le droit pénal.

Mais le droit pénal ne doit pas aller au delà de ce qu'exigent la défense et la réparation du dommage causé. Un ennemi a tenté de me voler; si je puis lui infliger une peine pour qu'il ne recommence pas, et si l'on me rend ce qu'il m'a pris, j'ai épuisé le droit de punir envers mon semblable : si je le tuais, j'userais de violence, d'arbitraire; je sortirais, en un mot, du droit. Voilà comment Locke fait dépendre le droit de punir du droit de légitime défense.

Je ne sais si quelques-uns me l'ont entendu dire, mais c'est la base que j'ai essayé de donner au droit pénal, qui ne doit pas consister à faire de l'homme un instrument de vengeance, et moins encore de la vengeance divine.

Entre la main des hommes, le droit pénal doit avoir un but humain, conforme à l'étendue de leur droit : il doit être défensif. Il est appelé, en outre, à réparer le dommage causé, non-seulement à l'individu, mais encore à la société tout entière, qu'on prive de sa tranquillité. Ce qui revient à dire que le droit pénal doit être répressif. Défendre et réprimer, conserver et réparer, voilà tout le droit pénal. Tout ce qui va au delà est le résultat de

pensées erronées; tout ce qui va au delà, est un attentat au droit de nos semblables, l'usurpation d'un pouvoir qui n'est pas fait pour l'homme et qui n'appartient qu'à la Divinité.

C'est par Locke que ces idées se sont répandues dans le XVIIIe siècle, ont gagné Beccaria, et sont entrées dans notre législation moderne. Aucun pouvoir souverain, aucun jurisconsulte n'oserait se hasarder à proposer de nouveau des supplices, des violences, qui seraient puisés ailleurs que dans le droit de réparation et de légitime défense.

Poussant cette idée jusqu'à ses dernières conséquences, Locke se demande si ce droit peut aller jusqu'à la peine de mort. Il répond affirmativement. Pourquoi le meurtrier serait-il excepté de cette règle? que devons-nous espérer de ceux qui sont capables de verser le sang innocent? Vous ne pouvez pas, dit Locke, espérer du meurtrier un retour sur lui-même; puis le dommage qu'il a causé est irréparable. Quel est donc cet homme? Il a perdu toute idée de devoir, le sens moral, l'usage de la raison en tant qu'elle s'applique aux rapports de l'homme avec ses semblables; c'est une chose, c'est une nature dépourvue de conscience, qui existe en dehors de la nature morale. Je ne veux pas traiter ici cette grande question, mais je ne puis me dispenser de faire quelques observations générales.

Locke a raison dans le principe : l'homme, et la société qui parle et agit en son nom, a le droit d'infliger la peine de mort. Non, messieurs, la vie n'est pas sainte par elle-même, quand on fait abstraction de tous les devoirs qui nous sont prescrits; la vie est sainte parce qu'elle a un but moral, parce qu'elle est consacrée à un ensemble d'obligations. Supprimez ces obligations, que reste-t-il? Un fait physique, la vie, fait merveilleux. Mais pourquoi la vie d'un homme serait-elle alors plus sainte que la vie d'un animal? Quand toutes les obligations sont repoussées, niées par les actes, au lieu d'une personne morale dans laquelle je dois respecter la liberté morale, je ne vois plus qu'un obstacle matériel : c'est une bête féroce contre laquelle on se défend. Le droit de la vie pour l'homme n'existe donc pas en dehors du devoir.

Mais en résulte-t-il que la peine de mort soit un article permanent de la loi pénale, le châtiment nécessaire des meurtriers? En aucune façon, car on ne peut pas invoquer la réparation qui est devenue impossible; mais il est vrai qu'à un certain moment, lorsque l'homme ne connaît pas d'autre peine, et ne voit pas de plus grande douleur que la privation de la vie, la peine de mort peut être considérée comme légitime. Mais dans un état de mœurs calmes, paisibles, assez raffinées, où la vue du sang devient heureusement un spectacle de plus en plus rare, n'est-il pas dangereux de l'offrir même en châtiant au coupable; d'autant plus que l'expérience a prouvé que la plupart des meurtriers avaient assisté à des exécutions capitales. Dans cette situation, la peine de mort doit être remplacée par une autre peine.

Voilà, messieurs, ce dernier point que Locke n'a pas prouvé; il n'a pas prouvé que la peine de mort pourrait avoir un semblable effet, mais il a compris que c'était le droit de la société.

Vous voyez, messieurs, comment il a tiré parti d'une idée féconde; mais il en a fait sortir encore le droit de propriété, et le premier, il a fait dériver ce droit de la liberté.

Avant Locke, la propriété n'avait jamais été défendue comme un droit. Les théologiens, à commencer par saint Augustin, à finir par Suarez, ont considéré la communauté des biens comme le droit primitif de la société, et la propriété comme la conséquence du péché originel. Les philosophes de l'antiquité et ceux du XVIIe siècle ont considéré la propriété comme une institution civile, et Grotius, qui est de ce nombre, ne comprend comme base de la propriété que la loi civile, la convention. Or, les anciens parlaient de la même manière; quand ils proscrivent la communauté des biens, c'est au nom de l'intérêt, non du droit.

Cette communauté des biens, si elle a existé dans l'état de nature, n'a pas existé longtemps, car il a fallu que l'homme songeât au lendemain; il a donc fait des provisions, et il n'a pu interdire l'existence du même droit à ses semblables.

Tout serait-il commun, l'homme est un être libre. Il possède sa personne; il possède non-seulement son âme en propriété absolue, entière, incontestée, mais il est encore possesseur de son corps comme l'instrument de son âme. C'est une première propriété incontestable; par conséquent, tout ce qui est produit de son corps, tout ce que son corps, animé par sa volonté, par sa pensée, a pu créer, lui appartient. J'ai créé un arc, des flèches avec mes membres; l'industrie que mon âme m'a suggérée, les effets de ce travail et de cette industrie, sont ma propriété comme le corps qui est l'instrument de cette industrie, ce corps étant notre propriété aussi bien que l'âme.

Cette théorie s'applique aux premiers objets de la vie. Voici des fruits, toutes sortes d'aliments que la nature m'offre en abondance : tant que je n'ai pas cueilli ces aliments, ils ne sont pas à moi; mais si je les ai apportés dans ma tente, je les ai en quelque sorte marqués de mon empreinte, et ils m'appartiennent d'autant plus, que d'autres peuvent en faire autant. Tout acte d'appropriation, d'assimilation, est la source de droits semblables. Comment, en effet, dois-je faire mes provisions? Pour mes besoins, sans me permettre d'envahir le droit d'autrui, et l'empêcher de faire ce qu'il veut pour se nourrir.

Tout cela s'applique naturellement à la chasse et à la pêche. En supposant la communauté première, le gibier qui court est à tout le monde et n'est à personne; il n'y a de commun à tous que ce qui est d'un usage général, simultané : la mer, par exemple, où je pêche le poisson.

Voilà donc la propriété établie dans le domaine des biens naturels, des fruits de la terre, dans le domaine

des animaux; voilà déjà une immense étendue ouverte à la propriété. Mais est-ce que je puis de la même manière m'assimiler la terre? Eh pourquoi pas? Locke raisonne encore de la même manière : Cette terre, dites-vous, est à tout le monde. Non, car personne n'en sait l'emploi. Mais vous faites produire à ce domaine, alors ce domaine est à vous; car on ne peut s'approprier cette terre sans s'approprier en même temps l'industrie que vous y avez déployée : vous lui avez donné une plus-value, c'est votre œuvre. Dans l'origine, l'homme ne devait pas s'approprier plus de terre qu'il n'en pouvait cultiver, car, dit Locke, du globe entier, il n'y a qu'un dixième qui soit livré à la culture.

La propriété s'étend donc sur tout ce qui est accessible à l'industrie. La propriété suppose la liberté, qui comprend à la fois la première occupation et le travail, le droit de légitime défense, le droit pénal. Nous en verrons successivement dériver la famille, le mariage, l'autorité paternelle; enfin la puissance politique, le gouvernement de la société, les pouvoirs qui la représentent, qui agissent en son nom. La puissance politique est bien loin d'être une limitation de la liberté dans l'esprit de Locke.

LITTÉRATURE FRANÇAISE.

CONFÉRENCE DE M. JULES CLARETIE.

(ASSOCIATION POLYTECHNIQUE)

La Fontaine et ses critiques.

Mesdames et Messieurs,

Vous connaissez tous ce trait de la Fontaine, arrêtant ses amis par le collet et leur demandant, à brûle-pourpoint : « Avez-vous lu Baruch ? » Naïf comme un homme de génie, le bonhomme venait de lire Baruch, et prétendait l'avoir découvert. A ceux qui lui répondaient négativement, il répliquait : « Lisez donc Baruch. Baruch » est le plus vaste génie que je connaisse. » Je ne voudrais pas, messieurs, me montrer hostile au prophète Baruch, mais je suis d'avis qu'on peut encore aujourd'hui le *découvrir* sans grand'peine, lui et beaucoup d'autres avec lui. C'est même une manie assez commune, à l'heure qu'il est. On passe son temps à découvrir Baruch. Tout critique cherche, si je puis dire, à inventer un grand homme et à se faire littéralement son Baruch. Mais si l'on peut toujours rencontrer dans une forêt vierge des sentiers non frayés, il est plus difficile de trouver dans un bois assidûment fréquenté, des sentiers inconnus ; et pour faire acte de guide inédit, je préférerais de beaucoup les forêts de l'Alabama aux allées de notre bois de Boulogne.

Le sujet que je vais essayer de traiter ressemble un peu à nos forêts nationales. Chacun y a tracé sa route, percé son carrefour, marqué son chemin. Il s'est même trouvé d'illustres voyageurs qui ont laissé leur nom après eux et uni pour jamais leur critique aux éternelles fables de la Fontaine. Pourtant ces quelques livres de fables lues sans cesse, sans cesse étudiées, annotées, expliquées, sont si parfaitement jeunes encore et pour ainsi dire nouveaux, qu'on peut, sans trop de crainte, se risquer à en parler encore, espérant qu'on découvrira peut-être un petit filet d'eau inconnu, une fleur ignorée... Qu'importe, d'ailleurs, qu'on ait respiré le bouquet avant nous, s'il garde tout entier son parfum?

Il y a tant de choses, en effet, dans ces fables! Tout s'y trouve. « Si de ma bibliothèque entière, a dit un jour M. Joseph Droz, l'auteur de l'*Essai sur l'art d'être heureux*, il ne me fallait garder qu'un seul livre, je garderais le *Vicaire de Wakefield*. Pour moi, — et sans doute plus d'un partagerait mon choix, — je conserverais les *Fables* de la Fontaine. Elles sont à elles seules une bibliothèque complète, un traité pratique de la vie et des hommes, et, selon son humeur et ses goûts, chacun y trouvera la gaieté ou la rêverie, la mélancolie qu'amènent les tristesses de la vie et le doux rire qui les fait oublier.

La fable, d'ailleurs (pour délaisser un moment le fabuliste), est un sujet vraiment inépuisable, gigantesque comme tout ce qui naît dans cette Inde mystérieuse, où les idoles ont cent bras, où les poëmes s'enfoncent dans les siècles. Nous n'en sommes plus à voir dans l'esclave phrygien Ésope le créateur de la fable; l'antiquité grecque n'est plus pour nous qu'une antiquité relative, au-dessus de laquelle planent, comme de superbes aïeules, les civilisations asiatiques. La science nous fait pénétrer chaque jour plus avant dans ce passé, et grâce aux travaux des Wilson, des Silvestre de Sacy, des Renan, la grande famille des langues indo-germaniques n'aura plus de secrets. C'est ainsi que, bien avant Ésope, nous trouvons Pidpaï ou Pilpaï, qu'un orientaliste traduira, je l'espère, un jour ou l'autre. Ce Pidpaï était un brahmane fort savant et fort sage, que toute la Perse, ou toute l'Inde, comme on disait alors, honorait à l'égal d'un dieu. Au moment où vivait Pidpaï, l'Inde était aux mains d'un tyran. La poésie n'a jamais été la bienvenue sous une tyrannie. Pidpaï alla vers le roi, lui dit ce qu'il pensait de ses excès et brava sa colère. On le jeta dans un cachot. Puis, longtemps après et par grand hasard, car les bourreaux ne songent pas souvent à leurs victimes, le roi se souvint, un jour qu'il était embarrassé pour régner, de ce brahmane qu'il avait emprisonné jadis. Il voulut qu'on le lui amenât ; il l'interrogea, et voilà ce sage et ce roi causant ensemble politique. Leurs opinions étaient si différentes qu'elles finirent par s'accorder. Le roi confia l'administration de son empire à celui qu'il avait chargé de chaînes, et le pays fut tout étonné de se sentir délivré du poids qui l'opprimait. — « Pourtant, ce n'est » pas assez, dit un jour le roi, que mon royaume soit » heureux. Je veux qu'il soit illustre dans la postérité, et » les lettres seules donnent une gloire éternelle. Fais un » livre, Pidpaï, je t'accorde un an pour qu'il soit achevé. »

Ce roi persan était généreux. Louis XIV eût à peine accordé à Molière un mois pour faire le *Misanthrope*. Pidpaï obéit ; au bout d'un an le livre était fait, et ce livre (il devait en effet immortaliser le roi Dabschelim qui l'avait commandé, et le poëte qui l'avait composé) était un simple recueil de fables. Mais dans ce recueil où les animaux parlaient, les hommes devaient trouver un utile enseignement. Science morale et politique, le brahmane avait tout résumé dans le *Kalila et Dimna*. J'ai dit éternel enseignement : l'éternité humaine, qui est la durée, est bien restreinte à côté de la véritable éternité. Le livre de Pidpaï aurait péri s'il ne s'était trouvé un savant arabe pour le traduire dans sa langue. A cette traduction seule nous devons la connaissance de Pidpaï, qui a inspiré plus d'une fable à la Fontaine, et parmi ces fables les *Deux amis*, et cette autre, inimitable chef-d'œuvre, les *Deux pigeons*.

Dans la littérature chinoise, la fable est plus négligée que dans la littérature persane. Peuple alors plus libre, les Chinois n'avaient pas besoin, pour exprimer leurs sentiments, de l'apologue, qui n'est qu'une façon détournée, presque craintive et cependant très-efficace, de présenter la vérité. Ils abordaient de front la philosophie, et leurs traités de morale parlaient directement, sans emprunter la voix des animaux. Aussi bien, la partie la plus riche de leur littérature est-elle la littérature dramatique. Je regrette de n'avoir pas à vous parler de Molière, pour vous prouver que rien n'est nouveau sous le soleil, et que ce qui est renouvelé des Grecs pourrait bien être renouvelé des Chinois. — Un savant orientaliste, M. S. Julien, a traduit dans son entier une comédie chinoise qui s'appelle l'*Avare*, comme la comédie de Molière. Dans cette pièce, qui est dans ses détails un véritable drame, l'avare Kou-Jin, malade et presque moribond, se plaint ainsi à son fils adoptif :

« Tu ne sais pas, toi, que cette maladie m'est venue d'un accès de colère. Un de ces jours, ayant envie de manger un canard rôti, j'allai au marché, dans cette boutique, là, que tu connais. Justement on venait de rôtir un canard d'où découlait le jus le plus succulent. Sous le prétexte de le marchander (ceci se passe en Chine, ne l'oubliez pas, et se passe aussi peut-être un peu ailleurs), je le prends dans ma main et j'y laisse mes cinq doigts appliqués jusqu'à ce qu'ils se soient bien imbibés de jus. Je reviens chez moi sans l'acheter, et je me fais servir un plat de riz cuit dans l'eau. A chaque cuillerée de riz, je suçais un doigt. A la quatrième cuillerée, le sommeil me prit tout à coup, et je m'endormis sur ce banc de bois. Ne voilà-t-il pas que, pendant mon sommeil, un chien vint me sucer le cinquième doigt ! Quand je m'aperçus de ce vol à mon réveil, je me mis en une telle colère, que je tombai malade !..... »

Voilà pour la comédie et même pour le vaudeville. Voici maintenant pour le drame.

L'avare continue :

« Mon fils, je sens que ma fin approche. Dis-moi, dans quelle espèce de cercueil me mettras-tu ?

LE FILS. Si j'ai le malheur de perdre mon père, je lui achèterai le plus beau cercueil de sapin que je pourrai trouver.

KOU-JIN. Ne va pas faire cette folie : le bois de sapin coûte trop cher. Une fois qu'on est mort, on ne distingue plus le bois de sapin du bois de saule. N'y a-t-il pas derrière la maison une vieille auge d'écurie ? Elle sera excellente pour me faire un cercueil. »

Ce sont là des plaisanteries chinoises qui terrifient plutôt qu'elles ne font rire. Ce qui précède est effrayant, mais ce qui suit est horrible. En raison du trait de mœurs que ce passage contient, peut-être me pardonnerez-vous de l'avoir cité.

« Y pensez-vous ? reprend le fils. Cette auge est plus large que longue, jamais votre corps n'y pourra entrer, vous êtes d'une trop grande taille.

KOU-JIN. Eh bien ! si l'auge est trop courte, rien n'est plus aisé que de raccourcir mon corps. Prends une hache et coupe-le en deux. Tu mettras les deux moitiés l'une sur l'autre et le tout entrera facilement. J'ai encore une chose importante à te recommander : ne va pas te servir de ma bonne hache pour me couper en deux ; j'ai les os très-durs, tu pourrais l'ébrécher ; on te prendrait deux liards pour la repasser : tu emprunteras celle du voisin (1). »

Certes, Molière n'a jamais été dans la peinture de l'avarice aussi loin que le dramaturge chinois qui écrivait ceci il y a deux mille ans et plus, et Balzac eût envié pour son père Grandet les économies féroces de ce Grandet du temps de Confucius.

Je me suis éloigné de la Fontaine. Quittons la Chine et revenons en France. Avec la Fontaine, nous sommes mieux qu'en France, nous sommes en Gaule. Le temps a beau faire, en effet, en dépit des croisements successifs, deux races distinctes persistent chez nous, et tel descend évidemment des anciens Franks, tel autre des vieux Gaulois. Parmi les grands hommes que nous admirons tous et qui sont notre gloire, les privilégiés me semblent ces descendants des Gaulois qui ont gardé de leurs pères les libres mouvements, l'allure franche et le geste décidé. Je sais bien que ce qui fait la force du génie français, c'est justement l'alliance intime de l'esprit gaulois et de la raison française, et que si, dans un même siècle, il se rencontre un Voltaire pour démolir tout un monde vieilli par la seule force du rire, nous avons en même temps un Jean-Jacques pour rêver un monde nouveau. Je sais bien que ces deux tempéraments si différents, s'unissant ensemble, forment la plus splendide littérature qu'on puisse rencontrer : d'un côté, Rabelais, Régnier, Molière ; de l'autre, La Boétie, Malherbe, Pascal. Mais au milieu d'eux j'aime surtout ces génies d'élite, qui peuvent réunir à la fois les qualités des deux races, et tout en restant gaulois, se montrer éminemment français. Tel est Montaigne, tel est la Fontaine. Je sympathise, en vérité, surtout avec le *bonhomme*, parce qu'il est de ceux-là, et que sa gaieté me paraît la plupart du temps un autre mode de la mélancolie. N'est-ce pas lui qui a dit : « Je » n'appelle pas gaieté ce qui excite le rire ; mais un cer-

(1) Voyez l'excellente traduction de *Plaute*, par M. Naudet, qui a cité tout au long cet extrait, que j'abrége à dessein.

» tain charme, un air agréable qu'on peut donner à » toutes sortes de sujets, même les plus sérieux. »

Un certain charme, voilà bien ce qui fait la force de la Fontaine. Toutes ses qualités, tout son génie se résument dans ce mot. Il a le *charme*, c'est-à-dire cet insaisissable et irrésistible attrait mille fois plus puissant que la puissance même, et qui vient on ne sait d'où. Et ce charme lui vient surtout de ce qu'il est, comme dit Montaigne, *ondoyant et divers*. L'homme n'est pas fait pour vivre, comme on dit, tout d'une pièce. La vertu romaine est certainement une belle chose, et j'ai pu, tout comme un autre, admirer Brutus faisant mettre à mort ses enfants ; mais à cette force de volonté superbe, je crois qu'au fond je préférerai toujours la pitié. La Fontaine, lui, n'était pas un Romain. Le stoïcisme n'entrait pas dans sa nature, au contraire ! Vous connaissez son épitaphe, écrite par lui-même :

Jean s'en alla comme il était venu...

Elle est sévère, après tout, sous une forme badine. Ce mondain regrette sa vie, et si on le pressait bien, on lui ferait avouer qu'il déplore assez amèrement d'avoir mangé le fonds avec le revenu. Mais peut-on, après de tels aveux, lui en vouloir beaucoup? Il est si naïvement faible que cette faiblesse, qui devenait du courage à de certains moments, peut lui être comptée comme une vertu atténuée et atténuante. Pourtant, que de fois la lui a-t-on reprochée comme un crime !

La vie de la Fontaine, en effet, a besoin d'une certaine absolution. Il fut paresseux ; tout d'abord il se crut destiné à la vie monastique. Il entre au séminaire de l'Oratoire, s'en fatigue au bout d'une année et quitte l'Évangile pour le code. Le voilà étudiant le droit. Cette ardeur de basoche ne dure pas ; il reçoit de son père la charge de maître particulier des eaux et forêts. On le marie, et au bout de quelques années il se sépare de sa femme pour incompatibilité d'humeur, sans chagrin, mais sans scandale, et doucement il s'habitue à ne plus penser qu'il est marié. Parfois, pourtant, lorsqu'il songe au passé, le poëte regrette ce qu'il a quitté, cette vie de famille pour laquelle il était fait, après tout, et cette petite maison de Château-Thierry où le bonheur logeait peut-être. Mais la vie mondaine l'entraînait ; mondaine, c'est-à-dire seulement intelligente et un peu décousue. Partout où la Fontaine allait, on l'aimait, on le choyait. Il était doux et bon. Il n'avait pas encore publié la première de ses fables, que les salons se le disputaient comme un hôte aimable. Il n'alla cependant jamais à la cour; hôte d'une cour rivale, celle de Fouquet, il n'adressa qu'une supplique au roi, et ce fut une demande en grâce en faveur du surintendant détrôné. Ce qui attirait sur la Fontaine l'amitié de ses contemporains, c'est ce *certain charme* de tout à l'heure, qui a conquis à ses œuvres le suffrage de la postérité. Les femmes surtout l'aimaient. Il devait, en échange d'une tendresse maternelle, donner l'immortalité à Mme de la Sablière. Mme d'Hervart ne lui fut pas moins dévouée. Il y a quelques jours, un orateur vous a dit, messieurs, au début de ces conférences, qu'au fond de toutes les entreprises grandes, nobles ou généreuses, se trouve cachée la main d'une femme. On peut dire aussi que les véritables grands hommes ont su attirer sur eux l'amitié des femmes. Les femmes aimaient Jean-Jacques parce qu'elles sentaient en lui un génie féminin dont l'amour devait plaider pour elles. Elles aimaient la Fontaine parce qu'elles savaient que sous cet esprit rêveur et paresseux se cachait un cœur ouvert à toutes les affections. La Fontaine n'avait pas eu de mère, et sa femme ne l'avait point compris ; il rencontra Mme de la Sablière, et l'amitié remplaça l'amour.

Je ne vous dirai pas que la Fontaine naquit le 8 juillet 1621, à Château-Thierry. La vie d'un homme s'écrit plutôt avec des anecdotes qu'avec des dates. Un des traits les plus caractéristique de l'existence de la Fontaine est celui-ci : Il venait de publier son recueil de fables et s'était décidé à le présenter au roi. Il part pour Versailles. Sa Majesté le reçoit en souriant, quoiqu'elle n'aimât guère l'ami de Fouquet ; la Fontaine récite son compliment, mais quand il faut offrir son livre, il reste court et cherche vainement le volume. Il l'avait oublié. Il était distrait, fort distrait; mais s'il laissait à la maison les vers destinés au roi, il se souvenait toujours de les prendre avec lui lorsque ces vers prenaient la défense du faible contre le fort, de l'accusé contre ses juges.

Parler de la Fontaine et raconter sa vie, c'est dire une histoire que tout le monde connaît. J'en viens donc tout droit à ses critiques et d'abord à ses contemporains.

Les grands hommes se divisent en deux classes : les fortunés, les *chanceux*, comme on dirait, et les malheureux. Pour les premiers, la postérité commence à leurs chefs-d'œuvre ; les autres ne travaillent que pour être appréciés après leur mort. Au moment où Voltaire est porté par un peuple justement enthousiasmé à l'Académie, où Benjamin Franklin lui présente son petit-fils, qu'il bénit au nom de Dieu et de la liberté, Rousseau quitte tristement son logis de la rue Plâtrière et s'en va seul herboriser dans les bois voisins. Les contemporains ne sont pas toujours équitables : aux uns, ils décernent sans compter les couronnes ; aux autres, ils refusent l'aumône d'une admiration. Balzac est mort en entendant nier son génie. Si l'on ne nia pas tout à fait le génie de la Fontaine, on ne sut point le placer au rang qu'il devait occuper ; Boileau, du moins, qui était véritablement alors le *législateur du Parnasse*, et qu'on a depuis révoqué de ses fonctions, Boileau avait du goût, et poussa même le bon sens jusqu'au génie, mais il lui manquait certaines fibres délicates que la poésie tendre de la Fontaine eût fait vibrer. Quand il rencontrait quelque malin passage dans la Fontaine, Boileau, qui était malicieux jusqu'à la méchanceté, ne s'en étonnait pas, et si soudain la malice du bonhomme devenait attendrie, Boileau n'y prenait point garde, puisqu'il ne la compre-

nait pas. Le bon sens est une vertu précieuse et qui donne tout, hormis la sensibilité. S'il faut avouer que le dédain de Boileau influa un peu sur les contemporains de la Fontaine, on ne doit pas oublier que Racine, Fénelon (combien d'autres !) prenaient la Fontaine pour ce qu'il était. Fénelon égalait aux anciens ce faiseur de fables, et l'auteur de *Télémaque* devait savoir combien coûte une fable, lui qui s'était exercé à en écrire pour le duc de Bourgogne, et qui vraiment y avait réussi. Mais de tous les contemporains de la Fontaine, celui qui lui rendit surtout justice, ce fut Molière.

Admirable étendue de ce génie, Molière fut non-seulement grand, ce qui est beau, mais il fut juste. La justice est une des qualités les plus sublimes, en ce qu'elle nous rapproche davantage de la divinité dont elle est l'attribut. Il disait, ce Molière, que le bonhomme irait plus loin que lui dans la postérité, et il le croyait. Mais nul ne peut aller plus loin que Molière. Je me suis souvent arrêté devant ce beau visage pensif plutôt que sombre, devant ce front rêveur d'où *Tartuffe* est sorti. Génie fait de souffrance et de bonté, Molière a la flamme superbe qui illumine, l'éclat sympathique qui séduit, et, selon l'expression de Bossuet, *ce quelque chose d'achevé que donne le malheur*. Molière avait assez souffert pour être indulgent. Aussi bien, tandis que les beaux esprits raillaient la Fontaine dans sa distraction et ses allures négligées, lui le défendait, et j'imagine qu'il devait savoir le défendre. Rien ne me paraît plus beau qu'une sérieuse amitié littéraire. Les génies sont frères, ils doivent être unis. Dans la vie de Gœthe, que j'admire sans trop l'aimer, il y a pourtant un trait auquel on ne peut songer sans émotion.

Gœthe n'avait jamais vu Schiller, mais instinctivement il ne l'aimait pas. « Le vacarme que ses œuvres avaient » fait dans le pays, écrivait-il, m'épouvantait. » — « Pour » moi, disait Schiller de son côté, je déteste Gœthe. » Mais un jour ils se rencontrent; ils causent; une étincelle éclate et les voilà unis. Un jour, Gœthe, malade, demande des nouvelles de Schiller. On ne répond pas. « Il est donc bien mal ? » Et sa voix s'altère. — « Mon Dieu ! s'écrie-t-il, voyant qu'on garde le silence... il est mort ? — Mort ! » Et ses sanglots éclatent, et il écrit à un ami : « J'ai perdu la moitié de mon être ! » — « Pour » disputer à la mort cette moitié de son être, dit M. Saint-» René Taillandier dans son étude sur la *Correspondance* » *entre Gœthe et Schiller*, il va ressuciter au fond de son » âme la figure vivante de son ami... Schiller a laissé un » drame inachevé; Gœthe veut terminer ce drame et le » faire jouer sur tous les théâtres de l'Allemagne... » Désormais, quand il écrit, sans cesse il songe à Schiller et répète : « Il est avec nous, il reste avec nous, celui » qui s'est éloigné de nous ! »

Amitié sublime qui fut un peu celle de Molière et de la Fontaine. Molière a-t-il conté à cet ami toutes les souffrances de son cœur? Lui a-t-il dit combien était dur pour lui le fardeau de la vie ? A coup sûr, si son âme meurtrie a laissé échapper une plainte, la Fontaine n'a pas été sourd. Il semblait frivole, le Champenois, il était bon et dévoué, prenant de la vie ce qu'elle peut nous donner de meilleur : le rêve, mais n'oubliant pas que les rêveurs ont à côté d'eux ceux qui souffrent. Le temps a passé : les siècles ont marqué la place de chacun. L'ami narquois de la Fontaine, celui qui le raillait d'habitude, Chapelain, est oublié. Aussi jeune qu'alors, la poésie de la Fontaine garde toujours ces bonnes senteurs campagnardes qu'elle ne perdra pas. Et hier encore, ce Molière, se dressant librement devant le peuple avec deux de ses chefs-d'œuvre à la main, semblait dire : « Qu'a-t-on » fait depuis moi? mes successeurs m'ont-ils dépassé ? » Nos applaudissements lui ont répondu.

Au XVIIIe siècle, Voltaire s'attaqua deux ou trois fois à la Fontaine, mais je suis sûr qu'au fond il l'admirait profondément. En revanche, un critique qu'on a le tort de beaucoup dédaigner aujourd'hui, la Harpe, le nommait le plus original et le plus naturel de nos écrivains : « Il ne compose pas, disait-il, il converse. S'il raconte, il » est persuadé, il a vu : c'est toujours son âme qui vous » parle, qui s'épanche, qui se trahit... Tout jusqu'au » sublime lui paraît familier. Il *charme toujours* et n'étonne » jamais. » Et Chamfort démontrait victorieusement que ce naturel et cette familiarité n'étaient autre chose que le triomphe de l'art.

Nous arrivons au XIXe siècle, qui, dans les recherches critiques et historiques, mériterait d'être appelé le grand siècle. Siècle de rénovation et de démolitions, où ce qui est solide aujourd'hui n'est pas bien sûr de l'être demain, où chacun tient à renverser quelque idole, où ce qui reste debout, parmi ces ruines, est bien à peu près sûr d'être éternel. Je parle seulement ici, bien entendu, des choses littéraires. Les ruines politiques et les ruines religieuses, tout aussi grandes, ne me regardent point. On a démoli çà et là plus d'une statue; on en a élevé d'autres. Qu'est devenu Malherbe, par exemple ? Et qui soupçonnait qu'on le remplacerait sur son piédestal, par Ronsard ? Mais parmi les démolisseurs, il ne s'en est pas trouvé, que je sache, qui ait porté la main sur Molière ou la Fontaine, ces deux génies obstinément attachés l'un à l'autre.

Je me trompe, et je veux parler rapidement, pour n'y plus revenir, des attaques de M. de Lamartine contre la Fontaine. J'ai déjà eu l'occasion, dans une autre enceinte (1), de protester avec l'énergie qu'on doit à la cause qu'on croit juste, et le respect qu'il faut garder envers la gloire bien acquise, contre ces attaques réitérées. Méchant homme et méchant poëte, telle est l'accusation que porte M. de Lamartine contre le poëte qui a

(1) Voyez *la Fontaine et M. de Lamartine*, conférence faite le 3 mai 1864, aux entretiens de la rue de la Paix, par M. Jules Claretie. Une brochure in-8, chez Cournol.

M. Anatole de la Forge, qui, autant que personne, admire M. de Lamartine, s'exprimait ainsi à ce propos : « Nous ne parlerons jamais » qu'avec respect de cet illustre M. de Lamartine; mais on ne peut

mérité, comme Virgile, d'être proclamé inimitable, et contre l'homme qui a gardé le surnom du *bon la Fontaine*. Mais M. de Lamartine s'est trompé, disons-le hautement. Que si, nous autres jeunes gens, nous devons respecter les devanciers qui nous ont fait ce que nous sommes et qui nous ont appris à aimer le bien en admirant le beau; eux, nos maîtres, faut-il donc qu'ils oublient ce qu'ils doivent à ces initiateurs de toute poésie, leurs véritables aïeux en grandeur? M. de Lamartine est un de ceux qui contribueront à la gloire éternelle de notre temps; doit-il oublier qu'il est des noms qui sont l'éternelle gloire de notre pays? Mais n'est-il donc permis à aucun homme de se tromper? Si fait, hélas! Et l'erreur est quelquefois un des priviléges du génie, qui a trop souvent aussi le privilége du malheur.

Je ne vous parlerai pas, messieurs, vous le pensez bien, de tous les critiques de la Fontaine. Je n'en aurai guère le temps, je n'en ai pas l'envie. Ce qu'on a écrit sur le bonhomme (et j'entends ce qu'on a écrit de sensé, de savant et de remarquable) remplirait une bibliothèque. Les critiques ont ordinairement du bonheur quand ils parlent de la Fontaine. Il leur communique, dirait-on, un peu de sa verve et de son esprit. Un savant renommé, M. Walckenaër, se serait rendu illustre avec un seul de ses ouvrages, la *Vie de la Fontaine*, un de ces livres de critique solide et agréable à la fois, qu'on consultera toujours. A plusieurs reprises, çà et là et d'année en année, M. Sainte-Beuve a écrit, comme il écrit, divers articles sur la Fontaine qui, réunis en volume, formeraient le plus délicat des ouvrages de littérature. Mais nul n'a plus dit, en disant plus court, qu'un critique qui n'a pas publié d'articles de critique, je veux parler de Béranger.

Béranger a laissé, dans les quatre volumes de *Correspondance* publiés par M. Paul Boiteau, correspondance qu'on n'a pas assez lue et que je trouve merveilleuse, un véritable *Cours de littérature*, une série de lettres à une jeune fille, sur les lettres et les auteurs. Cela est sensé, spirituel, doucement ironique, profond sans avoir l'air d'y toucher, comme toutes les pensées de Béranger, qui fut plus encore philosophe et moraliste que poëte. Venant donc à parler de la Fontaine, Béranger écrivait (1) : « Parmi ces écrivains qui prennent le ton élevé, » beaucoup sont plus boursouflés que forts et grands; » mais chez nous on aime l'emphase, et il a fallu bien » du temps pour que la Fontaine fût traité d'homme de » génie. » Et il ajoute, avec une modestie réelle : « J'ai » été plus heureux avec moins de titres, et plusieurs » critiques m'ont baptisé de ce nom. » Plus loin (lettre du 28 février) il ajoute : « Sa simplicité apparente (la » simplicité de la Fontaine), son oubli des usages, sur- » tout son extrême distraction contribuèrent, il n'y a » pas de doute, à la célébrité dont il jouit de son vivant; » mais aussi, en lui méritant le nom de bonhomme, » ils n'aidèrent point à lui marquer son véritable rang » parmi les grands hommes de cette brillante époque de » notre littérature. » Voilà, jugé par un homme qui s'y connaissait, celui qu'on a appelé un faux bonhomme. Ce jugement de Béranger sur la Fontaine est, à mon avis, précieux. Plus d'un point réunit à mes yeux ces deux hommes, évidemment de même race, gouailleurs et attendris, fanfarons de scepticisme qui croient à la justice, au droit, à la liberté, fort amoureux de leurs aises d'ordinaire et qui s'arment, quand il le faut, pour la guerre aux abus et à l'hypocrisie. Je ne suis pas fâché de dire, en passant, ce que je pense de Béranger. Il a été fort attaqué en ces derniers temps, et assez mal défendu. Il suffisait, pour répondre à tout, de mettre en regard des attaques la vie de Béranger, calme, douce, dont les événements étaient des bonnes actions, et d'écrire simplement au-dessous des violents reproches crayonnés sur le piédestal de sa statue, ces simples vers qui suffiraient à immortaliser celui qui les a rencontrés sous sa plume; je me trompe, celui qui les a rencontrés dans son cœur :

> Aimer, aimer, c'est être utile à soi;
> Se faire aimer, c'est être utile aux autres.

A travers beaucoup de digressions, ne craignez rien, nous n'oublierons pas la Fontaine. Parmi les critiques du fabuliste les plus autorisés et les plus heureux, il convient de s'arrêter un instant devant M. Taine.

M. Taine est ce jeune maître qui a su promptement conquérir une des plus hautes places de la littérature contemporaine, et, dans un temps où l'on publie tant de volumes et si peu de livres, nous donner un chef-d'œuvre, l'*Histoire de la littérature anglaise*. L'ouvrage qu'il a publié sur *la Fontaine et ses Fables* mériterait une étude spéciale. On peut lui reprocher certain esprit de système qui se retrouve dans tous les ouvrages de M. Taine et qui fait, à mon avis, leur force. On ne saurait trop louer les aperçus ingénieux, les recherches vivifiantes, les peintures achevées dont il est rempli. Tour à tour, M. Taine étudie, à propos de la Fontaine, l'esprit gaulois, puis l'homme lui-même, enfin l'écrivain. Passant ensuite du particulier au général, il recherche dans les œuvres du fabuliste la peinture de la société française au XVIIe siècle, et, pensant, à n'en pas douter, que les poëtes sont les véritables historiens d'une époque, il retrouve dans la Fontaine ce qu'il trouve chez Saint-Simon, le roi, la cour, la noblesse, et même ce qu'il n'y rencontre pas, je veux dire le peuple. Je reprocherai une seule phrase à M. Taine : parlant de l'auteur des *Deux pigeons*, il a dit : « Il a l'air de vivre à genoux. » — Quand il s'agit d'un prince ou d'une princesse, ajoute-t-il, « la

» s'empêcher de déplorer certaines opinions nouvelles exprimées par » lui, soit en politique, soit en littérature. A ne citer ici que les choses » littéraires, le chantre des *Méditations*, traitant la Fontaine de poëte » médiocre, de corrupteur de l'enfance, et de faux bonhomme, nous » rappelle certains écrivains appelant l'un, Racine, « *un polisson* », » et l'autre, Molière, « *un moineau lascif* ». (*Siècle*, 24 mai 1864.)

(1) *Correspondance*, t. IV, p. 17 (lettre du 14 février 1849).

» Fontaine accumule et outre la flatterie. » S'il fallait en croire M. Taine, le fabuliste n'en eût pas agi autrement avec Mme de Montespan ou la duchesse de Bouillon que M. le *Bourgeois gentilhomme* lorsqu'il reçoit chez lui Dorimène. Souvenez-vous des génuflexions de M. Jourdain : « Madame, ce m'est une gloire bien grande de me » voir assez fortuné, pour être si heureux, que d'avoir le » bonheur que vous ayez eu la bonté de m'accorder la » grâce de me faire l'honneur de m'honorer de la fa- » veur de votre présence... » Allons, ce n'est pas ainsi que parle la Fontaine, et dans ses dédicaces les plus flatteuses, je vois moins encore le courtisan que l'homme bien né, qui sait comment il convient de parler aux femmes. Tout auteur, dit-il à Mme de Montespan,

Tout auteur qui voudra vivre encore après lui,
Doit s'acquérir votre suffrage.
C'est de vous que mes vers attendent tout leur prix :
Il n'est beauté dans nos écrits
Dont vous ne connaissiez jusques aux moindres traces.
Eh ! qui connoît que vous les beautés et les grâces !

M. Taine me semble mieux inspiré lorsque, à la page suivante, il analyse le caractère frondeur de *son héros :* « Regardez pourtant au fond du cœur et dites si la vénération l'oppresse. Il a beau baisser les yeux, il voit aussi » clair que personne. Il comprend ce qu'est l'égoïsme » royal..., il le perce à jour, le raille, et n'est jamais las » de recommencer son persiflage... Molière, la Bruyère » et Boileau se sont couverts du monarque pour railler » le reste. Il ouvre sa galerie de ridicules par le portrait » du roi. Et ce portrait-là ne nuit pas aux autres. Per- » sonne n'a parlé moins respectueusement des « puissan- » ces ». Il semble particulièrement se plaire à railler les » grands..., et s'il porte quelquefois l'habit d'un valet, il » n'en a point l'âme... C'est cette liberté qui le relève, » et qui, en lui comme dans la race, ne peut être étouffée » ni périr ; en vain nous naissons sujets, nous restons » critiques. » Cette observation de M. Taine me fait plaisir, et je songe à la réponse bien connue de Piron, qui ne respectait pas toujours la poésie, mais savait faire respecter les poëtes. A la porte d'un salon, l'auteur de la *Métromanie* heurte un grand seigneur qui se disposait à entrer. Piron s'excuse, il va passer outre. L'autre le retient. « — Pardon, monsieur Piron, dit-il, je suis de » noblesse et je porte l'épée... — Puisque les rangs » sont connus, dit Piron, je passe le premier ! »

Un des critiques les plus éminents de la Fontaine, c'est M. Saint-Marc Girardin. L'éminent et sympathique professeur a fait, il y a déjà six ans, à la Sorbonne, un cours tout entier sur les fables et le fabuliste, que nous avons suivi avec une profonde attention. Je revois encore ce vaste amphithéâtre, toujours frémissant sous la parole du maître, tantôt charmé par cet esprit si incisif et si fin, tantôt ému par cette honnête et sympathique voix. Depuis, M. Saint-Marc Girardin est descendu de sa chaire de poésie française ; une autre voix a remplacé la sienne, et les justes applaudissements donnés au successeur n'ont pas fait oublier ceux qu'on prodiguait au maître. Mais si nous n'entendons plus M. Saint-Marc Girardin, du moins pouvons-nous le lire encore. Ses études sur la Fontaine paraîtront, je crois, prochainement en volumes. Et d'ailleurs, ne sort-il pas quand il le faut de sa retraite et de son silence, lorsqu'il s'agit de quelque juste et noble cause ? Vous l'avez entendu peut-être, messieurs, il y a quelques mois, dans une de ces circonstances, et justement à cette salle Barthélemy, où l'attendaient les bravos accoutumés ; il avait choisi pour sujet le thème que j'essaye de traiter aujourd'hui. Je ne parlerai pas de ses travaux ; vous le lirez, vous verrez quelle raison souveraine s'unit chez M. Saint-Marc Girardin à une foi profonde, et comment il sait, critique ami du beau et du bien, défendre encore la cause de la vérité et de la liberté.

M. Désiré Nisard, qui a écrit l'*Histoire de la littérature française*, ne raisonne pas en toutes choses comme M. Saint-Marc Girardin, et ce n'est pas lui qui ferait, ainsi que M. Taine, un mérite à la Fontaine d'avoir frondé les grands ; cependant il est un lettré d'un esprit supérieur, un moraliste véritable, et l'on ne saurait vraiment mieux parler de l'attrait des fables sur tous les âges de la vie : « Dans l'enfance, dit-il, ce n'est pas la morale de » la fable qui frappe, ni le rapport du précepte à l'exem- » ple ; mais on s'y intéresse aux propriétés des animaux » et à la diversité de leurs caractères. Les enfants y » reconnaissent les mœurs du chien qu'ils caressent, du » chat dont ils abusent, de la souris dont ils ont peur ; » toute la basse-cour, où ils se plaisent mieux qu'à » l'école... »

Arrêtons-nous. La Fontaine lui-même s'est expliqué là-dessus dans la *Préface* générale de son recueil : « Platon, dit-il, — on sait combien la Fontaine aimait » Platon, — Platon ayant banni Homère de sa républi- » que, y a donné à Ésope une place très-honorable. Il » souhaite que les enfants sucent ces fables avec le lait ; » il recommande aux nourrices de les leur apprendre : » car on ne saurait s'accoutumer de trop bonne heure à » la sagesse et à la vertu. Plutôt que d'être réduit à corri- » ger nos habitudes, il faut travailler à les rendre bonnes » pendant qu'elles sont encore indifférentes au bien ou au » mal. Or, quelle méthode y peut contribuer plus utile- » ment que ces fables ? Dites à un enfant que Crassus, » allant contre les Parthes, s'engagea dans leur pays sans » considérer comment il en sortirait, que cela le fit » périr lui et son armée, quelque effort qu'il fît pour se » retirer. Dites au même enfant que le renard et le bouc » descendirent au fond d'un puits pour y éteindre leur » soif, que le renard en sortit s'étant servi des épaules » et des cornes de son camarade comme d'une échelle ; » au contraire, le bouc y demeura pour n'avoir pas eu » tant de prévoyance ; et par conséquent il faut consi- » dérer en toute chose la fin : je demande lequel de ces » deux exemples fera le plus d'impression sur cet enfant.

» Ne s'arrêtera-t-il pas au dernier, comme plus conforme » et moins disproportionné que l'autre à la petitesse de » son esprit ? » Ce passage de la Fontaine pourrait donner raison à ceux qui regardent la fable comme un genre secondaire. Mais il se hâte d'ajouter : « Il ne faut pas » m'alléguer que les pensées de l'enfance sont d'elles-» mêmes assez enfantines, sans y joindre encore de nou-» velles badineries. Ces badineries ne sont telles qu'en » apparence... et avec elles on se rend capable des » grandes choses. »

M. Nisard, pour revenir à lui, croit surtout que les fables, avec leurs animaux sans cesse en scène, doivent plaire surtout aux vieillards. « Il est, dit-il, peu de vieil-» lards qui n'aient quelque animal familier : c'est quel-» quefois le dernier ami. » Ceci m'amène à vous parler un instant de la Fontaine naturaliste. En effet, la Fontaine ne se contente pas d'être poëte : il connaît les acteurs qu'il fait mouvoir avec tant d'art dans sa comédie... j'allais dire dans sa *comédie humaine*. Il les connaît et il les aime. Tandis que le naturaliste se complaît à décrire minutieusement la structure et le pelage des animaux, lui, le poëte, étudie les mouvements et pour ainsi dire l'âme des bêtes. L'ornithologie passionnelle n'était pas encore inventée, mais avant M. Toussenel la Fontaine l'eût écrite, s'il y avait songé. Voyez comme il réfute Descartes, qui voulait que les bêtes fussent seulement des machines bien construites ! Il entre dans le champ clos, armé en guerre et bien décidé à rompre plus d'une lance en faveur de ses chers animaux. Croyez-le, la Fontaine n'a pas peu contribué à faire naître en nous ce sentiment d'universelle pitié, qui s'est bien et dûment développé et qu'on ne déracinera plus. La pitié, la bonté, voilà à peu près l'impression générale qui ressort des fables de la Fontaine ; ajoutez-y une petite teinte de mélancolie ironique et vous aurez la note véritable. Et cette pitié va non-seulement du plus grand vers le plus humble, mais de l'homme vers la bête. Parfois, la Fontaine semble devancer certains travaux que vous connaissez bien, qui enseignent la bonté à l'homme envers l'homme en lui apprenant la compassion envers les animaux, et qui illustreraient M. Michelet si son *Histoire* ne le plaçait au premier rang des écrivains.

Voulez-vous un exemple ? Lisez la fable de la *Colombe et la Fourmi*, dont la morale est aussi :

Il faut, autant qu'on peut, obliger tout le monde :
On a souvent besoin d'un plus petit que soi.

Le long d'un clair ruisseau buvait une colombe,
Quand sur l'eau se penchant, une fourmi y tombe ;
Et dans cet océan on eût vu la fourmi
S'efforcer, mais en vain, de regagner la rive.
La colombe aussitôt usa de charité :
Un brin d'herbe dans l'eau par elle étant jeté,
Ce fut un promontoire où la fourmi arrive.
Elle se sauve. Et là-dessus
Passe un certain croquant qui marchait les pieds nus :
Ce croquant, par hasard, avait une arbalète.
Dès qu'il voit l'oiseau de Vénus,
Il le croit en son pot, et déjà lui fait fête.
Tandis qu'à le tuer mon villageois s'apprête,
La fourmi le pique au talon.
Le vilain retourne la tête ;
La colombe l'entend, part et tire de long.
Le souper du croquant avec elle s'envole :
Point de pigeon pour une obole.

Remarquez-vous que ce *certain croquant*, qui joue dans le présent drame le rôle de traître, est un homme, et que les personnages intéressants sont des animaux ? La Fontaine ne transige pas : quand les bêtes ont raison, il donne tort aux hommes, et sans hésiter. Il est un peu de la religion de ces Hindous qui se détournent de leur route pour ne pas écraser un insecte à terre, de ces Hindous qui ont inventé la jolie fable de *l'Aigle et le Moineau*.

« Un jour l'aigle dit au moineau : De quel droit viens-tu voleter jusque auprès de mon aire ? Le ciel n'est fait que pour les oiseaux de mon envergure. Les oisillons comme toi ne doivent jamais perdre la terre de vue, sous peine d'être emportés par un coup de vent. — Oui-dà ! dit le moineau. Et croyez-vous, messire l'aigle, que je ne pourrais pas voler aussi bien et aussi longtemps que vous ? » — Si j'étais un aussi bon naturaliste que la Fontaine, je dirais que l'aigle se mit à rire. — « Je vous parie, continua le moineau, que j'irai plus haut que vous vers le soleil. — Suis-moi donc ! dit l'aigle. Et d'un coup d'aile, il va brusquement toucher les nuages. Puis il montait, montait toujours. Au bout d'un moment, n'apercevant plus le moineau près de lui, il se disposait à redescendre, lorsqu'une voix claire partit au-dessus de sa tête : — Eh bien ! qu'en dites-vous, s'écriait-elle, ne suis-je pas au-dessus de vous ? » C'était le moineau qui, perché sur le dos de l'aigle, avait traversé l'espace, toujours placé plus haut que son orgueilleux adversaire.

La Fontaine aurait pu nous traduire cette fable : elle est, comme lui, du parti du faible contre le fort, et contient la morale habituelle du fabuliste. Ce mot de morale doit nous arrêter un moment. Le reproche le plus habituel qu'on fasse aux fables de la Fontaine, c'est celui d'être immorales. Je dois avouer que la bonté n'y est pas toujours triomphante et que la vertu n'y paraît pas fatalement récompensée, comme dans les mélodrames du boulevard. Les personnes qui aiment à voir les livres *bien finir* ne seront pas enchantées peut-être de la fable du *Loup et l'Agneau*. Mais la doctrine des dénoûments heureux n'était pas encore inventée, et la Fontaine se piquait surtout d'être vrai. Or, la vérité n'est pas toujours consolante si on la regarde seulement à la surface, et le fait est si souvent triste, qu'il paraît bien près d'être immoral (1). Pour moi, je crois que la vérité comporte

(1) M. Francisque Sarcey me pardonnera-t-il de détacher d'une lettre qu'il a bien voulu m'écrire le passage suivant ? Il m'apporte un renfort qui n'est pas à dédaigner : « ... Je me serais placé, ce me semble, à » un autre point de vue que vous ne l'avez fait. J'aurais parfaitement

sa morale avec elle, et je pense que tout honnête homme, dans le triomphe du fort sur le faible, de la sottise sur l'intelligence, du savoir-faire sur le savoir, verra, non pas une cause de désespoir, mais une sorte d'encouragement à persévérer dans le bien par cela même qu'il est le bien. La Fontaine, comme tous les gens qui ont présenté la vie telle qu'elle est, avec ses amertumes, ses injustices et ses déceptions, a encouru le reproche des gens qui tiennent, paraît-il, à s'aveugler quelque peu sur l'état des choses. — A quoi sert, disent-ils, de montrer le mal, n'est-ce pas assez qu'il existe? — Les gens comme la Fontaine répondent que cela sert à le guérir. Les plaies les plus hideuses ont besoin de grand air pour se cicatriser, et je crois assez à l'efficacité de l'horreur. La *Morale en actions* est un excellent livre, mais qui donnerait à ses lecteurs une singulière idée de la vie. Hélas! non, nous ne sommes pas tous vertueux, et il ne s'agit pas de nous répéter toute la journée que tout est pour le mieux dans l'âme humaine. A ce compte, le docteur Pangloss aurait raison. Les hommes comme la Fontaine tiennent à la main un miroir où chacun de nous reconnaît ses ridicules et ses vices. L'homme qui n'aurait jamais vu un miroir de sa vie pourrait mourir en affirmant qu'il est un Adonis. S'il se regarde un peu, il rabat légèrement de sa fierté, et se connaissant mieux, il est, ce me semble, plus indulgent pour les vices d'autrui et moins assuré de sa propre vertu. Il est bon d'aimer l'homme comme Montaigne aimait Paris, jusque dans ses verrues; mais à mon avis il est mieux, et pour dire le mot, il est plus moral de travailler à les faire disparaître. Pour moi, on m'a conté qu'un curé de campagne remplaçait quelquefois son sermon par la lecture d'une fable de la Fontaine, « et, disait-il, ces jours-là mes » auditeurs, ma foi, semblent partir plus convaincus. »

Je sais, et vous savez tous, qu'une des plus immorales fables de la Fontaine, c'est les *Animaux malades de la peste*. Ecoutez-la donc :

Un mal qui répand la terreur,
Mal que le ciel en sa fureur
Inventa pour punir les crimes de la terre,
La peste (puisqu'il faut l'appeler par son nom),
Capable d'enrichir en un jour l'Achéron,
Faisait aux animaux la guerre.

Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés;
On n'en voyait point d'occupés
A chercher le soutien d'une mourante vie;
Nul mets n'excitait leur envie;
Ni loups ni renards n'épiaient
La douce et l'innocente proie;
Les tourterelles se fuyaient,
Plus d'amour, partant plus de joie.

En passant, demandez-vous si jamais tableau fut à la fois plus sombre et plus gracieux que ce tableau de la peste. Avec quelle gradation parfaite le mot est amené, de façon à produire un effet terrible :

Un mal qui répand la terreur,
Mal que le ciel en sa fureur
Inventa pour punir les crimes de la terre,
La peste (puisqu'il faut l'appeler par son nom)...

Et quelle tristesse profonde, quelle navrante mélancolie dans ce vers, qui est tout la Fontaine :

Plus d'amour, partant plus de joie.

Le lion tint conseil, et dit : « Mes chers amis,
Je crois que le ciel a permis
Pour nos péchés cette infortune.
Que le plus coupable de nous
Se sacrifie aux traits du céleste courroux;
Peut-être il obtiendra la guérison commune.
L'histoire nous apprend qu'en de tels accidents
On fait de pareils dévouements.
Ne nous flattons donc point; voyons sans indulgence
L'état de notre conscience.
Pour moi, satisfaisant mes appétits gloutons,
J'ai dévoré force moutons.
Que m'avaient-ils fait? Nulle offense;
Même il m'est arrivé quelquefois de manger
Le berger.
Je me dévouerai donc, s'il le faut : mais je pense
Qu'il est bon que chacun s'accuse ainsi que moi;
Car on doit souhaiter, selon toute justice,
Que le plus coupable périsse.
« Sire, dit le renard, vous êtes trop bon roi;
Vos scrupules font voir trop de délicatesse.
Eh bien! manger moutons, canaille, sotte espèce,
Est-ce un péché? Non, non. Vous leur fîtes, seigneur,
En les croquant, beaucoup d'honneur;
Et quant au berger l'on peut dire
Qu'il était digne de tous maux,
Étant de ces gens là qui sur les animaux
Se font un chimérique empire. »
Ainsi dit le renard, et flatteurs d'applaudir.
On n'osa trop approfondir
Du tigre, ni de l'ours, ni des autres puissances,
Les moins pardonnables offenses :
Tous les gens querelleurs, jusqu'aux simples mâtins,
Au dire de chacun étaient de petits saints.
L'âne vint à son tour, et dit : « J'ai souvenance
Qu'en un pré de moines passant,
La faim, l'occasion, l'herbe tendre, et, je pense,
Quelque diable aussi me poussant,

» avancé que la Fontaine n'est pas moral, au sens où l'on prend ce » mot d'ordinaire. Il n'est que vrai; mais il s'agirait de savoir si la » vérité, par cela seul qu'elle est la vérité, n'est pas toujours morale.

» C'est là le point précis de la question, qui touche au grand pro- » blème philosophique : Y a-t-il autre chose en ce monde que des faits » et des rapports? C'est toujours, au fond, la querelle des univer- » saux!

» Certaines gens croient qu'il faut sacrifier le fait à un idéal pré- » conçu : cette théorie se marque dans leurs moindres appréciations, » et M. de Lamartine est de ce nombre. Il parle au nom de la morale » éternelle, comme s'il y avait une morale éternelle. Il a raison, comme » disait Pascal, *dans la sphère de sa probabilité*. Il a tort pour nous qui » n'admettons dans l'univers que ce qui est »

Je tondis de ce pré la largeur de ma langue ;
Je n'en avais nul droit, puisqu'il faut parler net. »
A ces mots on cria haro sur le baudet.
Un loup, quelque peu clerc, prouva par sa harangue
Qu'il fallait dévouer ce maudit animal,
Ce pelé, ce galeux, d'où venait tout le mal.
Sa peccadille fut jugée un cas pendable.
Manger l'herbe d'autrui ! quel crime abominable !
Rien que la mort n'était capable
D'expier son forfait. On le lui fit bien voir.

Selon que vous serez puissant ou misérable,
Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir.

Les jugements de cour ! Soit. Je n'oserais pas me prononcer là-dessus. Mais les jugements du monde, certes, et combien de fois n'avez-vous pas vu se jouer sous vos yeux cette douloureuse comédie du pauvre baudet sur lequel on crie haro ? Assurément, dans ces *Animaux malades de la peste*, le dénoûment est immoral, au sens attaché à ce mot par quelques-uns. Il est cruel et peut-être révoltant de voir le misérable baudet mis à mort pour le crime d'autrui. Mais cette fin ironique ne sert-elle pas au contraire la cause du bien, en flagellant comme il convient ceux qu'innocente le succès, mais en les flétrissant de la honte d'avoir commis un crime impuni ? Après ce que j'ai dit de la Fontaine, de son amour du droit et de la justice, vous pouvez être convaincus que c'est bien là véritablement un poëte populaire et un des poëtes du peuple. Je lis cependant, dans des notes laissées par M. Emile Souvestre, une indication qui m'étonne. En 1848, je crois, des professeurs, des hommes de lettres avaient fondé à Paris plusieurs chaires libres où ils faisaient chaque soir pour les ouvriers des lectures publiques (1). Émile Souvestre avait choisi pour ces sortes de conférences une des salles du Conservatoire de musique. Après avoir lu, il notait l'impression qu'avait faite chaque lecture sur son auditoire. C'est ainsi que je vois que Molière et Corneille ont toujours produit un effet très-grand. La vie de *Jeanne d'Arc*, par M. Michelet, et quelques *Messéniennes* de Casimir Delavigne, agissaient beaucoup aussi sur le public. Racine produisait un effet moins grand. Enfin, je trouve cette note relative aux *Fables de la Fontaine* : — « Elles amusent, mais la morale qu'elles expriment déroutent parfois les auditeurs. » — Messieurs, je ne voudrais pas m'inscrire en faux contre cette observation, évidemment née de la pratique. Je veux pourtant dire que la Fontaine, le moins vulgaire de nos poëtes, est peut-être cependant celui qui parle le plus directement à la foule. Tout le monde l'a lu, parce que tout le monde trouvera dans les *Fables de la Fontaine* quelque chose de sa propre histoire. C'est un monde, disait Lamennais. Quoique délicat de style et de sentiment, il est si profondément vrai, si absolument humain, que tous aussitôt le comprennent.

Les génies en effet — et je parle des plus remarquables — se divisent en deux classes : ceux qui s'adressent surtout à un groupe choisi, parlant aux raffinés et pour ainsi dire à l'élite des esprits ; ceux au contraire qui veulent être compris de tous, dont le génie n'a pas de prédilection, qui parlent aux simples comme au superbe, et diraient volontiers, eux aussi : *Laissez venir à moi les petits enfants !* Ce sont les mieux partagés, à mon avis. Ce sont eux qui trouvent le cri, le cri parti du cœur et qui va au cœur ; ils vivront éternellement, parce que leur génie représente surtout la vie. Aussi bien, à génie égal, préféré-je à Gœthe l'Olympien, orgueilleusement immobile, Byron, qui sent en lui brûler sa flamme et qui, n'ayant pas su vivre, au moins sut mourir ! On peut les admirer, ces superbes qui parlent aux lettrés surtout et aux délicats ; les autres, on les aime. Ils ont, ceux-ci, rencontré la note suprême qui fait vibrer les cœurs et conquiert les âmes. Aussi bien, qu'on les attaque, qu'on les conteste ou qu'on les nie, il y aura toujours une voix pour s'élever en leur faveur, la grande voix de la foule, qui se trompe souvent, mais qui sait au moins défendre comme il faut ses élus.

J'aurais, après les critiques que j'ai nommés, à parler d'un autre grand critique, dont le suffrage vaut bien quelque chose, celui dont Voltaire disait qu'il avait plus d'esprit que Voltaire, et qui s'appelle *tout le monde*. C'est ce critique-là qui a donné à la Fontaine le surnom du *bon la Fontaine*, et qui a ratifié l'arrêt de Fénelon en le nommant *inimitable*. C'est ce critique qui a décoré la Fontaine d'un nom que la Fontaine avait inventé lui-même : *le fabuliste*. Ce critique-là a sa voix au conseil : les autres font les réputations, lui seul fait la gloire ! Et la gloire de la Fontaine est d'autant plus pure, qu'il y entre beaucoup de sympathie, et en quelque sorte de l'amitié. Un homme qui fut un poëte distingué et un cœur d'élite, M. Andrieux, répétait souvent à ses amis : « *Dites du mal de mon père, si vous voulez, mais n'en dites pas de la Fontaine.* » C'est mieux qu'un ami, la Fontaine, en effet, c'est un ancêtre ; et de ce poëte au style achevé, on peut dire ce que M. Sainte-Beuve a dit excellemment de Molière : « *Tout homme de plus qui sait lire, en France, est un lecteur pour la Fontaine.* »

JULES CLARETIE.

---

(1) Voyez, à ce propos, un article de M. Sainte-Beuve : *Des lectures publiques du soir, de ce qu'elles sont et de ce qu'elles pourraient être*, au tome Ier des CAUSERIES DU LUNDI (21 janvier 1850).

GÉOGRAPHIE DU MOYEN AGE.

COURS DE M. BOURQUELOT.

(ÉCOLE DES CHARTES.)

(Voy. les nos 3, 16, 27, 28 et 31.)

V.

Géographie de la Gaule pendant les deux premières races. (Suite.)

La géographie, comme les autres sciences, a son histoire. Après le tableau que nous venons de tracer des variations territoriales de la Gaule à l'époque de la domination romaine, ces notions prendront plus d'intérêt et de corps, si nous les complétons par la connaissance des sources dont on peut se servir pour l'étude des divers points que nous avons traités. Nous ne pouvons mentionner ici tous les écrivains dans lesquels on rencontre des détails curieux et utiles; toute l'antiquité nous fournit des renseignements. Poëtes, historiens, naturalistes, orateurs, tous sont étudiés avec fruit. Il n'y a peut-être pas un poëte qui n'ait quelques détails géographiques intéressants à connaître. Dans ce vaste ensemble, tout ce que nous pouvons faire, c'est d'indiquer parmi les traités, les itinéraires, les cartes, ceux qui paraissent contenir les détails les plus curieux, soit sur la situation des provinces, soit sur les noms des peuplades, des cours d'eau, des montagnes, des voies de communication, etc., etc.

Citons d'abord la *Géographie* de Strabon, contemporain de l'ère chrétienne, qui est un des auteurs les plus agréables à lire; ses descriptions sont entremêlées de détails intéressants sur les productions, sur le commerce, sur les mœurs des habitants de la Gaule.

Pomponius Mela, qui vivait en Espagne sous Tibère et Claude. Il écrivit vers 43 un traité de géographie, *De situ orbis*, en trois livres, qui nous est parvenu comme une des sources les plus précieuses pour la géographie ancienne.

Pline l'ancien, dans son *Histoire naturelle*, donne également des détails curieux et intéressants.

Étienne de Byzance, qui vivait vers la fin du ve siècle, nous renseigne également dans son ouvrage intitulé : *De urbibus*.

Citons encore : Ethicus Hister, que l'on ne connaît que par trois ouvrages sur la géographie, qui ont été réunis dans un ouvrage seul, appelé *Cosmographie d'Ethicus*.

Ptolémée d'Alexandrie, célèbre mathématicien, géographe et astronome, qui vivait au IIe siècle de l'ère chrétienne, sous les empereurs Trajan, Adrien, Antonin le Pieux, et qui nous a aussi laissé une Géographie. Mais ce n'est, à vrai dire, qu'un tableau indiquant vaguement les peuples et leurs villes principales. Il contient du reste une quantité d'erreurs graves.

Nous pourrions encore citer un grand nombre d'autres auteurs : Agatomerus, Sextus Rufus, Julius Honorius l'Orateur; *Descriptions de la terre*, dont l'auteur est inconnu; l'anonyme de Ravenne, le *Dictionnaire de notes tironiennes*, etc., etc. Mais on peut hardiment affirmer que tous les auteurs anciens fournissent moins de renseignements sur la Gaule que les documents suivants :

Notice des dignités de l'empire;
Notice des provinces de la Gaule;
Itinéraire d'Antonin;
Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem;
Table Théodosienne ou *Carte de Peutinger.*

La *Notice des dignités de l'empire* est une sorte d'almanach impérial dans lequel on trouve mentionnées les hautes fonctions de l'État, dans l'ordre civil et dans l'ordre militaire; la résidence des fonctionnaires, leurs attributions, etc., etc. Dans ce même document, se trouve l'énumération des corps de troupes qui se partageaient les garnisons de la Gaule, des fabriques impériales, des arsenaux. Cette notice, telle que nous la possédons, est postérieure à la division de l'empire en empire d'Orient et empire d'Occident, et doit avoir été rédigée sous le règne d'Honorius, de 395 à 425.

La *Notice des provinces et des villes de la Gaule* est un document rédigé probablement aussi sous Honorius, vers 401 ou 402, époque à laquelle on voit qu'Arles, qui n'était pas encore préfecture, commence cependant à disputer la suprématie de la Gaule à Vienne. On y trouve la division en 17 provinces, formant deux grandes parties, l'une de 10 provinces, et l'autre de 7. Elle donne le nom de la capitale et ceux des villes qui en dépendent. Les villes capitales reçoivent le nom de *metropolis*, tandis que les autres sont qualifiées de *civitates*. Dans quelques provinces, on trouve des *castra : Castrum Martis, Castrum Cabillonense;* dans d'autres, des *portus;* en un mot, cet ouvrage contient 17 provinces, 105 *civitates*, 5 *castra*, 1 *portus*, et 21 villes principales. Les divisions qu'on y trouve rappellent l'ancienne géographie, mais s'éloignent cependant de celle que nous avons vue au temps de l'indépendance gauloise; le nombre des *civitates* est moindre, assurément, que celui des peuplades de l'antique Gaule.

Sous Constantin, on plaça les archevêques dans la *metropolis*, et les évêques dans les *civitates;* il n'y eut que fort peu d'exceptions, et elles sont tellement rares, que quelques écrivains, considérant la *Notice* comme représentant l'état administratif et les divisions ecclésiastiques, ont prétendu que ce document avait primitivement servi à indiquer ce dernier état. Quant aux *castra*, les uns ont eu des évêchés, les autres en ont été privés, de sorte que la règle se borne aux *civitates*. Au temps d'Honorius, il y avait déjà des changements considérables dans le territoire de l'empire romain, changements que ne constate pas la *Notice*. Des barbares s'étaient déjà répandus dans certaines parties; des villes étaient en pleine décadence. Ainsi, par exemple, Avenches, dans le canton de Vaud, était en pleine ruine au temps d'Ammien Marcellin; ses

édifices étaient ruinés, et n'attestaient plus qu'une antique splendeur. Les villes voisines du Rhin avaient été ravagées. Le nord de la Gaule n'appartenait plus aux Romains, et cependant la *Notice* mentionnait les capitales et les villes de cette partie, qu'on espérait probablement reprendre. Quoi qu'il en soit, et quelque nombreuses que soient les imperfections de ce document, il est d'une grande valeur pour l'étude de la géographie de notre pays.

L'*Itinéraire d'Antonin* est un document fort précieux aussi pour la géographie. Ce terme d'*itinéraire* s'est appliqué à bien des genres de documents, mais le plus souvent ce sont des espèces de livres de postes, de feuilles de route à l'usage de ceux qui voyageaient dans l'intérieur de l'empire. Les uns sont particuliers, les autres généraux. Celui dont nous parlons est de ce nombre. Ce document indique les voies de communication ouvertes par les Romains, les villes et les stations auxquelles ces voies aboutissent, la distance comprise entre chacune de ces localités, etc., etc. Il est divisé en deux parties bien distinctes : l'itinéraire terrestre, *Itinerarium provinciarum omnium imperii Antonini Augusti ;* l'itinéraire maritime, *Imperatoris Antonini Augusti itinerarium maritimum.* Cette seconde partie indique les ports et les lieux maritimes dont la connaissance pouvait être utile aux voyageurs. On n'est point fixé, ni sur la date précise à attribuer à ce document, ni sur son auteur. On croit généralement qu'il a été rédigé à la fin du IVe siècle. Les uns lui donnent pour auteur l'orateur Julius ; les autres attribuent cet itinéraire à Ethicus, mais ce sont là des conjectures peu positives, qui ne permettent point de décider sûrement quel fut l'auteur de ce travail. On n'y trouve point mentionnées toutes les routes de la Gaule : ainsi, pour Lyon, il ne donne que deux routes, et Strabon nous dit qu'Agrippa en fit partir quatre de cette ville. Les distances sont marquées en milles ou en lieues, quelquefois en milles et en lieues tout ensemble. Le mille était la mesure itinéraire des Romains, et la lieue celle des Gaulois. Les localités s'y rencontrent quelquefois avec leurs anciens noms, quelquefois avec deux noms accolés. Les noms nouveaux apparaissent aussi quelquefois dans l'*Itinéraire :* on y trouve, par exemple, *Aurelianus, Treveros, Divodurum,* mais cela se présente sans préjudice pour les anciens noms romains ou gaulois de ces peuples. Nous possédons de ce document plusieurs manuscrits du Xe, du XIIIe, du XIVe siècle. Plusieurs éditions données par des savants de nos jours prouvent quelle importance on attache à ce précieux monument.

L'*Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem* est d'une date postérieure à l'*Itinéraire d'Antonin*, mais il présente avec lui des analogies notables. C'est une liste fort exacte des noms de lieux qu'il faut parcourir pour aller de Bordeaux à la ville sainte. On pense qu'il a été rédigé au IXe ou au Xe siècle pour le grand nombre de pèlerins qui allaient visiter Jérusalem. Cet ouvrage peut servir à rectifier quelques points de l'*Itinéraire d'Antonin*, et contient certaines indications qu'on ne trouve pas dans d'autres. Les noms géographiques sont toujours accompagnés d'une désignation particulière, ville, forteresse, stations relevées, *castellum, vicus, mansio, mutatio,* ce qui donne une grande valeur à ce document.

Avant de parler de la *Table Théodosienne*, occupons-nous un instant des indications qu'on peut trouver dans ces itinéraires, et d'abord des routes et des mesures.

Dans les pays qu'ils occupaient, les Romains exécutaient certains ouvrages militaires. Ils avaient pour habitude de se retrancher. Quelquefois ces retranchements n'étaient que de simples relevés de terre, *castra temporalia, tumultuaria;* mais lorsqu'il s'agissait d'expéditions sérieuses, lorsqu'il fallait pacifier un canton, faire rentrer dans l'obéissance quelque peuple soulevé, on établissait des camps à demeure, *castra stativa,* construits selon les règles les plus rigoureuses de l'art, et représentant quelquefois de vraies villes avec leurs *forums,* leurs *temples,* etc., etc.

Dès que la soumission était assurée, et que les armées pouvaient circuler sans crainte dans le pays, on y établissait des routes. En Gaule, les conquérants en trouvèrent déjà de tracées par les Gaulois; mais comme le nombre n'en était pas assez grand, et que leur construction n'était point assez solide pour supporter les gros fardeaux, ils en établirent de nouvelles. La première fut la *voie Domitienne.* Agrippa fit en Gaule quatre grands chemins militaires; Auguste remédia aux brigandages par la création de routes nouvelles. Elles se multiplièrent peu à peu, et de cette façon il y eut, sous l'empire, de grands chemins, dont les uns venaient d'Espagne et d'Italie, dont les autres n'étaient que de simples chemins de traverse. Sous Tibère, nous voyons des travaux considérables entrepris pour les routes de la Gaule; celle d'Arles à Nîmes est réparée. Sous Claude, ces travaux continuent; on y fait des réparations nouvelles, et l'on crée des voies pour faciliter la communication entre toutes les parties du sol gaulois.

Ces routes romaines peuvent se diviser en deux classes distinctes : les chemins, les voies vicinales, *viæ vicinales,* et les grandes routes militaires, *viæ militares, viæ stratæ,* etc. Les premières étaient entretenues par les municipes, les autres par l'empire. Toutes ces voies principales aboutissaient au *milliarium aureum,* colonne située au pied du Capitole, et dont les débris ont été retrouvés près de la tribune aux harangues : l'image de la centralisation impériale près de l'image du centre moral du monde romain.

Le gouvernement entretenait et réparait ces voies, c'est ce que prouvent surabondamment les inscriptions des bornes milliaires. Cependant l'État ne concourait pas seul à cet entretien; les inscriptions nomment quelquefois des propriétaires riverains qui prennent part à ces dépenses. La confection, la surveillance de ces routes étaient confiées à des administrateurs spéciaux qui étaient chargés de veiller à leur conservation et à leur bon

entretien. Des fragments nombreux nous restent et attestent la solidité de ces voies, que des siècles n'ont pu encore détruire. Souvent les voies gauloises, reconstruites par les Romains, sont élevées au-dessus du sol, et fortifiées par un béton solide; on les appelle le plus communément, *levées romaines*, *chemins haussés*, etc., etc. Le plus souvent ces voies suivent la ligne droite. La tradition populaire les a entourées de légendes dans certains pays, en leur donnant le nom de *chemins des fées*, et en garnissant leur parcours de grosses pierres. Elles traversaient les cités; de distance en distance il y avait des stations, des *mansiones*, des *mutationes*, où l'on entretenait des chevaux pour le service ordinaire des courriers et pour ceux qui voyageaient avec une autorisation spéciale de l'empereur. Ce fut Auguste qui établit en Gaule ces espèces de postes; il était défendu aux simples particuliers de s'en servir. Ceux qui avaient la permission de voyager de la sorte devaient être munis de passe-ports, que l'on appela d'abord *diplomata*, et qui prirent le nom d'*evectiones* sous Constantin. Les *monsiones*, gîtes où se réfugiaient les voyageurs, étaient administrés par des *mancipes*, que l'on pourrait comparer à nos maîtres de poste (Veget., *De re militari*, lib. III, cap. 8 et 9; — *Cod. Theod.*, lib. XII, *De cursu publico*; — Mabillon, *De re diplomatica*, lib. I, cap. 2; — Bergier, *Histoire des grands chemins de l'empire romain*). Ce fut dans une de ces *mansiones* que périt Aurélien (275), entre Constantinople et Héraclée.

Les simples relais, placés à des intervalles plus rapprochés que les *mansiones*, s'appelaient des *mutationes*. Les hôtelleries étaient appelées *cauponæ* (Horat., *Ep.* I, 11, 12), ou *tabernæ diversoriæ* (Plaut., *Truc.*, III, 2, 29). Celui qui les occupait s'appelait *caupo*; ceux qui s'y rendaient, *diversores*.

Enfin, les *diversoria* étaient des maisons situées le long des routes; elles appartenaient, soit à des propriétaires qui donnaient là l'hospitalité à leurs amis ou à des hôteliers qui y recevaient les voyageurs. Enfin Auguste, au rapport de Suétone, avait aussi établi des voitures dont les noms nous sont donnés dans les historiens : c'étaient les *curriculi*; les *rhedæ*, ancien nom gaulois; les *carpenta* ou *veredi*, et les *veredarii* étaient ceux qui se servaient des chevaux publics qu'on trouvait dans les *mansiones*.

Disons maintenant quelques mots de la façon dont les Gaulois et les Romains, après eux, comptèrent les distances.

Les Romains plaçaient de distance en distance, sur les routes, des colonnes de pierre, des bornes régulièrement espacées, qui portaient des inscriptions indiquant le nombre de lieues ou de milles compris entre les villes voisines et le lieu où elles étaient posées, le nom de l'empereur sous lequel on avait construit ou refait la route, le nom des magistrats qui avaient présidé à ce travail, le nombre d'années qu'il avait duré. La distance était indiquée dans les provinces en prenant la capitale pour point de départ.

La mesure des Romains était le mille; celle des Gaulois était la lieue; on se servait aussi de la *rasta*, mesure germanique qui valait trois milles romains et deux lieues gauloises. Polybe nous apprend qu'on employait aussi le *stade*. L'usage commun des milles s'établit assez promptement dans la partie méridionale de la Gaule, mais la mesure nationale avait persisté au nord, fait que constate à plusieurs reprises Ammien Marcellin. Lyon était le terme extrême des milles et des lieues. Mais il n'y a rien de bien précis cependant pour les mesures en milles ou en lieues, elles varient selon les provinces. Ainsi, dans la province romaine et dans la partie méridionale, les milles apparaissent seuls; les *leucæ*, les lieues, sont marquées sur des bornes trouvées dans la *Gallia comata*; dans une même contrée, enfin, on trouve en concurrence les milles et les lieues. Danville estime que le mille romain valait 1475 mètres; Gosselin le porte à 1483 mètres; M. Walckenaer, à 1481 mètres. Pour la lieue gauloise, les calculs qui ont été faits ont prouvé qu'elle équivaut à un mille et demi romain, ou 2224 mètres. Quant au stade, c'était une mesure qui pouvait varier; on a aussi trouvé des pieds romains, mais les deux mesures les plus employées, comme nous l'avons vu, étaient le mille et la lieue. — L. Dubamel.

CHRONIQUE.

M. Viollet-le-Duc, professeur d'esthétique et d'histoire de l'art à l'École des beaux-arts, vient de donner sa démission.

— La distribution des prix du concours général aura lieu le lundi 8 août.

— Notre ami et collaborateur M. l'abbé Bazin publie chez l'éditeur Appert les Œuvres posthumes de M. l'abbé Barbier, ancien aumônier du lycée Louis le Grand. Un volume déjà a paru ces jours-ci, contenant les conférences faites au lycée par le regrettable écrivain. Ce volume, intitulé : *Entretiens sur la morale évangélique*, est précédé d'une très-remarquable Notice biographique de M. l'abbé Bazin. Nous y reviendrons.

— La librairie Germer Baillière mettra en vente, dans le courant de la semaine prochaine, deux nouveaux volumes de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine* : 1° LES PROBLÈMES DE LA NATURE, par M. AUGUSTE LAUGEL; 2° LE SPIRITUALISME DANS L'ART, par M. CH. LÉVÊQUE, professeur de philosophie au Collége de France.

INSTITUTION D'HIPPOCRATE, ou exposé philosophique des principes traditionnels de la médecine, suivi d'un résumé historique du naturisme, du vitalisme et de l'organicisme, et d'un Essai sur la constitution de la médecine, par le docteur ED. AUBER. 1 vol. grand in-8 de luxe. 10 fr.

ANTOINE CAMPAUX. LES LEGS DE MARC-ANTOINE. 1 vol. in-8 (Dentu et Hachette). 5 fr.

TH. LAVALLÉE. LES FRONTIÈRES DE LA FRANCE. 1 vol. in-18 (Furne et Cie). 3 fr. 50

L'ABBÉ BARBIER. ŒUVRES POSTHUMES. Entretiens sur la morale évangélique, avec une Notice biographique par M. l'abbé BAZIN. 1 vol. in-18 (Appert). 3 fr. 50

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

PREMIÈRE ANNÉE. — N° 35. UN NUMÉRO : 30 CENTIMES. 30 JUILLET 1864.

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

LITTÉRATURE — PHILOSOPHIE — THÉOLOGIE — ÉLOQUENCE — HISTOIRE
LÉGISLATION — ESTHÉTIQUE — ARCHÉOLOGIE

Paraît tous les Samedis.

Paris.....	Six mois.	8 fr.	Un an.	15 fr.
Départements ..	—	10	—	18
Étranger.....	—	12	—	20

Prix de l'abonnement avec la Revue des Cours scientifiques.

Six mois.....	Paris,	15 fr.	Départ.,	18 fr.	Étranger,	20 fr.
Un an.....	—	26	—	30	—	35

Rédacteur en chef
M. ODYSSE-BAROT

Les ouvrages dont deux exemplaires auront été envoyés au bureau du journal seront annoncés et analysés s'il y a lieu.

On s'abonne
A LA LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE
17, rue de l'École de Médecine,
Et chez tous les libraires, par l'envoi d'un bon de poste, ou d'un mandat sur Paris.

L'abonnement part du 1er décembre ou du 1er juin de chaque année.

SOMMAIRE.

Législations comparées. — Cours de M. Édouard Laboulaye : XI. La révolution américaine depuis 1783 jusqu'à la crise de 1787.

Esthétique appliquée à l'histoire de l'art. — Cours de M. Viollet-le-Duc : VI. Les origines de l'art romain.

Littérature française. — Conférence de M. Antoine Campaux : La question des femmes au XVe siècle (fin).

HISTOIRE DES LÉGISLATIONS COMPARÉES.

COURS DE M. ÉDOUARD LABOULAYE.

(COLLÉGE DE FRANCE.)

(Voy. les nos 2, 3, 5, 6, 7, 9, 10, 14, 19, 20, 24, 25, 30, 32 et 33.)

XI.

La Révolution américaine depuis 1783 jusqu'à la crise de 1787.

Messieurs,

Nous avons vu que la faiblesse du congrès, qui tenait à la faiblesse de la confédération elle-même, avait amené en Amérique une situation des plus difficiles; point d'armée, point de finances; on ne pouvait même pas exécuter le traité avec l'Angleterre, tandis que l'Angleterre occupait encore une partie du territoire américain.

Aujourd'hui, nous allons continuer et achever cette étude. Vous verrez que l'impuissance de la confédération empêchait l'Amérique de faire des traités de commerce, arrêtait le développement de la navigation, et enfin portait atteinte à la sécurité publique. Ce fut à force de souffrances qu'on fut amené à réorganiser, à refaire le gouvernement. Dans la constitution actuelle des États-Unis, il n'y a pas une attribution du pouvoir exécutif, du pouvoir législatif et du pouvoir judiciaire, qui ne rappelle une souffrance passée et un remède heureusement trouvé.

Durant la guerre, le congrès avait fait des traités de commerce avec les puissances neutres ou amies. En 1778, on avait conclu un traité qui assurait à l'Amérique et à la France réciproquement le traitement des nations les plus favorisées. En 1781, au moment où la paix était pour ainsi dire conclue, où l'on était certain que l'Angleterre céderait, on voulut négocier avec les autres puissances de l'Europe. L'Amérique n'avait été jusque-là qu'un marché réservé à la seule Angleterre. Or il était certain qu'il y avait là un grand centre commercial à créer, et que l'univers entier, si ce marché lui était ouvert, viendrait s'approvisionner de matières premières sur le nouveau continent. L'Amérique produisait déjà du riz, de l'indigo, de la farine en grande quantité, elle pouvait livrer du beurre, du porc, des bois de construction, des peaux de castor. C'était une situation excellente. Mais quand il s'agit de faire des traités de commerce, on se trouva dans une position singulière. Le congrès était dans l'impossibilité de contracter. Théoriquement, il en avait le droit, mais comme les États s'étaient réservé le droit de taxer eux-mêmes leurs importations et leurs exportations, le congrès ne pouvait exécuter aucun de ses engagements. Après avoir traité avec la France, la Suède, les Pays-Bas, il ne pouvait empêcher les États de New-York et de Pensylvanie d'établir des droits différentiels sur les marchandises suédoises, françaises, hollandaises. Ses promesses étaient vaines, ses traités étaient nuls.

Après la paix, l'Angleterre profita, ou pour mieux dire, abusa de cet embarras.

Au mois de mars 1783, William Pitt, troisième fils de

lord Chatam, se trouvait, bien jeune encore, chancelier de l'Échiquier. Il avait toujours été fidèle à la politique de son père, qui était de ménager l'Amérique; il était aussi Américain que pouvait l'être un Anglais. En voyant une grande province comme l'Amérique se séparer de la métropole, William Pitt avait senti qu'il fallait que cette séparation fût politique, puisqu'il était impossible de l'éviter, mais qu'il ne fallait pas qu'elle fût commerciale, et qu'il était digne d'un homme d'État de rattacher ce pays à l'Angleterre, et de donner pour ainsi dire un seul intérêt commercial aux deux peuples. Conseillé par un habile économiste, lord Shelburne, Pitt proposa donc au parlement de prendre une résolution qui favorisait le commerce des États-Unis et tendait les mains à l'Amérique. D'après ce bill, non-seulement les Anglais en Amérique et les Américains en Angleterre auraient joui des avantages des nations les plus favorisées, mais les marchandises anglaises et américaines auraient été considérées, dans les deux pays, comme marchandises nationales. Il n'y aurait pas eu plus de droits perçus sur les marchandises américaines en Angleterre que sur les marchandises anglaises en Amérique. D'un autre côté, dans les Antilles anglaises et le Canada, on aurait considéré les navires et les marchandises américaines comme navires et marchandises d'Angleterre, les colonies anglaises auraient été ouvertes à l'Amérique. C'était le projet d'un homme d'État, il aurait rétabli la bonne harmonie entre les deux pays, mais il était en avance de cinquante ans sur les préjugés du temps, et ne devait pas réussir. Au moment où Pitt le présentait, le ministère changea et fut remplacé par un cabinet d'hommes sages et pratiques, défenseurs des traditions nationales, c'est-à-dire, en bon français, de gens routiniers et imbus des vieux préjugés.

Ce ministère était présidé par un homme dont les écrits ont eu un moment assez de réputation, pour que Mirabeau ne dédaignât pas de les traduire, lord Sheffield. C'était un de ces hommes qui s'attachent étroitement au passé, et qui, à aucun prix, ne veulent renoncer à une erreur, ce qui n'est pas un médiocre moyen de popularité. Lord Sheffield remarqua que le nouveau traité que proposait Pitt était l'abandon complet de la politique anglaise, et cela était vrai; mais de ce qu'on abandonne une politique parce qu'elle est mauvaise, il n'en résulte pas que la loi qui opère ce changement soit mauvaise. Crier que tout est perdu parce qu'on rompt avec la sagesse des ancêtres, c'est-à-dire avec une tradition d'erreur, c'est un argument qui, pour réussir souvent, n'en est pas meilleur. A raisonner ainsi, le monde serait immobile; il n'y aurait plus de place pour le progrès.

Lord Sheffield avait raison de dire que ce que proposait Pitt était en contradiction avec la politique commerciale de l'Angleterre, qui avait été jusque-là celle de toute l'Europe. Conserver pour soi seul la navigation entre la métropole et les colonies, tâcher, par conséquent, d'avoir le plus de colonies possible, en exclure toutes les autres nations, et se réserver le monopole de l'or, de l'argent, des épices, du sucre, du café, c'est ce que faisait l'Angleterre depuis le fameux acte de navigation rendu sous Cromwell. L'Espagne, la France, le Portugal, la Hollande, en faisaient autant de leur côté. Mais quel était le résultat de ce beau système? C'est que toute l'Europe était en état d'hostilité perpétuelle. Du XVIIe au XVIIIe siècle, la pensée constante de tous les hommes politiques, c'est d'envahir les colonies de ses voisins, c'est de s'emparer de la mer et d'avoir seuls le monopole de ce qu'on considérait comme la richesse du monde. Dans le XVIIe et dans le XVIIIe siècle, cherchez quelle est la véritable cause des guerres qui agitent et ruinent l'Europe, il n'y en a point d'autre que l'égoïsme commercial. L'Espagne veut conserver à elle seule ses colonies; l'Angleterre n'a qu'une pensée, c'est d'abattre la puissance espagnole qui lui ferme l'Amérique, ce à quoi elle est arrivée en 1820. De même en France, toutes nos querelles avec l'Angleterre, querelles qui se terminèrent par la perte du Canada, sont inspirées par la jalousie commerciale. Telle est la politique avec laquelle Pitt voulait rompre, et que maintenait la fausse sagesse de lord Sheffield.

L'indépendance américaine ruinait le vieux système colonial, et inaugurait une ère nouvelle, l'ère de la liberté commerciale. Voilà ce que comprenaient les hommes d'une haute intelligence comme Pitt; mais, par malheur, c'était une minorité. L'Amérique émancipée entrant pour son propre compte dans la politique, le nouveau continent se détachant de l'Europe et vivant de sa propre vie, c'était un événement que personne n'avait prévu, et qui déroutait tous les politiques à courte vue. Jusqu'à la révolution de l'Amérique, le nouveau monde n'avait été qu'un appendice de l'Europe. Toutes les colonies appartenaient à des métropoles qui en disposaient à leur gré. Mais l'avénement des États-Unis détruisait l'équilibre colonial. Désormais il fallait avoir l'Amérique pour soi, ou sans cela on allait avoir contre soi une puissance qui, par l'étendue de ses côtes, la richesse de son territoire, l'énergie de son peuple, était appelée à devenir une des plus grandes, sinon la plus grande puissance commerciale du monde.

Ce qui cachait l'avenir à lord Sheffield, c'était la faiblesse politique du congrès. Lord Sheffield disait : « Pourquoi traiter avec l'Amérique, pourquoi lui ouvrir nos ports? Nous chargerons nos marchandises sur nos navires et nous les porterons nous-mêmes aux Américains. Avec qui pourrions-nous traiter? Avec le congrès? C'est une ombre. Avec les États? Ils sont divisés entre eux. Leur jalousie mutuelle nous assure que si l'un d'eux prenait des mesures contre nous, les États voisins nous accorderaient aussitôt des faveurs pour monopoliser notre commerce. Contentons-nous d'envoyer des consuls dans les divers États. Ces consuls protégeront nos intérêts, aplaniront les voies à notre commerce, et nous aurons ainsi le monopole des marchés américains. » Lord

Sheffield ne s'en tenait pas là. Jetant un coup d'œil sur l'avenir, il se livrait à des prédictions politiques, ce qui est dangereux, parce qu'en règle générale, on prédit toujours de travers. Il disait : « Voyez où en est l'Amérique. Regardez l'anarchie qui y règne ! De cette confusion, il ne sortira jamais un empire. Pour que toutes les colonies se réunissent contre nous, il a fallu une cause extérieure, une souffrance ayant sa source au dehors. Laissées à elles-mêmes, les colonies se diviseront. Les gens de la Nouvelle-Angleterre, gens inquiets et turbulents, qui sont aussi désagréables chez eux qu'au dehors, voudront dominer le Sud. Le Sud ne se laissera pas dominer, les États du centre s'interposeront. Tout cela tombera en poussière, et vous verrez les gens de la Nouvelle-Angleterre émigrer loin de ce gouvernement qu'ils ont formé eux-mêmes, se réfugier en Canada, et se mettre sous la protection de ce gouvernement britannique, dont ils se sont plaints avec tant d'amertume. »

La prédiction était aventurée. Mais cette espèce de mépris pour un pays sans puissance n'était que trop fondée. On le sentit en Amérique. Le congrès comprit que l'Angleterre ferait son commerce comme elle l'entendrait, interdirait les marchandises qu'il lui conviendrait d'interdire, sans qu'il y eût moyen de réagir contre elle. On le vit bientôt par l'acte de 1783, qui fermait les ports anglais aux navires américains, et défendait même aux navires anglais l'importation du bœuf, du porc, du poisson, tirés des États du Nord. C'était la mise en interdit du commerce américain.

Dans cette extrémité, le congrès demanda aux États qu'on lui donnât le pouvoir de régler le commerce pendant quinze ans. Pour réduire l'Angleterre, le congrès proposait une disposition énergique, c'était de n'admettre au commerce avec l'Amérique que les vaisseaux et les marchandises des nations qui, de leur côté, admettraient les marchandises et les navires américains. La proposition, soumise aux États, fut reçue froidement. Les États trouvaient intérêt au trafic direct avec l'Angleterre. Il y avait bien quelques États qui avaient mis des droits différentiels sur les navires anglais, le Massachusetts entre autres ; mais comme ces actes n'étaient ni généraux, ni permanents, et que les prohibitions d'un État ne servaient qu'à enrichir le voisin, on n'en tira aucun avantage, et il fallut bientôt y renoncer.

Tout cela hâtait la dissolution de la confédération. Ce fut une leçon pour l'Amérique, une des grandes leçons qui amenèrent bientôt l'idée qu'il fallait loger dans le congrès, pour me servir de l'expression américaine, le pouvoir de régler le commerce.

C'est ainsi que l'expérience apprit aux Américains que laisser à chaque État le droit de régler le commerce, c'était livrer l'Amérique à l'anarchie commerciale. Il est évident que si on laissait chaque province de France régler le commerce à sa guise, Bordeaux, par exemple, entendrait la question tout autrement que la Provence, que le Nord, et qu'il y aurait bientôt un désordre complet. C'est précisément parce qu'on a un pouvoir central, que des transactions sont possibles, et que, sans donner à personne une suprématie ruineuse pour les autres, on établit l'harmonie des intérêts et qu'on fait un grand pays.

Ces désordres eurent leur pendant dans une querelle qu'on eut avec l'Espagne, et ici nous allons trouver un fait qui nous intéresse doublement, car la difficulté était la même que celle de la guerre actuelle, c'était la navigation du Mississippi.

En 1785, avant la colonisation de l'Ouest, les Américains sentaient déjà que, sans la possession du fleuve, l'Amérique était perdue. L'Espagne, au moment où nous parlons, était rentrée dans ses provinces du Nord. Elle avait repris les Florides et la Louisiane. Cette dernière colonie comprenait non-seulement la Louisiane actuelle, qui est à l'embouchure du fleuve, mais tout cet immense territoire, qui va jusqu'à la Californie, toute la rive droite du Mississippi. Pendant cent lieues, l'Espagne se trouvait maîtresse des deux rives et de l'embouchure du fleuve ; elle avait, en outre, un territoire immense qui lui appartenait nominalement, mais qui était, en fait, dans la possession des sauvages.

Quand la paix fut faite, l'Amérique se fit céder, par la Virginie et la Pensylvanie, tous les territoires au delà des Alleghanys, ce qu'on nomme le Far-West. C'est un des plus beaux pays du monde. Par la fertilité du sol et l'abondance des eaux, l'Ouest est bien au-dessus des rives de l'Atlantique ; il y a là des terrains d'une richesse inépuisable, c'est là qu'est l'avenir de l'Amérique.

On se précipita dans ces territoires où la terre était à bon marché, sur les bords de l'Ohio. Ces vallées de l'Ouest vont toutes se réunir à la grande vallée du Mississippi. Il fallait donc que les gens qui colonisaient sur les bords de l'Ohio pussent descendre jusqu'à la mer pour exporter leurs produits. Mais là on rencontrait l'Espagne qui interceptait la navigation. Les États-Unis s'aperçurent de l'intérêt qu'ils avaient dans cette affaire. Ils allaient envoyer en Espagne un ambassadeur, quand l'Espagne prit les devants et envoya le sien en Amérique. Cet Espagnol, don Diego Gardoqui, arrivait avec des instructions bienveillantes pour l'Amérique. L'Espagne et la France, unies par le pacte de famille, avaient toutes deux favorisé l'émancipation. Mais ce diplomate avait les vieilles traditions espagnoles qui pouvaient se résumer en ceci : « Ne jamais laisser entrer dans nos colonies quiconque n'est pas Espagnol. » C'était là une jalousie d'autant plus enracinée, que l'Espagne possédait les colonies où se trouvent l'or et l'argent, et les Espagnols s'imaginaient que le monopole de ces métaux assurait la suprématie de l'Espagne. C'est là une illusion qui ruina complétement l'Espagne. L'histoire du roi Midas a été faite pour elle. Elle avait de l'or à foison et pas de pain.

Don Diego proposa de conclure un traité de commerce et offrit d'acheter à l'Amérique, et de lui payer en or et en argent, tous les bois de construction dont l'Espagne

avait besoin. Mais il ajoutait : « Quant à la navigation du Mississippi, n'y songez pas; le fleuve nous appartient. » C'est avec cette habile politique que l'Espagne a perdu ses colonies et sa puissance.

Le ministre américain, chargé de traiter avec don Diego, était M. Jay. Il disait, et avec raison, à l'envoyé d'Espagne : « Nous avons des populations qui sont encore aujourd'hui peu considérables sans doute, mais qui seront un jour très-nombreuses. Ces populations ont besoin d'une route qui les mène à la mer. Si vous ne voulez pas les laisser passer de bon gré, elles passeront de force. » Don Diego répondait : « L'avenir sera l'avenir; traitons pour aujourd'hui. Qui sait si la colonisation de l'Ouest ne fera pas tort aux pays du littoral, et si vous-mêmes vous n'arrêterez pas l'émigration? » Et il n'en voulut pas démordre. Aussi Jay disait avec esprit : « Il est impossible de discuter avec les Espagnols, ils ne comprennent jamais que ce qui est de leur intérêt. »

La position était difficile, et quand on lit les lettres de Washington, on voit que lui aussi craignait que les colonies de l'Ouest ne formassent un nouvel élément de puissance qui pencherait d'un autre côté. L'idée constante de Washington, c'était de chercher dans les Alleghanys des passages qui allassent dans l'Ouest, afin de ramener par l'intérêt la population de l'Ouest vers l'Atlantique. Washington ne voyait pas alors un grand intérêt politique à cette libre navigation du Mississippi, il ne prévoyait pas l'importance que cette question aurait un peu plus tard; mais il y avait là un principe, le principe de libre navigation qu'il défendait avec chaleur : « Nous ne pouvons, disait-il, accepter ce principe que les grands fleuves appartiennent aux riverains. Réservons le droit, puisque nous ne pouvons mieux faire aujourd'hui, faisons un traité qui stipule que, pendant vingt ans, nous ne réclamerons pas la navigation par l'embouchure du Mississippi. Dans vingt ans, ces territoires, aujourd'hui inhabités, seront de grands États; il sera temps d'aviser. »

Vaincu par la ténacité espagnole, M. Jay, pour en finir, proposa au congrès une transaction diplomatique, un traité où, sans céder en principe, les États-Unis renonceraient à exercer leur droit de navigation pendant vingt ou trente ans.

Dans le vote du congrès, il se fit une division significative :

Tous les États qui avaient avantage à ramener les intérêts de l'Ouest vers l'Atlantique votèrent pour le traité. On vota ainsi depuis la Pensylvanie jusqu'à l'extrémité de la Nouvelle-Angleterre. Tous les États, au contraire, qui avaient intérêt à écouler leurs marchandises par le Sud, votèrent contre les résolutions du congrès. Il y eut donc sept États qui votèrent pour et cinq qui votèrent contre le principe du traité. Comme selon la constitution il fallait neuf voix pour qu'un traité fût valable, on déclara que, puisque sept voix seulement approuvaient le traité, le vote était nul. On ne pouvait négocier dans ces conditions, on chercha un autre moyen.

A cette époque, le congrès discutait portes fermées, et quand il en est ainsi, cela veut dire qu'il n'y a qu'un certain nombre de personnes qui savent ce qui se passe dans une assemblée, mais ce petit nombre parle, et son secret est celui de la comédie. On sut bientôt, dans les territoires de l'Ouest, que le congrès avait songé un moment à accepter la fermeture du Mississippi, et alors ce fut dans ces provinces, qui n'étaient pas encore des États, une espèce de révolution. De toutes parts s'élevèrent les protestations les plus violentes. « Quoi! disait-on, le congrès veut disposer de nous pour nous vendre, comme des esclaves, à ces Espagnols sans pitié? Une assemblée qui a fait la guerre pour nous affranchir des prétentions anglaises va nous réduire à une servitude cent fois plus intolérable? Mais l'Irlande est plus libre que nous! »

Devant cette résistance, le congrès recula. Le 16 septembre 1788, il fit une déclaration solennelle qui anéantissait toute la négociation, et affirmait que la libre navigation du Mississippi était le droit des États-Unis et qu'on le soutiendrait.

C'était encore une affaire où l'impuissance du congrès avait été mise au jour. Une fois de plus le peuple américain apprenait que, dans les rapports avec l'étranger, la puissance du gouvernement est la puissance même de la nation.

Sur cette question du Mississippi, Jefferson, qui était en France, écrivit à Madison. Il avait compris qu'il se formerait dans ces territoires un vaste empire, et, qu'à cet empire, il fallait le Mississippi. « Si vous ne leur donnez le Mississippi, disait-il, vous pouvez être sûrs que ces gens de l'Ouest se donneront à l'Espagne et peut-être à l'Angleterre, pour qu'elle les aide à renverser la domination espagnole. » Dès lors, on n'a jamais douté que la liberté du Mississippi ne fût nécessaire à l'Union; aussi quand j'ai vu dans la guerre actuelle le Sud dire : « Nous garderons l'embouchure, » il m'a été facile de prévoir que l'Amérique ferait la guerre jusqu'à la dernière extrémité pour reprendre la possession de son fleuve. Ou il faut que les États de l'Ouest se réunissent au Sud, en laissant le Nord en dehors, ou il faut que le Mississippi appartienne à la confédération de l'Ouest et du Nord, et que les États-Unis restent ce qu'ils sont, ce que la nature les a faits. La possession du Mississippi est pour les États-Unis ce qu'est pour nous la possession de la Seine, et plus encore. Eh bien, supposez qu'à l'embouchure de la Seine il y ait un établissement anglais, et examinez quelle serait la situation de la France.

Voilà où l'absence d'un pouvoir bien constitué avait réduit le congrès. C'était l'impuissance dans toutes les relations avec l'étranger.

A l'intérieur, où la faiblesse n'était pas moins grande, on se trouva bientôt dans une situation plus délicate et plus difficile encore; on se trouva en présence d'une

émeute, presque d'une révolution, et sans moyen de se défendre. Ce fut le dernier coup, et certainement ce fut là ce qui ouvrit les yeux aux Américains. Il faut donc en parler avec quelque détail, d'autant plus que ces questions ne sont pas des questions seulement américaines, elles nous touchent de près. Il est bon d'apprendre que tel et tel attribut du gouvernement ne lui a été donné qu'après de longues expériences, et qu'on ne peut le lui enlever sans détruire la sécurité sociale.

Nous avons vu qu'au commencement de la guerre, le congrès avait été chargé de représenter l'Amérique au dehors, mais il n'avait que cette puissance, plus apparente encore que réelle. La paix faite, il se trouva donc sans action et sans autorité.

Tandis que le congrès s'affaiblissait, les États étaient tout ce qu'il y avait de plus vivant. Les États s'organisaient, refaisaient leurs constitutions, et il faut le dire, ces constitutions sont en général excellentes. C'étaient toutes les libertés anglaises qui s'affirmaient avec plus d'aisance, de facilité qu'en Angleterre, puisqu'on n'avait là ni église établie, ni noblesse qui pût gêner le mouvement de la démocratie. Toutes ces constitutions se ressemblent : deux chambres, un pouvoir judiciaire indépendant, des lois électorales très-larges. La démocratie se meut librement dans un cadre très-vaste.

Mais il ne suffit pas de faire une bonne constitution, il faut encore, quand une constitution est faite, qu'elle soit acceptée par le pays et que chaque citoyen s'en fasse le défenseur. Le gouvernement libre, c'est à la fois le gouvernement le plus fort et le plus faible du monde, suivant l'état des mœurs et des esprits. Quand les constitutions libres sont acceptées par tous, oh! alors, chaque citoyen est le défenseur de l'ordre public, il se porte là où il y a du danger, et par cela même il n'y a pas de danger. Il n'y a pas de troubles, car les troubles ne peuvent être le résultat que d'appels aux mauvaises passions, et quand tout le monde aime la liberté, on ne peut faire appel à ces mauvaises passions. Mais si les mœurs ne soutiennent pas les institutions, si elles ne sont pas patriotiques, alors il se passe ce que nous avons vu dans nos révolutions. Une minorité turbulente déclare qu'elle est le peuple, et l'on tombe sous le joug de cette minorité; il faut la repousser d'une façon violente, et les répressions détruisent la liberté. C'est là une vérité qui est écrite en caractères sanglants dans l'histoire, et les Américains n'en ont jamais douté.

En 1786, les mœurs et les sentiments étaient patriotiques en toute l'Amérique, et dans la Nouvelle-Angleterre peut-être plus qu'ailleurs; mais il y avait ce qui reste souvent à la suite des révolutions et des guerres, une espèce de lie qui ne pouvait se déposer. On ne fait pas une révolution sans remuer beaucoup d'idées, et surtout dans le Massachusetts, on avait remué beaucoup d'idées de liberté et de révolution; ce qui n'est pas tout à fait la même chose. Il y avait beaucoup d'esprits ardents, exaltés, il suffisait d'une occasion pour que cette exaltation pût mal tourner. Quand je dis une occasion, j'entends une occasion considérable; car, grâce à l'éducation politique des Américains, on peut dire que la grande masse de la nation avait les habitudes de la liberté. Mais quand la paix fut conclue, on se trouva dans une position difficile. Il y avait des dettes énormes. Le Massachusetts, qui était un très-petit pays, qui n'avait à cette époque que trois cent soixante-quinze mille habitants, se trouva grevé d'une dette qui, y compris ce qu'on avait emprunté, ce qu'on devait aux soldats, et la part de l'État dans la dette fédérale, n'allait pas loin de soixante-quinze millions. C'était une dette énorme, à répartir sur une population de trois cent soixante-quinze mille âmes. Pour y pourvoir, on avait peu de ressources. Le grand commerce du Massachusetts, la pêche, se trouvait à peu près détruit; le sol n'est pas riche, il y avait donc de grandes souffrances.

D'un autre côté, il y avait de très-lourdes dettes particulières. Au commencement de la révolution, dans le premier enthousiasme, chacun s'était armé; on avait emprunté pour que les femmes et les enfants pussent vivre pendant que les hommes étaient à l'armée, et l'on était arrivé ainsi à une situation précaire. On avait fermé les tribunaux et empêché les créanciers de poursuivre leurs débiteurs. La paix rétablie, les créanciers, fort misérables eux-mêmes, voulurent retrouver leur argent, les tribunaux se rouvrirent; mais, comme autrefois à Rome, le nombre des débiteurs était plus considérable que celui des créanciers, et la majorité sentait sa force. Des conventions qui, suivant l'usage, s'intitulaient le peuple, protestèrent contre la dureté des lois, faites, disait-on, pour et par les riches. On en vint à demander si la loi agraire ne serait pas juste; car enfin, disait-on, si nos créanciers ont des richesses, à qui le doivent-ils? à nous, à notre courage; si nous ne nous étions pas battus, l'Angleterre aurait tout confisqué. Ces terres, ces richesses qui auraient été confisquées sont donc à nous autant qu'à leurs propriétaires. Il faut donc se débarrasser de ces tribunaux qui condamnent les pauvres gens, de ces avoués et de ces avocats qui sont des sangsues publiques. Vous reconnaissez cette idée absurde, qui s'est rencontrée si souvent dans les temps d'épidémie : on pend les médecins sous prétexte qu'ils sont cause de la maladie.

Vous voyez où l'on en était arrivé. Pas d'argent, et partout la misère. Dans un moment de désespoir, on avait autorisé le payement en nature, qui est le plus funeste de tous les payements, car il ruine le débiteur en lui ôtant sa dernière ressource, et donne au créancier une chose sans valeur. Le mécontentement grandissait avec la souffrance, on menaçait les cours de justice, on demandait l'abolition des dettes et un papier-monnaie. Dès l'automne 1786, il fut visible qu'on approchait d'un soulèvement.

Ce fut à cette époque que Henri Lee écrivit à Washington, qui était toujours la ressource universelle. Nous avons sa réponse, qui est fort belle. On lui demandait

d'user de son influence, il répondit : « L'influence? à qui demandez-vous de l'influence? L'influence n'est pas le gouvernement. Commencez par avoir un gouvernement qui assure la liberté, la propriété des citoyens, sans cela, attendez-vous à tout ce qu'il y a de pire au monde. Et, quant aux débiteurs, la conduite à tenir avec ces gens est très-simple : informez-vous de l'état des choses, donnez-leur satisfaction s'ils ont raison, et s'ils ont tort, s'ils attentent à la liberté des citoyens, vous êtes un gouvernement, agissez. »

Ce conseil fut entendu, et le Massachusetts dut son salut à l'énergie du gouverneur qu'il avait alors. Il se nommait James Bowdoin et descendait d'une famille de réfugiés français. Bowdoin vit que l'émeute allait éclater, et demanda aux deux assemblées législatives de le soutenir. Le sénat déclara qu'il était tout prêt à seconder le gouverneur, la chambre des représentants hésita. En ce moment, l'émeute éclata; elle avait pour chef un certain Daniel Shays, qui avait été capitaine dans l'armée continentale. Quand on apprit dans le Massachusetts qu'une émeute éclatait, et que cette émeute était armée, il y eut une inquiétude universelle. On convoqua les milices. L'émeute eut lieu au mois de décembre 1786, et en février 1787 elle était dispersée sans grande effusion de sang. On offrit l'amnistie à ceux qui voulaient déposer les armes.

En somme, l'émeute n'avait pas fait grand mal; mais c'était une grande leçon pour l'Amérique. On n'imaginait pas que dans un pays où tout le monde était élevé dans les principes de la liberté, on pût être aussi près de l'abîme. Le général Knox, qui fut envoyé pour étudier les choses, déclara que ce n'était pas dans le Massachusetts seulement, mais dans toute la Nouvelle-Angleterre, que le mal était aussi profond; suivant lui, le cinquième de la population était dans cet état de souffrance, et l'on pouvait avoir un jour devant soi une armée de douze à quinze mille hommes. En face de cette terrible révélation, l'effroi redoubla. Au moment du danger, on s'était trouvé sans défense, et le danger pouvait renaître. L'État avait rassemblé des milices, mais une partie avait passé à l'ennemi. On s'était adressé au congrès. Le congrès avait un instant profité de ce que les Indiens menaçaient les frontières pour demander qu'on appelât les milices de la Nouvelle-Angleterre; mais il n'avait pas été plus loin, et une fois l'émeute terminée, on prétendit que le congrès n'avait pas le droit de s'ingérer dans une rébellion intérieure. C'était déclarer qu'il n'y avait pas de gouvernement fédéral.

Dans cet état d'impuissance et de misère, on comprit alors qu'il était nécessaire de réformer la constitution. Conquérir l'indépendance n'était que la moitié du problème; la liberté n'est pas tout, il y faut joindre la sécurité, l'ordre, un pouvoir fortement organisé, capable de maintenir la paix et de faire respecter les lois. C'était l'œuvre qui restait à accomplir; il fallait combattre l'anarchie comme on avait combattu la tyrannie.

Du fond de sa retraite, à Mount-Vernon, Washington suivait avec une inquiétude patriotique cette décrépitude de la confédération. Jay, chargé des affaires étrangères, lui avait écrit pour le féliciter de n'être plus dans la vie publique et de ne pas voir de près ce triste spectacle d'un pays qui tombe de faiblesse. Washington adressa à Jay une réponse souvent citée :

L'opinion que vous exprimez que nos affaires marchent rapidement à une crise est d'accord avec la mienne. Mais quel sera l'événement? C'est ce que je ne puis prévoir. Nous avons à nous corriger de plus d'une erreur. En formant notre confédération, il est probable que nous avons eu trop bonne opinion de la nature humaine. L'expérience nous a appris que, sans l'intervention d'un pouvoir coercitif, les hommes n'adoptent pas et n'exécutent pas les mesures même les plus avantageuses pour eux. Je ne crois pas que nous puissions exister longtemps comme nation, si nous n'établissons quelque part un pouvoir qui agisse sur l'Union entière avec autant d'autorité qu'en ont, dans chaque État, les gouvernements particuliers.

Craindre de donner au congrès, constitué comme il est, des pouvoirs étendus pour des affaires nationales, me paraît le comble de l'absurdité et de la folie populaires. Le congrès pourrait-il employer ces pouvoirs au détriment du public, sans se faire à lui-même autant et plus de mal? Les intérêts des membres de cette assemblée ne sont-ils pas inséparablement liés à ceux de leurs commettants?...

Bien des gens pensent que dans ses réquisitions aux États, le congrès a trop souvent pris le ton humble et suppliant, lorsqu'il avait le droit de faire valoir sa dignité souveraine, et de commander l'obéissance. Quoi qu'il en soit, les réquisitions sont parfaitement vaines, lorsque treize États souverains, indépendants et désunis, sont dans l'habitude de discuter et de refuser à leur gré. Les réquisitions ne sont plus qu'un mot et une moquerie. Si vous disiez aux législatures d'État qu'elles ont violé le traité de paix, et qu'elles ont empiété sur les prérogatives de la Confédération, elles vous riraient au nez.

Que faut-il donc faire? Les choses ne peuvent longtemps suivre le même train. Il est fort à craindre (comme vous le dites) que les hommes qui valent le mieux ne se dégoûtent de l'état des affaires, et ne soient disposés à une révolution, quelle qu'elle soit. Nous sommes enclins à courir d'un extrême à l'autre. Prévoir et prévenir des événements désastreux, voilà quel serait le rôle de la sagesse et du patriotisme.

Quel changement étonnant peuvent amener quelques années! On me dit que des hommes respectables parlent eux-mêmes d'une forme de gouvernement monarchique sans en avoir horreur. C'est de la pensée que vient la parole, et de la parole à l'action il n'y a souvent qu'un pas. Mais qu'il serait irrévocable et terrible! Quel triomphe pour nos ennemis de voir leurs prédictions se vérifier! Quel triomphe pour les avocats du despotisme de pouvoir prouver que nous sommes incapables de nous gouverner nous-mêmes, et que nos systèmes fondés sur la base d'une égale liberté sont chimériques et trompeurs! Dieu veuille que l'on prenne à temps de sages mesures pour détourner des conséquences que nous n'avons que trop lieu de redouter.

Quoique je sois retiré du monde, j'avoue franchement que je ne saurais rester spectateur désintéressé. Cependant, puisque j'ai heureusement aidé à amener le vaisseau dans le port, et que j'ai obtenu mon congé en forme, ce n'est pas mon affaire de m'embarquer de nouveau sur une mer orageuse; d'ailleurs on ne peut pas supposer que mes sentiments et mes avis eussent beaucoup de poids sur l'esprit de mes concitoyens. Ils ont été négligés, quoiqu'ils eussent été donnés comme un dernier legs et de la façon la plus solennelle. Peut-être alors avais-je quelques droits à l'attention publique : je me regarde comme n'en ayant aucun à présent.

Cette lettre est du mois d'août 1786 (avant l'émeute de Shays, par conséquent); vous voyez combien elle est belle et triste, combien Washington s'y montre désillusionné. Il avait tort, car c'est précisément de l'excès du mal qu'allait sortir le remède. C'est le danger commun qui allait réveiller l'Amérique et décider Washington lui-même à renoncer à sa retraite et à rentrer au service de son pays.

Vous savez maintenant de quel état de misère des hommes courageux, Washington, Madison, Hamilton, Franklin, voulurent tirer leur pays. Pour réformer la constitution, ils résolurent de s'adresser directement au peuple, et dotèrent la patrie de ce pouvoir fédéral qui a fait le salut et la grandeur des États-Unis.

C'est là un des grands spectacles que présente l'histoire de la constitution américaine. Aujourd'hui, je ne peux m'empêcher de réfléchir au bonheur de l'Amérique, qui dans une situation aussi grave, trouve aussitôt des hommes qui savent ce qu'il faut pour arriver au noble but qu'ils poursuivent. En France, nous avons passé par les mêmes phases que l'Amérique, nous avons connu cette situation révolutionnaire, cette agitation dans les esprits, ce mécontentement universel, cette espèce de malaise du malade qui change sans cesse de côté et ne peut se reposer. Mais des hommes qui se présentent et disent au pays : Voilà ce qu'il faut faire, et ce qu'il faut faire, nous le ferons, c'est ce que nous n'avons jamais vu. Nous sortons d'une révolution par une autre, et nous marchons ainsi de révolution en révolution, au détriment de la liberté. A quoi cela tient-il? A deux causes, selon moi, qui se tiennent étroitement : l'ignorance et l'absence d'esprit politique.

Notre ignorance politique n'est pas notre faute, quoique nous ayons fait beaucoup d'expériences depuis soixante-dix ans. Ce que j'appelle l'ignorance politique, ce n'est pas l'absence de cette science qu'on apprend dans les livres, mais de cette science qu'on apprend dans la vie.

En Amérique, un homme commence par être un des agents de sa commune, membre du comité des écoles, marguillier de son église; il est toujours occupé à faire deux parts de sa vie : l'une pour ses affaires, sa fortune, l'autre pour la chose publique; l'une pour soi, l'autre pour ses concitoyens. Et de même qu'on ne se sépare pas de son voisin dans une question municipale, plus tard, on sera fidèle à son parti politique, on aura des principes arrêtés, et l'on sera habitué à y rester fidèle. En France, au contraire, il n'y a jamais que deux grandes catégories, ceux qui sont pour le pouvoir, et ceux qui sont pour l'opposition.

Une révolution arrive; il semble que les choses vont changer : pas du tout. Ceux qui défendaient l'ancien pouvoir se mettent à défendre le nouveau; il ne faut pas leur en vouloir, ils comprennent ainsi le salut de la société! Quant à ceux qui étaient dans l'opposition la veille de la révolution, ils en sont encore le lendemain. Il y a bien quelques hommes intelligents qui passent d'un camp dans l'autre, mais ce n'est pas le grand nombre, et vous pouvez remarquer qu'en France, les hommes d'opposition et les hommes de gouvernement sont toujours les mêmes. Les uns veulent tout renverser, les autres tout conserver. Avec de pareilles idées, comment pourrait-on avoir un caractère? S'il faut soutenir le pouvoir quel qu'il soit, si le pouvoir n'a jamais tort, à quoi bon une conscience et un jugement? De même, si l'opposition a toujours raison, s'il suffit d'être toujours d'un avis contraire au gouvernement pour être populaire, à quoi bon s'instruire et se faire une opinion? Voilà le mal dont nous souffrons. Nous ne pouvons sortir de là que par la vie politique, par la pratique de l'association, de la vie communale, de tout ce qui fera de nous des hommes habitués à vivre ensemble, à discuter et à soutenir leurs opinions.

Nous avons eu en France un homme qui avait été en Amérique; c'est le seul qui dans la révolution ait montré du caractère. C'est la Fayette. Vous le trouvez en 1789 ce qu'il sera en 1830, toujours fidèle aux mêmes idées. Je n'approuve pas toutes ses idées, mais son caractère est toujours beau. Il peut se tromper, mais il agit toujours suivant ses opinions. Il est arrêté, mis en prison, l'Autriche le jette dans les cachots d'Ollmutz au mépris du droit des gens. Pour lui rendre sa liberté, on lui propose cinq ou six fois des déclarations contraires à son opinion; il reste dans son cachot; c'est un martyr. Plus tard, on lui propose de servir l'empereur, il ne veut pas; il sera tout prêt à servir l'empereur si l'empereur veut servir la liberté; sinon, non. En 1814, il défendra la liberté contre l'empereur; en 1815, contre les Bourbons. Aussi, quand la France se trouvait dans une crise, chacun disait : Que fera M. de la Fayette? C'est un grand bonheur pour un pays d'avoir un certain nombre d'hommes tellement fixes dans leur idée, que le pays peut toujours se dire : Que pense un tel, que fera-t-il? Il y a là une garantie et une sûreté. C'est là ce qui fait la force d'une nation, ce qui fait la grandeur de ces noms justement honorés : Washington et Hamilton.

ÉD. LABOULAYE.

ESTHÉTIQUE APPLIQUÉE A L'HISTOIRE DE L'ART.

COURS DE M. VIOLLET-LE-DUC.

(ÉCOLE DES BEAUX-ARTS.)

(Voy. les nos 13, 14, 15, 21, 28, 31, 32 et 33.)

VI.

Les origines de l'art romain.

M. Quatremère de Quincy écrivait, en 1796, cette phrase applicable à tous les temps : « *Je crois que rien*

n'arrive deux fois de la même manière ; les formes antiques ou modernes qui ont fait fleurir les arts ne peuvent plus reparaître : il s'en développera d'autres.

Rien n'est plus exact que cette pensée. Tout ce qui ne se transforme pas, dans les arts comme dans l'ordre des phénomènes naturels, est condamné à périr. Chaque jour l'étude des civilisations antérieures nous montre d'une manière de plus en plus claire que dès l'instant où ces arts s'immobilisent pour s'en tenir à un mode consacré, quel qu'il puisse être d'ailleurs, leur déclin commence inévitablement. Cette vérité va être confirmée et mise en lumière aujourd'hui par l'exemple de l'art grec.

Mais avant de voir comment l'ancien art grec a su se transformer pour obéir à des circonstances toutes nouvelles, il est nécessaire de compléter par quelques considérations de détail ce que nous avons déjà dit de la sculpture et de l'architecture chez ce peuple privilégié.

Nous avons étudié et réuni les principales circonstances qui présidèrent au développement singulièrement rapide et fécond de la sculpture grecque :

1° Les écoles hiératiques des Mèdes et des Égyptiens qui fournissent comme la première base du grand édifice de l'art grec, et dont on retrouve l'influence d'une manière si claire dans les monuments hygénétiques des Hellènes.

2° Le sentiment et la recherche du beau extrêmement développés chez ce peuple.

3° Une religion particulièrement propre à inspirer le statuaire.

4° Une organisation politique en petits États éminemment favorable au développement des arts qui trouvaient là des conditions de progrès tout à fait exceptionnelles. Dans ces républiques, dont les territoires étaient très-bornés, la critique suivait chaque artiste pas à pas, tenant son attention sans cesse en éveil ; tous se passionnaient pour des questions locales, et l'artiste, en communication avec les grands esprits de l'époque, philosophes, historiens ou poëtes, profitait de leurs lumières. C'est ainsi que l'histoire nous montre Socrate, dans les ateliers comme dans les rues d'Athènes, donnant partout des conseils judicieux et presque toujours écoutés.

5° Enfin la passion des jeux gymniques et les grandes fêtes nationales où des prix étaient décernés aussi bien aux travaux intellectuels qu'à la force et à la beauté du corps.

D'ailleurs les Grecs n'avaient pas d'écoles publiques pour l'étude des arts, mais seulement des ateliers particuliers dont l'active rivalité était encore un nouvel élément de progrès. Il est douteux qu'il y eût alors comme aujourd'hui des personnes faisant spécialement le métier de modèles, et plus douteux encore que les artistes étudiassent l'anatomie à un point de vue analytique, ainsi que nous le faisons maintenant. Mais dans les réunions publiques si fréquentes sous le beau climat de la Grèce, où la vie se passe presque tout entière au dehors, ils avaient sous les yeux la nature humaine libre, agissant et parlant au grand air, sans affectation et sans poses empruntées : c'était la vie et la nature prises sur le fait. Les gymnases leur montraient les jeunes gens nus luttant entre eux et s'exerçant aux jeux les plus variés, qui faisaient ressortir les grâces du corps et les mouvements des muscles. L'artiste recevait donc à tous les instants de sa vie cet enseignement de la nature que nous sommes obligés aujourd'hui d'aller demander au modèle posant dans l'atelier. Il paraît bien établi maintenant que l'étude de l'anatomie ne dépassait jamais, pour le sculpteur grec, les limites d'une observation toute superficielle du corps humain, car la religion défendait la dissection des cadavres, et c'est une opinion toute particulière et peu accréditée que celle qui attribue à Aristote quelques travaux de ce genre. Mais nous pouvons constater combien cette observation extérieure de la nature était exacte et fine, combien, pour ainsi dire, elle allait au-devant des lois que la science nous a révélées plus tard.

Les plus célèbres artistes grecs avaient du reste établi des *canons*, c'est-à-dire des statues-types servant de guide dans la pratique pour les dimensions relatives des parties du corps humain. Mais c'était une simple indication, une mesure destinée à éviter les erreurs, et pas autre chose. Le génie grec était tout le contraire de l'immobilité, de l'hiératisme oriental, et ce qui le prouve, c'est que ces *canons* étaient modifiés lorsque la faveur publique passait à un nouvel artiste, plus habile que ses prédécesseurs, ou supposé tel. Placé en face de ces types qu'il pouvait toujours interpréter sous sa responsabilité personnelle, le statuaire grec n'était donc jamais entravé dans la liberté de ses inspirations, et, grâce à une observation attentive de la nature, il savait toujours donner la vie et le mouvement à son œuvre. Cette œuvre était la réalisation d'un certain idéal, c'est-à-dire d'une forme supérieure à la nature, mais en rendant pourtant tous les traits parce qu'elle en conserve l'esprit et le caractère. L'artiste commençait par former dans son esprit cet idéal par tous les moyens dont il disposait, idées religieuses ou philosophiques, conversations d'hommes distingués, souvenirs personnels, inspiration patriotique, etc. C'est seulement lorsqu'il était bien maître de sa conception qu'il cherchait à lui donner une forme sensible par l'emploi du marbre ou de l'airain.

Ainsi, un canon ou type matériel pour guide, un idéal très-soigneusement médité pour but, enfin une scrupuleuse et intelligente observation de la nature pour moyen, telles sont les conditions dans lesquelles le statuaire grec exerçait son art.

N'est-il pas possible dans tous les temps de procéder de la même manière ? et, comme les Grecs, ne devons-nous pas toujours concevoir l'idéal et élever notre esprit jusqu'à lui, avant de chercher les moyens plastiques qui nous permettront de le réaliser aux yeux de nos semblables ? Et cet idéal lui-même comment peut-il

naître dans l'esprit autrement que par l'étude et l'observation de la nature, la comparaison et le choix entre les éléments qu'elle nous fournit?

Dans l'architecture, les Grecs devaient avoir des canons, comme ils en possédaient pour la sculpture, des formules de proportions avec lesquelles ils en usaient du reste très-librement. Ces lois n'étaient donc pas un obstacle à la variété des inspirations individuelles, mais leur existence ne peut plus être contestée depuis les excellents travaux de M. Aurès, et le temple de Neptune à Pestum nous en offre un exemple remarquable. Ce temple comprend trois ordres de colonnes, dont les chapiteaux sont de grandeurs inégales, mais qui offrent entre eux des rapports de grandeurs si simples et si évidents, qu'on ne saurait les attribuer au hasard. La hauteur totale du petit chapiteau (25) est égale à la hauteur de la partie supérieure (échine et tailloir) du chapiteau moyen, comme la hauteur totale de celui-ci (36) est égale à la hauteur de la partie supérieure du grand chapiteau, dont l'élévation totale est 51. La hauteur totale du chapiteau moyen (36) est égale à trois pieds italiques, et cette dimension de trois pieds est le module qui a servi à déterminer tous les rapports harmoniques des diverses parties du temple. Observons aussi que les nombres 16, 25 et 36, exprimant la hauteur de l'échine et du tailloir dans les trois ordres successifs, sont respectivement les carrés de 4, de 5 et de 6 : c'est ce que les anciens appelaient les *nombres puissants*, et ce que nous nommons encore des puissances. Enfin, les nombres 9, 16 et 25, correspondant aux deux hauteurs partielles et à la hauteur totale du petit chapiteau, sont les carrés des nombres 3, 4 et 5, lesquels servent à former le fameux triangle rectangle donné par Plutarque, d'après les Égyptiens, comme une figure parfaite et l'origine de toutes les œuvres d'art.

Ce seul exemple nous montre combien il faudrait creuser pour trouver le véritable fond de ces arts grecs si simples au premier abord, et pourquoi la séduction qu'ils exercent n'est pas l'effet d'un hasard ou d'un sentiment vague, mais bien le résultat d'une étude sérieuse fondée sur des observations de toute nature et sur la simplicité des rapports qui est le véritable secret de l'harmonie.

Nous avons jeté un coup d'œil sur la société grecque et l'influence de son organisation sur le développement des arts. Un tout autre spectacle va se dérouler devant nos yeux, et nous allons voir apparaître des éléments d'art bien différents au sein d'une société constituée sur des bases absolument nouvelles.

La tendance définitive de toutes les sociétés asiatiques (et l'Égypte doit être comprise dans ce groupe) peut se résumer ainsi dans ses points principaux : « Se soumettre au plus fort; ne pas contredire qui peut vous perdre; se contenter de peu pour braver la mauvaise fortune. » L'homme soumis à cette théorie philosophique vivra là où il est né; il ne tentera nul effort pour sortir de sa sphère, et fera consister toute sa sagesse à creuser sans cesse le sillon tracé par son père. Nul progrès possible avec ce système, puisque tout a été fait par les premiers qui sont arrivés sur le sol; dans les connaissances naturelles, dans la religion et dans les arts, il ne s'agit plus que de répéter perpétuellement le thème primitif.

Nous avons expliqué ici comment les Aryans-Hellènes, c'est-à-dire les Grecs, envisagent le rôle de l'humanité sous un point de vue complétement différent. Pour eux, l'homme est avant tout un être capable de progresser, une créature faite pour chercher sans cesse une plus grande perfection, soit dans l'ordre moral, soit dans l'ordre matériel. L'homme est devenu pour ainsi dire le grand exploiteur de la terre; aucune limite n'est imposée à l'essor de son esprit et au développement de son industrie; il est maintenant une véritable personne responsable de ses œuvres; et, s'il admet encore, pour obéir à une antique tradition, cette fatalité mystérieuse à laquelle il ne pense pas pouvoir se soustraire, il trouve dans son âme assez de souplesse et d'énergie pour lutter contre les arrêts du destin. Aussi, tandis que les civilisations asiatiques ont transformé en déserts les contrées qu'elles dominaient, l'esprit grec a lancé l'Occident dans toutes les voies du développement moral et de la prospérité matérielle, et son influence va se faire sentir d'une manière toute-puissante sur la civilisation que nous devons maintenant étudier.

L'Italie, par sa situation géographique, était singulièrement propre à favoriser des mélanges de races entre les différents groupes de tribus qui vinrent du nord et de l'est s'abattre sur l'Europe. En effet, cette grande péninsule devenait une impasse bien propre à retenir les peuplades qui l'envahissaient, tant à cause de son isolement que par la beauté de son climat, la fertilité de son sol et l'étendue de ses côtes. Des populations blanches, probablement finnoises, venues du nord-est, s'y étaient concentrées et mêlées; mais elles avaient vu bientôt leur littoral envahi par les populations sémitiques de l'Asie Mineure, par les Tyrrhéniens, par les Pélasges, par les Ioniens. Ces divers éléments n'étaient pas répartis d'une manière égale sur la surface de ce long territoire, pressé de tous côtés par la mer. Vers le nord, habitaient des tribus dont il est difficile aujourd'hui d'établir nettement l'origine ethnologique : se sont les Celtes, les Umbres, les Rasènes, les Venètes. Dans les provinces du sud, on trouvait, bien avant la fondation de Rome, des Pélasges, des Osques, des Samnites, des colonies doriennes et ioniennes. Le centre était peuplé de tribus rasènes qui s'étaient introduites par la colonisation et la conquête, et de Tyrrhéniens venus des côtes d'Asie qui constituèrent bientôt un État particulier soumis à un régime aristocratique, et désigné sous le nom d'Étrurie.

Parmi les diverses peuplades qui occupaient l'Italie, les Étrusques, ou plutôt les Tyrrhéniens, étaient de beaucoup les plus avancés en civilisation. Ils avaient importé sur le sol conquis ou colonisé par eux les arts

de l'Asie Mineure, l'activité commerciale et industrielle. Mais les populations au milieu desquelles ils avaient pris pied possédaient des éléments moraux d'ordre et de paix qui n'étaient nullement dans le caractère des conquérants et des colons asiatiques, hellènes ou illyriens. Les Rasènes étaient un peuple doux, adonné aux travaux de l'agriculture et de l'industrie, très-positif, et cherchant toujours de préférence le côté utile des choses. De là des tiraillements continuels entre les Tyrrhéniens, qui formaient dans la partie aristocratique un véritable corps féodal, et les sujets qu'ils prétendaient maintenir sous leur dépendance. Cependant les divers groupes répandus dans la partie sud de l'Italie, notamment les colonies grecques, toujours bouleversés par des guerres intestines, et formant des sociétés séparées plutôt que des États, n'étaient pas en mesure de résister à l'influence croissante des Étrusques, qui profitaient de ces luttes continuelles pour étendre peu à peu leur domination sur la péninsule presque entière. Avant la fondation de Rome, l'Étrurie occupait ainsi tout l'espace compris entre les rives du Pô et la Campanie. Au sud-ouest, la rive droite du Tibre lui servait de limites.

Ces vastes domaines des Étrusques étaient cependant bien loin de former un État comme nous l'entendons aujourd'hui. C'était plutôt une sorte de confédération de républiques oligarchiques qui ne purent jamais arriver à une unité véritable. Et cependant parmi les populations soumises à la féodalité d'origine tyrrhénienne, il y avait des tendances contraires à l'esprit féodal, un besoin d'ordre, de liberté et d'unité qui ne s'était encore trouvé nulle part, ni sur le sol de l'Asie Mineure, ni même sur le sol hellénique.

Pour dominer dans toute l'étendue de la péninsule, il ne s'agissait plus pour les Étrusques que de prendre possession des territoires placés au sud-ouest, au delà des rives du Tibre. Mais ces contrées étaient occupées par des peuples guerriers et redoutables, la confédération des Sabins, et les Étrusques ne voulurent pas tout d'abord engager une lutte dont l'issue pouvait être douteuse. Ils employèrent donc un de ces moyens familiers aux peuples civilisés, qui prétendent agrandir leur territoire sans courir les chances d'une longue guerre. Quelques colons étrusques, ayant à leur tête deux aventuriers, s'établirent dans trois villages existant sur la rive gauche du Tibre, c'est-à-dire au delà de la frontière étrusque, non loin de la mer. Ce premier noyau appela à lui de toutes parts des gens sans aveu, des Sabins, des Sicules errants. Mais les primitifs chefs étrusques donnèrent à ce premier groupe de population très-mêlée un gouvernement tout étrusque, aristocratique, à la fois pontifical et militaire : le pouvoir était surtout entre les mains d'un patriciat fortement empreint de son origine. Comme tous les peuples civilisateurs, les Étrusques étaient de grands constructeurs. A la place des trois villages primitifs, ils établirent donc une ville avec une citadelle et des remparts : ce fut là l'origine de Rome. Nous n'entreprendrons pas de développer ici les diverses phases de l'histoire de cette grande cité; mais il était indispensable d'indiquer au moins sommairement son origine, pour bien faire comprendre les éléments primitifs qui devaient influer sur ses arts, et, on peut le dire, sur les arts de l'Europe.

Cet exposé, si bref qu'il soit, permet déjà de faire ressortir quelques circonstances d'une importance capitale. En face des éléments qui avaient constitué les arts hiératiques de l'Asie et de l'Égypte, puis les arts plus libres de la Grèce, il surgissait un nouvel élément dans l'histoire du monde alors connu, l'élément politique et administratif, ou, si l'on veut, utilitaire. Les aventuriers qui s'établissaient sur la rive gauche du Tibre obéissaient sans doute à l'impulsion première imprimée par les Étrusques; mais au fond ce n'était qu'un ramassis de gens sans aveu, d'origines fort diverses, pris pour la plupart, non pas dans l'aristocratie de l'Étrurie, mais parmi les peuplades aborigènes, qui supportaient en frémissant le joug des *lucumons* (nobles étrusques), et aussi parmi les Latins et les Sabins, qui n'avaient pas encore subi ce joug, et prétendaient bien ne pas s'y soumettre.

Comme il est facile de le comprendre, ces nouveaux venus furent bientôt en lutte ouverte avec tous leurs voisins, et la lutte n'était même pour eux qu'un moyen de se recruter. La Rome nouvelle devenait donc, entre la féodalité étrusque et l'anarchie qui régnait parmi les peuplades du sud, un véritable lieu d'asile et de franchise où l'esprit des peuples italiotes put se développer à l'abri de toute influence étrangère. Le succès, comme on le sait, dépassa de beaucoup l'attente des promoteurs de cette entreprise, car il arriva un jour où les Romains purent tourner leurs armes contre ceux-là mêmes qui avaient provoqué leur établissement dans un but polique d'envahissement personnel.

Soit instinct, soit réflexion, soit expérience acquise par la vue des inconvénients de l'organisation étrusque, de l'état de guerre intestine et continuelle des peuples du midi et des colonies grecques, cette poignée d'aventuriers, qui constituait le peuple romain à son origine, prit des allures toutes nouvelles, et sut fonder un véritable mécanisme gouvernemental. Les arts devaient nécessairement s'en ressentir.

Positif, administrateur et réglé en toutes choses, ce peuple ne pouvait adopter l'art grec, trop délicat déjà, trop subtil, trop poétique pour lui. Il emprunta donc les arts des Étrusques en y mêlant, à une forte dose, l'élément purement utilitaire. A proprement parler, le premier art des Romains n'est pas un art; autant qu'on peut en juger par le petit nombre de monuments qui nous restent et par quelques descriptions des auteurs, c'est tout simplement l'expression d'un besoin. Et, comme si le Romain des premiers âges pressentait déjà sa grandeur à venir, des deux principes de construction qu'il avait sous les yeux, il adopte tout d'abord celui qui lui permettra un jour d'élever ces gigantesques monu-

ments qui font encore aujourd'hui l'étonnement de l'univers.

Nous avons vu que les Grecs, en gens délicats, amoureux de la forme dans son expression la plus simple, firent un choix entre les principaux éléments de construction qu'ils avaient autour d'eux : l'arc et la plate-bande. Ils préférèrent la plate-bande, et repoussèrent absolument l'arc pour ne pas mêler deux principes inconciliables. Les Romains, au contraire, adoptent l'arc qu'ils voyaient employé chez les Étrusques, et s'ils y mêlent parfois la plate-bande, c'est, il faut l'avouer, sans trop de respect pour ce principe de construction et ses conséquences nécessaires. Et, en effet, nous voyons que sous la république ils mêlent sans scrupule les deux principes contraires, comme on en trouve la preuve dans la partie inférieure du *tabularium* du Capitole, qui date de cette époque. Mais tant que l'influence étrusque domina dans Rome, les arts y suivirent la marche qui leur était imprimée dans les villes du nord de l'Italie. Sous les rois, Rome vit exécuter de grands travaux d'utilité publique, des remparts, des temples, des palais, des voies et des égouts.

Mais lorsque l'élément samnite et sabin, venu de l'Italie méridionale et profondément démocratique, l'eut emporté d'une manière définitive et marqué son triomphe par l'expulsion des Tarquins, le niveau des arts s'abaissa sensiblement, et la Rome républicaine tomba dans un état voisin de la barbarie, surtout si on la compare à ces belles villes étrusques et à ces colonies grecques si florissantes dans le sud de l'Italie et la Sicile. Privée du secours des Étrusques, Rome n'avait plus d'artistes, et elle dut s'accommoder d'une pauvreté toute républicaine. Les monuments somptueux disparurent; on ne se vêtit plus que de grossières étoffes; les belles poteries rehaussées de peintures, les meubles de métal et de bois, travaillés avec art, firent place à des ustensiles plus vulgaires. Il est surtout un fait qui montre, avec la dernière évidence, toute la réalité de cet état de barbarie. Lorsque après l'invasion des Gaulois, la ville fut reconstruite par Camille, on avait si bien oublié les savantes traditions de la domination étrusque, qu'on rétablit les maisons au hasard, sans tenir le moindre compte de l'alignement des rues et des magnifiques travaux souterrains exécutés par les rois pour l'assainissement de la cité.

Après l'expulsion des Tarquins, la population de Rome se trouva composée en grande partie de Sabins. Ces Sabins, qui furent la souche des grandes familles patriciennes de la Rome républicaine, étaient des hommes rudes et belliqueux, méprisant les arts comme le luxe en général, et disposés à se développer dans un sens tout matériel. Ils n'envisageaient jamais que le côté utile des choses. Mais, doués d'une rare ténacité, d'un esprit pratique et réglé, positif et dominateur, ils devinrent bientôt les maîtres de la cité et constituèrent ce puissant pouvoir romain qui ne devait s'étendre que sous l'empire, après bien des luttes sanglantes.

On peut donc définir ainsi cette nouvelle civilisation qui se constituait au sein de l'Occident, en face des colonies grecques de l'Italie méridionale : les Romains étaient des hommes éminemment pratiques; les Grecs étaient des artistes et des poëtes.

Si les Romains de la république n'avaient que du mépris pour ces races grecques mobiles et désordonnées, par contre, les Grecs considéraient les Romains — et non sans de fortes raisons, — comme de vrais barbares. Ils avaient, les uns comme les autres, leur rôle à jouer dans l'histoire du monde occidental. Si les Grecs furent les grands initiateurs dans l'ordre des travaux intellectuels, les Romains furent les plus puissants civilisateurs au point de vue matériel. Mais, avec leur admirable sens pratique, ils comprirent bientôt que l'art est une puissance, un moyen de progrès et de civilisation, et que ce moyen leur manquait : ils empruntèrent donc les arts de la Grèce; mais ils firent cet emprunt en gens politiques plutôt qu'en admirateurs convaincus et sincères. Avec le dédain qui caractérise les races douées d'un esprit positif, ils ne virent dans les Grecs que des décorateurs, des hommes habitués à tout embellir, et en adoptant les formes artistiques des Grecs ils prétendirent les soumettre aux nécessités pratiques considérées par eux comme bien supérieures à toutes ces expressions esthétiques.

A l'époque où nous pouvons définir nettement l'art romain, c'est-à-dire à la fin de la république et au commencement de l'empire, nous le voyons s'élever d'après des données toutes contraires aux principes posés par les Grecs. — Ainsi que nous l'avons montré, les Grecs, en choisissant parmi les éléments d'art qui les entouraient, ne mettaient jamais en présence deux éléments opposés, comme le sont par exemple l'arc et la plate-bande, ou, si vous aimez mieux, la voûte et le plafond. A plus forte raison, lorsqu'ils adoptaient une forme, celle-ci devait-elle, avant de devenir grecque, passer pour ainsi dire par la filière logique du génie hellénique. Elle n'était rendue par une expression sensible qu'après avoir subi une sorte d'examen raisonné qui l'épurait et en séparait tout alliage étranger.

Le Romain ne prend pas tant de souci. Toutes les formes, tous les procédés qui lui semblent pratiques et commodes, il les adopte sans s'inquiéter si ces formes ou ces procédés sont contradictoires. Mais le Romain ne bâtit, ne sculpte ni ne peint de ses propres mains. Il considère le labeur de l'artiste comme indigne de lui : sa fonction dans ce monde est de gouverner et de s'assimiler tous les éléments des sociétés diverses qui l'environnent. Pour élever ses monuments et les décorer il a recours au Grec ; c'est le Grec qui devient l'architecte, le peintre, le sculpteur du Romain, et quant aux bras indispensables pour l'exécution d'une œuvre considérable, il les demande à ses armées, à ses réquisitions ou à ses esclaves.

Nous avons fait ressortir dans notre dernière leçon

combien, en Grèce, l'artisan et l'ouvrier même conservent leur personnalité, leur responsabilité particulières, combien ils tiennent à ce que le labeur soit apparent : dans tous les monuments qu'ils élèvent, chaque partie, chaque pierre a sa fonction utile, marquée d'avance et visible pour tous, si bien que dans un édifice grec l'art s'introduit partout, dans les blocs qui composent une muraille comme dans une frise ou une métope.

Ce n'est plus ainsi que doit procéder le Romain. Des esclaves, des ouvriers grossiers élèvent l'édifice : ils ne sont plus que de véritables machines humaines soumises à une direction supérieure et sans inspiration propre. Puis l'artiste grec est appelé pour revêtir, décorer, donner une forme d'art à ce travail purement matériel. Le Romain revient ainsi aux procédés employés par certains peuples asiatiques ; mais au lieu d'avoir pour revêtir ces masses grossières des ouvriers soumis à des formules hiératiques, il trouve l'artiste souple et ingénieux, qui sait plier son génie actif à ces nouveaux programmes, et donner à des corps de construction élevés suivant une pure donnée d'utilité, une forme souvent pleine de grandeur, toujours savante, quelquefois même empreinte d'une beauté vraiment artistique. Là où le dominateur romain laisse plus de liberté à l'artiste, l'architecture, en se rapprochant davantage de la donnée hellénique, l'architecture revêt une forme d'art mieux raisonnée, mieux appropriée à la nature des matériaux employés, aux usages locaux et au goût des populations.

En un mot, le Romain vis-à-vis du Grec n'est qu'un parvenu enrichi pour lequel l'art est simplement un luxe soumis avant tout à la raison d'utilité. Il ne s'agit plus pour le Romain de choisir des sites pittoresques pour élever ses monuments, de leur donner cet aspect plein d'élégance et de noblesse qui caractérise les œuvres grecques ; il faut d'abord satisfaire à un besoin, à une nécessité matérielle, puis, ce programme rempli, on pouvait alors revêtir cette masse d'une enveloppe artistique riche par le travail autant que par la matière. Mais dans cette décoration perce à chaque instant le manque de goût d'un parvenu qui fait étalage de ses richesses et ne trouve jamais qu'il y en ait assez.

Ce ne sont pas les Grecs, par exemple, qui auraient employé pour leurs édifices des matériaux de différentes couleurs : ils avaient trop de délicatesse instinctive pour admettre qu'un marbre coloré pût tenir lieu d'une peinture, d'un ton combiné suivant la place et l'objet. Dans leurs constructions ils n'employaient que la pierre en la recouvrant d'un enduit fin et coloré, ou le marbre blanc, quand ils pouvaient s'en procurer, et qu'ils coloraient avec une délicatesse extrême. En Ionie, en Sicile, en Italie et même dans la Grèce proprement dite, les édifices n'étaient colorés qu'au moyen d'une combinaison de tons, jamais par la juxtaposition de matériaux de couleurs variées. Toute œuvre d'art leur inspirait un trop grand respect pour qu'ils pussent ainsi se fier au hasard ou se contenter d'un à peu près en matière de coloration. Au contraire, dès le commencement de l'ère impériale, nous voyons les Romains adopter, dans la décoration de leurs monuments, des matières de couleurs diverses, autant par vanité que pour obtenir des effets d'art. Cependant, nous l'avons déjà dit, ce sont exclusivement les Grecs qui travaillent à la solde des Romains, et tout en se soumettant à leur goût pour le faste, ils trouvent encore le moyen de faire intervenir leur sentiment de la vérité et de la nature dans ces expressions d'un orgueil inintelligent et déréglé.

D'ailleurs si les Romains tenaient à l'exécution scrupuleuse des programmes qu'ils donnaient comme administrateurs et comme maîtres suprêmes, ils ne se piquaient nullement d'être des connaisseurs et laissaient aux artistes une grande liberté dans l'exécution de ces vêtements décoratifs. Sur ce point, ils s'en rapportaient volontiers aux architectes, sculpteurs ou peintres grecs qu'ils employaient, car les Romains ne prétendaient qu'à une influence purement politique et administrative, et ils n'étaient pas hommes à discuter avec des artistes sur la forme d'un chapiteau ou le profil d'une corniche.

Mais ils voulaient que tout ce qui sortait de leurs mains fût empreint de ce caractère de grandeur et de faste auquel ils étaient exclusivement sensibles. Et en effet c'est là encore aujourd'hui le trait qui nous frappe dans les nombreux débris que la domination romaine a laissés sur notre sol. Ces amphithéâtres, ces cirques, ces ponts, ces aqueducs, nous étonnent toujours par leur solidité et leurs proportions gigantesques, malgré les progrès considérables accomplis dans les temps modernes : il semble que le peuple romain ait voulu laisser partout derrière lui une trace éternelle de son passage qui fût l'image majestueuse et vivante de l'immensité de son empire. — Emile Alglave.

LITTÉRATURE.

CONFÉRENCE DE M. CAMPAUX.

(SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DE STRASBOURG.)

La question des femmes au quinzième siècle.

(Fin. — Voy. le n° 33.)

Qui, après avoir passé sa vie aux antipodes ou dans les ténèbres d'une cave, verrait tout à coup le ciel, dit Aristote, serait émerveillé devant un si divin ouvrage ; ainsi qui viendrait à rencontrer, pour la première fois de sa vie, une femme, à la vue de ce visage angélique, de ces

Flancs ployant comme franc osier,

de ce

Corps florissant comme rosier,

et comme pétri de lumière, tomberait en ravissement.

Les hommes sont plus durs, plus grands et plus gros ; c'est pour mener la charrue et pour défendre la beauté

de la femme. Comme dans les forêts, sur l'herbe verte, après l'hiver,

Nature fait fleurs espanir,

de même Dieu, qui sait tout ordonner, a fait les femmes pour parer ce monde et l'orner. Leur présence n'est pas moins nécessaire au ciel. Si vous en doutez, essayez un peu de vous présenter à la porte sans elles, et vous verrez comme saint Pierre vous recevra.

Ah ! nous damnons les femmes, nous qui en venons ! Elles valent mieux toutes que nous. Nous les devrions adorer à genoux, à la pensée de ce qu'elles ont souffert au jour de notre naissance. C'est le mot même de Salomon, un des plus beaux qui aient été dit : *Souviens-toi du gémissement de ta mère*. Est-il alors, continue-t-il, est-il un seul petit cheveu de leur tête qui n'ait été torturé ?

Au chef n'ont si petit cheveuil
Lequel n'en soit débilité.

En retour, que reçoivent-elles de nous ? Indifférence, quand ce n'est mépris ; et cependant, encore une fois, nous venons d'elles ! Ah ! l'homme ne ferait jamais pour la femme ce qu'elle fait, elle, pour l'homme. Alors d'un accent, que la naïveté de la vieille langue rend encore plus pénétrant, il s'écrie sous la force de l'émotion que soulève en lui le sentiment du dévouement maternel,

Nourris nous ont les douces mères,

sans compter ce qu'elles ont souffert pour nous, avant même que nous fussions ! Car si elles ne nous avaient aimés dès lors, où serions-nous aujourd'hui ?

Et quand il y aurait encore à redire en elles, nous devrions pour notre honneur nous garder d'en médire. N'est-ce pas en grande partie pour les défendre que les chevaliers se vouent à Dieu ?

Sans doute que la femme croît plus vite que l'homme, mais c'est pour fournir sans interruption à la continuation de la race humaine, ainsi intéressée à sa précocité. En quoi trouvez-vous la négligence de la Nature à son égard ? Maintenant, si elle passe plus vite que l'homme, c'est par suite de la peine qu'elle se donne et de son dévouement. Ce n'est pas moins que le sang même de ses veines que l'enfant lui tire ; et certes, si l'on en tirait autant à l'homme, que le nourisson pendant à la mamelle en tire de ce pauvre corps martyrisé, il serait bien laid et bien défait, lui qui reproche à la femme de se faner si vite.

Elle meurt plus tôt que l'homme, dites-vous, elle n'en retourne que plus tôt à Dieu :

Plus tôt fait son pèlerinage.

Leur faiblesse, d'ailleurs, comme dit saint Jean Chrysostôme, ne vient pas seulement de leur sexe, mais encore de leur éducation. La preuve, c'est que les femmes des champs sont plus vigoureuses que nos bourgeoises. Si donc elles sont plus délicates,

Ce leur fait doucc nourriture.

Cela pour le corps. Quant à leur esprit, il ne le cède en rien à celui de l'homme. Platon veut que les femmes entrent au Conseil de la Cité, prennent les armes, si c'est leur plaisir, étudient, plaident, jugent et participent aux grandes charges. Platon a raison, dit Franc-Vouloir, qui est pour l'émancipation complète des femmes (1). Mais hélas ! elles n'osent souffler mot, les pauvres femmes, simples qu'elles sont ; et notre tyrannie les oblige à ne s'occuper que de *menues chosettes*. Certes, vous vous doutez que si elles avaient le gouvernement, elles réformeraient tous vos abus et réprimeraient toutes vos licences. Que ne leur laissait-on naguère la France à gouverner ! c'eût été pour son bonheur.

Du cœur, on peut prouver par les chroniques et les Sommes qu'elles en ont autant que les hommes. On citera Salomon qui

En a dit du pis qu'il a pu ;

il a en cela montré peu de sens. La plupart des poëtes, il est vrai, ont exagéré leurs fautes, mais s'ils eussent voulu, dit naïvement le Champion, aussi bien parler pour qu'ils ont parlé contre, on ne verrait médisants rire d'elles. On n'est pas plus naïf que Franc-Vouloir : en avouant trop loyalement que la plupart des poëtes ont mal parlé des femmes, il fournit, sans s'en douter, à Vilain-Penser une arme que le vilain s'empresse de saisir. Aussi l'ennemi des dames se délecte à tirer des auteurs, si bénévolement cités par Champion, nombre d'histoires qui montrent ce que l'homme, même le plus sage, devient entre leurs mains. Selon lui, l'impertinent, elles ont *sept diables au corps*, comme qui dirait les sept péchés capitaux ; et sa conclusion est que le mariage est tout à la fois une sottise et un accident.

De deux choses l'une, lui dit-il, ou ta femme sera belle ou elle sera laide. Belle, ce sera pour toi un perpétuel souci ; laide, hélas ! hélas ! autant te jeter à la rivière. Saint Jérôme te dira qu'il n'y a pour toi qu'une chance d'avoir une bonne femme, c'est que Dieu te l'envoie tout exprès fabriquée. Si pendant quelques jours encore, avant d'aller à l'église, on pouvait les éprouver, à la bonne heure ; mais la plupart du temps on prend chat en poche, et le marché est conclu pour toujours.

Après cela pourtant, ajoute-t-il d'un ton ironique, si tu prétends au prix de patience, il n'y a pas de meilleur moyen de le mériter que le mariage.

Avec la femme homme est martyr,

et il détaille longuement tous les mécomptes, tous les ennuis, tous les accidents qui, selon lui, se trouvent

(1) Et de Maistre qui dit au rebours : « Les femmes n'ont fait aucun » chef-d'œuvre en aucun genre. Elles n'ont fait ni l'*Iliade*, ni l'*Énéide*, » ni *Phèdre*, ni *Athalie*, ni *Rodogune*, ni le *Misanthrope*, ni le *Panthéon*, ni la *Vénus de Médicis*, ni l'*Apollon*, ni le *Persée*. Elles n'ont » inventé ni l'algèbre, ni le télescope, ni le métier à bas. » Que pourrait-on dire de plus dédaigneux pour les femmes ? et qui mériterait mieux leur indignation que le grand écrivain théocratique, s'il n'ajoutait immédiatement : « Elles font quelque chose de plus grand que tout » cela : c'est sur leurs genoux que se forme ce qu'il y a de plus excellent dans le monde, un honnête homme et une honnête femme. »

dans le mariage. Aussi, dit-il, celui-là doit à Dieu des actions de grâces, qui n'a pas eu le courage de sauter ce pas, autrement, de se marier.

Saint Jean Chrysostôme définit la femme un mal nécessaire. Jusqu'à quel point l'éloquent archevêque de Constantinople est-il responsable de cette définition ? Je ne saurais trop le dire, n'ayant pas vérifié cette citation, non plus que les autres dont ce poëme fourmille ; ce qu'il y a de sûr, c'est que c'est celle qu'en donnait le vieux consul romain Métellus. Le plus habile, continue Vilain-Penser, le plus actif, le plus savant, marié, perd son joyeux vouloir et toutes ses qualités. C'est ainsi que l'auteur de *Pierre Faifeu*, un poëme du même temps, ayant mis son héros en ménage, le fait au bout de quelque temps mourir de mélancolie. A qui te veut marier, il faut répondre arrière. Puis, après une foule d'histoires dont il cherche à appuyer son dire, il ajoute : mais pourquoi tant de récits pour prouver ce qu'on voit tous les jours?

Faut-il ajouter encore qu'à force de coquetterie, la femme gâte son visage, et avec son visage l'œuvre de Dieu. Fouille leurs armoires, ouvre leurs tiroirs,

Et Dieu sait que tu y verras !

Que de boîtes ! ne les ouvre pas toutes ! Que d'outils et d'artifices pour entretenir ou réparer leur beauté ! Tout est faux d'elle, le corps autant que l'âme. Finalement, on ne saurait trop les fuir, et Caton avait raison de dire que, n'était la femme, l'homme vivrait en commerce avec le ciel. Et sur cette conclusion il s'assied, attendant la réponse du Champion.

Mais rien ne peut démonter Franc-Vouloir, et il reprend plus assuré que jamais : Vilain-Penser a dit ses raisons, sans songer à ce qu'on pourrait lui répondre ; il s'est mécompté. Qu'il dise tout le mal qu'il voudra des femmes, il ne fera pas que Jésus n'ait pris sa mère parmi elles. Mais qui l'a poussé à en dire du mal? Le cas d'une en particulier. Est-ce justice d'imputer à toutes le fait d'une seule ? Si l'on jugeait ainsi les hommes! J. de Meung et Mathéolus le bigame ont, à leur honte, médit du mariage. Mais qu'importe ce qu'ils ont dit? Envie et haine ont mû leur langue. Comment est-il possible de décrier le mariage,

Qui mêle ensemble deux courages,

c'est-à-dire deux cœurs ? Rappelons-nous les paroles de Dieu avant de créer la femme. Ainsi Dieu de deux a fait un, et d'un deux. Saint Augustin demande quelque part si l'âme d'Ève ne fut pas prise de l'âme d'Adam, comme son corps de celui de son époux. Il résulte de tout cela que si l'on est sage, on se mariera. Farouche et sauvage qui s'en abstient. Et quel homme si jaloux de son indépendance et de ses goûts n'y renonce, si femme le catéchise. Que de beaux et de vaillants, intraitables avant le mariage, ont été mis au pas, et bien heureux, une fois appariés à femme ! Bref, le mariage vous range un homme et vous l'amende ;

Dieu le veut et femme y travaille.

Bien prend d'ailleurs à qui laisse, dans son ménage, haute main à sa femme. La femme seule peut adoucir l'orgueil de l'homme. Ainsi la licorne, dit-il le plus gravement du monde, la bête la plus redoutable, si navrée et si blessée qu'elle soit, ne se rend que lorsqu'on met sur son passage

Une vierge à plaisant visage ;

alors elle se rend dans son giron, sans crainte des chiens et des veneurs.

Les femmes, croyez-vous, trompent les hommes, et vous citez Adam, David, Hercule ; mais, répond naïvement le Champion, ne pouvaient-ils donc les fuir et leur échapper ? On dira que leurs regards, leurs contenances, leurs paroles attirent les plus malins. Est-ce donc là de la violence, répond encore Franc-Vouloir, aussi décidé à trouver toutes les femmes innocentes que Vilain-Penser à les trouver coupables, et qui leur délivre ainsi de son chef un brevet de coquetterie :

Les yeux sont faits pour regarder,
Dit maître Alain.

Veux-tu qu'elles regardent toujours les murs ; si tu les crains, détourne les yeux d'elles. C'est Nature qui leur a donné leurs charmes. Heureux qui les aime et les prise,

Et maudit qui les déshonore.

La femme, ennemie de l'homme ? Pourquoi donc êtes-vous si assidus auprès d'elle ? Mais non, c'est le contraire. Haine en si douce créature ne peut se trouver. Nous l'accusons de nos vices. Femme, laide ou belle, t'aimera ; belle, elle tiendra à honneur d'être sage pour relever d'autant sa beauté. Laide, si tu l'as prise, c'est qu'elle t'a plu telle, ou tu as été un sot de la prendre. Mais ainsi, dit Franc-Vouloir, sans s'apercevoir qu'il médit indirectement des belles, elle sera toute tienne et t'aimera encore mieux. Il pourrait ajouter que femme qui aime n'est jamais laide, l'amour ayant le divin privilége de tout transfigurer.

Quant à la jalousie des hommes, elle n'a d'autre fondement que la crainte qu'ils ont que leurs femmes ne prennent leur revanche à leur égard.

Il convient, du reste, de ne pas se marier légèrement.

Regardez où, quand et comment,

et ici le Champion s'élève contre les parents qui, au lieu de marier les volontés, les cœurs et les âges, marient les fortunes, sans autre considération, puis contre ceux qui se mettent en ménage par envie soudaine et qui le lendemain ont passé leur caprice. Ah ! s'écrie-t-il, comment femme ose-t-elle se marier à homme vivant ! et il énumère les uns après les autres tous les méfaits des hommes, la légèreté cruelle avec laquelle ils s'amusent de la réputation des femmes, leur inconstance, leur inconduite, leurs manéges pour les tromper. Ecoutez-les : ils pleurent, ils se désolent, ils se pendront si on ne les paye de retour ; vraiment !

Ils se pendront, laissez-les pendre.

Puis à l'isolement plein de tristesse et de résignation des femmes, à cet abandon qui est le plus souvent leur partage et où elles n'ont d'autre distraction que de regarder misérablement dans leur cœur, il oppose le vagabondage et la licence des hommes, les prétextes dérisoires dont ils les couvrent, et il en dit tant sur ce chapitre qu'à la confusion de Malebouche qui pâlit de dépit, il réduit au silence Vilain-Penser, mis à son tour hors de combat.

La joie est au camp des dames. Pour comble, un nouveau personnage survient, Dame Nature, belle à merveille, pour confirmer de sa parole tout le bien que le Champion a dit des dames, qu'elle appelle

Ses beaux et clairs miroirs,

ainsi que tout le mal qu'il a dit des hommes, qu'elle achève d'accabler du récit de leurs méfaits. Elle a à peine fini qu'une autre dame, plus belle et plus majestueuse encore, Dame sainte Église, arrive à son tour, éplorée, qui reproche aux hommes, tant clercs que laïcs, leurs divisions, et les accuse de tous les maux dont elle souffre, sans laisser échapper un seul mot contre les dames.

Franc-Vouloir triomphe, et le poëme finirait à merveille sur cet épisode, si Martin-Franc savait se borner; mais le Champion tient à célébrer toutes les dames illustres dont l'histoire a raconté des traits de génie, de dévouement ou de courage ; c'est une longue et glorieuse litanie. Il y tient d'autant plus que son adversaire ne se fait pas faute de rappeler de son côté les dames qui se sont rendues célèbres à leur désavantage ; et déjà vainqueur de trois lieutenants de Malebouche, Franc-Vouloir ne se retire de la lice qu'après en avoir désarçonné trois autres ; ce qui, tout compte fait, porte à six, rien moins, le nombre des adversaires par lui terrassés. Un éloge de la Vierge, dans la personne de laquelle il fait comme l'apothéose de la femme, couronne pieusement le poëme.

Ce poëme, ou ce plaidoyer, comme on voudra l'appeler, est loin d'ailleurs d'être un chef-d'œuvre. Poëme, il manque d'invention, et la langue, à part quelques pages où le sujet soulève l'auteur, en est assez lourde. Plaidoyer, il ne brille pas par la force du raisonnement, et vous avez pu admirer avec moi quelle bonne volonté les lieutenants de Malebouche mettent à se laisser réduire au silence par le Champion dont l'excellente cause méritait parfois de meilleurs arguments. Cette œuvre n'en est pas moins curieuse comme témoignage de tout le bien et de tout le mal qui se disait des femmes en France, au xve siècle, et comme essai de solution d'une question qui a eu et qui aura toujours un intérêt si saisissant.

C'est la question éternellement pendante de l'humanité. Elle date de loin, de la première heure du monde où elle a été posée, vous savez dans quelle circonstance solennelle. Tous les peuples depuis l'ont posée, pour la trancher dans un sens tantôt favorable, tantôt contraire à la femme. Israël tour à tour l'exalte et l'accable. C'est Salomon qui a dit que la femme était plus amère que la mort, mais n'est-ce pas le même qui déclare que là où la femme n'est pas, le malade gémit, et qui a tracé l'admirable portrait de la femme forte ou de la femme modèle. L'Inde lui a été certainement moins cruelle que clémente, elle qui semble en avoir dit son dernier mot dans les deux ravissantes figures de Sacountala et de Damayanti, aussi idéales l'une que l'autre, l'une comme vierge, l'autre comme épouse. La Grèce, par la bouche d'Hésiode, de Simonide le Vieux, d'Aristophane et d'Euripide, l'a déchirée; mais, par la bouche d'Homère, qui créa Andromaque et Pénélope, pour ne pas parler d'Hélène, si digne elle-même et si touchante dans son repentir; par la bouche de Sophocle, le créateur d'Antigone, cet éternel modèle de la fille et de la sœur; par celle même d'Euripide, dont l'Alceste, la martyre de l'union conjugale, compense presque tout le mal qu'il a pu dire du reste des femmes ; par la bouche de Plutarque et de Xénophon, qui ont tracé de la femme des images charmantes; par le ciseau de Phidias, dont la Minerve exprimait sous les traits d'une femme le splendide accord de la sagesse et de la beauté, la Grèce, sinon dans le commerce de la vie ordinaire, au moins dans ses œuvres d'art, c'est-à-dire dans la partie la plus impérissable d'elle-même, lui a rendu un hommage digne d'elle.

Rome, sans doute, a été bien dure pour la femme, et il faut voir dans Tite-Live avec quelle brutalité le vieux Caton la traite quand elle s'avise de franchir le seuil du gynécée ; mais toute sévère et impitoyable qu'elle était pour elle, surtout dans ses lois, si elle ne l'a pas adorée, elle a su du moins l'honorer ; et tant qu'elles gardèrent leurs vertus, rien jamais n'égala le respect dont la république entoura ses matrones. Quant à la Rome de Claude et de Néron, je ne veux parler de l'épouvantable tableau que Juvénal a tracé de ses patriciennes dégénérées, que pour y opposer bien vite celui que Tacite — ce n'était pas un déclamateur, celui-là ! — a fait de son côté des nobles Romaines qui, par ces temps si cruels à la vertu, égalèrent et même surpassèrent les plus beaux exemples de leurs aïeules.

Le monde moderne, c'est-à-dire le monde chrétien, a posé à son tour la question des femmes. Dans quel sens flatteur pour elles le moyen âge à son plus beau moment l'avait résolue, j'ai essayé de l'indiquer en commençant ; et certainement on n'imagina jamais pour la femme de rôle plus grand et plus beau que celui qui lui fut alors attribué.

Comment pourtant en déchut-elle et par quelles causes expliquer la réaction qui, en moins de deux siècles, l'abaissa dans l'opinion au degré que nous avons vu? Je l'ai déjà dit, la nature humaine, trop oubliée dans les nobles conceptions de l'amour idéal, avait pris sa revanche dans la pratique par des écarts d'autant plus scandaleux qu'ils s'abritaient sous une plus sainte enseigne ; et l'âme trop ambitieuse d'azur et d'empyrée s'était réveillée plus d'une fois toute meurtrie et toute souillée sur le pavé fangeux de la réalité. C'était là que l'attendait

l'esprit satirique, l'esprit gaulois, l'éternel ennemi du mysticisme et de la chevalerie ; et vous avez vu comme il s'en donna à cœur joie. Surprendre l'ange en flagrant délit de faiblesse et de contradiction et lui arracher son abdication, c'est sa volupté suprême ; et le décri, où toutes les choses saintes semblaient alors à l'envi tomber, s'y joignant, la femme, qui était une de ces choses sacrées, participa du mépris où l'esprit nouveau se plaisait à les traîner.

Le XVIe siècle, tout en adorant la beauté, — peu de siècles l'ont plus adorée, — ne rendit pas à la femme, si j'en excepte quelques illustres et trop rares exemples, sa puissance et son autorité morales. La raison en est bien simple : il lui demandait moins de vertus que de grâce et de séductions ; et c'était la beauté plastique qu'il adorait avant tout.

Il faut redescendre jusqu'au XVIIe siècle pour retrouver quelque chose de la respectueuse tendresse de la chevalerie pour la femme. Sans doute encore, à ce retour de l'amour idéal et héroïque se mêlèrent bien des faiblesses, l'histoire est là pour le dire ; bien des fadeurs, je n'en veux d'autres témoins que les romans de mademoiselle de Scudéry ; tout se rachète en ce monde. Il n'en est pas moins vrai pourtant qu'au XVIIe siècle on honora la femme, et que l'homme voulut de nouveau apprendre à son école l'héroïsme de la vertu. Si vous en doutez, lisez Corneille. Son théâtre, d'un bout à l'autre, respire ce noble enthousiasme de l'amour qui s'exalte pour tout ce qui est grand et beau en vue de l'objet aimé ; et il est bien le reflet des sentiments de la société d'alors, de cette première moitié du XVIIe siècle, si héroïque et si grande.

Que demandent les héroïnes du vieux poëte à ceux qui les aiment ? De grandes actions. En retour de quoi ? De leur approbation. C'est à l'âme avant tout qu'en veulent les amants de ce noble théâtre. Posséder l'âme de celle qu'on aime, se rendre le témoignage qu'on la mérite, tout l'amour est là pour ces magnifiques personnages ; c'est à ces hauteurs qu'ils ont l'ambition de le maintenir. Ce n'est pas moins celle des héros et des héroïnes de Racine. Rappelez-vous les généreuses paroles par lesquelles Monime cherche à détourner Xipharès, qu'elle aime et dont elle est aimée, de la disputer davantage à Mithridate, à qui ses parents l'ont donnée :

> D'un héros tel que vous, c'est là l'effort suprême,
> Cherchez, prince, cherchez, pour vous trahir vous-même,
> Tout ce que pour jouir de leurs contentements
> L'amour fait inventer aux vulgaires amants.

Et ce mot désespéré de Phèdre à Œnone, qui cherche à la consoler de l'amour d'Hippolyte pour Aricie, en lui disant qu'ils ne se verront plus,

> Ils s'aimeront toujours !

Connaissez-vous un qui donne une plus haute idée du véritable amour ? Mettez en effet des mers et des montagnes entre deux nobles âmes qui s'aiment ; mettez l'abîme ; si elles s'aiment vraiment, si elles sont vaillantes, vous ne leur ôterez pas leur bonheur ; elles s'aimeront toujours, parce qu'elles seront toujours dignes l'une de l'autre ! C'est là véritablement l'amour platonique dont vous a entretenu dernièrement une bouche éloquente (1) et qui n'est autre chose, comme le définit admirablement Platon, que le commerce des âmes ou la fécondité dans la beauté morale. Amour rare, sans doute, comme toutes les grandes choses, plus rêvé que réalisé, mais dont la conception est toujours l'indice d'une âme généreuse. Si d'ailleurs quelque exagération se mêle à cette chevaleresque idée de l'amour, ne craignez rien, Molière n'est pas loin, avec son inexorable bon sens, pour l'avertir de l'écueil qu'elle côtoie et pour la ramener à la mesure humaine.

Quoi qu'il en soit, c'est l'honneur du XVIIe siècle d'avoir eu de la femme cette haute idée. En revanche, la femme le lui a rendu en délicatesse, en grâce, en bon sens et en goût. Ce sont les femmes, en effet, qui ont fait la littérature du XVIIe siècle ; elle porte leur marque. Tous les grands écrivains, depuis Bossuet jusqu'à Molière, ont passé par l'hôtel de Rambouillet.

Je voudrais pouvoir dire que le XVIIIe siècle a eu le respect de la femme ; mais j'ai beau chercher, je ne trouve ce respect nulle part, pas même dans Jean-Jacques, malgré ses prétentions au sentiment. L'adorable Virginie de Bernardin de Saint-Pierre appartient encore plus au XIXe siècle qu'au XVIIIe. Quant à Voltaire, vous savez ce qu'il a fait de Jeanne Darc. Jamais enfin peut-être aucune époque ne justifie mieux ma remarque, que le mépris de la femme suit toujours celui de l'idéal et des choses saintes. Non que ce siècle n'ait pas aimé la femme, au contraire ; demandez à l'auteur de *Manon Lescaut*, à Boucher et à Watteau, à Chérubin, son dernier né ; il l'a adorée, mais uniquement dans sa beauté extérieure et non dans son âme.

Je m'arrête au XIXe siècle ; il serait difficile de dire d'une façon définitive ce qu'il a été pour les femmes, puisqu'il n'est pas clos encore ; ce sera la tâche de l'histoire. En attendant, je terminerai comme j'ai commencé, par cette pensée, de la vérité de laquelle, à mon sens, on ne sera jamais trop convaincu, que le respect de la femme sera toujours un des signes les plus infaillibles d'un cœur bien fait comme de la grandeur d'une civilisation.

ANTOINE CAMPAUX.
Professeur à la Faculté des lettres de Strasbourg.

(*Courrier du Bas-Rhin.*)

(1) L'auteur fait allusion à une remarquable lecture faite à la *Société littéraire de Strasbourg*, par M. Waddington, et que nous publierons très-prochainement.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

PREMIÈRE ANNÉE. — N° 36. UN NUMÉRO : 30 CENTIMES. 6 AOUT 1864.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

LITTÉRATURE — PHILOSOPHIE — THÉOLOGIE — ÉLOQUENCE — HISTOIRE
LÉGISLATION — ESTHÉTIQUE — ARCHÉOLOGIE

Paraît tous les Samedis.

Paris.....	Six mois.	8 fr.	Un an.	15 fr.
Départements..	—	10	—	18
Étranger.....	—	12	—	20

Prix de l'abonnement avec la Revue des Cours scientifiques.

Six mois.....	Paris,	15 fr.	Départ.,	18 fr.	Étranger,	20 fr.
Un an.....	—	26	—	30	—	35

Rédacteur en chef
M. ODYSSE-BAROT

Les ouvrages dont deux exemplaires auront été envoyés au bureau du journal seront annoncés et analysés s'il y a lieu.

On s'abonne
A LA LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE
17, rue de l'École de Médecine,
Et chez tous les libraires, par l'envoi d'un bon de poste, ou d'un mandat sur Paris.

L'abonnement part du 1er décembre ou du 1er juin de chaque année.

SOMMAIRE.

Histoire du droit français. — Cours de M. DE VALROGER : Les origines celtiques du droit français. I. Les Ibères. — II. Les Aryas.

Littérature grecque. — Cours de M. EGGER : VII. Thucydide.

Histoire et morale. — Cours de M. ALFRED MAURY : IX. Du rôle civilisateur de la philosophie grecque.

Philosophie. — Conférence de M. WADDINGTON : L'amour platonique.

Chronique.

HISTOIRE DU DROIT FRANÇAIS.

COURS DE M. DE VALROGER.

(FACULTÉ DE DROIT.)

Les origines celtiques du droit français.

L'histoire ne commence guère pour la Gaule qu'au moment où elle va perdre sa nationalité. Rome la pénétra de sa civilisation, lui donna ses lois, sa langue. Associée désormais aux destinées de l'empire romain, la Gaule eut comme lui une époque de brillante prospérité, suivie d'une lamentable décadence qui livra notre Occident aux Germains. Alors s'ouvre le droit français proprement dit. La Gaule dépouille la forme romaine qu'elle avait prise pour revêtir une forme germanique ; mais il s'en dégage bientôt une nouvelle forme sociale, la féodalité.

C'est de cette double révolution accomplie à l'époque franque que le professeur a fait cette année le principal objet de son étude.

Mais il a cru devoir préalablement jeter un coup d'œil sur les époques antérieures.

Les premières origines de notre pays se perdent dans la nuit des temps ; mais la linguistique a, de nos jours, jeté une lueur inattendue sur ces époques antéhistoriques : elle va devenir notre guide.

I. — LES IBÈRES.

Lorsque César entreprit la conquête de la Gaule, il la trouva divisée en trois régions : Celtique au centre ; Belgique vers le Rhin ; Aquitaine, du Limousin aux Pyrénées. Dans ce qu'il dit de l'Aquitaine on reconnaît qu'elle tirait sa physionomie particulière d'un mélange de Celtes et d'Ibères. La situation occupée par les Ibères de ce côté des Pyrénées, et, par delà, dans la péninsule hispanique, qui avait pris d'eux le nom d'Ibérie, prouve qu'ils furent les premiers habitants de notre Occident mentionnés par l'histoire.

La langue des Ibères s'est conservée jusqu'à nos jours.

Vers l'extrémité occidentale des Pyrénées, on rencontre un petit pays qui se distingue par son idiome de tout ce qui l'entoure : c'est le pays basque. Il s'étend sur les deux versants des Pyrénées. Du côté de la France, ce sont quatre vallées arrosées par quatre rivières : ce pays, qui formait autrefois trois cantons, *Soule*, *basse Navarre* et *Labourd*, comprend aujourd'hui l'arrondissement de Mauléon et la majeure partie de celui de Bayonne. Du côté de l'Espagne, le pays s'étend davantage : il embrasse la *haute Navarre*, le *Guipuzcoa*, l'*Alava*, la *Biscaye* et une partie des *Asturies*.

La langue particulière aux Basques est appelée par eux *Escuara*, et ceux qui la parlent se donnent le nom d'*Escualdunac*. Elle présente quelques diversités de dialectes, mais qui n'affectent point le système général de la langue, système tout à la fois très-simple et très-compliqué.

Voilà le dernier débris de la nationalité des Ibères : tournons de ce côté les yeux pour découvrir, s'il se peut, quelques traces de leurs coutumes.

Strabon rapporte qu'en Ibérie, lorsqu'une femme donnait le jour à un enfant, c'était le mari qui se couchait et se faisait servir par la femme. Cette coutume étrange existe encore sur quelques points du pays basque. Quelle peut en être l'origine? Strabon remarque que les femmes ibères supportaient avec une impassibilité stoïque les douleurs de l'enfantement. Je vois là une raillerie de la faiblesse que les femmes, chez les autres peuples, montraient en cette circonstance. On a cité à tort cet usage comme une preuve de l'oppression qui pesait sur les femmes ; il est prouvé au contraire que chez les Ibères, comme chez les Ligures, elles jouissaient d'une condition supérieure à celle qui leur était faite ailleurs; Strabon nous les montre intervenant même dans les affaires publiques.

Voici une coutume civile encore plus remarquable. Strabon nous dit que chez les Cantabres (peuple d'Espagne qui appartenait aussi à la race ibérienne) les filles étaient héritières et mariaient leurs frères. Quand elles se marient, ajoute Strabon, c'est l'homme qu'elles épousent qui leur apporte une dot. L'écrivain grec se choque d'un usage qui met l'homme sous l'autorité de la femme. — Chose singulière, il se pratiquait encore au siècle dernier, dans un petit coin des régions pyrénéennes, un régime matrimonial qui rappelle d'une manière frappante la coutume signalée par Strabon. Dans le pays du Lavedan, le patrimoine du père de famille passait tout entier à l'aîné des enfants, qui était chargé de l'établissement des puînés. Rien jusqu'ici qui s'éloignât du droit commun de la France ; mais voici ce qui est plus caractéristique. Le privilége de l'aînesse appartenait même à une fille aînée en présence de puînés mâles. L'aînée se trouvait alors chargée de l'établissement de ses frères, ce qui s'accorde très-bien avec ce que dit Strabon, que les filles sont héritières et marient leurs frères. Ce n'est pas tout encore. Il n'arrivait guère qu'un aîné épousât une fille également aînée et héritière ; le plus souvent la fille aînée, appelée à recueillir le patrimoine paternel, prenait pour mari un cadet. Alors commençait un régime matrimonial des plus singuliers : le chef de la famille, ce n'était pas le mari, c'était la femme ; le mari lui apportait sa légitime, qui donnait lieu à un régime dotal analogue au régime dotal romain, avec cette différence que la situation des deux époux était inverse. La femme avait l'administration et la jouissance de la dot du mari et devait la restituer à la dissolution du mariage. N'est-ce pas la coutume des Cantabres, chez qui le mari apportait une dot à la femme héritière et chef de famille?

Comment ne serait-on pas frappé de retrouver, à tant de siècles d'intervalle, des coutumes originales, caractéristiques, qui se ressemblent si parfaitement?

Sauf ces quelques traits, les Basques n'ont point conservé de droit qui leur soit propre, tandis que leur vieille langue, débris de l'idiome des Ibères, s'est maintenue presque intacte. C'est que les langues ont bien plus de persistance que les institutions. La suite va nous en montrer bien d'autres preuves.

II. — Les Aryas.

Les Ibères furent refoulés par les Celtes. Avec les Celtes apparaissait dans nos contrées une famille de peuples dont la science contemporaine a reconstitué l'histoire primitive au moyen des données fournies par l'étude comparative des langues : c'est la famille indo-européenne.

L'Inde possède des livres sacrés écrits dans une langue qui ne s'y parle plus, le sanscrit. Il n'y a guère qu'un demi-siècle que l'attention des savants de l'Europe s'est portée vers ces monuments d'un passé lointain, et déjà leur étude a produit les plus beaux fruits. Le rapprochement de cet antique idiome des Hindous avec le grec, le latin, l'allemand, fit bientôt reconnaître la parenté de toutes ces langues, ce qui impliquait la parenté des peuples qui les parlent.

Plus tard, l'attention s'est portée vers les livres sacrés de l'ancienne Perse, conservés chez les Parsis. La langue de ces livres est le zend, retrouvé par Burnouf. On reconnaît bientôt la parenté étroite du zend avec le sanscrit.

La famille qui se divisait en ces deux branches se donnait à elle-même le nom d'Aryas. Une de ses branches occupa l'Iran : voilà les Perso-Aryas, auxquels nous devons l'*Avesta*, livre sacré du masdéisme, la religion de Zoroastre. L'autre se dirigea vers le sud et occupa l'Inde : voilà les Indo-Aryas, auxquels nous devons les *Védas*.

Le plus ancien de ces livres sacrés, le *Rig-Véda*, nous transporte dans un temps où les Aryas menaient encore une vie pastorale et n'avaient pour religion qu'un culte instinctif adressé aux phénomènes de la nature. Plus tard, après l'occupation de l'Inde, s'élevèrent divers empires. Des castes se constituèrent. A côté de cette évolution sociale, il s'opéra une révolution religieuse ; le culte instinctif des premiers temps fit place au panthéisme brahmanique.

Lorsque ces deux branches aryennes se séparèrent pour marcher, l'une vers l'Iran, l'autre vers l'Inde, il y avait sans doute déjà bien longtemps qu'une autre séparation s'était effectuée; celle par laquelle se détachèrent du tronc commun les branches de la même famille qui prirent leur marche vers l'Occident. Les uns, se dirigeant vers le sud de l'Europe, peuplèrent la Grèce et l'Italie : voilà la race pélasgique. Les autres, qui se dirigèrent plus au nord, eurent pour avant-garde les Celtes, derrière qui marchaient les Germains, puis les Slaves.

Parler ainsi, c'est résoudre une question qui a tenu d'abord la science en suspens : les langues celtiques appartiennent-elles à la famille indo-européenne? Cette

question est aujourd'hui résolue : le rapport de parenté a été démontré, quoiqu'il soit plus effacé que dans les autres langues de même famille, ce qui s'explique par une séparation plus ancienne et une situation plus occidentale.

La parenté des Celtes avec les Hindous étant ainsi prouvée, cela conduit à regarder du côté de l'Inde et à se demander si nous n'y trouverions pas quelques monuments du droit ancien de la famille aryenne.

L'Inde possède un livre de droit, aussi ancien que célèbre, et qui la régit encore de nos jours. L'Inde a traversé bien des vicissitudes politiques ; mais elles ont été presque sans prise sur son état social resté, au moins en grande partie, ce qu'il était au temps où cet ouvrage fut composé. C'est le *Manava-Dharma-Sastra*, désigné communément sous le nom de *Lois de Manou*.

L'âge du Manou ne saurait être déterminé avec précision. Des indianistes lui ont attribué une antiquité extrêmement reculée, tandis que d'autres ont pensé qu'il ne remonte pas beaucoup au delà de notre ère. Mais ce qui est certain, en tout cas, c'est qu'il est bien postérieur à l'époque védique, ou du moins à celle que peignent les hymnes du Rig-Véda. Au temps de la composition du Manou, les Aryas étaient déjà établis dans l'Inde ; le brahmanisme et le système des castes étaient déjà constitués. Combien de temps avait-il fallu pour opérer de telles révolutions politiques et religieuses ? C'est ce qu'on ne peut déterminer ; mais elles supposent certainement un intervalle de bien des siècles.

Le long temps écoulé avant la composition du Manou et les changements profonds opérés d'une époque à l'autre, ne permettent pas d'y chercher un tableau fidèle des mœurs et des coutumes des Aryas à l'époque védique ; bien moins encore à cette époque, plus reculée encore, où les peuples qui devaient occuper l'Europe quittèrent l'Asie, en se détachant de la souche commune. Le Manou contient sans doute un reste de vieux usages, presque aussi anciens que la race elle-même ; mais comment les distinguer au milieu des institutions nouvelles que fit éclore la transformation accomplie dans l'ordre politique et religieux ? Le Manou présente un tout si bien lié, les institutions sont dans un rapport si étroit avec le brahmanisme et le système des castes, qu'on ne peut supposer un fonds bien considérable de coutumes primitives.

Et cependant on trouve par-ci par-là des choses qui ont une ressemblance si frappante avec des coutumes singulières et caractéristiques des anciens peuples de l'Europe, qu'il est difficile de ne pas reconnaître une origine commune. Ainsi : 1° nous retrouvons dans le Manou l'usage de sacrifices analogues aux *sacra privata* des Romains ; le Manou prend le même soin pour assurer la perpétuité de ces sacrifices ; il combine pareillement dans ce but la constitution de la famille. — 2° Le Manou constate aussi la pratique d'épreuves par les éléments pour découvrir la culpabilité ou l'innocence d'un accusé ; superstition qu'on retrouve chez les Germains et qui devint une partie importante du droit du moyen âge, sous le nom d'*ordalies*. L'usage s'en est conservé dans l'Inde jusqu'à nos jours ; les procédés qui y sont encore en vigueur correspondent d'une manière frappante avec ceux qui s'établirent dans les États fondés par les barbares : épreuve de l'eau bouillante, épreuve du fer rouge, etc.

Ces exemples suffisent pour démontrer qu'il n'est pas tout à fait chimérique d'aller chercher dans l'Inde quelques lumières sur les coutumes primitives de la famille indo-européenne. Mais ce que j'ai dit sur l'âge du Manou et sur les transformations qui avaient précédé sa composition, suffit aussi pour faire comprendre combien ces rapprochements exigent de réserve et de discrétion.

Émile Aiglave.

— La suite au prochain numéro. —

LITTÉRATURE GRECQUE.

COURS DE M. EGGER.

(FACULTÉ DES LETTRES.)

(Voy. les nos 4, 8, 25, 27, 30 et 32.)

VII.

Thucydide.

Thucydide fut le contemporain d'Hérodote, car il naquit vers l'année 471 avant J. C. et mourut vers 395. Si l'on ignorait que l'historien de la *Guerre du Péloponèse* a vécu au milieu des événements qu'il raconte, on ne pourrait le croire aussi voisin de l'auteur des *Muses*, tant les différences entre leurs manières de comprendre et d'écrire l'histoire sont tranchées et profondes. Avec le conteur ionien, nous avons parcouru les pays grecs et barbares, assistant au spectacle varié de la vie, observant la nature sous toutes ses faces, recueillant tout ce que la géographie, l'histoire naturelle, la mythologie, les traditions nationales offraient à la vive curiosité du voyageur : par l'abondance et la variété infinie des détails qu'Hérodote a recueillis, sans parti pris, sans exclusion ni préférence, son livre est une image fidèle du monde qu'il avait connu. Nul, plus que cet historien, n'eut le droit de dire que rien de ce qui intéressait l'homme ne lui fut étranger ; mais, uniquement préoccupé de voir et de raconter ce qu'il a vu, il ne cherche pas à pénétrer bien avant dans le secret des choses : il discerne le vrai du faux par une heureuse et naturelle sagacité ; l'expérience acquise dans les voyages l'éclaire sur quelques points de politique, mais il n'y attache aucun effort d'attention prolongée.

Au contraire, l'œuvre entière de Thucydide porte l'empreinte d'un long travail personnel, et, sur quelques points, elle semble même répudier les heureuses qualités du génie grec. Dès le début du livre, l'auteur

rejette résolûment les fables, il fait profession d'un dédain excessif pour l'âge héroïque de la Grèce, il déchire le voile brillant dont la poésie légendaire couvrait l'origine des sociétés, et il met à nu leur rudesse et leurs misères, leurs luttes pénibles, la lenteur de leurs développements.

Sa critique sévère taxe d'exagération l'importance que le patriotisme des Hellènes donnait, à juste titre, aux victoires des guerres médiques : la courte prospérité des nations grecques, enivrées de leur triomphe, ne cache pas à ses regards pénétrants le germe funeste qui, en grandissant, doit les déchirer. Il arrive alors au sujet rigoureusement limité qu'il a choisi, à la guerre du Péloponèse : il y concentre toute son activité et il l'approfondit avec l'ambition de ne rien laisser à faire à ceux qui viendront après lui. Car si, comme nous le verrons, il a volontairement négligé des faits intéressants de cette époque, que l'histoire doit recueillir et qui n'entraient pas dans le cadre étroit de son dessin, il est vrai, du moins, que le domaine que s'est approprié Thucydide est par lui exploré complétement : sous le sol mouvant des faits, il a touché ce qui fait le fond permanent de l'histoire : les passions de l'homme, inséparables de sa nature, les vices et les vertus dont le développement alternatif ou simultané, accéléré ou ralenti, mais toujours enchaîné, dans ses variations, par des lois précises, constitue la vie même des sociétés. Par la profondeur de son génie méditatif, par les déductions d'une abstraction savante et sûre, Thucydide sort de son temps et de son pays. Il tire d'une expérience de quelques années, faite dans une petite partie du monde, des lois vraies pour toutes les sociétés anciennes et modernes, barbares et civilisées. Nulle œuvre, peut-être, ne donne une plus haute et plus noble idée de l'intelligence humaine, de son étendue et de sa puissance; par là, Thucydide conquiert une forte originalité, et il s'élève, comme penseur, au premier rang, qu'on pourrait lui refuser comme écrivain.

On voit combien un tel plan, une telle méthode s'écartent de l'esprit général du livre d'Hérodote. Comment expliquer de telles différences ? Après avoir fait au génie individuel sa part mystérieuse, inaccessible à l'analyse de la critique, il est permis de chercher quel a pu être l'effet des circonstances au milieu desquelles ont vécu les deux historiens. Comme nous l'avons dit, la science était née en Ionie, plus d'un siècle avant Hérodote, mais elle n'était pas encore organisée : elle n'offrait ni tradition ni enseignement capables d'exercer sur l'esprit d'un disciple une influence précise et durable. Les doctrines de Thalès, d'Anaximandre, d'Héraclite, isolées et individuelles, stimulaient l'activité de la pensée sans la diriger : les histoires des logographes nous ont offert la même variété un peu confuse ; chacun avait donc à compléter son éducation par ses efforts individuels, au prix de lenteurs et d'hésitations sans nombre. Celles-ci sont manifestes chez Hérodote, qui apprend, pour ainsi dire, en marchant et au jour le jour, sans suivre aucun dessein prémédité, s'en reposant, pour le soin de l'instruire, sur la bonne fortune des voyageurs. Il commence à écrire de bonne heure, le jour où il quitte sa patrie, et le cours lent et sinueux de son récit reflète les hasards de sa vie errante et aventureuse.

Thucydide n'aborda la composition historique qu'après avoir consacré sa jeunesse et une partie de son âge mûr à la méditation et à l'étude. La profonde philosophie que montre son ouvrage suffirait à le prouver; mais nous le savons par les assertions de Marcellinus, son biographe, il fut du petit nombre de ces auditeurs d'élite qu'Anaxagore groupait autour de son enseignement austère. Le maître disait que l'intelligence préside au gouvernement du monde ; on peut croire qu'il habituait ses disciples à démêler au milieu des choses ce principe immatériel et régulateur. Thucydide appliqua cette doctrine à l'histoire : elle est pour lui le travail de l'intelligence humaine examinant le monde des faits ; il affirme partout et hautement la liberté de l'homme, sa responsabilité et sa marche réglée par la Providence. A cet enseignement d'Anaxagore, l'historien joignit, dit-on, celui du rhéteur Antiphon, que ses contemporains nommaient le Nestor de Rhamnonte ; enfin, comme presque tous les Athéniens de ce siècle, il dut écouter la parole brillante des sophistes : la netteté de son esprit, la noblesse de son cœur le préservèrent des périls que cette fausse éloquence faisait courir à la morale; mais son style en garda quelque empreinte. Marcellinus dit qu'il tenait de Gorgias le goût des antithèses, et de Prodicus une affectation quelquefois bizarre dans le choix des mots.

Une dernière circonstance contribua plus encore que les précédentes à imprimer un caractère réfléchi au génie de Thucydide, d'ailleurs si admirablement préparé : ce fut la constitution politique de son pays. En organisant la démocratie athénienne, Solon avait voulu que chaque citoyen pût remplir tous ses devoirs à l'armée, devant les tribunaux, dans les assemblées publiques. Le même législateur obligeait aussi chaque citoyen à prendre parti dans toutes les questions politiques que soulevait incessamment une démocratie active et inquiète. Il fallait donc fréquemment monter à la tribune, y développer et y défendre son opinion. On peut croire que Thucydide, né dans une illustre famille, et désigné par ses mérites au choix de ses concitoyens pour les plus grandes affaires, dut, par les nécessités mêmes de la vie publique, porter sur tous les points de la constitution son pénétrant esprit d'analyse, exercé et réglé par sa première éducation.

A quarante ans, il vit éclater la guerre du Péloponèse, et songea dès lors à l'écrire. Son coup d'œil philosophique lui avait montré derrière les malheurs de sa patrie, le point capital des événements, où aboutissait fatalement la lutte entre les deux génies contraires d'Athènes et de Sparte : d'une part, une expansion libérale au dehors, de l'autre, une sévère discipline à l'intérieur. Denys d'Halicarnasse reproche à Thucydide d'avoir choisi un sujet

peu patriotique : mais rien pouvait-il être plus utile à l'avenir d'Athènes que cette leçon éloquente donnée par un tel philosophe, ami de la vérité et de son pays?

Il n'écrivit pas d'autre ouvrage. L'antiquité ne connaissait de lui, outre la *Guerre du Péloponèse*, qu'une lettre que nous avons perdue, et que mentionne le rhéteur Démétrius (1). Nous savons par le témoignage même de Thucydide (V, 26) que les matériaux qu'il avait recueillis comprenaient l'histoire de la guerre entière, jusqu'à la prise du Pirée et des Longs-Murs ; mais la mort vint l'interrompre au milieu de son travail de rédaction, et le huitième livre se termine à la vingt et unième année de la guerre. Quelques anciens attribuaient à tort ce dernier livre à une autre main, celle de la fille de Thucydide ou celle de Xénophon. Celui-ci continua et termina l'ouvrage (dans ses *Helléniques*), peut-être sur une invitation expresse de Thucydide mourant, ce qui donna lieu, dans l'antiquité, à cette tradition qui nous représente l'élève de Socrate publiant le manuscrit unique du livre de Thucydide.

La division de cet ouvrage en huit livres n'est pas de l'auteur lui-même, et ne fut même pas adoptée uniformément dans l'antiquité, car les scoliastes nous parlent, les uns de quinze, les autres de vingt livres.

Le plan de l'auteur est simple : il suit l'ordre chronologique des événements et les distribue en *étés* et *hivers*. Il ne quitte une année pour la suivante qu'après avoir fait le récit de tout ce qui s'est passé dans cette année, et cela au risque d'interrompre une narration intéressante. L'art souffre de cette scrupuleuse exactitude, qui souvent n'était pas nécessaire; mais la science y gagne par la précision des détails et des dates.

Thucydide écrivit d'après des documents et des renseignements très-sûrs. Il resta à Athènes jusqu'en 424. Cette année, la huitième de la guerre, il fut un des dix stratéges et dut surveiller la côte de Thrace avec sept vaisseaux. N'ayant pu secourir à temps Amphipolis, dont Brasidas s'empara par surprise, il fut accusé de trahison et se déroba par l'exil à une mort certaine. Il alla vivre dans le Péloponèse, à portée d'un grand nombre d'événements, ce qui le mit en état, comme il le dit lui-même, d'être mieux informé ; et il dépensa une partie de sa grande fortune à se procurer des renseignements de tous genres : puis il se retira à Scapte Hyle, dans la Thrace, pour exécuter le grand ouvrage qu'il avait conçu.

Il se rattachait, par ses traditions de famille et ses prédilections personnelles, au parti aristocratique : il en a fait l'aveu (VIII, 97), mais son impartialité d'historien n'a pas souffert de cette préférence. Voici en effet le seul trait qu'il lance contre Cléon le démagogue, qui fut aussi l'auteur de son exil. A propos de l'expédition de Pylos (IV, 28): « Les gens sensés s'applaudissaient en pensant que de deux biens l'un était infaillible : ou d'être » débarrassés de Cléon, ce qui leur paraissait le plus pro- » bable; ou, dans le cas contraire, de tenir les Lacédé- » moniens en leur pouvoir. »

Un examen complet et approfondi de l'ouvrage de Thucydide devrait porter sur la disposition du sujet et sur le style. Ce dernier point sera réservé spécialement pour les conférences philologiques. Il est utilement éclairé par le double travail de Denys d'Halicarnasse (*sur Thucydide. — Lettre à Cn. Pompée*). Disons seulement ici que la diction de notre historien est énergique, concise, pittoresque, mais que, malgré ces qualités éminentes, elle est d'un prosateur laborieux de la première école. L'instrument dont il se sert n'est pas encore assoupli par une longue pratique, et l'effort de pénétration auquel s'est livrée sa pensée laisse sur le style l'empreinte du travail qu'il a coûté. Quant à ce qui concerne le livre lui-même, on peut se reporter à la belle étude (couronnée par l'Académie française) de M. Jules Girard. Le critique a bien pénétré l'esprit de Thucydide et les secrets de son art. Nous ferons plus loin quelques réserves, mais nous nous associons pleinement aux éloges qu'il donne aux belles narrations de la prise de Platées, de la peste d'Athènes (liv. III), de la défaite de Nicias en Sicile (liv. VII), de celle des Ambraciotes (liv. III), et dont il caractérise ainsi, et justement, les mérites : simplicité, proportion, vérité. Dans la dernière, le dialogue du héraut Ambraciote et d'un Acarnanien « rappelle, » selon M. Girard, ces dialogues familiers de la tragédie » grecque, où de la méprise même des interlocuteurs » sort tout à coup la révélation d'une vérité terrible. » Cette comparaison entre Thucydide et les auteurs dramatiques a été faite bien des fois, et elle est juste. Tandis qu'Hérodote se déploie à son aise, à la façon d'un poëte épique qui n'a pas à se préoccuper de l'unité de temps (c'est là, suivant Aristote, le caractère de l'épopée), Thucydide manifeste une sorte de parenté avec Sophocle. De même que celui-ci condense en une petite composition les grandeurs tragiques des familles de Thèbes et d'Argos, de même Thucydide choisit, dans les personnages qu'il fait agir ou parler, les traits principaux et néglige les détails accessoires et secondaires. Comme les Horaces de Tite-Live, « *magnorum exercituum animos gerentes*, » l'esprit des armées est avec lui. Il crée des personnages collectifs sur la figure desquels son art rassemble les expressions morales, belliqueuses ou politiques des types que sa mémoire ou son imagination lui fournissent.

C'est un talent admirable, que nul n'a possédé au même degré que Thucydide; mais là est aussi l'écueil de son génie et de sa méthode. Dans les calculs savants de son art pour forcer la vérité à entrer dans le cadre de ses tableaux, il va trop loin; il mutile cette vérité ou il l'altère. Cela est surtout visible dans les discours qui lui servent pour raisonner sur les événements, peindre les caractères des personnages qu'il met en scène, rapporter

(1) Dans la dernière leçon du cours de cette année, à propos des lettres de Xénophon, M. Egger s'est demandé si cette prétendue *lettre de Thucydide* ne serait pas tout simplement celle qu'il a insérée sous le nom de Nicias, dans son VIIe livre.

des circonstances qu'il avait été obligé de supprimer dans le récit. Suivant une expression ingénieuse de M. Girard, il « donne la parole à la situation elle-même. » Mais ici nous nous séparons de l'habile critique qui juge ces harangues indispensables : nous aurions souhaité, au contraire, que la philosophie de Thucydide lui eût inspiré des scrupules plus vifs, un amour plus absolu de la vérité proprement dite, et qu'il nous eût donné un tableau aussi exact des *batailles de parole* livrées sur l'agora que des combats de terre et de mer. Or, non-seulement il ne rapporte pas exactement les paroles, mais il n'observe même pas la vraisemblance. M. Girard l'avoue pour quelques discours : « Le Syracusain nourri » dans la patrie de la rhétorique et le citoyen de l'inculte » Lacédémone se servent du même langage et ne font » que répéter les paroles de Thucydide lui-même » (p. 100); et à propos du premier discours de Périclès : « A coup sûr, il fallait à la foule, et même à la foule » athénienne, un langage plus clair et une plus grande » abondance. »

Ces défauts sont déjà considérables, mais nous ferons à Thucydide un reproche plus grave encore : son histoire est très-incomplète, tant au point de vue de l'art qu'au point de vue des faits. Denys d'Halicarnasse a beaucoup insisté sur l'inégal et capricieux développement de ses narrations : peut-être ce défaut s'explique-t-il par l'état d'imperfection où l'historien a laissé son livre. Devant un tableau terminé, le spectateur ne se rend pas compte des effets successifs au moyen desquels a été obtenue l'exacte reproduction de la vérité. Au contraire, en face d'une ébauche, nous retrouvons la voie que suivait l'artiste, nous entrons dans le secret de ses procédés, nous sommes initiés à sa pratique. Or, Thucydide, nous l'avons dit, fut surpris par la mort avant d'avoir terminé son œuvre. Les discours manquent dans le huitième livre, et l'on peut croire que l'auteur l'en eût orné, puisqu'il jugeait cette forme indispensable à l'histoire, à ce point qu'il en a placé jusque dans son introduction, où ils étaient si peu nécessaires (1).

Dans les parties que nous croyons achevées, certaines pages n'étaient peut-être que des esquisses et des résumés que l'auteur se proposait d'étendre et d'embellir par le style. En effet, le soin minutieux avec lequel l'historien recueille des détails secs et souvent accessoires, la nudité avec laquelle il les expose, la constante division du récit en étés et hivers, plus propre à un classement de matériaux qu'à une exposition historique proprement dite, prouvent, ce me semble, qu'il avait recueilli les faits et qu'il n'a pas eu le temps de les ordonner en un ensemble. Ainsi la narration de la peste d'Athènes, celle de la prise de Pylos sont finies : au contraire, on ne peut considérer comme terminées celle de l'exil des Éginètes (II, 27) et de la destruction de Scione (V, 32). Quelle sécheresse chez l'historien grec, quand on compare son récit écourté à la destruction d'Albe, dans le premier livre de Tite-Live !

Au reste, l'ouvrage présente des lacunes qu'il est difficile de ne pas croire volontaires. Comment Thucydide ne parle-t-il pas du magnifique développement des arts sous Périclès, ou au moins de l'ancienne comédie, si intimement mêlée à la politique? C'est en 428, presque au commencement de la guerre, qu'Aristophane débute par les *Détaliens*. Les *Acharniens*, la *Paix*, les *Oiseaux* se succèdent rapidement et traitent de la politique du moment avec autant d'audace que d'esprit. Mais peut-être la comédie a paru trop peu grave à Thucydide pour mériter une place dans son histoire. Au moins il aurait dû parler des orateurs politiques. Antiphon seul obtient au huitième livre deux lignes d'éloge, dues peut-être à la reconnaissance du disciple; mais son rôle politique n'est nullement apprécié. Andocide n'est même pas nommé dans le récit de la mutilation des Hermès : pourtant il y fut compromis et nous avons le discours qu'il prononça pour faire lever sa condamnation capitale. Socrate et les sophistes ne figurent pas non plus dans cette histoire. Leur influence sur l'éducation de la jeunesse, et par suite sur la politique, fut pourtant considérable.

La critique moderne ne peut donc admirer sans réserve une œuvre où l'image d'Athènes est si incomplète. Pline l'ancien parle d'un tableau de Parrhasius qui représentait le peuple athénien avec son caractère mobile et fantasque. C'était sans doute quelque grande composition historique, représentant une foule d'hommes rassemblés sur la place publique autour d'un émouvant orateur, et laissant voir sur leurs visages toute la série d'émotions que suffisaient à faire naître, chez ce peuple éminemment sensible, quelques vives paroles. L'écrivain a plus de ressources que le peintre; il pouvait nous donner davantage. On regrette qu'il ait volontairement négligé sur sa palette tant de couleurs qui pouvaient animer son tableau.

Plutarque, dans ses *Vies* de Thémistocle, de Périclès, de Nicias, d'Alcibiade, nous laisse bien voir ce qui manque à Thucydide. Le modeste historien de Chéronée a conscience de son infériorité et il en fait l'aveu d'une manière charmante (préface de la *Vie de Nicias*); mais il faut convenir qu'il nous a donné de Périclès une image plus vraie, une idée plus grande, que l'Athénien contemporain de ce grand homme. C'est ce que le professeur a fait voir par des citations et des rapprochements que nous regrettons de ne pouvoir reproduire dans la brièveté de cette analyse.

CAMILLE DE LA BERGE.

(1) Cratippus, contemporain de Thucydide, écrivit un supplément à l'histoire de la guerre du Péloponèse, et rejeta les harangues artificielles. La perte d'un tel livre est fort regrettable.

HISTOIRE ET MORALE.

COURS DE M. ALFRED MAURY.

(COLLÉGE DE FRANCE.)

(Voy. les nos 4, 6, 8, 11, 18, 24, 26, 30 et 31.)

IX.

Du rôle civilisateur de la philosophie grecque.

J'ai cherché à vous montrer, dans ma précédente leçon, combien étaient injustes les accusations dirigées contre la philosophie grecque, accusations qui tendent à la faire regarder comme une des causes principales de la décadence.

Je vous ai fait voir que, loin d'avoir été corrompus par elle, les grands hommes qui luttent encore contre les destinées fâcheuses des contrées helléniques, qui s'efforcent de retenir leur patrie sur la pente de sa ruine, que ces grands hommes, depuis Épaminondas jusqu'à Aratus et Philopœmen, sont des élèves des philosophes.

Après avoir essayé de vous montrer quelles avaient été les différentes philosophies, ou plutôt l'influence sur la moralité des différentes écoles philosophiques, je désire maintenant fixer vos idées sur ce qu'on a appelé décadence de la Grèce, et qui joue un grand rôle dans la civilisation; sur l'abaissement de ce pays, foyer des lumières de l'antiquité; car nous avons besoin de cette étude pour bien comprendre l'influence de l'empire romain, et le rôle nouveau que va jouer la civilisation entre les mains des vainqueurs de l'univers.

Je vous ai fait voir que si la Grèce était morte, ce n'était pas tant par la corruption des mœurs, que par des influences politiques, par la formation d'États plus puissants qu'elle, qui lui avaient fait perdre son indépendance, et l'avaient conduite à sa ruine.

Je vous ai, en effet, rappelé qu'il s'était formé aux portes de la Grèce un grand empire, la Macédoine, qui a fini par la dominer tout entière, et que, bien loin que ce soient les arts mêmes de la Grèce, sa supériorité morale et intellectuelle qui aient été l'instrument, le ressort de sa décadence, c'est en attisant encore ce qu'il y avait dans la société grecque d'éléments pervers, en profitant des causes de décadence et de ruines qui se manifestent à toutes les époques, que la Macédoine avait réussi à détruire son indépendance, et à l'effacer de la carte politique du monde entier.

Une fois livrée aux efforts de la Macédoine et de Rome, la Grèce ne pouvait plus lutter, car il faut tenir compte des progrès accomplis dans les contrées qui devenaient les rivales de ce pays. Trop souvent, on se représente les choses morales comme trop immobiles, et je dois vous dire quelques mots de faits politiques si importants, que sans eux, on ne pourrait pas comprendre la décadence de l'État qui nous occupe.

La Macédoine, qui s'était hellénisée, avait profité des lumières de la Grèce, et avait puisé en Asie des éléments de puissance et de grandeur, contre lesquels la Grèce n'avait que l'éloquence de ses orateurs. Assurément, l'éloquence peut beaucoup dans certaines circonstances, mais elle ne peut rien contre une vaillance éprouvée; sur un champ de bataille, la langue la mieux affilée ne vaut pas le trait qui l'est le moins. La Macédoine s'était exercée dans la guerre, tandis que les autres États n'avaient pas fait des progrès aussi rapides, et cela est si vrai, que les derniers Grecs qui luttent avec un certain succès, ce sont les populations athéniennes conduites par Philopœmen, qui avait introduit quelques perfectionnements dans l'organisation militaire du pays. La ruine de la Grèce est donc un effet politique. Quelque florissants que soient les arts d'une contrée, quand elle se trouve en présence d'une nation plus puissante, mieux organisée, elle peut lutter pendant quelque temps, mais elle finit tôt ou tard par succomber.

Et ne croyez pas que la Grèce ait lutté sans courage, car lorsque Philippe, descendant de la Macédoine, vient envahir la Béotie pour s'avancer vers l'Attique, près des Thermopyles, les populations grecques qui restent les champions de l'indépendance hellénique résistent intrépidement avec une petite armée composée d'hommes libres et d'esclaves. Ne les a-t-on pas vus emmenant leurs femmes et leurs enfants sur une hauteur voisine, pour leur montrer ainsi que leur résolution était de vaincre ou de périr; or cela se passe précisément à l'époque où la Grèce va succomber. Et tout ce qu'on trouve dans la vie d'un Aratus et d'un Philopœmen, et tout ce qu'on trouve d'énergie et de résistance chez ces nations entrées un peu tard dans la civilisation, les Béotiens et les Phocidiens, et si, parmi les Grecs, il y en a qui se portent du côté de la Macédoine, et qui encouragent, après Philopœmen, les projets de Persée, c'est que, lorsque les Romains se présentèrent devant les Grecs, les Macédoniens étaient déjà hellénisés, et que les Hellènes commençaient à les considérer comme des frères.

Les historiens anciens nous enseignent qu'à cette époque la Grèce était divisée en trois partis : les uns étaient pour Persée, les autres pour les Romains; car dans tous les pays, il y a des gens qui regardent le soleil levant. Il y en avait donc qui regardaient ce grand soleil de Rome qui s'élevait au couchant de la Grèce; puis enfin, il y en avait d'autres qui rêvaient une indépendance impossible, puisque les contrées helléniques étaient placées entre deux grands empires, et qu'il fallait être subjugué par Rome ou par la Macédoine. Eh bien, la majorité était pour Persée, et qu'est-ce qui amène la corruption, ce sont les Romains. Tite-Live nous l'apprend, car en plaçant leurs partisans à la tête de toutes les magistratures, en favorisant les exactions et les injustices, en s'appuyant sur les hommes les plus mal famés, les conquérants portaient dans la Grèce une démoralisation immense.

Ainsi, c'est donc Rome qui est coupable. La Grèce avait aussi subi l'influence de la Macédoine, et cette in-

fluence avait eu des suites funestes ; mais, d'un autre côté, la Macédoine gagnait aussi au contact de la Grèce ; elle s'y civilisait, et quels sont ceux qui l'ont ainsi civilisée? Ce sont les philosophes de la Grèce, principalement l'école péripatéticienne.

Considérez le génie de cette école, qui est le miroir des mœurs de la Grèce, alors que la Grèce est à peine sortie de son âge de grande hostilité politique, à l'époque où les arts sont cultivés avec le plus d'éclat, quand l'éloquence ne tombe pas dans la subtilité, alors que prédomine cette philosophie, que j'appellerai idéaliste, la philosophie de Socrate, philosophie qui régénérait la religion en lui donnant des bases plus solides et plus raisonnées, associant les principes de la morale à certains élans politiques, qui appellent l'alliance entre l'imagination des anciens âges et l'intelligence plus réfléchie des âges modernes.

Lorsque cette époque florissante s'est détruite sous l'influence de la Macédoine qui comprime la Grèce pour l'abaisser et la subjuguer, alors, à cette école idéaliste, succède une école qui est celle des faits observés sans enthousiasme comme sans parti pris; qui a vu bien des choses faites par la liberté, comme bien des choses faites par la puissance absolue des rois de Macédoine, et qui ne se laisse plus aller à l'enthousiasme de l'éloquence. C'est une école rationnelle, composée d'observations critiques, qui demande le progrès de l'intelligence, qui veut une morale sociale, ni outrée, ni trop élevée, comme n'étant pas accessible. C'est une école de sens commun qui manque quelquefois d'un peu d'élévation, mais qui marche ainsi sur un terrain toujours ferme; c'est l'école péripatéticienne, c'est l'école d'Aristote; elle devait naître à une époque où l'on sentait qu'il fallait étudier sérieusement la nature pour en connaître les moyens.

Puis quand succède un ébranlement plus violent, apparaissent des écoles qui, ne voyant plus que des dissipations, qui, n'ayant plus le côté pratique des péripatéticiens, le côté idéaliste des platoniciens, cherchent la solution des problèmes dans la contemplation des choses de l'humanité : c'est là l'origine de l'école stoïcienne.

En même temps se forme une autre école, qui est peu fidèle sans doute aux principes admis par son fondateur, puisque les épicuriens s'adressant aux hommes qui ne se sentent pas assez de force pour réagir contre la tristesse du cœur humain, cherchaient dans les plaisirs et dans une douce volupté une compensation souvent sardonique à tout ce qui se passe ici-bas. La philosophie épicurienne, en un mot, demandait au plaisir l'oubli du triste spectacle des choses humaines. Eh bien, toutes ces écoles différentes sont des miroirs assez fidèles de ce qui se passait dans la Grèce (1).

Tandis que par la succession des événements les contrées helléniques se voyaient peu à peu dépouillées de ce qui avait fait leur gloire, il ne faudrait pas croire que les mœurs privées n'eussent pas gagné. Précisément parce que l'homme était rendu davantage à lui-même, ne pouvant plus exercer ces vertus publiques qui s'emparent de vous, vous tenant comme en dehors du logis, quand, enfin, la vie politique se fut retirée de plus en plus chez les Grecs, la vie intérieure prit plus de force, de sérénité et de grandeur. Nous en avons la preuve dans l'esprit du théâtre de ce pays, aux différentes époques de son histoire; car la comédie grecque, sauf quelques exagérations dont il faut tenir compte, représente bien le mouvement de la moralité grecque. Or, qu'est-ce que la moyenne comédie, celle d'Aristophane? Nous y trouvons une liberté complète; on sent que rien ne met encore un frein à la pensée. Les personnalités y sont nombreuses ; on devine à la lecture de ces œuvres une société libre; mais cette liberté même nous montre que les mœurs avaient quelque chose de grossier, qu'elles n'avaient pas cette délicatesse, cette moralité, que nous trouvons plus tard dans la comédie nouvelle, c'est-à-dire au moment où la vie publique a cessé. Consultez les ouvrages de Ménandre ou de Térence : les mœurs y sont plus délicates; on y trouve un respect plus grand pour la femme, qui acquiert un caractère plus élevé; on sent qu'on est choqué des rudesses qui ne choquaient pas auparavant; et la société que nous dépeint Ménandre, les principes élevés qu'il emprunte aux Grecs, nous montrent que l'exaltation du patriotisme avait été remplacée par un sentiment plus pur de l'humanité.

Quand le patriotisme nous inspire une haine permanente contre l'étranger; quand il ne produit qu'un isolement qui tend à transformer en ennemis ceux qui devraient être nos amis, et à traiter comme esclaves les populations vaincues; quand il n'occupe les hommes que de guerre et de combats, et les arrache à cette guerre moins sanglante, mais plus difficile, celle de l'homme contre les maux dont la société est travaillée; quand, en un mot, l'homme ne cherche pas à être plus grand, non aux yeux d'une population qui ne se prend souvent qu'aux apparentes grandeurs, mais à ses propres yeux en se sentant meilleur, on ne peut pas dire qu'il y a progrès. Or, n'y avait-il pas progrès chez les Grecs? Leur horizon ne s'élargissait-il pas, quand ils sortaient de la voie étroite, quoique puissante, qu'avaient suivie les anciens pour s'élever, avec leurs auteurs et leurs philosophes, à des sentiments plus humains, et nous montrer dans Ménandre le respect pour la femme et la tendresse pour l'enfant? Eh bien, à l'époque où Ménandre écrivait, Alexandre était victorieux, et la Grèce allait périr ! Ce pays avait succombé, mais il y avait progrès moral; et

(1) Le savant professeur nous paraît donner ici à la philosophie épicurienne une interprétation qui, pour n'être pas nouvelle, n'en est pas moins complètement fausse. Comment M. Maury, qui a combattu et détruit tant de préjugés historiques et religieux, a-t-il pu se faire l'écho de cette vieille rengaîne contre une philosophie qui a produit ce grand poète et cet honnête homme qu'on appelle Lucrèce? — O. B.

cela au moment où il se retirait de cette scène politique où jamais on n'a vu d'acteurs avoir le privilége d'y rester toujours. Les uns y restent plus longtemps que les autres, mais l'histoire veut que chacun joue son rôle et le premier rôle à son tour. Faut-il en conclure que ceux qui sortent sont dignes du mépris des spectateurs? Non; mais il faut distinguer la nature des événements qui entraînent les nations.

Eh bien, la Grèce, si nous en jugeons par la physionomie nouvelle que prenait son théâtre, par l'esprit de cette école de philosophie stoïcienne qui invitait l'homme à s'étudier davantage et à méditer plus profondément sur ses devoirs, arriva par degrés à améliorer le code moral. Le stoïcisme ne se borne pas à ces grands principes que dicte la conscience, mais il pénètre dans le détail des actions humaines; il a un tel besoin de justice et d'équité, qu'il combine la conduite de l'homme comme un jurisconsulte des articles de loi, et arrive ainsi à une véritable casuistique.

La philosophie stoïcienne s'occupe d'abord de l'homme seul. Les enseignements ne s'adressent pas seulement aux Hellènes comme Homère le faisait, mais ils sont conçus de façon à améliorer tout le monde. Puis l'homme privé, une fois meilleur, doit donner nécessairement naissance à un homme public aussi meilleur; car, quoi qu'on en dise, nos deux vies ne sont jamais scindées, et il est bien difficile d'être un grand citoyen si l'on est mauvais père, mauvais époux ou mauvais fils; et comment gérer les finances de son pays quand on ne sait pas administrer sa propre fortune? En améliorant l'homme privé, l'école stoïcienne amenait donc peu à peu l'homme public à mieux comprendre ses devoirs, et c'est ce qui se passa.

On ne peut se dissimuler que la Grèce, quoiqu'elle ne fût pas abaissée moralement autant qu'on le dit; on ne peut, disons-nous, se dissimuler que les déchirements politiques entraînent beaucoup de désordres, et dans certaines villes surtout, comme à Sparte, où la tyrannie avait supprimé par la violence le peu qui restait d'indépendance et de liberté.

Même avec des institutions politiques moins favorables, il peut s'effectuer un progrès, alors même que les institutions politiques sont en arrière. Or, il y avait en Grèce un pays où toute l'énergie de l'intelligence nationale s'était plus particulièrement réfugiée; c'était la seule contrée qui, grâce à sa position spéciale et à l'avantage que les Romains en retiraient, avait conservé une grande indépendance et une grande puissance, je veux parler de Rhodes. N'oublions pas que Corinthe, l'héritière de l'intelligence et de la moralité grecques, avait été livrée aux flammes; que Thèbes avait été rasée, excès dont on doit rendre responsable la conquête et non la civilisation. Eh bien, Rhodes avait non-seulement échappé, mais elle était devenue plus puissante. Les artistes s'y rendaient, parce qu'ils y trouvaient une terre libre; naturellement aussi il se formait de nouvelles écoles de philosophie, ou plutôt les anciennes écoles se continuaient.

C'est là qu'il faut aller chercher la Grèce, et plus tard en Égypte et à Alexandrie. Or, il y a eu à Rhodes un philosophe, Panœtius, qui ouvrit une école où venaient s'asseoir les jeunes gens les plus intelligents de la Grèce, et nous pouvons l'affirmer par le témoignage d'un des hommes les plus remarquables de l'antiquité, de Scipion l'Africain, qui, l'ayant visitée, resta dans l'admiration et des principes enseignés et des résultats obtenus. Aussi, il demanda à Panœtius de revenir avec lui, et Panœtius, ne pouvant repousser les avances d'un homme aussi considérable, remit la direction de son école à Posidoricus son maître, et dont on a pu dire qu'il était le dernier des philosophes grecs. Eh bien, ce Panœtius, que Cicéron appelle le prince des stoïciens, composa des ouvrages sur les devoirs, mais surtout sur les devoirs de l'homme vis-à-vis de l'État et de ses concitoyens, sur les obligations du magistrat comme sur celles de l'homme de guerre. C'est ce traité que Cicéron a imité dans son fameux ouvrage intitulé : *De officiis*, le plus beau morceau de morale païenne dans l'antiquité.

Ainsi, le chef-d'œuvre de la morale ancienne, nous le trouvons dans la Grèce, ainsi que les types de Miltiade, de Thémistocle, de Cimon. Comparez ces principes avec ceux de Socrate, avec les principes moraux contenus même dans Platon, vous êtes frappés du progrès, non pas seulement parce qu'on y trouve une connaissance des devoirs de l'homme, mais un sentiment plus juste de la société, des droits de chacun, et du rôle attribué à chacun de ses membres, à ce point que nous pouvons encore aujourd'hui lire avec fruit le traité que Cicéron imitait de Panœtius.

Ce n'était pas seulement à Rhodes que florissaient de telles idées. Après avoir quitté Scipion l'Africain, Panœtius retourne à Athènes et reprend l'école d'un de ses maîtres, dont l'enseignement paraît avoir inspiré celui de Panœtius. Ce sont ces hommes qui non-seulement forment à Rhodes les grands caractères, mais aussi les grands magistrats de Rome, et c'est d'une semblable école que Scipion l'Africain se fait l'élève.

Or, quand d'une part nous avons la preuve d'un tel progrès moral, d'un progrès aussi incontestable que celui qui ressort du livre des *Devoirs* de Panœtius, et quand nous connaissons d'autre part, par le témoignage de Scipion l'Africain, les résultats moraux sur la population si florissante de Rhodes, dont l'influence se fit longtemps sentir, nous pouvons conclure que la philosophie prenait une physionomie plus sérieuse.

Sans doute, la philosophie grecque n'avait plus cette jeunesse, cette fraîcheur qui l'avaient caractérisée, mais elle avait acquis toutes les qualités de l'âge mûr, et Athènes était encore une grande école de philosophie, de science et de moralité; quoiqu'il soit incontestable qu'il y avait beaucoup de corruption comme dans toutes les grandes villes, où des hommes se livraient au plaisir, tandis que d'autres se vouaient au travail et au perfectionnement d'eux-mêmes. « Les uns s'occupent de che-

vaux, les autres de chiens, les autres s'adonnent à la philosophie et à la vertu », comme dit le tragique. Et, c'est ce qui se passe encore aujourd'hui.

Voyez : que dit Cicéron dans son *Traité des devoirs?* Il se rappelle qu'il a été étudier à Athènes sous un des plus grands philosophes du temps; et ce que nous savons de ces philosophes, dont malheureusement les écrits sont perdus, c'est que ce n'était plus dans la métaphysique plus ou moins poétique ou chimérique des anciens platoniciens, ni dans la subtilité sceptique de l'école hellénique, mais dans la morale elle-même qu'ils cherchaient leurs inspirations. Et comme conséquence, nous voyons à cette époque que la femme acquiert de plus en plus une condition digne d'elle, que l'esclave est traité avec plus de douceur, que le sentiment d'humanité des villes les unes pour les autres se manifeste de jour en jour.

Pour vous convaincre que les vertus n'étaient pas alors exilées d'Athènes, ouvrez les inscriptions grecques, recueillies par un des plus grands philologues de l'Allemagne; vous en verrez beaucoup, soit de la Grèce, soit de l'Asie Mineure, toutes postérieures à la domination romaine, où il est souvent question d'actions de grâce, de couronnes données à des citoyens en mémoire de la douceur de leur administration et de leurs vertus, ou à des femmes qui ont toujours mené la vie la plus chaste et la plus honnête.

Il faut aussi tenir compte des villes. Il y avait des cités qui n'avaient pas atteint un aussi grand degré de moralité, tels étaient les Grecs de l'Asie; en sorte que les philosophes qu'on a tant accusés n'ont pas pu faire tout le bien qu'ils avaient voulu; mais ils n'en sont pas moins le reflet et l'instrument du progrès de la moralité grecque, et nous en trouvons la preuve dans Cicéron, qui nous dit, avec ce mélange d'honnêteté et de vanité naïve qui est le trait principal de son caractère, « qu'il est un des premiers qui aient su allier l'étude de l'éloquence et de la philosophie; qu'à part Démétrius de Phalère, les hommes qui s'occupent de philosophie ne sont pas les mêmes qui ne cherchent qu'à rehausser leurs discours par les grâces de l'éloquence ». Voilà donc opérée par Cicéron la division bien nette entre les philosophes et ces rhéteurs qui, abusant du talent que leur avait départi la nature, ont souvent entretenu une agitation qui n'avait rien de philosophique. La philosophie, rappelant l'homme à l'étude de la nature et de lui-même, lui a donné la sérénité intérieure, et l'a ramené sur la scène politique fortifié par cette méditation.

Les historiens latins eux-mêmes reconnaissent cette heureuse influence de la philosophie. Tite-Live nous dit que ce sont les philosophes qui ont adouci la rudesse des mœurs romaines.

La rudesse n'est pas toujours la vertu, et nous verrons, en étudiant les Romains, que sous cette écorce si rude, qui cache quelquefois l'humanité, il y avait des vices et une corruption réelle; et à tout prendre, ne vaut-il pas mieux quelques vices alliés à la politesse, que ces mêmes vices qui se cachent sous une fausse apparence d'austérité ?

C'est ainsi que nous voyons Caton tonner contre ces philosophes qu'Athènes avait envoyés à Rome afin d'obtenir pour leur patrie la décharge d'une amende. Ces philosophes s'appelaient Carniade l'académicien, Diogène le stoïcien, Chérilaüs le péripatéticien. Ils obtinrent ce qu'ils étaient venu demander, et Caton les accusait pour cela de corrompre les mœurs. Ce qui le révoltait, en effet, c'était la pensée que les mœurs pouvaient s'adoucir; mais la multitude donnait tort à Caton, et courait entendre ces philosophes.

Rome gagna à ce contact. Elle n'hérita pas seulement des chefs-d'œuvre artistiques transportés chez elle de la Macédoine et de Corynthe, mais encore du goût pour la culture des lettres, le sentiment de l'humanité, le poli des mœurs, toutes choses où les nations helléniques avaient la supériorité sur la conquérante du monde.

Même chose arriva pour la Macédoine. Lorsque Paul Émile y pénétra, il y trouva un pays livré à un régime qui est encore le type des gouvernements orientaux. Alors il le transforma tellement, qu'il y fit bénir son nom.

Ainsi donc, si d'un côté la Grèce, loin de s'abaisser, faisait pénétrer des sentiments plus élevés dans le monde ancien et faisait subir son influence à Rome elle-même, celle-ci portait à son tour dans la Grèce le bienfait de ses institutions plus régulières, ce besoin d'ordre et d'obéissance intelligente qui a été le caractère du peuple romain, et la Grèce abandonnait pour ainsi dire l'héritage de ses gloires plus que séculaires à Rome qui allait les porter encore plus haut.

Elle n'avait donc pas cessé de travailler sous des formes diverses au progrès de la moralité tout entière. Il y a eu des désordres accidentels, parfois des abaissements, puis des retours; mais quand, à tout prendre, on observe la Grèce au premier siècle de notre ère, on la voit avec tout cet héritage de lumière, de vertus privées, d'intelligence et d'esprit civilisateur. On s'aperçoit que sous une autre forme elle poursuit toujours une grande œuvre, et que si sa gloire militaire s'est ternie sur son front, il y brille un rayon qui doit illuminer le monde.

Remarquez-le en effet, ce n'est pas seulement dans la Macédoine que la Grèce portait la civilisation morale et intellectuelle, mais encore en Égypte, où nous trouvons cette influence d'une organisation théocratique jalouse, donnant toute la puissance à une caste privilégiée. Tous les éléments de la civilisation sortis du travail lent des contrées helléniques semblaient ainsi se grouper en Orient pour prêter appui au grand mouvement moralisateur qui en devait sortir. — Treshardy.

PHILOSOPHIE.

CONFÉRENCE DE M. CH. WADDINGTON.

(SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DE STRASBOURG.)

L'amour platonique.

Il règne dans le monde, sur le compte de l'amour socratique et platonique, des idées fausses, ou superficielles, ou exagérées. Les uns n'en saisissent que les défauts : tantôt, se méprenant sur certaines expressions, ils le confondent, bien à tort, avec des passions impures que Socrate et Platon avaient précisément à cœur de réformer; tantôt, le tournant en ridicule, ils n'y veulent voir que l'affection transie d'un malheureux *patito* ou d'un galant *sigisbé*, ou je ne sais quelle amitié hypocrite et mal définie entre personnes de sexe différent. D'autres, au contraire, sont frappés du caractère généreux, élevé, enthousiaste de la doctrine platonicienne de l'amour, et ils ne sont pas éloignés de penser qu'elle contenait déjà, ou à peu près, tout ce que le christianisme embrasse sous le nom adorable de *charité*. Le meilleur moyen de dissiper toute erreur et toute équivoque est sans doute d'exposer la vraie nature du sentiment dont il est question ici, non d'après les modernes, qui ont pu en fausser le sens, mais d'après le philosophe, dont l'autorité est irrécusable en cette matière, sauf à expliquer ensuite, s'il est possible, comment on a été conduit à comprendre l'amour platonique autrement que Platon lui-même.

J'appelais tout à l'heure cet amour *socratique*, en même temps que *platonique*, parce que, s'il est mis à bon droit sous le nom de Platon, Socrate ne fut pas étranger à cette conception de son disciple. Peu de mots suffiront pour en fournir la preuve.

Nommer Socrate, c'est nommer une des gloires les plus pures de la philosophie, un de ces hommes si rares chez qui l'amour de la vérité fut la passion dominante, et qui, poussés par ce grand mobile, contribuèrent avec le plus de succès au progrès de l'esprit humain. L'amour de la vérité fut, en effet, l'un des traits essentiels de ce grand esprit, qui était aussi un grand cœur; l'amour de la vérité, dis-je, sous toutes ses formes. Désir ardent de connaître tout ce qu'il peut être donné à l'homme de connaître; attachement inébranlable à ces principes éternels, à ces vérités premières de la raison, du sens commun et de la conscience, qui sont la règle imprescriptible de toute spéculation légitime; horreur du mensonge, haine vigoureuse du sophisme et de l'hypocrisie; compassion pour l'ignorance abusée; sympathie pour tout esprit qui cherche sincèrement à s'instruire; besoin de propager ses propres convictions et de conquérir des âmes à la vraie science, inséparable de la sagesse et de la vertu : toutes ces formes de l'amour de la vérité, Socrate les connut; tous ces sentiments, il les éprouva profondément, et il sut les exprimer avec une puissance extraordinaire au moyen du dialogue, où il excellait.

Transportez-vous un moment par la pensée sur l'*Agora*, la place publique d'Athènes, dans les rues ou dans les boutiques les plus fréquentées de cette spirituelle et remuante cité. Partout où un orateur rassemblait autour de lui un certain nombre de ses concitoyens, partout où s'agitait une question intéressante, mais là surtout où l'on s'entretenait de la science, de la justice, de la vertu et du bien, on voyait apparaître cet infatigable lutteur, ce causeur admirable, ce railleur redouté; ce dialecticien sans rival, qui terrassa les sophistes sous les coups redoublés de son ironie, qui ruina leur crédit usurpé auprès de la jeunesse, et qui, lorsqu'il avait combattu l'erreur, lorsqu'il avait fait rougir de belles intelligences de leur ignorance et de leur indifférence, lorsqu'il avait réveillé en elles le goût de la philosophie, s'efforçait, par une série habilement graduée de questions, de les amener à confesser d'elles-mêmes quelque bonne vérité, vieille ou nouvelle, peu lui importait : la vérité, la vérité seulement, toujours la vérité, voilà ce qu'il aimait pardessus tout, voilà ce qu'il souhaitait pour lui-même et pour tous les hommes; voilà ce qu'il aurait voulu procurer à tous ses amis, à toutes ces âmes sincères en qui il croyait apercevoir une lueur de l'esprit divin et à qui il s'était dévoué par ce qu'il y avait de meilleur en lui.

Platon fut un de ceux qui eurent le privilége de prendre part à ces entretiens mémorables, dont Xénophon a dit que l'on en sortait toujours meilleur et plus instruit. Par son génie, Platon était capable d'en saisir la portée; par son éducation aristocratique, il était préparé à en goûter le charme; par son cœur, il fut bientôt à l'unisson avec Socrate : et voilà pourquoi il est resté devant la postérité comme son vrai disciple, son digne continuateur, l'héritier de son génie et de sa méthode, de sa doctrine et de cet amour philosophique auquel il a mérité de donner son nom, pour l'avoir traduit à son tour dans des dialogues imités de ceux de Socrate, qui étaient la perfection en ce genre. Chose remarquable, Socrate, qui n'écrivit rien, a créé par ses entretiens un genre de littérature. Tous ses disciples ont écrit des dialogues; mais Platon les a tous éclipsés. Grâce à lui, à lui seul, nous pouvons savoir ce qu'était ce merveilleux composé de science subtile, de goût raffiné, d'esprit, de grâce et de verve éloquente, de pensées ingénieuses sans afféterie, et revêtues d'un langage pur, élégant, varié, tantôt familier, tantôt sublime, et toujours naturel, toujours simple, qu'on appelle le *dialogue socratique*.

Nul de ceux qui ont lu Platon ne s'étonnera de m'entendre ainsi parler de la forme incomparable qu'il a su donner à sa pensée. Il est vrai que ce n'est pas de l'écrivain que j'ai à vous entretenir : quelque grand qu'il soit, ce n'est pas l'écrivain, c'est le philosophe qui nous intéresse en ce moment; mais chez ce philosophe, comme chez Socrate son maître, la forme est inséparable du fond, et cela est vrai surtout du sujet que je traite.

En effet, en quelque temps, en quelque lieu que l'amour platonique se soit jamais produit, c'est à la fa-

veur d'une conversation intime à la fois et plus ou moins distinguée, plus ou moins attique. De nos jours encore, dans ce siècle de prose chiffrée, de vie affairée, d'agitation fébrile, si parfois encore la poésie de l'amour platonique trouve accès chez quelques natures d'élite, c'est dans les entretiens semblables à ceux de Socrate et de Platon, dans ces moments où deux âmes, placées dans un même courant de pensées et d'affections délicates, poursuivant ensemble un but élevé, et animées d'une même ambition, se sentent attirées l'une vers l'autre par une douce et chaste sympathie, parce que insensiblement elles reportent sur l'autre un peu de cette ardente passion de l'idéal qu'elles nourrissent en commun et qui leur sert de lien.

C'est donc sous cette forme que Platon, comme Socrate, enseignait sans en avoir l'air, et la science, et la sagesse, et l'amour, qui en était à ses yeux l'indispensable préparation. Tel est en effet, suivant ce philosophe, le noble rôle de l'amour : disposer les âmes à la vérité ou au bien, conçu dans sa beauté idéale. Assurément, il vaut la peine d'étudier de près cette doctrine dans les écrits immortels où elle est déposée, dans le *Phèdre*, par exemple, dans la *République* et surtout dans le *Banquet*.

Le *Banquet* de Platon est, sous forme de dialogue, un véritable traité de l'amour. Quelques Athéniens de distinction, réunis pour fêter la victoire que leur ami le poëte Agathon vient de remporter au théâtre, se proposent de parler à la ronde sur ce sujet éternellement neuf et intéressant. On a fait, disent-ils, l'éloge de toutes choses; un auteur contemporain vient d'écrire l'éloge du sel; comment a-t-on pu oublier l'amour? Et chacun de célébrer à sa manière cette puissance secrète et irrésistible qui, ainsi qu'on l'a dit, règne sur tous les cœurs, même les plus rebelles en apparence.

L'un, Phèdre, se représente l'Amour comme le plus ancien, le plus auguste et presque le plus vénérable des dieux, tandis qu'Agathon veut que ce soit le plus jeune, le plus délicat et le plus gracieux. Un troisième, Pausanias, distingue deux Vénus et deux amours : il y a, dit-il, une Vénus populaire et un amour grossier, mais il y a aussi une Vénus Uranie et un amour céleste et divin, savoir, celui qui ne nous fait aimer que pour la vertu et qui ne nous rend heureux qu'en nous rendant vertueux. Aristophane, le poëte comique, que Platon fait figurer à ce banquet, a recours à une hypothèse bizarre. A l'en croire, les hommes auraient d'abord été créés doubles; ayant été depuis partagés en deux, ils s'en vont cherchant leur moitié perdue, et l'amour est pour chacun d'eux le désir d'être réuni à cet autre soi-même.

C'est ainsi que, dans ce libre entretien, se produisent les opinions les plus divergentes : et, par exemple, après le médecin Éryximaque, qui met l'amour partout, même dans les éléments de la matière, et qui n'hésite pas à soutenir qu'en un sens « la médecine est la science de l'amour », Agathon, qui n'est pas non plus poëte impunément, fait de l'amour un poëte si habile, qu'il rend poëte qui il veut.

Enfin Socrate, qui est du nombre des convives, est invité à faire aussi l'éloge de l'amour. Après s'y être quelque temps refusé, il y consent, mais à la condition qu'il lui sera permis de dire la vérité, au lieu de composer, comme on l'a fait précédemment, un de ces éloges tels quels, où l'on mêle le vrai et le faux, tout ce qui est et tout ce qui n'est pas.

On a honoré l'amour comme un dieu, que dis-je? comme le plus excellent des dieux; qu'il en soit le plus jeune ou le plus ancien. S'il faut dire la vérité, ce n'est pas un dieu du tout; ce n'est « qu'un grand démon », c'est-à-dire une nature intermédiaire entre les dieux et les hommes, participant de la nature humaine, puisque c'est en nous qu'il s'agite, en nous qu'il produit cette inspiration, ce délire, cette folie, cet enthousiasme qui reçoit son nom, mais participant assez de la nature divine pour savoir combien il est désirable d'être beau, sage et bon comme le sont les dieux. Il n'est donc pas un dieu, puisqu'il ne possède pas, mais qu'il ambitionne ces attributs de la divinité; et cependant son origine est divine. Il est fils de *Poros*, le dieu de l'abondance, et de *Pénia*, la pauvreté, et voilà pourquoi on le voit tantôt riche et fort comme son père, tantôt misérable et faible comme sa mère. « Sa nature n'est ni d'un immortel ni d'un mortel; mais tour à tour, dans la même journée, il est florissant, plein de vie, tant que tout abonde chez lui; puis il s'en va mourant, puis il revit encore, grâce à ce qu'il tient de son père. Tout ce qu'il acquiert lui échappe sans cesse : de sorte que l'amour n'est jamais ni absolument opulent, ni absolument misérable, de même qu'entre la sagesse et l'ignorance il tient le milieu, et voici pourquoi..... » Né peu de temps après Vénus et sous ses auspices, il est resté son assidu compagnon, l'amant passionné de la beauté. « Or, la sagesse et la science sont les plus belles choses du monde, d'où il suit que l'amour est philosophe, et, à ce titre, il tient le milieu entre sage et ignorant (1). »

Voilà le démon, le génie qui nous pousse à aimer tout ce qui est beau, mais surtout la beauté éternelle et divine; voilà le démon, le génie que chacun de nous porte en soi-même durant la vie présente, comme autrefois dans les temps meilleurs qui ont précédé notre existence terrestre.

En effet, si l'on en croit l'auteur du *Phèdre*, nos âmes n'ont pas commencé de vivre avec le corps qu'elles animent maintenant. Formées de toute éternité par l'ordonnateur suprême de toutes choses, et mêlées au cortége de quelqu'un des dieux secondaires qui se meuvent dans le ciel, elles voyageaient, elles volaient à la suite de leur divin conducteur; car alors, dans leur perfection native, elles avaient des ailes, et tant qu'elles furent parfaites, elles les conservèrent dans toute leur force. Expliquons comment elles en ont été privées.

(1) Je me sers partout de la traduction de M. Cousin.

Chaque âme, en sortant des mains du fabricateur souverain, a été mise sous la conduite de l'une des divinités célestes, Jupiter, Mars, ou quelque autre dieu de l'Olympe. A la suite de ce guide immortel, elle parcourt les régions éthérées et mène la vie des dieux, admise comme eux, mais après eux, à contempler les réalités divines, les essences éternelles qui vivent au sein de l'être par excellence. Elle suit les évolutions périodiques et harmonieuses par lesquelles les habitants des cieux tendent sans cesse à se rapprocher du bien suprême, afin d'y puiser les éléments de leur vie sainte et bienheureuse. A chacun de ces voyages dans l'empyrée, il lui faut faire effort pour se tenir dans la sphère d'attraction du dieu qu'elle accompagne, et pour s'élever avec lui sur les hauteurs supra-mondaines où se déploie le spectacle des grandes et indicibles réalités dont la vue est la nourriture de l'âme, et donne à ses ailes une force nouvelle. C'est alors que nos âmes ont connu tout ce qui est digne d'amour et ce qui seul peut les rendre bienheureuses. Alors brillait à leurs yeux la beauté, s'avançant chastement parmi toutes les autres essences.

« La beauté, dit Platon, était toute brillante, alors que mêlées aux chœurs des bienheureux, nos âmes, à la suite de Jupiter, comme les autres à la suite des autres dieux, contemplaient le plus beau spectacle, initiées à des mystères qu'il est permis d'appeler les plus saints de tous, et que nous célébrions véritablement quand, jouissant encore de toutes nos perfections et ignorant les maux de l'avenir, nous admirions ces beaux objets, parfaits, simples, pleins de béatitude et de calme qui se déroulaient à nos yeux au sein de la plus pure lumière, non moins purs nous-mêmes..... »

Mais l'âme est déchue de cette lumière et de cette pureté, parce qu'un jour, cédant à la fatigue, elle n'a plus suivi qu'avec peine son divin conducteur. Ayant négligé de se nourrir et de se fortifier dans le commerce des essences et de l'idéal suprême, et s'étant par malheur remplie de l'aliment impur du vice et de l'oubli, elle s'appesantit, perd ses ailes, est emportée çà et là, jusqu'à ce qu'enfin elle tombe sur la terre dans « ce tombeau qu'on appelle le corps, et que nous traînons avec nous comme l'huître traîne la prison qui l'enveloppe. » Or nulle âme ne peut revenir au lieu d'où elle est ainsi tombée qu'après de longues épreuves qui, pendant un cycle de dix mille ans, la purifient et la régénèrent.

Une longue stupeur succède à ce grand désastre. Longtemps l'âme demeure étourdie et meurtrie de cette chute épouvantable. Enfermée dans un corps grossier, réduite à n'apercevoir que les tristes objets de ce monde terrestre à travers les sens, comme à travers les lucarnes de sa prison, elle voit et entend d'abord sans y rien comprendre cette succession incohérente d'apparences, ce mélange confus de phénomènes qui changent sans cesse pour passer enfin sans retour, et qui, à la place des grandes réalités d'autrefois, ne lui offrent plus que des images bien affaiblies et souvent bien peu ressemblantes. Voilà l'état où nous vivons tous et où restent plongés la plupart des hommes. Mais si parmi ces âmes dégénérées et tombées, il en est une qui là-haut ait vu plus que les autres les divines essences, celle-là a le privilége ici-bas d'animer « un homme dont la vie doit être consacrée à la sagesse, à la beauté, aux muses et à l'amour. » C'est celle-là qui sort la première de ce lourd sommeil, et qui, en promenant ses regards sur ces apparences de toutes sortes, que le vulgaire appelle des êtres, y saisit au passage un reflet de la lumière divine, et se sent du même coup éclairée, fortifiée, réjouie; car, en contemplant les choses de la terre, cette âme philosophique a retrouvé un souvenir de ce qu'elle a connu et de ce qu'elle a tant aimé, alors qu'elle était pure. Grâce à cette réminiscence, à ce ressouvenir qui représente ici-bas le plus solide de notre science, les ailes dont l'âme a toujours le germe peuvent se reformer, et le triomphe de la philosophie et de l'amour véritable est de les faire peu à peu repousser, jusqu'à ce qu'elles aient de nouveau la force de nous transporter dans les régions supérieures. Tâche longue et difficile, et qui exige des efforts soutenus et répétés. Tout ce que peut obtenir l'homme le plus favorisé des dieux, c'est qu'après trois existences consécutives consacrées à la vertu et à la sagesse dans un corps humain, et suivies chacune d'une juste rémunération pendant un millier d'années, à la dernière des trois mille années, son âme, dégagée des liens de l'ignorance, de l'erreur et du vice, remonte enfin avec légèreté vers le céleste séjour. Ce but est si élevé et si beau, que celui qui l'a entrevu ne se laisse plus décourager, mais le poursuit infatigablement à l'aide des traces que la beauté éternelle a laissées dans sa mémoire.

« L'homme qui fait un bon usage de ces précieux ressouvenirs participe perpétuellement aux vrais et parfaits mystères, et devient seul véritablement parfait. Détaché des soins et des inquiétudes des hommes, uniquement attaché aux choses divines, la multitude l'invite à être plus sage ou le traite d'insensé; elle ne voit pas qu'il est inspiré. »

L'amour, suivant Platon, ne sauve pas seulement le philosophe, il a encore pour effet de le porter à sauver les autres.

Platon, comme son maître Socrate, est plein d'une douloureuse compassion pour le commun des hommes. Il lui arrive sans doute de s'indigner contre les jugements iniques de la multitude et de professer à son égard un assez grand mépris; mais ce qui domine en lui, c'est la pitié; car il ne lui est pas possible d'imaginer une pire situation que celle de la plupart des hommes.

« Figurez-vous, dit-il au septième livre de la *République*, figurez-vous un souterrain qui reçoit sa lumière par un soupirail et dans lequel vivent de malheureux prisonniers, enchaînés le long de la muraille, tournant le dos à la lumière, et ne pouvant bouger ni tourner la tête à droite ou à gauche. Ils ne voient que le reflet de la lumière extérieure sur le mur placé devant eux et les ombres qu'y

projettent, en passant devant le soupirail, les hommes, les animaux et les objets de toutes sortes qui s'agitent au dehors. »

Voilà notre condition à nous tous qui, dans l'ignorance ou dans l'oubli des choses qui seules sont vraiment intelligibles, bonnes et aimables, appliquons ces noms et ceux de la réalité à des ombres, à des images que nous prenons, insensés que nous sommes, pour le bien, le beau et la vérité.

Cependant, parmi ces prisonniers, en voici un qui, ne pouvant se résigner à vivre et à mourir là, tente un vigoureux effort, et, malgré ses fers et en dépit de la douleur qu'ils lui causent, parvient à se retourner et à contempler les objets eux-mêmes. Ce spectacle lui donne de nouvelles forces; il brise ses chaînes, et, s'élevant jusqu'à l'ouverture, il voit, ô surprise! non-seulement le jour, mais l'astre même qui le répand sur l'univers visible. Plus il connaît, plus il désire connaître; plus il sait, plus il est fort; l'amour de la vérité et de la beauté véritable grandissant en lui, il remonte de degré en degré jusqu'aux essences premières et jusqu'à l'être véritable, dont le nom est au-dessus de tout discours comme de toute pensée, et qui est le soleil du monde intelligible.

Porté par l'amour sur ces hauteurs de la pensée, le philosophe n'oublie pas ses compagnons d'infortune, et, pour leur porter secours, il consent à se replonger dans la région souterraine où ces infortunés ont pris la funeste habitude de vivre. Il entreprend de les en tirer, mais il n'en obtient le plus souvent que des injures et des moqueries grossières. Ces pauvres ignorants, accoutumés à leurs fantômes, traitent de rêveur celui qui seul connaît la réalité; ils s'indignent contre lui; ils le maltraiteraient s'ils le pouvaient, car ils l'accusent de vouloir les repaître de chimères et de chercher à troubler leur repos et leur bonheur. Quel repos, hélas! et quel bonheur! Mais que faire contre tant d'aveuglement et comment espérer de rendre un homme sage et vertueux malgré lui? La philosophie, se détournant alors, quoique à regret, de cette multitude insensée, s'adresse aux meilleurs, à ceux en qui il a deviné des âmes sœurs de la sienne, d'anciens suivants de Jupiter, et c'est sur ces âmes-là seulement que se reporte tout son amour. Il les exhorte, il converse avec elles, il s'efforce de les initier aux mystères de l'amour.

D'abord vient la *purification*, c'est-à-dire la délivrance de l'âme qui, avec l'aide d'un ami philosophe, rompt les liens de l'ignorance, de l'erreur, de l'injustice et des désirs grossiers de la terre.

En second lieu, les *petits mystères*, c'est-à-dire l'entrée de l'âme purifiée dans la sphère spirituelle et morale alors que, regardant la beauté physique comme peu de chose, elle comprend la beauté de l'âme et se sent capable de former pour son compte ce vœu de Socrate par lequel se termine le *Phèdre* : « O Pan, et vous divinités qu'on » honore en ce lieu, donnez-moi la beauté intérieure de » l'âme! quant à l'extérieur, je me contenterai de celui » que j'ai, pourvu qu'il ne soit pas en contradiction avec » l'intérieur. »

Enfin les *grands mystères* sont révélés à l'âme lorsqu'à force de se purifier, elle en est venue à considérer toute affection exclusive comme une petitesse, et à ne voir dans les choses individuelles, même spirituelles, que des degrés pour atteindre à la beauté véritable et divine.

Mais sur ce but dernier de l'amour, c'est Platon lui-même qu'il faut entendre. Voici comment il s'exprime vers la fin du *Banquet :*

« Celui qui dans les mystères de l'amour s'est avancé jusqu'au point où nous en sommes par une contemplation progressive et bien conduite, parvenu au dernier degré de l'initiation, verra tout à coup apparaître à ses regards une beauté merveilleuse, celle qui est la fin de tous ses travaux précédents : beauté éternelle, non engendrée et non périssable, exempte de décadence comme d'accroissement, qui n'est point belle dans telle partie, et laide dans telle autre..., belle pour ceux-ci, laide pour ceux-là; beauté qui n'a point de forme sensible, un visage, des mains, rien de corporel; qui n'est pas non plus telle pensée, ni telle science particulière; qui ne réside dans aucun être différent d'avec lui-même, comme un animal, ou la terre, ou le ciel, ou toute autre chose; qui est absolument identique, invariable par elle-même; de laquelle toutes les autres beautés participent de manière cependant que leur naissance ou leur destruction ne lui apporte ni diminution, ni accroissement, ni le moindre changement... Ce qui peut donner du prix à cette vie, c'est le spectacle de la beauté éternelle... Je le demande, quelle ne serait pas la destinée d'un mortel à qui il serait donné de contempler le beau sans mélange, dans sa pureté et sa simplicité, non plus revêtu de chairs et de couleurs humaines et de tous ces vains agréments destinés à périr; à qui il serait donné de voir face à face, sous sa forme unique, la beauté divine? Penses-tu qu'il eût à se plaindre de son partage celui qui, dirigeant son regard sur un tel objet, s'attacherait à sa contemplation et à son commerce? Et n'est-ce pas seulement en contemplant la beauté éternelle... qu'il pourra enfanter et produire non des images de vertus..., mais des vertus réelles et vraies, parce que c'est la vérité seule qu'il aime? Or, c'est à celui qui enfante la véritable vertu... qu'il appartient d'être chéri de Dieu; c'est à lui plus qu'à tout autre homme qu'il appartient d'être immortel. »

Voilà le dernier mot de l'amour platonique. Vous pouvez juger maintenant combien il différait, chez Socrate et Platon, de tout ce qu'on appelle aujourd'hui de ce nom. L'amour pur et céleste, tel que l'enseignait Platon, n'avait de commun que le nom avec la passion qui chez nous défraye le théâtre et le roman; ce n'était pas même, comme il arrive dans nos sociétés modernes, une sorte de préparation au mariage, ou une consolation pour les célibataires. C'était proprement l'amour des âmes, amour dérivé de la philosophie qui est l'amour du vrai, et dont

le but était moins de plaire et de conquérir l'affection exclusive d'une personne aimée que de s'assurer un ou plusieurs auxiliaires dans la recherche de la sagesse, afin de s'élever ensemble par des efforts combinés jusqu'au bonheur pur et céleste auquel nous sommes appelés par notre nature même, quelque déchue qu'elle soit de sa pureté première.

Voilà, dis-je, l'amour platonique dans sa plus grande pureté ; mais tout tableau a ses ombres, et à cette exposition, trop succincte à mon gré, mais qui, telle qu'elle est, peut passer pour un éloge presque sans restriction, la vérité me fait un devoir d'ajouter quelques réflexions qui en seront le correctif.

D'abord, au risque de paraître bien sévère, je dois avouer que, tout en admirant beaucoup au point de vue littéraire les charmantes fictions par lesquelles Platon a si fort embelli ses analyses de l'amour ; tout en confessant que la passion se repaît volontiers d'illusions, de rêves et de poésie, la richesse même de ces descriptions fantastiques me paraît nuire un peu à la précision et à l'exactitude de la doctrine. L'hypothèse brillante d'une vie antérieure, par exemple, n'offre pas seulement le danger souvent signalé d'obscurcir l'idée de la vie future ; elle a encore l'inconvénient, en ce qui concerne l'analyse de nos sentiments, de contredire l'expérience intime, qui nous montre l'amour puisant ses forces, non dans le souvenir et dans le regret d'un temps qui n'est plus, mais plutôt, mais surtout dans l'espérance. J'en atteste l'âge heureux de l'amour, la jeunesse, qui vit beaucoup plus d'espérance que de regrets, et qui, sans contredit, regarde beaucoup moins vers le passé que vers l'avenir.

Ce n'est pas le seul défaut que les modernes reprochent à ces beaux dialogues dont je vous ai présenté quelques traits. Tout n'y est pas également pur, et quelque élevées que fussent les intentions de leur auteur, on y regrette de trop fréquentes concessions au langage et aux mœurs de son temps, des passages que personne ne me blâmera d'avoir omis, et qui, malheureusement, rendent quelques-uns de ces dialogues inabordables pour un grand nombre de lecteurs. Ce sont ces endroits regrettables, et qu'il faut oublier si on les a lus, qui ont donné lieu à certains préjugés, d'ailleurs excessifs et mal fondés en principe, auxquels je faisais allusion au début de cet entretien.

Une chose qui ne saurait être passée sous silence et qui a peut-être déjà frappé quelques-uns de mes auditeurs, c'est que Platon, en parlant de l'amour et de la beauté, ne parle jamais des femmes. A ce trait on reconnaît un ancien, un philosophe, un célibataire, un Grec préoccupé à l'excès de la supériorité du sexe masculin, au point de refuser aux femmes, sinon la beauté physique, du moins la beauté de l'âme, c'est-à-dire la capacité de connaître et la faculté de s'attacher aux choses de l'esprit. Quand il parle de l'amour du philosophe pour les belles âmes, quoique le sexe n'y fasse rien, c'est parmi les hommes exclusivement qu'il cherche ces âmes douées plus que les autres de la double faculté de connaître et d'aimer le vrai, le beau et le bien. Il semble que, dans sa pensée, les âmes des femmes figuraient autrefois dans le cortége de quelque divinité inférieure ; elles ne volaient pas comme nous à la suite de Jupiter. Aussi notre philosophe ne leur témoigne-t-il jamais la sympathie qui leur est due : nulle part il ne les considère comme des objets digne d'un véritable amour. Ce n'est pas ainsi que l'entendent les modernes, et nous comprenons tout autrement les droits du sexe, sinon le meilleur, du moins le mieux fait pour ressentir et inspirer l'amour. Dans nos sociétés modernes et chrétiennes, la femme, appelée à étudier sa religion, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus élevé comme conception et de plus noble comme sentiment, n'est inférieure à aucune étude, à aucune connaissance, à aucun dévouement, à aucune affection, quelque grande, quelque pure et sublime qu'on la suppose : rien d'humain ne lui est étranger ou inaccessible. Dès lors l'amour, au sens de Platon, lui étant applicable, il est arrivé que c'est à elle surtout qu'il s'est appliqué, surtout en France, en Italie, en Espagne, sur les terres classiques de la galanterie, et comme par une revanche tardive de la nature humaine sur les préjugés antiques, on a appelé amour platonique, contrairement à la pensée de Platon, une affection, d'ailleurs très-pure, entre personnes de sexes différents.

Il est temps de conclure. Aussi bien ai-je abusé peut-être de l'indulgente attention que l'on m'accorde. Qu'il me soit permis, en terminant, de reprendre le ton de l'entretien familier, socratique et platonique, qui paraît être de mise en pareille matière.

Dans le *Phèdre*, Socrate, ayant entendu un assez pauvre discours de Lysias sur l'amour, dit à son interlocuteur : « Après avoir entendu cette lecture, je me sens » encore le cœur plein de mille choses qui ne demandent qu'à s'échapper et qui vaudraient, je gage, ce discours. »

Si l'exposé que vous venez d'entendre, et dont je sens toute l'insuffisance, pouvait produire un effet du même genre et provoquer de la part de quelqu'un de ceux qui m'écoutent un discours plus agréable et meilleur, je m'estimerais heureux, car alors je croirais n'avoir perdu ni mon temps ni le vôtre.

CH. WADDINGTON.

(*Courrier du Bas-Rhin.*)

CHRONIQUE.

La librairie Germer-Baillière vient de mettre en vente un livre que nous ne saurions trop recommander à l'attention de nos lecteurs. *Les Problèmes de la nature*, par M. Auguste Laugel, nous paraissent appelés à un grand succès. Nous donnons ci-après un extrait du premier chapitre intitulé : *L'infini et la mesure.*

. . . . . Un enfant ouvre les yeux sur le monde, quelle est pour lui la borne de l'univers ? c'est la ligne qui sépare, à l'horizon, le ciel

de la terre ; il se figure qu'en allant assez loin il pourrait la toucher du doigt. Il apprend plus tard que cette ligne recule à mesure qu'on avance ; il sait bientôt que cet horizon, qui d'abord lui bornait l'univers, n'entoure qu'une fraction extrêmement petite de la surface terrestre. Du sommet du mont Blanc, l'œil n'embrasse qu'un canton insignifiant du globe. Mais ce globe lui-même, qui est notre demeure et où s'agitent des millions de nos semblables dans quelques zones habitables et émergées de l'Océan, quelle place occupe-t-il dans le système planétaire ? Au centre est cette sphère énorme, le soleil, dont la masse est 359 551 fois plus grande que celle de la terre. Nous occupons le troisième rang dans ce chœur de satellites solaires, dont les derniers s'éloignent à d'inconcevables distances. Notre modeste orbite est enceinte par les courbes que décrivent Mars, Jupiter, entraînant ses quatre lunes à une distance cinq fois plus grande que celle qui nous éloigne du centre ; Saturne, qui se tient neuf fois plus loin que nous ; Uranus, dix-neuf fois plus lointain. Le calcul mathématique enfin a été chercher à des distances trente fois plus considérables la planète de Neptune, qui ne décrit sa révolution totale qu'en soixante mille cent vingt-cinq jours. Mais sont-ce là les bornes de notre système ? Certaines comètes soumises à l'attraction solaire s'éloignent bien davantage, en décrivant leur ellipse allongée.

Si nous sortons du monde que la masse solaire maintient en équilibre, nous arrivons aux étoiles : et comment calculer leur distance ? Les nombres qui l'expriment, d'après nos mesures terrestres, ne peuvent plus rien dire à notre imagination, il faut changer de mesure ; pour arriver à des résultats comparables, il faut prendre pour unité nouvelle l'espace que la lumière traverse en une année, et l'on a calculé que la lumière parcourt 300 000 kilomètres en une seule seconde. Les rayons du soleil ne nous deviennent perceptibles qu'après un temps très-sensible ; ceux des étoiles doubles dont les éléments ont été calculés n'arrivent sur la terre qu'après un intervalle de plusieurs années. — Attachez un instant votre pensée à l'un de ces rayons, imprimez-lui cette formidable vitesse, et laissez-la fuir ainsi pendant une heure, un jour, un mois, un an, deux ans, vingt ans, cent ans ; où serez-vous arrivé ? Sans doute la conception d'une idée simple est indépendante de tout phénomène extérieur ; il faut avouer cependant qu'un phénomène pareil à celui que je viens d'indiquer, vient au secours de notre faiblesse, et supporte en quelque sorte l'imagination dans son prodigieux essor. La notion de l'infini n'a jamais pu changer, mais le monde paraît en réalité plus grand à l'homme, depuis qu'il en calcule mieux les dimensions et pénètre plus profondément dans les espaces qui l'entourent.

Tous nos efforts s'arrêtent bientôt devant les étoiles : quelques-unes, par leurs légers mouvements, donnent encore une base, un élément, aux calculs, mais les fixes ne nous apprennent plus rien ; leurs oscillations s'évanouissent à une distance indéterminée. Les soleils ne sont plus que des points qui parsèment l'immensité des cieux, et aux dernières limites ils se pressent, s'accumulent dans les nébuleuses, dont une partie seulement se résout sous les télescopes les plus puissants. La ceinture lactée, qui trace sa frange brillante dans notre nuit, n'est qu'une zone formée par des millions d'étoiles, et notre soleil qu'un grain parmi cette poussière de mondes. Au delà des nébuleuses résolubles, sont d'autres nuages, cosmiques vapeurs où l'on ne distingue plus ni parties, ni formes distinctes ; au delà enfin, vient la nuit, l'éternelle nuit : nous touchons à l'infini.

Revenons d'un coup d'aile jusqu'à l'homme, néant placé au centre de cette sphère sans limites. Ce néant est pourtant à lui seul un autre monde ; il est composé de parties, et chacune de ces parties présente une complication qui défie l'observation la plus minutieuse. Que l'on considère une des molécules qui la forment, et la pensée pourra la subdiviser encore ; cette division n'a pas de terme logique, car si l'on imagine un atome élémentaire, je pourrai encore y supposer deux parts, à moins qu'il n'ait plus aucune dimension ; or il faut qu'il en conserve, puisqu'il provient de la subdivision d'une substance étendue. On descend ainsi par une échelle continue vers le néant, et ce n'est qu'après une infinité de subdivisions qu'on peut l'atteindre. Nous rencontrons ainsi l'idée de l'infini dans celle du néant, comme nous rencontrons celle du néant en poursuivant l'infini, parce que devant ce dernier tous les termes déterminés disparaissent. L'homme n'est rien devant le monde ! où gît donc l'idée de sa grandeur ? Et il faut remarquer que cette proposition serait également vraie, si l'homme était grand comme le soleil, ou réduit aux proportions d'un moucheron. Il n'y a pas de grandeur en soi : nous ne saisissons que des rapports.

Ce qui vient d'être dit de l'espace peut également se dire du temps. Remontez le courant de l'histoire, recherchez les monuments les plus effacés de la main de l'homme ; traversez quelques milliers d'années, et efforcez-vous de surprendre dans quelques débris grossiers l'œuvre d'une race sauvage et primitive. Je vous conduirai bien au delà ; bien avant que l'homme, nu et sans armes, ait commencé sa lutte contre la nature à la surface de notre planète, je vous la montrerai livrée à la domination d'autres êtres ; j'en trouverai les restes indubitables dans les lits des anciens océans, dans les lacs desséchés ; m'enfonçant de plus en plus avant dans les âges géologiques, je parcourrai tout le livre de la vie dans ses caractères mutilés, mais encore lisibles, jusqu'à ce que j'arrive à des temps dont les débris organiques ont disparu. Les monuments grandioses de ces âges lointains, rochers, montagnes et filons, ne nous parlent plus que de forces physiques et chimiques, d'une terre à peine refroidie et encore inhabitée. Où s'arrêter ? Ironsnous, avec Laplace, jusqu'à supposer cette masse revenue à l'état de vapeur cosmique, étendue au delà de l'orbite de notre lune actuelle, qui n'en est qu'un débris, prolongée davantage encore et fondue dans une vaste nébuleuse, d'où les planètes sont sorties les unes après les autres ? Combien de siècles, d'âges, de périodes traverserons-nous ainsi ?

LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE.

En vente aujourd'hui :

Le Spiritualisme dans l'art, par M. Charles Lévêque, professeur de philosophie au collége de France. 1 vol. in-18 de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine.* 2 fr. 50

Table des matières. Première étude : Le spiritualisme dans la sculpture. — Deuxième étude : Un sculpteur spiritualiste, Charles Simart. — Troisième étude : Le spiritualisme dans la peinture, Nicolas Poussin. — Appendice : Les origines platoniciennes de l'esthétique spiritualiste.

Les Problèmes de la nature, par M. Auguste Laugel. 1 vol. in-18 de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine.* 2 fr. 50

Table des matières : L'infini et la mesure. — Le nombre et la fonction. — Le développement. — La science idéale. — L'esthétique des sciences : le nombre, la forme. — La dynamique : la gravité, le mouvement invisible, la corrélation des forces, la lumière, le magnétisme et l'électricité, l'affinité, la vie. — Conclusions.

Volumes publiés de la Bibliothèque de philosophie contemporaine.

In-18 à 2 fr. 50.

H. TAINE..... Le Positivisme anglais, étude sur Stuart Mill.
H. TAINE..... L'Idéalisme anglais, étude sur Carlyle.
PAUL JANET.... Le Matérialisme contemporain. Examen du système du docteur Büchner.
ODYSSE-BAROT. Philosophie de l'histoire.
ALAUX..... La Philosophie de M. Cousin.
AD. FRANCK.... Philosophie du droit pénal.
ÉMILE SAISSET. L'Ame et la vie, suivi d'une étude sur l'Esthétique française.
AUG. LAUGEL... Les Problèmes de la nature.
CH. LÉVÊQUE.... Le Spiritualisme dans l'art.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

PREMIÈRE ANNÉE. — N° 37. UN NUMÉRO : 30 CENTIMES. 13 AOUT 1864.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

LITTÉRATURE — PHILOSOPHIE — THÉOLOGIE — ÉLOQUENCE — HISTOIRE
LÉGISLATION — ESTHÉTIQUE — ARCHÉOLOGIE

Paraît tous les Samedis.

Paris.....	Six mois.	8 fr.	Un an.	15 fr.
Départements..	—	10	—	18
Étranger.....	—	12	—	20

Prix de l'abonnement avec la Revue des Cours scientifiques.

Six mois.....	Paris,	15 fr.	Départ.,	18 fr.	Étranger,	20 fr.
Un an.....	—	26	—	30	—	35

Rédacteur en chef
M. ODYSSE-BAROT

Les ouvrages dont deux exemplaires auront été envoyés au bureau du journal seront annoncés et analysés s'il y a lieu.

On s'abonne
A LA LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE
17, rue de l'École de Médecine,
Et chez tous les libraires, par l'envoi d'un bon de poste, ou d'un mandat sur Paris.

L'abonnement part du 1er décembre ou du 1er juin de chaque année.

SOMMAIRE.

Science du langage. — Cours de M. MAX MULLER (de l'Université d'Oxford), professé à l'Institution Royale de Londres : I. Que la Science du Langage est une des sciences physiques. Traduit de l'anglais par M. ODYSSE-BAROT.

Littérature française. — Conférences de M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER : I. Jean Rotrou; sa vie, ses œuvres.

Histoire du droit français. — Cours de M. DE VALROGER : III. Les Celtes.

Archéologie. — Cours de M. BEULÉ : IV. L'art romain sous les rois.

SCIENCE DU LANGAGE.

COURS DE M. MAX MULLER.

(INSTITUTION ROYALE DE LONDRES.)

Le cours dont nous publions aujourd'hui la première leçon, vient d'être traduit en français par MM. Georges Perrot et G. Harris. Malgré quelques taches et quelques fautes qu'il eût été facile d'éviter, c'est là une œuvre recommandable, et nous nous abstiendrons de toute critique; nous ne reprocherons même pas aux deux traducteurs d'avoir appelé *un botaniste* M. Ch. Lyell, l'illustre géologue que l'Europe entière connaît et admire. Nous demanderons seulement à MM. Perrot et Harris pourquoi ils ont cru devoir dénaturer volontairement, systématiquement, le titre de la première leçon. Ils ont écrit : *A quel ordre de sciences appartient la science du langage.* Or, M. Max Müller avait mis en tête de son discours ce titre bien autrement significatif: THE SCIENCE OF LANGUAGE ONE OF THE PHYSICAL SCIENCES.

O. B.

Que la science du langage est une des sciences physiques.

La science du langage est de date toute récente. Nous n'en trouvons guère de traces au delà du commencement de notre siècle, et elle est à peine reçue sur le pied d'égalité par les branches plus anciennes du savoir humain. Son nom même n'est pas encore fixé, et les différentes appellations qu'on lui a données en Angleterre, en France, en Allemagne, sont si vagues et si variées, qu'elles ont conduit les gens du monde aux idées les plus confuses sur les objets réels de cette nouvelle science. Nous l'entendons appeler *philologie comparée*, *étymologie scientifique*, *phonologie*, *glossologie*. En France, elle a reçu le nom assez convenable, quoique un peu barbare, de *linguistique*. S'il nous fallait, pour notre science, une dénomination grecque, nous pourrions la dériver, soit de *mythos*, mot, soit de *logos*, discours. Mais le nom de *mythologie* est déjà occupé, et *logologie* blesserait trop les oreilles classiques. A quoi bon, d'ailleurs, perdre notre temps à la critique de ces noms, puisque aucun d'eux n'a encore reçu cette sanction universelle qui appartient à ceux des autres sciences modernes, comme la Géologie ou l'Anatomie comparée? Il ne sera pas bien difficile de baptiser notre jeune science, quand nous aurons constaté sa naissance, sa parenté et son caractère. Pour moi, je préfère la simple désignation de Science du Langage, bien qu'en ce siècle de titres ronflants ce nom modeste n'ait que peu de chances d'être généralement accepté.

Du nom nous passons maintenant à l'objet de notre science. Mais avant de définir son sujet principal et de déterminer la méthode à suivre dans nos recherches, il sera utile de jeter un coup d'œil sur l'histoire des autres sciences, parmi lesquelles la science du langage vient pour la première fois réclamer sa place, et d'examiner

leur origine, leur progrès graduel et leur constitution définitive. L'histoire d'une science est, pour ainsi dire, sa biographie; or, comme nous achetons l'expérience moins cher en étudiant la vie des autres, nous pouvons peut-être préserver notre jeune science de quelques-unes des folies et des extravagances inhérentes à la jeunesse, en mettant à profit les leçons que d'autres branches du savoir humain ont payées plus chèrement.

Il y a dans l'histoire de la plupart des sciences une certaine uniformité. Si nous lisons des ouvrages comme l'*Histoire des sciences inductives* de Whewell, ou le *Cosmos* de Humboldt, nous trouvons que l'origine, le progrès et les causes de décadence ou de succès ont été les mêmes pour presque toutes les branches des connaissances humaines. Il y a dans l'histoire de chacune d'elles trois périodes ou phases distinctes, que nous pouvons appeler : la période *empirique*, la période *classificatrice* et la période *théorétique*. Quelque humiliant que cela soit, toutes nos sciences, en dépit des noms pompeux qu'elles portent aujourd'hui, remontent modestement aux plus humbles et aux plus vulgaires occupations des tribus à demi-sauvages. Ce ne furent ni le vrai, ni le bon, ni le beau, qui poussèrent les premiers philosophes aux profondes recherches et aux découvertes hardies. La première pierre des plus glorieuses constructions de l'esprit humain a été posée pour subvenir aux besoins d'une société patriarcale et semi-barbare. Les noms de quelques-unes des plus anciennes sciences nous disent leur propre histoire. La géométrie, qui aujourd'hui se déclare indépendante de toutes les impressions des sens et parle de ses points, de ses lignes et de ses plans comme de conceptions purement idéales qui ne doivent pas être confondues avec leurs grossières et imparfaites représentations qui apparaissent à l'œil humain sur le papier, la géométrie, ainsi que l'indique son nom, dérivé du grec *gè*, terre, sol, et de *metron*, mesure, commença par mesurer un jardin ou un champ. La botanique, la science des plantes, était originairement la science de *botanè*, qui, en grec, ne veut pas dire une plante en général, mais fourrage, de *boskein*, nourrir. La science des plantes eût été appelée *phytologie*, de *phyton*, plante (voy. Jessen, *Was heisst Botanik?* 1861). Les fondateurs de l'astronomie n'ont été ni les poëtes ni les philosophes, mais les marins et les laboureurs. Les premiers poëtes ont pu admirer « la danse gracieuse des *planètes* » ; les philosophes ont pu spéculer sur les harmonies célestes; mais c'était pour le marin seul que la connaissance de ces guides scintillants devenait une question de vie et de mort. Ce fut lui qui calcula leur lever et leur coucher avec l'exactitude d'un marchand et la sagacité d'un aventurier. Les noms mêmes que portaient les simples astres ou les constellations montrent clairement qu'ils furent inventés par les explorateurs de la mer et de la terre. La lune, par exemple, était appelée par eux le *mesureur*, — le mesureur du temps, car le temps a été mesuré par nuits, lunes et hivers, longtemps avant de l'être par jours, soleils et années. *Moon* (qui veut dire *lune* en anglais) est un mot très-ancien : c'était *mòna* en anglo-saxon, et ce nom était alors du masculin, comme dans toutes les langues teutoniques. Ce n'est que par l'influence des langues classiques que *moon* en anglais est devenu féminin, et *sun* (soleil) féminin. Aussi M. Harris a-t-il hasardé une assertion malheureuse quand il a dit dans son *Hermès*, que toutes les nations assignent au soleil le genre masculin et à la lune le féminin. Dans le Gothique, lune se dit *mena*, qui est du masculin. Pour mois, nous avons en anglo-saxon *mônâdh*, en gothique *menoth*, tous les deux masculins. En grec, nous trouvons *mèn*, masculin, pour mois, et *mènè*, féminin, pour lune. En latin, nous avons le dérivé *mensis*, mois, et en sanscrit *mâs*, lune, et *mâsa*, mois, qui sont tous du masculin. Or, ce sanscrit *mâs* vient évidemment de la racine *mâ*, mesurer. En sanscrit, je mesure se dit *mâ-mi*; tu mesures, *mâ-si*; il mesure, *mâ-ti* (ou *mimî-te*). Un instrument de mesurage est appelé en sanscrit *mâ-tram*; le grec *metron*, notre *mètre*. Si maintenant la lune était originairement appelée par les cultivateurs le mesureur, le régulateur des jours, des semaines, des saisons, des marées, l'indicateur des fêtes et le héraut de leurs assemblées publiques, il était tout naturel qu'elle fût considérée comme un homme et non pas comme la jeune fille malade d'amour que notre poésie sentimentale moderne a mise à sa place.

C'était le marin qui, avant de confier sa vie et sa fortune aux vents et aux vagues, attendait le lever de ces étoiles, qu'il appelait les étoiles de la navigation, ou *pléiades*, de *plein*, naviguer. La navigation dans les eaux grecques était considérée comme sûre après le retour des Pléiades, et elle cessait quand elles disparaissaient. Le nom latin des *pléiades* est *vergiliæ*, de *virga*, pousse, ou petite branche. Ce nom leur fut donné par les cultivateurs italiens, parce qu'en Italie, où elles devenaient visibles vers le mois de mai, elles marquaient le retour de l'été. Une autre constellation, les sept étoiles placées sur la terre du Taureau, reçut le nom de *Hyades*, ou *Pluviæ* en latin, parce que, lorsqu'elle se levait avec le soleil, on croyait qu'elle annonçait la pluie. L'astronome conserve ces noms et bien d'autres; il parle encore du pôle du ciel, des étoiles errantes ou fixes (1); mais il oublie trop aisément que ces termes n'étaient pas le résultat d'observations et de classifications scientifiques; qu'ils étaient empruntés à la langue de ceux qui erraient eux-mêmes sur la mer ou dans le désert, et pour qui les étoiles fixes étaient bien réellement ce que leur nom implique, des étoiles fixées au ciel et immobiles, par lesquelles ils pouvaient s'attacher sur l'Océan comme par des ancres célestes.

(1) Dès le temps d'Anaximène, de l'école ionique, et d'Alcméon, de l'école pythagoricienne, les étoiles avaient été divisées en errantes (ἄστρα πλανώμενα ou πλανητὰ) et non errantes (ἀπλανεῖς ἀστέρες ou ἀπλανῆ ἄστρα). Aristote, le premier, employa la dénomination ἄστρα ἐνδεδεμένα, ou étoiles fixes. Πόλος, c'est le pivot où le pôle du ciel.

Mais bien que nous ayons historiquement le droit de dire que le premier géomètre fut un laboureur, le premier botaniste un jardinier et le premier minéralogiste un mineur, on pourra nous objecter avec raison que, dans ces âges primitifs, une science n'est pas encore une science ; que le mesurage d'un champ n'est pas la géométrie, que la culture des légumes est très-éloignée de la botanique, et qu'un boucher n'a aucun droit au titre d'anatomiste. Cela est parfaitement vrai ; mais il est bon pourtant de rappeler à chaque science ses plus humbles commencements et les besoins pratiques qu'elle était originairement appelée à satisfaire. Une science, ainsi que Bacon l'a dit, doit être un riche magasin pour la gloire de Dieu et le bien-être de l'homme ; et, bien qu'il semble que dans l'état si avancé de notre société, les personnes studieuses puissent consacrer leur temps à l'investigation des faits et des lois de la nature ou à la contemplation des mystères du monde des esprits, sans aucune préoccupation des résultats pratiques de leurs travaux, aucune science et aucun art n'ont longtemps prospéré et fleuri parmi nous, à moins de servir, en quelque manière que ce soit, les intérêts matériels de la société. Il est vrai qu'un Lyell recueille et classe, qu'un Faraday pèse et analyse, qu'un Owen dissèque et compare, qu'un Herschel observe et calcule, sans songer aux résultats immédiats de leurs travaux. Mais il y a un intérêt général qui soutient et anime leurs recherches, et cet intérêt repose sur les avantages pratiques que la société tire largement de leurs études scientifiques. Qu'il soit démontré que les couches successives du géologue sont une déception pour le mineur, que les tables astronomiques sont sans utilité pour le navigateur, que la chimie n'est rien qu'un dispendieux amusement, inutile au fabricant et à l'agriculteur, et bientôt l'astronomie, la chimie et la géologie partageront le sort de l'alchimie et de l'astrologie. Tant que la science égyptienne entretint les espérances du malade par de mystérieuses prescriptions (et je ferai observer en passant que Champollion a fait remonter les signes hiéroglyphiques de nos prescriptions modernes aux véritables hiéroglyphes de l'Egypte), et tant qu'elle excita l'avidité de ses protecteurs par la la promesse de la découverte de l'or, elle rencontra des encouragements généreux à la cour des princes et sous le toit des monastères. Mais si l'alchimie n'a pas conduit à la découverte de l'or, elle a préparé la voie à des découvertes beaucoup plus précieuses. Il en est de même pour l'astrologie, qui n'a pas été seulement une grossière imposture, comme on le suppose généralement. Elle passait pour une science aux yeux d'un savant aussi profond et aussi sage que Mélanchthon, et même Bacon lui accorde une place parmi les sciences, tout en admettant « qu'elle s'adresse à l'imagination de l'homme bien plus qu'à sa raison ». En dépit de la condamnation formelle que Luther prononça contre elle, l'astrologie continua à influer sur les destinées de l'Europe ; et cent ans après Luther l'astrologue était encore le conseiller des princes et des généraux, tandis que le fondateur de l'astronomie moderne mourait dans la pauvreté et le désespoir. De notre temps les rudiments même de l'astrologie sont perdus et oubliés. Les arts utiles eux-mêmes, dès qu'ils cessent d'être utiles, disparaissent, et parfois leurs secrets sont à jamais perdus. Quand, après la réforme, les églises furent dépouillées de leurs ornements artistiques, afin de rappeler, jusque dans l'apparence extérieure, la simplicité et la pureté de l'Église chrétienne des premiers siècles, les teintes des vitraux peints commencèrent à se ternir, et elles n'ont jamais repris leur ancienne vivacité et leur ancienne harmonie. L'invention de l'imprimerie a donné le coup de la mort à l'art des lettres historiées et à la peinture en miniature appliquée à l'enluminure des manuscrits ; et les meilleurs artistes de notre siècle désespèrent d'égaler la perfection, la délicatesse et l'éclat que savait réunir l'humble fabricant des missels du moyen âge.

J'appuie quelque peu sur la nécessité pour toute science de répondre à un besoin pratique, car je sais que la science du langage n'a pas beaucoup à offrir à l'esprit utilitaire de notre époque. Elle n'a pas la prétention de nous aider à apprendre les langues plus promptement, et elle fait bon marché du rêve d'une langue universelle. Elle veut simplement nous enseigner ce que c'est que le langage, et ce but semble à peine suffire pour assurer à une science naissante la sympathie et la faveur du public. Il y a pourtant des problèmes qui, bien qu'abstraits et purement spéculatifs en apparence, ont exercé une influence puissante, soit en bien, soit en mal, sur l'histoire de l'humanité. Avant nous les hommes ont combattu pour une idée et donné leur vie pour un mot ; et beaucoup de ces problèmes qui ont agité le monde depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours appartiennent proprement à la science du langage.

La mythologie, qui était le fléau de l'antiquité, est en réalité une maladie du langage. Un mythe signifie un mot, mais un mot qui n'était d'abord qu'un nom ou un attribut, et auquel on a fini par prendre une existence plus substantielle. La plupart des divinités grecques, romaines, indiennes et autres, ne sont rien que des noms poétiques qui ont pris graduellement une personnalité divine qui n'avait jamais existé dans la pensée de leurs premiers inventeurs. *Eos* était un nom de l'aurore avant de devenir une déesse, femme de *Tithon* ou le crépuscule. *Fatum*, ou la fatalité, signifiait primitivement *ce qui a été dit*, et avant que la fatalité devînt une puissance supérieure même à Jupiter, ce mot voulait dire : ce qui a été dit par Jupiter et ce que Jupiter même ne pourrait jamais changer. *Zeus* signifiait, dans l'origine, le ciel brillant, en sanscrit *Dyaus ;* et beaucoup des récits dont il est le héros ne pouvaient s'expliquer que comme se rapportant au ciel brillant, dont les rayons, semblables à une pluie d'or, tombent sur le sein de la terre, la *Danaé* des anciens retenue par son père dans la sombre prison

de l'hiver. Personne ne doute que *Luna* ne fût un simple nom de la lune ; mais cela est également vrai de *Lucina*, et les deux noms sont dérivés de *lucere*, briller. *Hecate* aussi était un ancien nom de la lune, et le féminin de *Hecatos* et *Hekatebolos*, le soleil qui darde au loin ses traits, et *Pyrrha*, l'Eve des Grecs, n'était qu'un nom de la terre rouge, s'appliquant particulièrement au sol de la Thessalie. Cette maladie mythologique, quoique moins violente dans les langues modernes, n'est éteinte en aucune façon.

Pendant le moyen âge, la lutte entre le Nominalisme et le Réalisme qui agita l'Église pendant des siècles, et prépara, en fin de compte, la voie à la réforme, était aussi, comme tout nous l'indique, une controverse sur les noms, sur la nature du langage, et sur la relation entre les mots et nos conceptions, d'une part, et les réalités du monde extérieur, de l'autre. On appelait hérétiques des hommes qui croyaient que certains mots, comme *justice* et *vérité*, n'expriment que des conceptions de notre esprit, et non pas des être réels se manifestant au grand jour.

Dans les temps modernes on a eu recours à la science du langage, pour résoudre quelques-unes des questions politiques et sociales les plus inquiétantes : « Les nations et les langues contre les dynasties et les traités », voilà ce qui a remanié et ce qui remaniera encore la carte de l'Europe; et en Amérique, la philologie comparée a été excitée à prouver l'impossibilité de l'unité primitive des langues et des races, afin de justifier par des arguments scientifiques la théorie impie de l'esclavage. Je ne me souviens pas d'avoir jamais vu la science plus dégradée que sur le titre d'une publication américaine, où, parmi les profils des différentes races des hommes, était introduit le profil du singe, auquel on avait donné une apparence plus humaine qu'à celui du nègre.

Enfin, le problème de la position de l'homme sur les confins du monde de la matière et du monde de l'esprit, a récemment occupé une très-grande place parmi les problèmes des sciences physiques et psychologiques. Il a absorbé toutes les pensées de savants qui, après une longue vie passée à recueillir des faits, à les observer, à les analyser, ont apporté à la solution de ce problème des facultés comme n'en avaient pas encore vu les âges précédents; et à en juger par la chaleur déployée dans des discussions conduites d'ordinaire avec le calme du juge, et non avec la passion des plaideurs, il semblerait, après tout, que les grandes questions de notre existence, de la vraie noblesse de notre sang, de notre origine céleste ou terrestre, quoique ne se rattachant à rien de ce qu'on est convenu d'appeler pratique, ont néanmoins leur charme propre, qui ne perdra jamais son empire sur l'esprit et le cœur de l'homme. Or, quelque loin qu'on ait reculé les limites du monde animal,— si loin que pour un moment la ligne de démarcation entre l'animal et l'homme semblait dépendre d'un pli de plus ou de moins dans le cerveau ! — il y a *une* barrière à laquelle personne ne s'est encore hasardé à toucher, la barrière du langage (1). Même ces philosophes, pour qui *penser*, c'*est sentir* (2), qui réduisent toute pensée à une sensation, et soutiennent que les facultés qui engendrent les idées nous sont communes avec les bêtes, sont obligés d'avouer que, *jusqu'à présent*, aucune race d'animaux n'a produit un langage. Lord Monboddo, par exemple, admet que jusqu'à ce jour, on n'a découvert aucun animal en possession du langage, « pas même le castor, qui de tous les animaux que nous connaissions, et n'appartenant pas comme les orang-outangs, à notre propre espèce, se rapproche le plus de l'homme pour la sagacité. »

Locke, que l'on classe généralement parmi ces philosophes matérialistes, et qui certainement revendiquait pour les sens une grande part de ce qui avait été attribué à l'intelligence, reconnaissait pourtant d'une manière très-explicite la barrière qu'élève le langage entre les bêtes et l'homme. « De ceci, je suis bien assuré, écrit-il, c'est que la faculté de l'abstraction n'existe pas du tout chez les bêtes, et que la possibilité d'avoir des idées générales établit une distinction complète entre l'homme et les animaux. Car il est évident que nous n'observons chez ces derniers aucune trace de l'emploi de signes généraux pour des idées universelles; d'où nous avons lieu d'imaginer qu'ils n'ont pas la faculté d'abstraire, c'est-à-dire de créer des idées générales, puisqu'ils ne se servent pas de mots ni d'autres signes généraux. »

Si donc la science du langage nous donne accès dans ce qui, de l'aveu de tous, distingue l'homme des autres êtres vivants; si elle établit entre l'homme et la brute une frontière qui ne pourra jamais être abattue, elle semble avoir, à l'heure présente, des droits particuliers à l'attention de ceux qui, tout en suivant avec une sincère admiration les progrès de la physiologie comparée, considèrent comme un devoir de protester énergiquement contre un retour des théories de lord Monboddo.

Mais, revenons à notre étude de l'histoire des sciences physiques. Nous avons examiné la période empirique que chaque science doit traverser. Nous avons vu, par exemple, qu'en botanique, un homme qui a voyagé dans les pays lointains, qui a réuni une multitude de plantes, qui en connaît les noms, les particularités et les propriétés

(1) L'illustre philologue est ici dans une erreur complète. On a si bien touché à cette barrière, et ce sont des mains si puissantes qui ont eu cette audace, que la barrière n'existe plus, et qu'on a dû chercher d'autres caractères différentiels entre l'homme et les animaux. Voyez, à ce sujet, dans la *Revue des cours scientifiques* (nos 34, 35, 36), les remarquables leçons de M. de Filippi à l'université de Turin, *sur l'homme et les singes*. — O. B.

(2) « L'homme a deux facultés ou deux puissances passives, dont l'existence est généralement reconnue : la faculté de recevoir les différentes impressions causées par les objets extérieurs, la sensibilité physique ; la faculté de conserver les impressions causées par ces objets, et qui est appelée la mémoire, ou la sensation affaiblie. Ces facultés, causes productrices de la pensée, nous sont communes avec les bêtes. Tout peut se réduire à la sensation. » (Helvétius.)

médicinales, n'est pas encore un botaniste, mais seulement un herboriste, un amateur de plantes, ou ce que les Italiens appellent un *dilettante*, de *dilettare*, réjouir. La véritable science des plantes, comme toute autre science, ne commence qu'avec le travail de la classification. La connaissance pratique des faits s'élève jusqu'à la science dès que, sous la multiplicité des productions individuelles, l'esprit découvre l'unité d'un système organique. Cette découverte se fait au moyen de la comparaison et de la classification. Nous cessons d'étudier chaque fleur par elle-même; et en agrandissant sans cesse la sphère de nos observations, nous essayons de découvrir ce qui est commun à plusieurs d'entre elles, et les caractères essentiels sur lesquels nous pouvons établir des groupes ou classes naturelles. Puis nous comparons, à leur tour, entre elles, cesdifférentes classes dans leurs traits les plus généraux; de nouveaux points de différences ou de similitude d'un caractère plus général et plus élevé apparaissent à la vue, et nous permettent de découvrir des classes de classes, ou des familles. Et, quand nous avons ainsi étudié tout le règne végétal, et jeté sur le jardin de la nature un simple tissu de noms; quand nous pouvons, pour ainsi dire le ramasser et le considérer dans son ensemble, comme un système bien défini et complet, nous parlons alors de la science des plantes, ou botanique. Nous entrons alors dans une nouvelle sphère de connaissances où l'individu est subordonné au général et le fait à la loi; nous découvrons la pensée, l'ordre et le dessein répandus dans la nature entière, et nous voyons le sombre chaos de la matière éclairé par le reflet de l'esprit divin. De telles vues peuvent être vraies ou fausses. Des comparaisons précipitées, des distinctions trop étroites, ont pu empêcher l'observateur de saisir les larges contours du plan de la nature; et pourtant, tout système, quelque insuffisant qu'il devienne plus tard, est un pas en avant. Si l'esprit de l'homme s'est pénétré de la conviction que l'ordre et la loi doivent régner partout, il ne s'arrête point qu'il n'ait éliminé tout ce qui semble irrégulier, qu'il n'ait contemplé toute la beauté, toute l'harmonie de la nature, que son œil n'ait rencontré l'œil de Dieu dans tous ses ouvrages : les échecs du passé préparent les triomphes de l'avenir.

Ainsi, pour revenir à notre premier exemple, l'arrangement systématique des plantes qui porte le nom de *Linnæus*, et qui est fondé sur le nombre et le caractère des organes de la reproduction, a été impuissant à mettre en lumière l'ordre naturel répandu dans tout ce qui végète et fleurit. Les larges lignes de démarcation qui réunissent ou divisent les grandes tribus et familles de plantes étaient invisibles du point de vue où il se plaçait. Mais pourtant son œuvre n'a pas été inutile. Le fait que les plantes, dans toutes les parties du monde, appartiennent à un seul grand système, fut établi une fois pour toutes; et même, dans les méthodes ultérieures, la plupart de ses classes et de ses divisions ont été conservées, parce que la conformation des organes reproducteurs des plantes s'est trouvée marcher parallèlement avec d'autres signes plus caractéristiques d'une véritable affinité (1). L'histoire de l'astronomie nous présente les mêmes particularités. Bien que le système de Ptolémée fût erroné en ce qui regarde le centre du monde, il n'en contribua pas moins à faire découvrir les lois qui déterminent les vrais mouvements des corps célestes. La certitude qu'il reste encore quelque chose d'inexpliqué, ne peut manquer de nous conduire à la découverte de notre erreur. Il n'y a pas d'erreur possible dans la nature; l'erreur ne peut être que le fait de l'homme. Cette conviction vivait dans le cœur d'Aristote, quand, malgré sa connaissance imparfaite de la nature, il déclarait « qu'il n'y a dans le monde rien d'inutile ou sans relation avec le reste, comme dans une mauvaise tragédie »; et depuis son temps, chaque nouveau fait et chaque nouveau système ont confirmé sa croyance.

L'objet de la classification est manifeste. Nous comprenons les choses si nous pouvons les saisir, c'est-à-dire si nous pouvons embrasser et réunir les faits isolés, rassembler les impressions particulières, distinguer entre ce qui est essentiel et ce qui n'est qu'accidentel, et ainsi abstraire le général de l'individuel et classer l'individuel sous le général. C'est là le secret de toute connaissance scientifique. Beaucoup de sciences, en traversant cette seconde phase, reçoivent la dénomination de *comparées*. Quand l'anatomiste a fini la dissection de corps nombreux, qu'il a donné des noms à tous les organes, et découvert les fonctions distinctes de chacun d'eux, il est conduit à apercevoir la similitude là où d'abord il n'avait vu que la dissemblance. Il découvre chez les animaux les plus inférieurs, des indices rudimentaires de l'organisation plus parfaite des animaux supérieurs, et il acquiert la conviction qu'il y a dans le règne animal le même ordre et le même dessein qui se révèlent dans la variété infinie des plantes ou dans tout autre règne de la nature. Il apprend, s'il ne le savait pas déjà, que les choses n'ont pas été créées au hasard ou en bloc, mais qu'il y a une échelle conduisant par d'imperceptibles degrés des plus infimes infusoires au chef-d'œuvre de la création, à l'homme; que tout est la manifestation d'une même pensée créatrice.

De la sorte, la période de la classification nous conduit naturellement à la troisième et dernière, celle de la théorie ou de la métaphysique. Si l'œuvre de la classification est convenablement exécutée, elle nous apprend que rien n'existe dans la nature par accident; que chaque individu appartient à une espèce, chaque espèce à un genre; qu'il y a des lois qui règlent la liberté apparente

(1) « Les organes de la génération étant ceux qui ont le moins de rapports aux mœurs et à la nourriture d'un animal, je les ai toujours regardés comme présentant des indices très-clairs de leur véritable affinité. » — Owen, cité par Darwin, *De l'origine des espèces*. (On sait que cet ouvrage a été traduit par mademoiselle Clémence Royer. — Guillaumin, édit.)

et la variété de toutes les choses créées. Ces lois nous indiquent la présence d'un dessein dans l'esprit du Créateur, et, tandis que les anciens philosophes regardaient le monde matériel comme une simple illusion, ou comme une agglomération d'atomes, ou comme l'œuvre du principe du mal, nous y lisons la révélation d'un pouvoir divin, de sa sagesse et de son amour. L'étude de la nature a pris ainsi un nouveau caractère. Quand l'observateur a recueilli les faits, que le classificateur les a placés dans leur ordre, le penseur se demande quelle est leur origine, quelle est leur signification? Il essaye de s'élever, par le moyen de l'induction, et parfois par intuition, dans les régions que ne saurait atteindre le simple collectionneur. Dans cette tentative, l'esprit humain a sans doute éprouvé souvent le sort de Phaéton; mais, sans se laisser décourager par ses chutes, il redemande encore et toujours les coursiers de son père. On a prétendu que ce qu'on appelle philosophie de la nature n'a jamais rien accompli; qu'elle a seulement prouvé que les choses doivent être exactement telles que les ont trouvées l'observateur et le collectionneur. Les sciences physiques, pourtant, ne seraient jamais parvenues au point où elles en sont, sans l'impulsion que leur ont donnée les philosophes et même les poëtes. « Aux limites des connaissances exactes, dit Humboldt, comme du haut d'un rivage élevé, l'œil aime à se porter vers les régions lointaines. Les images qu'il voit peuvent être trompeuses, mais, comme ces images décevantes que croyaient apercevoir, bien avant le temps de Colomb, les habitants des Canaries ou des Açores, elles peuvent amener la découverte d'un nouveau monde. »

Copernic, dans la dédicace de son ouvrage au pape Paul III (il fut commencé en 1517, terminé en 1530 et publié en 1543), Copernic avoue qu'il fut conduit à la découverte de la position centrale du soleil et du mouvement diurne de la terre, non par l'observation ou l'analyse, mais par ce qu'il appelle le sentiment d'un manque de symétrie dans le système de Ptolémée. Mais qui lui avait appris qu'il doit y avoir de la symétrie dans les corps célestes, ou que la complication n'est pas plus sublime que la simplicité? La symétrie et la simplicité, avant d'être découvertes par l'observateur, étaient supposées par les philosophes. La première idée de révolutionner les cieux, fut suggérée à Copernic, comme il nous le dit lui-même, par un ancien philosophe grec, Philolaüs le Pythagoricien. Sans doute, chez Philolaüs, le mouvement de la terre n'était qu'une conjecture, ou, si vous l'aimez mieux, une heureuse intuition. Néanmoins, si nous ajoutons foi aux paroles de Copernic, il est très-possible que, sans cette hypothèse, nous n'eussions jamais entendu parler du système de Copernic. On n'arrive pas à la vérité seulement par l'addition et la multiplication. En parlant de Kepler, dont la méthode de raisonnement a été regardée comme dangereuse et chimérique par ses contemporains et par les astronomes postérieurs, sir David Brewster remarque très-judicieusement « que, comme instrument de recherche, l'influence de l'imagination a été bien négligée par ceux qui ont essayé de donner des lois à la philosophie. » La torche de l'imagination est aussi nécessaire à la recherche de la vérité, que la lampe aux veilles studieuses.

Dans l'histoire des sciences physiques, les trois périodes que nous venons de décrire apparaissent généralement dans l'ordre chronologique. Je dis *généralement*, car il y a eu des cas, comme dans l'exemple que j'ai cité de Philolaüs, où les résultats appartenant proprement à la troisième période ont été presque atteints dès la première. Pour l'œil perçant du génie, un cas peut en valoir mille, et une expérience bien choisie peut conduire à la découverte d'une loi absolue. Et puis il y a de grandes lacunes dans l'histoire de la science. La tradition des générations est interrompue par les bouleversements politiques ou ethnologiques, et l'œuvre, sur le point d'être achevée, a dû être refaite en entier, quand une nouvelle surface s'est formée pour le développement d'une civilisation nouvelle. Toutefois, ces trois phases, sans aucun doute, se succèdent pour l'ordinaire dans l'ordre naturel : on l'a remarqué dans l'étude de toutes les sciences. L'apprenti botaniste commence par recueillir des plantes. Prenant à part chacune d'elles, il observe son caractère particulier, son habitat, sa saison propre, son nom populaire. Il apprend à distinguer les racines, la tige, les feuilles, le calice, la corolle, les étamines, les pistils. Il apprend, pour ainsi parler, la grammaire pratique de la plante avant de commencer à comparer, à arranger, à classer. Ensuite on ne peut aborder avec succès la troisième période d'une des sciences de la nature sans avoir traversé la seconde. Personne ne peut étudier la plante en elle-même, personne ne peut comprendre la portée d'un ouvrage comme celui de M. Schleiden sur *la vie des plantes*, sans avoir étudié la vie des plantes dans leur merveilleuse variété, et l'ordre plus merveilleux encore de la nature. Ces derniers et suprêmes résultats de la philosophie inductive ne sont possibles que quand la voie a été dégagée par une classification préalable. Le philosophe doit commander à ses classes comme un général à ses régiments. Ainsi seulement la bataille peut être gagnée et la vérité conquise.

Après ce rapide coup d'œil sur l'histoire des autres sciences physiques, nous revenons maintenant à celle qui nous occupe, à la science du langage, afin de voir si elle est réellement une science, si elle peut marcher sous l'étendard des sciences inductives. Nous voulons savoir si elle a traversé, ou si elle traverse encore les trois phases des recherches physiques; si ses progrès ont été systématiques ou irréguliers, si sa méthode a été bonne ou fautive. Mais avant de nous engager dans cette voie, nous avons encore, je crois, quelque chose à faire. Vous pouvez avoir remarqué que j'ai toujours supposé que la science du langage, plus connue dans ce pays sous le nom de *philologie comparée*, est une des sciences physiques, et que par conséquent sa méthode doit être iden-

tique avec celle qui a été suivie avec tant de succès en botanique, en géologie, en anatomie et dans les autres branches de l'étude de la nature. Dans l'histoire des sciences physiques, cependant, nous chercherions en vain une place assignée à la *philologie comparée;* son nom même semblerait indiquer qu'elle appartient à une tout autre sphère des connaissances humaines. Des deux grandes divisions de la spéculation intellectuelle, — les sciences *physiques* et les sciences *historiques*, — la première concerne les œuvres de Dieu, la seconde traite des œuvres de l'homme. Or, à en juger par son nom, la philologie comparée, comme la philologie classique, semblerait se ranger, non parmi les sciences physiques, mais parmi les sciences historiques, et la méthode qu'il convient d'y appliquer semblerait être celle qui est suivie dans l'histoire de l'art, du droit, de la politique et de la religion. Il ne faut pourtant pas nous laisser égarer par ce nom de philologie comparée. Il serait difficile de dire par qui il a été choisi; mais tout ce qu'on peut alléguer en sa faveur, c'est que les créateurs de la science du langage furent surtout des humanistes ou des philologues, et que leurs études sur la nature et les lois du langage furent basées sur la comparaison d'autant de faits qu'ils pouvaient en rassembler dans la sphère spéciale de leurs travaux. Ni dans l'Allemagne, qu'on peut bien appeler le berceau de cette science, ni en France, où elle a été cultivée avec un brillant succès, cette dénomination n'a été acceptée. Il ne sera pas difficile de montrer que, bien que la science du langage doive beaucoup à l'humaniste et lui ait, en retour, rendu de grands services, la philologie comparée n'a absolument rien de commun avec la philologie, dans le sens usuel du mot. La philologie classique ou orientale, qu'elle s'occupe des langues anciennes ou des idiomes modernes, des langues cultivées ou des langues barbares, est une science historique. La langue n'est ici traitée que comme un instrument. L'humaniste se sert du grec ou du latin, l'orientaliste, de l'hébreu, du sanscrit, ou de tout autre langue, comme d'une clef pour l'intelligence des monuments littéraires que nous ont légués les siècles passés, comme d'une formule magique pour évoquer de la tombe les pensées des grands hommes des différents pays et des différents âges, et comme d'un moyen pour retracer les progrès sociaux, moraux, intellectuels et religieux de la race humaine. De même, dans l'étude des langues vivantes, ce n'est pas pour elles-mêmes que nous achetons des grammaires et des vocabulaires, mais pour leur utilité pratique : nous nous en servons comme de lettres d'introduction auprès de la meilleure société ou de la meilleure littérature des principales nations de l'Europe.

Dans la philologie comparée le cas est tout différent. Ici, le langage n'est plus considéré comme un moyen, mais comme l'objet même de la recherche scientifique. Les dialectes qui n'ont jamais produit d'œuvre littéraire, les jargons des tribus sauvages, les claquements de langue des Hottentots et les modulations vocales des Indo-Chinois sont aussi importants, et parfois pour certains problèmes, plus importants que la poésie d'Homère ou la prose de Cicéron. Nous n'avons pas à connaître les langues : nous voulons connaître le langage, ce qu'il est, comment il peut servir de véhicule ou d'organe à la pensée ; nous voulons connaître son origine, sa nature, ses lois, et c'est dans le but d'arriver à cette connaissance que nous recueillons, que nous arrangeons, que nous classons tous les faits du langage qui se trouvent à notre portée.

Et ici je dois protester, au début même de ces leçons, contre la supposition que, pour étudier le langage, il soit nécessaire d'être un grand linguiste. J'aurai à vous parler dans le cours de ces lectures de certaines langues parmi lesquelles il en est dont vous n'avez jamais peut-être entendu prononcer le nom. Ne croyez pas que je connaisse ces langues, comme vous connaissez le grec et le latin, le français ou l'allemand. Dans ce sens, je ne sais que bien peu de langues, et je n'ai jamais aspiré à la renommée d'un Mithridate ou d'un Mezzofanti. Il est impossible, pour qui étudie la philologie comparée, d'acquérir une connaissance pratique de toutes les langues dont il a à s'occuper. Il n'a nul désir de parler la langue kachikale, pour laquelle on vient de fonder une chaire à l'université de Guatemala, ou d'apprendre les élégances de l'idiome des Tchérémisses ; il n'a pas non plus l'ambition d'explorer la littérature des Samoyèdes ou des habitants de la Nouvelle-Zélande. C'est la grammaire et le dictionnaire qui forment l'objet de son enquête, qu'il consulte et qu'il soumet à une analyse minutieuse ; mais il n'encombre pas sa mémoire de paradigmes de noms et de verbes ou de longues listes de mots qui n'ont jamais été dans une œuvre littéraire. Il est bien vrai, sans doute, qu'aucune langue ne révélera l'ensemble de sa merveilleuse structure qu'au savant qui l'aura étudiée à fond et d'une manière critique, dans un certain nombre d'œuvres littéraires représentant les diverses périodes de son développement. Pourtant, de courtes listes de mots et des esquisses incomplètes de la grammaire sont, en beaucoup de cas, tout ce que nous pouvons nous attendre à obtenir, tout ce que nous pouvons espérer de posséder et d'utiliser dans nos recherches. Le linguiste doit apprendre à tirer le meilleur parti possible de ces renseignements épars, de même que l'anatomie comparée sait utiliser les plus petits fragments d'os fossiles, ou les dessins imparfaits d'animaux rapportés par les voyageurs étrangers à la science. S'il nous fallait acquérir une connaissance critique ou pratique de toutes les langues qui serviront à nos recherches, la science du langage deviendrait tout simplement impossible. Mais nous n'exigeons pas que le botaniste soit un habile jardinier, le géologue un mineur, ni l'ichthyologiste un pêcheur adroit. Il ne serait pas non plus raisonnable de refuser à la science du langage la même division du travail, qui est indispensable pour traiter avec succès des sujets bien moins étendus. Bien qu'une grande partie de ce que nous pourrions appeler le *règne* du langage soit à jamais

perdue pour nous, que des périodes tout entières de son histoire soient fatalement soustraites à notre observation, néanmoins la masse de mots que nous trouvons, soit dans les couches pétrifiées des littératures anciennes, soit dans la variété innombrable des dialectes et des idiomes vivants, nous offre un champ aussi vaste, sinon plus vaste, qu'aucune autre branche des sciences physiques. Il est impossible de fixer le nombre exact des langues connues; mais il ne peut guère s'élever à moins de neuf cents. Qu'une mine aussi riche n'ait jamais excité la curiosité des philosophes qui étudient la nature, c'est ce qui pourrait paraître étrange, plus étrange peut-être que l'indifférence avec laquelle les générations antérieures avaient traité les leçons que les pierres mêmes semblaient offrir sur la vie qui bat encore dans les veines de notre planète et sur la surface du sol. Le vieux dicton que « la familiarité engendre le mépris » serait fort applicable au sujet de ces deux sciences. Le gravier de nos chemins paraissait à peine digne d'occuper les savants, et il fallait un effort pour élever à la dignité scientifique le langage que peut parler un paysan grossier. L'homme avait scruté toutes les parties de la nature, les trésors minéraux dans les entrailles de la terre, les fleurs de toutes les saisons, les animaux de tous les continents, les lois des orages et les mouvements des corps célestes; il avait analysé toutes les substances et disséqué tous les corps organisés; il connaissait chaque os et chaque muscle, chaque nerf et chaque fibre de son propre corps, jusqu'aux derniers éléments qui composent sa chair et son sang; il avait médité sur la nature de son âme, sur les lois de son esprit et tâché de pénétrer jusqu'aux causes finales de toutes choses; et pourtant le langage, sans l'aide duquel le premier pas n'aurait pu être fait dans cette glorieuse carrière, restait à l'écart, sans que personne daignât s'en occuper. Comme un voile tombant trop près des yeux, il était presque inaperçu.

Dans un siècle où l'étude de l'antiquité attirait les esprits les plus énergiques, où les cendres de Pompéi, passées au crible, nous laissaient retrouver les objets d'art de la civilisation romaine, où la chimie faisait reparaître sur le parchemin les pensées effacées des écrivains grecs, où l'on fouillait les tombeaux de l'Égypte pour en exhumer leurs dépôts sacrés, et où l'on forçait les palais de Babylone et de Ninive à nous rendre les journaux d'argile de Nabuchodonosor; où, en un mot, on recherchait avec anxiété, pour les conserver pieusement dans nos bibliothèques et nos musées, tout ce qui paraissait contenir le moindre vestige de la vie primitive de l'homme; le langage, qui par lui-même nous fait remonter bien au delà de la littérature cunéiforme de l'Assyrie et de la Babylonie, et des documents hiéroglyphiques de l'Égypte; qui nous relie nous-mêmes, par une chaîne non interrompue, aux premiers ancêtres de notre race, et dont la vie se rattache encore aux premières manifestations de l'esprit humain; le langage, qui est enfin le témoin vivant et parlant de l'histoire entière de notre espèce, n'a jamais été étudié par l'historien, ni forcé de révéler ses secrets, jusqu'à ce qu'il fût interrogé, et pour ainsi dire rendu à lui-même, dans les cinquante dernières années, par le génie d'un Humboldt, d'un Bopp, d'un Grimm, d'un Bunsen et d'autres encore! Si vous considérez que, quelque vue que nous adoptions sur l'origine et sur la distribution du langage, rien de nouveau n'a été ajouté à sa substance; que tous ses changements n'ont été que des modifications de forme; qu'aucune racine, aucun radical n'a été inventé par les générations récentes, pas plus qu'un seul élément n'a été ajouté au monde matériel où nous vivons; si vous réfléchissez qu'en un sens, et en un sens parfaitement juste, on peut dire que nous nous servons des mots mêmes qui sortirent de la bouche du premier homme lorsqu'il donna des noms à « tous les bestiaux, aux oiseaux de l'air et à tous les animaux des champs », vous penserez, je crois, que la science du langage a plus de titres à votre attention que n'en pourraient produire la plupart des autres sciences.

Traduit de l'anglais par ODYSSE-BAROT.

POÉSIE FRANÇAISE.

COURS DE M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

(ASSOCIATION POLYTECHNIQUE.)

Rotrou, sa vie et ses œuvres.

Messieurs,

Le premier sentiment que j'éprouve en montant dans cette chaire, où se sont succédé depuis cinq ans tant d'hommes de talent, tant d'hommes de bien, associés de cœur et d'âme à une œuvre libéralement démocratique, le premier sentiment que j'éprouve en m'asseyant à cette place, c'est le besoin de remercier publiquement ceux qui m'ont fait l'honneur de m'y appeler. Mais ce premier devoir de gratitude une fois rempli, une autre pensée m'obsède, une autre émotion me domine. Pourquoi chercherais-je à m'en défendre? Je ressens une crainte involontaire; je crains... oh! ne cherchez pas à me rassurer, je crains votre bienveillance même, je crains cet empressement si flatteur, je crains vos préventions trop favorables, je crains de ne pas tenir ce qu'on a pu vous promettre de mes humbles efforts, et je suis malheureusement trop sûr de ne pas répondre comme je le désirerais à votre sympathique espérance. Et puis, un autre danger: devant un auditoire aussi nouveau pour moi, quel sujet choisir qui puisse convenir à tous? Je me suis beaucoup occupé depuis vingt ans des littératures modernes de l'Europe; j'ai dessiné à la plume ou par la parole bien des physionomies vivantes. Poëtes, philosophes, historiens, moralistes, orateurs, j'ai interrogé les plus illustres enfants de la famille humaine. Lequel de ces glorieux hôtes faut-il évoquer devant vous? Tandis que je me posais cette question, indécis, irrésolu, faute

de vous connaître suffisamment et de savoir ce que réclament de moi votre intelligence et votre cœur, je voyais, pour ainsi dire, passer devant mes yeux mille figures du monde idéal qui sollicitaient ma pensée, et volontiers je me serais dit avec un poëte de nos jours invoquant la conseillère divine, car l'enseignement a aussi son inspiration de la muse : Oui, du moyen âge à la Révolution, du poëme à l'histoire, d'un bout à l'autre du monde des idées, quel temps, quelle œuvre, quel homme faut-il choisir ? J'ai choisi, messieurs, un personnage presque inconnu, mais qui fut grand par le cœur bien plus encore que par le génie. Voilà, ce me semble, des titres faits pour vous plaire : l'héroïsme du cœur d'abord, ajoutons un héroïsme resté dans l'ombre et qui n'a pas eu toute sa récompense.

Ah ! messieurs, parmi ceux qui me font l'honneur de m'écouter, combien, j'en suis sûr, combien de ces vertus cachées ! Dans cette grande bataille qu'on appelle la vie moderne, au milieu des difficultés et des luttes de toute existence laborieuse (et le travail de nos jours c'est la loi universelle), au milieu de ces difficultés et de ces luttes qui sont la sauvegarde de la dignité de chacun et de l'indépendance de tous, combien, je le répète, d'actions généreuses ensevelies dans les ténèbres ! combien de héros qui demeureront à jamais inconnus ! On célèbre, et avec raison, les heureux que couronne la gloire ; célébrons, nous, les héros inconnus, restituons à la mère patrie les enfants dont elle peut citer les noms avec orgueil : ce sera un encouragement et une joie pour tous les autres !

L'homme dont je veux vous entretenir était un poëte, un écrivain dramatique ; mais la leçon qui résultera, je l'espère, de sa vie et de sa mort, cette leçon, outre les perspectives lumineuses que peuvent nous offrir ses fictions théâtrales, peut convenir à tous, à toutes les existences laborieuses, à tous ceux qui, en accomplissant leurs tâches modestes à la place que leur assigna la Providence, servent en même temps, sans bruit, sans fracas, sous l'œil de Dieu et de leur conscience, la patrie et l'humanité !

Il y a deux siècles et demi environ, vers l'année 1630, la grande préoccupation littéraire du moment c'était le théâtre. Les autres nations de l'Europe, l'Italie, l'Espagne et l'Angleterre, avaient déjà à cette époque un grand théâtre, expression de leur génie national, et sur lequel des esprits éminents s'étaient produits : à Florence, Machiavel, le Trissin, le cardinal Bibbiena ; à Madrid, Lope de Véga et son école ; à Londres, le grand William Shakspeare. La France, depuis la disparition de son vieux et naïf théâtre du moyen âge, qui a précédé toutes les scènes de l'Europe moderne, la France ne produisait plus que des essais informes ; mais, vous le savez, messieurs, la France n'aime pas à rester en arrière. Un instinct secret l'aiguillonne chaque fois qu'elle se sent dépassée ; oui, en toutes choses, littérature, politique, industrie, dans tous les domaines de l'activité intellectuelle, chaque fois qu'elle n'occupe pas le rang qui lui est dû, il y a un aiguillon secret qui la tourmente ! C'est précisément ce qu'on a vu vers l'an 1630. Les sympathies du public, l'ardeur des écrivains, l'attention et les encouragements de la nation tout entière se portèrent de ce côté-là. Le grand ministre de ce temps, celui qui abaissait la maison d'Autriche, qui relevait la France, qui faisait courber sous la loi commune les têtes les plus altières d'une aristocratie hautaine, égoïste et pernicieuse à l'Etat, Richelieu, au milieu de ses immenses labeurs, était passionné pour le théâtre. —Avec plus ou moins de goût, avec des inspirations plus ou moins heureuses, c'est une question à part ; — mais enfin ce grand homme, au milieu de ses travaux immenses, était passionné pour le théâtre ! Chacun sentait que, sans un théâtre national, la France du XVIIe siècle n'était pas tout à fait la France. De là une très-grande ardeur chez tous les poëtes, de là aussi des rivalités et des illusions singulières. Il n'y avait pas de poëte médiocre qui, porté par le flot de l'opinion, ne prît son frêle esquif pour un navire de haut bord. Après quelques succès éphémères, on se croyait en possession d'une renommée immortelle ; et comme d'ailleurs c'était le temps des *Matamore*, des *capitaine Fracasse*, des *seigneur Tranche-Montagne*, tout nouveau venu qui dérangeait l'admiration officielle et réclamait sa place était sûr d'être mal accueilli. En voulez-vous un exemple ? Corneille, de 1629 à 1635, obtint les plus grands succès auprès de ses émules. Pourquoi ? Parce qu'il écrit des comédies, et que personne avant lui ne s'est emparé de la scène comique. On s'est partagé le domaine du théâtre : à celui-ci les tragédies, à celui-là les tragi-comédies, à tel autre les grands imbroglios romanesques ; la comédie n'appartient à personne. Corneille la prend ; c'est à ce titre, c'est comme peintre de la vie réelle, c'est comme créateur du dialogue que l'auteur de *Mélite* et de la *Veuve*, de la *Suivante* et de la *Place Royale*, est admis avec acclamation par ses rivaux. Lorsque Scudéri salue son apparition par ces mots :

Le soleil s'est levé ; retirez-vous, étoiles !

son enthousiasme s'adresse au peintre aimable qu'un autre écrivain du temps appelle le *Térence* du XVIIe siècle. Mais en 1636, après le *Cid*, le jour où Corneille devient le grand Corneille, alors que d'insultes et d'outrages ! Eh bien, au milieu de ces alternatives passionnées, il y a un poëte qui a rempli constamment le rôle le plus généreux et le plus noble. Dans le concert de louanges qui accueille le succès de la *Veuve*, sa voix est la plus mélodieuse et la plus cordiale ; puis, quand l'envie se déchaîne contre le grand écrivain, il lui reste fidèle ; il proclame sa victoire ; il devient son patron, son protecteur, et Corneille, qui a trois ans de plus que lui, le nommera son père.

Messieurs, ce poëte si généreux, si noble, c'est celui dont j'ai à vous entretenir en ce moment, c'est Jean Rotrou. Il était né à Dreux, le 19 août 1609 ; il appartenait à une famille de magistrats où vivait une longue

tradition d'honneur et de vertu. On connaît peu les détails de sa biographie. Nous savons seulement que c'était une nature généreuse, ardente, ouverte à toutes les impressions du grand et du beau; fort dissipé dans les premiers temps de sa jeunesse, joueur effréné, dit-on, mais capable de lutter contre lui-même et de se régénérer : tel était l'ami de Corneille. A-t-il été comédien comme Molière, comme Shakspeare? Quelques mots de Chapelain sembleraient le faire croire. Oui, l'enfant prodigue, avant de revenir prendre sa place au foyer paternel, et continuer les vertus de ses ancêtres, a bien pu courir la province et improviser ses pièces en représentant celles des autres. Quoi qu'il en soit, ce qui domine chez lui, c'est l'ardeur, la générosité, une noblesse naturelle au milieu des dissipations de la jeunesse, un sentiment d'honneur, de probité, de vertu, qui un jour, en pleine activité poétique, en plein triomphe, à l'âge de quarante et un ans, lui fera sacrifier sa vie à son devoir. Tel est le Rotrou que la tradition nous livre. La date de sa naissance, la date et les circonstances sublimes de sa mort, quelques traces de son caractère, voilà tout ce que nous en savons; mais ses œuvres sont là, et l'âme du poëte, avec ses faiblesses, son enthousiasme, sa facilité, son effort vers le mieux, ses défaillances et ses sublimes élans, l'âme de Rotrou s'y découvre à nous tout entière.

Messieurs, nous avons environ une quarantaine de pièces dramatiques de Rotrou : les unes très-faibles, ce sont les premières; très-compliquées, très-embrouillées, inspirées de l'espagnol, et arrangées à la mode des romans du temps; les autres, où la pensée se dégage, où la poésie apparaît, où la lutte des passions se produit en des figures vivantes, où le poëte suit Corneille de loin; d'autres enfin, où il s'approche de lui, où il va l'atteindre, où il le touche presque, où il est le plus généreux et le mieux inspiré de ses émules, avant de le rejoindre, et je dirais presque de le surpasser, par l'héroïque sublimité de sa mort!

Étudier l'une après l'autre ces quarante pièces de Rotrou, ou même les distribuer par groupes, ce serait une tâche beaucoup trop longue et qui ne saurait convenir au plan que j'ai dû me tracer ici. J'y ai regret, je l'avoue; il ne serait pas indifférent, pour vous donner une complète idée de ce noble poëte, de vous montrer par des exemples précis ses rapports avec Corneille, avec Molière, avec Racine : nos plus grands poëtes lui ont dû quelque chose.

Les scènes les plus plaisantes des deux Sosies dans l'*Amphitryon*, le *sans dot* de l'*Avare*, l'invention si originale du Mamamouchi dans le *Bourgeois gentilhomme;* maintes idées, maintes saillies qui, transformées par le génie de Molière, brillent d'un éclat tout nouveau dans les *Fourberies de Scapin* et *M. de Pourceaugnac*, c'est Rotrou qui a fourni tout cela au maître immortel de la scène comique. Et Racine, Racine lui-même, ne doit-il rien à ses richesses naïvement confuses? Quand Racine écrit sa première tragédie, il est mis en veine par l'*Antigone* de Rotrou, et tout en corrigeant son plan, il y signale, ce sont ses termes, *quantité de beaux endroits;* et enfin dans ce chef-d'œuvre appelé *Iphigénie*, il rencontre partout Rotrou, et il lui fait des emprunts qu'il transforme et féconde avec la supériorité d'un art incomparable.

Messieurs, examiner tous ces rapprochements, cela nous entraînerait dans des détails beaucoup trop longs et qui ne peuvent convenir ici. Allons donc tout droit aux grands faits de sa carrière d'écrivain. Voyons Rotrou dans tout l'éclat de son génie, dans la maturité et la force de ses créations poétiques; voyons-le surtout dans ses trois grandes œuvres, *Saint-Genest*, *Wenceslas* et *Cosroès*. Ce sont particulièrement ces deux dernières œuvres, *Wenceslas* et *Cosroès*, que je voudrais un instant ranimer devant vous. Ce sont de très-grandes œuvres, hardies, puissantes, originales, dans lesquelles l'auteur a exprimé audacieusement l'idéal de la souveraineté, tel qu'il le conçoit. *Wenceslas* et *Cosroès* sont aujourd'hui profondément oubliés, à peu près inconnus; mais encore une fois, messieurs, dans ces deux tragédies que j'essayerai, avec l'aide de votre sympathique attention, de faire revivre un instant sous vos yeux, il y a une pensée très-belle et très-hardie, que toute la littérature française au XVIIe siècle a continuée. Vous rappelez-vous, messieurs, les beaux vers que, dans *Athalie*, le grand prêtre Joad adresse à Joas, lorsqu'il lui enseigne les périls de la souveraineté absolue?

Eh bien, messieurs, cette scène si belle, on peut dire qu'elle s'est reproduite d'un bout à l'autre du XVIIe siècle. C'est la grande idée de Corneille, dans *Cinna;* de Racine, dans *Britannicus*, dans *Esther*, dans *Athalie;* de Bossuet, dans la *Politique tirée de l'Écriture sainte;* de Pascal, dans quelques-unes de ses pensées; de Fénelon, dans des écrits sans nombre; de la Bruyère, dans son chapitre des *Souverains;* enfin de Saint-Simon, à chaque page de ses *Mémoires*. Tous, messieurs, avec un accord extraordinaire, les uns par un sublime instinct, les autres avec une volonté expresse, ils ont fait l'éducation du chef de l'État, du roi, du souverain, de Louis XIV, de même que Massillon, leur continuateur, fera plus tard, au commencement du XVIIIe siècle, dans les sermons de son *Petit carême*, l'éducation de Louis XV encore enfant. Eh bien, messieurs, cette tendance si hardie, si loyalement audacieuse, à quelle époque croyez-vous qu'elle ait commencé dans notre littérature dramatique? Elle s'ouvre avec le poëte dont je vous entretiens, avec Jean Rotrou.

Rotrou avait commencé à composer ses vers à un moment où Richelieu d'abord, et Mazarin ensuite, ayant relevé l'autorité royale, on voyait se fonder et grandir la souveraineté absolue du XVIIe siècle, élaboration nécessaire sans doute à l'économie générale de notre histoire, au progrès que nous réservaient l'avenir et la révolution de 1789, et à l'établissement de la grande équité, de la grande égalité moderne, élaboration nécessaire, mais singulièrement périlleuse.

Eh bien, messieurs, Rotrou, le généreux Rotrou, soit qu'il ait compris effectivement ce péril, soit qu'il ait cédé simplement à l'un de ces instincts qui sont le merveilleux privilége des poëtes, le premier avant Corneille, Racine, Bossuet, Pascal et Fénelon, la Bruyère et Saint-Simon, s'est appliqué à conjurer le péril en traçant l'idéal sublime du souverain. Il s'incline devant cette souveraineté que les circonstances rendent absolue; il s'incline devant elle avec une espèce de crainte religieuse; il redit avec terreur et respect tout à la fois ce que Marie-Joseph Chénier dira un jour avec irritation et amertume :

Aujourd'hui, dans un homme, un peuple est tout entier.

Il s'incline devant cette souveraineté, mais il lui fait la leçon à sa manière, lui donne un modèle, lui trace ses devoirs, fait briller à tous les yeux un sublime idéal.

Messieurs, cette préoccupation se retrouve dans toutes ses œuvres, et dans celles-là même qui semblent le plus étrangères à l'idée que je vous signale, jusque dans ses tragi-comédies, dans ses imbroglios romanesques.

C'est cette inspiration que nous trouvons dans *Saint-Genest*. *Saint-Genest* est l'histoire d'un comédien païen qui, en représentant le martyre d'Adrien, sous Maximin et Dioclétien, entre si profondément dans l'âme de son personnage, que la grâce le touche et le transforme. La pièce est pleine de beautés neuves, hardies, originales; c'est une conception qui est tout entière de Rotrou, et pour laquelle il n'avait pas de modèle. Mais, messieurs, j'ai le regret de ne pouvoir m'y arrêter longuement. Je vous indiquerai seulement, parmi les beautés de cette grande œuvre, un point particulier, un point qui nous rattache à celui qui nous occupe en ce moment, à la souveraine puissance, telle que l'a conçue l'imagination cordiale, honnête et patriotique de Rotrou. Ce point, le voici. Rotrou nous parle de la liberté de conscience à propos du martyre de Saint-Genest, et il en parle, non comme un contemporain de Corneille, mais comme un homme du XIXe siècle, comme un homme déjà nourri des principes de 89. Il y a dans son drame un endroit où Maximin, le tyran, le persécuteur, las de noyer le christianisme dans le sang et de voir toujours les chrétiens renaître plus nombreux après chaque persécution, prend le parti de recourir à la douceur. Avec quelle vigueur le poëte a exprimé cet accroissement irrésistible de la révolution chrétienne du IIe et du IIIe siècle!

Notre pensée, emportée par la sienne, applique aux événements mêmes de nos jours ce que le poëte du XVIIe siècle et l'orateur du IIIe disaient seulement des chrétiens primitifs. Oui, messieurs, comment exterminer tout un peuple, tout le monde! comment étouffer une révolution qui est partout, qui pénètre et agit partout! Révolution chrétienne du IIe siècle, révolution de 1789, avec ses partisans répandus d'un bout du monde à l'autre, même chose et même spectacle!

Il y a un passage où Maximin s'écrie :

Il est plus de captifs que de fers et de chaînes!

Admirable vers! cri du tyran désarmé.

Il s'écrie encore :

Les cachots, trop étroits, ne les contiennent pas!

Plus de cachots! et le nombre des chrétiens va s'accroissant toujours! C'est un peuple, un monde; ce n'est plus une révolte, c'est une révolution, la plus grande des révolutions, celle qui s'est accomplie par l'énergique résignation et la douceur invincible.

Messieurs, c'est dans cette belle pièce, à l'occasion de cette grande lutte, qu'Adrien, le personnage, le martyr représenté par l'acteur Saint-Genest, réclame de Maximin la liberté de conscience. Remarquez qu'il n'y a rien de pareil dans Corneille. Corneille est admirable pour mettre en scène l'exaltation mystique des premiers chrétiens; mais c'est une affaire de cœur, de sentiment, d'enthousiasme: on ne voit pas le droit invoqué. Tandis que le droit de la liberté de conscience est invoqué admirablement par Rotrou, et c'est là, messieurs, sa grande originalité.

— La suite à un prochain numéro. —

HISTOIRE DU DROIT FRANÇAIS.

COURS DE M. DE VALROGER.

(FACULTÉ DE DROIT.)

Les origines celtiques du droit français.

(Voy. le n° 36.)

III.

LES CELTES.

Concentrons maintenant notre attention sur les Celtes.

Les Grecs ne virent la Gaule que de loin; tout ce qu'ils ont dit des Celtes est vague et confus. Les Romains eux-mêmes s'occupèrent plus de s'y établir que de la connaître, jusqu'au temps où César entreprit d'en faire la conquête entière. Il l'étudia pour la vaincre. Dans les mémoires qu'il nous a laissés sur sa guerre des Gaules, il décrit l'état social du pays, en comparant les Gaulois avec les Germains. Rome venait d'être mise en face de ces nouveaux ennemis, contre lesquels l'empire eut à lutter sans cesse, jusqu'à ce qu'ils le renversassent pour s'établir sur ses ruines. Les guerres soutenues contre la Germanie la firent de mieux en mieux connaître. Tacite peignit ses mœurs dans un écrit immortel. Ce que César et Tacite ont écrit sur la Gaule et la Germanie forme comme les premières pages de l'histoire du droit français.

En les rapprochant, on voit que, des deux côtés du Rhin, le territoire était partagé en une foule de petits peuples; partout régnait une vie animée, la liberté politique abondait.

Mais la base en était plus étroite en Gaule qu'en Germanie. César nous montre dans la classe gauloise, à la-

quelle il donne le nom d'*equites*, une aristocratie qui tenait la masse du peuple dans un profond abaissement : *plebs penè servorum loco habetur*. Rien de pareil en Germanie.

Les druides partageaient en Gaule le pouvoir avec les *equites*. C'était ce corps sacerdotal qui présidait à l'administration de la justice. Voilà encore une particularité gauloise qui n'avait pas d'analogue en Germanie. Tacite nous y montre des prêtres, mais non un corps sacerdotal, et rien n'annonce que ces prêtres eussent un pouvoir considérable dans l'État.

La Gaule se distinguait donc de la Germanie par une constitution à la fois aristocratique et théocratique.

Elle s'en distinguait encore par un état social plus avancé. On peut dire qu'il y avait déjà en Gaule un commencement de civilisation.

Voilà les traits principaux de ce qui nous est appris par l'antiquité sur la Gaule. Ils sont plus propres à exciter la curiosité qu'à la satisfaire.

La science contemporaine s'est efforcée d'obtenir des connaissances plus précises.

C'est d'abord l'archéologie. Elle a remarqué ces monuments informes, qu'on nomme communément *pierres celtiques*, *dolmen*, *menhir*, *cromlech*. Mais ces monuments sont muets : d'où viennent-ils? Leur origine est un problème. Sont-ils vraiment celtiques? Ne sont-ils pas dus plutôt à des populations qui avaient occupé notre pays avant les Celtes? La science n'est pas encore en état de donner une réponse certaine à ces questions. Les archéologues ont fouillé le sol ; des tombeaux leur ont présenté des débris humains, des crânes dont les types divers paraissent annoncer différentes familles de peuples. On a aussi trouvé des instruments qui semblent appartenir à cette époque où l'homme ne connaissait pas encore l'usage des métaux, et que les archéologues nomment l'âge de pierre. Mais tout cela est muet encore et n'a pas d'âge certain.

La numismatique a donné plus de résultats, elle a recueilli des témoignages plus précis. Des monnaies gauloises, imitées des monnaies grecques ou romaines, offrent certains emblèmes, des légendes en caractères grecs. Quelques lumières nouvelles ont été ainsi jetées sur l'histoire et la géographie de la Gaule, sur ses divinités.

Mais la science la plus féconde en révélations a été encore la linguistique.

L'attention se porta au dernier siècle sur un vieil idiome parlé dans notre basse Bretagne ; on conçut l'idée qu'il représentait la langue de la Gaule celtique. Cette hypothèse a été confirmée par les dialectes congénères qui se sont conservés en Angleterre, dans le pays de Galles, en Irlande et dans la haute Écosse. En étudiant les analogies et les différences de ces dialectes, on a reconnu qu'ils forment deux groupes : l'un, qu'on a nommé *gaélique*, comprend la langue de l'Irlande et de la haute Écosse ; l'autre, qu'on a nommé *kymrique*, comprend les langues du pays de Galles et de notre basse Bretagne. Il y eut donc un temps où la Gaule et l'archipel britannique parlaient des dialectes d'une même langue. On pourrait, il est vrai, supposer que l'idiome de notre basse Bretagne y fut apporté par des émigrations de Bretons insulaires, dont l'Armorique fut le théâtre vers les IVe et Ve siècles. Mais des indices certains prouvent que la langue de la Gaule appartenait à cette famille ; on retrouve dans les langues celtiques les mots ou les racines des mots assez nombreux que les écrivains anciens nous ont transmis comme appartenant à l'idiome des Gaulois.

On est conduit à tourner ses regards vers les populations chez lesquelles ces vieux dialectes se sont conservés. On se demande naturellement si elles n'auraient pas aussi conservé quelques documents propres à éclairer l'histoire des temps où ces idiomes étaient le commun langage de la Gaule et de l'archipel britannique. Il convient donc d'interroger successivement ces divers pays.

Celui qui appelle au plus haut degré l'attention est le pays de Galles.

On sait que l'île de Bretagne fut en partie conquise par l'empire romain. La contrée qu'on désigne aujourd'hui sous le nom de pays de Galles devint une des provinces de la Bretagne romaine. La puissance de Rome prit fin dans l'île de Bretagne dès avant la chute de l'empire d'Occident. Rome ayant eu besoin d'en retirer ses légions pour défendre la Gaule et l'Italie contre les barbares, ce pays resta livré à lui-même. Il se vit bientôt en butte aux incursions des peuples indomptés du nord de l'île. Les Bretons eurent le malheur, dans leurs luttes contre eux, d'accepter comme auxiliaires des Saxons amenés par la piraterie sur leurs côtes. Ces auxiliaires aspirèrent bientôt à dominer l'île de Bretagne. Recrutés sans cesse par les régions d'où ils étaient venus, ils conquirent pied à pied des territoires qui devinrent de petits États, fondus finalement dans une grande monarchie saxonne. Les Bretons furent réduits en servitude ou émigrèrent vers l'Armorique. La résistance ne réussit que dans les contrées montagneuses de l'ouest, le Cornouailles et le pays de Galles, désigné alors sous le nom de *Cambrie*. Encore le Cornouailles ne garda-t-il pas longtemps sa nationalité. La Cambrie conserva la sienne jusqu'au XIIe siècle.

Ce ne fut pas toutefois avec une pleine indépendance. Il est constant que la Cambrie devint vassale des rois anglo-saxons ; mais ce fut une vassalité insoumise et frémissante. Les Cambriens se crurent vengés quand ils virent l'Angleterre conquise par les Normands. Mais bientôt les rois normands revendiquèrent la suzeraineté qui avait appartenu aux Anglo-Saxons sur la Cambrie. La lutte recommença. A diverses reprises, les princes normands firent en Cambrie des expéditions qui eurent peu de succès ; mais la lutte était trop inégale pour ne pas finir par la défaite de la Cambrie : Edouard Ier la réunit au royaume d'Angleterre en donnant aux Gallois la futile satisfaction de voir le présomptif héritier de la couronne porter le nom de prince de Galles.

Ce petit pays ne s'est cependant pas confondu avec l'Angleterre ; il a continué de s'en distinguer par sa langue. Cette langue possède une riche littérature qu'elle doit en partie à ses bardes. Le corps bardique, comprimé dans un temps par la politique anglaise, a repris ensuite sa liberté. Il s'est attaché à modeler sa constitution sur ce qu'on sait du corps druidique, dont il prétend être le continuateur. Tout n'est peut-être pas chimérique dans cette prétention. Une forme de composition très en faveur chez les bardes gallois est la triade, qui paraît être druidique. Mais ce qu'il faut tenir pour chimérique, c'est la révélation des doctrines druidiques sur l'humanité et la vie future, qu'on a cru trouver dans une pièce apparue seulement de nos jours sous le nom de *Mystères des bardes de l'île de Bretagne.* Cette pièce est certainement une composition moderne; il y a même grande apparence qu'elle est d'Édouard Williams Mason, poëte lyrique et grand druide sous le nom d'*Yolo-Morganwa.*

Des triades qui remontent au moins au moyen âge, et présentent une légende des temps primitifs de l'île de Bretagne, méritent plus d'attention; on a cru y trouver un trait de lumière sur une époque antéhistorique. M. Amédée Thierry a fondé sur cette donnée un système fort accrédité sur les origines gauloises. Quelque faveur qu'il ait obtenue, grâce à une exposition pleine d'art et de séduction, ce système soulève de bien nombreuses et bien graves objections. Mais ce n'est pas ici le lieu de les discuter : c'est sur les choses de droit que doit se fixer notre attention.

Ici encore le pays de Galles a paru une mine précieuse de renseignements inattendus. Il s'est en effet conservé jusqu'à nos jours des œuvres de droit gallois antérieures à la conquête du pays par l'Angleterre. N'est-on pas fondé à y chercher une révélation des vieilles coutumes celtiques? C'est ce qu'ont pensé plusieurs savants contemporains. Ils ont cru trouver dans les coutumes galloises l'explication d'une partie de notre ancien droit. La question est assez importante pour être discutée avec soin.

Il est nécessaire avant tout d'analyser les monuments de ce droit gallois, d'étudier l'état social et les institutions qu'ils nous révèlent. Nous avons à rechercher ensuite si l'on peut y voir un miroir fidèle du droit de l'ancienne Gaule. Cette étude n'ayant jamais été faite en France d'une manière régulière, nous entrerons dans quelques détails.

Émile Alglave.

— La suite au prochain numéro. —

ARCHÉOLOGIE.

COURS DE M. BEULÉ.

(BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE.)

(Voy. les nos 12, 27 et 29.)

IV.

L'art romain sous les rois.

Peut-être, messieurs, comme le temps nous a pressés il y a huit jours, est-il opportun d'étudier avec plus de détail quelques-uns des monuments attribués au roi Numa.

A propos d'un petit temple de Janus construit par ce roi, et dont les portes se fermaient ou s'ouvraient selon qu'on avait la paix ou la guerre, nous avons cherché quelle était l'origine de cette singulière coutume. Je vous proposais une explication qui peut être contestée au point de vue théorique, mais sur laquelle je vous demande la permission de revenir au point de vue pratique, parce que, quelle que soit l'origine du monument que les Romains appelaient un *Janus*, il est le germe de monuments très-importants, les arcs de triomphe.

Je vous ai expliqué, messieurs, tout en vous avertissant de ne voir dans l'idée que je vous soumettais qu'une hypothèse, qu'il était possible qu'il y eût dans ce temple qu'on fermait en temps de paix et qu'on ouvrait pendant la guerre, une tradition, un souvenir d'une vieille habitude qui était commune aux habitants de la double ville du Palatin et du Quirinal; que ces deux villes juxtaposées, tantôt alliées, tantôt ennemies, avaient chacune une enceinte; que ces deux enceintes devaient communiquer quand les Latins et les Sabins étaient en paix les uns avec les autres, c'est-à-dire quand ils étaient tous deux également menacés par un ennemi commun; que les deux portes qui s'ouvraient dans les murailles des deux villes et les réunissaient devaient s'ouvrir quand il y avait guerre avec l'étranger, et qu'au contraire, lorsqu'on avait la paix au dehors, les dissensions intestines reprenant le dessus, les Latins du Palatin et les Sabins du Quirinal ayant à se défendre les uns contre les autres, ces portes devaient se refermer. Voici quelle est l'hypothèse que je vous ai soumise. C'est à vous à décider si elle satisfait votre jugement.

(M. Beulé dessine à la craie, sur le tableau, l'esquisse d'un Janus quadrifrons et d'un Janus bifrons).

Supposez que d'un côté la muraille de la Rome palatine, et de l'autre la muraille de la Rome du Quirinal, viennent s'adosser à l'un de ces Janus; il en résulte qu'entre les deux murailles il y a un chemin de ronde, dont les deux parties, séparées par l'épaisseur du massif, communiquent l'une avec l'autre par une arcade transversale. Le Janus se trouve être tout simplement un massif qui sépare et unit à la fois les murailles des deux villes. A-t-on la guerre avec l'étranger, les Sabins ouvrent la porte de leur côté, et les Romains en font de même du leur. Au contraire, est-on en paix avec les nations voi-

sines, et y a-t-il des querelles entre les Romains et les Sabins, on ferme les portes, les créneaux se garnissent ici de Romains, là de Sabins, prêts à lancer des traits les uns contre les autres. Les deux villes se trouvent en guerre, comme au moyen âge les habitants de Kœnigsberg distribués dans trois quartiers, qui formaient trois villes différentes par leurs fortifications contiguës.

Lorsque plus tard ces murailles n'eurent plus de raison d'être, tout disparut; mais le Janus resta, et vous savez ce qu'on en fit. Il devint sur le Forum, sur la première place de Rome, un lieu de rendez-vous pour les marchands. C'est autour du Janus quadrifrons que se tenait la bourse du temps, qu'on venait discuter sur les valeurs, les contrats, les promesses de vente ou d'achat. Le Janus resta donc, gardant ses portes pour la forme, ayant de chaque côté des arcades, et probablement revêtu de décorations de plus en plus riches, à mesure que la ville elle-même s'enrichissait. Vous voyez par le dessin que ce monument est le principe de l'arc de triomphe; que, pour arriver à l'arc de triomphe, il n'y a qu'à développer ce principe de construction. Supposez les arcades plus grandes, ajoutez-y des arcs latéraux pour avoir une triple porte sur les deux façades, et l'arc de triomphe est complet.

Le Janus bifrons était celui qui n'avait pas ces deux arcs latéraux destinés à fournir un passage au chemin de ronde entre ses deux murailles juxtaposées. Le Janus bifrons et le Janus quadrifrons me paraissent avoir été les types primitifs, l'un de l'arc de triomphe simple qu'on trouve souvent adossé aux vieilles fortifications en guise de porte, l'autre de l'arc de triomphe quadrifrons, qui a quatre passages se coupant à angles droits. Ce serait donc à l'origine de Rome qu'il faudrait chercher l'idée première, le plan de l'arc de triomphe, qui a joué un si grand rôle à Rome et dans les monuments de l'architecture moderne.

Je voudrais aussi, messieurs, ramener votre attention sur l'introduction du culte du dieu Terme à Rome. Et d'abord, le mot *Terme*, remarquez-le bien, c'est en réalité le même mot, sauf une consonne dure au commencement, qu'*Hermès* en grec, et c'est aussi la même chose. Le *terme* des Romains est un pilier carré ou rond, terminé à son sommet par une tête. Mais voyez la différence des deux peuples, de leur esprit, et cela dans le même siècle, à quarante ou cinquante ans de distance. Le culte d'Hermès se développe et obtient une singulière popularité chez les Grecs, à l'époque de la domination de Pisistrate et de ses fils, par conséquent quelques années après le règne de Numa. Que font les Romains du dieu Terme au point de vue de l'art? Rien. Pour eux, le dieu Terme, c'est la borne destinée à marquer la limite des champs, à conserver la tradition du patrimoine, par conséquent toute l'autorité des familles patriciennes; le dieu Terme est le signe de la loi, et son culte a un sens parfaitement pratique. Chez les Grecs, au contraire, l'hermès appartient à la poésie et à l'art. On ne le met pas dans les champs, mais dans les rues, dans les carrefours. Il devient pour les artistes le prétexte de charmantes créations. Les hermès sont surmontés de bustes tantôt avec des bras, tantôt sans bras; ici nus, là avec des draperies. A Mercure se substitueront d'autres divinités, aux divinités les demi-dieux, les héros, et jusqu'aux sages. Ce n'est pas tout. Les poëtes viennent au secours des artistes. Vous savez que Pisistrate et ses fils eux-mêmes, et les poëtes, qui étaient nombreux à leur cour, composaient des vers; que ces vers étaient tantôt des pensées morales, tantôt des dogmes philosophiques. On les gravait sur la base des hermès, et ce qu'il y avait d'un peu pratique dans les hermès disparut, tandis que chez les Romains l'Hermès prenait une signification qu'il avait aussi chez les Étrusques, étant le défenseur et le gage de la propriété.

Enfin, messieurs, j'ai eu l'honneur de vous dire quelques mots sur ce petit cloître qu'on avait construit, disait-on, au temps de Numa, quand Numa avait institué le culte de Vesta. On avait bâti alors pour les vestales un petit cloître qui s'appelait *atrium de Vesta.* Or, la forme de l'atrium romain, nous la connaissons. Dans sa forme simple et rudimentaire, c'est l'atrium toscan, avec ses quatre côtés, des colonnes dans les quatre angles de la cour pour supporter le toit, et au milieu l'*impluvium.* Le cloître des vestales, son nom l'indique, est, sauf quelques modifications, l'atrium des maisons romaines, l'atrium toscan. Sur la cour même, s'ouvrent des portes régulièrement espacées, et dans ces cellules vivent les vestales et la grande prêtresse qui les dirige.

Eh bien, voilà dans sa simplicité le cloître tel que l'ont adopté les chrétiens des premiers siècles, tel qu'il est resté chez les Byzantins jusqu'à la fin de l'empire de Byzance, et qu'il existe encore aujourd'hui en Orient; car les cloîtres des couvents grecs, quand ils sont d'une belle époque, présentent encore un plan analogue, ou plutôt développé : les colonnes sont plus nombreuses, et il y a parfois deux étages, voilà la plus notable différence. Il y a deux rangs de cellules : un rang à l'étage inférieur, qui repose sur le sol; un autre à l'étage supérieur. C'est donc une chose assez importante à noter que cette institution des vestales, créant des besoins que l'architecture est appelée à satisfaire, imposant aux artistes l'obligation d'élever un édifice qui donnât satisfaction en même temps aux nécessités de la vie commune et de l'isolement. Ce qu'on appelle l'atrium de Vesta est en réalité le premier type des cloîtres.

Nous continuerons maintenant à passer une revue très-sommaire, en nous arrêtant à ce qui est caractéristique pour l'art, des divers rois de Rome. Je suis condamné malheureusement à vous présenter des remarques isolées. Il n'y a pas de lien commun, de théorie à formuler, il y a peu de restes de monuments; c'est avec quelques textes d'abord, quelques descriptions dont nous pouvons tirer parti, que nous cherchons les germes de l'architec-

ture romaine et la trace de son développement. Or, sous Tullus Hostilius, qui a été surtout un roi guerrier, on fit peu de constructions, et celles que les historiens mentionnent n'ont rien de bien considérable. Le grand but du règne de Tullus Hostilius, c'est la destruction d'Albe, l'ancienne capitale de la confédération latine, car Tullus est un roi sabin. Or, après une première bataille, dont le grand Corneille fait connaître les détails mieux que je ne le saurais faire, il y en a une autre, cette fameuse bataille où Suffetius trahit Tullus Hostilius et faillit causer la défaite des Latins. A ce moment Tullus voua deux temples, l'un à la *Pâleur* et l'autre à la *Terreur*.

Voilà des idées singulières, qui paraissent plutôt propres aux Sabins qu'aux Latins.

Aller prendre des abstractions, des affections momentanées de l'âme humaine, se manifestant par la coloration ou la décoloration du visage, voilà quelque chose de bien étrange pour une religion primitive; mais il faut remarquer que chez d'autres peuples anciens, et même chez les Grecs, il y a des personnifications du même genre, ce qui ferait croire qu'elles sont plus anciennes comme idée que les Grecs, les Sabins et les Latins. Aussi la *Terreur*, chez les vieilles races de la Grèce, était-elle une divinité. Agamemnon porte sur son bouclier l'image de la Terreur, et il est probable qu'elle a été représentée dans l'art par la tête de la Gorgone. De plus, dans Eschyle, vous voyez les sept chefs réunis devant Thèbes prononçant un serment formidable; ils invoquent Mars, Bellone et la Terreur (φοβος). Il est donc vraisemblable que ces idées abstraites dont on a fait des divinités, la *Peur*, la *Terreur*, sont pélasgiques.

Les Sabins aimaient ces divinités abstraites. Vous avez vu que Numa avait élevé un temple à la Bonne Foi, que les Sabins avaient aussi un culte pour l'Espérance, la Jeunesse, etc. On rencontre aussi fréquemment ces idées abstraites dans la poésie grecque, mais à des époques postérieures.

Ce qui domine dans les abstractions grecques, c'est le sentiment poétique ou le sentiment de l'art. Les artistes inventent les images presque aussitôt que la philosophie trouve l'idée; aussi l'abstraction revêt-elle toujours chez eux des formes charmantes. Vous savez combien leur imagination était habile à représenter la Fortune, les Saisons, les Heures; l'Amour lui-même, qui n'est qu'une modification de l'âme devant la beauté, devient un dieu, et enfin ils font de la jeunesse, Hébé, une divinité du ciel. Il semble que l'allégorie ne naisse chez les Grecs que pour les besoins de l'art. Chez les Latins, au contraire, l'art n'a rien de commun avec ces créations. Les noms restent et les images n'existent pas encore. Je me figure que dans les temples de la Valeur, de la Terreur, il n'y avait pas d'images dans le principe, et que l'idée seule de la divinité était présente; car jamais chez les Latins on n'a parlé de statues de la Terreur, de la Pâleur, etc. La souplesse, la fécondité d'esprit, le génie créateur, manquaient aux hommes de cette race pour une œuvre aussi difficile que la représentation d'une idée abstraite.

Les deux temples élevés par Tullus Hostilius étaient deux petits édifices dans le genre du temple de Janus et de celui de la Bonne Foi, qui avait quatorze ou quinze pieds dans sa plus grande longueur; en réalité, c'étaient de petites chapelles.

L'exploit de Tullus Hostilius, c'est la destruction d'Albe, et là l'archéologue a peut-être un regard à jeter en arrière, car on prétend nous montrer le tombeau des Horaces et des Curiaces auprès d'Albano. Mais nous avons vu l'année dernière que c'est un tombeau étrusque; que les cinq pyramides qu'on voit sur ce tombeau sont le seul motif qui a fait croire que c'était le tombeau des trois Curiaces et des deux Horaces, mais que c'est un monument qui correspond très-bien à ce que les anciens rapportaient du tombeau d'Aruns, fils de Tarquin le Superbe, lorsqu'il fut tué à deux pas de l'endroit où s'élève aujourd'hui Albano. On a cherché aussi si ce tombeau des Horaces et des Curiaces, il ne fallait pas le voir dans un monument également d'origine étrusque, qui se trouve à quelques milles de Rome, dans un endroit qu'on appelait les *Fossés Cluiliens*. Mais rien ne justifie cette supposition. Peut-être même ces personnages ne sont-ils tout simplement que des héros légendaires, car dans le nom de Curiace on trouve la racine de *Quiris*, *Quirinal*, *Quirites*, *Quirinus*, et il ne faut probablement pas y voir autre chose qu'une personnification des hostilités des deux peuples. Le seul souvenir qui fût resté visible pour les Romains était un monument bien contesté et dans une des rues du quartier des Carènes. Là on voyait une grosse poutre, passant d'une maison à l'autre et traversant cette rue à peu près à la hauteur d'un premier étage. Et comme le sol s'était exhaussé par l'effet du temps, de la mauvaise voirie de Rome, qui n'était pas meilleure que celle d'Athènes, et par des incendies successifs, qui avaient produit des monceaux de ruines, on touchait presque à cette poutre avec la tête. Les Romains croyaient que c'était la poutre sous laquelle on avait fait passer Horace après le meurtre de sa sœur, afin de le purifier.

Ce qui est plus intéressant que ces légendes, dont la poésie est la seule origine, c'est le sort d'Albe. Vous savez qu'Albe la Longue fut détruite par Tullus Hostilius. La population fut emmenée, et des ruines seules restèrent sur le bord du lac d'Albe. Elles y sont encore. La végétation les a envahies; les bois se sont étendus jusqu'au bord de l'eau. Les pluies ont fait tomber peu à peu la terre du sommet de la montagne et en ont recouvert la ville. Mais ces ruines existent, elles sont sous le sol. Et si vous vous êtes promenés quelquefois sur les bords du lac d'Albano, non pas sur les hauteurs où se trouvent ces chênes verts séculaires dont les troncs sont percés à jour par les vers qui les rongent, mais si vous êtes allés jusqu'au bord de l'eau; si, partant de l'émissaire étrusque, dont nous parlerons bientôt, vous vous êtes dirigés vers cette partie de la rive qui fait face à l'émis-

saire, vous avez dû apercevoir des pierres énormes. Il y en a qui sont couvertes par la terre, d'autres qui sont arrachées et soulevées par les racines des grands arbres implantés sur ces ruines et qui semblent comme les protecteurs de ce qui reste de la vieille Albe. Sous la forêt, il est parfaitement sensible qu'il existe des ruines considérables. Quel est leur état de conservation? Voilà ce que des fouilles peuvent seules apprendre; mais certainement il y a là des recherches d'un grand intérêt à entreprendre sur les origines de cette vieille cité latine qui a précédé Rome. On l'appelait Albe la Longue, parce que naturellement la ville s'étendait en longueur, étant resserrée d'un côté par une montagne dont la pente était très-rapide, et de l'autre par le lac qui formait une limite variable, surtout s'il n'y avait pas d'émissaire antérieur à celui des Étrusques. Cette disposition longitudinale serait pour les fouilles une sécurité de plus : on saurait comment se diriger, et une fois un certain nombre de vestiges trouvés en place, il n'y aurait qu'à suivre entre le lac et la montagne. Je crois qu'il y a là des découvertes à faire pour l'archéologie, sinon pour l'art proprement dit. Du reste, le hasard a fait trouver déjà quelque chose : des paysans, en arrachant des arbres, ont trouvé des tombeaux, et dans ces tombeaux ces petites urnes funéraires que vous pouvez voir aujourd'hui au musée du Vatican, et qui représentent des sortes de cabanes. Je vous en ai parlé à propos de la petite cabane de Romulus en planches couvertes de chaume. Ces petites huttes, faites de terre cuite, qui sont devenues l'asile de la cendre du mort, sont probablement l'image exacte des anciennes habitations des vieux Latins, non-seulement de Romulus, puisqu'il avait sa cabane conservée sur le Palatin, mais des Albains, et probablement de l'ensemble des populations de la confédération latine.

Nous ne pouvons que répéter de nouveau que ce serait une fouille facile, que le gouvernement français, avec le concours du gouvernement pontifical, pourrait faire sans obstacle. Il n'y aurait que quelques arbres à abattre, et l'on pourrait peut-être trouver le plan, l'indication des rues, et certainement les soubassements; en un mot, des documents fort importants à étudier pour l'archéologie du vieux Latium.

Quant à la *curia Hostilia*, que construisit Hostilius, je ne puis vous donner que fort peu de détails. Nous savons seulement que Tullus Hostilius fit construire un édifice destiné à réunir tous les chefs des différentes curies latines, tous les sénateurs proprement dits. Jusque-là il y avait pour les tribus un petit local particulier au pied du Palatin, et là chacune d'elles se réunissait à part sous la présidence du grand chef de la curie. Tullus Hostilius voulut donner plus d'unité aux délibérations, et construisit un édifice assez vaste pour que tous les chefs pussent se réunir, et la *curia Hostilia* servit de lieu de délibération au sénat jusqu'au temps de Sylla.

Tullus Hostilius finit d'une façon tragique. Sur la fin de ses jours, il était devenu superstitieux; il se livrait à des cérémonies étrusques, et, parmi ses fantaisies religieuses, il voulut, comme on prétendait que l'avait fait Numa, faire descendre la foudre du ciel. Il offrit des sacrifices à Jupiter Elicius, le dieu qui fait sortir la foudre des nuages. Il était persuadé qu'il arriverait à diriger la foudre à son gré et à la faire tomber sur la tête de ses ennemis.

Il y a là quelque chose de singulier et qui mérite l'attention. C'est une idée étrusque, et il est à peu près accepté que les Étrusques avaient observé plus d'une fois que, pendant les jours d'orage, quand les troupes se trouvaient sur le sommet des montagnes ou au moins sur des hauteurs considérables, la foudre se jouait parfois autour des pointes des lances. Mais, d'un autre côté, si l'on voit cette prétention qu'ont toujours eue les Étrusques de faire tomber la foudre à leur gré, on ne peut s'empêcher de reconnaître que, de cette observation qu'une pointe de métal attire la foudre plus que tout autre objet, il n'y a qu'un pas pour arriver à Franklin. Cette tradition a subsisté bien longtemps à Rome; car, au ve siècle de notre ère, quand Alaric menaçait Rome, il s'est trouvé des prêtres païens qui probablement avaient conservé quelque chose des traditions étrusques, et qui allèrent offrir aux Romains de faire tomber la foudre sur Alaric. Ainsi, à cette époque, quand le christianisme a presque achevé la ruine du paganisme, cette tradition superstitieuse des Étrusques, qui prétendent faire tomber la foudre à leur gré, subsistait encore. Tullus Hostilius se livrait à ces pratiques, et les Romains racontent qu'il attirait si bien la foudre, qu'elle tomba un jour sur lui.

BEULÉ.

— La fin à un prochain numéro. —

— La librairie GERMER BAILLIÈRE mettra en vente dans le courant du mois d'août les quatre nouveaux volumes suivants de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine.*

1° *Le Vitalisme et l'animisme de Stahl*, par M. ALBERT LEMOINE.

2° *La Philosophie individualiste*, par M. CHALLEMEL LACOUR.

3° *La Philosophie religieuse*, par M. CH. DE RÉMUSAT.

4° *La Philosophie du droit ecclésiastique;* des rapports de l'Église et de l'État, par M. AD. FRANCK.

AUBER (ED.). INSTITUTIONS D'HIPPOCRATE, ou Exposé philosophique des principes traditionnels de la médecine, suivi d'un Résumé historique du naturisme, du vitalisme et de l'organicisme, et d'un Essai sur la constitution de la médecine. 1 vol. grand in-8 de luxe. 10 fr.

LÉVÊQUE (CH.). LE SPIRITUALISME DANS L'ART. 1 vol. in-18 faisant partie de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine.* 2 fr. 50

L'ARBRE DE LA VIE ET L'ARBRE DE LA SCIENCE DU BIEN ET DU MAL, par A. MACRAKIS. 1 vol. grand in-8 (Ledoyen). 4 fr.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

PREMIÈRE ANNÉE. — N° 38. UN NUMÉRO : 30 CENTIMES. 20 AOUT 1864.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

LITTÉRATURE — PHILOSOPHIE — THÉOLOGIE — ÉLOQUENCE — HISTOIRE
LÉGISLATION — ESTHÉTIQUE — ARCHÉOLOGIE

Paraît tous les Samedis.

Paris.....	Six mois.	8 fr.	Un an.	15 fr.
Départements ..	—	10	—	18
Étranger.....	—	12	—	20

Prix de l'abonnement avec la Revue des Cours scientifiques.

Six mois.....	Paris,	15 fr.	Départ.,	18 fr.	Étranger,	20 fr.
Un an.....	—	26	—	30	—	35

Rédacteur en chef
M. ODYSSE-BAROT

Les ouvrages dont deux exemplaires auront été envoyés au bureau du journal seront annoncés et analysés s'il y a lieu.

On s'abonne
A LA LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE
17, rue de l'École de Médecine,
Et chez tous les libraires, par l'envoi d'un bon de poste, ou d'un mandat sur Paris.

L'abonnement part du 1er décembre ou du 1er juin de chaque année.

SOMMAIRE.

Éloquence latine. — Cours de M. Havet : VII. Appréciation littéraire des *Verrines*.

Philologie comparée. — Cours de M. Oppert : IV. Histoire du déchiffrement des inscriptions cunéiformes perses (fin).

Législations comparées. — Cours de M. Édouard Laboulaye : XII. Washington (suite).

Archéologie. — Cours de M. Beulé : IV. L'art romain sous les rois (suite).

Variétés. — Séance publique annuelle des cinq Académies. — De la langue et de la nationalité grecques au XVe siècle, par M. Egger.

Chronique.

ÉLOQUENCE LATINE.

COURS DE M. HAVET.

(COLLÉGE DE FRANCE.)

(Voy. les nos 3, 9, 18, 25, 26, 27 et 30.)

VII.

Appréciation littéraire des Verrines.

Nous avons essayé, dans nos leçons précédentes, de dégager le sens moral et historique des *Verrines*. Il nous reste à parler aujourd'hui de leur mérite littéraire. Nous devons cependant, avant d'aller plus loin, revenir sur une question d'art et de morale que nous n'avons fait qu'effleurer dans notre dernier entretien. Le professeur fait ici allusion à la doctrine de Cicéron sur le rôle des avocats et aux contradictions singulières que l'on rencontre dans ses plaidoyers. Ces variations ne tiennent pas seulement au caractère versatile et au scepticisme de l'orateur, elles dérivent de ses théories sur l'éloquence en général. Ainsi, dans le *De oratore*, il recommande à son élève de se renseigner sur le pour et le contre, et de s'exercer à plaider tour à tour l'un ou l'autre.

Le sophisme du chauve, qui est cité comme modèle du genre dans toutes les rhétoriques anciennes, résume assez bien les idées de Cicéron sur les obligations morales de l'orateur. Tout le monde s'entend parfaitement sur le sens du mot *chauve ;* mais en réalité il est assez difficile de définir cet état d'une façon précise. On ne peut pas dire, en effet, qu'un homme est chauve parce qu'il a perdu quelques cheveux. Tout est ici dans une question de plus ou moins. La difficulté consiste précisément à déterminer la ligne de démarcation entre la calvitie et l'état normal. C'est là d'ailleurs une question qui paraîtra oiseuse, sinon ridicule, à tout homme de bon sens. Il n'en est pas moins vrai qu'un ergoteur pourra affirmer, suivant sa convenance, qu'un homme est ou n'est pas chauve s'il lui reste seulement une demi-douzaine de cheveux. Dans le premier cas, en effet, il en appellera à l'évidence et au bon sens des auditeurs; tandis que, dans le second cas, il pourra dire : Qu'importe le nombre des cheveux? Quelques-uns de plus ou de moins ne sauraient constituer la calvitie, puisqu'on peut en perdre un grand nombre sans être classé parmi les chauves. Comme on le voit, c'est là un argument très-commode et à l'aide duquel on peut se tirer des pas les plus difficiles. Cela revient à dire qu'il n'y a point de vérité absolue, mais seulement des apparences; que la même chose peut tour à tour être vraie ou fausse, morale ou immorale, suivant le moment et le point de vue où l'on se place.

« Demandez à un crapaud, dit Voltaire, ce que c'est que la beauté, le grand beau, le τὸ καλὸν. Il vous répondra que c'est sa crapaude avec deux grands yeux ronds sortant de sa petite tête, une gueule rouge et plate, un ventre jaune, un dos brun. Interrogez un nègre de Gui-

née, le beau est pour lui une peau noire, huileuse, des yeux enfoncés, un nez épaté... Consultez enfin les philosophes, ils vous répondront par du galimatias. Il leur faut quelque chose de conforme à l'archétype du beau en essence, au τὸ καλὸν. » Tout cela est charmant; et Voltaire a beau jeu quand il raille les métaphysiciens qui se laissent choir dans le vide de leurs propres phrases en s'obstinant à la recherche de l'absolu, et qui ont la prétention plus que naïve de créer une Science du Beau (1). Ce qui ne l'empêche pas de reconnaître immédiatement après qu'il y a un point où le relatif prend des proportions telles, qu'il s'impose en quelque sorte à notre esprit et se met de lui-même en dehors de la discussion.

En fait, il n'y a pas plus de morale absolue que de beau absolu. Mais il y a des données générales admises par l'immense majorité, je dirais presque par l'universalité du genre humain. Ainsi l'idée de justice, l'amour des parents pour leurs enfants. Ces notions et quelques autres dérivent si directement de la nature même de l'homme, qu'il lui suffit presque de vivre et de se développer pour que l'instinct, à défaut d'éducation, l'y conduise. Le plus sceptique des sceptiques conservera toujours à cet égard une certitude, relative sans doute, mais toujours assez forte pour servir de règle à sa conduite et de commune mesure à ses actions.

Reconnaissons toutefois, à la décharge de Cicéron, qu'il y a des époques néfastes où toutes les notions du juste et de l'injuste paraissent confondues. A ces moments ténébreux de l'histoire où, selon l'expression du poëte,

. . . . Le fait, ce flot sombre écume sur l'idée,

le sens moral se perd, et le scepticisme, envahissant les intelligences, fait peu à peu le vide dans les cœurs. C'est alors que les âmes bien trempées, défiant le sort comme Thraséas, meurent victimes de leur audace généreuse; ou, dédaignant de se courber sous l'inévitable fatalité qui opprime les gens de bien, elles quittent volontairement la vie comme Caton, en reniant, par une inconséquence sublime, l'idéal qui les tue. D'autres, pris d'un souverain mépris pour l'humanité, affirment son impuissance radicale; et, ne se sentant pas assez d'abnégation pour sacrifier leur tranquillité à une idée pure, ils abandonnent la lutte ou refusent de s'y jeter, aimant mieux, à tout prendre, jouer le rôle de Figaro que celui de Cassandre. D'autres enfin, esprits élevés, mais cœurs timides, se retirent à l'écart pour demander à la nature et à l'étude l'oubli des hommes et des choses. C'est du fond de ces retraites, asile de la pensée et du travail, que sortent de temps à autre des œuvres qui honoreront éternellement l'esprit humain, et qui suffiraient pour glorifier une époque, si l'écrivain, plus soucieux des suffrages de la postérité que des honneurs et des applaudissements de ses contemporains, ne s'était imposé la douloureuse mission de retracer dans ses écrits les crimes et les misères de son temps.

Sans doute Cicéron ne saurait être classé parmi ces derniers. Il n'a rien de la mâle et sombre énergie de Tacite. C'est un écrivain, non un caractère. Et pourtant sa morale, quoique empreinte d'un scepticisme souvent trop absolu, n'en est pas moins très-élevée parfois. Il est telle page du *De officiis*, par exemple, que le stoïcien le plus rigide eût signée des deux mains. C'est, si l'on veut, par certains côtés, un habile, un faux bonhomme, comme on dirait de nos jours; mais il n'en conserve pas moins ses qualités de philosophe et de penseur.

Il faut aussi tenir compte à Cicéron du milieu où il a vécu. Dans une société où la morale et la justice sont mal assises, dans un pays où la corruption et l'intrigue tiennent lieu de mérite pour arriver aux honneurs et à la fortune, il est bien rare que le caractère, même chez les hommes les mieux doués, reste toujours au niveau de l'intelligence. Sous ce rapport, la conduite de Cicéron n'est que trop bien d'accord avec les préceptes de sa rhétorique. « Afin de ne pas succomber à l'ennui, écrit-il à Atticus, je m'exerce à résoudre certaines questions qui ont rapport à ma situation actuelle. Les voici; telles je me les suis posées, telles je vous les soumets à vous-même : 1° Peut-on demeurer dans son pays quand il est opprimé? — 2° Tous les moyens sont-ils bons pour se délivrer de la tyrannie? — 3° Faut-il compter sur les circonstances et sur les négociations plutôt que sur les armes? — 4° Doit-on se retirer dans la retraite ou conspirer contre le tyran? — Voilà les thèses que j'examine et sur lesquelles je m'exerce à soutenir le pour et le contre. Cela me console de mon chagrin. » Que dire d'une occupation si puérile en un pareil moment et de la part d'un homme comme Cicéron? En vérité, cela fait pitié, et l'on comprend très-bien, en lisant cette lettre, le mot si profondément ironique de Shakspeare, à propos du rôle de Cicéron pendant les guerres civiles : « Quant à Cicéron, dit-il dans son drame de Jules César, pendant qu'on se battait, il parlait grec; » faisant ainsi allusion à l'amour de l'orateur pour les lettres grecques auxquelles il sacrifiait ses devoirs de citoyen.

Au point de vue purement littéraire, il y a un art suprême dans les *Verrines*. Mais cet art un peu factice, comme tout ce qui tient aux procédés de la rhétorique,

(1) En ce qui nous concerne, nous ne croyons pas plus que Voltaire au Beau absolu; et le Bien absolu, le Vrai absolu, nous paraissent plus chimériques encore. Mais ce n'est pas une raison pour traiter avec dédain les tentatives des philosophes qui ont cherché et qui ont cru trouver un critérium du Beau, du Vrai, du Bien. Puisque l'occasion s'en présente, nous sommes heureux de signaler ou de rappeler à l'attention de nos lecteurs le magnifique et savant livre de M. Charles Lévêque sur la *Science du Beau*, qui a été couronné par trois académies. M. Lévêque vient de publier tout récemment, à la librairie Germer Baillière, un nouveau volume : *Le spiritualisme dans l'art* (faisant partie de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*), que nous avons lu avec un vif intérêt; et nos éloges sont d'autant moins suspects, qu'il y a un abîme entre nos idées et celles de l'éminent professeur du Collège de France.

Odysse-Barot.

était déjà un peu vieilli et déprécié au temps de Tacite. Dans son *Dialogue sur les orateurs*, il reproche à Cicéron quelques plaisanteries fades et de mauvais ton, la monotonie de ses périodes et certaines expressions prétentieuses ou grossières, comme la *roue de la fortune*, le *jus verrinum*, etc. Ainsi l'orateur dit quelque part, à propos de l'abandon de la flotte par Verrès : « Pendant que la flotte de Rome brûlait enflammée par les pirates, le préteur brûlait d'une flamme impure dans les bras de sa maîtresse Chélidon. » Le jeu de mots est, en effet, un peu risqué. Mais il dût être très-goûté par la plèbe romaine. C'est en cela que Tacite se montre injuste. Il oublie le milieu où vivait l'orateur et les passions qu'il avait à satisfaire.

Du reste, au temps de Tacite, l'éloquence avait déjà quelque chose d'apprêté qui n'aurait pas convenu aux libres allures du barreau et du Forum pendant les dernières années de la république. L'art oratoire, qui s'était révélé, pour ainsi dire, avec les Gracques, était encore dans sa période militante au temps de Cicéron. L'auditoire, prompt à s'enthousiasmer à la voix de l'orateur, applaudissait volontiers ses hardiesses de langage et se laissait facilement conduire au gré de sa fantaisie et de ses impressions personnelles. Il n'en était plus ainsi sous l'empire. L'éloquence, comme les mœurs et les institutions, était en pleine décadence. Elle ne servait guère plus qu'à flatter le prince ou à déguiser la vérité sous la pompe du langage. Tacite seul fait exception; parce que chez lui le génie de l'écrivain et la noblesse du cœur triomphent des influences extérieures. Encore l'a-t-on accusé d'être quelquefois déclamatoire. Mais il aurait pu répondre comme Barbier ;

> Si mon vers est trop cru, si ma bouche est sans frein,
> C'est qu'il sonne aujourd'hui dans un siècle d'airain.
> Le cynisme des mœurs doit salir la parole,
> Et la haine du mal enfante l'hyperbole.

L'hyperbole!... était-elle seulement possible envers des monstres tels que Tibère et Néron?

Cicéron n'est pas assez attique, a-t-on dit encore sans en donner la cause? Au point de vue littéraire le reproche peut paraître immérité, mais il n'est que trop fondé au point de vue moral. En effet Cicéron n'eut pas un assez grand amour pour la vérité. C'est en cela que Fénelon a raison de le placer au-dessous de Démosthène. L'orateur n'est pas assez sérieusement à son œuvre. On sent qu'il parle pour sa satisfaction personnelle encore plus que pour la cause. Il fait, comme on dirait aujourd'hui, de l'art pour l'art. Mais était-ce bien la faute de Cicéron si ses paroles roulaient sonores et impuissantes au milieu de cette anarchie romaine qui devait aboutir, pour le peuple, aux scandales du *donativum*, et, pour la noblesse, au turbot de Domitien? On comprend facilement la supériorité de Démosthène. Chez lui l'éloquence était à la hauteur de la cause. Pour Démosthène, en effet, il s'agissait de défendre la liberté de la Grèce. Pour Cicéron, au contraire, il ne s'agit que d'un étroit privilége de caste. Ainsi, toute question de talent mise à part, les rôles, comme on le voit, étaient bien différents et les circonstances sont tout à l'avantage de l'orateur grec.

Il y a une des cinq *Verrines* qui porte tout entière sur le vol des objets d'art, *de signis*. Ici Cicéron rencontre dans l'indifférence de son auditoire une difficulté qu'il redoute et qu'il n'osera pas affronter en face. Les Romains se souciaient assez peu de ces statues, et c'était là un piètre grief à relever contre Verrès. Cicéron ne commettra pas l'imprudence de se heurter à l'indifférence du public. Ne pouvant éviter l'obstacle, il le tournera avec une dextérité remarquable. Lui, l'élève et l'admirateur des Grecs, affectera de ne pas être connaisseur, il se confondra dans la foule des humbles que Verrès dédaigne, lui, dilettante. Mais ici l'acteur charge son rôle. A force de vouloir se confondre avec son public, il tombe dans l'affectation et dans l'invraisemblance. « Moi aussi, dit-il, j'ignorais le prix de ces objets d'art. Mais j'ai appris à les apprécier en voyant la douleur qu'excitait leur perte. » Il s'agit dans cette phrase d'un tableau de Praxitèle. Ici l'orateur veut trop prouver; il dépasse le but. A qui fera-t-on croire, en effet, que Cicéron ne connaissait pas les Praxitèle? Il y a dans ces paroles une affectation d'ignorance qui ferait rire de nos jours. Mais cela ne paraissait point extraordinaire à Rome, tant ce procédé était familier aux orateurs de l'antiquité.

Bossuet, qui s'était nourri des lettres latines et des préceptes de Quintilien, tombe dans la même exagération. Dans ses *Maximes sur la comédie*, qu'on ne lit pas sans colère à cause de sa fureur contre Molière, on constate à chaque instant cette manie singulière qui consiste à affecter d'ignorer ce que l'on sait parfaitement, comme si le public était assez naïf pour se laisser prendre à ces faux semblants : « La postérité, dit le prélat critique, saura le nom de ce poëte comédien qui, en jouant son *Malade imaginaire* ou son *Médecin par force*, fut atteint de la maladie qui le tua. » On pense bien que Bossuet était parfaitement édifié sur le rôle que jouait Molière au moment où il fut atteint de son mal. Cette scène douloureuse était alors, comme aujourd'hui, dans toutes les mémoires. Mais l'orateur chrétien trouve qu'il est de bon ton de ne pas connaître à fond ces œuvres du démon. Aussi met-il une hypothèse dans son langage. Le talent du critique cède le pas à la coquetterie de l'évêque.

Mais Cicéron se ravise bien vite. Sentant qu'il n'a pas produit tout l'effet qu'il voulait obtenir, il fait immédiatement appel à des sentiments plus élevés : « Vous croyez peut-être que ces peuples n'en ont ressenti qu'une douleur médiocre. Détrompez-vous. Les Siciliens sont naturellement religieux. Ils sont profondément attachés aux dieux de leur patrie, aux autels que leur ont légués leurs ancêtres et qu'ils veulent transmettre intacts à leurs enfants. Ce peuple, artiste par excellence, est d'ailleurs

très-jaloux de ces tableaux, de ces statues et de ces images qui sont le plus éclatant témoignage de son génie. Ce qui pour nous serait d'une médiocre importance et paraîtrait presque insignifiant, atteint pour eux les proportions d'un malheur public. Voilà le secret de tant de plaintes, de tant de lamentations douloureuses. Croyez-m'en, pères conscrits, parmi tous les outrages et toutes les calamités qui sont venus fondre sur ces peuples dans ces dernières années, il n'en est pas qui leur ait été plus sensible que le pillage de leurs cités et de leurs temples.»

Il y a à la fois, dans ce passage, quelque chose de sympathique et de touchant. Ce n'est plus l'avocat qui parle ici; c'est l'artiste, c'est le philosophe qui plaide la cause des vaincus avec une émotion véritable. Cicéron a beau se déguiser, nous voyons parfaitement combien il est blessé dans ses sentiments d'artiste par les profanations de Verrès. Il fallait l'influence de cette belle littérature grecque pour lui faire rencontrer de pareils accents. Plus loin, Cicéron raille d'une façon très-spirituelle le dilettantisme de Verrès. Il le présente, non comme un véritable artiste séduit et entraîné au crime par amour de l'art, mais comme un amateur vulgaire, comme une sorte de satrape qui accumule les richesses artistiques dans ses palais par pure ostentation. Ici, l'orateur se montre injuste pour Verrès, qui, paraît-il, n'était pas sans talent et possédait véritablement le goût des arts. Mais ses critiques sont d'ailleurs parfaitement fondés. L'art n'est pas, en effet, un sujet d'amusement. Il ne doit pas seulement servir à défrayer les loisirs et le luxe des riches. Son but est plus élevé et plus moral. Il répond aux instincts les plus nobles et les plus délicats de l'âme humaine. C'est une des formes de l'idéal, peut-être la plus utile, car elle s'adresse au plus grand nombre. C'est l'art qui civilise et humanise les foules, en fixant les conceptions du génie par la couleur et l'harmonie. Si quelquefois il amollit les âmes, c'est qu'il abandonne sa véritable voie ou qu'il n'a plus d'aliment digne de lui; car tout s'enchaîne dans les choses de l'esprit. C'est dans ce sens qu'on a pu dire que l'art et la poésie sont le reflet des institutions et des mœurs. Après Périclès il n'y a plus ni peintres, ni sculpteurs célèbres. L'art grec meurt à Chéronée avec la liberté de la Grèce.

Nous avons déjà vu que ces objets d'art volés par Verrès étaient en même temps des objets du culte. Verrès avait commis ainsi un double sacrilége; et le second était d'une grande importance aux yeux de la foule ignorante et superstitieuse. Aussi l'orateur insiste-t-il surtout sur ce point. Mais toute son habileté est impuissante à dissimuler son scepticisme à l'égard des croyances religieuses. Il a beau parler des sacriléges de Verrès, nous ne croyons pas à son indignation. « Quelle doit être sa pensée, dit-il en parlant du proconsul, en présence de ces crimes, lorsque moi-même je frissonne en les racontant. J'ai encore présents à l'esprit ces villes dévastées, ces temples livrés au pillage. Il me semble que je suis encore devant ce temple d'Enna si outrageusement violé par ses licteurs. J'entends encore les lamentations des prêtres et les navrantes clameurs des habitants en deuil, comme si quelque fléau terrible avait passé sur leur ville. »

On sait d'ailleurs que les *Verrines* se terminent par une invocation à tous les dieux et précisément à ceux que Verrès a outragés : « Faites, dit-il, ô dieux et déesses, que les juges, en prononçant leur arrêt, soient animés des mêmes sentiments que j'ai apportés dans cette cause. » Qui dirait en écoutant cette péroraison touchante que Cicéron est le même homme qui a écrit le *De natura deorum*, et qui, dans son plaidoyer pour Cluentius, a fait publiquement profession de foi d'athéisme : « Quel mal lui a fait la mort? (L'orateur parle de la victime de Cluentius.) Nous rejetons toutes les fables ineptes des enfers. Qu'est-ce donc que la mort lui a ôté? Rien que le sentiment des douleurs ». (Voy. Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, art. Athéisme.) Sous ce rapport on peut dire que Cicéron a fait école. Combien d'hommes de talent, combien de libres penseurs qui ont fait, de tout temps, capituler leurs opinions philosophiques devant les intérêts ou les convenances du moment; combien qui ne craignent point de plaider le pour et le contre, comme Cicéron, quand ils y trouvent leur profit; combien qui, à son exemple, ont abandonné les vaincus pour sourire au vainqueur, adoptant pour devise la phrase ironique du fabuliste :

> Le sage dit, selon les gens :
> Vive le roi, vive la Ligue !

Ce n'est pas ainsi que parle Démosthène dans son discours pour Ctésiphon. Eschine l'avait accusé d'impiété pour avoir parlé contre Philippe qui, selon lui, n'entrait en Grèce que pour défendre le temple de Delphes contre les profanations des habitants. Cet odieux machiavélisme porte à son comble l'indignation de l'orateur. Il y répond par l'admirable discours que tout le monde connaît. Mais à la fin il sent le besoin de se justifier devant le peuple d'Athènes de cette accusation d'impiété qui pourrait nuire à la grande cause qu'il défend. C'est alors qu'à l'exemple de Cicéron, il invoque, lui aussi, les dieux et les déesses. Mais combien il est plus sobre dans ses objurgations ! Tandis que trois chapitres suffisent à peine à l'orateur romain pour faire défiler devant son auditoire tous les habitants de l'Olympe, une phrase seule suffit à Démosthène pour communiquer à ses concitoyens les sentiments qui l'animent. Il sent qu'il a voulu le bien de la patrie, et, s'il fait appel aux dieux, c'est moins pour exciter la piété de ses auditeurs et pour repousser un danger personnel, que pour donner à ses paroles cette sanction suprême de la puissance divine, qu'il considère comme la représentation idéale de la conscience humaine.

Dans ces exagérations de Cicéron il n'y a rien du sentiment élevé et profondément humain de Démosthène. C'est là du luxe oratoire et pas autre chose. « Je vou-

drais, dit M. Havet, vous faire sentir cette différence par une comparaison prise dans notre littérature classique. Vous connaissez la fameuse péroraison du sermon de Massillon sur le petit nombre des élus. L'orateur veut terrifier son auditoire par un tableau saisissant : « Je » suppose, dit-il, que c'est ici votre dernière heure et la » fin de l'univers, que les cieux vont s'ouvrir sur vos têtes; » que Jésus-Christ va paraître dans sa gloire au milieu de » ce temple, et que vous n'y êtes assemblés que pour l'at- » tendre, comme des criminels tremblants à qui l'on va » prononcer une sentence de grâce ou un arrêt de mort » éternelle. Car vous avez beau vous flatter, vous mour- » rez tels que vous êtes aujourd'hui. Tous les désirs de » changement qui vous amusent vous amuseront jusqu'au » jour de la mort. C'est l'expérience des siècles.

» Or, je vous le demande, frappé de terreur, si Jésus- » Christ paraissait dans ce temple, au milieu de cette as- » semblée la plus auguste de l'univers, pour faire le ter- » rible discernement des boucs et des brebis, croyez- » vous que le plus grand nombre de tout ce que nous » sommes ici fût placé à droite? Croyez-vous que les » choses, du moins, fussent égales? Croyez-vous qu'il s'y » trouvât seulement dix justes, que le Seigneur ne pût » trouver autrefois dans cinq villes tout entières? . . . .

» . . . . . .

» Retranchez ces quatre sortes de pécheurs de cette as- » semblée sainte; car ils en seront retranchés au grand » jour. Paraissez maintenant, justes, où êtes-vous? » Fruits d'Israël passez à droite, froment de Jésus-Christ » démêlez-vous de cette paille destinée au feu. O Dieu! » où sont vos élus, et que reste-t-il pour votre partage? »

» Voilà tout le mouvement de ce passage si célèbre. L'effet en fut très-grand. Il est attesté par Voltaire lui-même. Mais cette éloquence n'est-elle pas un peu théâtrale? Est-ce bien sérieux que cette menace? Comparez cette péroraison de Massillon à celle du sermon de Bossuet sur le jugement dernier prêché devant la cour dans tout l'éclat de la puissance de Louis XIV. Le prédicateur veut condenser l'effet de son sermon : « Oh ! dit-il, quel » renversement en ce jour! Combien descendront des » hautes places! combien chercheront leurs anciens » titres! combien regretteront leurs grandeurs perdues! »

» Voilà de l'éloquence. Il n'y a rien dans cette phrase pour l'imagination et pour l'art, rien dont l'orateur ne soit plein, rien qui puisse échapper à la passion de l'auditoire. Ce cri sous lequel perce tant d'inquiétude est d'une émotion terrible. Il semble que le roi lui-même doit être atteint par cette inquiétude si poignante et si émue. On raconte que Massillon disait un jour que le tout n'était pas de parler, qu'il fallait agir. « Il faut, di- » sait-il, franchir l'intervalle de l'esprit au cœur. » On sent que Bossuet l'a franchi cet espace; et c'est là le sublime de l'éloquence. »

Quant à Cicéron, il n'est pas le moins du monde pénétré des sentiments religieux qu'il professe avec tant de fracas. Il se fait dévot pour plaider sa cause et dissimule mal son scepticisme. Ici l'homme manque et l'avocat reste. Il eût mieux fait de plaider en philosophe. Ce qui fait la grandeur de Démosthène, c'est que le talent chez lui est au niveau du cœur, c'est aussi que sa situation est plus émouvante. Démosthène peut assister sans remords, sinon sans regrets, à la ruine de la Grèce. Il a tout fait pour la conjurer; et c'est avec une suprême éloquence qu'il dira : « Non, vous n'avez point failli, Athéniens, en mourant à Chéronée pour la liberté de la Grèce! » « La supériorité de Démosthène (dit M. Havet, dans sa belle introduction au *Discours d'Isocrate sur l'antidosis*) n'est pas seulement qu'il agit par la parole, mais qu'il agit en grand citoyen. Notre cœur se donne au grand orateur qui n'a pas attendu, pour s'inquiéter et pour s'indigner, que Philippe fût à Chéronée; qui luttait déjà quinze ans auparavant contre la fortune des Macédoniens, et la défiait encore quinze ans après, sans que la force eût pu lui apprendre la servitude; qui ne céda pas même à la gloire d'Alexandre et ne se laissa pas livrer vivant à Antipater. Il s'est trompé en se flattant qu'on pourrait repousser l'esclavage; il a trop présumé de son pays : cela est vrai, comme il est vrai qu'Isocrate, quand il avoue devant Philippe l'impuissance de la Grèce et d'Athènes, a le malheur d'avoir raison. Mais tant de jugement et de prévoyance nous attriste, et nous aimons mieux l'erreur de celui qui fait son devoir et laisse faire aux dieux. Aussi bien, si Athènes a été vaincue, elle a dû à sa résistance de rester grande après la défaite, et de voir un Alexandre se donner de la peine *pour être loué des Athéniens* (Plutarque, *Vie d'Alexandre*, ch. LX). La passion est ainsi quelquefois, non pas plus généreuse, mais plus sage que la sagesse. Celle de Démosthènes s'échappe en accents sublimes. L'admirable serment *par ceux qui sont morts à Marathon* fera toujours la consolation et l'orgueil des vaincus qui n'auront pas failli. »

J'aurais pu me dispenser de citer ce passage. Mais le lecteur ne m'en voudra pas. Car, outre qu'il est très-beau au point de vue de l'idée et du style, il renseigne à la fois sur la situation de Démosthène et sur la véritable nature de son éloquence. Si Cicéron n'a jamais atteint ces hauteurs, il faut l'imputer aux misères de son temps et à la politique de son ordre encore plus qu'à lui-même. Il faut avouer cependant qu'il lui a manqué presque toujours ce que Quintilien exigeait avant tout de l'orateur, le *pectus quod disertos facit*. — F. Taule.

PHILOLOGIE COMPARÉE.

COURS DE M. JULES OPPERT.

(BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE.)

Histoire du déchiffrement des inscriptions cunéiformes perses. — (Fin.)

(Voy. les nos 7, 19, 23 et 27.)

Avant d'exposer ce que contient cette célèbre inscription de Bisoutoun rendue à la science, au prix de tant de fatigues et de périls, par le major Rawlinson, il faut jeter un coup d'œil en arrière.

Bien avant la liste de satrapies que donne l'inscription de Bisoutoun, Burnouf en avait déjà trouvé une autre dans les inscriptions de Persépolis. Voici les principaux noms de pays de cette énumération, tels que les lut Burnouf : *Ouvadja*; *Mada*, la Médie; *Babirus*, Babylone; *Arabaia*, l'Arabie; *Gudraia*, assimilé par Burnouf aux Gordyens. Mais cette lecture était mauvaise, comme le montra le major Rawlinson, ainsi que nous le dirons tout à l'heure. *Armina*, l'Arménie; *Katpatuka*, la Cappadoce. *Sarpada*, nom qui est cité une fois dans l'Ancien Testament : c'est probablement la Phrygie; cependant les Juifs le traduisent par Espagne, sans aucune bonne raison, et l'une des deux sectes du judaïsme moderne, qui porte ce nom, est même appelée hispanique. Puis venaient les Ioniens, *Yuna*, que Lassen lisait encore *Huna*, les Huns. Ce nom était suivi de quelques mots que Lassen ne pouvait pas expliquer et qui signifiaient les Ioniens de la terre et de la mer. On arrivait ensuite aux provinces orientales : *Bakhtris*, la Bactriane; *Sogda*, la Sogdiane; *Indos*, l'Inde, ce qui ne comprenait, à vrai dire, que le Pendjab actuel, c'est-à-dire le pays de l'Indus; *Gandaria*, la Gandarie; *Saka*, les Scythes, et enfin un nom encore inexpliqué. — Il est facile de voir que cette énumération se fait dans un ordre géographique fort régulier.

Quant au mot *Gudraia*, mot transcrit par Burnouf, c'était *Mudraia* qu'il fallait lire, comme le montra très-bien le major Rawlinson en l'expliquant par son rapprochement avec le nom hébreu Misraim, qui signifie l'Égypte. Cette correction était du reste d'autant plus facile à sir Henry Rawlinson, qu'il voyait raconter dans l'inscription de Bisoutoun comment le roi Cambyse, fils de Cyrus, était venu en *Mudraia*, et y était mort après l'expédition, à la suite de l'usurpation du faux Smerdis.

L'inscription d'Elvend était traduite ainsi par Burnouf : « Un grand être est Ormuzd, qui a donné ce haume (nom de plante), qui a donné ce ciel, qui a donné l'homme, qui a donné ce séjour à l'homme, qui a fait Darius, ce roi des braves, ce roi des rois. — J'ai fait Darius roi des rois, roi des nations, roi des pays, Achéménide. » Mais cette traduction n'était pas satisfaisante. Il fallait lire avec sir Henry Rawlinson : « Un grand dieu est Ormuzd qui a créé cette terre, qui a créé ce ciel, qui a créé cet homme, qui a créé ce séjour à l'homme, qui a créé Darius, roi sur beaucoup de peuples, un de beaucoup empereur. Moi, c'est-à-dire je suis (et non pas j'ai fait) Darius, roi des rois, roi des nations, roi des pays, Achéménide. »

Nous ne devons pas nous étonner des corrections de Rawlinson; disposant d'une masse d'inscriptions bien plus considérable que celles qu'avait eues Burnouf, il lui était facile de se livrer à des rapprochements beaucoup plus étendus et plus féconds, et par suite de mieux déterminer le sens des mots. Cependant Burnouf n'avait pas commis des erreurs seulement dans l'interprétation; il s'était aussi trompé plus d'une fois dans ses lectures. Ainsi il avait transformé le *g* en *u*, parce qu'il avait lu à tort un *g* dans *Mudraia*, tandis qu'il y avait une *m*, ce qui l'empêchait de reconnaître le *g* où il se trouvait réellement. De même, au lieu de *wazarka*, il lisait *izra*, ce qui l'entraînait partout à transcrire mal la lettre *i*.

Mais il résultait de tous ces travaux qu'il y avait plusieurs signes différents représentant une même lettre. Ainsi, *m* avait trois formes distinctes, une dans *auromazda*, une autre dans *Armina*, et une troisième dans *Mudraia*. C'est même cette multiplicité de caractères qui avait causé l'erreur de Burnouf sur ce dernier mot : il ne voulait pas voir une *m* dans le dernier signe, parce que ce signe ne ressemblait aucunement à l'*m* d'*Armina* ni à celle d'*auromazda*. Le même fait s'observait pour la lettre *g*. Le mot *mage* faisait *magus* au génitif comme au nominatif; seulement le *g* du nominatif, que nous appellerons g^1, ne correspondait pas du tout au *g* du génitif, que nous appellerons g^2. De même encore pour la lettre *r*. Celle de *Kurus* et celle de *Darhaius* différaient du tout au tout, circonstance qui empêcha même longtemps de lire le mot *Kurus*, parce qu'on ne croyait pas alors que des signes différents pussent représenter une même lettre. C'était donc une difficulté permanente dans le déchiffrement, et c'est encore elle qui causa l'erreur de Burnouf sur le *v* de *Vishtaspa*.

D'où pouvait venir cette pluralité de formes pour une même lettre? Ce n'est plus ici une question paléographique; nous entrons en plein dans le domaine de la philologie comparée. — Dans un mémoire déjà ancien, publié en allemand (*Das Lautsystem des Altpersischen*, Berlin, 1847), et qui est un de ses premiers travaux d'orientaliste, M. Oppert a le premier exposé la raison et l'origine probable de cette singulière multiplicité de signes. Il remarqua que les formes de *g*, de *r*, de *m*, notées de l'exposant 1, ne se trouvaient que devant la voyelle *a*, tandis que les formes notées des exposants 2 ou 3 étaient employées dans les autres cas : ainsi m^1 se trouvait seulement devant *a*, m^2 devant *i* et m^3 devant *u*. Cette règle semblait, au premier abord, bien souvent contredite par les faits. Ainsi on trouve r^1 devant *u*, par exemple au génitif : *Kur¹us;* mais c'est là au contraire une confirmation de ce que nous venons de dire, car tout ce qu'on devait conclure de cette anomalie ap-

parente, c'est qu'il fallait lire dans ce cas *Kuraus*, et non pas *Kur²us* comme au nominatif. De même le nominatif *Mag²us* devenait au génitif *Magus*[1], qu'il fallait transcrire *Magaus*. Ainsi cette pluralité apparente de formes pour les consonnes était un moyen détourné d'exprimer les diphthongues.

Ces faits se reproduisent pour un grand nombre de lettres. Pour citer tout de suite quelques exemples, le *K* de *Kurus* ne ressemble pas aux deux *K* de *Katpatuka*, parce que ceux-ci sont suivis d'un *a*, tandis que le premier est placé devant un *u*. *g* a deux représentations, une devant *a* et peut-être *i*, l'autre devant *u*. *D* en a trois, une pour chaque voyelle *a*, *i*, *u*; *m* également. Quelquefois même la consonne se trouve seule pour exprimer la syllabe tout entière : c'est ainsi que sont écrits *Vishtaspa*, *Nobukodracha*, et d'autres encore, dans l'inscription de Bisoutoun. Mais certaines consonnes n'ont qu'une forme unique qui est employée indifféremment dans tous les cas, quelle que soit la voyelle qui suive : tels sont *p*, *f*, *b*, *ž* (prononcez *dja*).

De cet ensemble de circonstances M. Oppert a conclu que l'écriture arienne, dans le principe, était syllabique. Ainsi on avait des signes qui exprimaient les sons : *ra*, *ri*, *ru*, *ma*, *mi*, *mu*, *na*, *ni*, *nu*, etc.

Plus tard, à ces signes exprimant à la fois la consonne et la voyelle placée après elle, on ajouta un signe spécial pour représenter encore la voyelle qui l'était déjà. Quand il y avait deux voyelles à la suite l'une de l'autre, c'est-à-dire une diphthongue, comme par exemple dans le génitif *magaus*, ce moyen devenait même indispensable; on mettait d'abord le signe exprimant *ga*, c'est-à-dire *g*[1], comme nous l'avons dit, puis le signe exprimant la voyelle *u*.

Ainsi l'écriture alphabétique des anciens Perses paraît n'être que le développement d'un syllabaire primitif où l'on aurait fait un certain nombre de suppressions. Mais pourquoi a-t-on supprimé certaines doubles formes de consonnes pour en conserver d'autres? Cela paraît purement arbitraire, et c'est ce qui avait empêché quelques savants d'admettre les idées de M. Oppert sur ce sujet.

En tout, l'alphabet arien comprend à peu près quarante signes, si l'on ajoute aux formes des lettres proprement dites deux signes idéographiques, exprimant, l'un *roi* et l'autre *terre*. Nous ne devons pas nous étonner de retrouver des signes idéographiques à l'origine des langues ariennes, car il y en a même encore aujourd'hui. Chez nous encore, les chiffres sont bien des signes idéographiques, c'est-à-dire qui représentent directement l'idée sans passer par l'intermédiaire du son, car ils correspondent à des mots très-différents dans les différentes langues de l'Europe moderne; cependant, la forme est partout la même, et tous les peuples, par exemple, représentent l'unité par une barre horizontale ou verticale.

Quand ils veulent exprimer le mot *roi*, les Perses recourent à une sorte d'abréviation assez analogue à la lettre M, que nous employons pour signifier *Monsieur*. Au lieu d'écrire *khshâyashiya*, ils mettent ce signe qui provient d'un signe assyrien signifiant également *roi*, lequel provient lui-même d'un signe hiéroglyphique représentant grossièrement une abeille, également symbole du roi dans l'écriture idéographique de l'Égypte. Lassen et tous ses successeurs avaient voulu décomposer ce signe en deux pour y chercher la forme de deux lettres *n*, et , lettre complètement inconnue; en adoptant l'idée de Lassen, on commettrait la même erreur qu'en coupant en deux le chiffre IV, ce qui conduirait nécessairement à le traduire par 6 : 1 et 5 font 6. — Émile Aglave.

HISTOIRE DES LÉGISLATIONS COMPARÉES.

COURS DE M. ÉDOUARD LABOULAYE.

(COLLÈGE DE FRANCE.)

(Voy. les nos 2, 3, 5, 6, 7, 9, 10, 14, 19, 20, 24, 25, 30, 32, 33 et 35.)

XII.

Washington (suite).

Messieurs,

Dans nos dernières leçons, nous avons vu comment l'absence d'un pouvoir central avait mis l'Amérique à deux doigts de sa perte, comment la banqueroute, la misère, l'impuissance au dehors, l'anarchie enfin et l'émeute au dedans, avaient éveillé l'attention de tous les patriotes en leur faisant comprendre que le moment était venu d'agir, et que la nation américaine était perdue s'ils n'apportaient un prompt remède au mal. L'Amérique allait se briser en États particuliers; il y aurait eu treize États, mais il n'y aurait plus eu un peuple américain.

Cependant la situation où se trouvait l'Amérique n'avait pas la gravité de notre situation révolutionnaire. L'anarchie était politique, mais ce n'était pas l'anarchie sociale. L'émeute du Massachusetts était une exception. Dans tous les États, il y avait des gouvernements constitués, une population qui respectait la loi. C'était la nation qui était menacée, ce n'était pas la société. C'était cependant, vous le pensez, un grand crève-cœur pour des patriotes comme Hamilton, Washington, pour tous ceux qui avaient versé leur sang afin d'affranchir l'Amérique et en faire une nation; ils étaient forcés d'avouer que quatre années de paix sans attaques du dehors avaient suffi pour que l'Amérique, abandonnée à elle-même, s'effondrât.

Ce fut alors que des cœurs généreux, et à leur tête Hamilton, prirent le parti de s'adresser au pays. C'était

chose difficile. Il y a des moments où certaines idées sont absentes des nations. On était dans l'ivresse de l'indépendance, dans la joie de n'avoir plus de maître. La jalousie des États, la crainte même de l'aristocratie, empêchaient de ramener l'opinion; il fallait créer l'esprit public, et créer l'esprit public, c'est l'œuvre du temps, c'est chose toujours délicate. Ce fut cependant cette œuvre qu'entreprit Hamilton avec ses amis Jay, Madison, et à côté d'eux Washington. C'est à ces hommes que l'Amérique doit sa prospérité, soixante-dix ans de bonheur, et une constitution qui restera toujours comme un modèle achevé; car elle a résolu le grand problème de constituer un gouvernement et de respecter l'indépendance locale.

La crise devenait terrible, mais ces souffrances, cette misère, pouvaient aider les patriotes à raviver l'esprit public. Ce fut par le côté des intérêts, — ce sont toujours les intérêts qui se plaignent, sinon les premiers, au moins le plus fort; — ce fut par le côté des intérêts qu'on vit le moyen de saisir l'esprit public, et de soumettre à la nation cette grave question d'une réforme de la constitution. Les États qui avoisinaient l'Atlantique trouvaient très-commode d'établir des droits d'entrée sur les marchandises étrangères, droits qui étaient payés en réalité par les consommateurs, c'est-à-dire par les habitants des États qui ne touchaient pas à la mer. Rhode-Island trouvait fort avantageux d'être un entrepôt maritime, et de vivre aux dépens de ses voisins. On comprend, au contraire, que la Nouvelle-Jersey, qui se trouvait prise entre l'État de New-York et la Pensylvanie, et la Caroline du Nord placée entre la Caroline du Sud et le Massachusetts, éprouvaient, par suite de cet état de choses, de grandes souffrances. Ce n'était pas seulement parmi les États moins favorisés et moins proches de la mer, que se trouvait d'ailleurs cette souffrance, c'étaient les États qui avoisinaient un même fleuve, un même bras de mer, entre lesquels il y avait des jalousies, des rivalités. C'est ainsi que le Maryland et la Virginie n'avaient pu s'entendre sur la navigation de la Chesapeake et des fleuves qui se jettent dans cette espèce de mer intérieure.

On pensa que les États intéressés pourraient faire un traité entre eux pour régler ces difficultés. La Pensylvanie, le Delaware, avaient intérêt à la solution de cette question, et la Virginie, qu'on voit toujours à la tête de toutes les réformes, demanda en janvier 1786 qu'on fît une convention qui réglât la question commerciale. On invita tous les États à nommer des délégués, en désignant comme lieu de réunion la ville d'Annapolis dans le Maryland, et l'on fixa pour jour de réunion le 1er septembre 1786. On avait choisi une ville de l'intérieur afin d'éviter les influences locales, et l'on avait proposé une convention en dehors du congrès, afin de ne pas réveiller de passions politiques. C'est en soi une question qui paraît de peu d'importance, qu'une question commerciale. Mais nous savons aujourd'hui comment telle question commerciale tient à toutes choses, et à vrai dire, religion, éducation, arts, intérêts, commerce, tout se tient dans la société.

On pensa que l'occasion était favorable pour agir sur l'opinion, et un des hommes qui devaient se conduire avec le plus de fermeté et d'énergie, Jay, s'adressa tout de suite à celui vers lequel on tournait toujours les yeux, à Washington. Il lui écrivit une lettre dans laquelle il lui exposait la situation avec une netteté admirable, et lui demandait son concours. Cette lettre de Jay est très-remarquable, elle montre quelle était la situation des choses et quelle était la clairvoyance de l'homme. Les hommes qui voient la vérité sont assez rares, mais ceux qui, l'ayant vue, ont le courage de la défendre, sont le salut de leur pays. Ce qui manque en général aux peuples, ce n'est pas le désir de bien faire, le bon vouloir, le courage, c'est surtout de savoir ce qu'il faut faire. En temps de crise, il y a beaucoup de gens qui voient juste, mais cela ne suffit pas; il faut des hommes qui osent braver les passions et les intérêts déchaînés. Dire franchement ce qu'on pense, ce qu'il faut faire, c'est souvent le plus grand service qu'on puisse rendre à son pays. John Jay était un de ces patriotes dévoués; voici sa lettre :

27 juin 1786.

« Mieux vaut avouer nos erreurs et les corriger que de nous abuser et d'abuser les autres par de vains palliatifs, par des excuses plausibles, mais trompeuses.

» Combattre les préjugés populaires, censurer la conduite des États, et exposer l'incapacité, c'est une tâche peu agréable, mais il faut la remplir. Nous marchons à une crise, à une révolution — quelque chose que je ne puis prévoir ni deviner. — Mais je suis inquiet, et j'ai plus de peur que pendant la guerre.

» Car alors nous avions un but certain, et quoique les moyens de l'atteindre et le jour du succès fussent souvent obscurs, cependant je croyais fermement que nous finirions par réussir, parce que j'étais convaincu que nous avions la justice de notre côté.

» Aujourd'hui c'est le contraire. Nous faisons fausse route, nous agissons mal; aussi je m'attends à des malheurs, sans pouvoir deviner comment ils viendront, quels en sont la nature et le degré.

» Et cependant je ne doute pas que nous ne finissions par nous tirer de cet abîme, et qu'un jour les choses n'aillent bien. Il est impossible que tant d'événements se soient miraculeusement combinés pour délivrer l'Amérique, et faire de nous une nation, *et cela pour un résultat passager et insignifiant*. Je crois encore que nous deviendrons un peuple grand et respectable ; mais *quand* et *comment*, c'est ce qu'un prophète seul pourrait discuter.

» Il y a sans doute plus d'une raison de penser et de dire qu'on nous égare tristement et souvent même méchamment. L'égoïsme fait oublier toute considération générale, et le grand objet d'attention, ce sont les intérêts particuliers plutôt que l'intérêt général. Les corps représentatifs seront toujours la copie fidèle de ce qu'ils représentent; ils offrent en général un mélange bigarré de vertu et de vice, de faiblesse et de talent.

» La masse des hommes n'est ni sage, ni bonne, et la vertu, comme toutes les autres forces d'un pays, ne peut avoir d'effet si elle n'est placée dans un milieu favorable, et soutenue par un pouvoir énergique et habile.

» Le malheur des gouvernements nouveaux, c'est que, pour se soutenir, ils n'ont pas l'habitude et le respect héréditaires, et qu'étant la

plupart du temps le produit du désastre et de la confusion, ils ne peuvent acquérir immédiatement la force et la stabilité.

» En outre, dans les temps de révolution, il y a des hommes qui gagnent la confiance publique et acquièrent une certaine importance, sans mériter ni l'une ni l'autre. Ces charlatans politiques se soucient bien moins de rendre la santé à un peuple crédule, que de lui vendre le plus cher possible leurs recettes et leurs onguents.

» Ce que je crains par-dessus tout, c'est que le fond de la nation (j'entends par là les classes industrieuses, régulières, qui sont contentes de leur situation et ne sont pas corrompues par la misère) ne soit amené par l'insécurité de la propriété, le manque de confiance dans le gouvernement, l'absence de justice et de bonne foi dans l'État, à considérer les charmes de la liberté comme imaginaires et trompeurs. Ces fluctuations, cette incertitude perpétuelle dégoûteront et alarmeront nécessairement le pays, et disposeront les esprits à tout changement qui promettra le repos et la sécurité. »

Vous voyez que nous avons affaire à une forte tête politique, et il y en avait beaucoup comme cela en Amérique. Jamais, je crois, on n'a rencontré des hommes mieux habitués à la liberté. Il y a eu dans d'autres pays, dans d'autres temps, des hommes qui ont aimé aussi sincèrement la liberté, mais qui l'aient aussi bien comprise, je ne le crois point. Hamilton, Jay, Washington, étaient des gens qui, sans avoir fait des études profondes, avaient ce grand mérite qu'ils étaient nés et avaient vécu au grand soleil de la liberté.

La réponse de Washington, je vous l'ai lue dans la dernière leçon; c'est dans cette lettre qu'il s'indigne qu'on commence à parler de monarchie. Ce mot de monarchie lui faisait horreur. Il ne la craignait pas immédiatement, mais il sentait que si l'anarchie se prolongeait, on arriverait à des désordres, et que le peuple, tremblant pour sa sécurité, se réfugierait sous un pouvoir fort. Cette réponse trahit des incertitudes. Washington était un esprit timide; mais si l'esprit était timide, le cœur était résolu. On voit dans sa correspondance un homme qui discute, qui examine toutes choses, comme si chacune des questions qu'il étudie importait à son honneur ici-bas et à son salut dans l'autre monde; puis, quand il a longtemps discuté et qu'il a pris son parti, l'homme est admirable. C'est la plus grande, la plus honnête volonté que le monde ait jamais vue. Il fait ses objections à Jay. « Vous avez raison, dit-il; mais qu'arrivera-t-il si le peuple ne nous suit pas? » C'est pour lui la question délicate. Suivi par l'opinion, on pouvait sauver l'Amérique; si l'on n'en était pas suivi, c'était un nouveau ferment de discorde, et la dissolution s'ensuivait. Il était permis à un patriote comme Washington de s'effrayer d'un pareil avenir.

L'assemblée se réunit à Annapolis, en 1786. Dès le premier jour on n'était pas en nombre. Cinq États seulement s'étaient fait représenter; plusieurs avaient refusé d'y envoyer des délégués, d'autres l'avaient promis et ne l'avaient pas fait : de toutes parts il y avait défiance. Pour des hommes ordinaires, c'était un échec de plus; pour des patriotes fermement décidés à servir leur pays, il n'y a jamais de position mauvaise. Toute réunion où l'on peut parler hautement est une occasion de s'adresser au pays et de lui dire la vérité.

Hamilton et Jay prirent une résolution hardie. Ils demandèrent qu'au lieu de discuter sur une question insoluble, on s'adressât au pays tout entier; qu'on lui déclarât que la question de commerce n'était pas isolée, qu'il fallait, pour la résoudre, discuter le principe même du gouvernement; qu'il était nécessaire de nommer une convention qui discutât cette question, mais qu'il fallait, dans la situation présente, s'adresser à la nation tout entière. Et en conséquence ils proposèrent qu'au second lundi de mai 1787 on réunît à Philadelphie une convention chargée d'examiner la situation, et de soumettre au congrès les mesures nécessaires, afin que ces mesures adoptées ensuite par le congrès fussent soumises à chacun des treize États, et que les réformes jugées nécessaires devinssent l'œuvre du peuple tout entier.

Ce système de révision ne ressemble en rien à ce que nous imaginons. Nommer une commission ayant un objet déterminé, soumettre ensuite son travail à la discussion du congrès, et enfin au peuple des États, c'était en apparence un moyen très-lent, très-difficile; mais celui qui l'avait proposé connaissait les Américains, et c'était peut-être ce qu'on pouvait faire de mieux en ce moment. Au fond de ces mesures, en apparence si compliquées, il y avait une grande pensée qui devait sauver l'union, c'est celle-ci. Pourquoi souffrait-on? Parce que les États et le congrès n'avaient pu s'entendre. La jalousie des États paralysait le congrès, les représentations du congrès étaient dédaignées par les États. Il y avait donc deux pouvoirs constamment en querelle, et il n'y avait pas de raison pour que cette jalousie cessât de sitôt; au contraire, il était facile de prévoir que les États, qui étaient chose vivante, finiraient par paralyser entièrement le congrès, et que la souveraineté du congrès disparaîtrait devant la souveraineté des États. Mais ni le congrès ni les États n'étaient le peuple américain; on pouvait passer sur leur tête et s'adresser au peuple directement. Or, il y avait bien des jalousies entre les États, mais il n'y avait pas de dissidences entre le peuple de Virginie, de Pensylvanie, du Massachusetts. Tous étaient Américains, tous avaient le même sentiment national; on s'était battu sur le même champ de bataille, et de ce sang versé en commun et pour la même cause était né le peuple américain. L'idée de génie, c'était de s'adresser directement au peuple, de lui demander de se sauver lui-même. C'est ce qui fit le succès de la proposition d'Hamilton.

ÉD. LABOULAYE.

— La suite à un prochain numéro. —

ARCHÉOLOGIE.

COURS DE M. BEULÉ.

(BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE.)

(Voy. les nos 12, 27, 29 et 37.)

IV.

L'art romain sous les rois. (Suite).

Sous le règne d'Ancus Martius, qui est également un roi sabin, nous avons aussi des constructions dignes d'intérêt, un établissement d'abord qui sera un jour une ville. C'est Ancus Martius qui a fondé la ville d'Ostie, non pas avec une grande vue politique, non pas certainement qu'il ait prévu qu'elle serait un jour la clef de la mer et du monde. Il s'empara du territoire d'Ostie et fonda cette ville, parce qu'il y avait à l'embouchure du Tibre d'excellentes salines qui étaient d'un bon rapport et dont il fallait assurer l'exploitation par un établissement fortifié. Quant aux salines, elles sont encore aujourd'hui à la même place, et la porte de Rome qui s'ouvre de ce côté s'appelle *porta Salariâ*.

Mais, messieurs, quelle différence entre cette ville d'Ostie, qui n'est qu'un point fortifié, et ce que sera Ostie au temps de la grandeur romaine! Songez que ce petit point sera un jour une ville considérable, le rendez-vous du monde entier; que c'est là que viendront aborder les flottes chargées des richesses de l'univers, et qu'entre Rome et Ostie il n'y a qu'un désert aujourd'hui, et qu'il n'y avait probablement qu'un désert du temps d'Ancus Martius; tandis qu'au temps de l'empire il y avait là, pendant 24 kilomètres de longueur, des palais, des villas, des auberges et des fontaines pour les voyageurs, des ombrages pour les passants pendant les chaleurs de l'été; en un mot, une foule de lieux de plaisance, de lieux de commerce, de constructions, qui reliaient Rome à la mer, comme les longs murs qui unissaient le Pirée à Athènes, comme aujourd'hui Naples est unie à Castellamare ou à Pouzzoles. L'origine de la ville d'Ostie remonte à Ancus Martius.

Avec Ostie, il faut citer parmi les constructions d'Ancus Martius les fortifications qu'il fit élever sur le mont Janicule, et qui ont une assez grande importance historique, parce que le Janicule était la colline de Rome la plus rapprochée du Tibre, par conséquent la première attaquée quand les Étrusques passaient le Tibre. C'est donc contre les Étrusques qu'Ancus Martius fortifia le Tibre. Par conséquent, déjà à cette époque les Étrusques agissaient sur Rome, non-seulement par les migrations accidentelles de quelques artistes, de quelques aventuriers qui venaient tenter fortune à Rome, non-seulement par les échanges journaliers du commerce, mais par des incursions armées. Des actes d'agression précèdent la conquête. Quelques chefs de bandes, quelques éclaireurs viennent inquiéter la nouvelle ville. Ancus Martius construit donc une citadelle sur le Janicule, qui se relie à Rome par une muraille. En même temps c'est lui qui fait construire le pont Sublicius, qui était de bois, et disposé de telle sorte qu'on pouvait l'ouvrir ou le fermer à volonté à la circulation. Quand arrivaient les Étrusques, on enlevait les traverses, et le pont devenait impraticable; on pouvait encore le couper, comme dans la guerre de Porsenna. La paix étant rétablie, on remettait les planches, et les communications étaient rouvertes. Ce fut Ancus Martius qui construisit ce pont de bois si célèbre à Rome, à l'entretien duquel les pontifes eux-mêmes étaient chargés de veiller. Mais le monument le plus célèbre du règne d'Ancus, c'est la prison Mamertine, qui nous intéresse pour deux raisons : d'abord parce qu'il est intact, parce que nous le connaissons, et qu'il est facile, quand on va à Rome, de l'étudier de près; ensuite parce que c'est un monument qu'on est convenu de considérer comme une prison, et qui cependant, je le crois, n'en fut pas une à l'origine.

Cette prison, où saint Pierre a été enfermé, est située sur la droite du Capitole, et se compose de deux étages superposés. Il y a un premier étage au niveau du sol, la prison proprement dite, et au-dessous un trou carré où l'on peut descendre par un escalier qui est creusé dans le rocher, et où l'on prétend qu'étaient exécutés jadis les condamnés à mort. Ce fut là, en effet, que Jugurtha mourut de faim, que Cicéron fit étrangler les complices de Catilina, que Vercingétorix, amené à Rome par César, fut également mis à mort. Tout cela est incontestable. Nous savons également que, dans l'antiquité, il y avait un escalier pour monter à cette prison, et que cet escalier on l'appelait *Gemoniæ*, du latin *gemere*, gémir; de même, à Venise, le pont des Soupirs a la même signification que les anciennes gémonies de Rome. L'escalier montait donc à la prison supérieure. La prison inférieure, les Latins l'appelaient *Robur*. C'est le nom d'une prison célèbre en France, la *Force*. Il est assez remarquable que chez les Grecs également, dans le drame de Prométhée enchaîné, quand Jupiter envoie ses satellites pour attacher avec des chaînes de bronze Prométhée au sommet du Caucase, un des satellites de Jupiter s'appelle la Force et l'autre la Violence. On descendait dans la prison inférieure les captifs condamnés à mourir, et là, soit qu'on les laissât périr par la faim ou qu'on les exécutât, ils trouvaient le terme de leur captivité.

Or, messieurs, n'y a-t-il pas dans la construction de cette prison quelque chose de singulier? D'abord elle est très-petite, elle n'a jamais pu contenir qu'un très-petit nombre de prisonniers à la fois. N'est-il pas singulier, dis-je, que l'idée d'une prison aussi triste soit venue dans les commencements de Rome, sous le règne de ce bon roi Ancus, dont la mémoire était restée très-populaire, et que Virgile, en nous le montrant dans l'enfer, nous représente comme un monarque débonnaire :

..... Nimium gaudens popularibus auris.

Comment donc ce bon roi a-t-il inventé la prison si odieuse à Rome, et qui, en général, ne servait pas aux Romains, mais plutôt à quelques vaincus illustres?

On pourrait trouver une explication bien différente à cette destination primitive. D'abord que signifie le mot *carcer?* Vous savez quelle horreur avaient les Romains pour la prison. On y mettait les clients ou les débiteurs. Il y avait dans chaque maison de patricien les *ergastula*, où l'on enfermait les débiteurs, qui perdaient par là le titre de citoyen romain. Il y a un vers de Juvénal où il se félicite de ce qu'il n'y a à Rome qu'une seule prison, et encore comme elle est petite! Remarquez que le mot *carcer* veut dire *qui comprime* (*a coercendo*), et que le mot Mamertine n'a rien de commun avec Ancus Martius comme étymologie. Enfin, on ne sait quelle explication donner de l'étage inférieur de la prison, du *Tullianum*. Les auteurs latins prétendent qu'il a été creusé après coup, après la création de la prison. Eh bien, il y a dans Festus un passage bien singulier que je demande la permission de vous citer, parce qu'il peut peut-être nous ouvrir, sur la destination primitive de la prison Mamertine, des aperçus tout nouveaux.

Festus cite le vieux mot *tullius*, au sujet duquel il s'exprime ainsi : *Tullios dixerunt esse solinos, alii rivos.* « Les uns disaient que c'étaient des tuyaux, d'autres des jets véhéments. » Et remarquez que le mot *solinos* est un mot grec qui se retrouve dans Hérodote, lorsqu'il décrit le fameux aqueduc creusé dans le rocher à Samos.

Quelle est l'idée contenue dans ces trois explications? c'est l'idée d'eau. Est-ce que ce ne serait pas dans ce vocable vieilli, *tullius*, qu'il faudrait chercher l'étymologie de *Tullianum*, qu'on ne peut faire venir du nom de Cicéron, puisqu'il existait avant Cicéron. Le Tullianum ne serait-il pas l'endroit où viennent des tuyaux, où jaillit une source d'eau? Or, vous savez parfaitement que, dans la Rome primitive, il y avait une source près du Capitole, qui est là justement à côté de la prison Mamertine, et qui se perdit à une époque postérieure; une autre près de la porte de la ville, la source des Camènes. En dehors de cela il n'y avait que l'eau du Tibre, qui n'est pas potable, et l'eau du marais qui fut plus tard le Forum, et que les Sabins avaient commencé à combler. Ces sources étaient donc excessivement précieuses, il fallait les protéger contre l'action du soleil. N'était-il pas naturel qu'on les entourât de constructions ?

Ainsi vous voyez comment le mot de Festus nous conduit à cette première supposition. Nous allons voir si le monument la justifie.

La partie inférieure de la prison offre à peu près la forme d'un cône.

La roche a été creusée ; mais comme la roche, dans cette partie de Rome, n'est pas fort dure, comme c'est un tuf à travers lequel l'eau se serait perdue, on l'a revêtue, à une époque où l'influence étrusque est incontestable dans les constructions romaines, d'un rang d'assises de pierres. Au sommet il y a une grande ouverture carrée par laquelle on descendit plus tard les prisonniers, mais par laquelle, dans le principe, on pouvait puiser de l'eau comme on le fait par l'orifice de nos citernes. L'indice qui mérite qu'on fasse des recherches, bien faciles d'ailleurs, c'est que les deux dallages anciens et modernes de ce caveau ne sont pas au même niveau, le pavé moderne est beaucoup plus élevé que l'ancien. Ce n'est pas tout : il existe une espèce de cavité où il y a de l'eau ; il y en a très-peu, mais si vous l'enlevez, elle revient immédiatement, de même que l'eau s'infiltre sans cesse si vous faites un trou dans le sable au bord de la mer. Il n'y a qu'une fouille qui puisse vérifier le fait. Le souvenir des martyrs a rendu cette prison sacrée, j'ai peur que des fouilles générales ne soient point autorisées ; mais qu'on enlève le pavage moderne, je suis convaincu qu'on verra l'eau jaillir du sol du Tullianum.

Vous voyez comment nous sommes peu à peu amenés à cette conclusion que le *carcer Mamertinus* fut d'abord une prison pour l'eau, que c'était l'endroit où l'on *comprimait* l'eau de la source du Capitole. En même temps on élevait une autre construction au-dessus de ce caveau. Ce qui est démontré par l'aspect des lieux, c'est que cette construction supérieure repose sur la construction inférieure et s'agence avec elle de telle sorte, qu'il est évident qu'elles sont de la même époque. Plus tard, quand Rome fut puissante, quand on eut construit des aqueducs, la petite source Mamertine devint bien peu de chose, on la négligea, on la mena peut-être un peu plus loin par un canal souterrain. Alors cette construction devint une prison, et parut un endroit excellent pour enfermer les hommes condamnés à ne plus revoir la lumière du jour.

Mais il est, je le répète, très-possible que la prison Mamertine n'ait été primitivement qu'une citerne destinée à contenir de l'eau, avec une construction supérieure pour le gardien de la source. Ce qui ne rend pas cette hypothèse invraisemblable, c'est qu'à Tusculum il y a une construction du même genre. Vous savez qu'il y a là des restes d'un aqueduc étrusque qui remontent à une époque où cette ville avait une grande importance, car Tusculum a été pour Rome une rivale redoutable. Il y a là une espèce d'aqueduc qui aboutit à une citerne à peu près du même genre que celle qui, suivant notre hypothèse, devint plus tard la prison Mamertine. De même qu'à Samos, dont le grand aqueduc à travers les montagnes a été construit vers l'époque d'Ancus Martius, cet aqueduc aboutit également à une espèce de château d'eau, à une salle qui est aujourd'hui une petite chapelle qui est consacrée à un saint grec.

BEULÉ.

VARIÉTÉS.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DES CINQ ACADÉMIES.

Mardi dernier, 16 août, a eu lieu la séance publique annuelle des cinq Académies de l'Institut, sous la présidence de M. le général Morin. M. le président a exposé, d'après un voyage qu'il a fait récemment, l'organisation actuelle de l'instruction primaire en Suisse et dans les divers États de l'Allemagne. Nous sommes, sous ce rapport, beaucoup moins avancés que tel État secondaire de la Confédération germanique. Il ne nous est pas permis de suivre l'orateur sur ce terrain, où la politique confine à la pédagogie; nous ne pouvons que louer la clarté, l'intérêt, les vues généreuses de son discours, et souhaiter que les enseignements qu'il renferme soient mis à profit.

M. Legouvé a lu quelques fragments d'un drame inédit qui se rattache à l'ensemble des travaux de l'auteur sur l'histoire morale des femmes. Il s'agit ici de la répudiation, si fréquente et si brutale au moyen âge, contre laquelle l'Église s'éleva courageusement, et qu'elle punit avec les seules armes qui lui conviennent, la réprobation et l'interdiction du coupable, au nom de l'Évangile méconnu. M. Legouvé a pris pour sujet *La Répudiation* d'Ingeburge par Philippe-Auguste. Les passages qu'il a lus, et que leur longueur nous empêche malheureusement de citer, ont été écoutés avec autant d'attention que de plaisir.

M. Egger a bien voulu nous permettre de publier les *Réflexions sur la langue et la nationalité grecques*, qu'il a fait entendre à la séance. Le lecteur devancera l'appréciation favorable que nous en pourrions faire : il accueillera avec plaisir ces *Considérations*, qui forment une sorte de complément piquant du cours professé cette année en Sorbonne par M. Egger sur les historiens anciens du siècle de Périclès, et que nous avons analysé ici même. M. Egger aime et connaît la Grèce moderne autant que la Grèce antique ; il a pieusement étudié les écrits des derniers littérateurs de Constantinople, soutenu, dans son travail sur des documents d'une si faible valeur, par une sympathie généreuse pour le peuple vaincu et par le souvenir des grands hommes qui avaient, tant de siècles auparavant, écrit et parlé cette belle langue, illustré à jamais cette noble race. Il a d'ailleurs relevé çà et là, dans ces tristes témoignages de la faiblesse byzantine, l'expression souvent déclamatoire, mais parfois simple et touchante, d'un sentiment national qui ne s'éteignit jamais sur le sol hellénique, et qui devait, après quatre cents ans, se développer avec tant de vigueur et d'éclat. Mais, malgré la continuité des traditions patriotiques, la Grèce actuelle, ne l'oublions pas, diffère profondément de celle de Périclès et d'Alexandre. Si donc les Hellènes veulent prendre définitivement leur place en Europe, qu'ils cessent de modeler leurs actions et leurs paroles sur une antiquité qui ne peut renaître; qu'ils se gardent, en même temps, d'une vaine imitation politique de l'Occident; qu'ils soient eux-mêmes, qu'ils parlent et agissent en Grecs modernes. Telle est la conclusion du travail de M. Egger, et l'auditoire s'est associé par ses applaudissements à ces sages conseils.

La séance a été terminée par une lecture de M. Baltard sur la peinture sur verre au moyen âge. L'auteur ajoute son témoignage à tous ceux qui ont été déjà donnés sur ce point important de l'histoire de l'art : il n'est pas vrai que le secret de la peinture sur verre, et en particulier celui de la fabrication des verres rouges, soit perdu; l'infériorité des verrières des derniers siècles tient à deux causes : le procédé même de coloration des verres et leurs dimensions. On peut résumer comme il suit le travail et les conclusions de l'éminent architecte. Dans le procédé ancien, le verre était modifié dans sa substance même, et non, comme depuis, peint seulement à sa surface, où les nuances sont fixées ensuite au moyen d'un fondant. Puis les premiers artistes verriers ne songeaient qu'à faire des mosaïques transparentes, à associer heureusement des couleurs pour produire ces effets magiques de lumière que nous admirons dans les églises dont on a respecté les vitraux. Aujourd'hui, on veut utiliser le verre pour la peinture d'histoire, ce qui ne se peut faire qu'en augmentant les dimensions des pièces, en multipliant les clairs, et, par suite, en diminuant l'effet d'irisation que produisait, dans l'ancien système, l'assemblage de petites plaques puissamment colorées. Pour relever le niveau de cet art, il faut donc que nos peintres verriers n'oublient pas le petit nombre de moyens dont ils disposent, et qu'ils ne cherchent pas à atteindre un but hors de proportion avec ces moyens.

Camille de la Berge.

De la langue et de la nationalité grecques, réflexions sur quelques documents historiques du temps de la prise de Constantinople par les Turcs, par M. Egger, lues à la séance publique annuelle des cinq Académies, le 16 août 1864 (1).

Tout le monde connaît ces paroles qui terminent le livre célèbre de Montesquieu *Sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence :*

« Je n'ai pas le courage de parler des misères qui suivirent. Je dirai » seulement que, sous les derniers empereurs, l'empire, réduit aux » faubourgs de Constantinople, finit comme le Rhin, qui n'est plus » qu'un ruisseau quand il se perd dans l'Océan. »

Cette comparaison, moins exacte peut-être qu'oratoire, exprime pourtant avec vérité le sentiment de tristesse qu'inspire au philosophe le spectacle d'un grand peuple qui se corrompt, dépérit, succombe enfin par ses propres fautes et sous les attaques d'ennemis indignes

(1) Ce morceau reproduit en partie une leçon du cours que professait M. Egger en 1861-62, à la Faculté des lettres, sur la littérature grecque au moyen âge, et sur la renaissance des lettres en Occident.

eux-mêmes de le remplacer sur la scène du monde. L'abaissement général des sciences, des lettres, des arts, de tout ce qui fait la force et l'honneur de l'esprit humain, marque en effet les dernières années de Byzance chrétienne. L'architecture et la statuaire, mais surtout la numismatique et la littérature, dans la grossièreté de leurs œuvres, portent de plus en plus témoignage d'une irréparable décadence. Rien n'est douloureux comme de voir ainsi s'obscurcir et s'éteindre les lumières de l'hellénisme sur le sol où il avait jeté tant d'éclat. Néanmoins ce spectacle a de quoi nous attacher encore par le contraste des souvenirs; il renferme des leçons utiles que, même après Montesquieu, un modeste observateur peut essayer d'en faire sortir; ce n'est pas en vain que l'Europe a vieilli de cent cinquante ans depuis le livre des *Considérations*. Le progrès des événements et celui de la critique éclairent parfois d'un jour nouveau quelques pages de l'histoire que le génie d'un grand homme a pu jadis négliger.

Cela peut-être me servira d'excuse, si je viens soumettre à cette assemblée quelques réflexions sur d'humbles monuments de la littérature byzantine au xve siècle.

Il y a pour l'art de parler, comme pour les autres arts, deux espèces de barbarie : celle qui précède la civilisation et celle qui la suit. L'esprit se plaît à rechercher dans la première les germes qui doivent se développer et produire, avec le temps, des œuvres de science et de goût; il est alors soutenu par une curiosité pleine d'espérance. L'autre barbarie, celle qui apparaît sur les ruines d'un passé glorieux, loin de nous attirer, nous afflige par la comparaison de ses grossiers produits avec la fleur élégante que des siècles plus heureux ont vu s'épanouir, et qui semble flétrie pour jamais. Les plus anciennes inscriptions latines et les premiers essais de l'éloquence écrite, dans les fragments du vieux Caton, ont pour nous un certain charme : la naïveté n'y est pas sans vigueur, l'inexpérience y montre, en ses tâtonnements pour atteindre le beau, un effort qui nous intéresse et nous donne confiance. En présence de ces pages informes on devine et l'on pressent déjà la prose oratoire de Cicéron. Mais, à voir cette beauté de la langue cicéronienne se déformer à son tour et s'abâtardir dans les temps de décadence, nous éprouvons je ne sais quelle impression de tristesse et de découragement; car nous mesurons ce que l'esprit humain a perdu, mais nous ignorons si cette perte sera un jour réparée, et il nous est difficile d'apercevoir par quels moyens mystérieux la Providence fera sortir un ordre nouveau du milieu de ce désordre, et comment, sur les ruines d'une langue jadis éloquente et poétique entre toutes, germeront des idiomes destinés à fleurir eux-mêmes par l'éloquence et la poésie.

Ce contraste de la barbarie et de la perfection classique nous est peut-être plus pénible encore dans l'histoire de la langue grecque que dans celle de la langue latine, parce que nous connaissons à peine les premiers essais de la poésie et de la prose helléniques. Le sort a voulu qu'il ne nous restât pas, en vers, une page authentique antérieure à l'*Iliade* et à l'*Odyssée*, et qu'il nous restât à peine quelques pages de prose antérieures à Hérodote. Ainsi le grec se présente à nous tout d'abord, sinon avec les perfections de la maturité, au moins avec l'éclat d'une jeunesse florissante. Nous le voyons ensuite, pendant sept ou huit siècles, s'approprier, avec une souplesse merveilleuse, aux mille inspirations de la poésie et de la science, aux besoins divers d'une société active jusqu'à l'inconstance, et qu'agitaient sans cesse les plus nobles ambitions de l'âme humaine : on croirait que cette langue est inépuisable et que la décrépitude ne pourra jamais l'atteindre. Même dans la décadence de l'empire, les écoles d'Orient conservent obstinément le culte des anciens modèles. Sous les dernières menaces de l'oppression musulmane, elles commentent encore Homère et Démosthène; le style oratoire, surtout, et le style philosophique y conservent une étonnante pureté. Au xive siècle, on déclame à Constantinople avec la même élégance qu'au temps des Antonins ou de saint Basile. Par la force même des choses, le style théologique, moins pur et moins égal, se maintient pourtant à un certain degré de noblesse. Le grec demi-populaire de l'Évangile a de bonne heure mêlé quelques expressions et quelques tours peu attiques au langage des prédicateurs et des controversites chrétiens; mais, une fois consacrée dans l'usage, cette grécité inférieure prévient, du moins, une corruption plus grande. L'autorité des livres saints et l'usage de les lire dans les églises, d'en apprendre et d'en réciter quelques pages parmi les offices, empêchent que le langage de la religion ne se défigure et fixent comme un niveau moyen au-dessous duquel, pendant longtemps, on ne descendra plus.

Et pourtant ce niveau finit par s'abaisser encore.

Il est impossible qu'un peuple en décadence préserve sa langue de toute fâcheuse atteinte. La civilisation, en se dissolvant, entraîne dans sa ruine les arts qui avaient grandi avec elle; l'art d'écrire ne saurait, par privilége, échapper à cette fatalité. Le grec des historiens, c'est-à-dire le grec appliqué aux grandes affaires de la vie, lutte longtemps avec succès contre la corruption générale; il faut bien qu'un jour il la subisse. Encore empreint d'une juste dignité dans les Annales de Cantacuzène, général, homme d'État et disciple intelligent des anciens maîtres de la parole, voyez, cent ans plus tard, ce qu'il est devenu sous la plume de Georges Phrantzès. Le rapprochement des faits a ici une triste éloquence. Phrantzès est l'historien de la chute de Constantinople, après en avoir été le témoin et l'un des plus déplorables martyrs. Chez lui, malgré un fonds sérieux de bon sens, la pensée comme le style offre l'image trop fidèle d'une double humiliation. Allié à la famille impériale et grand dignitaire du palais, il conserve quelques souvenirs de l'éducation savante qu'on s'efforçait de maintenir dans les écoles de Byzance. La préface de son livre ne manque pas de gravité. On y retrouve la théorie de l'histoire exposée comme jadis dans Polybe, comme dans Agathias, comme dans Nicéphore Grégoras ou Cantacuzène. Certaines expressions rappellent même Hérodote, ainsi que certains débris de sculpture, enchâssés dans des constructions du moyen âge, y rappellent le siècle de Périclès au milieu de la barbarie. Mais une fois à l'œuvre, et quand il n'est plus soutenu par le classique lieu commun, Phrantzès nous laisse bientôt voir l'Hellène dégénéré. Ce n'est pas que son langage soit tout à fait le romaïque : une lettre de Bessarion, écrite en ce grec populaire, et qu'il a insérée dans sa chronique, tranche assez nettement avec la couleur générale du récit; mais le style de cette chronique, en sa rudesse et sa négligence, descend fort au-dessous du langage que l'étiquette officielle avait jusque-là maintenu à la cour de Constantinople. Le romaïque y pénètre et, pour ainsi dire, l'envahit de toutes parts, et, ce qui est plus grave, les sentiments et les idées témoignent d'un affaiblissement commun des esprits et des caractères.

Nous ne lui reprocherons pas de rendre qaelque justice à Mahomet II. Ce grand capitaine, qui savait cinq langues, le grec, le latin, le syriaque, l'arabe et le persan, qui aimait à se faire lire les histoires d'Alexandre, d'Auguste et de Théodose, méritait peut-être le respect de ceux même qu'il venait opprimer; et d'ailleurs Phrantzès prend bientôt contre lui sa revanche d'indignation, lorsqu'il le voit installer à Constantinople un patriarche suspect de complaisance pour les Latins. Mais, sur ces questions même où sa conscience est vivement intéressée, écoutons un instant Phrantzès, pour apprécier ce qu'était alors l'éloquence d'un patriote byzantin. Notre langue répugne un peu, avec ses habitudes séculaires de correction et de gravité, à suivre l'allure défaillante du chroniqueur grec; il faut qu'elle s'y essaye par devoir de fidélité; mais elle ne saurait reproduire cette bigarrure d'un style où l'idiotisme vulgaire se mêle à des restes d'élégance classique. Je choisis, pour en donner une idée, une page sur le célèbre concile de Florence où la Grèce tenta sa suprême chance de salut par un essai d'alliance avec les chrétiens de l'Occident.

« Le 27 novembre de la même année, le seigneur roi Jean, avec le

seigneur patriarche Joseph et le seigneur despote Démétrius, beaucoup de princes du Sénat et de l'Église, et presque tous les métropolitains et évêques, passèrent la mer pour se rendre au concile qui se préparait à Florence, concile auquel rien ne pouvait servir, ou plutôt qui ne pouvait servir à rien, et où l'empereur ne réussit pas mieux que les autres (?). Je ne dis pas cela contre les dogmes de l'Église, car ce sont choses dont le jugement revient à d'autres que moi. Il me suffit à moi de la croyance que mes pères m'ont transmise, car je n'ai entendu dire à personne du parti contraire que nos dogmes soient mauvais, mais plutôt bons et anciens; et les leurs aussi ne sont pas mauvais, mais bons. Pour le montrer par une comparaison, nous traversions souvent avec d'autres la rue large et vaste qui mène à Sainte-Sophie ; quelque temps après, d'autres ont trouvé une autre rue qui mène, disent-ils, au même lieu, et ils m'engagent ainsi à la prendre : « Venez, vous aussi, » par cette rue que nous avons trouvée; car, bien que celle que vous » suivez soit belle aussi et ancienne et qu'elle nous soit connue depuis » longtemps et pratiquée, pourtant celle que nous avons trouvée est » belle aussi. » Entendant dire, d'un côté, que cette rue est belle, et, de l'autre, qu'elle ne l'est pas, et que l'on ne peut s'accorder, pourquoi ne dirais-je pas en toute paix : « Allez à Sainte-Sophie par le chemin » que vous voudrez; quant à moi, je continue d'y aller par le chemin » que j'ai longtemps pris avec vous, et dont vous témoigniez vous et » nos ancêtres. » Ce n'est pas pour cela que je dis que le concile n'a servi à rien; c'est parce qu'on n'a pu s'accorder. (Puisse-t-il y avoir union des Églises, et que Dieu, après cela, me prive de la vie!) Pourquoi donc l'ai-je dit? Parce que la réunion du concile a été la première et grande cause pourquoi eut lieu l'invasion des infidèles contre Constantinople, et que de là sont venus et le siége et l'asservissement, et tout notre malheur. » (III, 13.)

Le pauvre chroniqueur a raison, mais il sent les choses plutôt qu'il ne les conçoit, et quand il veut les dire, l'expression le trahit. Il serait injuste de comparer avec cette indigence de langage le style de Xénophon ou d'un Polybe. Mais on se rappelle malgré soi quelqu'un de ces écrivains, déjà qualifiés pourtant d'écrivains de la décadence, et qui, durant les dernières luttes du paganisme contre la foi chrétienne ont eu à soutenir des thèses assez semblables à celles de l'annaliste byzantin. C'est Libanius, s'obstinant au vieux culte de Jupiter et maudissant « les hommes noirs », c'est-à-dire les moines, qui démolissaient les temples et jetaient au feu les chefs-d'œuvre de Phidias; c'est Thémistius, invoquant un peu tard le beau principe de la tolérance pour protéger ce qui restait alors du paganisme détrôné. A la distance de dix siècles, il y a un fonds d'idées communes entre Phrantzès et les deux sophistes : même obstination dans les deux sociétés que sépare leur foi religieuse, même intention de revendiquer au moins les libertés de la conscience. Or, le langage a beaucoup d'élévation encore et de pureté chez les deux sophistes du IVe siècle. Au contraire, quelle mollesse d'expression et, j'ai presque dit, quel désarroi moral chez ce Grec de Byzance aux prises avec sa théologie compliquée des embarras de la politique! Voilà bien l'historien d'une société qui s'abîme sous le despotisme ottoman.

La fin de Phrantzès fut digne, hélas! de son œuvre. Après maint récit des humiliations de sa race, auxquelles s'ajoutent pour lui d'affreux malheurs domestiques, il nous raconte que, vers le printemps de l'an 6976 du monde, perclus de rhumatismes et trop pauvre pour remplacer son vêtement séculier, il s'est fait moine, sous le nom de Grégoire, et que sa femme Irène a suivi bientôt cet exemple : cela veut dire, en réalité, qu'ils entraient tous deux à l'hôpital, où fut, en effet, rédigé par Phrantzès le récit de la chute de Byzance chrétienne!

La critique se sent désarmée devant de pareilles misères.

On pouvait croire que la chronique de Phrantzès marque l'extrême abaissement de la littérature chez les Grecs byzantins; on se trompait. Un contemporain de Phrantzès, le Rhodien Georgillas, a déploré la chute de Constantinople en un style qui, par comparaison, relève presque celui du chroniqueur et lui rend, à nos yeux, une sorte de valeur littéraire. De tels livres mériteraient bien l'oubli où ils dormaient depuis quatre siècles, s'il n'y avait toujours quelque enseignement à recueillir dans une œuvre authentique et sincère, dans le moindre témoignage qui se rapporte à quelque grand événement de l'histoire.

Georgillas n'a été, pendant longtemps, connu que d'un petit nombre de curieux et par quelques citations que lui avaient empruntées nos lexicographes modernes. Un de ses trois poëmes est encore inédit. Le plus ancien, sa Légende de Bélisaire, a été publié récemment par un bibliophile anglais; le second ouvrage l'a été en 1857 par M. Ellissen, dans son estimable collection de documents pour l'étude de la basse grécité : c'est la Complainte ou Lamentation, en vers dits *politiques*, sur la prise de Constantinople.

On a plusieurs exemples, soit en vers, soit en prose, de ces sortes de complaintes, dont la mode remonte aux premiers siècles de l'empire d'Orient, et dans lesquelles la langue se montre souvent fort altérée. Pour n'en citer qu'un seul, il existe sur la prise de Constantinople, en 1204, par les Latins, un petit poëme écrit par un grec de Nicée, après la restauration de la dynastie nationale : ce n'est certes pas un chef-d'œuvre, on n'y pourrait pas signaler le moindre trait d'éloquence. Ce document toutefois n'est point, par sa forme, indigne de l'histoire, à laquelle il apporte des faits utiles à relever. Il montre un écrivain capable de quelque soin pour la versification et pour le style, un écrivain sans talent, mais qui a du moins le respect de lui-même. Le Rhodien qui aligne les mille vers du *Threnos* sur le désastre de 1453 n'a plus même ces modestes qualités.

Né dans un pays grec que n'atteignent pas encore les armes ottomanes, mais que déjà elles menacent, il sent que la Grèce peut tout craindre après avoir vu tomber sa capitale, et il déplore ce désastre avec la même douleur qu'un témoin oculaire. Constantinople était pour lui la reine des villes par ses richesses, par ses monuments religieux et civils, surtout par ses écoles savantes. Elle a commis sans doute, ou plutôt ses principes ont commis bien des fautes; le peuple grec tout entier est bien corrompu, et il s'est attiré les châtiments du ciel. Mais le châtiment dépasse la faute, et celui qui l'inflige, le Turc, est un trop cruel instrument de la justice divine. Les Latins obéissent au pape, mais ils sont chrétiens du moins. Ces serviteurs du pape, que l'on maudissait en 1204, et auxquels on refusait alors le nom même de chrétiens, on les invoque aujourd'hui comme des libérateurs. S'il faut que Constantinople soit esclave, que du moins elle ne le soit pas des mahométans; car une telle honte rejaillit sur l'Occident tout entier. Cet Occident, l'auteur l'a parcouru, nous dit-il, à pied et à cheval; il en connaît les peuples principaux, leurs rois ou leurs doges; il a été jusqu'en Angleterre au nord; et, au midi, peut-être a-t-il vu, du moins il connaît le royaume arabe de Grenade. Chacun de ces souvenirs lui devient occasion d'un belliqueux appel à la croisade : il y convie le pape et ses cardinaux, le roi de France, les Anglais, les Génois, les Vénitiens, le duc de Bourgogne, ami des empereurs Jean et Constantin Paléologue. Il veut que la concorde enfin unisse tant de peuples chrétiens, tant de princes chrétiens contre les mécréants; que l'on se garde surtout de faire alliance avec le Turc, race perfide, qui ne sait pas tenir un serment. « C'est par ces alliances qu'il a mangé le monde qu'il gouverne. » Si vous le laissez seulement deux ans respirer à Constantinople, j'en » jure par Dieu, il nous mangera tous. »

Voilà un trait qui date le livre, en même temps qu'il en laisse voir le langage. Il n'y avait donc pas deux ans que Byzance était prise; c'est la date que confirment d'autres allusions du poëme à Jean Huniade et au séjour de Mahomet dans la ville d'Andrinople après la prise de Byzance. Sans doute le pèlerin patriote revenait de son voyage à travers l'Europe, quand il épancha sa douleur en vingt-quatre longs couplets à

moitié rimés, pleins de désordre et de redites, qui sont comme le chant d'agonie d'une littérature expirante. L'auteur souhaite ardemment que son cri de détresse soit entendu au loin. L'imprimerie venait à peine de paraître, il ne la connaît pas, et c'est aux copistes qu'il adresse plusieurs fois la prière de répandre, autant qu'ils pourront, ses vers dans toute la chrétienté, « chez les rois, les princes et les princesses, » car il a conscience qu'il y va de l'intérêt commun des grands et des » petits. » Si haut pourtant que parle ce Jérémie de la Jérusalem byzantine, et quelque besoin qu'il ait d'une publicité bruyante, il n'ose pas déclarer son nom ; il a ses raisons, dit-il, pour garder là-dessus le silence ; seulement il donne à qui pourra comprendre une sorte de signalement de sa personne, signalement devenu pour nous une énigme. Est-ce à dire que notre versificateur fût un personnage considérable ? Je ne le crois pas. S'il faut l'appeler encore un lettré, c'est un lettré du plus bas étage. A chaque page de la complainte se marque le profond sentiment de sa petitesse, sentiment qui paraît, hélas ! très-légitime. Quelques souvenirs historiques de Justinien, d'Héraclius et des gloires de l'ancien empire, sont à peu près le seul témoignage de son érudition. Quant aux faits contemporains, c'est à peine si l'on en relève chez lui deux ou trois qui profitent à l'histoire. Par exemple, il semble parler sur des renseignements précis, quand il atteste que la Porte avait alors sous les armes « cent mille soldats d'élite, cent mille janissaires, et (je voudrais ne pas l'en croire) trente mille renégats francs, qu'il appelle même des *français*, etc. D'autre part, à la façon dont il parle de Constantin Dragazès, le dernier défenseur de l'empire, on ne sait vraiment pas s'il le tient pour mort ou pour vivant. Peut-être, n'ayant point vu de ses propres yeux la prise de la ville sainte, croit-il encore que Dieu aura sauvé Dragazès. Sa piété naïve n'espère-t-elle pas que des anges seront venus alors du ciel pour sauver de la profanation les reliques des saints ? Ainsi nous verrions commencer, avec le témoignage même d'un contemporain, la légende, encore vivante en Orient, qui raconte que l'héritier des Constantins survécut à la prise de sa capitale par les Turcs, et qu'il attend, caché en un réduit mystérieux, le jour d'une éclatante réparation.

Il y a donc, on l'avouera, quelque intérêt historique dans cette composition si peu littéraire. Elle ajoute un ou deux traits au tableau tracé par les annalistes d'un événement à jamais déplorable. Mais ce qui surtout est instructif, ce qui saisit le cœur et l'imagination, c'est le personnage même du malheureux versificateur ; c'est la sincérité de l'inspiration qui le pousse à écrire, malgré sa faiblesse, pour la défense du nom grec et de sa religion. Sans cesse il revient à ces excuses, à ces protestations, comme il revient à ses pressants appels pour la croisade ; et, bien que fatigants par leur monotomie, ces refrains font passer dans notre âme l'émotion que réveille autour d'un tombeau le chant des prières funèbres. Il semble que l'auteur l'ait compris lui-même, car il appelle quelque part son chant de douleur un *myrologue*, ce qui est le nom des complaintes en vers que les paysannes grecques improvisent sur le cercueil des défunts. Le désespoir éclate à chaque page de ces mortels couplets, écrits en un langage qui ne peut que le justifier. Que penser de l'état d'un peuple où le plus ardent patriotisme, parlant pour la plus sainte des causes, ne trouve que des accents comme ceux que je vais essayer de vous rendre ?

« Plaise au maître, au fabricateur du monde, aux douze apôtres, » aux quatre évangélistes [qui sont] la foi du chrétien, et qu'ils me » donnent pour cela raison et science, pour que j'écrive quelque petite » chose de lamentable pour la grande ville ! Car je n'ai pas de sagesse » et de raisonnement pour cela, pour écrire sur ce sujet comme il faut » et convient. Que le Dieu puissant qui donne la science m'éclaire, moi » aussi, pour les détours du vers, et que moi aussi je fasse un poëme » qui n'ennuie personne, mais qui plaise à tous. Qu'il soutienne mon » esprit et mon intelligence (enfin, j'espère en Dieu !) pour qu'on » l'accueille bien, qu'il plaise à beaucoup de gens, et qu'on le trans- » crive, qu'on l'honore beaucoup et qu'on le prise, et qu'on verse des » larmes abondantes sur la malheureuse ville, qu'on verse des gémisse- » ments du cœur et des contritions.

« Et maintenant, seigneurs, écoutez mon discours. Mon prologue dit » qu'il sera petit ; mais il s'agit d'une grande chose, d'une ruine du » monde comme au déluge de Noé. Et vous tous qui lisez le texte de ce » discours, je vous en conjure, ne soyez point fatigués ; parcourez-le » tout entier, allez jusqu'à la fin, et si je fais quelque faux pas (il en » fait beaucoup et de tout genre), ne m'accusez point, priez Dieu que je » fasse mon salut, que je vive avec honneur et qu'il me donne la santé. »

Ce qui suit renouvelle les mêmes idées avec la même platitude ; on n'ose plus traduire. Je saute dix feuillets pour signaler au moins quelques lignes où le ton se relève, et cela (j'aime à le remarquer) quand l'auteur parle de la France :

« O roi Constantin, tu as eu un pénible sort. J'en veux donner con- » naissance au plus illustre prince de l'Occident, au roi de Paris, au » premier des princes du pays de l'Occident. France, pleine d'honneur » et de renommée, guerriers français, mes braves soldats, ayez-en » l'assurance : la grande ville est perdue ! que paraisse votre puissance » et votre armée ! courez hardiment, avec sagesse et valeur, pour faire » la vengeance de l'humble ville ! Car la maison royale venait de France » (j'ignore vraiment où est la preuve de cette généalogie). Il est donc » juste de porter secours à vos parents. Ainsi ne tardez pas et éveillez- » vous sur-le-champ, et venez avec le secours du Dieu tout-puissant, » pour faire bonne guerre aux gens de Mahomet. C'est la volonté de » Dieu que vous couriez contre les païens. »

Il y a quelque chose de touchant dans cette invocation du nom de la France. Nous sommes volontiers indulgents pour une telle confiance, et nous voudrions qu'elle eût porté bonheur au poëte. Mais voyez comme il reprend son discours et retombe dans sa plate monotonie :

« Il faut maintenant que j'abrége beaucoup. Je me retourne vers les » Anglais. Anglais sages et honorables entre les peuples armés, je ne » sais plus quelles paroles vous dire, etc. »

Il faut que j'abrége ! et il écrira plus de sept cents vers encore, pour finir, comme il a commencé, en déclarant que la Grèce est abattue sans ressource, et qu'aux seuls princes de l'Occident il appartient de la relever. Rien n'est triste et navrant comme ce cri d'une nationalité souffrante, et à ce titre digne de compassion, mais d'une nationalité qui s'abandonne, et qui ne sait plus trouver en elle-même la moindre force contre ses malheurs. Les Grecs renouvelleront souvent, du quinzième au dix-neuvième siècle, la complainte de leur désespoir. Je la trouve dans maint écrit venu de l'Orient depuis la chute de Byzance, durant cette période où l'Europe latine grandit et s'affermit dans les luttes fécondes. Je la trouve, par exemple, jusque dans la préface d'une grammaire de la langue romaïque, humblement dédiée, par Simon Portius, en 1638, au puissant cardinal de Richelieu. Mais elle ne devait être entendue que le jour où les Grecs ne se borneraient plus à prier Dieu et les hommes, où ils commenceraient par s'aider eux-mêmes, et par prouver, en agissant, qu'ils n'étaient pas un peuple mort à jamais.

On ne peut refuser quelque pitié à l'orateur impuissant de la Grèce, avilie par ses fautes, autant qu'opprimée par la force de ses ennemis. Mais ces lamentations presque inarticulées de Georgillas ne sont même pas dignes des derniers défenseurs de Constantinople, chez qui brilla, au moins, par exception, quelque courage. C'est l'accent de la mendicité plus encore que la voix du patriotisme vaincu, mais protestant contre sa défaite. La langue grecque ne reprendra un peu de vigueur que lorsque le caractère national, enfin retrempé par de longues épreuves, enfin excité par une juste émulation à l'égard de l'Occident, tentera un énergique effort pour secouer le joug ottoman. Les plus anciennes chansons klephtiques parvenues jusqu'à nous marquent le mo-

ment de ce réveil tardif; on y entend un accent nouveau de patriotisme et de courage; elles font pressentir l'hymne de Rhigas et les victoires de l'indépendance. Parmi les écrits en prose, qu'on lise les récits de Colocotronis *sur les événements de la race grecque entre* 1770 *et* 1836, c'est-à-dire entre une première révolte avortée et l'insurrection victorieuse qui constitua le royaume hellénique avec le secours de l'Occident chrétien. Dans ces mémoires, écrits sous la dictée d'un vieux Pallikare, à ce langage bien grossier, mais énergique, on reconnaît du moins les sentiments de l'hellénisme actif, fier de sa force et confiant en ses destinées. C'est alors, mais alors seulement que l'on se convainc que la Grèce va reprendre sa place parmi les nations, parce qu'elle l'a voulu, et qu'elle s'est mise à l'œuvre sans nous attendre. Le héros n'est pas un lettré; comme tant d'autres Pallikares, il ne sait ni lire ni écrire, et pourtant il marque déjà sa langue d'une empreinte particulière, qui est celle même de la vie.

L'éditeur des Mémoires historiques de Colocotronis, annonçant cette publication au milieu d'une assemblée de patriotes athéniens, s'écriait dans un élan d'admiration pour son héros : « Comme historien, Théo» dore Colocotronis se range parmi les nombreux auteurs qui ont ra» conté les guerres de l'Asie avec l'Europe; mais, comme Grec, il est, » je crois, le troisième après Homère et Hérodote. Tous trois se res» semblent comme trois rayons partis d'un même centre lumineux; » tous trois ont pour patrie la Grèce, pour sujet la guerre de l'Europe » contre l'Asie; tous trois parlent la langue hellénique, chacun à la » manière de son siècle, chacun inspiré par l'esprit de son siècle; sa » langue est nourrie de la langue du temps qui a précédé; ce n'est pas » une œuvre d'imagination. Ils se ressemblent pour la suite et l'enchaî» nement des idées et par le tableau des événements qu'ils racon» tent... » Et plus bas, M. Terzetis ne craint pas d'ajouter que Colocotronis est, en un sens, peut-être supérieur à Homère, pour avoir raconté ce qu'il a fait lui-même avec ses pareils; il lui semble que son récit est pour nous ce que serait le journal de la guerre de Troie écrit par Agamemnon, par Ulysse ou par Diomède. Il y a plus que de l'enthousiasme, il y a quelque naïveté dans un tel rapprochement. Et pourtant ne nous hâtons pas de sourire, un fond de vérité soutient ces hyperboles patriotiques. Le feu qui anime les pages dictées par le vieux soldat à son jeune ami, est bien celui de l'hellénisme renaissant, et renaissant avec les fortes vertus qui sont un gage assuré d'avenir.

Le langue de Colocotronis n'est certes pas celle d'Homère ni celle d'Hérodote; mais elle les rappelle par un ton viril et sincère. Elle n'a point l'élégance énervée des rhéteurs byzantins; mais elle a une vigueur populaire et martiale. A peu près dégagée du mélange des mots turcs et des mots francs, que tant d'invasions déposèrent, au moyen âge, sur le sol de la Grèce esclave, elle est vraiment hellénique par les racines; mais, par la grammaire, elle se rattache aux procédés qui caractérisent les langues modernes issues du latin; elle s'y rattache sans imitation, par des analogies naturelles, par la communauté du travail qui, depuis mille ans environ, a transformé tous les idiomes de l'Europe: c'est là une véritable originalité. Les Hellènes d'aujourd'hui dédaignent un peu, je le sais, cette langue vraiment populaire, et, comme elle n'a point encore réussi à se fixer par des chefs-d'œuvre, ils n'ont point scrupule de lui faire violence pour la ramener à l'atticisme de Thucydide et de Xénophon. On n'enseigne pas le romaïque dans leurs écoles; on n'y enseigne que le grec ancien, qui pénètre insensiblement dans les journaux, dans les livres d'histoire et de politique, dans les romans, non sans y prendre cette teinte uniforme que l'esprit français répand à peu près sur toutes les littératures européennes. La poésie nationale résiste davantage à cette influence; mais à son tour elle paraît menacée de la subir. Je ne saurais que regretter, pour ma part, cette imitation artificielle et inopportune de l'Antiquité. Chaque langue, comme chaque nation de l'Europe moderne, a son génie propre, qui est l'expression de son histoire. La Grèce elle-même, si glorieuse qu'elle ait été jadis, ne peut renier tout à fait les siècles qui la séparent de Périclès, d'Alexandre ou de Théodose; elle ne peut ressaisir aujourd'hui la langue des héros de Marathon ou d'Arbèles, pas même celle du patriarche Photius, en qui elle s'obstine à honorer le représentant de ses libertés religieuses. Mieux vaut pour elle se résigner aux révolutions accomplies, et ne pas tenter sur le grec vulgaire une réforme trop radicale (que les Hellènes mes contemporains, dont la sympathie m'honore, me permettent de le leur dire avec franchise). J'aime à voir l'éditeur, ou plutôt le secrétaire de Colocotronis proclamer que l'œuvre historique du Pallikare est, comme sa vie, une glorieuse revanche des humiliations de la Grèce en 1453; mais, pour l'honneur de son héros, mieux vaut qu'il n'ait pas même essayé de lui faire parler le langage des salons d'Athènes et des académies de l'Occident.

CHRONIQUE.

Nous nous empressons d'annoncer à nos lecteurs une excellente nouvelle. M. Caro, qui avait occupé avec éclat, comme suppléant de M. Garnier, la chaire de philosophie à la Faculté des lettres, y remonte définitivement comme professeur titulaire. La nomination de l'éminent auteur de *L'idée de Dieu et ses nouveaux critiques* (l'un des livres les plus remarquables qu'ait produits dans ces derniers temps la philosophie spiritualiste), promet à notre journal, pour l'année prochaine, toute une série de savantes leçons.

— M. Lorquet, chargé du cours d'histoire de la philosophie à la Faculté des lettres, est nommé secrétaire de la Faculté, en remplacement de M. Geruzez, qui prend sa retraite.

— M. Francisque Bouillier, doyen de la Faculté des lettres de Lyon, est nommé recteur de l'Académie de Clermont.

— M. Emile Chasles est nommé professeur titulaire de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Nancy.

— Nous apprenons qu'il vient de se former à Constantinople une nouvelle Association littéraire hellénique. Elle publie tous les deux mois un bulletin de ses travaux.

— Chaque jour voit éclore en province de nouvelles sociétés savantes. A Melun, il s'organise une Société d'archéologie, sciences, belles-lettres et arts. Un des fondateurs est M. Bourquelot, de l'École des chartes, dont nous publions les leçons. Enfin, M. le comte d'Héricourt nous écrit de Boulogne, qu'il vient de se créer dans cette ville, qui avait déjà une Société d'agriculture, commerce, sciences et arts, une nouvelle association plus exclusivement littéraire et historique.

— L'enseignement supérieur est assez bien partagé dans la dernière distribution de croix d'honneur. Nous citerons notamment parmi les nouveaux chevaliers : M. Ch. Aubertin, de la Faculté des lettres de Dijon, qui publie dans la *France* des articles fort remarquables et fort remarqués; M. Colincamp, professeur à la Faculté des lettres de Douai et à la Faculté des sciences de Lille; M. Patru, de la Faculté de Grenoble; M. Weill, de la Faculté de Besançon; M. Chassang, maître de conférences à l'école normale; M. Foucaux, professeur au Collége de France.

— M. Glachant, chef de cabinet du ministre de l'instruction publiblique, et M. Magnabal, chef de bureau au même ministère, auteur de travaux estimés sur la littérature espagnole, viennent d'être nommés chevaliers de la Légion d'honneur.

Théâtre d'Alexis de Comberousse, 1829 à 1851. 3 beaux volumes, avec préface de M. Jules Janin (Hachette). 30 fr.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

Paris. — Imprimerie de E. Martinet, rue Mignon, 2.

PREMIÈRE ANNÉE. — N° 39. UN NUMÉRO : 30 CENTIMES. 27 AOUT 1864.

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

LITTÉRATURE — PHILOSOPHIE — THÉOLOGIE — ÉLOQUENCE — HISTOIRE
LÉGISLATION — ESTHÉTIQUE — ARCHÉOLOGIE

Paraît tous les Samedis.

Paris..... Six mois. 8 fr. Un an. 15 fr.
Départements .. — 10 — 18
Étranger..... — 12 — 20

Prix de l'abonnement avec la Revue des Cours scientifiques.
Six mois..... Paris, 15 fr. Départ., 18 fr. Étranger, 20 fr.
Un an..... — 26 — 30 — 35

Rédacteur en chef
M. ODYSSE-BAROT

Les ouvrages dont deux exemplaires auront été envoyés au bureau du journal seront annoncés et analysés s'il y a lieu.

On s'abonne
A LA LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE
17, rue de l'École de Médecine,
Et chez tous les libraires, par l'envoi d'un bon de poste, ou d'un mandat sur Paris.

L'abonnement part du 1er décembre ou du 1er juin de chaque année.

SOMMAIRE.

Littérature française. — Cours de M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER. Rotrou, sa vie, ses œuvres (Fin).

Histoire des législations comparées. — Cours de M. ÉDOUARD LABOULAYE : XII. Washington (suite et fin).

Histoire du droit français. — Cours de M. DE VALROGER : IV. Les coutumiers gallois.

Revue littéraire. — Les *Lettres sur la philosophie de l'histoire*, de M. Odysse-Barot, par M. le docteur HENRI FAVRE.

— Réflexions sur les cinq dernières *Lettres sur la philosophie de l'histoire*, par UN HISTORIEN DE LA TERRE (M. le vicomte A. d'Archiac, membre de l'Institut).

POÉSIE FRANÇAISE.

COURS DE M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

(ASSOCIATION POLYTECHNIQUE.)

Rotrou, sa vie et ses œuvres.

(Fin de la première conférence. — Voy. le n° 37.)

Voici, par exemple, un passage dans lequel Adrien, s'adressant à Maximin, lui dit :

...Seigneur, la liberté de croire
Est-elle en votre estime une action si noire?
Qui m'a fait si coupable en me faisant chrétien?

Et comme Adrien glorifie la doctrine du Christ, cette doctrine

Qui réprouve la fraude, ordonne la franchise,
Condamne la richesse injustement acquise.....

Maximin s'écrie :

Insolent! est-ce à toi de te choisir tes dieux?

A cette parole altière, c'est la pièce tout entière qui répond, car ce droit *de se choisir ses dieux*, ce droit nouveau et immortel, ce droit que nulle puissance n'enlèvera plus à l'homme, c'est précisément le secret de la révolution chrétienne. Le monde antique disait au citoyen : « Voici tes dieux; l'État te les donne, la tradition te les impose. » — « Non! répond l'Évangile; il t'appartient de choisir. Ta conscience est souveraine. Tu es libre à jamais du côté de l'infini. Rends à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu! » Telle est la pensée qui anime tout le drame de Rotrou. Corneille ne fait que peindre l'enthousiasme religieux des premiers chrétiens; Rotrou formule le droit de la conscience comme le ferait un homme du XIXe siècle.

Ces méditations de Rotrou sur les droits et les devoirs de la souveraineté, sur son rôle en ce monde, n'ont été présentées jusqu'ici que d'une manière accessoire dans des œuvres qui n'étaient pas spécialement consacrées à ce sujet; mais Rotrou va en faire maintenant le sujet de deux grands drames, *Venceslas* et *Cosroès*.

Venceslas est emprunté à un drame espagnol dont l'auteur s'appelle don Francisco de Roxas, et dont le titre peut se traduire ainsi littéralement :

« Il n'y a pas à être père, étant roi. »
« *Non hay ser padre siendo re.* »

Les devoirs de la famille, le respect des liens du sang, doivent-ils passer avant les devoirs de la magistrature souveraine? Si le père et le roi, réunis dans une seule personne, ont des devoirs contraires, qui l'emportera? Sera-ce le père ou le roi? tel est le sujet du drame de Rotrou.

Et ne croyez pas que ce soit un problème de fantaisie. L'histoire est là pour nous répondre : non, ce n'est pas une question d'école, mais une réalité vivante. Au XVIe siècle, Philippe II et don Carlos; au XVIIIe siècle, le czar Pierre Ier et le czarewicz Alexis, le roi de Prusse Frédéric-Guillaume et son fils le prince de Prusse, celui qui sera un jour Frédéric le Grand : voilà d'assez tragiques exemples pour justifier la pensée de Rotrou. Et puisque j'ai prononcé ces noms, permettez-moi un rapprochement que je ne puis éviter. Avant d'interroger l'idéal avec le poëte, interrogeons la réalité dans l'histoire. Je prends le plus intéressant de ces trois personnages, qui se sont trouvés en lutte avec la double majesté du père et du souverain. Ce n'est ni Alexis, ni don Carlos, c'est Frédéric; s'il n'y a aucune ressemblance entre le Venceslas de Rotrou et Frédéric-Guillaume Ier, il y a, au contraire, entre le Ladislas du poëte et le Frédéric de l'histoire, des analogies singulières. Consultons la réalité terrible avant d'étudier la fiction tragique et touchante à la fois que le poëte, cent années auparavant, avait trouvée au fond de son cœur.

Oh! ce fut un drame singulier et rempli de douloureuses aventures que la jeunesse du roi de Prusse Frédéric II. Le jeune prince, enthousiaste de l'art, de la poésie, de toutes les choses brillantes, élégantes, avait pour père un homme qui faisait consister la vertu dans je ne sais quelle rigidité farouche et barbare. Le matin, faire manœuvrer ses bataillons; le soir, s'enfermer avec ses aides de camp dans une espèce de tabagie, et y passer la nuit à fumer et à boire, tels étaient les plaisirs du roi de Prusse Frédéric-Guillaume. Il détestait l'Angleterre à cause de ses libres institutions; il détestait notre France à cause de l'élégance de Versailles, et surtout à cause du libre esprit et de la légèreté audacieuse et brillante de notre littérature au commencement du XVIIIe siècle. Quant à son fils, ce vaillant esprit qui devait faire un jour la force de la Prusse et la placer parmi les grandes puissances de l'Europe, peu s'en fallut qu'il ne le considérât comme un traître à la patrie à cause de ses liaisons avec les écrivains français. Surveillé, espionné de la façon la plus odieuse, le jeune prince, à dix-huit ans, forme le projet de quitter ce pays, qu'il doit gouverner un jour et où il étouffe comme dans une prison; il veut passer en France, en Angleterre, et de là en Algérie. Il veut mettre l'Europe entre son père et lui. Frédéric et son compagnon d'aventure, un jeune officier, M. de Katt, sont arrêtés au moment où ils vont accomplir ce projet. Jetés en prison, interrogés comme des coupables, jugés par un conseil de guerre qui est le docile instrument de la fureur de Frédéric-Guillaume Ier, ils sont condamnés l'un et l'autre à avoir la tête tranchée. Déjà l'échafaud se dresse devant les fenêtres de la forteresse de Kustrin, où est enfermé le jeune prince, et de cette fenêtre à l'échafaud un pont de bois couvert d'un drap noir établit une communication de plain-pied. Le prince est persuadé que sa dernière heure est venue et que la sentence du conseil de guerre va être exécutée; il se prépare à la mort. Mais non! ce n'est pas pour lui aujourd'hui que l'échafaud va se dresser, ce n'est pas lui dont la tête va tomber sous la hache. Un supplice plus cruel l'attend, il va voir mourir son ami. Le bourreau est à son poste. Les tambours battent, la fenêtre de la prison est ouverte; le jeune prince est entraîné par l'ordre du roi au seuil du passage qui va de la fenêtre à l'échafaud. Et que voit-il? Son ami, M. de Katt, celui qui a eu pitié de son infortune et de sa captivité, celui qui a voulu l'arracher à la tyrannie du roi; et alors, comment dire ses cris, ses larmes, son désespoir, ses supplications? « Arrêtez! je ferai tout ce que voudra le roi; je consens à tout ce que voudra le roi; je renonce à la couronne, puisque le roi le veut, je cède mes droits à mon frère! » Et comme ses prières sont vaines, il se tourne vers cet ami qui va mourir. « Ami, pardonne-moi! Oh! je voudrais être sûr que tu me pardonnes! je voudrais être à ta place! » Le jeune homme salue en souriant, puis il s'agenouille; le bourreau frappe, la tête roule, et le prince tombe évanoui. La vengeance de l'inflexible père ne fut pas satisfaite, il voulait que le prince fût frappé de mort à son tour : il fallut que l'Europe entière s'en mêlât; il fallut l'intervention des cours étrangères, de l'Angleterre, de la France; il fallut les remontrances et presque les menaces de l'Autriche, pour que la Prusse du XVIIIe siècle ne vît pas se renouveler le spectacle effroyable d'un père, d'un souverain, frappant son fils de mort, comme le czar de Russie avait frappé son fils Alexis.

Voilà, messieurs, le drame qui se passa à Berlin au commencement du XVIIIe siècle. Écoutez maintenant ce que Rotrou imagina cent années auparavant.

La pièce de *Venceslas* est empruntée d'un poëte espagnol; mais il faut dire de cet emprunt ce qu'on a si abondamment prouvé pour le *Cid* de Corneille. Le *Cid* de Corneille avait montré à Rotrou comment on crée en imitant. Rotrou s'est donc emparé du thème que lui a fourni un poëte étranger, mais il l'a rendu sien, il y a mis son empreinte. Il y a deux œuvres au lieu d'une, l'œuvre de don Francesco de Roxas et l'œuvre de Rotrou.

Le début est assurément un des plus beaux qu'il y ait dans notre théâtre. C'est un dialogue entre le roi de Pologne Venceslas et son fils Ladislas. Le roi est vieux; on ne peut imaginer une figure plus austère, plus vénérable! il est vieux, il est penché vers la tombe, et son cœur est dévoré de soucis. Son fils Ladislas, nature généreuse, mais indisciplinée, indomptable, le désole par ses violences; il a pris en haine son frère l'infant Alexandre, et le premier ministre du roi, le duc Frédéric, et c'est en vain que le vieux roi, à force de douceur, essaye de de rétablir la paix dans sa maison.

Dès la première scène nous sommes initiés à cette situation si dramatique. Les deux frères se querellent. Le père fait sortir l'infant Alexandre, celui qui ne lui donne que des sujets de joie; il reste seul avec Ladis-

las, et s'efforce de toucher son cœur. Quel mélange de dignité royale et de bonté paternelle! avec quelle majesté auguste et simple il oppose l'expérience de l'âge à la fougue de la jeunesse! comme il connaît bien ces devoirs terribles de la royauté sous lesquels succombera Ladislas s'il ne s'exerce à se dompter lui-même!

Vous n'avez rien de roi que le désir de l'être,
Et ce désir, dit-on, peu discret et trop prompt,
En souffre avec ennui le bandeau sur mon front.
Vous plaignez le travail où ce fardeau m'engage,
Et n'osant m'attaquer, vous attaquez mon âge.
Je suis vieil, mais un fruit de ma vieille saison
Est d'en posséder mieux la parfaite raison.
Régner est un secret dont la haute science
Ne s'acquiert que par l'âge et par l'expérience.
Un roi vous semble heureux, et sa condition
Est douce au sentiment de votre ambition;
Il dispose à son gré des fortunes humaines;
Mais, comme les douceurs, en savez-vous les peines?
A quelque heureuse fin que tendent ses projets,
Jamais il ne fait bien au gré de ses sujets:
Il passe pour cruel, s'il garde la justice;
S'il est doux, pour timide et partisan du vice;
S'il se porte à la guerre, il fait des malheureux;
S'il entretient la paix, il n'est pas généreux;
S'il pardonne, il est mou; s'il se venge, barbare;
S'il donne, il est prodigue, et s'il épargne, avare.
Ses desseins les plus purs et les plus innocents,
Toujours en quelque esprit jettent un mauvais sens,
Et jamais sa vertu, tant soit-elle connue,
En l'estime des siens ne passe toute nue.
Si donc, pour mériter de régir des États,
La plus pure vertu même ne suffit pas,
Par quel heur voulez-vous que le règne succède
A des esprits oisifs que le vice possède,
Et qui, serfs de leurs sens, ne se sauraient régir?
. . . . . .
S'il faut qu'à cent rapports ma croyance réponde,
Rarement le soleil rend la lumière au monde,
Que le premier rayon qu'il répand ici-bas
N'y découvre quelqu'un de vos assassinats;
Ou du moins on vous tient en si mauvaise estime,
Q'innocent ou coupable on vous charge du crime....

Et pourtant je ne sais quel charme vous fait encore aimer du peuple. Ah! montrez-vous digne de cet amour! Triomphez enfin de vos passions, *ces rebelles sujets!*

Par ce genre de règne il faut mériter l'autre!
Par ce degré, mon fils, mon règne sera vôtre:
Mes États, mes sujets, tout fléchira sous vous,
Et, sujet de vous seul, vous régneres sur tous.
Mais si, toujours vous-même et toujours serf du vice,
Vous ne prenez de lois que de votre caprice,
Et si, pour encourir votre indignation,
Il ne faut qu'avoir part en mon affection;
Si votre humeur hautaine enfin ne considère
Ni les profonds respects dont le duc vous révère,
Ni l'étroite amitié dont l'infant vous chérit,
Ni la soumission d'un peuple qui vous rit,
Ni d'un père et d'un roi le conseil salutaire,
Lors, pour être tout roi, je ne serai plus père,
Et, vous abandonnant à la rigueur des lois,
Au mépris de mon sang, je maintiendrai mes droits!

A ce langage si élevé, à ce discours sorti d'un cœur si paternel, Ladislas répond avec respect pour le roi, mais avec de sauvages emportements contre le duc Frédéric et l'infant Alexandre:

Ah! j'atteste du ciel le pouvoir souverain,
Qu'avant que le soleil sortant du sein de l'onde
Ote et rende le jour aux deux moitiés du monde,
Il m'ôtera le sang qu'il n'a pas respecté,
Ou me fera raison de cette indignité!
Puisque je suis au peuple en si mauvaise estime,
Il la faut mériter du moins par un grand crime,
Et de vos châtiments menacé tant de fois,
Me rendre un digne objet de la rigueur des lois.

Tel est Ladislas, mais vous ne connaissez pas toutes les passions qui l'agitent. Il poursuit de son amour une dame de la cour, la duchesse de Kœnigsberg. Dédaigné par elle, il en perd la raison et passe de l'abattement à l'exaltation, de l'humilité la plus lâche à la colère la plus terrible. Un grand écrivain de nos jours, qui a écrit de belles pages sur Rotrou, M. Guizot, a dit que Corneille a dépeint héroïquement la lutte de la passion et de la raison, mais que cette lutte de l'amour avec lui-même, de l'amour tantôt vaincu, tantôt vainqueur, tantôt réprimé avec force, tantôt éclatant avec une fureur sauvage, nul poëte avant Rotrou n'avait tenté de la mettre sur la scène. M. Guizot a raison: c'est là une grande inspiration et vraiment originale.

Enfin, Ladislas se figure que la duchesse de Kœnigsberg est aimée du favori du roi, du duc Frédéric, et que le duc va l'épouser cette nuit même. Alors, perdant la raison, il se glisse comme un voleur dans le palais de la jeune duchesse. Il fait nuit; un bruit se faisant entendre, persuadé que c'est le duc qui arrive, il s'élance et frappe. Le duc tombe frappé à mort. Le duc? il le croit du moins. Hélas! c'était son frère qui, cette nuit-là même, allait épouser en secret la duchesse de Kœnigsberg. Ladislas a frappé son frère! lui-même il a reçu un coup de poignard; éperdu, couvert de sang, il se traîne jusqu'à la chambre de sa sœur, où bientôt arrive le roi, le vieux roi, éveillé par le bruit et pressentant de nouvelles catastrophes.

Mon fils!... Seigneur!... Est-ce vous, Ladislas,
Dont la couleur éteinte et la vue égarée
Ne marquent plus qu'un corps dont l'âme est séparée?
En quel lieu, si saisi, si froid et si sanglant,
Adressez-vous ce pas incertain et tremblant?
Qui vous a si matin tiré de votre couche?...
Quel trouble vous possède et vous ferme la bouche?...

LADISLAS.

Que lui dirai-je, hélas!

VENCESLAS.

Répondez-moi, mon fils.
Quel fatal accident...

LADISLAS.

Seigneur, je vous le dis...
J'allais... j'étais... l'amour a sur moi tant d'empire...
Je me confonds, seigneur, et ne vous puis rien dire...

Il avoue bientôt qu'il a tué le duc Frédéric. A ce moment arrive le duc lui-même. Représentez-vous l'épouvante et les angoisses de Ladislas. Qui donc a-t-il frappé dans l'ombre? qui donc est tombé sous ses coups? La jeune duchesse va le dire. Elle accourt, elle se jette aux pieds du roi, elle demande justice : l'infant Alexandre a été tué au moment où il venait de s'unir à elle devant l'autel du palais, et l'assassin, le voici, c'est Ladislas ! « Justice, sire ! justice ! »

Ici, messieurs, commence le drame moral, dont le drame sanglant n'est que la préparation. Venceslas fera justice; Venceslas sera un bon justicier. Oui, le coupable, le parricide doit périr, la loi l'ordonne ! Venceslas est le gardien de la loi. Quelle sainte figure que celle de cet auguste vieillard ! Venceslas n'est pas seulement un roi, c'est un prêtre du droit commun, le prêtre de la grande égalité. Ah ! ce n'est pas un vain mot pour lui que celui de royauté. Ce n'est pas un fardeau léger que celui d'une couronne; le sceptre, c'est aussi la main de justice. Le père est désolé, son cœur est désespéré, mais le roi ne faiblira pas : il accomplira sa tâche jusqu'au bout. Une des plus grandes scènes de notre théâtre et de tous les théâtres, une scène shakspearienne, cornélienne, c'est celle où le vieux roi engage ce fils, qu'il aime malgré ses désordres, à mourir noblement, à expier noblement son crime, à transformer l'échafaud en une espèce de trône par l'héroïsme d'une résignation toute royale :

Adieu ! sur l'échafaud portez le cœur d'un prince,
Et faites-y douter à toute la province
Si, né pour commander et destiné si haut,
Vous mourez sur un trône ou sur un échafaud !

J'ose vous demander, messieurs, si ce n'est pas là le comble de l'intérêt tragique. Et maintenant, Ladislas périra-t-il? Non, le poëte s'attendrit, il a pitié du père encore plus que du jeune prince, il ne veut pas le condamner à accomplir jusqu'au bout ce sacrifice épouvantable. Rotrou a pitié de Venceslas. Une émeute éclate : le peuple, qui aime le jeune prince malgré ses violences, qui l'aime pour son ardeur, pour sa générosité, pour ses qualités héroïques, le peuple s'est emparé de la place; il a dispersé les gardes et renversé l'échafaud.

L'échafaud ainsi renversé, qui donc va le relever? Sera-ce le père? Non, certes. Sera-ce le roi? Mais est-il possible de pousser plus loin une fiction contre nature? est-ce que Venceslas peut se partager ainsi? Non, le roi et le père se confondent... et cependant il faut que la justice suive son cours. Rotrou alors puise dans son cœur une inspiration suprême. Le roi abdique, descend de son trône, et Ladislas, absous par le peuple, est sauvé.

Ainsi finit ce terrible drame du père et du roi. Le père n'a point frappé son fils de mort; le roi justicier n'a point failli à sa tâche.

Voilà, messieurs, l'idéal de Rotrou, et vous voyez combien la fiction est supérieure ici à la réalité, combien la poésie est plus vraie, plus profondément humaine que l'histoire ! Rotrou ne s'en tient pas là, il ajoute un complément à son drame, il nous en donne la contre-partie : il nous montre un fils qui, à son tour, est appelé à juger son père. Sujet hardi, terrible, le plus terrible assurément qu'un poëte dramatique ait jamais porté sur la scène. Eh bien ! malgré des difficultés qui semblent insurmontables, il triomphe du péril par l'inspiration de son génie, et surtout par l'inspiration de son cœur. C'est ce que j'essayerai de vous démontrer dans une seconde conférence, pour laquelle, messieurs, en vous remerciant de votre sympathique attention, je vous donne rendez-vous à dimanche prochain.

HISTOIRE DES LÉGISLATIONS COMPARÉES.

COURS DE M. ÉDOUARD LABOULAYE.

(COLLÉGE DE FRANCE.)

(Voy. les nos 2, 3, 5, 6, 7, 9, 10, 14, 19, 20, 24, 25, 30, 32, 33, 35 et 38.)

XII.

Washington (fin).

Une adresse fut envoyée à tous les États. La Virginie, et ce nom doit rester cher aux Américains, car dans la révolution, c'est toujours la Virginie qu'on trouve au premier rang, la Virginie prit tout de suite son parti ; elle accepta la proposition, elle nomma des délégués, et pour montrer l'importance de la question, elle mit au premier rang le nom de Washington. Puis, allant plus loin, l'assemblée de Virginie prit des résolutions et fit un appel au patriotisme américain. Cet appel était pressant : « Concitoyens, disait-il, voyez si vous voulez vous perdre en vous attachant à des intérêts mesquins, ou si vous voulez faire de la grande politique ; laissez de côté des jalousies qui vous ruinent, prenez des mesures pour que l'unité nationale soit faite, et que l'Amérique soit aussi heureuse pendant la paix que glorieuse pendant la guerre. »

Cette adresse de la Virginie fut accueillie avec défiance en certains endroits, avec faveur en d'autres. Mais on se demandait surtout ce que ferait Washington. Il hésitait toujours, et par des scrupules qui lui font honneur.

Vous vous rappelez que quand il avait quitté l'armée, il avait fait une adresse qu'il avait envoyée à tous les gouvernements des États, et que, dans cette adresse, il avait donné des conseils, demandé une réforme du système de la confédération. Or, pour Washington, l'âme la plus patriotique, le cœur le plus civique qui ait

jamais existé, un général qui, même en déposant son commandement, donnait des conseils, cela lui semblait quelque chose de peu régulier et de dangereux pour la liberté. Donner des conseils au pays quand on commande une armée, cela pouvait être innocent chez Washington; mais pour d'autres généraux qui ne sont pas Washington, il est très-facile de passer à l'injonction, de l'injonction à l'action, et de prendre sur soi de faire le salut du pays.

Washington avait donc justifié sa demande à ses propres yeux, en se disant que quand il donnait ce conseil, c'était le testament d'un homme qui rentrait dans la vie privée. A cette condition de ne plus rien être, il avait pensé qu'il pouvait donner un dernier avis à son pays, sans que la liberté courût aucun danger. C'était un adieu suprême qu'il avait adressé à ses concitoyens.

D'un autre côté, il craignait que le peuple ne fût pas mûr pour un changement. Il avait la parfaite connaissance des républiques; il savait que toute démarche précipitée met l'opinion en défiance et compromet la cause même qu'on veut servir. « Un des inconvénients des gouvernements démocratiques, écrivait-il au général Knox, et ce n'est pas le moindre, c'est qu'il faut toujours que le peuple *sente* avant de se résoudre à voir. Quand cela arrive, il est prêt à agir. Il en résulte que des gouvernements de cette espèce sont toujours lents. » Observation d'une grande profondeur. On a beau dire à un peuple : ceci est mauvais, dangereux, vous allez à votre perte; le peuple, qui n'est pas suffisamment instruit, ne s'aperçoit qu'une mesure est mauvaise que quand ses intérêts sont menacés; alors il se révolte, s'irrite, et en général jette à terre le gouvernement qui le gêne. Mais en était-on là? l'Amérique avait-elle assez souffert? ou au contraire, ne se plaindrait-on pas de l'importunité de Washington?

Ce fut alors que Jay revint à la charge, il sentait trop bien l'importance d'avoir pour soi l'opinion de Washington, et celui-ci lui répondit la lettre qui suit :

« Mount-Vernon, 10 mars 1787.

» Cher monsieur,

» Votre lettre du 7 janvier touche un sujet bien important, et mérite une attention toute particulière.

» La révision du système fédéral, l'extension des pouvoirs du congrès nous donneront-elles un gouvernement capable d'agir? C'est ce que je n'oserais décider.

» Mais ce que personne ne peut nier, c'est que l'organisation actuelle a une foule de vices et d'inconvénients... Ces défauts sont tellement visibles, tellement sensibles, que nul raisonnement ne peut les contester, et que probablement nul changement de conduite ne pourrait les écarter. Il est probable que toute correction partielle sera sans effet, quoi qu'on en puisse penser. C'est vouloir étayer une maison qui tombe, et dont rien ne peut empêcher la ruine.

» Mais l'esprit public est-il mûr pour un pareil changement, et quelles seraient les conséquences d'une tentative prématurée?

» Mon opinion est que ce pays doit encore *sentir* et *voir* un peu plus, avant que ce projet puisse s'accomplir. La soif du pouvoir, cet amour d'une souveraineté bâtarde, et je dirai presque monstrueuse, qui règne en chaque État, organisera une phalange armée contre tout essai de réforme. On y verra tous ceux dont une réforme affaiblirait l'influence en affaiblissant le rôle des États. Et quand on compare le petit nombre d'hommes qui, dans un gouvernement national, seront appelés à des postes honorables ou lucratifs, avec le grand nombre de ceux qui ne peuvent espérer d'être remarqués, et des mécontents qui attendent des places, il est à craindre qu'on ne rencontre une opposition irrésistible, jusqu'à ce que la *masse* des citoyens comprenne la nécessité d'une réforme, comme font aujourd'hui les gens clairvoyants.

» Parmi les personnes qui réfléchissent, je crois qu'il n'en est pas qui ne commencent à penser que notre constitution est meilleure en théorie qu'en pratique. Malgré la vertu de l'Amérique, qu'on fait sonner si haut, il n'est que trop probable que nous donnerons la triste preuve que les hommes ne peuvent se gouverner par eux-mêmes, sans moyen de coercition chez le souverain.

» Je voudrais cependant essayer ce que suggérera la convention proposée, et ce qu'on pourra faire suivant ses conseils.

» C'est peut-être le dernier moyen *pacifique* qui nous reste sans perdre plus de temps que ne le permet l'exigence des affaires.

» Dans la rigueur des principes, peut-être une convention ainsi tenue n'est-elle pas légale? Mais le congrès peut colorer la chose en recommandant la convention, sans prétendre en définir exactement les pouvoirs. Dans mon opinion, une telle définition serait dangereuse, toute constitutionnelle qu'elle fût. La méfiance du congrès, la jalousie des États finiraient par tout paralyser.

» On a mis mon nom parmi ceux des délégués à la convention, mais il a été mis contrairement à mon désir, et il y reste contrairement à la prière que j'ai faite. Plusieurs raisons me semblent rendre ma présence peu convenable et peut-être dangereuse, quoiqu'il y en ait beaucoup qui puissent l'exiger »

Vous voyez quel mélange de simplicité, d'inquiétude et de clairvoyance. Washington ne se fait pas illusion; on arrive à une crise, mais avec la prudence qui le caractérise, il se demande s'il n'est pas utile d'attendre encore, surtout s'il est bon que le général Washington reparaisse sur la scène politique; en d'autres termes, il a autant de crainte de se mettre en avant, qu'un ambitieux vulgaire en aurait eu le désir. C'est là le caractère de Washington: une grande réserve jointe à une grande énergie. Les événements se chargèrent de lui prouver qu'il avait tort. C'était le moment de l'émeute du Massachusetts, de la banqueroute du papier-monnaie, de la querelle avec l'Espagne à l'occasion de la navigation du Mississippi; c'était le moment où l'État de New-York donnait le dernier coup à la confédération, en refusant de consentir à un impôt pour payer la dette extérieure et intérieure des États-Unis. A continuer dans cette voie, l'Amérique était perdue. Ces raisons, présentées de nouveau à Washington, le touchèrent. La première raison qui le décida, c'est que le peuple avait saisi avec empressement la proposition faite par la convention d'Annapolis. Il y avait donc un sentiment de lassitude, un désir de réforme. Le devoir des honnêtes gens était de s'y associer. De plus, le choix des membres de la nouvelle convention était excellent; les hommes les plus capables, qui s'étaient retirés depuis longtemps dans les États particuliers, aimant mieux être gouverneurs en Pensylvanie, en Virginie, etc., que d'être membres du

congrès, acceptaient la délégation avec empressement. Washington pouvait espérer que cette convention ferait beaucoup de bien.

Puis il y avait une autre raison. On parlait de monarchie dans certains États, et dans d'autres d'aristocratie; on commençait à dire que le général Washington se tenait à l'écart, par prudence et pour se faire reconnaître comme l'homme nécessaire.

S'associer aux patriotes qui voulaient réformer la constitution, c'était montrer qu'il ne voulait être autre chose qu'un citoyen, c'était dissiper ces calomnies, c'était répondre à un désir exprimé par tout le pays; le devoir était là. Washington accepta donc; mais dans l'intervalle qui se passa entre son acceptation et l'ouverture de la convention, qui n'eut lieu qu'en mai 1787, il se mit au travail pour se faire des idées exactes sur le meilleur moyen de réformer la constitution.

Washington, vous le savez, avait reçu une éducation fort ordinaire, à peine une éducation classique; tout jeune il avait commencé par être arpenteur. C'était là, il est vrai, un travail qui n'avait aucun rapport avec l'arpentage de notre pays, et qui constituait en Amérique, au contraire, une fonction très-importante. L'arpenteur était un pionnier qui allait dans les territoires parcourus par les sauvages, faire les délimitations nécessaires, préparer la colonisation future. Plus tard Washington était devenu officier de milices, et s'était distingué en des expéditions dangereuses. Il avait fait peu d'études littéraires, mais ce n'en était pas moins un esprit méditatif et qui avait cette grande connaissance des hommes et des choses que rien ne peut remplacer. Il y voulut joindre la connaissance des livres, et il est resté dans ses papiers des notes où l'on voit qu'il a étudié toutes les confédérations de l'antiquité. Ainsi on a trouvé des notes sur les confédérations de la Lydie et de la Carie, puis sur la confédération germanique, sur celle des Pays-Bas, en un mot sur toutes les confédérations qui ont existé, cherchant à se rendre compte de ce qu'étaient ces associations et de ce qui les avait fait échouer. Puis il étudia tous les grands écrivains; et cela est honorable pour nous, celui qui le frappa le plus, c'est Montesquieu; il est vrai qu'il a de beaux chapitres sur les confédérations. C'est après cette préparation que Washington se rendit à la convention, qui le choisit à l'unanimité pour président.

Nous verrons quel y fut son rôle. Mais comme il avait la plus haute idée de l'impartialité requise d'un président, il ne prit la parole qu'une seule fois pour dire qu'il verrait avec satisfaction qu'on acceptât une solution de laquelle dépendait l'adoption de la constitution. Du reste, le respect qu'on avait pour lui était si grand, qu'au lieu de se livrer à des jalousies misérables, on vota ce que voulait le général. C'est à la fois l'éloge du peuple qui respectait ce caractère, et du caractère qui était digne d'un tel hommage. On était tellement sûr du patriotisme de Washington, que sa volonté fit loi. Il eut donc un succès que n'eut jamais la force dans le monde, celui de soumettre les esprits.

Maintenant un mot sur la convention américaine; c'est là un des sujets les plus curieux en politique, les plus nouveaux, et malheureusement pour nous, les moins connus en France.

Comment peut-on réformer une constitution sans bouleverser un pays? Si l'on demandait cela à des Français, très-peu pourraient répondre; car notre passé ne nous montre que des bouleversements. D'où cela vient-il? Évidemment d'une erreur; car c'est une maxime constante, que l'expérience de la vie a confirmée chez moi, que la vérité donne toujours des fruits excellents, et que l'erreur en donne toujours de mauvais. Une loi suprême, une loi divine a fait de la vérité une plante féconde qui ne peut produire que de bons grains, et de l'erreur une plante vénéneuse qui ne peut qu'empoisonner. Supposer que l'erreur peut être bonne, c'est une contradiction dans les termes; il faut supposer une vérité qui soit désastreuse et nuisible. C'est Dieu lui-même se donnant un démenti.

Quel est le principe fondamental de la démocratie? C'est que le peuple est souverain. Ce principe, les Américains l'acceptent plus que nous.

En vertu de ce principe, ils délèguent à une assemblée le pouvoir de faire une constitution, mais ils ne vont pas plus loin. La souveraineté populaire, les Américains ne la délèguent jamais; ils la gardent pour eux. Nous faisons tout le contraire : nous ne nommons une assemblée que pour abdiquer entre ses mains. La souveraineté déléguée fait qu'à l'instant même tous les pouvoirs vont à l'assemblée, et comme si ce n'était pas assez de dangers, nous avons soin que cette assemblée soit unique; sa volonté, disons-nous, c'est la volonté nationale; qui peut la limiter?

A côté de nos vains essais, plaçons le système américain. L'Amérique a réformé paisiblement sa constitution en 1787, et il ne se passe guère d'année sans qu'un des trente-quatre États de l'Union ne réforme une constitution, et ne nomme une convention à cet effet. Ce nom de convention qui, en France, éveille de terribles souvenirs, est là-bas d'une innocence complète. On ne s'occupe pas plus d'une convention que du comité qui va régler l'équipement d'un bataillon ou d'un comice agricole. Là-bas, ce mot veut dire commission; chez nous, il signifie despotisme.

Aux États-Unis, le peuple ne délègue jamais sa souveraineté, il donne des pouvoirs spéciaux; en outre, ces pouvoirs spéciaux il ne les délègue point aux assemblées ordinaires. La première condition en Amérique est que tout marche régulièrement, et que la convention chargée de faire une constitution n'ait pas autre chose à faire. Autrefois nous disions en France : Le roi est mort, vive le roi. L'autorité passait, sans solution de continuité, des mains du monarque mort entre celles de son successeur. Les

Américains peuvent dire : L'autorité est morte, vive l'autorité. Ce sont les chambres qui continuent à gouverner. Il n'y a rien de particulier qu'une émotion fort légère dans les esprits. Dans une ville insignifiante qui n'est pas celle où se tient le corps législatif, comme, par exemple, si vous voulez, en France, Versailles, Tours, Poitiers, on installe une commission chargée d'examiner les modifications constitutionnelles demandées par le pays. Voilà la convention chargée de préparer un projet de constitution.

Les procès-verbaux des séances de cette commission sont publiés. Le pays peut s'intéresser à la question qui s'agite ; mais il ne se demande pas si l'on va faire de lui une aristocratie spartiate ou une démocratie romaine. Non, il s'agit de savoir si le pouvoir judiciaire, par exemple, sera constitué de telle ou telle façon. C'est là toute la question. Le projet fait, le pays le discute, les journaux le critiquent, et enfin il est adopté par le vote populaire. La convention prépare l'œuvre constitutionnelle, mais ne se substitue pas à la volonté populaire et n'usurpe pas la souveraineté.

Voilà la grande perfection du système américain. Chez nous tout est simplicité en apparence, mais tout repose sur un sophisme. Le peuple est souverain en droit, mais la souveraineté est déléguée, et en fait le peuple est désarmé. Les législateurs sont ses maîtres. Non, la souveraineté ne se délègue pas. C'est le principe du droit en tout pays. On délègue un pouvoir défini, mais quelle nécessité de donner à une assemblée tous les pouvoirs. Le système américain a l'air très-compliqué, et il est en réalité d'une simplicité parfaite ; il part de ce principe, que le peuple est souverain, qu'il a des agents qui travaillent pour lui, et qui ont des fonctions déterminées. Quand il a chargé une chambre de lui faire une constitution, cette chambre n'a d'autre pouvoir que celui de faire la constitution que demande le peuple.

C'est la théorie qu'Hamilton défendait, et dans ce système, c'est toujours le peuple qui a le dernier mot.

Vous voyez que si en 1789 on avait pu populariser chez nous de telles idées, on aurait évité bien des malheurs ; car si en 1789 on avait chargé une convention quelconque de faire une constitution et rien autre chose, si l'on n'avait pas remis entre les mains d'une assemblée tous les pouvoirs et toute la souveraineté, il est probable qu'on aurait fait une constitution qui durerait encore. Les Anglais, qui sont des gens pratiques, se sont bien gardés de ces réformes qui perdent un pays. Chez eux, il n'y a pas de constitution écrite, quoiqu'il n'y en ait pas de plus certaine ; cela leur permet de la réformer peu à peu. C'est le couteau de Jeannot : on change tous les dix ans tantôt la lame, tantôt le manche, et c'est toujours le même couteau. C'est là un avantage immense, parce qu'on ne se trouve jamais sans couteau et sans constitution.

C'est là le grand avantage de l'histoire ; elle nous apprend à profiter de l'expérience des autres pays et à douter un peu de notre sagesse et de notre infaillibilité.

ÉD. LABOULAYE.

HISTOIRE DU DROIT FRANÇAIS.

COURS DE M. DE VALROGER.

(FACULTÉ DE DROIT.)

Les origines celtiques du droit français.

(Voy. les nos 36 et 37.)

IV. — LES COUTUMIERS GALLOIS.

Les coutumes pratiquées dans le pays de Galles avant qu'il fût conquis par l'Angleterre, furent révélées pour la première fois au monde savant par une publication d'un savant anglais, Wotton, faite au siècle dernier. Elle avait un grand défaut. L'éditeur, se conformant au procédé alors en usage dans l'érudition, donna un texte qu'il avait arrangé, en combinant les leçons qui lui paraissaient les meilleures, au lieu de reproduire exactement quelque manuscrit.

En 1822, la Chambre des communes, dans une adresse au roi George IV, demanda la publication, aux frais de l'État, des anciens monuments de l'histoire de la Grande-Bretagne. C'est à cette louable initiative que nous devons, entre autres publications d'un grand intérêt historique, une édition bien supérieure des coutumiers gallois. Cette dernière publication, confiée à M. An. Owen, qui portait un nom déjà cher aux amis des antiquités galloises, parut en 1841. Elle doit seule, aujourd'hui, servir de guide à ceux qui voudront se faire une idée juste de l'ancien droit du pays de Galles.

M. Owen a livré à la science une quantité considérable de documents qui n'ont pas tous le même caractère ni, à beaucoup près, la même valeur. Ce qui doit surtout fixer notre attention, ce sont des recueils de droit gallois analogues à nos coutumiers du moyen âge, et qui, pour le fond au moins, sont certainement antérieurs à la conquête du pays par l'Angleterre.

Nous trouvons d'abord des coutumiers écrits en latin. Deux de ces textes sont des œuvres complètes offrant la même distribution et comprenant dans un premier livre l'organisation de la cour du roi, et dans un second le droit du pays. Un troisième texte ne comprend que le livre relatif au roi et à sa cour : c'est probablement un débris de quelque recueil analogue aux deux précédents. — D'autres coutumiers, écrits en langue galloise et beaucoup plus considérables, ont été également publiés par M. Owen avec une traduction anglaise. Il y en a trois qui, tous, mentionnent fréquemment des usages particuliers à telle ou telle région. Le rapprochement de ces

passages conduit à considérer ces trois textes comme des recueils composés au point de vue de différentes parties du pays de Galles : l'un est un coutumier de *Vénétie*, l'autre un coutumier de *Dimétie*, le troisième un coutumier de *Gwent*. Ce dernier n'a que deux livres, et les matières y sont distribuées de la même manière que dans les textes latins. Les coutumiers de *Vénétie* et de *Dimétie* ont trois livres : après le premier, consacré à la cour du roi, et le second, consacré au droit du pays, vient un troisième livre qui traite de matières diverses. Des mentions, qu'on trouve en tête et dans le courant de ce troisième livre, dans le coutumier de Vénétie, nous apprennent qu'il résulte de l'assemblage de deux ouvrages composés par un certain *Jorwerth* et ajoutés au coutumier primitif pour le compléter. Nul doute que le troisième livre du coutumier de Dimétie ne soit pareillement une œuvre distincte ajoutée après coup. Réduits à leurs éléments primitifs, les coutumiers en langue galloise correspondent donc exactement aux textes latins pour la distribution des matières. Il paraît assez probable que ces textes latins furent des abrégés composés pour l'usage de la juridiction ecclésiastique.

Comment s'était formé le droit exposé dans ces ouvrages? Ils nous disent qu'avant la conquête des Saxons la Bretagne avait eu un prince législateur, *Dynwal Moelmud*. Nous possédons en effet deux textes sous le titre de *Lois de Moelmud*. Mais ce ne sont que des compositions de fantaisie d'une date moderne. Nous n'avons aucun monument digne de foi de la législation de ce prince, si tant est qu'il ait existé; car son existence même est problématique et son règne appartient bien plus à la légende qu'à l'histoire.

Ce qui est au contraire bien établi, c'est le rôle de *Hoël Da*, c'est-à-dire Hoël le Bon, qui mourut vers le milieu du xe siècle. Les Gallois lui attribuaient l'établissement de leur droit national, à tel point qu'ils ne l'appelaient pas autrement que *lois de Hoël*.

Hoël, qui ne régnait d'abord que sur une partie du pays de Galles, parvint à le réunir tout entier sous son pouvoir ; il s'occupa activement d'y établir un meilleur ordre et de lui donner des lois. Ce grand acte nous est attesté par de nombreux documents, qui s'accordent tous à dire que Hoël réunit, dans un pavillon de chasse appelé la *Maison Blanche*, les prélats, les hauts personnages laïques du pays et des hommes versés dans la connaissance de ses coutumes. Après avoir arrêté dans cette assemblée l'ensemble des réformes et des lois qu'il paraissait bon d'établir, Hoël partit pour Rome afin de les faire approuver par le pape. Quelques textes ajoutent des circonstances inadmissibles, comme la présence d'un docteur en droit canon et en droit romain. C'est un grossier anachronisme. Mais en écartant certains détails évidemment légendaires, on ne peut révoquer en doute le grand rôle législatif de Hoël au xe siècle. Malheureusement nous ignorons l'étendue des réformes qu'il fit et les proportions véritables de son œuvre législative; car il est certain qu'aucun des monuments du droit gallois qui nous sont parvenus n'est exactement le code arrêté à la *Maison Blanche*. Il est vrai qu'on a souvent cru le contraire en se laissant tromper par le titre de *lois de Hoël* que portent les coutumiers gallois ; ce titre n'était donné par les Gallois à leur droit national que parce que les lois de ce prince en avaient formé la base principale.

La législation ne demeura pas inactive après Hoël. Il est fait mention d'autres lois émanées de princes qui régnèrent après lui, notamment Bledoyn, vers la fin du xie siècle, et Rys, vers le milieu du xiie.

Au travail de la législation s'ajouta celui de la doctrine. Nous avons déjà dit que le troisième livre du coutumier de Vénétie était formé de deux ouvrages de Jorwerth. Ce livre s'ouvre par un prologue à la fin duquel on lit que Jorwerth, fils de Maddog, a puisé les éléments de son travail dans les ouvrages de Cyvnerth, fils de Morgenau ; de Gwair, fils de Ruvon ; de Goronwy, fils de Mareiddig; du vieux livre de la Maison Blanche (c'est-à-dire, ce semble, le code original de Hoël) et des meilleurs livres qu'il trouva dans les pays de Gwent, de Powijs et de South-Wales. Ailleurs encore on trouve indiqué un ouvrage de Cynog. Toutes ces mentions prouvent qu'il y eut une série continue de travaux sur les coutumes galloises, un remaniement perpétuel des livres anciens par de nouveaux ouvrages plus perfectionnés, plus développés et répondant mieux à la pratique du moment. C'est ainsi qu'on arriva à la formation des trois coutumiers de Vénétie, de Dimétie et de Gwent, qui sont la dernière formule du droit du pays de Galles avant sa soumission à l'Angleterre. Les œuvres nouvelles firent naturellement oublier les anciennes, et c'est ainsi que se perdit le vieux livre de la Maison Blanche, perte bien regrettable, si, comme tout peut l'indiquer, il renfermait le code original de Hoël.

Ces trois coutumiers ont certainement été rédigés avant la soumission de la Cambrie à l'Angleterre, quoique les manuscrits paraissent être d'une date postérieure. Suivant M. Owen, les plus anciens remontent au xive siècle pour le coutumier de Gwent, et au xiiie pour ceux de Vénétie et de Dimétie.

Voilà les monuments les plus authentiques du droit gallois. Mais la publication de M. Owen en comprend d'autres. Sous le titre un peu vague de *Welsh laws* (lois galloises), il a réuni une quantité considérable de pièces puisées à toutes les sources et de dates comme de valeur fort diverses. Il est regrettable que le savant éditeur n'ait pas indiqué pour cette seconde classe de documents comme pour la première, l'origine de chaque pièce, l'âge apparent du manuscrit et tous les indices propres à déterminer l'époque de la composition. Faute de ces indications, cette partie du recueil de M. Owen doit être employée avec la plus grande circonspection. Tout document qui se présente sans date certaine, sans origine bien établie, a un caractère équivoque. Il se conserva longtemps dans le pays de Galles un patriotisme

provincial qui se complaisait à reconstruire l'histoire du pays avec ses illusions. L'imagination travailla sur le vieux droit national comme sur tout le reste. Telle pièce qui s'annonce comme ancienne, n'est souvent qu'une œuvre de fantaisie d'une époque relativement moderne.

Voilà le caractère que nous devons attribuer à deux compositions conçues en forme de triades, et qui, à s'en tenir à leur titre, contiendraient le droit donné à la Bretagne par Moëlmud. Personne ne peut s'imaginer que nous ayons là les lois originales de ce roi légendaire. Ne pourrait-on pas y voir au moins une exposition des coutumes galloises avant la réforme de Hoël? Cette idée doit elle-même être rejetée : ces pièces sont évidemment bien postérieures à Hoël. Un savant professeur allemand, qui a écrit un livre très-intéressant sur le pays de Galles, M. Walter, les croit du XIe siècle, plus anciennes que les coutumiers. Il est vrai qu'à la première vue elles ont un plus grand air d'antiquité. Les institutions exposées dans ces triades correspondent à celles des coutumiers ; mais elles s'y présentent d'une manière plus saisissante. L'ombre jetée sur certaines choses, les couleurs plus vives prêtées à d'autres, un certain tour mystique et quelquefois des pensées élevées, donnent à cette œuvre une originalité qu'on ne retrouve pas ailleurs au même degré. Mais le travail moderne se trahit souvent dans l'effort même pour paraître antique. Supposez quelque barde, nourri de la lecture des vieux monuments du droit, qui entreprend de les reproduire en les condensant sous une forme propre à frapper l'esprit, son œuvre ne différera point de celle que nous avons sous le titre de *lois de Moëlmud*. N'est-il point dès lors naturel de supposer que telle est sa véritable origine?

J'ai montré les sources du droit gallois. J'ai maintenant à esquisser les institutions qu'elles nous révèlent.

Droit public. — La Cambrie était bien loin de former un État unique où le pouvoir aurait été concentré dans une seule main. Elle se fractionnait en une foule de petites souverainetés dans chacune desquelles l'autorité était partagée entre un roi appelé *Brenin*, et des seigneurs territoriaux nommés *arglwyd* qui commandaient eux-mêmes à des chefs de clans.

Ce fut un grand malheur pour la Cambrie que cette division du territoire entre des petits rois toujours occupés à guerroyer les uns contre les autres. Les ravages, les massacres produits par ces luttes intestines, remplissent les annales de la Cambrie. La guerre faisait et défaisait ces États éphémères et déplaçait sans cesse leurs limites.

Dans la paix même il y avait une cause perpétuelle de changements. Le royaume d'un père se partageait entre ses enfants; le territoire était morcelé suivant des convenances de famille comme un héritage privé. De temps à autre quelques princes réussirent à placer la Cambrie tout entière sous leur autorité; mais ces réunions furent toujours de courte durée parce que l'effet en était bientôt détruit par des partages entre enfants. Ainsi, vers le milieu du IXe siècle, *Rodri Maur* (Rodri le Grand) soumit tout le pays à son autorité ; mais à sa mort il se divisait entre ses fils, pour se réunir de nouveau entre les mains de son petit-fils *Howel-Dda*. Au XIe siècle nous voyons encore la Cambrie tout entière obéissant à *Llewelyn ;* mais elle se partage de même à sa mort.

Il serait donc bien impossible de recomposer la carte toujours changeante de ces royaumes gallois. Cependant certaines divisions régionales reparaissent constamment. On distinguait la Cambrie septentrionale, ou *Gwynedd*, de la Cambrie méridionale appelée *Deheubarth* ; et dans celle-ci la Dimétie, située à l'ouest, le pays de Gwent, situé à l'est, le Morganwg, placé au centre. Entre la Cambrie du sud et celle du nord s'étendait le *Powis*. Nous avons des coutumiers correspondant à ces diverses contrées, à l'exception du Powis et du Morganwg. On voit qu'à travers ces mutations fréquentes, la Cambrie tendit toujours à revenir à certaines divisions naturelles.

Dans le partage d'un État entre les enfants du roi mort, on essaya quelquefois de maintenir une certaine unité. Des princes qui réunirent sous leur autorité des portions considérables du pays s'étaient choisi des résidences centrales qui continuèrent, après leur mort, d'attirer les regards de ce côté, et disposèrent les esprits à reconnaître un caractère supérieur au prince qui possédait la résidence consacrée par ce souvenir. C'est ainsi qu'une sorte de suzeraineté sur la Cambrie du nord paraît avoir été attachée à la résidence d'Aberfran dans l'île d'Anglesey, l'ancienne Mona. Il en fut de même pour *Mathraval* relativement au Powis. Dans la Cambrie méridionale c'était *Dinevvr*, et dans le Gwent *Caerlleon* (la ville des légions), la capitale de la *Britannia secunda* au temps de la domination romaine. Si une ville avait des titres à la suprématie sur toute la Cambrie, il semble bien que c'était celle-là. Cependant ce souvenir fut éclipsé par un autre. Avant les Romains, l'île de Mona (Anglesey) paraît avoir été le siége principal du druidisme, qui donnait à la Bretagne une sorte de gouvernement central. L'île de Mona conserva son prestige ; on voit attribuer au roi d'Aberfrau, qui y présidait, une certaine suprématie sur toute la Cambrie.

Il y avait là quelques germes d'un système fédératif qui, en se développant, aurait pu diminuer les effets du morcellement du pays. Mais le silence des coutumiers sur des institutions de ce genre prouve qu'il ne s'établit aucune organisation durable. Ce fut une grande cause de faiblesse au dehors et de désordre au dedans. Girauld de Barry (*Giraldus Cambrensis*), qui décrivit le pays de Galles au XIIIe siècle, avait donc bien raison de dire que la première condition du bonheur pour ce petit pays serait sa réunion sous un prince unique, pourvu, ajoutait-il, que ce fût un bon prince.

Étudions maintenant l'organisation intérieure de ces petits États. Nous avons vu qu'à la tête de chacun d'eux était un roi portant le nom de *Brenin*, que cette royauté était héréditaire et se partageait comme un patrimoine privé entre les enfants du prince mort. Mais ce partage

n'avait lieu qu'entre les fils, à l'exclusion des filles; l'ordre de succession consacré par la coutume était d'ailleurs subordonné jusqu'à un certain point aux dispositions faites de son vivant par le roi défunt.

L'organisation de la cour du roi remplit tout le premier livre des coutumiers. On y voit figurer un nombreux personnel d'officiers de toute sorte, maître de l'hôtel, aumônier, sénéchal, fauconnier, veneur, chambellan, juge, etc. Leur rang et leurs prérogatives sont réglés avec de grands détails. La reine avait aussi sa maison, qui n'est pas décrite avec un moindre soin. Enfin, les membres de la famille du roi, qu'il avait reconnus pour ses héritiers présomptifs, occupaient à la cour une position en rapport avec cette perspective.

En parcourant cette pompeuse énumération on se demande comment chaque prince gallois, régnant sur quelque mince lambeau d'un si pauvre pays, pouvait entretenir un tel entourage. Il est probable que les coutumiers décrivent l'organisation donnée par Hoël à sa cour quand il renouvela la constitution de toute la Cambrie. Les ressources de tous ces petits princes auraient difficilement suffi à soutenir un tel luxe d'officiers. Mais la cour de Hoël restait comme un type sur lequel chacun cherchait à modeler plus ou moins la sienne propre. C'est ainsi qu'en France, à l'époque féodale, tout haut seigneur avait une cour qui reproduisait dans de moindres proportions la composition de celle du roi.

Pour satisfaire à leurs dépenses, les rois de Cambrie avaient différentes sources de revenus. C'étaient d'abord leurs domaines, c'étaient ensuite des droits de fisc : au roi les choses sans maître, les successions en déshérence. L'administration de la justice était elle-même une source de profits, grâce aux amendes nombreuses qu'elle donnait l'occasion de prononcer et à la part revenant au roi dans les satisfactions pécuniaires qui formaient la peine des divers délits. Le roi percevait aussi des impôts proprement dits. Les uns étaient périodiques : ainsi les terres lui devaient une redevance en argent appelée *tung*, et des prestations de denrées pour l'approvisionnement de sa cour. Les autres étaient accidentels : le roi prélevait sur les successions en ligne directe un tribut léger nommé *ehdiw;* sur les successions collatérales ou les autres mutations de propriétés foncières, un tribut plus élevé considéré comme prix de l'investiture, *Estyn.*

Un autre impôt, fort singulier, nommé l'*amobyr*, était dû au roi au moment où une fille perdait sa virginité. L'*amobyr* appelle notre attention par sa ressemblance au moins apparente avec un droit brutal qu'on impute à la féodalité d'avoir exercé, le fameux *droit du seigneur*. Pour bien apprécier le caractère de l'amobyr il faut préciser les circonstances qui obligeaient à le payer. C'était d'abord le mariage : l'*amobyr* était alors dû par les parents qui établissaient la fille, ou par la fille elle-même si elle était déjà maîtresse de sa personne. C'était encore le rapt ou le viol, cas où l'amobyr devait être payé par l'auteur de l'attentat. Mais si cet auteur reste inconnu, le roi perd l'*amobyr*, dit le coutumier de Dimétie, *parce qu'il n'a pas su protéger la pudeur de la femme.* Ce passage nous révèle la raison véritable de ce tribut. Loin d'être le rachat d'un droit honteux dont on n'aperçoit aucune trace dans la Cambrie, l'*amobyr* reposait sur une idée morale. Le roi, protecteur naturel des faibles, était chargé de veiller sur la fille pour la défendre d'atteintes grossières; l'*amobyr* était le prix de la protection qui avait sauvegardé son honneur. C'est ce qui explique pourquoi il cessait d'être dû quand cette protection avait manqué à la jeune fille.

Descendons maintenant du roi vers le pays.

Les coutumiers ne parlent point de villes. Est-ce donc que la Cambrie n'en avait point? Elle en eut certainement à l'époque romaine, car le système administratif de Rome reposait sur des villes, dotées d'institutions municipales, et formant le cœur d'un territoire qu'elles animaient. Au milieu des bouleversements dont la Bretagne fut le théâtre, ces villes périrent en grande partie; quelques-unes survécurent sans doute, mais la vie s'en retira. Les mœurs et les goûts des Cambriens les éloignaient de l'habitation des villes. Il put se former quelques agglomérations nouvelles d'une médiocre étendue, autour des cathédrales et des résidences royales. Sauf ces exceptions peu nombreuses, la Cambrie ne présentait que des villages et des habitations éparses: Girauld le dit en des termes qui semblent empruntés à la description de la Germanie par Tacite. La Cambrie avait donc repris sous ce rapport la physionomie qu'elle présentait avant la conquête romaine.

La division administrative du pays avait pour base le *tref* ou village. Cent *trefs* formaient un *cantref*, dont une fraction plus ou moins étendue portait le nom de *cymwd*. A chaque *cantref* étaient préposés deux officiers royaux, l'un nommé *maër* et l'autre *cangellawr*, dont les fonctions se rapportaient surtout à la régie domaniale et à la perception des impôts, car l'autorité du roi ne s'exerçait d'une manière directe que sur la moindre partie du pays.

Dans la plus grande partie du territoire, un pouvoir seigneurial s'interposait entre le roi et les populations; c'était celui des chefs de *cantref* ou de *cymwd*, portant le nom d'*arglwyd*. Il paraît avoir exprimé leur rôle militaire; c'est en effet sous le commandement de l'*arglwyd* que les hommes du territoire marchaient en guerre à l'appel du roi.

L'*arglwyd* avait sous son autorité les personnes et les terres. Aussitôt que le Franc-Gallois était en âge de porter les armes, c'est-à-dire dès qu'il avait atteint quatorze ans, il était tenu de se présenter devant l'*arglwyd*, dont il devenait l'homme. L'*arglwyd* avait bien aussi la seigneurie des terres, puisqu'il fallait en obtenir de lui l'investiture. Sur lui reposait l'administration du territoire, sauf quelques pouvoirs supérieurs réservés au roi, et le haut contrôle qui lui appartenait dans toute l'étendue du pays. Enfin l'*arglwyd* jouissait d'une délégation partielle des droits du fisc; il percevait pour son propre

compte des tributs appartenant ailleurs au roi. A celui-ci étaient réservés seulement certains droits dans son royaume tout entier. L'*arglwyd* possédait donc dans l'enclave de sa seigneurie une portion notable des droits réguliers; il était lui-même comme un petit souverain subordonné à une souveraineté supérieure.

Sous l'autorité du roi et de ses officiers, dans les domaines royaux, et ailleurs sous celle du seigneur territorial, étaient les chefs de *clan*.

Le clan représentait dans l'organisation de la Cambrie ce qu'est la commune dans la nôtre, c'est-à-dire l'élément même de l'État, l'unité administrative. Notre commune correspond à un état social où les individus, dispersés par les relations que la civilisation développe, ne sont plus liés entre eux que par des rapports de voisinage. Le clan, au contraire, appartient à cette période du développement social où les familles, issues d'un tronc commun, vivent encore les unes près des autres, et demeurent étroitement unies par le sentiment d'une lointaine parenté. C'est cette idée d'une communauté d'origine qui donnait au clan son caractère propre. Son nom même le prouve. Le mot *clann*, naturalisé dans notre langue, appartient aux dialectes gaéliques de l'Écosse et de l'Irlande, qui possédaient cette institution comme la Cambrie; il exprime la descendance d'un auteur commun. Dans la Cambrie, cette agrégation portait le nom de *cenedl*, qui a le même sens. Le clan n'était donc qu'une famille plus étendue. Il comprenait sans doute des individus qui ne lui appartenaient point par des rapports de parenté, les serfs, mais il n'y avait là qu'un élément accessoire et dépendant. Le clan pouvait encore s'augmenter de membres unis à lui par une relation volontaire, mais cette affiliation était une sorte d'adoption qui les faisait entrer dans la famille. Cette extension donnée aux rapports de parenté est naturelle dans un état social où le pouvoir est faible, et la protection qu'il donne insuffisante. Alors la sécurité de l'individu repose généralement sur l'appui qu'il attend de sa famille; mais ce serait encore un secours inefficace, si l'on ne pouvait compter que sur ses proches parents. Ainsi s'explique la naissance du clan.

Sa nature nous dit assez qu'une étroite solidarité régnait entre tous ses membres. Le clan doit au besoin se lever tout entier pour les défendre ou les venger. Cette petite société avait un gouvernement intérieur, à la tête duquel était placé un chef électif nommé à vie, et pris dans l'aristocratie du pays, le *pen cenedl*, qui y exerçait un pouvoir étendu, et y percevait certains droits.

Voilà l'organisation administrative de la Cambrie. Étudions maintenant la condition des personnes.

La population libre se divisait en deux classes. Nous trouvons d'abord la masse commune des Cambriens de pur sang, libres de naissance, issus de père et de mère également libres et d'origine cambrienne, sans tache de servitude ou d'extranéité parmi leurs auteurs. C'étaient les *bonedigg*, nom qui exprimait cette pureté d'origine. Trois priviléges leur étaient réservés : le port d'armes, la chasse et l'exercice du cheval. Une classe supérieure était celle des *uchelwr* ou *breyr*. Les coutumiers nous les montrent vivant sur de grands domaines qu'habitent des populations dépendantes. C'est parmi eux exclusivement que se prenaient les chefs de clan, et à cette classe appartenaient les seigneurs territoriaux ou *arglwyd*. Girauld de Barry parle de l'esprit insoumis de cette noblesse, qui causa aux rois d'incessants embarras. C'étaient, comme on le voit, les mêmes habitudes que dans la noblesse féodale de l'époque.

La population non libre se montrait à divers états.

Nous trouvons d'abord la servitude sous sa forme la plus dure et la plus inhumaine. Le *caëth* est la propriété de son maître qui a sur lui les droits les plus étendus : il peut le tuer comme son bœuf, disent les coutumiers. L'homme réduit à un pareil état n'est plus qu'un animal domestique. La servitude apparaissait aussi sous une forme plus douce, celle du *taeog*, appelé *villanus* par les textes latins. C'était un serf attaché aux terres du roi, d'un seigneur ou d'un *uchelwr;* il payait des redevances, était soumis à certaines corvées, mais enfin il avait une personnalité reconnue et protégée par la loi. Voilà la servitude de la glèbe ou le servage. On appartenait à l'une ou à l'autre de ces deux conditions, soit par la naissance, soit par un assujettissement volontaire, car la liberté ne constituait pas dans la Cambrie, plus qu'ailleurs alors, un bien inaliénable. Mais si la liberté pouvait se perdre, elle pouvait aussi se recouvrer. L'affranchissement pouvait même n'être que tacite : quand on laissait un serf s'instruire jusqu'à devenir clerc ordonné, barde ou maître forgeron, on était censé renoncer à tous ses droits sur lui.

Il y avait enfin une condition confinant à la servitude, c'était celle de l'étranger habitant le pays. Il ne s'agit point ici des sujets de quelque autre royaume de la Cambrie, car pour ceux-ci le sentiment de la communauté de race parlait plus haut en leur faveur que l'esprit d'exclusion. Ce que nous allons dire s'applique à l'homme venu du dehors, complétement étranger à la Cambrie. L'*aillt* ou *alltud*, comme on l'appelait, devait se placer sous la protection du roi ou d'un *uchelwr*, en sollicitant la faveur de s'établir sur ses terres. Il y vivait dans une sorte de demi-servitude assez analogue à celle du *taeog*, mais avec cette différence qu'il pouvait toujours rompre ce lien. Sa postérité ne conservait ce droit que pendant un temps donné, après lequel elle demeurait attachée au sol où elle avait pris racine. Mais, en revanche, elle avait la perspective de s'élever à la condition des nationaux. Au bout d'un certain nombre de générations, le sang était comme purifié par une habitation prolongée dans le pays. Il fallait, en général, neuf générations pour produire cet effet, quatre seulement dans certains cas.

De la condition des personnes, passons au régime de la propriété.

Nous avons déjà vu qu'il y avait diverses classes

de tenanciers vivant sur quelques lots de terre qui leur avaient été concédés, surtout dans les domaines du roi ou des *uchelwr*. Sur les terres mêmes qui ne faisaient pas partie de leurs domaines propres, le roi ou l'*arglwyd* avait un droit supérieur, une sorte de domaine éminent, puisqu'il fallait en obtenir d'eux l'investiture. Mais le régime des fiefs, qui avait pris un si grand développement en Angleterre, n'apparaît point dans la Cambrie; les coutumiers n'en font aucune mention.

Girauld de Barry décrit l'état de l'agriculture en des termes qui semblent empruntés au tableau que Tacite nous a laissé de la Germanie. Vous ne trouveriez en Cambrie, dit-il, ni jardins ni vergers, quoique le Cambrien n'en dédaigne pas les produits quand ils lui sont offerts, mais il ne prend pas la peine de se les procurer par le travail. On sème un peu de blé, mais les préparations qu'il faut donner à la terre pour ce genre de culture, ne sont pas du goût du Cambrien, qui préfère ouvrir la terre en mars ou en avril pour y semer de l'avoine. On obtenait ainsi une chétive moisson, après laquelle les champs rentraient sous le régime de la jouissance collective pour la vaine pâture. Aussi le pain tenait-il peu de place dans l'alimentation de la Cambrie; la chair et le lait des troupeaux, du fromage, de la bouillie d'avoine, voilà la nourriture ordinaire. Les Cambriens étaient donc un peuple bien plus pasteur qu'agriculteur. Il est vrai que leur pays, couvert de montagnes, se prêtait mieux au pâturage qu'au labour; mais cet état de choses avait aussi sa raison dans le caractère des habitants, qui préféraient le mouvement, les aventures et les émotions de la guerre, aux travaux paisibles de l'agriculture.

Encore moins avaient-ils le goût des constructions durables et coûteuses. Une hutte formée de terre et de bois, recouverte de branchages, de manière à donner un grossier abri pour l'année, telle était en général la demeure du Cambrien.

La Cambrie n'avait point de commerce, point de navigation, point d'arts mécaniques; un seul faisait exception: la faveur attachée à l'industrie du forgeron prouve que la fabrication du fer avait pris un certain développement. La Cambrie avait donc commencé à exploiter les richesses minérales dont son sol abonde; mais ce n'était guère que pour se procurer les ustensiles les plus nécessaires au ménage et à la culture, surtout des armes pour la guerre.

La guerre, voilà la grande occupation de la Cambrie. Voyons son système militaire.

Point de troupes régulières, mais tout homme libre, dès qu'il est en âge de porter les armes, est soumis au service militaire, le cas échéant; les serfs sont en dehors de cette obligation, mais ils ont à fournir des prestations en nature et des corvées. L'armée n'a point de solde, le butin en tient lieu. Elle se réunit à l'appel du roi; son organisation n'est autre que celle du pays lui-même.

Les clans marchent sous leurs chefs; ceux-ci se groupent autour de l'officier local ou du seigneur territorial, de l'*arglwyd;* l'armée est commandée par le roi, et les officiers de sa cour forment son état-major.

Le roi ne pouvait pas, à son gré, et aussi souvent qu'il le voulait, mettre ainsi sur pied tout le pays. La défense du territoire n'admettait aucune limitation. Quant aux expéditions à faire au dehors, le roi ne pouvait les ordonner qu'une fois par an, et seulement pour une durée de six semaines. Mais l'humeur belliqueuse de la Cambrie le dispensait presque toujours d'observer strictement cette règle. Le son de la trompette qui l'appelait sous les armes y était toujours bien accueilli; le cultivateur se montrait aussi empressé à quitter sa charrue que l'officier de la cour à sortir de la demeure du prince. L'armée marchait au combat, soutenue, exaltée par les chants guerriers de ses bardes. Le Cambrien était armé à la légère; il portait un bouclier étroit et court, avec une longue lance. Suivant l'opportunité du lieu ou du moment, il combattait à pied ou à cheval, sans craindre d'affronter presque nu les chevaliers normands couverts de leur épaisse armure de fer, et, dans ce combat inégal, la victoire de David sur Goliath se renouvelait souvent.

Voilà certes un noble courage. Comment refuser son admiration à ce petit peuple, quand Girauld de Barry nous le montre tout entier animé de deux sentiments, l'amour de la patrie et l'amour de la liberté, prêt à tout leur sacrifier, et trouvant doux de mourir pour leur défense? Nous voyons un ennemi de la Cambrie rendre sans le vouloir un éclatant témoignage à ce mâle caractère. Henri II écrivait à un empereur d'Allemagne que l'heureuse Angleterre ne connaissait point d'animaux qui ne fussent susceptibles d'être apprivoisés; l'homme seul faisait exception, car il y avait dans les montagnes de la Cambrie un peuple dont rien ne pouvait amollir l'indomptable férocité. — Émile Alglave.

— La suite à un prochain numéro. —

REVUE LITTÉRAIRE.

Lettres sur la philosophie de l'histoire, par Odysse-Barot. 1 vol. in-18, *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, 1864. — Paris, Germer Baillière, rue de l'École-de-Médecine, 17.

A notre époque, la science tend à renouveler sur tous les points et ses méthodes et ses principes. L'histoire surtout, qui touche de si près à la juste appréciation de nos destinées sociales, semble être repliée comme en une sorte d'incubation d'où elle doit sortir et plus solide et plus brillante. Il n'est personne qui, de nos jours, ne soit dans l'attente de cette révolution salutaire et pacifique qui doit mettre les études historiques au niveau de toutes les aspirations de l'esprit moderne. Naguère, dans la *Revue des deux mondes*, M. Renan demandait qu'on appliquât

les lois de l'histoire naturelle à l'histoire même de l'humanité. De son côté M. Taine, dans la *Revue germanique*, appelait de ses vœux les lumières de la physiologie dans le domaine un peu obscurci du développement de l'activité de notre espèce. Ce sont là des indices précieux de l'état des intelligences; c'est dans cette voie-là que M. Odysse-Barot s'était résolument engagé un peu avant M. Renan et M. Taine.

Un génie du premier ordre, M. Victor Hugo, dans l'un de ses plus récents ouvrages, est également venu donner sa note dans le concert des harmonies futures du monde historique. « Il est temps que cela change, dit-il. Du reste, le branle est donné. Déjà de nobles esprits sont à l'œuvre; l'histoire future approche; quelques magnifiques remaniements partiels en sont comme un spécimen; une refonte générale est imminente. L'histoire vraie se fera. Elle est commencée. »

Parmi ces promoteurs hardis qui ont l'œil tendu vers les rayons de cette aurore de l'histoire réelle, on doit signaler M. Odysse-Barot. Prenant prétexte d'une correspondance avec M. Emile de Girardin, l'auteur, en quelques lettres sans prétention aucune, a examiné les points les plus importants de l'investigation historique. Que M. Odysse-Barot ait cru devoir rattacher ses observations à une sorte de philosophie de l'histoire, cela a peu d'importance au fond. Le mot *philosophie* constitue un terme assez vague aujourd'hui, qui a l'air d'être bien supérieur. Ce vocable ne règle rien parce qu'on a eu la prétention de l'appliquer à tout. Si, sous le masque du philosophe, M. Odysse-Barot se donne toute latitude d'indifférence instinctive et d'imperturbabilité de chercheur, nous lui passons volontiers cette fantaisie de nous offrir les cadres d'une philosophie de l'histoire. Ce qui nous prouve que l'écrivain fait bon marché de toute quintessence sur ce chapitre, c'est son préambule, où la finesse et la bonhomie gauloises se montrent parfaitement à découvert.

Faisant allusion à un spirituel roman publié il y a quelques années, M. Odysse-Barot débute ainsi :

« On n'a point oublié ce portrait d'un archéologue de province, un certain M. Bonneau, qui, dédaignant les mesures anciennes et ne se souciant pas des nouvelles, avait imaginé un moyen terme assez bizarre et de nature à troubler les habitudes de l'Académie des inscriptions. Tout était soumis à son parapluie. Si vous lui demandiez les dimensions d'une cathédrale, il vous répondait que Notre-Dame de Paris a *tant* de parapluies de longueur sur *tant* de parapluies de largeur. J'ai bien peur que dans la mesure des événements; dans l'appréciation des choses politiques, historiques, philosophiques, morales, religieuses, littéraires, artistiques, la plupart des hommes n'aient recours trop souvent à un terme de comparaison non moins naïf, non moins personnel. Dans les manifestes des gouvernements comme dans les articles des journaux; chez les hommes d'État et chez les publicistes; dans les assemblées délibérantes aussi bien que dans les conciliabules des partis; dans les salons comme dans les cafés; dans les brochures comme dans les livres; à la tribune aux harangues comme dans la chaire chrétienne; sous le péristyle de la Bourse comme au foyer des Italiens; à Rome comme à Turin, à Paris comme à Londres; dans les *leading-articles* du *Times* comme dans les colonnes de l'*Indépendant* de Vesoul; à la Sorbonne comme à l'école primaire; dans le quartier latin et dans le faubourg Saint-Antoine; dans l'hôtel meublé de l'étudiant et dans le garni de l'ouvrier; à l'Institut de France comme à l'*Académie des sciences, arts, belles-lettres, agriculture, et archéologie* de Concarneau; partout, de quelque côté que je tourne les yeux; partout, au lieu de la toise de nos pères ou du mètre contemporain, je retrouve, je reconnais le parapluie de M. Bonneau ! »

La critique est armée là d'un trait vif et moqueur. Montesquieu plaisantait de son temps de l'*histoire bataille;* M. Odysse-Barot se gausse en petit-fils de Rabelais, de ce qu'on peut appeler l'*histoire système*. Sa philosophie n'a donc rien de trop pédantesque. D'ailleurs il s'en explique sans détour. « Permettez-moi, dit-il, de m'affranchir de la tyrannie du présent et de me réfugier dans le passé, non pour le soumettre au joug systématique de mon parapluie, mais pour faire quelques fouilles dans ses décombres; non pour lui imposer des lois de fantaisie, mais pour essayer d'en écrire, ne fût-ce que la moitié d'une, sous sa dictée; pour chercher et formuler cette résultante qui s'appelle l'avenir. »

Ici M. Odysse-Barot nous annonce en toute franchise ce qu'il s'est proposé de faire. Il écrit en effet la moitié d'une loi réelle. La loi réelle, indiscutable, quoique fort peu supposée jusqu'ici, est celle de la *topographie* ou ordre de distribution sociale à la surface de la terre; la moitié de cette loi est la détermination des *bassins* ou ordre de distribution secondaire des activités humaines dans les diverses régions.

Par ce point, qui semble minime, mais qui, dans l'analyse historique, est appelé à jouer un rôle important, M. Odysse-Barot a apporté la première pierre à l'édifice de l'histoire vraie entrevue par Victor Hugo. Là est le nœud du travail plein d'intérêt que l'on ne saurait trop recommander à l'attention de tous.

Ce livre néanmoins offre bien d'autres côtés accessoires où l'auteur a fait preuve de pénétration et de sagacité. Sur la permanence de la guerre, sur le peu de solidité acquise au droit des gens, sur le peu de base qu'on doit faire des traités les plus solennels, l'auteur apporte des arguments et des faits tout à fait nouveaux. La sentimentalité par trop naïve pourra subir quelques froissements au contact de ces vérités un peu rudes, mais l'illusion en pareille matière est trop périlleuse pour qu'on ne doive pas se munir d'une expérience achetée même au prix de quelque douleur.

En passant, l'auteur examine au feu d'une correspondance rapide ce que vaut l'héroïsme guerrier. Il n'hésite pas à le tenir pour très-commun, et comme empreint par conséquent d'une certaine vulgarité. Il se demande s'il existe un génie militaire, et il se prononce carrément pour la négative. « Ce qui a fait, dans tous les temps, la véritable grandeur des capitaines les plus fameux, ce sont bien moins leurs conquêtes que leurs tentatives d'organisation. Ceux pour qui les batailles étaient un but et non

un simple moyen, ceux qui faisaient de l'art pour l'art, sont demeurés au second plan. »

De ces prémisses que nous ne pouvons qu'indiquer ici, M. Odysse-Barot, sur ce sujet spécial des hommes de guerre, est amené à mettre Frédéric le Grand au-dessus de César et de Napoléon. La valeur de Frédéric, correspondant et ami de Voltaire, capable d'écrire l'histoire de son époque et de se vouer à l'organisation de ses États, qu'il avait conquis, défendus, et qu'il a su conserver, est certes des moins contestables. Que la palme lui reste, puisque ainsi en juge l'auteur en sa philosophie facile; nous n'avons à y contredire en rien.

Quand pour peu ou pour beaucoup la philosophie se met de la partie, elle ne s'arrête point d'ordinaire en route. Demandez à M. Odysse-Barot, qui lui prête l'oreille, ce qu'elle pense de la diplomatie jugée par les diplomates, et vous saurez ce qui en est du *fameux tapis vert*. Que chacun ait à cet égard le bénéfice de la surprise. Nous renvoyons à la lettre septième, qui ne gaze rien sur ce sujet.

Le point culminant de l'exposé historique de M. Odysse-Barot est, nous l'avons établi, la *loi des bassins*. C'est dans cette considération de géographie que l'auteur voit l'apogée des déterminations fondamentales en histoire. Un grand cours d'eau qui, de chaque côté, reçoit des affluents nombreux; des montagnes qui limitent cette circonscription territoriale: tels sont les éléments géographiques d'un *bassin*. C'est dans cet espace que se groupent des masses humaines qui, à quelque race qu'elles appartiennent, semblent destinées à remplir toujours une fonction historique spéciale. C'est à cette agglomération d'hommes en un lieu appelé bassin que M. Odysse-Barot reconnaît le caractère de la *nationalité*. Pour lui, en conséquence, *décentralisation*, *nationalité* ou *fédération*, sont termes d'équivalence parfaite en ordre historique. Le droit des provinces à l'intérieur d'un même État, le droit des nationalités conservées dans les cadres de l'administration envahissante d'une conquête ou d'une assimilation uniforme, tout cela relève, d'après cette manière de voir, d'une même tendance.

L'auteur, nous le reconnaissons, ne se borne pas à poser sa méthode, il l'applique à la France et à quelques autres pays. Ce qu'il affirme est juste dans l'analyse à laquelle il se livre. Mais que d'objections on peut élever et que de lacunes apparaissent à qui veut approfondir la question! D'abord l'individualité purement élémentaire, comme on en trouve dans certains courants de la démocratie; quiconque proclame avec M. de Girardin: *Ubi libertas, ibi patria*, peut revendiquer une autonomie plus restreinte ou plus large du *bassin* qui l'a vu naître. De plus on peut s'enquérir des principes supérieurs qui réalisent l'unité ou relative ou absolue, soit comme pratique, soit comme tendance. Car enfin il y a des faits d'*unité* en histoire vraie comme il y a des efforts à la *séparation*. Le balancement entre ces deux termes extrêmes apparaît comme le rhythme du mouvement historique. On ne saurait mettre trop de circonspection à ne rien systématiser sur ce terrain brûlant. Il ne nous appartient pas de nous prononcer ici sur la formulation définitive de l'histoire. Les lieux ont leur importance, l'individualité a sa puissance, le progrès a ses conditions, l'analyse exacte des bassins ne manque pas d'utilité, et l'on doit savoir gré à M. Odysse-Barot de l'avoir indiqué avec précision. Nous engageons l'auteur à poursuivre son œuvre d'une façon plus entière, plus dogmatique. Il a sacrifié à la *philosophie de l'histoire*; qu'il revienne tout simplement à la réalité scientifique de l'histoire, et il parcourra d'un pas sûr et rapide cette voie dans laquelle il s'est si courageusement engagé.

Dr Henri Favre.

Les *Réflexions* qui suivent n'étaient certes pas destinées à la publicité, il suffira d'y jeter un coup d'œil pour s'en convaincre amplement; mais elles nous ont paru trop intéressantes, trop spirituelles et trop savantes, pour que nous n'en fassions pas profiter nos lecteurs. L'auteur de cet article confidentiel, — *le très-modeste et très-humble historien de la terre* nous pardonnera-t-il cette indiscrétion? — l'auteur de ces *Réflexions*, M. le vicomte d'Archiac, membre de l'Institut, n'est pas seulement un éminent géologue, l'un des créateurs de la paléontologie; c'est aussi un penseur et un écrivain. — Camille de la Berge.

Quelques réflexions sur les cinq dernières Lettres sur la philosophie de l'histoire.

Puisque nous traitons de la *philosophie* d'une partie des connaissances humaines, pourquoi ne parler que de celle d'aujourd'hui ou tout au plus d'hier? Pour un pareil point de vue, le plus élevé de tous, ce ne serait pas trop que d'embrasser tout ce que l'on sait à cet égard. — Est-ce que l'*histoire* se borne à une demi-douzaine, je vous passe même la douzaine, d'auteurs allemands, italiens, anglais et à cette pléiade de français qui remonte à quarante ans? Est-il bien certain que la postérité ratifiera cet enthousiasme toujours un peu suspect pour nos contemporains? qu'elle admettra cette présomption que la *philosophie de l'histoire* n'a été entrevue qu'en l'an de grâce et de lumière 1820? Cela me semble au moins douteux. — C'est aussi faire bon marché de certains Grecs et Latins dont on nous parlait assez maladroitement au collége, mais dont l'étude dans l'âge mûr fait bien mieux apprécier les qualités.

Est-ce que MM. Guizot, Thiers, les deux Thierry et *tutti quanti* seraient des hommes bien supérieurs à Xénophon, Thucydide, Polybe, Tite-Live, Salluste, Tacite, César et bien d'autres? à quelques-uns même du premier siècle de notre ère?

Après tout que sont ces messieurs? des bâtisseurs avec des matériaux recueillis par d'autres!

> Comme avec irrévérence
> Parle des dieux ce maraud!

Ils épluchent, écossent, rognent, commentent, tourmentent et exploitent avec un magnifique dédain ces simples, modestes et naïfs chroniqueurs. Est-il bien cer-

tain que leurs jugements si tranchants sur les faits et gestes qu'ils ne voient qu'au travers d'un voile de 1000 à 1200 ans d'épaisseur ne seront pas un jour contestés? Voyez-vous ces grandes et solides figures de Grégoire de Tours, de Froissart, se dressant tout à coup en face de nos historiens académiques? J'ai quelques doutes sur la grandeur future de cette école qui se croit moderne parce qu'elle diffère de celle qui l'a précédée.

— Quant à la prétention de l'*unité nationale*, je ne la vois guère que dans les dithyrambes patriotiques, administratifs ou politiques; ce sont de ces innocentes machines de guerre que les partis ou les gouvernements emploient *ad usum populi*, mais n'ont rien de sérieux. Ignorer que la France actuelle n'est que le résultat d'annexions successives, en vérité ce serait avoir oublié jusqu'à son Ragois.

— Dire que l'histoire en est au point où en était l'astronomie avant Képler, etc. (page 116), c'est suivant moi méconnaître les *anciens* dont je parlais tout à l'heure, et que pour ma part je trouve supérieurs aux *modernes*.

— Je ne sache pas qu'Étienne Geoffroy Saint-Hilaire ait le moins du monde créé la zoologie; mais ce que je crois avoir démontré, c'est que Cuvier n'était pas géologue le moins du monde. C'est là une de ces opinions qu'on répète parce qu'on l'a entendu dire, et permettez-moi de vous renvoyer à la page 426 et suivantes de la *première partie* du *Cours de paléontologie:* vous jugerez, je l'espère, de la valeur du *Discours sur les révolutions du globe*, que j'ai soumis au scalpel comme l'ouvrage sur l'*origine de l'espèce*, et vous verrez ce qu'il en reste.

Je crois qu'en comparant la loi (supposée trouvée) sur l'*agrégation* des hommes aux lois de la physique, de la chimie et des mouvements des corps célestes, on compare des choses qui ne sont pas comparables. Nous ne connaissons aucune loi de l'évolution de l'esprit humain; il n'est pas probable qu'on arrive jamais à déduire de son étude comparée chez tous les peuples et dans tous les temps rien qui ressemble à l'une de nos lois mathématiques, physiques ou physiologiques. Ce que l'on prend quelquefois pour des principes n'est que la manifestation d'une époque ou d'un peuple. Mais prenons ensemble tous les peuples de la terre et dans tous les temps qui nous sont connus, qu'y trouverons-nous? La diversité dans la ressemblance comme dans les milliers de feuilles d'un arbre; mais de loi dans ce qui est du domaine de l'esprit? point!

— *Qu'il n'y a jamais eu d'unité gauloise*, et que l'*unité française date d'hier* (page 118) : c'est ce que nous appelons en mathématiques un axiome. Cela ne se démontre pas plus que le tout est plus grand que la partie, et sans m'être occupé spécialement d'histoire, je ne l'ai jamais vue.

— Lettre XI. *Formation des unités française et anglaise.*

C'est l'histoire de tous les peuples qui de petits sont devenus grands. Ce résultat n'a rien qui nous soit propre. Il n'y a jamais eu de nationalité absolue au delà du territoire d'une ville (Athènes, Sparte, Tyr, Rome, Carthage). Tout ce qui dépasse les limites de l'octroi est *annexé* par le temps, les circonstances, la conquête, etc. On est citoyen d'une ville, on n'est pas citoyen d'un pays de 36 millions d'habitants, et l'expression de *citoyen français* est une monstruosité grammaticale qu'un âne seul a pu commettre et des imbéciles propager.

— Lettre XII. Les nationalités *réelles* ne sont pas plus éternelles que les nationalités *factices* ou de circonstance. Elles font leur temps comme tout ici-bas. Celles qui disparaissent par une cause ou par une autre ne se reforment pas dans leur essence ni dans leurs caractères primitifs.

De même que les éléments constitutifs des animaux et des végétaux entrent, après la mort et la décomposition de ceux-ci, dans la composition d'autres organismes plus ou moins semblables; de même les petits États qui forment les grands par leur annexion momentanée ne se reforment pas dans leur individualité première après la destruction de ceux-ci. Ils entrent dans de nouvelles combinaisons politiques, comme l'azote, l'oxygène, l'hydrogène et le carbone dans d'autres végétaux et d'autres animaux.

Nous ne croyons donc pas à la renaissance des *cinq États*.

— *Une nationalité, c'est un bassin* (page 158).

Combien y a-t-il de nationalités dans le bassin du Rhin, depuis sa source à la Furca jusqu'en Hollande? dans celui du Danube, depuis la forêt Noire jusqu'à la Dobrutcha? dans celui du Gange, depuis le plateau du Tibet jusqu'à Calcutta? dans celui du Mississippi, depuis les grands lacs jusqu'à la Nouvelle-Orléans? dans celui de l'Euphrate, depuis Erzeroum jusqu'au golfe Persique? dans celui du Nil, depuis ses sources connues au sud de l'équateur jusqu'au Delta, etc?

Le bassin de la Seine et celui de la Loire, quoique séparés, entre Étampes et Orléans, par un plateau de 140 mètres d'altitude seulement, et que les géographes de cabinet ont l'habitude de représenter comme une chaîne de collines, n'en sont pas pour cela moins parfaitement distincts depuis très-longtemps. Malgré le faible relief du sol en ce point, nous savons qu'aucun des phénomènes diluviens de l'un ne s'est passé dans l'autre. Plus anciennement encore, lorsque la mer déposait dans tout le bassin moyen inférieur de la Loire, depuis les environs de Pontlevoy et de Blois jusqu'à son embouchure actuelle, les coquilles et les polypiers des faluns, elle n'était déjà plus en communication avec le bassin de la Seine, et nous avons trouvé des preuves bien plus anciennes encore de l'influence géologique de cette ligne de partage (*divortia aquarum*) qui s'étend du sud-est au nord-ouest de Bouy, à l'est de Côme (355 mètres d'altitude), à Moulin-la-Marche (321 mètres), pour se continuer au delà dans le Cotentin. Cette ligne de partage, que nous avons appelée l'*axe du Merlerault*, est à la fois géographique ou orographique, hydrographique et géologique au même titre que la plupart des grandes chaînes.

Il en est à peu près de même de l'*axe de l'Artois* au nord, par rapport au bassin de l'Escaut. Or le bassin de la Seine est compris entre ces deux axes.

Maintenant passons aux populations. Les habitants du haut Velay et de l'Auvergne, dont les ancêtres suivaient Vercingétorix dans sa glorieuse résistance aux armées romaines, différaient probablement autant des Turones et des populations de l'embouchure de la Loire que des Remi, des Senones, etc., du bassin de la Seine, et beaucoup plus que ces derniers et les Burgondes, qui sont aussi du bassin de la Seine, ne différaient des Lorrains de Toul, de Nancy et de Metz (bassins de la Meuse et de la Moselle), et de ceux du Mâconnais les Éduens du bassin de la Saône et du Rhône.

Nous ne pouvons donc trouver les relations indiquées. Dans tous les exemples cités, l'auteur n'a pris qu'une *portion* de bassin, et non le bassin dans sa totalité.

En prenant, au contraire, en considération d'autres éléments physiques : la nature du sol ou les rochers qui le composent, son relief, sa végétation, et par suite sa culture, qui est le résultat de ces divers éléments, on arrive à des distinctions mieux justifiées, plus naturelles.

Dans toutes les citations (page 161) on prend toujours un point infiniment petit pour le tout, et la conclusion n'est pas motivée.

— L'aphorisme d'un littérateur de beaucoup d'esprit sans doute, M. Renan (1), n'a pas en géologie plus d'importance que les romans brillants de M. Michelet en zoologie. Laissons ces messieurs faire leurs innocentes excursions dans un pays étranger, dont ils ne connaissent pas même la langue, et gardons-nous de prendre pour des réalités ce qu'ils ont vu à travers le prisme de leur imagination.

—Les *nationalités* de notre pays, ou ce que vous appelez ainsi, ne sont que le résultat de deux causes, l'une persistante (les conditions physiques de la contrée qui agissent toujours plus ou moins sur l'organisme), l'autre temporaire (les conditions politiques). Les causes naturelles ou persistantes n'appartiennent pas au bassin d'un fleuve, mais varient en divers points de ce bassin, comme la haute Auvergne, le Berri, la Touraine, la Loire-Inférieure.

Quant à la géologie, la Bourgogne, une partie de la Champagne, une grande partie de la Lorraine et de la Franche-Comté, ainsi que le Mâconnais, qui appartiennent à trois de vos divisions *nationales* ou divisions hydrographiques et politiques, ont pour sol une même formation géologique. Le climat au contraire rentre dans les causes physiques dont je parlais; son influence est prépondérante et sans rapport avec les limites du bassin.

— Les départements sont la négation de la nature, et c'est pour cela qu'ils ont été institués; ils devaient détruire l'esprit provincial résultant de la nature des choses. Or, les limites *naturelles* données à la France (page 165) sont tout aussi *artificielles*.

(1) La géologie tient la clef de l'histoire.

— Lettre XIII. Le mot *limites naturelles* ne veut dire autre chose qu'une limite tracée par la nature, au lieu de l'être par un fossé ou par une muraille; on ne prétend pas que la rive droite du Rhin diffère physiquement de sa rive gauche, ni que le fleuve soit une barrière infranchissable. Quant à l'importance d'une chaîne de montagnes comme frontière, on sait bien aussi qu'elle n'est que relative. Or, je ne vois dans tout cela que des expressions conventionnelles commodes dans la pratique, auxquelles on n'accorde que l'importance qu'elles ont. Il est certainement plus facile de déterminer la limite de deux États en suivant le cours d'un fleuve ou la crête d'une chaîne de montagnes où il n'y a ni propriétés ni habitants, qu'à travers les champs d'une plaine cultivée et peuplée. *Limite naturelle* a donc sa raison toute simple d'entrer dans le domaine du langage politique et administratif.

— Le système solaire n'est probablement pas éternel (page 175), au moins sous son apparence actuelle; mais ce qu'il y a de sûr, c'est que la nature ne rétrograde pas, elle ne revient point en arrière; elle marche toujours. Vers quel point? jusques à quand? C'est ce que nous ignorons. Les nationalités finies ne renaîtront pas plus que les éléphants et les rhinocéros quaternaires; leur rôle est accompli dans l'évolution de l'humanité comme celui de ces animaux dans celui de l'organisme général; elles font place à d'autres, tôt ou tard. Quand et comment? Si nous le savions, nous ne serions plus des hommes.

La formule (page 176) est la justification de ceci. L'humanité tourne dans un cercle, et l'allégorie des anciens est toujours vraie. En cela, comme en beaucoup de choses, ils voyaient plus loin que nous et n'avaient pas la sotte vanité de *croire au progrès*. Il est certain que les petits États ont légué à la postérité de plus hautes manifestations de l'intelligence que les grands. J'en passe et des meilleurs.

— Le peu d'élévation de la ligne de partage en un point (page 226) n'est nullement un motif pour réunir deux bassins dans leur ensemble, je l'ai démontré plus haut.

Rive droite de la Loire. Vous oubliez toutes les rivières (le Loir, la Sarthe, la Mayenne), qui, se réunissant à Angers, constituent précisément le versant hydrographique méridional de l'axe du Merleraut dont j'ai parlé. Ce ne sont pas des *ruisseaux*. La Seine reçoit encore la Rille sur sa rive gauche, et il m'est absolument impossible d'admettre que la Seine et la Loire soient deux fleuves qui coulent parallèlement dans un même bassin : cela est contraire à toute notion de géographie physique ou naturelle.

— Une dernière observation, pour finir. Domremy est en Lorraine, Jeanne Darc n'est donc pas *Champenoise*, comme le prétend l'auteur.

UN TRÈS-MODESTE ET TRÈS-HUMBLE HISTORIEN DE LA TERRE.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

PREMIÈRE ANNÉE. — N° 40. UN NUMÉRO : 30 CENTIMES. 3 SEPTEMBRE 1864.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

LITTÉRATURE — PHILOSOPHIE — THÉOLOGIE — ÉLOQUENCE — HISTOIRE
LÉGISLATION — ESTHÉTIQUE — ARCHÉOLOGIE

Paraît tous les Samedis.

Paris.....	Six mois,	8 fr.	Un an.	15 fr.
Départements ..	—	10	—	18
Étranger.....	—	12	—	20

Prix de l'abonnement avec la Revue des Cours scientifiques.

Six mois.....	Paris, 15 fr.	Départ., 18 fr.	Étranger,	20 fr.
Un an.....	— 26	— 30	—	35

Rédacteur en chef
M. ODYSSE-BAROT

Les ouvrages dont deux exemplaires auront été envoyés au bureau du journal seront annoncés et analysés s'il y a lieu.

On s'abonne
A LA LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE
17, rue de l'École de Médecine,
Et chez tous les libraires, par l'envoi d'un bon de poste, ou d'un mandat sur Paris.

L'abonnement part du 1er décembre ou du 1er juin de chaque année.

SOMMAIRE.

Histoire des législations comparées. — Cours de M. ÉDOUARD LABOULAYE : XIII. Hamilton.

Science du langage. — Cours de M. MAX MULLER (de l'Université d'Oxford), professé à l'Institution Royale de Londres : II. Différence entre le développement du langage et l'histoire du langage. — Traduit de l'anglais par M. ODYSSE-BAROT.

Histoire du droit français. — Cours de M. DE VALROGER : IV. Les coutumiers gallois (fin).

Archives et bibliothèques. — Cours de M. VALLET DE VIRIVILLE : I. De l'état social au moyen âge, d'après les archives des couvents.

HISTOIRE DES LÉGISLATIONS COMPARÉES.

COURS DE M. ÉDOUARD LABOULAYE.

(COLLÉGE DE FRANCE.)

(Voy. les nos 2, 3, 5, 6, 7, 9, 10, 14, 19, 20, 24, 25, 30, 32, 33, 35, 38 et 39.)

XIII.

Hamilton.

Messieurs,

Ce fut le 14 mai 1787 que se réunit à Philadelphie la convention qui devait doter le peuple américain de sa constitution. A l'unanimité, Washington en fut nommé président.

Avant de vous parler des questions qui furent discutées, je veux vous faire connaître les personnages principaux de la convention, les hommes qui ont eu la gloire de fonder cet édifice qui, pendant soixante-dix ans, a abrité la fortune de l'Amérique. Cela est d'autant plus nécessaire, qu'il n'en est pas de la vie politique comme du théâtre. Au théâtre, il faut connaître la pièce avant de juger les acteurs; dans la vie politique, au contraire, ce sont les acteurs qui font la pièce. Avant d'assister au drame, il faut savoir quelles idées ils apportent, quels sentiments les animent, quels principes ils veulent faire triompher.

Sur Washington, nous en avons dit assez pour le connaître. Je voudrais consacrer la leçon d'aujourd'hui à l'homme qui, après Washington, on peut dire à côté de Washington, a eu la plus grande influence sur l'organisation politique des États-Unis, c'est Alexandre Hamilton.

Hamilton est peu connu en France; en Amérique même, on ne lui rend pas complète justice.

Les idées qui ont prévalu après la présidence de Washington et de son successeur ne sont pas celles qu'Hamilton a défendues. Le parti politique qui a pris les affaires a traité Hamilton avec peu de faveur, et quoiqu'il ait laissé un nom honorable, on n'apprécie pas à sa juste valeur un des hommes les plus heureusement doués qui aient paru dans le monde, et surtout un des plus grands serviteurs de la liberté.

Alexandre Hamilton était né à Névis, la plus riante des Antilles, le 11 janvier 1757. Son père était Écossais et appartenait à une branche de la grande famille des Hamilton. Sa mère était d'origine française; elle descendait d'une famille de huguenots que la révocation de l'édit de Nantes avait obligés de sortir de France, et qu'on appelait les Faucette.

Il perdit sa mère de bonne heure. Cependant il semble qu'elle ait exercé sur lui une grande influence, et que c'est à elle qu'il ait dû de parler français avec facilité. Il a, du reste, dans le caractère, certains traits qui trahissent son origine.

Son père se ruina. A l'âge de douze ans, on l'envoya dans la petite île de Sainte-Croix, pour y être employé dans une maison de commerce. On a de lui des lettres écrites à cet âge, et dans ces lettres il y a des passages singuliers. Il ne veut pas rester dans cette triste position de commis. « Je veux m'élever, dit-il, c'est une ambition légitime quand on ne veut pas lui sacrifier l'honneur. Je sais que je fais des châteaux en Espagne, mais souvent le rêve devient la réalité quand le rêveur a de la constance. Je voudrais qu'il y eût une guerre. »

C'est bien là le rêve d'un enfant qui cherche l'inconnu tout en apprenant la tenue des livres, talent modeste qui, disons-le en passant, devait servir plus tard au premier ministre des finances qu'aient eu les États-Unis.

Convaincu qu'on ne peut s'élever que par l'étude, Hamilton prenait sur son sommeil pour se donner une éducation complète. Les mathématiques, la chimie, la littérature, l'histoire, tout intéressait cet ambitieux de douze ans. Il montrait une telle facilité qu'on s'intéressa à lui ; ses parents, ses amis pensèrent qu'il serait bon de l'envoyer en Amérique, sur le continent, pour y achever ses études.

Ce fut en 1772, à l'âge de quinze ans, qu'il arriva dans la Nouvelle-Jersey. Il était Américain de naissance, et, dans la guerre de l'indépendance, toutes les Antilles anglaises faisaient des vœux pour la cause commune, mais il n'était pas Américain du continent. Ce fut là, pour lui, une cause de défaveur et de faiblesse, car il n'avait pas ces alliances puissantes et ces souvenirs du passé qui firent la fortune de gens bien au-dessous de lui par le dévouement et le génie.

Placé dans un collége de la Nouvelle-Jersey, il eut pour maître un certain Francis Barber qui, plus tard, se distingua comme officier dans la révolution. A la fin de 1773, on l'envoya à New-York, au King's-College (aujourd'hui Columbia-College). Il se préparait à la médecine, mais sans négliger les lettres, et dès les premiers jours il donna des preuves extraordinaires de son esprit et de son caractère. C'était un très-petit homme, presque un enfant, mais il était plein de vivacité et d'éloquence. Quand on commença à s'agiter, souvent il sortait du collége pour se faire orateur populaire, et ce n'était pas un des moins applaudis.

En 1774 se réunit le premier congrès de la révolution. La grande question était de savoir si l'on romprait brusquement les liens qui attachaient l'Amérique à l'Angleterre, ou s'il fallait mieux essayer d'une résistance pacifique, cesser toute relation d'affaires avec les Anglais, les prendre par l'intérêt et les forcer ainsi à céder aux exigences de l'Amérique. Le pays était en feu. De toutes parts on publiait des pamphlets presque toujours anonymes, ou plutôt pseudonymes ; ainsi, il y avait de ces brochures qui étaient signées *Bellator*, d'autres *Pacificus*; on comptait plus sur l'influence du raisonnement que sur celle d'un nom.

Il y avait deux partis : les ardents, qui voulaient la guerre, et les modérés, qui demandaient qu'on essayât jusqu'au bout de la conciliation, et qu'on ne lançât pas le pays dans la guerre sans une absolue nécessité.

Parmi ces pamphlets, un des plus remarquables était intitulé : *Simple défense des mesures proposées par le congrès*. L'auteur réclamait avec force les droits inaliénables des colonies : représentation, vote de l'impôt, jury ; c'était le thème obligé ; mais de plus il appuyait sur la nécessité de favoriser le développement de l'industrie, afin de se passer de l'Angleterre ; et à une époque où le coton n'était pas travaillé en Amérique, la brochure signalait la culture du coton comme devant enrichir en peu d'années les provinces méridionales, et permettre aux colonies de se passer de la métropole.

Ce pamphlet, écrit avec tant de modération par un homme qui anticipait l'avenir, fut attribué à M. Jay, le chef du parti modéré à New-York. Ce n'était cependant pas M. Jay qui l'avait écrit; le *Vengeur du congrès*, comme on appela l'auteur de la brochure, cet esprit si mûr, était encore sur les bancs de l'école, c'était Alexandre Hamilton, qui avait dix-sept ans.

L'année d'après, en 1775, quand on apprit la nouvelle de l'engagement de Lexington, la première rencontre où coula le sang américain, Hamilton ne pensa plus qu'à la guerre ; il lui sembla tout simple d'organiser dans son collége une compagnie. La troupe prit un beau nom, celui des *Cœurs de chêne*. On eut un habit vert, un chapeau de cuir, et pour devise : Liberté ou la mort. Combattre de la parole, de la plume ou de l'épée, ce fut toute la vie d'Hamilton.

Au mois de mars 1776, Hamilton était capitaine dans une compagnie provinciale. Vous savez qu'il y avait alors l'armée continentale, entretenue par le congrès, et les troupes provinciales organisées par chaque colonie. Hamilton se trouvait donc, à dix-neuf ans, capitaine d'artillerie. Le général Greene, en faisant une inspection, remarqua une batterie d'artillerie singulièrement bien tenue, et qui manœuvrait avec la plus grande habileté ; il signala à Washington cette batterie, commandée par un enfant qui semblait avoir une grande passion pour le métier des armes.

Hamilton prouva bientôt qu'il avait plus que de la passion pour la guerre, et dans la dangereuse retraite de Long-Island, à Trenton, à Princeton, il montra une intelligence militaire et une énergie qui le firent remarquer à ce point, que Washington le prit comme aide de camp, avec le rang de colonel.

Colonel à vingt ans, aide de camp et confident de Washington, il se montra toujours à la hauteur de son rôle. Son courage lui valut bientôt dans l'armée le nom de *Petit Lion* ; quant à Washington, qui avait vingt-cinq ans de plus que lui, il ne l'appelait jamais que *mon enfant*, *my boy*, et avait pour lui une tendresse paternelle.

Ce fut ainsi que pendant toute la durée de la guerre il resta près du général ; il ne se retira de la famille de Washington qu'en 1781, lorsque la paix fut certaine.

Plusieurs fois il eut des missions de confiance, et il ne se fit pas moins remarquer par sa prudence que par un courage à toute épreuve.

Ainsi, au siége de York-Town, il se distingua sous les ordres de la Fayette. La Fayette commandait les troupes américaines, le baron de Viomesnil commandait les troupes françaises. L'émulation était grande. On avait donné aux Américains une redoute à emporter, et aux Français une autre redoute. M. de Viomesnil, avec cette confiance qui fait la force des Français, mais qui les rend quelquefois désagréables même à leurs alliés, demanda à la Fayette comment il comptait emporter sa redoute. *A la baïonnette*, répondit la Fayette. M. de Viomesnil sourit. Hamilton enleva sa position et entra le premier dans la redoute. Quand elle fut prise, la Fayette, avec sa malicieuse bonhomie, envoya le colonel Gimat à M. de Viomesnil pour lui demander si les Américains, qui n'avaient plus rien à faire, ne pourraient pas être utiles aux Français, qui n'avaient pas terminé leur besogne. — Remerciez M. de la Fayette, dit M. de Viomesnil, et dites-lui que dans cinq minutes nous serons dans la redoute.

Cinq minutes après, elle était prise.

Hamilton se trouva à la fois l'homme de confiance du général la Fayette et de Washington, le trait d'union entre l'Amérique et la France. Lorsque la France envoya des soldats en Amérique, la grande préoccupation de Washington était de savoir comment ces soldats pourraient marcher avec les milices américaines. C'était un noyau d'excellentes troupes, bien payées, bien nourries; plusieurs des officiers qui les commandaient avaient fait la guerre de Sept ans, et ces troupes allaient se trouver côte à côte avec cette armée américaine, qui ne brillait ni par la richesse des officiers ni par la régularité des manœuvres; mal vêtue, mal nourrie, mal équipée.

Washington craignait que ces officiers venus de Versailles n'eussent un certain dédain pour ses soldats, qui avaient plus de courage que d'apparence. Il nous connaissait mal, et l'on trouva, quand l'épreuve fut faite, que les Français étaient les meilleurs alliés, les meilleurs enfants du monde. Mais, entre les deux armées, il était bon d'avoir un homme qui sût adoucir les frottements. Louis XVI avait préparé toutes choses pour éviter que les Français ne se fissent pas trop valoir. Il avait décidé que les troupes françaises ne seraient considérées que comme une division de l'armée américaine, et seraient sous les ordres de Washington. Néanmoins, il était sage d'avoir quelqu'un parlant français qui fût l'intermédiaire entre les deux armées.

Ce rôle fut donné à Hamilton, qui, par sa gaieté, sa franchise, ses manières chevaleresques, plut singulièrement à l'armée française, et en resta l'ami jusqu'à la fin.

Ce ne fut pas seulement de cette façon qu'il servit Washington. Le général avait une correspondance de tous les instants avec chacune des colonies; il lui fallait un secrétaire qui lui préparât ses réponses. Ce rôle de confiance fut donné à Hamilton, et parmi les lettres de Washington que nous possédons, il y en a certainement un grand nombre qui ont été rédigées par Hamilton.

C'est ainsi que de vingt à vingt-cinq ans il ne quitta pas Washington d'un seul instant, et qu'il s'établit entre ces deux hommes une affection qui ne se démentit jamais.

En 1780, il s'éleva entre eux un nuage, comme il y en a quelquefois entre les meilleurs amis. Washington, qui était très-difficile sur le respect qu'on lui devait, se plaignit que son aide de camp l'eût fait attendre dix minutes sur un escalier. Il y eut un froissement entre eux, à la suite duquel Hamilton pensa qu'il valait mieux se retirer. Il s'était d'ailleurs marié l'année précédente, il avait épousé la fille du général Schuyler, d'origine hollandaise, femme respectable, qui était destinée à lui survivre de plus de cinquante ans. En 1852 elle vivait encore, elle avait quatre-vingt-quatorze ans.

Hamilton n'avait pas de fortune. Durant la guerre, les officiers, vous le savez, n'avaient pas été payés; la plupart s'étaient endettés ou ruinés au service de la patrie. Hamilton voulut se faire un état indépendant. Avec cette facilité de changer de profession, qui est dans le génie américain, il se fit avocat à New-York. Il rencontra au barreau plus d'un compagnon d'armes qui, une fois la paix signée, se mettant à étudier le droit, venait plaider comme lui devant les tribunaux. La toge remplaçait l'épée.

Son mariage lui avait donné quelque racine dans le pays; il entendait bien les affaires, il parlait avec chaleur; il fut bientôt un des meilleurs avocats de la ville, et avec assez d'éclat pour qu'en 1782, la ville de New-York l'envoyât au congrès.

C'est là que commence le second acte de sa vie politique. La première partie de sa vie s'était passée à faire la guerre, il allait maintenant devenir législateur. En entrant au congrès, il trouva une situation des plus difficiles. C'était le moment où, vous vous le rappelez, l'armée se plaignait de n'être pas payée. La paix approchait, les comptes des officiers n'étaient pas liquidés, on était à la veille d'une émeute et peut-être d'une guerre civile. Le grand mérite d'Hamilton fut d'apprécier le premier cette situation, de la signaler à Washington, de lui indiquer même, avec le droit que lui donnait l'amitié, la ligne de conduite à tenir pour prévenir un éclat fâcheux. Nous avons les lettres d'Hamilton. Quand l'émeute éclata, Washington suivit de point en point les conseils de ce jeune homme qui avait autant de prudence que d'énergie.

Au congrès, Hamilton se fit le défenseur de ses compagnons d'armes; mais afin de pouvoir plaider leur cause sans qu'on l'accusât de défendre son propre intérêt sous couleur de soutenir l'intérêt commun, il déclara qu'il renonçait pour sa part à rien réclamer. Il fit valoir les services de ces hommes qui s'étaient sacrifiés pour l'Amérique, et demanda que le congrès reconnût les droits des officiers. Ce fut une lutte assez longue, et l'on ne manqua pas, lorsque l'émeute éclata, de prétendre qu'Hamilton l'avait

vue avec plaisir, sinon suscitée. On ne voulait pas reconnaître les droits des officiers ; il fallut le sentiment du danger pour que le congrès se décidât à être juste. S'il avait écouté Hamilton, il n'aurait pas laissé dans l'histoire le souvenir de son ingratitude.

Une fois la dette militaire reconnue, restait une question tout aussi grave ; c'était de savoir comment on la payerait. Il n'y avait pas d'argent ; il n'y avait que des assignats. On était à la veille d'une banqueroute, il fallait un financier qui éclairât le congrès. On le trouva dans Hamilton. Avec cette facilité prodigieuse qui lui permettait de se mettre tout de suite à une question et d'aller jusqu'au bout, il proposa au congrès de consolider toutes les dettes, en prenant à la charge de la confédération la dette militaire et les dettes des États. Il créait ainsi l'unité financière pour arriver plus sûrement à l'unité nationale. Comme complément nécessaire de cette mesure, Hamilton proposa que le congrès fût autorisé à établir des douanes sur toutes les côtes de l'Amérique. Établir l'unité des ressources, c'était le moyen de créer un fonds national pour une dette commune. La proposition était bonne, mais elle n'allait pas au parti démocratique jaloux de l'armée et qui ne voulait rien faire pour les soldats. Aussi quand Hamilton demanda qu'il y eût unité d'impôts et de dettes, des gens qui, plus tard, furent présidents des États-Unis, s'écrièrent : *Il se trahit!* On le dénonça comme un monarchiste. Le congrès accueillit, mais sans grande faveur, ses propositions ; les États refusèrent d'y accéder. Un cœur vulgaire se fût découragé. Mais c'est un triste politique que celui qui ne s'habitue pas à être vaincu ; il faut savoir attendre, et quand on s'adresse à l'opinion, être bien convaincu que le jour viendra où la raison finira par triompher.

Hamilton ne désespéra point, et quand la misère augmenta, quand les désordres intérieurs s'ajoutèrent à la misère, quand la nation commença à sentir la souffrance, Hamilton en appela au pays. Il fut avec Madison un des promoteurs de cette fameuse convention d'Annapolis, qui devait régler le commerce intérieur de l'Amérique. Arrivé à Annapolis, il trouva devant lui les mêmes préjugés ; il s'aperçut de l'impuissance de la convention, mais là, avec un coup d'œil d'homme d'État, il pensa qu'il y avait une manière de sauver l'Amérique, c'était de s'adresser, non plus aux États, jaloux du congrès, mais au peuple américain, et de lui enseigner à se sauver lui-même. Ce fut là l'objet de la fameuse adresse de la convention d'Annapolis, qui fut rédigée par Hamilton. On demanda au pays tout entier de nommer une convention qui se réunirait à Philadelphie, en 1787, convention qui aviserait à ce qu'il faudrait faire, qui aurait pour objet spécial, unique, de remédier aux défauts de la confédération, et qui, le projet de constitution rédigé, soumettrait ce projet à la discussion populaire, de façon que le peuple américain se donnât lui-même une constitution. Ainsi nulle violence, nul subterfuge, rien qu'un langage vrai, sincère, rien qu'un appel à la nation.

Cette adresse eut un grand succès. La Virginie s'y rallia la première. Washington mis sur la liste des délégués à la convention finit par accepter, et c'est ainsi qu'on se réunit au mois de mai 1787 à Philadelphie.

Hamilton était un des délégués de New-York. C'était à cette époque un des hommes les plus distingués de la révolution, et, malgré sa jeunesse, c'était aussi le mieux préparé. Dès l'année 1782, dans une lettre que nous possédons, il avait soutenu que l'Amérique formait une nation, que de toutes les colonies il fallait faire un grand peuple et un grand pays. Il avait le génie politique. Un diplomate, qui était un bon juge des hommes, quoiqu'en général il les jugeât non à leur profit, mais au sien, M. de Talleyrand avait connu Hamilton en Amérique. Il disait que c'était la personne qui l'avait le plus frappé. — En quoi, lui disait-on ? — C'est, répondait-il, que cet homme avait deviné l'Europe. Hamilton avait fait quelque chose de plus merveilleux. Avec Franklin et Washington il avait vu et clairement vu l'avenir de l'Amérique. Il n'est pas un des grands politiques de l'Europe qui ne s'y soit trompé, et qui ne s'y trompe encore aujourd'hui.

Sa situation au congrès ne fut pourtant pas ce qu'on aurait pu attendre d'un homme tel que lui. Il avait été frappé par-dessus toutes choses des dangers de la démagogie ; il était comme Washington un aristocrate, en ce sens qu'il voulait fonder la liberté sur la sagesse et la modération, deux vertus qui se trouvent rarement dans la foule ; il avait en horreur ces tribuns qui agitent le peuple dans l'intérêt de leur misérable ambition. Ce qu'il désirait donc par-dessus tout, c'était un pouvoir exécutif très-fermement constitué, et un conseil national ou sénat, qui fût une espèce d'aristocratie. Son modèle, son idéal était quelque chose de semblable au grand édifice de la constitution anglaise. Il s'imaginait qu'il y aurait avantage pour l'Amérique à ce que le président fût nommé pour aussi longtemps qu'il se comporterait bien, et que le sénat fût nommé de même. En quoi Hamilton se trompait. Il eût emprisonné dans un corset de force un pays qui avait besoin de grandir. Un président à vie aurait fini par devenir une espèce de roi, un sénat à vie n'aurait pas satisfait à la mobilité qui est de l'essence même de la bonne démocratie.

Je crois donc qu'Hamilton se trompait avec les intentions les plus droites ; mais ses ennemis profitèrent de son erreur, et les préjugés qu'on avait contre lui se réveillèrent plus vifs que jamais. Pour lui, dès qu'il vit que l'opinion était contraire à ses idées, il fut le premier à abandonner le projet qu'il avait présenté, restant toujours fidèle à la pensée d'obtenir par les institutions le maximum possible de stabilité. On lui reprocha de vouloir faire de l'Amérique une monarchie, il répondit qu'il voulait en faire une république, qu'il n'avait pas la prétention d'être plus sage que son pays, mais que cette république il fallait lui donner la base la plus solide, de façon que l'expérience fût complète. Du reste, ajou-

tait-il, si cette expérience ne réussit pas, il sera temps encore d'essayer de nouvelles institutions avant de renoncer à la forme républicaine, le plus noble de tous les gouvernements.

La constitution fondée, le grand rôle d'Hamilton commença. Rien n'est plus facile en ce monde que de défendre ses idées, parce qu'à ses idées on joint d'ordinaire ses passions. Mais ce qui est plus difficile et plus rare, c'est d'accepter une constitution politique qu'on n'a pas faite, c'est de voir qu'une constitution qui ne répond pas à nos idées est cependant celle qui convient le mieux au pays, c'est enfin de s'effacer par amour du bien public, et de défendre des institutions qu'on n'approuve pas entièrement. C'est ce que fit Hamilton. Convaincu que toute division nouvelle amènerait la perte du pays, il se fit le défenseur de la constitution. Cette défense n'était pas chose aisée. La constitution faite et à demi acceptée par le congrès, il fallait la faire accepter par treize États différents, la discuter treize fois dans treize pays qui n'avaient ni les mêmes idées ni les mêmes intérêts, vaincre toutes ces jalousies, et à force de raison, maintenir l'harmonie entre tous les citoyens.

Hamilton entreprit cette œuvre avec un courage extrême ; il se réunit à deux hommes, dont l'un ne partageait pas toutes ses opinions, c'était Madison, qui plus tard fut président. Madison appartenait à une nuance plus démocratique, mais il sentait, lui aussi, que la constitution était le salut du pays. Le second allié d'Hamilton était Jay ; celui-là était de cœur et d'âme avec son jeune ami. Les trois patriotes se décidèrent à faire paraître une série d'articles destinés à soutenir et à populariser la constitution. On les a réunis en un volume intitulé *le Fédéraliste*. Mais ne nous laissons pas tromper par ce mot, qui a un sens tout opposé en Amérique et en France. Chez nous, fédéralisme veut dire relâchement du lien central, en Amérique c'en est le resserrement ; c'est l'équivalent du mot centralisation. Le *Fédéraliste* est composé de quatre-vingt-cinq numéros. De ces quatre-vingt-cinq numéros, Hamilton en écrivit cinquante et un avec une ardeur extrême. Jay, qui avait commencé, fut blessé dans une émeute, à New-York, et fut obligé de se retirer de bonne heure pour ne reparaître qu'à la fin du travail. Madison et Hamilton furent donc les principaux auteurs de cette publication, qui eut un très-grand succès ; c'est un exposé si clair de la constitution, qu'encore aujourd'hui il en est le meilleur commentaire. La préface de cet écrit vous donnera une idée très-nette de ce que pensait et voulait Hamilton.

« Après une épreuve trop certaine de l'impuissance du gouvernement actuel, vous êtes appelés à délibérer sur une nouvelle constitution pour les États-Unis. Énoncer ce sujet, c'est en dire l'importance. Il s'agit de l'existence de l'Union, de la sûreté et de la prospérité des États, du sort de l'*empire le plus intéressant de l'univers*, car il semble réservé à l'Amérique de décider la grande question de savoir si les hommes sont capables de se donner un bon gouvernement, par réflexion et par choix, ou s'ils sont condamnés à recevoir éternellement leur gouvernement *du hasard* ou *de la force*. La crise où nous sommes est décisive pour ce problème. Si nous nous trompons, notre erreur sera fatale à tout le genre humain.

» Heureux, si notre choix est dirigé par une saine appréciation de nos intérêts véritables, par un jugement libre et dégagé de toute considération étrangère au bien public ! Nous devons le souhaiter plus que l'espérer. Le projet soumis à vos délibérations blesse trop d'intérêts particuliers, contrarie trop d'institutions locales, pour qu'il ne soit pas attaqué par une foule de motifs qui lui sont étrangers ; par des passions et des préjugés peu favorables à la liberté.

» Comme dans toutes les grandes discussions nationales, il est à craindre que l'animosité et les passions mauvaises ne connaissent plus de digues. A voir la conduite des partis opposés, il sera facile de juger qu'ils n'espèrent faire triompher leur opinion, et augmenter le nombre de leurs prosélytes que par la violence de leurs déclamations et l'amertume de leurs invectives.

» Un zèle éclairé pour l'énergie et l'efficacité du gouvernement sera dénoncé comme le *crime* d'un *ami* du despotisme, d'un ennemi de la liberté.

» Une inquiétude trop scrupuleuse pour la conservation des droits du peuple... sera dénoncée comme un moyen d'usurper une grande popularité aux dépens du droit public.

» D'un côté, on oubliera que la jalousie est inséparable d'un violent amour, et que le noble enthousiasme de la liberté va aisément jusqu'à la défiance.

» De l'autre côté, on oubliera que la force du gouvernement est essentielle au maintien de la liberté. Que dans l'opinion d'un esprit sain et éclairé, ces deux intérêts sont inséparables, et qu'une dangereuse ambition se cache plus souvent sous le voile spécieux de l'amour pour les droits du peuple, que sous l'apparence peu séduisante du zèle pour le gouvernement.

» L'histoire nous apprend que la première de ces deux routes a, bien plus souvent que l'autre, conduit au despotisme, et que la plupart des hommes qui ont détruit la liberté des républiques ont commencé par capter la bienveillance du peuple, et se sont fait démagogues pour devenir tyrans.

» Si je publie ces réflexions, c'est pour mettre mes concitoyens en garde contre toutes les tentatives que, de part et d'autre, on fera pour influencer leur décision par d'autres mobiles que la raison et la vérité. »

» Je crois fermement qu'il est de votre intérêt d'adopter la constitution, je crois que votre liberté, votre puissance, votre prospérité y sont engagées.

» Je n'affecte point une réserve que je n'ai pas. Je ne veux pas vous tromper par l'apparence du doute, quand mon opinion est faite. J'avoue franchement ma conviction ; et je vous dirai librement les raisons sur quoi elle est fondée. Quand on a conscience de la droiture de ses intentions, on dédaigne les détours.

» A cet égard, je ne multiplierai pas les protestations. Mes intentions sont le secret de mon cœur, mes raisons seront exposées à tous les yeux, et chacun pourra les juger. Elles seront présentées avec un courage qui ne faillira point à la cause de la vérité. »

Vous voyez combien cela est écrit avec fermeté, et combien c'est véritablement le langage qu'on doit parler à des hommes. On ne manqua pas d'accuser Hamilton d'aristocratie, d'arrogance et de fierté. Son seul crime était de se mettre en travers des partis. Ce qu'on pardonne le moins aux gens, c'est d'avoir une idée à eux. Rien n'est plus odieux aux partis qu'un homme qui n'épouse pas toutes leurs passions et qui ose avoir et dire

son avis. Crier avec la foule, c'est le grand secret pour faire fortune. Mais Hamilton était de ces hommes qui connaissent deux popularités : il y a la popularité d'aujourd'hui, celle à laquelle on arrive en se laissant emporter par le flot, sauf à être rejeté demain à la rive; puis il y a la popularité de l'avenir, qu'on obtient en se consacrant à la défense constante de la justice et de la vérité. C'était celle-là seule qui séduisait le noble cœur d'Hamilton.

Dans le *Fédéraliste*, Hamilton n'a pas de peine à démontrer la nécessité de l'union entre les populations de la confédération, puis il établit, avec une netteté très-grande et une parfaite connaissance de toutes les questions, la nécessité d'un pouvoir exécutif fort, d'un pouvoir législatif et d'un pouvoir judiciaire indépendants. Le *Fédéraliste* est un vrai manuel de liberté.

Grâce aux efforts d'Hamilton et de ses amis, l'État de New-York se prononça pour l'adoption de la constitution, et son exemple fut décisif.

Hamilton eut cette gloire d'avoir contribué à amener l'union dans sa ville adoptive, et d'être choisi bientôt par New-York comme un des principaux rédacteurs de la constitution de l'État, qui est imitée de la constitution fédérale.

Éd. Laboulaye.

— La fin à un prochain numéro. —

SCIENCE DU LANGAGE.

COURS DE M. MAX MULLER.

(INSTITUTION ROYALE DE LONDRES.)

(Voy. le n° 37.)

II.

Différence entre le développement du langage et l'histoire du langage.

En réclamant pour la science du langage une place parmi les sciences physiques (1), j'étais préparé à rencontrer bien des objections. Le cercle des sciences physiques paraissait fermé, et il n'était pas vraisemblable qu'un nouveau prétendant pût être cordialement accueilli parmi les branches établies et les rejetons de l'ancienne aristocratie de la science.

La première objection qu'on ne pouvait manquer de soulever au nom des sciences telles que la botanique, la géologie ou la physiologie, est celle-ci : — Le langage est l'œuvre de l'homme, il a été inventé par l'homme comme un moyen de communiquer ses pensées, quand les simples regards et les gestes furent reconnus insuffisants; et c'est graduellement, par les efforts combinés des générations successives, qu'il est arrivé à cette perfection que nous admirons dans l'idiome de la Bible, des Védas, du Koran, et dans la poésie d'Homère, de Virgile, de Dante et de Shakspeare. Il est parfaitement vrai que si le langage était l'œuvre de l'homme dans le sens où le sont une statue, un temple ou un poëme, ou une loi, la science du langage devrait être classée parmi les sciences historiques. Nous aurions une histoire du langage comme nous avons une histoire de l'art, de la poésie et de la jurisprudence; mais nous serions mal venus à réclamer pour lui une place à côté des diverses branches de l'histoire naturelle (1). Il est vrai aussi que si vous consultez les philosophes modernes les plus distingués, vous trouverez que, toutes les fois qu'ils parlent du langage, ils prennent pour établi que c'est une invention humaine, que les mots sont des signes artificiels, et que les variétés du langage viennent de ce que des nations différentes sont convenues de sons différents pour représenter leurs idées. Cette vue sur l'origine du langage fut soutenue avec tant de force par les philosophes du siècle dernier, qu'elle a cours aujourd'hui encore, même parmi ceux qui, sur tous les autres points, sont les adversaires déclarés de cette philosophie. Quelques voix, à la vérité, se sont élevées pour protester contre la théorie qui donne au langage une origine humaine; mais dans leur zèle pour prouver l'origine divine du langage, elles semblent s'être laissé emporter jusqu'à contredire le texte formel de la Bible. En effet, dans la Bible, ce n'est pas le créateur qui donne des noms à toutes choses, mais Adam. « Ayant formé de la terre, y lisons-nous, tous les animaux des champs et les oiseaux de l'air, le Seigneur Dieu les amena vers Adam, pour que celui-ci vît comment il les appellerait, et tous les noms

---

(1) Ici encore les auteurs de la traduction dont nous avons parlé précédemment ont considérablement atténué la pensée de l'auteur. M. Max Müller avait dit : « *In claiming for the science of language a place among the physical sciences* »; MM. Georges Perrot et Georges Harris ont mis : « *En reclamant pour la philologie comparée...* » — Pourquoi *philologie comparée*, quand l'auteur avait dans sa première lecture déclaré impropre cette dénomination et adopté très-formellement celle de *science du langage?* « *... une place parmi les sciences* QUE J'AI APPELÉES *sciences naturelles...* » Que vient faire ici ce *que j'ai appelées*, dont il n'y a aucune trace dans le texte? Ce n'est pas M. Max Müller, c'est tout le monde qui appelle *sciences physiques* ou *sciences naturelles*, l'astronomie, la botanique, la géologie, la physiologie, l'anatomie, la physique, etc...

Si MM. Perrot et Harris se bornaient à vêtir un peu trop à la française leur éminent auteur, nous n'insisterions pas sur ce qui ne serait qu'un manque de goût; nous les laisserions imiter ce traducteur de Démosthène — l'abbé d'Olivet, je crois — qui rendait *Andrés Athénaioi* par *Messieurs;* nous leur permettrions, à la rigueur, de mettre dans la bouche de Démosthène *l'honorable préopinant* traditionnel. Ce que nous ne pouvons leur permettre, c'est de dénaturer sciemment la pensée de l'auteur. Ces infidélités sont fâcheuses dans une œuvre d'ailleurs recommandable. — O. B.

(1) « *We could not claim for it a place side by side with the various branches of natural history.* » Les traducteurs ont mis : « Nous ne pourrions pas prétendre *à ranger le langage à côté* des diverses branches, etc... » Combien le « *claim for it a place* SIDE BY SIDE *with...* » est autrement catégorique!

qu'Adam donna aux créatures vivantes leur sont restés depuis lors. » (*Gen.*, II, 19.) Mais à l'exception de cette petite classe de philosophes plus orthodoxes que la Bible elle-même, l'opinion généralement reçue est celle qui fut suivie par *Locke*, qui fut défendue avec vigueur par Adam Smith dans son *Essai sur l'origine du langage* ajouté à son *Traité des sentiments moraux*, et qui fut adoptée, avec de légères modifications, par Dugald Stewart (1). Suivant eux, l'homme a dû vivre pendant quelque temps dans un état de mutisme ; ses seuls moyens de communication consistant en certains mouvements du corps et certaines expressions de physionomie, jusqu'à ce qu'enfin, quand les idées, multipliées à l'infini, ne purent plus être rendues au moyen des doigts, « on jugea nécessaire d'inventer des signes artificiels dont la signification fut fixée d'un commun accord ». Nous n'avons pas besoin d'insister sur les nuances d'opinion quant à la marche exacte qu'a suivie la formation de ce langage artificiel. Ainsi Adam Smith voudrait nous persuader que les *verbes* ont été les premiers mots artificiels ; les noms, d'après lui, étaient d'une nécessité moins urgente, puisque les choses pouvaient être indiquées ou imitées, au lieu que de simples actions, telles qu'elles sont exprimées par les verbes, ne le pouvaient pas. Il suppose donc qu'en voyant venir un loup, on le montrait du doigt en criant simplement : « Il vient. » Dugald Stewart, au contraire, pense que les premiers mots artificiels furent les noms, et que les verbes étaient remplacés par des gestes ; que par exemple, en voyant venir un loup, on ne s'écriait pas : « Il vient », mais « Loup, loup », laissant deviner le reste.

La question de priorité entre le verbe et le nom est d'ailleurs peu importante. Il ne nous est pas possible, au commencement de notre enquête sur la nature du langage, d'entrer dans un examen approfondi d'une théorie qui le représente comme une œuvre de l'art humain et établi d'un commun accord comme un moyen de communication. Tout en admettant pleinement que cette théorie était vraie, la science du langage ne rentrerait pas dans le cercle des sciences naturelles ; je dois me contenter pour le moment de faire observer que personne n'a encore pu expliquer comment, sans le langage, une discussion sur le mérite de chaque mot, avant le choix définitif, eût été possible. Mais comme ces lectures ont précisément pour but de prouver que le langage n'est pas une œuvre de l'art humain dans le même sens que la peinture, l'architecture, l'écriture ou l'imprimerie, je dois demander la permission de protester simplement, au début de nos recherches, contre une théorie qui, bien qu'enseignée encore dans les écoles, est néanmoins, je le crois, dans l'impossibilité d'apporter un seul fait à l'appui de ses assertions.

Mais il y a d'autres objections qui sembleraient laisser la science du langage en dehors du cercle des sciences naturelles. Quelle qu'ait pu être l'origine du langage, on a remarqué, avec une grande apparence de vérité, que le langage a son histoire propre comme l'art, le droit, la religion, et que dès lors la science du langage appartient au cercle des sciences *historiques* ou *morales* — ainsi qu'on les appelle communément, — par opposition aux sciences physiques. C'est un fait bien connu et que n'ont pas ébranlé les recherches les plus récentes, que la nature est incapable de progrès ou de perfectionnement. La fleur que le botaniste observe aujourd'hui était aussi parfaite à l'origine. Les animaux qui sont doués de ce qu'on appelle un instinct artistique n'ont jamais porté cet instinct à un plus haut degré de perfection. Les cellules hexagonales de l'abeille ne sont pas plus régulières au XIXe siècle qu'à aucune autre époque précédente ; et nos rossignols n'ont pas porté l'art du chant à un plus haut degré de perfection que la Philomèle des Grecs. « L'histoire naturelle traitée systématiquement, dit le docteur Whewell, exclut tout ce qui est historique, car elle classe les objets d'après leurs propriétés permanentes et universelles, et n'a rien à faire avec le récit de faits particuliers ou accidentels. »

Or, si nous considérons le grand nombre de langues parlées dans les différentes parties du monde, avec toutes leurs variétés de dialectes et de patois ; si nous observons les grands changements que chacun de ces idiomes a subis dans le cours des siècles, comment le latin est devenu l'italien, l'espagnol, le portugais, le provençal (1), le français, le valaque et le roumain ; comment encore le latin, le grec, le celtique, les langues teutoniques et slaves, ainsi que les anciens dialectes de l'Inde et de la Perse, ont dû sortir d'une langue primitive, la mère commune de toute la famille indo-européenne ou aryenne ; si nous remarquons que l'hébreu, l'arabe et le syriaque, et d'autres dialectes secondaires, ne sont que des reproductions différentes d'un même type, et ont dû provenir d'une même source, la langue originaire de la race sémitique ; si nous ajoutons à ces deux familles, aryenne et sémitique, au moins un autre groupe très-bien déterminé, le groupe touranien, comprenant les dialectes des races nomades disséminées

(1) Saint Basile fut accusé par Eunœmius de nier la Providence, parce qu'il ne voulait pas admettre que Dieu eût créé les noms de toutes choses, mais qu'il attribuait l'invention du langage aux facultés que Dieu avait mises dans l'homme. Saint Grégoire de Nyssa défendit saint Basile : « Quoique Dieu ait donné à la nature humaine ses facultés, il ne s'ensuit pas, écrivait-il, que Dieu produise toutes les actions que nous accomplissons. Il nous a donné la faculté de bâtir une maison et de faire tout autre ouvrage ; mais c'est nous assurément qui sommes les architectes et non Lui. De même notre faculté de parler est l'œuvre de Celui qui a ainsi formé notre nature ; mais l'invention des mots pour nommer chaque objet est l'œuvre de notre esprit. » (Voyez Ladevi-Roche, *De l'origine du langage*, Bordeaux, 1860, p. 14. — Horn Tooke, *Diversions of Purley*, p. 19.)

(1) Est-ce par oubli ou intentionnellement que MM. Perrot et Harris ont, dans leur traduction, rayé la langue provençale du nombre des langues dérivées du latin ?

dans le centre ou dans le nord de l'Asie, le tongouse, le mongol, le turc, le samoyède et le finnois, qui sont tous comme des rayons partant d'un centre commun ; si nous observons ce grand fleuve du langage se déroulant à travers les siècles, partagé entre ces trois bras immenses, qui avant de disparaître à l'horizon nous laissent voir clairement qu'ils convergent vers une source commune : il semblerait presque, en vérité, qu'il y ait une vie historique inhérente au langage, et que la volonté de l'homme et la puissance du temps soient capables d'influer, sinon sur sa substance, du moins sur sa forme. Et quand même les simples variations locales du langage ne seraient pas regardées comme des raisons suffisantes pour l'exclure du domaine des sciences naturelles, il resterait toujours une difficulté plus grande, celle de concilier les principes reconnus de ces sciences avec les changements historiques qui affectent chacun de ces dialectes. Chaque partie de la nature, minéral, plante ou animal, est la même en espèce depuis le premier jour jusqu'à la fin de son existence, tandis que peu de langues seraient reconnaissables après un laps seulement de mille ans. La langue d'Alfred le Grand est si différente de l'anglais d'aujourd'hui, que nous devons l'étudier de la même manière que nous étudions le grec et le latin. Nous pouvons lire Milton et Bacon, Shakspeare et Hooker ; nous pouvons venir à bout de Wycliffe et de Chaucer ; mais si nous remontons à l'anglais du XIIIe siècle, nous pouvons à peine en deviner le sens, ce qui ne nous est même plus possible pour les ouvrages antérieurs à l'*Ormulum* et au *Layamon*. Les changements historiques du langage peuvent être plus ou moins rapides ; mais ils existent à toutes les époques dans tous les pays. Ils ont réduit l'idiome riche et énergique des Védas au pauvre et informe jargon des modernes Cipayes ; ils ont transformé la langue du Zend-Avesta et des annales de la montagne de Behistan en celle des Firdusi et des Persans modernes ; la langue de Virgile en celle de Dante ; la langue d'Ulphilas en celle de Charlemagne, et la langue de Charlemagne en celle de Gœthe. Nous avons lieu de croire que les mêmes changements ont lieu, avec encore plus de violence et de rapidité, dans les dialectes des tribus sauvages, bien qu'en l'absence d'une littérature écrite, il soit extrêmement difficile d'obtenir des renseignements dignes de foi. Mais dans les quelques cas où des observations minutieuses ont été faites sur cet intéressant sujet, on a trouvé que chez les tribus sauvages et illettrées de Sibérie, d'Afrique, de Siam, deux ou trois générations suffisent pour changer tout l'aspect de leurs dialectes. Les langues des nations très-civilisées, au contraire, deviennent de plus en plus stationnaires et semblent quelquefois perdre, pour ainsi dire, la faculté de se modifier. Là où il y a une littérature classique dont la langue se répand dans toutes les villes et tous les villages, les changements paraissent devenir impossibles. Néanmoins la langue de Rome, qui fut pendant tant de siècles la reine du monde civilisé, a été remplacée par des dialectes romans, et l'ancien grec a fini par être supplanté par le romaïque moderne. Quoique l'art de l'imprimerie et la circulation étendue des journaux, des bibles et des autres livres, aient mis de plus puissantes barrières au courant du langage, nous pouvons dire que les ouvrages publiés il y a plusieurs siècles ne nous montrent plus la langue que nous parlons aujourd'hui. Dans le *Scripture and prayer-book Glossary* de Booker, le nombre des mots ou des acceptions de mots qui ont vieilli depuis 1611 s'élève à trois cent quatre-vingt-huit, ou à peu près un cinquième des mots employés dans la Bible (1). De plus faibles changements, des changements d'accent et de sens, l'introduction de mots nouveaux et la disparition graduelle de mots anciens, voilà ce que nous pouvons voir encore sous nos yeux. Rogers dit : « *Cóntemplate* est assez mauvais, mais *bálcony* me fait mal au cœur »; tandis que maintenant personne n'est choqué par *cóntemplate* au lieu de *contémplate*, et que *bálcony* est devenu plus usité que *balcóny*. C'est ainsi que *Roome* et *Chaney*, *layloc* et *goold* n'ont été que tout récemment remplacés par *Rome*, *china*, *lilac* et *gold* ; et quelques gentlemen polis de la vieille école continuent à se dire *obleeged* au lieu de *obliged*. *Force*, dans le sens de chute d'eau, et *gill*, dans le sens de ravin, n'étaient pas employés dans l'anglais classique avant Woodsworth. *Handbook*, vieux mot anglo-saxon, n'a remplacé que depuis peu *manual*, et un grand nombre de mots, tels que *cab*, pour cabriolet ; *buss*, pour omnibus, et même des verbes comme *to shunt*, flottent encore sur la frontière qui sépare la langue vulgaire de la langue littéraire. Quoique les changements grammaticaux qui ont eu lieu depuis la publication de la version autorisée des Écritures soient peu nombreux, nous pouvons pourtant encore en indiquer quelques-uns. La terminaison de la troisième personne du singulier en *th* est maintenant remplacée entièrement par *s*. On ne dit plus jamais maintenant : *he liveth*, mais seulement *he lives*. Plusieurs des imparfaits et des participes irréguliers ont pris une nouvelle forme. Personne ne dit maintenant : *he spake* et *he drave*, au lieu de *he spoke* et *he drove* ; *holpen* est remplacé par *helped*, *holden* par *held*, *shapen* par *shaped*. La distinction entre *ye* et *you*, — le premier servant pour le nominatif et le second pour les autres cas — est tombée en désuétude dans l'anglais moderne ; et un mot qui paraît bien être une nouvelle forme grammaticale, le pronom possessif *its*, a pris naissance depuis le commencement du XVIIe siècle. On ne le rencontre jamais dans la Bible, et, quoique employé trois ou quatre fois par Shakspeare, Ben Johnson ne le reconnaît pas encore dans sa Grammaire anglaise.

On soutient donc que le langage, différant de tous les autres produits de la nature en ce qu'il est sujet à chan-

(1) *Lectures on the English language*, by G. P. Marsh. New-York, 1860, p. 263 et 630. Ces lectures sont le résultat de recherches approfondies, et sont pleines d'observations utiles.

ger avec le temps, ne doit pas être traité comme les objets des autres sciences naturelles.

Il y a quelque chose de plausible dans cette objection; mais si nous l'examinons avec plus de soin, nous trouverons qu'elle repose uniquement sur une confusion de termes. Il faut distinguer entre le changement historique et le développement naturel. L'art, la science, la philosophie et la religion ont tous une histoire; le langage, ou tout autre produit de la nature, n'admet que le développement.

Considérons d'abord que, bien qu'il y ait dans le langage un changement continu, il n'est au pouvoir de l'homme ni de le produire, ni de l'empêcher. Autant vaudrait songer à modifier les lois qui règlent la circulation de notre sang, ou à ajouter un pouce à notre taille, qu'à changer les lois du langage, ou à inventer de nouveaux mots selon notre bon plaisir. De même que l'homme n'est le roi de la création que s'il en connaît les lois et s'y soumet, le poëte et le philosophe ne deviennent les rois du langage que s'ils en connaissent les lois et s'y soumettent aussi. Quand l'empereur Tibère, s'étant trompé sur un mot, fut repris par Marcellus, un autre grammairien nommé Capito, qui se trouvait présent, fit observer que le mot employé par l'empereur était de bon latin, et que s'il ne l'était, il le deviendrait bientôt. Marcellus, plus grammairien que courtisan, répliqua : « Capito est un menteur; car César, tu as le pouvoir de donner le droit de cité aux hommes, mais non pas aux mots. » On raconte une anecdote semblable de l'empereur d'Allemagne Sigismond. Quand il présidait le concile de Constance, il prononça devant l'assemblée un discours latin où il l'exhortait à extirper l'hérésie des Hussites. « Videte, Patres, dit-il, *ut eradicetis schismam » Hussitarum.* » Un moine ne se gêna pas pour le rappeler à l'ordre en s'écriant : « Serenissime Rex, *schisma* est » generis neutri. » L'empereur, sans perdre sa présence d'esprit, demanda à l'impertinent moine : « Comment le sais-tu ? » Le vieux maître d'école bohémien répliqua : « C'est Alexandre Gallus qui le dit. — Et qui est cet Alexandre Gallus? demanda l'empereur. — C'est un moine. — Hé bien, dit Sigismond, moi je suis empereur de Rome, et ma parole, je le crois, vaut bien celle d'un moine. » Sans aucun doute, les rieurs furent du côté de l'empereur. Mais, malgré tout, *schisma* est resté du neutre, et pas même un empereur ne peut en changer le genre ou la terminaison.

L'idée que le langage peut être modifié et perfectionné par l'homme n'est assurément pas nouvelle. Nous savons que Protagoras, un des anciens philosophes grecs (1), après avoir donné des règles sur les genres, se mit à corriger le texte d'Homère, parce qu'il n'y trouvait pas ses règles observées. Mais là comme partout l'entreprise échoua. Essayez de changer la moindre règle de l'anglais ou de toute autre langue, et vous vous apercevrez que c'est matériellement impossible. Il y a en apparence une très-petite différence entre *much* (beaucoup), et *very* (très), et cependant l'un ne peut presque jamais être substitué à l'autre. Vous pouvez dire : « Je suis très-heureux », et non : « Je suis beaucoup heureux. » De même les dialectes romans occidentaux, l'espagnol, le portugais, ne peuvent employer que le mot latin *magis* pour former les comparatifs; il en est ainsi dans le dialecte valaque : esp., *mas dulce;* port., *mais doce;* val. *mai dulce;* tandis que le français, le provençal et l'italien n'admettent que *plus* dans les mêmes cas : ital., *più dolce*; prov., *plus dous*; fr., *plus doux.* Il n'est pas pourtant impossible que cette distinction entre *very*, qui ne précède que des adjectifs, et *much*, qu'on n'emploie qu'avec des participes, disparaisse avec le temps, et, en fait, *very pleased* et *very delighted* sont des américanismes que l'on commence à entendre dans ce pays. Mais si ce changement a lieu, ce ne sera ni par la volonté d'un individu, ni par le consentement mutuel d'un grand nombre d'hommes, mais plutôt en dépit des efforts des grammairiens et des académies. Ici donc vous voyez la première différence entre l'*histoire* et le *développement*. Un empereur peut changer les lois de la société, les formes de la religion, les règles de l'art; il est au pouvoir d'une seule génération, ou même d'un individu, d'élever un art au plus haut degré de perfection, d'où la génération pourra le faire déchoir, jusqu'à ce qu'un nouveau génie le relève avec une ardeur nouvelle. Dans tout cela, nous avons affaire à des actes d'individus, et nous nous mouvons sur le terrain de l'histoire. Si nous comparons les créations de Michel-Ange ou de Raphaël avec les statues et les fresques de la Rome antique, nous pouvons parler d'une histoire de l'art. Nous pouvons réunir deux périodes séparées par des milliers d'années, au moyen des œuvres de ceux qui ont transmis de siècle en siècle les traditions de l'art; mais nous ne saisirons jamais ce développement continu et spontané qui rattache la langue de Plaute à celle de Dante.

Il est aisé de montrer, comme nous venons de le faire, que le langage ne peut être changé ni jeté dans un moule nouveau par le goût, la fantaisie ou le génie de l'homme; mais il est très-difficile d'expliquer les causes du développement du langage. Depuis Horace, on a toujours pris l'habitude de comparer la végétation des langues à celle des arbres, mais les comparaisons sont perfides. Que savons-nous des causes de la croissance d'un arbre, et que pouvons-nous gagner à comparer des choses que nous ne comprenons pas bien à d'autres que nous ne comprenons pas du tout? Bien des gens parlent, par exemple, des désinences du verbe, comme si elles sortaient du radical de la même manière que les branches sortent du tronc; mais quelles idées peuvent-ils attacher à de telles expressions? Si nous voulons à toute

(1) M. Max Muller appelle Protagoras un *philosophe;* naguère M. Moleschott l'appelait un *sage* (voy. le n° 26 de la *Revue des cours scientifiques*). Le premier Français venu n'eût pas manqué de dire : un des *sophistes grecs* !

force comparer le langage à l'arbre, il y a un point qui peut être éclairci par cette comparaison, c'est que, ni le langage, ni l'arbre, ne peuvent exister ou croître par eux-mêmes. Sans le sol, sans l'air et la lumière, l'arbre ne pourrait vivre; on ne pourrait même pas le concevoir comme vivant. Il en est de même du langage, qui ne peut exister par lui-même; il lui faut un sol pour y pousser, et ce sol est l'âme humaine. Parler du langage comme d'un être isolé, vivant d'une vie propre, arrivant à la maturité, se reproduisant, puis mourant tranquillement, c'est faire de la pure mythologie; et, quoique nous ne puissions proscrire les expressions métaphoriques, nous devons toujours nous tenir sur nos gardes, et dans des recherches comme les nôtres, craindre de nous laisser égarer par les mots mêmes que nous employons.

Or, ce que nous appelons le développement du langage résulte de deux opérations, qu'il faut distinguer soigneusement, quoiqu'elles agissent simultanément. Je nomme ces deux opérations :

1. Le *renouvellement dialectal.*
2. L'*altération phonétique.*

Je commence par la dernière, comme étant la plus apparente, bien qu'elle soit généralement postérieure à la régénération dialectale. Je dois, pour le moment, vous prier de supposer que tout, dans le langage, avait originairement une signification. Comme le langage ne peut avoir d'autre objet que d'exprimer nos idées, il semblerait en résulter, presque comme une nécessité, cette conséquence qu'il ne peut contenir ni plus ni moins que ce qui est indispensable pour cette fin. Il semblerait aussi s'ensuivre que si le langage ne contient que ce qui est indispensable pour exprimer certaines idées, il serait impossible d'en modifier aucune partie sans par là lui faire manquer son but même, et c'est ce qui arrive pour quelques langues. En chinois, par exemple, *dix* se dit *shi;* si l'on apportait la moindre modification à *shi*, cette syllabe ne pourrait plus signifier *dix*. Si, au lieu de *shi*, nous prononçons *tsi*, ce mot ne signifiera plus *dix*, mais *sept*. Supposons maintenant que nous voulions exprimer la quantité double de dix, deux fois dix, ou vingt. Nous prendrions en chinois *eúl*, deux, et, le plaçant devant *shi*, nous dirions *eúl-shi*, vingt. La même précaution qui était nécessaire pour *shi*, l'est également pour *eúl-shi;* dès que vous le modifiez en ajoutant ou en laissant tomber une seule lettre, il ne veut plus dire *vingt;* il a quelque autre signification, ou bien il n'a plus aucun sens. Nous trouvons exactement la même formation de mots dans d'autres langues qui, comme le chinois, sont appelées monosyllabiques : en tibétain, *chu* signifie dix; *nyi*, deux; *nyi-chu*, vingt; en birman, *she* signifie dix; *nhit*, deue; *nhit-she*, vingt.

Mais comment cela se passe-t-il en anglais (1), ou en gothique, ou en grec, ou en latin, ou en sanscrit? Nous ne disons pas *two-ten* (deux-dix) en anglais, ni *duo-decem* en latin, ni *dvi-daśa* en sanscrit.

Nous trouvons (1) en sanscrit *vinsati;* en grec, *eikati;* en latin, *viginti;* en anglais, *twenty*.

Ici, nous voyons d'abord que les formes citées pour le sanscrit, le grec et le latin, ne sont que des modifications locales d'un seul et même mot primitif, au lieu que l'anglais *twenty* existe par lui-même (nous verrons plus tard qu'il est formé du gothique *twai tigjus*, qui signifie deux décades).

Nous remarquons ensuite que la première partie du latin *viginti* et du sanscrit *vinsati* contient le même nombre, qui de *dvi* s'est réduit à *vi*. Cela n'a rien d'extraordinaire, car le latin *bis*, deux fois (*twice* en anglais), que vous entendez encore à nos concerts, remplace la forme primitive *dvis*, le grec *dis*. Ce *dis* nous apparaît encore comme une préposition latine signifiant *en deux;* de sorte que, par exemple, *discussion* signifie originairement l'action de casser en deux, tandis que *percussion* veut dire frapper de part en part. *Discussion* est, en réalité, l'action de casser une noix pour arriver à l'amande. Eh bien, c'est ce même mot *dvi* ou *vi* que nous voyons dans le latin *vigenti* et dans le sanscrit *vinsati*.

On peut également prouver que la seconde partie de *viginti*, vient du vieux mot qui signifie *ten* (dix). *Dix* se dit en sanscrit *daśan*, d'où est dérivé *daśati*, décade; ce *daśati*, fut ensuite réduit à *śati*, ce qui, avec *vi* pour *dvi*, deux, nous donne le sanscrit *viśati* ou *vinśati*, vingt. Le latin *viginti*, le grec *eikati*, doivent leur origine à la même opération.

Remarquez maintenant l'immense différence, je ne veux pas dire de son, mais de caractère, entre le chinois *eúl-shi*, deux-dix ou vingt, et ces simples fragments de mots que nous avons trouvés en sanscrit, en grec et en latin. En chinois, il n'y a ni trop ni trop peu; le mot parle par lui-même et n'a pas besoin de commentaire; en sanscrit, au contraire, les parties les plus essentielles des deux éléments constitutifs ont disparu, et ce qui reste est une sorte d'agglomération métamorphique qui ne se comprend plus qu'à l'aide d'une analyse microscopique. Vous avez donc ici un exemple de ce qu'on entend par l'*altération phonétique*, et vous apercevrez comment elle détruit, non-seulement la forme, mais la nature entière du langage. Aussitôt que la corruption phonétique se montre dans une langue, cette langue a perdu ce que nous avons considéré comme le caractère le plus essentiel de tout langage humain, à savoir, que chacune de ses parties ait une signification. Les gens qui parlaient sanscrit savaient aussi peu que *vinśati* signifiait deux fois dix qu'un Français ne reconnaît dans *vingt* les restes des ra-

(1) M. Max Müller ne parle ni du français ni de l'allemand Son traducteur, M. Perrot, par un sentiment de noble patriotisme, a cru devoir traduire : « *But how is it in* English...?» par « *Mais comment ces choses se passent-elles en* français....? » Comme on voit bien que jamais en France l'anglais ne régnera! – O. B.

(1) Bopp, *Grammaire comparée*, § 320 (traduite en français par M. Michel Bréal). Paris, Hachette, 1864.

cines de *deux* et de *dix*. Le langage entre donc dans une période nouvelle aussitôt qu'il subit les atteintes du changement phonétique. La vie du langage s'affaiblit et s'éteint dans les mots ou portions de mots qui portent les premières traces de cette sorte de moisissure phonétique. Désormais ces mots ou portions de mots ne peuvent plus être conservés qu'artificiellement ou par tradition, et ce qui est important, une distinction s'établit dès lors entre ce qui est substantiel ou radical, et ce qui est grammatical ou de pure forme.

Prenons un autre exemple, qui nous fera voir plus clairement comment la corruption phonétique a conduit à la première apparence de ce qu'on appelle les formes grammaticales. Nous n'avons pas l'habitude de regarder *vingt* comme le pluriel ou le duel de *dix;* mais comment un pluriel était-il formé originairement? Dans le chinois, qui, dès le principe, s'est préservé plus soigneusement que toute autre langue de toute corruption phonétique, le pluriel se forme de la manière la plus sensée. Ainsi, *homme* en chinois se dit *gin*, et *kiai* le tout ou la totalité. Le dernier mot, ajouté à *gin*, donne *gin-kiai*, qui est le pluriel d'*homme*. Il y a en chinois d'autres mots qui sont employés à cette même fin : par exemple, *péi*, classe. Ainsi *i*, étranger, suivi de *péi*, donne *i-péi*, des étrangers. Nous avons en anglais plusieurs pluriels semblables, mais nous ne les comptons pas comme des formes grammaticales. Ainsi *man-kind* (l'espèce humaine) est formé exactement comme *i-péi* (espèce, étrangère); *christendom*, la chrétienté, veut dire tous les chrétiens ; *clergy* (le clergé) est synonyme de *clerici* (les clercs). Le même procédé se retrouve dans d'autres langues congénères. En tibétain, le pluriel est formé par l'addition de mots, tels que *kun*, tous, et *t'sogs*, multitude, et même à l'aide des noms de nombre *neuf* et *cent*. Ici, également, tant que ces mots sont parfaitement compris et en pleine vie, ils résistent à l'altération phonétique ; mais aussitôt qu'ils perdent, pour ainsi dire, la conscience d'eux-mêmes, la corruption phonétique apparaît, et dès lors les portions de mots qu'elle atteint ne conservent plus qu'une existence artificielle ou conventionnelle, et se réduisent à des désinences grammaticales.

Traduit de l'anglais par ODYSSE-BAROT.

— La suite au prochain numéro. —

HISTOIRE DU DROIT FRANÇAIS.

COURS DE M. DE VALROGER.

(FACULTÉ DE DROIT.)

Les origines celtiques du droit français.

(Voy. les nos 36, 37 et 39.)

IV. — LES COUTUMIERS GALLOIS (suite).

Cette rudesse sauvage était une utile vertu, quand il s'agissait de défendre l'indépendance nationale. Mais quand ce besoin d'activité ne trouvait pas à se dépenser au dehors, il se retournait contre la patrie elle-même. Nous avons vu les tristes témoignages des guerres acharnées qui divisaient fréquemment les rois cambriens. Des luttes semblables éclataient souvent au sein de chaque royaume entre les seigneurs ou *arglwyd*, qui s'en partageaient le territoire, et même dans chaque seigneurie entre les divers clans. Le voisinage était une occasion de conflits journaliers, et l'humeur des Cambriens ne se prêtait guère à les vider d'une manière régulière et pacifique. La Cambrie se déchirait ainsi de ses propres mains dans des luttes intestines qui l'affaiblissaient au dehors, et rendaient tout progrès impossible au dedans.

Il nous reste à montrer un beau côté du gouvernement de la Cambrie : c'est la participation active du pays à la direction de ses affaires. Le chef d'un clan devait se concerter avec ses membres dans toutes les occasions importantes. Il n'y a pas à douter que le seigneur territorial, ou *arglwyd*, n'eût de même à s'entendre avec les chefs de clan de sa seigneurie, et le roi avec les seigneurs de son royaume. L'autocratie ne pouvait exister à aucun des degrés de l'organisation politique dans un pays enflammé d'un si grand amour pour la liberté. Aussi lorsque, à plusieurs reprises, furent établies des institutions fédérales, qui, malheureusement, ne prirent jamais une forme durable, le gouvernement des affaires générales de la confédération fut confié à des assemblées qui devaient se tenir périodiquement.

On voudrait pénétrer plus avant, et connaître exactement l'organisation des assemblées des divers degrés. Malheureusement les coutumiers laissent ce point dans l'ombre. On entrevoit le beau principe de la délibération en commun sur les intérêts communs, mais les formes des institutions auxquelles ce principe donna naissance nous échappent complétement.

Droit civil et criminel. — L'administration de la justice était partagée entre le roi et les seigneurs territoriaux. Au roi était réservée la connaissance de certaines affaires qu'il jugeait dans sa cour; les autres étaient vidées par un officier royal dans les terres qui dépendaient directement du roi; dans les terres faisant partie de la seigneurie d'un arglwyd, la justice était rendue, soit par

ce personnage lui-même, soit par un officier qu'il instituait. Dans tous les cas, l'administration de la justice comptait sur le concours des principaux du pays; c'était pour eux un devoir et une stricte obligation de se rendre au tribunal comme à l'armée.

Quelle était la procédure suivie devant ces diverses juridictions?

On connaît les modes singuliers de vérification des faits judiciaires que les Germains introduisirent dans les divers États qu'ils fondèrent sur les ruines de l'empire d'Occident : serment de la partie, appuyé d'autres serments que prêtent des tiers, des co-jureurs en plus ou moins grand nombre, suivant les cas; ordalies, ou épreuves par les éléments; enfin, combat judiciaire. Ces modes étranges de preuve eurent des fortunes fort diverses dans les différents États : ce fut tantôt l'un, tantôt l'autre qui prévalut. Ainsi, en France, l'usage du serment appuyé de cojureurs tomba le premier en discrédit; puis ce fut le tour des ordalies : le duel judiciaire resta le moyen habituel de vider les questions litigieuses, jusqu'au moment où la restauration du droit romain ramena la justice à des modes de preuve plus rationnels. Les coutumes de l'Angleterre suivirent une marche opposée : le procédé qui avait le premier perdu faveur en France fut celui qui survécut aux autres. Mais l'usage des cojureurs ne se maintint qu'en se transformant : cette coutume, grossière à son origine, subit une évolution des plus remarquables qui en fit une des plus belles institutions modernes, le jury.

En tournant maintenant nos regards vers la Cambrie, nous y retrouvons les mêmes modes de preuve. Il est rapporté que Hoël supprima les ordalies et le combat judiciaire dont l'usage était consacré auparavant par les lois de Moëlmud. Hoël aurait accompli trois siècles plus tôt la grande réforme qui ne fut opérée en France qu'au XIIIe siècle, par saint Louis. Mais cette assertion, contenue dans un document de peu de valeur, ne mérite aucune confiance. Il est certain que l'usage des ordalies et du duel judiciaire survécut à la législation de Hoël. Mais ce qu'il y a de vrai, c'est que ces modes grossiers d'éclaircissement de la vérité judiciaire étaient peu à peu tombés en désuétude, quand les coutumiers de Vénétie, de Dimétie et de Gwent furent composés; car ils n'en parlent pas. Au contraire, ils traitent avec beaucoup de détails du serment appuyé par des cojureurs. Les choses se passèrent donc en Cambrie comme en Angleterre, et ce mode de preuve gagna tout le terrain que perdaient les autres.

Le droit criminel de la Cambrie ressemble tout à fait à celui des peuples germains, surtout à celui des Anglo-Saxons.

Pour la classe servile, la pénalité ne pouvait être qu'afflictive et corporelle; mais pour la classe libre, elle consistait principalement dans un système de compositions qui étaient le rachat de la vengeance. Les coutumiers cambriens tarifent tous les méfaits, comme les lois germaniques; la vie humaine, au cas d'homicide, y est aussi évaluée à un prix plus ou moins élevé, suivant la condition sociale de la victime, et, comme dans les lois anglo-saxonnes, il y a une composition déterminée pour le meurtre du roi lui-même.

Ces compositions étant le rachat d'une vengeance privée dans laquelle les familles du meurtrier et de la victime étaient enveloppées, il fut conséquent d'y faire participer ces familles. Ainsi, le *galanas*, ou composition de l'homicide, se partageait entre les parents de la victime, mais en excluant ceux qui n'auraient pu prendre part à la poursuite de la vengeance, comme les femmes. A cette occasion, on leur donne pour symbole le fuseau, tandis que la lance est le symbole de l'homme. La famille du coupable était de son côté obligée de contribuer au payement de la composition qui lui assurait la paix; mais ici encore on exceptait certains parents que n'aurait pu atteindre la vengeance, la loi les mettait en dehors de ces luttes. Tous les autres sont responsables. On s'en prend d'abord aux parents reconnus, puis aux parents présumés, qui doivent détruire cette présomption de parenté; enfin aux parents possibles, qu'on cherche par un procédé singulier dans tout le clan : le clan était ainsi enveloppé lui-même dans la solidarité des méfaits commis par ses membres.

La justice s'interposant pour procurer la satisfaction pécuniaire qui prévenait ou terminait des conflits sanglants, elle parut fondée à en réclamer sa part. En retour de son entremise, elle prélevait donc une portion de la composition, qui représente exactement le *fredum* des lois germaniques.

Ces satisfactions pécuniaires supposent des délits privés, c'est-à-dire des attentats contre la personne ou les biens d'un individu. Mais il est d'autres méfaits qui n'atteignent directement personne, et appellent néanmoins une répression parce qu'ils troublent le bon ordre de la société ou constituent des violations de ses lois. Dans le droit germanique, il est pourvu à cette répression par des amendes (*bannum*) au profit du fisc; nous retrouvons l'amende dans la Cambrie, sous le nom de *dirwy*.

Les peuples germains comprirent le besoin d'une répression plus énergique pour certains méfaits par lesquels la société était particulièrement mise en péril. La confiscation de la fortune entière était prononcée pour divers délits de ce genre; on voit même l'usage de châtiments corporels, la peine de mort. Ce genre de pénalité, appliqué surtout aux délits qui atteignaient directement l'État, finit aussi par s'étendre à quelques délits privés des plus graves. Nous retrouvons, dans le droit de la Cambrie, cet ordre de pénalités avec des applications toutes semblables. On y voit notamment la confiscation de la fortune, et, en fait de peines afflictives, le bannissement, la mutilation, la mort, comme dans les coutumes germaniques.

Nous allons retrouver les mêmes analogies dans le droit civil.

Quand on commence l'étude de la constitution de la famille dans le droit d'un pays ou d'une époque quelconque, ce qui tout d'abord attire l'attention, c'est le caractère du pouvoir domestique. On sait à quel excès d'exagération l'ancien droit romain avait porté la puissance du chef de famille. Il en était tout autrement en Germanie. Le pouvoir domestique n'y était qu'un *mundium*, pouvoir de garde et de protection sur les membres de la famille à qui la faiblesse de l'âge et du sexe rendait cette protection nécessaire. Le fils en était affranchi dès qu'il était en état de porter les armes; la femme y restait soumise toute sa vie, parce qu'elle avait toujours besoin d'une protection : fille ou veuve, elle la recevait de sa famille; épouse, de son mari.

La puissance domestique, dans le droit de la Cambrie, présente les caractères du *mundium* germanique, et non de la *patria potestas* romaine, que César cependant crut retrouver dans la Gaule. Elle finit pour le fils à l'âge où il est supposé capable de porter les armes et de se défendre lui-même, c'est-à-dire à quatorze ans. Le père le présente alors au seigneur territorial, dont il devient l'homme. La fille reste sous la garde de sa famille jusqu'à son mariage, pour passer alors sous le pouvoir de son mari.

Le mariage est la base de la famille; mais cette base est fragile chez les peuples encore peu avancés dans le développement social. Il faut un état déjà avancé de civilisation pour que les lois parviennent à enfermer les passions de l'homme dans ce genre d'union. En Germanie, la concubine se distingue peu de l'épouse; les enfants de l'une et de l'autre avaient à peu près la même condition. L'Église entreprit une noble lutte contre ces habitudes grossières; elle parvint à plier la barbarie germaine à l'observation des règles canoniques qui solennisaient le mariage, en fixaient strictement les conditions, le déclaraient indissoluble, et traçaient une séparation profonde entre les enfants légitimes et les enfants naturels.

Bien que l'Église eût conquis dans la Cambrie une grande et forte position, elle n'avait point réussi à faire entrer ces règles dans le droit du pays; nous y trouvons encore une législation grossière qui forme un contraste frappant avec les principes que l'Église avait fait triompher partout ailleurs.

L'union passagère avec une concubine est consacrée; la coutume y attache des effets légaux, et en fait résulter certains droits pour la concubine. Les enfants qui naissent de cette union sont si peu distingués des enfants légitimes, qu'ils viennent ensemble à la succession de leurs parents. Le coutumier de Vénétie (II, 16, 2) oppose même, sous ce rapport, le droit de Hoël au droit ecclésiastique. Celui-ci, dit-il, n'appelle à recueillir le patrimoine paternel que l'enfant né d'un mariage légitime; le droit de Hoël, au contraire, ne veut pas que la faute du père pèse sur le fils et lui enlève son héritage. Girauld de Barry constate aussi cette coutume en la réprouvant.

Ce fut là un des premiers points du droit national de la Cambrie qui furent changés après sa réunion à l'Angleterre. Les coutumes anglaises étaient aussi hostiles aux bâtards que celles de la Cambrie leur étaient favorables. Le droit anglais fut introduit dans le pays de Galles par un article formel des statuts de Ruthelan. Ce droit nouveau est celui qu'on trouve dans les coutumiers de Dimétie (II, 23, 8) et de Gwent (II, 31, 4). Il y a là une interpolation manifeste et une preuve évidente du remaniement que subirent ces coutumiers après que le pays de Galles eut passé dans une situation nouvelle.

Le mariage, compromis déjà par cette union rivale, le fut bien plus encore par des coutumes qui le réglaient d'une manière très-opposée au droit canonique. Partout ailleurs l'Église, s'autorisant du caractère de sacrement qu'avait pris le mariage, s'attribua le pouvoir exclusif de le réglementer. Toutes les causes relatives à cette matière étant ainsi attirées à sa juridiction, elle eut le moyen d'établir fermement les principes dont elle était imbue. En Cambrie, la juridiction ecclésiastique ne réussit pas à conquérir les questions matrimoniales; le mariage est traité par les coutumiers comme un simple contrat; il est soumis à un droit indépendant des lois de l'Église, souvent même en opposition formelle avec elles. Ainsi on ne parle aucunement de la bénédiction du mariage par le prêtre : il est vrai que le droit canonique n'avait pas encore fait de cette formalité religieuse une condition essentielle de la validité du mariage. Le droit gallois ne sanctionne pas non plus les règles de l'Église sur les empêchements de mariage à raison de la parenté ou de l'alliance ; il est vrai que ces empêchements avaient pris un développement excessif qui justifiait assez un usage contraire. Il n'y a donc rien encore jusqu'ici qui doive exciter l'étonnement ou mériter une réprobation. Mais il n'en est plus de même du droit de la Cambrie sur la dissolution du lien conjugal, de la faculté ou plutôt de l'étrange licence du divorce qu'on y voit consacrée. Ce qui est admis, c'est un divorce opérant une rupture complète du lien qui unissait les époux, et permettant à chacun d'eux un nouveau mariage. Ce divorce absolu n'est pas autorisé seulement à raison des torts d'un des conjoints ou pour des causes justifiées; il peut se faire arbitrairement, par pur caprice : on se sépare aussi facilement qu'on s'est uni, avec cette différence qu'il a fallu, pour former l'union, le concours des deux volontés, tandis que pour la rompre, il suffit que l'une des parties veuille y mettre fin. C'est donc la répudiation sans cause motivée. Le droit gallois ne fut pas sans chercher à réprimer une inconstance non justifiée : les intérêts pécuniaires des époux furent réglés d'une manière propre à les détourner d'un divorce dénué de motifs légitimes. Mais il s'arrêta là, et ne fit rien de plus pour mettre un frein à la mobilité des passions. L'Église protestait contre de telles coutumes. Mais ses protestations demeurèrent toujours vaines et ses efforts impuissants, par suite des habitudes enracinées du pays. Il est difficile de ne pas

reconnaître là un reste de la grossièreté de mœurs et de l'espèce de promiscuité que César avait remarquées chez les anciens Bretons.

Suivons maintenant le mariage dans les rapports pécuniaires qu'il fait naître entre les époux.

Le droit romain donna des garanties de plus en plus efficaces à la dot apportée par la femme au mari. Les coutumes des Germains n'assurèrent point une protection semblable à l'apport de l'épouse, apport nécessairement peu considérable, puisque chez eux les femmes n'héritaient point. Mais les usages germaniques imposèrent au mari le devoir d'une double libéralité envers l'épouse, l'une réglée d'un mutuel accord avant le mariage, l'autre (*morgengabe*, don du matin) faite spontanément au premier matin qui le suivait. Ces deux libéralités sont venues se fondre dans notre douaire. Le droit germanique reconnut de plus à la femme certains droits sur les acquisitions faites pendant le mariage, réputées le fruit de la collaboration des époux. Voilà le premier germe de notre communauté. Les coutumes de la Cambrie reproduisent ces deux grands traits du droit matrimonial des Germains. Voici en effet le fond du droit gallois en cette matière :

La femme apporte au mari ce que ses parents lui donnent ou bien ce qu'elle a recueilli dans leur succession, apport chétif, puisque la fille, comme nous le dirons tout à l'heure, n'est pas héritière; il consiste ordinairement en quelques pièces de bétail ou quelques objets de ménage. Voilà ce que le droit gallois appelle *l'argiven*. L'usage était que le mari fît de son côté deux libéralités à la femme : l'une, nommée *aggvedy*, était réglée avant le mariage et acquise à la femme en couches, c'est-à-dire après la consommation du mariage; l'autre, *cowyl*, se faisait au réveil de la première nuit des noces, comme le *morgengabe* des Germains.

A la dissolution du mariage, la femme reprend son apport, auquel se joignent les choses que le mari lui a données à titre d'*aggvedy* et de *cowyl*. Là se bornent tous ses droits, si le mariage n'a pas duré sept ans. A-t-il atteint ou dépassé cette durée, un autre droit naît pour la femme. Elle est devenue commune en biens avec son mari et a droit au partage égal de tout ce qu'il a laissé. Cette condition de sept années de mariage pour qu'il y ait communauté conjugale est une singularité particulière au droit gallois. En rendant ainsi la communauté conditionnelle, il l'étend à tous les biens, même à ceux que possédait le mari avant le mariage, autre particularité cambrienne. Cependant, au fond, c'est toujours l'idée germanique de récompenser la collaboration de la femme par un partage de ce qui se trouve à la dissolution du mariage.

Du droit matrimonial de la Cambrie passons à son droit successoral.

La ligne directe descendante est naturellement appelée en premier ordre à l'hérédité, comme dans toutes les législations. Nous avons déjà dit que les enfants naturels concouraient sur le pied de l'égalité avec les enfants légitimes. Mais les uns et les autres venaient-ils à la succession sans distinction de sexe et de primogéniture?

Partout, à cette époque, nous trouvons établis les priviléges de la masculinité et de l'aînesse, le premier d'origine germanique, le second d'origine féodale. La préférence accordée aux mâles par les coutumes germaniques est aussi consacrée dans le droit de la Cambrie. En quoi consistait ce privilége? Les lois des différents peuples germains, unanimes pour reconnaître le principe, en réglèrent diversement l'application, plus étendue chez certaines tribus, plus restreinte chez d'autres. Les coutumes de la Cambrie présentent le même accord dans le fond et de semblables variétés dans les détails. Le privilége accordé au sexe mâle était plus ou moins étendu, suivant les lieux. La coutume la plus favorable aux femmes était celle de la Vénétie; elles étaient moins bien traitées en Dimétie; la coutume de Gwent était encore plus exclusive. Cependant, là même où les usages étaient le plus contraires à la succession féminine, la fille héritait à défaut de parents au degré successible. On disait alors, comme chez les Germains, que la succession passait de la lance au fuseau. Ces restrictions mises aux droits successifs des filles s'appliquaient surtout à la terre laissée par le défunt. La fille était mieux traitée relativement au mobilier. Ce n'était guère que ce genre de biens qu'elle pouvait trouver dans la succession de sa mère : ici elle ne subissait plus la même inégalité; elle avait même le droit de prélever certaines choses par préférence à ses frères, usage qu'on rencontre aussi dans les lois germaniques.

L'autre privilége, consacré par le droit commun du moyen âge, celui de la primogéniture, n'existe pas en Cambrie. Il est tout simple que ce droit d'aînesse ne s'y soit pas établi, puisque le régime des fiefs qui en est le principe ne pénétra pas dans ce pays. Ce n'est pas à dire que le droit gallois consacrât une complète égalité de partage entre les fils. Mais au lieu du privilége de l'aînesse, on y trouve un privilége tout contraire, qui est une des singularités les plus notables du droit gallois. Le plus jeune des fils avait le droit de prendre, à l'exclusion de ses frères, la maison paternelle avec quelque terre autour et certains objets mobiliers auxquels les mœurs du pays attachaient un prix particulier.

En ligne collatérale, le droit gallois ne reconnaissait de succession que d'une manière très-restreinte. Cet ordre de succession n'avait lieu que pour la terre provenue d'un auteur commun. Encore fallait-il que ce fût un auteur peu éloigné, un père, un grand-père ou bisaïeul. Il n'y avait donc de succession en collatérale, même pour ce genre de biens, qu'au profit de frères, cousins germains ou cousins issus de germains. Il y a cependant un cas où la succession collatérale s'étendait plus loin, c'est celui où la terre provenue de l'auteur commun avait été laissée dans l'indivision. Elle restait alors dans la famille tant qu'il se trouvait des descendants de l'ancêtre. Mais

si elle avait été individualisée par un partage, la succession collatérale n'avait lieu que dans la mesure étroite que j'ai indiquée. Lorsqu'on succédait d'après ces règles en collatérale, on était censé succéder moins au parent mort qu'à l'ancêtre de qui le bien était provenu. Cela revient à dire que le droit gallois ne reconnaissait, à proprement parler, que la succession en ligne directe descendante; la succession en collatérale n'était admise que lorsqu'elle pouvait prendre elle-même l'apparence d'une succession de ce genre. Ce système de successibilité si restreinte faisait à chaque instant rentrer des terres au domaine : cela permettait d'en donner à qui en manquait. On voulait, en effet, que tout franc Gallois eût son lot de terre, comme garantie de son attachement au pays.

Ce système successoral est un des côtés les plus remarquables des coutumes galloises.

Émile Alglave.

ARCHIVES ET BIBLIOTHÈQUES.

COURS DE M. VALLET DE VIRIVILLE.

(ÉCOLE DES CHARTES.)

I.

De l'état social au moyen âge, d'après les archives des couvents.

Une lacune regrettable s'est glissée dans les anciens ouvrages de paléographie et de diplomatique. Les savants qui ont traité cette science ont négligé de parler des lettres missives, ou du moins n'ont fait qu'effleurer cette matière. Et cependant une grande lumière peut jaillir sur l'histoire, de l'étude de ces documents. Les publications faites par MM. Depping et Berger de Xivrey dans les documents inédits de l'histoire de France touchant les règnes de Henri IV et de Louis XIV en sont une preuve. En outre de cet intérêt historique, l'étude des correspondances particulières est pour l'érudit et le littérateur une source immense de curiosités. Suivre le prince, le grand prélat, le moine illustre, le chroniqueur et le poëte, pas à pas dans leur vie intime, violer le silence de leur retraite, soulever le voile de leur âme, n'est-ce pas là pour la postérité une chose vraiment désirable, une occupation pleine d'intérêt? A défaut des autographes, les livres de l'art ont amplement parlé des polyptiques, des cartulaires et des terriers seigneuriaux. Nous les étudierons après eux.

Les bibliothèques forment la seconde partie du cours du savant professeur. Nous suivrons le livre dans ses transformations diverses, le *volumen* et le *codex*. Nous parcourrons l'antiquité pour arriver ensuite à l'âge moderne et saluer dans Gutenberg le véritable réformateur de la société, le précurseur de la civilisation.

ARCHIVES (1re partie).

Les archives antérieures à la Révolution française se divisent en archives civiles et ecclésiastiques. Mais la majeure partie des documents appartient à cette dernière catégorie. Il faut excepter cependant les dépôts de Paris, de Dijon et de Lille, où les vestiges écrits émanés du pouvoir temporel peuvent soutenir la comparaison. Avant d'aborder l'étude de ces monuments, jetons un regard sur l'organisation de la société, tant civile que religieuse, au moyen âge. Le clergé, la noblesse, le tiers état, qui n'était rien alors, et qui, suivant le mot de Siéyès, devait être tout, tel est l'aspect sous lequel se montre alors l'état social en France. Un grand poëte l'a dit, peuple et noblesse étaient l'image du royaume. Au sommet de l'échelle apparaissaient le clergé, la noblesse, représentés tous deux par le pape et l'empereur. Au-dessous de ces deux grands pouvoirs, le tiers état, avili et dominé, préparait néanmoins dans l'ombre son œuvre d'émancipation inaugurée par les communes.

Le César allemand, encore revêtu de la majesté des Augustes, se disait leur successeur, et prétendait comme eux à la domination universelle. Jusqu'au xe siècle, il revendiqua sur tous les peuples une autorité, une prépondérance réelle. En 1415, sous le règne du pauvre roi Charles VI, en cette même année où l'Anglais Henri V réclamait insolemment nos plus riches provinces, on vit l'empereur Sigismond entrer au parlement de Paris, assister aux arrêts de cette cour souveraine, et armer chevalier un simple particulier. Il fit plus, il voulut, étant à Lyon, ériger en duché le comté de Savoie. Et certes cela se comprend à une époque où le Dauphiné, les villes de Cambrai et de Metz, de Toul et de Verdun, sans compter Strasbourg et tout le littoral de la France à l'orient et au nord, étaient des fiefs impériaux.

Voici donc le premier gentilhomme du monde, l'empereur. Après lui venait le roi; mais le roi n'était que le premier noble de son royaume. Les princes, les ducs, les marquis, appelés margraves en Germanie, les comtes, les vicomtes et les simples gentilshommes, continuaient la chaîne sociale.

Et maintenant, au sommet de l'échelle religieuse était le pape, chef suprême du clergé, régnant sur les consciences, et dominant César lui-même par son influence et sa grandeur morale. Venaient ensuite les cardinaux, ces pairs de la papauté; puis l'ordre des prélats, qui comprenait les patriarches, les archevêques et les évêques, leurs suffragants, et enfin les curés, les vicaires et le petit clergé ou *presbyterium*.

Les cardinaux, outre leurs fonctions spirituelles, se rattachaient par mille liens au monde extérieur. Les cours les plus importantes de la chrétienté recevaient de Rome des légats *à latere* que nous pouvons comparer à nos ambassadeurs actuels. Les simples légats, les délégats, ablégats et sous-délégats étaient envoyés dans des

cours secondaires comme nos ministres plénipotentiaires et nos agents diplomatiques. Quant aux clercs, il est constant qu'ils pouvaient ne pas appartenir à l'Eglise. Au moyen âge, ce nom de clerc équivalait à celui de littérateur; il était donné aux gens de l'Université. Beaucoup cependant se faisaient conférer les ordres mineurs et portaient la tonsure. Jacques Cœur, argentier de Charles VII, était dans cette position, et invoqua auprès de ses juges le *jus clericatus*. Par suite d'abus, on donna des bénéfices à de simples clercs minorés. On créait, même avant la pragmatique sanction et l'ère de la réforme, des évêques de quinze ans. D'où il résultait que le prêtre, ayant seul le droit de conférer les sacrements catholiques, devait offrir une garantie morale qu'on n'exigeait pas des prélats eux-mêmes. L'évêque était assisté par ses vicaires généraux et par le chapitre, composé de chanoines. C'étaient primitivement des personnes pieuses, réunies d'après une loi du VIIIe siècle pour prier et vivre d'une manière religieuse. Ils étaient attachés, soit à une cathédrale, soit à une abbaye. Le bien-fonds d'où ils tiraient leurs rentes s'appelait prébende et canonicat. C'est parmi eux que le prélat prenait les vicaires généraux, les archidiacres et les doyens qu'il chargeait d'administrer une partie du diocèse. Voici maintenant les noms des dignitaires du chapitre. Le doyen et le prévôt (*præpositus*) présidaient au chœur. Le chantre (*cantor*) et le sous-chantre (*succentor*) surveillaient la partie musicale; ils présidaient aussi à l'instruction publique. A Paris, le chantre de Notre-Dame était chancelier-né de l'Université; le *succentor* avait la direction des petites écoles, qu'il ne perdit qu'en 1789. Quant au trésorier, il avait soin du pécule, des matières précieuses, du trésor, des chartres renfermant les reliques, les hanaps, les drageoirs; en un mot, toutes les richesses de l'église. L'approvisionnement et le mobilier regardaient le cellérier et le chevecier (*capicerius*). Cette organisation n'était pas immuable. Elle variait suivant les diocèses et les rites. L'abbaye Saint-Hilaire de Poitiers avait pour chef le roi de France. Ce souverain confiait son autorité à son trésorier. Les chapelains étaient des prêtres affectés à un bénéfice ou à une chapelle. J'entends par bénéfice une fondation pieuse entraînant un service religieux. En 1419, Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, fut assassiné par l'ordre du dauphin Charles, sur le pont de Montereau. On y fit élever une chapelle en expiation: c'était un *beneficium*.

Le moustier était un nom commun à toutes les églises. Ce terme d'*église* est cependant le plus ancien. La basilique, plus rarement nommée, devait avoir un certain développement architectural. L'église du prélat se nommait cathédrale; cependant quelques églises de monastères ont reçu ce nom: je citerai Marmoutiers. La collégiale possédait un chapitre, tandis que la paroisse ne supposait que le *curatus* et des prêtres coadjuteurs.

C'est ici le lieu de faire sentir la différence qui existait entre l'Église régulière et l'Église du siècle.

Cette dernière, par ses institutions et sa hiérarchie, avait une grande ressemblance avec le gouvernement monarchique. Il n'en est pas de même de l'autre Eglise, que le principe d'élection assimilait à l'organisation populaire. Les dignités s'y conféraient de bas en haut. Le chef de chaque moustier, appelé abbé, mot syriaque qui signifie *père*, n'avait d'autorité que pour faire exécuter la règle de l'ordre. Chaque maison avait des moines profès, ordinairement prêtres, des novices, des convers et des oblats. Ces derniers, domestiques des frères, se donnaient à l'Église, sans pour cela en faire partie. — L'abbaye est donc le premier nom donné à la famille religieuse, dont le père est appelé abbé. Mais bientôt l'accroissement des moines obligea de fonder des maisons en sous-ordre, rameaux écartés du tronc, mais y tenant encore par l'obéissance de tous les prieurés gouvernés par un *prior*. Ce dernier nom a été adopté par l'ordre des Frères prêcheurs. Les franciscains eurent des gardiens, et les rédemptoristes des ministres. Les ordres militaires eurent des commandeurs et des grands maîtres.

L'abbé eut souvent le même rang que l'évêque. Il était crossé et mitré. Mais tandis que l'évêque inclinait le bâton pastoral vers le dehors, pour indiquer l'étendue de sa juridiction, l'abbé portait la crosse en dedans. Le grand nombre de ces abbayes fit bientôt sentir le besoin d'une maison mère, où siégea l'*abbas generalis* entouré de ses assistants, députés par chaque cloître, et qu'on peut appeler son conseil.

Par décret en date du 18 août 1864, rendu sur la proposition du ministre de l'instruction publique, M. Paringault, docteur en droit, procureur impérial près le tribunal civil de Beauvais, a été nommé professeur titulaire de la chaire de procédure civile et législation criminelle à la Faculté de droit de Nancy (emploi nouveau).

LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE.

Viennent de paraître :

Deux nouveaux volumes de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine :*

LE VITALISME ET L'ANIMISME DE STAHL, par M. ALBERT LEMOINE, maître de conférences à l'École normale. 1 vol. in-18. 2 fr. 50

Table des matières. — Chapitre Ier. Le problème de la vie, résumé de son histoire. — Chapitre II. Idée générale de la doctrine de Stahl. — Chapitre III. Vitalisme de Stahl. — Chapitre IV. Animisme de Stahl. — Chapitre V. Pathologie et thérapeutique naturelle. — Chapitre VI. Thérapeutique artificielle. — Chapitre VII. Psychologie et philosophie générale. — Chapitre VIII. Polémique de Stahl et de Leibnitz. — Chapitre IX. Critique de l'animisme.

LA PHILOSOPHIE INDIVIDUALISTE, étude sur Guillaume de Humboldt, par M. CHALLEMEL LACOUR. 1 vol. in-18. 2 fr. 50

Table des matières. — Première partie : La vie. — Deuxième partie Les œuvres. — Troisième partie : Les résultats.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

PREMIÈRE ANNÉE. — N° 41. UN NUMÉRO : 30 CENTIMES. 10 SEPTEMBRE 1864.

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

LITTÉRATURE — PHILOSOPHIE — THÉOLOGIE — ÉLOQUENCE — HISTOIRE
LÉGISLATION — ESTHÉTIQUE — ARCHÉOLOGIE

Paraît tous les Samedis.

Paris.....	Six mois.	8 fr.	Un an.	15 fr.
Départements ..	—	10	—	18
Étranger	—	12	—	20

Prix de l'abonnement avec la Revue des Cours scientifiques.

Six mois.....	Paris,	15 fr.	Départ.,	18 fr.	Étranger,	20 fr.
Un an.....	—	26	—	30	—	35

Rédacteur en chef
M. ODYSSE-BAROT

Les ouvrages dont deux exemplaires auront été envoyés au bureau du journal seront annoncés et analysés s'il y a lieu.

On s'abonne
A LA LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE
17, rue de l'École de Médecine,
Et chez tous les libraires, par l'envoi d'un bon de poste, ou d'un mandat sur Paris.

L'abonnement part du 1er décembre ou du 1er juin de chaque année.

SOMMAIRE.

Poésie française. — Conférences de M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER : II. Jean Rotrou; sa vie, ses œuvres (fin).

Science du langage. — Cours de M. MAX MULLER (de l'Université d'Oxford), professé à l'Institution Royale de Londres : II. Différence entre le développement du langage et l'histoire du langage (suite). — Traduit de l'anglais par M. ODYSSE-BAROT.

Histoire des législations comparées. — Cours de M. ÉDOUARD LABOULAYE : XIII. Hamilton (fin). — XIV. Madison, Franklin.

Chronique.

POÉSIE FRANÇAISE.

COURS DE M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

(ASSOCIATION POLYTECHNIQUE.)

(Voy. les nos 37 et 39.)

II.

Rotrou, sa vie et ses œuvres (Suite et fin).

Messieurs,

Dans la première de ces conférences, j'ai dessiné à grands traits la physionomie de l'un des plus nobles enfants de la vieille France, d'un poëte profondément oublié aujourd'hui, mais qui fut grand parmi ses glorieux contemporains, grand par la verve, par la souplesse, par la fécondité du talent, et plus grand encore par le cœur. On célèbre, vous disais-je, les heureux que couronne la gloire; célébrons aussi les héros inconnus; tirons-les de l'oubli quand l'occasion se présente; restituons à la mère patrie les enfants dont elle peut citer le nom avec orgueil et que lui a dérobés je ne sais quelle destinée jalouse; ce sera un encouragement et une joie pour tous les autres!

Entre tous les sujets offerts à la critique par les œuvres de Rotrou, j'ai choisi le plus grand. A l'heure où se forme en France le pouvoir absolu, Rotrou conçoit de la royauté un sublime idéal. Il travaille, comme les meilleurs esprits de son siècle, à l'éducation du souverain. Il lui dit dans *Saint-Genest :* « Respecte la liberté de conscience! » Dans *Venceslas,* il peint la royauté auguste, vénérable, placée par des circonstances tragiques en face des devoirs du sang et de la nature. « Les grandes pensées viennent du cœur », a dit le noble Vauvenargues, et Rotrou l'avait prouvé par son exemple. Poëte de second ordre, si l'on ne considère que la composition et l'art, il s'est élevé par le cœur au niveau des plus glorieux maîtres. Ni chez Corneille ni chez Racine, il n'est rien qui soit supérieur pour la pensée au dernier acte de *Venceslas.* Dans le théâtre antique, quand l'émotion était trop forte, quand la terreur et la pitié étaient au comble, on voyait intervenir le dieu inattendu, le dieu conciliateur, qui triomphait du destin aveugle; le dieu ici, c'est la nation tout entière; et quelle nation? la Pologne de Venceslas, la Pologne que Rotrou glorifiait il y a deux cents ans, avec une sorte d'instinct prophétique, comme s'il avait deviné dans la Pologne prospère du moyen âge le grand martyr du XIXe siècle, un martyr qui ressuscitera!

Voici maintenant la contre-partie de ce grand drame. Il ne s'agit plus d'un roi que son devoir de justicier oblige à frapper son fils, à le faire monter sur l'échafaud. Il s'agit d'un jeune prince porté au trône par une révolution, et que les circonstances les plus terribles mettent dans la nécessité de juger son propre père, — son père déchu, son père renversé du trône par la colère publique, son père qui s'est souillé jadis du plus grand des forfaits, son père qui, pour régner plus tôt, est monté au trône par le parricide. Quel sujet que celui-là! Oui, c'est ici la pièce du parricide.

Shakspeare, Eschyle, dans leurs plus tragiques inventions, n'ont rien imaginé d'aussi terrible. Oreste, dans les *Choéphores*, est poussé par le dieu antique, poussé par l'oracle de Delphes, au meurtre de sa mère; il obéit à la voix du destin. Ici, le jeune prince que nous allons voir sur la scène est poussé par tout un peuple, et il résiste! Il résiste au peuple, il résiste à sa propre colère; il met au-dessus de tout la loi éternelle, universelle, la loi de la nature et de l'humanité. O progrès des âges! ô grande pensée sortie du cœur! ô inspiration toute moderne, toute chrétienne, sous des masques antiques! Eschyle, éclairé par le christianisme, aurait conçu son drame comme Rotrou; et c'est ainsi qu'un poëte de second ordre, c'est ainsi que le poëte, porté par une civilisation supérieure, peut s'élever, en dépit même de l'infériorité du talent, au niveau et au-dessus de la plus grande poésie du passé. Rotrou assurément n'est pas un Eschyle, mais dans cette circonstance il s'élève plus haut qu'Eschyle, confirmant par un vivant exemple ces admirables vers de Lamartine sur le progrès insensible des générations et le mouvement continu des siècles :

Marchez! l'humanité ne vit pas d'une idée...
. . . . . .
L'humanité n'est pas le bœuf à courte haleine
Qui trace à pas égaux son sillon dans la plaine
Et revient ruminer sur un sillon pareil;
C'est l'aigle ranimé qui change de plumage
Et qui monte affronter de nuage en nuage
De plus hauts rayons du soleil!

Mais il faut considérer de plus près ce *Cosroès* de Rotrou. Je l'ai dit, c'est la tragédie du parricide. Un roi de Perse, qui a tué son père pour s'emparer du trône, est menacé à son tour de perdre et le trône et la vie par un forfait semblable à celui qu'il a commis lui-même autrefois. La peine du talion semble suscitée par la fatalité sur le front du roi parricide. Il semble même par instants que son fils, chargé de cette vengeance terrible, de cette vengeance contre nature, va commettre une action légitime et juste. Il semble qu'un destin épouvantable arme son bras malgré lui-même. Ses amis, ses parents, ses intérêts, plus que cela, la nécessité publique, l'intérêt de l'État, semblent lui en faire un devoir. « Frappe! lui crient des milliers de voix. Frappe le meurtrier! frappe le parricide! frappe le tyran! — Mais c'est mon père! — A-t-il épargné le sien? » Horrible situation! Heureusement, et c'est là ce qui est beau, la nature l'emporte sur les raisons impies de la politique. Vous savez le sujet, écoutons le poëte.

Cosroès est roi de Perse; il a frappé son père Hormisdas pour régner à sa place. Il y a longtemps que le crime a été commis. Le roi est devenu vieux, il est courbé sous le poids des années; mais le souvenir de son crime l'accable bien plus encore que le fardeau des ans; il balbutie, il est tombé en enfance, il est désormais le jouet des intrigues qui s'agitent autour de lui. Quelles intrigues? Cosroès a eu d'un premier mariage un fils nommé Siroès, héritier légitime du trône, une généreuse et vaillante nature. La mère de Siroès était sortie des rangs inférieurs du peuple; et portée au rang suprême par le caprice du maître, elle s'est montrée au niveau de la situation la plus haute par la noblesse naturelle de son âme. Depuis, Cosroès, devenu veuf, a épousé une princesse d'Orient, nommée Syra, et a eu de ce second mariage un fils nommé Mardesane. Or, Syra est une femme altière, ambitieuse comme la Cléopâtre de *Rodogune*, ou mieux encore comme le sera, dans *Nicomède*, la terrible Arsinoë de Corneille; car il évident que Corneille, en traçant le portrait d'Arsinoë, a songé à la Syra de Rotrou. De même qu'Arsinoë a un fils nommé Attale qu'elle veut faire nommer à la place de Nicomède son aîné, Syra veut faire régner son fils à la place de l'héritier véritable. Seulement la situation, dans l'œuvre de Rotrou, est bien autrement sombre, bien autrement tragique et terrible que dans le drame de Corneille. Le parricide semble pour ainsi dire ordonné à Siroès. S'il ne se hâte d'écarter la marâtre et de renverser son père, il va être lui-même dépossédé, et avec lui seront frappés tous ceux qui gémissent sous le joug de Syra. Cette situation est exposée dès le premier acte avec une singulière éloquence. Une discussion a eu lieu entre Syra et Siroès, et la reine a prononcé des menaces imprudentes qui retentissent sans cesse aux oreilles du jeune prince.

SIROÈS

« Mais je périrai, traître, ou mon fils régnera! »
Qu'ai-je à délibérer après cette menace?
Quoi! Mardesane au trône occupera ma place!
Et l'orgueil de sa mère, abusant à mes yeux
De l'esprit altéré d'un père furieux,
Par l'insolent pouvoir que son crédit lui donne,
Sur quel front lui plaira fera choir ma couronne!

Et il appelle les dieux à son secours. « Les dieux! s'écrie un des chefs de l'armée qui le pousse à une résolution énergique, eh! c'est à vous-même de décider de votre sort. »

Juge, en votre intérêt rendez-vous la justice.
Ravissez votre bien, qu'on ne vous le ravisse.
Qui peut insolemment prétendre à votre rang
Par le même attentat en veut à votre sang.
La reine qui vous craint a trop de politique,
Pour laisser un appât à la haine publique,
Et, vous chassant du trône, oser vous épargner:
Il faut absolument ou périr ou régner.
Avouez seulement les bras qu'on vous veut tendre;
Quand on peut prévenir, c'est faiblesse d'attendre...

SIROÈS.

Laisser ravir un trône est une lâcheté,
Mais en chasser un père est une impiété.

PALMIRAS.

Que, pour vous l'enseigner, lui-même il a commise.

SIROÈS.

Par son exemple, hélas! m'est-elle plus permise?

Il m'a donné le jour...

PALMIRAS.

Il donne votre bien.

SIROÈS.

Mais c'est mon père, enfin.

PALMIRAS.

Hormisdas fut le sien.

La discussion continue ainsi jusqu'au moment où un confident de Palmiras vient annoncer que l'intrigue de Syra est de plus en plus menaçante, que Cosroès, dominé par la reine, va renoncer à la couronne et laisser le trône à Mardesane. Alors Siroès éclate, et oubliant ses généreuses résolutions, il est résolu à maintenir ses droits, dût-il outrager la nature :

SIROÈS.

Il faut, pour conserver la majesté des lois,
Oublier la nature et maintenir nos droits.
A moi-même par eux la Perse me demande,
En exclut Mardesane et veut que je commande.
Oui, princes! oui, mes droits! oui, Perse! oui, mon pays!
Vous voulez que je règne et je vous obéis!...

PALMIRAS.

C'est sous ce mâle front, Seigneur, qu'il faut paraître.
La Perse, à ce grand cœur, reconnaîtra son maître!

Ainsi finit le premier acte. *Horrible! horrible! très-horrible!* comme dit Hamlet. Le parricide va être puni par un parricide nouveau. Le parricide plane sur la situation tout entière.

L'antiquité avait bien abordé quelquefois ce sujet, remué ces passions, ces violences, ces crimes contre nature; mais elle avait eu grand soin d'en accuser le destin aveugle, irrésistible, *ineluctabile fatum*. Le théâtre moderne n'avait pas osé, avant Rotrou, toucher à des sujets de ce genre. Non jamais il n'avait été mis à la scène de situation semblable pendant le xve et le xvie siècle. Jamais Shakspeare et Corneille n'ont osé pareille chose. Sans doute le *Richard III* de Shakspeare répond aux malédictions de sa mère par d'horribles blasphèmes; mais il n'ose pas la faire disparaître par un crime. Dans Corneille, lorsque Corneille met aux prises la mère et le fils dans *Rodogune*, il recule avec épouvante, Antiochus aimant mieux mourir que de se livrer aux furies qui ont tourmenté Oreste. Eh bien! Rotrou a osé s'attaquer à ce sujet formidable.

Au commencement du second acte, nous voyons paraître le vieux roi, le parricide, en proie au délire de ses remords; il lutte en vain contre les images terribles qui l'obsèdent.

N'apercevez-vous pas dans cet épais nuage,
De mon père expirant la ténébreuse image
M'ordonner de sortir de son trône usurpé
Et me montrer l'endroit par où je l'ai frappé?
Voyez-vous pas sortir de cet horrible gouffre
Qui n'exhale que feu, que bitume et que soufre,
Un spectre décharné qui, me tendant le bras,
M'invite d'y descendre et d'y suivre ses pas?
Oh! dangereux poison, peste des grandes âmes,
Maudite ambition dont je crus trop les flammes,
Et qui, pour t'assouvir, ne peux rien épargner,
Que tu m'as cher vendu le plaisir de régner!
Pour atteindre à tes vœux et pour te satisfaire,
Cruelle, il t'a fallu sacrifier mon père.
Je t'ai d'un même coup immolé le repos...

La reine profite de cet abaissement du roi pour le décider à descendre du trône. N'a-t-il pas dit avec la confusion la plus poignante :

Tout l'État où j'occupe un rang illégitime
M'entretient cette idée et me montre mon crime.
L'aversion du peuple et celle des soldats
M'est un témoin public de la mort d'Hormisdas,
Et plus que tout, hélas! la fureur qui m'agite,
Quand elle me possède, à le suivre m'invite.
J'ai regret que ce mal vous coûte tant de soins
Et honte en même temps qu'il vous ait pour témoins,
Et plus de honte encor de son énorme cause,
Qui, fol et parricide, à tout l'État m'expose.

Qu'il renonce donc à ce fardeau devenu trop lourd pour sa tête affaiblie : Mardesane est là pour lui venir en aide. Cosroès cède aux instances de Syra; le projet de la reine va s'accomplir; mais non, le peuple en a décidé autrement.

Le peuple a cassé l'arrêt du vieux monarque. Une révolution éclate. Siroès est sauvé, et celui dont on conjurait la perte tient désormais entre ses mains les jours de la reine, ceux de son frère et ceux de son père. La reine, il la condamne; son frère, il le condamne; condamnera-t-il son père?

C'est ici la contre-partie audacieuse de *Venceslas*, quand Venceslas, le roi justicier, est forcé par son devoir de condamner son fils à mort, bien que son cœur, toute son âme, se soulèvent contre la sentence qu'il doit prononcer. Ici, c'est une nation tout entière qui crie au nouveau souverain de condamner le meurtrier : « Frappez-le; à ce prix seulement vous pourrez régner sur nous. » Horrible! horrible! Hésite-t-il? Non, messieurs, Non, il n'hésite pas; il aimera mieux obéir à la conscience, à la nature, à la loi éternelle, à l'humanité; il y a ici d'admirables passages.

Le fils est devant le père. Cosroès est amené, enchaîné, accusé, traîné au tribunal de son propre fils. Oh! je le répète, il y a ici des vers admirables. Le vieux roi a beau être un parricide, la conscience proteste; ce n'est pas à son fils à le juger, la conscience de l'humanité proteste et crie : Non, ce n'est pas à son fils à le juger. Aussi, nous nous intéressons au sort de l'accusé; nous avons de la sympathie pour lui, lorsqu'il pousse, en présence de son fils et de son juge, cette clameur effroyable :

O nature! et vous, dieux, ses auteurs!
D'un prodige inouï soyez les spectateurs!
A cet horrible objet sa nouveauté convie.
Mon fils dessus mon trône est juge de ma vie!

Il est impossible de ne pas se rappeler ici une page effrayante de Tacite au quatrième livre des *Annales*. L'historien nous montre un père accusé par son fils devant les juges de Tibère ; il nous le montre secouant ses chaînes et invoquant la vengeance des cieux, tandis que l'accusateur, élégant et souriant, poursuit son œuvre infâme : *Reus, nihil infracto animo, obversus in filium, quatere vincula, vocare ultores deos...* Ce père qui secoue ces chaînes en invoquant les dieux vengeurs, n'a-t-il pas quelques ressemblances avec le *Cosroès* de Rotrou? Mais là s'arrête l'analogie ; le fils de Cosroès, dans le drame de Rotrou, ne rappelle en rien le personnage odieux dont nous parle l'historien de Tibère. Loin de là, il reste fidèle à la loi de l'humanité; et, tandis que le vieillard appelle les dieux à son aide contre ce fils qui va juger son père, le fils est à ses genoux ! Que cela est sublime et grand, et profondément vrai, et profondément humain ! N'ai-je pas le droit de dire que celui qui a inventé une pareille scène avait véritablement en lui l'âme et le génie d'un grand poëte? Je ne veux pas lire la fin du drame. Faut-il vous dire que Syra et le prince Mardesane avaient déjà péri dans la révolte du peuple; que le vieux roi Cosroès, poursuivi par ses remords, se fait justice à lui-même dans un accès de folie. Le seul personnage intéressant de la pièce est celui qui a refusé d'acquérir le trône par un parricide, qui est resté jusqu'au bout docile à la voix de sa conscience, à la religion naturelle, à l'humanité. J'aime mieux vous lire quelques lignes de M. Saint-Marc Girardin sur *Cosroès*, sur ce drame si peu connu.

« On peut, dit mon illustre confrère, on peut comparer le *Cosroès* de Rotrou à son *Venceslas*, non pas seulement parce que le poëte y montre une force dramatique digne de Corneille, mais parce que ces deux sujets se ressemblent par leur opposition même... (1). »

Après ces belles paroles de M. Saint-Marc Girardin, il ne me sera pas difficile de répondre à la question que je vais me poser en terminant.

Quelle est la leçon, quelle est la doctrine morale, qui résultent de cette grande œuvre si peu connue, de ce drame tout cornélien ? Cette leçon, la voici : c'est que l'humanité est au-dessus de tout, du droit des souverains, des exigences du peuple, j'oserais dire au-dessus de la loi, ou plutôt qu'elle est la loi des lois et la règle des règles ! Il y a toute une philosophie morale dans cette conception de Rotrou.

Pensez-vous que le poëte, dans la fiction que je viens de résumer devant vous, ait voulu réclamer l'impunité pour le souverain coupable? Non, il a voulu seulement montrer l'endroit où la justice s'arrête devant l'humanité. C'est ainsi que Corneille, dans sa tragédie d'*Horace*, lorsqu'il oppose l'humanité de Curiace au patriotisme sauvage, barbare, farouche, du jeune Horace, ne prétend pas blâmer le patriotisme, à Dieu ne plaise ! Il marque seulement la limite où le patriotisme cesse d'être une vertu, parce qu'il offense et blesse la justice et l'humanité.

Messieurs, permettez-moi de développer cette pensée, d'ajouter quelque vivant exemple pour la rendre plus claire et plus sensible. Toutes les grandes choses qui sont sorties sous le souffle de Dieu du cœur du genre humain, le patriotisme, l'honneur, la religion, la philosophie, lorsqu'elles sont détournées de leur but et de leur voie, peuvent devenir mauvaises; ces sœurs divines, que nous avons vues accompagner ses pas pour le soutenir et le consoler, deviennent des furies qui peuvent armer ses mains. Quoi de plus beau que la justice? Mais que dira l'humanité si le juge est forcé de condamner son père? Quoi de plus beau que le patriotisme? Mais voilà le jeune Horace qui, au nom de la patrie, offense l'humanité et provoque la juste imprécation de Camille. Quoi de plus beau que l'honneur? Mais que direz-vous si le sentiment d'honneur mal dirigé conduit l'homme à mépriser les devoirs de la nature? Quoi de plus grand que la philosophie? Qu'elle prenne garde pourtant, en ses recherches sublimes et hasardeuses, qu'elle prenne garde, comme dit Montesquieu, de blesser l'humanité à l'endroit le plus tendre ! Enfin, quoi de plus grand et de plus humain que le christianisme? Toutes les religions qui ont précédé la religion du Christ étaient toutes plus ou moins inhumaines : les unes parce qu'elles étaient dures, cruelles, impitoyables à l'homme; les autres, parce que dans leur grâce apparente, elles flattaient nos sentiments inférieurs et dégradaient notre nature. Le Christ paraît, et quel est le premier signe auquel se reconnaît sa mission divine? L'humanité ! Sauver les hommes, voilà sa tâche ! Le christianisme est humain dans ses tendresses ineffables; il est humain dans ses rigueurs salutaires. Mais cette religion divine, les écoles, les sectes, les partis, chacun peut s'en emparer, peut en faire un instrument de ses projets et de ses passions. Eh bien! comment reconnaître le vrai au milieu de ces dissentiments tumultueux? A ce signe éternel : l'humanité ! Quand vous verrez un homme ou un parti outrager l'humanité au nom du christianisme, affirmez hardiment que le christianisme n'est pas là.

Pascal a dit quelque part : Il faut tâcher de plaire à ceux qui ont les sentiments humains et tendres. Si j'avais la plume de Pascal, j'écrirais un livre intitulé simplement l'*Humanité*. Je montrerais tout ce que renferme ce grand mot ; j'allumerais ce flambeau divin, et je montrerais en toutes choses dans la religion, dans la morale, dans la politique, l'humanité et le christianisme indissolubles ; qu'en politique, en religion, partout les questions les plus ardues, les plus difficiles, celles qui se débattent entre les grands journaux aujourd'hui, c'est le sentiment de l'humanité qui les débrouille et les illumine. On dispute, par exemple, sur le droit de conquête.

(1) Nous renvoyons le lecteur, pour la suite de cette citation, au *Cours de littérature dramatique* de M. Saint-Marc Girardin, t. II, p. 37-39.

Eh bien ! un poëte d'un seul mot répond et met fin à la controverse, lorsqu'il s'écrie :

Il est beau d'envahir une terre nouvelle ;
Il est beau de soumettre un pays indompté
Lorsqu'au milieu des rangs marche l'humanité,
Et quand tout cavalier au pommeau de sa selle
Porte avec lui la liberté.

(Auguste BARBIER.)

On dispute sur le respect, sur le genre et la mesure du respect qui est dû aux grands personnages, aux grands héros de l'histoire. Eh bien ! Bossuet nous éclaire d'un mot, et ce mot, c'est l'humanité, lorsqu'il s'écrie : « Loin de nous les héros sans humanité. Ils pourront ravir l'admiration et forcer les regards comme font tous les objets extérieurs, mais ils n'auront pas les cœurs. »

C'est Bossuet, messieurs, qui a dit cela : « Ils n'auront pas les cœurs. » Et je dis : Rotrou, notre Rotrou, est digne d'avoir les cœurs, car il généreux, il est sympathique. C'est un génie véritablement humain; il est bon, simplement et naïvement bon, de cette bonté qui est à la source de la vie, comme dit encore Bossuet dans un passage de cette œuvre immortelle que je viens de vous rappeler.

« Lorsque Dieu forma le cœur et les entrailles de l'homme, il y mit premièrement la bonté. » Voilà Rotrou, et certes il l'a bien prouvé par sa mort. Vous connaissez tous sans doute cette histoire; elle a été souvent racontée ; mais ce qui n'a été connu que ces jours-ci, ce sont les circonstances dans lesquelles elle a eu lieu, le cadre dans lequel elle s'est accomplie. L'année 1650, une épidémie terrible sévit dans la ville de Dreux. Rotrou est à Paris, occupé de théâtre, de quelque pièce nouvelle peut-être, car depuis les grands succès de Corneille, il est impatient de produire, comme s'il voulait effacer les œuvres trop faibles de la première jeunesse par des œuvres plus sérieuses et plus fortes... Il vient de donner coup sur coup : en 1646, *Saint-Genest ;* en 1647, *Venceslas ;* en 1649, *Cosroès ;* en 1650, il est plein d'ardeur, de projets, sa verve est rajeunie. Il apprend le désastre de Dreux, il n'hésite pas. Sa place est à Dreux, car il est un des premiers magistrats de sa ville natale. Peut-il abandonner ses concitoyens ? Rotrou est un de ces poëtes qui prennent leur parole au sérieux ; un de ces poëtes au cœur de flamme, comme Eschyle, Dante, Cervantes, toujours prêts à sceller leurs œuvres de leur sang. La générosité est l'âme de toute poésie vraie. Alceste demande cela, non-seulement pour la poésie, mais pour toutes les situations de la vie :

On ne lâche aucun mot qui ne parte du cœur.

De quel droit parlerez-vous de sacrifices, d'honneur, si les mots que vous lâchez, comme dit Molière, ne partent du cœur ?

Rotrou pensait ainsi en digne émule de Corneille; car j'imagine que l'occasion seule a manqué à Corneille. Si Corneille s'était trouvé dans cette situation, il aurait fait comme Rotrou.

Jean Rotrou quitte donc Paris, et arrive au milieu de ses concitoyens.

Il y a une lettre bien touchante, où, racontant à son frère le triste état de la cité, il parle de sa mort, à lui Rotrou, de sa mort prochaine, imminente, comme de la chose la plus simple du monde : « Ce n'est pas que le péril » où je me trouve ne soit fort grand, puisqu'au moment » où j'écris les cloches sonnent pour la vingt-deuxième » personne qui est morte aujourd'hui ; ce sera pour moi » quand il plaira à Dieu. »

Cette lettre est du 24 juin 1650; trois jours après, le 27 juin, Rotrou tombait frappé par le fléau, comme un soldat à son poste. Il avait moins de quarante et un ans.

Tout cela nous le savons; mais ce qu'on n'a su que de nos jours, ce sont les circonstances de cette mort, c'est le cadre. Cette mort si résolûment acceptée a eu lieu dans un cadre que rehausse encore la scène. Ce cadre n'est pas moins que l'immense dépérissement de la France après la guerre de la Fronde.

C'est l'ouvrage si savant de M. Alphonse Feuillet sur la misère au temps de la Fronde, qui a mis ces faits en lumière. Il faut lire ce livre terrible pour savoir quelle misère avaient attirée sur la France la mauvaise organisation de l'ancien régime, les abus, les priviléges, les lois iniques qui paralysaient la vie publique. On se croirait revenu aux temps de la barbarie. L'agriculture est aux abois ; le paysan est en lutte avec trois ennemis qui le désolent : les soldats, les mendiants et les bêtes fauves; et ce ne sont pas les bêtes fauves qui sont les plus cruelles.

Partout on renonce à se défendre. On se désintéresse de l'avenir ; les foyers sont déserts ; plus de mariages, du moins ils diminuent dans une proportion incroyable; et au milieu de ces hôpitaux encombrés, de ces maladreries, de ces cadavres qui restent souvent exposés pendant plusieurs jours, l'atmosphère se charge de miasmes délétères : la peste se produit. L'année 1650 a été la plus terrible, la plus funeste, comme nous l'apprend un document emprunté aux archives de Rouen.

Ne trouvez-vous pas, messieurs, que ces détails si peu connus rehaussent encore la lettre si touchante et si belle que je viens de vous lire. Il n'avait qu'à rester à Paris, et il échappait au tranchant de la faux; mais lui, fidèle à son devoir, il se rend au poste que le devoir lui assigne, et il écrit simplement ces mots :

« Ce sera mon tour quand il plaira à Dieu. »

Je le demande, comment se fait-il qu'un tel homme, un tel poëte, soit aujourd'hui si profondément inconnu. Ah! la France est prodigue et oublieuse; elle est riche et insouciante de ses richesses. La France travaille pour le genre humain ; elle a toujours les yeux fixés vers l'avenir, et de là quelquefois son oubli du passé. Mais une des grandes choses du XIXe siècle, c'est que, sans renoncer à l'avenir, aux longs espoirs et aux vastes pensées, comme dit la Fontaine, nous nous tournons enfin vers les générations disparues. Nous honorons le passé; nous relevons nos morts, nous les replaçons dans l'immortel musée de

la patrie. Déjà combien parmi eux, des plus obscurs, des plus ignorés, se sont levés du fond même du moyen âge à la voix de nos maîtres, de Daunou, de Fauriel, de Michelet. Puisse notre siècle continuer cette œuvre, car c'est aussi une œuvre de justice et d'humanité.

Pour moi, messieurs, je terminerai ici cette conférence, dont la mémoire me restera si chère, grâce à votre bienveillante sympathie. Je crois m'être acquitté envers vous, puisqu'en échange du souvenir que j'emporte et que je garderai précieusement, je vous laisse l'image de ce poëte, de ce héros oublié; l'image de cet homme excellent, qui, par ses œuvres comme par sa mort, a droit à la reconnaissance de toutes les âmes généreuses.

SCIENCE DU LANGAGE.

COURS DE M. MAX MULLER.

(INSTITUTION ROYALE DE LONDRES.)

(Voy. les nos 37 et 40.)

II.

Différence entre le développement du langage et l'histoire du langage (suite).

J'aurais peur de mettre trop à contribution votre patience, si je commençais ici l'analyse des désinences grammaticales en sanscrit, en grec ou en latin, afin de vous montrer comment elles sont sorties de mots indépendants, que le frottement continuel du langage et l'usure ont presque réduits en poussière. Mais, pour comprendre comment le principe de l'altération phonétique conduit à la formation des terminaisons grammaticales, examinons les langues qui nous sont plus familières. Prenons l'adverbe français, qui se termine d'ordinaire en *ment*. Ainsi de *bon* (*good*), on fait *bonnement;* de *vrai* (*true*), *vraiment*. Cette désinence n'existe pas en latin. Mais nous trouvons cependant des expressions comme *bona mente*, de bonne foi (1). Nous lisons dans Ovide : « *Insistam forti mente* », j'insisterai avec un esprit, une volonté forte; j'insisterai fortement. Voici donc ce qui est arrivé dans l'évolution naturelle du latin ou dans la transition du latin au français. Dans des phrases telles que *forti mente*, le dernier mot finit par ne plus se faire sentir comme mot distinct, et il perd en même temps sa prononciation distincte. *Mente*, ablatif de *mens*, se changea en *ment*, qui cessa d'être un mot indépendant, et n'exista plus que comme terminaison des adverbes, même dans des cas où le souvenir du sens original de *mente* (avec un esprit) en aurait rendu l'emploi parfaitement impossible. Si nous disons, en français, qu'un marteau tombe lourdement, nous ne soupçonnons guère que nous prêtons à un morceau de fer un esprit lourd. En italien, bien que la désinence *mente* dans l'adverbe *chiaramente* ait perdu son caractère de mot distinct, elle n'a pas jusqu'à ce jour subi l'altération phonétique; en espagnol, elle s'emploie parfois comme mot distinct, quoiqu'on ne puisse dire qu'elle ait conservé un sens distinct : ainsi, au lieu de dire « *claramente, concisamente y elegantemente* », il est plus élégant de dire en espagnol : « *Clara, concisa y elegante mente.* »

Il est difficile de s'imaginer jusqu'à quel point toute la surface d'une langue peut être altérée par ce que nous avons appelé l'altération phonétique; songez que dans le français *vingt*, vous avez les mêmes éléments que dans *deux* et dans *dix;* que la seconde partie du français *douze* représente le latin *decim* dans *duodecim;* que le *te* final de *trente* fut originairement le latin *ginta*, dans *triginta*, lequel *ginta* était encore une dérivation et une abréviation du sanscrit *daśa* ou *daśati*, dix. Considérez ensuite combien cette maladie phonétique a dû se déclarer de bonne heure, car de même que *vingt* en français, *veinte* en espagnol, *venti* en italien, présupposent la forme plus primitive *viginti*, que nous trouvons en latin : ainsi ce latin *viginti*, le grec *eikati* et le sanscrit *vinśati* présupposent une langue première d'où ils ont été dérivés, et qui devait contenir la forme plus primitive *dvi-ginti*, qui, elle aussi, a dû être précédée d'un autre composé aussi clair et aussi intelligible que le chinois *eúl-shi*, et formé des vieux mots aryens pour *deux* et *dix*, *dvi* et *daśati*. Telle est la violence de cette corruption phonétique, qu'elle ronge parfois tout le corps d'un mot, et n'en laisse plus subsister que quelques restes méconnaissables. Ainsi le sanscrit *svasar*, sœur, se trouve, en pehlvi et en ossète, sous la forme *cho*. *Fille*, qui en sanscrit se dit *duhitar*, en grec *thugater*, en anglais *daughter*, s'est réduit en bohémien à *dci*, qu'on prononce *tsi*. Qui croirait que l'anglais *tear* et le français *larme* ont une origine commune; que le français *même* contient le latin *semetipsissimus;* que dans *aujourd'hui*, nous avons deux fois le mot latin *dies* (1)? Qui reconnaîtrait le latin *pater* dans l'arménien *hayr*. Pourtant, nous ne faisons nulle difficulté d'identifier père avec *pater*, et comme un *h* initial correspond souvent, en arménien, à un *p* primitif (*het* = *pes*, *pedis*, pied; *hing* = πέντε, cinq; *hour* = πῦρ, feu), il s'ensuit que *hayr* est identique avec *pater*.

Nous sommes accoutumés à appeler ces changements le développement du langage, mais il serait plus convenable de leur donner le nom de dépérissement, pour les distinguer de l'autre opération nommée *renouvellement dialectal*, que nous avons maintenant à examiner, et qui renferme, comme vous le verrez, un principe plus réel de développement.

---

(1) Quintilien, V, 10, § 2 : « Bona mente factum, ideo palam; mala, » ideo ex insidiis. »

(1) *Hui* (*hodie*), italien *oggi* et *oggidi; jour* (*diurnum*), de *dies*.

Pour comprendre la signification des mots *régénération dialectale*, il nous faut d'abord voir clairement ce que l'on entend par *dialecte*. Nous avons déjà vu que le langage n'a pas d'existence indépendante, substantielle. Il existe dans l'homme; il vit en étant parlé, il meurt avec chaque mot prononcé et que l'on n'entend plus. Que le langage ait jamais été mis par écrit et soit devenu l'expression d'une littérature, c'est là un fait purement accidentel. Aujourd'hui encore le plus grand nombre des langues n'ont produit aucune littérature. Chez les innombrables peuplades de l'Asie centrale, de l'Afrique, de l'Amérique et de la Polynésie, le langage existe à l'état naturel, dans une continuelle combustion; et c'est là qu'il faut aller, si nous désirons observer le développement du langage humain avant qu'il soit gêné et arrêté par des monuments écrits. Ce que nous avons l'habitude d'appeler des langues, les idiomes littéraires de la Grèce, de Rome, de l'Inde, de l'Italie, de la France et de l'Espagne, doivent être regardés comme des formes artificielles plutôt que naturelles du langage; la vie réelle et naturelle du langage est dans les dialectes, et en dépit de la tyrannie des idiomes classiques ou littéraires, le jour est encore bien éloigné où l'on verra se déraciner entièrement les dialectes même de langues aussi cultivées que l'italien et le français. Une vingtaine de dialectes italiens ont été écrits et répandus par la presse; Champollion-Figeac élève à quatorze le nombre des dialectes français les plus remarquables. Le nombre des dialectes du grec moderne est porté par quelques auteurs à soixante-dix; et bien que beaucoup d'entre eux ne soient guère que des variétés locales, néanmoins le tzaconien, par exemple, diffère de la langue littéraire autant que le dorien différait de l'attique. Mais prenons une langue qui, bien que non dépourvue d'une littérature, a moins subi que l'italien ou le français l'influence des auteurs classiques, et nous verrons immédiatement combien est abondante la formation des dialectes. Le frison, qui se parle depuis plus de deux mille ans dans un espace fort limité, sur la côte nord-ouest de l'Allemagne, entre le Scheldt et le Jutland et dans les îles voisines, et qui possède des documents littéraires remontant au douzième siècle, s'est divisé en innombrables patois locaux. « Les choses les plus communes, dit Kohl dans ses *Voyages*, qui sont nommées presque de la même manière dans toute l'Europe, reçoivent des noms complétement différents dans les différentes îles frisonnes. Ainsi, dans l'île d'Amrum, *père* se dit *aatj*; dans les îles Hollins, *baba* ou *babe*; *foder* ou *waar* dans l'île de Syll; *tate* dans bien des districts continentaux, et *oti* ou *ohitj* dans la partie orientale de l'île de Fohr. Bien que ces populations soient à deux milles allemands les unes des autres, ces mots diffèrent plus entre eux que l'italien *padre* et l'anglais *father*. Les noms mêmes de leurs districts et de leurs îles sont complétement différents dans différents dialectes : l'île de *Sylt* s'appelle *Sol*, *Sol* et *Sorl*. » Chacun de ces dialectes, bien qu'à la rigueur un savant frison puisse s'y retrouver, n'est intelligible que pour les paysans de l'étroit district où il est parlé. Ce qu'on appelle, par conséquent, la langue frisonne, ce que l'on trouve dans les grammaires frisonnes, n'est en réalité que l'un de ces patois, le plus important sans aucun doute, et c'est ce qui se retrouve également dans toutes les langues que l'on appelle littéraires.

C'est une erreur de s'imaginer que les dialectes sont partout des corruptions de la langue littéraire; même en Angleterre (1), les patois locaux ont bien des formes qui sont plus primitives que la langue de Shakspeare, et la richesse de leur vocabulaire surpasse, en beaucoup de points, celle du vocabulaire des auteurs classiques de n'importe quelle époque. Les dialectes ont toujours été les sources plutôt que les canaux d'une langue littéraire; tout au moins, ce sont des courants parallèles qui existaient longtemps avant que l'un d'eux prît sur les autres cette prééminence qui est le résultat de la culture littéraire.

Ce que Grimm dit de l'origine des dialectes en général ne s'applique qu'à ceux qui sont produits par l'altération phonétique : « Les dialectes, dit-il, se développent progressivement, et plus nous remontons dans l'histoire du langage, moins ils sont nombreux, et moins leurs caractères sont déterminés. Toute multiplicité provient d'une unité primitive. » C'est bien ce que nous sommes conduits à supposer, si nous fondons exclusivement nos théories sur les matériaux fournis par les idiomes littéraires, tels que le sanscrit, le grec, le latin et le gothique. Sans nul doute, ce sont là des têtes couronnées dans l'histoire du langage; mais de même que l'histoire politique doit être autre chose qu'une chronique des dynasties royales, ainsi l'historien du langage ne doit jamais perdre de vue les couches plus humbles du langage populaire d'où sont sortis les idiomes privilégiés et qui les soutiennent et les entretiennent encore.

Ici, cependant, surgit une difficulté. Comment suivre l'histoire des dialectes? Dans l'ancienne histoire du langage, les dialectes littéraires seuls nous fournissent des matériaux, au lieu que les dialectes parlés sont à peine mentionnés par les auteurs de l'antiquité.

Nous savons, il est vrai, par Pline, que dans la Colchide, il y avait plus de trois cents tribus parlant des dialectes différents, et que les Romains, pour commercer et traiter avec ces peuplades, étaient obligés d'employer cent trente interprètes. Mais qu'étaient ces dialectes? C'est ce que nous ignorons, quoique nous ne puissions douter de leur multiplicité dans un pays qui, même encore aujourd'hui, est appelé « *la Montagne des langues* ». De plus,

(1) Quelques personnes qui se sont habituées à regarder le dialecte du Dorsetshire comme ayant été produit par la corruption de l'anglais littéraire, seront peut-être étonnées d'apprendre que non-seulement c'est un rejeton indépendant de l'anglo-saxon, mais qu'il est plus pur, et, dans quelques cas, plus riche que celui qui a été adopté comme la langue nationale. (Barnes, *Poems in Dorset dialect.*)

dans les temps modernes, quand les missionnaires se sont dévoués à l'étude des langues de tribus illettrées et sauvages, ils ont rarement réussi à apprendre plus d'un seul dialecte; et quand leurs efforts étaient couronnés de succès, ce dialecte, qu'ils avaient mis par écrit et dont ils avaient fait un instrument de civilisation, prenait bientôt une sorte de suprématie littéraire, tandis que les autres restaient à l'état de jargons barbares. Pourtant, c'est aux missionnaires que l'on doit en très-grande partie, sinon entièrement, tout ce que nous savons sur les langues des sauvages, et il est bien à désirer que leur attention se reporte sans cesse sur cet intéressant problème de la vie du langage, qu'eux seuls ont le moyen d'éclaircir. Gabriel Sagard, qui fut envoyé en qualité de missionnaire chez les Hurons en 1626, et qui publia à Paris, en 1631, son *Grand voyage du pays des Hurons*, affirme que parmi les tribus de l'Amérique du Nord, c'est à peine si l'on peut trouver deux villages parlant la même langue, et que dans un même village il n'y a pas deux familles dont la langue ne diffère. Il ajoute (ce qui est important) que leur langage change du jour au lendemain, au point que l'ancienne langue des Hurons est presque entièrement différente de l'idiome actuel. Dans l'Amérique centrale, certains missionnaires cherchèrent à mettre par écrit le langage des tribus sauvages, et composèrent avec grand soin un dictionnaire de tous les mots qu'ils pouvaient saisir. Revenant dans la même tribu après un intervalle seulement de dix ans, ils trouvèrent que ce dictionnaire avait vieilli et était devenu inutile. D'anciens mots étaient tombés en désuétude, de nouveaux mots avaient paru, et, selon toute apparence, la langue était entièrement changée.

Rien ne surprit autant les missionnaires jésuites que le nombre infini des dialectes parlés par les indigènes de l'Amérique. Mais cette multiplicité de langues, bien loin d'être une preuve d'une civilisation avancée, montrait bien plutôt que les diverses races de l'Amérique ne s'étaient jamais soumises, pendant un certain espace de temps, à une puissante concentration politique, et qu'elles n'avaient jamais réussi à fonder de grands empires nationaux. Hervas, il est vrai, réduit tous les dialectes de l'Amérique à onze familles, quatre pour le sud et sept pour le nord; mais cette distribution n'a pu être faite que par cette comparaison attentive et minutieuse, qui nous permet de classer dans la même famille les idiomes parlés dans l'Islande et dans l'île de Ceylan. Dans la pratique les dialectes de l'Amérique sont distincts; les tribus qui les parlent ne peuvent se comprendre entre elles.

Nous entendons les mêmes observations partout où la végétation libre des dialectes a été étudiée par des observateurs intelligents. Si nous jetons les yeux sur l'empire Birman, nous trouvons que le Birman a produit une littérature considérable, et que c'est la langue généralement adoptée, non-seulement dans l'empire Birman proprement dit, mais encore dans le Pégu et dans l'Arracan. Mais les chaînes des montagnes inaccessibles de la péninsule de l'Irraouaddy offrent un asile sûr à beaucoup de peuplades indépendantes qui parlent des dialectes qui leur sont propres; et dans le voisinage de Manipura seulement le capitaine Gordon n'a pas recueilli moins de douze dialectes distincts : « Quelques-uns, dit-il, ne sont pas parlés par plus de trente ou quarante familles, et ils sont pourtant si différents des autres qu'ils sont complétement inintelligibles pour les plus proches voisins. » Brown, l'excellent missionnaire américain, qui a passé toute sa vie à prêcher l'Évangile dans cette partie du monde, nous raconte que quelques tribus qui avaient quitté leur village natal pour aller s'établir dans une autre vallée, ne pouvaient plus se faire comprendre de leurs ascendants après deux ou trois générations (1).

Dans le nord de l'Asie, les Ostiaks, au dire de Messerschmidt, bien que parlant une langue qui est au fond la même partout, ont produit tant de formes et tant de mots particuliers à chaque tribu, qu'à la distance de douze à vingt milles allemands les communications entre eux deviennent excessivement difficiles. Castrén, l'héroïque explorateur des langues de l'Asie septentrionale et centrale, nous assure que plusieurs des dialectes mongols commencent à entrer dans une nouvelle phase de vie grammaticale; et que, tandis que la langue littéraire des Mongols n'a pas de désinence pour les personnes du verbe, ce trait caractéristique du langage touranien s'est révélé dernièrement dans les dialectes parlés des Buriates et dans les idiomes tongous, près de Njert-Schiusk, en Sibérie.

Citons encore une observation du même caractère que nous trouvons dans les *Travaux et scènes de la vie d'un missionnaire dans le sud de l'Afrique*, par Robert Moffat : « La pureté et l'harmonie de leur langage, dit-il, sont conservées par leurs *pitchos* ou meetings publics, par leurs fêtes et leurs cérémonies, aussi bien que par leurs chants et par leurs relations journalières. Chez les habitants isolés du désert il en est tout autrement. Chez eux, il n'y a point de meetings, et bien souvent ils sont forcés de traverser de vastes solitudes. Dans ces occasions, les pères, les mères, et tous ceux qui peuvent porter un fardeau, partent fréquemment pour des semaines, tous à la fois, et abandonnent leurs enfants aux soins de deux ou trois vieillards infirmes. Parmi ces enfants, les uns commencent à balbutier, tandis que les autres peuvent déjà former des phrases entières, et jouant tous ensemble du matin au soir, ces enfants de la nature prennent l'habitude d'un langage à eux. Les plus avancés se mettent à la portée des moins précoces, et ainsi de cette Babel enfantine naît un nouveau dialecte, composé de phrases et de mots hybrides joints ensemble sans règle, et *dans le cours d'une seule génération tout le caractère de la langue se trouve changé.* »

Telle est la vie du langage dans l'état de nature; et

(1) Max Müller, *Lettre sur les langues touraniennes*, p. 114.

nous avons le droit de conclure qu'ainsi se sont développées les langues, qu'il nous est possible de connaître seulement après qu'elles ont subi le joug de la littérature. Il n'est pas besoin d'une littérature écrite ou classique pour donner à un dialecte la primauté sur beaucoup d'autres, et à ses caractères particuliers une légitime prépondérance. Les discours prononcés dans les assemblées publiques, les ballades populaires, les lois nationales, les oracles religieux, exercent la même influence, bien qu'à un moindre degré ; ils servent comme de digues au courant du langage et l'empêchent de se répandre sans cesse dans les innombrables canaux des dialectes, et ils donnent la permanence à certaines formes qui, sans ces influences extérieures, n'auraient eu qu'une existence éphémère. Quoique nous ne puissions pas encore aborder complétement le problème de l'origine du langage, nous pouvons voir clairement dès à présent que, quelle qu'ait été cette origine, la première tendance du langage a été vers une variété sans bornes. Contre cette tendance, cependant, il y a eu, dès le principe, un frein naturel qui a préparé le développement des langues nationales et littéraires. La langue du père devint la langue d'une famille ; la langue d'une famille celle d'un clan. Dans un seul et même clan, les différentes familles conservaient entre elles leurs expressions et leurs formes particulières ; elles créaient de nouveaux mots, dont quelques-uns si étranges et si bizarres, que le reste de la communauté pouvait à peine les comprendre. De telles expressions étaient naturellement supprimées dans les grandes réunions où tous les membres du clan venaient prendre part à des discussions générales, de même que nous supprimons, nous aussi, les locutions provinciales et les mots familiers. Mais on s'affectionnait d'autant plus à ces mots, autour du feu de chaque tente, à mesure que le dialecte général de la tribu prenait un caractère plus déterminé. Puis apparaissaient les dialectes des différentes classes : des domestiques, des palefreniers, des bergers, des soldats. Les femmes avaient aussi leurs mots pour le ménage, et une génération nouvelle ne manquait pas de se faire une phraséologie plus vive portant son empreinte. Nous-mêmes, dans ce siècle littéraire, séparés comme nous le sommes par des milliers d'années de ces premiers pères du langage, nous ne parlons pas chez nous comme nous parlons en public. Les mêmes circonstances d'où sort la langue générale d'une tribu, en tant qu'elle diffère des dialectes des familles, produisent sur une plus vaste échelle les langues d'une confédération de clans, de colonies ou de nationalités naissantes. Avant qu'il y ait une langue nationale, il y a toujours des centaines de dialectes ou de patois, dans les districts, les villes, les villages, les clans et les familles ; et bien que les progrès de la civilisation et de la centralisation tendent à en réduire le nombre et à en affaiblir les traits, ils ne les ont pas encore fait disparaître, même de notre temps.

Portons maintenant nos regards sur ce qu'on appelle communément l'histoire, mais ce qui devrait être appelé le développement naturel du langage, et nous verrons aisément qu'il consiste en grande partie dans le jeu des deux principes que nous venons d'examiner, l'*altération phonétique* et le *renouvellement* ou le *développement dialectal*. Prenons les six langues romanes qu'on a l'habitude d'appeler les filles du latin. Je ne vois pas d'inconvénient à ces noms de *mère* et de *fille* appliqués aux langues, pourvu que nous ne laissions pas des termes en apparence si clairs et si simples couvrir des conceptions vagues et obscures. Or, si nous appelons la langue italienne fille du latin, nous ne voulons nullement attribuer à l'italien un nouveau principe de vie. Pas un seul radical nouveau n'a été créé pour le former ; l'italien est du latin sous une nouvelle forme, du latin moderne, ou bien le latin est de l'italien ancien. Les noms de *mère* et de *fille* marquent seulement différentes périodes dans le développement d'une langue qui reste substantiellement la même. Dire que le latin est mort en donnant naissance à sa fille, c'est encore faire de la mythologie, et l'on pourrait facilement prouver que le latin était une langue vivante, quand depuis longtemps déjà l'italien avait appris à voler de ses propres ailes. Seulement voyons clairement ce que nous entendons par le latin. Le latin classique est un des nombreux dialectes parlés par les habitants aryens de l'Italie ; c'était le dialecte du Latium, dans le Latium le dialecte de Rome, à Rome le dialecte des patriciens. Il fut fixé par Livius Andronicus, Ennius, Nævius, Caton et Lucrèce, et poli par les Scipions, les Hortensius, les Cicéron ; ce fut la langue d'une classe limitée, d'un parti politique et d'une secte littéraire. Avant eux, la langue de Rome a dû éprouver des fluctuations et des changements considérables. Polybe nous dit (III, 22) que les Romains les plus instruits ne pouvaient traduire sans difficulté les anciens traités entre Rome et Carthage ; Horace avoue (*Ep.* II, I, 86) qu'il ne comprenait pas les vieux poëmes saliens, et il donne à entendre qu'aucun de ses contemporains n'était plus avancé que lui. Quintilien dit (I, VI, 40) que les prêtres saliens eux-mêmes pouvaient à peine comprendre leurs hymnes sacrés. Si les plébéiens avaient eu le dessus au lieu des patriciens, le latin eût été fort différent de ce qu'il est dans Cicéron, et nous savons que Cicéron lui-même, ayant été élevé à Arpinum, fut obligé, quand il commença à fréquenter la haute société, et qu'il eut à écrire pour ses nouveaux amis les nobles, de se débarrasser de quelques provincialismes, tels que l'habitude de laisser tomber l'*s* à la fin des mots.

Après avoir été adopté comme la langue de la législation, de la religion, de la littérature et de la civilisation générale, le latin classique devint fixé et immobile. Il ne pouvait plus se développer, parce qu'il ne lui était plus permis de changer ni de dévier de sa correction classique ; il était poursuivi par son propre fantôme. Les dialectes littéraires, ou ce qu'on appelle généralement les langues classiques, achètent leur grandeur tempo-

raire au prix d'une décadence inévitable. Ils sont comme des lacs stagnants à côté de grands fleuves. Ils forment des réservoirs de tout ce qui était jadis vive et courante parole, mais ils ne sont plus entraînés par un flot puissant. Parfois il semble que le fleuve tout entier du langage se perde dans ces lacs, et c'est à peine si nous pouvons distinguer les maigres ruisseaux qui coulent encore au fond du lit principal. Mais si plus bas, c'est-à-dire plus tard dans l'histoire, nous trouvons un nouveau corps de langage stationnaire, formé ou en voie de formation, nous pouvons être sûrs que ses affluents ont été ces mêmes petits ruisseaux, qui s'étaient presque dérobés à notre vue. Ou bien il serait peut-être plus exact de comparer un idiome classique ou littéraire à la surface glacée d'une rivière, brillante et unie, mais dure et froide. C'est le plus souvent par des commotions politiques que cette glace des langues les plus polies et les plus cultivées est brisée et emportée par les eaux qui surgissent au-dessous. C'est dans les temps où les classes supérieures de la société sont écrasées dans des luttes religieuses et sociales, quand elles s'allient aux classes inférieures pour repousser l'invasion étrangère; quand les occupations littéraires sont découragées, les palais brûlés, les monastères pillés et les demeures de la science détruites. C'est alors que les dialectes populaires ou vulgaires, ainsi qu'on les appelle, qui avaient formé une sorte de sous-courant, surgissent tout à coup de dessous la surface cristalline du langage littéraire, et charrient, comme les eaux au printemps, les lourds glaçons de l'époque précédente. Dans des temps plus tranquilles, on voit surgir une nouvelle et populaire littérature dans une langue qui *semble* avoir été formée par des conquêtes ou des révolutions, mais qui, en réalité, existait et se développait depuis longtemps déjà, et que les événements historiques ont produite au jour, déjà toute formée. De ce point de vue, il nous est facile de voir qu'aucune langue littéraire ne peut jamais être appelée la mère d'une autre langue. Aussitôt qu'une langue cesse de pouvoir se modifier indéfiniment et de pouvoir répondre instantanément à tous les besoins de l'esprit et du cœur, sa vie naturelle se change en une existence purement artificielle. Elle peut vivre encore longtemps; mais, tandis qu'on la prend pour le tronc de l'arbre, elle n'est en réalité qu'une branche rompue et fanée qui se sépare insensiblement de la tige d'où elle était sortie. Les sources de l'italien ne sauraient être trouvées dans la littérature classique de Rome, mais dans les dialectes populaires de l'Italie. L'anglais n'a pas été formé seulement de l'anglo-saxon du Wessex, mais des dialectes parlés dans toutes les parties de la Grande-Bretagne avec toutes leurs différences locales, et modifiés à différentes époques par l'influence du latin, du danois, du normand, du français et d'autres éléments étrangers. Plusieurs des patois locaux de l'Angleterre, tels qu'ils sont parlés aujourd'hui, sont d'une grande importance pour l'étude critique de l'anglais, et un prince français qui habitait naguère l'Angleterre s'est fait beaucoup d'honneur en recueillant ce qui peut être encore sauvé des patois anglais. L'hindoustani n'est pas la fille du sanscrit, tel que nous le trouvons dans les Védas ou dans la littérature postérieure des brahmanes; c'est une branche de l'idiome parlé de l'Inde, sortie de la même tige d'où sortait le sanscrit au moment où il conquit pour la première fois son indépendance littéraire.

Traduit de l'anglais par ODYSSE-BAROT.

— La fin au prochain numéro. —

HISTOIRE DES LÉGISLATIONS COMPARÉES.

COURS DE M. ÉDOUARD LABOULAYE.

(COLLÉGE DE FRANCE.)

(Voy. les nos 2, 3, 5, 6, 7, 9, 10, 14, 19, 20, 24, 25, 30, 32, 33, 35, 38, 39 et 40.)

XIII.

Hamilton (suite).

En 1789, Washington fut nommé président. Sa position était difficile. Son premier soin fut de s'entourer des hommes en qui il avait confiance, mais il le fit avec une grande modération. Dans un gouvernement nouveau, au lendemain d'une révolution, quand tout était encore en suspens, il fallait ménager des partis que la paix ferait peu à peu disparaître. Washington appela dans son cabinet les hommes des opinions les plus opposées, les chefs de partis, afin que, s'il y avait division, elle fût secrète, qu'on n'agitât pas le pays, qu'on ne remuât point les passions. Il fallait que le pouvoir, le sénat et la chambre donnassent à l'Amérique l'exemple de l'accord et de l'union. C'est ainsi qu'il appela dans son cabinet Jefferson, le chef du parti démocratique, qui trouvait qu'on n'avait pas assez donné à l'indépendance des Etats, et Hamilton, qui trouvait qu'on n'avait pas donné assez à la puissance centrale; il leur adjoignit le général Knox et Jay, ses deux vieux amis.

Dans ce cabinet, le poste le plus difficile, le ministère qui demandait le plus d'habileté et de travail, c'était le ministère des finances, car, à vrai dire, l'Union avait des finances qui n'en étaient pas. Il n'y avait plus de crédit, on n'avait qu'un papier sans valeur, il fallait tout créer, et tout créer dans un pays qui n'était pas centralisé, où il n'y avait pas de statistique, où l'on ne savait ni le chiffre des dépenses ni celui des ressources, c'est là que commence le troisième acte de la vie d'Hamilton. La conduite qu'il avait tenue au congrès, lors de la liquidation des pensions des officiers, avait fait voir à tout le monde que cet homme, qui connaissait si bien la guerre, était capable de faire un financier; aussi Robert Morris, le financier de la confédération, désigna-t-il Hamilton comme le seul homme capable de dissiper le chaos. Hamilton entreprit de créer tout un système financier en Améri-

que. C'est là une œuvre qui aurait pu demander la vie d'un homme, et en peu de temps il réussit.

Son secret était simple. Payer, ce n'était pas possible; mais quand un État ne peut pas payer ses créanciers, il peut au moins leur donner des garanties et remettre entre leurs mains un titre négociable. Toute la question est que le prix du marché n'équivale pas à une banqueroute faite aux créanciers. Le gouvernement fédéral ne pouvait trouver dans sa caisse ce qui n'y était pas, mais à force d'honnêteté et de soin, il pouvait arriver à relever son crédit. Hamilton proposa tout d'abord de ne pas faire banqueroute, de reconnaître les titres tels qu'ils existaient et de les payer. Cela semble aujourd'hui tout simple, mais à cette époque le gouvernement n'avait à sa disposition qu'un papier qui perdait 80 pour 100, et l'on se croyait patriote en proposant de forcer les créanciers de l'État de prendre au pair ce papier déprécié. Payer aux créanciers leur capital intégral c'était, disait-on, leur accorder *plus qu'ils n'avaient droit d'espérer;* c'était une dilapidation. Hamilton déclara qu'il fallait tout payer. Cette proposition si simple il ne la fit adopter qu'avec des difficultés extrêmes; il fallut l'influence de Washington pour que Jefferson se résignât à ce que l'Amérique payât ses dettes. On reconnut donc la dette totale de l'Amérique, on affecta au payement de cette dette les droits de douane, et il fut certain qu'après un nombre d'années qui ne serait pas très-considérable l'Amérique se serait acquittée intégralement.

De plus, Hamilton ne voulut pas qu'il y eût des dettes particulières à chacun des treize États. Les dettes des États avaient été contractées par la révolution; il proposa de les unifier toutes et d'en faire la dette fédérale. Pour les démocrates c'était empiéter sur la puissance des États. Nouvelle querelle avec Jefferson, qui avoue naïvement que dans le cabinet de Washington, lui et Hamilton étaient comme deux coqs.

Une fois cette proposition adoptée, et elle ne le fut qu'à une très-petite majorité, Hamilton voulut rétablir la circulation métallique, la chose la plus difficile du monde. Le début des assignats est toujours agréable; comme les prix s'élèvent peu à peu, il semble que chacun s'enrichisse, hormis les rentiers, dont nul ne se soucie quand on n'en a pas besoin. On est dans cette erreur aujourd'hui aux États-Unis. Mais le jour où le change devient défavorable, où il n'y a plus de commerce avec l'étranger, alors il faut que chacun liquide sa situation et perde des bénéfices imaginaires; c'est une des épreuves les plus périlleuses par lesquelles un peuple puisse passer. Il y faut venir cependant, car il n'y a de commerce possible avec les peuples voisins que sur le pied d'égalité; et pour cela il faut une commune mesure de marchandises, c'est-à-dire une monnaie métallique, ou un papier échangeable contre monnaie métallique.

Hamilton proposa de rétablir la circulation métallique, et pour y parvenir, il fonda la banque des États-Unis. Elle fut supprimée quarante ans plus tard par des jalousies provinciales, sous le général Jackson. Grâce à ses efforts, Hamilton trouva moyen de ressusciter le crédit. Les renseignements qu'il se procura, les comités dont il s'entoura, les rapports qu'il fit au congrès lui donnèrent bientôt la réputation du plus habile financier du continent. Il eut un grand mérite, ce fut d'être le théoricien et le praticien de cette résurrection financière. Le système financier des États-Unis date de lui. C'en serait assez pour faire la gloire d'un homme.

Hamilton resta ministre des finances jusque sous la seconde présidence de Washington; il avait été de ceux qui avaient senti la nécessité que Washington fût une seconde fois président. Mais une fois les finances rétablies, il demanda à se retirer du cabinet. Il en sortit en 1795, à l'âge de trente-huit ans. Ministre des finances, liquidateur d'une dette énorme, il avait rétabli la fortune de l'Amérique, mais il avait oublié de faire la sienne. Le pays n'avait plus besoin de lui; Hamilton avait une nombreuse famille, il trouva qu'il était temps de penser à lui-même, et il reprit la profession d'avocat. Il emporta tous les regrets et toute l'amitié de Washington, et cette amitié était si grande, que, lorsque Washington adressa ses adieux à l'Amérique, le testament le plus beau que jamais magistrat ait légué à un peuple libre, il voulut que ce travail fût revu par Hamilton. Certes c'était une grande preuve de confiance chez Washington, que de s'adresser à Hamilton pour expliquer aux Américains tout ce qu'il avait fait dans sa magistrature, et pour laisser à l'Amérique des conseils excellents sur la manière de pratiquer la constitution. On a le manuscrit de cette adresse écrit en entier de la main de Washington, c'est la rédaction définitive, et qu'il a fait sienne; mais il y a dans ce morceau des appels à la concorde, à l'union, à la nécessité d'avoir un pouvoir énergique, qui semblent sortis de la main d'Hamilton.

Rentré dans la vie privée en 1795, Hamilton n'en sortit que dans une circonstance mémorable. En 1796, il y eut entre la France et les États-Unis une querelle peu honorable pour le Directoire, et sur laquelle les Américains nous ont laissé des détails qu'on ne trouve pas dans nos histoires de la révolution. Dans cette querelle, le ministre des affaires étrangères du Directoire, M. de Talleyrand, et la question d'argent jouent un triste rôle. Quoi qu'il en soit, les choses en vinrent au point que l'Amérique menacée crut nécessaire de réunir une armée. Le président Adams offrit le commandement de cette armée à Washington, mais le général déclara qu'il n'accepterait qu'à la condition qu'on lui donnerait comme inspecteur général Hamilton; et il le fit passer avant des officiers beaucoup plus anciens.

Ce fut Hamilton qui organisa cette armée, et à la mort de Washington, en 1799, ce fut lui qui fut général en chef, quoiqu'il n'en eût pas le titre officiel, et que dans la vie civile il ait toujours gardé le nom de colonel.

Le 18 brumaire amena au pouvoir le général Bona-

parte, qui arrangea l'affaire ; il avait assez de besogne sur le continent.

Rentré dans la vie privée en 1801, Hamilton assista à la chute de ses espérances. Le parti auquel il appartenait, l'idée qu'il avait défendue, qu'avait défendue Adams en l'exagérant, l'idée d'un pouvoir central supérieur aux États, fut condamnée par l'avénement de Jefferson à la présidence. Hamilton se consacra dès lors tout entier à sa profession d'avocat, et il y acquit une très-grande réputation. Un homme qui avait été ministre des finances, administrateur et organisateur d'armée, était un des esprits les mieux faits pour comprendre les affaires ; nous savons qu'il parlait admirablement bien et qu'il joignait à cette faculté une force de travail extraordinaire. Deux auteurs français, Emerigon et Valin, étaient ses auteurs favoris.

Hamilton semblait en avoir fini avec la vie politique, lorsqu'en 1804 il eut une querelle avec un homme qui occupait une grande position en Amérique, le colonel Aaron Burr, qui était en ce moment même vice-président des États-Unis, et qui avait disputé la première place à Jefferson. Burr se présentait pour être gouverneur de l'État de New-York. Il se plaignit qu'Hamilton l'avait déclaré un homme dangereux ; et peu satisfait de ce jugement d'Hamilton, qui avait parfaitement le droit de le porter, il le provoqua en duel. Nous savons quelle fut l'agitation d'Hamilton. Il ne craignait pas le duel ; mais, suivant lui, se battre, c'était violer les lois de Dieu et du monde. Puis il avait des enfants, une femme qu'il aimait beaucoup, et même, il faut le dire à son honneur, des créanciers. Il avait besoin de vivre, non pour lui, mais pour d'autres. Hamilton se tira d'affaire comme on fait en pareille circonstance, il se dit qu'il était soldat, qu'il perdrait toute influence s'il ne se battait pas, et il se décida à se battre, en disant à ses amis qu'il laisserait Aaron Burr tirer deux fois sur lui, et que, quant à lui, il ne tirerait pas. C'était sa façon de concilier l'honneur et le devoir.

Le mercredi 11 juillet 1804, Aaron Burr traversa le North River pour gagner le New-Jersey ; il y trouva Hamilton accompagné de M. Pendleton et du docteur Hosack, un des médecins les plus considérables de New-York. Voici le récit que le docteur nous a laissé de ce duel :

« Burr tira le premier, la balle frappa Hamilton au côté droit, passant au travers des vertèbres. Quand la balle le toucha, le *colonel* se dressa involontairement sur les pieds, tourna à gauche ; à ce moment son pistolet fit feu, et le colonel tomba sur la face.

» Je courus, et je le trouvai assis à terre, soutenu dans les bras de Pendleton. Il eut assez de force pour me dire : *Docteur, c'est une blessure mortelle ;* puis il s'évanouit, et nous le crûmes mort.

» On le mit dans la barque, où il resta insensible jusqu'à ce qu'on se fût éloigné de terre d'environ cinq cents toises ; nos soins le rappelèrent à la vie ; il dit : *ma vue est trouble.* Sa vue s'éclaircit, et apercevant le pistolet qu'il avait tenu (ne sachant pas qu'il avait tiré), il dit : Prenez garde à ce pistolet, il est chargé et armé ; il pourrait partir et causer quelque malheur. Pendleton sait que je n'avais pas l'intention de tirer *sur lui.*

» En approchant de la rive, il me dit : *Envoyez chercher madame Hamilton, et prévenez-la peu à peu, mais laissez-lui de l'espérance.*

» Il vécut jusqu'au lendemain deux heures ; toute son inquiétude était pour sa femme accablée et pour ses enfants. Il m'en parlait fréquemment, en ne les appelant que *ma femme bien-aimée, mes chers enfants.* Si terrible que fût sa situation, son énergie en triomphait. Une seule fois seulement, à la vue de ses petits enfants amenés près de son lit, son courage l'abandonna. Il ouvrit les yeux, regarda ses enfants, puis ferma les yeux jusqu'à ce qu'on les eût emmenés. Lui seul pouvait calmer l'égarement de leur mère : *Chère Élisa, souvenez-vous que vous êtes chrétienne,* telles étaient les paroles qu'il lui adressait d'une voix ferme, mais pleine de sensibilité. »

Ainsi mourut misérablement, à quarante-sept ans, un homme qui avait joué un si beau rôle dans l'Amérique et qui semblait appelé par son âge à rendre encore des services. Soldat, écrivain, homme politique, financier, avocat, on l'avait trouvé au niveau de toutes les situations, toujours le même ; gai, ardent, résolu, aussi tranquille sur un champ de bataille qu'à la barre des tribunaux de New-York, et aussi résolu comme avocat que comme capitaine. Ce fut en Amérique un grand deuil, d'autant plus qu'on n'estimait pas l'homme avec lequel il s'était battu, mauvaise opinion que celui-ci justifia quelques années plus tard. En 1807, on le trouve engagé dans une entreprise qui pouvait amener une révolution aux États-Unis ; il avait eu l'intention d'entraîner des États de l'Ouest, de se rendre maître de la Nouvelle-Orléans et de conquérir le Mexique à son profit.

Un des amis d'Hamilton, Fischer Ames, écrivit une notice sur la mort de son ami ; il le compare à Germanicus enlevé à l'amour du peuple romain ; il ajoute que l'Amérique savait ce qu'elle avait perdu par ce qu'Hamilton avait fait pour elle, mais qu'elle ne savait pas ce qu'il pouvait faire encore pour la servir. La pensée est noble et belle ; mais quel que fût le génie et le patriotisme d'Hamilton, son temps était passé. Il arrive toujours aux hommes qui remettent l'ordre non-seulement dans les finances mais dans la société, que s'ils ne se dépêchent pas de mourir, la nouvelle génération oublie ce qu'ils ont fait et ne voit que les défauts de l'édifice. C'est l'histoire d'Hamilton. Le peuple américain, qui jouissait de la liberté, oubliait ceux à qui il la devait ; le parti démocratique, qui avait à sa tête des hommes jeunes, ardents, dédaignait Hamilton comme un fédéraliste, c'est-à-dire un adversaire de l'indépendance provinciale et presque un ennemi du pays.

Mais si l'histoire peut dire que l'Amérique a été plus généreuse pour des favoris qu'elle ne l'a été pour Hamilton, faut-il le plaindre? Sa vie, après tout, n'est-elle pas une des plus belles qu'on puisse concevoir? Quant à moi, je plains beaucoup les hommes qui vivent dans un pays où il n'y a pas de liberté. Un homme de talent, un patriote qui naît aujourd'hui en Pologne ou à Venise, voilà celui qui me semble malheureux. Comprendre la liberté, l'aimer et ne pouvoir la servir, voilà ce que j'ap-

pelle être victime du sort. Mais lutter dans un pays libre, combattre des adversaires, injustes et violents peut-être, mais les combattre en pleine lumière, avec le pays et l'avenir pour juges, être victorieux aujourd'hui, vaincu demain, ceci c'est la vie, il ne faut pas s'en plaindre, et je crois qu'Hamilton pouvait se trouver heureux. Il avait eu la vie la plus intense, la plus active et en même temps la plus belle et la plus noble qu'on puisse rêver. Soldat, il avait combattu pour l'indépendance de la patrie ; législateur, il avait fondé cette constitution qui devait faire le bonheur de la nation ; ministre, il avait rétabli la fortune et le crédit de l'Amérique. Il avait lutté à la tribune et sur les champs de bataille ; il avait été honoré de la confiance et de l'amitié de Washington. Le rêve de l'enfant s'était réalisé.

Ajoutez que sa conscience devait lui rendre justice ; il avait été le véritable ami du peuple, ne le flattant jamais, faisant appel à sa raison, ne se lassant jamais de lui dire la vérité, ne se faisant jamais le complaisant des passions du moment ; enfin il mourait jeune, plein de gloire et laissant après lui les plus beaux souvenirs. Car qu'y a-t-il de plus beau que la vie d'un homme sur le tombeau duquel on peut écrire : « Celui-là n'a aimé que la patrie, la justice et la liberté. »

XIV.

Madison.

Messieurs,

La révolution américaine a passé par trois phases distinctes. Il y a pour ainsi dire trois actes dans ce grand drame qui a commencé par l'émancipation des colonies et qui a fini par l'installation du gouvernement libre de 1789.

Dans la première partie, celle qui s'étend de 1763 à 1775, on reste dans les limites de la légalité. L'Angleterre élève des prétentions contre lesquelles les Américains protestent. On se querelle, et peu à peu on se fait à l'idée de séparation. A cette époque, les acteurs principaux sont des avocats, des gens qui parlent, qui écrivent; c'est James Otis à Boston, Patrick Henry dans la Virginie. En Angleterre, c'est Franklin qui défend les droits de ses compatriotes. Washington est encore dans l'ombre, et l'on ne pense pas à la guerre. Cette époque, nous l'avons étudiée l'an dernier.

Le second acte commence au congrès révolutionnaire de 1775, et va jusqu'à la fin de 1782. C'est le règne de la guerre, l'épée est tirée du fourreau, Washington prend le premier rang dans le cœur de ses compatriotes. Il y a cependant des hommes qui parlent et écrivent, Samuel et John Adams, Jefferson, le rédacteur de la déclaration d'indépendance et quelques autres. Cette époque, nous l'avons étudiée dans le premier semestre.

Puis vient le troisième acte du drame. Il y a un gouvernement impuissant ; la confédération n'est pas assez forte pour réunir en un faisceau le peuple des États-Unis. C'est alors que de nouveaux acteurs paraissent sur la scène. Ce sont des hommes arrivés pendant la révolution, qui n'ont pas connu la puissance anglaise, qui sont animés de l'esprit révolutionnaire, et qui veulent donner à leur pays non pas la centralisation mais l'unité. Ce sont des jeunes gens. C'est Hamilton qui a trente ans à peine, Madison qui a trente-six ans. Les gens qui ont fait la révolution ont tellement lutté contre la tyrannie, qu'ils en ont pris l'horreur du pouvoir, comme les hommes qui luttent contre la superstition finissent par avoir l'horreur de la religion. Capables de tout détruire, ils sont incapables de rien fonder. Il faut que des hommes plus modérés, des hommes qui n'ont pas eu à souffrir de la lutte avec l'Angleterre, des jeunes gens prennent à leur tour la direction des affaires. C'est Hamilton et Madison qui ont le plus contribué à la constitution. Je vous ai fait la biographie d'Hamilton, je vous parlerai aujourd'hui de Madison et d'un vieillard qui couronna sa vie en se faisant le champion de la constitution, c'est Franklin.

Madison était né en 1751 dans le comté d'Orange, en Virginie, il appartenait à une de ces familles riches qui vivaient sur leurs terres comme la *gentry* anglaise. Il reçut une excellente éducation, et joua de bonne heure un rôle important dans l'État. Dans les pays de population nombreuse, dans les grandes villes, il y a souvent beaucoup d'hommes capables qui sont étouffés dans la foule et ne peuvent se faire un nom ; mais dans les pays clair-semés où l'administration communale est remise entre les mains des familles les mieux assises, un homme peut réussir de très-bonne heure, et c'est ainsi qu'en Amérique comme en Angleterre, on s'habitue fort jeune à la pratique des affaires publiques.

Élevé à Princeton, dans le New-Jersey, Madison revint en Virginie en 1773, et se fit inscrire au barreau. En 1776, on le mit dans la convention qui rédige la constitution de Virginie. Il y fit ses premières armes, et il lui est arrivé cette singulière fortune, que cinquante-trois ans plus tard il put réformer cette constitution qu'il avait faite étant jeune homme. En 1780, on l'envoie au congrès. Ce fut le commencement de sa vie politique. Il se trouva auprès d'Hamilton, partisan, comme lui, de l'unité nationale, et dans cette assemblée il rendit de véritables services.

Après la paix de 1781, vous vous rappelez que, faute de ressources, le congrès se trouva dans l'impossibilité d'agir aussi bien à l'intérieur qu'au dehors. Hamilton demandait aux États de laisser établir un impôt de douane qui aurait donné au congrès un élément de puissance, l'argent. Ce fut Madison qu'en 1783 on chargea de rédiger l'adresse qui sollicitait les États de faire ce sacrifice. Cette adresse est restée célèbre. Rarement on a parlé un langage plus noble, rarement on a mieux fait sentir à un pays qu'il a des devoirs à remplir et que l'honnêteté est son plus grand intérêt.

Madison sortit du congrès en 1783. Pendant la révolu-

tion on avait pris une telle crainte du despotisme, les esprits s'étaient tellement montés contre l'Angleterre, que l'on redoutait toujours que les excellents bourgeois du congrès ne devinssent des tyrans et ne voulussent s'éterniser au pouvoir. On imagina donc de décider que personne ne resterait plus de trois ans de suite dans le congrès. Il y eut ce qu'on appela le système de rotation; en d'autres termes, quand un homme avait fait son apprentissage politique, on le renvoyait pour le remplacer par un nouveau député qui ne savait rien. C'est un mauvais système auquel les Américains, qui sont des gens pratiques, ont depuis longtemps renoncé. La politique est un métier qui demande un apprentissage comme tous les métiers, et plus un homme y vieillit, plus il peut rendre de services.

En Virginie, il fut donné à Madison d'attacher son nom à un des actes les plus considérables de la révolution américaine, un de ceux qui ont eu le plus d'influence sur les destinées de l'Amérique, et qui, selon moi, est appelé à avoir une action décisive sur les destinées du continent européen. La Virginie avait été constituée en vertu d'une charte. On avait eu soin d'y établir des immunités pour l'Église anglicane; on avait décidé que les citoyens contribueraient à l'entretien du culte national, sans égard à leur croyance ni à leur confession. Le résultat de ce privilége avait été ce qu'il est dans tous les pays où il y a une Église d'État. L'Église était restée attachée au pouvoir qui la payait, et le peuple avait pris en horreur cette Église qui, au commencement de la révolution, s'était trouvée royaliste quand tout le monde était républicain. Il y avait donc peu de sympathie pour cette Église. Or, un homme qui n'était pas un bon chrétien, il faut l'avouer, mais qui était un grand ami de la liberté, Jefferson, proposa un bill pour l'établissement de la liberté religieuse. C'est à lui que se rattache un mouvement, qui aujourd'hui ne fait que commencer chez nous. Jefferson partait d'une idée parfaitement juste, mais que des siècles de préjugés ont obscurcie en Europe, c'est qu'il y a certaines choses qu'il n'appartient pas à l'État de régler, et parmi ces choses, les rapports de l'homme à Dieu, les droits de la conscience; il faut donc mettre en dehors de la politique la liberté de conscience; or, cette liberté implique nécessairement pour chacun le droit de se réunir avec ceux qui pensent de la même façon, et par conséquent le devoir de payer son Église, sans demander à un tiers qui pense autrement que lui de contribuer à l'entretien d'un culte qui n'est pas le sien. Cette idée fut accueillie avec un certain étonnement dans l'assemblée de Virginie; on ne voulait pas aller aussi loin que le demandait Jefferson. Le bill fut ajourné. L'année suivante, Jefferson fut envoyé en France; Madison reprit la question. Madison était un homme qui n'était pas de la trempe de Jefferson. C'était un esprit modéré, et qui, à cause de sa modération même, faisait réussir les causes auxquelles il s'attachait. Il emporta le vote de ce bill, qui fut dès lors la loi de la Virginie.

Peu à peu cette loi fut adoptée par les États voisins, et c'est seulement en 1835 que le Massachusetts, le dernier de tous les États de l'Union, a adopté la liberté religieuse. Mais aujourd'hui qu'on jouit pleinement de cette liberté, on se demande comment, pendant si longtemps, on a refusé ce qui est l'avantage de l'Église, des fidèles, et, en dernière analyse, de la religion et de l'État.

Dans cette assemblée de Virginie, Madison continua l'œuvre qu'il avait commencée dans le congrès. Il voulait arriver à constituer un pouvoir central, à fondre les intérêts communs des treize colonies, de façon à donner à l'Amérique cette tête qui lui manquait. L'Amérique, en effet, était alors un grand corps qui n'avait pas de tête. La Virginie avait intérêt à ce que le commerce fût réglé d'une façon uniforme. Ce n'était pas un pays commercial; par conséquent elle avait à souffrir des droits particuliers que mettaient à l'entrée les États qui lui fournissaient les marchandises de l'Europe et des colonies. De plus, la Virginie avait des querelles avec le Maryland pour le règlement des eaux communes aux deux pays. Ce fut Madison qui proposa de former une convention où les délégués des États intéressés dans cette question feraient une législation uniforme pour toutes les parties. C'est ce qu'on a appelé la convention d'Annapolis. C'était là qu'en 1785 Madison se trouva auprès d'Hamilton.

Dès le premier jour, Hamilton sentit qu'on ne pouvait rien faire; mais il était possible de profiter de cette situation pour déclarer au pays qu'il n'y avait de salut qu'autant qu'on ferait une constitution, et que c'était au peuple, et non aux États particuliers, qu'il appartenait de la faire. Hamilton proposa donc une convention qui se tiendrait à Philadelphie, et qui rédigerait la constitution à adopter par le peuple. Madison concourut à ce projet d'où devait sortir la grandeur de l'Amérique. Il rentra ensuite en Virginie. La Virginie était l'État qui avait amené la révolution. L'agitation politique était dans le Massachusetts, mais la Virginie, par son importance, la richesse de ses habitants, la grande figure que faisaient ces riches propriétaires avec leurs nègres ou leurs attachés, n'avait pas joué un moins grand rôle. C'était là qu'était l'aristocratie coloniale.

Si la Virginie se prononçait pour la révision, les autres États devaient la suivre. Madison finit par emporter toutes les voix, et, le 4 décembre 1786, la Virginie déclara, avant tous les autres États, qu'elle voulait une réforme de la constitution, et elle nomma des délégués à la future convention. Ce fut à la sagesse de Madison qu'on dut de voir figurer le nom de Washington sur cette liste, et ce grand nom entraîna tous ceux qui pouvaient hésiter. Ce sont certainement là de beaux services rendus par un homme de trente-cinq ans.

Madison en fut récompensé en voyant son nom porté également sur la liste. Il fut envoyé le quatrième à la convention fédérale. Il prit dans cette convention un rôle remarquable. Il sentit d'abord qu'il se faisait là une grande

expérience; il s'agissait de savoir si la république était possible sur un immense territoire. Il n'y avait pas d'exemple d'un tel fait dans l'histoire. L'antiquité nous montre des petites villes qui vivent en république, mais le système de l'antiquité est municipal. Quand Rome a voulu devenir une grande république, elle est devenue un empire, une démocratie sans représentation, sans garanties politiques, et complétement à la merci de la soldatesque. Les Pays-Bas n'avaient été qu'une collection de petites républiques, et n'avaient pas su se donner l'unité nécessaire pour faire un grand pays. L'Amérique cependant voulait être un grand pays. Madison sentait cela, et cherchait à organiser de la meilleure façon possible le pouvoir national, de façon qu'on pût constituer une république. C'était sa pensée, qu'il assistait à une œuvre considérable, décisive pour l'Amérique et pour l'humanité. Aussi, tandis que ses collègues s'occupaient de ce qu'ils avaient à faire dans l'assemblée, il consacrait ses nuits à tenir un procès-verbal très-exact de ce qui s'y disait. Et ce procès-verbal, connu sous le nom de *Papiers de Madison*, publié cinquante ans plus tard, est aujourd'hui un des meilleurs commentaires de la constitution.

Du reste, à ce moment, les idées de Madison se rapprochaient de celles d'Hamilton. Hamilton rêvait une république aristocratique; l'Angleterre avec un président au lieu d'un roi, et des sénateurs viagers au lieu de lords héréditaires. Madison, au contraire, voulait une organisation entièrement démocratique, mais avec un pouvoir exécutif très-fort et deux chambres. Il regardait l'institution d'une seule chambre comme mortelle pour la république. Il voulait, en outre, un pouvoir judiciaire indépendant; en deux mots, un gouvernement assez fort pour maintenir l'unité, mais impuissant à écraser l'indépendance locale.

C'est lui qui eut la conception la plus nette de la constitution qui pouvait le mieux convenir aux États-Unis. Ce n'était pas un esprit de grande portée, mais il avait cette sagesse qui, en politique, est la vertu principale.

Lorsque après quatre mois de travail on vota cette constitution qui ne satisfaisait personne, et c'est peut-être pour cela qu'elle était excellente, Madison sentit qu'il fallait la défendre. On s'imagine aujourd'hui que cette constitution fut reçue avec acclamation, tout au contraire; on accusait les gens qui avaient fait la constitution d'être des usurpateurs de la souveraineté; ils avaient trompé Washington, disait-on, et rêvaient l'établissement du despotisme à leur profit. Chez les patriotes les plus exaltés, il y eut une opposition violente contre cette œuvre qui devait être adoptée par le peuple. C'est que les hommes les plus considérables de la révolution, ceux qui avaient joué un rôle de 1763 à 1787, n'avaient pas du tout l'idée de cette consolidation du pouvoir. Ayant passé leur vie à se battre contre l'Angleterre, il leur semblait que l'affaiblissement du pouvoir était la première condition de la liberté. On penchait du côté de l'indépendance locale la plus grande, et ce nouveau système de gouvernement, qui faisait de l'Amérique un grand État et qui annulait les vieilles colonies, était quelque chose d'étrange pour ceux qui avaient vécu pendant tant d'années sous l'empire d'idées tout opposées.

La première façon de triompher de cette opposition, c'était la presse. C'était le peuple qui devait décider de cette constitution, c'était au peuple qu'il fallait s'adresser. Madison se réunit donc à Hamilton et à Jay pour publier le *Fédéraliste*. Le grand rôle, dans cette polémique, fut pour Hamilton, esprit vif et philosophique; Madison était une intelligence beaucoup moins puissante. Madison écrivit à peu près le tiers du *Fédéraliste*. Ses articles sont pleins de bon sens; ce ne sont pas, comme les morceaux dus à la plume d'Hamilton, des pages qu'on peut traduire, et qui, encore aujourd'hui, nous intéressent. Mais tout ce qu'on pouvait dire de sensé sur une question a été dit par lui.

Le *Fédéraliste* faisait une certaine impression sur les gens qui lisaient; mais les gens qui lisent ne sont pas la majorité. Madison se rendit alors dans la législature de Virginie pour rendre au pays un suprême service.

La constitution avait été faite par une convention et adoptée par le congrès qui l'avait proposée à chaque colonie; autrement dit, dans chaque colonie, le peuple nommait une convention, qui discutait à nouveau; c'était le peuple qui, dans les conventions des treize États, discutait treize fois la constitution. En Virginie, la convention était réunie; Madison en faisait partie. C'est peut-être là qu'il a le mieux mérité de la patrie.

D'après l'usage reçu, il fallait neuf États pour que la constitution fût adoptée. On se disait que si neuf États adoptaient la constitution, les autres États ne voudraient pas demeurer en dehors de l'union, et qu'on marcherait aussitôt l'union formée.

Il y avait déjà sept États qui s'étaient prononcés pour l'acceptation; on était à peu près sûr du huitième, le New-Hampshire. Le vote de la Virginie était donc d'une extrême importance. Mais dans cette convention, se trouvaient des hommes d'une grande valeur qui ne voulaient pas de la constitution, et à leur tête Patrick Henry, le plus ardent et le plus éloquent orateur de la Virginie, le premier apôtre de la révolution. Patrick Henry ne voulait pas de la constitution par des motifs qui paraissent aujourd'hui singuliers. Les États du Sud se sont séparés des États du Nord en prétendant que la constitution fédérale permettait à un État qui souffrait trop de se séparer du pouvoir central, que la constitution fédérale n'était qu'un traité d'alliance entre États souverains, et que quand un État trouvait cette union trop pénible, il pouvait s'en détacher. Eh bien, il y a soixante-dix ans, ces mêmes gens du Sud ne voulaient pas de la constitution parce qu'elle détruisait la souveraineté des États, et établissait un pouvoir central, c'est-à-dire qu'ils attaquaient la constitution il y a soixante-dix ans, en lui reprochant d'être ce qu'elle est réellement, tandis que soixante-dix

ans plus tard on devait nier ce caractère pour plaire aux passions du moment.

« Quoi! disait Patrick Henry, vous commencez votre constitution en disant : « *Nous, le peuple des États-Unis,* » nous avons décidé telle chose!» Vous deviez dire : « *Nous, les États;* » car il n'y a pas de peuple américain, mais treize États souverains. Vous usurpez la souveraineté en parlant au nom du peuple. »

La réponse était trop facile. L'acte rédigé à Philadelphie était un projet qui devait être adopté par le peuple. Un notaire parle toujours au nom de son client. C'était au peuple américain à mettre sa signature au bas de cet acte et à se l'approprier. Mais pour Patrick Henry, cette idée était le renversement de tout ce qu'il avait vu. Patrick Henry était soutenu par des hommes considérables, Georges Mason et Monroë, qui fut le successeur de Madison à la présidence. Le résultat du vote était douteux. Il y avait soixante-huit membres, et la convention était également partagée. Ce fut là que triompha l'excellent esprit de Madison. Il avait cet art fort rare de ne pas blesser ses adversaires. Nous avons des avocats fort habiles, qui n'ont d'autre préoccupation que l'effet que leurs discours feront le lendemain dans le journal, et quand les ministres auront été bien aiguillonnés, tourmentés, le lendemain le pays dira : Voilà un beau discours! Mais on ne fait pas les affaires du pays de cette façon. Le véritable politique est celui qui s'occupe de la cause qu'il défend plus que de sa vanité; il évite tout ce qui pourrait blesser, et cherche à rendre tous les partis favorables à son client, la liberté.

C'était là le talent de Madison. Après une discussion qui ne dura pas moins de vingt jours, il obtint une majorité de huit voix, qui décida du sort de la constitution, en permettant de la mettre en action.

C'est là la plus belle page de la vie de Madison et celle qui nous intéresse le plus. Plus tard, il a joué un grand rôle politique, mais en dehors du cadre de nos études. Je n'en dirai donc que quelques mots. Il était l'ami de Jefferson, et Jefferson a eu sur lui une influence prépondérante. Jefferson était le chef du parti qui a toujours voulu grandir les États aux dépens de l'Union, et qui, dans toute querelle entre les pouvoirs locaux et le pouvoir central, a mis en avant la fatale idée de *nullification*, c'est-à-dire de séparation. Ministre sous Jefferson, de 1801 à 1809, et son successeur comme président des États-Unis, de 1809 à 1817, Madison n'a été que le continuateur de son maître. Lui et Monroë ont été les interprètes de la politique de Jefferson; on peut dire que Jefferson, ou pour mieux dire sa pensée, a régné vingt-quatre ans sur les États-Unis, et cette pensée a fait dévier la constitution.

En 1817, Madison se retira de la vie politique; il mourut en 1835, chargé de gloire et de jours. C'était un honnête homme dont la vie a été très-utile à son pays; mais, selon moi, la plus belle partie de cette vie si longue et si bien remplie a été la première. Sans être injuste pour les services de Madison et le mérite de sa présidence, on peut dire que ce qu'il a fait de plus grand, c'est ce qu'il a fait dans sa jeunesse, lorsque, associé à Hamilton, il a été un des fondateurs de la liberté.

Éd. Laboulaye.

— La fin à un prochain numéro. —

CHRONIQUE.

Entretiens sur la morale évangélique (œuvres posthumes), par l'abbé H. Barbier, aumônier de Louis le Grand, etc., publiés par M. l'abbé Bazin. 1864. Appert, éditeur, 56, passage du Caire.

Il est des âmes d'élite chez lesquelles la Foi, écartant tous les doutes que suscite la discussion, brille d'un éclat inaltérable. Le souffle déchaîné des tempêtes les plus violentes est impuissant à faire vaciller la douce flamme qui brûle en elles, et, semblable à un lac de glace, leur pureté transparente peut refléter tous les nuages de l'horizon sans ternir un seul instant leur immaculée blancheur. Deux fois seulement celui qui écrit ces lignes a eu l'honneur de s'entretenir avec feu M. l'abbé Barbier; mais de ces deux conversations il a gardé et gardera un souvenir éternellement doux. Quoique ne servant pas Dieu par le même culte, il y avait entre le vénérable aumônier et son interlocuteur un terrain commun sur lequel ils ne pouvaient manquer de se rencontrer, nous voulons dire : l'amour de la dignité et de la liberté humaines. C'est donc avec un profond sentiment de sympathique vénération que nous parlerons des *Œuvres posthumes* du digne aumônier de Louis le Grand.

Qu'on parcoure ce recueil, dû à la piété de son dévoué et intelligent ami M. l'abbé Bazin, secrétaire de la Faculté de théologie, aumônier du Val-de-Grâce, et l'on verra que, élargissant le cadre dogmatique trop étroit et trop jaloux du catholicisme, M. Barbier laissait couler de son cœur des paroles vivifiantes et généreuses. Ces conférences, adressées à des jeunes gens instruits ou s'instruisant, contiennent plus de morale que de dogmatisme : aussi seront-elles goûtées par les gens du monde eux-mêmes. Qu'on lise ce qu'il dit des libres penseurs, et l'on verra que la foi du prêtre ne craignait pas la discussion. Il n'avait pas oublié les leçons de son ancien maître, et si l'abbé Barbier, considérant l'obéissance comme son premier devoir, ne suivit pas Lamennais dans sa révolte, du moins il en retint ce fonds d'amour expansif que l'Église accepte, à la condition qu'il ne veuille pas primer son dogme autoritaire. Lisez encore les quelques pages consacrées à *l'institution du petit sou*, et votre cœur sera ému et vos paupières humides. Lisez surtout l'exhortation à l'occasion du mariage d'un de ses anciens élèves, et dites-nous quel père de famille, quel citoyen eût trouvé dans son cœur des paroles plus tendres et plus viriles? Mais que pourrions-nous ajouter après la biographie si émue, si éloquente, placée en tête du volume par M. l'abbé Bazin; après le discours si touchant prononcé sur la tombe du bon abbé Barbier par M. Julien, proviseur de Louis le Grand. Ce livre est dédié aux élèves de Louis le Grand. Tous voudront le posséder, comme le pieux souvenir d'un homme qui les aima, et, j'ose le dire sans crainte d'être contredit, qu'ils ont aimé; aux mauvais jours de la vie, ils y trouveront de précieux conseils, et c'est ainsi que se réalisera l'épigraphe qu'y a si heureusement attachée M. l'abbé Bazin : *Defunctus adhuc loquitur!* — Évariste Thévenin.

— Dans le courant du mois de septembre, la librairie Germer Baillière fera paraître les deux nouveaux volumes suivants de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine :*

1° *La Philosophie religieuse*, par M. Ch. de Rémusat, de l'Académie française.

2° *La Philosophie du droit ecclésiastique*, des rapports de la religion et de l'État, par M. Ad. Franck, de l'Institut, professeur de droit naturel au Collége de France.

G. TRIDON. Les Hébertistes, réponse à une calomnie de l'histoire. Brochure in-8; chez tous les libraires. 60 c.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

PREMIÈRE ANNÉE. — N° 42. UN NUMÉRO : 30 CENTIMES. 17 SEPTEMBRE 1864.

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

LITTÉRATURE — PHILOSOPHIE — THÉOLOGIE — ÉLOQUENCE — HISTOIRE
LÉGISLATION — ESTHÉTIQUE — ARCHÉOLOGIE

Paraît tous les Samedis.

Paris.....	Six mois.	8 fr.	Un an.	15 fr.
Départements..	—	10	—	18
Étranger.....	—	12	—	20

Prix de l'abonnement avec la Revue des Cours scientifiques.

Six mois.....	Paris,	15 fr.	Départ.,	18 fr.	Étranger,	20 fr.
Un an.....	—	26	—	30	—	35

Rédacteur en chef
M. ODYSSE-BAROT

Les ouvrages dont deux exemplaires auront été envoyés au bureau du journal seront annoncés et analysés s'il y a lieu.

On s'abonne
A LA LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE
17, rue de l'École de Médecine,
Et chez tous les libraires, par l'envoi d'un bon de poste, ou d'un mandat sur Paris.

L'abonnement part du 1er décembre ou du 1er juin de chaque année.

SOMMAIRE.

Littérature étrangère. — Cours de M. A. Mezières : Les moralistes anglais. — Steele, Addison.

Science du langage. — Cours de M. Max Muller (de l'université d'Oxford), professé à l'Institution Royale de Londres : II. Différence entre le développement du langage et l'histoire du langage (fin). — Traduit de l'anglais par M. Odysse-Barot.

Histoire des législations comparées. — Cours de M. Édouard Laboulaye : XIV. Madison, Franklin (fin).

Histoire et Morale. — Cours de M. Alfred Maury : X. État moral des Romains sous la république.

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE.

COURS DE M. MEZIÈRES (1).

(FACULTÉ DES LETTRES.)

(Voy. les nos 5 et 6.)

Les moralistes anglais au XVIIIe siècle. — Steele, Addison.

Messieurs,

Vous avez bien voulu, pendant ces deux dernières années, me prêter votre attention et votre bienveillance pour étudier à fond la littérature anglaise pendant plusieurs siècles. Vous m'avez permis de commencer à l'origine même de cette littérature, c'est-à-dire par le XIVe siècle, par le règne d'Édouard III, et de continuer cette étude jusqu'au milieu du XVIIe siècle, jusqu'à la première révolution anglaise, et même jusqu'à la restauration des Stuarts, jusqu'au règne de Charles II. Nous avons ainsi suivi une longue route, parcouru une longue carrière. Sur cette route, un certain nombre de faits littéraires se sont présentés à nous; parmi ces faits importants et saillants, il en est un sur lequel j'appelle votre attention en commençant. Un des faits caractéristiques des études que nous avons entreprises, c'est qu'en Angleterre la poésie s'est formée de toutes pièces, complétement, avant la prose. Cela a l'air, au premier abord, d'une vérité banale, car c'est presque toujours ce qui arrive à l'origine des littératures. La littérature grecque a commencé par les chants d'Orphée, d'Homère; la littérature italienne, par le Dante, Pétrarque; la littérature française par les romans chevaleresques. Mais si ce phénomène littéraire n'est point particulier à l'Angleterre, si c'est la loi, en quelque sorte, des littératures; si le premier instinct d'un peuple, lorsqu'il manifeste sa pensée, est de la manifester en vers; ce qui caractérise particulièrement l'Angleterre, c'est que la prédominance de la poésie sur la prose n'est point un fait du commencement, c'est un fait qui se prolonge, qui se maintient pendant plusieurs siècles. Pendant plusieurs siècles, la poésie est complétement achevée, tandis que la prose n'est pas encore faite. Voulez-vous, messieurs, vous pénétrer de cette idée? Repassez un instant dans votre pensée, dans vos souvenirs, les différentes époques dont nous nous sommes occupés. Le premier poëte, le premier écrivain que nous ayons rencontré sur notre route, c'est Chaucer. Chaucer a le génie de la poésie, il n'a pas celui de la prose; tout ce qu'il écrit, il l'écrit naturellement, spontanément en vers, et dans une langue déjà faite. Après lui, c'est Spenser, un grand poëte. Si vous arrivez au siècle d'Élisabeth, vous voyez la poésie s'infil-

(1) M. Mezières, absent de Paris en ce moment, n'a pu revoir les épreuves de la très-remarquable et très-intéressante leçon que nous publions aujourd'hui. Toutefois nous croyons pouvoir nous porter garant de la scrupuleuse fidélité de la sténographie. — O. B.

trer partout, donner ses belles couleurs à cette grande époque, à ce grand siècle de nos voisins. De tous côtés, des poëtes.

Regardez la phalange des dramaturges, depuis Marlowe, en passant par Shakspeare : que de richesses poétiques accumulées dans le drame ! Ce sont des hommes qui parlent sans efforts, naturellement, une langue poétique pleine de passion et d'originalité; les poëtes lyriques complètent ce cortége : Daniel, Giles et Phinéas Fletcher, semblent, en quelque sorte, fixer d'une manière définitive la langue poétique. Après ces dramaturges, ces poëtes lyriques, nous trouvons un homme qui continue ces glorieuses traditions : c'est Milton, né poëte, et qui, certes, ne l'est pas devenu par l'effort ou le travail. Ses premières productions sont des œuvres poétiques. Milton se rattache par sa naissance au siècle d'Élisabeth, et par sa mort à un siècle tout nouveau, au siècle de Charles II. Ainsi, messieurs, voilà une liste non interrompue de grands poëtes depuis Chaucer jusqu'à Milton, qui tous ont formé, achevé la langue poétique. En est-il de même de la prose? Non, messieurs, elle n'a pas suivi la poésie du même pas. Il y a certes de grands prosateurs, des prosateurs éloquents. C'est d'abord Walter Raleigh, le favori d'Élisabeth, son courtisan, plus peut-être, qui, dans la prison où Jacques Ier l'avait enfermé pour satisfaire l'Espagne, a écrit de génie quelques pages de l'histoire universelle. Dans la chaire, nous voyons un chrétien plein de zèle, le prédicateur Hooker, exprimer quelques belles pensées de la morale évangélique. Ensuite vient Bacon, le régénérateur de la philosophie moderne, le fondateur de la méthode expérimentale; Bacon, qui, dans ses écrits immortels, a soulevé quelques-uns des problèmes les plus importants de notre destinée. Enfin, un poëte, qui fut aussi un grand prosateur, Milton, dont je vous ai parlé l'année dernière, dans ses pamphlets a versé toute son âme, a revendiqué la liberté de la presse, la liberté de l'enseignement, tous les droits de l'homme.

Malgré ces exemples, malgré ces quatre prosateurs que je viens de citer, j'ose dire que la prose anglaise n'est pas encore faite, n'est pas encore formée. Le style sublime existe, mais le style tempéré, le style moyen, celui qui est à l'usage, à la portée de beaucoup, qui peut servir à exprimer un certain nombre de vérités utiles, n'existe pas. Il n'y a pas de style tempéré; il n'y a guère que des exemples de grand style.

Au-dessous des grands écrivains que je viens de citer, il y a beaucoup d'imperfections, de défauts, une sorte d'impuissance à exprimer sincèrement la pensée, et même, dans les écrits de ces grands prosateurs, on voit des preuves de tâtonnements, d'embarras, d'incertitude. Ils ne savent pas au juste dans quel moule il faut jeter leur pensée pour qu'elle ait un caractère essentiellement national; ils hésitent entre des tentations diverses, entre les idiotismes qui les sollicitent et les imitations de l'antiquité, vers laquelle ils sont entraînés par leurs études classiques. Leur prose est ainsi surchargée, malgré eux, d'un appareil pédantesque, qui alourdit leur style. Bacon n'est pas complétement exempt de ce défaut. Il a une certaine affectation qu'il doit à l'étude de l'italien. Milton est souvent plus latin qu'il n'est anglais dans son style, dans ces vastes phrases qui ont toute la largeur du style cicéronien. Il a un autre défaut dans sa prose, c'est son exubérance poétique; son tempérament, essentiellement poétique, l'entraîne de la prose vers la poésie. Ainsi, messieurs, il y a eu de grands prosateurs, des prosateurs de génie dans la période que nous avons parcourue ensemble; néanmoins la prose n'est pas encore définitivement arrêtée, n'est pas encore renfermée dans une discipline sévère, pour me résumer, n'est pas arrivée à ce degré de précision sans lequel il n'y a pas de perfection dans le style prosaïque. Ce degré de précision devait être la conquête du temps, de la maturité, de la réflexion. Cette conquête ne devait se faire qu'au commencement du XVIIIe siècle. Elle est le produit du temps, comme je vous le disais tout à l'heure; elle est aussi le produit de deux hommes dont j'ai beaucoup à vous entretenir dans mes premières leçons, de deux hommes que vous avez déjà nommés : Steele et Addison. Ces deux hommes, unis pendant longtemps par une étroite amitié, et même après leur séparation, attachés l'un à l'autre par la communauté des sentiments, sont deux natures absolument dissemblables, quoique travaillant à la même œuvre. Ils ne se touchent que par les sentiments; ils diffèrent par le caractère, ce qui, comme le disait madame de Staël, est la condition de la véritable amitié.

Steele, fils de famille, élevé richement, est une nature généreuse, toute en dehors, pleine de mouvements de sympathie, une nature communicative, qui aime à se répandre, à entrer en relation avec les autres; mais il a les défauts de ses qualités; il ne sait pas se contenir, se modérer; tout entier à son premier mouvement, il ne sait pas résister à la fougue de son tempérament. Steele, messieurs, a passé une partie de sa vie à faire des fautes; la seconde partie, la plus courte, à s'en repentir, et la troisième, la plus longue, à les recommencer. Et cependant, ce qu'il y a de curieux, ce qui est bien un trait national, c'est au milieu de cette vie dévergondée et décousue, la persistance des sentiments moraux, des principes moraux. Il a été soldat, il s'est engagé dans les *horse-guards;* il a perdu par là un héritage considérable que devait lui laisser un de ses parents. Il est devenu officier dans son régiment, ce qui est très-rare pour un engagé en Angleterre. Il a été pamphlétaire, puis il est devenu inspecteur général des haras; plus tard, nommé député, il s'est fait chasser de la chambre. Il a donc traversé toutes les conditions, et ne s'est arrêté à aucune, emporté toujours par la fougue de son tempérament. Il y a chez Steele quelques traits de ce que nous appelons un épicurien. Steele est un épicurien, mais un épicurien anglais doublé de puritain; il y a chez lui, à côté de l'homme de plaisir, le puritain. Cet homme, qui n'a aucune retenue

dans sa conduite, qui se livre à tout entraînement, ne prendra jamais la plume que pour exprimer des sentiments généreux, élevés, moraux. Addison, au contraire, est une nature tout opposée, nature parfaitement sage, sauf un certain penchant pour le bon vin ; c'est une nature calme, mesurée, très-maîtresse d'elle-même, ne donnant rien au hasard, ne se prodiguant pas, peu sympathique, ne subissant aucun joug, aucune influence. Aussi, dans leurs rapports continuels, Steele est-il dominé, et avec sa générosité naturelle, accepte-t-il le despotisme de son ami. Addison est le maître, et Steele son ami complaisant.

De ces deux hommes, l'un, Steele, devait avoir l'idée la meilleure, et l'autre devait exploiter cette idée. C'est Steele qui eut le premier l'idée de créer un recueil périodique, et c'est Addison qui en tira profit.

Nous allons nous arrêter sur le *Babillard*, leur première œuvre commune, leur premier essai périodique, dont Steele eut l'idée dans un de ces rares moments où il pensait à conquérir l'indépendance et même la fortune par le travail. Addison l'avait deviné, quoiqu'il se fût caché sous l'anonyme. Immédiatement il lui envoya des articles. Dans ce *Babillard*, dont le nom n'est plus très-populaire aujourd'hui, nous allons voir la renaissance de la prose anglaise, l'avénement du style tempéré, de la prose facile, à l'usage de tous.

Le moment pour cela était parfaitement choisi. Nous sommes en avril 1709, au moment où la guerre était près de finir ; on était sûr du triomphe de la cause du protestantisme ; il ne restait de la guerre que cette excitation généreuse qu'elle donne ; et l'avenir, la prospérité du pays semblaient assurés. C'est donc une époque propice, favorable, pour ramener les Anglais à l'étude d'eux-mêmes, pour les engager à se recueillir; en un mot, c'est l'époque la mieux choisie pour une étude de mœurs. D'ailleurs, messieurs, depuis Milton, il s'est fait un travail latent dans les esprits en Angleterre, et ce travail allait porter ses fruits dans le premier essai périodique ; nous allons en suivre la trace en examinant de près les éléments dont se compose le *Babillard*.

Il y a dans ce recueil trois éléments, trois influences caractéristiques : d'abord l'influence française, puis l'influence indigène et nationale, et enfin l'influence politique. C'est sur ces trois objets que je veux appeler votre attention dans cette leçon. Commençons par l'influence française : tout ce qui nous fait retrouver la main de la France à l'étranger nous intéresse. Cette influence française date de très-loin ; elle date, on peut le dire, de l'origine même de la littérature anglaise. Dès qu'il y eut en Angleterre ce qu'on peut appeler une littérature, on trouve dans cette littérature l'élément français. Les Normands, en s'emparant de l'Angleterre, y ont apporté la langue française, qui s'est maintenue même dans les actes publics jusqu'au règne d'Édouard III, époque à laquelle un édit royal l'a remplacée par la langue anglo-saxonne ; mais les classes lettrées du pays conservaient l'usage de la langue française; il ne se produisait pas une œuvre importante en France sans qu'elle fût introduite en Angleterre. Le premier grand poëte que nous avons rencontré dans nos études, Chaucer, est un élève de la France, un élève de nos trouvères. On a cru qu'il avait cherché ses principales inspirations en Italie, dans les *Contes* de Boccace ; mais depuis, des recherches attentives ont montré que c'est à nos trouvères qu'il a emprunté ses matériaux. Quand on compare les *Contes* de Chaucer et les *Contes* de Boccace, on voit qu'ils ont tous deux puisé à la même source, qui est la source française. Il y a même dans la langue de Chaucer un certain nombre de mots français. Spenser, qui a tant imité l'Arioste, le Tasse, que l'on a considéré un peu trop comme italien, est au fond français par les idées tout autant que peut l'être Chaucer. Vous savez l'influence qu'a exercée sur les dernières œuvres de Shakspeare l'apparition des *Essais* de Montaigne en Angleterre. Les *Nouvelles* italiennes, dont les dramaturges anglais ont tiré un si grand parti, qu'ils ont si bien accommodées au goût de leur public, ces *Nouvelles* ont commencé par être traduites en français, et c'est d'après les traductions françaises de ces *Nouvelles* que les traducteurs anglais ont publié les leurs. Déjà, au XVe siècle, on avait traduit les auteurs latins d'après les français. Les écrivains français jouissaient alors d'une telle notoriété, que beaucoup de ceux qui, en France, ont perdu de leur réputation, que l'on peut même appeler obscurs, du Bartas, par exemple, ont eu dix éditions en Angleterre au commencement du XVIIe siècle. Cette influence de la France dans la littérature anglaise se maintint et se développa naturellement lorsque la France eut pris par les lettres un ascendant considérable en Europe, lorsque le siècle de Louis XIV eut commencé à répandre son éclat dans les pays environnants. Les gentilshommes qui revenaient, en 1660, en Angleterre avec Charles II, arrivaient de France et avaient vu l'aurore du grand siècle; ils avaient pu entendre les meilleures tragédies de Corneille; ils avaient pu lire le *Discours de la méthode*, les *Provinciales*, qui avaient paru en 1656, quatre ans avant leur départ. Ils revenaient donc en Angleterre très-pénétrés de l'esprit français. Une circonstance particulière vint encore augmenter cette influence de la France dans la Grande-Bretagne. En 1662, deux ans après le retour de Charles II, un homme de beaucoup d'esprit, jusque-là absorbé par la politique et la guerre, un maréchal de camp des armées françaises, tombé en disgrâce, alla se réfugier en Angleterre, y chercher le repos et la liberté. Ce réfugié, c'était Saint-Evremont. Il arrivait en Angleterre très-pénétré de la supériorité de l'esprit français, persuadé qu'il n'avait rien à apprendre de l'Angleterre, qu'il avait au contraire tout à lui apprendre. C'était une bonne condition pour ne pas douter de l'importance de son rôle. A côté de lui était un autre disgracié, le chevalier de Grammont, bien fait aussi pour faire admirer aux Anglais, sinon la probité, du moins la délicatesse, la finesse, la souplesse de l'esprit français.

L'influence très-grande que ces deux hommes ont exercée sur la société anglaise fut avivée encore par l'arrivée d'une troisième personne beaucoup plus capable qu'eux de grouper autour d'elle un cercle choisi d'hommes de lettres, de gentilshommes, de courtisans. Cette personne n'était rien moins que la propre nièce de Mazarin, Hortense Mancini, qui, fuyant son mari, promenait en Europe sa beauté et son esprit. Elle avait été appelée par les gentilshommes du parti whig pour remplacer dans le cœur de Charles II la duchesse de Portsmouth.

Ces trois personnes, autour desquelles se groupait tout ce qu'il y a de plus distingué en Angleterre, étaient admirablement faites pour naturaliser en Angleterre ce qu'il y a de délicat, d'exquis dans l'esprit français. Le salon de la duchesse Hortense (et c'est la première fois qu'un salon de femme distinguée s'ouvre en Angleterre) devient le rendez-vous des hommes de lettres, des beaux esprits, des gentilshommes. On n'y parlait pas seulement (c'est Saint-Evremont qui le rapporte) de ces mille frivolités qui ont cours dans le monde, mais on y parlait de philosophie, d'histoire, de religion; on y discutait mille questions sérieuses dans une langue polie, sensée, raisonnable, dans une langue pleine de finesse et de délicatesse. Un peu plus tard la révocation de l'édit de Nantes fit émigrer en Angleterre un certain nombre de Français qui vinrent ainsi augmenter la colonie française. Des officiers vinrent offrir leurs épées, des hommes de lettres leurs plumes. Guillaume III employa les uns dans son armée et se servit des autres pour sa politique.

On témoigna à ces exilés tant de sympathie, ils trouvèrent la vie si douce et si heureuse, que Saint-Evremont, ayant obtenu, vers la fin de sa vie, la permission de rentrer en France, aima mieux mourir en Angleterre, son pays d'adoption. Ces Français, si délicats, si polis, si distingués, apportèrent en Angleterre une grande chose qui domine dans le caractère français : le sentiment de la mesure et le goût. Le goût, cette qualité si rare qui couronne toutes les autres, qui nous préserve du faux, du bizarre, de l'excessif, de la violence, de l'emphase, de la déclamation, qui nous fait toucher du doigt les défauts des autres et les nôtres. Il y avait en Angleterre des hommes de génie, des savants, mais il n'y avait pas eu d'hommes de goût. On a fait, je crois, plusieurs définitions du goût, je n'en sais aucune qui ait un caractère consacré. Mais si vous me permettez, puisque nous sommes sur un terrain tout à fait littéraire, de vous proposer une définition, voici ce que j'entends par le goût. Le goût, c'est, à mes yeux, un certain sentiment du choix dans les pensées et du choix dans l'expression au delà duquel tout est trop fort, en deçà duquel tout est trop faible ; c'est la mesure, la modération, le *ne quid nimis* dont parlent tant les anciens. L'homme de goût est celui qui, chez les autres, saura distinguer ce qui est excellent de ce qui n'est que bon, saura distinguer ce qui est juste de ce qui est excessif, et qui, pour lui-même, cherchera l'expression la plus exacte de sa pensée, le vêtement le plus complet et le plus simple de l'idée. Eh bien, ce type de l'homme de goût n'existait pas en Angleterre. Shakspeare était un homme de génie, mais non un homme de goût. On raconte, vous le savez, que ses manuscrits ne portaient pas une seule rature. Ainsi, s'il n'improvisait pas le fond de ses drames, s'il y avait beaucoup de réflexion et de profondeur dans ses plans, il improvisait la forme par un don naturel de son génie. Les savants eux-mêmes n'étaient point des hommes de goût : Ben Johnson ne distinguait pas chez les anciens ce qui était excellent de ce qui était médiocre ; ils étaient anciens, cela lui suffisait. Milton n'était pas un homme de goût, et on le voit par les livres qu'il mettait dans les mains de ses jeunes élèves. A son retour d'Italie, il ouvre une école et propose comme lecture à ses élèves, à côté des chefs-d'œuvre, des livres tout à fait inférieurs. Ces rapprochements auraient choqué avec raison un homme de goût de la France du XVIIe siècle; ils auraient aussi choqué plus tard un Anglais du siècle de la reine Anne, et cela parce que les idées françaises avaient pénétré en Angleterre. Cette influence de la France, ce sentiment, cette délicatesse, cette susceptibilité nouvelle introduite en Angleterre, se manifestent dans les premières pages du *Babillard*. Il y avait surtout un homme qui était plus propre que tous les autres à faire goûter aux Anglais les délicatesses et les finesses du style. Cet homme, c'était la Bruyère, dont les *Caractères* paraissaient pour la première fois précisément en 1688, l'année où Guillaume III montait sur le trône. Le style de la Bruyère est vif, élégant, précis ; la Bruyère élague, écarte ce qui est superflu, il élimine tous les éléments qui surchargeraient inutilement son langage, et il était parfaitement fait pour servir de maître à cette jeune génération d'écrivains anglais. Il leur donne l'exemple de la discrétion et en même temps de la perspicacité, de la sagacité la plus pénétrante, de la mesure avec une très-grande connaissance du cœur humain. Il était exempt de toute trivialité, il éloignait de son style tout ce qui était grossier ; il possédait le langage de la société polie, élégante.

Il insiste, dans ses *Caractères*, sur le rôle des femmes, sur la douceur qu'elles apportent dans les relations sociales, et c'est précisément de cette douceur, de cette souplesse que les Anglais avaient besoin. Je suis persuadé, sans en avoir cependant des preuves matérielles, que Steele et Addison se sont très-souvent inspirés des *Caractères* de la Bruyère. On est toujours de son pays et de sa race : le propre des races latines (sans être tout à fait une race latine, nous avons du sang latin dans les veines) est de résumer, de condenser, d'abréger, de présenter les choses dans un trait rapide et prompt ; le propre des races teutoniques est de développer, de creuser, d'étendre, de pénétrer dans les profondeurs de la pensée. Eh bien, lorsque Steele et Addison s'inspirent de la Bruyère, ils développent, ils étendent ce qu'ils lui prennent. Le trait précis, net, de l'écrivain français leur paraît trop sec; ils ajoutent beaucoup de détails, et,

partant du même type, ils arrivent à des portraits infiniment plus variés, plus amples. Je prendrai deux exemples, qui vous montreront la vérité de ce que je vous disais sur les rapports qui ont dû exister entre la Bruyère et les auteurs du *Babillard;* ils vous montreront de plus comment les Anglais développent et modifient ce qu'ils empruntent à l'esprit français. Ainsi la Bruyère a fait le portrait d'un nouvelliste, il le caractérise en très-peu de mots : « Le sublime du nouvelliste est le raisonnement creux de la politique. Le nouvelliste se couche le soir tranquillement sur une nouvelle qui se corrompt la nuit et qu'il est obligé d'abandonner le matin à son réveil. » Steele et Addison avaient sans doute lu ces mots, et ils firent un portrait du nouvelliste. Mais le portrait français leur parut trop sec, et, le prenant pour point de départ, ils en composent un complet, achevé, vivant. Ils font sortir de leur essai périodique un personnage visible qu'ils appellent le nouvelliste, dont ils décrivent le costume, la figure, qu'ils font agir. Ce nouvelliste n'est pas le premier venu, c'est un habitant de Londres ; il est tapissier de son état ; il a l'air préoccupé, absorbé, on croit que c'est par les intérêts de son commerce ; il se lève dès le matin, on croit que c'est pour courir à ses affaires : pas du tout, c'est pour courir la ville dans tous les sens et recueillir les bruits politiques. Il a un *dada*, c'est l'histoire de la Pologne : il s'intéresse beaucoup plus à la Pologne qu'à son commerce. Le malheur veut que son favori, le roi de Pologne, perde son trône ; lui-même perd sa fortune, emportée par une banqueroute. Il disparaît pendant quelque temps, on ne le voit plus, et Addison est fort inquiet de son sort, lorsqu'un jour il le rencontre dans un parc. Son premier mouvement est de lui parler de sa situation personnelle, de lui demander s'il a marié sa fille aînée. Que lui répond le nouvelliste ? « Non. Mais que pensez-vous du roi de Suède ? — Je pense que c'est un grand capitaine. — Bon ; mais que pensez-vous de sa blessure au talon ? — Pourquoi au talon ? — Parce que je pense que la balle l'aura touché là. » Et Addison se sauve, croyant en être débarrassé, quand tout à coup le nouvelliste revient et lui demande une demi-couronne.

Voici le second exemple du développement de l'idée française dans le *Babillard*. La Bruyère parle quelque part d'un amateur de fleurs, du fleuriste, comme il l'appelle. Il a un jardin dans le faubourg, il y court dès le matin, il admire ses plantes : « Dieu et la nature sont en » tout cela ce qu'il n'admire point. Cet homme raison- » nable, qui a une âme, qui a un culte et une religion, » revient chez lui fatigué, affamé, mais fort content de sa » journée : il a vu des tulipes. » Voilà le caractère français en traits nets, vifs et brillants. Addison reprend l'histoire du fleuriste et compose à son sujet toute une scène pleine de poésie et de sentiment. Il raconte qu'un matin il sortait de chez lui pour aller respirer l'air pur de la campagne ; il voulait sentir l'odeur des prairies, des bois, des fleurs ; il s'enivrait des parfums de la campagne, il commençait à réciter les premiers vers d'un des chants du *Paradis perdu*, dans lequel le poëte parle de la joie de l'homme des villes lorsqu'il va respirer un air plus pur dans le village voisin, quand tout à coup l'orage éclate, et Addison se réfugie dans une maison dont il trouve la porte ouverte. Cloué, bloqué en quelque sorte par l'orage, il pénètre dans la maison et aperçoit une galerie dans laquelle des hommes se promènent, causent ensemble, et les noms d'Alexandre, de Marlborough, de Vendôme, sont cités très-souvent. Addison prend ces hommes pour de grands politiques, il demande à se mêler à leur conversation ; et quand il a causé avec eux, il s'aperçoit que ce sont des amateurs de fleurs et que les noms d'Alexandre, de Marlborough, de Vendôme, sont des noms de plantes. On le conduit devant des tulipes, et lui, profane, admire les plus belles ! Ce ne sont pas les plus belles qu'il fallait admirer, mais les plus laides, parce qu'elles étaient les plus rares. Il conclut de là qu'il préfère, pour sa part, à ce qu'il y a de plus rare, une simple fleur des champs, une rose, une marguerite, car elle lui procure plus de jouissance que la plus précieuse des tulipes.

Voilà, messieurs, comment l'esprit anglais transforme, renouvelle, rajeunit ce qu'il emprunte à l'esprit français. Il étend, il développe, il amplifie, il présente des tableaux plus complets, plus vastes, et au milieu des modifications qu'il fait subir à la pensée française, il a gardé le don d'exprimer avec un tour élégant des vérités de morale pratique. Le style anglais avait autrefois des ailes, il s'élevait vers des hauteurs merveilleuses, mais un instant après il retombait dans des bas-fonds d'où ses ailes ne pouvaient pas le tirer ; maintenant, au lieu de cela, il est leste, dégagé, il a l'allure libre d'un homme bien portant, vigoureux, plein de raison et de santé. Il n'a pas cessé pour cela, ce style anglais, de rester national, indigène, il n'a pas renoncé à ses qualités essentielles ; sous la prose correcte et mesurée, on sent la séve de la Grande-Bretagne. Si les fondateurs du *Spectateur*, du *Babillard*, Steele et Addison, si mesurés, si corrects, si maîtres d'eux-mêmes, procèdent de nous, s'inspirent, prennent conseil de nous pour la manière d'écrire, pour certains procédés de style, ils ne s'inspirent que d'eux-mêmes pour le fond des sujets et même pour les détails. En voici des exemples. Vous savez quelle importance la question alimentaire prend en Angleterre. Dans la littérature française il n'est presque jamais question de cuisine. On ne sait jamais au juste de quoi se nourrissent les héros de nos tragédies et de nos romans. Mais les héros anglais, quelque romanesques qu'ils soient, songent au solide. Dans les romans anglais, dans les romans modernes de Walter Scott, on s'interrompt de temps en temps pour un repas, pour entamer un pâté de venaison, pour faire un punch, prendre du thé, se fortifier par des liqueurs généreuses. Addison et Steele profitent de ce goût, de ce besoin de leurs compatriotes pour leur donner des conseils hygiéniques. Voici deux de ces passages, l'un adressé aux buveurs, l'un aux consommateurs de viande :

FABRICANTS DE VINS.

« Il y a dans cette ville une certaine confrérie de chimistes qui travaillent sous terre, dans des antres, dans des cavernes et des réduits obscurs, pour dérober leurs mystères aux yeux et à l'observation du public. Ces philosophes, amis des ténèbres, s'occupent chaque jour de la transformation des liqueurs, et, par le pouvoir de drogues magiques et de sortiléges, font naître sous les rues de Londres les productions les plus exquises des coteaux et des vallées de France. Ils savent extraire le bordeaux d'une prune et le champagne d'une pomme. Ces adeptes sont connus entre eux sous le nom de fabricants de vins, et je crains qu'ils ne fassent grand tort, non-seulement aux octrois de Sa Majesté, mais à la vie d'un bon nombre de ses loyaux sujets. Ayant reçu plusieurs plaintes contre ces opérateurs invisibles, j'ai chargé un commissaire de mon tribunal de les débusquer de leurs différents repaires, et de les amener devant moi, ce qui a été exécuté hier selon mes ordres. Celui qui se portait partie plaignante contre eux, était un marchand qui avait un entrepôt considérable de vins, dont il s'était pourvu avant la guerre, mais ces messieurs, disaient-ils, avait si bien gâté le palais de leurs concitoyens, que personne ne voulait prendre son vin pour du vin français, parce qu'il avait un autre goût que celui des contrefacteurs. Comme un homme ne plaide jamais mieux que quand il s'agit de son intérêt personnel, il représente à la cour, avec beaucoup d'éloquence, que cette nouvelle corporation de droguistes avait grossi les listes mortuaires, et déroutè l'art de la Faculté de médecine par des maladies dont elle ne connaissait ni le nom ni le traitement. Il en accusa plusieurs de donner à tous leurs chalands la migraine, et en cita un qui s'était vanté d'avoir en cave un tonneau de clairet, qui, en moins de quinze jours, causerait la goutte à une douzaine des plus robustes habitants de la ville, pourvu que leur constitution y fût préparée par l'opulence et le repos. Il s'étendit ensuite, avec une grande apparence de raison, sur le préjudice que ces compositions et ces mélanges avaient fait aux cerveaux de la nation anglaise, comme il est trop visible, ajouta-t-il, par plusieurs pamphlets, discours et sermons qui ont paru depuis peu, ainsi que par la conversation ordinaire des jeunes gens de notre âge. Il cita encore un critique ingénieux qui s'engageait à deviner aux écrits d'un homme le vin dont il se servait d'habitude, et nommait à ce sujet un certain libelliste qu'il avait reconnu pour auteur d'une satire à un goût bien prononcé de piquette, qui se manifestait par beaucoup d'aigreur et peu d'esprit. »

LA NOURRITURE.

« Comme j'ai annoncé, dans une de nos dernières feuilles, que je me proposais de prendre sous ma surveillance le régime diététique de cette grande capitale, je commencerai par une franche et sérieuse exhortation à tous mes lecteurs bénévoles, pour qu'ils retournent aux aliments de leurs aïeux, et se réconcilient avec le bœuf et le mouton. Tel était le régime que suivait cette race vigoureuse qui triomphait aux champs de Crécy et d'Azincourt. Je n'ai pas besoin de remonter jusqu'à l'histoire de Guy, comte de Warwick, lequel, comme on le sait bien, mangea une génisse noire, qu'il avait lui-même assaisonnée. Le fameux roi Othon est généralement regardé comme le premier qui se fit servir un bœuf rôti tout entier, ce qui était sans doute le meilleur moyen de ne pas perdre le jus; on ajoute encore que ce monarque et ses chevaliers s'asseyaient à la table ronde, et dévoraient ordinairement le bœuf jusqu'aux os, avant de traiter aucune question d'importance. Le prince Noir était un amateur décidé de la côtelette, sans parler de l'histoire de l'aloyau ni de l'institution de l'ordre des mangeurs de bœuf, preuves évidentes et incontestables du respect profond que gardaient nos belliqueux prédécesseurs pour ce mets excellent. Les tables des anciens gentilshommes de cette nation étaient trois fois par jour couvertes de bœuf rôti bien chaud, et je sais de bonne source par un antiquaire qui a consulté les registres où sont inscrites les dépenses de bouche de la cour, qu'au lieu du thé et des tartines de beurre, si fort en vogue depuis quelques années, les filles d'honneur du temps de la reine Élisabeth recevaient une portion de trois tranches de bœuf pour leur déjeuner. »

Voilà, messieurs, quelque chose de très-indigène, c'est une partie toute nationale du *Babillard;* il y en a bien d'autres encore, mais il est un point sur lequel je veux, en finissant, appeler votre attention. A côté du caractère indigène et national du *Babillard*, il y a le caractère politique qui lui appartient en propre et qui est essentiellement anglais. Steele et Addison appartiennent au même parti, ils ont les mêmes opinions, et ils écrivent dans un temps où, quoi qu'on en ait dit, les opinions se discutaient et s'exprimaient avec assez de liberté. Depuis la nouvelle dynastie, depuis l'avénement de Guillaume III, il y avait une certaine liberté de la presse, même en présence d'un prétendant étranger, même pendant la permanence de la guerre. D'abord, en 1693 (retenez bien cette date, elle est très-importante), cinq ans après l'avénement de la nouvelle dynastie, on avait supprimé toute espèce d'autorisation pour imprimer quoi que ce soit, on avait supprimé la censure préalable ; c'était donc une grande somme de liberté. Il y avait répression, il est vrai, ce n'est pas douteux. On sait en quoi consistait cette répression : les juges, dont les jurés allaient bientôt d'ailleurs limiter le pouvoir, se réservaient le droit de faire comparaître devant eux les pamphlétaires, les écrivains qui avaient abusé de leur plume, et de temps en temps, entraînés par l'esprit de parti, ils les condamnaient sévèrement et confondaient les attaques dirigées contre les ministres avec les attaques dirigées contre le roi. Mais, pour établir la vérité tout entière et pour donner un trait de couleur locale, il faut ajouter que cette répression rencontrait deux obstacles : d'abord les formes de la justice criminelle en Angleterre, qui a toujours été très-lente, puis l'absence de ministère public, l'absence d'un ministère intéressé à poursuivre et à punir les coupables. Le véritable tribunal devant lequel les pamphlétaires, les journalistes, les écrivains avaient à comparaître, c'étaient les chambres. Les chambres étaient toutes deux fort jalouses de leurs priviléges et ne permettaient pas qu'on leur manquât de respect, aussi punissaient-elles de peines sévères les pamphlétaires coupables envers elles ; mais les chambres étaient retenues par l'opinion publique, dont elles dépendaient par les élections. Il y a donc à cette époque, en Angleterre, non pas cette liberté légale de la presse garantie par les lois qui a été conquise depuis, mais une liberté de fait et une liberté favorisée, garantie encore par l'imperfection de la police (elle s'est bien perfectionnée depuis !), par la difficulté qu'il y avait de découvrir, dans une ville comme Londres, le nom de l'auteur, de l'imprimeur ; car à peu près tout ce qui paraissait était caché sous le voile de l'anonyme, rien n'était signé.

Avec cette liberté, avec ce voile de l'anonyme si commode, Steele et Addison vont-ils faire de la polémique violente, passionnée? Ils pourraient en être tentés. Non, messieurs : au lieu d'exciter les passions, ils veulent les modérer, ils veulent amener leurs compatriotes au sentiment de la mesure, de la tolérance réciproque, du respect des opinions d'autrui; aussi ils éloignent de leur polémique tout principe irritant; ils appellent à eux les hommes de toutes les nuances et les invitent à se moquer, comme ils le font eux-mêmes, des ambitieux, des intrigants, de ceux qui adorent le soleil levant, qui tournent le dos au soleil couchant, en un mot, des girouettes politiques. Ils procèdent, non par attaques violentes et directes, mais par ironies fines et délicates, comme on peut le voir par un morceau charmant intitulé le *Baromètre politique*. Le voici :

BAROMÈTRE POLITIQUE.

« Dans chaque parti il y a deux sortes d'individus, les rigides et les souples. Les rigides sont une race de mortels intraitables, qui agissent par principes, et qui ne voudront jamais se prêter à des mesures incorruptibles avec leurs prétendues notions d'honneur. Ce sont des gens d'une morale âpre et inflexible, qui s'attachent obstinément à leurs amis, quoique dans la disgrâce, et à leurs principes, quoique proscrits. J'abandonnerai donc ces incorrigibles caractères à leur endurcissement, et je consacrerai mes méditations au profit des simples, qui offrent leurs hommages aux places et non aux personnes, et qui, sans s'assurer à aucun système particulier, sont toujours prêts à changer d'opinion comme de mode. La portion la mieux disciplinée des gens de cour est d'ordinaire si habile à l'exercice, qu'on peut voir tout un bataillon, de la tête à la queue, faire face à la fois au personnage tout à fait en faveur, en même temps qu'ils tournent le dos à celui qui leur a servi d'introducteur. Le grand embarras qui afflige cette classe complaisante de la société paraît être le défaut d'avis à l'approche d'un changement ou d'une révolution, en sorte qu'ils sont contraints, dans une bourrasque, de tourner à tout vent, et s'arrêtent brusquement au beau milieu de leur carrière, à la grande surprise et au divertissement des spectateurs.

» Quand un homme prévoit la chute du ministère, il a le loisir de devenir mécontent, de censurer la conduite de l'administration et de passer, avec une savante progression de murmures, des rangs de ses alliés au parti vainqueur, par des transitions délicates. Faute d'informations de ce genre, j'ai connu autrefois un homme comme il faut qui refusa de rendre un salut à une personne qu'il croyait en disgrâce, et qui, le lendemain, fut nommé secrétaire d'État; et un autre qui, après avoir longtemps négligé un ministre, parut à son lever et l'accabla de protestations de dévouement, le jour même qui précéda sa destitution.. En conséquence, pour la gouverne de ces officieux personnages prêts à rendre service à leur pays en toute occasion, j'ai dans mon cabinet un instrument qui est une sorte de baromètre politique, et qui, par l'élévation ou l'abaissement d'une certaine liqueur magique, présage tous les changements ou les révolutions de gouvernement, comme le baromètre ordinaire annonce la température. »

Messieurs, c'est un whig qui parle, un homme dont les amis sont au pouvoir, sont aujourd'hui vainqueurs, mais qui demain peuvent être renversés par les vaincus. Va-t-il entrer dans une discussion passionnée, dans une polémique violente? Non, au contraire, il se défend de tout entraînement; il sait qu'il appartient au parti le plus fort, il sait qu'il appartient au parti qui renferme dans son sein les idées libérales, et qui, par conséquent, a l'avenir, et il se garde bien de compromettre par d'inutiles excès une cause aussi bonne que la sienne. Il est modéré parce qu'il se sent fort; c'est à ceux qui sont forts, à ceux qui se sentent soutenus par l'opinion, à ceux qui sentent qu'ils ont derrière eux le pays, qu'il convient de donner l'exemple de la patience, de la mesure, de la modération. Les vraies victoires ne sont pas celles qui se gagnent en un jour par un coup d'éclat, ce sont celles qui se gagnent lentement, peu à peu, par la persévérance, par la résolution de ne rien perdre du terrain que l'on a conquis, de ne rien abandonner de ce que l'on a gagné; en marchant toujours en avant avec courage et confiance vers le but que l'on s'est assigné; en s'appuyant sur ces deux forces invincibles : le respect de la loi et le respect du sentiment public. — O. Muller.

SCIENCE DU LANGAGE.

COURS DE M. MAX MULLER.

(INSTITUTION ROYALE DE LONDRES.)

(Voy. les nos 37, 40 et 41.)

II.

Différence entre le développement du langage et l'histoire du langage (fin).

En essayant de mettre en pleine lumière le rôle des dialectes comme pourvoyeurs du langage, je puis paraître à quelques-uns de mes auditeurs en avoir exagéré l'importance. Sans doute, si mon but avait été différent, j'aurais pu prouver aisément que sans la culture littéraire, le langage n'aurait jamais acquis ce caractère déterminé qui est essentiel pour la communication de la pensée, qu'il n'aurait jamais atteint son but le plus élevé, qu'il serait resté toujours le jargon de sauvages troglodytes. Mais comme l'importance des langues littéraires ne saurait être méconnue, tandis que l'importance des dialectes, en tant que contribuant au développement du langage, n'avait jamais encore été indiquée, il m'a semblé préférable d'insister sur les avantages que les langues littéraires tirent des dialectes, plutôt que sur les services rendus à ces derniers par les langues littéraires. En outre, notre principal objet aujourd'hui était d'expliquer le développement du langage, et pour cela il est impossible d'exagérer l'importance de la végétation incessante des dialectes. Arrachez un idiome à son sol natal, éloignez-le des dialectes qui le nourrissent, et vous en arrêterez immédiatement la croissance. Vous verrez encore les ravages de l'altération phonétique, mais non plus l'influence réparatrice de la régénération dialectale. La

langue que les réfugiés norvégiens portèrent en Islande est restée presque la même depuis sept siècles ; tandis que sur son sol natal et entourée de patois, elle s'est développée et scindée en deux langues distinctes, le suédois et le danois. On suppose que dans le XIe siècle les langues parlées en Suède, en Danemark et en Islande étaient identiques, et il n'y a pas eu de conquête ni de mélange de sang étranger pour expliquer les modifications que ce langage a subies en Suède et en Danemark, tandis qu'en Islande il n'en éprouvait aucune.

Nous pouvons à grand'peine nous faire une idée des ressources inépuisables que présentent les dialectes. Quand les langues littéraires ont stéréotypé un terme général, leurs dialectes nous en offrent cinquante ayant chacun leur nuance de signification. Si de nouvelles combinaisons d'idées naissent et se développent par suite du progrès de la société, les dialectes fourniront immédiatement les termes nécessaires qu'ils puisent dans les trésors de leurs mots prétendus inutiles. Il n'y a pas seulement les dialectes locaux et provinciaux, mais encore les dialectes des classes diverses de la société. Il y a le dialecte des bergers, celui des chasseurs, celui des soldats, celui des fermiers. Parmi les personnes qui m'écoutent, il en est peut-être bien peu qui pourraient dire quelle est la signification exacte du garrot, du tronçon, du paturon, du boulet, de la couronne d'un cheval. Tandis que la langue littéraire parle des petits de toutes sortes d'animaux, les fermiers, les bergers, les chasseurs rougiraient d'employer un terme aussi général.

« L'idiome des tribus nomades, dit Grimm, est bien riche en expressions diverses pour désigner les différentes espèces d'épées et d'armes dont elles se servent, et les différentes époques de la vie de leur bétail. Dans une langue plus cultivée, ces expressions deviennent fatigantes et superflues ; mais dans la bouche d'un paysan, la gestation, l'accouchement et l'abattement de chaque animal a son terme propre, de même que le chasseur aime à donner des noms différents aux allures et aux membres des diverses espèces de gibier. L'œil des bergers, qui vivent en plein air, voit plus loin ; leur oreille est plus fine ; comment leur langage n'aurait-il pas pris cette vivante exactitude et cette pittoresque variété? »

Toutefois ce que je tenais surtout à montrer dans cette lecture, c'est que ni l'une ni l'autre des causes qui produisent le développement, ou qui constituent, selon d'autres, l'histoire du langage, ne dépendent de la volonté de l'homme. L'altération phonétique des langues n'est pas le résultat d'un simple accident ; elle est régie par des lois précises, comme nous le verrons quand nous viendrons à considérer les principes de la grammaire comparée : mais ces lois n'ont pas été faites par l'homme ; l'homme a dû, au contraire, s'y soumettre avant même d'en connaître l'existence.

Dans la transition du latin aux langues romanes modernes, nous pouvons apercevoir, non-seulement une tendance générale à la simplification, non-seulement une disposition naturelle à éviter l'effort que nécessite la prononciation de certaines consonnes et encore plus des groupes de consonnes, mais nous pouvons découvrir pour chacun des dialectes romans des lois distinctes qui nous permettent de dire, par exemple, que le latin *patrem* devait naturellement donner le français *père*. Les dialectes romans laissent toujours tomber l'*m* final, comme cela avait lieu, du reste, en latin. Ainsi, nous avons d'abord *patre* au lieu de *patrem* ; or, un *t* latin entre deux voyelles dans des mots comme *pater* est invariablement supprimé en français : c'est là une loi formelle qui nous permet de dire sur-le-champ que *catena* doit devenir *chaîne; fata* (forme féminine plus récente du vieux neutre *fatum*), *fée*; *pratum*, *pré*. De *pratum* nous dérivons *prataria*, qui devient en français, *prairie ;* de *fatum*, *fataria*, l'anglais *fairy*. De même tous les participes latins en *atus*, comme *amatus*, doivent se terminer en français par *é*. La même loi a donc changé *patre* (prononcé *patere*) en *paere* ou *père*, *matrem* en *mère*, *fratrem* en *frère*. Ces changements se font graduellement, mais irrésistiblement, et ce qu'il importe surtout de remarquer, ils ne sont en aucune façon soumis au caprice où à la volonté de l'homme.

Le développement des dialectes est encore plus indépendant de la volonté des individus ; car, quoiqu'un poëte puisse inventer sciemment et intentionnellement un mot nouveau, le succès de ce mot et son admission dans la langue dépendent de circonstances sur lesquelles l'inventeur n'a aucun empire. Il y a certains changements dans la grammaire, qui, à première vue, sembleraient devoir être attribués en grande partie au caprice. Tout en accordant, par exemple, que la perte des désinences latines fut le résultat d'une prononciation plus négligée, et que le signe moderne du génitif français *du* est une corruption naturelle du latin *de illo*, pourtant le choix de *de*, au lieu de tout autre mot, pour exprimer le génitif, et le choix de *illo*, au lieu de tout autre pronom, pour exprimer l'article, sembleraient prouver que l'homme a agi dans la formation du langage. Mais il n'en est pas ainsi. Aucun individu n'aurait pu se mettre, de propos délibéré, à abolir le vieux génitif latin, pour le remplacer par la périphrase *de illo*. Il était nécessaire que l'inconvénient de n'avoir aucun signe distinctif pour ce génitif se fît sentir au peuple, qui parlait un dialecte latin vulgaire. Il fallait que le même peuple eût déjà employé la proposition *de* en perdant complétement de vue sa signification originale. (Nous voyons dans Horace, par exemple, *una de multis*, une sur beaucoup.) Il fallait encore que le même peuple eût senti le besoin d'un article, et employé déjà *ille* dans une foule de locutions où ce mot semblait avoir perdu sa force primitive comme pronom. Il fallait que toutes ces conditions fussent réunies avant qu'un individu, et après lui un autre, et ensuite des centaines, des milliers et des millions d'hommes, pussent employer *de illo* comme signe du génitif et le changer en l'italien *dello*, *del*, et le français *du*.

Les essais des grammairiens et des puristes pour per-

fectionner le langage sont entièrement vains; et nous n'entendrons jamais plus probablement parler de projets pour émonder les langues et les débarrasser de leurs irrégularités. Il est très-probable, cependant, que la disparition graduelle des déclinaisons et des conjugaisons irrégulières est due, dans les langues littéraires aussi bien que dans les langues illettrées, au parler des enfants. La langue des enfants est en effet plus régulière que la nôtre. J'ai entendu des enfants dire *badder* et *baddest* au lieu de *worse* et *worst* (1), *I gaed*, *I coomd*, *I catched;* et c'est ce sens de justesse grammaticale, ce généreux sentiment de ce qui doit être, qui, dans le cours des siècles, a éliminé beaucoup des formes que l'on appelle irrégulières. Ainsi le verbe auxiliaire en latin était fort irrégulier : si *sumus* équivaut à *we are* (nous sommes), et *sunt* à *they are* (ils sont), la seconde personne, du moins selon la logique rigoureuse des enfants, aurait dû être *sutis*. Il est vrai que cette forme sonne désagréablement à une oreille classique accoutumée à *estis*, et nous voyons que le français a conservé exactement les formes latines dans *nous sommes*, *vous êtes*, *ils sont;* mais en espagnol nous trouvons *somos*, *sois*, *son*, et ce *sois* remplace *sutis*. Nous rencontrons des traces semblables de nivellement grammatical dans l'italien *siamo*, *siete*, *sono*, formé d'après l'analogie des verbes réguliers, comme *crediamo*, *credete*, *credono*. La seconde personne *sei*, au lieu de *es*, est également de la grammaire enfantine, ainsi que les formes valaques *suntemu* (nous sommes), *sunteti* (vous êtes), qui tirent leur origine de la troisième personne du pluriel *sunt* (ils sont). Mais que dire d'une monstruosité comme *essendo*, gérondif dérivé d'après des principes parfaitement justes d'un infinitif *essere*, comme *credendo* de *credere!* Cependant nous ne devons pas en être trop surpris, car nous trouvons de semblables barbarismes en anglais. Même en anglo-saxon, la troisième personne du pluriel *sind* a été, par une fausse analogie, transmise à la première et à la seconde; et au lieu de l'anglais moderne

		Dans l'ancien nordique.	Dans le gothique.
We are	nous trouvons	*ër-um*	*sijum*
You are		*ër-udh*	*sijuth*
They are		*ër-u*	*sind*

Dans les patois, nous entendons *I be* pour *I am* (2), et si le chartisme venait jamais à triompher, nous devrions nous attendre à voir les journaux adopter des formes telles que *I says*, *I knows*.

Ces diverses influences, ces conditions qui président au développement et au changement du langage, sont comme les vagues et les vents qui emportent des dépôts au fond de la mer, où ils s'amassent et s'accumulent, et finissent enfin par paraître à la surface de la terre comme une couche qui est parfaitement décomposable en ses éléments constitutifs; qui n'a pas été produite, il est vrai, par un principe interne de croissance, ni réglée par les lois immuables de la nature; mais qui, pourtant, n'est en aucune façon le résultat d'un simple accident ou le résultat de forces aveugles et capricieuses. Nous ne saurions apporter trop de soin dans le choix de nos expressions; et, rigoureusement parlant, ni le mot *histoire*, ni le mot *développement*, ne sont applicables aux transformations de la surface de la terre. L'*histoire* s'applique aux actions des agents libres; le *développement*, à la croissance naturelle des êtres organisés. Nous parlons, cependant, du développement de la croûte de la terre, et nous, savons ce que nous entendons par là. C'est dans ce sens, et non dans celui de croissance appliqué à un arbre, que nous avons le droit de parler du développement du langage. S'il nous est permis d'appeler ainsi la modification qui se fait avec le temps par des combinaisons toujours nouvelles d'éléments donnés, qui se soustrait à l'influence d'agents libres, et peut finalement être reconnue comme le résultat des forces de la nature; alors nous pourrons appliquer le même mot au langage, et nous serons justifié d'avoir retranché la science du langage du nombre des sciences historiques pour la classer parmi les sciences physiques.

Il y a une autre objection que nous avons à examiner, examen qui nous aidera encore à comprendre plus clairement le caractère réel du langage. Les grandes périodes que l'on distingue dans la formation de l'écorce terrestre, périodes dont les limites ont été fixées à l'aide des recherches géologiques, se terminent à peu près au moment où nous découvrons les premières traces de la vie humaine et où commence, dans la plus large acception du mot, l'histoire de l'homme. Les diverses périodes de la formation linguistique, au contraire, commencent et marchent parallèlement avec l'histoire de l'homme. On a donc dit que, bien que le langage ne soit peut-être pas une œuvre purement artificielle, il serait néanmoins impossible de comprendre la vie et le développement d'une langue quelconque sans la connaissance historique des temps où cette langue s'est développée. Il faudrait savoir, nous dit-on, si la langue que nous voulons étudier sous le microscope de la grammaire comparée s'est développée sans culture chez des tribus sauvages, dépourvues de toute littérature, orale ou écrite, en prose ou en vers; ou bien si elle a été cultivée par des poëtes, des prêtres et des orateurs, et si elle a reçu ou conservé l'empreinte d'un âge classique. En outre, ce sont seulement les annales de l'histoire politique qui peuvent nous apprendre si une langue est entrée en contact avec une autre, combien ce contact a duré; laquelle des deux nations était la plus avancée en civilisation, laquelle fut conquérante et laquelle conquise, laquelle fonda les lois, la religion et les arts du pays, et laquelle a produit le plus grand nombre de philosophes et de poëtes populaires et de démagogues heureux. Toutes ces questions

(1) Chez nous, il n'est pas un enfant qui ne dise *plus bon*, au lieu de *meilleur*. — O. B.

(2) On dit de même en France, chez les paysans, *j'avions* pour *j'avais*.

ont un caractère purement historique, et la science, qui a tant à demander à l'histoire, pourrait bien être regardée comme une anomalie dans la sphère des sciences physiques.

Maintenant, en réponse à cette objection, on ne peut nier que, parmi les sciences naturelles, aucune ne se rattache aussi étroitement à l'histoire de l'homme que la science du langage. Mais on peut prouver qu'une connexion semblable existe, bien qu'à un moindre degré, entre les autres branches de la recherche physique et l'histoire de l'homme. En zoologie, par exemple, il n'est pas sans importance de savoir à quelle époque particulière de l'histoire, dans quel pays et pour quels usages certains animaux ont été apprivoisés et domestiqués. En ethnologie, science qui, pour le dire en passant, est tout à fait distincte de la science du langage, il serait difficile d'expliquer l'existence du type caucasien chez la race mongole, en Hongrie, ou chez la race tartare, en Turquie, si les documents écrits ne nous apprenaient l'émigration et l'établissement en Europe des tribus mongoles et tartares. Un botaniste, comparant ensemble divers échantillons de seigle, aurait de la difficulté à se rendre compte de leurs qualités différentes, s'il ne savait pas que, dans certaines régions du globe, cette plante est cultivée depuis des siècles, tandis que dans d'autres, par exemple, au mont Caucase, elle croît encore à l'état sauvage. Les plantes ont leur domaine propre, leur berceau naturel, aussi bien que les races; et la présence du concombre en Grèce, de l'orange et de la cerise en Italie, de la pomme de terre en Angleterre et de la vigne au cap de Bonne-Espérance, ne peut être expliquée que par l'historien. Les relations plus intimes qui existent entre l'histoire du langage et l'histoire de l'homme ne suffisent donc pas pour exclure notre science du cercle des sciences physiques.

Bien plus, nous pourrions montrer que si on la définit rigoureusement, la science du langage peut se déclarer complétement indépendante de l'histoire. Si nous parlons du langage de l'Angleterre, il nous faut, sans doute, connaître quelque chose de l'histoire politique des îles Britanniques pour comprendre l'état actuel de cette langue. Son histoire commence avec les anciens Bretons, qui parlaient un dialecte celtique; elle nous conduit ensuite à la conquête saxonne, aux invasions danoises et à la conquête des Normands, et nous voyons comment chacun de ces événements politiques a contribué à former le caractère de la langue. On peut dire que le langage de l'Angleterre a été successivement celtique, saxon, normand et anglais. Mais si nous parlons de l'histoire de la langue anglaise, nous marchons sur un terrain tout à fait différent. La langue anglaise n'a jamais été celtique, le celtique n'a jamais passé au saxon, ni le saxon au normand, ni le normand à l'anglais. L'histoire de la langue celtique se poursuit encore aujourd'hui : il importe peu qu'elle soit parlée par les habitants des îles Britanniques ou par une faible minorité du pays de Galles, de l'Irlande et de l'Écosse. Tant qu'une langue est parlée, ne fût-ce que par une seule personne, elle vit et a son existence propre. La dernière vieille femme qui parlait le cornique, et à la mémoire de laquelle il est maintenant question d'élever un tombeau, représentait à elle seule l'ancienne langue de la Cornouaille. Un Celte peut devenir un Anglais; le sang celtique et le sang anglais peuvent se mélanger, et qui pourrait dire, à l'heure qu'il est, la proportion exacte de sang celtique et de sang saxon qui coule dans les veines de la population anglaise? Mais les langues ne se mêlent jamais. Qu'importe le nom donné à la langue qu'on parle dans les îles Britanniques, qu'on l'appelle l'anglais, le breton ou le saxon? Pour celui qui étudie la philosophie des langues, l'anglais est teutonique et rien que teutonique. Le physiologiste pourra protester et montrer que, dans bien des cas, le crâne, qui est le siége matériel de la langue anglaise, appartient au type celtique; le généalogiste pourra protester et prouver que les armes d'un grand nombre de familles anglaises sont d'origine normande; le philologue n'aura qu'à poursuivre son chemin. Il pourra utiliser les indications que lui fournit l'histoire sur cette race celtique, qui forme la couche primitive de la Grande-Bretagne, puis sur les invasions saxonnes, danoises, normandes. Mais quand toutes les archives seraient brûlées, et tous les crânes réduits en poussière, la langue anglaise, telle qu'elle est parlée par le dernier paysan, nous révélerait sa propre histoire si elle était analysée d'après les règles de la grammaire comparée. Sans le secours de l'histoire, nous verrions que l'anglais est teutonique, que, comme le hollandais et le frison, il appartient à la branche du bas allemand; que cette branche, avec le haut allemand, le gothique et les langues scandinaves, constitue la classe teutonique; que cette classe teutonique, réunie aux langues slaves, celtiques, helléniques, italiques, iraniennes et indiennes, forme la grande famille indo-européenne ou aryenne. Dans le dictionnaire anglais, la science du langage peut découvrir, par ses propres procédés, les éléments celtiques, normands, grecs et latins; mais il n'est pas entré une seule goutte de sang étranger dans le système organique de la langue anglaise. La grammaire, qui est l'âme et le sang du langage, est restée aussi pure de tout mélange dans l'anglais parlé aujourd'hui d'un bout à l'autre des îles Britanniques, qu'elle l'était dans cette langue à l'époque où la parlaient, sur les rivages de l'océan Germanique, les Angles, les Saxons et les Iutes du continent.

En considérant ainsi et en réfutant les objections que l'on a présentées ou que l'on pourrait présenter contre l'admission de la science du langage dans le cercle des sciences physiques, nous sommes arrivés à certains résultats qu'il sera peut-être utile de résumer avant de poursuivre nos études.

Nous avons vu que, tandis que la philologie proprement dite traite le langage comme un simple instrument, la philologie comparée en fait l'objet même de ses re-

cherches scientifiques. Ce n'est pas l'étude d'une seule, mais de beaucoup de langues, qui forme le but de cette nouvelle science; et dans l'examen scientifique du langage, la langue d'Homère n'a pas plus d'importance que le dialecte des Hottentots.

Nous avons vu, en second lieu, qu'après avoir commencé par recueillir et analyser avec soin les faits et les formes d'une langue quelconque, la chose la plus importante ensuite est la classification de toutes les variétés du langage, et que ce n'est qu'après cette classification qu'on peut se hasarder sans péril sur les grandes questions inhérentes à toute recherche physique, à savoir, la nature, l'origine et la fin du langage.

Nous avons vu, en troisième lieu, qu'il y a une distinction entre ce qui est appelé l'histoire et le développement. Nous avons déterminé la signification exacte du mot développement appliqué au langage, et nous avons vu que ce développement ne dépend pas du caprice de l'homme, et qu'il est réglé par des lois qu'une observation attentive peut découvrir et faire remonter enfin à des lois d'un ordre supérieur qui gouvernent à la fois les organes de la pensée et de la voix humaine. Tout en admettant que la science du langage se rattache plus intimement qu'aucune autre science physique à ce qu'on appelle l'histoire politique de l'homme, nous avons trouvé que, rigoureusement parlant, notre science pourrait fort bien se passer de cet auxiliaire, et que, pour analyser et classer les langues, il suffit des indications qu'elles fournissent elles-mêmes, surtout de leur conformation grammaticale, sans qu'on ait besoin de recourir aux individus, aux familles, aux clans, aux tribus, aux nations ou aux races qui les parlent ou qui les ont parlées.

Dans le cours de ces considérations, nous avions à poser deux axiomes, auxquels nous aurons souvent à renvoyer dans la suite de nos investigations. Le premier affirme que la grammaire est l'élément le plus essentiel, et, par conséquent, la base de la classification dans toutes les langues qui ont produit un système grammatical défini; le second nie la possibilité d'une langue mixte.

Ces deux axiomes n'en font, en réalité, qu'un seul, comme nous le verrons quand nous les examinerons de plus près. Il n'y a point de langue, à vrai dire, qui, dans un sens, ne puisse être appelée mixte. Aucune nation ou tribu n'a jamais été si complétement isolée, qu'elle n'ait laissé s'introduire chez elle un certain nombre de mots étrangers. Dans plusieurs cas ces mots ont changé tout l'aspect primitif de la langue, et ont dépassé même, en nombre, l'élément natif : ainsi, le turc est un dialecte touranien, et la grammaire en est purement tartare ou touranienne. Les Turcs, cependant, ne possédaient qu'une littérature à peu près nulle et une faible civilisation avant d'être convertis au mahométisme. Or, le langage de Mahomet était l'arabe, qui est une branche de la famille sémitique, alliée étroitement à l'hébreu et au syriaque. En recevant des Arabes, avec le Koran, leurs lois, leur religion, les Turcs reçurent de leurs conquérants beaucoup des arts et des sciences qui appartiennent à une période avancée de civilisation. L'arabe devint pour les Turcs ce que le latin avait été pour les Germains pendant le moyen âge, et il y a à peine un seul mot dans la plus élevée terminologie intellectuelle de l'arabe, qui ne pût être employé plus ou moins naturellement par un écrivain turc. Mais les Arabes aussi, dès le début de leur carrière conquérante et civilisatrice, avaient été, dans les sciences, dans les arts, dans la littérature et dans les raffinements de la vie, les élèves des Persans, qu'ils avaient soumis à leur domination; ils avaient subi leur influence, comme les Romains avaient subi celle des Grecs. Or, les Persans parlent une langue qui n'est ni sémitique comme l'arabe, ni touranienne comme le turc : c'est une branche de la famille indo-européenne ou aryenne. Une riche infusion de mots persans pénétra ainsi dans l'arabe, et par l'arabe dans le turc. Et ce résultat est qu'aujourd'hui la langue turque, telle qu'elle est parlée à Constantinople par les hautes classes, est si surchargée de mots persans et arabes, qu'un paysan ne comprendra pour ainsi dire rien à cette langue, appelée l'osmanli, quoique sa grammaire soit absolument la même que celle de son patois tartare.

Il n'y a peut-être aucune langue qui soit autant que l'anglais pleine de mots évidemment dérivés des sources les plus différentes. Chaque région du globe semble avoir apporté quelque produit de ses manufactures verbales sur le marché intellectuel de l'Angleterre. Des mots latins, grecs, hébreux, celtiques, saxons, danois, français, espagnols, italiens, allemands, et même indoustans, malais et chinois, gisent pêle-mêle dans le dictionnaire anglais. En s'appuyant sur les mots seulement, il serait impossible de rattacher l'anglais à aucune des branches connues du langage. Laissant de côté les éléments les moins importants, nous trouvons, en comparant les mots teutoniques de l'anglais avec ses mots latins, néo-latins ou normands, que ces derniers l'emportent de beaucoup par le nombre sur les termes d'origine saxonne. Ce fait peut paraître incroyable, et si nous prenions simplement une page d'un livre anglais quelconque, et que nous comptions les mots dérivés du saxon et du latin, la majorité serait sans aucun doute du côté saxon. Les articles, les pronoms, les prépositions et les verbes auxiliaires, qui sont tous d'origine saxonne, reviennent sans cesse dans une même page. Ainsi, Kickes soutenait que les neuf dixièmes du lexique anglais étaient du saxon, parce qu'il n'y a que trois mots dans l'Oraison dominicale, qui dérivent du latin. Sharon Turner, qui étendit ses observations sur un champ plus vaste, arriva à cette conclusion, que le rapport du normand au saxon était comme de 4 à 10. Un autre écrivain, qui évalue à 38 000 le nombre total des mots anglais, en rapporte 23 000 au saxon et 15,000 aux langues classiques. En dressant cependant un inventaire plus exact, et en comptant tous les mots

des dictionnaires de Robertson et de Webster, M. Thommerel a établi le fait, que le nombre des mots teutoniques ou saxons de la langue anglaise s'élève à 13 330 seulement, contre 29 354 mots, qui peuvent, soit immédiatement, soit médiatement, être rattachés à une source latine. Par conséquent, sur le seul témoignage de son dictionnaire, et en traitant l'anglais comme une langue mixte, nous devrions le classer avec le français, l'italien, l'espagnol, parmi les dialectes romains ou néo-latins. Les langues, cependant, quoique mixtes dans leur dictionnaire ne peuvent jamais être mixtes dans leur grammaire. C'est ainsi que des missionnaires racontèrent à Hervas, au milieu du XVIIIe siècle, que les Araucaniens n'employaient presque plus un seul mot qui ne fût espagnol, quoiqu'ils eussent conservé la grammaire et la syntaxe de leur ancienne langue nationale (1). C'est pour cette raison qu'on prend la grammaire pour *criterium* de la parenté et pour base de la classification, dans presque toutes les langues; et il s'ensuit comme conséquence nécessaire, que dans la classification et dans la science du langage, il est impossible d'admettre l'existence d'un idiome mixte. Nous pouvons former, en anglais, des phrases tout entières composées uniquement de mots latins ou romans; néanmoins, tout ce qui reste de grammaire en anglais, porte des traces incontestables d'une œuvre Teutonique. Ce qu'on peut maintenant appeler grammaire en anglais n'est rien de plus que les désinences du génitif singulier et du nominatif pluriel des noms, des degrés de comparaison, et de quelques personnes et de certains temps du verbe; et cependant la seule lettre *s*, employée comme signe de la troisième personne du singulier de l'indicatif présent, est une preuve incontestable que, dans une classification scientifique des langues, quand même l'anglais n'aurait pas conservé un seul mot d'origine saxonne, il devrait néanmoins être classé comme un idiome saxon, et comme une branche de la grande tige teutonique de la souche aryenne. Dans les langues les plus anciennes et les moins mûres, la grammaire, c'est-à-dire la partie formelle du langage, est de beaucoup plus abondamment développée qu'en anglais; elle est alors un indice bien plus sûr pour découvrir la ressemblance entre les membres épars d'une même famille. Il y a des langues, comme, par exemple, l'ancien chinois, où il n'existe aucune trace de ce que nous avons l'habitude d'appeler la grammaire; il y en a d'autres dans lesquelles nous pouvons encore suivre le développement de la grammaire, ou, pour parler plus correctement, la transformation graduelle des radicaux en formes purement grammaticales. Dans ces langues, il faudra appliquer de nouveaux principes de classification, tels que peut en suggérer l'étude de l'histoire naturelle, et nous devrons nous contenter du critérium de l'affinité morphologiqne, au lieu du critérium de la parenté réelle et généalogique.

J'ai ainsi répondu, je l'espère, à quelques-unes des objections qui menaçaient de refuser à la science du langage la place à laquelle elle prétend, dans le cercle des sciences physiques. Nous verrons dans notre prochaine lecture quelle a été l'histoire de notre science depuis sa naissance jusqu'à nos jours, et jusqu'à quel point on peut dire qu'elle a traversé les trois périodes — empirique, classificatrice, théorétique, — qui représentent l'enfance, la jeunesse et l'âge mûr de chacune des sciences naturelles.

Traduit de l'anglais par ODYSSE-BAROT.

Dans un dernier article, qui paraîtra prochainement, nous résumerons, nous condenserons la substance des sept autres *lectures* de M. Max Müller, que leur étendue ne saurait nous permettre de reproduire textuellement. Voici les titres de ces sept leçons : III. Période empirique de la science du langage. — IV. Période classificatrice. — V. Classification généalogique des langues. — VI. Grammaire comparée. — VII. Les éléments constitutifs du langage. — VIII. Classification morphologique des langues. — IX. Période théorétique de la science du langage. Origine du langage.

Nos lecteurs auront ainsi une idée précise et complète de ce magnifique enseignement, qui n'a pas encore son analogue dans les chaires françaises, et auquel le nom européen de l'illustre professeur de l'université d'Oxford vient donner une importance exceptionnelle.

O. B.

(1) « En este estado, que es el primer paso que las naciones dan para mudar de lengua, estaba cuarenta años ha la araucana en las islas de Chiloue (come he oido á los jesuitas sus misioneros), en donde los Araucanos apénas proferian palabra que no fuese española; mas la proferian con el artificio y órden de su lengua nativa, llamada araucana. » (Hervas, *Cataloga*, t. I, p. 16.) — « Este artificio ha sido en mi observacion el principal medio de que me he valido para conocer la afinitad ó diferencia de las lenguas conocidas, y reducirlas á determinadas classes. » (*Ibid.*, p. 23.)

HISTOIRE DES LÉGISLATIONS COMPARÉES.

COURS DE M. ÉDOUARD LABOULAYE.

(COLLÉGE DE FRANCE.)

(Voy. les nos 2, 3, 5, 6, 7, 9, 10, 14, 19, 20, 24, 25, 30, 32, 33, 35, 38, 39, 40 et 41.)

XIV (suite).

Franklin.

Dans la convention de Philadelphie il y avait à côté de Madison, et au-dessus de lui, un vieillard de quatre-vingt-deux ans, le Nestor de l'Amérique, Benjamin Franklin, En France, qui ne connaît cette figure pleine de malicieuse bonhomie? Franklin était revenu de France en 1785. A Paris comme à Versailles, il avait su, sous les dehors d'un simple fermier de Pensylvanie, se faire adopter par tout ce qu'il y avait de beaux esprits. Le bon Franklin, qui ne portait pas de poudre, avec sa tête chauve et sa canne de pommier, était le diplomate le plus fin, le plus madré qu'on ait jamais vu en France, et il y avait

rendu les plus grands services à son pays. Il était rentré en Amérique, fort souffrant de la pierre et fatigué par l'âge; mais sans consulter ses forces, on l'avait délégué de Pensylvanie à la convention. Il y représentait le siècle passé. Il y avait là des gens comme Hamilton, né en 1757, comme Madison, né en 1751, qui devaient regarder comme un ancêtre le politique qui, en 1754, à une époque où personne ne songeait à l'Union, avait proposé cette union au congrès d'Albany. De 1757 à 1780, Franklin avait passé la plus grande partie de sa vie en Angleterre ou en France, mais il s'était toujours trouvé en Amérique aux moments importants; en 1776 il y avait signé la déclaration d'indépendance, et maintenant il s'y trouvait encore pour signer la constitution. C'était le bon génie de la Confédération américaine; il était toujours là dans les moments de crise pour donner du courage au plus timide et de l'esprit au plus sot.

Dans la convention, Franklin ne pouvait prendre le premier rang. C'était un esprit très-fin qui n'avait jamais fait une affaire sans réussir; mais ces esprits-là, si utiles qu'ils soient à eux-mêmes, à leur famille et même à leur pays, ont d'ordinaire une portée assez courte. C'est ce qui frappe quand on lit ce qu'a écrit Franklin. Tout y est fin et sage, mais d'une sagesse un peu bornée. En politique, Franklin avait apporté de France des idées empruntées à Turgot et aux philosophes du temps, et l'emprunt n'était pas heureux. Il avait apporté l'idée d'une assemblée unique, et il disait que deux assemblées lui faisaient l'effet d'un cheval attelé par devant et d'un cheval attelé par derrière à la même charrette. Le mot était piquant, mais Franklin ne voyait pas le grand côté de la question, c'est qu'une assemblée unique est nécessairement un pouvoir sans contre-poids et sans responsabilité, c'est-à-dire un despotisme de la pire espèce, avec tous les entraînements, toutes les passions et toutes les faiblesses de ce mauvais gouvernement. Une assemblée unique, c'est l'hydre à plusieurs têtes, un pouvoir à la fois très-violent et très-faible. Dans l'histoire il n'y a pas d'exemple d'assemblée unique qui n'ait mené le pays à la révolution, à l'anarchie et au despotisme, héritier ordinaire de l'anarchie. C'est là un argument que la plaisanterie la plus ingénieuse ne peut ébranler.

Franklin avait aussi rapporté de France l'idée très-fausse que le président d'une république et les principaux fonctionnaires ne devaient pas être payés. Cette absence de salaire constitue forcément une aristocratie, et ne rend pas les gens plus vertueux; il faut toujours se rappeler le mot de Talleyrand à propos de je sais quel fonctionnaire : « Il ne demande rien, ce sera bien cher ! »

Si certaines idées politiques de Franklin n'étaient pas des meilleures, il apportait en revanche dans la convention un grand élément de concorde et de paix. Franklin, ce patriarche que tout le monde respectait, et dont on craignait même l'esprit et la malice, pouvait dire la vérité à tout le monde sans fâcher personne. Quand s'agitaient les passions, il rappelait qu'on était là pour donner une constitution à l'Amérique, et non pour se quereller, et à ceux qui lui disaient qu'ils ne pouvaient se déjuger, il répondait finement que ne pas changer d'avis n'était pas toujours une preuve de bon sens.

Quand la constitution fut terminée, Franklin, à qui elle ne plaisait pas, mais qui sentait la nécessité d'établir un gouvernement, fit lire par Wilson le discours suivant. C'était son testament politique, et il est digne de lui :

« Monsieur le président,

» J'avoue qu'il y a certaines parties de cette constitution que je n'approuve pas à présent; mais je ne suis pas sûr que je ne les approuverai jamais. J'ai vécu longtemps, et l'expérience m'a souvent obligé de changer d'avis sur d'importants sujets; je croyais avoir raison; mais de meilleurs renseignements, des études plus approfondies, me prouvaient qu'il en était tout autrement.

» Voilà pourquoi, plus je deviens vieux, et plus je me sens porté à douter de mon propre jugement et à avoir plus de respect pour le jugement d'autrui. La plupart des hommes, il est vrai, comme la plupart des sectes religieuses, se croient en pleine possession de la vérité; tout ce qui diffère de leur sentiment est une erreur. Steele, un protestant, dit au pape dans une dédicace, que la seule différence des deux Églises, en ce qui touche la certitude de la doctrine, c'est que *l'Église de Rome est infaillible, et que l'Église d'Angleterre n'a jamais tort.* Mais quoique beaucoup de personnes n'aient pas une moins haute idée de leur infaillibilité propre que de celle de leur secte, il en est peu qui l'expriment aussi naïvement qu'une dame française, qui, dans une dispute avec sa sœur, lui disait : « *Ma sœur, je ne sais comment cela se fait, mais il n'y a que moi qui ai toujours raison* (1).

» Dans le sentiment où je suis, j'accepte cette constitution avec tous ses défauts, si elle en a; parce que je pense qu'un gouvernement général nous est nécessaire, et qu'il n'y a pas une forme de gouvernement qui ne puisse être une bénédiction pour le peuple, s'il est bien administré. Je crois, en outre, que notre gouvernement sera bien administré pendant une suite d'années, et qu'il ne pourra finir par le despotisme (comme ont fait d'autres gouvernements avant lui) que lorsque le peuple sera devenu si corrompu, qu'il aura besoin d'un gouvernement despotique, étant incapable d'en supporter un autre.

» Je doute aussi qu'avec toute autre convention nous ayons chance d'avoir une meilleure constitution. Car, lorsque vous assemblez un certain nombre d'hommes pour profiter de l'ensemble de leur sagesse, vous assemblez inévitablement avec tous ces hommes tous leurs préjugés, toutes leurs passions, toutes leurs fausses idées, tous leurs intérêts locaux, tout leur égoïsme. D'une assemblée ainsi composée peut-on attendre une œuvre parfaite? Au contraire, je suis étonné de trouver que notre œuvre approche autant de la perfection, et je pense qu'elle étonnera nos ennemis, qui attendent avec confiance la nouvelle que nos assemblées sont tombées dans la confusion comme les constructeurs de Babel, et que nos États sont sur le point de se séparer, pour ne plus se rencontrer désormais qu'afin de se couper mutuellement la gorge.

» J'accepte donc cette constitution, parce que je n'en espère point une meilleure, et parce que je ne suis pas sûr qu'elle ne soit pas la meilleure. Je sacrifie au bien public l'opinion que j'ai eue de ses défauts. Je n'en ai jamais murmuré un mot au dehors. C'est dans ces murs que sont nés mes doutes, c'est dans ces murs qu'ils doivent mourir.

» Si en retournant auprès de ses mandataires, chacun de nous devait y apporter ses objections, et essayer de leur gagner des partisans, nous

(1) Franklin a pris cette anecdote dans les mémoires de madame de Staal (mademoiselle de Launay).

empêcherions que la constitution ne fût généralement reçue, et nous perdrions tous les effets salutaires et les grands avantages que l'unanimité réelle ou apparente nous produira à l'étranger, aussi bien qu'à l'intérieur. La force et l'efficacité d'un gouvernement, pour procurer ou assurer le bonheur du peuple, dépend beaucoup de l'opinion générale qu'on se fait de la bonté de ce gouvernement, aussi bien que de la sagesse et de l'intégrité de ceux qui gouvernent.

» J'espère donc que dans notre propre intérêt, comme membres de la nation, et dans l'intérêt de la postérité, nous agirons cordialement et unanimement pour recommander cette constitution partout où s'étend notre influence, et que nous tournerons désormais nos pensées et nos efforts à rechercher les moyens que cette constitution soit bien administrée.

» En somme, je ne puis m'empêcher d'exprimer le vœu que s'il est dans la convention quelque membre qui ait des objections contre la constitution, cette personne veuille bien faire comme moi, et en cette occasion douter un peu de sa propre infaillibilité, et que pour manifester notre unanimité, elle veuille bien signer cet acte. »

La proposition de Franklin ne fut pas adoptée. Il y eut trois personnes : Randolph, Mason et Elbridge Gerry, qui ne signèrent pas la constitution, le premier par une difficulté de situation, car il soutint la constitution dans la convention de Virginie, les deux autres par haine d'un gouvernement *consolidé*, nous dirions *centralisé*. Cependant on peut dire que l'influence de Franklin fut bonne, et que, grâce à lui, la majorité fut peut-être plus grande.

Quant à lui, il eut un mot digne de Socrate. Il avait les yeux fixés sur la place qu'occupait Washington. Derrière le fauteuil du président était un tableau assez médiocre, qui représentait un soleil. Franklin montrant ce tableau du doigt à ceux qui l'entouraient, leur dit : « Les peintres déclarent que dans leur art c'est chose difficile que de distinguer un lever d'un coucher de soleil. Bien des fois dans le cours de cette session, dans nos alternatives de crainte et d'espérance, j'ai regardé cette peinture sans pouvoir dire si c'était un lever ou un coucher de soleil; mais maintenant j'ai le bonheur de voir que n'est pas un soleil qui se couche, c'est un soleil qui se lève. » C'était en effet le soleil de la liberté qui se levait sur l'Amérique et sur le monde tout entier.

Lorsque la constitution fut soumise aux suffrages du peuple, Franklin était mourant et ne quittait plus sa chambre. Il ne pouvait donc faire partie d'une convention d'État; mais il pouvait encore écrire, et vous savez que les derniers écrits de sa plume ne sont pas les moins remarquables. Il y a notamment un écrit sur l'esclavage qui est une des choses les plus ingénieuses qu'il ait faites. Il est impossible de combattre cette abominable institution par des arguments plus poignants.

L'écrit que Franklin publia en faveur de la constitution est une parabole intitulée : *Comparaison de la conduite des anciens Juifs avec celle des antifédéralistes aux États-Unis.*

Un avocat zélé de la constitution fédérale a dit, dans une certaine assemblée publique, « que la répugnance de la plupart des hommes pour une bonne constitution est si grande, que si un ange du ciel nous apportait une constitution faite au ciel tout exprès pour nous, cette constitution n'en rencontrerait pas moins une violente opposition. »

On lui reprocha l'extravagance de son opinion, et il ne se justifia point. Probablement, il ne lui vint pas à l'esprit, sur le moment, que l'expérience avait été faite, et qu'elle est rapportée dans la plus fidèle de toutes les histoires, la *sainte Bible;* autrement il me semble qu'il aurait pu soutenir son opinion par cette incontestable autorité.

L'Être suprême avait pris plaisir à élever une famille, jusqu'à ce qu'enfin cette famille devînt un grand peuple. Après avoir retiré ce peuple de la servitude, au moyen de plus d'un miracle accompli par Moïse, son serviteur, Dieu donna à ce serviteur choisi, et en présence de toute la nation, une constitution et un code de lois que le peuple devait observer. Ce code avait pour accompagnement et pour sanction la promesse de grandes récompenses, la menace de punitions sévères, comme conséquence de l'obéissance ou de la désobéissance.

Cette constitution, quoique la Divinité y présidât (et c'est pour cela que les écrivains politiques l'appellent *Théocratie*), ne pouvait être mise à exécution que par le moyen des ministres de Dieu ; c'est pourquoi Aaron et ses fils, ainsi que Moïse, furent établis comme le *premier ministère du nouveau gouvernement.*

On aurait pu croire qu'un peuple reconnaissant aurait vu avec plaisir la nomination d'hommes qui s'étaient fait connaître en procurant la liberté de la nation, *et qui avaient hasardé leur vie en s'opposant ouvertement à la volonté d'un puissant monarque qui voulait retenir le peuple en esclavage.* On aurait pu croire qu'une constitution faite pour eux, par la Divinité même, aurait dû être universellement bien reçue.

Mais il y avait dans chacune des *treize* tribus quelques esprits mécontents et inquiets qui excitaient continuellement le peuple à rejeter le nouveau gouvernement, et cela par différents motifs.

Quelques-uns conservaient de l'affection pour l'Égypte, le pays de leur naissance, et ceux-ci, chaque fois qu'ils sentaient quelques inconvénients, quelques difficultés, *effet naturel et inévitable d'un changement de situation*, réclamaient contre leurs chefs, comme étant les auteurs du mal, et ne voulaient pas seulement retourner en Égypte, mais lapider ceux qui les en avaient délivrés.

Ceux qui inclinaient vers l'idolâtrie n'étaient pas contents qu'on eût détruit *leur veau d'or.* Beaucoup de chefs pensaient que la nouvelle constitution serait nuisible à leur intérêt particulier, et que *les bonnes places seraient prises par la famille et les amis de Moïse et d'Aaron.*

Joseph et le Talmud nous donnent certains détails qui ne sont pas dans l'Écriture, et nous disent que Corah, ambitieux de la prêtrise, et blessé de la voir donner à Aaron, se plaignit que Moïse eût fait cette nomination *sans le consentement du peuple*, et qu'il accusa Moïse d'avoir *par divers artifices*, obtenu *frauduleusement* le gouvernement, *privé le peuple de ses libertés*, et conspiré avec Aaron *pour perpétuer la tyrannie dans sa famille.* Et ainsi quoique le vrai motif de Corah fût de supplanter Aaron, il persuada au peuple qu'il ne voulait que le bien public.

Et alors le peuple, ému par ses insinuations, commença à crier, et l'on accusa Moïse d'ambition et de *péculat.* Il n'y avait pas de preuves de péculat, et cependant *des faits*, quand ils sont vrais, sont par leur nature susceptibles d'être prouvés. Mais ces accusations réussissent toujours auprès de la populace ; car il n'y a aucune accusation aussi aisément faite ou aussi aisément acceptée par les coquins qu'une accusation de coquinerie.

Enfin 250 des principaux, *fameux dans les tribus*, hommes de renom, se mirent à la tête de la foule qu'ils excitaient, et la poussèrent à ce degré de frénésie, qu'elle criait : « Lapidons-les, lapidons-les, *et assurons ainsi nos libertés.*

De tout ceci il appert que les Israélites étaient un peuple jaloux de sa liberté nouvellement conquise ; cette jalousie, en elle-même n'est pas un défaut; mais en se laissant mener par des hommes artificieux, qui

parlaient de *l'intérêt public et ne songeaient qu'à leur intérêt propre*, le peuple d'Israël attira sur lui de grands malheurs.

La même histoire inestimable nous apprend encore qu'après une suite de siècles, quand cette constitution fut devenue vieille et corrompue, et qu'on proposa de la corriger, la populace dont les ancêtres avaient accusé Moïse de vouloir régner en criant : « Lapidez-le, lapidez-le ; » cette populace, excitée par le grand prêtre et par les scribes, accusa le Messie de vouloir se faire roi des Juifs, et cria : « Crucifiez-le, crucifiez-le. »

De quoi il est permis de conclure que l'opposition de la foule à une mesure publique n'est pas toujours une preuve que la mesure soit mauvaise, encore bien que l'opposition soit excitée et dirigée *par des hommes de distinction*.

De ce qu'on s'oppose violemment et sans raison à la constitution, je n'entends pas conclure que notre convention générale ait été divinement inspirée quand elle a dressé cet acte important. Mais j'avoue que j'ai tellement foi dans le gouvernement général du monde par la Providence, que je ne puis me figurer qu'un acte aussi important pour le bien-être de tant de millions d'hommes qui existent aujourd'hui, ou qui formeront la postérité d'une grande nation, que cet acte, dis-je, ait pu se faire sans être en quelque degré influencé, dirigé, gouverné par ce Maître tout-puissant, présent partout, et toujours bienfaisant, en qui tous les êtres inférieurs vivent, agissent et existent.

B. F.

Franklin vécut assez pour voir la mise à exécution de la constitution, et dans une lettre qu'il écrivait à Washington, en 1789, au moment où celui-ci venait de commencer sa présidence, il lui disait : « Quant à moi, dans mon intérêt, il eût mieux valu que je fusse mort il y a deux ans, car depuis ans je souffre des douleurs cuisantes; mais je ne regrette pas de les avoir vécus, puisqu'ils m'ont permis de voir notre situation présente. J'achève ma quatre-vingt-quatrième année et probablement ma vie ici-bas, mais dans quelque situation que je sois placé après ma mort, s'il me reste le souvenir de ce qui s'est passé sur la terre, je garderai l'estime, le respect et l'affection avec lesquels j'ai été depuis si longtemps votre ami. »

Et dans son testament il lègue sa canne à Washington.

« Je lègue, dit-il, ma canne de pommier sauvage surmontée d'une belle pomme d'or figurant un bonnet de liberté, à mon ami, à l'ami du genre humain, au général Washington. Si c'était un sceptre, elle serait digne de lui et bien placée dans sa main. »

Vous voyez ce que sont ces hommes qui ont fait la constitution américaine, combien ils diffèrent, hélas ! par le beau côté, des hommes de la révolution française. Dans notre révolution, nous ne trouvons que des partis se faisant une guerre acharnée, des gens qui apportent chacun leur système, et qui sont impitoyables pour qui ne pense pas exactement comme eux. Je ne parle pas de la différence qui séparait les Girondins des Jacobins, quoique, à vrai dire, plus j'ai voulu m'en rendre compte, moins j'ai pu voir en quoi elle consiste; je ne puis pas prendre au sérieux cette accusation de *fédéralisme* inventée pour les faire guillotiner; mais il m'est tout à fait impossible de voir ce qui politiquement sépare Danton de Robespierre, et je n'aperçois dans leurs sanglants démêlés autre chose que des haines furieuses et de basses jalousies. Ce ne sont pas des idées qui séparent ces hommes, ce sont des passions dont la France est l'enjeu.

Au contraire, voyez ce qui se passe en Amérique. La constitution ne satisfait personne. Hamilton, qui avait été le premier auteur de la réunion, déclare que personne dans la convention n'est moins content que lui. Pour lui, la constitution est trop démocratique. Elle ne l'était pas assez pour Franklin. Washington doute qu'elle puisse réussir. Randolph vote contre. Nul ne croit au succès. Va-t-on se réunir pour renverser cet édifice vacillant au risque de perdre le pays en le livrant à l'anarchie? Non. Tous ces hommes sont des patriotes habitués aux affaires. Leur idée à tous est la même : « Essayons de la constitution. A force de bon vouloir, nous en corrigerons les défauts. »

Grande leçon, messieurs, et qui nous apprend qu'il n'y a pas de constitution dont on ne puisse tirer la liberté, quand elle est mise en œuvre par des gens de cœur qui désirent avant tout le bien public. C'est là le grand côté de la révolution américaine ; elle a apporté au monde un noble exemple, celui d'honnêtes gens, divisés d'opinion, mais réunis par le patriotisme, n'ayant qu'une pensée, assurer la liberté de leur pays. C'est ce qui fait la véritable grandeur d'hommes tels qu'Hamilton, Madison, Franklin, et du premier de tous, Washington.

ÉD. LABOULAYE.

HISTOIRE ET MORALE.

COURS DE M. ALFRED MAURY.

(COLLÈGE DE FRANCE.)

(Voy. les nos 4, 6, 8, 11, 18, 24, 26, 30, 31 et 36.)

X.

État moral des Romains sous la république.

Messieurs,

Assujettie par les Romains, la Grèce entra dans le grand mouvement politique et moral dont nous avons parlé, et c'est à cet empire qu'il va falloir nous adresser pour connaître la marche de l'humanité vers la civilisation.

Faisons donc maintenant un retour vers une époque antérieure, et examinons ce qu'était le peuple romain au point de vue moral.

Or, ces hommes qui soumettaient les Grecs allaient en subir l'influence intellectuelle, mais ils allaient leur faire subir à leur tour leurs lois, leurs institutions et leurs mœurs.

Pour résoudre le problème si complexe dont nous cherchons les éléments de solution, il faut nous rendre un compte exact de l'état moral des grandes nations aux différentes époques de leur histoire.

Eh bien! les Romains ont été considérés aux premiers temps de la république comme des types de vertu; d'où il semble qu'ils n'aient pu que dégénérer au contact de la Grèce, de ses mœurs polies et à l'ombre de ses arts. Voyons donc ce qu'étaient ces anciens Romains, et s'ils sont à la hauteur de la réputation qu'on leur a faite. Nous serons aidés dans cette tâche par les témoignages que nous a légués l'histoire.

Or, tous ces témoignages sont unanimes pour représenter la vie de ces hommes comme fort sobre et comme fort dure; car c'est en effet le propre de toute société qui commence. Mais dès qu'une nation devient plus riche, plus policée; quand les lettres, les arts sont en honneur, les jouissances de la vie se multiplient, et tout ce qui ajoute à l'agrément des mœurs prend plus d'extension. Cela n'est pas niable, car nous voyons encore aujourd'hui des exemples de ce fait.

Les mœurs des patriciens étaient des mœurs dures; leur vie rude et occupée ne leur laissait aucun loisir, ou du moins, ils ne se reposaient des pénibles travaux de l'agriculture que pour les travaux plus pénibles encore de la guerre.

Aussi, il faut le dire à leur louange, au lieu de mépriser le travail comme cela a presque toujours eu lieu dans les contrées de l'Orient, où il est une véritable souffrance, et où on le considère comme un châtiment, et à ce titre comme l'apanage de la servitude, ces vieux Romains associaient au contraire les combats aux travaux des champs; bien différents en cela des Germains, qui avaient à cet égard un préjugé irréfléchi. Quand on étudie les restes des exploitations romaines, des villas et des fermes, on est étonné de ce qu'il y a de sagesse et d'intelligence des travaux des champs; et l'on y voit jusqu'à quel point ils avaient le sentiment des besoins de l'agriculture.

Les premiers Romains étaient donc presque tous agriculteurs, presque tous fermiers; quand ils ne labouraient pas, ils couraient se battre contre les ennemis de leur territoire, qui, à l'origine, n'étaient autres que les ennemis de leurs propriétés. Les guerres n'avaient lieu, en effet, que contre des peuples qui avaient des goûts dévastateurs, tels que les Éques et les Sabins.

Population rurale, la population romaine devait donc mener une vie dure et occupée, et préludait ainsi à sa vie militaire, car le travail des champs a toujours été considéré comme la meilleure école du soldat, qui acquiert par là l'habitude de supporter les fatigues et les intempéries.

C'est pour cela que nous rencontrons chez les Romains une rudesse de mœurs et une dureté de sentiment qui se trouvent d'ordinaire chez des hommes qui luttent contre un sol difficile, en même temps que contre leurs semblables. Prenons donc des types de ces anciens patriciens ou de ces anciens Romains, car les plébéiens finirent par obtenir un certain nombre de priviléges exclusivement attribués autrefois aux premiers. Or, nous y trouvons une incroyable dureté, soit envers leurs enfants, qu'ils regardaient comme leur propriété, avec droit de vie et de mort, dureté qui, portée jusque dans les choses de la guerre, leur donne cette énergie qui fait les Manlius Torquatus et les Papirius Cursor, et nous fait comprendre leurs succès militaires.

Mais si c'était un peuple vigoureux, on voit que ce n'était pas un peuple tendre.

Le travail incessant des champs donne des habitudes de simplicité, car lorsqu'on est à sa charrue, on n'est pas dans un palais. Mais aussi, à côté de cette simplicité, de cette grande modération dans les besoins, il inspire un amour immodéré du lucre, le gain obtenu péniblement nous étant d'autant plus cher.

Nous avons une preuve permanente de cette avarice des vieux Romains dans l'histoire des luttes des patriciens et des plébéiens.

Ces derniers, en effet, sans esclaves pour cultiver leurs champs pendant qu'ils étaient à la guerre, sans argent pour confier la direction de leurs petits intérêts à des serviteurs à gages, forcés, d'un autre côté, de s'équiper à leurs frais, se voyaient dans la nécessité de faire des emprunts, et s'adressaient pour cela aux patriciens qui étaient les plus durs des créanciers.

Eh bien, c'est cette rigueur impitoyable envers leurs débiteurs qui fut l'origine des révoltes dont nous avons parlé, et de ces retraites sur le mont Sacré, qui mirent Rome à deux doigts de sa perte.

Cet amour du gain se perpétuant dans les hautes classes jusqu'à une époque très-avancée, on dut prendre des mesures pour empêcher les sénateurs de faire des spéculations aussi désastreuses pour leurs concitoyens. Ces puissants usuriers ne dédaignaient même pas les petits bénéfices, comme nous en avons la preuve par ce qui se passait au temps des Gracques.

A cette époque, en effet, on donnait de fréquents combats de gladiateurs qui attiraient une foule de curieux, et comme les théâtres n'étaient pas aussi bien organisés qu'aujourd'hui, c'étaient les sénateurs qui se chargeaient de louer ce qui manquait, et ils le louaient très-cher; aussi Caïus Gracchus réclama-t-il contre un semblable état de choses. — Trèshardy.

— La suite à un prochain numéro. —

LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE.

LEMOINE (Albert). Le Vitalisme et l'animisme de Stahl, 1 vol. in-18 faisant partie de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine.* 2 fr. 50

CHALLEMEL LACOUR. La Philosophie individualiste, étude sur Guillaume de Humboldt, vol. in-18 faisant partie de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine.* 2 fr. 50

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

PREMIÈRE ANNÉE. — N° 43. UN NUMÉRO : 30 CENTIMES. 24 SEPTEMBRE 1864.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

LITTÉRATURE — PHILOSOPHIE — THÉOLOGIE — ÉLOQUENCE — HISTOIRE
LÉGISLATION — ESTHÉTIQUE — ARCHÉOLOGIE

Paraît tous les Samedis.

Paris.....	Six mois.	8 fr.	Un an.	15 fr.
Départements ..	—	10	—	18
Étranger.....	—	12	—	20

Prix de l'abonnement avec la Revue des Cours scientifiques.

Six mois.....	Paris,	15 fr.	Départ.,	18 fr.	Étranger,	20 fr.
Un an.....	—	26	—	30	—	35

Rédacteur en chef
M. ODYSSE-BAROT

Les ouvrages dont deux exemplaires auront été envoyés au bureau du journal seront annoncés et analysés s'il y a lieu.

On s'abonne
A LA LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE
17, rue de l'École de Médecine,
Et chez tous les libraires, par l'envoi d'un bon de poste, ou d'un mandat sur Paris.

L'abonnement part du 1er décembre ou du 1er juin de chaque année.

SOMMAIRE.

Archéologie. — Cours de M. BEULÉ : V. L'art romain sous la république. — Topographie de Rome.

Histoire et Morale. — Cours de M. ALFRED MAURY : X. État moral des Romains sous la république (suite). — XI. Les mœurs romaines à la fin de la république.

Histoire du droit français. — Cours de M. de VALROGER : V. Valeur des coutumiers gallois. — Droit breton de l'Irlande. — Coutumes de la haute Ecosse et de la Bretagne française.

ARCHÉOLOGIE.

COURS DE M. BEULÉ.

(BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE.)

(Voy. les nos 12, 27, 29, 37 et 38.)

V.

L'art romain sous la république. — Topographie de Rome.

Messieurs,

J'ai déjà eu l'occasion de vous faire voir que l'aristocratie romaine, même dans le principe, n'avait été ni aussi barbare, ni aussi hostile à l'art que les préjugés auxquels les historiens romains eux-mêmes ont donné naissance semblent l'établir. Je vous ai montré par des preuves, en faisant passer sous vos yeux des monuments élevés avec un sentiment de grandeur ou collective ou personnelle, que dès l'origine de la république romaine, il y avait eu dans le patriciat romain cet amour éclairé des arts qui nous permet de le regarder comme l'ancêtre des patriciats éclairés du moyen âge et de la renaissance; de l'aristocratie romaine, qui arrive la première par les soins de la papauté; des aristocraties florentine et vénitienne, auxquelles l'art au XIIIe, au XIVe, au XVe et au XVIe siècle doit une si belle et si féconde impulsion. Je vous ai rappelé que cette influence avait agi surtout sur l'architecture, non sur les artistes, que leur basse extraction condamnait sur le sol romain à une situation infime, mais sur l'art proprement dit. Je vous ai montré que le principal motif de cette protection accordée à l'art était le patriotisme, cet amour incroyable que tous les cœurs vraiment romains nourrissaient pour la ville par excellence, Rome, dont on voulait faire, non-seulement la plus grande des villes, mais la plus belle. Un autre motif, c'était le sentiment religieux et le respect qu'avaient les Romains, non-seulement pour leur religion propre, mais pour toutes les superstitions voisines, de telle sorte que les divinités des peuples conquis avaient droit de cité dans la ville. Un troisième, c'était la condition publique de tout jeune patricien qui aspirait aux honneurs. Il fallait passer par des charges qui n'étaient pas les plus importantes, mais qui exigeaient des dépenses considérables. Il fallait donner de belles fêtes au peuple, et élever des monuments qui profitaient à tous; en un mot, consacrer à la fortune publique une portion de sa fortune privée. Une quatrième raison, dérivée des autres, c'était l'orgueil patricien : le besoin de consacrer ses victoires, quand on avait été consul, préteur, général d'armée; le besoin de ne pas laisser s'effacer le souvenir et de conserver les traits de ses ancêtres, ce besoin qui fit qu'Appius Claudius construisit un temple uniquement afin d'en décorer le pourtour avec les portraits de ses aïeux. Une autre raison, encore très-naturelle au caractère romain, c'est le sentiment de l'utilité.

Nous avons déjà vu, et vous verrez encore combien les Romains avaient ce besoin orgueilleux d'élever leurs monuments à la hauteur des institutions de l'État : on

voulait les œuvres les plus durables, et comme éternelles, même lorsqu'il s'agissait d'égouts et de conduites d'eau.

Il faut ajouter que ce sentiment de l'utilité, les Romains le tenaient des Étrusques, et j'ai essayé de vous faire voir, il y a un an, que cette espèce de respect pour la propriété de tous avait pris naissance chez ce peuple. C'est là un des grands caractères de l'art italien, de l'antiquité italienne, à quelque époque que ce soit, et qui n'appartient pas à la race grecque. Il faut bien l'avouer enfin, une dernière raison, c'est la nécessité de faire travailler le peuple; de le faire travailler, non par corvées, comme sous les Tarquins, mais pour le tenir dans un sentiment de moralité, pour motiver des distributions de vivres ; ces distributions qui deviendront plus tard une coutume, qui se feront sans qu'elles soient légitimées par le travail, et qui étaient une nécessité pour cette aristocratie entourée d'une plèbe pauvre, accablée de dettes.

Tous ces éléments réunis, les uns politiques, les autres personnels, les autres religieux, faisaient donc que, sous la république, comme plus tard, il y avait à Rome une grande activité dans l'art et une protection efficace. Nous en étions arrivés, messieurs, au moment du siége de Rome par les Gaulois, et je vous ai fait remarquer qu'il y avait un singulier rapprochement entre les deux capitales du monde ancien ; qu'il était assez curieux de voir au commencement du siècle de Périclès, au moment où l'art est arrivé à sa perfection, la capitale du monde grec ravagée par les barbares, tandis que Rome, à son tour, un peu plus tard, il est vrai, est incendiée et disparaît presque du sol également par le fait des barbares, de manière que l'une et l'autre ville sortent de leurs ruines plus belles et plus parfaites.

Cependant il faut se demander si les Gaulois ont détruit Rome systématiquement, et, comme tout ce qui se fait par esprit de système, si cette destruction a été complète. Je crois vous avoir dit qu'ils mirent le feu à Rome par mégarde. Leur intérêt n'était pas de brûler la ville, parce que le Capitole était fermé, parce que le siége devait être long, et parce que, la ville détruite, ils se trouvaient n'avoir plus de défense contre les ardeurs du soleil et les intempéries des saisons. Mais, dans le pillage général qui suivit la prise de Rome, il y eut cet entraînement irrésistible qui existe dans toutes les armées, même dans les armées civilisées. Rome était déjà assez ancienne, et construite à la façon étrusque; les temples étaient couverts en bois; les maisons étaient également de bois. On comprend parfaitement que, dès que l'incendie eut été allumé par quelque maladroit ou par quelque Gaulois aviné, il se propagea rapidement, et brûla la plupart des quartiers de Rome. Aussi les historiens nous disent-ils que les Gaulois campèrent sur les cendres; que ces cendres devinrent, pendant l'été, une véritable fournaise, qui les rendit très-malades jusqu'à la fin du siége. Cependant, dans cet incendie, qui ne fut que l'œuvre du hasard, vous devinez qu'il y eut des monuments qui restèrent. Ainsi, il n'est pas étonnant que les cloaques, que leur position sous le sol mettait à l'abri du feu, soient restées intactes. Il n'est pas étonnant non plus que les murs de Servius Tullius, construits avec des blocs énormes, parfaitement isolés, et qui ne tenaient pas aux maisons de la ville, n'aient pas été atteints par la flamme; que les hauteurs de Rome, la Rome du Capitole notamment, du Palatin peut-être, les quartiers un peu écartés, la demeure de quelques patriciens, les palais abandonnés des rois ayant des enceintes isolées par des plantations, des terrains sacrés, n'aient pas non plus souffert de l'incendie. Mais toute la ville basse fut réduite en cendres, de sorte que lorsque les Gaulois furent chassés, ou plutôt lorsqu'ils voulurent bien partir, lorsqu'ils eurent forcé les Romains à racheter leur ville, les Romains qui restaient retrouvèrent une ville inhabitable, et tellement inhabitable, que le peuple romain fut découragé. Il ne voulait plus y rester. En vain, on essayait de lui persuader qu'une ville se refaisait bien vite; les citoyens romains, ruinés par cette désastreuse invasion, n'avaient pas le courage de se mettre à reconstruire Rome. Ils se disaient qu'il était beaucoup plus simple d'aller habiter une ville voisine. Il y avait de l'autre côté du Tibre une cité magnifique que les Romains avaient prise peu de temps auparavant : c'était la ville de Véïes. Ils jetèrent les yeux sur elle, et il fut très-sérieusement question d'aller s'y établir.

Remarquez, messieurs, combien cela confirme ce que nous savons du caractère étrusque de la ville de Rome. Quelle est cette ville qui les attire si vivement, qu'ils trouvent plus belle que Rome, et elle l'était probablement à cette époque? C'est une ville étrusque. Si les Romains n'ont aucune répugnance à aller s'établir à Véïes, c'est que Véïes, qu'on avait quelque temps auparavant dépouillée de ses bronzes au profit de Rome, d'où l'on avait apporté deux mille statues, était une ville presque semblable à leur ville, et que, pour les Romains, il n'y avait dans ce déplacement de Rome rien à regretter que quelques souvenirs locaux. Ce fut une grande difficulté pour Camille et les patriciens romains de combattre ce projet. Le peuple ne fut même persuadé, dans cette circonstance singulière, que par un incident frivole, comme toutes les superstitions des anciens.

Malgré les beaux discours de Camille, que nous a conservés Tite-Live, sans doute en les amplifiant et en les transformant, le peuple ne se laissait pas convaincre, quand un centurion, arrivant sur le Forum avec un petit corps de troupes, planta en terre son étendard, et dit à ses soldats : « C'est ici qu'il faut s'arrêter. » Aussitôt les esprits superstitieux des Romains de s'emparer de cette parole fortuite, d'y voir un présage. Le mot du centurion fit ce que n'avaient pu faire les discours de Camille, et en vertu de cette manifestation toute fortuite de la volonté des dieux, Rome resta Rome, et les Romains se décidèrent à reconstruire la future capitale du monde.

Mais elle fut reconstruite à la hâte. Le peuple avait montré tant de dégoût, qu'on ne pouvait accroître ce dégoût par des difficultés matérielles, et exiger qu'un plan fût suivi, que les limites fussent bien établies; on ne pouvait attendre que les édiles indiquassent les places exactes où l'on pouvait bâtir. Il y eut un complet désordre par la tolérance calculée du sénat. On exempta le peuple d'impôts pour l'année, et on lui permit de prendre partout de la terre pour faire des briques. Au bout d'un an, la ville était sortie de ses ruines, mais sans alignement, avec des rues tortueuses et inégales. On n'avait pas même cherché les anciennes cloaques qui passaient sous les rues, et l'on avait bâti en travers, de sorte qu'elles se trouvaient sous les maisons élevées en dehors de toute espèce d'alignement. Il y avait des rues, ici très-larges, là très-étroites, ici courbes, là obliques. Ici des voûtes s'avançaient, soutenues par des encorbellements, et là des balcons faisaient saillie. En un mot, il y avait une irrégularité qui ne disparut pas même sous l'empire, lorsque Néron, qui avait un système si radical, cependant, pour régulariser les choses, — c'était de mettre le feu à la ville, — eut brûlé, non pas Rome tout entière, mais les abords de la *maison dorée*. Le reste de Rome fut toujours entaché de ce vice d'origine, et aujourd'hui encore la ville est singulièrement irrégulière. Rappelez-vous, messieurs, combien le Corso même est étroit. Soyez persuadés que cette irrégularité ne date pas uniquement du moyen âge, mais que du temps de la république romaine, Rome était construite avec un grand désordre, et que ces conditions n'ont pu être absolument réformées sous les empereurs eux-mêmes. L'irrégularité de Rome moderne nous offre donc une image assez fidèle de celle de Rome ancienne, qui date de la prise de Rome par les Gaulois.

Nous avons essayé de retrouver la Rome primitive dans les détails trop peu nombreux que nous a laissés l'antiquité. Je vous ai déjà parlé des temples, ou du moins des principaux temples qui avaient été élevés par les personnages consulaires, les uns à leurs frais, les autres aux dépens de l'ennemi, d'autres avec les fonds provenant des amendes. Tous les moyens avaient été trouvés bons pour contribuer à la richesse, à la grandeur de Rome. Mais les temples ne sont pas tout, surtout à cette époque; les temples étrusques, étant petits et n'ayant pas la beauté des temples grecs, ne pouvaient être le principal élément de la décoration de la ville.

Ce qu'il faudrait tâcher d'entrevoir, ce serait l'aspect des principaux lieux de Rome à cette époque reculée. Malgré la rudesse primitive que les historiens romains se sont plu à attribuer à leurs ancêtres, il y avait cependant une certaine décoration des édifices publics, des statues, des œuvres d'art.

D'abord, l'époque des rois avait laissé des traces que nous avons étudiées avec soin. Cependant je ne vous ai pas parlé de ce qui était personnel aux rois et leur tenait de plus près : leur propre demeure. Les rois de Rome avaient-ils un palais, comme les souverains modernes? Y avait-il un monument spécial qu'ils avaient occupé successivement? D'après l'histoire et d'après les monuments, il semble que non; car nous savons que les rois de Rome ont eu des habitations diverses. Romulus, selon les légendes, avait une petite cabane de chaume sur le Palatin. Tatius, le roi des Sabins, demeurait sur le Capitole, puisque le Capitole fut donné aux Sabins lorsqu'ils vinrent partager la ville avec Romulus.

Le roi Numa eut le premier ce qu'on peut appeler un palais, car l'histoire désigne son habitation sous le nom de *Regia*, et cette Regia resta debout auprès du temple de Vesta. Il paraît même que plus tard le palais de Numa devint la demeure du grand pontife. Tullus Hostilius et les Tarquins eurent leur demeure sur le mont Cœlius. Tullus Hostilius y demeurait au milieu des Étrusques, et à la fin de son règne il se transporta sur une petite hauteur qui se fondait avec le Palatin, sur l'emplacement de l'arc de Titus. C'est là que plus tard Valerius Publicola voulut aussi élever sa maison. Tarquin l'ancien habitait probablement dans la même demeure que Tullus Hostilius. Enfin, Servius Tullius occupait le mont Esquilin.

Il résulte donc de cette diversité d'habitations, qu'il n'y avait pas de palais consacré aux rois, et auquel fût comme inhérente la majesté royale. Ces habitations n'avaient probablement pas plus d'importance que celles des principaux patriciens.

A mesure que les rois agrandissaient Rome, ils se transportaient dans les nouveaux quartiers pour les surveiller et plier les habitants à l'obéissance. Je ne sais si c'est pour ce motif, ou pour empêcher toute tentative d'usurpation de la tyrannie, que les consuls n'avaient pas de demeures fixes. Ainsi, à Venise, il y avait le palais des Doges, où les doges allaient successivement habiter lorsque l'élection les faisait souverains de Venise. Cela n'existait pas à Rome. Il n'y avait pas de palais consulaire, d'habitation spéciale assignée à la demeure des consuls. Les consuls, qui restaient un an seulement en exercice, demeuraient chez eux, et n'avaient de résidence sur les lieux publics que là où la loi les faisait siéger, présider les assemblées et enrôler les soldats. Ils rendaient la justice, non dans un palais, mais en plein air. C'était auprès du sénat, devant le sanctuaire même de la puissance politique la plus élevée de Rome, que les consuls venaient s'asseoir pour entendre les citoyens qui avaient à demander justice. Il y avait au-dessous du Capitole un endroit qu'on appelait le *Vulcanal*, parce qu'il y avait là un autel de Vulcain. On sacrifiait à Vulcain sur cet autel, et au pied de cet autel il y avait le tribunal des consuls.

Le Vulcanal était situé au-dessus du *Comitium*, dont je vais vous parler à l'instant. Là était en quelque sorte le point culminant de la puissance romaine. Immédiatement à côté était le lieu de réunion du sénat, la *Curia Hostilia*, la curie que Tullus Hostilius avait fait bâtir.

Déjà, au temps de Tullus Hostilius, la Curie présentait un certain luxe, car on sait qu'elle était entourée de portiques et de colonnes. Une telle disposition prêtait à la grandeur, puisque la Curie pouvait contenir jusqu'à six cents sénateurs au temps des Gracques.

On sait que cet édifice avait une assez grande hauteur, au dire de Vitruve. Quand il parle en général de la Curie, non-seulement de la curie de Rome, mais de toutes celles des villes latines, car dans les municipes romains il y avait aussi une curie pour les magistrats municipaux, il donne pour règle qu'il faut que la curie soit rectangulaire, plus longue que large, et que sa hauteur doit égaler la moitié de sa longueur ajoutée à sa largeur.

Une curie de quarante pieds de largeur sur soixante de longueur aurait donc eu cinquante pieds de hauteur : ce qui suppose des salles pour les greffiers, des archives, des salles de réception pour les ambassadeurs ; en un mot, tout ce qui se rattache à une grande assemblée qui réunit les deux pouvoirs.

Déjà on était bien loin de la curie primitive qui avait précédé celle de Tullus Hostilius, et dont parlent avec une certaine *tendresse* pastorale les poëtes de la Rome impériale : ils se plaisent à rappeler que les sénateurs se réunissaient dans un pré ; que c'était la trompe avec laquelle on rassemble les troupeaux et les grands bœufs qui réunissait les sénateurs des vieilles tribus ; que là on s'asseyait sur l'herbe et qu'on délibérait sur les intérêts communs. Ce qui rappelle la trompe d'Uri, qui jadis convoquait les assemblées des cantons suisses. Ainsi, même sous les rois, la simplicité avait disparu pour faire place à une salle digne du sénat.

Il n'y avait point dans la Curie de tribune aux harangues. Chaque sénateur donnait son avis de sa place, prenait la parole et se rasseyait lorsqu'il avait parlé. Quant à la façon de procéder au vote, elle nous est attestée par une locution familière aux Latins, qui n'a rien de singulier, si l'on réfléchit à ce qui se passait au moment de voter. Cette locution est celle-ci : « *Ire pedibus in sententiam alicujus.* » C'est qu'en effet, les sénateurs se levaient de leurs siéges, et allaient se placer les uns à droite, les autres à gauche, auprès de celui qui avait fait une proposition ou de celui qui l'avait combattue.

La Curia Hostilia était placée immédiatement au pied du Capitole, et du côté de la prison Mamertine.

A côté de la Curie, et sur la petite esplanade où était l'autel de Vulcain, avec le siége du consul, il y avait une plate-forme réservée qu'on appelait *Senaculum.*

C'est là que les sénateurs se rassemblaient avant les séances. C'était pour ainsi dire leur salle des pas perdus. Le Senaculum et le Vulcanal devaient occuper à peu près l'emplacement du temple de la Concorde, élevé plus tard.

C'est là aussi que se tenaient les tribuns du peuple, quand ils eurent été constitués après la retraite sur le mont Sacré.

Les tribuns du peuple n'avaient pas le droit d'entrer dans le sénat ; mais, comme ils avaient le droit de contrôler les affaires qui s'y traitaient, on laissait la porte de la Curie ouverte ; ils venaient s'asseoir sur le seuil avec leurs tablettes, écoutaient les délibérations et prenaient des notes.

De la Curia Hostilia on descendait par un escalier, puis on rencontrait un plain-pied, et, en remontant ensuite quelques marches, on se trouvait devant un petit édifice qu'on appelait *Comitium.* C'était le lieu de réunion des chefs des familles patriciennes ou des représentants. Les plébéiens, au contraire, se réunissaient dans le Forum. Le Comitium était plus élevé que le Forum, mais complétement découvert. Les rudes patriciens recevaient la pluie sur la tête, et l'on sait comment la pluie tombe à Rome. Il y avait une aire assez spacieuse pour qu'on pût y jouer à la balle. Caton, le Diogène de l'ancienne Rome, après avoir sollicité pour ses premiers pas dans la carrière publique une magistrature assez peu importante, et avoir échoué, se mit à jouer à la balle dans le Comitium. Il voulait montrer par là son stoïcisme. Lorsque la guerre contre les Samnites eut éclaté, et que Rome eut des relations directes avec les républiques grecques de l'Italie, on plaça à droite et à gauche du Comitium deux statues, celle de Pythagore, le sage législateur de Crotone, et celle d'Alcibiade. Ces Romains implacables et rigides se trompaient singulièrement en honorant Alcibiade le débauché, le fléau des Athéniens.

Mais les Romains ne le connaissaient que par l'expédition de Sicile. Lorsque Alcibiade débarqua en Sicile, ce fut une grande joie pour les Romains, qui commençaient à être jaloux des Carthaginois, et qui espéraient que les Grecs détruiraient la puissance de ce peuple. Qui sait même s'il n'y eut pas quelque traité d'alliance entre Alcibiade et les Romains?

Quant aux assemblées générales du peuple par centuries, qu'on appelait les comices par centuries, c'était au champ de Mars qu'elles avaient lieu. Lorsque les comices dans leur ensemble étaient convoqués par les consuls, on regardait cela comme une expédition ; et pour que le consul eût un droit absolu de commandement, on faisait tenir les comices hors de la ville, on sortait dans le champ de Mars, là où le consul devenait immédiatement général et avait tout pouvoir pour commander et punir. Cela est si vrai, qu'on attendait l'ordre du consul pour commencer l'assemblée, et que l'assemblée s'ouvrait au son de la trompette qui conduisait les soldats au combat.

Comme le vote n'était pas facile, on dressait dans le champ de Mars les *septa,* ou ce que le peuple appelait d'une façon plus expressive les bergeries, les *ovilia.* On construisait en planches des espèces de couloirs en forme de labyrinthes, où la multitude était obligée d'avancer toujours. C'étaient des sortes de treillis semblables à ceux où, même en France, on enferme les troupeaux. Les citoyens ainsi parqués pour les besoins du vote se comparaient en riant à des *troupeaux.* Ce parc à troupeaux aboutissait à un fossé, et au delà de ce fossé il y

avait un autel de Mars (*ara Martis*), au pied duquel on déposait son vote. Le but de ce fossé était d'arrêter la foule, d'empêcher qu'on ne se précipitât sur l'urne, que, les jours d'émeute, on ne violât les urnes par une irruption populaire; et l'on franchissait le fossé par un tout petit pont, où les citoyens ne pouvaient passer que très-peu à la fois. Là se trouvaient les candidats, les amis des candidats, les scrutateurs, ceux qui distribuaient les promesses, l'argent, en un mot tous les moyens de corruption.

Marius trouva que le pont n'était pas encore assez étroit et qu'il y avait trop de place pour les corrupteurs; il réduisit le pont de telle sorte que les citoyens ne pouvaient y passer qu'un à un.

Auprès du champ de Mars, pour en finir avec ce point, sur lequel je n'ai point d'autres détails d'art à vous donner, il y avait un endroit qu'on appelait la *Villa publica*, et qui servait dans les grandes circonstances, lorsque les citoyens venaient comparaître pour annoncer leur âge, leur fortune, en un mot pour se soumettre au recensement.

Dans les temps ordinaires, c'est là qu'étaient logés les ambassadeurs. Il n'est donc pas étonnant que de très-bonne heure cette Villa publica ait été décorée avec une certaine élégance. Il y avait d'assez belles peintures et des statues. Rome, ayant à traiter avec des ambassadeurs étrusques, ou des ambassadeurs des villes grecques, voulait qu'ils trouvassent dans l'hospitalité qu'elle leur offrait une image de leur patrie.

En même temps qu'il y avait les comices des sénateurs, les comices par centuries, qui se faisaient dans le champ de Mars, il y avait une troisième espèce de comices, les comices particuliers des plébéiens, qui se tenaient dans le Forum.

C'est ainsi que le Forum, dans la république romaine, subit cette singulière transformation : après avoir été un marché aux bœufs et aux aliments nécessaires à la vie, il devint le centre le plus durable de la vie et des passions politiques de Rome.

Le Forum était au pied du Capitole, au delà de la Curia Hostilia et au-dessous du Comitium des patriciens. Il était limité à l'ouest par un coude que formait la voie Sacrée. Cette voie Sacrée, qui longeait le pied du Palatin, se dirigeait vers le Capitole. Elle faisait un coude qui bordait le Forum à l'est, puis elle pénétrait dans la place par un arc qu'on appelait l'arc de Fabius. C'est la première fois qu'au témoignage de l'histoire, on a élevé un arc de triomphe national, et ce sont probablement (le nom du moins le fait supposer) les Sabins qui l'ont construit. Deux rues qui venaient du sud aboutissaient au Forum. Le *vicus Jugarius* longeait le pied de la roche Tarpéienne et allait aboutir à la porte Carmentale. L'autre rue était le *vicus Tuscus*, la rue des Toscans, la rue élégante, la rue des tailleurs, des parfumeurs, des marchands d'objets rares et de bijoux précieux; la rue des plaisirs, où les belles femmes allaient se montrer. C'était un peu notre boulevard. Le vicus Tuscus allait aboutir au grand Cirque.

Le forum était jadis un marché. C'est ce qui vous explique comment il était pénétré par des rues qui le longeaient ou le traversaient. Les deux rues qui longeaient le Forum étaient entièrement occupées par des boutiques. Il y avait un côté qu'on appelait les *boutiques vieilles*, et l'autre les *boutiques neuves*. Les boutiques vieilles étaient occupées par les bouchers. C'est là que Virginius saisit sur un étal le couteau avec lequel il tua sa fille.

A côté des marchands qui bordaient le Forum, il y avait aussi les hommes d'affaires, les changeurs de monnaies, avec leurs petites boutiques ambulantes, les usuriers, les courtiers de commerce : tout cela se tenait en plein air dans la partie du Forum où étaient les Janus. Je vous ai parlé des Janus à propos de la Rome palatine et quirinale; je vous ai montré que le Janus était un moyen de communication entre deux enceintes, deux villes juxtaposées. Lorsque les enceintes disparurent, lorsque le mur de Servius Tullius et des rois ses successeurs fit disparaître les enceintes particulières, on laissa les Janus debout; ils devinrent le rendez-vous des hommes d'affaires : c'était la bourse de ce temps-là. A l'extrémité du Forum, non loin du temple de Vesta, on voit encore un Janus dépouillé de tous ses ornements.

Les jours où il n'y avait point assemblée, le Forum servait parfois de théâtre aux combats de gladiateurs, et cela dura jusqu'à la fin de la république.

C'était sur le Forum qu'on venait se promener à l'abri du mauvais temps pendant l'hiver, et de la tramontane, quand la tramontane soufflait. C'était là qu'on venait chercher des plaisirs, même déshonnêtes; il suffit de lire Plaute pour en avoir la preuve. Plaute a des passages très-instructifs sur cet aspect de la Rome républicaine, et il nous peint bien, quoique par des détails disséminés, la physionomie du Forum. En temps ordinaire, c'était aux abords du Comitium des patriciens que se tenaient les faux témoins. Celui qui voulait des faux témoins allait rôder autour du Comitium, il était sûr d'en trouver à tout prix. Auprès du temple de la Venus Cloacina, qui s'élevait à côté de la Cloaca maxima, se réunissaient les matamores, les glorieux, et ce qui a toujours existé en Italie, les bravi, les bravi de la Suburra toujours prêts à se louer aux Clodius ou aux Milon, toujours disposés à se vendre au premier offrant.

Auprès du temple de Venus Purificatrix, il y avait un marché qui justifiait bien mal le titre de la déesse. Là se plaçaient les courtisanes, ou plutôt ceux qui les vendaient. Non loin de là se trouvait un marché fort différent, le marché aux poissons; et l'on rapporte que lorsqu'à Rome la tramontane soufflait, la tramontane portait l'odeur du marché dans un tribunal qui était au-dessous, et que cette odeur était telle, que les plaideurs les plus tenaces étaient obligés de se sauver.

Ces traits, la plupart comiques, nous sont montrés

par Plaute. En outre, le Forum était traversé par un canal. A quoi servait ce canal? Je l'ignore. Peut-être la source de la prison Mamertine, du Tullianum passait-elle dans ce canal, pour fournir de l'eau à certains quartiers de Rome. Ce canal était le rendez-vous de tous les vieillards, qui venaient là raconter leurs campagnes, dire et entendre les nouvelles, parler des conquêtes avant qu'elles fussent faites, de la paix avant qu'elle fût signée. Ce qu'étaient à Athènes les boutiques des barbiers, le canal l'était à Rome. Dans la bouche de Plaute, le mot *canalicolæ* est synonyme de hâbleurs, de radoteurs. Enfin, derrière le temple de Castor, il y avait des ruelles extrêmement étroites, où il ne fallait pas passer dès que le soleil commençait à baisser. C'était un goupe-gorge, un quartier qu'évitaient soigneusement les gens prudents.

Voilà quel était l'aspect du Forum et de ses abords, lorsque la vie publique ne s'en emparait pas.

Mais les jours où les tribuns avaient convoqué le peuple, tout changeait. Les tribus plébéiennes de la ville et de la campagne venaient se faire représenter. Naturellement, dans le Forum, où l'on était debout, où parfois on montait sur les toits (car vous vous rappelez que dans le plaidoyer *pro Milone*, on monta sur les temples et les édifices pour entendre Cicéron), le point central était la tribune aux harangues. Il y a à cet égard trois époques à distinguer : la première, où il n'y avait pas de tribune; la seconde, où il y en eut une ; la troisième, où il n'y eut plus qu'un semblant de tribune.

Dans l'origine, il n'y avait pas de tribune aux harangues. Le peuple se réunissait sur le Forum, et du sommet de son tribunal, lorsque les sénateurs avaient pris une décision, le consul annonçait au peuple la décision du sénat. Le peuple, consulté à son tour, corroborait ou infirmait par son vote le vote des sénateurs réunis dans la Curia Hostilia.

Plus tard, quand les tribuns furent institués, on construisit une tribune, et elle se trouvait immédiatement au-dessous du Comitium : c'était comme un point intermédiaire entre le Comitium, lieu de réunion des patriciens, et le Forum, lieu de réunion des plébéiens. Jusqu'aux Gracques, il était d'usage que les orateurs tournassent le dos au peuple, afin de s'adresser à la curie des patriciens, même quand ils s'adressaient au peuple.

Il en devait résulter, vous le pensez bien, de singuliers effets d'éloquence. Il fallait que les tribuns, quand ils prenaient la parole, missent une bien grande force dans leurs discours pour convaincre, enflammer, séduire le peuple placé derrière eux. Les Gracques trouvèrent cet usage gênant et rompirent avec la tradition. La tribune prit le nom de *rostra*, lorsque les Romains se furent emparés de la ville d'Antium, et eurent suspendu à côté de la tribune aux harangues les proues des navires de la ville conquise garnies de leurs éperons. Celui qui imagina de faire ainsi une décoration avec les éperons de l'avant des navires volsques était un certain *Menius*, et pour le récompenser d'avoir imaginé cette décoration très-propre à plaire au peuple, on lui éleva au pied de la tribune une statue qui était posée sur une petite colonne, selon l'usage grec; car les Grecs élevaient ainsi des colonnes en forme de piédestaux, sur lesquelles ils plaçaient des statues consacrées à des héros ou à des personnages célèbres. Tel est le point de départ de la colonne triomphale qui, à Rome, portera jusqu'au ciel la statue des empereurs.

Il y avait aussi, auprès de la tribune, la statue du satyre Marsyas. Marsyas avait les deux doigts en l'air, et les Romains voyaient dans ce geste un symbole de liberté. Peut-être était-ce une statue prise à une ville étrusque ou grecque.

Plus tard on ajouta la statue des trois Parques, symbole de la destinée. Plus tard enfin l'idée vint de mettre auprès de la tribune aux harangues (et cette idée est très-belle) la statue des ambassadeurs tués dans l'accomplissement de leur mission. Lorsqu'un ambassadeur romain envoyé chez des peuples ennemis avait été tué, malgré le droit des gens, les Romains lui consacraient une statue au pied de la tribune aux harangues. C'était une noble façon de récompenser un courage au moins égal à celui du soldat. Mais cette tribune si célèbre, et qui avait vu tant d'orages, disparut sous les empereurs, et vous savez que la tribune qui existe aujourd'hui est une fausse tribune, c'est-à-dire la tribune des empereurs romains, qui n'a jamais entendu de paroles de liberté, qui n'a servi que pour le faste et la décoration; car l'ancienne tribune n'était point là, les empereurs l'avaient renversée. Et chose singulière, il est arrivé à la tribune de Rome ce qui est arrivé à la tribune d'Athènes. Quand les trente tyrans régnèrent à Athènes, leur premier soin fut de faire disparaître la tribune de Cimon et de Périclès. Ils ne voulaient plus que le peuple vît de là cette vieille acropole qui lui rappelait les beaux temps de la liberté, et la mer qui lui rappelait le temps de ses triomphes. On établit la tribune un peu plus bas : c'est le Pnyx que nous connaissons aujourd'hui. De même la tribune qu'on voit aujourd'hui à Rome n'est point celle des Gracques et de Cicéron, c'est celle des empereurs.

Enfin, pour compléter cette esquisse de l'ancienne Rome, je vous dirai quelques mots des établissements religieux, mais non des temples eux-mêmes, qui seront l'objet d'une étude spéciale.

Les grands pontifes logeaient près du temple de Vesta et près du Palladium. La statue de Pallas était, comme pour la ville grecque, le gage de la sûreté de Rome. Le roi des sacrifices (*rex sacrificiorum*), car ce n'était que dans ce cas que les Romains avaient gardé le nom de roi, de même que les Athéniens avaient gardé le nom de roi pour les archontes qui présidaient aux sacrifices; le roi des sacrifices, dis-je, était un prêtre qui n'avait à s'occuper que des dieux, et qui demeurait dans l'ancien palais des rois Tullus Hostilius et Tarquin.

Les augures étaient de familles patriciennes. C'étaient

des magistrats qui réunissaient le droit politique et le droit religieux; ils n'avaient pas de collége spécial. Les aruspices étaient au-dessous des augures : c'étaient des espèces de devins, de diseurs de bonne aventure ; ils demeuraient dans cette rue des Étrusques qu'habitaient une foule de gens mal famés. Les flamines logeaient auprès de cette prairie assez vaste qui, de leur nom, s'appelait le *pré Flaminien*, excepté cependant les flamines de Quirinus, qui logeaient près du temple de Quirinus, et les flamines de Jupiter Capitolin, qui demeuraient près du temple de ce dieu.

Les vestales avaient un petit cloître construit au temps de Numa, auprès de l'emplacement où s'élève aujourd'hui l'église de Sainte-Marie Libératrice ; on le sait de la façon la plus positive, puisqu'on y a trouvé leurs tombes. Enfin les prêtres saliens avaient leur demeure, les uns sur le Quirinal, et les autres sur le Palatin. Ils avaient un lieu de réunion non loin du temple de Mars vengeur ; en voici la preuve. Un jour l'empereur Claude rendait la justice auprès du temple de Mars. Sentant un parfum délicieux sortir de la cuisine des Saliens, il quitta brusquement le tribunal pour aller prendre sa part du bon repas qui s'y préparait.

Voilà, messieurs, ce qu'était la Rome étrusque. Après l'incendie de la ville par les Gaulois, l'influence grecque va paraître à son tour : la Rome qui se relève sera une Rome de transition. L'art romain, avec sa grandeur, son caractère original, n'apparaît pas encore, mais il est intéressant de noter ses origines et ses modèles.

BEULÉ.

HISTOIRE ET MORALE.

COURS DE M. ALFRED MAURY.

(COLLÉGE DE FRANCE.)

(Voy. les nos 4, 6, 8, 11, 18, 24, 26, 30, 31, 36 et 42.)

X.

État moral des Romains sous la république (suite).

De cette rudesse de mœurs dont nous avons parlé, il ne faut pas conclure qu'il n'y eût chez les Romains que de grandes vertus. Si vous ouvrez Valère-Maxime, vous serez frappés de voir à côté de traits de grandeur, des vices qui nous donnent la mesure exacte de leur moralité. Mais il est arrivé pour les Romains ce qui a lieu tous les jours autour de nous. Interrogez un vieillard, il vous dira que c'était du temps de ses pères qu'on était vertueux. Mais il n'en est rien, car la corruption existait dès les temps les plus reculés.

La corruption, en effet, est fille des conquêtes ; nous l'apercevons à la prise de Veïes, cette ville plus puissante que Rome et qui regorgeait de richesses. Camille, qui s'en est emparé, entre dans sa patrie avec de nombreuses dépouilles, et bien souvent nous verrons les généraux accusés de s'être emparés des biens de l'ennemi; le goût des richesses est chez les patriciens si prononcé, que lorsqu'ils ne peuvent plus prêter aux plébéiens, ils se jettent dans les conquêtes pour satisfaire leur passion ; et cela est si vrai, que la plupart des généraux romains, jusque dans l'empire, sont accusés de s'être approprié du butin auquel ils n'avaient pas droit. Concluons donc que ces hommes n'étaient pas si désintéressés qu'on le pense.

C'est ainsi que lorsqu'on vient offrir à Curius Dentatus des richesses pour le séduire, il répond aux Samnites : « J'aime mieux manger des racines dans un plat de terre, et commander à des hommes comme les Romains. »

Les Romains aimaient à faire sentir le poids de leur autorité et de leur puissance à des êtres qui leur étaient supérieurs d'un autre côté.

Leurs vertus étaient surtout des vertus de conquérants, le courage, l'énergie, le dévouement dans les combats, l'observation du devoir; mais, comme il faut faire la part de l'humaine faiblesse, nous trouvons en guise de revers de la médaille, une dureté de mœurs, un orgueil de cette même dureté, unis à beaucoup d'ignorance et à un grand amour du lucre.

Il est impossible de remonter à l'époque précise où les mœurs romaines étaient dans toute leur rudesse. On peut dire, du reste, qu'elles sont restées dans toute leur simplicité au milieu des villes qui ne participaient pas au mouvement de Rome. Il en était ainsi pour Arpinum, patrie de Marius. Arpinum était éloigné de la civilisation romaine; aussi trouvons-nous dans Marius cet orgueil intraitable qui met aux mains des citoyens les armes contre leur patrie, quand ils croient avoir à s'en plaindre. C'est l'histoire de Coriolan, qui marche contre Rome en alarmes; c'est aussi l'histoire de Caius Gracchus, qui, réfugié dans le temple de Diane, appelle sur son pays la malédiction du ciel.

La vertu des Romains consiste donc dans un grand courage, une énergie soutenue par le travail, une grande dureté envers eux-mêmes et envers les autres, puis un amour exagéré du gain. Cet amour, qui s'était d'abord satisfait par le travail, avait fini par les conduire à la conquête et au pillage, et de là aux désordres que nous verrons plus tard, puisque les généraux s'enrichissent par le vol, jusqu'à Scipion l'Africain, accusé de s'être approprié des sommes considérables ! Quand on lui demande des comptes, il déchire ses registres, et s'écrie : « C'est à pareil jour que j'ai pris Carthage. » Sans doute, c'est un beau mouvement oratoire; mais si de nos jours la cour des comptes demandait semblable chose à un général, pensez-vous qu'elle se contentât d'une semblable réponse. Scipion l'Asiatique n'est pas plus intègre; il fut aussi accusé, et probablement il était coupable, car, en guise de punition, Caton lui fit enlever son cheval.

Il y avait des exceptions : Scipion Émilien, par exemple; mais il n'en est pas moins vrai que l'amour des richesses était grand, et que tous les désordres et tous

les vices qui naissent de l'opulence se sont produits.

A côté d'actes de courage désintéressés, je trouve tous les éléments d'une société qui peut se corrompre, et à côté de grands dévouements, de grands vices.

Les combats de gladiateurs, qui commencent de bonne heure, c'est-à-dire dès les premiers temps de la république, et qui ont à l'origine un caractère religieux, car c'étaient des jeux donnés en l'honneur des morts; ces combats de gladiateurs, en perdant leur caractère religieux, et en devenant des représentations scéniques, donnent encore plus d'âpreté au caractère romain.

Est-ce à l'influence des Grecs que Rome doit ces jeux nouveaux? Non, car les Grecs, qui avaient des athlètes, ne connaissaient pas les gladiateurs. Ils se bornaient à des exercices corporels, mais ne s'immolaient pas. Chez les Romains, au contraire, l'un des deux combattants devait toujours rester sur la place.

Ces jeux avaient pour but, disaient-ils, de donner de la bravoure et le mépris de la mort; mais ils avaient aussi pour conséquence d'entretenir dans les mœurs une grande férocité, et nous en avons la preuve dans ce fait d'un consul faisant couper la tête à un esclave pour plaire à sa maîtresse. Or cela se passait à une époque qui n'était pas regardée comme une époque de corruption.

Les Romains n'étaient donc pas aussi vertueux qu'on nous les représente.

Quand ils commencèrent à entrer en rapport avec les Grecs, ils furent frappés de la supériorité qu'ils avaient sur eux à certains égards. Polybe, par exemple, avait reconnu que si les Grecs avaient plus d'esprit, plus d'agréments, souvent plus de douceur, ils avaient, d'un autre côté, moins d'honnêteté, de loyauté, et moins de pureté de mœurs. Tite-Live leur reproche cette maxime, qu'il est plus beau de tromper un ennemi que de le vaincre; et Cicéron, dans ses *Tusculanes*, ne fait aucune difficulté de placer les mœurs romaines bien au-dessus des mœurs grecques.

Quant à la femme, elle présente de bonne heure à Rome un caractère plus élevé que celui de la femme grecque. En Grèce, sa condition se rapproche de celle qu'on lui a faite dans l'Orient. Enfermée dans le gynécée, la femme est possédée par son mari, dont elle est ainsi plutôt la propriété que la compagne.

Considérons donc les Emilia, les Cornelia, et voyons tout ce qui nous est raconté de la sévérité de leurs mœurs. Renfermée au sein de sa famille, à la tête de ses servantes qu'elle gouvernait elle-même, au milieu desquelles elle travaillait, comme les vieux Romains travaillaient aux champs avec leurs serviteurs, la femme romaine devenait un type de vertu, et poussait jusqu'à l'exaltation, comme Lucrèce, le respect de son honneur, ou comme les vestales, qui consacraient leur virginité au service de la divinité. Il est donc impossible de ne pas reconnaître chez la femme romaine une grande énergie, un grand dévouement à son époux, beaucoup de fidélité à ses devoirs; or, de ce côté, il faut dire que l'influence grecque et asiatique a été pernicieuse pour Rome.

Il ne s'agissait pas chez la femme romaine d'une vertu qui se verrouillât, mais bien d'une vertu qui se défendît par son caractère auguste; d'où l'idée du déshonneur était pour elle pire que la mort, comme nous le prouvent l'histoire de Lucrèce et celle de Virginius.

Nous ne pouvons nier cependant que, malgré cette sévérité de la mère de famille romaine, l'institution de l'esclavage ne fût une cause de corruption des mœurs, car si les mères de famille donnaient l'exemple de la vertu et de la fidélité à leurs devoirs, d'un autre côté, les femmes esclaves et les affranchies fournissaient aux Romains des prétextes pour ne pas imiter leurs épouses. Ainsi, on racontait que Scipion l'Africain avait montré une très-grande prédilection pour une de ses esclaves, et l'on regardait comme un beau trait de la part de sa femme de l'avoir mariée à l'un de ses affranchis. Lisez Plaute, et vous y verrez que les femmes qui représentent le désordre des mœurs, sont toujours des affranchies et des esclaves, tandis qu'il ne parle à cet égard ni de la maîtresse de maison, ni de la mère de famille. De ce que le poëte comique accumule sur ces esclaves et ces affranchies toutes les escapades, tous les scandales, il faut conclure que ces classes étaient des éléments de corruption au sein même de la société romaine. Or, comme ces éléments existaient même au début de la république, comme nous le prouve l'histoire d'Appius Claudius, nous aurions tort de juger Rome par ses matrones.

Il y avait tout à la fois chez les Romains des vertus assez marquées et des éléments de corruption.

Parcourez Valère-Maxime, Plutarque, et vous y verrez des vices odieux, et l'existence de lieux infâmes. Où les Romains avaient-ils puisé d'ailleurs leur civilisation? C'était d'abord dans la Toscane, qui nous est représentée par les auteurs anciens comme étant un reflet des mœurs de l'Asie; c'est dans la lutte perpétuelle de Rome et de l'Étrurie que Rome puisa une partie de sa corruption.

Plus resserrés dans leurs domaines, s'enrichissant par leur travail et non par leurs conquêtes, n'ayant pas encore eu de contact avec des populations plus civilisées, mais qui n'avaient pas l'énergie de leur caractère, les Romains conservaient leurs anciennes vertus; mais une fois que le contact eut lieu, ils y perdirent quelque chose, tout en gagnant beaucoup d'un autre côté. C'est ici le cas de répéter ce que j'ai dit, à savoir, que le progrès s'opère par le sentiment religieux, par l'intention de faire partager à autrui notre bonheur. Or, quand on aime mieux son prochain, on doit perdre cette énergie des premiers âges.

On peut comparer les Romains à ces animaux sauvages dont ils avaient toute la rude énergie, et qui deviennent animaux domestiques. En se poliçant, les bêtes sauvages finissent par perdre de leur férocité, en même temps qu'un peu des qualités attachées à cette férocité même.

Supposer qu'avec cette vertu des premiers temps, cette énergie, cette rudesse, cette inflexibilité, les Romains n'avaient aucun vice, ce serait se tromper étrangement. Aussi, les hommes qui combattaient le plus l'influence des mœurs grecques, étaient ceux qui avaient conservé au plus haut point cette même dureté et cette même rudesse. Ce Scipion Émilien, d'un si beau désintéressement, et qui a su associer en lui deux noms aussi illustres, disait aux alliés de Rome qui se plaignaient de la tyrannie de celle-ci : « Arrière ! vous oubliez que Rome n'est pas votre mère, mais votre marâtre. » Non-seulement il est inflexible, mais encore injuste.

Le sentiment de la haine est tellement violent, qu'un ennemi politique assassiné ne soulève aucune indignation. C'est ainsi que la mort de Tiberius Gracchus n'a rien qui révolte, et Scipion Nasica est regardé comme le plus vertueux des Romains. Cette vertu, qu'on a voulu prendre pour type, et sur laquelle on avait voulu se modeler, n'a servi qu'à inonder la France de sang, et à couvrir le pays d'échafauds.

Il faut donc une vertu traitable ; et tout en reconnaissant ce qu'il y avait chez les Romains de puissant et de digne de notre admiration, nous ne pouvons pas dire non plus, malgré leurs vices, que la décadence ait été complète.

Après avoir été gouvernée par ses propres magistrats, Rome appelle l'empire à jouir des bienfaits qu'elle s'était réservés pour elle seule, et c'est en cela que je vois que le progrès ne s'est pas arrêté, et que la décadence n'a pas été complète ; mais il lui a manqué l'humanité, sans laquelle il ne peut y avoir de véritable grandeur.

XI.

Les mœurs romaines à la fin de la république.

La ville éternelle, qui arrive à l'empire du monde civilisé, va exercer une telle influence sur l'humanité, qu'il faut rechercher quels sont les éléments moraux qu'elle apportait dans la société tout entière.

Vous avez vu que Rome renfermait déjà en germe des tendances qui, en se développant, devinrent le ressort de sa grandeur comme de sa décadence, et je vous ai montré que le vieux Romain, laborieux, intéressé, intrépide, dur envers les siens et envers ses serviteurs, représente un type énergique, qui rappelle, il est vrai, la barbarie des premiers temps, mais qui contient aussi un singulier principe de force.

Cette persévérance, qui ne l'abandonne jamais, unie à toutes ses qualités, dut lui inspirer un esprit de conquêtes, et son amour du luxe l'engagea à aller prendre chez les autres nations les richesses qu'il ne trouvait plus chez lui.

Toutes les richesses que nous voyons à Rome lui ont été, en effet, apportées par la conquête de la Grèce et de l'Asie Mineure, c'est-à-dire de pays beaucoup plus avancés, et où les arts et le luxe étaient bien plus répandus. Toutes les splendeurs, tous les chefs-d'œuvre de ces contrées sont apportés à Rome par ses généraux.

Veut-on des personnifications de cette première simplicité romaine qui a fait la force et la grandeur de ce peuple, prenez Cincinnatus, Fabricius ; mais il est facile de voir que les idées que ces noms évoquent à notre esprit sont incompatibles avec un grand progrès de la civilisation matérielle, qui est liée étroitement à la prospérité de la société.

A toutes les époques, on a réclamé contre les progrès du luxe : or, est-ce là une erreur semblable à celle dont je vous ai déjà parlé, et qui consiste à croire que l'immoralité va toujours en croissant ; ou bien est-ce la constatation d'un fait ?

Il faut, dit le professeur, s'entendre sur ce mot. A mesure que les sociétés se sont perfectionnées, civilisées, l'homme a apporté plus d'industrie dans la fabrication de ses vêtements, puis il s'est donné une foule de besoins qu'il a appris à satisfaire. Or, à ce titre, le luxe a toujours été un progrès.

Si nous nous reportons à l'époque où les hommes avaient le plus simple costume, et si nous supposons qu'un de ces hommes vienne à rencontrer un homme bien vêtu, sans aucun doute il aurait été la risée de ce dernier. Nous voyons même des peuples très-simples pousser le luxe fort loin. Chez les nations guerrières, par exemple, le luxe des armes précède le luxe des vêtements et des demeures, parce que le grand usage qu'on fait de ces armes en développe l'industrie.

Eh bien, les Romains, en arrivant dans la Grèce, se trouvent en présence de chefs-d'œuvre qu'ils n'avaient connus que par l'art des Étrusques, et cet art lui-même était en décadence ; de plus, ils n'aimaient pas le luxe, et Caton le censeur se déchaîne contre son introduction à Rome.

Disons donc que le luxe est une chose forcée dans une certaine limite, et c'est là un indice de la décadence romaine.

En effet, si l'on ne fait consister la grandeur d'une société que dans son énergie, sa farouche indépendance, Rome était grande évidemment. Mais il faut tenir compte de tout, et appliquer à la ville éternelle ce que Platon disait à Xénocrate, un de ses disciples, dont le caractère était fort grossier : « Xénocrate, disait-il, sacrifiez aux grâces. » Or, les nations comme les hommes doivent leur sacrifier. Dans ce sens, il était donc impossible que Rome ne dégénérât pas, c'est-à-dire si nous considérons ce sacrifice comme une dégénérescence.

Ce progrès fut pour elle le résultat, la conséquence de ses conquêtes ; ce sont ses généraux qui lui apportaient ce luxe. Lucullus, vainqueur de Mithridate, étalait des richesses qui frappaient d'étonnement les Romains. Nous avons des témoignages qui constatent qu'à Rome le luxe devint excessif, sauf au moment où il y eut un retour

vers la pauvreté, et où il se produisit une sorte de cataclysme.

Mais quand l'industrie renaît, le luxe reprend sa marche; et comme les vieux Romains ne faisaient consister la vertu que dans des mœurs dures, austères et guerrières, à ce point de vue on peut dire qu'il y avait décadence, bien que je vous aie montré qu'il ne fallait pas exagérer ces vertus tant vantées, et qu'il y avait à Rome de ces usages qui sont un indice de corruption.

C'était dans les campagnes que la simplicité des mœurs antiques se conservait. Or, il en a été ainsi en France. Toutes les fois que dans les grands centres les arts sont cultivés avec succès, le luxe ne tarde pas à s'accroître. La vie devenant plus aimable et plus facile, il en résulte au bout d'un certain temps une mollesse qui tient plus aux races qu'aux individus, et nous avons vu qu'aux époques les plus énervées, l'homme, en présence de dangers réels, reprend promptement toute son énergie native.

Ce qui résulte de ce progrès de la civilisation matérielle, de cette plus grande délicatesse des esprits, c'est une plus grande licence, qui constitue alors le revers de la médaille. Babylone, par exemple, n'avait-elle pas fini par devenir un type de corruption? Or, c'était le centre le plus civilisé du monde, qui faisait horreur aux populations plus simples. Les arts y avaient été poussés très-loin; l'élégance s'associait à la solidité pour la fabrication des vêtements, et l'on savait s'y procurer toutes les douceurs d'une vie facile.

Cette facilité d'existence ouvre naturellement la porte au plaisir, et voilà pourquoi, dans les grandes cités, la corruption se fait jour; et voilà pourquoi, à Rome même, alors qu'elle devient une cité importante, sans être encore toutefois la ville éternelle, nous saisissons les indices d'une véritable corruption.

C'est bien autre chose quand les généraux reviennent de l'Asie Mineure et de la Grèce, où la chaleur du climat devient un prétexte de plus à l'amollissement des mœurs. Là ces généraux finissent par se gangrener, attendu que la contagion existe tout aussi bien au moral qu'au physique, et que son action est même bien plus rapide dans le premier cas que dans le second.

Lors des croisades, les chrétiens avaient emprunté à l'Orient les mœurs des infidèles qu'ils allaient combattre, en sorte qu'en échange de la foi qu'on leur portait, on en rapportait des vices : l'histoire des templiers en est la preuve, et nous pourrions puiser des exemples de cette vérité jusque dans les temps contemporains.

Il en fut ainsi pour Rome, car tous les témoignages constatent que ses généraux revinrent avec ces habitudes de corruption et de luxe exagéré qui ont été regardées comme les indices de la dégénérescence des mœurs romaines.

Au Ier siècle de notre ère, cette corruption fut assez générale pour qu'il soit parlé de la somptuosité des festins, qui dégénéraient en véritables débauches; et le mal devint si grand, que dans la première moitié du IIe siècle, on rendit plusieurs lois qui avaient pour but de mettre des bornes au luxe et aux désordres qu'on déployait dans les festins. Sous Lucullus, par exemple, les fonctions de cuisinier étaient devenues des fonctions importantes, qui étaient parfaitement rétribuées; mais la licence entra dans les festins en même temps que le luxe, car, nous le répétons, les mœurs de l'Orient avaient pénétré à Rome, et se présentaient avec ce qu'elles ont de plus repoussant.

Des hommes menèrent une vie tellement scandaleuse, qu'ils finirent par avoir des appétits honteux.

Tous les témoignages que nous avons sont frappants à cet égard, et quand nous voyons vanter de prétendus traits de vertu de Scipion, nous devons en conclure que de semblables actions étaient bien rares.

Cette femme romaine, qui menait autrefois une vie si réglée, qui était devenue un type de la femme forte, bonne ménagère et observatrice consciencieuse de ses devoirs, devint moins honnête, et l'on commence à voir des femmes qui se livrent à d'incroyables désordres. A ce moment, les répudiations devinrent si fréquentes, qu'il n'était pas rare de voir des hommes qui avaient divorcé trois ou quatre fois, par suite de la conduite scandaleuse de leurs femmes, ainsi qu'il arriva pour Lucullus. De telles histoires ne sont pas, il est vrai, nombreuses; mais, comme elles sont prises au hasard, nous pouvons en conclure que le désordre était général.

Ce qui avait fait la dignité de la femme romaine, c'était la liberté dont elle jouissait; mais cette liberté devint un danger, quand la licence eut pénétré dans toutes les classes de la société.

Les femmes n'étant pas exposées à la libre vengeance de leurs époux, se livrèrent à des désordres malheureusement trop fréquents à cette époque. On ne peut donc nier que le progrès du luxe ne soit toujours accompagné d'une certaine corruption.

Lorsque la femme romaine, entourée de ses esclaves, ne s'occupait qu'à filer la laine et le lin, elle était bien moins susceptible de se laisser entraîner au mal que lorsqu'elle présidait à ces festins contre lesquels on avait dû porter des lois somptuaires.

Est-ce à dire que Rome pouvait marcher dans l'autre voie? Certes, elle a fait bien des efforts pour résister à ces progrès de la civilisation. En effet, elle avait d'abord une institution qui n'a pas peu contribué à maintenir les mœurs assez pures : c'est l'institution de la censure. Elle avait pour but de rechercher et de régler les fortunes; c'était une sorte de police morale; elle veillait à ce que les familles vécussent convenablement; que la concorde se maintînt entre les époux; que le scandale ne pénétrât pas dans les maisons; que les maîtres se montrassent humains envers leurs esclaves; que les établissements contraires à la morale ne se multipliassent pas. Cette fonction, restée l'apanage des patriciens jusqu'au IIe siècle avant notre ère, était la plus élevée de toutes. Exercée

jusqu'à cette époque avec une grande rigueur, elle contribua à modérer la licence des mœurs; toutefois le censeur avait un problème difficile à résoudre : c'était de conserver intact *mos majorum*. Dans ce but spécial, il avait recours à ces lois somptuaires qui apparaissent déjà vers la fin du IIIe siècle avant notre ère. Mais ce n'est pas avec des lois qu'on décrète la morale, ni qu'on ramène la simplicité des mœurs. On peut, il est vrai, exercer une surveillance attentive qui prend pour chaque cas particulier des mesures pour que le mal ne s'étende pas. Quant aux lois, il est toujours facile de les éluder, ainsi qu'il arriva pour celles dont nous parlons.

Le luxe des vêtements mis en pratique par les dames romaines fut en premier lieu combattu par une loi qui fut plus tard rapportée. Vingt ans après, on en fit d'analogues pour arrêter toute espèce de luxe, celui de la table, de l'argenterie, des funérailles, mais elles n'eurent pas plus d'effet les unes que les autres. D'une part, en effet, elles portaient atteinte au progrès de l'industrie et du commerce, ce qui est une nécessité des nations qui se civilisent, et d'autre part, au sentiment de la délicatesse et du raffinement, qu'on n'éprouvait pas autrefois. Il en fut, du reste, de même pour les lois rendues contre les rhéteurs, les littérateurs, contre ce qu'on appelait les discoureurs.

Au fond de cette corruption, la Grèce apportait aux Romains des idées plus humaines, moins exclusives, qui tendirent à les faire sortir de leurs vieux préjugés, ainsi que de leur patriotisme étroit, confiné dans un rayon de quelques milles, ne leur montrant au delà que des hommes envers lesquels il n'y avait pas de grands ménagements à garder.

C'est à partir de la conquête, en effet, que les lois devinrent plus humaines, et qu'un certain nombre de principes bienveillants s'introduisirent dans les esprits. Dans la seconde moitié du IIe siècle avant notre ère, par exemple, les Gracques tentèrent, par les lois qu'ils proposaient, de remédier à la misère toujours croissante, de la population plébéienne dépossédée du fermage des terres faisant partie du domaine public; pour cela, ils demandèrent le partage des terres, et l'expulsion de ce domaine de tous ceux qui l'avaient injustement envahi. Eh bien, les Gracques avaient subi l'influence des Grecs; ce n'est qu'à la suite d'entretiens avec des philosophes grecs, qu'après en avoir reçu des enseignements moraux et philosophiques, qu'ils conçurent et comprirent l'injustice de la loi romaine. C'est ainsi qu'ils s'inspirèrent, pour les classes pauvres et déshéritées, de ces sentiments élevés et généreux qui étaient loin d'être partagés par les classes riches; celles-ci ne faisaient de concessions au peuple que lorsqu'elles en avaient peur; aussi cette avarice, cette injustice, cette dureté envers ceux qui ont contracté des dettes constitue-t-elle le type du vieux Romain.

Il est donc incontestable que c'est sous l'influence des idées grecques que les sentiments s'humanisent, et nous en avons la preuve dans les écrits des jurisconsultes romains. En effet, les principes d'équité, de justice, que nous y trouvons, c'est de la Grèce qu'ils les tirent. Avec le luxe, Rome rapportait donc de ce pays des principes d'humanité qui élargissaient les idées des Romains, et donnaient aux mœurs cette douceur qui fait le charme du commerce qui doit exister entre les hommes.

Il en fut ainsi chez nous au XVIIIe siècle. Les mœurs étaient polies, il y avait dans les lois une équité et une largeur d'aperçus, un sentiment philanthropique, qui n'existent pas dans les idées ni dans les législations précédentes. Mais ce qui fut le malheur de cette époque, c'est que tout en élevant le niveau des intelligences et en élargissant les cœurs, tout en préparant l'avénement et le règne de ces principes qui sont le patrimoine de toutes les nations civilisées, cette même philosophie, qui introduisait dans la société ce charme et cette liberté qui en faisaient l'agrément, ouvrait en même temps la porte à la licence. La tache, en effet, du XVIIIe siècle, tache qu'on ne saurait effacer, c'est d'avoir ébranlé la sévérité des mœurs domestiques, d'avoir relâché les liens de la famille, et d'avoir porté atteinte aux vertus privées.

Eh bien, ce qui est arrivé au XVIIIe siècle, arriva à Rome au IIe siècle avant notre ère, c'est-à-dire à l'époque où les mœurs de la Grèce, introduites dans la ville éternelle, s'y produisirent avec ce qu'elles avaient d'humain, et aussi avec ce qu'elles avaient de licencieux et de trop énervant, au moment enfin où vont commencer ces agitations qui donneront le jour à une société morale nouvelle que j'aurai à étudier dans de prochaines leçons.

Quand l'opulence grecque arriva chez les Romains à son comble; quand leur intelligence acquit un degré de culture inconnu auparavant; quand, enfin, les arts d'Athènes et de l'Asie Mineure furent introduits à Rome, et que les citoyens se dépouillèrent de la sévérité un peu barbare des mœurs antiques, pour vous offrir le spectacle d'une civilisation très-raffinée, et désireuse de donner au commerce des hommes tous les agréments possibles, et à la vie le bien-être qui lui manquait auparavant; à ce moment, disons-nous, il se produisit dans Rome des convulsions politiques qui ébranlèrent son existence, et qui ruinèrent l'antique édifice de ses institutions.

Alors, en effet, à côté des classes qui bénéficient de tous les bienfaits de la culture antique, il se forme une autre classe composée d'esclaves, d'affranchis, de gladiateurs et de toute cette tourbe de gens sans aveu, qu'on rencontre toujours dans les grandes cités, parce qu'ils y dissimulent mieux la honte de leur existence. Ces hommes déshérités sentent alors plus vivement tout ce qui leur manque; entassés dans d'étroites demeures, alors que des concitoyens plus riches jouissent de tous les avantages d'une civilisation plus développée; sans goût pour le travail, parce que ces mêmes hommes leur donnent l'exemple de la paresse, et qu'ils regardent tout la-

beur comme un châtiment, ils deviennent les instruments de ces tiraillements et de ces luttes qui ont existé de tout temps, mais qui prennent ici des proportions d'autant plus grandes, que cela se passe dans de grandes cités, en face d'agglomérations plus puissantes. La jalousie, l'envie des pauvres devient alors d'autant plus vivace, qu'ils ont sans cesse devant les yeux le bonheur des riches qui les repoussent.

C'est pour cette raison qu'au moment où les généraux reviennent à Rome chargés des richesses de la Grèce et de l'Asie; où le soldat romain va jusqu'en Espagne se gorger de butin, au point qu'il devient un objet de mépris pour les barbares, les esclaves et les pauvres conçoivent le projet de renverser l'ordre de choses existant, sans avoir la moindre idée de ce qu'ils mettront à la place, mais avec l'intention de se partager ses dépouilles.

Alors commencent les luttes de Marius et de Sylla, qui nous montrent, dans Rome, des combats où le sang romain coule plus abondamment que dans les premières guerres de la république.

Un certain malaise, fruit de ces discordes, se produit au sein de la société romaine, qui ne pourrait trouver un remède qu'en revenant à une simplicité de mœurs et à une austérité qui permettraient à chacun de se soumettre à sa condition. Mais ce retour n'est pas possible, car, ainsi que vous venez de le voir, le propre de la civilisation est d'augmenter nos désirs, de multiplier nos besoins.

Voilà l'état moral en face duquel nous sommes à la fin du Ier siècle avant notre ère. Je vous le dépeindrai dans ma prochaine leçon; car c'est du fond de ces dangers que nous retrouverons le ressort et le moyen qui ont rendu à l'humanité sa force et sa vigueur. — Treshardy.

HISTOIRE DU DROIT FRANÇAIS.

COURS DE M. DE VALROGER.

(FACULTÉ DE DROIT.)

(Voy. les nos 36, 37, 39 et 40.)

V.

Valeur des coutumiers gallois. — Droit breton de l'Irlande. — Coutumes de la haute Écosse et de la Bretagne française.

I. — Nous avons donné une esquisse du droit du pays de Galles au XIIIe siècle. On a cru y trouver un miroir du plus vieux droit de l'archipel britannique, un miroir même du droit de notre Gaule celtique. Cette opinion est-elle admissible? Telle est la question qu'il s'agit maintenant d'examiner.

Je ferai sur ce point une première observation. Alors même que les coutumes galloises représenteraient les usages de l'île de Bretagne avant les Romains, on ne serait pas autorisé par cela seul à les accepter comme un miroir du droit de notre Gaule au même temps. Sans doute la Gaule et l'île de Bretagne étaient habitées par des peuples de même famille, mais depuis longtemps elles avaient vécu d'une vie séparée. A la vérité, le corps druidique établit entre eux un lien; mais lorsque le druidisme se constitua, il dut s'accommoder aux coutumes établies dans chaque pays. Tous les sacerdoces anciens eurent pour politique de ménager avec grand soin les usages nationaux, parce qu'ils visaient à dominer les peuples bien plus qu'à les transformer. — Je sais que César constate de grandes ressemblances entre les Bretons et les Gaulois; mais César ne connut que le littoral méridional de l'île de Bretagne, où la Gaule avait jeté des colonies; à mesure qu'on avançait dans le pays, les ressemblances s'atténuaient. Mais laissons de côté cette première raison de douter. Des coutumes galloises du XIIIe siècle peuvent-elles être une représentation sûre des coutumes de l'île de Bretagne à treize siècles de distance?

A peine pourrait-on leur reconnaître cette autorité si l'île de Bretagne était restée sans révolutions pendant ce long cours de siècles. Or, voyez, au contraire, combien de fois le pays dut changer de face.

Voici d'abord les Romains qui se rendent maîtres de l'île de Bretagne. Sans doute elle ne fut pas pénétrée aussi profondément que la Gaule par la domination romaine. La vieille langue qui s'y conserva, tandis qu'elle s'effaçait dans la Gaule en est une preuve. Mais je ne saurais pour cela admettre que Rome se soit contentée, comme quelques auteurs l'ont dit, d'occuper militairement le pays, et qu'il soit ainsi, sous son autorité, demeuré tel qu'il était auparavant. On voit au contraire que l'île de Bretagne prit la forme des provinces romaines, le pays de Galles devint la *Britannia secunda*. Cette organisation n'est-elle pas inconciliable avec le maintien des vieilles formes politiques du pays?

Ici se présente une hypothèse qu'un écrivain anglais, M. Herbert, a exposée dans un livre intéressant sur l'état de la Bretagne après les Romains. Il imagine que les druides, proscrits par la politique impériale, sortirent alors de leurs retraites et reprirent leur ascendant. Ils avaient conservé toutes les traditions de l'ancienne Bretagne; ils s'attachèrent à les faire revivre, et la Bretagne, se dépouillant de toute forme romaine, revint à ses vieilles coutumes celtiques. On ne peut voir dans cette hypothèse de l'auteur anglais qu'un roman ingénieux.

Les temps qui suivirent la fin de la domination romaine en Bretagne sont enveloppés d'obscurité. Ce qu'on aperçoit au milieu de ces nuages, c'est que le pays tomba dans une anarchie au sein de laquelle le pouvoir fut livré à ceux qui surent le prendre. Ne serait-ce pas alors que se forma l'aristocratie des Uchelwr, le pouvoir seigneurial des arglwyd, la royauté des Brenins?

Les luttes intestines auxquelles la Bretagne fut en proie servirent fatalement les armes des Saxons. Le pays de Galles resta en dehors de l'heptarchie, mais sans con-

server sa complète indépendance. Il est bien constant qu'il devint vassal des Anglo-Saxons. Ces rapports de vassalité ne firent-ils pas pénétrer chez les Gallois le droit du peuple suzerain? On objectera l'antipathie des Gallois pour les dominateurs barbares de la Bretagne. Comment auraient-ils adopté le droit de maîtres détestés? Les faits répondent péremptoirement à cette objection. Les coutumes galloises offrent sur divers points une ressemblance si caractérisée avec les lois anglo-saxonnes, qu'il est impossible de ne pas reconnaître l'influence de celles-ci. Cette ressemblance, remarquée dès le moyen âge, fit imaginer que les lois de Moëlmud avaient été transportées chez les Anglo-Saxons par Alfred le Grand : voilà ce qu'on lit dans la chronique romanesque de Geoffroy de Monmouth. Cette fable est trop grossière pour avoir besoin de réfutation. Les lois anglo-saxonnes ont une originalité incontestable ; dans nulle autre législation barbare l'esprit des coutumes germaniques ne se peint aussi vivement. S'il y a eu emprunt fait d'un côté ou de l'autre, ce ne sont point assurément les Saxons qui empruntèrent le droit gallois. On comprend au contraire très-bien que les lois saxonnes se sont introduites dans le droit du pays de Galles. Les princes gallois étaient convoqués et assistaient aux diètes nationales, où les lois saxonnes se firent; en revenant dans leur pays, ils en gardaient le souvenir. Ils durent être disposés à établir de pareilles règles, si elles étaient meilleures que les usages anciens du pays, ou si le pays manquait de règles. Ce qui dut favoriser l'introduction des lois saxonnes, ce fut l'état confus, l'espèce de chaos dans lequel était le droit gallois lorsque Hoël conçut la pensée de sa grande réforme. Où ce prince législateur s'inspira-t-il? Les Anglo-Saxons avaient, dès cette époque, une législation développée ; Hoël dut tourner ses regards de ce côté. Ainsi s'explique la ressemblance qui éclate entre le droit saxon et le droit gallois.

Voilà certes de puissantes raisons pour refuser aux coutumes galloises l'autorité qu'on leur a accordée comme témoignage des coutumes celtiques de notre Gaule. Mais faut-il aller jusqu'à rejeter absolument ce témoignage? Les coutumiers gallois nous présentent parci par-là des traits qui se rapportent singulièrement à ce que nous savons de la Gaule. Ainsi, par exemple, cette classe des *bonedigg*, qui a seule le privilége de monter à cheval, ne rappelle-t-elle pas d'une manière frappante la classe des *equites* de notre Gaule au temps de César? Autant il serait excessif d'accepter le pays de Galles comme un tableau exact de notre vieille Gaule, autant il le serait peut-être de nier qu'il puisse fournir quelques lueurs.

Mais comment démêler ce qui peut avoir été commun aux deux pays?

Je n'aperçois qu'un critérium qui pourrait être sûr : ce serait si quelques coutumes galloises se retrouvaient chez tous les autres peuples de la même famille, chez les Gaëls de l'Irlande et de la haute Écosse, chez nos bas Bretons. On serait alors bien fondé à voir là un droit celtique.

Malheureusement ce moyen de vérification nous échappe. On va voir en effet combien peu de choses nous savons sur le droit de ces autres branches de la famille celtique.

Parlons d'abord de l'Irlande. Les Romains ne virent cette île que de loin. L'empire eut bien la pensée d'y porter ses armes; mais ce projet n'eut pas de suites. Le christianisme y fut introduit vers la fin du IVe siècle; il y fit de rapides progrès : l'Irlande se couvrit de monastères. Ce furent des foyers d'activité intellectuelle qui rayonnèrent même au dehors. Malheureusement les progrès de l'Irlande furent arrêtés par les ravages de pirates du Nord descendus sur ses côtes. L'Irlande, longtemps livrée à ces dominateurs, était parvenue à les expulser et commençait à respirer, lorsqu'y parurent des colons normands, qui préparaient l'établissement de la puissance anglaise. C'est au XIIIe siècle que l'Irlande passa sous le joug des princes anglo-normands. Depuis lors, son histoire n'a plus été que celle d'une province torturée par la métropole. Les colons anglais y portèrent sans doute les libertés de la mère patrie, mais en s'en réservant l'usage; la population indigène resta livrée sans garanties à ses maîtres. Plus tard, l'Angleterre embrasse le protestantisme et veut l'imposer à l'Irlande : celle-ci reste fidèle à sa foi persécutée; une antipathie religieuse s'ajoute ainsi à l'antipathie nationale. De longues guerres ensanglantent la malheureuse Irlande ; à ces guerres succède un système de persécution légale. L'histoire montre d'un côté une domination presque sauvage dans des temps civilisés, et de l'autre un peuple indompté qui garde obstinément son patriotisme et sa foi. La justice n'a commencé que de nos jours pour l'Irlande.

Ce coup d'œil rapide sur son histoire était un préambule nécessaire pour ce que j'ai à dire de son droit.

Au temps où elle jouissait de son indépendance, la justice y était administrée par un corps de *brehons*, dépositaire de son droit. Que devint ce vieux droit après l'établissement de la puissance anglaise? Il y eut longtemps deux Irlandes séparées, non-seulement par la nationalité, mais par le territoire. La colonie anglaise vivait à part sous ses lois, tandis que la population indigène gardait ses vieilles coutumes, et c'était encore à ses brehons qu'elle soumettait ses litiges. Lorsque avec le temps la soumission de l'Irlande fut devenue complète, les lois de la métropole furent déclarées applicables à tout le pays; mais l'Irlande se détourna des tribunaux anglais, parce qu'une triste expérience lui avait montré qu'elle n'avait aucune justice à en attendre; elle ne cessa pas, malgré des défenses répétées, de soumettre ses litiges à ses brehons, qui continuèrent d'administrer une justice clandestine d'après les principes de leur vieux droit.

Ils possédaient sans nul doute des écrits où il était exposé. Ces écrits renfermaient peut-être des choses très-anciennes, dont la connaissance serait d'un grand prix pour nous. Malheureusement ils furent enveloppés dans la destruction systématique de tout ce qui pouvait

entretenir l'esprit de nationalité chez les indigènes. La science qui se conserva fut mystérieuse, préoccupée d'échapper à l'œil des maîtres du pays. C'est ainsi que des textes précieux périrent. Néanmoins l'autorité irrégulière qui restait au vieux droit, le rôle que les brehons remplissaient encore dans le secret, nous ont valu la conservation de quelques débris. Il reste encore dans les bibliothèques publiques ou particulières de l'Irlande un certain nombre de manuscrits qui renferment des textes plus ou moins étendus, plus ou moins anciens de droit brehon. Un état détaillé en a été dressé par M. O'Reilly dans un mémoire couronné par l'Académie royale d'Irlande, et imprimé parmi ses travaux. Malheureusement, il n'a été publié jusqu'ici que bien peu de choses du droit que ces manuscrits renferment. Ce sont quelques courts fragments mis au jour par le général Vallencey dans ses *Collectanea hibernica*. Ce droit, qu'il serait si intéressant de connaître, est donc encore inédit. C'est que les obstacles à la publication ne viennent pas seulement de la répugnance qu'ont souvent les possesseurs de collections privées à permettre que leurs trésors soient tirés d'une obscurité qui semble en augmenter le prix. Une difficulté d'un autre genre tient à la langue dans laquelle les textes les plus anciens, et par conséquent les plus précieux, sont écrits : c'est un vieil idiome, *fenian-dialect*, sorte de langue sacrée dont les brehons avaient seuls la clef. A côté de quelques-uns de ces vieux textes, il se trouve une traduction, mais dans un vieil irlandais qui est lui-même d'une intelligence très-difficile. Un savant professeur de Dublin, très-versé dans la connaissance des vieux dialectes de l'Irlande, M. O'Donovan, avait annoncé la publication, toujours retardée, de quelques-uns de ces textes précieux. Malheureusement, M. O'Donovan a été enlevé l'an dernier à la science, et sa mort a reculé, on ne sait pour combien de temps, le moment où l'on pourra se faire quelque idée juste sur le droit bréhon de l'Irlande.

II. — Serons-nous plus heureux en interrogeant un autre pays de langue celtique? Visitons les Gaëls de l'Écosse.

Au temps de Tacite, Rome donnait le nom de Calédoniens aux populations de cette contrée. Plus tard, ce nom fut remplacé par celui de Pictes, lequel fit ensuite place lui-même au nom de Scots. C'est qu'alors le pays avait passé sous l'autorité de colons venus de l'Irlande, où des Scots dominaient. On voit l'Irlande désignée dans ces temps par le nom de *Scotia*. Les Scots d'Irlande se rendirent maîtres du nord de l'île de Bretagne, qui prit de là le nom d'*Écosse*.

Les rois d'Écosse ne tardèrent pas à quitter les régions montagneuses où ils s'étaient d'abord établis. Quand ils eurent fixé leur cour dans les terres basses, à Édimbourg, il s'établit entre eux et les rois anglais des rapports qui transformèrent l'Écosse. Dès le XIVe siècle, la langue écossaise n'était plus qu'un dialecte de la langue anglaise; la même analogie existait dans les mœurs et le droit. Nous possédons quelques monuments anciens du droit de l'Écosse : le *Regiam majestatem* et le *Quoniam attachiamenta;* livres ainsi désignés parce que ce sont les premiers mots qu'on y lit. Le *Regiam majestatem* n'est qu'un remaniement d'un coutumier anglo-normand très-célèbre, le *Glanville;* on ne connaît pas de type semblable pour le *Quoniam attachiamenta,* mais les coutumes qu'on y lit n'ont rien qui les distingue de celles de l'Angleterre au même temps. Ainsi se préparait, par la similitude du droit, la réunion des deux royaumes.

Mais ce qui se transforma ainsi, ce ne fut que la partie basse de l'Écosse, les *low lands;* les terres hautes, *high lands*, gardèrent une physionomie toute différente. La configuration du pays y favorisait l'indépendance. La basse Écosse était à chaque instant en butte aux déprédations des montagnards. Les highlanders, très-peu soumis aux rois d'Édimbourg, le furent encore moins aux rois anglais. Ceux-ci se contentaient de châtier de temps en temps leurs entreprises, sans tenter les efforts nécessaires pour établir sur eux une ferme autorité. Cet état d'insoumission s'est prolongé jusqu'au dernier siècle. L'appui que le prétendant Charles-Edouard trouva alors dans ces contrées fit comprendre à l'Angleterre la nécessité de s'en occuper davantage. Depuis lors, le gouvernement anglais s'est attaché avec succès à y faire pénétrer la civilisation.

Les faits que je viens de résumer rapidement expliquent comment la haute Écosse a pu garder jusqu'à nos jours l'usage de sa vieille langue. On la nomme langue *erse*, c'est-à-dire *irish*, irlandaise. Elle a en effet l'analogie la plus étroite avec l'idiome de l'Irlande. Chose facile à comprendre : d'anciens rapports de langue avaient existé entre les deux pays; ils furent resserrés par l'établissement des colons venus d'Irlande, auxquels l'Écosse doit son nom. Mais tout en gardant sa langue, la haute Écosse a fini par subir le droit de l'Angleterre.

Il n'existe aucun monument des coutumes pratiquées dans les temps passés chez les Gaëls de la haute Écosse. Ne pourrait-on pas au moins chercher quelque connaissance de leurs vieilles mœurs dans les poésies d'Ossian? Tout le monde sait l'histoire de ces poésies qui excitèrent au dernier siècle autant d'étonnement que d'admiration. Macpherson prétendit n'être que le traducteur de vieux poëmes qu'il avait recueillis dans les montagnes de l'Écosse. Bientôt le doute s'éveilla. Je n'ai pas à raconter la longue polémique que M. Villemain a si bien exposée et jugée. Il existait en effet quelques chants populaires rapportés par la tradition à un barde du nom d'Ossian. Macpherson s'en inspira pour composer ce que M. Villemain a fort bien nommé un pastiche. Le caractère de l'Ossian de Macpherson ôte à cette œuvre toute valeur historique. De nos jours, Walter Scott a peint, dans des romans admirables, les mœurs des highlanders à une époque voisine de nous. L'ouvrage de Logan (*the Celtic Gaël*) n'apprend pas beaucoup plus. Ces peintures ne peu-

vent jeter qu'une bien faible lumière sur le vieux droit des Gaëls de l'Écosse.

III. — Déçus encore de ce côté dans notre recherche, il ne nous reste plus à interroger que notre basse Bretagne.

La Bretagne est l'Armorique de César. La péninsule armoricaine passa avec le reste de la Gaule sous l'autorité de Rome. On serait porté à croire qu'elle fut moins pénétrée par la civilisation romaine, puisqu'elle garda sa vieille langue. Mais ne se peut-il pas que la Bretagne ait reçu l'idiome qu'elle parle des colons qui s'y établirent dans les temps voisins de la chute de l'empire d'Occident? Le fait est qu'à l'époque où les Saxons se rendirent maîtres dans l'île de Bretagne, une partie des habitants fut réduite à émigrer, pendant que l'autre se cantonnait dans les régions montueuses de l'ouest. Les émigrants se dirigèrent vers l'Armorique. Les détails de cette émigration sont enveloppés de nuages, mais le fait est constaté par beaucoup de témoignages indubitables. L'établissement des émigrés venus de l'île de Bretagne changea tellement la face de l'Armorique, qu'elle prit elle-même alors le nom de Bretagne : il y eut désormais un *petite Bretagne*, qualifiée ainsi pour la distinguer de l'autre.

Elle devint une province de la monarchie franque; mais l'autorité des princes francs ne réussit pas à s'y établir fermement. Il s'était formé de petits États commandés par des chefs que les chroniques du temps nous montrent dans un état de perpétuelle insoumission. De temps à autre un roi franc faisait contre eux une expédition, suivie toujours de peu de résultats. Les chefs bretons consentaient à reconnaître son autorité; il les laissait à la tête du pays comme ses officiers, ce qui ne les empêchait pas de continuer à s'y considérer comme des rois. Charlemagne plia davantage la Bretagne à l'obéissance; mais bientôt, sous son faible successeur, Nomenoë, qui en avait été fait gouverneur par Louis le Débonnaire, se déclare indépendant et se proclame roi. Les Carlovingiens ne gardaient plus que des prétentions sur la Bretagne, lorsqu'ils la cédèrent aux hommes du Nord avec la province qui prit le nom de Normandie. Les ducs normands firent valoir ces prétentions; la Bretagne devint un fief relevant de la Normandie, et se trouva ainsi être un arrière-fief de la couronne de France. La réunion de la Normandie au domaine royal par Philippe-Auguste mit la Bretagne dans la mouvance directe de nos princes; mais elle resta sous l'autorité de grands feudataires jusqu'au XVIe siècle. C'est de nos grandes provinces celle qui fut réunie le plus tard. Ainsi s'explique l'esprit d'indépendance provinciale, bien plus vif qu'ailleurs, qui se maintint en Bretagne jusqu'en 1789.

Bien avant la réunion opérée au XVIe siècle, la Bretagne était devenue française de langue, de mœurs, mais seulement dans les parties rapprochées des provinces voisines. Au delà, dans le fond de la péninsule armoricaine, se présentait une Bretagne qui avait une autre physionomie, d'autres mœurs, une autre langue, et qu'on nommait *Bretagne bretonnante*, pour la distinguer de la Bretagne devenue française. Elle-même s'en distinguait en donnant le nom de *Gall* à l'habitant de la haute Bretagne. Cette locution est un nouvel indice de l'origine de nos bas Bretons. Un autre résulte du nom de Saxons qu'ils donnent encore aux Anglais. Ce sont donc bien les descendants de Bretons réfugiés autrefois dans la Gaule pour échapper aux Saxons; la parenté étroite qui existe entre le bas breton et la langue du pays de Galles en est une dernière preuve.

Que s'est-il conservé des vieilles coutumes bretonnes? Bien peu de chose, comme on va le voir.

Point de monument plus ancien que le Cartulaire de Redon, publié récemment par M. de Courson. Les chartes qu'il contient ne remontent pas au delà de l'époque carlovingienne. On y trouve des mots, des noms qui rappellent le pays de Galles; mais, au fond, le droit que ces chartes constatent ne diffère par rien de caractéristique et d'essentiel du droit qui se pratiquait alors dans le reste de la monarchie franque. Un droit celtique n'apparaît pas.

Plus tard, d'autres chartes, recueillies dans les preuves de l'histoire de Bretagne, nous montrent ce pays ayant pris la même forme féodale que le reste de la France. La féodalité bretonne se rapprocha particulièrement de la féodalité normande, ce qui s'explique par les rapports étroits des deux provinces. Un droit celtique n'apparaît pas plus ici que dans l'époque précédente.

Lorsque nos coutumes commencèrent à être écrites par des praticiens, un auteur anonyme composa une coutume de Bretagne. On sait comment plus tard la royauté soumit les coutumes de la France à une constatation plus régulière, à une rédaction officielle. La coutume de Bretagne fut rédigée solennellement en 1539, puis une seconde fois en 1575. Dans tout cela on ne trouve qu'un droit français sans variétés essentielles, originales, caractérisant un droit celtique. C'est, a-t-on dit, parce que tout cela n'exprime que les usages juridiques de la haute Bretagne. Mais comment se fait-il qu'au XVIe siècle la basse Bretagne, si elle avait un droit à elle, n'ait point réclamé la rédaction de ses coutumes particulières, comme le faisait en pareille occasion tout pays qui avait des usages particuliers sans une coutume générale? Il est difficile de croire que la basse Bretagne ne se distinguât en rien dans son droit. Elle céda vraisemblablement alors à la disposition qu'elle a toujours eue à se tenir en dehors de ce qui se fait autour d'elle. Les commissaires préposés à la rédaction de la coutume n'eurent garde de stimuler son insouciance : il entrait dans la politique du gouvernement de laisser tomber ces singularités bien plutôt que de les faire vivre en les consacrant. Il fut fait seulement réserve, en termes vagues, du domaine congéable qui était en usage dans quelques parties de la province.

Voilà la seule particularité juridique que la basse Bretagne ait conservée. Son domaine *congéable* était une

combinaison de la propriété foncière qui ne dérivait pas de la féodalité. Le tenancier possédait sous la charge d'une rente à payer à un propriétaire dit *tréfoncier*. Celui-ci pouvait le congédier à toute époque, d'où le nom de domaine congéable, mais en lui remboursant ses *superficies*, c'est-à-dire les constructions et améliorations qu'il aurait faites à la surface du sol. Quelle est l'origine de cette combinaison de la propriété qu'on ne rencontre qu'en basse Bretagne? On peut faire différentes hypothèses, mais la moins vraisemblable de toutes serait l'hypothèse d'une origine kymrique, car on ne trouve rien de semblable dans les coutumes galloises.

Le domaine congéable donna lieu, selon les lieux, à des pratiques diverses qui constituèrent autant d'*usements* particuliers. Un des plus remarquables est l'usement du pays de Rohan, d'après lequel la tenure passait, à la mort du possesseur, au dernier enfant, par préférence à ses aînés. On reconnaît là le privilége accordé par les coutumes galloises au dernier né. Voilà le seul trait de droit kymrique bien accusé que l'on rencontre en Bretagne.

Ici se termine la longue excursion que j'ai dû faire chez les peuples de langue celtique, à la recherche des traces de leur vieux droit.

Ils nous présentent certaines choses qui ont bien l'apparence de coutumes celtiques. Ce n'est pas seulement le privilége du dernier enfant que je viens de signaler. Je remarque encore en Écosse un droit énoncé dans des textes latins sous le nom de *marchetta;* il ressemble beaucoup à l'*amolyr* du droit gallois. Le clan que nous avons trouvé dans le pays de Galles se retrouve en Irlande, en Écosse; on peut voir dans tout cela des particularités celtiques. D'autre part, l'histoire de l'Irlande, de l'Écosse, nous montre la pratique de la vengeance privée, un système pénal consistant en compositions pécuniaires. Il y a aussi des traces de la pratique des ordalies. Ce système pénal et cette superstition judiciaire, nous les avons aussi rencontrés dans le pays de Galles. Ces coutumes paraissent donc avoir été communes aux Celtes et aux Germains. Le droit celtique ne différait donc pas aussi essentiellement qu'on l'a supposé du droit germanique. Voilà ce qu'on peut conclure de ce rapprochement. Mais quant à déterminer la mesure exacte de l'analogie, le caractère, l'esprit des coutumes particulières aux Celtes, c'est à quoi il faut renoncer. La prétention de reconstruire le droit celtique ne pourrait aboutir qu'à des romans propres à fausser l'histoire, au lieu d'y porter la lumière.

J'ai donc eu bien raison de dire en commençant que la curiosité est plus excitée que satisfaite relativement au droit qui fut en vigueur dans notre pays avant que les Romains en fissent la conquête.

Mais ce qui doit nous consoler de n'en pas savoir davantage, c'est que les racines du droit français ne se trouvent pas là. Plusieurs siècles de domination romaine transformèrent la Gaule. Jusqu'à quel degré? C'est ce que nous montre le changement opéré dans la langue. Rien de plus vivace que les langues! Voyez tous ces pays que je passais tout à l'heure en revue. Leur vieux droit s'est effacé, tandis que les vieux idiomes persistaient. Les langues ont donc bien plus de vitalité que le droit, parce qu'elles subissent bien moins l'influence des pouvoirs politiques. Il faut conclure de là que lorsque la langue d'un pays a changé, son vieux droit ne peut pas s'être maintenu. Eh bien, la vieille langue de la Gaule ne fut-elle pas remplacée par la langue latine? Notre langue française en porte témoignage. N'est-ce pas une langue néo-latine, dans laquelle l'élément celtique ne se montre qu'à l'état d'atomes? On ne peut supposer la persistance d'usages celtiques dans une plus grande proportion. Qu'on cherche, si l'on veut, quelques atomes de droit celtique au fond de notre ancien droit français, j'y consens; mais on devra reconnaître que, dans son ensemble et considéré dans ses grandes lignes, il n'a pas une telle origine.

La Gaule était devenue romaine quand les Germains s'y établirent; ils y apportèrent les usages germaniques, d'où sortit ensuite la féodalité. Elle régnait et avait donné sa forme à tout, lorsque le droit romain reprit son empire. Il transforma encore une fois le droit de notre pays. Le droit romain est donc comme le pivot autour duquel tourne l'histoire du droit français. A côté de l'élément romain s'y montrent l'élément germanique, l'élément féodal et aussi l'élément chrétien ecclésiastique; mais quant à l'élément celtique, je proteste contre la thèse romanesque qui lui attribue une grande part dans la formation de nos anciennes institutions. — Émile Alglave.

LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE.

En vente aujourd'hui :

Philosophie du droit ecclésiastique : Des rapports de la religion et de l'État, par M. Ad. Franck, membre de l'Institut, professeur de droit naturel au Collége de France. 1 vol. in-18 faisant partie de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine.* 2 fr. 50

TABLE DES MATIÈRES.

Première partie. — Chap. Ier. Importance et difficultés de la question; comment elle a été résolue; nécessité de faire un choix entre les diverses combinaisons. — Chap. II. Examen des deux premières combinaisons : absorption de l'État dans la religion, ou système théocratique, et absorption de la religion dans l'État, ou système des religions politiques. — Chap. III. Examen de la troisième combinaison, ou indépendance réciproque. — Chap. IV. Quatrième combinaison : alliance des deux puissances, ou système des concordats. — Chap. V. Obligations de l'État envers la religion. — Chap. VI. Du budget des cultes.

Deuxième partie. — Chap. Ier. Des rapports de l'État et de la religion depuis les premiers siècles du christianisme jusqu'à François Ier. — Chap. II. Id. jusqu'à la révolution de 89. — Chap. III. Id. jusqu'au concordat de 1801.

Troisième partie. — Chap. Ier. Système de Benjamin Constant. — Chap. II. Les deux premiers systèmes de Lamennais. — Chap. III. Troisième système de Lamennais. — Chap. IV. Critiques et conclusion.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

PREMIÈRE ANNÉE. — N° 44. UN NUMÉRO : 30 CENTIMES. 1er OCTOBRE 1864.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

LITTÉRATURE — PHILOSOPHIE — THÉOLOGIE — ÉLOQUENCE — HISTOIRE
LÉGISLATION — ESTHÉTIQUE — ARCHÉOLOGIE

Paraît tous les Samedis.

Paris.....	Six mois.	8 fr.	Un an.	15 fr.
Départements..	—	10	—	18
Étranger.....	—	12	—	20

Prix de l'abonnement avec la Revue des Cours scientifiques.

Six mois.....	Paris,	15 fr.	Départ.,	18 fr.	Étranger,	20 fr.
Un an.....	—	26	—	30	—	35

Rédacteur en chef
M. ODYSSE-BAROT

Les ouvrages dont deux exemplaires auront été envoyés au bureau du journal seront annoncés et analysés s'il y a lieu.

On s'abonne
A LA LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE
17, rue de l'École de Médecine,
Et chez tous les libraires, par l'envoi d'un bon de poste, ou d'un mandat sur Paris.

L'abonnement part du 1er décembre ou du 1er juin de chaque année.

SOMMAIRE.

Droit de la nature et des gens. — Cours de M. Ad. Franck : III. Les publicistes du XVIIIe siècle. — Locke. *Lettres sur la tolérance.*

Esthétique appliquée à l'histoire de l'art. — Cours de M. Viollet-le-Duc : VII (dernière leçon). L'art gréco-romain.

Géographie. — Conférence de M. Jules Duval : I. L'Algérie.

Histoire. — Cours de M. Bazy à la Faculté des lettres de Poitiers : Coup d'œil général sur l'histoire du moyen âge.

Chronique.

DROIT DE LA NATURE ET DES GENS.

COURS DE M. ADOLPHE FRANCK.

(COLLÈGE DE FRANCE.)

(Voy. les nos 21 et 34.)

III.

Les publicistes du XVIIIe siècle. — Locke. Lettres sur la tolérance.

Messieurs,

Après avoir exposé les vues de Locke sur la société prise en général, il faut maintenant nous occuper des rapports qui doivent exister, selon lui, entre l'État et la religion, c'est-à-dire entre la société temporelle et la société spirituelle. Cette grande question ne pouvait manquer d'être traitée par un esprit aussi élevé que Locke, surtout au moment où le sol de l'Angleterre et de l'Europe tout entière était encore ensanglanté par les guerres de religion, et à la veille de la révolution de 1688, aussi religieuse que politique. Il l'aborde et la résout avec l'indépendance d'esprit qui lui est propre, dans sa lettre ou plutôt dans ses *Lettres sur la tolérance.* La rédaction de cet écrit doit être reportée à l'année 1687, pendant l'exil de Locke à Amsterdam. Il l'adresse à un de ses amis, à Philippe de Limborgh, persécuté comme lui pour l'indépendance de ses opinions.

Cette lettre nous donne plus qu'elle ne nous promet, ce qui n'est pas le propre des auteurs ni des hommes en général. En effet, au lieu de traiter simplement de la tolérance, elle agite une question plus grave, celle de la liberté de conscience, et revendique un droit plus étendu encore, auquel nul autre ne pensait à cette époque, à savoir, la liberté religieuse.

Liberté religieuse, liberté de conscience, tolérance, ne sont pas trois noms différents d'une seule et même chose; ce sont trois choses différentes que notre faiblesse et notre orgueil ont enchaînées de telle sorte qu'il faut passer par la tolérance pour arriver à la liberté religieuse.

La tolérance toute seule n'est pas un droit, c'est un fait, c'est une concession plus ou moins gracieuse, plus ou moins volontaire, plus ou moins durable, et qui peut être provoquée par deux causes différentes. A un certain moment, le sentiment de la pitié, le sentiment de l'humanité prennent le dessus sur les maximes de persécution et les doctrines de rigueur, dans une religion en possession de la puissance, et qui croit que la puissance est identique avec la foi. C'est en effet au nom de la pitié, de l'humanité, qu'on réclamait la tolérance, à l'époque où la ligue et les guerres de religion étaient, en France, dans toute leur fureur; et c'est encore au nom de la pitié que les philosophes, et surtout Voltaire, la revendiquaient au XVIIIe siècle.

Mais ce n'est pas le seul moyen pour la tolérance de s'introduire parmi les hommes; elle est souvent aussi

une victoire remportée par les armes ou un traité de paix entre deux ennemis égaux en force.

A force de souffrir, après avoir été persécutées, livrées au bourreau et à l'infamie, exclues de tous les droits, les victimes relèvent la tête, se rangent en bataille en face de leurs oppresseurs, et forment la ligue protestante. La lice est ouverte, et comme la victoire est indécise, les persécuteurs se disent qu'il faut laisser vivre les persécutés, à certaines conditions qui deviennent la base de la paix d'Augsbourg; et ces mêmes conditions passent dans le traité de Westphalie.

Eh bien, la tolérance alors triomphe, non pas au nom de l'humanité, de la pitié, mais parce que l'oppresseur était devenu impuissant, et que la victime avait eu le courage de se défendre.

Mais ni dans l'un ni dans l'autre cas, qu'elle s'établisse au nom de la pitié ou de la victoire, la tolérance ne peut passer pour un droit; elle doit, au contraire, être considérée comme un fait qui n'a de durée que celle de la pitié ou de la puissance, dont il est le résultat, et qui peut, par conséquent, cesser d'un jour à l'autre.

Autre chose est la liberté de conscience; elle vient à la suite de la tolérance. Ce n'est pas un fait, mais un droit imprescriptible qu'aucun pouvoir humain ne peut nous enlever, ou du moins qu'il ne peut nous arracher, en parlant au nom de la raison et de la justice. Aucun être intelligent et libre ne peut être forcé de manifester par ses actes une foi autre que celle qui est dans son cœur, ni perdre, à cause de ses convictions, le droit de participer à tous les avantages de la société. Entre la liberté de conscience et la tolérance, il y a, en un mot, la même différence qu'entre un principe et un fait, un principe absolu, éternel, et un fait nécessairement transitoire.

La liberté de conscience n'est, après tout, qu'un droit, le droit de n'être pas exclu de la société, même quand nous cachons nos convictions au fond de notre cœur; le droit de ne faire partie d'aucune des confessions protégées par l'État, et cela sans perdre notre part à la protection accordée aux autres membres de la cité. C'est quelque chose d'individuel et de personnel. Ceux qui sentent avec énergie les ardeurs de la foi, qui éprouvent le besoin de s'épancher, de se rassembler en communions, de se réunir d'une manière permanente sous le même drapeau, et de rendre visibles les idées qu'ils croient la vérité dans les rapports de l'homme avec Dieu, ceux-là ne réclament plus la liberté de conscience, mais la liberté religieuse.

La liberté de conscience est entrée dans nos mœurs, grâce aux publicistes du XVIe siècle et aux philosophes du XVIIe, et cette liberté est déjà trop âgée pour disparaître de nos mœurs. C'est un droit que proclame notre législation, et que notre constitution garantit à tous. Il faut être de l'école de Joseph de Maistre, il faut appartenir à un passé de dix à douze siècles, pour oser demander un seul instant la suppression d'un pareil droit, et se jouer du bon sens public, au point de soutenir que c'est lui qui a perdu la société, tandis que c'est, au contraire, l'avénement de la liberté de conscience qui a arraché les hommes à l'oppression.

Mais encore une fois, la liberté de conscience n'est pas la liberté religieuse. Qu'est-ce donc que la liberté religieuse? Est-elle la même que la liberté des cultes, telle que nous l'entendons en France?

La liberté des cultes, inscrite dans notre constitution, est quelque chose d'assez difficile à définir au premier abord. Cette liberté des cultes appartient à un certain nombre de croyances déterminées : religion catholique, confession d'Augsbourg, culte réformé, et enfin, culte israélite. Mais s'il se présentait une autre religion réclamant le droit d'avoir ses prêtres, ses autels, et de professer publiquement ses dogmes, on lui demanderait qui elle est, et le Code à la main, on lui refuserait tout droit de cité. Et comme il faut une autorisation, même pour les cultes reconnus, à l'effet de se réunir, la liberté des cultes ne peut se confondre avec la liberté religieuse; de même qu'il n'y a pas de liberté de la presse, dès qu'il faut une autorisation pour écrire.

La loi française, qui reconnait un certain nombre de communions et de confessions, leur permet de se manifester au dehors, d'avoir des temples, un sacerdoce, des assemblées, mais elle exige que l'État intervienne dans leur organisation, dans les règlements qui président à leur constitution civile, si je puis parler ainsi, car il y a une constitution civile dans toute organisation religieuse. Pour le culte catholique, c'est le concordat qui règle les rapports de l'État et du saint-siége. Un évêque ne peut être nommé par le souverain pontife qu'à la condition d'avoir été agréé par le pouvoir.

Quelque chose d'analogue a lieu pour les ministres des trois autres cultes.

Je ne veux pas dire que l'État a tort de réclamer cette intervention, car l'État accorde, non-seulement à ces cultes une liberté relative définie par les lois; il leur accorde aussi des subventions, il paye leurs ministres, fait construire leurs temples à ses frais, les protége enfin de toutes manières. Et, en échange, il demande qu'on ne lui impose pas des ennemis déclarés, peut-être même des ennemis du pays. C'est une transaction entre eux et lui, sans laquelle les droits dont ils jouissent n'existeraient pas. La liberté religieuse n'est donc pas complète, puisqu'elle n'existe pas pour les cultes non reconnus, et qu'elle n'existe qu'en partie pour les autres.

Eh bien, ce que Locke demande, c'est vraiment la liberté religieuse pour toutes les confessions; c'est le droit pour elles de s'assembler, de manifester leur culte, leurs croyances, sans aucune subvention, mais aussi sans avoir besoin d'autorisation. Cette liberté a été proclamée dans les États-Unis de l'Amérique du Nord. Mais il ne faut pas nous faire illusion sur l'esprit libéral des premiers colons. Leur début a été l'intolérance, soit au profit de l'épiscopat d'Angleterre, soit au profit de

différentes sectes, et Locke demande qu'on fasse passer à l'état d'un droit inviolable et universel la liberté religieuse.

Il commence par s'attaquer à l'intolérance, c'est-à-dire au droit que s'arroge l'État d'expulser du sein de la société ceux qui ne professent pas une religion reconnue comme la seule vraie. Il soutient qu'un pareil droit est inadmissible, tant au nom de la philosophie qu'au nom du christianisme; il prétend que nul n'est chrétien, s'il n'est imbu du sentiment de la charité, s'il ne professe et s'il ne pratique cette maxime : « Aimer ses semblables comme soi-même. » Ce principe est celui de toutes les religions que reconnaissent les peuples modernes, les peuples civilisés; car aucune n'oserait enseigner « qu'il faut faire à autrui ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fît à nous-mêmes ». Par cette communion spirituelle, en dépit des erreurs de l'homme, la liberté de conscience est garantie et consacrée.

Locke, en la réclamant au nom du christianisme, parle donc pour toutes les religions civilisées, aujourd'hui professées sur la terre, et il ajoute :

« Maintenant, je le demande à ceux qui persécutent, qui tuent ceux qui ne pensent pas comme eux, je les adjure de me dire si c'est par tendresse pour leurs semblables qu'ils leur font subir de tels maux. S'ils disent oui, je dirai : voilà des actes bien peu semblables au sentiment qui les inspire. S'ils disent non, eh bien, ils sont indignes de leur père céleste ! »

Nous voyons Jésus enseigner par la parole, et la parole suppose la liberté. Jésus disait à ses disciples : « Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes », faisant ainsi la part de la liberté de conscience. S'il avait voulu imposer sa doctrine par la force, il aurait pu faire descendre les légions célestes, qui auraient contraint tous les incrédules. La violence est donc contraire à l'esprit du christianisme, et c'est à la parole et à la persuasion qu'il faut se confier pour répandre la vérité. Il faut laisser à Dieu lui-même le soin de venger sa cause; car l'intolérance ne peut engendrer que la haine.

Mais Dieu aura commisération de toutes ses créatures, et l'erreur, à ses yeux, ne sera pas un crime irrémissible.

Voilà comment Locke combat l'intolérance au nom de la religion. Mais il la combat encore au nom de la philosophie. Ici l'intolérance perd tout point d'appui. On n'impose pas les croyances, on n'arrache par la force que des paroles qui ne vont pas au delà des lèvres. Les religions imposées ne font que des hypocrites, et la foi propagée de cette façon parmi les hommes n'a pas d'autre effet que de les dégrader. Et puis, de même que la force ne peut pas imposer une croyance, de même elle ne peut pas déraciner une foi qui existe. On peut se rappeler à ce propos ce que disait un citoyen romain à un empereur de la décadence qui lui défendait de dire son avis au sénat : « Ne dis pas ton avis. — Je le dirai. — Je te ferai couper la tête. — Je n'ai jamais douté que tu ne puisses me faire couper la tête. » Eh bien, on ne peut pas plus au moyen de la menace et de la violence exterminer la foi; bien plus, la persécution fait des martyrs, et pour un croyant qu'on pense avoir anéanti, dix, vingt, mille croyants naîtront et prendront sa place. C'est ce qui est arrivé pour le protestantisme. Pour la gloire de la liberté, la persécution rend les idées invincibles.

Locke veut maintenant arriver à la liberté religieuse. L'intolérance ne devient une institution qu'autant qu'elle est un droit de l'État; la question se réduit donc à celle-ci : L'État a-t-il le droit d'imposer une croyance ? a-t-il le droit de s'enquérir du salut de notre âme et de nous rendre heureux malgré nous dans la vie éternelle? L'État ne peut pas dépasser le but qui lui est proposé par sa nature même : il est institué pour garantir la sécurité à chacun de ses membres, ainsi que la jouissance des mêmes droits, et en outre pour assurer sa propre existence, car il faut qu'il se mette à l'abri des attaques inrieures et extérieures. Où sont donc les limites du droit de l'État ? Il ne peut que réprimer les actes qui portent atteinte à la liberté, à la sécurité des citoyens; mais quant à veiller au salut de notre âme, quant à s'occuper de notre bonheur éternel, il n'a reçu aucune mission, aucune autorité. L'État est une société terrestre, instituée en vue de la paix, de l'ordre social, et tout ce que ne réclame pas la sécurité de la société ou des particuliers ne le regarde pas. Il n'a donc aucune autorité, aucun droit, aucun pouvoir en matière de croyance; il faut, par conséquent, qu'il laisse subsister la liberté spirituelle. Toute société religieuse, toute communion devra donc respecter le repos de l'État et ne pas attenter à la liberté, à la sécurité des membres de la société.

Si l'État, dit Locke, n'a pas le droit d'intervenir dans les intérêts de l'âme et de la foi, la société spirituelle n'a aucun pouvoir politique. Il faut qu'elle se renferme dans les limites de son existence purement spirituelle; et si elle veut infliger des peines, elle ne le peut que dans les limites de son autorité et de son droit.

Une communion est une société spirituelle à laquelle doivent se soumettre tous ceux qui reconnaissent le même symbole de foi. L'Église rejettera donc de son sein ceux qui ne veulent pas y rester; il y aura excommunication; mais les excommuniés n'en restent pas moins membres de l'autre société, de la société de l'État. On peut leur appliquer une belle parole sortie de la bouche d'une femme au moment de la Terreur. Condorcet, réfugié chez madame Vernet, une parente du peintre de ce nom, apprenant qu'un nouveau décret menaçait de la peine des proscrits ceux qui leur donnaient asile, se préparait à aller chercher un autre abri, mais cette femme généreuse le retint par ces mots : « Oui, vous êtes hors de la loi, mais vous n'êtes pas hors de l'humanité. »

Tels sont les principes de Locke en matière de liberté religieuse, et ces principes il les applique immédiatement, dans la mesure la plus large, à toute espèce d'hérétiques, à tous les infidèles, même aux idolâtres. A

quelle condition une société spirituelle, une religion, un culte, obtiendraient-ils droit de cité dans l'État? A la condition que ce culte ne soit pas une pratique immorale, horrible, comme le culte de Vénus ou celui de Moloch, à qui l'on sacrifiait des victimes humaines; car une telle façon d'honorer la divinité est une insulte à toute société civile. Il en est de même des dogmes qui encouragent l'immoralité, la débauche, qui déclarent, comme l'a fait une secte de l'Inde, que le meurtre est un hommage agréable au ciel. De telles maximes sont de droit exclues du sein de la société; mais tout ce qui est purement spéculatif doit être respecté, et cette indulgence doit s'étendre à l'idolâtrie elle-même, tant qu'elle reste à l'état de dogme, tant qu'elle se manifeste par des cérémonies inoffensives.

Un polythéisme innocent, qui n'empêche pas un homme d'accomplir ses devoirs envers ses semblables, doit être placé sous la sauvegarde du droit commun.

Si vous proscrivez le polythéisme, nous dit Locke, il arrivera un moment où ceux que vous appelez hérétiques seront appelés des polythéistes. Il ne fait qu'une exception à son principe, au préjudice de l'athéisme, parce que l'athéisme, selon lui, ruine la base de l'ordre social, met à néant les serments, les contrats, la bonne foi, ne laisse aucune sanction à la morale. Locke est du reste très-bref sur ce chapitre; mais il en dit assez pour prêter des armes contre lui et se mettre en contradiction avec ses propres doctrines. Il est si facile d'accuser d'athéisme un homme qui ne se soumet pas aux mêmes pratiques que nous, ou qui n'admet pas les mêmes dogmes, qui ne reconnaît pas la même révélation!

Dans l'ordre philosophique, il faut que l'esprit humain ait toute liberté, même celle de ne pas croire en Dieu. Ce n'est d'ailleurs qu'autant que l'on connaît leurs arguments et leurs principes, qu'on peut répondre aux athées; c'est par la libre discussion que l'esprit humain s'éclaire et est capable d'avancer.

La liberté de la pensée, de l'intelligence, est donc le premier des droits, un droit aussi sacré que la liberté de conscience; mais enseigner l'athéisme à une foule ignorante qui ne demande pas mieux que de s'affranchir des devoirs de la vie et de s'abandonner à ses passions, c'est une action coupable, c'est un acte de rébellion contre les principes de la société, c'est une provocation à la révolte; or ce n'est que de cette action que Locke a entendu parler. Cependant il n'a pas circonscrit assez nettement sa pensée; car, encore une fois, si l'on proscrit les athées en général, on pourrait faire sortir l'athéisme de toutes les croyances.

Il y a un autre mal que Locke veut détruire, c'est celui qui consiste, de la part d'une croyance, à s'emparer de la domination sur les consciences et sur les âmes; il regarde cette ambition comme contraire aux principes de la liberté, et appelle contre elle la sévérité de la loi.

Eh bien, non, messieurs, pas d'exception à la règle salutaire de la liberté; pas d'exception même contre le droit de l'outrager en paroles. Locke nous dit qu'il y a trois caractères auxquels nous reconnaissons ces maximes indignes de la protection de l'État :

1° C'est le fait d'admettre comme un principe l'influence de la religion sur la société.

2° De s'imposer aux âmes, aux consciences, par la maxime : « Hors de l'Église, point de salut. »

3° D'obtenir en leur faveur une protection qui doit être refusée aux autres cultes, ou ce que certains journaux ultramontains ont appelé « la liberté du bien ».

Locke nous montre le danger de la liberté quand elle est accordée à de telles croyances; mais nous pouvons lui dire, sans aller jusqu'aux opinions religieuses : « Est-ce que les opinions politiques ne nous offrent pas le même caractère? Est-ce que chacune d'elles n'a pas la prétention d'être l'expression la plus élevée de la vérité? Et, par suite de cette conviction, n'est-elle point portée à condamner, au moins en théorie, les opinions rivales? N'a-t-elle pas espérance de les détrôner dans le gouvernement effectif de la société? »

Si nous admettions la doctrine de Locke, il faudrait proscrire de pareilles opinions. Eh bien, ce que nous disons des opinions politiques s'applique aux opinions religieuses.

Quand on est fortement convaincu, on veut manifester sa conviction dans la pratique même de la vie; mais comme en face de cette opinion d'autres opinions visent à la même influence, il faut donner à tous une liberté égale, à la condition qu'elle ne dégénère pas en attentat contre la sécurité et le bonheur de la société.

Donnons donc aux opinions intolérantes le droit de se produire au grand jour; car mieux elles se feront connaître, plus elles exposeront leurs prétentions haineuses, plus elles inspireront d'éloignement à notre époque, où il ne leur reste plus que la parole.

Ainsi, liberté pour tous, même pour l'intolérance. Locke, en faisant une exception à ses propres maximes, pensait aux persécutions que le protestantisme avait endurées et qu'il se croyait le droit de rendre à ses persécuteurs; il a, pour me servir d'une expression connue, maximé sa pratique. Il ose dire que, lorsqu'il y a dans un État une religion qui reconnaît l'autorité même spirituelle d'une puissance étrangère, d'un souverain pontife qui réside hors de son pays, cette religion doit être exclue de la tolérance universelle.

Comment c'est vous qui dites cela? vous l'apôtre de la liberté, vous qui avez si bien distingué le pouvoir temporel du pouvoir spirituel! Un fervent catholique peut être en même temps citoyen : il se soumet au souverain pontife pour les matières de foi, mais pour tous ses devoirs envers les lois, il reconnaît les lois qui émanent de la nation.

Il faut donc prendre garde, quand on parle de la liberté, de ne pas tomber dans les erreurs de Locke. Mais à part quelques exceptions, à part des souvenirs dont nous ne sommes pas toujours les maîtres, et qui lui

ont inspiré de regrettables maximes, Locke a parlé en homme de génie de ces principes d'humanité et de justice qui sont entrés pour toujours dans nos mœurs et dans nos lois.

ESTHÉTIQUE APPLIQUÉE A L'HISTOIRE DE L'ART.

COURS DE M. VIOLLET-LE-DUC.

(ÉCOLE DES BEAUX-ARTS.)

(Voy. les nos 13, 14, 15, 21, 28, 31, 32, 33 et 35.)

VII (DERNIÈRE LEÇON).

L'art gréco-romain.

Si le choix et la beauté des formes, dans les ouvrages des artistes grecs, ne démontraient déjà suffisamment qu'ils sont arrivés à l'apogée de l'effort humain dans la sphère des arts, la souplesse prodigieuse de leur génie suffirait pour établir leur supériorité d'une manière incontestable au milieu des civilisations antiques.

En effet, dès que Rome devint la maîtresse de presque tout le monde connu, vers le premier siècle de notre ère, toutes les civilisations qui avaient fleuri jusque-là se transformèrent sous sa puissance, ou à l'ombre de ce qu'elle appelait une *protection*. De temps à autre, il se rencontre sans doute en face de l'empire romain des résistances matérielles, des coalitions formidables; mais, dans l'ordre moral, il domine l'univers entier de toute la hauteur de sa politique profonde, de son organisation militaire et administrative si puissante.

A l'époque où la Grèce était à son déclin, Rome s'élevait : elle n'eut pas de peine à étouffer, sous les efforts de cette organisation, les petites républiques grecques, depuis longtemps divisées et livrées à l'anarchie. La conquête du sol hellénique, que les innombrables armées des Perses n'avaient jamais pu opérer, coûta moins de temps et de soins aux Romains que la soumission de quelques petites villes italiotes. Au point de vue politique, les Romains n'eurent qu'à se déclarer protecteurs de la Grèce, et tout fut dit. Mais les Grecs, tout affaiblis et dégradés qu'ils étaient alors comme corps de nation, avaient conservé, instinctivement peut-être, le sentiment de leur supériorité intellectuelle. Les populations romaines primitives n'étaient pas artistes : le peu d'arts qu'elles avaient leur venait de l'Étrurie. Mais depuis longtemps Rome n'était plus qu'un reflet de la Grèce, pour tout ce qui dépend de l'intelligence; ses hommes illustres, ses orateurs, les classes qui dominaient et dirigeaient la société, s'hellénisaient chaque jour davantage et avaient pris l'habitude d'emprunter à la Grèce tout ce qui est du ressort de la pensée : arts, lettres, poésie, théâtres, formes oratoires, tout cela, dès le commencement de l'empire, était grec et non latin. Le Romain conservait le seul lot propre à son génie, le sentiment pratique dans l'ordre politique, l'art de gouverner les hommes et de s'assimiler les civilisations les plus diverses.

En admettant que la Grèce eût possédé les moyens matériels nécessaires pour résister aux armées romaines, comme elle avait su le faire autrefois en face des invasions asiatiques, peut-être n'eût-elle pas engagé la lutte. En effet, si elle avait repoussé la domination orientale avec tant de constance et de courage, c'est que les Perses étaient seulement destructeurs et devaient étouffer son génie libre et indépendant pour la replonger dans l'hiératisme des civilisations asiatiques. La *protection* romaine ne pouvait lui inspirer la même répugnance, puisqu'elle avait déjà conquis Rome par tous les brillants côtés de sa civilisation. Lorsque les Perses s'étaient jetés sur la Grèce, ils voulaient anéantir une civilisation dont le voisinage était dangereux pour eux, brûler les villes et emmener la population en esclavage. Il y avait là antipathie profonde de race, de religion et de mœurs : l'esprit remuant et mobile de l'Hellène était pour les Perses une cause incessante d'inquiétudes. La domination romaine n'avait pas et ne pouvait avoir aux yeux des Grecs le même caractère : quand les Romains romanisèrent la Grèce, ils étaient eux-mêmes grécisés depuis longtemps, et ils connaissaient tous les avantages que pouvait leur procurer l'assimilation des Grecs. S'ils enlevaient des objets d'art à Corinthe ou à Athènes, ce n'était pas pour les détruire, mais pour en décorer leurs palais et leurs villas; s'ils faisaient venir des artistes grecs en Italie, ce n'était pas pour étouffer leur génie sous un hiératisme énervant, mais pour les traiter avec distinction, les charger de travaux gigantesques qui flattaient leur amour-propre toujours chatouilleux, leur confier même l'éducation de leurs enfants, et souvent les gorger d'or.

Il faut avouer, d'ailleurs, qu'à l'époque de la réunion de la Grèce à l'empire, il n'y avait plus dans l'Hellade de ces organisations robustes qui avaient su résister à l'influence asiatique. La Grèce efféminée d'alors ne comptait plus guère que des commerçants enrichis, des artistes, des philosophes cherchant la quintessence en toutes choses, des grammairiens, des poëtes faciles, et au-dessous une population vaniteuse et fainéante, bonne pour servir de comparse à tous les ambitieux, à toutes les illustrations équivoques. L'envie et la recherche ardente d'une gloire de carrefour régnaient dans presque toutes les villes de la Grèce. On comprend donc comment la froide et profonde politique romaine eut bien vite raison de ce bruit sans effets et de ces vanités frivoles. Rome rendit le calme aux cités dévorées par l'anarchie, et prit à sa solde les artistes, les poëtes, les grammairiens, en un mot toute la partie intelligente des populations helléniques.

Mais, si déviée que soit l'intelligence, elle est toujours l'intelligence, et elle ne tarde pas à saisir la domination qui lui appartient légitimement : bientôt les Grecs, transportés en Italie, furent les maîtres de Rome dans tout ce

qui ne touchait pas immédiatement à l'ordre politique, administratif et légal.

Ceci explique l'art romain ou plutôt l'art grec romanisé.

Jamais le Romain, nous l'avons déjà dit, — et c'est là ce qui fait sa grandeur, — jamais le Romain ne se départ de ce qu'il considère comme dépendant de ses attributions. Dans les arts, il impose des programmes ; mais, du reste, il n'entend rien aux subtilités grecques, ou du moins ne leur donne qu'une place très-secondaire dans ses préoccupations ; pourvu qu'on ait satisfait au programme général qu'il impose, il laisse au Grec le soin de couvrir d'un vêtement d'art le corps établi suivant la donnée gouvernementale. Mais si le Romain manque de ce sentiment exquis de l'art que nous trouvons chez le Grec, il a l'instinct de la grandeur, la persistance et le sens pratique ; son but est toujours nettement aperçu, et en le poursuivant il ne s'égare jamais.

Le véritable art du Romain, c'est la construction ; il n'est ni peintre, ni sculpteur, ni même architecte à la manière du Grec : c'est un bâtisseur, le grand bâtisseur par excellence, et comme le système de construction qui lui appartient est tout l'opposé de celui du Grec, quand ce dernier arrive pour embellir l'œuvre romaine et lui donner une forme d'art, il en résulte les plus étranges assemblages.

Pour bien faire comprendre jusqu'à quel point le Romain, comme constructeur, entend l'art d'une manière toute pratique, complétement subordonnée aux besoins à satisfaire, le professeur prend pour exemple ces voûtes hémisphériques ou en berceau, faites de briques ou de blocage, et il appelle l'attention sur les tables rentrantes travaillées en caissons qui en couvrent la surface. Ce genre de décoration est une conséquence toute pratique de la manière dont se faisait la voûte : on dressait d'abord une carcasse de poutres parallèles cintrées et reproduisant la forme générale de la voûte ; puis on disposait d'autres poutres transversalement, et l'on remplissait de planches les carrés ainsi obtenus, pour terminer ce qu'on appelle encore aujourd'hui la *forme :* c'est sur cet échafaudage qu'on construisait la voûte ; mais comme les tablettes de bois fermant les carrés de la carcasse de charpente faisaient une saillie plus ou moins considérable, il fallait laisser dans la voûte des parties rentrantes correspondantes qui faisaient autant de *caissons.*

Observons encore que le Romain emploie souvent la colonne avec son système de voûte, et qu'il la place alors en guise d'étai ; mais il s'en sert comme d'un poteau ou d'un objet quelconque qu'on lui aurait procuré ; il prend la colonne au Grec avec l'entablement tout entier, disposition complétement opposée au sentiment vrai du Grec, qui ne plaçait jamais un entablement complet, avec une corniche destinée à rejeter les eaux dans l'intérieur d'une salle où il ne pleut pas.

Le Romain est un, c'est ce qui fait sa force ; il n'impose jamais qu'un ordre politique, administratif ou légal; mais dans tout ce qui touche à l'intelligence ou à la conviction intime de l'homme, il laisse la liberté la plus complète. S'il y a eu parfois des persécutions religieuses dans l'empire, c'était seulement parce que les sectaires poursuivis étaient considérés comme portant atteinte aux lois ou à des règlements de police. Le Romain est éminemment tolérant dans l'ordre intellectuel, et il ne demande que l'obéissance aux lois, aux conventions politiques et aux règles établies. Du reste, il admettait toutes les religions, toutes les divinités, pourvu que leur culte ne troublât point l'ordre public. A plus forte raison ne prétendait-il pas imposer des formes d'art.

Mais, de même qu'il avait ses règlements de police, ses lois civiles, son organisation administrative à lui, il avait aussi ses programmes d'établissements publics, et n'admettait pas qu'ils pussent être gênés ou modifiés par des considérations fondées sur des raisons d'art ou sur une théorie abstraite.

Ces idées ne manquaient certes pas de grandeur ni de justesse ; mais, au point de vue d'où nous devons envisager les choses, il en résultait un ordre tout nouveau dans le domaine de l'art, une tendance fâcheuse à fausser les principes les plus purs et les plus féconds, en séparant l'art de l'objet auquel il doit toujours rester intimement uni. Cela devait paraître monstrueux aux yeux du Grec. Mais, nous l'avons dit, à l'époque de l'empire, l'artiste grec bien payé par le Romain, ayant plus de monuments à faire ou de statues à sculpter en une année qu'il ne pouvait en espérer pendant toute sa vie, s'il fût resté dans sa petite ville, l'artiste grec bâtissait pour le Romain, ou plutôt ornait des bâtisses, peignait ou sculptait, en mettant encore dans ces œuvres toute son élégance naturelle, toute son aptitude à trouver des formes belles et agréables. Seulement, travaillant pour des maîtres peu connaisseurs au fond, qui confondaient volontiers la richesse avec la vraie beauté, il couvrait chaque jour davantage tous ses monuments d'ornements parasites, de mosaïques, de peintures, de sculptures, de marbres précieux. Puis on sentait la nécessité de produire vite pour ces maîtres pressés de jouir, et la main-d'œuvre allait s'affaiblissant de plus en plus, si bien que d'Auguste à Constantin la décadence est manifeste.

Cependant aucune cause apparente ne pouvait expliquer cette dégénérescence si rapide dans l'exécution. Toujours, pendant ces trois siècles, on avait bâti et orné des édifices sans interruption ; il n'était survenu aucun de ces cataclysmes politiques qui viennent brusquement tarir la source des arts ; les beaux modèles n'étaient pas détruits : ils étaient là, sous les yeux des artistes, et l'on pouvait s'en inspirer sans cesse... Et cependant, malgré cette suite de travaux sans cesse continués, l'art s'avilit et revient à la barbarie ; témoin ces sculptures de l'époque de Constantin, qui par leur absence absolue de style et leur grossièreté d'exécution, restent bien au-dessous des premiers efforts de la Grèce sortant de la barbarie. A quoi tenait donc cette décadence ? Pour que les arts

prospèrent, la tolérance ne suffit pas ; il leur faut encore un milieu favorable et sympathique ; il faut qu'ils soient compris de tous, que leur langage soit accessible à la multitude et non pas seulement à quelques esprits éclairés. Sur le sol hellénique, même au temps où le bel art de Périclès tendait à tomber dans l'afféterie et la recherche, l'exécution, sinon le style, se maintenait toujours à un niveau élevé, parce que, au milieu de ces populations si merveilleusement douées, l'art était comme dans sa patrie naturelle, aimé, compris, honoré : c'était une langue universelle. A Rome, au contraire, sous les empereurs, l'art pouvait-il être compris et accepté, sinon comme un objet de luxe et une marque de magnificence? Qu'étaient devenus les Romains sous l'empire ? Les empereurs eux-mêmes, à partir du règne de Néron, venaient de la Germanie, de l'Illyrie, de la Pannonie, de l'Afrique, de l'Espagne, etc.; les légionnaires étaient recrutés partout, ainsi que leurs chefs ; les citoyens romains vivant à Rome étaient presque tous étrangers à l'Italie, souvent Gaulois ou Germains, c'est-à-dire *barbares*, suivant la signification antique. Des vieilles familles romaines, à peine restait-il quelques rejetons toujours en résidence dans les provinces. Certains empereurs avaient à peine vu Rome. Comment l'art aurait-il pu se former et se soutenir dans ce milieu confus sans nationalité? Il devait s'avilir et il s'avilit, car s'il est une condition pour que l'art soit complet et qu'il marche en avant dans une voie nouvelle, c'est qu'il naisse et progresse au sein d'une population dont il représente les tendances et exprime les sentiments communs. Comment l'art aurait-il pu se maintenir au milieu d'un peuple dont tous les éléments confondus, sans cesse renouvelés, n'avaient d'autre lien qu'une organisation purement politique et des traditions purement nominales? Au milieu d'un ramassis d'hommes vivant des subsides que leur fournissait le monde entier, sans industrie et sans commerce, ne travaillant à quoi que ce soit et passant leur vie sous les portiques, dans les thermes et dans les cirques, quel pouvait être le rôle de l'artiste dans un semblable milieu ? Qui pouvait l'apprécier, l'encourager et l'élever ? Et comment s'étonner si son esprit se laissait engourdir, si sa main se refusait à chercher une exécution délicate, si le sentiment du beau allait chez lui s'affaiblissant chaque jour, et s'il ne se proposait plus qu'un seul but : gagner assez pour atteindre à cet état de fainéantise orgueilleuse qui semblait une sorte de droit pour le citoyen romain habitant Rome.

Quelques empereurs, Hadrien par exemple, archéologues savants et amateurs passionnés des arts de la Grèce, avaient cherché, il est vrai, à suspendre cette marche vers une rapide décadence. Mais que pouvaient ces efforts isolés ? Et quand on étudie avec un esprit quelque peu philosophique cette histoire des empereurs romains, combien n'est-on pas frappé du découragement dont ils semblent presque tous atteints en présence de cette pente fatale qui entraîne tout l'empire vers une complète décomposition matérielle et morale! Ils ont conscience de l'inutilité de leurs efforts, et ils assistent tristement à une ruine qu'ils sont impuissants à retarder. Et ce n'est pas là un tableau dont nous nous plaisons à forcer les couleurs. Il n'y a pas d'exagération dans cette sombre peinture d'un monde qui s'en va ; vous pouvez facilement vous en convaincre par le témoignage d'un contemporain, d'un poëte de cette Rome dégénérée, Pétrone, qui, dans quelques-unes de ses satires, parle de la profonde décadence des arts à Rome, et surtout de la peinture ; décadence causée, suivant lui, par l'amour exclusif que les artistes d'alors avaient pour le lucre.

Heureusement l'esprit grec survivait, non pas à Rome sans doute, où il s'était complétement effacé, mais dans la Grèce même, en Orient, sur les côtes de l'Asie, à Alexandrie, en Égypte. Et telles sont la vigueur et la souplesse du génie de ce peuple privilégié, qu'au moment où tout ce qui ressort du domaine de l'art semble s'abîmer dans un dernier cataclysme, il pousse de nouvelles branches encore pleines de séve et toutes vivaces.

Émile Alglave.

— La fin à un prochain numéro. —

GÉOGRAPHIE.

CONFÉRENCE DE M. JULES DUVAL.

(ASSOCIATION POLYTECHNIQUE.)

I.

De l'Algérie.

L'Algérie, cette terre fertile qui produit l'oranger, le citronnier, le palmier, présente une côte de 250 lieues baignée par la Méditerranée. Cette colonie double la France en étendue. Il y a trente-quatre ans que la régence d'Alger est liée à notre domination; après la conquête est venue l'occupation, qui s'étend maintenant jusqu'à la Kabylie : aujourd'hui c'est un vaste et précieux domaine.

L'œuvre d'assimilation a donc eu deux parts bien tranchées : la colonisation et la civilisation. Le sol algérien fournit son contingent, et les hommes ne resteront pas en arrière ; il y aura entre eux échange d'apports ; l'équilibre s'établira et l'aisance se développera. Pouvait-on laisser l'Algérie inculte, inhabitée, aux portes de l'Europe civilisée et regorgeant de population ? Féconder l'Algérie est l'unique pensée de la France.

Sa situation géographique présente trois parties distinctes : sur le versant nord, le *Tell*, qui baigne ses côtés dans les flots méditerranéens, a une altitude qui varie de 1000 à 1500 mètres; on trouve une zone centrale, composée de plateaux sur lesquels les champs ne sont plus que des steppes produisant des herbages pour nourrir les bestiaux; puis enfin le versant du midi ou Sahara, entrecoupé d'oasis cultivées qui se prolongent jusqu'aux

sables du grand désert. Ici les communications avec la région saharienne sont plus difficiles, et le plateau central lui-même, jusqu'à ce qu'on y ait établi des puits artésiens, sera à peu près délaissé par les Européens.

La colonisation française se développe sur le Tell, qui est divisé en trois provinces : Alger, Oran à l'ouest, et Constantine à l'est. Dans chacune de ces provinces, soit par concession, soit par acquisition, ont été fondés des établissements agricoles auxquels furent faites, dès le début, les plus sinistres prédictions. C'était, disait-on, une terre peu fertile ; assertion démentie par l'histoire et par l'évidence. L'Algérie est au contraire d'une admirable fécondité : on y trouve céréales, légumes, fruits, etc. Comme on a dit que l'homme était un microcosme, c'est-à-dire qu'il renferme en lui un abrégé de toutes les merveilles de la création, on peut dire aussi de l'Algérie, si l'on en excepte la zone équatoriale, qu'elle mérite la même qualification, car elle rassemble la plupart des productions du globe. Elle doit cet avantage à sa configuration et à sa situation : un terrain qui, partant du niveau de la mer, s'étend progressivement jusqu'à des hauteurs de 2000 mètres, possède tous les climats suivant l'échelle des altitudes. La Kabylie correspond à la Normandie ou à la Flandre, et le Tell, dans l'ensemble de sa physionomie, rappelle le midi de la France.

Dans les premiers temps de l'occupation, quand les systèmes de protection et de prohibition étaient en faveur, on s'imagina que l'Algérie était un pays tropical, et devait fournir à la France toutes les denrées coloniales qui lui manquaient, et cette opinion servit sa popularité ; mais ce n'était qu'un préjugé : l'expérience a prouvé que ce pays appartient aux climats tempérés et non à la zone torride, et qu'il était par conséquent très-accessible à la colonisation pour les Européens.

On s'effraya, au début, de la mortalité qui frappait les colons ; on publiait des statistiques inquiétantes dont les chiffres n'étaient pas faux, mais dont le sens était exagéré. Au commencement de tout établissement lointain, en pays nouveau et quelque peu différent de la patrie, un surcroît de mortalité est inévitable. La colonisation, en effet, est un véritable champ de bataille, une lutte périlleuse contre les eaux stagnantes, les marais humides, les miasmes de déblai et de défrichement ; elle entraîne des blessures et souvent la mort ; mais tous ces maux accidentels ne peuvent être attribués ni au sol ni au climat. Aujourd'hui il est évident que les générations nouvelles s'y reproduisent saines et fortes comme en Europe ; on a même constaté, dans le recensement de 1856, la présence de cent douze colons âgés de plus de quatre-vingts ans : ils avaient donc bien résisté au climat ! L'archéologie vient confirmer cette réputation de salubrité ; les épitaphes romaines interrogées fournissent par centaines les preuves que ces anciens possesseurs de l'Algérie y atteignaient une longévité de quatre-vingts, quatre-vingt-dix et même cent ans, due à d'excellentes conditions naturelles d'existence. Ce fait était tellement reconnu, que, sous les empereurs romains, il était interdit aux proscrits politiques d'aller passer leur exil en Afrique. La politique de nos jours n'a pas éprouvé les mêmes scrupules, ou, pour mieux dire, n'a pas montré la même sévérité, et les victimes politiques de nos révolutions contemporaines que la destinée a conduits en Algérie se sont en grand nombre pris d'affection pour ce pays et y sont devenus des colons dévoués.

Les principales productions algériennes sont, dans le règne animal : les moutons, les chevaux, les chameaux ; dans le règne végétal : le blé, le tabac, le coton, le lin, divers fruits, etc.

Le blé d'Afrique est justement célèbre, puisque les Romains considéraient cette province comme leur grenier ; à cette fertilité reconnue de tout temps s'ajoute une qualité supérieure que de nombreuses médailles ont constatée aux expositions de Paris et de Londres.

Dans les premiers temps de la conquête, les colons croyaient que le blé dur d'Afrique était impropre à la panification ; aussi, pour leur consommation, faisaient-ils venir des farines d'Europe. Partageant cette erreur populaire, le maréchal Bugeaud, plus guerrier que colonisateur, , quoi qu'on en ait dit, interdit aux boulangers de mêler le blé dur à la farine européenne.

Les minotiers du midi de la France étaient les fournisseurs de l'armée et des colons, et c'était dans un intérêt bien facile à comprendre qu'ils faisaient courir ce bruit : que le blé algérien ne valait pas plus pour le pain que l'Arabe pour le travail. Une grande ferme de la province d'Oran (l'*Union agricole de Sig*) s'étant avisée de construire un moulin perfectionné et de moudre du blé dur, en obtint une farine excellente et bien supérieure à celle qu'on tirait de France, car ce n'était pas la fleur que les minotiers importaient en Algérie ; les colons et les Arabes prirent goût à ce pain, et bientôt le préjugé disparut. Il y eut bien dans les environs d'Oran quelques protestations de marchands de farine ; mais l'administration civile et militaire consentit à expérimenter, et elle constata d'excellents résultats que le ministre de la guerre fit répéter à Paris même. Par ses ordres l'introduction du blé dur dans le pain de l'armée fut admise dans de certaines proportions, et l'on y trouva une grande économie, car il ne perd que 10 pour 100 au blutage, tandis que le blé tendre perd 20 pour 100.

La science révéla en même temps la cause de cette supériorité en constatant que le blé dur contenait plus de gluten que le blé tendre. Aujourd'hui les Algériens, consommateurs de pain de blé dur, ont en pitié le pain fade de Paris. Souhaitons donc que la boulangerie parisienne adopte, dans une certaine proportion, le blé dur, quoique sa préparation soit plus difficile ; cette innovation sera sans doute retardée, parce qu'elle nécessiterait un réoutillage complet des moulins ; mais, en compensation, quel avantage pour l'alimentation publique ! Sous un moindre volume ce pain est plus nutritif.

Du tabac, nous ne dirons qu'un mot ; c'est une plante

que l'on cultive pour le profit, mais qu'on n'estime pas : elle est trop lourde au budget de famille et nuisible à la sociabilité.

Le coton prospère dans presque toute l'Algérie; la température tiède du printemps et de l'automne lui est très-favorable. C'est un élément qui devient chaque année plus considérable pour la richesse de la colonie; mais, pour en tirer tous les avantages qu'on est en droit d'en attendre, il faut établir des routes, construire des barrages, creuser des canaux, établir un système général d'irrigation.

Le lin est aussi en voie de succès; c'est une plante indigène des prairies, le véritable *Linum sativum* des naturalistes.

Parmi les fruits algériens, nous citerons seulement l'orange, le citron, la datte; les fruits et les légumes d'Afrique sont des primeurs qui devancent d'un à deux mois celles de l'Europe, ce qui est un avantage pour le producteur et un agrément pour le consommateur.

Nous tirons aussi de l'Algérie des huiles, des teintures, etc., et surtout des laines, qui sont un élément considérable de succès : les fabriques françaises les emploient pour les draps de moyenne qualité, et en particulier pour les draps de la troupe. Des traditions précises autorisent à croire que le mérinos même est originaire d'Afrique, d'où les Maures l'ont introduit en Espagne. La laine indigène a grand besoin d'être améliorée, mais l'œuvre est en bonne voie.

Pour la race chevaline, il n'y a qu'à conserver, car elle est parfaite.

Parmi les produits recherchés par le commerce, il faut encore mentionner le thuya et le marbre onyx. Le thuya, qui ne croît que dans l'Atlas, est un arbre conifère; par la finesse de son grain et les tons nuancés de son bois, il est appelé à prendre une grande importance sous la main habile de nos ébénistes.

Sur la route d'Oran à Tlemcen, se trouvent d'inépuisables carrières de ce marbre onyx, le marbre albâtre des anciens, objet d'une vogue si bien méritée.

Les colons algériens sont quelquefois accusés de n'avoir pas produit de grands résultats, tandis qu'aux yeux de tout juge impartial et compétent, leur œuvre est héroïque. En présence d'indigènes dont le voisinage offrait peu de sécurité, et pour des considérations politiques qui leur mesuraient si étroitement le sol, qu'au bout de trente ans, ils n'ont pu obtenir que 500,000 hectares, équivalent de la surface d'un département, voici ce qu'ils ont fait :

En 1830, règne des pirates, commerce nul. — En 1860, le commerce de l'Algérie avec l'Europe est de 260 millions, pour une population européenne de 200,000 colons!

Y a-t-il beaucoup de départements qui lancent de tels produits dans la circulation? Un semblable essor n'a son pareil nulle part. Mais, dit-on, l'Australie, la Californie se sont formées plus rapidement. Il n'y a aucune comparaison à établir entre l'Algérie et les pays dans lesquels les émigrants ont pu se déployer à leur gré sur d'immenses étendues de terres, et ont été attirés par la toute-puissante attraction de l'or qui a largement récompensé leurs travaux.

Déjà l'Algérie est au septième degré de l'échelle commerciale de la France pour l'importation, au douzième pour l'exportation, et au neuvième en réunissant l'importation et l'exportation. Ce sont des résultats merveilleux. Le territoire de la colonie compte environ trois cents centres de populations; quinze à dix-huit cents fermes organisées à l'instar des fermes françaises.

Sans doute, les colons n'ont pas obtenu tous ces grands résultats commerciaux de leur propre fonds; les 260 millions de trafic proviennent en grande partie de leurs transactions avec les indigènes, mais c'est là précisément leur principal titre d'honneur. Cette population fainéante, ignorante, méfiante, a si bien été excitée au travail, assouplie aux habitudes européennes par l'exemple des colons, qu'elle est devenue à leur contact un peuple laborieux et accessible au progrès.

Aujourd'hui, sauf quelques rébellions tout à fait locales, indigènes et colons vivent en paix, font des échanges; cette sociabilité s'établit par l'attraction des intérêts : tandis que les Anglais, ces pionniers de solitude, veulent une terre sans population; ils refoulent et exterminent les naturels, quand nous, au contraire, ne cherchons qu'à nous assimiler les Arabes, et à nous en faire des auxiliaires et des alliés.

Voici quelques faits qui, mieux que tous les raisonnements, prouveront quelle influence, par la douceur de nos mœurs, nous avons acquise sur les indigènes.

Les Arabes ont des *cadis* chargés de donner à leurs actes un cachet d'authenticité; la statistique, cependant, constate qu'en 1863 les notaires français avaient rédigé DOUZE CENTS actes conclus entre musulmans. Cette préférence accordée aux notaires français sur les cadis n'est-elle pas une preuve remarquable de la confiance des indigènes dans notre caractère et nos lois. Les cadis, qui sont aussi des juges, prononcent en premier et en dernier ressort dans les procès entre musulmans; cependant il n'est pas rare de voir le musulman vainqueur devant le cadi venir faire à nouveau consacrer son droit en appel par les tribunaux français. On peut hardiment défier les Anglais de citer des faits de ce genre dans l'histoire de leurs colonies.

Tels sont les colons dans leurs rapports avec les indigènes, et, grâce à ce caractère conciliant et sociable, on peut être assuré qu'un rapprochement sincère, fondé d'abord sur l'intérêt et la sympathie, sur la justice et la fraternité, plus tard sur des alliances de sang, s'établira entre les conquérants et les conquis.

A Alger, l'année dernière, se passait le fait suivant : un domestique maure, voulant reconnaître les bons soins dont n'avait cessé de l'entourer son maître français, lui léguait en mourant le fruit de ses modestes épargnes,

obole du pauvre, mais legs du cœur! On voit encore des chefs musulmans, partant pour le pieux pèlerinage de la Mecque, confier à des Français, pendant leur absence, la gestion et les soins de leurs intérêts. Dernièrement mourait à Alger un prêtre catholique, chanoine vénéré, mais pauvre. Dans le cimetière, sa modeste tombe est entretenue par une vieille mauresque qui, sans avoir changé de religion, veut sans doute reconnaître ainsi quelques bienfaits.

Les médecins français, quoique chrétiens, sont accueillis comme des dieux sous les tentes arabes. Il y a quelques années, à Mostaganem, la petite vérole sévit avec fureur : il était impossible de propager le vaccin dans les familles, puisque dans ce pays les femmes sont invisibles pour les hommes. Cette difficulté n'arrêta point le dévouement français, et l'on vit des religieuses, des sœurs de Charité et même des femmes du monde se dévouer pour combattre le fléau, apprendre à vacciner, et aller porter le remède et le salut à leurs sœurs arabes. C'est ainsi qu'on s'attache les indigènes. Voilà la vraie et bonne colonisation. Sans doute, le droit et le drapeau doivent se faire respecter même par l'emploi de la force, mais c'est seulement la justice et la bonté qui désarment les haines et scellent les bons rapports.

En exploitant eux-mêmes leurs propriétés, les colons introduisent chez les indigènes, par leur exemple, d'utiles innovations : ils leur enseignent à se servir des cisailles pour tondre les moutons, de bons instruments de labour; ils améliorent le sort de la femme en remplaçant par le moulin mécanique le moulin à bras qui, sous la tente, tourne tout le jour entre leurs mains pour moudre le couscoussou. L'influence des administrateurs français fait introduire dans les contrats de mariage, au profit de la première femme, la stipulation de non-polygamie. Les Français se présentent ainsi aux indigènes comme des bienfaiteurs et des libérateurs. A la différence de nos farouches ancêtres, les Gaulois, qui poussèrent à Rome le cri impie de « *Væ victis !* » nous renversons la maxime, et nous disons : *Bonheur aux vaincus !* parce qu'ils profiteront de notre civilisation.

En résumé, la conquête de l'Algérie double notre territoire, alimente notre industrie, complète notre agriculture, développe notre marine, et elle a enrichi le midi de la France. Vaste étape de la grande route de l'Afrique intérieure, elle a ouvert une voie nouvelle aux esprits courageux et entreprenants; elle promet à l'émigration un avenir illimité. Tous ces avantages sont certains, si nous nous donnons la peine dexploiter cette mine précieuse.

HISTOIRE.

COURS DE M. BAZY.

(FACULTÉ DES LETTRES DE POITIERS.)

Coup d'œil général sur l'histoire du moyen âge.

Messieurs,

En déroulant dans sa richesse, sa grandeur et son unité, le tableau que les leçons indirectes de l'histoire présentent aux esprits attentifs, j'essayerai de lever un coin du voile qui nous cache les lois qui règlent les mouvements et la vie des nations.

En suivant nos affinités morales dans l'étude du passé, nous ne nous éloignerons jamais de la vérité des faits, nous nous défendrons scrupuleusement des points de vue exclusifs et partiels qui égarent nos jugements, qui font une parodie de l'histoire, et la mettent au service des passions. Je n'hésite pas à vous dire, messieurs, que je l'étudie depuis longtemps dans cet esprit impartial, qui observe la grande place que la religion des peuples tient parmi les causes morales qui les ont constitués et qui agissent en eux, et que, depuis bien des années, le plus puissant stimulant de mes travaux a été de m'instruire à fond, sous ce point de vue, de la signification des événements. En me mettant à cette recherche avec un cœur droit, qui, selon l'expression de Pascal, rend le christianisme intelligible, j'ai été frappé, jeune encore, des rapports qui existent entre la science et la religion révélée ; j'ai reconnu combien ces rapports sont intimes et évidents, combien sont vaines les erreurs de critique qui ont eu pour but d'opérer la séparation de la science et de la religion. De grands intérêts sont attachés à leur conciliation, qui peut préserver le cœur des défaillances auxquelles l'expose l'antagonisme de la science et de la religion. Les études historiques sont destinées à ménager cette alliance si désirable, en communiquant une instruction fortement substantielle, et en imprimant aux intelligences cette activité bienfaisante qui les éclaire sans les appauvrir. Ces études, dirigées par une critique sévère, exempte de préjugés, affranchie de tout parti pris, nous sauveront des erreurs et des contradictions qui viennent de l'abus des idées générales et de la tendance à exagérer ce qui, dans les faits, répond au caractère de l'historien, en atténuant ce qui lui est contraire, de cette tendance à adopter des conclusions qui ne sont pas confirmées par des documents authentiques. Pour mieux assurer notre marche dans l'éclaircissement des événements et la connaissance des causes et des effets, nous n'oublierons pas que l'ordre et la méthode sont au souvenir et à la distribution du travail, ce que la discipline est dans les armées. Ainsi étudiée, l'histoire reste en possession de son autorité, et peut devenir le principe et la conseillère de l'expérience, autorité d'autant plus grave, qu'elle s'appuie sur la probité de l'écrivain qui interprète les leçons de l'histoire. Son premier devoir est

de ne jamais adapter l'histoire à quelque système précipité, de ne point exagérer ou restreindre la portée des exemples qu'elle lui offre, pour en tirer des arguments qu'invoquent les passions et les intérêts des partis. Voici un historien qui soumet tous les événements à l'empire irrésistible d'une nécessité aveugle; tel autre ne voit pas les causes générales qui agissent dans les sociétés, comme les lois de la nature; voilà un écrivain qui rejette les causes actives et les moyens de choix dans les développements de l'humanité. Il y a des esprits solitaires, étrangers au monde réel, qui s'élancent par la pensée dans un de ces mondes possibles que Dieu a pour toujours laissés dans l'idéalité; il y a des esprits chagrins qui ne prennent dans l'histoire que ce qui est analogue à leurs vues et à leurs affections, et qui ne se complaisent que dans un état social qui a cédé à l'action des siècles.

Ce cours, avec l'amour du vrai, respirera cette passion nationale qu'un écrivain ingénieux regarde, à défaut de la vérité absolue, comme la meilleure vérité de l'histoire. En s'inspirant de cette passion et du dévouement aux institutions de notre pays et au gouvernement qui est le gardien vigilant du repos et de l'honneur de la France, l'historien ne doit pas être dominé par cet égoïsme national, patriotisme étroit, qui se nourrit de préjugés et de haine contre les autres nations. La civilisation, la richesse, la puissance et la gloire ont été départies aux autres nations à des degrés différents et sous des formes diverses.

L'historien ne doit pas se laisser entraîner par cette illusion de l'orgueil qui attribue exclusivement à certains peuples et à certains siècles l'esprit et la sagesse, le goût et le génie, comme les fruits d'un pays et d'une époque. La raison et la vérité, comme on l'a dit, bannies des sociétés jusqu'au XVIe siècle, n'ont pas attendu ce siècle pour sortir de leur puits et commencer leur tour du monde. Gardons-nous de mépriser systématiquement les générations qui nous ont précédés; n'allons pas faire du temps où nous vivons le seul âge des lumières et des vertus. Laissons une bonne fois ces imputations passionnées qui tendent à faire prévaloir l'idée que les vices des nations modernes sont nés des principes qui régnèrent au moyen âge; n'exagérons pas les reproches qu'on a faits à notre siècle : les directions imprimées à l'activité n'ont pas seulement favorisé la vie des sens; si le travail des arts a amélioré le sort des classes souffrantes, on n'a pas négligé cette haute culture littéraire et morale sans laquelle se rapetissent les facultés de l'homme. Les maux qui, dans tous les temps, ont affligé notre espèce, viennent des sources bien connues du malheur de toutes les sociétés civiles. Ce n'est pas notre siècle qui a donné la première impulsion au travail, qui fut aussi le grand ressort du perfectionnement de la société dans le moyen âge, depuis la naissance des villes, berceau de la liberté. Époque féconde qui, pour parler comme un publiciste de nos jours, fut pour les peuples européens ce que le temps de la floraison est pour les arbres; époque pleine de grandeur et de faiblesse, qu'on étudie avec émotion et une curiosité inquiète, qu'on aime pour sa naïveté, la profondeur de ses affections et de son dévouement; époque agitée par de longues souffrances, assaillie par des terreurs et des pressentiments qui projettent sur ces siècles une teinte sombre dans la lutte des principes constitutifs des sociétés modernes et dans le chaos au sein duquel se prépare la création. La vie politique et morale de cet âge peut se résumer dans ces mots : enthousiasme, galanterie, honneur et religion.

Dégagée des préventions avec lesquelles des écrivains ont apprécié l'influence du christianisme sur l'organisation du moyen âge, l'histoire de ces temps nous montrera dans la philosophie chrétienne un principe essentiellement progressif. Le christianisme embrasse toutes les vérités morales, imposant un frein aux passions, recommandant l'obéissance aux pouvoirs établis; séparant, dans ses préceptes essentiels, et malgré les déviations de son principe, le spirituel du temporel, et prêchant cette loi de charité qui sanctifie les efforts pour l'amélioration du genre humain. Il n'a pas seulement affranchi l'opprimé et commencé l'émancipation de la pensée dans le moyen âge, il a encore travaillé à la renaissance des arts, en élevant, dans ces imposantes basiliques dont il a couvert l'Europe, comme une épopée monumentale, qui traduit, sous des formes grandioses et étranges, l'esprit de ces siècles. La poésie qui est dans les faits s'empare du cœur de cette société enthousiaste pour les triomphes de l'intelligence; les bardes, les trouvères, les troubadours et les minnesingers chantent la gloire, la fidélité et l'indépendance; de patients investigateurs, dans le repos des cloîtres, travaillent à dérober ses secrets à la nature, et rappellent, avec les écolâtres de nos universités, le mouvement des écoles de l'antiquité.

J'achève de peindre par quelques traits la physionomie de ces siècles. Pendant que la société, décomposée sous les derniers Carlovingiens, est en proie à l'anarchie, alors que la loi du glaive est la loi suprême, surgit un pouvoir tutélaire; la papauté défend contre la féodalité victorieuse le faible et l'opprimé; elle encourage dans les écoles les études juridiques, qui diminueront l'influence des habitudes féodales. La première moitié du moyen âge comprend le règne du mysticisme et de la spéculation; la seconde est la période brillante de la *philosophie pratique*, de la justice et du droit, selon l'expression d'un illustre historien du droit; la jurisprudence prépare l'émancipation de l'Europe, et fonde sur de fortes bases les droits des sociétés.

Cette partie de notre sujet attirera particulièrement notre attention, parce que l'étude de l'influence des juristes du moyen âge intéresse l'avenir de ceux de nos auditeurs qui travaillent résolûment à réaliser les espérances de leurs familles. Vous savez qu'il existe une affinité secrète et puissante entre la sollicitude de vos parents qui vous accompagne dans nos écoles, et l'ardeur

avec laquelle le professorat se voue aux travaux dont votre avancement est le but. J'aime, messieurs, la première fois que je me présente devant vous, à vous exprimer avec effusion ce sentiment.

Ces dix siècles et demi de l'histoire de l'Europe offrent à notre examen un horizon immense; les origines et les commencements des États modernes, leurs tendances dans ces siècles, leur mission, leur esprit, leurs principes, leurs efforts et leurs développements.

Nous n'aurons pas seulement à rechercher les causes des mouvements et des transformations des sociétés dans les archives des monastères et des communes, dans des annales souvent informes, dans les documents administratifs et les grands monuments historiques du moyen âge que nous devons à nos bénédictins, à l'érudition allemande et aux travaux des savants italiens et anglais; nous observerons aussi, dans les œuvres littéraires et scientifiques, les manifestations de la vie des peuples, le degré de civilisation où ils sont parvenus, les opinions, les préjugés, les sentiments politiques et religieux. L'état d'une société se reflète dans les œuvres littéraires, morales et politiques, qui sont comme l'expression des idées et des systèmes qui sont entrés dans les esprits; la littérature réagit à son tour sur l'état social, et marque de son empreinte les mœurs, le caractère et les habitudes d'une époque. L'étude du mouvement intellectuel et moral nous conduira à juger l'influence que les systèmes métaphysiques, introduits dans la politique, et les doctrines religieuses ont exercée sur l'esprit des peuples. Les âmes courbées vers la terre, sous l'empire des doctrines où domine le destin, s'élèvent vers le ciel, sous l'influence des théories qui ne jugent les actions que d'après les sentiments. Tandis que la loi chrétienne excite à l'action et au bien ceux qui la suivent, le disciple de Mahomet s'endort dans sa religion, et, esclave d'un sort inexorable, il se résigne en aveugle ou n'agit qu'en faisant l'aveu de son impuissance. Le Grec et le Romain, soumis à la Parque inflexible, luttent cependant contre le destin qui les maîtrise, et, en succombant, semblent encore protester contre le sort qui les accable. La première de ces doctrines mène au despotisme oriental, l'autre à la liberté des républiques anciennes. Dans les productions littéraires d'un ordre élevé surtout, nous ne trouverons pas seulement des modèles d'art et d'idéal; nous aurons aussi à faire une large part aux détails qui appartiennent aux mœurs, aux usages, aux institutions religieuses. On a dit avec raison que les œuvres des grands poëtes sont le miroir de l'histoire de leur temps, considérée dans le sens le plus étendu, le miroir des passions et des luttes, de la marche des idées et des progrès de la science, de la situation politique et religieuse.

L'histoire des invasions au IVe siècle et au Ve nous ramènera aux migrations des ancêtres des peuples qui ont démembré l'empire d'Occident, et ce retour sur l'antiquité aura pour but d'éclaircir quelques points obscurs qui se rattachent aux origines des États européens fondés au commencement du moyen âge. Après avoir rapidement classé les rameaux et les branches de la famille humaine, et indiqué par l'étude de leur état social les aptitudes et les facultés qui les distinguent; après avoir déterminé le rôle que les races, par leurs croisements, ont joué dans la naissance et le développement des civilisations anciennes, nous essayerons de retrouver les traces de ces civilisations dans les contrées germanisées, et nous en montrerons l'influence dans les transformations que subissent les peuples du tronc arian-germanique établis dans les provinces romanisées de l'empire d'Occident. Nos premières leçons porteront donc sur l'ethnographie de l'Asie et de l'Europe dans l'antiquité. Permettez-moi de vous rappeler l'objet de l'ethnographie. Cette science, née pour ainsi dire dans notre temps, et qui doit beaucoup aux travaux des Humboldt, des Klaproth, des Pritchard, des Ritter, des Adelung, des Blumenbach et des Abel Rémusat, et je passe sous silence des noms célèbres, traite des commencements, de la filiation des peuples, de leurs migrations, de leur mélange et des caractères qu'ils présentent dans leurs langues, leur constitution physique, leurs coutumes et leurs mœurs. L'examen de quelques systèmes, qui font de la faculté organisatrice le privilége d'une race supérieure, et attribuent exclusivement à cette race, la plus pure de toutes, les merveilles des civilisations perfectionnées, nous donnera l'occasion de réfuter le fatalisme du sang que ces systèmes préconisent. Nous rechercherons si le développement intellectuel et l'état d'une société, la formation de la civilisation, ne tiennent qu'à la pureté du sang de cette race privilégiée, regardée comme le seul agent de la civilisation la plus haute; nous examinerons si le mouvement d'ascension d'une société est ralenti ou arrêté, s'il y a malaise, souffrance et désordre, quand le sang de la race supérieure est altéré par les mélanges, quand des éléments hétérogènes ont changé la substance de cet élément civilisateur et contrarié sa nature. Ici se présente cette grave question : les milieux ambiants, l'éducation, les mélanges et les circonstances topographiques n'ont-ils pas eu une très-grande influence sur le développement des civilisations? Nous comprendrons que ces circonstances ont contribué moralement et physiologiquement à modifier les peuples; que des tribus, de nomades qu'elles étaient, deviennent sédentaires, agricoles, guerrières ou pacifiques, ou se livrent à la navigation. Les nations sémitiques, qui vivent sous des tentes en Arabie, se livrent aux entreprises maritimes le long des côtes de la Syrie et de l'Afrique. Ces circonstances ne sont certes pas indifférentes, et les institutions et la religion doivent encore être comptées parmi les causes actives qui ont rendu les peuples progressifs ou stationnaires, passionnés pour la liberté, ou instruments et victimes patientes du despotisme. L'étude de ces causes mettra en lumière les premiers éléments d'organisation que nous trouverons dans les origines des

nations du moyen âge, formées en Europe par le mélange des races humaines.

Nous suivrons le courant des populations qui se porte de l'est à l'ouest dans les siècles les plus reculés, et, arrivé à l'époque où commence ce cours, nous retracerons les migrations, l'extension, les établissements de ces populations, et les faits qui indiquent la fusion et la prépondérance des tribus, des peuples, des nations, des familles aryane ou indo-germanique et finnoise, qui n'ont fait que parcourir l'Occident, ou qui s'y sont établis. Les migrations de ces peuples, leurs traits caractéristiques, les indices physiognomoniques, leurs usages, leurs mœurs, leurs institutions, leurs idiomes, la géographie des régions qu'ils ont habitées, toutes les données qui pourront servir à les classer et à les caractériser, feront le sujet de nos premières leçons.

Le poids de ces populations que, depuis la chute de leur république, les Romains avaient refoulées au nord et à l'est, se fit sentir en même temps sur toutes les frontières, dans la seconde moitié du IVe siècle et au commencement du Ve. L'empire des Césars, affaibli par ses propres vices, fut impuissant à contenir les barbares que le besoin d'extension, inhérent à leurs mœurs guerrières, poussait vers l'Occident. Le cercle qui comprimait ces hordes indomptables dans les forêts du nord de l'Europe et dans les steppes de l'Asie, fléchit, et les flots de la grande invasion se précipitèrent dans les provinces romaines avec une violence irrésistible. Cette inondation de peuples de toutes les races, tenus en réserve par la Providence dans le nord de l'Europe et en Asie, pour remplacer des nations dégénérées, qui eut pour résultat l'établissement des États modernes, délivra le monde des fléaux qui le désolaient, l'oppression des Romains et les invasions des barbares. Dans la confusion des vaincus et des conquérants, dans la lutte du germanisme et de la romanité (veuillez autoriser ces deux mots qui rendent ma pensée avec précision), la force matérielle, qui a triomphé partout, cède à l'ascendant de la civilisation romaine, se discipline, et les forces morales dirigent les populations nouvelles fixées dans l'empire. L'Occident respire après ce vaste ébranlement; la terre de la civilisation s'assimile les racines de l'arbre exotique implanté dans son sein. Dans ces temps d'épreuve où la force domine, la résistance vient du christianisme, le monachisme grandit, et son âge brillant répond à cette époque de bouleversement, il apprivoise et dompte la barbarie restée derrière le Rhin, en portant dans la sauvage Germanie les enseignements du christianisme.

A cette époque, nous assistons à la transformation de ces peuples jusqu'alors impatients de tout frein. La religion, qui a ranimé de son souffle le vieux monde, reçoit comme une seconde consécration éclatante de sa mission à l'égard de la barbarie, dans cette grande révolution qui s'accomplit, suivant Bossuet, pour le triomphe du principe chrétien. Des ouvrages des Pères de l'Église latine s'exhale l'esprit nouveau qui régénère l'Occident pendant l'abrutissement des premiers siècles de l'invasion, qui a tout gagné, les institutions, le gouvernement et la culture intellectuelle.

Salvien menace de la colère divine les Romains décrépits, et appelle à l'œuvre de rénovation les peuples purs de corruption. De la hauteur du grand argument que l'histoire et la religion lui fournissent, saint Augustin annonce les desseins de la Providence sur l'humanité. Les peuples germaniques ravivent des populations caduques, et répandent en Europe les germes de la féodalité et de l'esprit chevaleresque. Les institutions de la vieille société romaine reparaissent, mais modifiées, dans les établissements des barbares, les comices des Quirites dans les assemblées héroïques des compagnons de Théodoric le Grand, de Gondikaire, de Clovis et d'Alboin. La propriété se constitue d'après ce principe, que toutes les terres conquises appartiennent à la nation. Les écoles monastiques sont fondées sous la protection des papes; elles se convertiront, au XIIe siècle, en universités, dont nous ferons connaître l'organisation dans ses rapports avec la puissance publique et avec les changements opérés dans la constitution des États. Le latin, la langue universelle et savante, sert, dans ses altérations successives, à former les langues vulgaires, qui doivent le fond de leur vocabulaire, les unes au latin, les autres aux idiomes germaniques.

Je n'ai encore appelé votre attention que sur les perspectives lointaines du tableau que je vous présenterai. Avant de vous indiquer celles qui sont plus près de nous, je vous demande la permission de vous signaler les points principaux qui nous occuperont dans les premiers temps de l'histoire du moyen âge; les essais d'organisation des rois fondateurs et législateurs des monarchies germaniques, Clovis, Théodoric le Grand, Dagobert Ier, Rotharis, Luitprand, des princes visigoths et des assemblées de Tolède, et des rois anglo-saxons, jusqu'à l'époque où l'Europe, sous les successeurs de Charlemagne, retombe dans le chaos à peine débrouillé par le restaurateur de l'empire d'Occident. La lumière projetée pendant ce grand règne pâlit et s'éteint, depuis le traité de Verdun, dans la période féodale, après l'avortement de cette première renaissance et le triomphe du génie de la discorde, qui a détruit l'unité artificielle de l'empire conservé par le César carlovingien, dans la lutte des éléments discordants qu'il y avait fait entrer. Cette révolution intérieure, favorisée par une nouvelle invasion des barbares, les Northmen et les Magyares, qui se confondent avec les anciennes populations, nous conduit à une époque d'anarchie pendant laquelle la constitution du moyen âge prend la forme qu'elle conserve jusqu'au XVe siècle.

Au XIe siècle commence la réorganisation de la société par la royauté et l'Église, réorganisation laborieuse qui a pour point de départ, en Allemagne, l'avénement de la dynastie de Henri l'Oiseleur. Cette réorganisation en Italie est continuée sous les pontifes romains et les aventuriers normands conquérants de l'Italie méridio-

nale, en Angleterre sous les dynasties anglo-saxonne et des Plantagenets, en France depuis l'établissement des Capétiens, qui, de leur grand fief de Paris, poursuivent habilement et sans bruit, de manoir en manoir, la conquête du sol. La société européenne s'est décomposée dans le système féodal, dont le développement et les destinées se présentent sous des aspects bien différents en Allemagne, en France, en Espagne et en Angleterre. Peu à peu le pouvoir royal ressaisit le glaive de la justice et cherche à introduire et à appliquer, dans les domaines des seigneurs, des règlements de police et d'intérêt public.

Dans l'affaissement de tous les pouvoirs, l'Église intervient et s'élève comme une puissance, émanation de la Divinité, puissance infaillible, universelle pendant plusieurs siècles du moyen âge; elle étend son action sur tous les théâtres de la tyrannie. A l'ombre de cette dictature qui siége à Rome, que l'Europe considérait comme sa métropole, la bourgeoisie se forme, la classe des cultivateurs secoue sa chaîne, la royauté reprend à la féodalité les attributions du pouvoir central. Bientôt commence la lutte des deux puissances; le gouvernement théocratique est arrêté dans son mouvement d'ascension et limité par les progrès de la puissance civile.

Tandis que les événements précipitent en Occident l'émancipation de la royauté, et, par la royauté et la papauté, celle des peuples, l'Orient a été le théâtre d'une autre révolution dont le contre-coup et les résultats ont réagi sur la situation politique et morale de l'Europe, depuis l'apparition du mahométisme, temps d'épreuve glorieuse pour les États chrétiens, alors que les califes ommiades étendent la domination de l'Islam, que les califes abassides portent au loin la terreur de leurs armes et l'éclat de la civilisation arabe. Le califat de Bagdad s'est décomposé; l'empire du commandeur des croyants s'est divisé en États indépendants. Bagdad et Cordoue pendant des siècles sont des centres moralement dominateurs. L'Asie est bouleversée après la chute des Abassides, et, dans le même temps, l'histoire des successeurs de Constantin n'offre que le spectacle de forfaits sans énergie, de révolutions de palais, de la lâcheté et de la mollesse du pouvoir relevé, de loin en loin, par des hommes supérieurs qui résistent aux invasions des peuples asiatiques contre lesquels, dans l'impuissance de l'empire de Constantinople, l'Europe entière, selon la phrase de la princesse Comnène, *arrachée de ses fondements* et animée par l'esprit des croisades, ne tarde pas à réagir.

Pendant ce mystérieux mouvement d'émigration religieuse des nations occidentales, empreint, selon la remarque des historiens, d'un caractère d'expiation, le temps, dans son action réparatrice, rectifie, à l'avantage des peuples et de la royauté, la situation de la société. Le principe monarchique et le principe religieux, même dans leurs conflits, concourent à ce résultat en luttant contre l'abus de la force et la licence des seigneurs, dans l'anarchie militaire du XIIe et du XIIIe siècle. L'Europe fut redevable aux croisades de sa délivrance, et un historien judicieux a observé que, si les peuples occidentaux n'eussent pas été chrétiens, ils seraient encore aujourd'hui, comme la Turquie, sous le joug du despotisme féodal. Ce résultat ne fut certes pas préparé par les combinaisons des hommes. Il faut bien reconnaître que, dans le développement de l'humanité, l'intelligence de l'homme disparaît quelquefois sous l'action d'un pouvoir qui est au-dessus de celui de l'homme, et que les forces morales emportent la société dans un mouvement qu'elle ne s'est pas donné. L'empire de ces forces qui régissent le monde, loin d'anéantir la liberté et la puissance active de l'homme, les fait sentir dans toute leur étendue.

Le besoin de se défendre contre la tyrannie des seigneurs unit les habitants des villes, qui forment entre eux des pactes fédératifs; le besoin d'échapper à la loi universelle d'oppression donne naissance aux confédérations du moyen âge : les Guildes, la ligue hanséatique et la confédération des cantons helvétiques, destinées à maintenir leurs libertés, à protéger la propriété et le commerce. Ainsi les villes italiennes s'érigent en républiques; en France et en Angleterre s'affranchissent les communes, dont nous ferons connaître le caractère distinctif. Dans cette institution des communes, nous trouverons les origines du gouvernement représentatif de l'Angleterre, de notre tiers état et de la classe des cultivateurs libres. De ce puissant effort de civilisation sortiront la grande charte d'Angleterre, la constitution hongroise, la bulle d'Or, une des premières lois fondamentales de l'empire d'Allemagne, et les états généraux en France. La formation des communes, l'institution représentative, dont nous observerons les vicissitudes, les croisades, puissante réaction du principe chrétien contre le matérialisme mahométan et contre la féodalité, dont le personnel en masse va expier les abus de la force sur le tombeau du Christ, tels sont les événements mémorables qui dégagent la royauté, et avec elle la société, du réseau féodal, et qui l'aident à reconstituer l'unité et à rassembler les forces disséminées du pouvoir social. L'art de les unir sans les confondre est encore dans l'enfance. Une autre institution, qui fut aussi une puissance dans le moyen âge, concourt au progrès : la chevalerie, institution militaire et religieuse dont l'esprit, né de l'alliance du principe chrétien et de l'esprit germanique, fut modifié par la civilisation arabe. Par l'influence de cette institution se développe le sentiment de l'honneur, l'esprit de société se perfectionne, l'amour des égards et de la louange devient un aiguillon puissant. Dans l'âge d'or de la chevalerie, la vie est comme un rêve brillant, agité et voluptueux, que l'imagination embellit. Remarquez que dans le moyen âge, les esprits s'élèvent vers un idéal qui relève la réalité. Le vœu que prononce le chevalier ennoblit son état et rehausse sa mission par la consécration religieuse. Tout est alors marqué de ce caractère; le droit divin est regardé comme le principe des gouver-

nements. De Grégoire VII à Innocent III et à Boniface VIII, dans le système que fait prévaloir la politique des souverains pontifes, les trônes relèvent du saint-siége. Les rois sont les serviteurs de Dieu, qui, après avoir reçu leur serment, leur a confié l'administration des peuples. La situation de l'Occident durant l'anarchie féodale et l'impuissance de l'autorité civile à refréner la tyrannie des seigneurs expliquent la suprématie politique du chef de l'Église et l'appel incessant des opprimés, de la puissance physique à la puissance spirituelle. Mais cette haute juridiction exercée par des hommes et n'admettant ni contrôle ni contre-poids, se ressentit de la faiblesse humaine. L'histoire peut faire cet aveu et s'incliner devant le christianisme, qui est partout l'élément civilisateur, en Russie, après Wladimir le Grand, depuis les premiers partages, au commencement du XIe siècle, partages non moins funestes à la Pologne après la conversion de son roi Mieczyslaw Ier, et, sous les Piasts, jusqu'à l'avénement des Jagellons, à l'époque de la limitation du pouvoir royal et de l'établissement des diètes et des diétines tumultueuses, au commencement du XVe siècle, établissement qui ouvre la période d'anarchie de cette république aristocratique qui finit par une ruine dans les dernières années du XVIIIe siècle. Le christianisme, l'élément civilisateur, porte ses fruits, depuis le milieu du Xe siècle, dans les États scandinaves, dans la période que comprennent les règnes de Harald Blaatand en Danemark, d'Olof Skotkonung en Suède, d'Olof II en Norvége, et sous la dynastie suédoise des Folkungiens. Les luttes des trois États sont suspendues, à la fin du XIVe siècle, par l'union de Calmar, qui est rompue dans les dernières années du moyen âge, à l'avénement de la maison d'Oldenbourg au trône de Danemark.

Durant cette période de quatre siècles, marquée par l'organisation des États du nord, l'Allemagne, la grande république fédérative, est trop divisée pour tirer parti de ses forces ; l'Espagne continue sa lutte commencée sous Alphonse le Catholique contre les États arabes, secondée par les démembrements du califat de Cordoue, elle bat en brèche les puissantes monarchies des Almoravides et des Almohades, expulse ces dynasties de la Castille et de l'Aragon, leur enlève Madrid et Tolède. Le Portugal fonde en même temps son indépendance sur les trophées d'Ourique, et les rois chrétiens de la Péninsule accélèrent leur marche victorieuse, après avoir triomphé à Ubeda, soumis les royaumes de Murcie, de Séville, et défait les Maures d'Espagne à Tarifa. Un siècle et demi plus tard, Fernand et Isabelle pénétreront dans Grenade et feront voler en éclats les portes de l'Alhambra.

Les Alpes, la citadelle de l'Italie, comme disait Polybe, n'ont pas protégé cette terre privilégiée contre ces nouveaux *barbares*, que Machiavel poursuit plus tard de ses malédictions. Les divisions intestines de la Péninsule ont provoqué l'invasion depuis le milieu du XIIe siècle jusqu'à la fin du moyen âge. Nous retracerons les péripéties de l'existence agitée des républiques du parti guelfe, des républiques maritimes, de Venise, la ville unique qu'on a comparée à un vaste navire qui repose tranquillement sur les eaux. En descendant l'escalier des Géants, nous respirerons le souvenir des Doges et de cette aristocratie héréditaire qui a élevé si haut la reine de l'Adriatique. A Gênes, nous assisterons aux querelles des Adorni, des Fregosi, des Doria, et aux révolutions causées par l'inquiétude d'un peuple qui ne sait supporter ni la liberté ni le despotisme. Florence, la ville illustrée par les Médicis, nous montrera une petite république qui, par l'amour du beau, égale la gloire des grands empires ; nous la verrons trop souvent opprimée par les démagogues et par les chefs de faction, qui, en ne régnant que par la terreur, ne sont, comme l'a dit Byron, que les *frères* et les *imitateurs des despotes*. Nous visiterons Naples, la ville enchantée, et le royaume des Deux-Siciles pendant la domination des chevaliers normands et des maisons d'Anjou et d'Aragon.

Le duché de Modène, le duché de Milan, successivement gouvernés par les Visconti et les Sforce, fixeront notre attention, aussi bien que ce comté de Savoie érigé en duché en 1416, dont les princes, actifs et vigilants, habiles à profiter des rivalités des souverains de l'Europe, fondent leur grandeur sur leurs alliances et une politique d'agrandissement, patiente et tenace, qui ne se découragea jamais. L'Italie, divisée et désolée au moyen âge, s'abrite sous les lauriers de ses poëtes, de ses artistes et de ses savants. Ouverte à toutes les idées par les avantages de sa position, elle est, au moyen âge, le centre de la religion, de l'industrie, du mouvement littéraire et du commerce. Pendant plusieurs siècles, jusqu'à la découverte du cap de Bonne-Espérance, le commerce de l'Orient avec le Nord a suivi la route d'Alexandrie et de Venise.

A notre examen s'offriront les faits et les révolutions qui créent en Europe une nouvelle situation politique, morale et intellectuelle : l'influence du commerce des Arabes sur les destinées du monde, la renaissance du droit romain en Italie, l'admission des communes au parlement d'Angleterre, du tiers état aux états généraux en France, des villes de l'empire à la diète germanique, l'invention de la poudre à canon et de la boussole, le rôle des condottieri et des mercenaires au moyen âge, l'établissement des armées permanentes, les découvertes maritimes des Portugais sous Jean Ier, qui changent l'état du commerce et de la politique de l'Europe, l'institution des banques, la première fabrication du papier de linge, l'invention de la mobilité et de la fonte des caractères d'imprimerie, les faits primitifs de la réforme en Languedoc, en Angleterre et en Bohême, les progrès des langues modernes, les services rendus par la scolastique à l'exercice et au développement de la pensée, la double direction du moyen âge, celle de la raison dialectique et celle du sentiment religieux.

Si nous parcourons d'un œil rapide l'étendue entière du moyen âge, les différentes parties en sont marquées

par des époques que signale un progrès, et qui sont liées comme les actes d'un grand drame. Dans la croyance des hommes qui en ont été les acteurs, le suprême ordonnateur préside à l'économie de ce drame et en prépare le dénoûment. Cette croyance n'a point vieilli ; si l'action des forces morales et de la Providence pouvait être méconnue, l'histoire ne serait qu'une énigme inexplicable. Observez l'enchaînement des faits et de leurs résultats, et il vous sera impossible de ne pas apercevoir cette action souveraine. Ces faits, qui ont produit des idées, des droits et des intérêts, sont devenus les principes constitutifs des États au sein desquels ils se sont manifestés, selon les lois d'une nature supérieure qui les a déterminés.

Durant cette laborieuse organisation de l'Europe, trois fois les barbares de l'Asie menacèrent l'Occident d'un nouveau bouleversement. Les hordes de Tchinghiz-Khan, de Batou-Khan, de Kublaï-Khan, au XIIIe siècle, parcourent et dévastent l'Asie et le nord de l'Europe ; les armées de Timour, au XIVe siècle, marchent sur les traces des premiers conquérants mongols ; le fléau de la guerre est porté de l'Asie en Europe par les Ottomans et vient s'abattre sur Constantinople, que les puissances européennes observent aujourd'hui d'un regard inquiet et jaloux. La France veille sur l'Orient, qui se décompose ; elle est forte de l'influence reconquise par l'empire sur les destinées du monde.

Notre histoire nous montre comment elle l'a exercée, comment elle l'étend tous les jours avec cette indestructible unité que lui a léguée, dans le travail des siècles, le génie organisateur de Charlemagne, de saint Louis, chez qui le caractère a tant de part au succès de la mission politique, de Philippe-Auguste, de Philippe le Bel, de Charles V, de Louis XI, de Henri IV, de Richelieu, de Louis XIV et de Napoléon.

Le bruit des armes a longtemps réduit les muses au silence ; mais elles ont élevé la voix en Italie, la patrie du génie et l'asile des lettres anciennes, qui fuyaient les nouveaux maîtres de Constantinople.

Après s'être arrêtée sur le tableau de l'anarchie et de la destruction, la pensée se repose sur les bienfaiteurs de l'humanité, sur les promoteurs de la culture littéraire et les restaurateurs du bon goût. Longtemps immobile, le génie français a pris son essor, excité par les exemples de l'Italie, de l'Espagne et de l'Angleterre. La France n'a pas seulement dominé par les armes, elle a fondé son empire sur les idées. Les travaux de ses poëtes et de ses savants lui ont donné le monde intellectuel ; ils ont fait de notre patrie l'organe et l'interprète des idées fécondes dans le mouvement de la civilisation générale qu'elle conduit, mission qui fait la gloire de la France, mais qui l'agite sans cesse.

Bazy.

CHRONIQUE.

La *Revue contemporaine* publie une remarquable *Introduction à l'histoire de France*, signée de M. Victor Duruy, ministre de l'instruction publique. Nous attendons la troisième partie de cet ouvrage, qui doit paraître dans la livraison du 1er octobre, pour en faire l'objet d'une étude approfondie.

— Le 25 septembre a eu lieu à Corbeil la distribution des prix aux élèves de l'Association philotechnique, sous la présidence de M. Glachant, chef du cabinet de S. Exc. M. le ministre de l'instruction publique. M. Glachant a prononcé un discours que nous regrettons vivement de ne pouvoir reproduire, faute d'espace.

— La Librairie Internationale va publier, dans quelques mois, une *Histoire de Frédéric le Grand*, écrite à un point de vue entièrement nouveau, et d'après des documents inédits, par M. Odysse-Barot. Cet ouvrage formera deux volumes in-8. Le premier volume paraîtra vers le 15 janvier.

Camille de la Berge.

LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE.

Viennent de paraître :

Philosophie religieuse : De la théologie naturelle en France et en Angleterre, par M. Charles de Rémusat, membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales et politiques. 1 vol. in-18 faisant partie de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*. 2 fr. 50

TABLE DES MATIÈRES.

I. Des commencements de toute théologie.
II. Clarke, Waterland, Gillespie.
III. Buchanan, Thompson.
IV. Mansel.
V. De la théologie naturelle en France.
VI. Théodicée de M. Gratry.
VII. De la dialectique en théologie.
VIII. Des écrits de MM. Simon, Bersot, Saisset, Janet.
IX. Conclusion.

Philosophie du droit ecclésiastique : Des rapports de la religion et de l'État, par M. Ad. Franck, membre de l'Institut, professeur de droit naturel au Collége de France. 1 vol. in-18 faisant partie de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*. 2 fr. 50

Fragments de critique médicale : Broussais — Magendie — Chomel, par M. le docteur Chauffard, agrégé de la Faculté de médecine. Brochure in-8 de 68 pages. 1 fr. 50

Recherches physiques sur la respiration de l'homme, par M. le docteur N. Grehant. 1 brochure in-8 de 28 pages avec une planche gravée. 1 fr. 50

Amélie-les-Bains, son climat et ses thermes, comprenant un aperçu historique sur l'ancienneté de ses thermes, sur l'état actuel de la station, l'analyse des eaux, leur mode d'action, par M. le docteur Artigues. 1 vol. in-8 de 265 pages. 3 fr. 50

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

PREMIÈRE ANNÉE. — N° 45. UN NUMÉRO : 30 CENTIMES. 8 OCTOBRE 1864.

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

LITTÉRATURE — PHILOSOPHIE — THÉOLOGIE — ÉLOQUENCE — HISTOIRE
LÉGISLATION — ESTHÉTIQUE — ARCHÉOLOGIE

Paraît tous les Samedis.

Paris.....	Six mois.	8 fr.	Un an.	15 fr.
Départements ..	—	10	—	18
Étranger.....	—	12	—	20

Prix de l'abonnement avec la Revue des Cours scientifiques.

Six mois.....	Paris, 15 fr.	Départ.,	18 fr.	Étranger,	20 fr.
Un an.....	— 26	—	30	—	35

Rédacteur en chef
M. ODYSSE-BAROT

Les ouvrages dont deux exemplaires auront été envoyés au bureau du journal seront annoncés et analysés s'il y a lieu.

On s'abonne
A LA LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE
17, rue de l'École de Médecine,
Et chez tous les libraires, par l'envoi d'un bon de poste, ou d'un mandat sur Paris.

L'abonnement part du 1er décembre ou du 1er juin de chaque année.

SOMMAIRE.

Chronique. — La circulaire de M. le Ministre de l'instruction publique et la *Revue des Cours*.

Esthétique appliquée à l'histoire de l'art. — Cours de M. VIOLLET-LE-DUC : VII (dernière leçon). L'art gréco-romain (fin).

Science du langage. — Cours de M. MAX MULLER à l'Institution royale de Londres : III. Période empirique de la science du langage. — IV. Période de la classification. — V. Classification généalogique des langues. — VI. Grammaire comparée. — Traduit de l'anglais par M. ODYSSE-BAROT.

Histoire des législations comparées. — Cours de M. ÉDOUARD LABOULAYE : XV. Rufus King. — Edmond Randolph. — James Wilson. — Gouverneur Morris.

CHRONIQUE.

Tous les journaux ont reproduit la nouvelle circulaire de M. le Ministre de l'instruction publique, relative aux cours et conférences des départements. Nous nous bornons donc à la mentionner et à y applaudir chaleureusement.

L'œuvre de vulgarisation, de propagation scientifique, à laquelle M. Duruy convie les Facultés et les sociétés savantes de la province, est précisément celle à laquelle se sont dévouées la *Revue des cours littéraires* et la *Revue des cours scientifiques*. L'éminent homme d'État veut faire pénétrer dans toutes les villes importantes l'enseignement supérieur, concentré jusqu'à ce jour dans les chefs-lieux d'académie : nos deux journaux, élargissant encore ce programme, font rayonner sur tous les points de la France et du monde l'enseignement même de Paris, et portent jusque dans les petites villes et dans les villages la parole de nos maîtres les plus célèbres et les plus écoutés.

Là ne s'arrête pas la tâche que nous nous sommes imposée. Les universités de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la Belgique, de l'Italie, de la Suisse, de l'Amérique, comptent, elles aussi, des savants illustres, d'éloquents professeurs. Par un libre échange intellectuel que n'oseraient pas repousser les prohibitionnistes les plus déterminés, nous leur demandons, en retour des leçons et des *conférences* de notre Collége de France, de notre Sorbonne, de nos Facultés de Paris, de Toulouse, de Lyon, de Caen, etc., nous leur demandons leurs cours et leurs *lectures*. Aujourd'hui même, nous publions à la fois une leçon de M. de Luca, le chimiste distingué de l'université de Naples, et des leçons professées à l'Institution royale de Londres par M. Max Müller, de l'université d'Oxford. Hier, nous offrions à nos lecteurs les cours de M. Moleschott et de M. de Filippi; demain ce sera l'enseignement de M. Ch. Lyell, de M. Tyndall; de M. Mommsen, de M. Agassiz, de M. Van Beneden, etc.

Que M. le Ministre nous permette d'exprimer, tout en applaudissant sans réserve à sa généreuse initiative, un humble *desideratum*. A côté des nouvelles tribunes scientifiques, tribunes officielles, nous voudrions qu'il pût s'élever des tribunes libres; nous voudrions n'avoir rien à envier, sous ce rapport, à la Belgique et à l'Angleterre.

ODYSSE-BAROT.

ESTHÉTIQUE APPLIQUÉE A L'HISTOIRE DE L'ART.

COURS DE M. VIOLLET-LE-DUC.

(ÉCOLE DES BEAUX-ARTS.)

(Voy. les nos 13, 14, 15, 21, 28, 31, 32, 33, 35 et 44.)

VII (DERNIÈRE LEÇON).

L'art gréco-romain (Fin).

Etouffé à Rome même, l'artiste grec se sent plus à l'aise dès qu'il sort de ce foyer énervant pour aller au milieu de populations plus sympathiques et moins abâtardies par cet écrasant milieu romain. Les monuments du second siècle de l'empire, que nous voyons encore en Provence, en Illyrie, en Afrique, en Asie, laissent entrevoir des principes plus hardis et une liberté dans les moyens employés, qui contrastent singulièrement avec la pauvreté des œuvres d'architecture de la même époque à Rome même. Si l'architecture officielle de Rome était tombée très-bas déjà sous les Antonins, elle conservait encore quelque chose de son parfum grec dans les villes éloignées du centre de l'empire ; et comme si tous les esprits distingués souffraient de ce mal incurable qui attaquait à Rome même tous les travaux intellectuels, ceux-ci s'éloignaient peu à peu de la capitale du monde romain pour aller soit en Grèce, soit en Afrique, soit dans le midi des Gaules, soit en Asie, et vivre au sein de populations chez lesquelles l'art et les travaux de l'esprit avaient conservé une certaine saveur originale. Car il ne faudrait pas être injuste et croire que ce noyau romain était complétement gangrené. Non, au milieu de ce mélange monstrueux qui constituait la Rome de l'empire depuis Trajan, il y avait encore des âmes d'élite, des hommes instruits aimant à s'abandonner aux satisfactions que donnent les travaux intellectuels. Mais ceux-là s'empressaient de se soustraire à la lourde atmosphère de Rome, et ne pouvaient trouver ces douces satisfactions qu'ils cherchaient qu'en se mettant à l'ombre des derniers rameaux non encore desséchés des arts et des lettres de la Grèce. Ainsi, peu à peu, ce centre politique de la Rome impériale voyait s'éloigner de lui tous ceux qui prétendaient se nourrir des œuvres de l'intelligence, et il semblait que l'empire tout entier devait suivre ce mouvement, tant il est vrai que la vie de l'humanité se porte toujours là où l'intelligence domine la satisfaction des intérêts matériels : si bien qu'un jour arriva où Antioche put être considérée comme la véritable métropole de l'empire romain.

Comment admettre, d'ailleurs, que les arts si puissants de la Grèce, qui s'étaient répandus sur tout le littoral de la Méditerranée, pussent être romanisés partout, comme ils l'avaient été à Rome même et dans quelques grandes villes de l'empire. Qu'était donc devenue cette unité de l'empire romain, unité tant vantée pendant les IIe et IIIe siècles? Dès le principe, les empereurs avaient abandonné Rome pour se fixer tantôt à l'extrémité méridionale de l'Italie, tantôt en Asie, tantôt dans les Gaules; quelques-uns ne cessèrent de voyager pendant tout le cours de leur règne. A quelle unité réelle pouvait prétendre un pouvoir, une administration dont le chef était tantôt au sud, tantôt à l'est, tantôt à l'ouest de l'Europe, et que ses délégués ne savaient souvent où rencontrer? N'est-il pas évident qu'il devait se manifester des tentatives d'indépendance, et c'est ce qui eut lieu en effet, surtout en ce qui concerne les travaux intellectuels. Les Grecs surent si bien profiter de cette situation en face de leurs maîtres, qu'abandonnant en partie les errements d'arts, ils s'émancipèrent de leur tutelle et leur imposèrent à leur tour de nouveaux principes et de nouvelles formes.

Mais nous avons déjà dit que les Grecs ne regardaient jamais en arrière, et savaient saisir tous les éléments d'art répandus autour d'eux pour se les assimiler et les réduire en de nouveaux principes. Après avoir été si longtemps les ouvriers et les artistes à la solde des Romains, ils se gardèrent bien de repousser ce qui, dans les arts de Rome, était pour ainsi dire passé dans le domaine public, consacré par l'usage et par des besoins nouveaux ; ils aimèrent mieux en profiter et surent enter un art neuf sur l'art romain tout décrépit, qu'ils avaient servi eux-mêmes par une sorte de condescendance.

Quand, vers le commencement du IIIe siècle, l'empire tend définitivement à se concentrer en Orient, nous voyons les arts prendre une allure nouvelle, bien autrement libre que celle que manifestent les arts de Rome. D'abord les Grecs en finissent avec ces contre-sens qui, pendant plusieurs siècles, n'avaient point choqué les Romains. Dans l'architecture, ils adoptent franchement l'arc ou la voûte comme des faits acquis, des faits accomplis, comme on dirait de nos jours ; mais ils n'y unissent plus des éléments contradictoires, et ils en développent les principes avec cette sagacité propre à leur génie. Nous avons déjà dit comment les Romains, possesseurs de l'arc qu'ils avaient emprunté aux Étrusques, y avaient plaqué des ordres grecs plutôt par désir de s'approprier un motif de décoration que pour faire emploi d'un membre utile. Le Grec ne repousse pas l'arc une fois admis ; il ne repousse pas non plus la colonne qui lui appartient en propre, mais, comprenant que cet assemblage d'une plate-bande et d'un arc tout posé constitue un véritable contre-sens, il pose l'arc sur la colonne elle-même; ou bien, s'il a besoin d'une plate-bande pour satisfaire à une nécessité de construction, par exemple pour amortir la base d'une porte, il pose la plate-bande sous l'arc, celui-ci servant de décharge à celle-là. Ainsi, en prenant une voie détournée, mais qui aboutit toujours au but indiqué par la raison, il revient à ce principe de structure primitive que nous avons montré dans nos précédentes leçons.

Ce n'est plus certes cet art si pur des petites sociétés grecques, ce n'est plus l'art de Périclès. Les Romains

avaient complétement détruit le principe qui faisait la raison d'être de ces petites républiques grecques, formées pour la plupart d'une seule ville avec sa banlieue. Ils avaient constitué, sinon cette unité absolue qui ne fut jamais qu'une fiction, au moins des grands corps de nations, des groupes de nations qui, peu à peu, sous la domination des empereurs, en étaient arrivés à former comme de vastes États vivant par une vie commune. Il fallait pour ces grands centres des établissements publics tout autrement vastes que ceux qu'avaient construits les Grecs. D'ailleurs, ceux-ci, habitant des climats favorables aux réunions en plein air, n'avaient pas éprouvé le besoin de couvrir des espaces considérables. Au contraire, dans les villes placées sous la domination romaine s'élèvent de larges basiliques et des thermes qui réunissaient dans leur enceinte des services très-divers et formaient de véritables amas de bâtiments comprenant, outre les bains, des promenoirs, des xystes, des gymnases, des salles propres à la discussion, des bibliothèques, etc. Puis ce sont des amphithéâtres contenant une population tout entière, des hippodromes, des casernes. Tous ces établissements sont largement pourvus d'eau ; l'air et la lumière y circulent avec facilité ; des voies sont tracées partout, des ponts de pierre jetés sur les rivières. Les arts ne sont donc plus seulement une satisfaction pour les yeux et la marque d'un goût supérieur ; ils se plient aux exigences d'un état social puissant : ils cessent d'être un but pour devenir un moyen.

Les Grecs de la fin de l'empire comprennent merveilleusement la nouvelle place qui est ainsi faite aux arts ; ils comprennent que toutes les conditions de leur developpement sont changées, et ils ne tentent pas de retourner en arrière ou de refaire le Parthénon.

Le christianisme venait encore, au milieu de cette décomposition de la société romaine, apporter un élément nouveau. Au point de vue moral, il affranchit l'intelligence et tend à rendre à l'individu une certaine indépendance d'esprit. Aussi voyons-nous qu'il est compris tout d'abord dans les parties de l'empire où subsiste encore l'élément grec, et qu'il y exerce bientôt une notable influence sur les arts.

C'est qu'en effet nous n'avons pas seulement à tenir compte des principes inhérents aux formes mêmes des œuvres d'art. Il y a aussi des conditions rentrant dans l'ordre purement intellectuel et se rattachant à toutes les causes qui peuvent inspirer l'artiste, lui inspirer les convictions nécessaires à la création d'une belle œuvre, et lui indiquer les conditions à l'aide desquelles il peut la réaliser. Pour cela, il faut qu'il ne soit pas seulement un ouvrier habile de la main, mais aussi et avant tout un philosophe, un observateur délicat, un homme savant ou élevé au milieu d'une société choisie : en un mot, il faut qu'il connaisse ce qu'il veut représenter. Comment en effet peindre ou sculpter, comment rendre à l'aide du ciseau et des couleurs les sentiments, les passions ou les affections des hommes, si l'on n'est pas soi-même en état de reconnaître, d'analyser et d'observer ces différents aspects de l'âme humaine ? Et comment parvenir à cette connaissance approfondie, si l'on n'a pas fait de son intelligence, par l'étude des mœurs et par celle du cœur humain, une sorte d'instrument vibrant à toutes impressions ? C'est là ce qui fut le caractère éminent du Grec, et, sans remonter si haut, en étudiant la vie des grands artistes de la renaissance, comment n'être pas frappé du sens philosophique, de la hauteur de pensées et de passions, souvent même de l'érudition de tous ces grands hommes : Léonard de Vinci, Michel-Ange, Titien, et tant d'autres d'un ordre moins élevé sans doute, mais qui eussent pu occuper le premier rang dans un siècle moins favorisé ? Et si Raphaël, que nous sachions, n'était ni poëte comme Michel-Ange, ni savant comme Léonard de Vinci, ni profondément versé, comme Titien, dans la connaissance du cœur humain, n'oublions pas qu'il vivait au milieu de l'élite de la société italienne de son temps, et que sa brillante organisation sut admirablement s'assimiler tous les éléments qui l'entouraient.

Toutes ces vérités reçoivent une éclatante confirmation à l'époque qui nous occupe, et tous les vieux arts de la Grèce subissent la mortelle influence d'une inspiration appauvrie qui cherche pourtant à se renouveler. La statuaire si dégénérée déjà s'efface complétement : il semble que le Grec reconnaisse qu'il en a usé toutes les expressions ; il l'abandonne comme un arbre desséché. Elle lui rappelait d'ailleurs le panthéisme dont il ne voulait plus. L'architecture tend à se développer dans des voies plus hardies et mieux raisonnées. La peinture se développe aussi, mais dans un sens hiératique, et pour cet art il semble que les Grecs, fatigués d'avoir si longtemps poursuivi les progrès, et subi des variations sans cesse renaissantes, il semble que les Grecs prétendent s'arrêter pour consacrer à jamais les types trouvés. Ils procédaient en cela comme avaient fait les Égyptiens dès la plus haute antiquité, et peut-être la brillante école d'Alexandrie, qui sous les derniers empereurs jetait un si vif éclat et devenait le foyer de toutes les connaissances amassées jusqu'alors par l'humanité, peut-être était-elle influencée par ce voisinage des vieux monuments de l'Égypte, et croyait-elle reconnaître, après tant d'écarts, que la peinture devait se soumettre au joug hiératique, pour se maintenir à la hauteur de la nouvelle société qui se formait, et pour en finir avec les derniers vestiges des arts affaiblis du paganisme. Peut-être — car toutes les idées humaines ont tour à tour passé par le cerveau du Grec — les écoles des derniers temps de l'empire prétendaient-elles arrêter la décadence si rapide des arts, et si évidente pour tous les yeux, en adoptant des formes déclarées immuables après l'épreuve d'un long examen.

Toutes les opinions qu'on peut émettre à ce sujet ont nécessairement pour point de départ les faits, c'est-à-dire les monuments d'art qui nous sont restés de cette époque. Eh bien, après l'effrayant désordre dans lequel l'art était tombé vers la fin du IIIe siècle de notre ère, après l'oubli

complet de toutes les traditions et cet amas de nouveautés accumulées, il y eut évidemment en Orient, c'est-à-dire à Alexandrie, en Grèce même et dans l'Asie Mineure, un grand effort pour redresser cet art dévié et lui tracer une nouvelle voie. Des découvertes récentes faites en Syrie ont mis en lumière des monuments du IVe et du Ve siècle, qui par leur style et leurs détails indiquent une sorte de renaissance formée par la fusion des éléments grec et romain. Dans ces monuments, non-seulement les formes architectoniques ont une grande valeur et trahissent l'influence de principes très-purs, mais elles indiquent aussi une singulière liberté dans l'emploi de ces principes. Si dans ces monuments la statuaire est absente, la sculpture d'ornements prend un caractère nouveau, ou plutôt renouvelé d'après les beaux exemples de l'antiquité grecque. Par quelques traits, malheureusement trop rares, on peut reconnaître que la peinture remplissait un rôle important dans cet art, fort improprement qualifié de byzantin, car il est très-supérieur à tout ce qui se faisait alors à Byzance, et qu'il faudrait bien plutôt appeler syriaque ou gréco-syriaque.

Mais il est nécessaire de dire ici quelques mots sur les évolutions qu'avait subies la peinture de l'antiquité avant d'arriver à cette tentative d'hiératisme des Grecs du Bas-Empire.

Nous avons dit que les Grecs, dès la plus haute antiquité, avaient considéré la peinture non-seulement comme une enluminure propre à donner aux formes architectoniques une valeur relative, mais aussi comme un moyen de rendre des scènes complètes d'une façon dramatique et se rapprochant de l'imitation de la nature. Il y avait des tableaux à Athènes, et les Romains de l'empire les payaient fort cher.

Par les restes de peinture qui nous ont été conservés dans les tombeaux des Étrusques, on peut reconnaître que chez ce peuple la peinture ne dépassait pas les procédés que nous voyons admis par les Égyptiens, c'est-à-dire qu'elle ne consistait que dans une coloration plate d'un dessin, coloration souvent purement décorative et conventionnelle, mais dans tous les cas sans aucune intervention de la perspective et du modelé. Si, descendant le cours des siècles, nous nous transportons ensuite à Herculanum et à Pompéi, nous voyons que la peinture comprend alors deux éléments distincts : l'élément purement conventionnel et décoratif représenté par un coloriage plat ou un assemblage de tons faits sans autre but que de flatter l'œil, et l'élément de naturalisme, c'est-à-dire empruntant à la réalité des scènes et des paysages complets. Ces deux éléments semblent se confondre dans ce genre de peinture auquel on donne le nom d'*arabesques*, et contre lequel Vitruve s'élève si fort, en le considérant comme une nouveauté funeste au grand art. Cette vivacité des critiques de Vitruve est curieuse à plus d'un titre; elle nous montre en effet que ce mélange des deux principes de peinture était alors encore tout nouveau, et qu'il était contraire aux sentiments classiques régnant encore de son temps. Mais Vitruve ne raisonne que d'après les données grecques, et l'on peut conclure de ses critiques que, jusqu'à lui, les Grecs n'avaient point mélangé la peinture purement décorative, le simple coloriage de la forme dessinée, avec la peinture qui cherche à imiter la nature par l'agencement des tons.

D'ailleurs, dans les peintures d'Herculanum ou de Pompéi, qui reproduisent des scènes ou des objets naturels, on peut constater une tendance marquée vers le dramatique. Souvent la perspective intervient et même assez rigoureusement tracée; les figures sont modelées, toujours expressives; les compositions sont évidemment conçues avec art et souvent fort belles; les gestes sont rendus avec une vérité qui indique une observation attentive de la nature. Par exemple, dans la fameuse mosaïque de Darius de Pompéi, l'effet dramatique et l'expression sont poussés jusqu'à l'exagération.

Et cependant, si nous descendons dans les catacombes de la campagne de Rome, où se voient encore des peintures si remarquables, qui sont postérieures à celles dont nous venons de parler, ce naturalisme, cette recherche de l'effet et de l'expression que nous trouvons dans les peintures de Pompéi, ont presque complétement disparu, et nous trouvons des figures peintes souvent avec un style très-élevé, mais empreintes en même temps d'une tendance marquée vers l'hiératisme, c'est-à-dire vers une forme consacrée et immobile. Si le modelé existe, la perspective, la différence des plans, la composition même, font complétement défaut. Il y avait donc déjà pendant l'empire, au moins dans le sein de la secte nouvelle, une tendance marquée à supprimer les efforts faits par les Grecs ou les Gréco Romains pour atteindre au naturalisme, c'est-à-dire à ce que nous appelons aujourd'hui la peinture de tableau, la véritable peinture.

Ce sentiment de retour vers un art plus élevé, plus détaché de l'effet dramatique, existe visiblement dans les peintures des catacombes. Il se développe au milieu des Grecs d'Orient pendant et après l'établissement du christianisme, et, chez eux, comme je vous le disais tout à l'heure, ce sentiment tend à rejeter l'art de la peinture dans un hiératisme aussi absolu que l'était celui des Égyptiens. Ce sentiment se manifeste avec une telle puissance, qu'il vient s'imposer à tout l'Occident jusqu'à la fin du XIVe siècle, et que nous le voyons encore aujourd'hui persister en Orient. Il faut d'ailleurs reconnaître que l'art de la peinture, rétabli ainsi par les Grecs, au commencement de notre ère, sur une base fixe, et soumis à des types invariables, eut le sort de tous les arts hiératiques, c'est-à-dire qu'il ne fut jamais plus beau qu'à son berceau, et qu'il ne cessa de décliner de plus en plus jusqu'à notre époque. Mais il semblait que ces Grecs, destinés à être toujours les pères des arts en Occident, pressentaient, au moment où toute l'Europe allait voir sombrer l'empire romain, qu'ils devaient sauver du naufrage ce qu'il y avait de plus pur et de plus sublime dans

l'art antique, et qu'abandonnant alors leurs recherches incessantes du mieux et leur amour pour le progrès, ils voulaient fixer les règles du beau pour les transmettre plus tard aux peuples capables de les apprécier lorsque la grande tempête européenne aurait cessé.

Émile Aglave.

SCIENCE DU LANGAGE.

COURS DE M. MAX MULLER.

(INSTITUTION ROYALE DE LONDRES.)

(Voy. les nos 37, 40, 41 et 42.)

III.

Période empirique de la science du langage.

C'est une règle générale que toutes les sciences naturelles commencent par l'analyse, continuent par la classification et finissent par la théorie. Mais, en abordant l'étude de la période empirique de la science du langage, l'illustre professeur fait remarquer que cette règle souffre bien des exceptions, et qu'il n'est pas rare de trouver des spéculations philosophiques, des systèmes, à l'origine même d'une science. C'est ainsi qu'en ce qui concerne la philologie comparée, nous trouvons, dès le principe, dans l'Inde et dans la Grèce, des théories sur la nature mystérieuse du langage, dans lesquelles on tient aussi peu de compte des faits que ce naturaliste qui écrivit une description du chameau sans avoir jamais vu ni l'animal ni le désert; dans lesquelles la parole est considérée comme une divinité. Pourtant les brahmanes essayèrent aussi des travaux d'analyse plus sérieux, et, par exemple, l'idée de réduire une langue à un petit nombre de racines, qu'en Europe Henri Estienne tenta le premier de réaliser au XVIe siècle, était déjà parfaitement familière aux brahmanes cinq cents ans au moins avant Jésus-Christ. Les Grecs aussi se posèrent de bonne heure cette grave question : Qu'est-ce que le langage? Et il n'est pas un de leurs sages qui n'ait laissé quelques pensées à ce sujet. Ce problème fut une lice toujours ouverte aux différentes écoles philosophiques.

Cherchant ensuite les plus anciennes traces de la période empirique, M. Max Müller se demande qui fut le premier à s'occuper du langage, à distinguer ses parties constituantes, les noms et les verbes, les articles et les pronoms, le nominatif et l'accusatif, l'actif et le passif? Le premier qui compara les catégories de la pensée avec l'ensemble de faits dont se composait le grec, ce fut le professeur de langues; la grammaire, dans le sens ordinaire du mot, doit son origine à un besoin naturel et pratique. Le premier grammairien fut le premier qui enseigna une langue étrangère, et c'est à l'époque où les hommes songèrent pour la première fois à apprendre une langue autre que la leur, que nous rencontrons la première grammaire. Or, c'est à une date relativement récente que nous voyons des maîtres de langues. Les Grecs avaient un souverain mépris pour les barbares : ils les appelaient *aglossoi (ceux qui n'ont point de langue)*; de même que les Polonais appelaient les Allemands leurs voisins *Niemiec (les muets)*; de même que les Germains eux-mêmes donnaient à leurs voisins les Celtes le nom de *Walh*, qui a une signification analogue et d'où viennent l'anglais *Welsh* et le français *Gaulois*.

Il est présumable que les Grecs apprirent d'abord les langues étrangères à peu près comme les enfants apprennent la leur. Les premiers interprètes étaient des enfants de parents qui parlaient deux langues différentes. Le fils d'un barbare et d'une Grecque apprenait naturellement le parler de son père et de sa mère. Nous savons que les Grecs furent étonnés de la multiplicité de langues qu'ils rencontrèrent dans l'expédition des Argonautes, et qu'ils furent très-embarrassés, faute d'interprètes habiles. (Humboldt, *Cosmos*, II, p. 141.)

Si des âges fabuleux nous arrivons aux siècles historiques, nous voyons le commerce donner les premiers encouragements à la profession d'interprète. Hérodote nous apprend que les caravanes des marchands grecs qui remontaient le cours du Volga jusqu'aux monts Ourals étaient accompagnées de sept interprètes parlant sept langues différentes. Il fallut les guerres médiques pour convaincre les Grecs que les autres nations possédaient aussi des langues dignes de ce nom. Thémistocle étudia le perse, et parvint à le parler avec facilité. En ce qui concerne Hérodote, bien qu'il ait voyagé dans l'Égypte et dans la Perse, il ne nous donne nulle part à entendre qu'il sût parler aucune langue étrangère. Il semble, d'ailleurs, que les barbares aient eu en général plus de facilité pour apprendre les langues que les Grecs ou les Romains. Peu de temps après la conquête macédonienne, nous trouvons Bérose à Babylone, Ménandre à Tyr et Manéthon en Égypte, compilant les annales de leurs patries respectives. Ils écrivirent en grec; mais Bérose était Babylonien, la langue maternelle de Ménandre était le phénicien, et celle de Manéthon l'égyptien. Cela prouve que, peu de temps après les conquêtes d'Alexandre, la langue grecque était étudiée et cultivée par des écrivains d'origine barbare; mais nous chercherions vainement un Grec de ce temps qui ait composé des ouvrages en langue étrangère. C'est après la fondation d'Alexandrie que nous entendons parler pour la première fois d'un commerce intellectuel entre Grecs et barbares. Les écrits de Zoroastre, le *Zend-Avesta*, ont été traduits en grec à cette époque, à laquelle remonte aussi la version de l'Ancien Testament dite des *Septante*.

L'étude critique du grec prit naissance à Alexandrie, et fut fondée principalement sur le texte d'Homère. Ce furent les savants de cette ville qui établirent un certain ordre dans les formes réelles du langage. Homère connut-il l'article? L'employa-t-il devant les noms propres? Telles étaient les sortes de questions débattues entre eux.

De nouveaux termes techniques devinrent nécessaires pour les nouvelles parties du discours dont on admettait l'existence: l'*article*, par exemple, distingué du pronom démonstratif. *Article* est la traduction littérale du mot grec *arthron* (le latin *artus*), qui signifie l'articulation ou la jointure des os. Nous trouvons ce terme pour la première fois chez Aristote, chez qui il ne pouvait exprimer que des mots servant de jointure; et, avant Zénodote, le premier bibliothécaire d'Alexandrie (250 ans avant J. C.), les pronoms étaient classés comme *articles* ou articulations du discours. Ce fut Zénodote qui imagina une distinction entre les pronoms personnels, ou *antonymiai*, et les simples *articles*, qui conservèrent exclusivement le nom de *arthra*. Ce fut lui aussi qui remarqua l'emploi du *duel* dans les poëmes homériques, et qui inventa les termes de *singulier* et de *pluriel* que n'avait pas connus Aristote.

Les savants d'Alexandrie et leurs émules de l'école de Pergame furent donc les premiers qui étudièrent le grec d'une manière critique, c'est-à-dire qui analysèrent la langue, la distribuèrent en catégories générales, distinguèrent les différentes parties du discours. Leurs traités fixent une ère importante dans l'histoire de la science; mais il n'y avait pas encore de véritable grammaire grecque pratique. La plus ancienne de toutes est celle de Denys de Thrace, qui est parvenue jusqu'à nous. Denys était à Alexandrie un des élèves d'Aristarque; il vint plus tard à Rome, où il enseignait vers l'époque de Pompée. Son traité devint un des canaux principaux par lesquels la terminologie grecque, après avoir passé d'Athènes à Alexandrie, fut portée à Rome pour se répandre de là dans le monde civilisé. Denys de Thrace n'était pas pourtant le premier professeur de langues établi à Rome. De son temps on parlait plus généralement le grec à Rome qu'on ne parle de nos jours le français à Londres. Les enfants riches apprenaient le grec avant presque d'apprendre le latin, et Quintilien recommande, dans son *Traité sur l'éducation*, de donner la priorité au grec. Ce furent des Grecs qui lui donnèrent son alphabet et qui lui apprirent à lire et à écrire. Les noms de la balance, de la règle d'arpenteur, des machines, de la monnaie, beaucoup de termes de marine, sont tous empruntés au grec. Les Italiens durent aux Hellènes les rudiments mêmes de la civilisation. Plus tard, quand les Romains — en 454 — voulurent se donner un Code de lois, ils envoyèrent des délégués en Grèce pour étudier la législation d'Athènes et des autres cités grecques. Avant le commencement des guerres puniques, beaucoup des hommes d'État romains comprenaient et parlaient même le grec. On appelait *grammatici* ceux qui en donnaient des leçons, et, dès le temps de Caton, savoir cette langue était la marque de l'homme de bonne compagnie, et l'on eût dit volontiers comme dans les *Femmes savantes :*

Ah! pour l'amour du grec souffrez qu'on vous embrasse!

Tibérius Gracchus, consul en 177 avant notre ère, prononça à Rhodes un discours en grec, et il le publia ensuite. Flaminius composa des vers grecs. Enfin, la première histoire romaine fut écrite à Rome en grec, par Fabius Pictor, vers 200 avant J. C. (Mommsen, *Römische Geschichte*, I, 902). Les classes inférieures suivirent l'exemple des hautes classes. Les pères même de la littérature romaine furent des Grecs, qui gagnaient leur vie à donner des leçons et à traduire des livres de classes ou des pièces de théâtre. Livius Andronicus (272 av. J. C.) était un Grec de Tarente, prisonnier de guerre. Plaute ne fit que des traductions des comédies grecques. Ennius, son contemporain (239-169), traduisit *Euripide*. C'était aussi un Grec d'Italie, qui devint plus tard citoyen romain. Il traduisit en latin deux écrits composés dans l'esprit le plus hostile à la religion de la Grèce. L'un était la Philosophie d'Épicharme de Mégare (470 av. J. C.), qui enseignait que Zeus n'était que l'air, et les autres dieux des noms donnés aux forces de la nature. L'autre écrit était celui d'Évhémère de Messène (300), qui prouvait sous forme de roman que les dieux grecs n'avaient jamais existé. Aussi le nom de Grec devint-il synonyme d'impie. Mais le blâme ne servit de rien, et toutes les générations nouvelles furent pénétrées de plus en plus de l'élément hellénique. Dans la maison des Scipions on voyait l'historien grec Polybe, le philosophe Clitomaque, le satirique Lucilius, Archias l'improvisateur. Cicéron harangua en grec devant le sénat de Syracuse, et Auguste dans la ville d'Alexandrie. Ovide nous raconte que les jeunes gens et les jeunes filles lisaient les pièces de Ménandre. Enfin, la vie religieuse de la société romaine, à la fin des guerres puniques, tenait plus de la Grèce que de Rome.

M. Max Müller s'étend très-longuement sur cette imprégnation de Rome par les idées grecques, afin d'expliquer l'ardeur avec laquelle tout le monde, à Rome, se livra à l'étude de la grammaire grecque. Vers 159, nous voyons Cratès, de l'école de Pergame, en donner les premières leçons. Peu après, Lucius Ælius Stilo fait un cours de langue latine; il a pour élèves Varron, Lucilius et Cicéron. Varron composa vingt-quatre livres sur la langue latine. Cicéron faisait autorité en matière de grammaire. Lucilius consacra le neuvième livre de ses satires à la réforme orthographique. César lui-même écrivit un traité sur la langue latine. Un fragment de cet ouvrage, *De analogia*, nous fait croire que c'est à lui que nous devons le terme *ablatif*, qui ne se rencontre dans aucun écrit antérieur. Quand César devint tout-puissant, un de ses projets favoris fut de fonder à Rome une bibliothèque grecque et latine, et il en offrit la direction à Varron.

Nous voici arrivés à l'époque où Denys de Thrace publia, à Rome, la première grammaire grecque élémentaire. La terminologie grecque se trouvait ainsi transportée à Rome, traduite en latin, et c'est sous cette forme que depuis près de deux mille ans elle parcourt le monde civilisé. En parcourant dernièrement quelques listes de questions posées aux examens des colléges de

l'Inde, il me semblait, dit M. Max Müller, qu'une demande comme celle-ci : « Quelle est la forme de Siva au *cas du génitif?* » résumait en une seule phrase des volumes d'histoire. Comment ces mots, *cas du génitif*, sont-ils parvenus dans l'Inde? Ils y sont arrivés d'Angleterre, et ils sont venus en Angleterre de Rome, à Rome d'Alexandrie, à Alexandrie d'Athènes.

Il est inutile de continuer hors de Rome l'histoire de l'étude empirique du langage. Les grammairiens postérieurs n'ont rien ajouté de neuf à Denys de Thrace, malgré le grand nombre des grammairiens : M. Verrius Flaccus, précepteur des petits-fils d'Auguste, et Quintilien, au Ier siècle; au IIe, Scaurus, Apollonius Dyscole,— qui fait l'objet d'un savant livre de M. Egger (1) — et son fils Hérodien; au IVe, Probus et Donat, le maître de saint Jérôme. Plus tard, à Constantinople, nous trouvons une nouvelle école grammaticale. Il y eut jusqu'à vingt chaires de grammaire. Sous Justinien, le nom de Priscien jette un vif éclat, et son ouvrage a fait autorité jusque dans ces derniers temps On nous a enseigné la grammaire à nous-même, dit en terminant M. Max Müller, d'après la méthode suivie par Denys à Rome, par Priscien à Constantinople, par Alcuin à York.

IV.

Période de la classification.

L'étude empirique du langage ne peut pas nous donner une grande lumière sur sa nature, et après avoir appris la grammaire du grec, ou après avoir jeté sur notre propre langue le réseau de la grammaire classique, nous savons bien peu de chose du langage. Nous en connaissons certaines formes qui répondent à certaines formes de la pensée; mais nous ignorons le pourquoi des modifications que subissent les mots, pourquoi le génitif est marqué en anglais par l'*s* final ou par la préposition *of*, et en français par la préposition *de*. On nous dit que *amo* signifie j'aime, et *amavi*, j'ai aimé; mais comment ce passage de l'amour actuel au souvenir de l'amour passé peut-il être indiqué par le simple changement de *o* en *avi*, ou en anglais par l'addition d'un *d*? C'est une question qui n'est ni résolue ni posée. Or, s'il y a une science du langage, c'est de ces sortes de questions qu'elle doit donner la solution. C'est là le plus important des problèmes. Pourquoi *I love* signifie-t-il j'aime en ce moment, tandis que *I loved* indique que ce sentiment n'existe plus?

Pour résoudre cette question, il est indispensable d'établir la filiation des langues, afin de pouvoir faire remonter les formes grammaticales jusqu'à leur origine. Il faut établir autant que possible l'arbre généalogique des différentes familles des langues. Nous entrons par là dans la seconde période de notre science, celle de la classification.

Les Grecs n'ont jamais songé à appliquer les principes de la classification aux variétés du langage. Ils ne connaissaient que le grec, d'une part, et de l'autre, toutes les langues *barbares* ensemble. Il est vrai que Platon, dans le *Cratyle*, laisse entendre que peut-être les Grecs avaient reçu leurs mots des barbares, puisque ces derniers étaient plus anciens que les Grecs; mais il ne pouvait comprendre lui-même toute la portée de cette remarque. Aristote, malgré son vaste génie, n'a pas aperçu non plus dans les langues un peu de cette règle et de cet ordre qu'il tâchait de découvrir dans tous les règnes de la nature. Aussi n'est-il pas étonnant qu'un fait qui avait échappé à Aristote n'ait frappé personne pendant deux mille ans. Les Romains donnèrent aussi à tout ce qui n'était pas eux (les Grecs exceptés) ce nom de barbares qui les avait désignés eux-mêmes autrefois. Et pourtant la langue de César ressemblait autant à celle des barbares qu'il combattait en Gaule et en Germanie, qu'à la langue d'Homère. Si nous examinons, par exemple, un verbe d'un usage aussi fréquent que le verbe *avoir*, nous en trouverons les paradigmes presque identiques en latin et en gothique :

	En latin.	En gothique.
J'ai,	*Habeo*,	*Haba*,
Tu as,	*Habes*,	*Habais*,
Il a,	*Habet*,	*Habaith*,
Nous avons,	*Habemus*,	*Habam*,
Vous avez,	*Habetis*,	*Habaith*,
Ils ont.	*Habent*.	*Habant*.

Il fallait assurément être aveugle, ou plutôt sourd, pour ne pas remarquer une telle ressemblance, et je suis convaincu que la cause unique en était le seul mot *barbare*. Ce mot équivaut au *mlechchha* des Hindous, au *ghiaour* des musulmans, au *gentil* des anciens Juifs. Le christianisme, en rayant du dictionnaire le mot *barbare* et en le remplaçant par celui de *frère* (1), en enseignant l'origine commune de l'humanité, a préparé les voies à l'étude comparée des langues. L'*humanité* est un mot que vous chercheriez en vain dans Platon ou dans Aristote. Aussi je crois pouvoir dater du premier jour de la Pentecôte le début réel de la science du langage (2).

(1) *Apollonius Dyscole, essai sur l'histoire des théories grammaticales dans l'antiquité*, par M. Émile Egger. Paris, Durand, 1 vol. in-8.

(1) Non! quoi qu'en dise l'illustre philologue, chez qui la ferveur religieuse du sectaire protestant nuit parfois à la sagacité du savant, non! ce mot n'a pas été rayé du dictionnaire. Le christianisme n'a été ni plus large dans ses idées, ni plus généreux dans ses sentiments que le judaïsme, que le brahmanisme, que le mahométisme, que le polythéisme grec. Le *mlechchha* hindou, le *barbare* grec et romain, ont eu de nombreux équivalents depuis l'ère chrétienne. *Hérétique*, *mécréant*, *huguenot*, *janséniste*, *athée*, qu'est-ce que tout cela, sinon le *mlechchha* de l'Inde? Aujourd'hui encore ne dit-on pas : « C'est un *matérialiste!* » comme on s'écriait au temps de la Ligue, en se signant avec horreur : « *Il est de la vache à Colas!* » — O.-B.

(2) Ici M. Max Müller abandonne le terrain scientifique pour se lan-

Ce qui empêcha pendant longtemps le progrès de la science du langage, ce fut la conviction que l'hébreu avait été la langue primitive de l'humanité, et que, par conséquent, toutes les langues ont dû dériver de l'hébreu. Les Pères de l'Église n'avaient pas le moindre doute à ce sujet. Le premier penseur qui eut le courage de réagir contre ce préjugé fut Leibnitz. « Il y a autant de raison, disait-il, pour regarder l'hébreu comme la langue primitive de l'humanité, que pour adopter l'opinion de Goropius, qui publia un ouvrage à Anvers en 1580, pour prouver que le hollandais fut la langue parlée dans le paradis terrestre. » Leibnitz fit plus. Il signala la nécessité de recueillir le plus grand nombre de faits. Il s'adressa aux missionnaires, aux voyageurs, aux ambassadeurs, aux princes, à Pierre le Grand. S'il avait eu le temps d'exécuter tous les plans conçus par son vaste et fertile génie, la science du langage eût pu être fondée un siècle plus tôt.

M. Max Müller signale, au commencement de notre siècle, deux ouvrages considérables. D'abord le *Catalogue des langues*, d'Hervas, — né en Espagne en 1735, et mort en 1809, — qui réunit des spécimens et des notices de plus de trois cents langues, qui composa les grammaires de plus de quarante idiomes, et qui fut le premier à montrer que la véritable affinité des langues doit être déterminée surtout par les faits grammaticaux et non par une simple ressemblance des mots, et à qui on doit enfin l'établissement de la famille des langues malaises et polynésiennes. Hervas n'ignorait pas non plus la grande conformité grammaticale qui unit le sanscrit et le grec. Le second ouvrage qui représente notre science au commencement de ce siècle, et qui est dû, plus encore que celui d'Hervas, à l'influence de Leibnitz, c'est le *Mithridate* d'Adelung.

La science du langage, qui avait eu le patronage de César à Rome, trouva une protectrice bien autrement dévouée dans la grande Catherine, impératrice de Russie (1762-1796). Elle fit et publia en 1787 un dictionnaire contenant une liste de deux cent quatre-vingt-cinq mots en cinquante et une langues de l'Europe et en cent quarante-neuf langues de l'Asie.

Enfin survint l'heureux événement qui, comme une étincelle électrique, fit cristalliser en formes régulières tous les éléments informes et flottants fournis par les travaux d'Hervas, d'Adelung, de Court de Gébelin, auteur du *Monde primitif*, et de la grande Catherine. Cette étincelle électrique fut la découverte du sanscrit, l'antique langue des Hindous, qui avait cessé d'être parlée trois cents ans avant Jésus-Christ.

Nous ne suivrons pas le professeur dans l'histoire de cette langue et des dialectes qui en sont sortis, le pâli, le prâkrit, lesquels, avec le temps, se sont transformés dans les idiomes modernes de l'Inde, l'hindoui, l'hindoustani, le mahratte, le bengali. Nous ne parlerons pas de la haute antiquité de cette langue, prouvée par les noms sanscrits qui se rencontrent dans les auteurs grecs, latins, chinois ; des travaux de Mohammed-ben-Ibrahim-Alfazari, qui, sous le calife Almansour, traduit en persan le grand *Sindhind*, vers 771 de Jésus-Christ ; ni des travaux d'Albironni, ni de la traduction de divers ouvrages sanscrits en arabe et en persan ; ni du règne d'Akbar (1556-1605), un des hommes les plus extraordinaires qui aient occupé le trône de l'Inde, quelque chose comme un Frédéric le Grand anticipé de deux siècles et égaré à Luckow, mais un Frédéric ne sachant ni lire ni écrire ; d'Akbar, qui fit traduire en persan le *Mahâbhârata*, le *Râmâyana*, l'*Amarohosha*, mais qui ne put obtenir des brahmanes une traduction des *Védas* ; ni de l'arrière-petit-fils d'Akbar, Dara, qui donna, en 1657, une traduction des *Upanishads*, laquelle fut traduite en français par Anquetil Duperron en 1795 ; ni des travaux de saint François Xavier et de ses compagnons dans l'Inde ; ni de la vie de Roberto de Nobili, le premier Européen qui eut une connaissance approfondie de la langue et de la littérature sanscrites, et qui, se faisant passer pour un brahmane, se mit en tête de prêcher un nouveau ou quatrième Véda, qui avait été perdu, lequel Véda n'était autre chose que l'Évangile. Nous arrivons tout de suite à la première grammaire sanscrite, publiée à Rome en 1790 par Paulin de Saint-Barthélemy, et à la fondation de la Société asiatique à Calcutta en 1784, grâce à laquelle on sut enfin que le sanscrit était étroitement apparenté au grec et au latin, et leur était exactement ce qu'est le français à l'italien et à l'espagnol.

Ce furent les travaux de William Jones, de Carey, de Wilkins, de Forster, de Colebrooke, qui révélèrent cette parenté. Il était impossible, même après le regard le plus rapide jeté sur les déclinaisons et les conjugaisons, de ne pas être frappé de la ressemblance extraordinaire et parfois de la complète identité entre les formes grammaticales en sanscrit, en grec et en latin, identité qui se retrouve dans la plupart des mots les plus importants : les noms de nombre, par exemple, dont les dix premiers en sanscrit : *ek*, *dwee*, *tree*, *chatoor*, *pauch*, *shot*, *sapt*, *aght*, *nava*, *das*, qui ont une ressemblance si frappante avec les mots latins et grecs correspondants. Vingt se dit en sanscrit *vinsati*. Lord Monboddo, qui constatait cette affinité, rapprochait encore le sanscrit *pada* du grec *pous*, *podos* ; le sanscrit *nâsa* du latin *nasus* ; le sanscrit *deva*, dieu, du grec *theos* et du latin *deus* ; le sanscrit *ap*, eau, du latin *aqua* ; le sanscrit *vidhavâ* du latin *vidua*, veuve, de l'italien *vedova*. Il citait des mots sanscrits, tels que *gonia*, angle ; *kentra*, centre ; *hora*, heure, comme

cer dans la fantaisie pure. Faire des douze apôtres quelque chose comme les créateurs de la philologie comparée, c'est là une idée plus qu'étrange. Est-ce que, par hasard, si le christianisme n'eût jamais existé, nous n'aurions jamais eu de science du langage? Si l'on ne trouve ni dans Platon, ni dans Aristote, le mot *humanité*, on le trouve dans Térence, on le trouve dans Cicéron, et bien avant eux on le trouve dans Confucius et dans Zoroastre. — O.-B.

étant d'origine grecque et ayant passé du grec au sanscrit. Il énumérait ensuite les points de ressemblance entre la grammaire du sanscrit et celle des langues classiques. Il faisait remarquer des mots composés, tels que *tripada*, de *tri*, trois, et *pada*, pied, un trépied. Il appuyait sur le fait extraordinaire de l'emploi de l'*a* privatif en sanscrit de même qu'en grec.

Un autre philosophe écossais, Dugald-Stewart, n'accueillit pas d'aussi bonne grâce la découverte nouvelle, et il nia même l'existence de la langue sanscrite. Mais ses objections ne purent longtemps prévaloir contre l'évidence.

Le premier qui osa regarder en face les faits nouveaux et toutes leurs conséquences fut le poëte allemand Frédéric Schlegel, qui, après avoir reçu, en 1802, des notions de sanscrit de M. Alexandre Hamilton, et poursuivi ses études à Paris, publia, en 1808, son livre *Sur la langue et la sagesse des Indiens*, qui devint la base de la science du langage. Ce fut lui qui, embrassant d'un seul coup d'œil les langues de l'Inde, de la Perse, de la Grèce, de l'Italie et de l'Allemagne, les comprit toutes sous la simple dénomination d'indo-germaniques. Telle fut l'œuvre de Schlegel, et dans l'histoire de l'intelligence on l'a appelée en toute vérité « la découverte d'un nouveau monde ».

V.

Classification généalogique des langues.

De même qu'une baguette magique, l'essai de Schlegel *Sur la langue et la sagesse des Indiens* indiqua l'endroit où l'on devait ouvrir une mine nouvelle, et tous les savants se mirent avec ardeur à fouiller cette mine.

En 1816, François Bopp fit la première comparaison détaillée entre la grammaire du sanscrit et celles du grec, du latin, du persan et de l'allemand. Puis en 1833 parut le premier volume de sa *Grammaire comparée du sanscrit, du zend, du grec, du latin, du lithuanien, du slavon, du gothique et de l'allemand*, qui ne fut terminée que vingt ans plus tard, en 1852, et qui restera toujours la base solide et inattaquable de la philologie comparée. De 1819 à 1830, Auguste-Guillaume Schlegel, frère de Frédéric, publia son *Indische Bibliothek;* Guillaume de Humboldt, indépendamment de plusieurs essais sur la philosophie du langage, laissa en mourant son grand ouvrage sur la langue kawi, qui parut en 1836 (1). Un autre savant qui doit être cité parmi les fondateurs de la philologie comparée est M. Pott, dont les *Recherches étymologiques* parurent en 1833 et 1836. Nous devons mentionner aussi la *Grammaire teutonique* de Grimm, œuvre plus spéciale peut-être, mais vraiment colossale, et dont la publication a exigé près de vingt ans (1819-1837). Rappelons aussi le nom du Danois Érasme Rask, qui se livra à l'étude des langues du nord de l'Europe, puis de celles de la Perse et de l'Inde, et trouva le premier la clef du zend, la langue du Zend-Avesta. Ses recherches furent continuées par Eugène Burnouf, qui traduisit, le premier, le Zend-Avesta sur le texte original.

Après avoir fait ressortir le caractère de la révolution opérée dans l'étude de la classification des langues par la découverte du sanscrit, montré comment le besoin de déterminer la vraie place que cette langue doit occuper, et ses rapports avec les autres membres de la même famille, fit découvrir les lois des changements phonétiques par lesquelles seules nous pouvons constater les degrés de parenté entre des dialectes congénères, et familiarisa les esprits avec cette idée, qu'il a dû exister un idiome plus ancien que le sanscrit, que le grec et que le latin; après avoir fait voir que le latin, le grec, le sanscrit, les idiomes teutoniques, slaves et celtiques, devaient être regardés comme des branches collatérales issues d'une seule et même tige; qu'ainsi on entendit parler pour la première fois de *familles* de langues, au lieu de classes, M. Max Müller arrive à la création de la grammaire comparée, qui était le seul moyen certain de déterminer les relations généalogiques des langues, et entre à cet égard dans des détails fort intéressants; puis il nous apprend comment, en soumettant toutes les langues indo-européennes à l'épreuve de la grammaire comparée, les fondateurs de la science du langage arrivèrent à diviser les principaux idiomes de l'Europe et de l'Asie en certaines familles, dans chacune desquelles ils distinguèrent différentes branches composées à leur tour de nombreux dialectes, et pourquoi cette classification ne peut s'appliquer à toutes les langues.

Il passe ensuite en revue les différentes branches de la famille aryenne.

1° La branche *teutonique :* le bas allemand, auquel appartiennent les dialectes frisons, le hollandais et le flamand ; le haut allemand, dont l'histoire se divise en trois périodes : le nouveau, le moyen et l'ancien haut allemand ; le gothique, dans lequel l'évêque Ulphilas traduisit la Bible, et qui s'éteignit au IXe siècle, et qui n'est qu'un des nombreux dialectes parlés par la race germanique, dialectes dont quelques-uns ont fourni les matériaux des langues littéraires de la Grande-Bretagne, de la Hollande, de la Frise et de la haute et basse Allemagne. Les dialectes scandinaves : le suédois, le danois, l'islandais, dont les plus anciens fragments nous sont conservés dans les *Eddas*, l'*Edda poétique*, composé de vieux poëmes mystiques, et l'*Edda* de Snorri, de date plus récente.

2° La branche *italique*, composée des six langues romanes : le français, l'italien, l'espagnol, le portugais, le valaque et le romanche, qui ne sont pas toutes dérivées d'une langue intermédiaire, le *provençal*, comme le prétendait Raynouard, bien que le latin classique ne puisse

(1) A ceux de nos lecteurs qui désireraient étudier à fond les idées de Humboldt sur la philosophie du langage, nous ne saurions trop vivement recommander l'intéressant ouvrage que vient de publier, dans la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, M. Challemel-Lacour, sous ce titre : *La philosophie individualiste*. (1 vol. in-18. Librairie Germer Baillière.) — O.-B.

nous fournir l'explication incomplète de leur origine. C'est dans les anciens dialectes de l'Italie et de ses provinces qu'il faut chercher un grand nombre des éléments des langues néo-latines. Le français, par exemple, est du latin de province qui a passé par la bouche des Francs.

3° La branche *hellénique*, à propos de laquelle on peut remarquer qu'il serait encore plus absurde de vouloir regarder la langue grecque comme mère du latin, que de dériver l'anglais de l'allemand, puisqu'en effet on trouve en latin beaucoup de formes plus primitives que les formes correspondantes du grec.

4° La branche *celtique :* le kymri, qui comprend le gallois, le cornique et l'armoricain ; le gadhélique, qui comprend l'irlandais, le gaélique d'Écosse, et le manx ou dialecte de l'île de Man.

5° La branche *slave* ou *windique :* le lette, le lithuanien ; le russe, le bulgare, le serbe, le croatien, le slovénien ; le polonais, le bohémien, le lusatien. — Enfin l'*albanais*, dont la parenté est difficile à déterminer, et que des différences bien marquées séparent de tous les autres membres de la famille aryenne.

6° La branche *indienne :* le sanscrit, dont M. Müller, en s'appuyant sur la Bible, prouve la haute antiquité, le faisant au moins contemporain du livre de Job ; les dialectes prâkrits, l'hindoui, l'hindoustani, le mahratte, le bengali.

7° La branche *iranienne :* le zend, le pehlvi, le parsi, le persan moderne.

Il est possible de diviser la famille aryenne en deux grandes branches : celle du *sud*, qui comprend les rameaux indien et iranien, et celle du *nord* ou du *nord-ouest*, qui comprend tous les autres. Le sanscrit et le zend ont en commun certains mots et certaines formes grammaticales qui n'existent dans aucune des autres langues de cette famille. Notre classification généalogique des langues a un sens historique. L'étude comparée de toutes les langues aryennes nous fait remonter à une époque primitive, où les premiers pères des Indiens, des Persans, des Grecs, des Romains, des Slaves, des Celtes, des Allemands, habitaient sous le même toit. Avant que les ancêtres des Indiens et des Persans se fussent dirigés vers le sud, et que ceux des Grecs, des Romains, des Celtes, des Teutons et des Slaves eussent fait leur première marche vers l'Europe, il existait un petit clan d'Aryas établis probablement sur le plus haut plateau de l'Asie, et parlant un langage qui n'était encore ni le sanscrit, ni le grec, ni l'allemand, mais qui contenait les germes de tous ces idiomes. Ces Aryas étaient agriculteurs et déjà civilisés ; ils avaient reconnu les liens du sang et consacré les liens du mariage ; et ils invoquaient Dieu sous le même nom que l'on entend encore aujourd'hui dans les temples de Benarès et dans nos églises chrétiennes.

VI.

La grammaire comparée.

Quand nous avons déterminé d'une manière exacte la filiation généalogique des langues, découvert les lois phonétiques qui ont conduit la langue, du type aryen primitif à cette variété d'idiomes nationaux que nous admirons dans le sanscrit, dans le grec et dans le latin, la tâche de la grammaire comparée n'est pas achevée, et nous voyons surgir des problèmes d'un intérêt plus grand encore.

Nous savons que les désinences grammaticales étaient, à l'origine, des mots indépendants ayant leur signification propre. Est-il possible, après que la grammaire comparée a reconstitué les formes originelles des désinences aryennes, de pénétrer le sens primitif des mots indépendants d'où elles proviennent ? Ce fut là notre point de départ. Nous nous sommes demandé comment le *d* final, dans le prétérit anglais *I loved*, avait pu changer un acte présent en un acte passé.

Deux systèmes sont en présence. Les uns veulent que les formes du langage, les désinences, soient des signes de convention inventés pour modifier le sens des mots. Pour d'autres penseurs, au contraire, et notamment pour Frédéric Schlegel, qui a le premier proposé cette hypothèse, les désinences sont produites par une végétation intérieure et naturelle, de même que les branches sortent du tronc de l'arbre, de même que les pétales sortent du bouton. Les langues à flexions, dit Schlegel, sont des langues organiques, parce qu'elles contiennent un principe vivant de développement et d'accroissement.

M. Max Müller n'adopte ni l'une ni l'autre de ces hypothèses. Il croit et il démontre que les formes ont été d'abord des mots indépendants qui, avec le temps, se sont altérés et se sont agglutinés à la fin des mots auxquels ils étaient juxtaposés ; il prouve, de cette manière, la formation de certains cas dans les langues aryennes : le vocatif, le génitif, le datif, ainsi que la formation des désinences des verbes ; le futur français, le futur latin, le prétérit anglais.

Une hypothèse des plus ingénieuses lui permet de faire voir comment les formes grammaticales ont pu prendre naissance. Supposant que l'heure de la délivrance ait sonné pour les esclaves d'Amérique, et qu'ils retournent dans la patrie de leurs pères, où ils pourraient, avec le temps, grâce à ce qu'ils auraient appris au pays de la captivité, élaborer une civilisation nouvelle, il se demande ce que penserait quelque futur Livingstone, s'il découvrait chez leurs descendants une langue, une littérature, des lois et des mœurs ayant une ressemblance frappante avec celles de son pays. Quel problème intéressant s'offrirait alors aux historiens et aux ethnologues futurs ! L'étude attentive de la langue suffirait pour refaire toute l'histoire de cette nation. Dans les seuls mots *yesr* et *yesm*, qui représentent la particule affirmative

(*oui*), selon qu'on s'adresse à un homme ou à une femme, on pourrait lire de longues pages d'histoire.

Le linguiste ramènerait d'abord *yesr* et *yesm* à *yes'r* et *yes'm;* il les rattacherait à *yes sir* et à *yes ma'm*, des Américains, et ne trouvant rien d'analogue dans les dialectes des aborigènes de l'Amérique, il serait amené, par une simple comparaison des mots, d'abord aux langues de l'Europe, puis à celle de l'Angleterre. Le mot *yes* étant anglo-saxon et identique avec l'allemand *ja*, nous apprend que cette race, avant de traverser l'Atlantique, avait d'abord traversé la Manche, venant de la patrie des Angles et des Saxons. *Sir* et *madam* étant des mots normands, n'ont pu être imposés aux Anglo-Saxons de la Grande-Bretagne que par des conquérants normands. Ces mots *sir* et *madam* peuvent être rattachés au français *seigneur* et *madame*, où nous reconnaissons une corruption du latin *mea domina* et *senior*. Quel chemin parcouru!

Si nous examinons les langues classiques modernes, nous verrons, par exemple, que *j'aime* répond à *ego amo*, *tu aimes* à *tu amas*, *il aime* à *ille amat;* de même l'imparfait français répond au latin et le passé défini au parfait latin; mais au futur nous ne trouvons plus aucune analogie entre *amabo* et *j'aimerai*. Voici une nouvelle forme qui est née presque sous nos yeux. Or, cette désinence *rai* est-elle sortie du corps du mot, ainsi que les fleurs s'épanouissent au printemps, selon la théorie de F. Schlegel? Ou bien quelques esprits supérieurs se sont-ils réunis pour créer cette terminaison nouvelle? Non assurément. Il est hors de doute que l'on forma originellement le futur des verbes romans en attachant à l'infinitif le verbe auxiliaire *avoir :* l'expression *j'ai à dire* ou *je dire ai* en est venue facilement à rendre l'idée que nous exprimons aujourd'hui par *je dirai*. En espagnol, au lieu de *lo hare*, je le ferai, nous trouvons la forme plus primitive *hacer lo he*, c'est-à-dire *facere id habeo;* et en provençal *dir vos ai*, au lieu de *je vous dirai*. Cet exemple prouve clairement comment les formes grammaticales prennent naissance. L'*amabo* latin était formé à l'aide d'un verbe auxiliaire aussi sûrement que l'est le futur français. De quelque côté que nous jetions les yeux, nous voyons le futur exprimé au moyen de la composition. L'anglais emploie *I shall* et *I will*, je dois et je veux. L'allemand forme son futur à l'aide de *werden* qui signifiait primitivement aller, se diriger vers; le grec moderne à l'aide de *thelō*, je veux, comme dans *thelō dōsei*, je donnerai; et le roumain à l'aide de *vegnir*, venir, comme dans *veng a vegnir*, je viendrai.

Le passé anglais *I loved* — pour répondre enfin à cette question que nous nous étions posée : Comment la simple addition du *d* dans le prétérit a-t-elle pu exprimer la transformation d'un amour présent en un amour passé? — s'est formé d'une manière absolument identique. Le *d* était dans l'origine le verbe auxiliaire *to do*, et *I loved* équivaut à *I love did* ou *I did love*. *Did* étant le prétérit de *do*, faire, *I loved* veut dire littéralement : *Je fis l'amour.*

Nous voyons donc maintenant ce qu'on entend par la grammaire comparée, qui est l'analyse scientifique des éléments *formels* du langage, précédée par l'étude comparative de toutes les formes diverses qu'a revêtues une même désinence dans les nombreux dialectes d'une même famille de langues. Les dialectes qui sont du plus précieux secours pour la grammaire comparée de la famille aryenne sont le sanscrit, le grec, le latin et le gothique. Mais bien souvent le zend et les dialectes celtiques ou slaves répandent un jour inattendu sur certaines formes qui sans eux ne pourraient s'expliquer. Les résultats obtenus par des travaux tels que la grammaire comparée de Bopp, peuvent se résumer en quelques mots. Les lignes essentielles de la grammaire indo-européenne étaient fixées avant que la famille aryenne se fût brisée en nationalités distinctes. C'est pourquoi les grands faits grammaticaux, la dérivation, la déclinaison et la conjugaison, sont, en réalité, les mêmes dans le sanscrit, le grec, le latin, le gothique et les langues congénères.

Mais nos inductions nous permettent d'aller plus loin et de reconstituer l'histoire de la civilisation aryenne. Le langage nous prouve qu'au moment de leur dispersion, les Aryens étaient agriculteurs nomades; qu'ils connaissaient le labourage, le tissage, la couture; qu'ils avaient compté jusqu'à cent; qu'ils avaient domestiqué la vache, le cheval, la brebis, le chien; qu'ils connaissaient les principaux métaux et se servaient de haches de fer, soit pour la guerre, soit pour les travaux de la paix; qu'ils obéissaient à des chefs ou rois. Nous ne savons tout cela que par le langage. Nous ne rencontrerions pas le même nom pour *maison* en sanscrit, en grec, en latin, en slavon et en celtique (1), si les maisons n'avaient pas été connues avant la séparation de ces dialectes.

M. Max Müller consacre le reste de cette sixième lecture à raconter l'origine du mot *Arya*, qui, dans le sanscrit le plus moderne, signifie *noble*, *de bonne famille;* mais originairement c'était un nom national. Dans la littérature dogmatique des derniers temps de l'âge védique, Arya est le nom distinctif des trois premières classes : les Brahmanes, les Kshatriyas et les Vaisyas, pour les séparer de la quatrième, les Sûdras. Les inscriptions cunéiformes de Darius nous fournissent la preuve évidente que ce nom d'aryen était donné comme titre d'honneur dans l'empire des Perses.

L'espace ne nous permet pas de suivre le professeur dans le récit des pérégrinations du nom Arya à travers le monde. Comme la philologie comparée a suivi à la trace l'antique nom d'*Arya* depuis l'Inde jusqu'à l'Europe, et constaté que c'était le titre originel pris par les Aryens avant leur dispersion, il est tout naturel qu'elle ait choisi ce nom comme désignation distinctive de cette famille de langues qu'on appelait auparavant la famille indo-germanique, indo-européenne, caucasienne ou japhétique.

Traduit de l'anglais par ODYSSE-BAROT.

(1) Sc. *dama*, grec δόμος, latin *domus*, slav. *domu*, celt. *daimh*.

HISTOIRE DES LÉGISLATIONS COMPARÉES.

COURS DE M. ÉDOUARD LABOULAYE.

(COLLÉGE DE FRANCE.)

(Voy. les nos 2, 3, 5, 6, 7, 9, 10, 14, 19, 20, 24, 25, 30, 32, 33, 35, 38, 39, 40, 41 et 42.)

XV.

Rufus King. — Edmond Randolph. — James Wilson. Gouverneur Morris.

Messieurs,

J'ai essayé dans les précédentes leçons de vous faire connaître deux des principaux auteurs de la constitution américaine, Hamilton et Madison. Je leur ai joint Franklin qui, par l'autorité de son nom, de ses services et de son esprit, exerça une influence bienfaisante sur la convention de 1787.

D'autres membres de cette assemblée prirent aussi une part importante à la rédaction de la constitution. Il n'y avait pas moins de cinquante-cinq délégués dans la convention, et tous apportèrent à l'accomplissement de leur tâche un zèle, un patriotisme qu'on ne saurait trop reconnaître. Tous n'étaient pas distingués au même degré, et je n'ai pas la prétention de les faire tous comparaître devant vous. Il y en a d'abord un certain nombre qui, n'ayant rien à dire, eurent le bon esprit de se taire, ce qui est rare dans les assemblées ; il y en a quelques autres qui sont plus célèbres comme hommes d'État que comme orateurs, et dont la vie ne rentre pas dans le cadre de nos études. J'en ai choisi cependant quatre pour vous faire apprécier les qualités diverses qui se firent remarquer dans la convention. Ces quatre hommes, qui ont joué un certain rôle et laissé un certain nom, sont Rufus King, du Massachusetts ; Edmond Randolph, de la Virginie ; James Wilson et Gouverneur Morris, de la Pensylvanie. Ils représentent le bon sens, le patriotisme, la science, l'esprit.

Rufus King était un jeune homme. Comme je vous l'ai fait observer, les hommes qui eurent la hardiesse de constituer le gouvernement central, de nouer le faisceau américain, sont pour la plupart des nouveaux venus. Étrangers aux premières haines de la révolution, unis par la communauté de la lutte et des souffrances, ils ont tous ce qu'on appelait l'esprit *continental*, c'est-à-dire l'esprit américain.

Rufus King était né en 1755 dans le district de Maine au Massachusetts. Gradué du collége Havrard en 1777, nous le trouvons en 1778 aide de camp du général Sullivan. En 1783, il entre au congrès. A vingt-sept ans il débute dans la vie publique, pour n'en sortir qu'à sa mort, en 1827. Venu en un temps où les places n'étaient pas considérées comme une monnaie politique, et ne changeaient pas de titulaire à chaque nouvelle présidence il a passé une partie de sa vie dans les fonctions de ministre des États-Unis près la cour de Londres et y a laissé la réputation d'un diplomate éminent.

Rufus King appartenait d'abord à ce parti qu'on pourrait appeler le parti des États. Il avait compris une union de l'Amérique comme une confédération d'États souverains. Cette doctrine, il l'avait vivement défendue devant le congrès. Aussi s'était-il opposé à la réunion fédérale d'où devait sortir la convention. Il lui semblait qu'on avait dans le congrès un pouvoir suffisant pour doter l'Amérique du gouvernement dont elle avait besoin. Mais, en 1786, éclata l'émeute du Massachusetts ; il fut alors visible pour tous les esprits non prévenus, que s'il n'y avait pas un gouvernement central pour relier et retenir ensemble toutes les colonies, l'Amérique se diviserait nécessairement, et qu'il n'y aurait ni sécurité, ni liberté. A la nouvelle des troubles du Massachusetts, Rufus King se rendit dans son pays. Il promit à l'assemblée de Boston le secours du congrès. Il lui semblait impossible que s'il y avait l'ombre même d'un gouvernement en Amérique, ce gouvernement pût laisser une de ses provinces en proie à la sédition. De retour au congrès, Rufus King demanda l'exécution de la promesse qu'il avait faite ; mais il y trouva une froideur singulière, une impuissance radicale. Parmi les hommes politiques, les uns doutaient de leur droit, les autres ne se souciaient pas d'agir. La vue de ces hésitations et de cette impuissance changea complétement les idées du jeune politique ; il comprit qu'il fallait de toute nécessité à l'Amérique un pouvoir en état de maintenir la paix, et le même homme qui avait repoussé l'idée d'un gouvernement central en devint le plus zélé partisan. Ce fut l'idée qu'il défendit dans la convention avec une énergie singulière. Il déclara qu'il ne sacrifierait pas la sécurité et la liberté du citoyen au fantôme de la souveraineté locale ; que les États étaient des corps politiques, et non des souverains, puisqu'en face de l'étranger ils étaient sourds, muets, paralysés. Il ne demandait pas qu'on anéantît l'indépendance intérieure des États, mais qu'on leur otât tout ce qui était de la souveraineté générale. En deux mots, il voulait qu'on passât d'une représentation des États à une représentation du peuple, et d'une confédération à une nation. Comme Hamilton et ses amis, Rufus King voulait étouffer en 1787 le germe fatal d'où est sortie la révolution de 1861.

Ces idées étaient très-difficiles à faire admettre en Amérique. C'est pour cela qu'il est bon de signaler les hommes qui firent accepter ces grandes réformes. Il ne faut pas juger cela avec nos idées françaises, nous ne comprendrions pas qu'il y eut matière à discussion. Nous ne connaissons que l'unité ; elle est notre folie et nous en sommes justement fiers. Pour apprécier Rufus King, il faut se reporter en Amérique, ou bien il faut se demander comment on s'y prendrait si l'on voulait former une union de la France, de l'Espagne et de l'Italie, quelle part de souveraineté il faudrait laisser à chacun de ces États. Il est évident que si on leur enlevait le droit de

faire la paix et la guerre, les traités, les lois de douane, etc., ce ne seraient plus des États souverains, et que si on le leur laissait, il n'y aurait pas d'union.

Rufus King était tellement pénétré de ce besoin d'unité, qu'il fit insérer dans la constitution une disposition qui pour nous a peu d'intérêt, et qui est peut-être une des plus importantes : c'est que les États particuliers ne pourront jamais faire de loi rétroactive, ou de loi qui affaiblisse les obligations des contrats. En d'autres termes, il n'est pas permis à la Virginie, par exemple, de déclarer qu'on ne payera pas ou qu'on payera quatre pour cent d'intérêt par an, quand le contrat a stipulé qu'on payerait cinq ; qu'on payera en papier quand il a été décidé qu'on payerait en argent. Cette disposition a contribué puissamment à l'unité des États-Unis. Ce ne sont pas toujours les lois politiques qui font le plus pour l'unité des nations, et il est certain que le code civil a contribué aux progrès de la démocratie beaucoup plus que toutes nos constitutions. Il en a été de même de la disposition proposée par Rufus King. Supposez en Europe une même loi des contrats, une même monnaie, des douanes communes, et voyez quel pas énorme vers l'unité ! Que ne devrait-on pas à celui qui en rapprochant ainsi les intérêts rapprocherait les cœurs. Voilà quel fut le rôle de Rufus King. Et je le signale pour montrer quelle bonne foi ce jeune politique mettait dans l'accomplissement de sa mission patriotique; comment, au lieu d'apporter dans la convention fédérale des passions de parti, il n'y avait apporté que l'amour de l'union.

Rufus King nous a laissé le noble exemple d'un citoyen qui se rend à l'expérience, et lui sacrifie sa vanité ; Edmond Randolph, un autre enfant de la révolution, nous montrera également ce que peut le patriotisme sur un cœur honnête et dévoué.

Edmond Randolph appartenait à une très-grande famille de la Virginie. Un de ses oncles, Peyton Randolph, avait été le président du premier congrès continental ou congrès de la révolution. Né en 1753, Edmond Randolph était en 1775 un des aides de camp de Washington. Peu de temps après, il était obligé de quitter le général ; de grands intérêts le rappelaient en Virginie, il y allait recueillir la succession de son oncle, qui était une succession politique autant que financière. En 1786, c'est lui qui est gouverneur de la Virginie, et qui remplace Patrick Henry. En cette qualité il exerça une grande influence sur la convention fédérale ; ce fut lui qui, d'accord avec Madison, décida Washington à accepter la présidence de cette assemblée. Edmond Randolph fut, lui aussi, député à la convention fédérale, et chargé par ses collègues de la Virginie de faire un projet de constitution qui pût servir de fond aux discussions de l'assemblée. Ce projet, connu sous le nom de *plan de Virginie*, a été singulièrement modifié avant de devenir la constitution fédérale, mais ce fut lui qu'on discuta.

Ce projet de constitution montre très-bien ce qu'on voulait en Amérique : un pouvoir exécutif, un double pouvoir législatif, un gouvernement central ayant le droit de faire la paix et la guerre, de lever des impôts, de régler le commerce ; mais en même temps il nous montre combien on était peu avancé sur les questions les plus délicates. Ainsi Randolph était partisan d'un pouvoir exécutif multiple qui eût laissé l'Amérique dans une faiblesse incurable. Il n'avait pas d'idées plus justes sur l'utile diversité des deux assemblées législatives ; il proposait que ce qu'on a appelé plus tard le sénat fût choisi par la chambre des représentants sur une liste présentée par les législatures des États particuliers. Ce sénat, choisi par l'assemblée des représentants, comme notre conseil d'État de 1848, n'aurait pas eu de racine populaire, et par conséquent n'aurait été ni une résistance ni une force. Randolph voulait aussi que le pouvoir judiciaire fût obligé, dans certains cas, de s'associer avec le pouvoir exécutif pour apposer le *veto* aux décisions du pouvoir législatif.

C'était un système compliqué, et par cela même impuissant.

Dans la convention, Randolph prit une part active à la discussion. Mais quand vint le moment de signer la constitution, il hésita par un scrupule honorable, il doutait que son mandat l'autorisât à faire un pas aussi hardi. On s'était réuni pour amender les articles de confédération, et au lieu de cela on avait fait une constitution nouvelle, une constitution qui n'était plus celle d'une confédération d'États, mais celle d'un peuple. On avait réellement constitué une nation. Les scrupules de Randolph étaient exagérés, car il ne s'agissait en définitive que d'un projet qu'on proposait à la nation. Des mandataires ne dépassent point la limite de leur pouvoir lorsqu'ils n'arrivent pas à l'exécution et qu'ils réservent à leur mandant la liberté d'accepter ou de refuser. En France ce n'est pas de cette façon qu'on agit, nos délégués se chargent toujours de faire pour nous nos propres affaires, et de disposer seuls de nos plus chers intérêts. En Amérique on respecte mieux la souveraineté populaire ; vous vous rappelez qu'il devait y avoir treize conventions particulières où la constitution serait discutée treize fois par la nation. Avec de pareilles garanties, il semble que les hésitations de Randolph étaient excessives. Néanmoins il refusa de signer; mais, arrivé en Virginie, sentant bien que de l'adoption de la constitution dépendait le salut de l'Amérique, il se sépara de Georges Mason, son compatriote, qui lui aussi avait refusé de signer, et se réunit avec Madison pour défendre l'acte qu'il n'avait point osé approuver. En agissant de la sorte, Edmond Randolph rendit un grand service à la patrie. Dans la convention de Virginie, on avait contre soi l'éloquence de Patrick Henry. Madison avait donné de très-bonnes raisons en faveur de l'union, mais il fallait un de ces discours qui entraînent une assemblée, car du vote de la Virginie dépendait la destinée même de la constitution, la Virginie étant le neuvième État. Ce fut

Randolph qui se chargea de faire ce discours, et voici quelle en fut la conclusion :

« J'ai travaillé, dit-il, à maintenir notre ancre de salut. Aussi sûrement que je crois en Dieu, je crois que notre sécurité politique, notre bonheur et notre existence comme nation dépendent de l'union des États. Sans cette union, le peuple de Virginie, comme celui des autres États, serait exposé aux indicibles calamités qu'amènent la discorde, les factions, la turbulence, la guerre et le sang versé. Il faut que l'esprit américain et l'orgueil américain se réunissent pour assurer le magnifique triomphe de l'Union. Réveillons cette glorieuse fierté qui a défié les foudres de l'Angleterre. Qu'on ne puisse pas dire de nous qu'après avoir accompli les plus nobles exploits, vaincu les plus étonnantes difficultés, gagné l'admiration du monde par notre incomparable valeur, nous avons perdu, par notre faute, la réputation que nous avons acquise, notre importance nationale et notre bonheur. Ne souffrons pas que l'histoire dise à la postérité que, pour établir un gouvernement, les Américains ont manqué de sagesse et de vertu !... Saisissez l'heure présente, saisissez-la avec avidité, car si vous la laissez perdre, vous ne la retrouverez pas ! Si l'Union périt aujourd'hui, elle ne renaîtra jamais. Je crois que nos adversaires sont sincères et bien intentionnés, mais quand je pèse les avantages de l'Union et les terribles conséquences de sa dissolution ; quand je vois le salut à ma droite, et la ruine à ma gauche, quand je vois la grandeur et la postérité nationales, assurées d'un côté, anéanties de l'autre, je ne puis hésiter ; je vote pour la constitution. »

Ce discours est remarqable, et soixante-dix ans plus tard les événements devaient en faire sentir toute la sagesse. Ce qui distingue les hommes qui ont fait la révolution de 1776, de ceux qui ont achevé celle de 1861, ce n'est pas le talent, c'est le patriotisme. En 1787, on voit tous les hommes qui se sont rassemblés à Philadelphie chercher ce qui unit, écarter ce qui divise. En 1861, les gens du Sud ne songent qu'à envenimer les passions. C'est la grande différence des deux époques, et c'est ce qui explique comment les uns ont achevé une révolution, et comment les autres ont commencé une guerre civile qui n'est pas près de finir. Voilà quels ont été les services rendus par des hommes comme Randolph, comme Madison.

Des gens qui ont de l'esprit et qui font de beaux discours, cela se trouve dans tous les temps et dans tous les pays ; mais des hommes qui sacrifient leurs propres idées, qui renoncent à se faire valoir, pour ne pas empêcher la concorde de s'établir, qui abdiquent leur personnalité devant l'intérêt général, ce sont là de véritables patriotes ; l'espèce en est rare, et il faut les honorer partout où on les trouve.

Le troisième personnage dont j'ai à vous entretenir est James Wilson, de Philadelphie. Son nom est tout à fait inconnu en Europe. En Amérique même, on n'en parle guère. Son rôle historique est des plus modestes. Il a été un des premiers juges choisis par Washington pour la cour fédérale, et il est mort je crois en 1792, à cinquante-six ans, sans laisser un grand souvenir. C'est cependant, pour moi, un des hommes les plus éclairés, un des politiques les plus éminents qu'ait possédés l'Amérique.

Ce qui a contribué à son obscurité, c'est qu'il était étranger. Né en Écosse, vers 1742, élevé à Glascow et à Édimbourg, il avait quitté sa patrie et s'était établi à Philadelphie en 1766. Sans fortune, il était entré dans le collége de Philadelphie, en qualité de *tutor*, c'est-à-dire comme professeur particulier, et s'était fait remarquer par sa connaissance profonde de la littérature classique, puis il avait étudié le droit, s'était fait avocat, et avait obtenu à Philadelphie une position assez honorable pour que, de 1775 à 1783, on l'ait envoyé deux fois au congrès, et qu'il ait pris part à toutes les grandes affaires de la révolution. C'est un des signataires de la déclaration d'indépendance, et il prit part au vote des articles de confédération, et à celui du système de revenu que devait préparer la constitution. Il avait donc en 1787 un certain fonds d'expérience politique, et il y joignait l'étude de l'antiquité, cette maîtresse de la vie politique qui n'a point encore épuisé ses enseignements.

Si Wilson est oublié aujourd'hui, de son vivant il était apprécié par de bons juges ; c'est sur lui que s'appuie Franklin, c'est toujours lui qu'il charge de lire ses discours. Ainsi, en lui rendant justice je ne peux pas me tromper beaucoup, puisque Franklin, qui connaissait bien les hommes, avait pour lui une grande estime.

Quoique étranger de naissance, Wilson était profondément Américain de sentiments et d'idées. Dans la convention il n'y avait personne qui vît clairement les causes de la faiblesse inhérente au gouvernement de la confédération. Pour lui les États s'étaient réunis et confondus dans la déclaration de guerre comme dans la déclaration d'indépendance ; il n'existait plus ni colonies ni souverainetés directes, mais un seul peuple américain, localement partagé en États. Il restait une distinction municipale ; il n'y avait plus de distinction politique. Aussi Wilson fut-il de ceux qui insistèrent le plus vivement sur la nécessité d'établir la représentation directe du peuple, comme principe fondamental de la constitution fédérale. C'est là une des choses les plus importantes et les plus neuves de la constitution des États-Unis. C'est peut-être même une des plus grandes vérités politiques qui aient été trouvées dans les temps modernes. Je m'explique. Jusqu'à la constitution américaine on avait vu des confédérations d'États, c'est-à-dire des États souverains, qui envoient un certain nombre d'ambassadeurs à une diète. Lorsqu'un de ces délégués est en présence d'une question embarrassante, il n'a pas le droit de se décider par lui-même, il faut qu'il en réfère à son gouvernement, et l'on arrive ainsi à l'impuissance. C'est ce qui fait la faiblesse de la diète germanique, qui nous représente cet ancien système, et ce qui a fait longtemps la faiblesse de la Suisse. Toutes ces petites souverainetés étouffent la nation. Il y a des princes ou des États, il n'y a pas de peuple. On l'avait senti en Amérique. On eut cette idée que dans une constitution faite pour une république fédérale, il fallait donner une part aux États, mais une part aussi au peuple, et que s'il pou-

vait y figurer en son nom, toutes les difficultés deviendraient faciles à résoudre, car on pourrait toujours en référer à ce juge suprême. En d'autres termes, supposez qu'aujourd'hui à Francfort il y ait deux chambres, dont l'une serait composée des députés des princes, et l'autre des députés directs du peuple allemand, soyez sûrs qu'au bout de huit jours on saurait ce que veut l'Allemagne.

Wilson fut un des grands défenseurs de cette idée et soutint avec non moins d'énergie l'unité du pouvoir exécutif. Il parla beaucoup dans la convention, et y fut écouté avec respect; mais le grand service qu'il rendit à la constitution, ce fut la façon dont il la défendit dans la convention de Pensylvanie. Il parla durant six séances, et jusqu'à deux fois dans la même journée. Ces discours, qui rempliraient un volume, nous ont été conservés dans les débats de cette convention, qui ont été publiés par Elliot.

C'est, selon moi, le plus remarquable travail qu'on ait fait sur la constitution américaine. Personne ne l'a mieux comprise, mieux expliquée, n'en a mieux connu l'esprit et prévu la grandeur. On peut rapprocher le *Fédéraliste* des discours de Wilson; mais le *Fédéraliste*, fait pour un grand public, se met à la portée des esprits peu éclairés, et il contient des discussions qui aujourd'hui nous semblent prolixes. Dans les discours de Wilson, au contraire, il n'y a que la substance, que la moelle des idées, mais je ne connais point de travail sur la liberté politique qui leur soit supérieur.

Wilson commence par examiner l'idée favorite des esprits paresseux : on aurait dû conserver la confédération en l'améliorant, et il l'écarte par une anecdote charmante que je vous demande la permission de vous conter. J'aime beaucoup les anecdotes, et il me semble que vous êtes comme les Athéniens, et qu'elles ne vous déplaisent pas.

Pope, le poëte anglais, était un petit homme bossu et contrefait; c'était de plus un questionneur éternel. Un jour, qu'il était encore plus fatigant que de coutume, vous savez qu'il lui arriva de demander à son interlocuteur ce que c'était qu'un point d'interrogation, et que ce dernier impatienté lui répondit : c'est une petite figure bossue et tortue qui fait toujours des questions. Or, Pope avait l'habitude de s'écrier quand il lui arrivait des événements : *God mend me!* que Dieu me redresse! ce qui en anglais s'entend aussi bien au moral qu'au physique.

Un jour qu'il revenait de soirée, il était accompagné d'un enfant qui portait devant lui la lanterne pour éclairer la route. L'enfant arrive à un large ruisseau et saute pardessus, laissant Pope de l'autre côté et fort en peine. Pope alors de s'écrier : « *God mend me!* que Dieu me redresse! — Vous redresser! lui répondit le gamin. Dieu aurait plutôt fait d'en créer une demi-douzaine de tout neufs! » Voilà l'histoire de Wilson. Revenons à son discours.

Il y avait, dit-il, dans la situation où se trouve l'Amérique, quatre partis qu'on pouvait suivre. D'abord laisser les treize États séparés. L'Amérique alors ressemblerait à la vieille Europe, avec ses querelles de frontière. Ce serait la faiblesse et la division à l'intérieur, l'impuissance en face de l'étranger, la guerre universelle. Personne ne pouvait vouloir d'un tel état de choses. En second lieu, on pouvait faire un grand gouvernement, supprimer les États particuliers, effacer toutes les différences. Mais pour cela il faudrait un gouvernement fort, appuyé sur une administration énergique qui se fît sentir à tous les points de l'empire, jusqu'aux dernières limites du territoire. Wilson appelle cet état de choses d'un nom qui nous étonnera : le despotisme. On pouvait encore faire trois ou quatre confédérations. Cela aurait l'avantage de laisser le sud et le nord s'organiser chacun de son côté, comme ils l'entendraient; et entre eux deux, au centre, il s'établirait sans doute une troisième confédération. Mais c'était retomber dans tous les vices du système européen. Trois grands États sur un même continent, ce seraient trois rivaux en présence; avec tous les dangers des jalousies commerciales et des ambitions politiques.

Restait donc le système de la république confédérée, qui joint la vigueur et la décision d'une grande monarchie à la liberté et aux bienfaits d'une petite république. Et alors Wilson prononce cette parole remarquable : En Amérique, dit-il, le territoire est monarchique et le peuple républicain.

Ce mot : le territoire est monarchique, étonne au premier abord, mais en y réfléchissant, on en sent la profondeur. Ce n'est pas le hasard qui fait que la France est un pays unitaire. Strabon avait remarqué que la Gaule, par la façon dont elle est faite, avec ses vastes plaines et ses larges fleuves, était destinée à devenir le théâtre d'une grande civilisation. Au contraire un pays coupé par de petites vallées et de hautes montagnes, peut, sans doute, être occupé par un peuple remarquable, — les Grecs, dans les temps anciens, les Suisses, dans les temps modernes, ne le cèdent à personne, — mais un grand État ne peut s'y établir. La nature s'oppose à ce qu'il y ait là une grande nation.

Or, si vous considérez l'Amérique, vous trouvez qu'elle se compose de deux grandes vallées arrosées par le Mississippi d'un côté et le Saint-Laurent de l'autre, et réunies par les lacs. Il n'y a pour ainsi dire pas de séparation; et la différence de niveau est si peu importante, que quand les eaux du lac Michigan sont trop hautes, elles se déversent dans un affluent du Mississippi, si bien qu'une barque pourrait remonter le Mississippi, et rejoindre le Saint-Laurent sans quitter les cours d'eau. Dans un tel pays il n'y a pas de division naturelle; l'unité est dans les choses; c'est ce que Wilson appelle un territoire monarchique.

Quant au peuple, il était républicain par son origine, par sa religion, par son gouvernement, par ses mœurs. Le problème était donc bien tel que le posait Wilson,

unir la monarchie et la démocratie. Ce problème, l'antiquité n'en avait eu qu'une vague notion, les temps modernes ne l'avaient pas résolu.

L'antiquité a remarqué qu'il y avait trois formes de gouvernement : la monarchie, qui est forte, mais qui dégénère en tyrannie; l'aristocratie, qui est forte aussi, mais qui écrase la majorité et ne pense qu'à elle; enfin la démocratie, mobile comme le peuple, facile à entraîner, facile à séduire, tantôt endormie et servile, tantôt violente et tyrannique, toujours prête à écraser les minorités. Tous ces gouvernements puissants, mais sans contre-poids et sans responsabilité; c'est le despotisme par en haut ou par en bas. La justice n'est pas là. Aussi Tacite, après Aristote et Cicéron, remarque-t-il que le meilleur de tous les gouvernements serait celui qui réunirait ces trois formes; mais l'antiquité a toujours déclaré que c'était là une chose impossible, un rêve trop beau pour être réalisé.

Les modernes, disait Wilson, ont fait un progrès sur l'antiquité, ils ont trouvé le système représentatif. Avec une représentation, l'aristocratie peut avoir sa place sans être tyrannique, la démocratie avoir la sienne sans que le nombre soit tout. On peut associer ces forces diverses pour le bonheur commun, et limiter l'une par l'autre la monarchie, l'aristocratie et la démocratie qui elle-même a besoin d'être modérée pour ne pas se ruiner par ses propres excès. Ce système, remarquait Wilson, n'a été appliqué sincèrement nulle part. Ainsi en Angleterre on a un roi, mais ce roi prétend ne représenter que lui-même, il y a encore des théories de droit divin; l'aristocratie anglaise prétend aussi se représenter elle-même, ce n'est pas une représentation nationale, le pair d'Angleterre agit tellement de son chef qu'il peut voter par procuration.

Mais aujourd'hui, disait Wilson, nous entrons dans la vérité des choses. Le pouvoir exécutif aura son action, mais il sera une délégation; l'aristocratie aura la sienne, et sera également une délégation du peuple, de même que la chambre des représentants; nous seuls aurons pour la première fois appliqué fidèlement le principe de la représentation. Ainsi, notre gouvernement sera comme une pyramide, avec cette différence que, dans la pyramide politique, habituellement le sommet écrase la base, tandis que chez nous, un courant de vie populaire circulera de la base au sommet; il partira du peuple et il y retournera.

« Adoptons ce système, s'écriait Wilson en finissant, et je pense que nous pouvons promettre la sécurité, la stabilité, la tranquillité aux gouvernements des États particuliers. Ils ne seront pas exposés aux querelles de territoire, ou à tout autre sujet d'agitation et de guerre. Nous aurons un tribunal qui prononcera justement et pacifiquement sur toutes les plaintes. Nous aurons accompli le rêve d'un grand roi de France, Henri IV; nous aurons fondé un système politique embrassant un vaste ensemble de territoire, unis en paix, sous un chef qui peut accommoder tous les différends, sans détruire la race humaine.

» Les États ne peuvent se faire la guerre; le gouvernement général est le suprême arbitre de leurs querelles; toute la force de l'Union est conjurée pour ramener l'agresseur à la raison. Quel bienfait donné en échange de la souveraineté vacillante et querelleuse des États!

» Pour moi, en contemplant ce système, je me perds dans l'admiration de sa grandeur. En adoptant ce gouvernement, nous élevons des temples à la liberté par toute la terre. Du succès de l'Amérique, dans ce combat pour la liberté, dépendent les efforts de tout ce qu'il y a d'hommes courageux et éclairés dans les autres pays. Les avantages ne seront pas limités aux États-Unis, ils tireront de l'Europe les nobles cœurs qui soupirent après la liberté. Pour garder leurs sujets, les princes seront obligés de leur rendre une partie des droits qu'ils leur ont ravis depuis des siècles. Nous servirons ainsi les grands desseins de la Providence, en favorisant la multiplication des hommes, leur progrès en intelligence et en bonheur. »

Magnifiques espérances qu'on a pu croire réalisées au lendemain de 1789, mais qui restent vraies, malgré nos fautes! Oui, le monde est solidaire, et rien de ce qui se passe chez les autres peuples ne nous est étranger. Cette solidarité des nations est une des choses qui me frappent le plus à mesure que j'étudie la politique. On ne peut affranchir un peuple, ou l'asservir, sans que l'humanité entière n'en profite ou n'en souffre.

Les économistes ont reconnu que les richesses du voisin étaient notre propre richesse, et que la ruine de l'étranger était notre propre ruine. La crise du coton est une cruelle démonstration de cette vérité trop longtemps méconnue. Des milliers d'ouvriers en Angleterre et en France ont été victimes de la guerre civile des États-Unis. Mais cela n'est pas seulement vrai en économie politique. La liberté aussi est le profit commun. Il est impossible d'empêcher que tous les peuples ne profitent de cette expérience mutuelle de la liberté, et que le profit de l'un ne soit le profit de l'autre. S'il y a un progrès de la liberté en Angleterre, ce progrès n'y peut rester confiné. L'abus supprimé en France paraîtra plus visible en Italie, et c'est ainsi que les peuples arrivent à alléger le poids de la vie, et à marcher ensemble vers un meilleur et plus grand avenir. Le bien de l'un est le bien de tous; le mal de l'un est le mal de tous. Voilà une des grandes vérités qui sortent de l'Évangile et que la science moderne commence à signaler.

Voilà, je crois, ce qui m'autorise à rendre justice à un homme de mérite oublié, et injustement oublié. Avoir signalé cette vérité féconde, c'est assez pour tenir sa place dans la science et dans l'histoire.

Éd. Laboulaye.

— La suite à un prochain numéro. —

Dans le courant de la semaine, deux nouveaux volumes de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine* seront mis en vente à la librairie Germer Baillière :

1° *L'Esthétique anglaise*, étude sur John Ruskin, par M. J. Milsand.

2° *Essais de philosophie hégélienne*. I. La peine de mort. — II. Amour et philosophie. — III. Introduction à la philosophie de l'histoire, par M. A. Véra, professeur de philosophie à l'université de Naples.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

PREMIÈRE ANNÉE. — N° 46. UN NUMÉRO : 30 CENTIMES. 15 OCTOBRE 1864.

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

LITTÉRATURE — PHILOSOPHIE — THÉOLOGIE — ÉLOQUENCE — HISTOIRE
LÉGISLATION — ESTHÉTIQUE — ARCHÉOLOGIE

Paraît tous les Samedis.

Paris.....	Six mois.	8 fr.	Un an.	15 fr.
Départements..	—	10	—	18
Étranger.....	—	12	—	20

Prix de l'abonnement avec la Revue des Cours scientifiques.

Six mois.....	Paris, 15 fr.	Départ., 18 fr.	Étranger, 20 fr.
Un an.....	— 26	— 30	— 35

Rédacteur en chef
M. ODYSSE-BAROT

Les ouvrages dont deux exemplaires auront été envoyés au bureau du journal seront annoncés et analysés s'il y a lieu.

On s'abonne
A LA LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE
17, rue de l'École de Médecine,
Et chez tous les libraires, par l'envoi d'un bon de poste, ou d'un mandat sur Paris.

L'abonnement part du 1er décembre ou du 1er juin de chaque année.

SOMMAIRE.

Éloquence latine — Cours de M. BERGER : Cicéron depuis le passage du Rubicon jusqu'à la bataille de Pharsale.

Géographie. — Cours de M. JULES DUVAL : II. Les colonies françaises.

Science du langage. — Cours de M. MAX MULLER (de l'Université d'Oxford), professé à l'Institution royale de Londres : VII. Les éléments constitutifs du langage. — VIII. Classification morphologique des langues. — IX (dernière lecture). Période de la théorie. Origine du langage. Conclusion. — Traduit de l'anglais par M. ODYSSE-BAROT.

Variétés. — La philosophie religieuse, par M. CHARLES DE RÉMUSAT.

Chronique.

ÉLOQUENCE LATINE.

COURS DE M. BERGER.

(FACULTÉ DES LETTRES.)

Cicéron depuis le passage du Rubicon jusqu'à la bataille de Pharsale.

Messieurs,

Il y a des cas où l'éloquence est un danger pour celui qui en est doué, où dans ces grands débats dont la postérité est le seul juge, toutes choses égales d'ailleurs, c'est le plus éloquent qui met l'enjeu le plus fort. Je pourrais vous en offrir un bel exemple dans quelques-unes des *Lettres* de Cicéron. Il ne convient pas cependant d'ouvrir un champ trop vaste à nos considérations; et, avant d'étaler devant vous la longue série des petites misères morales d'un grand homme, je dois dire tout d'abord que, sous ces misères morales, on trouve un fonds solide d'honnêteté. Ce qui frappe, quand on étudie ces lettres, c'est l'indécision du caractère, c'est l'hésitation, je crois que c'est le mot qu'il faut employer, une hésitation qui va, à propos des choses, du oui au non, à propos des personnes, du blanc au noir.

Cette hésitation, on la rencontre à chaque pas dans la conduite de Cicéron, on ne la voit pas dans ses principes. Sa moralité, si vous la recherchez dans ses principes, est très-ferme, et ses prévisions sont pleines de sagacité. Il se dit parfaitement : Là est le devoir. Mais il voit aussi parfaitement où est l'intérêt; puis, comme il est homme, quoique grand homme, il va ensuite flottant du devoir à l'intérêt. Or, par un singulier bonheur pour nous, au point de vue de nos études, nous avons de lui là-dessus les confidences les plus étendues et les plus minutieuses, une lettre et quelquefois plus d'une lettre par jour; nous sommes sans cesse présents à sa conscience, et c'est là pour un homme une terrible épreuve à subir. C'en est une grande déjà que d'avoir à rendre compte de sa conduite aux yeux de ses concitoyens, et si l'on est Cicéron, aux yeux de la postérité tout entière; mais donner à scruter les motifs mêmes de sa conduite, de la conduite qu'on ne tiendra pas, mettre au jour involontairement non ses pensées, mais le commencement de ses pensées, non les craintes, mais les soupçons de craintes qui peuvent naître dans son âme, c'est, dis-je, pour un homme si grand qu'il soit, une épreuve terrible.

Eh bien, je répète ce que je disais tout à l'heure. Nous ne pourrons rien dissimuler des choses que Cicéron va nous confier lui-même; mais, après tout cela, quand nous aurons tout vu, tout déploré, il nous faudra pourtant bien dire encore : Celui-là n'était pas un malhonnête homme. Ce n'était pas sans doute une de ces âmes coulées tout d'une pièce, comme l'était, par exemple, celle

de Caton. Non. Chacun est ce qu'il est; mais si Cicéron avait eu dans le caractère et la moralité politiques cette inflexibilité de Caton, nous n'aurions pas eu, en revanche, cette souplesse de génie, cette flexibilité de talent, et, j'oserai dire, cette volubilité de parole qui en ont fait un grand écrivain. Entrons donc, messieurs, sans plus de préambules, dans l'examen de notre sujet.

Il s'agit des dix-huit mois qui s'écoulent depuis le retour de Cicéron en Italie après son proconsulat de Cilicie jusqu'à la bataille de Pharsale. Il arrive en Italie, *in ipsas belli civilis flammas;* il avait été tenu au courant de la situation par des correspondances politiques et de famille, mais il n'avait pas essayé d'agir. De près, je crois qu'il eût fait peu; de si loin, il était évident qu'il ne pouvait rien du tout. Tout de suite il juge les choses, il se met en route, il arrive *in ipsos belli civilis flammas*, et aussitôt il voit, de la façon la plus nette, que la paix est nécessaire, que la victoire serait funeste et donnerait à Rome un tyran. Il faut dire à sa louange que jamais son esprit, quelle qu'ait été sa conduite, ne s'est départi de cette vue. « Il vaut mieux accorder à César ce qu'il demande que de » lui faire la guerre. Ce serait s'y prendre trop tard pour » combattre un homme que nous élevons depuis dix ans » sur nos têtes. » Ici le *nous* n'est pas ce qu'on appelle en rhétorique la figure de *communication*, par laquelle on semble entrer en partage avec ses auditeurs d'une faute qui n'est qu'à eux. Cicéron peut dans celle-là revendiquer sa part et son illustre part. Voilà le malheur des grands écrivains. Leurs torts sont inscrits dans leurs discours, si bien qu'ils vont à la postérité tout entière. Certainement les prétentions de César n'étaient plus celles d'un citoyen. Il y a longtemps, Cicéron le dit très-bien, qu'il ne l'était plus : « Depuis dix ans, nous travaillons nous-mêmes à en faire autre chose. » Mais, comme nous en avons fait autant pour Pompée, pour Crassus, qu'en résulte-t-il? C'est que la solution n'est pas entre ces hommes-là et la république, mais entre eux, entre des ambitions rivales, et qui, mises en face l'une de l'autre, ont évidemment des droits égaux. C'est César qui a raison dans le débat qui allume la guerre civile; il a son petit tort du moment qu'il prend les armes contre sa patrie; mais dans sa querelle avec Pompée, c'est lui qui a raison. C'est tout simplement qu'ils ne se sont pas entendus dans le partage du gâteau. Voilà le fond de la querelle. César avait la Gaule pour dix ans, Pompée s'est fait donner l'Espagne pour cinq ans au moment où l'on a renouvelé le proconsulat de César pour le même laps de temps; il avait donc l'Espagne pour autant d'années que César avait les Gaules. Jusque-là la différence, c'est que César, obéissant à la loi, était dans sa province, tandis que Pompée, violant la loi, était à Rome; mais ce qui rétablissait la balance, c'est que Pompée, qui était à Rome, y était tout seul, et que César, qui à la vérité était en Gaule, y était avec dix légions. Voyez-vous comme tout cela se pondère, comme on tenait la balance en équilibre à force de soin et d'habileté; mais les tours de force, vous le concevez, n'ont qu'un temps : il vient un moment où il faut en finir. Les bons citoyens trouvent un moyen très-simple : décharger les deux plateaux à la fois; mais Pompée veut qu'on décharge le plateau de César, et César celui de Pompée. Tirez-vous de là. César est le meilleur et le plus accommodant des hommes, pourvu qu'on le laisse être le maître; il n'est pas pour les moyens violents, terribles, il n'a rien contre les hommes ni même contre les choses. César n'a pas été un bon citoyen, mais on ne peut dire que ce soit un mauvais esprit. Oh! pas le moins du monde! Pompée, Cicéron, il est prêt à les embrasser, pourvu qu'ils fassent à sa volonté. Voilà son proconsulat fini; il y a dix années qu'il est dans les Gaules; il croit avoir assez fait pour sa gloire, et, à vrai dire, il n'en aurait pas fait davantage, que Rome lui en aurait été bien reconnaissante. Il veut revenir, mais il ne veut pas revenir en simple citoyen : il veut revenir consul. Il est vrai qu'il n'est pas d'un bon gouvernement d'autoriser la violation de cette règle fondamentale de la liberté : « *Vicissitudo imperii* », qui veut que le pouvoir ne s'immobilise pas dans les mêmes mains; mais elle a été si souvent violée, cette règle, depuis si longtemps, qu'en vérité il ne faut pas pour si peu chagriner César. On a commencé par l'enfreindre au bénéfice de Marius. César veut être consul; mais pour demander le consulat, il faut être présent dans Rome, et il faut pour cela perdre l'*imperium*. César veut passer sans transition de son proconsulat des Gaules au consulat; il demande une petite infraction à la loi; il veut qu'on lui accorde le consulat, quoique absent. Pompée n'est pas content, mais il ne trouve pas cela injuste : il est lui-même hors de la légalité; il y consent; il fait porter la loi devant le peuple, il la fait violer par un plébiscite. César a maintenant le droit de demander le consulat, quoique absent. Cela révolte le parti républicain, qui vivait encore, il faut bien le reconnaître, puisqu'il a su mourir héroïquement sur le champ de bataille de Munda; cela le réveille. Les républicains prennent fait et cause pour le droit antique; parmi eux se fait remarquer, par son ardeur, la famille des Marcellus, une des familles les plus héroïques et les plus courageuses de Rome, qui avait alors des représentants d'un petit esprit, mais d'un grand cœur. Les Marcellus entreprennent de faire rentrer César dans les rangs des citoyens, et justement, trois années de suite, il y a un Marcellus consul qui s'efforce de tenir César en échec. Pompée, qui avait présenté la loi en faveur de César, était charmé que Marcellus pût le contenir, et attendait. César en avait à peu près fini avec les Gaulois : il avait réprimé, l'année précédente, la grande insurrection générale; au commencement de l'année, il avait fait, pour effrayer le peuple vaincu, des exemples d'une cruauté effrayante, égorgeant impitoyablement ses prisonniers. Croyant cette fois bien tenir sa conquête, il fit une campagne pacifique de l'autre côté des Alpes, et vint s'établir dans la Gaule subalpine. A Rome, on faisait des motions contre lui. Cependant il introduisait toujours sa petite demande, et

était aux limites de sa province, sur les bords de ce ruisseau assez inconnu, dont Lucain a fait la réputation en imaginant d'y faire apparaître aux yeux de César le fantôme de la patrie. Mais lui, qui n'avait pas peur des réalités, ne s'arrêtait pas beaucoup devant les fantômes. Les choses en étaient là : César sur le bord du Rubicon; les autres à Rome, qui temporisaient, menaçaient, parlaient de le mettre en accusation quand il y rentrerait, lorsque ce malheureux Cicéron, à peine arrivé de Cilicie, exprima cette idée bien juste que vous venez d'entendre : « La paix, la paix à tout prix, cela vaudra toujours mieux que la guerre civile. » Là-dessus il avait raison. Seulement, je n'aime pas à l'entendre, quand, déjà tourmenté par l'incertitude, il défait avec son éloquence d'aujourd'hui de bien belles choses que nous avons admirées dans son éloquence d'hier. Rappelez-vous cette belle définition du parti des gens de bien dont il accablait naguère un de ses adversaires, dernier reste de la conjuration de Catilina, qui lui demandait qu'est-ce que c'était que ce parti des gens de bien. Il n'est plus dans les mêmes idées. Atticus lui dit à son tour : « Restez avec les gens de bien.» Cicéron lui répond : « Qu'entends-tu par les gens de bien?» Le voilà qui pose sans s'en apercevoir cette question dans les mêmes termes où son adversaire la lui posait devant le tribunal : « Moi, je n'en connais pas, *nullos ego novi.* Tel » ou tel peut être homme de bien; mais aucun ordre, » aucun parti dans son ensemble ne mérite ce nom. Or, » dans les discordes civiles, c'est de partis qu'il est ques- » tion. Appelleras-tu de ce nom le sénat, qui laisse les » provinces sans gouverneurs? » On ne dit pas que les provinces aient été malheureuses cette année-là; très-probablement, au contraire, elles se seraient fort accommodées de ce régime. C'était Curion qui, étant tribun à cette époque, s'était opposé à ce qu'on en nommât, dans la crainte que ce ne fût une occasion de rappeler César.

« Sont-ce les chevaliers? » continue Cicéron. Nous sommes tentés de l'interrompre et de lui dire : Oui, Cicéron, ce sont ces chevaliers, tes amis de cœur. Ce sont ces chevaliers que tu as déclaré être le plus ferme appui de la république, au point que tu leur as pu passer des choses que dans ta correspondance tu appelles catégoriquement des infamies, après t'être chargé de défendre ces infamies. « Les chevaliers, ils n'ont jamais été » véritablement attachés à la république. » On ne peut dire plus clairement leurs vérités aux gens. « Maintenant » ils sont pour César. Sont-ce les gens du commerce, de » la campagne? Ils ne cherchent qu'à vivre en paix. » Croyez-vous qu'ils soient opposés à la tyrannie, eux » pour qui tous les gouvernements sont bons, pourvu » qu'on les laisse tranquilles? »

Voilà comment on défait, quand on est Cicéron, avec une indignation éloquente, les belles choses qu'on nous a fait admirer six mois auparavant. Eh bien, Cicéron est-il d'avis qu'on accorde à César ce privilége de demander le consulat, quoique absent, et de passer sans transition d'un pouvoir à un autre.

« Faut-il accorder des pouvoirs à un homme qui veut » garder ces pouvoirs au delà du terme de la loi? Bien » au contraire, je prétends qu'on ne devrait pas même » lui permettre de demander le consulat sans venir à » Rome; mais en lui accordant l'un, on l'a mis en état » d'usurper l'autre. — Très-juste! — Ah! vous lui conti- » nuez pendant dix ans la conduite d'une armée, et vous » lui refusez le droit de venir à Rome! » Ah çà, Cicéron a donc oublié que c'est lui qui lui a fait continuer ses pouvoirs... « Approuves-tu..... l'adoption d'un patri- » cien (Clodius) par un plébéien, d'un homme de Cadix » par un habitant de Mytilène? »

Parfaitement vrai. Balbus avait été adopté par Théophane de Mytilène; et quand on lui fit un procès là-dessus, qui l'avait défendu? C'est Cicéron.

« Approuves-tu la richesse de Labienus et de Mamurra, deux pillards de la Gaule? » Labienus était le premier lieutenant de César; Mamurra était comme qui dirait son ingénieur militaire, et lui avait rendu des services inappréciables. « Trouves-tu bon que Balbus ait de si beaux » jardins et une maison de campagne comme celle de » Tusculum? »

« Maintenant César est à la tête de onze légions, sans » compter la cavalerie, dont il aura tant qu'il voudra. Il » a pour lui la Gaule transpadane; il a la populace de » Rome; l'ordre équestre, qui lui est attaché; une partie » du sénat, qui est bien à lui parce qu'il l'a payée; pres- » que tous les tribuns, la jeunesse amie du désordre. Il a » sa gloire militaire et son audace. Voilà l'homme qu'il » faut combattre, si nous ne lui conservons un privilége » qui lui a été donné par une loi. — Eh bien, combat- » tons! diras-tu. »

« Oui, afin que si nous sommes vaincus, il nous en » coûte la vie, et si nous sommes vainqueurs, la liberté. » Quel parti vas-tu prendre? me diras-tu. Je ferai comme » les bêtes qui suivent leur troupeau, je suivrai les gens » de bien, ou du moins ceux qui passent pour tels, dussé-je » me perdre avec eux; mais sois sûr que si les honnêtes » gens sont vaincus, César n'épargnera pas plus le sang » des principaux citoyens que Cinna, et qu'il s'emparera » des biens des riches avec non moins d'avidité que » Sylla. »

Cicéron s'est trompé dans ses prédictions. César, il est vrai, s'est emparé des biens des riches avec autant d'avidité que Sylla; tant qu'il vécut, la pique (*hasta*) a été en permanence sur le Forum romain; mais il épargna les personnes plus que Cinna. — Par clémence? Non; par calcul.

Et puis Cicéron recevait des lettres de César. « Je reçois » de César des lettres flatteuses; Balbus, de son côté, » m'en écrit. Je suis bien éloigné de m'écarter du che- » min de l'honneur; mais tu sais que je dois encore à Cé- » sar certaine somme : si je le ménage, on ne manquera » pas de dire que c'est parce qu'il est mon créancier, et » si je ne le ménage pas, ses amis me réclameront le paye- » ment de ma dette. Me diras-tu qu'il faut payer? »

Quant à Pompée, oh ! Cicéron a plus d'inclination de son côté ; il espère plus d'idées pacifiques dans Pompée. Pompée est à Rome, il règne. César veut y venir pour y régner à son tour. Cicéron redoute plus celui qui veut prendre que celui qui possède.

« Tu me demandes ce que je dirai dans le sénat? Je di-
» rai peut-être autre chose que ce que je pense. Je pen-
» serai toujours qu'il faut éviter la guerre à tout prix,
» mais je ne dirai que ce que dira Pompée. Ce ne sera
» point par bassesse d'âme; mais en outre du grand dom-
» mage que cela causerait à la république, j'ai moins que
» tout autre le droit de me séparer de lui dans une aussi
» grave conjoncture. »

Un des traducteurs de la *Pharsale*, Marmontel, citant ces paroles à l'occasion d'un passage de ce poëme où Cicéron figure, dit très-justement que c'est bien là le propos d'un homme faible, et d'autant moins excusable, qu'il a déclaré ailleurs que si Pompée l'avait voulu, il n'aurait pas eu la guerre si vite.

Vous voyez quelle était sa situation dans la lutte des deux partis. Cet homme ne dissimule aucune de ses fluctuations; il avait de l'esprit, les vues les plus nettes des choses et une rare perspicacité. On trouve à chaque instant dans ses lettres de véritables prophéties.

L. Danicourt.

— La fin à un prochain numéro. —

GÉOGRAPHIE.

CONFÉRENCES DE M. JULES DUVAL.

(ASSOCIATION POLYTECHNIQUE.)

(Voy. le n° 44.)

II.

Les colonies françaises.

Dans notre précédent entretien, nous avons, si je puis m'exprimer ainsi, fait un petit voyage de cabotage qui nous a conduits de France en Algérie : aujourd'hui nous allons entreprendre un voyage au long cours, — à toute vapeur, — à vol d'oiseau, dans les quatre parties du monde autres que l'Europe.

Comme toutes les nations occidentales de l'Europe, la France a des colonies ; malheureusement notre domaine colonial, après avoir atteint son apogée sous Louis XIV, s'est beaucoup amoindri depuis un siècle.

Au XIVe siècle, les Français furent les premiers explorateurs de l'Afrique occidentale ; plus tard, ils se répandirent dans tous les pays nouvellement découverts, et nous avons encore, dans tous les continents, quelques colonies que l'on peut rapporter à cinq grandes divisions géographiques : l'Amérique, l'Afrique occidentale, l'Afrique orientale, l'Asie et l'Océanie.

Avant de nous embarquer dans cette exploration coloniale, je réponds à un de mes auditeurs, qui m'a demandé quelle était la surface totale de nos possessions. En donnant le chiffre le plus généralement admis, je ferai remarquer que le cadastre n'étant fait dans aucune de nos colonies, ces chiffres sont très-approximatifs, et qu'on peut singulièrement les modifier, en plus ou en moins, en y comprenant ou en en retirant des étendues qui, comme celle du versant méridional de l'Atlas, par exemple, ne présentent guère que des sables arides. Voici ce chiffre :

En déduisant la région saharienne de l'Algérie, la surface du sol colonial égale à peine celle de la métropole (50 à 60 000 hectares), ce qui est trop modeste, surtout quand on songe que l'Angleterre, qui n'a que 30 millions d'habitants, règne sur 200 millions de colons distribués sur un espace égal à la dixième partie du globe habitable. La France, avec ses 38 millions d'habitants, n'étend sa suzeraineté que sur 4 millions de colons; cette disproportion nous met relativement au dernier rang des puissances coloniales, et l'Algérie seule, par le chiffre absolu des habitants, nous relève au quatrième rang, après l'Angleterre, la Hollande et l'Espagne.

Abordons maintenant en Amérique, où nous possédons éparses quelques colonies. Près de Terre-Neuve, les îles Saint-Pierre et Miquelon; dans les Antilles, la Guadeloupe, avec ses dépendances, et la Martinique; dans l'Amérique du Sud, la Guyane. Telles sont nos possessions en Amérique, devenues bien moins importantes depuis la perte du Canada, de la Louisiane et de Saint-Domingue. Jadis, du golfe du Mexique aux grands lacs du Nord, dans l'immense bassin du Mississippi, flottait le drapeau français, et l'Angleterre ne possédait qu'une étroite lisière sur le littoral. Les vicissitudes politiques ont changé de proportion; l'Angleterre nous a dépossédés; mais elle-même, avec notre aide, a perdu les États-Unis.

Saint-Pierre et Miquelon nous assurent la pêche de la morue. Ce fut au XVIe siècle que les Basques intrépides, en poursuivant la baleine, découvrirent le banc où abonde ce poisson, précieuse découverte pour la marine et pour le commerce, surtout lorsque les commandements de l'Église, mieux observés que de nos jours, rendaient presque universel l'usage de cet aliment maigre.

Pour encourager cette industrie, le gouvernement donne des primes. C'est dans ces îles, et surtout à Terre-Neuve, que se fabrique l'huile de foie de morue, dont l'usage hygiénique est aujourd'hui si répandu ; les œufs de ce poisson sont, comme la chair, l'objet d'un commerce important. Ces deux îles offrent encore d'autres avantages : la salubrité de leur climat permet à notre flotte, dont la station est aux Antilles, de venir chaque année s'y abriter contre la fièvre. La politique y trouve aussi son compte; car, de là, elle peut surveiller les événements de l'Amérique du Nord. Si petits d'étendue que soient ces îlots, ils doivent enfin être considérés comme des pierres d'attente pour de nouvelles entreprises de colonisation que des incidents politiques peuvent susciter.

Quoique possession anglaise depuis 1761, le Canada est toujours français de cœur et de langue ; des relations étroites entre nous et ce pays tendent à renaître par le commerce : depuis deux ans surtout, nos ports de l'Océan et Québec font des échanges considérables. Il y a peu de temps, un agent canadien m'apprenait que ses compatriotes achetaient de préférence les produits français, particulièrement les vêtements, la lingerie, les meubles, etc.

Ne quittons pas ces parages de l'Amérique du Nord sans offrir un hommage reconnaissant aux intrépides fondateurs de la colonisation française dans ce pays : Jacques Cartier, Champlain, de la Salle, Iberville, aventuriers patriotes, énergiques et désintéressés. Je citerai aussi, pour passer à nos colonies des Antilles, un nom trop effacé, Belain d'Esnambuc, cadet normand qui, en 1635, prit possession, pour la France, de Saint-Christophe et de la Martinique. Un autre aventurier non moins utile à son pays, Dogeron, prit possession d'Haïti, qui devint Saint-Domingue, île fameuse entre toutes, autant par sa richesse que par la révolution qui, à la fin du siècle dernier, y renversa la domination française et lui rendit son nom primitif. Cependant on y parle encore français, et cette société, se dirigeant elle-même, a démontré que la race noire était civilisable par l'initiative de la France. Les Haïtiens étaient esclaves ; émancipés depuis 1793, ils ont prouvé par soixante ans de civilisation, et malgré bien des pas chancelants, leur aptitude à l'indépendance.

La Martinique et la Guadeloupe sont deux îles sœurs de petite étendue. La Guadeloupe, avec ses dépendances (la Désirade, la Sainte, Marie-Galante, une partie de l'île Saint-Martin; l'autre partie est aux Hollandais), a une superficie de 163 000 hectares, et la Martinique de 98 000. Chacune possède environ 135 000 habitants, ce qui est beaucoup pour leur étendue, surtout à la Martinique. En 1848, les colonies furent ébranlées par l'affranchissement soudain des esclaves; car, suivant la déplorable tradition que leur avait imposée la métropole, elles avaient jusqu'alors vécu sur l'esclavage. Elles reçurent à cette occasion une indemnité tardive et mesquine : c'était un pas difficile à franchir. Depuis quinze ans, elles se constituent et accroissent leur production en associant au travail du noir celui des étrangers engagés. La crise n'est pas encore terminée, et le Corps législatif n'a fait que justice en témoignant naguère par la loi sur les sucres quelque bienveillance aux colonies ; l'opinion publique leur doit le même appui.

La principale production des Antilles est le sucre, que la zone intertropicale fournit abondamment. On a longtemps considéré comme une idée excentrique cette parole d'un publiciste : « Lorsque le commerce du globe sera établi sur sa véritable base, le sucre et la farine s'échangeront poids pour poids. » Sans atteindre encore cette utopie, on en approche. Le sucre se vend sur place de 45 à 50 centimes le kilogramme ; la farine vaut de 35 à 40 centimes le kilogramme. Encore quelques efforts et nous arriverons à cet échange, grâce à la fécondité du travail et à la libéralité de la nature. Quand même le sucre de la betterave n'eût pas été protégé comme il l'a été pendant trente ans, par l'exemption ou l'allégement de l'impôt, le sucre n'eût pas manqué, la zone intertropicale suffisant à approvisionner l'univers.

Pourquoi le sucre, à si bas marché aux Antilles, coûte-t-il si cher au reste du monde ? Cela tient en partie, sans doute, aux frais de transport, mais aussi aux impôts : à partir du 15 juin 1864, il paye 42 centimes par 100 kilogrammes, c'est-à-dire un impôt presque égal à sa valeur aux lieux de production ; sans l'impôt, le prix de vente en Europe ne dépasserait guère 60 à 70 centimes le kilogramme.

Des Antilles, passons à la Guyane, nom peu sympathique et même discrédité, mais mal à propos. La Guyane est un des plus beaux pays du monde. Partagée entre trois nations, l'Angleterre, la Hollande et la France, elle est immense : la part française seule, quoique indéterminée, ne peut être évaluée à moins de douze millions d'hectares. Au sujet de ses limites méridionales, il existe entre la France et le Brésil une vieille querelle pour une large zone de territoire contestée, sur les bords de l'Amazone, que Louis XIV abandonna par le traité d'Utrecht, comme il fit de Terre-Neuve, de l'Acadie et Saint-Christophe, en retour de la consolidation de son petit-fils sur le trône d'Espagne. Quoique égale au quart de la France, la Guyane française ne contient que 20 000 habitants. Cayenne, sur le littoral, est le chef-lieu de la colonie. Dans le reste de nos établissements, qui sont très-disséminés, les bras et l'argent manquent, ce qui rend la culture difficile et le progrès lent. L'industrie forestière paraît y jouir de conditions plus prospères ; elle contribue à l'approvisionnement de notre marine. On peut voir, à l'exposition coloniale du Palais de l'industrie, des bois de la Guyane qui présentent les conditions les plus solides et les plus brillantes. Les forêts y sont immenses; le défrichement se fait rapidement, et la nature est si puissante, qu'on n'a pas à craindre les inconvénients que le déboisement produit en Europe. On y trouve aussi de l'or ; pour son extraction, il s'est formé une compagnie dite *l'Aprouague*, à laquelle 200 000 hectares ont été concédés : on voit en ce moment (juin 1864), au Palais de l'industrie, des lingots qu'elle en a extraits, et qui sont d'une grande richesse. L'exploitation aurifère y est plus difficile qu'en Californie, parce que le climat torride, avec ses alternatives de chaleur et d'humidité, est très-dangereux pour les blancs ; on y emploie les Peaux-Rouges, qui sont peu laborieux, et surtout des bandes de noirs nés dans le pays ou venus d'Afrique. La prospérité matérielle de la colonie étant ainsi entravée par la rareté de la main-d'œuvre, il faut des hommes de beaucoup d'énergie et d'initiative pour réussir : heureusement leur santé résiste facilement au milieu climatérique ; seuls, les travaux de la terre, sous l'ardeur du soleil, sont périlleux pour le blanc, et non ceux de direction et d'in-

telligence, ni même l'activité laborieuse à l'abri des maisons. Le progrès et la civilisation assainiront le pays.

Cayenne a reçu depuis près d'un siècle des proscrits politiques ou de malheureux émigrants livrés aux risques de téméraires expériences; depuis dix ans, on y a établi un pénitencier pour les condamnés aux travaux forcés : ce sont ces précédents qui ont valu à cette colonie un sinistre renom. Cependant ces derniers établissements, situés le long du Maroni, fleuve plus large que la Seine, jouissent d'une salubrité tout à fait satisfaisante, et la mortalité n'y est pas plus grande qu'en Europe. Les condamnés travaillent à la terre dans des conditions depuis quelque temps améliorées ; on leur donne des terrains et on leur permet de se marier ou de faire venir leur famille. Ainsi appliquée, la colonisation pénitentiaire résout le difficile problème du bagne : ne vaut-il pas mieux utiliser ces hommes à des travaux profitables pour eux et pour la société que de les renfermer dans des prisons? Ainsi s'est formée l'Australie, et quatre-vingts ans de moralité l'ont tellement épurée, qu'aujourd'hui elle ne veut plus recevoir de convicts ; ayant racheté son origine par son travail, elle se défend de tout contact flétrissant. Cette répulsion est la meilleure justification du système.

Ne disons qu'un mot, en passant, des îles Malouines, découvertes par des enfants de Saint-Malo, que Bougainville voulut donner à Louis XV, et qui depuis, sous le nom de Falkland, sont passées aux Anglais, et revenons en Afrique.

En laissant au nord l'Algérie, dont je vous ai entretenus, et qui, à proprement parler, n'est pas une colonie, mais un intermédiaire entre la colonie et la métropole, nous trouvons d'abord le Sénégal, contrée traversée par un fleuve immense, et dont dépendent l'île de Gorée et quelques comptoirs ; Rufisque, Portudal, Joal, Carabane, Sedhiou. Le Sénégal est la plus ancienne possession coloniale de la France ; elle est antérieure à la découverte de l'Amérique.

En suivant les côtes, de conserve avec le Portugal, les Français s'établirent à Saint-Louis, que nous possédons depuis quatre siècles ; c'est la ville doyenne de nos colonies. Les Dieppois, les premiers, trafiquèrent avec le Sénégal, et en rapportèrent l'ivoire, qui est devenu, par leur habileté à l'ouvrer, une branche importante, et de nos jours encore florissante, de leur commerce. Aujourd'hui le Sénégal a acquis une grande importance, grâce à la direction intelligente et dévouée du général Faidherbe, qui suit, en Afrique, la tradition de la Bourdonnais, de Dupleix en Asie. Administrateur par goût plutôt que guerrier, il ne fait la guerre qu'en vue du commerce et de la paix. Autour de Saint-Louis, nos possessions s'agrandissent par des annexions successives, et tendent à rendre possible une grande entreprise qui promet les plus beaux résultats : il s'agit de la dérivation du commerce de l'Afrique centrale, que le général Faidherbe voudrait faire passer par le Sénégal. A cet effet, il envoie des officiers en mission dans tous les sens, vers l'intérieur ; en ce moment même (juin 1864), l'un des plus intrépides, M. Mage, lieutenant de vaisseau, avance vers Tombouctou, capitale commerciale de l'Afrique occidentale. Par ces nombreuses et périlleuses missions, des relations amicales sont établies pour l'échange des produits, pour la protection des voyageurs. Tout récemment le chef musulman de Tombouctou a envoyé, pour cimenter cette alliance, un de ses cousins à Saint-Louis. Une idée fausse, parce qu'elle est impraticable, attribue au général Faidherbe l'intention de relier le Sénégal à l'Algérie. Cette supposition fait son désespoir : il ne comprend pas qu'on puisse lui imputer la ridicule intention d'abandonner la route économique du fleuve et de la mer pour traverser à grands frais et à grandes peines les quatre cents lieues de sable du grand désert. Par cette voie de terre, le coton atteindrait une valeur égale à son poids d'or ; il serait exposé aux entreprises des Touaregs et aux ravages du simoun.

La Société de géographie, qui connaît les difficultés de cette entreprise, a bien proposé un prix de 8000 à 10 000 francs au voyageur qui pourrait parcourir le pays qui sépare le Sénégal de l'Algérie, en passant par Tombouctou, mais en vue de la science et de rapports personnels à établir de proche en proche pour la protection des caravanes de l'intérieur. Peut-être un jour pourra-t-on creuser des puits artésiens et établir une suite d'étapes qui rendront ce chemin possible ; mais c'est l'affaire d'un lointain avenir.

Au sud du Sénégal se trouvent trois ou quatre comptoirs français que je ne puis que nommer en passant : Assinie, Grand-Bassam, Dabou, le Gabon, entrepôts d'or, d'ivoire, d'huile de palmier. Et en prolongeant le tour de l'Afrique jusqu'au delà du cap de Bonne-Espérance, au sein de l'océan Indien, nous arrivons à l'île Bourbon, ou de la Réunion, l'un des chefs-d'œuvre de la création. Salubre, fertile, agréable, cette perle des îles a eu des Français pour premiers habitants connus. Inhabitée il y a deux cents ans, elle compte aujourd'hui 160 000 âmes. Dans le plan de la politique française, c'était du reste une étape et non une capitale ; c'est à Madagascar que Louis XIII et Louis XIV avaient fixé le foyer central de nos établissements en Orient.

Madagascar ayant disparu de la liste officielle de nos possessions, nous n'en parlerons pas. Cependant je ne puis passer sous silence l'acte d'union de cette île à la couronne de France, que j'ai découvert aux archives de l'empire. (Ici le professeur donne lecture de cet édit, de 1686.)

En exécution de ses desseins et de ses actes législatifs, Louis XIV envoya des gouverneurs munis du sceau royal ; il institua un conseil supérieur de la *France orientale :* c'est le nom que prit l'île. Bourbon en dépendait, ainsi que l'île de France, aujourd'hui île anglaise de Maurice, que nous saluerons d'un regard en passant, car du Sénégal à la Nouvelle-Calédonie nous ne trouvons plus de port français pour relâcher. Bourbon seule nous reste dans la mer

des Indes, et de toutes ces îles elle est la première pour l'importance de la production, la beauté du climat, l'esprit actif et industrieux des habitants.

Quant à Madagascar, sans avoir été abandonnée par aucune déclaration expresse, elle s'essaye à vivre d'une vie indépendante, du consentement de la France, qui avait conclu un traité de commerce avec son roi Radama, disparu par un crime. Les petites îles de Sainte-Marie, de Nossi-Bé, Mayotte, restent comme autant de témoignages de nos droits séculaires.

En Asie, nous possédons encore quelques précieux débris : Pondichéry, Karikal, Chandernagor, Yanaon, Mahé, autant de pierres d'attente qui, espérons-le, serviront un jour à la reconstruction de notre édifice colonial. L'Inde française compte 220 000 habitants, et présente ce phénomène rare d'un budget colonial se soldant annuellement par un excédant de recette. Jusqu'ici cet excédant, qui est d'environ 270 000 francs, a été encaissé par la métropole, malgré la juste réclamation des colons ; il est à souhaiter qu'il soit désormais consacré aux travaux d'amélioration pour la colonie.

De l'Inde, passons à la Cochinchine, la plus récente de nos acquisitions. Divisée en trois provinces, dont la capitale est Saïgon, elle offre la perspective d'un avenir indéfini comme point de relâche dans l'extrême Orient, centre de ravitaillement pour les paquebots. Sa position présente des avantages sérieux, dont nous recueillerons immédiatement les fruits par un grand essor commercial. Sa valeur atteindrait des proportions inouïes, si la coupure de l'isthme qui ferme la presqu'île Malacca venait un jour compléter la canalisation de Suez ; alors tous les navires passeraient du golfe de Bengale dans celui de Siam, en évitant le long pourtour de la presqu'île et le port anglais de Singapore. Saïgon deviendrait la capitale de tout l'Orient. Accoutumons-nous à ces perspectives : aujourd'hui, avec la vapeur et le télégraphe, il n'y a plus d'expédition lointaine. La Cochinchine, qui est à un mois de France, doit donc être vue favorablement par l'opinion.

La Nouvelle-Calédonie est française depuis 1853. Le capitaine Langlois, de Rouen, avait trouvé mieux dans la Nouvelle-Zélande, et y avait arboré le drapeau français; mais la lenteur du gouvernement de Juillet à sanctionner cette occupation permit aux Anglais de s'en emparer : force nous est donc de nous contenter de la Nouvelle-Calédonie, qui tire son nom de la similitude d'aspect qu'elle offre avec l'Écosse. Comme ce pays, elle est salubre et montagneuse ; elle est gouvernée en ce moment par le commandant Guillain, qui lui est non moins dévoué que le général Faidherbe au Sénégal. La difficulté de la colonisation y provient du naturel féroce des indigènes, au nombre de 40 à 50 000, qui sont anthropophages. Les colons sont réduits à n'occuper que le littoral; ce n'est que quand on aura formé une ceinture d'établissements civilisés, qu'on ira vers le centre, en resserrant incessamment le cercle. On y a récemment trouvé des mines d'or, puissante amorce pour la population, qui augmente chaque jour. De jeunes Françaises, orphelines pauvres, y ont été récemment envoyées, et ont trouvé facilement à se marier. Ceci est un avantage pour les filles des métropoles, dont l'établissement est souvent si difficile; elles sont la bénédiction de toute colonie. On peut donc dire, en présence de ce débouché assuré, que l'Europe ferme les yeux lorsqu'elle cherche un sort pour ses filles. Sans doute, les riches héritières ne vont pas chercher si loin l'accomplissement de leur destinée; mais pour les filles honnêtes et pauvres, c'est un grand avantage de trouver des pays qu'elles n'ont qu'à toucher pour y trouver le mariage civil et religieux. On a dit que les colonies ne recevaient que l'écume des populations métropolitaines; c'est un jugement beaucoup trop sévère. Il y a bien certainement parmi les émigrants quelques déclassés, mais ils ne sont pas aussi nombreux qu'on le croit; plus nombreux sont les hommes énergiques, les hommes d'élite, les initiateurs agricoles, les officiers dévoués, qui, pleins d'honneur, d'énergie et d'une légitime ambition, ne craignent pas de renoncer aux charmes de la patrie pour aller braver au loin les dangers et les peines.

Quant à ceux qui ont failli, quelque indulgence à leur égard n'est que de la justice : le travail est une réhabilitation. Au lieu de traîner dans les bas-fonds de la société, méprisé de tous, ne vaut-il pas mieux que le coupable se relève par un travail honnête qui lui est plus facile là où sa faute n'est pas connue? Devenu propriétaire, il en acquiert les qualités et gagne l'estime publique. Les condamnés militaires surtout, dont les torts sont souvent plus graves au point de vue de la discipline que de la criminalité, font presque toujours d'excellents colons.

Taïti, que Cook et Bougainville ont rendue célèbre par les récits qui la firent appeler la *Nouvelle-Cythère*, renferme une population aussi morale et aussi instruite que partout ailleurs; l'instruction primaire donnée par des maîtres laïques et religieux y est plus répandue qu'en France. D'après un journal de l'île, la correspondance y est fort active; on y jouit d'une ombre de régime parlementaire et de suffrage universel. Sous le titre de *cheffesses*, les femmes sont fonctionnaires comme les hommes; de nombreux mariages s'y concluent entre Français et indigènes : c'est une île en marche ascendante vers la civilisation.

Un peu plus loin se trouvent les îles Marquises, aussi en pleine Océanie, et rattachées administrativement à Taïti. Nouka-Hiva, qui acquit un moment une triste notoriété, a disparu de notre système pénitentiaire et ne présente guère d'intérêt; on y voit quelques missions peu importantes et des établissements rudimentaires. Il y a là cependant quelque peu d'avenir pour l'époque où la civilisation établira ses courants de navigation dans le Pacifique : ces îles deviendront des ports, des entrepôts, des hôtelleries, et par elles grandiront l'influence et la fortune de la France.

Un dernier éclaircissement en terminant. Un de mes auditeurs m'a écrit que les colonies coûtaient à la France 300 millions par an; c'est une erreur. L'Algérie, de toutes la plus onéreuse, n'est inscrite au budget des dépenses que pour 65 millions, à titre de dépenses militaires; quant aux dépenses civiles, elles sont couvertes par les revenus. Mais de ce passif de 65 millions doivent être déduits les bénéfices qu'elle procure à l'industrie, au commerce, à la marine. Sur un mouvement moyen de 200 millions, dont la France profite pour la presque totalité, un taux de 15 pour 100 de bénéfice rapporterait 30 millions; il restera sans doute encore un excédant de 30 à 35 millions de francs au débit de l'Algérie, mais est-il juste de les lui imputer entièrement? Et l'armée d'Afrique, si elle rend des services à la colonie, ne doit-elle rien à l'Algérie? Ce pays ne lui sert-il pas d'école de guerre? Songe-t-on à imputer à Paris et aux autres villes françaises les dépenses de leurs garnisons?

Quant aux autres colonies, elles figurent, il est vrai, au budget de l'État pour 23 millions (en 1862), mais en retour le trésor a prélevé cette année sur leurs produits, à leur entrée en France, plus de 33 millions. Ajoutez les bénéfices d'un commerce qui, avec la France seule, dépasse 200 millions.

Par un préjugé sans excuse, la plupart des économistes ont reproché aux colonies la protection dont elles sont censées jouir. C'est une erreur complète. Loin d'avoir été protégées, elles ont toujours été opprimées et exploitées par la métropole, comme toutes les colonies modernes. A titre de terres françaises, leurs produits ne devraient pas plus payer de droits d'entrée que ceux des départements du continent. Loin de là, jusqu'en 1842, le sucre colonial payait 54 fr. par 100 kilogr., tandis que celui de betterave était franc de tous droits; de 1842 à 1847, ce dernier a été soumis au tiers des droits du sucre colonial, et depuis lors seulement l'égalité a été rétablie. Si, en considération du trouble jeté dans leur état par l'émancipation des noirs, elles ont péniblement obtenu une faible détaxe, elles restent encore grevées de 38 francs au minimum par 100 kilogr. de sucre, ce qui est énorme.

De tout temps, les grands peuples, les grandes nations ont brillé par la colonisation, le plus noble moyen d'ouvrir des débouchés, d'encourager la civilisation, d'établir l'équilibre entre les denrées et les subsistances. L'*histoire-bataille*, pour employer l'expression de Monteil, l'auteur si justement estimé de l'*Histoire des Français des divers états*, ne s'est jamais occupée que des guerres, des victoires, des conquêtes, des amours des rois, toujours laissant dans l'ombre le côté productif; le temps est venu de secouer ces vieilles traditions. De notre siècle doit dater l'avénement de l'histoire économique; les bons esprits commencent à entrer dans cette voie féconde, qui ne sera plus abandonnée, nous l'espérons, parce qu'elle pénètre dans l'éducation. Déjà, dans une circulaire ministérielle restée célèbre, M. Duruy, adoptant le mot de Monteil, a déclaré qu'il était temps de remplacer l'*histoire-bataille* par une histoire utile et pratique. La bataille est l'échafaudage, le moyen; la production et la colonisation sont les édifices : l'histoire de la colonisation, c'est l'histoire de l'expansion des sociétés. Les colonies sont les filles de la métropole : comme la prospérité des enfants est la gloire des familles, la prospérité des colonies est une des plus belles parts de la gloire, de la puissance et de la fortune des mères patries.

Évariste Thévenin.

SCIENCE DU LANGAGE.

COURS DE M. MAX MULLER.

(INSTITUTION ROYALE DE LONDRES.)

(Voy. les nos 37, 40, 41, 42 et 45.)

VII.

Les éléments constitutifs du langage.

L'explication de la nature véritable des désinences, — qui furent originairement des mots indépendants, lesquels se sont agglutinés à la fin d'autres mots qu'ils étaient destinés à modifier, — cette explication fut donnée pour la première fois par Horac Tooke, mais à cette découverte se joignent, chez lui, les plus graves erreurs.

En voyant qu'on peut faire remonter les terminaisons grammaticales à des mots indépendants, nous avons appris que les éléments constitutifs du langage qui restent dans notre creuset après une analyse grammaticale complète, sont de deux sortes : les *racines attributives* et les *racines démonstratives*.

Nous appelons *racine* ou *radical* tout ce qui, dans une langue ou famille de langues ne peut se réduire à une forme plus simple ou plus originale. Donnons quelques exemples comme éclaircissements.

Je prends la racine AR, d'où vient le mot Arya; en examinant ses ramifications, nous apprendrons pourquoi ce nom fut choisi par les agriculteurs nomades, ancêtres de la race aryenne.

Cette racine AR signifie *labourer*, ouvrir le sol. De là viennent le latin *ar-are*, le grec *ar-oun*, l'irlandais *ar*, le lithuanien *ar-ti*, le gothique *ar-jan*, l'anglo-saxon *er-jan*, et l'anglais moderne *to ear*. Shakspeare dit (*Richard III*, acte III, scène 2) :

« To *ear* the land that has some hope to grow. »

De là nous vient aussi le nom de la charrue : en latin, *ara-trum;* en grec, *aro-tron;* en bohémien, *oradlo;* en cornique, *aradar*. Le labourage est appelé *aratio* en latin, *arosis* en grec, et je crois que *arôma*, dans le sens de parfum, avait la même origine; car, qu'y a-t-il de plus doux et de plus aromatique que l'odeur d'un champ labouré?

Un dérivé plus primitif de la racine *ar* semble être le grec *era*, terre; le sanscrit *ira*, l'ancien haut allemand *ëro*. Ce qui signifiait dans le principe terre labourée est venu ensuite à signifier la terre en général. Même le mot anglais *earth*, le gothique *airtha*, l'anglo-saxon *eorthe* ont dû primitivement être pris dans le sens de terre labourée ou cultivée. Il n'est pas étonnant qu'un mot qui désignait d'abord le travail agricole (labourer) en soit venu à signifier le travail en général (*laborare*); l'agriculture, songez-y bien, était le travail principal dans ces premiers temps. C'est de la même manière que *regere* et *gubernare*, qui signifiaient primitivement gouverner un vaisseau, en sont venus à signifier *gouverner* dans tous les sens.

On doit aussi rapporter le grec *aroura* et le latin *arvum*, champ, à la racine *ar*, labourer; et comme le labourage était un des premiers arts, je ne doute nullement que le latin *ars*, *artis*, notre mot *art*, ne signifiât originairement l'art des arts.

Mais *ar* ne signifiait pas seulement labourer. De bonne heure, on lui a donné le sens de sillonner la mer, ou ramer. C'est ainsi que Shakspeare dit :

« Make the sea serve them; which they *ear* and wound
» With keels. »

De même le sanscrit dérive de *ar*, le substantif *aritra*, dans le sens de gouvernail. Le grec a employé la racine *ar* pour ramer; car *eretes* est un rameur, et le mot grec *tri-er-es* signifiait d'abord une galère à trois rames.

Nous pourrions poursuivre bien loin cette énumération des rejetons de la racine *ar*, mais nous avons examiné assez de mots pour montrer ce que nous entendons par une racine attributive. Dans tous ces mots, *ar* est l'élément radical, la racine *attributive;* on l'appelle ainsi, parce que, dans quelque composé qu'elle entre, elle attribue à l'être qu'elle désigne une même qualité première.

Examinons une autre famille de mots. Prenons le mot *respectable*, qui est d'origine latine et non saxonne. Dans *respectabilis*, nous distinguons très-bien le verbe *respectare*, et la terminaison *bilis*. Nous retranchons ensuite le préfixe *re*, ce qui nous laisse *spectare*, que nous faisons remonter au verbe latin *spicere* ou *specere*, voir, regarder. Dans *specere*, nous distinguons la terminaison mobile *ere* de la partie invariable *spec*, qui est la racine. Cette racine, nous la trouvons en sanscrit et dans les autres langues aryennes. En sanscrit, la forme ordinaire est *pas*, voir, sans l's initiale; mais nous trouvons aussi *spaś*, dans *spaśa*, espion; dans *spashta* et dans *vi-spashta*, clair, manifeste. Dans la famille teutonique, nous trouvons l'anglais *spy* et le français *espion*. En grec, la racine *spek* s'est changée en *skep* (*skeptomai*, je regarde), d'où *skeptikos*, qui examine, sceptique, et *episcopos*, qui surveille, évêque. *Respect* signifie *regard jeté en arrière* (car nous nous retournons pour considérer les personnes dignes d'admiration).

L'anglais *respite* est la modification normande de *respectus*, le français *répit*. Quant à *despicere*, regarder d'en haut, il veut dire mépriser. De là l'anglais *despise*, et le français *dépit* (*despit* en vieux français). Comme *de* signifie d'en haut, *sub* signifie d'en bas : de là *suspicere*, *suspicari*, soupçonner; suspicion, suspect, soupçon.

Specere fait avec *circum*, alentour, *circonspect;* avec *in inspicere*, d'où *inspecteur*, *inspection;* avec *ad*, vers, *adspicere*, d'où *aspect;* avec *pro*, en avant, *prospicere*, d'où *prospectus;* avec *per*, à travers, *perspicere*, d'où *perspective*, *perspicace*. De plus, de *specere*, on a fait *speculum*, miroir, et de là *speculari*, *spéculer*, *speculation*. Le latin *speculum*, miroir, est devenu *specchio*, en italien, et par un long détour, le même mot a pénétré en français sous la forme de l'adjectif *espiègle*, de l'allemand *Eulenspiegel*, ou miroir des chouettes, recueil de facéties traduites en français, dont le héros s'appela *Ulespiègle*, d'où notre mot *espiègle*.

Une des ramifications les plus fécondes de cette racine est le latin *species*, dans l'origine traduction littérale du grec *eidos* opposé à *genos*. De là le substantif *espèce*, l'adjectif *spécial*, le verbe *spécifier*, l'adjectif *spécifique*. Je termine par *épicier*, nom donné à l'origine à celui qui vendait des drogues, parce qu'on appelait les différents genres de drogues, *species*, des substances dont chacune avait son utilité spéciale. En italien, pharmacien se dit encore *speziale*, et pharmacie *spezieria*. *Species* devint *épices*, l'anglais *spices*, l'allemand *Spezereien*. De là aussi le fameux *pain d'épice*, et enfin l'*épicier*.

Le nombre des racines attributives est très-restreint. Elles sont nécessairement monosyllabiques, et encore doit-on distinguer les racines premières, secondaires, tertiaires.

Les racines premières se composent :

1° D'une voyelle : par exemple, *i*, aller.

2° D'une voyelle et d'une consonne : *ad*, manger.

3° D'une consonne et d'une voyelle : *dâ*, donner.

Les racines secondaires se composent :

D'une consonne, une voyelle et une consonne : par exemple, *tud*, frapper.

Les racines tertiaires se composent :

1° D'une consonne, une consonne et une voyelle : *plu*, couler.

2° D'une voyelle, une consonne et une consonne : *ard*, blesser.

3° D'une consonne, une consonne, une voyelle et une consonne : *spas*, regarder.

4° D'une consonne, une consonne, une voyelle, une consonne et une consonne : *spand*, trembler.

Il y a en sanscrit 1720 racines; en hébreu, environ 500; en chinois, 450. Il est clair, qu'outre ces racines, il nous faut une autre classe d'éléments radicaux pour nous permettre d'expliquer l'entier développement du langage. A la rigueur, ces racines auraient pu suffire. Je me rappelle qu'un ecclésiastique de campagne assurait que plusieurs de ses humbles paroissiens n'avaient pas un vocabulaire composé de plus de 300 mots. Les inscriptions

cunéiformes de Perse ne contiennent que 379 mots, dont 131 sont des noms propres. Le *libretto* d'un opéra italien offre rarement une plus grande variété. Un Anglais de bonne société, qui a été à l'Université, qui lit sa Bible, son Shakspeare, le *Times*, n'emploie guère dans la conversation plus de trois ou quatre mille mots. Shakspeare a composé toutes ses pièces avec quinze mille mots; nous n'en trouvons que huit mille dans Milton.

Dans toutes les langues aryennes, une racine attributive ne peut à elle seule former un mot. Il y a en latin la racine *luc*, briller. Pour avoir un substantif, comme lumière, il fallait ajouter une racine pronominale ou démonstrative. Par l'addition de l'*s*, nous avons le latin *luc-s*, lumière. Parfois, pourtant, les éléments formatifs ajoutés à la racine attributive sont eux-mêmes d'anciennes racines attributives : par exemple *scape* dans l'anglais *landscape*, *ship* dans *hardship*.

La plupart des désinences des déclinaisons et des conjugaisons sont des racines démonstratives, et M. Müller prouve, par exemple, que l'*s* qui termine les troisièmes personnes du singulier de l'indicatif présent des verbes anglais était primitivement le pronom démonstratif de la troisième personne. C'était primitivement un *t* et non pas une *s* : *ti* en sanscrit (*dadâti*, il donne). En grec ce *ti* s'est changé en *si* (*didôsi*). Le latin laisse tomber l'*i* final, et au lieu de *ti* a *t* (*amat*, *dicit*). Or, les muettes douces du latin sont représentées en gothique par les fortes; au lieu du *t*, nous avons *th*; en effet, en gothique nous trouvons *habaith* au lieu de *habet*. Nous trouvons aussi cette aspiration en anglo-saxon, où il aime, *he loves*, de l'anglais moderne, se dit *lufath*. Dans l'*s* de *he loves* nous avons une racine démonstrative agglutinée à la racine attributive *love*, et qui est originairement le sanscrit *ti*, qu'il faut rattacher à la racine démonstrative *ta*, ceci ou là, laquelle existe dans le pronom démonstratif sanscrit *tad*, le grec *to*, le gothique *thata*, l'anglais *thar*, et se retrouve encore dans le latin *talis*, *tantus*, *tunc*, *tam*, et même dans *tamen*.

Nous parlons surtout ici des langues aryennes. Mais ce qui est vrai pour le sanscrit et pour ses congénères l'est également pour tout le domaine du langage. Toutes les langues, sans aucune exception, sont composées de ces deux éléments constitutifs : les racines attributives et les racines démonstratives. Dans la famille sémitique, ces deux éléments sont même plus faciles encore à distinguer qu'en sanscrit et en grec. Dans les langues touraniennes, les éléments constitutifs apparaissent bien mieux encore à la surface du langage. Quel que soit le nombre des préfixes et des suffixes, la racine doit toujours y être en relief. Il y a même une langue, le chinois, dans laquelle il n'est besoin d'aucune analyse pour en dégager les éléments. C'est une langue où nulle fusion de racines n'a jamais eu lieu. Elle nous présente l'état le plus primitif du langage.

VIII.

Classification morphologique des langues.

Après avoir terminé l'analyse du langage, il faut nous demander combien de formes peuvent être produites par la combinaison de ses éléments constitutifs. Mais d'abord nous devons examiner une nouvelle famille de langues, la famille sémitique, qui se divise en trois branches : l'*araméenne*, l'*hébraïque* et l'*arabique*.

L'araméen a été parlé dans la Syrie, la Mésopotamie et dans une partie des anciens royaumes de Babylonie et d'Assyrie; il nous est surtout connu par deux dialectes : le *syriaque* et le *chaldéen*. La branche *hébraïque* est représentée principalement par l'ancienne langue de la Palestine; la troisième branche, l'arabe, est sortie de la péninsule arabique, où elle est encore la langue d'une masse compacte d'aborigènes. Ces trois branches ont entre elles une si proche parenté, qu'il était impossible de ne pas reconnaître leur origine commune. Aussi loin que nous remontions dans l'histoire de ces langues et de leurs racines, nous trouvons chacune de ces racines composée de trois consonnes; chacune d'elles donne naissance à un grand nombre de mots qui en dérivent par un simple changement de voyelles, la charpente des consonnes restant autant que possible intacte. Il est impossible de ne pas reconnaître à première vue une langue sémitique, et il est impossible de s'imaginer une langue aryenne dérivée d'une langue sémitique, ou réciproquement. Le cadre grammatical est tout à fait différent dans ces deux familles, ce qui n'exclut pas la possibilité d'une origine commune.

Rigoureusement parlant, les familles aryenne et sémitique sont les seules qui méritent réellement le titre de *familles*. Toutes deux présupposent l'existence d'un système grammatical complétement élaboré avant la séparation des dialectes. Quant aux langues touraniennes, on les réunit préférablement sous le nom de *groupe*. Maintenant, quelles sont les règles qui servent à déterminer les degrés de la parenté, même la plus éloignée, entre deux ou plusieurs idiomes? Ici nous abordons ce que nous avons appelé la *classification morphologique du langage*.

Nous trouvons trois espèces de langues selon la manière dont les racines sont unies, ou trois périodes dans la formation graduelle du langage.

1° Les racines peuvent être employées comme des mots, chacune d'elles conservant toute son indépendance. C'est ce que j'appelle *période des racines*. Elle nous est représentée par l'ancien chinois. Les langues comprises dans cette période sont appelées *monosyllabiques*.

2° Deux racines peuvent être jointes ensemble pour former des mots, et dans ces composés, l'une d'elles perd son indépendance. C'est la *période des désinences*, qui comprend le groupe *touranien*. Ces langues sont appelées *agglutinantes*.

3° Deux racines peuvent être réunies pour former des mots, et dans ces composés perdre toutes deux leur indépendance. C'est la *période des flexions* (familles aryenne et sémitique). On appelle ces langues *organiques* ou *amalgamantes*.

La première période exclut toute altération phonétique. La seconde l'exclut dans la racine principale, mais l'admet dans les éléments secondaires. La troisième l'admet dans la racine principale et dans les désinences.

M. Max Muller étudie ensuite très-longuement le groupe touranien, les langues agglutinantes, celles qui sont parlées par les nomades de l'Asie : 1° le *tongous*, qui s'étend au nord depuis la Chine jusqu'à la Sibérie ; 2° le *mongol*, parlé depuis la Chine jusqu'au Volga, et qui n'a donné naissance à aucun dialecte. C'est, après le tongous, la langue la plus pauvre du groupe touranien ; 3° le *turc* ou l'*osmanli* de Constantinople, dont les divers dialectes sont parlés depuis le Lena et la mer Glaciale jusqu'à l'Adriatique. Aucune langue, aucune grammaire n'est aussi admirablement constituée que le turc. La manière ingénieuse dont y sont produites les formes grammaticales, la régularité qui règne dans tout le système de déclinaison et de conjugaison, la transparence et la simplicité de la construction tout entière, sont vraiment prodigieuses, ce qui a fait dire à un orientaliste éminent : « On pourrait se figurer que le turc est le résultat des délibérations de quelque illustre académie. » Le verbe surtout est, dans le turc, tout à fait remarquable. Comme le verbe grec et sanscrit, il déploie une variété de modes et de temps qui suffit pour reproduire les plus légères nuances de doute, de conjecture, d'espérance ou de supposition.

Les autres langues du groupe touranien sont : 4° le *finnois*, qui se partage en quatre rameaux : le *tchoude*, le *bulgare*, le *permien*, l'*ongrien* : le tchoude comprend les dialectes finnois des côtes de la Baltique; le karélien et le tavastien sont des variétés du finnois ; 5° le *samoyède ;* 6° le *tamoul ;* 7° le *bhotiya ;* 8° le *taïen ;* 9° le *malais*.

Cette classification morphologique terminée et toutes les langues étant ramenées aux trois classes que nous avons reconnues, celle des langues à racines, celle des langues agglutinantes, et celle des langues à flexions, le professeur croit ne pouvoir pas reculer devant l'étude du problème de l'origine commune de toutes les langues.

Ce problème, qu'on le sache bien, n'a aucune connexion nécessaire avec celui de l'origine commune de l'humanité. Alors même qu'on pourrait prouver que le langage est sorti de sources différentes, on ne pourrait en conclure rien de contraire à l'unité primitive de la race humaine.

Nous avons à nous demander si, malgré les différences qui séparent l'une de l'autre les trois classes de langues, nous pouvons admettre une origine commune pour toutes les langues humaines. Je réponds sans hésiter que nous le pouvons.

Le principal argument qui ait été opposé à l'unité d'origine, c'est qu'aucune langue monosyllabique n'a jamais passé à l'état agglutinatif, et qu'aucune langue agglutinante n'est jamais venue à avoir des flexions. A cette objection, nous répondons que les langues, une fois fixées, ne perdent pas la faculté de produire des formes grammaticales appartenant à une période plus avancée. Dans le chinois, nous découvrons des linéaments d'agglutination ; nous trouvons dans des langues agglutinantes des rudiments de flexions. Le fait que les langues ne changent plus leur constitution grammaticale ne prouve rien contre la théorie que nous défendons, à savoir, que toutes les langues à flexions ont été auparavant agglutinantes, et que toutes les langues agglutinantes ont commencé par être monosyllabiques. Cette théorie est la seule manière possible d'expliquer les phénomènes grammaticaux que nous offre le sanscrit. En ce qui concerne la forme du langage, nous arrivons à cette conclusion infaillible, que les *flexions* ont été précédées par l'*agglutination*, et l'*agglutination* par le *monosyllabisme*. Mais, en résumé, je n'affirme qu'une chose : la *possibilité* et non la *nécessité* d'une origine commune du langage.

IX (DERNIÈRE LECTURE).

Période de la théorie. — Origine du langage.

M. Max Muller aborde le problème si difficile de l'origine du langage. Après un examen rapide des diverses théories imaginées à ce sujet et l'indication de la méthode à suivre pour arriver à la solution de cette question; après avoir insisté sur la nécessité de pénétrer la nature intime du langage, le savant professeur se demande : quelle est la phase de notre esprit à laquelle répondent les racines envisagées comme les germes de la parole humaine ?

Deux explications ont été proposées : la théorie de l'onomatopée, développée et défendue avec un grand talent par Herder, et d'après laquelle les racines seraient des imitations de sons; et la théorie de l'interjection, qui voit dans les gémissements et dans les cris divers que pousse l'homme sous l'empire de la douleur, de la crainte ou de la joie, le commencement naturel et réel du langage : c'est la théorie de Condillac. Ces deux théories sont également fausses. Toutes les racines expriment une idée générale. Tous les mots ont exprimé originairement un attribut, et tous les noms sans exception, quoique désignant des objets concrets, des individus, présupposent une idée générale à laquelle ils empruntent leur force significative. Il y a donc eu élection primitive et élimination subséquente des racines.

Et maintenant, dit, en terminant cette neuvième et dernière lecture, M. Max Muller, il ne me reste plus que quelques minutes pour résoudre la dernière question que soulève notre science, à savoir : comment le son peut-il exprimer la penser ? comment les racines sont-elles devenues les signes d'idées générales ?

J'essayerai de répondre aussi brièvement que possible

Les quatre ou cinq cents racines qui nous restent, après l'analyse la plus minutieuse, comme éléments constitutifs des différentes familles de langues, ne sont ni des interjections, ni des imitations de sons. Elles sont des *types phonétiques* produits par un pouvoir inhérent à la nature humaine. Elles existent, comme dirait Platon, par essence; mais avec Platon nous ajouterons que par la *nature* nous entendons la main de Dieu (1). Il y a une loi qui se révèle dans la nature presque entière, c'est que tout ce qui est frappé résonne. Nous pouvons reconnaître la pureté plus ou moins grande, la composition plus ou moins parfaite des métaux, à leurs vibrations, à la réponse qu'ils nous donnent. L'or ne sonne pas comme l'étain; le bois ne sonne pas comme la pierre; et des sons différents sont produits par différentes percussions. Il en est de même chez l'homme, la plus admirablement organisée des œuvres de la nature. L'homme, dans son état primitif et parfait, n'était pas seulement doué, comme la brute, du pouvoir d'exprimer ses sensations par des interjections et ses perceptions par des onomatopées. Il possédait en outre la faculté de donner une expression plus articulée aux conceptions rationnelles de son esprit. Cette faculté, il ne se l'était pas donnée à lui-même. C'était un instinct, un instinct de l'esprit, aussi irrésistible que tout autre instinct. En tant qu'il a été produit par cet instinct, le langage appartient au domaine de la nature. L'homme perd ses instincts dès qu'il cesse d'en avoir besoin, et ses sens s'atrophient dès qu'ils deviennent inutiles. Ainsi la faculté créatrice qui donna à chaque conception, dès sa première éclosion dans l'esprit, une expression phonétique, s'éteignit dès que son objet fut atteint. Le nombre de ces types phonétiques a dû être presque infini au commencement : c'est seulement peu à peu, et au moyen de ce procédé d'élimination naturelle que nous observons dans l'histoire primitive des mots, que les groupes de racines, plus ou moins synonymes, se sont réduits à un seul type déterminé. Au lieu de dériver le langage de neuf racines, comme le docteur Murray (2), ou d'une seule racine, comme vient de le faire le docteur Schmidt (3), nous devons supposer que le premier établissement des éléments *radicaux* du langage fut précédé d'une période de végétation luxuriante, sorte de printemps de la parole, auquel devaient succéder tant d'automnes !

Avec ce procédé de l'élimination ou de l'élection naturelle, l'élément historique entre dans la science du langage. Quelque primitif que soit le chinois en comparaison des langues agglutinantes et des langues à flexions, ses racines ou mots ont évidemment traversé une longue période de *trituration* mutuelle, — passez-moi cette expression. — Il y a même dans le chinois une foule de choses d'un caractère traditionnel. La règle d'après laquelle, dans une simple proposition, le premier mot est le sujet, le second est le verbe, et le troisième le complément, est une règle traditionnelle. C'est par la tradition seulement que *ngo gin*, en chinois, veut dire un « mauvais homme », tandis que *gin ngo* signifie « l'homme est mauvais ». Les Chinois eux-mêmes distinguent entre les racines *pleines* et les racines *vides*, les premières étant attributives, les autres répondant à nos particules qui modifient le sens des racines *pleines* et déterminent leurs rapports entre elles. Ce n'est que par la tradition que les racines deviennent vides. Toutes les racines, soit démonstratives, soit attributives, étaient pleines à l'origine ; et, puisqu'il y a en chinois des mots vides qu'il n'est pas possible de faire remonter aux mots pleins qui furent leurs prototypes, nous devons en conclure que le chinois, même dans sa forme la plus archaïque, avait déjà traversé différentes époques de développement. Les grammairiens chinois admettent que tous les mots vides ont été primitivement des mots pleins, de même que les grammairiens indiens reconnaissent que tout ce qui est aujourd'hui *formel* dans la grammaire a commencé par être indépendant et *substantiel*. Mais nous devons nous contenter de preuves partielles de ce principe général, et il faut nous attendre à rencontrer autant d'étymologies de pure fantaisie en chinois qu'en sanscrit. Cet autre fait, qu'en chinois on ne peut plus employer indifféremment toutes les racines comme substantifs, comme verbes et comme adjectifs, est une nouvelle preuve que, même dans cet état, le plus primitif qui nous soit connu, le langage présuppose encore un développement antérieur. *Fu* signifie père, *mu*, mère ; *fu mu*, parents; mais ni *fu* ni *mu* ne sont jamais employés comme racines dans leur acception originelle et attributive. La meilleure preuve, cependant, des phases diverses qu'a dû traverser même une langue aussi primitive que le chinois, nous est fournie par le nombre comparativement restreint de ses racines et par la signification précise et déterminée qui est attachée à chacune d'elles. — Résultat qui n'a pu être donné que par cette constante lutte qui a été si bien décrite en histoire naturelle comme la *lutte* pour l'existence.

Bien que ce triage des racines et surtout la combinaison subséquente des racines conservées ne puissent être attribués au simple travail de la nature ou de nos instincts naturels, ils sont encore moins, comme nous l'avons vu dans une précédente lecture, le résultat d'un art délibéré et prémédité, comme l'ont été, par exemple, les tableaux de Raphaël ou les symphonies de Beethoven. Étant données deux racines, dont l'une signifie voler ou oiseau, et dont l'autre signifie tas ou quantité, la réunion de ces deux racines pour désigner *plusieurs oiseaux* est un effet naturel de la puissance synthétique de l'esprit humain, ou, pour se servir du langage familier, du pouvoir de mettre ensemble deux et deux. Certains philoso-

(1) Θήσω τὰ μὲν φύσει λεγόμενα ποιεῖσθαι θείᾳ τέχνῃ.

(2) Les racines primitives auraient été, au dire du docteur Murray, *ag*, *bag*, *dwag*, *cwag*, *lag*, *mag*, *nag*, *rag*, *swag*.

(3) Curtius, *Griechische Etymologie*, p. 13. Le docteur Schmidt dérive tous les mots grecs de la racine *e*, et tous les mots latins du radical *hi*.

phes prétendent, il est vrai, que cette explication n'en est pas une, et que le véritable mystère à éclaircir est de savoir comment notre esprit peut former une synthèse, ou concevoir plusieurs choses comme n'en faisant qu'une seule : ils entrent alors dans des profondeurs où nous ne pouvons les suivre. D'autres philosophes s'imaginent que cette combinaison des racines, par laquelle ont été formées les langues agglutinantes et les langues à flexions, a été, de même que la première formation des racines, le résultat d'un instinct naturel. Ainsi, le professeur Heyse soutenait que « les diverses formes de développement des langues doivent être expliquées par les philosophes comme des évolutions *nécessaires*, fondées sur l'essence même de la parole humaine ». Cela n'est pas exact. Nous pouvons observer le développement du langage, et nous pouvons comprendre et expliquer tout ce qui est le résultat de ce développement. Mais nous ne saurions entreprendre de prouver que tout ce qui existe dans le langage y existe fatalement et n'aurait pu s'y trouver autrement. Quand nous avons, comme en chinois, deux mots tels que *kiai* et *tu*, signifiant tous deux *tas*, *assemblée*, *quantité*, nous pouvons parfaitement comprendre que l'on se soit servi de l'un ou de l'autre de ces mots pour former le pluriel; mais si l'un des deux est adopté par l'usage et devient traditionnel tandis que l'autre tombe en désuétude, nous pouvons alors enregistrer ce fait comme un fait historique, mais il n'y a pas de philosophie au monde qui puisse en démontrer l'absolue nécessité. Nous pouvons parfaitement comprendre comment avec deux racines telles que *kûo*, empire, et *cung*, milieu, les Chinois aient formé ce que nous appelons un locatif, *kûo cung*, dans l'empire ; mais dire que c'était là la seule manière d'exprimer cette conception, c'est mettre en avant une assertion que contredisent les faits et la raison.

Nous avons vu les différentes manières de former le futur. Elles sont toutes au même degré intelligibles et possibles; mais aucune d'elles n'est inévitable. En chinois, *yao* signifie vouloir, et *ngó*, je; *ngò yaó* signifie donc je veux. La même racine *kaó*, ajoutée à *kiú*, aller, nous donne *ngò yaó kiú*, je veux aller, le premier germe des futurs anglais. Dire que *ngò yaó kiú* était la forme nécessaire du futur en chinois, ce serait introduire dans le langage un fatalisme qui ne repose sur aucun fondement. La construction du langage ne ressemble pas à la construction des cellules d'une ruche, ni à l'édification par Michel-Ange de Saint-Pierre de Rome. C'est le résultat de causes innombrables, agissant chacune conformément à certaines lois, et laissant à la fin le produit de leurs forces combinées débarrassé de tout ce qui était superflu ou inutile. Depuis la première combinaison de deux mots comme *gin*, homme, et *kiai*, beaucoup, pour former le pluriel *gin kiai*, jusqu'à la grammaire si parfaite du sanscrit et du grec, tout s'explique comme résultant des deux principes de développement que nous avons étudiés dans notre seconde lecture (voyez le n° 40 de la *Revue des cours littéraires*). La formation des racines est l'œuvre de la nature; ce qui suit cette formation est l'œuvre de l'homme considéré non pas comme agent individuel et libre, mais comme agent collectif et modérateur.

Je ne dis pas que chaque forme du grec ou du sanscrit ait été analysée et expliquée. Il y a dans le grec, dans le latin, dans l'anglais, certaines formes qui ont défié jusqu'à présent toutes les analyses, et il est certains procédés, tels que l'augment en grec, le changement des voyelles en hébreu, l'inflexion (*Umlaut*) et la déflexion (*Ablaut*) dans les dialectes teutoniques, qui nous feraient presque supposer que le langage admet des distinctions musicales ou euphoniques correspondant à des distinctions très-réelles et matérielles de la pensée. Pourtant une telle supposition n'est fondée sur aucune induction légitime. Il peut nous sembler impossible d'expliquer pourquoi l'allemand *bruder* fait *brüder* au pluriel, ou pourquoi *brethren* est le pluriel de l'anglais *brother*, frère. Mais ce qui est inexplicable, et en apparence artificiel dans nos langues modernes, devient intelligible dès que nous étudions ces langues à des époques plus primitives. Ce changement de *u* en *ü*, comme dans *bruder*, *brüder*, n'a pas été intentionnel; encore moins fut-il introduit pour exprimer la pluralité. Ç'a été un changement phonétique dû à l'influence d'un *i* ou d'un *j*, qui existait originairement dans la dernière syllabe, et qui a réagi régulièrement sur la voyelle de la syllabe précédente : ici donc l'effet a subsisté après que la cause elle-même eut disparu. Par une fausse analogie, un pareil changement, parfaitement justiciable dans une certaine classe de mots, peut s'étendre à d'autres mots où rien ne le motive, et alors il peut sembler qu'un changement arbitraire de voyelles ait eu pour but d'exprimer un changement grammatical. Mais, même jusque dans ces recoins, le philologue peut suivre le langage, découvrant ainsi la raison de ce qui a été en réalité une méprise et une faute.

Il semble difficile de croire que l'augment, en grec, ait eu originairement une existence substantielle indépendante; cependant toutes les analogies sont favorables à cette vue : supposez que l'anglais n'eût jamais été écrit avant le temps de Wycliffe (XIVe siècle), nous trouverions que, dans certains cas, le parfait était formé par la simple addition d'un *a* bref. Wycliffe prononçait et écrivait : *I knowlech to a felid and seid thus*, au lieu de l'anglais moderne : *I acknowledge to have felt and said thus* (je reconnais avoir pensé et parlé ainsi). De même nous lisons : *It should a fallen*; au lieu de *it should have fallen* (il serait arrivé), et aujourd'hui encore, dans certaines parties de l'Angleterre, le peuple dit de même *I should a done it*, pour *I should have done it* (j'aurais dû le faire). Dans quelques vieux livres anglais, cet *a* et le verbe qui le suit sont imprimés comme ne faisant qu'un seul mot, si bien qu'une grammaire anglaise, faite d'après ces éditions anciennes, nous donnerait *to fall* pour l'infinitif présent, et *to afallen* pour l'infinitif passé. Je ne veux pas faire entendre qu'il y a quelque connexion entre cet *a*, contrac-

tion de *have* en anglais, et l'augment grec, qui est placé devant les temps passés. Mais ce que je veux dire, c'est que, si l'origine de l'augment n'a pas encore été expliquée d'une manière satisfaisante, nous ne devons pas désespérer, ou d'admettre qu'il soit une addition arbitraire d'une consonne ou d'une voyelle, employée comme signe algébrique, ou d'un mutuel consentement, pour distinguer un temps passé d'un présent.

Si le raisonnement inductif peut avoir quelque portée, nous sommes autorisés à croire que ce qui a été reconnu vrai sur une si large échelle, et dans des cas où l'on s'y serait le moins attendu, est vrai en ce qui concerne le langage en général. Nous n'avons besoin d'aucune intervention surnaturelle, ni d'aucun conclave des anciens sages, pour expliquer les réalités de la parole humaine. Tout ce qui est de pure forme dans le langage est le résultat de combinaisons rationnelles. Tout ce qui est matériel est le produit d'un instinct mental. Les premières émissions de sons naturelles et instinctives, triées différemment par les différentes tribus, nous expliqueraient amplement à la fois la première origine et la première divergence du langage humain. Nous pouvons comprendre, non-seulement l'origine du langage, mais de la même manière la division fatale d'une même langue en une foule de dialectes; et nous reconnaissons que la plus excessive diversité dans les formes et dans les racines du discours n'est pas incompatible avec la possibilité de l'origine commune de toutes les langues.

La science du langage nous conduit ainsi jusque sur les plus hauts sommets d'où nous pouvons voir l'aurore même de la vie de l'homme sur la terre, et où ces paroles que nous avons si souvent entendues depuis les jours de notre enfance : « et toute la terre n'avait qu'un seul langage et qu'un seul parler », revêtent un sens plus naturel, plus intelligible, plus convaincant, qu'elles ne l'avaient jamais eu jusqu'à ce jour.

Traduit de l'anglais par ODYSSE-BAROT.

VARIÉTÉS.

Un simple article de M. Charles de Rémusat est toujours un événement ; à plus forte raison un livre signé d'un pareil nom est-il de nature à provoquer l'attention publique. Nos lecteurs ne liront donc pas sans un très-vif intérêt la conclusion du volume qui vient de paraître à la librairie Germer Baillière (*Bibliothèque de philosophie contemporaine*), sous ce titre : *Philosophie religieuse*. O. B.

Cette digression nous a arrêté dans notre revue des principaux travaux de théologie naturelle que la France a produits dans ces derniers temps. Il nous resterait cependant à parler de trois ouvrages importants : l'*Essai sur la Providence*, par M. Bersot; *La religion naturelle*, par M. Jules Simon ; l'*Essai de philosophie religieuse*, par Émile Saisset.

Mais nous ne pouvons faire ici beaucoup plus que les mentionner. Il y a tant de points de communs, sous le rapport des doctrines, entre les auteurs de ces excellents livres et nous, qu'il nous faudrait un travail étendu et minutieux pour indiquer et motiver les dissentiments. Notre adhésion à l'ensemble de leurs idées va de soi ; d'autres liens plus intimes rendraient plus suspects jusqu'à nos éloges, quand même ils demeureraient en deçà de notre pensée et au-dessous de leurs talents. Le succès de pareils écrits ne sera jamais assez grand pour leur mérite et leur utilité.

Nous louerons M. Simon d'avoir repris ce titre de *religion naturelle*. Il n'a point cédé soit à la délicatesse affectée, soit à l'artifice de raisonnement de ceux qui se sont avisés dans ces derniers temps de proscrire le mot, sans doute, au fond, par aversion pour la chose. De beaux esprits prétendent qu'il n'y a pas de religion naturelle, parce que la religion n'a de rapport qu'au surnaturel. Je leur en demande bien pardon. L'objet et la source de la religion, c'est le divin. Y a-t-il un autre surnaturel que le divin? C'est aux religions positives d'en faire la preuve. La philosophie, elle, n'a affaire qu'au divin. Tout ce qui peut être connu par la lumière naturelle touchant le divin fait le sujet de la théologie naturelle. Mais peut-être contestera-t-on jusqu'à l'existence de la lumière naturelle? En ce cas, nous prierons les contradicteurs de s'en expliquer avec saint Thomas d'Aquin et Descartes. Il nous suffit d'avoir pour nous saint Augustin, qui a emprunté le premier à Varron et à l'antiquité l'expression de *théologie naturelle* pour l'introduire dans la philosophie chrétienne. A moins de contester aux plus grands docteurs de l'Église comme aux plus grands philosophes, qu'une connaissance de Dieu puisse être tirée de la nature des choses et de la nature de l'esprit humain, il y une théologie naturelle, et dès qu'on la considère dans ses rapports avec la conscience et la morale, elle contient les parties fondamentales de toute religion, et elle peut être hardiment promue au titre de religion naturelle. Ce titre annonce beaucoup, mais il n'exclut rien ; il ne proscrit rien de ce qu'il n'annonce pas, et laisse en dehors de sa définition la place libre aux révélations et à leurs témoignages. Il suffit que la religion naturelle ait ses dogmes, ses preuves, qu'elle admette un rapport de l'homme avec Dieu, une action de Dieu sur l'âme, une obligation résultant des vérités qu'elle enseigne pour la raison et subséquemment pour la volonté, une inspiration enfin, une grâce. Dès lors elle parcourt, un seul flambeau à la main, tout le champ de la pensée religieuse, et le sujet comme le titre de l'excellent livre de M. Simon est pleinement justifié.

. . . . . .

CONCLUSION.

La théodicée, dans l'état où la théologie naturelle a été portée en France et en Angleterre, nous paraît laisser encore beaucoup à désirer. Des deux méthodes principales que l'on peut employer pour arriver à Dieu, l'une, la contemplation du monde, l'autre, celle de l'esprit humain, aucune n'a été, ce nous semble, employée avec une suffisante prudence et une nécessaire sévérité. En suivant la première voie, on a abusé des causes finales, et négligé de montrer l'origine, la nature, les limites d'un mode de raisonnement suspect à des hommes de génie. Par la voie des idées, on n'a pas assez examiné si l'on arrivait à autre chose qu'à des idées, et si l'on ne risquait pas de confondre la psychologie avec la métaphysique. Enfin, par quelque procédé que l'on s'élève à Dieu, il y a dans toutes les théologies sacrées et profanes, un dénombrement reçu d'attributs tant métaphysiques que moraux qui donnent lieu à tant de questions difficiles, quelques-unes si peu solubles, qu'il est besoin d'en essayer une révision qui élimine tout ce qui est gratuit, hasardé, contradictoire. De là un vaste travail qui nous est commandé par l'état de l'athéisme en Europe.

Je ne voudrais pas avoir écrit ces réflexions qui impliquent quelque censure des travaux d'autrui, sans résumer au moins sommairement mes idées, et les livrer d'avance à la critique, si je dois jamais les développer dans un ouvrage spécial. On a vu que, selon moi, le meilleur fruit à tirer de l'étude des critiques de la philosophie, c'est la résolution de n'adopter sans un sévère examen aucune des vues métaphysiques admises en théodicée; c'est de ne pas accepter par une confiance excessive dans les traditions de l'école toutes les énonciations sur la Divinité que les hommes ont cherché à jeter, pour le combler, dans le vide de l'ignorance. Aussi rien ne paraît-il plus utile et plus opportun que d'appliquer à cette partie sacrée de la métaphysique les méthodes de vérification qui ont eu de si heureux succès dans d'autres régions de la philosophie, et qui, en limitant peut-être le champ qu'elle parcourt, y ont assuré sa marche et son droit même de propriété. Je ne veux pas avoir tant parlé des autres sans m'exposer moi-même. Pour se permettre autant la critique, il faut savoir l'encourir, et puis, quand il s'agit d'un tel sujet, il y a un air de puérile timidité à parler sans cesse de questions, de problèmes, d'objections, et à se tenir sur la réserve comme si l'on craignait de se commettre en les abordant. Ce n'est pas un de ces points d'extrême théorie qu'on peut laisser à décider à d'autres, en attendant patiemment qu'ils aient pris la peine de le faire pour savoir qu'en penser.

Dieu est une idée, et tant que notre condition ne changera pas, il ne sera qu'une idée, non pas en soi, il est la réalité même, mais pour la raison. Dans les questions philosophiques qui touchent aux existences, nous avons d'ordinaire pour nous instruire la conscience et la perception. Les phénomènes de notre vie intérieure, les opérations et les lois de notre esprit, nous sont signifiés par la plus irrésistible des autorités, la conscience, et depuis Descartes il n'est plus guère permis de méconnaître dans la pensée le signe et la preuve de l'existence. La perception, c'est-à-dire ce jugement naturel que nos sensations nous suggèrent touchant leur cause extérieure, nous atteste une réalité indépendante de nous, qu'un pyrrhonisme insensé parvient à contester, non à rendre douteuse. Enfin un rapport constant, un accord au moins suffisant entre les lois des phénomènes et des principes de notre raison nous révèle une harmonie générale entre ce qui est moi et ce qui n'est pas moi. De là une foule de connaissances qui peuvent avoir leurs lacunes, leurs obscurités et leurs incertitudes; mais quelques questions qui s'élèvent sur les existences ainsi connues et garanties, on n'y perd jamais la lumière ni l'appui des connaissances directes. L'expérience trop décriée par certains philosophes, mais j'entends l'expérience interne et externe, celle de la sensibilité et de la raison combinées, est un flambeau que rien ne peut éteindre.

Assurément, de la conscience et de la perception, des connaissances directes qu'on leur doit, on peut dériver la notion de Dieu; mais Dieu n'est pas pour cela l'objet de la perception et de la conscience. La notion de Dieu sera toujours l'œuvre pure de la raison : c'est ce que nous entendions en disant que pour l'humanité Dieu est une idée.

Or, les notions qui sont pour nous plus qu'une idée, qui tiennent immédiatement de la conscience ou de la perfection, ont une propriété d'être ce que les philosophes appellent représentables. L'imagination peut se représenter nos actes intimes, les phénomènes extérieurs, l'expérience qui les combine et éclaire les choses par la pensée. La connaissance de Dieu obtenue par la raison, qui élève seule les questions d'origine, ne peut pas, ne doit pas être représentée : elle ne peut être que conçue. Il n'en est pas ainsi de toutes les idées qui semblent aussi purement rationnelles. Les vérités géométriques n'ont toute leur nécessité, toute leur exactitude que comme vérités idéales; mais on peut en une certaine mesure se les représenter, soit en concevant des figures imaginaires, soit en les appliquant aux formes réelles des objets de la sensibilité. L'idée de cause, le principe de causalité, comme on dit, est un principe de l'intelligence; mais outre qu'à chaque instant l'expérience nous en fournit des applications au moins apparentes, on ne doit plus guère ignorer après Maine de Biran comment nous pouvons nous représenter la cause en acte, comme un fait de conscience que nous reproduisons à volonté.

Cette faculté nous est refusée, quand nous pensons à Dieu; je parle philosophiquement et de l'humanité telle qu'elle est. Pour que la notion de Dieu comportât une certaine représentation, il faudrait être Abraham ou Moïse, ou plutôt un de ces hommes choisis qui virent avec une joie pleine de frayeur et de respect celui qui venait à eux en marchant sur la mer de Galilée. C'est précisément le caractère et le privilége de la révélation que de faire cesser jusqu'à un certain point cette pure idéalité de Dieu, que de satisfaire à un besoin de la nature humaine qui ne voudrait croire aux existences que susceptibles de représentation. Elle nous rend en une certaine mesure Dieu même représentable. Et cependant pour la postérité cette représentation indirecte n'est que transmise par la foi, ce n'est qu'un souvenir emprunté à la tradition. Assurément la notion de Dieu en est plus vive et plus puissante, et ses effets pratiques en sont plus certains, plus étendus, plus faciles; mais il est de l'essence du souvenir, de la tradition, des connaissances fondées sur des événements historiques, de se prouver autrement que les connaissances qui dérivent de la nature de l'homme et du monde. Aussi d'un avis unanime, de saint Thomas d'Aquin au révérend Henri Mansel, les deux théologies, celle de la raison pure, celle de la révélation, comportent des preuves différentes, s'adressent différemment aux facultés de notre esprit, et comme l'une suppose l'autre, il faut les admettre toutes deux et traiter de chacune séparément. Par conséquent il ne faut pas demander à la théodicée philosophique, à celle pour qui Dieu est une pure idée, d'employer et de satisfaire nos facultés représentatives. Ce serait une faute de méthode; une habitude invétérée peut nous porter à la commettre, mais cette faute a engendré bien des idolâtries et des superstitions, et elle est la source de plus d'une erreur moins grossière, mais dangereuse encore, qui altère et obscurcit de très-estimables théologies. Cette seule considération suffit pour nous avertir de ne pas souscrire sans restriction à cette pensée d'Hamilton qui assimile aux difficultés de la philosophie celles de la théologie. Les faits de la perception et de la conscience ne peuvent donner naissance aux mêmes problèmes que les pures conceptions de la raison.

Néanmoins, si la théologie rationnelle a ses difficultés particulières, elle est possible, puisqu'elle existe. Comment donc la raison, nonobstant toute clameur de scepticisme, s'élève-t-elle irrésistiblement à l'idée de Dieu?

Kant a dit du sublime, dans une phrase sublime elle-même, qu'il éclatait dans le ciel étoilé et la conscience du devoir; mais, sublimes tous deux, l'un et l'autre spectacle peuvent aussi manifester Dieu à la pensée. Si l'on daigne se rappeler ce que nous disions en commençant des deux principales preuves de la Divinité, ne les retrouvera-t-on pas dans la contemplation de la voûte céleste et du beau moral, astre de l'âme? Oui, par un acte de la raison qui n'en est pas même le plus difficile effort, par une conception de l'esprit qui n'est ni contradictoire ni hasardée, nous affirmons ces deux propositions : Dieu est l'auteur du monde, Dieu est le bien. J'ai beau regarder, je ne puis apercevoir par quel côté le criticisme pourrait surprendre à ces deux croyances une difficulté logique invincible. Que l'existence du monde, réduit même à l'ordre actuel, suppose et atteste un auteur, que l'idée du bien dans notre esprit suppose et atteste également un type, une origine, une cause, c'est chose plus facile à établir qu'à constater, et telles sont les deux preuves ou les deux conceptions irrésistibles qui s'unissent, se pénètrent l'une l'autre et se combinent en une certaine connaissance de Dieu. Car, bien que nous conseillions une grande circonspection dans le développement de ces notions générales et simples, on peut ajouter, par

exemple sur la foi de l'ordre visible du monde, que la cause en est intelligente; on peut dire, sur la foi de notre propre pensée, que Dieu est le bien souverain, suprême, parfait, en ce sens qu'ainsi que dit saint Anselme, rien de meilleur ne peut être conçu. Ainsi Dieu est le bien suprême et la cause intelligente du monde ; de là il ne faut pas grand raisonnement, il ne faut que regarder dans la conscience, pour connaître d'une manière générale les rapports et les devoirs qui nous unissent à lui. C'est la nature même qui lie en nous ces notions de la Divinité à des sentiments qui sont le fond de toute piété.

Voilà, je crois, l'essentiel de toute philosophie religieuse. Je ne nie pas que la réflexion puisse développer encore ces notions nécessaires ; mais il y faut beaucoup de prudence, et c'est ici qu'on doit écouter les conseils critiques de Kant et de M. Mansel. On peut étendre un peu la science de Dieu, en disant ce qu'il n'est pas : encore est-il sage de ne pas trop s'avancer. On ne doit pas, malgré de grands exemples, dans le vain espoir d'approcher d'une définition parfaite de Dieu, lui multiplier des attributs inventés par le raisonnement, et se jeter ainsi dans un abîme d'insoluble. Il semble que quelques écrivains aient pris à tâche, en parlant de Dieu, de le composer de contradictions pour le mettre hors des conditions de tout être, et de le rendre impossible pour le rendre plus surnaturel. Des théologiens eux-mêmes n'ont pas plus évité cette faute que les philosophes.

« Il nous suffit, dit Leibnitz, d'un certain *ce que c'est;* mais le comment nous passe et ne nous est point nécessaire. » Parce qu'en nous représentant les choses directement connues, nous croyons mieux savoir comment elles sont, nous nous épuisons en efforts pour nous rendre Dieu représentable. Comment en effet, sous quelle forme se représenter la cause du monde ou la perfection? Il ne faut qu'en concevoir l'idée, voilà tout. La difficulté vient de ce que, malgré un penchant naturel à réaliser l'objet de cette idée, on peut, sans quelque teinture de la dialectique platonicienne, montrer aisément que dans ce cas l'idée même suppose une existence aussi sûrement que dans les cas ordinaires le font la conscience et la perception. L'existence sur la foi de l'idée est la conception la plus élevée de la raison pure, et elle n'appartient qu'à la philosophie.

CHRONIQUE.

FACULTÉ DES LETTRES DE CAEN. — La séance solennelle de rentrée aura lieu le 15 novembre. Les cours se feront de la manière suivante :

Philosophie, professeur M. Charma. Histoire de la philosophie : Exposition critique des principales théories morales, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

Littérature ancienne, professeur M. Denis. L'éloquence grecque. — L'éloquence latine.

Littérature française, professeur M. Jolly. Le théâtre et la société au XVIIe siècle.

Littérature étrangère, professeur M. Hippeau. La littérature italienne, depuis Charlemagne jusqu'à la fin du XVe siècle.

Histoire, professeur M. Dansin. Histoire des rapports de la France et de l'Angleterre pendant l'époque moderne.

— La librairie Germer Baillière mettra en vente la semaine prochaine l'*Histoire des doctrines médicales et de la médecine*, par M. le docteur BOUCHUT. Cet ouvrage est la reproduction d'un cours fait à l'École pratique, dont la *Revue des cours scientifiques* a publié une dizaine de leçons.

LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE.

Volumes publiés de la Bibliothèque de philosophie contemporaine.

In-18 à 2 fr. 50.

H. TAINE..... Le Positivisme anglais, étude sur Stuart Mill.
H. TAINE..... L'Idéalisme anglais, étude sur Carlyle.
PAUL JANET.... Le Matérialisme contemporain. Examen du système du docteur Büchner.
ODYSSE-BAROT. Philosophie de l'histoire.
ALAUX..... La Philosophie de M. Cousin.
AD. FRANCK.... Philosophie du droit pénal.
AD. FRANK..... Philiosophie du droit ecclésiastique, des rapports de la religion et de l'Etat.
ÉMILE SAISSET. L'Ame et la vie, suivi d'une étude sur l'Esthétique française.
AUG. LAUGEL... Les Problèmes de la nature.
CH. LÉVÊQUE.... Le Spiritualisme dans l'art.
CHALLEMEL-LACOUR. La Philosophie individualiste, étude sur Guillaume de Humboldt.
ALB. LEMOINE.. Le Vitalisme et l'animisme de Stahl.
CH. DE RÉMUSAT. Philosophie religieuse, de la théodicée naturelle en France et en Angleterre.

Les volumes de la *Bibliothèque* qui paraîtront le plus prochainement sont les suivants : 1° *Essais de philosophie hégélienne*, par M. A. VÉRA. — 2° *Esthétique anglaise*, étude sur John Ruskin, par M. MILSAND. — 3° *Critique et histoire de la philosophie* (fragments et discours), par ÉMILE SAISSET. — 4° *Antécédents de l'hégélianisme dans la philosophie française*, par M. BEAUSSIRE.

CHAUFFARD. FRAGMENTS DE CRITIQUE MÉDICALE : Broussais, Magendie, Chomel. Brochure in-8 de 68 pages. 1 fr. 50

N. GRÉHANT. RECHERCHES PHYSIQUES SUR LA RESPIRATION DE L'HOMME. Brochure de 28 pages, avec une planche gravée. 1 fr. 50

ARTIGUES. AMÉLIE-LES BAINS, son climat et ses thermes, comprenant un aperçu historique sur l'ancienneté de ses thermes, sur l'état actuel de la station, l'analyse des eaux, leur mode d'action, etc. 1 vol. in-8 de 265 pages. 3 fr. 50

CHARCOT et CORNIL. CONTRIBUTIONS A L'ÉTUDE DES ALTÉRATIONS DE LA GOUTTE, et spécialement du rein et des articulations chez les goutteux. Brochure in-8 de 29 pages, avec une planche gravée. 1 fr. 50

Nous rappellerons à nos abonnés de la *Revue des cours littéraires* que pour recevoir la *Revue des cours scientifiques*, il leur suffit d'envoyer à M. Germer Baillière, comme supplément, une des sommes suivantes :

Six mois. Paris.....	7 fr. —	Départements...	8 fr.
Un an. —	11 fr. —	— ...	12 fr.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE F. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

PREMIÈRE ANNÉE. — N° 47. UN NUMÉRO : 30 CENTIMES. 22 OCTOBRE 1864.

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

LITTÉRATURE — PHILOSOPHIE — THÉOLOGIE — ÉLOQUENCE — HISTOIRE
LÉGISLATION — ESTHÉTIQUE — ARCHÉOLOGIE

Paraît tous les Samedis.

Paris.....	Six mois.	8 fr.	Un an.	15 fr.
Départements..	—	10	—	18
Étranger.....	—	12	—	20

Prix de l'abonnement avec la Revue des Cours scientifiques.

Six mois.....	Paris,	15 fr.	Départ.,	18 fr.	Étranger,	20 fr.
Un an.....	—	26	—	30	—	35

Rédacteur en chef
M. ODYSSE-BAROT

Les ouvrages dont deux exemplaires auront été envoyés au bureau du journal seront annoncés et analysés s'il y a lieu.

On s'abonne
A LA LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE
17, rue de l'École de Médecine,
Et chez tous les libraires, par l'envoi d'un bon de poste, ou d'un mandat sur Paris.

L'abonnement part du 1er décembre ou du 1er juin de chaque année.

A NOS LECTEURS.

Quand, au mois d'octobre 1863, M. Germer Baillière m'a fait l'honneur de m'offrir la direction des deux journaux qu'il se proposait de fonder, je n'ai point accepté sans hésitation cette double tâche, qui devait m'arracher à d'autres travaux et interrompre ma collaboration au journal la *Presse*.

Aujourd'hui que le succès le plus complet a couronné les efforts de l'intelligent éditeur; aujourd'hui que la *Revue des cours* est solidement et irrévocablement assise, de nouvelles préoccupations me réclament, et je crois pouvoir me retirer. J'ai prié M. Germer Baillière de me rendre ma liberté, et de confier à d'autres mains les importantes améliorations que nous avions projetées, et dont les lecteurs du journal ne tarderont pas à avoir le bénéfice.

Avant de me séparer de la *Revue des cours*, qu'il me soit permis d'exprimer tout haut ma reconnaissance au public d'élite qui a répondu avec un si vif empressement à notre appel; aux éminents professeurs qui m'ont prêté avec tant de bienveillance leur gracieux concours; aux collaborateurs dévoués qui ont bien voulu me seconder de leur plume et de leur science.

ODYSSE-BAROT.

SOMMAIRE.

Histoire et morale. — Cours de M. ALF. MAURY : XII. État moral de Rome sous l'empire.

Histoire des législations comparées. — Cours de M. ED. LABOULAYE : XV (suite). — Gouverneur Morris.

Éloquence latine. — Cours de M. BERGER : Cicéron depuis le passage du Rubicon jusqu'à la bataille de Pharsale (fin).

Archives et bibliothèques. — Cours de M. VALLET DE VIRIVILLE : II. Des différentes pièces contenues dans les archives.

Bibliographie. — *Cours de philosophie positive*, par AUGUSTE COMTE (6 vol. in-8). Par M. Odysse-Barot.

Chronique.

HISTOIRE ET MORALE.

COURS DE M. ALFRED MAURY.

(COLLÈGE DE FRANCE.)

(Voy. les n°s 4, 6, 8, 11, 18, 24, 26, 30, 31, 36, 42 et 43.)

XII.

État moral de Rome sous l'empire.

Vous avez vu, par les détails que j'ai donnés dans ma dernière leçon, ce que les Romains entendaient par la corruption des mœurs et par la décadence de la véritable vertu romaine. Je vous ai montré que dans l'esprit des premiers Romains, le commerce et les arts étaient des occupations d'esclaves, et que, seules, la guerre et l'agri-

culture étaient dignes d'occuper l'existence d'un homme libre.

Mais quand les victoires de Rome en Grèce, en Asie et en Afrique, eurent fait refluer vers la ville des richesses qu'on n'y connaissait pas et des œuvres d'art étrangères à la simplicité de ses mœurs, alors les Romains s'écartèrent peu à peu de leurs vieilles habitudes, et leur antique caractère s'évanouit. Des mœurs plus douces succédèrent aux vertus trop énergiques des premiers temps, et Rome, cessant d'être uniquement la citadelle d'où partaient les légions victorieuses du monde, devint le centre de la civilisation, le type des sociétés polies, l'emblème de l'ordre et de l'élégance des mœurs.

C'est ainsi que se manifesta l'influence de la Grèce et que se présenta une phase nouvelle dans l'histoire de l'humanité.

Toutefois, je vous ai fait voir qu'à la suite de l'augmentation du bien-être et du luxe, il s'était produit une diminution, un abaissement de certaines qualités de l'âme, un certain degré de corruption sous le rapport des mœurs; ce qui ne pouvait exister chez l'ancienne population, pauvre et bornée dans ses désirs.

Or, à cette époque que j'ai comparée au XVIIIe siècle, des changements politiques se préparaient, qui devaient amener une révolution morale complète : je veux parler de l'établissement de l'empire; et comme je dois, à cet égard, vous présenter bien des considérations, mettre en relief bien des détails, je vais m'arrêter ici, et jeter un coup d'œil sur l'état de l'humanité dans Rome au Ier siècle de notre ère.

Quand on ne fait qu'étudier l'histoire des empereurs et de cette tourbe d'ambitieux qui s'agitaient dans Rome à cette époque, on a devant les yeux le plus triste spectacle moral. Mais si l'on considère en elle-même l'aristocratie romaine, bien qu'il soit impossible de ne pas lui trouver les défauts inhérents à toutes les aristocraties, c'est-à-dire la dureté, la tyrannie, le machiavélisme même dans ses relations extérieures, il faut cependant constater son influence bienfaitrice au dedans, et le singulier mélange de grandeur et d'énergie dont elle fit preuve dans sa lutte pour la liberté.

Dès les premiers temps de la république, en effet, on vit apparaître des hommes dont la vertu et les opinions étaient fortement dessinées. Tels ils étaient, tels ils se montraient; poursuivant franchement leur route, accomplissant leurs destinées et ne songeant pas à dissimuler la grandeur de leurs crimes ou de leurs vertus sous le manteau de la bassesse et de l'adulation. Toutefois, bien qu'elle donnât naissance à de si grands caractères, l'aristocratie romaine avait, comme nous l'avons dit, ses injustices et ses défauts. Immolant une partie considérable de la nation à sa propre grandeur, l'annihilant à son profit, elle prétendait étouffer le principe d'égalité en refusant au peuple de jouer un rôle dans les affaires de l'État, et réalisait ainsi le type d'une république qui n'avait rien de républicain. Du reste, personnifiant la nation de la manière la plus énergique et la plus puissante, ses traditions étaient trop fortes pour permettre aux individus d'absorber l'autorité suprême.

Sous l'empire, au contraire, les choses changèrent de face, et l'organisation militaire devint le seul moyen de soumettre et de dominer. Comment rattacher, en effet, les unes aux autres des nations si éloignées, de mœurs si différentes, si ce n'était en les resserrant par un lien aussi énergique, et en substituant ainsi au patriotisme du sol qui ne pouvait exister, le patriotisme du drapeau.

A l'ancienne aristocratie succéda donc une puissance militaire qui avait pour base une succession de despotismes subordonnés les uns aux autres. Chaque chef était soumis à son supérieur, mais il exerçait, en revanche, sur son inférieur une autorité presque despotique. Dès lors il n'y eut plus dans Rome qu'un seul maître, qui devint le dispensateur suprême de la fortune et des honneurs; et ces dignités, que l'on ne demandait autrefois qu'aux luttes du Forum ou aux exploits guerriers, on chercha dorénavant à les obtenir du souverain, qui les accordait plutôt à l'intrigue qu'au vrai mérite.

Alors les anciens caractères s'effacèrent, puis disparurent. Sans doute, le sénat était encore une assemblée remplie d'hommes intelligents; il aurait même été un refuge pour la liberté expirante, s'il n'était devenu un conseil docile, soumis et tremblant devant la volonté impériale. Or, cela existait depuis César, qui était déjà empereur sans en porter le nom, jusqu'à Tibère et à ses successeurs.

L'état politique nouveau devait donc amener un nouvel état moral de la société. Toutes les sociétés sont solidaires les unes des autres, et elles héritent successivement de celles qui les ont précédées. Or, quel legs avait laissé à la Rome des empereurs la Rome républicaine? Ce n'était pas la liberté politique, mais un grand développement du luxe et de la richesse, un certain relâchement des mœurs générales, la corruption même dans beaucoup de familles, et surtout un désir immodéré d'arriver aux honneurs, non plus par des moyens légitimes, mais par ces ruses et ces intrigues dont on aperçoit déjà les germes dans les lettres de Cicéron, c'est-à-dire vers les derniers temps de la république.

D'un autre côté, devenue le centre d'où rayonnait tout ce qui fait l'objet des convoitises humaines, Rome devait attirer dans son sein les hommes ambitieux et cupides des pays étrangers, et introduire ainsi chez elle un nouvel élément de corruption. Cependant elle ne cessait pas d'être un foyer de lumière et de grandeur; aussi on exagère quand on prête à l'empire romain les désordres des empereurs. Juger, en effet, les mœurs du temps par celles des familles impériales, c'est confondre la cour avec la population tout entière.

En nous reportant à une autre époque, demandons-nous si la cour de Louis XIV est un modèle bien édifiant de vertus. Ouvrez les mémoires du temps; on vous y montre, il est vrai, des gens couverts de riches vêtements,

habitant de splendides demeures; mais que d'ombres à ces tableaux, que de misères sous ces dorures! Cependant ce n'étaient pas les mœurs générales, car la classe moyenne ne participait pas à cette corruption.

Eh bien, il en était de même à Rome, où la toute-puissance accordée aux empereurs les avait conduits aux folies les plus monstrueuses; surtout lorsque, comme Néron, ils n'avaient pas reçu de la nature les instincts généreux qui sont une sauvegarde contre le mauvais exemple. Une preuve que la vertu n'était pas absente de Rome, c'est qu'au sein même de la famille d'Auguste, qui régna pendant un certain temps, nous trouvons de grands mérites et de beaux caractères chez les hommes comme chez les femmes.

Cependant, quelle que fût l'influence pernicieuse de la cour des Césars sur les mœurs générales et sur cette foule d'étrangers accourus à Rome pour y solliciter des faveurs, l'absence de communications faciles, le manque de livres imprimés, laissaient les provinces dans l'ignorance de ce qui se passait à la ville, et les préservaient jusqu'à un certain point de la contagion.

Mais un autre danger les menaçait; c'était l'influence de ces troupes qui n'avaient pas encore subi l'action civilisatrice de la métropole, et qui leur apportaient les mœurs grossières de leurs nations respectives. Composées de barbares, les armées romaines, toujours en lutte avec des peuples plus barbares encore, tels que les Germains, les Bretons, les Asiatiques, avaient fini par prendre quelque chose de la grossièreté de leurs adversaires; puis, de retour à Rome, en contact avec une civilisation pour laquelle ces troupes n'étaient pas préparées, loin d'en prendre les qualités et les vertus, elles n'en rapportaient dans les provinces que les défauts et les vices.

Telles sont les peuplades sauvages avec lesquelles nous entrons en rapport : au lieu de s'adoucir à notre contact, de se policer à nos mœurs, elles nous empruntent nos vices et notre eau-de-vie. Tels étaient aussi les otages que les Romains exigeaient des peuples vaincus. Ils rapportaient dans leurs foyers la corruption de Rome, en échange de la grossièreté qu'ils y avaient laissée; devenant ainsi une des causes de la décadence romaine.

Bientôt, cependant, cette civilisation matérielle qu'on admirait à Rome pénétra dans les provinces. L'Espagne, une partie de la Bretagne, les contrées limitrophes de l'Allemagne, finirent par entrer dans le grand mouvement civilisateur de la ville éternelle, mais elles rendaient par la même plus que jamais indispensable l'intervention d'une organisation toute militaire destinée à relier au tronc social tous ces membres épars.

Or, la guerre, qui inspire les grands courages, ne fait pas toujours les plus beaux caractères; et tel qui verra sans effroi la mort sur un champ de bataille, se fera auprès du prince le plus humble de ses flatteurs. Eh bien, c'est le spectacle que nous offre la Rome impériale, et à la place de ces vieux types inflexibles de la république, nous trouvons de plats adulateurs et de vils courtisans. Ce n'est même plus à l'intrigue qu'ils ont recours, mais à l'assassinat et à l'empoisonnement.

A côté de tous les éléments de corruption que nous avons vus, il faut, messieurs, en ajouter un autre : je veux parler du nombre toujours croissant des affranchis. Grâce à l'absurde préjugé qui leur abandonnait la culture des lettres et des arts, les esclaves étaient devenus la partie la plus intelligente de la nation. Amis des empereurs dont ils savaient flatter les mauvaises passions, ils obtinrent une influence extraordinaire depuis Tibère jusqu'à Commode et à Caracalla.

Ne nous étonnons pas, messieurs, du rôle abject que ces affranchis ont joué dans l'empire romain, car c'est un résultat nécessaire de la servitude. Dans un état aussi anormal, l'homme finit par perdre tout sentiment de sa dignité personnelle, et devenu l'objet de son propre mépris, ne se sert de ses facultés que pour améliorer sa condition matérielle. De là ces ruses et ces dissimulations dont Tacite nous fait une peinture si vive, et par lesquelles le plus faible cherchait à ravir au plus fort un peu de ce bien-être auquel il n'était pas convié.

Malgré tous ces éléments de corruption, il ne faudrait cependant pas exagérer la décadence de la société romaine. Toute séve généreuse ne s'était pas retirée du corps social, et nous en trouvons la preuve dans sa puissante organisation administrative. La perfection de la comptabilité publique, l'ordre qui régnait parmi des employés groupés d'une manière hiérarchique et dont les fonctions étaient nettement déterminées, sont un indice certain que l'administration avait échappé à la contagion des mœurs générales. Comment supposer, en effet, des magistrats corrompus rendant des comptes fidèles, des édiles indolents veillant à la conservation des utiles monuments qui embellissaient Rome? A côté des monstres tels que ceux dont Tacite et Suétone nous ont laissé l'histoire, il y avait encore des hommes qui pratiquaient l'honneur et la vertu.

Et même, ces tyrans auxquels nous faisons allusion n'avaient pas continuellement des accès de folie furieuse. Il leur fallait des amis pour conserver à l'empire la splendeur qu'il eut encore pendant deux siècles; et ces amis, ils les trouvaient dans l'armée. Mais que de fois cette sauvegarde fut illusoire pour la tranquillité de l'empire, lorsque, dirigée par des ambitieux mécontents, elle devenait une cause de discorde et un instrument de guerre civile!

En résumé, la décadence était partout, mais principalement à Rome : car les provinces n'étaient guère plus malheureuses que du temps où on les donnait en pâture à l'avidité des proconsuls républicains, tandis que Rome était tombée dans la situation où ces provinces avaient gémi.

Du reste, pour vous rendre plus sensible le nouvel état moral de la société, je ne puis mieux faire que de vous mettre sous les yeux le tableau que nous en a laissé le plus grand historien du temps, dont l'admirable pinceau

a peint de si lugubres couleurs les premiers siècles de notre ère.

Tacite, en effet, dans le *Dialogue des orateurs*, nous apprend indirectement à connaître les mœurs du temps présent, en faisant l'apologie du temps passé. Les mères, dit-il, nourrissaient autrefois leurs enfants, et ne confiaient plus tard leur éducation qu'à des membres de leur famille; les jeunes gens ne recevaient que des exemples de vertu, s'attachant à un maître dont ils suivaient religieusement les préceptes. Maintenant, au contraire, les femmes confient leurs enfants à des mains étrangères, et la jeunesse, flattée par des maîtres ambitieux, passionnée pour les chevaux et les combats d'athlètes, ne fait plus consister la vertu que dans la possession des richesses. Mais quelle est cette époque tant vantée par l'historien? C'est la fin de la république. Or, si nous trouvons alors une Cornélie, mère des Gracques, nous comptons aussi bien des hommes, tels que Sylla, Antoine, César, qui donnaient l'exemple des plus grands scandales. Concluons donc que Tacite exagère, puisqu'il nous propose pour modèle une époque que d'autres ont regardée comme un temps de corruption; mais expliquons-nous-le par ce fait qu'il appartenait, sinon par les principes, au moins par les sentiments, à cette époque aristocratique, et qu'il était de cette école de grands caractères, tels que celui de Thraséas, à laquelle cependant il faut reprocher l'injustice de son organisation prétendue républicaine.

Permettez-moi, messieurs, en terminant, de vous montrer la confirmation de cette remarque que j'ai faite dès ma première leçon. Lorsqu'un peuple civilisé, vous ai-je dit, se trouve en contact avec un autre qui ne l'est pas, il y a toujours pour le premier marche rétrograde apparente. Faut-il en conclure que le progrès est stationnaire? Non, messieurs, car la lumière a pénétré où il n'y avait que les ténèbres, l'élégance des mœurs où il n'y avait que grossièreté.

Eh bien, il en fut ainsi pour Rome.

Plus immorale depuis l'accroissement de son bien-être, mais aussi plus policée que les peuples qu'elle avait vaincus, Rome, en échange de la civilisation qu'elle leur apportait, recevait dans son sein de nouveaux éléments de corruption. Mystérieuse loi d'équilibre moral, qui ne permet pas au progrès de féconder d'un côté sans perdre d'un autre, de même que notre main perd de sa chaleur lorsqu'elle vient à réchauffer celle d'un malheureux transi de froid.

Ce grand fait se continua pendant toute l'histoire de l'empire romain; et Rome, qui faisait sortir de son propre fonds des éléments de grandeur et de rénovation, en faveur de ceux qu'elle avait vaincus, leur fournissait ainsi les éléments nouveaux qui devaient transformer l'humanité. — Treshardy.

HISTOIRE DES LÉGISLATIONS COMPARÉES.

COURS DE M. ÉDOUARD LABOULAYE.

(COLLÉGE DE FRANCE.)

(Voy. les nos 2, 3, 5, 6, 7, 9, 10, 14, 19, 20, 24, 25, 30, 32, 33, 35, 38, 39, 40, 41, 42 et 45.)

XV (suite).

Gouverneur Morris.

Le dernier des hommes d'État dont j'ai à vous parler nous tient de plus près, car, quoiqu'il n'ait pas de sang français dans les veines, il avait beaucoup de français dans l'esprit. C'est Gouverneur Morris. Ce nom de Gouverneur est assez bizarre, mais vous savez qu'en Angleterre il est assez d'usage de donner aux enfants des noms qui rappellent des souvenirs; j'ai vu de charmantes demoiselles américaines qui s'appelaient Lafayette.

Morris avait reçu ce nom de Gouverneur parce que son père était gouverneur de la Nouvelle-Jersey. Il était né en 1752, dans l'État de New-York, sur le manoir paternel, qui s'appelait Morrisiana.

Les Morris étaient une vieille famille de l'État de New-York.

De bonne heure il se destina au barreau, et nous le trouvons, en 1775, à vingt-trois ans, membre du congrès provincial de New-York. En 1778, il fut envoyé au congrès continental. Il n'y resta que deux ans, fort suspect et fort jalousé. Il y eut deux raisons pour cela : une que son historien indique, et une qu'il ne dit pas. La raison donnée est que Morris appartenait à une vieille famille de royalistes. Toute sa famille était très-attachée à l'Angleterre. Gouverneur Morris, qui aimait beaucoup sa mère, ne craignait pas de passer les lignes anglaises pour aller la voir. Cela le compromit singulièrement auprès des patriotes. Mais il y a une autre raison qui est bien plus sensible. C'est que c'était un homme d'infiniment d'esprit, et qui, au lieu de cacher son esprit, en usait pour se moquer de tout le monde. Or, quand on montre son esprit de cette façon, on blesse deux sortes de personnes, qui composent l'humanité tout entière : les gens d'esprit, qui n'aiment pas qu'on se moque d'eux, et les médiocrités, qui l'aiment encore moins. Il en résulte que Gouverneur Morris n'eut pas toute l'influence que devaient lui assurer ses talents hors ligne. Il finit même par quitter New-York, et s'établit à Philadelphie en 1783. Là il fut bientôt distingué, rentra au congrès, et y joua un assez grand rôle comme financier, comme diplomate et comme homme politique.

Ce fut lui qui proposa d'établir le système décimal pour les monnaies américaines, bien avant que nous ayons pensé à notre réforme. Ce projet fut appliqué

par Jefferson quelques années plus tard, en 1795. Le dollar, vous le savez, est divisé en cent parties.

Comme politique, il joua un rôle assez important dans la convention fédérale. C'était aussi un jeune homme, et il disait avec sa vivacité habituelle, qu'il voyait encore dans l'assemblée des restes d'opinions coloniales, mais qu'il espérait que dans la génération nouvelle il ne resterait plus que des Américains : « Nous ne pouvons pas tuer le vieux dragon, disait-il, mais il faut lui arracher les dents. » En d'autres termes, il voulait fonder l'union américaine et affaiblir les souverainetés locales. Par ses idées politiques, c'était ce qu'on appelle, dans le bon sens du mot, un aristocrate : il se défiait de la démocratie ; il croyait que si l'on donnait toute l'autorité aux masses, la propriété elle-même serait menacée, et que la condition des hommes qui travaillent et qui pensent ne serait pas bonne. Il voulait donc un sénat viager, un pouvoir exécutif également viager, des conditions de cens dans l'électorat et même dans la représentation. Ces idées le rapprochaient beaucoup d'Hamilton, et celui-ci lui avait proposé d'écrire avec lui dans le *Fédéraliste*. Gouverneur fut tout à fait de cette nuance mal jugée, et un peu calomniée, parce que le pouvoir est passé aux mains d'hommes d'une autre opinion. Les démocraties sont sans pitié pour ceux qui ne les ont pas adorées, et Jefferson et ses amis n'ont pas eu toute la justice désirable pour Hamilton et Morris.

Quand on lit les écrits de ces politiques, on voit qu'ils étaient tout aussi patriotes que Jefferson et tout aussi républicains, mais d'une autre façon. C'étaient des Anglais établis dans le nouveau monde, bien convaincus qu'il n'y avait de possible que la république, mais voulant lui donner des conditions de stabilité et de sécurité qui rapprochassent la constitution américaine de la constitution anglaise. En quoi je pense qu'ils allaient trop loin. Dans ce pays nouveau, il était nécessaire que la démocratie eût une place plus large ; mais ce n'en était pas moins une pensée très-juste, qu'il fallait pencher du côté de la sécurité et de l'unité, sans quoi un beau jour la liberté serait menacée, et l'union avec elle.

Gouverneur Morris reçut dans la convention un hommage à son talent d'écrivain ; ce fut lui qu'on chargea de rédiger la constitution. On lui doit cette justice, qu'elle est écrite en très-bon style, et avec une netteté toute française qui fait un heureux contraste avec le langage embrouillé des lois anglaises. Il n'y a dans la constitution américaine que ce qu'on doit dire, et cela est dit en style de législateur.

Voilà ce que j'avais à vous dire de Gouverneur Morris, comme homme politique. Parlons maintenant du diplomate. En 1789, Gouverneur Morris vint en France après un terrible accident. Il s'était brisé la jambe en tombant de voiture, et un médecin, trop pressé de faire une opération, la lui avait coupée quand il pouvait la lui conserver. Il vint donc en France avec sa jambe de bois, qui le faisait considérer comme un héros de la guerre d'Amérique. Il y arriva la veille de la révolution. En 1792, Washington le nomma ambassadeur. C'est même une chose très-extraordinaire que la lettre dans laquelle il lui annonce sa nomination. Personne, je crois, n'a jamais vu rire Washington ; mais Gouverneur Morris, avec son esprit, avec sa familiarité, avait tellement déteint sur le général, que la lettre de celui-ci s'en ressent : c'est la lettre la plus enjouée qu'il ait écrite.

Nous avons le journal de Gouverneur Morris, et quand on voudra faire une histoire de la Révolution qui ne soit pas écrite au point de vue du progrès fatal qui justifie le crime par le crime, quand on voudra écrire une histoire impartiale, on fera bien de recourir à Morris, qui, étranger et sans passion, mais avec l'expérience des révolutions, suivait d'un œil inquiet les premiers pas de l'Assemblée constituante. Il n'était pas à Paris depuis quelques jours, que, remarquant le mouvement des esprits avant la réunion des trois ordres, il commença à douter de la Révolution. Il voit bien, dit-il, que les meneurs veulent établir en France une liberté à l'américaine, mais ils oublient une chose essentielle, c'est qu'il faudrait un peuple américain. Puis les observations abondent : « Vous réduisez le pouvoir monarchique à n'avoir que le veto suspensif, c'est une absurdité ; vous voulez une chambre unique, vous aurez la tyrannie. » Ces paroles étonnaient singulièrement. On n'était pas habitué à entendre parler avec cette vivacité un Américain, un homme qu'on avait prôné à l'avance comme un soutien futur de Lafayette. Lui-même nous raconte qu'allant à Versailles, il resta à dîner chez madame de Tessé, la tante de Lafayette, et son amie intime. C'est à elle que le général a écrit ses plus charmantes lettres.

« A dîner, dit Gouverneur Morris, je suis près de Lafayette ; il me dit que je fais tort à la cause, que mes sentiments sont continuellement cités contre le parti.

» Je saisis cette occasion de lui dire que je suis l'ennemi de la démocratie, parce que je suis l'ami de la liberté. Je vois qu'ils vont tête baissée à l'abîme, et je voudrais les arrêter si je pouvais. J'ajoute que leurs vues sur la nation ne s'accordent nullement avec les matériaux dont cette nation est faite, et que la chose la plus malheureuse qui pourrait arriver, c'est qu'on leur accordât ce qu'ils désirent.

» Lafayette me dit qu'il sent bien que son parti est fou, et qu'il le lui dit ; mais qu'il n'en est pas moins décidé à mourir avec ses amis.

» Je lui réponds qu'il vaudrait mieux les ramener au bon sens, et vivre avec eux... Que si le tiers est modéré, il réussira ; mais que s'il est violent, il se perdra facilement. »

Nous avons des lettres d'Américains de toutes nuances, qui ont suivi la Révolution française. Washington, Hamilton, l'ont jugée à distance ; Jefferson, le chef du parti démocratique, l'a jugée à Paris ; Gouverneur Morris, l'aristocrate, l'a examinée sur place. Il n'y en a pas un seul qui ait cru au succès de la Révolution ; et au mois d'octobre 1789, à une époque où il ne pouvait connaître les événements de Versailles, Washington écrivant à Morris lui dit : « Je désire me tromper, mais si j'ai bien compris la nation française, il y aura bien du sang versé, et un

despotisme plus rude que celui qu'elle se flatte d'avoir anéanti. » Voilà les paroles de Washington jugeant à distance.

A quoi tient cette sûreté de coup d'œil? A ce que le peuple américain avait l'expérience des gouvernements libres. Dans un gouvernement libre, on aime la liberté, mais on sait aussi qu'il est nécessaire qu'il y ait une autorité forte qui maintienne le respect des lois et la sécurité. L'ordre est le contre-poids nécessaire de la liberté. Eh bien, ce qui effrayait les Américains, c'est qu'ils ne voyaient nulle part, dans notre Révolution, cette autorité. Ils voyaient la France se jeter dans la liberté, mais en abandonnant l'autorité. Cela a un nom fort triste. Cela s'appelle l'anarchie.

Voilà ce qui fait pour nous le mérite de la constitution américaine. Faite pour un peuple qui ne reconnaissait d'autre souveraineté que la sienne, elle a su cependant, dans l'intérêt de la liberté, faire au pouvoir une part suffisante, assurer une place à l'aristocratie naturelle du talent et du travail, et résoudre ainsi le problème que l'antiquité avait entrevu, mais pour en désespérer.

Éd. Laboulaye.

ÉLOQUENCE LATINE.

COURS DE M. BERGER.

(FACULTÉ DES LETTRES.)

(Voy. le n° 46.)

Cicéron depuis le passage du Rubicon jusqu'à la bataille de Pharsale (suite).

J'ai dit que Cicéron était parfois un véritable prophète. Vous allez en juger, messieurs. Toutes les étapes de César marchant sur Rome, il les a, pour ainsi dire, marquées à l'avance. Alors que l'on s'imaginait encore que tout allait se passer en paroles, voici comment il disposait les choses. On dirait parfois que les lettres ont été écrites après l'événement; écoutez :

« Résous-moi, Atticus, ce problème politique. Ou » César obtiendra, soit du sénat, soit du peuple, qu'il lui » soit permis de garder le consulat sans quitter son armée, ou on le fera consul à condition qu'il remettra » et son gouvernement et ses troupes; ou bien on pourra » lui laisser son gouvernement à condition qu'il consente » à n'avoir point de part dans les élections. Que s'il s'y » oppose : ou ce sera seulement en faisant intervenir les » tribuns qui empêcheront qu'on élise les consuls l'année prochaine, ou il fera passer ses troupes en Italie, » et nous aurons la guerre s'il en vient à cette extrémité, » ou il la fera au plus tôt, afin de nous prendre au dépourvu. » César le trompa en ce sens qu'il fit les deux. » Ou il tentera auparavant d'obtenir de ses amis, dans le » temps des élections, qu'on lui conserve son privilége. » Quand il prendra les armes, ou ce sera simplement » parce qu'on lui aura refusé cette demande, ou parce » que quelque tribun de sa faction (cela est prophétique!), » qui aura voulu empêcher le sénat d'agir, aura été noté, » interdit, déposé ou chassé; ou que du moins, sous » prétexte qu'on aura voulu lui faire violence, il se sera » réfugié auprès de lui. » C'est que ce fut tout à fait cela, excepté que Cicéron dit « quelque tribun » au singulier, et qu'il y en eut deux. « S'il vient droit à Rome, il faudra ou s'y renfermer, ou en sortir, pour lui couper les » vivres et rompre ses communications avec le reste de » ses troupes. »

Que Cicéron ait fait un pas de plus, et je l'aurais déclaré véritablement prophète. Si, après l'abandon de Rome, il avait prédit l'abandon de l'Italie, ma foi, il n'y aurait rien à dire, il aurait eu tout prévu. Vous savez, messieurs, comment ces prédictions se réalisent. César passe le Rubicon. On apprend qu'il est à Rimini et qu'il est en marche. « Oh! oui, mais nous avons Cingulum », fait dire Cicéron à Atticus. Au moment où il disait cela, ils ne l'avaient plus. « Nous avons Ancône. » Ils ne l'avaient plus. « Nous avons Corfinium. » Ils ne l'avaient plus. Vous savez ce qui arriva pour cette dernière ville. La place pria l'armée de s'en aller, et l'armée pria son général de se retirer; mais ce qui fut curieux, c'est ce qui se passa à Rome. Je regrette d'écarter ce tableau; mais veuillez vous rappeler la belle peinture que fait Lucain de Rome aux approches de César. On apprend que le général révolté a passé le Rubicon : Rome entière, consuls, sénat, tribuns, édiles, tout s'enfuit; et le consul qui venait d'ouvrir le trésor public pour y prendre les fonds se sauve si vite, qu'il oublie de le refermer.

« Voyez, dit magnifiquement le poëte, quand sur la » rive étrangère le soldat romain, cerné par l'ennemi qui » le presse, veut se garantir de ses atteintes, un léger » rempart le protége contre ces périls nocturnes; un mur » de branches s'élève, et, tranquille derrière cette fortification improvisée, il dort en paix sous sa tente. Mais » Rome, on l'abandonne au premier bruit des armes; on » ne lui confie pas le repos d'une nuit.

Tu, tantum audito bellorum nomine, Roma
Desereris; nox una tuis non credita muris.

Cicéron dit : « Je suis parti précipitamment. » C'est comme cela qu'il agissait quand César approchait. Il dit de César : « Est-ce un nouvel Annibal? » C'est vrai, Annibal est arrivé jusqu'à la porte Colline; César ne s'est pas arrêté en si beau chemin. « A l'entendre, dit Cicéron, c'est l'honneur qui l'engage à faire tout ce qu'il » fait. Mais où est l'honneur sans la vertu? Est-ce en » suivre les maximes que de vouloir, dans une républi» que, se rendre indépendant; de s'emparer des villes » habitées par des citoyens romains, pour se faire un » chemin jusqu'à sa patrie. Je ne lui envie pas sa fortune, » et je préférerais à toutes ses grandeurs une promenade » faite avec toi au beau soleil de Lucretum. » Il aura le

temps de jouir de ce bonheur ! « Après tout, chacun peut » faire des souhaits à son gré, mais il vaudrait mieux, se- » lon moi, mourir de la mort la plus infâme que d'en » faire de pareils. S'il y a un malheur qui soit au-dessus » de celui-là, c'est de réussir !

» On assure que César continue, après ses proposi- » tions, à lever des troupes avec plus d'activité que » jamais. »

César envoyait en effet aides de camp sur aides de camp faire des propositions de paix. Les autres s'arrêtaient un peu. Il faut voir les fluctuations de Cicéron. Il dit : « J'es- » père beaucoup, parce que César vient d'envoyer son hui- » tième aide de camp. » Mais César marche toujours, c'est ce qui le surprend. « Il se saisit des postes avanta- » geux et y met des garnisons. Oh ! brigand sans pudeur ! » Il est vrai que c'est dans des lettres qui ne sont pas destinées à être publiées qu'il écrit cela. La postérité est indiscrète. « *O perditum latronem !* »

« Mais point de colère ! Cédons au temps ! Allons en » Espagne avec Pompée. » Il croyait encore à la paix ; il croyait que Pompée, proconsul d'Espagne, serait obligé d'aller dans son gouvernement ; il croyait y aller comme lieutenant de Pompée. « C'est tout ce que nous pouvons » espérer de mieux. Il faut se résoudre à voir ce nouveau » consulat, puisque nous n'avons pu en garantir la répu- » blique. »

« Cet homme, dit-il, est d'une vigilance, d'une promp- » titude, d'une célérité qui épouvante. » En effet, on peut dire qu'il marche sur eux ; il court, mais, tout en courant, il continue d'écrire des lettres à Cicéron. Vous comprenez que Cicéron ne pouvait se garder d'écrire. César voulait une réponse, il en eut une, et nous avons cette lettre. César, en cette occasion, ne fut sans doute pas très-délicat, il publia la lettre de Cicéron. Alors grand étonnement de la part des amis de celui-ci, et observations même de la part d'Atticus.

J'aurais voulu vous la lire, mais elle est longue, et d'ailleurs la justification qu'il en a donnée va vous apprendre les choses incomprises.

« Je ne suis pas du tout fâché qu'on ait rendu ma lettre » publique, Atticus ; je l'avais même déjà donnée à con- » naître à plusieurs personnes. Je suis bien aise qu'on » sache que j'ai toujours été pour la paix. » A la bonne heure ; mais autre chose est de prêcher la paix, autre chose de la demander. « Voulant y porter un homme » comme César, pouvais-je mieux réussir qu'en lui disant » que ce parti était digne de sa sagesse. »

C'est chose grave d'écrire à César au moment où il est en guerre avec la république en vantant sa sagesse.

« Si j'ai ajouté le terme d'admirable, c'est pour sauver » ma patrie. » Allons, allons, pour justifier une épithète qui lui est échappée, il a recours à des arguments de cette taille, il a appelé la sagesse de César admirable ! Pourquoi ? Pour sauver sa patrie. On est près, à tout moment, de se servir à son égard d'une autre épithète qui serait incongrue.

« Et je n'aurais même pas rougi de me jeter à ses » pieds. » C'eût été bien différent. Cicéron se rendant au camp de César, et, devant les soldats, conjurant celui-ci de ne pas aller plus loin. Oh ! c'eût été différent ; il aurait tenu la conduite que Lucain prête au fantôme ; mais les soldats n'ont pas vu le fantôme, ils auraient vu Cicéron. « Si je t'assure que j'ai gardé une parfaite neutralité, » c'est que, outre que cela était public, j'espérais par là » le disposer à écouter plus volontiers mes avis, et c'est » par la même raison que j'ajoute que ses prétentions » me paraissent justes. »

Le même jour, il écrivait à Pompée que la justice et la patrie étaient de son côté.

Dans la querelle particulière de César et de Pompée, la vérité est que les prétentions de César sont justes, en ce sens qu'il ne demande que ce que Pompée lui a fait accorder par une loi. Dans ce conflit de voleurs, c'est Pompée qui a manqué à la justice distributive ; mais il y a d'autres considérations qui dominent celles-là. Et Cicéron, au lieu de leur donner raison à tous deux, aurait dû leur dire : « Rome n'est pas cause si vous ne vous ac- » cordez pas, et ce que vous pouvez faire de mieux pour » son repos, c'est de vous en aller tous les deux.

» Mais pourquoi éplucher toutes mes paroles ?... elles » ont été inutiles. » Oui ; mais cependant elles ne l'ont pas été absolument, car elles sont très-graves contre Cicéron.

Eh bien, retournons-nous, puisqu'il avait deux faces. Nous venons de voir celle qui regarde César, voici celle qui regarde Pompée. Dans César, il condamnait l'ambition, le caractère ; dans Pompée, je crois qu'il n'estime rien du tout.

« Notre Cneius, quelle honte ! qui l'eût jamais cru ! » n'est plus le même homme ; il n'a ni courage, ni réso- » lution, ni prévoyance, ni activité.

» Sans parler de toutes les fautes qu'il a commises, de » sa fuite si honteuse, de ces harangues où il a fait pa- » raître tant de faiblesses, de l'ignorance inexcusable où » il a été, non-seulement des forces de son ennemi, mais » des siennes propres, voici une chose qui ne se conçoit » pas mieux. Il envoie un tribun du peuple ordonner aux » consuls de retourner à Rome et y prendre tout l'argent » du trésor sacré et de revenir aussitôt. Qu'ils retournent » à Rome ! Et avec quelle escorte ? Qu'ils en sortent ! Les » laisserait-on sortir ? Le consul Lentulus a mandé à » Pompée qu'il commençât par entrer dans le Pice- » num. »

Cicéron croit que Pompée cherche une guerre pour avoir le plaisir de faire venir de l'Orient tous les rois ses clients avec leurs armées. « Il a le dessein de soulever la » terre et la mer, de faire prendre les armes à des rois » étrangers, d'inonder l'Italie de nations barbares, et » d'avoir à sa disposition de puissantes armées. » C'est faux, même pour Cicéron. Pompée voulait être le maître, mais il ne voulait pas être roi. Il avait fomenté les discordes intérieures pour pouvoir continuer sa dictature ;

mais pour les armes étrangères, c'était le procédé de son rival, qui n'eut pas besoin d'aller chercher les rois. Il disciplina ses Gaulois, et vint avec eux en Italie.

« Il pense depuis longtemps à s'élever où était monté » Sylla, et il a avec lui bien des gens qui le souhaitent. » Croyez-vous qu'il ait été impossible de trouver des voies » d'accommodement? On le pourrait encore. » Il dit cela en février 704, lorsque César était, je ne dirai plus aux portes de Rome, mais aux trousses de Pompée, qu'il trouvait urgent d'expulser d'Italie. « On le pourrait en» core, mais ces deux concurrents ne veulent pas de paix, » et ils ont résolu de nous sacrifier à leur ambition. » C'est alors que pleuvent sur Pompée ces mots terribles : « J'avais déjà dit, s'écrie Cicéron, qu'il était ἀπολιτικώ» τατος, mais j'ajoute qu'il est ἀστρατηγικωτατος. » Il commence une autre lettre en ces termes : « Avez-vous ja» mais vu d'homme plus sot que votre Pompée. »

Il redoute encore plus la victoire de Pompée que celle de César. Je suis persuadé d'ailleurs qu'elle eût été plus sanglante. La victoire de César a été la victoire de César, celle de Pompée eût été celle d'un parti qui avait à venger de cruelles injures, sans que le mannequin Pompée fût plus maître des siens que des autres.

César a chassé Pompée de l'Italie et revient à Rome. César sait parfaitement bien qui est en Italie et qui n'y est pas. Qui n'y est pas, est son ennemi; qui y est, attend peut-être que la fortune tourne contre lui pour le devenir, mais ne l'est pas actuellement. Cicéron a beau chercher en Italie un asile qui ne soit pas sur le chemin de César, César prend tant de chemins, qu'il faut subir sa visite.

Cicéron se rend à Arpinum, son lieu de naissance, et c'est là que César vient le trouver.

« J'ai parlé à César, écrit-il à Atticus, d'une manière » plus propre à m'en faire estimer qu'à m'attirer des re» mercîments, et je lui ai refusé constamment d'aller à » Rome. Mais j'avais eu grand tort de croire qu'il rece» vrait bien mes excuses : il ne pouvait les recevoir plus » mal. — Viens à Rome, m'a-t-il dit, et sois-y arbitre » entre mes ennemis et moi. — Mais si j'y viens, pour» rai-je parler en liberté? — Sans doute; crois-tu donc » que je puisse te dicter tes paroles?

» Eh bien, j'engagerai le sénat à ne pas laisser porter » la guerre en Espagne, etc. »

César, en effet, laissant Pompée en Orient, s'apprêtait à passer en Espagne, où il avait une armée vraiment romaine, deux ou trois légions commandées par Afranius et Petreius. Il pensait qu'après avoir été combattre en Espagne une armée sans général, il serait temps d'aller en Grèce combattre un général sans armée.

« Voilà précisément ce que je ne veux pas », dit César.

Je crois bien en effet que ce fut le fond de l'entretien de Cicéron et de César. Maintenant, cela fut-il aussi bref, aussi accentué, je n'y étais pas; et il faut croire que, ici comme ailleurs, l'écrivain a dû ajouter des broderies au dialogue.

« Enfin, dit-il, pour se tirer d'embarras, il me quitta » en me disant d'y penser encore... Il fut, je le crois, fort » mécontent de moi; mais, en revanche, j'en suis fort » content, ce qui ne m'est pas arrivé depuis bien long» temps. » Vous voyez que Cicéron se rend justice. Il a vu le cortége de César. « Quel cortége, grands dieux! Quel » étrange assemblage! Quelle lice ouverte au crime! Que » ne doit-on pas craindre de tant de méchants citoyens » ainsi réunis! Faut-il qu'on voie auprès de lui les fils de » Titinius et de Servius! » Mais Cicéron nous a dit tout à l'heure que presque toute la jeunesse en était, et en particulier son neveu, le fils de Quintus. Il le déplore, il appelle son neveu un garnement. « Mais il y en avait bien d'autres. » Dans le camp devant Brindes, César avait déjà six légions, et Pompée n'en avait pas une. Quand César était sur le point de passer le Rubicon, il serait temps de lever des soldats, lui disait-on. « Quand le moment sera » venu, je frapperai la terre du pied, et il en sortira des » légions. » Mais le moment venu, il eut beau frapper la terre du pied, les légions n'en sortirent pas.

Cependant Cicéron se prépare à partir. Pompée a ramassé une armée qui se fera battre à Pharsale. Cette armée renfermait je ne sais combien de Romains d'une ardeur triomphante, des masses de cavalerie, de la chevalerie romaine. César n'en avait pas. Vous savez que c'est ce qui fera perdre la bataille à Pompée. Mais Antoine a fait dire à Cicéron : « Écoute, nous sommes » bons amis, mais j'ai des ordres; tu ne sortiras pas; » tu peux aller sur telle côte, c'est un tel qui com» mande; sur telle autre, c'est moi; tu ne peux » sortir. » Cicéron dit : « Il faut jouer au plus fin. » Il ne peut s'embarquer sur la mer de Toscane; il fait préparer son vaisseau à Cumes, et il fait semblant d'aller en villégiature, à sa maison de campagne de Pompéi. « J'allais le 12 à ma maison de Pompéi, et, afin de mieux » couvrir mon dessein, j'y comptais demeurer pendant » qu'on préparait toutes choses pour mon embarque» ment. Comme j'y arrivais, Mummius vint me dire que » les centurions des trois cohortes qui étaient à Pompéi » devaient me voir le lendemain, et qu'ils voulaient me » livrer la place. Sais-tu ce que j'ai fait? Je partis avant le » jour afin de ne pas les voir. En effet, qu'est-ce que trois » cohortes? et, y en eût-il eu davantage, comment les » entretenir?... Et puis peut-être était-ce un piége. » Je ne crois pas. Vous savez ce qu'est un début de guerre civile, quand on n'a pas encore pris son assiette. On ne savait pas trop de quoi il s'agissait. La loi paraissait être pour César, sauf l'iniquité, et contre la patrie. Que voulez-vous que les centurions démêlassent dans tout cela? Cicéron ne veut pas d'eux. Je suis persuadé qu'ils sont allés au premier poste de César pour dire : Prenez-nous. Avant la bataille d'Actium, vous vous rappelez que, troublé de voir les vaisseaux de Cléopâtre qui fuyaient sur l'Égypte, ma foi, Antoine courut après. Il laissait en Grèce dix-sept légions romaines; il aurait mieux fait, au lieu de courir après Cléopâtre, d'aller retrouver ses dix-sept légions. Savez-vous ce qu'elles firent? elles allèrent au petit

pas au camp d'Octave. Mais si Antoine avait été à la tête de ses légions, elles se seraient battues. « En évitant » les centurions, continue Cicéron, je me suis mis à cou- » vert de tout soupçon. »

Donc il part, et il s'en va trouver Pompée. Si on l'en croit, c'était encore pour lui parler de paix et de conciliation. C'est dans la seconde philippique qu'il dit cela : « Utinam, Pompei, cum Cæsare societatem aut nunquam » coïsses, aut nunquam dimisisses ! fuit alterum gravi- » tatis, alterum prudentiæ tuæ ! » (Plaise à Dieu que ton alliance intime avec César n'ait jamais été ou conclue ou rompue... Tu aurais fait acte, dans le premier cas, d'honnêteté, dans le second, de prudence !) — Voilà son mot ! C'est très-possible, car il arrivait bien tard au camp de Pompée. Il y avait un an que Pompée était de l'autre côté de l'Adriatique, et il n'y fut pas reçu avec un grand enthousiasme. Il comptait du moins sur un accueil expansif de la part de Caton. Caton était là en effet avec Brutus. Ce dernier ne voulait pas d'abord qu'on prît les armes pour Pompée. Il disait de lui et de César : « Ils ne valent pas mieux l'un que l'autre ; laissons-les se battre, et après nous nous jetterons sur le vainqueur. » Mais Caton dit : « Le vainqueur, il ne sera pas facile de nous jeter sur lui. Si nous tachions de vaincre César avec l'aide de Pompée, nous nous débarrasserions ensuite de Pompée plus facilement. Brutus dit : « Allons ! » On remarqua que Pompée avait, dans la guerre civile, du temps de Sylla, fait trancher la tête au père de Brutus, et que celui-ci n'avait pas voulu le regarder en face. Mais il avait voté pour lui au sénat, et il était allé se battre pour lui à Pharsale. Cicéron s'attendait à être reçu à bras ouverts. Caton prit Cicéron à part, il lui dit : « Que » viens-tu faire ici ? tu n'as donc pas de courage ! Moi, je » devais y être, toi tu devrais être à Rome pour faire ton » métier de mandataire et y rendre des services indivi- » duels. » Cicéron, qui venait en partie à cause de l'opinion de Caton et qui était reçu comme cela, eut immédiatement regret de son voyage ; et voyez-vous les services qu'il rend à l'armée, il passe son temps à décrier les opérations de Pompée. Le plan de Pompée était de faire mourir l'armée de César de faim, et c'était déjà en bon chemin. Cicéron disait : « Oh ! ce n'est pas encore cette année que nous mangerons des figues de Tusculum. » Vous pouvez voir dans Macrobe toutes les plaisanteries de Cicéron. Enfin cette bataille que Cicéron appelait de ses vœux approche. Cicéron a la fièvre. Je ne lui en fais pas un reproche, ce n'était pas un homme de guerre ; je crois qu'il eût figuré là assez mal ; son fils y était, et il paraît que le jeune Marcus se signala dans les rangs de la chevalerie.

C'est dans la bouche de Cicéron que Lucain met le discours qui détermina Pompée. Il le fait parler en très-beaux vers, il lui prête des intentions, mon Dieu, qui ne sont pas fausses. Il aurait voulu la paix, et avec la paix des tribunaux sur le Forum, et avec les tribunaux des orateurs. Comme républicain et comme orateur, il peut souhaiter cela. Puis il ajoute que la fortune n'exige de Pompée qu'une chose, c'est qu'il veuille bien user d'elle.

« Les grands de Rome présents dans ton camp, les rois » de la terre, l'univers à tes pieds, tous te conjurent par » ma bouche de laisser vaincre ton beau-père » (*vinci socerum patiare rogamus*). Vous concevez bien que c'est du Lucain. Jamais Cicéron n'est allé jusqu'à croire qu'il y ait eu connivence de la part de Pompée en faveur de César. Le mot *patiare* dépasse un peu la pensée.

« Les nations se plaignent. Comment Pompée est-il si » long à vaincre, lui qui les a vaincues en courant. » Le mot est joli ! Les nations de l'Asie se comparant à César ! Que Pompée ait vaincu en courant les nations de l'Asie, c'est possible, mais vaincre César, ce n'est pas la même chose. « Où est donc ton ardeur, ta confiance dans les » destins ? Ingrat, crains-tu les dieux, qui ont tant fait » pour toi ! » En effet, ils ont fait beaucoup pour lui, ils ont tout fait.

« Crains-tu de confier aux dieux la cause du sénat ; » mais les soldats vont d'eux-mêmes saisir leurs éten- » dards et courir au combat. Rougis de vaincre malgré » toi. »

Pompée livre la bataille. Je ne vous en parlerai pas. La correspondance de Cicéron nous en fait connaître le résultat de la même manière qu'elle nous avait annoncé le passage de Rubicon. C'est le langage d'un homme éperdu.

« Me voici à Dyrrachium. » Oui ! tout près de la mer pour s'embarquer. Cicéron s'embarque un peu trop souvent.

Vous allez voir maintenant ce que peut l'éloquence, et comment Cicéron sait couvrir d'un beau lustre toutes ces misères de sa conduite. Nous avons une biographie d'Antoine par Cicéron. Antoine avait fait de son côté une biographie de Cicéron. Elle a disparu. C'est fâcheux ; mais voici comment Cicéron résume tout cela :

« Oui, sénateurs, je voyais avec douleur que la répu- » blique sauvée jadis par votre prudence et par la mienne » allait bientôt périr. Ce n'était pas que j'eusse assez peu » d'expérience des choses humaines pour me laisser » abattre par l'extrême désir de conserver ma vie, dont » la continuation devait m'accabler de maux et la fin » m'affranchir de toute peine. Je voulais conserver ces » grands citoyens, l'honneur et l'ornement de la répu- » blique, ces anciens préteurs, ces sénateurs intègres et » toute cette fleur de la noblesse et de la jeunesse ro- » maine. Notre armée était composée des meilleurs ci- » toyens. S'ils vivaient, à quelque prix qu'on eût acheté » la paix, car la paix, quelle qu'elle soit, me semble » préférable à la guerre civile, la république existerait » encore. Si mes conseils avaient été suivis et que, sé- » duits par l'espérance de la victoire, ceux que je vou- » lais conserver n'eussent pas été d'un avis contraire, il » en serait résulté cet avantage, Antoine, que ni le sénat » ni Rome ne seraient souillés de ta présence. Mais tous » mes discours, dis-tu, indisposaient Pompée contre moi !

» Et quel autre a été plus chéri de Pompée, de quel autre » a-t-il plus souvent recherché les entretiens et les con- » seils. » Il n'y paraît pas. « Sache que la différence de nos » opinions politiques n'a jamais altéré ni amoindri notre » amitié... Enfin oublions ce que nous avons lu ensem- » ble... » Moi je connaissais le fond de ses sentiments et » de ses vues, et mon cœur lui était également ouvert. » Je songeais d'abord au salut des citoyens, ensuite à la » gloire du parti. Pompée voyait avant tout cette gloire; » mais comme nous avions l'un et l'autre des intentions » également pures, il nous était plus facile de supporter » nos dissentiments. »

On ne peut tourner plus habilement la difficulté. Voyez-vous comme il réduit tout à une opposition d'idées, en laissant subsister l'affection mutuelle.

« Ce que cet homme rare et presque divin pensait de » moi est bien connu de ceux qui l'ont suivi de Pharsale » à Paphos. »

D'après ce que nous avons lu aujourd'hui, il n'était pas très-rare cet homme-là, et il était très-loin d'être divin.

« Jamais il ne parla de moi que d'une manière hono- » rable et avec les regrets de la plus tendre amitié, con- » venant que j'avais mieux vu et lui mieux espéré. »

C'est possible, mais en tout cas il pouvait dire : La république est perdue ; mais César mangera les figues de Tusculum.

« Et vous osez m'attaquer en rappelant ce grand » homme dont j'aimais la personne et dont tu as volé les » biens. »

C'est très-éloquent, c'est une flèche qui s'enfonce et qu'on n'arrachera pas, mais ce n'est pas le moins du monde l'histoire des rapports de Cicéron et de Pompée. Quant à savoir ce que Pompée pensait sur le chapitre de Cicéron, je l'ignore, mais à coup sûr il n'a pas dû se dire : Ah ! si j'avais suivi ses conseils !

Antoine lui avait reproché non-seulement son attitude politique, mais jusqu'à ces malheureuses plaisanteries qui décourageaient le chef et les soldats. Cicéron s'en souvient, et à ce sujet voici ce qu'il dit :

« Le camp de Pompée était en proie à l'inquiétude ; » mais au milieu même des alarmes, n'est-il pas dans la » nature humaine de chercher à se distraire un mo- » ment. »

Cela se trouve encore dans la seconde philippique.

« D'ailleurs, me reprocher à la fois mon affliction et » mon enjouement, c'est prouver que dans l'un et l'autre » j'ai eu le mérite de la modération. »

Non, l'histoire et le bon Plutarque, qui, comme vous le savez, est d'une indulgence pour ainsi dire paternelle pour Cicéron, lui ont reproché sa conduite. Quand, la bataille perdue, le reste de l'armée se sauva comme il put, beaucoup arrivèrent à Dyrrachium ; restait le corps d'armée que Caton commandait et la flotte qui était sous les ordres de Bibulus. Cicéron, qui avait été consul, était le premier personnage de l'armée. Caton lui dit : « C'est » à toi qu'appartient le commandement. » Cicéron lui répondit : « Laissez-moi partir ! » D'indignation, les autres tirèrent leurs épées, et Sextus Pompée allait priver le monde du grand orateur, si Caton ne s'était jeté sur lui et ne l'avait désarmé. C'est de là que Cicéron se rendit à Brindes pour y attendre l'arrivée de César. — L. Danicourt.

ARCHIVES ET BIBLIOTHÈQUES.

COURS DE M. VALLET DE VIRIVILLE.

(École des chartes.)

(Voy. le n° 40.)

II.

Des différentes pièces contenues dans les archives.

Messieurs,

N° 1. — Au premier rang je placerai les *inventaires*. Ils constituent dans les archives, pardonnez-moi l'expression, une sorte d'avant-garde. Ils en sont le résumé et nous apparaissent sous des formes extrêmement variées. Les plus précieuses de ces pièces, d'énormes in-folio, sont écrites sur gros papier de registres d'une écriture magnifique.

N° 2. — En second lieu je vous parlerai des *bulles*. Ce sont des actes émanés des souverains pontifes. C'est depuis le XIe siècle que les papes ont employé un mode de scellement tout à fait exclusif. Un repli était formé à la partie inférieure de la charte ; on y pratiquait deux fentes en forme de losange, et les officiers de la chancellerie romaine y introduisaient deux cordelettes, tantôt de chanvre, tantôt de soie, de couleur différente. Ils ramenaient ensuite ces deux lacets au-dessus de la pièce, de manière à former un nœud. Sur les deux pans qui retombaient, ils appliquaient la sphère de plomb nommée bulle. Au midi de la France et au midi de l'Italie, de simples seigneurs ont usurpé ce mode de scellement, qui n'appartient qu'aux pontifes romains, et dont eux seuls ont fait un usage continu. L'acte lui-même a donc pris le nom de *bulle*. Puis, on a distingué les *grandes* et les *petites* bulles. Les premières, qui contenaient les priviléges les plus importants, étaient matériellement aussi les plus considérables. Cette règle souffre pourtant de nombreuses exceptions. Une bulle d'une forme très-minime et d'une importance très-grande fut adressée par Boniface VIII au roi Philippe le Bel. Les grandes bulles se divisent aussi entre elles. On remarque les *bulles consistoriales*, consacrées aux matières d'un intérêt général, et qui portent la signature des cardinaux évêques, prêtres et diacres, dans cette forme :

« *P. presbyter cardinalis Caraffa* †. »

1° Les bulles *pancartes*, actes qui servaient à faire reconnaître des priviléges temporels ou spirituels conférés

à une communauté par l'autorité pontificale. Le moyen âge nous les a léguées enveloppées précieusement et entourées de cordelettes de soie.

2° Les bulles *priviléges*, qui consacraient à perpétuité, mais sous une certaine limite, des priviléges et des faveurs. Elles présentent quelquefois la forme de petits registres, revêtus de la *bulle*, tantôt à la dernière page, tantôt aussi traversant l'acte tout entier, mais avec une marge assez grande pour laisser au lecteur la faculté de tourner les feuillets.

Voici la formule de ces grandes bulles :

« *Nicolaus, episcopus, servus servorum Dei, ad perpetuam rei memoriam* (ou *in perpetuum*). »

Cette formule était initiale.

Les petites bulles portent en titre le nom du pape, puis le nom du destinataire, sans la mention *in perpetuum*. Après le « *salutem et apostolicam benedictionem* », viennent le nom du lieu où a été donné l'acte, la date, le jour et l'indication de l'année du règne papal.

Dans les grandes bulles, on trouve à la fin cette formule : « *Scriptum per manum N. notarii sacri palatii.* » Le cercle du pontife est coupé par une croix contenant sa devise et son nom, avec le monogramme, *Bene valete*, *Datum*, etc., année du pontificat et date du jour.

Les bulles d'institution canonique, documents très-fréquents dans nos archives, sont des titres de promotion accordés aux prélats.

Elles se composent de trois pièces :

1° Bulle d'institution;

2° Bulle d'information;

3° Bulle de serment (*forma sacramenti*).

Quand un prélat devait recevoir l'institution canonique, le pape lui envoyait un acte qui portait que, conformément à ses mérites, Sa Sainteté avait jugé à propos de l'appeler à telle ou telle prélature. L'acte était suivi d'exhortations pieuses. Cette feuille était la plus considérable. Elle traçait au grand dignitaire la règle de ses devoirs, l'esprit de ses hautes fonctions, la voie qu'il devait suivre pour se rendre semblable au saint pontife, son modèle, Jésus-Christ. — La bulle d'information désignait un évêque chargé d'examiner la vie et les mœurs du prélat et de le consacrer. Cette pièce était scellée en plomb et écrite de l'écriture particulière de la chancellerie romaine. — La troisième bulle, donnée sur un acte, était la plus petite. Elle devait être signée et l'inspecteur en dressait procès-verbal. Ces trois bulles étaient l'une dans l'autre; l'inscription était mise à plat; les banquiers de la cour de Rome les transmettaient, et le payement de la taxe était signifié par des monogrammes.

— Après les bulles des papes, messieurs, mon sujet m'entraîne naturellement à vous parler des brefs, ou actes divers des papes; ils compléteront notre étude sur la chancellerie romaine, et nous donneront la clef de bien des difficultés que l'érudition seule peut aplanir sous les pas de l'historien.

Les caractères distinctifs du *bref* se dessinent nettement vers le milieu du xve siècle. Le bref, comme son nom l'indique, est une pièce courte adressée à un fidèle pour un sujet déterminé de médiocre importance.

La formule initiale est celle-ci :

« *N. papa quintus dilecto filio. N. salutem et apostolicam benedictionem.* »

Il se termine par la date : « *Datum Romæ, sub annulo piscatoris.* »

L'anneau du pêcheur distingue le bref de la bulle. Il consiste en un cachet qui représente une barque conduite par saint Pierre. La cire qui le compose n'est pas la cire compacte en usage dans les chancelleries du Nord; elle n'est pas non plus la cire d'Espagne. Substance *sui generis*, d'un rouge pâle, elle est placée sur le papier, par-dessus une petite cordelette de parchemin fixée à la pièce par les pointes de cette même cordelette.

— Le *De motu proprio*, acte spontané de la volonté pontificale, a été affecté, mais non exclusivement, aux dispositions du pouvoir temporel. Les feuilles de parchemin employées à cet usage sont plus minces que celles des bulles et recouvertes d'une écriture spéciale, comme dans les bulles. Ces rescrits sont faits à main courante, comme les brefs, et scellés par le pape ou le cardinal commis par lui à cet emploi.

— Les *indulgentiæ* sont des actes qui concèdent aux fidèles la rémission de leurs fautes moyennant certaines actions expiatoires. Les formes de ces pièces sont très-variées. Après l'invention de l'imprimerie, elles furent imprimées, et sont un des premiers monuments de l'art typographique.

Des signatures en cour de Rome. — Pour obtenir un bénéfice, on chargeait un notaire apostolique du diocèse d'adresser une pétition au pape. Ces pétitions ont montré de bonne heure un caractère uniforme. C'étaient des feuilles in-folio de petite dimension, portant en tête l'adresse au souverain pontife, et au-dessous cette forme de dédicace :

« *Ad pedes.....* »

Suivaient le nom du demandeur, du diocèse, et la qualification du bénéfice; l'exposé des raisons sur lesquelles on se fondait, et enfin la signature du notaire apostolique. L'acte était examiné par les divers officiers pontificaux, qui signaient et mettaient la date. Si la demande était rejetée, le pape annulait la pièce, sinon il faisait écrire « *Fiat ut petitur* », et parfois même l'annotait de sa main. Sur ce visa, les bureaux de la chancellerie reprenaient la demande, et libellaient les trois bulles dont nous avons parlé à l'article : « *Information pontificale.* »

N° 3. — Sous cette cote, on comprend, messieurs,

les actes émanés des cardinaux, légats, ministres de l'Église, aussi bien que les bulles des consignations de l'index, etc., et des commissions administratives.

Les bulles des cardinaux ont, au point de vue diplomatique, le même aspect que celles des papes, mais sont scellées avec des sceaux de cire (*vesica picis*), enfermées dans de petites boîtes de plomb ou de métal.

Bulles des conciles. — Aux XIVe et XVe siècles, le concile prend, au point de vue diplomatique, une importance, excessive. Au XIVe siècle, le monde catholique se partage entre deux chefs. Le principe de l'autorité est atteint dans son essence même, une perturbation universelle se fait sentir dans l'Église. En même temps l'empire allemand est livré à l'anarchie, et l'invasion anglaise insulte la France. De tous les conciles qui se réunissent alors, la majorité se déclare supérieure au pape et usurpe les habitudes de la chancellerie pontificale. Les bulles de ces grandes assises de la catholicité sont scellées comme celles des papes, moins l'effigie, qui est différente et variée.

N° 4. — *Des originaux et des copies.* — Il faut faire une distinction importante entre les originaux et les actes copiés sur eux. L'original est l'acte même qui a été délivré aux parties impétrantes par la chancellerie d'où il émane. Le roi de France, par exemple, a accordé des lettres de noblesse à un roturier. Ce dernier reçoit de la chancellerie un parchemin scellé du sceau royal. Voilà l'original.

L'original peut exister dès sa naissance en plusieurs exemplaires.

La chancellerie royale a libellé certains actes en multiples exemplaires. L'un d'eux, exactement conforme à l'original, restait à la chancellerie. Il faut envisager une copie à deux points de vue pour en apprécier la valeur.

1° D'abord au point de vue de l'authenticité. Dans tous les pays, dans tous les temps, on s'est occupé de donner aux copies des actes authentiques de fortes garanties. Une copie ne sera donc valable qu'autant qu'elle offrira les garanties de sincérité que peuvent fournir la loi et l'institution civile.

2° Il faut apprécier une copie au point de vue paléographique. Il est nécessaire que la transcription soit exacte; car on rencontre souvent de ces copies faites par l'ignorance ou la mauvaise foi.

On distingue les actes authentiques en *actes morts*, écrits sur papier mort, c'est-à-dire non marqué du signe légal, et en actes sur papier timbré. Ces derniers s'appellent *actes légaux* ou *actes authentiques*.

N° 5. — Les copies authentiques se divisent en deux grandes classes. 1° Le notariat ecclésiastique a donné le nom de *transsumpt* aux actes visés par le notariat apostolique; 2° le monde laïque a appelé *vidimus* ou *actes vidimés*, les copies dans lesquelles le notaire annonçait qu'il avait vu et lu l'original.

Nos 6, 7, 8. — Nous pouvons assimiler les communautés religieuses aux chancelleries. Les évêques étaient des autorités de qui émanaient les actes publics, à l'aide d'une véritable chancellerie. Il en est de même des établissements réguliers et séculiers, au moyen âge. Ces chancelleries ecclésiastiques se donnaient mutuellement des lettres de *confréries* (*confraternitates*). Arrêtons-nous-y un instant. Les maisons séculières et cénobiales prenaient souvent le vocable du saint, leur patron, pour le joindre au nom de leur église. Ils y joignaient plus rarement un nom abstrait, celui de *ecclesia sanctæ Trinitatis*, par exemple.

Ces divers noms constituaient, pour chaque sanctuaire, une recommandation pieuse et très-importante au point de vue de leurs intérêts : car, plus un saint était renommé, plus aussi l'église en tirait de profits matériels et spirituels. Je vous citerai, messieurs, à l'appui de cette assertion, l'église de Saint-Jean d'Amiens. Elle possédait le chef de saint Jean, et de plus s'associait avec celle de Saint-Maximin, en Provence. Voici quel était le sens du contrat : « Nous avons une célèbre relique; nous vous demandons de participer aux bénéfices que nous recueillons des reliques de saint Maximin, et en revanche nous vous associons aux nôtres. » Voilà donc ce qu'on appelait « confréries ».

Souvent c'était une communauté de l'ordre séculier qui s'associait à une communauté de religieux. Quelquefois même c'était un simple particulier. Louis d'Orléans, assassiné en 1407, rue Barbette, était affilié aux célestins.

Nos 9, 10. — *Élections.* — Deux principes ont présidé aux promotions d'élections ecclésiastiques. L'un, provenant de la primitive Église, en déterminait l'élection. Le second, occasionné dans la suite par la brigue, par l'astuce, par la violence, donna lieu aux *nominations*. A une époque relativement moderne, au XIIe siècle, le suffrage universel fut restreint et enlevé au peuple, et fut confié aux dignitaires. Les évêques furent élus par le chapitre. Deux nouveaux abus s'y glissèrent. Les rois de France opprimèrent ensuite cette seconde liberté déjà si restreinte. Ils donnèrent des lettres de recommandation, qui devinrent bientôt des ordres. Le concordat passé entre Léon X et François Ier consacra pleinement cette usurpation despotique.

N° 11. — *Lettres de prêtrise.* — Deux ordres de garanties ont été exigés par l'Église quand elle conférait des dignités à ses membres. Il fallait premièrement passer par les *ordres mineurs*. On délivrait au clerc un certificat qui attestait le degré de considération dont il avait joui dans cette dignité inférieure. C'étaient les lettres de prêtrise, celles qui donnaient droit au sacerdoce. A partir du XIIIe siècle, où fut constituée l'université, la loi canonique d'une part, et les ordonnances des rois de l'autre, obligèrent les canonicats d'avoir certaines garanties littéraires ou scientifiques. Ils devaient posséder à fond le *trivium* et le

quadrivium. Le recteur de l'université délivrait des certificats appelés *lettres de baccalauréat* ou *lettres quinquennales*. Au XVIe siècle, il n'y avait pas à Paris un seul curé qui ne fût au moins bachelier en théologie. Le droit canon, entièrement lié au droit civil qu'il primait, exigeait des diplômes dont les bénéficiaires devaient justifier. Le diplôme de médecin donnait accès, lui aussi, à des bénéfices ecclésiastiques; alors les clercs possédaient toutes les connaissances humaines, toutes les sciences divines. — Jules Doinel.

BIBLIOGRAPHIE.

Cours de philosophie positive, par AUGUSTE COMTE. 2e édition, précédée d'une Préface de M. LITTRÉ. 6 volumes in-8. — Paris, 1864, J. B. Baillière et fils.

I.

Un savant aliéniste, membre de l'Académie des sciences morales, a voulu démontrer qu'une certaine dose de folie n'est point incompatible avec la plus haute raison; que Socrate peut être monomane sans cesser d'être le maître de Platon, et Pascal halluciné, tout en écrivant les *Provinciales* et les *Pensées*. Le puissant esprit dont M. J. B. Baillière vient de réimprimer l'œuvre capitale, serait lui-même un nouvel argument à l'appui de la thèse de M. Lélut.

Au mois de mars 1826, M. de Blainville conduisait, avec l'aide de deux gendarmes, à la maison de santé du docteur Esquirol, un mathématicien chez qui de violents excès de travail, des peines morales, des souffrances d'amour-propre, avaient provoqué une crise cérébrale bientôt suivie d'une aliénation très-caractérisée. Peu de jours auparavant, ce jeune homme avait brillamment commencé un cours public de philosophie, en présence d'un auditoire d'élite où l'on remarquait Alexandre de Humboldt, Broussais, Fourier, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences; de Blainville, Binet, Poinsot, Navier, de Montalivet, Carnot, et ce même docteur Esquirol qui allait avoir pour mission de réorganiser cette intelligence dont il recueillait alors de graves enseignements. Après onze mois d'un traitement infructueux, l'illustre spécialiste déclarait à la jeune femme de son pensionnaire que tout espoir de le rendre à la raison semblait à peu près perdu, que sa folie était incurable ! En dépit de cet arrêt de la science, et plus efficaces que les douches, les grilles, les gendarmes, les camisoles de force, d'affectueux soins domestiques triomphèrent de la maladie. En août 1828, l'aliéné de la veille pouvait écrire dans le *Journal de Paris* un compte-rendu du célèbre ouvrage de Broussais : *De l'irritation et de la folie*, et utiliser déjà les lumières personnelles qu'il avait si chèrement acquises; à la fin de la même année, il reprenait son cours, dont les soixante leçons, terminées en juillet 1829, sont devenues le *Cours de philosophie positive*, qui restera l'un des plus vastes monuments de l'esprit humain.

II.

Il y a deux hommes dans Auguste Comte; dans son œuvre, deux parties contradictoires; dans le Positivisme, deux périodes bien tranchées. D'une part, la philosophie, la science pure, la création d'une méthode : période de la raison; de l'autre, l'illuminisme, l'esprit de secte, la fondation d'une religion nouvelle : période de l'imagination. En voyant les récentes excentricités du Positivisme; un modeste appartement de la rue Monsieur-le-Prince transformé en temple, une humble cuisinière métamorphosée en prêtresse, des fidèles contemplant avec respect l'*auguste* force du maître et pleins de vénération pour *les murs sacrés de sa chambre;* en voyant le pontife, le *premier grand prêtre de l'humanité* célébrer des mariages, adresser des *brefs* à ses correspondants, on se demande si, depuis quelques années, une nouvelle lésion ne s'était pas produite dans son cerveau, et si la folie furieuse de 1826 n'avait pas reparu vingt ans après, sous la forme d'une mystique hallucination, d'une monomanie ambitieuse.

La théorie d'Auguste Comte sur les maladies mentales nous ferait pencher pour l'affirmative. Pour lui, la folie n'est pas une éclipse de l'intelligence, c'en est au contraire un éclat excessif : « La folie et l'idiotisme constituent les deux extrêmes de la proportion normale que l'état de raison exige entre les impulsions objectives et les inspirations subjectives. L'idiotisme consiste dans l'excès d'objectivité, quand notre cerveau devient trop passif; et la folie proprement dite dans l'excès de subjectivité, d'après l'activité démesurée de l'appareil cérébral. Mais le degré moyen qui constitue la raison suit lui-même des variations régulières qu'éprouve toute l'existence humaine, tant sociale que personnelle. L'appréciation de la folie devient d'autant plus délicate qu'il faut y avoir égard aux temps et aux lieux, et en général aux situations... (1). » Ainsi, pour employer une métaphore empruntée aux chemins de fer, la raison est, à ses yeux, un convoi de petite vitesse; l'idiotisme, un train arrêté faute de combustible, et la folie un train-express. Que, pour le cerveau, l'aliénation soit un train à toute vapeur, cela est vrai; seulement c'est un train déraillé par suite d'explosion de chaudière.

Quoi qu'il en soit de ces observations, et tout en reléguant les *anges gardiens* d'Auguste Comte avec le *démon* de Socrate et l'*amulette* de Pascal, il faut reconnaître dans le chef de l'école positiviste un penseur du premier ordre, un philosophe véritablement créateur.

Ce n'est pas à dire que sa méthode soit entièrement nouvelle, que son système n'ait aucune racine dans le passé, qu'il ne relève absolument que de lui-même; non, il n'est pas une seule idée, croyons-nous, qui puisse rappeler le mot du poëte latin :

Prolem sine matre creatam.

Comte, comme il le reconnaît lui-même à plusieurs reprises, procède à la fois de Bacon et de Descartes; le Positivisme compte encore parmi ses précurseurs Copernic, Kepler, Galilée, Newton, pour l'astronomie et la physique; Boerhaave, en médecine; Lavoisier, en chimie; Condorcet, pour la politique; Cabanis, Bichat, Gall, Broussais, pour la physiologie. Au point de vue philosophique, il considère comme son précurseur immédiat Hume, auquel il associe Kant, dont pourtant il s'était abstenu de

(1) *Catéchisme positiviste*, 1852.

lire les ouvrages, imitant par cette ignorance systématique l'auteur du *Discours sur la méthode*, qui se faisait gloire d'ignorer les anciens. Il se félicite de n'avoir lu en aucune langue ni Vico, ni Kant, ni Herder, ni Hegel, et de n'avoir pas ouvert un seul journal pendant cinq ou six ans. On pourrait aussi trouver les préliminaires de son système dans l'*Interprétation de la nature*, de Diderot.

Si sa méthode a des antécédents dans le passé, il n'en est pas de même de certaines lois que le premier il a eu l'honneur de découvrir et de formuler. On ne saurait contester non plus l'originalité de sa classification des connaissances humaines. La loi des trois états et l'organisation des sciences : telles sont les deux idées nouvelles fondamentales que nous offre le *Cours de philosophie positive*. Cet ouvrage comprend six volumes, qui se décomposent ainsi : le premier est consacré aux préliminaires généraux et à la philosophie mathématique ; le deuxième renferme la philosophie astronomique et la philosophie physique ; le troisième, la philosophie chimique et la philosophie biologique ; le quatrième, la partie dogmatique de la philosophie sociale ; le cinquième et le sixième, la partie historique de la philosophie sociale, puis les conclusions générales. Abordons maintenant l'examen du système.

III.

Chacune de nos conceptions principales, chaque branche de nos connaissances passe successivement par trois états théoriques différents. A l'origine, l'esprit humain porte ses recherches vers les causes premières et finales de tous les effets qui le frappent, en un mot, vers les connaissances absolues. Il attribue tous les phénomènes à des agents surnaturels, à des forces mystérieuses et personnelles, de moins en moins nombreuses à mesure que l'humanité sort de l'enfance : c'est le régime des fictions et des féeries, c'est l'*état théologique*, qui, commençant par le fétichisme le plus grossier, arrive, après avoir traversé le polythéisme, au monothéisme, à l'unité, à l'idée d'une providence. A l'état théologique ou fictif succède l'*état métaphysique*. Les agents surnaturels sont alors remplacés par des abstractions personnifiées, des éthers ondulants, des fluides invisibles, des agents impondérables, des entités inhérentes aux divers êtres du monde, des systèmes ingénieux. La perfection de ce régime consiste à concevoir, au lieu des différentes entités particulières, une seule entité, source générale de tous les phénomènes, la *nature*.

De même que le monothéisme avait été le couronnement du régime fictif, le naturalisme devient la limite extrême du développement abstrait ou métaphysique. Puis enfin, après l'enfance et la jeunesse, l'humanité arrive à l'âge mûr. Plus sérieuse et plus sage, elle reconnaît l'impossibilité d'obtenir des notions absolues, et l'inanité de la métaphysique aussi bien que du théologisme ; elle renonce à chercher l'origine et la destination de l'univers, pour s'attacher à découvrir les lois des phénomènes, c'est-à-dire leurs relations invariables de succession et de similitude. Dédaignant les rêveries puériles de la première période et les hypothèses de la deuxième, elle s'appuie désormais sur une base plus ferme, sur un guide plus sûr : l'observation aidée du calcul.

Parvenue à la virilité, la pensée humaine s'avoue à elle-même qu'il est un seul principe absolu, à savoir, que tout est relatif ; elle substitue à la recherche des causes la recherche des faits et des lois ; elle cesse de demander au ciel des vérités que la terre seule peut lui offrir, et des secrets qu'il ne lui appartient pas de percer. C'est l'âge de la réalité, de l'utilité, de l'organisation, c'est l'*état positif*. La perfection, le but suprême du positivisme, serait de pouvoir considérer tous les divers phénomènes observables comme des cas particuliers d'un seul fait général, tel que celui de la gravitation, par exemple. Qui ne connaît cette belle conception de Laplace, qui ne voit dans les phénomènes moléculaires, dans l'affinité chimique, que de simples effets de l'attraction? On incline depuis quelques années à considérer comme parfaitement identiques les phénomènes de la chaleur, de l'électricité, du magnétisme, de la lumière ; mais si de pareilles théories ont quelque chose de prématuré, du moins la science peut-elle et doit-elle réduire au plus petit nombre possible les faits et les lois.

Quant aux causes, soit premières, soit finales, M. Comte les repousse absolument, et, sous ce rapport, il se rencontre avec le criticisme de Kant. Ainsi, nous devons admettre les belles lois de Galilée sur la pesanteur, de Newton sur l'attraction universelle ; mais quant à déterminer ce que sont en elles-mêmes cette attraction et cette pesanteur, quelles en sont les causes, ce sont là des questions à jamais insolubles qu'il est puéril de soulever. Dans sa belle série de recherches sur la théorie de la chaleur, l'illustre Fourier a dévoilé admirablement les lois des phénomènes thermologiques, sans s'inquiéter de connaître la nature intime du calorique. Si l'on examine sérieusement toutes les tentatives d'explication fournies par l'époque métaphysique et par l'époque fictive, toutes les énumérations de *preuves* prétendues dont se sont bercées l'enfance et la jeunesse de l'humanité, on verra qu'elles se peuvent ramener à la fameuse théorie d'un pédant de Molière sur la vertu soporifique de l'opium. Tous les *pourquoi* appellent le même *parce que;* et les plus profonds métaphysiciens sont tombés, à leur insu, dans le cercle vicieux du ridicule philosophe de la comédie : *Opium facit dormire quia est in eo virtus dormitiva.*

IV.

Cette triple évolution intellectuelle de l'humanité se retrouve dans le développement individuel de chacun de nous, aussi bien que dans l'histoire générale et dans l'essor matériel des peuples. Enfants, nous sommes ouverts à toutes les impressions naïves, à toutes les croyances, aux légendes, aux récits merveilleux ; les prestiges, les féeries, les forces surnaturelles, les revenants, les loups-garous nous sont familiers ; nous tremblons devant Croquemitaine et nous redoutons les bavardages du petit doigt de notre grand'mère.

On a parfois attribué nos terreurs enfantines dans l'obscurité à l'influence des contes de fées, aux fantastiques histoires de la nourrice : c'était prendre l'effet pour la cause. Perrault n'a été que le secrétaire des petits enfants, qui sont les véritables auteurs de *Peau d'Ane* et de *Riquet à la houppe*. N'avez-vous pas remarqué que le premier mot prononcé par l'enfant, après *papa* et *maman*, est un monosyllabe vague et fantastique qui désigne, avec d'innombrables variantes, un mystérieux personnage à la grosse voix, caché dans l'obscurité ? Un peu plus tard, avec quelle avidité n'écoute-t-il point les histoires terribles, les aventures de voleurs, les prodigieux exploits du Chat botté ou du Petit Poucet ?

Il en est du peuple-enfant comme de l'homme-enfant, à lui aussi, il faut le merveilleux et le surnaturel : Hercule terrassant des géants à trois têtes, Persée combat-

tant la Chimère, ou bien encore des dragons, des licornes, Méduse; puis, au moyen âge, des sorciers, des diables au pied fourchu et à la longue queue, des goules, des ânes jouant de la vielle, et toutes ces figures grimaçantes que nous offrent les cathédrales gothiques. L'enfant est fétichiste.

Dans l'adolescence, l'homme rejette dédaigneusement ses illusions enfantines et devient disputeur, dialecticien, esprit fort; il croit pouvoir tout expliquer, rien ne l'arrête. Il se passionne pour des abstractions après s'être passionné pour des êtres chimériques; s'il ne croit plus aux fées et aux lutins, il admet avec une crédulité non moins grande des êtres de raison : il est métaphysicien. Dans l'âge mûr, enfin, il se délivre entièrement des langes du passé, néglige les fictions de son enfance et les abstractions de sa jeunesse, pour se préoccuper uniquement des faits, et ne plus voir que le côté pratique des choses, ne plus songer qu'à l'utile, au réel : il est positiviste. L'essor matériel de l'humanité suit la même loi fondamentale; selon que le monde était théologique, métaphysique ou positif, son activité était conquérante, puis défensive, enfin industrielle.

Bien que le positivisme soit le terme nécessaire de toute spéculation, il ne faudrait pas croire que les deux régimes précédents aient été sans utilité. Le fétichisme, en suscitant l'amour du sol natal, fit naître la première notion de patrie, remplaça la vie nomade par la vie sédentaire : révolution très-importante, si l'on songe aux instincts vagabonds de l'homme.

Le polythéisme vint ensuite donner à l'esprit humain un immense développement, en consacrant nos meilleurs attributs à des divinités spéciales. Tandis qu'Homère, Sophocle, Phidias, donnaient une vive impulsion à la poésie et aux arts, Thalès, Pythagore, Aristote, Hippocrate, Euclide, Archimède, fondaient la philosophie; bientôt après, l'activité militaire répandait par tout le monde connu les germes de civilisation éclos sur le sol de la Grèce. En un mot, le polythéisme est essentiellement une synthèse objective de toutes les manifestations religieuses.

Le catholicisme, enfin, acheva, dit M. Comte, l'éducation de l'humanité en proclamant la paix, l'amour du faible, l'émancipation, l'égalité, la charité. L'état métaphysique n'est pas moins important, dans son rôle purement destructeur, négatif et transitoire. En accomplissant la dissolution des systèmes théologiques, il a préparé l'avénement du véritable état normal, du positivisme, qui n'aurait pu succéder brusquement au régime théologique.

Ainsi, le positivisme accepte sans bénéfice d'inventaire l'héritage entier du passé et s'incline avec un égal respect devant toutes les religions, tous les systèmes, tous les faits accomplis, toutes les manifestations les plus diverses de l'esprit humain. On voit que Comte appartient à l'école du fatalisme historique. Aussi admet-il la légitimité de l'esclavage antique, qui fut le produit de la liberté guerrière et de la tolerance polythéiste, et qui eut pour résultat la réhabilitation du travail. Le vaincu, le captif, jusqu'alors massacré et dévoré, fut conservé pour travailler. Le travail devint ainsi le gage de la vie, et la servitude antique, améliorant en outre la nature humaine par l'affaiblissement de l'instinct destructeur, ne peut être comparée à la monstruosité coloniale. Voici, du reste, son idée fondamentale de la liberté : « ..... La vraie liberté, dit-il, consiste à suivre sans obstacle les lois propres au cas correspondant. Quand un corps tombe, sa liberté se manifeste en cheminant, selon sa nature, vers le centre de la terre avec une vitesse proportionnelle au temps, à moins que l'interposition d'un fluide ne modifie sa spontanéité... »

V.

La loi des trois états se retrouve également dans la science; mais les diverses branches de la spéculation n'ont point parcouru d'une vitesse égale les trois phases : les unes en sont encore à la période théologique; d'autres, à la période métaphysique; il en est fort peu qui soient aujourd'hui parvenues au régime positif.

Dans l'enfance de l'astronomie, on supposait des génies présidant aux astres : c'était l'état fictif; puis on substitua à ces moteurs personnels et animés des hypothèses, des nombres abstraits, des formules, et cette période métaphysique ne cessa qu'au moment où fut démontré le double mouvement de la terre.

A part la pesanteur, que régissent les lois galiléennes, la physique tout entière en est encore à l'état métaphysique. Quant à la science sociale, elle n'a pas dépassé l'état fictif, de même que l'astrologie sidérale, la géologie, la météorologie, la paléontologie. Mais, avant d'aller plus loin, nous devons faire connaître la classification scientifique d'Auguste Comte.

Parallèlement à la loi des trois états, il y a dans le développement des sciences trois époques qu'il importe de déterminer et de distinguer. A l'origine, toutes les connaissances sont confondues; les sages de l'antiquité comprennent dans leurs larges, mais vagues méditations, tous les phénomènes que le monde extérieur et le monde intérieur offrent à leurs yeux ou à leurs pensées.

La science recueille des faits dans toutes les directions et enfante des systèmes pour l'explication de tous les phénomènes. Thalès est physicien, astronome, géomètre, moraliste; Pythagore fait de la science des nombres la science universelle; Anaxagore associe l'histoire naturelle à l'astronomie, à la métaphysique; Alcméon est métaphysicien, naturaliste et médecin; Démocrite est en outre géomètre, et Empédocle poëte et musicien : toute cette époque est une *période de confusion;* elle s'étend jusqu'à la première partie des temps modernes.

Bientôt les diverses sciences se séparent du tronc commun; l'observation et l'analyse se substituent aux méthodes vagues et incertaines des premiers temps, et toutes les branches de la spéculation s'enrichissent de faits et de documents : c'est la *période de division.* Mais on devine que l'excès de la spécialisation nous conduirait à l'accumulation d'inutiles matériaux et à la négation de la vraie science. Il s'agit donc d'ajouter la synthèse à l'analyse, de coordonner toutes ces sciences séparées, celles du moins qui sont parvenues à un état fixe, homogène; de considérer chaque science fondamentale dans ses rapports avec le droit commun; et pour cela que faut-il faire? Créer une grande spécialité de plus, une section distincte du travail intellectuel, qui aura pour objet l'étude des généralités scientifiques, qui sera l'essence de toutes les connaissances: c'est la philosophie des sciences, c'est la philosophie positive.

Aucun cerveau humain ne pourrait embrasser dans leur ensemble tous les rameaux de la connaissance universelle; une synthèse complète est impossible, à moins de devenir l'objet d'une science nouvelle et particulière. C'est là, on ne saurait le nier, une grande et belle idée. Mais le difficile est d'établir une classification, sinon rationnelle, — ce qui est à peu près irréalisable, par suite de l'inégal développement des sciences, — du moins raisonnable et intelligente.

Jusqu'ici toutes les classifications s'appuyaient sur nos

différentes facultés ; c'était un vice radical, car il n'est pas si mince recherche qui n'exige à la fois le concours de toutes nos facultés réunies. Bien qu'une classification ne puisse laisser d'avoir quelque chose d'artificiel, il est plus logique de la baser sur les objets à classer, sur leurs affinités réelles, sur l'enchaînement qu'ils présentent, leur degré de simplicité.

Plus un fait est général, plus facilement il est saisi par l'intelligence ; plus il est spécial, moins il est simple, plus il devient difficile d'en déterminer les lois positives. Or, de tous les phénomènes, le plus général et le plus simple, celui dont rien ne peut être supposé dépourvu, c'est la grandeur. Là est donc notre point de départ : l'étude de la grandeur nous donne la première des sciences, le calcul. La grandeur, limitée par des lignes et des surfaces, devient l'étendue : d'où la géométrie. Ajoutons le mouvement, nous obtenons la mécanique rationnelle, qui, réunie aux deux autres objets d'étude, forme la première catégorie scientifique : la *mathématique*. Servons-nous des notions acquises ; levons les yeux : la mathématique appliquée à l'examen des astres constituera l'*astronomie*. Regardons la terre : le calcul, la géométrie et la mécanique portés sur les phénomènes qui nous entourent, chaleur, lumière, atmosphère, électricité, détermineront la *physique ;* et si nous allons plus avant, si nous analysons les substances, nous ferons de la *chimie*. Puis la nature vivante attirera notre attention. Après nous être bornés à considérer l'animal ou la plante dans ce qui leur est commun avec tous les êtres, nous voudrons étudier l'intimité de leur organisation, les secrets de leur existence : de là la *biologie*. Après l'étude générale de l'ordre vital, nous prendrons pour objet de nos recherches l'ordre humain, collectif d'abord : d'où la *sociologie* proprement dite ; puis individuel : d'où la *morale*.

Tel est, du reste, l'ordre du développement historique des sciences : l'expérience est donc d'accord avec la logique. Dès le vi^e siècle, Thalès démontrait les propriétés du triangle équilatéral, et Pythagore, vers la même époque, celles du carré de l'hypoténuse. Au quatrième siècle, la Grèce avait un Euclide ; la Sicile a eu un Archimède, Alexandrie un Diophante ; tandis que l'Europe a attendu jusqu'à ces derniers siècles un Copernic, un Galilée, un Kepler, un Newton, un Lavoisier. Les sciences biologiques ont eu un développement plus tardif que les sciences physiques, et les sciences sociologiques sont encore bien loin sans doute de voir l'avénement de leur Lavoisier et de leur Newton. Tel est aussi l'ordre du développement chez l'individu. La première étude de l'enfant n'est-elle pas d'apprendre le nombre de ses mains et de ses doigts ?

On voit combien est simple, lumineuse, naturelle, cette classification dont s'est peut-être inspiré l'illustre Ampère dans son *Essai sur la philosophie des sciences*, publié en 1834, quatre ans après l'apparition du premier volume du *Cours de philosophie positive*. La *Série mathésiologique* de M. Ampère ne comprend que quatre termes : sciences mathématiques, sciences physiques, sciences biologiques, sciences sociales ou humanitaires. Plus symétrique peut-être, cette division nous paraît moins complète et moins logique que la première.

Odysse-Barot.

CHRONIQUE.

Le *Bulletin administratif de l'instruction publique* (n° 42) annonce que, sur la proposition de M. le maire de la Rochelle, le conseil municipal de cette ville a voté une indemnité de 600 francs pour un professeur du lycée qui ferait un cours public de littérature. Le ministre de l'instruction publique a immédiatement accordé l'autorisation provisoire d'ouvrir ce cours.

La ville de la Rochelle accorde déjà une subvention pour un cours public de chimie.

— Par décret du 8 octobre, rendu sur la proposition du ministre de l'instruction publique, M. l'abbé Royer, docteur en théologie, est nommé professeur de dogme à la Faculté de théologie d'Aix en remplacement de M. l'abbé Polge, admis à la retraite.

— Par un autre décret du 12 octobre, M. Caillemer est nommé professeur de Code Napoléon à la Faculté de droit de Grenoble en remplacement de M. Taulier, décédé.

— En vertu de divers arrêtés ministériels, sont opérés les mouvements qui suivent :

M. Blondel, agrégé des lettres, est nommé membre de l'École française d'Athènes.

M. l'abbé Bonneville, professeur à la Faculté de théologie d'Aix, est nommé doyen de ladite Faculté en remplacement de M. l'abbé Polge.

M. Dubois, agrégé à la Faculté de droit de Grenoble, est chargé de la chaire de Code Napoléon à la même Faculté, en remplacement de M. Jalabert, appelé à d'autres fonctions.

M. Boissonnade, agrégé à la même Faculté, y est chargé de la chaire de droit romain en remplacement de M. Trouillet, qui a reçu une autre destination.

Conférences du quai Malaquais. Première année. 1 vol. in-18 de 170 pages. 1 fr. 50

Sommaire :

Les mouvements de la mer et de l'atmosphère, par M. Félix Hément.

Blanche de Castille, par M. Louis Jourdan.

Le cardinal de Retz et M. Vincent, par M. Ernest Morin.

L'éducation des femmes, par M. Ch. Sauvestre.

L'histoire du théâtre en France, par M. Évariste Thévenin.

Le budget de la famille et le budget de l'Etat, par M. P. Vulpian.

Nous rappellerons à nos abonnés de la *Revue des cours littéraires* que pour recevoir la *Revue des cours scientifiques*, il leur suffit d'envoyer à M. Germer Baillière, comme supplément, une des sommes suivantes :

Six mois. Paris.....	7 fr. —	Départements...	8 fr.
Un an. —	11 fr. —	— ...	12 fr.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

PREMIÈRE ANNÉE. — N° 48. UN NUMÉRO : 30 CENTIMES. 29 OCTOBRE 1864.

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

LITTÉRATURE — PHILOSOPHIE — THÉOLOGIE — ÉLOQUENCE — HISTOIRE
LÉGISLATION — ESTHÉTIQUE — ARCHÉOLOGIE

Paraît tous les Samedis.

Paris.....	Six mois.	8 fr.	Un an.	15 fr.
Départements..	—	10	—	18
Étranger.....	—	12	—	20

Prix de l'abonnement avec la Revue des Cours scientifiques.

Six mois.....	Paris,	15 fr.	Départ.,	18 fr.	Étranger,	20 fr.
Un an.....	—	26	—	30	—	35

ENVOYER
A LA
LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE
tout ce qui concerne la rédaction

Les ouvrages dont deux exemplaires auront été envoyés au bureau du journal seront annoncés et analysés s'il y a lieu.

On s'abonne
A LA LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE
17, rue de l'École de Médecine,
Et chez tous les libraires, par l'envoi d'un bon de poste, ou d'un mandat sur Paris.

L'abonnement part du 1er décembre ou du 1er juin de chaque année.

SOMMAIRE.

Philosophie. — Cours de M. PAUL JANET : De la distinction de l'âme et du corps. Historique de la question.

Langues orientales. — Cours de M. BARBIER DE MEYNARD : Considérations sur l'histoire philologique et littéraire de la Turquie.

Littérature grecque. — Cours de M. EGGER : Xénophon.

Variétés. — Préface de l'*Esthétique anglaise. Étude sur John Ruskin*, par M. MILSAND.

PHILOSOPHIE.

COURS DE M. PAUL JANET.

(FACULTÉ DES LETTRES.)

De la distinction de l'âme et du corps. Historique de la question.

Messieurs,

Nous avons essayé de démontrer, dans une précédente leçon, que la science actuelle a le droit de poser et de traiter la question de l'âme; que c'est par un scrupule de sévérité scientifique très-respectable, mais certainement exagéré, que M. Jouffroy, dans sa préface célèbre des *Esquisses de philosophie morale* de Dugald-Stewart, avait considéré le problème de l'âme comme un problème prématuré. J'ai essayé de montrer que la science se devait à elle-même de traiter cette question, et de la poursuivre aussi loin que les méthodes scientifiques dont elle dispose peuvent le lui permettre.

Aujourd'hui, messieurs, je voudrais vous exposer l'état de la question. Exposer l'état de la question, c'est vous en résumer au moins d'une manière rapide et générale l'histoire. Il nous faut connaître les phases principales qu'elle a traversées, afin de bien comprendre les termes dans lesquels le problème est aujourd'hui posé.

Nous espérons que ce rapide retour sur l'histoire de notre sujet, montrera en même temps que la philosophie n'est pas une science absolument immobile, et que le progrès, quoique plus lent que dans d'autres sciences, n'y est pas moins réel.

Si je voulais vous donner, messieurs, l'historique complet de la question de l'âme, je serais obligé de commencer avec la première philosophie grecque, et de vous exposer ce qu'on a pensé de l'âme dans les premières écoles de la Grèce; mais ce serait là une étude beaucoup plus curieuse au point de vue de l'érudition qu'importante pour la philosophie elle-même; j'aime mieux arriver tout d'abord au philosophe qui a, le premier, abordé avec l'originalité d'une pensée puissante la position et la solution du problème, je veux dire à Platon.

Platon a été le premier (je laisse de côté la part que l'école de Pythagore a pu avoir dans les premiers tâtonnements du spiritualisme naissant), Platon a été le premier philosophe qui ait scientifiquement et avec une conscience claire et distincte de ce qu'il voulait, posé les termes de la question, et lui ait donné une solution parfaitement précisé; c'est le premier philosophe, en Grèce, qui ait distingué d'une manière radicale et profonde l'âme du corps. Je ne mentionne pas Socrate, qui, comme vous le savez, s'est occupé beaucoup plus de morale que de métaphysique et de psychologie scientifique. Platon n'a pas hésité, messieurs, à considérer l'âme et le corps comme parfaitement et radicalement distincts. Je ne sais même pas si, Descartes excepté, il y a dans l'histoire de la pensée humaine un philosophe qui ait poussé aussi loin (et même jusqu'aux confins du

mysticisme) cette distinction. Pour lui, l'âme est dans le corps comme dans une prison, dans un cachot; elle est tombée dans un corps qui l'enchaîne et l'appesantit, mais en elle-même elle n'a rien de terrestre, elle est « une plante du ciel ». C'est pourquoi la mission du philosophe est de s'affranchir du corps, d'échapper au corps, de s'exercer à mourir. La philosophie est un apprentissage de la mort.

Quelles sont maintenant les raisons pour lesquelles Platon établit une telle séparation entre ces deux êtres, qui sont, comme il le dit, cloués, attachés, accrochés l'un à l'autre? Il y en a deux principales : la première se tire de la pensée, et la seconde, de la volonté. L'âme est distincte du corps, car c'est l'âme seule qui est capable de penser, tandis que le corps n'est qu'un instrument de sensation. Or, la sensation est profondément distincte de la pensée. La sensation est fugitive, obscure, variable, mobile. La pensée, au contraire, est éternelle, immortelle, toujours la même. L'objet de la pensée, c'est la vérité; la vérité est éternelle, et l'âme en communication avec la vérité montre par cela même qu'elle est de la même essence, qu'elle lui est parente, συγγενεια, et par conséquent quelque chose d'éminemment supérieur au corps. Elle est semblable à ce qui est immortel, tandis que le corps est semblable à ce qui est mortel.

Ainsi quand l'âme veut connaître la vérité, ce n'est pas par le moyen de la vue, de l'ouïe, ni des autres sens, c'est par le moyen de la pensée toute seule. Entraîné par la sensation, l'homme ne voit plus, ne comprend plus, il est entraîné dans une sorte de vertige ; il est semblable à un homme ivre; mais s'il réussit à s'affranchir du corps et à considérer les idées en elles-mêmes, alors seulement il connaît la vérité. Platon a même établi ce point célèbre et important de la philosophie, que la pensée a besoin, pour exister, d'un point central et un, et il montre que si toutes nos sensations ne venaient converger vers un point central, si ce qu'il y a de commun entre toutes nos sensations n'était pas connu par un sujet un, il ne pourrait y avoir de pensée. Ainsi l'existence de l'âme est démontrée par sa conformité avec la vérité éternelle et sa nécessaire unité.

En second lieu, l'âme est démontrée par l'action qu'elle exerce sur le corps. L'âme commande, le corps obéit; il est de l'essence du corps d'être esclave, de l'essence de l'âme de gouverner. L'âme se sert du corps ; or, celui qui se sert d'un instrument est distinct de cet instrument; l'artiste est distinct de l'instrument dont il joue. Or, l'âme se sert du corps, le transporte où elle veut, le retient, le dirige, le subjugue, et peut même le détruire. La puissance de se servir du corps démontre donc que l'âme est autre chose que le corps.

Tels sont les deux arguments principaux, capitaux, essentiels de Platon dans cette question. Il est facile de reconnaître que ce sont les arguments principaux invoqués par le spiritualisme de tous les temps. Je ne dirai pas que, dans les termes mêmes où Platon les a exposés, il n'y ait pas lieu à discuter, à objecter, à répliquer, et que la science, en approfondissant ces raisons, ne les ait rendues plus fortes et plus démonstratives ; mais c'est lui qui a le premier indiqué les grandes lignes de la discussion.

Il a été plus loin, il a parfaitement compris et exposé le premier dans toute sa force, la plus profonde et la plus sérieuse objection que l'école sceptique fasse valoir contre l'existence de l'âme, c'est ce que l'on appelle, dans le langage platonicien, l'objection de l'harmonie. La principale objection de l'école sceptique ou matérialiste, encore aujourd'hui, c'est que l'âme n'est autre chose que la résultante de tous les organes du corps, liés dans un certain système, suivant un certain plan, convergents en une action commune. Platon expose cette objection sous la forme la plus poétique et la plus gracieuse; il se demande si l'âme ne serait pas au corps ce que l'harmonie est à la lyre. L'harmonie, dit-il, est quelque chose de plus que la lyre, c'est une chose divine et immortelle; de même la pensée dans l'âme est quelque chose de divin et d'immortel, et cependant qu'est-ce que l'harmonie sinon l'action de la lyre elle-même? Or, peut-on concevoir l'harmonie de la lyre sans la lyre elle-même? Aussitôt que celle-ci est détruite, l'harmonie ne périt-elle pas avec elle? Il en est de même de l'âme. Dans le corps viennent se réunir et se combiner le chaud et le froid, le sec et l'humide, tous les éléments reconnus par la philosophie ancienne. Quand tous ces éléments sont dans un juste équilibre, il en résulte ce quelque chose de divin que nous appelons la vie et la pensée. Mais pourquoi séparer cette vie et cette pensée du corps lui-même? Lorsque cet équilibre sera détruit, lorsque la lyre se brisera, l'harmonie de cette lyre, c'est-à-dire l'âme, se brisera en même temps. Telle est la profonde objection que, dans le *Phédon*, un disciple de Pythagore fait à Socrate au nom de l'école pythagoricienne. Socrate répond : Non, l'âme ne peut être une harmonie, parce que l'harmonie dépend des éléments dont la lyre est composée; et que tels sont les éléments qui composent la lyre, telle est la nature de l'harmonie. Mais l'harmonie ne commande pas à la lyre. L'âme, au contraire, est maîtresse du corps; au lieu de recevoir le ton de l'instrument que nous appelons corps, c'est elle qui le lui donne; elle ne dépend pas de lui, mais lui commande, et c'est par cette considération de la suprématie de l'âme sur le corps que Platon essaye de répondre à l'objection. Je ne prétends pas que Platon ait été jusqu'au fond de la question ; je ne dis pas qu'on puisse se contenter entièrement de cette réponse, mais il n'en est pas moins vrai qu'il y a une grande profondeur de la part de ce philosophe d'avoir perçu avec autant de justesse la nature de l'objection, et d'avoir saisi l'un des côtés par lesquels on peut la résoudre.

Telle est la première phase que présente la question de l'âme dans l'antiquité.

Si j'en voulais suivre le développement historique, je

passerais immédiatement de Platon à Aristote, d'Aristote aux derniers philosophes grecs, et j'arriverais aux temps modernes; mais j'aime mieux arriver en franchissant de grands intervalles au philosophe moderne qui a repris la tradition platonicienne, et présenté les mêmes vues sous un aspect tout nouveau, je veux parler de Descartes. Ce n'est pas qu'il ne faille tenir compte de ce qui a eu lieu dans l'intervalle, mais nous en parlerons tout à l'heure.

J'arrive à Descartes. Vous n'êtes pas, messieurs, sans avoir ouvert, lu, médité les ouvrages philosophiques de Descartes, ses *Méditations philosophiques* et son *Discours sur la méthode*. Vous savez comment il entend la question de l'âme, l'expose et la résout.

Son point de départ est celui-ci : Descartes se demande quelles sont les choses dont un homme peut douter et quelles sont celles dont il lui est absolument impossible de douter, et parmi ces choses dont l'âme peut douter, il place l'existence du corps. Ce doute, au premier abord, semble bien extraordinaire, et, comme dit Descartes lui-même, hyperbolique. Mais si vous réfléchissez (c'est là la raison qu'il nous donne lui-même) que dans l'état de sommeil nous croyons à l'existence de certains corps qui n'existent réellement pas, que nous croyons voir des personnes qui ne sont pas là, entendre des voix qui ne retentissent que dans notre imagination; si vous considérez que dans l'état de folie, de rêve, de délire, d'hallucination, nous croyons encore voir devant nous des objets qui n'existent pas, qui ne sont que dans notre cerveau, vous admettrez comme possible le doute universel sur la nature corporelle. En général, je ne dis pas que ce soient là des raisons décisives, je les crois au contraire peu valables; mais il suffit que de telles raisons puissent être données, pour qu'il soit permis à un métaphysicien de dire que l'on conçoit la non-existence du corps; en tous cas c'est ainsi que Descartes pose la question. Eh bien, dit-il, je suppose qu'il n'y ait pas de corps; je suppose que mon propre corps soit une pure illusion, je suis cependant toujours obligé de supposer que moi qui doute de l'existence du corps, qui me trompe, qui suis fou, qui rêve, je suis quelque chose; car, si je n'existe pas, je ne pourrais pas me tromper, ni rêver, ni avoir le délire. Par conséquent, il y a quelque chose qui pense, qui rêve, qui nécessairement existe quand même le corps n'existerait pas. Tel est, vous vous le rappelez, le point de départ de la philosophie cartésienne, résumé dans le célèbre axiome : « Je pense, » donc je suis. »

Ainsi, je puis bien concevoir que mon corps n'existe pas, mais il m'est impossible de concevoir que moi-même je ne suis rien; je ne puis supprimer l'existence du moi qui pense, et je puis supprimer l'existence de mon propre corps; je ne suis donc pas ce corps. Car si ma pensée était une fonction du corps et qu'il fût moi-même, il me serait aussi impossible de m'affranchir de la croyance à l'existence de mon corps, que de la croyance à ma pensée elle-même.

Ces deux choses, le corps et la pensée, sont donc complétement distinctes l'une de l'autre.

Ce n'est pas tout : Descartes va plus loin, il cherche quel est le caractère essentiel, fondamental de ces deux substances qu'il vient de distinguer, et il trouve, après avoir, par une démonstration que je ne discuterai pas, établi tant bien que mal l'existence des corps, que ce qui caractérise tous les corps, ce sans quoi nous ne pouvons concevoir un corps, c'est l'étendue. Tout corps est étendu, et tout ce que nous concevons dans un corps, figure, mouvement, repos, sont des modifications de l'étendue. La physique de Descartes tout entière, physique chimérique dans sa partie scientifique, mais profonde dans la partie métaphysique, repose sur l'assimilation des corps et de l'étendue.

D'un autre côté, ce qui caractérise essentiellement l'âme, c'est la pensée; c'est parce que je suis un être pensant, que je me reconnais moi-même comme être existant : *Cogito, ergo sum*. Sitôt que je ne pense plus, je n'ai plus aucune raison d'affirmer que je sois. Par conséquent les deux caractères constitutifs de l'âme et du corps sont, d'une part, la pensée, et de l'autre, l'étendue.

Or, je puis concevoir la pensée sans l'étendue, et l'étendue sans la pensée; ces deux substances sont donc distinctes, car elles se distinguent par leurs attributs essentiels. Il y a deux classes d'êtres absolument distincts, les êtres étendus et les êtres pensants. Voilà le spiritualisme de Descartes; comparons-le au spiritualisme de Platon.

D'abord, c'est une vue très-profonde de la part de Descartes d'avoir remarqué que de tous les êtres qui existent il n'y en a qu'un dont nous ne puissions absolument supprimer l'existence sans contradiction, c'est nous-mêmes. Nous pouvons toujours, en effet, supposer la non-existence de tout être, quel qu'il soit, excepté de nous-mêmes. C'est donc un caractère bien remarquable de l'être pensant de ne pouvoir se nier soi-même. Par là Descartes pénètre plus avant dans la connaissance de la pensée que Platon. Platon s'était contenté de remarquer qu'il y avait dans la pensée de l'homme un caractère d'universalité, de permanence, qui a quelque analogie avec le divin. Descartes ne considère pas d'abord l'origine de notre être, les rapports qui l'unissent à Dieu. Il le considère en lui-même, et remarque que le caractère fondamental de cet être est de s'affirmer soi-même.

Puis voici le second point par lequel Descartes a perfectionné ou développé la pensée de Platon. C'est la définition exacte et profonde qu'il a donnée du corps. Je ne dis pas la définition vraie, mais la définition exacte, en ce sens qu'elle donne à l'esprit une notion très-distincte. Pour Platon, le corps est quelque chose de très-vague. On ne sait pas ce que c'est. C'est quelque chose de flottant, de variable, de contradictoire, qui échappe à la science. Le corps, c'est pour Platon le rela-

tif, ce qui est tantôt ceci, tantôt cela, ce qui commence et ce qui finit, ce qui n'a pas le caractère de la nécessité, de l'éternité, de l'immatérialité. L'âme, au contraire, semble, suivant Platon, participer aux attributs de la divinité et avoir quelque chose de l'éternité divine ; de telle sorte qu'au fond, la destruction de l'âme et du corps irait se confondre dans la destruction de l'absolu et du relatif. Pour Descartes, au contraire, le corps est quelque chose de réel et de déterminé, et qui a un attribut parfaitement distinct, l'étendue. Le corps est susceptible d'être conçu scientifiquement aussi bien que l'âme; la connaissance scientifique du corps, c'est la physique et la géométrie qui nous la donnent. Pour Platon, au contraire, il n'y a pas de connaissance scientifique du corps. Vous comprenez par là que la distinction scientifique du corps et de l'âme devient bien plus lumineuse, bien plus profonde, bien plus sensible. Mais pour bien vous faire comprendre la portée de la philosophie de Descartes, le succès extraordinaire qu'a eu cette philosophie, surtout dans la grande école théologique du XVIIe siècle, il faut se rendre compte de la philosophie à laquelle elle succédait, et par cette comparaison, nous allons retrouver quelques-uns des éléments historiques que nous avons laissés de côté.

Entre Platon et Descartes il y a Aristote, et toute la philosophie du moyen âge qui n'a été, au fond, que la philosophie d'Aristote plus ou moins modifiée. Elle était sans doute plus ou moins imprégnée d'éléments chrétiens; mais c'était surtout la pensée d'Aristote qui dominait. La philosophie de Descartes a renversé la pensée d'Aristote. Quelle était donc la théorie d'Aristote sur l'âme? C'est ce qu'il n'est pas possible de dire en quelques mots. Mais nous essayerons de vous en donner ici une vue générale. Dans Aristote, la distinction de l'âme et du corps se rattache à une distinction plus vaste, plus compréhensive, la distinction de la matière et de la forme. Ne croyez pas que par matière Aristote entende ce que nous appelons habituellement ainsi.

Pour nous, la matière c'est le corps. Il n'en est pas de même dans la philosophie d'Aristote. Pour Aristote, la matière c'est ce qui est susceptible de prendre des formes différentes; par exemple, prenez de l'airain, faites-en une statue : l'airain est la matière dont la statue elle-même est la forme. Qu'on prenne cet airain, avant qu'il ait reçu cette forme : l'airain était susceptible de prendre une forme différente, de devenir soit un Apollon, soit une Vénus. Mais l'artiste, l'ouvrier, lui a donné une forme particulière, qui est celle d'un Apollon ou d'une Vénus. Autre comparaison, qui est encore dans Aristote. La cire est une matière qui peut prendre aussi certaines formes, par exemple, la forme que lui imprime le cachet. L'empreinte que le cachet imprime à la cire en est la forme, la cire est la matière. Si vous prenez tous les êtres de la nature, dans chacun de ces êtres vous distinguerez toujours la matière dont il est fait et la forme qui le caractérise et le distingue. La forme de l'eau, par exemple, c'est l'ensemble des phénomènes qu'elle manifeste, quand les éléments qui la composent, hydrogène et oxygène, se sont réunis.

Il faut remarquer aussi qu'un être qui a déjà une forme peut être matière par rapport à une forme supérieure. L'airain est matière par rapport à la statue, mais cependant il a déjà une forme en lui-même. En dépouillant ainsi successivement chaque matière de sa forme, on arrive à concevoir une matière première qui n'a aucune forme, qui est le fond de toutes choses et qui est sans nom et sans caractère, Au contraire, si l'on remonte la série des formes, on arrive à une dernière forme qui contient en soi implicitement toutes les formes précédentes et qui n'a plus de matière. Eh bien, qu'est-ce que l'âme et le corps dans Aristote? L'âme est la forme du corps, le corps est une matière dont la forme est l'âme; le corps, non toute espèce de corps, mais le corps organisé, est une matière qui n'attend, pour être vivant, que l'âme ; l'âme, c'est la vie des corps organisés. L'âme et le corps ne sont donc pour Aristote que des degrés dans la série ascendante des matières et des formes.

Si l'on se demande quelle est au fond la pensée d'Aristote, et s'il reconnaît comme réellement distincts l'âme et le corps, on s'aperçoit qu'il n'est pas facile de répondre à cette question, car, d'un côté, Aristote dit très-bien que l'âme n'est pas le corps, qu'il y a toujours une unité dans l'âme qui manque au corps, que c'est l'âme qui donne au corps l'unité, que l'âme n'est par conséquent aucun organe du corps en particulier, elle est donc quelque chose de distinct du corps ; mais, d'un autre côté, il a bien soin de combattre la doctrine de Platon, suivant laquelle l'âme est dans le corps comme le passager dans son navire; il n'admet pas que l'âme et le corps soient deux choses distinctes réunies passagèrement dans cette vie pour se séparer ultérieurement. L'âme est dans le corps, mais elle est quelque chose du corps, et les explications que donne Aristote sont bien loin de favoriser la distinction de l'âme et du corps, car il dit que l'âme est au corps comme le sceau que l'on imprime à la cire est à la cire elle-même; il dit encore que l'âme est au corps comme la vision est à l'œil, ce qui semblerait impliquer que l'âme n'est que la fonction générale du corps vivant.

Ce qui est encore plus grave, c'est cette comparaison : l'âme, dit-il, est au corps ce qu'est à la hache la puissance de couper. La puissance de couper dans la hache ne se distingue pas de la hache elle-même. Aussi aurait-il été impossible de prêter à Aristote, en se plaçant à ce point de vue rigoureux, la doctrine de l'immortalité de l'âme, si au-dessus de l'âme elle-même, considérée comme principe de la vie, il ne plaçait à plusieurs reprises un principe supérieur qu'il déclare affranchi de la matière et qu'il appelle le νοῦς, la pensée.

Au moyen âge, cette doctrine de la forme domine toute la philosophie. Jamais elle n'a pu s'en affranchir entièrement. On distingua toutes sortes de for-

mes qu'on appelait formes substantielles. On alla jusqu'à distinguer des degrés de formes substantielles : les formes substantielles de la matière primitive, les formes substantielles des corps composés, par exemple des pierres, les formes substantielles des drogues, les formes substantielles des végétaux et des animaux, et au-dessus une dernière forme substantielle, l'âme humaine, laquelle, elle, était immortelle. Néanmoins, malgré les efforts qu'on faisait, on rencontrait toujours cette grande difficulté, ce redoutable dilemme : ou la forme est quelque chose de réel, de distinct de la chose dans laquelle elle réside, et il faut dire alors que la forme de la pierre est toujours distincte de la pierre elle-même, ce qui est prêter en quelque sorte une âme à la pierre ; ou bien il faut ne considérer la forme que comme un attribut, une modification de la matière, et arriver à cette conclusion que l'âme elle-même n'est qu'une simple forme, qu'un attribut, qu'un aspect de la matière. La philosophie scolastique s'est débattue perpétuellement entre un réalisme absurde, qui de toutes les qualités de la matière fait autant de substances réelles et distinctes, et un nominalisme qui arrivait à ne plus considérer l'âme que comme un simple attribut.

Mais Descartes est venu remplacer toutes ces distinctions par cette distinction si simple et si lumineuse, l'*étendue*, la *pensée*. Tout ce qui est corps est étendue, tout ce qui est pensée appartient à l'âme. Les grands esprits du XVIIe siècle se voyaient avec joie débarrassés de toute la logomachie scolastique.

Voilà pourquoi la philosophie de Descartes a joui d'une telle popularité ; c'est qu'elle introduisait la clarté et la lumière dans un sujet jusqu'alors si obscur. Est-ce à dire qu'entre Platon et Descartes, la question de l'âme n'ait fait aucun progrès, que tout soit à répudier dans l'intervalle qui a séparé les deux philosophes, que Descartes ait lui-même suffisamment tenu compte de tout ce qu'il y avait de solide et de grave dans la pensée de ses devanciers.

Ici je suis obligé de faire remarquer qu'une question ne fait pas toujours des progrès par la simplification, par l'élimination des objections et des difficultés. Il est incontestable que Descartes a simplifié la question de l'âme, qu'il l'a résolue de la manière la plus claire, la plus facile. Faut-il dire qu'après cela tout soit fini ? Voilà des corps, ils sont étendus ; des esprits, ils ne le sont pas. Rien de plus simple, et si nous nous plaçons au point de vue de la clarté et de la simplicité, il faut dire que le plus grand progrès qui ait été fait en cette question, c'est Descartes qui l'a accompli. Mais, si Descartes n'avait résolu la question qu'en tranchant le nœud gordien au lieu de le dénouer, ce ne serait pas un progrès sur tous les points, et il faudrait se demander si l'on n'est pas arrivé à cette distinction de la pensée et de l'étendue par des sacrifices. Ici la philosophie d'Aristote lutte avec avantage contre la philosophie de Descartes. Il y a un fait que Descartes a supprimé, c'est la vie. Rien de plus simple que de comprendre le monde comme composé d'êtres étendus et d'êtres pensants, mais à la condition de supprimer la vie, qui n'est ni l'étendue, ni la pensée. On conçoit très-bien un être vivant qui ne pense pas. La vie, à la vérité, est souvent liée à la sensibilité ; mais cette sensibilité est, dans beaucoup d'animaux, si confuse et si obscure, qu'elle peut à peine être appelée une pensée. Enfin la vie peut exister sans la sensibilité, par exemple, chez les végétaux doués de sensibilité. Comment Descartes s'est-il tiré d'affaire ? En niant la vie, en ne voyant dans tous les êtres vivants que de simples machines, des automates. Il a été conduit par là à supprimer la vie, la sensibilité, la pensée dans les animaux. En un mot, la théorie de l'animal machine, de l'animal automate, si célèbre au XVIIe siècle, et qui est connue non-seulement par la philosophie, mais par la littérature ; cette théorie que la Fontaine a si spirituellement réfutée dans une de ses fables, voilà le sacrifice que fait Descartes à l'esprit du système, la rançon qu'il paye en quelque sorte pour obtenir la simplification du problème. Eh bien, Aristote, esprit beaucoup plus circonspect que Descartes, qui affirme avoir beaucoup moins d'audace, avait été frappé de ce qu'il y avait de commun, d'analogue entre l'homme et l'animal, entre l'animal et le végétal, et ce qu'il appelle l'âme, au fond, n'est autre chose que la vie elle-même ; et sa théorie, qui paraît par un côté vague et obscur, a en même temps un caractère de généralité et d'étendue qui manque à la théorie cartésienne. Cette grande philosophie de la nature qui nous la montre progressant toujours, s'élevant de la matière inerte à la matière vivante, à la sensibilité, à la pensée, ce *Process*, comme parlent les Allemands, Descartes le supprime absolument ; mais il n'a pas réussi dans son entreprise : ce grand principe est rentré dans la science par Leibnitz, par Bonnet, par tous les physiologistes modernes. Il y a là, il faut le reconnaître, une grande difficulté, car c'est une difficulté de rencontrer entre la matière et la pensée ce milieu qu'on appelle la vie, et qu'il faut ou confondre avec la pensée ou avec la matière ou considérer comme un moyen terme entre les deux. Mais, je le répète, on ne fait pas progresser une science par la suppression d'un des termes du problème qu'elle se propose de résoudre.

Nous venons de voir par quel côté la philosophie d'Aristote est vivante encore à l'heure qu'il est. Ce n'est pas là, messieurs, le seul progrès qui se soit accompli dans la question qui nous occupe entre Aristote et Descartes. Il y en a un autre qui appartient, il faut le reconnaître, à l'école épicurienne. Sans doute, si nous nous plaçons à un point de vue moral, au point de vue de nos intérêts moraux et religieux, il ne nous sera jamais permis de dire que le matérialisme puisse être un progrès, et à ce grand point de vue moral et religieux, nous considérerons toujours les époques matérialistes comme des époques de décadence. Mais si nous nous plaçons au point de vue scientifique, nous dirons que toutes

les fois qu'on introduit dans une question des faits qui ont rapport à la solution de la question, quelque difficulté que ces faits puissent présenter à notre esprit, c'est un progrès véritable et salutaire. Or, l'école épicurienne a introduit dans la question de l'âme un élément qu'on ne peut en faire sortir, c'est l'influence du physique sur le moral. Platon avait presque entièrement écarté ce point de vue. Sans doute Aristote est beaucoup moins exclusif, et lui-même réclame contre l'oubli que les platoniciens faisaient du corps. Cependant il faut reconnaître que ce sont les épicuriens et leur illustre poëte, Lucrèce, qui ont le plus insisté sur cette influence du physique sur le moral, sur cette coïncidence des phénomènes moraux et physiques; ce sont eux qui ont fait remarquer que la pensée croît et grandit avec le corps, décroît avec lui, est malade quand il est malade, s'évanouit à nos yeux et pour nous quand le corps périt lui-même; ce sont là sans doute des faits graves, redoutables, difficiles à expliquer, mais ce sont des faits, et l'on n'a pas résolu une question parce qu'on aura écarté des faits; si on les écarte artificiellement, ils reparaissent malgré nous; il se crée des écoles qui se fondent sur ces faits, qui s'en emparent et triomphent à leur tour de notre silence. Eh bien, l'épicuréisme, qui n'est autre chose, comme vous le savez, que la résurrection de l'école atomistique antérieure à Socrate, l'école épicurienne et l'école atomistique ont donc leur part dans la solution de la question de l'âme. Ils représentent l'un des deux éléments de notre être, élément qu'il nous est impossible de nier.

Il y a un tout autre progrès d'une bien plus grande portée qui s'est accompli encore dans l'histoire en dehors de Platon, d'Épicure et de Descartes, c'est le christianisme. Le christianisme n'a pas, si vous le voulez, introduit d'arguments nouveaux dans la question, car si vous lisez les Pères de l'Église, vous verrez que les raisons données par eux en faveur de l'existence de l'âme ce sont les raisons de Platon ou celles d'Aristote. Aussi n'est-ce pas sous ce rapport que le christianisme a imprimé son action sur la philosophie de l'âme, c'est au point de vue pratique, en introduisant la notion de l'âme dans la vie de tous les jours, en donnant à l'homme l'habitude de son âme. Avant l'avénement du christianisme, Platon et Aristote représentent certainement ce qu'il y a de plus élevé dans la pensée; l'école stoïcienne, l'école d'Alexandrie, ont eu un sentiment très-profond de la valeur religieuse et morale de l'homme; enfin la philosophie ancienne, considérée dans ses plus grandes écoles, a certainement eu l'idée et le sentiment de la spiritualité humaine, mais cette philosophie n'a jamais été qu'une philosophie des gens éclairés : eh bien, le christianisme s'est adressé à tout le monde, et c'est dans toutes les actions de la vie qu'il a introduit le sentiment, la notion de la spiritualité, et par là il a fait vivre l'humanité spirituellement entre Platon et Descartes. Le christianisme représente donc le sens mystique, moral et religieux de la spiritualité. Voilà le grand progrès qui s'est accompli entre Platon et Descartes dans la question de l'âme. Aristote représente l'idée de la vie dans la série des êtres vivants; Épicure, la revendication du corps et du physique dans l'être humain, qu'il est impossible de contester, mais dont il a exagéré la portée; le christianisme, la revendication de l'âme, du sens moral et divin, contre les appétits grossiers, le scepticisme matérialiste de l'école d'Épicure.

Maintenant, depuis Descartes jusqu'à nos jours, quelles sont les phases qu'a traversées la question de l'âme?

Vous savez tous qu'au XVIIIe siècle a reparu l'école épicurienne, c'est-à-dire l'école matérialiste, reproduisant, sans y rien ajouter de nouveau, les difficultés soulevées par l'antique épicuréisme, jusqu'au moment où la physiologie est entrée dans la question, et lui a donné un nouvel aspect. La science expérimentale qui ne fait pas de théorie et n'a pas de parti pris sur la solution, cette science fut entraînée à son tour dans l'analyse des phénomènes humains, et elle a mis en lumière, de jour en jour avec plus d'étendue et de largeur, les éléments physiologiques, physiques de l'être humain, les conditions physiques et vitales de la pensée.

Voilà un point de vue considérable de la question au temps où nous vivons. Un autre point de vue non moins digne d'attention est celui que nous devons à la critique de Kant. Vous savez qu'il n'y a pas de question philosophique que Kant n'ait en quelque sorte renouvelée avec sa critique, il n'en est guère aujourd'hui une seule que l'on puisse aborder sans rencontrer les traces de cette redoutable critique.

Voilà l'objection de Kant : Lorsque Descartes dit : « Je pense, donc je suis », et que du fait de la pensée il conclut l'existence d'un être pensant, d'une substance pensante immatérielle, il fait un paralogisme, car l'expérience lui donne bien un être pensant, quelque chose qui pense. Mais qui lui dit que ce quelque chose qui pense, considéré en soi, abstraction faite des formes par lesquelles il se manifeste, soit une véritable substance, un véritable être? Qui lui dit que l'unité, sans laquelle nous ne pouvons pas nous concevoir, ne soit pas simplement une unité logique, une condition sans laquelle nous ne pouvons penser? Pourquoi transforme-t-il cette unité logique en une unité métaphysique, en un être véritable? Vous retrouvez ici la tendance générale de la philosophie de Kant, qui consiste à ne voir dans les attributs fondamentaux de la pensée que des lois de notre pensée. Ici il reconnaît que l'esprit ne peut se concevoir sans l'idée d'unité et d'identité, mais il n'admet pas que l'idée d'unité et d'identité corresponde à quelque chose de réel. C'est une condition de la conscience de nous-mêmes; mais ce n'est qu'une condition, de même que dans le monde extérieur la notion de la causalité n'est autre chose qu'une forme de notre esprit, un reflet de notre pensée, sans que nous puissions conclure de là qu'il y avait quelque chose dans la nature que l'on puisse appeler une cause. De même ainsi, quand je m'affirme comme exis-

tant, j'existe bien au moment où je l'affirme; mais il ne m'est pas prouvé qu'il existe quelque chose en dehors de ma pensée. Tel est le scepticisme de Kant, et par ce scepticisme nous sommes amenés à la part que la psychologie du XIXe siècle a prise dans la question de l'âme.

Très-souvent on représente la psychologie spiritualiste de notre temps comme n'étant autre chose que la répétition des théories cartésiennes sans un seul élément nouveau. Cela n'est pas exact. La question de l'âme a fait un progrès considérable dans cette psychologie représentée par Maine de Biran, Jouffroy et tous les philosophes de cette époque. Voici quel est ce progrès. Lorsque Descartes a dit : je pense, donc je suis, il n'a pas fait réflexion que le : je suis, pouvait avoir deux sens. Le premier est celui-ci : je suis au moment même où je pense, par cela seul que je pense, je suis moi qui pense, ce qui est une simple tantologie, car il va sans dire qu'au moment où je pense je suis quelque chose qui pense. Ou bien cet axiome signifie que, au sein de toutes les pensées mobiles et variables qui se succèdent en moi, qui commencent et finissent, cessent d'être et recommencent d'être, il y a quelque chose qui subsiste, qui continue d'exister, et c'est cette existence, toujours la même à mesure qu'elle se développe et malgré la diversité de ce développement, qu'il s'agit d'établir, mais qui ne résulte pas immédiatement du *cogito*. Au moins faut-il l'en faire sortir par l'analyse et le raisonnement. C'est là l'œuvre de Maine de Biran et de ses disciples. C'est un fait remarquable, suivant ces philosophes, en effet, que nous n'avons pas seulement conscience de certains phénomènes, mais qu'au fond de nous-mêmes il y a quelque chose qui continue toujours d'exister et qui manifeste son existence par son activité permanente; c'est cette permanente activité, accompagnée de conscience, que nous appelons le *moi*. Le *moi*, c'est cet être toujours vivant, toujours actif, qui passe d'une manifestation à une autre, mais se sent toujours persistant dans la variété et la diversité de ses phénomènes. Suivant l'école spiritualiste, il n'y a pas autre chose à chercher dans l'âme que ce moi dont nous avons conscience; l'âme n'est pas une substance obscure dont nous ne savons rien, c'est le moi lui-même, à savoir, l'être continu qui se sent actif, vivant, libre, personnel dans toute la variété, la diversité de ses modifications; et elle a conclu que l'existence de l'âme n'est qu'un fait de conscience, au lieu de n'y voir que la conclusion d'un argument scolastique, d'un syllogisme. Elle a dit : « L'âme, nous la connaissons par la conscience, nous sentons un moi identique, toujours actif, toujours vivant, cause libre de toute cette activité. Il n'y a pas d'autre âme que celle-là. »

Voilà le point de vue de la philosophie spiritualiste contemporaine. Sans doute ce n'est qu'un développement du *cogito, ergo sum*, mais c'en est un développement nouveau, profond, original; or, il n'y a pas tant de phases originales dans l'histoire des idées philosophiques, pour ne pas considérer la vue introduite par Maine de Biran dans cette question comme une des plus importantes et celle qui fait le plus d'honneur à la philosophie de notre temps. Par là est résolue la difficulté de Kant, qui se représentait l'unité du moi comme une sorte de condition logique purement formel. Et le moi n'étant pas une condition logique, mais l'être lui-même, la doctrine de Kant se trouve réfutée par le grand argument cartésien : je pense, donc je suis.

Voilà où la philosophie spiritualiste en est arrivée. Maintenant faut-il dire que la question ainsi posée, telle que je viens de la résumer d'après les ouvrages de nos maîtres, faut-il dire que la question est définitivement résolue, qu'il faut s'arrêter là, et qu'une fois qu'on a donné le moi comme l'objet immédiat de la conscience, qu'on a démontré que nous avions conscience du moi comme être actif permanent et identique, on a résolu la question? Je ne le crois pas ; je crois que c'est un point de vue capital dans la question dont nous poursuivons la solution, mais qui n'exclut pas et ne rend pas inutile toute discussion.

En effet, que l'âme, que le moi se perçoive lui-même, comme une force identique et personnelle, je considère cela comme une vérité acquise et démontrée pour la science contemporaine. Mais est-il démontré par là que l'âme soit nécessairement distincte du corps? Non ; cela n'est pas immédiatement et nécessairement démontré, car, qui prouve qu'un certain nombre de forces étant données dans un être vivant, ces forces, associées dans un but commun, accomplissant en commun un acte énergique, l'acte de la volonté et de la pensée, ne puissent arriver à donner naissance à un mouvement unique, se confondre par conséquent dans un fond unique en apparence, complexe en réalité? La conscience ne pourrait-elle pas être, comme on l'a dit, une résultante, de même que nous voyons au-dessous de nous des forces motrices combinées ensemble agir dans un même sens? Comme le disait Kant, ne pourrait-il y avoir une unité de pensée qui résulterait de la diversité des forces actives dont l'âme serait composée? En un mot, nous rencontrons ici encore une fois, sous une autre forme, l'objection de l'harmonie discutée par Platon. L'âme ne serait-elle pas une harmonie, ne pourrait-il pas y avoir une harmonie de forces, qui donnerait naissance à la conscience? Vous voyez qu'il faut toujours, pour résoudre cette difficulté, se demander si la conscience de l'unité peut résulter de la composition, c'est-à-dire, qu'il faut en revenir à l'ancienne comparaison des phénomènes de l'esprit et des phénomènes du corps. Ce que donnent l'expérience et l'observation, c'est une force unique qui a conscience de soi; reste à savoir si cette conscience unique résulte d'une véritable force ou d'une combinaison de forces. En second lieu, le moi se distingue du corps et n'a pas conscience de soi-même comme une chose corporelle. Essayez d'analyser votre conscience, vous verrez qu'elle ne vous représente rien

de corporel. Ainsi on pourrait dire comme Descartes : Je puis concevoir que je n'ai pas de cerveau, et cependant je pense, donc je ne suis pas un phénomène cérébral. Eh bien, ce serait encore là un argument insuffisant; car qui est-ce qui prouve qu'un organe matériel quelconque ne puisse avoir conscience de soi-même comme activité, sans se représenter à lui-même sous une forme matérielle ? La matière n'est jamais connue par nous que comme une chose externe; mais supposons un instant une matière se sentant elle-même. Qui prouve que cette matière se sentant elle-même se connaîtrait encore sous une forme matérielle ? Ne pourrait-il pas se faire qu'une certaine matière arrivât à la connaissance d'elle-même sans se douter qu'elle est matière? C'est là l'objection qu'Arnauld faisait à Descartes. Il lui disait : « J'avoue que je puis concevoir la pensée sans la rapporter à une étendue ; mais s'ensuit-il que la pensée soit indépendante de l'étendue ? » Voilà donc la difficulté qui subsiste toujours. A quelque profondeur où nous ayons pénétré dans la question, nous rencontrons toujours le même obstacle et le même problème, à savoir : la conscience de l'unité peut-elle avoir lieu dans un sujet composé ?

Voilà dans quelles conditions la question se présente à l'heure qu'il est, et voici la méthode qu'il faut employer pour la résoudre. Étudier à l'aide de l'observation et de la méthode expérimentale les phénomènes du corps et de l'esprit, rapprocher les données de la psychologie et de la physiologie, et comparant les deux ordres de phénomènes, voir si l'on peut concevoir les seconds, les phénomènes de la pensée, comme une dépendance des premiers. La question ne peut pas se résoudre par une simple affirmation de conscience, mais par une lente analyse, par une observation comparée des phénomènes des deux ordres, c'est le point de vue que nous avons choisi et que nous développerons cette année.

L. Danicourt.

LANGUES ORIENTALES.

COURS DE M. BARBIER DE MEYNARD.

(BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE.)

Considérations sur l'histoire philologique et littéraire de la Turquie.

Par suite d'un préjugé malheureusement trop répandu parmi nous, l'étude des travaux scientifiques et littéraires du peuple ottoman a toujours été un peu négligée par cette ardente curiosité, qui depuis le commencement de ce siècle suit et étudie l'Orient dans ses transformations diverses. Sans parler des langues de famille aryenne qui, dans une certaine mesure, réclamaient la priorité par les droits d'une parenté de jour en jour plus évidente, les deux grandes littératures dues à l'influence civilisatrice du Koran ont, jusqu'à présent, obtenu les préférences de l'érudition européenne.

La langue arabe se recommandait par son étroite affinité avec l'idiome à l'aide duquel l'élément sémitique a formulé sa croyance monothéiste ; par la mission d'initiateurs qu'exercèrent au moyen âge les sectateurs du prophète; par une poésie sublime dans ses premiers bégayements, polie, raffinée, subtile dans sa maturité ; par cet inépuisable trésor d'ouvrages traduits du grec; enfin, par des documents sans nombre, auxquels l'histoire et la géographie doivent plus d'une heureuse découverte.

Le persan moderne, indépendamment de l'intérêt philologique que lui donne sa filiation linguistique, justifiait notre prédilection par le charme infini de sa langue poétique, par sa grande épopée nationale, par la saine raison et le tact de ses moralistes, par les délicieuses rêveries de ses poëtes mystiques, chez qui l'exaltation religieuse revêt les formes de la passion la plus tendre.

Au contraire, le turc *osmanli*, de formation plus récente et moins homogène, se présentait à nous avec un caractère d'infériorité marquée : aux yeux de bien des savants, il était et il est encore uniquement la langue des transactions commerciales et des pourparlers diplomatiques, la langue des capitulations et des *memorandum*. C'est pour répondre à cette prévention et tâcher de la faire disparaître, que je veux jeter un coup d'œil rapide sur l'histoire de la langue turque. L'idiome actuellement parlé à Constantinople et dans la Turquie d'Europe, le turc osmanli, appartient à la grande famille des langues tartares, avec lesquelles il devait se confondre entièrement dans le principe. Deux ou trois mots d'explication sur ces langues sont donc indispensables pour compléter la physionomie primitive de la langue turque proprement dite. Sur les dix dialectes dont les travaux ethnographiques et linguistiques les plus récents ont constaté l'existence, quatre surtout se recommandent à notre attention par leur importance historique et littéraire : 1° l'*ouïgour ;* 2° le *tchagatéen* ou dialecte de Boukhara ; 3° le dialecte du Kiptchak parlé sur les territoires de Kazan et d'Astrakhan ; 4° le turc *osmanli*. Nous ne parlerons que pour mémoire des dialectes des Kirghiz ; des idiomes mixtes, plus ou moins mélangés d'afghan et de persan ; des dialectes spéciaux des Yakoutes, des Tchouvaches, etc.

D'après les plus anciens souvenirs nationaux, l'*ouïgour*, encore usité parmi les peuplades établies entre Kaschgar et Kamoul, serait le représentant le plus pur de ce groupe de langues. Mais on ne possède aucun document positif ayant trait à une antique littérature nationale ; la même incertitude règne à propos des origines de l'écriture ouïgour, que les uns rattachent aux systèmes graphiques dérivés du zend, et que les autres considèrent comme une importation due aux missions Nestoriennes du XIIe siècle. Les ouvrages écrits en ouïgour sont en nombre fort restreint et d'une date relativement moderne ; la plupart sont des traductions ou des imitations du persan et de l'arabe (le *Bakhtiar-namè*, recueil d'apologues ; le

Tezkéreï Evlia, mémorial des saints ; le *Miradj*, récit de l'ascension de Mahomet au ciel, etc.). La différence qui existe entre la langue de ces anciens livres et le turc actuellement parlé consiste en quelques variantes de prononciation, et surtout dans les procédés de construction et de phraséologie. Tandis que dans la langue des Ottomans lettrés, la période s'arrondit et se développe majestueusement, groupant toutes les circonstances accessoires à l'aide de gérondifs et de particules agglutinées au verbe, dans l'ouïgour, au contraire, la phrase est courte, nerveuse, concise, et sinon harmonieuse, du moins extrêmement nette et intelligible.

Le *tchagatéen*, ainsi appelé du nom de *Tchagataï*, un des fils de Tchenghiz-Khan, s'éloigne peu de l'ouïgour, dont il se distingue par quelques différences lexicologiques peu nombreuses et par un emploi plus fréquent d'expressions arabes et persanes. Le *tchagatéen* n'est au fond qu'une transformation normale de l'ouïgour : il n'est en quelque sorte que la première évolution du vieil idiome nomade qui tend à se civiliser et à s'assouplir, et qui, en passant encore par deux ou trois phases successives, aboutira plus tard au turc *osmanli*. Le tchagatéen nous offre plusieurs livres intéressants à divers titres. En première ligne, nous citerons les piquants mémoires de Baber, qui nous initie lui-même à sa vie politique et aux détails les plus intimes de son existence domestique. Ces mémoires, le modèle le plus parfait de la langue tchagatéenne, sont un véritable trésor de renseignements sur l'histoire et la géographie de l'Asie centrale au commencement du XVIe siècle. Vient ensuite le célèbre *Ali-Schir-Névayi*, qui fut un des écrivains les plus distingués et les plus féconds de son époque. L'histoire, la morale, la poésie, ont successivement occupé sa plume. Il écrivait de préférence en *turki*, ou langue tchagatéenne, quoique cependant, à ce moment, le persan fût la langue officielle, littéraire et élégante, seule reçue à la cour.

Il est inutile d'insister sur les dialectes du Kiptchak, mélange de tartare et de finnois. Je me hâte de passer sur celui de Kazan, que nous ne connaissons que par deux ou trois ouvrages d'un mérite inégal, publiés dans cette ville, et j'arrive enfin à la langue des conquérants de Constantinople, à la langue ottomane.

A proprement parler, le turc moderne ne doit pas être considéré comme un dialecte s'éloignant de ceux dont nous venons de donner un aperçu sommaire ; il constitue seulement un âge différent, l'âge mûr de cette famille de langues dans la progression desquelles il marque le point culminant : c'est en quelque façon l'épanouissement du rameau tartare. Les radicaux sont les mêmes ; les principes qui président à la formation des mots sont restés immuables ; l'impératif n'a pas cessé d'être le radical qui donne naissance à tous les temps. Cet ingénieux mécanisme qui, à l'aide d'une ou deux lettres intercalées entre le radical et la terminaison, modifie d'une façon si complexe le rôle et les fonctions du verbe, ce mécanisme aussi simple et plus riche que les formes dans le verbe des idiomes sémitiques, nous le retrouvons dans la bouche des *Osmanli*, tel que nous l'avions vu en germe dans les écrits plus anciens et plus purs d'éléments étrangers.

Les petites tribus tartares qui vivaient obscurément sous la suzeraineté de khans isolés ou rivaux, se sont concentrées sous le commandement d'un seul chef, et par leur agglomération sont devenues un peuple fort, compacte, homogène, redoutable. Dirigés par des princes ambitieux et intelligents, les Turcs, traversant l'Asie, font irruption dans les plaines de Nicomédie, s'emparent de Brousse, soumettent la Grèce ainsi qu'une partie des pays slaves, et enfin, guidés par Mahomet II, s'emparent de Constantinople, la seconde capitale de l'ancien monde ; dès lors ils prennent rang parmi les nations avec lesquelles l'histoire doit désormais compter. La langue du Tartare nomade qui vivait sous la tente, et menait l'existence aventureuse et peu compliquée de tout être sauvage, ne répondra évidemment plus aux besoins du nouveau peuple, brusquement initié à toute une série d'idées qui lui étaient absolument inconnues auparavant. Une révolution est inévitable : la race conquérante, incapable de trouver en elle-même les éléments nécessaires à cette immédiate transformation, sera, par la force des choses, obligée de s'adresser au peuple vaincu, dont elle adoptera la religion, et auquel elle empruntera une partie de son idiome. Cette assimilation du vaincu par le vainqueur, ou plutôt peut-être du vainqueur par le vaincu, est un fait permanent dans l'histoire de l'humanité. C'est en vertu de la même loi que le khalifat, en tombant, impose sa croyance aux hordes turques. Le Koran et toute la littérature sacrée dont il est le point central, sont adoptés comme base de l'enseignement officiel ; les chefs-d'œuvre de la littérature arabe et persane en deviennent le complément indispensable. L'idiome primitif trouve dans cette mine féconde tout ce qui lui manquait pour comprendre et pour parler à son tour le langage de la poésie, de la morale, de la philosophie et des sciences. Au lieu de petites phrases heurtées et saccadées, au lieu d'intonations sourdes ou gutturales, la période se développe lente, harmonieuse, parée de toutes les richesses du dictionnaire arabe, des expressions composées, des épithètes sonores de la poésie persane ; elle poursuit ainsi sa marche grave, mesurée, embarrassée même de tant de butin, jusqu'au mot final, le verbe tartare, qui termine et précise le sens.

Le même principe qui a déterminé cette révolution linguistique du peuple turc, présidera en même temps à ses destinées littéraires : la proportion de l'élément arabe et persan est exactement la même dans la littérature que dans la langue ; il pourrait presque se formuler mathématiquement.

Nous n'insisterons pas sur les travaux scientifiques exécutés par les Turcs, parce qu'ils ne sont pour la plupart que des traductions de traités arabes sur la médecine, la géométrie, etc., traités qui ne sont eux-mêmes

que des reproductions des travaux de l'antiquité, et qui n'offrent plus qu'un intérêt historique et purement rétrospectif. L'astronomie seule donna lieu à quelques recherches plus originales ; il suffira de rappeler les noms de *Kadi-Zadè Roumi*, qui collabora à l'exécution des tables astronomiques d'*Oloug Beg ;* de *Moustafa*, fils d'Ali, qui laissa des traités où se trouvent consignées plusieurs observations intéressantes ; de *Mehemet Darandeli*, qui joignait aux superstitions de l'astrologie quelques connaissances astronomiques, ainsi qu'on peut le voir dans ses *Rouz-namè* ou éphémérides, remplacés de nos jours par les *Sal-namè*, qui répondent assez exactement à nos almanachs et à nos annuaires administratifs. Sous Mahomet II, Soliman et leurs successeurs, les études des sciences mathématiques et philosophiques furent suivies, non sans succès. De cette époque datent les traductions d'Euclide et de Plutarque, inaugurant cette série d'emprunts faits aux langues étrangères, qui viendront considérablement grossir le bilan littéraire de l'empire ottoman. Notre langue est une de celles qui ont été soumises le plus fréquemment à cette sorte de contribution.

Si nous passons aux historiens, je devrais dire aux chroniqueurs, nous trouvons une liste fort longue d'auteurs d'un mérite inégal, qui ont amassé des matériaux sans jamais songer à les coordonner et à en faire un livre digne du nom d'histoire. *Djelal-Zadè*, *Selaniki*, *Naïma*, *Subhi*, *Izzi* et autres, sont des fonctionnaires publics, des courtisans timorés, des historiographes sans critique, qui tiennent le journal du *Seraï* avec une sécheresse et une minutie faisant involontairement penser aux volumineux mémoires de Dangeau. Cependant trois auteurs se recommandent à notre attention. Le premier est *Saad-ud-Din*, le précepteur et l'historiographe du sultan Murad III, et l'auteur pompeux du *Tadj-ut-tevarikh* (Couronne des chroniques), que les Ottomans considèrent comme un modèle de diction pure et élégante. Notre goût occidental n'est pas tout à fait de cet avis à ce sujet et accepte difficilement comme valables les artifices de la rhétorique orientale. Toutefois, au milieu de ces fleurs un peu fanées, de ces brillants de faux aloi, nous trouvons des aperçus si vrais, si ingénieux sur la raison secrète des événements politiques, des observations si justes sur les mœurs musulmanes, que nous pardonnons presque à l'auteur l'admiration dont il est l'objet parmi ses compatriotes. Le second, *Vaçif Efendi*, continuant la tradition d'*Ibn-Khaldoun*, a tenté avec succès, en laissant de côté le style ampoulé de *Saad-ud-Din*, d'introduire dans l'histoire politique le libre examen et la critique indépendante. La chronique de *Vaçif* s'arrête à la paix de Kaïnardjè, en 1774. *Vaçif* a fait école ; et, de nos jours, *Djevdet Efendi*, reprenant le récit où *Vaçif* l'avait laissé au XVIIIe siècle, promet de le conduire jusqu'aux dernières années du règne de sultan Mahmoud. Cinq volumes de cette curieuse publication ont paru, et déjà nous pouvons constater un progrès réel dans les travaux historiques de Constantinople (1). Si aux yeux d'une critique rigoureuse, *Djevdet* n'est pas constamment à l'abri des reproches, il faut cependant lui tenir compte de son innovation courageuse, de son érudition et de sa science puisées, la plupart du temps, aux sources originales, et enfin de son style sans apprêt, mais pur et châtié, une sorte de moyen terme entre l'emphase orientale et la simplicité européenne. Le troisième historien, dont il faut encore faire une mention sérieuse, est le savant compilateur *Hadji-Khalfa*, beaucoup plus connu chez nous que les deux précédents, par son immense *Dictionnaire bibliographique et biographique*, et par son traité de géographie, *Djihan-numa* (Miroir du monde). Citons encore le récit émouvant des courses aventureuses de l'amiral *Kiatibi Roumi*, et des voyages d'*Evlia Efendi*.

La composition des traités de morale, ou *Edeb*, n'a pas été négligée non plus par les Turcs. Le *Gulistan* de Saadi, écrit en persan, est resté le modèle du genre. Le *Humayoun-namè*, ou *Livre impérial*, composé par *Ali Tchelebi* pour Soliman Ier, rentre dans cette catégorie d'ouvrages. L'auteur, employant alternativement le vers ou la prose, a su broder, sur les vieux motifs des fables de Bidpaï, de nouvelles et charmantes variations qui font de ce livre une œuvre presque originale.

Le grand reproche que l'on adresse toujours à la poésie turque, c'est de manquer de caractère et de spontanéité, de s'en tenir à l'imitation ou tout au plus à la paraphrase de quelques modèles de convention, empruntés à l'arabe et au persan. Nous ne chercherons pas à l'en disculper, et nous avouerons même que, parmi les deux mille rimeurs dont parle de Hammer, il y en a un bien petit nombre méritant le nom de poëtes. Si l'on excepte *Baki* le lyrique, *Nabi Efendi*, *Fithnet*, qui a reçu le surnom un peu ambitieux de Sapho musulmane, *Fuzouli*, et trois ou quatre autres, le reste a copié servilement la Perse, jusque dans l'emploi des figures, des allitérations, des jeux de mots et de pensées, etc. Un écrivain turc, excellent poëte, *Nabi Efendi*, a signalé ces défauts mieux que nous ne saurions le faire :

« Que voit-on, dit-il, dans toutes les productions des » poëtes sans génie ? Il y est toujours question de jacin- » thes, de boucles de cheveux, de rossignol, de vin et de » coupe. Ils ne peuvent sortir de la description d'un beau » visage, des tresses embaumées, de la lèvre, de l'œil hu- » mide. Ils n'oseraient parcourir des routes nouvelles ; » ils sont incapables d'errer dans des sentiers inexplo- » rés..... Une composition vide de sens n'est qu'un an- » neau sans cachet, une tulipe sans odeur. Mieux vaut se

(1) Djevdet Efendi est l'auteur désigné par M. Barbier de Meynard pour servir de texte d'explications à ses cours. Ce choix est d'autant plus heureux, que l'histoire de Djevdet offre à la fois un exercice excellent au point de vue linguistique proprement dit, et un thème fécond qui provoque de la part de l'éminent professeur une foule de digressions du plus haut intérêt sur différentes questions d'histoire, d'ethnographie, d'archéologie, etc.

» taire que de tomber dans de tels écarts, puisque le » principal but, c'est de parler à l'imagination et au » cœur. »

Quelques écrivains privilégiés, hâtons-nous de le dire, ont su cependant parler ce langage, et trouver des accents émus en dépit du faux goût et du parti pris que la mode imposait à toute production poétique. Citons à l'appui une strophe d'une élégie qu'un poëte presque moderne, *Akif Efendi*, a composée sur la mort de sa petite fille.

« Charmante enfant, en vain les mois, les jours se succéderont, je ne pourrai jamais t'oublier. Ton départ a » rempli mon cœur d'amertume. Hélas! j'entends encore » ta voix si douce, si caressante. Ces membres si délicats » qu'on osait à peine effleurer des lèvres, que sont-ils » devenus? Quoi! la mort a brisé ce corps d'argent et » rendu livide ce front si pur. Ces cheveux aux tresses » d'or sont répandus en désordre. Ces boucles parfumées » sont dispersées dans la poussière. Ah! colère du ciel, » impitoyable dans ses coups! Quoi! les roses de tes » joues sont fanées sans retour, et tes mains de velours, » si douces à caresser, sont maintenant réduites en » poudre! »

Malgré l'élégance de cette traduction due à la plume de mon savant ami et confrère M. Pavet de Courteille (1), elle est loin de rendre le charme et la douceur de l'original, et c'est là encore une des disgrâces de cette poésie, d'un tissu si fin et si délicat, de s'évanouir en passant dans une des langues du Nord, comme ces fleurs des tropiques qui, transplantées sous notre ciel brumeux, perdent leur éclat, leur parfum, et meurent desséchées.

Il me serait facile de multiplier ces exemples en les demandant, non pas aux courtisans beaux esprits, aux rimeurs officiels, mais à la muse populaire, aux *charkis*, ou chansons à refrains, où se déploie à l'aise l'imagination chaude et colorée d'un peuple naturellement poëte. Mais il est temps de clore ces réflexions que nous a suggérées l'étude de la langue et de la littérature turques.

Il nous resterait cependant à examiner une question pleine d'intérêt, d'un intérêt vivant et actuel, et dont la réponse nous sera donnée dans un avenir peut-être prochain. Quelle influence les réformes, dues à l'initiative hardie de sultan Mahmoud et de ses successeurs, ont-elles exercée sur le génie et les destinées des musulmans? Doivent-elles sauver un empire que tant de périls menacent, ou en précipiter la chute? Il y a là toute une série de considérations bien dignes de notre examen, mais que nous n'oserions aborder, parce qu'elles nous entraîneraient loin de la sphère paisible des questions littéraires, que nous ne devons pas franchir. Nous nous bornerons à constater qu'aujourd'hui la conquête de l'ancien monde par notre civilisation est accomplie, sinon de fait, au moins moralement. La régénération ou la mort de l'élément asiatique dépend de l'exercice que l'Europe fera de sa conquête. Elle peut, ou développer en lui les germes producteurs qu'il récèle encore, ou agir sur lui d'une façon violente et destructive. Elle peut lui rendre la science qu'il a perdue et lui donner l'indépendance intellectuelle que la recherche de la vérité amène tôt ou tard. Mais cette influence bienfaisante et régénératrice, elle ne peut l'exercer qu'à une condition : c'est qu'elle apprendra à connaître ceux qu'elle veut sauver; c'est qu'elle étudiera leur histoire et leurs institutions anciennes pour mieux apprécier leurs besoins et leurs aspirations nouvelles.

Or, s'il est vrai que la langue est un miroir dans lequel se réfléchissent le génie d'un peuple, ses instincts, ses qualités et ses défauts, c'est en Orient surtout que cette vérité trouve son application. Aride et difficile à ses débuts, assujettie à la connaissance de deux autres idiomes, l'étude de la langue ottomane s'ennoblit par l'importance de ses résultats. Etudions-la à la fois dans son état moderne et dans ses monuments littéraires, afin d'y chercher la solution de ce problème si complexe. Fonctionnaires et voyageurs, nous saurons ainsi nous mettre en communication directe avec une race non privilégiée, mais douce, hospitalière, honnête, et que la corruption des hautes classes n'a pas encore viciée; nous l'étudierons sur le vif, et gagnerons ses sympathies en dissipant ses préjugés. Erudits et penseurs, nous demanderons aux débris du passé le secret de l'avenir.

C'est en ne perdant jamais de vue ces considérations élevées que la science philologique, par une voie détournée, mais sûre, contribuera à l'œuvre morale, qui est le devoir et l'honneur du haut enseignement en France.

N. B. Resserrés dans les limites étroites de ce compte rendu, nous avons été obligé, non sans regrets, d'abréger, de résumer, de sacrifier même certains passages qui venaient heureusement développer la pensée du professeur. Malgré ces suppressions inévitables et la sécheresse qui en résulte en quelques endroits, nous espérons que cette analyse rapide, mais sincère, suffira pour donner aux lecteurs une idée précise du mouvement littéraire de l'empire ottoman, et une haute opinion de la parole élégante et facile, de l'érudition sobre, mais solide, de M. Barbier de Meynard. — Charles Ganneau.

(1) *Histoire de la campagne de Mohacz*, publiée par Kémal-pacha-zadeh, avec le texte et la traduction, par M. Pavet de Courteille, professeur au Collége de France (Paris, Imprimerie impériale, 1859).

LITTÉRATURE GRECQUE.

COURS DE M. EGGER.

(FACULTÉ DES LETTRES.)

(Voy. les nos 4, 8, 25, 27, 30, 32 et 36.)

Xénophon.

Nous avons vu l'histoire se développer d'une manière naïve, et confusément, dans la composition d'Hérodote. Nous avons admiré chez Thucydide la force d'un esprit

philosophique qui concentre son attention sur un seul sujet, de manière à en épuiser l'étude. Mais le premier, entraîné par sa curiosité insatiable vers une foule d'objets divers, nous offre, un peu en désordre, les résultats de ses recherches, et il laisse à l'historien moderne la double tâche de classer les faits qu'il raconte et de les approfondir. Le second sacrifie résolûment les vérités de détail aux vérités principales, et son livre, fait pour plaire aux esprits sérieux, à l'homme d'État et au philosophe, pèche, aux yeux de l'homme de goût, par sa régularité trop savante à quelques égards, par la sévérité souvent excessive du coloris, par la tension uniforme du style. Nous regrettons de n'y pas retrouver toute la complexité naturelle des événements humains, la diversité nécessaire des personnages qui ont joué un rôle dans ce grand drame de la guerre du Péloponèse.

Ce qui a manqué à chacun de ces grands hommes se trouve chez Xénophon, qui, à son génie particulier, réunit les meilleures qualités de ses prédécesseurs : aussi riche qu'Hérodote, il est ou il cherche à être méthodique comme Thucydide. On ne peut guère citer un objet qui, dans le domaine des idées ou dans celui des faits, soit resté étranger, non-seulement à sa curiosité, mais à ses recherches approfondies. Si, en histoire, il ne fait que continuer Thucydide, partout ailleurs, en philosophie, en art militaire, en agronomie, en économie domestique ou sociale, il est, on peut le dire, novateur; ses ouvrages sont les plus anciens monuments de toutes ces sciences, et ils ont encore aujourd'hui leur utilité et leur valeur, malgré les progrès qu'ils ont suscités. Dans le cours d'une existence presque séculaire, Xénophon a embrassé toutes les formes de la vie contemporaine ; il a jeté sur tous les intérêts, petits et grands, de l'homme et du citoyen, un coup d'œil pénétrant et sûr ; il a éclairé tous les aspects de la politique et de la morale, de la vie privée et de la vie publique, par les lumières du bon sens.

Un autre sujet d'étonnement pour nous est la perfection de son style dans tous ces ouvrages, de nature si variée. En se développant, les sciences pures et appliquées ont adopté, dans les temps modernes, des langues spéciales : on a indiscrètement puisé dans ces nouveaux vocabulaires pour enrichir la langue littéraire, et celle-ci, par ce mélange commencé au dernier siècle, s'altère incessamment. Xénophon, même dans ses ouvrages techniques, est le modèle des atticistes. Toute l'antiquité est unanime à cet égard, et notre surprise augmente si nous songeons que cet écrivain passa, comme nous l'allons voir, la plus grande partie de sa vie hors d'Athènes, dans le Péloponèse ou chez les barbares de la haute Asie. On se demande comment, au milieu de tant d'événements, à travers les diversités de sa fortune, il garda ainsi, intactes et pures, la langue et la grâce de son pays.

Il naquit près d'Athènes, au bourg d'Erchios, dans la tribu Egéide, à une date que les témoignages anciens ne nous font pas connaître avec précision, et que les critiques rapportent après mainte discussion (Daunou, *Cours d'études historiques*, XIe volume), à l'an 445 av. J. C. Il passa son enfance à la campagne, où ses occupations se partagèrent entre la chasse et les travaux des champs, qu'il a décrits avec une prédilection si marquée. A dix-huit ans il connut Socrate, et devint son disciple, son pupille, presque son fils d'adoption : il lui dut la vie à la bataille de Délium. Parmi les jeunes gens qui se groupaient autour du maître, il connut un Béotien nommé Proxène, ami du jeune Cyrus. Par ses conseils, et cédant d'ailleurs à ses goûts aventureux et à une vocation militaire irrésistible, il entra dans le corps des auxiliaires grecs que Cléarque conduisait au prince persan. Xénophon nous a donné lui-même, dans l'*Anabase*, le récit de sa campagne et de la retraite mémorable que les Grecs firent sous ses ordres à travers des pays barbares, presque inconnus aux Perses eux-mêmes. De retour à Athènes, il ne retrouva plus son maître : il vengea sa mémoire en composant l'*Apologie* et les *Entretiens*, où il l'a fait revivre pour la postérité dans le plus fidèle des portraits. Déjà suspect aux Athéniens pour cette protestation courageuse, il accrut leur mécontentement en se liant avec le roi de Sparte Agésilas. Il fut exilé : il ne paraît pas avoir regretté sa patrie. En politique, l'École de Socrate, comme nous le verrons, plaçait son idéal dans la monarchie tempérée par les lois : Lacédémone en offrait un exemple; elle devint la patrie véritable de Xénophon. Dans les rangs des Spartiates, il combattit les Athéniens à Coronée (394). Ses nouveaux concitoyens lui firent présent d'un petit domaine près de Scillonte en Élide. C'est là qu'il mourut, suivant Pausanias et Plutarque, à un âge très-avancé (vers 355). Les portes d'Athènes lui avaient été rouvertes après trente ans d'exil : mais il ne voulut point y revenir; il resta jusqu'à sa mort dans le parti des Spartiates, et si un de ses fils a succombé à Mantinée en combattant les Thébains, ennemis d'Athènes (362), c'est que les Spartiates s'étaient alliés momentanément à leurs anciens adversaires.

On peut diviser ses nombreux écrits en quatre classes : philosophie, économie publique, histoire, traités didactiques (les *Lettres* sont probablement apocryphes, comme on le verra plus loin). L'objet spécial des derniers nous permet de ne pas nous y arrêter. Nous commencerons notre examen par les ouvrages philosophiques : ce sont ceux qui contrastent le plus vivement avec les derniers objets de nos études.

Les *Entretiens*, ou paroles mémorables de Socrate, l'*Apologie*, l'*Économique*, le *Banquet*, nous donnent, par leur réunion, une image fidèle du célèbre philosophe et de son enseignement. Les trois derniers morceaux sont même en germe dans les *Entretiens* : là, Xénophon a volontairement disparu derrière son maître ; tandis que Platon reste toujours à côté de lui, et quelquefois le domine et l'éclipse. Le premier, dans sa piété presque filiale, ne choisit pas entre les faits dont il a été le témoin : il ne

les commente ni ne les embellit ; il raconte simplement, naïvement, tout ce qu'il se rappelle de son maître, sans chercher un autre ordre que l'ordre où se présentent ses souvenirs, et ces faits épars, dont la confusion même rend bien ce qu'il y avait d'imprévu et de familier dans les leçons de Socrate, constituent un ensemble frappant de naturel et de vérité. On éprouve cette surprise dont parle Pascal : « On est tout étonné et ravi, car on s'at- » tendait de voir un auteur, et l'on trouve un homme. » (P. 113, édit. Havet.) Mais en notant ces traits particuliers qui peignent si bien l'homme, car seuls ils peuvent caractériser une physionomie, Xénophon n'affaiblit pas ce qu'il y a de fécond et d'élevé dans l'enseignement de Socrate. En écoutant ces dialogues du sage avec des jeunes gens, des hommes faits, de simples artisans, nous apprenons à descendre en nous-même, à lire dans notre conscience la règle de nos devoirs, à retrouver dans notre intelligence ces idées du vrai, du beau, du bien qui donnent aux choses du monde extérieur leur sens et leur prix. Dans les quatre livres des *Entretiens*, aucune vérité essentielle n'est omise. Xénophon ne suivant, comme nous l'avons dit, aucun plan prémédité, une analyse de ce livre n'est pas possible. La lecture seule peut donner une idée de cette variété aimable de pensées et de styles, de cet enseignement qui éclaire tous les sujets par les procédés les mieux appropriés à la diversité des intelligences, stimulant l'esprit et y faisant naître une curiosité salutaire, mais le maintenant toujours dans les régions qu'assignent à son activité les limites de la raison et de la puissance humaines (1).

L'*Économique* est un traité modèle de morale domestique. Socrate veut enseigner à Critobule comment on doit gérer sa maison et sa fortune ; mais n'ayant à ce sujet aucune expérience personnelle, puisqu'il est pauvre, il lui raconte une conversation qu'il a eue avec un petit propriétaire de l'Attique. La fin du livre, toute technique, est relative aux travaux des champs, qu'Ischomachus (c'est le nom du propriétaire campagnard) explique à Socrate. Le commencement nous intéresse davantage : Ischomachus raconte au philosophe comment il a fait de sa jeune femme, élevée dans l'ombre et dans l'ignorance du gynécée par une famille sévère, une digne compagne de sa vie et de ses travaux. Nulle part la morale païenne ne s'est élevée à ce degré de pureté et de délicatesse ; nulle part la sagesse du législateur n'a mieux marqué la diversité des aptitudes, et par conséquent des devoirs de l'un et de l'autre sexe, les heureux résultats de leur association sanctifiée par la religion et par la loi, leur égalité parfaite devant le travail. Sans doute on regrette de voir Xénophon accepter l'esclavage sans faire espérer de modification à cette institution étroitement liée au régime des sociétés antiques ; sans doute Ischomachus, chez qui sa femme est entrée sachant seulement « filer la laine pour en faire des habits et ayant vu de quelle manière on distribue la tâche aux fileuses, » ne se préoccupe pas beaucoup de donner à son intelligence cette culture qui seule peut amener entre les deux sexes une réelle égalité, mais il ne faut pas demander aux Athéniens du IVe siècle d'exprimer des idées que le christianisme nous a rendues familières, ni de revendiquer des droits incompatibles avec l'esprit de leur civilisation, et il faut relever au contraire ces sentiments élevés et purs qu'éprouvaient dès lors les hommes dont le cœur était honnête et l'esprit droit :

« Le charme le plus doux, dit Ischomachus à sa » femme, ce sera lorsque, devenue meilleure que moi, » tu m'auras rendu ton serviteur ; quand loin de crain- » dre que l'âge, en arrivant, ne te fasse perdre de ta con- » sidération dans ton ménage, tu auras l'assurance qu'en » vieillissant, tu deviens pour moi une compagne meil- » leure encore, pour tes enfants une meilleure ména- » gère, et pour ta maison une maîtresse plus honorée. » Car la beauté et la bonté ne dépendent point de la jeu- » nesse : ce sont les vertus qui les font croître dans la » vie aux yeux des hommes. » (Chap. VII, traduction de M. Talbot. — Nos citations en seront tirées.)

Thucydide nous a montré les agitations de la place publique et le déchaînement des passions révolutionnaires ; Aristophane nous dévoile dans la vie privée des Athéniens bien des côtés honteux et blâmables, et les plaidoyers des orateurs ne nous permettent pas de croire que la comédie ait inventé ces vices pour en faire rire ; tout à l'heure même, nous verrons Socrate sacrifier, plus que nous ne l'aurions voulu, aux faiblesses de son temps. Mais, derrière le vice bruyant et scandaleux, il y avait, en grand nombre, des vertus obscures. Elles se cachaient, mais elles étaient la force de la société grecque : elles lui ont permis de vivre et d'être grande, malgré les vices où elle semblait devoir s'abîmer. Xénophon a levé un coin du voile sous lequel elles s'abritaient. La religion chrétienne agrandira cet idéal du ménage athénien, tracé par le disciple de Socrate ; elle y ajoutera beaucoup, mais elle ne trouve aucun trait à y effacer.

Le sujet du *Banquet* nous paraît étrange. C'est un tableau vrai des mœurs athéniennes, sur un point que la morale chrétienne a justement et vivement flétri. Callias, fils d'Hipponicus, épris du jeune Autolycus, vainqueur au pancrace, l'a convié, ainsi que son père, à un banquet auquel assistent plusieurs Athéniens, hommes de goût et de plaisir, et parmi eux se trouve Socrate. Après le festin, égayé par les bouffonneries d'un parasite nommé Philippe, on fait les libations, on chante le Péan ; un Syracusain amène une joueuse de flûte, une femme qui

(1) Les morceaux principalement dignes d'attention sont l'existence de Dieu prouvée par l'argument des causes finales (I, 4); le mythe d'Hercule entre la Volupté et la Vertu (II, 1); le discours de Socrate à son fils Lamprocles sur ses devoirs envers sa mère (II, 2); les conseils à Glaucon sur le gouvernement (III, 6); les entretiens avec Parrhasius et Cliton sur le beau (III, 10); l'entretien avec la courtisane Théodote (III, 11); le dialogue avec Euthydème (IV, 2), et avec Hippias d'Élée (IV, 6).

fait des tours d'adresse, un jeune danseur. La conversation s'engage sur divers sujets : les convives, égayés par le vin, animés par la verve piquante de Socrate, vantent leurs talents, discutent sur le plaisir et l'amour. La fête se termine par une représentation mimique des amours de Bacchus et d'Ariane. Notons que le jeune Autolycus est sorti avant cette représentation, et que d'ailleurs les hommes seuls assistaient à ces réunions.

Le tableau de Xénophon est authentique : « Selon » moi, dit-il, non-seulement les actions sérieuses des » hommes beaux et bons sont dignes de mémoire, mais » encore leurs simples amusements. Or, ce que je sais » en ce genre, pour en avoir été témoin, je veux le pu- » blier. »

Cicéron, en parlant des banquets où se réunissaient les Romains, blâme ceux des Grecs : « Ce qui m'attirait » le plus dans ces festins, fait-il dire à Caton l'ancien, » n'était pas le plaisir de manger et de boire, c'était » celui de me trouver avec mes amis et de converser » avec eux. Nos ancêtres ont eu raison d'appeler une » réunion d'amis à table d'un mot qui exprime l'action » de vivre ensemble (*convivium*), parce que la table est » en effet un des liens de la société; les Grecs expriment » moins heureusement la même chose par des mots qui » ne rappellent que le boire et le manger (συμπόσιον, » σύνδειπνον), comme s'ils ne considéraient dans les festins » que ce qui en fait la moindre partie. » Ce jugement n'est pas équitable.

Il y a dans le *Banquet* de Xénophon, comme dans celui de Platon, autre chose que le manger et le boire. Socrate relève le niveau de la conversation qu'il dirige, il fait tourner au profit de son enseignement moral ce qui n'était qu'un jeu d'esprit ou un échange de propos licencieux. Mais le rôle d'ironie indulgente qu'il prend au milieu de ses jeunes compagnons est d'une appréciation difficile. Déjà quelques pages des *Entretiens mémorables* (II, 11) jettent une ombre fâcheuse sur l'austérité du maître de Platon. Il y engage avec la courtisane Théodote un combat d'esprit : seules, ces femmes jouaient, dans la société antique, le rôle des femmes du monde dans la société moderne; elles seules avaient le droit de se mêler à la vie des hommes : elles avaient créé ce que nous nommons *la conversation*. Dans le *Banquet*, Socrate va plus loin encore que dans cet entretien ; son langage est plus indulgent pour des vices qui sont eux-mêmes plus odieux, ses paradoxes sont plus hardis. Dans un pays où les dieux n'étaient conçus par l'imagination populaire que revêtus d'une forme aussi belle que pouvait la rêver une race d'artistes, le sage lui-même a dû payer à la beauté son tribut d'éloges. Mais l'art entourait de son prestige ce qu'il y avait d'immoralité dans un tel culte. Socrate, en sacrifiant ainsi en paroles aux faiblesses de son temps et de son pays, ne s'abandonnait point tout entier, sa raison restait lucide et ferme : à côté de la Vénus terrestre, il place la Vénus Uranie; l'une inspire les amours du corps, l'autre l'union des âmes : « Si l'on aime tout en- » semble le corps et l'âme, la fleur de la beauté se fane » bientôt, et avec elle il faut que l'amitié se flétrisse; » plus l'âme, au contraire, marche avec le temps vers la » perfection, plus elle devient aimable. D'ailleurs, aux » jouissances de la beauté est attaché je ne sais quel » dégoût ; l'amour de l'âme est insatiable, parce qu'il » est pur. » (*Banquet*, c. 8). L'enseignement de Socrate gardait donc, sous cette tolérance apparente, sa sévérité et son élévation.

Comparons ces livres où Xénophon nous a laissé de son maître un portrait si attachant, à l'entreprise du même genre tentée, six siècles plus tard, par Arrien, dans ses *Discours sur Épictète*. Dès l'antiquité, Denys d'Halicarnasse avait senti, et aussi prouvé par son exemple, combien il est utile de comparer les temps et les hommes pour s'éclairer sur le caractère des œuvres d'art. Cette digression apparente ne nous écarte donc pas du but que nous poursuivons.

Arrien est un bel esprit, très-jaloux d'atticisme, comme s'il voulait faire oublier qu'il est né à Nicomédie, en plein monde romain. Dès son vivant, il reçut le nom de *nouveau Xénophon*, et peut-être même son mérite littéraire lui valut-il le droit de cité attique, car on le voit quelquefois appelé Arrien l'Athénien. Il vécut à l'âge de Lucien et d'Hermogène, alors que la culture des formes littéraires était poussée jusqu'au purisme, et qu'on cherchait à retrouver, à force de travail, la belle et naturelle simplicité du siècle de Périclès. Il choisit Xénophon pour modèle, et l'imita avec une exactitude poussée jusqu'à la puérilité.

Xénophon avait rédigé les entretiens de Socrate, Arrien rédigea ceux d'Épictète. Xénophon avait composé sept livres sur l'expédition des Grecs en Asie, Arrien composa l'expédition d'Alexandre en sept livres. Xénophon avait traité de la tactique et de la chasse, Arrien traita des mêmes objets.

Il a rapporté presque textuellement les paroles d'Épictète, son maître : « Je ne suis pas l'auteur de ces dis- » cours, dit-il à L. Gellius, auquel il les adresse, mais » j'ai tâché de mettre par écrit tout ce que j'entendais » de la bouche même d'Épictète, en employant, autant » qu'il était possible, les expressions mêmes dont il s'était » servi... Or, ces discours, ainsi que cela devait être, » ressemblent à ceux qu'on improviserait dans un entre- » tien familier, et non à ceux qu'on écrirait plus tard. » Quels qu'ils soient, je ne sais comment ils ont été pu- » bliés à mon insu et sans mon aveu. » (Traduction de A. P. Thurot, 1838, p. 1 et 2.)

Et, en effet, le livre est composé de telle façon qu'on voit bien que la dernière main lui a manqué. La rédaction est négligée; les chapitres se succèdent dans un désordre en partie accidentel, en partie volontaire, qui suggère immédiatement au lecteur l'idée d'un rapprochement avec le laisser-aller gracieux des compositions de Xénophon. Mais, dès la première page, on sent la différence des époques et des systèmes. Épictète dit, dans son bi-

zarre langage, « qu'entre toutes nos facultés, vous n'en » trouverez aucune qui soit destinée à se contempler » elle-même, ni par conséquent à s'approuver et à se » désapprouver soi-même. » Par exemple, ni la grammaire ni la musique ne possèdent complétement la « fa- » culté contemplative ». Nous n'avons qu'une seule faculté qui jouisse « du privilége de se contempler elle- » même, et toutes les autres. Et quelle est-elle ? C'est la » faculté rationnelle; car on a observé qu'elle seule con- » çoit ce qu'elle est, ce qu'elle peut, ce qu'elle veut, » ainsi que les autres facultés. Les dieux n'ont mis en » notre puissance que ce qu'il y a de meilleur et de » dominant en nous, c'est-à-dire le bon usage de nos » pensées. Les autres choses ne dépendent pas de nous. » (Traduction Thurot, p. 3 et 4.) Que faut-il voir dans cette page étrange et à peine intelligible? La tendance des stoïciens à démêler la force intérieure de l'âme, le principe rationnel, et à subordonner à ce principe, une fois reconnu, tous les penchants, toutes les passions. C'est le nœud de la métaphysique et de la morale stoïciennes : voilà le point où elles se rapprochent et comment elles s'expliquent l'une par l'autre (Mémoire de M. Ravaisson). Arrien oppose nos facultés secondaires à la faculté supérieure qui a conscience d'elle-même et des autres, et qui est tout l'homme. Cette idée n'est pas nouvelle : cette base des recherches morales avait été déjà établie par Socrate, qui faisait rentrer Euthydème et Alcibiade en eux-mêmes, pour qu'ils trouvassent la règle de leurs devoirs (Xénophon, *Entretiens*, IV. — Platon, 1er *Alcibiade*). Mais au lieu de ces dialogues aimables, nous n'avons plus ici qu'un monologue abstrait, expression d'une forte méditation personnelle, où s'est absorbé le philosophe en se séparant violemment du monde qui l'entoure et dont il veut rester indépendant. Or, cette retraite volontaire a réduit l'influence du stoïcisme sur la société contemporaine. Non-seulement les stoïciens ne s'y mêlaient pas, mais ils semblent même avoir été peu soucieux de lui faire partager leur pensée, tant leur langage est bizarre. Aucune école n'a changé de plus de mots nouveaux la langue philosophique. Il n'y a peut-être pas dix mots techniques dans Platon; il n'y en a pas vingt dans Aristote, qui se refuse même le droit de les inventer quand ils lui seraient nécessaires. Dans sa morale, où, comme on sait, il fait de chaque vertu un degré intermédiaire entre les deux extrémités d'un même penchant développé ou affaibli outre mesure, la langue vulgaire ne lui donne pas toujours un mot pour définir exactement ce moyen terme. Dans ce cas, il renonce à nommer les vertus ou les vices extrêmes qui n'ont pas de nom dans le langage habituel (ἀνώνυμον ἐστι, dit-il).

Les stoïciens ont introduit dans la science plus de mots nouveaux que d'idées nouvelles. Cicéron et Plutarque disent qu'ils agissaient ainsi pour cacher leurs emprunts. Quoi qu'il en soit, et malgré leur génie particulier pour la grammaire, ce pédantisme a fait tort à leurs doctrines métaphysiques et morales. Chrysippe, dit-on, accumulait dissertations sur dissertations, citations sur citations, au point qu'on retrouvait dans un de ses livres tous les vers d'une tragédie d'Euripide. Cette recherche bizarre et affectée de la singularité a fait perdre quelquefois aux stoïciens la vraie mesure, et le sens délicat du beau, qui fut le privilége des vrais Hellènes. Épictète veut qu'on n'apporte au théâtre que de l'indifférence. Pourquoi s'intéresser à tel acteur. « N'est-il pas ridicule » de m'inquiéter pour qu'un autre remporte la victoire » en jouant la comédie? Quel est celui que je veux voir » triompher? Le vainqueur. De cette manière, celui à » qui je souhaite la victoire l'obtiendra toujours. » (*Discours d'Épictète*, III, 4.)

Autant vaudrait rester chez soi. Le même philosophe dit dans son *Manuel* (c. 49) : « Il n'est pas nécessaire de » fréquenter les théâtres; mais si l'occasion t'y mène, » n'y sois que pour toi, et non pour favoriser un parti; » ne désire y voir arriver que ce qui s'y passe, et ne » souhaite point que le vainqueur ne le soit pas. Tu con- » serveras ainsi ta tranquillité. Abstiens-toi de te mêler » aux clameurs, aux applaudissements, aux émotions des » spectateurs. Au sortir du spectacle, ne fais point de » longs récits de ce qui s'y est passé; cela ne peut te » rendre meilleur, et autrement il semblerait que tu » l'aurais admiré. » De même Marc-Aurèle disait : « Si » j'ai parlé avec quelque succès, je me plais à moi- » même, et voilà pourquoi j'évite de parler en public. » Et son maître Fronton lui répondait avec justesse : « Pourquoi ne pas corriger ce vice même de ta vanité, » ô César, au lieu de répudier le talent qui t'expose à » être vain. »

Le stoïcisme va plus loin que Platon. Platon soumet la poésie à des lois tyranniques, mais, en l'enchaînant, il rend hommage à sa puissance. S'il ne l'accepte pas avec toutes ses libertés, du moins il sent qu'il ne saurait se passer d'elle sans exposer les citoyens de son État imaginaire à déchoir de leur dignité d'homme et à tomber dans la barbarie. Les stoïciens n'ont pas cette réserve. (M. Egger, *Histoire de la critique chez les Grecs*, p. 239.)

Rien n'aide mieux à sentir le charme des œuvres socratiques que cette comparaison avec les défauts d'une autre école, si honorable d'ailleurs par ses doctrines.

L'exagération est l'écueil des littératures qui finissent. En tout art, ceux qui viennent les premiers sont les plus heureux : ils imitent plus aisément la nature, et atteignent plus sûrement la vérité. — Camille de la Berge.

— La suite au prochain numéro. —

VARIÉTÉS.

Nous donnons à nos lecteurs un extrait de la préface du remarquable ouvrage de M. Milsand, intitulé l'*Esthétique anglaise, étude sur John Ruskin*, qui doit paraître aujourd'hui à la librairie Germer-Baillière.

Sans parler de l'influence considérable que les écrits de M. Ruskin ont exercée dans son pays par suite de leur puissance intrinsèque : sans

parler du droit de premier occupant en vertu duquel sa propagande ardente s'est emparée d'une forte partie du public que nul avant lui n'avait su intéresser à des questions d'esthétique, ses théories elles-mêmes comme ses appréciations avaient commencé par être éminemment anglaises; et c'est là une des raisons de la rapide popularité qu'elles lui ont value. Il est facile de s'apercevoir qu'elles plongent leur racine dans les instincts, les supériorités et les infériorités de l'esprit national; qu'elles en appellent à ce qu'il y a en lui de plus vivace, à ses convictions religieuses, ses traditions protestantes et son amour intense pour la nature; qu'elles sont à son image un remarquable mélange d'imagination et de réalisme, une combinaison où tous les sentiments et les affections, depuis le sens moral et la sensibilité poétique jusqu'au sentiment de la réalité, prédominent décidément sur l'intelligence abstraite. Quant aux idées qu'il se fait du but de la peinture, et quant à l'éducation, à la discipline et au *self-government* qu'il croit propres à former l'artiste, on verra vite en tous cas qu'il nous conduit dans des sphères de pensées qui ne sont nullement françaises, qui sont presque situées aux antipodes des régions intellectuelles que nous sommes habitués à parcourir.

Dans un chapitre d'introduction sur les destinées assez peu brillantes de l'esthétique, j'y passe en revue les idées qu'on s'est formées de l'art depuis le xve siècle, et la large part que ces jugements de la raison ont eue à la décadence de la peinture et de l'architecture. Malgré la nature forcément abstraite de cette introduction, les pages qui suivent ne sont nullement un essai sur la philosophie de l'art en général. J'ai cru devoir expliquer d'abord mes propres vues à l'égard de l'esthétique, afin de rendre plus clair le sens des passages qui, dans le cours de mon travail, ne pouvaient manquer de s'en ressentir; mais je me suis vite débarrassé de cette tâche pour pouvoir m'occuper ensuite entièrement des idées de M. Ruskin, et, à propos de ces idées, des conditions pratiques et toutes spéciales des arts plastiques. A vrai dire même, mon but a été surtout de prendre le parti des peintres contre les décisions abstraites des philosophes et des simples penseurs. Chose remarquable, jamais les artistes et leurs œuvres n'avaient tenu autant de place que de nos jours dans les discussions des écoles, dans la littérature populaire et dans les conversations quotidiennes; jamais la philosophie n'avait aussi activement cherché les moyens de remettre l'art dans la bonne voie et de lui apprendre ce qu'il doit être; mais il est une chose qu'elle a moins songé à examiner, c'est l'influence que les esprits philosophiques ou les esprits littéraires ont exercée sur les artistes. Et cependant il y avait lieu de regarder de ce côté; car, s'il existe des différences radicales entre la position de l'artiste moderne et celle de l'artiste des beaux temps héroïques de l'art, ces différences se résument presque toutes dans l'empire que la pensée abstraite et les penseurs du dehors ont pris peu à peu sur la direction des peintres.

Jusqu'au xve siècle, l'artiste pouvait être lui-même un poëte ou un philosophe, mais comme artiste il vivait dans une sorte de sanctuaire, il appartenait à une confrérie qui avait ses secrets et formait un monde à part; il recevait par initiation les traditions de ses devanciers, et en peignant il ne reconnaissait pour juges que ses maîtres et ses pairs. Enfermé avec son inspiration, il disait, même à un pape : *Procul esto*, les profanes n'entrent pas. D'ailleurs les hommes d'alors en étaient encore à cet âge où les idées abstraites ont peu de prise sur l'esprit, et c'étaient les images, c'était l'art avec ses histoires peintes ou sculptées du ciel et de la terre, qui donnaient l'impulsion à la pensée des masses plutôt qu'ils ne suivaient le mouvement de l'intelligence répandue dans les sociétés. Maintenant tout est diamétralement changé. Dès la renaissance, la réflexion et le raisonnement avaient envahi les artistes eux-mêmes, et depuis un siècle surtout, la presse, les gouvernements, la dissémination de la pensée, la perfection aussi des chefs-d'œuvre sortis de la main des maîtres, ont largement réussi à tirer la peinture de son sanctuaire pour la placer au grand jour de la publicité. Nous sommes fiers de ce résultat. Nous nous applaudissons des expositions qui mettent l'art à la portée de toutes les classes, des encouragements nationaux qui l'honorent comme un pouvoir social; et nous n'aspirons qu'à lui faire encore un plus riche apanage, à changer ses expositions annuelles en exhibitions permanentes. Nous nous réjouissons de lui voir trouver place dans les journaux, de le voir expliqué, commenté, discuté comme une question d'intérêt général. Hélas! tout ce patronage public et toute cette popularisation, où nous mettons précisément nos espérances et dont nous attendons pour lui un futur âge d'or plus glorieux que ceux du passé, sont loin de m'apparaître sous des couleurs aussi flatteuses. Le fait certain, c'est que l'art, en devenant un fonctionnaire de l'État, est tombé sous l'empire du droit commun, et que la corporation autrefois souveraine a perdu de plus en plus, non-seulement son rôle d'initiatrice, mais encore son indépendance.

En définitive, depuis que les tableaux ont la nation entière pour public, les hommes de la palette se trouvent soumis à la juridiction du public qui ne peint pas, aux exigences des hommes de jugement. L'imagination et les facultés plastiques subissent la loi des facultés intellectuelles. Est-ce un bien? ou plutôt le bien n'est-il pas acheté par un mal des plus menaçants? Si les populations gagnent quelque chose à ce commerce avec l'art, l'art lui-même ne court-il aucun danger à être ainsi privé de toute autonomie? Ne se pourrait-il pas que l'influence même sur laquelle nous comptons pour amener sa régénération fût précisément la cause qui a le plus contribué à amener sa décadence il y a trois siècles, celle qui de nos jours encore a le plus travaillé à faire avorter son beau réveil de 1830?

La peinture est une langue à part réservée à un ordre particulier de sentiments, d'intuitions et de pensées. C'est déjà bien assez qu'elle soit exposée aux trahisons des faux frères qui prennent la brosse avec la seule intention de se faire un nom ou une fortune en représentant ce que voient les yeux et ce qui intéresse l'esprit des masses, à qui manque la seconde vue du sens artistique. Sous le régime du suffrage universel, avec des littérateurs pour distribuer le succès et l'insuccès, avec la foule des gens du monde pour crier : Donnez-nous ce que nous aimons, prophétisez-nous ce qui nous plaît, j'ai grand'peur que la peinture achève de perdre le sentiment de son rôle et de son domaine. Songeons à quelle terrible tentation nous exposons les organisations plastiques. A l'heure qu'il est, il ne faut rien moins qu'un caractère héroïque ou que la pression d'un instinct fort comme la fatalité pour qu'un peintre consacre son temps, ses forces, sa vie, à tâcher de rendre sensibles pour d'autres des valeurs de lumière et de couleurs, des prestiges impondérables qui échappent au plus grand nombre, et qui risquent fort, aux yeux du plus grand nombre, de faire paraître ses tableaux moins vraisemblables, qui sont presque sûrs même de passer pour une sotte faute de dessin.

Mais avec M. Ruskin, nous aurons pour ainsi dire en main toutes les pièces nécessaires à l'instruction de ce procès; car il est lui-même le dernier mot de l'esprit littéraire appliqué aux choses de l'art. Ses efforts, nous le verrons, n'ont tendu qu'à renouveler la peinture en assimilant entièrement les tableaux aux livres, en exigeant d'eux tout ce que les esprits qui ne s'occupent pas d'art peuvent aimer dans les écrits des poëtes, des savants ou des penseurs; et j'ajouterai que, par ses défauts comme par ses qualités, par sa logique qui pousse tout à l'extrême, comme par la variation de ses idées qui l'ont porté tour à tour aux deux pôles de la pensée, M. Ruskin est presque une expression complète du bien et du mal que l'influence littéraire peut faire aux arts plastiques. On y trouve ce que les penseurs du dehors peuvent fournir de meilleur à la peinture, et ce qui peut seul la défendre contre les routines d'atelier et l'idolâtrie des procédés, ces deux fâcheuses superstitions auxquelles les artistes sont exposés en restant comme enfermés dans leur caste. On y trouve, veux-je dire, un profond sentiment des conditions morales que le peintre lui-même doit remplir pour pouvoir tirer profit de ses facultés et pour être vraiment inspiré par ce qu'il a d'imagination. Mais en même temps on rencontre chez lui l'erreur radicale qui a sans cesse condamné la raison abstraite à se tromper du tout au tout sur ce que doivent être les tableaux ou les sculptures : on y voit, dans tout le danger de ses conséquences, cette illusion littéraire qui consiste à méconnaître la nature spéciale des impressions ou des conceptions que la peinture est appelée à rendre, et qui aboutit à ce monstrueux résultat de vouloir anéantir le sentiment plastique en lui enlevant le droit de s'exprimer, de vouloir forcer les hommes à qui Dieu l'a donné à ne plus énoncer, dans la langue des formes et des aspects, que les notions ontologiques de l'intelligence, les notions qu'elle peut se faire des essences et des manières d'être. Des idées, toujours des idées; c'est-à-dire des idées de romancier, d'historien, de botaniste, de géologue, d'anatomiste! Voilà ce que la raison, par l'organe de M. Ruskin, demande tyranniquement au peintre.

. . . . . .

Un seul mot encore pour ceux qui diront peut-être : A quoi bon tant de raisonnements, si le raisonnement est justement ce qui a perdu l'art et ce que les artistes ne doivent pas écouter? — Qu'y puis-je? Lorsqu'en réfléchissant on est tombé sous la puissance d'une mauvaise idée, il n'y a pas d'autre ressource, pour s'en débarrasser, que de pousser encore plus loin la réflexion. D'ailleurs, je ne suis qu'un pauvre critique. Si les raisonneurs remplissaient bien leur propre tâche, en se dégrisant eux-mêmes et en cherchant à dégriser les autres de leurs illusions sur le raisonnement; s'ils le pratiquaient, de leur côté, jusqu'à découvrir ce qu'il ne peut pas, les artistes, pour leur part, se chargeraient bien d'avoir de l'imagination.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

PREMIÈRE ANNÉE. — N° 49. UN NUMÉRO : 30 CENTIMES. 5 NOVEMBRE 1864.

REVUE
DES
COURS LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

LITTÉRATURE — PHILOSOPHIE — THÉOLOGIE — ÉLOQUENCE — HISTOIRE
LÉGISLATION — ESTHÉTIQUE — ARCHÉOLOGIE

Paraît tous les Samedis.

Paris.....	Six mois.	8 fr.	Un an. 15 fr.
Départements ..	—	10	— 18
Étranger.....	—	12	— 20

Prix de l'abonnement avec la Revue des Cours scientifiques.

Six mois.....	Paris,	15 fr.	Départ.,	18 fr.	Étranger,	20 fr.
Un an.....	—	26	—	30	—	35

ENVOYER
A LA
LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE
tout ce qui concerne la rédaction

Les ouvrages dont deux exemplaires auront été envoyés au bureau du journal seront annoncés et analysés s'il y a lieu.

On s'abonne
A LA LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE
17, rue de l'École de Médecine,
Et chez tous les libraires, par l'envoi d'un bon de poste, ou d'un mandat sur Paris.

L'abonnement part du 1er décembre ou du 1er juin de chaque année.

SOMMAIRE.

Histoire et archéologie. — Cours de M. Léon Heuzey : De l'intérêt que les sujets tirés de l'histoire grecque offrent aux artistes.

Musique. — Conférence de M. Debriges : La musique au XVIIIe et au XIXe siècles.

Littérature grecque. — Cours de M. Egger : Xénophon (suite).

Chronique.

HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE.

COURS DE M. LÉON HEUZEY.

(ÉCOLE DES BEAUX-ARTS.)

De l'intérêt que les sujets tirés de l'histoire grecque offrent aux artistes.

Messieurs,

Si ce cours s'adressait à d'autres auditeurs qu'à des artistes, ce n'est pas par la Grèce qu'il faudrait commencer l'histoire. Les Grecs sont loin de venir les premiers dans la liste chronologique des peuples, ils ne sont pas les premiers-nés de l'humanité. Malgré l'espèce d'isolement où ils se montrent tout d'abord; malgré ce qu'il y a d'inattendu, de soudain dans l'avénement de cette race, qui apporte en toutes choses un principe nouveau de liberté, ils ne se sont pas formés eux-mêmes, ils n'ont pas surgi un jour armés de toutes pièces, comme Minerve leur divine patronne; et c'est une science pleine d'avenir que celle qui cherche aujourd'hui en Orient la source lointaine de leur langue, de leur religion et même de leurs arts.

A une époque où les premiers Grecs, encore barbares, embusqués derrière les ravins et les précipices, se disputaient obscurément les étroites vallées qui interrompent l'épais réseau de leurs montagnes, l'Asie et le nord de l'Afrique, depuis longtemps déjà, offraient en spectacle des civilisations florissantes et de vastes empires. Là de grands fleuves coulent sur des plateaux étendus, arrosent des plaines sans fin, et, combinant leur humidité avec l'action d'un climat brûlant, produisent abondamment et presque sans travail toutes les choses nécessaires à la vie. Sur leurs bords, on vit les tribus primitives, attirées par l'appât d'une existence plus facile, se grouper en troupeaux immenses, sous une seule main. Ces grandes réunions d'hommes étaient on ne peut plus favorables à la propagation des premières découvertes, en même temps qu'elles mettaient au service de la société naissante une force de production considérable. Aussi les antiques civilisations de l'Orient s'élevèrent-elles bientôt au-dessus des premiers besoins; elles connurent le luxe, inventèrent les arts, et les poussèrent à un point dont leurs monuments peuvent encore aujourd'hui nous donner une idée. Ainsi s'établirent les Aryas dans les vallées lointaines de l'Indus et du Gange, les Babyloniens et les Assyriens sur les deux fleuves jumeaux du Tigre et de l'Euphrate, les Égyptiens sur le sol fécondé par les inondations du Nil.

D'autres peuples se chargèrent de relier entre eux ces grands centres de l'humanité primitive, de répandre les produits de leur activité. Tel fut, par exemple, le rôle des populations de l'Asie Mineure, de cette presqu'île qui s'avance dans la Méditerranée comme une main que l'Asie tend à la Grèce. Mais il faut nommer surtout les Phéniciens, ces infatigables courtiers du monde antique, qui firent de la mer le grand chemin de communication entre les hommes, et qui, ne croyant porter sur leurs

vaisseaux que des marchandises, y portèrent aussi des idées et les premières notions de l'industrie et des arts. Près de ce peuple en vivait un autre, le peuple hébreu, l'avant-garde des tribus du désert, qui n'avait pas d'inventions à transmettre à ses voisins, qui n'eut peut-être même jamais un art qui lui fût propre; mais il portait en lui une idée religieuse qui devait éclater plus tard sur le monde antique à son déclin, et fournir la matière et la principale inspiration de l'art moderne.

Ces différents peuples occupent une large place dans les souvenirs de l'humanité, et leur histoire est pour la haute érudition une source d'investigations chaque jour plus fécondes. Mais, dans le courant d'études spéciales et toutes pratiques où je voudrais maintenir cet enseignement, ils me paraissent fournir une matière trop peu préparée et trop pleine de difficultés pour que le peintre ou le sculpteur en fasse d'abord le sujet de ses méditations. Les Hébreux se trouvent à cet égard dans une situation particulière : leur histoire nous est familière par leurs livres, qui sont les nôtres, et elle forme depuis plusieurs siècles le thème de notre grand art religieux; cependant il ne nous reste d'aux aucun monument qui parle aux yeux de l'artiste et leur fasse connaître ce que j'appellerai le matériel de leur civilisation. Pour les habiller, il en est encore réduit à choisir entre le burnous des Bédouins ou le costume de convention créé par la tradition des écoles. S'il s'adresse aux autres populations de l'Asie ou à celles de l'Égypte, c'est le contraire qui a lieu. Les monuments qui remplissent nos musées nous donnent la vue la plus nette de leur physionomie, de leurs coutumes, de leur industrie et de leurs arts. Les sables nous ont conservé jusqu'aux plus frêles ustensiles des Égyptiens, jusqu'aux étoffes dont ils se couvraient, jusqu'au pain dont ils se nourrissaient. Mais les mœurs de tous ces peuples, leurs croyances, les événements de leur vie nationale, sont tellement loin de nous, qu'ils nous sont devenus comme étrangers; leur histoire est pleine de lacunes et de contradictions, et l'on peut même dire qu'elle n'est pas établie scientifiquement. Dans ces conditions, aller chercher en plein monde assyrien ou égyptien le sujet d'une composition de sculpture ou de peinture, me paraît une tentative impraticable. Comment habiller, sans le plus choquant contraste, ces figures problématiques, sortes de fantômes qui se perdent dans le vague d'un passé obscur, avec ces costumes si minutieusement exacts, qui nous sont donnés jusque dans les moindres détails de leurs franges et de leurs ornements? Vous ne produirez par cet assemblage qu'une mascarade archéologique, bonne peut-être pour illustrer un livre d'érudition, mais dont vous ne ferez jamais une œuvre d'art. Ce n'est pas que l'artiste ne soit exposé à rencontrer accidentellement l'Égypte, l'Assyrie ou la Perse dans des sujets empruntés à la tradition religieuse ou à l'histoire de la Grèce ou de Rome. Il n'est donc pas inutile qu'il acquière aussi sur ces civilisations reculées des notions aussi pratiques que possible. Mais ce n'est pas là que nous devons courir tout d'abord, si nous voulons suivre cette vieille règle de la logique, qui veut que l'on passe de ce qui est clair à ce qui est obscur, de ce qui est connu à ce qui est inconnu.

La Grèce, au contraire, présente cet avantage, qu'elle nous est connue à la fois par ses livres et par ses monuments, de telle sorte que les uns sont le perpétuel commentaire des autres. Ici les costumes, l'architecture, les meubles, les cérémonies, tout concourt à une impression de beauté, à un effet d'art, parce que tout émane du peuple le plus artiste qui fut jamais. L'histoire grecque est donc une matière faite exprès pour les artistes; au lieu d'une pierre rebelle et difficile à tailler, c'est un marbre souple et brillant, qui se prête à toutes les finesses du ciseau.

J'ai aussi, messieurs, pour vous parler d'abord de l'histoire grecque, une raison toute personnelle, que je ne veux pas vous cacher. Il n'y a pas longtemps que je vivais moi-même sur le sol de la Grèce, explorant ses ruines, visitant chaque jour, à leur foyer, ses paysans, qui ont conservé tant de traits du caractère antique. Souvent, dans ces voyages, je m'en voulais à moi-même de ne pas être peintre. Je regrettais de ne pouvoir ressusciter, dans le cadre magnifique placé sous mes yeux, les monuments, les villes, les hommes, les événements, toute cette vie incomparable qui l'a autrefois rempli. Il me semblait que la vue du pays me donnait une idée à la fois plus nette et plus grande de son histoire. J'ai hâte, messieurs, d'utiliser ces impressions, de vous apporter ces souvenirs, pendant qu'ils ne sont pas encore trop effacés de ma mémoire, espérant que vous pourrez y trouver vous-mêmes quelque intérêt et quelque profit.

Il est pourtant certaines considérations qui pourraient jeter à vos yeux quelque défaveur sur l'étude de l'histoire grecque. La Grèce aussi est aujourd'hui bien loin; ses dieux ne sont plus nos dieux, ses idées ne sont plus les nôtres. « Il y a assez longtemps, dira-t-on, que les » artistes cherchent leurs sujets dans ce passé qui est » mort pour nous; c'est un cycle trop parcouru et qu'il » faudrait enfin se résoudre à fermer. » Je veux accorder quelque chose à cette objection. Je crois que l'artiste doit faire deux parts de l'histoire grecque, comme de toute histoire. Tel fait n'a conservé de sens et de valeur que pour l'érudit ou pour le politique, mais il est tombé de la tradition générale : il s'en rencontre d'autres, au contraire, qui, grandissant d'âge en âge dans le souvenir des hommes, ont fini par prendre place dans la légende de l'humanité. Par exemple, la guerre du Péloponèse, où Athènes et Sparte s'épuisent dans un duel opiniâtre, est sans doute une lutte mémorable, pleine de scènes dramatiques, que rehausse encore l'éloquence sévère de leur historien Thucydide; cependant elle ne fournira relativement à l'artiste qu'un petit nombre de représentations. En revanche, les guerres médiques sont toutes légendaires; elles offrent une mine inépuisable de sujets.

Pourquoi cette différence? C'est peut-être que la guerre du Péloponèse est une affaire entre Grecs, qui ne peut plus exciter chez nous qu'un intérêt de curiosité, tandis que la lutte contre les Perses nous touche à travers les âges. En défendant leur liberté, c'est aussi l'avenir de la civilisation que les Grecs défendent contre les barbares, c'est pour nous qu'ils se battent à Marathon et à Salamine : de pareils faits appartiennent à notre passé et méritent encore notre enthousiasme. De même, parmi les dieux et les héros de la Grèce, il y en a qui vivent encore dans notre imagination. Les noms de Minerve ou de Mercure ne sont point pour nous de vains mots; ils éveillent encore en nous des idées qui s'imposent à notre esprit. Je défierais le sculpteur le plus inventif de représenter la Sagesse ou le Commerce, sans emprunter à ces vieilles divinités quelque chose de leur physionomie et de leurs attributs. Le dieu conserve même cette supériorité sur la froide allégorie, que c'est un être d'imagination, qui a sa vie et son histoire, son rôle dans une suite de drames, qui sont autant d'occasions de représenter la même idée sous des aspects différents.

Voyez aussi ce qui est arrivé sous nos yeux, à celui des maîtres de notre temps qui a rompu le plus ouvertement avec les traditions de l'école. Après avoir parcouru tout le cercle des nouveautés, après avoir monté la barque du Dante et suivi Shakespeare dans le cimetière d'Hamlet, lorsqu'il a voulu couronner son œuvre; il est revenu à la Grèce et à ses dieux, il a choisi une des fables les plus rebattues, à ce qu'il semble, de sa mythologie, la vieille histoire du serpent Python, et il en a tiré une des pages les plus éclatantes qui soient sorties de son pinceau.

C'est, messieurs, que les Grecs, s'ils ne sont pas nos pères par le sang, sont vraiment les ancêtres de notre esprit. En vain s'insurgerait-on contre les souvenirs qu'ils nous ont légués et qui hantent obstinément notre mémoire. Leurs traditions sont les nôtres, elles font corps avec nos idées et sont une partie de notre éducation. Nous ne pouvons les répudier sans mutiler notre imagination, sans nous dépouiller volontairement du légitime et brillant héritage de notre race.

Je vais plus loin, messieurs, et j'ai une prétention qui pourra vous sembler paradoxale. En vous parlant de l'histoire grecque, je crois vous conduire sur un terrain nouveau pour les artistes et à peine foulé par vos devanciers. Si nous sommes depuis longtemps familiarisés avec la Grèce par les chefs-d'œuvre de sa littérature et par les récits de ses historiens, il n'en est pas moins vrai que c'est d'hier seulement qu'elle a été enfin découverte et conquise pour l'art. De la fin du précédent siècle et des premières années du nôtre, datent les explorations qui ont fait connaître cette terre privilégiée, le ciel qui l'éclaire, les populations qui l'habitent, et surtout ces ruines incomparables qui pouvaient seules, en parlant aux yeux des artistes, leur révéler le génie grec dans toute sa grandeur et dans toute sa vérité. La Grèce est ainsi apparue, aux yeux de nos contemporains, comme un monde nouveau, plein de merveilles inattendues, qui dépassaient en perfection tout ce qu'on avait soupçonné. Notre génération a appris à distinguer deux antiquités, la véritable antiquité grecque, éminemment créatrice, mère des puissantes conceptions; l'antiquité gréco-romaine, pleine encore d'une étonnante grandeur, mais qui n'a été qu'une longue et merveilleuse exploitation de la première.

Les siècles précédents ont manqué de cette lumière, qui nous permet aujourd'hui de remonter à la véritable source de la beauté antique, et c'est même leur éternel honneur d'avoir produit sans elle tant de chefs-d'œuvre. Au milieu du grand mouvement de la renaissance italienne, dans cette société enivrée du génie antique, qui croyait s'inspirer d'Athènes et du siècle de Périclès, que connaissait-on de la véritable antiquité grecque? quelle idée se faisait-on de la sculpture de Phidias ou de l'architecture d'Ictinus? Les artistes italiens vivaient à cet égard dans la plus grande ignorance. Ils ne se doutaient même pas qu'il y eût sur le sol même de l'Italie, en Sicile, à quelques lieues de Naples, sur les antiques emplacements d'Agrigente, de Sélinonte, de Pestum, de magnifiques monuments de cet art grec dont ils cherchaient les traces dans la Rome des empereurs. A plus forte raison, ne savaient-ils rien de la Grèce. On dit que Raphaël tenta de percer le mystère qui enveloppait la patrie des arts; mais il est plus que probable que ses envoyés n'y pénétrèrent jamais. Tout ce qu'on a retrouvé, dans les papiers des maîtres italiens, de documents sur la Grèce, se borne à quelques grossiers dessins à la plume, tirés du portefeuille de l'architecte San-Gallo. Vous en pourrez voir le fac-simile dans le curieux livre de M. Léon de Laborde sur Athènes au XVIe siècle. Ce sont des portes de villes, de grossières murailles, d'informes amas de décombres, qui paraissent esquissés par la main lourde et incertaine d'un ignorant. J'ai eu cependant l'occasion de constater que plusieurs de ces maladroites esquisses avaient été faites sur place et communiquées probablement à l'artiste par quelque voyageur. En explorant la province d'Acarnanie, j'y ai retrouvé deux des portes de l'album de San-Gallo, qu'il était facile de reconnaître à la bizarrerie de leur appareil : le nom du lieu indiqué sur le dessin ne laisse d'ailleurs aucun doute à cet égard. A côté de ces représentations, qui ont au moins le mérite de la fidélité, il y en a d'autres qui sont inexactes jusqu'au ridicule. On remarque surtout un Parthénon de fantaisie, qui ressemble plutôt à une grossière caricature du Panthéon qu'au célèbre temple de l'Acropole d'Athènes. Au lieu de ces belles colonnes doriques sans base, qui auraient certainement causé quelque étonnement aux architectes de la renaissance, le dessinateur a figuré de lourdes colonnes corinthiennes; il a indiqué les sculptures de la frise autour du soubassement et celles des métopes au-dessus du fronton. Voilà, messieurs, comment la renaissance italienne était ren-

seignée sur un monument qui est aujourd'hui regardé comme le type par excellence de l'art grec.

Pour tout dire, messieurs, la renaissance a vu la Grèce à travers Rome, l'architecture grecque derrière celle de Vitruve, la sculpture grecque derrière des œuvres d'une époque relativement peu ancienne, comme le Laocoon et l'Apollon du Belvédère. De même elle ne connut guère l'histoire et les traditions des Grecs que par des traductions ou des imitations latines ; car, malgré les travaux des savants hellénistes de ce temps, le latin était alors la base de la connaissance de l'antiquité. On admirait alors l'antiquité en bloc, sans y faire aucune division ; on disait l'art antique, le style antique, le costume antique, et tout se résumait dans un mot souverain, l'*antique*, qui présentait à l'esprit des artistes une idée très-claire et très-juste, mais toute générale.

Jamais peut-être on ne rendit un culte plus fervent aux chefs-d'œuvre littéraires de la Grèce qu'on ne le fit en France au siècle de Louis XIV. C'était le temps où Racine, grand poëte et savant helléniste, allait chercher jusque dans les textes grecs l'inspiration de ses tragédies. On vit alors une véritable guerre éclater entre les écrivains pour soutenir l'honneur d'Homère et de Pindare. Les dieux mêmes renaissaient de toutes parts sur les lambris du Louvre et de Versailles, et peuplaient les jardins du grand roi. Mais ces poëtes, ces artistes, si fortement nourris de l'antiquité, ne possédaient pas des notions plus exactes que les Italiens au siècle de Léon X, sur le vrai caractère des monuments où les Grecs ont marqué la plus vivante empreinte de leur génie.

Cependant, messieurs, à cette époque, il y avait en France un homme, un artiste de mérite, qui avait visité la Grèce, qui avait pénétré dans l'Acropole d'Athènes, qui avait patiemment dessiné pendant de longues journées les métopes, les frises, les frontons du Parthénon, qui avait eu l'enviable privilége d'admirer cette magnifique réunion de chefs-d'œuvre avant le dommage irréparable que leur firent subir quelques années plus tard les bombes de Morosini. Cet artiste était le peintre Jacques Carrey, élève distingué de Lebrun ; il avait accompagné à Constantinople le marquis de Nointel, ce fastueux ambassadeur, ami passionné des arts, qui était parti de France avec deux artistes et quatre maçons, se proposant de rapporter avec lui toute une collection de monuments grecs, et qui revint en effet ruiné par son goût pour les antiquités. Sans doute les dessins de Carrey ne donnaient pas une idée bien exacte du style de Phidias : le peintre avait porté à Athènes la manière de son école, et il n'avait pas su s'en défaire en face de ces admirables ouvrages. Cependant ces reproductions suffisaient pour faire savoir que les œuvres de la plus grande école que l'antiquité eût connue, existaient encore presque intactes sur le sol de la Grèce. M. de Nointel déclarait hautement dans ses dépêches que cela était plus beau que tout ce que possédait l'Italie. On s'étonne que, dans cette société si enthousiaste des Grecs, de pareilles révélations aient passé inaperçues. Personne ne releva un événement aussi important pour les arts ; aucune voix ne cria au miracle et ne donna l'éveil ; aucune expédition ne partit de France pour aller étudier de plus près les modèles de Phidias, et pour rapporter au moins des plans ou des moulages. On ne s'explique pas une indifférence aussi générale ; il semble qu'on pardonnerait plus volontiers un grand roi d'avoir devancé le zèle aveugle de lord Elgin, et d'avoir fait arracher au Parthénon quelques-unes de ses merveilles : il les eût ainsi sauvées de la fatale adresse des canonniers de Venise et de la maladresse non moins funeste de ses ouvriers. Lebrun lui-même, qui était alors en pleine faveur, ne put manquer de voir les dessins de son élève, mais il paraît qu'il fit uniquement attention à quelques costumes orientaux dont il comptait tirer parti pour ses pompeuses compositions. Les études de Carrey s'égarèrent entre des mains qui n'en connurent pas le prix. Ce n'est que de nos jours qu'on les a exhumées des cartons de la Bibliothèque impériale, comme l'unique document qui permette de restituer dans leur ensemble les sculptures du Parthénon.

La véritable cause de cette grave distraction du siècle de Louis XIV, c'est que les artistes et les savants croyaient alors connaître de l'antiquité tout ce que l'on en pouvait apprendre ; ils vivaient, comme les Italiens du siècle précédent, sur la confusion de l'antiquité grecque et de l'antiquité romaine. Peu de temps après le voyage de M. Nointel, un antiquaire français qui visitait Athènes, le Lyonnais Spon, homme de valeur cependant, et qui avait beaucoup vu, écrivait que les sculptures du Parthénon étaient un ouvrage du temps d'Adrien : on ne pouvait en douter, car il y avait reconnu la figure de cet empereur.

Cette ignorance relative n'a pas empêché sans doute les grands artistes du siècle de Léon X et du siècle de Louis XIV de s'attaquer à la Grèce, et de deviner souvent, par la force de leur intuition, son véritable génie. Cependant le cercle des compositions qu'ils ont empruntées à sa légende ou à son histoire est beaucoup plus restreint qu'on ne se l'imagine. On se figurerait volontiers que les artistes italiens ont puisé largement à cette source, mais il n'en est rien. Si l'on compare les sujets qu'ils en ont tirés au nombre et à l'importance de leurs compositions religieuses, on reconnaît que la proportion des premiers est infiniment moindre. C'est que la véritable tâche de la renaissance n'a pas été, comme on le dit quelquefois, de ressusciter le paganisme, mais de dérober à l'antiquité les secrets du grand art pour nous traduire plus dignement les traditions juives et chrétiennes.

Le génie de Raphaël si souple, si délicat dans sa grandeur, si adroit à atteindre l'idéal sans tomber dans l'emphase, était plus propre qu'aucun autre à saisir le caractère d'un sujet grec. Mais il ne s'est pas prodigué dans ce genre. Sa grande fresque de l'*École d'Athènes* est un magnifique résumé de l'histoire des idées en Grèce, directement inspiré par ce souffle de Platon que les tra-

vaux de Marsile Ficin avaient fait passer dans l'âme de la renaissance; mais c'est une œuvre unique. Placez à côté de cette merveille trois ou quatre compositions mythologiques du même peintre, comme les *Grâces*, la *Galatée*, les épisodes de la fable de *Psyché*, qui décorent la Farnésine; ajoutez une dizaine d'ouvrages des autres maîtres traités avec la même conviction, et vous aurez épuisé la liste des œuvres sérieuses qui sont entrées dans le vif de la conception grecque ou se sont élevées à sa hauteur.

Mais je fais une classe à part de cette foule d'œuvres charmantes, traitées dans un sentiment allégorique ou voluptueux et avec une intention purement décorative. Ici le sujet n'est plus pris au sérieux et pour lui-même; il s'agit surtout de couvrir un espace donné de figures élégantes et bien groupées. De pareilles inventions, de quelque grâce qu'elles soient revêtues, ne sont plus inspirées par la muse grecque; elles ne font plus penser à Homère ou à Hésiode, mais à ces ingénieux écrivains de l'époque romaine, qui, comme Ovide, ont réduit les traditions religieuses et héroïques de la Grèce à n'être plus qu'un tissu de contes agréables pour l'amusement des dames romaines.

En France, Nicolas Poussin s'est attaqué avec plus de persistance que les Italiens aux sujets antiques; il a serré l'antiquité de plus près que personne ne l'avait fait avant lui. On compte dans son œuvre plus de trente sujets empruntés aux fables de la Grèce ou à son histoire. Cependant de lui aussi on peut dire que son inspiration est plus latine que grecque. S'il faut oublier devant ses ouvrages la muse frivole d'Ovide, il est un nom plus grave qui vient de lui-même à l'esprit, c'est celui de Virgile. Vous connaissez, messieurs, le célèbre paysage de *Diogène* qui est au Louvre. Au-dessous d'une gravure du temps, on lit une courte légende, où le peintre prend soin d'avertir qu'il a voulu donner une idée des environs d'Athènes. Cette prétention nous fait sourire, aujourd'hui que nous savons à quoi nous en tenir sur les montagnes nues de l'Attique et sur le lit poudreux de ses torrents. Non, cette terre profonde, couverte d'une végétation magnifique, n'est pas la Grèce, c'est la plantureuse Italie; ces monuments perdus dans les grands arbres ne sont pas Athènes, mais un faubourg de Rome; ce fleuve calme et profond, qui reflète de beaux ombrages, ce n'est pas l'Ilissus, c'est le Tibre.

Poussin a tiré encore de l'histoire grecque quelques sujets austères ou guerriers, comme le *Testament d'Eudamidas* ou le *Pyrrhus sauvé*. Puis vient la classe nombreuse des *Bacchanales* et des sujets pastoraux, comme les *Bergers d'Arcadie*. C'est dans les compositions de ce genre, où se plaisaient l'âme rustique et le pinceau un peu rude de notre grand peintre, qu'il s'est le plus approché de la franchise d'inspiration de la légende grecque. En ce genre, rien n'est comparable au paysage de *Polyphème* que vous connaissez par la gravure. Poussin a entrevu la Sicile dans cette campagne semée de loin en loin de bouquets d'arbres, dans ce golfe qui montre à l'horizon un coin de mer bleue, dans ces roches volcaniques qui se dressent jusqu'aux nuages. Sur leurs cimes ardues est assis le géant, qui paraît n'être que la plus haute d'entre elles; sa masse prodigieuse se confond avec les lignes des montagnes et du ciel, et fait partie du lointain. Ici, messieurs, on peut dire que Poussin se mesure directement avec Homère, et que, par une sorte de divination propre au génie, il a retrouvé l'inspiration de la grande mythologie grecque.

Eustache Lesueur, par la limpidité de son beau talent, s'approche souvent de la simplicité de conception des Grecs, à laquelle il mêle une profondeur d'émotion qui lui est propre. Mais il n'est pas sorti, pour ce qui regarde l'antiquité, d'un petit cercle de compositions mythologiques pleines d'une grâce vivante, telles que ses *Muses* et son *Histoire de l'amour*. Dans les vastes compositions empruntées par Lebrun à la vie d'Alexandre, l'histoire grecque est traitée, je ne dirai pas avec exactitude, mais avec une vive intelligence, quoique par le côté tout extérieur des grandes scènes à effet et à mouvement. On ne remarque pas sans étonnement une frappante analogie de composition entre une de ses *Batailles* et la célèbre Mosaïque de Pompéi, qui est la représentation antique du même sujet. Quant aux innombrables groupes mythologiques dont ce maître et les élèves, peintres ou sculpteurs, qui travaillaient sous son inspiration, ont peuplé les jardins et les palais de nos rois, permettez-moi de ne pas les appeler des sujets grecs. Ils appartiennent encore à cette mythologie générale, qui ne prend pas l'antiquité au sérieux et n'y voit qu'une matière à élégantes décorations.

J'arrive à la seconde école française, contemporaine de notre Révolution, à cette école qui a remis l'art sur le chemin des grandes pensées et des fortes études, et dont les œuvres, écrites avec une foi vigoureuse, témoignent que le culte de l'antiquité fut pour elle une véritable religion. A cette époque, on ne peut plus dire que la Grèce fut encore une terre inconnue. C'est justement alors que se succèdent les écrits et les découvertes, qui initient enfin l'Europe savante et artiste au véritable caractère du génie grec. Dès 1764, Winckelmann, l'illustre bibliothécaire de la villa Albani, publie son *Histoire de l'art*, où il cherche, avec une vue supérieure, à classer les monuments antiques selon les différentes périodes de l'histoire. Vers le même temps, deux architectes anglais, Suart et Revelt, commencent leur recueil des *Antiquités d'Athènes*, où, pour la première fois, les grands monuments de la Grèce sont dessinés et consciencieusement étudiés par des hommes du métier. En 1782, un Français, le comte de Choiseul-Gouffier, reprenant les traces du marquis de Nointel, donne le premier volume de son *Voyage en Grèce*, et repart, comme ambassadeur, avec une petite cour de savants et d'artistes. Vous le voyez, messieurs, la Grèce s'ouvre et commence à attirer l'attention du public. L'abbé Barthélemy, retenu par ses fonctions de con-

servateur du Cabinet des médailles, voyage en imagination sous le nom du *jeune Anacharsis*, et résume, dans un récit agréable, tout ce que l'on connaissait alors de la vie privée et publique des Grecs : la première édition de son livre est de 1788. Enfin, vers 1800, lord Elgin, pour épargner aux artistes la peine d'aller chercher si loin l'inspiration directe de l'art grec, ne craint pas de mutiler le Parthénon, et d'apporter en Europe les sculptures sorties de l'atelier de Phidias. Remarquons tout de suite que les deux grandes compositions que David a empruntées à l'histoire grecque furent exécutées au milieu de ces études et de ces explorations. Sa *Mort de Socrate* est contemporaine du voyage de Choiseul-Gouffier et du livre de Barthélemy. Son *Léonidas aux Thermopyles* est de 1814 : à cette époque les marbres de lord Elgin étaient déjà en Angleterre.

On pourrait croire que cette tardive révélation de l'antiquité, réagissant aussitôt sur l'inspiration des artistes, les tourna brusquement vers Athènes, vers la véritable Athènes de Phidias et de Périclès. Il n'en fut rien cependant. La révolution ne se fit que lentement et avec peine; et, pour les savants eux-mêmes, ces découvertes ne furent d'abord entourées que de doutes et de discussions.

Winckelmann, malgré son goût éclairé et son enthousiasme, ne connaît encore rien de la Grèce; l'Apollon du Belvédère est pour lui le dernier mot de l'art antique. Dans les appendices de son ouvrage, vous trouverez de graves discussions entre ses continuateurs, pour savoir si les temples de Pestum sont des monuments grecs ou étrusques. C'est en vain que le comte de Choiseul-Gouffier prodigue les planches et les vignettes pour offrir à ses lecteurs une image de la Grèce. Les artistes mêmes qu'il y a employés n'ont su comprendre ni le caractère du pays, ni celui des monuments. On ne voit pas sans étonnement les temples doriques s'élever, avec des lignes moins sévères, au milieu d'un paysage de convention, peuplé de Turcs d'opéra. La manière de l'école de Boucher perce jusque dans la reproduction des sculptures grecques; de même que le dessinateur, en copiant les types et les costumes de l'Orient, n'a pu oublier tout à fait, ni le nez retroussé des paysannes de Greuze, ni la robe chiffonnée des bergères de Watteau. Il faut se rappeler surtout que, lorsque les chefs-d'œuvre du Parthénon furent exposés pour la première fois aux regards de l'Europe, ce n'est pas de l'admiration qu'ils excitèrent, mais du désappointement. Ce grand style dont on n'avait pas idée, ce mélange harmonieux de qualités qui semblent s'exclure, d'ampleur et de finesse, de sévérité et de grâce, de vie et d'idéal, ne fut pas compris tout d'abord. On fut aveuglé de tant de lumière; et plus d'un connaisseur, reprenant la bévue de Spon, déclara que lord Elgin n'avait rapporté que des contre-façons du temps d'Adrien.

Il n'est donc pas étonnant que David et ses contemporains, tout en apportant plus de rigueur que leurs devanciers dans l'interprétation de l'antique, n'aient pas encore fait nettement le partage de la Grèce et de Rome. C'est d'eux surtout qu'il faut dire que leur tempérament fut moins grec que romain.

Vous le savez, messieurs, Rome était alors plus que jamais populaire en France. Le nom de ses grands hommes était si souvent répété à la tribune et dans les livres, qu'on les eût pris pour des hommes du temps. Mais c'était surtout au théâtre qu'ils paraissaient dans toute leur gloire, ressuscités par le génie d'un grand acteur. En effet, le Romain, drapé dans sa toge, avec ce qu'il y a de tendu dans son héroïsme, avec ce rôle qu'il joue devant le peuple et qu'il s'impose à ses propres yeux, est éminemment fait pour la scène. Le type, idéalisé par nos tragiques, a été la grande et haute inspiration de l'art à cette époque. Or, c'est le contre-pied de l'esprit grec, qui se tient toujours plus près de la nature, et qui, plus libre et plus ouvert, sait être grand familièrement. Aussi, lorsque les artistes de ce temps ont choisi des sujets grecs, les ont-ils presque toujours traités à la romaine; ils se sont adressés de préférence au théâtre, où les situations sont plus tendues que dans l'histoire et la légende; ou bien ils sont allés chercher à Sparte l'héroïsme plus étudié et plus sévère qui convenait à leur génie. David, à son lit de mort, se vantait, non sans raison, d'avoir pu seul peindre la tête de Léonidas.

Quelque chose de ce sentiment se retrouve jusque dans la belle composition de la *Mort de Socrate* du même maître. Au moment suprême, où il entretient ses disciples de la mort et de l'immortalité, le Socrate grec est moins solennel. Il prêche moins, il enseigne davantage; il conserve jusqu'à la fin cette simplicité doucement ironique que Raphaël a su si bien rendre dans son *École d'Athènes*. Cependant le sentiment grec commençait à avoir chez nous ses partisans. Peut-être faut-il déjà attribuer à son influence quelques-unes des gracieuses compositions de Prudhon. Mais cette inspiration se révèle surtout avec éclat dans la littérature, par les poésies d'André Chénier, tout empreintes de l'esprit de la Grèce. Le jeune poëte visita justement David dans son atelier, au moment où celui-ci peignait la figure de Socrate, et l'on raconte à ce sujet une anecdote qui vous fera bien comprendre la différence que j'établis entre l'esprit grec et l'esprit romain. Il paraît que David, dans son esquisse, n'avait pas donné à son personnage la pose que nous lui connaissons. Au lieu d'étendre simplement la main pour recevoir le breuvage mortel que l'esclave lui présente, Socrate avait déjà saisi la coupe. André Chénier vit très-bien ce qu'il y avait, dans ce geste, de déclamatoire, de contraire au sentiment grec, dont l'esprit socratique est une des formes les plus exquises. « Non, dit-il, » finement, Socrate ne prendra la coupe qu'après qu'il » aura fini de parler (1). » Le peintre comprit l'observation du poëte et s'y conforma. En effet, messieurs, Socrate, enseignant la coupe empoisonnée à la main, fait parade

(1) Cette anecdote est rapportée dans l'*Histoire des peintres* de M. Charles Blanc.

de son mépris de la mort; mais, oubliant le poison pour suivre son idée et terminer son discours, il est sublime et vraiment Grec.

Je m'arrête à dessein, messieurs, au seuil de notre temps; et, après cette longue revue des écoles antérieures, je crois pouvoir répéter ce que je disais au début, et vous présenter la Grèce comme un champ nouveau, qui s'est ouvert tout exprès pour les artistes contemporains. Étudiez la légende grecque, non plus dans les abrégés ou dans les imitations qui l'ont défigurée; mais à la véritable source, dans Homère, dans Hésiode, suivez-en le développement dans les tragiques de la Grèce, et vous y trouverez en foule de magnifiques sujets qui n'ont pas été touchés, des tableaux tout faits, qui attendent encore la main d'un artiste! Si vous descendez aux temps historiques, quelle variété inépuisable de sujets dans les annales grecques, et quelle différence avec la monotone grandeur de l'histoire romaine! Il n'y a pas une seule Grèce, il y en a dix. Vous avez la Grèce d'Athènes, politique et artiste; celle de Corinthe, luxueuse et marchande; celle de Sparte, toute militaire et disciplinée comme un camp. Il y a une Grèce amollie par le contact de l'Orient, mais toute brillante de richesse et de poésie; il en est une autre qui emprunte au voisinage de l'Italie et de la Sicile une couleur plus tragique et plus sombre. A côté de l'histoire proprement dite, vous trouvez un nouvel élément de variété dans les biographies des poëtes, des artistes, des philosophes. David a peint la mort de Socrate; mais qui nous peindra la vie de Socrate? Quelle série de compositions sublimes et charmantes contient à elle seule cette véridique légende, qui n'a pas pour sujet la conquête de la Toison d'or ou la prise de Troie, mais la brillante éclosion de la raison humaine!

Pour traiter ces sujets de l'histoire ou de la légende grecque, l'artiste contemporain a toutes les ressources qui manquaient à ses prédécesseurs. Aujourd'hui le schisme s'est opéré entre l'antiquité grecque et l'antiquité romaine. Cette distinction n'est pas seulement acceptée par les savants, elle est descendue dans l'esprit et jusque dans les yeux du public. Il n'y a pas longtemps qu'une colonne dorique sans base ou un fronton peint causait quelque étonnement. Mais maintenant l'éducation de nos yeux est faite, et l'artiste peut se servir des belles formes préférées par les Grecs, sans paraître abuser de la couleur locale. Les débris de la grande sculpture grecque lui révèlent dans toute leur majesté les types immortels des dieux et des héros. Les monuments de l'architecture, étudiés avec amour et rendus à leur ancienne splendeur dans les savantes restaurations qui sont une des gloires de notre école de Rome, prêtent au peintre leurs belles lignes pour en décorer ses derniers plans. Ces reconstructions savantes lui permettent de créer à son tour, d'une main plus libre et plus légère, de merveilleux édifices, et de devenir lui-même l'architecte de ses intérieurs et de ses fonds de tableau. L'étude toute moderne de la couleur appliquée à l'architecture est pour lui une ressource de plus. Employée avec goût, et pour produire un effet déterminé, la polychromie permet au peintre de détacher ses personnages sur des fonds colorés, qu'il peut varier selon les oppositions qu'il recherche, et de décorer à son gré des surfaces qui autrement seraient froides et nues. Vous parlerai-je des médailles, des pierres gravées, des collections d'armes, de bijoux, d'objets de bronze, d'ivoire, de terre et même de bois, qui nous font connaître tout le matériel de la civilisation grecque? Les plus fragiles de ces objets, les vases peints trouvés dans les tombeaux, forment à eux seuls des collections considérables et remplissent de vastes publications. Longtemps regardés comme étrusques, ils sont maintenant rendus à la Grèce, et leurs sujets expliqués composent une immense galerie où les mythes grecs, les faits de la légende héroïque, les détails du costume et de la vie intime sont rendus avec une vérité et avec une abondance de renseignements que l'on ne pouvait demander aux œuvres de la sculpture.

Cette multiplicité de documents peut même faire surgir contre moi une objection grave. « Les Grecs, dira-t-on, » ont fait eux-mêmes de leur légende et de leur histoire » le sujet de leurs nombreuses compositions. N'est-il pas » décourageant d'avoir à lutter contre eux sur leur propre » terrain, surtout lorsque nous n'avons plus nous-mêmes » la foi naïve et la fraîcheur d'inspiration qui faisaient » leur force? » Je comprendrais cet embarras s'il s'agissait ici d'abandonner sa manière propre et son jugement d'artiste moderne, pour concevoir, composer, exécuter comme on l'aurait fait au temps de Périclès. J'espère, messieurs, que vous n'avez pas entendu mon plaidoyer en faveur des sujets grecs dans ce sens étroit, qui amènerait les artistes à donner à leurs figures le caractère d'art de l'époque qu'ils représentent. Le triomphe de cette fausse couleur locale serait de conserver avec soin aux personnages grecs quelque chose de la froideur et de la roideur du marbre, de la monochromie et de l'absence de modelé des peintures de vases. Ce ne serait plus s'inspirer de l'art antique pour interpréter l'histoire, mais en faire un pastiche maladroit. Pour traiter des sujets grecs, l'artiste n'est obligé de renoncer ni à sa manière, ni à aucun des progrès de l'art moderne, ni à la variété des tons, ni à la science des ombres ou de la perspective aérienne, et le coloriste peut y trouver son compte aussi bien que le dessinateur.

Ce danger, d'une imitation maladroite étant écarté, la concurrence des Grecs devient moins redoutable. D'abord, tout occupés de leur légende héroïque et religieuse, ils n'ont traité que très-peu de sujets de leur histoire. C'est là tout un vaste domaine sur lequel vous ne courez pas chance de les rencontrer. Pour leur légende, il n'est pas défendu de la comprendre souvent autrement qu'ils ne l'ont fait eux-mêmes, et de la rendre sous l'aspect nouveau qu'elle a pris à nos yeux. D'ailleurs, les compositions remontant à la véritable époque hellénique sont

loin de former un ensemble aussi complet et aussi important qu'on pourrait le croire. Si la sculpture a laissé quelques magnifiques débris, épaves échappées à un grand naufrage, que reste-t-il de la grande peinture grecque? A peine le souvenir d'un petit nombre de sujets, quelques rapides descriptions des chefs-d'œuvre des maîtres. L'artiste moderne y trouve des thèmes tout tracés, des cadres tout prêts; mais les tableaux sont à refaire. Le plus grand nombre des monuments qui remplissent nos musées ne sont, à vrai dire, que les œuvres d'une industrie qui savait s'inspirer du grand art et qui nous en conserve un éclatant reflet. C'est que, chez les Grecs, si l'art était libre, il était aussi merveilleusement discipliné. Il reposait sur des principes simples, rationnels, que l'on ne s'amusait pas à mettre en question. De la force et de l'unité de ces principes naissait un style qui s'imposait aux artistes d'un ordre inférieur, et descendait jusque dans l'humble atelier du tourneur ou du potier. Personne plus que moi n'admire les idéales figures tracées d'une main si ferme et si légère sur les vases grecs; mais il ne faut y voir cependant que des décorations exécutées par des ouvriers doués d'un remarquable instinct. Les sujets n'y sont que sommairement indiqués par un petit nombre de figures dans des attitudes très-simples et souvent répétées. Aucune diversité dans les expressions, ni même dans les types, ne distingue les personnages et ne marque les situations. On ne reconnaît souvent les dieux et les héros qu'à leur costume ou à leurs attributs, et l'on serait quelquefois embarrassé de les désigner, s'ils ne portaient leur nom écrit auprès d'eux. Le peintre de vases, avec un sentiment très-juste, a supprimé tout détail qui pouvait, en compliquant ces légères silhouettes, détruire leur effet décoratif. Mais il y a loin de ces charmantes esquisses aux compositions savantes et méditées du véritable artiste. Ce sont pour lui des indications, des notes précieuses sans doute et capables de l'inspirer, mais qui laissent le champ libre à l'invention personnelle. Il faudrait que l'art moderne, dans sa maturité, doutât bien de ses propres forces pour croire que la route de la Grèce lui soit fermée par les gracieuses compositions sorties de la main des ouvriers grecs.

Vous le voyez, messieurs, jamais peut-être les artistes n'ont trouvé un moment plus favorable pour exploiter l'antiquité grecque, des ressources plus nombreuses, un public mieux préparé. C'est comme une fortune de notre temps : il serait fâcheux de la laisser perdre, et de l'arrêter dès les premiers pas dans un chemin ouvert avec tant d'éclat par les plus illustres maîtres de l'art contemporain. Seulement, en mettant à profit les richesses accumulées dans nos collections, pour nous représenter la vie hellénique, il est un point, messieurs, qu'il ne faut pas oublier un seul instant, c'est la grandeur de l'esprit grec, c'est l'âme de la Grèce. Il y aurait un contre-sens, une véritable trahison à employer tout ce que nous avons acquis de connaissances sur l'art, sur la religion, sur le costume, sur les usages intimes des Hellènes, pour nous montrer, par ses côtés mesquins et vulgaires, cette société qui a poussé plus loin qu'aucune autre le culte de l'idéal. Ce ne serait vraiment pas la peine d'avoir retrouvé, avec le Parthénon et les sculptures de Phidias, le véritable génie de la Grèce, si toute cette science ne devait servir qu'à nous rapetisser le grand caractère de son histoire. Par ces découvertes, les Grecs ont encore grandi dans notre imagination, et ils ont acquis à nos yeux un tel prestige, que ce n'est pas trop, pour nous les peindre, de courir tout droit aux formes les plus pures et aux sentiments les plus élevés. Dans les sujets empruntés à la Grèce, la première couleur locale doit être la beauté exquise de la forme et la hauteur de la pensée.

Emile Alglave.

MUSIQUE.

CONFÉRENCE DE M. DEBRIGES.

(ASSOCIATION POLYTECHNIQUE.)

La musique au XVIIIe et au XIXe siècle.

De tous les arts, la musique est celui dont les progrès ont été les plus tardifs, mais aussi les plus éclatants et les plus rapides. Depuis un siècle surtout, de puissants génies lui ont donné une perfection difficile à surpasser, et l'on peut dire qu'entre la musique telle qu'elle existait sous Lulli, au temps de Louis XIV, et les ouvrages de Mozart, de Beethoven et de Rossini, il y a toute la distance qui sépare une forme naissante d'une création grandiose.

Il serait certainement intéressant de prendre l'art musical à son origine, et d'en suivre les développements jusqu'à nos jours. Mais cet examen n'est pas indispensable à notre entretien, et l'indulgence que vous voulez bien m'accorder m'oblige à ne vous rien présenter qui puisse fatiguer votre attention. Contentons-nous d'un aperçu sommaire sur les travaux des maîtres qui ont précédé les compositeurs modernes. Dans les entreprises de l'imagination comme dans l'histoire, tout se tient, le présent emprunte ses principaux éléments de vie au passé, et si nous consacrons quelques instants à ce qu'on appelle la vieille musique, nous n'en comprendrons que mieux la signification et la beauté des ouvrages contemporains.

Longtemps la musique ne fut que l'auxiliaire de la religion. De même que la peinture, elle dut ses plus purs triomphes à l'exaltation des sentiments de piété. L'Église, sans cesse occupée d'affermir son influence, reconnut combien il était important pour elle de dominer les multitudes par le cœur et par les sens. Aussi a-t-elle rempli le culte de pompeuses magnificences, et, dès les premiers âges, la musique vint tempérer l'austérité des prières par le charme tout-puissant de la mélodie.

Pendant tout le moyen âge, les compositions musicales

ne sont que des actes de foi exprimés dans une langue plus harmonieuse et mieux rhythmée que la parole. Souffrir, croire, espérer, était alors la destinée de l'homme. Les joies de la terre étaient inconnues ou dédaignées, l'âme n'avait d'essor que vers le ciel. Quelques chants de guerre, quelques romances dans lesquelles un amour plaintif psalmodie le récit de ses tourments, un assez grand nombre de chansons grossières, voilà, quant à la musique profane, ce que ces temps nous ont transmis. Nulle part d'inspiration élevée, plus de bruit que de grâce, et une monotonie qui dénote l'admiration trop servile des cantiques et des hymnes. C'est seulement au XVIe siècle que la musique étend son horizon. A cette époque, une partie de la société européenne abandonne ses anciennes croyances; on se détourne de la théologie pour revenir à la nature, et par là s'ouvre devant l'imagination une carrière restée déserte depuis l'antiquité. L'univers avec ses beautés, la vie avec ses passions, voilà ce qu'on va désormais pouvoir peindre et chanter. La symphonie et le drame n'existent pas encore, mais le moment de les créer est venu. D'obscurs génies en construiront les premiers éléments, leurs successeurs perfectionneront ces essais; les voix seront groupées et associées en plus grand nombre; l'orchestre sera fortifié par l'emploi d'instruments nouveaux, et après deux cents ans d'inventions et d'efforts, Porpora, Durante et Léo, profitant des travaux de leurs devanciers, seront à même d'écrire les remarquables ouvrages qui ont marqué les premières années du XVIIIe siècle.

En France, ce n'est que sous Louis XIV qu'il y eut parmi nous un public capable de comprendre et d'encourager la musique. Ce fut un étranger qui profita de ces heureuses circonstances. Et ceci m'amène à vous parler de Lulli, à qui nous devons l'opéra.

Louis XIV avait à son service vingt-quatre musiciens, appelés les vingt-quatre violons. Cet orchestre était un peu formé à l'usage de la cour, et souvent le roi bâillait à certains morceaux réglés comme une étiquette et ennuyeux comme une présentation d'ambassadeur. Un jour, Mlle de Montpensier demanda à Sa Majesté s'il lui plairait de comparer le jeu italien avec l'allure de ses exécutants ordinaires. Le roi consentit; mais quand il sut qui était le virtuose qu'on voulait lui faire entendre, une sorte de honte abattit soudain sa curiosité. L'artiste inconnu était un marmiton des cuisines de Mlle de Montpensier. A la pensée d'un gâte-sauce reçu chez le petit-fils de Henri IV, Sa Majesté haussa les épaules et se moqua de la princesse. — Mlle de Montpensier insista; elle leva les scrupules du roi, elle lui assura qu'il s'amuserait, et à force de diplomatie et de ténacité, elle obtint une audition pour son protégé. — Le lendemain donc, elle amène le marmiton au Louvre. On vit entrer un enfant décemment vêtu qui, sans nulle gaucherie, salua l'assemblée et attendit les ordres qu'on voudrait bien lui donner. Sur un signe du roi, il commença. En quelques minutes, l'auditoire passa de la curiosité à la surprise, de la surprise à l'étonnement, de l'étonnement à l'admiration. Louis XIV ne concevait pas qu'un apprenti cuisinier eût reçu de la nature tant d'âme et tant de goût. Enfin, il applaudit, et les bravos, contenus par le respect, éclatèrent. Dans la confusion de son succès, le petit musicien cherchait des yeux Mlle de Montpensier et ne l'apercevait plus; il ne savait à qui répondre. Des ducs et pairs, de grandes dames applaudissaient. Lulli avait sa fortune faite, car bientôt la reine l'appela auprès d'elle pour lui annoncer qu'il dirigerait désormais un orchestre chargé d'exécuter deux concerts par semaine. Ces concerts furent très-suivis; la vogue les consacra, les connaisseurs en parlèrent, le choix des morceaux en soutint constamment l'attrait; le roi ne bâilla plus et la gloire de Lulli fut presque établie.

L'âge développa ce beau talent, dont les compositions semblent aujourd'hui un peu pâles auprès des œuvres modernes. Mais les idées d'un homme de génie reflètent toujours la physionomie du temps où il a vécu. Le style de Lulli, ses mélodies, portent l'empreinte évidente du XVIIe siècle. Ampleur et lenteur dans la forme, pensées ingénieusement exposées, mais en général assez clairsemées, voilà pour le fond. Je citerai, en exemple, l'air national des Anglais, le *God save the queen*, inspiration remarquable, mais qui a vieilli. Nous voulons, à présent, sentir plus vivement, il faut qu'un morceau éveille en nous des impressions plus profondes ou plus rapides. Ce qu'on ne cessera pas d'admirer, c'est la simple et gracieuse mélodie, qu'on a malheureusement accouplée à de sottes paroles, la chanson *Au clair de la lune*. Il est permis de croire que si Lulli s'était douté qu'on défigurerait un jour sa musique par un tel canevas, il ne l'eût pas écrite; mais avouons que le jour qu'il la composa, il était bien inspiré. En chœur, ce motif produit un fort bel effet.

A la cour de Louis XIV, Lulli fit la connaissance de Molière. Le poëte l'invita à écrire des intermèdes musicaux pour le *Bourgeois gentilhomme*, l'*Amour médecin*, le *Malade imaginaire*. En même temps, Lulli agrandissait le cadre de la symphonie, et obtenait des combinaisons nouvelles en introduisant dans l'orchestre des instruments de cuivre. Sa réputation fut bientôt universelle, et ses amis le pressèrent de donner un ouvrage au théâtre. Depuis quelques années, il existait à Paris une scène lyrique fondée par des artistes italiens, et sur laquelle on avait exécuté diverses pièces déjà représentées à Naples et à Florence. L'abbé Pellegrin, directeur de ce théâtre, étant mort, le roi offrit sa place à Lulli, qui accepta et se mit aussitôt à l'œuvre.

Lulli écrivit dix-neuf opéras, qui firent oublier tout ce qu'on avait entendu jusqu'alors. Les Français prirent goût à la musique, des élèves se formèrent; la critique indiqua ce qui méritait d'être applaudi et ce qu'il fallait dédaigner, et, en 1687, lorsque Lulli mourut, les artistes étrangers regardaient leur réputation comme incomplète

si elle n'avait été consacrée par le suffrage de notre nation.

Lulli fit donc renaître chez nous un art que nous avions laissé perdre; aussi l'histoire lui a-t-elle accordé une place parmi les grands esprits du siècle de Louis XIV. Il a été créateur comme Molière, comme la Fontaine, comme Corneille, comme Bossuet. Par son opéra d'*Armide*, il s'est élevé au-dessus de tous les musiciens de son temps, et les compositeurs qui lui ont succédé n'ont été capables de progrès qu'en suivant la voie tracée par ce chef-d'œuvre.

Après lui s'écoula un long interrègne. On représenta à notre Opéra des ouvrages estimables, mais sans verve. L'Italie opposa bientôt aux continuateurs de Lulli un homme que l'on compara à Raphael : c'était Pergolèse. Il n'est connu en France que par ses deux chefs-d'œuvre : la *Servante maîtresse*, un opéra, et son *Stabat Mater*. Pergolèse, entre autres mérites, a été le précurseur de Mozart, dont le nom se présentera tout à l'heure à votre attention. C'est lui qui le premier sut mettre dans la musique une tendresse et une mélancolie vraies, celles qui sortent du cœur et ne sont ni feintes ni copiées. Lulli n'a jamais bien exprimé ces dispositions du sentiment. Sa musique est harmonieuse, gaie; mais quand il veut émouvoir, il déclame, et comme il n'éprouve rien lui-même, il ne touche pas ses auditeurs. Ses saillies petillantes de traits sont en définitive la meilleure part de son talent.

En nommant Pergolèse, n'oublions pas ses contemporains : Porpora, qui a laissé de très-belles compositions religieuses; Léo, un symphoniste éminent; Durante, esprit ingénieux et fécond, et tous les trois inventeurs en leur art. Ils ont épuré le goût de leurs compatriotes. Les Italiens ont un tel besoin de mélodie, qu'ils ne distinguaient pas toujours entre ce qui est banal et ce qui est fin. Tout ce que disaient les voix et l'orchestre leur était bon, pourvu qu'il y eût du chant. Léo et Durante sentirent combien ce défaut de sévérité serait préjudiciable à la musique; ils se préoccupèrent principalement d'écrire d'un style sobre, ils se gardèrent des excès de l'improvisation, et parvinrent si heureusement à rectifier les idées du public de leur temps, que bientôt aucun ouvrage médiocre ne parvint à se soutenir.

Après eux parut Guglielmi, le créateur de l'opéra bouffe. Jusqu'alors la musique n'avait intéressé que le sentiment, elle n'avait point cherché à parler à l'esprit. Au dire de Molière, c'est une entreprise bien difficile que de faire rire les honnêtes gens au moyen de la prose ou des vers; mais saisir dans des notes assez de combinaisons plaisantes pour exciter, tantôt le sourire, tantôt des éclats de naïve gaieté, n'est-ce pas un surprenant trait de génie? Il est étrange que l'opéra bouffe ne soit pas dû à un musicien français. Nous qui savons, dit-on, rire, n'étions-nous pas destinés aussi à introduire le comique dans la musique? Sans doute, notre opéra comique d'à présent ne le cède à aucun autre; mais qu'il y a loin de ces compositions aux fantaisies italiennes, et que nous sommes froids auprès des opéras bouffes qu'on représente devant le public de Naples et de Rome!

Guglielmi ne fut guère connu des Français du XVIIIe siècle. Quand il mourut, Paris n'avait d'oreilles et d'applaudissements que pour Rameau.

Rameau passa longtemps pour un savant avant d'être accepté comme un poëte. Tout le monde a lu dans Diderot la biographie dialoguée du neveu de ce célèbre musicien. Rameau le neveu, une sorte de cynique mélomane, nous a laissé un portrait peu flatteur de son oncle. « C'est, dit-il, un homme quinteux, soupçonneux, avari- » cieux; point d'âme, tout au plus du talent, non pour » imaginer, mais pour dérober à autrui des morceaux » qu'il intercale dans ses partitions. » — La peinture est faite de main d'envieux; donc, elle ment. La vérité est que Rameau avait un caractère bizarre, mais il était doué de manière à transformer la musique. Sous sa plume, la petite phrase coquette de Lulli s'agrandit et reçoit un souffle qui en change entièrement l'expression. C'est une déclamation grave et gracieuse, animée par la passion, rendue attrayante par d'habiles coupures. Au feu contenu qui inspire cette musique, à la naïveté de quelques mélodies, à certaines peintures qui dénotent une admiration intelligente de la nature, à la chasteté brûlante de plusieurs scènes d'opéra, on devine que Rameau et J. J. Rousseau sont du même temps, et que ces deux grands prophètes ont pressenti l'idéal qu'il fallait révéler à leur siècle.

De Rameau à Gluck, la transition n'est pas sensible. Il y a cela de commun entre eux, qu'ils se révélèrent à un âge où d'ordinaire l'inspiration n'a plus de ressort. Gluck, ainsi que Rameau, écrivit beaucoup avant d'écrire bien, et passa dans l'obscurité cinquante années de sa vie. Je ne saurais mieux vous définir son talent qu'en le comparant à celui de Corneille, et encore cette comparaison n'est-elle pas entièrement juste, car Gluck rencontre souvent des pensées tendres et gracieuses que le poëte rouennais n'aurait point trouvées. C'est de Gluck que date parmi nous l'école de drame lyrique, à laquelle l'auteur des *Huguenots* devait emprunter un jour les principes qui ont discipliné son génie. Chacun connaît *Orphée* que Mme Viardot nous a rendu dans sa splendeur, chacun a pu apprécier la solide valeur de cette œuvre. Jamais Gluck n'a déployé autant de puissance en ne demandant à la musique que des combinaisons pour ainsi dire élémentaires.

Avant cet opéra, il avait composé *Alceste*, que nous entendrons peut-être encore sur nos scènes. Il écrivit ensuite *Iphigénie*, et apporta son nouvel ouvrage en France, où l'appelaient les invitations de la reine Marie-Antoinette, son ancienne élève. Sa réputation, déjà consacrée en Italie, l'avait devancé à Paris. Le célèbre Piccini, une des gloires de la musique italienne, était alors en pleine possession de la vogue. Il passait pour le premier des compositeurs, et comptait dans les cafés et dans les salons

des partisans dont les convictions allaient jusqu'au fanatisme. Quand on apprit l'arrivée de Gluck, une cabale s'organisa, et le directeur de l'Opéra reçut de ses abonnés l'ordre de repousser les partitions du protégé de la reine. Marie-Antoinette brava cette opposition, et, afin de la briser, enjoignit à l'Opéra de mettre immédiatement l'ouvrage en répétition.

Deux mois avant la première représentation, on se préparait à écraser Gluck sous un charivari formidable. Les piccinistes imposaient silence au public sensé, et quiconque eût prétendu juger *Iphigénie* avant de la condamner, eût été obligé de soutenir cette opinion l'épée à la main. Gluck éprouvait des craintes sérieuses. Enfin, arrive le jour de la bataille. Des loges avaient été payées 100 louis. Sur le conseil de la reine, on offrit des places à un grand nombre de spectateurs désintéressés, de manière à opposer un auditoire équitable aux forcenés dont on redoutait l'emportement. Quelques minutes avant le lever du rideau, un jeune homme, qui s'était blotti depuis vingt-quatre heures derrière un décor, s'approcha de Gluck et le supplia de le laisser assister à la représentation. Gluck, l'ayant interrogé, apprit qu'il se nommait Méhul et qu'il espérait devenir un musicien. Quelques mots lui suffirent pour deviner en cet inconnu les aptitudes d'un grand artiste ; il lui fit aussitôt donner un fauteuil au premier rang et l'engagea à venir lui soumettre ses travaux. De cette soirée datèrent entre ces deux hommes illustres des relations où Méhul puisa des trésors de savoir et de goût. Enfin, l'heure décisive ramène Gluck à des préoccupations moins agréables. Le premier coup d'archet retentit. — Un profond silence accueillit le commencement de l'ouvrage. On fut un moment déconcerté par la nouveauté de ce style qui, cependant, n'est pas sans analogie avec la musique de Rameau. Des sifflets, heureusement sans écho, tentèrent de changer en désapprobation la surprise du public. La reine, pâle de colère, attendait que le parterre se prononçât. Gluck désespérait déjà de sa gloire, lorsqu'un duo d'un magnifique effet souleva un murmure de satisfaction ; les scènes qui suivirent achevèrent de troubler les auditeurs, et tout à coup, sur un finale, les cris, les bravos, les gestes passionnés, anéantirent sous leur tumulte les démonstrations de la cabale. Le succès fut au comble, et lorsque Gluck s'avança dans la loge royale pour baiser la main de Marie-Antoinette, les applaudissements des spectateurs lui formèrent une de ces ovations sincères que les souverains payeraient bien cher, mais que le talent seul peut obtenir.

Les piccinistes se vengèrent de leur défaite par des brochures. Gluck, s'appuyant sur *Alceste*, sur *Armide*, sur *Orphée*, sur *Iphigénie*, laissa couler ces flots d'encre, et se persuada qu'avec le temps les petits écrits seraient oubliés, mais que sa musique ne cesserait pas d'être admirée. La récente reprise d'*Orphée* montre que cette opinion n'était point présomptueuse. Dans un temps où l'art s'est enrichi des opéras de Mozart, de Weber, de Rossini et de Meyerbeer, où Beethoven et Mendelssohn ont écrit leurs symphonies, le succès qu'obtient une œuvre composée il y a déjà cent ans est une preuve évidente de puissance et de génie.

Gluck et Rameau ayant quitté la plume, deux compositeurs français essayent de les remplacer : Grétry, une imagination de poëte servie par beaucoup d'habileté dramatique, et Méhul, l'élève de Gluck, auteur de *Joseph*, qu'on ne connaît guère, et du *Chant du départ*, morceau estimable, mais que la *Marseillaise* éclipsera toujours. Il donna au théâtre une foule de pièces : les unes se soutinrent, la plupart tombèrent. Son ouverture du *Jeune Henri* est d'un grand musicien, malheureusement l'opéra ne répond pas à ce début. Mais *Joseph*, la meilleure de ses partitions, suffit pour qu'on lui assigne un rang parmi les maîtres.

Nommer Grétry, c'est évoquer les souvenirs du *Tableau parlant*, de la *Fausse magie*, de *Richard Cœur-de-Lion*, que nos pères ne se lassaient pas d'entendre, et qui font aujourd'hui le même plaisir qu'une histoire du temps passé dite par un conteur sans prétention. Grétry donna à notre opéra comique le caractère particulier qu'il conserve encore. Ses compositions ne sont qu'enjouement et naïveté. C'est un esprit tout français. Il a clos le XVIIIe siècle. Dalayrac d'abord, puis Rossini qui lui ont succédé, l'ont chassé pendant assez longtemps du répertoire, mais peu à peu le public lui est revenu, et Hérold lui a rendu le plus flatteur des hommages en s'inspirant de sa manière. Ceux de vous, messieurs, qui ont visité les galeries du Louvre, ont assurément remarqué ces tableaux qui datent des dernières années de Louis XV et du règne de Louis XVI. Les peintres de cette époque aimaient à représenter des scènes de la vie bourgeoise ou champêtre. Ce petit monde heureux et calme, qu'effrayent les idées téméraires, que n'agitent point des sentiments violents, et dont l'existence se passe sans événements et sans bruit, plaisait à leur imagination. Lorsqu'on arrive devant ces toiles après avoir regardé des Titien, on éprouve d'abord un peu de dépit. On souhaiterait, comme Rivarol pour les fables de Florian, qu'un loup se glissât de temps en temps au milieu de ces bergeries. Cependant une certaine séduction vous arrête. Vous blâmez les exigences de votre goût, et vous finissez par reconnaître que ce sont de charmants ouvrages, dignes d'être admirés comme tout ce qui est sincère et simple. Telle est l'impression que cause la musique de Grétry.

Pendant ce temps-là, l'Allemagne donnait au monde deux artistes, dont l'un, Mozart, est resté inimitable; l'autre, Haydn, a préparé la carrière où Beethoven a marqué sa gigantesque empreinte. Leur génie est à double face; il contemple à la fois le XVIIIe siècle et le XIXe. Ils ont été le trait d'union entre la musique de nos pères et notre musique à nous, qui différons si prodigieusement de l'ancienne société par nos idées et par nos sentiments.

Haydn, fils d'un charron, commença par être enfant de

chœur pour vivre. Ayant rencontré à Vienne un célèbre professeur qui se rendait à Venise, il gagna les bonnes grâces de sa femme et se fit laquais, en demandant pour unique salaire quelques restes des repas, le vieux vêtement du mari, et, avant tout, trois leçons de musique par semaine. Au bout d'un an, il en savait assez pour enseigner lui-même. Il quitta son professeur et chercha des leçons. Ainsi qu'il arrive toujours en semblable circonstance, on l'éconduisit, parce qu'il n'était point habillé à la mode. Dans sa misère, il eut le bonheur d'obtenir une place de choriste à la cathédrale. Comme sa voix était fort belle, on lui confia des soli, et il s'en acquitta si bien, que, chaque dimanche, la foule accourait pour l'entendre. Un perruquier vénitien, homme de goût et désireux de protéger les artistes, félicita un matin le jeune chanteur, et l'engagea à venir chez lui exécuter divers morceaux. Haydn crut d'abord qu'il s'agissait de distraire les clients de son bienfaiteur et de couvrir sous la mélodie d'un accompagnement agréable la cacophonie des rasoirs et des ciseaux. Il se trompait. Le perruquier fermait boutique le soir, et réunissait une petite compagnie d'amateurs avec lesquels il s'essayait à déchiffrer des quatuors et des sonates. Haydn accepta l'invitation, on l'applaudit beaucoup; la semaine suivante, le perruquier voulut l'avoir à dîner; un peu plus tard on lui mit tous les jours son couvert, et il devint si bien l'ami de son hôte, que celui-ci lui proposa d'épouser sa fille. Haydn, fort jeune alors et plus instruit des secrets de la musique que des choses de la vie, se laissa marier par obligeance. Cette union lui procura de l'aisance; il reprit courage, et pour célébrer ses noces, composa un quatuor qui est devenu classique. Un riche seigneur hongrois, le prince Esterhazy, ayant entendu parler de lui, résolut de l'attacher à sa maison. Dès lors son avenir était assuré.

Quand Haydn parut, la musique de chambre, les quatuors, les trios, les sonates, étaient tombés dans la dernière médiocrité. La symphonie attendait son Homère; personne n'avait animé cette forme d'un souffle vraiment créateur. Sans cesse au travail, remplissant par l'étude les instants où l'inspiration était absente, Haydn étudiait, cherchait, écrivait avec passion, et ne s'accordait de repos que le dimanche, pour conduire sa femme au Lido ou à la place Saint-Marc. Encore était-il souvent dispensé de ce soin, grâce à l'empressement d'un capucin qui avait été le directeur spirituel de la fille du perruquier. Ce bon père n'eût point souffert qu'un homme de génie, tel que le mari de sa pénitente, s'embarrassât un moment de préoccupations vulgaires. Il était au contraire enchanté de lui rendre ce petit service en échange des cantiques et des oratorios qu'on lui demandait pour la chapelle de son couvent. Haydn voulut connaître le motif de cette complaisance; on le lui révéla, et le lendemain il fit ses adieux à Venise, après s'être séparé de sa femme. A dater de cet événement, il fut tout entier à son art.

Nous avons de lui quatre-vingt-deux quatuors et cent quatre-vingts symphonies. Ces chiffres vous donnent une idée de la fécondité de son esprit. La plupart d'entre vous, messieurs, ont assisté aux concerts populaires du cirque Napoléon à Paris. Vous avez donc entendu de la musique d'Haydn. Peut-être ne connaissez-vous pas ses chefs-d'œuvre, la *Création*, les *Saisons*, les *Sept paroles*, mais vous avez apprécié les difficultés que présentent d'aussi vastes compositions. Que d'étendue il faut à l'intelligence pour embrasser et entreprendre un pareil tableau. Que de science pour assigner son rôle à chaque instrument! Quelle souplesse pour varier les nuances, et passer, sans fatigue, d'un point de vue à un autre. Et sur quoi reposent ces imposants ouvrages? Sur une trame des plus naïves, sur des sujets dont l'exposition ferait dormir, et qui pourtant fournissent au musicien des traits de sensibilité dont la finesse et la vigueur nous comblent d'étonnement. Une des belles symphonies d'Haydn développe une historiette qu'on croirait empruntée à la morale en action. Un père, obligé de s'expatrier avec sa famille, quitte l'Allemagne et va s'embarquer à Anvers. Il part, redoutant les dangers de la traversée, mais Dieu le protége, et il arrive heureusement en Amérique. Il s'y établit, il y prospère. Au bout de quelques années, il retourne en Europe. Au moment de revoir l'Allemagne, une tempête jette le navire à la côte. Pendant toute une nuit, il s'attend à ce que la mort le saisisse lui et les siens; mais le calme renaît, les naufragés sont sauvés; ils abordent le rivage, et aussitôt débarqués, ils adressent au ciel un hymne de reconnaissance. Dans un livre, ce récit semblerait la reproduction d'un fait divers de journal. Pour les yeux d'Haydn, l'aventure contient tout autre chose que de banales péripéties. Qui de nous n'a ressenti les tristesses d'un départ, les angoisses d'un voyage long et périlleux, l'admiration qu'éveillent les magnificences de la nature, l'effroi devant le danger, le bonheur de marcher gaiement sur un sol que nous n'espérions plus retrouver sous nos pas? C'est parce qu'il sait parler au cœur de tout le monde qu'Haydn a transformé en or le caillou sur lequel il a travaillé.

Haydn, cependant, devait être surpassé par Mozart. Dès l'âge de treize ans, Mozart composait des morceaux qui font aujourd'hui l'étonnement des musiciens. Sa verve ne tarissait pas. Il inventait, pour ainsi dire, à volonté, quittant ses jeux pour se mettre au clavecin, et retournant avec ses jeunes camarades, après avoir griffonné à la hâte un de ces trios qu'on n'entend aujourd'hui qu'à prix d'or. Son père le conduisit de bonne heure à Paris. Là tout le monde se disputa la faveur de recevoir le petit virtuose, et madame Victoire, fille de Louis XV, employa tous ses efforts à le retenir en France. Mais quelle prison pour un artiste que le Paris d'alors, avec ses sèches discussions philosophiques, son esprit destructeur de l'enthousiasme. Ce qu'il fallait à Mozart, c'était le soleil italien, c'était surtout Venise, ville de plaisir, où se réunissaient tous les épicuriens de l'Europe : les gens de

goût, les poëtes, les femmes aimables. Un des nobles esprits dont s'honore la France, Dalembert, a dit : « Je reconnaîtrai toujours au style d'un écrivain s'il a fréquenté la bonne compagnie, et si ses premières années ont été celles d'un ascète ou d'un jeune homme. » On peut appliquer cette réflexion aux musiciens. Les œuvres de Mozart, mélange de grâce allemande et de fantaisie italienne, montrent que ce beau génie ressentit toutes les influences que le nom de l'Italie offre à l'imagination. Sous le ciel du Midi, son talent se transforma parce que son cœur connut les plus vives émotions qu'il nous soit donné d'éprouver. A l'apparition de ses opéras d'*Idoménée* et de la *Flûte enchantée*, représentés sur un théâtre d'Autriche, ce fut comme un frémissement de bonheur dans toute la salle. Les oreilles allemandes n'avaient jamais rien entendu d'aussi passionné et d'aussi pur. On reconnaissait la savante harmonie nationale, mais animée par un style vif et pressant. C'était de la tendresse et de l'esprit, de la mélancolie, et de temps en temps, de l'enjouement, un assemblage de qualités ordinairement contraires, mais que Mozart avait conciliées avec génie, et qui faisaient de sa musique le plus neuf et le plus éblouissant des caprices. « Je ne sais ce qu'on pense de votre fils, dit le vieil Haydn au père de Mozart, mais je vous déclare qu'à mes yeux, c'est le plus grand compositeur qui existe. »

Le caractère de Mozart était formé à l'image de son talent. Dans la vie privée, sa conduite dénotait aux yeux superficiels des apparences de folie. Assez bon mari, quoique fort distrait, il comptait sur sa femme comme sur une mère, ne quittant ses contemplations et ses rêveries que pour le jeu de billard, auquel il était, dit-on, d'une force très-remarquable. Il aimait aussi beaucoup à lire, et c'est en parcourant le *Mariage de Figaro* de Beaumarchais, qu'il conçut l'idée de son opéra des *Noces*. Que dire de cet ouvrage, sinon qu'après l'avoir applaudi, il faut l'applaudir encore? L'*Enlèvement au sérail*, qui contient tant de choses charmantes, précéda l'œuvre capitale de Mozart, son *Don Juan*. Si le beau pouvait se décrire, je reculerais la fin de ces préliminaires, et nous nous arrêterions ensemble sur ce chef-d'œuvre des opéras. Le seul éloge que je veuille en faire, c'est de rappeler que Rossini et Meyerbeer, parvenus à un âge où d'ordinaire on se croit dispensé d'apprendre, allaient respectueusement entendre cette musique. Ils y découvraient toujours une perfection nouvelle. Ainsi nos peintres, même après des travaux que le succès a récompensés, ne croient pas déroger en retournant à Rome s'inspirer de Michel-Ange et de Raphaël.

Mozart, comme Pergolèse, avait dépensé toutes ses forces à trente ans. De tristes pressentiments lui annonçaient que la vie était près de l'abandonner. Un étranger se fait introduire un jour auprès de lui. Le visiteur était en deuil. Il demanda fort poliment au maître de vouloir bien composer une messe de *Requiem* pour une personne qui devait bientôt mourir. Mozart, surpris, hésitait à répondre. L'étranger, se méprenant sur ses sentiments, dépose sur la table un rouleau de deux cents pièces d'or. Troublé, hors de lui-même, Mozart refuse cette somme considérable, mais il promet ce qu'on lui demande, et déclare que le *Requiem* ne sera pas terminé avant un mois. « C'est la date que je voulais vous assigner, répondit l'étranger », qui se retira aussitôt. Mozart se mit au clavecin, absorbé par les idées sombres qu'excitaient en lui la singulière visite qu'il avait reçues et le genre d'ouvrage auquel il se livrait. Au bout d'un mois, jour pour jour, l'étranger reparut. « Votre *Requiem* sera achevé dans trois jours », lui dit Mozart, déjà miné par la fièvre. L'inconnu salue en signe d'acquiescement. Soixante-douze heures après, la dernière note du *Requiem* était écrite. Le soir, Mozart expira.

On était en 1792, et en ce moment la France faisait rouler ses canons vers le Rhin. La musique du XVIIIe siècle avait murmuré ses derniers chants. Le *Requiem* de Mozart accompagne les funérailles d'une société qui meurt. Pendant plusieurs années, la mélodie se tait. La Révolution accomplit son œuvre, et quand le calme revient avec le XIXe siècle, l'art subit une transformation profonde sous l'impulsion des génies dont nous allons étudier l'influence et les travaux.

— La suite à un prochain numéro. —

LITTÉRATURE GRECQUE.

COURS DE M. EGGER.

(FACULTÉ DES LETTRES.)

(Voy. les nos 4, 8, 25, 27, 30, 32, 36 et 48.)

Xénophon (suite).

A la suite d'un voyage qu'il avait fait en Sicile quelque temps avant la mort de Socrate, Xénophon écrivit le petit dialogue intitulé *Hiéron*, à la fois politique et moral, et qui est une transition naturelle entre les livres examinés jusqu'ici, qui renferment la doctrine de Socrate, et les traités spéciaux que Xénophon a consacrés à l'économie publique.

Simonide discute avec le tyran syracusain sur les avantages et les inconvénients de la monarchie absolue. Ébloui du grand spectacle qu'offrait la cour d'Hiéron, le poëte ne comprend point qu'un roi si riche ne soit pas le plus heureux des hommes. Hiéron lui fait voir que la tyrannie n'est qu'une brillante misère; que le tyran est obligé de se défier de tous ceux qui l'entourent; que ses richesses ne peuvent satisfaire une avidité inséparable du pouvoir; qu'il doit toujours craindre pour sa vie et n'armer que des étrangers; qu'enfin, pour comble de malheur, le tyran ne peut se dessaisir de la tyrannie et retrouver les douceurs de la vie privée. « Comment trou- » verait-il assez de richesses pour payer ceux qu'il a dé-

» pouillés, dédommager ceux qu'il a chargés de fers, » rendre la vie à tant de gens qu'il a fait mettre à mort?»

Simonide lui conseille alors de gouverner avec modération, de regarder « sa patrie comme sa maison, ses » concitoyens comme autant d'amis, ses amis comme » ses enfants, ses enfants comme sa propre vie, et de » tâcher de les vaincre tous par ses bienfaits. »

Le style de ce petit dialogue est un peu maigre, mais c'est le modèle de la sobriété attique; et, selon l'heureuse expression de Quintilien (XII, 10), il est comme parfumé du thym de l'Hymette. Xénophon s'y montre l'interprète fidèle de l'école socratique, qui, en politique, cherchait à substituer au principe démocratique, si vivement soutenu et propagé par Athènes, une royauté tempérée par les lois. C'est l'idéal que Platon s'efforce de faire prévaloir au IXe livre de la *République*. C'était le système dorien; Xénophon l'étudia et l'admira chez les Spartiates, et Platon dans la législation crétoise, sur laquelle Lycurgue avait, dit-on, modelé sa constitution. Aristote, plus impartial que Platon, dit cependant (*Polit.*, V) que la modération du pouvoir et la sagesse de l'obéissance sont les seuls fondements de la stabilité des États. Et ceux même qui, comme Isocrate, répudiaient moins vivement la démocratie, voulaient que la loi fût souveraine dans le gouvernement et pieusement respectée par tous les citoyens. Isocrate croyait que ce respect, affaibli de son temps, avait été général dans les premiers jours de la république athénienne, et il montrait à ses concitoyens l'époque de Solon comme l'âge d'or de la Grèce. Sous ces diverses influences se forma au milieu des républiques grecques un véritable parti monarchique. Il ne faut pas le confondre avec le parti médique qui travaillait à l'asservissement des Hellènes; mais il amena cependant des résultats funestes à l'avenir de la Grèce, en préparant l'avénement des Macédoniens, et, au lendemain de la mort de Socrate, il avait réussi à pervertir, à un degré qui nous étonne, le patriotisme de quelques hommes d'élite. Xénophon combattit sa patrie à Coronée et écrivit l'*Agésilas*. Cet opuscule est moins une biographie qu'un panégyrique : il offre les qualités et les défauts de ce genre de composition. Xénophon met soigneusement en relief tout ce qui fait honneur à son héros et passe prudemment sous silence tout ce qui pourrait, non pas porter atteinte à sa gloire, mais seulement obscurcir cette perfection idéale qu'il veut nous faire aimer et presque adorer. Agésilas est pour lui la vertu vivante : sa piété, sa justice, sa continence, sa modération, son courage, sont loués successivement, dans des chapitres distincts, en un langage où l'on retrouve les ornements et les artifices que Gorgias recommandait.

« Je sais, dit Xénophon, qu'il n'est pas facile de louer » dignement les vertus et la gloire d'Agésilas; cependant » j'essayerai. En effet, parce qu'il fut un homme ac- » compli, il ne serait pas bien que, pour cela, il n'obtînt » pas des éloges, même au-dessous de son mérite. »

Et partout (chap. V, VI, VII, VIII) il renouvelle l'expression de ses regrets, car il se sent incapable de louer dignement le roi de Lacédémone. Ces expressions banales mettent enfin le lecteur en défiance; il ouvre Plutarque pour contrôler Xénophon : il y trouve une peinture exacte de l'homme, et il regrette que l'ami, que le panégyriste d'Agésilas ait volontairement négligé tant de traits caractéristiques, tant de petits faits qui, loin d'amoindrir le personnage, servent au contraire, au double point de vue de l'art et de la morale, à faire vivement ressortir ses qualités. Vaut-il mieux, comme Xénophon, louer en termes généraux (ch. VIII) la bonté d'Agésilas, ou raconter avec Plutarque que, « quand ses enfants étaient petits, il par- » tageait leurs jeux et allait comme eux à cheval sur un » roseau; qu'un de ses amis l'ayant trouvé un jour dans » cette posture, il le pria de n'en parler à personne avant » d'être lui-même devenu père. »

Dans le *Banquet* (ch. V), Socrate plaisante agréablement sur sa laideur. Xénophon n'a pas rougi de la figure de son maître; mais pour Agésilas, il a plus de coquetterie, et il n'ose pas nous dire que ce grand prince était boiteux. Ce scrupule est d'autant plus mal placé, que, suivant Plutarque, le roi « supportait son infirmité avec facilité et » bonne humeur », et « qu'il était le premier à plaisanter » et à se railler lui-même ». Trait précieux, qui fait honneur à Agésilas, et que Xénophon efface par une réserve mal entendue. Agésilas était un grand homme, mais tout homme a ses défauts, et il en avait dont Xénophon ne parle pas. Plutarque nous apprend que, « dans ses » rapports avec les autres citoyens, il fut plus irrépro- » chable ennemi qu'irréprochable ami. Il ne faisait aucun » tort injuste à ses ennemis; mais il secondait ses amis » même dans des choses injustes. Il aurait rougi de ne » pas honorer une bonne action dans un ennemi, et il ne » pouvait blâmer dans ses amis une action mauvaise. Au » contraire, il se plaisait à les aider et à partager leur » faute, persuadé que dans tout ce qu'on fait pour rendre » service à un ami, il n'y a rien de honteux. »

Citons encore deux passages de Plutarque, qui montreront de quelle manière Xénophon a mutilé et même altéré la vérité.

Xénophon dit qu'en obéissant aux lois de sa patrie, Agésilas parvint à une telle autorité, qu'il faisait à Sparte ce qu'il voulait. Plutarque nous apprend comment il avait apaisé la haine héréditaire des rois contre les éphores et les sénateurs. Ce ne fut pas en obéissant aux lois, mais en flattant ces personnages et en leur faisant des cadeaux. « Au lieu de choquer les sénateurs et d'entrer en lutte » avec eux, il les traitait avec de grands égards, n'entre- » prenant rien sans les consulter, et s'empressant d'ac- » courir s'ils le mandaient. Toutes les fois qu'il siégeait » sur son trône, rendant la justice, et que les éphores ar- » rivaient, il se levait. A chaque citoyen qui était promu » à la dignité sénatoriale il envoyait une tunique et un » bœuf. »

Xénophon dit « qu'Agésilas fut jugé digne du pouvoir » avant de commander, car, après la mort du roi Agis,

» des prétentions au pouvoir s'étant élevées entre Léoty-» chide, fils d'Agis, et Agésilas, fils d'Archidamus, les » citoyens décidèrent que l'héritier le plus méritant était » Agésilas, en raison de sa naissance et de sa vertu, et on » le choisit pour roi. » Le panégyriste ne dit pas un mot des intrigues de Lysandre, qui, suivant Plutarque, avait aimé Agésilas, et parvint, grâce au crédit que lui avait donné la prise d'Athènes, à le faire nommer roi aux dépens du fils d'Agis, et cela, malgré un oracle qui menaçait Sparte des plus grands malheurs si elle avait un roi boiteux.

Nous avons dit, en analysant l'*Hiéron*, que Xénophon était du parti monarchique. Il a montré Agésilas sous les traits d'un monarque idéal, comme Balzac, en écrivant le *Prince*, donnait à son héros modèle les traits de Louis XIII, alors régnant. Ces deux œuvres de flatterie se valent : elles offrent de réelles qualités littéraires; mais au point de vue de l'histoire, ni Xénophon ne nous fait bien connaître le roi de Lacédémone, ni Balzac ne nous donne une image fidèle du docile exécuteur des volontés de Richelieu. C'est dans les mémoires du temps qu'il faut chercher la physionomie de Louis XIII. C'est dans Plutarque qu'on retrouve l'exacte expression de celle d'Agésilas et aussi de celles de Périclès, d'Alcibiade, de Lysandre, celles de tous ces hommes publics que Thucydide et Xénophon n'ont dessinées qu'à grands traits. Comment l'écrivain, né au milieu du premier siècle de notre ère, a-t-il représenté des événements qui remontaient à quatre cents ans plus fidèlement que les contemporains, que les acteurs mêmes du drame? C'est que, par un don heureux de son génie, il a su mieux que tout autre saisir et reproduire les traits caractéristiques de ses personnages, choisir dans leurs actions et dans leurs paroles, celles qui révèlent de la façon la plus vive le tour particulier de leur esprit, les mœurs de leur pays et de leur époque. De là vient, suivant l'expression de M. Villemain, « cette naïveté de détails vrais, intimes, » qui prennent l'homme sur le fait et le peignent dans » toute sa profondeur en le montrant avec toutes ses pe-» titesses. » Puis, malgré l'asservissement de la patrie, il était resté profondément Grec; il demeura presque étranger à la culture latine; il assista avec indifférence au riche développement d'une littérature rivale de la littérature grecque; il ne se préoccupa point des idées nouvelles qui s'introduisaient dans la philosophie et dans la politique; il garda son amour ingénu du bon et du beau. Ses prédilections littéraires, aussi bien que son patriotisme, lui faisaient remonter le courant des âges et le ramenaient au temps de Périclès, à la Grèce glorieuse et libre. Il lui arriva, comme à Tite-Live, qu'en peignant l'antiquité, son âme devint antique. En face des héros dont il écrivait l'histoire, il ressentit les passions de leur temps; il partagea les émotions d'hommes morts depuis tant d'années, comme s'il eût été l'un d'eux. Par là il mérite une place à côté des historiens classiques, contemporains de Périclès, dont, cette année, nous examinons les ouvrages.

L'étude de l'*Agésilas* vient de nous montrer Xénophon inclinant vers la biographie sophistique, où l'histoire, enfermée dans un cadre artificiel, s'amoindrit, se transforme et se défigure à ce point, que l'écrivain attique par excellence, l'héritier et le continuateur de Thucydide, nous a paru inférieur à Plutarque. Nous recueillerons la même impression de la lecture des trois petits traités de notre auteur sur le gouvernement de Sparte, sur celui d'Athènes et sur les revenus de l'Attique. Ce sont les trois plus anciens monuments de la littérature politique. Hérodote, Thucydide, Isocrate, n'ont traité qu'indirectement ces matières. Aristote est postérieur d'un demi-siècle à Xénophon.

Le *Gouvernement de Sparte* est le plus long des trois ouvrages et celui qui a le moins de valeur critique, à cause des préférences de l'écrivain pour la constitution qu'il y décrit. Il est à une étude sérieuse de la constitution lacédémonienne ce que l'*Agésilas* est à la biographie de Plutarque. Le parti pris d'une comparaison qui conclura en faveur de Lacédémone se fait sentir à chaque ligne. C'est une thèse, c'est l'œuvre d'un sophiste qui admire tout à Sparte, même ce qui révolte le plus justement le bon sens et la morale. Cela étonne tellement de la part d'un disciple de Socrate, que quelques critiques ont exprimé l'opinion que cet ouvrage n'était pas de Xénophon; mais cette hypothèse n'est pas admissible. Le recueil des œuvres de Xénophon n'a point souffert du temps et de la barbarie. Les anciens ne citent aucun livre de lui qui manque à la collection actuelle; et tous ceux que nous lui attribuons sont cités par ces mêmes anciens comme lui appartenant. D'ailleurs, cette admiration excessive pour Sparte et Lycurgue est, ainsi que nous l'avons dit, de tradition dans l'école de Socrate. Aucune prévention ne nous ferme plus les yeux, et ce sera toujours pour les modernes une difficulté presque insoluble de comprendre comment la constitution de Lycurgue a pu durer; comment une population héroïque, comme l'étaient les Spartiates, a été si souple et si docile aux volontés étranges de son législateur, à son code si peu humain. Dans cette sorte de couvent militaire, la loi tyrannique de l'intérêt d'État pénétrait au sein des familles, en rompait les liens les plus sacrés. Cette résignation d'un peuple entier à la communauté des biens, cette subordination de l'individu, cette famille constituée en vertu de convenances auxquelles le cœur reste étranger, cette inquisition sévère des pensées et des paroles, nous inspirent une admiration mêlée de pitié et de terreur. Nous plaignons non-seulement des enfants et des femmes sacrifiés aux exigences de ces lois sévères, mais aussi des hommes, des rois mêmes, soumis à la surveillance si jalouse des éphores. Cette domination de la volonté sur les instincts naturels de l'homme, cette acceptation d'un joug de fer en vue de la grandeur de la patrie, sont, à nos yeux, le

seul côté vraiment beau du régime spartiate; mais Xénophon admire tout sans réserves : il y voit un heureux résultat de l'ordre qui doit régner dans la vie. Son erreur, à cet égard, erreur que Platon a trop partagée, tient à un principe qui domina toujours la philosophie grecque : c'est que l'État a un droit absolu sur les citoyens, que la condition politique dépend non d'un abandon volontaire et partiel de la liberté naturelle, mais de la forme abstraite de la constitution, et que l'homme n'a pas de liberté primordiale, mais seulement des droits communiqués par l'État à la personne du citoyen. Voilà sur quels écueils se perdait Xénophon livré à lui-même, et non plus dirigé, comme lorsqu'il écrivait les *Entretiens mémorables*, par son obéissance au parfait bon sens de Socrate. Il résulte d'ailleurs de son livre même, qu'au commencement du IVe siècle, les Spartiates n'étaient plus complétement fidèles à l'esprit de Lycurgue. Il l'avoue dans son dernier chapitre, et il ne voit pas, dans ces symptômes, la réaction nécessaire de la nature humaine, mais au contraire un affaiblissement du patriotisme et de la morale qu'il a voulu combattre en composant ce tableau du passé. — Camille de la Berge.

— La suite au prochain numéro. —

CHRONIQUE.

La Faculté des lettres de Strasbourg, réunie pour délibérer sur le choix de deux candidats à la chaire de littérature ancienne, a présenté en première ligne, à l'unanimité, M. Campaux, actuellement chargé du cours, et en seconde ligne, également à l'unanimité, M. Éd. Tournier, docteur ès lettres.

— Le mardi 15 novembre, les cours de la Faculté de droit de Paris s'ouvriront pour l'année scolaire 1864-1865.

— M. Duruy vient d'inviter l'Académie des inscriptions et belles-lettres à lui faire connaître son opinion sur la convenance d'introduire la prononciation moderne dans l'enseignement de la langue grecque. La commission chargée d'examiner cette question est composée de MM. Brunet de Presle, Dehèque, Alexandre Rossignol; de Vauley, président; Egger, vice-président; Guigniaut, secrétaire perpétuel.

— Le conseil municipal de Douai vient d'adresser une pétition à l'Empereur pour solliciter l'établissement en cette ville d'une école de droit.

— Par décret du 22 octobre, M. Vidal, professeur de littérature ancienne à la Faculté des lettres de Douai, est nommé professeur de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Besançon.

— Par arrêté de M. le ministre de l'instruction publique, M. Courdaveaux, chargé du cours de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Besançon, est chargé du cours de littérature ancienne à la Faculté des lettres de Douai.

LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE.

Nouvelles publications.

L'ESTHÉTIQUE ANGLAISE, étude sur M. John Ruskin, par M. J. MILSAND. 1 vol. in-18 faisant partie de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine.* 2 fr. 50

TABLE DES MATIÈRES.

CHAP. Ier. Quelques aperçus sur les trois formes de poésie nommées les beaux-arts, et sur la longue enfance de l'esthétique. — CHAP. II. Mort et réveil de l'imagination, état de l'art en France et en Angleterre. — CHAP. III. M. Ruskin, ses idées sur la renaissance, et ses écrits sur l'architecture. — CHAP. IV. Ses écrits sur la peinture, et la part qu'il y fait à la vérité. — CHAP. V. La part qu'il y fait au beau et à l'imagination. — CHAP. VI. En quoi il a réussi, en quoi il a échoué.

ESSAIS DE PHILOSOPHIE HÉGÉLIENNE, par M. A. VÉRA, professeur de philosophie à l'université de Naples. 1 vol. in-18 faisant partie de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine.* 2 fr. 50

TABLE DES MATIÈRES.

I. La peine de mort. — II. Amour et philosophie. — III. Introduction à la philosophie de l'histoire.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE ET DES DOCTRINES MÉDICALES, leçons faites à l'École pratique de la Faculté de médecine pendant les années 1862, 1863 et 1864, par M. le docteur BOUCHUT, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, médecin des hôpitaux. 1 vol. in-8 de 508 pages. 6 fr.

LES CONFÉRENCES DU QUAI MALAQUAIS. (Première année). *Sommaire des leçons :* Les Mouvements de la mer et de l'atmosphère, par M. FÉLIX HÉMENT. — Blanche de Castille, par M. LOUIS JOURDAN. — Le Cardinal de Retz et M. Vincent, par M. ERNEST MORIN. — De l'éducation des femmes, par M. CH. SAUVESTRE. — Histoire du théâtre en France, par M EVARISTE THÉVENIN. — Le Budget de la famille et le budget de l'État, par M. VULPIAN. 1 vol. in-18 de 172 pages. 1 fr. 50

Volumes publiés de la Bibliothèque de philosophie contemporaine.

In-18 à 2 fr. 50.

H. TAINE.....	Le Positivisme anglais, étude sur Stuart Mill.
H. TAINE.....	L'Idéalisme anglais, étude sur Carlyle.
PAUL JANET....	Le Matérialisme contemporain. Examen du système du docteur Büchner.
ODYSSE-BAROT.	Philosophie de l'histoire.
ALAUX.....	La Philosophie de M. Cousin.
AD. FRANCK....	Philosophie du droit pénal.
AD. FRANCK....	Philosophie du droit ecclésiastique : Des rapports de la religion et de l'Etat.
ÉMILE SAISSET.	L'Ame et la vie, suivi d'une étude sur l'Esthétique française.
AUG. LAUGEL...	Les Problèmes de la nature.
CH. LÉVÊQUE....	Le Spiritualisme dans l'art.
CHALLEMEL-LACOUR.	La Philosophie individualiste, étude sur Guillaume de Humboldt.
ALB. LEMOINE..	Le Vitalisme et l'animisme de Stahl.
CH. DE RÉMUSAT.	Philosophie religieuse : De la théodicée naturelle en France et en Angleterre.
MILSAND.....	L'Esthétique anglaise, étude sur M. John Ruskin.
A. VÉRA.....	Essais de philosophie Hégélienne.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

PREMIÈRE ANNÉE. — N° 50. UN NUMÉRO : 30 CENTIMES. 12 NOVEMBRE 1864.

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

LITTÉRATURE — PHILOSOPHIE — THÉOLOGIE — ÉLOQUENCE — HISTOIRE
LÉGISLATION — ESTHÉTIQUE — ARCHÉOLOGIE

Paraît tous les Samedis.

Paris.....	Six mois.	8 fr.	Un an. 15 fr.
Départements..	—	10	— 18
Étranger.....	—	12	— 20

Prix de l'abonnement avec la Revue des Cours scientifiques.

Six mois.....	Paris, 15 fr.	Départ., 18 fr.	Étranger, 20 fr.
Un an.....	— 26	— 30	— 35

ENVOYER A LA LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE tout ce qui concerne la rédaction

Les ouvrages dont deux exemplaires auront été envoyés au bureau du journal seront annoncés et analysés s'il y a lieu.

On s'abonne
A LA LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE
17, rue de l'École de Médecine,
Et chez tous les libraires, par l'envoi d'un bon de poste, ou d'un mandat sur Paris.

L'abonnement part du 1er décembre ou du 1er juin de chaque année.

SOMMAIRE.

Histoire des législations comparées. — Cours de M. Ed. Laboulaye : La législation criminelle en Angleterre.

Philosophie. — Cours de M. Brisbarre : L'âme des bêtes.

Variétés. — Discours prononcé à la séance d'inauguration de la section de Suresne de l'Association philotechnique, par M. Glachant, chef du cabinet du ministre de l'instruction publique.

HISTOIRE DES LÉGISLATIONS COMPARÉES.

COURS DE M. ÉDOUARD LABOULAYE.

(COLLÉGE DE FRANCE.)

La législation criminelle en Angleterre (1).

Messieurs,

L'année dernière, j'avais annoncé à ceux qui me faisaient l'honneur de suivre mon cours que je prendrais pour sujet de nos entretiens du vendredi l'*Esprit des lois* de Montesquieu; c'était une étude qui me souriait, sur laquelle j'avais accumulé des notes considérables. Une raison m'a décidé à traiter un autre sujet. Cette raison tient au fond même de mon enseignement. Je m'explique.

Dans la vie de toute nation, surtout dans la vie d'une nation aussi ardente et aussi mobile que la France, il y a des alternatives d'excitation et d'abattement, je dirais presque des accès de fièvre suivis de prostration. Il y a des moments où la France semble ne vouloir plus qu'une chose : le silence partout. Il y en a d'autres, au contraire, où elle reprend d'une main ferme le drapeau de la civilisation, du progrès, où elle marche en avant avec une ardeur qu'aucun obstacle ne semble arrêter. Sommes-nous dans cet état de prostration où il est inutile de parler à un peuple? Non; mais peut-être n'y a-t-il pas bien longtemps que nous y étions. Sommes-nous dans cet état d'enthousiasme qui emporte une nation vers l'avenir? Je dirai encore non; mais nous y serons peut-être demain.

C'est dans cet intervalle, entre l'abattement et l'ardeur, que la science a sa place. Il n'y a plus d'indifférence, il n'y a pas encore de passion; on peut parler, on peut dire la vérité tout entière, sans se heurter à des partis pris. C'est une occasion favorable dont il faut profiter, et c'est pour cela que, renonçant à mon premier dessein, j'ai choisi un sujet qui, dans les circonstances présentes, me semble d'un grand intérêt : c'est l'étude de la législation criminelle en Angleterre. J'ai pensé qu'un professeur devait se mêler à la vie active un peu plus qu'un savant, et que, parmi les enseignements qu'il peut choisir, son devoir est de préférer ceux qui ont le plus d'actualité, et par conséquent le plus d'intérêt.

Or, parmi toutes les questions qui intéressent un peuple libre, il n'y en a pas de plus grande que la procédure criminelle. Montesquieu disait que pour un tel peuple, c'était la première question du monde. Et en effet, avoir la sécurité de ses biens, de sa personne, c'est évidemment la première de toutes les libertés; je dis la première, parce qu'elle est la garantie de toutes les autres. Je n'entends pas faire une hiérarchie morale des libertés; il est évident que, moralement parlant, la liberté de conscience est plus précieuse que la liberté de la

(1) Discours prononcé à l'ouverture du cours, décembre 1863.

personne; mais un protestant qu'on enferme en Espagne en lui laissant le droit de penser ce qu'il veut dans sa prison a le droit de désirer quelque chose de plus, et son âme n'est véritablement pas libre quand son corps est enfermé.

De même que la médecine intéresse particulièrement les malades, la législation criminelle intéresse surtout les prévenus et les accusés. Mais, disent certaines gens, il n'y a pas de danger que nous devenions des voleurs ou des assassins, par conséquent cette étude n'a pas pour nous un intérêt très-actuel. C'est à peu près le raisonnement que tient, dans le conte de Voltaire, madame la marquise de la Jeannotière, lorsqu'elle dit qu'il est inutile qu'on enseigne la géographie à monsieur son fils, parce que, pour le conduire, il y aura toujours des postillons. C'est une grande erreur de croire que la législation criminelle n'intéresse que les voleurs et les assassins. La libre jouissance des droits politiques se trouve souvent empêchée par la législation criminelle. En tout gouvernement, il y a des lois qui souvent interdisent des actes très-légitimes en eux-mêmes, les plus légitimes de tous ceux que des citoyens puissent accomplir, des actes qui nous sont commandés par notre religion, par notre cœur. On ne peut donc être jamais sûr de ne pas commettre un de ces crimes, qui ne sont des crimes qu'aux yeux de la loi. On peut affirmer qu'on ne volera jamais, que la passion ne fera pas commettre un assassinat; mais peut-on répondre qu'à un jour donné, on ne prendra pas part à une réunion qui ne sera pas autorisée par le gouvernement, et qu'on ne se trouvera pas coupable du délit d'association?

Peut-on affirmer, par exemple, même quand on appartient au clergé (j'ai lu ce fait il y a quelques jours à peine dans un journal), qu'on n'aura pas un beau matin la scélératesse de réunir vingt-cinq jeunes gens chez soi pour leur apprendre à chanter, et qu'on ne se rendra pas passible d'une pénalité qui est la condamnation, non du coupable, mais de la loi.

Si l'on est ouvrier, peut-on être sûr que le jour où l'on voudra maintenir ses droits, on ne sera pas dénoncé, arrêté comme coupable du crime de coalition, un crime qui, dit-on, j'en remercie le gouvernement, va disparaître de nos lois, et qui n'est que la défense de son travail par l'ouvrier, la plus légitime de toutes les défenses. Il y a donc, comme vous le voyez, les raisons les plus particulières pour que la législation criminelle intéresse tout le monde.

Mais cette partie de la législation criminelle, qu'on appelle la procédure criminelle, est d'un bien plus haut intérêt, car nous pouvons répondre que nous ne serons pas coupables d'un crime; mais nous ne pouvons pas répondre que nous n'en serons pas accusés; nous ne pouvons être sûrs que la politique aidant, la prévention calomniant nos actions, nous ne trouverons pas un magistrat pour nous jeter en prison. Or, la question de savoir comment nous pourrons nous défendre est une question du plus haut intérêt, car, suivant que la procédure sera plus ou moins bien réglée, nous pourrons être victimes des vices de la loi. Il suffit de regarder dans notre histoire, pour voir comment dans les moments de révolution, les plus honnêtes gens ont été victimes de procédures calculées pour faire triompher, non pas la justice, mais un parti.

Je ne parlerai pas de la Révolution, c'est une époque violente dont on ne craint pas le retour; mais sous l'empire, nous trouvons la procédure la plus singulière: nous avons un décret de l'empereur qui casse l'arrêt du jury d'Anvers, et renvoie en accusation le jury lui-même pour avoir prononcé l'acquittement de prétendus concussionnaires. Cet exemple et bien d'autres prouvent que tout acte politique peut nous engager dans un procès criminel, et que nous avons le plus grand intérêt à ce que la procédure soit bien établie.

Mais, dira-t-on, cela existe; nous avons fait une révolution en 1789, nous avons nos glorieux principes de 89. Ces glorieux principes, si souvent invoqués, si rarement appliqués, je les comparerais volontiers à ces poëmes de Lefranc de Pompignan, dont Voltaire disait : « Sacrés ils sont, car personne n'y touche. » Ces principes, dirai-je aux gens qui s'en font un argument pour repousser toute réforme, nous en attendons encore la réalisation, au moins en ce qui touche le droit criminel. La loi faite en 1790 par l'Assemblée constituante était l'application des principes de 89 à la procédure criminelle; mais cette loi a disparu du Code d'instruction criminelle, rédigé sous l'empire; et ce que nous réclamons aujourd'hui, c'est ce que nos pères demandaient en 1789.

Croit-on qu'il n'y ait plus rien à faire? Je ne veux pas m'arrêter aujourd'hui sur les défauts qu'on reproche à notre procédure criminelle, ce sera le sujet continuel de nos leçons; mais prenons l'exemple d'un peuple voisin des États-Unis, nous y trouverons matière à d'amples réflexions.

Les États-Unis ont terminé leur constitution quand nous avons commencé la nôtre, en 1789. Dans cette constitution, ils ont eu soin d'inscrire certaines libertés, certaines garanties qu'ils ont soustraites à l'action des législateurs. C'est une des perfections de la constitution des États-Unis, qu'il y a certaines libertés auxquelles le législateur ne peut toucher. Si l'on y veut toucher, il faut reviser la constitution et consulter le peuple tout entier. Parmi les articles réservés à la souveraineté populaire, il y en a un certain nombre qui se rattachent à la procédure criminelle.

Quelles sont ces garanties qu'il y a bientôt un siècle les députés des États-Unis ont réservées? Voyons comme depuis deux siècles les Américains et les Anglais entendent la procédure criminelle. Évidemment, si nous avons l'esprit de liberté, nous devons trouver là des idées qui nous sont familières; ou si nous y trouvons des idées différentes des nôtres, nous avons à apprendre

beaucoup d'un peuple qui, depuis si longtemps, a pratiqué la liberté.

Il y a huit prérogatives du citoyen qui sont soustraites à l'action du législateur. La première liberté reconnue par la constitution, c'est que la justice seule a le droit de mettre la main sur un citoyen et sur ses papiers ; la justice seule a le droit d'entrer dans sa maison ; jamais la police ne le peut faire. La police en Angleterre est maîtresse dans la rue, mais elle ne peut de son autorité propre entrer dans une maison. Il n'y a pas d'autorité administrative qui puisse dire à la police : Marchez ; et le scrupule est poussé si loin, que si vous égorgez votre femme dans votre maison, il faut, pour qu'un policeman puisse y entrer, qu'un passant s'y introduise d'abord par la fenêtre, et lui dise : Entrez. Les hommes chargés de mandats judiciaires peuvent entrer dans une maison avec des précautions, mais la police elle-même ne peut directement le faire.

La seconde garantie est celle-ci. On ne peut arrêter personne que sur un mandat d'arrêt délivré par un magistrat et garanti par la signature du plaignant. En d'autres termes, on ne peut arrêter pour une cause générale : on ne peut dire il y a une conspiration ; telle ou telle personne suspecte est dans cette maison, arrêtons tout le monde. Il faut qu'il y ait quelqu'un qui vienne dire au magistrat : Monsieur un tel est dans cette maison, il conspire ; et alors, en vertu de cette plainte signée et affirmée sous serment, le juge se transporte dans la maison, et arrête le conspirateur.

La troisième garantie, c'est la caution, c'est le droit de rester libre jusqu'au jour où l'on viendra devant la justice. Pour tous les délits punis de peines correctionnelles, la caution est de droit ; notre procédure, sous ce rapport, appelle une réforme nécessaire, qu'on nous promet, dit-on, prochainement. Pour les crimes mêmes, le magistrat a droit d'accepter caution. Cela paraît étrange, au premier aspect, parce qu'il nous semble qu'il s'agit d'actes tellement coupables, que l'individu a tout intérêt à sacrifier sa fortune pour sauver sa tête. Mais il est évident qu'il y a beaucoup de crimes qui prennent des circonstances une telle apparence d'innocence, qu'il n'y a nul danger à laisser le coupable en liberté. Ainsi, par exemple, dans le duel, il faudrait mettre le coupable d'un duel en prison, d'après notre loi ; ainsi encore le mari qui a surpris sa femme en adultère et qui a tué les coupables. Il est clair que, dans des cas semblables, il peut y avoir des raisons suffisantes pour ne pas priver l'accusé de sa liberté.

Il y a donc plusieurs cas, qualifiés crimes par la loi, dans lesquels la liberté sous caution peut être appliquée.

La quatrième garantie, c'est le grand jury. On n'a pas voulu qu'un citoyen fût mis en accusation sans que douze de ses concitoyens fussent d'avis de sa culpabilité. On réunit vingt-trois individus ; on leur demande, sans leur montrer l'accusé : Y a-t-il un crime dans l'action reprochée à l'accusé. C'est là une très-grande garantie politique ; car un gouvernement qui ferait mettre des citoyens en arrestation, s'il suivait une justice tout à fait contraire à l'humanité, serait arrêté par le grand jury. Je suppose qu'en Angleterre, demain on veuille poursuivre de nouveau les catholiques ; l'esprit de liberté est tellement dominant en Angleterre, qu'à supposer, par exemple, qu'une loi fût faite pour légitimer ces poursuites, le grand jury déclarant qu'il n'y a pas de délit, la loi tomberait. Ce serait une intervention du grand jury dans l'action législatrice devant laquelle les Anglais ne reculent pas. Le droit du grand jury est de déclarer, même au souverain, en certains cas, c'est-à-dire à la nation tout entière, qu'il serait bon de modifier la loi dans tel ou tel sens.

La cinquième garantie, c'est le petit jury, le jury de jugement, un jury impartial, comme disent les Américains, dont la liste est dressée par des autorités publiques qui ne dépendent en rien de l'autorité centrale. C'est encore une grande garantie que l'unanimité du jury. Cette unanimité, qui paraît à bien des gens si étrange, me semble à moi une très-grande perfection de la loi anglaise. La loi exige l'unanimité pour deux raisons : la première, c'est que sur douze personnes, lorsque huit sont de l'avis de la culpabilité, et que quatre sont de l'avis de l'innocence, il y a fort à parier que les quatre personnes qui présument l'innocence ont des raisons majeures pour refuser d'admettre la culpabilité. En pareil cas, il y a un doute qui doit profiter à l'accusé.

Une seconde raison fort importante est celle-ci : c'est la seule façon de rendre l'honneur aux personnes qui sont acquittées. Quand un homme a passé chez nous en cour d'assises et qu'il a été acquitté, vous ne savez pas à quel chiffre de majorité il a été acquitté ; il a pu être acquitté parce qu'il a eu six voix pour lui, tandis que six personnes l'ont trouvé coupable : sa position est fausse. Mais il est certain que si douze personnes l'ont déclaré innocent, sa position n'est pas la même ; il sort tout à fait blanchi de l'accusation.

La sixième garantie, c'est que l'accusé sera dès le premier jour au courant de l'accusation, qu'à aucun moment il ne sera privé des moyens de se justifier ; il n'y aura pas de témoins entendus hors de sa présence.

La septième garantie, c'est que l'accusé pourra interroger les témoins. Chez nous, on protége tellement les témoins, qu'ils ont l'air d'être les ennemis de l'accusé. Dès qu'on veut toucher à un témoin, le président, l'avocat général, le défendent, le couvrent de leur protection. En Angleterre, en Amérique, il n'en est pas de même. Les témoins de la défense appartiennent à l'accusation, les témoins de l'accusation à la défense. Elle en fait ce qu'elle veut ; et la loi anglaise a tellement le sentiment de l'égalité qui doit exister entre la défense et l'accusation, qu'elle veut que l'accusateur soit une personne privée. C'est comme témoin qu'on l'entend, on ne lui fait pas une position privilégiée. Un policeman a vu un homme en frapper un autre dans la rue, il n'est entendu qu'à titre de témoin ; on peut l'interroger, mettre en doute sa véracité ; tandis que chez nous, ce qu'a dit l'ac-

cusateur, s'il appartient d'une façon ou de l'autre à la police, semble pour ainsi dire chose sacrée, et se trouve sous la protection toute-puissante du ministère public.

Enfin, la huitième garantie, c'est que l'accusé aura un avocat, un conseil dès le premier jour où il est accusé. Les Anglais, les Américains, n'entendent pas comme nous la mission du défenseur. Nous donnons un avocat à l'accusé lorsque sa mise en accusation est décidée. Les Américains et les Anglais disent : Ce n'est pas à ce moment-là qu'il faut défendre un homme, c'est le premier jour, dès le moment qu'il est arrêté, alors qu'il peut être effrayé de sa situation, qu'il a surtout besoin de quelqu'un qui le soutienne, qui le défende; en d'autres termes, l'égalité absolue de l'accusation et de la défense est le principe des législations anglaise et américaine.

Voilà huit grands principes. Si nous cherchons ce que nous en avons, nous trouvons qu'ils nous manquent ou complétement ou en très-grande partie. Ainsi, chez nous, l'administration a le droit de faire arrêter pour cause générale, pour prévenir une émeute, une agitation quelconque, un complot; enfin, la police a le droit d'intervenir, et qui dit la police, dit en France un très-grand nombre d'officiers publics.

Sous la Restauration, il y a eu une loi de sûreté générale, et dans cette loi une disposition qui donnait le droit aux fonctionnaires de l'ordre administratif de mettre en état d'arrestation les gens suspects.

Dans la discussion de cette loi, M. Royer-Collard demanda qu'on spécifiât davantage ceux de ces fonctionnaires à qui on accordait ce pouvoir exorbitant : « Car, dit-il, avec cette désignation générale, nous pouvons passer d'un petit nombre à un grand nombre de fonctionnaires, et passer des magistrats, des membres du parquet aux gendarmes. » M. Bourdeau, procureur général, dit que cette obscurité, que cette espèce de vague, il fallait la conserver avec soin, qu'il y avait là quelque chose de très-profitable à la tranquillité publique. Il fallait un esprit particulier pour trouver là une garantie de sécurité.

Le mandat d'arrêt peut être rendu non-seulement sur une plainte, mais sur une dénonciation, sur une lettre anonyme qu'un inconnu jette à la poste. Une personne malveillante peut vous accuser d'un crime imaginaire, et cela suffit pour vous mettre entre les mains de la justice; cela se voit, messieurs. Je sais, pour ma part, une jeune fille qui a été arrêtée pour crime d'infanticide, et qui certes n'était pas coupable, par la meilleure de toutes les raisons, c'est qu'elle était restée une jeune fille. Elle avait été dénoncée, calomniée par une voisine. La dénonciation anonyme ne la sauva point de l'horreur d'une enquête. En Angleterre, cela eût été impossible, parce qu'on se serait demandé : Qui a signé la plainte? Aujourd'hui, en France, on peut donc être arrêté en vertu d'une plainte, dont le néant sera démontré quand votre fortune sera détruite, votre honneur compromis. Alors qu'arrive-t-il? On dit, c'est vrai, un innocent peut être arrêté par suite d'une méprise; c'est un grand malheur, mais qu'y faire? Eh bien, rien ne serait plus facile que d'éviter un tel malheur. Qu'on remonte à l'origine de la plainte, et l'on trouvera des garanties comme en Angleterre.

La caution, je n'en parlerai pas, car je crois que cette réforme sera bientôt introduite dans notre loi, mais nous étudierons en détail le grand jury. Nous examinerons la question de l'unanimité du jury. Je veux que vous voyiez combien est grande la nécessité de mettre l'accusé, dès le premier jour, au courant de l'accusation. Cette nécessité avait été reconnue par la Constituante. Cela ne disparut que plus tard de la loi. Je crois encore que l'instruction secrète n'est plus de notre temps. De même, la liberté de discuter les témoins est encore un des grands avantages de la législation anglaise. Je viens d'indiquer le rôle de l'avocat.

Comment se fait-il qu'entre deux pays aussi voisins que l'Angleterre et la France, il y ait des différences aussi grandes; que deux peuples également civilisés, qui sont en communication continuelle, entendent la procédure criminelle d'une façon aussi opposée? Il y a à cela deux causes; mais, pour bien les comprendre, il faut que je vous en donne la raison philosophique. Les Anglais ont conservé toutes les coutumes du moyen âge, ou, pour m'exprimer d'une manière plus juste, les formes germaniques, qui étaient dans nos institutions; ils n'en ont jamais étouffé le développement; ils n'ont pas été comme nous chercher la législation romaine, renversant tout ce qui était idée germanique; ils ont gardé l'esprit anglo-saxon; ils n'ont jamais voulu accepter les lois canoniques, la loi romaine; ils ont toujours été fiers d'être Anglais, et le cri des barons au roi Jean-sans-Terre est resté la devise du peuple anglais : *Nolumus leges Angliæ mutari.*

Ces coutumes germaniques sont profondément imprégnées de l'esprit de liberté. Les libertés qu'elles consacrent nous échappent à la première vue, quand nous regardons le moyen âge, parce que nous mêlons toujours l'idée d'égalité à l'idée de liberté, et je ne dis pas que nous ayons tort. Mais au moyen âge il faut se figurer la société en pyramide, le clergé en tête, ensuite les hauts barons, puis leurs vassaux, les vilains et les serfs. Chacune de ces catégories était opprimée souvent par les priviléges des ordres supérieurs, mais elles avaient aussi leurs priviléges intérieurs, qui étaient pour elles des garanties de liberté. Ils reposaient sur ce principe, que chacun doit se défendre devant ses pairs, qu'on ne peut être jugé que par ses égaux : les barons par les barons, les vassaux par les vassaux, les prud'hommes par les prud'hommes des bonnes villes, et les vilains par les vilains. Or, ces jugements dans la forme germanique se faisaient de la façon la plus simple. On se réunissait un beau jour, on faisait venir l'accusé; on demandait par une formule qui est restée en Angleterre : « N'y a-t-il personne qui veuille venir au secours de ce

pauvre homme accusé ?» Un ami se détachait du groupe et venait défendre l'accusé. Voilà le procédé germanique dans toute sa simplicité. Maintenant, combien fallait-il de personnes pour certifier l'innocence de l'accusé ? Il en fallait douze, et ces douze personnes sont devenues les douze jurés.

Ceci est aussi ancien que l'Angleterre. Aujourd'hui, chez tous les peuples libres, il y a un jury pour l'accusé : c'est une invention récente, une imitation étrangère ; mais chez les Anglais, cela est sorti du fond des mœurs nationales. En France, nous avons eu le même système ; je n'ai pas besoin de vous parler des douze pairs de France, qui n'étaient que les douze barons formant la cour féodale du roi. De même, nous avions les prud'hommes pour juger les procès criminels dans les villes ; en Alsace, nous trouvons des coutumes qui, au XIe siècle, conservaient tous les procédés de la loi salique. En d'autres termes, la liberté était partout, la liberté sous caution, la défense orale et le tribunal de douze jurés.

Ouvrez la loi salique, vous verrez que quand un homme s'était rendu coupable, on lui demandait caution, et que s'il donnait cette caution, il était libre.

Comment cela a-t-il changé ?

C'est qu'au lieu de développer progressivement ce qu'il y a de bien dans nos institutions, nous avons des passions subites qui font que, lorsqu'une idée nouvelle nous plaît, nous rejetons immédiatement tout le passé pour lui faire place nette. Pour être mieux logés dans nos maisons, nous commençons par les jeter par terre ; et, comme nous avons assez souvent de ces caprices, il en résulte que nous sommes le peuple le plus mal logé de l'Europe.

Au XIVe siècle, nous avons voulu emprunter à l'Église une législation qui semblât plus en rapport avec l'unité monarchique : c'est la procédure inquisitoriale que nous avons choisie. Je ne veux pas dire que ce soit la procédure de l'inquisition. L'inquisition ne s'appelle ainsi que parce qu'elle a suivi cette procédure. C'était un des mauvais souvenirs de l'empire romain. Elle était secrète. On demandait à l'accusé de quoi il se sentait coupable ; et, quand il déclarait qu'il n'avait commis aucun crime, on lui disait : Eh bien, retournez en prison jusqu'à ce que vous vous sentiez coupable. On entendait des témoins qui, pour échapper aux dangers de cette procédure, avaient un intérêt suprême à charger l'accusé ; puis on le faisait venir de nouveau. On l'interrogeait doucement d'abord, un peu plus durement ensuite, et alors le bourreau apparaissait, et, la torture aidant, on était toujours à peu près sûr d'obtenir un aveu. Dieu sait combien on a fait de procès de ce genre pour crime de sorcellerie, combien d'aveux on a obtenu. Je ne crois pas pourtant que toutes les pauvres femmes à qui on a fait confesser de la sorte qu'elles avaient eu commerce avec Satan aient réellement été en relations aussi intimes avec le diable.

Du reste, cette procédure n'est réellement entrée dans nos lois que par la fameuse ordonnance du chancelier Poyet, qui révolta toutes les consciences droites, qui souleva notamment l'indignation de l'illustre jurisconsulte Dumoulin et de notre plus grand criminaliste, Pierre Ayrault.

Poyet fut la victime de son ordonnance. Dépouillé de sa place, accusé de crimes qu'il affirmait n'avoir pas commis, il demandait à être confronté avec ses accusateurs. On lui répondit : « Souffre la loi que tu as faite. » Et il est fâcheux qu'on n'applique pas cette formule à une foule de gens qui ont fait des lois dont ils n'auraient pas voulu faire l'essai.

Cette législation se trouve reproduite dans l'ordonnance de 1670. Il est passé de mode de faire l'éloge de cette ordonnance. C'est comme les principes de 89. Quand j'entends ces grandes phrases, je me dis : « Encore un qui prend les mots pour des choses. » J'ai une répugnance instinctive pour cette éloquence creuse et malsaine : cela sonne toujours faux. Dans cette ordonnance de 1670 se trouvent toutes les énormités de la procédure secrète.

Lamoignon demanda qu'on donnât un avocat à l'accusé. Mais Pussort lui répondit que ce serait dangereux pour l'État, et il l'emporta. L'accusé, dans notre ancienne législation, n'avait pas d'avocat. Un homme était arrêté sans mandat ; il était mis au secret dès le premier jour, il était accusé de la façon la plus bizarre. On employait, pour trouver des témoins contre lui, le procédé le plus singulier. On annonçait dans toutes les églises du ressort qu'un tel était accusé d'avoir commis tel ou tel crime, et l'on invitait quiconque avait entendu quelque bruit sur son compte à venir en faire part à la justice. C'est ce qu'on appelait des *monitoires*. On avait ainsi une foule de dépositions aussi fortes que celle de cette femme qui avait entendu dire à sa voisine que le mari de cette voisine avait pondu un œuf dans la nuit. Pour ajouter à ce déplorable système, on avait imaginé des demi-preuves et des quarts de preuve, c'est-à-dire des preuves qui n'en étaient pas, et qui cependant s'ajoutaient ensemble pour faire condamner un prévenu.

. . . . . .

Après que les témoins avaient été entendus, en l'absence du prévenu, on faisait le récolement ou la confrontation ; et vous sentez quelle était la situation de ces témoins, menacés souvent des peines les plus graves, s'ils variaient dans leurs dépositions. Le récolement fait, on admettait l'accusé à faire la preuve des faits justificatifs. S'il laissait passer ce moment, il ne lui était plus possible de se justifier, la procédure était close ; le ministère public le faisait appeler, on le mettait sur la sellette, on le condamnait, et rien ne pouvait être changé à cette condamnation. Vous allez voir où l'on en arrivait avec ce système qui fait l'admiration de Daguesseau.

Il y a un procès, au dernier siècle, qui a eu un grand retentissement.

Un certain M. de la Pivardière avait disparu de la ville

de Tours, où il habitait. Il avait imaginé d'avoir deux ménages : il était gentilhomme à Tours; mais dans la ville d'Auxerre, où il avait épousé la fille d'un rôtisseur, il était simple roturier.

Cette double existence le forçait nécessairement à s'absenter fréquemment du domicile conjugal.

Pendant une de ces absences, madame de la Pivardière fut accusée d'avoir tué son mari, arrêtée et mise en jugement.

Deux femmes l'avaient entendue assassiner son mari avec l'aide de son confesseur; elles les avaient vus enterrer le cadavre dans le jardin, elles avaient vu le sang.

M. de la Pivardière, qui était avec sa rôtisseuse à Auxerre, apprit le procès de Tours, mais il était dans un grand embarras. Il n'aimait probablement pas beaucoup sa femme, mais enfin il ne pouvait cependant pas la laisser condamner à mort et exécuter pour l'avoir tué, lui qui était vivant. Il fit donc agir des amis; il obtint qu'on ne l'inquiéterait pas pour son crime de bigamie, et, sûr de sa liberté, il vint se présenter à Tours devant le procureur du roi.

Sur quoi celui-ci lui dit : L'époque des faits justificatifs est passée; madame de la Pivardière ne peut plus prouver votre existence, vous êtes mort légalement. (*On rit.*)

Je conçois que cela vous fasse rire, mais ce procès peut vous servir à juger du changement qui s'est opéré dans l'esprit public. Daguesseau trouvait que le procureur du roi avait raison. M. de la Pivardière n'avait plus le droit d'exister, la présomption était contre lui. Je dois dire pourtant qu'on fit grâce à sa femme.

Comment était-on arrivé là ? Quelle raison peut faire descendre ainsi les hommes de degré en degré jusqu'à la cruauté et à l'absurde ? En voici la raison philosophique, et cette raison est digne d'attention, car elle explique bien des choses dans la vie des hommes et dans l'histoire.

Nous vivons tous sous l'empire de l'éducation que nous avons reçue. C'est à peine si, vers trente ans, nous commençons à secouer les premières influences. Encore ceux qui y réussissent sont-ils la minorité, des gens qui ont voyagé beaucoup ou beaucoup réfléchi; mais l'immense majorité des hommes demeure attachée aux idées qu'ils ont reçues dans l'enfance. On est habitué à voir les choses se passer de certaine façon, et l'on ne comprend pas qu'il en puisse être autrement. Cela explique comment des nations comme l'Angleterre et la France, qui toutes deux possèdent des magistrats distingués, des jurisconsultes éminents, suivent des lois différentes; que pour le Français la procédure anglaise soit une énigme, et que la procédure française fasse dresser les cheveux des magistrats anglais sous leur perruque. C'est qu'il y a chez les deux peuples une tradition différente que nous retrouvons partout dans leur vie politique, et qui dans la procédure est bien plus visible et donne lieu à de bien plus grandes divergences.

Dans toute procédure, il y a un point auquel se rattache tout le système. On peut partir d'un intérêt qui est celui de l'accusé; on peut dire, il y a un homme qui est accusé, la question est de savoir s'il est innocent; il y a une recherche à faire, rien de plus.

On peut partir de l'intérêt de la religion, et l'on arrive à toutes les lois d'hérésie. On peut partir aussi de l'intérêt de l'État, et l'on arrive à une procédure avec laquelle la procédure française n'a que trop de ressemblance.

Dans ce système l'intérêt de l'État, doit passer avant tout. Notez que je ne pousse pas les choses à l'extrême. En poussant les choses à l'extrême, on arrive de tous côtés à l'absurde. Il y a des gens qui voudraient que l'individu seul fût quelque chose, que l'État disparût; d'autres, qui sont tellement fanatiques de l'État, qu'ils supprimeraient l'individu, si c'était possible. Des deux côtés c'est folie; mais sans aller jusque-là, si l'on penche trop d'un côté, on arrive à l'injustice et à l'excès.

Le défaut de notre procédure actuelle est d'être un système amphibie qui tient de notre ancien système par l'instruction préparatoire, et du système anglais par l'institution du jury.

En Angleterre, où l'on part de l'individu, l'accusation est une affaire privée. C'est l'application à un procès criminel du système suivi dans toute espèce de procès. Il y a dans tout procès un demandeur, un défendeur, dont les positions sont parfaitement égales; tous deux ont leurs avocats constitués. Les Anglais ne comprennent rien du tout à cette espèce de séparation de la procédure civile et de la procédure criminelle que nous avons en France; il y a douze jurés dans les affaires criminelles, tandis que dans les affaires civiles il n'y en a que cinq ou six, mais la procédure est la même.

Nous, au contraire, nous remettons toute la conduite de l'accusation au ministère public, c'est-à-dire que l'État est partie dans l'affaire : l'État se considère comme le gardien de la sécurité publique, et il entre dans le procès pour y prendre la plus grosse part. Cette idée est complétement étrangère à l'Angleterre, non pas que l'on n'y pense point à la sécurité publique, mais il ne paraît pas aux Anglais que l'État soit intéressé dans un procès criminel; ils ne voient pas la nécessité qu'un magistrat intervienne au nom de la puissance publique, parce qu'un homme a commis un crime. La justice commune est suffisante. Quand cet homme sera châtié, la sécurité publique sera consolidée.

Quand il s'agit d'un meurtre, la loi anglaise fait intervenir l'attorney général, mais ce n'est encore qu'un avocat qui vient plaider dans des conditions d'égalité parfaite contre l'avocat de la défense. Il ne s'occupe que des faits individuels; jamais un magistrat anglais ne dira : Faites un exemple, car si vous ne frappez pas l'accusé, la société est en péril. Les Anglais ont une assez plaisante anecdote qui fait bien ressortir tout ce qu'il y a de faux dans ce système.

Un magistrat venait de condamner un homme à mort

pour vol d'un cheval. Le condamné dit : Oh ! milord, pour un cheval, me condamner à mort ! — Je ne te condamne pas à mort pour le cheval que tu as volé, mais pour tous ceux qui pourront être volés, répondit le juge.

C'est l'idée de la législation française. Mais où n'irait-on pas avec un tel principe ? Et avec l'intérêt de la société, quelle cruauté ne justifierait-on pas ?

En voulez-vous un exemple ? Voici un fait que je trouve dans les journaux. Une malheureuse servante est prise en flagrant délit de vol. Son maître lui fait des reproches ; elle s'enfuit, elle perd la tête et va se cacher à la cave. Le maître, étonné de sa disparition, la cherche, la suit dans la cave. Elle venait de se pendre ; il coupe la corde, appelle du secours, et l'on parvient à la rappeler à la vie. En Angleterre, c'eût été une affaire finie ; cet homme ne s'est pas plaint, c'est à lui à s'arranger comme il l'entend avec sa servante. En France, le bruit public a amené l'affaire aux oreilles du magistrat. Il intervient ; la servante doit passer en cour d'assises, où peut-être elle sera condamnée par le jury, ou certainement elle sera flétrie par le ministère public. On dira, et avec raison, qu'il y a là quelque chose de fort dangereux, et que si l'on acquittait cette femme, il n'y aurait pas de raison pour que toutes les servantes ne volassent leur maître. Une fois le procès commencé et la publicité acquise, tout cela est vrai ; mais n'eût-il pas mieux valu laisser le maître pardonner, et sauver une malheureuse qui se repentait ? N'était-ce pas tout à la fois plus juste et plus chrétien ?

Il en est tout autrement quand il s'agit de ces crimes qui menacent la sécurité publique. Il est évident que si l'on force mes murailles, si l'on brûle ma maison, je ne puis transiger : dans ces cas les deux législations se ressemblent ; mais vous voyez que dans une foule d'autres elles se séparent. En d'autres termes, jamais la législation anglaise ne se portera comme la vengeresse de la morale ; et notez que rien n'est plus dangereux pour la justice que d'entrer sur ce domaine de la morale, car on arrive à des résultats étranges.

Ainsi une femme est accusée d'adultère par son mari ; le mari seul, comme vous savez, a le droit de porter une plainte de ce genre. Mais la plainte portée, le mari meurt. La plainte doit-elle tomber par le fait de cette mort. En France, on insiste ; il était parfaitement permis, dit-on, au mari de ne pas accuser sa femme ; mais la plainte est portée, la justice saisie, il faut la suivre.

Mais pendant que ce débat a lieu, l'affaire traînant en longueur, cette femme se remarie avec l'homme qui avait été son amant, et les magistrats se trouvent dans cette pénible situation d'avoir à punir un mari et une femme pour adultère commis ensemble avant un contrat, qui d'ordinaire couvre tout.

Ceci n'est pas une supposition, le fait est récent. La cour annula la procédure pour je ne sais quel motif ; mais, dans la rigueur des principes, le ministère public était dans son droit en poursuivant.

Vous voyez où mène, dans les deux pays, la différence du point de départ.

Il y a aussi une différence énorme dans la manière de comprendre l'intervention de la puissance publique. En Angleterre, la police ne peut intervenir sans mandat d'arrêt, ce mandat ne pouvant être délivré que sur plainte d'une partie. En France, c'est l'État qui paraît seul et qui agit. Nous avons conservé toute notre ancienne procédure ; nous l'avions abandonnée en 1790, nous avions rompu avec les errements de notre vieille législation, le Code d'instruction criminelle nous y a ramenés : l'empereur voulait un pouvoir fort, et pour lui un pouvoir fort était un pouvoir absolu. Mais dès que vous faites intervenir l'État, que se passe-t-il ? Évidemment vous aurez une procédure pareille à celle qui existe aujourd'hui.

Nous aurons une procédure secrète ; nous tiendrons le prévenu en prison pour l'isoler ; nous entendrons les témoins en secret ; nous ne donnerons pas au prévenu d'avocat durant l'instruction : car il y aurait contradiction, la puissance publique instruisant l'affaire. Ce serait donner à l'avocat le droit de critiquer l'autorité. Ou il faut rendre l'instruction publique, et je crois qu'on y arrivera ; ou il faut tenir l'accusé seul, séparé, hors d'état de se défendre. Qu'arrive-t-il ? C'est qu'à l'heure de sa comparution devant le tribunal, l'accusé dit : On m'a fait signer telle chose, mais je ne sais ce que j'ai signé. Alors on l'accuse de mauvaise foi. Les trois quarts du temps, les hommes qui comparaissent ainsi devant la justice sont des demi-sauvages, des brutes qui ne savent en effet ce qu'ils ont signé.

En Angleterre, au contraire, il n'existe pas d'instruction secrète, tout se fait à l'audience ; il n'y a pas davantage de chambre des mises en accusation. Le grand jury la remplace, chose bien plus utile, parce qu'elle met l'accusé en face de ses concitoyens.

Arrive le débat devant la cour d'assises. La procédure orale s'explique dans les jugements anglais ; dans les jugements français, il faut le dire, c'est une heureuse anomalie. Il est évident qu'avec le système de la justice rendue au nom de l'État, il est logique que les juges soient nommés par l'État. Cela est si vrai, que dans les débats auxquels donna lieu la confection du Code d'instruction criminelle, le jury fut violemment attaqué comme devant emporter le Code tout entier et y faisant tache.

Dans le système anglais les témoins appartiennent à la défense aussi bien qu'à l'accusation. Le droit d'interroger les témoins ne peut s'exercer librement dans nos cours d'assises avec la puissance que nous donnons à l'avocat général. L'avocat d'un prévenu a toujours l'air de mettre en suspicion la puissance publique, quand il attaque les témoins. Ainsi, vous voyez qu'en partant de ce principe, que l'État doit intervenir, on expose le prévenu, un innocent peut-être, à cette énergique action de l'État qui écrase l'individu. L'accusé est sans aucun moyen de

résistance contre cette action puissante, soutenue par le président, par l'acte d'accusation, par l'instruction préparatoire, par la position faite aux témoins, s'ils viennent à changer d'opinion. Il y a une machine énorme contre laquelle l'individu ne peut se défendre.

Quel est le résultat de cette situation ? Il est bizarre, il est tout à fait contraire à celui que l'on veut atteindre.

Le législateur a cru qu'en faisant l'instruction secrète, il assurerait la répression des crimes. Eh bien ! rendez-vous compte de l'impression que vous éprouvez en cour d'assises; que ceux d'entre vous qui ont été jurés y songent : ils ont probablement ressenti un sentiment d'humanité qui les pousse du côté de la victime, je veux dire de l'accusé. Il en est tout autrement en Angleterre.

Un jury anglais n'a pas été trié par le préfet, par l'avocat général ; l'homme qu'on lui présente ne sort pas d'une prison, il a pu se défendre, on ne lui a pas demandé d'aveux. Le jury anglais ne voit pas dans l'accusé un homme qui souffre ; son unique préoccupation c'est de savoir s'il est coupable. En France, au contraire, l'humanité tourne en faveur du prévenu, et nous sommes tous un peu comme ce juré qui acquittait une femme convaincue d'avoir empoisonné son mari, et à qui l'on disait : — Mais vous doutez donc du crime? — Oh non ! répondit-il, mais la pauvre femme, pour en arriver là, comme elle a dû souffrir !

Nous sommes un peu comme ce juré, toujours trop prêts à nous émouvoir, en face de cette législation qui met tout entre les mains de l'État et où l'instruction est secrète.

Nous comparerons cette année la procédure anglaise avec la procédure française; aussi avec la procédure allemande, italienne, qui sont toutes sorties de la procédure anglaise.

Il y a à cela un grand avantage. C'est remonter aux sources que d'étudier la procédure anglaise, et de voir comment elle se rattache au fond même de la législation. La première fois que l'on imite une législation étrangère, on en prend la forme, c'est ce qui est arrivé en France ; mais en prenant la forme, nous avons laissé de côté ce qu'il fallait prendre, nous n'avons pas compris qu'il fallait adopter le système tout entier, ou le repousser tout entier.

Un autre avantage de cette étude sera de nous donner des connaissances sérieuses. Quand on parle de la procédure anglaise, on en parle souvent par ouï-dire. Que de fois n'ai-je pas vu imprimé : En Angleterre, les peines sont d'une sévérité extrême ; il y a un immense entassement de lois qui ne sont plus de notre âge, des juges souverains, et dont l'arbitraire inspire les décisions. Eh bien ! quand nous étudierons la législation anglaise, en Amérique surtout, nous verrons qu'il n'y a rien de fondé dans ces reproches excessifs, et qu'ils n'ont qu'un tort, c'est de venir quarante ans trop tard. Ainsi, quand on parle de la sévérité des peines en Angleterre, on parle d'avant 1822 ; mais depuis cette époque la législation a été singulièrement adoucie. Il en est de même quand on parle de l'arbitraire des juges. La législation criminelle a été codifiée, et le Code anglais n'est pas plus considérable que notre Code d'instruction criminelle. Cette sévérité excessive de la pénalité n'existe plus. Il y a quarante ans que l'on n'a pendu un homme en Angleterre pour vol. Ces changements nous prouveront qu'un peuple libre, par cela même qu'il est libre, que l'opinion est active, peut arriver à transformer sa législation sans difficulté. Qu'il se soit fait plus de progrès en Angleterre depuis quarante ans dans la législation qu'en France, cela semble paradoxal, parce que l'on se dispense, d'ordinaire, d'étudier les lois anglaises ; mais c'est la vérité même, et notamment en ce qui concerne la procédure et la législation criminelle, le changement est considérable.

Reste cependant une objection. On me dira : Il y a des gens qui ne sont jamais contents de ce qu'ils ont ; des gens qui, si on les laissait faire, mettraient Paris en Amérique, ou l'Amérique à Paris. La réponse à cela est très-simple. C'est en général la grande objection que l'on m'a faite; on y a ajouté deux reproches: le premier, c'est d'être trop honnête homme, je crois que ceux qui me l'adressaient se calomniaient; le second, c'est d'être un rêveur.

Ma réponse est celle-ci : Il y a deux manières d'aimer sa patrie comme il y a deux manières d'aimer sa femme. On peut dire à sa femme, quand on est jeune mari : «Ma chère amie, vous êtes la femme la plus spirituelle du monde, vous êtes belle, vous êtes parfaite ; votre voisine l'Anglaise ne vous va pas à la cheville ; votre voisine l'Allemande, avec sa tournure massive, n'est pas digne de vous être comparée. Avec cette admiration béate, on rend sa femme coquette et insupportable; et l'on risque fort de se trouver un jour fort mal marié.

Il y a une autre manière d'aimer sa femme, c'est de lui dire : Ma chère, vous êtes une charmante femme, mais ne pourriez-vous pas tâcher de devenir aussi bonne ménagère que votre voisine l'Allemande, aussi amie de votre foyer que votre voisine l'Anglaise; vous n'en seriez ni moins gracieuse, ni moins aimable. Ce serait un très-grand bénéfice pour le ménage tout entier.

Il y a peut-être des femmes qui aimeraient mieux le premier système ; mais j'imagine que toutes celles qui sont intelligentes et bonnes préféreraient le second. J'aime mon pays de cette manière. Je l'aime d'un attachement sérieux, je voudrais qu'il réunît les qualités qui lui manquent. Il est brave sur le champ de bataille, je voudrais qu'il soit brave aussi dans la vie privée, c'est-à-dire qu'il sache pratiquer la liberté. Il est humain sur les champs de bataille, qu'il soit humain aussi dans la vie privée. Pourquoi ne pas introduire l'humanité dans la justice. Est-elle anglaise? est-elle allemande? J'imagine qu'elle est de tous les pays. Mais je déclare que si la justice, l'honnêteté, étaient l'apanage de l'Amérique ou même de la Chine, je serais capable de les y aller chercher pour les amener en France. (*Applaudissements.*)

Il est très-beau de savoir braver la mort sur les champs de bataille, d'élever l'esprit du peuple par la science, par les arts ; mais ce qu'il y a de plus beau encore, c'est la bonté, cet esprit de justice chrétienne qui a toujours peur d'écraser celui qu'il poursuit; qui ménage le pauvre, l'enfant, le misérable, l'accusé ; qui, en un mot, doutant lui-même de sa force, ne veut pas avoir le dernier mot; qui regrette, pour ainsi dire, lorsqu'il condamne, d'avoir à condamner : ce n'est pas là une fausse justice ni une fausse humanité.

L'humanité séparée de la justice, c'est de la faiblesse; mais la justice séparée de l'humanité, c'est de la cruauté. L'humanité dans la loi, c'est la véritable justice, c'est celle que je rêve pour mon pays.

ÉD. LABOULAYE.

PHILOSOPHIE.

COURS DE M. BRISBARRE.

(ASSOCIATION POLYTECHNIQUE.)

L'âme des bêtes.

Mesdames, Messieurs,

Si l'habitude n'avait pour résultat infaillible et constant de nous familiariser avec les spectacles les plus étranges, nous resterions frappés de stupeur à la vue de ces milliers d'êtres si prodigieusement différents de taille, de conformation et de mœurs, qui pullulent et s'agitent autour de nous sur la terre, dans l'air et dans les eaux, depuis l'éléphant, masse énorme et bizarre, jusqu'à l'insecte imperceptible, depuis la mobile et gracieuse hirondelle jusqu'au mollusque paresseux, à l'aspect repoussant. Le monde des animaux, dans sa réalité vivante, dépasse de beaucoup tout ce que pourrait concevoir l'imagination la plus féconde abandonnée à ses seules ressources. Mais à côté du spectacle varié qu'il présente aux regards du simple curieux ou aux recherches savantes du naturaliste, il offre à la raison du philosophe un sujet de méditation d'un intérêt non moins vif. On se demande ce qu'il y a derrière ces formes, ces mouvements, ces couleurs et ces voix, en un mot derrière toutes ces apparences qui frappent nos sens. On se demande quelle est la cause intérieure qui produit tous ces effets. Est-ce une force aveugle, inconsciente d'elle-même, comme celle qui réunit sous une forme cristalline les molécules des minéraux, ou qui pousse la séve dans les canaux de la plante? Les animaux ne sont-ils que des machines plus ou moins compliquées, construites avec un art admirable par le Créateur, et par lui soumises, une fois pour toutes, à des lois purement mécaniques et physiques comme celles qui régissent le monde matériel? Ou bien y a-t-il dans ces êtres, à un degré quelconque, quelque chose d'analogue au principe intérieur de nos sensations et de nos pensées, à la force morale et personnelle que nous appelons notre *âme?* Remarquez, mesdames et messieurs, que je ne discute en aucune façon cette autre question philosophique, à savoir, si, dans l'homme lui-même, l'âme est différente du principe de la vie organique. Sur la foi de mes convictions les plus intimes, que partagent, je n'en doute pas, presque tous ceux qui me font l'honneur de m'écouter; sur la foi, non-seulement des philosophes de profession, qu'on pourrait soupçonner de partialité, mais aussi des physiologistes éminents qui affirment de la manière la plus positive la séparation des phénomènes de la vie et des phénomènes de l'intelligence, j'admets, non comme une simple supposition plus ou moins vraisemblable, mais comme un fait acquis à la science, ainsi qu'à la conscience, que les principes de ces phénomènes, c'est-à-dire l'âme d'une part, et de l'autre la force vitale, de quelque nom qu'on l'appelle, sont, elles aussi, absolument distinctes. S'il en était autrement, la question spéciale de l'âme des bêtes serait sans intérêt, ou plutôt nous tomberions dans l'absurde en cherchant si les animaux ont une âme, alors que les hommes n'en auraient pas. Tout se réduirait à une question d'anatomie comparée, et l'on se convaincrait trop aisément qu'une force, identique au fond, produit, à tous les degrés de la série, les phénomènes dont l'ensemble constitue la vie animale, telle qu'elle est caractérisée par les naturalistes : *se nourrir*, *se reproduire*, *sentir* et *se mouvoir*. Cependant il est tel de ces phénomènes (la sensation) qui déjà peut-être devrait nous faire supposer un autre principe. Mais ce n'est pas la question, et, en admettant que la sensation soit, comme la nutrition et le mouvement, un simple produit de la force vitale, ce que j'ai à chercher avec les auteurs qui se sont occupés de ce sujet, c'est s'il y a dans l'animal d'autres phénomènes par lesquels il se rapproche davantage de l'homme, étant donnée la double nature de celui-ci.

La difficulté de cette recherche tient à des causes que je dois m'efforcer de vous faire bien comprendre. L'homme (je parle ici de l'individu) ne peut juger de la nature intime des êtres différents de lui-même, que sur des apparences et sur des analogies extérieures. Lorsque ces analogies sont considérables, par un procédé de l'intelligence que les philosophes appellent l'induction et que ce n'est pas ici le lieu de décrire, quoique nous ayons à en faire un continuel usage, les conclusions sont vite tirées. J'entre dans cette salle, et, quoique je n'aie l'honneur d'y connaître qu'un bien petit nombre de personnes, à l'aspect d'êtres (passez-moi l'expression) conformés comme moi, en retrouvant des attitudes et des mouvements qui me sont familiers, en voyant ces yeux tournés vers moi, ces oreilles attentives (plus attentives que ne le mérite assurément celui qui vous parle), même avant d'être entré en communication directe avec vous, je ne doute pas un instant que vous ne soyez de la même espèce que moi, et, comme moi, pourvus d'une âme.

Votre âme, mesdames et messieurs, je ne la vois pas, mais je la devine aisément sous son enveloppe corporelle, et je vous le déclare avec la plus entière sincérité, il ne m'est pas venu un seul instant à l'esprit que, pour me faire une illusion flatteuse, les honorables organisateurs de ces réunions aient eu la délicate attention de suppléer au public absent par des rangées de mannequins et d'automates. L'habitude, à cet égard, nous rend très-perspicaces. J'ai eu l'avantage de fréquenter pendant plusieurs années un homme d'un esprit sinon éminent, du moins assez distingué, mais que la nature, d'ailleurs, avait horriblement maltraité : c'était un nain d'une difformité singulière. Eh bien, je suis convaincu que, dès les premières fois que je le vis, quand même je n'eusse pas été prévenu, je ne m'y serais pas trompé, et que, abstraction faite de l'impression désagréable dont il était difficile de se défendre, j'aurais immédiatement reconnu en lui non-seulement un homme, mais un homme complet au moral, et même à cet égard mieux partagé que beaucoup d'autres, quoique laissant énormément à désirer au physique. Réciproquement, lorsque l'esprit fait défaut dans un corps robuste et bien constitué, il est d'ordinaire assez facile de s'en apercevoir. L'idiotie, la folie ou même simplement la bêtise communiquent presque toujours, à l'extérieur, des habitudes et des allures qui révèlent tout de suite à l'observateur tant soit peu attentif la décadence de la personne morale.

Mais de tous les indices qui nous permettent de juger de la nature des êtres avec lesquels nous sommes en relation, il n'en est pas de plus significatif que le langage. Comment douter qu'un individu que je rencontre sur une route écartée, à qui je demande si je suis encore loin de tel village et qui me répond que j'en suis encore à une demi-lieue, à une lieue, à deux lieues, comment douter que cet inconnu, non-seulement a entendu ma question avec ses oreilles, mais qu'il l'a comprise avec son intelligence? Comment expliquer autrement l'accord de ses paroles avec les miennes et avec ma pensée? C'est que cet inconnu n'est pas seulement conformé comme moi, mais son organisation morale est aussi toute pareille à la mienne : il pense, il comprend, il combine ses idées, il y approprie certaines expressions ; en un mot, il exécute les mêmes opérations que moi. Ce n'est pas seulement un corps que j'ai rencontré, c'est une âme : *Mens agitat molem*, c'est-à-dire qu'un esprit anime et dirige cette matière qui est devant mes yeux. Et remarquez, mesdames et messieurs, que quand même ce passant serait un paysan basque ou breton, n'entendant pas un mot de français, par cela seul qu'il saurait au moins, en employant quelques-uns de ces signes qu'on appelle signes naturels, me faire comprendre qu'il ne me comprend pas, l'expérience serait tout aussi décisive. A plus forte raison, dans les relations plus suivies et plus compliquées dont se compose le commerce de la vie sociale, tout homme reconnaît-il aisément *ses semblables*. L'habitude nous a rendu cette opération si familière, qu'elle passe pour ainsi dire inaperçue, et qu'il faut un certain effort d'attention pour retrouver la trace d'un raisonnement compliqué dans l'intention rapide qui nous fait saluer le type commun de l'humanité dans tous les exemplaires que nous en rencontrons.

Voilà donc qui est bien entendu. Grâce aux analogies fondamentales de la conformation extérieure, et aussi grâce à l'usage commun du langage, nous n'éprouvons aucune difficulté à attribuer aux autres hommes une âme pareille à la nôtre. Sans vouloir vous faire ici la description minutieuse de l'âme humaine, telle qu'elle pourrait et devrait figurer dans un cours de philosophie, permettez-moi, pour la clarté des développements qui suivront, de vous rappeler succinctement quelques-uns des principaux faits que cela suppose.

D'abord, contrairement à l'opinion générale des physiologistes, même les moins suspects de matérialisme, c'est à l'âme que j'attribuerai la faculté de sentir, soit que l'on entende par là éprouver un plaisir ou une souffrance, soit que l'on entende recevoir l'impression des objets extérieurs. Il est vrai que dans ces phénomènes d'une nature mixte, les organes, et particulièrement le système nerveux et le cerveau, qui en est le centre, jouent un rôle considérable, et que le phénomène moral de la sensation ne s'effectue et ne s'achève que dans des conditions organiques déterminées. Mais en fin de compte, où viennent aboutir toutes nos sensations, si ce n'est à l'âme qui en a conscience. Dans cet état singulier, où la conscience paraît suspendue en même temps que les fonctions vitales, dans la syncope et dans l'évanouissement profond, les sensations sont comme non avenues, ou pour mieux dire, il n'y a pas de sensations, quelquefois, il est vrai, parce que les impressions ne parviennent pas jusqu'au cerveau ; mais quelquefois aussi parce que l'âme n'est pas là présente et toute prête à les recueillir. Ceci ne vous paraît-il pas concluant? Voici qui le sera peut-être davantage. Au plus fort d'une action, un soldat est blessé ; mais emporté et distrait par son ardeur martiale, il peut arriver que pendant un temps assez long il ne *sente pas sa blessure*. C'est seulement quand la nature épuisée ne peut plus le soutenir ou que son exaltation est calmée, que redevenu attentif à sa propre personne, il s'aperçoit qu'il est couvert de sang, qu'une balle a pénétré dans ses chairs, et que tout aussitôt le sentiment de la douleur lui revient dans toute sa force. Je dis donc : l'âme, il est vrai, ne sent qu'avec le concours des organes, et souvent même dans les organes ; mais c'est à elle et non pas à ces derniers qu'appartient essentiellement la faculté de sentir.

Penser est encore une fonction de l'âme, et, qui plus est, une fonction multiple et très-compliquée, car cette désignation commune convient également à un très-grand nombre d'actes d'ailleurs différents, tels que percevoir, réfléchir, se souvenir, associer les idées, les généraliser, imaginer, juger, raisonner, concevoir les vérités absolues

et nécessaires, comme sont, par exemple, les axiomes géométriques, ou, dans un autre ordre d'idées, la notion de Dieu ou celle du bien et du mal. Enfin, c'est à l'activité de l'âme, à la cause morale et non au principe purement animal que revient, dans l'homme, le fait et la volonté, cette libre élection qui fait que nous nous décidons dans un sens ou dans un autre, et qu'en nous décidant, nous nous sentons responsables du parti auquel nous nous arrêtons. Tout importants que sont ces faits, je me borne à les indiquer. Tout à l'heure, si cela est nécessaire, j'insisterai sur quelques-uns d'entre eux, en cherchant s'il y a quelque apparence, qu'ils se produisent en tout ou en partie chez les animaux.

En effet, la question maintenant est là tout entière. Les animaux exécutent-ils tout ou partie des opérations qui chez nous dépendent de l'âme et sont les produits de son activité? Si nous trouvons que la réponse doit être affirmative, il s'ensuivra tout naturellement que nous devrons accorder aux animaux une âme plus ou moins semblable à la nôtre. Mais ici se présente dans toute son étendue la difficulté dont je vous parlais tout à l'heure, celle qui tient à l'impossibilité de juger, autrement que par le dehors, de la nature intime des êtres avec lesquels nous sommes en relation. Je vous ai montré comment cette difficulté se trouve atténuée quand il s'agit pour l'homme de juger des autres hommes. Une conformation physique dont les traits essentiels restent invariables, malgré les différences qui existent entre l'Européen et le nègre ou le Mongol, entre le Lapon nain et le Patagon géant, entre le vieillard et l'enfant, entre l'Antinoüs et tel avorton chétif et disgracié qu'il vous plaira de vous figurer; un certain ordre, une certaine suite dans les actions, et, par-dessus tout, l'usage de la parole ou de tout autre langage conventionnel ou naturel: voilà des signes qui ne laissent place ni au doute ni à l'hésitation. Mais si de l'homme nous passons à l'animal qui s'en rapproche le plus par sa conformation, quelle énorme différence! Je ne prendrai pas sur moi de décider lequel des deux est le plus laid, du singe ou du hideux et misérable sauvage de l'Australie; mais pour parler sérieusement, ne voyez-vous pas que de l'un à l'autre le type animal a subi une modification profonde? Examinez maintenant les animaux un peu plus éloignés de l'homme. Quelles conformations étranges! et, comme je le disais en commençant, quelle ne doit pas être la puissance de l'habitude pour que nous considérions comme une chose toute naturelle et toute ordinaire ces êtres dépourvus de bras et de mains, mais pourvus de quatre jambes et de quatre pieds, ce cheval avec sa longue mâchoire et sa longue queue garnie de crins, ce bœuf avec ses cornes, cet éléphant avec sa trompe et ses vastes oreilles; et puis ces cuirs, ces poils, ces soies; et puis ailleurs, ces becs, ces ailes, ces nageoires, ces écailles, ces coquilles; et puis ailleurs encore l'organisme réduit à une telle simplicité, que le polype n'est plus autre chose qu'une poche membraneuse percée à l'une de ses extrémités d'une bouche centrale entourée d'un certain nombre de tentacules; et enfin au dernier degré de l'échelle rien ou presque rien; des animalcules que l'on n'aperçoit qu'au moyen du microscope et qui n'offrent à l'observateur le plus attentif que de petits points tourbillonnant dans le liquide où ils naissent, vivent et meurent! Voilà pour les formes. Si de là nous passons aux habitudes et aux mœurs, nous ne trouvons pas moins de différences; un grand nombre d'animaux ne vivent pas dans le même milieu que nous, ils ne se nourrissent pas comme nous; point d'industrie, si ce n'est chez quelques espèces, où elle s'explique par la force aveugle de l'instinct; point de langage proprement dit, et si l'on admet que quelques-uns d'entre eux ont le moyen, dirai-je, de se communiquer mutuellement leurs pensées, alors que nous en sommes encore à chercher s'ils pensent, ce langage nous est absolument inintelligible. Quelques auteurs se sont imaginé le contraire. « Aulcuns, dit Montaigne, se sont » vantez de les entendre comme Apollonius Thyaneus, » Melampus, Tiresias, Thales et aultres. » Mais est-il possible de prendre au sérieux les récits des anciens biographes grecs, crédules et amis du merveilleux, où Montaigne a été recueillir ces belles informations? Au commencement de ce siècle, Dupont de Nemours, ancien membre des assemblées politiques de la révolution et membre de l'Institut, économiste, voyageur et naturaliste, esprit curieux et actif, mais parfois, à ce qu'il semble, tant soit peu excentrique, a eu la même prétention. Or, voici comment M. Flourens, avec sa légitime autorité, la caractérise et la juge: « Dupont de Nemours » s'imagine que les bêtes ont un *langage*, et qui pis est, » il s'imagine l'entendre. Il nous a donné la traduction » des *chansons du rossignol*; il nous a donné aussi le *dic-* » *tionnaire des corbeaux*, travail qui lui a coûté, dit-il, » deux hivers, et grand froid aux pieds et aux mains... » On ne peut guère parler sérieusement de pareilles » rêveries... »

Avouez, messieurs, que toutes ces singularités de l'organisation et de la manière de vivre des animaux paraissent, au premier abord, bien propres à dérouter et à décourager l'observateur. Un peu de patience et d'attention cependant, et dans ce chaos nous parviendrons à démêler quelques faits d'où jaillira un commencement de lumière. Il serait facile de multiplier les exemples; je me bornerai à en citer deux ou trois aussi concluants que possible, que j'irai chercher à dessein dans des espèces différentes et placées par leur organisation à d'inégales distances de l'homme. Un chien dort paisiblement au coin du feu; un petit éclat de bois enflammé vient à tomber sur lui; il se réveille brusquement en poussant un hurlement plaintif. N'y a-t-il pas là un indice très-fort que ce chien a *senti* la douleur? Qui en doute, direz-vous? — Qui? Toute une grande école dont je vous parlerai tout à l'heure; l'école à laquelle appartenait le philosophe Malebranche, savant et excellent homme dont on raconte ce trait, que comme il maltraitait cruelle-

ment un chien, et comme un de ses amis lui en faisait des reproches : « Comment, dit-il, ignorez-vous donc que cela ne sent pas? » Telle ne sera pas, sans doute, votre opinion, mesdames et messieurs, et vous admettrez que si le chien sent, c'est qu'il y a chez lui, outre les nerfs et le cerveau, instruments matériels de la sensation, un principe qui en a conscience, suivant la loi que j'ai indiquée à propos des sensations de l'homme.

Passons à d'autres faits.

A la fin d'une journée de chasse, quand les compagnies de perdreaux, traquées et poursuivies tout le long du jour, se trouvent rompues et dispersées par la plaine, à peine le bruit des derniers coups de fusil a-t-il cessé, que sur la lisière de quelque trèfle ou de quelque luzerne se fait entendre l'appel bien connu de la perdrix ; et alors, des quatre points cardinaux, d'autres cris pareils répondent à ce cri, et le chasseur en se retirant voit à distance les oiseaux rasant le sol, se rejoindre et reformer leurs compagnies. Je ne cherche pas de quelle nature est la force qui les attire les uns vers les autres ; je me borne à constater ce simple fait de perception : la perdrix a entendu le cri de sa compagne tout aussi bien que nous entendons la voix d'une personne qui nous appelle. Or, entendre, percevoir, c'est, dans une certaine mesure, faire acte d'intelligence, et l'intelligence n'est pas le fait de la matière, ni un acte purement mécanique ; c'est le fait d'une âme. Il faut en dire autant de toutes les perceptions, à quelque sens qu'elles se rapportent. Tout indique chez les animaux supérieurs l'existence des mêmes sens que chez l'homme ; à mesure que l'organisation se simplifie, tel ou tel sens disparaît ; mais l'animal le plus informe, aveugle, sourd, privé de l'odorat et du goût, conserve encore, avec la capacité de sentir confusément le bien-être et la souffrance, quelques perceptions du toucher, dernier vestige de l'intelligence. Je n'oserais affirmer que dans ces bas-fonds de la vie animale il y ait quelque chose d'analogue au souvenir ; mais dans les espèces mieux douées, tout atteste de la façon la plus claire et la plus évidente l'existence de la mémoire ; et non-seulement de la mémoire rappelant simplement les impressions et les idées antérieures, mais de la mémoire opérant l'association de ces idées. Le cheval qui hennit quand son maître entre dans l'écurie, le chien qui s'agite et gambade lorsqu'il le voit disposer son attirail de chasse, se souviennent apparemment, unissent et comparent à leur manière leur impression présente au souvenir d'une impression passée. Je crois devoir insister sur cette faculté d'associer les idées, parce qu'elle est, à mon avis, le plus haut degré auquel s'élève l'intelligence des animaux, et marque la limite où s'arrête leur capacité mentale. Tout le reste, y compris les affections qui nous les rendent le plus aimables, les ruses dont ils font usage pour se défendre, pour attaquer, pour chercher leur subsistance, les merveilleux ouvrages dont quelques espèces, d'une structure relativement imparfaite, ont spécialement le privilége ; tout cela est affaire d'instinct, d'impulsion aveugle et irréfléchie, et s'il n'y avait pas autre chose, je ne verrais guère de raison décisive à opposer à ceux qui soutiennent que l'animal n'est qu'une machine, et volontiers j'adopterais sans réserve ce que Bossuet dit à ce sujet dans le dernier chapitre de son admirable *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même* : « Autre chose est de » faire tout convenablement, autre chose de connaître la » convenance : l'un convient non-seulement aux animaux, » mais à tout ce qui est dans l'univers ; l'autre est le » véritable effet du raisonnement et de l'intelligence. Dès » que tout le monde est fait par raison tout s'y doit faire » convenablement.... Mais cette raison n'est pas dans les » choses, elle est en celui qui les a faites et qui les a » ordonnées.... On a beau exalter l'adresse de l'hirondelle » qui se fait un nid si propre, ou des abeilles qui ajustent » avec tant de symétrie leurs petites niches : les grains » d'une grenade ne sont pas ajustés moins proprement ; » et toutefois on ne s'avise pas de dire que les grenades » ont de la raison. » Eh bien, nous ne dirons pas non plus que les hirondelles, que les abeilles ont de la raison ; nous n'attribuerons pas même ce caractère aux animaux de l'ordre le plus élevé. Mais nous remarquerons que, tandis que l'hirondelle et l'abeille n'apprennent rien, et semblent agir sous l'obsession d'une force qui les domine à leur insu, le chien, le cheval, et beaucoup d'autres, sont susceptibles d'une certaine instruction, même d'une instruction qui peut, comme chacun le sait, être poussée très-loin. Or, cette instruction, dont les résultats nous étonnent, je l'attribue tout entière à l'association des idées. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire, pour l'expliquer, de supposer l'animal capable de généraliser les idées, de les comparer autrement que d'une façon toute empirique, encore moins de raisonner et de concevoir les notions supérieures de l'utile et du nuisible, du juste et de l'injuste. Ce chien qui forçait l'arrêt est devenu calme et solide. Croyez-vous qu'on soit parvenu à lui faire comprendre qu'il était de son devoir, ou si vous voulez de son métier de chien, de ne pas s'emporter ? Non, mais toutes les fois qu'il s'est emporté on lui a fait sentir les pointes du collier de force, et le souvenir de la douleur étant, par une expérience réitérée, demeuré uni à celui de l'arrêt forcé, il a eu tout juste la perspicacité de comprendre que l'une de ces choses serait de nouveau suivie de l'autre. Tel est le principe de toute éducation chez les animaux qui en sont susceptibles. De même le tout jeune enfant qui s'est brûlé ou blessé en touchant à de certains objets, s'abstiendra désormais d'y toucher. C'est beaucoup, mais ce n'est pas toute l'intelligence. En effet, il n'y a pas là trace de conceptions abstraites ni de raisonnement. Aussi dirai-je, sans hésiter, que Montaigne se moque de nous quand il nous raconte, d'après Plutarque, l'argument compliqué, la *ratiocination*, comme il l'appelle, que fait le renard de Thrace, pour savoir s'il se risquera sur une rivière dont la surface est gelée. Approchant l'oreille de la glace, s'il entend l'eau bruire au-dessous, il recule, parce qu'il se

dit : « Ce qui fait bruit se remue, ce qui se remue n'est pas gelé, ce qui n'est pas gelé est liquide, et ce qui est liquide plie sous le faix. » Il se moque bien plus encore quand il prétend un peu plus loin (et cette fois sur l'autorité de Pline) « que les éléphants ont quelque partici- » pation de religion, d'autant qu'aprez plusieurs ablu- » tions et purifications, on les voit haulsant leur trompe, » comme des bras, et tenant les yeux fichez vers le soleil » levant, se planter longtemps en méditation et contem- » plation.... » J'en demande bien pardon à la mémoire de Chateaubriand, dont l'imagination trop poétique a fait de ceci, dans une des meilleures parties du *Génie du christianisme*, un argument en faveur de l'existence de Dieu. « Il est un Dieu; les herbes de la vallée et les cèdres » de la montagne le bénissent, l'insecte bourdonne ses » louanges, l'éléphant le salue au lever du soleil.... » Je lui en demande bien pardon, mais je ne puis m'empêcher de dire en passant : Pures métaphores ou niaiserie ! c'est entre les deux qu'il faut choisir.

Je reviens à mon propos, et sans entamer une nouvelle discussion sur la volonté dont je ne trouve dans les animaux que de bien faibles traces (si tant est qu'il y en ait) ; avant de passer à la seconde partie de cet entretien qui sera l'histoire très-succincte et très-abrégée d'un très-long débat, je résume en quelques lignes les conclusions que je crois pouvoir tirer des considérations précédentes, tout incomplètes qu'elles soient. Je crois et je voudrais (parce qu'elle me semble vraie) vous avoir inculqué cette croyance, qu'il y a chez les animaux en général un principe différent du corps et du principe de la vie organique, principe de quelques sensations sourdes et obscures chez les espèces inférieures, et, chez les espèces supérieures, plus voisines de l'homme et mieux servies par leur organisation, principe de sensations très-nettes et très-vives, et aussi de perceptions, de souvenirs, d'associations d'idées qui présentent quelquefois les apparences du jugement et du raisonnement ; âme par conséquent, mais âme réduite aux instincts, aux sensations, aux fonctions empiriques de l'intelligence, incapable de s'élever à la conception des vérités générales et abstraites ; en d'autres termes, âme irrationnelle.

BRISBARRE.

— La suite à un prochain numéro. —

VARIÉTÉS.

Discours prononcé à la séance d'inauguration de la section de Suresnes, de l'Association philotechnique sur l'instruction des ouvriers, le 24 octobre 1864, par M. GLACHANT, chef du cabinet de S. Exc. M. le ministre de l'instruction publique.

Messieurs,

Vous avez voulu sans doute, en m'appelant parmi vous, témoigner une fois de plus de votre libre déférence pour l'administration à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir, et d'un autre côté, M. le ministre de l'instruction publique m'a chargé de vous dire à quel prix il estime votre dévouement à la cause de l'instruction populaire et la sagesse des vues que vous travaillez à faire prévaloir en matière d'enseignement pratique.

C'est la première fois, je pense, que l'ouverture d'une nouvelle section de l'Association philotechnique donne lieu à une séance d'inauguration. Sans doute, votre conseil d'enseignement et la municipalité de Suresnes, dont la sollicitude a favorisé la prompte installation de ces cours, ont pris soin que le but et l'organisation en fussent portés à la connaissance du public. C'est pourquoi je ne craindrai pas d'aborder la question générale, et de vous présenter familièrement, en m'appuyant sur vos statuts et sur vos exemples, quelques considérations et quelques faits qui m'ont paru de nature à éclairer cette question, grave sujet des préoccupations de la presse, du monde industriel, des gouvernements et même des académies.

Votre association naquit précisément à l'heure où fut posé pour la première fois dans nos assemblées législatives ce problème considérable : Quel est le mode et quelle est la mesure de l'instruction qui convient aux artisans des diverses professions ? On était frappé de cette vérité de fait que les connaissances primaires, tout essentielles et indispensables qu'elles soient, ne suffisent plus aux besoins d'une industrie chaque jour plus parfaite, moins routinière et moins traditionnelle, plus dominée par la nécessité de tenir compte du progrès récent des sciences. En effet, savoir lire, écrire et compter, à parler rigoureusement, ce n'est rien savoir; c'est seulement posséder l'instrument et comme le véhicule de toutes les connaissances : l'ouvrier qui ne possède rien de plus risque bien de demeurer éternellement enchaîné à l'ingénieux métier qu'il sert machinalement sans en comprendre les rouages.

Cependant l'État consacre ses principales ressources à l'instruction primaire, et d'autre part, le fils de l'artisan quitte de bonne heure l'école pour l'atelier, interrompt son instruction pour commencer son apprentissage. Est-il donc impossible de mettre les sciences à la portée de ceux qui en pratiquent les applications ? Vous ne l'avez point pensé, et marquant du même coup le but et les moyens, vous avez décidé d'abord que votre enseignement serait essentiellement pratique et n'admettrait de théories que celles qui sont susceptibles d'applications usuelles ; en second lieu, vous vous êtes imposé la règle de faire tous vos cours le soir, à l'heure où les travaux manuels cessent généralement, où l'activité intellectuelle devient un délassement pour le corps fatigué, sans égard pour vous-mêmes, de qui l'intelligence est en action tout le jour.

La langue française d'abord et, si l'on peut, les langues vivantes étudiées au point de vue de l'usage immédiat, l'arithmétique pratique, l'algèbre élémentaire, la

comptabilité, la géométrie appliquée à la mesure des surfaces et des volumes et au lever des plans, la notion des principales forces et des principaux mouvements, celle des lois constantes du monde physique ou de l'analyse des corps, la géographie agricole, industrielle et commerciale, l'hygiène des professions diverses et la législation usuelle, tel est le résumé du programme à la fois complet et spécial qui vous permet d'appeler à vous toutes les aptitudes et de satisfaire à tous les besoins. Dira-t-on que ce plan est trop vaste et que chaque branche, prise à part, est encore traitée dans son ensemble, au lieu d'être envisagée dans ses rapports étroits avec telle ou telle application? En matière d'enseignement, la spécialité exagérée ne vaut guère mieux qu'en industrie la division à l'infini du travail. L'ouvrier qui ne sait qu'une chose, comme celui qui n'a qu'un tour de main, s'arrête et chôme quand le métier cesse de battre, et ne sait plus que devenir quand un perfectionnement nouvsau, l'expiration d'un brevet ou la divulgation d'un procédé de fabrique rend inutile ou fait tomber dans le domaine commun le secret sur lequel reposait son existence et celle de sa famille. Il n'en est pas de même de l'ouvrier instruit des lois de la matière qu'il manipule et transforme, des forces qu'il utilise ou qu'il dérive, et même des rapports abstraits et mathématiques des éléments qu'il met en œuvre dans une juste proportion. « Il y a, dit Voltaire, une géométrie cachée dans les arts de la main. » C'est à dégager cette géométrie instinctive que vous employez votre savoir et l'excellence de vos méthodes expérimentales.

D'ailleurs ce plan d'études n'a rien de systématique et se prête à recevoir toutes les modifications que réclame l'intérêt des localités où il est mis en vigueur. Suresnes a pu en négliger sans inconvénients quelques parties, qui eussent été essentielles ailleurs. Elle voudra sans doute y joindre un cours d'arboriculture et de viticulture, où ses braves vignerons, déjà si assidus aux autres leçons, viendront apprendre la composition chimique de ce vieux vin gaulois que vantait le césar Julien, il y a quinze siècles, et que, dit-on, Henri IV ne dédaignait pas. J'ose prédire quelque succès au professeur qui vous démontrera, comme l'écrivait il y a quelques jours M. l'inspecteur d'académie de Nice, membre fondateur de l'Association philotechnique, que « 100 pieds de vigne soufrés donnent 165 kilogrammes de raisin, tandis que 100 pieds voisins non soufrés en donnent seulement 45. »

Ce que j'ai dit de l'enseignement populaire des sciences, à plus forte raison le dirai-je de celui des arts, et en particulier du dessin. Mais ici les limites ne sont plus aussi tranchées. Et qui peut répondre, en mettant un crayon dans la main d'un apprenti de quinze ans, que le sentiment de la forme et l'amour du beau n'en feront pas un artiste, et que tel charpentier, à force de sculpter des proues de navire, ne deviendra pas le Michel-Ange français? Si c'est un mal que tous les esprits ne soient pas également préoccupés du point de vue utilitaire, et que la fièvre de l'idéal tourmente plus souvent ceux qui jeûnent quelquefois, c'est en France un mal nécessaire. Il faut en prendre son parti.

Je crois donc, messieurs, que vous êtes dans le vrai, quand vous considérez seulement la nature de chaque science et ce qu'elle enseigne, sûrs que vos auditeurs sauront mieux que vous-mêmes en tirer chacun ce qui lui est utile pour sa profession. Je vous louerai encore hardiment de n'être point une école, encore moins un atelier, et pourtant d'être un lien entre l'atelier et l'école. L'apprentissage n'est pas seulement une tradition qui remonte aux compagnons du roi Hiram, l'allié du roi Salomon, c'est encore une condition nécessaire de la vie industrielle. Il faut apprendre un état, et comment l'apprendre sans commencer par être apprenti? Concevez, si vous le voulez, des écoles où l'on démontrerait avec méthode tout ce qui s'apprend au hasard dans les ateliers; multipliez par la pensée les maîtres, les ressources financières et les moyens d'action, ce ne seront toujours que des écoles, et, en définitive, il n'en sortira ni des ouvriers, ni des contre-maîtres, ni des industriels tout formés, mais simplement des écoliers.

Ce n'est point en France seulement que le besoin d'élever le niveau de l'enseignement populaire, et de l'approprier aux exigences de l'industrie, s'est fait sentir depuis quatre ans. Partout des esprits généreux comme les vôtres se sont dévoués à cette tâche, qui n'a rien d'ingrat; partout on s'est demandé quels étaient les moyens pratiques d'arriver au but proposé; et partout on a cru résoudre le problème en établissant, près des fabriques, des écoles d'apprentis, des cours du soir et du dimanche et des bibliothèques populaires.

Permettez-moi de vous citer, à cet égard, quelques faits et quelques chiffres intéressants.

On compte en Belgique, pour une population de 4 millions d'habitants, 27 écoles méridiennes, 173 écoles du soir et 945 écoles du dimanche, en tout 1145 cours d'adultes, fréquentés par plus de 180 000 personnes. Il y a, dans la seule ville de Gand, plus de 30 000 métiers, plus de 40 000 tisserands, plus de 70 filatures considérables, et pas une seule école industrielle. Les cours du soir suffisent à tout.

En Prusse, où l'instruction primaire est obligatoire jusqu'à seize ans, elle se prolonge encore par les cours qui se font le soir dans les écoles d'arts et métiers (*geverbschulen*). Un Français généreux, frère du maire de l'une de nos grandes cités industrielles, a consacré son temps, ses soins et une partie de son immense fortune à fonder de superbes écoles du dimanche à Barmen et à Eberfeld. Il est vrai que le conseil de cette dernière ville lui a donné, comme première mise de fonds, 600 000 francs comptant. A Berlin, à Halle, à Cologne, à Coblentz, à Dresde, à Leipsick, à Stuttgard, à Francfort, à Munich, à Vienne et dans toutes les villes secondaires qui se modèlent sur ces puissantes cités, on trouve des écoles d'adultes et des écoles du dimanche; ces der-

nières sont toujours obligatoires. Il en est également ainsi dans presque toute la Suisse, et même, dans les cantons les plus avancés, ces cours publics sont faits *dans les temples*, afin de pouvoir réunir un plus grand nombre d'auditeurs.

En Angleterre, l'enseignement qui s'adresse particulièrement aux ouvriers se distribue dans ces établissements d'une constitution si curieuse et si originale, à la fois athénées, cercles, bibliothèques, et qu'on appelle *Mechanics' institutions*, parce qu'elles se recrutent surtout parmi les ouvriers des fabriques. Nées d'elles-mêmes, s'administrant elles-mêmes, ces institutions se soutiennent toutes seules et vivent confortablement du produit des cotisations de ceux qui profitent de leurs avantages. Ni les municipalités, ni l'État ne leur accordent autre chose qu'une faveur morale ; mais vienne une crise industrielle, ou la nécessité de faire face à quelque dépense exceptionnelle, les souscriptions ne manquent pas. En pareille circonstance, l'*institution mécanique* de Manchester recueillit en un seul jour 700 000 francs de souscriptions volontaires. La « Société des Arts » de Londres eut assez de crédit, en 1862, pour réunir un fonds de garantie de 11 250 000 francs pour l'exécution de l'Exposition universelle, qui fut, comme celle de 1851, une entreprise particulière.

La plus ancienne *institution méconique*, celle de Londres, a servi de type à plus de sept cents établissements du même genre, qui réunissaient, d'après une statistique déjà vieille, 120 081 membres payants et 815 516 volumes. La plus célèbre de toutes, celle de Manchester, a pour siége un palais digne d'une université ; sa constitution, messieurs, rappelle vos statuts, son but est identique avec le vôtre, et son enseignement ne diffère en rien d'essentiel de celui que je définissais tout à l'heure d'après vos principes : il comprend tous les éléments d'une instruction générale et pratique, que chacun approprie à sa profession et spécialise ensuite comme il l'entend.

L'*institution mécanique* n'est pas seulement une école de persévérance, c'est encore un lieu de plaisir et d'honnête distraction. Le dimanche, on y fait de la gymnastique, le soir on y joue aux échecs; à certains jours réservés, on y donne des *soirées* (les Anglais nous ont pris le mot, en revanche tâchons de leur emprunter la chose), et dans ces soirées on fait de la musique, on exhibe des curiosités naturelles ou d'amusantes expériences : surtout on fait des « lectures ».

Une « lecture » est une leçon détachée, un discours qui n'a point d'antécédent et n'aura point de suite, sur un sujet de littérature, de science, d'art ou de fantaisie. Il n'est point question d'à-propos ou d'analogie dans les sujets traités ; une exposition du système décimal succède à la lecture d'une pièce de Shakspeare, et l'élégant portrait de miss Aurore fait place à la description des marsupiaux. L'Anglais, qu'on croit taciturne, aime à faire des *speeches:* c'est la forme qu'il donne à ce besoin, naturel à l'homme, de communiquer ce qu'il sait, ce qu'il pense, ce qu'il a vu, ce qu'il a cru voir. Il y a des « lectures » de profession; presque personne qui ne le soit à son heure, et dans de certaines circonstances. « Là, dit un rapport de 1860, des hommes de lettres, des hommes scientifiques, des personnes de diverses professions, trouvent intérêt à faire part de leurs connaissances à l'assemblée. Leurs noms connus, leur longue habitude du sujet qu'ils traitent, leur ardeur à parler, contrastent avec l'engourdissement, pendant les cours du soir, des maîtres d'école qui ont déjà rudement travaillé. » C'est ainsi que, non-seulement des voyageurs, tels que Speke et Livingstone, ou des savants comme le grand *électricien* Faraday, mais des poëtes comme Tennyson, des romanciers comme Dickens, des hommes d'État comme lord Brougham ou lord Macaulay, ne craignent pas d'affronter l'estrade, et de donner aujourd'hui à Londres, demain à Liverpool, à Leeds ou à Manchester, des séances très-applaudies et très-lucratives. On cite tel savant illustre à qui une seule lecture rapporta, ses frais payés, 2000 livres. Il est vrai qu'il avait été la faire en Amérique. Il y a quelques années, le noble duc d'Argyle, chef d'une des plus anciennes familles de la Grande-Bretagne, voulut aussi apporter le concours de sa parole dans une association populaire, et ne crut point déroger en donnant à l'Athenæum de Glascow une « lecture » sur la théologie. Cette fois, pour salaire, le comité des directeurs ayant élu le duc membre à vie de l'institution, lui remit solennellement, à la fin de la lecture, le billet d'entrée auquel tout membre a droit.

L'Angleterre se plaît aux lectures qu'on lui fait entendre; de plus, elle aime à lire, et elle lit. Les bibliothèques, grandes et petites, sont plus nombreuses que les *institutions*. Celle d'Édimbourg, fondée en 1825 par un petit nombre d'ouvriers qui commencèrent avec quelques livres, possède aujourd'hui 220 000 volumes, dont les membres sociétaires s'assurent la propriété commune moyennant 6 fr. 25 cent. d'entrée, et la jouissance à raison de 1 fr. 80 cent. par trimestre. Je ne parle pas des salons pour la lecture des journaux et des *Magazines*, il en existe jusque dans les plus humbles villages.

L'Angleterre met une certaine vanité à créer de ces utiles établissements dans ses colonies les plus lointaines, en Californie, au Cap, à Melbourne et jusque dans la terre de Van-Diemen. Un historien de l'éducation populaire chez nos voisins s'écrie avec quelque emphase : « Aux lieux où le grand circumnavigateur du globe (Cook) fut détruit par une race de cannibales, un *Athenæum* est maintenant construit. »

Les écoles du soir, qu'il ne faut pas confondre avec les *Mechanics' institutions*, sont, comme partout, des cours d'adultes annexés aux écoles diurnes, avec subvention du gouvernement, sous la férule d'un maître plus ou moins engourdi. Du moins, les auditeurs ne le sont-ils pas, malgré le rude labeur du jour. « Dans un grand nombre de ces écoles, dit un rapport officiel, le zèle des élèves est très-vif. Les ouvriers prennent sur l'heure des

repas pour terminer leur travail plus tôt et pouvoir assister aux cours du soir. Un jour, un commissaire de la reine, inspectant une de ces écoles, se mit à causer avec le maître. C'était pendant la classe, et le travail en fut nécessairement interrompu. Bientôt des grognements, voire même des sifflets, se firent entendre. «Comprenez-vous ce que cela veut dire? dit le maître au commissaire. — Non. — Eh bien, le peuple vient pour travailler; il ne veut pas être dérangé de ses devoirs.» Il reprit sa leçon, et aussitôt le silence se fit.

L'enquête de 1860 constata en Angleterre l'existence de 2036 écoles du soir, hantées par 80 966 élèves de tout sexe et de tout âge; mais les écoles du dimanche sont incomparablement plus nombreuses. On ne compte pas moins, pour tout le royaume uni, de 33 872 écoles ou assemblées pieuses, dans lesquelles 1 178 100 hommes et 1 210 297 femmes ou filles viennent s'exercer, chaque dimanche, surtout à la lecture de la Bible (1). Il y a moins d'un siècle, ceux qui possédaient le saint livre le serraient précieusement pour protéger leur maison contre le malheur. Douterait-on de l'influence de ces écoles sur la moralité publique? Quelques années après l'établissement de cours d'adultes, les autorités de Bristol déclarèrent que le nombre des malfaiteurs avait diminué d'un quart. On prétend même qu'une bande de voleurs donna de l'argent pour l'érection d'une de ces écoles, et y travailla de ses propres mains.

Il me reste à vous raconter le plus gigantesque effort qu'on ait peut-être jamais tenté pour pousser en avant les arts industriels et pour généraliser l'enseignement pratique. Aux deux expositions internationales de 1851 et 1855, Anglais et Français se mesurèrent comme en champ clos dans une lutte courtoise; quelques années plus tard, le traité de commerce devait être le signal de la guerre industrielle entre les deux pays. Les Anglais croyaient s'être rendus invulnérables par le bon marché; ils voulurent de plus arracher à leur adversaire la palme du bon goût et de l'élégance. Pour cet intérêt national, le gouvernement fit violence à ses habitudes d'abstention et de laisser faire; en 1859, le Comité du conseil d'éducation, qui là-bas tient lieu de ministère de l'instruction publique, reçut dans ses attributions le département des sciences et des arts, et fonda le musée babylonien de South-Kensington.

Kensington n'est pas le plus petit ornement de Londres. Je rappellerai seulement qu'il contient des collections interminables d'objets d'art appartenant au Muséum ou prêtés par des particuliers : statues et bas-reliefs, tableaux, dessins originaux, gravures, meubles, armes, bijoux de toutes les époques, des modèles de machines, des instruments de physique, un laboratoire de chimie, un cabinet d'histoire naturelle, et en général tout ce qui peut être objet d'étude ou d'exhibition. Une école normale de dessin fut établie au siége du département, et, comme par enchantement, 90 écoles de dessin artistique et industriel furent fondées en l'espace de quelques années dans toutes les grandes villes, et pourvues par la maison mère d'un matériel de modèles et d'objets d'études véritablement inépuisable, parce qu'il se renouvelle incessamment par la circulation. Au lendemain de l'exposition universelle de 1862, on entendit parmi nos fabricants retentir un cri d'alarme : l'Angleterre avait marché!

Le département des sciences et des arts est inscrit au budget pour une somme de 135 582 livres, soit 3 389 550 francs. Outre les écoles de dessin (1), qui comptent plus de 16 000 élèves, il distribue à près de 4000 autres l'enseignement des sciences dans des écoles pratiques; le plus grand nombre de ces élèves appartient aux professions manuelles. A ceux-là seuls on fait passer des examens, on distribue des prix et des médailles, on délivre des certificats de capacité; mais, dans la positive Angleterre, l'enseignement direct de la profession passe pour une utopie.

Élèves de l'Association philotechnique, il n'est pas besoin, pour vous exciter à bien faire, de vous montrer vos rivaux faisant de leur mieux. Vous aurez bientôt acquis, si vous ne les possédez déjà, tous les secrets de votre profession. Sur ce point, vous en remontreriez à vos maîtres, chacun de vous pour ce qui concerne son métier. Cependant vous écoutez ces hommes dont la main n'a jamais manié un outil, et vous savez bien qu'ils vous aident à devenir plus habiles : c'est que l'intelligence agrandie imprime à la main plus de hardiesse et de dextérité. L'ouvrier ignorant n'ose changer un procédé mauvais et séculaire; celui qui sait réfléchit, cherche, et trouve un heureux perfectionnement, une application féconde qui parfois opère une révolution dans l'industrie.

Mais avant d'être ouvriers, comme avant de devenir patrons, commerçants, industriels, soyez hommes, soyez citoyens! Quand le bienfait d'une éducation plus générale ne servirait qu'à élever vos sentiments à la hauteur de vos obligations morales, à développer en vous la volonté et le sentiment de la dignité personnelle, vous n'auriez pas perdu votre temps.

(1) Ce chiffre ne comprend pas la population naturellement flottante des *ragged schools*, écoles de déguenillés.

(1) Il n'est ici question que des écoles qui dépendent directement du département des sciences et des arts. Il faut y ajouter une foule d'écoles d'ordre inférieur, qui se relient au système des premières, et dont la population a progressé de 18 988 élèves en 1855 à 79 845 en 1863; ce qui porte le total des élèves de l'enseignement des arts industriels à 96 325.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

PREMIÈRE ANNÉE. — N° 51. UN NUMÉRO : 30 CENTIMES. 19 NOVEMBRE 1864.

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

LITTÉRATURE — PHILOSOPHIE — THÉOLOGIE — ÉLOQUENCE — HISTOIRE
LÉGISLATION — ESTHÉTIQUE — ARCHÉOLOGIE

Paraît tous les Samedis.

Paris.....	Six mois.	8 fr.	Un an.	15 fr.
Départements..	—	10	—	18
Étranger.....	—	12	—	20

Prix de l'abonnement avec la Revue des Cours scientifiques.

Six mois.....	Paris,	15 fr.	Départ.,	18 fr.	Étranger,	20 fr.
Un an.....	—	26	—	30	—	35

ENVOYER A LA LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE tout ce qui concerne la rédaction

Les ouvrages dont deux exemplaires auront été envoyés au bureau du journal seront annoncés et analysés s'il y a lieu.

On s'abonne A LA LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE 17, rue de l'École de Médecine, Et chez tous les libraires, par l'envoi d'un bon de poste, ou d'un mandat sur Paris.

L'abonnement part du 1er décembre ou du 1er juin de chaque année.

SOMMAIRE.

Droit de la nature et des gens. — Cours de M. Ad. Franck : Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains, par Montesquieu.

Littérature grecque. — Cours de M. Egger : Xénophon (suite).

Musique. — Conférence de M. Debriges : La musique au XIXe siècle.

Droit civil. — Cours de M. Valette : Leçon d'ouverture. — Introduction générale.

Chronique.

DROIT DE LA NATURE ET DES GENS.

COURS DE M. ADOLPHE FRANCK.

(COLLÉGE DE FRANCE.)

(Voy. les nos 21, 34 et 44.)

Considérations sur la cause de la grandeur et de la décadence des Romains, par Montesquieu.

Messieurs,

Si les *Lettres persanes* peuvent être considérées comme une introduction à la carrière de Montesquieu, l'ouvrage dont j'ai à vous entretenir aujourd'hui, les *Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains*, en est un épisode. De ces deux ouvrages si remarquables, si différemment remarquables, le premier nous donne en quelque sorte un avant-goût du génie auquel nous devons l'*Esprit des lois*. Toutes les facultés dont il se compose, toutes les idées dont il se nourrit, s'y montrent tout d'abord, mais d'une manière confuse et à de courts intervalles, comme dans l'ouverture de certaines compositions musicales, on voit poindre les mélodies qui devront plus tard charmer les oreilles.

Ces mêmes facultés, cette même puissance de déduction et de raisonnement, nous les retrouverons dans les *Considérations*, mais appliquées en manière d'essai, à un sujet particulier, à une portion limitée de l'immense étude qu'elles devront vivifier plus tard, c'est-à-dire à l'histoire et à la politique du peuple-roi.

Ce sujet avait déjà été traité bien des fois avant que Montesquieu jugeât à propos de l'aborder. Il l'avait été par cinq écrivains, dont deux au moins sont des hommes de génie, Polybe, Cicéron, Machiavel, Saint-Évremond, Bossuet. Comment donc se fait-il que Montesquieu l'ait abordé à son tour? Qu'avait-il à ajouter à la pensée de ses devanciers? par quels principes pouvait-il remplacer les leurs? pourquoi un génie original comme le sien, devait-il s'engager sur une route déjà parcourue par tant d'illustres penseurs? C'est cette question que nous devons examiner d'abord, sous peine de ne rien comprendre à l'œuvre que nous allons analyser. Pour cela, il faut que je résume au moins en quelques mots les idées qui avaient inspiré, dirigé les prédécesseurs de Montesquieu.

Polybe, messieurs, était un grand écrivain, d'une époque de décadence; il ne connaissait d'autre philosophie que le matérialisme et le fatalisme, et c'est cette philosophie qu'il applique à l'histoire, particulièrement à l'histoire romaine.

Si les Romains ont vaincu les autres peuples, cela tient d'abord à ce que les circonstances dans lesquelles ils se sont formés en avaient fait un peuple plus vigoureux et plus fort. Cela tient à ce que les éléments dont se composait la nation romaine ont été empruntés précisément à la partie la plus basse, mais aussi la plus vigoureuse du peuple italien ; qu'il se composa primitivement de brigands vivant par la force, et dont la force a été pendant longtemps le seul moyen d'existence. Cela tient aussi à ce que, par suite des hasards qui avaient

présidé à sa formation, le peuple romain adopta la forme de gouvernement qui est plus forte, plus vigoureuse, plus durable que toutes les autres, la forme mixte. Les formes de gouvernements simples, suivant Polybe, comme la monarchie pure, la république pure, périssent par leurs principes, car ces principes ne manquent pas d'être poussés à leurs dernières expressions. Le peuple romain, composé d'une population militaire et d'une population de réfugiés qui venaient s'y agréger pour lui demander protection, se trouva formé de patriciens et de plébéiens, obligés de placer à leur tête des chefs qui protégeassent les deux classes et réunissent, sous certaines conditions de contrôle, le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif. Eh bien! c'est là un gouvernement mixte. Nous trouvons le principe monarchique représenté par le roi d'abord, ensuite par les consuls; l'intérêt des patriciens représenté par la classe de ce nom; et les plébéiens, par la liberté, qu'ils n'ont jamais cessé de réclamer. Ces trois principes se neutralisant, se soutenant l'un l'autre, ont donné au peuple romain une durée que n'ont pas eue les populations grecques, partagées entre des gouvernements purs. Voilà une des causes qui, selon Polybe, ont amené la grandeur du peuple romain. Une autre cause qui nous explique ce phénomène historique, c'est que le peuple romain, formé d'éléments énergiques, a été, par cela même, condamné à faire la guerre; à perfectionner son institution militaire, à donner à ses légions une organisation plus savante que la phalange macédonienne; à diriger toutes ses forces, son génie, vers la discipline des camps et l'art des conquêtes. Voilà ce qui nous rend compte, selon Polybe, de la durée du peuple romain; et il conclut en disant que rien n'est durable en ce monde, et que les gouvernements mixtes, comme les gouvernements simples, sont, après tout, condamnés à se dissoudre. Il n'avait pas encore sous les yeux le gouvernement absolu des empereurs romains; s'il en avait été témoin, ce gouvernement lui aurait donné raison. Vous voyez que dans les vues générales de l'exilé de Mégalopolis, il n'y avait rien qui dépassât une portée moyenne, qui soit au-dessus de cette philosophie étroite, de ce fatalisme désolant auquel il avait attaché sa vie.

Cicéron suit une autre voie. Afin de concilier ses admirations platoniciennes avec son patriotisme, il a imaginé que la république idéale dont Platon nous offre la peinture dans un de ses dialogues, a été réalisée dans la république romaine, au moins pendant tout le temps que cette république resta fidèle au souvenir de ses aïeux, à ses traditions, donnant la prééminence aux patriciens, et reléguant au second rang la tourbe plébéienne. Toute son éloquence, éloquence un peu factice, comme vous savez, je pourrais presque dire toute sa rhétorique, et tout l'effort de son talent philosophique, se réduisent uniquement à cette conclusion qui est extrêmement contestable : il montre la république romaine comme l'idéal de la république, la réalisation de cette perfection que Platon a placée seulement dans le domaine de la pensée, et, pour arriver à transporter sur la terre cette cité divine que Platon laisse planer dans le ciel, il ne voit pas autre chose à faire qu'à prendre pour modèles les lois, les institutions du peuple romain.

Bossuet fait de l'histoire du peuple romain tout à la fois une thèse de théologie et une thèse de morale, sans se soucier le moins du monde de mettre d'accord ses deux conclusions et ses deux principes, car la conclusion est telle qu'il l'avait fixée d'avance dans son esprit. La thèse théologique est celle-ci, la même que nous trouvons dans l'histoire du peuple juif, telle qu'il la comprenait : La Providence est mêlée à tous les événements de ce monde; c'est elle qui les dirige, qui les pousse au but qu'elle a marqué d'avance dans ses mystérieux desseins. Le peuple romain tout entier n'est donc entre ses mains qu'un instrument qui exécute le plan divin, sans le connaître. Ce plan, quel est-il? C'est de préparer le monde, comme un laboureur prépare son champ, à recevoir dans son sein la semence de la parole divine, d'amener tous les peuples à se réunir sous le sceptre d'un peuple unique, afin que ce peuple, se dissolvant à son tour sous la main qui le presse, la Providence pût faire alors de toute la terre une seule nation qui n'obéisse plus qu'à la loi de Dieu, qui ne connaisse plus d'autre lumière que la lumière de la révélation. Telle est la théologie de Bossuet à propos du peuple romain; nous n'avons pas à la discuter ici, il est évident que les faits ne sont pas d'accord avec la conséquence qu'on en tire. Le peuple romain s'est divisé, c'est vrai; les barbares se sont partagé les débris de l'empire; mais, hélas! le monde n'appartient pas encore à la lumière de la révélation, et il faudra bien des révolutions pour que les quatre cents millions de bouddhistes, les cent millions de brahmanes, les cent millions de musulmans, les quatre-vingts millions de sectes de toutes espèces soient réunis à l'Église universelle. Mais cette thèse donne beaucoup de grandeur au *Discours sur l'histoire universelle*, et lui permet de faire manœuvrer les nations de l'univers comme un général sur le champ de bataille fait manœuvrer ses troupes. A côté de cette thèse théologique, nous en trouvons une autre d'un ordre tout différent, la thèse morale : c'est que le peuple romain n'a dû sa grandeur, sa puissance, qu'à sa sagesse, qu'à la persévérance de ses desseins, qu'à la profondeur des vues du sénat et des patriciens qui conduisaient ses destinées, et que cette grandeur, cette puissance, sont restées debout tant que les leçons de la raison, de la vertu, ont été écoutées, et s'en sont allées en poussière aussitôt que la folie a pris la place de la sagesse, que le délire du despotisme a succédé à l'expérience et au patriotisme du sénat.

Messieurs, Bossuet, dans une partie de son *Discours sur l'histoire universelle*, ne l'oublions pas, est tout différent de ce qu'il est dans cette partie du même ouvrage qui porte le titre de religion. Dans celle-ci, c'est une sorte de fatalisme religieux qui est la source de toutes ses inspirations; dans l'autre, il ne connaît que les

maximes de la sagesse humaine, que les principes de la philosophie et de la raison. Il arrive un moment où il se passionne tellement pour la liberté de la pensée, pour la grandeur, la sagesse des lois romaines, la grandeur de la politique romaine, qu'on ne reconnaît plus en lui le prêtre fanatique qui a applaudi à la révocation de l'édit de Nantes.

Si l'unité et la conséquence dans les idées ont manqué à Bossuet, elles ont fait, à plus forte raison, défaut à Saint-Évremond. Saint-Évremond est un bel esprit qui recherche uniquement ce qui est rare et délicat, et qui, par cela même, est quelquefois conduit à la vérité. C'est ainsi que, dans son ouvrage sur le peuple romain, vous trouverez des détails extrêmement ingénieux et vrais sur la vie romaine, sur l'organisation des classes romaines, sur les motifs qui ont inspiré un grand nombre de lois romaines. Il excelle surtout par la finesse du courtisan, qui avait vu de près bien des intrigues; il excelle surtout à rendre compte de ces caractères multiples et changeants, ondoyants et divers, comme dit Montaigne, qui paraissent très-fermes, très-profonds dans l'éloignement. A nous, habitués du parterre, qui regardons avec plus ou moins d'admiration ces grands personnages qui se meuvent sur la scène, il montre que là où nous supposons des desseins, il n'y a souvent que l'impulsion fortuite des événements. C'est cette faiblesse que Saint-Évremond a mise en évidence dans l'empereur Auguste et dans quelques autres acteurs d'une nature plus odieuse.

Mais hors de là, pour les principes universels qui expliquent les faits, les éclairent, en montrent les causes, l'enchaînement, il ne faut rien lui demander. Cet esprit est tellement superficiel, qu'il ne connaît pas même exactement les faits sur lesquels il s'appuie; il faut se borner à chercher chez lui ces nuances ingénieuses qui caractérisent le bel esprit.

Machiavel est un esprit d'une autre trempe. Il a voulu découvrir les principes généraux de l'histoire, mais il est entré dans la même voie qu'avait déjà parcourue Polybe, avec une bien autre puissance dans l'intelligence, une étude plus approfondie des faits. Si vous lisez son *Discours sur Tite-Live*, son livre du *Prince*, vous n'y trouverez pas autre chose que des recettes selon les vues que vous vous proposez. Voulez-vous être libre, prenez le Discours sur Tite-Live. Voilà à quelles conditions la liberté peut être fondée, à quelles conditions un peuple libre peut exister. Si vous voulez fonder la liberté, ne ménagez rien de ce qu'il faut pour détruire tous les obstacles, soit qu'ils viennent du côté d'une aristocratie ou d'une monarchie. Tout est permis, excepté d'échouer. Le politique coupable, c'est celui qui ne réussit pas. Le politique digne de l'admiration des hommes, c'est celui qui arrive à son but. Par conséquent, si vous voulez la liberté, eh bien, ce sont les pratiques du peuple romain qu'il faut employer, le Discours sur Tite-Live qu'il faut consulter. Désespérez-vous de la liberté, ne l'aimez-vous pas; aimez-vous mieux fonder une puissance absolue, la vôtre, par exemple, il y a d'autres moyens pour cela, d'autres recettes à employer. Avec un dessein aussi complétement opposé au premier, il faut lire le *Prince :* ce livre vous enseignera à suivre la trace du plus odieux des hommes, pourvu qu'il soit arrivé à son but et que le succès lui ait souri; l'imitation même de César Borgia n'est pas à dédaigner, et c'est César Borgia que le plus souvent il met sous vos yeux.

Si vous jugiez Machiavel d'après ce que je viens de vous dire, d'après l'indifférence profonde avec laquelle il décrit les moyens d'arriver, soit au despotisme, soit à la liberté, ce serait certainement un des personnages les plus sombres, les plus dignes de mépris qui se présentent dans l'histoire de la politique et de la littérature. Mais il y a autre chose en lu qui fait sa grandeur et son excuse. Ce qui fait que son nom, malgré la répulsion d'ailleurs fondée qu'il inspire, est resté en possession de l'immortalité, c'est que, sans principe, sans loi, sans respect pour aucune idée de justice, il a aimé passionnément deux choses, la patrie et la liberté.

Messieurs, il a aimé passionnément l'Italie, il a voulu l'Italie libre. C'est ainsi qu'ont pensé des hommes aujourd'hui en possession de l'estime publique, et son nom se dégagera des ombres qui le couvrent aujourd'hui, lorsque la cause de l'Italie sera définitivement gagnée, lorsqu'un reste de préjugés qui nous rattachent au passé auront disparu, je n'ose dire devant la raison, mais devant le succès.

Voilà quels sont les prédécesseurs de Montesquieu dans la carrière qu'il a lui-même parcourue. Tous les défauts que ces écrivains se partagent entre eux, il les a évités; toutes leurs qualités, au contraire, il les a réunies.

Je n'oserai pas dire qu'il ait des analogies très-grandes, très-profondes, très-intimes avec Polybe, quoiqu'il ait la même fermeté de jugement quand il s'agit des faits; je ne prétendrai pas qu'il ait emprunté quelque chose à Cicéron : Cicéron, en politique, très-souvent en philosophie, est plutôt un orateur qu'un penseur. A plus forte raison, n'a-t-il pas beaucoup emprunté à Saint-Évremond, sinon certaines observations de détail aussi délicates et aussi pures chez l'auteur de l'*Esprit des lois* que chez le proscrit, le disgracié de Louis XIV.

Malgré la différence des temps et des hommes, c'est encore à Bossuet qu'il mérite le plus d'être comparé : il a de Bossuet la hauteur et l'étendue des vues générales, et en même temps tout le respect que Bossuet professe, à certains moments, pour la liberté humaine. Comme Bossuet, il explique les succès et les revers de la politique par le bon et le mauvais usage que nous avons fait de notre intelligence, de notre puissance. Comme Bossuet, il place au-dessus des faits un ordre supérieur qui les maîtrise. Comme Bossuet, il a aussi de ces expressions qui illuminent tout un livre, qui semblent pénétrées de toute la grandeur de l'histoire. Quand il dit, par exemple : « Rome n'était ni une monarchie, ni une république, mais la tête du corps formé par tous les

peuples du monde », c'est une expression à la façon de Bossuet ; et c'est encore la manière de Bossuet que nous retrouvons dans cette phrase : « Il semblait que ce peuple ne conquît que pour donner, mais il restait tellement le maître, que pour faire la guerre à quelque puissance, il l'écrasait du poids de tout l'univers. »

Enfin, il y a un passage entièrement rédigé dans le style de l'*Histoire universelle*, que je ne puis résister au plaisir de vous lire, c'est celui où Montesquieu fait passer sous nos yeux toutes les causes pour lesquelles le peuple romain, après avoir opprimé les autres peuples, se trouve pris dans son propre piége, écrasé sous le poids de sa propre puissance, et succombe sous le fardeau du despotisme qu'il impose à l'univers :

« C'est ici qu'il faut se donner le spectacle des choses humaines, etc. »

Messieurs, ce morceau est écrit avec la lumière et la liberté du XVIIIe siècle, et la gravité, la majesté du XVIIe, particulièrement celle de l'auteur du *Discours sur l'histoire universelle*. C'est là le lien qui rattache Montesquieu à Bossuet. Ce qui le rattache à Machiavel, ce sont des jugements comme ceux-ci : « Lorsqu'on a accordé les honneurs, on sait ce qu'on donne ; mais quand on y ajoute le pouvoir, on ne peut dire à quel point il sera porté. »

C'est un jugement à la façon de Machiavel, qui nous fait en quelque sorte trembler d'avance devant l'image de ceux à qui les peuples, sans rien réserver pour eux et sans demander de grands avantages, ont livré plutôt encore que confié leurs destinées ; ce jugement est celui où il nous montre le peuple romain faisant de ses empereurs le type vivant, la personnification de la nation, réunissant en eux, dans leur personne, dans leurs actes, les droits, la majesté, la volonté, le génie du premier peuple du monde.

Je pourrais citer encore le jugement suivant :

« Lorsqu'on accable un homme de bienfaits, la première pensée qu'on fait naître en lui, c'est le désir de les conserver, on lui a créé une situation nouvelle. »

C'est qu'en effet la reconnaissance dans l'ordre politique est très-difficile à conserver et très-périlleuse à espérer. Il faut compter sur les conséquences qui résultent de la position d'une nation ; mais quant à sa reconnaissance, elle sera ce que voudront les événements. Vous vous rappelez ce mot d'un diplomate de nos jours, d'un ministre d'une puissance étrangère. Lorsqu'en 1850, la Russie aida l'Autriche à soumettre la Hongrie, il y eut un ministre autrichien qui prononça ces paroles restées célèbres, qui doivent mettre sur leur garde tous les politiques qui compteraient un peu trop sur la reconnaissance, et pas assez sur leur propre sagesse et la sagesse de leurs voisins :

« Nous étonnerons un jour le monde par notre ingratitude. »

Au reste, pour dire cela, il y avait un motif ; car en même temps que la Hongrie avait été écrasée par les armes de la Russie, le général du czar avait dit à son maître :

« Sire, la Hongrie est à vos pieds. »

Ce sont là des paroles que ni un souverain absolu, ni un peuple libre ne peuvent jamais oublier. Et mieux vaut, dans ce cas, laisser les peuples se gouverner eux-mêmes, ou conquérir leur liberté comme ils le peuvent, que de les humilier à ce point. Car la liberté se trouve pour longtemps anéantie, et le despotisme qui la foule aux pieds se trouve blessé au cœur.

Messieurs, tel est Montesquieu, tels sont ses rapports avec ses devanciers. J'ai cru devoir les mettre en lumière, afin de faire ressortir son œuvre d'une manière plus sensible, et de la détacher de façon à vous permettre de la juger.

Mais ces rapports n'ont pour nous qu'un intérêt secondaire ; ce qui nous importe, c'est la pensée même du livre, c'est la doctrine qui, en même temps qu'elle résulte des faits, sert à les éclairer. Or, voici la philosophie de l'histoire qui se dégage des *Considérations sur la grandeur et la décadence des Romains*. Après l'avoir exposée, je m'engage d'avance à la justifier.

Les événements, les faits, pour généraliser encore davantage, dont se compose l'histoire d'un peuple, soit les faits intérieurs, tels que les institutions et les mœurs, soit les faits extérieurs, tels que les succès et les revers qui naissent de ses rapports avec les autres peuples, ces faits sont gouvernés par un ordre constant et régulier, par des lois inflexibles. Ils ne se succèdent pas seulement, ils se déduisent les uns des autres, ils s'engendrent réciproquement comme les idées de notre intelligence, quand notre intelligence est d'ailleurs saine et qu'elle s'exerce régulièrement. Il y a, en d'autres termes, une logique des faits comme il y a une logique des idées. Pourquoi cela ? Tout de suite Montesquieu vous en donne la raison. C'est que les faits dont l'histoire se compose sont des actions humaines, que les actions humaines émanent de la volonté, que la volonté est dirigée soit par la raison, soit par la passion.

Lorsque la volonté humaine qui s'exerce dans le domaine de la politique obéit à la raison, et que la raison elle-même est soutenue par le courage, la persévérance, ce que, dans le langage de l'antiquité, on appelle la vertu, tous les succès s'expliquent par cette raison même, tous les succès s'enchaînent les uns aux autres, sont inévitables, et les obstacles mêmes que la volonté trouve sur son chemin contribuent à la porter plus rapidement à la fin vers laquelle elle se dirige. Les passions qu'elle est obligée de combattre ne font que hâter son triomphe, c'est là ce qu'on pourrait appeler, selon le langage de Montesquieu, « la logique du bonheur », logique qui conduit au succès, à la fortune, à la puissance. Au contraire, quand la politique obéit à la passion et que celle-ci manque de persévérance, se laisse flotter au

gré du hasard, les écarts sont inévitables ; le but qu'on poursuit n'étant pas poursuivi avec sagesse, avec constance, on en est détourné par tous les obstacles, par toutes les passions contraires. Comme tout à l'heure la volonté vous conduisait à réussir, on est précipité de chute en chute jusqu'au fond de l'adversité, jusqu'au dernier terme de l'impuissance. C'est là ce qu'on pourrait appeler avec Montesquieu la logique de l'adversité.

La logique générale des faits se décompose donc en deux branches subalternes : la logique de la puissance et de la fortune, la logique qui conduit au bonheur ; la logique de l'adversité, de l'impuissance. La nature humaine est-elle écrasée sous ces deux forces diverses, est-elle anéantie dans cet ordre régulier, sous l'empire de cette loi inflexible? Non; car, pour réaliser les idées de la raison, il faut que la volonté se manifeste avec énergie, ou qu'elle s'abandonne à la passion et lui permette de devenir la plus forte; que l'homme tout entier renonce au gouvernement de soi-même; par conséquent, la liberté humaine est comme l'âme de tout ce système, elle en est le centre. C'est le levier qui soulève toutes ces forces qui marchent avec tant de régularité, qui se développent d'une façon si admirable et si instructive pour la sagesse humaine et la philosophie de l'histoire.

Seulement, il faut remarquer que la liberté de l'homme ne s'étend pas au delà de l'espace et du temps où elle peut se manifester. Montesquieu nous en donne des exemples.

L'Orient énervé, tombé en décrépitude, devait succomber sous le poids de la puissance romaine conduite par la raison, la sagesse, par une politique persévérante. Mais un homme se rencontre en Orient qui trouve en lui-même des ressources incalculables, des ressources intellectuelles, morales, une volonté, une raison extrêmement puissantes. Cet homme, c'est Mithridate. A l'instant, la dissolution de l'empire d'Orient s'arrête, les triomphes de l'empire romain sont entravés pour quelques moments ; le barbare fait trembler les vainqueurs de la terre, arrête la conquête de l'univers. Mais ce barbare enveloppé dans les ombres de la mort, la dissolution des nations orientales reprend son cours, et le torrent de la puissance romaine inonde toute la terre. Voilà, messieurs, un exemple de l'intervention de la liberté au sein des lois de l'histoire, mais en même temps des limites dans lesquelles elle fonctionne.

Messieurs, nous pouvons trouver cet exemple du côté de la puissance romaine. A son tour, la puissance romaine, minée par la dégradation des mœurs, par l'étendue du pouvoir confié à un seul chef, par l'orgueil et tant d'autres passions, menace de se dissoudre. Quelques grands hommes se présentent, Titus et les Antonins ; ils trouvent en eux-mêmes le courage ; ils trouvent en eux-mêmes la confiance, l'amour de la vertu, de la vertu stoïcienne, ils arrêtent la dissolution : ils semblent, pour un moment, rétablir sur ses pieds le colosse qui penche vers la terre. Non-seulement la dissolution s'arrête, mais les causes qui la produisent commencent à disparaître, la plaie marche vers sa guérison. Mais la durée d'un homme est bien peu de chose comparée à la durée d'un peuple. Les grands hommes qui avaient donné ces quelques années de bonheur à l'empire meurent successivement, et comme les causes de dissolution travaillent la nation tout entière, rien ne peut l'empêcher de tomber dans l'abîme qui est là béant devant elle, et où depuis des siècles elle menace de s'engloutir.

Voilà, messieurs, la manière dont Montesquieu comprend l'histoire, dont il explique, concilie les lois générales de la société humaine avec la liberté de l'individu, sans accorder à la liberté le moyen d'entraver le développement social de la loi, lorsqu'une individualité énergique a fourni sa tâche, rempli la durée et le temps qui sont mis à sa disposition. Quand la puissance qui est en elle ne peut plus s'opposer à l'action des causes générales, alors la logique des faits reprend sa marche indomptable, punissant les peuples comme elle punit les souverains de l'abus qu'ils ont fait de leur puissance, et de l'insolence qu'ils ont déployée au temps de leur grandeur.

Maintenant il me reste, comme je le disais tout à l'heure, à justifier cette philosophie générale par des propositions particulières de Montesquieu. Je prends le peuple romain depuis son origine jusqu'à la dissolution de l'empire.

Il faut écarter de cette immense carrière ce que Montesquieu a dit de la royauté. Là n'est point l'honneur et l'éclat de son œuvre. Il s'y montre un véritable enfant du XVIIIe siècle, léger, moqueur, qui remplace les observations historiques par des traits d'esprit. Que dirait-on aujourd'hui d'un homme qui prendrait au sérieux tout ce qu'on a accepté comme vrai jusqu'au commencement de ce siècle, jusqu'à Mme de Staël, des premiers rois de France, Pharamond, Mérovée, Clodion, et de leur cour splendide que décrit avec tant de confiance l'abbé Vely. Nous dirions que les principes de la critique historique lui sont étrangers, que ce sont là des légendes, mais que ce n'est pas de l'histoire. Eh bien, Montesquieu a à peu près tombé dans ce défaut. Il n'a pas l'air de douter un instant de la vérité des faits racontés par Tite-Live sur ces premiers rois de Rome, de leurs immenses travaux, de la sagesse de leurs gouvernements. Sans aller jusqu'à Niebuhr, qui regarde les rois de Rome comme des mythes, on peut résister à l'entraînement qu'a trop longtemps exercé Tite-Live, au charme, à la magie de légendes pleines d'invraisemblance. Cette partie de l'histoire commence à se faire. Les historiens allemands la reconstruisent en entier, nous voyons les faits sortir peu à peu des ténèbres qui les enveloppent. Si Montesquieu ne pouvait deviner ce résultat, il pouvait au moins éviter l'erreur commune. Ce n'est pas échapper à ce reproche que de semer cette portion de son œuvre de traits d'esprit comme ceux-ci : « *On commençait à bâtir la ville éternelle* », ou de nous montrer d'une manière abstraite

qu'à la monarchie élective avait succédé la monarchie absolue, qui fut remplacée par la république.

Encore s'il s'en était tenu là. Mais il tombe parfois dans des erreurs véritables, quand il dit, par exemple, que la cause qui a amené la chute de la royauté a été la même que celle qui a ruiné le trône des Stuarts. Pourquoi les Stuarts sont-ils tombés? Parce que Henri VIII, pour humilier la noblesse, avait donné trop de pouvoir à la chambre des communes, qui a ruiné l'aristocratie. C'est exactement ce qui arriva, dit-il, à la royauté romaine. Servius Tullius ayant donné trop de pouvoir au peuple, il est devenu trop puissant, et a tourné contre les rois la puissance, les droits qu'il tenait de leur munificence. C'est là une erreur manifestement double, du côté de l'histoire d'Angleterre et de l'histoire romaine. Non, ce n'est pas la chambre des communes et sa puissance qui ont amené la révolution de 1640, la première révolution anglaise qui a fait monter Charles Ier sur l'échafaud, c'est une révolution plus religieuse, ou au moins aussi religieuse que politique : c'est le travail des sectes au sein desquelles l'aristocratie et le peuple étaient parfaitement confondus. D'un autre côté, ce qui a précipité du trône les rois de Rome, ce n'est pas le peuple, mais les patriciens. C'est que Montesquieu oublie que les premiers rois de Rome n'étaient, comme l'observe Vico, que les mandataires des patriciens, et que, comme ils s'écartaient de leur ordre, leur puissance en était ébranlée. Passons là-dessus; le reste est digne d'être applaudi, le reste est admirable.

Nous voyons, mais en pratique, appliquée à l'histoire d'un peuple particulier, cette logique des faits dont nous avons parlé.

D'abord, le fait qui domine toute l'histoire du peuple romain, c'est que la guerre était dans son essence. Formé de réfugiés, de proscrits que tous les autres peuples repoussaient, qui, par conséquent, se trouvaient en hostilité avec eux, la guerre était sa condition, sa seule raison, son seul moyen d'existence. Il lui fallait faire la guerre constamment. Il fallait que les chefs de ce peuple, pour agrandir leur puissance, en même temps que pour satisfaire aux besoins d'un peuple affamé, ayant le droit de déclarer la guerre et de faire la paix, la déclarassent toujours. Il fallait, d'un autre côté, que ce peuple affamé, qui n'avait pas d'industrie, pas de commerce, à qui la terre faisait défaut, fût constamment en armes; et comme ce peuple militaire était en même temps un peuple patriote, composé de citoyens qui, chez eux, avaient des droits, non comme nous l'entendons, des droits qui conduisent à la liberté, mais qui donnent la participation au pouvoir, le courage militaire était doublé chez les Romains du patriotisme du citoyen. De là un sentiment de sa supériorité qui faisait de chacun d'eux un héros. En opposition avec le reste du monde, depuis son origine jusqu'à sa chute, ennemi de tous les peuples de la terre, le peuple romain n'avait qu'à choisir entre ces deux alternatives, ou d'être vaincu, de subir la destruction avec toutes les humiliations qui lui auraient été infligées par des ennemis exaspérés du souvenir de tant d'outrages, ou bien d'être vainqueur de proche en proche de toutes les nations qui prenaient les armes contre lui. Ce n'était pas par suite d'une ambition quelconque que les Romains prenaient les armes. C'était pour eux le seul moyen de sauver leur existence, de sauver leur liberté; c'était aussi, pour ceux qui étaient à la tête de ce peuple si brave, si énergique, le seul moyen de gouvernement. C'était pour les sénateurs une nécessité de l'occuper constamment au dehors, afin qu'il n'ait pas la tentation de demander des droits à l'intérieur, afin qu'il n'ait pas la tentation de conquérir la liberté au dedans. C'est ainsi, messieurs, qu'on se continue souvent avec des peuples braves, généreux et dignes de la liberté; on tourne alors contre la liberté les instincts de bravoure et d'héroïsme, avec lesquels il est si facile de les entraîner sur les champs de bataille étrangers. Il n'y a pas un seul des faits qui ont amené la grandeur romaine qui ne trouve sa raison d'être, d'une part, dans cette politique avisée, persévérante, traditionnelle, de l'autre, dans les vertus militaires et patriotiques de ce peuple, et dans cette nécessité qui le condamnait à vivre uniquement par la guerre; qui le forçait à remplacer la propriété territoriale par la paye et le butin, qui transformait le citoyen en soldat, substitua peu à peu les lois de la discipline aux institutions civiles, et finit par élever sur les débris de la république et de la liberté la puissance des généraux et des armées dévouées à leur fortune : si bien qu'un jour, ce qui restait encore de liberté tomba sous les coups du premier chef militaire assez audacieux pour passer le Rubicon. — L. Danicourt.

LITTÉRATURE GRECQUE.

COURS DE M. EGGER.

(FACULTÉ DES LETTRES.)

(Voy. les nos 4, 8, 25, 27, 30, 32, 36, 48 et 49.)

Xénophon (suite).

Avec l'opuscule de Xénophon *sur le gouvernement d'Athènes*, nous nous rapprochons de la vérité, bien que quelques points de ce livre soient en contradiction avec l'histoire contemporaine. Xénophon est irrité et attristé par les progrès de la démocratie. Dès le début, le livre s'annonce comme l'œuvre d'un juge sévère :

« Le gouvernement des Athéniens et le choix qu'ils ont » fait de cette forme politique ne sont pas ce que j'entends » louer ici, vu que ce choix favorise plus les méchants » que les bons. Sous ce rapport, je ne puis donc l'ap- » prouver; mais, puisqu'il leur a plu de l'adopter, je vais » démontrer qu'ils emploient les vrais moyens de le

» maintenir, et qu'ils ont raison de faire bien des choses » que les autres Grecs regardent comme des fautes. »

Et en effet, précisément parce qu'il a, une fois pour toutes, condamné la démocratie, il expose, avec une fidélité et une impartialité qui lui coûtent peu, les avantages et les inconvénients de ce régime. Il s'est détaché d'Athènes à ce point qu'il en parle comme Machiavel et Montesquieu ont parlé de Rome ; étant tout à fait désintéressé dans les questions qu'il traite, il se montre uniquement attentif au jeu et au nombre des ressorts politiques, et aux mouvements que ces ressorts ont excités ou contenus. Il choisit avec beaucoup de pénétration et de justesse les traits dominants du peuple d'Athènes, les grandes lignes de la constitution de Solon perfectionnée par Clisthène. Toutefois, dans cet examen, perce çà et là quelque malignité. « Quand le peuple, dit-il, fait des » traités, il est toujours maître d'en rendre responsable » celui-là seul qui a donné le conseil ou rédigé le décret, » et de dire aux autres : Je n'étais pas là, je n'approuve » pas la convention. » Louis XIV, dans ses *Mémoires* (année 1666), s'exprime presque de même sur la difficulté de maintenir des traités avec un État tel que la Hollande, où une partie du pouvoir est aux mains d'assemblées.

Xénophon signale encore avec beaucoup de justesse la politique d'Athènes envers ses alliés ; l'obligation imposée à ceux-ci de venir plaider leurs procès à Athènes, et l'art des Athéniens pour fait durer ces procès; leur humanité à l'égard des esclaves; la sagesse de cette défense faite aux poëtes comiques d'attaquer la démocratie, c'est-à-dire la constitution de Solon, ce qui rendait les attaques contre les personnes et contre le détail des institutions peu dangereuses pour la stabilité de la république.

Le *Traité des revenus de l'Attique* est un véritable projet industriel. Après avoir exposé brièvement et nettement les avantages et les inconvénients de la position maritime d'Athènes, Xénophon propose un moyen pour exploiter en grand les mines du Laurium. Il fait preuve, sur ce sujet, de connaissances spéciales, étendues et précises: par exemple, il se rend très-bien compte des effets de la rareté du numéraire.

« Mais, dira-t-on, l'or n'est pas moins utile que l'ar- » gent. Je n'en disconviens pas ; je sais toutefois que l'or, » en devenant commun, perd beaucoup de sa valeur et » fait hausser le prix de l'argent. » On voit que l'antiquité n'était pas sans connaître les lois de production et de distribution de la richesse. L'administration des États anciens était organisée avec plus de science qu'on ne le suppose généralement : sur ce sujet, la critique possède aujourd'hui des moyens nouveaux de comparaison. Les papyrus récemment découverts en Égypte font voir qu'elle était embarrassée, sous le règne des Ptolémées, d'autant de détails et de minuties que celle des grands États modernes.

Nous arrivons, après ces opuscules, aux œuvres vraiment historiques de Xénophon. Peu de livres ont été jugés plus diversement que les *Helléniques*. Niebuhr n'y voit qu'une compilation de médiocre valeur, tant pour l'érudition que pour la critique. Delbrück défend cet ouvrage comme un des plus beaux monuments de l'antiquité. Cauer a émis une opinion intermédiaire, et il loue la manière *simple et naïve* de Xénophon. En effet, rien n'est moins apprêté que ce livre, rien n'accuse moins les efforts d'un travail et d'un art savants. Les Helléniques commencent exactement comme eût commencé le neuvième livre de la *Guerre du Péloponèse*. Xénophon ne se nomme point au début de son ouvrage, comme ont fait Hécatée, Hérodote et Thucydide; il ne fait précéder son récit d'aucune préface : en continuant l'histoire de Thucydide, il ne croit pas devoir se mettre à l'abri derrière quelques paroles modestes, comme a fait Hirtius en complétant les Commentaires de César ; il rattache immédiatement sa narration au dernier fait raconté par son prédécesseur.

Les *Helléniques* embrassent la période qui s'étend depuis la victoire navale des Athéniens auprès de Cyzique, en 411, jusqu'à la bataille de Mantinée, en 362. Le récit est habituellement assez nu ; la trame en est inégalement serrée, comme celle de la narration de Thucydide. On y trouve des lacunes, tantôt de secs résumés, tantôt des développements intéressants. Xénophon ne donne aucun de ces précieux documents originaux si heureusement conservés par Thucydide, sauf la lettre du Spartiate Hippocrate aux éphores, lettre en dialecte lacédémonien, et qui donne une idée forte et vraie de ce qu'on a nommé le *laconisme :* « C'est fait de nos succès, » Mindare n'est plus; nos hommes ont faim, nous ne » savons que faire (liv. I). » La poésie et la littérature en prose des Spartiates ont laissé bien peu de traces. Les inscriptions que nous possédons sont postérieures à l'époque où l'on parlait le dorien de Lycurgue. Nous ne pouvons joindre à cette petite lettre d'Hippocrate que quelques mots mémorables rapportés par Plutarque : encore sont-ils traduits en dialecte attique, suivant l'habitude des historiens, qui ont ainsi effacé les traces de cette variété infinie, caractère de la civilisation hellénique. Voilà donc un trait de fidélité piquante à noter dans Xénophon, mais c'est peut-être le seul. Il y a chez lui, comme chez Thucydide, des harangues composées après coup, et qui, pour la plupart, n'offrent rien de remarquable. Comme Thucydide encore, il se montre uniquement préoccupé des événements et des personnages publics. Il ne se permet ni digressions ni anecdotes; il ne nomme Socrate qu'une fois : le philosophe était du nombre des prytanes chargés de mettre aux voix l'accusation portée contre les généraux vainqueurs aux Arginuses, et il refusa de prendre part à cette iniquité juridique. Mais Xénophon s'abstient même de porter un jugement sur la belle conduite de son maître en cette circonstance.

Quelques critiques ont vu dans les *Helléniques* une intention morale. Le disciple de Socrate aurait, selon eux, voulu montrer l'orgueil des Lacédémoniens, vainqueurs

d'Athènes, punis par les revers que leur fait éprouver Épaminondas, instrument de la vengeance divine. La leçon ressort des événements eux-mêmes : mais rien ne nous autorise à croire que Xénophon ait voulu l'en tirer lui-même, et ses prédilections connues pour Sparte nous empêchent de lui prêter cette intention.

Des sept livres qui composent les *Helléniques*, les deux premiers, où sont développés les derniers faits de la guerre du Péloponèse, la prise d'Athènes, le gouvernement des Trente, la rentrée de Thrasybule, l'amnistie et le rétablissement de la constitution démocratique, sont de beaucoup les plus intéressants pour le fond des choses et pour l'art du récit, admirable dans plusieurs passages, que leur étendue nous empêche de citer. Il faut lire le procès des généraux vainqueurs aux Arginuses et qui ont négligé d'enterrer les morts, la condamnation de Théramène sacrifié par le parti des Trente quand il ne veut plus s'associer à ses rigueurs, et surtout l'expédition de Thrasybule, chef des bannis, couronnée par la prise d'Athènes. L'allocution de Thrasybule à ses compagnons d'armes est pleine d'entraînement et de vigueur : rien n'est plus clair, plus naturel, plus animé que tout ce récit. On y sent la main et la voix d'un homme qui a commandé dans des circonstances périlleuses, et qui connaît à merveille et le terrain et les personnages. Ces deux premiers livres des *Helléniques* renferment un drame plein de philosophie politique : entraînement des partis, fatalité des réactions aveugles, obligation pour ceux qui ont saisi violemment le pouvoir de soutenir un crime par un autre crime, tous les maux dont nos sociétés modernes ont tant de fois déjà souffert sont décrits et analysés par Xénophon avec une vérité saisissante.

Ce rapprochement naturel de la révolution athénienne et de la révolution française soulève une question intéressante de morale et de goût. Quand on parcourt les monuments écrits de notre période révolutionnaire, on est frappé de la bizarrerie et de l'incorrection du langage, du mélange des tons et des styles. Une éloquence véritable anime souvent ces productions étranges : et à côté des plus beaux traits, on rencontre l'emphase, la trivialité, le mauvais goût. La langue de Bossuet et de Voltaire a été bouleversée comme la société même, et elle s'est mêlée au jargon des carrefours. Dans Xénophon, au contraire, il y a un frappant contraste entre la sérénité de style du narrateur et ces événements où se marquent si fortement la vivacité des passions populaires, la violence des haines, l'injustice des vengeances. Au milieu de cette époque troublée et terrible, de ces « *formidolosa tempora* » (pour emprunter une belle expression à Tacite), Xénophon, fidèle aux lois de son langage attique, n'a même pas ces accents de douleur profonde que nous trouvons chez Thucydide. C'est que les révolutions grecques étaient purement politiques. La nôtre fut à la fois politique et sociale. Tandis que notre tiers état avait crû en richesses et en lumières, une société nombreuse qu'il recouvrait était restée dans une ignorance pleine de périls pour tous. La révolution amena le mélange subit et imprévu de ces couches diverses : le trouble profond causé par un tel ébranlement ne s'apaisa que par le cours des années, et la trace en est restée dans la langue. A Athènes, ces couches diverses de population n'existaient pas, ou au moins elles n'étaient pas aussi tranchées : sans doute, il y avait les ignorants et les lettrés, les φαῦλοι et les χαρίεντες : mais, grâce au petit nombre des citoyens d'Athènes, tous avaient un fonds commun d'instruction et de culture. Les esclaves mêmes n'étaient pas déshérités sous ce rapport : l'un d'eux, dans une comédie antique, remercie son maître de lui avoir fait apprendre les belles-lettres. En encourageant les arts, en faisant goûter au peuple le beau sous toutes les formes, Périclès avait admirablement servi la démocratie athénienne. Tous les citoyens, riches et pauvres, élèves des sophistes ou artisans vivant de leur travail, étaient conviés aux fêtes où l'on représentait les chefs-d'œuvre d'Eschyle et d'Aristophane, et les goûtaient du moins en partie. Les riches, de leur côté, pour se faire aimer du peuple, cultivaient assidûment une langue dont le peuple était fier, et Périclès, avant de monter à la tribune, demandait aux dieux de ne rien dire dont les Athéniens fussent choqués. D'ailleurs, la constitution de Solon restait sauve, grâce à cette disposition du législateur que les magistrats entrant en charge (et tous les Athéniens étaient magistrats à leur tour) jureraient de s'opposer, d'une part aux tentatives de tyrannie, de l'autre au partage des terres et à l'abolition des dettes. Ainsi prémuni contre les utopies de toutes sortes, fier de son passé et confiant dans son avenir, le peuple d'Athènes ne connaissait ni découragement, ni folles espérances : au lendemain d'une révolution, même sanglante, il se retrouvait dans les conditions de la veille, et l'œuvre de la civilisation n'était pas interrompue.

Les deux premiers livres des *Helléniques* suffisent pour nous faire apprécier la manière de Xénophon, ses qualités générales de clarté, d'élégance, de concision attiques. La valeur historique de cet ouvrage doit être appréciée dans un autre cours : on peut d'ailleurs se référer à ce qu'en a dit Daunou dans le onzième volume de son *Cours d'études historiques*. Cet éminent critique juge Xénophon avec beaucoup de sens et de goût : il éclaire cette histoire des révolutions athéniennes par son expérience personnelle des choses politiques. Ces leçons, données par un vieillard, par un ancien président de la Convention, sont quelquefois pleines d'émotion et de noblesse ; on les néglige aujourd'hui, bien à tort, quoiqu'elles soient dépassées sur plusieurs points par les derniers travaux de l'érudition.

A l'époque où Daunou professa, on ne s'attachait guère qu'aux auteurs complets ; on ne cherchait pas à éclairer leur œuvre par des études faites en dehors de cette œuvre même, et surtout hors du domaine littéraire proprement dit. Ni les fragments des historiens contemporains de Xénophon, ni les monuments épigraphiques ne lui ont servi dans l'examen qu'il fait de notre historien.

Son esprit, d'ailleurs, le portait peu à ces sortes d'études, alors à peine ébauchées, aujourd'hui devenues faciles. La curiosité historique, dont le développement a été si soutenu dans la littérature grecque, ne s'arrêta pas, en effet, au IVe siècle. L'âge qui s'étend entre la belle période attique et le commencement de la période alexandrine fut au contraire marqué par un grand nombre d'ouvrages que les anciens plaçaient à côté de ceux de Xénophon. Parmi ces ouvrages, les uns embrassaient l'histoire de pays étendus, les autres se bornaient à l'histoire d'Athènes. Les auteurs d'*Atthides*, parmi lesquels on cite Philochorus, ne nous sont plus connus que par des fragments très-courts ; ils se bornaient, en général, au rôle modeste de chronographes, et ne cherchaient pas à embellir leurs récits ; mais ils recueillaient très-soigneusement leurs matériaux. Ils recommençaient, avec plus de science et de critique, l'œuvre des prédécesseurs d'Hérodote. Ils se préoccupaient beaucoup des usages particuliers d'Athènes, de tous les petits événements municipaux, de la partie familière de l'histoire, dédaignée par les grands historiens. Aussi fournirent-ils des ressources précieuses aux scholiastes, aux grammairiens, aux faiseurs de lexiques.

Parmi les rivaux de Xénophon, on distinguait surtout Philiste, Timée, Éphore et Théopompe. Les deux derniers sont les plus célèbres, et nous en dirons quelques mots.

Théopompe naquit à Chio ; Éphore, à Cymes en Eolie : tous deux étrangers à Athènes, devinrent des écrivains attiques à l'école d'Isocrate. La rhétorique, dans cette école, était enseignée dans un esprit plus politique que philosophique. Théopompe était doué du génie oratoire, Isocrate lui conseilla de l'appliquer à l'histoire ancienne. Tous deux appartenaient au parti monarchique, et Théopompe, d'ailleurs, avait eu particulièrement à souffrir de la démocratie. Il était né en 360. Son père, Damasistrate, soupçonné d'attachement au parti lacédémonien, fut banni par les habitants de Chio, et Théopompe l'accompagna dans son exil. Les portes de sa patrie lui furent rouvertes sur l'invitation d'Alexandre, mais on croit qu'il n'y rentra jamais.

Il ne plaida point, mais composa plusieurs discours du genre appelé, par les anciens rhéteurs, épidictique, c'est-à-dire distribuant la louange ou le blâme. On connaissait de lui un éloge de Mausole, et il avait inséré un grand nombre de discours de ce genre dans ses histoires. Il avait abrégé Hérodote et continué l'œuvre de Thucydide au point où celui-ci l'avait laissée. Il était donc ici en concurrence avec Xénophon. Mais il avait poussé ses recherches jusqu'à une époque plus rapprochée de l'ère chrétienne : car, outre ses *Helléniques*, il avait composé cinquante-cinq livres d'*Histoires philippiques*. Arrêtons-nous d'abord sur ce titre significatif. Dans Thucydide, l'histoire est véritablement démocratique, c'est-à-dire que la république est le seul héros du livre. Tel Caton l'ancien, dans ses *Origines*, racontait les victoires du peuple romain sans nommer un seul général. Dans Xénophon nous avons signalé l'apparition de l'esprit monarchique. Par Théopompe, cet esprit est définitivement installé dans l'histoire. Ce n'est pas, du reste, qu'il flattât Philippe : au contraire, il flétrissait durement les vices du roi macédonien, mais il appelait de ses vœux la monarchie, qu'il distinguait de la personne du monarque. Il avait fallu, dès l'antiquité, abréger ces *Histoires philippiques* chargées d'une érudition surabondante et de recherches étendues sur les Thraces, les Illyriens, les Thessaliens. Philippe III de Macédoine (le vaincu de Cynocéphale) les avait fait réduire de cinquante-cinq livres à seize. C'est sans doute en cet état qu'elles furent traduites par Trogue Pompée, et nous ne possédons plus que l'abrégé de cet abrégé, fait par Justin. Mais beaucoup de passages de Théopompe avaient été analysés ou transcrits, sans changement notable, par Plutarque et Diodore, chez lesquels nous les lisons aujourd'hui.

L'élève d'Isocrate donnait cours à sa haine contre la démocratie avec une telle abondance, qu'on avait tiré de ses seules harangues politiques un traité *contre les démagogues*. Il reprochait aux Athéniens leur forfanterie et les accusait d'avoir exagéré l'importance des guerres médiques. Il déclarait apocryphe certain traité entre les Athéniens et les Perses, gravé sur un monument public, et ses doutes se fondaient sur la forme moderne des lettres. Cette observation critique est remarquable. On trouvait dans le livre de Théopompe la mention de plusieurs peuples qui n'avaient pas encore figuré dans les annales grecques ; il parlait de la prise de Rome par les Gaulois.

Voici le jugement que Denys d'Halicarnasse porte sur Théopompe (lettre à Ammæus) :

« Il a des droits à notre estime. Il mérite des éloges » pour la sagesse de son plan, qui est facile à saisir et » d'une grande clarté. Mais c'est surtout pour les soins » et les peines que lui coûtèrent ces ouvrages, qu'on ne » saurait trop le louer. Quoiqu'il ne le dise nulle part, » il est certain qu'il fit les plus grandes recherches, et » qu'il s'imposa d'énormes sacrifices pour en rassembler » les matériaux. De plus, il fut témoin oculaire de la » plupart des événements, et c'est après avoir vécu dans » l'intimité des hommes les plus distingués, des géné- » raux, des orateurs et des philosophes, que, muni des » secours les plus précieux pour un historien, il com- » pose son ouvrage. »

Les anciens connaissaient de lui plusieurs lettres, dont quelques-unes à Alexandre. Mais parmi les écrits publiés sous son nom, le plus intéressant peut-être est le pamphlet qu'un de ses ennemis, Anaximène, lui attribua pour le discréditer, et fit circuler sous le titre de Τριακάρηνος (le monstre à trois têtes), invective politique contre Athènes, Sparte et Thèbes, qui semblait devoir hériter de l'hégémonie alors en déshérence. Philippe était appelé pour sauver la Grèce du nouveau Cerbère. Nous devons la connaissance de ce fait à Aristide, rhéteur du IIe siècle de notre ère, qui osait se prévaloir de ce livre

pour enseigner que ses compatriotes n'avaient jamais su se gouverner, et que la conquête romaine leur avait été salutaire. Varron avait composé, à l'imitation de ce Τριπόρπνος, un *Tricipitinum* contre l'ambitieux triumvirat de Crassus, de Pompée et de César.

Le livre d'Éphore était une histoire universelle qui s'étendait depuis le retour des Héraclides dans le Péloponèse jusqu'à la prise de Périnthe en Thrace, en 340. L'auteur était un esprit précis : il avait composé un livre sur les Inventions. Son maître Isocrate disait qu'il avait besoin de l'aiguillon, comme Théopompe du frein. Voici le jugement que porte Polybe de son ouvrage : « Éphore, » dans toute l'étendue de son histoire, est admirable pour » le style, la méthode et les pensées : dans ses digres- » sions et ses considérations personnelles, il est ingé- » nieux. » Et dans un passage cité par Strabon, il loue Éphore d'avoir parfaitement indiqué l'origine des villes, leurs liens de parenté, leurs émigrations et leurs premiers chefs. Dans ses études sur ces âges obscurs de l'histoire, Éphore avait posé cette excellente règle de critique historique : que, pour les temps reculés, l'autorité d'un témoignage est d'autant moindre, que ce témoignage est plus précis et plus détaillé. Mais, comme il est plus facile de professer un principe que de l'appliquer, cela ne l'empêchait pas d'écrire que Troie fut prise le 27 du mois Thargélion, pas plus que la sévérité de Denys d'Halicarnasse ne l'a garanti de la manie des détails dans le récit des premiers temps de l'histoire romaine.

On doit aussi savoir gré à Éphore d'avoir recueilli plusieurs particularités fort intéressantes pour nous, par exemple, le nombre des langues parlées de son temps, qui, à sa connaissance, s'élevait à soixante-quinze. Il mentionnait aussi l'introduction à Athènes de l'alphabet ionien sous l'archontat d'Euclide (en 403), fait important dans une période de l'histoire d'Athènes sur laquelle le récit de Xénophon est très-écourté. Décrétée au lendemain de la célèbre amnistie de Thrasybule, cette réforme de l'orthographe n'est pas sans rapport avec l'acte solennel qui ouvrait comme une nouvelle ère dans la vie d'Athènes rendue à la liberté. Appliquée aux documents officiels, elle amena des conséquences assez graves pour l'économie intérieure de la république. Il fallut faire de nouvelles copies de beaucoup d'anciens actes, opération longue et délicate, qui donna lieu à plus d'un procès (nous en avons un exemple dans l'affaire de Nicomaque, chez Lysias). L'emploi de l'ancien alphabet attique et celui du nouvel alphabet ionien marquent, pour les critiques, deux époques très-distinctes dans les documents de provenance athénienne.

Même à côté de Xénophon, Éphore garde donc à nos yeux un rare mérite pour la variété instructive de son œuvre. Il est assurément, avec Théopompe, un des historiens dont les ouvrages perdus nous laissent le plus de regret. C'est ce qui nous excusera de nous y être arrêté quelques instants, ne fût-ce que pour faire apprécier ce qui manque à l'œuvre, pourtant si riche, de l'auteur des *Helléniques*, de l'*Anabase* et de la *Cyropédie*.

Camille de la Berge.

MUSIQUE.

CONFÉRENCE DE M. DEBRIGES.

(ASSOCIATION POLYTECHNIQUE.)

La musique au XIXe siècle.

(Voir le n° 49.)

Au XIXe siècle, la forme musicale par excellence, c'est le drame. Prenez Rossini, prenez Beethoven, Donizetti ou Weber, vous ne vous expliquerez le secret de leur talent que par l'allure dramatique et passionnée de leur musique. Drame signifie action, marche, c'est-à-dire vie, activité, ardeur. La Révolution française et les prodigieux événements du commencement de ce siècle ont amené sur la scène du monde une classe d'hommes à qui, jusqu'alors, on ne supposait ni la faculté de penser, ni le don de sentir. Cette classe, c'est le peuple. L'art doit désormais compter avec lui. Ce qu'il fallait à la société délicate du XVIIIe siècle, c'étaient les tragédies de Gluck, la grâce maniérée d'Haydn, la poétique et fine tendresse de Mozart; partout de l'élégance, des sentiments ingénieux, plus purs que véhéments, quelque chose qui se pût chanter dans un salon, mais qui sur une place publique ne dilaterait ni les cœurs ni les poitrines d'une foule. Au XIXe siècle domine la force multipliée par la passion. Qu'il s'agisse de sentiment ou d'esprit, de musique pathétique ou de musique bouffe, on veut que le musicien aille vite au but, qu'il frappe vivement sur l'âme de l'auditeur. L'orchestre, nourri de cuivres et de basses, éclatera comme un tonnerre. L'harmonie, plus savante et plus complète qu'autrefois, sera capable de tout exprimer, de tout imiter, depuis le murmure du grillon, que Mendelssohn a essayé de rendre dans le *Songe d'une nuit d'été*, jusqu'au bruit de la foudre et au mugissement de la mer, que Beethoven traduit avec une puissance si magistrale. Certes, il est permis de regretter l'ancienne musique, car elle était aisée à chanter, et c'est là une qualité précieuse; mais n'éprouve-t-on pas des joies bien plus intenses quand on écoute, par exemple, les *Huguenots* de Meyerbeer, le *Comte d'Egmont* de Beethoven, ou le *Barbier de Séville* de Rossini? Notre goût exige des œuvres pleines de vie et d'animation. La société contemporaine aime le grandiose et le gigantesque. Ce grandiose, d'ailleurs, n'est pas dépourvu de grâce.

Rossini révéla ces dispositions lorsqu'il donna ses premiers ouvrages. L'Italie, électrisée au contact de nos armées révolutionnaires, mais embarrassée encore dans une organisation politique vicieuse, éprouvait une fièvre de souffrances et de désirs à laquelle les distractions ar-

istiques pouvaient seules apporter un peu d'apaisement. Des musiciens sans mérite se disputaient les scènes. On allait au théâtre, et l'on s'y ennuyait. Un jeune homme des environs de Bologne acquit d'abord de la réputation parmi les connaisseurs. En 1813, il écrivit *Tancrède*.

Tancrède, suivi bientôt de l'*Italienne à Alger*, sont pour ainsi dire les deux coups d'essai de son génie : le premier dans le genre sérieux, le second dans la musique d'opéra comique. Il les composa en se jouant, au milieu des rires d'une société d'amis, les compagnons de sa jeunesse. Sa facilité est incroyable. Au moment d'achever *Tancrède*, on vient l'avertir qu'il faut écrire un nouveau duo pour le premier acte. Étant dans son lit, il arrache une gravure épinglée sur la muraille et griffonne sur le *verso* le duo qu'on lui demandait. Il tend la feuille de papier au visiteur; celui-ci, par maladresse, la laisse glisser sous le lit, où elle s'égare, et pendant qu'à l'aide de son parapluie il s'efforce de la rattraper, Rossini décroche une autre gravure et écrit un second duo entièrement différent du premier. Les deux morceaux étaient admirables. On fut très-embarrassé de choisir; on prit au hasard. Rossini modifia celui qu'on lui laissait et en fit un des trios les plus gais de l'*Italienne à Alger*.

Dans *Tancrède* et dans l'*Italienne*, c'est un petillement continuel de traits, de mélodies, d'effets d'orchestre inattendus et entraînants. Rossini ne vous laisse pas une minute pour vous recueillir. *Tancrède* est un éblouissement pour l'imagination; l'*Italienne*, une débauche d'esprit.

On comprend, en les écoutant, quelle dut être l'ivresse du public vénitien de 1813 qui les entendit pour la première fois. C'est bien un art nouveau que cette musique révèle. Jamais pareil feu n'avait fait courir les archets et gronder les basses. Des vieillards se demandaient si l'auteur n'était pas fou, tant son style était nouveau, tant il y avait de rapidité et de vertige dans le développement de ses pensées.

Du *Barbier* de Beaumarchais, Rossini a tiré un chef-d'œuvre qui occupe une place à part dans la musique. Pour le caractériser d'un mot, on pourrait dire que c'est l'opéra des jeunes gens. A vingt-deux ans, entendre le *Barbier*, c'est prêter l'oreille au rêve parlé de notre imagination et de notre cœur. Ce que chante sur le théâtre le ténor à la cantatrice, on le chante ou l'on espère le chanter bientôt dans la vie réelle. — Délicieuse erreur, messieurs! quel dommage qu'elle ne dure pas toujours!

A mesure que sa réputation grandissait, Rossini devenait plus novateur, plus audacieux. Il rendit à l'art un service précieux, en obligeant les chanteurs à s'astreindre aux volontés du compositeur, et à ne point introduire, dans les morceaux qui leur étaient confiés, des vocalises de leur façon. Avant lui, le musicien était l'humble serviteur du ténor ou de la *prima donna;* il devait écrire pour eux plutôt que pour le public, et les chanteurs de talent avaient quelquefois des exigences insupportables. On en cite qui n'auraient pas consenti à accepter un rôle dans un opéra, s'ils n'avaient été assurés de se montrer à cheval, en costume royal, faisant leur entrée aux acclamations de la multitude. Rossini mit bon ordre à ces caprices.

En 1823, lorsque *Sémiramis* fut représentée, Rossini avait trente et un ans. Il avait transformé la musique et inscrit son nom à côté de Mozart, de Pergolèse, de Gluck, les maîtres de la scène. Tous les hommages que peut désirer un homme, il les avait eus, il était lassé de succès; nulle faveur, si haute qu'elle fût, ne le tentait. Il savait que, selon son mot favori, sa musique était chantée de Lisbonne à Pétersbourg et de Londres à Constantinople. Il se replongea dans la paresse, qui fut toujours chère à son cœur, et vint à Paris diriger le Théâtre-Italien, sinécure qui lui valut de beaux appointements. Laissons-le jouir tranquillement de ses triomphes, et tandis que ce grand épicurien oublie son piano, examinons ce qu'était devenu notre école française depuis la mort de Grétry.

Nous en étions toujours aux petites gaietés champêtres et bourgeoises du XVIIIe siècle. Nous avions des imitateurs et pas un poëte. En cherchant dans la foule des compositeurs de cette époque, on ne distingue personne. A peine Boïeldieu commence-t-il à se produire ; mais Boïeldieu n'a donné sa vraie mesure qu'après avoir beaucoup appris de Rossini. Néanmoins il a su être original à côté de ce demi-dieu de l'improvisation, et il fait honneur à la France. Les *Voitures versées*, le *Calife de Bagdad*, sont un grand progrès sur les ouvrages du siècle précédent. — La *Dame blanche*, bien supérieure à ces deux opéras, et l'une des plus charmantes choses qu'on ait écrites, plaça Boïeldieu très-haut dans l'estime du public. La *Dame blanche* a été représentée plus de mille fois, on l'entendra toujours; et quand elle parut, Rossini écrivit à son auteur une lettre où il lui témoignait une vive admiration.

Ainsi, sous Boïeldieu, la France tenait dignement son rang dans l'art musical, quoique distancée par l'Italie et bientôt par l'Allemagne, qui sont, il faut le croire, les terres prédestinées de la mélodie. Rossini, s'étant reposé pendant quelques années, ferma la liste de ses chefs-d'œuvre par *Guillaume Tell*. Vous connaissez tous, messieurs, la splendide ouverture de cet opéra, et tant de morceaux célèbres. *Guillaume Tell* a été spécialement écrit pour notre public. C'est de la musique française, et, à ce titre, il est étonnant que les premières représentations n'aient pas eu de succès. Explique qui pourra cette indifférence! Presque en même temps un ouvrage qui ne valait pas *Guillaume*, la *Muette* de M. Auber, obtenait une vogue qui ne s'est pas encore éteinte. Cet écho blessa l'amour-propre de Rossini, il jura de ne plus travailler pour le théâtre, et il a tenu parole. Ainsi qu'il le disait lui-même, sa réputation n'avait pas besoin d'un nouveau succès, et une chute lui eût porté une atteinte irréparable.

Si l'on en croit des indiscrétions qui sont peut-être la

vérité, Rossini, fatigué d'avoir tant créé, avait peur de se trouver au-dessous de lui-même en produisant davantage. Puis une crainte secrète tenait sa fierté en éveil. Il suivait, depuis plusieurs années, les progrès d'un génie musical égal au sien, sinon supérieur : je veux dire de Beethoven; il ne voulait rien offrir aux connaisseurs qui pût redouter la comparaison avec les ouvrages de cet étranger.

Beethoven, plus connu par ses symphonies que par ses opéras, compte au nombre des douze ou quinze hommes extraordinaires que l'on cite dans l'histoire de l'art. Encore bien jeune, il fut présenté à Mozart, et celui-ci le pria d'improviser au clavecin une fugue sur un thème donné. L'enfant, car Beethoven avait quatorze ans, laissa courir ses doigts sur les touches pendant une demi-heure, et, son exécution terminée, il se retourna, prêt à recevoir l'arrêt du maître. Mozart s'approcha de lui, et l'embrassant, lui dit : « Tu nous surpasseras tous. » — La prophétie s'est réalisée. Beethoven, comme Rossini, est le véritable musicien de notre siècle. Ce que l'auteur du *Barbier* a fait pour l'opéra, Beethoven l'a accompli pour la symphonie. Cette belle forme qu'Haydn avait tant perfectionnée, Beethoven en fit le cadre où se peignaient les impressions de son imagination et de son époque. La *Symphonie héroïque*, dédiée à Bonaparte, premier consul, est le plus admirable tableau de bataille que nous connaissions. On voit se presser les armées, d'innombrables cavaliers se cabrent, se mêlent, disparaissent. Une marche d'un rhythme grave et lourd passe par tous les tons, et simule le défilé d'immenses corps de troupes partant pour la guerre. En écoutant ce chef-d'œuvre, on reconnaît que Beethoven a assisté dans sa jeunesse aux luttes de l'Allemagne contre la France. Lorsqu'on l'exécutait dans les théâtres, l'auditoire se rappelait les journées terribles où cent mille soldats avaient porté le sort de la patrie sur la pointe de leurs baïonnettes.

Certes, messieurs, quand on songe à la vie de notre temps, on conçoit qu'une telle musique plaise mieux à nos cœurs et à nos oreilles que les douceurs cadencées d'il y a cent ans. Guerres étrangères, guerres civiles, révolutions, disputes religieuses, transformation des arts, développement de l'industrie, notre siècle a tout entrepris. Ce siècle nous a terriblement blasés sur les émotions. Et l'on s'étonnerait qu'en fait de musique, nous n'eussions pas les mêmes goûts qu'en littérature? Quand les drames d'A. Dumas et de V. Hugo nous ont transportés à cause de leur violence, comment n'aimerions-nous pas une musique qui agite puissamment nos sentiments?

Les concerts populaires du Cirque Napoléon, à Paris, nous ont montré Beethoven dans tout son éclat. C'est au milieu de ces solennités, et lorsque les symphonies sont interprétées devant la foule, qu'on se fait une idée du génie de ce grand homme. Pourquoi la foule rend-elle ces auditions plus agréables? Parce qu'elle est un magnifique miroir à mille faces, dans lequel se répercutent et se multiplient les images qu'évoque l'imagination du compositeur. Chaque spectateur en reçoit d'abord sa propre part, puis, sous l'influence de ce magnétisme particulier aux assemblées, la renvoie à son voisin, qui lui communique aussi la sienne. De là une surexcitation qui fait qu'on ne laisse passer aucune beauté. Les effets grandioses et les traits gracieux vous pénètrent plus intimement. Le symphoniste, comme l'orateur, perd la moitié de son prestige, s'il n'est écouté en nombreuse réunion.

Si Haydn a choisi pour thème de ses symphonies des sujets banals, on ne peut adresser le même reproche à Beethoven. Les motifs de ses ouvrages sont puisés à des sources élevées. Voilà certainement une des raisons pour lesquelles il l'emporte en originalité et en grandeur sur son prédécesseur. Tantôt occupé à lire, tantôt à causer avec un petit nombre d'hommes distingués qu'il fréquentait, il se promenait dans les différentes villes d'Allemagne, toujours prêt à courir à l'un des cinq ou six appartements qu'il louait en divers endroits, afin d'y trouver le plus promptement possible un piano et une plume.

On le connaissait, et comme il inspirait partout une admiration affectueuse, on tolérait les écarts de son humeur un peu vive. Étant à travailler, il reçoit un jour la visite d'un conseiller aulique dont le verbiage l'ennuyait. Beethoven invita le conseiller à examiner un piano nouveau, qu'il venait, disait-il, de faire établir, et lui désigna une petite chambre au-dessous de celle où il composait. Le conseiller s'empresse; il descend rapidement l'escalier, entre dans la chambre, et entend aussitôt la porte se refermer sur lui. Beethoven le laissa en prison jusqu'au soir. Quand il lui ouvrit la porte : « Reprenons, dit-il, notre discours; je voulais finir un *allegro*. » Le conseiller se mit à rire et pardonna.

Vers la fin de sa vie, devenu aveugle et sourd, il se détacha de ce qu'il avait aimé, et fit ses adieux à notre monde par la symphonie en *ut mineur*. Pour trouver quelque chose de comparable à cette page majestueuse et sombre, il faut prendre le plus beau poëme qui existe, l'Évangile, et l'ouvrir au récit de la mort de Jésus-Christ. La symphonie en *ut mineur*, c'est l'agonie d'une imagination que nul espoir ne peut plus animer. Elle débute par des cris de douleur; elle s'achève dans un hymne de foi profonde et d'espérance invincible. Entre ce commencement et cette fin, la pensée, bientôt emportée vers le ciel, tantôt retombant sous le poids d'une amère tristesse, flotte toujours égarée, mais toujours belle, telle qu'une flamme qui vacille avant de s'éteindre tout à fait. Mais ne cherchons pas à analyser ce qui ne se décrit pas. Mieux vaut sentir, admirer et se taire.

Beethoven mort, Rossini n'écrivant plus, à qui accorder la première place après eux? Ces deux hommes avaient ouvert la voie; ils avaient donné à la musique de notre siècle sa vraie physionomie. Désormais, les nouveaux venus commenceront par imiter. Heureux, lorsque, ainsi que Mendelssohn, Weber et Meyerbeer, ils par-

viendront à dégager leur personnalité, dignes de regret, lorsque, comme Hérold, ils mourront trop jeunes pour dire leur dernier mot; bien doués si, comme Donizetti, Bellini, Auber et Halévy, ils glanent assez d'épis pour s'en composer une gerbe brillante !

L'opéra de *Robin-des-Bois*, ceux d'*Obéron* et d'*Euryanthe*, sont trop connus pour qu'il soit nécessaire d'insister sur Weber. Weber procède de Beethoven ; c'est un esprit moins puissant, mais plus subtile, et qui avait une merveilleuse intelligence de la nature. Nous parlions de la musique du XVIIIe siècle. Quelle différence de Weber à Grétry ou à Gluck, et à Mozart! Autres temps, autres beautés.

Hérold, disciple de Weber et de Rossini, est certainement le premier de nos musiciens français. On peut en croire le témoignage des gens de goût et celui des rivaux de l'auteur de *Zampa* et du *Pré aux Clercs*. Notre pays a le droit d'être fier de ces deux ouvrages, car ils lui appartiennent; ils ont notre accent. Le temps a consacré cette excellente musique; elle ne redoute aucune comparaison, et montre ce dont Hérold aurait été capable, si l'âge avait encore mûri son talent.

Les opéras de Bellini et les symphonies de Mendelssohn mériteraient certainement une mention détaillée, si je ne craignais d'allonger cet entretien. Mendelssohn, surtout, l'aimable auteur du *Songe d'une nuit d'été*, rêve conçu par Shakspeare il y a trois cents ans, et auquel le musicien allemand a rendu sa primitive fraîcheur. Ah! l'imagination est une fée bien puissante, puisque, selon les esprits, elle crée des fantaisies, telles que le *Songe d'une nuit d'été*, ou des chants d'amour comme ceux de Donizetti. Nous ne saurions passer sous silence le poëte de la *Favorite* et de *Lucie*, cet enchanteur dont la gloire ne périra pas. On fait mieux que de l'admirer; on le goûte; on fait mieux que de le goûter, on l'aime. Quelques-uns, plus savants, étonneront davantage; Donizetti sait nous prendre le cœur.

Donizetti est un croyant qui a l'âme tendre. Meyerbeer, avec une foi non moins ardente, est un guerrier dont les passions sont toujours sévères. Longtemps il imita Rossini, n'osant pas revêtir ses propres idées d'une forme originale. En 1831, il écrivit *Robert le Diable;* deux ans après, il donna les *Huguenots*. Nous nous demandions à qui attribuer la première place après Beethoven et Rossini. Cette place appartient à Meyerbeer. Les *Huguenots* ont été suivis du *Prophète*, et le public retrouve des forces pour entendre ces trois opéras qu'il a déjà tant applaudis. Meyerbeer a beaucoup d'analogie avec Victor Hugo. Passion, style éclatant, élévation de sentiments, largeur d'idées, les deux génies ont en partage tous ces dons divers. Les *Huguenots* sont un beau récit d'histoire; disons mieux, c'est un fragment de poëme épique, et je souhaiterais pouvoir vous lire les réflexions que cette œuvre a inspirées à Mme Sand.

Meyerbeer ne laisse pas à la postérité un héritage musical bien considérable. Quatre ou cinq opéras, — que faut-il de plus pour la gloire? Cent vers d'un bon poëte, une seule toile d'un vrai peintre, un volume d'un écrivain éminent, le monde n'en demande pas davantage pour juger ceux qui font profession de l'instruire ou de lui plaire. Un ancien avait dédié ses ouvrages au temps, qui consacre les réputations durables. Meyerbeer sera mieux apprécié dans vingt ou trente années que de nos jours. Et cependant il n'a pas eu à se plaindre qu'on ait manqué de justice envers lui. Rappelons-nous ses éclatants succès, rappelons-nous surtout l'émotion qu'on ressentit il y a trois mois, à la nouvelle de sa mort, et ces simples, mais populaires funérailles, conduites au milieu d'un concours si sympathique et si respectueux.

Des *Huguenots* à la musique de M. Auber, il y a toute la distance du sentiment à l'esprit. Peu apte à traiter les sujets qui veulent une certaine force d'âme, M. Auber triomphe dans les spirituelles compositions de l'opéra comique. C'est le conteur des *Mille et une Nuits* toujours amusant, toujours brûlant, jamais fatigué. Citer tous ses opéras, ce serait entreprendre une énumération très-longue et fort inutile. D'ailleurs, leur titre est dans toutes les bouches, et rarement un talent a été aussi généralement apprécié. M. Auber a obtenu un succès bien flatteur pour un musicien français : ses opéras ont, un moment, détrôné en Allemagne la musique nationale.

Ce qui est par nature gracieux et jeune est assuré de réussir partout. M. Auber a beaucoup écrit. Dire que son inspiration a été constamment heureuse, ce serait lui manquer de respect, la *Sirène*, le *Domino noir*, l'*Ambassadrice*, *Fra Diavolo*, *Haydée*, les *Diamants*, sont des œuvres remarquables. L'art français, qu'il a enrichi, a accompli de grands progrès sous sa direction.

Nous voici parvenus au terme de notre examen. Et dans cette course rapide, nous n'avons considéré que les grands noms et les grandes œuvres. Mais à côté de la musique instrumentale, n'y a-t-il pas le chant? J'aurais dû vous parler, messieurs, de ces artistes qui ont interprété sur nos scènes les inspirations de Rossini, d'Auber, de Meyerbeer et des illustres compositeurs de notre siècle : Mme Malibran, Rubini, Mme Sontag, Dupré, Nourrit, Jenny Lind.

Les Allemands et les Italiens montrent à l'égard des chanteurs plus de mémoire que nous. Ils se transmettent de père en fils les noms des artistes célèbres, et les associent, dans leur pensée, à ceux des compositeurs, afin de ne pas séparer des mérites qui se soutiennent et se complètent réciproquement. Mais en Allemagne et en Italie, la musique vocale a bien plus d'importance que parmi nous. Dans ce pays, tout le monde chante et sait chanter; les voix y naissent naturellement harmonieuses, guidées par un goût infaillible, développées par des exercices qui les fortifient sans les dépraver.

En France, jusqu'à ces dernières années, la musique vocale est demeurée la distraction de quelques personnes riches ou oisives. La plus grande partie de la nation ne chantait pas, car on ne doit pas donner le nom de chant

à ces refrains sans accord et sans mesure que des rimeurs de cabaret improvisent sur des airs entièrement dénués de mélodie. Nous avons cependant des chansons nationales, particulières à nos anciennes provinces, et dont les paroles, comme la musique, décèlent une inspiration vraiment poétique. Ces chansons, maintenant tombées en désuétude, personne ne voudrait les redire ; on prétend qu'elles ont vieilli, on ne les trouve plus à la mode, et les seuls amateurs qui s'y intéressent, ce sont des érudits, des chercheurs assez clairvoyants pour retrouver la beauté de la muse populaire sous les rides dont le temps l'a défigurée. Car c'est la muse populaire qui a dicté nos airs bretons, nos chansons du Bourbonnais, du Languedoc, de l'Auvergne, des bords du Rhône, morceaux pleins de franchise et d'originalité que de savants musiciens ont pillés sans scrupule, en les débarrassant seulement de quelques fautes d'orthographe.

C'est là que palpite le cœur de la vieille Gaule, avec ses croyances et ses amours, ses indignations et ses enthousiasmes. La France moderne, moins naïve que ses ancêtres, ne traduit guère sa pensée en chansons, et il a fallu le talent de notre immortel Béranger pour ramener le couplet sur nos lèvres. Mais Béranger ne se chante plus ; il y a longtemps que Piron passe pour immoral, et Pierre Dupont, malgré sa verve, n'obtient pas en ce moment la vogue du *Pied qui r'mue*.

Est-il bien vrai que la France du XIXe siècle soit réduite à ces misérables chansonnettes de carrefour? N'avons-nous plus de langage pour exprimer nos sentiments? Toutes les nations de l'Europe ont des chants populaires : l'Écossais et l'Italien, le Dalmate et l'Espagnol, le Hongrois et le Russe, confient à la musique les impressions de leur cœur, et leur musique est mélodieuse, elle est originale, elle échappe aux banalités. Pour nous, le peuple spirituel et inventif, quelle note donnons-nous dans ce concert universel?

Messieurs, ce sera l'honneur de notre siècle d'avoir précisément préparé et commencé la rénovation de la musique populaire en France. Et comment? Par l'institution des orphéons. Les orphéons, vous le savez, sont dus à l'initiative de quelques humbles et courageux travailleurs, dont la persévérance a triomphé d'obstacles innombrables. Les Wilhelm, les Paris, les Chevé, et d'autres, leurs émules ou leurs disciples, ont opéré dans nos mœurs la plus heureuse révolution. Pour que leurs efforts aient porté tous leurs fruits, peut-être est-il nécessaire d'attendre encore. Tant que leur méthode ne sera pas appliquée dans les écoles primaires et dans les lycées, ils ne compteront parmi leurs élèves que des auditeurs de bonne volonté, pépinière précieuse, mais moins apte que l'enfance à s'assimiler les principes d'une doctrine. Or, c'est par l'enfance que doivent commencer toutes les réformes relatives aux idées et aux habitudes : j'en appelle à l'Église et à l'État, ces deux autorités redoutables qu'on a vues de nos jours se disputer l'enseignement de la jeunesse. Néanmoins, que de progrès et quel succès depuis un petit nombre d'années ! Aujourd'hui chaque département compte au moins une société chorale. Dans les fêtes publiques, au lieu de ces cris assourdissants qui retentissaient autrefois et qui ne méritaient pas même le nom de chant, on entend exécuter les plus beaux morceaux de musique.

C'est toujours une surprise pour les étrangers d'assister à une séance de nos orphéons. La France a une si mauvaise réputation musicale, que l'on doute, au delà de nos frontières, que nous soyons capables d'entendre quelque chose à l'harmonie. Puis nos excellents voisins d'Europe sont un peu jaloux depuis que Rivarol leur a dit que nous sommes continuellement en avance sur eux d'une idée, d'une année et d'une armée. Ils saisissent avec joie l'occasion de constater que nous chantons mal. Quoi qu'il en soit, les voix sont prêtes. Viennent maintenant les musiciens! Notre jeune école suit avec succès la route que lui ont tracée ses devanciers. Après les noms illustres que nous énumérions tout à l'heure, se placent les Félicien David, les Gounod, les Gevaert, les Maillart, les Victor Massé, les Offenbach. Comme chacun de ces compositeurs doit écrire encore de nombreux ouvrages, nous n'essayerons pas de porter sur eux un jugement qui ne saurait être suffisamment ni éclairé ni complet.

Ainsi nous avons pris la musique à son origine. D'abord la servante du clergé, plus tard émancipée lors de la réforme du XVIe siècle, et florissant au XVIIe siècle en pleine liberté. Nous l'avons vue se transformer sous Lulli, exprimer avec Pergolèse les plus tendres émotions de l'âme humaine; acquérir, grâce à Rameau, un charme et une passion qu'on ne lui soupçonnait pas; s'élever avec Gluck jusqu'à l'enthousiasme, et peindre la grandeur tragique, bourgeoise et gaie dans les opéras de Grétry. Elle devient fervente et sublime dans l'œuvre de Mozart; elle est remplie d'esprit quand Rossini compose, épique sous Beethoven, admirable de vigueur et de noblesse avec Meyerbeer, se prêtant à tous les rêves de l'imagination, à toutes les combinaisons que la pensée peut engendrer. Qui oserait dire où s'arrêteront ses progrès? Qui fixera la limite du beau? — Souhaitons que des génies nouveaux surpassent, s'il se peut, les musiciens qui nous ont charmés, nous et nos aïeux. Que la musique, au moins, nous reste comme une protestation du sentiment, à une époque où trop souvent on se fait gloire de ne céder qu'à l'intérêt!

Eugène Debriges.

DROIT CIVIL.

COURS DE M. VALETTE.

(FACULTÉ DE DROIT.)

I.

Leçon d'ouverture. — Introduction générale.

Ce cours est consacré à l'étude du droit civil, ou, en d'autres termes, à l'explication du Code Napoléon. Mais avant d'entrer dans l'examen des articles de ce Code, il est indispensable de donner quelques idées générales sur l'étude du droit : nous tâcherons de les exposer d'une manière aussi claire et aussi courte que possible.

La science du droit, comme toute science, est un ensemble de vérités méthodiquement distribuées ; c'est la science des règles données à l'homme pour se diriger dans ses rapports avec ses semblables, nous dirons, si vous voulez, ses rapports extérieurs ou sociaux, afin de bien distinguer le droit de la morale. Voilà l'idée la plus générale que nous puissions vous donner de la science du droit.

Vous avez bien souvent, sans doute, entendu parler du *droit naturel*. Nous n'avons pas à entrer dans toutes les discussions philosophiques que ce mot vous rappelle. Il nous suffit de constater que chez toutes les nations, en mettant à part quelques métaphysiciens dont les systèmes ne doivent pas nous arrêter, on admet généralement qu'il y a des règles primordiales et supérieures gouvernant nos rapports avec nos semblables. Mais que ces règles soient des idées innées, ou seulement des sentiments qui se transforment ensuite en idées, c'est ce que nous ne chercherons pas à éclaircir.

On donne quelquefois au droit naturel le nom de droit des gens, et les *Institutes* de Justinien nous prouvent que les Romains confondaient à peu près le *jus naturale* avec le *jus gentium*. Mais aujourd'hui le mot droit des gens désigne plutôt cette partie du droit naturel qui règle les rapports des nations entre elles en les considérant comme des individus, *jus inter gentes*, disaient les Romains.

Au droit naturel s'oppose le droit positif. Le droit positif, c'est l'ensemble des règles établies par l'autorité publique, et ces règles sont le véritable objet de l'enseignement du droit. Ici nous trouvons de grandes variétés entre les différentes nations ; mais il y a aussi un fonds commun incontestable.

Le mot *droit* signifie souvent la qualité légale qui appartient à une personne d'invoquer une certaine règle dans un cas donné. Pris avec ce sens très-restreint, c'est alors le bénéfice que tire un homme de l'ensemble des règles générales constituant la législation. Ainsi, j'ai un champ, cela veut dire que j'ai le droit d'user de ce champ, et d'exclure les autres de cette jouissance. Le mot *droit* désigne alors une puissance, une faculté que je possède vis-à-vis des autres hommes, et il est corrélatif du mot *devoir*, car tout le monde est obligé de respecter mon droit.

Les jurisconsultes et même les tribunaux renvoient souvent aux règles de la morale. Il n'y a cependant point de prescriptions positives qui consacrent civilement les règles de la morale. Mais si la loi ne peut empêcher de se livrer à l'ivrognerie ou à la débauche, elle ne veut pas non plus confirmer par son intervention ce qui serait contraire à la morale. Voilà quel est le sens de l'article 6 du Code Napoléon. La morale entre donc ici, par un coin, dans l'étude du droit.

Le mot *équité* désigne, en général, une sorte de perception du juste et de l'injuste, à laquelle on a été préparé par son éducation première, la bonne direction de son esprit, des exemples salutaires, etc. ; c'est, pour ainsi dire, le *goût du juste*, et ce goût se développe comme le goût du beau dans les arts. Il faut se garder d'une équité qui serait contraire aux prescriptions de la loi, et pourtant il peut arriver que la loi, dans un intérêt général, soit obligée de blesser un sentiment juste en lui-même, par exemple quand elle annule une convention pour laquelle on ne s'est pas conformé aux lois fiscales.

Le mot *jurisprudence* ne signifie plus, comme chez les Romains, la science du droit (*Inst.*, liv. I, tit. 2, § 8). C'est la manière de juger qui s'est établie dans la pratique; c'est la voie d'interprétation dans laquelle marchent les tribunaux pour résoudre les questions controversées que notre science présente comme toutes les autres. Dans un autre sens, très-voisin du premier, le mot jurisprudence désigne l'ensemble des décisions judiciaires.

Avec les progrès de la civilisation, les rapports sociaux se multiplient rapidement, et le droit positif, qui est destiné à les régler, se complique de même. Cette science a donc subi la loi de toutes les sciences qui deviennent trop vastes: elle s'est divisée en plusieurs branches, que nous devons indiquer rapidement pour bien préciser la place que nous venons occuper.

Le droit se divise tout d'abord en *droit public* et *droit privé* ou *civil*. Le droit public comprend, en première ligne, le droit constitutionnel, qui règle l'organisation des pouvoirs publics, et certaines matières d'une importance particulière, la presse, les cultes, etc. Il étudie aussi les rapports de l'Etat avec les particuliers (impôts, armée, expropriation, etc.) : ce n'est plus alors la tête du droit public, ce sont ses corollaires, ses conséquences, et leur ensemble constitue le *droit administratif*.

Le droit privé, *jus privatum*, qui régit les rapports des particuliers entre eux, s'oppose très-bien au droit public ; tandis que l'expression *civil*, comme disait M. Blondeau, n'est qu'un insigne faux-fuyant, car il prend une foule de sens différents. Opposé au droit naturel, il signifie *droit positif* ; chez les Romains, *jus civile* désignait le *jus proprium civitatis*, par opposition au *jus gentium*, commun à toutes les nations. Une partie du droit privé ayant été détachée sous le nom de droit commercial, le droit privé ordinaire a conservé le nom de droit civil. Pris par opposition au droit ecclésiastique, le droit civil se rapproche du *jus proprium civitatis* des Romains. Enfin, les criminalistes opposent souvent le droit pénal au droit civil, qui prend là encore un nouveau sens. Le droit pénal peut rentrer dans le droit public, quoiqu'il contienne quelques dispositions appartenant évidemment au droit privé. La procédure pénale fait aussi partie du droit public, puisque c'est un ensemble de règles données aux magistrats. La procédure civile a une nature mixte, car elle s'adresse autant aux particuliers qu'aux magistrats.

Examinons maintenant les sources du droit.

Il est une division des pouvoirs publics qui a été longuement développée par Montesquieu, et que vous connaissez certainement, car elle est répandue partout. C'est la division en trois pouvoirs, *législatif*, *exécutif* et *judiciaire*.

Le pouvoir législatif est celui qui a la faculté de donner des ordres obligatoires. Cependant ce pouvoir, qui est établi constitutionnellement, ne peut pas, du moins en France, changer les bases mêmes de la constitution d'où il tire ses prérogatives. Il faudrait dans ce cas recourir à la souveraineté dans toute son étendue, c'est-à-dire au suffrage universel. C'est le pouvoir législatif qui fait les lois; et quand les lois sont fort étendues, on les appelle *codes* : tels sont nos cinq Codes et le Code forestier publié en 1827. Les lois sont donc des ordres émanés du pouvoir législatif. Mais il y a aussi des prescriptions moins importantes qui ont pour but d'assurer l'exécution des lois. Elles sont l'œuvre du pouvoir exécutif, qui les promulgue par délégation expresse ou tacite du pouvoir législatif. *Les règlements sont des actes de magistrature, et les lois des actes de souveraineté*, dit Portalis, dans l'exposé des motifs du Code.

Voilà les deux principales sources du droit.

Dans certains pays, la loi se forme aussi par l'intervention de la ma-

gistrature. Il en était ainsi à Rome, où les édits des préteurs avaient une immense importance. Il en est encore de même en Angleterre, où les magistrats n'ont qu'un très-petit nombre de lois pour diriger leurs décisions : la plus grande partie de la législation anglaise se compose d'usages constatés par des arrêts antérieurs que l'on présente aux magistrats, et ceux-ci se considèrent en quelque sorte comme liés par ces précédents judiciaires, qui ont ainsi une véritable autorité législative. Toutes ces idées sont étrangères à nos mœurs. Les magistrats français réforment leurs décisions antérieures et celles de leurs devanciers, d'après les variations des opinions juridiques. D'un autre côté, l'art. 5 du Code Napoléon prend des précautions contre leur intrusion dans le domaine législatif.

Donnons, pour terminer, quelques détails plus précis sur la source du droit français actuel, et spécialement du droit civil, qui doit faire l'objet de ce cours.

Dans l'ancienne monarchie française, les lois émanaient du roi et portaient différents noms : ordonnances, édits, déclarations, etc. Il y avait en outre des coutumes locales que les rois firent rédiger, en les approuvant, de telle sorte qu'elles devenaient des lois. Les lois royales devaient être enregistrées par les parlements et autres cours supérieures qui s'y refusaient quelquefois, surtout lorsqu'il s'agissait d'édits bursaux ; les principes de la constitution étant alors fort vagues, on les y forçait, soit par des *lits de justice*, soit par des rigueurs personnelles, comme un exil en masse.

Depuis 1789, tous les gouvernements que nous avons eus en France ont reconnu le principe du vote de la loi par une assemblée de députés élus, qui constitue aujourd'hui le corps législatif. Lorsque le Code Napoléon fut rédigé, il y avait à côté du corps législatif un *Tribunat*, dont la fonction était simplement de proposer au Corps législatif l'adoption ou le rejet de la loi ; nous aurons souvent à parler de ses observations sur le Code.

Le Code Napoléon, que nous devons expliquer, contient notre droit civil, en mettant à part le droit commercial, qui est l'objet d'un Code particulier. Sa réputation est immense, et l'on peut ajouter, bien méritée. Établi par la conquête française sur toute la rive gauche du Rhin, en Belgique, en Hollande, dans la Prusse rhénane, etc., il y a survécu à nos revers, et quelques États allemands l'ont même adopté depuis, notamment le grand-duché de Bade. Enfin, il a servi de modèle aux lois civiles de plusieurs grandes nations. — Émile Alglave.

CHRONIQUE.

Par décret en date du 15 novembre 1864, M. Demante, professeur de droit romain à la Faculté de Toulouse, a été nommé professeur de Code Napoléon à la Faculté de Paris, en remplacement de M. Oudot, décédé. Depuis longtemps déjà les chaires vacantes à la Faculté de Paris avaient toujours été données aux agrégés de cette Faculté. La promotion de M. Demante constitue donc un précédent que les professeurs des Facultés de province ne manqueront pas d'invoquer à l'avenir, au grand détriment des agrégés de Paris, déjà menacés par la limitation de dix ans posée à leur exercice et par suite à leurs droits.

— Dans la séance du conseil municipal d'Arras du 8 courant, une commission réunie pour organiser des cours publics dans cette ville, s'est adressée au Conseil afin d'obtenir son patronage et l'allocation des fonds nécessaires à l'installation de ces cours.

— L'*Union des arts* annonce une innovation dans l'enseignement de l'école des Beaux-Arts. Il est question, dit ce journal, d'admettre des modèles-femmes pour les études sur nature dans cette école.

— A l'appui de la circulaire que M. le ministre de l'instruction publique a adressé dernièrement aux recteurs, pour les engager à provoquer dans les villes importantes l'organisation d'un système de cours publics, en nommant parmi les hommes de bonne volonté dont il espère le concours, les magistrats, les ingénieurs, les architectes et tous ceux qui par leur position et leurs connaissances peuvent contribuer à développer cette œuvre de propagande littéraire et scientifique, M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics vient à son tour d'adresser à ses administrés une circulaire pour les inviter à répondre à cet appel autant que les exigences de leur service leur permettront.

LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE.

AVIS. — Avec le dernier numéro du mois de novembre, qui termine la première année de notre publication, les abonnés recevront trois tables alphabétiques : une par noms d'auteurs ; une autre par noms de Facultés ; une troisième, très-détaillée, par ordre de matières ; nous enverrons également un titre, un faux-titre et une couverture, de manière que nos lecteurs puissent faire brocher l'année entière. Ce supplément au 52e numéro sera vendu, sur la voie publique, 30 centimes.

Les abonnés dont l'époque du renouvellement est à la fin de novembre, et qui désirent, à cette occasion, changer les conditions de leur souscription et profiter des avantages que leur présentent, soit l'abonnement d'un an, s'ils ne sont qu'abonnés de six mois, soit la souscription aux *deux Revues des cours littéraires et scientifiques*, sont priés d'avertir immédiatement M. Germer Baillière, en lui envoyant un mandat sur la poste ou des timbres-poste.

Les abonnés qui, d'ici au 25 novembre, n'auront fait parvenir aucun avis, recevront, par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a déjà été remise lors de leur première souscription.

Nouvelles publications.

L'ESTHÉTIQUE ANGLAISE, étude sur M. John Ruskin, par M. J. MILSAND. 1 vol. in-18 faisant partie de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*. 2 fr. 50

ESSAIS DE PHILOSOPHIE HÉGÉLIENNE, par M. A. VÉRA, professeur de philosophie à l'université de Naples. 1 vol. in-18 faisant partie de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*. 2 fr. 50

HISTOIRE DE LA MÉDECINE ET DES DOCTRINES MÉDICALES, leçons faites à l'École pratique de la Faculté de médecine pendant les années 1862, 1863 et 1864, par M. le docteur BOUCHUT, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, médecin des hôpitaux. 1 vol. in-8 de 508 pages. 6 fr.

Sommaire de la Revue des Cours scientifiques, numéro du 19 novembre.

BOTANIQUE : Cours de M. *Chatin*. Leçon d'ouverture. — PHYSIOLOGIE GÉNÉRALE : Cours de M. *Claude Bernard*. XIII. Irritants et propriétés du nerf sensitif et de la moelle épinière. Expériences récentes de M. Claude Bernard, établissant qu'un ganglion du grand sympathique peut jouer le rôle de centre dans une action réflexe. — PALÉONTOLOGIE : Cours de M. *d'Archiac*. Faune quaternaire de l'Amérique méridionale. Cavernes à ossements du Brésil. — HISTOLOGIE : Cours de M. *Ch. Robin*. Leçon d'ouverture.

Nous rappellerons à nos abonnés de la *Revue des cours littéraires* que pour recevoir la *Revue des cours scientifiques*, il leur suffit d'envoyer à M. Germer Baillière, comme supplément, une des sommes suivantes :

Six mois. Paris..... 7 fr. — Départements... 8 fr.
Un an. — .... 11 fr. — — ... 12 fr.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

PREMIÈRE ANNÉE. — N° 52. UN NUMÉRO : 30 CENTIMES. 26 NOVEMBRE 1864.

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

LITTÉRATURE — PHILOSOPHIE — THÉOLOGIE — ÉLOQUENCE — HISTOIRE
LÉGISLATION — ESTHÉTIQUE — ARCHÉOLOGIE

Paraît tous les Samedis.

Paris.....	Six mois.	8 fr.	Un an.	15 fr.
Départements ..	—	10	—	18
Étranger.....	—	12	—	20

Prix de l'abonnement avec la Revue des Cours scientifiques.

Six mois.....	Paris,	15 fr.	Départ.,	18 fr.	Étranger,	20 fr.
Un an.....	—	26	—	30	—	35

ENVOYER
A LA
LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE
tout ce qui concerne la rédaction

Les ouvrages dont deux exemplaires auront été envoyés au bureau du journal seront annoncés et analysés s'il y a lieu.

On s'abonne
A LA LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE
17, rue de l'École de Médecine,
Et chez tous les libraires, par l'envoi d'un bon de poste, ou d'un mandat sur Paris.

L'abonnement part du 1er décembre ou du 1er juin de chaque année.

SOMMAIRE.

Histoire des législations comparées. — Cours de M. Ed. Laboulaye : Les crimes et les peines en Angleterre.

Philosophie. — Cours de M. Brisbarre : L'âme des bêtes (fin).

Philologie comparée. — Cours de M. Oppert : Alphabet cunéiforme. — Inscriptions des monuments perses.

Droit civil. — Cours de M. Valette : Origines et confection du Code Napoléon. — Titre préliminaire : Sanction, promulgation et publication des lois.

Chronique.

Paris, 25 novembre 1864.

La *Revue des cours littéraires* atteint aujourd'hui le terme de sa première année. Quand nous jetons un regard sur nos commencements, le premier sentiment qui doit nous animer est celui de la reconnaissance envers tant d'éminents professeurs qui ont, avec un empressement sympathique, prêté leur concours à une œuvre dont le succès n'était pas certain. Grâce à ce concours, ce qui était douteux a bientôt cessé de l'être, et nos lecteurs se rappellent que, dès le neuvième numéro, le présent nous a paru assez satisfaisant et l'avenir assez assuré pour que nous ayons pu grossir notre publication sans augmenter nos prix.

Tout n'est pas facile dans la direction d'une *Revue*. Il ne suffit pas d'avoir de bonnes intentions et de concevoir des plans qu'on trouve soi-même les plus excellents du monde. Quand on s'adresse, comme nous, à un public éclairé, il faut le faire entrer pour une bonne part dans les conseils de la direction, étudier ses désirs, y chercher des inspirations utiles et d'importantes indications. Ce n'est pas du premier jour qu'on peut s'en rendre un compte exact; nos lecteurs conviendront que le temps, l'expérience et une longue attention nous étaient nécessaires pour bien comprendre ce qui répondait le mieux à leur attente et à leurs goûts.

C'est pourquoi, s'ils ont pu rencontrer çà et là, dans les cinquante-deux numéros de cette première année, quelques traces d'incertitudes et de tâtonnements, nous les croyons trop équitables pour s'en être étonnés. Et, puisque nous faisons en ce moment notre examen de conscience, nous leur demandons la permission de leur indiquer quelques-unes de nos difficultés.

Deux systèmes contraires s'offraient à nous. Fallait-il chercher à reproduire des leçons du plus grand nombre de professeurs possible, de manière à donner à nos lecteurs une idée peut-être un peu superficielle, mais générale, de l'enseignement supérieur en France et à l'étranger? Ou bien fallait-il prendre le système opposé, choisir sept ou huit cours importants, et les publier d'une manière complète et continue, en suivant le professeur dans tous les développements de son cours, depuis le commencement jusqu'à la fin?

Si l'on adoptait le premier système, on donnait une grande quantité de leçons isolées et sans lien, sautant sans cesse d'un sujet à l'autre sans que le lecteur pût s'attacher à aucun. Beaucoup de professeurs différents, mais, faute de place, nécessité de ne publier de chacun d'eux qu'une leçon, deux au plus. Cette excessive variété aurait pu plaire, croyons-nous, pendant deux ou trois mois; mais, au bout d'un certain temps, nos lecteurs auraient fini par la trouver fatigante.

Si l'on adoptait le second système, autre inconvénient. Une année de notre *Revue* contient la matière de sept ou huit volumes, et dans une œuvre aussi étendue nos lecteurs n'auraient trouvé que quelques sujets spéciaux largement développés, mais en dehors desquels aucune place

n'eût été laissée aux leçons également importantes des autres professeurs, leçons que nos lecteurs devaient être désireux de connaître, et dont l'absence aurait provoqué leurs plaintes légitimes.

De ces deux systèmes, quel est celui que préfère le public? Nous croyons qu'il les préfère tous les deux, et qu'il veut à la fois de la suite et de la variété. Ses goûts sont quelquefois contradictoires sans être inconciliables. Nous avons fait des efforts pour les concilier. Nous avons donné des cours suivis, mais en même temps nous avons donné beaucoup de leçons différentes professées dans les établissements les plus divers. La grande extension qu'ont prise les cours publics l'hiver dernier nous en offrait de nombreuses occasions. Rappelons qu'en dehors des leçons officielles faites par les professeurs de l'État, nous en avons demandé aux *Soirées littéraires* de la Sorbonne, aux *Entretiens et lectures* de la rue de la Paix, aux *Conférences* de la salle Barthélemy, à l'*Association polytechnique*, au *Cercle du quai Malaquais*. Nos lecteurs ont pu se former une idée suffisante de ces premiers essais de l'enseignement supérieur libre, en lisant les leçons de M. Saint-Marc Girardin sur les Fables de la Fontaine, de M. de Pressensé sur la Vie de Jésus, de M. Lemonnier sur Saint-Simon, de M. Duchinski sur les Aryas européens, de M. Saint-René Taillandier sur Rotrou, de M. Jules Duval sur l'Algérie et les Colonies françaises, de M. l'abbé Brasseur de Bourbourg sur l'archéologie mexicaine, etc. De ce côté, nous sommes assez contents de nous; mais, d'un autre côté, il nous semble maintenant que nous avons donné trop de fragments de cours en cinq ou six leçons, ce qui n'offrait peut-être ni les avantages du premier système, ni ceux du second.

Une autre tâche que nous avions tout d'abord à remplir, c'était de nous associer de bons rédacteurs. A cet égard, nous avons été généralement très-heureux; cependant l'expérience d'une année nous a appris à bien connaître nos rédacteurs et à les bien choisir. Du reste, leurs reproductions sont devenues d'une exactitude certaine, maintenant que la plupart des professeurs veulent bien les diriger et les contrôler.

C'est la difficulté de trouver de bons rédacteurs qui a été le plus grand obstacle au désir très-vif que nous avions de publier des leçons des principaux professeurs étrangers, et spécialement des professeurs les plus illustres d'Allemagne et d'Angleterre. Nous avons donné quelques leçons de professeurs distingués d'Angleterre, de Belgique et d'Italie; ce n'est pas assez. Nos lecteurs apprendront avec plaisir que nous nous mettons en mesure de publier régulièrement, dans les meilleures conditions d'exactitude et de fidélité, les principales leçons qui seront professées dans les pays étrangers, et particulièrement en Allemagne, justifiant ainsi, plus que nous ne l'avons fait l'année dernière, le titre même de notre *Revue*.

Nous avons aussi l'intention de réserver une plus large place aux Facultés des départements.

Ce n'est pas tout. Jusqu'à présent nous n'avons guère été que des reproducteurs. Notre dessein est d'ajouter à notre *Revue* une partie critique, où tous les points de vue qui se rattachent à l'enseignement supérieur, soit en France, soit dans les pays étrangers, seront traités avec beaucoup de soin par des écrivains de talent et de compétence, dont le concours nous est déjà assuré. Dès les premiers numéros de notre seconde année, nous publierons des études de M. Élias Regnault sur les professeurs des universités allemandes, de M. Challemel-Lacour sur les universités anglaises, de M. Eugène Véron sur l'enseignement supérieur français.

Telles sont les idées et les projets qu'apporte à la *Revue* la direction nouvelle. M. Eug. Yung, ancien élève de l'École normale, docteur ès lettres, rédacteur du *Journal des Débats*, mettra au service de notre œuvre l'expérience spéciale qu'il s'est acquise en prenant part à la direction de quelques-unes de nos Revues les plus importantes. M. Émile Alglave, avocat, ancien élève de l'École des Chartes, dont nos lecteurs ont pu apprécier les excellents comptes rendus dans la plupart des numéros de cette première année, se chargera particulièrement de contrôler le travail des rédacteurs.

HISTOIRE DES LÉGISLATIONS COMPARÉES.

COURS DE M. ÉDOUARD LABOULAYE.

(COLLÉGE DE FRANCE.)

(Voy. le n° 50.)

II.

Des crimes et des peines suivant les lois anglaises.

Il y a deux écoles, deux manières de procéder dans l'enseignement du droit pénal. Les uns exposent d'abord une théorie philosophique, qu'ils appellent la science rationnelle, et ils jugent le droit positif à cette mesure. Les autres, fidèles à la méthode d'observation que Bacon a fait définitivement passer dans les sciences naturelles, et, persuadés qu'un bon corps de doctrines est le résultat de l'expérience, mais non de la théorie, se jettent tout d'abord dans l'étude du droit positif, et remontant ensuite, au moyen d'une critique sûre, qui s'appuie sur les faits, à des notions exactes et rationnelles, ils arrivent à constituer un système de législation qui répond aux exigences de la pratique, et est conforme à la raison.

M. Éd. Laboulaye est de cette dernière école : au lieu de nous livrer à une étude métaphysique des crimes et des peines, nous allons donc, avec lui, examiner tout de suite quels sont les crimes prévus par les lois anglaises, et quelles idées on se fait, en Angleterre, sur la légitimité, le but et la mesure des peines.

Les procès criminels portent au delà de la Manche un nom caractéristique : on les appelle *plaids de la couronne*

(*pleas of the crown*). Plaids est un vieux mot français :

Tous les jours le premier aux plaids, et le dernier.

On rencontre ainsi dans les lois anglaises une foule d'expressions de notre vieille langue : c'est que le droit privé, comme plus tard le droit politique de l'Angleterre est sorti tout entier du droit féodal de la Normandie, et, tandis que la mère patrie allait faire des emprunts au droit romain et au droit canon, la colonie restait fidèle aux *us et coutumes* de la métropole. Aussi peut-on dire que le droit anglais a ses racines en France. On dit *plaids de la couronne*, parce que le roi est le seigneur féodal, et que le droit de rendre la justice est le droit du seigneur, ou encore parce que le souverain, en qui se concentre la majesté de l'État et de la nation tout entière, est atteint par le tort fait à la société, et qu'il lui appartient de poursuivre l'offense.

La loi criminelle a pour objet de punir les crimes.

Qu'est-ce donc qu'un crime? « *Toute mauvaise action que les lois punissent ou doivent punir* », répond le Dictionnaire de l'Académie. Cette définition est incomplète, car il est des actions qui ne sont pas mauvaises en soi, et que la loi punit très-sévèrement. C'est ainsi que miss Saunt est brûlée vive pour avoir caché un rebelle de Monmouth, que de Thou monte sur l'échafaud pour n'avoir pas trahi Cinq-Mars, et qu'Henri VIII défend sous peine de mort la lecture du Nouveau Testament à tout homme qui n'est pas *householder*, et à toute femme autre que de naissance noble ou gente (*gentle*).

La définition légale n'est donc pas celle de la langue vulgaire; nous dirons qu'un crime est *une action ou une inaction punie par la loi*.

On le voit, en morale, ce qui fait le crime, c'est la méchanceté de l'action; en droit, c'est la pénalité qui le constitue. Voilà pourquoi, dans toutes les législations modernes, on a classé les crimes au point de vue de la peine, ou des tribunaux qui en connaissent, ce qui est la même chose chez nous, puisque le degré de la peine fait le degré de la juridiction.

En France, nous distinguons donc les *contraventions* punies par les tribunaux de simple police, les *délits* réprimés par les peines correctionnelles, et les crimes par les peines afflictives et infamantes.

Les lois anglaises ont adopté une division tripartite, qui correspond à peu près à la nôtre. Elles reconnaissent des *offences*, c'est-à-dire des contraventions qui n'emportent qu'une peine pécuniaire prononcée par le juge de paix sur conviction sommaire, des *misdemeanors* et des *felonies*.

Le *misdemeanor*, au point de vue de l'étymologie (mal se conduire; *mis*, comme dans més-aventure; *demeanor*, se demeurer), répond assez bien à notre mot *mé-fait*. Le misdemeanor comprend tous les délits et crimes qui ne sont pas des *félonies*.

Felony (du latin *fel*, fiel, ou de l'anglais *fell*, hardi, traître) est un terme général, nous dit Rastell (1), qui comprend diverses offenses haineuses, pour quoi les offenseurs doivent *souffrir mort et perdre leurs biens*. C'est une question de savoir si, primitivement, la peine de mort et la confiscation étaient les deux caractères constitutifs de la félonie. Comme jusqu'en 1826, la loi anglaise a prodigué la mort pour des actes qui, certes, ne le méritaient pas, *felony*, dans le *common law*, est devenue synonyme de *peine capitale*. « C'est pourquoi, dit Blackstone (Blackstone, IV, 98), si un nouveau statut déclare une offense *felony*, la loi implique que cet acte sera puni de mort, c'est-à-dire de pendaison aussi bien que de confiscation, à moins que le coupable ne réclame le bénéfice de clergie, bénéfice auquel ont droit tous les félons, quand le statut ne le leur refuse pas expressément. » Toutefois, cette définition n'est pas juste : il y avait des félonies qui n'emportaient pas la mort : par exemple, le suicide (*felo de se*); et d'autres crimes punis de mort, mais non de confiscation, n'étaient pas félonies, l'hérésie par exemple. Le vrai caractère de la félonie, c'est donc d'emporter forfaiture ou confiscation.

Mais aujourd'hui, la loi anglaise s'étant singulièrement adoucie, on ne confisque plus les biens des félons. De sorte qu'en réalité, il n'existe plus, pour distinguer le *misdemeanor* de la *felony* que la qualification de la loi.

De cette différence de qualification résultent des différences de procédure et de jugement.

D'abord, pour le cas de félonie, quoique en fait on ne confisque plus les biens, le principe de la confiscation n'en existe pas moins; d'où la conséquence que, puisque les biens du condamné ne sont plus censés lui appartenir, on ne peut pas demander au félon des dommages et intérêts. C'est là, il faut le reconnaître, un grand abus. Quand il s'agit de misdemeanor, on peut toujours se porter partie civile.

En second lieu, si une *félonie* a été commise, tout particulier a le droit d'arrêter celui qu'il soupçonne raisonnablement d'être le coupable. En cas de misdemeanor, personne, pas même un officier de paix, ne peut arrêter qu'un vertu d'un *warrant*.

Enfin, en ce qui concerne le jugement, le félon est en général jugé sur *indictment* ou *inquisition*; il y a accusation royale, et il est alors entouré de toutes les garanties que nous avons examinées dans la première leçon : il peut notamment, sans motif absolu, récuser vingt jurés. Contre le misdemeanor on procède par *information*, et le coupable ne peut récuser un seul juré, à moins qu'il ne prouve judiciairement que l'homme qu'il récuse est son ennemi.

Mais, en Angleterre, la juridiction est uniforme : c'est le juré qui juge le *misdemeanor*, le juré qui juge la *félonie*. En France, ce sont des magistrats qui rendent la sentence en cas de délit, et ce sont des jurés en cas de

(1) Jurisconsulte anglais du xve siècle, qui écrivait sous Henri VIII, en anglo-normand.

crime. Cette différence de juridiction est une mauvaise chose : on en arrive à ce singulier résultat, qu'une fille coupable d'infanticide préférera s'accuser d'infanticide volontaire pour être traduite devant la cour d'assises, où elle a des chances d'être acquittée, plutôt que de se laisser accuser d'infanticide par imprudence, auquel cas elle est sûre d'être condamnée à la prison par le tribunal de police correctionnelle. Et ici les magistrats devraient se tenir en garde contre leur penchant à *correctionnaliser*, comme on prend l'habitude de dire, en faisant disparaître de l'acte certaines circonstances qui le mettraient dans le ressort de la cour d'assises : la domesticité, en cas de vol, par exemple, le fait d'intention dans l'infanticide, etc. Les juridictions et les peines sont de droit public : il ne peut dépendre ainsi d'un magistrat de priver un accusé des formes protectrices que lui assure la loi, en choisissant lui-même le délit pour lequel il voudra l'inculper.

Les crimes et les infractions définis et distingués, il nous reste à voir quelle est la nature du châtiment : nous arrivons ainsi à la légitimité, au but et à la mesure des peines suivant les jurisconsultes anglais.

Le droit que la société a de punir, Blackstone le fait dériver du consentement général. C'est l'idée de Locke et de Rousseau ; c'est la théorie du *Contrat social*, et elle est encore adoptée par Stephen, le dernier commentateur de Blackstone. Mais pourquoi recourir à une pareille hypothèse? La société est un fait naturel, primitif; l'homme est sociable (ζῶον πολίτικον), la communauté est sa condition d'existence. Cette communauté, par sa nature même, ou si l'on veut en vertu de la loi naturelle, a le droit de maintenir l'ordre et la sécurité dans son sein. Voilà pourquoi elle a sa police et ses pouvoirs constitués, comme les abeilles ont les leurs, avec cette différence que l'instinct seul guide les abeilles, et que la raison doit guider les hommes.

Quant à la fin et l'objet des peines, il y a deux principes qui dominent la loi pénale : celui de l'expiation et celui de la prévention.

Le principe de l'expiation a été introduit par le droit canon ; pour l'Église, le coupable était avant tout un pécheur, et elle avait été ainsi amenée à considérer le crime dans l'accusé et non dans ses résultats. Ce point de vue manquait d'étendue : je crois d'ailleurs avec Tacite que la divinité est assez forte pour régler elle-même ses comptes avec sa créature; cependant cette théorie n'en a pas moins rendu de grands services au moyen âge, et elle a heureusement contribué à l'adoucissement de la répression. Les Anglais, qui ont toujours proscrit de leur législation le droit romain et le droit canon, n'ont jamais admis cette doctrine.

Stephen et Blackstone s'en tiennent au principe de la prévention. *Pœna ad paucos, terror ad omnes.* Mais ils veulent que la peine soit proportionnée au crime, et ceci nous conduit à la mesure des peines.

La première idée qui se présente est celle du talion : mais outre que c'est une théorie aveugle et barbare, elle est d'une bien étroite application. Que ferai-je si l'on m'a enlevé ma femme? Faudra-t-il que je prenne celle du ravisseur? Belle ressource et grande consolation!

Il n'y a donc pas de mesure matérielle ; il ne peut y avoir qu'une mesure morale. De grands principes tirés de la nature et des circonstances doivent guider ici le législateur. Plus l'objet du crime est grand, et plus la société est intéressée à ce qu'il ne soit pas commis, et par suite, plus la punition doit être sévère. Il faut donc punir plus sévèrement les crimes les plus nuisibles à la sécurité publique, et parmi les crimes d'égale malignité ceux qui sont les plus faciles à commettre : c'est pour cette raison que la loi française punit le vol domestique plus rigoureusement que le vol simple. Dans la petite île de Man, ce principe était autrefois poussé si loin, que voler un bœuf ou un âne ne constituait qu'un *trepass;* tandis que c'était une félonie punie de mort que de voler une poule.

Il y a aussi des principes d'adoucissement. Et le premier de tous, c'est que l'on ne doit jamais, quelque grand exemple que l'on veuille faire, dépasser les limites de la justice : « *Sine justitia*, a dit saint Augustin, *quid sunt magna regna, nisi magna latrocinia?* »

La force de la passion ou de la misère peut être une excuse : Tuer un homme par colère est moins criminel que de le tuer en guet-apens, et voler parce que l'on meurt de faim est moins coupable que voler par cupidité. Enfin l'âge, l'éducation du coupable, le temps et le lieu du crime sont autant de circonstances qui peuvent diminuer la culpabilité.

Avant 1826, les lois anglaises étaient d'une sévérité atroce : elles prodiguaient partout la peine de mort. Sous Henri VIII, 72 000 personnes périrent légalement de la main du bourreau, et sous la bonne Élisabeth, on en pendait 400 par mois. Le vol d'un mouchoir sur la personne était puni de mort, comme le vol d'une valeur de 5 schellings dans une boutique et de 40 schellings dans une maison habitée. On finit par ne plus exécuter ces lois sanglantes : *l'atrocité des lois*, dit Montesquieu, *en empêche l'exécution.* Le législateur manque alors son but, pour avoir mis trop d'ardeur à le poursuivre, car lorsque la peine est sans mesure, on lui préfère l'impunité. C'est ainsi que lord Mansfield s'efforçait un jour de faire estimer par le jury au-dessous de 40 shillings un bijou volé d'un grand prix : un orfèvre voulant faire preuve de savoir déclara que la forme seule valait davantage : « *Monsieur*, dit le noble lord, *quand nous pendons quelqu'un, nous ne le pendons pas pour la forme.* » Et il acquitta le coupable. La justice était à cette époque une loterie où l'on pouvait tirer un billet de mort, rare il est vrai, puisque de 1803 à 1810, sur 1872 personnes condamnées pour ces vols insignifiants, une seule fut pendue. Mais il n'est pas bon que magistrats et avocats s'étudient à violer la loi et y habituent le pays. Il importait donc que cette législation cruelle fût abrogée. En 1826 eut lieu la grande réforme, que sont venus compléter des adoucis-

sements successifs en 1846 et tout récemment encore en 1861.

Sir Samuel Romilly, né en 1757, mort en 1818, petit-fils d'un protestant français réfugié, en fut le glorieux promoteur. Les écrits de Voltaire et de Beccaria, l'amitié de Mirabeau et de Benjamin Constant, et surtout son âme sensible et généreuse firent de lui un ardent apôtre des idées d'humanité et l'implacable adversaire de ces lois si barbares : de 1807 à 1818, sa pensée dominante fut de les faire réformer. Il rencontra de vives oppositions. Lord Eldon et lord Ellenborough montrèrent une fois de plus qu'il y a toujours des hommes pour défendre les abus comme une propriété nationale. Mais la cause que défendait Romilly devait triompher, et elle triompha. Il n'eut pas la joie de voir de son vivant un succès complet récompenser ses efforts, car il n'obtint que des changements partiels ; mais le principe était posé : le temps fit développer ce germe précieux, et en 1826 sir Robert Peel, tout en rendant justice au premier promoteur, dont il continuait les idées, attacha son nom à la grande réforme de la législation criminelle en Angleterre.

Romilly nous a donné un grand exemple : il a vaillamment combattu et il a vaincu ; il a vaincu, et des milliers d'hommes lui doivent l'adoucissement de leurs peines. Sa place est au panthéon de la postérité, entre la statue de Voltaire et le buste de Beccaria. — Eugène Mirecourt.

PHILOSOPHIE.

COURS DE M. BRISBARRE.

(ASSOCIATION POLYTECHNIQUE.)

L'âme des bêtes.

(Voyez le n° 50.)

Il nous sera facile d'apprécier, non dans tous ses détails, qui sont infinis, mais dans ses faits généraux, la discussion à laquelle a donné lieu la question de l'âme des bêtes, et de résoudre brièvement les difficultés dont se sont prévalus ceux qui dénient aux animaux la possession d'une âme, et qui vont, comme notre philosophe Malebranche, jusqu'à les réduire à la condition de machines. La question ne date pas du XVIIe siècle. Dans l'antiquité, elle avait été, sinon posée expressément, du moins implicitement et affirmativement résolue, soit dans les écoles de Pythagore et de Platon, où les idées de métempsycose supposaient nécessairement la croyance à l'âme des bêtes, soit chez Aristote et chez les Stoïciens. Aristote, philosophe et naturaliste à la fois, et d'ailleurs un des esprits les plus pénétrants qu'il y ait jamais eu, pouvait d'autant moins méconnaître l'âme des animaux, que le fond de sa doctrine psychologique, c'est la pluralité des âmes : âme végétative ou nutritive, âme sensitive, âme intelligente et raisonnable. Il n'est donc point embarrassé pour donner aux êtres animés tantôt plus, tantôt moins. Je n'admets pas l'explication, mais cela n'empêche pas Aristote d'avoir en général très-bien vu les faits, et d'en avoir tiré des conclusions justes. « Il se trouve, dit-il, dans la » plupart des bêtes, des traces de ces affections de l'âme » qui se montrent dans l'homme d'une manière plus » marquée. On y distingue un caractère docile ou sau- » vage, la douceur, la férocité, la générosité, la bassesse, » la timidité, la confiance, la colère, la malice.... On » aperçoit même dans plusieurs quelque chose qui res- » semble à la prudence réfléchie de l'homme.... Pour- » tant un seul animal est capable de réfléchir et de déli- » bérer. Il est vrai que plusieurs animaux participent à » la faculté d'apprendre et à la mémoire, mais lui seul » peut revenir sur ce qu'il a appris. » Quant aux Stoïciens, qui considéraient tout être comme résultant de l'union de la matière avec la grande âme universelle, avec l'âme du monde, ils ne pouvaient manquer d'accorder une âme aux animaux, tout en signalant à bon droit son infériorité par rapport à l'âme humaine. Telle paraît avoir été du moins l'opinion des plus modérés d'entre eux ; car à prendre le stoïcisme dans tous ses représentants, il admet bien des contradictions et bien des paradoxes. Je crois pouvoir m'arrêter cependant à cette opinion moyenne, et c'est aussi celle de Cicéron, qui, sans être Stoïcien lui-même, reproduit et adopte souvent les maximes des Stoïciens. « Entre l'homme et la » bête, dit-il, il y a surtout cette différence que la bête, » n'écoutant que ses sensations, est tout entière absorbée » dans le présent, à peine le passé et l'avenir existent-ils » pour elle ; tandis que l'homme, doué de la raison, peut, » à l'aide de sa lumière, voir l'enchaînement des choses, » la liaison, les causes, le principe et la suite des événe- » ments. » Nous avons déjà vu que le philosophe néoplatonicien, Apollonius de Tyane, suivant ce que rapporte Philostrate, son biographe, croyait comprendre le langage des animaux. Ici non-seulement il y avait une prétention qui doit être considérée comme tout à fait chimérique, mais la juste mesure se trouvait dépassée en ce qui concerne l'intelligence des animaux eux-mêmes. Je laisse de côté la scholastique, bien que cette question y ait également tenu sa place ; mais je n'ai ni le temps, ni la prétention, ni la capacité de tout vous dire, et j'arrive immédiatement à un livre qui fait époque dans l'histoire du sujet dont j'ai l'honneur de vous entretenir. C'est celui du médecin espagnol *Gomez Pereira*, publié en 1554, à Medina del Campo, et intitulé, en l'honneur du père et de la mère de l'auteur, *Antoniana Margarita*, C'est soi-disant un livre de médecine ; mais c'est aussi un livre de physique et de métaphysique : *Opus physicis, medicis ac theologis non minus utile quam necessarium*, et qui, entre autres choses, traite de l'âme des bêtes, pour nier, contre l'opinion commune, que les bêtes ont une âme, même l'âme sensitive qui leur avait été attribuée dans l'école. « Qui aurait jamais deviné », dit à ce sujet

le rédacteur des *Nouvelles de la république des lettres* (mars 1684), cité par Bayle dans son *Dictionnaire historique et critique;* « qui aurait jamais deviné que l'Espagne, » où la liberté des opinions est moins soufferte que celle » du corps ne l'est en Turquie, produirait un philosophe » assez téméraire pour soutenir que les animaux ne sen- » tent pas? » En effet, Pereira va jusque-là. Il ne se borne pas à soutenir que l'homme, suivant la définition ordinaire, étant animal raisonnable (*animal rationale*); *animal* suivant les règles de la définition, étant le genre, et *raisonnable* la différence, on convient, par cela même, que l'animal est privé de raison. Il veut aussi qu'il soit privé de sens et de sentiment (*sensu carere*). Comment le prouve-t-il? Ce n'est pas par des faits, qui se tourneraient plutôt contre lui. Ainsi, quand il remarque que ni les odeurs, ni les sons ne font sur les animaux la même impression que sur nous, il reste de cette remarque qu'ils ne laissent pas de faire une impression préconçue. On ne peut, comme il l'expose ailleurs, contraindre par des coups un animal à boire ou à manger, s'il n'a soif ou faim. Cela n'empêche pas qu'il ne sente les coups. Je ne voudrais pas même nier qu'il comprît, au titre où je l'ai précédemment expliquée, comme association particulière et tout empirique, la relation des coups avec l'acte qu'on voudrait lui imposer. Mais la répugnance instinctive qu'il éprouve pour cet acte l'emporte sur la répugnance instinctive qu'il éprouve pour les coups, et quoique en tout ceci, il soit déterminé fatalement, il ne laisse pas d'avoir conscience de ce qu'il éprouve. Ailleurs le même auteur invoquera je ne sais quels principes de métaphysique péripatéticienne ou autre, pour en déduire par voie démonstrative la thèse qu'il soutient, ce qui est une méthode peu sûre en matière de faits; ou bien il emploiera des arguments tels que celui-ci : Si les bêtes sentaient, ce serait une cruauté de la part des hommes de les surmener, de les battre (ici la nationalité de l'auteur se dessine); de se faire, dans les cirques, un spectacle des blessures et de l'agonie des taureaux. Eh bien, oui, c'est une cruauté, et cette cruauté, si Pereira revenait parmi nous, il trouverait la Société protectrice des animaux instituée tout exprès pour la prévenir ou la réprimer. Son système, malgré tout, au milieu du XVIe siècle, est une véritable curiosité, car il est identique au fond avec celui de Descartes, qu'il devance d'environ cent ans. Là-dessus s'élève encore une double question préjudicielle, qui ne laisse pas de passionner les savants de l'époque. Il s'agit de savoir si Gomez Pereira a été le premier inventeur de ce paradoxe, et surtout de savoir si Descartes le lui a emprunté. Mais, quoique ces batailles d'érudition et de critique soient parfois infiniment curieuses, quand on a le temps de les étudier, je ne vous dirai pas un mot de celle-ci. Empruntées ou non (voy. Bayle, *loc. cit.*), je prends les idées de Descartes sur les animaux, telles qu'il les a exposées dans la 5e partie de son *Discours de la méthode*. C'est là que l'on trouve le mot qui caractérise de la façon la plus heureuse et la plus précise, le système commun à Descartes et à Pereira, des *automates*. Il dit de même dans une de ses lettres, qu'un homme qui n'aurait jamais vu que des hommes, et qui aurait fabriqué lui-même des automates si parfaits, que, sauf le manque de la parole et l'impossibilité de nous imiter en tout, il serait embarrassé de discerner de vrais hommes et ceux qui n'en auraient que la figure, voyant ensuite les animaux qui sont parmi nous, « ne ju- » gerait pas qu'il y eût entre les bêtes aucun vrai senti- » ment, ni aucune vraie passion comme en nous, mais » que ce seraient des *automates* qui, étant composés par » la nature, seraient incomparablement plus accomplis » qu'aucun de ceux que l'homme fait lui-même. » C'est, en effet, sur le défaut de la parole et sur l'impossibilité de nous imiter en tout, que Descartes se fonde pour refuser une âme aux bêtes. Pourtant il fait ailleurs cette réserve : « Je parle de la pensée, non de la vie ou du » sentiment, car je n'ôte la vie à aucun animal, je ne leur » refuse pas même le sentiment autant qu'il dépend des » organes du corps. »

Mais cette réserve, il faut le dire, les partisans de Descartes en tinrent peu de compte. Il est rare, en effet, que les disciples n'enchérissent pas sur le maître. Vous en avez trouvé la preuve dans l'anecdote que je vous ai rapportée au sujet de Malebranche; ce fut donc sous sa forme et dans son sens le plus absolu, que le système de l'automatisme, le système des bêtes machines, fut adopté et fit fortune dans le monde cartésien. La chose, dit M. Flourens, vint à ce point qu'il ne fut presque plus permis de se dire cartésien, qu'à la condition de soutenir que les bêtes sont des machines. C'est ce que remarque avec esprit le P. Daniel dans une de ses *Lettres :* « Le » point essentiel, dit-il, du cartésianisme, et comme la » pierre de touche dont vous vous servez, vous autres, » chefs de parti, pour reconnaître les fidèles disciples » de votre grand maître, c'est la doctrine des automates » qui fait de pures machines de tous les animaux, en » leur ôtant tout sentiment et toute connaissance. Qui- » conque a assez d'entêtement pour ne trouver nulle dif- » ficulté à ce paradoxe, a aussitôt votre agrément pour » se faire partout honneur du nom de cartésien. Ce seul » point renferme ou suppose tous les principes et tous » les fondements de la secte... Avec cela, il est impos- » sible de n'être pas cartésien, et sans cela il est impos- » sible de l'être. »

Vous voyez combien la question de l'âme des bêtes passionna les esprits. Pourquoi? C'est que sous cette question il y en avait, ou l'on en plaçait une autre. Vous savez, messieurs, que le XVIIe siècle fut un siècle religieux et spiritualiste. De là, d'abord, la faveur avec laquelle fut accueillie la doctrine dans laquelle Descartes établissait plus fortement qu'on ne l'avait jamais fait avant lui, la différence profonde de l'âme et du corps et l'immatérialité de l'âme. Cela posé, les cartésiens croyaient que si l'on accordait une âme aux animaux, il n'y avait rien à répondre aux objections que faisaient les

esprits forts, ou comme on disait alors, les libertins : 1° Si les animaux ont une âme, cette âme doit être immortelle comme celle des hommes, ou bien celle des hommes doit périr comme elle. 2° Sous un Dieu juste, il serait contradictoire que les bêtes fussent exposées (comme elles le sont, si elles sont douées d'une âme), à des souffrances qu'elles n'ont pas méritées et dont elles ne doivent pas être dédommagées dans une autre vie. Vous vous souvenez que nous avons déjà trouvé cet argument dans Pereira. Mais, en réalité, rien n'est moins prouvé ni moins susceptible de l'être, que l'espèce de dilemme auquel les cartésiens semblent avoir été si désireux d'échapper. Que les bêtes aient une âme, que cette âme soit une substance simple comme l'âme humaine, cela ne prouve pas qu'elle est nécessairement immortelle, mais seulement qu'elle ne périt pas, comme le corps, par la dissolution des parties. La volonté divine est la seule cause à laquelle on puisse légitimement rapporter la conservation de l'existence des êtres créés, et il est d'autant plus étonnant que les cartésiens aient méconnu cette vérité, que c'est au moins une de leurs tendances de considérer la conservation des êtres comme une création continue. La question revient donc à chercher s'il y a des raisons suffisantes de croire que Dieu conserve l'être à l'âme humaine, et ne le conserve pas à celle des animaux, quand le corps subit la loi de la mort. Sur le premier point, ces raisons existent d'une manière péremptoire, et je n'ai pas ici à vous les rappeler; sur le second, bien qu'une tradition de l'école qui, par saint Thomas, remonte jusqu'à Aristote, permette de croire que les âmes des animaux subsistent sous la main de Dieu, comme des formes dont sa sagesse saura bien tirer parti dans la vie à venir, j'avoue que, pour mon compte, je ne vois aucune difficulté à ce qu'elles soient détruites. Pourquoi croyons-nous à l'immortalité de l'âme? Parce que nous comprenons que notre destinée ne s'accomplit pas tout entière en ce monde, et que, suivant l'usage que nous avons fait de notre raison et de notre volonté, nous devons être appelés à une récompense ou à un châtiment. Mais en cherchant à nous rendre compte de la nature de l'âme des animaux, nous avons vu que ces facultés sont précisément celles qui leur manquent. Dès lors leur destinée est une destinée toute terrestre, qui s'accomplit au jour le jour, et soit qu'on les considère dans leurs rapports avec l'homme, soit qu'on les considère dans leurs rapports avec l'ensemble de la nature, je pense que le bœuf a accompli sa destinée (destinée toute subalterne assurément), quand il a servi à nourrir l'homme, comme tel madrépore la sienne, quand il a contribué pour sa part à la formation de quelque récif des mers tropicales. Et cela répond à la deuxième objection tirée des souffrances des animaux. Le principe qu'on y invoque n'est fait que pour les créatures raisonnables, capables de mérite et de démérite; les animaux, à ce compte, ne méritent pas plus le plaisir que la souffrance, et d'ailleurs il faut remarquer que nos souffrances physiques ou morales sont souvent bien accrues par les préoccupations qu'elles engendrent, et que, faute de réflexion, c'est là une cause de tourments et d'anxiété qui n'agit pas sur l'animal.

Aussi, comme nous le voyons par la lettre du père Daniel que je vous citais tout à l'heure, le système des animaux machines, en même temps qu'il excitait un vif et, je dois le dire, très-universel enthousiasme, rencontrait-il de la part de quelques excellents esprits une opposition prononcée. Je me bornerai à vous en citer deux exemples. Fénelon, dans un de ses dialogues des morts, met en scène Aristote et Descartes; et le philosophe français explique au philosophe grec son système sur l'âme des bêtes. Cette petite pièce est fort courte, et je vous demande la permission de vous la lire en entier.

(Fénelon, *Dialogues des morts* LXXVIII.)

Un autre adversaire du système (quoi de plus naturel de sa part?) est le grand poëte qui, comme on l'a dit très-justement, a fait des animaux les personnages de tant de comédies heureuses, et cela en leur prêtant toutes les passions et jusqu'au langage des hommes. La Fontaine (vous comprenez que c'est de lui que je veux parler) est sur tout le reste un admirateur passionné de Descartes, mais il ne veut pas admettre que *les bêtes n'ont pas d'esprit*. Relisons ensemble, s'il vous plaît, les passages principaux de l'admirable discussion philosophique qu'il a composée sous ce titre modeste : *les Deux Rats, le Renard et l'Œuf* (fable). Il s'adresse à Mme de la Sablière, son amie et sa protectrice, et lui dit :

Ne trouvez pas mauvais
Qu'en ces fables aussi j'entremêle des traits...

(La Fontaine, *les Deux Rats, le Renard et l'OEuf*, X, 1.)

Le poëte, peintre et historien des animaux, a mieux vu que le métaphysicien; et sous des images brillantes et colorées, il me semble que la critique philosophique la plus sévère n'a rien ou presque rien à changer au fond de la pensée. C'est bien là ce que nous pensons de l'âme des bêtes et de la différence qui existe entre elle et l'âme humaine. C'est là aussi le point où l'opinion générale et celle des savants sont revenues après la vogue singulière de la théorie de Descartes, et aussi après un nombre considérable de livres composés sur ce sujet. Il serait curieux, sans doute, de suivre le système des animaux machines dans les phases successives de son développement, à son apogée et dans sa décadence, et d'analyser à ce propos quelques-uns des écrits auxquels je viens de faire allusion : par exemple, la cinquième partie du traité de Bossuet que j'ai déjà eu occasion de citer, le *Discours sur la nature des animaux*, de Buffon, les *Lettres philosophiques sur l'intelligence des animaux*, de G. Leroy, et bien d'autres. Mais quoi? l'heure s'avance, et je n'ai déjà que trop usé de votre patience; et d'ailleurs, cette analyse historique existe, faite de main de maître par M. Flourens, dans le livre intitulé : *De l'instinct et de*

l'intelligence des animaux. J'y renvoie ceux d'entre vous qui pourraient être tentés de pousser plus avant ces recherches. J'y ajouterais volontiers, dans un genre tout différent, l'*Esprit des bêtes* par M. Toussenel, œuvre infiniment bizarre et spirituelle, où l'on trouve à côté d'énormes paradoxes, qu'il est très-difficile de prendre au sérieux, beaucoup de faits et de détails du plus vif et du plus piquant intérêt.

Je termine par une dernière question que me suggère un coup d'œil jeté sur l'ensemble du sujet que nous venons de parcourir. A quoi bon ressusciter ces recherches sur la nature des animaux, sur l'existence ou la non-existence en eux d'une âme, sur les facultés plus ou moins étendues de cette âme, et autres semblables. Je pourrais répondre qu'en fait de science spéculative, il n'y a pas de recherches indifférentes, qu'il y a dans l'homme un amour du savoir pour le savoir lui-même, dont la vivacité ne se mesure pas à l'utilité pratique des problèmes qu'il agite, qu'à ce point de vue, la question de l'âme des bêtes est à coup sûr une des plus innocentes dont on puisse s'occuper, en même temps qu'elle est une de celles qui excitent le plus vivement notre curiosité. Mais on peut aussi prendre les choses de plus haut, et pour vous faire comprendre la grande partie morale de ces recherches, quand elles sont entreprises dans un esprit de sincérité et de droiture, vous m'approuverez de laisser ici la parole à Bossuet. Bossuet, en se prononçant énergiquement contre l'assimilation que quelques philosophes, par esprit de paradoxe ou de libertinage, ont voulu faire entre l'homme et l'animal, avait un bon sens trop droit et trop ferme pour affirmer, à l'exemple des purs cartésiens, que les animaux sont de simples machines. Il lui suffit (et sur ce point, entre notre opinion et la sienne, il n'y a qu'une différence de degré, tandis qu'il y a un abîme entre nous et Descartes), il lui suffit, dis-je, de constater la supériorité de la nature humaine, parce qu'elle a pour conséquence des devoirs et une plus noble destinée. En effet, ce qui ressort le plus clairement de tout ce débat, c'est que l'homme a sur l'animal le privilége de la raison. Or, l'essentiel est de savoir comment il doit en user. Eh bien, « l'âme, née pour » considérer (au moyen de la raison) les vérités immua- » bles et Dieu, où se réunit toute vérité, par là se trouve » conforme à ce qui est éternel. En connaissant et en » aimant Dieu, elle exerce les opérations qui méritent le » mieux de durer toujours. — Dans ces opérations elle a » l'idée d'une vie éternellement bienheureuse, et elle en » conçoit le désir. Elle s'unit à Dieu, qui est le vrai prin- » cipe de l'intelligence, et ne craint point de le perdre » en perdant le corps... Il n'y a donc plus de néant pour » elle, depuis que son auteur l'a une fois tirée du néant » pour jouir de sa vérité et de sa bonté. » Grande différence entre l'homme et la bête ! Un poëte païen avait dit : Tandis que les autres animaux tiennent leurs regards attachés à la terre, l'homme reçut une tête élevée pour contempler le ciel et tourner ses yeux vers les astres. Je dirais volontiers des deux lignes de Bossuet que j'ai encore à vous citer, que c'est la même pensée, transportée du corps à l'âme, spiritualisée par le christianisme, et élevée à une incomparable hauteur de langage : « Vivons donc dans cette attente ; passons dans le monde » sans nous y attacher. Ne regardons pas ce qui se voit, » mais ce qui ne se voit pas ; parce que ce qui se voit est » passager, et ce qui ne se voit pas dure toujours. »

Brisbarre.

PHILOLOGIE COMPARÉE.

COURS DE M. OPPERT.

(BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE.)

(Voy. les nos 7, 19, 23, 27 et 38.)

V.

Alphabet cunéiforme arien.

Nous nous sommes arrêtés au moment où le système de l'écriture arienne peut être considéré comme déterminé, au moins pour les signes que nous connaissons. Nous avons démontré la pluralité de formes de beaucoup de consonnes, ce qui nous a conduit au mode d'expression des diphthongues, et nous avons essayé d'expliquer cette multiplicité de formes pour une même lettre dans une écriture alphabétique, en la rattachant à un syllabisme primitif dont elle serait le développement.

Mais avant d'entrer dans l'interprétation des textes qui nous restent de la langue des Achéménides, nous devons résumer l'alphabet de ces textes, et en réunir toutes les formes dans un tableau, après avoir exposé leur explication successive.

En somme, le système de l'écriture arienne comprend quarante caractères, non compris ceux qui servent à l'expression des nombres. Ces caractères se répartissent ainsi : un pour chacune des trois voyelles A, I, U ; deux pour K ; deux pour G ; un pour Kh ; un pour C (prononcez *cha*) ; deux pour Dja, lettre qui n'a pas de correspondant dans l'alphabet latin, et qu'on représente généralement par un Z surmonté d'un petit v, Ž ; deux pour T ; un pour Th ; trois pour D ; un pour P ; un pour B ; un pour F ; deux pour N ; trois pour M ; un pour Y ; deux pour R ; deux pour V ; un pour Ç ; un pour S ; un pour Z ; un pour H ; un pour L ; un qui correspond à peu près à *thr* ; plus deux signes idéographiques représentant, l'un *roi*, l'autre *terre* ; et enfin un signe particulier qui sert à séparer les mots.

Donnons maintenant ces caractères eux-mêmes.

VOYELLES.

A.

I.

U

CONSONNES.

Fortes.

K devant *a* et *i*.

K devant *u*.

G devant *a*, peut-être aussi devant *i*, mais nous ne le savons pas sûrement, car aucun des textes que nous avons ne nous donne G suivi de la voyelle *i*.

G devant *u*.

Kh, quelle que soit la lettre qui suive.

C (prononcez *cha*) devant *a* et devant *i*, peut-être aussi devant *u*; mais aucun texte parvenu jusqu'à nous ne présentant cette consonne suivie d'un *u*, on reste, à cet égard, dans la même incertitude que pour la forme de G devant *i*.

Ž (prononcez *ja*) devant *a*.

Ž (prononcez *ja*) devant *i*.

Dentales.

T devant *a* et *i*.

T devant *u*.

D devant *a*.

D devant *i*.

D devant *u*.

Th devant *a*, *i* et *u*.

Labiales.

P devant *a*, *i* et *u*.

B devant *a*, *i* et *u*.

F. Les textes que nous possédons ne nous donnent cette lettre que devant la consonne *r*, jamais devant une voyelle.

N devant *a* et *i*.

N devant *u*.

M devant *a*.

M devant *i*.

M devant *u*.

Semi-voyelles.

Y devant *a*, *i* et *u*.

R devant *a* et *i*.

R devant *u*.

L. La lettre *l* ne se trouve dans aucun mot persan; mais on rencontre dans deux noms propres arméniens le signe que nous donnons ci-contre, et M. Oppert a supposé qu'il devait correspondre à L.

V devant *a* et *u*.

V devant *i*.

Sifflantes.

Ç devant *a*, *i* et *u*.

S. On n'est pas bien sûr de la manière dont se prononçait cette lettre.

Z devant *a* et *i*, peut-être aussi devant *u* : mais aucun texte ne le donne devant cette dernière voyelle. La lettre *z* manque en sanscrit.

H.

On ne connaît pas très-bien la valeur de ce signe, qui correspond à peu près au *tr* sanscrit et au *thr* des transcriptions grecques : Mithra.

Signe idéographique représentant l'idée de roi. Il provient du signe assyrien qui a le même sens et provient lui-même d'un hiéroglyphe égyptien représentant grossièrement une abeille, symbole de la royauté chez ce peuple.

Autre signe idéographique représentant la terre, *bumi*.

Signe servant à séparer les mots.

SIGNES DE NUMÉRATION.

Dans ce qui nous reste de l'ancienne écriture perse, ils ne sont employés que pour marquer le rang des différents rois ainsi que des jours du mois, et les chiffres que nous donnent ainsi les inscriptions ne dépassent pas le nombre vingt-neuf; mais comme il est facile de déterminer leur loi de formation, qui est fort simple, nous sommes en mesure de marquer ainsi les nombres jusqu'à 100, avec autant de certitude que si les textes originaux nous les donnaient tous.

Le nombre des unités s'indique par un nombre égal de clous : une unité, un clou; deux unités, deux clous; trois unités, trois clous, et ainsi de suite jusqu'à neuf.

	1		4		7
	2	ou	5		8
	3		6		9

Le même système s'applique aux dizaines; seulement les clous sont remplacés par des crochets. Pour exprimer un certain nombre de dizaines, on met un nombre égal de crochets.

10.

20.

30.

Tels sont les signes composant le système de l'écriture cunéiforme arienne. On ne peut plus contester maintenant l'exactitude de leur déchiffrement. En effet, les inscriptions qui ont été lues ainsi nous fournissent plus de cent quarante noms propres que nous retrouvons dans des langues dont l'alphabet a toujours été connu, comme l'alphabet grec, par exemple. L'inscription de Bisoutoun nous donne une généalogie de Darius conforme à ce que nous rapporte Hérodote à ce sujet. Enfin, ces textes contiennent encore une foule de noms de pays ou de personnes qui se retrouvent dans les historiens grecs, notamment les satrapies de l'empire perse et les noms des sept conspirateurs qui renversèrent le mage pseudo-Smerdis, révolution qui aboutit à faire monter sur le trône Darius, fils d'Hystaspe, l'un de ces conspirateurs. Il est vrai que sur ce dernier point un fragment de Ctésias, conservé par Photius, donne des noms différents de ceux que nous fournissent nos textes cunéiformes. Mais Ctésias est ici en opposition complète avec Hérodote, qui, au contraire, s'accorde parfaitement avec ces textes nouveaux. D'ailleurs, d'autres inexactitudes donnent à penser que Ctésias avait fort mal profité des archives de l'empire perse qu'il fut à même de consulter, et ne mérite par conséquent qu'une demi-confiance.

Nous sommes maintenant en possession du système de l'écriture cunéiforme arienne; il nous reste à étudier la langue des Achéménides qu'elle a servi à exprimer.

VI.

Les monuments de l'ancienne langue perse.

Après avoir exposé la série des travaux successifs grâce auxquels l'intelligence de la vieille langue des Perses fut rendue à l'Europe moderne, le professeur a indiqué les caractères généraux de l'alphabet de cette langue, et donné ensuite tous les signes cunéiformes qui le composent. Pour distinguer l'écriture cunéiforme perse des autres écritures du même genre, qui ont pris un développement bien plus considérable chez des peuples voisins, par exemple à Babylone et à Ninive, M. Oppert a proposé de l'appeler *écriture cunéiforme arienne*, en réservant le nom d'*anarienne* pour toutes les autres qui expriment, en général, des langues faisant partie de la grande famille sémitique. Cette distinction a été généralement acceptée dans ces termes, et presque tout le monde l'observe aujourd'hui.

Maintenant que nous sommes en possession de l'écriture des Perses, il nous faut rechercher les monuments de l'antique idiome de ce peuple, qui sont parvenus jusqu'à nous à travers les siècles, pour en faire un recensement exact, qui servira de point de départ et de fondement à nos études ultérieures.

Il y a vingt-cinq ou trente ans au plus, si l'on avait demandé aux plus savants orientalistes de l'Europe où pouvaient se rencontrer les derniers vestiges de l'idiome que parlèrent les grands rois de la Perse, ils vous auraient tous encore indiqué les livres zend récemment expliqués, et jouissant, par suite, de la vogue qui s'attache toujours à une nouvelle découverte. On aurait plus particulièrement signalé le 20e Nox de Zoroastre, puis quelques livres encore en usage aujourd'hui chez les Guèbres de la Perse, et employés dans leur liturgie, bien qu'ils ne les comprennent plus du tout.

Depuis cette époque, la science a fait des progrès, et nous n'en sommes plus réduits maintenant à ces sources aussi incomplètes qu'obscures, souvent fautives, et dans tous les cas très-délicates à sonder, pour y découvrir, au milieu de tant d'éléments étrangers, l'idiome qu'on y recherche. Nous avons maintenant de nombreuses inscriptions gravées par les rois achéménides eux-mêmes, et qui nous attestent leur langage avec une fidélité incontestable. Ce sont ces inscriptions que nous devons énumérer rapidement pour indiquer le caractère de chacune et les services qu'elle a rendus dans la grande œuvre de reconstitution entreprise sur cet idiome, si longtemps oublié et incompris.

La plus ancienne inscription qui nous reste des rois achéménides, c'est une inscription de Cyrus, la seule qu'on ait de lui. Elle est d'ailleurs fort courte, puisqu'elle ne comprend que trois mots : *Je suis Cyrus.*

Le fils et le successeur de Cyrus, Cambyse, ne nous a rien laissé. Son nom est bien cité en passant dans les inscriptions de Babylone, mais simplement comme note chronologique, pour indiquer la date d'un événement, surtout dans les comptes que nous fournissent ces inscriptions, par exemple : *Telle année du règne de Cambyse, roi de Babylone, roi des nations.* Ces titres ne doivent pas nous étonner, car les Babyloniens ne le considéraient pas comme roi de Perse, mais bien comme roi de leur propre pays. L'inscription de Bisoutoun cite également le nom de Cambyse, en racontant quelques-uns des événements de son règne dans l'espèce d'histoire de la monarchie perse qui en forme la partie la plus intéressante.

Il ne nous reste rien du faux Smerdis, pas plus que de Cambyse. Mais en revanche le règne du premier Darius, celui qui succéda au mage d'une manière si curieuse, a laissé sur divers points de fort nombreux monuments lapidaires, les plus importants à tous égards de ceux que nous ont légués les différents rois achéménides.

La première et la plus intéressante de toutes, par sa longueur comme par les connaissances qu'elle a fournies, c'est sans contredit la grande inscription de Bisoutoun, rendue à la science au prix de tant de périls par le major Rawlinson. Nous y reviendrons tout à l'heure pour en parler plus longuement. Puis vient une petite inscription retrouvée au mont Elvène, près d'Ecbatane, et qui a servi la première à exercer la sagacité d'Eugène Burnouf. Citons ensuite les inscriptions des palais de Persépolis, établis peut-être pour la première fois par Darius, mais dans tous les cas, au moins reconstruits par lui. Les plus importantes de ces inscriptions sont celles

qu'on trouve à une lieue environ de Persépolis, dans la nécropole de Nachastan; elles sont, en général, fort courtes. C'est dans cette même nécropole qu'est placée l'inscription funéraire de Darius, dont le texte sera donné plus loin. Outre cette inscription principale, on en trouve encore quelques autres fort brèves, mais qui n'en présentent pas moins d'intérêt pour cela. Elles sont placées sur les personnages, au nombre d'une centaine environ, qui soutiennent le trône de Darius, et représentent ses principaux serviteurs ou les peuples qui lui étaient soumis; leur but ordinaire est de faire connaître au lecteur l'être symbolique ou réel que l'artiste a eu l'intention de figurer dans chaque statue, et pourquoi il l'a placé là.

Nous avons aussi quelques inscriptions de Xercès, le vaincu de Salamine, qui avait fait construire une sorte de vaste portique comprenant trente colonnes avec des têtes de bœuf pour chapiteaux. Neuf de ces colonnes subsistent encore aujourd'hui.

Il reste enfin des inscriptions d'Artaxercès Ier, ainsi que d'Artaxercès Ochus, mais il n'y en a pas de son père Artaxercès Mnémon, qui restait à Suze. On a cependant retrouvé dans cette ville trois inscriptions perses et médo-scythiques, qui sont, il est vrai, d'un langage excessivement corrompu et barbare. L'auteur de ces inscriptions ne s'est pas contenté d'enrichir la langue perse de nombreux solécismes; son goût pour les innovations va bien plus loin, et n'épargne même pas la religion nationale; car, à côté de l'antique Mithra, la déesse des vieux Perses, il introduit une divinité nouvelle, et tout à fait étrangère, la Vénus Anaïtis. Cette dernière circonstance nous était, du reste, attestée déjà par Bérose dans son histoire.

Voilà tous les monuments lapidaires de l'ancienne langue perse, qui ont échappé à l'action des siècles. Nous pouvons y ajouter un petit cylindre gravé, qui est, avec celui de Darius, la seule pièce de ce genre que nous ait léguée le royaume des Achéménides. Au contraire, les monuments personnels analogues à celui-là sont fort nombreux en Assyrie. Ces petits cylindres assyriens portaient le nom du dieu auquel ils étaient consacrés, avec e nom de leur propriétaire et celui de son père; l'inscription est toujours gravée au rebours sur les cylindres assyriens, ce qui prouve qu'ils servaient de cachet. Il n'en est pas de même du cylindre perse dont nous parlons, car l'inscription qu'il porte n'est nullement renversée.

Pour faire comprendre d'une manière au moins générale le caractère de ces inscriptions perses, nous ne croyons pouvoir mieux faire que de reproduire ici celle qui est gravée sur le tombeau de Darius, assez longue pour donner une idée suffisante de ce genre de style, assez courte pour ne point devenir fastidieuse ou dépasser les limites de notre cadre. D'ailleurs cette inscription, outre son importance réelle, présente un certain parfum de nouveauté, car elle a été restituée et expliquée pour la première fois par M. Oppert à une époque qui est encore toute récente. Voici la traduction de ce texte, telle que l'a donnée M. Oppert :

« Un grand dieu est Ormuzd, qui a créé cette terre, » qui a créé ce ciel, qui a créé l'homme, qui a donné à » l'homme sa supériorité, qui a fait Darius roi, un roi » de beaucoup de rois, un empereur de beaucoup d'em- » pereurs.

» Moi Darius, le grand roi, roi des rois, roi des pays » de toute langue, roi de cette vaste terre, au loin et au » près, fils d'Hystaspe, Achéménide, Perse, fils de Perse, » Arien de race arienne.

» Darius le roi dit : Par la grâce d'Ormuzd, j'ai dominé » les pays suivants en dehors de la Perse; j'ai régné sur » eux et ils m'apportaient leurs tributs ; ce qui leur fut » ordonné de ma part, ils le firent : ma loi y fut obser- » vée. Les voici : la Médie, la Suziane, la Parthiène, » l'Ariane, la Bactriane, la Sogdiane, la Carasmie, la » Zarangie, l'Arachosie, les Sattagides, la Gandarie, » l'Inde, les Saces amyrgiens et les Saces porte-flèches, » Babylone, l'Assyrie, l'Arabie, l'Égypte, l'Arménie, la » Cappadoce, la Phrygie (Saparda), les Ioniens, les Saces » au delà de la mer, les Skudra, les Ioniens qui portent » des nattes, les Pautes, les Kuches, les Maksuem, Car- » thage.

» Darius le roi dit : Lorsque Ormuzd vit que cette terre » fut impie, il me l'a transmise. Je suis roi par la grâce » d'Ormuzd, je l'ai rétabli dans son vrai état. Ce que » je leur ai dit, ils le firent comme c'était ma volonté.

» Si tu penses ainsi : Combien étaient-ils donc nom- » breux les pays que gouvernait le roi Darius? — Alors » regarde ces figures qui portent mon trône, et tu les » connaîtras. Pourras-tu alors ignorer que la lance de » l'homme perse porta loin? Pourras-tu alors ignorer » que le guerrier de Perse a porté le glaive loin de son » pays.

» Darius le roi dit : Ce que j'ai fait, je l'ai fait tout par » la grâce d'Ormuzd. Ormuzd me porta secours lorsque » je fis cette œuvre ; Ormuzd me protége du mal, moi, » et ma maison, et mon pays. C'est pour cela que je prie » Ormuzd, c'est ce qu'Ormuzd veuille m'accorder !

» O homme, la loi d'Ormuzd t'a été révélée : n'aban- » donne pas le sentier du droit, ne pèche pas, ne tombe » pas. »

Au-dessous de cette inscription, il y en avait une autre tout aussi longue, mais presque complétement détruite aujourd'hui, et qui devait être bien plus difficile à expliquer. Les petites inscriptions placées sur les statues des serviteurs du roi sont également fort curieuses, surtout celle de Gobruas, le *doruforos* de Darius, auquel Hérodote attribue le rôle singulier que l'on sait dans l'affaire de l'avénement de ce prince au trône de la Perse. Ces inscriptions du tombeau de Darius ont été recueillies par un jeune Anglais nommé Raskey, qui mourut en Perse d'une fièvre chaude, victime de son dévouement pour la science.

Malheureusement toutes les inscriptions gravées sur les diverses parties de ce monument n'ont pu encore être transcrites, à cause de la difficulté des lieux. S'il

est impossible de parvenir en haut de ces édifices, il serait à désirer qu'on recoure à la photographie pour reproduire les inscriptions placées très-probablement sur toutes les statues qu'on n'a pu encore approcher, comme sur les autres dont l'accès était plus facile.

L'étendue considérable de l'inscription de Bisoutoun nous empêche de la reproduire ici, malgré le grand intérêt qu'elle présente au point de vue de l'histoire comme à celui de la philologie. Cette inscription est gravée sur quatre grandes tablettes comprenant chacune un texte cunéiforme perse, avec une traduction assyrienne et une traduction médo-scythique. La première tablette est assez bien conservée, la troisième encore mieux; mais la seconde et surtout la quatrième sont fort mutilées. Il y a en outre une cinquième tablette beaucoup plus petite et unilingue, car on n'y trouve pas de traduction médo-scythique ni assyrienne, mais seulement le texte cunéiforme perse. Elle a été très-évidemment ajoutée après la rédaction des quatre grandes tablettes, et contient le récit de deux expéditions particulières de Darius. Du reste, les nombreuses dégradations qu'elle a subies ne permettent pas de la lire complétement.

Toutes ces découvertes, et particulièrement celle de l'inscription de Bisoutoun, ont fait beaucoup grandir de nos jours l'autorité d'Hérodote, fort contestée jusque-là par les historiens modernes et que les anciens eux-mêmes attaquaient déjà. Vous connaissez, en effet, le petit livre intitulé Περὶ κακίας Ἡρόδοτου (*De malignitate Herodoti*). Il a été démontré, par ces nouvelles découvertes, que Ctésias, qui le contredisait souvent, avait eu plus d'une fois tort contre lui, bien qu'il eût vécu longtemps à la cour des rois de Perse et qu'il déclare tirer tous ses renseignements des archives officielles du grand empire. Du reste, les erreurs de Ctésias paraissent résulter en grande partie de sa partialité pour les Perses, car il cherche toujours à dissimuler leurs échecs. C'est là un défaut qui est fort commun chez les historiens orientaux, et qui doit diminuer beaucoup la foi qu'on accorde à leurs ouvrages. De tous les livres anciens, la Bible est peut-être le seul qui dise toujours la vérité d'une manière complète, sans jamais obéir aux suggestions de l'amour-propre national, sans exagérer les victoires des Juifs et sans chercher à dissimuler leurs revers.

Émile Alglave.

DROIT CIVIL.

COURS DE M. VALETTE.

(FACULTÉ DE DROIT.)

(Suite. — Voy. le n° 51.)

II.

Origines et confection du Code Napoléon. — Titre préliminaire : sanction, promulgation et publication des lois.

Pour étudier le Code Napoléon d'une manière complète, il est essentiel d'en déterminer les origines historiques et de dégager les principes qui ont présidé à sa rédaction.

L'ancienne législation de la France n'était pas une, et Portalis, au commencement du discours préliminaire du Code, remarque lui-même que notre pays, comme la plupart des autres États de l'Europe, était découpé en une foule de provinces distinctes ayant chacune ses coutumes particulières. Mais au milieu de cette variété presque infinie de législations civiles, dominait une division plus simple en deux grandes régions, les pays de coutume au nord, et les pays de droit écrit au midi : la Loire formait à peu près la ligne de démarcation entre ces deux régions.

Dans les pays de droit écrit, le fond de la législation, c'était le droit romain concentré dans de vastes recueils (*Code*, *Digeste*, *Novelles*, *Instituts*, etc.), avec les modifications qui s'y étaient introduites par la suite du temps, par exemple, la suppression de l'esclavage et du divorce. Les coutumes dérivent de principes notablement différents : elles ont en grande partie une origine germanique. Ainsi, tandis qu'on trouve au midi le régime dotal du droit romain, tous les pays de coutume, presque sans exception, usent du régime de la communauté. Klimrath, dans ses études sur les coutumes, cite un acte de Philippe le Bel de 1302, où l'on distingue positivement les pays de droit coutumier et les pays de droit écrit, en ajoutant, pour ces derniers, que c'est par autorisation du prince et de ses prédécesseurs que le droit romain y est appliqué comme coutume locale.

Les coutumes, conservées d'abord par la simple tradition, furent ensuite rédigées sur l'ordre du roi de France, afin d'éviter les inconvénients des enquêtes par *tourbes* et autres moyens imaginés pour prouver l'existence de telle ou telle coutume, lorsqu'elle était contestée. Ce grave travail, commencé à la fin du XVe siècle, dura tout le long du XVIe, et certaines parties n'en furent même complétement terminées que dans le cours du XVIIe et du XVIIIe siècle. Les coutumes de certaines provinces, rédigées par leur souverain particulier, furent jointes au grand coutumier, lors de la réunion de ces provinces à la France. Quant au procédé suivi dans cette rédaction, il était bien simple : des commissaires spéciaux rédigeaient les coutumes qui, vérifiées ensuite par les parlements et approuvées par le roi, devenaient ainsi des lois proprement dites.

On comptait en France 60 coutumes générales applicables à toute une province. Mais dans le ressort de chaque coutume générale, il y avait une foule de coutumes locales propres à un seul district ou même à une seule ville, et réglant quelques points particuliers, tandis que les autres restaient soumis à l'empire de la coutume générale. Il y avait en France 300 coutumes de ce genre. Mais il ne faudrait pas croire que chaque coutume constituât une législation tout à fait à part et complétemen distincte des coutumes voisines. Il y avait des principes généraux admis dans toutes les coutumes, quoique organisés d'une manière un peu différente, suivant les provinces. Ainsi, la communauté était admise par-

tout comme régime matrimonial, sauf peut-être quelques singularités relatives à la Normandie; toutes les coutumes s'accordaient de même à restreindre les effets des dispositions testamentaires si favorisées par le droit écrit, la véritable succession coutumière étant celle des parents. Cependant le droit romain n'était pas sans influence, même au nord de la Loire. Quelques coutumes y renvoyaient positivement pour suppléer aux lacunes qu'elles présentaient. Dans les autres, il était au moins consulté, car, suivant l'expression de Klimrath, le droit romain s'était fait accepter comme une autorité de raison dans toute la chrétienté.

Les limites réciproques des pouvoirs publics étant mal définies dans l'ancien régime, les parlements rendaient aussi de véritables lois, sous le nom d'*arrêts de règlements*. Ces actes constataient, en effet, que le parlement jugerait toujours dans un certain sens.

Avant 1789, la tâche du jurisconsulte était donc fort compliquée. Il y avait sur le territoire une foule de législations différentes, et, par suite, beaucoup de difficultés pour savoir celle qu'on devait appliquer dans chaque cas particulier. Voilà l'origine de toutes les controverses sur les statuts réel, personnel et mixte. Aussi, dès une époque très-reculée, voyons-nous les jurisconsultes et les publicistes les plus éminents réclamer l'unité de législation. C'était aussi le vœu de Louis XI. Mais cette unité était bien difficile à établir alors; pour soumettre le pays tout entier aux mêmes lois, il fallait d'abord rapprocher les différentes fractions du territoire et uniformiser les mœurs encore si différentes d'une province à l'autre. L'unité du droit, comme celle de la langue, ne pouvait être que le fruit du temps; mais elle fut toujours désirée par les rois, et ils parvinrent même à l'établir dans certaines parties de la législation. Dès le XVIe siècle, nous voyons s'établir des règles communes pour les actes de l'état civil alors rédigés par le clergé, mais sous la surveillance de l'autorité laïque. Avec Louis XIV viennent les grandes ordonnances de Colbert sur le commerce et la marine, première base de notre Code de commerce. Enfin, le règne de Louis XV nous présente des ordonnances sur des matières de droit civil proprement dit, notamment les ordonnances sur les *substitutions*, les *donations* et les *testaments*, qui ont passé en grande partie dans le Code Napoléon. Mais la plus grande partie du droit civil attendait encore le bienfait d'une législation uniforme, commune au pays tout entier.

Pour imposer cette complète uniformité, il fallait un pouvoir assez fort et assez sûr de lui-même pour s'élever au-dessus des résistances locales et réformer le fond même de la constitution; il fallait, en un mot, le concours heureux de circonstances qui se produisit autour de l'assemblée constituante. Cette assemblée presque souveraine pouvait bien supprimer les coutumes de chaque province, puisqu'elle supprimait les provinces elles-mêmes. D'ailleurs, le mouvement et la hardiesse communiqués alors aux esprits par des principes entièrement nouveaux, rendaient tout possible à cette époque pour la régénération du corps social.

L'assemblée constituante proclama surtout deux principes d'une importance capitale : 1° l'égalité de tous devant la loi; 2° la séparation complète du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel. On supprima également tout ce qui tenait à la hiérarchie des terres établie par la féodalité : les propriétés devinrent libres et égales entre elles, comme les personnes elles-mêmes, et le Code Napoléon fait encore allusion à ce principe nouveau dans l'article 638, en parlant des servitudes.

Avec la révolution française, la législation marche aussitôt d'un pas rapide vers l'unité. La constituante publie elle-même un *Code pénal* et un *Code rural* (loi de 1791). Elle n'eut pas le temps de rédiger un Code général du droit privé, mais elle rendit une foule de lois sur les points les plus importants de ce droit, notamment sur les *successions*, sur les *rentes*, etc., et elle légua à ses successeurs le soin de faire un *Code civil*. Dans sa loi sur l'*organisation judiciaire* des 16-24 août 1790, tit. 2, art. 19, elle dit positivement que la législature devra faire un Code civil, et elle y tenait même tant, que dans le titre préliminaire de la constitution de 1791, elle fit de la confection de ce Code un des devoirs constitutionnels de la nouvelle assemblée qui devait lui succéder.

Malheureusement, l'assemblée législative, trop tourmentée par les événements politiques pendant sa courte existence, ne put remplir la tâche qui lui avait été confiée. Elle rendit seulement quelques lois particulières, notamment la loi du 20 septembre 1792, *sur la tenue des actes de l'état civil*, qui a passé presque tout entière dans le Code Napoléon. La Convention, dans le cours d'une carrière encore bien plus agitée, put néanmoins entendre deux projets de Code civil présentés tous deux par Cambacérès. Mais le premier fut trouvé trop compliqué, et le second trop simple, de telle sorte que la Convention, elle aussi, ne rendit que des lois particulières; citons surtout la loi du 17 nivôse an II, *sur les successions et les donations*. Pendant la période directoriale, Cambacérès présenta un troisième projet, et plus tard nous en trouvons un quatrième de Jacqueminot, mais toujours sans résultat. Les deux assemblées qui gouvernaient alors la France ne firent encore que des lois particulières, dont la plus importante, dans l'ordre du droit civil, est la loi du 4 brumaire an VII, *sur les hypothèques*.

Nous arrivons enfin au Consulat, qui fut le premier gouvernement assez fort et assez dégagé de préoccupations politiques pour accomplir le vœu de la Constituante. Du reste, le premier consul tenait beaucoup à cette idée, et à peine à la tête du gouvernement, il nomma une commission chargée de préparer un Code civil. Cette commission était formée de quatre membres : Portalis, Tronchet, Bigot-Préameneu et Malleville, secrétaire. En s'aidant des matériaux que lui fournissaient les quatre projets antérieurs, elle rédigea un travail qui fut soumis au conseil d'Etat et devint le Code Napoléon.

Ce Code fut préparé et décrété sous l'empire d'une constitution assez analogue à celle qui nous régit aujourd'hui, la constitution du 22 frimaire an VIII, et il est indispensable d'en expliquer sommairement le mécanisme pour se rendre compte de l'élaboration de ce grand travail. L'initiative des lois appartenait au gouvernement, et le conseil d'État était chargé de les préparer sous sa direction. Le Tribunat les discutait ensuite et émettait un vote, à la suite duquel il proposait au corps législatif de rejeter ou d'approuver la loi. Le corps législatif devait écouter les arguments produits de part et d'autre et voter la loi sans la discuter : c'était, comme on l'a dit, une sorte de grand jury législatif. Pendant les dix jours qui suivaient le vote de la loi, on pouvait la déférer au sénat pour inconstitutionnalité, et ce soin était particulièrement confié au Tribunat. Voilà donc la filière par laquelle le Code dut passer.

Le premier projet préparé par les commissaires fut d'abord envoyé aux tribunaux d'appel et de cassation, puis soumis, avec les observations de ces tribunaux, à la section législative du conseil d'État, qui y introduisit des modifications quelquefois fort notables. Le projet définitivement arrêté par cette section, était ensuite discuté en assemblée générale du conseil d'État, et voté article par article. Quand un nombre d'articles suffisant était préparé, on les envoyait au Tribunat.

Dans les premiers temps, cette marche ne donna point de bons résultats, et il y eut plusieurs propositions de rejet de la part du Tribunat. On sentit donc le besoin de s'entendre, et Cambacérès en trouva le moyen. A partir du 10 germinal an X, la section législative du conseil d'État communiqua officieusement chaque projet de loi à la section correspondante du Tribunat; on discutait ensemble les modifications proposées, et l'on finissait toujours par se mettre d'accord dans cette communication officieuse, de telle sorte qu'il n'y eut plus de propositions de rejet de la part du Tribunat. Nous aurons souvent occasion de constater que les observations de ce corps ont amené dans la loi des améliorations très-utiles.

Le Code Napoléon fut publié en trente-sept lois distinctes. La pre-

mière, qui correspond au titre préliminaire, est datée du 14 ventôse an XI, et elle fut promulguée le 24 du même mois; la dernière est le titre *Des transactions*, décrété le 29 ventôse an XII, promulgué le 9 germinal suivant. Ces trente-sept lois forment trente-six titres, que nous étudierons successivement; la trente-septième loi, qui est relative aux actes respectueux, comprend seulement six articles (152 à 157), et fut intercalée dans le titre *Du mariage*. Il y a, en outre, un article isolé, compris dans la matière des rentes, l'article 530, qui fut voté en même temps que la loi du 30 ventôse an XII, en vertu de laquelle ces diverses lois furent réunies en un seul code, et réparties méthodiquement en trois livres et trente-six titres, mais avec une seule série de numéros pour les articles. Cependant, chaque loi est devenue obligatoire séparément à partir de l'époque de sa publication.

Nous trouvons d'abord en tête du Code un titre préliminaire placé en dehors des trois livres, sur la proposition du Tribunat, parce qu'il traite, à vrai dire, de matières étrangères au droit privé. Le premier livre, comprenant onze titres, est consacré à la théorie des personnes; le second traite des choses ou des biens, et ne contient que quatre titres; enfin le troisième, qui forme à lui seul plus des deux tiers du Code, est divisé en vingt titres; il traite des différents *modes d'acquérir*.

La loi du 30 ventôse an XII, qui constitua ainsi le Code, contient dans son article 7 et dernier, une disposition extrêmement importante, abrogeant ces lois, coutumes, statuts, règlements, etc., dans toutes les matières qui sont l'objet des lois composant le Code qu'elle précède.

L'esprit du Code civil est conforme aux idées de l'Assemblée constituante; il consacre l'égalité de tous devant la loi, et la séparation du spirituel et du temporel. On y remarque cependant un incontestable esprit de modération, qui l'a fait réagir contre certaines dispositions exagérées, adoptées dans les premiers temps de la révolution. Ainsi, tout en maintenant le principe salutaire de l'égalité dans les partages, il prend des précautions contre le morcellement indéfini des propriétés, favorisé outre mesure par la loi de nivôse an II; il revient de même sur les concessions exagérées faites aux enfants naturels, qui avaient été presque complétement assimilés aux enfants légitimes; enfin, et toujours dans le même esprit de conciliation, il conserve le divorce, et rétablit en même temps la séparation de corps violemment supprimée par la législation intermédiaire (on appelle ainsi l'ensemble des lois révolutionnaires), qui voulait, pour ainsi dire, faire entrer le divorce de vive force dans les mœurs.

Au point de vue des sources, le Code est encore empreint du même esprit d'éclectisme; cependant quand le droit coutumier et le droit écrit étaient en désaccord, c'est presque toujours le premier qui l'a emporté, et nous ne devons pas nous en étonner, car, s'il y avait deux hommes du Midi (Tronchet et Bigot-Préameneu) parmi les quatre commissaires, le Code n'en fut pas moins discuté et voté en plein pays coutumier, et par des gens nourris presque tous des idées coutumières.

Le Code ainsi rédigé s'appela d'abord Code civil; en 1807, il prit le nom de Code Napoléon, qu'il perdit à la restauration, et qu'un décret du 27 mars 1852 lui a rendu définitivement. Du reste, l'édition qui nous sert aujourd'hui est la troisième. La première, celle de 1803, fut révisée en 1807 pour mettre sa terminologie en rapport avec les nouvelles dénominations officielles, et la restauration, par une ordonnance du 17 juillet 1816 et dans un but anologue, fit exécuter la troisième, que nous avons encore aujourd'hui, avec les dénominations royales d'alors.

TITRE PRÉLIMINAIRE.

De la publication, des effets et de l'application des lois en général.

Nous voici arrivés au texte du Code lui-même et nous devons aborder immédiatement son explication.

Le titre préliminaire forme en quelque sorte la préface de l'ouvrage; il traite du droit public bien plus que du droit civil proprement dit, et c'est pour cela qu'on l'a mis en dehors des trois livres du Code.

Article premier. — Dès le début de cet article, nous trouvons le mot *promulgation* qu'il nous faudra définir nettement ainsi que le mot *publication* contenu dans la rubrique. Mais avant tout il est indispensable d'expliquer ce qu'on entend par *sanction* de la loi. Le Code n'en parle pas, parce qu'elle n'existait pas lorsqu'il fut rédigé; la loi était loi par cela seul que le corps législatif l'avait votée. Sans doute le gouvernement avait seul la proposition des lois, mais une fois qu'elles étaient décrétées par le corps législatif, son rôle se bornait à les publier et il devait le faire le dixième jour après le vote. Le sénatus-consulte du 28 floréal an XII, qui organisa l'Empire, maintint les choses dans le même état, et cette circonstance est d'autant plus remarquable qu'il faut y voir la continuation du principe de la souveraineté des assemblées délibérantes, principe appliqué en France depuis 1792.

La *sanction* de la loi, c'est l'approbation donnée par le chef de l'État au vote de la législature: c'est donc un acte de pouvoir législatif. La constitution de 1791 l'appelait *consentement royal*. Sous la convention, il est inutile de dire qu'il n'en fut plus question, puisque cette assemblée avait absorbé en elle le pouvoir exécutif lui-même. De même, le directoire n'ayant aucune part au pouvoir législatif, devait se borner à promulguer les lois rendues par le conseil des Cinq-Cents et celui des Anciens. Sous la constitution de l'an VIII et des sénatus-consultes qui la modifièrent, le premier consul, devenu ensuite l'empereur, avait bien l'initiative des lois, mais non leur sanction, qui ne fut rétablie que par la charte de 1814. La constitution actuelle l'admet encore dans son article 10 et en fait une des prérogatives de l'empereur. Quand les lois doivent être sanctionnées, c'est du jour de la sanction et non du jour du décret qu'il faut les dater et les citer, car c'est la sanction seule qui les complète. On s'est quelquefois écarté de cette règle pour la monarchie constitutionnelle de Louis XVI; mais c'est un tort de vouloir faire de la politique avec des citations: souvent aussi pour satisfaire tout le monde on donne les deux dates: loi des 16-24 septembre 1791 *sur l'organisation judiciaire*.

La pauvreté de notre langue a forcé les jurisconsultes à donner aussi au mot *sanction* un autre sens très-different du premier: il signifie alors les dispositions prises pour déterminer plus fortement à obéir à la loi.

Après la sanction de la loi vient sa *promulgation*. D'anciennes ordonnances l'avaient quelquefois confondue avec la *publication*, mais la constituante les a très-nettement distinguées. La promulgation, c'est l'acte par lequel le chef de l'État, c'est-à-dire le pouvoir exécutif, atteste au corps social l'existence de la loi et enjoint à tout le monde de lui obéir. C'est une très-ancienne idée que celle de charger le pouvoir exécutif d'attester l'existence de la loi, et cela se comprend bien, car c'est lui qui est chargé de faire exécuter les lois, et qui se trouve d'ordinaire en rapport avec les citoyens. En 1848, le président de l'assemblée nationale a promulgué les lois lui-même, au moins pendant quelque temps; mais il ne faut voir dans ce fait qu'une anomalie purement accidentelle et du reste tout à fait passagère.

Dès que la promulgation a eu lieu, la loi prend pour ainsi dire une force d'exécution virtuelle; elle n'est déjà plus une lettre morte, et dès que la promulgation pourra être connue, elle deviendra effectivement obligatoire. *La loi qui est promulguée est exécutoire*, dit le premier alinéa de l'article 1er; et le second alinéa ajoute aussitôt: elle sera exécutée lorsqu'elle sera connue. Un exemple fera mieux saisir cette distinction. Quand on délivre un titre exécutoire d'un jugement ou d'un acte notarié, il y a quelque chose d'analogue à la promulgation, et l'on emploie en effet cette même formule que nous voyons figurer en tête des lois. L'acte est dès lors exécutoire; mais pour qu'il soit exécuté, il faut encore que le débiteur en ait eu connaissance, et c'est

un huissier qui est chargé de lui donner cette connaissance. Voilà bien la distinction que nous voulons établir entre la *promulgation* et la *publication* des lois.

La publication des lois a été faite par des moyens très-différents, suivant les époques. La loi du 14 frimaire an II exigeait que la publication ait lieu dans chaque commune à son de trompe ou de tambour. Mais cela donnait lieu à une foule de difficultés, car il fallait prouver l'accomplissement de cette formalité, ce qui n'était pas toujours facile, d'autant plus que les agents subalternes chargés de l'accomplir y mettaient souvent beaucoup de négligence. Aussi la loi du 12 vendémiaire an IV établit que la loi serait censée publiée dans chaque département du jour de l'arrivée au chef-lieu de la livraison du *Bulletin* qui la contenait, arrivée qui était constatée sur un registre spécial (1).

Ce système avait encore des inconvénients, bien qu'ils fussent beaucoup moindres que sous le régime précédent. Lors de la rédaction du Code, on tâcha donc de trouver un système qui permît d'échapper à toute chance d'oubli ou de négligence, en constituant la publication de la loi à l'état de pure présomption. Au bout d'un certain temps, variable selon les distances, la loi était réputée connue de tout le monde. Cette publicité purement fictive souleva d'abord beaucoup d'objections; mais Portalis la fit admettre en insistant sur ce point, que la discussion et le vote de la loi étaient des faits publics connus de tous, et que la publication suivant nécessairement le vote de dix jours, était de même implicitement connue et ne constituait même plus, à vrai dire, qu'une pure formalité conservée par respect pour les principes.

Des difficultés s'élevèrent sous l'Empire à propos des décrets du pouvoir exécutif: à partir de quel moment devaient-ils être considérés comme obligatoires? Il est évident que l'article 1er ne s'y appliquait pas dans sa lettre, car il ne parle que des lois. Or, sous l'Empire ces décrets eurent une immense importance, surtout à la fin de la puissance impériale; tout se faisait alors par décrets, et le corps législatif ne recevait plus guère à voter que quelques rares projets de loi. Après la chute de l'empire, on contesta même pendant quelques années que ces décrets pussent être obligatoires lorsqu'ils empiétaient évidemment sur le domaine du pouvoir législatif, par exemple, en abrogeant des lois ou en édictant des peines quelquefois très-sévères, comme la mort civile en cas de naturalisation en pays étranger. Cependant la cour de cassation a toujours admis la validité de ces décrets, en se fondant sur ce que le sénat, en ne les cassant pas, comme il en avait le droit, les rendait par cela même constitutionnels. D'ailleurs, la charte de 1814 avait confirmé toutes les lois alors existantes, au nombre desquelles se trouvaient évidemment ces décrets, et l'on aurait apporté en les supprimant une trop grande perturbation dans la législation.

Eh bien, à partir de quelle date ces décrets sont-ils obligatoires? et de même les avis du conseil d'État rendus en interprétation de la loi et approuvés par l'empereur, avis qui avaient force législative? — Dans un avis du conseil d'État du 25 prairial an XIII, on reconnaît que l'article 1er ne s'y applique pas, et qu'en conséquence il faut se conformer à la loi du 12 vendémiaire an IV, et déclarer le décret obligatoire à partir du moment où le *Bulletin des lois* est arrivé au chef-lieu du département

A partir de 1814, le roi ayant le droit de sanction, l'application de notre article souleva bien plus de difficultés, car on ne pouvait plus prévoir le jour de la sanction royale, comme on prévoyait avec toute certitude le jour de la promulgation sous l'empire de la Constitution de l'an VIII. Une ordonnance du 27 novembre 1816 leva ces difficultés, et c'est encore celle qui est appliquée aujourd'hui. Elle décide que la promulgation sera considérée comme faite du jour où le *Bulletin des lois* sera arrivé au ministère de la justice: les citoyens peuvent, en s'en donnant la peine, être informés de ce moment. D'ailleurs, depuis avril 1818, on a imaginé d'imprimer d'avance sur le Bulletin la date de son arrivée à la chancellerie, de telle sorte qu'il suffit de se procurer le Bulletin pour être renseigné. Le système de l'ordonnance de 1816 s'applique naturellement aux décrets comme aux lois.

Sous tous les systèmes, on avait reconnu la nécessité de hâter l'exécution des lois dans des cas exceptionnels. Le Code n'en avait point parlé expressément; l'article 4 de l'ordonnance de 1816 vint combler cette lacune, en permettant de rendre les lois exécutoires dans chaque département, en cas d'urgence, dès qu'elles seraient parvenues au préfet, qui devait mentionner sur un registre spécial la date de leur réception. Mais les citoyens qui n'étaient pas prévenus ne pouvaient se tenir sur leurs gardes, aussi une ordonnance de 1817, complétant celle de 1816, décida que dans le cas de l'article 4 le préfet prendrait incontinent un arrêté pour ordonner l'impression immédiate et la publication des lois d'urgence, qui seraient exécutées à partir de l'apposition des affiches.

Entrons maintenant dans les détails.

Il faut un jour pour que la promulgation soit réputée connue *dans le département de la résidence impériale*, dit le texte; mais c'est là une des corrections maladroites faites dans l'édition de 1807; le texte primitif disait le *département où siége le gouvernement*, et c'est là encore ce qu'il faut entendre, comme on l'a toujours fait, car l'arrêté du 25 thermidor an XI, rendu en exécution de cet article, n'a fixé les distances des chefs-lieux de département que par rapport à Paris; d'ailleurs, dans le système de l'ordonnance de 1816, la promulgation, résultant de l'arrivée du Bulletin à la chancellerie, est toujours censée faite à Paris. Par un jour, ici comme dans tous les cas où la loi ne dit pas positivement le contraire, il faut entendre un jour *franc*, c'est-à-dire un jour tout entier, car il est de principe en droit français de ne jamais compter les délais par heure (voy. art. 2260, C. N.). Ainsi la promulgation faite le 1er décembre n'est réputée connue que le 3 dans le département de la Seine.

Pour les autres départements ce délai est augmenté d'un jour par 10 myriamètres de distance entre le chef-lieu et Paris.

Mais il se présente ici une difficulté plus sérieuse et plus pratique que bien des auteurs n'ont voulu le prétendre. Dans la plupart des cas, cette distance, exprimée en myriamètres, ne formera pas exactement un multiple de 10. Que faire alors de la fraction? Si c'est un myriamètre, ou encore moins, on est bien tenté de la négliger, de même qu'il semble juste de lui faire produire une augmentation d'un jour quand elle devient considérable, et atteint, par exemple, 9 myriamètres. Quelques auteurs ont voulu tirer de là un système, et dire que l'on compterait la fraction pour un jour quand elle dépasserait 5 myriamètres, et qu'on la négligerait en cas contraire; mais ce système fait la loi au lieu de l'interpréter.

Restent deux opinions plus radicales. La première admet toujours l'augmentation du délai, quelle que soit la fraction; elle invoque en sa faveur deux arrêts de la cour de cassation, chambre criminelle, des 16 avril 1831 et 16 mars 1851. Mais, suivant M. Valette, cette opinion est tout à fait excessive, vis-à-vis du texte si positif de l'article 1er, qui n'accorde l'augmentation d'un jour que par 10 myriamètres. A son avis, la fraction doit donc être négligée dans tous les cas, et plusieurs décisions importantes l'ont reconnu. Ainsi, d'après un sénatus-consulte du 15 brumaire an XIII, une loi promulguée à Paris le 28 floréal, a été déclarée exécutoire le 3 prairial à Luxembourg, chef-lieu du département des Forêts, éloigné de Paris de 367 kilomètres. L'autorité du sénat est d'autant plus imposante que ce corps avait les pouvoirs les plus

(1) Le *Bulletin des lois* est un recueil officiel créé par la Convention le 12 frimaire an II, et qui n'a pas cessé de paraître depuis; la première loi qu'il contient est celle du 22 prairial an II. Le Bulletin est divisé en séries, une pour chaque gouvernement: nous sommes aujourd'hui à la onzième.

étendus, même sur la constitution, qu'il pouvait modifier, comme il le fit notamment en supprimant le Tribunat, et notre article contient bien plutôt une disposition constitutionnelle qu'une règle de droit privé. Une ordonnance royale fixant à 145 myriamètres et demi la distance de Paris à Ajaccio, évaluée à 87 myriamètres et demi dans le tableau du 25 thermidor an XI, ajoute qu'en conséquence le délai pour l'application des lois en Corse sera désormais de quinze jours. Cette décision est encore une application de notre système, car de ces quinze jours il faut déduire la journée accordée pour le département de la Seine lui-même. C'est en oubliant cette circonstance que plusieurs auteurs et M. Valette lui-même, avaient cru voir dans ce système la consécration de l'opinion contraire. Enfin, la chambre civile de la cour de cassation, par un arrêt du 27 juillet 1854, confirmant un arrêt de Metz, a positivement adopté les mêmes idées.

Du système adopté par M. Valette il résulte qu'il n'y aura aucune augmentation de délai pour les départements dont le chef-lieu est à moins de 10 myriamètres de Paris (Seine-et-Oise, Oise, etc.), et cette conséquence est même un des arguments des partisans de la fraction, qui prétendent trouver dans le texte du Code interprété judaïquement, que tous les autres départements doivent nécessairement jouir d'un délai plus long que celui de la Seine.

Dans les pays étrangers, on a généralement abandonné cette manière de voir si singulière, qui fait en quelque sorte voyager la loi à tant par jour, et soumet ainsi les diverses parties du pays dans le même temps à des législations différentes. Il serait beaucoup plus simple de fixer un délai uniforme pour toute la France, à l'imitation de ce qui a été fait dans plusieurs autres États, où le Code Napoléon est appliqué, par exemple dix jours, comme en Belgique. — Émile Alglave.

CHRONIQUE.

Divers journaux annoncent que M. Athanase Coquerel a obtenu l'autorisation de faire un cours public sur l'histoire du christianisme dans les premiers siècles.

— On annonce aussi la prochaine réouverture, dans un autre local, des conférences dites de la rue de Paix, et de celles qui eurent lieu l'an dernier à la salle Barthélemy en faveur des Polonais.

— Par arrêté du 16 octobre 1864, le ministre de la maison de l'Empereur et des Beaux-Arts a nommé M. H. Taine professeur d'histoire de l'art et d'esthétique à l'Ecole impériale et spéciale des Beaux-Arts.

— La cérémonie de l'installation du comte Russell dans les fonctions de Lord-Recteur de l'Université d'Aberdeen a eu lieu ces jours derniers au collége Marischal. Lord Russell a été accueilli par les plus vifs applaudissements. Après avoir remercié les étudiants de lui avoir fait l'honneur de le choisir comme lord-recteur, l'orateur a abordé les deux questions suivantes :

1° Quelles sont les lois qui gouvernent le déclin des États?

2° Quel est l'aspect général du monde en ce moment? Est-il rassurant ou décourageant?

LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE.

AVIS. — Avec ce numéro, qui termine la première année de notre publication, les abonnés recevront trois tables alphabétiques : une par noms d'auteurs; une autre par noms de Facultés; une troisième, très-détaillée, par ordre de matières; ils recevront également un titre, un faux-titre et une couverture, de manière qu'ils pourront faire brocher l'année entière. Ce supplément au 52e numéro sera vendu, sur la voie publique, 30 centimes.

Les abonnés dont l'époque du renouvellement est à la fin de novembre, et qui désirent, à cette occasion, changer les conditions de leur souscription, et profiter des avantages que leur présentent, soit l'abonnement d'un an, s'ils ne sont qu'abonnés de six mois, soit la souscription aux *deux Revues des cours littéraires et scientifiques*, sont priés d'avertir immédiatement M. Germer Baillière, en lui envoyant un mandat sur la poste ou des timbres-poste.

Les abonnés qui, d'ici au 30 novembre, n'auront fait parvenir aucun avis, recevront, par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a déjà été remise lors de leur première souscription.

Nous rappellerons à nos abonnés de la *Revue des cours littéraires* que pour recevoir la *Revue des cours scientifiques*, il leur suffit d'envoyer à M. Germer Baillière, comme supplément, une des sommes suivantes :

Six mois. Paris.....	7 fr.	— Départements...	8 fr.
Un an. —	11 fr.	— — ...	12 fr.

Volumes publiés de la Bibliothèque de philosophie contemporaine.

In-18 à 2 fr. 50.

H. TAINE.....	Le Positivisme anglais, étude sur Stuart Mill.
H. TAINE.....	L'Idéalisme anglais, étude sur Carlyle.
PAUL JANET....	Le Matérialisme contemporain. Examen du système du docteur Büchner.
ODYSSE-BAROT.	Philosophie de l'histoire.
ALAUX.....	La Philosophie de M. Cousin.
AD. FRANCK....	Philosophie du droit pénal.
AD. FRANCK....	Philosophie du droit ecclésiastique : Des rapports de la religion et de l'Etat.
ÉMILE SAISSET.	L'Ame et la vie, suivi d'une étude sur l'Esthétique française.
AUG. LAUGEL...	Les Problèmes de la nature.
CH. LÉVÊQUE....	Le Spiritualisme dans l'art.
CHALLEMEL-LACOUR.	La Philosophie individualiste, étude sur Guillaume de Humboldt.
ALB. LEMOINE..	Le Vitalisme et l'animisme de Stahl.
CH. DE RÉMUSAT.	Philosophie religieuse : De la théodicée naturelle en France et en Angleterre.
MILSAND	L'Esthétique anglaise, étude sur M. John Ruskin.
A. VÉRA	Essais de philosophie hégélienne.

Sommaire de la Revue des cours scientifiques, numéro du 26 novembre.

TRAVAUX AGRICOLES ET GÉNIE RURAL : Cours de M. *Hervé-Mangon*. Importance des travaux agricoles en France. — EMBRYOGÉNIE COMPARÉE : Cours de M. *Coste*. Conditions de la fécondation : contact de l'élément mâle et de l'élément femelle. — PHYSIOLOGIE COMPARÉE : Cours de M. *Vulpian*. La propriété des fibres nerveuses est toujours la même, la fonction seule change. — PALÉONTOLOGIE : Cours de M. *d'Archiac*. Faune quaternaire de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Conclusion.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

TABLE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

PARIS.

Association polytechnique.

MM. Duval (Jules). — Debriges. — Brisbarre. — Claretie (Jules).

Bibliothèque impériale.

MM. Oppert (Jules). — Beulé. — Barbier de Meynard.

Cercle des Sociétés savantes.

MM. Duchinski (de Kiew). — Thévenin (Évariste).

Collége de France.

MM. Franck (Adolphe). — Philarète (Chasles). — Laboulaye (Édouard). — Paris (Paulin). — Havet (Ernest). — Loménie (de) — Maury (Alfred). — Lévêque (Ch.) — Martha.

Ecole des beaux-arts.

MM. Viollet-le-Duc. — Heuzey (Léon).

Ecole des chartes.

MM. Bourquelot. — Vallet de Viriville.

Entretiens et lectures de la rue de la Paix.

MM. Deschanel. — Lemonnier (Ch.).

Entretiens de la salle Barthélemy.

M. Saint-Marc Girardin.

Faculté de droit.

MM. Batbie. — Beudant. — Valroger (de). — Valette.

Faculté de théologie catholique de Paris.

M. Perreyve (l'abbé). — Freppel (l'abbé).

Faculté des lettres de Paris.

MM. Himly (A). — Egger. — Hase. — Mezières. — Saint-René Taillandier. — Wallon. — Lorquet. — Berger. — Janet (Paul).

Salle de la Société d'encouragement.

M. Pressensé (Edmond de).

Soirées littéraires de la Sorbonne.

MM. Boissier (Gaston). — Lenient. — Brasseur de Bourbourg (l'abbé).

DÉPARTEMENTS.

DIJON. — **Faculté des lettres.**

M. Tissot.

POITIERS. — **Faculté des lettres.**

M. Bazin.

STRASBOURG. — **Société littéraire.**

MM. Campaux. — Waddington.

ÉTRANGER.

ANGLETERRE. — **Institution royale de Londres.**

M. Muller (Max).

BELGIQUE. — **Hôtel de ville de Bruxelles.**

M. Potvin (Ch.).

BELGIQUE. — **Université de Bruxelles.**

M. Bancel.

ITALIE. — **Académie de Milan.**

M. Tamagni (César).

ITALIE. — **Université de Naples.**

M. Beltrano.

TABLE DES AUTEURS

Bancel. La réforme, 273.
Barbier de Meynard. Langues orientales, 696.
Batbie. Droit administratif, 201, 212.
Bazin (l'abbé). Théologie catholique, revue générale de 1863, 7.
Beltrano. Droit international, 450.
Berger. Éloquence latine, 658, 678.
Beudant. Introduction générale à l'étude du droit, 269, 284.
Beulé. Archéologie, 137, 353, 385, 525, 538, 609.
Boissier (Gaston). Jeunesse de Marc-Aurèle, d'après les lettres de Fronton (conférence), 272.
Bourquelot. Géographie du moyen âge, 31, 199, 366, 382, 421, 478.
Brasseur de Bourbourg (l'abbé). Archéologie américaine, 337.
Brisbarre. Philosophie, 729, 757.
Campaux. Littérature française, 459, 492.
Claretie (Jules). La Fontaine et ses critiques (conférence), 469.
Deebriges. Musique, 712, 746.
Deschanel. Saint-Simon (entretiens de la rue de la Paix), 271.
Duchinski (de Kiew). Les éléments fédératifs des Aryas européens, 195, 209, 217, 235, 265, 279.
Duval (Jules). Géographie, 631, 660.
Egger. De la langue et de la nationalité grecques (séance annuelle des cinq Académies), 540. — Littérature grecque, 41, 91, 326, 358, 406, 433, 499, 699, 717, 742.
Franck (Adolphe). Droit naturel, 1, 22, 32, 89, 123, 177, 257, 465, 737.
Freppel (l'abbé). Théologie catholique, 142.
Hase. Grammaire comparée, 46, 93.
Havet (Ernest). Éloquence latine, 34, 109, 222, 328, 349, 360, 413, 529.
Heuzey (Léon). Histoire et archéologie, 705.
Himly. Géographie générale, 58, 71.
Janet (Paul). Philosophie, 689.
Laboulaye (Édouard). Histoire des législations comparées, 9, 13, 30, 49, 63, 76, 95, 116, 161, 229, 250, 305, 321, 401, 446, 455, 481, 535, 548, 561, 586, 604, 652, 676, 721, 754.
Lemonnier. Saint-Simon, ses œuvres morales et religieuses, 373, 389.
Lenient. Étude sur Rabelais, 288.
Lévêque (Ch.). Philosophie, 44, 113, 331.
Loménie (de). Littérature française, 38, 57, 125, 369.
Lorquet. Histoire de la philosophie, 134, 172.
Martha. Poésie latine, 47, 69, 131, 361, 396, 440.
Maury (Alfred). Histoire et morale, 39, 61, 85, 129, 225, 311, 346, 409, 417, 503, 607, 615, 673.
Mézières. Littérature étrangère, 53, 66, 593.
Muller (Max). Science du langage, 513, 566, 582, 599, 645, 664.
Oppert (Jules). Philologie comparée, 80, 233, 365, 398, 534, 760.
Paris (Paulin). Langue et littérature du moyen-âge, 25, 293.
Perreyve (l'abbé). Théologie catholique, 77.
Philarète Chasles. Littératures étrangères, 4, 18, 214, 245.
Potvin (Ch.). Histoire littéraire, 144, 155.
Pressensé (Edmond de). Vie de Jésus, 238, 254.
Saint-Marc Girardin. Poésie française (la Fontaine), 190.
Saint-René Taillandier. Poésie française, 520, 545, 577.
Tamagni (César). Littérature latine, 168, 182.
Thevenin (Évariste). Du progrès social par l'instruction des femmes, 426. — Histoire du théâtre en France, 286, 300, 314.
Valette. 751, 764.
Vallet de Viriville. De l'état social au moyen âge, d'après les archives des couvents, 575, 682.
Valroger (de). Histoire du droit français, 498, 523, 551, 571, 620.
Viollet-le-Duc. Esthétique appliquée à l'histoire de l'art, 149, 175, 185, 262, 379, 423, 444, 453, 487, 642.
Waddington. L'amour platonique (conférence), 507.
Wallon. Histoire moderne, 83,

TABLE DES MATIÈRES

Addison, 593.
Afrique (l') à l'époque de Tertullien, 142.
Algérie, 631.
Alphabet cunéiforme, 760.
Ame des bêtes, 729, 757.
Ame (l') et le corps, 689.
Amérique. — Voy. *Histoire des législations comparées.*
Amour platonique, 507.
Ampère, 227.
Angleterre; sa législation criminelle, 721.
Angleterre (géographie de l'), 19.
Antiquités, 31, 199, 366, 382, 421, 478.
Archéologie, 137, 353, 385, 525, 538, 609, 705.
Archéologie américaine, 337.
Archives et bibliothèques, 575, 682.
Archives des couvents, 575.
Art (de l') dans les sujets grecs, 705.
Arts égyptiens, 262.
Arts gréco-romains, 629, 642.
Arts grecs, 423, 444, 453.
Arts des Indiens et des Grecs, 149, 175, 185.
Arts de l'Orient, 379.
Arts romains, 385,487, 525, 538, 609.
Article (de l'), 93.
Aryas, 498.
Aryas européens, 195, 209, 217, 235, 265, 279, 301.
Autobiographes, 4.

Bataille de Bunker-Hill, 229, 250.
Beaux-arts, 214. — Voy. *Archéologie, Esthétique.*
Beethoven, 748.
Bonheur (philosophie du), 331.

Cécilius, 222.
Celtes (les), 523.
Cicéron, 109, 222, 328, 657.
Civilisation athénienne, 409.
Civilisation grecque, 85, 311, 346
Classification des langues, 666.
Code Napoléon, 751, 764.
Colonies américaines, 97.
Colonies françaises, 660.
Congrès de 1774 en Amérique, 161.
Congrès de 1775 en Amérique, 229, 250.
Constitution américaine, 49, 63, 76, 305, 321.
Corneille, 76, 95, 106.
Coutumiers gallois, 551, 571, 620.

Déclaration des droits en Amérique, 229, 250,
Découvertes géographiques du XIXe siècle, 58, 71.
Démocrite (système de), 114.
Descartes, 76, 95, 106.
Divinité de Jésus-Christ, 77, 238, 254.
Droit (introduction à l'étude du), 269, 284.
Droit administratif, 201, 212.
Droit breton, 601.
Droit civil, 751, 764.
Droit français (histoire du), 497, 523, 551, 571, 620.
Droit international, 449.
Droit de la nature et des gens, 1, 22, 32, 89, 123, 177, 257, 465, 625, 737.

Éloquence latine, 34, 109, 222, 328, 349, 360, 413, 529, 657.
Empire romain; son état moral, 673.
Esthétique, 149, 175, 185, 262, 379, 423, 444, 453, 485, 629, 642.
Esthétique anglaise, 703.
États-Unis. — Voy. *Histoire des législations comparées.*
Ethnographie. — Voy. *Histoire.*

Fables de la Fontaine, 189.
Femmes (les) au XVe siècle, 459, 492.
Force (rôle de la) dans les sociétés antiques, 129.
Franklin, 604.

Garnier, 197, 205.
Gaule (géographie de la), 31, 199, 366, 382, 421, 478.
Gélu, 246.
Géographie, 19, 58, 71, 631, 660.
Géographie de la Gaule, 31, 199, 366, 382, 421, 478.
Géographie du moyen âge, 366, 382, 421, 478.
Gluck, 714.
Gouverneur Morris, 676.
Grammaire comparée, 46, 93, 650.

Hamilton, 561, 586.
Hardy, 197, 205.
Haydn, 715.
Hérodote, 406, 433.
Hésiode, 225, 358.
Histoire, 83, 195, 209, 217, 235, 265, 273, 279, 634. — Voy. *Morale.*
Histoire du langage. — Voy. *Philologie.*
Histoire des législations comparées, 9, 13, 30, 49, 63, 76, 97, 116, 161, 229, 250, 305, 321, 401, 446, 455, 481, 535, 548, 561, 586, 604, 652, 676, 721, 754.
Historiens grecs, 41, 91, 326.
Homère, 326.

Ibères (les), 497.
Infini (l'), 511.
Inscriptions cunéiformes, 233, 298, 365, 534, 760.
Instruction des femmes, 426.
Instruction des ouvriers, 733.

Jodelle, 197, 205.
Journalistes anglais, 53, 66.
Juvénal, 47, 69, 131, 361, 396.

La Fontaine (fables de), 189, 469.
Lambert (salon de madame de), 125, 369.
Langue et nationalité grecques, 540.
Langues orientales, 696.
Latium (le), 353.
Législations comparées. — Voy. *Histoire des législations comparées.*
Législation criminelle en Angleterre, 721, 754.

térature belge, 144, 155.
Littérature étrangère, 4, 18, 53, 66, 214, 245, 289, 593.
Littérature française, 37, 57, 125, 286, 300, 314, 369, 459, 469. — Voy. *Poésie française.*
Littérature grecque, 41, 91, 158, 326, 358, 406, 433, 499, 699, 717, 742.
Littérature latine, 168, 182. — Voy. *Éloquence latine, Poésie latine.*
Littérature du moyen âge, 25, 293.
Littérature de la Turquie, 696.
Livingstone, 71.
Locke, 465, 625.

Madison, 589.
Marc-Aurèle, 272.
Mexique (antiquités du), 337.
Meyerbeer, 749.
Mistral, 246.
Montesquieu, 737.
Morale, 39, 61, 85, 129, 225, 311, 346, 409, 417, 503, 607, 615, 673.
Morale évangélique, 592.
Moralistes anglais au XVIIIe siècle, 593.
Mormons, 4.
Moyen âge (littérature du), 25, 293, 631.
Moyen âge; son état social, 575.
Mozart, 712.
Musique, 214, 246, 712, 746.

Necker, 90.

Origine celtique du droit, 497, 523, 551, 571, 620.
Origine du langage, 667.

Paix (la) et la guerre, 1, 22, 32.
Paris en Amérique, 11.
Pascal, 76, 95, 106.
Patriciens (les), 440.
Peine de mort, 351.
Perses (monuments), 762.
Philologie, 80, 233, 298, 365, 513, 534, 566, 582, 599, 645, 664, 696, 760.
Philosophes (influence des) sur l'état moral de la Grèce, 417.
Philosophie, 44, 114, 134, 172, 331, 507, 689, 729.
Philosophie grecque; son rôle civilisateur, 503.
Philosophie de l'histoire, 556.
Philosophie morale, 373, 389, 426.
Philosophie positive, 685.
Philosophie religieuse, 670.
Poésie française, 76, 95, 106, 189, 197, 520, 545, 577.
Poésie latine, 47, 69, 131, 361, 396, 440.
Progrès moral, 39, 61, 225.
Proudhon, auteur de *La paix et la guerre*, 1, 22, 32.
Provence moderne, musique, poésie, arts, 246, 289.
Publicistes du XVIIIe siècle, 257.

Rabelais, 288.
Randolph, 652.
Réception de M. Dufaure à l'Académie française, 244.
Réforme (la), 273.
République romaine; son état moral, 607, 615
Révolution de 1776, 116.
Révolution américaine de 1783 à 1787, 481.
Romanciers anglais, 53, 66.
Rome (origine de), 137.
Rome; sa topographie, 609.
Rossini, 746.
Rotrou, 520, 545, 577.
Rufusking, 652.

Saint-Simon, 271, 373, 389.
Salons (les) du XVIIIe siècle, 37, 57, 125, 369.
Science du langage. — Voy. *Philologie.*
Séance publique annuelle des cinq Académies, 540
Sensibilité, 44.
Socrate (lutte de) contre les sophistes, 134.
Sophistique, 172.
Speke, voyageur, 72.
Staël (madame de), 89, 123, 177.
Steele, 593.

Table ronde (roman de la), 25, 293.
Tacite, 34.
Tertullien, 142.
Théâtre (le) avant Corneille, 197, 205.
Théâtre (histoire du), 286, 300, 314).
Thémistocle, 346.
Théologie catholique, 7, 77, 142, 592.
Théologie protestante, 238, 254.
Thucydide, 158, 499.
Tolérance (lettre de Locke sur la), 625.
Tourans, 268.

Verrès (procès de), 109, 222, 328, 349, 360, 413, 529.
Voyageurs, 4
Voyageurs anglais, 18.

Washington, 229, 250, 401, 446, 455, 535, 548.
Wilson, 652.

Xénophon, 699, 717, 742.